

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

I

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

PAR

L'ABBÉ ROHRBACHER

DOCTEUR EN THÉOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN, ETC., ETC.

NOUVELLE ÉDITION

REVUE, ANNOTÉE, AUGMENTÉE D'UNE VIE DE ROHRBACHER, DE CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES, DE DISSERTATIONS ET CONTINUÉE JUSQU'EN 1900

Par Monseigneur **FÈVRE**

PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE

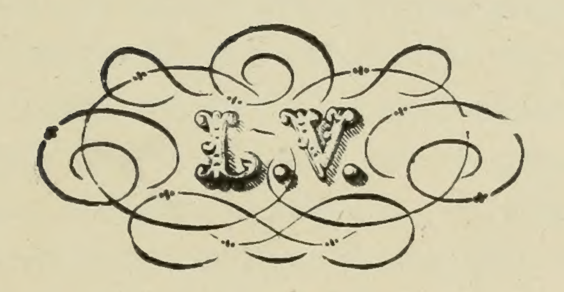
Ἀρχὴ πάντων ἐστιν ἡ καθολικὴ καὶ ἁγία Ἐκκλησια.

S. ÉPIPHANE, l. I, c. V, *Contre les Hérésies.*

Ubi Petrus, ibi Ecclesia.

S. AMBR., *In Psalm.* XL, n. 30.

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE LOUIS VIVÈS

13, RUE DELAMBRE, 13

1901


THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S
COLLEGE
LIBRARY

AVANT-PROPOS DES ÉDITEURS.

Tout le monde connaît l'*Histoire universelle de l'Église catholique* par l'abbé Rohrbacher. C'est l'un des meilleurs ouvrages contemporains ; c'est avec la *Théologie* du cardinal Gousset, avec les *Institutions liturgiques* de dom Guéranger, les *Institutiones juris canonici* de Bouix, les brochures politiques de l'évêque Parisis, les *Conférences* du P. Lacordaire, les discours de Montalembert et les articles de Veuillot, l'une des bonnes pièces de nos récentes restaurations. L'Histoire ecclésiastique de Rohrbacher nous a, en particulier, rendu le Pape. Par la force de conviction et la puissance d'amour qu'il a fait naître, ce livre nous a fait connaître, aimer, servir, comme il convient, la Chaire Apostolique. Dans son ouvrage intitulé : *Rome pendant le concile,* le rédacteur en chef de l'*Univers* cite, parmi ceux qu'il aurait voulu voir au Vatican, le jour où fut promulguée la définition dogmatique de l'infaillibilité pontificale, à côté de Gerbet, Salinis, Sainte-Foi, l'abbé Rohrbacher qui, par son *grand et beau livre,* dit-il, a donné un si vigoureux coup d'épaule; il ajoute : « On n'est pas juste pour l'ouvrage de Rohrbacher. Même parmi nous, on affecte de dédaigner cette charrue, peu polie il est vrai, mais dont le soc robuste a défoncé à une grande profondeur le sol obstrué de racines gallicanes. Je dis que, quant à ce qui est de main d'homme, Rohrbacher a fait plus que personne pour la cause de l'infaillibilité. C'est lui qui nous a restitué le Pape dans l'histoire et débrouillé le plan de Dieu. Sans doute, son immense édifice présente des parties négligées et sacrifiées, mais l'architecture en est savante et sublime. J'ajoute que son style âpre, parfois sauvage, est néanmoins d'une qualité bien supérieure à toute la politesse et à tout l'agrément de Fleury. Quand on pense que ce vaillant homme a fait cela tout seul, sans aucun secours, sans aucun conseil, et n'a pas même trouvé un critique, on reste saisi d'admiration pour tant de courage, de simplicité et de persévérance. Nous l'avons laissé mourir sans gloire, ne daignant pas le compter pour un historien, en présence d'adversaires qui tiraient vanité du fatras littérairement et moralement inepte de Sismondi. »

A ce bref jugement de l'apologiste, qu'on nous permette de joindre l'appréciation, plus longuement déduite et plus solidement motivée du théologien.

« On est plus à l'aise aujourd'hui, dit l'abbé Gilly (1), pour dire tout ce que l'on pense de l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique*, par l'abbé Rohrbacher, qu'on ne l'eût été il y a trente ans, époque où elle parut pour la première fois. Que ce livre ait produit le mouvement d'idées dont nous bénéficions à cette heure ou que ce mouvement soit dû à d'autres causes, peu importe : il existe, et le livre dont nous parlons y était associé avant même que ce mouvement fût aussi absolu qu'il l'est de nos jours. Si le lecteur désire connaître notre pensée à cet égard, nous ne la dissimulerons pas. Les liens qui unissent à cette heure, l'Église de France à Rome, le revirement opéré dans l'enseignement théologique, historique et exégétique de nos séminaires, les grandes manifestations catholiques auxquelles nous avons assisté, l'affaissement progressif et aujourd'hui définitif de ce qu'on nommait les théories sur les libertés prétendues de l'église gallicane, le retour à la liturgie romaine, les fortes études sur la tradition et les saints Pères, la réhabilitation des ordres religieux en France, l'étude plus approfondie de l'art classique, les monographies des papes, des saints, des ordres monastiques : tout cela nous paraît avoir été singulièrement aidé par l'homme qui écrivait en tête d'un monument historique, élevé sur les ruines d'un passé en discrédit, ces grandes paroles de saint Epiphane, dont son ouvrage n'est que le développement et comme la légende : « La sainte Église catholique est le commencement de toutes choses. »

« Nous n'ignorons pas les critiques dont le travail de l'abbé Rohrbacher a été l'objet. Les plus redoutables ne furent point celles qu'on a lues dans les livres, dans les recueils périodiques ou dans les journaux. Ces critiques de tous les jours, de toutes les récréations, qui se sont produites dans nos séminaires, semblaient devoir porter à l'œuvre un préjudice plus notable encore que celles qui affrontaient le grand jour de la publicité. On a vu des évêques assistant, dans leur séminaire, à la lecture de l'*Histoire universelle* de Rohrbacher, s'indigner publiquement contre l'auteur, la proscrire pour un temps : des supérieurs et des directeurs redresser, dans des conférences, ce qu'ils appelaient les erreurs, les inexactitudes ou les grossièretés de l'écrivain : de jeunes ecclésiastiques, oublieux de leur âge et ne se souvenant que d'une certaine faconde au service de préjugés universitaires ou autres, se permettre plus d'une charge contre l'auteur qu'on leur lisait. A quoi cette guerre perpétuelle a-t-elle abouti ? A faire lire Rohrbacher plus qu'on ne l'aurait lu sans ces oppositions, à faire revenir à Rohrbacher lorsqu'on l'avait abandonné par préférence pour Longueval, Bérault-Bercastel ou autres. Lorsque l'ostracisme était impitoyable et définitif, le séminariste, devenu prêtre, se procurait l'auteur dont on lui avait parlé en termes plus ou moins amers ; il le lisait, le méditait ; et quand un grand mouvement catholique s'est produit en France, du fond de son presbytère de village, le prêtre modeste s'est senti préparé à s'y associer, et à fournir, de son obscurité même, au monde, des exemples de dévouement que le monde a su admirer. Je voudrais dire un mot des

(1) *Revue des sciences ecclésiastiques*, nouvelle série, t. V, p. 407.

qualités et des défauts que l'on a observés dans ce livre au risque d'être toujours précédé par la pensée du lecteur.

« La grande qualité de Rohrbacher me paraît être l'unité qu'il a su donner à son gigantesque travail. Voir dans tous les événements de l'histoire qui ont précédé ou suivi Jésus-Christ, leur rapport à celui qui est le centre de tout, le premier-né de toute créature, le médiateur entre Dieu et les êtres intelligents et libres, le maître de l'histoire, *Dominus sabbati;* trouver dans l'ancien monde la réalisation progressive du type primitif qui doit aboutir à l'Homme-Dieu ; dans le monde nouveau, la marche graduée vers la formation définitive du *pleroma Christi;* offrir au lecteur toute la suite des événements, des révolutions politiques ou religieuses,des passions humaines, comme un tissu dont l'ordre surnaturel forme la chaîne et l'ordre naturel la trame ; le reposer des amertumes qu'il éprouve à voir la nature humaine en action, par le récit détaillé de la vie des saints qui ont eu sur leur époque une influence apparente ou cachée, rapprocher les anciennes prophéties, encore inexpliquées, des faits qui leur donnent raison ; montrer l'inintelligence des situations ou des hommes qui a inspiré des études du même genre, la courte vue de ceux qui se sont crus et que l'on avait cru voyants; détourner par là le clergé, du présent, de l'avenir, de ces eaux fades et quelquefois empoisonnées,pour les pousser vers les eaux vives,et émanées de la source unique et féconde, le siége de Pierre, la sainte église romaine ; ne pas fatiguer l'attention par un style dont l'uniformité ressemblerait trop à la monotonie ; l'éveiller, au contraire, par des saillies d'un goût semi-tudesque et semi-Gaulois, qui fixent les appréciations et les gravent dans la mémoire : telles sont, avec beaucoup d'autres, les qualités que l'on a constatées dans l'histoire de l'Eglise de l'abbé Rohrbacher.

« A ces qualités d'ensemble s'unissent des qualités de détail : exégèse solide et toujours fondée sur les meilleurs commentaires ; piété touchante et qui, en semblant heurter de front l'abaissement de la foi, la ramène insensiblement au niveau qu'elle doit avoir; doctrine irréprochable, lorsqu'il s'agit de l'exposition du dogme, même dans ce qu'il y a de plus délicat et de plus scabreux; analyse consciencieuse des ouvrages des principaux écrivains ecclésiastiques ; mise à profit des sources, le plus souvent, quelquefois aussi de ceux qui les ont le mieux explorées ; réfutation des erreurs anciennes ; rapprochements avec les erreurs modernes ; vues prophétiques sur les mouvements de la pensée générale et même sur la suite de « l'histoire que nous vivons, » comme s'exprime saint Augustin ; franchise, parfois très-rude, qui a le courage de dire ce que le lecteur pense et ose à peine s'avouer à lui-même, encore moins aux autres ; répulsion décisive et ferme du passé qui s'en va, que le temps emporte et que le passé réprouve, quelquefois avec trop de faiblesse et sans assez d'indignation. — Signalons quelques-uns des faits principaux. Le plan que l'auteur de l'*Histoire universelle de l'Église* ne perd jamais de vue, est celui de Dieu même, celui qu'il a révélé par l'organe des prophètes : la destinée de la Cité de Dieu sur la terre, à travers les changements et les révolutions des empires et en face des hostilités incessantes d'une partie plus ou moins nombreuse du genre humain. Plein de foi, Rohrbacher suit la lumière des promesses divines, il ne connaît pas les défaillances qui s'emparent de la plupart des historiens en présence des évènements douloureux

dans lesquels il leur semble que la Providence est absente, parce que la justice es momentanément vaincue et que l'iniquité triomphe. Pour lui, la Providence n'est pas seulement cette action divine qui demeure cachée ou se révèle avec éclat dans les détails de la création et le gouvernement des choses de ce monde; c'est de plus une action particulière de Dieu sur l'Eglise, action attentive, incessante et surtout miséricordieuse. Dieu, qui veut sauver tous les hommes, a préparé un abri à ceux qui s'égarent, une lumière capable de dissiper les ténèbres répandues dans le monde entier, une force au service de ceux dont les défaillances trahissent la faiblesse. Cet abri, cette lumière et cette force, Dieu les a mis dans l'Église dont il s'est constitué le guide et le soutien. Or, peu d'historiens ont su, au même degré que Rohrbacher, mettre cette action divine en relief.

« Le moyen principal choisi par Jésus-Christ, pour la conservation de la vérité révélée et le maintien de l'unité dans l'Eglise, est, sans aucun doute, la primauté de saint Pierre transmise à ses successeurs sur le siége de Rome. Avant Rohrbacher, il serait difficile de nommer un seul des grands historiens de l'Eglise qui ait montré l'autorité des Papes s'exerçant constamment sur le clergé et les fidèles du monde entier, de saint Pierre à Pie IX. On ne pouvait dissimuler un fait de cette importance, sans mettre de côté ou sans interpréter vaguement les magnifiques promesses faites au chef des Apôtres; on se heurtait nécessairement contre une multitude de circonstances historiques qui prouvent cette autorité de la manière la plus incontestable; on était en présence des plus sérieuses difficultés pour trouver à l'Eglise un tribunal permanent prononçant dans les questions de doctrine qui avaient fréquemment surgi; enfin, on négligeait de compter avec un fait évident, lequel est une réponse sans réplique aux systèmes énoncés qui nient ou limitent l'autorité des Papes, la confiance et la soumission absolues, auxquelles une autorité suprême et infaillible donne seule droit. Tout cela faisait hésiter, en plus de cent endroits, l'historien de bonne foi, qui n'avait pas su se dégager suffisamment de certains préjugés. Rohrbacher a pris, à cet égard, une position franche et tranchée. Il n'a pas craint de rappeler, toutes les fois que c'était nécessaire, les textes de l'Évangile qui établissent, en faveur de saint Pierre et de ses successeurs, les priviléges d'autorité et d'infaillibilité; et il a montré que tous les siècles chrétiens avaient donné à ces textes leur véritable et correcte explication.

« Est-ce là un système, et pour lui demeurer fidèle, cet historien a-t-il dû faire plier à ses idées les annales de l'Église, comme l'ont fait trop souvent les sectaires dans un intérêt dogmatique? Nullement. Point n'était nécessaire à Rohrbacher de recourir à ce procédé. Il n'avait qu'à raconter les faits qui établissent, d'une manière péremptoire, l'autorité des pontifes romains, en leur conservant leur couleur véritable et leur évidente signification. Rien de plus odieux que de vouloir faire l'histoire et c'est pourtant la plus malheureuse tâche que plus d'un écrivain s'est imposée. Rohrbacher la prend toute faite; cela lui suffit pour montrer très-clairement qu'il n'y a pas de siècle, à partir des temps apostoliques, où l'autorité ne se soit affirmée par des actes d'une incontestable authenticité.

« La partie la plus savante de l'ouvrage de Rohrbacher est l'exposition du dogme

et la réfutation des hérésies. On peut trouver ailleurs plus de fidélité à suivre les règles de l'unité ; mais nul auteur n'a fait connaître d'une manière aussi complète les vérités qui constituent le dépôt sacré de la révélation, et n'a mis à nu, avec plus de succès, la fausseté et la faiblesse des attaques dont elles ont été l'objet. Ce travail, qui aurait déjà un très-grand mérite s'il ne s'agissait que d'une époque de l'histoire de l'Église, prend, en quelque sorte, les proportions d'un monument, quand il s'étend à tous les siècles chrétiens. Aussi Rohrbacher s'est-il fait une place d'honneur à côté des grands apologistes chrétiens. Il n'y aurait qu'à détacher de cette longue histoire les pages exclusivement consacrées à la polémique, pour avoir un traité contre les hérésies, digne des meilleurs auteurs. Quand il a trouvé l'une de ces formules qui stigmatisent l'erreur, notre historien y revient avec une complaisance que nous croyons préméditée et qui a des avantages réels. « Le Dieu tyrannique de Luther qui punit les pécheurs, non-seulement du mal qu'ils ont fait, mais encore du bien qu'ils ont fait de leur mieux » est une phrase que tout ramène sous sa plume, et qui reparaît, vingt fois peut-être, à partir de l'exposition du luthéranisme. Une autre de ses thèses favorites est la distinction de la nature et de la grâce. Mais cette insistance, sur des principes fort obscurcis, fait honneur à sa foi et à l'intelligence qu'il avait des besoins de son époque.

L'analyse et la critique des auteurs remplissent de très-longues pages dans l'*Histoire universelle de l'Église.* On est en admiration devant l'immensité des lectures que suppose un pareil travail, la plupart fort longs et quelques uns fort peu attrayants. Il a rendu à plusieurs auteurs un service signalé : on se déciderait difficilement à les lire, et on les analyse sans peine avec presque autant de profit, à la suite de l'historien. Ces longues analyses, et ceci s'applique aussi aux longues notices hagiographiques de cette *Histoire*, ne saurait être du goût d'un lecteur frivole, elles interrompent le récit ; mais celui qui lit pour s'instruire se console de ces longueurs, et n'a pour l'auteur que de la reconnaissance. Rohrbacher met souvent à profit de savantes monographies dont il détache des pages qu'on lui saura encore gré d'avoir introduit dans son livre.

« Quant aux défauts que l'on a observés dans l'*Histoire de l'Église*, la plupart viennent des qualités mêmes de l'auteur, et je n'ai pu empêcher ma plume de les indiquer en traitant de ces qualités. Oui, les élans de sa piété sont parfois d'un autre âge ; mais, je le répète, ils préparent un âge meilleur. Oui, l'auteur est parfois un peu trop prophète ; mais s'est-il souvent trompé ? Oui, sa franchise est parfois rude ; mais ne vaut-il pas mieux cette rudesse même que ces ménagements cauteleux qui trahissent une âme inférieure et des convictions encore vacillantes ? Oui, les rapprochements entre le passé et le présent qu'il raconte, semblent parfois bizarres, artificiels, incorrects, qu'on les relise deux ou trois fois, et ils paraîtront peut-être moins singuliers. Oui, enfin, Rohrbacher ne ménage pas assez certaines de nos gloires nationales. Il a tort de tant insister pour nous montrer tel évêque « doué de plus d'esprit que de cœur et surtout de caractère, de nous dire, à plusieurs reprises, qu'il était « plus courtisan qu'évêque. » Ceci est une tache réelle dans ce beau travail. Mais quelle est donc l'œuvre humaine de tous points irréprochable ? En cela, Rohrbacher a péché par excès d'amour

pour l'Église. Il s'est cru obligé de faire à l'auteur de la déclaration de 1682, une guerre à outrance, comme pour s'associer au mouvement divin qui l'anéantit, une première fois, par la Révolution française, et qui en extirpe les derniers germes sous nos yeux. Il me reste à dire un mot du style de Rohrbacher. C'est à la préface de sa seconde édition que j'emprunte ces paroles dont la naïve franchise m'a profondément touché : « Quant au plan, dit-il, et à la marche de l'histoire entière, et même au style en général, nous avons pris pour modèles les historiens de l'ancien et du nouveau Testament, et parmi les profanes, Hérodote, Xénophon et même Homère ; les uns et les autres ont été lus et relus dans leur langue originale. » Deux pages plus loin, il ajoute, avec une modestie qui serait parfaite s'il s'agissait d'un maître moins accrédité : « M. Louis Veuillot a bien voulu relire de nos volumes pour y noter les corrections littéraires. »

« Il paraît que pendant l'une des récréations que l'abbé Rohrbacher prenait avec les élèves du séminaire du Saint-Esprit, l'un d'eux s'avisa de critiquer légèrement, en sa présence, telle expression un peu trop germanique : « C'est bien, mon enfant, répondit le savant auteur ; mais j'ai remarqué qu'au réfectoire vous avez ri d'un fort bon cœur en entendant cela. Or, c'est surtout pour les réfectoires que j'écrivais. Puis, pensez-vous que vous ne retiendrez pas mieux ce que j'ai dit sous cette forme? » Ces paroles m'ont toujours semblé la meilleure justification que l'on puisse fournir du style de Rohrbacher. Hélas! ce n'est que trop vrai : c'est surtout pour les réfectoires qu'il a écrit, et on en conviendra, les saillies de l'auteur peuvent soutenir l'attention de certains esprits trop distraits, surtout en ce moment. Qu'on ne lui reproche donc pas trop ses excentricités proverbiales, elles ont eu dans sa pensée leur raison d'être, et elles ne sont certainement pas étrangères à son succès.

« Du reste, l'*Histoire universelle de l'Église catholique* a triomphé de ces critiques, et elle a obtenu un succès qui marche avec les idées catholiques, et qui vient, comme effet, de ce dont elle a été l'une des causes, peut-être la plus efficace. »

Après avoir fait la part de l'éloge, il faut, pour toute œuvre humaine, faire la part de la critique.

On comprend qu'une œuvre aussi vaste ne peut guère s'élever, sans qu'il y ait, dans sa construction, quelque défaut : et, puisqu'il s'agit d'une œuvre d'histoire, on comprend mieux encore, qu'après trente ans d'existence, elle appelle, avec quelques réparations indispensables, de nécessaires additions. Lorsqu'il fut question de publier la troisième édition de ladite *Histoire de l'Église*, déjà les premiers éditeurs, sachant que certaines pages avaient besoin d'être retouchées, prirent conseil de quelques hommes compétents. Les avis furent partagés. Les uns opinèrent pour les modifications à introduire dans le texte original, les autres insistèrent pour que l'œuvre de Rohrbacher fût scrupuleusement respectée : mais en même temps, *ils proclamaient la nécessité* de recueillir, dans le dernier volume, sous forme de notes, tous les redressements voulus. Si nous en croyons l'un de nos honorables collaborateurs à la *Semaine du Clergé*, on adopta ce dernier système. Pour nous, après examen de la troisième et de la cinquième édition, faites toutes les deux par la maison Gaume, nous ne savons pas au juste ce que l'adoption de ce système a produit. Nous n'avons point trouvé au dernier

volume de l'édition in-8° les additions réservées; nous avons seulement remarqué, dans l'édition in-4°, quelques rares notes au bas des pages. Le seul travail, vraiment distingué que nous ayons pu reconnaître, c'est le remaniement des tables générales, dont nous aurons à parler dans un instant. Observations que nous présentons ici, non par esprit de dénigrement, mais simplement par équité de bibliographe, et sans rien ôter, bien entendu, au mérite incontestable de ces différentes éditions ; la seule qui nous paraisse moins réussie, et cela devait être, c'est la première : tel est du reste, le jugement de tout homme expert en matière de livre ; telle est notamment l'appréciation de notre maître à tous, le vénérable abbé Migne, dans une lettre qu'il voulait bien récemment nous écrire.

L'*Histoire* de Rohrbacher étant tombée dans le domaine public, nous avons été prié d'en faire une édition nouvelle. A notre humble avis, cette édition devait avoir, pour principal mérite, *d'accentuer davantage le point de vue* de notre historien. Rohrbacher nous a rendu le Pape, mais, en nous le rendant, il a été timide encore, malgré sa hardiesse, et, s'il eût vécu plus longtemps, il se fût certainement prononcé, à la fin, avec plus de résolution. Il est hors de doute que la piété envers le Saint-Siége, a fait, de nos jours, d'admirables progrès. Les progrès de cette piété n'ont fait que suivre les progrès des convictions et les conquêtes de la science. C'est le fruit de ces conquêtes qu'il était plus pressant de recueillir.

Rohrbacher, dans son travail d'historien, avait beaucoup emprunté aux Allemands, notamment à Stolberg, qu'il a, en quelque sorte, épuisé ; mais il ne leur avait pas emprunté sa grande idée, son point de vue, la pensée génératrice de son immense travail. En empruntant, il s'appropriait comme un vainqueur, et forçait la science allemande à servir la cause de Rome. Les Allemands, à leur tour, ont traduit quelques volumes de Rohrbacher et ajouté, à cette traduction, force notes explicatives et détails complémentaires. Il fallait, sans doute, profiter de ces élucubrations ; mais il y a, croyons-nous, un triage à faire. Ce qui regarde l'érudition pure est toujours bon à prendre ; ce qui touche aux idées générales sur l'histoire est plus sujet à conteste. Par la manière dont ils ont combattu, à l'époque du concile, la définition imminente de l'infaillibilité du Pape, ces fameux docteurs d'outre-Rhin, du moins plusieurs, ont trop montré le côté faible de leur science. Ces Allemands sont toujours infatués des ambitions forcenées des Barberousse et des Frédéric, plus ou moins admirateurs des innovations hérétiques et schismatiques d'un Joseph II et d'un Luther, hostile à l'étranger, abusés sur leurs propre excellence. Si leurs évêques avaient été aussi aventureux dans la foi que leurs docteurs se sont montrés aventureux dans la science, l'échauffourée des vieux-catholiques, au lieu de n'être qu'une pompeuse folie, eût été un événement grave : Dœllinger devenait le porte-étendard d'une seconde réforme, et l'Allemagne, la savante Allemagne faisait une hérésie dans une hérésie, un schisme dans un schisme. Ombres jetées, heureusement pour nous, sur ses récentes conquêtes, gages certains des retours que la Providence réserve à la victoire.

Nous avons donc été attentifs aux critiques allemandes de Rohrbacher : les lecteurs en auront la preuve dans les premiers volumes, et nous devons offrir ici nos remercîments sincères à notre condisciple et ami, M. l'abbé Bélet, qui nous a gracieusement permis de puiser à pleines mains dans ses *Archives théologiques*. Mais nous n'avons

emprunté que sous bénéfice d'inventaire, et, sans mettre dans nos préférences, ni engouement d'école, ni préjugé de patriotisme, nous avons préféré, pour accentuer davantage le jugement de Rohrbacher, déférer aux inspirations des savants français et des docteurs italiens.

Si donc nous profitons du bénéfice de la loi, nous n'entendons pas en jouir sans nous imposer des charges considérables pour l'amélioration de l'œuvre et pour sa propagation. Après avoir pris les conseils d'un grand nombre d'ecclésiastiques, nous nous sommes déterminés à donner une nouvelle édition, d'après les principes suivants :

1° Mettre en tête du premier volume une vie intime et une étude complète sur les travaux de Rohrbacher. — Rohrbacher était un homme bon, simple, pieux, un peu rude d'aspect, mais d'une rudesse qui tenait à son énergie et accentuait les traits originaux de sa forte et sympathique personnalité. Une vie détaillée de cet écrivain était souhaitée depuis longtemps. Nous avons fait faire toutes les recherches désirables pour écrire cette vie, et nous sommes heureux d'avoir pu, à cet égard, atteindre complétement notre but.

2° Donner, après la préface de Rohrbacher, des considérations générales sur l'*Histoire de l'Église*. — Rohrbacher a bien jeté çà et là, dans le cours de sa grande composition historique, de rapides aperçus touchant les questions fondamentales de l'histoire. Tantôt ce sont des vues profondes, échappées à la fécondité d'un esprit plein de saillies heureuses ; tantôt ce sont des ressouvenirs des articles que l'auteur publiait dans les journaux et des dissertations qu'il lisait à la Société *Foi et Lumières* de Nancy. Malheureusement ces études ont le tort d'être éparpillées et le défaut de ne pas former un ensemble complet. Sans toucher à l'intégrité de son *Histoire*, nous avons cru pouvoir ajouter au travail de Rohrbacher des considérations sur la fonction de l'histoire par rapport à la Religion et à l'Église, sur sa juste définition, sur son importance, ses résultats, ses sources de renseignements et ses moyens de certitude, sur la pratique de l'histoire, sur sa philosophie, sur tous les points dont l'élucidation doit entr'ouvrir, ici-bas, la connaissance de la Cité de Dieu. Dans notre pensée, ces considérations, inutiles pour la simple lecture, peuvent servir à l'étude raisonnée et même à l'enseignement de l'histoire.

3° Conserver le texte de Rohrbacher, tel que l'a corrigé l'auteur dans sa deuxième édition. — Plusieurs auraient préféré nous voir reproduire le texte de la première édition : « Cette édition, disent-ils, est plus originale dans ses allures, plus pittoresque dans ses mouvements, plus intéressante pour la lecture. » Sans contrevenir à ce jugement, nous n'avons pas cru, cependant, pouvoir y adhérer. En matière historique, il ne s'agit pas précisément de lectures pittoresques et d'originalités littéraires ; avant tout, il faut rechercher l'exacte vérité. Or, Rohrbacher, parlant de cette première édition, dit lui-même : « Nous sommes loin de penser que ce que nous avons fait soit irréprochable. Nous-même y avons trouvé plus d'une chose à rectifier ; de vrais et savants amis nous en ont signalé plusieurs autres (1). » Pour améliorer autant que possible sa seconde édition, l'auteur s'était établi à Paris, afin de se mettre en relation

(1) Préface de la deuxième édition, p. 9.

avec les savants et de puiser, à pleines mains, dans les collections érudites. L'auteur s'étant donc corrigé lui-même autant qu'il a jugé bon de le faire, dans sa conscience d'écrivain, au risque de sacrifier quelque peu l'agrément de la lecture, nous avons dû prendre son ouvrage dans la meilleure forme.

Sauf cette préférence, nous avons reproduit intégralement le texte de Rohrbacher. On a fait, sur le style de cet historien, beaucoup d'observations plus ou moins justes. Nous croyons qu'il y aurait lieu, en effet, d'y pratiquer des corrections ; l'auteur était du reste, sur ce point, entièrement de l'avis de ses juges. Loin de se flatter d'avoir touché à la perfection, il confessait ingénument ses défauts ; mais il ajoutait, avec un coup d'œil légèrement ironique, que ses défauts contribuaient à le faire lire au moins autant que ses qualités. Le fait est qu'il a su faire lire et relire trente volumes, qui se prenaient de front, aux préjugés du temps et qui ont fini par les renverser. Le style de Rohrbacher, sans être académique, est sympathique, vif et appétissant. Aujourd'hui encore, après la vogue des premières années, Rohrbacher se soutient, Rohrbacher gagne du terrain, Rohrbacher se fait dévorer, et, en somme, il est, depuis Fleury, à peu près le seul qui ait eu cet honneur. Par cette seule considération, il fallait donc respecter scrupuleusement le texte de cet historien.

En corrigeant Rohrbacher, dira-t-on, on eût pu le rendre plus parfait sans lui rien enlever de ses agréments. En principe, la chose est possible ; en fait, nous ne savons trop comment on aurait pu s'y prendre. L'histoire littéraire atteste que tous les auteurs de quelque renom, qui ont été corrigés, sont des auteurs gâtés. Le correcteur a consulté le *Dictionnaire de l'Académie*, les *Synonymes de Girard* et les *Tropes de Dumarsais;* il a ôté aussi à la fleur sa grâce et ses parfums. Au lieu d'un auteur, vous en avez deux ; au lieu d'une œuvre, reflet vivant d'une âme, vous n'avez plus qu'un travail déformé, un livre hybride, où les couleurs jurent et où les tons se heurtent. Se figure-t-on Rohrbacher, avec ses allures franches, sa phrase brusque, son style mouvementé, devenu, grâce à la censure, un historien mièvre, un écrivain compassé, un homme paré d'agréments posthumes dont il eût été, vivant, le premier à rire. Pour notre part, nous le confessons, s'il eût fallu nous livrer contre son œuvre à pareille entreprise, nous aurions préféré ne rien faire ou nous aurions demandé à notre réviseur de composer plutôt une nouvelle *Histoire.*

D'ailleurs, parmi les censeurs de Rohrbacher, il en est qui critiquent son style pour dénigrer sa doctrine. Ce qu'ils lui reprochent, ce ne sont pas ses défauts, mais ses qualités. On le voudrait moins libre en présence des préjugés de coteries, des systèmes d'école et des ambitions nationales. Rohrbacher complaisant serait parfait ; Rohrbacher attaché de cœur à l'Église et à la Chaire apostolique, n'a plus ni style, ni figure d'auteur. Les Aristarques du Gallicanisme, lorsqu'ils écrivent prennent la plume de Pascal ; lorsqu'ils parlent, raniment la langue de Bossuet. S'ils touchaient à l'histoire, nous verrions pulluler des chefs-d'œuvre. En attendant qu'ils se décident à sortir de leur majesté paresseuse et à travailler dans la tranchée, qu'ils trouvent bon que nous leur opposions encore une fois Rohrbacher comme un mur d'airain, comme un poste avancé contre les prétentions et faiblesses qui pourraient favoriser le retour aux plus fâcheux égarements.

Enfin, Rohrbacher est un historien qui a voix au chapitre des maîtres ès sciences historiques. Qu'on accepte ou qu'on rejette ses principes, on ne peut contester son importance. Le lecteur qui parcourt ou qui consulte son *Histoire,* tient donc à savoir ce que dit l'auteur, pourquoi et comment il s'est déterminé à le dire. Que si le livre avait été corrigé d'une manière suivie, on ne pourrait plus distinguer si c'est l'auteur qui parle ou son correcteur. Pour couper court à ces perplexités, il fallait donc laisser à un historien grave les paroles qui ont servi d'expression à ses jugements.

4° Ajouter des notes au bas des pages. — Rohrbacher juge beaucoup, et juge, en général, très-sagement les faits principaux de l'histoire ecclésiastique ou civile. Ses jugements sur certains personnages, inspirés par la même délicatesse, ne procèdent pas toujours d'un aussi ferme esprit. On le surprend parfois louant à toute mesure ou sabrant à outrance, sur des indices insuffisants pour motiver ses anathèmes ou ses éloges. A coup sûr, Rohrbacher n'a point voulu suivre la partialité ou commettre l'injustice; mais il a pu s'abuser. Il fallait donc, à cause de la gravité de l'auteur, respecter ses jugements moins judicieux ; il fallait aussi les soumettre à révision. Les notes ont pour objet de rectifier Rohrbacher sans l'altérer. Les biographies, les histoires particulières et les histoires générales sont citées tour à tour, quelquefois toutes à la fois, suivant que l'exige l'importance de la question. L'auteur est ainsi contrôlé par ses pairs, et le lecteur peut prendre ses conclusions sur le témoignage contradictoire des historiens.

5° Faire, après quelques livres, des compléments. — Les premiers volumes de Rohrbacher sont à peu près parfaits ; ses études sur le moyen âge laissent, aujourd'hui encore, peu à désirer. Cependant certaines parties de son *Histoire,* notamment ce qui touche aux écoles et à l'hagiographie, n'offrent pas le dernier mot de la science et ne donnent même pas toujours ce que peut souhaiter l'exigeant lecteur. Il était donc nécessaire d'ajouter aux livres qui traitent de ces choses un complément : tantôt la vie d'un saint ou l'indication des œuvres de sainteté qui avaient pour objet de maintenir dans les masses populaires le niveau des mœurs, ou de soutenir les âmes d'élite dans leurs élans vers la perfection ; tantôt une notice sur quelque auteur oublié et même sur l'ensemble des œuvres ecclésiastiques destinées à la culture des sciences.

Ensuite, Rohrbacher n'a pas pu étudier, avec autant de succès, les temps modernes. En histoire, les siècles que l'on voit de plus près sont souvent ceux que l'on connaît le moins. Parfois, les problèmes qui les préoccupent n'ont pas trouvé leur solution et se présentent avec toutes les ténèbres qui cachent le mot de l'énigme ; le plus souvent les événements qui les remplissent, n'ont pas pu s'éclairer encore par les renseignements fidèles de la chronique, par les confidences des mémoires, par l'ouverture des archives et par le coup d'œil divinateur des grands historiens. Les faits se présentent avec des complications multiples et des inconnues qui ne se peuvent dégager. Pour les temps modernes, Rohrbacher s'est trouvé dans cet embarras. Aussi se borne-t-il à coudre bout à bout des fragments d'auteurs contemporains, sans pouvoir, selon ses habitudes, exercer sa critique. Pour nous, qui reprenons son œuvre trente ans après sa publication première, nous avons dû bénéficier d'ouvrages nouveaux, de mémoires alors inédits, d'études spéciales ; et nous n'avons eu garde de négliger ce bénéfice.

Enfin, Rohrbacher s'arrête à 1848. Un ex-rédacteur du journal *Le Monde* (feuille catholique), a publié depuis, pour combler cette lacune, deux volumes d'*Annales ecclésiastiques* et un *Annuaire* de la *Revue du Monde catholique*. Le ministre Duruy a ordonné l'enseignement de l'histoire contemporaine dans les lycées de l'Empire, et cette ordonnance a fait éclore plusieurs ouvrages. Pendant que les livres apportaient leurs révélations, s'accomplissaient de graves événements. Dans l'ordre de la pensée, la *Vie de Jésus*, par un séminariste défroqué, devenu académicien, découvrait l'aboutissement du système mythique ; et les brutalités du positivisme montraient où va la philosophie qui se sépare de la foi sous prétexte de sauver la raison. Dans l'ordre de l'action gouvernementale, l'agrandissement subit de la Prusse, la ruine de la Confédération Germanique, des attentats répétés contre le Saint-Siége, la création du Royaume italien, demain Empire romain, la formation, chaque jour progressive, de quatre ou cinq grandes puissances destinées à se briser plus tard les unes contre les autres, révélaient la fragilité de l'équilibre européen, accusaient la décadence morale du droit public, menaçaient de changer l'assiette de la chrétienté, et faisaient entrevoir à la civilisation épouvantée le retour possible de nouveaux Nabuchodonosors et de nouveaux Césars. Les feuilles publiques, en un siècle où la force devient la la règle du droit, où la conscience politique a perdu toute vergogne (1), donnaient sur ces événements des renseignements positifs. Nous devions donc mettre à profit ces renseignements et continuer l'histoire ecclésiastique jusqu'à la vingt-cinquième année du pontificat de Pie IX.

6° Donner des dissertations sur les points fondamentaux de l'histoire, — Une histoire universelle a besoin de se condenser dans des dissertations. Cela aide à l'étudier, à la comprendre et à en garder le souvenir. Aussi la plupart des historiens n'ont-ils pas manqué à ce travail d'explication et d'analyse. Fleury, Béraut-Bercastel, Henrion, Fleury surtout, abondent en discours historiques. A la Propagande, Palma, quittant les grandes voies de Baronius, réduisit en dissertations l'histoire de l'Église jusqu'au dix-septième siècle. En Allemagne, les *Feuilles historiques* de Munich et le *Catholique* de Mayence ; en Belgique, la *Revue* de Philippe van der Haeghen et les *Précis historiques*, en France ; les *Etudes* des Pères Jésuites, les *Archives* de l'abbé Bélet, la *Revue des sciences ecclésiastiques ;* en Italie, la *Civilta cattolica* débutent dans cette carrière ou y poursuivent leurs travaux si bien méritants. Or, ces dissertations manquaient complétement à Rohrbacher. Nous avons donc dû combler cette lacune. L'Église primitive et l'Église patriacale, l'unité de l'espèce humaine, la confusion de langues, l'idolâtrie, le Judaïsme, la Gentilité, la mission des Empires, la préparation Évangélique, la plénitude des temps, Jesus-Christ et l'Évangile, les Apôtres et la première prédication de la foi, les Martyrs et la conservation de l'Église, les Pères du désert, l'avénement de Constantin, la décadence romaine, les invasions des Barbares, la succession logique des hérésies, les institutions monastiques en Occident, l'empire de Charlemagne, la puissance temporelle des Papes, la Féodalité, les Croisades, les rapports de l'Église et du Saint-Empire, le procès des Templiers,

(1) On a beaucoup remarqué, en France, ce décret de la Prusse : Art. 1er : Nous prenons...! — nous écrivions ceci en 1867 ; depuis, hélas ! on a remarqué beaucoup d'autres choses.

l'Inquisition, la Scolastique, les Universités, la Renaissance, le Protestantisme, la décadence de l'ancienne monarchie, l'Encyclopédisme, la Révolution, enfin tous les problèmes historiques seront, autant que le permettront les limites nécessaires de cet ouvrage, l'objet d'autant de Dissertations, dues à la plume des premiers historiens.

On veut que cette histoire soit, à la fois, une *Histoire complète* et un *Répertoire historique;* un livre que le lecteur puisse ouvrir avec l'assurance d'y trouver le mot propre de l'érudition et des éléments pour ses propres travaux.

7° Terminer par des tables générales formant ces *Indices copiosissimi* dont il est parlé dans les anciens livres. A cet égard, notre intention n'est pas de tout renfermer dans une seule table alphabétique, mais de distribuer la matière en cinq tables : 1° Table *bibliographique* donnant, tome par tome et page par page, les faits contenus dans tous les volumes de l'histoire ; 2° table des *souverains Pontifes,* avec indication spéciale des faits qui s'y rapportent ; 3° table des *Conciles,* de même avec les indications y relatives ; 4° table *chronologique* et *analytique* pouvant servir de programme classique pour un cours d'histoire ; 5° table *alphabétique* donnant suivant l'ordre des lettres de l'alphabet, les faits relatifs aux grands personnages et aux grands événements de l'histoire.

8° Présenter le tout en telle disposition *typographique* que l'ouvrage offre réellement ces trois avantages : une histoire complète, un répertoire historique et un livre à bon marché.

Pour mener à bon terme une si difficile entreprise, nous prions instamment les vénérables membres du clergé, curés en exercice ou professeurs des séminaires, tous ceux qui, par état ou par conviction, ont à cœur la perfection de Rohrbacher, de vouloir bien nous signaler les passages fautifs, et de nous aider tant à réparer les erreurs qu'à combler les lacunes.

Ce travail, commencé dans les loisirs de la paix, poursuivi au milieu des tumultes de la guerre, nous espérons, malgré les incertitudes du temps, l'achever promptement. Nous voudrions, pourquoi ne pas le dire, qu'il pût s'absoudre avec *une célérité sans exemple* dans les annales de la librairie française. *Hora est jam :* c'est quand la civilisation humaine s'écroule, qu'il faut rappeler aux hommes la cité de Dieu, la demeure permanente et immortelle, que les agitations des peuples et les vicissitudes des siècles, font prospérer même au prix douloureux de la persécution.

Daigne l'Auteur de tout don parfait bénir, pour la propagation des lumières dont il est la source, le travail, long et difficile, que nous avons entrepris pour l'utilité de nos frères dans le sacerdoce, pour l'honneur de la Chaire Apostolique et pour la gloire de Dieu! Tel est du moins, notre vœu ; nous voulons espérer que cette grâce sera notre première récompense.

Louze, ce 20 Février 1873.

JUSTIN FÈVRE,

Protonotaire Apostolique.

VIE ET TRAVAUX

DE

L'ABBÉ ROHRBACHER

La lecture d'un ouvrage inspire naturellement le désir d'en connaître l'auteur, et ce désir est d'autant plus profond que l'ouvrage se distingue par un plus grand mérite. Ce sentiment ne procède pas seulement de la curiosité, il s'appuie sur de plus nobles motifs et même sur de sérieuses considérations. « Le style, c'est l'homme, » a dit Buffon : de cette maxime on peut tirer ce légitime corollaire : « Un ouvrage, surtout un ouvrage volumineux, c'est un auteur. » L'écrivain ne voit les hommes et les choses qu'à travers lui-même; il se peint dans ses écrits. La tournure de ses pensées, la délicatesse de ses impressions, les modestes événements qui remplissent sa vie, ses goûts, ses habitudes, ses qualités, ses défauts, ses vertus : tout cela se retrouve sous la plume de l'auteur, sinon comme fait positif, au moins comme principe éloigné de jugements. Si peu éclatante que soit la vie d'un historien, il est donc essentiel de la connaître. On ne saurait lire un livre avec fruit sans étudier les déclarations de l'auteur dans sa préface. Il y a mieux encore, pour découvrir le fond des choses, que des ouvertures d'avant-propos; il y a, au-dessus des phrases, des actes. Le récit de ces actes est le préliminaire des déclarations doctrinales ; la première et la meilleure préface d'un auteur, c'est sa biographie.

Par ces raisons, nous avons cru devoir offrir aux lecteurs une étude intime sur la vie et les travaux de l'abbé Rohrbacher.

Au moment où était mort ce laborieux ecclésiastique, le rédacteur en chef de l'*Univers* qui avait suivi, presque seul son convoi funèbre, voulut ajouter à cette marque de pieuse amitié le témoignage plus explicite d'un éloge public. A quelque temps de là, Eloi Jourdain, mieux connu sous le pseudonyme littéraire de Charles Sainte-Foi, mettait en tête de la troisième édition de l'*Histoire* une courte notice sur son auteur. Depuis, Rohrbacher est entré de plein pied dans les dictionnaires biographiques. Sans dédaigner ces renseignements, nous avons voulu remonter aux sources immédiates, entendre des témoins oculaires, prendre conseil d'hommes qui, ayant bien connu Rohrbacher, avaient été à même de le juger. En rassemblant ces témoignages, nous avons partout rencontré le mérite ; nous lui avons payé, avec une équité rigoureuse, le tribut de la louange chrétienne. Louer le mérite, c'est honorer le dévouement et rendre hommage à l'Auteur de tout don. Si ces lignes répondent à nos intentions, elles attireront davantage encore l'intérêt public sur une vie qui n'avait pas cessé d'être exemplaire, avant de briller aux yeux des hommes de l'éclat du savoir, et d'acquérir une véritable importance par l'étendue des services rendus à l'Eglise.

Quant à nous, prêtres du Seigneur, le bénéfice moral que nous pouvons tirer de cette courte notice est tout entier dans l'imitation. Ce n'est pas ici un de ces grands saints qu'on ne se représente que couronnés du nimbe béatifique ; ce n'est pas un de ces grands docteurs dont le rayonnant génie suit une sorte de marche triomphale : c'est un humble prêtre, un laborieux professeur, un homme qui n'a été, dans sa vie, que vicaire, missionnaire diocésain et directeur de séminaire, et qui, par son application sérieuse, est devenu, en ce siècle, un des bons et fidèles serviteurs de Dieu. Vicaires, curés de campagnes, missionnaires, professeurs, voilà, à peu près, tout le clergé de

France. Ce que l'un d'entre nous a fait, nous le pouvons faire : or, si nous le pouvons, nous le devons. Nous ne saurions être semblable, à ce serviteur qui, pour n'avoir reçu qu'un talent, s'en alla le cacher sous terre. N'eussions-nous qu'une lire de plomb, il faut chanter le Seigneur des sciences. Aussi bien, voulons-nous entendre un jour l'*Euge, serve bone, quia* SUPER PAUCA *fuisti fidelis, super multa te constituam.*

I

Le 27 septembre 1789, naquit à Langatte, près Sarrebourg, dans la partie allemande du diocèse de Nancy, d'un modeste maître d'école, un enfant qui reçut au baptême les prénoms de René-François, et qui devait être l'abbé Rohrbacher.

Saint Augustin a écrit, au sujet des reliques des martyrs, qu'elles se découvrent à l'heure et dans les circonstances qu'il plaît à Dieu de choisir. Que si le Ciel a ces attentions pour les corps saints, on peut dire qu'il n'en a pas moins pour les âmes faites son image, marquées du sceau réparateur de la grâce et prédestinées à le servir avec dévouement. Le cadre d'une biographie est donc dans les premiers traits qui en révèlent les développements, et c'est, on peut le dire, être utilement observateur des indices divins que de s'arrêter sur les particularités les plus humbles, pour en interroger les lumières.

Le premier fait à relever ici, c'est la date. Voilà un enfant qui vient au monde en la fête de l'archange Michel, dans la première effervescence des idées révolutionnaires. A sa naissance, les Constituants substituent aux droits de l'Eglise et à l'antique organisation de la monarchie une déclaration des droits de l'homme, qui sera moins un code qu'une machine de guerre. Robespierre prononce des discours emphatiques et présente des rapports verbeux, digne préparation aux exploits de la guillotine. Dans quelques mois, le rasoir national, l'exil, les pontons de Rochefort et les déserts de Sinnamary dévoreront la tribu sainte. Les larmes des proscrits et le sang des victimes descendent sur les berceaux comme une rosée du ciel. Les enfants, touchés de cette grâce, n'y puisent, pour la vocation sacerdotale, qu'un attrait plus fort et de plus nobles exemples. Dans une expiation terrible, il y a un germe de résurrection. Les hommes égorgent les prêtres : Dieu appelle les futures recrues du sacerdoce, place leur berceau sur un fleuve de sang, et prépare dans ce bain étrange les Michel qui terrasseront le démon, les Moïse qui délivreront son peuple.

L'enfant que nous saluons vient au monde à la frontière des deux langues allemande et française. Le siècle qui va s'achever dans les massacres, a commencé dans les orgies et s'est continué dans les chimères. La régence et son digne tutélaire, Philippe d'Orléans, se sont vautrés dans toutes les abominations de Sodome; le règne de Louis XV n'a été, pour les mœurs, que la continuation, un peu moins cynique, des turpitudes de la Régence. De cette pourriture est née la secte encyclopédique, comme les insectes noirs naissent des cadavres. La langue française, si simple dans sa grâce, si forte dans sa lucidité, a été obligée, pendant cinquante ans, de grimacer l'irréligion et de vomir l'ordure. Au moins, ce déluge de fange et d'infamies a des limites que lui oppose l'humilité du peuple et l'extension bornée du parler national. De son côté, la langue allemande, purgée des grossièretés luthériennes, prend son essor et sert d'expression à de savants ouvrages. René-François va balbutier ces deux langues purifiées ; il va apprendre, sur les genoux de sa mère, la langue de l'érudition historique ; il va étudier, à l'école de son père, la langue de la civilisation ; et quand il aura ajouté à ces deux langues maternelles les trois langues classiques, il sera vraiment armé en chevalier pour l'étude de l'histoire.

Pour être savant, la science ne suffit pas, il faut encore la vertu : la pauvreté du cœur ajoute aux lumières de l'esprit, tandis que la bassesse des sentiments diminue l'énergie des facultés et les prive de toute direction. Or, la vertu s'apprend à l'école de la famille. Nous trouvons encore ici les attentions de la Providence. Les père et mère de l'enfant étaient Nicolas Rohrbacher, maître d'école de la paroisse, et Catherine Gantener. La modestie de leur condition, autant que la situation de leur pays, ne leur avait pas permis de connaître Voltaire et de respirer dans l'air les miasmes de son incrédulité. Ces bons parents gardaient leur virginité d'âme, don naturel et vertu acquise qui promettent à la vie un si solide appoint : ils étaient religieux comme

on l'est en Allemagne, pieux comme on l'est dans l'Eglise. Avec leur sang, ils donnèrent à leur fils ce mélange heureux de simplicité, de tendresse et de joyeuse énergie que nous verrons éclater plus tard ; ils lui donnèrent surtout une éducation chrétienne, je veux dire basée sur la piété. La mère, bonne paysanne, inoculait au nouveau-né, avec son lait et son sourire, je ne sais quelle exemption de mauvais penchants et quel instinct naturel pour les choses de Dieu. Le père, brave magister comme il y en avait dans ce temps-là, laborieux, franc du collier, plein de déférence envers son pasteur, de zèle pour les enfants et d'amour pour son état, réservait au petit René, dans une juste proportion, les soins affectueux et les réprimandes salutaires. Avant même que son fils ne fût au monde, devisant avec son excellente femme ou s'entretenant avec son pasteur, le dimanche, après les vêpres, il s'était promis que si l'enfant attendu était un garçon, il travaillerait à en faire un prêtre. Quand Dieu eut exaucé les vœux du bon père, Nicolas Rohrbacher voulut tout de suite en assurer l'accomplissement, en donnant à l'enfant pour parrain son curé. D'après la discipline de l'Eglise, les curés, étant par état les pères spirituels de tous les enfants, ne peuvent pas tenir un enfant sur les fonds baptismaux. Mais, outre que la discipline était alors sur ce chapitre peu rigoureuse en France, le curé de Langatte, pour donner au père une marque de particulière estime, et pour commencer sur le fils sa prise de possession, consentit à présenter au baptême l'enfant de son instituteur ; il l'appela René-François, comme pour annoncer que, dans sa pensée, son filleul serait, à l'exemple du patriarche des Frères Mineurs, un doux amant de la pauvreté, et, à ce titre, un enfant de régénération.

Ainsi entra dans le monde et dans l'Eglise, l'enfant suscité pour écrire l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique*.

II

Fils d'un instituteur primaire et filleul d'un prêtre, le petit Rohrbacher se trouvait placé à la source première du vrai savoir. Par un sentiment naturel de fierté et dans le désir de donner de bonne heure une base à ses futurs desseins, Nicolas Rohrbacher voulut enseigner, dès qu'il le put, à son fils les éléments de la lecture, de l'écriture, du calcul, de la géographie et de l'histoire. En des temps plus pacifiques, à la discipline du père se seraient ajoutées les attentions affectueuses du parrain ; René-François aurait folâtré dans le jardin du presbytère, reçu en étrennes ou en cadeaux de beaux livres de piété, chanté au lutrin, assisté, à l'autel, le curé de Langatte. Le malheur des temps priva l'enfant de ces joies innocentes, dont le souvenir profond joue dans la vie un rôle si efficace et si doux. La Convention avait proscrit les prêtres et fermé les églises. Nous ignorons si, dans les campagnes de la Lorraine et de l'Alsace, la persécution fut aussi rigoureuse que dans nos paroisses de Champagne ; ce que nous savons, c'est qu'un de nos oncles du côté maternel, François Chauchard, qui avait fait le pèlerinage de Jérusalem, ayant desservi jusqu'à la dernière extrémité l'Eglise de Pérusse (Haute-Marne), gagnait la frontière, déguisé en marchand forain, lorsqu'il fut arrêté dans le voisinage du Rhin et mis à mort. Malgré les cruautés des proconsuls révolutionnaires, tous les prêtres n'avaient pas pris le chemin de l'exil ; il en restait çà et là quelques-uns qui bravaient la mort pour bénir les mariages et assister les mourants. On entendait dire secrètement, de temps en temps, que dans tel pays, dans une grange éloignée, ou au milieu d'un bois, un prêtre dirait la messe sur le coup de minuit. On s'y rendait, sans craindre ni la longueur du voyage, ni l'obscurité de la nuit, ni la défaveur du temps, ni le glaive des Jacobins. Ce fut, sans doute, dans ces nouvelles catacombes, que François-René assista pour la première fois, d'une manière intelligente, à l'accomplissement des saints mystères ; ou, s'il ne le vit de ses yeux, il dut en entendre, plus d'une fois, le saisissant récit. Au demeurant, pour le travail ordinaire de l'éducation et de l'étude, il se renfermait dans la maison paternelle, qui fut pour lui, par la grâce de Dieu, le foyer domestique, l'école et l'oratoire.

En 1802, à la signature du Concordat, René-François entrait dans sa treizième année : l'exercice public du culte et le réveil de la foi coïncidaient avec son entrée dans la vie sérieuse. Pendant huit années, l'adolescent mit ses soins à se fortifier dans le

langues française et allemande ; de plus, il s'appliqua au latin et aux rapides études qui composaient alors les humanités. « A cette époque de bouleversement politique et religieux, dit Sainte-Foi, les études du jeune Rohrbacher durent être fort négligées; mais le désir qu'il avait de s'instruire et sa volonté ferme et persévérante surent vaincre les obstacles que lui suscitaient les circonstances. Il dut presque uniquement à son travail les connaissances qu'il acquit dans sa jeunesse. L'attrait vers l'état ecclésiastique s'éveilla de bonne heure en lui, favorisé par les leçons et les exemples qu'il recevait dans sa famille (1). » En 1810, il entra au grand séminaire de Nancy, reçut les ordres mineurs le 6 avril 1811 ; un an plus tard, le 21 mars, le sous-diaconat; deux jours après le diaconat; enfin, au terme de deux années d'études ecclésiastiques, le 21 septembre 1812, presque à l'anniversaire de sa naissance, il fut promu au sacerdoce.

Même avant son ordination, l'abbé Rohrbacher rachetait par des travaux personnels la brièveté forcée des études théologiques, et s'essayait déjà à la grande étude de l'histoire. Lui-même a raconté, avec une grâce parfaite, comment il fit connaissance avec les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique* par Le Nain de Tillemont. Ce volumineux ouvrage se trouvait sur les rayons de la bibliothèque du curé de Langatte. Pendant les vacances, le studieux filleul aimait la promenade solitaire au milieu des bois ; il s'en allait donc souvent, un livre sous le bras, tantôt lisant, tantôt ruminant, se délectant à cet exercice si plein d'attrait pour les âmes fortes. D'aventure il trouva un vieux chêne, poussé sur un sol rocailleux, dont les racines capricieuses avaient formé, par leurs saillies et leurs croisements, des fauteuils singuliers. Une pierre, placée à propos, fit office de bourrelet élastique ; quelques poignées de mousse tinrent lieu de velours. Sur ce siége rustique, le jeune Rohrbacher, grave comme un patricien de Rome, lut ou plutôt dévora les Mémoires de Tillemont.

Un jour, son père, le voyant revenir de sa laborieuse promenade, se prit à dire : « Voici mon hibou. » Ce mot pittoresque exprimait, sous certain rapport, la vérité. Rohrbacher, en effet, n'aimait pas le monde, il lui opposait même une certaine rudesse légèrement affectée : il ne se plaisait que dans la solitude avec les livres, sans avoir, du reste, la voix gémissante et l'humeur chagrine de l'oiseau nocturne. Au contraire, le jeune lévite, après avoir épuisé sa force au travail, se délassait, en récréation, comme un gai compère et un conteur amusant. On pourrait citer de lui mille charmantes anecdotes

Un maître de la vie spirituelle a dit : « La piété, sans la science, rend inutile ; la science, sans la piété, inspire l'arrogance. » Le laborieux séminariste ne voulait pas séparer la piété de la science. On a trouvé, dans ses papiers intimes, des résolutions secrètes, où l'on distingue déjà la ferveur du prêtre et la touche vigoureuse de l'écrivain.

Voici ce qu'il écrivait à l'occasion de sa promotion au sous-diaconat :

« Vous avez dit, mon divin Sauveur: *Si quis vult post me venire, abneget semetipsum et tollat crucem suam quotidie et sequatur me.* Oh ! donnez-moi la force de me renier moi-même, de haïr et de crucifier ma chair, et faites-moi la grâce d'être fidèle aux résolutions suivantes, que je vous conjure de rendre efficaces par la vertu de votre croix.

« 1° D'abord, je mortifierai ma volonté par une stricte observance de tous les points de la règle ; je chercherai les occasions d'obéir aux autres, et toutes les fois que je ne l'aurai pas fait, ou que je le ferai avec difficulté, je dirai un *Pater* et un *Ave,* et je m'imposerai une pénitence corporelle.

« 2° Toutes les fois que je sentirai une envie naturelle et inquiète de faire quelque chose qui n'est pas commandé, ou que je peux omettre, je ne le ferai pas ; je tâcherai sans cesse de contrarier ma curiosité, mes répugnances et mes fantaisies.

« 3° A tous les repas, je mortifierai mon goût et mon appétit, en quelque manière que ce soit, me rappelant souvent ce verset : *Dederunt in escam meam fel, et in siti meâ potaverunt me aceto.*

« 4° Toutes les premières fois que je m'éveillerai la nuit, je sortirai de mon lit, et me prosternant en terre, je dirai : *O crux, ave,* etc., et je ferai quelque mortification corporelle.

« Pour pratiquer l'humilité, que je n'espère, ô mon Jésus ! que de votre infinie miséricorde : 1° J'aurai toujours un grand soin qu'il n'y ait rien dans mon extérieur, ma démarche, mon ton, mes paroles, qui sente l'orgueil ou la vanité. 2° Je ne dirai jamais rien à ma louange, soit directement, soit indirectement, et j'éviterai de parler de ma propre personne. 3° Toutes les fois qu'il m'arrivera quelque humiliation, je dirai un *Pater* et un *Ave* pour celui qui me l'a faite ; et si j'en ai été fâché, j'en dirai deux, et je

(1) Notice biographique sur l'abbé Rohrbacher.

m'imposerai de plus une pénitence ; j'aurai une affection et des intentions particulières pour celui qui m'aura humilié.....

« Et vous, mon Jésus crucifié, auteur et consommateur de ma foi, sans lequel je ne peux rien, qui m'avez tiré à vous par votre grâce; dès aujourd'hui je veux mourir entièrement au péché, et ne plus vivre pour moi, mais pour vous seul, ô mon divin Jésus ! qui êtes mort pour moi. Ou plutôt, je ne veux plus vivre du tout; mais je veux, je désire, je vous demande instamment par les douleurs de votre croix, que vous viviez seul en moi ; je ne veux plus savoir que vous et votre croix : *Nihil scire nisi Jesum, et hunc crucifixum;* je ne veux plus rien apprendre, désirer, entreprendre, qu'avec vous et par vous, *ut sive vigilemus, sive dormiamus, simul cum illo vivamus.* Seigneur Jésus, qui m'avez inspiré ces bonnes résolutions ! faites-moi la grâce d'y être fidèle. Je veux vous suivre : *Sequar te quocumque ieris,* non pas parce que je le veux, ou par mes propres efforts ; mais j'espère en votre ineffable miséricorde : « *Non volentis neque currentis, sed miserentis est Dei.* »

Voici ce qu'il écrivait après sa promotion au sacerdoce :

« Au nom de la sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, sous l'invocation de Marie, ma bonne mère, de mes saints patrons, de tous les saints prêtres, de mon saint ange et de tous les saints, le 29 septembre de l'an de grâce 1812, moi, René-François Rohrbacher, diacre par la grâce, mais indigne pécheur par mon orgueil, ma vanité, ma jalousie, ma présomption, suis entré en retraite au séminaire de Nancy, pour préparer, avec la grâce de mon Jésus, mon indignité inconcevable à la réception du sacerdoce.

« O mon Dieu ! pénétrez-moi de la crainte de vos terribles jugements, afin que j'emploie bien ces précieux instants, *confige timore tuo.* Brisez mon orgueil, videz mon cœur de moi-même, afin qu'il soit prêt à recevoir abondamment votre grâce, et que je n'aie plus d'autres pensées, d'autre désir, d'autre volonté, que vous, mon Dieu, mon héritage, mon attente, ma seule confiance, mon tout ; sainte Vierge et tous les saints, obtenez-moi cette grâce.

« O ma bonne et douce mère ! on nous a parlé de votre bonté et de la dévotion que nous devons avoir envers vous. Je me consacre de nouveau à votre service. Je réciterai, tous les jours de ma vie, le chapelet en votre honneur, et je ferai outre cela quelque bonne pratique pour l'amour de vous. O ma bonne mère ! secourez-moi en ce moment ; je dois être sacré prêtre pour l'amour de Jésus et de vous, ou obtenez ma mort plutôt que d'être ordonné pour offenser Jésus et vous contrister. Je me remets entièrement entre vos mains pour mon ordination ; secourez-moi, comme vous l'avez déjà fait si souvent. Je voue ma personne, ainsi que mon futur ministère, à votre sacré cœur et à celui de Jésus. Oh ! souvenez-vous que jamais pécheur ne vous invoque en vain. »

III

Quelques jours après son ordination, le 1er octobre, l'abbé Rohrbacher, âgé de vingt-trois ans, fut nommé, sans autre épreuve, vicaire de la paroisse de Wibersviller et, six mois après, vicaire à Lunéville. En le voyant appelé si jeune, après des études si promptes, à la direction des âmes, il y a encore aujourd'hui des censeurs qui murmurent contre cette regrettable, mais nécessaire précipitation. A cette époque, les coryphées du libéralisme, voyant se reformer les cadres ecclésiastiques, ne tarissaient pas sur l'ignorance des curés : c'est alors que fut inventé l'éteignoir dont les caricaturistes de haut goût aiment à coiffer la tête des prêtres. L'abbé de Lamennais, lui-même, à la fin de ses *Réflexions sur l'état de l'Eglise en France,* fait écho aux récriminations libérales : « La disette de ministres, dit-il, pourrait peut-être engager quelquefois à abréger le temps des études et des épreuves ; ce qui aurait des inconvénients très-graves. Je suis intimement convaincu qu'aucune considération ne doit porter à se départir des règles si sagement établies par l'Eglise ; car enfin c'est moins encore de prêtres que de prêtres tout ensemble zélés et éclairés qu'on a besoin (1). » Que dis-je ? un évêque, pris à partie dans une discussion sur ce sujet, crut trancher l'argumentation de son adversaire par ce mot narquois : « C'est vrai, j'en conviens, mes curés sont des ignorants; mais il vaut mieux

(1) Œuvres complètes, t. V, p. 89, édit. de 1844.

encore labourer ses terres avec des ânes, que de les laisser en friche. »

A l'agrément près du bon mot, on peut en appeler de ce jugement.

De 1810 à 1812, époque à laquelle eurent lieu les premières ordinations, les évêques n'avaient plus, pour le service des paroisses, que quelques rares confesseurs qui avaient blanchi en exil et d'autres prêtres qui avaient plus ou moins failli pendant la Révolution. Ces prêtres trop âgés, quelquefois trop peu exemplaires, étaient souvent chargés de trois ou quatre églises : leur vie était plutôt la vie errante du missionnaire que la vie stable, pieuse et réfléchie du pasteur des âmes. Au moment où l'on songea à recréer des séminaires, les vieux curés choisirent, parmi leurs paroissiens, les jeunes gens que la maturité de l'âge et l'intégrité de la conduite paraissaient destiner au sacerdoce. Ces jeunes gens furent stylés au latin en très-peu de temps et après cinq, six, sept ans d'études, en moyenne, élevés au sacerdoce. L'étude des lettres et de la théologie exige aujourd'hui un temps double. Mais il ne faut pas oublier que ces jeunes gens, plus avancés en âge que les étudiants d'aujourd'hui, travaillaient avec plus d'ardeur, comprenaient plus vite et avaient à examiner moins de sciences accessoires et de questions oiseuses. Pour ces populations qui, pendant les dix années de la Révolution, avaient été privées de toute culture morale ; qui, pendant dix autres années, avaient reçu peu d'instruction religieuse, ces jeunes prêtres avaient donc toute la science suffisante. Leur ordination était la meilleure fortune de l'avenir. D'ailleurs, si leur promotion avait été précipitée, rien ne les empêchait de suppléer, par des études particulières, à ce qui pouvait leur manquer. Enfin, on nous permettra de dire que parmi ces ânes de 1812 figurent le cardinal Gousset, Gerbet, Salinis, Parisis, Lamennais, Guéranger, Sibour, Donnet, et des centaines d'autres prêtres illustres qui sont les vrais Pères de nos églises restaurées.

L'abbé Rohrbacher, qui appartient à cette pléiade restauratrice, eut, comme ses contemporains, le cœur au ministère et le cœur à l'étude. Au milieu des fatigues du vicariat, il trouvait du temps pour les livres et même des loisirs pour la composition. C'est la période de sa vie cachée. Dans sa modeste chambre, courbé sur les écrits des anciens ou retiré en lui-même, il se confirmait dans ces principes, dans ces pratiques et dans ces vertus qui font l'honneur de sa vie et vont multiplier la fécondité de son travail.

IV

En 1821, l'abbé Rohrbacher entra chez les missionnaires diocésains, devint, en 1823, leur supérieur et remplit ces fonctions jusqu'en 1826.

A la rentrée des Bourbons, les abbés de Janson et Rausan, instruits par expérience des besoins du ministère pastoral, avaient mis à exécution le projet d'une société de missionnaires qui iraient, dans les paroisses, au secours des curés. Le secours ordinaire, qu'ils devaient prêter, consistait surtout en retraites annuelles de huit ou quinze jours. En tout état de cause, une retraite est, pour une ville et aussi pour un village, une bonne fortune : la nouveauté des figures, les talents des prédicateurs, la fréquence des instructions, la multitude des œuvres pies, les confessions surtout impriment, en un laps de temps très-court, un mouvement décisif de régénération. A cette époque, ces retraites, coïncidant avec la réaction anti-révolutionnaire à laquelle prirent part tous les bons esprits, et s'appliquant à des populations qui avaient gardé, dans leur pauvreté morale, une grande simplicité de mœurs, étaient un trait de génie. Pour donner ces retraites, il fallait former des sociétés de missionnaires et cela se fit d'emblée dans tous les diocèses. Par le sentiment éclairé et apostolique des besoins du temps, on vit se réunir partout ce que les dernières ordinations avaient donné de plus intelligent, de plus fervent et de plus énergique. Rohrbacher qui avait, comme vicaire, un cœur à l'unisson de toutes les grandes choses, donna son nom et sa personne à la société de Nancy. Ce fut, je suppose, une de ses meilleures têtes.

L'abbé Rohrbacher avait, en effet, toutes les qualités et vertus du parfait missionnaire. Pour réussir dans ces prédications, surtout près des auditoires ruraux, il faut, outre un plan exactement concerté de prières, d'œuvres de pénitence et de confessions, deux choses du plus rare mérite : une netteté d'idées traduite par des expressions

a l'emporte-pièce qui restent, au fond des cœurs, comme l'expression vivante et criante de la vérité, une délicatesse de sentiments qui, par leur sincérité profonde, enlèvent tous les cœurs. Rohrbacher possédait, dans une bonne mesure, ces deux qualités. Sous la rudesse de l'écorce, il unissait la tendresse à l'énergie ; il épanchait à flots l'eau vive qui jaillit, suivant l'admirable expression du Sauveur, jusqu'à la vie éternelle. Pour la parole il était, par excellence, l'orateur populaire qui ne se soucie ni de l'Académie, ni du Portique, ni de l'Aréopage, mais qui sait donner le coup de boutoir, et enlever le morceau. Dans ses entretiens et dans ses sermons solennels, vous retrouvez, par ci par là, des phrases baroques que le dictionnaire n'approuve pas, et que n'approuverait pas non plus toujours un qualificateur de l'Index : C'étaient des coups de lance que portait l'orateur, sauf à s'expliquer, après, en toute exactitude et à verser l'huile dans la plaie avec la tendre charité du bon Samaritain. Ainsi, dans son sermon sur la femme, il introduit cette singulière définition : *La femme, c'est un fumier couvert de neige*. Dans son sermon sur le blasphème, qui fit sensation, il conseille aux charretiers, plutôt que de blasphémer, de crier aux chevaux indociles, pour les plier à l'obéissance : *Rohrbacher!* Dans son sermon sur la providence, qui est farci d'originalités, il débute par une curieuse comparaison entre le monde qui est l'atelier de la Providence, et une boutique de serrurier : là dessus il vous donne, des outils de taillanderie, une énumération à faire pâlir un maître en Saint-Nicolas. On trouve, dans l'histoire de l'Eglise, beaucoup de traits semblables, un entre autres qui nous rappelle une anecdote.

Etant vicaire à Lunéville, Rohrbacher fait une instruction sur la divinité de Jésus-Christ. Au lieu de rebattre les arguments connus, il s'attache à ces deux points ; Jésus-Christ est un Juif crucifié et nous adorons Jésus-Christ. Or, qu'est-ce qu'un Juif? Un Juif, c'est un escroc, un voleur, un usurier et le reste. Les Juifs de l'endroit, peu flattés de cette définition du Juif, intentèrent à Rohrbacher un procès en diffamation. Le jour venu, Rohrbacher se présente à l'audience son manuscrit dans sa poche et un gros livre sous le bras. L'accusation énoncée, l'accusé lit la partie incriminée de son discours et ouvre après cela le gros livre qui n'était autre que le Dictionnaire de l'Académie. Comme on lit dans ce dictionnaire, à l'article Juif, une explication familière et figurée à peu près semblable à celle-ci : JUIF : — Celui qui prête à usure ou qui vend extrêmement cher, et, en général, quiconque cherche à gagner de l'argent par des moyens sordides et injustes. C'est un Juif, un vrai Juif : il m'a prêté à quinze pour cent. C'est l'usurier le plus Juif, disait Lesage. J'aimerais mieux cent fois, disait une héroïne de d'Allainville, avoir traité avec feu mon mari tout Juif qu'il était : elle m'a vendu de l'argent au poids de l'or ; — Rohrbacher, après cette lecture ne fut convaincu que d'avoir parlé français, ce qui ne lui arrivait pas toujours, et pour ce fait rare, qui, du reste, n'a rien de criminel, il obtint son acquittement.

Avec ces originalités oratoires, Rohrbacher obtenait des succès meilleurs. « Missionnaire, dit Sainte-Foi, il puisait, dans sa piété, toute son éloquence, et sa parole, empreinte de la grâce divine qui remplissait son cœur, avait une force à laquelle ne résistaient point les bons habitants de la Lorraine, et qui produisait en eux des fruits abondants de bénédiction et de salut. Il avait de ces succès qui réjouissent le cœur du prêtre, sans nourrir sa vanité, parce qu'ils sont le témoignage de l'efficacité de la grâce plutôt que du pouvoir de la parole humaine. Souvent, lorsqu'il descendait de chaire, ses auditeurs, émus par ses discours, se pressaient autour de lui, hommes, femmes et enfants, afin de lui baiser les mains. Il pouvait à peine s'arracher à cette foule, dont le pieux empressement alarmait à la fois son humilité et son extrême modestie ; et quelquefois il rejetait ces témoignages de reconnaissance et d'admiration avec une rudesse qui n'échappait point à ses confrères, et dont le souvenir égayait ordinairement le repas du soir (1). »

Les journalistes et les pamphlétaires du temps ont élevé contre les missions un concert de récriminations violentes. Des discours menteurs, des écrits irréligieux et obscènes, des diffamations persévérantes ; un art infernal d'exciter dans le peuple toutes les mauvaises passions, d'envenimer tous les ressentiments, d'exalter toutes les discordes, d'effrayer tous les intérêts : tel fut le menu de leur polémique contre l'œuvre des missionnaires. L'histoire ne doit à ces lâchetés que le mépris. Ce qui étonne, c'est que les hommes d'ordre exploitent encore ces colères, et que des catholiques, voire des prêtres, reprochent aux missions de s'être faites avec un trop grand appareil gouverne-

(1) *Loco cit.*

mental. Ce qui s'est fait alors devait se faire, à tenir compte des besoins des peuples et des dispositions du temps. A sa chute, Napoléon était tombé, moins sous les coups de ses ennemis que sous la réprobation de l'esprit public. Les Bourbons, qui ont été, toujours et partout, aimés du peuple, s'accommodaient à ces exigences du moment. Napoléon, qui devait parler de la religion, comme un Père de l'Eglise, avait traité l'Eglise comme un Turc; eux, ils protégèrent l'Eglise et la Chaire Apostolique, moins pour affermir leur trône — ils l'ont bien montré depuis, — que pour concourir à la propagation de la foi et à la correction des mœurs. Les missionnaires, dont l'œuvre efficace se poursuivait à l'ombre de cette protection, ne pouvaient pas aller ainsi sans gratitude : la reconnaissance est un sentiment trop doux au cœur de l'homme, et l'Eglise, qui a la religion de l'autorité, aime trop à acquitter de semblables dettes. Plusieurs, peut-être, de ces ouvriers évangéliques, joignaient à ces sentiments pieux un attachement réel à la branche aînée : cela n'est pas un crime; mais tous, il s'en faut, et même la plupart, n'en étaient pas là : c'étaient de bons prêtres, dont l'unique souci était de régénérer des âmes. Rohrbacher, dans son *Histoire*, a prouvé, pour les autres, qu'ils n'etaient point partisans féroces de ces vieux Bourbons qui s'appellent, par antonomase, les fils de saint Louis. Quant au bien général des missions, il est superflu de le justifier : il s'est continué depuis par des œuvres analogues, il s'est agrandi par la résurrection des ordres religieux, et ce qui se passe, sous nos yeux, pour la réformation des mœurs, fait assez l'éloge des missions de 1820. Au besoin, le *Constitutionnel,* alors l'organe principal du libéralisme impie, défendrait les missionnaires contre le *Siècle,* les *Débats,* l'*Opinion nationale* ou la *Revue des deux Mondes*.

En se dévouant à l'œuvre des missions, Rohrbacher, avec son esprit ouvert et son activité féconde, ne négligeait pas ses études personnelles. Non-seulement il lisait les journaux religieux, ce qui était, dès lors, un moyen agréable et peu coûteux de se tenir superficiellement au courant des affaires; non-seulement il étudiait les articles sérieux des Revues catholiques de France et d'Allemagne, mais encore, tout en compulsant les grands ouvrages de la tradition, il se tenait au courant des écrits nouveaux qui, en deçà et au delà du Rhin, honoraient les sciences et les lettres. En se livrant à ces honorables travaux, Rohrbacher ne voulait pas seulement s'initier au mouvement intellectuel de son temps, il ne voulait pas uniquement s'instruire pour l'utilité du prochain et la gloire de Dieu; il écoutait une voix intérieure qui lui criait : « En avant et plus haut! » Il répondait, avec une grande perspicacité d'idées, à la vocation de la Providence.

Parmi les ouvrages allemands que Rohrbacher étudiait de préférence, il faut citer ici l'*Histoire de la Religion de Jésus-Christ* par le comte de Stolberg et la *Restauration de la science politique*, par Louis de Haller, patricien de Berne. Il faut les citer, disons-nous, parce qu'on voit, dans ce choix, le développement de sa vocation d'historien et l'agrandissement progressif de son esprit.

L'histoire du comte de Stolberg, par son plan, par sa richesse de fonds, par l'abondance de vues profondes et la particularité des détails, a contribué, pour une grande part, au mérite éminent de plusieurs volumes de Rohrbacher. Rohrbacher a pris là cette belle notion de l'Eglise, société de Dieu avec le genre humain et royaume de Dieu sur la terre, qui va d'une éternité à une autre, traversant tous les temps, embrassant tous les espaces, pour ramener au ciel, dans la compagnie des anges, les rois et les peuples.

L'ouvrage de Haller a, s'il se peut, une portée plus haute, au moins à raison de son objet. L'auteur s'était proposé, de détruire, avec toutes ses ramifications, la racine d'une erreur ou d'une science pernicieuse qui règne, depuis deux siècles, dans les écoles; d'autre part, de manifester l'ordre institué par le Créateur, de rétablir ainsi la paix entre les bons esprits et de ramener sur la terre l'empire de la justice que les sophistes en ont trop longtemps bannie. « Le monstre de la Révolution, disait Haller en 1816, a été comprimé dans ses auxiliaires et, en bonne partie, dans ses œuvres; mais il reste encore à lui écraser la tête, de peur qu'il ne se reproduise sous d'autres formes. Les rois légitimes sont replacés sur leur trône; nous allons y replacer aussi la science légitime, celle qui sert le souverain Maître et dont tout l'univers atteste la vérité (1). » Pour atteindre ce but glorieux, Haller commence par faire un examen critique des auteurs qui ont écrit, d'après de fausses idées, sur la science sociale, Grotius, Hobbes, Sidney, Locke, Puffendorf, Bœhmer, Montesquieu, Sieyès, Kant. Ensuite il écrit l'histoire philosophique des applications qu'ont reçues ces idées dans plusieurs des Etats politiques

(1) Discours préliminaire du t. Ier de la *Restauration de la science politique*, p. 9 de l'édition française.

de l'Europe. Le terrain déblayé et préparé, il entre dans le vif de son sujet, et dans cet ouvrage, qui est un traité magnifique de la souveraineté, il montre que nos rapports et nos devoirs sociaux dérivent de Dieu et doivent nous ramener à Dieu; que tout pouvoir vient de Dieu et qu'il y en a de différents genres, afin que les hommes puissent s'entr'aider et se rendre des services réciproques; que la règle pour l'exercice de tout pouvoir vient aussi de Dieu et que ce que les hommes y ajoutent est précisément ce qu'il y a d'inutile et de mauvais; qu'à la vérité, il n'est jamais possible d'empêcher ou de prévenir tout abus de l'autorité souveraine ou particulière, puisqu'alors il n'y aurait plus ni vertu, ni vice, mais que la nature, c'est-à-dire l'ordre divin, en revanche, non-seulement nous donne plus de liberté, mais encore infiniment plus de moyens de sûreté que toutes les garanties constitutionnelles; qu'enfin, sous quelque forme que ce soit, il faut toujours en revenir, en dernière analyse, à respecter librement la loi divine et suprême et à reconnaître que, hors d'elle, il n'y a point de salut. La démonstration de cette thèse remplit trois gros volumes où l'esprit de l'auteur prodigue les idées, les faits, les raisons et les raisonnements, conduisant le lecteur, dans ce dédale immense, avec une parfaite sûreté de doctrines. Au terme de son travail, Haller trouve de mâles accents pour entraîner son lecteur. « Voyez, dit-il, comme, depuis trente ans, la dent de l'hydre dévore tout; comment elle ravit au roi sa couronne et à la veuve son obole; au riche sa fortune et au pauvre son corps; à l'homme libre sa liberté, au serviteur fidèle son salaire; à tous les peuples leurs ornements ou leur gloire; à tout état son honneur aux ministres même du Très-Haut leur pain quotidien, leur autorité et jusqu'à leur existence. » Et il adjure ses amis de lui pardonner l'abondance de ses paroles: « Encore une fois, je vous adjure, recrutez de nouveaux combattants pour la guerre sacrée; suppliez le Seigneur d'envoyer des ouvriers dans sa vigne. Ne vous arrêtez pas à quelques mots, à quelques locutions isolées. La nécessité nous a forcés de tout exprimer par la lettre écrite; mais vous, considérez l'essence et non l'image; souvenez-vous que la lettre tue et que l'esprit seul vivifie. Demeurez unis les uns aux autres, séparez-vous des mécréants après les avoir inutilement avertis; combattez avec courage, avec activité, avec fermeté, avec constance, en vous servant de toutes les armes de l'esprit; alors la victoire ne manquera point de vous suivre et peut-être sera-t-elle plus prompte et plus éclatante que vous n'oseriez l'espérer. Et lorsqu'enfin vous serez couronné dans cette lutte, souvenez-vous avec bienveillance de celui qui a frappé les premiers coups et qui n'a pas été plus dispensé que vous de souffrir. »

L'ouvrage de Haller, par l'étendue de son plan, par la multitude des questions qu'il soulève et aussi par leur caractère, offrait, à la lecture, d'énormes difficultés. Rohrbacher, qui savait lire, ne tarda pas à s'en apercevoir. Dans la confiance de ses trente-six ans, il écrivit à l'auteur pour savoir s'il l'avait bien compris. Haller lui répondit, de Paris, le 14 mars 1823: « De toutes les lettres au sujet de mon ouvrage de la Restauration, aucune ne m'a fait autant de plaisir que la vôtre, monsieur, parce qu'elle me prouve que vous avez parfaitement bien saisi le principe et l'ensemble, chose assez rare même chez les lecteurs instruits. Dieu seul a fait ce que j'ai faiblement esquissé; aussi ce n'est pas l'imparfait tableau qu'il faut louer, mais l'objet seulement qu'il représente. J'espère, monsieur, que vous serez encore plus content du quatrième volume et que vous y reconnaîtrez que ces idées ont dû forcément me conduire au catholicisme, car je n'y pensais pas en le commençant. Je voulais tracer d'une manière philosophique la nature, et l'organisation d'un empire spirituel. Le magnifique exemple s'est retrouvé sous mes yeux et la réalité a surpassé de beaucoup le modèle idéal de mon imagination. »

Ces dernières paroles font allusion à la conversion récente de l'auteur. Haller était protestant quand il écrivit sa *Restauration;* la composition de cet ouvrage l'amena à la foi catholique. C'est la meilleure preuve qu'on puisse donner de la sincérité de son cœur et de la droiture de son esprit. Haller rendit sa conversion publique par une lettre à sa famille, qui est un vrai chef-d'œuvre de raison élevée et d'exquise sensibilité. Quant à sa lettre à l'abbé Rohrbacher elle fait également honneur à celui qui l'a écrite et à celui qui l'a reçue.

En France, Rohrbacher voyait avec une attention sympathique et pieuse, se former ce qu'on a justement appelé le mouvement catholique.

Le mouvement catholique, pris dans sa plus haute généralité, est ce mouvement de lumière et d'amour qui part, à la création, du sein de Dieu, qui se déroule à travers les âges et qui trouvera son terme dans la gloire céleste. Sa raison d'être est dans le double décret de la déification primitive et de la béa-

tification finale ; ses deux bases d'évolution sont la chute originelle et la rédemption par Jésus-Christ ; sa sphère d'activité est l'étendue de l'espace dans l'activite des temps.

Ici, le mouvement catholique doit s'entendre du travail de rénovation sociale et religieuse qui se développe à partir du Concordat, mouvement représenté, dans les lettres chrétiennes, d'abord par le vicomte de Chateaubriand, par Louis de Bonald et par Joseph de Maistre.

La Révolution, qui est *satannique par essence*, ne s'était pas bornée à redresser les nombreux et graves abus de l'ancien régime; elle avait posé des principes et consacré des faits qui allaient à la destruction radicale de la religion et de la société ; à la place de ces institutions qu'elle renversait, elle tentait d'établir une société impossible et une religion infâme. Le dix-huitième siècle, le siècle de la bassesse en toutes choses, avait préparé ces risibles et tristes égarements. A son déclin, il n'offrait plus que des esprits affaissés dans l'insignifiance, des cœurs voués à toutes les ignominies et quelques trop rares vertus réservées pour parer les victimes. Ce qu'était devenu l'esprit public, à l'aurore du siècle présent, il est difficile de le dire. De vieux conventionnels qui n'avaient même plus la force du crime, des femmes perdues, un ridicule et honteux Directoire, plus de religion, l'athéisme sans phrase : tel était le bilan moral d'une société qui avait fait mourir Pie VI à Savone. A ce moment, un jeune chevalier qui avait visité l'Amérique, vint dire à l'ex-royaume très-chrétien qu'il y avait encore, au monde, une religion de la beauté, et que cette religion était celle du charpentier de Nazareth. Le chevalier dit cela, dans un livre jeune, qui est resté son chef-d'œuvre. La France le prit au mot ; elle s'enthousiasma du *Génie du Christianisme,* et au moment où l'Institut huait Bernardin de Saint-Pierre, pour avoir prononcé le nom de Dieu, la société à demi-pourrie, et à demi-lassée de 1801, se prit à retrouver, au fond de son cœur, sous l'épaisse couche de ses défaillances, de ses complicités et de ses lâchetés, un restant de religion. Le dernier soldat de l'épopée vendéenne, Chateaubriand vit tous les esprits se précipiter dans le cercle encyclopédique, plein de charme, qu'il opposait à celui de Voltaire tout frémissant de moqueries. Il est resté acquis que le christianisme n'a pas d'égal pour les besoins de l'imagination et les jouissances de la sensibilité, que ses héros sont les plus brillants et les plus tendres, que cette religion est la plus belle et la plus aimable. Avec cela, tant que nous serons Français, c'est-à-dire le peuple le plus impressionnable et le plus enthousiaste de la terre, nous serons chrétiens. On peut admettre sur le livre et sur l'auteur, toutes les objections que pourra élever, tous les défauts que pourra trouver une critique équitable ; leur grande et salutaire action n'en subsistera pas moins. Il en est des livres comme des hommes ; c'est par leurs qualités qu'ils s'élèvent et dominent, quels que soient leurs défauts ; et là où brillent des qualités supérieures, les défauts n'en détruisent pas la vertu. En dépit de ses imperfections religieuses et littéraires, malgré l'influence à certains égards regrettables qu'il a pu exercer sur les mœurs de ce temps, le *Génie du Christianisme* a été religieusement, littérairement et moralement un puissant ouvrage; il a fortement remué les âmes, renouvelé les imaginations, ranimé et remis à leur rang les traditions et les impressions chrétiennes. Il n'y a point de critiques, même légitimes, qui puissent lui enlever la place qu'il a tenue dans l'histoire de son pays.

Chateaubriand n'avait guère exposé que les rapports de l'Evangile avec les arts, les sciences et les lettres, et il devait consacrer sa vie à cette noble cause, mêlant d'ailleurs à la pureté des principes, certains ressouvenirs du philosophisme antichrétien et certaines aspirations étranges qu'on peut noter comme les témérités de son orthodoxie. Deux hommes qui exercèrent, sur Rohrbacher, une influence plus profonde, s'appliquèrent à établir les vrais rapports de l'Evangile avec l'ordre social : J'ai nommé l'auteur de la *Législation primitive* et l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg.* Le sujet d'études que choisissait leur génie, prête à de grandes obscurités, mais il prête aussi à de grandes lumières et surtout, à cette époque, il appelait de grands redressements. Ces deux hommes se dévouèrent à cette tâche utile et difficile. La reconnaissance de l'Eglise est acquise à leur œuvre et la justice des adversaires n'a pas voulu leur refuser le tribut de ses éloges. Voici ce qu'écrit, sur ces deux philosophes, le pape laïque du protestantisme fra nçais:

« Ils écrivaient l'un et l'autre dans la première ardeur d'une réaction passionnée et indistincte contre la Révolution qui bouleversait le monde et leur propre vie. Tous deux grands esprits, moralistes profonds, écrivains éminents, mais philosophes de circonstance et de parti. Leurs théories sont des armes ; leurs livres sont des coups de feu. M. de Bonald est un penseur élevé et original, mais subtil, compliqué, enclin à se

payer de combinaisons et de distinctions verbales, et laborieusement adonné à ourdir un vaste filet d'arguments pour y prendre ses adversaires. M. de Maistre, au contraire, les foudroie par ses assertions tranchantes, ses ironies poignantes, ses invectives brutalement éloquentes; c'est un puissant et charmant improvisateur. Ils excellent l'un et l'autre à saisir et à présenter avec éclat un grand côté, mais un seul des grands côtés des questions et des choses; ils ne les voient jamais dans leur variété et dans leur ensemble. Lutteurs, l'un opiniâtre, l'autre fougueux, ils ont commis, l'un et l'autre, deux fautes graves : ils ont établi, entre la politique et la religion, un lien plus étroit qu'il n'appartient et ne convient à l'une et à l'autre; ils n'ont su trouver à l'anarchie d'autre remède que le pouvoir absolu. Dans le conflit naturel et permanent des deux grandes forces dont la coexistence fait la vie des sociétés humaines, l'autorité et la liberté, ils ont pris parti pour l'autorité seule, méconnaissant ainsi le droit des âmes, l'esprit de notre temps et le cours général de la civilisation chrétienne. Quand elle est attaquée dans son essence, la religion chrétienne doit être défendue comme elle a été fondée, en elle-même et pour elle-même, abstraction faite de toute considération politique, et au seul nom des problèmes qui assiégent l'âme humaine et des rapports de l'âme avec Dieu. « Rendez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui est à Dieu, » dit Jésus-Christ aux Pharisiens qui voulaient l'embarrasser et le compromettre politiquement. Jésus-Christ a marqué ainsi lui-même le caractère propre et supérieur de son œuvre; il ne venait ni fonder ni détruire aucun gouvernement; il venait mourir, régler et sauver les âmes, *livrant au temps et à la vertu naturelle des choses* le développement des conséquences sociales de sa foi et de sa loi religieuses. M. de Bonald et M. de Maistre ont trop uni Dieu et César, et trop pensé à César en défendant Dieu. Par là ils ont altéré et compromis le réveil chrétien après l'avoir efficacement provoqué et servi (1). »

Bonald et de Maistre voulurent précisément tirer, de la foi, ces conséquences sociales dont Jésus-Christ avait livré le développement au temps et à la vertu naturelle des choses. Il y aurait donc à faire, sur ces critiques, quelques réserves; il y aurait aussi à signaler, dans l'œuvre de ces grands chrétiens et généreux citoyens, d'autres lacunes. Le P. Ventura, par exemple, a élevé contre certaines idées philosophiques de M. de Bonald, de justes critiques. Mais il faut moins s'étonner des ombres qui couvraient ces esprits, qu'admirer leur puissance à secouer le joug du préjugé et leur perspicacité magnifique à préparer l'avenir en remédiant aux maux du présent. Quant à M. de Maistre, on ne saurait d'ailleurs l'envisager exclusivement comme un écrivain politique. Certes l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg,* de l'*Examen de la philosophie de Bacon, du Pape* et de l'*Eglise gallicane* était bien autant et plus théologien que politique. Et si, n'ayant jamais été soumis à la discipline scolastique, il trébucha quelquefois dans l'expression de la vérité révélée, il faut avouer qu'il fut théologien distingué. « Ce n'est plus, dit un récent historien, avec le sentiment seul et l'imagination ou la raison universelle qu'il nous établit dans le christianisme, c'est avec la foi; et il ne la fait pas reposer sur un homme ou sur l'humanité, mais sur Dieu et sur sa parole positive. Le pape, vicaire de Jésus-Christ, est pour lui le pivot divin de la religion qui l'est du monde et des événements. Ce n'est pas qu'il renonce à penser, à sentir ou bien à consulter les sages. Aucun écrivain ne fut plus doué et peut-être autant, de ce tact métaphysique pénétrant, mobile, qui ressemble au feu; aucun ne jouit d'une lucidité plus vaste, plus subtile et plus tranquille; aucun ne fut plus riche de lecture et de tout genre d'éruditions. C'est merveille de voir ce laïque, jeté du berceau riant de ses Alpes au milieu des glaces de Saint-Pétersbourg, ayant à peine de l'argent pour se chauffer en son cabinet, des livres pour lire, des hommes pour étudier, entouré du schisme photien et de la corruption moscovite, les pires en leur espèce, contempler comme s'il était au centre du monde, travailler comme un bénédictin et écrire comme un poëte surabondant de célestes éclairs. Tout lui réussit. Il argumente contre cette colonne d'airain de la Sorbonne, tout ardente d'éloquence, sur laquelle Condé avait essayé sa main si forte aux batailles. Un siècle entier n'a rien pu sur Bossuet que le suivre. De Maistre l'abat. Et ce n'est pas, certes, que le respect ou l'amour lui manque jamais vis-à-vis d'un tel adversaire ou qu'il ait compté avec lui les ménagements! Il fait dans les idées religieuses et surtout en histoire une révolution complète; et chacun vérifie après lui ce mot, ou plutôt ce cri qui lui est échappé dans son parcours à vol d'aigle des récits partout consacrés : l'histoire est depuis deux siècles une conspi-

(1) Guizot, *Méditations sur l'état actuel de la Religion chrétienne,* p. 16.

ration en permanence contre la vérité (1). » De Maistre est, en ce siècle, un des plus grands noms catholiques, un moderne Lactance, j'allais dire un des premiers Pères de nos Eglises restaurées.

Chateaubriand, Bonald, J. de Maistre sont, en tout cas, les pères intellectuels de l'abbé Rohrbacher : il a vécu de leurs ouvrages, il s'est pénétré de leurs aspirations, il les a suivis dans leur vol généreux, attendant l'heure où la Providence l'appellerait à être un des moteurs du mouvement catholique, un des instruments actifs et énergiques de la rénovation chrétienne.

V

C'est dans un autre ordre d'idées, toutefois, que Dieu appelait l'abbé Rohrbacher à le servir; il l'appelait à déployer sa vaillance, non dans la carrière des lettres ou dans l'arène de la politique, mais dans le champ clos de l'apologétique contemporaine. Et, afin de lui ouvrir la voie, il le donna pour disciple à l'homme qui était le prophète des temps nouveaux, l'apôtre de la régénération des Eglises de France : l'abbé de Lamennais.

Lamennais, dans la première période de sa carrière, n'était pas un lettré comme Chateaubriand, un écrivain politique comme Bonald, un voyant d'Israël comme de Maistre : c'était un prêtre dévoué à la défense de l'Eglise. Les intérêts de l'Eglise, sa constitution intérieure, sa mission moralisatrice, ses droits dans la société : telle était la noble cause du nouveau Tertullien, et il la défendait, cette cause, avec l'énergie victorieuse du prêtre de Carthage, jusqu'à ce qu'il eût, comme son modèle, le malheur de la trahir.

Il y a, en ce monde, pour aider l'homme à remplir sa destinée, au-dessus de la famille, deux sociétés, l'une spirituelle, l'autre temporelle, l'Eglise et l'Etat. Ces deux sociétés ayant le même objet, l'homme, mais l'atteignant sous des rapports distincts, doivent jouir, dans leur sphère propre, d'une nécessaire indépendance et entretenir entre elles une parfaite harmonie. La condition des peuples, les circonstances des temps, la mobilité capricieuse des choses humaines et la malheureuse faiblesse des hommes ne permettent pas d'établir partout cette harmonie avec les mêmes éléments et de la maintenir avec régularité. Avec une parfaite unité de principes, autres étaient les relations des deux puissances à Rome après Constantin, à Constantinople après Théodose, et dans toutes les contrées de la chrétienté après Charlemagne. Dans l'ancienne France l'Eglise n'avait pas seulement ses droits propres; elle faisait encore, par ses abbés et ses évêques, partie intégrante de la société civile, classe à part dans la hiérarchie du gouvernement. La Révolution de 89 et de 93, tombant sur l'Eglise de France, avec ses illusions, ses passions et ses fureurs, exclut l'Eglise de la société civile, l'atteignit, dans sa constitution divine, par la constitution *civile* du Clergé, inaugura le schisme et même poursuivit bientôt l'anéantissement de toute religion en proscrivant les prêtres et saccageant les temples. Lorsque le brillant génie de Chateaubriand remit, sous les yeux de la France, les beautés du Christianisme, la forte main de Napoléon releva, solennellement, par le Concordat, la religion de Jésus-Christ. Le grand politique et le grand écrivain s'inclinèrent l'un et l'autre devant la croix, l'un, pour rétablir, en France, l'Eglise catholique, l'autre pour émouvoir et charmer chrétiennement la société française.

Mais, pour effectuer le rétablissement de l'Eglise, les phrases d'un écrivain et les décrets d'un législateur, ne pouvaient suffire. D'ailleurs, le législateur venait d'attacher à son œuvre des appendices subreptices qui devaient en compromettre le succès et de créer d'autres œuvres qui pouvaient neutraliser les effets du Concordat. Bientôt, sous l'impulsion de l'orgueil, il se porta contre l'Eglise à de violents attentats ; il voulut obtenir, du Pape captif, un droit nouveau pour l'institution des évêques; bref, autant qu'il fut en lui, il retira à l'influence catholique la dignité et la stabilité qu'il avait voulu lui rendre. Un homme alors se rencontra qui conçut, dans sa pensée, le projet complet d'une restauration de l'Eglise et mit, sans sourciller, la main à l'accomplissement de son projet : c'était Lamennais.

Son premier ouvrage est de 1808 ; il est

(1) Davin, *Saint Grégoire VII*, Préface générale p. 8.

intitulé : *Réflexion sur l'état de l'Eglise en France.* Dans cet opuscule, le jeune auteur sonde, d'une main ferme et clairvoyante, les plaies de la société française au dix-huitième siècle : il parle, en gros, du protestantisme, qui n'est plus qu'un cadavre, du jansénisme qui fut un protestantisme édulcoré à l'usage de la France, de la secte encyclopédiste, sorte de conspiration des beaux esprits contre la révélation, de Voltaire, de Montesquieu, de Rousseau, de Bayle, des Parlements, du Gallicanisme, de l'ancien régime, des abbés commandataires, des folies de la Constituante et des crimes de la Convention, de l'influence de la Révolution sur les esprits, sur les mœurs, sur la conscience, sur la vie publique. Après avoir indiqué le mal, il cherche le remède, et il le trouve dans le rétablissement intégral des institutions ecclésiastiques. Ce publiciste de vingt-six ans pressent tout ce qu'on a fait depuis la restauration des églises de France : il recommande la préparation des séminaristes dans les presbytères, l'extension des programmes d'études, les retraites diocésaines, les conférences ecclésiastiques, l'établissement des doyens ruraux, la formation de grandes bibliothèques, l'extension des écoles des Frères de la Doctrine chrétienne, les Congrégations religieuses de femmes, la résurrection des institutions monastiques, les missions paroissiales, les dévotions populaires. Et il conclut : « Ministres de Jésus-Christ, c'est à vous surtout que je m'adresse ; ne vous laissez point aller au découragement ; rappelez-vous sans cesse ces paroles de votre divin chef : « Le monde vous affligera, mais prenez courage : J'ai vaincu le monde. »

Napoléon avait un flair singulier pour découvrir tout ce qui allait au fond des choses et qui pouvait contrarier ses desseins. Le puissant empereur, avec ses cinq cent mille baïonnettes, avait redouté les conversations de la baronne de Staël et les articles de Chateaubriand ; il fit mettre au pilori le livre de Lamennais. C'était en faire le plus bel éloge.

A cette époque, le Sultan des chrétiens, comme l'avaient appelé les Turcs, vainqueur de l'Europe, commençait ou préparait contre l'Eglise, ses funestes attentats. En ce moment, il tracassait le Pape pour en obtenir une déclaration de guerre contre les Anglais, et pour le punir de ce refus, il annexait brutalement Rome à l'Empire. Du Pape captif, il voulait obtenir la renonciation au droit divin qu'a le Saint-Siége d'instituer les évêques ; il entendait que ce droit d'institution, en cas de refus de la Chaire Apostolique, serait dévolu au métropolitain, par exemple à Fesch, à Maury et autres héros ; et il assemblait, pour peser sur Pie VII, un conciliabule de Prélats trembleurs dont pas un n'osait parler en face à Napoléon. Lamennais, qui venait de poser les bases réelles du mouvement catholique, se dit que telle n'était pas la tradition de l'Eglise et qu'il fallait la rechercher dans les Conciles et dans les Pères. Telle fut l'occasion de son ouvrage intitulé : *Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques.* Dans sa préface il établit que la juridiction ecclésiastique a été donnée *immédiatement* à Pierre *seul,* pour la communiquer aux autres pasteurs. Ensuite, il entre dans son sujet par une histoire abrégée des patriarches, tous institués et confirmés par le Saint-Siége. De l'Orient, passant à l'Occident, il montre la même discipline partout en vigueur. Et s'occupant particulièrement de la France, il prouve que les Conciles de Constance, de Bâle et de Trente, la Pragmatique-Sanction, les Concordats, ne mettent jamais en question le droit des Souverains-Pontifes. Lamennais met en quartier tous les novateurs modernes, l'apostat Antoine de Dominis, les jansénistes Richer, Van Espen. Ellies Dupin, Tabaraud et autres ; surtout il affronte Napoléon. Genre d'héroïsme, trop rare à cette époque, pour ne pas éveiller quelques sympathies.

Après s'être occupé des maux de l'Eglise, des moyens d'y remédier et des raisons de maintenir l'institution canonique des évêques, Lamennais s'occupe des mœurs publiques. Par un trait de génie, il reconnaît, dans l'indifférence en matière de religion, la cause première des désordres du temps, et avec cette force qui distingue les esprits supérieurs, il compose là-dessus un essai original qui doit embrasser, dans ses deux parties, la réfutation directe de l'indifférence, et sa réfutation indirecte par la démonstration de la vérité du Christianisme. Le premier volume de l'*Essai* parut en 1817. Un long cri d'admiration accueillit cet ouvrage, et il faut convenir qu'il était difficile de mieux placer son admiration. Par son sujet, par son plan, par la manière neuve dont il présente les preuves, par les ressources inconnues de son érudition par son style surtout, à la fois d'une dialectique vigoureuse et d'une puissante coloration, ce volume est un chef-d'œuvre. C'est une des plus belles défenses du catholicisme depuis Origène et saint Augustin. Le jeune prêtre a, en quelque sorte, tâté le pouls de son siècle ; il a compris de quelle maladie profonde il est atteint. Dans la clairvoyance de son génie et le zèle pur de sa foi, il a pris le mal corps à corps et l'a terrassé. Sauf une certaine

outrance de logique, et, par ci par là, un peu d'emphase dans le style, toutes les pages ont un cachet de vérité lumineuse, de conviction sincère et une parfaite orthodoxie. Après ce livre, il y aura encore des indifférents, mais il n'y aura plus d'indifférents assez sottement instruits pour ériger l'indifférence en système. La victoire de Lamennais n'admet pas le retour offensif de l'ennemi.

Dans la seconde partie de son travail, Lamennais aborde la question de la certitude, question fondamentale dans l'ordre des connaissances, mais qu'il pose et résout d'une façon singulière. Dans sa pensée, nous avons trois moyens de certitude : le sens, la conscience et la raison ; or, tous les trois peuvent nous tromper, et nous trompent réellement, donc, ils ne sont pas moyens de certitude. Cette thèse écartée, Lamennais transporte à l'être collectif ce qu'il refuse à l'individu, et place dans le sentiment commun du genre humain ce par ait caractère de certitude qu'il refuse à la raison et à la conscience. C'est ce qu'on a appelé depuis la doctrine du sens commun, qui, si l'on nous permet ce jeu de mot trop familier, n'a pas le sens commun. Car si, d'une part, tout homme est menteur, comment avec une collection d'êtres menteurs, peut-on établir l'oracle de la vérité; et si, d'autre part, on prouve que les sens, la conscience et la raison nous trompent, comme on ne le prouve que par la raison essentiellement faillible, il s'en suit qu'on ne prouve rien. Mais la doctrine de Lammenais ne pouvait se prêter à une explication meilleure. On pouvait lui faire dire : Les sens, le sens intime, la raison nous trompent quelquefois, mais pas toujours; en les considérant, en exercice, non dans un individu, mais dans l'humanité, on les élève à leur plus haute puissance : dans l'individu, ils ne donnent qu'une certitude partielle ; dans l'humanité, ils donnent la certitude totale. C'était le sens qu'y attachait Rohrbacher, et, comme il en avait fait part à Lamennais par une lettre, ce dernier lui répondit : « Vous m'avez parfaitement compris et je trouve tant de clarté dans l'exposé que vous faites de ma doctrine, que je vais le faire insérer dans le *Défenseur*, comme l'explication la plus nette que je puisse donner de mes sentiments. »

A l'occasion du deuxième volume de l'*Essai sur l'Indifférence,* il s'éleva contre l'auteur une querelle violente. Lamennais avait déjà rudement flagellé, de son gantelet vainqueur, *des idoles du forum*, *des idoles de tribu* et même *des idoles de caverne*, comme parle Bacon : il n'en fallait pas tant pour soulever, contre le vaillant champion, une furieuse tempête. Le front impassible au milieu de l'orage, Lamennais acheva son ouvrage et en publia une défense qui fut approuvée à Rome. Après quoi, en 1826, il prenait à partie les adversaires qui avaient persécuté l'*Essai sur l'Indifférence*, non pas pour quelques opinions, susceptibles d'un commentaire rassurant, mais pour l'attachement de l'auteur à la Chaire Apostolique. C'est le beau temps de Lamennais.

Dans les intervalles qui séparaient la publication de ses ouvrages, Lamennais écrivait dans les journaux du temps, le *Drapeau blanc*, le *Conservateur*, le *Défenseur*. Par l'*Essai sur l'Indifférence*, il était devenu l'égal, sinon le supéreur de Chateaubriand, de Bonald et du comte de Maistre, Dans ces guerres du journalisme, dont il reconnaissait les inconvénients et les avantages, il excellait à faire prévaloir la vérité par la majesté sereine de sa pensée et par l'ironie émue de sa plume vigoureuse. Les questions agitées dans les Chambres ou dans la presse attiraient tour à tour son attention. En examinant ces questions de détail, il s'élevait volontiers à la compréhension des principes; il touchait aux préjugés naissants du libéralisme et aux attachements attardés qui maintenaient les servitudes de l'Eglise gallicane ; il soulevait déjà les questions de la liberté d'enseignement et de la liberté de l'Eglise; il tentait même de poser la question brûlante des rapports de l'Eglise avec les sociétés modernes. Le programme de l'avenir s'esquissait, l'Eglise avait trouvé son paladin.

Au milieu de ces luttes quotidiennes, Lamennais jugea que la gravité des problèmes en cause exigeait un livre et il l'écrivit. Ce livre parut, en 1825, sous le titre : *De la religion dans ses rapports avec l'ordre politique et civil.* Dans sa préface, l'auteur fait cette déclaration : « Nous n'ignorons pas que cet écrit, dicté par une conviction profonde, choquera beaucoup d'opinions, à une époque où tant d'hommes ont un tact si fin sur ce qu'il est à propos de penser. Mais cette considération n'a pas dû nous empêcher de dire ce que nous croyons vrai. On n'est point obligé de plaire, et ce n'est pas une des conditions que la Charte a mise au droit de publier ses opinions; droit dont nous userons sans autre désir que celui d'être utile, sans autre espérance que de recueillir force injures et calomnies (1). » Les thèses qui donnaient à l'auteur cet espoir singulier, c'est qu'en vertu de la Charte octroyée, la religion était

(1) Préface. t. V, p. 100.

en France, en dehors de la société politique et civile; que cet athéisme social passait à la société domestique; que, malgré cet athéisme légal, les ministres du roi très-chrétien (il s'agit de Louis XVIII), touchaient sans cesse au droit divin des Evêques et du Souverain-Pontife; que notamment ils restauraient, avec plus de ferveur que de raison et de droit, les soi-disant libertés gallicanes; et qu'à ce train ils devaient aboutir au schisme. Ces conséquences, sans doute, n'entraient pas dans les intentions des hommes; et elles répugnent autant aux vœux les plus profonds de l'âme humaine qu'aux sentiments éclairés du patriotisme. Malheureusement, elles étaient renfermées dans les principes du temps, et Lamennais, en politique supérieur, en dénonçait le péril. Le 26 avril 1826, il fut traduit devant le tribunal de police correctionnelle et condamné à trente francs d'amende, pour la publication de cet ouvrage, qui contenait, suivant l'accusation, une attaque directe à la Déclaration de 1682 et à l'Edit du 23 mars de la même année.

Un prêtre condamné par les juges du Fils aîné de l'Eglise pour avoir combattu une déclaration faite par trente-quatre évêques courtisans, rétractée par ses auteurs, abandonnée par Louis XIV, improuvée, cassée, annulée par le Saint-Siége. Et cela dans un pays où, légalement, il était permis de ne pas croire en Dieu. Mais telle était bien la situation.

Cette condamnation mit le feu aux poudres. Comme brûler n'est pas répondre, les parents de l'évêque d'Hermopolis, vivement critiqué par Lamennais, se ruèrent sur l'auteur condamné, avec un zèle digne d'une meilleure cause. C'était faire la part trop belle au vaillant polémiste. A quelques écarts près, Lamennais avait pour lui le droit constitutionnel et le droit catholique. En juillet 1826, il répondait par une lettre au rédacteur du *Mémorial catholique*, et, en 1829, il jetait au front de ses adversaires son fougueux livre : *Progrès de la révolution et de la guerre contre l'Eglise.* Ce titre seul était un coup de foudre. On venait de subir les néfastes ordonnances Frayssinous et Feutrier. L'auteur, avec son coup d'œil d'aigle, y voit la pierre d'attente d'une prochaine révolution. « La persécution religieuse à laquelle le pouvoir s'est laissé entraîner, dit-il, donne à ses ennemis la mesure de sa faiblesse et annonce sa ruine. » Là-dessus, il reprend ses arguments contre les doctrines libérales et gallicanes; il y voit la ruine de la société spirituelle, un élément d'anarchie et de despotisme; il croit déjà entendre le bruit du tonnerre; il élève la voix comme un Mirabeau de la presse militante; il adjure même le clergé de sortir de la maison de servitude, de rompre avec cette société réprouvée et de s'élancer à la conquête des âmes dans les pays infidèles. Ce qui navre, c'est de voir, dans ses pièces justificatives, des bulles pontificales ignorées par les défenseurs du gallicanisme et des préjugés d'école préférés à la grande charte de l'Eglise. Et ce qui met le comble à l'étonnement, c'est que des évêques aient poursuivi, jusque dans des mandements, un prêtre dont le seul crime, en toutes ces rencontres, était d'être le défenseur éclairé et vaillant du droit des Papes et de la constitution de la sainte Eglise.

Tel était Lamennais. Dieu l'avait donné à nos églises après un siècle et plus de stérilité où le ciel nous avait fait si terriblement le « *pain court et l'eau brève en faisant envoler le docteur* (1). » La voix de Fénelon s'était éteinte dans les ébranlements sourds du temple; elle se réveilla dans les rugissements de ce lion. Toute la terre en fut émue et n'a pas cessé de l'être. Son génie, non moins vaste qu'éloquent, renouvela toute la face du champ de la doctrine; et il lui fut donné de vaincre deux siècles entiers de l'épiscopat français. Et que ne pouvait-on attendre encore de sa foi? Par des procédés en usage dans tous les partis, on avait proscrit des séminaires ses doctrines catholiques et éloigné des saints ordres des sujets pour excès de dévotion au Pape. Le clergé trompait ces manœuvres en s'attachant de meilleur cœur aux doctrines de Lamennais. Au milieu de ses luttes, Lamennais ouvrait des écoles où se pressaient les disciples et il voyait accourir de tous côtés des collaborateurs comme Gerbet, Salinis et tant d'autres qui ont tous révélé, depuis, un magnifique talent. Sa sphère d'action et ses moyens d'influence étaient tels que nous n'avons plus vu jusqu'à présent aucun grand catholique en pareille situation. Ni Montalembert avec ses discours, ni Lacordaire avec ses conférences, ni Gousset avec ses théologies, ni Guéranger avec ses thèses liturgiques, ni Parisis avec ses brochures politiques, ni Veuillot avec ses articles de l'*Univers*, ni Ventura avec son éloquence n'ont égalé le prestige de Lamennais. Ah! si une vertu de plus dans son cœur de prêtre eût permis au Pape de faire rayonner sur ses épaules les splendeurs de la pourpre, que n'eût-il pas fait? Sa foi profonde eût lancé des éclairs dans les brouil-

(1) Isai., xxx, 20.

la... de nos fragiles opinions, sa vertu ardente eût excité des élans de générosité, sa main vigoureuse eût peut-être terrassé les hydres, aujourd'hui sans frein, du philosophisme et de la révolution. Malheureusement une telle gloire n'était pas réservée à son nom et cette fortune ne devait pas sourire au dix-neuvième siècle.

VI

Le jour même où Lamennais comparaissait devant la police correctionnelle des Bourbons, pour crime de fidélité à la Chaire Apostolique, débarquait à Paris, par le coche de Lorraine, le supérieur des missionnaires diocésains de Nancy, l'abbé Rohrbacher. Jeune étudiant, il avait senti son cœur battre à la lecture des *Réflexions sur les maux de l'Eglise ;* jeune prêtre, il avait applaudi à la bravoure du *Traité sur l'institution des évèques;* jeune vicaire, il s'était épris d'un saint enthousiasme pour l'*Essai sur l'Indifférence ;* jeune misionnaire, il avait soutenu de ses prières et encouragé de ses intelligentes sympathies l'athlète des combats du Seigneur. Aujourd'hui qu'il voyait le prêtre vaillant persécuté pour la justice et le géant triomphal couronné des lauriers de la police correctionnelle, supérieur des missionnaires diocésains, à trente-sept ans, l'âge des passions domptées et de la raison plus mûre, Rohrbacher venait, avec la permission gracieuse de son évêque, Forbin-Janson, s'enrôler sous les bannières de Lamennais.

Coïncidence singulière ! bien faite pour enhardir le dévouement et commander la prudence.

En se mettant au service de Lamennais, Rohrbacher ne cédait ni à un engouement puéril ni à des vues ambitieuses : il suivait simplement sa vocation. Lamennais lui apparaissait bien comme le promoteur du mouvement catholique, mais seulement avec l'auréole contestée de son génie et l'éclat de services fort contrariés. En lisant les écrits de Haller et de Lamennais, Rohrbacher avait formé le désir qu'on pût présenter avec netteté, suite et ensemble, la substance de tout ce qu'on a publié de bon, de nos jours et dans les temps anciens. Les derniers volumes de l'*Essai sur l'Indifférence* avaient augmenté ce désir, en lui offrant moins une science digérée que d'immenses matériaux. Lamennais d'ailleurs était, alors, à peu près seul pour toutes ses entreprises. Rohrbacher ne se persuadait pas qu'un seul homme pût mener tant de choses à bonne fin, et comme il souhaitait, au programme de la régénération contemporaine, certaines améliorations qu'il caressait dans sa pensée, dans l'espoir d'être utile par son concours, il se fit l'aide de camp du général sans armée qui combattait pour l'Eglise. Mais aide de camp aussi désintéressé pour lui-même qu'il était dévoué de cœur ; résolu de servir, mais seulement suivant la consigne de l'Eglise ; apte même, par sa perspicacité et son énergie, à suppléer ce qui manquait à son généralissime.

Il y avait, en effet, dans l'âme de Lamennais, des lacunes, et les injustices des hommes commençaient à fomenter en lui des vices capitaux. Lamennais était né avec ce fond d'énergie obstinée qui est la seconde âme du Breton. Orphelin de bonne heure, le petit Féli (c'est ainsi qu'on l'appelait familièrement), n'avait pas connu ces tendresses qui développent la bonté dans les jeunes cœurs ; il avait grandi à côté de ses frères, presque sans parents et tout à fait sans maître. Etudiant, le peu qu'il avait connu de la discipline du collège avait moins poli que grossi les aspérités de son caractère. Attaché à l'Eglise par sa foi, plus tard par son caractère sacerdotal, il n'avait ni suivi l'enseignement scolastique, ni pratiqué les règles bienfaisantes du séminaire. Prêtre, il n'avait pas davantage exercé le gouvernement des âmes et je ne sais si, de sa vie, il chanta seulement une grand'messe. Riche nature, servie par une volonté indomptable, il n'avait rien gagné ni perdu au frottement avec ses semblables et il était, par instinct, presque par besoin, un oiseau solitaire : aigle debout sur son rocher, dirais-je en parlant son langage, pélican qui soupire sur la rive, goëland qui joue avec la tempête. Ce qu'il avait acquis d'érudition en histoire, en philosophie, en politique, était immense, mais aventureux. S'il raisonnait, il suivait sa logique jusqu'au bout sans s'occuper beaucoup des idées collatérales ni des faits. S'il parlait, il dogmatisait plus qu'il ne causait ; l'objection le réduisait aisément au silence ou lui faisait changer d'avis quand elle n'excitait pas sourdement sa mauvaise humeur. Dans le commerce ordinaire, il avait bien la franchise, le laisser-aller, les goûts de l'enfant des plages armoricaines ; mais il n'en-

tendait rien à la théorie qui fait consister le bonheur dans l'amour de Dieu, la joie et la musique. Lamennais était peu gai et il n'était pas doux. La mansuétude, qui contient la colère, la clémence qui incline à la douceur autant que le permet la justice, l'humilité qui modère nos pensées dans l'étude et nos sentiments dans la conduite n'étaient ses vertus qu'au bout de la plume. Au fond de son âme il y avait des matières inflammables et cet homme pouvait se convertir en volcan.

Les occasions ne lui manquaient pas pour glisser sur la pente de ses défauts. *L'Essai sur l'Indifférence* avait rapporté à son auteur d'assez beaux bénéfices. Lamennais n'avait ni goût ni loisir pour les questions d'argent. Des tripoteurs lui offrirent de gérer ses intérêts à sa place, chose qu'ils firent avec une si admirable habileté, qu'ils perdirent tout et contractèrent même, à la charge de Lamennais, une soixantaine de mille francs de dettes. Lamennais consentait bien à tout perdre, mais non à être grevé de dettes. Ces ennuis n'étaient, du reste, que des vétilles à côté des violences de la polémique. La gent ministérielle et gallicane harcelait le vaillant champion à peu près comme un pygmée ou comme une bête fauve. Les journaux légitimistes mangeaient du Lamennais tous les jours. Des adversaires, mieux placés pour être graves, lui prêtaient des torts chimériques, exagéraient ses légers torts, changeaient en crime des fautes sans importance. Lamennais tenait bon. Un athlète plus fin eût profité de la circonstance pour mesurer ses coups et se donner les avantages de la forme comme il avait la raison du fonds. Lui, dans ses ripostes, se tenait au moins pour l'égal de ses adversaires, leur rendait les coups à usure et les fouettait comme des petits garçons. Même avec les évêques il prenait ses franchises ; il rudoyait Frayssinous. Feutrier, Clausel de Montals, le Pappe de Trevern, Le Groing de la Romagère, oubliant que manquer à l'épiscopat c'est provoquer les censures de Rome. C'était une faute et plus qu'une faute, disait Talleyrand, c'était une sottise. Sans fiel, sans vinaigre, simplement avec un peu d'huile et aussi un peu de sel, il y avait moyen de sortir, sans éclaboussure, de cette échauffourée du gallicanisme agonisant.

Rohrbacher, intervenant à cette heure dans la lice de l'apologétique, avec son esprit ferme, et sa forte piété, pouvait se flatter d'apporter à la lutte un utile appoint. Nous entrons, ici, dans sa vie publique, politique et littéraire. Il faut apprécier, avec exactitude, la part qu'il prit aux affaires du temps et reconnaître, avec équité, l'éclat immédiat de ses services.

Parmi les disciples de Lamennais, dit Sainte-Foi, Rohrbacher est un de ceux qui étaient entrés le plus avant dans l'esprit et dans les desseins du maître. C'est aussi celui de tous qui a entrepris et exécuté l'œuvre la plus importante par son but, la plus considérable par le temps, la patience et le travail qu'elle lui a demandés, par les difficultés que son auteur a dû vaincre pour la mener à terme. Après avoir passé quelque temps auprès de Lamennais, à Paris d'abord, puis à la Chesnaie, maison de campagne située dans le diocèse de Rennes, il fut envoyé, en 1828, à Malestroit, au diocèse de Vannes, où était le noviciat de la congrégation que Lamennais voulait fonder. Là il fut chargé de diriger les études théologiques des jeunes gens qui s'y préparaient à leur mission future. Les études philosophiques étaient particulièrement dirigées par l'abbé Blanc, de pieuse mémoire, qui était en même temps supérieur de la maison, et qui a laissé un abrégé de l'histoire ecclésiastique, remarquable par la grandeur du plan, par la justesse des vues, et par l'érudition qu'elle suppose. C'est à Malestroit que l'abbé Rohrbacher commença le livre qui devait faire sa gloire, si l'on peut parler de gloire, quand il est question d'un homme qui s'oubliait, ou plutôt s'ignorait lui-même, et qui a su conserver jusqu'à la mort cette modestie enfantine, que l'hnmilité chrétienne peut seule donner; il travailla d'abord, comme pour s'essayer, l'époque et le pontificat de saint Grégoire VII. Nous nous rappelons en avoir entendu de sa bouche les premiers chapitres, et nous regardons comme un insigne honneur d'avoir pu jouir des lueurs d'un tel maître, et d'avoir vu jaillir pour ainsi dire les premiers flots de ce grand fleuve, qui devait purifier l'histoire ecclésiastique, altérée depuis si longtemps par les préjugés, l'ignorance et la mauvaise foi (1).

Rohrbacher rappelant, au tome XXVIII de l'*Histoire universelle*, cette période de son existence, dit simplement : « Vers l'automne 1827, je suivis l'abbé Jean de Lamennais en Bretagne, où je restai jusqu'en 1835, dirigeant les études philosophiques et théologiques des jeunes ecclésiastiques qui se dévouaient à le seconder dans ses œuvres. »

(1) Notice, p. 12.

A Paris et en Bretagne, Rohrbacher ne fut pas moins sous la discipline de Lamennais. Pour comprendre et juger cette féconde époque de sa carrière, il faut examiner l'impulsion qu'il reçut du maître, les services qu'il rendit à sa cause et les efforts qu'il fit pour le maintenir dans la droite voie. Car la plupart des ouvrages de Rohrbacher ont ce caractère commun : qu'ils furent entrepris pour combattre une erreur de Lamennais et conjurer le péril que recélait cette erreur.

Au moment où Rohrbacher se plaçait sous la direction de Lamennais, il avait trente-sept ans et il avait été, pendant trois ans, supérieur des missionnaires lorrains ; il n'avait donc plus l'âge d'un écolier et il demandait autre chose que des leçons. Lamennais, de son côté, n'était pas un pédagogue ; c'était un homme qui voulait former d'autres hommes, et, pour remplir ce dessein, il réunissait trois conditions excellentes : un coup d'œil prompt et profond pour deviner ses recrues, une puissante énergie pour leur imprimer l'impulsion générale, et un libéral esprit pour les laisser à la spontanéité de leur force intellectuelle, au développement généreux de leur talent. Cette méthode ne saurait convenir à des enfants : les enfants ont besoin qu'on leur mâche la besogne, qu'on leur présente le solide aliment comme en lait, sous l'attrait d'un doux breuvage ; elle ne conviendrait même pas à des hommes faits, mais doués de talents ordinaires, ces sujets médiocres devant pour profiter, recevoir d'autrui ce qu'ils ne sauraient tirer de leur propre fonds. Pour les hommes déjà formés ou d'un talent supérieur, cette méthode libérale est non-seulement bonne, mais nécessaire ; une trop grande rigueur blesserait leur juste fierté, contraindrait leurs facultés plus qu'elle ne les développerait, étoufferait en eux les germes providentiels de la vérité et méconnaîtrait les immunités du génie. Le propre du vrai maître est de savoir ce qu'il faut à chacun et de l'appliquer à propos.

Telle était, disons-nous, la méthode de Lamennais. Ses disciples recevaient de lui, moins une direction de détail, qu'une impulsion première, laquelle, une fois donnée, les livrait, sous le rayonnement de son génie, aux aspirations de leur intelligence. Avec Rohrbacher, Lamennais sut tout de suite ce qu'il devait faire. Allemand d'origine, Français par l'éducation, d'une constitution d'airain, d'une grande aptitude au travail, d'une foi naïve unie à un don singulier pour écrire, Rohrbacher était taillé pour se livrer aux recherches érudites et pour porter la plume d'un Bénédictin. D'ailleurs, il nourissait déjà, dans son cœur, d'anciens projets qui n'avaient pas reçu dans sa pensée leur détermination définitive. On résolut donc de l'appliquer aux travaux d'érudition ; et cette vocation répondait si exactement aux desseins de la Providence qu'une fois engagé dans cette carrière, il se montra le digne continuateur des historiens depuis Eusèbe de Césarée, Socrate et Sozomène jusqu'à Fleury et au comte de Stolberg.

Toutefois, avant de descendre dans la tranchée, Rohrbacher voulut essayer de la polémique. La suite de la controverse sur le gallicanisme lui donna lieu d'écrire les *Lettres d'un Anglican à un gallican* et la *Lettre d'un membre du jeune clergé à l'évêque de Chartres*. Dans les lettres d'un Anglican, Rohrbacher combat la déclaration de 1682 par l'argument qu'on appelle, dans l'école, *la réduction à l'absurde*. Le principal but de l'Assemblée du Clergé était de défendre le pouvoir royal, fréquemment en lutte avec Rome et de lui fournir une arme contre l'Eglise. Dans ce but, l'Assemblée déclara que la puissance civile, immédiatement établie par Dieu même, ne relevait que de sa majesté, et qu'elle ne dépendait ni directement, ni indirectement de la puissance spirituelle, également indépendante dans les choses de son ressort. Il y aurait beaucoup à dire et l'on a, en effet, dit beaucoup de choses sur, pour et contre ce premier article de la Déclaration. Rohrbacher, sans entrer dans la discussion proprement dite de cette question, en tire les conséquences. Par là qu'on admet l'indépendance du pouvoir civil, en réglant ses relations avec la puissance ecclésiastique, l'Etat doit tendre, par la logique de sa position, à ruiner l'Eglise. C'est ce que firent autrefois les Parlements. Il est certain qu'ils usèrent de leur autorité pour s'immiscer dans le régime intérieur de l'Eglise, qu'ils avaient de proche en proche abaissé sous leur dépendance la hiérarchie entière, soumettant ses actes, quels qu'ils fussent, à leur contrôle souverain, et que quelques-unes des décisions du Parlement, radicalement opposées à l'essence du catholicisme, tendaient à l'établissement d'une Eglise nationale, d'une religion civile, que le prince aurait gouvernée avec l'infaillibilité de sa force. Aujourd'hui encore, le Conseil d'Etat, en vertu des articles organiques, qui ne sont que l'application détaillée du premier article de la Déclaration, peut arrêter à la frontière tous les actes pontificaux, soumettre à son visa ou à sa censure les mandements des évêques, ce qui est bien à peu près l'équiva-

ient d'un schisme. L'Anglican de Rohrbacher fait, par-dessus le Manche, ses révérences au Gallican français et s'efforce de lui démontrer que l'aboutissement de ses principes, c'est l'Eglise établie à la façon d'Henri VIII ou avec les trente-neuf articles d'Elisabeth.

La *Lettre à l'évêque de Chartres* roule sur les mêmes matières envisagées à un point de vue différent. L'évêque de Chartres était Clausel de Montals, alors gallican résolu, chaud légitimiste et, par-dessus tout, homme intrépide. Ce jeune évêque suivait la polémique avec une grande attention et un parfait esprit de désintéressement. Sa piété le rendait accessible aux arguments et sa raison ne pouvait résister longtemps aux arguments irréfutables de ses adversaires. Quand la révolution de 1830 eut envoyé ses rois à Holyrood, il devint un des maîtres du camp qu'il avait combattu, et publia, pour la liberté d'enseignement, jusqu'à quatre vingts écrits. Sur ses vieux jours, dans un moment d'oubli, il parut, non pas regretter les coups qu'il avait portés, mais abandonner quelques-unes des meilleures conquêtes de nos polémiques. En mourant, comme pour racheter, par un don magnifique, ses écarts anciens et nouveaux, il légua à l'Eglise et au monde l'évêque de Poitiers, cette voix douce et forte qui allie si heureueement, dans la puissance de ses discours, l'énergie de saint Hilaire à l'esprit persuasif de Fénelon.

Il est permis de penser que la lettre de Rohrbacher ne fut pas étrangère à cette transformation du jeune évêque qui devait, du reste, apprendre à l'école des révolutions combien le gallicanisme de l'ancien régime est dépourvu de sens dans les sociétés d'aujourd'hui.

VII

Au milieu de ces controverses éclatait, à Paris, en juillet 1830, une révolution de trois jours qui renversait la monarchie des Bourbons. Les églises de France n'étaient plus alors ce qu'elles avaient été sous la Restauration et sous l'Empire. Le catholicisme n'avait pas besoin, pour vivre, de l'appui du pouvoir ; il avait conquis dans la société une grande puissance ; il se sentait en droit de prétendre à bien plus qu'à la sécurité de son culte ; il avait repris la foi vive et expansive, l'activité intellectuelle, la confiance dans ses propres forces. En le délivrant des faveurs et des taquineries de la Restauration, la révolution de Juillet lui ouvrait une nouvelle carrière, celle de l'indépendance. Des esprits brillants et puissants, des orateurs, des philosophes, des écrivains de premier ordre, voués au service de l'Eglise, s'engagèrent dans cette voie, relevant une multitude de questions que l'indifférence publique croyait éteintes et appelant à leur aide, pas toujours à propos, mais toujours avec une ardeur efficace, l'alliance, ancienne et au fond nécessaire, de l'esprit religieux et de l'esprit de liberté.

« Ces tendances diverses, dit un ancien ministre de Louis-Philippe, se marquaient plus nettement de jour en jour. Beaucoup de catholiques, prêtres ou laïques, convaincus que la religion ne reprendrait son empire sur les âmes que si l'Eglise reprenait toute sa place dans l'Etat, reportaient vers l'ancien régime leurs regrets et leurs efforts. D'autres, plus sensés et plus pacifiques, pensaient que l'Eglise n'avait rien de mieux à faire que d'occuper sans bruit la position que le régime nouveau lui avait faite, de chercher dans l'alliance avec le pouvoir civil, sa force comme sa sûreté, et de mettre à profit pour elle-même, en s'accommodant à leurs vicissitudes, le besoin qu'avaient de son concours les gouvernements divers pour le maintien de l'ordre social. Mais il y avait, parmi les catholiques sincères, des esprits plus jeunes, plus sympathiques et plus hardis, à qui ni cette ardeur rétrograde des uns, ni cette attitude un peu subalterne des autres ne convenaient, et qui aspiraient, pour l'Eglise, à des destinées plus fières et plus fécondes. Ceux-là regardaient l'ancien régime comme ruiné sans retour, la nouvelle société française, son organisation, ses idées, ses institutions comme définitivement victorieuses ; à leur sens, l'Eglise catholique pouvait et devait les accepter hautement, en réclamant dans ce régime sa propre indépendance et en usant de toutes les libertés qu'il promettait de fonder. Ainsi seulement elle retrouverait son influence avec son efficacité morale, et grandirait de concert avec la société ellemême, au lieu de prétendre vainement à la rejeter dans un moule brisé, ou de se r duire à l'humble rôle d'allié soldé du pouvo

« Il y avait là le pressentiment d'une grande œuvre à accomplir, et un intelligent instinct des intérêts supérieurs comme des vraies forces de la religion et de l'Eglise chrétienne. Par malheur, cette excellente cause eut pour principal champion l'homme le moins propre à la comprendre et à la servir. L'abbé Félicité de Lamennais avait débuté et brillé en attaquant indistinctement les principes comme les tendances de la société moderne, et en soutenant les maximes, comme les souvenirs théocratiques ; il inspira plus de surprise que de confiance quand on le vit réclamer, au profit de l'Eglise, tous les droits de la liberté ; on le soupçonnait d'y chercher un moyen plutôt qu'un but, et de ne vouloir l Eglise si libre que pour la rendre souveraine maîtresse. Il laissa bientôt éclater, je ne dirai pas son dessein, mais sa nature personnelle, et comme on eût dit dans d'autres temps, le démon intérieur qui le possédait. Esprit aussi superficiel qu'élevé, logicien aussi aveugle que puissant, très-ignorant de l'histoire, capable d'aperçus et d'élans sublimes, mais incapable d'observer les faits réels et divers, de les mettre à leur vraie place et de leur assigner leur juste valeur; il pensait et écrivait toujours sous l'empire d'une idée exclusive qui devenait pour lui la loi, toute la loi divine ; il érigeait en droit les plus extrêmes conséquences d'un principe incomplet, et s'enflammait d'une violente haine contre les adversaires de son absolue domination. Il était de plus sujet à cette séduction que le talent supérieur exerce souvent sur l'homme qui le possède, encore plus sur ceux qui l'écoutent. L'idée qui avait sa foi, le sentiment dont il était pénétré se présentaient à lui sous de si beaux aspects, il était si vivement frappé de leurs mérites et de leurs charmes qu'en se livrant au plaisir de les contempler ou de les peindre, il perdait toute faculté d'en apercevoir les erreurs ou les lacunes, même les plus graves, et que, dans son enthousiasme idolâtre, il méprisait et détestait, comme des barbares et des impies, quiconque ne partageait pas ses adorations et ses sympathies. Les effets naturels de cette passion du logicien et de l'artiste ne tardèrent pas à se manifester dans l'abbé de Lamennais ; quand une fois il se fut plongé dans le spectacle des misères de la société humaine, des imperfections et des torts des gouvernements, des souffrances matérielles et morales du peuple, quand il eut appliqué à les peindre toute la puissance de son imagination et de son âme, il ne vit plus rien hors de là, nul autre fait, nulle autre question ; le monde fut tout entier, pour lui, dans les sombres tableaux où se déployait son talent. Cet ardent défenseur de l'autorité ecclésiastique absolue, qui avait fondé l'*Avenir* pour la conquête des libertés de l'Eglise, devint peu à peu l'apôtre de la liberté absolue et universelle, avec une sincérité tantôt arrogante, tantôt mélancolique, le théoricien théocratique se transforma en libéral, républicain, démocrate, révolutionnaire : et les esprits clairvoyants purent de bonne heure pressentir le jour où les doctrines et les passions les plus anarchiques trouveraient en lui leur plus éloquent et plus amer interprète (1). »

En jugeant ainsi Lamennais, l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps* cède involontairement à ses rancunes et anticipe un peu sur les événements. L'ancien membre de la Société : *Aide-toi, le ciel t'aidera*, n'a pas oublié certaines critiques victorieuses de ses brochures politiques; il voit surtout, dans Lamennais, ce que nous ne saurions encore y voir : l'auteur de l'*Esquisse d'une philosophie*, des *Paroles d'un croyant,* du *Livre du peuple*, d'une *Voix de prison* et de l'opuscule intitulé : *Le pays et le gouvernement* : le montagnard qui descendra jusqu'à Jean Reynaud, jusqu'à Pierre Leroux, jusqu'à Henri Martin, et, dit-on, jusqu'à George Sand ; le successeur futur de Flocon à la *Réforme*, le fondateur du *Peuple constituant*, qui osera écrire : « C'est parce que je suis resté catholique et chrétien, que de ma poitrine indignée s'échappe ce cri : « Plus de trône et plus de tiare ! » Enfin le prêtre, frère d'un prêtre, qui mourant, d'une main consacrée au service des autels, jettera au monde épouvanté cet horrible testament : « Pas de prêtres à mes funérailles ! »

Mais il ne faut pas anticiper sur les événements.

En 1830, Lamennais fondait avec Montalembert, Lacordaire, Salinis, Gerbet, Rohrbacher, de Coux, d'Ault-Dumesnil, le journal l'*Avenir*. Dans ce journal, il entendait poursuivre, avec autant de zèle que de logique, son programme de régénération. Déjà il s'était préoccupé des maux de l'Eglise et de la société, il avait cherché à ces maux un remède dans l'ensemble des institutions ecclésiastiques; il avait vengé l'institution canonique des évêques et les droits de la Chaire Apostolique; en un mot, il avait surtout défendu l'autorité. Maintenant c'est à la liberté qu'il consacrait ses services, et, pour sauver sa cause, il voulait la servir en

(1) Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. III, p. 94.

exposant les rapports de l'Eglise avec les sociétés modernes. Les Chartes constitutionnelles mettaient les choses à ce point, et obligeaient de les envisager de la sorte. L'espoir d'une solution était, sans doute, prématuré; mais si l'on veut que les affaires aboutissent, il faut d'abord les commencer. Quant à la solution elle-même, c'est pour les peuples et par l'Eglise que Lamennais entendait la poursuivre. Jusque-là, malgré les controverses suscitées par le deuxième volume de l'*Essai ;* malgré les disputes contre le gallicanisme et le libéralisme qui n'est, dit Donoso Cortès, que la révolution par les assemblées; malgré les dénonciations contre Lamennais, malgré les sinistres prophéties qui s'obstinaient, avec une joie mal dissimulée, à pronostiquer sa chute, l'Eglise n'avait prononcé contre lui aucune sentence, et le vaillant soldat était resté pieusement fidèle à ses drapeaux. On avait bien pu remarquer çà et là, dans ses derniers écrits, quelques traits moins en harmonie avec la doctrine catholique; on avait pu déplorer certaines aigreurs. Mais vétilles, au fond, admirablement rachetées par d'éclatants services.

Dans le journal l'*Avenir*, les questions se compliquent et deviennent ténébreuses en touchant aux réalités sociales. Le journal, sans doute, permet à la plume un peu plus de laisser-aller et aux idées un peu de vague; mais, à raison de sa diffusion rapide, il commande aussi plus de prudence. A l'*Avenir*, Lamennais comptait quelques collaborateurs peu expérimentés; lui-même, très-étranger à la pratique des choses gouvernementales et trop ardent par nature, eût eu besoin de laisser mûrir davantage ses compositions. Aussi peut-on lui reprocher certaines erreurs de principe, de droit et de fait. En fait, trois mois à peine après la révolution de 1830, il reproche, avec amertume, au gouvernement nouveau né, de n'avoir pas encore transformé la France, et il propose une union (pas davantage) entre ceux qui veulent travailler au triomphe de la liberté. En droit, il ose, lui, simple prêtre, prêcher la suppression du budget des cultes, la révocation du Concordat, la séparation impossible de l'Etat et de l'Eglise. En principe, il donne aux libertés sociales proclamées par la soi-disant Charte-Vérité, un sens incompatible avec la doctrine catholique. Mais l'Eglise alors n'avait point prononcé sur ces gros problèmes, comme elle l'a fait depuis par l'Encyclique *Mirari vos* et surtout par l'Encyclique *Quanta cura* servant de préface au *Syllabus* des erreurs actuelles. D'ailleurs, à côté de ces erreurs de fait, de droit et de principe, se plaçaient d'importantes vérités, une entente remarquable des besoins des temps ou des éventualités de l'avenir. En relisant aujourd'hui, après quarante années, ces articles refroidis, on est involontairement saisi et parfois touché des prévisions de ce prophète. Dans sa perspicacité profonde, il a compris que le moment est venu de substituer aux agitations politiques l'application sérieuse des libertés sociales et des progrès économiques; il entend que ce travail bienfaisant doit s'effectuer par la décentralisation administrative et la translation aux citoyens de prérogatives absorbées par l'Etat; enfin, il ne croit ces transformations possibles que par l'entière liberté de l'Eglise et l'amélioration des mœurs que doit produire cette liberté. Déjà la moisson blanchit sous son regard enchanté; il ne peut contenir l'élan de son allégresse. Comprendre ainsi la question publique, en 1830, n'était pas le fait d'un esprit vulgaire; et l'on ne saurait beaucoup s'étonner qu'avec de semblables thèses, Lamennais ait excité d'universelles sympathies.

Surtout, à côté des vérités qu'il proclamait, Lamennais gardait une parfaite virginité de sentiments. En toutes rencontres, il se disait docile à l'Eglise, prêt, jusqu'au dernier soupir, à déférer à ses décisions et à ses vœux. A la mort de Léon XII, il écrivait :

« L'Eglise a perdu son chef et la chrétienté son père; le monde catholique est orphelin. Mais il est écrit : *Non relinquam vos orphanos, veniam ad vos ;* et bientôt, selon sa parole, le Christ apparaîtra de nouveau parmi nous, dans la personne du vicaire qu'il s'est déjà choisi, bien qu'il soit encore inconnu des hommes.

« O toi que nous pleurons, Pontife saint, dont la grande âme a porté avec tant de vigueur et de calme le poids aujourd'hui si pesant de la sollicitude de toutes les Eglises; toi qui as gémi avec nous, souffert avec nous, et qui, de ton lit de douleur, bénissant pour la dernière fois la ville et le monde, as jeté sur tes enfants un regard triste, un dernier regard de père, mêlé de crainte et d'espérance; nous te rendons grâce de ta tendresse qui, jusqu'au bout, n'a point défailli; et nous te supplions de nous aimer, de nous aider encore de ta puissante prière, là où maintenant tu reposes, dans la demeure de paix que t'a ouverte la miséricorde du Seigneur.

« Et toi qui, de toute éternité, dans les secrets conseils d'en haut, as été aussi sacré Père de tous les chrétiens : toi que nous ne pouvons encore nommer par ton nom, notre foi te salue d'avance ; nous apportons

d'avance à tes pieds l'hommage de notre soumission sans bornes et d'un amour indéfectible, qui, nous en avons la confiance, t'adoucira le dur labeur, les chagrins, les soucis, qui bientôt courberont ta tête vénérable (1). »

En annonçant la suspension de l'*Avenir*, il écrit : « On a mis en doute notre foi et nos intentions. Nous quittons donc un instant le champ de bataille. Le bâton de voyageur à la main, nous nous acheminerons vers la Chaire éternelle ; et là, prosternés aux pieds du Pontife que Jésus-Christ a préposé pour guide et pour maître à ses disciples, nous lui dirons : « O Père, daignez abaisser vos regards sur quelques-uns d'entre les derniers de vos enfants, qu'on accuse d'être rebelles à votre infaillible et douce autorité : les voilà devant vous ; lisez dans leur âme, il ne s'y trouve rien qu'ils veuillent cacher ; si une de leurs pensées, une seule, s'éloigne des vôtres, ils la désavouent et l'abjurent. Vous êtes la règle de leurs doctrines ; jamais, non jamais, ils n'en connurent d'autres. O Père, prononcez sur eux la parole qui donne la vie parce qu'elle donne la lumière, et que votre main s'étende pour bénir leur obéissance et leur amour (2). »

A la dernière page du volume qui contient ces déclarations, on lit :

« A quoi revient-il de se faire illusion, d'ajouter la vanité de nos pensées à la vanité de notre vie ? Nous aurons beau fouiller en nous-mêmes, nous n'y trouverons que poussière ; c'est tout ce que notre père a pu nous donner.

« Qui ne serait, en se regardant, effrayé de sa misère ? Perdu dans l'espace comme dans la durée, cet être, au fond duquel l'orgueil se remue, ignore tout et s'ignore lui-même. Sa nature, sa vie, lui sont incompréhensibles. Naître, mourir, qu'est-ce? Le sait-on ? On a cru voir passer une ombre et entendre une plainte ; c'était ce qu'on appelle l'homme.

« Oh ! qu'elle est belle la foi qui, dans cette ombre insaisissable, nous montre l'image immortelle de Dieu ; la foi qui, s'élevant au-dessus de la terre, au-dessus du temps, réalise ce qui n'est pas encore, et transforme cette plainte fugitive en un chant éternel de joie et d'amour ! »

Où trouver foi plus profonde, espérance plus chrétienne, amour plus vif de la Religion et de l'Eglise?

Nous nous complaisons à ces souvenirs : d'abord parce qu'on ne saurait se complaire à meilleures choses ; ensuite parce que ces citations peignent exactement l'homme si étrangement défiguré par les chacals de la presse et les chats-huants de la tribune ; enfin parce que Rohrbacher devant partager, depuis 1826, en une certaine mesure, la solidarité des doctrines de Lamennais, il est nécessaire de faire connaître ces doctrines pour établir sa situation.

A l'époque où Lamennais et ses amis de Paris fondèrent l'*Avenir*, Rohrbacher était en Bretagne. On crut pouvoir assez compter sur ses sympathies, pour l'enrôler, sans même le consulter, parmi les correspondants du journal ; lui crut pouvoir ne pas témoigner trop de confiance à ses amis, en acceptant cet honneur. »

« J'étais, dit-il, à cent lieues de la capitale, lorsque ceux de mes amis qui y fondèrent le journal jugèrent à propos, sans m'en donner d'autre connaissance que par le journal même, de joindre mon nom aux leurs. Je ne m'en plains ni ne m'en félicite : je rapporte seulement le fait. Toute ma coopération réelle à l'*Avenir*, à la grande distance où j'habitais tout le temps qu'il dura, se borna à l'envoi de quelques articles détachés ; par exemple, deux sur le célibat ecclésiastique ; un sur cette question : *Que signifie une croix?* et quelques autres de cette nature (3). »

On voit que la collaboration de Rohrbacher engageait peu sa responsabilité. On peut ajouter que ces articles lui font honneur, pour la chaleur du style, le dramatique de la discussion et la justesse du fond. Composer un article de journal est chose fort commune ; le réussir est autre chose. Tailler dans le vif d'une situation le sujet d'un discours familier, trouver l'idée importante qui lui donne du relief, dramatiser cette idée pour la faire pénétrer, habiller son petit drame pour ajouter à son prestige, varier à propos et les sujets et les idées, et la méthode d'exposition et le style : telles sont les difficiles exigences du journalisme. Rohrbacher eût pu s'y prêter ; il eût dû se distinguer, même à côté de Lamennais, même dans le pays des Veuillot, des Girardin et des Proudhon. L'article sur le célibat se résume dans cette proposition. « Le prêtre, homme de Dieu et homme du peuple, ne peut être l'homme d'une femme. » L'article sur la croix est d'une beauté splendide; après l'avoir lu, on se sent disposé à s'enrôler pour la croisade, non plus en vue d'aller délivrer le tombeau du Sauveur, mais afin de donner la chasse aux misérables qui,

(1) Œuvres complètes, t. VII, p. 134. — (2) Id., p. 276. — (3) Hist. univ. t. XXVIII, p. 373, 3e édition.

à cette époque, insultaient la croix. Si l'*Avenir* n'avait eu que des Rohrbacher pour rédacteurs, il vivrait encore ; et il aurait contribué pour une bonne part à la renaissance catholique.

VIII

La suspension de l'*Avenir* conduisit à Rome Lamennais, en compagnie de l'abbé Lacordaire, le futur orateur de Notre-Dame, et d'un futur maître d'école qu'allait condamner la justice de Louis-Philippe, le comte de Montalembert. En même temps, treize évêques de France adressaient au pape Grégoire XVI la censure de cinquante-six propositions extraites des ouvrages de Lamennais. La suite de ces deux affaires va nous conduire jusqu'à la chute, à jamais déplorable, du célèbre auteur de l'*Essai sur l'Indifférence.*

A l'occasion de la censure des treize évêques, qui rappelle involontairement la déclaration des quatorze évêques de 1826 en faveur des quatre articles, Rohrbacher composa une *Justification de la doctrine de M. de Lamennais* contre une censure imprimée à Toulouse. Cette détermination d'un prêtre, d'écrire contre une censure portée et publiée par treize évêques, pourrait prêter ici, sur le fond des choses et sur la forme de la discussion, matière à d'importantes remarques. Sans entrer dans cet examen, il nous semble que le mieux, eu égard à la nature de la question et à l'état des esprits, eût été, de part et d'autre, de ne rien publier, et de soumettre le tout, avec les explications nécessaires, au jugement du Saint-Siége. Mais alors, en France, en vertu des us et coutumes du gallicanisme, on recourait peu à la Chaire Apostolique ; on préférait discuter devant le public, sauf à se disputer, et au risque de n'aboutir jamais à une conclusion claire ni à une décision obligatoire. Rohrbacher a expliqué, dans son testament, pourquoi il ne publia point cette *Justification;* mais il en a donné la préface dans son *Histoire*, et nous devons ici la reproduire.

« Les journaux annoncèrent, il y a bientôt un an, qu'une censure avait été envoyée à Rome, par quelques évêques de France, contre les doctrines de M. de Lamennais et de ses amis. Je suis du nombre de ces derniers ; cette nouvelle dut naturellement me faire impression. J'eus un grand désir de connaître cette censure, d'autant plus qu'on la disait répandue dans les séminaires et dans les retraites ecclésiastiques. Longtemps je trouvai des personnes qui l'avaient lue, mais pas une qui pût me la faire lire. Enfin, il y a six semaines, m'arrivèrent des feuilles manuscrites contenant une lettre de treize évêques à Notre Très-Saint Père le Pape, une censure de cinquante-six propositions, avec un appendice de textes latins des Pères sur la question du paganisme. Dans la lettre, il est parlé du jeune clergé comme plus exposé à la séduction : il est dit que les disciples de M. de Lamennais reçoivent aveuglément tout ce qu'il trouve bon d'enseigner. Membre du jeune clergé, cette accusation qu'on portait contre nous devant le Saint-Père me fut très-sensible. J'entrepris l'examen des propositions censurées, avec la ferme résolution de condamner, avant même que le Saint-Siége eût parlé, tout ce qui me paraîtrait condamnable, à commencer par mes propres opinions. J'examinai d'abord la question principale, la question du paganisme ; je communiquai le résultat de mes recherches à quelques ecclésiastiques, qui m'engagèrent et m'aidèrent à faire le même travail sur tout le reste. Le résultat général est devenu cet écrit.

« Si maintenant le lecteur demande ce que je pense ; en deux mots le voici : 1° De part et d'autre il y a les meilleures intentions, de part et d'autre il y a le zèle pour la gloire de Dieu et de son Eglise. 2° Les auteurs des propositions censurées se sont trompés quelquefois en des choses accessoires, l'auteur de la censure s'est trompé ou mépris plus souvent et en des choses plus graves. 3° De part et d'autre il est facile de s'entendre : il est facile non-seulement de rétablir la paix au dedans, si tant est qu'elle y ait été troublée, mais encore de marcher ensemble à des conquêtes au dehors. — C'est dans cette vue que nous livrons au public ce premier jet de nos observations, protestant du reste que, quand dans le cours de la discussion nous parlons de l'auteur de la censure ou que nous lui parlons, ce n'est que par manière de controverse et sans penser faire d'application personnelle à qui que ce soit.

« La ville de Lacédémone fut surprise un jour : un brave Spartiate repoussa l'ennemi,

mais en violant quelques règles de la discipline militaire. On le punit de son infraction à la discipline, mais on le récompensa de son dévouement. — Il y a deux ans, le camp de Dieu se vit assailli par une irruption soudaine. Les plus déterminés s'élancèrent aussitôt sur la brèche. Dans le tumulte du combat, ils ont pu manquer à quelques règles, blesser quelques-uns des leurs. Le chef visible des armées de l'Eternel a fait entendre sa voix, il a blâmé ce qu'il y avait d'indiscret dans leur ardeur. A l'instant, ils ont remis l'épée dans le fourreau et se sont retirés sous la tente. Et le chef des armées de l'Éternel a bien voulu dire qu'il n'avait jamais éprouvé de plus grande consolation.

« Donnons-lui une consolation plus grande encore. On dit qu'il n'est pas disposé à prononcer le jugement sur les propositions qu'on lui a déférées. Eh bien ! nous-mêmes, éclaircissons pacifiquement les points en litige. Revenons chacun, dans le calme de la réflexion, sur ce qu'on a, de part et d'autre avancé dans la chaleur de la dispute. Les uns et les autres, n'ayons qu'un cœur et qu'une âme pour demander à Dieu qu'il nous éclaire lui-même. Que les anciens obtiennent aux plus jeunes, comme Elie à Elisée, une double portion de l'esprit qui est en eux, pour leur faire surmonter le double péril qu'ils ont à craindre, l'inexpérience de leur âge et la malice toujours croissante du monde. Que les plus jeunes, s'ils se trouvent en dissidence avec des anciens, ne leur opposent que de plus anciens encore, de telle sorte que les anciens seuls soient toujours la règle. Enfin, jeunes et anciens, rivalisons de zèle et de soumission pour celui qui, par un privilége divin, résume en lui toute l'antiquité ; pour celui qu'un saint docteur des Gaules appelle *le Prince des évêques*, *l'héritier des apôtres, Abel pour la primauté, Noé par le gouvernement, Abraham par le patriarchat, Melchisédech par l'ordre*, *Aaron par la dignité, Moïse par l'autorité*, *Samuel par la judicature, Pierre par la puissance, Christ par l'onction !*

« Pour ce qui me regarde, voici ma parole. — J'ai promis et je promets à Dieu la soumission la plus entière à tous les décrets du Saint-Siége. — J'ai promis et je promets à Dieu de défendre toutes les doctrines du Saint-Siége envers et contre tous.

« Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! Ainsi chantaient, il y a dix-huit cent trente-deux ans, à l'heure même où j'écris ces paroles, les bienheureuses phalanges de la milice céleste. Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! répètent en ce moment tous les fidèles sur la terre. Puisse cet écrit n'être qu'une voix de plus dans le concert de la terre et du ciel ! C'est du moins le vœu le plus ardent de l'auteur. — La nuit de Noël, l'an de grâce 1832. »

Telle est la préface de Rohrbacher. — Après avoir composé ce livre, il en donna une copie à Lamennais, et crut toutefois, dans sa sagesse, qu'il serait plus respectueux pour l'autorité et plus favorable à la paix, de ne point publier ce travail. Les gens de bien apprécieront cette décision et sauront gré à l'auteur de son sacrifice.

Quant aux affaires de Rome, elles ne tournèrent pas aussi rondement que la préface de Rohrbacher. Les *trois obscurs chrétiens*, à leur arrivée dans la ville Eternelle, sollicitèrent humblement une prompte décision ; et comme elle n'arrivait pas assez vite à leur gré, ils remirent un Mémoire au Pape au sujet de leurs affaires de France. Dans ce mémoire, spécialement rédigé par Lacordaire, ils firent connaître l'état de la religion en France sous la Restauration et sous le gouvernement de Juillet. La nature des faits articulés dans ce Mémoire ne permettait pas au Saint-Siége, en présence des événements politiques et des embarras de la diplomatie, je ne dis pas de juger l'opportunité d'un journal, mais même de s'en occuper. D'ailleurs, le Mémoire ne touchait pas suffisamment aux points controversés de doctrine, et l'on peut dire que ses auteurs ne comprenaient pas exactement l'état de la question. Le Saint-Siége se préoccupait uniquement des doctrines qui avaient alarmé les évêques. Or, il nous semble que le Pape, récemment élu, voyant, d'un côté, les évêques qui déféraient des doctrines à son jugement, de l'autre des défenseurs éprouvés de l'Eglise qui sollicitaient sa décision, voulait temporiser, sinon s'abstenir. Moyennant explication, il y avait moyen de s'entendre ; mais, avant tout, il fallait attendre. Ainsi, une lettre privée pouvait faire assez connaître aux rédacteurs de l'*Avenir* les questions de droit public qui ne doivent point s'agiter dans un journal. Ainsi, pour la question philosophique de la certitude, elle était à peu près conciliée. Ainsi, pour les questions sociales, libertés de conscience, de culte et de presse, elles pouvaient s'accepter comme libertés constitutionnelles, non comme principes de religion, ni même comme principes élevés de l'ordre public. On pouvait, comme on l'a dit depuis, en rejetant la *thèse*, accepter l'*hypothèse* et subir les nécessités de circonstance. En 1828, lorsque parut l'ouvrage intitulé : *Progrès de la Révolution*, où il ne serait pas difficile de décou-

vrir, en germe, les doctrines de l'*Avenir*, la diplomatie avait sollicité vainement de la Chaire Apostolique quelques paroles qu'on pût traduire en désapprobation ou en désaveu : elles furent refusées. Aujourd'hui, l'homme dont le Saint-Siége a voulu ménager la fierté, prend lui-même et contre lui-même, le rôle de ses ennemis. En effet, Lamennais, ne voyant point venir cette décision qu'il provoquait, partit de Rome, annonçant qu'il allait reprendre ses travaux. Le Pape, mis en demeure, d'une façon si peu attendue, donna, le 15 août 1832, l'Encyclique *Mirari vos*, où, à propos de son avénement, il touchait à toutes les questions produites dans la chrétienté. Lamennais, sans y être nommé — car Rome pontificale entend et pratique admirablement la délicatesse — y eut sa part : la part de l'éloge, car Grégoire XVI tonna contre l'indifférentisme, système si vaillamment renversé par l'*Essai sur l'Indifférence ;* et la part du blâme, car Grégoire XVI condamna formellement la liberté de conscience et la liberté de presse, chose remarquable, comme des délires sortis de la source infecte de l'indifférentisme. Par docilité de foi et par amour de la paix, Lamennais se soumit à l'Encyclique de Grégoire XVI, mais n'observa pas les formalités d'usage en pareil cas. Cette absence de formalités canoniques en bonne et due forme fit naturellement penser qu'il y avait des réserves à sa soumission. De là des bruits fâcheux, propagés peut-être par la calomnie, autorisés bientôt par une soi-disant lettre de Lamennais publiée dans le *Journal de la Haye* et par la traduction française du *Pèlerin Polonais* d'Adam Mickiewicz ; bruits dont le Souverain-Pontife se fit l'écho dans deux lettres à l'archevêque de Toulouse et à l'évêque de Rennes. Pour dissiper ces bruits, Lamennais écrivit plusieurs lettres à l'archevêque de Paris et au Pape, lettres où, tout en protestant de sa soumission, il introduisait des distinctions qui en détruisaient la vertu et qui, par suite, ne pouvaient convenir à l'Eglise. En même temps, retiré dans sa solitude de Bretagne, livré, presque sans s'en apercevoir, à la colère violente qu'avait sourdement excitée sa condamnation, qui le croirait ! lui, l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*, le prêtre qui avait tant protesté de sa soumission, qui hier souscrivait à l'Encyclique *Mirari vos*, Lamennais enfin écrivait les *Paroles d'un croyant !* O vanité des hommes et infirmité du génie !

Il est curieux de l'entendre.

Sur le bruit que faisait l'approche de cette publication, l'archevêque de Paris, Hyacinthe de Quélen, écrivit à Lamennais, en Breton, pour savoir de son ami, Breton comme lui, ce qu'il fallait penser de ces bruits fâcheux. Lamennais répondit :

« Vous avez raison d'être persuadé que je ne manquerai jamais à l'engagement volontaire que j'ai pris de ne plus écrire sur les matières de religion, quoique, de Rome même et très-récemment, de grands personnages m'aient conseillé de ne pas garder le silence, parce que, disaient-ils, on en conclura que vous êtes condamné, et vous ne l'êtes pas. On comprend assez comment ce conseil a été dicté par le plus pur amour de la religion elle-même et le plus vif attachement à ses intérêts, mais il n'a pas le moins du monde ébranlé ma résolution. Je n'écrirai donc désormais, ainsi que je l'ai déclaré, que sur des sujets de philosophie, de science et de politique. Le petit ouvrage dont on vous a parlé est de ce dernier genre. Il y a un an qu'il est composé, et, par sa forme qui exclut tout raisonnement suivi, il est particulièrement destiné au peuple. Ce qui m'a presque soudainement décidé à le publier c'est l'effroyable état dans lequel je vois la France, d'un côté, et l'Europe, de l'autre, s'enfoncer rapidement tous les jours. Il est impossible que cet état subsiste : une pareille oppression ne saurait être durable, et, comme vous le savez, je suis convaincu que, rien ne pouvant arrêter désormais le développement de la liberté politique et civile, il faut s'efforcer de l'unir à l'ordre, au droit, à la justice, si l'on ne veut pas que la société soit bouleversée de fond en comble. C'est là le but que je me suis proposé. J'attaque avec force le système des rois, leur odieux despotisme, parce que ce despotisme qui renverse tout droit est mauvais en soi, et parce que, si je ne l'attaquais point, ma parole n'aurait point l'influence que je souhaite pour le bien de l'humanité. Je me fais donc peuple, je m'identifie à ses souffrances et à ses misères, afin de lui faire comprendre que, s'il n'en peut sortir que par l'établissement d'une véritable liberté, jamais il n'obtiendra cette liberté qu'en se séparant des doctrines anarchiques, qu'en respectant la propriété, le droit d'autrui et tout ce qui est juste. Je tâche de remuer en lui les sentiments d'amour fraternel et la charité sublime que le Christianisme a répandus dans le monde pour son bonheur. Mais en lui parlant de Jésus-Christ, je m'abstiens soigneusement de prononcer un mot qui s'applique au Christianisme déterminé par un enseignement dogmatique et positif. Le nom même d'Eglise ne sort pas de ma bouche une seule fois. Deux choses néanmoins, à mon grand regret, choqueront beaucoup une certaine

classe de personnes, qui probablement ne démêleront pas clairement mes intentions. La première, c'est l'indignation avec laquelle je parle des rois et de leur système de gouvernement; mais qu'y puis-je? je résume des faits et je ne les crée pas. Le mal n'est pas dans le cri de la conscience et de l'humanité : il est dans les choses, et tant mieux si elles sont reconnues et senties comme mal. La seconde est l'intention que j'attribue aux souverains, tout en se jouant du Christianisme, d'employer l'influence de ses ministres pour la faire servir à leurs fins personnelles : mais c'est encore là un fait évident, un fait que personne ne conteste; et je ne dis pas qu'ils aient réussi dans cet abominable dessein (1). »

Lamennais ajoute que ce livre parut, et il confesse que rien ne pouvait se publier qui fût plus en opposition avec le système *politique* de Rome. Ici Lamennais se trompe; il ne traitait, dans son pamphlet apocalyptique, que des questions religieuses, et il les résolvait, non-seulement sans raisonnement, mais contre toute raison. Sa pensée tombait dans le gouffre malsain et homicide où l'attirait l'impur esprit du siècle. Le Pape réprouva les *Paroles d'un croyant:* « L'esprit, dit Sa Sainteté, a horreur de lire les pages de ce livre, où l'auteur s'efforce de briser tous les liens de fidélité et de soumission envers les princes, et lançant de toutes parts les torches de la sédition et de la révolte, d'étendre partout la destruction de l'ordre public, le mépris des magistrats, la violation des lois, et d'arracher jusque dans leurs fondements tout pouvoir religieux et tout pouvoir civil. Puis, par une suite d'assertions aussi injustes qu'inouïes, il représente, par un prodige de calomnie, la puissance des princes comme l'œuvre du péché, comme le pouvoir de Satan même; et il flétrit des mêmes notes d'infamie ceux qui président aux choses divines aussi bien que les chefs des Etats, à cause d'une alliance de crimes et de complots qu'il imagine avoir été conclue entre eux contre les droits des peuples. N'étant point encore satisfait d'une si grande audace, il veut de plus faire établir, par la violence, la liberté absolue d'opinions, de discours et de conscience; il appelle tous les biens et tous les succès sur les soldats qui combattront pour la délivrer de la tyrannie, c'est le mot qu'il emploie; dans les transports de sa fureur, il provoque les peuples à se réunir et à s'associer de toutes les parties du monde, et sans relâche il pousse, il presse à l'accomplissement de si pernicieux desseins, de manière à nous faire sentir qu'en ce point encore il foule aux pieds et nos avis et nos prescriptions. » Le Pape ajoute un peu plus loin : « De notre propre mouvement, de notre science certaine et de toute la plénitude de notre puissance Apostolique, nous réprouvons, condamnons le livre intitulé : *Paroles d'un Croyant;* livre renfermant des propositions respectivement fausses, calomnieuses, téméraires, conduisant à l'anarchie, contraires à la parole de Dieu, impies, scandaleuses, erronées, déjà condamnées par l'Eglise dans d'autres hérétiques. »

Il y a, dans cette condamnation, un point à noter. Grégoire XVI condamne le système philosophique de Lamennais sur la certitude : il l'appelle *un système trompeur, tout à fait blâmable, où l'on ne cherche pas la vérité là où elle est certainement;* il lui reproche *de négliger les traditions Apostoliques, et d'admettre des doctrines vaines, futiles, incertaines et non approuvées par l'Eglise.* La condamnation est sommaire, explicite et conçue en termes très-modérés. On se rappelle que treize évêques avaient déféré au Saint-Siége cinquante-six propositions extraites du livre de Lamennais, et l'on sait que, parmi ces cinquante-six propositions, il y en a qui n'étaient dignes d'aucune censure. Or, en faisant un triage, le Pape eût fait la leçon aux évêques et rendu peut-être plus difficile la soumission à son jugement; au contraire, en se contentant d'une censure générale et douce, au moins dans la forme, il ménage les évêques dénonciateurs (je prends le mot dans le sens canonique) et ménage en même temps Lamennais. On reconnaît, ici, la sagesse admirable de la Chaire Apostolique.

Les Evêques ne manquèrent pas d'applaudir et de rappeler le mot fameux : *Rome a parlé, la cause est finie.* Mais comme plusieurs avaient nié jusque là que les décrets du Pape, touchant la foi, fussent infaillibles et irréformables, il s'en suit qu'ils devaient abandonner leurs propres idées ou se mettre en contradiction avec eux-mêmes. Une contradiction coûte peu à un homme, quand la pasion l'aveugle. Les évêques, plus généreux, suivirent leur logique jusqu'au bout. Quand Pie IX interrogea l'épiscopat au sujet de la définition éventuelle du dogme de l'Immaculée-Conception, tous les évêques de France, sauf un, répondirent sans mentionner les clauses de l'Eglise gallicane. Chose étonnante, le socialiste Proudhon en fit la remarque; et, avec son style péremptoire, il

(1) Affaires de Rome, p. 175.

déclara que c'était la mise à néant du gallicanisme.

Lamennais, lui, ne se soumit point à cette condamnation, portée le 7 des Calendes de juillet 1834 : il se mit, contre l'Eglise, en révolte positive; et privé, pour le reste de sa vie, de la bienfaisante tutelle du Saint-Siége, il se porta aux excès les plus déplorables de la pensée, accepta la complicité des plus funestes attentats politiques, et mourut dans une impénitence si hautement accusée, que sa mort fut, pour le monde civilisé, un sujet d'épouvante.

Que devenait, dans ces tristes conjectures, le pauvre abbé Rohrbacher?

A l'apparition de la première Encyclique, Rohrbacher prêchait une retraite. Dès qu'il eut connaissance de la Constitution pontificale, il y adhéra sans restriction. « J'en éprouvai, dit-il, une grande joie : » joie d'un enfant envers les ordres de sa mère, joie d'un prêtre qui voyait apparaître, dans le ciel orageux de la polémique, l'arc-en-ciel de la sérénité. Comme Rohrbacher avait, aux yeux du public, une certaine solidarité dans les œuvres de Lamennais, il envoya tout de suite à son évêque et aux journaux religieux son acte authentique de soumission. C'est ainsi qu'agissent les fidèles chrétiens et les bons prêtres. « Errer est faiblesse humaine, disait saint Bernard ; persévérer dans l'erreur est malice diabolique. » L'Eglise sait gré à ceux de ses enfants qui mettent leur talent, leur travail et leur foi au service de la vérité révélée ; quand les siècles ont donné à leurs œuvres la sanction du temps, elle leur décerne même le nom de Pères, nom glorieux puisqu'il exprime ce qu'il y a de plus grand, la paternité dans l'ordre de la doctrine. Que si, dans leurs entreprises savantes, ils viennent à errer, l'Eglise les réprimande ou les avertit, mais sans les maudire : le soldat qui a vaillamment attaqué l'ennemi, même en violant les règles de la discipline, mérite bien d'être repris pour ses infractions, mais il mérite aussi d'être loué pour sa bravoure. Quand ce soldat est un voltigeur qui s'est élancé dans les voies inconnues, qui a dirigé des batteries contre les bastions récemment dressés par l'impiété, qui s'est engagé dans les forêts qui croissent sur les champs bourbeux de la malice ou du libertinage, l'Eglise peut frapper le voltigeur téméraire, mais en le frappant elle gémit ; et, dès qu'il s'incline sur son sein, elle l'embrasse. L'abbé Godard, pour s'être abusé dans son livre sur *les Principes de* 89 *et la Doctrine catholique,* n'en est pas moins mort en prêtre pieux, plus célèbre après sa condamnation qu'avant. L'abbé Gerbet, pour avoir retiré son *Coup d'œil sur la controverse chrétienne,* qui n'avait pas encouru de censure expresse, n'en est pas moins devenu évêque de Perpignan, le vaillant défensenr de la Papauté. Fénelon, pour avoir vu condamner ses *Maximes des Saints,* n'est pas moins resté Fénelon, c'est-à-dire *le modèle de la France,* comme parle le cardinal Pacca. Les auteurs condamnés, mais soumis, donnent par leur soumission, la preuve de leur foi et de leur vertu; et, s'ils sont appelés à agir, ils ne peuvent que grandir en influence par ces confessions de l'esprit, plus difficiles à faire, dit Salinis, que les confessions du cœur. Mais qu'un auteur, après s'être trompé, prétende ériger ses erreurs en dogmes et préférer à la décision de l'Eglise son jugement privé, c'est une prétention pitoyable, plus digne encore du sifflet que des anathèmes. Ce fut la faute et le crime de Lamennais. Pour Rohrbacher, qui n'était point tombé dans des erreurs positives, il fut un exemple d'humilité; et c'est par ses vertus, pensé-je, encore plus que par ses talents, qu'il a composé ces quarante volumes, phares allumés sur des écueils, monuments de lumière et de zèle qui assurent à l'enseignement catholique l'immortalité de son concours.

La raison de ces jugements, en apparence singuliers, se tire des éléments de la grandeur chrétienne. Il y a, pour l'homme, trois grandeurs possibles : la grandeur de l'intelligence qui acquiert la science en grande mesure; la grandeur de la volonté qui amasse le mérite en toute abondance; la grandeur de l'action dévouée au bien des âmes, soit dans l'œuvre de leur gouvernement, soit par l'influence qu'exercent les livres. La grandeur de l'esprit est une vraie et très-réelle grandeur, mais subalterne pourtant et seulement du premier degré. La grandeur du cœur est d'une espèce plus élevée, mais mitoyenne seulement quand elle ne va qu'à notre salut. Le sommet de la grandeur est occupé par les œuvres écrites ou parlées, par les œuvres qui, reflet de vertu et de science, font fructifier leur richesse dans d'autres âmes.

Or, telle fut la grandeur des disciples de Lamennais. C'est un fait ordinaire dans l'histoire, qu'un hérésiarque, par la grâce de sa personne ou par l'enchantement de ses doctrines, fasse des dupes et forme une secte. Depuis le dragon qui tomba, entraînant dans sa chute une multitude d'étoiles, jusqu'à Jansénius qui eut le talent de séduire même ceux qui, le connaissant, l'eussent détesté, nous voyons partout les mêmes séductions et les mêmes entraînements. Ici, rien

de semblable, et tout revient au bien de l'Eglise. Ceux qui défèrent Lamennais au Saint-Siège sont des prélats qui méconnaissent certaines prérogatives de la Chaire apostolique et qui ferment la frontière de France à ses décisions disciplinaires et même doctrinales : en provoquant ce jugement, ils posent un précédent qui tournera contre eux ; et, en attaquant Lamennais, ils achèvent son ouvrage. Ceux qu'une solidarité lointaine enveloppe dans cette condamnation, sont des hommes qui n'ont aimé dans Lamennais que le champion de l'Eglise ; qui n'ont emprunté, à son génie, que les pensées catholiques ; à sa vertu, que le bienfait de son influence : des hommes qui, Lamennais tombé, serrent leurs rangs victorieux jusque dans la défaite, et, unis ou isolés, s'élancent dans une carrière où doit les suivre la France. Lamennais déchu n'a plus un seul disciple ; il nous lègue l'auteur de *Rome chrétienne*, l'abeille de l'épiscopat, Philippe Gerbet ; l'auteur de la *Divinité de l'Eglise*, le doux et éloquent Salinis ; Montalembert qui va faire retentir la tribune des Pairs, du cri, souvent indigné, de la conscience catholique ; Lacordaire, l'incomparable orateur de Notre-Dame, le biographe de saint Dominique ; Charles de Coux, le créateur de l'économie politique chrétienne ; d'Ault-Dumesnil, le laborieux auteur de Dictionnaires érudits ; Rohrbacher, l'Homère de l'Histoire ecclésiastique ; Chavin de Malan, Charles de Sainte-Foi et tant d'autres, alors inconnus, dont le nom s'est, depuis, gravé de lui-même sur les tablettes de l'histoire. Et, à bien prendre, nous verrons que toutes les grandes œuvres catholiques, depuis 1830, avaient germé sous l'auréole de cet ange déchu. L'extension des études théologiques, la répudiation du rigorisme jansénien, la réhabilitation de l'architecture ogivale, le rétablissement de l'unité liturgique, l'introduction des auteurs chrétiens dans l'enseignement, la destruction du monopole universitaire, l'extension des journaux religieux, l'application aux études historiques, et, principe de tous les progrès, l'inviolable attachement à la Chaire de saint Pierre, à Rome : tout cela se trouve, d'une manière plus ou moins explicite, dans le programme de Lamennais. On en est à se demander si cet homme a mieux servi l'Eglise par sa fidélité que par sa chute. Volontiers vous lui appliqueriez les paroles de l'Ecriture : *Salutem ex inimicis nostris*, s'il n'y avait en cause le salut d'une âme, et si cette chute n'était de celles qui laissent d'éternels regrets.

Rohrbacher, au surplus, ne se borna pas à remplir scrupuleusement ses devoirs personnels ; il voulut encore, comme l'un des plus âgés coopérateurs de Lamennais, faire tous ses efforts pour empêcher la chute du malheureux prêtre. Lorsque parurent les *Paroles d'un croyant*, dont la publication n'est due qu'à la précipitation d'un libraire, Rohrbacher en adressa la critique à l'auteur, relevant surtout les erreurs sur la certitude et sur les rapports entre les deux puissances. Lamennais répondit qu'il différait avec lui sur bien des points ; qu'après tout, le principal était la charité, suivant cette parole d'un apôtre : *Filioli, diligite invicem.*

« Quelques jours après, continue Rohrbacher, ayant su que le moment de la crise approchait, et qu'il n'y avait plus d'espoir, je crus devoir, pour l'acquit de ma conscience, tenter un dernier effort, et je lui écrivis la lettre suivante :

« Mon très-cher monsieur de Lamennais, dans votre dernière lettre, vous me dites un mot qui m'est allé au cœur : *Filioli, diligite invicem.* Eh ! mon cher monsieur, je n'osais vous dire combien je vous aime, de crainte de vous déplaire ! Oui, je vous aime plus que ma vie. Mais plus j'aime, plus je crains. Vous le comprendrez par un exemple.

« Il y a des années, j'aimais un ami de tout mon cœur ; mais je remarquai en lui comme deux hommes, dont l'un me faisait craindre pour l'avenir, l'autre me faisait espérer. Ce qui me faisait craindre, c'est que quand cet ami... (Ici je rappelais en détail et avec franchise tout ce que j'avais remarqué de dangereux en lui depuis que je le connaissais, et je terminais l'énumération par ces paroles) : Voilà, mon très-cher monsieur, ce qui me faisait craindre pour cet ami, mais craindre au point qu'une fois, malgré mon bon tempérament, j'en fus malade, et je sentis que je pouvais en mourir ; car je n'osais épancher tout mon cœur, ni dans le vôtre, ni dans celui de personne.

« Ce qui me faisait espérer, c'est qu'à côté d'un fonds irritable d'orgueil naturel, je voyais des semences d'humilité chrétienne ; je voyais un sincère amour de Dieu et de son Eglise ; j'apercevais quelquefois la grâce de Dieu qui perfectionnait ces bonnes dispositions, et je me souviens d'en avoir pleuré de joie. Au dehors, je voyais des protestations publiques et réitérées d'une soumission sans réserve à tous les décrets du chef de l'Eglise. Il est vrai, on usa de procédés capables de pousser à bout un homme ordinaire (1) ; mais à celui que

(1) Je ne parle point ici de la conduite de l'Eglise à son égard, mais de certains faits particuliers qu'il est inutile de faire connaître, et qui, à mon avis, ont puissamment contribué à le jeter dans une mauvaise voie.

j'aimais, je croyais l'esprit et le cœur assez grands, assez chrétiens, pour surmonter tous les soulèvements de la nature, et pour étonner le monde par le miracle de la vertu chrétienne. L'épreuve est venue. Celui que j'aimais est resté jusqu'à présent bien au-dessous de ce que j'attendais. Au lieu d'un saint, je ne vois qu'un homme, et un homme en colère, qui tourne tout son esprit à se venger. Je crains qu'il ne s'obstine; je crains que l'esprit de ténèbres, qui se transforme en ange de lumière, ne réussisse à lui faire illusion. Porté, comme il est, à se contenter d'une connaissance incomplète du dogme et de l'Ecriture, je crains que ces demi-vérités ne le conduisent à douter à la fin de tout, et à expirer dans le vide, suivant une de vos expressions. Cependant celui que j'aimais ainsi, je l'aime encore; et le jour qui dissipera mes craintes sera le plus heureux de mes jours. »

» Mon très-cher monsieur de Lamennais, vous êtes le premier et le seul devant qui j'épanche ainsi mon cœur tout entier. Si cela vous déplaît, pardonnez-le moi. Je vous aime assez pour consentir à ce que vous me repoussiez et me haïssiez, pourvu que vous viviez et mourriez en bon chrétien et bon catholique, et que vous sauviez votre âme. Malestroit, le 10 avril 1835, fête des Sept-Douleur de la très-sainte Vierge. »

Cette lettre lui fut remise à Paris, dans le moment qu'il allait rompre où qu'il venait de rompre, et avec lui-même, et avec l'Eglise de Dieu.

Six mois après, comme j'étais sur le point de quitter la Bretagne pour revenir en Lorraine, je me rendis à la Chesnaie pour lui faire mes derniers adieux, en revenant d'un voyage dans le Maine, où j'avais été consulter M. l'évêque du Mans sur les principaux aperçus de mon travail sur l'histoire. Trop gêné pour lui dire de vive voix les dernières pensées que j'avais sur le cœur, je les lui communiquai par écrit, le 9 septembre au soir, en ces termes.

» Mon très-cher monsieur de Lamennais, dans le petit voyage que je viens de faire, j'ai rencontré beaucoup de personnes qui vous aimaient précédemment; toutes elles vous aiment encore et ne cessent de prier pour vous; mais toutes se plaignent de vous en un point. M. de Lamennais nous a manqué de parole, disent-elles; il nous a trompés. Mille fois il a protesté de sa soumission sans réserve au chef de l'Eglise, nous avons tenu la parole qu'il a donnée; lui seul y a manqué. Toutes conviennent qu'on a usé envers vous de procédés déplorables; mais toutes conviennent aussi que vous avez manqué d'humilité, et que c'est l'orgueil qui vous perd. Ceux qui vous aiment se demandent avec anxiété: A-t-il encore la foi? pratique-t-il encore la religion? et nul ne sait que répondre à des bruits fâcheux qui s'accréditent. Voici où quelques-uns pensent que vous en êtes. Vous avez établi dans vos ouvrages que sans religion point de société sans le christianisme point de religion, et sans le Pape point de christianisme. En résistant opiniâtrément au Pape, il est comme nécessaire que vous descendiez cette échelle, et que, pour la pratique comme pour la croyance, vous arriviez à un christianisme vague, qui va se confondant avec l'indifférence en matière de religion. Oh! mon cher monsieur, si vous saviez le chagrin, l'affliction que vous causez à ceux qui vous aiment, mais surtout à votre bon, à votre excellent, à votre saint frère, en vérité vous auriez pitié de nous. Je vais vous quitter pour longtemps, peut-être pour toujours. Partout, ceux qui vous aiment vont me demander de vos nouvelles: vous serait-il donc impossible de me dire un mot de consolation pour eux et pour moi? C'est l'unique récompense que je vous demande pour mon long et inaltérable attachement. »

Il me répondit entre autres:

« Mais vous m'avez déjà écrit tout cela à Paris. Je vous dirai même que votre lettre m'avait blessé; mais je ne vous en veux point, parce que c'est l'amitié qui vous fait parler. Quant à mes dispositions présentes, mes convictions d'aujourd'hui ne sont plus celles de ma vie passée, et je ne suis pas sûr que, dans quelques mois, elles seront encore les mêmes qu'aujourd'hui. Il n'y a point de loi pour l'esprit. Il n'y a qu'une loi pour le cœur: l'amour de Dieu et du prochain. »

En recueillant ces attristantes déclarations, Rohrbacher espérait encore dans la miséricorde du Seigneur, et nous verrons qu'il l'implora, pour son malheureux ami jusque sur son lit de mort. Malheureusement, Lamennais abusa de toutes les grâces, préféra aux douceurs du repentir les tortures du remords, et, après avoir imité Tertullien dans son génie, l'imita dans son impénitence.

IX

Avant la chute de Lamennais et dès 1826, Rohrbacher, tout en acceptant, sous certains rapports, la direction du vaillant apologiste ; tout en concourant, dans certaines limites, à ses différentes œuvres et en donnant, d'ailleurs, ses soins particuliers à des établissements ecclésiastiques : Rohrbacher apercevait des lacunes dans l'esprit du maître, découvrait des vices à ses conceptions, et craignait dès lors les défaillances de sa vertu. Aussi, pour soutenir Lamennais contre lui-même et par amour pour l'Eglise, voulut-il étudier, sans arrière-pensée ni préjugé, les questions controversées du temps, et produire sur chacune d'elles la loyale expression de ses pensées. Cette double charité a donné naissance à tous les écrits de l'abbé Rohrbacher.

Dans le passé, ce qu'il nous importait de connaître, c'était la préparation providentielle à la mission de l'abbé Rohrbacher et la part prise par lui aux événements religieux de 1826 à 1836 ; encore cette part d'influence n'avait-elle eu, dans l'histoire, qu'un faible contre-coup : et son principal mérite, c'est qu'elle avait mûri promptement les réflexions du penseur et formé l'expérience de l'écrivain. Pour l'avenir, ce qu'il nous importe davantage d'apprécier, ce sont les circonstances qui ont donné naissance aux ouvrages de l'abbé Rohrbacher, les sentiments qui l'ont inspiré dans ses compositions littéraires, et la doctrine, vivifiante et pure, qui promet à la postérité le bienfait de ses renseignements.

Les deux premiers ouvrages qui se présentent à nous dans l'ordre de la publication, ce sont deux opuscules édités en 1827-28, pour la *Société catholique des bons livres*. L'un est intitulé : *Tableau des principales conversions qui ont eu lieu parmi les protestants, depuis le commencement du dix-neuvième siècle ;* l'autre contient les *Motifs* de ces nombreuses conversions.

Une des illusions chères à Lamennais, c'était que le christianisme avait subi en ce siècle un déplorable affaissement. Lamennais reconnaissait avec admiration les splendeurs du passé catholique ; il saluait avec amour les futurs et prochains triomphes de l'Eglise ; mais il trouvait dans le présent sa vertu diminuée. Pour dissiper cette illusion fragile, Rohrbacher entreprit d'abord de montrer l'influence éloignée de l'Evangile sur les sectes dissidentes, et de prouver que sa vertu était encore assez grande pour vaincre les préjugés des esprits et les faiblesses des cœurs. Nous transcrivons ici sa préface :

« Le protestantisme, dit-il, présente aux regards du catholique un spectacle qui tout ensemble l'afflige et le console.

D'un côté, l'esprit d'innovation et d'orgueil ayant franchi une fois la barrière que Dieu lui avait opposée, l'autorité de l'Eglise universelle, continue d'attaquer, de révoquer en doute, de nier l'une après l'autre les vérités les plus saintes. Il n'y a presque plus aucun dogme de certain parmi les protestants. *Je me fais fort*, dit un de leurs écrivains, Hams, ministre à Kiel, *d'écrire sur l'ongle de mon pouce toutes les doctrines qu'on croit encore généralement parmi nous. Le torrent impur de l'indifférence* religieuse qui, selon le témoignage du ministre Jurieu, *envahissait* la réforme, il y a déjà deux siècles, et *n'allait à rien moins qu'à ruiner les principes du christianisme*, a grossi de jour en jour depuis cette époque, et s'est étendu comme un vaste déluge où ont péri toutes les croyances. A Genève, capitale du calvinisme, la compagnie des pasteurs défend de prêcher en public que Jésus-Christ soit Dieu. Enfin, conclut un jurisconsulte prussien, Schmaltz, *à force de réformer et de protester, le protestantisme se réduit à une ligne de zéros devant lesquels il n'y a point de chiffres : c'est une religion qui n'est pas encore faite, et que veut commencer à faire, l'un d'après Voltaire, l'autre d'après Spinosa.*

« D'un autre côté, du milieu de ce naufrage universel de la réforme, on voit les plus beaux génies, les plus nobles caractères, tourner leurs yeux vers cette Eglise ancienne, qui, telle qu'un navire bâti et dirigé par la main de Dieu, vogue avec d'autant plus d'assurance à travers les débris des siècles, que la mer est plus haute et les vents plus violents : on les y voit rentrer, souvent au prix des plus grands sacrifices, ou du moins, lorsqu'ils n'en ont pas la force, la

venger, par leurs respects et leurs apologies, des calomnies et des injures enfantées et propagées par l'esprit de secte.

« C'est ainsi que le savant Grotius, tout en demeurant protestant, reconnaît l'anarchie inévitable du protestantisme et l'indispensable nécessité de la suprématie du Pape. « Tous ceux qui me connaissent, évrivait-il, quelque temps avant sa mort, savent bien que j'ai toujours désiré de voir les chrétiens réunis en un seul et même corps. J'ai pensé un temps que la chose pouvait commencer par une union des proestants entre eux-mêmes : mais depuis j'ai vu que cela est absolument impossible, non-seulement parce que l'esprit de presque tous les calvinistes est entièrement opposé à toute espèce de conciliation, mais encore parce que les protestants ne sont liés entre eux par aucune forme de gouvernement ecclésiastique ; ce qui fait que les partis qui se trouvent parmi eux, non-seulement ne peuvent pas se réunir en un seul corps, mais se doivent encore diviser sans cesse en de nouvelles sectes. Je vois donc aujourd'hui très-clairement, et beaucoup d'autres le voient comme moi, que cette union des protestants ne peut avoir lieu, à moins qu'ils ne se réunissent en même temps à ceux qui adhèrent au siége de Rome, siége sans lequel on ne peut espérer nul gouvernement commun dans l'Eglise. C'est ce qui me fait désirer que la séparation qui s'est faite cesse avec les causes qui l'ont occasionnée, On ne peut mettre au rang de ces causes la primauté canonique de l'évêque de Rome, de l'aveu même de Mélanchton, qui croit de plus que cette primauté est nécessaire pour maintenir et conserver l'unité ; et cela n'est point soumettre l'Eglise aux caprices de l'évêque de Rome, mais rétablir un ordre qui avait été sagement établi. »

« Leibnitz, le génie le plus vaste qui ait paru parmi les réformés, est encore allé plus loin : non-seulement il a justifié l'Eglise romaine sur quelques articles, mais dans les dernières années de sa vie, il a fait, par manière de testament religieux, une exposition de foi où il défend la religion catholique sur tous les points, même ceux qui ont été le plus vivement attaqués par les protestants. Voici, entre autres, ce qu'il y dit de l'autorité des évêques et du Pape :

« A la hiérarchie des pasteurs de l'Eglise appartient non seulement le sacerdoce et les degrés qui y servent de préparation, mais encore l'épiscopat et la primauté du souve-n Pontife. On doit regarder toutes ces ...utions comme de droit divin, puisque les prêtres sont ordonnés par l'évêque, et que l'évêque, surtout celui à qui est confié le soin de l'Eglise universelle, peut, en vertu de son autorité, diriger et restreindre le pouvoir du prêtre, de sorte qu'il ne puisse, ni licitement, ni même validement, exercer le droit des clefs dans certains cas réservés. En outre, l'évêque, et sur tous les autres, celui qui est appelé œcuménique et qui représente toute l'Eglise, a le pouvoir d'excommunier et de priver de la grâce des sacrements, de lier et de retenir les péchés, de délier ensuite, et d'admettre de nouveau à sa communion ; car le droit des clefs ne renferme pas seulement une juridiction volontaire, telle que celle du prêtre dans le confessionnal ; mais l'Eglise peut procéder contre les opiniâtres ; et celui qui n'écoute pas l'Eglise et qui n'observe pas ses ordonnances, autant qu'il le peut, pour le salut de son âme, doit être regardé comme un païen et un publicain. Et comme la sentence portée sur la terre est régulièrement confirmée dans le ciel, ce n'est qu'au détriment de son âme qu'il s'expose à la sévérité de la puissance ecclésiastique, qui a reçu de Dieu ce qui est le dernier terme de la juridiction, je veux dire l'exécution. »

« Ensuite, comme on ne peut tenir continuellement ni fréquemment de Concile, et que cependant la personne de l'Eglise doit toujours vivre et subsister, afin de pouvoir faire connaître sa volonté, c'était une conséquence nécessaire, et le droit divin, ainsi que les paroles de Jésus-Christ à Pierre, nous l'insinuent, qu'un des apôtres, et ensuite un des évêques qui lui succèderait, fût revêtu d'une plus grande puissance afin que par lui, comme centre visible de l'unité, le le corps de l'Eglise formât un seul tout, et trouvât un secours dans les besoins ordinaires ; qu'il pût aussi convoquer le Concile lorsqu'il est nécessaire, le diriger après sa réunion, et dans les intervalles des Conciles donner tous ses soins pour que la république chrétienne ne souffrît aucun dommage. Et comme les anciens attestent d'un commun accord que l'apôtre Pierre a gouverné l'Eglise dans la ville de Rome, capitale de l'univers, qu'il y a souffert le martyre et désigné son successeur ; et comme jamais aucun autre évêque n'y est venu pour en occuper le siége, c'est avec raison que nous reconnaissons l'évêque de Rome pour le chef des autres. De là il faut admettre comme certain, au moins ce point-ci, que dans toutes les choses qui ne permettent pas les retards de la convocation d'un Concile général, ou qui ne méritent pas d'être traitées dans un pareil Concile, le prince des évêques ou le

souverain Pontife a le même pouvoir que l'Eglise tout entière. »

« On pourrait encore citer beaucoup de protestants distingués qui ont parlé de l'Eglise catholique d'une manière également honorable, entre autres le fameux Lavater, qui a composé une prose pleine de piété et d'onction en faveur de la Très-Sainte Vierge. Mais il est plus juste de nous occuper de ceux qui non-seulement ont eu assez de droiture pour reconnaître la vérité catholique dans leur cœur, mais encore assez de courage pour la professer de bouche et par les œuvres. Sans parler de ceux dont on ignore les noms, le nombre de ceux que l'on connaît est si grand que, pour y mettre quelque ordre, nous les diviserons par nations. »

Après cette préface, Rohrbacher énumère les convertis illustres, savoir : En Allemagne, le duc de Saxe-Gotha, le prince Edouard de Schœmbourg, le comte d'Ingenheim, le prince Charles de Hesse-Darmstadt, le duc et la duchesse d'Anhalt-Coethen, le comte de Stolberg, Zacharie Werner, Frédéric de Schlegel, le conseiller de Hardenberg, les deux Schlosser, Nicolas Moeller, le baron d'Eckstein, Adam Muller, Freudenfeld, Rahke, Staedel, Fleischer, Beckendorf; — en Russie, la princesse de Galitzin et son fils le prince Dmitri, la princesse Gagarin, la comtesse de Rostopchine, la comtesse de Tolstay, la comtesse Shouwaloff, la comtesse Catherine Braniska; — en Suisse, Diesbach, Haller, général Ernst, Michel, Bernouilly, de Montier, Rosette et Daniel Tourn : — à Genève, Pierre de Joux, et, depuis, une vingtaine de mille personnes ; — en Hollande, Edouard de Grouvensteins, Ten Broeck, Guillaume Bernard, comte de Limbourg ; — aux Etats-Unis d'Amérique, Thayer, Ironside. Barber, Thewly, le médecin Blytne, Gibson, un petit-fils de Washington ; — en Angleterre, lord Fitz-Gérald, lady Arundell, lady Burke, sir Morlay, Thornton, mis Campbell, Beauchamp, Moorman, Tilt, lady Boyle, miss Loveday, dame de Palmes, marquise de Montalembert et Leopol Wright ; — en France, le chevalier de Martineau, Lavabre, Jayet, Pauline Saint-Alary, Thérèse Warol, le ministre Laval, Charles Krebs, Barbe Gautier, baron de Detlingen, Schultz, le pasteur Latour, Bastide, Signard, de Latour-Maubourg, d'Aldebert, etc., etc.

Il y aurait, depuis 1827, un second volume, plus fort que le premier, à écrire seulement pour donner une table sommaire des conversions. L'Angleterre surtout nous a donné les Faber, les Newmann, les Oakeley, les Ward, les Wilberforce, les Dalgairns, les Manning, la fleur de son aristocratie et de son clergé anglican. Ailleurs nous voyons le poëte Brentano, l'historien Gœrrès, le grand peintre Overbeck, les deux Gagern, Philips, Iarcke, Arendt, Chamberlayne, Georges Spencer, Théodore de Bussière, le chevalier Drach, ce puits de science, Jacoby, ce docte Prussien, Constantin, Level, Goschler, les deux Ratisbonne Hurfer, Gfraerer, et toute une foule de sommités allemandes. C'est au sein du catholicisme que sont venus s'éteindre, dans la personne de leurs derniers porteurs, les noms fameux de Luther, de Calvin et de Washington. L'énumération seule de ces conversions atteste la puissance de l'Evangile.

Les convertis dont on cite les noms, sont, en effet, des hommes instruits et à l'aise : des hommes qu'aucun motif humain ne pouvait déterminer à une conversion ; que tout, au contraire, devait en détourner. Dans leur famille, ils étaient assujettis à toutes sortes de relations difficiles à rompre ; dans leur patrie, ils avaient des honneurs et des charges ; dans leur communion, ils étaient tenus par des précédents, par des engagements. Et voilà que ces hommes se prennent à douter de la vérité du schisme et de l'hérésie ; les voilà qui, en proie au doute, se prennent à prier, à purifier leur cœur, à macérer leur chair, à étudier. Un beau jour, après des études patientes, après de longues luttes et de cruelles angoisses, sans autre intérêt que celui du ciel, sans autre attrait que celui de la vérité et de la vertu, par le fait seul de leur conviction entière, d'une résolution ferme, d'un parti pris irrévocable, ils se convertissent !

Au simple point de vue du sens commun, on ne peut nier la force probante d'un tel fait et méconnaître la fécondité divine dont il est la marque certaine.

Cette conclusion acquiert un plus haut degré d'évidence si l'on scrute les motifs de ces conversions. En homme logique et pénétrant, Rohrbacher ne pouvait en douter. De là, un second opuscule sur les raisons décisives qui avaient motivé ces retours au giron de l'Eglise.

Une conversion est un mystère : mystère de grâce de la part de Dieu, mystère de fidélité de la part de l'homme, mystère de grandeur dans la conclusion de ce dialogue entre l'homme et Dieu. Ce que Dieu a dit à une âme pour l'entraîner, nous ne le saurions connaître ; ce que l'âme a répondu à son Dieu pour se laisser vaincre, nous ne le saurions soupçonner ; mais, par un sentiment de religieuse intelligence, nous ne pou-

vons nous empêcher d'admirer une vraie, solide et sincère conversion.

Un vrai converti, un homme qui passe de l'erreur à la vérité, de la corruption à la vertu, de l'égoïsme au dévouement : oui, cela est grand, même quand nous ignorons pourquoi, et tous les convertis sincères sont de grandes âmes.

Cette conversion qui nous échappe par son fonds, tombe cependant sous nos appréciations par certains côtés extérieurs, par quelques apparences; et tel est son mérite intime, que son irradiation seule, même affaiblie, même éloignée, suffit pour nous éclairer et nous émouvoir.

La première chose qui nous y apparaisse, c'est la lutte contre les préjugés. On ne se fait point, parmi nous, une idée exacte des préjugés de naissance, de famille, d'éducation et de culte, qui retiennent les gens de bonne foi dans les sectes dissidentes. Les fameuses déclamations des sectaires contre le papisme, contre la grande prostituée, contre la Babylone romaine, sont depuis trois siècles, dans les pays non catholiques, autant d'opinions reçues sans examen. On les suce avec le lait, on les apprend dans les écoles, on les répète pieusement au foyer paternel, on y adhère dans les temples et dans les salons, sans se demander jamais si ce ne seraient pas là des calomnies. L'hérétique se trouve pris comme dans un réseau à mailles serrées et à nœuds infrangibles. S'il veut s'en dépêtrer, il doit dénouer un à un tous ces nœuds, briser une à une toutes ces mailles. Mais, pour le vouloir, il faut d'abord être troublé dans sa bonne foi, il faut être frappé d'abord d'un rayon de vérité. Sous ce coup, l'âme s'émeut, mais elle peut revenir à sa trompeuse quiétude. Il se passe des temps et des temps jusqu'à ce que, à force d'obsession, elle se décide enfin à quitter la maison des ténèbres. Ici commence le travail fatigant qui va faire tomber les chaînes. Nous, catholiques, qui avons reçu la foi avec le baptême, nous ne saurions rien y comprendre. Travail noble, puisqu'il procède du meilleur sentiment et va au meilleur but; mais travail souvent risible, presque ridicule si l'on apprécie la nature et si l'on compte le nombre des obstacles qu'il s'applique à renverser. C'est à n'en pas croire ses yeux. Nous lisions hier, dans la *Lettre-préface* de l'Histoire des établissements d'instruction ecclésiastique, le récit de la conversion de celui qui est devenu le P. Theiner, éditeur et continuateur de Baronius. Theiner va à Posen, parcourt l'Allemagne, vient à Paris, se rend à Rome. Dans ces différentes villes, il visite les églises, il cherche à consulter les hommes, il tremble de tomber entre les mains des Jésuites, il n'entre qu'avec frayeur là où il craint autant qu'il espère rencontrer ce qu'il cherche. Finalement, c'est par l'entremise d'un jésuite qu'il se convertit. Newman a écrit aussi l'histoire de ses lenteurs, de ses perplexités et de ses puérils épouvantements. Ida de Hahn a raconté le voyage *de Babylone à Jérusalem* : la voie est longue, entourée de précipices imaginaires, de périls factices; à chaque pas on craint de se briser. Mais ce qui touche, ce qui atteste la vertu divine, c'est de voir cette multitude d'âmes affronter ces périls, se rire de ces précipices, et venir enfin se reposer dans la pure lumière de Sion.

Un second caractère divin de la conversion, c'est la résolution généreuse d'être toujours fidèle à la vertu. Cette résolution est ce qui va le moins à l'homme; par le fait de sa déchéance, l'homme est de feu pour les passions et de glace pour le sacrifice. Saint Augustin, qui devait être un si brave chrétien et un si vaillant évêque, a décrit, dans ses immortelles *Confessions*, ces perpétuelles résistances de la chair. La voix divine appelait, la conscience pressait; l'âme, effrayée de ses désordres, voulait revenir à la pureté: Augustin était vaincu, mais il ne se rendait pas. Demain, disait-il, demain, demain; mais il n'y avait pas de demain pour l'innocence. Les passions menacées venaient faire entendre leurs plaintes. Eh quoi! disait la sensualité, est-ce ainsi que tu renonces à mes douceurs? Eh quoi! disait l'orgueil, est-ce ainsi que tu vas abdiquer les gloires de la réthorique? Eh quoi! disait la cupidité, l'or acquis par le travail du génie est-il donc si méprisable? Et les trois concupiscences retenaient, par les haillons de l'âme, le futur évêque d'Hippone. Ce qu'Augustin a décrit est l'histoire de toutes les âmes. Il est vrai que les convertis du schisme ou de l'hérésie ont trouvé dans leur vertu antécédente une espèce de prédestination; mais, en se convertissant, ils doivent s'élever plus haut; ils doivent, chrétiens, être mieux catholiques, honorer, par leur sainteté, la sainte Eglise du Christ. Or, cette aspiration, si belle en elle-même, offre peut-être plus de difficultés à qui veut la suivre, que n'en présente la conversion du malheureux pécheur. Il ne s'agit pas seulement de sortir de l'ordure, il s'agit de s'élever sur les hauteurs de la vertu héroïque; il s'agit de toucher au sommet des grandeurs chrétiennes, de réaliser l'irréalisable modèle, Jésus-Christ. Mais cette résolution prise est la marque de la sincérité, la manifestation d'une grande grâce faite à l'Eglise dans la personne d'un de ses

futurs enfants, la preuve de la divinité de l'Eglise catholique, un caractère divin de la conversion.

Cette double résolution présente l'acte de conversion sous ses plus beaux aspects. La persévérance, la fidélité, les sacrifices, les œuvres de dévouement, tout ce qui en découle n'est que le rayonnement de cette lumière, l'explosion de cette force, la mise en œuvre des éléments divins par la générosité des convertis. Sous l'impression triomphante qui les élève, les néophytes ne peuvent se contenir. Ils parlent, ils écrivent; ils voudraient que la terre entière puisse les entendre et venir prendre part à leur allégresse. Rohrbacher se met aux écoutes de ces voix ; il en recueille les chants, les déclarations, les apologies (car une conversion est quelque chose de si grand, que la plupart n'en ont pas l'intelligence). Haller, Pierre de Joux, Daniel Tourn, Stolberg, Martineau et les autres viennent tour à tour, avec l'ingénuité touchante et la conviction forte des convertis, rendre compte des révolutions de leur âme. En les entendant, on ne peut résister à ces paroles qui viennent moins de la terre que du ciel; en les voyant agir, on se sent pressé de faire comme eux, et le mieux qu'on en ait, pense-t-on, est de leur ressembler.

D'ailleurs, en découvrant ainsi les secrets de leur âme, les convertis font de fréquentes excursions dans le domaine des doctrines confessionnelles ; ils disent, sans doute, tous : *Credidi propter quod locutus sum;* ils déduisent encore les motifs scientifiques de leur croyance. En justifiant ainsi leur *Credo*, ils font acte d'apologistes et, à peine convertis, deviennent apôtres. C'est pour ce motif surtout qu'il était meilleur de recueillir leurs témoignages, d'en former un faisceau de lumière, un phare pour éclairer ceux qui sont encore assis dans les ténèbres.

Toutefois, il ne faut pas oublier que ces conversions si nombreuses, si pures, si dignes d'admiration, ne se sont pas toutes accomplies sans le concours de quelques circonstances favorables. En Angleterre, l'exil du clergé français, le relâchement des lois pénales, qui en fut la suite ; l'étude des antiquités ecclésiastiques, à Oxford ; la vue de l'anarchie doctrinale, dans la haute et la basse Eglise, sont, avec les prières de la chrétienté, les principales causes du mouvement de retour. En Allemagne, les prédications des Jésuites, les agitations révolutionnaires, les déceptions politiques, les études dans les savantes universités ont ouvert les yeux à plusieurs. En Amérique, l'entière liberté du ministère pastoral n'a pas médiocrement contribué à l'expansion de la vertu de l'Eglise. Il y a partout quelques éléments humains de réussite, quelques gages naturels de succès. Il faut bien que Dieu s'en serve, d'abord pour les glorifier, ensuite pour voiler assez les merveilles de sa miséricordieuse puissance. Mais, en écartant ces accessoires, en allant au fond, ce que l'on retrouve, dans ces conversions, c'est la lumière de Dieu, c'est la force de Dieu, c'est la parole de Dieu ; c'est l'Ecriture sainte avec ses coups inattendus ; c'est la théologie avec ses enseignements, la morale avec ses préceptes, la mystique avec ses élans admirables, l'histoire avec ses austères leçons, l'Eglise surtout avec son cœur maternel et ses mains pleines de bénédictions. La conversion, qui tout à l'heure était un mystère, est maintenant l'acte qui atteste le mieux Dieu et l'Eglise catholique.

On comprend donc que Rohrbacher, avec son esprit décisif, s'y soit arrêté, pour combattre une illusion de Lamennais. Au surplus, en présentant ces réflexions, nous avons rendu compte de son ouvrage.

X

L'ouvrage par lequel commence proprement la vie littéraire de Rohrbacher, est le *Catéchisme du sens commun.* Etant simple vicaire, à l'époque où apparut le deuxième volume de l'*Essai sur l'Indifférence*, il s'était mis en relation épistolaire avec Lamennais ; et, à propos d'un article de Laurentie dans la *Quotidienne*, feuille légitimiste du temps, il avait adressé au *Défenseur* (1) quelques observations sur le même sujet. « L'opposition momentanée qu'éprouve le deuxième volume de l'*Essai*, de la part de quelques personnes, provient, dit-il, de la persuasion où elles sont que l'auteur va trop loin ; qu'il

(1) Tom. III, p. 219.

renverse toutes les thèses de logique sur la relation des sens, du sens intime, du raisonnement; qu'il détruit la preuve des miracles et de l'inspiration des prophètes, etc. Il me semble, au contraire, que si on veut s'attacher moins aux mots qu'à la chose, on se convaincra que M. de Lamennais ne va qu'au but; qu'il ne renverse que l'erreur et l'orgueil; qu'il étabit la certitude sur le seul fondement inébranlable, et qu'au fond l'école est d'accord avec lui. » Rohrbacher prouvait cela entre autres par la *Philosophie de Lyon*, ouvrage faible et faux du janséniste Vala, employé alors dans les principaux diocèses de France, mais répudié depuis pour de très-graves et très-justes motifs.

Les adversaires de Lamennais s'escrimaient contre l'auteur de l'*Essai*, surtout parce qu'il n'était pas légitimiste; mais il ne s'abusaient qu'à demi, en lui imputant une doctrine qui a fini par prévaloir dans son esprit. Rohrbacher, de son côté, s'abusait quelque peu, non pas en lui prêtant une doctrine vraie, mais en appuyant cette doctrine sur une connaissance insuffisante des grands auteurs. Voici, au surplus, comment il s'en explique, dans sa préface de la quatrième édition, publiée à Paris, en 1855 :

« En 1822, dit-il, nous commençâmes le *Catécnisme du sens commun*, pour nous instruire nous-mêmes et nous prouver de la manière la plus claire, que la règle de la foi catholique, *de tenir pour certain ce qui a été cru en tous temps et par tous*, est vraiment catholique ou universelle, et s'applique non-seulement à la religion, mais encore à toutes les connaissances humaines. Dans cette vue, nous en fîmes d'abord une édition privée, tirée à un petit nombre d'exemplaires, pour consulter plus facilement les personnes capables de nous donner de bons conseils. De ce nombre fut un estimable magistrat, M. Adam, procureur impérial à Lunéville, puis conseiller à la cour royale de Nancy, homme intelligent et chrétien courageux, qui communiqua le petit écrit aux membres les plus capables de sa compagnie, sans faire connaître l'auteur. Ce qui nous y fit mettre la dernière main et nous décida même à le publier, ce fut une lettre écrite le 7 mai 1825, à M. F. de Lamennais, par Mgr Flaget, évêque de Bardstown (Etats-Unis d'Amérique). Dans cette lettre, qui nous a été communiquée, le vénérable évêque-missionnaire, après avoir fait l'éloge le plus complet de l'*Essai sur l'Indifférence*, témoignait un grand désir d'en voir la doctrine développée par demandes et par réponses, en forme de catéchisme. Le *Catéchisme du sens commun* eut deux éditions en France. En 1826 il fut traduit en italien et inséré, avec beaucoup d'éloges, dans le *Mémoire de Modène*.

« Cependant l'*Amico d'Italia*, recueil périodique qui se publiait à Turin, observa que ce qu'on y disait sur Aristote était fort incomplet, et par là même inexact. En France, d'autres personnes y trouvèrent d'autres défauts; du nombre de ces personnes fut l'auteur lui-même. C'était vers l'an 1829. Comme nous lisions les œuvres d'Aristote dans le texte original, pour apprécier catholiquement la doctrine de ce philosophe dans l'*Histoire universelle de l'Eglise Catholique*, nous y remarquâmes avec admiration, sur la règle du raisonnement, sur le syllogisme, sur la foi comme fondement de la science, sur le doute méthodique ou scientifique, des propositions fondamentales, dont les philosophies modernes ne parlent presque jamais, que pour supposer à Aristote le contraire de ce qu'il dit. Aussi lorsque, dans les commencements de 1842, M. l'abbé Migne nous demanda de réimprimer dans sa collection de catéchismes celui du *Sens commun*, nous déclarâmes qu'on ne le pouvait sans y faire des modifications et des additions considérables. Ces modifications et ces additions, qui se rapportent principalement à Aristote, nous les rédigeâmes nous-mêmes.

« Depuis cette époque, nous avons fait une autre découverte non moins inattendue. En 1847, nous crûmes devoir lire de suite toutes les œuvres de Descartes, pour savoir au juste ce qu'il dit et comment il l'entend, afin de pouvoir en parler équitablement dans le tome XXV de l'*Histoire de l'Eglise*. Or, nous avons reconnu avec une nouvelle surprise que les modernes philosophies ne connaissent pas mieux Descartes qu'elles ne connaissent Aristote. Nous avons reconnu que les Cartésiens attribuent à Descartes leurs idées et non pas les siennes, ou qu'ils en donnent des explications contraires à l'explication qu'il a donnée lui même. Enfin, nous avons reconnu, avec grande satisfaction, que, quant aux premiers principes de la raison humaine, Descartes est d'accord avec Aristote et avec tout le monde, et qu'il n'y a plus de quoi se disputer. C'est ce qu'on pourra voir dans la nouvelle édition de cet opuscule. »

Telles sont les déclarations de Rohrbacher. Pour en apprécier la justesse, nous devons dire quelques mots du problème philosophique de la certitude, et de la solution que donne le *Catéchisme du sens commun*.

« La question de la certitude, dit Balmès, embrasse, en quelque sorte, l'ensemble de la philosophie, c'est-à-dire tout ce que la raison

peut concevoir sur Dieu, sur l'homme, sur l'univers. Ce n'est que le fondement de l'édifice scientifique; mais, dans ce fondement, l'attention découvre le dessin tout entier, avec ses lignes harmonieuses et grandioses (1). »

Pour ne pas se perdre dans ces idées, il convient de distinguer 1° l'*existence* de la certitude, 2° les *fondements* sur lesquels elle s'appuie, 3° et la *manière* dont on l'acquiert. L'existence de la certitude est un fait incontestable; ses fondements sont l'objet des recherches de la philosophie; la manière dont on l'acquiert est le plus souvent un phénomène occulte, qui ne relève pas de la conscience. La théorie de la certitude commence par un fait et aboutit à un mystère.

Les fondements visibles de la certitude sont : les sens extérieurs, qui nous donnent la certitude de l'existence des corps, des lois de leur composition, et de l'ordre de leurs mouvements; le sens interne et la raison, qui nous donnent la certitude des faits moraux et métaphysiques; le consentement général des hommes qui se forme par l'harmonie des témoignages que rendent à chacun ses sens, sa conscience et sa raison; enfin l'autorité. De là, en philosophie, les distinctions de certitude physique, morale, métaphysique, sociale et religieuse.

L'indication de fondements visibles de la certitude soulève deux nouvelles questions : Existe-t-il, dans l'ordre des connaissances, une vérité première, qui soit la source et l'appui de toutes les autres? et, si cette vérité existe, existe-t-il des moyens de la connaître? A cette première question se rapportent les disputes sur la science transcendentale et sur la prééminence de certaines vérités; à la seconde revient l'examen des critères de certitude.

Existe-t-il un principe premier des connaissances? Dans l'ordre absolu, oui : le principe premier de toutes les vérités réelles ou idéales, c'est Dieu. Dans l'ordre de l'intelligence humaine, non : il n'y a de principe premier ni dans les sensations, ni dans les vérités réelles finies, ni dans Dieu, vérité réelle infinie, ni dans la conscience, ni dans l'hypothèse absurde de l'identité universelle, ni dans la théorie séduisante de la représentation par les monades, ni dans les vérités idéales de raison suffisante ou de principe de contradiction.

Nos divers critériums se peuvent réduire à trois : la conscience ou sens intime, l'évidence, l'instinct intellectuel ou sens commun. La conscience embrasse tous les faits présents à notre âme d'une manière immédiate, comme purement subjectifs. L'évidence s'étend à toutes les vérités objectives sur lesquels notre raison s'exerce. L'instinct intellectuel est l'inclination naturelle à l'assentiment, dans un ordre de faits placés en dehors du sens intime et de l'évidence.

Les divers critériums ne s'excluent pas, ils se fortifient l'un l'autre. Ni la nature ne lutte contre la raison, ni la raison contre la nature; nécessaires toutes deux, elles nous dirigent avec certitude, bien que ni l'une ni l'autre ne soient exemptes d'erreur.

Lamennais s'était efforcé de renfermer tous les critériums dans le critérium d'autorité, affirmant avec résolution que le « consentement commun, *sensus communis*, est pour nous le sceau de la vérité, et qu'il n'en est point d'autre (2). » Ce système étrange, dans lequel se trouvent confondus deux mots aussi distincts que *sensus* et *consensus*, l'écrivain breton l'expose et le soutient avec une exagération pleine d'éloquence; mais l'éloquence n'est pas toujours la vérité. La chute déplorable de cet esprit brillant a donné le dernier mot de la doctrine. L'auteur avait ouvert un abîme dans lequel il précipitait toute vérité; il y est tombé lui-même. En appeler au témoignage pour toutes choses, dépouiller l'individu de tout critérium, c'était détruire tous les critériums, y compris celui que le philosophe voulait établir.

On éprouve un étonnement douloureux devant ce système. Que de beautés prodiguées à répéter les vulgarités du scepticisme, pour aboutir au moins philosophique de tous les paradoxes!

Un simple coup d'œil jeté rapidement sur les autres critériums suffit pour nous convaincre de l'impuissance du consentement général à les produire ou à les suppléer. Mais nous n'avons pas à discuter sur le système de Lamennais.

Rohrbacher a composé son *Catéchisme du Sens commun* non pas pour soutenir les illusions de l'*Essai sur l'Indifférence*, mais pour ramener la théorie du sens commun à des affirmations philosophiquement et religieusement irréprochables. Le *Catéchisme* se divise en trois parties : dans la première, l'auteur examine le sens commun comme fondement et règle de certitude, dans la seconde, il expose les vérités principales que le sens commun et la foi catholique nous apprennent et nous obligent de croire; dans la dernière, il critique ceux qui ne suivent pas la règle du sens commun et de la foi

(1) *Philosophie fondamentale*, t. I, p. 4. — (2) *Essai sur l'indifférence*, t. II, c. XIII.

catholique. Cette dernière partie est consacrée au Mahométisme, au Protestantisme et au Philosophisme; la seconde contient une exposition rationnelle et traditionnelle des vérités à croire. Ces deux dernières parties sont proprement d'application. La première, qui touche à la question philosophique, présente le sens commun, ou mieux le consentement général (car l'unanimité est un leurre ou une illusion), sous ses deux aspects de fondement et de critère de certitude. On ne peut mieux poser la question.

Rohrbacher ne se contente pas de poser exactement le problème, il le résout avec une entière netteté et une parfaite orthodoxie. Le sens commun est, à ses yeux, l'ensemble des principes premiers de la raison naturelle et de leurs principales conséquences; il se distingue du sens privé, qui n'est pas toujours le bon sens, et il a pour opposé l'excentricité ou la folie. Ce sens commun est présenté par Aristote et par Descartes comme un objet de créance, non de raisonnement. Pour en connaître les éléments, il faut s'adresser à la tête du genre humain, c'est-à-dire à sa partie morale et intelligente, à la chrétienté représentée par l'Eglise catholique. Ainsi, le sens commun, comme fondement de certitude, n'exclut pas, mais, au contraire, suppose les sens, le sens intime et la raison dans l'individu: de même comme critère, il n'exclut pas l'autorité des peuples infidèles, païens ou hérétiques, l'autorité du genre humain en dehors de l'Eglise; mais il n'admet cette autorité, faillible par elle-même et souvent abusée, qu'autant que ses témoignages sont conformes à la tradition chrétienne; et il lui assigne, en tout cas, pour contrôle et pour couronnement nécessaire, la sainte Eglise de Jésus-Christ.

Ainsi, la théorie de Rohrbacher, très-différente de celle de Lamennais, est philosophiquement exacte et religieusement orthodoxe. On peut même ajouter qu'elle est, sous ce dernier rapport, pieuse, inspirée par l'amour de la religion, propre à augmenter le crédit de la foi et la confiance qui est due à l'Eglise, sans d'ailleurs incliner aucunement vers les erreurs du supernaturalisme.

XI

Il faut mentionner, à côté du *Catéchisme du sens commun*, les *Réflexions sur la grâce et la nature*.

Dans la pensée déterminante de ce nouvel opuscule, nous retrouvons les deux motifs précédemment indiqués : l'affection pour Lamennais et l'attachement à la pure doctrine de l'Eglise.

Dès 1828, Lamennais travaillait à l'ouvrage qu'il publia plus tard sous le titre d'*Esquisse d'une philosophie*, et qui, dans son dessein primitif devait former un *Essai de philosophie catholique*. « Vers la fin de 1829, dit Rohrbacher, il nous vint de la Chesnaie à Malestroit, où j'étais alors, quelques jeunes gens auxquels il avait développé de vive voix ses idées, et qui les avaient ensuite rédigées. Je remarquai dans le nombre des idées peu exactes sur la nature et la grâce : la grâce n'y apparaissait que comme une simple restauration de la nature; quelquefois l'une y semblait confondue avec l'autre. Toutefois, comme la rédaction n'était pas de lui, mais des jeunes gens, je pensai que c'était à eux qu'il fallait s'en prendre, et je ne lui en fis rien connaître à lui-même. Seulement j'étudiai la matière à fond dans saint Thomas, afin de n'émettre que des idées nettes et catholiques sur l'état du premier homme, avant et après sa chute, dont j'écrivais alors l'histoire. Vers la fin de 1832, il nous vint à Malestroit d'autres jeunes gens, auxquels il avait dicté ses propres cahiers de philosophie. J'y trouvai les mêmes inexactitudes et la même confusion sur la nature et la grâce. Comme c'était un point capital dans l'ouvrage, j'écrivis à M. F. de Lamennais, qui était alors à Rome avec MM. Lacordaire et Montalembert. »

Pendant que la lettre de Rohrbacher s'acheminait vers Rome pour en revenir sans avoir trouvé Lamennais, Rohrbacher était engagé à prêcher une retraite annuelle à des ecclésiastiques. « Comme j'en savais dans le nombre, dit-il, qui avaient eu les cahiers en question, et qui pouvaient en avoir retenu quelques idées peu exactes sur la nature et la grâce, je résolus de prêcher sur cette matière. Pour m'y préparer mieux, je passai une quinzaine de jours, tout seul, à la Chesnaie, où, avec le secours de saint Thomas, de saint Bonaventure et de Louis de Blois, j'écrivis dans la chambre même de M. F. de Lamennais, les *Réflexions sur la grâce et la nature*, telles qu'elles ont été imprimées depuis, sauf quelques para-

graphes que j'y ai ajoutés. Les *Réflexions sur la grâce et la nature* furent trouvées assez l[illegible]es pour que quelques-uns des auditeurs exprimassent le désir de les transcrire. »

En 1832, Lamennais était revenu à la Chesnaie à son retour de Rome. « J'allai le voir au mois de décembre, dit encore Rohrbacher. Je lui apportai le manuscrit des *Réflexions* dont il a été parlé et lui dis : « Voilà comme j'ai développé mes idées sur la grâce et la nature, dont je vous ai envoyé la substance à Rome ; je serai bien aise de savoir ce que vous en pensez. » Il les prit, les lut, et deux heures après vint me dire : « Mais ce que vous avez fait là est très-bien. J'adopte toutes ces idées pour ma philosophie, et je m'en vais les faire transcrire pour mon usage. » Ce qui fut fait. Ce n'est pas tout. Quinze jours après il me lut un endroit capital de sa Philosophie, qu'il avait entièrement refondu pour y faire entrer les idées complétement catholiques ; ce qui l'obligeait à recommencer une très-grande partie de tout son travail. J'avoue que dans ce moment-là, je remerciai Dieu de tout mon cœur, et que je conçus le bon espoir qu'un homme qui se montrait de si bonne façon avec un de ses amis, n'irait jamais envers l'Église de Dieu à une résistance opiniâtre. J'allai plus loin ; le voyant si bien disposé, je lui fis connaître amicalement plusieurs choses que je trouvais à reprendre en lui. Il me remercia, et me dit : « Vous me connaissez : je suis quelquefois un peu difficile à vivre. Mais voilà comme il faut se dire les choses entre amis. » Et nous nous embrassâmes.

Cette question si grave pour Lamennais, que Rohrbacher avait fait admettre à l'auteur de l'*Essai de philosophie catholique*, et que l'auteur de l'*Esquisse d'une philosophie* devait si misérablement trahir ; cette question, si importante par elle-même, avait alors une plus grande importance. Par une de ces éclipses qui étonnent dans l'histoire des sciences, le surnaturel, très-connu des Pères et si bien expliqué par les Scolastiques, surtout par l'Ange de l'école, saint Thomas d'Aquin, n'avait plus, au commencement de l'ère moderne, dans le programme des écoles, qu'une place insuffisante. Or, un oubli dans les écoles est le germe d'un péril pour la société. De cette négligence, ou plutôt à son occasion, naquirent et se développèrent toutes les erreurs philosophiques et toutes les hérésies théologiques des derniers temps. Descartes et Luther, Calvin et Malebranche, Baïus et Voltaire, Jansénius et Condillac choppent également à cet endroit. Quand ces hérésies et ces erreurs eurent corrompu le monde, on vit éclater l'athéisme pratique, on vit se former le grand péril de l'humanité et de l'Église. Mais les malheurs publics portent avec eux de grandes leçons, et *Celui qui règne dans les cieux* n'agite pas le monde sans faire réfléchir les hommes. Dans les premières années de ce siècle où il fut possible de méditer, quelques hommes d'élite, par un secret mouvement de la Providence, se demandèrent si l'oubli du surnaturel n'était pas une des causes essentielles des malheurs publics. Rohrbacher, dont l'esprit saisissait promptement ce qui était à l'ordre du jour de l'avenir, fut de ce nombre. Tous les hommes sérieux savent que, des livres des théologiens, cette question est passée dans le domaine public, et que la gloire de notre siècle, disons aussi sa récompense, sera de mettre au clair ce grand problème. C'est ce que déclarait, avec une sincérité convaincue, dans une récente allocution, un des hommes illustres de ce siècle : « La grande question, la question suprême qui préoccupe aujourd'hui les esprits, c'est la question posée entre ceux qui reconnaissent et ceux qui ne reconnaissent pas un *ordre surnaturel, certain et souverain*... Il faut, pour notre salut présent et futur, que la foi dans l'ordre surnaturel, la soumission à l'ordre surnaturel, rentrent dans le monde et dans l'âme humaine, dans les grands esprits comme dans les esprits simples, dans les régions les plus élevées comme dans les plus humbles (1). »

L'étude de la grâce, dans ses principes généraux, pose trois questions fondamentales : la distinction exacte du naturel et du surnaturel, l'existence des deux ordres de nature et de grâce, et l'influence nécessaire de la grâce sur la nature.

Pour comprendre l'ordre surnaturel, il faut savoir ce qu'est l'ordre naturel.

L'ordre naturel est l'ensemble des êtres tels qu'ils sont dans leurs constitutifs, propriétés et rapports, *en vertu de la création*. La création doit donc aider à définir l'ordre naturel. Que suppose cet acte ? D'une part, il suppose Dieu produisant, comme cause efficiente, exemplaire et finale, d'autres êtres auxquels il donne non son être divin, mais l'être ; d'autre part, il suppose des êtres créés, tirés du néant, ayant, comme tels, leur substance propre, leur nature propre, et toutes les perfections, puissances ou facultés qui découlent de leur nature, sans participer toutefois réellement à l'être de Dieu. Les êtres ont une fin en harmonie avec leur nature.

(1) Guizot, *Méditations sur l'essence de la religion*, préface.

Les moyens pour atteindre cette fin sont, d'un côté, les facultés qui découlent de la constitution des êtres ; de l'autre, l'aide des autres créatures et le concours de Dieu. Ainsi, les êtres créés se développent et se perfectionnent par leurs propres opérations. Dieu les pousse par son influence et les attire par sa vertu. Dieu est naturellement présent dans les êtres créés, par son essence, sa science et sa puissance. Toutefois la substance divine n'est pas la substance des êtres créés, ni un mode de leur substance. Réciproquement, la substance des êtres créés n'est ni la substance, ni une portion, ni une émanation, ni un écoulement, ni un mode, ni une modification de la puissance divine. En un mot, tant qu'il s'agit de l'ordre naturel, il n'y a pas effusion de la divinité dans les êtres créés ; il n'y a pas communication de sa grâce, participation à l'être divin. Quelque immédiat et intime que soit leur contact avec Dieu, les êtres créés ne sont, dans leur point de départ, dans leur mouvement, dans leur terme, que des effets existants en soi, des œuvres produites à l'image de leur auteur.

L'ordre surnaturel est l'ensemble des êtres créés, *mais élevés au-dessus des conditions, forces et exigences de leur nature*, *par un acte de déification*. La déification doit donc aider à distinguer l'ordre surnaturel. Que suppose cet acte? D'un côté, il suppose Dieu, qui peut donner autre chose que l'être créé, qui peut se donner lui-même, et qui se donne, en effet, par une effusion ineffable, à tous les êtres placés d'abord dans l'ordre naturel ; de l'autre, il suppose les êtres créés recevant, par cette communication surnaturelle, dans leur nature créée, la nature incréée ; dans leurs propriétés et facultés naturelles, les propriétés divines, comme quelque chose qui leur devient propre, qui leur est inhérent par manière d'accident, de qualité ou de vertu, et qui donne une force divine, un principe divin d'opération. L'ordre surnaturel, provenant de cette effusion de la nature divine dans les êtres créés, se superpose à l'ordre naturel, pour l'élever, le transformer, le diviniser. Il embrasse par conséquent tous les êtres, toutes les perfections et rapports des êtres qu'implique la participation effective à l'essence divine.

Le principe de l'ordre surnaturel est la communication par essence de l'être divin entre les trois personnes de la sainte Trinité. La première et la plus parfaite communication de la nature divine à l'être créé, s'est faite par l'union de deux natures, dans la personne du Verbe incarné ; la seconde se fait par la grâce, octroyée aux natures créées subsistant par leur propre personnalité. On peut dire que la grâce est, dans ces êtres, une participation réelle à la nature et à toutes les participations divines. Cependant cette déification, commencée par la grâce, se développe et se perfectionne encore par la grâce, par les vertus infuses et par les œuvres surnaturelles. Enfin, elle se consomme par la lumière de gloire et la vision intuitive.

Dieu est le principe et la fin de deux ordres : de l'un par la création, de l'autre par l'effusion de sa nature dans les êtres créés. L'ordre surnaturel ne peut ni exister ni même se concevoir sans l'ordre naturel. Au contraire, l'ordre naturel peut se concevoir et eût pu exister seul. Mais, *en fait*, soit dans leur formation première, soit dans la chute, soit dans la réparation, ils ont été et ils sont tellement unis, subordonnés, solidaires, qu'ils ne font qu'un seul ordre général et universel. Toutefois, la distinction peut se faire encore en principe. L'abstraction qui consiste à écarter par la pensée l'un des deux ordres pour mieux étudier l'autre, cette espèce d'abstraction est légitime et même nécessaire. L'abstraction qui impliquerait l'exclusion de l'un des deux ordres, leur confusion, leur séparation ou leur mutuelle indépendance, peut être considérée comme la source de toutes les erreurs contemporaines.

A quelque point de vue que l'on se place et sous quelque rapport que l'on envisage la question, la notion et la distinction des deux ordres est de la plus haute importance. En théologie, en philosophie, en droit, en médecine, dans la vie pratique comme dans la vie spéculative, c'est toujours le principe fondamental, universel qui se reproduit partout, qui se mêle à tout, qui domine tout par ses données et ses conséquences. Suivant qu'il y a ou non deux ordres, tout est changé dans le monde. L'avoir compris est la gloire de notre siècle ; le démontrer sera le couronnement de sa gloire. A voir l'ardeur qu'il porte en toutes choses, nous devons beaucoup attendre de son zèle à approfondir les doctrines. Tantôt sous un titre, tantôt sous un autre, dans sa plus haute généralité, ou dans quelques-uns des innombrables aspects qu'elle présente, on voit toujours revenir la question du surnaturel. En France, en Belgique, en Allemagne, à Rome, elle est l'objet d'études spéciales ; elle se montre dans les livres, les revues, et jusque dans les journaux. C'est une entente tacite et instinctive, qui n'indique que mieux les besoins de l'époque.

Cette théorie des deux ordres, disent les partisans du naturalisme, est un chef-d'œuvre de poésie et de sentiment ; malheureusement ce n'est qu'une théorie. Ici se présente donc la question : Comment démontrer l'existence de l'ordre surnaturel ?

Si l'on parlait à des chrétiens, cette démonstration serait facile à faire. La surnaturalité essentielle de la grâce, de la religion révélée et de l'Eglise catholique, bien comprise, ne permet pas l'ombre d'un doute. Mais l'on suppose ici un adversaire qui n'est pas chrétien, ou qui, s'il l'est, fait pour un moment abstraction de sa foi ; et voici comment l'on procède :

Une première preuve se tire de l'idée que nous avons de cet ordre supérieur. Nous avons l'idée de l'ordre surnaturel et l'idée de l'ordre naturel, puisque nous les définissons. Ce sont deux idées parfaitement claires et distinctes, deux idées premières, irréductibles, comme celles d'infini et de fini ; elles ne peuvent venir l'une de l'autre, et elles ne reconnaissent pas au-dessus d'elles d'idée supérieure qui les contienne, comme le genre contient ses espèces. Elles sont donc, l'une naturelle, et l'autre surnaturelle, c'est-à-dire de deux ordres différents. Or, l'idée subjective, c'est le sujet connaissant ou percevant l'objet, le sujet modifié par l'objet connu. Le sujet connaissant et l'objet connu sont de même ordre. Le sujet qui a l'idée du surnaturel est donc surnaturel ou surnaturalisé. Le surnaturel existe donc, au moins dans le sujet. Mais tout sujet a une fin et des moyens proportionnés ou de même ordre. Et encore, l'idée objective interne ou abstraite ne suppose-t-elle pas un objet réel, concret, dont elle est abstraite ?

Dira-t-on que nous avons l'idée des êtres purement possibles qui n'existent pas ? Oui ; mais les idées que nous avons ou que nous nous formons des êtres possibles de l'ordre naturel, nous les tirons des êtres existants et des formes intellectuelles de notre esprit, c'est-à-dire des idées ou notions déjà acquises et qui demeurent à l'état d'habitudes ; de même, les idées du possible surnaturel ne peuvent venir que du surnaturel existant.

Dira-t-on aussi que Dieu aurait pu, comme auteur de la nature, communiquer l'idée de l'ordre surnaturel sans que pour cela l'ordre existât ? Il y aurait contradiction, au moins quant à l'un des éléments de l'ordre, savoir : le sujet, puisque l'idée l'élève à l'ordre surnaturel ; et ensuite quant à l'ordre tout entier, parce que Dieu ne peut élever le sujet, en lui imprimant un mode surnaturel, sans le destiner à une fin et lui donner les moyens de même ordre, c'est-à-dire en rapport avec sa constitution.

A cette preuve par l'idée s'ajoute la preuve par sentiment. D'un côté, nous avons tous un instinct divin qui nous porte à admettre le surnaturel, instinct qui est le principe des inclinations et des aspirations de l'âme à vivre de la vie divine. Le désir de l'infini nous embrase et nous dévore. A tou instant, des soupirs profonds nous avertissent que les choses finies ne sont point notre fin, puisqu'au lieu d'y trouver repos et bonheur, nous n'y rencontrons qu'amertume et dégoût. Les perfections divines que nous entrevoyons à travers le voile de la création, ne peuvent complétement nous satisfaire ; et quand Dieu nous parle au cœur par la voix de la créature, la douceur de sa parole ne comble pas encore le vide que sa sagesse a creusé dans nos âmes. L'entendre parler lui-même, le voir face à face, tel est le terme suprême de nos désirs. Mais connaître Dieu tel qu'il est, le voir à découvert, est chose qui surpasse les forces de la nature. Car le comprendre de cette manière, c'est le comprendre comme il se comprend lui-même; et nulle intelligence créée n'est capable par elle-même d'une si prodigieuse élévation. Pour l'en rendre susceptible, il faut que Dieu descende vers elle, *qu'il se l'assimile,* comme dit Clément d'Alexandrie, en la faisant entrer en participation de sa nature; ce qui est proprement la vie surnaturelle.

D'autre part, si l'ordre surnaturel existe, eu égard à l'instinct qui nous y élève et aux besoins qu'il doit satisfaire, nous devons en éprouver des impressions et des perceptions. Par là que le soleil existe, nous en percevons nécessairement la lumière et la chaleur, par là que Dieu s'épanche dans nos âmes sous forme de grâce, de lumière, de force, de foi, d'espérance et d'amour, nous en devons, plus nécessairement encore, sentir les touches divines. Ce n'est pas que tous soient également accessibles à ces effluves d'en haut. L'homme qui ne vit que par les sens n'est guère sensible aux douceurs de l'esprit. L'homme qui ne savoure que les voluptés intimes d'une orgueilleuse raison, est comme fermé aux enchantements de la foi. Mais celui qui est mort aux sens par lamortification, celui qui est mort à l'orgueil par l'humble soumission, celui qui n'éprouve plus rien en lui des jouissances trompeuses de la nature déchue ; celui-là, rendu à la puissance ascendante de sa nature régénérée et devenu digne des condescendances du ciel, sent, si j'ose ainsi dire, Dieu descendre dans son âme. Les maîtres de la vie spirituelle et

les auteurs mystiques ont parlé de ces impressions de grâce en termes de ravissement. Ce que la nature a de plus beau, la rosée, le printemps, les fleurs, pâlit tristement à côté des ivresses qu'ils célèbrent. Et nous estimons que ceux-là ont bien peu ou bien mal vécu, qui ne comptent pas dans leur vie deux ou trois moments inoubliables, où ils ont eu la révélation triomphante du don de Dieu. « Si vous connaissiez le don de Dieu, dirons-nous aux rationalistes, vous ne contesteriez pas l'ordre surnaturel. »

Ces aspirations élevées et ces délicieuses impressions, qui sont celles de toute âme pure, ont, dans les souvenirs de l'humanité, un retentissement sublime. Pas un peuple qui n'ait manifesté dans son culte que là est la racine de tout sentiment religieux. Lisez toutes les traditions, étudiez toutes les liturgies; et dites s'il en est une seule qui n'ait placé en Dieu le point de départ de l'homme et son lieu de repos. Dans tous les rites et dans toutes les langues, vous trouverez exprimée, d'une façon plus ou moins confuse, cette formule du Christianisme : « L'homme vient de Dieu, il va à Dieu ; et c'est par l'Homme-Dieu, par Jésus-Christ, qu'il accomplit son retour au ciel. » Certes, on peut dire qu'il n'y a rien dans l'histoire qui soit établi par des faits plus irrécusables que cette surnaturalité de notre destinée.

A l'origine, l'homme est déifié. Il tombe et reçoit la promesse d'un Rédempteur. Les patriarches sont les dépositaires de cette promesse et les vivantes figures du Messie. Une nation entière, la nation juive, reprend bientôt, en l'agrandissant le rôle des patriarches. Les prophètes annoncent à Israël l'époque de la venue du Libérateur, sa naissance d'une vierge en Bethléhem, ses miracles, sa passion, sa mort, sa résurrection. Jésus paraît dans la plénitude des temps et accomplit par le détail toutes les prophéties. Après son ascension, ses apôtres, douze pauvres Galiléens, convertissent le monde. Dix millions de martyrs versent leur sang pour la foi de Jésus-Christ. Des millions de saints reproduisent dans leur vie les prodiges du Christ et la splendeur de ses vertus. Des hommes de génie élèvent en l'honneur de sa doctrine les plus grands monuments de l'esprit humain. L'Europe traverse les plus rudes épreuves sous la direction de l'Église et fournit des siècles de gloire en restant fidèle à ses inspirations. Le surnaturel coule à plein bord dans les annales de la vérité : il faut fermer les yeux pour ne pas voir le surnaturel.

Dira-t-on maintenant que les vœux et les joies surnaturelles de la conscience sont un leurre; que l'histoire n'est qu'un grand problème, un doute éternel ; que Jésus-Christ est un mythe, que les apôtres n'ont eu qu'à profiter d'harmonies providentielles; que les martyrs ont été dupes de leur enthousiasme; que les saints ont sacrifié à des illusions leur repos, leur santé, leurs jouissances ; que les docteurs, en parlant des mystérieuses beautés et de l'harmonie des dogmes, ont cédé à l'éblouissement du génie ; que l'Europe, enfin, doit ses progrès moins à sa foi qu'à ses révolutions?

Telles sont, je le sais, les prétentions de nos modernes oracles. Mais, avant d'y souscrire, disons que pour les proposer il faut étouffer la conscience, défigurer l'histoire, et se renfermer, en présence de la tradition, dans un doute absolu. Plaisante philosophie qui va au doute et à la dégradation ; mais c'est là justement, philosophes, que j'attends votre aveugle suffisance. Vous refusez de croire au surnaturel divin : et je vous vois, à peine arrivés au doute, vous plonger dans le surnaturel diabolique. Les tables tournantes, le spiritisme, l'évocation des morts, toutes les abominations de l'homme sans foi, qui veut pourtant satisfaire les grands désirs de sa nature, tout cela paraît là où vous détruisez la foi au vrai surnaturel. L'humanité, que vous voulez conquérir vous échappe dès qu'elle a perdu sa foi. Le surnaturel est tellement le naturel de l'homme, que là où vous triomphez, vous êtes ensevelis dans votre triomphe. Et vous-mêmes, qui vous targuez de vos lumières, qui vous vantez de vos vertus, vous n'êtes ni les derniers ni les moins empressés au culte du démon.

Il y a donc un ordre surnaturel.

Maintenant, cet ordre, dont l'existence est certaine, *doit avoir une autorité souveraine.* Le surnaturel, son nom même le dit, doit dominer le naturel ; il doit le prendre dans son état d'infériorité et de déchéance pour l'attirer à soi, l'élever, le transformer, le diviniser. Dieu, qui nous accorde sa grâce, ne nous en confère pas le bienfait sans y attacher des obligations, je ne dis pas de reconnaissance, mais de justice. Jésus-Christ, qui nous a rachetés au prix de son sang, n'a pas rouvert les canaux de la grâce pour qu'ils épanchent sur le sable du désert la fécondité de leurs eaux, mais pour qu'ils versent dans nos cœurs leur abondance, et y forment une source jaillissante jusqu'à la vie éternelle. Et nous, pauvres créatures déchues, nous ne saurions répudier le double don de Dieu et de son Christ sans nous vouer au triste sort que nous feraient, d'un côté, l'ingratitude, de l'autre, nos passions. Dé-

hérités alors de la rosée du Ciel et privés à jamais de ses sourires, nous n'aurions plus à mener qu'une vie pleine de faiblesses, tantôt misérables, tantôt honteuses, sans trouver jamais ni la force de la conversion, ni le viatique de l'espérance.

L'action obligatoire et régénératrice du surnaturel doit se faire sentir sur nos pensées, sur nos sentiments, sur nos œuvres, sur tout l'ensemble de notre vie privée et publique.

Dans notre pensée, la foi, qui est pour l'intelligence l'organe du surnaturel, une foi vive et pure, doit être le principe de nos croyances, la règle de nos jugements, le contrôle de nos études et l'inspiration de nos actes.

Dans nos sentiments, l'espérance chrétienne, qui est pour le cœur la forme de la grâce, doit nous défendre contre l'entraînement des passions et les rigueurs de la vie, et nous inspirer une bravoure modeste, qui ne craigne pas plus les luttes qu'elle ne les cherche.

Dans notre conduite, la charité, l'amour de Dieu et du prochain, glorieuse expression de l'espérance et de la foi, doit nous inspirer l'énergie du sacrifice et les longues ardeurs du dévouement.

Et comme nous ne sommes point isolés sur la terre, que tous les chrétiens sont nos frères en Jésus-Christ, que nous professons avec eux une même foi, une même espérance, une même charité, sous la direction de nos pasteurs, il faut que nous ayons par la grâce de Dieu, pour son Eglise, toutes les pensées, tous les sentiments, toutes les générosités qu'inspirent ou que prescrivent les vertus surnaturelles.

Mais, grand Dieu ! que nous sommes loin de cet idéal !

Dans son esprit, sous prétexte de ne s'inspirer que de sa raison, l'homme de ce siècle fait acte d'orgueil.

Dans son cœur, avec la pensée illusoire de suivre sa délicatesse et d'utiliser ses forces, il se fait une vertu païenne, si tant est qu'il s'attache à la vertu.

Dans sa conduite, il croit faire acte de sagesse en ne suivant que les conseils d'un habile égoïsme.

Et au lieu de s'élever à cette grande idée d'une société spirituelle et catholique dont il devrait être le membre régénéré, il s'enferme sottement et malheureusement dans l'étroit horizon de ses intérêts.

C'est pourquoi ce doit être la grande attention de la polémique d'attirer la philosophie sur le terrain solide des applications. Sur le terrain fuyant des idées, l'entente est toujours difficile. Il n'est cause qui ne trouve des semblants de raison et des manières d'avocats. Dans les faits palpables, dans les exigences de la vie, dans le détail des devoirs quotidiens, l'erreur qui se montre se trahit ; et la vérité pour se démontrer, n'a qu'à dispenser ses bienfaits.

En amenant les idées à l'application, le surnaturel doit se présenter dans tout l'éclat de l'évidence. Nous augurons pour lui ce triomphe (1).

L'abbé Rohrbacher, un des premiers en France, comprit la portée de la question. Pour s'instruire d'abord, — car, à cette époque, il n'y avait point de traité de la grâce dans les cours de théologie, — ensuite pour instruire les autres, il étudia dans la *Somme théologique* de saint Thomas les mystères de la grâce. Ensuite, pour ne pas errer dans l'expression de ses sentiments, il s'attacha aux décrets de la Chaire Apostolique ; et procédant par élimination, écartant les erreurs condamnées dans Pélage, Luther, Baïus et Jansénius, il s'appliqua surtout à dire ce que la grâce n'est pas, excellent moyen pour arriver à la définir. De là, poussant plus loin ses déductions, il s'efforça d'en déterminer exactement la nature, les espèces, les opérations, les effets. Enfin, voulant faire passer cet enseignement de l'école dans les chaires pastorales, il donna un discours où il explique, d'après la méthode historique et pratique, à un auditoire comme sont tous les auditoires, cette touchante et effrayante question du rôle de la grâce dans l'œuvre du salut.

Sur cette question, toutefois, Rohrbacher ne fut qu'un écrivain d'avant-poste. L'étude, intime et profonde, des ordres de la grâce et de la nature était réservée à d'autres plumes. et reste encore aujourd'hui debout dans sa majesté mystérieuse, comme un problème de science et de conduite. Cependant il est juste de rendre gloire et honneur à ceux qui depuis, non sans périls, ont affronté ce redoutable problème. Nous citons, en suivant l'ordre chronologique de leur publication ; *L'ordre surnaturel et divin* par l'abbé Xavier (Gridel), prêtre du diocèse de Nancy, le *Traité de l'Ordre surnaturel* par l'abbé Cros, du diocèse de Montpellier, le *Surnaturel* par l'abbé Caron, du diocèse de Soissons, les *Instructions sur la grâce* par l'abbé Gridel,

(1) Nous empruntons cet abrégé de la question du surnaturel à notre brochure intitulée : *Le clergé de France et la philosophie.*

chanoine de Nancy, la *Question du surnaturel* par le P. Matignon, Jésuite, les *Instructions familières* d'Ange Raineri, de l'Eglise métropolitaine de Milan, et le livre *De la religion naturelle et de la religion révélée* par le P. Potton, Dominicain. L'abbé Baudry, mort évêque de Périgueux, professait, à Saint-Sulpice, un cours sur l'ordre surnaturel. L'abbé Gérard, dont l'Eglise de Langres pleure la perte prématurée, avait entrepris un cours complet de philosophie surnaturelle, et il était homme à l'achever : en montant au ciel, cet Elie de la science a laissé son manteau à ses disciples; ils ne sauraient manquer d'en ressentir l'encourageante et lumineuse impression. Au reste, comme cette question, par sa généralité, touche à tout; qu'elle est, dans son principe, un mystère ; qu'elle se heurte, dans l'application, à toutes les difficultés de la vie, il faudra des années et des années à la spéculation pour l'éclaircir, des siècles et des siècles peut-être à la civilisation pour s'en appropier les éléments sanctificateurs. A chaque jour suffit sa tâche et aussi sa malice, comme dit, par une variante singulière, l'Esprit-Saint lui-même. L'essentiel est de ne pas trop se confier à sa malice, et de remplir généreusement sa tâche. Dieu, qui nous demande notre concours, non pour nous asservir, mais pour nous honorer, se réserve de donner à toutes choses l'accroissement proportionné à ses desseins et la perfection qui doit contribuer à sa gloire.

XII

« En 1834, on rapportait sur les dispositions de Lamennais, des bruits inquiétants. « Je savais, dit Rohrbacher, qu'une des idées fausses qui lui revenait assez souvent, et qu'il n'appuyait que sur quelques faits particuliers dont il tirait des conséquences générales et extrêmes, c'est que l'Eglise, de nos jours, était dans une complète décadence. Je lisais alors les principaux Pères de l'Eglise, où je trouvais une foule d'excellentes choses que je ne pouvais faire entrer dans mon *Histoire*. Je résolus d'en profiter pour faire, sous le nom de *Religion méditée*, une suite de méditations sur toute l'histoire de la religion et de l'Eglise, depuis la création du monde jusqu'au jugement dernier, afin de montrer par les faits que, dans ces derniers temps comme dans les autres, l'Eglise catholique a toujours été digne de Dieu, et que, de nos jours même. elle ne cesse d'enfanter de saints personnages et des œuvres saintes. En faisant cet ouvrage, qui a été imprimé depuis, j'avais donc l'intention formelle, non-seulement d'être utile aux frères d'école de l'excellent abbé Jean de Lamennais, mais encore de neutraliser le scandale que je recommençais à craindre de la part de son malheureux frère. »

La *Religion méditée* fut publiée en 1837 et rééditée en 1852. Voici la préface de ce pieux ouvrage :

« Saint Pierre, dans le dernier chapitre de sa dernière épître, donne certains avis aux fidèles pour les prémunir contre les périls des derniers temps. C'est de se rappeler assidûment les paroles des prophètes, les commandements du Seigneur, la doctrine de ses apôtres, ainsi que l'attente du jugement à venir. Nous avons eu intention d'accomplir cet avis de saint Pierre, en méditant la religion dans tout son ensemble : depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à Noël, les principaux faits et les principaux personnages de l'Ancien Testament, qui prédisent ou préfigurent Jésus-Christ; depuis la naissance du Sauveur jusqu'à son Ascension, les principales instructions que nous offrent sa vie et sa mort, après l'Ascension; les principales promesses qu'il a faites à son Eglise, promesses qui ont leur accomplissement le jour de la Pentecôte ; le principal sacrement qu'il lui laisse, pour la soutenir en ce monde; ensuite les principaux saints de chaque siècle, jusqu'au nôtre, où Dieu veuille qu'il y en ait beaucoup : enfin, pour la dernière semaine après la Pentecôte, le jugement dernier et ce qui s'y rattache. Ces méditations ont été écrites originairement pour les Frères de l'instruction chrétienne en Bretagne. Mais on a jugé qu'elles pouvaient convenir à tout le monde. Veuille saint Pierre, du haut du ciel, y ajouter sa bénédiction apostolique et obtenir à nos lecteurs la grâce de faire ce qu'il nous a été seulement donné d'écrire. »

Après cette courte préface, Rohrbacher indique une méthode toute simple pour faire oraison. Nous la citons également : d'abord parce qu'elle tranche, par sa simplicité même, contre les complications de certaines méthodes, exactes sans doute, mais trop surchargées pour se prêter aux effusions spon-

tinées et aux épanchements nécessaires de la méditation; ensuite parce qu'étant le fidèle reflet des habitudes pieuses de l'auteur, elle atteste, même par ses originalités, l'intégrité de sa vertu.

« 1° Je me recueillerai comme pour prier. Je ferai dévotement le signe de la croix, en disant : *Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.*

Au nom du Père. — Je me mets en sa présence : je l'adore comme mon Créateur et mon Souverain Seigneur en toutes choses.

Au nom du Père et du Fils. — Par moi-même je ne suis pas digne de paraître devant Dieu le Père ; je m'accuse de mes infidélités sans nombre : je m'unis donc au Fils, mon Sauveur, qui a pleuré mes fautes ; je les confesse et je les déplore avec lui et par lui; je me présente en lui devant Dieu notre Père.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. — Par moi-même je ne suis pas capable de faire une bonne prière, une bonne méditation ; aussi ne la ferai-je pas en mon nom, mais au nom du Saint-Esprit, afin qu'il m'apprenne à prier, à méditer, comme une mère apprend à prier à son enfant. J'invoque donc cet Esprit-Saint, pour qu'il éclaire mon esprit, purifie mon cœur, fortifie ma volonté dans le bien.

2° Je lirai ensuite, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, les trois points de la méditation, comme si le Père et le Fils et le Saint-Esprit me les proposaient eux-mêmes. J'appliquerai mon esprit, mon cœur, ma volonté aux pensées, aux sentiments, aux résolutions qu'ils voudront bien m'inspirer.

3° Je finirai la méditation en disant : *Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit*, pour les remercier des grâces qu'ils m'y ont faites, leur offrir les résolutions que j'y ai prises, et leur demander la grâce d'y être fidèle, non pas en mon nom, mais *au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.* A ce signe de croix j'attacherai, comme un banquet spirituel, quelque bonne pensée de l'oraison, afin de me les rappeler chaque fois que je ferai le signe de la croix pendant la journée. »

L'abbé Rohrbacher, conformément à cette méthode et suivant l'idée-mère de la préface, développe un plan historique de méditation dont l'enchaînement admirable va de la création au jugement.

Pour apprécier ce travail, il faut considérer trois choses : le choix des sujets, leur disposition, et la manière dont ils sont présentés par le détail.

Dans un cours régulier de méditation, il faut choisir des sujets qui rentrent parfaitement dans la maxime : *Ni trop, ni trop peu.* Un sujet trop riche laisserait l'esprit s'égarer dans de longues considérations ; un sujet trop pauvre l'obligerait à lutter vainement contre la stérilité de sa matière : l'un, par excès, l'autre, par défaut, ne saurait contribuer au bien de l'âme. Il faut quelle sujet prête assez à l'esprit pour qu'il se nourrisse, assez aussi pour qu'il sache se contenir, s'arrêter à propos dans la vue des vérités spéculatives, et convertir en amour du bien la lumière de la vérité. C'est l'écueil ordinaire des cours de méditation de ne point observer toujours l'exacte mesure : ils donnent trop ou trop peu à l'esprit, trop ou trop peu au cœur. Les âmes pieuses, il est vrai, y trouvent leur aliment ; mais les âmes pieuses éprouvent peu le besoin de ces livres ; elles les possèdent, en quelque sorte, infus par la grâce de Dieu. C'est aux âmes simples, aux chrétiens du commun, même aux prêtres qui n'ont pas la piété affective, qu'il faut songer. En appropriant au cadre de l'année chrétienne le plan des deux Testaments et le plan de l'histoire, en puisant d'ailleurs à pleines mains dans la liturgie et les auteurs mystiques, Rohrbacher nous paraît avoir choisi heureusement la plupart de ses sujets. Un mot les résume, mot volontiers expressif, avec des ouvertures suffisantes sur les grandes choses, et un sol de plein pied où tout le monde peut bondir.

Dans la disposition des sujets, il faut également éviter deux écueils : une variété excessive et la monotonie des sujets. L'âme, dans le travail qu'elle effectue sur elle-même par la méditation, doit user sobrement de ses forces, et ne jamais se départir de la prudence. Or, pour la modération de l'action et la prudence de la conduite, il importe beaucoup de varier un peu la succession des sujets de méditation, tout en mettant une suite parfaite dans les desseins. Un sujet toujours uniforme convient mieux à la contemplation ou à l'étude. Un sujet légèrement varié par la fréquente nouveauté des sujets répond mieux aux aspects multiples de la religion et aux goûts de l'âme ainsi qu'à ses besoins. Rohrbacher, ayant en vue les personnes qui cherchent Dieu dans la simplicité de leur cœur et spécialement celles qui se dévouent à l'éducation des enfants, prit soin de varier convenablement les sujets de ses méditations. Un simple coup-d'œil, sur la table des matières nous le montre allant d'un fait de l'histoire à une parabole, d'une vérité de foi à un devoir moral, d'un rite liturgique à une solennité chrétienne. Ce n'est pas là tout à fait l'allure d'une théologie mystique; mais cela

tourne pour le moins autant à la sanctification des âmes. Vous reconnaissez le bon pasteur qui sait choisir, à son troupeau, les gras pâturages.

La manière de Rohrbacher, pour présenter son sujet, consiste à le réduire toujours aux trois points classiques. Pour le fond, il déduit entièrement *le pourquoi* et *le comment* du sujet : le comment et le pourquoi sont, dit-on, la dernière raison de toute chose : et il termine par une pieuse prière, oraison jaculatoire, invocation à Jésus-Christ, à la Vierge ou aux saints. Pour la forme, il aime à dramatiser son sujet, à lui imprimer l'élan sublime de l'ode, plutôt qu'à lui laisser la pesanteur d'une thèse. De démonstrations, il n'en a pas souci. La phrase a des ailes, et le mot vole comme un trait. Souvenir d'histoire fait des Saintes Ecritures, paroles du Sauveur, cris de l'âme, mots illustres, il rapproche tout cela dans sa marche rapide. C'est un bienheureux, revenu sur la terre, qui chante les cantiques de Sion, et qui soupire dans l'attente du retour. Son œil a quelque chose de la vision intuitive, son cœur est sur le papier. Même littérairement, il est beau, parce qu'il est pieux. On lui appliquerait volontiers une de ses théories sur la parenté de la piété avec la poésie : il a trouvé la simplicité des enfants, et il a comme eux, la lèvre éloquente. Nous pourrions citer ici nombre de méditations qui sont des chefs-d'œuvre; et, après comparaison de ces méditations avec les odes de Pindare traduites en français, il en est plus d'une que nous préférons aux chants du lyrique de Thèbes.

Pour justifier cette appréciation, nous reproduirons l'approbation de l'ordinaire, nous citerons quelques extraits, nous donnerons en entier la méditation qui revient le mieux à l'idée régénératrice de l'ouvrage.

« Nous autorisons, et nous recommandons aux fidèles la *Religion méditée*, etc. Ces méditations, écrites avec une grande simplicité, respirent l'esprit de foi qui caractérise l'auteur. On voit qu'il s'est attaché, comme le demandait son sujet, à parler au cœur bien plus qu'à l'esprit; et son ouvrage prouve que chez lui les travaux de la science n'ont pas nui à l'onction de la piété; aussi nous pensons que ce livre peut produire des fruits d'édification, et nous désirons le voir répandu dans le diocèse. »

Cette autorisation est signée : « Ferdinand, coadjuteur de Nancy et de Toul. » Le prélat qui la délivrait, devait consacrer beaucoup d'autres livres : il ne pouvait mieux débuter. Jeune encore, après s'être, comme Rohrbacher, dévoué aux missions, il préludait dans la position difficile de coadjuteur, à la prudence, et à toutes les vertus qu'il allait faire briller sur le siége de Bordeaux.

Quelques passages de ce *livre d'or* (on peut bien appeler ainsi la *Religion méditée*) feront connaître le cœur pieux, le génie dévot, le caractère enfant, si l'on veut, de notre cher abbé Rohrbacher. On y verra que Rohrbacher fut original jusqu'avec Dieu même.

Sur la création du monde. — Le monde n'a pas toujours été et ne sera pas toujours. Le ciel et la terre passeront. Dieu les a faits pour manifester sa gloire. Il les a faits de rien pour montrer mieux sa puissance; il aurait pu les faire en un clin d'œil, il les fit en six jours, avec une perfection progressive, afin de nous donner l'exemple de tout faire avec ordre. Il s'est reposé le septième jour, et l'a sanctifié pour nous apprendre ce qui nous attend nous-mêmes. Notre vie entière est pour nous comme six jours de création et de travail : le jour du repos, le jour du Seigneur, le jour de sainteté parfaite ne viendra qu'après; et ce jour-là n'a point de soir. — Le monde est le livre de Dieu. Le ciel, les étoiles, le soleil, la lune, la terre, les mers, les îles, les continents, les plantes, les animaux, l'homme, ce sont autant de pages où il est écrit que Dieu seul est grand, que Dieu seul est puissant, que Dieu seul est aimable. Voilà ce qu'y lisaient les patriarches et les prophètes; voilà ce qu'y lisaient Job, Moïse et David. C'est de là qu'ils ont tiré leurs psaumes et leurs cantiques. C'est dans ce livre que Jésus nous invite à lire, quand il dit : *Regardez les oiseaux du ciel, regardez l'herbe des champs.* C'est dans ce livre que lisaient et que méditaient saint Antoine, saint François d'Assise, saint Ignace. Il ne fallait que la vue d'un brin d'herbe pour les ravir en Dieu. — Ayez pitié de moi, mon Dieu, je suis un enfant qui ne sait pas lire. Je m'arrête aux créatures, comme un enfant qui ne sait pas épeler s'arrête à la forme et à la couleur des lettres. Ouvrez-moi l'intelligence; apprenez moi à lire et à comprendre ce que vous avez écrit dans votre grand livre de la nature; faites qu'à chaque page, à chaque ligne, à chaque mot, à chaque lettre, j'apprenne à vous connaître, à vous aimer, à vous bénir.

Sur l'hiver. — C'est l'hiver : tout est comme mort : les plantes, les arbres, les animaux. Les oiseaux ne chantent plus; la plupart même ont émigré bien loin. On ne voit plus de fleur dans les champs, ni même dans les prairies. Les fleurs même que l'on cultive dans les jardins sont desséchées jusqu'à la racine. Il ne reste debout

que les arbres, encore n'ont-ils ni feuille, ni fleur, ni fruit: ils sont là comme des squelettes. Le vent y siffle comme parmi des ossements. Leur unique parure, c'est du givre, c'est de la neige, ce sont des glaçons. L'eau même des ruisseaux et des rivières, ordinairement si mobile et si vivante, devient froide et raide comme un mort. Enfin le soleil, qui anime toute la nature, semble vouloir expirer : comme un moribond en défaillance, il n'envoie que de faibles rayons. Cependant tout n'est pas mort, ou du moins ne l'est pas pour toujours : il y aura un printemps où tout ressuscitera.— Il y a un autre hiver pour tous les hommes : c'est la mort. Nous y succomberons tous, comme les fleurs des champs, comme les feuilles de la forêt. Ce corps si vigoureux, ce visage si fleuri, la mort les flétrira, les décomposera, la mort les réduira en pourriture, comme on fait pourrir un tas d'herbes sèches. Il ne restera qu'un froid squelette, que d'arides ossements. Cependant tout n'est pas mort. Notre vie a sa racine dans notre âme, qui ne meurt point. Un printemps viendra où nos corps même ressusciteront, comme après l'hiver les fleurs de la prairie sortent de nouveau de leur racine, qui était restée vivante en terre pendant les froids. — Il est encore un autre hiver pour chaque homme. Dans la vie de chacun de nous, il arrive une saison rude, et quelquefois plus d'une, un temps d'épreuve et de tentation. Le vent de l'adversité soufffe le frimas et la glace : tout autour de nous et au dedans de nous, nous devient froid et sec ; les plantes trop frêles et trop délicates succombent; il ne demeure que les arbres, encore perdent-ils la plupart leurs feuilles. Dans les temps d'épreuve, la plupart de nos belles paroles, de nos belles promesses, s'envolent comme des feuilles sèches; il ne reste que les vertus bien enracinées. Profitons de cette expérience. Au lieu de nous épuiser, dans la belle saison, à pousser des feuilles et des fleurs, enracinons-nous bien par des vertus solides, et nous n'aurons point à craindre l'hiver.

Sur le printemps. — Qu'est-ce que le printemps? C'est la résurrection de la nature entière. Pendant l'hiver, tout est mort : au printemps tout ressuscite. Le soleil, qui semblait vouloir expirer, se ranime, et avec lui ranime toute la nature. Les arbres, qui paraissaient comme des cadavres desséchés, sentent de nouveau la sève de la vie circuler dans leurs veines; ils poussent des fleurs et des feuilles; plusieurs même semblent de grands bouquets de fleurs, pour embellir la tête du Sauveur ressuscité. La terre revêt son manteau de verdure, avec ses mille broderies, comme une mère de famille met ses plus beaux habits pour le jour de Pâques. Les oiseaux ont retrouvé leurs charmantes voix, et chantent à l'envie l'un de l'autre ; on croirait qu'ils veulent dire : *Alleluia!* c'est-à-dire, louez le Seigneur ! En effet, c'est le Seigneur qui vous nourrit, petits oiseaux ; c'est le Seigneur qui fait luire son soleil sur vous comme sur moi ; c'est le Seigneur qui vous remplit de vie et d'allégresse. Eh bien donc, petits oiseaux de mon Dieu, alleluia ! Louez le Seigneur, en votre manière et en votre langage. Lui les entend tous. — Mon Sauveur, vous voulez que je sois comme nn petit enfaut. Eh bien, je serai avec vous comme un petit enfant. Considérez les volatiles de l'air, me dites-vous. Eh bien, voulez-vous que je considère ce votatile si joli, qui vole de fleur en fleur ? Qu'il est léger ! Qu'il se transporte facilement d'un lieu dans un autre ! Mais surtout qu'il est beau ! Certainement, Salomon dans toute sa gloire n'était pas vêtu avec tant de magnificence. Mais que saurai-je enfin, pour l'avoir considéré? Qu'était ce papillon avant l'hiver? C'était une rampante chenille, qui faisait horreur à voir, qui se traînait péniblement d'une branche à une autre, pour dévorer les feuilles et les fleurs. A l'automne, elle est morte, elle est devenue son propre tombeau; elle s'y est transformée pendant l'hiver, et au printemps, elle en ressuscite léger papillon, se nourrit du suc des fleurs et se promène jusque vers le ciel. Je comprends maintenant ce que vous voulez m'apprendre. Ainsi le corps dans le tombeau est-il hideux, pesant, corruptible; mais il ressuscitera glorieux, agile, incorruptible. Pour moi, mon Dieu, puisque vous ressuscitez de si chétifs insectes, je crois sans peine que vous ressusciterez les hommes. — Mon Sauveur, j'ai commencé à vous parler comme un enfant, je terminerai comme un enfant. Vous m'apprenez qu'il y a une résurrection spirituelle, de laquelle je dois ressusciter dès cette vie. Elle consiste à m'élever vers le ciel, au lieu de ramper à terre. Eh bien, pour vous dire naïvement ce que je pense, au lieu de m'élever vers vous comme cette petite créature qui a des ailes, je fais comme cette créature rampante, je me traîne à terre, je ne pense qu'à manger et à boire, ou à des choses semblables. N'est-il pas temps que vous transformiez cette vilaine chenille en ce qu'elle doit devenir?

L'été. — Considérez les campagnes : elles sont déjà blanches pour la moisson. Déjà le moissonneur s'avance avec sa faucille. Hommes, femmes, enfants,

maîtres, serviteurs, tout s'agite et travaille ; courbé le long du jour et du sillon, exposé aux ardeurs du soleil, le front ruisselant de sueur, tout travaille avec joie, parce que c'est la moisson, le temps de la récolte, où l'on recueille le fruit des précédents labeurs. Dans la vie de l'homme, il y a aussi comme des saisons différentes. Tantôt les pensées, les affections pieuses s'élèvent dans le cœur, comme les fleurs du printemps ; tantôt ce sont des travaux pour la gloire de Dieu, des œuvres de piété et de charité à faire, au milieu des peines et des contradictions ; c'est l'été, le temps d'amasser des mérites pour le ciel. Combien de chrétiens, moins intelligents que la fourmi, méconnaissant la saison de la récolte ! Va près de la fourmi, ô paresseux ! — Voyez le froment qui vous nourrit, combien ne lui fait-on pas subir d'épreuves ! A l'automne, on l'enterre dans les sillons, comme dans un sépulcre. Il y prend une vie nouvelle, mais débile. Au lieu de le ménager, l'hiver se jette dessus avec ses neiges et ses glaces. Au printemps, le soleil le ranime, le fait monter en tiges et en épis, mais les vents et les tempêtes le tournent et le retournent en tous sens ; mais ce même soleil, devenu d'une ardeur extrême en été, le dessèche jusqu'en sa racine. Ensuite l'homme le coupe avec la faucile, le bat dans la grange, le brise entre deux meules jusqu'à le réduire en poudre, le pétrit avec de l'eau, l'aigrit avec du levain, le secoue de toutes ses forces, le cuit dans le four, le broie sous sa dent, le transforme dans son estomac en substance liquide : ce n'est qu'en subissant toutes ces épreuves, qu'il sert à notre nourriture, qu'il devient notre chair et notre sang, qu'il devient nous-mêmes. Chrétiens, nous sommes le froment de Dieu ; nous voulons que Jésus-Christ nous incorpore à lui-même, comme ses membres ; laissons-nous donc travailler sous sa main, comme nous travaillons sous la nôtre le froment de la terre. — Seigneur Jésus, vous avez un champ de blé, c'est le monde. Dans ce champ, il y a du froment et de l'ivraie. Duquel des deux suis-je ? Seigneur, vous pouvez tout : faites que je sois de votre froment. Foulez-moi dans l'aire, brisez-moi sous la meûle ; pourvu qu'au jour de votre moisson vous ne me jetiez pas, comme l'ivraie, dans ce feu qui ne s'éteint point.

Sur l'automne. — Les fleurs ne sont plus ; elles se sont changées en fruits. On en cueille partout ; dans la vigne, sur les arbres, sur la terre, et même dans la terre. Les fruits les plus excellents se trouvent sur les arbres et les arbustes, qu'on a taillés, attachés et comme crucifiés à l'espalier et à l'échalas. Voyez la vigne ; laissée à elle-même, c'est un arbuste informe, qui [illegible] à terre, s'épuise en branches stériles, ne produit point de fruit, ou n'en produit que d'aigre. Mais redressé par la main de l'homme, attaché au pal, taillé, ébourgeonné, émondé, ce chétif et inutile arbuste produit le fruit le plus doux. Différence du chrétien qui se laisse façonner à la main de Dieu, d'avec le chrétien qui ne veut rien souffrir. —Voyez à la vendange. Le raisin, ce fruit si doux, on ne l'épargne pas Non-seulement on le coupe, mais on l'écrase, on le foule aux pieds, on le torture sous le pressoir, pour en exprimer tout le jus. Et ce jus, on l'emprisonne pour qu'il fermente, c'est-à-dire qu'il se corrompe et se transforme. Quel dommage ! dira l'enfant qui ne sait pas qu'il en sortira ce vin qui porte la joie dans le cœur de l'homme, et la vigueur dans son corps. L'homme de bien est dans la main de Dieu comme une grappe mûre : Dieu l'écrase et le met sous le pressoir pour le rendre meilleur encore. Mais, pareils à des enfants, nous avons peine à comprendre ceci. — Seigneur, votre vigne c'est l'Eglise. Vous m'y avez planté comme un cep, vous m'y cultivez depuis bien des années. Mais qu'ai-je produit des feuilles, des branches, mais point de fruit : ou bien, au lieu du raisin mûr, c'est du verjus. D'où cela vient-il ? c'est que la vigne matérielle se laisse tailler à la main du vigneron ; moi, au contraire, je résiste à la vôtre ; je voudrais conserver toutes les branches et toutes les feuilles, les inclinations mauvaises ou inutiles. J'ai grand'peur que vous ne vous lassiez de moi. Ne le faites pas. Désormais je m'abandonne à votre serpe. Coupez, tranchez, émondez ; si je résiste, liez moi au pal, mais ne m'arrachez point et ne me jetez point au feu.

Sur l'humble soumission de Jésus à Marie et à Joseph. — Et il leur était soumis. Mais en quoi ? Qu'était sa sainte mère ? Une pauvre femme occupée de son pauvre ménage et réduite à vivre du travail de ses mains. On ne lit pas qu'elle ait jamais eu de domestique. Jésus lui en aura donc servi ! Il aura donc exécuté ses ordres pour les travaux de la cuisine : ne craignons pas de dire ce mot. Pour nous, nous voulons bien obéir, mais dans des choses grandes et honorables. Orgueil, détestable orgueil, viens crever de dépit et de honte aux pieds de Jésus qui obéit pendant trente ans à une pauvre femme, dans les plus humbles occupations d'un pauvre ménage. — Et il leur était soumis : *leur*, à tous les deux ; non-seulement à Marie, mais encore à Joseph. Or, qui était Joseph ? un pauvre charpentier.

Jésus même sera appelé le fils du charpentier. Voilà donc Jésus qui obéit à son père adoptif, qui l'aidera, ne craignons pas de dire le mot, qui l'aidera dans sa modeste boutique ; le voilà qui manie la scie et le rabot ; le voilà qui travaille, non pas comme maître, mais comme compagnon ; non pour son compte, mais pour le compte de son père : et cela jusqu'à l'âge de trente ans. O viens çà, mon orgueil, viens çà, ma vanité, viens dans la boutique de Nazareth. Puisses-tu là expirer à jamais ! — Divin charpentier, je vous amène un morceau de bois ; c'est moi-même : bois inutile, mal venu, mal tourné, plein de nœuds et à moitié pourri. De lui-même, il n'est bon qu'à être jeté au feu. Mais si vous voulez l'entreprendre, il s'aplanira sous votre main, il deviendra autre, il deviendra ce que vous voudrez. O divin charpentier, coupez donc, sciez, tranchez, rabotez en ce monde, pourvu que vous m'épargniez dans l'éternité.

Sur saint Isidore, laboureur — Chacun de nous est laboureur : chacun de nous a une ferme à cultiver : c'est la terre de notre cœur. C'est Dieu qui en est le propriétaire ; il nous l'a donnée à bail ; il nous en demandera compte, peut-être demain, peut-être aujourd'hui. En quel état est-elle cette ferme ? peut-être en friche, pleine de ronces, mal cultivée, mal ensemencée, mal gardée. Craignons que le maître ne condamne au feu et le fermier et la ferme.

Saint Drogon, patron des bergers. — O Jésus, vous êtes le bon pasteur : vous avez des brebis et des agneaux en grand nombre. Oh ! si vous vouliez me prendre pour un de vos petits bergers, pour garder quelques-uns de vos petits agneaux, je vous servirais de bien bon cœur et pour rien. Que dis-je, ô mon Sauveur ! je m'embrouille : ce n'est pas pour rien, car c'est pour vous.

Sur les guerres qui précèdent la ruine de Jérusalem et la fin du monde. — Une nation s'élèvera contre elle-même. C'est ce que nous voyons de nos jours dans presque tous les pays. De là des partis divers, des haines, des inimitiés. Embrassons de tout notre cœur, non pas tel parti ou tel autre, mais le tout, qui est Dieu et son Eglise. Vivons, travaillons et mourons pour cela ; ce sera le meilleur moyen et de bien servir notre pays, et de nous sauver nous-mêmes.

Le signe du Fils de l'Homme — La croix, la croix, voilà notre unique bannière : être soumis au successeur de saint Pierre, voilà notre grande politique.

Souhaits de bonne année. — Mon Dieu, me pardonneriez-vous mon extravagance d'enfant ? Je vous souhaite une bonne année ! Je vous souhaite une bonne année où vous soyez connu, aimé et glorifié de tout le monde ! Je vous souhaite une année où je vous aime de tout mon cœur, de toute mon âme, de toutes mes forces ; une année où je vous aime comme vous m'aimez vous-même. Oui, mon Dieu et mon Père, je vous souhaite ainsi une bonne année de tout mon cœur. Accomplissez vous-même mon souhait.

Saints Innocents. — Pleurez, mères infortunées, parce que vos enfants ne sont plus ! Ne pleurez pas, heureuses mères, parce que vos enfants sont encore ! Ils ne sont plus en ce monde, ils sont dans un monde meilleur. Les voilà déjà parmi les anges, se jouant avec des palmes et des couronnes. Ne pleurez pas, heureuses mères, parce que vos enfants sont encore ! Un massacre d'innocents plus déplorable, est celui qu'on ne déplore pas. Combien de petits enfants, faute d'une bonne éducation, faute de bons exemples, périssent misérablement, non plus pour le corps, mais pour l'âme ; non pour le temps, mais pour l'éternité ! Saints innocents, priez pour eux, priez pour nous.

Le jardin. — L'âme sainte est comparée par l'Esprit-Saint à un jardin fermé. Suivons un peu cette belle comparaison. Quand on veut avoir un beau parterre, orné de toutes sortes de fleurs, on ne le laisse pas ouvert à tous les passants ni à tous les animaux ; mais on l'environne d'une haie et d'une haie d'épines. Celui donc qui n'y entre point, n'aperçoit que des buissons et des piquants. De même un homme qui n'a point pénétré dans l'intérieur de la dévotion, qui n'en a point goûté les douceurs secrètes, ne voit dans les âmes pieuses que des personnes qui prient, qui jeûnent, qui combattent leurs passions ; il ne voit que la haie d'épines. Mais s'il pouvait voir la dévotion intérieure qui rend toutes ces actions agréables, douces et faciles ; mais s'il pouvait pénétrer dans cette enceinte mystérieuse, il en admirerait la beauté, l'agrément, la variété ; il serait ravi de l'éclat et de la bonne odeur des vertus chrétiennes, qui, comme des fleurs transplantées du ciel, répandent partout un parfum délicieux ; il verrait une fontaine d'eau vive qui jaillit jusqu'à la vie éternelle, et qui de là retombe en douce rosée pour rafraîchir, embellir et faire croître toutes les plantes ; il verrait la grâce divine s'élancer en désirs enflammés jusqu'au ciel, jusqu'à Dieu même, et de là descendre comme une pluie féconde, qui ranime, embellit, et fait grandir toutes les vertus. Il verrait Dieu lui-même se promener quel-

quefois, pour ainsi dire, dans l'intérieur de cette âme et s'entretenir familièrement avec elle, comme il se promenait autrefois dans le paradis terrestre et s'entretenait avec nos premiers parents encore dans leur innocence. Mon Dieu, qui me donnera un jardin pareil! — Ce jardin de délices, il faut que je le plante moi-même dans mon cœur. Comment m'y prendre? Quand on veut transformer en jardin un terrain jusque-là inculte, il faut d'abord qu'on en arrache les chardons, les ronces et les buissons; qu'on en arrache même les herbes inutiles, qu'on y en plante de bonnes; et enfin qu'on améliore le terrain. Et bien, voilà comme il faut que je m'y prenne. Les chardons et les ronces, sont les péchés; les herbes inutiles, ce sont les pensées, les affections, les paroles inutiles et vaines; les bonnes plantes, ce sont les pensées, les affections, et surtout les actions saintes; enfin, il faut améliorer le terrain, en remplaçant le vice par la vertu, l'orgueil par l'humilité, la colère par la douceur, et ainsi du reste. Courage donc! que chacun de nous mette la main à l'œuvre, et travaille assidûment à son jardin. — Mon Dieu, vous qui avez planté le jardin de délices où vous plaçâtes nos premiers parents, aidez-moi à planter le jardin de mon âme. Hélas! je n'y vois jusqu'à présent qu'une lande inculte. Il n'y a peut-être pas de gros buissons d'épines; mais aussi n'y a-t-il pas une belle plante, pas un bel arbre: tout y est maigre, chétif, chancreux. En un mot, le jardin ne vaut pas mieux que le jardinier: tous les deux, ils mériteraient d'être jetés dehors. L'unique remède que j'y vois, ô mon Dieu, c'est que vous-même vous refassiez à neuf l'un et l'autre.

Sur la mort. — Souvenir de la mort. — Ces méditations, sont deux chefs-d'œuvre à citer en entier, j'évite de les transcrire ici à cause de leur longueur. Jugez-les sur échantillon: « Voilà notre corps sans vie. Qu'en fera-t-on? Fardeau inutile et incommode, uniquement propre désormais à infecter les vivants, il faudra qu'on s'en débarrasse. On le cloue donc entre quatre planches, on le descend dans la fosse, on jette beaucoup de terre dessus, de peur qu'il n'empeste l'air. Le voilà dans sa dernière demeure. Le voilà tout seul. Je me trompe: il y trouve une nouvelle famille. Des vers s'engendrent dans ses entrailles, dans sa poitrine, dans sa tête, dévorent ses chairs, sortent par les yeux, par les oreilles, par toutes les parties du corps, et ne laissent bientôt plus qu'un hideux squelette. — On aime quelquefois à se regarder dans un miroir de verre, pour voir comme on est fait. Tu seras mon miroir désormais, ô mort: c'est en toi que je me mirerai: c'est en toi que je me verrai au plus juste: c'est en toi que je verrai ce qu'il en est, dans la réalité, de mon visage, de mes yeux, de ma bouche, de mes joues, et enfin de tout mon corps... C'est la mort qui nous habille: nos vêtements sont formés de dépouilles de quelques bêtes ou de quelques plantes mortes; nos pieds sont chaussés de la peau d'un animal mort. Il y a plus: c'est la mort qui nous fait vivre. C'est la mort qui nous sert à table les lambeaux de quelque animal qu'on a tué, les débris de quelque végétal qui ne vit plus. En un mot, c'est la mort qui nous loge, qui nous habille, qui nous nourrit. Partout et toujours elle nous répète qu'il faut mourir. — Entrons-nous dans une maison, dans notre chambre, dans notre couche? La mort nous suit, nous disant tout bas à l'oreille: Cette maison, cette chambre que tu habites, a été bâtie par des morts, a été habitée avant toi par des morts; ce lit où tu reposes, a déjà peut-être servi de lit de mort à quelqu'un: ces draps dont tu t'enveloppes, te serviront, demain ou après, de draps mortuaires. Eh! ne vois-tu pas que le sommeil que tu prends est une image ressemblante de la mort, une mort de quelques heures, un essai, un apprentissage de la mort véritable? Ne vois-tu pas que tu es forcé de mourir pendant la nuit, afin de pouvoir vivre pendant le jour, tant tu es mortel? » Quelles pensées fortes, saisissantes, et comme terrassantes pour l'esprit! Quel style énergique, vif, coupé, clair et net, comme il n'en existe pas dans notre langue, à part le style si lumineux et si simple de notre grand Bossuet, avec lequel Rohrbacher présente ici plus d'un rapport. Toujours des interrogations, des allures dramatiques, une phrase courte et vive. C'est un genre à l'emporte-pièce.

La méditation suivante, que nous citons en entier, n'est pas une des belles; mais elle a pour objet la sainteté de l'Eglise catholique dans tous les siècles et se présente ainsi comme la conclusion de l'ouvrage:

1° Béni soyez-vous à jamais, sauveur Jésus. Votre Eglise, une par sa foi, universelle par son étendue, apostolique par la succession de ses pasteurs, est encore sainte: elle est sainte, non seulement parce que sa doctrine est sanctifiante, mais encore parce qu'elle *seule* produit *toujours* des saints. Nous en avons vu dans tous les siècles. Il y en a une infinité d'autres, dont les noms et les vies remplissent des bibliothèques. Et encore ceux dont vous seul connaissez les noms surpassent en nombre ceux que les hommes connaissent. Comme vous, votre

Eglise est toujours ancienne et toujours nouvelle. Les derniers temps ne sont pas indignes des premiers. Lorsqu'il y a trois siècles, l'hérésie envahit l'Angleterre, combien de fidèles catholiques n'ont-ils pas souffert une mort cruelle pour vous ! Et quand vous permites à l'impiété de triompher un moment en France, combien d'évêques, de prêtres, de fidèles n'y sont pas morts pour l'unité de votre sainte Eglise ! Certainement j'aime bien sainte Perpétue allant au martyre d'un pas ravi ; mais j'aime bien aussi les Carmélites de Compiègne qui, en 1792, marchent à la guillotine en chantant votre cantique d'actions de grâces. Ah, mes sœurs! disait l'une en sortant de la prison, je n'ai point achevé mes vêpres ! Ma sœur, lui répondit une de ses compagnes, vous les achèverez dans le ciel !

2° J'admire et je bénis surtout, ô Jésus, la grâce que vous avez faite à saint Pierre dans ses successeurs. On en compte maintenant deux cent cinquante-quatre. Pas un n'a enseigné d'erreur à votre Eglise. Quant à leur vie, il y en a au moins le tiers que votre Eglise honore comme saints. Pour les autres, il y en a tout au plus dix que la malignité humaine accuse ou soupçonne de n'avoir pas eu des mœurs plus pures que la plupart des souverains temporels. Et sur ces dix, y en a-t-il trois ou quatre à l'égard desquels l'accusation soit justifiée ? Tant il est vrai que ceux qui montrent selon les règles sur la chaire de Saint-Pierre reçoivent de votre miséricorde une surabondance de grâces, non seulement pour affermir leurs frères dans la foi, mais encore pour les édifier par l'exemple de leur vie. Nous en avons vu deux dans des temps bien difficiles, Pie VI et Pie VII, joindre à une vie exemplaire la douceur la sagesse, la fermeté ; souffrir une longue et dure prison, et se montrer invincibles, lorsqu'on voyait trembler les peuples et les rois. Béni soyez-vous à jamais, ô Sauveur Jésus !

3° Il y en a qui se scandalisent de voir des scandales dans votre Eglise : ils voudraient que tout y fût parfait. Cela sera, mais non pas ici, ni maintenant. Ces hommes oublient que nous sommes sur la terre et que vos fidèles sont encore des hommes, c'est-à-dire des créatures faibles et fragiles. Ils oublient ce que vous avez dit : « Ce ne sont pas les bien portants qui ont besoin de médecin. Je suis venu en ce monde non pour appeler des justes, mais des pêcheurs. » Votre Eglise est donc sur la terre un grand hôpital de malades : vous êtes au fond le médecin unique, vos pasteurs ne sont que des infirmiers. En tout temps, il y a donc là bien des infirmités et bien des misères; Il y en a eu parmi vos apôtres. Sans cesse, il faut donc guérir et guérir encore. Ceux dont la guérison est parfaite ne séjournent plus guère à l'hôpital : ainsi les âmes bien saines et bien saintes, vous les appelez à vous dans le ciel, pour en faire votre Eglise triomphante. Guérissez-moi aussi, Seigneur; appelez-moi quand il vous plaira. »

On voit que Rohrbacher, s'il se fût appliqué à composer des méditations, eût été un maître de la vie spirituelle. Cet humble prêtre a le coup-d'œil profond et la plume vibrante; il voit dans les secrets des choses et dans les secrets des âmes ; il sait dire, en peu de mots, ce qu'il a vu. Dieu veuille que son livre, suivant l'intention de l'auteur, reste à toujours dans les mains de ceux qui cherchent Dieu dans la simplicité de leur cœur, et, en particulier, entre les mains des directeurs de séminaires, collèges cathiliques et pensionnats religieux de demoiselles !

Mais que faut-il penser de cette question sur laquelle Rohrbacher voyait s'exaspérer et trébucher la logique effrayée et ombrageuse de Lamennais ? Que faut-il penser de la fécondité actuelle de l'Eglise catholique ?

C'est pour les impies un thème rebattu, que l'Eglise est morte : parce que les pauvres gens, par lâcheté de cœur ou faiblesse d'esprit, ont abandonné le Dieu de leur jeunesse, ils s'imaginent qu'il n'y a plus au monde que des apostats. Des âmes pieuses, coïncidence singulière, répètent, dans leurs gémissements, que toutes les grandes choses se meurent, que voici venir l'Antechrist es la fin du monde.

Il y a, ce nous semble, dans ces dires de singulières exagérations ; et le pire est que, de ces exagérations, on peut tirer de funestes conséquences. La question vaut donc la peine qu'on s'arrête un instant, pour s'édifier dans ses convictions et prendre cœur à tous ses devoirs.

Il faut bien entendre que l'Eglise, dans l'état présent, est dans l'état d'épreuve. C'est le champ où la zizanie se mêle aux épis, l'aire où la paille se mêle au bon grain ; le filet jeté dans l'océan des âges, qui prend tous les poissons, bons ou mauvais, la salle de noces où il se trouve des convives non revêtus de la robe nuptiale ; le royaume de grâce et de lumière où coexistent nécessairement les méchants et les bons.

Maintenant, dans cet état d'épreuve, l'Eglise est-elle aujourd'hui moins féconde qu'en d'autres temps, moins féconde qu'elle

n'a été dans le passé, moins féconde qu'elle ne sera dans l'avenir ?

Question difficile, mystérieuse même, à raison de la variété de ses éléments et du grand nombre de ses inconnues ; question cependant sur laquelle on peut jeter quelque lumière en dressant, seulement pour nos pays occidentaux, un état comparatif des vices et des vertus contemporaines.

Mon dessein, dans cette digression, n'est point d'entrer dans un détail des scélératesses que fournissent, chaque jour, les chroniques judiciaires ; bien moins encore de m'arrêter à certaines déclarations générales, vraies pour tous les temps. Mon désir serait de saisir les traits caractéristiques de la malice contemporaine, de manière à l'apprécier dans ce qu'elle a d'appréciable et dans ce qu'il est utile d'en connaître.

Le premier devoir de la vertu, c'est l'acte de foi ; c'est l'acte par lequel notre intelligence renonce à chercher la doctrine religieuse, et s'attache amoureusement aux vérités éternelles que lui découvre la révélation. En présence de ce devoir, notre misère actuelle multiplie les défaillances. L'adhésion affective de l'esprit, à quelque dogme que ce soit, est le partage des enfants de Jérusalem. Ceux de Babylone ne s'attachent à rien. Ils ne comprennent pas le dévouement de la pensée, ils ne le connaissent même pas. Cet antique mot de vérité est pour eux comme une pièce d'archéologie, un objet rare et curieux, qu'ils examinent en passant, qu'ils louent au besoin ; mais qui glisse sur leur âme sans en éveiller les nobles susceptibilités, sans en solliciter l'amour, sans en remplir les profondeurs.

Dépourvus d'amour, ils sont par là même, dépourvus de stabilité dans les choses de l'esprit. Le mot de dogme, de vérité constante, de loi pour la pensée, leur est un épouvantail et un insupportable fardeau. Des opinions, des manières de voir, des sentiments vagues, voilà leur fait. Le *Credo* est trop lourd à porter ; il leur faut un enseignement de variations, un change de symbole qui permette à la pensée de vagabonder sur les brouillards ou de renoncer à tout mouvement. La vérité n'est pour ces âmes que comme ces morceaux de verroterie coloriée que l'enfant tourne au fond du kaléidoscope, et dont les combinaisons les plus étranges donnent toujours un dessin agréable. Grands enfants, qui se figurent d'autant plus volontiers être de grands hommes, qu'ils jouent avec des articles de foi ; ils s'amusent à les tourner en tous sens, à les renverser, à les entre-choquer, et ils se récréent à ce monstrueux dillettantisme.

Au reste, la frivolité ne saurait les soustraire à la pensée des grands mystères. Ces questions d'origine, de destinée, d'éternité, de devoir, de bonheur, nous pressent avec trop d'instance et d'importance pour être mises à l'écart. Au fond, l'homme de ce siècle, qui paraît si indifférent et si frivole, n'est donc qu'un chercheur ; oui, un chercheur, un examinateur, un sceptique malheureux dans son scepticisme. Voyez-le dans ses voyages, il rêve ; dans ses jeux, il s'oublie ; au milieu de ses repas, il dispute ; dans son sommeil, il a d'affreux cauchemars de néant et d'avenir. De là cette rage de discussions, ces fanatismes d'école, ces vogues de systèmes absurdes, indices non équivoques des souffrances de la pensée, leurres malheureu qui l'empêchent de sentir assez sa pauvreté pour chercher le port de l'Evangile.

Aux misères de l'esprit s'ajoutent les faiblesses du cœur. Le devoir du cœur, c'est de vouloir et de se dévouer, de vouloir le bien, de se dévouer, de se sacrifier à son accomplissement. C'est à ces traits que je reconnais l'homme, et c'est par leur absence que se distingue l'homme de ce siècle.

Vouloir, d'abord, est chose qu'il n'a jamais connue ou qu'il a parfaitement oubliée. Si vous jetez les yeux sur les travaux de la présente génération, vous serez frappé du déploiement de forces qu'ils supposent. Des milliers de chemins de fer, des viaducs cyclopéens, des tunnels sous des montagnes de granit, d'innombrables usines d'industrie, un grand mouvement de progrès agricole, le travail de vingt lustres accompli en quelques années ! En présence de ces merveilles, vous découvrez les signes du temps et les marques solennelles de notre grandeur. Mais si de l'ordre matériel vous passez à l'ordre moral, quels contrastes, quelle opposition ! Là, tout zèle, tout ardeur ; ici, relâche, affaissement, inertie. Plus de ressort, plus d'activité. On dirait que le travail physique a absorbé toute énergie ; que la faculté de vouloir a été retranchée des âmes et que l'impuissance est entrée dans l'ordre. « Posez la main sur la poitrine de ces ombres qui passent, dit Lamennais, rien n'y bat. La volonté languit tristement, faute d'un but qui l'appelle. On ne sait à quoi se prendre dans ce monde de fantômes (1). »

La volonté manquant, à quoi se prendre pour faire un sacrifice ? Ce défaut d'instru-

(1) *Œuvres posthumes.*

ment s'aggrave encore par le péril de nos progrès, par l'ignominie de nos prétendues doctrines, et par ce je ne sais quoi d'insaisissable que je nommerai le courant du siècle. Nos progrès vont tous à nous dispenser d'efforts, à rendre le travail agréable, à supprimer la peine. A la facilité d'exécution, ils ajoutent le prestige de la récompense. Ces progrès désertant les saintes régions du sentiment et de la pensée, font toutes leurs conquêtes dans l'ordre matériel, et aboutissent toujours à des facilités de jouissances. Déchargés du travail, énervés par le plaisir, nous posons encore notre tête étourdie par les fumées de l'ivresse sur l'oreiller des complaisantes doctrines. La sagesse, c'est de réussir; la sagesse, c'est dans la réussite de s'accorder grande mesure de délices charnelles; la sagesse, c'est dans les délices de garder cette ardeur prudente qui permet de les savourer longtemps sans rien perdre de leur vivacité. Telle est la philosophie nouvelle. Ce n'est pas la philosophie des grands problèmes, mais simplement la philosophie des hautes places, des gros traitements et de la bombance. Et la foule, qui ne comprend guère d'autre philosophie, se précipite avec un emportement frénétique dans ces voies du sensualisme. « L'Eglise, dit-on, est dépassée par le mouvement du siècle. » Parole absurde, mais juste dans son absurdité, et, de plus, effrayant symptôme. Ce qui est dépassé, c'est la vertu, ce à quoi l'on aspire avec une fièvre digne de Babylone, c'est l'orgie. Plus de ces vieux mots — mots agréables, mais gênants — de beauté, de justice, de sainteté, d'abnégation, de renoncement. A moi des bayadères, des repas de Lucullus et des fêtes de Néron !

Aux devoirs intellectuels et moraux, il faut joindre les devoirs positifs de l'ordre surnaturel, la pratique de la prière, la digne réception des sacrements, l'assistance au saint sacrifice.

La prière qui est un acte d'humilité, est la chose dont s'accommodent le moins les hommes d'aujourd'hui. Dans la religion, il y a nombre de points qui, moyennant interprétations bénignes ou forcées, cadrent avec leurs goûts. La foi se rationalise, la charité devient bienfaisance, le carême n'est pas à craindre avec des pâtés de thon. Mais la prière ne se prête pas à ces manipulations; et la prière, le devoir qui l'impose, les sentiments qui la vivifient, les formules qui la dirigent, tout cela n'est qu'un thème à récriminations saugrenues et un champ d'infidélités. « Dieu, disent-ils, n'a pas besoin de nos prières; il sait ce dont nous avons besoin. » Et la conséquence qu'ils tirent de là, c'est qu'il ne faut lui rendre aucun culte de prière.

Des sacrements, il en est un dont la désertion presque générale est un fait épouvantable : je parle de la pénitence. La pénitence s'appuie principalement sur deux vertus, la contrition et le bon propos. Des regrets, les hommes de Babylone n'en ont pas. Si leur conscience fait entendre le cri du remords, ils l'étouffent; ils s'en prennent aux circonstances, aux événements, rarement à eux-mêmes. Le péché n'est qu'une affaire de nerfs, une question de vapeurs. Dès lors, où prendre de bonnes résolutions? Le mal désiré sans honte, commis sans regret, reste sans réparation. C'est là le côté réellement triste de la situation. Des méchants, il y en a toujours; mais des méchants qui s'obstinent, des méchants qui se glorifient, qui font de la malice une science, presque un progrès, c'est là le mal, la plaie que gagne la gangrène et qui annonce la mort.

Quant au sacrifice, ils en ont renversé l'autel; et là où il subsiste, ils le désertent. Le prêtre élève dans le temple sa voix solitaire, et la victime, du haut de cette croix que dresse son amour, ne voit que trop se renouveler les scènes du Calvaire. Ici des Pharisiens que l'orgueil rend idiots; là d'aimables Sadducéens qui n'attendent point la résurrection; çà et là quelques Romains dont toutes les faiblesses servent l'ambition; partout des Juifs tout aux calculs du négoce et aux vaines espérances de la cupidité. O Jésus, écoutez votre sang, mais fermez l'oreille à ses cris de vengeance !

Je ne promènerai pas le fer dans ces plaies du temps; mais je ne veux pas non plus fermer les yeux. Partout affaiblissement des intelligences, ruine des volontés, décadence de la foi et des mœurs, désertion des sources de la grâce, et, pour tout dire d'un mot, sensualisme. Maintenant je renouvelle une question que j'ai déjà faite : « En quoi diffère le barbare du quatrième siècle et le sauvage de l'Océanie des hommes de l'Occident du dix-neuvième siècle? » Le sauvage et le barbare n'ont sans doute ni agriculture, ni industrie, ni commerce; ils ne connaissent point les machines; ils n'élèvent pas de monuments; mais, en tout et partout, ils s'acharnent à la poursuite d'une jouissance immédiate, habituellement grossière et même bestiale. Le civilisé n'est dans les formes ni bestial ni grossier; il est homme de belles manières et de propos délicats; mais il lui faut aussi la jouissance. Ceux-là obéissent à des passions sans vergogne, celui-ci à des passions adroites, mais tous obéissent à leurs passions. Si donc la dignité

consiste dans la sujétion du corps à l'âme, si la civilisation consiste dans la prédominance des satisfactions morales, l'Européen d'aujourd'hui est le sauvage et le barbare de la civilisation.

O Dieu ! que n'avons-nous pas à craindre de vos justices !

Mais il ne faut pas voir en ce monde que les ulcères, les plaies, les abominations, les fléaux, l'*athéisme et le péril social*. Il faut voir aussi les sacrifices, les vertus, les mérites, les grâces, le travail régénérateur des âmes saintes, et la préparation des desseins éternels de la Providence.

« La philosophie de l'histoire, dit Staudenmaier, c'est le jugement de Dieu. » En effet, le jugement de Dieu est le but suprême et la raison dernière de tous les événements de l'histoire. Or Dieu, dans son jugement, ne fera comparaître que les âmes, et point les peuples. D'où il suit que, sans entreprendre sur l'arrêt divin, si nous voulons entendre quelque chose à l'histoire, il ne faut pas nous arrêter à l'écorce des faits historiques, mais pousser plus avant, et pénétrer, autant que cela se peut, jusqu'à connaître l'état des âmes.

Je dis : *autant que cela se peu*, car les âmes sont pour l'homme un livre fermé. Son regard n'a pas assez d'étendue, son œil n'a pas assez de force pour percer le voile de chair qui cache l'âme, et embrasser dans son intelligence la gravitation des âmes autour de Dieu. La seule chose qui soit à sa portée, ce sont des phénomènes, des inductions, des à peu près. En remontant des phénomènes à leurs principes, il peut se méprendre; et, en admettant qu'il ne se trompe pas, son champ d'observation est toujours trop restreint pour qu'il puisse se flatter de tenir la vérité tout entière. On ne saurait trop s'attacher à ces principes de bon sens.

Ces réserves posées, il faut, pour apprécier exactement les choses, tenir du bien et du mal un compte rigoureux. Oublier l'un ou l'autre, c'est faire violence au sens commun; exagérer celui-ci au détriment de celui-là, c'est se bercer de volontaires illusions et fermer les yeux à la lumière.

Cette distinction est d'autant plus nécessaire, qu'aujourd'hui la séparation des bons et des méchants est plus prononcée. Lucien dit que de son temps on ne voyait plus que des athées et des chrétiens; nous avons quelque chose d'approchant. A d'autres époques, on a pu voir les sectateurs du mal dissimuler leur minorité en cherchant à se confondre dans la grande armée des justes. De nos jours, les deux armées sont debout, les couleurs des camps se distinguent, les drapeaux portent des symboles contradictoires, et les soldats doivent, plus que jamais, faire honneur à leur drapeau.

En cet état de cause, pour apprécier la situation actuelle des âmes, il faut donc dresser aussi le bilan de la vertu.

« Si vous voulez entrer dans la vie, dit le Sauveur, gardez les commandements. » L'observance des commandements comprend deux choses : l'accomplissement de certains devoirs religieux et la pratique de certaines vertus. La pratique des vertus commandées ou simplement conseillées compte aujourd'hui de nombreuses recrues. Dans nos maisons religieuses, asiles bénis des âmes fortes et pures, dans nos séminaires, pépinières où fructifient les rejetons de la tige de Jésus, il n'y a vertu qui ne compte de nombreux représentants.

Un écrivain connu, dans dix volumes récents, justement intitulés : *les Misérables*, s'étonne de la facilité avec laquelle l'Eglise fait un prêtre ou un moine de ce qu'il appelle la *poterie paysanne;* Voltaire, qui s'y entendait mieux, n'hésite pas à saluer dans ces hommes l'*élite de l'humanité*. A nos yeux, sans doute, leur principale gloire est de participer directement à l'auguste folie de la croix. Les bourreaux leur manqueut, mais, sans parler des folliculaires qui y suppléent, ils ont la mortification. C'est elle qui se charge de mettre leur chair en lambeaux, de faire couler le sang de leurs veines avec les larmes de leur cœur, de reproduire enfin dans leur corps la passion du Sauveur. Du reste, ces blessures de l'amour divin ne laissent pas que de donner aux hommes pieux la juste proportion de sagesse et d'énergie qui fait les grands caractères, non seulement utiles, mais rigoureusement nécessaires à l'ordre public.

Et d'abord, ce sont des sages qui savent respecter leur dignité morale. Ce qui fait l'homme, c'est la subordination du corps à l'âme. Dans l'état actuel de déchéance, cette subordination est sans cesse menacée par les mauvais désirs de la chair. La chair veut prendre le sceptre, jeter l'esprit dans les fers et détruire la majesté humaine. Pour échapper à cette honte, les prêtres et les moines réduisent leurs corps en servitude. Plus ils les assujettissent, plus ils s'affranchissent; plus ils s'affranchissent, plus ils s'élèvent. Et la dignité qu'ils trouvent dans le but de leur mortification, ils la trouvent également dans son principe. Le feu qui les anime au sacrifice est un feu chaste et pur, c'est un feu qui vient du ciel, un feu qui fait des vierges et des anges, un feu qui

consume les hosties du Seigneur. Que sont, à côté, tous les feux ignobles ou frivoles que glorifie le monde? Enfin, trait d'une sagesse achevée, après avoir sauvegardé leur dignité, ces hommes trouvent ici-bas leur contentement. Tandis que les poursuivants de la jouissance trouvent la faim dans la satiété et le vide dans la plénitude, eux ont découvert le secret de se satisfaire en se privant et de vivre de sacrifices. Science admirable qui fait sortir le bonheur du martyre, comme d'autres font sortir le malheur de la jouissance.

A la sagesse qui assure le bonheur et sauvegarde la dignité, les hommes les plus religieux joignent la bravoure des héros. La magnanimité ne consiste pas dans de molles défaillances et de honteuses capitulations, mais dans la résistance aux passions et à la lutte contre tous les mauvais penchants. Les gens du monde ne l'entendent pas ainsi. Toute leur valeur va à ne pas se combattre, à suivre le courant de leurs inclinations et à manger leurs rentes. Les saints du Seigneur entendent autrement la vie. Eux aussi sentent bouillonner leurs convoitises; mais, soldats courageux, ils ferment la gueule au lion, persuadés qu'il y a plus de vaillance et de force à le terrasser qu'à en devenir la pâture.

Cette vie mortifiée qui unit la bravoure à la sagesse, n'est pas seulement l'appui de la dignité individuelle, elle est encore le gage de la prospérité nationale. Avant tout, elle est la source de la charité : c'est elle qui inspire la plus expansive générosité, elle qui commande les plus héroïques dévouements, elle qui met dans la main de quoi exprimer les sentiments du cœur. Soutien des vertus les plus fécondes, elle est encore le bouclier contre toutes les hontes. Ce qu'il faut à la société, ce ne sont pas des esprits sans principes, des cœurs sans entrailles, des caractères sans indépendance, et des citoyens sans patriotisme. Si tels étaient ses besoins, elle n'aurait rien à craindre aujourd'hui ; elle aurait même, et au delà, de quoi répondre à toutes les entreprises et agrandir toutes les gloires. Le prêtre et le moine (je voudrais le crier sur les toits, car je heurte ici un des plus absurdes préjugés) ont justement en eux ce qui sert toutes les grandeurs. A leurs yeux, ce qui se rapporte au corps n'est que secondaire ou n'est rien; au contraire, ce qui se rapporte à l'âme est tout; et parce que l'âme représente pour eux l'immortelle lumière des principes, la tendresse de la charité, la noblesse des caractères, et même cet amour sacré de la patrie dont Jésus-Christ nous a donné de si sublimes exemples, ils placent ces saintes choses dans leur estime et dans leur respect à des hauteurs d'où nulle violence et nulle lâcheté ne peuvent les faire descendre. Avec eux on fera de grands siècles, parce qu'en eux en aura de grandes et fortes vertus (1).

Ces vertus du cloître et du sanctuaire ont aujourd'hui autant d'efficacité qu'en aucun temps. Le malheur de l'époque veut que les vocations soient peu nombreuses, mais il les rend plus pures: et nous rachetons par la qualité ce que nous perdons par la quantité. Chaque cœur spécialement consacré à Dieu est comme un encensoir d'élite, d'où s'échappent sans cesse les plus suaves parfums. Nous connaissons peu tout le mal du péché; nous connaissons peut-être moins tout le bien de ces vertus. Au reste, en louant leur fécondité, je n'entends pas nier les vertus du siècle. Nous avons les enfants, nous avons les femmes, nous avons, sous certains rapports, les hommes, et il y a en eux tous les mérites qu'il faut glorifier.

Un homme de ce siècle a dit qu'il n'y a plus d'enfants. C'est un mot trop vrai, sans doute, mais c'est aussi un mot affreux. Pour moi, je le déteste de tout mon cœur. A mes yeux les enfants forment une petite Eglise catholique où Dieu est toujours aimé et servi d'une façon particulière ; et, dans cette Eglise d'enfants, il se fait des choses merveilleuses que nous ne savons pas. Elle est très-rapprochée du royaume des anges. Et, comme elle a ses chagrins et ses joies spéciales, comme elle a ses vocations, elle a aussi ses mérites. Oh ! comptons, comptons beaucoup, comptons toujours sur les vertus des enfants.

Comptons aussi sur les vertus des femmes. En principe, on peut dire (et on ne s'en fait pas faute) que les femmes sont comme les langues d'Esope ; qu'il n'y a rien de meilleur, et qu'il n'y a rien de pire. En fait, l'équité oblige à reconnaître que l'immense majorité des femmes est restée chrétienne. Il semble qu'il y ait dans leur nature quelque chose qui aille mieux à la religion. Leur éducation est généralement satisfaisante, je veux dire pieuse. Et puis, qui ne sait à combien de sacrifices elles sont obligées par leur condition ! Filles, épouses, mères, elles sont toujours assujetties, et doivent pratiquer toujours les vertus de l'assujettissement. Les industries de leur esprit et les entraînements de leur cœur savent bien un peu amadouer l'autorité, et il n'est point

(1) Monseigneur Plantier, *Discours de circonstance*, p. 228.

rare même qu'elles commandent en paraissant obéir. Mais pour obtenir cette concession, les ruses ne suffisent pas, il faut des vertus ; il faut toujours des vertus pour s'élever.

Comptons enfin sur les vertus des hommes. Il se fait depuis trente ans, dans les classes élevées, un travail de régénération. Dans les classes inférieures il s'est opéré, au contraire, un travail de dissolution. Ce travail paraît toucher à son terme ; on peut saluer aujourd'hui les signes avant-coureurs d'un meilleur avenir. Là même où le mouvement de retour n'est pas commencé, il y a encore des vertus. L'Evangile parle souvent de la classe ouvrière; très-souvent le Sauveur compare son Eglise à une maitairie, à un père de famille, à un vigneron, enfin à un établissement agricole. Il est de fait que le travail des champs (et c'est celui du plus grand nombre), par là qu'il est très-pénible, est moralement très-bienfaisant. Les vertus de la glèbe sont toujours les plus solides, parce qu'elles sont en quelque sorte nécessaires. Ce serait donc une criante injustice que de ne pas compter, dans le budget de nos espérances, les peines du travailleur et les mérites qu'il y acquiert, dès là qu'il vaque au travail en homme de cœur et d'intelligence.

Une circonstance importante rend nos vertus plus fécondes, c'est l'esprit vraiment catholique qui les inspire. Le noble comte de Montalembert écrivait, en 1847 : « Les catholiques de nos jours ont une fonction qui leur est propre : c'est le sommeil. Dormir bien, dormir mollement, dormir longtemps, et, après s'être un moment réveillés, se rendormir, telle est leur philosophie, telle aussi, selon quelques-uns, leur habileté. » Les catholiques ont secoué cette torpeur. Sans parler de leur action politique, que je ne veux pas du reste oublier, combien leur vie religieuse n'a-t-elle pas de puissance? Unis à leurs évêques, unis plus que jamais au Pape, ils forment visiblement ce grand corps mystique dont le chef est Jésus-Christ. La vie circule en dépit des obstacles et des crises. Et puisque l'Eglise a retrouvé cet essor, je ne dirai pas : « Que peut-elle craindre? » ce mot n'a pas de sens dans sa langue ; mais je dirai, avec pleine confiance :

« Que ne peut-elle pas espérer ? »

XIII

En 1838, suivant les conseils de savants étrangers, Rohrbacher publiait les *Rapports naturels entre les deux puissances d'après la tradition universelle.* Cet ouvrage avait été composé en 1829, à l'occasion de certains écrits où l'on attaquait la conduite de l'Eglise et des papes dans les siècles passés. Cet ouvrage, dit Rohrbacher, a pour but une des questions les plus importantes du passé, du présent et de l'avenir: du passé, où elle a été soit méconnue, soit mal envisagée par la plupart des historiens modernes; du présent, où, n'étant pas éclaircie, elle est une cause incessante de méprises et de perturbations sociales; de l'avenir, où, si l'on n'en accepte la solution historique et naturelle avec franchise et bonne foi, elle amènera tôt ou tard la fin des sociétés purement humaines.

Jusqu'ici Rohrbacher avait étudié, dans ses ouvrages, les éléments de la direction morale, les principes naturels et surnaturels de nos connaissances ; maintenant, suivant la marche ascendante des bons esprits, il va approfondir les lois multiples de l'ordre social. On reconnaît à ces préoccupations, le disciple des Haller, des J. de Maistre et des Bonald. On doit admirer surtout dans la succession de ces travaux, l'excellente préparation de l'historien.

La question sociale implique cinq ou six gros problèmes qu'il est aussi facile d'indiquer qu'il est difficile de les éclaircir ou d'en formuler l'application. Ces questions touchent à la condition du pouvoir dans l'humanité, à sa constitution dans l'Eglise, aux limites morales que doit respecter la puissance temporelle, à la conciliation qu'elle doit effectuer et maintenir entre la liberté et l'ordre, au droit divin dont elle doit reconnaître dans l'Eglise l'entier exercice. Rohrbacher, qui prenait les questions de haut, pose ainsi la question sociale dans les *Rapports naturels entre les deux puissances.*

C'était une erreur de Lamennais, erreur empruntee à Wicleff, à Jean Huss et à d'autres hérétiques, que le pouvoir politique est la conséquence du péché, au moins quant à sa nécessité d'institution. Pour confondre

cette erreur, Rohrbacher recherche quel eût été l'ordre politique du monde, si Adam eût conservé son innocence.

Si Adam n'eût pas péché, nous serions nés dans la grâce, mais aussi avec la possibilité de la perdre, tout comme nous naissons aujourd'hui dans le péché, mais avec la faculté de recouvrer la grâce. Egaux en ce point que nous eussions tous possédé la grâce de Dieu, nous n'eussions pas été cependant égaux sous tous les autres rapports; il y eût eu disparité d'âge et de sexe, disparité de forces physiques, de capacité intellectuelle et de vertu morale; de manière, toutefois, que cette disparité n'eût supposé, dans les inférieurs, ni défauts de corps, ni défauts d'esprit. Or, cette inégalité eût été soumise à un certain ordre, à une nécessaire et parfaite harmonie. Quelques hommes auraient donc exercé sur leurs semblables un certain pouvoir modérateur, une certaine autorité, condition indispensable d'ordre et d'harmonie; absolument comme il existe une hiérarchie dans les neuf chœurs des Anges. D'où il suit qu'une certaine dépendance de l'homme n'est point contraire à sa dignité primitive.

De plus, si Adam n'eût pas péché, il y eût eu en même temps, sur la terre, des hommes placés dans la justice fixe et des hommes soumis à l'épreuve de la fidélité. Pour les justes éprouvés, le pouvoir eût été nécessaire dans l'hypothèse d'une société nombreuse; et ce pouvoir eût été nécessairement supérieur aux sujets, puisqu'il eût commandé et qu'il eût fallu, en tout cas, lui obéir, son impeccabilité étant la garantie de la justice de ses lois. Pour les justes à éprouver, le pouvoir eût été nécessaire, au même titre d'abord, ensuite à cause de la faillibilité des hommes qu'il fallait gouverner. Que si les justes impeccables et les hommes à l'épreuve eussent coexisté dans la même société, il y avait mêmes droits pour le pouvoir et nouveau motif de commandement dans les chances de chute qui devenaient l'écueil du bonheur public.

C'est donc à tort que saint Augustin et le pape Gélase, s'il faut en croire Rohrbacher, font reposer la nécessité du pouvoir politique uniquement sur le péché originel. Ce péché, sans doute, a rendu le pouvoir plus nécessaire; mais le pouvoir était nécessaire auparavant. — Autrement il faudrait dire qu'il n'est pas de droit naturel, le droit naturel étant antérieur au péché d'origine.

On pourrait emprunter à l'ordre naturel d'autres preuves de la nécessité du pouvoir, même dans l'hypothèse de l'innocence conservée. On pourrait dire, par exemple, que la sociabilité humaine exigeant l'institution de la société, on ne peut l'établir sans qu'il s'y trouve des inférieurs et des supérieurs, c'est-à-dire des sujets et des chefs. On pourrait dire que certains hommes devant posséder une science plus vaste et une vertu plus haute, il serait fâcheux de ne pas les employer au bien général et à l'utilité publique. Mais qu'eût été ce pouvoir dans l'état originaire de grâce?

D'après les éléments essentiels de la question, ce pouvoir eût été : 1° Supérieur aux sujets, 2° ordonné au bien commun, non réservé à l'avantage personnel des titulaires, 3° non répressif, puisque nous avons supposé la persévérance dans la grâce de Dieu, 4° destiné à administrer les affaires publiques et à protéger l'éducation de l'homme, et 5° en admettant l'incarnation du Verbe, même dans l'hypothèse de l'innocence, la la nature du pouvoir politique, ou plutôt ses conditions d'existence, eussent été probablement modifiées par le fait de cette incarnation.

Bossuet a très-bien montré, dans sa Politique tirée de l'Ecriture-Sainte, comment le péché originel et ses conséquences déplorables rendent le pouvoir plus nécessaire à la société civile. Avant son péché, l'homme voyait soumis à son empire les êtres irraisonnables, les animaux, les végétaux, la terre enfin avec toutes ses richesses; lui-même ne relevait que de Dieu, et si la multiplication du genre humain eût amené l'établissement de l'ordre social, le sujet n'eût trouvé dans sa sujétion qu'une source de perfection et un principe d'honneur. Adam pèche, tout lui échappe. Le sceptre qu'il étendait sur le monde est brisé : la terre, frappée de stérilité, ne produit plus que des épines et des ronces; les animaux, sujets indociles, se révoltent contre le maître qui va devenir un tyran. L'homme sent s'allumer dans son cœur le feu honteux des féroces passions : Caïn tue son frère, Lamech prend deux femmes; il faut le déluge pour purifier la terre. L'homme armé contre l'homme cherche dans la tribu une défense; il va former de grands empires, qui seront simplement de grands brigandages; et Babylone tombera sur Ninive, et Persépolis tombera sur Babylone, et la Macédoine tombera sur l'Asie, et Rome tombera sur l'univers. Il faut remettre aux mains du pouvoir une verge de fer, pour comprimer l'essor des passions et favoriser la réintégration de l'homme en son ancien état. Il faut un pouvoir plus fort, puisque les hommes sont corrompus; mais puisque tous les hommes sont

corrompus, où prendre le titulaire de ce pouvoir? Le pouvoir est donc bon, en tant qu'il est nécessaire pour combattre le mal ; mais il est mauvais, en tant que cédant lui-même, par la défaillance des titulaires, au mal qu'il doit combattre, il devient une institution corrompue et corruptrice, au lieu d'être un instrument de salut. Ainsi se vérifie, au pied de la lettre, cette parole des Saintes Ecritures : *Propter peccata terræ, multi principes ejus.* Les pouvoirs politiques, quelle que soit d'ailleurs leur moralité intrinsèque, doivent d'autant plus se multiplier ou se fortifier que l'iniquité surabonde davantage. Ici revient la belle théorie de Donoso Cortès sur les deux freins qui peuvent contenir ou diriger l'homme. En dernière analyse, l'homme ne peut obéir qu'à deux forces : ou à la force de la vérité et de la vertu ayant pour organe la conscience, ou à la contrainte extérieure du pouvoir politique imposant une retenue qui n'aurait plus la vertu pour garant. Plus l'homme s'attache au bien, plus il est esclave de ses devoirs, plus il est civilement libre, soit parce que le pouvoir n'a pas besoin de s'exercer sur des consciences droites, soit parce que ce pouvoir venant à s'exercer, n'a même pas le moyen de faire sentir son joug; moins au contraire l'homme obéit à la lumière divine, moins il s'inspire de sa conscience, plus il laisse ses passions à leur libre essor, et plus aussi la force sociale doit le contenir, à peine de voir bientôt l'ordre public à la merci des passions. L'histoire n'a qu'un cri pour confirmer ces grandes maximes. Dans l'antiquité, où les passions sont plus violentes et moins contenues, il faut des pouvoirs despotiques, des pouvoirs gigantesques dont la force et les attributions étonnent, sans avoir eu, d'ailleurs, la vertu de les conserver. A la chute de l'Empire romain, les passions des Barbares rendent la féodalité nécessaire. La souveraineté s'éparpille ; et ce n'est qu'à mesure que l'Evangile pénètre les âmes, qu'il est possible de former des unités nationales dont la simple direction passe à des rois. Dans les temps modernes, où des politiques de bas étage veulent procurer l'ordre par l'antagonisme des intérêts et le progrès par la licence des passions, au lieu de rois qui dirigent, il faut des empereurs qui commandent. Et comme le commandement, par l'affaissement des âmes, est devenu d'autant plus difficile qu'il est plus nécessaire, il faut aux empereurs la police, les chemins de fer, le télégraphe, les armées de deux millions d'hommes, sans compter les corruptions qu'ils favorisent pour trouver les masses plus maniables. Les orgies de l'athéisme, c'est la liberté de la presse ; les orgies de la débauche, c'est *le peuple qui s'amuse.* Et voilà comment la société européenne s'achemine vers le plus triste despotisme qui fut jamais ; et voilà pourquoi la société civile, réduite à ses seules forces, ne peut ni conserver l'ordre moral, ni garantir un ordre public privé d'appuis moraux, ni même sauver des intérêts dont le développement exclusif devient une cause de ruines.

Pour fortifier le pouvoir et rendre sa mission plus facile, Jésus-Christ constitue une société spécialement chargée de combattre le péché originel et de restaurer le genre humain dans la grâce : cette société, c'est l'Eglise. Rohrbacher étudie ce que l'Eglise a fait pour la constitution définitive du pouvoir et le gouvernement divin de l'humanité. Sa grande charte constitutionnelle, comme nous dirions aujourd'hui, se réduit à cinq ou six articles qu'il formule en autant de propositions, dont il déduit les preuves :

Art. I. Dieu seul est proprement souverain.

Dieu, en effet, est créateur, gouverneur. fin dernière de l'humanité. Le monde est en sa main, il en reste maître, il en dispose au gré de sa sagesse et de sa bonté. Ainsi l'ont entendu tous les grands philosophes : Confucius, Platon, Cicéron. Les rois, dignes de leur nom, savent que leur plus beau titre, c'est d'être ici-bas les représentants de Dieu.

Art. II. Le Fils de Dieu, Jésus-Christ, a été investi par son Père de cette puissance souveraine.

Dieu, en effet, promet, par les Prophètes, à son Messie les nations en héritage. Ce qu'il a promis, il le donne à son Fils, d'abord par droit de naissance, ensuite par droit de conquête. Jésus en croix restaure tout, peuples et rois ; et rois et peuples lui appartiennent. La croix est le premier sceptre du monde.

Art. III. Parmi les hommes, il n'y a pas de puissance, si ce n'est de Dieu et par son Verbe.

En effet, toute puissance vient de Dieu, comme l'enseigne saint Paul à ces Romains qui, sans s'occuper de Dieu, avaient si bien fait valoir la puissance. Et cette puissance vient de Dieu par Jésus-Christ, comme l'entendent les premiers chrétiens, comme le confessent les empereurs chrétiens, Théodose, Justinien, Charlemagne, comme l'attestent la fameuse formule du moyen âge : *Christo regnante*, et l'exergue qui s'était conservé jusqu'à ces derniers temps

autour de nos monnaies : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.*

Art. IV. La puissance est de Dieu, mais non pas toujours l'homme qui l'exerce, ni l'usage qu'il en fait.

Il y a, en effet, des hommes providentiels, suscités de Dieu, et évidemment chargés par lui d'une mission dans le monde. Mais le commun des rois ne revêt pas ce caractère. Ce n'est pas une bulle du ciel qui vient introniser les rois ni les dynasties ; et les hommes qui commandent montrent trop souvent par leurs faiblesses morales, par leur ambition, par leur tyrannie, par leur scélératesse ou leur lâcheté, qu'ils sont de pauvres hommes dans l'exercice d'un pouvoir d'institution divine.

Art. V. Et la souveraineté, et le souverain, et l'usage qu'il fait de sa puissance, et les hommes sur lesquels il l'exerce sont également soumis à la loi de Dieu.

Quant aux princes, c'est par Dieu qu'ils règnent, ou du moins, qu'ils doivent régner. Quant aux sujets, ils doivent respecter dans le souverain, non pas l'homme qui peut être fort méprisable, mais le représentant de Dieu ; et le souverain doit respecter dans ses sujets, non pas les hommes qui peuvent être également dignes de pitié, mais les enfants de Dieu, mais les cohéritiers de Jésus-Christ.

Art. VI. L'interprète infaillible de la loi divine est l'Eglise catholique.

Ainsi le veulent la nature de l'Eglise, société spirituelle chargée de diriger l'espèce humaine, et les paroles de Jésus-Christ lui confiant ce divin mandat. C'est du moins ainsi que les entendent Bossuet, dans son fameux sermon sur l'*Unité de l'Eglise*, et de Marca, dans le premier axiome de son traité : *De Concordantia Sacerdotii et Imperii.* Autrement il faut refuser à l'Eglise le droit de décider en dernier ressort les doutes de la conscience en matière civile, ou dire que l'obéissance au pouvoir temporel n'intéresse pas la conscience. Dans le premier cas, le pouvoir ne relève ici-bas d'aucun contrôle : il peut tout contre les sujets, sauf le recours que peut exercer contre lui la justice de Dieu, et les sujets, qui n'ont pas davantage un juge de leurs différends avec le pouvoir, sauf l'intervention de Dieu, peuvent tout contre le pouvoir. Dans le second cas, la société n'est plus qu'une mécanique sans moralité, un appareil qui ne relève ni du droit ni du devoir, une société enfin contradictoire dans les termes et antinomique dans ses éléments.

Indépendamment de cette constitution politique du pouvoir civil de la chrétienté, le pouvoir, nécessaire de droit naturel et de droit divin, a toujours été déterminé d'après certaines formes. On en compte trois : la démocratie, l'aristocratie et la monarchie. La démocratie est le gouveenement du peuple par lui-même, c'est-à-dire par ses délégués responsables devant lui et périodiquement amovibles; l'aristocratie est le gouvernement de la nation par la classe prépondérante des nobles, en entendant sous ce nom ceux qui excellent soit par le talent, soit par les fonctions, soit, plus communément, par la fortune; la monarchie est le gouvernement d'un pays par un seul, mais avec des tempéraments divers, car la monarchie est tantôt absolue ou héréditaire, tantôt constitutionnelle ou démocratique. Il n'y a pas, au surplus, entre ces différentes formes de gouvernement et la fin de l'homme, de rapports *nécessaires ;* il n'y a que des rapports de convenance et des nécessités de circonstance, provenant de la situation historique d'un peuple et des faits qui s'harmonisent mieux avec telle ou telle forme de gouvernement.

On a reproché à Rohrbacher un certain esprit démocratique, qui le porte non-seulement à condamner les fautes et à flétrir les vices des rois, mais encore à affaiblir l'idée que la religion donne du pouvoir civil. Si ce reproche était fondé, il serait grave ; car l'Eglise repose sur le principe d'autorité, et elle est, comme on l'a fort bien dit, la première école de respect. Ses sentiments et ses enseignements à cet égard sont d'autant plus précieux, qu'il est aujourd'hui plus commun de mépriser l'autorité. Pour remédier à ce mal, qui est un peu le mal de tous les temps, on a imaginé la théorie de l'inamissibilité du pouvoir; comme, pour obvier aux abus du pouvoir, on a imaginé la théorie de sa déchéance à la moindre aventure. L'Eglise n'accepte point la responsabilité de ces théories; elle repousse également l'anarchie et le despotisme ; et quand les luttes entre princes et peuples amènent des bris de trônes, ce sont des faits qu'elle se réserve d'apprécier, pour tracer ensuite aux catholiques leurs devoirs de conscience en matière civile. Rohrbacher n'a point d'autres règles pour juger les révolutions. Quant à la personne des rois qui ont pu les provoquer, il l'apprécie d'après les faits de l'histoire, et, s'il exerce contre eux les nécessaires représailles de la justice, il faut reconnaître qu'il y est bien autorisé par les lâchetés de ces misérables princes. Quelquefois il établit là-dessus des raisonnements : il dira, par exemple, que tout gouvernement qui combat l'autorité de l'Eglise est, au fond, une absurdité et une

tyrannie; il dira encore que tout souverain qui repousse opiniâtrément l'autorité de l'Eglise, se met lui-même hors la loi divine. Ce ne sont là que des arguments *ad hominem,* des procédés logiques; ce ne sont point des doctrines propres à Rohrbacher, encore moins des principes qu'il entende poser. Au reste, même en prenant ces raisonnements sur ce dernier pied, avec les explications qui les accompagnent et les correctifs de l'auteur, on ne voit pas qu'il ait excédé notamment. Jusqu'à la Révolution de 89, les historiens étaient à genoux devant les rois; depuis, ils se dressent contre eux avec des airs hautains. *In medio veritas :* il faut rompre avec l'esprit d'adulation servile et d'admiration complaisante; il ne faut pas se laisser entraîner, en réagissant contre les excès d'autrefois, à d'autres excès. Chaque siècle a ses périls; c'est l'honneur de notre intelligence de les connaître, c'est la dignité de notre vie de n'y pas succomber.

Le pouvoir, déterminé d'après certaines formes et subsistant dans certaines conditions, doit avoir, outre son origine divine, une origine naturelle, et se renfermer dans certaines limites morales.

Un peuple est privé de son chef par la mort ou quelque autre accident, et la dynastie qui a fourni jusque là des souverains s'éteint dans sa personne. On demande qui donnera un souverain à un peuple. Les grands docteurs catholiques, saint Thomas d'Aquin, Bellarmin, Suarez, répondent que c'est au peuple, à la communauté nationale, à choisir son chef. Ce n'est pas le peuple qui crée la souveraineté; ce n'est même probablement pas lui qui confère le pouvoir, mais il désigne la personne qui en doit recevoir de Dieu l'investiture. Cette personne, élue, constituée en dignité gouvernante, conserve le pouvoir suivant la charte constitutionnelle du pays et suivant certaines conditions nécessaires de bon gouvernement. Ces conditions posées, il est vraiment souverain national par la volonté du peuple et par la grâce de Dieu; il ne peut être déchu qu'autant qu'il déchoit, qu'autant qu'il manque aux conditions du pacte ou aux devoirs dont la violation entraîne, suivant les docteurs, l'amissibilité du pouvoir.

Les limites morales du pouvoir sont fixées par les conditions rigoureuses de la loi. Or, d'après les mêmes docteurs, Suarez, Bellarmin, saint Thomas, la loi doit être un précepte raisonnable, juste, ordonné au bien commun, et promulgué par celui qui a charge de la communauté sociale. La compétence législative, le bien public, la raison et la justice : tels sont les éléments de la loi. Et tout pouvoir qui promulgue de telles lois, qui les observe et les fait observer, ce pouvoir se renferme exactement dans les limites de l'ordre moral.

Mais ce pouvoir législatif, si simple en apparence, se complique, dans la réalité, des plus graves problèmes. Deux puissances se disputent l'empire du monde, l'ordre et la liberté : l'ordre, qui maintient la vie acquise par le jeu régulier des institutions; la liberté qui provoque l'accroissement de la vie et la marche ascendante du progrès. L'ordre a pour principal organe le pouvoir; la liberté trouve son exercice dans l'initiative spontanée et droite des citoyens. En principe, il n'y a pas entre ces deux puissances antagonisme fatal; en fait, il y a souvent entre eux divergence d'appréciation et opposition de conduite. Le pouvoir incline à l'exagération de l'autorité, la liberté pousse à l'exagération de ses franchises : celle-ci va, par son poids, à l'anarchie, à la licence; celui-là recherche volontiers un despotisme arbitraire. La conciliation de ces deux puissances exige donc que chacun soit restreint à sa sphère propre, à son développement normal, à son exercice légitime; mais borné, arrêté par des entraves au moment où il se porterait à l'abus. Dieu et l'Eglise, dit Rohrbacher, ont résolu pratiquement ce problème par le pouvoir indirect du Saint-Siége sur les puissances temporelles et sur les sociétés civiles, pouvoir dont Leibnitz regrettait déjà de son temps la destruction. Aujourd'hui qu'il est anéanti et sans espoir de rétablissement, les sociétés n'ont pas moins besoin, un besoin profond, de liberté et d'ordre. L'école de Montesquieu pousse même si loin le sentiment de ce besoin, qu'elle attribue tout le mal social à la politique et que le problème des choses contemporaines n'est dans le fond, à ses yeux, qu'une question de forme gouvernementale, soluble par le seul octroi de la liberté. Mais la liberté et l'ordre, fondés exclusivement par la société qu'ils doivent régir, ne peuvent, l'Eglise écartée, que reposer sur des garanties constitutionnelles; garanties fragiles, qui mettent la société en état de guerre, et lui promettent moins la paix et le progrès que l'instabilité des institutions et la corruption des peuples. Maux néfastes, devenus des faits européens et l'appoint assuré des plus terribles catastrophes.

Même quand la société cherche dans son sein les conditions de l'ordre et de la liberté, elle ne doit pas moins la liberté à l'Eglise. D'abord elle lui doit cette liberté au nom des droits sacrés de la conscience; mais surtout elle la lui doit au nom du droit divin de la

société catholique. Société divine par son institution, par sa constitution et par son but, l'Eglise a premièrement droit à la liberté de son existence, de son ministère et de son expansion. Et qu'est-ce donc que cette liberté dont le nom sonne si peu agréablement aux oreilles des pouvoirs civils? Liberté de l'Eglise, cela veut dire : Liberté de la prédication, liberté de conférer les sacrements et d'offrir le sacrifice des autels, liberté dans l'établissement de la hiérarchie et dans les rapports des membres de cette hiérarchie entre eux, liberté pour la promulgation et l'application de ses lois, liberté pour la pratique des préceptes et des conseils évangéliques; liberté, enfin, au moins pour tout ce qui tient à l'essence de cette société surnaturelle. Il y a un minimum de liberté, dont on ne peut frustrer l'Eglise sans la persécuter. Et tout pouvoir qui attente à cette liberté sacrée de l'Eglise outre-passe ses droits, manque à Dieu, se porte à la plus lâche impiété, à la plus formidable tyrannie.

La liberté de l'Eglise, au reste, ne se renferme pas uniquement dans les sphères abstraites de la contemplation ou de l'étude; elle ne se renferme pas exclusivement dans le temple, bornée à la chaire, au tribunal, à l'autel ; elle se mêle aux réalités pratiques de la vie sociale ; elle applique à des formes à elle propres le droit civil d'association ; elle s'étend même jusqu'à la possession des biens temporels. L'Eglise, il est vrai, est née d'une parole de la bouche et d'une goutte du sang de Jésus-Christ; mais ses ministres, dans leur commerce ordinaire, subissent les conditions communes de la vie humaine, et dans leur ministère spirituel ils ont besoin des choses temporelles. Il faut l'eau et l'huile pour le baptême, le pain et le vin pour l'Eucharistie, un temple pour le sacrifice. « La séparation du spirituel et du temporel, dit Proudhon, n'est qu'une duperie ou une sottise. » On peut en conclure que le temporel n'est pas spirituel; mais on ne peut, sans paralogisme et sans tyrannie, en conclure que le spirituel doit être exclu des choses temporelles. Et qu'est-ce donc que toute la religion? sinon l'application aux choses temporelles d'une loi spirituelle, d'une loi qui règle même l'usage de la nourriture et du vêtement, et qui doit, à plus forte raison, s'étendre à des affaires plus importantes de la vie civile? D'où l'on conclut le droit de l'Eglise à un domaine temporel pour assurer l'exercice de son culte, l'entretien et la dignité de ses ministres, l'indépendance de son Chef suprême et l'application de la religion à la société.

Tel est, en substance, le traité de Rohrbacher, traité élevé de politique chrétienne, explication magnifique des lois divines de l'ordre social, codification de l'Evangile, conciliation de l'Eglise avec l'Etat, application aux peuples des bienfaits civils de la Rédemption.

XIV

De 1842 à 1849, Rohrbacher publia, chez les frères Gaume, en vingt-huit volumes, son *Histoire universelle de l'Eglise catholique.*

Fleury, pour se disposer à la composition de l'*Histoire de l'Eglise,* avait écrit une *Institution au droit ecclésiastique* (qu'il ne faut pas confondre avec le droit *canonique*) où le Pape n'est même pas nommé ; et un Opuscule sur les *Mœurs des Israélites et des Chrétiens* qui figurent très-justement au catalogue de l'Index. Un traité sur les mœurs chrétiennes non conforme à l'Evangile, un traité de droit ecclésiastique sans se préoccuper du Saint-Siége : en deux mots, voilà Fleury.

Rohrbacher, pour se préparer à la composition de l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique,* avait écrit les *Rapports naturels entre les deux puissances,* la *Religion méditée,* le petit traité *De la grâce et de la nature,* le *Catéchisme du Sens commun,* le *Tableau* et les *Motifs* des conversions depuis le commencemant du dix-neuvième siècle. Par la différence des titres, on devine la différence des doctrines, le peu de sympathie des auteurs, et l'opposition des deux Histoires.

Ces études préliminaires n'avaient été pour Rohrbacher, que la veillée des armes. Désormais, le nouveau chevalier allait combattre pour Dieu, son père du Ciel; pour l'Eglise, dame de ses pensées; pour la science, honneur nécessaire, et en quelque sorte inamissible, du sacerdoce.

Mais il faut entendre Rohrbacher.

« Depuis 1826, dit-il, je travaillais à l'*Histoire de l'Eglise,* la prenant seulement depuis Jésus-Christ, avec le dessein d'y joindre une simple introduction pour faire sentir que,

dans le fond, cette histoire remontait jusqu'à l'origine du monde; mais quand j'eus remarqué dans les idées de M. F. de Lamennais cette tendance, quoique flottante encore, et par où il abusait déjà du terme vague d'*Eglise primitive;* dès lors, ce qui n'avait été pour moi qu'une idée d'introduction me parut devoir être *l'objet capital.* Comme l'Eglise catholique elle-même, je crus devoir embrasser tous les siècles dans son histoire, à partir de la création du monde. Le titre qui m'a paru exprimer le mieux l'ensemble et le but de ce travail est : *Histoire universelle de l'Eglise catholique,* avec cette épigraphe tirée de saint Epiphane : « *Le commencement de toutes choses est la sainte Eglise catholique.* »

Ailleurs, parlant du système de Lamennais sur l'Eglise primitive, système qui n'avait pas pour but de faire connaître l'état de l'Eglise dans le Paradis terrestre, mais qui impliquait, comme conséquence, la subordination de l'Eglise judaïque et de l'Eglise chrétienne au chaos du paganisme, Rohrbacher dit :

« Système pour la réfutation *complète* duquel j'entrepris dès lors l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique* dans toute son étendue, à partir de l'origine du monde jusqu'à nos jours, afin de faire voir, par l'histoire même, que hors de l'Eglise catholique, remontant de nous jusqu'au premier homme, qui fut de Dieu, *il n'y a pas une vérité entière,* mais seulement quelques débris de vérités, qui encore viennent originairement d'elle; que par conséquent cette Eglise catholique, bien loin d'être subordonnée à une autre règle quelconque, est elle-même la règle souveraine de tout le reste. Tels sont les vraies causes et motifs, *dès lors très-explicites,* de ce long travail. Nous avons cru devoir les faire connaître, afin qu'on pût juger le tout équitablement. »

Enfin, dans sa Déclaration adressée aux journaux du temps, à l'époque de la seconde condamnation de Lamennais, Rohrbacher ajoutait :

« Je m'occupe depuis huit ans d'un ouvrage dont le but est de démontrer historiquement que toutes les vérités se trouvent dans l'Eglise catholique, et que, hors de là, il n'y en a pas une seule de complète ; et mon intention *formelle* a *toujours* été d'y combattre tout système de philosophie qui supposerait le contraire. En deux mots, je crois de tout mon cœur et de toute mon âme à l'infaillibilité de l'Eglise catholique ; je ne crois nullement, du moins, sous les mêmes rapports, à l'infaillibilité du reste des hommes, et je vois moins que jamais des motifs de croire à la mienne. Aussi ai-je peur que quelqu'un ne trouve quelque chose d'inexact dans cela même que je viens de dire (1). »

Humble confession, mais ferme *Credo.*

L'ouvrage dont parle ici Rohrbacher est son titre principal à la vénération de la postérité. Nous devons en faire connaître l'économie.

Le trait distinctif de cette *Histoire,* c'est son plan. Avant Rohrbacher, les historiens ne commençaient leur récit qu'à l'avénement du Sauveur. Lui, par une innovation qu'il est à peine nécessaire de justifier, mais tellement simple qu'elle a paru originale, commence par le commencement. *In principio erat Verbum ; In principio creavit Deus ; Multifariam multisque modis loquens patribus, novissime locutus est in Filio, quem constituit heredem universorum ; Christus heri, et hodie, et in sæcula :* voilà ses titres. Le monde et l'homme créés dans le Verbe ; l'homme placé dans l'état surnaturel, déchu, mais racheté et rendu à sa destination béatifique ; Adam et les patriarches, Moïse et les prophètes, Jésus-Christ et les Apôtres, l'Eglise, les Papes, les Saints et les Docteurs ; le Christ promis, figuré, préparé, incarné, crucifié, continué dans une société qui existait d'ailleurs dès l'origine du monde et qui ne finira qu'au dernier jugement ; toutes les nations ayant leur rôle terrestre subordonné à la mission catholique de cette Eglise ; toutes les doctrines, toutes les vertus, toutes les grandeurs trouvant dans cette société leur principe, leur modèle, leur réparation, ou leur sanction ; l'humanité enfin, sous tous ses aspects surnaturels, allant d'une éternité à l'autre : tel est son thème. C'est le poëme du Dante; c'est le grand, l'incomparable drame du genre humain, non pas suivant les fictions de la poésie, mais selon la rigoureuse exactitude de l'histoire.

Cette idée répond parfaitement à la réalité. L'Eglise au Paradis terrestre est l'Eglise dans son dessein primitif. L'Eglise après la chute et subsistant par la vertu de la promesse, c'est l'Eglise sous la tente voyageuse des Patriarches, l'Eglise dans les tabernacles de Sion, l'Eglise même dans les temples, hélas bientôt et trop profondément profanés ! de la Gentilité. L'Eglise à l'avénement du Sauveur, c'est l'Eglise de l'Evan-

(1) Ces trois passages, ainsi que plusieurs autres, se trouvent au tome XXVIII de l'histoire de Rohrbacher. Nous avons souligné les expressions qui mettent mieux en relief les sentiments de l'auteur.

gile, l'Eglise de Rome, l'Eglise du dernier jugement. C'est toujours et partout l'Eglise de Jésus-Christ.

C'est ainsi qu'expliquent cette réalité et qu'expriment cette idée les Ecritures dans les divines révélations ; les Pères dans leurs magnifiques ouvrages, où habite la plénitude de la sève catholique ; les Scolastiques, dans ces Sommes gigantesques, où ils ont synthétisé si admirablement les dogmes chrétiens ; les Théologiens, dans leurs traités profonds, savants et précis, les Mystiques et les Saints, dans leurs livres où ils recueillent les échos du ciel, et dans les vertus héroïques où ils en reproduisent les ineffables reflets.

Qui le croirait ? cette idée si simple et si féconde, l'idée de saint Augustin et de Bossuet, l'idée qui faisait, dans l'histoire, une naturelle, nécessaire et bienfaisante révolution, cette idée-là fit peur aux fins critiques de ce temps-là, qui valaient, dit-on, ceux du nôtre.

Qui le croirait ? le restaurateur prédestiné de ce plan sublime, Rohrbacher lui-même, eut peur des fins critiques. Dans une timidité, qui n'honore que sa modestie, il craignit que l'idée-mère de son *Histoire* n'outrepassât les frontières des doctrines autorisées. Dans sa frayeur, il se mit à étudier les théologiens, à consulter ses pères, presque à se justifier ; et il ne recueillit, ici, que le silence, là, que l'aigre plainte des passions qu'il voulait terrasser.

Le silence peut se respecter ; aux passions, on ne doit que les largesses du mépris.

Sur le fond des choses, Rohrbacher juge, dans son *Histoire*, d'après les principes posés dans ses précédents écrits. C'est un homme tout d'une pièce, toujours identique à lui-même, invariable dans ses jugements. Dans l'examen des écoles et des ouvrages de philosophie, il part du *Catéchisme du Sens commun*, et en reproduit à peu près tout l'ensemble ; mais, en même temps, il lit les auteurs avant d'en parler, juge sur pièces, et redresse volontiers les critiques infaillibles qui apprécient, par exemple, Aristote ou Descartes, sans les lire. Dans l'étude des questions soulevées par les hérétiques ou approfondies par les théologiens, il en réfère à l'opuscule sur la grâce et la nature ; il y revient même avec une affectation évidente ; non pas que ces répétitions lui plaisent, mais parce qu'elles lui semblent nécessaires pour faire brèche aux préjugés. Dans les affaires de spiritualité, son critérium est pris à la Religion méditée, à la justification expliquée d'après le concile de Trente, au salut par la foi et les œuvres, par l'amour de Dieu et l'imitation de Jésus-Christ. Dans les affaires politiques, il explique l'origine du pouvoir, esquisse l'histoire de ses développements, établit ses rapports avec la société religieuse, et revendique les droits de l'Eglise, d'après saint Thomas, Suarez, Bellarmin, et d'après les thèses établies dans les Rapports naturels entre les deux puissances. Sur toutes ces questions générales, Rohrbacher suit la ligne de ses antécédents ; confirme, par l'étude, l'assurance de ses premières convictions ; et ne fait guère qu'agrandir, en s'appuyant sur les faits, les horizons de sa pensée.

Quelques points, cependant, méritent une particulière attention.

Les trois premiers volumes ont été particulièrement attaqués, à cause des idées de Rohrbacher sur la Gentilité. D'après les Jansénistes, les peuples Gentils avaient entièrement perdu les lumières de la révélation et la grâce du salut ; leur corruption était si profonde, que, pour eux, suivant une phrase célèbre et inexacte de Bossuet, *tout était Dieu excepté Dieu même*, et que, suivant une proposition de Baïus, leurs vertus même étaient des vices. Lamennais, réagissant contre cette erreur, établit que l'enseignement des vérités religieuses, même au sein du paganisme, était pur et intact ; et que l'idolâtrie n'était pas une erreur de l'esprit, mais un crime de la volonté. De là, l'erreur d'une Eglise primitive, à laquelle se devaient subordonner l'Eglise mosaïque et l'Eglise chrétienne. De là, dans les études religieuses de l'époque, les recherches faites dans les livres sacrés des peuples idolâtres, dans les Kings de la Chine, dans les Védas de l'Inde, dans le Zend-Avesta de la Perse, dans les Niebelungen de l'Allemagne, et dans l'Edda du Nord. On ne peut nier que ces recherches n'aient mis entre les mains des apologistes de précieux témoignages ; mais on ne peut nier, non plus, qu'on n'ait fait quelquefois légèrement ces preuves, ou qu'on n'en ait exagéré la portée. L'idolâtrie fut, sans doute, pour plusieurs, un crime de la volonté ; mais elle fut aussi, pour un plus grand nombre, un crime de l'esprit. Les peuples idolâtres conservèrent quelques lambeaux des traditions patriarcales ; mais ils en perdirent l'entier symbole, et défigurèrent d'une manière déplorable ce qu'ils avaient sauvé dans le naufrage des traditions. On doit donc dire que les monuments de la Gentilité offrent à un investigateur qui connaît le Christianisme, des vestiges de la foi primitive, des marques reconnaissables de son antique possession, des vérités dogmatiques, des allégories, des rites qui dérivent, d'une manière éloignée et corrompue, des pieux et justes usages des

premiers hommes. On peut tirer de ces remarques des éléments de confirmation des vérités religieuses. Il serait, toutefois, inexact, exagéré, périlleux, de pousser plus loin ses prétentions. Or, Rohrbacher se place à ce point de vue mitoyen, que faisait, dès lors, prévaloir le président Riambourg. « Une étude plus approfondie de la question, dit Sainte-Foi, a modifié d'une manière heureuse les opinions que l'influence du jansénisme avait accréditées ; et personne n'a contribué autant à ce résultat que M. l'abbé Rohrbacher dans son *Histoire ecclésiastique*. Il s'y est appliqué, en effet, avec un soin tout particulier, à faire ressortir, toutes les fois qu'il en a trouvé l'occasion, les vestiges de la tradition primitive, soit chez les peuples barbares, qui ont été découverts en ces derniers temps, sans prétendre toutefois qu'elle s'y soit maintenue pure de tout mélange d'erreur. Et si quelques expressions équivoques ont pu rendre parfois sa pensée douteuse en ce point, toute incertitude disparaît, lorsqu'on se donne la peine de comparer les divers passages de son histoire où il a eu occasion de traiter ce sujet. C'est là d'ailleurs le seul moyen de connaître la véritable pensée d'un auteur : aussi ne devrait-on jamais se permettre de juger un livre, avant d'avoir fait cette comparaison. M. Rohrbacher, du reste, s'est expliqué de la manière la plus claire à ce sujet, en répondant aux observations qui lui avaient été faites ; et il résulte de ses explications qu'il n'a jamais voulu dire autre chose, sinon que la révélation primitive s'était conservée au milieu des ténèbres du paganisme ; altérée et défigurée, il est vrai, par les passions, les erreurs et les préjugés ; mais jamais cependant au point d'être méconnaissable pour celui qui, usant convenablement de ses facultés naturelles, et coopérant à la grâce de Dieu, cherchait sérieusement à connaître la vérité. Dès qu'il déclare que c'est là ce qu'il a voulu dire, et que son assertion est confirmée par un grand nombre de passages de son histoire, on ne saurait sans injustice l'accuser d'avoir pensé le contraire (1). »

On peut ajouter que les censeurs de Rohrbacher, s'inspirant dans leurs critiques des préjugés jansénistes, sont, par le fait, inadmissibles dans leur jugement.

Un autre point, digne d'attention, c'est l'étude du moyen âge, et, en particulier, l'appréciation de la conduite des Papes, depuis Grégoire VII jusqu'à Boniface VIII.

Le moyen âge, depuis longtemps, n'était considéré que comme une ère de ténèbres ; et ses grands Papes passaient pour des moines fanatiques, qui n'avaient pas su un traître mot de leurs devoirs. Jusqu'à Luther, on avait peu ou point partagé ces étranges idées ; mais, depuis, il s'était opéré dans les livres, et, par les livres, dans les esprits, une entière destruction de la vérité historique. Il serait curieux d'étudier, dans les principales histoires, les commencements et les progrès de cette violente injustice ; nous ne saurions faire ici ce travail ; en voici, du moins, les principaux traits. Le mystère d'iniquité commence dans les Centuries de Magdebourg. Là, les Papes sont des espèces de diables incarnés, des sorciers qui asservissent les princes par la magie et les incantations. Rien n'est plus odieux et plus risible aujourd'hui que les lâches et les stupides mensonges des Centuriateurs. Leur travail fut transporté en France par le patriarche des Huguenots, le célèbre Duplessis-Mornay. On trouve dans les ouvrages de Duplessis, des anecdotes qui attestent une parfaite judiciaire ; entre autres ceci : « Un jour, deux serviteurs de Grégoire VII étant allés chercher, à Albano, un livre de nécromancie qu'il avait oublié, et ayant eu la témérité d'ouvrir le grimoire, furent changés en essaim d'abeilles. » Le savant P. Gretzer avait refuté Duplessis-Mornay. Un de ses confrères, Maimbourg, qui se fit exclure de la Compagnie pour sa résistance aux censures de Rome, et qui mourut dans la grâce de Louis XIV, reprit la thèse de Duplessis, en écartant les grosses fables et en édulcorant avec un peu de miel gallican le venin du protestantisme. Son *Histoire de la décadence de l'Empire*, que Gibbon référa dans le même esprit et seulement avec un peu plus de malice, est un hymne à Louis XIV restaurateur de l'Europe plongée dans la barbarie par Grégoire VII. Bossuet vint après Maimbourg, et remit en vigueur, dans sa *Défense de la Déclaration*, des préjugés que le style léger et moqueur de Maimbourg n'aurait pu établir dans des esprits chrétiens et français. Fleury suivit Bossuet : son *Histoire* est un réquisitoire constant et systématique contre les Papes ; ce sont les Centuries menteuses et acerbes de l'Eglise gallicane, et l'auteur n'est qu'un Mosheim tonsuré. Après Fleury viennent Voltaire, Gibbon ; et le tout aboutit à Gigaut de la Bédollière. Luther engendre les Centuriateurs, les Centuriateurs engendrent Duplessis-Mornay, Duplessis engendre Maimbourg, Maimbourg engendre Bossuet historien de la papauté, Bossuet engendre Fleury, Fleury engendre

(1) Notice.

Voltaire, Voltaire engendre Gibbon et toute l'école Universitaire de nos jours. Le dernier enfantement de cette généalogie doctrinale de l'iniquité, c'est le *Siècle* et *l'Opinion Nationale*, journaux révolutionnaires ; son plus beau fruit, c'est le fin, le docte et incomparable la Bédollière.

Cette chaîne est parfaitemant soudée dans toutes ses parties, mais il y manque un premier anneau. Les faits, pris aux sources, innocentent les Papes et écrasent leurs prétendues victimes. Les doctrines catholiques bien entendues, les droits de l'Eglise, le droit des âmes au salut éternel, ne permettent même pas qu'on accuse la Chaire Apostolique. Le Saint-Siége n'a des droits qu'à la reconnaissance de l'Europe.

Tel est le point de vue de Rohrbacher. Dans ses études sur le moyen âge, il passe par dessus la tête des historiens de seconde main, et va aux sources pures de la vérité historique. Ce qu'il y a puisé de vérités oubliées, de faits ignorés ; ce qu'il y trouve de faits, de personnages défigurés ou travestis, est incomparable. Et ce qu'il a découvert, il le proclame, sans égard pour les préjugés contraires, sans égard pour les historiens abusés qui ont maltraité les Papes. Depuis Maimbourg jusqu'à Gibbon il les prend tous à partie et les met en quartier. Fleury, surtout, est sa bête noire : il ne lui laisse rien passer. Or, Fleury était, depuis deux siècles, honoré des sympathies du clergé. C'était l'historien lu dans les séminaires, l'historien recommandé par les supérieurs ecclésiastiques, l'historien relu dans les loisirs du presbytère et consulté pour les travaux des conférences : c'était le *sage et judicieux* Fleury. Les moins prévenus étaient à cent lieues de suspecter son exactitude et sa bonne foi. Rohrbacher, venant contredire et flageller Fleury, se prenait à forte partie. En des temps plus ingrats, il eût succombé à la tâche, et eût été condamné, même sans être entendu. Mais il y avait alors, dans l'opinion, un mouvement de retour, produit en histoire, chose singulière ! par des écrits protestants; et qui le croirait ? c'est quelquefois en se remparant de ces patronages, que Rohrbacher put se présenter. On cria d'abord contre le novateur, qui venait troubler les esprits dans leur sommeil. Il y avait alors bien peu d'hommes capables, je ne dis pas de le juger, mais de le comprendre. Aux cris se joignirent les accusations. Mais quand il fallut vider le procès, examiner les pièces, peser les témoignages, ce fut le moment terrible pour Fleury. Rohrbacher l'a emporté de haute lutte : le vengeur du moyen âge et du Saint-Siége s'est fait accepter; il serait presque puéril de présenter sa justification. Grâce au progrès des études historiques, on verra, de plus en plus, se confirmer les allégations de Rohrbacher et s'ébaucher tous les éléments d'une histoire véridique de la Papauté.

Un dernier point, qui touche aux affaires contemporaines, est la question du Gallicanisme. Ici, il n'y a point de découvertes à faire : les querelles gallicanes confinent à nos temps ; les matériaux sont sous la main de l'histoire ; le seul mérite possible était de les mettre en œuvre pour les apprécier convenablement. Rohrbacher se rattache, dans cette partie de l'histoire, à la tradition antigallicane de Lamennais, du comte de Maistre, du cardinal Gousset ; et s'il pourchasse parfois les adversaires avec une certaine véhémence, il a, du moins, son excuse, s'il est besoin d'excuse dans les justes réparations qu'il prend, au nom des droits sacrés du Saint-Siége.

Au reste, en maintenant sans réserve les principes de Rohrbacher, nous n'entendons pas récriminer contre ses adversaires. Ces querelles d'écoles, ces controverses de doctrines sont des guerres où il ne peut y avoir que de glorieux vainqueurs et d'heureux vaincus. Encore le Clergé eut-il seulement besoin de se laisser vaincre ; et, sauf quelques réfractaires, ne s'empressa-t-il pas d'acclamer le livre qui venait le rudoyer si vivement dans ses préjugés. Sainte-Foi fait, à ce propos, une réflexion qui nous plaît fort ; à son sens, les critiques étaient inspirées par un motif bon en soi, par la crainte de voir compromettre des opinions que l'on s'était accoutumé à regarder comme la vraie doctrine de l'Eglise. On s'abusait dans sa foi, non dans sa vertu. « Aussi, dit-il, devons-nous être très-indulgents pour ceux qui, moins favorisés que nous et ayant vécu à une époque où l'enseignement était moins pur, n'avaient pour règle de leur jugement que les opinions qu'ils avaient apprises de leurs maîtres. La docilité est une vertu assez rare de nos jours, pour qu'elle ait droit à nos égards, même lorsqu'elle se trompe sur son objet : et la vivacité, avec laquelle plusieurs ecclésiastiques, recommandables par leurs vertus, ont attaqué l'*Histoire de l'Eglise*, était un effet de leur zèle pour ce qu'ils croyaient la sainte doctrine et de leur aversion pour toute nouveauté. Nous ne reprocherons donc point à ceux qui, d'office ou autrement, ont critiqué l'*Histoire ecclésiastique*, d'avoir cédé, sans le vouloir, à des préjugés d'école qui devaient leur paraître respectables. Mais nous reconnaîtrons en même temps, comme la justice nous y oblige,

que M. Rohrbacher a été un des principaux instruments dont Dieu s'est servi dans l'œuvre de notre régénération; et que son histoire, malgré quelques imperfections, et pour le fond et pour la forme, est *un des monuments les plus précieux de la science ecclésiastique en ces derniers temps;* celui peut-être qui a exercé *le plus d'influence sur la direction générale des esprits,* parce qu'il répondait au besoin le plus impérieux de l'époque (1) »

On nous permettra de confirmer cette appréciation en reproduisant le jugement motivé du rédacteur en chef de l'*Univers:*

« Cet immense travail, auquel l'abbé Rohrbacher s'était préparé par de puissantes études, sans prévoir même qu'il dût un jour l'entreprendre, exigeait la réunion des qualités rares dont Dieu l'avait pourvu. Il fallait à la fois une grande indépendance d'esprit envers tous les systèmes, et un profond esprit de soumission envers l'Eglise; une prodigieuse aptitude au travail, et un absolu détachement de toute ambition mondaine et de toute vanité littéraire. Si l'auteur, donnant les mêmes soins à la forme qu'au fond de ses idées, s'était appliqué à polir son style, il n'aurait jamais fini: et peut-être que le désir de contenter les opinions, si voisin de la crainte servile de leur déplaire, l'aurait engagé à biaiser en beaucoup de rencontres où il a parlé au contraire avec une rude mais précieuse sincérité. Il s'en faut, au surplus, que l'*Histoire universelle* manque de mérite, même littéraire (2). Le plan, admirablement conçu, est exécuté avec une netteté admirable; toutes les parties en sont bien liées. A travers des négligences et des apretés de style, qui ne nuisent jamais à la vigueur du récit, on trouve fréquemment des pages de la plus haute éloquence, tout à fait dignes de cette vaste conception, qui a pour but de nous montrer Dieu gouvernant le genre humain depuis l'origine jusqu'à la fin des temps, par le moyen de son Eglise divinement inspirée. Tel est, en effet le plan de l'ouvrage, exprimé dans cette parole de saint Epiphane, que l'auteur a prise pour épigraphe : *Le commencement de toute chose est la sainte Eglise catholique.* On y voit figurer, dans un ordre merveilleux, les œuvres de l'esprit de vérité et les œuvres contraires de l'esprit de mensonge: on découvre les mobiles, on assiste aux innombrables péripéties de ce grand combat, qui a commencé avec le premier homme et qui ne finira qu'au dernier jour du monde. L'histoire de l'Eglise, c'est l'histoire de l'humanité, mais illuminée par l'intervention manifeste de la Providence. Là donc paraît tout ce que l'humanité a compris de plus grand, tout ce qu'elle a produit de plus beau, tout ce qu'elle a voulu de plus saint, et tout ce qu'elle a cru de plus insensé, tout ce qu'elle a entrepris de plus coupable, tout ce qu'elle a essayé de plus pervers; la doctrine de lumière avec ses saints et ses fidèles, la doctrine d'erreur avec ses grands hommes et ses esclaves, les tentatives multipliées et les sanglantes victoires des fils de Satan, les entreprises sublimes, les héroïques résistances, les triomphantes défaites des enfants de Dieu. L'Eglise romaine est comme un grand arbre, secoué périodiquement par d'effroyables tempêtes qui le dépouillent de ses feuilles, qui brisent et dispersent au loin ses rameaux; mais ces rameaux brisés prennent racine là où le vent les porte, tandis que le tronc lui-même, toujours indestructible, se couvre d'une floraison nouvelle et semble moins mutilé que rajeuni. Nulle part cette miraculeuse vie, ce continuel rajeunissement, cette perpétuelle résurrection de l'Eglise, témoignage suprême, et suprême mystère de l'histoire, ne sont mieux présentés et mieux expliqués que dans le livre de l'abbé Rohrbacher. Il en a compris tout l'enseignement et l'on peut dire toute la poésie, puisque c'est là par excellence le poëme épique de l'humanité, dont toute autre conception ne sera jamais qu'un sommaire stérile ou un épisode incomplet. Et telle est la beauté et la puissance de ce livre, qu'aucun esprit juste ne le lira sans se prendre d'un amour éternel pour l'Eglise de Jésus-Christ, qui est la société des bons, des justes et des grands, la cité de la lumière et de l'amour, où l'homme, par la foi et par les œuvres, trouve une vision et une possession anticipées de Dieu (3). »

Au demeurant, lorsqu'il s'agit d'un ouvrage touchant aux questions de doctrine, on ne peut en référer uniquement aux juges littéraires: il faut s'en rapporter à la décision de l'Eglise. Or, l'Eglise a parlé, et nous n'avons plus qu'à recueillir ses arrêts.

En présence des querelles faites à Rohrbacher, l'évêque de Nancy nomma une commission pour examiner l'*Histoire de l'Eglise.* Les membres de cette commission, après examen, dressèrent un rapport qui fut présenté à la signature de quelques ecclésiastiques étrangers à la commission, et

(1) Notice p. 37. — (2) Le *Litérarischer Nandweiser*, juillet 1862. p. 179. loue *l'austère simplicité et la mâle énergie* du style de Rohrbacher — (3) Veuillot, *Mélanges*, 2e série, tom. II, p. 505.

soumis à l'approbation de l'Evêque. Il paraît que les juges établis avaient un peu hâté leur travail et peut-être avaient cédé, sans le vouloir, en rédigeant leur rapport, à ces sentiments trop peu favorables dont il est si difficile de se départir envers un compatriote. Les ecclésiastiques invités à souscrire, s'y refusèrent, voyant dans cette pièce plutôt un réquisitoire qu'un jugement, et moins une appréciation qu'une philippique. Sur quoi, l'Evêque demanda un second rapport à l'abbé Gridel, professeur de théologie dogmatique; rapport que signèrent les membres de la Commission, et qui fût revêtu de l'approbation de l'Ordinaire. Ce rapport, fort de cinquante pages in-4°, fut envoyé à Rohrbacher, qui promit d'y faire droit; il est aujourd'hui entre les mains du P. Gauthier, du séminaire colonial du Saint-Esprit, légataire de Rohrbacher. En voici la conclusion :

« L'*Histoire universelle* de M. l'abbé Rohrbacher, si intéressante sous tant de rapports, dans laquelle on trouve une vaste érudition, des aperçus neufs et frappants, des idées grandes et nobles, un parfum de piété qui charme les cœurs en les portant à la vertu, des rectifications des faits que d'autres historiens avaient tronqués ou dénaturés, une narration qui plaît et qui rarement lasse le lecteur, un style qui, malgré ses nombreux défauts, réveille l'attention par une teinte d'originalité qui attache et intéresse; cette histoire, disons-nous, au moyen des corrections que nous avons indiquées, deviendra un livre classique, et comme le manuel historique de tous les prêtres et de tous les élèves du sanctuaire(1). »

Rohrbacher, de son côté, tout en restant soumis au jugement de son évêque, et en déférant, lorsqu'il y avait lieu, aux bienveillantes critiques de ses confrères, Rohrbacher, pour couper court aux disputes, envoya son livre à Rome. La seule observation qu'on lui fit, c'est qu'il avait ignoré l'existence d'une bulle de Benoit XIV qui tranche d'autorité les deux controverses sur les rites Chinois et Malabares. Encore Rohrbacher, qui s'était adressé à Rome, pour avoir sur cette question les renseignements nécessaires, n'avait pu, par la faute des circonstances, les obtenir. La demande qu'il en avait faite prouve et sa bonne foi et le sentiment qu'il avait de son ignorance. La communication qui lui fut faite des pièces authentiques arriva trop tard: son siége était fait, c'est-à-dire que le volume était composé et imprimé. Elles lui furent communiquées par le P. Roothaan, général des Jésuites en 1849 seulement; et il ne put en profiter que pour sa seconde édition. Toutes les critiques, toutes les objections doivent tomber devant cette appréciation de Rome. Pour notre humble part, nous savons que l'*Histoire* de Rohrbacher est estimée à Rome, et qu'elle y plaît même singulièrement; car, là, on a le sens catholique, la haine catholique de l'erreur, l'amour catholique de la vérité. « On sait, en effet, dit très-bien Sainte-Foi, combien la foi romaine est tendre et délicate, avec quelle perspicacité les théologiens chargés d'examiner les livres y découvrent la moindre erreur. Dans cette capitale de la chrétienté, les sciences théologiques continuent de tenir le rang qu'elles occupaient autrefois dans toutes les universités catholiques : elles y sont toujours enseignées avec cette ampleur et cette élévation, qui, tout en se tenant fortement aux définitions de l'Eglise, ne s'alarment point des opinions qu'elle tolère, et les laissent flotter en quelque sorte à l'aise, comme la frange gracieuse dont la variété orne, selon l'expression du prophète, la robe de l'épouse. Nulle part on ne voit les choses d'aussi haut; et c'est pour cela que nulle part le regard ne s'étend aussi loin. Nulle part, qu'on le sache bien, l'esprit n'est aussi large, aussi dégagé de ces systèmes, de ces préjugés d'école ou de pays, de ces opinions étroites fruits d'études imparfaites, qui s'effarouchent des moindres divergences, et condamnent sans examen tout ce qui ne s'accorde pas avec elles. L'examen qui a été fait à Rome de l'*Histoire ecclésiastique* de M. Rohrbacher, est donc une garantie de l'orthodoxie de son livre; et le témoignage flatteur qu'il a reçu des théologiens auxquels il l'a soumis, est une ample compensation des critiques peu bienveillantes dont son ouvrage a été l'objet (2)! »

(1) Le *Kirche Lexiken* de Fribourg a fait une erreur en attribuant ce jugement au rapport d'une Congrégation Romaine ; ou, pour mieux dire, l'erreur n'est, je crois, que dans la traduction française. —
(2) *Loc. cit.*, XXXV.

XV

En 1852, l'abbé Rohrbacher terminait sa vie d'auteur par la publication, en six volumes des *Vies des saints*, pour tous les jours de l'année, à l'usage du clergé et du peuple fidèle.

Ces vies des saints sont tirées, pour la majeure partie, de l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique.*

On lit, en tête de l'ouvrage, deux dédicaces. La première s'adresse au pape saint Léon IX. A la vue de cette dédicace, le lecteur ne peut se défendre d'une certaine surprise : « Pourquoi,semble-t-il se demander, cet hommage à un pape qui a, depuis plus de huit cents ans, échangé les misères d'ici-bas contre les joies du ciel ? » Cette curiosité, qui ne semble point déplacée, va obtenir entière satisfaction. « C'est un homme de votre pays et un prêtre de votre diocèse, dit l'abbé Rohrbacher, qui ose vous présenter, très-saint et très-aimé Père, ce tribut de piété filiale. Et à qui pourrais-je mieux offrir une Vie des Saints qu'à un Saint de mon pays, qui est en même temps un saint de tous les pays. Car, si Brunon de Dabo est né pour la terre dans notre patrie particulière de Lorraine, Léon IX est mort, c'est-à-dire est né pour le ciel, à Rome, la patrie commune de tous les chrétiens. De plus ce sont des fidèles et des prêtres de votre diocèse qui m'ont donné la première idée de cette collection. » Le lecteur qui parcourt ces pages n'ignore pas, sans doute, qu'avant d'être élevé sur le siége de saint Pierre, Léon IX s'appelait Brunon de Dabo, parce qu'il était né le 21 juin 1002, au château de Dachsbourg ou Dabo, sur les confins de la Lorraine et de l'Alsace, au diocèse de Nancy et de Toul; et qu'il fut évêque de ce dernier siége, de l'an 1026 à l'an 1048.

Après ce préambule, Rohrbacher va s'entretenir, avec son bien-aimé Père, du pays qui les a vu naître, persuadé que du séjour de paix où il repose, le saint aimera encore entendre parler d'un pays qui lui fut cher à plus d'un titre. « Grâce à la bonté divine, lui dit-il, et à votre intercession paternelle, le pays de votre naissance et de votre première affection pastorale n'a pas dégénéré de ce que vous l'avez vu sous votre houlette. Depuis ces neuf siècles, malgré les révolutions des empires et les séductions de l'enfer, il a conservé la foi catholique dans sa pureté. » Puis, comme s'il voulait donner à saint Léon la raison ou l'explication de cette admirable persévérance, en même temps que l'espérance qu'elle ne veut pas encore faire défaut, il lui en rappelle les causes, qu'il croit trouver d'abord dans le grand nombre d'Eglises paroissiales qui s'élèvent de toutes parts, ainsi que dans cette multitude de prêtres formés avec soin à l'esprit divin du sacerdoce, dans lequel un bon nombre vient se renouveler tous les ans.

Une autre cause de cette merveilleuse persévérance, c'est que, presque dans chaque paroisse, une religieuse ou deux, sous le nom de Sœur, et un religieux ou deux, sous le nom de Frère, donne tous ses soins aux petits enfants pour les former à la connaissance et à l'amour de Dieu. « On demande de vos sœurs hospitalières, lui dit-il, jusque dans l'Allemagne septentrionale pour soigner les malades; on envoie de vos sœurs d'école jusque dans cette pauvre Eglise d'Afrique qui tendait vers Léon IX ses bras mourants et qui maintenant ressuscite peu à peu; on veut de vos frères jusque dans un nouveau monde nommé l'Amérique, et dont le Groënland, connu de vos jours, n'est qu'une petite extrémité. »

Mais il est une œuvre particulièrement admirable, que la vérité historique lui fait un devoir de ne pas passer sous silence. Du reste, c'est une gloire de son pays, il sera heureux de la redire ; et son Père bien-aimé, qui déjà en a pu contempler les fruits merveilleux, aimera à en entendre parler: c'est l'œuvre si belle de la Sainte-Enfance. Voyons comment il saura en faire rejaillir la gloire sur son bien-aimé Père, sans cependant en ravir le mérite aux pieux Evêques qui en furent les fondateurs. « Depuis plusieurs années, dit-il, vous voyez arriver au ciel, du côté de l'extrême Orient, et d'une terre infidèle, des milliers d'âmes saintes et portant encore toute fraîche la robe de leur baptême. Eh bien! Très-Saint Père Léon, ces nuées de petits anges, oui, on peut le dire, sont de votre bien-aimé diocèse de Nancy et de Toul. C'est à un de

vos successeurs, et à celui qui le remplace, que ces milliers d'âmes innocentes doivent d'être au ciel, et de voir Dieu face à face, avec vous. C'est peut-être vous-même qui avez inspiré à Charles de Forbin-Janson de former l'Association de la Sainte-Enfance, pour aider les missionnaires et les fidèles de la Chine, par des prières et des aumônes, à procurer le baptême et la vie éternelle à tant de milliers de petits enfants, que des parents infidèles et barbares jettent et abandonnent journellement dans les rues, dans les lacs, dans les fleuves, comme les Egyptiens de Pharaon jetaient les nouveau-nés des Israélites dans les eaux du Nil. Oui, sans doute, c'est vous, Très-Saint Père Léon, c'est vous qui, revivant dans nos pieux évêques Charles de Forbin-Janson et Alexis Menjaud, avez fondé cette œuvre de charité vraiment apostolique. Veuillez la protéger toujours, et par vos successeurs dans le siége de Toul, et par vos successeurs dans le siége de saint Pierre. »

Impossible d'exposer mieux, en si peu de paroles, et la nature et l'excellence de la belle œuvre de la Sainte-Enfance : comme aussi d'en féliciter plus adroitement les pieux fondateurs, sans blesser en rien leur modestie.

Après avoir appris, dès le début, que c'est aux prêtres et aux fidèles du diocèse de Toul, qu'est due l'idée de ces *Vies des Saints*, le lecteur ne sera pas fâché d'avoir de plus amples détails; l'abbé Rohrbacher va les lui donner en terminant sa dédicace, et lui indiquer en même temps quels sont les fruits qu'il espère et attend de son entreprise.

Il dit à son bien-aimé Père, que dans son diocèse chéri de Nancy et de Toul, il ne pourrait retrouver aujourd'hui tous les monastères qui y florissaient autrefois, si on entend les retrouver tels qu'ils étaient alors; mais que, cependant, il n'est pas rare d'en trouver un grand nombre, sous forme de communautés ou couvents domestiques, où le temps est partagé entre le travail, la prière, et la pratique des bonnes œuvres, et dont les membres aiment à nourrir leurs âmes de pieuses lectures, particulièrement de la *Vie des Saints*. « Or, dit l'auteur, pour seconder les bons désirs d'une de ces communautés, je lui procurai les vies d'Alban Butler. Mais bientôt le curé de la paroisse, ainsi que d'autres prêtres, me firent observer bien des défauts dans ces *Vies des Saints*, et me persuadèrent qu'il serait bon de choisir les vies originales des saints, telles qu'on les lit avec intérêt dans l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique*. Ces observations nous ont paru justes. En conséquence, nous avons essayé de remplir le vœu de nos confrères, en offrant chaque jour la vie détaillée d'un saint ou de deux, et en y joignant, sur tous les Saints du jour, les notices que notre mère la sainte Eglise Romaine nous donne elle-même dans son Martyrologe. »

Ainsi donc, le but de l'auteur, dans ces *Vies des Saints*, est de fournir un aliment à l'âme des pieux fidèles qui désirent marcher sur les traces des saints; et par conséquent, comme il le dit expressément, pour tâcher d'augmenter le nombre de leurs imitateurs sur la terre. C'est aussi, puisque ce travail est tiré de l'*Histoire de l'Eglise*, pour contribuer encore à justifier et glorifier la sainte Eglise romaine, en montrant que cette sainte Eglise, si puissamment attaquée par les puissances des ténèbres, est toujours digne de Dieu, par le grand nombre des saintes âmes et des saintes œuvres qu'elle n'a cessé de produire. C'est là, personne ne l'ignore, le but sublime auquel tendait, de toutes les puissances de son âme, le pieux et savant abbé Rohrbacher. Quant au bénéfice temporel qu'il pouvait recueillir de son œuvre, le pieux abbé veut le faire concourir aussi à la gloire de l'Eglise; et il vous assure qu'il sera employé à secourir les âmes les plus délaissées de l'Eglise d'Afrique, qui remit ses derniers soupirs entre les mains de Léon IX, mais qui, à cette époque commençait à donner quelques signes de résurrection.

Il termine en demandant à son bien-aimé Père sa bénédiction paternelle pour lui et les siens.

Ecrit sur la terre, à Paris, en la fête de tous les Saints, l'année de la rédemption 1852.

Signé : ROHRBACHER.

Prêtre du diocèse de Nancy et de Toul.

La seconde dédicace de Rohrbacher s'adresse à Alexis Menjaud, mort archevêque de Bourges et alors évêque de Nancy.

L'abbé Rohrbacher avait témoigné trop souvent et trop vivement de son attachement à la sainte hiérarchie de l'Eglise, pour oublier celui qui, aux yeux de sa foi, était son père et le légitime successeur de saint Léon. Aussi il ne manquera pas de lui dire que c'est à lui-même qu'il a adressé sa dédicace, en l'adressant à un de ses plus illustres prédécesseurs. Mais itons les paroles mêmes de l'auteur; ell s feront mieux apprécier ses bons sentiments. « Pour mieux témoigner, dit-il, de l'esprit de foi et de re-

ligion avec lequel je révère et j'aime votre autorité et votre personne, j'ai cru devoir vous adresser ma dédicace en la personne d'un de vos plus saints et plus illustres prédécesseurs, Brunon, évêque de Toul, notre saint Père le Pape Léon IX. A la fois chef de l'Eglise universelle, évêque de Toul, natif de ce même diocèse, saint Léon IX en paraît la bannière la mieux parlante, pour dire à tout le monde avec quelle profonde vénération et quelle affection religieuse, je considère et j'aime, chacun dans son rang, notre saint père le Pape, mon évêque, nos confrères du sacerdoce, et tous les fidèles de ma patrie terrestre.

Telles sont les paroles, empreintes d'un esprit de foi et d'amour, que l'abbé Rohrbacher adresse à saint Léon IX et à Alexis Menjaud, son évêque. Elles sont aussi pour nous un témoignage de plus de ce dévouement inaltérable dont il fut sans cesse animé à l'égard de notre sainte mère l'Eglise catholique, qu'il défendit jusqu'à son dernier soupir. Puissent ceux qui liront ses ouvrages y puiser les mêmes sentiments !

Les *Vies des Saints* ne sont qu'un abrégé. « L'utilité de ces vies abrégées, avons-nous dit ailleurs, ne peut être l'objet d'un doute. Par là quelles remplacent, dans les mains des fidèles, d'autres livres, souvent peu sûrs, et qu'elles ont, d'ailleurs, une vertu de sanctification, on ne peut qu'applaudir ceux qui les écrivent et en recommander la lecture. Mais les *Actes des Saints* sont en si grand nombre,—il y en a déjà une trentaine de mille dans les Bollandistes — que, dans ces abrégés, il faut exclure la plupart des saints, ou en borner la mention aux quelques lignes du Martyrologe. Ensuite, pour les Actes conservés, on ne peut les reproduire dans leur étendue ; il y faut pratiquer des coupures, en donner des analyses ; ce qui leur fait perdre cette simplicité ravissante, cette onction touchante, cet accent de foi qui émeuvent. Enfin, comme le point principal, dans les *Vies des Saints*, est l'exemple de leurs vertus, afin de le faire goûter dans un abrégé, on n'a pas la ressource des détails intimes, qui sont tout en pareille matière : on est obligé de retrouver, presque partout, les mêmes particularités d'existence, les mêmes vertus, la même physionomie. De là, des aridités, des sécheresses, des ennuis, qui font du plus beau des livres la moins attrayante des lectures (1). »

Il y a, cependant, des abréviateurs qui ont échappé aux périls de cette tâche, par la grâce naïve de leur temps et par la simplicité de leur vertu. Tout le monde connaît Jacques de Voragine, Lippomani, Surius, Ribadeneira et le P. Giry. Baillet, non-seulement n'a pas évité les écueils, mais les a aggravés par son esprit de jansénisme outré et de philosophisme sceptique. Alban Butler, sèchement traduit par Godescart, manié et remanié vainement par vingt éditeurs empressés à lui donner des grâces, n'a pu que plaire aux protestants et déplaire aux catholiques. De nos jours, un prêtre du diocèse de Langres, l'abbé Caillet, a donné, en quatre volumes, une *Vie des Saints à l'usage des familles*. Enfin, de réductions en réductions, nous arrivons aux *Fleurs de la Vie des Saints*, en deux volumes, par l'abbé Bliom, directeur du séminaire de Châlons ; aux *Vies des Saints du Bréviaire Romain*, en un seul volume, par les abbés Chapia, curé de Vittel et Vautrain, missionnaire du diocèse de Troyes.

C'est dans l'esprit de ces sages ecclésiastiques et avec leurs pieuses intentions que Rohrbacher a formé ses *Vies des Saints*, extraites de l'*Histoire Ecclésiastique*. Leur origine première prête lieu, sur la facture du livre, à une importante observation. Les *Vies*, écrites primitivement pour l'histoire générale, ont, par la vertu seule des saints, leur raison d'être ; mais, par les détails historiques qu'elles comportent, par le rapport harmonieux qui les rattache à l'histoire, elles paraissent moins convenir aux simples fidèles qu'aux prêtres. Il semble qu'il eût été mieux de s'adresser seulement aux prêtres, ou seulement aux fidèles, sauf à approprier davantage le livre à sa particulière destination. Mais critique littéraire qui n'ôte rien au mérite de cette œuvre, et qui s'efface devant la piété de l'hagiographe. Lamennais allait s'éteindre en traduisant l'*Enfer* du Dante ; Rohrbacher prélude à sa mort par les *Vies des Saints*. Noble fin d'une vie savante et laborieuse, entièrement consacrée au service de l'Eglise. *In paradisum !*

(1) *Les Actes des Saints*, d'après les Bollandistes, t. I, p. 108.

XVI

En septembre 1835, l'abbé Rohrbacher revint de Bretagne en Lorraine. A son arrivée, il fut placé au grand séminaire de Nancy, nommé professeur des cours d'Ecriture Sainte et d'Histoire ecclésiastique. Nomination fort honorable, sans doute, mais qui s'explique à merveille par le caractère élevé des personnes qui dirigeaient l'administration diocésaine, et surtout par les talents connus, par les vertus éprouvées de l'abbé Rohrbacher.

La charge de professeur impose à tous ceux qui en comprennent les obligations trois devoirs : le devoir d'expliquer avec une simplicité lucide les éléments d'une science donnée, la plupart des élèves n'ayant jamais le talent assez développé pour tirer de leur fond ce qu'ils doivent emprunter aux explications du professeur ; le devoir d'entr'ouvrir aux élèves plus capables, et qui comprennent d'emblée tous les éléments d'une science, des horizons plus étendus ; et enfin, le devoir de faire travailler les élèves, pour qu'ils ne se présentent pas à l'enseignement en êtres passifs, mais pour qu'ils ajoutent aux lumières du professeur leurs propres lumières. Tout professeur qui ne remplit pas ces trois conditions, peut avoir toutes les vertus de Chapelain, y compris l'éloquence ; mais ce n'est qu'une moitié, ou un quart du vrai professeur.

L'abbé Rohrbacher, déjà exercé en Bretagne aux fonctions du professorat, se mit, dès le premier jour et de plein pied, aux devoirs de sa profession. De prime abord, il comprit que, dans un grand séminaire, où les antécédents, l'âge et la piété des jeunes lévites sont autant de faits acquis, il ne fallait pas traiter ces jeunes gens comme des enfants ; mais les conduire moins en professeur, qu'en directeur. Son premier soin fut d'exciter leur ardeur juvénile, et de l'appliquer au travail. Par une simplicité, qui est d'ailleurs une grande habileté, et d'où l'on tire encore plus de profit que d'honneur, il voulait que ses élèves étudiassent avec lui les questions qui l'occupaient. Dans son ingénuité enfantine, il leur disait : « J'en suis à une telle question ; voici les données nécessaires à son élucidation ; voici les livres où l'on peut puiser ; travaillez, vous irez peut-être plus loin que moi. Il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que les gens d'esprit : c'est tout le monde. » Sur quoi, les élèves se piquaient d'amour-propre, écrivaient de petits mémoires, qu'on lisait en classe, qu'on discutait ; et, quand la chose en valait la peine, le professeur rendait hommage au labeur de ses élèves, et décernait même des prix aux élèves plus laborieux.

Le professeur excitait, d'ailleurs, au travail par son exemple. D'un caractère énergique, vif et tenace, Rohrbacher se levait, tous les jours, à quatre heures du matin, et ne se mettait jamais au lit avant dix heures du soir. Dix-huit heures de vie active ne lui causaient pas de lassitude, mais lui laissaient encore des réserves de forces. Tel est, en effet, le secret pour durer longtemps : il faut exercer ses forces, non les épuiser, et encore moins les user : l'exercice régulier augmente les forces en les exerçant, l'épuisement tue : ceux qui se dépensent meurent promptement. Rohrbacher donnait une heure aux soins corporels, à la méditation et au bréviaire. A cinq heures, il disait sa messe, implorant chaque jour sur ses élèves, au moment du réveil, la grâce de Dieu, et offrant à Jésus-Christ, à cette heure matinale, les effusions de son amour. On l'a vu souvent, à l'autel, la cœur surabondant d'émotion et le visage enflammé, surtout aux instants solennels du sacrifice, comme on le rapporte de saint Cyprien et de beaucoup d'autres. Après la messe, toujours suivie de l'action de grâces, le professeur entrait dans son cabinet de travail, d'où il ne sortait que pour la classe, s'il avait classe ce jour-là ; et, dans le cas contraire, seulement pour le dîner. Au son de la cloche, il se mettait à table avec ses confrères, et prenait ensuite la récréation réglementaire, tantôt avec les professeurs, tantôt avec les élèves, tantôt se livrant à des exercices corporels de son choix. La récréation terminée, Rohrbacher se remettait à l'étude ; qu'il interrompait seulement pour la récitation du chapelet ou des heures canoniales, quelquefois pour recevoir quelque visiteur étranger ; et ainsi jusqu'au repas du soir. Après le souper et la récréation, Rohrbacher revenait à ses livres ou à sa plume, et travaillait de rechef jusqu'à dix et onze heures avant minuit.

Ce qui frappe avant tout, dans Rohrbacher, c'est l'esprit de travail. Sa vie est d'un Bénédictin, comme on disait autrefois ; bien

plus, d'un Hercule de la science. Un de ses anciens élèves de la Chesnaie, Charles Sainte-Foi, le définissait un *grand consommateur de livres :* c'est le terme dont se servait l'orateur romain pour désigner l'austère et laborieux Caton. Rohrbacher aussi fut le Caton du sacerdoce. La science, le travail, les livres : voilà la carrière préférée de ce robuste et vaillant auteur.

Comme il faut voir un général sur le champ de bataille, il faut, de même, voir la figure que faisait Rohrbacher au milieu de ses livres. C'est là qu'il était dans son élément. Rien ne peut s'imaginer de plus agréablement étrange, que l'aspect de son cabinet. Le professeur occupait deux chambres, au deuxième étage du séminaire, dans le bâtiment adjacent à la rue du faubourg Saint-Pierre. Ces deux chambres avaient vue sur le midi; elles étaient, l'une et l'autre, tapissées de livres depuis le plancher jusqu'au plafond. La première pièce servait d'antichambre : notre savant y avait son lit. La seconde formait, plus spécialement, son cabinet de travail. Rohrbacher avait établi son bureau tout près de la fenêtre, à laquelle il tournait le dos ; une planche inclinée, élevée à hauteur de poitrine, portait son papier et le présentait dans une situation commode. Rohrbacher écrivait d'abord sur la page pleine et des deux côtés; dans la suite, il écrivit sur la feuille pliée en deux par le milieu, dans sa plus grande longueur: la moitié de gauche était affectée au texte ; celle de droite, réservée aux notes et aux corrections. L'écriture était ferme, nette, voire même élégante : on reconnaissait, en lui, le fils d'instituteur. Un petit nombre de grands auteurs, excepté le cardinal Gerdil et le cardinal Wiseman, sont parvenus à écrire aussi bien ; ce défaut de calligraphie s'explique, du reste, par la véhémence d'inspiration qui donne à la main des soubresauts nerveux et ne lui permet guère les grâces étudiées. Quant à Rohrbacher, la légende a même commencé par ce qui touche au côté matériel de son écriture. Il avait, dit-on, *trois* plumes, sans doute comme Cadet Roussel avait trois cheveux : une de service et deux de rechange : plumes d'oie qu'il taillait habilement et qui suffirent, ajoute-t-on, pour écrire les vingt-huit volumes de son histoire.

En écrivant, Rohrbacher avait, à côté de lui, un pupitre immense, chargé de livres de tous formats et roulant sur un pivot, comme les lutrins de cathédrale. Chacun de ces livres était ouvert aux endroits que l'historien avait à consulter. Il y en avait parfois des multitudes. Cela seul montrait, non-seulement son ardeur au travail, mais surtout sa scrupuleuse conscience dans les recherches d'érudition.

Le visiteur, qui pénétrait dans la chambre de l'abbé Rohrbacher, ne l'apercevait pas tout d'abord. Son pupitre le couvrait en partie. Sa tête vénérable ne dépassait guère cette montagne de livres, et il fallait quelque effort pour la découvrir. Un abat-jour, en taffetas vert, cachait la face de l'écrivain pour ménager ses yeux ; et cet objet sur lequel apparaissaient, à la fin, des traces non équivoques de vétusté, semblait son compagnon inséparable. Le plus souvent, il arrivait en classe avec cet appendice ajusté à son front. Les savants sont comme les enfants : un rien devient une pièce importante dans leur existence.

Avant de commencer à écrire un livre de son histoire, Rohrbacher prenait note des faits les plus saillants de l'époque qu'il voulait embrasser. Puis il lisait un livre ou deux de Virgile ou d'Homère, pour étudier l'agencement des faits et s'exercer à l'art de les raconter avec intérêt. Ensuite, il se livrait à l'élan contenu de son inspiration vigoureuse, se tenant avec soin à cheval sur les faits. Cette méthode donnait à son style le don des dons, la vie. On sait que c'est là, en effet, une des qualités de son histoire. On ne se lasse pas de la lire, et il suffit d'en avoir touché pour être entraîné à continuer.

Indépendamment de ses soins pour la perfection du style, Rohrbacher avait un style à lui, des manières propres, qui forment un spécimen curieux de genre littéraire. Dans son caractère d'homme, la tendresse et l'énergie, une énergie brusque et une tendresse profonde, se mariaient par un singulier rapprochement : elles se retrouvent dans sa phrase habituelle. Ce ne sont point des trivialités : Rohrbacher est noble : mais des originalités, parfois un peu fortes, qui excitent l'attention, réveillent le lecteur par des saillies en général inattendues, écartent de l'esprit cette pesanteur somnolente qu'engendre à la longue une lecture continue, et, par des poses heureusement ménagées, fournissent à la curiosité un aliment qui la soutient jusqu'au bout. C'est là le triomphe d'un auteur qui a écrit quarante volumes et qui les a fait lire, sans jamais endormir personne. Jamais, en effet, Rohrbacher ne fait dormir, il réveille ; il a préféré s'exposer à la critique, en sortant des chemins battus, pour suivre sa voie particulière, plutôt que de se plier au genre soporifique, que je n'oserais blâmer dans la crainte de m'attirer trop

d'ennemis, mais qui n exerce aucune action. Ainsi Alcibiade coupait la queue de son chien favori, pour faire jaser les Athéniens et faire passer ses idées politiques malgré les clameurs des badauds, voire même sous le couvert de ces clameurs.

Comme professeur, Rohrbacher enseignait à ses élèves cette langue mystérieuse qui forme, avec le grec et le latin, la trinité des langues consacrées : l'hébreu. Dans son désir de mettre en honneur le séminaire de Nancy, il détermina même plusieurs de ses élèves à composer une *Grammaire hébraïque ;* il la corrigea, la publia, mais en laissant tout l'honneur de la composition à ses élèves, parmi lesquels il convient de citer l'abbé Gadel, curé de Moriviller, et l'abbé Godfroy, actuellement jésuite. Cette grammaire passe encore aujourd'hui, et à bon droit, dit-on, pour un chef-d'œuvre.

Comme professeur d'Ecriture-Sainte, l'abbé Rohrbacher se distinguait par cet esprit biblique qui brille dans ses ouvrages et qui se retrouvait dans ses habitudes, comme une seconde nature. Ainsi que la sagesse divine *atteint d'une extrémité à l'autre avec force et dispose tout avec douceur :* tel est, proportion gardée, notre docte et bon professeur. Son plan d'histoire est calqué sur la Bible. De là ses accents de prophète, ses élans de piété, ses vues lumineuses, ses affirmations pleines d'autorité, son amour de Jésus-Christ, sa dévotion à saint Pierre. Dans la trame de son récit, il intercale sans cesse les paroles de l'Ecriture qui l'ont frappé le plus, comme le *Tu es Petrus* et le songe de Nabuchodonosor expliqué par Daniel. Dans ses jugements, il s'inspire toujours de la grande charité de Dieu : il excuse nos premiers parents, il excuse les prévarications d'Israël ; il fait partout, avec une ingénieuse piété, la part de la misère humaine et de la miséricorde divine. Qu'il y a loin de cette conduite indulgente à cette irritation hautaine, à ces tendances révolutionnaires que quelques-uns lui prêtent ! Sous ce rapport, Rohrbacher a été méconnu et même sottement calomnié.

Cet esprit biblique de Rohrbacher permet de le comparer à un autre savant de la même époque, à Chaubard, qui voulait ramener à la Bible toutes les sciences naturelles. De cette pensée naquirent les *Eléments de Géologie* et l'ouvrage plus considérable l'*Univers expliqué par la Révélation*. Rohrbacher a cité Chaubard quelquefois. C'étaient deux savants profonds, deux novateurs prudents, deux hommes versés dans la langue hébraïque et pénétrés de la foi la plus vive à la parole divine. Jamais ils n'ont eu de rapports personnels, eux qui étaient si bien faits pour se comprendre. Mais leurs deux génies se sont devinés ; et, se rencontrant dans une voie toute pareille, ils ont élevé, chacun sur son domaine, le plus beau monument à la science catholique de nos jours. Un trait pourtant les différencie : Chaubard voulait tout ramener à la source *biblique,* Rohrbacher faisait tout converger vers l'Eglise *catholique.* Au fond, il y avait unité de vue, identité d'esprit. De plus, Chaubard a passé sans bruit dans le monde, victime de la conspiration du silence ; Rohrbacher a fait du bruit et du bien, mais il a payé cher la gloire de ses œuvres et l'éclat de son nom.

Comme professeur d'histoire ecclésiastique, Rohrbacher portait en chaire la solennité et à peu près la méthode qu'il introduisit dans son histoire ; il y révélait des connaissances merveilleuses et une piété incomparable. On peut croire qu'il y avait dans ce prêtre savant l'étoffe d'un éminent professeur. Cependant, on lui a reproché d'avoir fait ses cours sans ordre. Ce reproche est sans fondement. Rohrbacher lisait souvent ses manuscrits; quand il ne lisait pas, il parlait; et il était assez riche de savoir, pour parler avec grâce ; plus tard, il pouvait mettre ses livres entre les mains des élèves. Qu'il lût ou qu'il parlât, il excellait à ouvrir les aperçus féconds, à faire penser davantage, quelquefois à se faire critiquer pour se faire mieux écouter. Le chien d'Alcibiade rappelle l'âne de Démosthènes.

En homme supérieur, Rohrbacher savait qu'un professeur, pour être complet, doit joindre à la science l'amour ; et il aimait, de tout cœur, ses chers élèves. En classe et hors de classe, il leur donnait des témoignages de sa pieuse sollicitude. Il aurait voulu faire de tous des travailleurs, des savants, des hommes pleins de ferveur et de zèle. Pour atteindre ce but, il prodiguait les conseils, il adressait de ces mots qui vont au fond des âmes pour en faire jaillir les sources d'eau vive.

Aussi, remarqué-je, dans sa lignée de professeurs, une foule d'hommes, ecclésiastiques et laïques, dont le mérite doit tourner à la gloire du maître. Je cite, sans commentaire, Augustin Scheffler, martyr, et Jacquemin, confesseur en Cochinchine; l'abbé Krick, martyr au Thibet, auteur d'une très-intéressante relation de ses voyages de missionnaire ; le P. Godfroy, jésuite, auteur savant de plusieurs publications; le P. Marchal, auteur prudent et spirituel de *La Femme comme il la faut*, et non pas comme il faut ; une foule de dominicains, jésuites,

capucins, maristes, oblats, bénédictins, trappistes, rédemptoristes, missionnaires, le P. André, D. Collet, les PP. Pardieu et Martin, etc., l'abbé Ch. Breton, docteur en philosophie, publiciste et prédicateur renommé, le prince Serge Bchoulepniooff, curé en Amérique. Parmi les laïques, nous conaissons Eloi Jourdain, l'auteur de vingt ouvrages pieux et populaires, le traducteur estimé des ouvrages allemands de Sepp, de Tauler, de Gœrrès, de Héfélé et de Beda Weber; Chavin de Malan, l'historien de Mabillon, de saint François d'Assise et de sainte Catherine de Sienne ; Maurice de Guérin, le frère de cette Eugénie qui s'est placée, avec de simples notes confidentielles, au niveau des Staël, des Récamier et des Swetchine ; et Jacquot de Vallois, le biographe du malheureux général d'Orgoni, l'auteur d'ouvrages excellents sur les matières pédagogiques, l'infatigable chercheur qui nous promet une histoire complète et véridique des Templiers.

Nous remarquons encore que les élèves laïques de Rohrbacher ont tous payé à sa mémoire un tribut public de gratitude. Eloi Jourdain a composé une biographie où il le loue sans réserve. Clavin de Malan le cite avec vénération. Maurice de Guérin en a fait un portrait curieux. Jacquot croit à sa sainteté. — Je dois ajouter, dans ma sincérité d'historien, que d'autres élèves ne partagent pas ces généreux sentiments. Ils ont des airs de juges, ils se disent affligés d'une délicatesse sublime, ils toisent avec hauteur... *Et inimici hominis domestici ejus!*

Quant à l'influence de Rohrbacher au séminaire, nous ne savons, au juste, s'il en fut l'âme, ou s'il y eut simplement sa part d'action. Nous savons seulement qu'il fut apprécié, estimé, aimé de ses fidèles collègues, les abbés Berman, Gridel et Godfroy; apprécié, aimé des vénérables supérieurs Boulanger et Georges; surtout de ce dernier, que les élèves avaient baptisé du nom de *Père la Règle* et qu'ils aimaient comme un bon prêtre ; nous savons surtout qu'il sut communiquer à plusieurs le feu sacré.

Et de plus, cet humble professeur, si retiré , si caché avec ses livres en Dieu, Rohrbacher fut l'ami des Lamennais, des Blanc, des Gerbet, des Lacordaire, des Montalembert, des Gridel, des Gousset, des Guerrier de Dumast, d'une foule d'hommes illustres dont je puis à peine dresser la nomenclature. Certes, de telles amitiés font grand honneur.

Rohrbacher, de son côté, payait de retour, et remplissait largement les devoirs d'une cordiale réciprocité. Ami plein de vénération et de dévouement, on sait ce qu'il fit pour Lamennais, sans pactiser jamais avec ses erreurs ni ses illusions. A d'autres, sans se départir jamais des franchises de la sincérité, il aimait à témoigner de sa piété et de sa foi : car il est à remarquer que, dans ses relations avec les personnes, il ne s'inspirait jamais que des règles de l'Evangile. Pour le séminaire, il l'affectionnait, comme il affectionnait le nom d'abbé. Il signait ordinairement : « L'abbé Rohrbacher, du séminaire de Nancy. » C'est simple, et cela dit beaucoup.

Au demeurant, dans son ordinaire, le plus simple et le meilleur des hommes. Observateur fidèle du règlement, il suivait avec une entière ponctualité les lois monotones du séminaire, sans chercher d'excuse dans ses travaux, ni de prétexte à infraction dans quelque principe réflexe. Aux repas, bien que son travail lui donnât un fort appétit, il mangeait modérément ; et lorsqu'on servait quelque morceau plus délicat, il s'en abstenait, ou n'y touchait que pour sauver les apparences. C'était l'homme *Cibi parcus*, comme disaient les Latins, *et vini modicus;* non par délicatesse de tempérament : il eût pu user de toutes les libertés germaniques ; mais par raison de bonne conduite. Par cette sobriété austère, il entendait se garder sain de corps, sain d'esprit et de cœur, et plaire à Dieu.

Après ses repas, il prenait une courte récréation. Il aimait beaucoup à se promener avec les séminaristes ou avec les confrères, en discutant certaines questions d'histoire, de théologie, de philosophie et de politique, Dans ces discussions, il était très-gai, causait, riait, laissait voler son esprit, semant à droite et à gauche les plaisanteries et les calembourgs du terroir allemand. Aux personnes qui s'étonnaient de le voir si expansif, il disait qu'il faut être un peu fou, pour reposer l'esprit et rompre la monotonie de la raison. En quoi il traduisait ce mot de Sénèque : « Qu'il n'y a pas de génie sans un grain de folie. »

En dehors de ces causeries, il avait, à lui, un genre de divertissement. Pour se reposer le corps de ses rudes labeurs, il aimait à mener, dans les allées du jardin, une brouette lourdement chargée et à scier du bois sous le hangar. En cherchant dans la thérapeutique des gens de lettres, je trouve ces occupations en faveur près de beaucoup d'hommes retenus par les travaux sédentaires. L'histoire des temps fabuleux cite un certain Thésée, très-mal famé dans les faubourgs d'Athènes, qui fut, après sa mort, condamné

disent les poëtes, à être assis pendant toute sa vie :

... Sedet, æternumque sedebit,
Infelix Theseus...

Cette peine est le supplice volontaire des gens de lettres. Les autres conditions offrent à ceux qui les remplissent des allées, des venues, des mouvements divers, qui permettent de donner successivement au corps toutes les positions : il en résulte pour l'esprit du repos, et pour la santé un grand soulagement. La vie de cabinet exige qu'on repose uniquement sur cette partie du corps où l échine perd son nom, comme dit trop naïvement le bon Homère : il s'en suit que le poids du corps porte uniquement sur les reins, que l'estomac touche à la table; que la main, contractée par l'exiguité et le mouvement de la plume, tiraille les chairs sur la poitrine et entre les omoplates; que l'estomac se fatigue, que le cœur accélère son mouvement, que la tête s'enflamme; et que la vie d'auteur est une vie, sinon de martyr, au moins de confesseur. Vie profondément douloureuse, mais qu'il est permis d'adoucir. Or, les récréations préférées de Rohrbacher ont justement cette vertu de fortifier les reins de réveiller l'estomac, de donner l'aplomb au cerveau, et d'assolider l'entre-épaules. Dans tout ce que faisait cet homme, je vois un cachet d'expérience et des marques de raison : et si je descends à ces vulgarités, c'est pour offrir un exemple.

De plus, en sciant le bois, Rohrbacher voulait plaire à saint Joseph, ce patron de l'atelier, dont il aimait à invoquer la protection par cette prière originale : « Divin charpentier, rabotez-moi de votre saint rabot ! »

Pour suppléer à ses récréations, Rohrbacher prenait ordinairement trois jours de vacances; il les consacrait aux trois personnes de la très-sainte Trinité, et les prenait ordinairement à Langatte, au sein de sa famille, qu'il aimait de la plus tendre affection. En passant dans son humble village, il aimait à serrer la main des amis d'enfance, à visiter les bois, confidents de ses premières pensées; à raviver, dans son âme, le souvenir poétique et pieux du sol natal. Puis il reprenait, au plus vite, la route de Nancy, se disant que la vie est donnée à l'homme pour le travail; que la mort sera le dernier acte de notre sacrifice; que le repos nous est réservé au sein du sépulcre, ou plutôt dans le sein de Dieu.

Très-avare de son temps, il admettait volontiers et même avec affabilité toutes les visites, mais seulement pour quelques minutes. Comme il avait une certaine célébrité, cela lui attirait, comme à tous les hommes plus ou moins célèbres, beaucoup de visiteurs curieux : il se prêtait à cette curiosité. Les introducteurs, qui connaissaient sa bonté, ne tenaient pas sa porte fermée; mais, parce qu'ils connaissaient ses goûts, ils se retiraient sur-le-champ, pour ne pas le contrarier. Rohrbacher craignait de ne pouvoir achever son *Histoire* avant de mourir : cette crainte doit rendre indulgents ceux qui regretteraient de le voir se refuser aux jouissances de la vie civile. Avant tout, sauf à ne pas manquer à la politesse, il faut répondre à la vocation de la Providence.

Pendant longtemps, Rohrbacher ne voulut point consentir à ce que l'on fît son portrait. Le premier qui triompha de sa résistance fut l'abbé Morize, alors séminariste. Rohrbacher l'aimait pour l'avoir baptisé à l'époque d'une mission qu'il donnait dans l'endroit natal de cet abbé ; comme marque d'amitié, il posa deux heures, ce qui fut pour lui le *nec plus ultra* du sacrifice ; et l'abbé Morize, dessinateur habile, obtint un croquis d'une fidélité remarquable, mais qui n'a jamais obtenu aucune publicité. Plus tard, un neveu de Rohrbacher, Cyprien Briot, né avec de grandes dispositions pour la peinture, fit le portrait fort ressemblant de son oncle : ce portrait a paru lithographié, chez Christophe, à Nancy ; mais un accident, arrivé à la planche, a rendu l'édition assez défectueuse, notamment pour la partie supérieure de la tête et pour les yeux en particulie. Un troisième a été donné par la maison Gaume, de Paris, mais sans ressemblance aucune pour l'expression du buste et les traits du visage : un front à effet, qu'on y prête à Rohrbacher, n'offre pas avec le sien la moindre parenté ; les lignes du visage y sont d'une fermeté voisine de la roideur ; l'ensemble présente quelque chose de soigné et de mignon, qui n'a pas de rapport avec l'original. Rohrbacher était plus simple et plus divers sans être ondoyant; et sa réelle grandeur n'éclatait que mieux par le contraste avec la grande humilité de son extérieur et l'extrême simplicité de ses dehors.

Sous le rapport intellectuel, et sans revenir sur ses travaux, il est certain qu'il a été et qu'il sera diversement jugé : on ne lui refusera pas, sans injustice, le nerf, les allures vives, les originalités piquantes, les audaces littéraires, la clarté et la simplicité. On remarquera aussi dans Rohrbacher l'art merveilleux souvent, ingénieux et frappant presque toujours, des transitions et des comparaisons. Quelques-uns prétendent que pour les détails matériels du style, la ponc-

tuation, la netteté, nul n'a égalé Bossuet, J.-J. Rousseau, le vicomte de Bonald et le P. Lacordaire ; et que Chateaubriand, par contre, n'a jamais su placer une virgule. Rohrbacher fut un modèle aussi en ce genre, même pour la correction des épreuves. La Religion méditée, corrigée par lui seul, ne laisse rien à désirer. J'insiste sur ces détails, où l'on voit la mesure et la marque d'un solide esprit. La mesure est, dans les choses, le signe de la vérité, et, dans les hommes, le signe de la vertu.

Si Rohrbacher eût suivi ses goûts studieux, il eût fondé une communauté de prêtres savants, une espèce d'Oratoire approprié aux besoins du dix-neuvième siècle : la liberté, rendue aux Ordres religieux, fit tomber ce dessein. Plus tard, il eût songé à revêtir la robe Bénédictine, à prier et combattre à côté de Dom Guéranger, avec qui Rohrbacher a tant de ressemblance ; mais il en fut détourné par la crainte de compromettre, aux yeux de l'opinion, l'ordre auquel il eût appartenu, et de gêner, par là, la restauration, déjà si difficile, des Instituts monastiques. « Dans mon *Histoire*, disait-il, je vais attaquer une foule de préjugés et soulever contre moi des orages. Je veux être seul à me compromettre. »

Quand Dieu créa l'homme, dit Bossuet, pour lui donner avec lui quelque marque de plus grande similitude, il imprima dans son cœur premièrement la bonté. Rude seulement d'écorce, Rohrbacher avait, dans le fond, cette bonté sensible ; et lorsqu'on lisait ou qu'on racontait, en sa présence, quelque trait touchant, il pleurait à chaudes larmes. A cette sensibilité il joignait une foi vive capable de transporter les montagnes. Son humilité n'était pas moins étonnante. Un jour, en Bretagne, ayant adressé à l'abbé Blanc quelques paroles un peu vives, il s'en excusa spontanément devant la communauté, et implora les prières des assistants afin qu'il pût se corriger de ses défauts. Un autre jour, à Nancy, dans une discussion, quelques mots peu respectueux pour le supérieur lui échappèrent : quelques secondes après, il se jetait à genoux, en présence de sept ou huit prêtres, et baisait humblement le plancher, en disant : « Monsieur le Supérieur, je viens de vous offenser ; je vous en demande pardon. »

Sa charité pour le prochain s'est manifestée par le noble usage qu'il fit de ses bénéfices d'auteur et par ses sentiments envers les personnes. Tout l'argent qu'il gagna à écrire fut employé à élever ses neveux et à assister des établissements : il ne réserva rien pour ses aises, rien pour ses vieux jours, rien même pour ses plaisirs d'esprit, et mourut, comme meurent les bons prêtres, sans argent ni dettes. Envers ses adversaires, qu'il combattit quelquefois avec une rude énergie, sa véhémence ne procédait que de sa foi vive et de son grand amour pour l'Eglise ; il n'eut jamais, contre personne, une seule goutte de fiel. Envers ses amis il fut d'un inaltérable dévouement. Le plus malheureux de tous était sans cesse présent à son souvenir quand il priait, et il en garda la pensée jusqu'à l'article de la mort. O amitié fidèle !

Au grand séminaire, les élèves — cet âge est sans pitié, même sous la soutane, — lui demandaient volontiers : « M. de Lamennais se convertira-t-il ? Qu'en pensez-vous ? » Cette question l'agitait et le contristait. Un jour il répondit : « Dieu le veuille ! Pour moi, j'espère qu'il se reconnaîtra. Je l'ai vu tant de fois dire son chapelet avec ferveur et pleurer des larmes si sincères, que la sainte Vierge ne voudra pas l'abandonner. Mais il y a des personnes qui auront été bien coupables de sa chute. Elles en répondront devant Dieu. » Et de grosses larmes tombaient de ses yeux.

Dans ses rapports ordinaires, bien qu'il eût quelque savoir et quelque mérite, il aimait à s'effacer. Point d'emphase dans les discours, point de prétention dans la conduite : partout le sentier uni du droit sens. Son parler habituel ramenait des mots favoris, comme cela arrive à tous les professeurs, mais en toute simplicité. *Non pas !* ou *Non point !* était son mot, qu'il prononçait d'un ton résolu, dans les dénégations. *Eh bien, mais enfin !* était son terme préféré pour conclure, et il le prononçait avec une bonhomie fort caractéristique. Ses manières étaient celles d'un bon Israélite, sans ruse, mais qui trouvait, dans la pureté du cœur et le parfait désintéressement de l'esprit, le dernier fini de la prudence.

Sa piété envers Dieu est prouvée par la régularité de sa vie Pour être régulier dans sa conduite, il faut être sincèrement attaché à Dieu ; autrement, on tombe de droite et de gauche, tantôt dans l'excès, tantôt dans le péché. Or, la malignité, si industrieuse pour noircir le prêtre, n'a jamais pu produire contre lui l'ombre d'une accusation. D'ailleurs, appliqué à tous ses devoirs, il respirait en tout l'esprit de religion et l'amour de l'Eglise. L'Eglise, surtout, a été la grande, j'allais dire l'unique préoccupation de son âme. Dans tous ses écrits, il en célèbre les beautés mystiques ; dans ses plus humbles habitudes, il aime encore à s'en montrer l'enfant.

Sa manière de chanter eût été singulière, si l'on n'avait connu sa foi robuste. Il déve-

loppait sa voix avec une puissance telle, qu'il y faisait passer tous ses poumons. C'était la voix de Stentor renforcée, sous le volume de laquelle on sentait son âme voler à Dieu, en redoublant d'effort pour accélérer son vol. Cette manière eût offusqué un musicien classique ; elle édifiait les vrais chrétiens, et ravivait la foi de ceux qui l'entendaient *prier son chant*.

Sa manière de faire la génuflexion était aussi à remarquer. Tout son corps athlétique s'abaissait majestueusement et verticalement ; quand son genou touchait terre, sa tête vénérable se courbait humblement sur le corps immobile ; puis il se relevait avec un effort d'un certain genre, qui inspirait à tous une édification réelle, mais difficile à peindre.

Et il adressait souvent à Dieu la prière de saint Augustin : *Ordina in me charitatem;* et il répétait souvent l'acclamation : *Soli Deo honor et gloria;* et il tenait, par le fond de ses entrailles, mais dans une mesure et pour des motifs différents, à Langatte, au séminaire, à la Lorraine, à la France, à l'Eglise. Ame noble et généreuse qui s'est trouvé assez de force, de lumières et de tendresse pour se donner à tout ce qu'il y a de précieux, pour l'homme, sur la terre et dans le ciel (1).

Pour mon humble part, je comprends ceux qui disent que Rohrbacher fut un saint, et je le répète volontiers dans le sens du décret d'Urbain VIII. On a dit, il est vrai, qu'il était irascible; mais il n'eut jamais de colère que dans la défense de l'Eglise, et s'il s'irrita, ce fut sans gravement pécher. On a dit encore qu'il fut entêté ; oui, mais dans des idées qu'il croyait justes et plus conformes à la doctrine de l'Eglise. Au reste la perfection ne consiste pas à venir au monde sans défauts; elle consiste à combattre ses mauvais penchants, à réparer ses fautes par la pénitence et à rester toujours droit dans ses intentions (2).

Oui, Rohrbacher fut un saint prêtre, un grand catholique, une haute illustration de la Lorraine.

Et je ne comprendrais pas Nancy, si Nancy n'était pas fière de son Rohrbacher.

XVII

En devenant professeur d'histoire ecclésiastique, Rohrbacher ne s'était pas désintéressé des graves questions qui avaient, précédemment, occupé sa pensée. L'ancien compagnon de Lamennais, l'auteur d'ouvrages dont le sujet était toujours pris dans le vif d'une situation présente, le publiciste mêlé aux discussions soulevées par l'état de l'Eglise et de la société civile, entendait rester pieusement fidèle à ses premières sympathies. Nous devons envisager maintenant sa vie sous cet aspect ; parler de sa participation aux luttes pour la liberté d'enseignement, pour la liberté de l'Eglise, pour l'épuration des classiques et pour la solution des problèmes qui embrassent et embarras-

(1) Voici quelques traits qui font bien connaître la vertu de Rohrbacher et qui achèvent de peindre son caractère.

Dans les Cent Jours, on craignait, pour les prêtres, de nouvelles persécutions. Rohrbacher qui les attendait sans les craindre, s'en alla, un jour, chez un marchand, faire acquisition de quelques aunes du drap le plus beau et le plus fin, pour la confection d'une soutane. Comme Rohrbacher n'était pas en réputation d'ecclésiastique ami du luxe, le marchand s'étonna tout haut de cette acquisition. « C'est, répondit Rohrbacher, que nous allons être martyrs ; je veux monter à l'échafaud en bel habit : ce sera, pour moi, jour de grande fête ! »

Pour payer ladite soutane, Rohrbacher remit sa bourse au marchand. Celui-ci s'en étonnait. Alors le regardant avec un coup-d'œil profond : « Je sais, dit Rohrbacher, que vous êtes bon chrétien. Payez-vous. J'ai confiance entière dans les bons chrétiens. »

La Providence lui épargna l'échafaud, et lui offrit, en échange, un autre dévouement. En 1814, les armées avaient apporté le typhus en France. Rohrbacher se mit au service des victimes de l'épidémie, gagna ce mal contagieux, et fut jugé assez malade pour être admis aux derniers sacrements.

En partant pour Paris, il vendit son mobilier de vicaire six louis sonnants, qu'il donna à l'hospice des viellards à Lunéville. Il gagna la capitale avec quelques écus que lui avait fait parvenir Lamennais ; et, sans doute, il avait usé la belle soutane. On ne pouvait s'engager plus *à l'apostolique*.

(2) Il a paru inutile de discuter ici certaines critiques littéraires. Michelet, par exemple, a dit Rohrbacher est « un vil copiste ». Michelet, qui interprète les vieilles chartres comme Scarron traduit Virgile, doit trouver peu original un historien qui se borne à reproduire fidèlement les anciennes pièces. Lenormant suppose quelque part, que Rohrbacher se borne à refaire les phrases de Fleury ; ce qui prouve qu'il ne l'a pas lu. Enfin, j'ai entendu une personne constituée en dignité ecclésiastique, traiter Rohrbacher *de faussaire et de croc* ; et en donner pour preuve, le récit de Rohrbacher au sujet du *Constitutum* du pape Vigile dans l'affaire des Trois-Chapitres. Or, il est aujourdhui prouvé que les historiens gallicans, Tillemont et autres, ont admis, à ce sujet, et très-légèrement, l'authenticité de pièces fausses ; et que le récit de Rohrbacher est d'une irréfragable exactitude. Quant aux qualificatifs injurieux, ils ne retombent pas sur ceux qui en sont l'objet, mais seulement sur ceux qui les profèrent.

sent le développement religieux du dix-neuvième siècle.

Une seule question était restée debout sur les ruines du journal l'*Avenir* : la question de la liberté d'enseignement. A côté de Lamennais tombé, de Gerbet retiré sous la tente, de Lacordaire et de Veuillot faisant la veillée des armes, des Parisis, des Gousset, des Doney, des Rohrbacher, des Ozanam, voués encore à d'obscurs labeurs, un jeune homme se rencontra pour arborer les couleurs de l'Evangile et revendiquer les droits de l'Eglise : c'était Montalembert. Soldat dans la vie civile et politique, au lendemain d'une révolution qui venait galvaniser le cadavre de Voltaire, le jeune croisé se plaçait aux avants postes de l'armée catholique, et trouvait des accents généreux pour flétrir toutes les iniquités et nous relever de tous les mécomptes. La première cause qu'il prit en main fut la cause des écoles; et pour la trancher hardiment, par son fait, comme elle devait l'être plus tard par les pouvoirs publics, il s'établit instituteur. Condamné en police correctionnelle, avec de Coux et Lacordaire, il releva, comme Pair de France, la cause étouffée dans sa personne d'instituteur; et vaincu en détail pendant quinze années, il remporta, au lendemain d'une révolution nouvelle, une magnifique victoire.

La Charte de 1830 avait promis la liberté d'enseignement.

« La liberté d'enseignement, dit un homme d'Etat, est l'enseignement libre et la libre concurrence des écoles, des maîtres et des méthodes. Elle exclut tout monopole et tout privilége, avoué ou déguisé. Si des garanties préalables sont exigées des hommes qui se vouent à l'enseignement, ainsi que cela se pratique pour ceux qui se vouent au barreau et à la médecine, elles doivent être les mêmes pour tous.

« La liberté d'enseignement n'enlève point à l'Etat sa place et sa part dans l'enseignement, ni son droit sur les établissements et les maîtres voués à l'enseignement. L'Etat peut avoir ses propres établissements et ses propres maîtres. La puissance publique est libre d'agir, aussi bien que l'industrie privée. C'est à la puissance publique qu'il appartient de déterminer les garanties préalables qui doivent être exigées de tous les établissements et de tous les maîtres. Le droit d'inspection sur tous les établissements d'instruction, dans l'intérêt de l'ordre et de la moralité publique, lui appartient également.

« Là où le principe de la liberté d'enseignement est admis, il doit être loyalement mis en pratique, sans effort ni subterfuge pour donner et retenir à la fois. Dans un temps de publicité et de discussion, rien ne décrie plus les gouvernements que les promesses trompeuses et les mots menteurs(1). »

En soulevant cette question dès 1835, Montalembert trouvait l'épiscopat, sinon déjà prêt à le suivre, du moins disposé à le soutenir dans le combat. La corporation chargée de soutenir, en matière d'enseignement, le monopole de l'Etat, l'Université, ne trouvait pas dans la société laïque elle-même tout l'appui qu'elle aurait pu en espérer. Non-seulement beaucoup de familles catholiques accueillaient les méfiances religieuses du clergé; non-seulement les libéraux persistaient à taxer l'Université de despotisme ; à raison même de son caractère essentiel et de la pensée qui avait présidé à sa formation, elle rencontrait, dans une certaine région de la société française, peu de confiance et de sympathie.

Les ministres du Roi constitutionnel avaient à accomplir les promesses formelles de la Charte. Or, dit l'un d'eux : « Une seule solution était la bonne : renoncer complétement au principe de la souveraineté de l'Etat en matière d'enseignement, et adopter franchement, avec toutes ses conséquences, celui de la libre concurrence entre l'Etat et ses rivaux, laïques ou ecclésiastiques, particuliers ou corporations (2). » Cette solution, la plus juste, la plus habile, la seule efficace, ne cadrait pas avec les desseins du gouvernement, ni avec les préjugés des Assemblées délibérantes. On eût voulu faire accepter aux catholiques une loi de liberté dans son titre et d'oppression dans ses articles. Autant eût valu déchirer simplement la Charte. Aussi malgré leur incontestable honnêteté et leur sagesse éprouvée, les ministres, qui ne voulaient ni déchirer la Charte ni donner la liberté, ne purent aboutir à rien. Guizot tomba avec son projet, Villemain perdit la tête, et Salvandy assista, son projet sous le bras, à la débâcle de Février. En présence de ces projets de loi mal venus, des discussions irritantes qu'ils provoquaient, du déni de justice qu'ils réussissaient mal à masquer, l'Eglise maintenait son droit. Outre les arguments empruntés à la Charte, les catholiques se prévalaient des inamissibles prérogatives de la famille et de la société religieuse. Comme les discussions de principes touchent peu la multitude, on appuyait surtout l'immoralité et l'irréligion des colléges. Un chanoine de

(1) Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. VIII, p. 377. — (2) *Ibid.*, t. III, p. 182.

Lyon, Desgarets; un missionnaire apostolique, Combalot; un vaillant journaliste, Veuillot; deux évêques, Monyer de Prilly et Clausel de Montals, y gagnèrent les chevrons de l'appel comme d'abus et de la condamnation à la prison. Cet argument était un poste périlleux : on y vit Rohrbacher. Un aumônier du collége de Nancy, l'abbé Garo, avait rédigé un écrit intitulé : *Le monopole universitaire dévoilé à la France et aux familles* : Rohrbacher y donna son adhésion motivée et contribua ainsi, pour sa modeste part, à la manifestation que firent, dans tous les diocèses, d'éminents catholiques.

Le refus de la liberté d'enseignement mettait en cause la liberté de l'Eglise. L'Eglise a reçu de Jésus-Christ la mission d'enseigner; pour enseigner, elle doit former des docteurs; et pour former des docteurs, il faut des écoles. L'école est, pour l'Eglise, une institution essentielle. Aussi, voit-on l'Eglise, dans tous les temps, fonder les écoles épiscopales, paroissiales et monastiques; et les persécuteurs de l'Eglise persécuter aussi, dans tous les temps, ses écoles. Refuser la liberté d'enseignement, c'était donc mettre l'Eglise hors la Charte et la dépouiller de son droit divin. Les suites de la discussion ne tardèrent pas à faire entrevoir ces conséquences de refus obstinés. Les feuilles ministérielles, les *Débats,* le *Constitutionnel,* soit pour faire diversion, soit par une logique étrangère à leurs habitudes, rappelaient les pénalités de l'ancien régime et provoquaient le retour à l'absolutisme. Les défenseurs de l'Université, Michelet, Quinet, Génin, Libri :

Qui depuis... mais alors il était vertueux :

sans parler du vertueux Deschanel, qui l'est toujours, attaquaient l'Eglise avec une extrême violence. Le gouvernement lui-même, par tactique, plus que par impiété, fermait les yeux sur les écrits révolutionnaires; et quand la police vexait les catholiques, elle laissait Louis Blanc, Pierre Leroux, Proudhon, Cabet écrire à leur aise. Louis-Philippe, caressant de la main son estomac, qui est, paraît-il, le siége ou le signe des idées voltairiennes, se disait le dernier Voltairien de son royaume. Le procureur général Dupin définissait le nouveau régime : *Un gouvernement qui ne se confesse pas;* comme si un gouvernement qui ne se confesse pas était pour cela sans péché, et devait échapper, par défaut d'absolution, à la pénitence. Bref, il y avait dans l'ordre de choses, des éléments conservateurs, mais aussi des éléments révolutionnaires; et la guerre à l'Eglise devait précipiter dans l'anarchie.

Faute de sagesse politique, on se rabattit sur ces pauvres Jésuites, dont la persécution est le prélude ordinaire des grandes catastrophes. L'ancien régime les avait dissous; Napoléon les avait proscrits; la Restauration les avait tourmentés : beaux exemples pour le Napoléon de la paix. Un exilé politique devenu Pair de France, Rossi, fut envoyé à Rome pour obtenir quelque chose contre les Jésuites. Ce quelque chose fut accordé par le cardinal Lambruschini, pour la satisfaction du gouvernement; mais ce quelque chose n'était rien, parce qu'en fait on ne put l'appliquer, et qu'en droit cela n'était d'aucune valeur.

La société, qui n'est elle-même qu'une grande association, ne peut, en effet, procurer le développement des forces vives d'un grand pays que par des associations subordonnées, naturelles, civiles ou religieuses. La famille est une association; la commune est une association; le département, une association. En agriculture, en industrie, en matière commerciale, l'association est de droit commun. Des hommes pourraient se réunir pour exploiter une terre, monter une usine, tenter une opération sur le bitume du Maroc : et les catholiques ne pourraient se réunir pour étudier, ou pour prier! Des femmes pourraient s'assembler pour faire litière de leurs corps : et des vierges ne pourraient s'assembler pour mettre sous la protection d'une Règle la garde de leur vertu! Evidemment, cela est contraire à toute raison.

Le gouvernement disait alors, pour justifier ses refus, qu'étant une monarchie constitutionnelle, il devait assurer aux idées, aux sentiments, et même aux intérêts des gouvernés, large part dans le gouvernement. Tout gouvernement a ce devoir; mais il a le devoir aussi de ne pas faire des passions aveugles ou ennemies l'appoint des influences gouvernementales. De plus, tout en acceptant l'impulsion du public, un gouvernement ne peut être l'agent docile des idées et des volontés confuses de la multitude. Un gouvernement est une tête et un bras, un esprit et une force : il doit voir les choses en elles-mêmes, et les accomplir avec un esprit libre et un cœur fier. La responsabilité n'est acceptable qu'à cette condition; et l'honneur est à ce prix.

On disait encore, comme on l'a dit depuis, que les ordres religieux fondés au moyen âge ou au seizième siècle, n'avaient plus, en ce siècle, leur raison d'être. Nous ne saurions examiner à fond, ici, cette grande question de l'à-propos des institutions monastiques au temps présent; mais nous pouvons répondre en deux mots. D'abord, les

anciens ordres religieux pouvaient se transformer, pour s'approprier aux besoins du pays. Les conférences du P. Lacordaire, pour n'avoir rien de commun avec les discours de Pierre de Castelnau contre les Albigeois, n'en sont pas moins un monument distingué de raison chrétienne. Ensuite, si les anciens ordres n'ont plus de raison d'être, on peut en fonder de nouveaux ; mais pour cela il faut la liberté. Les Conférences de Saint-Vincent de Paul et les Petites Sœurs des pauvres, pour ne pas dater du moyen âge, n'en sont pas moins le soulagement et la gloire de la France.

On disait enfin, comme on le dit toujours, pour maintenir l'ilotisme des catholiques, qu'on leur refusait la liberté parce que, devenus maîtres, ils ôteraient aux autres toute liberté. C'est-à-dire que, pour nous empêcher d'être tyran, on exerçait, contre nous, cela même qu'on nous imputait, la tyrannie. Les faits ont cofondu cette calomnie. Depuis 1830, on n'a vu au pouvoir qu'un catholique éminent, le vicomte de Falloux ; et ce ministre a justement donné au pays la plus libérale de ses lois. En principe, il est impossible de trouver un sens à cette imputation. A entendre nos adversaires, il y aurait en chacun de nous l'étoffe d'un Richelieu ; et nous serions tous à la veille d'avoir notre part de royauté. Pour moi, je n'ai jamais songé à devenir roi, même à Yvetot, avec le bonnet de coton ; et je suis prêt à signer mon désistement au trône. Et si quelqu'un, par crainte de mon despotisme éventuel, m'ôte la liberté, il me fait à la fois la plus grosse injure et le plus grand tort.

Dans la persuation de son droit et pour passer à travers les mailles serrées de la tyrannie administrative, Rohrbacher songeait, à cette époque, à fonder une communauté de prêtres instruits, voués, sous une règle peu sévère, à la culture des lettres chrétiennes. Cette communauté eût pu rallumer les traditions éteintes des Mabillon et des Calmet. La révolution de 1848, qui donna la liberté aux ordres religieux, comme elle donna beaucoup d'autres libertés, sans le savoir, obligea, d'autre part, de prendre en main la défense de la propriété, de la famille, de la religion et de l'ordre public. Ces périls et ces avantages firent abandonner le dessein de Rohrbacher. On peut le regretter. Tout en laissant aux ordres anciens la liberté de vivre, et aux ordres nouveaux la liberté de naître, on eût pu fonder avec utilité, ce me semble, des maisons ecclésiastiques de retraite et de travail. Les prêtres qui étudient, et ils sont de plus en plus nombreux, sont trop isolés dans leurs études, trop peu dirigés dans leurs travaux, trop peu soutenus dans leurs entreprises, trop peu encouragés dans leurs réussites. Sans doute, il n'y a lieu d'en blâmer personne : tous ceux qui peuvent aider un homme laborieux se font un devoir de lui prêter leur concours. Malheureusement, la bonne volonté des hommes ne saurait remplacer une institution. Cette pensée de Rohrbacher, qui était aussi le vœu du cardinal Gousset, trouvera, souhaitons-le, un homme pour la suivre et des mains généreuses pour en favoriser l'exécution.

Après la révolution de Février et le coup d'Etat qui y mit fin, deux questions préoccupèrent spécialement les catholiques : la question de la presse religieuse et la question des classiques païens.

La question des classiques païens avait pour objet la réforme de l'enseignement secondaire. Un prêtre savant et laborieux, l'abbé Gaume, avait soulevé cette controverse par un livre intitulé : *Le Ver rongeur des sociétés modernes* et par des *Lettres à l'évêque d'Orléans* sur les classiques. Le but du réformateur était, non pas de proscrire des classes les auteurs païens, mais de les expurger plus à fond, et de faire la place plus belle aux auteurs chrétiens. Ce but était louable ; et, s'il fut manqué alors, il n'est que plus nécessaire de le poursuivre. Mais la question fut mal posée et mal discutée ; et c'est à cause des exagérations, que la controverse est restée presque sans résultat. Au milieu des débats, l'abbé Combalot publia, dans les feuilles religieuses, sous le titre de cas de conscience, une dizaine d'articles intéressant les professeurs qui expliquent les classiques profanes, non ou mal expurgés. Ces cas de conscience furent, pour Rohrbacher, l'occasion d'intervenir. Lui qui avait lu et relu, dans leur langue originale, les classiques païens, et qui avait, pendant tant d'années, vaqué à l'instruction de la jeunesse, il avait le droit d'apporter son témoignage. Ce témoignage fut sympathique à l'abbé Combalot; et l'on peut croire encore que l'affaire, réduite à ces cas de conscience devenus directoires des écoles, eût obtenu l'issue pratique qu'on dit, en tout cas, lui souhaiter.

La question de la presse fut encore plus mal étudiée. On n'en fit guère qu'une charge contre l'*Univers*. L'*Univers* avait recueilli la succession de l'*Avenir;* mais avec cette différence que l'*Avenir* voulait convertir l'Eglise aux idées modernes, tandis que l'*Univers* voulait ramener les idées modernes à l'Eglise. Son rédacteur en chef, Louis

Veuillot, littérateur distingué et journaliste à peu près parfait, s'était, par la distinction de ses polémiques, créé de nombreux ennemis. Ces ennemis réclamèrent son extermination. Un pamphlet, l'*Univers jugé par lui-même*, ouvrage commandé, paraît-il, par les évêques Sibour et Dupanloup, mais sottement fait par l'abbé Cognat, mit le feu aux poudres. L'*Univers* fut défendu par la grande majorité des Évêques, couvert par le Saint-Siége. Ce journal, sans doute, n'était point parfait; il avait eu des défauts; mais, seul dans la presse, il défendait l'Eglise pour elle-même, sans aucune arrière-pensée politique, et ce seul désintéressement commandait ou de le soutenir ou de l'amnistier. Son rédacteur en chef et les collaborateurs du journal avaient, dans les défauts et dans les torts du journal, leur part respective de responsabilité; mais l'on ne pouvait sacrifier ces braves soldats, surtout quand ce sacrifice ne pouvait profiter qu'aux ennemis de l'Eglise. Ce sacrifice a été fait, depuis, par d'autres mains; on sait assez qui en a poussé des cris de joie; et la disparition d'un seul homme, dans nos récentes afflictions, n'a que trop laissé voir l'insuffisance de la presse militante. La Chaire Apostolique voyant le clergé divisé là-dessus, et déplorant les divisions qui rendaient les discussions impossibles, crut devoir commander le silence aux partis. Une encyclique du 21 mars 1853 porte : « Avant de terminer, nous vous exprimons combien nous désirons que vous rejetiez toutes ces discussions et toutes ces controverses, qui, vous le savez, troublent la paix, blessent la la charité, *fournissent aux ennemis de l'Eglise des armes avec lesquelles ils la tourmentent et la combattent*. Ayez donc surtout à cœur de garder la paix entre vous et de la maintenir entre tous; vous rappelant sérieusement que vous remplissez une mission au nom de celui qui n'est pas un Dieu de dissension, mais un Dieu de paix; qui n'a jamais cessé de recommander et d'ordonner à ses disciples la paix, et de la mettre au-dessus de tout. Et, en vérité, le Christ, comme chacun de vous le sait, a mis tous les dons et les récompenses de sa promesse dans la conservation de la paix. Si nous sommes héritiers du Christ, demeurons dans la paix du Christ; si nous sommes enfants de Dieu, nous devons être pacifiques. Les enfants de Dieu, doivent être pacifiques, doux de cœur, simples dans leur parole, unis d'affection, fidèlement attachés entre eux par les liens de la concorde (*) »

Paroles remarquables, utiles pour les deux partis, décisives surtout contre les accusateurs. Car — et nous tenons ce commentaire d'un Cardinal, — le Pape en disant à tous : *Pax vobis*, déclarait les accusés non coupables, et semblait dire à la partie adverse : « Surtout, mes enfants, pas de zèle hors de propos! » L'abbé Rohrbacher, qui avait alors avec l'*Univers* des relations intimes, et qui avait encore la bonne fortune de se trouver avec cette nouvelle Encyclique en parfaite harmonie, en conçut une telle joie, qu'il publia une traduction de cette pièce à la fin de son Histoire. « Après avoir lu, dit-il, transcrit et médité cette lettre mémorable du Vicaire de Jésus-Christ, nous croyons, par la miséricorde de Dieu, pouvoir dire : « Tel est le fond de notre âme et de notre Histoire. »

Toutes ces questions de détail, questions de presse religieuse et questions des classiques païens, liberté d'enseignement et liberté de l'Eglise, supposent une question générale, déjà posée diversement par Lamennais, et qui, à cette date, commençait à s'élever de nouveau au-dessus de toutes les controverses : c'est la question de conciliation à établir entre les faits politiques accomplis en Europe, depuis 89 et même depuis la Réforme protestante, et les principes immortels de l'Eglise catholique. Rohrbacher, parvenu au terme de sa carrière et déjà éclairé par l'aurore des années éternelles, voyait surgir ce grand problème; il aimait à en parler, il se proposait d'en écrire. Nous recueillerons ce testament verbal du maître. C'est le chant du cygne.

D'après Rohrbacher, il fallait distinguer, dans le grand problème des *idées libérales* (c'est ainsi qu'on l'appelle désormais) les principes, les faits accomplis contrairement aux principes, et les conséquences dernières qui peuvent aggraver le péril des faits accomplis.

L'ensemble des principes sociaux doit se raisonner, disait Rohrbacher, d'après les données du bon sens et les vérités de la foi.

Au point de vue du bon sens, le pouvoir, venant de Dieu, est subordonné au gouvernement temporel de la Providence; renfermé dans les limites du devoir, de la morale et de la vertu; et, en poursuivant le bien-être, obligé de le convertir en instrument de dignité. Les hommes, que gouverne ce pouvoir, ont, sans doute, la faculté *physique* de penser, de dire et de faire ce que bon leur semble, mais ils n'en ont pas le droit *moral*;

(*) Encyclique INTER MULTIPLICES, *ad finem*.

en vivant en société, ils doivent, de plus, perdre quelque chose même de leur liberté naturelle, pour recevoir, en échange, aide et protection ; et cette restriction, au bénéfice de la société et contre les passions, des libertés de pure nature, est la raison déterminante de l'établissement social. Les rapports entre les sujets et le pouvoir, doivent donc être surtout des rapports *moraux*. Le gouvernement général, la législation, l'administration, la magistrature, même la simple police, sont des ministères dont la fin dernière est l'amélioration des mœurs et l'éducation de l'homme. Enfin, en s'occupant du pouvoir, des sujets, de leurs rapports, il faut concilier, sans les sacrifier, les exigences respectives de l'ordre public et du bien des individus.

Au point de vue de la foi, un chrétien ne doit pas formuler ces principes de bon sens, sans y ajouter ce qui découle de l'étalissement et de la mission de l'Eglise.

L'homme est un être *racheté,* obligé, comme tel, de se perfectionner sans cesse dans l'état de grâce. En vivant dans la société civile, il ne peut donc pas être déchargé par elle de ses devoirs religieux. Son instruction, son éducation, son travail, sa vie privée et publique, tout en lui doit être soustrait aux suites funestes de la déchéance et pénétré des grâces de la Rédemption. Sans doute, c'est l'obligation propre, le mandat céleste de la société religieuse de lui conférer les bienfaits qui permettent cet anoblissement. Néanmoins, la société civile n'est pas dispensée d'aider aussi le citoyen à atteindre ce noble but; et, de plus, elle ne doit rien faire qui puisse l'empêcher d'y atteindre. Autrement, cette société ne serait pas, pour un chrétien, suffisamment protectrice.

D'autre part, la société est, elle-même, *rachetée*, en ce sens que Jésus-Christ est venu tout restaurer. Jésus s'étant incarné pour des êtres appelés à la vie sociale, on ne peut, sans une évidente injustice exclure de la société la grâce de Jésus-Christ. Pour la famille, ce divin législateur a posé les bases de la régénération : l'autorité du père, la dignité de la mère, l'éminente destinée des enfants. Pour la société politique, il a sacré les princes et les peuples, et ajouté à toutes les institutions des perfectionnements qui rattachent à l'Eglise les sociétés civiles. Pour l'économie sociale, il a placé dans les devoirs et les vertus de l'Evangile les éléments réguliers de la production, de la distribution et de la consommation des richesses. Désormais, les nations élevées, par la profession du christianisme, à l'ordre surnaturel, doivent trouver dans la foi le bien essentiel de leurs membres et la base nécessaire de leurs institutions. Le gouvernement, la constitution, les lois, les mœurs doivent être des fruits de la croix. Le plus grand malheur qui puisse leur arriver serait de tomber de ces hauteurs, de redescendre, comme nations, à l'état de nature, c'est-à-dire de déchéance, n'ayant plus qu'un symbole humain imposé par l'homme à d'autres hommes ; symbole de dégradation, où l'on retrouverait à peine, mais sans unité et sans autorité, quelques lambeaux du christianisme.

L'homme et la société étant rachetés, c'est-à-dire élevés à l'ordre surnaturel, c'est dans l'ordre surnaturel seulement et par la grâce, qu'ils peuvent atteindre la perfection qui leur est propre.

Et ce que nous disons de la société et de l'homme en général, se doit dire, par conséquent, de toutes les manifestations de leur activité. Les arts, les sciences, les lettres, les métiers, le travail même mécanique doivent trouver par la grâce le plus pur et le plus élevé rayonnement de leur expansion.

En ce qui concerne spécialement les rapports de l'Eglise et de l'Etat, ils se ramènent heureusement à ces trois points :

I. La vérité a des droits et l'erreur n'en a pas : elle ne peut être que tolérée.

II. L'Eglise est, dans le monde l'organisation divine de la vérité.

III. La société doit recevoir la vérité de l'Eglise et la protéger par tous les moyens qu'autorisent la nature de la vérité et le bien moral de l'ordre social.

On dit qu'entre ces déclarations et la pratique du gouvernement il y a loin. Nous n'en disconvenons pas. Aussi, pensons-nous que, dans la pratique, c'est seulement par une entente *cordiale* avec l'Eglise, que l'Etat peut remplir ses devoirs envers la vérité.

Maintenant, à côté des principes, il faut voir les faits accomplis.

Premier fait. — Il y a en France, et dans la plupart des Etats d'Europe, différentes communions religieuses. Juifs et Protestants se trouvent, presque partout, à côté des Catholiques. Ces communions dissidentes ont des racines dans le passé, des intérêts dans le présent, et, quoiqu'elles n'aient pas de promesses d'avenir, ne sont pas à la veille de disparaître.

Deuxième fait. — La coexistence de ces sectes est placée *sous la sauvegarde* de la loi. La constitution, en France par exemple, garantit, non-seulement la liberté *domestique,* mais encore la liberté *publique* des

cultes. Les différentes communions peuvent se livrer à l'exercice de leur culte, chacune suivant ses croyances et ses traditions. Comme le principe du protestantisme, le libre examen, constitue dans son usage un péril grave, et que, d'ailleurs, des individus, par faiblesse de cœur ou égarement d'esprit, peuvent abuser même de la vérité, le gouvernement a cru utile de mettre à la liberté des cultes une double limite : la nécessité de sa reconnaissance pour être admis au bénéfice de la loi et le contrôle de la police pour empêcher ce qui pourrait troubler l'ordre public. Ce dernier point, sujet à toutes sortes d'interprétations, a permis aux gouvernements de prendre, suivant leur raison ou leurs passions, des attitudes très-diverses : tantôt bienveillants, tantôt renfermés dans une malveillante neutralité, quelquefois appliqués à porter, d'une main scrupuleuse, entre les communions rivales la balance de la justice. De là, sous prétexte de police, des empiétements sur la liberté confessionnelle. En supposant, ce que j'aime à croire, les ministres des cultes résolus à une constante et parfaite équité, il tombe sous le sens que la pratique de la liberté religieuse offre au gouvernement de formidables difficultés. Mais malgré toutes ces difficultés administratives, et bien que les passions çà et là aggravent encore la solution, on peut se persuader que, légalement, il ne sera rien changé, d'ici à longtemps, au principe de la liberté des cultes.

Troisième fait. — A l'abri de la liberté civile des cultes, il se trouve, en France comme ailleurs, dans les classes élevées et même dans le peuple, une foule d'individus qui vivent en dehors de toute pratique religieuse. La loi, en consacrant la liberté, a voulu respecter la conscience dans ses rapports avec Dieu. Ceux-ci, abusant de cette liberté, s'accordent licence de ne rendre aucun hommage à Dieu. Je tombe d'accord que c'est là une ignominie et un péril social; mais c'est un fait qui n'est pas la conséquence nécessaire de la loi, et que la loi ne peut pas empêcher. Entre le fait d'une certaine liberté civile en matière religieuse et l'irréligion, il y a un abîme. Ceux qui franchissent cet abîme, se laissent aller à leurs mauvais penchants : c'est un inconvénient qui se retrouve sous tous les régimes politiques. On ne peut pas forcer l'homme à la vertu ; ou du moins, une vertu forcée ne mérite pas ce nom. Ici, vous avez des indifférents ; là, vous auriez des hypocrites. La condition du siècle actuel, l'amollissement des mœurs sous certains rapports, sous d'autres, l'essor du travail libre et de l'industrialisme peuvent aggraver ces malheurs. L'Etat ne veut pas la mort de ces gens qui n'usent pas de culte, il souhaite même leur conversion, c'est-à dire leur honnêteté, leur moralité, leur désintéressement; seulement, il est désarmé pour leur inculquer ces mérites. La situation étant donnée avec toutes ces circonstances, il est donc présumable qu'un mouvement général de conversion se fera assez attendre pour assurer de longs jours à la liberté civile.

Ainsi donc, nous, catholiques de France, parfaitement convaincus que l'homme et la société sont élevés à l'état surnaturel et doivent trouver dans la grâce l'élément de leur perfection : nous vivons dans une société, non-seulement tombée des hauteurs surnaturelles, mais blessée encore dans les éléments naturels de l'ordre social. Cette déchéance et ces blessures, nous les déplorons ; nous devons aussi les subir. Dieu seul, par un coup de sa droite, peut y porter remède ; il peut contraindre en quelque sorte la société à se jeter dans ses bras. Pour nous, avec nos faibles moyens et notre grand cœur, c'est seulement par une revendication courageuse des droits de la vérité, par un lent travail de moralisation, qu'il nous est donné de changer quelque chose dans les faits, actuellement inéluctables à la politique.

Mais par-dessus les faits consommés, il y a en perspective les maux de l'avenir, les menaces de la Révolution.

La Révolution a dans le cœur de l'homme des complices, dans le passé des racines, dans le présent des commencements de succès, pour l'avenir des gages d'espérance.

Au cœur de l'homme, l'orgueil, l'avarice et la volupté sont trois puissances essentiellement révolutionnaires, c'est-à-dire destructives de tout ce qui s'oppose à l'assouvissement de leurs convoitises.

Dans le passé, la Renaissance avec son esprit sensualiste et ses goûts mythologiques, le Protestantisme avec son libre examen et ses théories sur l'affranchissement de la chair, le Césarisme avec sa déification des princes, le Philosophisme par ses affinités avec le Protestantisme, ont affirmé toutes les erreurs qui devaient, plus tard, se synthétiser dans le *Credo* de la Révolution.

Aujourd'hui tout s'agite, tout roule sur la pensée révolutionnaire. La Révolution, dit Proudhon, embrasse la terre dans son étendue, le genre humain dans ses races, la civilisation dans ses principes, la vie universelle dans son action ; et toute idée ou se résout dans son idée, ou doit s'opposer à ses conceptions.

La Révolution nie Dieu et affirme l'homme: elle nie Dieu qu'il existe, ou, s'il existe, qu'il ait souci de ses créatures : elle affirme de l'homme qu'il est immaculé dans sa conception, éclairé dans son intelligence, pur dans sa volonté, sans faiblesse ni ignorance, saint dans toutes ses voies.

Posant en principe l'innocence de l'homme et la parfaite suffisance de ses forces, elle efface du monde tout ce que les vieux âges avaient fondé pour venir en aide à sa faiblesse et contenir ses passions. La religion est, à ses yeux, un mythe ; l'Eglise et l'Etat sont d'abominables puissances de coercition ; la famille, un obstacle ; la propriété, un instrument suprême de servitude.

Tour à tour littéraire, religieuse, philosophique, politique, la Révolution est aujourd'hui socialiste. Son nom est le droit au travail ; son drapeau, l'association facultative à tous et révocable à perpétuité ; sa devise, l'égalité devant la fortune ; son but, l'abolition du prolétariat par la subordination du capital. La société qu'elle rêve doit établir une loi d'échange, une théorie de mutualité, un système de garantie qui résolve les anciennes formes de nos sociétés civiles et commerciales, et satisfasse, pense-t-elle, à toutes les conditions de la justice et du progrès. Cette société, au lieu de demander crédit au capital et protection à l'Etat, soumettra au travail le capital et l'Etat. Sans proscrire l'initiative individuelle, sans prohiber absolument l'épargne domestique, elle ramènera incessamment à elle les richesses que l'appropriation en détourne. Par ce mouvement de rentrée et de sortie des capitaux, elle se propose d'assurer l'égalité industrielle des citoyens ; d'ouvrir à la production des débouchés, à la consommation des ressources inépuisables ; de maintenir, par le seul bien-être, l'harmonie des générations ; enfin d'établir, par un vaste système d'éducation professionnelle, l'équivalence des aptitudes de chacun et l'égalité sociale de toutes les fonctions.

La Révolution a contre elle le Clergé, l'armée, les hautes classes et une notable partie du peuple. Mais elle a en sa faveur une puissance infernale de séduction. Incompatible avec tout ce qui n'est pas elle, fixe dans son principe, et résolue à se servir de tous les moyens de succès, elle sait flatter ceux qu'elle veut combattre, et se faire servir par ceux qu'elle veut écraser. Toujours en haleine, souvent contrariée, même lorsqu'elle est vaincue, elle marche encore en avant. On se prend à prêter l'oreille pour voir si l'on n'entendrait pas, sur l'océan des âges, de nouvelles voix crier : « Le grand Pan est mort. »

D'après ces idées, il s'agissait, suivant Rohrbacher : 1° d'éviter, dans l'ordre des principes, toute discussion sur les théories, et de ne point perdre les forces catholiques dans des disputes de métaphysique sociale ; 2° dans l'ordre des faits, de poursuivre la moralisation des masses et de soutenir l'autorité ; et 3° de réserver toutes ses forces contre la Révolution, de résoudre d'une manière catholique les problèmes qui tourmentent le monde contemporain, de satisfaire, enfin, par le triage des idées et la réforme des institutions, l'immense aspiration qui fait toute la force de la démocratie.

Surtout, Rohrbacher voulait qu'on apportât, dans l'examen des questions qui causent nos discordes, une noble indépendance d'esprit, une parfaite générosité de caractère. Point d'illusions, point d'amertume, point de disputes ; mais seulement des recherches patientes et un dévouement désintéressé, comme il convient entre frères. Volontiers il eût fait de ces vertus d'une sage discussion un devoir de conscience. Dans sa vieille expérience de jouteur et son grand zèle de prêtre usé au service de l'Eglise, il eût aimé à dire ce qu'a recommandé, depuis, une bouche éloquente :

« Soyons bons Catholiques et bons Français, soyons de notre temps et de notre pays, en nous élevant, quand il le faut, au-dessus des misères de notre pays et des passions de notre temps. N'écoutons pas ceux dont la foi chagrine et le patriotisme attristé se donnent la singulière mission de rabaisser la France dans l'estime de ses enfants et d'imputer à l'Eglise des torts chimériques. Nous, plus compréhensifs et moins personnels, lisons mieux l'histoire, comprenons mieux l'Evangile ; et sachons découvrir partout, non ce qui irrite et divise, mais ce qui apaise les âmes et rapproche les cœurs. Libres de préjugés, de haines et d'engagements, livrons-nous, non à des critiques stériles et à une funeste inertie, mais à des actes judicieux et magnanimes. Prenons part, dans ce qu'il a de bon, d'utile, de vrai, de charitable, au mouvement du siècle, non comme un vaincu qu'il entraîne, mais comme un soldat qui lutte vaillamment pour Dieu et son droit, sa foi et sa patrie. »

XVIII

L'abbé Rohrbacher, si laborieusement attaché à ses études solitaires et mêlé si à propos à toutes les grandes discussions du temps, avait trouvé, au près et au loin, d'encourageantes sympathies. On le savait instruit et vertueux, on voulait distinguer sa science et honorer sa vertu. Bien que sa foi et son énergie aient pu le soutenir suffisamment dans ses entreprises, il est juste de rendre hommage à ceux qui lui ont offert le fortifiant surcroît de leur respectueuse amitié.

Au Séminaire, le Supérieur et les directeurs professaient pour Rohrbacher une parfaite vénération. Les élèves qui l'aimaient beaucoup, lui prêtaient l'humble concours de leurs talents et de leur bonne volonté.

En ville, où Rohrbacher se montrait peu, il était connu de la foule, goûté des fidèles et très-apprécié des savants. A cette époque, Nancy continuait noblement ses glorieuses traditions. Ancienne capitale de la Lorraine et restée, par les inamissibles droits de l'esprit, la capitale intellectuelle de l'Est de la France, elle voyait entretenir, dans ses grandes familles, le culte de la foi et de l'honneur: et briller, à tous les degrés de l'échelle sociale, cet amour de la science, cette pureté de goût, cet esprit de prosélytisme, apanage ordinaire du génie. Sans parler des membres distingués du clergé, on voyait alors à Nancy, les Digot, les Régnier, les Foblant, les Piroux, les Carrières, les Ravinel, les Chevandiers, les Alexandre Gény, les Saint-Beaussant, les Dolard de Myon, les d'Arbois de Jubainville, les Guerrier de Dumast, hommes qui joignaient tous, à des degrés divers et dans des carrières différentes, le sentiment catholique au talent et le travail au savoir. Avec cette pléiade d'hommes d'élite, Nancy possédait les éléments d'une Académie : on fonda, en 1838, la Société *Foi et lumières*, et Rohrbacher en fit partie. Aux séances, il lut la préface de son *Histoire*, un relevé des fausses assertions de Sismondi. un article sur un paladin de Charlemagne, un petit correctif du grand éloge de Marc-Aurèle, des nouvelles de l'Allemagne protestante, des aperçus sur les phénomènes du dixième et sur les travaux intellectuels du treizième siècle. La Société lui fit l'honneur d'insérer, dans ses Mémoires publiés, l'article contre les bévues de Sismondi et quelques observations sur l'histoire de France au temps des deux premières races. Lui, de son côté, reproduisit dans son *Histoire*, à côté de ses travaux, les travaux de ses doctes confrères. Libre échange qui enrichit autant ceux qui donnent que ceux qui reçoivent; honorable commerce qui fait trouver, dans les douceurs de la lumière, les meilleurs plaisirs de la vie.

Aux récréations académiques, Rohrbacher ajoutait les soucis du ministère. C'est un caractère divin du sacerdoce de s'approprier à toutes les formes de la civilisation et se plier merveilleusement à toutes les exigences de la société. Toutefois, de toutes les fonctions sacerdotales, il n'y en a pas qui convienne mieux au prêtre que le service des âmes. Le prêtre, comme Jésus-Christ, est surtout envoyé aux brebis égarées de la maison d'Israël. Rohrbacher voulut donner à son cœur cette satisfaction de joindre au culte de la science la culture des âmes, et de puiser dans cette diversité d'occupations un repos et une force pour ses œuvres principales. Son confrère et compatriote, le pieux et charitable abbé Berman, professeur de théologie, mort au séminaire, avait fondé à Nancy, sous le vocable de Sainte-Marie, une maison pour les domestiques d'origine allemande ; maison où ceux-ci devaient se présenter, pour la garde de leurs intérêts et l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Après avoir pâli sur les livres ou sur le papier, Rohrbacher venait s'entretenir avec ces bons enfants de la pieuse et sage Allemagne. C'était là sa paroisse, son champ, sa vigne; et lui qui aimait tant les petits et les humbles, dut y goûter quelques-unes des consolations du ministère.

L'administration diocésaine appréciait aussi Rohrbacher. Pour honorer ses vertus et reconnaître son zèle, elle lui décerna le titre de chanoine honoraire. C'était bien peu pour un tel homme, mais c'était tout ce qu'on pouvait offrir de mieux à un professeur. Les évêques, en effet, n'ont que de médiocres ressources pour décorer les savants; il suffit, au surplus, qu'ils ne les découragent pas par des froideurs calculées ou des négligences malvenues, laissant à Dieu le soin de récompenser le savoir, comme il récompense la vertu.

En entrant, à titre honorique, au chapitre

de Nancy, Rohrbacher pouvait, sans trop déroger à la modestie, se flatter d'y apporter quelque gloire; mais il pouvait aussi, sans adulation complaisante, se flatter d'y recevoir quelque lustre. Le chapitre de Nancy était un sénat et un aréopage. On y voyait alors, les vieux prêtres qui avaient contribué, après le Concordat, à la restauration des églises lorraines; on y voyait surtout des savants. Là brillaient ou allaient briller, sous l'hermine canoniale, Delalle, l'auteur d'un *Cours de Philosophie catholique*, le futur évêque de Rodez; Dieulin, qu'il suffit de nommer; Ferry, l'ingénieux critique; Garo, l'auteur très-désintéressé du *Monopole universitaire dévoilé à la France;* Michel, qui devait trop tôt mourir, et surtout Gridel, l'éminent auteur du premier grand *Traité sur la Grâce* qu'on ait publié en ce siècle, l'infatigable écrivain des *Soirées chrétiennes,* des *Instructions sur la grâce*, *sur les sacrements, sur les vertus*, et notamment des *Instructions sur le mariage*.

A propos de ce dernier écrit, je citerai une anecdote.

Lorsque nous allâmes, humble pèlerin, solliciter la bénédiction de la Chaire Apostolique, nous nous présentâmes, moins comme ecclésiastique dévot à saint Pierre, que comme publiciste modestement associé aux luttes de la presse religieuse et appliqué aux travaux littéraires. Pie IX, dans sa bonté, voulut bien nous entretenir assez longuement des travaux scientifiques de France et de nos écrivains. En citant, l'un après l'autre, nos meilleurs auteurs, Sa Sainteté attachait, à leur nom, un éloge. Sur cette ouverture, je pris la liberté de rappeler au Saint-Père d'autres noms, entre autres et à dessein, celui de l'abbé Gridel. Sur quoi Pie IX me dit : « A propos, celui-là a eu une affaire avec son évêque, au sujet d'un livre sur le mariage. Je l'ai lu, ce livre ; je n'y ai pas trouvé un mot à reprendre. » Nous avons appris depuis que ce livre, condamné en effet par l'ordinaire et déféré par son auteur à la Congrégation de l'Index, était sorti de l'examen avec un brevet d'innocence et de mérite. On voit que l'Index, au sujet duquel Rohrbacher a fait cette réflexion décisive ; « Il n'y a que les marchands de drogues qui détestent les surveillants de pharmacie, » on voit, dis-je, qu'il ne laisse rien à désirer en matière de justice.

Quant aux discussions étrangères, Rohrbacher n'en a reçu, ni songé à en désirer d'aucune sorte. « C'est par un hasard dont il fut prodigieusement étonné, dit Louis Veuillot, que cet homme qui savait parfaitement l'hébreu, le grec, le latin, l'allemand, qui avait écrit de savants opuscules de philosophie, qui venait d'élever ce beau monument de l'*Histoire universelle de l'Eglise*, unique dans notre littérature, se trouva un jour membre d'une Académie portugaise. La seule chose qu'il ambitionnait et qui put le toucher, était d'apprendre qu'on lisait son *Histoire* au réfectoire, dans quelque séminaire ou communauté religieuse; et certes ce n'était pas l'amour-propre de l'auteur qui se réjouissait alors, mais le cœur du prêtre dévoué à la sainte Eglise catholique, apostolique, romaine. »

A l'époque où, fatigué des criailleries de certains critiques, Rohrbacher était allé en Belgique pour y trouver des juges plus impartiaux, l'Université de Louvain, pour toute censure, avait délivré à l'auteur de l'*Histoire* le diplôme de docteur en Théologie.

Un diplôme de Belgique, un titre de Portugal : ce sont là toutes les distinctions qui échurent à Rohrbacher. Cela contraste agréablement avec les croix, médailles, palmes, etc. décernées à des hommes qui n'ont rien fait, qui ne feront rien, et qui sont membres de toutes les sociétés savantes..., sans parler des autres sociétés où ils figureraient à meilleur titre. Mais cela relève aussi la profonde humilité de Rohrbacher.

Pour achever la biographie de ce savant et vertueux prêtre, nous voudrions pouvoir ajouter que Rohrbacher, devenu chanoine titulaire, de Nancy, mourut plein de jours et de mérites; que ses funérailles furent un deuil public, et que sa cendre repose dans la chapelle du Séminaire, sous un marbre mérité : monument glorieux à celui qui en a reçu l'hommage, plus glorieux à ceux qui en ont payé le tribut : leçon toujours vivante pour les élèves, exemplaire magnifique pour les maîtres. Après avoir exercé, pendant huit années, les fonctions de vicaire à Lunéville; après avoir, pendant six ans, évangélisé, comme missionnaire, les paroisses du diocèse ; après avoir, pendant quinze ans, professé l'histoire ecclésiastique, l'hébreu et l'Ecriture sainte; après avoir écrit quarante volumes : Rohrbacher, ce semble, pouvait au moins se promettre de mourir en paix dans sa chère cellule, où il avait porté tant de zèle et montré tant d'amour. Hélas ! il ne devait pas en être ainsi pour le restaurateur de l'histoire ecclésiastique. Lui aussi devait voir les aboyeurs s'élever contre ses mérites : il devait avoir, comme Haller, son conseiller Voss; et son Anytus, comme Socrate. Pauvre humanité !

En 1848, le mouvement républicain avait

troublé les têtes, et ôté à plus d'un cœur sa sereine et ferme assurance. Les agitations et les peurs avaient inspiré quelque crainte aux personnes constituées en dignité. A Nancy, pendant que des bouches abusées faisaient écho aux déclamations révolutionnaires, des hommes se rencontrèrent pour déclamer contre les directeurs du séminaire. Un correspondant, qui veut garder l'anonyme, nous cite, avec le sans-façon du style épistolaire, un chevalier de la triste figure et un Micromégas gallican sans le savoir et légitimiste sans le vouloir. Micromégas chauffait l'affaire, sans trop se montrer. Son frère servant, esprit distrait, qui prenait les télégraphes pour des moulins à vent, avait toutes les vertus ou tous les défauts nécessaires pour empaumer l'absurde mission de tribun. A côté, au-dessous, ou au-dessus, il y avait, sans doute, comme dans toutes les coteries, une galerie peu attentive qui jouait le rôle inconscient de l'écho. Mais l'écho, qui n'est rien par lui-même, forme, par ses répétitions banales et obstinées, une terrible puissance. Bref on accusait le séminaire d'ultramontatisme et de ménésianisme. J'aime à penser que les accusateurs n'étaient inspirés par aucun sentiment de rancune personnelle, par aucun désir ambitieux; qu'ils étaient purs dans leurs intentions. Mais, les personnes écartées, il reste un procès devant l'histoire. Les directeurs accusés professaient-ils ces doctrines ; et, à supposer qu'ils en fussent partisans, étaient ils coupables? Sur le chef d'ultramontanisme, nous pensons qu'en effet les professeurs accusés étaient accusés justement ; mais nous pensons aussi que l'accusation les honore, autant qu'elle honore peu ceux qui l'ont soulevée. Une doctrine qui se borne à assujettir les actes temporels, civils ou politiques, à la conscience, et la conscience à l'Eglise (et tel était l'ultramontanisme de Rohrbacher), est une doctrine juste, catholique, bienfaisante ; la doctrine opposée, ou plutôt l'intrigue qui en prend le voile, si elle osait se formuler, encourrait immédiatement les censures du Saint-Siége. Sur le chef de ménésianisme, nous sommes non-seulement persuadé, mais certain que les professeurs incriminés étaient incriminés à faux ; et que cette imputation, bien calculée pour l'effet à venir, n'était qu'un acte de déraison naïve, ou d'insigne perfidie. Mais la perfidie et la déraison ne sont, en pareille occurrence, que meilleures armes. Ce fut bientôt contre les professeurs accusés, et innocents, un *tolle* général. L'abbé Gridel sortit du séminaire, de son plein gré ou autrement. L'abbé Rohrbacher, l'âme triste et le cœur plein de gémissements, quitta son pays ; non plus pour aller dépenser, au service de l'Église, le feu de sa jeunesse ; mais pour chercher, dans l'exil, un toit secourable, et dans l'oubli, la paix des derniers jours et l'incognito de la tombe. Sa charité, nous écrit-on, a donné le change quand il dit, dans sa dernière préface, que le séjour de Paris était indispensable pour corriger son *Histoire*. La vérité serait qu'il dut s'éloigner; et que la douleur, autant que l'âge et la fatigue, abrégea sa carrière. *Ingrate patrie*, aurait pu dire le nouveau Scipion, *tu n'auras pas même mes os* (1) !

L'abbé Rohrbacher, cédant à ses Zoïles (s'ils méritent seulement ce nom), se réfugia au séminaire du Saint-Esprit, à Paris. « Quand son *Histoire de l'Eglise* fut achevée, conclura pour nous le rédacteur en chef de l'*Univers*, l'abbé Rohrbacher sentit graduellement diminuer ses forces. Dieu, néanmoins, lui laissa l'illusion de croire qu'il pourrait le servir encore ; et tout en composant une *Vie des Saints*, distribuée pour tous les jours de l'année, il méditait des travaux philosophiques et historiques étendus. Il voulait surtout reprendre à fond les erreurs

(1) Nous écrivons ceci, comme tout le reste, sur la foi de correspondances. Nous avons adressé plusieurs lettres et nous avons fait insérer, dans le journal l'*Espérance de Nancy*, un appel au public, pour éclaircir ce point particulier. Notre appel est resté sans effet, et nos lettres n'ont pas reçu de réponse. Nous avons donc dû croire à l'exactitude de nos correspondances, et nous les produisons, tout en souhaitant qu'elles soient sujettes à rectification. Que si les faits articulés sont inattaquables, je prie mes lecteurs de ne pas juger du clergé lorrain par les accusateurs de Rohrbacher.

Au moment où nous corrigeons ces pages, nous recevons une lettre qui complète cette note, en expliquant d'une autre manière le départ de Nancy. La présence de Rohrbacher à Paris était exigée des frères Gaume, qui voulaient imprimer eux-mêmes la seconde édition de l'Histoire. Il était convenu que, pendant son absence le professeur aurait un suppléant, et qu'au retour il reprendrait sa classe. Quand Rohrbacher fut parti, le Supérieur du Séminaire obtint de l'Evêque que le suppléant serait titulaire. On porta ailleurs les livres de Rohrbacher ; le suppléant s'installa dans la chambre du maître. Rohrbacher se plaignit de ce manque de parole et de cette exclusion contraire à tout droit. On le laissa dire, se frottant les mains d'avoir joué ce bon tour, qui porte, dans la langue de l'honneur, un autre nom.

On joua un autre tour à Rohrbacher. Pour couper court aux critiques, l'auteur avait soumis son livre au jugement de son évêque L'Evêque, juge naturel de cette publication, n'osait pas prononcer, dans la crainte d'approuver ce que Rome condamnerait ou de condamner ce que Rome pourrait bien approuver. Crainte puérile qui met peu en relief l'intelligence de ce prélat ; car enfin il devait juger ce livre ; il pouvait ou l'approuver ou le condamner, mais il devait le juger ; et s'il ne s'en trouvait pas capable, pourquoi était-il donc évêque ? L'administration pour se tirer d'affaire, insinua à Rohrbacher de déférer, par une circulaire, son ouvrage aux évêques de France. Rohrbacher s'y refusa énergiquement ; il déclara qu'il voulait suivre la voie hiérarchique, se soumettre à son évêque, et, s'il n'était pas satisfait de son jugement, en appeler au

de certains historiens modernes, dont sa droiture détestait la fausse impartialité. Huit jours avant sa mort, ayant eu quelques-uns de ces moments de mieux qui se rencontrent dans les maladies de langueur, il nous disait : « Ce sont là les ennemis qu'il faut maintenant combattre ; et si Dieu nous rend la santé, tout vieux que nous sommes, nous nous mettrons à l'œuvre, et nous compléterons ainsi notre *Histoire de l'Eglise.* J'ai à faire... Mais pour vous conter cela, il faudrait du temps... et de la respiration ! Attendons la volonté de Dieu. »

La volonté de Dieu était qu'il reçût sa récompense, et il l'avait bien gagnée. Depuis quelque temps déjà, sa vie n'était qu'une longue prière : il est mort en priant. Dans les derniers jours, il ne voulait pas se séparer de son bréviaire, même lorsque sa vue, déjà presque éteinte, ne lui permettait plus d'y lire. Il le tenait sur ses genoux, ou le faisait poser sur sa poitrine. Quand sa mémoire semblait voilée comme ses yeux et glacée comme ses mains, les prières de l'Eglise sortaient encore de sa bouche.

Il oubliait le nom de ses amis et les faits qui venaient d'arriver ; mais il savait toujours les psaumes par cœur, et il les récitait avec les témoins qu'édifiait son agonie.

Il avait cru qu'il mourrait le 10 janvier. Le soir de ce jour-là, M. l'abbé Bouix, son ami, lui ayant suggéré cette oraison : *Amo te, Domine, amem ardentius ;* il répondit : « Ce n'est pas assez, il faudrait aimer Jésus avec son cœur à lui. » Il ajouta : « J'avais proposé au bon Dieu de mourir aujourd'hui à midi, parce que c'est l'heure où il est allé au ciel. J'avais prié l'ange de la mort d'accompagner mon âme et de l'introduire dans le sein des miséricordes infinies. »

Un des jeunes ecclésiastiques qui avaient eu le bonheur d'être choisis pour le servir dans sa maladie, lui raconta qu'il venait de faire une longue promenade avec ses compagnons. L'abbé Rohrbacher sourit : « Vous avez été bien loin, lui dit-il ; avez-vous fait un pas pour l'éternité ? »

On a noté les derniers murmures et les derniers bégaiements de cette haute intelligence, lorsqu'elle semblait déjà, par intervalles, envahie de ces ténèbres d'un instant qui nous cachent les choses humaines avant de se dissiper pour jamais devant les choses de Dieu : « Mon Dieu, mon Dieu, disait-il, faites-moi miséricorde : ainsi soit-il ! — Délivrez-moi et prenez-moi dans l'esprit de votre Eglise ! — Je vous ai prié de me recevoir à l'heure où vous êtes mort, ô Jésus ! exaucez moi ! *Mater misericordiæ, salus infirmorum, ora pro nobis !* — Mon Dieu ! recevez mon âme en votre cœur compatissant ! — *Miseremini, saltem vos amici mei.* — *Auxilium Christianorum !* — *In te, Domine, speravi ; non confundar in æternum !* — Jésus, Marie, Joseph, cœur agonisant de Jésus, ayez pitié de moi ! — *Ora pro nobis, sancta Dei Genitrix, ut digni efficiamur promissionibus Christi.* » Comme on lui demandait s'il faisait volontiers le sacrifice de sa vie, il répondit : « Notre Seigneur, le premier, a fait le sacrifice de la sienne : comment ne lui abandonnerais-je pas le peu de jours qui pourraient encore me rester à vivre ! Mon Dieu, ayez pitié de moi ; et vous, monsieur l'abbé, priez pour moi. — *Dominus det nobis suam pacem et vitam æternam ; amen.* — O Marie, conçue sans péché, priez pour moi qui ai recours à vous ! — M. de Lamennais s'est-il confessé avant de mourir ? Où est son âme ? Mon Dieu, ayez pitié de moi, mon Dieu ! mon Dieu ! — Sainte Mère de Dieu, ayez pitié de moi ! — Monsieur, dites à ces messieurs que je suis toujours très-attaché à l'Eglise romaine et au Souverain-Pontife. »

Telles furent les dernières paroles de l'abbé Rohrbacher. « La mort, dit Bossuet, révèle le secret des cœurs. » Il s'endormit, et ne se réveilla de ce paisible sommeil que pour rendre doucement le dernier soupir.

Ses obsèques ont été célébrées dans la chapelle du séminaire du Saint-Esprit, corporation qui lui était chère par son profond attachement pour le Saint-Siége, et au sein de laquelle il avait trouvé une hospitalité pleine de respect et de tendresse. L'évêque de Nancy présidait la cérémonie, tenant à honneur de rendre cet hommage au vertueux prêtre qui fut une des gloires de son diocèse. Le savant et pieux évêque de Quim-

Pape. « Je ne serais pas catholique, disait-il à ce propos, si je soumettais mes ouvrages à des évêques dont je ne suis pas le diocésain. » Parole tranchante, par laquelle il signifiait que, s'il avait pu consulter des évêques comme docteurs particuliers, il n'acceptait point l'épiscopat français érigé en Chaire Apostolique de l'Eglise Gallicane. Sur son refus, l'administration diocésaine adressa à l'épiscopat une lettre par laquelle elle faisait dire à Rohrbacher cela même qu'il s'était refusé de dire. Rohrbacher en fut outré au delà de toute expression ; il s'en plaignit autant qu'il convenait de s'en plaindre ; il en pleura même amèrement ; et, dans la dernière année de sa vie, il ne se consolait guère qu'en pensant que l'Eglise saurait un jour qu'il n'avait pas soumis son Histoire au jugement de l'épiscopat français, mais seulement à son propre évêque et au Souverain-Pontife. — Je suis heureux d'inscrire sa protestation sur les tablettes de l'histoire.

Les auteurs des deux tours se tinrent pour très habiles administrateurs, ayant eu le double mérite de se *débarrasser* de Rohrbacher et de ne pas se *compromettre* à propos de son Histoire. Quant aux prêtres du diocèse, ils furent tous affligés de voir traiter de la sorte l'auteur de l'*Histoire universelle de l'Eglise Catholique. Et nunc erudimini !*

per, quoiqu'il n'eût pas connu personnellement l'abbé Rohrbacher, avait voulu y assister. Le vénérable curé de Notre-Dame-des-Victoires, le R. P. Provincial des Capucins, accompagné d'un de ses religieux, deux PP. de la Compagnie de Jésus et MM. les abbés Gaume s'étaient joints au séminaire du Saint-Esprit réuni tout entier. Le reste de l'assistance se composait de cinq ou six laïques. C'était bien peu pour un homme qui a si saintement vécu et pour l'auteur d'un si beau livre; et cela ne ressemblait guère à la foule qui entoure ordinairement les restes de ceux qui se sont consacrés aux travaux de l'esprit. Au premier moment, cette solitude autour de l'historien de l'Eglise serrait le cœur. Mais quoi! dans le cours de sa laborieuse vie, l'abbé Rohrbacher ne s'était pas un instant proposé de faire quoi que ce fût pour ce qu'on appelle le monde; il était donc naturel que le monde et tout ce qui est du monde ne lui rendît rien. Heureux ceux qui ont su mériter de tels dédains et de tels oublis! Ils se présentent devant Dieu les mains pleines d'œuvres qui n'ont pas reçu leur récompense (1).

Par son testament, l'abbé Rohrbacher avait légué au P. Gauthier ses papiers d'auteur. Comme il avait souverainement aimé l'Eglise, qu'il n'avait vécu et travaillé que pour elle, ce testament, expression de ses dernières volontés, contient à la fois la peinture de ses sentiments, la récapitulation de ses travaux et le résumé de sa vie. Nous mettons quelques extraits de cette pièce sous les yeux du lecteur.

« Au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit. Ainsi soit-il!

Je lègue mon âme à Dieu, qui veuille bien la recevoir dans son infinie miséricorde. *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum.*

Je lègue mon corps à la terre de mon Dieu, en attendant la résurrection générale. *Credo resurrectionem mortuorum.*

Je soumets d'esprit et de cœur au jugement du Saint-Siége, c'est-à-dire de notre Saint-Père le Pape, tout ce que j'ai écrit et tout ce que j'écrirai. *Ubi est Petrus, ibi Ecclesia.*

1° *Catéchisme du sens commun.* Dans les deux premières éditions, qui sont identiques, cet opuscule expose l'état de la controverse tel que je le concevais alors, plutôt que des idées définitivement arrêtées. La troisième édition, entièrement refondue, et considérablement augmentée, publiée par l'abbé Migne, en 1842, a pour but d'éclaircir les questions fondamentales entre la raison et la foi, la philosophie et la théologie; afin que les catholiques puissent s'entendre à cet égard et marcher désormais à l'ennemi, sans s'exposer à tirer les uns sur les autres. D'après les découvertes que j'ai faites sur le vrai système de Descartes touchant la certitude, une nouvelle édition du *Catéchisme du sens commun* doit paraître ces jours-ci, 23 février, sous ce titre: *Catéchisme du sens commun et de la philosophie catholique,* quatrième édition.

2° *Lettre d'un membre du jeune clergé à Monseigneur l'évêque de Chartres.* Elle a été réimprimée dans un journal.

3° *Lettres d'un anglican à un gallican.* Réimprimée dans un journal.

4° *La religion méditée.* Seconde édition.

5° *Des rapports naturels entre les deux puissances.*

6° *De la Grâce et de la Nature.*

7° *Motifs qui ont ramené à l'Eglise catholique un grand nombre de protestants et autres religionnaires.* Troisième édition.

8° *Tableau des principales conversions, etc.*, deuxième édition. J'en ai préparé une troisième.

9° *Histoire universelle de l'Eglise catholique*, en 29 volumes in-8°. L'impression, commencée à Nancy, le 13 avril fête de saint Justin, 1841, a été terminée au commencement de 1849. La seconde édition, commencée à Paris, en décembre 1849, a été terminée en avril 1853.

10° *Vie des Saints pour tous les jours de l'année*, à l'usage du clergé et du peuple fidèle, 6 vol. in-8°, 1852.

11° En manuscrit: *Justification des doctrines de M. de Lamennais contre une censure imprimée à Toulouse.* Ce travail a été fait au mois de décembre 1832, après la première Encyclique de Grégoire XVI, lorsque M. de Lamennais fut revenu de Rome et que le Pape lui eut fait témoigner être content de sa soumission. Comme je n'ai pas revu depuis ce travail avec attention, j'ignore s'il y a quelque chose de contraire à la seconde Encyclique. Quant aux doctrines philosophiques, mon dessein formel était de les tourner (et par conséquent les idées de M. de Lamennais qui approuvait tout ce travail) dans le sens qui s'est trouvé celui de la seconde Encyclique. Ce travail devait être publié; comme les esprits commençaient à se calmer à cette époque, on crut plus sage de ne pas le publier. Il sera bon de conserver le manuscrit comme renseignement, d'autant plus qu'il en reste une copie entre

(1) Veuillot, *Mélanges*, 2° série, p. 510.

lès mains de M. de Lamennais. — Pour M. de Lamennais lui-même, Dieu veuille avoir pitié de lui et lui redonner la foi. Par celles de mes lettres qui se trouvent à la fin des XX[e] et XXI[e] volumes de l'*Histoire*, on sait quelle a été ma conduite à cet égard. — Le 1[er] décembre 1852, je lui ai fait envoyer un exemplaire de la seconde édition de l'*Histoire*, après avoir su par une lettre de sa main que cela lui ferait plaisir. Je n'en ai pas eu de nouvelles. — Dans sa dernière maladie, je me suis transporté à son logis ; des messieurs qui se trouvaient là me dirent qu'on lui parlerait de ma visite, et que, sans doute, il me recevrait dans huit jours. Je retournai ; j'y trouvai son neveu, Ange Blaise, qui promit de m'écrire quand son oncle serait en état de me recevoir. Je n'ai pas eu d'avertissement, et M de Lamennais est mort sur les entrefaites. Ecrivain en deux tomes : le premier dit *oui,* le second dit *non ;* valeur totale, *zéro.* »

Après être entré dans les détails de son testament, Rohrbacher termine en disant ;

« Telles sont mes dernières volontés, que je veux être fidèlement et ponctuellement exécutées. *Pater, in manus tuas commendo spiritum meum.*

Jésus, Marie, Joseph, recevez-moi à jamais dans votre sainte famille.

Saints Anges, qui m'avez tant aidé à faire le bien que j'ai pu faire, aidez-moi surtout à bien finir ? Anges de mes neveux et nièces, priez pour nous. Mes saints patrons, soyez surtout mes patrons et mes protecteurs à mon heure dernière ! »

Tel fut l'abbé Rohrbacher. Né à une époque où une tempête furieuse menaçait d'emporter les églises de France et, avec elles, la société française, il eut le bonheur de passer son enfance dans une famille et dans un pays où il fut pénétré, jusqu'au fond des entrailles, des meilleurs sentiments français et catholiques. Etudiant à une heure où les écoles étaient rares et les études difficiles, il suppléa, par un précoce et ingénieux labeur, à l'insuffisance des études officielles et à la rareté des écoles. Simple vicaire, il s'initiait déjà aux éléments d'une science élevée. Bientôt missionnaire, il allait d'emblée à la perfection de l'expérience sacerdotale, et se mettait aux écoutes des grandes voix qui venaient entraîner le siècle, peut-être fixer sa destinée. Supérieur des missionnaires diocésains, titulaire d'un poste qui lui permettait de rendre de précieux services et d'agrandir encore son influence avec sa position, il quittait tout pour se faire le coadjuteur bénévole, mais dévoué et intelligent, du prophète des temps nouveaux. Coadjuteur, plutôt que disciple de Lamennais, il agrandissait, dans la société du grand apologiste, ses premiers horizons, prenait part aux luttes pour la défense de l'Eglise, dirigeait des écoles ecclésiastiques, et préludait à tous ses travaux littéraires. Publiciste docile aux Encycliques du Pape, et prêtre attaché par dessus tout à la sainte Eglise, il composa tous ses ouvrages pour combattre les erreurs de son malheureux ami et prêter main-forte aux décisions du Saint-Siége. Ses deux ouvrages sur les illustres convertis nous offrent un des plus beaux aspects de l'Histoire contemporaine. Son Catéchisme du sens commun met à nu les bases de la philosophie. L'opuscule sur la Nature et la Grâce, un des premiers par la date et pas le dernier par le mérite, pose la grande question du surnaturel. La Religion méditée nous donne la fleur des Livres sacrés, la moelle des Pères, le parfum de la Liturgie et l'essence morale de l'Histoire. Les Rapports naturels entre les deux puissances énoncent, avec une grande élévation de vues et une remarquable lucidité, tous les problèmes fondamentaux de la politique. Faits providentiels de l'histoire, éléments naturels de nos connaissances, principes surnaturels de la grâce, la religion appliquée à la sanctification des hommes et à la grandeur des peuples : il touche à tous ces sujets, dont le simple choix suffirait pour honorer sa mémoire ; il y touche, à une époque de trouble et de prétentions orgueilleuses, mais moins pour faire briller son génie, que pour servir d'organe aux traditions catholiques ; et en touchant, de cette manière, à tous les grands problèmes, il n'entend faire que son noviciat.

Le grand œuvre de Rohrbacher, c'est l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique ;* et le mérite souverain de ce savant, c'est d'être le restaurateur de l'Histoire ecclésiastique.

Or, pour restaurer l'Histoire, Rohrbacher a réagi contre l'historien qui, depuis un siècle, passait pour l'oracle de la science historique ; et, pour juger sagement cette réaction, il faut se rendre un compte exacte des erreurs de Fleury.

Fleury s'était fait remarquer par des mérites éclatants, et c'est ce qui avait créé sa prestigieuse influence ; mais il était tombé dans des défauts très-graves et c'est ce qui devait amener sa ruine. Dans le recours aux sources, Fleury s'était moins proposé le progrès historique, que la vulgarisation de l'histoire ; et, pour atteindre ce but, il s'était arrêté volontiers, pour les faits, aux sources secondaires ; il avait négligé beaucoup de questions, écarté des points de chronologie, et s'était

attaché surtout à mettre en saillie l'ancienne discipline, dont l'idée le poursuivait. Cet attachement aux premiers siècles de l'Eglise, bon en lui-même, précieux surtout aux époques de trouble, était périlleux en présence des prétentions protestantes, et pouvait devenir tout à fait fautif en s'érigeant en système. Ce fut là l'erreur ou la faute de Fleury; sous l'impression des idées qui avaient prévalu en 1682, il voulut tout ramener à l'antiquité ecclésiastique, tout renfermer dans les anciens canons. De là des pages, assurément fort belles, sur la foi des premiers chrétiens, sur les admirables écrits des Pères; sur toutes les grandeurs de l'Eglise naissante; mais de là aussi, l'oubli des infirmités humaines qui affligeaient l'Eglise à son berceau. De là surtout, une fois posée la théorie de la perfection des six premiers siècles, de là la réprobation de tout ce qui ne cadre pas avec l'Eglise des premiers temps. Toute modification devient une détérioration, une dérogation, qu'il faut imputer à des causes déplorables. Tous les changements survenus, à dater du septième siècle, ne sont plus que des malheurs ou des taches, des faits qui s'expliquent par l'ignorance des siècles de fer et la barbarie des invasions. Les invasions ont amené, avec l'ignorance, l'oubli de la critique en histoire, du bon goût en littérature, de la vraie méthode en théologie. De là les fausses décrétales, qui changèrent toute la discipline; de là les légendes apocryphes, qui gâtèrent l'hagiographie; de là les subtilités scolastiques, qui faussèrent la science; de là les fameuses ténèbres du moyen âge, sous le despotisme abrutissant de la Papauté; de là tous les genres de corruption et tous les maux de l'Eglise; mais de là, aussi, la nécessité de faire revivre les anciennes règles. Il faut proscrire les nouvelles dévotions; il faut détruire les nouveaux ordres religieux; il faut livrer aux flammes le fatras de la Scolastique; il faut rappeler les Papes à l'observance des saints canons. Et comme s'il craignait que ces griefs, semés dans son Histoire, ne touchent que faiblement son lecteur, Fleury les ramasse avec un talent séducteur dans ses Discours, et en vient à faire demander où était alors la Providence. Et si l'Eglise a pu méconnaître, pendant dix siècles, sa constitution; si les Papes et tout le corps des Pasteurs ont pu être complices du renversement de la discipline, dans les points essentiels de la législation; si la tradition elle-même, cette règle fondamentale du gouvernement ecclésiastique, a pu changer, point qu'il en faille revenir à la tradition six premiers siècles: il faut convenir qu'une Eglise si peu affermie contre les causes humaines d'altération, n'est pas loin de mériter les reproches des Protestants; et que s'il n'est pas juste de s'en séparer, il est, au moins, très-légitime de se révolter contre la Chaire Apostolique.

Fleury, dans l'usage qu'il a fait des monuments historiques pour faire prévaloir son système, était-il de bonne foi? Nous aimons à le croire: il a pu se laisser fasciner par son système, abuser par l'ignorance de son siècle sur le moyen âge, entraîner par l'idolâtrie monarchique, née aux rayons du soleil de Louis XIV: mais il a supprimé, dans les textes, des passages qui donnent à ses récits toutes les marques extérieures de la mauvaise foi. Aussi a-t-il été exalté, non-seulement par les Gallicans; mais encore par les Jansénistes et par les Protestants, qui l'ont trouvé bon à traduire, pour l'édification des dévots de Gœttingue et de Leipsick.

Rohrbacher est l'antagoniste de Fleury, l'adversaire né du système qui place toute perfection dans les premiers âges. L'Eglise remplit tous les siècles de sa lumière et de sa grâce. L'Eglise est une, sainte, catholique, apostolique, romaine dès son berceau; elle n'a pas cessé d'être, depuis, romaine, apostolique, catholique, une et sainte. La décadence de l'empire romain a plongé le monde dans une effroyable corruption; L'Eglise a réagi, avec une force merveilleuse, contre les orgies de cette décadence. Les invasions ont fait passer sur l'Occident une tempête de fer et de feu: l'Eglise a résisté au coup de l'orage, et, seule, survivante, a commencé, avec ces matériaux ingrats, la constitution de la chrétienté. Charlemagne est l'empereur chrétien, le premier fruit glorieux du travail ecclésiastique. Les pèlerinages, la chevalerie, les croisades sont d'autres fruits du même labeur. Les décrétales d'Isidore n'ont rien changé à la discipline de l'Eglise; les légendes sont les chefs-d'œuvre de l'hagiographie; la Scolastique est la codification splendide de la doctrine des Pères: saint Anselme, saint Bonaventure, saint Thomas d'Aquin ne sont pas moins grands que saint Jean-Chrysostome, saint Augustin et saint Athanase. Les réformes de Cluny et de Cîteaux ont eu lieu au moment convenable; saint Dominique, saint François d'Assise, saint Ignace, saint Philippe de Néri, saint Liguori se sont levés à l'heure de la Providence. Sylvestre II, Grégoire VII, Innocent III, Boniface VIII, saint Pie V sont de grands bienfaiteurs de l'humanité souffrante. Il n'y a point, dans l'Eglise, de siècles à anathématiser, ni de saints

à flétrir. Le monde marche : dans ses évolutions, il a toujours les papes pour chefs spirituels, et l'Eglise pour directrice. L'Eglise, la tête pleine de lumière, le cœur plein de miséricorde et les mains pleines de grâce, suffit magnifiquement à sa tâche. On nous parle de revenir aux premiers siècles ; est-ce qu'il est dans l'ordre, après avoir vécu, de se remettre aux langes? et, d'ailleurs, l'Eglise a-t-elle seulement quitté son berceau? Non, non; tout est vain dans cette théorie d'une perfection primitive, trahie bientôt, et cela par la faute de l'Eglise, par le crime des papes, qu'il faudrait, comme une vaine dynastie, rappeler aux règles d'une invariable constitution. Les papes sont rois; ils ont la tiare pour la terre, et les clefs pour le ciel. Là où est Pierre, là où est son légitime successeur, là a été, là est, là sera toujours l'Eglise de Jésus-Christ.

Rohrbacher a eu cette gloire, non-seulement de résister aux séductions du génie, de le relever dans ses écarts et de l'abandonner dans sa chute; mais encore de l'élever à cette sublime conception de l'Eglise, d'en saisir toutes les grandeurs, d'en suivre tous les rayonnements, d'en célébrer les bienfaits, C'est là, dis-je, l'originalité propre de sa pensée, l'honneur de sa piété, le mérite inamissible de son œuvre. On lui reprochera telle négligence, on blâmera tel détail, on critiquera telle ou telle assertion, on découvrira telle ou telle faute. Le progrès incessant des recherches historiques pourra même faire regretter, dans vingt ou trente ans, qu'il ne soit plus au niveau de la science. Là n'est pas la question. Les cathédrales du moyen âge, la plupart, du moins, n'ont même pas été achevées : en sont-elles moins l'irradiation de la pensée chrétienne et les chefs-d'œuvre de l'architecture catholique? Ainsi l'Histoire de Rohrbacher, avec ses rudesses, d'ailleurs calculées, et malgré ses lacunes, surpasse tout ce qui avait précédé ; comme les pyramides, avec leurs rustiques contours, s'élèvent au-dessus du désert; comme les cathédrales, malgré leur inachèvement, dominent les vulgaires habitations, et restent debout, au milieu des âges, objet instinctif d'un perpétuel et religieux respect.

D'ailleurs professeur éminent, prêtre pieux, homme simple et bon : tel fut Rohrbacher.

Puissiez-vous, cher maître, du sein de Dieu, où vous reposez, couvrir toujours de votre protection l'œuvre qui vous survit, et assister de vos suffrages ceux qui travaillent à en continuer et à en agrandir les bienfaits

PRÉFACE DE LA DEUXIÈME ÉDITION

Le but principal que nous nous sommes proposé dans ce long travail, c'est de contribuer pour notre part à raffermir les fondements ébranlés de la société humaine, en montrant, par l'ensemble et le détail des siècles, la vérité de ce que Bossuet résume dans les paroles suivantes :

« Quelle consolation aux enfants de Dieu ! mais quelle conviction de la vérité, quand ils voient que d'Innocent XI (Pie IX), qui remplit aujourd'hui si dignement le premier siége de l'Église, on remonte sans interruption jusqu'à saint Pierre, établi par Jésus-Christ prince des apôtres ! D'où, en reprenant les pontifes qui ont serv sous la Loi, on va jusqu'à Aaron et Moïse ; de là jusqu'aux patriarches et jusqu'à l'origine du monde !

« Quelle suite, quelle tradition, quel enchaînement merveilleux ! Si notre esprit, naturellement incertain et devenu par ses incertitudes le jouet de ses propres raisonnements, a besoin, dans les questions où il y va du salut, d'être fixé et déterminé par une autorité certaine, quelle plus grande autorité que celle de l'Église catholique, qui réunit en elle-même toute l'autorité des siècles passés et les anciennes traditions du genre humain jusqu'à la première origine !

« Ainsi la société que Jésus-Christ, attendu durant tous les siècles passés, a enfin fondée sur la pierre, et où saint Pierre et ses successeurs doivent présider par ses ordres, se justifie elle-même par sa propre suite, et porte dans son éternelle durée le caractère de la main de Dieu.

« C'est aussi cette réunion que nulle hérésie, nulle secte, nulle autre société que la seule Église de Dieu, n'a pu se donner. Les fausses religions ont pu imiter l'Église en beaucoup de choses, et surtout elles l'imitent en disant, comme elle, que c'est Dieu qui les a fondées ; mais ce discours, en leur bouche, n'est qu'un discours en l'air : car, si Dieu a créé le genre humain ; si, le créant à son image, il n'a jamais dédaigné de lui enseigner le moyen de le servir et de lui plaire, toute secte qui ne montre pas sa succession depuis l'origine du monde, n'est pas de Dieu.

« Ici tombent aux pieds de l'Église toutes les sociétés et toutes les sectes que les hommes ont établies au dedans et au dehors du christianisme (1). »

Ce que Bossuet disait au dix-septième siècle, saint Épiphane le disait déjà au

(1) *Discours sur l'histoire universelle*, c. XXXI.

quatrième, dans son *Histoire* et sa réfutation générale de toutes les hérésies. Il en compte quatre-vingts jusqu'à son temps, à partir de l'origine du monde ; vingt avant Jésus-Christ, et soixante après. L'idée qui lui sert de base, c'est que l'Église catholique est de l'éternité ou du commencement des siècles. Adam ne fut pas créé circoncis, il n'adora pas non plus d'idole ; mais, étant prophète, il connut Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. Il n'était donc ni juif ni idolâtre, mais montrait dès lors le caractère du christianisme ; autant en faut-il dire d'Abel, de Seth, d'Enos, d'Hénoch, de Mathusalem, de Noé, d'Héber, jusqu'à Abraham. Jusqu'alors il n'y avait de principe d'action que la piété et l'impiété, la foi et l'incrédulité : la foi avec l'image du christianisme, l'incrédulité avec le caractère de l'impiété et du crime : la foi sans aucune hérésie, sans aucune diversité de sentiments, sans aucune dénomination particulière, tous s'appelant hommes, ainsi que le premier ; la même foi que professe encore aujourd'hui la sainte et catholique Église de Dieu, foi qui a existé dès l'origine et a été manifestée de nouveau dans la suite. Car si quelqu'un veut considérer tout cela par le seul amour de la vérité, il ne doutera point que LA SAINTE ET CATHOLIQUE ÉGLISE ne soit le commencement de toutes choses, pour peu qu'il en considère le but. Du premier homme au déluge, l'impiété s'est produite en crimes violents et barbares : première phase, que saint Épiphane appelle Barbarisme. Du déluge au temps d'Abraham, elle se produisit en mœurs sauvages et farouches, comme celles des Scythes : seconde phase, qu'il appelle Scythisme, usant de cette distinction de saint Paul : « En Jésus-Christ il n'y a ni barbare, ni Scythe, ni Hellène, ni Juif. » L'Hellénisme ou l'Idolâtrie commença vers le temps de Sarug, bisaïeul d'Abraham, et le Judaïsme à la circoncision de ce patriarche. Abraham fut d'abord appelé avec le caractère de l'Église catholique et apostolique, sans être circoncis. De l'Hellénisme naquirent les hérésies ou systèmes de philosophie grecque ; de l'union de l'Hellénisme et du Judaïsme, l'hérésie des Samaritains, avec ses diverses branches ; du Judaïsme, les hérésies des sadducéens, des scribes, des pharisiens et autres ; du Christianisme, il en était sorti jusqu'alors soixante, parmi lesquelles il compte et réfute ceux qui niaient la divinité du Saint-Esprit ; prouvant contre eux que le Saint-Esprit est coéternel et consubstantiel au Père et au Fils, et qu'il procède de l'un et de l'autre. Il termine tout l'ouvrage par la pensée première : « que l'Église catholique, formée avec Adam, annoncée dans les patriarches, accréditée en Abraham, révélée par Moïse, prophétisée par Isaïe, manifestée dans le Christ et unie à lui comme son unique épouse, existe à la fois et avant et après toutes les erreurs (1). »

Ce sont ces hautes et profondes considérations de saint Épiphane et de Bossuet, qui nous ont déterminé à intituler l'ensemble de notre travail *Histoire universelle de l'Église catholique*, avec cette épigraphe de saint Épiphane : *Le commencement de toutes choses est la sainte Église catholique*, et cette autre de saint Ambroise : *Où est Pierre, là est l'Église.*

Tous les théologiens catholiques observent que la vraie Église est et doit être catholique, ou universelle, de trois manières : quant aux temps, quant à la doctrine,

(1) S. Épiphane, t. II, édit Petau.

quant aux lieux. Ici, avec Bossuet et saint Épiphane, nous l'entendons principalement dans le premier et le second sens, surtout dans le premier. Pour nous critiquer à ce sujet, et avec nous Bossuet et saint Épiphane, il faut confondre les temps et les lieux.

Un coup-d'œil sur l'état présent du monde nous ramène à la même conclusion que saint Épiphane et Bossuet.

Le genre humain, dont il s'agit de constater l'origine, la destinée, les devoirs, se voit disséminé sur les quatre ou cinq parties du globle : l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie. Pour l'intelligence, surtout l'intelligence religieuse et morale, l'Océanie est au-dessous de zéro, l'Afrique nulle, l'Asie morte. Il n'y a de vie intellectuelle qu'en Europe et en Amérique, c'est-à-dire dans la société chrétienne : société qui embrasse toute la terre, société constituée visiblement une dans l'Église catholique, apostolique et romaine, qui parle et s'explique par l'organe de son chef, comme l'individu par sa bouche. C'est donc là qu'il faut nous adresser, pour savoir d'où vient le genre humain, où il va, et ce qu'il doit faire.

Or l'Église catholique, dans son état actuel, remonte de nous à dix-neuf siècles, et de là, dans un état différent, jusqu'au commencement de l'humanité. Elle embrasse ainsi, soit dans son état présent, soit dans ses origines, tous les siècles, depuis Pie IX jusqu'à Adam. Hors de là, rien de pareil; hors de là, nul ensemble ; hors de là, quelques fragments, qui, à eux seuls, ne présentent qu'un amas de décombres, mais qui, dans le christianisme total, trouvent leur place, comme les pierres détachées d'un même édifice. L'Église catholique est ainsi le genre humain, constitué divinement et divinement conservé dans l'unité, pour répondre et pour dire à qui l'interroge, d'où il vient, où il va, quels sont les principaux événements de sa longue existence, quels sont les desseins de Dieu sur lui et sur nous. Sa réponse est l'*Histoire* que nous écrivons.

Histoire veut dire science des faits : science, connaissance raisonnée, connaissance qui explique la raison, les causes, les rapports, les effets. L'histoire du genre humain comprend donc, non-seulement la notion des principaux faits qui le concernent, mais l'explication de ces faits par leurs causes et leurs résultats. « Or, comme le dit Bossuet, LA SEULE ÉGLISE CATHOLIQUE remplit tous les siècles précédents par une suite qui ne peut lui être contestée. La Loi vient au-devant de l'Évangile ; la succession de Moïse et des patriarches ne fait qu'une suite avec celle de Jésus-Christ : être attendu, venir, être reconnu par une postérité qui durera autant que le monde, c'est le caractère du Messie en qui nous croyons. Jésus-Christ est aujourd'hui, il était hier, et il est aux siècles des siècles (1). » La seule Église catholique peut donc nous apprendre avec une entière certitude et les faits de son histoire et le sens des faits.

Quant au plan et à la marche de l'histoire entière, et même, quant au style en général, nous avons pris pour modèles les historiens de l'Ancien et du Nouveau Testament, et, parmi les profanes, Hérodote, Xénophon et même Homère : les uns et les autres lus et relus dans leur langue originale. L'ensemble de l'ouvrage présente

(1) *Discours sur l'histoire universelle*, c. XXXI.

l'ensemble de l'action providentielle sur la famille humaine dans ses développements progressifs; chaque volume, une période de ces développements; chaque livre, une phase de cette période. Les auteurs originaux, nous nous sommes efforcé de les traduire le plus littéralement possible, afin que le lecteur puisse apprécier plus facilement, non-seulement le corps des faits, mais encore la physionomie des personnages et des époques. Il est certaines vérités importantes, mais peu appréciées, comme les enseignements de l'Église sur la grâce divine et la nature humaine, que nous n'avons pas craint de répéter, lorsque nous l'avons jugé nécessaire pour atteindre le but principal de notre travail.

Avec la doctrine et le gouvernement de l'Église catholique, nous nous sommes particulièrement appliqué à faire connaître les personnes et les œuvres saintes que cette Église n'a cessé de produire. Pour compléter cet ensemble, nous avons placé en seconde ligne une appréciation *catholique* de toutes les philosophies anciennes et modernes de quelque renom; enfin, une histoire *catholique* des principales nations, depuis l'empire de Babylone, jusqu'à la République française de 1848.

Quant à la doctrine, nous prenons pour règle souveraine, comme nous l'avons déclaré dans la préface de la première édition, non pas notre individu, ni tel autre que ce soit, non pas encore notre patrie, mais l'Église de Dieu, l'Église catholique, apostolique et romaine. C'est d'après les doctrines du Saint-Siége que nous jugeons les faits et les personnages historiques, ainsi que les doctrines particulières. La seule chose que nous demandons pour nous, c'est qu'on nous examine et qu'on nous juge d'après la même règle. Nous ne tenons à rien ni à personne, si ce n'est à Dieu et à son Église. Nous n'avons d'idées fixes, que celles que l'Église a fixées par ses décisions. Avec l'entière exactitude du dogme, nous désirons conserver aux opinions toute la latitude que l'Église elle-même leur laisse.

Quant à ménager plus ou moins certaines époques et certaines notabilités historiques, voici la règle que nous nous sommes proposée, et dont nous ne croyons pas pouvoir nous départir. A nos yeux, l'histoire universelle de l'Église catholique est le jugement de Dieu en première instance sur la famille humaine. Or, le premier caractère de ce jugement, c'est la vérité, sans acception d'époque, de nation, ni de personne. S'il y a des circonstances atténuantes ou aggravantes, elles font partie de la vérité même. Et c'est la vérité, croyons-nous, que demande le lecteur.

Dans la nouvelle édition de cette *Histoire*, nous nous proposons de combattre, d'une manière plus directe, les erreurs modernes condamnées récemment par les conciles provinciaux de Paris, de Reims et d'ailleurs.

La première édition, tirée d'abord à 1,500, puis à 2,700 exemplaires, a été complétement épuisée avant d'être achevée, nonobstant une contrefaçon en Belgique. Une traduction anglaise, faite par un ministre anglican devenu prêtre catholique, l'abbé Brown-Barris, se publie actuellement à Londres (1).

De nombreux encouragements sont parvenus à l'auteur, souvent de côtés bien inattendus. L'archevêque de l'Orégon a désiré un exemplaire de l'ouvrage pour le

(1) Il en a été fait, depuis deux autres éditions : celle-ci est la cinquième.

traduire dans les diverses langues de sa nouvelle province ecclésiastique. Un évêque du Tonquin adresse à l'auteur, en signe d'amitié et de communion, un crucifix en ivoire, travaillé par les Chrétiens du pays, et accompagné des vies de saint Athanase et de saint Basile, tirées de cette *Histoire* et traduites en tonquinois par le vénérable prélat pour l'édification de ses néophytes. Qu'il nous soit permis de témoigner ici publiquement à monseigneur Masson, toute notre affectueuse reconnaissance.

Un encouragement plus précieux encore, c'est celui du savant et illutsre cardinal Maï, préfet de la congrégation de l'Index, auquel l'*Histoire universelle de l'Église catholique* avait été dénoncée par suite des attaques d'un journal de Liége qui avait commencé par en faire l'éloge. M. le marquis de Narp, que tous les catholiques de France connaissent et estiment, écrivait donc de Rome, le 6 février 1846 : « J'ai été également chez le cardinal Maï, et c'est le plus important de tous, car il préside la congrégation de l'Index. Celui-ci m'a reçu d'une manière encore plus affable. Je suis au courant de tout, m'a-t-il dit ; les dénonciations m'ont été envoyées, j'ai tout lu, et je n'ai rien trouvé qui méritât le moindre blâme dans l'ouvrage du respectable abbé Rohrbacher, que nous vénérons. Dites-lui de ma part qu'il soit bien tranquille, que j'ai écrit à l'évêque de Liége qu'il fallait que toutes ces tracasseries cessassent. Dites-lui qu'il prenne bon courage, afin qu'il mette la dernière main à son ouvrage dont nous sentons toute l'importance. Je lirai les nouvelles pièces que vous m'apportez ; mais répétez-lui qu'il n'ait aucune inquiétude, et qu'il peut se mettre en relation avec l'évêque de Liége, qu'il trouvera également bien disposé en sa faveur ; j'ai lieu de le croire. » M. le marquis de Narp écrivait encore dans une lettre du 16 février 1847 : « Le cardinal Maï m'a parlé avec le même intérêt du grand et admirable ouvrage de notre cher abbé Rohrbacher. — Je continue à le lire, m'a-t-il dit. Sera-t-il bientôt terminé? — Je crois qu'il touche à sa fin, ai-je répondu. — Tant mieux, a-t-il ajouté; il ne doit plus éprouver de contrariété maintenant, car j'ai écrit à l'évêque de Liége de faire cesser tout cela et de s'entendre avec lui. Jusqu'à présent, nous n'avons pas trouvé un mot à reprendre ici. — Éminence, m'autorisez-vous à le lui dire? — Oui, qu'il n'ait aucune inquiétude. — Déjà il avait envie de faire connaître les paroles d'encouragement que votre Éminence m'avait dites en sa faveur. — Il le peut, m'a-t-il dit. » Telles sont les paroles bienveillantes du cardinal Maï, préfet de la congrégation de l'Index, que nous avons été autorisé à faire connaître, et que nous avons effectivement rendues publiques en 1847, dans l'avertissement du XXVe volume.

Après Dieu, ce sont ces encouragements qui nous ont soutenu daus notre long et pénible travail, lequel, d'un autre côté, a été traversé par des épreuves de plus d'un genre. En particulier, nous n'avons pas eu peu à souffrir de ce que nous prenions hautement pour règle souveraine les doctrines du Saint-Siége, toutes ses doctrines e non aucune autre. Mais, par la divine miséricorde, ces épreuves mêmes n'ont serv qu'à nous faire connaître mieux les hommes et les choses, et qu'à augmenter notre dévouement pour l'Église et son chef.

Cependant, nous sommes loin de penser que ce que nous avons fait soit irrépro-

chable. Nous-mêmes y avons trouvé plus d'une chose à rectifier ; de vrais et savants amis nous en ont signalé plusieurs autres. Pour améliorer autant que possible la nouvelle édition, nous sommes venu nous établir à Paris même, afin de profiter plus aisément des collections savantes et des savantes observations que nous ne rencontrerions point ailleurs.

Les collections romaines de l'illustre cardinal Maï nous fournissent plusieurs pièces nouvelles pour l'histoire entière. M. l'abbé Faillon, docte écrivain de la congrégation de Saint-Sulpice, nous communique de précieux renseignements sur la première prédication de l'Évangile dans les Gaules. M. Bonnetty, fondateur des *Annales de Philosophie chrétienne,* nous a donné lieu d'examiner de plus près ce qui regarde l'apostolat de saint Frumence dans l'Inde. M. Drach, rabbin converti, et auteur de plusieurs savants ouvrages, nous fait connaître plus d'une amélioration importante pour la parfaite intelligence de l'Écriture sainte. M. Louis Veuillot veut bien relire chacun de nos volumes. pour y noter les corrections littéraires (1). D'autres amis nous promettent d'autres secours, particulièrement pour rectifier et compléter les deux derniers volumes. Parmi ces amis nous comptons M. l'abbé Caillau lui-même, quoiqu'il nous ait critiqué un peu sévèrement dans la *Bibliographie catholique.* Après quelques explications de part et d'autre, il s'est trouvé que, pour le fond, nous pensions tous deux la même chose. Nous aurons donc soin, dans les endroits qui ont paru équivoques, de nous expliquer de telle manière, qu'on ne puisse plus se méprendre sur le sens de nos paroles.

Il a paru à quelques personnes que nous excédions dans notre résumé de la doctrine des Pères et des théologiens sur le degré de connaissance que les païens avaient ou n'avaient pas du vrai Dieu. Pour rassurer complétement tout le monde, nous avons supprimé ce que nous disions là-dessus dans le second livre, et nous l'avons remplacé par ce que dit sur le même sujet, dans sa *Théologie dogmatique,* un prélat de France distingué par sa doctrine, plus encore que par son éminente dignité, monseigneur l'archevêque de Reims.

Quelqu'un nous a blâmé de parler ici et là de l'origine du pouvoir temporel. Voici nos excuses. Comme cette question est beaucoup agitée dans le monde, nous avons examiné ce que les Pères et les docteurs de l'Église enseignent à cet égard. Or, nous avons trouvé que la doctrine commune des Pères et des docteurs catholiques, en particulier des docteurs français, y compris Bossuet, Fénelon et Massillon, c'est que Dieu communique la souveraineté temporelle ordinairement par le peuple. Et nous entendons cette doctrine dans le même sens, ni plus ni moins que monseigneur Parisis, évêque de Langres, et député du Morbihan à l'Assemblée nationale, dans sa *Démocratie devant l'enseignement catholique* (2). Nous ne supposons pas que le peuple soit la source première de la souveraineté, mais seulement le canal ordinaire par où Dieu la communique, quand elle n'est pas constituée d'ailleurs. Platon a dit que

(1) Ce travail n'a pas été continué par la volonté expresse de l'auteur. Rohrbacher, corrigé littérairement, n'eût plus été Rohrbacher. Nous ignorons pourquoi, depuis sa mort, on a contrevenu à sa volonté ; nous croyons qu'il n'y avait pas de raison pour le faire. La désobéissance n'a pas porté bonheur. — (2) *La Démocratie devant l'enseignement catholique,* par Mgr Parisis, évêque de Langres, membre de l'Assemblée nationale. Paris, chez Lecoffre.

Dieu gouverne les choses humaines par les circonstances de la fortune. Le consentement du peuple pour l'établissement de la souveraineté, est, à nos yeux, une de ces circonstances.

Quant à la forme du gouvernement, nous en distinguons trois avec Platon et Cicéron : le gouvernement d'un seul, le gouvernement de quelques-uns, le gouvernement du grand nombre. Nous disons avec eux : tous les trois sont bons, quand la loi véritable y est observée ; quand elle ne l'est pas, tous les trois dégénèrent en tyrannie. Un quatrième leur paraît, surtout à Cicéron, infiniment préférable, comme réunissant les avantages des trois autres, sans leurs dangers : c'est une monarchie tempérée d'aristocratie et de démocratie. « Or, tel est le gouvernement de l'Église catholique. Sous le monarque éternel et invisible, le Christ, est un monarque visible et mortel son vicaire, le Pape, qui a reçu de lui la pleine puissance de paître et de régir l'Église universelle. Par son canal, d'autres princes et pasteurs, appelés en partage de sa sollicitude, reçoivent à paître et à régir des églises particulières, non comme ses vicaires et lieutenants, mais comme princes et pasteurs véritables. Enfin, ni la papauté, ni l'épiscopat, ni le simple sacerdoce n'est héréditaire. Tout se recrute dans le peuple, qui est toute l'humanité chrétienne. Le dernier peut devenir le premier. » Voilà ce que nous disons avec le jésuite Bellarmin, t. I, liv. VII, page 375 et 376 de la première édition (1).

Nous disons plus loin d'Aristote : « Il distingue trois sortes de gouvernements : la royauté, l'aristocratie, la démocratie, suivant que c'est un seul qui gouverne ou quelques-uns, ou le grand nombre. Toutes les trois sont bonnes et légitimes, quand elles se proposent l'utilité commune, et non pas l'intérêt particulier des gouvernants. Lorsque le contraire arrive, elles se corrompent et dégénèrent toutes trois, la royauté en tyrannie, l'aristocratie en oligarchie, la démocratie en démagogie. De ces trois formes, la royauté lui paraît la meilleure, l'aristocratie la seconde, la démocratie la dernière. Mais aussi la corruption de la royauté, ou la tyrannie, est à ses yeux ce qu'il y a de pire, et celle de la démocratie ce qu'il y a de plus modéré (2). »

« Bien que ces trois formes de gouvernement soient bonnes et légitimes en elles-mêmes, il ne faut pas croire cependant que toutes conviennent partout. Il y a des peuples naturellement royalistes ; d'autres naturellement aristocratiques, d'autres enfin naturellement démocratiques, suivant que leur caractère naturel les incline à supporter une de ces formes plutôt que l'autre (3). »

« La démocratie légitime dégénère en démagogie, lorsque ce qu'il y a de plus bas dans le peuple, ceux qui n'ont aucune fortune et encore moins de vertu, voyant qu'ils sont les plus nombreux, se laissent entraîner par des flatteurs à dépouiller et à tyranniser les autres. Car le peuple aussi est un monarque, non pas individuel, mais collectif. Il cherche donc aussi à faire de la monarchie, lui ; à régner seul, sans loi et en despote. Il prend les allures et les mœurs des tyrans : comme ceux-ci, il a des flatteurs qu'on appelle démagogues ; ces flatteurs grandissent en puissance et en

(1) Bellarmin, *de Rom. Pontif.*, l. I, c. III. — (2) T. III de cette *Histoire*, l. XX, p. 304 de la première édition. — (3) *Ibid.*, p. 305.

richesses, parce que le peuple dispose de tout et qu'eux disposent de l'opinion du peuple (1). » Voilà ce que nous disons et pensons avec Aristote.

Nous ne reconnaissons pas plus à un peuple qu'à un roi le pouvoir de changer la religion, la morale, la justice, la société véritable. Nous disons avec Cicéron, t. I, liv. VII, page 374 de cette *Histoire* : « La loi véritable est la droite raison conforme à la nature : loi répandue dans tout le genre humain; loi constante, éternelle, qui rappelle au devoir par ses commandements, qui détourne du mal par ses défenses, et qui, soit qu'elle défende, soit qu'elle commande, est toujours écoutée des gens de bien et méprisée des méchants. Substituer à cette loi une autre loi est une impiété; il n'est permis d'y déroger en rien, et l'on ne peut l'abroger entièrement. Nous ne pouvons être déliés de cette loi ni par le sénat ni par le peuple. Elle n'a pas besoin d'un autre interprète qui l'explique ; il n'y aura point une autre loi à Rome, une autre à Athènes, une autre maintenant, une autre après; mais une même loi, éternelle et immuable, régira tous les peuples dans tous les temps : et celui qui a porté, manifesté, promulgué cette loi, Dieu, sera le seul maître commun et le souverain monarque de tous ; quiconque refusera de lui obéir se fuira lui-même, et, renonçant à la nature humaine par cela même, il subira de très-grandes peines, quand il échapperait à ce qu'on appelle des supplices ici-bas. »

Comment, ajoutons-nous, ne pas reconnaître aujourd'hui tout cela dans l'Eglise catholique? Société de Dieu avec les anges et les hommes qui lui ressemblent; société dont le souverain monarque est Dieu, son Christ, le Saint par excellence ; dont la loi n'est autre que la raison divine, la sagesse éternelle qui a créé l'univers et qui le gouverne ; qui atteint d'une extrémité à l'autre avec force, et dispose tout avec douceur; loi véritable, non point asservie à d'inflexibles formules, non point ensevelie dans une écriture morte, mais vivant et régnant par la parole ; loi une, sainte, universelle et perpétuelle sous le Dieu tout-puissant.

Il n'y a de vraie société que celle-là; car, là seulement tous les esprits sont unis dans la même vérité, tous les cœurs dans la même charité, toutes les volontés dans l'espérance et la poursuite des mêmes biens : biens éternels, immuables, biens communs à tous et néanmoins propres à chacun ; biens que tous et chacun peuvent posséder tout entiers ; et, pour y parvenir, ils ont tous la même règle, la même piété envers Dieu, la même justice envers le prochain, la même pureté sur soi-même. Comparés à cette grande communication humaine, comme l'appelle Platon, à cette société universelle qui seule a pour but direct les intérêts communs à tous les hommes, ce qu'on appelle peuples et nations, n'apparaissent plus et ne sont plus, en effet, que des associations locales pour des intérêts matériels et particuliers. Les lois qu'ils font dans cette vue ne sont pas des lois proprement dites, mais de simples règlements. « Car, dit Cicéron, ce que décrètent les peuples, suivant les temps et les circonstances, reçoit le nom de loi, plus de la flatterie que de la réalité. Quant aux décrets injustes, ajoute-t-il, ils ne méritent pas plus le nom de lois, que les complots des larrons. Platon tient le même langage (2). »

(1) T. III de cette *Histoire*, l. XX, p. 306 de la première édition. —(2) T. I, l. VII, p. 374 et 375 de la première édition.

Quelqu'un nous a reproché encore de subordonner le temporel au spirituel. Voici, en deux mots, tout ce que nous disons et tout ce que nous pensons à cet égard. Catholique romain, nous croyons avec l'Église notre mère que l'obéissance envers un gouvernement temporel est une chose qui intéresse la conscience ; et que, par conséquent, lorsqu'il y a doute, c'est à l'Église notre mère à nous diriger. C'est ainsi qu'en 1830 et l'archevêque de Paris et d'autres catholiques de France consultèrent le saint Siége, pour savoir s'ils pouvaient et devaient reconnaître le nouveau gouvernement. Un catholique fera toujours de même. Car nier que ce soit à l'Église notre mère, et à elle seule, à nous diriger dans les voies du salut, c'est cesser d'être catholique. Nier que l'obéissance envers un gouvernement temporel intéresse la conscience, c'est non-seulement démentir l'Église et l'Évangile, c'est ruiner tous les fondements de la société humaine. En effet, si l'ordre politique est indépendant de la religion et de la morale, si nul n'est tenu en conscience d'obéir, ce sera l'anarchie en principe. Si une affaire quelconque, dès qu'elle est politique, n'intéresse point la conscience, le meurtre politique du bon Louis XVI sera une action innocente. Nous n'admettons point la conséquence, parce que nous n'admettons pas le principe.

Jamais on n'a tant parlé de liberté de l'homme ; mais sous ces mots règne aujourd'hui une grande équivoque. L'Église catholique entend que Dieu a créé l'homme avec le libre arbitre, afin qu'il pût choisir la vérité au lieu du mensonge, le bien au lieu du mal ; sauf à subir la peine compétente, s'il fait tout l'opposé. Les parleurs de liberté, au contraire, en disant que l'homme est libre, entendent qu'il est libre de toute loi, qu'il n'y a pas de loi pour son esprit, conséquemment pas de loi pour sa volonté ni pour ses actions ; qu'enfin il est à lui-même sa foi et sa règle : de là, pour les sociétés politiques, l'alternative inévitable d'une anarchie ou d'un despotisme sans frein.

La bonté infinie de Dieu et le libre arbitre de l'homme se tiennent à des profondeurs incalculables. Dieu, étant infiniment bon, a pu vouloir procurer à l'homme son plus grand bonheur possible, et le lui procurer par les moyens les plus efficaces : plusieurs même diront qu'il l'a dû. Or, quel est le plus grand bonheur possible de l'homme ? N'est-ce pas un bonheur mérité ? Et pour mériter ne faut-il pas être libre ? Donc, pour procurer à l'homme son plus grand bonheur possible, Dieu a dû le créer avec le libre arbitre ; bien inappréciable, puisqu'il peut nous valoir le plus grand bonheur.

Mais avec ce bien, le vrai mal, l'abus du bien, est nécessairement possible.

Alors, que pouvait Dieu pour nous détourner de cet abus, pour nous porter à user bien de cette liberté nécessaire ? Il ne pouvait la violenter, c'eût été la détruire. Il ne pouvait que la solliciter par des motifs et des attraits. Or, quels sont les motifs les plus puissants ? N'est-ce pas ceux-là même qu'il a mis devant nous ? La vie et la mort, le paradis et l'enfer, afin de nous attirer à la vertu par le bonheur éternel et nous détourner du vice par le malheur éternel ? Imaginez tant qu'il vous plaira : Dieu, dans sa toute-bonté et sa toute-puissance, pouvait-il rien nous proposer de plus efficace pour nous faire mériter librement le souverain bonheur ? De là il est permis

de conclure : Dieu est bon, donc il y a un enfer; Dieu est infiniment bon, donc il y a enfer éternel.

Finalement, voici la base fondamentale de la vraie société, de la société de Dieu avec les hommes et des hommes avec Dieu.

L'univers a été créé pour deux fins : une première et principale, la gloire de Dieu, par la manifestation de ses perfections infinies ; une seconde et secondaire, l'éternelle félicité des créatures libres. Cette dernière dépend de la libre volonté de ces créatures mêmes. Mais qu'elles le veuillent ou ne le veuillent pas, elles contribueront toutes à la première; elles contribueront toutes à manifester éternellement les adorables perfections de Dieu, sa magnificence à récompenser la vertu fidèle, sa miséricorde à pardonner au repentir, sa justice à punir le crime impénitent, sa sagesse et sa puissance, qui font servir à ses desseins les obstacles mêmes. Tout, du côté de Dieu, sera bien, même le mal ou le péché de la créature libre : car ce péché sera ou expié ou puni par le Créateur; et un péché expié ou puni n'est plus un désordre, mais le rétablissement éternel de l'ordre, le bien. Lors donc que dans l'éternité nous pourrons contempler avec Dieu l'ensemble de ses œuvres, éternellement nous répéterons : « Et voilà que tout est très-bien et très-bon, et voilà que tout est très-bon et très-bien. »

Chose qu'on ne remarque point assez : la bonté infinie de Dieu et le libre arbitre de l'homme ne sont enseignés que dans l'Église catholique et que par elle. Le mahométisme, le luthéranisme, le calvinisme, le jansénisme, nous donnent de Dieu et de l'homme une idée toute contraire.

Selon le faux prophète de la Mecque, tout arrive par une nécessité inévitable, il n'y a point de libre arbitre dans l'homme, Dieu opère en nous les mauvaises actions non moins que les bonnes ; en sorte qu'il punit dans les méchants les crimes qu'il a opérés lui-même en eux. A ceux qui se récriaient contre ce blasphème, Mahomet disait pour toute réponse : c'est un mystère! Oui, le mystère de Satan, l'auteur de tout mal, qui veut faire retomber tous les crimes sur Dieu lui-même, l'auteur de tout bien.

Or, le même mystère d'impiété se révèle dans le luthéranisme. Selon le faux prophète de Wittemberg, comme selon le faux prophète de la Mecque, tout arrive à l'homme par une nécessité inévitable, il n'y a pas de libre arbitre en nous, Dieu opère en nous le mal comme le bien; et il nous punira, non-seulement du mal que nous n'aurons pas pu éviter, mais encore du bien que nous aurons fait de notre mieux (1) : en quoi Luther l'emporte de beaucoup sur Mahomet, qui n'a jamais dit que Dieu nous punirait du bien même, et que les bonnes œuvres fussent autant de péchés.

Calvin, dans son livre de l'*Institution chrétienne*, enseigne les mêmes dogmes impies que Luther et Mahomet ; il dit, par exemple : « Que les réprouvés sont inexcusables, quoiqu'ils ne puissent éviter la nécessité de pécher, et que cette nécessité leur vient de Dieu ; que Dieu leur parle, mais que c'est pour les rendre

(1) Voir Luther, *du Serf arbitre*.

plus sourds ; qu'il leur envoie des remèdes, mais afin qu'ils ne soient point guéris, etc. (1). »

Ainsi donc, le Dieu de Luther, de Calvin, de Mahomet, est l'auteur et l'approbateur de tous les crimes; c'est lui qui opère en nous le mal, sans que nous puissions l'éviter, et puis qui nous en punit dans le temps et dans l'éternité : en un mot, le Dieu de Luther et de Calvin, comme celui de Mahomet, est un Dieu que les Athées auraient raison de nier; de sorte que la religion de ces grands réformateurs est pire que l'athéisme (2).

Le jansénisme n'est qu'un calvinisme déguisé. Comme Calvin, Jansénius enseigne que l'homme déchu n'a plus de libre arbitre, qu'il fait le mal *nécessairement,* et que cependant Dieu le punit justement. En sorte que, pour le fond, Jansénius, Calvin, Luther, Mahomet, c'est tout un : inspirés du même esprit, ils se donnent tous la main pour nier le libre arbitre de l'homme, et faire Dieu auteur du péché ; ou plutôt pour nier le Dieu véritable, le Dieu essentiellement libre, qui a créé l'homme à son image, et pour nous faire adorer à sa place, comme notre modèle, le premier des faux dieux, Satan, l'ange déchu, qui n'a plus de libre arbitre que pour le mal.

En résumé, c'est ici ce puits de l'abîme, toujours béant, d'où sont sorties, d'où sortent incessamment l'impiété et la corruption modernes, pour entraîner les hommes à méconnaître Dieu et à se plonger sans remords dans tous les crimes. Car, comment croire, comment aimer, comment ne pas haïr, au contraire, un être qui nous punit du mal que nous n'avons pas pu éviter, du mal qu'il fait lui-même en nous ? Si nous n'avons pas de franc arbitre, si nous faisons le mal nécessairement, si c'est Dieu même qui l'opère en nous sans que nous soyons libres de ne pas y consentir, livrons-nous au mal sans regrets : les actions les plus damnables sont des actions divines. Tel est le fond de la réforme de Mahomet, de Luther et de Calvin, quant à Dieu et à l'homme, quant à la foi et à la morale : fond satanique qui s'est transvasé plus ou moins dans la philosophie ou les philosophies modernes.

De là cette autre conséquence : Si l'homme n'a point de libre arbitre, s'il fait le mal nécessairement, il n'est pas plus susceptible d'une société véritable que les loups et les ours de la forêt. La politique, la sagesse gouvernementale consistera uniquement à l'apprivoiser assez pour qu'il se laisse museler et enfermer dans une ménagerie ou phalanstère, où on lui jettera sa ration proportionnelle, suivant le bon plaisir du concierge. A cette fin, tous les moyens seront bons : mensonges, violences, corruptions. Le pire des tyrans, individu ou peuple, pourra toujours s'excuser sur le Dieu de Mahomet et de Luther.

C'est sur ce plan et à cette œuvre de l'enfer que travaillent les gnostiques anciens et modernes, contre lesquels saint Pierre nous prémunit dans sa seconde épître. Leur nom signifie *éclairés, illuminés.* Tout consiste, suivant eux, dans la science : la foi et la vertu ne sont que pour le vulgaire. Se regardant comme plus savants que les autres, ils renient Jésus-Christ comme seigneur et dominateur suprême ; le bonheur de leur

(1) Calvin, *Instit.*, l. III, c. XXIII et XXIV. — (2) Bossuet, *Variat.* l. II, n. 153.

vie, c'est la volupté ; leurs yeux sont pleins d'adultère et insatiables de crimes; ils attirent à eux les âmes légères et inconstantes ; leur cœur s'est exercé dans l'avarice. Tenant des discours pleins d'orgueil et de vanité, ils amorcent, par les désirs de la chair et les voluptés sensuelles, ceux qui ne s'éloignent que médiocrement des gens qui vivent dans l'erreur. Ils leur promettent la liberté, étant eux-mêmes esclaves de la corruption (1). Ce portrait convient, trait pour trait, à tant de séducteurs modernes, qui trompent les pauvres peuples, les poussent à la destruction de la propriété et de la famille, sous les noms de communisme, socialisme, phalanstère, etc., comme si le bonheur suprême de l'homme consistait dans le vol et le libertinage.

Il est impossible de témoigner aux hommes un plus profond mépris, que de leur proposer, et cela publiquement, comme le point culminant de la perfection et de la félicité humaine, de s'organiser tous en bandes de voleurs et en bandes de libertins; car, c'est les supposer au-dessous de la brute, et pour l'esprit et pour le cœur. Voilà cependant ce que font les faux prophètes du communisme, du socialisme, du phalanstère, surtout ces derniers. Dieu ne créa, dans l'origine, qu'un homme et une femme pour la propagation du genre humain ; tel est le type divin de la famille. L'impur Mahomet accorde un troupeau de femmes à un seul homme, non pour la multiplication de l'espèce, mais pour assouvir la lubricité de cet homme. Son paradis même n'est au fond qu'une honnête maison de débauche, et consiste dans les sales voluptés du libertinage, exemptes des devoirs de la paternité, ce qui certainement est quelque chose au-dessous de la brute. Le phalanstère n'est qu'une contrefaçon du paradis de Mahomet; il eût scandalisé Sodome : on y sent l'inspiration de ces esprits superbes et immondes, qui demandent la permission à Jésus-Christ de se loger dans des pourceaux. Honte au siècle et au pays, où ces prédications infames ont pu trouver de l'écho jusque parmi les élèves et les maîtres de l'instruction publique.

Le communisme, ou socialisme français, n'est qu'une contrefaçon du communisme allemand des anciens anabaptistes de Thuringe et de Westphalie. Muncer, disciple de Luther, fut leur premier chef. Le peuple de Mulhausen le regardant, sur sa parole, comme un prophète, le nomma juge, chassa les magistrats et mit les biens en commun. Muncer alluma la sédition dans la plus grande partie de l'Allemagne. Dieu, disait-il, lui avait ordonné d'exterminer tous les tyrans, et de faire gouverner les peuples par des gens de bien, c'est-à-dire par des anabaptistes. Une guerre effroyable éclata. Les prisonniers, quand il en restait, étaient pendus le long des routes, ou périssaient dans d'affreux supplices ; plusieurs villes furent saccagées et livrées au feu. Menzel, historien protestant, évalue à cent mille le nombre des victimes de cette insurrection. Muncer, pris et mis à la question, déclara que le but de son entreprise était d'établir l'égalité parmi les chrétiens, et d'expulser ou de tuer les princes et les seigneurs qui refuseraient d'accéder à la confédération. Son point capital était la communauté des biens et le partage de tout entre tous, suivant les occasions et les besoins; car, disait-il, si les luthériens ne voulaient autre chose que vexer les prêtres et les moines, ils auraient

(1) Petr., II, 13. 18.

mieux fait de rester tranquilles. Cela se passait en 1525. Les anabaptistes révolutionnaires ne périrent pas de ce coup ; s'étant réunis de tous les coins de l'Allemagne à Munster en Westphalie, ils y fondèrent un royaume tenant fort du phalanstère. Parmi leurs soi-disant prophètes, il y avait, Rothman, prêtre apostat, Jean Bockels, tailleur, puis aubergiste de Leyde, et Jean Mathison, boulanger de Harlem. Ils chassèrent de la ville quiconque ne pensait pas comme eux, confisquèrent les biens des émigrés, commandèrent d'apporter à l'hôtel de ville tout l'or et l'argent monnayés ou non, avec tous les bijoux des femmes. Le prophète Bockels destitua le bourgmestre électif Knipperdolling, et le réduisit à la fonction de bourreau. Au commencement de juillet 1533, il annonça que les saints de Munster, lui et les siens, devaient prendre plusieurs femmes, à l'imitation des patriarches et des rois de l'Ancien Testament. Bockels en donna le premier l'exemple, qui ne manqua pas d'être suivi. Quelques semaines plus tard, par l'organe d'un autre prophète, il se fit déclarer roi, pour régner sur tout l'univers, dominer sur tous les empereurs, rois, princes, seigneurs et puissants, et occuper le trône de David, son père, jusqu'à ce que Dieu lui redemandât l'empire. Le ci-devant tailleur de Leyde se monta donc, non-seulement une cour magnifique, mais aussi un harem de dix-sept femmes. L'une d'elles ayant mis en doute la divinité de sa mission, il lui coupa la tête. Luxe, plaisir, cruauté furent les idoles de ce nouveau dominateur. Ce royaume bizarre, dans lequel une folie et une turpitude surpassaient l'autre, dura une année entière. La France peut voir, par cet échantillon, ce que lui préparent les contrefacteurs français du communisme ou socialisme allemand.

Un prêtre lui a d'ailleurs prédit tout cela il y a vingt-quatre ans. Dès 1826, l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, dans son livre *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*, chapitre du *Souverain Pontife*, démontrait les propositions suivantes : « Point de pape, point d'Église ; point d'Église, point de christianisme ; point de christianisme, point de religion, au moins pour un peuple qui fut chrétien, et par conséquent point de société. » De là, ce prêtre concluait : « On peut donc le prédire avec assurance : si les gouvernements ne s'unissent pas étroitement à l'Église, il ne restera pas en Europe un seul trône debout ; quand viendra le *souffle des tempêtes* (1) dont parle l'Esprit de Dieu, ils seront emportés *comme la paille sèche et comme la poussière*. La révolution annonce ouvertement leur chute, et, à cet égard, elle ne se trompe point ; ses prévoyances sont justes. — Mais en quoi elle se trompe stupidement, c'est de penser qu'elle établira d'autres gouvernements à la place de ceux qu'elle aura renversés, et qu'avec des doctrines toutes destructives, elle créera quelque chose de stable, un ordre social nouveau. Son unique création sera l'anarchie, et le fruit de ses œuvres des pleurs et du sang. » Ces paroles, écrites en 1826, sont d'autant plus frappantes qu'aujourd'hui, 1850, l'auteur travaille à les accomplir : infidèle à sa vocation de prêtre, au lieu d'un sujet d'édification, il est devenu un chef de destruction. Cependant, il voudrait conserver encore une pierre sur l'autre, mais il ne peut l'obtenir de ses coopérateurs d'anarchie.

(1) Ps. x, 7.

L'année même où l'abbé F. de Lamennais écrivit ces mémorables paroles, nous nous unîmes à lui pour la défense commune du pape et de l'Église, et, par là même, de la société. Mais, dès 1828, nous aperçûmes la tendance qui a fini par l'entraîner dans l'abîme. Il voulut, à cette époque, nous dicter un système combiné de philosophie et de théologie pour des jeunes gens dont nous dirigions les études; nous refusâmes de l'écrire : un autre l'écrivit, nous refusâmes de nous en servir. Voici pourquoi. L'abbé F. de Lamennais, au lieu de restreindre la signification du *sens commun* à l'ensemble des premiers principes de la raison naturelle et de leurs principales conséquences, abusait du vague de cette expression jusqu'à s'imaginer, sou le nom également vague chez lui de genre humain, une Église primitive, antérieure et supérieure à l'Église judaïque et à l'Église chrétienne : ce qui était subordonner le judaïsme et le christianisme au chaos du paganisme. Non-seulement nous refusâmes d'écrire un pareil système ; mais c'est pour combattre et réfuter une si grande erreur, que, marchant sur les traces de Bossuet et de saint Épiphane, nous avons montré *que la seule Église catholique remplit tous les siècles précédents par une suite qui ne peut lui être contestée ;* que seule, *l'Église catholique réunit en elle-même toute l'autorité des siècles passés et les anciennes traditions du genre humain jusqu'à sa première origine ;* que, hors cette Église, il n'y a nul ensemble de vérités, ni même nulle vérité complète, mais seulement quelques fragments, qui encore viennent originairement d'elle; finalement, que ce n'est qu'en elle, avec elle et par elle, que les peuples et les rois, la société humaine tout entière, peuvent trouver leur salut, même pour ce monde.

Les chefs de la société humaine, les rois, les princes, les premiers magistrats, n'ont pas toujours compris cette vérité ; ils étaient même portés à croire qu'ils avaient moins besoin de l'Église catholique que cette Église n'avait besoin d'eux. Les socialistes, ou révolutionnaires qui ont pour but direct de détruire la société existante des hommes, et de reconstruire en place des associations à leur gré, ces révolutionnaires ont été plus avisés que les rois et les princes. Dans la commotion de 1848, qui a ébranlé tous les trônes et mis à nu les fondements de la société humaine, les démolisseurs de cette société se sont surtout attaqués à Rome, comme à la pierre angulaire de tout l'édifice. Aussitôt, les politiques mêmes, les hommes qui n'envisagent les nations et l'humanité que sous le rapport des intérêts temporels, ont senti vaciller la base de toute espèce de gouvernement. Et les ministres de la République française, et les plus habiles représentants du peuple français, parlant à la tribune de l'Assemblée nationale, ont proclamé ces vérités mémorables (le ministre de la république commence) :

« Et quel est le rôle que nous lui donnons (à Rome), nous, et qu'elle a voulu, qu'elle a voulu de tous les temps? Ce n'est pas celui de république romaine, dont elle connaît bien la chimère, le péril, l'inanité : c'est le rôle qu'elle occupe dans le monde depuis dix-huit siècles, et que nous, nous voulons lui restituer ; c'est celui de la capitale de la république universelle, chrétienne ; c'est celui d'être la première ville du monde. Nous voulons en faire la seconde patrie de tout le monde; le pays dans lequel, après le sien, tout le monde vit par l'intelligence, par le cœur, par les sympathies ; où, depuis dix-huit siècles, tout le monde est venu apporter sa pierre, son respect; où la pous-

sière même est imprégnée de vénération, du sang des saints, des héros, des martyrs. Voilà ce qui fait de Rome la ville éternelle, voilà ce que c'est que Rome, voilà ce qu'elle veut être, voilà ce qu'elle continuera à être (1). »

Le rapporteur de la commission parlementaire, chargée d'apprécier l'expédition française en Italie, dit au nom de cette commission : « Les puissances catholiques s'étaient réunies à Gaëte pour concerter le rétablissement d'une autorité qui est nécessaire à l'univers chrétien. En effet, sans l'autorité du souverain pontife, l'unité catholique se dissoudrait ; sans cette unité, le catholicisme périrait au milieu des sectes ; et le monde moral, déjà si fortement ébranlé, serait bouleversé de fond en comble (2). »

Un diplomate, profondément initié dans ce qui peut maintenir la paix des nations chez elles et entre elles, conclut à son tour : « Je dis qu'en fait, l'État romain est la création conventionnelle, diplomatique et catholique, du catholicisme. En droit, il est subordonné, soit comme membre de la société catholique, à la juridiction catholique ; soit comme membre de la société européenne, à la juridiction européenne. S'il sort de ces deux conditions auxquelles il existe, à l'instant même l'État romain est dissous. — L'État romain a été fait en dehors du concours de l'État romain, par la force, par les efforts et par l'épée du catholicisme. Je dis que la papauté est une création du catholicisme : car, en dehors de la papauté, il n'y aurait jamais eu d'État romain ; il n'y aurait pas même de ville de Rome. En effet, tous ceux qui ont ouvert un livre, savent que ce sont les Papes qui ont sauvé partiellement la ville de Rome, en la préservant du choc des barbares. Tout le monde sait encore que ce sont les Papes qui l'ont sauvée absolument dans sa dignité, en empêchant, par leur présence, toute domination barbare de s'y établir. Cela est su de tout le monde. Tout le monde sait aussi que, dans les débris de cette ville d'où se retirait l'empire temporel du monde, ce sont les Papes qui ont déposé ce germe d'un empire spirituel, qui devait prolonger, perpétuer sa suprématie sur l'univers. Tout le monde sait encore cela.

« A présent, venons à la fondation de l'État romain. » L'orateur cite, en passant, les libéralités des rois francs et le legs de la comtesse Mathilde, puis il continue : « Vous ne trouvez donc, à l'origine de l'État romain, que l'épée ou la munificence du catholicisme : pas un effort, pas un concours de l'État romain lui-même. C'est dans ces conditions que l'État romain traverse la période qui le sépare du dix-septième siècle, époque à laquelle il entre dans l'ère de neutralité, où il se maintient depuis le traité de Westphalie jusqu'à nos jours. Je dis que c'est le catholicisme qui a fondé l'État romain ; j'ajoute que c'est lui qui le maintient. En effet, vous voyez toutes les dominations, tous les États, toutes les cités, toutes les républiques d'Italie, disparaître et s'effacer successivement de la carte politique. Toujours l'État romain survit. Et pourquoi survit-il? C'est parce que ce qui n'avait été d'abord qu'un élan, qu'un instinct des premiers fidèles, qui voulaient entourer leur chef spirituel, de dignité, de grandeur, était devenu, plus tard, un calcul de la politique ; c'est parce que les nations catholiques avaient compris que cette volonté, d'un exercice si redoutable, ne pouvait être à la merci de personne, ni de l'Autriche, ni de la France, ni de l'Espagne ;

(1) Paroles de M. de Falloux, ministre de l'instruction publique, séance du 7 août 1849. — (2) Paroles de M. Thiers, séance du 13 octobre 1849.

c'est parce qu'il fallait que le Pape, comme il n'y a pas de position intermédiaire entre l'obéissance et le commandement, eût lui-même la souveraineté, pour pouvoir répondre dans l'univers à ceux qui commandent. C'est là, Messieurs, la raison de l'établissement de l'État romain, c'est là sa destination certaine, c'est là le motif certain de son maintien... Le but que le catholicisme s'est proposé, c'est que l'État romain servît de résidence au Pape pour assurer son indépendance.

« Par quel point l'État romain peut-il compromettre le repos du monde? Par une atteinte portée au gouvernement dont il est le siége, à ce gouvernement qui est élu par la catholicité tout entière, par l'Italie, par l'Espagne, par la France, par le Portugal, par l'Autriche, et dont le dépôt et la garde lui ont été confiés. — Il suit de là que quand l'État romain veut attenter à ce gouvernement en vue duquel il a été créé, sa souveraineté particulière rencontre face à face avec elle, non pas une souveraineté, non pas deux souverainetés étrangères, mais les souverainetés de toute la catholicité, qui lui rappellent qu'il a été créé avec un mandat, avec une fonction déterminée, et qui le lui rappellent au nom d'un droit supérieur au sien, car il est antérieur ; supérieur, car il est général, et le sien est particulier ; supérieur, car il représente des intérêts généraux, tandis que ses intérêts sont individuels ; enfin, supérieur en force, laquelle force, quand elle est superposée au droit, l'investit d'une vertu irrésistible. En un mot, la souveraineté des peuples catholiques prévaut en ce cas sur la souveraineté du peuple romain. »

Le même diplomate ajoute : « Je dis donc, et je le prouve, qu'il y avait à Rome la république sociale, qui faisait de Rome sa succursale d'abord, pour en faire plus tard sa métropole : on nous l'a dit à cette tribune, et M. Mazzini l'a écrit. La république sociale voulait donc faire sa métropole de Rome (1). »

Un autre représentant du peuple français termine ces solennels débats par ces paroles : « Permettez-moi une comparaison familière. Quand un homme est condamné à lutter contre une femme, si cette femme n'est pas la dernière des créatures, elle peut le braver impunément ; elle lui dit : Frappez ; mais vous vous déshonorerez, et vous ne me vaincrez pas. Eh bien ! l'Église n'est pas une femme, c'est une mère ! C'est une mère, c'est la mère de l'Europe, c'est la mère de la société moderne, c'est la mère de l'humanité moderne. On a beau être un fils dénaturé, un fils révolté, un fils ingrat : on reste toujours fils ; et il vient un moment, dans toute lutte contre l'Église, où cette lutte parricide devient insupportable au genre humain, et où celui qui l'a engagée tombe accablé, anéanti, soit par la défaite, soit par la réprobation unanime de l'humanité (2). »

Telles sont les mémorables paroles que les dignes représentants du peuple français ont prononcées, l'an 1849, en faveur de notre mère la sainte Église catholique-apostolique-romaine.

Puisse la présente histoire de cette Mère lui susciter partout, avec plus d'intelligence et de dévouement encore, des enfants et des défenseurs aussi dignes d'elle !

(1) Discours de M. Thuriot de la Rosière, séance du 18 octobre 1849. — (2) Discours de M. de Montalembert, séance du 19 octobre 1849.

Paris, janvier 1850.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Après la biographie Rohrbacher et sa préface, nous donnons quelques pièces justificatives de la préface, de la biographie et de l'*Histoire*. Rohrbacher tenait beaucoup à ces pièces, qui expriment, à fond, toutes ses pensées sur les différentes questions agitées, de son temps, entre les catholiques. De prime abord, il les avait écrites en forme de lettres aux journaux, pour les faire lire du plus grand nombre; ensuite il les avait publiées en brochures, et il se plaisait à les distribuer; enfin il n'avait pu se résigner à les sacrifier, pas plus dans le corps que dans les annexes de son *Histoire*. Par un double sentiment d'équité et de sympathie, nous avons cru devoir reproduire ces pièces. Et, au lieu de les disperser dans les volumes de l'*Histoire*, nous les mettons en tête, l'une après l'autre, dans l'ordre choisi par l'auteur, pour qu'elles soient plus en évidence et qu'il soit plus facile de les consulter. A ces pièces, Rohrbacher avait joint l'Encyclique de Pie IX *Inter multiplices*; Rohrbacher aimait de tout son cœur les Actes pontificaux ; il lui fut accordé d'en recevoir plusieurs, qui tous lui causèrent la plus grande joie ; et il se plaisait à mettre ses opinions et ses vœux sous le couvert de ces récentes Décrétales. Pour nous, au lieu de l'Encyclique *Inter multiplices*, nous avions, dans notre première édition, publié l'Encyclique *Quanta cura,* avec le *Syllabus*. Ces deux monuments, à nos yeux du moins, sont la grande charte de la polémique contemporaine; et il ne peut être que glorieux à Rohrbacher, qu'on établisse une comparaison entre ses écrits et les décisions ultérieures de la Chaire Apostolique. Dans cette seconde édition, nous avons dû renvoyer ces deux pièces au quatre-vingt-douzième livre de l'*Histoire*.

RÉPONSE DE L'AUTEUR

A UNE ATTAQUE

CONTRE LES TROIS PREMIERS VOLUMES DE CETTE HISTOIRE

---

*A Monsieur le Rédacteur de l'*Ami de la Religion.

Nancy, le 24 juin 1845.

Monsieur,

Dans vos numéros du 17 et du 19 juin 1845, vous reproduisez un article du *Journal historique de Liége*, de l'année dernière, sur ou contre l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique*, dont je suis l'auteur. Voici quelques particularités à cet égard. A Liége, on fait une contrefaçon de cette histoire. Naturellement, un auteur français n'aime pas se voir ainsi, à la frontière, privé du fruit de son travail. Cependant je me disais : Puisqu'on réimprime l'ouvrage, il paraît qu'on le trouve bon. En France, les trois premiers volumes furent imprimés en 1842. *L'Ami de la Religion*, avec quelques autres journaux, voulut bien en faire l'éloge : de quoi je vous remercie, monsieur le rédacteur. J'appris en même temps qu'on lisait cette histoire dans des communautés religieuses et dans des séminaires. Cela me fit plaisir; car je pensais que, s'ils y trouvaient quelque chose à reprendre, ils auraient la charité de m'avertir, et que je profiterais de leurs avis pour une nouvelle édition. Effectivement, dès la fin de l'année 1842, on fut obligé de réimprimer les cinq premiers volumes à mille exemplaires, et de tirer les suivants à 2,500 au lieu de 1,500. Et aujourd'hui on me demande une édition nouvelle. Et cependant, jusque aujourd'hui, je n'ai reçu de France aucune observation critique contre la doctrine, quoique j'en aie sollicité de côté et d'autre. Comme bien des Français ont dû lire, surtout les trois premiers volumes, avec une attention particulière et sans rien passer à l'auteur, je commençais à me rassurer quelque peu après trois ans.

Mais, pendant la troisième année, l'on m'envoie la livraison d'août 1844 du *Journal historique de Liége,* imprimé chez Kersten, où je ne sais qui signale, dans les trois volumes, des choses que n'y ont vues ni l'*Ami de la Religion* ni les nombreux lecteurs de ces volumes en France. Je reconnus tout d'abord que l'auteur de l'article ignore beaucoup de faits qui se sont passés en France depuis 1831, qu'il se méprend assez souvent sur le sens de l'écrivain qu'il censure, qu'il lui fait dire quelquefois ce qu'il ne dit pas, et même le contraire de ce qu'il dit, qu'enfin il ne comprend pas toujours la valeur des termes que lui-même emploie. Il me répugnait au moment qu'on imprimait le treizième volume, de répondre à cette attaque étrange et étrangère sur les trois premiers. Je pensais d'ailleurs que les lecteurs belges trouveraient bien la réponse par eux-mêmes. Effectivement, dans l'intervalle, un ecclésiastique en publia une à Liége même. Cependant on m'adressa une seconde fois l'article en question. J'envoyai dès lors une réponse à l'attaque, réponse que je crus fort modérée. Une personne vénérable, qui en eut connaissance, la jugea trop vive, et me pria de la retirer, pour ne pas entretenir une division fâcheuse entre les écrivains catholiques au moment où l'Eglise avait besoin de toutes ses forces, témoignant du reste combien elle était peinée de l'attaque qu'on s'était permise. J'accédai à de si respectables désirs. D'ailleurs, en considérant toutes les circonstances, j'étais amené à conclure : Un écrivain français peut bien être contrefait en Belgique, ou même diffamé, mais je ne vois guère comment il pourrait y obtenir justice. Je ne dis pas que ma conclusion soit sans reproche ; mais je la fais connaître exprès, parce que de telles habitudes peuvent faire à la Belgique plus de tort qu'elle ne pense, et lui aliéner ses meilleurs amis.

Aujourd'hui, que l'*Ami de la Religion* a transporté l'attaque en France, je viens vous demander, monsieur le rédacteur, la liberté de me défendre. Je le ferai non-seulement pour moi, mais encore pour l'*Ami de la Reli-*

gion, qui a recommandé les trois premiers volumes, mais aussi pour mes nombreux lecteurs de France, qui, loin de m'adresser aucun blâme, m'ont encouragé et félicité. Du reste, je ne prétends nullement soutenir ce qu'on trouverait répréhensible : je promets, au contraire, de le corriger; je veux seulement bien exposer l'état des choses, et montrer que le critique belge s'est mépris en plusieurs points; et cela, pour que les lecteurs intelligents et charitables puissent me donner des conseils plus sûrs.

L'an 1826, je prenais part à des discussions littéraires sur la philosophie et sur les rapports entre l'Eglise universelle et les gouvernements civils. Ces discussions ayant lieu entre catholiques sincères, je m'aperçus bientôt que, pour les mettre tous d'accord, il ne faudrait que bien éclaircir les questions et les faits, et en bien présenter l'ensemble. Je me dévouai dès lors à ce travail. C'est sous ce point de vue que je prie tout le monde de me juger et de m'aider; car telle est la tendance de tout ce que je fais : je n'en ai point d'autre.

Pour ne m'égarer point, je pris dès lors l'engagement que je renouvelle ici : J'ai promis et je promets à Dieu la soumission la plus entière à toutes les doctrines du Saint-Siége. J'ai promis et je promets à Dieu de défendre, envers et contre tous, toutes les doctrines du Saint-Siége. Je ne demande à Dieu la vie et la santé que pour cela.

Une des questions à éclaircir était les rapports entre la raison commune et la raison individuelle. Dès l'année 1828, j'eus avec M. Bouvier, par l'intermédiaire du *Mémorial catholique*, une correspondance, anonyme de ma part, sur la question de la certitude. Après deux ou trois lettres, nous nous trouvâmes parfaitement d'accord. L'année suivante, ayant eu d'emprunt les *Lieux théologiques* de Melchior Cano, j'en fus tellement satisfait, que je les transcrivis en grande partie, bien convaincu que, si j'avais pu les lire auparavant, la question de la raison commune et de la raison individuelle aurait pu s'éclaircir sans grande peine ; car je ne crois pas qu'on puisse mieux penser et dire que cet auteur. Ces dispositions, je les ai manifestées dans la préface suivante de la troisième édition du *Catéchisme du Sens commun*.

« Cet opuscule a été écrit dans l'origine bien plus pour exposer l'état de la question qui se débattait alors, que pour donner des idées définitivement arrêtées. C'est dans cette vue que l'auteur, avant les deux éditions publiques en France, en avait fait une édition privée, tirée à un petit nombre d'exemplaires, pour consulter plus facilement les personnes capables de lui donner d'utiles conseils. En 1828, le *Catéchisme du Sens commun* fut traduit en italien, et inséré avec beaucoup d'éloges dans les *Mémoires de Modène*. Cependant l'*Amico d'Italia*, recueil périodique qui se publiait à Turin, observa que ce qu'on y disait sur l'autorité d'Aristote était fort incomplet, et par là même inexact. En France, d'autres personnes y trouvèrent d'autres défauts ; du nombre de ces personnes est l'auteur lui-même. Aussi, lorsque, dans les commencements de l'année présente 1842, on lui demanda de réimprimer cet opuscule, il déclara qu'on ne le pouvait sans y faire des modifications et des additions considérables. Ces modifications et ces additions, l'auteur les a faites lui-même. Il y en a de très-importantes, entre autres sur Aristote, dans les ouvrages duquel il a trouvé des choses très-peu connues et qui peuvent cependant répandre un grand jour sur une matière assez embrouillée. Les autres modifications peuvent contribuer de même à éclaircir les idées et à concilier les esprits. C'est du moins le but, et le but unique de l'auteur (1). »

Un préjugé que je voyais s'établir dans l'esprit d'un homme avec qui j'étais lié alors, c'est que l'esprit de Dieu s'était retiré de son Eglise. Pour prévenir ou neutraliser le scandale que je craignais, je composai l'opuscule de *La Religion méditée*, où l'on voit que l'Eglise a été toujours digne de Dieu par les personnes et les œuvres saintes qu'elle ne cesse de produire. Cette action de l'Esprit divin paraît dans nos temps mêmes par le *Tableau des principales conversions qui ont lieu parmi les protestants et autres religionnaires depuis le commencement du dix-neuvième siècle*, auquel je joignis les *Motifs* de ces conversions. Grâce à Dieu, ces opuscules ont contribué à la conversion de quelques-uns de nos frères errants, comme on peut le voir dans la seconde édition. En sorte que je puis croire, avec une certaine confiance, que mes idées touchant la providence de Dieu sur son Eglise dans les divers siècles, particulièrement dans le nôtre, approchent assez de la vérité.

Une question ardue était celle de la nature et de la grâce. Je voyais avec inquiétude que le même homme confondît l'une avec l'autre. Je fis à ce sujet l'opuscule *De la Grâce et de la Nature* (2), qui, avant d'être livré à l'impression, a été communiqué à plus de deux cents personnes capables d'en juger, tant j'avais à cœur de ne rien avancer d'inexact. Enfin je fis l'ouvrage *Des rapports naturels entre les deux puissances, d'après la tradition universelle*.

Comme l'université catholique de Louvain, instituée par notre Saint-Père le Pape, sous la direction des évêques de la Belgique, m'inspirait par là même une entière confiance, je m'y rendis, en 1837, pour consulter ceux de ses savants professeurs qui pouvaient me donner les meilleurs avis. C'est d'après leurs

(1) *Catéchismes philosophiques, historiques*, etc., publiés par l'éditeur des *Cours complets*, Paris, 1842, 2 vol. in-4., t. I, p. 575. — (2) Voir l'*Ami de la Religion*, 16 janvier 1841, ou bien la lettre qui suivra celle-ci.

conseils que je fis imprimer, l'année suivante, les *Rapports naturels entre les deux puissances*, et l'opuscule *De la Grâce et de la Nature*, disant dans la préface du dernier : « Voilà douze ans qu'il (l'auteur) travaille à une *Histoire universelle de l'Eglise catholique*, qui doit embrasser tout l'ensemble de la religion, depuis l'origine des temps jusqu'à nos jours. Ce travail est prêt, à partir de la création du monde jusque après le concile œcuménique d'Ephèse. Mais, avant de commencer la publication, l'auteur a voulu s'assurer que les principaux aperçus soient justes. Il a donc fait imprimer d'abord : *La Religion méditée;* ensuite : *des rapports naturels entre les deux puissances, d'après la tradition universelle;* et enfin cet opuscule : *De la Grâce et de la Nature*. Le premier de ces ouvrages a pour but de présenter la substance de l'histoire universelle de la religion et de l'Eglise sous le rapport de la piété; le second, sous le rapport des bases sociales; le troisième, sous le rapport des questions fondamentales de la grâce et de la nature, de la foi et de la raison. Quand l'auteur saura ce qui est à corriger dans ces trois essais, il livrera au public le travail plus considérable. »

Quatre ans après, le 5 avril 1841, l'université catholique de Louvain voulut bien m'envoyer un diplôme de docteur en théologie, en considération, dit-elle, des services que j'avais rendus à la religion. Je pouvais donc croire, alors surtout, qu'il n'y avait rien à reprendre pour les doctrines dans les ouvrages que je venais de publier,

Je ne me bornai pas là. Le 26 juillet 1838, j'adressai un exemplaire des trois ouvrages ci-dessus à notre Saint-Père le pape Grégoire XVI, en le suppliant de me faire connaître, d'une manière quelconque, ce qui serait à corriger dans ces trois essais, afin d'être plus exact dans l'histoire même de l'Eglise. Je fis part de ma supplique à monseigneur l'internonce Garibaldi, qui me fit l'observation que, si je ne recevais point de réponse, ce serait bon signe. Or, jusqu'à présent, je n'en ai point reçu.

Je pourrais ajouter d'autres particularités sur mon inclination à consulter les autres, quelquefois même les personnes qui paraissent m'être le moins favorables. Mais les détails déjà donnés suffiront, je pense, pour montrer à M. Kersten, le rédacteur du *Journal de Liége*, qu'il s'est trompé sur mon compte, et qu'il m'attribue bien des choses qui ne sont pas.

Par exemple, page 183 de son article, il dit : « Or, dans la préface du *Catéchisme du Sens commun*, M. Rohrbacher nous montre qu'il adopte sans restriction le système de l'*Essai*, et qu'il est pleinement rassuré là-dessus. » Pour preuve, M. Kersten renvoie à l'édition de Gand, 1831. Mais nous avons vu que, dans l'édition de Paris, 1841, je dis absolument le contraire. Sans doute, M. Kersten n'était pas obligé de le savoir. Cependant, dès qu'il se posait comme juge, il devait connaître les pièces du procès. L'ignorance n'est un droit pour personne de condamner son prochain.

Page 174, M. Kersten dit encore : « C'est que M. Rohrbacher se moque de l'évidence et de la certitude que l'homme trouve en lui-même, en sa raison particulière. » Eh bien ! avec la permission de M. Kersten, il avance ici tout le contraire de la vérité; car jamais je n'ai pensé d'une manière aussi inepte. La preuve c'est que j'enseigne tout l'opposé, et assez au long, dans l'opuscule *De la Grâce et de la Nature*, numéros 71, 72, 73 et 74 (1).

M. Kersten pourra voir aussi dans ce dernier paragraphe combien il a tort de m'attribuer, pages 172 et 173, l'idée absurde que, de sa nature, l'âme humaine n'est pas plus que celle de la brute. Le passage auquel il fait allusion et dont il abuse, n'a point pour but d'expliquer la nature de l'âme, mais les trois vies qui peuvent se trouver en elle : la vie des sens, celle de la raison, celle de la grâce. Et, avec saint Thomas, j'appelle vie ce qui domine dans l'homme. Il trouvera de plus amples détails à cet égard dans l'opuscule *De la Grâce et de la Nature*, et dans le dix-huitième volume de l'histoire.

Sur l'article de l'idolâtrie, M. Kersten confond continuellement deux choses très-distinctes : la connaissance plus ou moins claire que les païens pouvaient avoir du vrai Dieu, et puis le culte qu'ils lui rendaient ou non. Nulle part je n'ai dit que les païens rendissent à Dieu un vrai culte, nulle part je n'ai dit que les païens ne fussent pas idolâtres, nulle part je n'ai dit que l'idolâtrie ne fût pas universelle. M. Kersten a tort de me supposer le sentiment que condamne Bossuet et que je condamne avec lui, savoir : que généralement les païens rendaient à Dieu un vrai culte.

Mais je pense, avec les Pères et les théologiens, que les païens avaient généralement une certaine connaissance du vrai Dieu, qui justifie surabondamment sa providence à leur égard. Je le pense avec les théologiens les plus autorisés en France, savoir : Bailly, Hooke, Pétau, Thomassin, Huet. Que M. Kersten, qui est un laïque estimable, à ce que j'ai appris, ignore ce qu'enseignent les meilleurs théologiens de France, à la bonne heure; mais supposer que le clergé français doive l'ignorer de même, ceci passe un peu la permission. Autant vaudrait prendre une objection pour la réponse.

Je pense ainsi, non-seulement avec les principaux théologiens de France, mais avec les principaux et les plus anciens Pères de l'Eglise; avec Minutius Félix, saint Irénée, Tertullien, saint Cyprien, Lactance, Arnobe, saint Justin, Athénagore, Clément d'Alexandrie, Origène, saint Augustin et saint Thomas,

(1) Voir à la fin de cette lettre.

lesquels tous affirment que les gentils connaissaient le vrai Dieu, quoiqu'ils ne l'adorassent pas comme tel. Et je cite leurs témoignages très au long.

Sur quoi M. Kersten demande, page 174 : « Que peuvent ces citations isolées, et détournées souvent du sens qu'elles ont dans les ouvrages d'où elles sont tirées, contre le témoignage unanime de toute l'antiquité ? » Mais, demanderai-je à mon tour à M. Kersten : Comment opposez vous le témoignage unanime de toute l'antiquité au témoignage des dix principaux Pères de l'Eglise ? Est-ce que ces dix Pères ne sont pas de cette antiquité-là? Si les dix principaux ou dix des principaux sont d'un côté, et le reste de l'autre, comment le témoignage est-il unanime? — De plus, M. Kersten suppose, mais ne prouve pas, que mes citations sont le plus souvent détournées de leur vrai sens. C'est comme si un juge disait : Cet accusé présente de bons témoignages, mais peut-être n'ont-ils pas le sens qu'ils paraissent avoir : en conséquence, je le condamne au carcan. Voilà tout juste comme M. Kersten m'a condamné au pilori de son journal en Belgique et ailleurs.

M. Kersten demande encore : « Et que signifie cette malheureuse distinction, par où M. Rohrbacher, voulant, dit-il, concilier les Pères avec les Pères, établit que les gentils connaissaient le vrai Dieu, mais le connaissaient moins bien que les Juifs ; que les Juifs le connaissaient moins bien que les Chrétiens, et ceux-ci moins bien que les saints dans le ciel? » Mais, demanderai-je à M. Kersten : Pourquoi dissimulez-vous que cette distinction, que vous qualifiez de *malheureuse* est de saint Augustin, et qu'il la fonde sur l'Ecriture sainte ? Est-ce pour faire accroire que vous n'êtes impoli qu'envers moi, et non pas envers un Père de l'Eglise et l'Evangile même ?

A propos de cette question, je cite ce mot de Bossuet : « C'est ignorer les premiers principes de la théologie, que de ne pas vouloir entendre que l'idolâtrie adorait tout, et le vrai Dieu comme les autres. » M. Kersten ajoute : « La citation est exacte, à la vérité ; mais la signification générale qu'on y donne et la conclusion qu'on en tire sont absolument fausses, » page 175. Or, veut-on savoir quelle est la signification véritable, selon M. Kersten? Je le donne à deviner aux plus fins, en cent, et en mille. Voici comme il se résume à la troisième page, 177, omise dans l'*Ami de la Religion :* « Bossuet, qui sait l'histoire et les faits mieux que personne, n'ignore pas *qu'il y a eu des fidèles dispersés par-ci par-là* (ce sont ses termes) *hors de l'enceinte du peuple juif.* Il admet encore « que le nombre des particuliers qui adoraient Dieu parmi les gentils est peut-être plus grand qu'on ne pense.» Et, à cet égard, il présente la réflexion que l'idolâtrie adorait tout, le vrai Dieu comme les autres. Concession évidemment basée sur ces exceptions, sur ces cas particuliers que nous présentent les fidèles dispersés par-ci par-là hors de l'enceinte du peuple juif. » Ainsi donc, d'après M. Kersten, quand Bossuet dit: « L'idolâtrie adorait tout, » il entend par *idolâtrie*, *les fidèles* répandus parmi les idolâtres. En vérité, pardonnons-lui à M. Kersten, car il ne sait ce qu'il dit.

La dernière partie de la critique de M. Kersten tombe sur les doctrines touchant la politique. Je ferai d'abord observer à M. Kersten que ces doctrines se trouvent textuellement dans les *Rapports naturels*, publiés d'après les conseils de ce qu'il y a de plus respectable dans l'université catholique de Louvain, et que, quatre ans après la publication de cet ouvrage, la même université catholique de Louvain m'envoya un diplôme de docteur en théologie, en récompense des services que j'avais rendus à la religion. Je fais cette observation à M. Kersten, pour lui donner lieu de comprendre qu'un laïque belge ferait mieux de consulter l'université catholique de Louvain et l'épiscopat de son pays, que de s'ériger en téméraire censeur de l'une et de l'autre, et de s'exposer à jeter imprudemment un brandon de dissorde parmi les catholiques, à la grande joie des ennemis de la religion.

Mais encore à quoi donc se réduisent ces doctrines qui offusquent tant M. Kersten ? Le voici en deux mots. Je crois que le temporel est subordonné au spirituel dans ce qui regarde la conscience ; je crois avec le commun des théologiens et des juristes catholiques, entre autres avec le jésuite Suarès et avec le dominicain saint Thomas, que la souveraineté temporelle vient de Dieu par le peuple, ou du moins je crois qu'on est très-libre de le penser. Voilà tout, ni plus ni moins.

Que M. Kersten, tout Belge qu'il est, ne soit pas de cet avis, il en est sans doute fort libre. Mais ce que je ne lui crois pas permis, c'est de tromper ses lecteurs sur mon compte, en leur déguisant ce que je dis.

Ainsi, livre X, à propos d'Abimélech, fils de Gédéon, qui usurpa la royauté en Israël, je cite un passage de saint Grégoire VII, et un autre de saint Augustin, duquel même le texte latin se trouve au bas de la page, et dont voici le contenu : « Dieu ayant fait l'homme raisonnable à son image, voulut qu'il ne dominât que sur les créatures sans raison, non pas l'homme sur l'homme, mais l'homme sur les bêtes. C'est pourquoi les premiers justes furent établis pasteurs de troupeaux plutôt que rois d'hommes, Dieu nous voulant faire entendre par là tout ensemble, et ce que demandait l'ordre des créatures, et ce qu'exigeait le mérite des péchés. » Après cette citation, j'ajoute aussitôt : « Ainsi, d'après saint Augustin, la puissance royale ou la souveraineté prise, non pour l'autorité patriarcale qui dirige, comme un père ses enfants, mais pour la domination de la force qui contraint les hommes comme des troupeaux de bêtes, ne vient point originairement

de Dieu, mais de l'orgueil, mais du péché et de celui qui en est l'auteur. »

Or, M. Kersten, page 179 de son article, sans mentionner les deux saints dont je ne fais que résumer les paroles, juge à propos de dire : « Il présente Abimélech comme le premier roi qui nous apparaît en Israël ; et ce fait lui semble prouver que la puissance royale, ou la simple puissance de fait, ne vient point originairement de Dieu, mais de l'orgueil, du péché, et de celui qui en est l'auteur. » En vérité, M. Kersten, si je m'étais permis pareil procédé à votre égard, je croirais avoir manqué au premier devoir d'un homme d'honneur, et j'en demanderais pardon à Dieu et aux hommes.

Autre exemple. Livre VII, après avoir montré que tout ce que Confucius, Platon et Cicéron ont imaginé de plus parfait pour leur société idéale se trouve réalisé au-delà dans l'Eglise catholique, j'ajoute : « Dans cette divine constitution de l'humanité, la forme du gouvernement est telle que le souhaitaient Platon et Cicéron. Ils en distinguaient trois : le gouvernement d'un seul, le gouvernement de quelques-uns, le gouvernement du grand nombre. Tous les trois sont bons, quand la loi véritable y est observée ; quand elle ne l'est pas, tous les trois dégénèrent en tyrannie. Un quatrième leur paraît, surtout à Cicéron, infiniment préférable, comme réunissant les avantages des trois autres, sans leurs dangers : c'est une monarchie tempérée d'aristocratie et de démocratie. Or, tel est le gouvernement de l'Eglise. »

Cette idée déplaît fort à M. Kersten. Il ne veut pas que le gouvernement de l'Eglise véritable soit, comme il dit élégamment, *un état monarchico-aristocratico-démocratique.* A la bonne heure. Mais il n'aurait pas dû dissimuler, ce qui est marqué au bas de la page, que cette idée est d'un très-célèbre jésuite. Il paraît que M. Kersten pense bien différemment du pieux et savant cardinal Bellarmin, et qu'il aimerait beaucoup mieux un gouvernement *byzantino-turcico-moscovite.* Chacun son goût.

Voici comme j'explique l'idée de Bellarmin : « Sous le monarque éternel et invisible, le Christ, est un monarque visible et mortel, son vicaire, le Pape, qui a reçu de lui la pleine puissance de paître et de régir l'Eglise universelle. Par son canal, d'autres princes et pasteurs, appelés en partage de sa sollicitude, reçoivent à paître et à régir des églises particulières, non pas comme ses vicaires ou lieutenants, mais comme princes et pasteurs véritables. Enfin, ni la papauté ni l'épiscopat, ni le simple sacerdoce n'est héréditaire. Tout se recrute dans le peuple, qui est toute l'humanité chrétienne. »

M. Kersten, qui cite ce passage, y trouve si peu de démocratie, qu'il demande où donc elle est? Je conviens avec lui qu'il y en a fort peu, et cependant voilà tout ce que j'en vois dans l'Eglise. Mais il paraît que M. Kersten est de ces gens qui aiment à se créer des monstres, pour le plaisir d'avoir peur et de crier contre les autres.

En somme, sur toutes les questions délicates de doctrine, je ne dis rien de moi-même, mais je résume et j'adopte ce que disent les Pères et les théologiens les plus autorisés dans l'Eglise catholique. Voilà ce que je prie de considérer, les personnes qui voudraient bien me signaler les erreurs que je puis avoir commises.

Ensuite, comme on ne peut pas tout dire dans chaque endroit, il faut voir et comparer l'ensemble. Ainsi, en tête du cinquième volume, j'ai mis cette déclaration : « Dans ce volume et les suivants, pour plusieurs documents originaux, l'auteur suit habituellement la traduction de Fleury, par la raison que cette traduction est la plus connue et généralement la plus exacte ; et, en second lieu, afin que le lecteur puisse apprécier plus facilement les corrections qui y ont été faites. » Or, M. Lenormant, n'ayant pas lu cet avertissement ou l'ayant oublié, suppose (*Cours d'Histoire moderne*, 20e leçon) que j'ai pour système de refaire les phrases de Fleury et de les compléter à ma manière. Ce n'est pas cela. J'estime très-fort la phrase de Fleury, et je la conserve autant que possible. Mais le récit dont parle M. Lenormant est la traduction d'un monument original, où je n'ai fait que suppléer ce que Fleury avait omis. — Il est même arrivé ceci de curieux. Un critique, d'ailleurs bienveillant, a fait cette observation, que, si je n'avais pas l'élégance de Fleury, au moins j'avais une doctrine sûre ; et, pour prouver que je n'avais pas ladite élégance, il me reprochait des locutions qui sont de Fleury. Autant m'est arrivé pour Bossuet, dont j'ai mis à profit le style dans ce qui regarde la sainte Ecriture.

Je fais ces observations, afin que les personnes qui voudront bien me donner aide et conseil puissent le faire plus utilement. Il y en a qui m'ont conseillé de mettre dans le dernier volume différentes tables, et qui se sont même engagées à les préparer. Entre autres, il y aura une table des vies des saints, mois par mois ; car généralement tous les saints de Godescard se trouvent dans cette histoire peut-être même quelques-uns de plus. Je réclame surtout pour la nouvelle édition, les conseils des séminaires et des congrégations religieuses, notamment de celles à qui Dieu fait la grâce d'être persécutées à la Chine, au Tonquin, et même ailleurs.

Enfin, pour remercier Dieu des bénédictions qu'il a répandues sur mon travail, et pour obtenir qu'il me les continue jusqu'au bout, mon intention est de consacrer le bénéfice de la nouvelle édition à une œuvre de charité chrétienne et publique.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Rédacteur, etc.,

L'abbé ROHRBACHER.

DE LA GRACE ET DE LA NATURE

PARAGRAPHES CITÉS DANS LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

§ LXXI

L'homme, intelligence incarnée, est à la fois esprit et corps ; il n'est pas corps seul, ni esprit seul, mais l'un et l'autre ; il ne l'est point isolément, mais avec ses semblables. Pour donc bien connaître la raison humaine, il faut connaître l'homme total et complet, non dans son corps seul, non dans son esprit seul, non dans son individu seul, non dans la société seule, mais dans le tout ensemble ; car l'homme est à la fois tout cela. Si, de plus, il est chrétien, si par la foi divine son esprit et son cœur sont élevés à un ordre de choses au-dessus de la nature, il ne faut pas confondre l'homme et le chrétien ; il ne faut pas méconnaître l'homme pour le chrétien, ni le chrétien pour l'homme.

§ LXXII

Or, les systèmes de philosophie les plus connus de nos jours pèchent tous contre ce que nous venons de dire. Le sensualisme ne voit dans l'homme que les sens, le corps, l'animal ; l'idéalisme n'y voit que les idées, l'esprit, sans relation avec l'univers sensible ; le rationalisme n'y voit que la raison de l'individu, sans relation avec celle de ses semblables ; le système exclusif de la raison générale ne voit que la société et méconnaît l'individu ; le système exclusif de la foi divine ne voit que le chrétien et méconnaît l'homme. Chaque système est faux en ce qu'il exclut les autres ; tous sont vrais dès qu'ils viennent à s'embrasser et à s'unir.

§ LXXIII

Ils s'embrassent et s'unissent dans la personne du Christ. Comme Dieu, le Christ a créé tout l'homme, non pas son corps seul, non pas l'âme seule, mais l'un et l'autre. Il ne l'a pas fait pour demeurer seul, mais pour être en société. Il l'a fait à son image, à l'image de Dieu. Or, Dieu, quoique un et unique, n'est pas seul : il est une société de trois personnes, dont la seconde, par une ineffable tradition, procède de la première, et la troisième de la première et de la seconde. Le Christ est cette sagesse éternelle qui se joue dans l'univers et fait ses délices d'être avec les enfants des hommes (1) ; qui va cherchant ceux qui sont dignes d'elle ; qui se montre à eux avec hilarité au milieu des chemins et dans toutes sortes de rencontres (2); qui parmi les nations se communique aux âmes saintes et y établit des amis de Dieu et des prophètes (3). Il est cette lumière véritable qui éclaire tout homme venant en ce monde (4). Et cette lumière, et cette sagesse, et ce Verbe-Dieu s'est fait homme ; il a pris un corps et une âme, non pas un corps illusoire, mais un corps réel ; non pas une âme différente de la nôtre, mais une âme pareille. Il unit à jamais dans l'unité de sa personne divine, et l'humanité et la divinité, et le corps et l'âme, sans que jamais cependant l'âme se confonde avec le corps, ni la divinité avec l'humanité. Et avec cela il dit, en parlant de l'ordre surnaturel de la grâce et de la gloire : Personne ne peut venir à moi, si mon Père ne l'attire (5).

§ LXXIV

Lors donc que la philosophie des sens nous dit que les sens du corps nous donnent la certitude, elle a raison ; car celui qui est la vérité même nous a donné les sens corporels, il les a pris lui-même en se faisant notre semblable, et nous a dit : Palpez et voyez (6). Et lorsque la philosophie de l'esprit et des idées nous dit que les idées de l'intelligence nous donnent la certitude, elle a raison ; car c'est la vérité même (7) qui nous a donné une âme intelligente et qui l'a prise elle-même. Cependant, comme notre âme n'est pas Dieu, mais seulement faite à son image, nous ne voyons pas, comme Dieu, la vérité en elle-même, la vérité absolue ; nous en voyons seulement une image, mais une image vraie, puisqu'elle vient de Dieu. Et lorsque la philosophie de la raison

(1) Ludens in orbe terrarum ; et deliciæ meæ, esse cum filiis hominum (*Prov.* VIII, 31). — (2) Quoniam dignos se ipsa circuit quærens, et in viis ostendit se illis hilariter, et in omni providentia occurit illis (*Sap.*, VI, 17). — (3) Et per nationes, in animas sanctas se transfert, amicos Dei et prophetas constituit (*Sap.*, VII, 27). — (4) Erat lux vera, quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum (*Joan.*, I, 9). — (5) Nemo potest venire ad me, nisi Pater, qui misit me, traxerit eum (*Ibid.*, VI, 44). — (6) Palpate et videte (*Luc.*, XXIV, 39). — (7) Ego sum via, veritas et vita (*Joan.*, XIV, 6).

individuelle nous dit que l'individu complet et développé peut avoir la certitude, elle a raison ; car la lumière véritable éclaire tout homme venant en ce monde. Et lorsque la philosophie de la raison générale nous dit que la vérité, que la certitude se trouvent dans la raison commune de l'humanité, elle a raison, car la lumière véritable éclaire, non pas seulement tel ou tel homme, mais tout homme venant en ce monde. Et il est plus facile de discerner en tous que dans un seul, ce qui vient de cette irradiation divine et commune, d'avec ce qui vient d'ailleurs. Et lorsque la philosophie de la foi nous dit que la vérité, la certitude se trouvent dans les Ecritures des prophètes et des apôtres, elle a raison ; car c'est la sagesse éternelle qui a inspiré ces amis de Dieu. Et quand cette même philosophie nous dit que la certitude ne se trouve que dans la foi chrétienne, elle a raison pour l'ordre surnaturel de la grâce et de la gloire ; mais comme dans le Christ, la divinité ne détruit point l'humanité, pas même les cicatrices du corps, ainsi, dans le chrétien, la foi divine ne détruit point la raison humaine, pas même dans ses moindres lueurs, mais, au contraire, elle l'élève, la perfectionne et lui communique quelque chose de son caractère divin.

LETTRE ANTÉRIEURE

*A Monsieur le Rédacteur de l'*AMI DE LA REL

Nancy, le 2 janvier 1841.

Monsieur,

Vous avez publié, sur l'*Esquisse d'une Philosophie* de M. F. de Lamennais, trois articles dont les réflexions m'ont paru fort justes. Permettez-moi de vous communiquer, à l'égard de cet ouvrage et de son auteur, certaines particularités qui pourront aider vos lecteurs à bien apprécier l'un et l'autre : peut-être même à bien apprécier quelques autres personnes et quelques autres choses.

En 1828, étant à Rennes, je dirigeais les études philosophiques et théologiques de plusieurs jeunes gens. M. F. de Lamennais y vint pour m'exposer de vive voix et me dicter un plan combiné de philosophie et de théologie. Comme j'y aperçus dès lors la tendance qui depuis a été réprouvée par le Saint-Siége, je refusai de l'écrire. Un ami qui était présent, et qui vit encore, l'écrivit à ma place : je refusai de m'en servir. Ayant été laissé libre, je le modifiai dans le sens qui depuis s'est trouvé celui des deux Encycliques. Voici comment. Dans son plan de théologie, M. Fr. de Lamennais distinguait trois Eglises : l'Eglise primitive, l'Eglise judaïque, l'Eglise chrétienne. La première y apparaissait comme la source et la règle des deux autres. On y assignait pour monuments de cette Eglise primitive les traditions des anciens peuples, sans dire nettement si, à la tête de ces peuples ou du moins dans leur nombre, on devait compter les Juifs et les Chrétiens. Il me parut que c'était là subordonner implicitement le christianisme et le judaïsme au chaos du paganisme ; qu'il y avait d'ailleurs une erreur grave à supposer d'une manière quelconque que les monuments écrits de la gentilité étaient antérieurs à la Bible : car tous ces monuments sont postérieurs aux livres de Moïse, plusieurs même le sont à l'Evangile. De là, pour moi, une répugnance invincible à adopter ce plan. Ayant été laissé libre, je le changeai sur cet article fondamental, du tout au tout. Je posai en principe, avec le commun des théologiens, avec Bailly entre autres, que l'Eglise catholique dans son état actuel, remonte de nous jusqu'à Jésus-Christ; dans un état différent, elle remonte par les prophètes et les patriarches, jusqu'au premier homme, qui fut de Dieu ; que hors de l'Eglise catholique, entendue, on peut bien trouver quelques bris de vérités, qui encore viennent originairement d'elle, mais nul ensemble, ni même nulle vérité complète. Voilà bien, je crois, le sens qui depuis a été indiqué comme le seul véritable par les Encycliques de Grégoire XVI.

Non content de donner cette direction aux études théologiques dont j'avais la surveillance, j'entrepris quelque chose de plus. Depuis 1826, je travaillais à une *Histoire de l'Eglise*, la prenant seulement depuis Jésus-Christ, avec le dessein d'y joindre une simple Introduction pour faire sentir que, dans le fond, cette *Histoire* remontait jusqu'à l'origine du monde. Mais quand j'eus remarqué dans les idées de M. F. de Lamennais cette tendance, quoique flottante encore, et par où il abusait déjà du terme vague d'*Eglise primitive*, dès lors ce qui n'avait été pour moi qu'une idée d'Introduction me parut devoir être l'objet capital. Comme l'Eglise catholique elle-même, je crus devoir embrasser tous les siècles dans son *Histoire*, à partir de la création du monde. De ce moment, je n'ai cessé d'y travailler sans relâche jusqu'à ce jour. J'en suis actuellement à la mort de Louis le Débonnaire, en 840. Le titre qui m'a paru exprimer le mieux l'ensemble et le but de tout ce travail est : *Histoire universelle de l'Eglise catholique ;* avec un épigraphe tiré de saint Epiphane : *Le commencement de toutes choses est la sainte Eglise catholique.*

Pendant ce même temps, M. F. de Lamennais travaillait de son côté à son *Essai de Philosophie catholique ;* car tel en a été le titre et la pensée première pendant plusieurs années. Vers la fin de 1829, il vint de La Chenaye à Malestroit, où j'étais alors, quelques jeunes gens auxquels il avait développé de vive voix ses idées, et qui les avaient ensuite rédigées. Je remarquai, dans le nombre, des idées peu exactes sur la nature et la grâce : la grâce n'y apparaissait que comme une simple restauration de la nature; quelquefois l'une y semblait confondue avec l'autre ; je crus y reconnaître la même tendance que dans son

Eglise primitive. Toutefois, comme la rédaction n'était pas de lui, mais des jeunes gens, je pensai que c'était à ceux-ci qu'il fallait s'en prendre, et je ne lui en fis rien connaître à lui-même. Seulement j'étudiai la matière à fond dans saint Thomas, afin de n'émettre que des idées nettes et catholiques sur l'état du premier homme avant et après sa chute, dont j'écrivais alors l'histoire. Vers la fin de 1832, il nous vint à Malestroit d'autres jeunes gens auxquels il avait dicté ses propres cahiers de Philosophie. J'y trouvai les mêmes inexactitudes et la même confusion sur la nature et la grâce. Comme c'était un point capital dans l'ouvrage, j'écrivis à M. F. de Lamennais, qui était alors à Rome avec MM. Lacordaire et de Montalembert. Je lui exposai ce qui me semblait inexact sur la grâce et la nature dans son *Essai de Philosophie catholique;* je transcrivis du premier livre de mon *Histoire* ce que je dis là-dessus en parlant de l'état du premier homme avant et après sa chute; enfin je le priai, pendant qu'il était à Rome, de consulter sur cette matière les théologiens en qui il aurait le plus de confiance, afin de savoir à quoi nous en tenir. Ma lettre ne le trouva plus à Rome et ne lui revint qu'à Paris. Aussitôt il fit retirer, autant qu'il le put, tous les exemplaires manuscrits de sa Philosophie. Ce fut son excellent frère, l'abbé Jean, qui m'apprit cette nouvelle avec beaucoup de joie; car je lui avais fait confidence de ma démarche, et il l'avait fort approuvée.

Dans l'intervalle, le même abbé Jean m'avait engagé à prêcher la retraite annuelle des ecclésiastiques attachés à ses différentes œuvres. Comme j'en savais dans le nombre qui avaient eu des cahiers en question, et qui pouvaient en avoir retenu quelques idées peu exactes sur la nature et la grâce, je résolus de prêcher sur cette matière. Pour m'y préparer mieux, je passai une quinzaine de jours tout seul à La Chenaye, où, avec le secours de saint Thomas, de saint Bonaventure et de Louis de Blois, j'écrivis, dans la chambre même de M. F. de Lamennais, les *Réflexions sur la grâce et la nature*, telles qu'elles ont été imprimées depuis, sauf quelques paragraphes que j'y ai ajoutés. Le jour même que je sortais de là pour aller prêcher ces réflexions à la retraite qui commençait le lendemain ou le surlendemain, on eut connaissance de la première Encyclique. J'en éprouvai pour ma part une joie sincère; et on le comprendra sans peine, d'après ce qui précède. Mais alors, il n'y avait que l'abbé Jean qui sut bien pourquoi. Les réflexions sur la grâce et la nature furent trouvées assez bonnes pour que quelques-uns des auditeurs exprimassent le désir de les transcrire.

On demandera peut-être, à propos de ce que je viens de dire, pourquoi mon nom se trouve à certains actes du journal *l'Avenir ?* Voici pourquoi et comment. J'étais à cent lieues de la capitale, lorsque ceux de mes amis qui y fondèrent le journal jugèrent à propos, sans m'en donner d'autre connaissance que par le journal même, de joindre mon nom aux leurs. Je ne m'en plains ni ne m'en félicite : je rapporte seulement le fait. Toute ma coopération réelle à l'*Avenir*, à la grande distance où j'habitais tout le temps qu'il dura, se borna à l'envoi de quelques articles détachés : par exemple, deux sur le célibat ecclésiastique; un sur cette question : *Que signifie une croix?* et quelques autres de cette nature.

La même année 1832, notre Saint-Père le Pape ayant fait témoigner à M. F. de Lamennais qu'il était satisfait de sa soumission, j'allai le voir au mois de décembre à La Chenaye, où il était revenu. Je lui apportai le manuscrit des réflexions dont il a été parlé, et lui dis : Voilà comme j'ai développé mes idées sur la grâce et la nature, dont je vous ai envoyé la substance à Rome : je serais bien aise de savoir ce que vous en pensez. Il les prit, les lut, et deux heures après vint me dire : Mais ce que vous avez fait là est très-bien. J'adopte toutes ces idées pour ma Philosophie, et je m'en vais les faire transcrire pour mon usage. Et, de fait, il les fit transcrire par un jeune homme qui est encore avec son frère. Ce n'est pas tout. Quinze jours après, il me lut un endroit capital de sa Philosophie, qu'il avait entièrement refondu, pour y faire entrer les idées complétement catholiques; ce qui l'obligeait à recommencer une très-grande partie de son travail. Je vous avoue, monsieur, que, dans ce moment-là, je remerciai Dieu de tout mon cœur, et que je conçus le bon espoir qu'un homme qui se montrait de si bonne façon avec un de ses amis n'irait jamais envers l'Eglise de Dieu à une résistance opiniâtre. J'allai plus loin. Le voyant si bien disposé, je lui fis connaître amicalement plusieurs choses que je trouvais à reprendre en lui. Il me remercia, et me dit : « Vous me connaissez : je suis quelquefois un peu difficile à vivre. Mais voilà comme il faut se dire les choses entre amis. » Et nous nous embrassâmes.

En 1834, on me rapporta sur ses dispositions des bruits inquiétants. Je savais qu'une des idées fausses qui lui revenait assez souvent, et qu'il n'appuyait que sur quelques faits particuliers dont il tirait des conséquences générales et extrêmes, c'est que l'Eglise, de nos jours, était dans une complète décadence. Je lisais alors les principaux Pères de l'Eglise, où je trouvais une foule d'excellentes choses que je ne pouvais faire entrer dans mon *Histoire*. Je résolus d'en profiter pour faire, sous le nom de *Religion méditée*, une suite de méditations sur toute l'histoire de la religion et de l'Eglise, depuis la création du monde jusqu'au jugement dernier, afin de montrer par les faits que, dans ces derniers temps comme dans les autres, l'Eglise catholique a toujours été digne de Dieu, et que, de nos jours même, elle ne cesse d'enfanter de saints personnages et des œuvres saintes. En faisant cet ouvrage, qui a été imprimé depuis,

j'avais donc l'intention formelle, non-seulement d'être utile aux Frères d'école de l'excellent abbé Jean de Lamennais, mais encore de neutraliser le scandale que je commençais à craindre de la part de son malheureux frère.

Ce dernier, ayant publié ses *Paroles d'un Croyant* et ses *Troisièmes Mélanges*, je lui écrivis, le 23 mars 1835, une lettre pour lui communiquer mes observations, que je réduisais à deux points : le système sur la certitude et les rapports entre les deux puissances. Je tâchai de lui faire sentir, par manière de consultation, que les idées principales répandues dans ces deux ouvrages étaient en contradiction avec la parole de Dieu, avec les saints Pères et avec lui-même; que les trois systèmes sur la certitude n'étaient point inconciliables, et que, pour mon compte, je les adoptais tous les trois, en les subordonnant l'un à l'autre (1), qu'enfin les rapports entre les deux puissances se conciliaient assez bien, en la manière qu'il est dit dans l'ouvrage : *Des rapports naturels entre les deux puissances;* ouvrage que précédemment il avait lu et trouvé bon, et qui a été imprimé depuis. Il me répondit que, pour répondre aux questions que j'avais soulevées, il faudrait des volumes; que nous différions sur bien des points; qu'après tout, le principal était la charité, suivant ce mot d'un apôtre : *Filioli, diligite invicem.*

Quelques jours après, ayant su que le moment de la crise approchait, et qu'il n'y avait plus guère d'espoir, je crus devoir, pour l'acquit de ma conscience, tenter un dernier effort, et je lui écrivis la lettre suivante :

« Mon très-cher monsieur de Lamennais, dans votre dernière lettre, vous me dites un mot qui m'est allé au cœur : *Filioli, diligite invicem.* Eh! mon cher monsieur, je n'osais vous dire combien je vous aime, de crainte de vous déplaire! Oui, je vous aime plus que ma vie. Mais plus j'aime, plus je crains. Vous le comprendrez par un exemple.

« Il y a des années, j'aimais un ami de tout mon cœur; mais je remarquai en lui comme deux hommes, dont l'un me faisait craindre pour l'avenir, l'autre me faisait espérer. Ce qui me faisait craindre, c'est que, quand cet ami... (Ici je rappelais en détail et avec franchise tout ce que j'avais remarqué de dangereux en lui depuis que je le connaissais, et je terminais l'énumération par ces paroles :) Voilà, mon très-cher monsieur, ce qui me faisait craindre pour cet ami, mais craindre au point qu'une fois, malgré mon bon tempérament, j'en fus malade, et je sentis que je pouvais en mourir, car je n'osais épancher tout mon cœur, ni dans le vôtre, ni dans celui de personne.

« Ce qui me faisait espérer, c'est qu'à côté d'un fonds assez irritable d'orgueil naturel, je voyais des semences d'humilité chrétienne; je voyais un sincère amour de Dieu et de son Eglise; j'apercevais quelquefois la grâce de Dieu qui perfectionnait ces bonnes dispositions; et je me souviens d'en avoir pleuré de joie. Au dehors, je voyais des protestations publiques et réitérées d'une soumission sans réserve à tous les décrets du chef de l'Eglise. Il est vrai, on usa de procédés capables de pousser à bout un homme ordinaire (2); mais à celui que j'aimais, je croyais l'esprit et le cœur assez grands, assez chrétiens, pour surmonter tous les soulèvements de la nature, et pour étonner le monde par le miracle de la vertu chrétienne. L'épreuve est venue. Celui que j'aimais est resté jusqu'à présent bien au-dessous de ce que j'attendais. Au lieu d'un saint, je ne vois qu'un homme, et un homme en colère, qui tourne tout son esprit à se venger. Je crains qu'il ne s'obstine; je crains que l'esprit de ténèbres, qui se transforme en ange de lumière, ne réussisse à lui faire illusion. Porté, comme il est, à se contenter d'une connaissance incomplète du dogme et de l'Ecriture, je crains que ces demi-vérités ne le conduisent à douter à la fin de tout, et à expirer dans le vide, suivant une de vos expressions. Cependant celui que j'aimais ainsi, je l'aime encore; et le jour qui dissipera mes craintes, sera le plus heureux de mes jours.

« Mon très-cher monsieur de Lamennais, vous êtes le premier et le seul devant qui j'épanche ainsi mon cœur tout entier. Si cela vous déplaît, pardonnez-le-moi. Je vous aime assez pour consentir à ce que vous me repoussiez et me haïssiez, pourvu que vous viviez et mouriez en bon chrétien et bon catholique, et que vous sauviez votre âme. Malestroit, le 10 avril 1835, fête des Sept-Douleurs de la très-sainte Vierge. »

Cette lettre fut remise à Paris, dans le moment qu'il allait rompre, ou qu'il venait de rompre, et avec lui-même et avec l'Eglise de Dieu.

Six mois après, comme j'étais sur le point de quitter la Bretagne pour revenir en Lorraine, je me rendis à La Chenaye pour lui faire mes derniers adieux, en revenant d'un voyage dans le Maine, où j'avais été consulter M. l'evêque du Mans sur les principaux aperçus de mon travail sur l'histoire. Trop gêné pour lui dire de vive voix les dernières pensées que j'avais sur le cœur, je les lui communiquai par écrit, le 9 septembre au soir, en ces termes :

« Mon très-cher monsieur de Lamennais, dans le petit voyage que je viens de faire, j'ai rencontré beaucoup de personnes qui vous aimaient précédemment ; toutes elles vous

(1) Dès l'année 1828, j'eus avec M. Bouvier, par l'intermédiaire du *Mémorial catholique*, une correspondance, anonyme de ma part, sur la question de la certitude. Après deux ou trois lettres, nous nous trouvâmes parfaitement d'accord. — (2) Je ne parle, point de la conduite de l'Eglise à son égard, mais de certains faits particuliers qu'il est inutile de faire connaître, et qui, à mon avis, ont puissamment contribué à le jeter dans la mauvaise voie.

aiment encore et ne cessent de prier pour vous ; mais toutes se plaignent de vous en un point. M. de Lamennais nous a manqué de parole, disent-elles ; il nous a trompées. Mille fois il a protesté de sa soumission sans réserve au chef de l'Eglise ; nous avons tenu la parole qu'il a donnée : lui seul y a manqué. Toutes conviennent qu'on a usé envers vous de procédés déplorables ; mais toutes conviennent aussi que vous avez manqué d'humilité, et que c'est l'orgueil qui vous perd. Ceux qui vous aiment se demandent avec anxiété : A-t-il encore la foi ? pratique-t-il encore la religion ? et nul ne sait que répondre à des bruits fâcheux qui s'accréditent. Voici où quelques-uns pensent que vous en êtes. Vous avez établi dans vos ouvrages que sans religion point de société, sans christianisme point de religion, et sans Pape point de christianisme. En résistant opiniâtrément au Pape, il est comme nécessaire que vous descendiez cette échelle, et que, pour la pratique, comme pour la croyance, vous arriviez à un christianisme vague, qui va se confondant avec l'indifférence en matière de religion. Oh ! mon cher monsieur, si vous saviez le chagrin, l'affliction que vous causez à ceux qui vous aiment, mais surtout à votre bon, à votre excellent, à votre saint frère, en vérité vous auriez pitié de nous. Je vais vous quitter pour longtemps, peut-être pour toujours. Partout, ceux qui vous aiment vont me demander de vos nouvelles : vous serait-il donc impossible de me dire un mot de consolation pour eux et pour moi ? C'est l'unique récompense que je vous demande pour mon long et inaltérable attachement. »

Il me répondit entre autres :

« Mais vous m'avez déjà écrit tout cela à Paris. Je vous dirai même que votre lettre m'avait blessé ; mais je ne vous en veux pas, parce que c'est l'amitié qui vous fait parler. Quant à mes dispositions présentes, mes convictions d'aujourd'hui ne sont plus celles de ma vie passée, et je ne suis pas sûr que, dans quelques mois, elles seront encore les mêmes qu'aujourd'hui. Il n'y a point de loi pour l'esprit. Il n'y a qu'une loi pour le cœur : l'amour de Dieu et du prochain. »

Depuis cette conversation, j'ai toujours pensé et toujours dit qu'il n'y a que la grâce et la miséricorde de Dieu qui puissent le tirer de là où il est tombé. Aussi la publication de son *Esquisse d'une Philosophie* m'afflige, mais ne m'étonne pas. Au lieu d'un Philosophe catholique, ce n'est que l'esquisse d'une philosophie quelconque ; au lieu de la doctrine sur la grâce et le péché originel qu'on lui avait fait connaître et qu'il avait adoptée, c'est la négation de cette doctrine. Mais ce qui me paraît le plus fâcheux, c'est que lui, qui s'est toujours piqué de franchise et de bonne foi, se permette d'attribuer à l'Eglise de Dieu des choses qu'il doit bien savoir qu'elle n'enseigne pas. De pareils moyens ne font jamais honneur et ne portent jamais bonheur à qui les emploie. Quand un homme, si tout un prêtre, en vient là, rien ne l'empêche d'aller jusqu'au fond de l'abîme. C'est peut être là que Dieu l'attend pour avoir pitié de lui.

En examinant de près ce qu'il a supprimé dans son premier travail, et ce qu'il a substitué dans le second, nous y avons aperçu un pas effrayant vers le fond de l'abîme. Dans son *Essai de Philosophie catholique*, il y avait un chapitre sur le péché originel, deux sur la régénération de l'homme, un sur la grâce. Il disait dans le premier :

« Telles sont pour l'homme les suites du péché. Mais comment pèsent-elles sur les descendants du premier homme, et comment le péché, avec ses conséquences, leur est-il transmis ? Le fait est incontestable ; il est et fut toujours reconnu : à nulle époque on n'a cessé de voir dans l'homme un être malade, c'est-à-dire hors de sa nature et dans un état de désordre originairement volontaire. Pour concevoir comment cet état de désordre a pu et dû se transmettre, il faut se souvenir qu'engendrer, c'est produire un état semblable à soi : or, le péché, directement relatif à la volonté qui l'accomplit, est une opposition naturelle à Dieu, résultant du vice radical de *moi*; or, le *moi* appartient à la substance ; il est ce qui constitue radicalement l'être en tant qu'il est *lui*, et non pas un autre. Donc le vice du *moi* se transmet nécessairement par la génération ; car tout ce qui est donné par la génération, c'est tout ce qui est dans le principe générateur, et l'être engendré est rigoureusement l'image de l'être qui l'engendre. L'homme naît donc dans l'état du péché, c'est-à-dire en état d'opposition actuelle avec Dieu ; et, par là, il naît hors de la société des intelligences, en état de mort, puisqu'il ne peut participer à la vie commune des êtres unis à Dieu et qu'anime son amour, son esprit par une effusion perpétuelle de lui-même. En d'autres termes, supposer qu'un être dont la nature intime a été altérée par le péché puisse produire un être sans péché, comme était Adam, après sa création, c'est dire qu'il produirait un fils qui ne serait pas semblable à lui ; il y aurait un effet sans cause. »

Voilà ce que disait l'auteur de l'*Essai de Philosophie catholique*, dans la seconde partie de son ouvrage, livre premier, chapitre IV. Dans les deux chapitres suivants : *De la Régénération de l'homme*, il établissait que l'homme déchu n'aurait pu se régénérer lui-même, qu'il lui fallait pour cela un secours extérieur et divin : que, pour qu'il pût rentrer dans sa première amitié avec Dieu, il était nécessaire que Dieu vînt à lui. De là l'incarnation du Verbe pour racheter et régénérer l'homme, que ce même Verbe avait créé. L'homme-Dieu devait opérer cette rédemption, en expiant les péchés de l'homme par ses souffrances et son sacrifice.

« Pour mieux entendre cette grande question, disait l'auteur dans le chapitre VI, considérons-la sous un autre point de vue, dans ses

rapports avec la notion de justice. Dieu aime, Dieu veut invinciblement l'ordre, parce que l'ordre est lui-même : quiconque trouble l'ordre, attente, pour ainsi dire, directement à son être ; et c'est ainsi que l'opposition à Dieu, qui constitue le péché, renferme quelque chose de correspondant à l'idée de crime, comme l'idée de crime correspond à l'idée de châtiment. En effet, il existe en Dieu une justice essentiellement rigoureuse et inflexible, et l'inflexibilité des lois qui l'établissent et la maintiennent n'est que l'amour nécessaire de l'ordre. Ces lois qui dérivent de la nature de Dieu, sont immuables comme elle. Si elles cessaient un seul instant d'avoir leur plein effet, Dieu cesserait d'être Dieu. Les conséquences inévitables de leur observation ou de leur violation sont la récompense ou le châtiment qui découlent de la justice divine : et comme tout est infini dans l'ordre qui règle les lois des créatures intelligentes, leurs conséquences sont infinies aussi, et par conséquent la récompense ou la punition inséparablement liées à leur observation ou à leur violation La récompense est la jouissance d'un bien infini par sa nature ; le châtiment, la privation du bien : et comme aucune créature ne peut participer que d'une manière finie ou bien infinie, la récompense n'est complète qu'autant qu'elle se prolonge toujours par un développement infini ; de même la privation ne peut-être actuellement infinie, et pour l'être, elle doit être prolongée sans terme; autrement elles seraient contradictoires en soi, puisqu'elles se rattachent au but général de la création, qui est de manifester Dieu par un développement progressif et sans terme. »

Ainsi donc, jusqu'en 1832, la transmission du péché originel était un fait incontestable ; on en concevait si bien le mode, que le contraire eût été un effet sans cause, une absurdité ; les peines du péché étaient nécessairement éternelles, autrement Dieu eût cessé d'être Dieu ; il fallait donc, pour détruire le péché de l'homme, une expiation infinie ; il fallait donc que le Verbe se fît homme, pour expier le péché de l'homme par un sacrifice infini. Oui, en 1832, tout cela était aussi vrai et aussi nécessaire que Dieu même. Mais en 1840, ce fait si incontestable du péché originel n'est plus qu'une chimère ; le mode si logique de sa transmission n'est plus qu'une absurdité ; admettre cette éternité des peines, jusque-là aussi nécessaire que Dieu, c'est maintenant détruire la notion de Dieu même; l'homme, jusque-là déchu et ayant besoin d'un Dieu rédempteur, n'étant plus déchu, n'a plus besoin de rédemption ni de grâce Bien plus, vouloir expier un crime par la pénitence, c'est outrager Dieu. L'*Esquisse d'une Philosophie* va jusque-là, à la page 61 du second volume.

Quel est donc le mystère effrayant qui sépare 1840 et 1832 ? Le voici. Un pauvre homme s'était vu pendant quelques années l'ardent prédicateur de la vérité et de la vertu. Pour cela, il s'est cru nécessaire à Dieu et à son Eglise. En punition de cette vaine pensée, qu'il n'a pas toujours cachée dans son cœur, Dieu et son Eglise l'abandonnent à lui-même. Aussitôt il tombe en pièces, comme une maison qui s'écroule jusque dans ses fondements, sans qu'il y reste pierre sur pierre. Il s'écroule à tel point, que les nouveaux amis qu'il croit s'être faits, publient jusqu'au fond des provinces qu'il perd jusqu'à la mémoire, qu'il ne se souvient plus le lendemain de ce qu'il a dit la veille ; qu'aujourd'hui il raconte naïvement à des personnes, comme ses propres découvertes, ce que ces mêmes personnes lui ont appris hier. Dans cet état de ruine, son esprit ne travaille qu'à se ruiner toujours davantage. Courbé sous le poids du crime que lui reprochent sans cesse, et Dieu, et les hommes, et sa propre conscience. au lieu de dire un humble *Peccavi*, il se roidit contre Dieu, contre les hommes, contre lui-même, pour soutenir, en dépit du sens commun qu'il invoque, que ce qu'on appelle un crime est un acte de vertu ; que de s'en repentir serait un crime ; et pour preuve, il efface de son livre jusqu'au nom même d'expiation, de grâce et de rédempteur. Et pourtant, ne désespérons pas du salut de cet homme ! Sur le Calvaire aussi, les pharisiens et les scribes reniaient, insultaient et blasphémaient le Sauveur du monde ; et cependant c'est pour eux qu'il a fait cette prière : *Pater, dimitte illis ! non enim sciunt quid faciunt.*

Agréez, etc.

ROHRBACHER.

LETTRE A MONSEIGNEUR D'ASTROS

ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE.

Dans les pièces précédentes, on a vu que deux journaux, l'un de Belgique, l'autre de France, après avoir loué dans un temps les trois premiers volumes, ont jugé à propos de les attaquer plus tard, en attribuant à l'auteur des pensées et des sentiments qu'il n'a pas, savoir : 1° Qu'il accorde aux gentils une connaissance du vrai Dieu plus grande que ne leur en accordent les Pères et les théologiens ; 2° qu'il fait remonter l'Eglise catholique plus haut que ne la font remonter, entre autres, Bailly, Bossuet et saint Epiphane ; 3° qu'il voit dans le gouvernement de cette Eglise plus de démocratie que n'y en voit le cardinal Bellarmin ; 4° qu'il suppose à la souveraineté temporelle une autre origine que ne lui en reconnaissent les Pères et les théologiens, notamment Suarez et saint Thomas, et qu'il la subordonne à l'Eglise en autre chose que dans ce qui regarde la conscience ; 5° que, pour la certitude rationnelle, il ne reconnaît *que* le sens commun, *exclusivement* aux autres moyens de certitude. Or, que l'auteur n'ait pas ces pensées et ces sentiments que les deux journalistes veulent bien lui attribuer, les pièces suivantes le prouveront de plus en plus à qui sait lire et comprendre.

24 janvier 1855.

MONSEIGNEUR,

Pardonnez-moi la liberté que je prends de vous écrire. Depuis longtemps j'y pense devant Dieu. Je le fais pour sa gloire et celle de son Eglise.

Je suis soumis de cœur et d'âme aux deux Encycliques de notre Saint-Père le Pape (1). D'avance mes pensées y étaient conformes. Il y a une dizaine d'années, je fis le *Catéchisme du Sens commun*. Mon intention était, non pas précisément d'en soutenir les idées, mais d'en présenter un ensemble aussi net que possible, afin qu'on pût les examiner plus facilement. Ayant vu bientôt que ces sortes de discussions n'avançaient rien ou presque rien, j'entrepris une *Histoire de l'Eglise* ou plutôt de la Religion, depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours, si Dieu me prête vie et force. Il m'a semblé que c'était le meilleur moyen pour renverser les objections des incrédules et des hérétiques, et même pour éclaircir, autant que faire se peut, les questions qui embarrassent aujourd'hui les catholiques. J'y travaille sans relâche depuis huit ans. Il y a de fait pour la valeur de sept à huit volumes. Ils vont depuis la création du monde jusqu'au milieu du troisième siècle de l'ère chrétienne. Par la grâce de Dieu, il ne s'y trouve pas un mot que je sache, qui ne soit conforme aux deux Encycliques ; il semblerait même que c'en est un commentaire fait exprès. Voilà comme j'en juge ; voilà comme en jugent deux ecclésiastiques du pays, à qui j'ai donné mon travail à lire, et qui, j'en suis sûr, ne pensent nullement à me flatter. Ils m'engagent d'en commencer la publication. Mais auparavant je voudrais une plus grande assurance, du moins pour les questions principales et plus difficiles. J'ai cru ne pouvoir mieux m'adresser qu'à vous, monseigneur. Vous vous êtes occupé de ces questions, et vous n'êtes point porté à me juger trop favorablement. Je prends donc la liberté de vous exposer aujourd'hui comme je pense en avoir éclairci une : si votre Grandeur le permet, je vous en exposerai une autre plus tard. Quant à mes relations actuelles avec l'auteur de l'*Essai*, elles se réduisent à prier pour lui, et à aider son frère, l'excellent abbé Jean, à l'amener (Dieu nous en fasse la grâce !) aux sentiments de soumission filiale où nous sommes tous les deux et où nous avons toujours été. Je vous parle avec confiance ; votre Grandeur peut compter aussi que je n'abuserai point de ce qu'elle voudra bien me dire. Je suis de mon naturel assez discret ; et d'ailleurs je suis ici presque tout seul ; j'y reste parce que mes livres y sont.

Voici la première question, dont je crois avoir trouvé l'éclaircissement : Les Gentils avaient-ils une connaissance distincte du vrai Dieu ? Il y a des Pères de l'Eglise qui disent non ; vous les connaissez. Il y en a d'autres qui disent oui. Ce sont :

1° Le premier Père de l'église des Gaules. Voici comme il établit l'unité de Dieu contre les hérétiques Valentiniens : « Il nous suffit,

(1) Mon acte particulier de soumission fut adressé dans le temps au supérieur ecclésiastique dont je dépendais alors et inséré dans les journaux.

quant à présent, du témoignage que ne contestent pas nos adversaires, tous les hommes étant enfin d'accord là-dessus ; les plus anciens conservant cette croyance d'après la tradition primitive du premier homme, et célébrant dans leurs hymnes un seul Dieu créateur du ciel et de la terre ; ceux qui vinrent après eux, en recevant le ressouvenir des prophètes de Dieu ; les Gentils l'apprenant de la création même ; et l'Eglise, répandue par toute la terre, ayant reçu cette même tradition des apôtres. Ce Dieu étant donc ainsi constaté, et recevant de tous le témoignage qu'il est, le Père, inventé par les hérétiques, est indubitablement sans consistance et sans témoin. Simon le Magicien a été le premier à dire qu'il était lui-même ce Dieu au-dessus de toutes choses ; que le monde avait été fait par les anges : ses successeurs, ainsi que nous l'avons montré dans le premier livre, ayant, par ses assertions diverses, avancé des doctrines impies contre le Créateur, les Valentiniens, leurs disciples, rendent ceux qui partagent leurs sentiments pires que les Gentils ; car ceux-ci, tout en servant la créature et ceux qui ne sont pas dieux, plutôt que le Créateur, attribuent néanmoins le premier rang de la divinité au Dieu créateur de cet univers (1). »

2° Minutius Félix. Dans son *Dialogue*, le païen Cécilius reproche aux chrétiens d'adorer un Dieu que ne connaissait que la seule nation des Juifs. Mais le chrétien Octavius lui répond, entre autres choses : « Ne cherchez pas un nom à Dieu ; Dieu, voilà son nom. Là où il faut des vocables, où il faut distinguer une multitude d'individus chacun par son appellation propre. A Dieu, qui seul est, le nom de Dieu est tout entier. Mais quoi? n'ai-je pas, quant à lui, le consentement de tous? J'entends le vulgaire, lorsqu'il élève les mains au ciel, ne dire autre chose, sinon : *Dieu*, et : *Dieu est grand*, *Dieu est vrai*, *si Dieu nous en fait la grâce*. Est-ce le discours naturel du vulgaire, ou bien la prière du chrétien confessant la foi? Et ceux qui font de Jovis le souverain, se trompent pour le nom, mais ils s'accordent pour la même puissance (2). » De la populace il passe aux poëtes : « J'entends les poëtes aussi proclamer un seul père des dieux et des hommes. Si nous passons aux philosophes, vous les trouverez, différant sur les noms, d'accord sur la chose même. » Et après avoir cité les plus célèbres, il conclut : « Chacun croira, d'après cela, ou que les chrétiens sont philosophes, ou que les philosophes étaient dès lors chrétiens (3). »

3° Tertullien raisonne comme Minutius Félix, non-seulement dans son *Apologétique*, c. XVII, mais dans un opuscule fait exprès, et intitulé pour cela : *De Testimonio animæ*, où il proteste ne vouloir consulter que l'âme du vulgaire ignorant.

4° Saint Cyprien et l'évêque Saturnin. Saint Cyprien, dans son traité : *De Vanitate idolorum*, parle comme Tertullien et conclut comme lui : *Hæc est summa delicti, nolle agnoscere quem ignorare non possis.* Dans un concile tenu alors à Carthage, le confesseur Saturnin dit : « Les Gentils, bien qu'ils adorent les idoles, connaissent cependant le Dieu souverain, Père et créateur, et ils le confessent ; Marcion, au contraire, le blasphème (4). »

5° Lactance, qui, avant d'embrasser le christianisme, avait été païen, de même que saint Cyprien, Tertullien, Minutius Félix, qui par conséquent devait bien savoir ce que les païens croyaient ou ne croyaient pas, Lactance raisonne comme les Pères que nous avons déjà vus. « Ceux qui dans leur culte, dit-il, préfèrent au Dieu vivant et véritable, créateur du ciel et de la terre, des hommes morts et enterrés, seraient encore pardonnables si cette erreur ne venait que de leur ignorance ; mais comme nous voyons souvent les adorateurs mêmes des dieux confesser et proclamer le Dieu souverain, quel pardon peuvent-ils espérer, s'ils n'adorent pas Celui qu'ils ne peuvent ignorer tout à fait? Car, qu'ils fassent un serment, qu'ils forment des souhaits ou rendent grâces à quelqu'un, ce n'est point Jupiter ni plusieurs dieux qu'ils attestent, mais Dieu seul ; tant il est vrai que la nature fait jaillir la vérité du fond des cœurs, malgré qu'on en ait. Du reste, s'ils en agissent de la sorte, ce n'est pas quand ils sont dans la prospérité ; car jamais ils n'oublient Dieu plus complétement que lorsque, comblés de ses bienfaits, ils devraient bénir davantage sa divine miséricorde ; mais, sont-ils frappés de quelque grand malheur, aussitôt ils recourent à Dieu, ils implorent le secours de Dieu, ils conjurent Dieu de venir à leur aide. Est-on exposé à faire naufrage ou à quelque danger semblable, c'est *lui* qu'on invoque, c'est *lui* qu'on réclame ; quelqu'un tombé dans la misère est-il réduit à mendier son pain, c'est pour l'amour de Dieu, et de Dieu seul, qu'il demande l'aumône, c'est par son nom divin et unique qu'il implore la compassion des hommes. Ils ne se souviennent donc jamais de Dieu que quand ils sont dans la peine ; dès qu'ils n'ont plus rien à craindre, dès qu'ils sont hors de danger, ils courent tout joyeux aux temples de leurs dieux ; c'est à ceux-là qu'ils offrent des libations, des sacrifices et des couronnes. Quant à Dieu, qu'ils avaient imploré dans leur malheur, ils ne lui adressent pas seulement une parole de reconnaissance ; tant il est vrai que la prospérité engendre la dissolution, et la dissolution l'impiété envers Dieu, aussi bien que les autres crimes (5). »

6° Arnobe. « Est-il quelqu'un parmi les hommes, s'écrie-t-il, qui ne soit pas venu au monde avec la notion de ce Dieu souverain ?

(1) Iren., *Adv. hæres.*, l. II, c. IX. — (2) Minuc. *Octav.*, n. 18. — (3) *Ibid.*, n. 20. — (4) Labbe, t. I, Concil. — (5) Lactant. *Div. Inst.* l. II.

A qui n'est-il pas inné, et imprimé presque dans le sein de sa mère, qu'il est un Roi et un Seigneur gouvernant tout ce qui est? On sait, ajoute-t-il, on sait que le Dieu tout-puissant n'a été ni engendré ni mis au monde, ni n'a commencé en un certain temps ; on le sait par l'unanimité et le commun assentiment de tous les mortels (1). »

7° Saint Justin, dans son livre : *De Monarchiâ*, établit, par le témoignage des poëtes et des philosophes, ce qu'il appelle la croyance catholique, et dont l'oubli avait amené, suivant lui, le culte des idoles. Il fait la même chose dans sa première *Apologie*.

8° « Si les philosophes et les poëtes, dit Athénagore à l'empereur Marc-Aurèle et à son fils Commode, ne reconnaissaient pas un seul Dieu, et ne parlaient pas des autres de manière à en faire, les uns des démons, les autres de la matière, les autres des hommes, il y aurait quelque motif de nous vexer, nous qui distinguons Dieu de la matière, ainsi que les natures de l'un et de l'autre ; car de même que nous connaissons Dieu, et son Fils, et le Saint-Esprit, de même nous avons appris qu'il est d'autres puissances qui exercent l'empire sur la matière et par la matière : l'une d'elles, hostile à Dieu ; l'autre, amie et fidèle (2). »

9° Clément d'Alexandrie, dans son *Exhortation aux Gentils*, où il prouve également l'unité de Dieu par le témoignage des poëtes et des philosophes, engage Platon à chercher avec lui une connaissance plus complète de Dieu : « Car, dit-il, à tous les hommes sans exception, mais principalement à ceux qui s'occupent de doctrines et de lettres, il a été instillé une certaine influence divine. C'est pourquoi ils confessent, même malgré eux, qu'il est un seul Dieu, incorruptible, non engendré, qui réside toujours au sommet du ciel (3). »

10° Origène parle comme son maître. Sur ce passage de saint Paul aux Romains où il est dit que les hommes dont il était question sont inexcusables parce que, ayant connu Dieu, ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu, le disciple de Clément fait cette réflexion : « Ces paroles regardent tous les hommes en qui est la raison naturelle ; mais principalement toutefois les sages de ce monde et ce qu'on appelle philosophes, qui se font une étude d'examiner les créatures de l'univers et tout ce qui s'y est fait, et de conclure des choses visibles à celles qui ne se voient pas (4). »

Voilà ce que disent les premiers Pères de l'Eglise, qui la plupart avaient été païens, qui tous travaillaient à convertir les païens, et y travaillaient avec fruit.

Mais il est encore un Père qui vaut, à lui seul, plusieurs autres, et par la grande autorité dont il jouit dans toute l'Eglise, et parce qu'il a plus approfondi cette question que tout autre : ce Père, c'est saint Augustin.

Expliquant à son peuple ces paroles de Jésus-Christ : *J'ai manifesté votre nom aux hommes* : « Voyons, dit-il, ce qu'il dit de ceux de ses disciples qui l'écoutaient alors. *J'ai manifesté*, dit-il, *votre nom aux hommes que vous m'avez donnés*. Est-ce qu'ils ne connaissaient pas le nom de Dieu, eux qui étaient Juifs? Que deviendrait alors ce qu'on lit : *C'est en Judée que Dieu est connu, c'est en Israël que son nom est grand?* Par conséquent j'ai manifesté votre nom à ces hommes-ci que vous m'avez donnés du monde, qui m'écoutent disant ces choses : non pas ce votre nom par lequel vous êtes appelé Dieu, mais celui par lequel vous êtes appelé mon Père ; nom qui ne pouvait être manifesté sans la manifestation du Fils même. Car son nom de Dieu de la création entière n'a pu être absolument inconnu, même à toutes les nations, avant qu'elles crussent au Christ. Telle est, en effet, la force de la vraie divinité, qu'elle ne peut être entièrement cachée à la créature raisonnable, usant déjà de la raison. Car, excepté un petit nombre, en qui la nature est par trop dépravée, tout le genre humain confesse Dieu auteur de ce monde. En tant donc qu'il a fait le monde, dont les principales parties sont le ciel et la terre, il est le Dieu connu de toutes les nations, même avant qu'elles fussent imbues de la foi du Christ. Mais en tant qu'il ne doit pas être injurieusement adoré avec les faux dieux, il est le Dieu connu dans la Judée. Enfin, en tant qu'il est père de ce Christ par lequel il ôte le péché du monde, ce sien nom-là, auparavant inconnu à tous, il le manifesta alors à ceux que son Père même lui avait donnés du monde (5). »

Saint Thomas, l'ange de l'école, dit comme saint Augustin : « En tant que Dieu à fait ce monde, il est connu dans toutes les nations. *In hoc quod Deus fecit hunc mundum, notus in omnibus gentibus* (6). »

Voilà donc une dizaine de Pères qui disent : Oui, les Gentils avaient une connaissance distincte du vrai Dieu.

Parmi les théologiens de France, les plus renommés parlent comme ces Pères.

1° Dans le premier volume de la *Théologie* de Bailly, la sixième preuve de l'existence de Dieu est tirée du consentement unanime des peuples. « L'univers entier, y est-il dit, a, dans tous les âges, attesté et il atteste encore maintenant l'existence de Dieu, c'est-à-dire d'un Etre souverainement *provident*, souverainement puissant, et vengeur des crimes. » Et à cette objection, que tous les peuples idolâtres niaient l'unité de Dieu et admettaient le polythéisme, il répond : « Tous les peuples admirent la pluralité de dieux inférieurs et subordonnés à la Divinité suprême, oui ; une

(1) Arnobe, n. 19 et 11. — (2) Athénag., *Legat.*, n. 24. — (3) Clém. Alex., p. 44 et 45, édit. du *Vaisseau*. — (4) Origen., in *Ep. ad Rom.*, l. I, c. I. — (5) S. Aug., *in Evang. Joan.*, c. XVII, n. 4, tractat. 106. — (6) *Sum. Thom.*, XXII, q. II, a. 8.

pluralité de dieux égaux et indépendants, non. Chez les gentils et les païens, il a été cru, non par tous les hommes sans exception, mais communément, qu'il est un seul Dieu, suprême, très-bon, très-grand, père des dieux et des hommes. Les Gentils adoraient donc des dieux sans nombre ; mais la plupart, peut-être même tous, à l'exception des plus grossiers, pensaient que ces dieux étaient subordonnés au Dieu un et suprême. »

Bailly se fait là-dessus une difficulté. « Mais s'il en est ainsi, il faudra donc excuser d'idolâtrie les gentils, et il ne paraît pas qu'ils soient plus à blâmer que les Chrétiens, qui, adorant un seul Dieu, révèrent cependant un grand nombre de saints reçus dans le ciel. »

Voici sa réponse : « La plupart des gentils ne sont point tenus pour idolâtres parce qu'ils ont adoré proprement plusieurs dieux, ou plusieurs dieux égaux et indépendants, mais parce qu'ils ont transporté aux dieux inférieurs et aux créatures le culte qui n'était dû qu'au Dieu unique et suprême, savoir, l'adoration et les sacrifices : ou plutôt parce que, méprisant le vrai Dieu, ils rendaient un culte excessif aux créatures ; *car*, dit saint Paul, *ayant connu Dieu, ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu.* »

2° Le docteur Hooke, dans ses *Principes de la Religion naturelle et révélée*, a une thèse qui porte en tête : *Accord de toutes les nations touchant l'unité d'un Dieu suprême*, et où il développe au long ce que Bailly dit en abrégé. Comme le docteur Hooke est le plus illustre légataire de la Sorbonne mourante, on peut regarder sa doctrine comme le Testament de la Sorbonne même.

3° Un des plus doctes enfants de saint Ignace, une des plus belles gloires de sa compagnie, le père Pétau, prouve également par le consentement des hommes, même des gentils, ignorants et savants, qu'il n'y a qu'un seul Dieu (1).

4° Dans le même temps, le père Thomassin, non-seulement la perle de la congrégation de l'Oratoire, mais l'honneur du clergé français, par son immense et consciencieuse érudition, a une thèse ainsi conçue : « Tous les hommes de toutes les nations, au milieu de tant de dissensions pour toutes les autres choses, s'accordent en la confession d'un seul Dieu souverain (2). »

5° Enfin, une des plus grandes illustrations de l'épiscopat français, au siècle de sa plus grande illustration, l'émule de Bossuet et de Fénelon, le savant Huet, évêque d'Avranches, a fait un livre exprès pour établir, par le sentiment commun de tous les siècles et de tous les peuples, non-seulement l'unité de Dieu, mais toutes les principales vérités de la foi chrétienne (3).

Pétau, Thomassin, Huet vivaient à l'époque où le clergé de France brillait de plus de lumières que jamais : ils étaient eux-mêmes des plus brillantes de ces lumières ; jamais, depuis, le clergé de France n'a élevé le moindre soupçon sur leur orthodoxie ; toujours il les a regardés comme une des portions les plus pures de sa gloire doctrinale ; il a ainsi fait sienne leur doctrine commune.

Maintenant, comment concilier ces Pères et ces théologiens qui disent oui, avec ceux qui disent non ? Le voici.

Quand on compare l'Ecriture avec l'Ecriture, les Pères avec les Pères, on voit qu'il faut distinguer dans la connaissance de Dieu comme quatre degrés : 1° la connaissance des gentils ; 2° la connaissance des Juifs ; 3° la connaissance des Chrétiens ; 4° la connaissance des saints dans le ciel. La première est ignorance comparativement à la seconde ; la seconde, comparativement à la troisième ; la troisième, comparativement à la quatrième.

Ainsi, dans son épître aux Romains, saint Paul a pu dire en général de tous les gentils, et particulièrement des plus savants d'entre eux, qu'ils étaient inexcusables, parce que, ayant connu Dieu, ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu (4), et puis dire, dans son épître aux Thessaloniciens, que les gentils ou les nations ignorent Dieu (5).

Ainsi le Sauveur dit à la Samaritaine : « Vous adorez ce que vous ne savez pas : nous adorons ce que nous savons, parce que le salut vient des Juifs (6). » — Aux Juifs : « C'est mon Père qui me glorifie, lui que vous dites qui est votre Dieu, et vous ne le connaissez pas ; mais je le connais, et si je disais que je ne le sais pas, je serais semblable à vous, menteur. Mais je le sais et je garde sa parole (7). » — A ses apôtres, en parlant des Juifs : « Ils vous feront ces choses, parce qu'ils n'ont connu ni mon Père ni moi (8). » — De ses apôtres, en parlant à son Père : « J'ai manifesté votre nom aux hommes que vous m'avez donnés du monde. Je leur ait fait connaître votre nom, et je le leur ferai connaître encore (9). »

Enfin, saint Paul dira, du don même de la science, miraculeusement communiqué par l'Esprit-Saint : « La science même sera détruite ; car nous connaissons en partie, et en partie nous prophétisons. Mais lorsque sera venu ce qui est parfait alors s'évanouira ce qui est partiel. Lorsque j'étais enfant, je raisonnais en enfant ; mais quand je suis devenu homme, j'ai mis dehors ce qui était de l'enfant. Nous voyons maintenant par un miroir en énigme ; mais alors nous verrons face à face. Maintenant je connais en partie ; mais alors je connaîtrai comme je suis connu (10).

Tout se concilie de cette manière, et l'Ecriture avec l'Ecriture, et les Pères avec les Pères. Dieu est bon, même envers les gentils, quoiqu'il le soit plus envers les Juifs, plus

(1) Petav. *Dogm. Theol.*, l. I, c. III. — (2) Thomassin, *Theol. Dogm. de Deo*, t. I, c. IV, n. 1. — (3) Huet, *Alnetanæ Questiones*. — (4) Rom., I, 20 et 21. — (5) I Thess., IV, 5. — (6) Joan., IV 21. — (7) *Ibid.*, VIII, 54 et 55. — (8) *Ibid.*, XVI, 3 — (9) *Ibid.*, XVI, 6 et 26. — (10) I Cor., XIII.

encore envers les Chrétiens, et qu'il le soit de toute sa bonté envers les saints dans le ciel. Tout doit bénir sa miséricorde, et les gentils auxquels il ne refuse pas le premier degré de sa connaissance, et les Juifs qu'il élève à la seconde, et les Chrétiens qu'il élève à la troisième, et les saints qu'il transforme dans les splendeurs de la quatrième. « Louez le Seigneur, dans toutes les nations ; louez-le, tous les peuples, parce que sa miséricorde s'est affermie sur nous, et la vérité du Seigneur demeure à jamais (1). »

Pour l'amour de ce Dieu si bon, veuillez, mon cher seigneur et père, me dire ou me faire dire si vous trouvez cette solution satisfaisante. Tout mon désir est d'éclaircir les choses, pour concilier les esprits. Si votre charité veut bien me le permettre, je vous communiquerai plus tard mes idées sur un autre point, ou même sur tel point qu'il vous plaira m'indiquer. Je suis, avec une profonde vénération, de votre Grandeur, le très-humble et très-obéissant serviteur.

ROHRBACHER.

Malestroit, le 24 janvier 1835.

(1) Ps., CXVI.

Le 24 novembre de la même année 1835, l'auteur adressa une lettre et une prière à peu près semblables à monseigneur de Quélen, archevêque de Paris. Il n'a eu de réponse ni de Paris ni de Toulouse.

La même année encore, l'auteur écrivit à M. F. de Lamennais la lettre suivante, où l'on peut voir en quoi ils différaient dès lors l'un de l'autre, et quant au système sur la certitude et quant à d'autres questions.

LETTRE A MONSIEUR F. DE LAMENNAIS

Malestroit, le 23 mars 1835.

Mon très-cher monsieur,

Ayant à ma disposition pour quelques jours vos deux derniers ouvrages, je les transcris presque en entier, afin de les avoir à moi et de les comprendre mieux ; j'entends les *Paroles d'un Croyant* et la préface des *Troisièmes Mélanges* (1). Me permettriez-vous de vous communiquer l'ensemble actuel de mes idées sur ces matières, afin de bien voir en quoi nous sommes d'accord et en quoi nous différons ?

J'y distingue deux points principaux : les systèmes sur la certitude, et les rapports entre les deux puissances.

Mes principes pour coordonner le tout se trouvent dans les deux derniers chapitres des *Paroles d'un Croyant*, *l'Exil et la Patrie*, notamment dans les paroles et les idées suivantes :

« La patrie n'est point ici-bas ; l'homme vainement l'y cherche ; ce qu'il prend pour elle, n'est qu'un gîte d'une nuit. Cette vie est la région des ombres, un monde de fantômes; ce que l'on y voit, ce que l'on y entend, n'est que comme un songe vague de la nuit en comparaison de ce qu'on verra, de ce qu'on entendra dans la patrie. »

Ce sont-là, ce me semble, des vérités incontestables et incontestées ; elles se trouvent dans les livres saints et dans les livres des saints. Je les prendrai donc pour règle. Et voici les conséquences que j'en tire, et qui me paraissent nécessaires.

Premièrement, dans toutes les connaissances humaines, mais surtout dans l'ensemble de ces connaissances, il y a nécessairement des endroits obscurs : vouloir tout éclaircir ici-bas, c'est tenter l'impossible ; ce n'est que dans la patrie que le tout se verra, et encore n'y aura-t-il que Dieu qui verra ce tout parfaitement. Il me suffira donc, pendant le voyage, d'y voir assez clair pour arriver au terme.

Pour me conduire dans la route, Dieu m'a donné comme trois lumières : l'autorité de son Eglise, l'expérience de mes compagnons de voyage, et enfin ma propre raison. L'Eglise m'enseigne ce que Dieu lui a révélé de la patrie où j'aspire ; elle m'en montre le chemin, me fait connaître les périls à éviter, et me donne les moyens d'aller jusqu'au bout. Mais, pour le gîte de la nuit, elle ne me dit rien, sinon qu'il ne faut m'en occuper qu'en passant. Je m'en rapporterai donc volontiers là-dessus à l'expérience de mes compagnons de voyage. Comme enfin je me trouve bien des fois seul, je suivrai ma propre raison, formée d'ailleurs depuis son enfance sur l'enseignement de l'Eglise et l'expérience d'autrui. Lors donc que je verrai clairement une chose, je la croirai, dans la confiance que mon évidence individuelle n'est point contraire à l'évidence commune de mes semblables, comme je crois à l'évidence commune de mes semblables, dans la confiance qu'elle n'est point contraire à l'évidence de Dieu, qui voit les choses non plus dans leurs ombres, mais dans leur réalité, et qui m'en fait connaître par son Eglise ce qu'il veut que j'en connaisse. De cette manière, je réunis dans un les trois systèmes de philosophie, moyennant leur naturelle subordination. Et il me semble que j'arrive naturellement de l'un à l'autre. Ma raison particulière se trouve en contact perpétuel avec la raison commune de mes semblables, et en a reçu son éducation : de même la raison commune des hommes se trouve en contact perpétuel avec la raison divine, se manifestant par l'Eglise, et en a reçu son éducation dans ce qui concerne la patrie. Cela m'est historiquement démontré.

J'entends par l'Eglise cette société des fidèles qui remonte de nous jusqu'à Jésus-Christ, et de Jésus-Christ, par les prophètes et les patriarches, jusqu'au premier homme, qui fut de Dieu. C'est par elle seule, et en elle seule, qu'on trouve et qu'on a toujours trouvé, sur la terre, certitude de connaissance, et unité de croyances en ce qui concerne la patrie céleste. Hors d'elle, il y a bien quelques débris de vérités, qui encore viennent originairement d'elle ; mais ces débris sont flottants parmi des erreurs, et ne présentent nulle part un ensemble qui ait de la consistance. Telle est ma conviction expérimentale

(1) Précédemment, M. de Lamennais envoyait à l'auteur un exemplaire de ses ouvrages, il n'en était plus de même en 1835.

et historique, après avoir lu et médité, suivant l'ordre des temps, et Moïse, et les prophètes, et les philosophes, et l'Evangile, et les premiers Pères de l'Eglise. Les philosophes, qui tous ont écrit postérieurement à Moïse et aux prophètes, et à qui cette circonstance a profité plus ou moins, ont quelques beaux détails; mais nul n'a su réunir en un abrégé exempt d'erreurs les vérités éparses dans le genre humain. Les premiers qui ont fait ce discernement furent les Pères de l'Eglise ; ils avaient en elle la règle vivante pour le faire bien. Sous le rapport des doctrines religieuses et morales, je ne vois pas qu'on puisse mettre en opposition l'Eglise et le genre humain. D'abord l'Eglise est sous ce rapport et a toujours été la portion intelligente du genre humain, la tête. Le genre humain moins l'Eglise est à peu près, sous ce rapport, ce que serait, pour l'intelligence, un individu humain moins la tête. Aujourd'hui, par exemple, ôtez du monde l'Europe, l'Amérique et les portions chrétiennes de l'Asie qui doivent tout à l'Eglise, que trouverons-nous dans le reste? Que trouverons-nous chez les peuples intérieurs de l'Afrique? Peut-on donner sérieusement le nom de genre humain à ce qui n'en est que la partie infime?

Tel est à peu près l'ensemble de mes idées en ce qui concerne l'ensemble des doctrines.

Quant aux rapports entre les deux puissances, voici comme je les conçois, toujours d'après les idées et les paroles rappelées plus haut :

La puissance spirituelle ou l'Eglise sur la terre conduit la grande caravane qui s'avance vers le ciel; la puissance ou plutôt les puissances temporelles président aux différents caravansérails ou gîtes qui se trouvent sur la route. C'est le devoir de ces dernières, d'après la nature même des choses, de disposer leurs caravansérails de manière que les pèlerins, au lieu d'obstacles, y trouvent toutes les facilités pour continuer leur chemin ; c'est, par conséquent, leur devoir de se consulter avec la première, pour savoir ce qui sera le plus utile suivant les temps et les lieux. Si le préposé d'un gîte devient par trop mauvais, et qu'il n'y ait pas grande difficulté de le remplacer par un autre qui vaudra mieux, la puissance qui préside à toute la caravane non-seulement peut provoquer son remplacement, mais le doit. Si les difficultés sont trop grandes ou les inconvénients trop graves, elle ne doit pas même le tenter. Après tout, il n'est question que d'un gîte, et elle ne doit pas exposer la caravane entière pour réformer le gîte d'une nuit. Si une bande de pèlerins réussit toute seule dans cette entreprise hasardeuse, tant mieux. Que si elle ne réussit pas, il faut tâcher de remédier à sa mésaventure le mieux que l'on pourra. Tel est à peu près le fond de mes idées sur cette matière.

Maintenant, il y a dans les *Paroles d'un Croyant* plusieurs choses que je ne comprends pas bien. D'abord, si *la patrie n'est point ici*, si ce *n'est ici qu'un gîte d'une nuit*, pourquoi vouloir tout y bouleverser, au risque de ne s'y trouver pas mieux après qu'avant? Il me semble que les deux derniers chapitres contredisent un peu la tendance générale des chapitres précédents.

« Je vais combattre pour Dieu et les autels de la patrie. » Telle est la première réponse du jeune soldat. Ne voilà-t-il pas le glaive du bras séculier tiré pour la défense de la religion? Ne voilà-t-il pas précisément ce que l'Eglise recommandait aux puissances chrétiennes de faire pour l'extirpation des hérétiques? N'est-ce pas ce que Dieu lui-même dit au chapitre XIII du *Deutéronome*, où il commande d'exterminer sans pitié les Israélites qui solliciteraient leurs frères à l'idolâtrie? Mais alors le chapitre XXVII des *Paroles d'un Croyant* n'est-il pas en contradiction et avec le jeune soldat, et avec l'Eglise, et avec Dieu? Il me paraît surtout en contradiction fondamentale avec la philosophie du sens commun. Car, s'il est une autorité à laquelle l'individu doive se soumettre, il peut arriver tel cas où son insoumission mérite les peines les plus graves, au jugement de cette autorité souveraine. Il me semble que l'unique moyen pour soutenir sans inconséquence la liberté illimitée de l'individu, c'est de professer dans tous ses excès la philosophie individualiste, ou bien le scepticisme absolu.

Le chapitre XIX et certains passages d'autres me semblent proclamer cette liberté illimitée de l'individu comme l'état normal. Et cependant le chapitre XX y met des limites par ces mots : « Les frères se lient entre eux par des conventions mutuelles, et ces conventions c'est la loi, et la loi doit être respectée, et tous doivent s'unir pour empêcher qu'on ne la viole. »

Je ne vois pas non plus bien comment concilier entre eux les chapitres III et XVIII sur l'origine des rois. Dans celui-ci, se trouve cette proposition : *C'est le péché qui a fait les princes.* Je crois, d'après le contexte, que le sens en est : C'est le péché qui les a rendus nécessaires. C'est comme la maladie fait les remèdes. Le fond de la pensée est très-vrai, mais l'expression me paraît fausse. Dans ce même chapitre, la royauté commence par des rois justes et légitimes; leur pouvoir était le pouvoir de Dieu. Dans le chapitre III, au contraire, la royauté commence par des tyrans, et c'est Satan qui en est l'auteur. Il est aussi question ici et là d'un temps où tous les hommes vivaient en frères; je ne vois pas trop à quelle époque de l'histoire placer cet âge d'or. Comme c'est le péché qui a rendu nécessaires les princes, j'en conclus qu'il y aura des princes, sous un nom ou sous un autre, jusqu'à la fin du monde. Je tire la même conséquence d'un mot du chapitre XXXVI : *Où Dieu ne règne pas, il est nécessaire qu'un homme domine.* Or, Dieu ne regnera complétement qu'au ciel; donc il y aura toujours des

hommes à dominer plus ou moins sur la terre.

Enfin, dans le chapitre 1er, il y a trois passages qui me paraissent étranges : l'un semble dire que l'Esprit consolateur, promis par le fils, n'est pas encore venu, mais qu'il viendra.. Je pense que le fond de la pensée n'est pas de contredire les Actes des apôtres, mais simplement d'esperer, vers la fin des temps, comme une nouvelle effusion de lumière et de grâces. Le second passage est celui-ci : *A présent que la terre est redevenue ténébreuse et froide.* Pour moi, occupé depuis neuf ans de l'Eglise, je pense différemment. Bien que l'état actuel de l'Eglise catholique laisse beaucoup à désirer, ce qui, au reste, sera toujours, à cause que la perfection où elle aspire est infinie, je ne vois cependant aucun siècle passé avec lequel le nôtre ne puisse soutenir avantageusement la comparaison.

Telles sont les réflexions que m'a fait naître la lecture de vos deux derniers ouvrages, en particulier les *Paroles d'un croyant ;* car, pour la préface des *Mélanges*, je n'ai pas encore fini de les transcrire. Ç'a été un besoin pour mon cœur de vous en faire part afin que vous voyiez si j'ai bien compris. Mon très-cher monsieur de Lamennais, voilà bientôt quinze ans que j'ai eu l'honnenr de vous écrire pour la première fois depuis cette époque, mon attachement pour vous a été inaltérable ; il se confondait d'ailleurs avec le dévouement pour la cause de Dieu et de son Eglise. J'ai la confiance qu'il en sera ainsi toute ma vie.

ROHRBACHER.

QUELQUES OBSERVATIONS

Au Rédacteur de l'AMI DE LA RELIGION (1).

Depuis la publication du vingtième volume, plusieurs personnes bienveillantes ont publié, en France et ailleurs, des réponses aux attaques. Nous ne croyons pouvoir mieux leur témoigner notre reconnaissance que de communiquer leurs observations à nos lecteurs.

L'*Ami de la Religion* a reproduit, dans ses cahiers des 17 et 19 juin dernier, un article du *Journal historique et littéraire de Liége*, contre l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique* de M. l'abbé Rohrbacher, qui a cru devoir lui envoyer une réponse. Mais M. Veyssière ayant cédé, a-t-il dit, aux injonctions d'une certaine influence, pour ouvrir ses colonnes à l'attaque, s'est refusé à insérer la défense. L'*Univers* a suppléé à son silence, et a publié la lettre de M. Rohrbacher. L'*Ami de la Religion* est revenu à la charge, et a répété les accusations de la *Gazette de Liége*, en y ajoutant les siennes, dans les numéros des 26 et 29 juillet. Voici comment il les résume en terminant le dernier article :

« Nous avons fait connaître, trop tard peut-être, quelques-unes des principales idées qui ont présidé à la composition de la nouvelle *Histoire de l'Eglise* de M. l'abbé Rohrbacher. Nous croyons pouvoir dire, dès à présent, que cette interminable histoire, fruit d'une érudition mal digérée, ne prête pas moins à la critique par le défaut absolu d'ordre, de mesure, de précision, de clarté, que par les paradoxes et les erreurs dont elle est remplie. Le style est à l'avenant. Il ne sera peut-être pas difficile d'apporter de nouvelles preuves à l'appui de cette assertion. En attendant, nous le répétons : Voilà donc les doctrines qu'on ne craint pas d'offrir au clergé dans une *Histoire de l'Eglise :* le système de la philosophie du sens commun de M. de Lamennais, réprouvé par l'épiscopat et le Saint-Siége; la suprématie absolue de l'Eglise sur les puissances temporelles; la souveraineté du peuple; le droit de révolte et d'insurrection ; l'illégitimité du pouvoir royal ; la démocratie dans le gouvernement ecclésiastique ! M. l'abbé Rohrbacher développe longuement ces divers points dans son *Histoire universelle de l'Eglise catholique*, qu'il fait remonter jusqu'à Adam pour prendre les choses dans leur source. »

Ces accusations sont graves, il faut l'avouer, mais elles ne nous paraissent pas bien fondées. Examinons les principales.

M. Rohrbacher enseigne « le système du sens commun de M. de Lamennais, réprouvé par l'épiscopat et le Saint-Siége. » Nous n'ignorons pas que le Saint-Siége a réprouvé, en effet, le système de M. Lamennais comme *nouveau* et *fallacieux*. Mais en quoi la doctrine du sens commun a-t-elle été condamnée? Le Saint-Siége a-t-il censuré quelques propositions en particulier? Aucune, bien qu'il en ait été prié par quelques évêques français, qui avaient cru devoir porter un jugement doctrinal sur plusieurs qu'ils lui avaient adressées. Quel est donc le point juste qu'on doit rejeter? Voilà, ce nous semble, ce qui, avant tout, devrait être nettement précisé ; et c'est ce qu'on se garde bien de faire. Les partisans du système cartésien s'imaginent avoir résolu toutes les difficultés qu'on leur fait, quand ils vous ont accusé d'être Lamennaisien. Ce seul mot paraît leur tenir lieu de raisons. Mais prenons garde ; s'il est dangereux de donner trop à l'autorité, il ne l'est pas moins de trop accorder à la raison ; c'est Pascal qui le dit.

Comme notre but n'est pas d'exposer ici la théorie de la certitude, nous sommes contraint de présenter seulement quelques réflexions qui suffiront, nous osons l'espérer, pour justifier M. Rohrbacher du reproche qui lui est fait.

Nous pensons donc que le système de M. de Lamennais a été réprouvé, *uniquement* parce qu'il ne reconnaît d'autre moyen de certitude que l'autorité ou le sens commun, et que par conséquent, il anéantit la raison individuelle de l'homme.

M. Rohrbacher dit-il quelque part que l'autorité ou le sens commun est le seul moyen de certitude? Oui, dit M. Kersten, rédacteur du *Journal de Liége* ; il le répète plus d'une fois dans son *Catéchisme du sens commun.* M. Rohrbacher répond qu'il l'a dit en effet dans une première édition ; mais que, dans une seconde, publiée en 1841, il a fait des corrections nombreuses et retranché ce qu'on lui reproche aujourd'hui. Il reconnaît de la manière la plus expresse que

(1) *L'Espérance. Courrier de Nancy* ; *l'Abeille, Union catholique d'Alsace,* 19 et 21 août 1845.

« l'homme étant à la fois esprit, corps, individu social, chrétien, il doit connaître la vérité *avec certitude*, par *la raison*, par *les sens*, par *les moyens individuels*, par *le sens commun*, par *la foi*, et que tous les systèmes de philosophie qui ne considèrent pas l'homme sous tous ces rapports sont faux, parce qu'ils sont *exclusifs*. » Ce sont ses propres paroles.

Cependant le journal de M. Veyssière reprend : « Sans avoir à nous inquiéter des additions ou changements qu'il a pu faire subir à son premier travail, et même de quelque restriction qu'il aura voulu apporter au système du principal auteur, il est assez notoire que ce livre contenait et avait pour but d'exposer et d'expliquer la doctrine du sens commun, entendue à la manière de M. de Lamennais. » Nous demandons à tout homme de bonne foi s'il est juste de condamner la doctrine d'un auteur sans s'inquiéter des modifications qu'il lui a fait subir.

Mais voici le *grand principe du système*, t. III, p. 264 : « Si l'on ne croit point au sens commun, entendu, comme de raison, à la manière de l'auteur de l'*Essai*, on ne peut plus rien croire, il n'y a plus de certitude, de vérité pour l'homme : c'est le doute universel et la mort de l'intelligence. » Nous ferons d'abord observer que ces mots : *entendu*, *comme de raison à la manière de l'auteur de l'*Essai, ne font point certainement partie du texte. Si les paroles citées sont de M. Rohrbacher, elles ne se trouvent pas sûrement là la page indiquée. Mais soit ; il nous semble que le reste de la phrase est très-exact ; car il signifie littéralement que le rationalisme aboutit enfin au scepticisme absolu ; et c'est ce que soutiennent tous les philosophes catholiques. En effet, celui qui ne croit point au sens commun, ne croit plus qu'à ses moyens individuels et à sa raison privée : il est donc rationaliste ; or, il est d'expérience que toutes les vérités finissent par échapper au rationaliste. Bergier le prouve en cent endroits de ses ouvrages (1).

On le voit, de la doctrine de M. Rohrbacher au système du sens commun entendu à la manière de l'auteur de l'*Essai*, il y a toute la distance d'un monde.

L'abbé Rohrbacher, dit M. Kersten, « a présenté Abimélech comme le premier roi qui nous apparaît en Israël ; et ce fait lui semble prouver que la puissance royale ou la simple puissance de fait ne vient pas originairement de Dieu, mais de l'orgueil, du péché et de celui qui en est l'auteur. »

A cette accusation capitale, M. Rohrbacher n'a rien répondu, dit l'*Ami de la religion* ; puis il ajoute : « Que pouvait-il répondre en effet ? il enseigne positivement que la puissance royale ne vient point originairement de Dieu, mais de l'orgueil du péché et de celui qui en est l'auteur. On ne peut plus en douter, l'auteur de l'*Histoire de l'Eglise* enseigne que la puissance royale vient du démon. Cependant il n'en est rien : Voici la phrase tout entière. A propos d'Abimélec, notre historien rapporte une réflexion de saint Grégoire et de saint Augustin : Ainsi, dit-il, d'après saint Augustin, la puissance royale ou la souveraineté, *prise, non pour l'autorité patriarcale qui dirige comme un père ses enfants, mais pour la domination de la force qui contraint les hommes comme des troupeaux de bêtes*, ne vient point originairement de Dieu, mais de l'orgueil, du péché et de celui qui en est l'auteur. » C'est-à-dire que saint Augustin enseigne que la tyrannie ne vient point de Dieu, mais de l'orgueil, du péché et de celui qui en est l'auteur. Il faut avouer qu'il y a eu ici une singulière distraction, ou une énorme faute de copiste (je me sers de l'expression la plus polie). Et cependant, bien que l'*Ami de la Religion* rapporte le texte établi par M. Rohrbacher dans sa réponse aux premières attaques, il n'en persiste pas moins à soutenir, quelques lignes plus loin, que l'auteur de l'*Histoire de l'Eglise* enseigne que la puissance royale ne vient pas de Dieu, mais du démon : seconde distraction plus forte que la première.

« M. Rohrbacher (c'est l'*Ami* qui parle), croit que le temporel est soumis au spirituel, en ce qui regarde, dit-il, la conscience. Ainsi l'auteur cherche à dissimuler sa pensée par ces mots : *En ce qui concerne la conscience* ; il voudrait faire croire qu'il n'enseigne la subordination du pouvoir temporel que dans les choses spirituelles, ce qui est incontestable, tandis qu'il enseigne dans son livre une subordination absolue du pouvoir temporel à la puissance spirituelle, subordination qu'il prétend rigoureusement fondée sur le droit naturel et divin ; de telle sorte que la puissance spirituelle peut, quand elle trouve à propos, juger, suspendre et annuler le pouvoir temporel. C'est-à-dire que M. Rohrbacher soutient une doctrine qui ne peut être, comme l'a sagement observé Kersten, que très-préjudiciable à l'Eglise, et qui a été désavouée par les évêques de France, par ceux d'Irlande, par les universités les plus catholiques du monde chrétien, et notamment par celle de Louvain. »

M. Rohrbacher ne veut pas faire croire qu'il n'enseigne la subordination du pouvoir temporel que dans les choses spirituelles ; il dit et il veut dire que le temporel est soumis au spirituel *en ce qui regarde la conscience*. Ces derniers mots nous paraissent d'une exactitude et d'une précision très-remarquables. En effet, la loi de Dieu règle les conventions humaines même dans les choses temporelles, les rapports ou les devoirs sociaux des hommes, des sujets envers les souverains, et des souverains envers les sujets, ou elle ne

(1) *Traité de la vraie Religion.*, introd., § 13, « Quiconque se pique de raisonner, doit être chrétien catholique ou entièrement incrédule et pyrrhonien dans toute la rigueur du terme. »

s'en inquiète nullement. Si elle les règle, comme le pense et l'enseigne M. Rohrbacher, il a droit d'affirmer que c'est à l'Église et à l'Eglise seule qu'il appartient d'expliquer, d'interprèter et d'appliquer la loi de Dieu, de juger par conséquent, en ce qui regarde la conscience, les différends qui s'élevent sur les choses même temporelles ; par exemple, l'obligation du serment qui lie les sujets à leur roi, et le roi à ses sujets. En cela, M. Rohrbacher ne fait que répéter ce que les souverains Pontifes ont enseigné dans tous les temps, et après eux, les plus célèbres théologiens et les universités *les plus catholiques du* monde chrétien : car nous croyons que *les plus catholiques*, si nous pouvons parler ainsi après M. Veyssière, sont ceux qui ne se contentent pas de croire et d'enseigner ce que croit et enseigne le Saint-Siége, sous peine d'être retranchés de la société des fidèles, mais encore ce qu'il conseille et engage de croire et d'enseigner. De bonne foi, peut-on dire que la doctrine que le Saint-Siége désire voir se propager partout, soit, comme l'osent affirmer le *Journal de Liége* et l'*Ami de la Religion* une doctrine *très préjudiciable* à l'Eglise ?

Et il faut nécessairement choisir, se ranger avec M. Rohrbacher du côté des Pontifes romains, ou se placer à la queue de Fleury, de Dupin et compagnie, et admettre l'autre partie de notre dilemme ; ou bien la loi de Dieu ne règle pas les conventions humaines dans les choses temporelles, les rapports des sujets avec le pouvoir, et du pouvoir avec les sujets: et par conséquent on peut, dans ce cas, manquer à sa parole et violer la foi jurée ; car la force brutale est la seule loi qui règle les affaires temporelles. Si vous avouez, au contraire, que la loi de Dieu s'en mêle, et si vous n'accordez pas qu'en cela, c'est-à-dire, *en ce qui regarde la conscience*, elles sont soumises au pouvoir spirituel, vous établissez les princes et les rois juges et interprètes de la loi de Dieu, maîtres des consciences ; vous les investissez au moins d'une partie du pouvoir purement spirituel ; et jusqu'où s'étendra-t-il ? qui fixera les limites ? l'Eglise ? Mais elle déclare, par l'organe de ses Pontifes, qu'elle seule a le droit d'enseigner, d'expliquer et d'appliquer la loi de Dieu. Le pouvoir civil ? Mais où s'arrêtera-t-il ?

Assurément, s'il est une doctrine très-préjudiciable à l'Eglise, ce n'est pas celle de M. l'abbe Rohrbacher, qui ne fait en cela que marcher sur les traces des Papes, des plus grands docteurs et du plus grand nombre des théologiens ; mais bien plutôt celle de Fleury et autres gallicans, repoussée par le Saint-Siége, par la plupart des évêques du monde chrétien, par la logique, et que s'efforcent en vain de soutenir ou de ressusciter quelques journalistes courtisans ; car nous la croyons bien dûment défunte ; M. Dupin lui a donné le coup de grâce.

M. Rohrbacher, dites-vous, prêche le *droit de révolte et d'insurrection*. La preuve, s'il vous plaît ? « Je crois, a-t-il dit, avec le commun des théologiens, et des juristes catholiques, entre autres avec le jésuite Suarez et avec le dominicain saint Thomas, que la souveraineté temporelle vient de Dieu par le peuple, ou du moins je crois qu'on est très-libre de le penser. » Voilà ce qu'on appelle enseigner *le droit de révolte et d'insurrection* ! Nous prions M. Veyssière de consulter le fameux Traité des Lois de Suarez, et mieux encore un traité spécial qu'il composa pour réfuter Henri VIII, roi d'Angleterre, et qui est intitulé, je crois, *De Supremo Pontificatu* [je cite de mémoire, car je n'ai pu retrouver cet ouvrage] (1), qui est assez rare aujourd'hui, et il apprendra qu'un *axiome parmi les théologiens et les juristes*,— ce sont les propres paroles de Suarez,—c'est que la souveraineté temporelle vient de Dieu par le peuple, et que cette doctrine n'ouvre point, comme on le prétend, la porte à la révolte ou à l'insurrection.

Saint Thomas enseigne positivement que, dans certaines circonstances, le peuple peut se défendre contre son roi. Citons ses paroles, car on ne nous croirait pas : « Le gouvernement de la tyrannie n'est pas un gouvernement juste, parce qu'il n'est pas ordonné pour le bien commun, mais pour le bien privé de celui qui gouverne. Et c'est pourquoi le changement de ce gouvernement n'a pas le caractère de sédition, si ce n'est peut-être lorsqu'il est tellement bouleversé, que la multitude souffre plus d'une révolution, que du gouvernement du tyran. Mais le véritable séditieux est bien plutôt le tyran qui fomente dans le peuple qui lui est soumis les discordes et les séditions, pour pouvoir dominer plus sûrement : car le gouvernement est tyrannique lorsqu'il est ordonné pour le bien particulier du souverain au détriment de la multitude (2).» Ces paroles sont assez claires. Or, cette doctrine n'a jamais été censurée ; elle a pour elle l'autorité de la science et la force du raisonnement : on est donc libre de l'adopter.

L'inamissibilité du pouvoir est à nos yeux une absurdité ; car si le pouvoir est inamissible, il est par là même imprescriptible, et il ne saurait jamais se légitimer par le temps. D'où il suit que ceux qui adoptent ce senti-

(1) Le titre exact est : *Defensio catholicæ fidei contra anglicanæ sectæ errores*. L'ouvrage est dirigé contre Jacques I[er].— (2) Regimen tyrannicum non est justum, qui non ordinatur ad bonum commune, sed in bonum privatum regentis, ut patet per philosophum in 3° Politicorum. Et ideo pertubatio hujus regiminis non habet rationem seditionis, nisi forte quando sic inordinate perturbatur tyranni regimen, quod multitudo subjecta majus detrimentum patitur ex perturbatione consequenti, quam ex tyranni regimine. Magis autem tyrannus seditiosus est, qui in populo sibi subjecto discordias et seditiones nutrit, ut tutius dominari possit. Hoc enim tyrannicum est, cum sit ordinatum ad bonum proprium præsidentis, cum multitudinis documento, II, 2° q., a. XLII, ad

ment sont forcés de dire, s'ils veulent être conséquents avec eux-mêmes, que le gouvernement actuel est illégitime et Louis-Philippe un usurpateur. M. Dupin et l'*Ami de la Religion* n'y ont pas songé, sans doute.

Quoi ! il n'est pas de pouvoir dont on ne puisse être dépouillé, si l'on en abuse ? Des enfants peuvent faire interdire un père prodigue et dissipateur, une femme obtenir sa séparation d'avec un mari brutal et intraitable, les fidèles faire suspendre un prêtre ou un évêque de ses fonctions, l'Eglise déposer un Pape hérétique ou schismatique, du moins selon les Gallicans : pourquoi les rois feraient-ils exception à la loi générale? serait-ce parce que l'abus de leur pouvoir est d'autant plus déplorable qu'ils sont plus haut placés?

Mais on peut abuser d'une pareille doctrine : eh ! sans doute ; qui le nie ? de quoi n'abuse-t-on pas ? Si nous voulons détruire les choses à cause de leurs abus, que laisserons-nous encore debout ? Au reste, la seule question est de savoir s'il est libre à tout catholique de penser et de croire comme Suarez et saint Thomas.

M. Rohrbacher transporte la démocratie jusque dans le gouvernement de l'Eglise, doctrine condamnée, dit-on, par le clergé de France en 1715, et par le pape Pie VI dans sa bulle *Auctorem fidei*. On invoque l'autorité d'un jésuite : « Cette doctrine a été soutenue par Marc-Antoine de Dominis, qui a vécu quelque temps dans la Société de Jésus ; mais tout le monde sait qu'il l'avait quittée, et que cette respectable Société n'a jamais enseigné cette fausse doctrine. » J'en demande bien pardon à M. Veyssière, un jésuite, et un très-respectable jésuite, a enseigné la même doctrine que M. Rohrbacher sur ce point ; et ce jésuite, c'est Bellarmin, et son nom est écrit en toutes lettres par l'auteur de l'*Histoire de l'Eglise ;* mais comme l'*Ami* ne se sent pas de force à lutter avec Bellarmin, il a fallu, pour donner le change au lecteur, aller déterrer un certain Marc-Antoine de Dominis, qu'on aurait bien fait de laisser dormir au fond de son tombeau.

Or, Bellarmin, car c'est de Bellarmin qu'il s'agit, dans son ouvrage *De Rom. Pontif.*, lib. I, c. III, après avoir établi que le gouvernement de l'Eglise de l'Ancien Testament était à la fois monarchique, aristocratique et démocratique, ajoute : « Nous aurons à prouver la même chose pour l'Eglise du Nouveau Testament, c'est-à-dire qu'il y a en elle la monarchie du souverain Pontife, l'aristocratie des évêques, et que la démocratie y tient une certaine place, puisqu'il n'est personne de toute la multitude chrétienne qui ne puisse être élevé à l'épiscopat, si cependant il en est jugé digne (1). » Or, M. Rohrbacher, admet dans le gouvernement de l'Eglise, la démocratie au même sens que Bellarmin, c'est-à-dire que les évêques sont pris parmi les prêtres, et les prêtres du peuple ; que le peuple les a longtemps choisis, que c'est pour lui encore aujourd'hui un devoir de s'opposer à la promotion des sujets indignes. Or, dans bien des gouvernements démocratiques, le peuple n'a pas autant de droits. Mais quel rapport y a-t-il entre cette doctrine et celle qui a été condamnée par la bulle *Auctorem fidei*?

Voici qui est plus curieux encore : l'auteur de la nouvelle *Histoire de l'Eglise* soutient que, « malgré les ténèbres de l'idolâtrie, une *certaine* connaissance du vrai Dieu s'est conservée chez tous les peuples . » Or, Bossuet n'a-t-il pas dit que chez les idolâtres tout était Dieu, excepté Dieu lui-même ?

Cependant cette proposition, *fausse, scandaleuse*, selon l'*Ami de la Religion*, est enseignée *ex professo* par la plupart des théologiens. Bailly, auteur assez connu, suivi encore dans plusieurs séminaires, et qu'on ne suspectera pas de Lamennaisianisme, prouve, dans son traité *De Deo*, l'existence de Dieu, par le consentement de tous les peuples. Répondant à l'objection tirée du polythéisme, il dit : « Au reste, bien que plusieurs peuples eussent adoré plusieurs dieux, ils se sont toujours accordés cependant à admettre l'existence de Dieu, au moins dans l'essentiel de ce dogme. La question capitale est de savoir si un être très-parfait, vengeur du crime et rémunérateur de la vertu, préside aux destinées du genre humain. Or, que tous les peuples l'aient cru, les temples élevés partout, les fables des poëtes, les Champs-Elysées, le Tartare, etc., en font foi. »

Ensuite, il ajoute que, prétendre qu'il puisse y avoir une ignorance invincible de Dieu c'est contredire la doctrine de saint Paul (2).

Plus loin, établissant l'unité de Dieu, après avoir rappelé plusieurs auteurs tant anciens que modernes, poëtes, philosophes, Pères de l'Eglise, théologiens, il conclut ainsi : « Les païens donc ont, à la vérité, adoré des dieux innombrables ; mais la plupart, peut-être tous, à l'exception de quelques sauvages, pensaient qu'ils étaient subordonnés *au Dieu unique et souverain* (3). » Enfin il explique en quoi a consisté le crime des païens ; en ce que, dit-il, citant les paroles de saint Paul, « ayant connu Dieu, ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu. »

Tournely enseigne la même doctrine, dans son traité *De Deo et divinis attributis :* il prouve que Dieu a été connu chez tous les peuples, par les témoignages de saint Justin,

(1) De Ecclesia Novi Testamenti idem postea probandum erit, esse in ea videlicet summi Pontificis monarchiam, atque episcoporum aristocratiam, ac demum suum quemdam in ea locum habere democratiam, cum nemo sit ex omni christiana multitudine qui ad episcopatum vocari non possit, si tamen dignus eo munere judicetur. — (2) Rom., I, 20. — (3) Igitur ethnici deos quidem coluerunt innumerabiles, sed illos Deo uni et supremo subordinatos plerique, vel forte omnes, rudioribus exceptis, arbitrabantur (*Tract. de Deo*).

Clément d'Alexandrie, Eusèbe de Césarée, saint Athanase, saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nysse, Tertullien, saint Cyprien, Arnobe, Lactance, saint Augustin, saint Jean Damascène, et de quelques philosophes de la gentilité. Il est à remarquer que les ouvrages qu'il cite de ces docteurs sont adressés aux idolâtres, dont eux-mêmes avaient fait partie. « Votre crime consiste, leur disaient-ils, à ne vouloir pas reconnaître celui que vous ne pouvez ignorer : *Hæc est summa delicti, nolle agnoscere quem ignorare non possis.* Il en est de même de Billuart, *De Deo*; de Hooke, une des dernières gloires de la Sorbonne, *Religionis naturalis et revelatæ principia;* de Thomassin, dont les ouvrages furent publiés aux frais de l'épiscopat français, *Theol. dogmat.*; de Petau, *Theol. dogmat.*

Dans le tome IX, 2e série, des *Annales de Philosophie chrétienne*, p. 7, il est prouvé que les principaux dogmes chrétiens ont été connus des gentils, et l'on cite ce passage du célèbre Dominicain Gabriel Fabricy : « Ainsi, dit le savant Gabriel Fabricy, ainsi que l'ont démontré Vossius, *De origine et progressu idolatriæ;* Pfanner, *Systema theologiæ gentilis*; Bochart, *Opera*, passim, voir surtout *Phaleg, Chanaan;* Huet, *Demonstratio evangelica*, *quæst. Alnetanæ*; Thomassin, *Méthode d'étudier et d'enseigner chrétiennement la philosophie, les poëtes, les historiens;* Clarke, *Discours concernant l'être et les attributs de Dieu;* Cudworth, *Systema intellectualis adversus atheos;* Stanley, *Historia philosophiæ;* Brucker, *Historia critica philosophiæ;* Ramsay, *Discours sur la mythologie;* Stillingfleet, *Origines sacræ;* Leland, *Nouvelle démonstration évangélique;* Burnet, *Défense de la religion tant naturelle que révélée;* Dickinson, *Delphi phœnicizantes;* Shuckford, *Histoire du monde, sacrée et profane;* Stuchius, *De perenni Philosophia;* Goguet, *Origine des lois;* Innoc. Ansaldi, *Della necessita e verita della religione naturale e reveleta*; Jo. Alb. Fabricius, *Delectus argumentorum de veritate religionis christianæ,* etc., etc. : ainsi que l'ont démontré ces auteurs, le Seigneur n'a jamais été sans témoins parmi les hommes; car, malgré les ténèbres de l'idolatrie, le souvenir des premiers principes religieux ne s'effaça pas entièrement de leur esprit. »

A ces auteurs, si respectables et si nombreux, nous pourrions en ajouter d'autres. M. Ubaghs, docteur en théologie et professeur de philosophie à l'université catholique de Louvain, prouve, dans sa *Théodicée*, imprimée en 1841, avec l'approbation de S. E. le cardinal-archevêque de Malines, que l'unité de Dieu s'est conservée partout. Le 4e chapitre a pour titre : *De la connaissance d'un seul Dieu, conservée par les nations.* Il montre que c'est le sentiment de la plupart des Pères de l'Eglise et des théologiens; il rappelle ces paroles de saint Augustin contre Fauste, livre XX, c. XVIII: « *Discat... gentes non usque adeo, ad falsos deos esse delapsas ut opinionem amitterent unius veri Dei;* et ces vers de Sophocle, qui se récitaient sur le théâtre d'Athènes :

> Unus profecto est, unus est tantum Deus
> Qui cœlum et amplam condidit terræ globum,
> Marisque fluctus, vimque ventorum gravem.

Mais c'est assez ce me semble ; et peut-être serions-nous en droit d'accuser de témérité quiconque se sépare de cet enseignement.

Passons enfin au dernier reproche : « On pourrait montrer, dit l'*Ami de la Religion*, que tout le plan de l'ouvrage de M. l'abbé Rohrbacher, qui fait exister l'Eglise plus de quatre mille ans avant sa fondation, se rattache au système philosophique de M. de Lamennais, et qu'il en est l'application pratique, ainsi que de plusieurs autres idées non moins fausses et non moins dangereuses de ce trop célèbre écrivain. » Toujours M. de Lamennais; de sorte que, dès que ce trop célèbre écrivain a dit une chose, elle est nécessairement fausse.

C'est donc une idée fausse et dangereuse que de faire commencer l'Eglise avec le monde. Ecoutons ce que va dire à ce sujet l'évêque de Meaux : « Si l'on ne découvre pas ici un dessein toujours soutenu et toujours suivi ; si l'on n'y voit pas un même ordre des conseils de Dieu qui prépare dès l'origine du monde ce qu'il achève à la fin des temps, et qui, sous divers états, mais avec une succession toujours constante, perpétue, aux yeux de tout l'univers, la sainte société où il veut être servi, on mérite de ne rien voir et d'être livré à son propre endurcissement, comme au plus juste et au plus rigoureux de tous les supplices.

« Et afin que cette suite du peuple de Dieu fût claire aux moins clairvoyants, Dieu la rend sensible et palpable par des faits que personne ne peut ignorer s'il ne ferme volontairement les yeux à la vérité. Le Messie est attendu par les Hébreux ; il vient et il appelle les gentils comme il avait été prédit. Le peuple qui le reconnaît comme venu est incorporé au peuple qui l'attendait, sans qu'il y ait entre eux deux un seul moment d'interruption; ce peuple répandu par toute la terre, les gentils ne cessent de s'y agréger; et cette Eglise que Jésus-Christ a établie sur la pierre, malgré les efforts de l'enfer, n'a jamais été renversée.

Quelle consolation aux enfants de Dieu ! Mais quelle conviction de la vérité, quand ils voient que d'Innocent XI, qui remplit aujourd'hui si dignement le premier siége de l'Eglise, on remonte sans interruption jusqu'à saint Pierre, établi par Jésus-Christ prince des apôtres : d'où, en reprenant les Pontifes qui ont servi sous la loi, on va jusqu'à Aaron et jusqu'à Moïse ; de là jusqu'aux patriarches et jusqu'à l'origine du monde ! Quelle suite ! quelle tradition ! quel enchaînement merveilleux ! Si notre esprit, naturellement incertain, et devenu, par ses incertitudes, le jouet de ses propres raisonnements, a besoin, dans les questions où il y va du salut, d'être fixé et déterminé par quelque autorité certaine,

quelle plus grande autorité que celle de l'Eglise catholique, qui réunit en elle-même toute l'autorité des siècles passés et les anciennes traditions du genre humain jusqu'à sa première origine! » Et un peu plus bas : « Toute secte qui ne montre pas sa succession depuis l'origine du monde, n'est pas de Dieu (1). »

Saint Augustin, dans sa *Cité de Dieu*, et saint Epiphane, dans son grand ouvrage *Des Hérésies*, enseignent la même doctrine que Bossuet. L'Eglise est donc aussi ancienne que le monde ; elle a toujours été, *aux yeux de tout l'univers, la sainte société où Dieu veut être servi; elle réunit en elle-même toute l'autorité des siècles passés et les anciennes traditions du genre humain jusqu'à sa première origine.* Elle a donc été toujours catholique.

En effet, Bailly, dans son grand traité *De l'Eglise*, le prouve par des témoignages de plusieurs Pères de l'Eglise. Et Melchior Cano, dont la doctrine a toujours été d'une si grande autorité pour les théologiens, va bien plus loin que M. Rohrbacher. Dans ses *Lieux théologiques*, livre X, c. IV, il dit: « S'il y a quelque chose de tout à fait probable, rien ne l'est assurément plus que de croire que le maître de la nature ait envoyé des docteurs au genre humain pour lui apprendre les lois de la nature ; car qui serait assez insensé pour établir une université sans professeurs? Parce que Dieu était connu dans la Judée, il y a établi une école de la science divine, il a procuré les rabbins. Et parce qu'il a voulu que, chez les chrétiens, il y eût des académies pour la doctrine évangélique, il a donné aussi des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des docteurs pour enseigner cette doctrine dans la république du Christ. C'est pourquoi, puisqu'il a révélé à toutes les nations les lois et les sciences de la nature, il n'est pas vraisemblable qu'il n'ait institué aucun maître pour enseigner ces lois et ces sciences. Et s'il convient d'argumenter autrement, Clément d'Alexandrie dit que Dieu a donné la philosophie aux Grecs comme leur propre testament. De même qu'il n'a pas laissé sans interprètes le testament des Juifs et celui des Chrétiens, il n'a pas laissé non plus celui des Grecs sans maîtres pour l'expliquer. Il était donc aussi de la Providence divine que tous les philosophes n'errassent point ensemble, ou dans la connaissance de Dieu, ou dans la morale, ou même dans l'intelligence des choses naturelles nécessaire aux deux premières; d'où il suit que, selon saint Paul, les Grecs sont inexcusables. Ils seraient excusables cependant si leurs maîtres (les philosophes), éclairés et dirigés par l'auteur souverainement bon de la nature, n'eussent point été assez instruits de la vérité. » Voilà donc Melchior Cano qui accorde une certaine infaillibilité aux philosophes de l'antiquité lorsqu'ils sont unanimes sur les vérités qu'ils enseignent, et qui déclare qu'ils étaient pour les gentils ce qu'a été la synagogue pour les Juifs ce qu'est l'Eglise enseignante pour les chrétiens.

Nous croyons avoir pleinement justifié M. Rohrbacher, et vengé son *Histoire de l'Eglise* des attaques qu'on vient de lancer si injustement contre lui. Nous ne voulons pas dire qu'elle est exempte de tout reproche; il ne le croit pas lui-même; et c'est pourquoi il prie toutes les personnes éclairées de lui signaler les erreurs qu'il pourrait avoir commises, et promet de faire droit à toute critique fondée.

C'est donc avec peine que nous avons vu les lignes suivantes, qu'il regrette peut-être aujourd'hui, tomber de la plume du rédacteur de l'*Ami de la Religion*: « M. l'abbé Rohrbacher nous prie de considérer que, sur les questions délicates, il ne fait que résumer et adopter ce que disent les Pères et les théologiens les plus autorisés de l'Eglise catholique. *Telle a toujours été la prétention des* NOVATEURS. Les citations n'ont pas manqué non plus à M. de Lamennais. Avec un peu d'érudition, et à l'aide de quelques recueils, on en trouve facilement: la question est de savoir si elles sont justes, et si on ne fait pas dire aux Pères ce qu'ils ne disent point en effet. »

Nous prions à notre tour l'*Ami de la Religion* de considérer que le public éclairé et consciencieux n'est pas tenu de le croire lui-même sur parole, que ses assertions ne sont pas des preuves, que ses citations ne sont pas toujours exactes, qu'il suppose à M. Rohrbacher des sentiments et des doctrines auxquels il est étranger, qu'il fera bien de consulter les Pères et les théologiens qui sont cités dans l'*Histoire de l'Eglise*, et qu'à ces conditions, nous accepterons la discussion avec lui, mais une discussion calme et franche de part et d'autre.

Au reste, que les nombreux lecteurs de l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique* soient rassurés, malgré les dires de l'*Ami de la Religion*, sur l'orthodoxie des doctrines de l'auteur. Il y a sept ans qu'il a adressé à notre saint Père le pape Grégoire XVI un exemplaire de trois ouvrages qu'il avait publiés : *La Religion méditée; Des Rapports naturels entre les deux puissances; De la Grâce et de la Nature;* ces ouvrages renferment toute la doctrine qu'il développe dans son *Histoire*. Monseigneur l'internonce Garibaldi a fait à l'auteur l'observation que, s'il ne recevait point de réponse, ce serait bon signe. Or, jusqu'à présent, il n'en a point reçu, non plus que d'aucun évêque ou prêtre quelconque.

Et cependant l'*Histoire universelle de l'Eglise*, parvenue à son vingtième volume, est aujourd'hui dans toutes les mains: elle est en vente chez la plupart des libraires, à Rome surtout; elle est lue dans un grand nombre de communautés; on nous a même dit qu'on la traduisait en italien : on ne saurait donc attri-

(1) *Discours sur l'histoire universelle*, 2e part., c. XIII.

tuer à un défaut de publicité suffisante cette circonstance que, jusqu'à présent, personne ne l'a censurée.

L'ABBÉ GRIDEL,

Professeur de théologie.

Metz, le 24 août 1845 (1)

Monsieur et cher rédacteur,

L'auteur d'un article sur l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique*, par M. l'abbé Rohrbacher, que je viens de lire dans votre feuille du 21 août, repousse victorieusement le reproche adressé par l'*Ami de la Religion* à ce savant ecclésiastique pour avoir fait remonter l'existence de l'Eglise catholique à la naissance même du monde. Il semblerait difficile de rien ajouter à cette argumentation : et, toutefois, les témoignages nombreux sur lesquels elle s'appuie sont bien loin d'être les seuls qui puissent être apportés.

Et, d'abord, nous invoquerons une autorité plus respectable, plus imposante que toutes les autres ensemble ; car elle a, pour tout chrétien, un caractère sacré. C'est le grand apôtre saint Paul qui va parler : « Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui, il sera dans tous les siècles (2). » Etait-il possible d'exprimer en termes plus formels le caractère de *perpétuité* que possède essentiellement la religion chrétienne, dans le *passé* aussi bien que dans l'avenir ?

Ecoutons Pascal commenter cette admirable parole : « Les deux Testaments regardent Jésus-Christ : l'ancien comme son attente, le nouveau comme son modèle ; tous deux comme leur centre (3). »

Bossuet n'est pas moins explicite sur ce point. Le passage du *Discours sur l'Histoire universelle* cité dans votre feuille du 21 août est bien remarquable sans doute ; toutefois il y a encore, ce semble, plus de précision et plus d'énergie dans ceux qui suivent, tirés du même ouvrage :

« Jésus-Christ... ou attendu ou donné, a été dans tous les temps la consolation et l'espérance des enfants de Dieu (4)... La loi vient au-devant de l'Evangile ; la succession de Moïse et des patriarches ne fait qu'une même suite avec celle de Jésus-Christ ; être attendu, venir, être reconnu par une postérité qui dure autant que le monde, c'est le caractère du Messie en qui nous croyons (5). »

La Luzerne exprime, en des termes peu différents, la même pensée : C'est la foi en Jésus-Christ par laquelle seule on a pu, dans tous les temps, entrer dans son Eglise de la terre et aspirer à parvenir à celle du ciel. C'est la foi dans le Messie qui a sauvé les patriarches et les justes de l'ancienne loi, comme c'est encore la foi dans le Messie qui conduit au ciel les saints de la loi nouvelle. Depuis Adam jusqu'à nous, il n'y a qu'une religion, c'est la religion de Jésus-Christ. Jésus-Christ, attendu ou reconnu, est l'objet de l'un et de l'autre Testament. Placé entre les deux, il clôt le premier, et ouvre le second, ou plutôt il continue l'un par l'autre (6). » Et ailleurs : « La croix de Jésus-Christ est le centre commun où tout aboutit dans la loi ancienne, et d'où tout part dans la loi nouvelle (7). »

La même doctrine va se retrouver dans Frayssinous : « La religion, quoique sous des formes différentes, est aussi ancienne que le monde ; elle s'est perpétuée avec lui pour durer même après. C'est un germe qui se montre sous les patriarches, croît sous la loi mosaïque, se développe sous la loi de l'Evangile, et reçoit dans les cieux sa pleine et parfaite maturité (8). » Donc la religion de l'Evangile n'est point, dans son essence, autre que celle des patriarches ; et nous ne devons voir, dans l'une et dans l'autre, que deux formes, plus ou moins développées, d'une même religion : le christianisme.

Nous terminerons cette série de témoignages par celui d'un auteur peu connu aujourd'hui, et qui mériterait de l'être davantage.

« Le christianisme, dit Balzac (9), a été de tout temps, bien qu'il ait été longtemps caché et sous des nuages, et que Dieu ne l'ait ouvert aux peuples, ni laissé luire à clair dans le monde, qu'au terme qu'il avait précisément marqué dans les oracles de sa parole. Il y a toujours eu des chrétiens, quoiqu'ils n'aient pas toujours été appelés de cette façon ; et la religion chrétienne a précédé la naissance de Jésus-Christ de beaucoup de siècles, quoique le nom de *Chrétiens* n'ait été imposé aux fidèles qu'après sa mort, dans la ville d'Antioche (10)... L'église des Juifs n'était point une autre église que la nôtre ; leurs prophètes sont aujourd'hui nos historiens, et nous sommes les suivants et les domestiques de celui dont ils ont été les avant-coureurs et les trompettes. L'agneau a été immolé dès le commencement du monde (11). Le premier Adam a espéré le second ; il a cru en Jésus-Christ, et, dans l'assurance qu'il a eue que le juste naîtrait de sa race, il s'est consolé de la perte de son innocence. Abraham a vu de loin le jour du Seigneur, et s'en est réjoui (12) vingt-quatre siècles avant sa venue... Moïse a été chrétien ; et saint Paul dit de lui que l'opprobre de Jésus-Christ lui fut plus précieux que les richesses d'Egypte (13). Isaïe priait les nuées de pleuvoir le Juste, et la terre de germer le Sauveur (14)... Tant y a, que les anciens Pères ont bu de l'eau qui sortait de la pierre, et que cette pierre était Jésus-Christ (15). Les

(1) *L'Abeille, Union catholique d'Alsace*, 30 août. — (2) Hebr., XIII. — (3) *Pensées.* — (4) Deuxième partie c. XXI. — (5) *Ibid.* — (6) *Explication des Evangiles.* — (7) *Considérations sur la Passion.* — (8) *Conférence sur l'Excellence du mystère de l'Incarnation.* — (9) *Dissertations chrétiennes et morales.* — (10) Act., apoc., XI. — (11) Apoc., XIII. — (12) Joan., VIII. — (13) Heb., XI. — (14) Isaï., XLV. — (15) I Cor., X.

fidèles, tant de la loi de la nature que de la loi écrite, appartenaient à la loi de la grâce et étaient du troupeau de Jésus-Christ. Ils attendaient la consolation d'Israël, et soupiraient après le Messie. Ils étaient guidés par l'étoile du matin, comme nous le sommes par celle du soir. Et les uns et les autres sommes guidés par un même astre qui a deux divers noms ; par une lumière qui s'appelait en ce temps la Synagogue, et qui maintenant s'appelle l'Eglise. Il n'y a donc point deux religions, parce qu'il n'y a point deux sauveurs ni deux paradis. On ne nous enseigne point une seconde vérité, différente de la première. Nous n'avons point d'autres connaissances que les premiers hommes, mais nous les avons plus nettes et plus distinctes ; et toute la différence qu'il y a pour ce regard entre nous et eux, c'est que notre foi a pour objet le passé, et que la leur avait l'avenir.

Et maintenant, que penser de cette assertion : — que la prétention d'attribuer à l'Eglise chrétienne une existence antérieure de quatre mille ans à la naissance selon la chair de son auguste fondateur, appartient en propre à M. de Lamennais, et que c'est là une des idées fausses et dangereuses de ce trop célèbre écrivain ? — La distraction est étrange, diront ceux qui auront lu les lignes que nous venons de transcrire ; et l'*Ami de la Religion* lui-même, — nous présumons trop de sa bonne foi pour en douter, — n'hésitera sans doute pas à le reconnaître, si elles viennent à tomber sous ses yeux.

Je suis, etc.

C. C.

A MESSIEURS LES SOUSCRIPTEURS

DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

PAR M. L'ABBÉ ROHRBACHER.

Un de nos abonnés vient de nous adresser une lettre en réponse à l'article du *Journal historique et littéraire* du 1er de ce mois, contre M. l'abbé Rohrbacher. Nous croyons devoir la publier sans retard.

J.-G. LARDINOIS.

Liége, 20 août 1845.

Monsieur,

Vous avez envoyé à vos abonnés, le 28 juillet dernier, la lettre de M. l'abbé Rohrbacher en réponse aux accusations portées contre lui par le *Journal historique et littéraire*, il y a un an, et qui ont été reproduites, il y a quelque temps, par l'*Ami de la Religion* de Paris. Dans la livraison du 1er de ce mois, M. Kersten a répondu à cette lettre en maintenant purement et simplement ses premières assertions, sans réfuter aucun des points que l'auteur de l'*Histoire de l'Eglise* avait établis dans sa rectification. Nous croyons donc inutile de le justifier des reproches : il a déjà répondu lui-même. Nous nous attachons à un seul point, sur lequel le *Journal historique* s'est appuyé principalement pour lancer contre l'auteur de l'*Histoire de l'Eglise* la grave accusation d'enseigner le *Lamennisme*, et qui concerne la réimpression du *Catéchisme du sens commun*. M. Rohrbacher avait renvoyé l'éditeur du *Journal historique* à sa nouvelle édition de cet ouvrage, faite en 1841, et dans laquelle se trouvent rectifiées les opinions inexactes qu'il avait avancées dans la première édition. M. Kersten réplique à cet égard que c'est précisément ce fait qui aurait achevé de l'éclairer, si les passages qui l'avaient frappé dans l'*Histoire universelle de l'Eglise* avaient pu lui laisser le moindre doute. Et, pour montrer qu'il a bien jugé la nouvelle édition du *Catéchisme*, il reproduit le passage suivant d'un article publié dans le *Journal historique* du 1er février 1844 : « Quoique le travail (le *Catéchisme du sens commun*) ait été revu et augmenté, surtout en ce qui concerne la philosophie d'Aristote, *il n'en contient pas moins un système que le Saint-Siége a appelé un système fallacieux*. »

Il résulterait de là que M. Rohrbacher a enseigné en 1841, époque de la publication de la nouvelle édition, et postérieurement à la condamnation du système de M. de Lamennais, les mêmes doctrines qu'il avait professées en 1831.

Nous croyons que si M. Kersten s'était donné la peine de comparer entre elles les deux éditions qu'il enveloppe dans une réprobation commune, il se serait gardé de lancer une accusation de cette nature contre un auteur qui s'exprime en ces termes : « J'ai promis et je promets à Dieu la soumission la plus entière à toutes les doctrines du Saint-Siége. J'ai promis et je promets à Dieu de défendre, envers et contre tous, toutes les doctrines du Saint-Siége. Je ne demande à Dieu la vie et la santé que pour cela. » Pour nous, nous avons comparé les deux publications, et nous regardons comme un devoir envers le savant chrétien dont vous reproduisez l'ouvrage en Belgique de faire connaître en peu de mots le résultat de la comparaison que nous avons faite :

C'est que la nouvelle édition du *Catéchisme du sens commun* a été revue et augmentée non-seulement en ce qui concerne la philosophie d'Aristote, mais qu'elle l'a été d'une manière complète par rapport au système réprouvé par le Saint-Siége.

A la demande : *Qu'est-ce que le sens commun*? l'auteur avait répondu dans la première édition : « Le sens commun est le sens ou le sentiment commun à tous les hommes, ou du moins au plus grand nombre. » Voici maintenant la réponse à cette question dans la nouvelle édition : « C'est le sens ou sentiment commun soit à tous les hommes, soit au plus grand nombre, soit à la partie la plus intelligente. » L'auteur ajoute ensuite trois *nouveaux* chapitres pour arriver à montrer que la partie la plus intelligente du genre humain, c'est l'Eglise catholique, laquelle est *de plus* « divinement instituée et divinement assistée pour conserver et enseigner sans erreur toutes les vérités religieuses tant dans l'ordre naturel que dans l'ordre surnaturel. » Après cela, il détermine, dans trois autres chapitres *nouveaux*, les rapports de la nature et de la grâce, et

ceux de la foi ou de la théologie et de la raison ou de la philosophie.

En parcourant la suite de l'ouvrage, nous y remarquons que l'auteur a retranché tout à fait les divers passages dans lesquels il avait méconnu antérieurement la valeur des motifs ou *criteria* particuliers de la certitude, tels que le sens intime, l'évidence, le témoignage des sens, en un mot les forces et l'autorité de la raison individuelle. Mais, ce qui est capital, il établit d'une manière formelle en quoi le système de la raison générale, c'est-à-dire le système de M. de Lamennais, est faux et erroné ; et il reconnaît en même temps que la philosophie de la raison individuelle est vraie, lorsqu'elle tient compte des conditions exigées par la nature de notre raison. Loin de trouver, comme M. de Lamennais, le fondement de la certitude de la foi religieuse dans l'assentiment commun (1), il fait consister ce fondement dans l'autorité de la révélation interprétée par l'Eglise.

Pour justifier ce que nous venons de dire, nous allons transcrire une partie du *nouveau* chapitre XXXIX de la première partie :

D. « De tous les systèmes philosophiques sur la certitude, lequel adoptez-vous finalement?

R. « Finalement, pas un, mais tous.

D. « Expliquez-vous un peu davantage.

R. « L'homme, intelligence incarnée, est à la fois esprit et corps ; il n'est pas corps seul, ni esprit seul, mais l'un et l'autre ; il ne l'est point isolément, mais avec ses semblables. Pour donc bien connaître la raison humaine, il faut considérer l'homme total et complet, non dans son corps seul, non dans son esprit seul, non dans son individu seul, non dans la société seule, mais dans le tout ensemble ; car l'homme est à la fois tout cela. Si de plus il est chrétien, si par la foi divine son esprit et son cœur sont élevés à un ordre de choses au-dessus de la nature, il ne faut pas confondre l'homme et le chrétien, il ne faut pas méconnaître l'homme pour le chrétien, ni le chrétien pour l'homme.

D. « Mais les systèmes de la philosophie les plus connus de nos jours ne prennent-ils pas garde à tout cela ?

R. « Les systèmes de philosophie les plus connus de nos jours pèchent tous contre ce que nous venons de dire. Le sensualisme ne voit dans l'homme que le sens, le corps, l'animal ; l'idéalisme n'y voit que les idées, l'esprit, sans relation avec l'univers sensible ; le rationalisme n'y voit que la raison de l'individu, sans relation avec celle de ses semblables ; *le système exclusif de la raison générale ne voit que la société et méconnaît l'individu* ; le système exclusif de la foi divine ne voit que le chrétien et méconnaît l'homme. Chaque système est faux en ce qu'il exclut les autres : tous sont vrais dès qu'ils viennent à s'embrasser et à s'unir. »

Pour compléter sa pensée, l'auteur ajoute :

« Lors donc que la philosophie des sens nous dit que les sens du corps nous donnent la certitude, elle a raison... Et *lorsque la philosophie de la raison individuelle nous dit que l'individu complet et développé peut avoir la certitude, elle a raison*..... Et lorsque la philosophie de la raison générale nous dit que la vérité, que la certitude se trouve dans la raison commune de l'humanité, elle a raison... Et lorsque la philosophie de la foi nous dit que la vérité, que la certitude se trouve dans les Ecritures des prophètes et des apôtres, elle a raison... Et quand cette même philosophie nous dit que la certitude ne se trouve que dans la foi chrétienne, elle a raison pour l'ordre surnaturel de la grâce et de la gloire. »

M. Rohrbacher reproduit donc ici la même doctrine qu'il avait déjà embrassée dans son ouvrage *Des rapports naturels entre les deux puissances*, Louvain et Paris, 1838.

Voici comment il s'exprime dans cet écrit :

« Ce que l'école éclectique a vainement promis de faire, le discernement de ce qu'il y a de vrai et de faux dans tous les systèmes, d'après une règle certaine et invariable, nous l'avons vu fait en Belgique, à l'université de Louvain. La philosophie s'y definit en quelque sorte elle-meme : *la science de la raison humaine*. Pour cela, elle étudie l'homme total et complet ; non dans son corps seul, non dans son esprit seul, non dans son individu seul, non dans la société seule, mais dans le tout ensemble; car l'homme est à la fois tout cela. Si de plus il est chretien, si par la foi divine son esprit et son cœur sont élevés à un ordre de choses au-dessus de la nature, la philosophie catholique ne confond pas l'homme et le chrétien, elle ne méconnait pas l'homme pour le chrétien, ni le chrétien pour l'homme.

« Or, messieurs, les systèmes de philosophie les plus connus de nos jours pèchent tous contre ce que nous venons de dire. Le sensualisme ne voit dans l'homme que les sens, le corps, l'animal ; l'idéalisme n'y voit que les idées, l'esprit sans relation avec l'univers sensible ; le rationalisme n'y voit que la raison de l'individu, sans relation avec celle de ses semblables, le système exclusif de la raison générale n'y voit que la société, et méconnaît l'individu ; le système exclusif de la foi divine, professé par un philosophe de Strasbourg (2), ne voit que le chrétien, et méconnaît l'homme. Chaque système est faux en

(1) « En appelant du jugement de l'Eglise au christianisme interprété par les peuples, M. de Lamennais a dévoilé lui-même un des vices fondamentaux de son système philosophique sur la certitude humaine. Ce vice, longtemps caché aux yeux de beaucoup de personnes de bonne foi et particulièrement aux miens, consiste, en dernière analyse, à placer, dans la hiérarchie des autorités, l'humanité au-dessus de l'Eglise. Ramené à ces termes, le système dont il s'agit répugne essentiellement à l'idée même que le christianisme nous donne de l'humanité (*Réflexions sur la chute de M. de Lamennais*, par l'abbé Ph. Gerbet, c. v). »

(2) On sait que cet auteur s'est plus tard soumis avec docilité à l'autorité de Rome.

ce qu'il exclut les autres : tous sont vrais dès qu'ils viennent à s'embrasser et à s'unir. »

Nous pensons donc qu'il est libre à M. Kersten de ne pas partager les principes de M. Rohrbacher, mais qu'il ne lui est pas permis de l'accuser de *Lamennisme*. Et s'il *ose* encore le faire, nous *osons* le défier de prouver son accusation

Agréez, etc.

OBSERVATIONS A M. L'ABBÉ CAILLAU

sur ses

DOUZE ARTICLES DE CRITIQUE CONCERNANT L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

PAR M. L'ABBÉ ROHRBACHER.

Nous avions pensé un moment pouvoir supprimer nos observations à M. l'abbé Caillau sur ses douze articles de critique. Mais ces mêmes articles nous ayant été opposés comme une autorité grave, par M. l'abbé de La Couture, et par l'auteur anonyme d'un mémoire clandestin adressé à l'Episcopat français, nous croyons devoir reproduire nos premières observations, et y joindre quelques autres à M. l'abbé de La Couture et à l'auteur anonyme d'un mémoire clandestin. Nous terminons le tout par la dernière Encyclique de notre saint-père le Pape Pie IX, aux cardinaux, archevêques et évêques de France.

Monsieur l'Abbé,

Le volume de la table de l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique* était imprimé à moitié, quand nous avons eu occasion de lire douze articles de critique sur cette histoire dans la *Biographie catholique*, attribués généralement à M. l'abbé Caillau. Dans ces douze articles, nous avons trouvé beaucoup de choses dont nous espérons profiter, quelques-unes même dont nous profiterons dès ce moment. On ne demande ordinairement à un journaliste qu'une justice impartiale ; vous, monsieur l'abbé, vous voulez bien, dans vos articles, nous témoigner quelquefois de l'estime et même de l'amitié ; nous vous en remercions de tout notre cœur. Vous voudrez donc bien nous permettre de vous faire quelques remontrances sur certains de vos jugements et même sur certaines de vos assertions.

Nous avons dit dès la préface : « Nous prenons pour règle de nos affections et de nos pensées, non pas notre individu, ni tel autre que ce soit, non pas encore notre patrie, mais l'Eglise de Dieu, l'Eglise catholique, apostolique et romaine. » Dans le volume XX, p. 505 (1), nous disons : « Pour ne m'égarer point, je pris dès lors (1828) l'engagement que je prends ici. J'ai promis et je promets à Dieu la soumission la plus entière à toutes les doctrines du Saint-Siége. J'ai promis et je promets à Dieu de défendre, envers et contre tous, toutes les doctrines du Saint-Siége. Je ne demande à Dieu la vie et la santé que pour cela. » En 1845, nous avons prié qu'on examinât « dans chaque volume de cette *Histoire*, ce qui ne serait pas exactement conforme aux doctrines du Saint-Siége, soit pour le fond, soit pour l'expression. Nous disons : *aux doctrines et à toutes les doctrines du Saint-Siége, non a aucune autre*. Tout ce qui ne sera pas trouvé exactement conforme à ces doctrines, nous le corrigerons et nous ferons connaître aux souscripteurs les corrections qui auront été faites (2). » Nous aurions souhaité beaucoup, monsieur l'abbé, qu'il vous eût plu de faire attention à cet engagement et cette prière de notre part ; vous auriez pu nous rendre grand service. Au lieu de cela, vous commencez par nous faire un reproche de ce que, sur telle matière, nous ne pensons pas comme Bossuet, ni comme vous-même. Nous en sommes bien fâché ! mais nous n'avons pris aucun engagement de penser comme Bossuet, ni comme quel que ce soit de nos amis. En voici la raison. Quelque amitié que nous puissions avoir pour votre personne, nous ne vous prenons cependant pas pour l'Eglise romaine. Il y a plus : nous avons employé quelquefois certaines locutions de Bossuet, en particulier pour traduire plus littéralement l'Ecriture sainte ; or, monsieur l'abbé, il se trouve que vous nous reprochez ces locutions comme des fautes de français.

Nous vous dirons confidemment à ce propos : Les originalités de style, de récit, ou de réflexions qui ont pu vous offusquer de temps

(1) P. 497 de la 2e édit. — (2) T. XXVI p. 2 de la 2e édit.

à autre, sont bien des fois un fait exprès. Voici pourquoi. Dans cette confusion de langues et d'idées où nous vivons, notre but, ou plutôt, puisque je vous parle confidemment, mon but a été de présenter l'ensemble de la religion catholique depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours; de le présenter dans toute l'exactitude et en même temps dans toute sa latitude dogmatique que demandent et que permettent les décisions de l'Eglise romaine, et de combattre, chemin faisant, toutes les erreurs opposées, anciennes et modernes : afin de rétablir, autant que possible, l'union des esprits dans l'unité et la vérité des idées. Mais, un si long travail, il fallait le faire lire ; pour cela, il fallait éviter la monotonie, il fallait de temps en temps divertir, je dirai même dérouter en quelque sorte l'esprit du lecteur pour le délasser et lui faire avaler, en passant, bien des vérités assez dures. Aussi, m'attendais-je à bien d'autres clameurs qu'il n'y en a eu, et je m'étonne, comme vous, qu'on ait lu ce long ouvrage dans tant de séminaires et de communautés ecclésiastiques, malgré votre zèle constant pour en détourner.

Vous regrettez, monsieur l'abbé, que nous n'ayons pas eu un homme capable de nous signaler ce qu'il pouvait y avoir d'inexact dans chaque volume. Nous le regrettons pour le moins autant que vous. Plus d'une fois nous avons cherché un adversaire qui voulût bien examiner, dans ce que nous avons écrit, ce qui ne serait pas exactement conforme aux doctrines du Saint-Siége. Jamais nous n'avons été assez heureux pour en trouver un : seulement, nous en avons rencontré plus d'un, qui, comme vous, voulurent bien nous apprendre que nous ne pensions pas comme eux, et qui ont même pris la peine de nous attribuer et de nous faire attribuer, par écrit, des choses que nous n'avons ni dites ni faites. Et voilà pourquoi nous avons cru nécessaire de dire un peu en détail ce que nous avons dit et fait. Vous en êtes scandalisé, mon cher monsieur, comme d'une chose peu séante. Nous le comprenons. *Factus sum insipiens; vos me coegistis.*

Dans chacun de vos articles, vous nous faites une grosse querelle sur la question de la certitude. Si vous aviez eu la complaisance de remarquer et de vérifier ce que nous disons au commencement du vingt-cinquième volume, paru avant votre premier article, vous auriez pu vous épargner vos doléances philosophiques et donner à vos lecteurs une idée plus vraie de ce qu'il en est. Nous disions dans ce volume, p. 3 de l'avertissement : « Mais si d'autres ne nous ont pas indiqué de rectifications importantes à faire, nous en avons découvert une nous-même. Elle se trouve dans le présent volume, p. 483 et suivantes (1), et concerne le système philosophique de Descartes sur la certitude. D'après les explications authentiques de ce philosophe, que nous avons rencontrées dans ses ouvrages, son système se concilie très-bien avec celui d'Aristote, et avec celui de tout le monde; et il nous semble qu'il n'y a plus de quoi se disputer. » — Cette conciliation exposée t. XXV, p. 483 et suivantes, nous l'avons reproduite t. XXVIII, p. 305 (2). Il paraît que nous ne l'avons pas répétée assez souvent, puisque M. l'abbé Caillau n'y a pas pris garde.

En revanche, vous trouvez mauvais que nous revenions si souvent sur la doctrine de l'Eglise touchant la grâce et la nature. Cependant nous en indiquons presque toujours le motif : ce sont les idées fausses ou incomplètes de tant d'auteurs français sur cette matière, idées fausses et incomplètes que nous croyons devoir redresser par la doctrine de l'Eglise, doctrine qui nous paraît trop peu connue en France. Par exemple, il y a tel catéchisme diocésain où il n'est pas dit un mot de la grâce, nous vous en faisons grâce. » Enfin, nous ne nous souvenons pas d'avoir rencontré un seul ouvrage, publié depuis le commencement de ce siècle jusqu'en 1840, où la doctrine de l'Eglise sur cette matière soit exactement et complétement exposée. Cependant, si elle ne l'est point ainsi, il est impossible qu'on s'entende jamais sur la nature et la grâce, la raison et la foi, l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, et les conséquences fondamentales qui en découlent.

Vous nous blâmez encore de parler ici et là de l'origine du pouvoir temporel. Voici nos excuses. Comme cette question est beaucoup agitée dans le monde, nous avons examiné ce que les Pères et les docteurs de l'Eglise enseignent à cet égard. Or, nous avons trouvé que la doctrine commune des Pères et des docteurs catholiques, en particulier des docteurs français, y compris Bossuet, Fénelon et Massillon, c'est que Dieu communique la souveraineté temporelle ordinairement par le peuple. Au contraire, nous avons découvert que l'absolutisme royal ou le despotisme est une nouveauté anglicane, introduite par l'apostat Cranmer (3). Ce que nous avons découvert, nous l'avons dit et répété, afin qu'on rende à chacun ce qui lui appartient, et que l'on n'attribue point à l'Eglise catholique ce qui appartient à l'Eglise anglicane. Est-ce que vous trouveriez cela mauvais ?

Un reproche capital que vous nous faites, mon cher monsieur, c'est de ne pas penser comme vous sur le degré de connaissance que des gentils avaient ou non du vrai Dieu. Sans doute, à vos yeux, nous pouvons avoir tort de ne pas penser comme vous en toutes choses. Mais au moins n'auriez-vous pas dû, ce semble, laisser ignorer à vos lecteurs que, sur cette question entre autres, nous ne disons rien de nous-même, que nous ne faisons que citer textuellement les Pères et les docteurs les plus autorisés dans l'Eglise : Minutius

(1) P. 525-535 de la 2e édit. — (2) P. 328 et 329 de la 2e édit. — (3) T. XXIV, 92 et 93. — P. 90-92 de la 2e édit.

Félix, Irénée, Tertullien, Cyprien, Lactance, Arnobe, Justin, Athénagore, Clément d'Alexandrie, Origène, saint Augustin et saint Thomas, parmi les Pères : Bailly, Hooke, Pétau, Thomassin, Huet, Tournély, Bergier, etc., parmi les théologiens modernes. Imputer à quelqu'un, comme une nouveauté inouïe, ce qui est la doctrine commune des Pères et même des théologiens ; imputer cela à un auteur dans onze et douze articles et pendant trois et quatre années consécutives, de 1846 à 1849, n'est-ce pas tromper son lecteur et calomnier l'auteur ? En pareil cas, un honnête homme ne se croirait-il pas tenu à quelque réparation ?

Vous semblez en convenir dans une note de votre dernier article, mai 1849, p. 505. On y lit ces paroles : « Nous devons à la vérité de dire qu'une fois dans son ouvrage M. l'abbé Rohrbacher parle sagement, et contredit toutes ses erreurs passées, reconnaissant que, d'après l'encyclique de Grégoire XVI, « hors de l'Église catholique, on peut bien trouver quelques débris de vérités, mais nul ensemble, nulle vérité complète (1). » Pourquoi n'a-t-il pas toujours parlé de même ? » — Mais, mon cher monsieur l'abbé Caillau, nous avons toujours parlé de même ! et dans la préface, et dans le livre II, et dans le livre XX, et dans toutes les occasions qui se sont présentées. Non-seulement nous disons toujours la même chose, mais c'est pour prouver cette chose-là que nous avons embrassé l'histoire depuis le commencement du monde. De grâce, lisez donc une fois dans la préface ces paroles : « Or, l'Église catholique, dans son état actuel, remonte de nous à dix-neuf siècles, et de là, dans un état différent, jusqu'à l'origine de l'humanité. Elle embrasse ainsi tous les siècles, depuis Grégoire XVI jusqu'à Adam. Hors de là, rien de pareil ; hors de là, nul ensemble ; hors de là, quelques fragments qui, à eux seuls, ne présentent qu'un amas de décombres, mais qui, dans le christianisme total, trouvent leur place, comme les pierres détachées d'un même édifice. L'Église catholique est ainsi le genre humain, constitué divinement et divinement conservé dans l'unité, pour répondre à qui l'interroge, nous dire d'où il vient, où il va, quels sont les principaux événements de sa longue existence, quels sont les desseins de Dieu sur lui et sur nous. Sa réponse est l'histoire que nous écrivons. » — Lisez donc au commencement du second livre, t. I, p. 84, ces autres paroles : « Quand les prophètes auront achevé d'écrire ainsi l'histoire future, cinq ou six siècles avant la venue du Christ ; alors seulement apparaîtront les écrivains profanes pour enregistrer les faits isolés, recueillir les fragments de vérités ; faits et fragments qui, à eux seuls, ne présentent qu'un amas de décombres, mais qui, dans Moïse, les prophètes et le Christ, trouvent leur ensemble, comme les pierres d'un même édifice. Ces pierres éparses, que de nos jours on déterre de toute part, nous tâcherons de les rapporter à leur place convenable. A mesure que Moïse et les prophètes nous auront fait le récit de quelque événement principal, nous en signalerons les vestiges dans les traditions des principaux peuples. Sans doute, et Moïse, et les prophètes, et les apôtres nous suffisent ; dans leurs écrits, Dieu rassasie nos âmes de toutes les vérités nécessaires ; mais de ce divin banquet il est tombé ailleurs quelques fragments. Suivant le précepte du Seigneur, nous les recueillerons de peur qu'ils ne périssent. En ceci, d'ailleurs, nous ne ferons que suivre l'exemple des Pères de l'Église, ou plutôt nous ne ferons que reproduire leurs paroles pour ce qui regarde les peuples les plus connus de leur temps. » Puis, après avoir résumé ce que disent les Pères latins et grecs sur le degré de connaissance que les gentils avaient ou non du vrai Dieu, nous concluons par ces paroles, que je vous prie de bien remarquer : « Quand on compare l'Écriture avec l'Écriture, les Pères avec les Pères, on voit qu'il faut distinguer dans la connaissance de Dieu comme quatre degrés : 1° La connaissance des gentils ; 2° la connaissance des juifs ; 3° la connaissance des chrétiens ; 4° la connaissance des saints dans le ciel. La première est ignorance comparativement à la seconde ; la seconde, comparativement à la troisième ; la troisième, comparativement à la quatrième. » Remarquez bien, mon cher ami, que la connaissance des gentils est ignorance, comparée non-seulement à celle des chrétiens, mais même à celle des juifs. Celui-là donc qui nous imputerait de la soutenir *pleine* et complète, celui-là avancerait une fausseté manifeste.

Pour vous en convaincre de plus en plus, considérez un peu le vingtième livre, t. III, où nous avons résumé en détail le degré de connaissance qu'ont eu de Dieu les principales nations et les principaux philosophes de la gentilité, comme aussi l'usage qu'ils ont fait de cette connaissance : la Chine avec ses philosophes, l'Inde avec ses brahmes, la Chaldée et la Perse avec ses mages, l'Égypte et l'Éthiopie avec leurs sages, la Grèce et l'Italie avec leurs écoles de Thalès, de Pythagore et de Socrate. Sur la Chine, nous concluons, p. 169 : « Voilà donc la philosophie chinoise, par la bouche d'un de ses plus illustres défenseurs, qui confesse avoir été impuissante à réaliser le bien qu'elle avait entrepris. Tout ce qu'a pu l'école de Confucius, c'est de conserver parmi les savants de la Chine la lettre de la doctrine ancienne ; mais, depuis des siècles, c'est une lettre morte. Les disciples de Lao-Tseu ont dégénéré bien plus encore : au lieu de marcher sur les traces de leur maître, ils en ont fait une espèce de divinité fabuleuse : au lieu d'étudier avec lui la raison divine, ils se livrent à des extravagances sans nombre.

(1) T. XXVIII, p. 319.

Sous le nom superbe de Tao-Sse ou docteurs de la raison, ce n'est plus qu'une secte de jongleurs, de magiciens et d'astrologues, cherchant le breuvage d'immortalité, et les moyens de s'élever au ciel en traversant les airs. Enfin, pour la Chine, comme pour le reste du monde, il n'y a d'espoir que dans le saint que Confucius attendait du côté de l'occident. » — Sur l'Inde, nous concluons : p. 164 : « Voilà donc, sans parler de plusieurs autres sectes répandues dans l'Inde, voilà où en sont les brahmanes et les samanéens, ces philosophes si vantés de l'antiquité, ces oracles qu'allaient consulter les philosophes de la Grèce ! Ce que dit saint Paul, on le reconnaît en eux : « Ils sont inexcusables, parce qu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu, ni ne lui ont pas rendu grâces, mais ils se sont évanouis dans leurs raisonnements, et leur cœur insensé s'est obscurci : se disant sages, ils sont devenus fous, et ils ont changé la gloire du Dieu incorruptible en la ressemblance d'un homme corruptible, ainsi que d'oiseaux, de quadrupèdes et de reptiles. C'est pourquoi Dieu les a livrés aux convoitises de leur cœur, en sorte qu'ils s'abandonnent à l'impureté et à l'infamie. Ils ont travesti la vérité de Dieu en mensonge, et ont adoré et servi la créature plutôt que le créateur, qui est béni dans tous les siècles. C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions d'ignominie. » — Sur la Chaldée et la Perse, voici ce que nous disons de plus favorable, p. 203 : Toutefois, si l'on ne peut pas dire en général que les anciens Perses ne fussent aucunement idolâtres, on peut dire au moins qu'ils ne l'étaient point aussi grossièrement que beaucoup d'autres. » — Sur l'Egypte, après en avoir résumé l'ancienne doctrine, nous concluons, p. 209 : « Mais comment alors l'Egypte a-t-elle pu devenir aussi grossièrement idolâtre, jusqu'à se prosterner devant des bœufs, des boucs et des crocodiles ? L'exemple actuel de l'Inde est là pour nous le montrer. Avec les idées les plus magnifiques sur l'unité de Dieu, dans les livres, l'Inde se prosterne devant la vache, devant le serpent, devant l'herbe *darba*, devant les ustensiles de cuisine. C'est que, entre beaucoup d'autres causes, les sages de l'Egypte non plus que les sages de l'Inde, au lieu de chercher la gloire de Dieu, ne cherchaient que leur propre gloire ? » — Sur la Grèce et l'Italie, nous concluons finalement, p. 323 : « Bref, la philosophie humaine, avec ce qu'elle a eu de plus glorieux et de plus puissant, avec ses Pythagore, ses Socrate, ses Platon, ses Aristote, ses Zénon, ses Cicéron, ses Sénèque, ses Marc-Aurèle, n'a rien pu, n'a rien osé, ni pour Dieu ni pour l'homme ; rien, pour faire rendre à Dieu le culte qui lui est dû ; rien, pour abolir l'esclavage qui pesait sur les trois quarts du genre humain. » — Nous disons en particulier sur le plus sage des philosophes grecs, sur Socrate, p. 262 : « Un Père de l'Eglise, le philosophe et martyr saint Justin, compte Socrate et Héraclite au nombre des chrétiens primitifs qui, ainsi qu'Abraham, Ananias, Azarias et Misaël, ont confessé le Dieu véritable. Mais, quand on considère tout ce qu'il y a de louche dans sa conduite (celle de Socrate) sur cet article principal, il est difficile de ne pas le ranger parmi les hommes qui, ayant connu Dieu, ne l'ont pas, du moins tout à fait, glorifié comme Dieu. »

Voilà, mon cher monsieur Caillau, les principaux endroits de l'*Histoire sur la matière*, ceux où je traite la question *ex professo*. Si vous voulez bien vous donner la peine d'y faire un peu attention, vous conviendrez, je pense, que je ne reconnais point aux gentils, pas même aux plus sages d'entre eux, une *pleine* connaissance de Dieu, mais seulement un certain degré de connaissance qui ne les empêche pas de tomber dans l'idolâtrie. Vous conviendrez, j'espère, que dans ces endroits décisifs, je parle toujours *sagement*, puisque j'y parle comme vous ; car vous-mêmes, mai 1849, p. 505, confessez que les gentils avaient une *certaine connaissance* de Dieu, et que vous prouvez l'existence de Dieu par leur témoignage. Or, en vérité, je ne dis pas plus. Ainsi nous voilà d'accord ; que Dieu soit béni !

Malheureusement, vous dites à la même page. « La question, entre M. l'abbé Rohrbacher et nous, est sur une *connaissance pleine*, faisant disparaître l'idolâtrie. » Mais, mon bon monsieur, permettez-moi de vous le dire, vous vous trompez ; car, dans les passages décisifs que nous avons vus, je dis et je prouve que les gentils n'avaient que la connaissance la plus infime de Dieu, connaissance qui était ignorance comparativement à celle des juifs, et ne faisait point disparaître l'idolâtrie. Je nie donc, comme vous, que les gentils aient eu une *pleine connaissance* de Dieu, une connaissance faisant disparaître l'idolâtrie. Ainsi, nous voilà encore d'accord.

Vous vous trompez donc complétement, lorsque vous m'accusez de reconnaître aux gentils une *connaissance pleine* : ou bien, si vous ne vous trompez pas, si vous agissez avec une *pleine connaissance* de ce que vous faites, je dirai que vous commettez là un faux, et un faux en écriture publique, un faux contre l'honneur de votre prochain. Mais, parce que l'auteur sera un simple prêtre, sans aucun appui humain en ce monde, croyez-vous, mon bon ami, qu'il soit permis de le calomnier et de tromper le public sur son compte, et cela, dans onze ou douze articles et pendant trois ou quatre années consécutives? Mais que devient alors ce commandement de Dieu : Faux témoignage ne diras, ni mentiras aucunement ? Tout le monde ne vous croira-t-il pas de mauvaise foi ?

Pour moi, qui ai lu attentivement vos articles, je vous juge beaucoup moins sévèrement, et ne vous trouve pas si malin que vous pouvez en avoir l'air. La cause en est à une phrase du même numéro, p. 504. Vous m'y aites observer que j'aurai dû *dire avec Eutin*,

que l'histoire de la religion de Jésus-Christ commence avec le monde. Votre observation, mon cher ami, me rappelle ce personnage de la fable, qui, interrogé par un autre, non loin d'Athènes, s'il connaissait le Pirée et s'il le voyait quelquefois, répondit : « *Tous les jours: il est mon ami; c'est une vieille connaissance,* » prenant le nom d'un port pour un nom d'homme. Car, soit dit entre nous deux, votre *Eutin*, que vous me donnez pour un modèle d'écrivain catholique, votre *Eutin* est une ville protestante du Holstein. L'auteur catholique de l'histoire dont vous voulez parler est le comte de Stolberg, qui, après sa conversion, quitta Eutin pour venir à Munster en Westphalie. A coup sûr, personne au monde, du moins avec une apparence de raison, ne vous soupçonnera de mauvaise foi, quand vous prenez et donnez une ville pour un homme. Or, après cet échantillon, pourquoi vous accuserait-on de mauvaise foi, quand vous prenez et donnez ailleurs une chose pour une autre, une connaissance non pleine pour une connaissance pleine, une connaissance infime pour une connaissance sublime? Car enfin une connaissance quelconque ne ressemble-t-elle pas plus à une connaissance de même espèce qu'un homme ne ressemble à une ville? Tout cela ne prouve qu'une chose : l'attention extrême que vous mettez à ce que vous dites et à ce que disent les autres. Le plus grand inconvénient que j'y vois est pour ceux de vos lecteurs qui vous croiraient sur parole; car ils seraient exposés à prendre plus d'une fois pour de puissants navires, des bâtons flottant sur l'eau.

Un point sur lequel vous nous gourmandez plus vertement encore que sur tout autre, c'est de dire que l'Eglise catholique est dès le commencement du monde. Il est vrai que nous le disons, et des la préface, et même après cela, dans l'épigraphe de tout l'ouvrage ; épigraphe qui se reproduit sur la couverture et la première page de chaque volume. Mais cette épigraphe, comme on a soin de l'indiquer chaque fois, est une proposition textuelle de saint Épiphane, qui en fait même le fondement de son livre contre les hérésies. Est-ce que vous n'auriez lu ni la préface de l'histoire, ni même l'épigraphe, ni saint Epiphane, dont vous avez donné une édition abrégée ou réformée dans votre *Collectio selecta Patrum?* Je vous le demande ; car, dans vos onze premiers articles, vous ne soufflez mot, de cette proposition capitale de saint Epiphane, capitale pour lui, pour moi et pour vous.

Il y a plus : dans le volume VII, p. 88 et 89, résumant l'ouvrage de saint Epiphane, nous disons : « Dans le même temps, il travaillait à l'histoire et à la réfutation générale de toutes les hérésies. Il en compte quatre-vingts jusqu'à son temps, à partir de l'origine du monde : vingt avant Jésus-Christ, et soixante après. L'idée qui lui sert de base, c'est que l'Eglise catholique est de l'éternité ou du commencement des siècles... Il termine tout l'ouvrage par la pensée première : que l'Eglise catholique, formée avec Adam, annoncée dans les patriarches, accréditée en Abraham, révélée par Moïse, prophétisée par Isaïe, manifestée dans le Christ et unie à lui comme son unique épouse, existe à la fois et avant et après toutes les erreurs. » Or, mon cher monsieur, dans votre numéro d'août 1846, en rendant compte des volumes VII, VIII et IX de l'histoire, vous assurez avoir lu l'ouvrage avec attention. Vous avez même la bonté de dire : « Nous nous félicitons d'avoir à faire à l'auteur, que nous estimons et que nous aimons, beaucoup moins de reproches, ajoutant à ce premier témoignage des éloges nombreux et bien mérités. Aujourd'hui, nous sommes heureux de proclamer que les trois volumes dont nous avons à parler ne renferment presque aucune tache et offrent au lecteur des narrations tout à fait intéressantes et éminemment catholiques. » En effet, quant au septième volume, en particulier, sauf une petite observation touchant le pape Libère, vous n'en faites aucune autre. Mais c'est dans ce septième volume que nous résumons l'ouvrage de saint Epiphane, qui nous a fourni la proposition et l'idée fondamentale de notre travail, savoir : que l'Eglise catholique est le commencement de toutes choses, qu'elle existe avant et après toutes les erreurs : proposition qui vous fait si mal au cœur et que vous combattez là même où il n'en est question que d'une manière indirecte. Comment donc n'avez-vous pas remarqué l'endroit principal, où il en est question directement et *ex professo?* Comment n'en dites-vous rien, quoique vous assuriez avoir lu le volume avec attention? Faut-il supposer qu'en 1846, vous ne saviez pas encore comment vous tirer d'embarras avec saint Épiphane!

En 1849, dans votre dernier article, vous paraissez plus avisé. Page 504, immédiatement après votre curieuse vision d'Eutin, on lit ces mots : « L'Eglise catholique, dit-il (l'auteur), est née avec le monde, elle est, selon saint Epiphane, le principe de toutes choses (en ce sens ajoutez-vous, que c'est à elle que toutes choses se rapportent, mais non en ce sens qu'elle fut catholique avant Jésus-Christ). » Mais, mon cher, quand tel serait le sens de saint Epiphane ; quand l'Eglise catholique ne serait née, n'aurait commencé avec le monde ; quand elle ne serait le principe de toutes choses, que dans ce sens que toutes choses se rapportent à elle, j'aurais encore raison de rapporter à elle toutes choses, le commencement, le milieu et la fin, et de comprendre tout cela sous le nom d'*Histoire universelle de l'Eglise catholique.* Les expressions capitales de saint Épiphane sont : Ἀρχὴ πάντων ἐστὶν ἡ καθολικὴ καὶ ἁγία Ἐκκλησία. Le principe de toutes choses est la sainte Eglise catholique. D'après le contexte, je crois que *principe* veut dire *commencement ;* vous, vous entendez *fin*, but. Mais, commencement ou fin, toujours est-il que le principe est antérieur aux consé-

quelques qui en naissent ; toujours est-il que l'Eglise catholique, étant le principe de toutes choses, leur est nécessairement antérieure, et vous êtes toujours pris.

Dites-moi donc, si vous aviez à faire l'histoire complète du temple de Salomon, ne parleriez-vous pas un peu de ses fondements, de la montagne de Sion, des préparatifs faits par David, des cèdres du Liban coupés à la demande de Salomon par les ouvriers du roi de Tyr, ne diriez vous pas un petit mot de la part que les nations ont eue à la construction de ce temple, etc., etc.? Or, vous le savez, l'Eglise de Dieu est un temple élevé en son honneur. Saint Paul dit aux chrétiens d'Ephèse : « Vous êtes édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, et unis en Jésus-Christ, qui est la principale pierre de l'angle, sur lequel tout l'édifice étant posé, s'élève et s'accroît dans ses proportions et sa symétrie, pour être un temple consacré au Seigneur. » Vous voyez, mon cher, que l'Eglise catholique est un temple bâti sur le fondement des prophètes, posé sur la pierre angulaire, Jésus-Christ ; que ce temple se bâtit encore, et qu'il ne sera achevé que dans l'éternité. Saint Paul dit encore aux chrétiens venus d'entre les Hébreux : « Vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la cité du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste, d'innombrables myriades d'anges, de l'assemblée et de l'*Eglise* des premiers-nés qui sont écrits dans le ciel, etc. » Faites attention, mon cher. Vous trouvez mauvais que je donne le nom d'Eglise à la société des fidèles avant Jésus-Christ ; voilà saint Paul qui m'en donne l'exemple et qui ajoute que nous ne faisons qu'un avec cette Eglise des premiers-nés. Est-ce que vous gourmanderez aussi saint Paul de ce qu'il ne pense pas comme vous ?

J'ai dit que, quand même le sens de saint Epiphane serait tel que vous dites, vous seriez toujours pris. Mais, au fait, vous vous trompez sur le sens du saint docteur. D'abord, la pensée principale de son livre contre les hérésies, c'est que toutes les hérésies sont postérieures à l'Eglise catholique, même les vingt premières, parmi lesquelles le paganisme. Il faut donc que l'Eglise ait existé avant tout, autrement, son livre n'aurait point de sens. Mais vous vous trompez en particulier sur le passage en question. Pour vous en convaincre, j'aurais bien voulu vous citer vous-même à vous-même, en rapportant le passage entier de saint Epiphane, tel que vous avez dû le donner en latin dans votre *Collectio selecta Patrum*, à moins que vous n'ayez eu la prudence de le supprimer. N'ayant pu me procurer votre volume en question, je transcris la traduction latine du père Pétau. On y lit ces paroles de saint Epiphane sur la période d'Adam à Phaleg : « *Neque igitur judaismus, neque ulla alia secta prodierat : sed, ut ita dicam, illa eadem obtinebat, quæ hodie in sancta Dei Ecclesia ac catholica perseverat fides, quæ cum ab ipsis rerum primordiis viguisset, rursus est postea patefacta. Etenim si quis ista solo veritatis studio impulsus velit expendere, non dubitabit sanctam atque catholicam Ecclesiam primam omnium extitisse, dummodo scopum ipsum consideret.* » Ce qui veut dire en français : Dans cette période n'apparaît ni judaïsme ni aucune autre secte, mais, à vrai dire, la foi qui règne encore dans la sainte et catholique Eglise de Dieu, foi qui a existé dès l'origine et a été manifestée de nouveau dans la suite. Car, si qu'elqu'un veut considérer tout cela par le seul amour de la vérité, il ne doutera point que la sainte et catholique Eglise ne soit le commencement (Caillau, *but*) de toutes choses, pour peu qu'il en considère le tout. » Voyez-vous, mon cher, votre jolie traduction : « Il ne doutera point que l'Eglise catholique ne soit le *but* de toutes choses, pour peu qu'il en considère le *but.* » Le *but* du *but*, c'est charmant. Vous dites quelque part que les Jésuites pensent plutôt comme vous que comme moi ; j'espère que vous en excepterez au moins le père Pétau, car, au lieu de traduire *le but*, il met *primam omnium extitisse, l'Eglise catholique a existé la première de toutes les choses.* Mais que pensez-vous de ce compliment de saint Epiphane : « Si quelqu'un veut y réfléchir par le seul amour de la vérité, il ne doutera point que la sainte Eglise catholique ne soit le commencement de toutes choses, pour peu qu'il en considère le but ? » Si je vous en avais dit autant de moi-même, vous auriez crié à l'injure, à l'insulte ; mais, parce que c'est saint Epiphane, comment vous en tirer ? Supposerez-vous, comme vous le faites ailleurs, que c'est moi ou un autre qui ai fourré ces mots dans le texte ? Mais l'édition que je cite est de Paris, 1622, avec privilége du roi.

De plus, avant saint Epiphane, Origène enseigne cette ancienneté primordiale de l'église dans son commentaire du *Cantique des cantiques.* Saint Philastre de Brescia, saint Anselme de Cantorbéry, Hugues de Saint-Victor, et plusieurs autres l'enseignent après Origène et saint Epiphane. Pour tout résumer, nous citons le théologien Bailly, qui enseigne la même chose dans ces deux traités de l'Eglise, le petit et le grand. « L'Eglise, dit-il, dans ses notions préliminaires, est ou triomphante dans les cieux, ou souffrante dans le purgatoire, ou militante sur la terre. On la prend ici dans le dernier sens. Cette Eglise peut être considérée en général et indépendamment de ses différents états. Prise en ce sens, elle se définit : *La société des fidèles qui servent Dieu sous le chef Jésus-Christ.* Cette définition embrasse tant l'Eglise qui servit Dieu sous la loi de nature, que l'Eglise judaïque sous la loi de Moïse, et l'Eglise chrétienne et actuelle, soit qu'elle triomphe dans les cieux, soit qu'elle souffre dans le purgatoire, ou qu'elle combatte sur la terre. Il est manifeste que, prise en ce sens, l'Eglise est très-ancienne, qu'elle a fleuri au temps de la loi de nature et de la loi écrite ; et qu'il y a

eu des Chrétiens dès les premiers jours. Car tous ceux qui ont été sauvés, n'ayant pu l'être que par la foi de Jésus-Christ, sont certainement membres de Jésus-Christ et de l'Eglise. « Tous ceux, dit saint Augustin, qui ont été justes dès l'origine du monde, ont le Christ pour chef; car ils ont cru qu'il viendrait, comme nous croyons qu'il est venu, et ils ont été guéris en sa foi, aussi bien que nous, afin qu'il fût le chef de toute la cité de Jérusalem. » Eusèbe pense de même, livre premier, chapitre IV de son *Histoire de l'Eglise*, où il observe que, si le nom de chrétiens est connu depuis peu, leur société date de l'origine même du genre humain ; et c'est à le prouver qu'il emploie une partie de son livre (1). » Voilà ce qu'enseigne Bailly dans la seconde édition de son *Grand Traité de l'Eglise*, t. I, n. 4, Dijon 1780. Nous insistons sur ces particularités, parce que de nos jours, il s'est rencontré de bonnes personnes qui ont trouvé, — tant elles connaissaient bien les théologiens et les Pères ! — que cette ancienneté de l'Eglise était une nouveauté de notre invention, qu'elles ne pouvaient se dispenser de dénoncer à l'autorité ecclésiastique (2).

Pour vous, mon cher monsieur Caillau, il y a une particularité spéciale. Quand nous disons que cette antiquité primordiale de l'Eglise est la doctrine de Bailly lui-même, vous avez soin, dans votre n° 9, p. 413, de mettre entre parenthèses (ajoutez selon l'édition faite par les partisans du sens commun, et non dans les autres). Mais, mon cher, l'édition que nous citons est de 1780, neuf ans avant que nous fussions au monde. L'assertion du critique n'est-elle pas alors, et même doublement un faux témoignage? Mais reconnaissez, du moins aujourd'hui, que le théologien Bally enseigne, avec saint Augustin, Eusèbe, saint Epiphane, que l'Eglise, — il dit Eglise et non simplement religion, — que l'Eglise, disons-nous, remonte jusqu'à l'origine du genre humain ; et cessez de nous en vouloir, si, avec Bailly, etc., nous disons Eglise, au lieu de dire, avec *Eutin*, religion.

Mais après tout, demanderez-vous, pourquoi l'appeler Eglise *catholique ?* — Nous avons répondu par le premier mot de notre travail, par l'épigraphe, que vous devez connaître maintenant. Nous avons répondu par ces premiers mots de la préface : « Il y a quinze siècles, un saint docteur entreprit de réfuter en peu de mots toutes les erreurs humaines qui avaient paru depuis l'origine du monde jusqu'à son temps. Pour y réussir, il posa comme un fait incontestable que la foi qui régnait alors dans la sainte et catholique Eglise de Dieu était la même qui existait dès l'origine et qui, depuis, fut manifestée de nouveau par le Christ. Car, dit-il, pour quiconque veut y réfléchir avec amour de la vérité, la sainte et catholique Eglise est le commencement de toutes choses. Et il le prouve par l'exemple du premier homme, qui ne fut ni juif par la circoncision, ni idolâtre par le culte des idoles, mais, étant prophète, connaissait le Père, et le Fils, et le Saint-Esprit, et par là même était chrétien. Il le prouve encore par l'exemple des patriarches, y compris Abraham. D'où il conclut que toutes les hérésies, parmi lesquelles il compte le paganisme, étaient de fait et de droit postérieures à la vérité catholique — Ce que, dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne, saint Epiphane a fait d'une manière succincte et polémique, nous avons entrepris de le faire au dix-neuvième siècle d'une manière historique et plus étendue. »

Remarquez, mon cher, remarquez en passant, que, d'après saint Epiphane, nos respectables ancêtres, Adam, Seth, Enoch, Noé, auxquels on peut ajouter le chananéen Melchisédech et l'Iduméen Job, n'étaient ni juifs, ni païens, ni hérétiques, ni schismatiques, mais bons catholiques comme vous et moi, et que tout le monde le fut jusqu'au temps de Phaleg. D'ailleurs, combien de fois vous-même n'avez-vous pas proposé aux chrétiens de nos jours, comme modèles de pénitence et de conversion, la première capitale de la gentilité, les habitants de Ninive? Ces illustres et innombrables habitants, loués par Jésus-Christ même, étaient-ils alors païens, hérétiques, schismatiques, ou bien catholiques dans le sens de saint Epiphane?

Voici un autre motif, une autorité qui nous a déterminés à donner à notre travail le titre d'*Histoire universelle de l'Eglise catholique*. Nous l'avons exposé dès la même préface. « Histoire veut dire science des faits : science, connaissance raisonnée, connaissance qui explique la raison, les causes, les rapports, les effets. L'histoire du genre humain comprend donc, non-seulement la simple notion des principaux faits qui le concernent, mais l'explication de ces faits par leurs causes et leurs résultats. « Or, comme le dit Bossuet, la seule Eglise catholique remplit tous les siècles précédents par une suite qui ne peut lui être contestée. La loi vient au-devant de l'Evangile; la succession de Moïse et des patriarches ne fait qu'une suite avec celle de Jésus-Christ : être attendu, venir, être reconnu par une postérité qui durera autant que le monde, c'est le caractère du Messie en qui nous croyons. Jésus-Christ est aujourd'hui, il était hier, et il est au siècle des siècles (3). » La seule Eglise catholique peut donc nous apprendre et les faits, et le sens des faits. »

Mon cher monsieur Caillau, comme vous avez beaucoup de confiance en Bossuet, j'espère que vous ne me gronderez plus, si je pense, comme lui, que *la seule Eglise catholique remplit tous les siècles précédents par une suite qui ne peut lui être contestée*, et si je con-

(1) Bailly, *Tractatus de Ecclesia Christi*, t. 1, n. 4 ; *Divione*, 1780. — (2) T. XXVII, p. 375 et 376. — (3) Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*. c. XXXI.

clus de là que cette suite incontestable peut être appelée *Histoire universelle de l'Eglise catholique.*

Mais de grâce lisez donc au même endroit ces autres paroles de Bossuet : « Quelle consolation aux enfants de Dieu ! mais quelle conviction de la vérité, quand ils voient que d'Innocent XI (Pie IX), qui remplit aujourd'hui si dignement le premier siége de l'Eglise, on remonte sans interruption jusqu'à saint Pierre, établi par Jésus-Christ prince des apôtres : d'où en reprenant les pontifes qui ont servi sous la loi, on va jusqu'à Aaron et Moïse ; de là jusqu'aux patriarches, et jusqu'à l'origine du monde ! Quelle suite, quelle tradition, quel enchaînement merveilleux ! Si notre esprit naturellement incertain, et devenu par ces incertitudes, le jouet de ses propres raisonnements, a besoin, dans les questions, où il y va du salut, d'être fixé et déterminé par quelque autorité certaine : quelle plus grande autorité que celle de l'Eglise catholique, qui réunit en elle-même toute l'autorité des siècles passés, et les anciennes traditions du genre humain jusqu'à sa première origine !

« Ainsi la société que Jésus-Christ, attendu durant tous les siècles passés, a enfin fondée sur la pierre, et où saint Pierre et ses successeurs doivent présider par ses ordres, se justifie elle-même par sa propre suite, et porte dans son éternelle durée le caractère de la main de Dieu.

« C'est aussi cette succession, que nulle hérésie, nulle secte, nulle autre société que la seule Eglise de Dieu n'a pu se donner. Les fausses religions ont pu imiter l'Eglise en beaucoup de choses, et surtout elles l'imitent en disant comme elle, que c'est Dieu qui les a fondées ; mais ce discours en leur bouche n'est qu'un discours en l'air. Car si Dieu a créé le genre humain ; si, le créant à son image, il n'a jamais dédaigné de lui enseigner le moyen de le servir et de lui plaire, toute secte qui ne montre pas sa succession depuis l'origine du monde, n'est pas de Dieu.

« Ici tombent aux pieds de l'Eglise toutes les sociétés et toutes les sectes que les hommes ont établies au dedans ou au dehors du christianisme. »

En vérité, mon cher monsieur Caillau, ne dirait-on pas que Bossuet a écrit exprès ces paroles pour vous répondre à ma place et calmer vos scrupules ?

Que si toutes ces raisons ne vous paraissaient pas encore suffisantes, je pourrais en ajouter d'autres. Et je le ferais d'autant plus volontiers que, ayant terminé l'ouvrage et préparant une nouvelle édition, je suis plus disposé à réviser les moindres détails et à rectifier ce qu'il conviendrait de corriger.

OBSERVATIONS SUR UN VOLUME

DE M. L'ABBÉ DE LA COUTURE

ET SUR UN MÉMOIRE CLANDESTIN ADRESSÉ A L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS

OU L'ON RENOUVELLE CERTAINES CRITIQUES

DE M. CAILLAU SUR CETTE HISTOIRE.

Le titre du premier de ces ouvrages ne pèche pas du tout par trop de brièveté. Le voici dans sa longueur native : « Observations sur le décret de la Congrégation de l'Index du 27 septembre 1851, et sur les doctrines de quelques écrivains; droit d'insurrection, pouvoir du Pape sur le temporel, traditionalisme, par M. l'abbé de La Couture, ancien professeur de théologie, chanoine honoraire de Paris. *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus charitas.* » Vient ensuite un avant-propos de soixante-quatre pages, et puis des Observations de près de trois cents.

Mais qu'est-ce donc que ce décret de l'Index, qui a provoqué trois cent soixante pages de réclamations de l'ancien professeur de théologie, sans compter les quatre-vingt-dix pages du Mémoire clandestin? Voici ce que nous avons trouvé dans ces deux pièces, et dans d'autres analogues.

Le 27 septembre 1851, la congrégation de cardinaux instituée à Rome par le vicaire de Jésus-Christ, pour dresser l'Index ou le catalogue des livres mauvais ou dangereux, qu'il n'est pas permis au catholique de lire : cette congrégation apostolique de l'Index prohiba d'une manière absolue l'ouvrage suivant : *Manuel de droit canonique, à l'usage des séminaires, accommodé aux temps actuels*, par M. Lequeux. Cette condamnation reçue en France, l'auteur, qui est vicaire-général de Paris, se soumit, et son ouvrage fut retiré de l'enseignement des séminaires, où il était reçu avec les restrictions que pouvaient y mettre les leçons orales de chaque professeur. Plus tard, la même congrégation apostolique de l'Index condamna d'une manière également absolue l'*Histoire de l'église de France*, par l'abbé Guettée, et enfin la *Théologie* de Bailly, du moins jusqu'à ce qu'elle soit corrigée. Ces deux condamnations ont été reçues en France sans aucune opposition. La première a même été reconnue comme une autorité décisive pour les transactions de librairie par le tribunal de commerce de Paris. Quant à la condamnation de Bailly, on nous a rapporté deux faits qui ne sont pas moins significatifs. Le supérieur d'un séminaire, ayant réuni les élèves, leur dit après un long préambule : « Enfin, nous avons *la douleur* de vous annoncer la condamnation de Bailly. » Aussitôt les élèves répondirent à *la douleur* du supérieur par un éclat de rire. Dans un autre séminaire, où Bailly pouvait être considéré comme une sorte de compatriote, le supérieur annonça que, la théologie de Bailly ayant été condamnée, on ne la mettrait plus entre les mains des nouveaux séminaristes, mais que les anciens y achèveraient leur cours ; tous les séminaristes s'écrièrent : « Point de distinction, point de retard, vive le Pape ! »

L'abbé de La Couture n'est pas de cet avis, non plus que l'auteur du Mémoire clandestin. Cela se conçoit pour le premier. Antérieurement au décret du 27 septembre 1851, la congregation apostolique de l'Index a condamné le *Dictionnaire* de Bouillet, approuvé par monseigneur l'archevêque de Paris, sur l'avis favorable d'un des consulteurs diocésains, l'abbé de La Couture. Or, il n'est pas du tout naturel à un consulteur quelconque de voir avec plaisir son avis condamné par un autre, cet autre fût-il le Pape. Dans ces fâcheuses épreuves, il faut au plus chrétien une force, une grâce au-dessus de la nature. Il est donc naturel que l'abbé de La Couture ne soit pas content de l'Index romain.

On comprend toutefois que les catholiques de France, qui veulent purement et simplement être catholiques comme le Pape, préfèrent son jugement, formulé par un de ses tribunaux, à l'opinion d'un individu quelconque, dont les assertions ne sont peut-être pas toujours d'accord avec elles-mêmes. Par exemple : et M. de La Couture et l'auteur anonyme du Mémoire clandestin posent tous deux en fait que les décisions de l'Index romain ne sont pas reçues en France, et tous deux ne cessent de se plaindre que ces mêmes décisions soient reçues en France sans aucune opposition, à tel point que les libraires eux-mêmes s'y conforment instantanément et au prix des plus grands sacrifices. Autre exemple non moins curieux. Les mêmes écrivains, en

particulier l'abbé de La Couture, protestent qu'ils ne viennent pas du tout renouveler les querelles entre le gallicanisme et l'ultramontanisme, et ils ne publient tous deux leur mémoire que pour soutenir le premier contre le second. J'entends par le gallicanisme le sentiment de ceux des catholiques de France qui voudraient être catholiques autrement que ne l'est le Pape, autrement qu'on ne l'est à Rome. Et par ultramontanisme j'entends le sentiment et les dispositions des catholiques de France qui veulent être catholiques purement et simplement comme le Pape, purement et simplement comme on l'est à Rome.

Ce peu d'accord avec eux-mêmes est d'autant plus éloquent, dans les deux auteurs, qu'ils s'érigent en censeurs et réformateurs des Papes et des congrégations romaines, et qu'ils mettent à leur propre index les auteurs ultramontains.

Ce n'est pas tout. Des écrivains qui se croient capables d'en remontrer au Pape et à l'Eglise romaine, devraient au moins ne pas citer à faux l'Ecriture sainte. C'est ce qui cependant leur arrive. Ainsi, p. 111 de M. de La Couture, on lit : « La raison doit précéder la foi, parce que la foi doit être raisonnable *Rationabile obsequium vestrum* (1). » Or, M. l'abbé de La Couture voudra bien nous permettre de lui remontrer que c'est là une citation à faux. Dans le texte de saint Paul il n'est pas question de foi, ni même proprement d'obéissance, mais de sacrifice ; non pas d'un sacrifice raisonnable, au sens que le mot *raisonnable* présente en français, mais d'un sacrifice spirituel, par opposition aux sacrifices matériels d'animaux qu'offraient les Juifs. Saint Paul dit aux Chrétiens de Rome, dans le texte grec : Παρακαλω οὖν ὑμᾶς, ἀδελφοί, διά τῶν οἰκτιρμῶν τοῦ Θεοῦ, παραστῆσαι τα σώματα ὑμῶν, θυσίαν ζῶσαν, ἁγίαν, ευαρεστον τῷ Θεῷ, τήν λογικήν λατρειάν ὑμῶν. — En latin : *Obsecro vos, fratres, per misericordiam Dei, ut exhibeatis corpora vestra, hostiam viventem, sanctam, beneplacentem Deo, rationalem cultum vestrum.* La vulgate met *obsequium vestrum ;* mais comme ce mot n'indique point s'il est au nominatif ou à l'accusatif, ainsi que ceux qui précèdent, nous préférons lui substituer *cultum,* qui marque le même cas et exprime tout à fait la même idée que le grec. Voici la traduction la plus littérale qu'il nous a été possible d'en faire : *Je vous conjure, mes frères, par la miséricorde de Dieu, de rendre vos corps une victime vivante, sainte, agréable à Dieu, comme votre culte raisonnable ou spirituel.* Les interprètes en donnent l'explication suivante. Saint Paul fait entendre aux chrétiens de Rome que si les juifs ont offert à Dieu d'autres victimes qu'eux-mêmes, des animaux mis à mort et privés de raison, eux au contraire doivent lui offrir leurs propres corps, comme une victime vivante, sainte, agréable à Dieu, et animée par l'esprit et la raison. C'est donc altérer saint Paul, et pour le sens, que de lui faire dire, comme une proposition à part et complète *rationabile (sit) obsequium vestrum,* et de traduire en français : « Votre obéissance, votre foi doit être raisonnable. »

Nous avons établi et développé ces remarques jusqu'à deux fois dans cette *Histoire*, t. IV et XXVIII. Le bon abbé Caillau nous reprocha même dans le temps de revenir jusqu'à deux fois sur une chose aussi claire et aussi connue. Il semble pourtant que cette chose que tout le monde sait et voit, M. l'abbé de La Couture ne la sait et ne la voit pas encore, puisqu'il continue de citer saint Paul à contre sens, et cela dans une mercuriale au Pape et à l'Eglise romaine.

Nous avons dit que M. de La Couture ne péchait nullement par trop de brièveté. Ajoutons qu'il ne pèche pas non plus par trop de clarté. C'est sans doute un mérite pour lui, mais c'est un inconvénient pour nous. Par exemple, relativement à la raison humaine, il nous reproche quelque chose, mais en vérité nous ne savons quoi. Cependant nous avons expliqué le plus clairement et le plus complétement que nous avons pu, tout ce que nous avons trouvé à cet égard. Par exemple, concernant les disputes de 1820, sur le sens commun et le cartésianisme, nous avons, dans le t. XXVIII de l'*Histoire,* un paragraphe ainsi résumé dans la table du volume : « Pour bien s'entendre, il manquait de part et d'autre une connaissance précise des vrais sentiments d'Aristote et de Descartes, qui au fond sont les mêmes. » Voici le paragraphe tout entier.

« Ce qui nous manquait de part et d'autre, pour bien nous entendre, c'était une connaissance exacte de la vraie doctrine de Descartes sur ces matières. De part et d'autre, nous nous imaginions que, d'après Descartes, chaque individu devait, au moins une fois dans sa vie, soumettre au doute et à l'examen toutes ses idées quelconques, même les premiers principes de la raison humaine, puis se tirer de là par son évidence individuelle. Or, en 1847 seulement nous avons découvert, dans les explications authentiques de Descartes lui-même, que c'était là une erreur mutuelle. D'après divers passages que nous avons cités, livre quatre-vingt-sept, paragraphe cinq de cette *Histoire*, il est certain que Descartes ne prétendait nullement révoquer en doute, ne fût-ce que momentanément, les premiers principes, qu'il croyait même innés dans l'homme ; ni non plus les conséquences pratiques et morales qui en découlent naturellement ; mais uniquement les jugements et conclusions métaphysiques, qui constituent la science proprement dite. En quoi il est d'accord avec Aristote, qui dit que la science n'est pas des premiers principes, mais des conclusions, et qui appelle premiers principes les propositions qui obtiennent créance, qui persuadent par elles-mêmes et non par d'au-

(1) Rom, XII, 1.

tres. « Car, dans les principes scientifiques, dit-il, il ne faut pas chercher le pourquoi; mais chacun des principes doit être cru, doit être de foi par lui-même (1). » Il tire de là cette conséquence, que « c'est une nécessité de croire aux principes et aux prémices plus qu'à la conclusion (2). » — « J'appelle principes démonstratifs, dit-il encore, les opinions communes par lesquelles tous les hommes démontrent, par exemple, ces principes : « Qu'il n'y a pas de milieu entre le oui et le non; qu'il est impossible qu'une chose soit tout à la fois et ne soit pas, et autres propositions semblables (3). » Ainsi donc, quant à la nature des premiers principes, Aristote et Descartes ne se combattent pas. Si maintenant on restreint la signification du *sens commun* à l'ensemble de ces premiers principes de la raison naturelle et de leurs principales conséquences, les divers systèmes de philosophie sur la certitude scientifique pourront aisément se concilier et même se fondre en un.

« Descartes ne prétend donc soumettre au doute et à l'examen que les conclusions éloignées et métaphysiques qui constituent la science proprement dite, et dans lesquelles seules il peut y avoir erreur. Encore soumet-il ces conclusions au doute et à l'examen, non pas de tout esprit, mais seulement des esprits solides et exercés, qu'il reconnaît être en fort petit nombre. Enfin, il excepte formellement et à plusieurs reprises, même du doute et de l'examen des esprits les plus capables, toutes les vérités surnaturelles, toutes les vérités de la foi chrétienne, attendu que, de leur nature, elles sont au-dessus des lumières naturelles de la raison, et que pour les saisir et les bien entendre, il faut la lumière surnaturelle de la grâce et de la foi, qui se manifeste par l'enseignement de l'Église catholique.

« Certainement, si en 1820 on avait connu ces explications authentiques de Descartes, on se serait entendu facilement de part et d'autre; on serait même allé plus avant, par la distinction plus nette de la grâce divine et de la nature humaine, que l'on ne faisait point, ou que l'on ne faisait point assez. Telle est notre intime conviction, d'après la connaissance que nous avons des personnes.

« L'auteur de l'*Essai* en publia une *Défense* où il discute la doctrine de Descartes, mais uniquement d'après le texte de ses *Méditations*, et non d'après les explications authentiques qu'il en a données lui-même, mais que tout le monde ignorait alors. Cette *Défense* fut traduite en italien et imprimée à Rome en 1822, avec l'approbation de trois docteurs, que nous avons sous les yeux. D'un autre côté, nous commençâmes le *Catéchisme du sens commun*, pour nous instruire nous-mêmes, et nous prouver, de la manière la plus claire, que la règle de la foi catholique, *de tenir pour certain ce qui a été cru en tous lieux, en tous temps et par tous*, est vraiment catholique ou universelle, et s'applique non seulement à la religion, mais encore à toutes les connaissances humaines. Dans cette vue, nous en fîmes d'abord une édition privée tirée à un petit nombre d'exemplaires, pour consulter plus facilement les personnes capables de nous donner de bons conseils. De ce nombre fut un estimable magistrat, M. Adam, procureur impérial à Lunéville, puis conseiller à la cour royale de Nancy, homme intelligent et chrétien courageux, qui communiqua le petit écrit aux membres les plus capables de sa compagnie, sans faire connaître l'auteur. Ce qui nous y fit mettre la dernière main et nous décida même à le publier, ce fut une lettre écrite, le 7 mai 1825, à M. de Lamennais, par monseigneur Flaget, évêque de Bardstown, dans le Kentucky, États-Unis d'Amérique. Dans cette lettre, qui nous a été communiquée, le vénérable évêque missionnaire, après avoir fait l'éloge le plus complet de l'*Essai sur l'indifférence*, témoignait un grand désir d'en voir la doctrine développée par demande et par réponse, en forme de *catéchisme*. Le *Catéchisme du sens commun* eut deux éditions en France. L'an 1826, il fut traduit en italien et inséré, avec beaucoup d'éloges, dans les *Mémoires de Modène*. Cependant l'*Amico d'Italia*, recueil périodique qui se publiait à Turin, observa que ce qu'on y disait sur Aristote était fort incomplet; et par là même inexact. En France, d'autres personnes y trouvèrent d'autres défauts; du nombre de ces personnes est l'auteur lui-même. Aussi lorsque, dans les commencements de 1842, on lui demanda de réimprimer cet opuscule, il déclara qu'on ne le pouvait sans y faire des modifications et des additions considérables. Ces modifications et ces additions, l'auteur les a faites lui-même. Aujourd'hui, 1848, par suite de la découverte sur la vraie doctrine de Descartes, il faudrait y faire des modifications nouvelles (4). »

M. de La Couture a vu ce passage; car il en a transformé une phrase en cette manière : « *Nous avons voulu nous prouver*, de la manière la plus claire, que la règle de la foi catholique, de tenir pour certain ce qui a été cru en tous lieux, en tous temps et par tous, est vraiment catholique ou universel, et s'applique non-seulement à la religion, mais encore à toutes les connaissances humaines... »

M. de La Couture se permet de nous faire dire, *nous avons voulu nous prouver*, tandis que nous disons : « Nous commençâmes le *Catéchisme du sens commun*, pour nous instruire nous-mêmes, et nous prouver, etc. » Ce qui annonce un premier essai, sujet à des éclaircissements et des modifications, tel qu'il en a déjà subi et doit en subir encore. Ce n'est donc pas trop loyal de transformer une phrase de l'auteur, pour lui faire dire autre chose que ce qu'il dit.

(1) Top. I. —(2) *Analyt., post.*, l. I, c. II, *sub fine*.— (3) *Métaph.*, l. II, c. II.—(4) T. XXVIII, p. 305-307, 1re édit. — P. 328-330, 2e édit.

A cette phrase détachée et transformée, M. de La Couture s'est permis de coudre une autre phrase du même volume, mais treize pages plus loin et sur un autre sujet : « Sous le rapport des doctrines religieuses et morales, je ne vois pas qu'on puisse mettre en opposition l'Église et le genre humain. » — Cette phrase est tirée d'une lettre à M. F. de Lamennais, où je réfute les idées qui l'ont conduit à son égarement. Quand il eut publié ses *Paroles d'un Croyant* et ses *Troisièmes Mélanges*, je lui écrivis, le 23 mars 1835, la lettre suivante :

« Mon très-cher monsieur, ayant à ma disposition pour quelques jours vos deux derniers ouvrages, je les transcris presque en entier, afin de les avoir à moi et de les comprendre mieux : j'entends les *Paroles d'un Croyant* et la préface des *Troisièmes Mélanges*. Me permettriez-vous de vous communiquer l'ensemble actuel de mes idées sur ces matières, afin de bien voir en quoi nous sommes d'accord et en quoi nous différons ? — J'y distingue deux points principaux : les systèmes sur la certitude, et les rapports entre les deux puissances. — Mes principes pour coordonner le tout se trouvent dans les deux derniers chapitres des *Paroles d'un Croyant*, *l'Exil et la Patrie*, notamment dans les paroles et les idées suivantes : « La patrie n'est point ici-bas ; l'homme vainement l'y cherche ; ce qu'il prend pour elle n'est qu'un gîte d'une nuit. Cette vie est la région des ombres, un monde de fantômes ; ce que l'on y voit, ce que l'on y entend, n'est que comme un songe vague de la nuit en comparaison de ce qu'on verra, de ce qu'on entendra dans la patrie. » — Ce sont là, ce me semble, des vérités incontestables et incontestées ; elles se trouvent dans les livres saints et dans les livres des saints. Je les prendrai donc pour règle. Et voici les conséquences que j'en tire, et qui me paraissent nécessaires.

« Premièrement, dans toutes les connaissances humaines, mais surtout dans l'ensemble de ces connaissances, il y a nécessairement des endroits obscurs : vouloir tout éclaircir ici-bas, c'est tenter l'impossible ; ce n'est que dans la patrie que le tout se verra, et encore n'y aura-t-il que Dieu qui verra ce tout parfaitement. Il me suffira donc, pendant le voyage, d'y voir assez clair pour arriver au terme.

« Pour me conduire dans la route, Dieu m'a donné comme trois lumières ; l'autorité de son Église, l'expérience de mes compagnons de voyage, et enfin ma propre raison. L'Église m'enseigne ce que Dieu lui a révélé de la patrie où j'aspire, elle me montre le chemin, me fait connaître les périls à éviter, et me donne les moyens d'aller jusqu'au bout. Mais, pour le gîte de la nuit, elle ne me dit rien, sinon qu'il ne faut m'en occuper qu'en passant. Je m'en rapporterai donc volontiers là-dessus à l'expérience de mes compagnons de voyage. Comme enfin je me trouve bien des fois seul, je suivrai ma propre raison, formée d'ailleurs depuis son enfance sur l'enseignement de l'Église et l'expérience d'autrui. Lors donc que je verrai clairement une chose, je la croirai, dans la confiance que mon évidence individuelle n'est point contraire à l'évidence commune de mes semblables ; comme je crois à l'évidence commune de mes semblables, dans la confiance qu'elle n'est point contraire à l'évidence de Dieu, qui voit les choses non plus dans leurs ombres, mais dans leur réalité, et qui me fait connaître par son Église ce qu'il veut que j'en connaisse. De cette manière, je réunis dans un les trois systèmes de philosophie, moyennant leur naturelle subordination. Et il me semble que j'arrive naturellement de l'un à l'autre. Ma raison particulière se trouve en contact perpétuel avec la raison commune de mes semblables et en a reçu son éducation : de même la raison commune des hommes se trouve en contact perpétuel avec la raison divine se manifestant par l'Église, et en a reçu son éducation dans ce qui regarde la patrie. Cela m'est historiquement démontré.

« J'entends par l'Église cette société des fidèles qui remonte de nous jusqu'à Jésus-Christ, par les prophètes et les patriarches, jusqu'au premier homme, qui fut de Dieu. C'est par elle seule qu'on trouve et qu'on a toujours trouvé sur la terre, certitude de connaissances et unité de croyances en ce qui regarde la patrie céleste. Hors d'elle, il y a bien quelques débris de vérité, qui encore viennent originairement d'elle ; mais ces débris sont flottant parmi des erreurs, et ne présentent nulle part un ensemble qui ait de la consistance. Telle est ma conviction expérimentale et historique, après avoir lu et médité, dans l'ordre des temps, et Moïse, et les Prophètes, et les philosophes, et l'Évangile, et les premiers Pères de l'Église. Les philosophes qui tous ont écrit postérieurement à Moïse et aux prophètes, et à qui cette circonstance a profité plus ou moins, ont quelques beaux détails ; mais nul n'a su réunir en un abrégé exempt d'erreurs les vérités éparses dans le genre humain. Les premiers qui ont fait ce discernement furent les Pères de l'Église ; ils avaient en effet la règle vivante pour le faire bien. Sous le rapport des doctrines religieuses et morales, je ne vois pas qu'on puisse mettre en opposition l'Église et le genre humain. D'abord, l'Église est sous ce rapport et a toujours été la portion intelligente du genre humain, la tête. Le genre humain moins l'Église est à peu près sous ce rapport ce que serait, pour l'intelligence, un individu humain moins la tête. Aujourd'hui, par exemple, ôtez du monde l'Europe, l'Amérique et les portions chrétiennes de l'Asie qui doivent tout à l'Église, que trouverons-nous dans le reste ? Que trouverons-nous chez les peuples intérieurs de l'Afrique ? Peut-on donner sérieusement le nom du genre humain à ce qui n'en est que la partie infime ? — Tel est à peu

près l'ensemble de mes idées en ce qui concerne l'ensemble des doctrines (1). »

En vérité, je voudrais bien savoir ce que M. de la Couture trouve à reprendre dans cette phrase, suivie de son complément. *Sous le rapport des doctrines religieuses et morales, je ne vois pas qu'on puisse mettre en opposition l'Eglise et le genre humain.* D'abord, l'Eglise est sous ce rapport et a toujours été la portion intelligente du genre humain, la tête. Le genre humain moins l'Eglise est à peu près sous ce rapport ce que serait, pour l'intelligence, un individu humain moins la tête. Aujourd'hui, par exemple, ôtez du monde l'Europe, l'Amérique et les portions chrétiennes de l'Asie qui doivent tout à l'Eglise, que trouverez vous dans le reste. Peut-on donner sérieusement le nom du genre humain à ce qui n'en est que la partie infime ? »

En somme, ce qui nous a paru de plus remarquable dans l'ouvrage de M. de la Couture, c'est le décousu, le vague, c'est la confusion. Et pour se donner ce mérite ou l'augmenter, il ne craint pas d'y mettre une certaine industrie. Ainsi, page 97, il nous reproche le passage suivant, mutilé de sa main. « L'idolâtrie ne suppose pas qu'on ignore le Dieu véritable..... ni même qu'on refuse au vrai Dieu le culte suprême.... Elle ne suppose pas que cette connaissance ne puisse être universelle..... elle n'empêche pas même de l'adorer. » — Or, voici le même passage dans son état naturel, avec ces nerfs et ses os, avec ses preuves. Tome Ier de l'histoire, livre 4, il est un paragraphe ainsi résumé dans la table du volume : « Définition de l'idolâtrie. Qu'elle n'exclut pas l'adoration du vrai Dieu, » Le paragraphe est conçu en ces termes :

« L'idolâtrie est en général une espèce de superstition qui rend à la créature le culte qui n'est dû qu'au Créateur (2). La superstition est un excès, une effusion déréglée du sentiment religieux ; *l'idolâtrie ne suppose pas qu'on ignore le Dieu véritable.* Ce qui rend inexcusables les païens, suivant saint Paul, c'est que, connaissant Dieu par les choses qui ont été faites depuis la création du monde, ils ne le glorifièrent pas comme Dieu, mais s'égarèrent dans leurs vains raisonnements (3). *Elle ne suppose pas non plus qu'on ne rend au vrai Dieu aucun culte.* « C'est ignorer les premiers principes de la théologie, dit Bossuet, que ne pas vouloir entendre que l'idolâtrie adorait tout, et le vrai Dieu comme les autres (4). » Lors donc que le même écrivain dit ailleurs : « Tout était Dieu, excepté Dieu même. » c'est une figure oratoire qui s'applique tout au plus à quelque cas particulier. *L'idolatrie ne suppose même pas qu'on refuse au vrai Dieu le rang suprême.* « Les gentils qui servent la créature plutôt que le Créateur, dit saint Irénée, attribuent cependant le premier rang de la divinité au Dieu créateur de cet univers (5). » Enfin, *l'idolâtrie ne suppose pas que cette connaissance ne puisse être universelle.* Saint Augustin, a dit excellemment sur ces paroles au psaume. *Dieu connu dans la Judée :* « Telle est la force de la vraie divinité, qu'elle ne peut être tout à fait cachée à la créature raisonnable parvenue à l'usage de la raison ; car, excepté un petit nombre en qui la nature est par trop dépravée, tout le genre humain confesse Dieu auteur de ce monde, En tant donc qu'il a fait ce monde où l'on voit le ciel et la terre, Dieu était connu de toutes les nations, même avant qu'elles fussent instruites dans la foi du Christ ; mais en tant qu'il ne doit pas être adoré injurieusement avec les fausses divinités, Dieu était connu dans la Judée (6). » Ainsi, d'après ce docteur, les païens connaissaient le Dieu véritable, mais pas si bien que les Juifs : comparativement à ces derniers, ils étaient dans l'ignorance. Et voilà qui explique naturellement le double langage de l'Ecriture, où il est dit, tantôt que les nations connaissaient Dieu, tantôt qu'elles ne le connaissaient pas (7). »

Le lecteur intelligent reconnaîtra sans peine que les quatre propositions soulignées et détachées par M. de la Couture, sont en réalité, du moins quant au sens, les propositions de saint Paul, de Bossuet, de saint Irénée, de saint Augustin. Et voilà comme les gallicans, qui se posent en correcteurs des Papes et des congrégations romaines, respectent la confiance des lecteurs.

Quant au Mémoire clandestin adressé à l'épiscopat français, il a été réfuté par le cardinal archevêque de Reims, condamné par l'évêque de Montauban, par le concile provincial d'Amiens, par la congrégation romaine de l'Index, enfin par le Pape. Voici la lettre circulaire de monseigneur l'évêque de Montauban, à M. le supérieur et à MM. les professeurs et directeurs de son séminaire, ainsi qu'à tous les membres de son clergé, portant condamnation d'un *mémoire anonyme* sur le droit coutumier, adressé clandestinement à tous les évêques et à tous les séminaires de France, et défense d'en enseigner ou d'en insinuer d'une manière quelconque les doctrines aux jeunes lévites de son diocèse :

« J'apprends qu'un certain mémoire *anonyme* et soi-disant *confidentiel* sur les coutumes des églises de France, dans leur rapport avec l'autorité du Saint-Siége, envoyé d'abord aux seuls évêques, mais adressé plus tard clandestinement à tous les séminaires, vient d'être *mis en vente publiquement* depuis quelques jours. Comme je connaissais parfaitement ce

(1) T. XXVIII, p. 318-320, 1re édition. — P. 378-390. 2e édition. — (1) *Summa* S.Th., XXI., q. 5. — (2) Rom. I, 21. — (3) Lettre 256, *à M. Brisacier,* t. XXXVIII, p. 260, édit. de Versailles. — (4) *Ad hæres,* l. II, c. VI. — (5) In hoc erge quod fecit hunc mundum cœlo terraque consistentem, et antequam imbuerentur in fide Christi, notus omnibus gentibus Deus. In hoc autem quod non est injuriis suis cum diis falsis colendus, notus in Judæa Deus. *Tract,* 106, *in Joan.,* n. 4. — (6) T. I, p. 189, et 190, 1re édit. — P. 182 et 183, 2e édit.

que vous pensez des doctrines *téméraires* qui y sont enseignées, et comme je savais par expérience le respect profond que vous avez pour l'autorité et pour la volonté de votre évêque, je n'avais pas voulu faire sortir cette brochure insidieuse de l'ombre dans laquelle ses auteurs tenaient à la conserver.

« Mais puisqu'ils n'ont pas craint de la mettre maintenant en lumière, à la faveur de circonstances que sans doute ils ont ménagées de loin, c'est un devoir de notre charge de vous faire connaître ce que nous en pensons, et de réprouver, de condamner tout ensemble tant le caractère particulier de cet écrit que l'attentat qui a été commis contre notre autorité et notre juridiction par ceux qui, clandestinement et furtivement, ont essayé de l'introduire dans notre séminaire, au risque d'exciter les professeurs et les élèves à la défiance, à l'insubordination, à la révolte même contre celui qui, par le droit général et par le droit coutumier en France, a seul juridiction pleine et entière sur ses séminaires, à l'exclusion de tous autres que le souverain Pontife.

« Considérant donc que le susdit *mémoire* exprime ouvertement la critique de blâme : 1° De certains actes émanés du Saint-Siége, qui, dans la personne du souverain Pontife, a reçu de Jésus-Christ *une pleine et entière puissance pour enseigner et pour gouverner l'Église universelle;* 2° De l'acte par lequel tous les conciles provinciaux tenus en France dans ces dernières années et tous les évêques ont soumis leurs décrets à la révision de la congrégation dite du concile de Trente, conformément à la constitution de Sixte V ; et encore de celui par lequel ils en ont accepté et adopté sans réclamation toutes les corrections.

« Considérant en second lieu : — Que les auteurs du *mémoire* sont de simples ecclésiastiques, comme ils l'affirment eux-mêmes, sans titre et sans mission pour décider de la préférence qui doit être donnée à tels sentiments plutôt qu'à tels autres, en ce qui regarde d'une part la conduite propre de chaque évêque, et d'autre part l'instruction des élèves du sanctuaire dans chaque diocèse; et que ce défaut de titre, de mission, existerait encore, lors même que lesdits auteurs ne seraient pas seulement de simples ecclésiastiques, puisqu'il n'y a pas de matière où les évêques soient plus indépendants les uns des autres que celle de l'enseignement dans leurs séminaires respectifs ; — qu'en adressant ce mémoire à MM. les directeurs et professeurs des séminaires, les auteurs de l'envoi comme ceux du Mémoire lui-même, ont voulu introduire dans ces maisons des principes qu'ils savaient bien être repoussés par plusieurs, au risque d'inspirer la défiance et même la révolte contre l'ordinaire; qu'il n'appartient à personne, et moins qu'à d'autres à de simples prêtres inconnus, se cachant sous le voile de l'anonyme et suspects par là même, de s'interposer furtivement entre l'évêque et son séminaire, au risque d'affaiblir le respect, la soumission, la confiance dont l'évêque a besoin et auxquels il a droit ; — que ce Mémoire, enseignant d'un bout à l'autre que le souverain Pontife peut abuser de son pouvoir, et par suite, quand, comment et pourquoi on peut légitimement lui désobéir et lui résister, il enseigne par là même que l'évêque peut aussi abuser du sien, et par suite, quand, pourquoi et comment les prêtres de son diocèse peuvent lui résister et lui désobéir, sans manquer à leur conscience et à leurs promesses sacerdotales ; — et qu'il y a là dedans un germe pervers de presbytérianisme, d'usurpation de pouvoir, et de provocation à l'insubordination, à la méfiance, même à une désobéissance ouverte, suivant les cas ; — Considérant enfin que le *mémoire* susdit a été combattu et réfuté, sur ce qu'il a de plus dangereux et de plus téméraire, par un éminent cardinal, dont l'autorité est si grande en ces matières ;

« Par ces motifs, en vertu de la juridiction que les canons nous attribuent, exclusivement à tous autres que le souverain Pontife, en ce qui regarde la direction de notre séminaire et l'enseignement des membres de notre clergé à tous les degrés, — nous condamnons et réprouvons, pour notre diocèse, ledit *mémoire anonyme et prétendu confidentiel*, — comme injurieux au souverain Pontife, dont il a la prétention de fixer et de restreindre les droits, et qu'il signale ouvertement tant au clergé qu'aux fidèles, comme abusant de son pouvoir, au moins en France ; — Comme injurieux aux conciles provinciaux tenus dans ces derniers temps et aux évêques qui ont tenu ces conciles, et qui ont montré, tous sans exception, le respect, la soumission la plus entière tant aux constitutions apostoliques qu'aux avis et aux indications pleines de sagesse et d'à-propos émanés de la congrégation romaine du concile de Trente; — Comme propre à semer dans les séminaires des sentiments de défiance et d'insubordination à l'égard de l'ordinaire, et impliquant par ce fait comme par le fait de l'avoir glissé furtivement dans ces établissements d'ordre, de subordination et de paix, les germes dangereux du presbytérianisme, de l'indépendance des pretres à l'égard de leurs évêques respectifs;

« Ordonnons, en conséquence, à messieurs les supérieurs, professeurs et directeurs de notre séminaire, de reléguer cet ouvrage clandestin parmi les ouvrages suspects ou dangereux de la bibliothèque de l'établissement, voulant que M. le supérieur seul ait la faculté de le lire et d'en permettre la lecture à ses collègues ; et quant à ceux des membres de notre clergé qui pourraient l'avoir en leur possession, nous leur ordonnons de nous le remettre sans délai, pour en faire nous-même telle justice qu'il conviendra. — Donné en notre palais épiscopal de Montauban, ce 4 mars 1853. — † J. MARIE, évêque de Montauban. »

Le concile provincial d'Amiens, présidé par

le cardinal archevêque de Reims et approuvé à Rome, condamne spécialement neuf assertions et opinions du Mémoire clandestin, les unes comme contraires à la saine doctrine, les autres comme contraires du moins à l'esprit de l'Eglise, comme injurieuses au Saint-Siége apostolique, et sous certains rapports aux évêques. Quant à l'esprit qui infecte tout le Mémoire, le concile d'Amiens le ramène à deux propositions, comme à la source. La première nie que l'autorité du souverain Pontife soit suprême pour gouverner l'Eglise, et déclare qu'il y a une puissance qui lui est supérieure. La seconde affirme que les jugements solennels du souverain pontife, prononcés du haut de la chaire apostolique dans les causes de la foi, sont de soi réformables, et que leur irréformabilité dépend de quelque sanction étrangère. Le concile défend absolument d'enseigner ces deux opinions dans les églises, les séminaires et les écoles de la province.

Ce mémoire, ainsi condamné en France et à Rome, signale, p. 143, l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique*, comme un ouvrage d'un catholicisme exagéré, attendu qu'il a le tort de vouloir être catholique comme le Pape, et non pas comme l'auteur ou les auteurs anonymes du Mémoire clandestin. Ce tort, nous le confessons comme notre gloire et notre unique ambition. Le Mémoire contient encore une phrase qui nous a étonné par sa justesse. On a un tel effroi du gallicanisme, est-il dit dans la preface, qu'on ne prononce plus qu'avec une sorte de répugnance et d'inquiétude le nom même de l'Eglise gallicane. » Voilà qui est aussi bien dit que cela est vrai. Je suis du nombre des catholiques dont parle le mémoire. Le gallicanisme m'effraie, non pas pour l'Eglise de Dieu, l'Eglise romaine ; mais pour autre chose, que nous verrons plus loin. Mon effroi est tel, que je ne prononce qu'avec une sorte de répugnance et d'inquiétude le nom même d'Eglise gallicane. Et voici les causes de ma répugnance.

Le mot *Eglise*, pris dans le sens propre, suppose un chef, une tête, qui est l'évêque. Il y a l'eglise de Lyon, l'église de Reims, l'église de Paris, l'église d'Orléans, l'église de Blois, l'église de Poitiers, l'église de Montauban, l'église de Toulouse, l'église de Marseille, parce que chacune de ces églises a un chef propre, légitime et connu, qui est le Pape. Mais où est le chef de l'église gallicane pour que je puisse y voir proprement et réellement une église? On peut bien dire, au pied de la lettre, l'église anglicane, parce que cette église a un chef, qui est le roi ou la reine d'Angleterre ; mais en est-il donc de même pour l'église gallicane?

Le Mémoire clandestin s'efforce de donner à son Eglise gallicane pour centre et pour chef Rome, quelque chose comme le chaos, le droit coutumier ; droit interprété et appliqué non par le Pape, ni par les évêques réunis en légitime concile, mais par on ne sait qui, peut-être par l'auteur anonyme du Mémoire clandestin et par ses semblables. Autant dire nettement avec les protestants, que le chef, la règle, le gouvernement de l'Eglise, c'est la Bible interprétée par chacun. On comprendrait au moins ce que l'auteur veut dire.

Je sais que, dans le temps passé, des Papes même ont désigné quelquefois, sous le terme d'église gallicane, la totalité des églises gallicanes, la totalité des églises des Gaules. Mais quand je vois la persistance des gallicans à mettre leur Eglise gallicane en parallèle, en lutte avec l'Eglise romaine, mère et maîtresse de toutes les Eglises, je répugne à la nommer dans leur sens, qui ne lui signale point de tête. Je crains qu'on ne veuille clandestinement lui en préparer, lui en imposer une autre que le Pontife romain, une autre que le vicaire de Jésus-Christ, comme on a fait pour l'Angleterre. Ce serait le cas pour les fidèles catholiques de France, de souffrir plutôt le martyre, comme les fidèles catholiques d'Angleterre ont fait depuis trois siècles.

D'ailleurs nous avons le grand défaut d'aimer très-peu les principes équivoques, les propositions louches, les expressions vagues. Nous aimons mieux avoir une idée nette et précise de ce qu'on nous dit, et de ce que nous voulons dire nous-mêmes, et pour cela aller directement au fond des questions, au lieu de nous perdre dans les accessoires. C'est ainsi que nous avons abordé franchement le fond du gallicanisme, dans le premier article de la déclaration de 1682 et de la rénovation qui en a été faite en 1826. La critique la plus forte qu'on ait formulée contre ce que nous disons à cet égard, c'est d'insinuer, comme le mémoire clandestin, page 143, que nous y avons mis de l'exagération. Le mot exagération, pris dans son sens propre, suppose que le fond de ce que nous avons dit est vrai, mais que les conséquences que nous en avons tirées, les applications que nous en avons faites, sont poussées trop loin, au jugement du Mémoire clandestin, qui n'approuve pas, comme le dit sa préface, *qu'on presse dans leur rigueur* tous les points du catholicisme.

Pour que le lecteur puisse juger de nos exagérations, nous allons reproduire ce que nous avons dit sur le premier article de 1682 et sur la rénovation qu'en firent quatorze évêques en 1826. On verra pourquoi et pour qui nous craignons : non pas pour l'Eglise catholique romaine, qui est bâtie sur Dieu même ; mais pour les sociétés temporelles, qu'on veut asseoir sur un autre fondement.

Ce que nous disons du premier article est ainsi résumé dans la table du t. XXVI. « Ce que décide le premier article et ce qu'il ne décide pas, et ce qui s'ensuit. Ne s'en suit-il pas qu'il pose en principe l'anarchie politique et qu'il autorise en principe le meurtre de Louis XVI ? » Ce que nous développons ainsi dans le texte :

« Comme le premier article de la fameuse déclaration est le plus important, il sera bon d'examiner ce qu'il décide et ce qu'il ne décide pas, et ce qui s'ensuit.

« Il décide que saint Pierre et l'Eglise ont reçu de Dieu la puissance des choses spirituelles et qui concernent le salut, et non des choses civiles; mais il ne décide pas si la soumission à la puissance temporelle dans les choses civiles n'est pas une chose spirituelle et qui concerne le salut.

« Il met les choses civiles en opposition avec les choses qui concernent le salut éternel; il suppose que les choses civiles ne regardent point ce salut. Donc, si la soumission aux puissances supérieures est une chose civile et temporelle, cela ne concerne point le salut, n'intéresse point la conscience. On peut obéir, si l'on veut : il n'y a plus d'obligation devant Dieu. Donc, enfin, le meurtre politique d'un roi, s'appelât-il Louis XVI, est une action indifférente. N'est-ce pas ce qu'on appelle aujourd'hui anarchie politique, ou d'un autre nom qui indique la ruine de toute société humaine ?

« Il dit bien que l'Eglise a reçu de Dieu la puissance des choses spirituelles, et la souveraineté séculière, celle des choses temporelles; mais il ne dit pas laquelle des deux a reçu de Dieu la puissance de décider en dernier ressort si telle chose est spirituelle ou temporelle. N'est-ce pas là constituer les deux puissances dans un état de guerre perpétuelle ?

« Il nous rappelle que le royaume de Jésus-Christ n'est pas de ce monde, *de hoc mundo;* mais il ne dit pas en quel sens Jésus-Christ, qui est pourtant venu en ce monde, pour vaincre le monde, chasser dehors le prince de ce monde, et conquérir par sa mort le royaume de ce monde, a dit ces paroles. Il ne dit pas que Jésus-Christ n'ait pas voulu dire que son royaume n'était pas de ce monde, *de hoc mundo*, quant à son origine, mais de Dieu son Père; ni quant à sa puissance, fondée, non sur la force militaire, mais sur la vérité, à laquelle il était venu rendre témoignage. En tout cas, il ne dit pas quelle autorité infaillible nous apprendra jusqu'où s'étend le royaume de Jésus-Christ, qui, en quel sens qu'il ne soit pas de ce monde, est pourtant dans ce monde. Il ne dit pas si c'est le monde ou le royaume de Jésus-Christ qui a reçu de Dieu cette juridiction suprême. N'est-ce pas jeter les peuples chrétiens dans le scepticisme ou le doute universel touchant leurs devoirs comme peuples ?

« Il nous rappelle qu'il faut rendre à César ce qui est à César; mais il ne nous dit pas quelle autorité nous fera connaître de la part de Dieu quel est le César à qui nous devons rendre, ni si telle ou telle chose est à César ou à Dieu. N'est-ce pas supposer que Dieu a établi inutilement son Eglise?

« Il nous rappelle que toute personne doit être soumise aux puissances supérieures, parce qu'il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu; mais il ne dit pas si, par là que toute puissance en soi vient de Dieu, elle vient également de Dieu à tout homme qui s'en empare; il ne dit pas s'il n'est point de différence entre une puissance légitime et une puissance usurpée; il ne dit pas si l'on doit une égale soumission et à la puissance que Dieu approuve comme conforme à sa loi, et à la puissance que Dieu permet, comme une fièvre, un incendie. Il ne dit pas quelle autorité Dieu a chargée de diriger nos consciences dans ces conjonctures difficiles. Mais n'est-ce point assimiler les catholiques à des protestants, à des brebis qui errent à l'aventure, n'ayant point de pasteur?

« Il déclare que, dans les choses temporelles, les souverains sont absolument indépendants de l'Eglise; mais il ne les y déclare pas indépendants de Dieu et de sa loi, que Dieu a chargé l'Eglise d'interpréter à l'univers.

« Il déclare que l'Eglise ne peut ni directement ni indirectement déposer les souverains, ni dispenser leurs sujets de leur devoir et serment de fidélité; mais il ne déclare pas que Dieu ne le puisse toujours et même ne le fasse quelquefois. Il ne dit pas quelle autorité Dieu a chargée de nous dire quand il l'aura fait.

« Il déclare, contre le Pape, que les rois sont, au temporel, indépendants de l'Eglise; mais il ne déclare pas, contre les calvinistes, contre Gerson, Almain, Major et Richer, que les rois soient en cela indépendants du peuple, la seule autorité, au dire du ministre Jurieu, qui n'ait pas besoin d'avoir raison pour valider ses actes.

« Le seul point qui paraisse un peu clair dans cet article, c'est que le souverain, roi ou peuple, est tout à fait indépendant de l'Eglise dans les choses temporelles. Mais il ne saurait l'être, si ce n'est pas à lui à décider en dernier ressort ce qui est temporel ou non. Donc, en vertu du premier article de la déclaration de 1682, c'est à la puissance séculière, et non point à l'Eglise, à déterminer ce qui est de la compétence de l'un et de l'autre.

« De là il suit que les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les saints de tous les siecles et de toutes les nations ont eu tort de ne pas s'en rapporter aux souverains ou magistrats païens, hérétiques, schismatiques, sur ce qui était de leur compétence ou non. Il suivrait de là que le christianisme est une longue révolte, et que les chrétiens doivent amende honorable, d'abord à Néron, ensuite à tous ceux qui lui ressemblent, et qu'il faut rétablir promptement toutes les idoles du paganisme (1). »

Dans la table du tome XXVIII on lit : « Quel est, d'après l'interprétation de Bossuet et des quatorze évêques (de 1826), le fond du pre-

(1) T. XXVI, p. 220-222, 1re édit. — P. 378-380, 2e édit.

mier article de la déclaration gallicane; et comment il sert à justifier le meurtre de Louis XVI, celui du duc d'Enghien et enfin l'expulsion de Charles X en 1830. » De quoi, voici le développement dans le texte.

«Nous avons vu, l. LXXXVIII, § 5 de cette Histoire que, d'après Bossuet, le principe fondamental du premier article de la déclaration de 1682, c'est que l'ordre politique est distinct de l'ordre moral; par conséquent, que, de soi, l'ordre politique est sans morale et sans religion; que, de soi, l'ordre politique est athée, et même qu'il doit l'être, s'il veut éviter la subordination à la puissance religieuse et sacerdotale. Plus tard, nous avons vu Robespierre, de ce principe fondamental de Bossuet, tirer cette conclusion pratique : Si le jugement de Louis XVI était un acte ordinaire de morale et de justice, au lieu de le condamner nous devrions lui demander pardon; car, selon toutes les règles de la justice et de la morale, il est innocent. Mais comme ce jugement est un acte politique, et que l'ordre politique est distinct de l'ordre moral, la condamnation de Louis XVI est une nécessité de bien public. Nous avons vu Bonaparte justifier par le même principe le meurtre du duc d'Enghien. En 1830, on justifiera de même l'expulsion de Charles X et de sa dynastie. Enfin, ce principe justifie, autorise et canonise d'avance toutes les révolutions possibles, comme étant des actes de l'ordre politique, et par là indépendants de la morale et de la religion. Sans doute les quatorze évêques ne pensaient point à tout cela. Cela fait voir qu'il est bon, même quand on est évêque, de savoir ce que l'on signe.

« Les quatorze évêques de 1826 n'y regardaient pas de si près; autrement ils n'auraient pas signé que la doctrine opposée à l'athéisme politique, la doctrine qui subordonne l'ordre politique à l'ordre moral, est née du sein de l'anarchie, qu'elle a été constamment repoussée par le clergé de France, et qu'elle n'a aucun fondement ni dans l'Evangile, ni dans la tradition, ni dans les saints docteurs. Car un respectable laïque, M. Henrion, dans sa continuation de Bérault-Bercastel, leur dira en toutes lettres : « On ne peut dissimuler que cette opinion est consacrée par des décrets du Siege apostolique, supposée au moins dans les actes de plusieurs conciles, professée par de saints docteurs, et qu'elle a régné sans contestation jusqu'à l'époque du protestantisme. Divers écrivains protestants et philosophes admirent, comme défenseurs de la loi de la justice, base de la société, les Papes qui, d'après la déclaration de 1826, se seraient laissé égarer, touchant les droits de leur divine autorité, par ces préjugés *nés du sein de l'anarchie*. Le cardinal du Perron, député de la chambre ecclésiastique vers celles de la noblesse et du tiers, aux états généraux de 1614, dans le siècle même qui vit paraître la déclaration de 1682, maintint précisément, dans son discours, au sujet des rapports de l'autorité spirituelle avec la souveraineté politique, la doctrine que repousse la déclaration de 1826; il avança même, au nom du clergé de France, qu'elle avait été la doctrine *constante* de ce clergé en particulier, tandis que l'opinion contraire n'était soutenue que depuis Calvin (1). « Il est fâcheux pour quatorze évêques, qui veulent en remontrer au Pape, de se voir ainsi redressés par un bon laïque (2). »

Dans la table du t. XXVII on lit : « La convention, ayant succédé à l'assemblée législative, décrète l'abolition de la royauté et la mise en jugement de Louis XVI. Robespierre soutient que, moralement, juridiquement et constitutionnellement, Louis XVI est innocent; mais que, politiquement, il doit mourir. » On lit dans le texte du même volume.

» Le langage de Robespierre fut plus modéré que celui des deux évêques constitutionnels (Fauchet du Calvados et Grégoire de Loir-et-Cher). Le fond en est la distinction de l'ordre politique d'avec l'ordre moral. « Il n'y a point de procès à faire, dit-il; Louis n'est point un accusé, vous n'êtes point des juges; vous êtes, vous ne pouvez être que des hommes d'Etat et des représentants de la nation. Vous n'avez point une sentence à rendre pour ou contre un homme, mais une mesure de salut public à prendre, un acte de providence nationale à exercer. — Louis fut roi, et la république est fondée. La question fameuse qui vous occupe est décidée par ces seuls mots. — Louis ne peut donc être jugé, il est déjà condamné; il est condamné, ou la république n'est point absoute. — La constitution vous défendait tout ce que vous avez fait contre lui. S'il ne pouvait être puni que de la déchéance, vous ne pouviez la prononcer sans avoir instruit son procès; vous n'aviez point le droit de le retenir en prison, il a celui de vous demander son élargissement et des dommages. La constitution vous condamne. Allez donc aux pieds de Louis implorer sa clémence... Pour moi, je rougirais de discuter sérieusement ces arguties constitutionnelles; je les relègue sur les bancs de l'école, ou plutôt dans les cabinets de Londres, de Vienne et de Berlin. Je ne sais point discuter longuement, et où je suis convaincu que c'est un scandale de délibérer. Je prononce donc à regret cette fatale vérité; mais Louis doit périr, parce qu'il faut que la patrie vive... (3). »

Dans le pécédent volume de cette *Histoire*, nous avons vu Bossuet distinguer l'ordre politique d'avec l'ordre moral, pour en conclure, contre le Pape, que l'ordre politique n'est point subordonné à l'Eglise : ici nous voyons Robespierre faire la même distinction, pour

(1) Henrion, *Hist. gén. de l'Eglise*, l. CI., t. XIII, p. 367, notes 2 et 2 et 3. — (2) T. XXVIII, p. 285 et 286 édit. P. 357 et 358, 2e édit. — (3) Gabourd, *Convention nationale*, t. I, p. 148 et seq.

en conclure, contre la France royaliste, que le procès de Louis XVI n'est point subordonné aux lois de la justice et de la morale. Ni Bossuet, ni Louis XVI ne s'attendaient à voir, le 3 décembre 1792, une assemblée française, où siégeait le premier prince du sang, avec plusieurs évêques ultra-gallicans, appuyer sur cette fameuse distinction, à une majorité considérable, le décret suivant : « Louis XVI sera jugé par la convention nationale (1). »

Voilà ce que nous disons dans l'Histoire. Voici la conséquence que nous en tirons.

L'*Histoire universelle de l'Eglise catholique* est pour nous le jugement de Dieu en première instance sur les faits et les personnages historiques. Or, un des faits les plus graves que nous ayons rencontrés, c'est le jugement et l'exécution de Louis XVI. Quant à la justice et à la morale, il est déclaré innocent par le chef de ses meurtriers : il n'est condamné qu'en vertu du principe qui distingue l'ordre politique de l'ordre moral et religieux, qui déclare l'ordre politique indépendant de la justice, de la morale, de la religion. L'église de Dieu n'admet pas ce principe, mais il est admis par Robespierre et par une partie de la France. Voici donc le procès que nous portons devant le tribunal de Dieu et de l'humanité entière. A la barre est Louis XVI, roi de France : d'un côté est Robespierre, qui le déclare innocent selon les lois de la justice et de la morale, mais qui le condamne d'après le principe qui distingue l'ordre politique d'avec la justice et la morale : de l'autre côté est l'Eglise romaine, qui réprouve le principe de Robespierre, et qui bénit Louis XVI comme un de ses confesseurs et de ses martyrs. Maintenant, avec qui serons-nous ? avec Robespierre ? ou avec le Pape ?

En attendant la réponse des autres, nous dirons hautement à Paris, en parlant de Louis XVI, ce que le prophète Daniel disait hautement à Babylone, en parlant de la chaste Susanne : MUNDUS SUM A SANGUINE HUJUS ! JE SUIS INNOCENT DU SANG DE CETTE PERSONNE ! parce que je condamne le principe en vertu duquel on l'a condamnée. Je suis innocent, non-seulement du sang de Louis XVI et de sa royale famille, mais du sang de tous les souverains, empereurs, impératrices, rois et reines, que la secte de Robespierre s'apprête à verser, toujours en vertu du principe de Robespierre. — MUNDUS SUM A SANGUINE HUJUS !

Nous rappellerons encore devant le tribunal certaines circonstances, atténuantes d'un côté, aggravantes de l'autre. Ce n'est pas la France ecclésiastique qui a inventé le principe de Robespierre ; mais c'est la France gouvernementale et politique qui le lui a imposé. Nous avons appris de Bossuet même, que c'est Colbert, ministre de Louis XIV, le véritable auteur des quatre propositions de 1682 ; propositions que le même Bossuet qualifie *d'odieuses*, et dont la première contient le principe de Robespierre. Depuis Colbert jusqu'à nos jours, ce sont les ministres du gouvernement ; en particulier les avocats légitimistes Lainé et Corbière, qui ont prétendu imposer à la France ecclésiastique l'obligation d'enseigner les quatre articles, surtout l'article-principe de Robespierre. C'est un législateur français, un député parlementaire, l'avocat Robespierre, qui applique ce principe à Louis XVI. Et, chose remarquable, qui cependant n'a pas encore été remarquée, les trois défenseurs de Louis XVI ne combattent point, ne repoussent point le principe de Robespierre ; ils ne le contestent pas même. Et pourtant c'étaient trois jurisconsultes distingués : l'avocat Tronchet, l'avocat Desèze, et Malesherbes, autrefois président du parlement et ministre de Louis XVI.

Ici, nous adresserions volontiers aux magistrats et aux avocats de France, notamment à l'honorable bâtonnier du barreau de Paris, cette question de l'histoire : « D'après les faits énumérés et d'autres, n'est-il pas permis de conclure que les magistrats et les avocats de France approuvent le principe de Robespierre ? » — Mais alors ces magistrats et ces avocats pourraient-ils dire, en honneur et conscience, parlant de Louis XVI : *Mundus sum a sanguine hujus !*

L'HISTOIRE ATTEND LA RÉPONSE.

LE SILENCE MÊME SERA UNE RÉPONSE FORMIDABLE.

(1) T. XXVII, p. 386 et 537, 1re édit. — P. 528 et 526, 2e édit.

DÉCLARATION DE L'AUTEUR

Pour terminer une cause quelconque, il faut avant tout un juge compétent. Le public des journaux n'est point le juge compétent des questions de théologie, surtout quand il ne peut entendre que les accusateurs. En conséquence, pour couper court à des discussions au moins inutiles, nous avons prié l'autorité ecclésiastique, dont nous dépendons, et elle a bien voulu nous l'accorder, de faire examiner *canoniquement*, dans chaque volume de cette *Histoire*, ce qui ne serait pas conforme aux doctrines du Saint-Siège, soit pour le fond, soit pour l'expression. Nous disons, *aux doctrines, et à toutes les doctrines du Saint-Siège*, non à aucune autre. Tout ce qui ne sera pas trouvé exactement conforme à ces doctrines, nous le corrigerons, et nous ferons connaître à tous les souscripteurs les corrections qui auront été faites.

Nancy, le 30 septembre 1845, fête de saint Jérôme, seizième anniversaire du jour où nous avons mis au net la première page de cette *Histoire*.

L'abbé ROHRBACHER,

Prêtre du diocèse de Nancy.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR

L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

PRÉLIMINAIRES

A quelque point de vue qu'on envisage l'étude et l'enseignement de l'histoire, on doit leur reconnaître une grande importance.

Au point de vue *purement personnel*, d'abord cette importance n'est pas contestable. Cet enseignement qui commence sur les genoux d'une mère, par le récit touchant de quelque naïf épisode ; qui se continue dans les établissements d'instruction publique, par l'étude classique d'un manuel appris chaque année ; qui couronne l'éducation, par les études plus sérieuses sur le passé du genre humain ; qui reste, dans le cours de la vie, à peu près l'unique distraction littéraire : cet enseignement doit, sous certains rapports, donner à l'imagination des couleurs, à la mémoire des souvenirs, et, chose plus grave, fournir une base aux convictions, et marquer même à la conscience une règle, à l'activité morale des devoirs. Cicéron n'a été que juste en appelant l'histoire, la maîtresse de la vie : *Magistra vitæ*.

Au point de vue *social*, l'importance de l'histoire n'est pas moindre. Le genre humain, comme l'homme, ne peut vivre moralement sans la mémoire. S'il y avait solution de continuité dans la chaîne des âges, l'humanité serait réduite à un perpétuel état de création ; elle ne renaîtrait sans cesse, que pour retomber aussitôt dans son néant ; les sciences, les arts, la politique, la législation, la société enfin, et même la religion, seraient éternellement bannis de ce monde. Mais, par une sage dispositiondc la Providence, on n'a pas à déplorer ce malheur : les générations se succèdent avec une effrayante rapidité, et il n'y a pas rupture dans la vie du genre humain. C'est que l'histoire, *témoin des temps*, comme l'appelle encore Cicéron, rend possible la vie sociale et assure l'avenir de la civilisation.

Si maintenant, de ce double point de vue, nous venons à examiner l'ensemble de problèmes complexes et d'éventualités périlleuses qui constituent ce qu'on appelle la situation présente, l'histoire a bien aussi quelque importance. Le monde ne date pas d'hier ; et nous ne sommes pas, disait Mirabeau, des sauvages venus des bords de l'Orénoque. Nous sommes, au contraire, des peuples vieux, bien vieux. C'est donc en remontant le cours du passé, sur le vaisseau de la tradition, que nous apprendrons à connaître les périls de la mer et à déjouer les fureurs de l'orage.

En dehors de l'intérêt profond qui s'attache aux études historiques, comment ne pas sentir quelle lacune l'ignorance ou l'oubli de l'histoire laissent dans une intelligence, quels que soient d'ailleurs, son aptitude, sa vocation et ses talents.

« Je ne parle pas, dit un éloquent évêque, seulement de ceux pour qui une étude approfondie de l'histoire est une nécessité de position. Je parle de quiconque veut simplement se tenir au courant de ce qui se passe dans le monde, et comprendre quelque chose aux besoins et aux aspirations de son époque. »

« Car le présent a ses racines dans le passé : un siècle est ce que l'on fait les siècles qui l'ont devancé ; une génération hérite du bien et du mal transmis par les générations antérieures ; les institutions, qui se développent ou qui meurent, ont leur cause de ruine ou de vie dans les faits qui ont procédé. En un mot, une grande solidarité lie ensemble tous

les âges ; et l'histoire est une toile ininterrompue, où tous les fils qui vont faire la trame de demain tiennent à ceux qui ont fait la trame d'hier. »

« Aujourd'hui surtout, que le monde est ouvert de tous côtés, que les relations entre les peuples ne connaissent plus de barrières, que l'ancien et le nouveau monde ressentent mutuellement le contre-coup de leurs agitations intérieures, que la France est partout par ses colonies, ses flottes, ses armées, ses missionnaires, il est indispensable d'avoir des connaissances historiques variées et étendues, si l'on ne veut pas rester étranger aux grandes questions contemporaines, et voir passer les évènements sans les comprendre (1). »

Ces pensées, au reste, ont toujours dirigé les convictions du genre humain. Le plus grand orateur de l'ancienne Rome, Cicéron, n'avait pas craint de dire : « L'histoire est la lumière des temps, la contemporaine de tout le genre humain, la dépositaire des évènements, le témoin de la vérité, l'âme des souvenirs, la grande conseillère et l'oracle de la vie humaine, la messagère et l'interprète des siècles passés. C'est en la méditant, qu'on puise à la source de sages desseins et de la prudence, et qu'on découvre la règle de la bonne conduite et des mœurs. »

« Sans elle, dit encore Cicéron, nous demeurons circonscrits par les bornes étroites du temps et du lieu où nous sommes, et nous vivons dans une honteuse ignorance de tout ce qui nous a précédés et de tout ce qui nous environne. Et qu'est-ce là autre chose qu'une puérité éternelle, qui fait de nous des enfants et des étrangers pour tout le reste de l'univers (2). »

Senèque tient à peu près le même langage ; dans son *Traité sur la brièveté de la vie,* on lit le passage suivant :

« C'est l'étude de l'histoire qui nous ouvre tous les pays et tous les siècles ; qui nous fait entrer en commerce avec tout ce qu'il y a eu jamais d'hommes illustres ; qui met sous nos yeux toutes leurs grandes actions, toutes leurs plus mémorables entreprises. »

Je croirais faire injure à mes lecteurs en leur rappelant les paroles si connues de Bossuet, pour faire comprendre au grand Dauphin, « combien il serait honteux, non pas seulement à un prince, mais en général à tout honnête homme, d'ignorer le genre humain. »

Il ajoute, et ici je dois le citer, car nulle part l'importance des études historipues n'a été démontrée dans un plus magnifique langage :

« La Religion et le gouvernement politique sont les deux points sur lesquels roulent les choses humaines : en découvrir tout l'ordre et toute la suite, c'est comprendre, dans sa pensée tout ce qu'il y a de grand parmi les hommes, et tenir, pour ainsi dire, le fil de toutes les affaires de l'univers. Or, c'est là le grand enseignement de l'Histoire : par là, tout vous tournera à profit. Il ne se passera aucun fait dont vous n'aperceviez les conséquences. Vous admirerez la suite des conseils de Dieu dans les affaires de la religion : vous verrez aussi l'enchaînement des choses humaines, et par là vous connaîtrez avec combien de réflexion et de prévoyance elles doivent être gouvernées. »

Ecoutons maintenant un autre oracle, Fénelon. Dans sa lettre à l'Académie, où il a donné place à un projet de *Traité sur l'histoire,* on lit ces courtes et remarquables paroles.

« L'histoire est très-importante : c'est elle qui nous montre les grands exemples, et fait servir les vices mêmes des méchants à l'instruction des bons ; qui débrouille les origines, et qui explique par quel chemin les peuples ont passé d'une forme de gouvernement à une autre. »

Toute autre autorité, après celle-là, semblerait superflue. Il en est une pourtant, que je veux emprunter encore à notre grande époque de foi chrétienne et de génie littéraire. Voici en quels termes le chancelier d'Aguesseau regrettait de n'avoir point étudié l'Histoire dans sa jeunesse, et en recommandait l'étude à son fils :

« Comme il faut, mon cher fils, que vous profitiez de mes fautes, je ne rougirai point de vous avouer que je me suis repenti de n'avoir pas étudié l'histoire avec autant de suite et d'exactitude que j'aurais dû le faire. Je ne saurais même trouver une excuse suffisante dans les emplois pénibles et laborieux dont j'ai été chargé de bonne heure, ils m'auraient laissé encore assez de temps, si j'avais su le mettre à profit, pour acquérir une science dont on sent toujours de plus en plus l'utilité, à mesure qu'on avance en âge. »

« ... L'étude des événements humains nous ramène à la première cause morale de tout ce qui arrive parmi les hommes : en sorte que ceux qui ne trouvent pas Dieu dans l'histoire, et qui ne lisent pas sa grandeur, sa puissance, sa justice dans les caractères éclatants qu'elle en trace à des yeux éclairés, sont aussi inexcusables que ceux dont parle saint Paul, qui, à la vue de l'univers, de l'ordre, du concert et de la proportion de toutes ses parties, s'arrêtaient à la créature sans remonter au Créateur.

« C'est ainsi, mon cher fils, que l'étude de l'histoire, fondée sur les principes de la vraie philosophie, c'est-à-dire de la religion, élève l'homme au-dessus des choses de la terre, au-dessus de lui-même, lui inspire le mépris de la fortune, fortifie son courage, le rend capable des plus grandes résolutions, et le remplit

(1) Dupanloup : *Lettre aux hommes du monde* sur les études qui leur conviennent, p. 220. — (2) Cicéron, *Orat, e,* lib. XVI :

enfin de cette magnanimité solide et véritable, qui fait non-seulement le héros, mais le héros chrétien. »

Voilà, d'après les philosophes de Rome, d'après notre célèbre chancelier, d'après deux grands évêques catholiques, la véritable philosophie de l'histoire : voilà les grands et sérieux enseignements qu'elle donne à ceux qui la savent étudier. Voilà ce qui a fait dire, avec raison, qu'elle est la première école du genre humain.

« Et cependant, continue l'évêque d'Orléans, quelles que soient l'importance et l'utilité des études historiques, deux choses sont certaines : c'est qu'on sait très-peu l'histoire, et qu'on l'étudie très-peu. On sait très-peu l'histoire. La raison en est bien simple : qu'a-t-on pu en apprendre dans les premières études ? et surtout qu'en a-t-on retenu ? On a eu en main des abrégés ; on a parcouru en six ou sept ans, à travers bien d'autres études, les soixante siècles de l'histoire du monde : on a su, à peu près, et en gros, les principaux faits, quelques dates, la succession des peuples, les noms de quelques dynasties, de quelques grands hommes ; mais cela n'est pas la vraie science de l'histoire, et cela même se confond et s'efface bientôt dans la mémoire : si on ferme les livres d'histoire comme on a fermé tous les autres, bientôt on a tout oublié, on ne sait plus même les faits.

« D'ailleurs, la connaissance des faits et des dates, si exacte et si développée qu'on la suppose, n'est guère, en soi, qu'un préliminaire de la science historique. C'est le fondement nécessaire des études ultérieures mais ce n'est pas la science elle-même ; et si on s'en tient là, on aura gagné peu de chose. Il ne suffit pas de connaître les faits : il faut les comprendre, savoir quelles causes les ont amenés, quels résultats ils ont produits (1). »

L'histoire, dit à son tour, le docte et spirituel Louis Delalle, évêque de Rodez, l'histoire est l'un des éléments *les plus essentiels* de l'éducation morale. Tout en sort et tout y rentre. C'est comme un réservoir d'où coulent mille canaux destinés à arroser et à féconder l'intelligence des jeunes générations et à préparer l'avenir de l'humanité d'après la connaissance du passé. Si donc le réservoir est empoisonné, les canaux ne verseront que du poison dans les âmes. La philosophie chrétienne de l'histoire est une eau limpide qui porte avec elle la santé et la vie. C'est la grande école des maîtres catholiques, tels que saint Augustin et Bossuet, qui voient dans les événements du monde le développement du plan divin auquel ils se coordonnent merveilleusement, soit pour préparer le règne de Jésus-Christ, soit pour l'établir et le perpétuer sur la terre.

« Dans l'ordre historique comme dans l'ordre naturel, le dernier mot, la clef de voûte de la vraie science, l'explication finale et la raison suprême de tous les phénomènes, c'est Dieu, *Alpha* et *Oméga*, principe et fin des êtres contingents. Telle est la conclusion qui s'impose par une souveraineté qu'on ne détrônera jamais, celle du bon sens. Quiconque veut s'y soustraire tombe forcément dans les aberrations du fatalisme et du panthéisme parce qu'il ne voit dans l'univers qu'une force aveugle inhérente à la matière cosmique et la faisant pirouetter d'évolutions en évolutions, depuis la molécule jusqu'à l'atome, depuis l'atome jusqu'à la condensation désirable, depuis cet agrégat progressif jusqu'à l'éclosion de la vie animale où la *nature* commence *à se sentir* et depuis l'éclosion de cette sensation jusqu'à celle de l'être intelligent dans lequel la dite *nature* commence *à se penser* par la révélation du *moi*.

« Cette dernière phase où nous voyons l'homme, sorti problablement du singe ou du lézard, n'est encore que provisoire, et doit faire place à une autre où la *nature* démantibulera peut-être tout ce qu'elle a fait, pour recommencer encore ses évolutions : le tout sous l'influence de *l'axiome éternel qui se prononce au sommet lumineux de l'éther*, comme dit le philosophe Taine. De là vient que, selon le philosophe Hégel, l'être proprement dit, l'être réel, consistant, n'existe pas encore. On arrive ainsi à la négation de toute vérité absolue et de la conception la plus générale de l'entendement, celle de l'*Etre*, puisqu'il n'y a plus que le *devenir*.

« A dire vrai, cette théorie n'est pas autre que celle d'Epicure, complétée par Spinosa et fardée par la couleur scientifique de la sophistique contemporaine.

« Et les hommes qui rabachent ces folies nous les donnent pour de la *science !* Et ils se posent comme les pédagogues du genre humain ! Et ils repoussent avec mépris la Genèse biblique, ainsi que l'étude de l'histoire faite à la lumière des croyance religieuses de tous les siècles !

« Tel est l'abîme profond où se débat le rationalisme avec ses systèmes philosophiques et ses théories historiques dont il a éliminé l'élément surnaturel. La libre pensée, dans l'impuissance où elle est mise, par son isolement, d'expliquer l'énigme de l'origine des choses et la marche du genre humain à travers les siècles est dévoré par le Sphinx du scepticisme. Quand la raison humaine s'insurge contre Dieu qui est son principe, elle tombe sous la tyrannie du système et elle creuse son propre tombeau.

« La théorie du naturalisme et du fatalisme panthéistique appliquée à l'histoire ne conduit pas seulement à nier comme impossibles les faits de l'ordre surnaturel, ou à les expli-

(1) Op. cit. Ce sujet a été approfondi et traité scientifiquement par l'abbé Casali, *De studio historiæ ecclesiasticæ diatriba* ; par le P. Léon, mineur conventuel de Vérone dans son *Historiæ ecclesiasticæ specimen* ; par Jean Le Clerc, dans son *Oratio de præstantia et utilitate historiæ ecclesiasticæ*.

quer par des hypothèses extravagantes, mais elle dégrade l'humanité en la ravalant au niveau d'un simple rouage qui fonctionne dans le mécanisme de la substance universelle. Elle détruit la notion du bien et du mal moral en niant le libre arbitre et la responsabilité qui en est la conséquence ; elle divinise le succès qui n'est à ses yeux qu'une évolution irrésistible de la nature ; elle amnistie tous les crimes qui ont réussi et flétrit toutes les vertus qui ont succombé, et elle ne reconnaît d'autre moralité que le triomphe d'une *force* prépondérante. En un mot, l'homme n'existe que pour broyer ou être broyé, sans aucun mérite ni démérite. Il n'est pas plus vicieux ni plus vertueux que le vent qui souffle, la girouette qui tourne, l'alambic qui distille le poison ou le remède ; parce que le mal comme le bien n'est qu'une *force*, ou pour mieux dire, il n'y a ni bien ni mal, il n'y a que des *forces* opérant fatalement les transformations successives qui composent la trame de l'histoire du genre humain, comme les révolutions matérielles du globe qui sont l'objet des études géologiques.

« Tel est le dernier mot de ces théories abjectes et abrutissantes qui sont proclamées de nos jours avec un cynisme révoltant, comme la formule d'une science transcendante qui doit détrôner toute idée religieuse et affranchir le genre humain des préjugés et des terreurs de la conscience, en sapant par sa base l'ordre moral tout entier.

« A la vue d'une telle dégradation de l'intelligence, ou pour mieux dire d'un tel crétinisme, on pourrait se croire transporté au sein d'un asile d'aliénés.

« D'après cet exposé, il est facile de comprendre quelle influence énorme l'histoire vraie ou fausse exerce en bien ou en mal sur toutes les questions religieuses, philosophiques, politiques et morales, et quelle part lui est faite dans les destinées futures des nouvelles générations (1). »

Il faut avouer que, si l'histoire a été si négligée, ça été souvent la faute de ceux qui l'écrivaient. L'aride nomenclature des faits et des dates ; la négligence à remonter aux causes, à entrer dans les détails vivants, à expliquer les caractères, à mettre en relief les résultats ; l'habitude d'oublier les peuples, pour ne parler que des princes ; un style moux et lâche, académique et ennuyeux, sont les moindres défauts du grand nombre. Indépendamment des vices de composition, ils laissent dans leurs livres le reflet de leurs faiblesses et l'écho malvenu de leurs trahisons. En étudiant l'histoire avec le prisme trompeur des systèmes, en l'écrivant sous l'entraînement des passions, des préjugés et des intérêts, ils ont ourdi, depuis trois siècles, avec l'histoire, une *conspiration permanente contre la vérité*. Par suite, l'école de la sagesse et la maîtresse de la vie est devenue l'école des égarements et la maîtresse de la corruption. Il n'en fallait pas tant pour éloigner les âmes loyales.

Et puis, le champ de l'histoire est vaste, il est à peu près sans bornes. Le parcourir est une tâche difficile, même pour les savants de profession. Comment s'y oser, si, en présence des avantages des études historiques, on ne peut en proportionner le travail ni à ses besoins ni à ses loisirs ?

Tenter de marquer à l'histoire la mission qu'elle doit remplir, dessiner les grandes lignes qui doivent régler ses récits, déterminer les époques qui marquent les développements de l'humanité, nous a paru l'objet d'un travail opportun et d'une incontestable utilité.

En acceptant cette tâche, nous nous sommes dit que le devoir de l'historien était, aujourd'hui, de faire rentrer dans l'histoire Dieu et son Eglise, et de rendre par là l'histoire à la vérité.

CHAPITRE PREMIER

De la Religion et de l'Eglise dans leurs rapports avec l'Histoire ecclésiastique.

Avant de définir et d'expliquer la notion catholique de l'Histoire, il est nécessaire de rappeler brièvement les notions fondamentales de la Religion et de l'Eglise.

I. Le mot de religion vient de *religare*, relier ; ou de *relegere*, relire, ou de *reeligere*, réélire, choisir de nouveau ; parce que la religion nous attache et nous unit étroitement à Dieu ; ou parce qu'elle nous rappelle que nous devons nous occuper souvent des choses de Dieu ; ou parce qu'en pratiquant la religion nous choisissons Dieu de nouveau, comme souverain bien, perdu précédemment par le péché. Quelle que soit l'étymologie de ce mot, on entend par religion *le culte de Dieu*,

(1) Lettre au docteur Jacquinot sur son excellent opuscule intitulé : *Philosophie chrétienne et théories rationalistes* dans l'étude de l'histoire.

qui est le principal objet et *la raison des devoirs* que nous avons à remplir envers ce grand Etre. Les livres saints se servent du mot pacte, d'alliance pour désigner la religion sous l'ancien et le nouveau Testament.

Pour donner de la religion en général une notion plus étendue, nous ajouterons que la religion est : « Une institution divine, naturelle et positive, qui nous oblige, sous la sanction des peines et des récompenses, d'honorer Dieu par la foi, l'espérance et l'amour, par l'adoration, l'esprit de sacrifice, la reconnaissance, la prière et l'observation de ses lois (1). »

La religion avait été donnée à l'homme, dans l'état d'innocence, pour régler sa vie et ennoblir son existence ; elle lui a été conservée dans l'état de péché, pour lui faire connaître la vérité, l'aider à pratiquer la vertu, et assurer son bonheur.

Nécessaire à l'individu pour tous ces motifs, la religion est également nécessaire à la famille et à la société ; à la famille, pour former le bien des époux et assujettir le mariage à de saintes ordonnances, pour commander aux parents les devoirs envers les enfants, pour inspirer aux enfants les devoirs envers leurs parents ; — à la société, pour ordonner sa constitution, faire respecter ses lois et assurer ses mœurs, c'est-à-dire sa conservation et sa dignité.

La religion nous est connue par la révélation : Dieu lui-même en a fait connaître les enseignements ; il les a continués par les prophètes, et complétés par son Fils, qu'il a établi héritier de toutes choses, et par qui il a fait les siècles.

La religion catholique n'est donc point une religion nouvelle ; elle est aussi ancienne que le monde ; elle embrasse la révélation *primitive,* la révélation *mosaïque* et la révélation *évangélique*, qui répondent aux différents âges du genre humain. « Le christianisme, dit Bergier, est le dernier trait d'un dessein formé de toute éternité par la providence, le couronnement d'un édifice commencé à la création ; il s'est avancé avec les siècles ; il n'a paru ce qu'il est qu'au moment où l'ouvrier y a mis la dernière main (2). » Avant comme après son avénement, Jésus-Christ a été dans tous les temps l'espérance des hommes. « Le culte d'Adam, celui de Noé, celui d'Abraham, celui de Moïse, celui que nous professons, tous ces cultes, si différents pour l'extérieur, ne sont que les divers états et les développements successifs d'une même religion, annoncée sous les patriarches, ébauchée sous la loi de Moïse, consommée par Jésus-Christ. La constitution mosaïque était comme le germe de l'économie chrétienne, de cette religion qui devait éclore au temps marqué et couvrir toute la terre de son ombre (3). » — « L'Eglise catholique, dit Bossuet, remplit tous les siècles précédents par une suite qui ne peut lui être contestée. La loi vient au-devant de l'Evangile. La succession de Moïse et des patriarches ne fait qu'une même suite avec celle de Jésus-Christ. Etre attendu, venu, être reconnu par une postérité qui dure autant que le monde, c'est le caractère du Messie en qui nous croyons. Jésus-Christ est aujourd'hui, il était hier, il est aux siècles des siècles (2).»

Une institution peut se développer et grandir suivant le plan de celui qui en est l'auteur, sans cesser d'être substantiellement la même. Telle est la religion chrétienne. Nous la voyons toujours la même dès l'origine du monde ; toujours on a reconnu le même Dieu comme auteur, le même Christ comme médiateur, le même but, les mêmes moyens, les mêmes vérités en figure ou en réalité, suivant la portée de l'esprit humain. Dieu n'a point enseigné aux hommes, dans un temps, le contraire de ce qu'il leur avait enseigné dans un autre. La croyance des patriarches n'a point été changée par les leçons de Moïse ; le symbole des chrétiens, quoique plus étendu, n'est point opposé à celui des Hébreux ; mais les enseignements primitifs donnés aux patriarches ont été renouvelés et développés sous la loi écrite, expliqués et complétés par Jésus-Christ, qui est venu non pour nous *détruire*, mais accomplir la loi et les prophètes : *Non veni solvere legem aut prophetas, sed adimplere* (5). »

La vraie religion prouve sa divinité par les miracles et les prophéties ; de plus elle nous est enseignée par l'Eglise.

II. L'Eglise est la société des adorateurs du vrai Dieu. La croyance à un Dieu est donc la base première de son existence. Celui qui tient le créateur pour une chimère, le genre humain pour un troupeau, le monde pour une énigme, celui-là ne saurait croire à l'Eglise. A ses yeux, la seule divinité à reconnaître et servir, c'est l'homme. Donc point d'intervention d'un Dieu personuel dans le gouvernement du monde : par conséquent point de société qui purifie l'homme des souillures de la déchéance et l'élève aux vertus de la Rédemption.

Mais l'être qui nie Dieu, n'est dans l'ordre moral qu'une exception monstrueuse. On n'arrive à ce suicide de l'âme que par l'abrutissement d'une science orgueilleuse, ou par les égarements où l'esprit est entraîné par la corruption des sens. A ces deux causes près, le genre humain, pris en masse, ne croit point vivre seulement dans le cercle étroit des choses périssables ; il croit à Dieu ; il croit à un commerce surnaturel de l'homme avec Dieu, il croit et il veut vivre dans une société

(1) Gousset, *Théol. dogm.*, tom. I. — (2) *Traité de la Religion*, introd., § 3. — (3) Duvoisin, *L'Autorité des livres de Moïse*, part. III, c. II. — (4) *Discours sur l'histoire universelle*, part. II, n. 13 ; Heb., XIII, 8. — (5) Matth., V, 17

spirituelle, dont Dieu est l'auteur le chef, la loi et le but.

Proudhon, le fougueux socialiste, a écrit sur ce sujet ces paroles péremptoires :

« Croyez-vous en Dieu ?

« Croyez-vous à la nécessité de la religion ?

« Croyez-vous, *par conséquent*, à l'existence de l'Église, c'est-à-dire d'une société établie sur la pensée même de Dieu, inspirée de lui, et se posant avant tout comme expression du devoir religieux?

« Si oui, vous êtes chrétien, catholique, apostolique, romain ; vous confessez le Christ et toute sa doctrine ; vous recevez le sacerdoce qu'il a établi ; vous reconnaissez l'infaillibilité des conciles et du Souverain Pontife ; vous placez la Chaire de saint Pierre au-dessus de toutes les tribunes et de tous les trônes : vous êtes, en un mot, orthodoxe.

« Si non, osez le dire : car alors ce n'est pas seulement à l'Eglise que vous déclarez la guerre, c'est à la foi du genre humain.

« Entre ces deux alternatives, il n'y a de place que pour l'ignorance ou la mauvaise foi.

« Il faut l'avouer : il ne s'est pas rencontré jusqu'à ce jour de nation pour dire : je possède en moi la justice ; je ferai mes mœurs ; je n'ai pas besoin pour cela, de l'intervention d'un être suprême, et je saurai me passer de religion.

« L'argument subsiste donc ; et comme au point de vue religieux, principe de toutes les Églises, le catholicisme latin est resté, et de beaucoup, ce qu'il y a de plus rationnel et de plus complet, l'Église de Rome, malgré tant de formidables défections, est la seule légitime (1). »

L'Église est, dans l'ordre des institutions sociales établies par Dieu, ce qu'est, dans l'ordre des croyances révélées, la religion. Comme on distingue la révélation primitive, la révélation mosaïque et la révélation évangélique, qui répondent aux différents états de la religion, on distingue aussi l'Eglise primitive, l'Eglise mosaïque et l'Eglise chrétienne. Dans son acception la plus étendue, l'Église comprend les fidèles qui militent sur la terre, les justes qui souffrent dans le purgatoire, et les saints qui triomphent dans le ciel. Sans exclure les rapports actuels de l'Église *militante* avec l'Église *souffrante* et l'Église *triomphante*, naturellement nous ne nous occupons ici que de l'Église militante et chrétienne, de la société des fidèles qui professent ici-bas la doctrine de Jésus-Christ.

Pour distinguer la véritable Église des sociétés hérétiques ou schismatiques, on la définit : « La société des fidèles qui professent la même foi qui participent aux mêmes sacrements et sont soumis aux mêmes pasteurs, principalement au Pape, qui est le chef. Les livres saints dans leur texte inspiré, les Pères dans ces immortels ouvrages où habite la plénitude de l'esprit catholique, les théologiens dans leurs Traités pleins de lumière, ont donné, de l'Église, d'autres définitions : définitions très-diverses, les unes allégoriques, les autres descriptives et scientifiques, mais toutes se réduisant à l'idée d'une société surnaturelle, divinement instituée pour la déification de l'homme. A prendre l'Église dans sa notion la plus haute, on pourrait donc la définir : *Le royaume de Dieu sur la terre ;* ou encore : *La société de Dieu avec l'homme pour ramener l'homme à Dieu.* »

Pour entrer davantage dans l'économie de cette institution, il faut envisager l'Eglise dans ses rapports avec Jésus-Christ. A ce point de vue, l'Eglise est, d'après la pensée de Mœhler, la continuation du Sauveur incarné et crucifié, la crèche et la croix en permanence. Comme Jésus-Christ est, par excellence, l'être surnaturel, ainsi l'Eglise de Jésus-Christ est, par excellence, la société surnaturelle. Par la portée de ses dogmes, l'autorité de ses lois, l'action vivifiante de ses sacrements et de son sacrifice, ce que l'Eglise poursuit, c'est la sanctification des âmes par la grâce comme moyen, et comme fin le salut des hommes pour la gloire de Dieu.

Sous ce rapport de salut éternel et de sanctification dans le temps, on considère l'Eglise comme un tout, comme une personne morale qui se compose d'un corps et d'une âme : d'un corps, qui est la société extérieure des fidèles ; d'une âme, qui n'est autre chose que les dons intérieurs du Saint-Esprit : la foi, l'espérance et la charité. Or, on peut appartenir au corps sans appartenir à l'âme, comme on peut appartenir à l'âme sans appartenir au corps de l'Eglise. Le juste qui professe la loi catholique, appartient au corps et à l'âme de l'Eglise ; le fidèle qui a la même foi, sans être en état de grâce, n'appartient présentement qu'au corps de l'Église ; le catéchumène qui reçoit le don de la charité parfaite avant le baptême, appartient à l'âme, quoiqu'il n'appartienne pas encore réellement au corps de l'Eglise. Les enfants des hérétiques et des schismatiques, qui ont été baptisés suivant le rite prescrit par Jésus-Christ, appartiennent également à l'âme de l'Eglise, tandis qu'ils conservent l'innocence baptismale. Il en est de même des adultes qui, ayant été élevés dans l'hérésie ou dans le schisme, y ont persévéré de bonne foi, sans penser à l'obligation de chercher à connaître la vérité : si, étant tombés dans le péché après le baptême, ils se sont excités à la contrition parfaite, ils appartiennent à l'âme de l'Eglise ; et s'ils conservent la grâce de la justification, ils seront sauvés ; ils le seront, non hors de l'Église, mais dans l'Eglise, à laquelle ils appartiennent quant à l'âme, par la grâce sanctifiante, et même jusqu'à un certain point quant au corps, par le désir implicite de s'y réunir ;

(1) *De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, t. I, p. 28.

étant disposés à faire en tout la volonté de Dieu et à renoncer à l'erreur, s'ils connaissaient la vérité (1).

Ainsi donc, pour comprendre la nécessité et l'économie de l'Eglise, il faut considérer l'homme comme placé dans l'état surnaturel. L'homme créé, mais n'ayant eu avec Dieu que les rapports nécessaires de créature à Créateur pour recevoir l'existence terrestre, n'aurait éternellement rien connu de l'ordre surnaturel. Les germes féconds, déposés dans sa nature par la puissance divine, se seraient, sans doute, développés d'une manière ou d'une autre. Cette activité, plus ou moins spontanée, n'aurait cependant communiqué à l'intelligence que des notions, imposé à la volonté que des devoirs en harmonie nécessaire avec la vie naturelle. De merveilleux progrès auraient pu s'accomplir dans cet ordre, sans que rien de surnaturel vînt s'ajouter à la nature pour la transformer. Mais du moment que Dieu parle, que Dieu enseigne, que Dieu promulgue des lois, que Dieu attache à ses préceptes une sanction, que Dieu confie à la garde d'une société spirituelle sa parole et sa loi : c'est un ordre supérieur qui se superpose à l'ordre de pure création, c'est un ordre surnaturel et quasi-divin qui se greffe sur l'ordre de la nature, pour le transfigurer. L'homme, déjà séparé de la brute par la raison, en est séparé encore plus par la grâce ; il est élevé, de tout un ciel, au dessus de lui-même. Le voilà qui commence une vie sublime, par cette science de l'intelligence et cette loi de vie que lui communique la révélation primitive.

L'Eglise n'a pas seulement pour objet de conduire à sa fin surnaturelle l'homme élevé en grâce, déchu et racheté ; elle a encore pour objet d'ordonner à la même fin, la famille et la société civile. Si Dieu, par des actes distincts et des opérations différentes, avait constitué d'une part l'Eglise, de l'autre les sociétés domestiques et politiques, il aurait pu assigner à ces dernières sociétés une indépendance propre et une législation spéciale. Mais plaçant d'abord l'homme dans l'état surnaturel, instituant l'Eglise pour l'accomplissement des destinées surnaturelles de l'homme, il a mis dans l'Eglise, non-seulement l'homme comme individu, mais aussi l'homme comme être social ; il a placé, dans l'Eglise naissante la première famille et le germe des sociétés futures. La famille et l'Etat n'ont donc pas seulement pour obligation de pourvoir au bien naturel de l'homme; ils doivent encore subordonner ce bien au bien supérieur de la grâce. Et c'est par les principes de la religion, c'est sous la direction effective de l'Eglise, que les sociétés poursuivent ce double but et réalisent l'harmonie chrétienne dans l'humanité.

Ainsi, l'Eglise embrasse tous les hommes, toutes les institutions et tous les temps. En d'autres termes, l'Eglise est, suivant l'expression de saint Epiphane, le commencement, le milieu et la fin de toutes choses : le commencement, puisqu'elle préexiste à tout, et que tout s'organise dans son sein ; le milieu, parce qu'elle complète et régénère toutes choses, et que sans elle il y a partout des forces insuffisantes et des maux sans remède ; la fin, parce qu'elle doit ramener tout à elle, pour ramener tout à Dieu.

La terre, en effet, n'est qu'une faible partie du monde ; et l'Eglise militante n'est qu'une portion de l'Eglise. La terre, avec ses habitants, doit donc entrer dans l'unité complète de l'Eglise de Dieu. Or, cette unité n'existe, qu'autant que chaque partie est ordonnée à l'ensemble : l'individu, ordonné à sa famille, chaque famille, ordonnée à la société particulière dont elle est membre ; chaque société particulière, ordonnée à la société du genre humain dans l'Eglise militante ; l'Eglise militante, enfin, ordonnée à la société des bienheureux et des saints anges. L'Eglise, en terre, soutient ainsi par ses principes constitutionnels, avec la grande société des âmes, des rapports qui se résolvent en harmonie : par son but et ses moyens d'action, elle tend à ramener tout à Dieu ; par ses institutions et ses lois, n'était la résistance des passions, elle rangerait tout sous la loi divine ; et par sa force de sanctification, elle fait entrer un grand nombre d'hommes dans le concert des esprits célestes. Société admirable, que les Anges bénissent dans leurs cantiques, que les saints glorifient dans leurs hymnes de reconnaissance, que les démons abhorrent, et que tout homme est appelé à aimer..... à moins qu'il ne veuille la haïr, en s'enrôlant sous la bannière des démons.

Pour offrir à tous les hommes un facile accès, l'Eglise se reconnaît à certaines marques : à l'autorité de son enseignement, à la visibilité et à la perpétuité, à l'unité, à la sainteté, à la catholicité et à l'apostolicité. Je crois à l'Eglise : l'Eglise enseigne donc avec autorité; elle a donc droit de prononcer en dernier ressort, et sans appel, sur les controverses en matière de religion. Mais je ne puis croire ce qu'enseigne l'Eglise, qu'autant que je la connais, elle et son enseignement ; qu'autant qu'elle est visible, et perpétuellement visible : la visibilité et la perpétuité sont donc, comme l'autorité dans l'enseignement, des propriétés de l'Eglise. De plus, l'Eglise est une, sainte, catholique et apostolique : *une*, et dans sa doctrine, et dans son ministère ; *sainte*, dans ses dogmes, sa morale sa discipline, et dans une partie de ses membres; *catholique* ou universelle, c'est-à-dire, répandues dans les différentes parties du monde, et notablement plus nombreuse que toute autre société chrétienne ; *apostolique*, tant pour la doctrine, que pour le ministère, ou la succession non interrompue des évêques.

(1) Gousset, *Théol. dogmat.*, t. I, p. 497.

Ces différentes propriétés se trouvent dans l'Eglise romaine, qui est seule la véritable Eglise de Jésus Christ.

Pour remplir son mandat, l'Eglise romaine a reçu de son fondateur différentes prérogatives : les principales sont le droit d'enseigner, et le droit de se gouverner elle-même ; le droit de prononcer en dernier ressort, sur les questions qui intéressent la religion, et le droit de régler par des lois ce qui concerne l'institution de ses ministres, l'administration des sacrements, la célébration du culte divin, et généralement tout ce qu'elle juge utile au bien spirituel. Avec la mission d'enseigner, l'Eglise a reçu de Jésus-Christ tous les pouvoirs nécessaires à son gouvernement : soit qu'elle enseigne, soit qu'elle ordonne, parce qu'elle ordonne et qu'elle enseigne au nom de Dieu, nous devons tous lui être soumis, tous, grands et petits, princes et sujets : son autorité dans l'enseignement est infaillible ; sa puissance, en ce qui tient à son gouvernement, est souveraine ; et parce que l'une et l'autre sont inhérentes à sa constitution native, elle est, dans l'exercice de ces deux prérogatives, absolument indépendante de la puissance temporelle.

« Le Pape et l'Eglise, c'est tout un, » a dit saint François de Sales. Le Pape, ou le Souverain-Pontife, est le chef de l'Eglise, le centre de l'unité catholique, le père et le docteur de tous les chrétiens, le pasteur chargé de paître les agneaux et les brebis, c'est-à-dire, tout le troupeau de Jésus-Christ dont il est le représentant sur la terre. Tous les titres du Pape sont renfermés dans la primauté de saint Pierre et de ses successeurs sur le siége de Rome ; primauté qui n'est pas seulement de droit ecclésiastique, mais de droit divin ; qui n'est pas seulement une primauté d'honneur, mais de juridiction ; mais une suprématie, mais une *principauté*, qui donne au Pape le droit de statuer sur tout ce qui intéresse l'Eglise, en subordonnant même les évêques à son autorité. Or, il suffit d'ouvrir l'Evangile pour voir que saint Pierre a reçu de Jésus-Christ cette primauté de juridiction ; et que l'évêque de Rome, en sa qualité de successeur de saint Pierre, est l'héritier de sa principauté et de toutes les pérogatives de la Chaire Apostolique.

Ainsi, la Religion et l'Eglise sont, comme parle Bossuet, le tout de l'homme, le tout de la famille et de la société ; elles sont aussi le tout de l'histoire.

CHAPITRE DEUXIÈME

Définition de l'Histoire.

Celui qui verrait, du haut d'un obervatoire, la mêlée de deux armées ennemies, ne découvrirait à première vue, qu'une indescriptible confusion. S'il venait ensuite à être initié aux plans respectifs des généraux en chef, il remarquerait bientôt l'ordre parfait des bataillons, comprendrait le but des mouvements, et pourrait deviner l'effet des manœuvres. Un spectacle qui n'offrait tout à l'heure qu'un désordre, d'ailleurs grandiose, deviendrait maintenant une combinaison savante. Or l'histoire présente, de prime abord, la confusion d'une mêlée sur le champ de bataille. La multiplicié des acteurs, la complication des événements, l'ensemble des circonstances historiques, les mille péripéties des grandes luttes qui partagent l'humanité, déconcertent l'œil du spectateur attentif. Toutefois, si l'on se rattache aux principes du plan divin et aux règles du gouvernement de la Providence, la confusion diminue ; un vaste panorama s'ouvre, et, du haut de la vérité catholique, vous pouvez parcourir, avec joie, tous les horizons.

Ce serait cependant un tort grave de vouloir tout expliquer en histoire. L'histoire aussi a ses mystères, et un historien discret doit tenir compte des obscurités f tales qui couvrent, sous certains aspects, l'objet de ses études. Veut-on expliquer des événements passés, ou pressentir des événements futurs : on ne peut ici trop souvent que soulever des hypothèses, là que s'arrêter devant les secrets cachés des volontés humaines et de la volonté divine? Veut-on se rendre un compte exact des lois morales auxquelles sont soumis ici-bas les actes des nations et mettre en relief la sanction qui les couronne : il est difficile de faire la part entre la responsabilité des individus et la responsabilité collective de la nation. Aussi Rohrbacher a pu dire, en toute sagesse : « L'histoire, écrite par un homme, n'est que le jugement de Dieu en première instance ; » et Staudenmaier : « L'histoire du monde ne sera connue qu'au jugement de Dieu.

Mais, si l'histoire a des mystères, elle n'a pas que des côtés mystérieux ; elle a aussi des bases certaines, des principes définis, des règles fixes. Un historien habile doit savoir tirer parti des lumières et des éléments d'induction mis à sa portée. Aussi, avant de définir l'histoire, avons-nous voulu remarquer : Que, si l'homme n'a pas ici-bas la compréhension de l'histoire, il en a, du moins, une certaine connaissance scientifique ; et

que, s'il ne peut trouver pour la définir une formule absolue, il n'est pas impossible cependant de la définir en termes suffisants. A la rigueur, pour qu'une définition de l'histoire entre dans ces conditions, il suffit qu'elle ne renferme rien de faux et qu'elle réponde à l'ensemble des conceptions catholiques sur l'histoire de l'Eglise. Les définitions que nous allons donner, en procédant par voie d'analyse, nous paraissent revêtues de ce double caractère.

Qu'est-ce donc que l'histoire? Est-ce seulement la suite des empires et des dynasties? la chaîne des grandes batailles qui ont successivement modifié la carte du monde politique? la vie des grands capitaines des différents siècles? Sont-ce les guerres entre les Etats qui se sont disputé la prépondérance, et, dans chaque Etat, la lutte entre les partis qui s'y sont disputé le pouvoir? Est-ce le progrès des lettres, des arts, des sciences, de l'industrie et du commerce chez les différentes nations? Est-ce enfin la condition du droit privé, du droit public et du droit des gens aux différentes époques du monde? — Oui, sans doute, c'est tout cela, mais n'est-ce que cela?

Manifestement l'histoire du monde doit être le *tableau, fidèle et utile, de la marche du genre humain à travers les siècles*.

Or, cette marche ne consiste-t-elle que dans le mouvement politique, juridique, scientifique, littéraire, industriel, artistique, des nations? Ce mouvement, ou plutôt ces mouvements divers des hommes et des peuples sur *eux-mêmes*, ne sont-ils pas dominés par un mouvement général qui emporte tous les autres, par le grand mouvement vers *la fin*, vers le but de l'humanité?

S'il n'en était pas ainsi, il faudrait comparer la terre et les hommes qui l'habitent, à un champ où les fourmis se disputent le grain qui tombe, et où les cigales chantent quelques jours au milieu des fleurs jusqu'à ce qu'arrive l'hiver avec le silence et la mort.

Nous sommes loin, en parlant ainsi, de méconnaître l'importance de l'histoire politique et militaire, de l'histoire du droit, de l'histoire des sciences, des arts et de l'industrie; mais nous disons que cette industrie, mais nous disons que cette importance dépend principalement elle-même de sa relation avec l'histoire fondamentale de l'humanité, c'est-à-dire avec l'histoire de son origine, de sa nature, de ses destinées, et du mouvement collectif du monde moral vers sa fin dernière. C'est là l'unique véritable tableau de la vie du genre humain, l'unique histoire vraiment générale, la seule qui montre le lien des peuples et des temps. Comment l'histoire qui est indiqué par ce lien peut-elle s'appeler générale ou universelle? Elle ne l'est pas plus que le simple rapprochement d'une multitude de cartes particulières des différentes contrées du globe n'est la mappemonde. Mais ce grand lien qui fait apercevoir l'ensemble du monde moral est nécessairement triple dans son unité, puisqu'il n'unit les peuples entre eux, qu'à la condition de les rattacher à un même principe et à une même fin. Or, ce qui *relie* le monde à son principe et à sa fin s'appelle *religion*, et voilà pourquoi l'histoire religieuse est nécessairement l'âme et l'unité vivante de l'histoire du monde (1).

Oui, l'histoire religieuse est l'unité vivante, l'âme de l'histoire générale, parce qu'elle seule décrit le mouvement qui emporte avec lui tous les autres, et qui influe si radicalement sur eux, que c'est le degré même du libre consentement des sociétés ou de leur résistance également libre à ce mouvement principal et divin, qui caractérise, dans ce qu'elles ont de fondamental, les civilisations diverses dont le monde a été le théâtre.

Voilà comment l'histoire doit procéder de la connaissance de la religion et de ses développements; voyons maintenant comment elle doit se rapporter à l'Eglise.

Puisque l'Eglise est la société de Dieu avec l'homme, société dont Dieu est le fondateur, le chef et le terme: il est évident que l'histoire de l'Eglise est l'*histoire de la famille humaine sous le gouvernement de Dieu*. C'est l'histoire universelle dans son idée la plus sublime et sa plus haute expression.

De là on doit conclure que, dans l'étude et l'enseignement de l'histoire, tout doit être ramené à l'histoire de l'Eglise. Individus et sociétés, familles et Etats, hommes illustres et grands événements, n'ont en effet *une mission divine*, *un sens providentiel*, et par conséquent *une existence historique*, que par les rapports qu'ils soutiennent avec la société spirituelle. En dehors du gouvernement de la Providence, qui les produit, les dirige et les amène en tout cas à concourir à ses vues, les hommes et les événements ne sont plus rien que complication inintelligible, objet frivole d'une curiosité sans raison parce qu'elle est sans but.

Cette conclusion nous invite à présenter quelques réflexions sur certains usages suivis dans l'étude et dans l'enseignement de l'histoire.

Le premier point que nous signalerons à l'attention publique, c'est la distinction d'histoire *sainte* et d'histoire *de l'Eglise*. Cette distinction est admise dans beaucoup d'ouvrages; elle est même consacrée par d'illustres exemples. La vérité pourtant est que l'histoire sainte est aussi l'histoire de l'Eglise, et que l'histoire de l'Eglise est aussi une histoire sainte. Dieu agit aussi bien dans l'une que dans l'autre, et il accuse, ici et là, les grandes lignes de son dessein éternel. Il ne faut donc point séparer ces deux histoires; il est même nécessaire de les unir, dans un plan régulier d'étude, si l'on veut découvrir l'ordre de l'œuvre providentielle et saisir la correspon-

(1) Cf. DECHAMPS : *Le Christ et les antechrist*, p. 123.

dance qui s'établit entre la préparation et le développement de l'Évangile.

Un autre point à examiner ce sont ces divisions, sans doute acceptables, d'histoires *ancienne*, *romaine*, du *moyen âge* et des *temps modernes*, qui forment l'objet d'autant d'ouvrages, mais où presque tout est donné aux faits soi-disant profanes, et rien ou presque rien aux choses sacrées. Quant à la division de l'histoire ancienne en histoire sainte et en histoire profane, c'est, dit le P. Freudenfeld (1), une distinction qui doit disparaître ; car ces deux histoires marchent de front, et s'expliquent l'une par l'autre. Le peuple de Dieu est le centre autour duquel les faits doivent se grouper, et l'histoire de ce peuple nous fait seule comprendre l'histoire de la gentilité. Celle-ci, séparée de celle-là, n'aurait plus ni but ni ensemble; elle ne serait plus que le récit incompréhensible des égarements du genre humain ; on y chercherait en vain les véritables causes de la grandeur et de la décadence des empires; car toutes ces choses sont liées, plus ou moins étroitement, avec l'histoire du peuple de Dieu, qui est le foyer dont les rayons éclairent l'histoire profane et nous en font voir les faits sous le seul point de vue véritable, le point de vue de la Providence.

La même remarque est à faire sur l'histoire moderne. Le sujet de l'histoire ecclésiastique se confond souvent et souvent il est intimement lié avec celui de l'histoire civile. L'histoire ecclésiastique, — je cite toujours le P. Freudenfeld, — nous applique d'une manière spéciale à considérer la naissance, les accroissements, la conservation miraculeuse, et surtout le *développement intérieur* de l'Église catholique; tandis que l'histoire politique des temps modernes doit envisager cette même Église dans son *action extérieure* sur les peuples et les empires, tant chrétiens qu'infidèles. Or, c'est cette action de l'Église, ou plutôt, de Dieu par l'Église, qui explique généralement les événements de l'histoire moderne, et ramène à un centre commun les faits qui semblent les plus disparates. Il y a bien, outre l'action du Christianisme, *d'autres actions* qui influent sur les peuples; mais comme elles ne font que développer la puissance divine de l'Église, soit par leur concours soit par leur opposition, tout se réduit en dernière analyse à l'action de l'Église, pour laquelle, comme dit M. de Maistre, **tout est moyen**, même l'obstacle.

Un troisième point à éclaircir, ce sont ces distinctions qu'admettent les rhéteurs d'histoires religieuse, politique, économique, artistique, scientifique et littéraire. Au fond, il n'y a pas deux histoires; il n'y en a qu'une, et c'est l'histoire de l'Église; c'est l'histoire de l'humanité sous le gouvernement de Dieu. Tout découle de là, et tout y revient. Si vous distinguez dans cette grande histoire des époques principales et des époques secondaires, des parties intégrantes et des parties accessoires, on ne saurait s'y opposer. C'est une nécessité à faire subir à la belle unité de ce vaste ensemble, pour la rendre accessible à la faible intelligence de l'homme; si l'esprit humain ne distinguait pas, éternellement il ne saurait rien voir avec exactitude et profondeur. Mais si vous réclamez pour ces fractions de l'histoire universelle une indépendance injustifiée, si vous voulez faire un tout complet par lui-même de ce qui n'est que partie intégrante d'un tout supérieur, les principes vous condamnent. L'histoire de l'Église domine et embrasse toutes les autres, sans les détruire; que si vous les étudiez à part, du moins faut-il les rapporter à la grande histoire, dont elles ne sont qu'un démembrement.

Le croirait-on? nous découvrons ici l'un des vers rongeurs de la société moderne. Dans beaucoup d'établissements d'instruction publique, on étudie toutes les histoires, excepté l'histoire de l'Église, hors de laquelle il n'y a pas d'histoire. Non qu'on l'exclue par tactique, ni même qu'on l'omette tout à fait. L'histoire sainte, partie importante de l'histoire de l'Église, est étudiée dans les classes inférieures, ***assez souvent de concert avec la*** *mythologie!!!* et l'histoire ecclésiastique a, çà et là, sa petite part dans les cours supérieurs. Mais je cherche l'histoire de l'Église, l'histoire du monde dans ses rapports avec Dieu; je la cherche au premier plan, et je la vois à peine mentionnée au dernier. De là, fausseté insigne dans l'enseignement de cette science: absence de convictions qui reposent communément sur l'histoire; affaiblissement de la raison, qui se développe par l'étude des faits; et, pour trancher le mot, démoralisation indirecte et éloignée de la jeunesse. Étonnez-vous qu'avec des histoires conspirant contre la vérité, vous ayez des hommes pour conspirer contre les institutions qui émanent de cette même vérité! Le contraire serait une étonnante merveille. Sans doute, au début d'une telle aberration, on peut n'en pas prévoir les résultats. Mais, avec le temps, l'absurdité notoire des principes passant dans les faits, doit commander du moins la réflexion aux convictions autrefois hostiles et jusque-là rebelles.

L'Église, société supérieure de Dieu avec l'homme, est, par là-même, le commencement, le milieu et la fin de toutes les institutions. L'histoire de l'Église est donc l'histoire du genre humain, *constitué et conservé par Dieu* dans la société catholique. Cette définition nous conduit à envisager l'histoire sous un nouvel aspect. On peut dire, en effet, à ce point de vue, que la matière de l'histoire est *l'œuvre même de Dieu* se développant sur le plan-fuyant de la durée. Le passé est chose sacrée; c'est le travail de Dieu sur la terre.

(1) *Tableau analytique de l'histoire universelle*, préliminaires.

L'histoire est donc également, et sous certains rapports, suivant le beau mot de M. de Custines, chose sacrée, lecture sainte. Dieu a daigné inspirer lui-même quelquefois des historiens; les historiens, en tout cas, doivent fixer dans leurs récits un reflet des actes du gouvernement de la Providence.

On doit, dès lors, étudier l'histoire *à son point de vue divin*. On doit rechercher l'action divine s'exerçant sur les éléments humains, constater les résultats divins, et ne point se laisser aller à la dérive pour suivre les caprices de ce rouage de transmission qu'on appelle l'initiative humaine. La tâche de l'historien n'est pas d'imaginer, mais de croire pour comprendre, de méditer pour découvrir la sève divine qui vivifie toutes choses. Aussi bien le royaume des cieux n'est-il pas semblable à un levain qu'une femme, l'Eglise, mêle à trois mesures de farine pour qu'il les compénètre et les transforme? Alors, au mérite facile d'inventer des systèmes et à l'avantage de recevoir des applaudissements éphémères, vous préférez le mérite, autrement sérieux, de vous rendre l'interprète de l'œuvre de Dieu. Si la lumière divine vous a éclairé, si votre sagacité personnelle a répondu à ses illuminations, si vous avez le génie de saint Augustin ou de Bossuet, votre œuvre emprunte à l'œuvre de Dieu quelque chose de son immortalité; et les générations, si oublieuses, ne passeront pas sans respect devant un travail qui défie les siècles.

Ici nous devons découvrir un double mal: l'absence de système et l'abus des systèmes.

Des esprits d'ailleurs bien intentionnés, s'en vont disant qu'il faut en histoire se borner aux faits et bannir les systèmes. C'est une erreur ; ou du moins, ce ne peut être qu'une demi-vérité. Se borner toujours aux faits, serait indigne d'une intelligence réfléchie, à supposer qu'on pût connaître les faits sans élever plus haut son regard. Les mémoires personnels, la chronique, n'étant que des titres d'information, peuvent se borner aux renseignements positifs. Les Evangiles, qui se bornent d'ailleurs aux faits, vont, pour le fond, beaucoup plus haut. Ce n'est pas là toutefois l'histoire, telle que nous voulons l'expliquer. L'histoire est une conception, plus ou moins juste, du plan divin : et si elle n'y atteint pas, du moins, elle ne doit pas cesser d'y prétendre ; concevoir l'histoire autrement, c'est l'écourter dans ses proportions et la réduire au plus mesquin des rôles.

C'est l'honneur et le péril de l'esprit humain d'avoir été souvent tenté par la grandeur de cette tâche. Malheureusement, au lieu de s'appliquer à comprendre l'œuvre divine, l'orgueil humain n'a su, pour l'ordinaire que mettre, à sa place des rêves et des utopies. Sans s'arrêter aux idées systématiques secondaires, qui peuvent avoir une valeur intrinsèque et une utilité d'emploi, on a voulu, dans l'ordre de l'intelligence humaine, installer de gigantesques systèmes des choses absolues. Non pas qu'on ait inventé une histoire contraire en toutes choses aux données de la tradition, une histoire *humaine :* une histoire d'imagination est à peu près impossible ; et Schelling, pour l'avoir tenté, a fait voir le ridicule qui s'attache à ces sortes d entreprises. Mais on a brodé sur le thème de Dieu, on l'a modifié, on lui a prêté les significations les plus étranges ; et alors a paru l'œuvre de la Providence, revue, corrigée et gâtée par les historiens. Ainsi Cousin, le philosophe éclectique, n'a vu dans l'histoire que l'infini, le fini et leurs rapports, ce qui n'est pas beaucoup avancer la question ; Augustin Thierry, le vaillant écrivain, a tout expliqué par l'antagonisme des races; l'austère Guizot n'a distingué, dans le passé du genre humain, que la préparation au gouvernement constitutionnel ; saint Simon et Fourier y ont découvert, l'un sa physique sociale, l'autre son attraction passionnelle ; puis, voilà que les journalistes prussiens subordonnent le passé à l'hégémonie de la Prusse ; enfin voilà que des publicistes russes, nous montrent la Rédemption se complétant par l'autocratie de czars ; et que des écrivains français ne conçoivent plus le développement humanitaire que comme conquête de la création par l'industrie. C'est là le roman et la caricature de l'histoire. L'histoire n'est rien, si elle est le point d'appui de toutes les sectes, le masque de tous les systèmes. En toute vérité, elle ne mérite pas, dirait Pascal, un quart d'heure de peine, si les rêves les plus absurdes et les ambitions les plus extravagantes peuvent, sans étonnement, s'affubler de sa défroque et demander à ses récits de leur façonner un cortége imposant d'aïeux.

Enfin, pour déterminer davantage notre définition, nous dirons que l'histoire de l'Eglise est *l'exposé des événements sociaux* qu'accomplit la *Providence* divine par la *liberté* humaine, relativement aux destinées *surnaturelles* de l'humanité. L'explication des termes de cette définition la mettra à l'abri de toute difficulté.

Nous disons *exposé :* l'histoire en effet doit reproduire la physionomie des temps, des personnages et des événements, comme une glace reflète, dans son cristal sans tache, les proportions d'un objet ; elle doit rendre sensible et en quelque sorte palpable la vie propre de l'Eglise et des sociétés temporelles, à des époques passées. — Nous disons : exposé *des événements*. Evénement dit plus que *fait ;* il indique un plus haut degré d'importance ; il marque mieux ce qui a une existence historique, conséquemment il est préférable ; d'autant qu'il est beaucoup de faits, par exemple dans l'administration et la judicature, qui n'appartiennent, presque à aucun titre, à l'histoire. A ce mot événement nous ajoutons le qualificatif *social*, pour faire comprendre qu'il ne s'agit ici que des événements qui intéressent dans leur ensemble propre les sociétés ; quant à ceux qui regardent seulement les individus, ils ne doivent figurer dans

les récits de l'histoire qu'à raison de leur portée particulière, ou de leur contre-coup dans la société. — Nous disons : exposé des événements *qu'accomplit la Providence divine par la liberté humaine*. C'est une vérité vulgaire : Dieu gouverne les sociétés par sa providence, et l'homme entre, avec l'exercice complet de sa liberté, dans le gouvernement de Dieu. Dieu et l'homme, la providence et la liberté : telles sont donc les deux causes de tout événement. Dieu, créateur et souverain Seigneur, laisse les peuples et les individus en la puissance de leur propre conseil, et pourtant il n'aliène rien de sa souveraineté absolue ; il gouverne, sans violenter; il dispose ce que l'homme propose, et nous sommes, suivant l'expression hardie du comte de Maistre, librement esclaves sous sa main toute-puissante. On doit même dire plus : non-seulement Dieu, comme créateur, est, par sa providence, l'acteur ramenant à son but tous les écarts de l'activité humaine; comme auteur de la grâce il est, de plus, l'agent producteur de tout bien, puisque la liberté humaine n'opère ce bien qu'en correspondant à la grâce divine. — Nous disons : exposé, etc., relativement *aux destinées surnaturelles* de l'humanité. On entend ici par humanité, non pas cette monstrueuse chimère, imaginée par le panthéisme moderne ; mais tous les individus, toutes les familles et toutes les nations, subsistant dans l'Eglise, sous le gouvernement immédiat de Dieu ; car dans l'Église, non plus que devant Dieu, il n'y a acception de personnes, ni distinction de Grecs et de Barbares. Quant aux destinées surnaturelles de l'humanité, voici comment on doit les comprendre. L'homme possède dans sa personnalité deux éléments distincts : la nature et la grâce; la nature, c'est-à-dire le corps et l'âme réunis, et doués des puissances et facultés essentielles à l'être humain ; la grâce, c'est-à-dire le don de Dieu à la nature créée, la superposition ineffable de l'infini, qui se surajoute à l'être fini, pour l'élever, le perfectionner, le déifier, sans que la nature de l'être fini soit détruite, et sans que la divinité se divise ou s'amoindrisse en se communiquant. L'homme, réunissant dans sa personne ces éléments distincts, a nécessairement deux fins diverses, quoique intimement unies et nécessairement subordonnées : une fin *naturelle*, en tant qu'il est *créature*, une fin *surnaturelle*, en tant qu'il est créature *divinisée* par la grâce. Les éléments de la nature et de la grâce, déposés dans la personne humaine, fournissent, sans doute, des moyens proportionnés à chacune des fins de l'homme. Cependant, suivant le plan de Dieu et surtout par suite de la chute originelle, l'homme réduit aux éléments de bien qui subsistent dans sa personne, ne saurait se suffire absolument ; il doit appartenir à trois sociétés extérieures : à la famille, à l'Etat et à l'Eglise. La famille, par l'exercice des droits qu'elle confère et l'accomplissement des devoirs qu'elle impose, donne à l'homme l'être et l'éducation. L'Etat, par la protection du pouvoir, l'action des lois et le jeu des institutions, l'aide à conserver ou à acquérir les autres biens auxquels il peut aspirer par sa nature. Enfin l'Eglise, par son enseignement, ses lois, sa prière, son sacrifice et ses sacrements, transforme tous ces biens, en les surnaturalisant par la grâce, et donne ainsi à l'homme des connaissances plus élevées, des vertus infiniment plus hautes, un bien-être plus excellent. L'histoire ecclésiastique, retraçant les événements survenus, sous le gouvernement de Dieu et l'action de la grâce, dans la vie des individus, dans la famille, dans les Etats et dans l'Eglise, expose ainsi les faits dans leurs rapports avec les destinées surnaturelles de l'humanité.

Ces principes peuvent nous servir à porter un jugement sommaire sur les œuvres les plus remarquables des historiens modernes. Donoso Cortès, dans son *Essai sur le libéralisme*, reproche à M. Guizot, en analysant avec une sagacité merveilleuse les éléments constitutifs de la civilisation européenne, d'avoir oublié une chose importante, l'Eglise. A vrai dire, ce reproche s'adresse à un grand nombre d'historiens, semi-rationalistes ou rationalistes pour la plupart. Dans leurs livres, tels que la science contemporaine les sait faire, on trouve souvent l'érudition, la verve, et même une grave apparence d'impartialité. Malheureusement, le naturalisme y coule à pleins bords ; et telle est l'infirmité intellectuelle du siècle des lumières, qu'il ne laisse manquer à ses œuvres que deux choses : Dieu et l'Église catholique !

CHAPITRE TROISIÈME

Importance de l'histoire.

I. S'enquérir de l'importance d'une chose, c'est poser d'une manière générale la question de sa nécessité, de son utilité et de ses agréments. S'il s'agit d'une science, on doit reconnaître, en principe, que son importance dépend de la grandeur de son objet, considéré en lui-même et dans ses rapports. D'après ce principe, on peut envisager l'importance d'une science pour établir sa prééminence sur les autres; on peut l'envisager

aussi sans soulever cette question de prééminence. Dans le premier cas, chaque savant devient facilement le panégyriste de sa science de prédilection : elle est d'ordinaire à ses yeux la reine des sciences. Dans le second cas, et toute question d'amour-propre écartée, on peut présenter sur l'importance d'une science quelconque d'utiles considérations. L'histoire de l'Eglise, à quelque point de vue qu'on l'envisage, y prête matière plus que beaucoup d'autres sciences.

Considérons d'abord l'histoire de l'Eglise dans son objet. Cette histoire prend l'humanité par son côté le plus élevé et le plus étendu, le côté religieux, le côté surnaturel ; elle étudie le genre humain dans ses rapports avec Dieu, avec la vérité, avec la vertu ; et, pour embrasser un sujet si complexe, dans la belle unité de son vaste ensemble, elle ne voit dans tous les hommes que les membres d'une seule famille, dont elle raconte l'origine, les développements, les combats, les épreuves, les gloires et les récompenses, les infidélités et les châtiments. Certes, c'est là un noble objet que doit étudier, nous ne disons pas tout prêtre, mais tout chrétien, mais tout homme qui veut connaître le passé, comprendre les institutions et se connaître lui-même.

L'histoire de l'Eglise, sous un autre point de vue, est l'œuvre de Dieu, en ce sens que Dieu en a fourni la matière et la forme. Ici-bas, en effet, tout est réglé par Dieu. Dieu donne à l'homme un enseignement obligatoire, qui ordonne son intelligence ; une loi obligatoire, qui dirige son activité ; et des moyens également obligatoires, pour adhérer au symbole et observer la loi. Dieu donne à la famille et à l'Etat leur constitution morale. Dieu constitue semblablement, mais dans un ordre supérieur, l'Eglise, dont il reste le chef, comme il est, à toujours, le chef de l'humanité. Enfin, l'initiative de sa providence et l'action de sa grâce amènent tous les événements, sa puissance les dirige, et sa sagesse en recueille les résultats. Dieu s'est ainsi rendu visible dans l'histoire ; et ses œuvres, dont l'histoire suit le développement, dont elle marque l'influence, dont elle constate les heureux fruits, — ses œuvres font éclater, dans les faits, tous les attributs divins.

Voilà la matière divine de l'histoire ; en voici la forme. Après avoir agi, Dieu raconte ce qu'il a fait, ou du moins, en inspire et en encourage le récit. C'est ainsi qu'un général, disait le P. Lacordaire, au retour de ses expéditions, écrira des mémoires. Dieu ne dédaigna pas ce rôle d'écrivain, sans doute parce que, sans son intervention, l'homme n'aurait pu écrire l'histoire ; il nous donna la Bible. On y trouve toute la première partie de l'histoire universelle ; Dieu nous donnera la seconde à son dernier jugement. Dieu est ainsi, dans tous les sens du mot, le premier historiographe du genre humain.

L'importance de l'histoire ecclésiastique n'est pas moindre, si nous l'envisageons dans ses rapports avec les individus et les sociétés tant spirituelles que temporelles.

Aux individus, l'histoire ecclésiastique enseigne les vérités de foi et donne les plus précieuses leçons de vertu.

Les deux vérités fondamentales de notre foi sont : la divinité de l'Eglise et la vérité de la religion. Ces deux dogmes admis, les autres découlent naturellement, comme conséquences. Or ces deux dogmes reposent sur les faits les plus certains. La vérité de la religion s'est en effet rendue visible dans la suite des siècles ; et les événements professent, dès le commencement, un traité de la vraie religion, tout éclatant de splendeur. La création est un fait ; la révélation, un fait ; l'existence des patriarches, un fait ; la vocation du peuple juif et l'épreuve de la gentilité, un fait ; la mission des prophètes, un fait ; l'incarnation du Verbe, l'apostolat de Jésus-Christ, sa mort, sa résurrection, son ascension sont des faits. Quant à l'Eglise, le plus simple fidèle peut la voir commencer avec les âges, et se développer miraculeusement à travers les siècles ; il la voit plus puissante que le glaive et le sophisme, plus forte que le schisme et l'hérésie ; il la voit enfin dissiper les ténèbres, vaincre les passions, porter remède à la misère, donner à l'homme les vertus les plus sublimes, aux sociétés les constitutions les plus sages et les plus durables, et il acquiert par là même cette conviction que l'Eglise catholique est l'Eglise de Dieu et qu'il faut l'aimer de toutes les puissances de son âme.

On pourrait même ajouter que les vérités particulières de la foi ont toutes été manifestées dans le développement historique de l'humanité. Dieu n'a pas fait au genre humain un autre cours de théologie que celui qui se trouve concrété dans les faits de l'histoire. Ainsi, les vérités premières de l'ordre naturel, l'existence de Dieu, son unité, sa sagesse, sa puissance ont pris corps dans le gouvernement ordinaire de la Providence. Ainsi encore, les vérités surnaturelles qui doivent se superposer à celles-là pour former la loi religieuse qui nous relie à Dieu, ont été rendues visibles dans les révélations et les œuvres surnaturelles de Dieu, depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ, et depuis Jésus-Christ jusqu'au jugement. Si donc nous voulons connaître la vérité catholique, il faut en étudier le corps, l'histoire, avant d'en abstraire l'âme, soit la vérité dogmatique, morale, liturgique et canonique. Et quand, dans nos spéculations, la lumière faiblit, il faut toujours en revenir au grand corps historique, dans lequel chaque dogme brille de tout l'éclat de l'évidence

L'importance de l'histoire ecclésiastique à ce point de vue grandit, si l'on vient à l'envisager comme enseignement doctrinal parfaitement à la portée du vulgaire. On a beau parler progrès et vanter nos lumières : la foule sera toujours ignorante, et le sens logique ne sera jamais chez elle que faiblement déve-

loppé. Vouloir l'instruire avec des cadres théoriques et des suites de raisonnements, est donc une entreprise difficile. Le meilleur moyen de faire la lumière dans son âme est de lui présenter un enseignement qui unisse à une scrupuleuse logique, une extrême simplicité. L'histoire réunit ces deux conditions, puisqu'elle reproduit l'ordre suivi par Dieu dans son enseignement, et qu'elle repose d'ailleurs sur quelques faits faciles à retenir.

Ce n'est pas sortir de la question que de montrer ici l'histoire répondant aux exigences actuelles de la controverse et aux besoins des esprits.

La maladie du siècle est le rationalisme. On entend par là cette doctrine monstrueuse qui *divinise* la raison individuelle pour en faire l'arbitre des croyances et la règle des mœurs. C'est dans le monde vaporeux de l'idéologie que les rationalistes prennent leur point de départ, et ils fondent sur de fausses définitions les théories idéales auxquelles ils prétendent sacrifier les réalités les plus évidentes du monde historique. On pourrait donc, en bonne logique, renverser leurs systèmes, en démontrant que le libre examen est faux en principe et immoral dans ses conséquences. Mais au lieu de suivre les idéologues dans ces nuages, où la vérité acquiert difficilement le degré d'évidence qui couvre de confusion l'erreur, il faut appuyer l'édifice de la foi sur le fondement inébranlable que Dieu lui a donné. A cette manie de dénaturer les faits les plus palpables pour les plier à des rêves, il faut opposer la règle de l'éternel bon sens, qui veut que les idées et les raisonnements se plient à l'irrésistible logique des faits (1).

Le rationalisme n'est point la raison, mais la déraison. A ce titre, il n'a abouti jusqu'ici et n'aboutira jamais à l'avenir qu'à des déceptions. On commence à le comprendre. La disposition générale des esprits n'est pas l'indifférence, mais la lassitude. On est fatigué de controverses, désenchanté de théories, défiant envers les argumentations. La raison elle-même, cette fière raison qu'on nous célébrait naguère, comme *la lumière des lumières*, elle s'est couverte, en se révoltant contre la foi, d'un tel ridicule par ses procédés et ses œuvres, que ses adorateurs la renient et que ses victimes l'abandonnent. Donnons donc des faits à ce siècle positif; il ne se rendra à la force du raisonnement, qu'autant qu'elle résultera de l'enchaînement des faits. D'ailleurs, en répondant au goût du siècle, nous écartons le principe et les théories du rationalisme. Et peut-être avec le temps rendrons-nous, par là, à la saine raison ses justes droits, et au raisonnement sa naturelle puissance.

L'histoire ecclésiastique ne doit pas seulement son importance à la mission enseignante qu'elle remplit; elle a, en outre, pour les individus une grande importance dans l'ordre moral, par les leçons de vertu qu'elle prodigue. On voit, en effet à chaque page de ses récits, la liberté agir de concert avec la grâce, ou résister à ses inspirations. Dans le premier cas, c'est la dignité, l'honneur; dans le second, c'est la voie des abaissements continus. L'histoire fait ainsi un cours de morale en action; elle donne des leçons également convaincantes et persuasives, par le spectacle des vertus et par le spectacle des désordres. Un exemple le fera comprendre.

Avant Jésus-Christ, l'humanité n'était point privée de la grâce; mais elle ne la recevait pas non plus dans la même abondance qu'aujourd'hui. La gentilité, en châtiment de ses crimes, ne reçut même guère de secours spirituels que ce qu'il en fallait pour n'être point excusable. Que voyons-nous? Cette pauvre gentilité, tombant dans le paganisme, s'enfonce dans une corruption dont la peinture défie la plume de l'histoire. Le judaïsme lui-même, si comblé de faveurs, que devient-il? Son histoire n'est à vrai dire, que l'histoire des grâces de Dieu et des infidélités d'Israël. A ce spectacle, l'homme apprend à connaître ses faiblesses et à se défier de son orgueil. — Après Jésus-Christ, les sources de la grâce coulent à pleins canaux: la scène change. On voit encore des désordres : ils restent sous nos yeux, pour nous faire savoir que l'homme est toujours emporté par ses penchants et que la vertu n'est point sans mérite. Mais aussi quelles belles vertus sont devenues communes dans les masses! quelles vertus héroïques dans les saints ! quelle admirable puissance de la grâce dans les institutions monastiques et dans l'influence de l'Eglise sur l'ordre social ! A ce consolant spectacle, l'homme apprend que, si de lui-même il est faible, il est, avec la grâce, puissant de la puissance même de Dieu. C'est ainsi que l'histoire est l'école des mœurs.

L'histoire n'a pas moins d'importance pour les sociétés temporelles : elle est même un des éléments constitutifs de la vie sociale. Sans l'histoire, il y aurait solution de continuité dans la chaîne des âges, et l'humanité se verrait réduite à un perpétuel état de création. Enfermée dans le cercle étroit du présent, elle traînerait sa triste vie dans une continuelle alternative de mort et de résurrection. Au soleil de l'histoire l'horizon s'ouvre, le présent s'unit au passé ; la société embrasse dans sa pensée toutes les phases de son existence ; elle perfectionne ses institutions, développe ses lois, accumule des richesses, et, fière de son passé, s'avance triomphante vers l'avenir.

Cette utilité de l'histoire éclate particulièrement dans la société spirituelle. L'histoire ecclésiastique est, au pied de la lettre, la *conscience* que conserve l'Eglise des évènements accomplis dans son sein ; et, à ce titre, elle renferme, d'une certaine manière, le dépôt complet de la tradition. Or, il n'en va pas de

(1) **Martinet**, *Etude sur la méthode d'enseignement théologique*, passim.

l'Eglise comme des sociétés temporelles, qui peuvent briser avec leurs antécédents et fournir encore, avec quelque gloire, une carrière nouvelle. L'église, elle, vit de ses traditions; elle trouve dans le sacré dépôt qui les conserve ces institutions primitives de Dieu, du Christ, qui doivent être à jamais ses appuis; elle y trouve encore les principes invariables pour le maintien de sa constitution, la sagesse de son administration et la défense de la vérité. Enfin, à la lumière des récits historiques, l'église se rappelle le passé avec ses enseignements; elle voit les époques contemporaines, les écueils qu'elles font appréhender, les espérances qu'elles inspirent; elle soupçonne même l'avenir, conclusion souvent logique du passé, bien que l'histoire ne soit pas, comme on l'a dit, une métaphysique en action.

Enfin, l'histoire ecclésiastique éclaire les sciences surnaturelles, et répercute sa lumière jusque sur les sciences de l'ordre naturel.

C'est d'elle que la théologie dogmatique tient les bases historiques du dogme, l'authenticité des Livres saints, les prophéties, les miracles, l'ensemble de la religion, la rédaction des symboles, et la formulation progressive des vérités dogmatiques par les définitions des papes, les décisions des conciles et les écrits des Pères.

La théologie morale ne trouve sans doute pas, dans les récits de l'histoire, des principes particuliers pour la solution des difficultés pratiques; du moins, elle y rencontre cette morale transcendante que retrace la lutte des erreurs, des passions, des vices et des intérêts, toujours ameutés contre la vérité et la vertu; elle y puise encore les principes généraux de la morale politique, et la sanction des châtiments et des récompenses temporelles qui en assurent l'observation; enfin, elle y apprend ce sens pratique qui juge prudemment des actes, pour avoir appris, dans l'étude de l'histoire, quels mobiles influent sur les déterminations du cœur humain.

Le droit canonique trouve, à son tour, dans les annales de l'Eglise, les principes de sa formation, les raisons de la discipline locale et générale, la promulgation des lois, leurs variations et les motifs qui les justifient. Autant en dirons-nous de la liturgie. L'histoire ecclésiastique est, en effet, le préliminaire obligé, soit d'une théologie liturgique, soit d'un commentaire exégétique du Missel, du Rituel et du Bréviaire.

Quant aux sciences naturelles, elles ne sont pas médiocrement redevables à l'histoire de l'Eglise. Sans ses lumières, la philosophie, le droit public et privé, les arts, les sciences et les lettres présentent d'impénétrables mystères : sur les origines, les progrès et la décadence des peuples; sur l'évolution des systèmes métaphysiques; sur les changements survenus dans le droit des gens, le droit politique et le droit civil; sur les chefs-d'œuvre semés le long des âges par la main du génie; sur les découvertes et l'organisation des sciences, au moins des sciences dites *morales et politiques*, enfin, sur la formation des langues et leurs divers degrés de perfection littéraire.

L'histoire ecclésiastique est donc en elle-même d'une grande importance : elle est d'une grande importance pour l'Eglise et pour les Etats; elle est enfin d'une grande importance pour les individus, sous le double rapport des connaissances et des vertus. D'aussi nombreux avantages ne sont pas nécessaires pour déterminer un honorable attachement.

II. En reconnaissant, à l'histoire de l'Eglise, une haute importance, n'avons-nous pas à craindre quelque exagération, à découvrir même des écueils sur lesquels sont venus se briser d'éminents esprits?

Dans notre conception générale de l'histoire de l'Eglise, nous faisons place aux traditions et aux actes de la Gentilité; mais il ne faut pas dépasser certaines limites.

Avant le Révolution française, l'opinion générale, sur le paganisme, inclinait à une défaveur marquée et pouvait se résumer dans le mot très-connu de Bossuet : « Tout était Dieu, excepté Dieu lui-même. » Cette corruption de l'idée divine avait amené rapidement toutes les autres corruptions et l'on enveloppait sans y regarder plus, dans une réprobation collective, toutes les impuretés du paganisme. Sans doute, on s'occupait encore, comme l'avaient fait les Pères depuis saint Clément d'Alexandrie et Lactance, à chercher dans la tradition païenne, des arguments favorables à la vérité chrétienne; mais on ne considérait ces quelques vérités, rares et singulièrement défigurées, que comme des parcelles d'or ensevelies dans les immondices d'un fumier.

Les conquêtes successives de l'érudition contemporaine ont augmenté l'apport des traditions des Gentils. Tout récemment l'abbé Gainet a pu écrire *La Bible sans la Bible*, c'est-à-dire retrouver, dans les traditions païennes, tous les récits bibliques. L'abbé de Lamennais, partant de cette juste idée, l'exagéra au point de diminuer la part des traditions chrétiennes dans la conservation de la vérité et de subordonner l'Eglise à je ne sais quels témoignages supérieurs des anciens peuples. Ce que nos rationalistes d'à-présent attribuent à la spontanéité collective, au génie propre des races, à l'esprit divinatoire de l'homme, à toutes les causes enfin que peut, pour se dérober à la religion, imaginer leur fantaisie, lui, sans trop se préoccuper des causes, le constatait comme fait et l'acceptait comme droit. Sans doute les peuples païens, ont tous conservé des souvenirs des traditions primitives, mais ils les ont tous altérés, et si la garde de ces souvenirs honore la fidélité de leur mémoire, les altérations révèlent encore mieux les faiblesses de leur cœur. De plus, et c'est la réflexion de Cuvier, dans son *Discours sur les révolutions du globe*; il est impossible qu'un

simple hasard donne un résultat universel... et que les idées de tous les peuples s'accordent sur divers points de foi, si elles n'avaient pas la vérité pour base. En d'autres termes, ces traditions doivent provenir d'un commun point de départ, et cette nécessité indéniable ruine par la base les prétentions de Lamennais ainsi que les fantastiques hypothèses des impies.

D'ailleurs, pourquoi discuter, puisque nous possédons un fait certain. Le fait certain, concluant, écrasant, c'est, si l'on peut ainsi dire, la primauté de la Bible. En effet :

1° La Sainte Ecriture est manifestement la première dans l'ordre des temps;

2° Elle est la première encore par l'ordre des choses qu'elle révèle et par la manière dont elle les révèle ;

3° Elle porte ses preuves avec elle, preuves irrécusables de sa véracité ;

4° Elle est inséparable de la société immortelle dont l'origine se confond avec celle de l'humanité même, et qui apparaît ainsi seule marquée du caractère propre de son auteur ;

5° Elle seule répand une pleine lumière sur la double croyance du genre humain à sa chute et à sa rédemption et sur l'unité de la vérité brisée par le paganisme, mutilée par toutes les hérésies, reniée par le rationalisme.

Nous parlons de la Bible, et d'abord de la Genèse, cette pierre angulaire de tout l'édifice biblique. La Genèse est le premier livre du monde. Le Pentateuque même tout entier est le plus ancien monument écrit de l'histoire humaine. Il est antérieur, non-seulement à tous les livres historiques, mais à tous livres poétiques et fabuleux de l'antiquité. — Les Kings, les Védas, le Zend-Avesta, les livres d'Hermès, tels qu'ils nous sont parvenus, reposent sans doute, dans ce qu'ils ont de plus antique, sur des documents antérieurs qui remontent vraisemblablement à l'époque où les fables idolâtriques commencèrent à altérer la révélation primitive. Mais le monument de la Genèse est la protestation solennelle de la vérité historique contre ces coupables altérations, et apparaît, dans l'état d'intégrité où il nous est parvenu, antérieur de plus de mille ans à tout ce qui nous reste d'écrit sur les fables antiques. Un critique rationaliste, qui voudrait que les livres mosaïques ne fussent pas de Moïse, Renan est cependant obligé d'avouer que le *Pentateuque contient les documents qui nous font approcher le plus près de l'origine du genre humain.*

Que nous a laissé, d'ailleurs, en fait d'histoire, l'antiquité profane? Qu'on écoute le grand Cuvier : « La chronologie d'aucun des peuples d'Occident, dit-il, ne remonte par un fil continu à plus de trois mille ans (vers l'époque de Salomon). Aucun d'eux ne peut nous offrir avant cette époque, ni même deux ou trois siècles depuis, une suite de faits liés ensemble avec quelque vraisemblance. Le nord de l'Europe n'a d'histoire que depuis sa conversion au christianisme, l'histoire de l'Espagne, de la Gaule, de l'Angleterre ne date que des conquêtes des Romains ; celle de l'Italie septentrionale, avant la fondation de Rome, est aujourd'hui à peu près inconnue. Les Grecs avouent ne posséder l'art d'écrire que depuis que les Phéniciens le leur ont enseigné il y a trente-trois ou trente-quatre siècles; longtemps encore depuis, leur histoire est pleine de fables, et ils ne font remonter qu'à trois cents ans plus haut les premiers vestiges de leur réunion en corps de peuples. Nous n'avons de l'histoire de l'Asie occidentale que quelques extraits contradictoires qui ne vont, avec un peu de suite, qu'à vingt-cinq siècles, à Cyrus, environ six cent cinq ans avant Jésus-Christ ; et en admettant ce qu'on en rapporte *de plus ancien* avec quelques détails historiques, on s'élèverait à peine à quarante. »

Le Genèse est sans aucun doute, le plus ancien livre historique du monde. Cuvier, dans le même *Discours sur les révolutions du globe*, le prouve en parcourant tout ce que l'Inde, l'Egypte, la Chaldée, la Perse, l'Arménie, l'Arabie et la Chine peuvent offrir de documents historiques, si on peut appeler ainsi la série des faits mêlés aux mensonges ambitieux de l'imagination orientale. La conclusion légitime de cette savante analyse est qu'Hérodote n'est pas seulement le plus ancien des historiens de l'Occident, mais de tous les historiens connus, le vrai père de l'histoire profane ; que Moïse ayant écrit dix siècles avant lui, le Pentateuque est manifestement le plus vieux monument de l'histoire humaine; et que tout ce que la critique démêle de vrai parmi les rêves fabuleux de l'Orient, devient une nouvelle preuve de la vérité du récit imposant de la Genèse.

La Pentateuque n'est pas le premier livre historique du monde seulement par l'ordre des temps, il l'est encore par l'ordre des choses qu'il contient. Les livres sacrés de l'Orient, de l'Egypte et de la Grèce ont tous un caractère dominant de nationalisme. La patrie y absorbe la terre et le ciel, l'histoire des hommes et la mythologie des dieux. Il en est à peu près de même des livres historiques de l'antiquité païenne. Les auteurs qui nous ont laissé des histoires plus ou moins générales, ont oublié l'unité de la race humaine, et par conséquent, l'unité historique du monde. Ils ont perdu le fil conducteur que la Bible nous donne pour parcourir sans nous perdre le labyrinthe des temps. Ces historiens, si l'on permet ce jeu de mot, ne nous racontent que les *Histoires* des peuples et des princes ; Moïse seul raconte l'*Histoire* primitive de l'humanité, et après nous avoir fait remonter à la source du grand fleuve des générations, seul il nous fait assister au spectacle imposant de la division de ses eaux. La Bible tout entière, ce corps parfaitement harmonique dans tous ses membres, et dont la Genèse est la tête, nous révèle ensuite la pensée de Dieu dans l'ordre et la succession des âges du monde, et

nous en découvre le ravissant ensemble par le lien qui attache les siècles à celui qui les a créés dans sa puissance, les a disposés dans sa sagesse, les a rachetés dans son infirmité et les jugera dans sa gloire. La création, la rédemption, le jugement marquent le commencement, le milieu et la fin des temps. Daniel a décrit d'avance avec clarté, la succession des empires et le mouvement général du monde allant du premier avénement du Sauveur, à l'empire spirituel qui ne doit plus être vaincu par l'empire de la force; et saint Jean a décrit, d'avance aussi, les luttes de l'Eglise militante contre toutes les puissances ennemies, jusqu'au jour où toute lutte cessera par le second avénement du roi immortel des siècles.

La Bible porte d'ailleurs un cachet unique et manifestement divin. « Qu'ils ne pensent pas échapper à Dieu, dit Bossuet parlant des incrédules; Dieu a réservé à son Ecriture une marque de divinité qui ne souffre aucune atteinte; c'est le rapport des deux Testaments. On ne dispute pas du moins que tout l'ancien Testament ne soit écrit devant le nouveau. *Il n'en faut pas davantage.* Par le rapport des deux Testaments, on prouve que l'un et l'autre sont divins : ils ont tous deux le même dessein et la même suite ; l'un prépare la voie à la perfection que l'autre montre à découvert; l'un pose le fondement, et l'autre achève l'édifice; en un mot, l'un prédit ce que l'autre fait voir accompli. Ainsi, tous les temps sont unis ensemble, et un dessein éternel de la divine providence nous est révélé. »

« Si on ne découvre pas un dessein toujours soutenu et toujours suivi, si on n'y voit pas un même ordre des conseils de Dieu qui prépare dès l'origine du monde ce qu'il achève à la fin des temps, et qui, sous divers états, mais avec une succession toujours constante, perpétue, aux yeux de tout l'univers, la sainte société où il veut être servi, *on mérite de ne rien voir et d'être livré à son propre endurcissement*, comme aux plus justes et aux plus rigoureux de tous les supplices (1). »

Oui, l'harmonie des deux Testaments est manifestement une œuvre surhumaine. L'érudition la plus vaste, la critique la plus perspicace n'ont jamais pu ailleurs trouver rien qui ressemble à cette œuvre qui domine le passé, le présent et l'avenir. Mais les recherches de la science ont servi à constater, d'une manière nouvelle et inattendue, l'inspiration de l'historien des origines du monde, de l'homme et des peuples.

« Si l'on ne voit donc, dans les Ecritures, ajoute Bossuet, un même ordre des conseils de Dieu qui prépare dès l'origine du monde ce qu'il achève à la fin des temps, et qui, *sous divers états*, mais avec *une succession toujours constante*, perpétue, aux yeux de tout l'univers, *la sainte Société* où il veut être servi, *on mérite de ne plus rien voir.* »

La Bible, vous l'entendez, n'est pas un livre abandonné aux hasards des périls et de leurs révolutions. Jamais ce livre n'a été seul : toujours il a été offert au monde par des mains vivantes, uni à la parole vivante de l'autorité qui, *sous divers états*, mais avec une *succession toujours constante*, perpétue aux yeux de tout l'univers, *la Société des enfants de Dieu.* Si donc cette Société perpétuelle existe, et si sa perpétuité est évidemment l'œuvre de Dieu, il en faudra dire autant du livre sacré qui en est inséparable, et croire de lui ce qu'elle en croit elle-même. Or la perpétuité de cette Société est incontestable et le caractère divin de cette perpétuité ne l'est pas moins.

En résumé, la Bible contient le premier des livres du monde dans l'ordre des temps; elle en est le premier par l'ordre des choses qu'elle révèle; elle porte en elle-même le cachet manifeste de son origine, la preuve évidente de son inspiration et par son caractère prophétique, et par l'accord divin des deux Testaments, et par sa constante et miraculeuse harmonie avec le progrès des sciences et des siècles; enfin elle est inséparable d'une société dont le caractère surnaturel est palpable et par conséquent il faut mettre la Bible au dessus de l'histoire.

Par là croule l'erreur de Lamennais. Attribuer aux traditions païennes, une autorité antérieure et supérieure à la Bible, c'est se dérober à l'évidence des faits. L'importance réelle de l'histoire ne vient que des divines Ecritures, et ce n'est encore que par les divines Ecritures, qu'elle peut coordonner raisonnablement et mettre en profil dogmatique les traditions des Gentils.

III. Nous avons à examiner ici, sous un autre aspect, les rapports de l'histoire avec la foi.

A l'occasion du dernier concile, certains docteurs allemands, renouvelant, à certains égards, l'erreur de Lamennais, prétendaient assigner à la science orthodoxe de l'histoire, un rôle supérieur à la tradition ; ils entendaient subordonner les Pères d'un concile aux investigations érudites des Universités et faire dépendre, de la science pure, les décisions éventuelles d'un concile même œcuménique. « Il y a, disaient-ils, des difficultés résultant des paroles et des actes des Pères de l'Eglise, des documents de l'histoire et de la doctrine de l'Eglise elle-même, difficultés qu'il importe de résoudre, avant que l'infaillibilité du Pontife romain, par exemple, puisse être proposée aux fidèles comme une doctrine révélée de Dieu.

Devons-nous comprendre par là que les paroles et les actes des Pères et les documents de l'histoire humaine constituent la règle de foi, ou que cette règle de foi dépend d'eux et qu'elle est plus ou moins certaine qu'elle s'accorde, oui ou non, avec eux? En d'autres termes, devons-nous penser que la règle de foi doit être confirmée par l'histoire et des

(1) *Disc. sur l'hist. univ.* IIe part. in fine.

l'histoire par la règle de foi? S'il en est ainsi, ceux qui raisonnent de la sorte posent, comme un principe de théologie que l'autorité doctrinale de l'Eglise, et par conséquent, la certitude du dogme, repose au moins en partie, sur l'histoire humaine. D'où il suivrait que, quand les historiens trouvent ou supposent qu'ils trouvent ces difficultés dans les écrits des Pères ou dans les histoires humaines, les doctrines proposées par l'Eglise, comme venant de la révélation divine, doivent être mises en doute tant que ces difficultés ne sont pas résolues. — La gravité de cette objection est telle, que le principe sur lequel elle repose est certainement une doctrine de foi ou une hérésie.

Pour répondre parfaitement à l'objection, il y a deux choses à faire : déterminer l'autorité de l'histoire en théologie et repousser la prétention de l'histoire, soi-disant scientifique, à régler les oracles de la foi.

Je commence par transcrire les règles données à ce sujet par Melchior Cano, règles qui peuvent être regardées comme la doctrine de toutes les écoles théologiques.

L'onzième chapitre de son ouvrage *De locis theologicis* est intitulé : *De humanæ historiæ auctoritate* : Il y établit ces principes :

1° A l'exception des auteurs sacrés, aucun historien ne peut être *certain*, c'est-à-dire suffisant pour constituer une foi certaine en matière théologique : Comme cela est clair et évident pour tout le monde, il est inutile de le prouver par des arguments.

2° Les historiens graves et dignes de confiance, comme il y en a eu sans aucun doute soit en matière théologique, soit en matière profane, fournissent au théologien *un argument probable*.

3° Lorsque tous les historiens graves, s'accordent dans le récit d'un même événement, l'on peut tirer un argument *certain* de leur autorité, de sorte que les dogmes de théologie peuvent être aussi confirmés par la raison (1).

On peut appliquer ces règles aux difficultés historiques. Y a-t-il beaucoup de questions sur lesquelles tous les historiens graves s'accordent dans le récit des mêmes événements?

On sait fort bien, au contraire, qu'il y a, sur nombre de sujets, parmi les critiques, de grandes discordances, Les récits même sont d'une interprétation douteuse. « Or, dit Monseigneur Manning, la Règle de foi consiste dans la tradition divine de la révélation proposée à notre croyance par le *magisterium* ou autorité doctrinale de l'Eglise. Contre cette règle ne peut prévaloir aucune difficulté historique. Ces difficultés n'ont rien à faire ici ; elles se trouvent exclues, comme je l'ai déjà dit, par une prescription qui à son origine dans la divine institution de l'Eglise. La révélation de la foi et l'institution de l'Eglise étaient toutes deux parfaites et complètes, non-seulement avant que l'histoire humaine existât, mais même avant que les Ecritures inspirées fussent écrites. L'Eglise est elle-même le témoin divin, le docteur et le juge de la révélation confiée à sa garde. Il n'y en a pas d'autre ; il n'y a pas de tribunal auquel on puisse en appeler quand l'Eglise a prononcé. Il n'y a pas de témoin, de docteur ou de juge institué pour réviser, ou critiquer, ou vérifier l'enseignement de l'Eglise : elle est seule et unique dans le monde. Et c'est ici que peuvent s'appliquer les paroles de saint Paul, comme l'a fait saint Jean Chrysostome: *L'homme spirituel juge toute chose et il n'est lui-même jugé par personne.*

L'*Ecclesia docens*, c'est-à-dire les pasteurs de l'Eglise avec leur chef, est le témoin divinement assisté et guidé pour garder et pour déclarer la foi. Antérieure à l'histoire, elle en est indépendante. Les sources d'où elle tire son témoignage sur la foi ne se trouvent pas dans les histoires humaines, mais dans la tradition apostolique, dans l'Ecriture, dans les symboles de foi, dans la liturgie, dans l'office public et dans les canons de l'Eglise, dans les conciles, et dans l'interprétation de toutes ces choses par la suprême autorité de l'Eglise elle-même.

L'Eglise a, en effet, une histoire ; sa conduite et ses actes ont été recueillis par des mains humaines. Elle a ses annales comme l'empire romain et l'empire britannique. Mais son histoire n'est pas autre chose que la trace de ses pas dans le temps ; elle rappelle les faits, elle n'est cause de rien, elle ne crée rien.

La tradition de l'Eglise peut être traitée historiquement, mais enfin il y a une distinction très-nette entre l'Église et la tradition de l'Eglise. L'école des historiens scientifiques, si je la comprends bien, pose comme un principe que l'histoire est la tradition et que la tradition est l'histoire, que ce n'est qu'une seule et même chose sous deux noms différents. Cela paraît être le πρῶτον Ψεῦδος, la première tromperie de leur système ; c'est l'élimination tacite du surnaturel et de la divine autorité de l'Eglise.

La tradition de l'Eglise n'est humaine ni dans son origine, ni dans sa perpétuité, ni dans son immutabilité. La matière de cette tradition est divine. L'histoire, au contraire, excepté en tant qu'elle est contenue dans la tradition de l'Eglise, est non pas divine mais humaine, et humaine dans sa mutabilité, dans son incertitude, dans sa corruption. Les éléments en sont humains. Sous le mot *tradition* se trouvent deux éléments entièrement divins, savoir : ce qui est transmis comme la Parole de Dieu, écrite ou non écrite, et le mode de cette transmission, qui est le *magisterium* ou l'autorité enseignante de l'Eglise. Contre l'un ou l'autre de ces éléments ne peuvent prévaloir les histoires humaines, écrites

(1) Melchior Can , *Loc Theol.* lib. XI , c. IV.

par des hommes non inspirés de l'Esprit de Dieu, souvent même inspirés par un tout autre esprit, elles ne peuvent prévaloir, parce que les portes de l'enfer ne peuvent prévaloir contre l'Eglise. L'Eglise visible est elle-même une tradition divine; elle est aussi la dépositaire divine et la divine gardienne de la foi. Or, cette tradition divine contient en même temps l'*Ecclesia docens* et l'*Ecclesia discens*, toutes les deux infaillibles, la dernière passivement, la première passivement et activement, par la perpétuelle assistance de l'Esprit de vérité. Elle contient aussi le *Credo* de l'Eglise universelle, les décrets des Pontifes, les définitions des Conciles, la doctrine commune et constante de l'Eglise prêchée dans le monde entier par sa voix toujours vivante, dont Notre Seigneur a dit : *Celui qui vous écoute m'écoute.*

S'il en est ainsi, de quel poids ou de quelle autorité l'histoire humaine peut-elle être en matière de foi?

Le concile du Vatican, par exemple, affirme comme étant une vérité révélée la doctrine de l'immuable stabilité de Pierre et de ses successeurs dans la foi, et par conséquent l'infaillibilité du Pontife romain en matière de foi et de mœurs, en vertu d'une divine assistance promise à saint Pierre, et en la personne de Pierre, à ses successeurs.

Qu'est-ce que l'histoire humaine a à dire sur cette déclaration. L'histoire humaine n'est ni la source ni le canal de la révélation.

L'histoire scientifique peut, sans doute, étudier scientifiquement la tradition divine et les documents authentiques de l'Eglise. Mais, avant que ces choses puissent être aussi traitées scientifiquement, il faut qu'elles passent des mains de l'Eglise dans celles des critiques. Et cela revient tout simplement à dire : Vous êtes, en effet, l'Eglise catholique, et vous tenez ces documents et cette histoire de votre propre passé. Mais, ou bien vous n'en connaissez pas le sens, parce que vous n'êtes pas scientifique, ou bien vous ne voulez pas en déclarer le véritable sens, parce que vous n'êtes pas honnête. Nous, nous sommes des hommes; l'honnêteté et la science sont avec nous, pour ne pas dire qu'elles mourront avec nous. Remettez-nous vos documents, les faux et les vrais; nous découvrirons ceux qui sont faux, nous interpréterons les vrais; et, au moyen de la science, nous prouverons que vous vous êtes trompés et que vous avez induit le monde en erreur, et, par conséquent, que vos prétentions à une tradition divine et à une autorité divine, ne sont qu'une imposture. Il suffit de la question d'Honorius. Vous dites que le pape Léon et le pape Agathon ont interprété les conciles de Constantinople de manière à montrer que quelque faute ou quelque faiblesse qui se trouve dans Honorius, ce pape n'a pas été hérétique dans sa doctrine. Nous, en traitant scientifiquement de l'histoire, nous avons prouvé que vos papes contemporains se sont trompés; nous sommes scientifiquement en droit de déclarer qu'Honorius était un hérétique, non dans le sens large mais dans le sens étroit du mot, non-seulement comme personne privée, mais comme Pape parlant *ex cathedra*, et, par conséquent, que l'infaillibilité du Pape est une fable.

Pourquoi donc l'histoire du monde scientifique prévaudrait-elle sur la tradition immémoriale de l'Eglise même dans les questions de fait.

Comment prévaudrait-elle contre la définition du concile du Vatican, à moins de se déclarer elle-même infaillible et de refuser l'infaillibilité à l'Eglise catholique? Ici se trouve la vraie solution. Je me proposais précisément de faire ressortir ce point, savoir que sous ce prétexte d'histoire scientifique se cache une prétention positivement hérétique. Cette prétention a déjà ruiné la foi de plusieurs, elle en pervertira un plus grand nombre encore. Notre devoir est de la dévoiler et de mettre les fidèles en garde contre ce que je considère comme étant la dernière et la plus subtile forme du protestantisme. Cette école d'erreur est sortie, en partie de l'Allemagne par le contact avec le protestantisme, en partie de l'Angleterre par l'action de ceux qui nés dans le sein du protestantisme, sont entrés dans le sein de l'Eglise catholique, sans être suffisamment débarrassés de certaines habitudes erronées de penser.

La première forme du protestantisme consiste à en appeler de la divine autorité de l'Eglise au texte de l'Ecriture, c'est-à-dire de l'interprétation des saintes Ecritures telle qu'elle était donnée par l'Eglise, à l'interprétation du jugement privé. C'est là le pur protestantisme luthérien ou calviniste.

La seconde fut d'en appeler de la divine autorité de l'Eglise à la foi de l'Eglise non encore divisée, avant la séparation de l'Orient et de l'Occident, Tel fut le protestantisme anglican de Jewell et d'autres hérétiques.

La troisième fut d'en appeler de la divine autorité de l'Eglise au consentement des Pères, aux canons des conciles et le reste. C'est la forme la plus moderne de l'anglicanisme, forme dont je désire parler avec la plus grande charité, à cause du grand nombre de ceux qui s'y rattachent et que je respecte et que j'aime.

Jusque-là nous avons affaire avec ceux qui ne sont pas en communion avec le Saint-Siége.

Mais on vient de voir grandir, tant en Allemagne qu'en Angleterre, une école, si je puis l'appeler ainsi qui n'est pas nombreuse et qui n'aura probablement pas de durée, qui se met constamment en antagonisme avec l'autorité de l'Eglise, et qui, pour justifier cette attitude, en appelle à l'*Histoire scientifique*. *Le Pape et le concile*, de Janus et les attaques contre Honorius, sont des produits de cette école. Tout cela, on l'avoue, a été écrit

pour prévenir la définition de l'infaillibilité du Pontife romain ; ça été une tentative faite pour arrêter, au nom de l'histoire scientifique, le progrès du *Magistère de l'Eglise* (magisterium Ecclesiae).

Cependant, avant la définition du concile du Vatican, l'infaillibilité du Pontife romain était une doctrine révélée de Dieu, transmise par la tradition universelle et constante de l'Eglise, reconnue dans les conciles œcuméniques, présupposée dans les actes des Pontifes de tous les siècles, enseignée par tous les saints, défendue par tous les ordres religieux et par toutes les écoles théologiques, à l'exception d'une, et encore, dans cette unique école, elle n'était contestée que par une minorité et seulement pendant une période de son histoire ; enfin, elle était crue, au moins implicitement, par tous les fidèles, et par conséquent attestée par l'infaillibilité passive de l'Eglise, dans tous les âges et dans tous les pays, avec la seule particulière et transitoire exception qui vient d'être signalée.

La doctrine de l'infaillibilité était donc déjà *objectivement* de foi, et elle obligeait aussi *subjectivement* en conscience tous ceux qui la connaissaient comme étant révélée.

La définition n'a rien ajouté à sa certitude intrinsèque, puisque cette certitude dérive d'une révélation divine.

Elle n'a fait qu'y ajouter la certitude extrinsèque d'une promulgation universelle faite par l'Eglise enseignante, imposant à tous les fidèles l'obligation de la croire.

Les auteurs de Janus et des autres œuvres semblables, qui en appelaient à l'histoire scientifique, en appelaient en réalité de l'autorité doctrinale de l'Eglise en matière de révélation ; mais, si c'est à Dieu qu'il appartient de connaître leur bonne foi, ils pouvaient se mettre à l'abri derrière ce motif que la doctrine n'avait pas encore été promulguée par une définition.

Quoi qu'il en soit, la lumière dont ils procédaient dans leur opposition était essentiellement hérétique. C'était un appel de la doctrine traditionnelle de l'Eglise catholique, transmise pas son commun et constant enseignement, à l'histoire interprétée par eux-mêmes.

On ne diminuerait en rien la gravité de ces actes en disant qu'on n'en appelait pas à l'histoire purement humaine, ni à l'histoire écrite par des ennemis, mais aux actes des conciles et aux documents de la tradition ecclésiastique.

Cela ne rend l'opposition que plus formelle, car cela revient à prétendre que l'histoire scientifique connaît l'esprit de l'Eglise et est plus apte qu'elle-même à en interpréter les actes, les décrets, les condamnations et les documents, soit à cause de la supériorité du criticisme scientifique, soit à cause de la supériorité de son honnêteté morale.

Or, l'Eglise connaît certainement mieux sa propre histoire et le vrai sens de ses propres actes et des documents qui viennent d'elle.

La couronne d'Angleterre, par exemple, ferait certainement peu de cas de ceux qui prétendraient interpréter scientifiquement les lois non écrites ou les actes du Parlement d'une façon contraire à ses décisions.

Les modernes critiques supposent-ils donc que la question d'Honorius est aussi nouvelle pour l'Eglise qu'elle l'est pour eux-mêmes, ou que l'Eglise n'a pas une connaissance traditionnelle de la valeur et de l'importance de cette question au point de vue de la doctrine de foi?

Pour des non-catholiques, cela n'impliquerait pas autre chose que leur défaut ordinaire de connaissance en ce qui concerne le caractère divin et la fonction de l'Eglise ; pour des catholiques cela impliquerait, sinon l'hérésie, au moins un esprit hérétique.

Si l'Eglise a défendu, sous peine d'excommunication, d'en appeler du Saint-Siége au futur concile général, certainement elle condamnerait sous la même peine un appel du concile du Vatican aux conciles de Constantinople interprétés par l'histoire scientifique.

Il est de foi que l'Eglise seule peut déclarer l'étendue et les limites de la révélation, et qu'elle peut seule déterminer l'étendue de sa propre infaillibilité. Et de même qu'elle peut seule juger du vrai sens et de l'interprétation de la sainte Ecriture, de même elle peut seule juger du vrai sens et de l'interprétation des actes de ses Pontifes et de ses conciles.

C'est donc sous le même chef et sous la même censure que tombent tous les appels faits à cette heure de la divine autorité de l'Eglise, sous quelque prétexte que ce soit ; soit aux conciles futurs ou passés, soit à l'Ecriture ou aux Pères, soit aux interprétations non authentiques des actes des conciles, ou aux documents de l'histoire humaine.

La chose étant ainsi, on ne peut pas dire qu'il existe de graves difficultés provenant des paroles et des actes des Pères, des documents authentiques de l'histoire et de la doctrine catholique elle-même qui empêcheraient, si elles n'étaient résolues de proposer aux fidèles comme dogme, l'infaillibilité du Pontife romain, puisque cette doctrine, avant la définition, était contenue dans l'enseignement universel et constant de l'Eglise comme une vérité de révélation. Quel est le juge compétent pour déclarer que de telles difficultés existent réellement? Si elles existent, quelle en est la valeur? Qui jugera si elles sont graves ou légères, étrangeres ou non à la question? Certainement c'est à l'Eglise qu'il appartient d'en juger. Elles sont si inséparablement en contact avec le dogme que le dépôt de la foi ne peut être gardé ou expliqué sans qu'on les juge et qu'on prononce à leur égard. Et il serait extraordinairement étrange que l'Eglise fût incompétente pour juger de ces choses et que les historiens scientifiques

fussent seuls compétents, c'est-à-dire que l'Eglise fût faillible en matière de faits dogmatiques, tandis que les historiens scientifiques seraient infaillibles. Est-ce donc là autre chose que le luthéranisme dans l'histoire? Ceux qui sont hors de l'Eglise sont compétents en soutenant le système; ceux qui sont catholiques ne peuvent le soutenir sans inconséquence et sans hérésie.

Le concile du Vatican a condamné cette erreur avec une grande précision en ces termes : Les catholiques ne peuvent avoir une juste raison de mettre en doute la foi qu'ils ont reçue de l'autorité enseignante (*magisterium*) de l'Eglise, et de suspendre leur assentiment jusqu'à ce qu'ils aient complété la démonstration scientifique de la vérité de leur foi.

Le concile pose également par rapport aux sciences proprement dites, un principe qui s'applique à plus forte raison à la *science historique*, si improprement appelée de la sorte, en déclarant « que toute assertion contraire à la vérité de la foi éclairée est fausse. C'est pourquoi il est défendu à tous les fidèles chrétiens non-seulement de défendre comme de légitimes conclusions de la science les opinions qui sont reconnues contraires à la doctrine de la foi ; spécialement si elles ont été condamnées par l'Eglise, et de plus, les fidèles sont absolument obligés de tenir ces opinions pour des erreurs qui ont la fausse apparence de la vérité (1).

CHAPITRE QUATRIÈME

Des sources historiques. — Plan d'une bibliothèque d'histoire.

Lorsqu'on s'est formé de l'histoire une idée juste ; lorsqu'on s'est fortement et exactement pénétré de son importance, on demande naturellement à quelles sources on pourra l'étudier, quelles sciences sont nécessaires pour aller puiser à ces sources, et quelles qualités d'esprit doivent assurer le succès d'une telle étude. Une reponse courte, mais précise, à chacune de ces questions, est loin d'être sans intérêt.

Dans ce chapitre, nous présenterons des considérations générales sur les sources historiques, et nous donnerons quelques indications pour former une bibliothèque d'histoire.

I. On entend par sources historiques les ouvrages qu'il faut consulter pour s'élever à la connaissance des événements. Il est nécessaire de les indiquer, d'autant qu'il ne manque pas, aujourd'hui comme toujours, d'historiens qui écrivent l'histoire d'après leurs impressions personnelles, ou d'après des ouvrages sans valeur. Méthode desastreuse, qui rapetisse aux proportions d'un homme le grand drame de l'histoire, et reproduit en les aggravant, dans des ouvrages publiés avec une précipitation téméraire, tous les défauts des livres dont s'est servi le compilateur.

Les ouvrages à consulter, pour l'étude de l'histoire, sont principalement : les Livres saints, les historiens profanes de l'antiquité, les Pères, les actes de l'Eglise, et les écrits des historiens modernes.

1° *Les Livres saints.* — Moïse et les prophètes sont les vrais Pères de l'histoire. Moïse, le premier, débrouille le chaos des origines du monde ; le premier, il fait de l'histoire un ensemble, qui embrasse tous les siècles et tous les peuples; le premier, il nous montre la Providence qui surveille le genre humain, comme une mère son fils, pour le conduire de l'enfance à l'adolescence, de l'adolescence à l'âge viril, et le mettre en état de remplir ses hautes destinées. Après Moïse, les prophètes développent de plus en plus cette histoire vivante de l'humanité ; ils décrivent d'avance les châtiments du peuple juif, la mission des empires qui prépareront les voies au Messie, l'avénement du Christ d'où jaillissent des torrents de lumière sur le passé et l'avenir, enfin la mission de l'Eglise qui viendra continuer dans le monde l'incarnation de Jésus-Christ et donner au christianisme sa réalisation sociale. Après Moïse et les prophètes, les apôtres, dans les Evangiles, dans leurs Actes, dans leurs Epîtres, et dans les révélations de l'Apocalypse, racontent les origines de l'Eglise chrétienne et prédisent la suite de son histoire. En sorte que la Bible, observe Chateaubriand, nous donne ici bas le premier et le dernier mot de l'histoire universelle. La difficulté toutefois est d'interpréter convenablement, d'après l'Apocalypse, les différents âges de l'Eglise. Grand nombre d'exégètes l'ont tenté, et quelques-uns, Holzhauser, par exemple, avec succès. Si les incertitudes n'ont pas disparu, particulièrement pour les prophéties concernant des événements non encore accomplis, on doit reconnaître, en tout état de cause, que les Livres saints, par les faits qu'ils relatent, les prophéties qu'ils contiennent, et aussi les doctrines qu'ils énoncent, sont, pour l'historien de l'Eglise, et même pour tout historien, le livre par excellence.

(1) Conc. vatic., *Constit. De fide catholica.*

Balmès a écrit, sur ce sujet, ces remarquables paroles :

« La religion est la véritable explication de l'histoire. Moïse nous donne les premières notions sur la création du monde et le berceau du genre humain : il nous donne en même temps la clef pour expliquer l'énigme de l'homme et de l'univers. Otez l'histoire de Moïse, privez la philosophie des lumières que lui fournit cette narration sublime, et vous retombez aussitôt dans le chaos des anciens : l'éternité du monde, l'incertitude et l'extravagance touchant notre origine et notre destinée, le fatalisme, toutes les erreurs et tous les doutes qui travaillèrent les écoles philosophiques de la Grèce et de Rome ; la terre est de nouveau plongée dans les ténèbres, la science et la société reculent sur la route des siècles.

« Vous voulez des formules assurées, brèves, universelles pour résoudre les grands problèmes de l'histoire de l'humanité ? lisez la narration de cet homme inspiré de Dieu, écoutez la parole sublime de celui à qui il fut donné de s'entretenir avec Jéhovah sur le sommet du Sinaï.

« Il est dans la vie du genre humain un fait également incontestable et douloureux : la lutte du bien avec le mal et la fréquente victoire de celui-ci sur celui-là, aussi bien dans le monde moral que dans le monde physique ; les crimes horribles qui souillent les annales de la postérité d'Adam et les indicibles douleurs qui en ont été la suite. Quelle est la cause d'un tel phénomène ? comment est-il compatible avec l'existence d'un Dieu infiniment sage et bon ? l'antiquité crut donner une explication satisfaisante en admettant sous différentes formes deux principes opposés, l'un auteur du bien, l'autre auteur du mal. Le dualisme de Manès était une corruption de la tradition primitive sur la chute des anges ; mais c'était en même temps un effort de l'esprit humain pour expliquer l'énigme du monde. Moïse pose un principe bien plus simple : péché et châtiment, c'est-à-dire justice. Avec ce peu de mots tout s'explique, et rien ne s'explique sans cela. C'est un mystère sans doute, mais un mystère lumineux qui nous explique tous les autres mystères ; c'est une profonde mais heureuse obscurité, d'où s'échappent pour nous des torrents de lumière. Ouvrons l'histoire, parcourons-en les pages, laissons-nous conduire par ce guide que le ciel même a daigné nous envoyer (1). »

2° *Les Historiens de l'antiquité.* — Les historiens de la Gentilité ont écrit l'histoire de peuples qu'ils ont connus mieux que tout autre, et recueilli les restes des traditions primitives que chaque nation avait su conserver. A ce double titre, ils fournissent de précieux documents. On pourrait même écrire l'histoire de l'humanité jusqu'à Jésus-Christ seulement avec des textes d'auteurs profanes. C'est ce qu'ont fait la plupart des auteurs de Préparations évangéliques, notamment Eusèbe de Césarée et Huet, le savant évêque d'Avranches (2). Disons, toutefois, que les faits isolés qu'enregistrent ces historiens de l'antiquité et les fragments de vérité qu'ils recueillent, ne présentent à eux seuls qu'un amas de décombres ; mais avec Moïse, les prophètes et Jésus-Christ, ils trouvent tous leur place dans l'ensemble de l'histoire, comme les pierres d'un même édifice depuis longtemps détruit et qu'on voudrait reconstruire aujourd'hui avec des matériaux inopinément découverts.

Il y a un ouvrage moderne qui contient comme la substance de tous les grands historiens de l'antiquité : c'est l'*Histoire ancienne* et l'*Histoire romaine* de Rollin, complétée par l'*Histoire des empereurs* de Crévier, ouvrage composé avec les textes mêmes des anciens, que Rollin a eu le grand bon sens et le grand talent de traduire et de fondre dans la trame de son récit.

Mais ce qui est préférable à Rollin, ce sont les sources mêmes, ce sont les anciens historiens grecs et latins. Bien qu'ils soient tous plus ou moins connus, il est bon de les énumérer, en ajoutant à l'indication de leurs œuvres les appréciations qu'en a faites la critique moderne.

Les principaux historiens de l'antique Hellade sont : Hérodote, Thucydide, Xénophon, Polybe, Diodore de Sicile, Plutarque, Arrien, Théopompe et Eudore de Chio.

Hérodote, le père de l'histoire, raconte parfaitement, dit Fénelon ; il a même de la grâce dans la variété des matières ; et, pour l'ensemble, son travail est comme un poëme. Sa beauté littéraire ne suffit pas cependant pour fonder son crédit. En lisant Hérodote, il est nécessaire de le contrôler. Plus on le fera avec érudition, plus on rendra hommage à la bonne foi de l'historien.

Thucydide se distingue comme écrivain par l'élévation de la pensée et du style. Sa narration est exacte ; et ses harangues, qui sont nombreuses, se recommandent par une grande logique.

Xénophon continue, dans ses *Helléniques*, la Guerre du Péloponèse de Thucydide. La *Retraite des Dix mille* est un journal militaire, la *Cyropédie* un roman d'éducation à l'usage des princes. On a surnommé Xénophon l'abeille attique.

Polybe et Diodore de Sicile sont des historiens politiques. Arrien manque de droiture. Plutarque, avec ses *Parallèles* un peu forcés, a donné cependant de bonnes biographies des hommes illustres.

Parmi les historiens latins, les plus célèbres sont César : Salluste, Tite-Live et Tacite.

César, dans ses *Commentaires*, est un écri-

(1) Balmès, *Mélanges*, t. I, Études historiques fondées sur la religion. — (2) L'abbé Gainet, curé de Cormo[illegible], au diocèse de Reims, a publié un sérieux et solide travail en ce sens.

vain sobre, fidèle, très-curieux à étudier. Tite-Live, plus fleuri, est moins exact pour le fond, surtout sur le chapitre des origines. Salluste n'a traité que les épisodes de Jugurtha et de Catilina, avec une certaine exagération de couleurs qui met en garde contre sa véracité. Tacite, c'est la conscience indignée. c'est la profondeur énergique, le burin vigoureux qui dessine Agricola, les Germains, les Césars. On trouve aussi d'utiles renseignements dans les *Lettres* de Cicéron. Cornélius Nepos et Florus ne sont que des abréviateurs ; Quinte-Curce est presque un romancier, Valère-Maxime, un conteur d'anecdotes.

Ces auteurs, écrit d'Aguesseau, méritent d'être lus, même par ceux qui n'ont pour l'histoire qu'une médiocre curiosité ; à plus forte raison, doivent-ils l'être par ceux qui se piquent d'acquérir des connaissances positives et d'orner leur esprit de sérieux ornements.

3° *Les écrits des Pères.* — Les écrits des Pères sont les monuments de la tradition. Les détails historiques y pullulent au milieu même des controverses de l'apologétique, des considérations de la science, des contemplations de la piété, et des chants de la muse chrétienne. Indépendamment de ces ouvrages, nous devons à beaucoup d'écrivains ecclésiastiques des compositions spéciales sur l'histoire. Nous devons donner ici quelques courtes indications sur les historiens des Eglises d'Orient et d'Occident.

Après les Evangélistes, le premiers des Grecs qui se soit occupé d'écrire l'histoire de l'Eglise est un chrétien hébraïsant, nommé Hégésippe. Eusèbe de Césarée en fait mention, mais il est lui-même le père de l'histoire ecclésiastique. Eusèbe était un homme influent de son temps, un évêque bien venu à la cour de Constantin, On lui doit une *Chronique*, une *Histoire* et un livre, aujourd'hui perdu, intitulé l'Assemblée des Saints. Ses continuateurs, Socrate et Sozomène, tous deux avocats à Constantinople, manquent souvent, comme Eusebe, de critique et de fermeté. Théodoret, évêque de Cyr en Syrie, surpasse de beaucoup, Socrate et Sozomène. L'eunomien Philostorge composa une Histoire pour l'apologie de l'Arianisme : on en trouve des fragments dans la *Bibliothèque* de Photius. Théodore, lecteur de Constantinople, fit un abrégé des trois premiers historiens grecs ; et Evagre, avocat d'Antioche, en donna, au sixième siècle, une continuation.

Après Evagre, s'ouvre l'ère des historiens byzantins, l'ère des hérésies en attendant le schisme. L'esprit de révolte contre Rome et l'asservissement de l'Eglise à l'Etat inspirent aux historiens la manie de dénigrer les Papes, et envers les princes un servilisme proportionnel à la nullité des empereurs. D'Evagre à Michel Cérulaire, on peut citer : Léonce de Byzance, Procope de Gaza, Anastase de Sinaïte, la *Chronique* d'Alexandrie, Georges Pisida et la *Bibliothèque* de Photius. De Photius au concile de Florence, nous devons mentionner : les deux Nicétas, Théophane et ses continuateurs, Eutychès d'Alexandrie, Théophylacte, Anne Comnène, Zonaras, Nicéphore Grégoras, Jean Cantacuzène, Chalcondyle, Joseph de Méthone, et Gennade ou Georges Scholarius. A dater du concile de Florence, les ténèbres du schisme et la suppression de la vie politique amènent le néant de l'histoire.

Les Latins traduisirent d'abord les historiens grecs. Rufin d'Aquilée donna une version d'Eusèbe, et y ajouta une continuation. Son contemporain, Sulpice-Sévère, prêtre de la Gaule, mérita, par son *Histoire depuis l'origine du monde*, jusqu'à la chute de l'Empire romain, le surnon de Salluste chrétien. Saint Augustin composa la *Cité de Dieu* ; et Paul Orose, son disciple calqua sur le plan du grand évêque une histoire, qui va jusqu'à 415. Cassiodore, ministre de Théodoric, fit un extrait d'Eusèbe, de Socrate et de Sozomène, qui fut, au moyen âge, sous le nom d'*Histoire tripartite*, la source et le modèle de la pluspart des travaux d'histoire. Denys le Petit introduisit la chronologie dyonisienne, et fit la première collection des Canons et des Décrétales.

Les invasions amenèrent un temps d'arrêt. Le livre qui marque la transition entre les temps anciens et les temps nouveaux, ce sont les *Vies des Pères*. Les hagiographes dont les œuvres y entrèrent d'abord sont : saint Jérôme, Léonce de Naples, Cassien, Pallade et Moschus ; les traducteurs qui y donnèrent leurs soins furent : Evagre, Denys le Petit, Anastase le Bibliothécaire, les diacres Paul et Pélage. L'ouvrage grossit peu à peu, recommandé par le décret du pape Gélase, consulté par tous les martyrographes : enfin il fut achevé par l'édition qu'en fit Héribert Rosweyde.

En 595, Grégoire de Tours, le père de l'histoire de France, donne l'histoire de son temps et deux écrits sur la gloire des confesseurs et des martyrs. En 731, le vénérable Bède compose l'histoire de la nation des Angles et un martyrologe. Paul Warnefried, mieux connu sous le nom de Paul Diacre, chancelier du roi Didier, écrit l'Histoire des Lombards et l'Histoire des évêques de Metz. Haymon d'Alberstadt, disciple d'Alcuin, abrège et annote la traduction d'Eusèbe par Rufin d'Aquilée. Anastase le Bibliothécaire, marchant sur les traces de Cassiodore, composa une Chronographie tripartite d'après Nicéphore, Georges Syncelle et Théophane ; il fit, de plus, sur les Papes, un travail important, dont une faible partie seulement lui appartient en propre. Flodoart est auteur d'une très-estimable Histoire de l'Eglise de Reims ; Richer se rapporte au même temps. Raoul Glaber, bénédictin de Saint-Germain-d'Auxerre, a écrit une histoire comprenant les années 990-1046. Adam, chanoine de Brème, est auteur d'une histoire ecclésiastique des diocèses de Brème, et Hambourg, et des pays scandinaves. Vers 1143, Ordéric Vital, bénédictin de Saint-Evroult, écrivait une his-

toire ecclésiastique en treize livres ; elle a été, vers 1825, traduite par M. Guizot. Deux siècles plus tard, Ptolemée de Fiadonibus en laissait une en vingt-quatre livres : elle se trouve dans Muratori.

A côté des historiens, nous voyons les chroniqueurs et les biographes, dont le récit touche souvent aux choses ecclésiastiques. Les plus célèbres sont : Réginon de Prüm, en 915 ; Luitprand, évêque de Crémone ; Hermann le Contract, en 1054 ; Berthold, prêtre de Constance, continuateur d'Herman, « et qui écrit, dit Noël Alexandre, avec une remarquable fidélité ; » Marianus Scot, mort en 1086, dont la chronique a été continuée par Dodectin ; Lanfranc de Pavie, fait archevêque de Paris, en 1070 ; Lambert d'Aschaffenbourg, en 1080 ; saint Anselme de Lucques, apologiste de saint Grégoire VII ; saint Gebhard de Salzbourg et d'Halberstadt ; Léon d'Ostie ; Sigebert de Gembloux, en Brabant, auteur « très-inique contre Grégoire VII et très-attaché au parti de Henri IV, dit Noël Alexandre. » Otton de Frisingue, petit-fils de Henri IV d'Allemagne, homme très-docte, mais faible de caractère, qui rétracta sur son lit de mort les passages de son histoire qu'admire le plus Bossuet. Godefroy de Viterbe, chapelain des empereurs Conrad III, Frédéric Ier et Henri VI, est l'auteur d'une chronique où la critique a découvert des fables, et Rome des erreurs. Hugues de Flavigny, mort vers 1140, a laissé une chronique remarquable. Son contemporain Guillaume de Malmesbury a écrit une Histoire des gestes des rois anglais. Après eux, à la distance d'un siècle, paraît le bénédictin anglais, Matthieu Pâris, le censeur forçené des papes, dont Lingard, si peu juste parfois pour le Saint-Siége, et plus voisin, en somme, qu'éloigné de Fleury, a dû écrire : « Je suis en mesure d'affirmer, que, dans les circonstances où j'ai pu comparer ses pages avec des pièces authentiques ou avec des écrivains contemporains, j'ai le plus souvent trouvé leur désacord si grand, que sa narration prenait l'apparence d'un roman plutôt que de l'histoire. »

Guillaume de Tyr, ferme, en 1178, la liste des Chroniqueurs. Nous mentionnons, en courant, à côté de ces annalistes, Eginhard, l'historien de Charlemagne Walafried Strabon, le diacre Florus, Loup de Ferrière, Hincmar, Richer et Sylvestre II, Guibert de Nogent, Baudri de Dol, l'auteur du *Gesta Dei per Francos* Pierre Comestor, Pierre le Chantre, et Etienne de Tournay.

Quand le moyen âge eut terminé ses œuvres ascétique, doctrinale et poétique : l'*Imitation de Jésus-Christ*, la *Somme* et la *Divine comédie*, il passa aux travaux d'érudition, et par suite, à de grands travaux d'histoire. Vincent de Beauvais, dans son *Speculum Historiale*, avait fait d'énergiques efforts pour porter des études sur ce terrain. Le grand schisme, la chute de Constantinople ajoutèrent à ses recommandations leur influence sur les esprits. Pendant que Nicolas de Lyra fondait, au quinzième siècle, la science exégétique, saint Antonin posait, dans la *Somme historiale*, les bases de l'histoire. Platina, marchant sur les traces de saint Antonin, écrivit les *Vies des Papes* depuis saint Pierre jusqu'à Sixte IV ; il a été continué par Onuphre Panvinio, mais avec moins de netteté. L'esprit du temps se fait sentir encore davantage dans Laurent Valla, le critique acerbe, de la donation de Constantin. L'étude plus consciencieuse des sources élève fort au-dessus, de ses devanciers le bénédictin allemand Jean de Trithème. La *Metropolis* d'Albert Cranz contient une histoire des archevêques de Hambourg, de Brême, avec celle des évêques de la basse Saxe et de la Westphalie. A cette date de 1517, se clot l'ère des Pères, des chroniqueurs et des historiens qui appartiennent au moyen âge.

4° *Les actes de l'Eglise.* — A part les saintes Ecritures, on trouve dans les actes de l'Eglise des documents publics, des témoignages privés et des monuments qui sont autant de sources historiques. Parmi les documents publics on comprend ceux qui ont été rédigés ou reconnus par l'autorité ecclésiastique ; tels sont les lois de l'Eglise, les décrétales des papes, les actes des conciles, les symboles publics, les liturgies, les Règles des Ordres religieux, les concordats et quelquefois même des ordonnances de l'Etat sur des matières ecclésiastiques, comme sont par exemple, quelques capitulaires de Charlemagne. Les témoignages privés sont ceux qui, publiés primitivement sans aucune autorité officielle, ont reçu dans la suite une consécration quelconque et donnent des renseignements sur des personnages ou des événements remarquables dans l'Eglise. A cette série appartiennent les Actes des martyrs, les Vies des Saints, les écrits des Pères, les auteurs ecclésiastiques, les légendes, et même les traditions populaires. Enfin parmi les monuments on doit distinguer : les églises, les inscriptions, les peintures, et les monnaies. — Nous indiquons, plus loin, les ouvrages qui s'y rapportent.

5° *Les historiens modernes.* — Il en faut distinguer de deux sortes : les historiens contemporains des événements, et les historiens venus plus tard pour composer des Annales sur un ensemble quelconque de données historiques.

Les écrits des contemporains abondent pour toutes les époques de l'histoire, et en stricte justice, ils doivent être consultés les premiers. C'est dans ces écrits que l'historien trouvera les détails les plus précis et les plus sûrs ; en les lisant, il verra pour ainsi dire passer sous ses yeux, avec leurs passions et leurs combats, les siècles dont il veut saisir la physionomie ou raconter les luttes. Ce serait même un excellent moyen de simplifier son travail et d'en assurer le succès, que de se borner aux écrits des contemporains et aux pièces qui les appuient. Un fait donné, on recueillerait tous les renseignements contemporains qui le font connaître ; et de la sorte, on se trouverait en garde contre les faux en écritures historiques

et les insinuations souvent malveillantes des auteurs modernes. L'historien de la Propagande, Palma, a suivi cette méthode ; et il a éclairé ainsi un grand nombre de points controversés. En épuisant cette mine, on arriverait aux plus beaux résultats. Peut-être même est-ce aujourd'hui l'unique moyen de compléter l'œuvre des réhabilitations historiques, commencée il y a quarante ans.

Les écrits postérieurs sont encore en plus grande abondance que les écrits contemporains : ça été toujours une tâche séduisante pour l'esprit humain, que celle de redire aux siècles futurs les événements du passé, les exploits des grands hommes, et les vertus des saints. De là, ces Annales, ces histoires universelles et particulières, ces savantes monographies, où l'historien rencontre de temps à autre les renseignements les plus positifs et l'érudition la mieux digérée. Mais ici, pour laborieux qu'on soit, il faut nécessairement faire un choix. Montesquieu avait calculé qu'il aurait fallu de son temps deux ou trois cents ans pour compulser, je crois, la bibliothèque royale. Aujourd'hui, quatre Mathusalem bout à bout ne pourraient y suffire. Un lecteur intelligent et discret éconduira donc les mauvais livres, et saura choisir parmi les meilleurs. Nous indiquons brièvement les histoires les plus importantès.

Au seizième siècle et depuis, l'histoire ecclésiastique fut cultivée avec plus de soin, surtout parce que les Protestants, les Jansénistes et les Encyclopédistes prétendirent s'armer contre l'Eglise, des faits de l'histoire. Pour donner à l'œuvre de Luther un fondement historique, Mathias Flaccius, d'Illyrie, prédicateur à Magdebourg, entreprit, en société avec plusieurs érudits de la secte, un vaste travail embrassant, siècle par siècle, sous le titre de *Centuries*, l'histoire de l'Eglise. Lucius en fit une édition, pour approprier aux vues calvinistes l'œuvre des Centuriateurs ou Menteurs de Magdebourg; et Osiander, pour vulgariser davantage le premier travail, en donna un abrégé. Cette œuvre, colossale par les proportions, devait exciter dans l'Eglise catholique une sensation profonde. Un homme se rencontra qui, doué d'une mémoire parfaite, d'une vaste érudition, placé à la source de l'histoire, entreprit de répondre à Mathias, le coq des Luthériens : c'était César Baronius, de l'Oratoire de Rome, depuis cardinal. Son ouvrage, fruit de trente années d'un travail interrompu, repassé douze fois à la lecture publique, dans des conférences de l'Oratoire, est calqué sur le plan des Centuries ; il est remarquable par la richesse des monuments originaux et par la sagacité de la réfutation. Le travail de Baronius s'arrêtait à 1198; il fut continué, jusqu'en 1564, par le dominicain polonais, Abraham Bzovius, de Cracovie ; jusqu'en 1640, par Sponde, évêque de Pamiers; jusqu'en 1665, par Orderic Raynaldi, oratorien, qui seul se tint à la hauteur de son modèle : enfin, par Jacques Laderchi, autre religieux, qui en fit une continuation nouvelle jusqu'à 1571. Un judicieux franciscain, Antoine Pagi, fit une critique générale des Centuries de Baronius, spécialement sous le rapport chronologique, et Mansi, archevêque de Lucques, donna, du tout une édition à peu près parfaite. De nos jours, le P. Theiner, préfet des Archives secrètes du Vatican, a publié plusieurs ouvrages qui sont autant de suites à Baronius ; il a même publié plusieurs volumes qui le continuent, et il en promet la continuation jusqu'à nos jours. *Faxit Deus!*

Un travail historique comparable à celui de Baronius, ce sont les *Acta Sanctorum*. Rosweyde conçut, Jean Bolland exécuta en compagnie de Godefroi Henschenius et de Daniel Papebrock, avec l'appui de plusieurs collaborateurs successifs, le projet de publier les actes originaux de tous les saints connus dans la chrétienté, depuis Adam. Cette collection, qui comprend aujourd'hui soixante volumes, va jusqu'à la mi-octobre ; elle embrasse, outre les actes des saints, des dissertations historiques sur tous les points controversés et les Martyrologes de saint Jérome, Bède, Adon et Usuard. Un éditeur français, Victor Palmé, en publie actuellement une réédition latine ; tandis que les nouveaux Bollandistes, établis au collége de Saint-Michel, à Bruxelle en Brabant, continuent l'ouvrage, avec espoir de l'achever. Enfin, comme si le plan de Bolland n'était pas déjà trop vaste, Jean Carnandet, conservateur de la bibliothèque publique de Chaumont, et Justin Fèvre, Protonotaire Apostolique, publient, en ce moment, avec l'appui des riches catholiques de France, des *Actes des saints* d'après les Bollandistes, Mabillon et autres hagiographes. Cette collection doit embrasser les saints découverts par d'autres que les Jésuites belges et les saints canonisés depuis la publication des *Acta*. Ce sera, s'il plaît à Dieu, le monument encyclopédique de l'hagiographie.

Outre ces grandes compositions, nous devons mentionner une foule de collections érudites ayant trait à l'élucidation des parties fondamentales de l'histoire. Ainsi, pour l'histoire des églises d'une province particulière, nous pouvons citer : L'*Orient chrétien* divisé en quatre patriarcats, par le dominicain Lequien ; l'*Italie sacrée* d'Ughelli, ouvrage non terminé ; *la Germanie sacrée* d'Hansizius ; la *Gaule chrétienne* des Sainte-Marthe, les *Annales ecclésiastiques des Francs*, du P. Lecointe, et l'*Histoire de l'Eglise gallicane* du P. Longueval, continuée, avec des mérites différents, par les PP. Fontenay, Brumoy et Berthier, rééditée enfin, avec des améliorations notables et sous un meilleur titre, par Mgr Jager, camérier du pape Pie IX. — Après Anastase et Platina, la vie et les actes des souverains Pontifes sont étudiés à fond par Bianchini, François Pagi, Ciacconi, Guarnacci, Sandini, Theiner, Ravignan. Crétineau-Joly, Wiseman, Artaud de Mentor et Philippe Müller. — Après saint Epiphane, saint Irénée, Tertullien, saint

Augustin, l'histoire des hérésies a été l'objet des recherches savantes de Travasa dans son *Histoire critique* et de Pluquet dans son *Dictionnaire*. — Les actes des conciles, les canons et les décrets des Papes sont recueillis par Caranza, Merlin, Surius, Binus, Philippe Labbe, Gabriel Cossart, Hardouin, Coletti, Mansi; Dom Coustant, Chérubini et Sirmond. — L'histoire des dogmes chrétiens et de la discipline ecclésiastique est étudiée dans les *Controverses* de Bellarmin, dans les *Dogmes théologiques* de Thomassin et de Petau, dans l'*Ancienne et Nouvelle discipline* de Thomassin, enfin dans l'*Histoire des Dogmes chrétiens* par Frédéric Klée, professeur de Bonn et par Ginoulhiac, archevêque de Lyon. — Les actes des martyrs, les Vies des Saints et les Annales des Ordres religieux, sont recueillis dans les *Actes sincères* de Dom Ruinart, réédités par les Bénédictins de Solesmes, dans les *Actes des Martyrs d'Orient* par les Assémani, dans l'*Histoire des Ordres monastiques* du P. Hélyot, dans les *Actes des Saints de l'ordre de Saint Benoît* par Mabillon, enfin dans les *Annales des Frères Mineurs* par Luc Wadding. — Les anciens rites et la liturgie sacrée ont été l'objet des veilles du président Duranti, de Gavanti, de Barufaldi, de Bona, de Martène et Durand, du cardinal Tommasi, de Cavalieri, de Muratori, de Mamachi, de Salvaggio et de J. Kreuser. — L'étude particulière des Catacombes rappelle les noms de Bosio, auteur de *Rome souterraine*, d'Arringhi, de Boldetti, de Marangoni, de Macchi et du chevalier de Rossi. — Les collections d'anciens écrits les plus remarquables sont : le *Spicilége* de Luc d'Achery, le *Thesaurus* et l'*Amplissima collectio* de Dom Martène, les *Anecdota* de Muratori, les différentes collections du cardinal Maï, le *Spicilége de Solesmes* et le *Droit canon des Grecs* par le cardinal Pitra. — Enfin les hommes illustres et les écrivains ecclésiastiques sont étudiés, après saint Jérôme, par Antoine Possevin, par le cardinal Bellarmin, par Labbe, par Lenourry, surtout par Dom Cellier et par Ellies Dupin, dans l'histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques, par Moëhler dans sa *Patrologie* et par l'abbé Freppel dans son remarquable cours de Sorbonne.

Malgré l'incomparable mérite de ces grandes collections, il ne faut cependant les considérer, pour l'histoire ecclésiastique, que comme des matériaux. Il est donc nécessaire de recourir aux histoires abrégées et générales. En Italie, après Baronius, nous voyons Sigonius écrire, à Milan, une histoire qui va jusqu'à l'an 311. En 1742, le cardinal Orsi publie à Rome une histoire, en vingt volumes, qui n'embrasse que les six premiers siècles ; elle a été continuée depuis, en vingt-quatre volumes, par le dominicain Becchetti. L'augustin Berti compose, en 1761-96, des dissertations sur les cinq premiers siècles et un bréviaire de l'histoire ecclésiastique. Saccarelli, prêtre de l'Oratoire, donne en 1771-96, en vingt-cinq volumes, une histoire qui s'arrete à 1185. De nos jours, Delsignore et Palma ont publié l'un des *Institutions historiques*, l'autre ses *Leçons* à la Propagande : ouvrages précieux par la richesse des matériaux et l'importance des développements. Enfin, à côté de ces histoires générales, nous devons mentionner, l'admirable *Histoire du concile de Trente* par le cardinal Pallavicini, les études du cardinal Noris sur les controverses du pélagianisme, les belles éditions de Mansi, les histoires de Cantù, l'*Histoire de l'enlèvement de Pie VI* par Baldassari, l'*Histoire de sainte Catherine de Sienne* par le P. Capecelatro, l'*Histoire de Boniface VIII* par Dom Luigi Tosti, l'*Histoire de la bataille de Lépante* par le P. Guilliellemotti, enfin les *Mémoires* des cardinaux Consalvi et Pacca. Rome est, à double titre, le foyer de l'histoire ecclésiastique.

En Allemagne, l'essor des études historiques ne date que des innovations schismatiques de Joseph II ; elles trouvent dans les circonstances de leur réveil la cause première de leur insuccès. Le coadjuteur de Trèves, baron de Hontheim, caché sous le pseudonyme de Febronius, est l'inspirateur de Royko, de Michl, de Wolff, de Gmeiner Smalfuss et Becker. La science ne commence qu'à Dannenmayer, pour se voiler dans Pohl, Stæger, Guden, Alber et Molkenbuhr. Une ère plus favorable commence, en 1826, par l'*Histoire de la Religion de Jésus-Christ* du célèbre comte de Stolberg, continuée par Kerr, au prix d'infatigables efforts. En 1834, Katerkamp donne une excellente *Introduction à l'histoire* et pousse la suite de son travail jusqu'à 1153. Othmar de Rauscher, depuis prince-archevêque de Vienne, débute dans les lettres par une savante *histoire de l'Eglise chrétienne*. Klein et Büttenstock publient, à Grætz et à Vienne, des *Histoires de l'Eglise* en latin. Chérier marche sur leurs traces. Berthes, Guinzel et Sporshil offrent aux laïques, dans d'agréables narrations, les résultats acquis de la science. Le *Dictionnaire ecclésiastique* d'Aschbach et l'*Encyclopédie théologique* de Fribourg, traduite par l'infatigable abbé Goschler, fournissent de précieux renseignements pour l'étude de l'histoire. Alzog, professeur à Fribourg, compose un excellent abrégé d'histoire universelle de l'Eglise. Dœllinger, professeur à Munich, commence un abrégé semblable, donne deux volumes sur *Les origines de l'Eglise*, deux volumes sur l'*Etat du paganisme à l'avénement de Jésus-Christ*, quatre volumes sur *le paganisme et le judaïsme dans leurs développements historiques*, trois volumes de *Recherches sur le développement intérieur de la réforme*, il a excité depuis les inquietudes des catholiques, par son livre singulièremant intitulé : *L'Eglise et les Eglises;* et mérité leur reprobation par son triste rôle dans l'affaire bête des *Vieux Catholiques*.

A côté de ces histoires, il y aurait à citer un certain nombre de monographies. Nous indiquerons seulement les ouvrages les plus connus en France : l'*Athanase* du grand Mœhler,

le *Silvestre II* de Hock, le *Grégoire VII* de Voigt, l'*Innocent III* de Hurter, complété par le *Tableau des Institutions* du moyen âge, l'*Histoire des Papes du seizième siècle* par Ranke, le *Ximenès* de Héfélé ainsi que sa grande *Histoire de saint Grégoire VII*. Il y a, toutefois, sur ces biographies de Papes par des protestants deux observations à présenter : la première, c'est que ces histoires ont commencé en France la réhabilitation historique de la Papauté : et, pour que des protestants nous aient appris à rendre justice aux Papes, il faut que les préjugés jansénistes, gallicans et parlementaires, nous aient portés, contre le Saint-Siége, à de lamentables excès ; — la seconde, c'est que ces histoires sont loin de mériter les éloges dont on les comble et la vénération dont on les entoure. A Dieu ne plaise que nous nous montrions sévères envers les hommes de bonne foi, à qui la vérité doit beaucoup. Mais enfin, Hurter était protestant quand il a écrit Innocent III ; et s'il faut parler net, son ouvrage, pâle et incomplet autant qu'il est solide, est plutôt le plâtre que le marbre du treizième siècle, Ranke est à l'Index ; et le Grégoire VII de Voigt ressemble au pape Grégoire VII de l'Eglise, à peu près comme saint Charles Borromée ressemble à Luther, et le Vicaire savoyard de Rousseau à saint François de Sales.

En France, le premier historien qui se présente est Godeau, évêque de Vence. Parmi beaucoup d'ouvrages, il a laissé une *Histoire de l'Eglise jusqu'à la fin du neuvième siècle*, publiée à Paris en 1663. Cet ouvrage eut autrefois un succès considérable ; il est curieux aujourd'hui, pour le style d'abord, ensuite par le contraste qu'il permet d'établir entre l'ancien esprit du clergé français et l'esprit tout différent qui lui fut, pendant deux siècles, inspiré par les servilités gallicanes.

Godeau fut éclipsé par Fleury. Claude Fleury avait été élevé pour le barreau ; il fut avocat pendant dix ans, et publia, dans l'esprit de Cujas, une *Institution au droit ecclésiastique*, ou le Pape n'est même pas nommé : elle est à l'Index. En 1669, il entra dans les ordres, sous les auspices de Bossuet. Prêtre séculier toute sa vie, il n'en fut pas moins abbé-cistercien de Loc-Dieu, au diocèse de Rodez, où il ne mit jamais les pieds ; et prieur-bénédictin d'Argenteuil, où il paya de bons dîners à l'abbé Ledieu, secrétaire de Bossuet, qui en parle dans ses mémoires. Et tout cela en vertu des canons.... de Versailles, qui ne figurent pas au *Corpus juris canonici*. Fleury, grâce à ses bénéfices, était une des grosses perruques de son temps ; bonhomme en son vivre ordinaire, mais animé, dans ses écrits, du plus détestable gallicanisme. On lui doit un opuscule sur les *Mœurs des Israélites*, qui est à l'Index comme son *Institution au droit*, et une *Histoire de l'Eglise* en vingt volumes. Cette histoire va jusqu'à l'année 1414 ; elle a été continuée, avec une malice diabolique, par le P. Fabre, de l'Oratoire gallican, en seize volumes. On a imprimé à part les Discours qui se trouvent en tête de quelques livres, et publié, après la mort de Fleury, un neuvième discours avec des notes de l'abbé Débonnaire, auteur janséniste et gallican. L'abbé Emery a publié, en 1809, les *Nouveaux opuscules de Fleury*, espèce de canevas qui en disent plus long qu'ils n'en portent. Le luthérien Gruber, qui a traduit en latin l'histoire de Fleury, donne à l'auteur ce glorieux certificat : « Il est clair que les nôtres doivent le compter parmi les témoins les plus marquants de la vérité, qui ont vécu de nos jours. » Voltaire trouve cette histoire parfaite ; et Dupanloup estime que c'est une histoire véritable, c'est-à-dire une œuvre d'art, en même temps que de science : ce sont des expressions fort singulières à nos yeux. Un Allemand de nos jours rappelle la fortune de cette histoire : « Elle a toujours été bien vu des protestants et des jansénistes, dit-il, assez mal des catholiques. » Pour ceux qui ont lu Fleury, ils ont remarqué d'abord qu'il avait négligé l'histoire de l'Eglise depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ, et qu'il n'avait point touché aux derniers siècles, s'étant arrêté au seuil de la Renaissance. En second lieu, ils ont observé que Fleury n'avait rien compris au moyen âge, qui est pour lui l'ère ténébreuse de l'humanité : et qu'il n'avait guère mieux compris les premiers siècles de l'Eglise chrétienne, exagérant continuellement, ici les mérites, là les fautes. L'idéal historique de Fleury, c'est le pur gallicanisme, le droit protestant et césarien. L'Eglise catholique de Fleury, c'est, au fond l'église anglicane de Henri VIII, ou l'Eglise française de la Constituante. Les fausses décrétales, la scolastique, l'architecture ogivale, les grands Papes du moyen âge : il parle de tout cela un peu moins respectueusement que le patriarche de Ferney ; et l'*Essai sur les mœurs des nations* emprunte beaucoup à l'histoire ecclésiastique de Fleury. Pour la mise en œuvre des matériaux, Fleury prend des textes ce qu'il veut ; et suivant une expression célèbre, il *sollicite doucement* les passages, qu'il accommode toujours dans le même sens, et forme ainsi, dirai-je son histoire, ou sa plaidoirie. User des textes de cette sorte, taire ceci, taire cela ; en histoire, c'est mentir. Fleury ment ainsi, presque à toutes les pages, même dans les premiers siècles, parce qu'il ne signale que ce qui lui fait plaisir. Au reste, toujours modeste en ses allures ; mais d'une modestie hypocrite, et avec une modération qui sent le donneur de coups de couteaux. Quant au style, beaucoup trop vanté, de Fleury, il n'a ni originalité, ni solidité, ni étendue, ni ordre ; il n'est composé que de fragments passés au premier fil venu, et n'est recommandable que par sa forte et sympathique clarté, Le siècle l'a marqué de son sceau et la passion lui a donné de l'âme. La principale cause des succès de ce volumineux pamphlet, ça été la justification de tous ces ecclésiastiques qui violaient les canons présents de l'Eglise pour avoir des bénéfices et

y bien vivre. On avait besoin d'aller chercher des canons au bout du monde, pour se justifier. Fleury fit cela, en caressant les erreurs, les préjugés et les faiblesses de son temps. Bossuet commença sa fortune; les jansénistes l'achevèrent. Depuis, les malheurs de l'Église avaient diminué son crédit; et le progrès des sciences historiques avait démontré la nullité actuelle de son livre. Aujourd'hui, pour flatter les tendances présumées de quelques évêques, il se rencontre des ecclésiastiques qui bouquinent Fleury, des prédicateurs qui crient (en chaire, hélas!) le mot traditionnel de la révolte contre Rome: « Lisez Fleury! Lisez Fleury! » On ne lira point Fleury, parce qu'il n'est plus lisible; mais on essayera de lui refaire une renommée d'occasion, un prestige d'intérêt, une autorité de circonstance. Vaine tentative: ce que nous garderons de vertus, nous rendra hostiles à Fleury; et ce que nous ferons de progrès scientifiques nous obligera de le reléguer aux gémonies de l'histoire.

En parlant de Fleury, il ne faut pas oublier ses critiques: Honoré de Sainte Marie, Housta, Marchetti et Muzzarelli. Honoré de Sainte-Marie a écrit un chef-d'œuvre sur les *Règles et l'usage de la critique:* livre dont nous souhaitons, de tout cœur, une réédition. Les critiques de Marchetti et de Muzzarelli sentent un peu leur dix-huitième siècle; c'est-à-dire qu'elles sont pauvres, du moins si nous les comparons aux grands travaux des Gretzer et des Baronius. Housta, dont parle Wouters, était un augustin qui dénonça *la mauvaise foi de Fleury et sa conformité avec les hérétiques des derniers temps.*

A côté de Fleury, se place le P. Noël Alexandre, auteur d'une *Histoire ecclésiastique de l'Ancien et du Nouveau Testament*, conduite jusqu'à la fin du seizième siècle et enrichie de *Dissertations* sur chaque siècle. La justice des Papes avait mis ce livre à l'Index, leur miséricorde l'en a retiré, après les notes de Mansi et de Roncaglia: ces rigueurs et ces indulgences font assez connaître ses mérites et ses défauts.

Nous devons citer, en troisième lieu, les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique* des six premiers siècles, par Lenain de Tillemont. C'est un écrivain de Port-Royal, un ami d'Arnauld, un homme que son fanatisme fit rechercher par la police. Ces mémoires, dont l'impression ne se fit pas sans difficultés, sont composés dans l'esprit de Launoy et de Baillet: Tillemont se sert de pièces douteuses, rejette ou admet, suivant ses passions, l'autorité des bons auteurs, et, par l'emploi mal entendu des monuments, sème de ténèbres factices les six premiers siècles. On ne peut consulter les écrits de Tillemont, qu'en se mettant en garde contre la duplicité janséniste.

La valeur scientifique des œuvres de Choisy, du janséniste et haineux abbé Racine, et de Ducreux dans ses *Siècles chrétiens*, est peu considérable. Bonaventure Racine n'a écrit que pour les adversaires de la Bulle *Unigenitus;* et son livre, œuvre de passions, est tombé avec les passions qu'il servait. Ducreux, chanoine d'Auxerre, écrivait moins pour les savants, que pour les pieux lecteurs. Quant à Timoléon de Choisy, il déclarait agréablement n'écrire que pour lui-même; encore se proposait-il d'étudier l'histoire, après l'avoir écrite; ce qui était bien le meilleur moyen de ne jamais l'apprendre.

En 1768, parut l'*Abrégé chronologique de l'Histoire ecclésiastique*, par Philippe Macquer. Cet ouvrage est composé sur le plan de l'*Abrégé* du président Hénault. Quoique cet ouvrage ait été traduit en allemand, il est peu estimé; le troisième volume, qui est d'une autre main, tombe dans toutes les extravagances du jansénisme.

En 1778, l'abbé Bérault-Bercastel donnait, en vingt-quatre volumes, son *Histoire de l'Église.* C'est un livre de second ordre, bon pour le temps, et qui a eu, en son temps, du succès. Bérault-Bercastel a été continué par l'abbé Guillon, confesseur de la reine Marie-Amélie, que la cour de Rome n'a pas voulu admettre comme évêque en France; par Henrion et par l'abbé Pélier de la Croix, chanoine de Chartres, aumônier du dernier Condé.

En ces derniers temps, le réveil des études historiques a produit quelques bons ouvrages. Outre les traductions d'Alzog, de Mœhler et de Dœllinger, nous devons citer les histoires abrégées de l'abbé Blanc, de Wouters, professeur à Louvain, de l'abbé Rivaux, professeur à Grenoble, de l'abbé Delacroix, professeur à Nîmes, de l'abbé Richon, professeur à Rodez, de l'abbé Darras et de l'abbé Drioux, et les histoires générales de Receveur, de Henrion et Vervorst, de Jager, dans l'Université catholique, de l'abbé Darras et de Rohrbacher.

Il est difficile de se prononcer sur le mérite respectif de ces histoires abrégées. Certainement aucune d'elles n'est parfaite, parce qu'elles se renferment dans des cadres trop étroits; mais toutes ont de bonnes parties. Alzog, parfois nébuleux et aventuré, est exact pour les divisions générales et parfait pour la bibliographie. Dœllinger, qui s'est trop étendu sur les premiers siècles, a racheté ce défaut par d'excellentes études. Blanc, qui a amélioré notablement sa seconde édition, se distingue généralement, comme Wouters et Rivaux, par l'exactitude. Darras, qui travaille comme les maîtres mosaïstes, en butinant de çà et de là, a le style chaud et manque parfois de mesure. Drioux, c'est le calme d'une simplicité contenue parce qu'elle est forte, le professeur consommé en savoir et en expérience, qui ne peut mettre dans ses livres tous les trésors de son érudition, et qui ne pèche que par excès d'abondance.

Quant aux histoires générales, par là que nous rééditons Rohrbacher, nous indiquons nos préférences; mais la discrétion ne nous permet pas de juger nos vénérables confrères.

Si nous en disons du bien, on pourrait ne voir là qu'une feinte habile ; et si nous en faisions critique, on pourrait nous dire : *Vous êtes orfèvre!* Le mieux est donc de s'abstenir.

Après les histoires générales, il faudrait indiquer les histoires particulières. Nous nous bornerons à rappeler : les *Césars*, *Rome et la Judée*, les *Antonins*, les *Césars du quatrième siècle*, par le comte de Champagny ; les études du prince de Broglie sur *Constantin*, *Julien et Théodose*, en les contrôlant par les critiques de Dom Guéranger ; les *Etudes* d'Ozanam sur *les Germains*, sur le *cinquième siècle*, sur *Dante* et les *poëtes franciscains ; l'Histoire des moines d'Occident* et la *sainte Elisabeth* de Montalembert ; l'*Histoire des Papes du quatorzième et du quinzième siècle*, par l'abbé Christophe, curé du diocèse de Lyon ; les études d'Audin sur *Luther, Calvin, Henry VIII et Léon X ;* la *Défense de l'Eglise* et les *Mélanges littéraires* de l'abbé Gorini ; les *Histoires de Photius*, par l'abbé Jager, de *saint Thomas d'Aquin* par l'abbé Bareille, de *saint Dominique*, par le P. Lacordaire, de *sainte Catherine de Sienne* et de *saint François d'Assise* par Chavin de Malan, de *sainte Jeanne de Chantal* par l'abbé Bougaud, de *saint Thomas Becket* par Mgr Darboy, de *saint François de Sales* par l'abbé Hamon, de *saint Vincent de Paul* par l'abbé Maynard, des abbayes de *Cluny* par Lorain, de *Morimond* par l'abbé Dubois, de *Montiérender* par l'abbé Bouillevaux, de *Saint-Denis* par Félicie d'Aysac ; enfin les innombrables articles répandus dans l'*Athenæum*, dans le *Journal des savants*, dans la *Bibliothèque de l'Ecole de Chartres*, dans l'*Université catholique*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, dans le *Correspondant*, dans la *Revue du monde catholique*, dans la *Revue des questions historiques*, dans la *Revue des sciences ecclésiastiques* d'Arras, dans les *Etudes* des Pères jésuites, dans les *Archives* de Besançon et dans la *Revue catholique* d'Alzace.

II. Un lecteur qui veut acquérir, de l'histoire ecclésiastique, seulement une connaissance ordinaire, peut se borner à ces indications générales sur les historiens. Ceux qui veulent, non-seulement lire, mais étudier, mais approfondir l'histoire, soit pour agrandir par eux-mêmes le cercle de leurs connaissances, soit pour se livrer à la composition historique, ceux-là doivent connaître plus en détail et les historiens et leurs ouvrages, ils doivent connaître les bonnes éditions, les riches bibliothèques, et pouvoir se former un répertoire à leur usage. Le nombre, chaque jour croissant des prêtres appelés au ministère pastoral, le progrès constant des études théologiques, la multiplication des monastères, nous permettent d'espérer l'augmentation, au sein du clergé, du nombre des vrais savants. Il est donc convenable que nous donnions ici, au risque de certaines redites, le plan d'une bibliothèque. Sans vouloir dispenser de recourir aux grands ouvrages des Lipenius, des Mayer, des Fabricius, des Lelong, des Dupin, des Calmet, des Cellier, des Georges Walch, des Zaccaria, des Lacombe, nous pouvons aider les jeunes prêtres à se familiariser avec les livres, qui sont le dépôt et comme le trésor de l'érudition.

Pour mettre dans ce projet de bibliothèque historique un ordre suffisant, nous disons d'abord un mot de la science bibliographique en général ; nous devons parler ensuite séparément de l'Ecriture-Sainte, de la Liturgie, des Pontifes romains, des conciles, des Pères, des Théologiens, des Canonistes, des Hagiographes, et plus particulièrement des Historiens.

§ I. — *De la bibliographie en général.*

La première science nécessaire dans la composition et l'usage d'une bibliothèque est la science bibliographique. La bibliographie est la description des livres, la connaissance raisonnée et exacte, quoique sommaire, des vérités qu'ils renferment et de la forme sous laquelle ils se présentent. Avant l'invention de l'imprimerie, cette science était aussi facile qu'inutile. On ne possédait alors que de rares manuscrits ; l'emploi, auquel ils étaient réservés, prêtait peu à ces catalogues qui doivent diriger toutes les acquisitions intelligentes. L'invention de l'imprimerie, amenant la publication des livres, il se forma de plus considérables bibliothèques, dont les nomenclatures comparées servirent à constituer les états géneraux de la librairie, depuis son origine. Avec les développements qu'une telle œuvre comporte, il y eut bientôt des triages à faire, des informations difficiles à recueillir, et ce fut, pour les bibliophiles, la raison de dresser leurs immenses répertoires. Aujourd'hui, la bibliographie est une science très-difficile et très-nécessaire : très-difficile, parce que le nombre des livres est à peu près incalculable ; très-nécessaire, parce qu'à raison même de ce grand nombre, il y a beaucoup de choses faites qui ne sont plus à faire. Ce n'est pas qu'il faille blâmer l'homme qui veut produire de son fonds, non, il faut, au contraire, l'encourager. En laissant toutefois, à l'initiative, sa part nécessaire et l'honneur de sa puissance, il est permis de croire qu'on décuplerait ses forces, en leur offrant le concours des intelligences qui ont marché dans la même voie et l'appoint des livres où elles ont consigne le fruit de leurs travaux. Malheureusement, la science bibliographique est très-négligée ; ce n'est guère qu un régal d'amateur et, pour le commun, presque une singularité. Le clergé lui-même, si obligé par état de connaître ces richesses lumineuses, dont il a été, en grande partie, le créateur et le premier conservateur, le clergé néglige la bibliographie. C'est grand dommage, et sous plus d'un rapport. Pour ne pas nous borner à des regrets steriles, nous donnerons ici quelques indications générales : aux yeux des hommes doctes, elles paraîtront insuffisantes ; à ceux

qui ignorent cette science, elles en feront assez soupçonner l'étendue, pour exciter à en découvrir tous les horizons.

Histoire des origines de l'imprimerie par Prosper Marchand, Mercier de Saint-Leger, Schœpflin, Lichtenberger, Orlandi, Daunon, Paeille, Paul Dupont, Auguste Bernard et Didot.

Histoire de l'imprimerie et de la librairie, par Ternaux-Compans, Jean de la Caille, Chévillier, Taillandier, Ravier, Renouard, Pouy, Morand, Frère, Laire, Henricy et Bory.

Vies des imprimeurs célèbres, des *Estienne* par Renouard, Didot et Crapelet ; d'*Etienne Dolet* par Née de la Rochelle ; des trois *Manuce* par Renouard ; des *Plautin* par Ruelens et Backer ; des *Elzevir* par Adry, Reum, Bérard et Pieters.

Sur les impressions du quinzième siècle, consulter les deux *Specimen historicum*, et l'*Index* de Laire, les *Annales typographici* de Panzer, le *Dictionnaire bibliographique* de la Serna-Santander, le *Catalogue* de Holtrop, les *Recherches bibliographiques* de Guy de Montbrun, et le *Catalogo* de Pezzana.

Sur l'art de la typographie proprement dite, nous devons citer les traités classiques de Dominique Fertel, de Brun, de Pelletrer et des deux Didot.

Quant aux traités relatifs à la connaissance des livres et aux bibliothèques en général, nous citons :

Bibliothèque curieuse et instructive, etc, par le P. Ménestrier, Jésuite, Trévoux, 1704.

Bibliothèque instructive ou traité de la connaissance des livres rares et curieux, par De Burc, Paris, 1763-68, 7 vol. in-8.

Bibliographie instructive, complément de l'ouvrage précédent, par Née de la Rochelle, Paris, 1793.

Nouveau dictionnaire portatif de bibliographie, par Fournier, Paris, 1809.

Manuel du Bibliographile, par Gabriel Peignot, Dijon, 1823.

Répertoire bibliophique universel, du même auteur, Paris, 1812. Peignot a laissé une foule d'autres ouvrages, imprimés et manuscrits, tous relatifs à cette science dont il est un des maîtres.

Manuel du libraire et de l'amateur des livres, par Jacques-Charles Brunet, Paris, 1860.

Répertoire universel de bibliographie par Léon Techener, Paris, 1869.

Dictionnaire typographique, par Osmont, Paris, 1778.

Bibliothèque curieuse ou Catalogue raisonné des livres rares et difficiles à trouver, par David Clément, Gœttingue, 1750, 9 vol.

Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, par Barbier, Paris, 1822, 5 vol. in-8.

Retouches au nouveau Dictionnaire des anonymes, par Guérard, Paris, 1862.

Bibliographie agronomique, par Musset-Pathay, Paris, 1810.

Bibliographie parémiologique, par Duplessis; Paris, 1847.

Catalogue des principaux historiens par Mencke, Leipzick, 1714.

Notice sur les journaux, par Mahul et Halon.

Bibliothèque française, par Lelong, Sorel, Beughem, Goujet et Girault de Saint-Fargeau.

La France littéraire, par Quérard, Paris, 1827-42, 10 vol.

Les supercheries littéraires, du même auteur, 5 vol.

Catalogue raisonné d'une collection de livres précieux sur l'Amérique, par Troemel, Leipzick, 1861.

Histoire de la Bibliophilie, par Joseph et Léon Techener; en cours de publication, chez l'éditeur, rue de l'Arbre-Sec, 52, Paris.

Bulletin du Bibliophile, revue mensuelle commencée par Joseph Techener et continuée par son fils Léon Techner.

Description raisonnée d'une collection choisie d'anciens manuscrits et de documents historiques, de chartes, etc , par Joseph Techener, Paris, 1862-64.

Catalogues des bibliothèques publiques : plusieurs ont été publiés ; les autres, restés manuscrits, se gardent dans les bibliothèques, et sont gracieusement mis à la disposition des lecteurs.

Catalogues des ventes de bibliothèques privées, depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours : se trouvent chez les libraires, notamment chez Léon Techener.

Catalogues des collections d'autographes, se trouvent chez le même éditeur.

Les Incunables, par Bodeman, Hanovre, 1866.

Lexique général de bibliographie, par Elbert, 2 vol., Leipzick, 1821-27.

Musologie, par Merleker, Leipzick, 1857.

Trésor des livres rares et précieux ou nouveau Dictionnaire bibliographique par Th. Graesse; Dresde, 1858-67, avec le supplément, 7 volumes.

Repertorium bibliographicum, in quo libri omnes ab arte typographica, inventa usque ad annum MD typi expressi recensentur, par Ham ; Stuttgart, 1826-38, 2 vol., en quatre parties.

Allgemeines Bücher-Lexikon, pour l'Allemagne seulement, par Hensius, Leipzick, 1812-63, 13 vol.

Bücher-Catalog, pour la seconde moitié du dix-neuvième siècle, par Hinrich, Kizchoff et Duchting, Leipzick, 3 vol.

Follstandiges Bücher-Lexikon, pour l'Allemagne et les pays voisins, par Kayser, Leipsick, 1834-66, 16 vol,

Souvenir de la bibliothèque impériale de Saint Pétersbourg, par Minzloff, Leipzick, 1862.

Bibliotheca bibliographica, par Petzholdt, Leipzick, 1862.

Manuel des bibliothèques allemandes, Hall, 1853.

Dictionnaire de bibliographie catholique, par Gustave Brunet, 1859.

Enfin, dans la recherche des livres, un chré-

tien, à plus forte raison un prêtre, devra toujours avoir sous les yeux l'*Index librorum prohibitorum*, publié à Rome, en 1681, par ordre d'Innocent XI, et continué depuis par ordre des Souverains Pontifes.

§ II. — *L'Ecriture sainte.*

La parole de Dieu, *écrite* par l'ordre de Dieu même et sous l'inspiration de son Esprit divin, se nomme : l'*Ecriture sainte.* On l'appelle encore simplement : l'Ecriture, ou les Ecritures, les Livres saints, les Livres sacrés, les Lettres sacrées, les Ecritures saintes, la Loi, la Bibliothèque sainte, l'Instrument, le Pandecte, la sainte Bible, la Bible, enfin l'Ancien et le Nouveau Testament.

L'Ecriture sainte est divisée en livres, chaque livre en chapitres, chaque chapitre en versets. Les livres se divisent en : livres *canoniques* et livres *apocryphes.* Les livres apocryphes sont des livres d'une valeur douteuse, ou longtemps inconnus dans l'Église, et qui n'ont jamais été insérés par elle au *Canon* ou catalogue des Livres saints ; les livres canoniques sont ceux qui font partie intégrante du corps des Ecritures. Les livres canoniques se partagent en : *protocanoniques* et *deutérocanoniques.* Les protocanoniques de l'Ancien Testament sont ceux que la Synagogue a admis dans son canon ; les deutérocanoniques, ceux qu'y a ajoutés l'Église. Les protocanoniques du Nouveau Testament sont ceux qui furent toujours regardés comme divins, et les deutérocanoniques ceux qui, après avoir été tenus pour douteux dans quelques églises, ont été ensuite reconnus par toutes comme faisant partie intégrante du Nouveau Testament.

Avant Jésus-Christ, l'église judaïque, seule dépositaire des livres sacrés, avait seule le pouvoir d'en fixer le canon. Or, les Juifs divisaient les vingt-deux livres de l'Ancien Testament en trois classes : la Loi, les Prophètes et les Ecrits. La Loi comprend les cinq livres du Pentateuque ; les Prophètes comprennent Josué, les Juges et Ruth, deux livres de Samuel, deux livres des Rois, deux livres des Paralipomènes, Esdras et Néhémie, Esther, les quatre grands et les douze petits Prophètes ; les Ecrits se composent de Job, des Psaumes, des Proverbes de Salomon, de l'Ecclésiaste, et du Cantique des cantiques. Le canon catholique, proposé avec une autorité infaillible par le concile de Trente et admis par tous les chrétiens, est beaucoup plus riche que le canon juif : il suffit, pour le connaître, de parcourir la table d'une Bible.

Outre ces livres, il est fait mention dans les Ecritures de plusieurs livres perdus, savoir :

Le livre de l'Alliance (Exode, XXIV, 7).

Le livre des guerres du Seigneur (Nombres, XXI, 14).

Le livre des Justes (Josué, X, 13).

Le livre du Seigneur (Isaïe, XXIV, 16).

Les livres de Samuel, de Nathan, de Gad, de Semeias, d'Addo, d'Abias et de Jehu, mentionnés aux Paralipomènes.

Les Annales des Rois.

Les discours d'Hosaï (II des Paralip., XXXIII, 19).

Les actions d'Ozias par Isaïe (II des Paralip., XXVI, 22).

Trois milles paraboles, cinq milles cantiques et l'histoire naturelle de Salomon (III des Rois).

L'Epître du prophète Elie au roi d'Israël (II des Paralip., XXI, 12).

Le livre de Jean Hircan (I des Macchab., XVI, 14).

Les descriptions de Jérémie (II des Macchab., II, 1).

Les livres de Jason (Ibid., 24).

La prophétie d'Hénoch (saint Jud., Epît. cath. 4).

Les livres apocryphes, tout remplis d'histoires merveilleuses, « ne sont cependant pas, dit Fabricius, sans utilité pour ceux qui se livrent à l'étude de l'antiquité. » Ces livres, surtout les faux évangiles ajoute le même auteur, « contiennent sur les mœurs, les usages et les traditions juives, des renseignements qu'il y aura plaisir et avantage à recueillir (1). »

Les apocryphes qui se rattachent directement aux Saintes Ecritures, sont : Les livres III et IV des Macchabées, l'Oraison du roi Manassès, le Psaume CLI, le Prologue de l'Ecclésiastique, la petite préface des Lamentations de Jérémie, un discours de la femme de Job et la généalogie de ce patriarche.

Les apocryphes qui n'ont aucun lien avec les Saintes Ecritures (2) sont :

Le cantique de saint Michel et des bons Anges, lorsque Lucifer et sa cohorte furent précipités du ciel.

Un commentaire sur les noms des animaux, attribué à Adam.

Des livres de la culture de la terre, attribués au même.

Un livre de génération ou généalogie d'Adam.

La vie d'Adam.

La pénitence d'Adam.

Deux cantiques chantés par Adam et Eve : le premier, composé dans le moment qui suivit la création d'Eve ; le second, dans lequel Adam et Eve demandent pardon à Dieu de leurs fautes, et lui rendent grâces après l'avoir obtenu.

L'Evangile d'Eve.

Les Prophéties d'Eve.

Un Traité d'Abel sur les planètes et toutes les choses qui se trouvent dans le monde.

L'Astronomie donnée par un ange au Patriarche Seth.

(1) Fabricius, *Codex pseudepigraphus*, Ad. lect. — (2) Ce catalogue, dressé d'après Fabricius et Dom Calmet, se complète par les recherches du docteur Thilo et les publications de M. Tischendorf.

Le livre de Seth sur l'étoile qui apparaîtra à la venue du Messie.

Plusieurs livres attribués à Seth, par les Sethiens et les Gnostiques.

Cinquante livres que les Mahométans prétendent avoir été envoyés du ciel à Seth.

Un livre portant le nom de Seth trouvé à Tolède, sous Ferdinand III, roi de Castille, vers 1243.

Le livre d'Enos, fils de Seth, sur la religion, la manière de prier Dieu, et les cérémonies.

Les Prophéties d'Enoch.

Les prières d'Enoch.

Les Ethiopiens se vantent de posséder un livre sous le nom d'Enoch.

Trente livres que les écrivains arabes attribuent à Enoch.

Une formule d'excommunication dressée par Enoch.

Les trois cent trente Proverbes, et les traditions de Mathusalem.

La prière que Noé récitait tous les jours dans l'Arche, près du corps d'Adam.

Une prière que Noé fit à ceux de ses fils et petits-fils qu'il conduisit en Italie.

Les imprécations de Noé.

L'Alphabet, les colonnes, et un livre sur le secret des choses, attribués à Noé.

Une méthode révélée au Prophète Noé, par un Ange du Seigneûr, pour lui enseigner seize figures propres à prédire l'avenir.

Le Testament de Noé, avant la dispersion de ses enfants.

Sept préceptes donnés par Noé à ses enfants.

Un livre de Noria, épouse de Noé fort vanté des Gnostiques.

Les livres de Sem, sur la manière de compter les mois et les années.

Un recueil de prophéties colportées sous le nom de Cham, par un ancien hérétique nommé Isidore.

Quelques préceptes de magie, gravés, dit-on, par Cham, sur l'airain et les plus durs rochers.

Sous le même nom, des livres de magie et d'astrologie.

Des Géants ; livre trouvé par Caïnan dans une de ses promenades champêtres.

Deux récits sur Melchisédech, l'un tiré du faux Athanase, l'autre de la chronique Paschale.

Le Schema, ou prières du matin attribuées à Abraham.

Une discution entre l'Ange de justice et l'Ange d'iniquité sur le salut d'Abraham.

Le Testament des trois Patriarches, Abraham, Isaac et Jacob.

Le récit de Loth

Les juifs attribuent à Isaac les prières qu'ils ont coutume de réciter à midi, et à Jacob celles qu'ils récitent le soir.

Les Ebionites lisaient, sous le nom de Jacob, un livre intitulé l'Echelle de Jacob.

Le Testament de Jacob.

Il existe une pièce très-ancienne sous le titre de Testament des douze Patriarches.

La prière de Joseph ou table du ciel.

Le colloque de Joseph et de la femme de Putiphar.

Cinq lettres de Joseph à Putiphar et à ses conseillers.

L'histoire d'Aseneth, femme de Joseph.

Un Traité de magie sous le titre de Miroir de Joseph.

Un livre sur l'interprétation des songes, attribué à Joseph.

Les paroles de la femme de Job.

Le Testament de Job et un traité de Chimie.

Le livre du géant Ogi.

Le livre de Heldam et Madal, conseillers de Moïse.

Le livre de Jannés et de Mambré, précepteurs de Moïse et plus tard ses ennemis.

Plusieurs livres attribués à Moïse par les Samaritains, les Juifs et les Arméniens, savoir : un livre de prières, la source de la sagesse, le cèdre du Liban.

L'Argument que fait Moïse au roi Pharaon, qui était athée, pour lui prouver l'existence de Dieu.

L'Ascension de Moïse.

Les secrets de Moïse.

Les discours mystérieux de Moïse, contenant plusieurs prophéties touchant David et Salomon.

Le Testament de Moïse.

Une petite Genèse.

Le livre de la vie de Moïse, ou l'histoire de Tharbi, fille du roi d'Ethiopie, femme de Moïse.

Une lettre du roi des Perses et des Mèdes à Josué avec la réponse de Josué.

La bénédiction de Josué.

Les dix décrets de Josué et de son Sanhédrin.

Le livre de Josué vanté par les Samaritains.

L'Explanation des noms sacrés par Phinées.

Le livre du Prophète Samuel sur le droit de la majesté.

L'entretien de David avec Dieu sur ses épreuves.

Tekanoth ou constitutions que les Juifs attribuent à Moïse et à David.

Deux livres de David découverts à Florence en 1700.

Les cent bénédictions.

Le livre fondement du monde.

Le Psautier de Salomon.

Un livre de justice, attribué à Salomon.

Des lettres de Salomon à Vaphrem, roi d'Egypte, et à Hiram, roi de Tyr,

Les questions ou énigmes que se sont proposées Salomon et Hiram, et aussi celles que Salomon a proposées aux philosophes Tyriens.

Les questions proposées à Salomon par la reine de Sabba.

Le colloque de Salomon avec le roitelet des fourmis.

Un livre de Salomon sur les pierres.

Une formule de prières que les Juifs attribuent à Salomon.

Instruction de Salomon et hygromancie,

livres adressés par lui à son fils Roboam.

Le Testament de Salomon.

Un petit livre sur le trône de Salomon.

La clavicule de Salomon, ou discours et secrets des secrets.

L'oracle rendu aux parents du prophète Elie.

La prophétie d'Elie et son apocalypse.

La lettre que le prophète Elie après son entrée dans le ciel écrivit au roi Joram.

Trois livres attribués au prophète Elie le jeune

La vision d'Isaïe.

Colloque d'Isaïe avec le roi d'Hiskia.

Des prophéties apocryphes de Jéremie.

Un chant funèbre de Jérémie à la mort du roi Josias.

Des récits sur Jérémie et les autres Prophètes.

Un petit traité d'Ananias, d'Azarias, Misaël, sur le jeûne.

Une prophétie sous le nom d'Ezéchiel.

Une vie de Daniel et une prophétie apocryphe.

Un livre de conjectures ou interprétations des songes, sous le nom de Daniel.

Le pronosticateur de Daniel en langue syriaque.

Les visons de Daniel, et les admonitions de l'ange.

Une prophétie sous le nom de Sophonie.

Un livre sur les merveilles des villes par le roi Ahasvérus.

Les hymnes et l'hosanna attribués au roi Ezéchias.

Un écrit apocryphe trouvé dans le tombeau de Zacharie.

Des contestations, bénédictions et prières, attribuées à Esdras.

Les septante et les deux cent quatre livres composés par Esdras.

L'Apocalypse d'Esdras, le songe et la vision du prophète Esdras sur la destruction de l'Empire romain.

Le livre des Ptolémaïques.

Les sentences de Ben Sira.

L'histoire d'Antiochus Epiphane.

Un livre de Zacharie père de saint Jean-Baptiste.

Les Apocryphes (1) relatifs au Nouveau Testament sont :

L'histoire de Joseph, ouvrier en bois.

Evangile de la Nativité de la Sainte Vierge.

Histoire de la Nativité de Marie et de l'enfance du Sauveur.

Evangile de l'Enfance du Sauveur.

Protévangile de saint Jacques le Mineur, frère du Seigneur et premier évêque de Jérusalem, touchant la naissance de Jésus et de sa Mère.

Evangile de Thomas l'Israélite et le philosophe, ou des actions que fit Jésus encore enfant.

Evangile de Nicodème, suivi des lettres de Pilate.

L'Evangile selon les Egyptiens.

L'Evangile éternel.

L'Evangile de saint André.

L'Evangile d'Appelles.

L'Evangile des douze Apôtres.

L'Evangile de saint Barnabé.

L'Evangile de saint Barthélemi.

Un récit des parents du Christ sur sa race.

L'Evangile des Basilides.

L'Evangile de Cérinthe.

L'Evangile des Ebionites.

L'Evangile des Encratites.

L'Evangile des Gnostiques.

L'Evangile des Simoniens.

L'Evangile de Tatien.

L'Evangile de Valentin.

L'Evangile vivant des Manichéens.

Trois Evangiles à l'usage des mêmes Manichéens.

L'Evangile de Marcion.

L'Evangile d'Eve.

L'Evangile selon les Hébreux.

L'Evangile falsifié par Hésychius.

Un Evangile de saint Jacques le Majeur.

Un écrit de saint Jean sur la mort de la Sainte Vierge.

Un Evangile attribué à Thaddé.

L'Evangile de Judas Iscariote.

L'Evangile de Leucus.

Des Evangiles falsifiés par un certain Lucien.

Le livre de Marie et de la sage-femme.

Les grandes et les petites interrogations de Marie, en usage parmi les Gnostiques.

Un Evangile hébraïque sous le nom de saint Matthieu, dont usaient les Nazaréens.

Un Evangile de saint Mathias.

Un récit sur la famille du Christ, trouvé sous l'empereur Justinien.

L'Evangile de saint Paul.

L'Evangile de la perfection.

L'Evangile de saint Pierre.

L'Evangile de saint Thomas.

Lettres de Jésus à Pierre sur les miracles.

Les Apocryphes au sujet des Actes des Apôtres, sont :

Le livre des Actes des Apôtres dont se servaient les Apostoliques.

Les Actes de saint Pierre par saint Clément.

Les dix livres de Craton sur les gestes et les souffrances des Apôtres.

Actes des Apôtres à l'usage des Ebionites.

Actes des Apôtres dont se servaient les Encratites et leurs compagnons les Apostoliques ou Apotactiques.

Les Actes de Lincus Charinus le manichéen, colportés sous les noms des Apôtres Jean, Pierre, Thomas et André.

Actes des Apôtres dont se servaient les Origéniens.

Le mémoire des Apôtres à l'usage des Priscillianistes.

Les Actes des Apôtres dont se servaient les Quarto-Décimans.

(1) Une édition de ces apocryphes, préparée par le docteur Thilo, a été faite récemment par M. Tischendorf.

Les Actes de saint Jean.

Les Actes de Léonidas et de Nexocharide, attribués à saint André.

Saint Lin, sur la passion des apôtres Pierre et Paul.

Marcellus, sur la dispute de saint Pierre et de Simon le Magicien.

L'Histoire de saint Marc l'évangéliste.

Jean Marc, sur la passion de saint Barnabé.

Les Actes de saint Mathias traduits de l'hébreu.

Les traditions de saint Matthieu.

Mellitus, sur le martyre de saint Jean l'Evangéliste.

Mémoire des Apôtres.

Actes de saint Paul apôtre.

La prédication de saint Paul,

Les Actes de saint Pierre.

Les passions des Apôtres par Eusébien, ami de la vérité.

Les Actes de saint Philippe.

Les prédications ou doctrine des Apôtres.

Polycrate, sur les vies des Apôtres.

L'Histoire de Prochorus, sur saint Jean l'évangéliste.

Les sorts des Apôtres.

L'itinéraire du saint apôtre Thomas.

Zenas le jurisconsulte, sur la vie et les actes de Tite.

Les Epîtres apocryphes sont :

Epître de la sainte Vierge à saint Ignace.

Epître de saint Ignace à la Mère du Seigneur.

La réponse de la Vierge à cette même Epître.

Epître de la sainte Vierge aux Messiniens.

Epître de la Vierge Marie aux Florentins.

Epître de saint Paul aux Laodicéens.

Epître de saint Pierre à saint Jacques.

Plusieurs autres Epîtres de saint Paul, différentes des Epîtres canoniques, et adressées sous le nom de cet Apôtre aux Thessaloniciens, aux Ephésiens, aux Corinthiens. Des hérétiques, tels que Marcion, Fauste, Tatien, etc., ont en outre falsifié plusieurs Epîtres du même Apôtre.

Quelques livres d'un Lucien, répandus sous le nom de saint Paul.

Une Epître de l'Apôtre saint Jean à un hydropique.

Des fragments sous le nom des Apôtres.

Les Apocalypses (1) apocryphes sont :

L'Apocalypse d'Adam.

L'Apocalypse de Moïse.

L'Apocalypse de saint Pierre.

L'Anabatikon de saint Paul.

Un Apocalypse du grand Apôtre.

Son Apocalypse et ses visions.

Un Apocalypse de saint Jean, différent de l'Apocalypse canonique.

Un autre Apocalypse sous le nom du même saint, trouvé sur une montagne près de Grenade, en 1595 ; enrichi du commentaire de Cœcilius.

L'Apocalypse de saint Thomas.

L'Apocalypse de saint Etienne.

Nous mentionnerons maintenant une série d'Apocryphes très-importants, dont l'authenticité a été l'objet de longues et graves discussions de la part des critiques.

L'Epître de Jésus-Christ au roi Abgare.

Les Epîtres de saint Paul à Sénèque, au nombre de six.

L'Epître de saint Barnabé.

La lettre des Prêtres et Diacres d'Achaïe, sur la passion de saint André.

L'Histoire du combat apostolique, par Abdias le Babylonien.

Les Actes de saint André.

Les Actes de saint Paul et de sainte Thècle.

Les canons des Apôtres.

Les constitutions apostoliques.

Les recognitions de saint Clément.

L'hypomnesticon de Joseph, ancien chrétien ou mémorial sacré.

Neuf canons des Apôtres dressés au synode d'Antioche.

Le synode apostolique dans lequel fut dressé le symbole.

L'histoire de Procula, femme de Pilate.

L'histoire du monument élevé par l'Hémorrhoïsse à Jésus-Christ, et la lettre de cette femme à Hérode.

La relation de Pilate à Tibère.

Les actes de Pilate.

La lettre des Juifs de Jérusalem aux autres Juifs, sur Jésus-Christ.

La lettre des Juifs de Tolède à la synagogue de Jérusalem, sur Jésus-Christ.

L'Ancien Testament fut écrit en langue hébraïque. Les livres de Tobie et de Judith, et en partie les livres d'Estras et de Daniel, furent rédigés en langue chaldaïque, dit saint Jérôme. Le livre de la Sagesse et le second livre des Macchabées furent rédigés en grec. Aucun livre n'avait été écrit primitivement en langue syriaque. On possède deux textes Samaritains du Pentateuque.

Entre les différents travaux composés pour nous initier au sens des saintes Lettres, on distingue : les traductions, les paraphrases, les scolies et les commentaires. Les traductions font passer la Bible d'une langue dans une autre, en reproduisant le sens exact, autant que le permet la différence des langues. La paraphrase rend le texte original en d'autres termes, d'une manière plus étendue, en y ajoutant ce qui peut servir à l'éclaircir. La scolie ou glose est une courte note qu'on ajoute ordinairement à la marge, pour expliquer les passages difficiles, soit en rapportant les variantes du texte, soit en donnant le sens des mots, soit en résolvant la difficulté qu'ils présentent, soit enfin en indiquant le sens qu'on peut y donner. Le commentaire, plus développé que la scolie, a pour objet de pré-

(1) M. Le Hir a publié récemment, sur ces apocryphes, une étude pour réfuter les prétentions des Protestants qui voudraient y trouver la source de nos institutions et de nos dogmes.

senter tous les renseignements que peut souhaiter le lecteur.

Les premières traductions grecques de la Bible furent faites: par les Septante, par Aquila, juif de Sinope, par Symmaque, ébionite de Samarie, par Théodotion d'Ephèse; il en existe une autre, sous le nom de vulgate grecque. Origène les réunit toutes dans ses collections. Après Origène, nous voyons encore la Bible traduite par le prêtre Lucien et par Hésychius.

Les plus anciennes traductions latines sont: la *Vulgate italique*, en usage parmi les fidèles dès les premiers temps, et la *Vulgate de saint Jérôme*, approuvée par le concile de Trente. Parmi les traductions modernes, nous citerons: celles de Santés Pagnin, d'Arias Montanus, de Thoma Malvenda, du cardinal Cajétan, d'Isidore Clarius, évêque de Foligno, du P. Houbigant, prêtre de l'Oratoire, du P. Weitenauer, et de Dathe, professeur d'hébreu à Leipsick.

Dans les temps modernes, la Bible a été traduite à peu près dans toutes les langues: en français, en italien, en espagnol, en catalan, en allemand, en hollandais, en anglais, en polonais, en hongrois, en slavon, en danois, en suédois, en islandais, en irlandais, en gaëlic, en arabe, et dans les différentes langues de l'Inde et de l'Amérique.

Les principales traductions françaises sont dues: à Lemaistre de Sacy, auteur janséniste, à Louis Carrières, à Rondet (mieux connu sous le nom de Vence), à Dom Calmet, à l'abbé de Genoude.

La Bible, ayant été copiée et traduite avant l'invention de l'imprimerie, se trouve en d'innombrables manuscrits hébreux, grecs et latins. Depuis Guttemberg, il en a été fait d'innombrables éditions, dans tous les pays de la chrétienté. Les plus remarquables éditions sont: les Polyglottes d'Alcala, d'Anvers, de Vatable, de Hutter, de Lejay et de Walton.

Les plus célèbres paraphrases de la Bible sont: les deux *Targumim*.

Quant aux scolies et commentaires, leurs auteurs se partagent en quatre classes: les commentateurs *Juifs*, Maimonides, Rabbi Salomon, Iarchi, Abraham ben Ezra, Lévi ben Gerson, Isaac, Abarbanel, Salomon ben Melech et Lombroso; — les Pères, qui, par leur caractère de témoins et la sainteté de leur vie, donnent une très-haute autorité à leurs différentes explications littérales et mystiques; — les commentateurs modernes, qui exposent souvent à la perfection le sens littéral des Ecritures, et parmi lesquels il faut citer: Emmanuel Sa, Mariana, Corneille de la Pierre, Menochius, Tirin, Dom Calmet et Allioli; — enfin les commentateurs protestants, tels que Drucius, Grotius, Brentano et Rosenmüller.

Outre les commentaires, il est bon, pour l'intelligence des Ecritures, de se servir encore des Bibliothèques saintes de Sixte de Sienne, du P. Possevin, du P. Lelong et de Dom Calmet; des concordances, de Dutripon par exemple; et des Herméneutiques de Santès Pagnin, de Catharin, de Sixte de Sienne, de dom Martianay, de Séémiller, de Monsperger, du P. Houbigant, de Fischer, de Mayer et de Jahn.

Enfin, pour entrer dans les secrets de Dieu, il faut s'appliquer, de tout cœur, à la prière et à la pratique des vertus.

Parmi les écrivains modernes dont les travaux doivent servir pour se préparer à l'étude de l'Ecriture sainte, il faut citer :

Prolegomena in sacram scripturam, par Bracq.

Introduction historique et critique à l'étude de l'Ancien Testament, par J. G. Herbst, 2 vol. in-4, Fribourg, 1844.

Manuel pour l'explication de l'Ancien et du Nouveau Testament, par Schumacher, Cologne, 1858.

Herméneutique sacrée, par Janssens.

Introduction historique et critique à l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament, par l'abbé Glaire, 5 vol.

Les Livres saints vengés, par le même, 2 vol.

Introduction à l'étude du Nouveau Testament, d'après Tholück, etc. par le P. de Valroger.

Cursus scripturæ sacræ, de Schouppe, ouvrage heureusement adapté à l'étude élémentaire des grands séminaires et à la pratique du prêtre appliqué au ministère pastoral.

§ III. — *La liturgie.*

La liturgie est l'ensemble des formules, des actes, des chants et des symboles au moyen desquels l'Eglise manifeste sa religion envers Dieu.

La liturgie est importante par elle-même, puisqu'elle a pour objet le culte divin; elle a une grande valeur théologique, parce qu'elle est, après les divines Ecritures, un des principaux instruments de la tradition; elle a, enfin son importance historique.

L'importance historique de la liturgie est d'abord dans son histoire propre, c'est-à-dire dans l'exposé des origines, de la formation et des développements du culte. L'Eglise étant avant tout la gardienne, l'interprète, l'organe de la religion, le culte qu'elle rend à Dieu est le premier principe moral et mystique de sa vie, la base essentielle de son histoire générale, l'élément constitutionnel des explications réelles qui donnent le secret des grands événements.

En outre, la liturgie fait connaître le cycle des fêtes et le cycle des saints; elle touche, d'ailleurs, à beaucoup d'autres choses.

Les livres liturgiques de l'Eglise romaine sont : le Missel, qui a pour base, les anciens sacramentaires; le Bréviaire, qui a pour base l'Antiphonaire ou ancien Responsorial de saint Grégoire ; le Rituel, qui renferme l'ordre des cérémonies pour l'administration des sacrements et la sanctification des sacramentaux ; le Pontifical, qui est le Rituel des Evêques ; le

Martyrologe, qui indique les noms de tous les saints; et le Cérémonial des Evêques.

Les livres liturgiques ont été commentés: le Missel et le Bréviaire, par Gavanti, *Thesaurus sacrorum rituum*, et par Merati qui a remanié le travail de Gavanti; le Rituel, par Baruffaldi et Catalani; le Pontifical et le Cérémonial des évêques, également par Catalani; enfin le Martyrologe, préparé par Eusèbe de Césarée, saint Jérôme, Bède, Notker, Wandelbert, Adon, Usuard, a été annoté, en dernier lieu par Politi, Marie de Aste et Baronius.

Nous avons publié une collection complète des Martyrologes, dans nos Actes des Saints traduits en français, d'après les Bollandistes, Mabillon, et autres hagiographes.

Outre la liturgie romaine, on distingue, en Occident, l'ancienne liturgie des Gaules, appelée, pour cela, gallicane; la liturgie ambrosienne, en usage à Milan; et la liturgie gothique ou mozarabe, qui se conserve dans quelques églises d'Espagne. En Orient, il y a encore les liturgies melchite, syrienne, copte et arménienne. Ces liturgies ont des livres différents des nôtres; ils ont, à ce titre, une valeur spéciale, mais inégale.

Les auteurs qui ont traité de la liturgie sont, parmi les anciens: saint Denys l'Aréopagite, saint Isidore de Séville, Amalaire de Metz, Walafried Strabon, Rhaban Maur, Bernon de Reichenau, saint Bruno d'Asti, l'auteur inconnu du Micrologue, Hugues de saint Victor, Honorius d'Autun, et Guillaume Durand, auteur du fameux *Rational*, qu'on peut considérer comme la Somme liturgique du moyen âge.

Parmi les modernes, nous devons compter: le président Duranti, Jacques Pamelius, Georges Ferrari, Ange Rocca, Casali, le cardinal Bona, Bianchini, Dom Martène, Grancolas, Claude de Vert, le P. Lebrun, Solvagge, l'abbé Pascal, Staudenmeyer, l'abbé Boissonnet, et dom Guéranger.

On consultera, d'ailleurs, avec fruit, les auteurs de collections liturgiques, savoir: Jean Cochlée, Wolfgang Lazius, Melchior Hittorp, le cardinal Tommasi, Dom Mabillon, Martin Gerbert, l'illustre abbé de Saint-Blaise, et François-Antoine Zaccaria, l'homme le plus versé dans toutes les branches de la science ecclésiastique, qu'ait vu le dix-huitième siècle. M. de Coussemaker publie, en ce moment, une collection pour faire suite à celle de Gerbert.

Pour les auteurs qui ont traité des questions particulières de liturgie, les plus célèbres sont: Remy d'Auxerre, Réginon de Prüm, les deux Notker, Hucbald de Saint-Amand, Guy d'Arezzo, Gerbert, Dom Jumillac et Jansens, qui se sont occupés du plain chant et de la musique sacrée; saint Ildefonse, Théodulphe d'Orléans, Leidrade de Lyon, Agobard, saint Pierre Damien, Lanfranc, Yves de Chartres, saint Bernard, Innocent III, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, Gabriel Biel, Josse Clichtoue, qui se sont occupés de la Messe, du Bréviaire et des sacrements; Molanus, à qui nous devons le *De pictura et de imaginibus;* Maldonat, auteur du *De Ceremoniis;* Panvinio, qui a laissé d'excellents ouvrages sur les basiliques de Rome, sur les stations du Bréviaire, sur les titres épiscopaux et les diaconies cardinalices; le jésuite Gretser, l'un des plus vaillants antagonistes de la réforme, très-connu par ses travaux sur les pèlerinages, les processions et en particulier par son admirable ouvrage : *De Sancta Cruce;* Joseph Visconti ou Vicecomès; André du Saussay, auteur des Panoplies cléricales et épiscopales; Théophile Raynaud, un des polygraphes ecclésiastiques, qui a fait des recherches sur les *Agnus Dei*, et un *Tractatus de pileo;* Morin et Chardin, qui ont traité des sacrements; Bosio, Arringhi, Boldetti, Bottari, Lupi, Marangoni, Macchi, Rossi, qui ont étudié les Catacombes; Thiers, curé de Vibraye, écrivain hardi et original, à qui l'on doit, entre autres, le traité des superstitions et le traité des cloches; Louis Thomassin, auteur célèbre de l'*Ancienne et nouvelle Discipline*, des *Dogmes théologiques*, qui a laissé encore des traités des Jeûnes et des fêtes; Bossuet, Papebrock, Ciampini, Bocquillot, Bingham, Baldassari, les Assemani, Quirini, Quarti, Benoît XIV, Trombelli, Cavalieri, Cancellieri, Dom Jamin, Kreuser, Romsée, Binterim, Sailer, et le cardinal Wisemam, en attendant l'abbé Maugère.

Enfin, on peut consulter les liturgies apocryphes de saint Jacques, de saint Marc, de saint Pierre, de saint Matthieu, et des douze apôtres.

§ IV. — *La Papauté.*

De toutes les sciences auxiliaires de l'histoire, la chronologie est, sans doute, une des plus importantes. Mais, entre toutes les Chronologies, celle des Papes, mérite une particulière attention. Car l'Eglise étant la société spirituelle, gouvernée depuis Jésus-Christ par les Papes, la succession des souverains Pontifes fait connaître l'admirable dynastie des Princes qui occupent, depuis dix-huit cents ans, la Chaire Apostolique et assurent à tous les peuples les grâces de l'Evangile. C'est sur le siége des Papes qu'a reposé, comme il est défini par le concile de Florence, *le plein pouvoir de paître, régir et gouverner l'Eglise universelle;* c'est de là que sont descendus les jugements définitifs sur les controverses, l'approbation des formules liturgiques, la convocation des conciles généraux, l'institution des évêchés, l'envoi des légats, l'octroi des indulgences: là enfin qu'ont paru les agents suprêmes de la civilisation, les créateurs de la monarchie et de l'unité européennes, les conservateurs de la science et des arts, les fondateurs et les protecteurs de la liberté civile, les destructeurs de l'esclavage, les irréconciliables adversaires du despotisme, les fléaux de l'anarchie, les bienfaiteurs du genre humain. Au simple point de vue des sciences historiques,

les Papes sont les pères de l'humanité régénérée par Jésus-Christ.

La succession des Pontifes Romains nous a été conservée par saint Irénée, au deuxième siècle, dans son traité *Adversus hœreses*, et par Eusèbe au quatrième, dans sa *Chronique*. Le premier monument qui présente un essai de biographie des Papes, est un manuscrit du quatrième siècle, connu sous le nom de *Catalogue de Libère;* parce qu'il s'arrête à ce Pontife, qui vivait encore lorsque ce précieux travail fut compilé. On sait que Libère monta sur le siége en 352, et mourut en 366. Le Catalogue de Libère fut d'abord publié par le P. Gilles Boucher, jésuite, en 1634, dans son célèbre commentaire sur le cycle Paschal de Victorinus d'Aquitaine, *Anvers*, 1634. Il a été reproduit depuis par le père Henschemius, en tête du premier tôme d'Avril des *Acta Sanctorum;* par Schelestrate, *Antiquitas Ecclesiœ illustrata;* par le P. Papebrock dans son grand travail sur la chronologie des Papes: par François Bianchini, dans son édition d'Anastase, etc.

Le second recueil biographique des Pontifes romains est appelé la *Chronique de Félix IV*, parce qu'il s'arrête à ce pontife, qui mourut en 830. Les notices des Papes y sont plus détaillées que dans le catalogue de Libère, et les Bénédictins de Solesmes en ont démontré la valeur historique dans les *Origines de l'Eglise Romaine*, t. I. La *Chronique de Félix IV* fut publiée d'abord par le P. Henschenius, en 1775, à la tête du premier tome d'Avril des *Acta sanctorum;* Emmanuel de Schelestrate la reproduisit dans la première édition de son *Antiquitas ecclesiœ illustrata*. Anvers, 1678, in-4; et plus tard, dans le premier volume de la seconde édition de cet ouvrage, Rome, 1692, in-folio.

La troisième biographie des Papes, et aussi la plus célèbre, est le *Liber Pontificalis*, attribué faussement à Anastase le Bibliothécaire, contre la foi de tous les manuscrits sans exception, et sur la seule autorité de Marc Welser, en 1602. Il est prouvé par des arguments irréfragables, qui sont exposés dans les *Origines de l'Eglise Romaine*, que cette chronique existait et avait cours dès le huitième siècle. Anastase est un historien du dixième siècle, qui n'aurait tout au plus donné que les vies des Papes de son temps. Quant aux dernières vies, qui sont celles d'Adrien II et d'Etienne VI, on les attribue généralement non à Anastase, mais à Guillaume qui fut bibliothécaire peu de temps après (1).

Le *Liber Pontificalis* fut corrigé et augmenté successivement par les bibliothécaires du siége apostolique, d'après les documents conservés dans les Archives pontificales. On fit entrer dans la rédaction, le texte du Catalogue de Libère et de la Chronique de Félix IV, avec un grand nombre de renseignements précieux, dont la gravité, trop souvent méconnue, a été justement appréciée par Benoît XIV, Bianchini et Vignoli.

Le *Liber Pontificalis* a été édité d'abord par les éditeurs des conciles, Grabbe, Surius et Labbe; ensuite par Marc Welser, par Busée et par Annibal Fabrot. Mais rien n'approche, même de loin, de l'admirable édition en quatre volumes que donna à Rome, au dix-huitième siècle, l'illustre François Bianchini.

On compte depuis, les éditions de Muratori, de Vignoli et de Venise.

Jacques Sirmond a donné, en 1620, à Paris, un vol. in-8: *Anastasii Bibliothecarii collectanea*, qu'on a pris pour une réédition du *Liber Pontificalis*. On doit à Dadin d'Hauteserre des notes et observations sur ce livre, et à Ciampini un examen, Henschénius, Papebrock, Baert et Janning ont donné, là-dessus, leur *Propilœum Maii*.

Martin le Polonais a laissé une Chronique des souverains Pontifes, qu'un nommé Ververon ou Verneron a poussée jusqu'à Urbain V. Pétrarque, le chantre de Laure, est également l'auteur d'une chronique Battista Sacchi, mieux connu sous le nom de Platina, a éclipsé Pétrarque par son célèbre ouvrage: *Liber Christi et Pontificum*. Onuphre Panvinio continue Platina jusqu'au pontificat de Paul IV. dans son *Epitome;* il le développe dans ses *Viginti septem elogia;* et va jusqu'à Pie IV dans le *De vitis Pontificum*, publié par les soins de Luc Fano, en 1563. On en a fait deux traductions françaises, qui vont, l'une jusqu'à Léon X l'autre jusqu'à Innocent X.

Stella est auteur des vies des deux cent trente souverains Pontifes, jusqu'à Jules II. On doit à Gonzalez de Illescas une *Historia Pontifical*, qui a eu en Espagne cinq éditions, et qui est continuée par Louis de Bavia, Marc de Gnadalaxara et Banos de Velasco. Papire Masson, dans le *De Episcopis Urbis*, élève à la gloire des Pontifes romains un des plus beaux monuments. Baldini, dans la *Chronologia ecclesiastica;* Brovius, dans le *Pontifex Romanus;* André Duchesne, dans l'histoire des Papes, continuent l'œuvre de Papire Masson. Alphonse Chacon, mieux connu sous le nom latin de Ciacconius, publie à Rome, en 1601, *Vitœ et res gestœ Pontificum*, continuées par Abrera et Victorello jusqu'au Pontificat d'Urbain VIII, par Ughelli et Alexandro jusqu'à Urbain VIII, par Aldoini jusqu'à Innocent XI. Claude Moluet, Palatus Bonanini, Vignoli, Verneti, Marangoni écrivent la vie des Papes d'après les tableaux, les monnaies, les médailles et les mosaïques de saint Paul hors des murs. Le *Breviarum* de Pagi touche aux faits les plus importants, depuis saint Pierre jusqu'à Eugène IV. Eggs, dans le *Pontificum doctum;* Burio, dans la *Brevis notitia*, composent des ouvrages analogues au Bréviaire de Pagi. Sommier, dans l'*Histoire dogmatique du*

(1) Lacombes, *Manuel des sciences ecclésiastiques*, p. 410.

Saint-Siége, s'occupe beaucoup des faits biographiques et des questions de doctrines. En 1748, Sandini édite à Ferrare les *Vitæ Pontificum ex antiquis monumentis*: livre enrichi de très précieuses dissertations. Guarnacci continue Cucconi; Pialti s'applique à la critique; Alletz et Beaufort abrègent, en quelques volumes, l'histoire des Papes; Novaès, continué par Pistolesi, sous le titre trop modeste d'*Éléments*, offre une excellente histoire générale de la papauté.

De nos jours, Chantrel a écrit une *Histoire populaire des Papes*; et l'*Histoire générale de l'Église* par Darras n'est, à vrai dire, sous ce titre, qu'une histoire de la papauté.

Parmi les auteurs qui ont écrit seulement quelques *Vies des Papes*, nous mentionnerons: Bosquet, auteur d'un ouvrage curieux sur les Papes français; Frizon, qui a commis quelques inexactitudes dans sa *Gallia purpurata*; Baluze, l'historien des Papes d'Avignon; Martène et Durand, qui ont publié quelques actes des mêmes Pontifes; Maimbourg, faible et partial historien du grand schisme d'Occident; Cruice, auteur de l'*Histoire de l'Église de Rome* sous les pontificats de saint Victor, saint Zéphyrin et saint Callixte, Philippe Müller, auteur allemand d'une excellente *Histoire des Papes romains*; Vangeseil, qui a donné des *Exercices sur les Papes allemands*; Brimont et Magnan historiens, l'un d'Urbain II, l'autre de Martin V; l'abbé Christophe savant auteur de l'*Histoire des Papes du quatorzième et du quinzième siècle*; Ranke, auteur de la *Papauté pendant les seizième et dix-septième siècles*; Artaud de Montor, l'historien des quinze Grégoire, de Pie VII et de Léon XII; Don Juan Gonzalez, auteur espagnol d'un livre intitulé: *Le Pape en tous les temps*; Théodore Schérer et de Maistre, qui se sont occupés surtout des questions politiques; le cardinal Wiseman, qui n'a donné que des renseignements sur les quatre derniers Papes; l'abbé Georges, auteur de l'*Histoire du Pape Urbain IV et de son temps*; enfin les quelques auteurs contemporains qui ont publié des *Vies de Pie IX*, notamment Jaimes Balmès, Bretonneau, Dumas, Alex. de Saint-Albin et quelques autres.

§ V. — *Les Conciles.*

L'étude des conciles est indispensable à l'historien, s'il veut connaître exactement les développements du dogme, de la morale et de la discipline de l'Église. Les actes de ces saintes assemblées présentent, siècle par siècle, un tableau fidèle de la doctrine et des usages de la société chrétienne: on ne saurait en puiser la connaissance à une source plus sûre et plus fidèle.

Les conciles généraux, par la solennité de leurs décisions dans les questions de foi, offrent les textes les plus importants pour servir de base à l'étude et à l'enseignement, leurs décrets disciplinaires, qui regardent toutes les églises, représentent la jurisprudence ecclésiastique de chaque époque, avec les modifications et transformations nécessitées par les besoins du peuple chrétien.

Les conciles particuliers, quoique inférieurs en autorité aux conciles généraux, n'en méritent pas moins pour cela l'attention de l'historien. Fidèles témoins de la croyance et de la discipline des églises particulières, ils reflètent, d'une manière aussi utile qu'intéressante, la vie propre des diverses provinces de la chrétienté. S'ils ont reçu la sanction du Siége Apostolique, ils peuvent devenir égaux en autorité aux conciles généraux; et, dans tous les cas, on ne saurait, sans leur secours, embrasser d'une manière complète l'histoire de l'Église et le développement de ses institutions.

Pour ouvrir la voie à l'étude des conciles, nous indiquerons: 1° les anciennes collections des conciles et des codes de canons; 2° les collections des conciles généraux; 3° les collections des conciles particuliers; 4° les abrégés, sommes et scolies des conciles.

Les anciennes collections des conciles sont: le *Codex canonum* de Jean du Tillet, Paris, 1540; le *Codex canonum vetus* de François Pithou; le *Codex canonum Ecclesiæ universæ* de Christophe Juste; le *Codex canonum Ecclesiæ Africanæ* et le *Codex canonum Ecclesiasticorum* du même; le *Codex* de Denys le Petit; la *Collectio canonum* de Martin, évêque de Brague; les différentes collections de Jean d'Antioche, de Cresconius, de Jean Vendelstein, du patriarche Nicéphore, du diacre Florus et d'Isaac de Langres; la *Bibliotheca juris* de Guillaume Voelle et de Henri Justel; le *De ecclesiasticis disciplinis* de Réginon de Prüm; l'*Epitome* d'Abbon de Fleury; les *Décrets* de Burchard de Worms; le *Liber decretorum* d'Yves de Chartres; les *Capitulaires des Rois Francs*, édités par Baluze et par P. de Chiniac; le *Synodicon* de Beveridge; les *Decreta Ecclesiæ Gallicanæ* de Laurent Bochel; le *Systema decretorum* de François Poter; le *Delectus Actorum* de Poisson; et le *Vetustissimus codex* des frères Ballerini, en appendice aux œuvres de saint Léon le Grand.

Les collections générales des conciles sont: les *Concilia generalia* de Jacques Merlin, Paris, 1524; les *Concilia omnia* de Pierre Grabbe, Cologne, 1528; les *Concilia omnia tum generalia tum provincialia* de Surius, chartreux de Cologne; les *Concilia generalia et provincialia* de Séverin Binius, Paris, 1636; la collection dite *Royale*, publiée sous les auspices de Richelieu, en 37 vol. in-folio, et où l'on trouve les *Concilia Gallicana* du P. Sirmond et le *Concilium Florentinum* d'Horace Giustiniani; les *Sacro-sancta concilia* de Philippe Labbe et de Gabriel Cossart, 18 vol. in-folio, Paris, 1671; la *Collectio maxima* du P. Hardouin jésuite, en 12 vol. in-folio; la *Nova collectio*, commencée par Baluze; le *Thesaurus novus Anecdotorum* d'Edmond Martène; les *Sacro-sancta concilia* de Coleti, en 23 vol. in-folio;

enfin les deux collections de Mansi, archevêque de Lucques, l'une en six volumes, l'autre, en 39 vol. in-folio. Cette dernière, qui s'arrête à 1509, est jusqu'ici le monument le plus important pour la science des conciles. L'abbé Migne, le titan de l'imprimerie et de la librairie ecclésiastique, promet une collection de conciles quadruple de celle de Labbe et double de celle de Mansi. Dieu lui donne des années pour accomplir ce grand dessein !

Les collections des conciles particuliers à un seul pays ou à une seule province sont : 1° Pour la France : les *Concilia antiqua* de Jacques Sirmond, avec les suppléments de Pierre de la Lande : les *Concilia novissima* par Odespun de la Méchinière ; la collection commencée en 1789, par les Bénédictins de Saint-Maur, et dont le premier volume seul a été publié ; les *Conciles de la province de Rouen, de Tours et de la Gaule Narbonnaise* par La Pommeraye, Maan et Et. Baluze ; — 2° Pour l'Espagne, le Portugal et le Mexique : la *Collectio conciliorum* par Garcias Loaisa et par le cardinal d'Aguirre ; la *Lima limata* par Marold ; la *Somme des conciles d'Espagne* par Villaluno ; les *Conciles de Portugal* par Figueredo ; et les *Conciles de Mexico* par Lorenzana ; — 3° Pour l'Angleterre : les *Concilia, decreta*, etc. de Henry Speelman ; les *Constitutiones ecclesiasticæ* par Lindvood, et la *Synopsis* de Laurent Howell ; — 4° Pour l'Allemagne : les *Concilia Germaniæ* par Schannat et Hartzheim ; et les *Sacra concilia* de Péterfy, réimprimés à Venise en 1742.

Les abrégés et Sommes des conciles sont : Le *Breviatio canonum* du diacre Ferrand ; le *Breviarium* de Cresconius ; les opuscules sur les sept synodes par Photius et par Michel Psellus ; les Sommes de Carranza, de Louis Bail, de Sylvius et du cardinal d'Aguirre, l'*Epitome* de Brancatus ; la *Notitia conciliorum* de Cabassut ; la *Notio generalis* du P. Esprit André ; l'*Apparatus ad jurisprudentiam* par Joseph Biner ; enfin l'*Analyse des conciles* par le P. Louis Richard, et le *Dictionnaire des conciles* par Edouard Alletz. Migne a donné aussi un *Dictionnaire des conciles*, dans l'une de ses *Encyclopédies théologiques*.

Les différents commentaires ou scolies des conciles sont dus à Théodore Balsamon, à Zonaras, à Joseph Egyptus, a Ferdinand de Mendoza, à Auguste Barbosa, à Christian Wolff ou Lupus, à Bernard Van-Espen et à Catalani.

Quant aux écrivains qui ont travaillé sur l'histoire des conciles, nous citerons : *Historia conciliorum* d'Edmond Richer ; l'*Histoire des conciles* d'Hermant ; l'*Histoire du concile de Constance* par Jacques Lenfant ; l'abrégé historique de Bouillet de saint Paul ; l'*Istoria compendiosa* de Baldassari ; la *Storia del concilio di Trento* par le cardinal Pallavicini ; l'*Histoire des Conciles* commencée par Roisselet de Sauclières et achevée par l'abbé André ; enfin l'*Histoire des conciles* de Héfélé, traduite par l'abbé Delarc, et l'*Histoire pragmatique des conciles Allemands* par Bintérius.

On lira d'ailleurs avec fruit, pour l'intelligence de l'histoire : le *Tractatus de modo celebrandi concilii* par Duranti ; la *Synodia de Synodi* par Ugo ; *De ratione habendi concilia provincialia* par Michel Thomasi ; les traités sur le synode diocésain par Henri de Bottis, Massobrius et Benoît XIV ; les *Dissertations* de Thomassin et de Pierre de Marca ; la *Géographie synodique* de Sanson ; la *Table universelle des conciles* d'Ellies Dupin ; enfin le *Traité du concile provincial* par l'abbé Bouix.

On pourra consulter encore : les *Recueils de canons pénitentiaux* de Jean le Jeûneur, de saint Colomban, de Théodore de Cantorbéry avec les notes de Jean Petit, et de Siméon de Thessalonique.

Il est, d'ailleurs, à regretter qu'aucun éditeur n'ait recueilli encore les conciles tenus, en ces dernières années, en France, en Allemagne et en Amérique.

§ VI. — *Pères et écrivains ecclésiastiques.*

Nous avons indiqué, plus haut, les Pères et les écrivains ecclésiastiques qui ont écrit sur l'histoire. Pour étudier leurs ouvrages avec fruit, deux choses sont nécessaires : une connaissance exacte des auteurs, et une observance fidèle des règles de la critique. On trouvera, plus loin, l'énoncé de ces règles ; ici nous allons énumérer les biographes les plus modernes des écrivains ecclésiastiques. Pour tirer meilleur profit de ces deux ordres de connaissances, il n'est pas inutile d'en référer aux biographies universelles et aux traités théologiques où l'on pose les règles de la tradition pour la lecture des Pères.

Depuis saint Jérôme, qui le premier a donné un catalogue des écrivains ecclésiastiques, il s'en est fait un grand nombre jusqu'au siècle dernier. Nous citerons les plus récents et les plus considérables :

Apparatus sacer ad scriptores V. et N. Testamenti, etc. du P. Possevin.

De scriptoribus ecclesiasticis du cardinal Bellarmin.

Dissertatio historica du P. Labbe, en Supplément à Bellarmin.

Continuatio du même livre par Du Saussay.

Oudin, de l'ordre des Prémontrés, en avait donné un supplément avant son apostasie ; après, il en fit, à Venise, une réédition qu'il remplit d'invectives contre l'Eglise romaine.

Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques par Louis-Ellies Dupin (58 vol.). L'auteur, écrivain agréable, mais esprit téméraire, fut, sur les remontrances de Bossuet, obligé à une rétractation par Harlay, archevèque de Paris.

Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques, 23 vol. in-4, par Dom Ceillier. Inférieure sous le rapport du style à l'ouvrage de Dupin, elle compense cette infériorité par

l'exactitude des citations, la fidélité des extraits, et la justesse des vues. Toutefois, Ceillier incline quelque part vers les idées jansénienncs. Il a été fait, de nos jours, par l'abbé Bauzon, une édition corrigée de cette Histoire.

Historia theologico-critica de D. Lumper, bénédictin allemand, comprend treize volumes sur les trois premiers siècles de l'Eglise.

Le *Traité de la lecture des Pères*, par le P. Bonav. d'Argone, chartreux de Gaillon, est un ouvrage préparatoire.

L'*Histoire littéraire de France*, par D. Rivet, dont il se fait actuellement une réédition, contient de précieux renseignements. Elle s'arrête, comme la Bibliothèque de D. Calmet, vers le douzième siècle.

Le Cours de l'abbé Freppel, fort de huit volumes, s'arrête, en ce moment, à Tertullien.

Parmi les hétérodoxes, nous ne citerons que Cave. Malgré les préjugés dont il aurait pu se préserver davantage, son *Historia litteraria* offre de savantes et utiles recherches.

Parmi les contemporains, nous devons mentionner :

Manuel de patrologie d'Alzog, traduit par l'abbé Bélet.

Handbouch der patrologie, par Aunegarn.

Institutiones patrologicœ, par Joseph Pessler, mort évêque de Saint-Hippolyte.

Patrologie et patristique, par Goldwitzer, 2 vol. in-8, Nuremberg, 1834.

Manuel de Patrologie, par Locherer, Mayence, 1837.

§ VII. — *Vies des Saints.*

« Les *Vies des Saints*, dit l'abbé Blanc, sont, dans leur ensemble, une véritable histoire ecclésiastique, avec cette différence que dans l'histoire proprement dite, les faits en sont la matière première, et les personnes n'y viennent qu'amenées par les faits, tandis que dans l'hagiographie, ce sont les personnes qui entraînent les faits. L'histoire l'emporte, sans doute, par la liaison et l'ensemble des faits ; mais les vies particulières, qui forment autant d'histoires qu'elle reproduisent de personnages, présentent nécessairement, avec beaucoup plus de détails, les faits sous mille faces diverses. De là, l'intérêt historique qui s'attache aux vies des Saints, et la place importante qu'elles méritent dans les annales de l'Eglise (1). »

Les *Vies des Saints* sont indiquées dans les Martyrologes, contenues dans les *Actes des martyrs* et dans les légendes, réunies dans des collections hagiographiques, enfin résumées dans les abrégés des grandes collections.

Les Martyrologes, destinés originairement à rappeler le nom des martyrs, contiennent aujourd'hui les noms des confesseurs et des vierges. Les premiers en date furent composés par Eusèbe de Césarée et par saint Jérôme. Bède en composa deux à son tour, un en prose, l'autre en vers : on en connaît six textes différents ; la meilleure édition latine est celle des Bollandistes. Après Bède, il faut mentionner : son réviseur, Florus ; Raban Maur, Notker, et Dithmar de Mersebourg. Mais ils sont éclipsés par Adon, archevêque de Vienne, et Usuard, moine de Saint-Germain-des-Près. Usuard, corrigé par Baronius, est devenu le Martyrologe romain, le Martyrologe officiel de l'Eglise. Les plus célèbres éditions de ces martyrologes ont été faites par le P. Rosweyde, par Belin, par Galesini, Molanus, Chatelain, Du Sollier et Benoît XIV. Nous avons réuni, dans nos *Actes des Saints*, le Bède Bollandiens, l'Adon de Rosweyde, l'Usuard de Du Sollier, le Romain de Benoît XIV, les Menées des Grecs, les Ephémérides gréco russe de Papebrock, et l'*Annus Slavicus* du P. Martinoff.

Les Menées des Grecs étaient l'équivalent de nos *Propres des Saints*. Les ménologues sont l'équivalent de nos martyrologes : c'est le recueil des noms des Saints, distribués pour chaque jour des mois de l'année. Les Grecs en ont de plusieurs sortes, et qui ont été faits par différents auteurs. Depuis le schisme, on y a introduit des noms suspects. Une édition très-célèbre de ces livres, exécutée par ordre de Basile le Macédonien, a été reproduite, en 1727, par le cardinal Urbini.

Les Ephémérides gréco-russes et l'*Annus Slavicus* sont les deux martyrologes catholiques des Russes.

Les *Actes des martyrs* furent recueillis, dans la primitive église, par les notaires de Rome, ou dans les lettres circulaires des différentes Eglises. A la paix de Constantin, ces Actes furent remis à Eusèbe qui en composa son grand ouvrage intitulé l'*Assemblée des Martyrs*. L'ouvrage d'Eusèbe servit, à son tour, à la composition d'ouvrages grecs, latins, syriaques, etc., qui étaient consacrés à la gloire des martyrs. Les monuments originaux passèrent ainsi, par une tradition ininterrompue, jusqu'aux auteurs modernes, qui ont composé, sur l'ère des persécutions, leurs savants ouvrages. En voici la nomenclature :

Historia persecutionum Ecclesiœ, par le jésuite Masculus, de Naples, 1651.

Commentaires et remarques sur les édits des princes contre les chrétiens, par Beaudoin d'Arras, Bâle, 1727.

Dissertations sur les persécutions par Raynaldi, augustin.

Dissertatio de persecutionibus par Lazare, Rome, 1748.

De originibus de Mamachi : le deuxième livre traite des persécutions.

Dodwel, professeur anglican d'Oxford, ayant avancé le paradoxe fort peu chrétien qu'il y

(1) Blanc, *Introd. à l'histoire ecclés.*, p. 207.

avait eu peu de martyrs, fut vigoureusement réfuté par Pagi. Le Nourry et Muratori. Dom Ruinard lui opposa ses *Acta sincera martyrum*, dont il a été fait des éditions à Paris, à Amsterdam et à Vérone. Ansaldi, à Venise, combattit également Dodwel. Peverelli fit, en italien, l'histoire des persécutions.

Les Acta martyrum d'Assémani, évêque d'Apamée, ont été tirés de la bibliothèque du Vatican.

De Martyrum cruciatibus, en italien, par Galloni, avec des figures de Tempesta.

Plusieurs protestants, notamment Sagittarius, ont réfuté également Dodwel.

Parmi les auteurs contemporains, nous devons citer : l'*Histoire des persécutions* du docteur Belouino, en 10 volumes, et les *Actes des Martyrs* traduits en français par les Bénédictins de Solesmes : il en a été publié quatre volumes.

Les légendes sont les *Vies des Saints.* On en distingue de deux sortes : vies fabuleuses, poétiques, romanesques, où le faux se mêle au vrai, écrites uniquement pour l'édification du lecteur, et qu'on ne peut lire au point de vue scientifique, que comme détail de mœurs, ou comme pièces archéologiques, et les vies authentiques, intègres, véridiques, écrites par des témoins oculaires, par des auteurs graves, qui sont les monuments de l'hagiographie. Pour le dicernement des légendes, il faut la critique, science moderne, dont la création est due surtout à Mabillon et à Papebrock. Au reste, les fondateurs de la légende historique sont : Ponce, diacre de Saint-Cyprien, Possidius, évêque de Calame, saint Athanase, saint Jérôme, Sulpice-Sévère, saint Grégoire, Bède, Cassiodore, etc. La *Vie des Saints,* dans tous les temps, a eu ainsi des narrateurs fidèles. Au seizième siècle, un homme se rencontra qui forma le projet de réunir en un seul corps toutes ces légendes des saints et tous les Actes des martyrs : c'était Héribert Rosweyde. Ce dessein, dont sa mort empêcha l'exécution. passa aux mains de Bollandus. Jean Bolland publia les mois de janvier et février, en cinq volumes in-folio. Ses successeurs, Godefroi Henschéniuns et Daniel Papebrock, continuèrent l'ouvrage. D'autres après eux, avec des mérites différents, le condu sirent jusqu'au commencement d'octobre. L'ouvrage repris depuis, s'achemine lentement vers la fin de ce mois. Parmi les hommes qui se sont voués à ce labeur cyclopéen, il convient de citer Baërt, Cardon, Janning, du Sollier, Pien, Stilting, Suyskène, Ghesquiere, Tinnebrœck, et les Bollandistes actuellement réunis au collége de Saint-Michel, à Bruxelles.

Cependant, comme ce grand ouvrage, dont l'impression remonte à plus de deux siècles, n'existait plus que dans de rares exemplaires, dégradés le plus souvent par l'injure du temps, il convenait de le reproduire en son texte original et sa justification primitive, en le faisant bénéficier des progrès industriels de l'imprimerie. C'est ce qu'entreprit, chez le libraire Palmé, notre ami Jean Carnandet, conservateur de la bibliothèque publique de Chaumont. Cette entreprise, soutenue par les savants, est arrivée, avec la lenteur classique, au terme où la conduisirent des correcteurs soucieux de la perfection typographique des *Acta Sanctorum.*

D'autre part, le texte latin de cet ouvrage et son impression sur un in-folio le réduisant à n'être qu'un livre érudit, bon à consulter, il nous a paru utile de le traduire, pour le faire lire d'un plus grand nombre. De plus, les *Acta Sanctorum* sont dépourvus d'une certaine quantité de vies originales découvertes par d'autres, notamment par Mabillon, Assémani, Morcelli, Grabe, Galland, et manquent, en outre, des saints récemment canonisés. Pour vulgariser ce livre, autant qu'il est possible et suppléer à ce qui lui manque, nous avons entrepris en collaboration avec l'auteur de la réédition latine, les *Actes des Saints,* en français, d'après les Bollandistes, Mabillon et autres hagiographes.

A côté des *Acta Sanctorum*, il faut citer les *Actes des saints de l'ordre* de saint Benoit, par le grand Mabillon, 7 vol. in-folio. Nous en avons détaché aussi les préfaces, connues vulgairement sous le titre de *Grands siècles bénédictins*, pour les insérer dans nos actes, à côté des dissertations des Bollandistes, sur les points obscurs ou controversés d'histoire. Nous donnerons la première dans cet ouvrage.

Ces grandes compositions ne s'adressent qu'aux personnes instruites, soucieuses d'aller puiser aux sources de la vérité historique. Pour faire descendre jusqu'aux plus humbles la connaissance de l'hagiographie, on a composé des abrégés. Ces abrégés sont de deux sortes : les uns ne s'occupent que des saints d'un même pays ou d'un même ordre ; les autres s'attachent à tous les saints, mais en prenant seulement quelques noms pour chaque jour et en les classant selon l'ordre mystique de la liturgie. Dans la première classe on peut citer les *Vies des Peres des déserts d'Orient*, par le P. Michel-Ange Marin ; les *Pères du désert*, par la comtesse Ida de Hahn ; le *Monasticon Angelicanum*, l'*Italia sacra* d'Ughelli, et les *Vies des saints de la Franche-Comté,* par l'abbé Besson. Dans la seconde, il faut rappeler Siméon Métaphraste, Voragine, Lippomani, Surius, Ribadeneira, le P. Giry ; puis, mais dans un esprit différent, et même dans un assez mauvais esprit, Launoy, le dénicheur de saints, Tillemont, auteur janséniste, l'hypercritique Bai let, et le froid Alban Butler, traduit par le pâle Godescard. Parmi les contemporains, nous mentionnerons les *Vies des Saints*, par l'abbé Vautrain, par l'abbé Chapia, par l'abbé Blion, par l'abbé Caillet, par Collin de Plancy, par Darras, et par l'abbé Rohrbacher. L'Angleterre compte plusieurs hagiographes bien meritants ; l'Allemagne voit fleurir Alban Stolz et Stadler. Il faut citer encore ici les *Vies des saints de France*, par notre ami, M Charles Barthélemy, et les *Annales de la Sainteté au*

dix-neuvième siècle, par une Société d'ecclésiastiques et de religieux.

On rapprochera avec fruit de ces *Vies des Saints*, les ouvrages philosophiques et historiques composés pour montrer l'influence de l'Eglise sur la civilisation ; par exemple : *De l'influence du Christianisme sur le Droit romain* par Troplong ; *Le Protestantisme comparé au Catholicisme*, par Balmès ; l'*Influence de la religion sur le droit public*, par l'abbé Laviron ; le *Catholicisme et la civilisation*, par Monaghan ; et *De l'action du Clergé dans les sociétés modernes*, par Rubichon et Mounier.

§ VIII. — *Institutions monastiques.*

Les plus anciens monuments de l'état monastique se trouvent dans les *Vies des Pères*. Cet ouvrage a eu plusieurs auteurs et plusieurs traducteurs : la meilleure édition est celle de Rosweyde, rééditée dans la Patrologie de Migne. Parmi les ouvrages érudits, il faut citer :

Histoire ou antiquité de l'état monastique, par le P. Delle, 4 vol., Paris, 1699.

Fundamenta et regulæ omnium ordinum et *Annales monastici*, par Prosper Stellart, Douai, 1626-27.

Historia Monastica et *Originum anachoreticarum sylva*, par Jacques Middendorp, Cologne, 1603-15.

Antiquarium Monasticon, par Mundelheim, Vienne, 1650.

De veteri monachatu, par Bivor, Lyon, 1662.

Originum monasticorum, Lib. V, *Codex regularum* et *De Canonicorum collegiis*, trois ouvrages d'Aubert Le Mire, publiés à Cologne.

Histoire de l'établissement des ordres religieux et militaires, par Hermant, 4 vol., Paris, 1697-98.

Histoire des ordres monastiques, par le P. Hélyot, religieux de Picpus, et continuée par le P. Bulot, 8 vol. in-4. Henrion en a fait l'abrégé en deux volumes.

Origine, accroissement et influence des ordres monastiques, série d'articles publiés par Chavin de Malan, dans l'*Université catholique*.

Les deux ouvrages du P. Marin et de Ida de Hahn sur les Pères du désert ; et l'*Essai sur l'histoire monastique d'Orient* par le P. Bulteau.

Histoire des Moines d'Occident, par Montalembert.

Pour l'histoire spéciale de chaque ordre, nous citerons :

Abrégé de l'histoire de l'ordre de Saint-Benoît, par le P. Bulteau.

Annales de l'ordre de Saint-Benoît, par Ant. Yépez et par Mabillon.

Annales minorum, par Luc Wading, récollet Irlandais, 17 vol. in-folio, plus un volume sur les écrivains de l'ordre.

Annales ordinis prædicatorum, par Mamachi, et les *Ecrivains du même ordre*, par le P. Touron.

Bibliotheca Carmelitana, par Saint-Etienne de Villers carme, 2 vol. in-folio.

Annales camaldulenses de Mittarelli, 9 vol in-folio.

Sur la compagnie de Jésus, nous citerons : Orlandini, Sacchini, Jouvenci et Cordara, 8 vol. in-folio ; l'histoire des Jésuites suivant l'ordre des provinces, par le P. Bartholi ; l'*Histoire* en six volumes, de Crétineau-Joly ; et la *Compagnie de Jésus* par le docteur Buss.

L'histoire particulière des grandes abbayes de chaque ordre est encore une source, et l'une des plus fécondes de leur histoire. Nous citons :

Histoire de l'abbaye de Cluny, par P. Lorain.

Histoire de Cîteaux, par Dalgairns.

Histoire de Morimond, par l'abbé Dubois.

L'abbaye de Pontigny, par le baron Chaillou des Barres.

Histoire de l'abbaye de Saint-Denis, par Félicie d'Aysac.

Histoire de la Trappe, par Gaillardin.

Les moines du Der, par l'abbé Bouillevaux.

Enfin, on devra consulter les vies des fondateurs d'ordre : nous en indiquons plusieurs au paragraphe des monographies.

§ IX. — *Lettres, sciences et arts.*

L'histoire des lettres, des sciences et des arts intéresse, à double titre, l'histoire de l'Eglise : d'abord, parce qu'on retrouve dans ces différentes manifestations de l'intelligence humaine l'expression plus ou moins fidèle des traditions religieuses ; ensuite, parce que le beau, étant la splendeur du vrai et du bien, fait, pour ce motif, partie de la religion.

L'histoire des littératures de l'Orient se doit prendre dans les ouvrages d'Abel Rémusat, de Pauthier, d'Anquetil-Duperron, d'Eugène Burnouf, Barchou de Penhoën, John Malcolm, de Louis Dubeux, du docteur Lepsius, de Champollion, et autres orientalistes.

Villemain, Patin, Egger, l'abbé Barthélemy, Dezobry, Schlegel, Nisard, Pierron se recommandent d'eux-mêmes pour l'étude des lettres grecques et latines.

Villemain et Ozanam, surtout ce dernier, se sont occupés des lettres au moyen âge. Gorini a composé là-dessus ses *Mélanges littéraires*. L'*Histoire littéraire* de France, continuée par l'Académie des inscriptions, en étudie à fond toutes les questions : certaines parties de ce grand travail, œuvres de mains suspectes, ne doivent pas être lues sans défiance.

Godefroy publie en ce moment l'*Histoire de la littérature en France*. Nettement en a étudié les *œuvres contemporaines*.

On n'a pas écrit encore l'histoire de la théologie et des théologiens.

Il existe, toutefois, dans les Cours complets, quelques aperçus, et quelques notices.

A défaut d'ouvrages plus considérables, il est bon de lire le *Coup d'œil sur l'histoire de la théologie dogmatique* par Mgr Laforêt et l'*Histoire apologétique et polémique de la théologie*, par l'abbé Werner, professeur du séminaire de Saint-Hippolyte en Autriche.

On peut suppléer, du reste, à ce défaut par l'*Histoire des Dogmes chrétiens* de Klée et de Ginouilhiac.

Sur la philosophie nous citons :

Introduction à l'histoire de la philosophie, par Michel Nicolas.

Histoire de la philosophie ancienne et de la philosophie chrétienne, par Henri Ritter.

Historia critica philosophiæ, par le protestant Brucker, 5 vol. in-4, Leipzick, 1741. Cet ouvrage est abrégé dans les *Institutiones historiæ philosophiæ*, du même auteur.

Histoire des causes premières, par Batteux.

Histoire abrégée de la philosophie, par J. Tissot et Mgr Bouvier.

Précis de l'histoire de la philosophie, par de Salinis et Scorbiac et par Mgr de Raus.

Manuel de l'histoire de la philosophie, par Tennemann et par Rixner.

Histoire comparée des systèmes de philosophie, par de Gérando.

Histoire de la philosophie allemande, par Wilm, Barchou de Penhoën, et L'Herminier.

Histoire de la philosophie, par Laforêt, recteur magnifique de l'université de Louvain, 5 vol. et par Schwegler.

Histoire abrégée des sciences métaphysiques, depuis la Renaissance, par Dugald-Stewart.

Histoire de la philosophie morale, par Mackintosh.

Fragments, sur la philosophie ancienne, sur le moyen âge et les temps modernes, par Victor Cousin.

Histoire de l'école d'Alexandrie, par Jules Simon. Prat, Vacherot et Matter

Histoire de la philosophie, depuis la Renaissance jusqu'à Kant, par Buhle.

Descartes et ses adversaires, par Hock, Vienne, 1835.

Histoire de la révolution Cartésienne, par Francisque Bouillier.

Histoire des révolutions de la philosophie, par le duc de Caraman.

Saint Paul et Sénèque, par Amédée Fleury et par Ch. Aubertin.

Clément d'Alexandrie, par l'abbé Cognat.

Etudes sur la philosophie au moyen âge, par Xavier Rousselot.

La philosophie de saint Argustin, par Nourrisson.

Essai sur la philosophie de Bossuet, par le même.

La philosophie de saint Thomas, par Amédée Jourdain.

La philosophie de Bacon, par le comte de Maistre, Deluc et de Remusat.

Le christianisme de Leibnitz et de Descartes, par l'abbé Emery.

La philosophie en Allemagne, par Mœller et Edgar Quinet.

Histoire critique du rationalisme allemand, par Amand Saintes.

Etudes sur la philosophie du dix-huitième siècle, par Bersot.

Histoire de la philosophie au dix-septième et au dix-neuvième siècle, par Damiron.

Le rationalisme contemporain, par Valroger.

Essai sur l'histoire de la philosophie contemporaine, par Christian Bartholmess.

Histoire de la littérature française, pendant la Révolution par Géruzez.

Histoire des idées litteraires, par Alf. Michiels.

Sur les beaux-arts, nous avons :

L'art ancien, par Beulé.

Biographie universelle des musiciens, par Fétis.

La musique d'Eglise et le *Dictionnaire de musique*, par Joseph d'Ortigue.

Histoire de l'architecture, par Hope.

L'art chrétien, par Rio.

Histoire des plus célèbres architectes, par Quatremère de Quincy.

L'Histoire des peintres, par Charles Blanc.

Histoire de l'art, par Winckelmann.

Histoire de la sculpture par Cicognara.

Vie des meilleurs peintres, sculptenrs et architectes, par Vasari.

Histoire de la peinture en Italie, par Lanzi.

Histoire de l'art par les monuments, par d'Agincourt.

Les *Cours d'archéologie* de Caumont, de Pierret, de Godard, de Bourrassé et des PP. Martin et Cahier.

On trouve dans la *Revue archéologique*, dans le *Bulletin monumental*, dans la *Revue de l'art chrétien* et dans d'autres revues, de précieuses études pour l'histoire de l'art, et spécialement de l'art catholique.

§ X. — *Les hérésies et les schismes.*

Parmi les luttes que l'Eglise a eues à soutenir, dit l'abbé Blanc, celles que les enfants rebelles ont engagées dans son propre sein en le déchirant, se trouvent nécessairement mêlées à son mouvement intérieur : aussi elles tiennent plus de place dans ses annales, et ont fourni une plus ample matière à l'histoire. Nous trouvons dans les Pères les détails historiques et dogmatiques des hérésies de leur temps ; et plusieurs, tels que saint Epiphane et saint Jean Damascène, ont donné l'histoire de celles qui les avaient précédés. Saint Irénée et Théodoret ont envisagé les hérésies surtout comme controversistes. Il existe aussi un certain nombre d'histoires générales ou particulières des hérésies plus modernes. Nous citons :

Adversus hæreses, Libri XV, par Alphonse de Castro, et traduit par Hermant. Parisiis, 1565.

Elenchus de vitis hæreticorum et *Catalogus hæreticorum*, par Prateolus.

Histoire des hérésies, par Varillas, 6 vol. in-4, Paris, 1686. Cet ouvrage commence en 1374 et s'arrête à 1590.

Lexicon polemicum, de Jean Sianda, Rome, 1733.

Dissertatio de hæresiarchis, par Ittigius, avec un *Appendix*. Cet ouvrage est à l'index.

Dictionnaire des hérésies, par l'abbé Pluquet. Ouvrage excellent, où l'on trouve quelques

vues systématiques, et, par ci par là, quelques traces de partialité.

Dictionnaire chronologique des Sectes, par le cordelier Pinchinat.

Publication d'un ancien manuscrit, contenant un précis curieux des hérésies qui ont le plus alarmé l'Eglise, Pont-à-Mousson, 1840.

Sur le gnosticisme, nous avons :

Histoire critique du Gnosticisme, par Matter protestant.

Sur le manichéisme :

Histoire des Manichéens, par Pierre de Sicile.

Histoire critique de Manichée, par Beausobre, réfutée par le P. Cacciarus.

Histoire des hérésiarques des trois premiers siècles, par Travasa, Théatin, Venise, 1752.

Sur l'arianisme :

De vera origine Arianismi, par Schubert, 1768, 4 vol. in-4.

Histoire critique de la vie d'Arius, par Travasa.

Histoire critique de l'Arianisme, par Maimbourg, 2 vol.

Dissertations critiques et historiques, par Corgne, chanoine de Soissons.

Sur l'origénisme :

Origenes defensus, par le P. Halloix, Liége, 1648.

Histoire des mouvements arrivés dans l'Eglise, au sujet d'Origène et de sa doctrine, par le P. Doucin, Paris, 1700.

Sur le nestorianisme :

Histoire du Nestorianisme, par le P. Doucin.

La Bibliothèque Orientale, de Jos. Simon Assémani, t. III.

Notice sur les Eglises nestoriennes, par l'abbé de Commanville, dans ses *Tables géographiques*. Rouen, 1700.

La Correspondance d'Orient, par Michaud et Poujoulat.

Les mémoires d'un voyageur en Orient, par Eugène Boré.

Sur l'eutychianisme :

Historia Eutychiana, par Althusius.

De Eutychianismo ante Eutychen, par Salig ; Hoffman et Jablonski, ont réfuté cet ouvrage. On en trouve la contre-partie dans Noël Alexandre, Henri de Valois et le cardinal Noris.

De monophysitis Syris aut Jacobitis, dans la bibliothèque orientale.

Les nouveaux Mémoires des missions du Levant, par le P. de Bernat.

Sur le monothélisme :

Dissertation du P. Corgne.

Histoire abrégée du sixième concile général, Paris, 1679.

Sur le pélagianisme et le semi-pélagianisme :

Commentarii de Pelagianis, par Latins, in-4.

De Pelagianorum dogmatum historia, par le P. Pétau.

De origine Pelagianæ hereseos, par Alvarès Diégo, auteur thomiste.

Historia Pelagiana, du cardinal Noris.

Vie de Pelage et histoire du Pélagianisme, par le P. Patouillet.

Historiæ de controversiis, par Gérard Vossius, arminien déclaré.

Disputatio de Pelagianismo, par Lilienthal, protestant.

Sur le prédestinatianisme et autres hérésies analogues.

Historia prædestinatiana, du P. Sirmond, Paris, 1648.

Le prédestinatianisme, par le P. Duchesne. Les Luthériens, pour flageller Calvin, ont également écrit contre cette hérésie. Nous pouvons mentionner Strauch, Green, Heerfort et Bernold.

Histoire des croisades contre les Albigeois, par le P. Langlois, jésuite.

Histoire du Languedoc, par Dom Vaissette.

Recherches historiques sur les Vaudois, par Charvaz, évêque de Pignerol.

Histoire du Wicléfisme, Lyon, 1698.

Historia Hussitarum, par Cochlée, Mayence, 1549.

Sur le protestantisme :

Centifolium lutheranum, par Fabricius.

Vita Lutheri, par Walch.

Vita Melanchtonis, par Neumann.

Historia Martini Lutheri, par Ulemberg.

Histoire des Variations, par Bossuet.

Histoire de Luther, par Audin.

Mémoires de Luther, par Michelet.

Histoire du Lutheranisme et du Calvinisme, par le P. Maimbourg.

Histoire de la Réformation et de la Révolution, par Boust, 3 vol. Augsbourg, 1843.

Histoire de la guerre de trente ans, par Schiller.

Tilly, par le comte de Villermont.

Histoire de Calvin, par Audin, par Henry et par Kamschulte.

Ulrich Zwingli, par Christoffel.

Jean Œcolampade, par Myconius.

Jean Bullinger, par Pestalozzi.

Pierre Martyr, par Schmidt.

C. Olevianus et Ursinus, par Sadhoff.

Histoire du traité de Westphalie, par le P. Bougeant.

L'Esprit de la Ligue, par Anquetil.

Histoire de la Ligue, par Chalembert.

Histoire de Henri VIII, par Audin.

Histoire d'Angleterre, par Lingard et par Froude.

De schismate anglicano, par Sanderus.

Histoire de la réformation de l'Eglise d'Angleterre, par Gilb. Burnet.

Histoire du Socinianisme, par le P. Anastase, Paris, 1723.

Histoire de l'établissement du protestantisme en Alsace, par M. T. de Bussière.

Sur le jansénisme :

Histoire du Baïanisme, par le P. Duchesne.

Histoire des cinq propositions, par Hilaire Dumas.

Défense de cette histoire et *Lettres d'un docteur de la Sorbonne.*

Le Recueil historique des Bulles, etc., Mons, 1710,

Histoire de Port-Royal, par Sainte-Beuve.

De historia Jansenismi, par le calviniste Leydecker.

Histoire de la Bulle Unigenitus, par Lafitau, évêque de Sisteron.

Réfutation des anecdotes de Villefort, par le même.

Mémoires de Picot.

Histoire du jansénisme, par le P. Rapin, publiée par l'abbé Domenech.

Mémoires du P. Rapin, publiés par Léon Aubineau.

Le mahométisme, que quelques-uns considèrent comme une hérésie, comme une secte arienne, nous sert de transition pour passer aux schismes.

Sur le mahométisme :

Sur divers événements de l'histoire avant Mahomet, par Sylvestre de Sacy.

Le Koran existe outre le texte arabe, dans la traduction latine de Maracci, et dans les traductions françaises de Ryer et de Kasimirski.

Sa réfutation se trouve dans *Cribationes Alcorani* du cardinal Cusa, et dans tous les traités théologiques de la vraie religion.

La vie de Mahomet a été écrite par Savary, Gagnier, Prideaux, Barthelemy Saint-Hilaire et par Dœllinger.

Mahumetanus in lege Christi, Alcorano suffragante instructus, 1717.

La Clef du Coran et les *Soirées de Carthage*, par l'abbé Bourgade.

Observations sur la religion des Turcs, par Porter, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople.

Histoire des Arabes, par Marigny, Paris, 1750.

Histoire des Sarrasins, par Ockleg, 1748.

Les Bibliothèques orientales, d'Herbelot et d'Assémani.

Histoire de l'Afrique et de l'Espagne sous la domination des Arabes, par Cardone et Conde.

Les Osmanlis et la monarchie espagnole, par Ranke.

Histoire de l'empire Ottoman, par Démétrius Cantémir.

Abrégé chronologique, par Delacroix.

Histoire de Turquie, par Théophile Lavallée.

L'hérésie des Iconoclastes, née des accointances des Grecs avec les Arabes, a eu pour historien le P. Maimbourg.

Le schisme des Donatistes, battu en brèche par saint Augustin et par Optat de Milève, doit s'étudier dans Henri de Valois, dans Noël Alexandre, et dans *Historia Donatistarum*, par le cardinal Torisius, abrégée par les Bénédictins, dans la préface du tome IX des œuvres de saint Augustin.

Sur le schisme grec, nous possédons l'*Histoire de Photius*, par le P. Faucher, par l'abbé Jager et par Hergenrœther; l'*Histoire du Schisme*, par Maimbourg, *Histoire de l'état présent des Grecs*, par Ricaut; la collection des canons des Grecs, par le chevalier Rahly; et le Droit canon des Grecs, par le cardinal Pitra.

Sur le grand schisme d'Occident, nous ne voyons, parmi les anciens, que Maimbourg et Dupuy, tous les deux suspects ; parmi les modernes, il faut citer l'*Histoire de la Monarchie pontificale*, par André, et l'ouvrage de l'abbé Christophe, *Les papes du quatorzième siècle*.

Sur l'Eglise constitutionnelle formée par la Révolution, il faut recourir aux *Œuvres* du cardinal de La Luzerne, aux *Mémoires* de Picot, à la *Vie de Pie VI*, par Du Rozoir, de *Pie VII* d'Artaud, au *Recueil des décisions du Saint-Siége*, à la *Collection ecclésiastique* de Barruel, et au *Codex monumentorum* du P. Theiner.

§ XI.— *Histoires générales et particulières.*

Il existe plusieurs ouvrages où l'on trouve des catalogues chronologiques, historiques et critiques, de tous les auteurs qui ont écrit sur l'Histoire ecclésiastique. Nous devons citer ici : la *Bibliotheca selecta historiæ ecclesiasticæ* qui se trouve dans les suppléments à l'*Histoire ecclésiastique* de Noël Alexandre ; le *Catalogue des meilleurs livres et de leurs meilleures éditions*, inséré au deuxième volume des *Etudes monastique* de Mabillon; la *Méthode pour étudier la théologie*, par Ellies Dupin ; la *Méthode pour étudier l'histoire*, par Lenglet ; les *Catalogues raisonnés* de D. Lumper, de Zola et de Ruttenstock, dans l'introduction de leur histoire, les *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres* par le père Nicéron, Barnabite, 40 vol. in-12 ; la *Bibliothèque historique et critique*, des auteurs de la Congrégation de Saint-Maur, par D. Lecerf ; l'*Histoire littéraire de la Congrégasion de Saint-Maur*, par D. Tassin ; la *Bibliothèque dominicaine* d'Echard ; enfin les trois *Biographies universelles* de Michaud, de Feller et de Hoefer : ouvrages fort instructifs, mais qui ont besoin la plupart, d'être lus avec une certaine méfiance.

Il est superflu de revenir ici sur les *Annales ecclésiastiques* de Baronius, sur les *Actes des Saints* de Bolland, sur l'*Histoire ecclésiastique* de Noël Alexandre, sur Orsi, Becchetti, Tillemont, Fleury, Stolberg, Ruttenstock. A plus forte raison nous ne dirons rien de Mosheim, de Basnage, de Bingham, Hottinger et autres auteurs protestants. Nous citerons seulement quelques histoires générales et les histoires particulières qui traitent certaines époques de l'histoire ; et, en les citant, nous mêlerons, aux livres d'histoire ecclésiastique, les livres d'histoire civile qui peuvent revenir à notre sujet.

Sur l'histoire générale.

Philosophie de l'histoire, par Molitor, 4 vol, Münster, 1834-57.

Histoire du peuple d'Israël, par Ewald, 6 vol. avec suppl. Gœttingue, 1851-58.

Histoire du peuple d'Israël, depuis la destruction du premier temple jusqu'à la révolte des Macchabées, par Merzfeld, Brunswick, 1847.

Histoire universelle ou *Tableau de l'histoire des croyances, des institutions sociales des peuples*, par l'abbé Claëssens, professeur au séminaire de Malines, 2 vol.

Histoire universelle, précis classiques, par Moeller, Drioux, Chantrel, Duruy, Courval, Boreau.

Histoire du christianisme primitif, par Gfrœrer, Stuttgard, 1835-38.

Histoire de l'Eglise, par Longe, Brünswick, 1854.

Histoire de l'Eglise catholique, par Aunegarn, 3 vol. Munster, 1842-44.

Histoire de la Religion et de l'Eglise, par Locherer, 9 vol. Raven-bourg, 1834.

Histoire de l'Eglise catholique par Berthes, 2 vol. Mayence, 1854.

Manuel de l'histoire de l'Eglise, par Ritter, 2 vol. in-8, Bonn, 1854.

Epitome et Institutiones historiæ ecclesiasticæ, par Cherrier, 8 vol. Vienne, 1840-53.

Histoire synchronistique de l'Eglise et du monde au moyen âge, par Damberger, 14 vol. Ratisbonne, 1850-59.

Les Pontifes romains, depuis saint Pierre, par Ph. Moller, 17 vol. in-8, Vienne, 1847-56.

Histoire de Rome au moyen âge, par Papenbordt, Paderborn, 1857.

Histoire de l'Eglise en Danemark et en Norwége, par Münster.

Histoire de l'Eglise au dix-neuvième siècle, par le P. Gams, 3 vol. Inspruck, 1854 56.

Sur l'origine du monde, principe de nos connaissances, il y aurait à citer des milliers de livres : théories géologiques et cosmogoniques, théories sociales et politiques, théories philosophiques, commentaires des saintes Ecritures, traditions des peuples : on ne sait à quoi se prendre dans cette multitude. Pour couper court, nous citons :

Dieu, l'homme et le monde, par l'abbé Maupied, 3 vol.

La Cosmogonie de la Bible devant les sciences perfectionnées, par l'abbé Sorignet.

Histoire des sciences de l'organisation, par Blainville, 3 vol.

L'Univers expliqué par la Révélation, et les *Eléments de géologie*, par Chaubard.

Moïse, par Trippart, 3 vol.

Institutions de Moïse, par Salvador, juif rationaliste, 2 vol.

Prophéties messianiques du Pentateuque, par l'abbé Meignan.

Lettres de quelques Juifs, de l'abbé Guénée.

Mœurs des Israélites, par Fleury.

Sur l'histoire du peuple Juif :

Les ouvrages de Flavius Josèphe et de Philon.

Les *Annales sacrées* de Tornielli, ouvrage qui fait le pendant aux *Annales* de Baronius.

Le *Discours* de Bossuet sur l'Histoire universelle et ses instructions, contre Richard Simon.

Histoire du peuple de Dieu par Berruyer : éd. de Besançon.

Analogia V. et N. Testamenti, de Bécan, 1626.

Le Christianisme avant Jésus-Christ, par le docteur Blaud, Avignon et l'abbe Jalabert.

Histoire véritable des temps fabuleux, par Guérin du Rocher.

Histoire évangélique confirmée par la Judaïque et la Romaine, par Dom Pezron, Avignon.

Conférences de la fable avec l'histoire, par Lavaur.

Explications de plusieurs textes difficiles, par Dom Martin.

Compendium antiquitatum, de Brunnings, Francfort, 1734.

Delle cose Gentilesche, etc., par le P. Marangoni, Rome 1744.

Des doctrines religieuses des Juifs dans les deux siècles antérieurs à l'avénement du christianisme, par Michel Nicolas.

Sur les grands Empires de la Gentilité, il faut recourir aux anciens d'abord, ensuite s'adresser aux modernes, savoir :

Histoire de l'antiquité, par Duncker.

Manuel d'histoire ancienne de Heeren.

Histoire universelle de Cantù.

Précis d'histoire ancienne de Cayx et Poirson.

Essai sur la langue et la philosophie des Indous, par Schlegel.

Essai sur la philosophie des Indous, par Colebrooke.

Mœurs des peuples de l'Inde, par Dubois.

Symbolique de Creuzer-Guignaut.

Mélanges asiatiques d'Abel Rémusat.

Histoire de la Chine, par Pauthier.

Vie de Confucius et Mémoires du P. Amiot.

Mémoires sur Lao-Tseu, par Abel Rémusat.

La Chine et le Japon, par Laurence Oliphant, trad. Guizot.

Description de l'Egypte, par Panckoucke.

Histoire de l'Egypte, par Champollion ; et en général, la collection de l'*Univers pittoresque*.

Cahiers d'histoire ancienne de Burette.

Mines de l'Orient, par Hammer.

Idées sur la politique et le commerce des anciens, par Heeren.

Mémoires de l'Académie des inscriptions.

Histoire de la Grèce, par Mitford, Gillies, Clavier, Grote, Thirwald Connop, etc.

Tableau historique de l'Orient, par d'Ohsson.

L'Art de vérifier les dates.

Voyage d'Anacharsis, par Barthélemy.

L'Esprit de l'histoire, par Ferrand.

Histoire de la législation, par Pastoret.

Histoire du communisme, par Sudre.

De jure Atheniensium de Bunsen.

Voyage en Macédoine de Consinery.

Examen critique des anciens historiens d'Alexandre, par Sainte-Croix.

Histoire Romaine, par Niebuhr, Michelet, Duruy, Dumont, Ampère, Mommsen, etc.

Histoire des Romains sous l'Empire, par Mérivale.

Sur la plénitude des temps, Jésus-Christ et les apôtres, et l'Empire romain :

L'Etat du monde..... et *Paganisme et Judaïsme*, par Dœllinger.

Vita Jesu Christi, par Ludolphe le Chartreux.

Histoire de Jésus-Christ, par Foisset, Ligny, Veuillot, Sepp, Darras, etc.

Histoire de la prédication de l'Evangile, par Chassay, 5 vol.

Les Origines du Christianisme, par Dœllinger.
Les Origines de l'Eglise romaine, par les Bénédictins de Solesmes.
Histoire de César, par Napoléon III.
Les Césars et les ouvrages subséquents de Champagny.
Histoire de l'Empire romain, par Laurentie.
Histoire des Empereurs de Crévier.
Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain, par Gibbon et Maimbourg.
L'Eglise au quatrième siècle, par le prince Albert de Broglie.

Sur le moyen âge :
Historia Byzantina, par Ducange.
Histoire du Bas-Empire, par Lebeau et Ségur.
Annales du moyen âge, par Frantin.
Manuel de Moeller.
Histoire du moyen âge, par Gaillardin, Desmichels, Burette.
Les Germains, par Ozanam.
Histoire des Gaulois, par Pelloutier et Thierry.
Origines de l'Eglise anglo-saxonne, par Lingard.
Défense de l'Eglise et *Mélanges littéraires*, par Gorini.
Essais et *Histoire de la civilisation*, par Guizot.
Pouvoir des Papes au moyen âge, par l'abbé Gosselin.
Tableau des institutions et des mœurs au moyen âge, par Hurter.
Leçons sur l'Histoire du moyen âge, par Ch. Lenormant.
L'Eglise et la France au moyen âge, par Chatelet.
L'Eglise jugée par ses œuvres, par l'abbé Hoffmann.
Introduction du Christianisme dans les pays allemands, par Hiemer, 4 vol. Schaflouse, 1857.
Histoire des Croisades, par Maimbourg, Michaud et Huillard-Bréholles.
Histoire de Jérusalem, par Poujoulat et Sobrino.
L'Europe au moyen âge et *Histoire de la littérature*, par Hallam.
Histoire de la Gaule méridionale, par Fauriel.
Histoire du droit municipal, par Reynouard.
Histoire du droit romain, par Savigny.
Observations sur l'Histoire de France, par Mably.
L'Esprit des Lois de Montesquieu.
Histoire de la littérature du midi, par Sismondi.
Histoire abregée de la littérature, par Schoell.
Histoires littéraires, par Ginguené, Viardot, Heinsius, Millot, Burette et Charpentier.
Histoire du monde par Henri et Charles de Riancey, la 2e édition.
Les origines des anciens gouvernements, par Dubuat.
Lettres sur l'histoire de France et *Histoire de la conquête de l'Angleterre*, par Augustin Thierry.
Histoire des expéditions maritimes des Normands, par Depping.
Essai sur les invasions des Normands, par Capefigue.
Annales d'Italie, par Muratori.
Histoire des Huns et des Turcs, par de Guignes.
Collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, par Guizot, 30 vol.
Influence des Croisades, par Heeren et Choiseul d Aillecourt.
Du commerce du Levant, par Depping et de Guignes
Histoire de l'Université, par Duboulay, Crévier, Dubarle.
La conspiration de Rienzi, par Fortifiocca et Papencordt.
Histoires des républiques italiennes, par Sismondi.
Histoire de Florence, par Machiavel.
Histoire des ducs de Bourgogne, par de Barante.
Histoire des ducs d'Orléans, par Laurentie.
Histoire de Sardaigne, par Mismaut.
Histoire générale de Portugal, par Lequien de Neuville.
Révolutions de Suède et de Portugal, par Vertot.
De artibus post inclinationem imperii, par Muratori.
Cours de littérature scandinave, par Ampère.
Littérature du moyen âge, par Villemain.
Histoire littéraire de France.
Atlas ethnographique, par Balbi.
Histoire des provinces de France, par Dom Vaissette, Planche, Dom Lobineau, Dom Calmet, Foisset, Rossignol, A. de Courson, Pol de Courcy, de la Villemarqué, Albert du Boys, Charles de Monteynard, Edouard Claré, Hugon-Dangicourt, Guerrier de Dumast, d'Haussonville, Auguste Digot, de Metz-Noblat, Lorin de Chaffin et l'abbé Rocher.

Sur l'ère moderne :
Collections de *Mémoires* par Michaud et Poujoulat, et par Cimber et Danjou.
Histoire de France, par Daniel, le président Hénault, Mézeray, Vely, Anquetil, Laurentie, Genoude, Pierrot, Henri Martin, Dareste de la Chavannes, Trognon, Michelet, Gabourd, Lavallée, Ozanneaux, Hubault et Marguerin, Mennechet, Jules Michaud, Abel Hugo, Edouard Charton, de Peyronnet, Keller et Mury.
Histoire d'Allemagne, par Luden, Kohlrausch, Menzel, Schmidt, Gfeffel et Zeller
Histoire de la Belgique, par Ph. Bernard, le chanoine David, Duhamel, Namèche, Gilliodts, Huybrecht, Van Hasselt, Waille, Barlet, Borgnet et Kervyn de Lettenhove.
Histoire des Pays-Bas, par l'abbé Janssens.
Histoire de Prusse, par Stenzel.
Histoire de Suède, par Geyer.
Histoire du Danemark, par Mallet.
Histoire de Russie, par Esneaux et Chennechot, Lévesque, Karasmine.
Histoire de l'Empire ottoman, par Hammer, Lavallee et Lamartine.

Histoire d'Écosse, par Robertson et Walter Scott.

Histoire d'Angleterre, par Lingard, Hume, Macaulay, le P. d'Orléans, Guizot, Palgrave, Kemble, Bobbett, Thierry, Wallon, Ozanam, de Beaumont, Walter Scott.

Histoire de la Civilisation en Angleterre, par Buckle.

Histoire de Venise, par Daru, et *de Florence* par Delecluse.

Histoire d'Italie, par Léo, Botta et Cantù.

Histoire du royaume de Naples, par Giannoné.

Histoire de la Suisse, par Jean de Muller et Mallet.

Histoire d'Espagne, par Mariana, la Fuente, Cavanille, Toreuno.

Histoire des Maures, par Albert de Circourt.

Histoire de Portugal, par Scheffer.

Histoire du schisme portugais, par Bussières.

Antiquités scandinaves, par Edelestan du Méril et Léouzon-le-Duc.

Histoire de Pologne, par Rulhières, Salvandy, Chevet.

Histoire de la conquête du Mexique et du Pérou par Prescott, 6 vol.

Histoire des Etats-Unis, par Georges Bancroft, 9 vol. et par Laboulaye.

La démocratie en Amérique, par Tocqueville.

Abolition de l'Esclavage, par Cochin.

Un grand peuple qui se relève, par Agénor de Gasparin.

Histoire du Brésil, par Ferdinand Denis.

Les républiques du Sud, par César Famin, Bory-Saint-Vincent et Lacroix.

L'Océanie, par Rienzi.

L'Inde Anglaise, par Edouard de Warren.

Histoire générale des temps modernes, par Ragon.

Histoire générale des Etats européens, par Schœll et Heeren.

Histoires particulières des principales nations de l'Europe, publiées sous la direction de Victor Duruy.

Histoire de Hohenzollern au moyen âge, par Georges Schaefer.

Histoire universelle de Georges Wéber, les trois derniers volumes.

La Réforme, son développement intérieur, par Dœllinger.

Histoire de la conquête de Grenade, par Washington Irwing.

La révolution des Pays-Bas, par Lotrop-Mothley.

Mémoires du cardinal Bentivoglio.

Histoire de Gustave-Adolphe, par Gfrœrer.

Histoire du grand Frédéric, par Paganel et Otto Cloppe.

Ecrits historiques de Capefigue, Anquetil, etc. sur les principaux événements de l'histoire de France.

Le siècle de Louis XIV, par Voltaire, édit. de l'abbé Drioux.

Mémoires, de Louis XIV édités par Dreyss.

Lettres de madame de Sévigné.

Mémoires de Saint-Simon, Dangeau, etc.

Correspondance secrète de Louis XV éditée par Edgar Boutaric.

Histoire du dix-huitième siècle, par Lacretelle.

Histoire de la Révolution, par Thiers, Gabourd, Barante, Granier de Cassagnac, Mignet, Villiaumé, Mortimer-Ternaux, Campardon, Beauchesne.

Histoire de Louis XVI, par Droz et Falloux.

Œuvres de Mirabeau, de Boulogne, Maury, etc.

Guerres de la Vendée, par Eugène Veuillot et Crétineau-Joly.

Correspondance de Napoléon Ier.

Histoire du Consulat et de l'Empire, par Thiers et Gabourd.

Mémoires des cardinaux Pacca et Consalvi.

Souvenirs contemporains et *la Tribune moderne*, par Villemain.

Histoire de la Restauration, par Viel-Castel, Nettement, Duvergier de Hauranne, Lamartine, Jules de Lasteyrie, Achille de Vaulabelle.

Histoire de dix ans, par Louis Blanc.

Histoire de huit ans, par Elias Regnault.

Histoire de Louis-Philippe, par Victor de Nouvion, Beaumont-Wassy, et Crétineau-Joly.

Mémoires de Dupin.

Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps, par M. Guizot.

Principes de la Révolution, par Albert du Boys, Cousin, etc.

L'Eglise romaine en face de la Révolution, par Crétineau-Joly.

Histoire de l'Europe depuis 1789, par Sir Alison, baronnet, 20 vol.

Histoire du dix-neuvième siècle, depuis les traités de 1815, par Gervinus, 20. vol.

§ XII. — *Biographies.*

Après les *Vies des Saints* et les Biographies universelles, viennent les Vies particulières des Saints et les Monographies des personnages historiques. Ces livres ont l'avantage de concentrer sur une seule personne et en un même point une multitude de faits; et comme ils entrent dans beaucoup de détails négligés par l'histoire, on y trouve souvent d'importantes lumières pour l'intelligence des événements. Donc, sans revenir sur Tillemont, D. Ceillier, D. Rivet et autres, nous allons indiquer un certain nombre de biographies.

Histoire de saint Jean-Baptiste, par l'abbé Barret, du diocèse de Langres, et par le P. Gams.

Vie de saint Pierre, par un prêtre du diocèse de Valence, par Gabourd, par Couard et par Lebrun.

Vie de saint Paul, par Godeau, Dom Gervaise et l'abbé Vidal.

Histoire de saint Jean, par l'abbé Beaunard.

Sainte Madeleine, par le P. Lacordaire.

Vie de saint Cyprien et de saint Epiphane, par D. Gervaise. Ce religieux, trappiste de la ré-

forme de Rancé, était savant, mais d'un esprit téméraire.

Saint Ignace et son temps, par Bunsen.

Histoire de saint Irénée, par D. Gervaise et Prat.

Hippolyte et son temps, par Bunsen.

Hippolyte et Callixte, par Dœllinger.

Vie de saint Paulin, par D. Gervaise, et par A. Busé, de Cologne.

Vies de Tertullien et d'Origène, par Thomas du Fossé, élève de Port-Royal.

Origène, par Radepenning.

Histoire de saint Athanase, par Ménard et par Mœhler.

L'empereur Julien, par Auer, Vienne, 1855.

Vie de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze, par Ménard.

Sainte Cécile, par D. Guéranger.

Fabiola, roman historique par le card. Wiseman.

Vie de sainte Paule, par l'abbé Lagrange.

Histoire de saint Jean Chrysostome, par Ménart, Martin, Rochet, Bergier et Lutz.

Vie de saint Ambroise, par Hermant, disciple de Port-Royal.

Vie de saint Hilaire, par D. Coustant. Les confrères de l'auteur ont donné des biographies des Pères, dans l'édition bénédictine de leurs œuvres.

Histoire de saint Ambroise, par l'abbé Baunard.

Vie de saint Jérôme, par le P. Dolci, et Zénon Collombet.

Histoire de saint Augustin, par Godeau, par Poujoulat et par Vincent.

Sainte Monique, par l'abbé Bougaud.

Histoire d'Attila, par Amédée Thierry.

Histoire de saint Léon le Grand, par Maimbourg, par Alex. de Saint-Chéron et par Arendt.

Histoire de saint Grégoire le Grand, par Maimbourg, par les Sainte-Marthe et par Pfahler.

Histoire de saint Martin, par Achille Dupuy Jeancard, évêque de Cérame et dom Chanard.

Saint Boniface comme apôtre d'Allemagne, par Reinerduig.

Histoire de saint Remi, par Armand.

Vie du grand Constantin, par D. de Varenne.

Vies de Julien et de Jovien, par Labletterie.

Histoire de Théodose, par Fléchier.

Histoire de Charlemagne, par Gaillard et Hegevisch.

Vie de Louis le Débonnaire, par Trégan l'astronome.

Louis le Pieux et son siècle, par Frantin.

Vie d'Alfred le Grand, par le comte de Stolberg.

Histoire de saint Léger, par le cardinal Pitra.

Histoire de sainte Radegonde, par E. Fleury.

Histoire de saint Eloi, par saint Ouen, publiée par Ch. Barthelémy.

Vie de saint Hugues, par Albert du Boys.

Scot-Erigène par Staudenmaier.

Histoire de Silvestre II, par Hoch et Lausser.

Léon IX et son temps, par Hunckler, Mayence 1851.

Histoire du pape Grégoire VII, par Voigt, Davin, Héfelé, Gfrœrer et Abel Villemain.

Histoire d'Urbain II, par Adrien de Brimont.

Histoire d'Urbain IV, par Etienne Georges, de Troyes.

Histoire d'Innocent III, par Hurter.

Histoire de Boniface VIII, par D. Luigi Tosti et par Jean Rubeus.

Histoire du pape Martin V, par l'abbé Magnan.

Histoire de saint Pie V, par Falloux.

Histoire du pape Sixte-Quint, par Lorentzer et von Hübner.

Histoire d'Alcuin, par Monnier.

Histoire de saint Anselme, par Eadmer et par Croset-Mouchet, chanoine de Pignerol.

Abeilard, par Ch. de Rémusat.

Guillaume de Champeaux, par l'abbé Michaut.

Histoire de saint Bernard, par Lemaitre, Villefort, Clémencet, Néander et Ratisbonne.

Godefroy de Bouillon, par le baron de Hody et par Thil-Lorrain.

Vie de Pierre le Vénérable, par Dom Martène.

Vie de saint Thomas de Cantorbéry, par Jean de Salisbury, Darboy et le docteur Buss.

Histoire de saint François d'Assise, par Thomas de Célano, saint Bonaventure, le P. Chalippe, récollet, Emile Chavin de Malan et Vogt.

Histoire de saint Bonaventure, par Berthaumier.

Albert le Grand, par Sighart.

Histoire de saint Thomas d'Aquin, par Bareille.

Histoire de saint Dominique, par le P. Lacordaire.

Vie de Henri Suso, par Diepenbrock.

Vie de sainte Zite, par Alfred de Montreuil.

Histoire de sainte Catherine de Sienne, par Chavin de Malan, par le P. Capeccelatro, et par Raymond de Capoue.

Histoire de saint Louis, par Filleau de la Chaize, Tillemont, et Villeneuve-Trans.

Histoire de sainte Elisabeth, par Montalembert.

Histoire de l'empereur Sigismond, par Aschbach, 4 vol. Gotha, 1838-45.

Histoire d'Isabelle et de Ferdinand, par Prescott.

Histoire de Philippe II, du même.

Histoire de Christophe Colomb, par Roselly de Lorgues et Washington Irwing.

Histoire de Gerson, par Thomassy et Schwab.

Histoire de Ximenès, par Marsollier, Fléchier et Héfelé.

Nicolas de Cusa, par Dùx, 2 vol. et par Scharpff.

Histoire de saint Thomas de Villeneuve, par Mgr Dabert.

Œnea Silvio Piccolomini, par Voigt.

Histoire de Jeanne d'Arc, par Guido Gœrrès, Vallon, Quicherat et Barthelemy de Beauregard.

Histoire de Léon X, par Roscoë et Audin.

Machiavel, par Artaud de Montor.

Histoire de saint Ignace, par Maffei, Bouhours, Genelli, Daurignac et Brühl.

Vie de Bellarmin, par Friligati et Frizon.

Vie de Dom Barthélemy des martyrs.

Vie du cardinal Commendon, par Gratiani et Fléchier.

Vie du cardinal Hosius, par Eichhorn, 2 vol.

Vie de saint Charles Borromée, par Touron, Godeau, Giussano, Alex. Martin, Colombel-Gabourd et Dieringer.

Vie d'Erasme, par Burigni.

Vie du cardinal Polus, par Beccatelli, Quirini et Philip.

Histoire de Thomas Morus, par Stapleton.

Vie de Charles-Quint, par Sandoval, Vera, Dolce, Staphylus, Massonius, Robertson, Mignet, etc. Ce grand prince est, en général, mal jugé en France.

Histoire du cardinal de Granvelle, par Courchetet; *Mémoires* pour servir à cette histoire par D. Lévêque; et *Papiers d'Etat* du cardinal, par Weiss.

Fra Paolo Sarpi, par Münch.

Histoire de Charles le Téméraire, par John Forster Kirck, 3 vol.

Vie du cardinal Duperron, par Burigny.

Histoire de Henri IV, par Poirson.

Sixte-Quint et Henri IV, par Segrétain et par de Hübner.

Histoire de Richelieu et *Mémoires* pour servir à son histoire par Aubery et par Guillemin.

Histoire du B. P. Fourier, par Chapia, le P. Bédel et Barthelémy de Beauregard.

Histoire de saint François de Sales, par Charles de Sales, Maupas, Bussy-Rabutin, Marsollier, Damboise, Hamon et Pérennès.

Le cardinal de Bérulle, par Nourrisson.

Histoire de sainte Jeanne de Chantal, par Bougaud.

Vies de saint Vincent Ferrier et de saint Philippe de Néri, par Bayle et Daurignac.

Histoire de saint Vincent de Paul, par Abelly et Maynard.

Vie de M. Olier, par l'abbé Faillon.

Vie du B. Holzhauzer, par Gaduel.

Vie de Daniel Huet, par Joseph d'Avenel.

Histoire de Bossuet et de Fénelon, par le cardinal de Beausset. Il en a été fait des éditions corrigées par l'abbé Berton. On peut en rapprocher : l'histoire bibliographique de ces deux grands hommes, par l'abbé Gosselin; les *Etudes* sur Bossuet, par Floquet; et les *Lettres sur Bossuet*, par Poujoulat.

Histoire de Bossuet, par l'abbé Réaume.

Histoire de Rancé, par l'abbé Dubois.

Histoire de Mabillon, par Chavin de Malan.

Histoire de madame de Maintenon, par le duc de Noailles.

Histoire de Colbert, par P. Clément.

Histoire de Louvois, par Camille Rousset.

Vie des premières mères de la Visitation, par la Mère de Chaugy.

Vie de madame Acarie, par Boucher et Dupanloup.

Vie de la B. Françoise d'Amboise, par Richard.

Jeanne-Marie de la Croix et son époque, par Bède Wéber.

Vie de sainte Thérèse, par Leboucher, Villefore et Zénon Collombet.

Vie de Mgr de Lamothe, par Proyard.

Saint Liguori, par Tamnoia, Jeancard et le cardinal Villecourt.

Histoire de Voltaire, par Lepan, Paillet de Warcy et Maynard.

Voltaire et le Président De Brosses, par Foisset.

Le chancelier d'Aguesseau, par Monnier et Oscar de Vallée.

Vie du pape Grégoire XVI, par Wagner, Sulzbach, 1846.

Vie du cardinal de Cheverus, qar Hamon.

Vie du P. Rauzan, par le P. Delaporte.

Histoire de Mgr d'Aviau, par Lyonnet.

Le cardinal Maury, par Poujoulat.

Le cardinal Fesch, par Lyonnet.

Vie de l'abbé Emery, par Gosselin.

Vie de Mgr Frayssinous, par Henrion.

Vie de Mgr Devie, par l'abbé Cognat.

Vie de Mgr Affre, par Cruice et Castan.

Vie de Mgr Sibour, par Poujoulat.

Vie de Mgr Darboy, par Mgr Fèvre.

Vie de Mgr Parisis, par Robitaille.

Vie du cardinal Giraud, par Capelle.

Vie du curé d'Ars, par Monnin.

Le P. de Ravignan, par le P. Pontlevoy et Poujoulat.

Le P. Lacordaire, par Montalembert, Chocarne et Th. Foisset.

La sœur Rosalie, par M. de Melun.

Vie du P. Liebermann, par Dom Pitra

Vie d'Arnold Tits, par Laforêt.

Vie de la B. Germaine Cousin, par Louis Veuillot.

§ XIII. — *Géographie.*

Nous indiquerons, plus bas, les grands ouvrages d'érudition ayant trait à la géographie ecclésiastique. Ici, nous mentionnerons les ouvrages spéciaux sur la géographie générale, et quelques voyages.

Dictionnaire de géographie, par Vosgien, Guibert, Dommartin et Crampon.

Géographie ancienne, par Danville.

Géographie physique et politique, par Malte-Brun, l'édition revue par un rédacteur de l'*Univers*.

Géographie ancienne et historique, par Walkenaër.

Atlas sacer ecclesiasticus de Wilsch, Gotha, 1843.

Voyages autour du monde, par Freycinet, Jacques Arago et d'Urville.

Les voyages de l'amiral Jurien de la Gravière.

L'Univers pittoresque, collection publiée par la maison Didot.

Tableau général de l'Empire Ottoman, par d'Ohsson.

Monuments de l'Egypte et de la Nubie, par Champollion et Frisse d'Avennes.

La Chaldée et les Chaldéens, par Guignaut.
L'Asie Mineure, la Perse et la Mésopotamie, par Ch. Texier.
Voyages en Orient, par Poujoulat et Laborde.
Les saints Lieux, par Mgr Mislin.
Constantinople, Jérusalem et Rome, par l'abbé Pierre.
Voyages en Terre-Sainte, par Saulcy.
Itinéraire de Paris à Jérusalem, par Châteaubriand.
Quatre années en Orient, par Berton.
Voyage à Babylone, par Raymond.
Mémoires sur Ninive, par Hoefer.
Voyage en Syrie et en Phénicie, par Cassas et Berton.
Voyage en Grèce, par Pouqueville.
Voyage en Bulgarie, par Blanqui.
Les Roumains, par Edgar Quinet.
Les Galeries de Rome et de Florence.
Les trois Rome, par Mgr Gaume.
Rome chrétienne, par Eugène de la Gournerie.
Lettres d'un pèlerin, par Edmond Lafont.
Les Catacombes, par Raoul-Rochette et Rossi.
Voyages en France, par Arthur Yung, et les guides Joanne.
La Hollande, par Esquiros.
Etudes sur l'Angleterre, par Léon Faucher, Ledru-Rollin et Alphonse Esquiros.
Itinéraire descriptif de l'Espagne, par Laborde.
Le Maroc, par Raymond-Thomassy et Godard
Exploration de l'Algérie, par Ravoisié.
Voyages dans l'Indoustan, par l'abbé Perrin.
Voyages dans l'Inde et *Correspondance*, par Victor Jacquemont.
Voyages et missions du P. Alexandre de Rhodes.
Lettres édifiantes, des PP. Jésuites.
Annales de la propagation de la Foi et le journal *Les missions catholiques*.
La Cochinchine et le Tonquin, par Eugène Veuillot.
Relations d'un voyage en Tartarie et au Thibet, par les abbés Huc, Krick et Desgodins.
L'Empire chinois, par Huc.
Voyage en Chine par Haussmann et Laurence Oliphant.
Mémoires, sur la mission du Kiang-Nan, par le P. Brouillon.
Dix-huit ans chez les Sauvages, par Mgr Faraud, évêque d'Annémour.
Voyage aux montagnes Rocheuses, par le P. de Smet.
Voyage au Brésil, par Debret.
Le Brésil, par le marquis Fortia d'Urban.
Les Etats-Unis d'Amérique, par Goodrich.
Une mission au Texas, par l'abbé Domenech.
Considérations sur la Plata, par Alfred de Brossard.
Notice sur l'Uruguay, par Andrès Lamas.
Missions de Cayenne, par le P. de Montézon.
Le Chili, par Eyzaguire.
La Polynésie et les îles Marquises, par Louis Reybaud.
Les îles Marquises, par le P. Mathias-Gratia.
Mémoires sur l'Australie, par Mgr Salvado.
Voyages à Madagascar, par Sachot.
La Belgique et l'Allemagne, par le marquis de Mengin-Fondragon.
Pélerinages de Suisse, par Veuillot.
Les Papes géographes, par R. Thomassy.
L'Irlande, par Amédée Pichot et par le P. Adolphe Perrot.
La Pologne, par le P. Lescœur.
La Russie en 1839, par M. de Custine.
La Suède, par le baron Knut Bode.
L'Eglise en présence des sectes dissidentes, par Eyzaguire.
Les missions chrétiennes, par Marshall et Waziers.
Histoire générale des missions, par Henrion et par Hahn.
Histoire générale des voyages, par Laharpe et Roujoux.
L'Eglise et son établissement sur la terre, par Ch. de Saint-Louis, Ratisbonne, 1841.

La bibliographie ne doit pas se borner à la connaissance des livres, elle doit aussi diriger dans le choix des éditions. Entre un livre et un livre il y a volontiers cent pour cent de différence, tant sous le rapport matériel que sous le rapport moral. Certaines éditions sont absurdes, d'autres ne laissent rien à désirer, l'entre deux est occupé par le commun. Dans le choix des livres anciens, l'amateur doit s'aider du *Manuel du libraire*, par Gustave Brunet : il trouvera dans ce livre l'indication exacte de toutes les éditions, du libraire qui les a faites, et de la ville qui a été leur berceau. Pour l'acquisition, il pourra rencontrer quelques bonnes fortunes dans les ventes de province, et il devra s'adresser ordinairement aux libraires en vieux, Toulouse, de Michelis, Lécrivain, Delahays, Aubry, Klincksieck, Léon Techener, etc. Je ne parle pas des quais, où fleurit une inépuisable librairie.

Dans le choix des livres nouveaux, il est essentiel de se renseigner par le *Journal de la librairie*, la *Bibliographie catholique*, la *Revue des livres*, l'*Intermédiaire des chercheurs*, le *Collectionneur*, l'*Amateur d'autographes*, le *Polybiblion*, et autres journaux analogues qui se publient à l'étranger. Les journaux et les revues donnent également des bulletins littéraires et des annonces : mais les annonces à grosses lettres se paient, les entrefilets de troisième page sont fournis ordinairement par l'éditeur, et les comptes-rendus sont souvent des bonnes grâces faites aux auteurs. Bonnes grâces qui ne coûtent rien aux journaux, mais qui coûtent, en retour, aux acquéreurs trop naïfs : et qui ne l'est pas, quand le critique est un peu malin?

Au demeurant, sous le régime de la liberté commerciale, et avec nos habitudes de publicité et nos moyens de correspondance, il est très-facile, aujourd'hui, de se procurer des livres. Toutes les librairies sont ouvertes : entrez, il n'y a qu'à prendre et à payer ; encore on vous fera crédit. Les librairies interna-tio-

na'es de Casterman, Lethielleux et autres se chargent même de fournir tous les livres publiés à l'étranger. J'allais oublier, funeste oubli, qu'il a été publié, à Paris, un dictionnaire à l'aide duquel, sans rien savoir, vous pouvez, en un clin d'œil tout apprendre, et vous livrer, sans autre peine, à la composition littéraire. Aussi bien, toute la science humaine est dans les vingt-quatre lettres de l'alphabet; et *Timeo hominem unius libri.*

CHAPITRE CINQUIÈME

Des sciences auxiliaires de l'Histoire.

Le recours aux sources historiques rend nécessaires à l'historien certaines sciences qu'il faut indiquer; ces sciences sont : la philologie sacrée et ecclésiastique, la connaissance des langues classiques de l'antiquité et des langues modernes des nations civilisées, la diplomatique, la géographie et la chronologie.

La philologie sacrée familiarise avec le langage des Livres saints. Lire un livre, c'est converser avec son auteur; lire les Saintes Ecritures, c'est s'entretenir avec Dieu, dans la langue inspirée des Hébreux, rendue accessible par la traduction. Or, pour aborder une simple traduction de la Bible, il est nécessaire d'avoir quelques notions préliminaires de son contenu, de la divinité de son inspiration, de l'authenticité et de l'intégrité des textes, des considérations générales ou spéciales qui aident à leur intelligence. Pour aborder la Bible en son texte original, il est besoin d'études plus profondes. Pour se mettre en communication avec Dieu, on doit comprendre que l'on fait acte encore plus de piété que de science, et qu'il faut s'y préparer dans de religieuses dispositions. Ainsi, point d'esprit de curiosité profane, point d'esprit critique; mais esprit d'humilité, de prière et de confiance. Ce n'est pas que nous pensions à exclure la science; au contraire, nous la recommandons. Le rationalisme allemand a soulevé de nos jours, contre l'Ancien et le Nouveau Testament, une foule d'objections. Nous avons, pour les mépriser, des principes de foi et des faits acquis à la science. Cependant, puisqu'on prétend contester, au nom de la philologie, l'authenticité des principaux livres de la Bible, c'est au nom de la philologie que nous devons les défendre. Un peu d'hébreu éloigne de nous, beaucoup d'hébreu doit y ramener. Ces études, sans doute, ne peuvent devenir la préoccupation de la foule; mais tous, et même les plus instruits, ont besoin d'en connaître les résultats et de se pénétrer profondément des vérités développées dans les commentaires. Nos lecteurs connaissent les grands commentaires de Cornélius à Lapide, de Dom Calmet, de Maldonat, de Tirin, de Bellarmin, du P. Berthier, de Picquigny, de l'abbé de Vence, d'Allioli et de Carrières. Qu'ils nous permettent de leur rappeler encore : la *Bible vengée*, de Duclos; les *Lettres de quelques Juifs*, par l'abbé Guenée, livre trop peu lu et très-digne de l'être; l'*Herméneutique sacrée*, de Janssens; l'*Introduction historique et critique aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, par le vénérable abbé Glaire, l'*Introduction historique et critique à l'étude du Nouveau Testament*, par le P. de Valroger; les *Prophéties messianiques* et l'*Evangile et la critique au dix-neuvième siècle*, par Meignan; voire la *Poésie sacrée des Hébreux*, du docteur Lowth; la *Poésie des Livres saints*, par l'abbé Henri; et les magnifiques *Etudes littéraires sur les poëtes bibliques*, par Mgr Plantier. Il ne nous reste qu'à ajouter : *Nocturnâ versate manu, versate diurnâ.*

La philologie ecclésiastique familiarise avec l'idiome et la littérature de l'Eglise. L'Eglise a une langue qu'elle s'est formée, langue empruntée aux Romains pour le plus grand nombre des expressions, mais enrichie, pour ces expressions empruntées, de sens nouveaux; augmentée d'une foule de mots inconnus à Cicéron; rédigée d'après une grammaire qui déroge aux règles du siècle d'Auguste; enfin langue qui reflète, dans tous ses discours, la pensée, les mœurs et les usages de l'Eglise. Ducange l'appelle la moyenne et la basse latinité; mais, sauf le respect dû à Ducange, elle ne mérite nullement ces qualificatifs de l'injure. Sans vouloir entrer ici dans l'examen de ses mérites, nous dirons que cette langue de création ecclésiastique, est remarquable par l'énergie de ses expressions, la netteté de sa phrase, et qu'elle est illustrée de chefs-d'œuvre nombreux. Le seul principe que nous voulions énoncer à son occasion, c'est que, pour la savoir, il faut l'étudier. Tout récemment, à propos de l'encyclique *Quantâ curâ* et du *Syllabus* dénonçant les erreurs principales du temps présent, le *Journal des Débats*, rédigé par l'élite des professeurs universitaires, — ce journal, par ignorance du latin ecclésiastique, fit dans sa traduction de ces deux pièces une soixantaine de contre-sens. Si cela arrive au bois vert, que sera-ce du bois sec? On nous excusera donc de recommander sans cérémonies, le *Thesaurus* de Suicer, le *Dictionnaire* des Adelung, les deux *Glossaires* de Ducange, et le *Lexicon latinitatis*, publié

par l'abbé Migne, qui est l'abrégé de ces ouvrages.

La connaissance des langues classiques de l'antiquité est nécessaire pour lire les écrits des anciens ; on peut, il est vrai, y suppléer par la traduction ; mais la traduction ne saurait suffire à un homme de complexion un peu fière. Les traducteurs, suivant la fine remarque du proverbe italien, sont des traîtres ; et une traduction, si bien réussie soit-elle, est encore une trahison. Le style, c'est l'homme. Pour avoir la pensée d'un homme, il faut son expression, et remonter même de l'expression à l'idée. Or, pour lire de cette façon les historiens, il est nécessaire de pratiquer, avec aisance et intelligence, leur idiome national. Autrefois, on n'étudiait sérieusement, dans les écoles, que le grec et le latin, mais on en sortait sachant le latin et le grec ; aujourd'hui, que la manie encyclopédique a tout gâté, on sort ayant teinture de tout et ne sachant rien. Ceux qui veulent étudier doivent commencer par refaire leurs classes.

La connaissance des langues modernes est plus nécessaire encore. Lorsque le latin, la langue de l'Eglise, était la langue de la science, il suffisait, pour suivre les progrès de la science, d'entendre le latin. A l'heure présente, malgré la diffusion plus grande des connaissances élémentaires ; le nombre des vrais savants n'est pas plus considérable qu'autrefois : deux ou trois cents hommes seulement, en Europe, savent tout ce qu'on a su avant eux et y ajoutent chaque jour le résultat de leurs découvertes : malheureusement, ces deux ou trois cents hommes d'élite écrivent, qui en français, qui en anglais, qui en allemand, qui en italien ou en espagnol. C'est la confusion des langues dans l'aéropage du savoir. Pour suivre avec fruit et intérêt la ligne de ses études, il faut donc savoir à fond cinq ou six langues. D'ailleurs, les savants ne se contentent pas d'écrire dans leurs langues nationales ; ils ne donnent même pas toujours à leurs travaux la solennité du gros volume ; ils écrivent dans les journaux et dans les revues ; ils éparpillent dans cent recueils, hebdomadaires ou mensuels, mille études d'une incontestable importance. A peine d'être comme un sourd dans les régions de l'harmonie et comme un aveugle dans le pays de la lumière, il faut prendre dans les feuilles publiques des travaux qu'on ne peut retrouver ailleurs.

La diplomatique, ou paléographie, est la science qui nous apprend à lire les vieux actes, à déterminer leur date par les caractères de l'écriture, et à décider de leur authenticité.

La science historique a ses lois, que personne ne saurait en vain méconnaître ; et il faut s'y plier. La première de ces lois, c'est de ne jamais accorder sa confiance qu'aux documents véritablement originaux, qu'aux textes de première main. Et pour nous borner ici à ce qui concerne le moyen âge, c'est de ne croire qu'aux manuscrits scrupuleusement critiqués et sévèrement analysés. Il y a quelque trente ou quarante ans, il n'était pas rare de rencontrer, au fond de quelque province, de vieux érudits, fort consciencieux d'ailleurs et fort honnêtes, qui entreprenaient l'histoire d'un pays ou celle d'une ville sans s'être donné le temps de considérer une seule charte, ni d'ouvrir une seule chronique. Les braves gens se croyaient en règle avec la science, quand ils avaient parcouru et résumé l'histoire de la ville de X..., imprimée en 1737 ou en 1803, par un érudit de seconde ou de troisième main. Ils s'écriaient courageusement : « Tel fait est authentique ; le docte M. Pierre l'affirme, à la page 376 de son second volume. » C'était péremptoire. Mais aujourd'hui on est, avec raison, beaucoup plus difficile. Le plus simple érudit de province repousse avec un dédain mérité tout livre dont l'auteur n'a pas voulu remonter aux vraies sources. Il est deux sanctuaires de la science, que le sincère érudit doit hanter, et où l'on doit le voir courbé sur sa tâche à toute heure du jour : les archives et les bibliothèques.

Il suit de là que, pour être en droit de se qualifier historien du moyen âge, il est tout d'abord nécessaire de savoir déchiffrer les écritures de cette époque dont l'imprimerie marqua la fin. Sous l'historien il faut pouvoir aisément découvrir le paléographe. J'ajouterais (si je ne craignais de scandaliser mes lecteurs, par l'étrangeté de ces mots techniques) que sous le paléographe il faut trouver le diplomatiste. Le diplomatiste, en effet, est ce savant qui, d'un œil sûr, inspecte un document manuscrit et le proclame vrai ou faux, authentique ou fabriqué. Et comment voulez-vous que, sans les éléments de la diplomatique, je m'aventure sur le terrain difficile de l'histoire ? Il arrivera souvent, si je ne suis pas un critique, — il arrivera qu'après avoir épuisé de longues veilles à écrire les annales d'une abbaye, d'une seigneurie, d'un royaume, un vrai savant viendra et me dira d'un ton sec : « Votre ouvrage est excellent, Monsieur ; mais tous les textes sur lesquels vous vous appuyez sont absolument faux, et je vais vous le démontrer. »

La première qualité de l'historien, c'est donc ce que j'appellerais volontiers « le flair des documents. » Il doit aller à leur découverte, et se laisser diriger par je ne sais quel les *fumées* scientifiques, qu'il est plus facile de signaler que de décrire. Puis, une fois en possession de ces très-précieux documents, il se constitue leur juge, écartant les textes douteux, retenant tous les autres. Et déjà sa besogne est plus qu'à moitié faite. Essayons de rendre la chose sensible par un exemple...

Je me propose, si vous le voulez bien, d'écrire l'histoire de l'abbaye de Montier-en-Der, qui aujourd'hui se trouve dans le département de la Haute-Marne, et que saint Berchaire fonda au septième siècle, au milieu des

ombres terribles de la forêt du Der. Où trouverais-je les meilleurs textes relatifs à cet illustre monastère? Puisqu'au moment de la Révolution française les archives ecclésiastiques furent brusquement transportées au chef-lieu du district, et plus tard au chef-lieu du département, je veux de ce pas aller à Chaumont et pénétrer aux archives de la préfecture. Et, en effet, j'y trouve deux admirables cartulaires de l'abbaye du Der. L'un d'eux est du douzième siècle; il est suivi d'une histoire abrégée de l'abbaye, et d'un polyptique encore plus précieux, qui me donne les détails les plus complets, les plus inattendus, sur l'état des personnes et des terres, sur la constitution du domaine rural aux dizième et onzième siècles. Néanmoins, je ne dois admettre aucun de ces documents sans un contrôle sévère. Et, en effet, les premières pièces insérées dans le plus ancien de ces deux cartulaires sont presque toutes fausses, et notamment quelques bulles des papes ont été audacieusement fabriquées. C'est à moi de me défier, c'est à moi de critiquer. La diplomatique arrive à mon aide, et me sauve du danger d'être un historien ridicule.

Il est bien entendu que lorsque des manuscrits ont été publiés avec soin par de véritables érudits, ces publications ont absolument toute la valeur des manuscrits eux-mêmes. Si vous voulez écrire l'histoire du pontificat de Clément V, vous ajouterez pleine confiance aux bulles que Rainaldi nous offre en si grande abondance, dans sa continuation des *Annales* de Baronius, et aux textes inédits qu'a publiés le dernier historien de Philippe le Bel, M. E. Boutaric. Il n'est plus utile de recourir au *Trésor des Chartes*, depuis le bel inventaire de M. Teulet. Et qui songerait à consulter les Cartulaires originaux de Saint-Pierre de Chartres et de Notre-Dame de Paris, depuis les excellentes éditions de M. B. Guérard? Mais ce sont là choses par trop élémentaires.

Quant aux temps modernes, ils nous dispensent d'être paléographe, je le veux bien, mais non pas d'être critique. Que d'erreurs graves et presque honteuses ont résulté, et résultent encore tous les jours de l'inexpérience de quelques historiens! Un historien qui n'a pas de critique, c'est un juge qui manque de bon sens; c'est peut-être pis encore. Je signalerai surtout, comme un écueil à éviter, cette confusion perpétuelle que beaucoup d'écrivains, d'ailleurs recommandables, laissent s'établir entre les œuvres officielles d'une part, et les pamphlets de l'autre. Le châtiment des pamphlétaires dure plus longtemps que leur vie. Quel que soit leur talent, ils sont, ils seront perpétuellement condamnés à n'être jamais crus sur parole. O punition des hommes d'esprit... qui n'ont que de l'esprit!

Il ne serait pas moins dangereux, dans quelque question que ce fût, de ne considérer qu'une seule classe de documents, soit dans un sens, soit dans l'autre. C'est ainsi que certains historiens ont eu le tort fort grave d'attacher une importance exceptionnelle aux « lettres de rémission » des quinzième et seizième siècles. Dans l'exposé de ces lettres, on raconte une foule de crimes épouvantables, de scènes de cabaret, de meurtres et d'infamies, d'après lesquels il serait scandaleusement injuste de juger toute la société de ces deux siècles. C'est comme si un jour quelque historien du vingt et unième ou du vingt-deuxième siècle avait la prétention de juger toute notre époque d'après la seule collection des *Causes célèbres* ou de la *Gazette des Tribunaux!*

Il est superflu, je pense, de citer ici la *Diplomatique* de Mabillon, la *Paléographie grecque* de Montfaucon, le *Système complet de diplomatique* Schœneman, le *Nouveau traité de diplomatique*, par Tassin et Toustain, les *Éléments de paléographie* par de Wailly, le *Cours d'études historiques* de Daru, le *Traité des matériaux manuscrits* de Monteil, le *Dictionnaire de diplomatique* de Quantin et de Bonnetty.

La géographie, appelée à juste titre l'œil de l'histoire, fait connaître le théâtre des événements. D'après l'étymologie du mot, la géographie a pour objet la description de la terre; d'après l'usage qu'on en doit faire, c'est une science qui nous fait connaître les dispositions extérieures de la nature et les établissements des hommes. Le monde, pris en lui-même, est un espace immense et vide. Les hommes, pour se reconnaître dans leur séjour, ont cherché, de bonne heure, à marquer sa place dans l'économie de la création, et à s'orienter au milieu de ses accidents. La distinction des terres et des mers, la diversité des continents, les systèmes de montagnes, les bassins des fleuves, leur offraient les éléments naturels de cette connaissance. Les observations des bergers, vérifiées par les calculs des astronomes, en complétèrent les indications. Ce fut la géographie *physique* et *astronomique*, la description raisonnée de la terre, et la connaissance de sa position dans le ciel.

Cependant, les hommes se répandaient sur le globe. Les familles s'augmentaient, les tribus se formaient; on voyait poindre les empires. Aujourd'hui voyageurs, chasseurs, pasteurs, bientôt, par nécessité de condition, besoin de l'âme ou plaisir, stationnaires sur un point, fixés dans un campement qui devint une ville : telle fut la destinée des premiers hommes. Autour de la première ville, devenue capitale, se groupèrent d'autres cités : on vit s'établir des nations. Ce que firent ces nations dans leurs goûts capricieux et leurs luttes violentes, nous n'avons pas à le dire. C'est l'objet de la géographie *civile* et *politique*, de la géographie qui nous montre l'institution des empires, nous en explique l'organisme matériel, et fait de leur vie comme un immense spectacle.

Or, la géographie physique et la géographie politique se rattachent directement à l'histoire. L'histoire nous présente l'humanité se déve-

loppant sur le plan-fuyant de la durée, mais se déployant aussi, pour se développer, dans l'étendue de l'espace. L'imagination, sollicitée par la géographie, nous rendait tout à l'heure présents et visibles les lieux, leurs aspects, leurs distances, leurs positions respectives ; maintenant, par la liaison des idées, les faits que l'histoire enfante, se rangent chacun en son lieu et place. « Là, dit l'abbé Blanc, ils s'unissent et s'identifient avec la localité, dont ils empruntent une expression, nous dirions volontiers une forme sensible. La géographie par elle-même ne montre d'abord que des villes et des provinces désertes : l'histoire vient ensuite y déposer les faits, et tous les personnages qu'elle montre en action. L'imagination, dépositaire elle-même des lieux géographiques, accueille les personnages et ces faits les *incorpore* en quelque sorte à ces lieux, qu'elle peuple ainsi de générations et d'acteurs de tous genres. Alors la géographie et l'histoire semblent se confondre, et n'offrir plus qu'une scène pleine de mouvement et de vie. On comprend combien il devient facile de saisir, de retenir et de conserver les faits, ainsi revêtus de formes et de couleurs ; l'étude qu'ils exigent n'est presque plus qu'un jeu d'enfant (1). »

La géographie, si utile à l'histoire, est utile aussi à la philosophie. Dieu a tout disposé avec nombre poids et mesure. Quand il tirait le monde au cordeau et présidait aux révolutions mystérieuses qui ont bouleversé la surface de la terre, il laissait les océans se creuser, les continents s'arrondir, les montages dresser leurs croupes gigantesques, en harmonie avec ses futurs desseins. Les peuples, qu'il allait appeler à la vie de l'histoire, trouveraient dans ces accidents du globe la marque de leur séjour et la limite de leurs frontières. Une élévation du sol, un cours d'eau, un bassin, une suite de campagnes ou de côtes, ce sont autant d'indices divins. Il ne faut à la Providence qu'un filet de neige fondue, détaché de la montagne, pour indiquer aux peuples leur mission et donner la paix au monde. La géographie fournit des éléments de solution à tous les grands problèmes de l'humanité.

Par le double lien qui la rattache à la philosophie et à l'histoire, la géographie est très-importante pour l'histoire de l'Église. L'Église est, dans le monde, le couronnement surnaturel de la création et la pièce première dans l'accomplissement des desseins de Dieu : elle doit donc voir ses institutions cadrer, dans leur établissement ou leur développement, avec les données de la géographie physique. L'Église est une société qui a son chef et ses membres, ses générations successives et ses dynasties ; elle se déroule donc, dans le monde, comme un fleuve dont les eaux ondoyantes coulent à travers mille sites et accidents. Les faits de son histoire s'accomplissent dans les différentes régions où l'Église est répandue, partout où elle a des possessions. La géographie physique de ces régions, immuable de sa nature, est essentiellement la même que pour la géographie civile ; mais la géographie proprement dite ou historique, a nécessairement sa spécialité correspondante à celle de l'histoire ecclésiastique elle-même. Elle reproduit la face extérieure de l'Église catholique, ses villes et ses siéges épiscopaux, ses provinces et ses grandes métropoles, enfin ses divisions et circonscriptions propres. C'est dans ces *lieux ecclésiastiques* que l'imagination vient encadrer les faits, et c'est avec ces lieux qu'elle les unit et les confond. Mais l'histoire marchant avec les siècles, cette face extérieure et sociale de l'Église se modifie à la suite des événements. La géographie la suivra donc dans ses progrès et ses vicissitudes, reproduisant successivement ces changements divers. C'est ainsi que l'histoire ecclésiastique prend un corps elle-même, et que l'imagination, venant au secours de la mémoire, recueille et conserve les faits si nombreux et si dispersés qu'elle renferme.

On pourrait objecter que l'étude de la géographie politique pourrait suffire à l'histoire ecclésiastique. Dans quelques cas, en effet, les circonscriptions et les métropoles sont les mêmes ; mais cela ne se rencontre pas partout, ni toujours ; il se rencontre même des circonstances où il n'y a aucune correspondance entre les deux géographies. D'ailleurs, quand elles coïncident, il faut toujours un travail d'esprit pour rattacher aux divisions civiles les notions ecclésiastiques, et reconnaître les villes épiscopales. Il importe donc de maintenir la géographie ecclésiastique : d'abord, parce qu'elle a son existence propre, son incontestable valeur scientifique ; ensuite, parce que la réduire à une simple substitution de noms propres, ce serait une fâcheuse altération d'idées, une affinité dangereuse avec les théories du dix-neuvième siècle, où l'Église n'apparaît à plusieurs que comme un accident historique, un mode accessoire et subalterne de la société civile, transformée par le progrès

Ainsi, la géographie ecclésiastique n'est pas le simple complément de la géographie civile, ni la sèche nomenclature des siéges épiscopaux ; c'est une géographie complète par elle-même, supérieure par ses enseignements, formant une science distincte dans le cadre des sciences ecclésiastiques.

On consultera avec fruit, pour l'étude de la géographie religieuse, à défaut d'ouvrages élémentaires, les ouvrages d'érudition, savoir : les *Antiquités ecclésiastiques illustrées* de Schelstrate, la *Notice sur les évêchés* de Lemire, la *Géographie sacrée* de Charles de Saint-Paul, l'*Atlas ancien* de Samson, l'*Orient chrétien* de Lequien, les *Origines* de Bingham, la *Géographie* de Stœudlin, et surtout l'*Atlas* de Dufour,

(1) *Introduction à l'étude de l'histoire ecclésiastique*, p. 237.

dressé exprès pour l'histoire ecclésiastique de Rohrbacher.

La chronologie, ou science des dates, fait connaître l'époque à laquelle se doivent rapporter les événements. On pourrait l'appeler la géographie du temps, comme la géographie se pourrait définir la chronologie de l'espace. Ce sont, en effet deux méthodes identiques, différentes seulement par l'objet de leur application. Toutes deux introduisent dans la série des faits certaines divisions et subdivisions ; seulement, l'une applique ces divisions à l'espace, l'autre à la durée. La géographie a ses royaumes, ses capitales, ses provinces, la chronologie a ses grands faits, ses époques, ses périodes. La première s'adapte à la nature immobile, aux montagnes, aux fleuves, aux découpures du globe ; la seconde s'oriente sur les révolutions des astres et la succession des années. Il y a, toutefois, entre ces deux sciences une différence essentielle. La géographie décrit d'abord la nature morte, ensuite elle se rapporte à l'histoire par les notions qu'elle lui emprunte ; mais elle est obligée de puiser dans les annales des peuples toutes ses descriptions civiles et politiques. La chronologie, au contraire, ne se rapporte pas seulement à l'histoire: elle en fait partie. Les révolutions que lui fournit le cours des astres sont vides par elles-mêmes ; les faits historiques viennent les remplir, et ils ne revêtent un caractère de certitude qu'en se rapportant à une date. La chronologie est comme le squelette de l'histoire, la charpente sur laquelle se groupent les événements. Ensuite elle se rattache à la philosophie, par les périodes qu'elle introduit ou reconnaît dans la succession des faits, par le soin qu'elle apporte à trouver la *vraie caractéristique* des faits de chaque période, cette qualité commune, en même temps *saillante* et *distincte*, qui sépare, d'une manière sensible, cette période de toute autre. Ici reviennent les raisons qui doivent distinguer la chronologie ecclésiastique de la chronologie civile, comme elles distinguaient précédemment la géographie civile de la géographie ecclésiastique. La chronologie de l'Eglise domine la chronologie des nations, comme l'Eglise domine tous les établissements des peuples. Non pas qu'il faille exclure de son histoire les dates civiles ; il convient de les y maintenir, au moins comme synchronismes : mais il faut maintenir l'existence propre et le haut caractère de la chronologie religieuse : surtout, il faut s'efforcer d'élever son esprit à la portée de ses enseignements.

On peut étudier la chronologie dans le livre de Scaliger sur la *Correction des temps*, dans la *Doctrine des temps* du P. Petau, dans l'*Art de vérifier les dates*, et dans le *Manuel de chronologie* par Ideler.

La chronologie suppute les dates d'après quatre systèmes principaux : 1° celui d'Usserius, qui est, en général, conforme au texte hébreu des Livres saints ; 2° celui du P. Tournemine, qui se fonde sur le texte samaritain ; 3° celui de l'Eglise grecque, qui se base sur la version des Septante ; et 4° celui des Bénédictins, ou de l'*Art de vérifier les dates*. Le trait distinctif de ces systèmes, c'est le nombre d'années qu'ils intercalent entre la création du monde et la naissance du Messie. On trouve, au surplus, des éclaircissements sur ces divergences dans tous les cours de théologie et dans tous les commentaires de la Bible.

Indépendamment de ces systèmes, il est des faits mémorables qui servent de point de départ pour compter les années, soit d'avant soit d'après Jésus-Christ : on leur a donné le nom d'*Ères*. Voici les principales : 1° l'ère de la création, qui varie suivant le système de chronologie qu'on embrasse : les Grecs depuis 692 et les Russes depuis 1700 se servent de l'ère constantinopolitaine, qui date le commencement du monde du 1er septembre 5508 avant Jésus-Christ ; 2° l'ère de Moïse ou de la loi *écrite*, ainsi nommée par opposition à la loi dite *naturelle* qu'auraient observée les Patriarches ; 3° l'ère de Salomon ou de la dédicace du temple ; 4° l'ère des Olympiades, 776 ans avant Jésus-Christ : elle était usitée chez les Grecs du Haut-Empire ; 5° l'ère de la fondation de Rome, 753 ans avant Jésus-Christ : c'était l'ère légale des Romains ; 6° l'ère de Nabonassar, 747 ans avant Jésus-Christ ; 7° l'ère des Lagides ou d'Alexandre le Grand, 324 ans avant Jésus-Christ ; 8° l'ère des Séleucides, dite aussi l'ère des contradictions, 312 ans avant Jésus-Christ : elle est encore employée de nos jours par les chrétiens de Syrie ; 9° l'ère Julienne, pour rappeler la restauration du calendrier sous Jules César, 45 ans avant Jésus-Christ ; 10° l'ère espagnole, comptant de 38 ans avant Jésus-Christ : elle fut introduite en Espagne au quatorzième siècle, et en Portugal au quinzième ; 11° l'ère de Jésus-Christ, généralement adoptée en Europe depuis le huitième siècle : d'où son nom d'ère vulgaire ; 12° l'ère de Dioclétien ou des martyrs, commençant dans l'Eglise de Rome au mois d'août, 284 ans après Jésus-Christ : les Coptes s'en servent encore aujourd'hui ; 13° l'ère de l'Hégire, 622, en souvenir de la fuite de Mahomet à Médine ; 14° l'ère de la réforme grégorienne, ainsi nommée de Grégoire XIII, qui en fut le promoteur : elle date de 1582 ; 15° enfin l'ère de la République française, allant de 1792 à 1805.

A ces sciences auxiliaires, Alzog joint quatre sciences préparatoires, à savoir :

1° L'histoire des religions. La nature et le caractère de ces religions rendaient plus ou moins facile l'introduction du christianisme, réforme et perfection de toutes les religions. Montrez le christianisme dans sa vérité et sa puissance en face des cultes païens, et il brillera avec d'autant plus de magnificence dans son éternelle beauté.

2° L'histoire de la philosophie : car le christianisme fut souvent obligé d'entrer en lutte avec les divers systèmes de philosophie. Tantôt

il les rejeta entièrement; d'autres fois, les illuminant de sa clarté, il sut en extraire des vérités dont il se servit pour constituer la philosophie chrétienne.

3° L'histoire de la littérature, qui nous fait connaître la situation scientifique et littéraire des nations à des époques diverses. Quelquefois, l'influence du christianisme a déterminé une époque littéraire; d'autres fois, l'état de la littérature modifie la science théologique.

4° L'histoire universelle, avec laquelle l'histoire ecclésiastique a des rapports si intimes qu'on ne peut comprendre l'une sans l'autre, surtout alors que, comme au moyen âge, l'Eglise et l'Etat sont pour ainsi dire fondus l'un dans l'autre.

Ces réflexions ne manquent pas de justesse. Cependant, s'il est permis de penser autrement qu'Alzog, nous tiendrons l'histoire des religions, l'histoire de la philosophie, l'histoire de la littérature et l'histoire universelle pour des parties secondaires, mais intégrantes de l'histoire ecclésiastique.

CHAPITRE SIXIÈME

Des vertus nécessaires à un historien.

Pour étudier l'histoire, il faut recourir aux sources; et pour recourir aux sources avec fruit, il faut certaines connaissances préparatoires, certaines indications bibliographiques, certaines sciences acquises. A ces connaissances, il faut ajouter quelques qualités de cœur et d'esprit; disons le mot, il faut des vertus. Rien n'obscurcit l'esprit comme les vices du cœur; et quand le cœur et l'esprit sont dans les ténèbres, l'un de l'obscurité, l'autre de la corruption, ou ils ne savent rien distinguer, malgré le nombre et l'évidence des témoignages : ou, s'ils distinguent quelque chose, ce ne sont que des lueurs trompeuses et malsaines. Ce n'est pas que nous voulions prêcher une aveugle créance : nous supposons, sans doute, la foi et la bonne foi : mais, cela supposé, nous demandons à l'histoire l'intégrité de la justice. L'histoire est un jugement; l'historien est donc un juge siégeant sur un tribunal. Or, avant de porter la sentence, il faut instruire le procès, interroger les témoins, contrôler les dépositions, soumettre le fait et ses circonstances aux débats contradictoires, condenser, dans des considérations d'une vérité absolue, les motifs de son jugement et condamner, enfin, ou absoudre, avec une telle autorité de raison, que le jugement s'impose de lui-même et par sa propre évidence.

Telles doivent être, en principe, les vertus de l'historien. Et quand nous disons l'historien, nous n'excluons pas le lecteur. L'historien qui compose un livre est un juge en première instance; le lecteur, qui étudie son ouvrage, est un juge en appel. Sa lecture n'est pas une simple distraction, un passe-temps; que sais-je ? un pis-aller; c'est une étude nouvelle, un examen réitéré, une révision qui casse ou qui confirme, qui doit aboutir, en tout cas, à un nouveau jugement. Il faut donc que le lecteur instruise à nouveau le procès, et, pour l'instruire, il faut qu'il se substitue à l'historien, qu'il ait, comme lui, l'intégrité du magistrat et la clairvoyance, instinctive et raisonnée, qui aide à l'intelligence des événements.

En effet, pour le lecteur et pour l'historien, l'intégrité seule ne suffit pas : avec l'intégrité, on n'est qu'un honnête homme. Il faut, de plus, dans l'étude de l'histoire, non pas une certaine dose de *divination*, comme le prétendait naïvement un fabricant de fausse-monnaie historique, mais une puissance d'esprit qui rappelle à la vie des générations éteintes. On peut distinguer, dans cette puissance d'esprit, deux choses : d'abord une connaissance approfondie et aussi parfaite que possible des particularités de l'histoire ; ensuite, une force d'appréciation et de raison qui donne vie à cette connaissance. Mais, sans plus nous étendre, nous réduirons les qualités et vertus de l'historien à celles d'un esprit laborieux, judicieux, impartial, philosophique et chrétien.

Et d'abord, il faut l'esprit de travail. Tous les matins, les beaux esprits qui remplissent de leurs conceptions les colonnes des journaux impies, écrivent l'histoire sans trop d'embarras. Le plaisantin qui vient d'esquisser une scène de bal champêtre, où, suivant l'euphémisme à la mode, *le peuple s'amuse*, se revêt tout à coup de gravité, et se prend à monter majestueusement jusqu'aux plus hauts sommets de l'histoire. Rien n'échappe à son intelligence; les lois des nationalités, la balance des Etats unitaires et des fédérations, les révolutions des empires : il explique tout avec la même aisance. Ce qu'il préfère cependant, c'est l'histoire de l'Eglise. Aujourd'hui, il discute sur Alexandre VI, l'Inquisition et la Saint-Barthelémy ; demain, sur la Saint-Barthelémy, l'Inquisition et Alexandre VI ; après demain, sur l'Inquisition, etc., etc. Le lecteur béat écoute ce professeur avec une joie toujours nouvelle ; il aime jusqu'aux redites de ce profond docteur. Science facile,

qui prend ses passions pour des oracles, les calomnies pour des vérités, et les imaginations pour des événements réels.

On ne saurait trop mépriser un pareil dévergondage. Le devoir strict de l'homme sérieux est de travailler ; le devoir, plus rigoureux encore, de l'homme studieux, est de travailler avec une infatigable énergie. Il faut l'esprit de lecture, pour consulter les documents ; il faut l'esprit de patience, pour compulser les archives, où dorment les siècles ; il faut le cœur d'un brave, pour contrôler ces mille histoires qui ont toutes la prétention d'interpréter véridiquement le passé. Ce travail, je vous le déclare, veut des entrailles d'airain. Si vous n'acceptez pas d'avance, mais dans un meilleur but, la position que fait Virgile à Thésée :

Sedet æternumque sedebit :

vous n'avez pas la vocation d'historien. Lisez des romans, amusez-vous à des bluettes ; mais ne vous flattez pas de digérer le noble aliment de l'histoire.

Ensuite, il faut un esprit de sage critique, pour discerner la vérité dans les livres, toujours passionnés, des auteurs. C'est une vérité vulgaire : l'homme n'est point parfait ; et, comme disait le Prophète : *Omnis homo mendax*. Les meilleurs ont leurs infirmités morales, leurs faiblesses d'esprit, leurs préjugés d'éducation, d'école et d'état. Bien plus, au lieu de s'élever à la conception évangélique de l'ordre social, au lieu de pratiquer scrupuleusement les vertus de justice et de charité, beaucoup d'hommes se prennent soit à former des partis, soit à les servir. Or, un parti, c'est une division, un schisme, une source de haine. Le frottement des hommes fait fermenter les passions. Les luttes étroites des coteries asservissent ces passions à des intérêts égoïstes, à des vues basses à des œuvres sans nom. La guerre éclate ; et quand la guerre a agité les hommes, elle se perpétue dans les livres. La plume de l'histoire, que les anciens confiaient aux mains d'une chaste muse, descend aux griffes d'une vestale de corps de garde. L'écho des combats se prolonge à travers les siècles. Cependant, à mesure que tombe la poussière du champ de bataille, à mesure que s'oublient les passions des lutteurs, le but et les péripéties des événements se découvrent. Alors commence le travail de l'histoire.

Encore l'histoire doit-elle s'entourer de prudence pour reconnaître l'exacte vérité. La philosophie, ou plutôt le bon sens, lui donne de justes principes pour connaître de l'authenticité et de l'intégrité des ouvrages, pour s'assurer de la véracité des auteurs et arriver ainsi à la certitude historique : un auteur judicieux ne s'en départira jamais. Aussi que d'assertions hasardées il va rencontrer ! et combien, après un procès instruit dans les formes, subsisteront pour lui d'incertitudes ! Un carme, le Père Honoré de Sainte-Marie, a composé sur ce grave sujet un traité qui reste comme le monument définitif de la critique. A l'avantage de ceux qui ne pourraient s'en servir, nous posons ici les questions qu'on doit s'adresser avant d'aborder la lecture d'un ouvrage :

1° Les sources viennent-elles réellement des auteurs indiqués, et non-seulement en partie, mais intégralement ? N'y a-t-il pas eu interpolation ? En rechercher les preuves intrinsèques et extrinsèques, comme dit l'Ecole.

2° L'auteur, eu égard à ses fonctions, à son éducation, était-il capable de juger du véritable état des choses ? Peut-on préjuger de sa part les dispositions nécessaires pour dire la vérité ? Alors même que l'auteur remplit ces conditions, sa véracité peut encore laisser quelques doutes : tant il est vrai qu'un auteur est souvent, même à son insu, rempli de préjugés et de partialité.

Quand on ne peut démontrer complétement l'authenticité et l'intégrité des ouvrages, et la véracité des auteurs, il faut au moins vérifier le temps probable, l'origine présumable des sources, et déterminer par là l'usage qu'on en peut faire.

En troisième lieu, il faut à l'historien un esprit impartial, c'est-à-dire disposé à voir les hommes et les événements tels qu'ils sont, et à les décrire tels qu'on les a vus ; conséquemment, laisser aux scélérats leurs traits hideux, aux coupables leurs taches, aux grands hommes leur auréole. L'histoire est un tribunal, où justice doit être rendue à tous, où les assertions de toutes sortes doivent être contrôlées, la calomnie repoussée, le savoir et la vertu glorifiés, le crime et l'erreur confondus ; le jugement de Dieu, enfin, rendu en première instance, autant du moins que permet de le rendre l'infirmité humaine. Une vérité rigoureuse est toujours sans péril pour l'Eglise et pour les gloires de l'Eglise : la vérité n'a de périls que pour la faiblesse.

Enfin, il faut à l'historien un esprit philosophique, un esprit qui étudie les faits dans leurs détails, et les embrasse dans leur étendue ; qui remonte aux causes et descende aux résultats plus ou moins éloignés ; qui discerne le plan général du gouvernement de la Providence ; qui distingue les époques qui se partagent les siècles et montre, en chaque événement, Dieu marchant à ses fins par des moyens toujours convenables. Nous expliquerons ce point plus clairement en traitant de la philosophie de l'histoire.

Telles doivent être les qualités essentielles de l'historien. Le travail le met en face de l'objet de ses études ; le jugement d'une saine critique l'aide à en écarter ce qui pourrait le couvrir d'ombre ; l'esprit d'impartialité lui sert à le voir tel qu'il est ; et l'esprit philosophique l'aide à le comprendre.

Maintenant, supposons que les vraies sources ont été trouvées, ont été critiquées par l'historien : que lui reste-t-il à faire ? Il lui reste à donner une forme vivante au récit qu'il

entreprendra d'écrire très-impartialement d'après ces sources. Je déclare en toute franchise n'être pas un admirateur exclusif de l'*Histoire de saint Louis*, par Lenain de Tillemont : œuvre lourde, sèche, froide, où chaqee phrase est appuyée par dix textes originaux,mais où il n'y a rien d'ardent, d'où le style est absent, d'où la vie est absente. Il me semble que, sans violer les droits de la vérité, qui sont les premiers de tous les droits, on peut cependant, et même on doit jeter le style dans l'histoire. Est-ce que la beauté pourrait ne pas être la compagne obstinée de la vérité? Est-ce que l'histoire perd de son autorité parce qu'elle est pénétrée de lumière et de chaleur? Si vous n'êtes pas capable d'arriver à la notion de l'art, de conquérir un style, soyez un érudit, et non pas un historien : publiez des textes, mais n'écrivez pas un livre.

Donc, l'avenir des études historiques dépend des progrès de la critique, mais d'une critique aussi étroitement unie au style que l'âme est unie au corps. Jamais on ne nous verra établir entre la science et l'art un antagoniste ridicule et contraire à la nature des choses. Nous ne voulons pas davantage séparer la philosophie et l'histoire ; non, nous n'entreprendons pas cette tâche impossible. S'il est encore des historiens qui prennent uniquement pour devise : *Scribitur ad narrandum*, ils doivent se donner pour première règle de ne point employer une seule épithète, un seul adjectif dans tout le cours de leur livre. Car un adjectif, enfin, c'est un jugement; et un jugement, c'est de la philosophie de l'histoire. Avoir la prétention d'écrire, au seul point de vue des faits et des dates, une *Histoire de la révolution française* sans se permettre un éloge, sans se permettre une critique, ce serait de la sottise, si ce n'était de l'hypocrisie. Mais à chacune de vos pages, mais à chacune de vos lignes, ô écrivain de bonne volonté, vous serez absolument forcé de juger chacun des événements et chacun des personnages qui passeront sous vos yeux. La nature humaine a cela de grand, qu'elle se passionne, qu'elle s'échauffe pour le vrai, pour le beau, pour le bien : l'âme de l'homme n'est pas un bloc inutile de glace que rien ne peut fondre ; ce n'est pas un marbre impénétrable à la chaleur, à la lumière. Quand vous aurez bien ordonné à votre âme de ne se point passionner, quand vous lui aurez bien dit : « Sois immobile comme une statue, » savez-vous ce qu'il arrivera ? Il arrivera que votre statue, comme celle de Pygmalion, s'animera tout à coup, et deviendra glorieusement vivante devant le premier crime ou devant le premier miracle de vertus qui passera devant ses yeux. La plus noble faculté de l'homme, c'est l'indignation ; et cette indignation doit surtout s'exercer dans l'histoire. Ne me demandez pas de contempler Robespierre ou Marat avec des yeux tranquilles : l'équité m'ordonne de considérer ces monstres avec un regard indigné. L'historien n'est qu'un moraliste. Si, dans la vie privée, au coin de son feu, il condamne sévèrement le dernier meurtre commis à Paris, s'il admire le dernier trait de vertu que le cri public y a signalé, il doit transporter dans le récit du passé la même admiration pour le bien, la même sévérité contre le mal. Mais plus il se permettra de juger, plus il est tenu de prouver strictement que les jugements sont confirmés par les faits. CHAQUE JUGEMENT DE L'HISTORIEN DOIT ÊTRE ENTOURÉ DE SES PREUVES ; et les pages où il sera dans l'exercice de la sévérité, sont certainement celles qui devront être le plus chargées de notes. L'écrivain ne peut être indigné qu'à ses risques et périls ; mais cela ne prouve rien contre la nécessité de l'indignation.

Ayons donc franchement une philosophie de l'histoire. Et si nous avons l'honneur d'être catholiques, soyons franchement catholiques dans le récit, dans le jugement du passé. Pas de faux-fuyants ; pas de masques ni de demi-masques. Un catholique digne de ce nom voit l'Eglise partout ; il admire partout cette main consolatrice qui fait tomber les chaînes, essuie les larmes, panse les blessés, ensevelit les morts, assiste les étrangers, tend du pain à ceux qui ont faim, et donne à boire à ceux qui ont soif. Il entend partout cette grande voix qui enseigne toutes les vérités et dénonce toutes les erreurs. Il entend partout les battements de ce cœur de l'humanité. Ne pensez pas qu'il puisse rester froid devant ce prodige d'amour. Non, mais il s'échauffe ; non, mais il aime ; non, mais il s'écrie que l'Eglise est l'auteur de tout le bien qui s'est fait sur la terre ; et il prouve aisément la vérité de cette affirmation. Il a des textes plein les mains,et il en répand le trésor devant ses lecteurs convaincus, devant ses adversaires étonnés. Et il trouve ainsi le moyen d'accomplir les principaux devoirs d'un véritable historien.

A ces renseignements quasi-élémentaires, nous ajouterons quelques considérations plus relevées, sur la question fondamentale de la certitude en matière historique.

Et d'abord, il faut reconnaître sa haute importance. Si l'histoire, en effet, était dépourvue de certitude, la société ne pourrait plus y trouver son appui, et la religion serait comme ébranlée par la base. La tradition reniée, il y aurait place, dans l'État, à toutes les innovations révolutionnaires ; dans l'Église, à toutes les hérésies. Aussi les ennemis de l'Église et de l'État sont-ils conjurés, depuis tantôt un siècle, pour inaugurer le scepticisme en histoire. L'école encyclopédique s'inscrivait brutalement en faux contre les Livres saints. Les mille écoles du dix-neuvième siècle, école mythique, école progressiste,école positiviste, voire l'honnête école du naturalisme, écartent tout doucement le surnaturel, et, par voie d'explication,retranchent à la religion révélée tous les éléments constitutionnels de son histoire. Je n'examine pas si l'histoire de l'Église, réduite à des faits na-

turels, se trouve, par suite de ces réductions, plus claire : et je crains fort que, sous prétexte de l'interpréter savamment, on ne l'embrouille d'une manière absolue. Je me borne à constater que l'admission de ce principe ébranle jusque dans ses fondements l'ordre social et religieux. Cette question d'école est une question de vie ou de mort.

Maintenant, comment s'établit, en histoire, la thèse de la certitude.

La certitude s'acquiert, en histoire, par les moyens que nous avons personnellement d'acquérir la certitude, physique ou morale. Je suis témoin oculaire d'un fait : j'ai, par mes yeux, la certitude de son accomplissement. Un de mes semblables voit, en Amérique, un autre fait : et il est certain de son accomplissement, sur le témoignage de ses yeux. Dans une rencontre, nous nous racontons chacun le fait que nous avons vu : et, sur nos rapports respectifs, nous acquérons, tous les deux, la certitude des deux faits. Que ces faits intéressent nos familles, qu'elles en conservent la mémoire par tradition, ou le récit par l'écriture : voilà l'histoire.

Si nous cherchons en nous les bases de cette certitude, nous trouvons, après le témoignage des sens, le témoignage des hommes, et, comme gages de leur véracité, l'amour instinctif du vrai et du bien, l'amour de nous-mêmes ou de notre propre félicité. L'homme préfère naturellement la vérité à l'erreur, le bien au mal, à moins qu'il ne soit égaré par quelque motif personnel. Donc, l'homme ne préférera, de fait, le mensonge à la vérité, qu'autant qu'il y sera poussé par quelque motif particulier. Donc tout témoignage est véridique et certain, du moment qu'on ne peut l'attribuer à aucun motif personnel. Telle est la base de la certitude morale, l'élément générateur de la certitude historique,

Ainsi, pour les faits contemporains, j'en acquiers la preuve soit par le témoignage unique d'un témoin d'une moralité éprouvée, soit par le témoignage collectif et unanime des personnes qui obéissent à des intérêts, à des passions, à des préjugés différents. Ces faits doivent être certains à mes yeux toutes les fois que je peux reconnaître, avec certitude, le caractère de l'humanité dans les dispositions opposées des témoins relativement au fait qui est l'objet de leur récit uniforme.

Ainsi, pour les faits passés, j'en acquiers la preuve par les monuments, par la tradition orale, et par l'histoire dans le sens strict de narration écrite ; mais à la condition que ces moyens de certitude cadrent avec les dispositions intimes de l'humanité ; à la condition que les monuments ont une importance publique et une authenticité vérifiée ; à la condition que la tradition orale a pour objet des faits graves, d'un haut intérêt, peu compliqués de détails, et qu'elle se compose d'un grand nombre de lignes ou branches parallèles, dont l'ensemble remonte sans interruption jusqu'aux faits eux-mêmes : à la condition que l'histoire renferme des faits notoires, d'une haute importance, et qu'elle remonte, par elle-même, ou par les *mémoires* et les traditions authentiques, jusqu'aux faits contemporains.

Dans ces conditions, je suis aussi certain des faits éloignés par le temps ou par l'espace, que si je les voyais de mes propres yeux.

Maintenant il faut faire l'application de ces principes à l'histoire générale, à l'histoire sainte et à l'histoire ecclésiastique.

L'histoire, en général, doit être considérée sous deux aspects : comme proclamation, haute et solennelle, à la face d'un peuple, des faits qu'elle raconte ; comme simple témoignage rendu aux faits par l'historien.

Comme proclamation haute et solennelle des faits, une histoire mérite créance : 1° Si une tradition constante attribue cette histoire à celui dont elle porte le nom ; 2° Si plusieurs écrivains, contemporains des faits rapportés, rendent à l'historien quelque témoignage analogue ; 3° Si les détails de la narration reproduisent fidèlement les mœurs, les usages civils et religieux du pays et du temps ; 4° Si le style a le caractère spécial du siècle et de la nation.

Comme témoignage une histoire contient deux choses : des faits et des réflexions de l'auteur. Or, pour apprécier ce témoignage, il faut examiner séparément les réflexions et les faits, les soumettre les uns et les autres au contrôle de la critique.

L'histoire sacrée, soumise à cet examen, nous présente des faits racontés par des historiens. Or, ces historiens sont des témoins oculaires ; ils sont nombreux et graves ; opposés de caractères et d'intérêts ; unanimes dans les dépositions qu'ils ont confirmées de leur sang. Quant aux faits, ils sont physiques et sensibles, publics, extraordinaires, graves et importants. Faits et historiens réunissent donc toutes les conditions de certitude.

Dans l'étude de l'histoire ecclésiastique, nous avons une certitude moindre. Cependant, en suivant les règles de la sagesse, on peut se flatter de ne pas errer et de ne point induire les autres en erreur. Telles sont ces règles :

1° Porter dans l'étude de cette histoire la piété filiale envers l'Eglise, la gravité de la pensée et l'amour de la vérité.

2° Se mettre en garde contre la tendance naturelle à recevoir ou à rejeter trop facilement les faits et les monuments historiques.

3° Prendre l'Eglise pour modèle et pour juge dans l'appréciation des monuments et des faits. .

Malgré la sagesse de ces règles, il est toujours difficile de se tenir dans le juste milieu, difficile de ne point pécher quelquefois, soit par excès soit par défaut de critique. Pour éviter également le défaut et l'excès, il faudra donc :

1° Pour les monuments, leur accorder une

confiance proportionnée aux preuves de leur véracité;

2° Pour les faits, les apprécier sans esprit de parti, et ne point regarder comme contradictoires des faits diversement présentés par les historiens;

3° Pour les historiens, ne tirer jamais du caractère d'un historien une conclusion certaine contre des faits non démontrés faux d'ailleurs.

Il est d'autres règles, plus nombreuses et plus spéciales, également importantes. Nous les donnons, d'après le P. Honoré de Sainte-Marie, suivant l'abrégé qu'en a fait l'abbé Blanc.

Règles de critique qui concernent le témoignage des anciens et fondées sur leurs véritables ouvrages.

1° On doit avoir une grande vénération pour les anciens auteurs ecclésiastiques, et recevoir avec respect leurs témoignages.

2° On ne doit pas abandonner le témoignage des anciens si l'on n'y est contraint par de fortes raisons, et beaucoup moins sans aucune preuve.

3° On ne doit pas affaiblir le témoignage des anciens par des réponses qui paraissent peu solides.

4° Quand le témoignage des anciens vous presse et vous incommode, il n'est pas permis de se servir de détours pour l'éluder ou l'affaiblir.

5° On ne doit pas abandonner l'autorité des Pères de l'Eglise pour suivre les lumières des hérétiques touchant les faits, surtout lorsqu'ils peuvent avoir quelque rapport à la religion.

6° La fidélité demande que l'on n'attribue point aux auteurs ecclésiastiques des sentiments qu'ils n'ont point eus.

7° L'on ne doit pas, suivant les règles d'une critique exacte, dissimuler les véritables sentiments des auteurs.

8° Il n'est pas de l'équité de donner des éloges outrés à un auteur ancien dont le témoignage nous est favorable, ni de rejeter avec mépris l'autorité d'un écrivain qui est opposé à notre sentiment.

9° C'est une méthode peu exacte d'approuver dans une occasion et de rejeter dans d'autres les mêmes passages des anciens auteurs.

Règles concernant les historiens, considérés surtout dans le conflit de leurs témoignages.

1° Lorsqu'un auteur rapporte seul un fait qui est combattu par plusieurs dont le témoignage est également recevable en tout, quoique la vérité soit peut-être du côté de celui qui parle seul, la raison demande qu'on abandonne son sentiment pour se ranger du côté où il se trouve plusieurs écrivains.

2° Quand un ou deux historiens racontent un fait dont les autres ne font aucune mention, on doit plutôt écouter celui qui parle qu'un grand nombre qui ont passé sous silence l'événement dont il s'agit; car il arrive quelquefois que les auteurs négligent de mettre par écrit les choses qui se passent sous leurs yeux, parce qu'elles sont si connues qu'il ne paraît pas possible que personne les puisse ignorer.

3° Lorsque divers auteurs ont rapporté différemment un même fait, il faut tâcher de découvrir l'intérêt qu'ils y avaient; car l'intérêt séduit ordinairement les hommes. Cependant, on ne doit pas pénétrer trop avant dans leurs motifs intérieurs; on doit s'attacher plutôt à ce qui est connu qu'aux conjectures qu'on tire des mouvements les plus secrets de leur cœur, conjectures qui sont toujours incertaines et douteuses. Suivant cette règle, on doit préférer les auteurs libres et désintéressés à ceux qui se trouvent obligés de flatter l'ambition des princes et des grands; quand ces motifs ne sont pas évidemment connus, on doit tâcher de lever les contradictions et de concilier ces écrivains les uns avec les autres, autant que la vérité le peut permettre.

4° Si plusieurs anciens soutiennent des sentiments différents, il est permis de suivre celui qu'on jugera le plus vraisemblable. De même, lorsque les auteurs ecclésiastiques ne s'accordent pas entre eux sur des points de chronologie, en sorte qu'on trouve presque autant d'opinions différentes que d'auteurs anciens qui en ont traité, comme cela est arrivé, par exemple, sur l'époque de la naissance de Jésus Christ, sur le temps de la mort des apôtres saint Pierre et saint Paul : pour lors les modernes qui se sont appuyés du témoignage des anciens, peuvent s'en tenir, presque aussi probablement les uns que les autres, au sentiment de l'auteur ancien qu'ils ont pris pour guide dans ces points de chronologie, en observant surtout le système qu'ils s'en sont formé.

5° On ne saurait blâmer un savant qui suit le témoignage d'un ancien et qui l'abandonne, suivant les sujets qu'il traite, en le comparant avec d'autres écrivains ecclésiastiques qui ont plus ou moins d'autorité, parce que les conjectures et les circonstances peuvent l'obliger d'abandonner dans une occasion un auteur sur lequel il s'était appuyé dans une autre.

Règles touchant les historiens et les faits considérés dans leurs rapports mutuels.

1° A l'égard des faits célèbres et éclatants qui n'ont rien d'incroyable et qui se sont passés dans le pays des écrivains qui les rapportent, on doit recevoir sans balancer le témoignage de ces auteurs, sous les yeux desquels les faits sont arrivés, ou qui les ont appris de personnes dignes de foi, ou qui ont été contemporains, c'est-à-dire, qui ont vécu dans

le même si 'e, surtout si ces auteurs ont du discernement, de la probité et de la bonne foi.

2° Quand les événements ne sont pas publiés, quand ils ne contiennent rien de fabuleux, et quand ils se sont passés dans le pays de l'auteur qui les rapporte, alors on peut reconnaître ces faits comme vraisemblables, surtout s'ils se trouvent racontés par des témoins oculaires ou par des contemporains, qui paraissent éloignés de vouloir en imposer.

3° Quoique les historiens nous aient laissé par écrit des événements qui ont été connus de peu de personnes; quoique ces faits passent pour un peu extraordinaires, qu'ils soient accompagnés de circonstances qui ne sont pas tout-à-fait incroyables, et qu'ils soient arrivés dans un pays éloigné, on ne doit pas les rejeter, sans en avoir, je ne dis pas seulement de fortes raisons, mais des preuves convaincantes; car il n'est pas croyable qu'un homme qui a quelque probité soit assez impudent, pour vouloir imposer aux autres des faits que les écrivains contemporains auraient pu relever en faisant voir qu'ils n'étaient pas vrais.

4° Si un auteur passe pour être trop crédule, et s'il est accoutumé à débiter des fables et à recevoir sans choix et sans discernement des narrations incertaines; si cet auteur, dis-je, raconte des faits dont il se dit témoin oculaire, et s'il assure les avoir appris de ceux qui les avaient vus et connus, ou qui étaient contemporains; il semble qu'on ne doit pas rejeter ces événements, surtout lorsqu'ils sont publics et éclatants, lorsqu'ils ne contiennent rien que de vraisemblable et qu'ils sont arrivés dans son pays, à moins qu'on en puisse marquer d'ailleurs la fausseté. Un écrivain, en effet, serait-il assez dépourvu de jugement et de bon sens pour inventer un fait dont on aurait pu sur-le-champ le convaincre de fausseté et d'imposture ? Il faut observer cependant que si cet auteur parle de faits connus de peu de personnes, peu probables, et arrivés dans un pays éloigné, on ne doit ajouter foi à ces événements qu'après les avoir bien examinés, quoique l'auteur assure en avoir été témoin oculaire, ou les avoir appris de personnes qui les avaient vus et connus.

Règles qui concernent les ouvrages.

1° Quand on trouve dans les anciens manuscrits qu'un livre est attribué à un autre auteur qu'à celui dont le nom se trouve dans les imprimés, c'est une marque qu'il est supposé.

2° Si l'on ne trouve plus dans un livre ce que les anciens en ont cité, ou ce n'est pas le même livre, ou il est corrompu. Si ce qu'on y lit est différent, on doit le regarder comme suspect; mais si tout s'y trouve sans aucun changement, on doit dire qu'il est légitime, à moins qu'il n'y ait d'autres raisons qui en puissent faire douter.

3° Les ouvrages dont il n'est fait aucune mention dans les anciens catalogues, et dont aucun écrivain des siècles les plus proches n'a parlé, doivent le plus souvent être regardés comme supposés, ou du moins suspects.

4° Les ouvrages que les anciens ont positivement rejetés ou reconnus comme douteux, ne doivent passer pour légitimes sur le témoignage des modernes qu'avec de très-grandes précautions.

5° Il semble qu'un livre ne soit pas d'un auteur quand on y trouve des dogmes opposés à ceux qu'il enseigne constamment dans ses autres ouvrages, et principalement si ces dogmes sont de quelque importance; ou bien ce livre a été corrompu.

6° Si un livre parle de choses ou de personnes qui marquent un temps postérieur à l'écrivain dont il porte le nom, ou ce livre est faussement attribué à cet auteur, ou une main étrangère y a ajouté quelque chose.

7° Un ouvrage où l'on remarque peu d'érudition ou beaucoup d'ignorance, ne peut en aucune manière être à un homme savant, au moins tout entier; non plus qu'un livre où il y a des fables, à un homme sage et qu'on sait aimer la vérité, quoique le nom de ces auteurs se trouve dans les anciens exemplaires.

8° Un livre où l'on traite de controverses qui n'ont été agitées que dans des temps postérieurs à l'auteur à qui on l'attribue, ou dans lequel on trouve des choses qui ont beaucoup de rapport avec ce que dit un écrivain plus récent, ce livre n'est pas de l'auteur dont il porte le nom, ou il a été altéré.

9° Si le style d'un livre est différent de celui d'un auteur ou de celui du siècle où il a vécu, ce livre doit passer pour supposé. Si le style est le même que celui d'un autre écrivain, on doit le lui attribuer, à moins qu'il n'y ait d'autres raisons.

10° Les termes qui n'ont été en usage que dans un temps postérieur marquent que l'auteur est plus récent; mais, si dans une traduction il y a des expressions qui ne s'accordent pas avec la langue dans laquelle a écrit l'auteur auquel on l'attribue, ou ce n'est pas une traduction, ou elle est corrompue.

Règles pour démêler les pieuses traditions d'avec les erreurs populaires.

1° On ne doit recevoir aucune pieuse tradition sans preuves proportionnées au sujet dont il s'agit.

2° Les pieuses créances ne doivent rien contenir de fabuleux, de ridicule, d'impossible, ou de superstitieux.

3° Il faut qu'on puisse raisonnablement présumer que l'Eglise, les évêques et les autres personnes qui ont les premières reçu les

pieuses créances, ne l'ont pas fait sans fondement, quoiqu'il nous soit inconnu.

4° On doit examiner s'il y a lieu de douter de ces usages et de ces faits. S'il y a lieu de douter, on doit en avoir des preuves qui soient claires, certaines et évidentes, et en pouvoir démontrer la fausseté.

5° Il faut que ces traditions et ces pratiques n'aient rien de contraire aux usages et au temps où ces choses ont été reçues, ou à l'état et à la condition des personnes qui entrent dans ces faits.

6° On doit aussi observer s'il y a des contradictions manifestes pour le fond des choses, ou s'il y a seulement quelques circonstances qui ne s'accordent pas avec le fait principal.

7° Il faut encore que ces traditions, ces coutumes, ou ces faits historiques, n'aient pas été directement combattus ou rejetés par des auteurs contemporains ou d'autres dont l'autorité pourrait nous persuader de leur fausseté.

8° Il faut qu'on puisse satisfaire raisonnablement aux difficultés qu'on peut opposer.

9° Quand il y aurait quelque chose dans ces traditions ou ces usages qui ne pût pas parfaitement s'ajuster à toutes ces règles, il ne faudrait les supprimer ou les rejeter, qu'après avoir sérieusement examiné si la suppression qu'on en voudrait faire ne causerait pas plus de scandale que l'abus même que l'on voudrait ôter, et s'il ne serait pas plus à propos de tolérer que de supprimer et combattre, sans causer un plus grand scandale.

Toutes ces règles sont bonnes et utiles en elles-mêmes ; mais elles ne suffisent pas, quand on en vient à l'application : elles ne peuvent surtout suppléer au bon sens, au tact, et à une sorte d'expérience des choses et des hommes, nécessaires pour arriver à un résultat qui profite à la vérité et à la science historique. C'est par ces heureuses qualités que l'esprit qui en est doué discerne la juste mesure dans laquelle chaque règle doit recevoir son application, eu égard à toutes les circonstances. Il reconnaît, en considérant l'ensemble de ces circonstances, les cas où telle règle doit être suivie en rigueur, ceux où il convient de négliger telle autre, ou même de la rejeter comme fausse et dangereuse; il accorde enfin à toutes la valeur relative qui leur appartient dans l'appréciation de chaque fait historique. Ainsi, en définitive, toutes les règles, comme tout l'art de la critique, reviennent au bon sens ou à la droite raison, dont elles éclairent et facilitent l'exercice.

CHAPITRE SEPTIÈME

La philosophie de l'histoire.

L'historien qui recourt aux sources avec la science et les vertus nécessaires, peut acquérir divers degrés de connaissance de l'histoire ; il peut en avoir : 1° une simple connaissance, 2° une science raisonnée, et 3° une philosophie supérieure,

La connaissance de l'histoire a pour objet les faits considérés en eux-mêmes, pris dans leurs particularités intimes et tous leurs détails historiques, sans recherche ultérieure, ni *des causes* qui les amènent, ni *des résultats* qu'ils produisent.

La science de l'histoire ajoute à la simple connaissance l'étude des causes *prochaines* et des résultats *les moins éloignés* de chaque événement. Savoir, disait l'ancienne école, c'est savoir par les causes; et rechercher les causes, c'est le propre du savant. La science historique est l'application à l'histoire des maximes philosophiques de l'école.

La philosophie de l'histoire découvre à l'historien : 1° les causes *générales* et les fins *dernières* de tous les événements; 2° le *plan général de la Providence* menant les peuples et les individus, par les causes générales, à leurs fins dernières; 3° *les époques fondamentales* à distinguer dans ce drame immense, à savoir : ces actes divins, ces fait providentiels dont l'influence s'étend nécessairement à tous les événements subséquents, jusqu'à ce qu'intervienne un autre fait qui *fasse époque* à son tour, et 4° *le mode particulier d'action* des causes générales dans chaque événement pour en faire un moyen proportionné aux fins dernières.

La connexion la plus intime règne entre ces divers modes de connaissance. Prenez un fait quelconque, isolez-le de tout fait antérieur ou collatéral, et pénétrez bien sa nature. Alors, par une induction toute simple, vous remontez à ses causes prochaines ; et par une déduction facile, vous descendrez aux résultats les moins éloignés. Vous tenez un anneau ; suivez maintenant toute la chaîne, et vous avez la science complète de l'histoire. Désormais, il ne vous sera pas difficile de vous élever jusqu'à la philosophie : elle jaillit de la connaissance scientifique des faits, comme le fruit sort de sa fleur et la fleur de sa tige.

En suivant l'ordre naturel, nous aurions dû, ce semble, indiquer d'abord les moyens d'arriver à la connaissance et à la science de l'his-

toire. Nous ne l'avons point fait, parce que l'indication de ces moyens sera plus facile quand nous connaîtrons la philosophie catholique de l'histoire universelle. La philosophie de l'histoire nous prépare, d'ailleurs, d'une manière très-immédiate à cette connaissance des détails, tout en nous initiant à des vérités supérieures. L'importance de la question doit donc nous déterminer à la traiter avec quelques développements. D'autant que la philosophie de l'histoire est devenue comme une embuscade où se réfugie l'esprit d'incrédulité, et que les livres qui en parlent, bien qu'écrits avec les meilleures intentions, renferment çà et là des prétentions insoutenables ou des notions insuffisantes.

I. *Développement historique de la philosophie de l'histoire.* Les anciens n'ont pas connu la philosophie de l'histoire. Trop peu d'événements s'étaient écoulés jusqu'à eux, et ils ne connaissaient que trop imparfaitement ces événements pour en former une synthèse. D'ailleurs, ils n'avaient pas du globe terrestre cette connaissance géographique qui doit servir de base à toute vue d'ensemble. Enfin, leurs doctrines religieuses et philosophiques sur Dieu, l'homme, le monde physique et leurs rapports, étaient, non-seulement insuffisantes, mais répugnaient même positivement aux premières données d'une philosophie de l'histoire. Aussi Hérodote, Tite-Live, Justin, Plutarque et Tacite, égarés qu'ils sont par un étroit patriotisme, n'ont-ils point cette philosophie dont nous avons parlé. D'autres, et parmi eux nous citerons Polybe, Diodore de Sicile, Nicolas de Damas, Appien, ont bien tenté d'écrire l'histoire universelle ; mais ils ne ramènent point les faits à leur unité morale, aux liens qui les enchaînent, aux principes qui président à leur développement. L'école d'Alexandrie elle-même, cette légataire universelle de la science antique, était incapable de s'élever plus haut : l'esprit dédaigneux des Grecs eût fait d'Athènes le centre du monde, et le génie oriental eût trop *rêvé* l'histoire.

Voici quelles sont, sur ce sujet, les théories de deux grands philosophes. Aristote montre que l'homme est conduit par la nature à la famille et de la famille à la bourgade, à la cité, à la nation : voilà une loi uniforme sur l'origine de toutes les nations. Il ajoute que les arts, les sciences, la philosophie se développent chez tous les peuples par l'attrait d'une force constante, celle de Dieu : c'est là une autre loi sur le but de toutes les civilisations. L'identité de l'origine et du but doit déterminer une histoire idéale des gouvernements, des lois, des arts, des sciences, d'autant plus qu'Aristote ne voit dans le hasard qu'un accident négatif. Suivant lui le hasard sépare l'essence de la matière et fait disparaître la vie sans en altérer les lois (1). Mais préoccupé exclusivement d'une politique préceptive et dogmatique, Aristote ne fait pas attention à l'histoire : il n'a qu'une idée vague de l'uniformité des événements qui se succèdent dans les nations. — Platon avait été plus explicite, mais il l'avait été en poëte. Le *Phédon* est une imitation fantastique des cosmogonies orientales : la *République* donne l'histoire idéale des décadences du meilleur gouvernement possible ; c'est là encore de la poésie, mais elle approche de la science. Dans les *Lois*, Platon semble chercher les événements à moitié historiques, à moitié hypothétiques, qui conduisent les hommes de l'état sauvage au meilleur des gouvernements (2).

Cette belle science, que l'antiquité païenne n'a point connue, avait été révélée de Dieu aux prophètes ; et Isaïe, et Jérémie, et Ezéchiel, et Daniel, dans leurs visions sur les grands empires, sur la réprobation du peuple juif et la vocation des Gentils, avaient présenté l'ensemble de l'histoire ancienne et son dénoûment au sacrifice du Calvaire : cette science, le christianisme l'a donnée au monde.

Le christianisme, en effet, avait, de prime abord, les idées fondamentales : la création, la déification primitive de l'homme, la déchéance, la solidarité des peuples fondée sur l'unité de race, la rédemption, la vocation surnaturelle, et la glorification finale ; — il avait en outre les grands faits par Moïse et les Juifs, et même par les historiens de la Gentilité. La science, pourtant, ne s'organisa pas dès les premiers siècles : la situation de l'Eglise ne laissait guère place à la spéculation ; et d'ailleurs une science ne se forme que lentement, au fur et à mesure que s'élargissent les horizons. Nous voyons, au troisième siècle, Clément d'Alexandrie et, au quatrième, Eusèbe de Césarée tracer les premiers linéaments de ce travail. Après eux, saint Augustin, par sa *Cité de Dieu*, s'élève d'un bond, aux plus sublimes hauteurs. Cet admirable traité expose l'origine, les développements et les fins dernières de l'empire de la vérité, initie par là même aux secrets de la Providence, et donne la clef de l'histoire. Paul Orose, disciple de saint Augustin, applique à l'histoire universelle les principes de son illustre maître ; et Salvien, un autre disciple du grand évêque, s'en sert pour justifier la Providence des maux épouvantables que les invasions répandaient sur leur passage. Les chroniqueurs du moyen âge marchent sur les traces du maître et des disciples ; et malgré les embarras que leur suscite l'usage universel de la méthode scolastique, ils surpassent, par la hauteur de leurs vues, la plupart des auteurs modernes. Au seizième siècle, la controverse protestante ne portant que sur des points isolés, non sur des vues d'ensemble, ne fait guère cultiver que l'érudition et étudier que les origines de l'Eglise chrétienne. Au dix-septième siècle,

(1) Conf. *La Politique et la Métaphysique.* — (2) *République*, l. VIII, IX ; *Lois*. l. III.

Bossuet rentre dans les voies de saint Augustin. Son immortel *Discours sur l'histoire universelle* résume la *Cité de Dieu* de l'évêque d'Hippone, et en conduit la suite jusqu'à la fondation de l'empire chrétien d'Occident. Depuis lors, les attaques du rationalisme allemand ont fait étudier la philosophie de l'histoire avec un zèle qui va toujours croissant. Parmi les publications contemporaines, nous citerons : le *Tableau analytique de l'histoire universelle*, par le P. Freudenfeld, la *Philosophie catholique de l'histoire*, par l'académicien Guiraud, les *Essais sur la philosophie de l histoire*, par l'abbé Frère et par l'abbé Roux-Lavergne, l'*Introduction à la philosophie de l'histoire*, par feu l'évêque de Perpignan lorsqu'il n'était encore qu'abbé Gerbet, enfin une *Philosophie de l'histoire*, par Barchou de Penhoën. L'abbé Blanc, dans son *Introduction*, a donné également une théorie philosophique de l'histoire, qui paraît empruntée aux principes du vicomte de Bonald. Enfin, on trouve dans la plupart des ouvrages historiques des renseignements que nous avons été heureux de mettre à profit.

Il ne faudrait pas croire, au reste, qu'à partir de la renaissance, avant Bossuet et depuis, il ne se soit produit aucune théorie générale de l'*Histoire*.

A l'époque de la renaissance, on fut à même de comparer deux civilisations, l'ancienne et la moderne; aussi Machiavel a-t-il doublé la théorie des nations indiquée par le Stagyrite. Quel est l'idéal de Machiavel? Il croyait que l'Italie devait opter entre les libertés du moyen âge ou l'unité des monarchies modernes : pour lui l'histoire ne présentait qu'une lutte incessante entre la république et la principauté, il n'y avait pas d'autres formes de gouvernement. Toute sa politique est écrite en partie double, l'une sert au peuple, l'autre sert aux princes; il voit que l'Italie moderne passe nécessairement de la liberté à la tyrannie et il juge de la destinée de tous les peuples d'après celle du peuple italien. Il divise donc l'histoire de toutes les nations en deux époques, l'une de *probité*, l'autre de *corruption*. L'époque de corruption est celle de l'Italie qui perd ses libertés, de la France, de l'Espagne, de l'Allemagne, qui plient sous le pouvoir des rois. c'est un état de violence et de faiblesse, d'oisiveté littéraire et d'incrédulité, c'est l'âge ou les hommes se laissent gagner par les richesses et où la puissance anarchique des gentilshommes ne peut se contenir que par le remède inévitable de la tyrannie. L'époque de *probité* est celle des républiques du moyen âge, de l'ancienne Grèce, des anciens peuples de l'Italie, et par exception des villes libres de l'Allemagne. Là tout est réglé par des lois; les mœurs et la crédulité religieuse rendent inutile l'usage de la force pour contenir les ambitions. La Grèce, Rome, l'Italie, l'Europe, tous les peuples passent continuellement par ces deux époques de république et de tyrannie, de probité et de corruption; toutes les nations tournent dans ce cercle, car l'excès de la tyrannie les ramène à leur point de départ. Le monde est toujours en mouvement, mais il offre toujours le même spectacle : la même histoire s'est refaite quatre fois en Assyrie, en Grèce, à Rome et en Europe. Le Christianisme lui-même ne sort pas de ce parallélisme universel, puisqu'il n'est pour Machiavel que la répétition du polythéisme affaibli par un nouveau principe d'abnégation qui ôte à la politique les grands moyens qu'offrait la force des passions dans la civilisation païenne (1). Les théories ingénieuses de Paruta, Boccalini, Sarpi et Bottero se trouvent exactement renfermées dans le cercle tracé par le génie de Machiavel.

Machiavel avait soupçonné que les événements de l'histoire dépendent du mouvement des sphères. Platon l'avait pensé, Aristote, ne l'avait pas nié (2). L'astrologie du moyen âge l'avait démontré à sa manière, et les philosophes italiens du seizième siècle se sont emparés du système de Machaviel pour le transporter sur cette hypothèse astrologique. Pomponat, Cardan, Vanini et Campadella ont montré que les deux époques de barbarie et de civilisation, de croyance et d'incrédulité, s'alternent par l'influence des astres, de sorte que le monde social tourne sur lui-même, en suivant les évolutions des grandes périodes astronomiques. A l'époque des conjonctions sidérales, disaient-ils, les astres troublent le cours de la nature, le genre humain vit au milieu des prodiges, mais il y a quelques hommes dont l'imagination pressent les merveilles qui vont arriver. C'est là le moment des prophètes, des messies, des thaumaturges; ils ne commandent pas à la nature, mais ils profitent de leur prévoyance mystique pour se dire les auteurs des miracles qui vont arriver. De cette manière, ils fondent les religions et les empires, régénèrent la société, et là commencent les grandes périodes sociales fatalement attachées à l'influence des astres et à la foi dans les miracles. Plus tard le monde rentre dans ses lois ordinaires, les prodiges cessent, mais l'ancienne terreur domine, et la crédulité subsiste : plus tard encore l'absence des prodiges encourage le doute, les traditions religieuses perdent leur empire, les peuples tournent à l'incrédulicé tant que de nouvelles conjonctions ne viennent pas renouveler les religions avec de nouveaux prodiges (3).

Pomponat, Cardan et Vanini complétèrent donc les similarités politiques de Machiavel par les similarités religieuses. Les Etats, dit

(1) Conf. *Le Prince et les Discours sur Tite-Live.* — (2) V. *Discours sur Tite-Live*, l. I, c. I, VI. — Platon, *Rép.* l. VIII. Arist., *Pol.* l, II. — (3) Conf. Pomponat, *De incantationibus.* — Cardan, *De rerum varietate.* Vanini, *De naturæ arcanis*, l. IV.

Campanella, passent de la monarchie à l'aristocratie, à l'oligarchie, et de là à la politique et à la démocratie pour revenir à la monarchie, tandis que les religions passent par des révolutions analogues et supérieures de l'unité à l'hérésie, de l'hérésie à l'athéisme pour revenir ensuite à l'unité. Les sociétés commencent avec l'unité d'une papauté armée, fondée par des envoyés de Dieu à certaines époques astrologiques. Plus tard l'ambition de l'homme se révolte contre la loi de Dieu, les hérésies se répandent et le pouvoir politique se sépare de l'autorité religieuse; au lieu d'une croyance, il y a une foule de croyances, au lieu d'une seule domination, il y a une foule de principautés. Mais le pouvoir politique en se séparant de la religion, tourne à la tyrannie, la société se fragmente, chaque prince cherche son indépendance dans une nouvelle hérésie. A leur tour les hérésies tournent à l'athéisme, et à l'instant où les sectes parviennent à nier la providence de Dieu et l'immortalité de l'âme, tout frein est brisé pour les peuples et pour les rois, l'ancienne société périt, et il faut qu'un nouveau législateur surgisse pour fonder une nouvelle société par une nouvelle religion. La papauté, les hérésies, la philosophie athée; la monarchie, l'affaiblissement du pouvoir politique sous plusieurs formes, et la démocratie, voilà les trois termes similaires qui se trouvent suivant Campanella dans l'histoire de tous les empires. On les rencontre également dans le mahométisme et dans le christianisme, dans la religion païenne et dans les cultes de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Asie. Le christianisme, en effet, s'est propagé à Rome à l'époque de l'athéisme impérial, il arriva à la Chine et au Japon à l'instant où la secte de Tao et celle Dairi niaient la providence de Dieu et l'immortalité de l'âme (1).

Le dernier philosophe de la renaissance, Vico, qui en résume toutes les traditions, est celui qui a réellement achevé l'œuvre de Machiavel en réunissant toutes les similarités politiques et religieuses, anciennes et modernes, dans une histoire idéale éternelle, d'après laquelle se développent dans le temps les histoires particulières de toutes les nations. Comme ses prédécesseurs, il est profondément convaincu de la ressemblance parfaite de la civilisation païenne et de la civilisation chrétienne : il prend Tacite pour juger Charles-Quint et Philippe IV; les républiques de Vénise et de Hollande lui rappellent Sparte et Athènes, la réforme pour lui est une répétition des hérésies des Alexandrins; il compare les dictionnaires, les journaux, les travaux de la littérature moderne aux livres de Photius, aux compilations de Tribonien, aux travaux de la littérature byzantine. Mais au lieu de chercher l'histoire idéale dans les faits, dans la nature, dans les astres, Vico la cherche dans le principe qui l'engendre, dans les lois de l'esprit humain. Ce principe n'est que la raison éternelle qui sommeille en nous tant qu'elle n'est pas éveillée par les occasions de la sensation; mais loin de séparer l'intelligence de la volonté, les notions nécessaires de toutes les notions contingentes, Vico les lie ensemble d'après l'ancienne théorie de Platon. La volonté ne peut désirer que le bien, le bien ne se cherche que là où la raison le voit, toute action coupable n'est qu'une erreur, toute erreur n'est qu'une vérité défigurée et présente le reflet des idées. Il suit de là que la volonté n'est pas arbitraire, que l'œuvre de la volonté, l'histoire n'est pas livrée au hasard; que le développement de la raison et celui de la volonté sont indivisibles; que si la volonté tient aux occasions de la pensée, sa marche est sans cesse dirigée par les causes de la pensée, les idées. Il s'ensuit qu'on aurait tort d'opposer avec les cartésiens la volonté à la raison, la tradition à la réflexion, la philologie à la philosophie, le droit romain au droit de Grotius, la sagesse des nations à la sagesse des philosophes. C'est une même raison qui a dicté les lois de Sparte, d'Athènes, de Rome, et les traités de Grotius et de Puffendorf; la raison est une et identique dans la science, dans l'histoire et dans les écoles, dans l'humanité et chez les philosophes; la tradition est donc la raison dans un moment donné, dans une condition historique, à telle époque de la vie d'un peuple c'est la raison telle que la déterminent les idées latentes, imparfaitement réveillées par les nécessités sociales. C'est donc par la philosophie que s'achève l'œuvre de l'histoire, mais c'est par l'histoire que se prépare l'œuvre de la philosophie: la philologie, loin d'être dédaignée, doit s'élever au rang d'une science, et cette nouvelle science, par l'histoire idéale, doit prendre le genre humain à son origine dans les cabanes des sauvages, pour le conduire jusqu'aux académies des philosophes.

La matière de l'histoire idéale peut se diviser en deux parties, dont l'une embrasse l'histoire sociale, l'autre l'histoire religieuse; les deux parties peuvent se subdiviser dans l'histoire occasionnelle et dans l'histoire rationnelle des idées sociales et religieuses.

Le droit romain à la renaissance était la base de l'étude du droit; on appliquait à la société moderne les mêmes lois qui avaient régi la société ancienne, et, entre les mains de Vico, l'histoire du droit de Rome devient tout naturellement le modèle de l'histoire de tous les peuples qui passent de la barbarie à la civilisation. Comme à Rome, trois époques se succèdent donc chez tous les peuples et présentent partout l'*état de nature*, les *villes héroïques* et les *gouvernements humains*. Dans l'état de nature, des familles solitaires s'emparent du sol, le cultivent, le défendent contre les étrangers, accordent leur protection à ceux qui se réfugient sur leurs terres, à la condi-

(1) *Philosophia realis*, l. III.

tion qu'ils seront les serfs de la glèbe: c'est là la première origine de la vie sédentaire et de la civilisation. Mais les serfs doivent se lasser de leur sort et se révolter, et si les soulèvements se propagent, il faut que les familles solitaires se réunissent pour résister à l'émeute. De là les villes : leur existence atteste une fédération de familles et une victoire patricienne : de là, les sénats héroïques, le patriciat, les éphories, la féodalité, toutes les aristocraties et leurs priviléges, qui sont les priviléges des maîtres du sol. Cependant les serfs, c'est-à-dire les plébéiens, comprimés par la force, doivent tendre encore à se révolter; s'ils obtiennent des tribuns, la révolution s'organise ; ils demandent d'abord le bail des terres qu'ils cultivent, ensuite les mariages légitimes pour transmettre ce bail aux enfants, puis le partage des magistratures; enfin, la participation de tous les droits politiques. En général, les chefs de l'aristocratie favorisent les plébéiens, et l'association patricienne, attaquée en même temps par deux pouvoirs, perd peu à peu ses droits, la démocratie triomphe, et les peuples peuvent jouir de la liberté dans les républiques, ou de l'égalité sous les rois. — Telle est l'histoire matérielle de la société ; mais il n'est pas un seul intérêt qui ne réveille une idée innée, pas un progrès qui ne provoque la manifestation des types éternels de la raison. Ainsi, la première famille connaît la pudeur dans le mariage et la force dans l'agriculture ; elle mérite de commander aux serfs qui se multiplient au hasard comme les brutes et sont dans l'ignorance de toute industrie. La famille solitaire, maîtresse du sol, exerce les droits de la guerre et de la paix vis-à-vis des étrangers les droits du gouvernement sur les serfs et les enfants ; c'est le droit même de la force, et cependant il présente un embryon du droit philosophique : le pouvoir est au plus digne et la famille est l'image d'une monarchie. Les nouveaux intérêts du patriciat réveillent de plus en plus les idées latentes du vrai, du bien et du juste; et ici encore les hommes qui commandent sont les plus avancés dans l'initiation de la justice et de la vérité. Lorque les plébéiens triomphent, on comprend la justice dans son universalité ; les intérêts sont égaux ; par conséquent une même loi s'applique à tous les membres de la société, et la philosophie du droit sort de la généralisation démocratique des lois populaires, qui sont les dernières occasions du réveil des idées dans l'esprit des philosophes.

La religion ne se sépare pas un instant de l'histoire de la société. La terreur de la foudre crée Jupiter, le premier entre les dieux, et c'est dans la crainte de Jupiter que les hommes se fixent à la terre, s'unissent à une femme et se groupent par familles. A chaque pas que fait la famille, il surgit un Dieu pour la protéger, car l'homme anime tout par une poésie instinctive ; *il se fait règle de la nature,* et il transporte à la nature toutes les personnifications mythiques qui se forment dans la société. De là viennent Junon, la déesse des mariages, Minerve, qui préside au conseil aristocratique, Mars, le dieu des combats, Vulcain, qui invente les arts mécaniques, et tous les autres dieux qui naissent au milieu des hommes pour étendre ensuite leur empire sur l'univers. La société est ainsi placée sous la garde des dieux, la tradition y devient une poésie réelle, un véritable poëme, et la superstition y établit la théocratie qui consacre les lois, les peines, la famille, le patriciat, et qui transforme en sacrilége toute violation de la cité héroïque. C'est pourquoi les plébéiens, dans la suite, pour obtenir la participation de tous les droits héroïques, doivent demander de participer à la religion ; les gouvernements humains ne peuvent pas s'établir tant que les dieux de la tradition barbare gardent les remparts de la ville patricienne. Cette théorie toute matérialiste tient à une seconde théorie toute rationnelle. D'abord, si la religion n'est qu'une poésie, elle contient néanmoins les passions ; et par là, elle confère toujours le pouvoir à la famille, aux patriciens, aux plus dignes, c'est-à-dire, à ceux qui peuvent être guidés par une force supérieure à la force matérielle ; ensuite, la poésie religieuse présente le premier reflet des idées de la raison : Jupiter est la première image de Dieu ; Minerve, Junon, Apollon, Vénus, sont en même temps des caractères poétiques, et sont les premières conceptions idéales des peuples barbares. En outre la poésie primitive est l'occasion qui provoque en nous successivement le réveil des idées. De la même manière que le droit, la morale des nations prélude au droit et à la morale des philosophes ; la sagesse poétique prélude à la sagesse des peuples civilisés, et en contient le premier embryon. De là vient que les philosophes invoquent l'autorité d'Homère ; le poëte barbare les a devancés par l'inspiration, ils l'expliquent à leur tour par la réflexion ; et quand ils croient à la sagesse d'Homère, c'est à la sagesse des nations qu'ils rendent un hommage involontaire. La conclusion de Vico est qu'il y a deux époques dans l'histoire des sociétés, l'une de poésie, l'autre de réflexion, l'une barbare, l'autre civilisée, celle-ci est bien supérieure à la première, mais on doit dire des nations comme des individus, *nihil est in intellectu quod prius non fuerit in sensu,* il n'y a rien dans la réflexion des peuples, qui auparavant n'ait été dans leur imagination, dans leur poésie, dans leur religion.

Vico a montré, avec une adresse admirable, que l'histoire de Rome s'est répétée partout, à Sparte, à Athènes, en Egypte, dans les villes de la grande Grèce : il n'y a pas un souvenir d'érudition classique et d'histoire moderne qu'il n'ait soumis au modèle de Rome. Il restait à achever toutes les similarités, à généraliser chez tous les peuples la chute de l'empire romain, à expliquer le retour circulaire de la civilisation à la barbarie. C'est ce que Vico a

fait dans les dernières pages de la *Seconde science nouvelle*. Quand les nations se sont civilisées, dit-il, le commerce irrite l'égoïsme, le luxe allume les désirs, les philosophes attaquent la religion, les publicistes attaquent le gouvernement, et les peuples tombent d'abord dans l'anarchie, ensuite dans l'état de nature d'où ils sont sortis. La corruption, ajoute-t-il, est une barbarie bien pire que celle des peuples primitifs ; on y trouve la guerre de tous contre tous, mais armée de tous les moyens de civilisation ; l'impiété des premiers hommes armée par l'athéisme scientifique ; la tyrannie du plus fort mais terrible dans le despotisme; enfin, le libertinage de l'état de nature dans la violation du mariage, et la solitude primitive des âmes au milieu de la foule des corps. Lorsque les nations en sont là, il est à désirer que, par une crise violente, la Providence hâte la dissolution de la société, afin qu'elle puisse recommencer son cours en retournant à son point de départ. C'est ainsi que finit la société ancienne : elle fut remplacée par la barbarie du moyen âge. Les villes se trouvèrent de nouveau enveloppées dans la superstition primitive, les guerres héroïques se renouvelèrent, le genre humain se réunit de nouveau dans les familles féodales. La clientèle romaine se reproduisit dans les serfs, le sénat de Romulus dans les champs de mai; plus tard, les triomphes des plébéiens, le règne de César, se reproduisirent dans l'émancipation des communes et dans les monarchies modernes, et c'est alors qu'on revint naturellement à la jurisprudence romaine, dont les lois avaient déjà réglé autrefois les intérêts *des gouvernements humains* (1).

Sans nous arrêter aux détails et à la critique du système de Vico, il s'agit ici d'en signaler les éléments et le caractère.

I. Vico a admis en même temps toutes les idées innées de Platon, et toute la théorie expérimentale de l'introduction et de la généralisation de Bacon. Par là, il n'a pas considéré les deux éléments de la nature humaine, mais il a doublé le même élément, il a expliqué deux fois d'une manière différente le fait unique de la pensée. Il s'ensuit que ses origines occasionnelles rendent inutiles les origines rationnelles et *vice versa* que celles-ci rendent inutiles les premières. En définitive, Vico a transporté dans la vie des nations l'harmonie préétablie de Leibnitz ; mais, si le corps peut marcher tout seul, à quoi bon l'âme? si l'âme contient tout, à quoi bon le corps ? de même, si la poésie explique la religion, si l'intérêt explique la société, à quoi sert l'intervention des idées platoniciennes déjà constituées par la généralisation démocratique ? Et si nous avons en nous non-seulement l'idée première, mais toutes les idées, alors les caractères poétiques et les lois démocratiques seraient des idées innées et des généralisations, des révélations intellectuelles et des produits de l'induction ; la même chose serait ainsi constituée deux fois par deux facultés opposées.

II. La science nouvelle est une généralisation de l'histoire romaine, on ne trouve dans l'histoire idéale que ce qu'il y a de commun à la civilisation païenne et à la civilisation chrétienne. L'histoire idéale n'est donc pas une succession de systèmes, elle ne présente réellement qu'une seule époque qui se répète toujours : encore c'est là moins qu'une époque; car dans sa généralité indéterminée, elle ne saisit pas les différences des systèmes de l'Orient, de la Grèce, du christianisme, différences où se trouvent les déterminations et le mouvement de l'histoire.

III. Un autre défaut de l'histoire idéale, c'est d'avoir considéré le système social dans le praticiat. D'après Vico, les serfs, les plébéiens ne sont que des bimanes sans mariages et sans religion. Comment se fait-il donc que ces bimanes sans religion, sans idées, arrivent tout à coup un jour par les tribuns, à comprendre tout ce qu'il y a de plus général dans l'homme, l'humanité ?

IV. Comme Machiavel, Vico ne voit dans toute société qu'un système en deux phases, l'une barbare, l'autre civilisée ; l'une crédule, l'autre qui penche vers l'incrédulité. Comme Machiavel, Vico croit qu'un système peut se détruire par ses propres forces; en d'autres termes, il croit que la volonté peut corrompre l'œuvre de la raison. Mais n'avait-il pas soutenu contre les cartésiens que la volonté n'est pas arbitraire, que l'autorité de l'histoire n'est jamais séparée de la raison ; que la volonté soit des hommes, soit des nations, est toujours enchaînée aux lois de l'entendement, ce n'est que par cette théorie qu'il arrache l'histoire au hasard de la liberté, et l'autorité (la philologie) aux dédains du cartésianisme. Mais si une fois au bout de l'histoire idéale, lorsqu'il se trouve en pleine civilisation, il admet une liberté qui se révolte contre l'intelligence, s'il croit aux caprices de la volonté cartésienne, les disciples de Descartes n'auraient-ils pas le droit à leur tour de livrer au hasard toute l'histoire, toute la philologie, de rejeter tout entière la science nouvelle ?

Après Vico, nous touchons à Montesquieu avec sa théorie des climats, à Voltaire qui n'avait que son impiété pour boussole, et aux contemporains dont il serait superflu d'analyser ici les conceptions personnelles, d'autant que nous en dirons un mot plus loin.

II. *Exposition scientifique de la philosophie de l'histoire*. Il faut maintenant exposer les prin-

(1) Conf. *De studiorum ratione : De antiquissima Italorum sapientia : De universi juris principio et fine uno*, et les Deux sciences nouvelles éditées en entier dans l'édition des *œuvres complètes* de Vico. Milan, 1834 36.

cipes de la philosophie de l'histoire. Nous allons les présenter en forme de propositions géométriques, pour attirer davantage l'attention, et comme postulats, que nous ne corroborons d'aucune preuve.

Dieu, en créant, se propose pour fin dernière, sa gloire extérieure ;

Dieu veut que sa gloire extérieure soit procurée par le bonheur de l'homme ;

Le bonheur de l'homme consiste — pour l'éternité, dans la claire vue de Dieu et la glorification qui s'ensuit, — pour le temps, dans la foi aux enseignements de Dieu et l'observation de sa loi ;

L'homme, pour croire à la révélation divine et observer les préceptes du Seigneur, qui sont l'un et l'autre surnaturels, reçoit de Dieu un secours également surnaturel, la grâce, qui, surajoutée aux forces naturelles, les élève à la hauteur du devoir et les proportionne à son étendue.

Le don de la grâce est attaché à la prière, aux sacrements et au sacrifice.

L'Eglise est la société établie de Dieu — pour enseigner à l'homme la révélation et les lois du Seigneur — et pour disposer en faveur de l'homme des canaux qui doivent répandre sur lui la grâce.

L'Eglise est donc dans le monde la révélation sociale des desseins de Dieu sur l'humanité. Et dans l'Eglise et dans l'humanité, Jésus-Christ est le point polaire vers lequel tout converge : les temps qui le précèdent préparent sa venue, les temps qui le suivent en développent les conséquences.

Ces principes posés, venons à l'application. Considérons, pour donner son commentaire à notre définition de la philosophie de l'histoire, les causes générales et les fins dernières des événements, le plan de la Providence dans le gouvernement du monde, et les faits divins qui se partagent ce grand drame.

1° Les causes générales des événements sociaux, celles dont on découvre l'action dans tous les faits, bien que cette action affecte des formes diverses, sont : la liberté humaine et la Providence divine.

La liberté humaine agit par les trois facultés principales de l'homme : la sensibilité, l'intelligence et la volonté ; — elle agit sous l'attraction de quatre mobiles distincts : l'utile, le vrai, le beau et le bon ; — elle agit encore sous la direction de la conscience, l'égide tutélaire des bons anges, et la protection du pouvoir politique ; — elle agit, enfin, sous l'influence des doctrines régnantes, des aptitudes physiques intellectuelles et morales préacquises, des climats, de la température, des habitudes et usages domestiques. Dans son action elle est contrariée par la perte de la grâce, par l'imperfection physique et morale de notre nature, par les tentations des mauvais anges, et par ce qu'on appelle en mysticité le monde, expression à laquelle nous ne trouvons pas de correspondant dans le langage philosophique.

La Providence divine se distingue : en providence surnaturelle et en providence naturelle.

La providence surnaturelle est celle qui a pour fin dernière la vision béatifique, et pour agents dans le temps la grâce, les qualités surnaturelles des êtres et l'Eglise catholique.

La providence naturelle a pour fin le bien de même ordre, de telle sorte cependant que ce bien naturel soit moralement ordonné à la déification des êtres par Jésus-Christ et en Jésus-Christ. Ses agents dans le temps sont: les facultés naturelles de l'homme, les biens renfermés sous la domination générale de richesses, la famille et la société civile.

Ces deux providences réunies tiennent en main le gouvernement du monde. Toutes deux tendent, comme on voit, à leur fin par des moyens proportionnés. Si cependant l'homme, créature bornée et déchue, refuse, par un abus de sa liberté, de correspondre à leur action et de remplir leurs vues, elles le ramènent à l'ordre par le châtiment. On voit éclater bien souvent, avec une sévérité magnifique, cette mission morale du châtiment. Nous ne saurions néanmoins émettre sur ce sujet aucun principe particulier ; il s'agit ici de faits purement éventuels. Il est d'ailleurs impossible de raisonner d'après les rigueurs de la justice ; la justice va de pair avec la miséricorde, et nous ignorons les ineffables condescendances de la miséricorde en face des exigences rigoureuses de la justice.

Quant à la fin dernière des événements, c'est, avons-nous dit, la gloire extérieure de Dieu. Cette gloire est procurée par le bonheur que l'homme trouve dans sa sanctification, par la prospérité des peuples et l'accomplissement de leur mission ici-bas, ou par les châtiments que Dieu dispense, afin de tirer le bien même du mal. Suivant saint Thomas, c'est de la fin qu'il faut prendre la raison de tout ce qui se rapporte à la fin Des détails ne seraient donc pas superflus ici. Mais les termes de cette fin sont trop mystérieux et les détails trop compliqués, pour que nous insistions sur ce point.

2° Le plan surnaturel de la Providence a pour but de mener les peuples et les individus à leurs fins par des moyens proportionnés à ces fins. Or l'Eglise est, dans le monde, la réalisation sociale des desseins de Dieu sur l'humanité. Quand la philosophie de l'histoire expose le plan divin de la Providence, elle présente donc le développement de l'Eglise, tel qu'il a plu à Dieu de le dispenser pour sa plus grande gloire et le plus grand bonheur du genre humain.

L'Eglise était d'abord la société de Dieu avec les anges. Créés bons, mais libres, ces purs esprits furent soumis à une épreuve. Plusieurs tombèrent ; leur chute fut irrévocable, et depuis lors, ils éternisent leur crime, en faisant à l'œuvre de Dieu dans l'humanité une guerre acharnée.

Pour remplir dans son Eglise la place des anges déchus, Dieu créa l'homme, le remplit de la science, de l'intelligence, le fit héritier d'une loi de vie, et lui montra au terme de la carrière les merveilles de la gloire. L'homme, soumis à son tour à une épreuve, ne resta point debout dans la vérité : il tomba. Au lieu de l'abandonner dans sa chute, Dieu voulut vivre encore en société avec lui ; seulement il proportionna le développement de cette société, de l'Eglise, à la condition de l'homme déchu, aux exigences de l'épreuve, et aux desseins de sa miséricorde. Si bien qu'après avoir vu l'origine de l'Eglise terrestre dans la chute des anges, il faut considérer, dans la suite des temps, l'économie de ses progrès providentiels.

L'Eglise d'abord n'eut d'autres limites que celles de la famille et de la tribu. Le plus ancien, le plus vénéré, le père ordinairement (car la paternité est une des sources du respect) réunissait dans sa main les deux puissances : il était roi et prêtre. Roi, ses attributions étaient de veiller au bonheur temporel, de maintenir la concorde et le respect du droit. Prêtre, il offrait au Seigneur les prémices, immolait les victimes de propitiation, veillait à l'accomplissement du devoir, et transmettait à sa lignée les vérités traditionnelles que lui avaient enseignées les aïeux. C'est là l'Eglise *patriarcale ;* son sanctuaire est la famille ; le père est pontife et souverain.

Après la destruction du genre humain dans les eaux du déluge, toute chair corrompit sa voie, comme auparavant. Si Dieu avait laissé le dépôt de la vérité entre les mains de la famille, cette vérité n'eût point survécu au naufrage des vertus antiques ; et alors eussent été confondus, s'il est permis de parler ainsi, les desseins miséricordieux de Dieu sur le monde. Que fit Dieu ? Il choisit entre toutes les familles une famille, celle d'Abraham : puis entre tous les peuples un peuple, le peuple juif. A ce peuple il donna un symbole de foi, des préceptes moraux, un culte, des lois civiles et politiques. Pour assurer le maintient de ces institutions, il cloitra le peuple choisi dans un territoire fermé de montagnes, lui donna des chefs de son choix, le sépara complétement de l'étranger par des observances légales et des préceptes cérémoniels, et établit dans son sein un sacerdoce, un temple, des sacrifices. Voilà l'Eglise *nationale ;* ses enfants sont du seul peuple juif ; son pontificat est dans une seule tribu, et il est distinct du pouvoir paternel et du pouvoir politique qu'il dirige. Quant aux attributions de ce sacerdoce, elles sont les mêmes au fond que celles du sacerdoce patriarcal, sauf celles qui sont surajoutées par suite de la vocation particulière du peuple juif.

Dieu, en choisissant un peuple, ne repoussait point les autres. A la vérité, il formait une alliance particulière avec les enfants de Jacob ; mais il conservait son alliance primitive avec les autres races, qui formèrent, à côté du judaïsme, la gentilité. Du reste, il se proposait d'appeler un jour à la lumière de la vérité et à la dignité de la vertu toutes ces races, qui allaient s'enfoncer dans les ténèbres de l'erreur et les ignominies de la corruption. Dans ce dessein, il prépara, principalement par le ministère prophétique, la transformation de l'Eglise mosaïque en Eglise chrétienne. Quand la préparation fut achevée, que l'épreuve du genre humain fut suffisante, le Sauveur vint : et d'une parole de sa bouche, et d'une goutte de son sang naquit l'Eglise chrétienne qui allait embrasser dans son sein les Juifs et les Gentils.

L'Eglise chrétienne n'est point renfermée sous le toit domestique ou dans les confins d'une nation. Si elle succède à l'Eglise patriarcale et à l'Eglise mosaïque, c'est pour les compléter et les étendre. Désormais l'Eglise n'a, dans l'espace, d'autres bornes que celles de l'univers ; ses enfants sont dispersés aussi bien au milieu des glaces des deux pôles et sous les feux des tropiques, que dans les climats tempérés des moyennes régions. Et dans le temps, elle n'a d'autres limites que celles de la durée du monde : elle remonte, par la succession ininterrompue de ses ministres, jusqu'à Jésus-Christ, qui fut de Dieu ; et, par les patriarches et les prophètes, elle remonte jusqu'à Adam, qui fut de Dieu. D'ailleurs, les puissances de l'enfer, pas plus dans l'avenir que dans le passé, ne sauraient prévaloir contre sa puissance ; elle ne cessera donc ici-bas qu'à l'anéantissement de la création, et elle ira avec ses enfants restés fidèles, s'unir à l'Eglise triomphante des cieux.

3° Les actes sur lesquels pivote l'histoire universelle doivent être des actes positivement divins, des actes dont la disposition, sinon la cause, vient positivement de Dieu ; et cela parce que l'Eglise est dans le monde la réalisation des desseins de Dieu sur l'humanité. Ces actes, ou pour mieux dire, ces faits se réduisent à quatre, qui s'expliquent l'un par l'autre et s'appellent réciproquement. Ce sont : la déification primitive et la béatification finale, la chute de l'homme et la Rédemption par Jésus-Christ. Du moment que Dieu accorde la grâce, il s'engage à donner la gloire ; et quand arrive la déchéance, il veut bien préparer un remède à tous les maux qu'elle entraîne. Mais la déification primitive et la béatification finale, dont le décret, non révoqué mais seulement suspendu, rend, après la chute, la Rédemption quasi-nécessaire, sont deux actes qui se tiennent aux deux extrémités de l'histoire. La chute se déclare peu après la déification, et la Rédemption est aussitôt annoncée. La chute et la rédemption sont donc les deux faits qui produisent et expliquent tous les faits de l'histoire ; en sorte que *le premier événement* de l'histoire est en même temps *sa vérité fondamentale*, et *sa cause première* est *sa loi universelle*. C'est donc sur ce premier fait et sur cette vérité première qu'il faut baser *la division* de l'histoire, selon que l'action de

la providence aura été développée par la liberté de l'homme, bien ou mal employée. Comme Jésus-Christ est dans l'Eglise le point polaire vers lequel tout converge, il s'ensuit qu'on doit distinguer, dans l'ensemble de l'histoire, deux périodes : période de préparation évangélique, qui va d'Adam à Jésus-Christ ; période de développement évangélique, qui de Jésus-Christ s'étend jusqu'à nous, et doit se continuer jusqu'à la fin des temps.

Dans la période de préparation, si la liberté de l'homme répond aux vues de la Providence, le bien se fait ; et ce bien surnaturel apprête des éléments pour l'établissement de l'Église. Si cette même liberté se constitue en état de révolte, le mal se commet ; et ce mal, en découvrant la profondeur de la plaie faite au monde par le péché, fait toucher du doigt la nécessité de l'Incarnation du Verbe.

Le bien qui se fait se rapporte :

Dans *l'ordre matériel, civil et politique*, à l'établissement de relations commerciales très-étendues, et particulièrement à la constitution progressive de ce gigantesque empire dont le sceptre passe des Assyriens aux Babyloniens, aux Mèdes, aux Perses, aux Grecs et aux Romains. De sorte qu'à la naissance du Sauveur il n'y avait plus, comme l'a remarqué l'orientaliste Klaproth, dans le monde civilisé de l'antiquité païenne, que deux empires : l'empire chinois et l'empire romain.

Dans *l'ordre intellectuel*, au perfectionnement esthétique de la littérature, des arts et des sciences. Avant Jésus-Christ, les langues grecque et latine approchent du beau littéraire, et produisent des chefs-d'œuvre dans tous les genres. Les beaux-arts arrivent également à la perfection naturelle qu'ils peuvent ambitionner. Les sciences physiques en sont à leurs premières découvertes, et la dialectique se constitue dans l'école aristotélicienne. Ces remarquables progrès, observe Clément d'Alexandrie, entraient dans le plan de Dieu pour la préparation évangélique ; ils devaient servir aux choix des langues consacrées pour la liturgie, à la splendeur du culte, à l'exposition des dogmes et à la défense de la religion.

Dans *l'ordre moral*, au peuple juif, ce peuple prédestiné, dont l'histoire toute entière n'est qu'une *figure* et une *prophétie* de la révélation chrétienne.

On doit distinguer, dans la révélation chrétienne : son auteur, Jésus-Christ ; sa fin, la restauration du monde dans l'ordre surnaturel ; ses moyens de restauration, la grâce, la foi, la loi, les sacrements, le sacrifice, la prière : son sujet, le peuple catholique. Or, Jésus-Christ, qui avait été figuré déjà par les patriarches, a été figuré par les juges, les rois et les prophètes ; la restauration du monde dans l'ordre surnaturel a été figurée par la sortie d'Egypte, l'entrée dans la terre promise, la délivrance de la captivité, et d'autres faits analogues : les moyens de l'opérer sont annoncés par le symbole, le décalogue, les sacrifices, les sacrements, la prière, tant dans l'Eglise patriarcale que dans la Synagogue ; enfin, les familles patriarcales et le peuple juif sont le symbole vivant du peuple chrétien. Aussi éclate la vérité de cette parole de l'apôtre : *Omnia in figuris contingebant illis.*

La révélation chrétienne est également annoncée dans son ensemble par les prophéties : rappelons seulement celles qui ont trait à son auteur, Jésus-Christ. Adam entend la première sortir de la bouche de son juge, aussitôt après sa condamnation. Cette prophétie retentit, comme un joyeux oracle, sur la couche funèbre des patriarches ; et chaque fois, elle se précise davantage. Plus tard, viennent les prophètes proprement dits, ces évangélistes anticipés, qui, à cinq cents ans de distance, et sans s'être pu concerter, disent l'époque de la venue du Messie, sa naissance d'une vierge à Bethléhem, sa fuite en Egypte, son laborieux apostolat, ses miracles, sa passion, sa résurrection, la fondation de l'Église, la mission des apôtres, la conversion des peuples ; de façon que chaque page, chaque mot de l'Evangile n'est que la reproduction d'une page, d'un mot des prophètes. C'est ainsi que s'est opérée *par le bien* la préparation évangélique, dans les temps qui sont de l'autre côté de la croix.

Le *mal* qui s'est commis l'a également effectuée d'une autre manière : dans *l'ordre matériel*, par le mépris de la propriété, l'esclavage, le despotisme domestique et politique, et l'anéantissement des nationalités sans autre raison que le droit du plus fort ; — dans *l'ordre intellectuel*, par les égarements des philosophes, la perte des traditions primitives, la superstition et l'idolâtrie ; — dans *l'ordre moral*, par cette dégoûtante corruption dont le tableau déconcerte l'historien le plus hardi. Ainsi, le désordre extérieur, les ténèbres et la démoralisation s'aggravent d'autant plus, qu'on approche du Calvaire. Ces maux préparent, eux aussi, la venue du Sauveur : ils feront bientôt éclater sa grâce.

Dans la période de développement évangélique, le bien qui se fait est le fruit de la doctrine, des lois, des conseils, et des grâces de Jésus-Christ ; le mal qui se commet, vient de ce qu'on se place en dehors de l'ordre chrétien : l'un et l'autre démontrent la divinité de Jésus-Christ et la divine mission de son Eglise.

Le bien qui se fait par l'action du christianisme paraît : dans *l'ordre matériel civil et politique*, par le respect et l'usage moral de la propriété, par l'affranchissement des esclaves, la réhabilitation des enfants et de la femme, la constitution des nationalités européennes, l'établissement de l'empire chrétien, la civilisation des barbares, la moralisation du pouvoir politique, et l'adoucissement des rigueurs de la guerre ; — dans *l'ordre intellectuel*, par la formation des langues et le progrès des littératures modernes, par le perfectionnement des sciences antiques et la création de

sciences nouvelles, enfin par l'élévation des arts au beau deiforme de la grâce ; — dans *l'ordre moral*, par les vertus communes des masses, les vertus héroïques des saints, la fondation des Ordres religieux, et l'influence éloignée de perfectionnement qu'exerce l'Eglise sur les sociétés temporelles.

Le mal qui se commet en dehors du christianisme, paraît : dans *l'ordre matériel*, par la chute du Saint-Empire et l'établissement de l'équilibre européen, par le retour du pouvoir au despotisme, la désorganisation des sociétés, l'esclavage industriel, le mépris de la propriété et du pouvoir, enfin par les révolutions incessantes des temps modernes ; — dans *l'ordre intellectuel*, par la corruption du langage, le retour aux formes littéraires et à l'esthétique païennes, l'abandon général des sciences surnaturelles, la renaissance des égarements philosophiques du paganisme, enfin par ce mouvement d'idées qui, s'éloignant depuis trois siècles de la vérité chrétienne, a abouti de nos jours aux utopies socialistes ; — dans *l'ordre moral*, par la corruption des masses, la ruine des institutions monastiques, et par la perte de cette charité, de cette conscience publique, de cette douceur de mœurs que possédaient les beaux siècles du moyen âge.

En jetant ce coup d'œil sur la préparation et le développement évangéliques, nous avons suivi cet ordre, bien qu'il donne lieu à de sérieuses difficultés ; c'est pour ne pas égarer le lecteur dans la complication des événements. Nous nous sommes abstenu aussi, et à dessein de toute explication : ce sujet, à lui seul, demanderait un livre. On présume bien, enfin, que nous terminons ici ce commentaire de notre définition de la philosophie de l'histoire : montrer les intentions providentielles dans tous les grands événements, nous conduirait trop loin, et anticiperait d'ailleurs sur le sujet de nos dissertations.

III. *Théories contraires à la philosophie catholique de l'histoire.* Voltaire avait écrit un jour, sous le titre de philosophie de l'histoire, quelques articles détachés sur les différentes races d'hommes, les sauvages, l'Amérique, l'Inde, l'Egypte, la magie, etc. Ce pamphlet, car c'en est un, avait pour but, dit son auteur, de déterrer, sous les ruines des siècles, quelques monuments pour éclairer « l'illustre marquise du Chatelet » et son bon ami M. de Voltaire. On peut douter que ce but ait été atteint ; car, en fait de connaissances historiques, rien n'égale l'ignorance de Voltaire, si ce n'est peut être sa mauvaise foi.

La pensée qui avait inspiré ce titre à l'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, a fait réunir, de nos jours, les découvertes vraies ou fausses de l'exégèse protestante, pour en tirer *la science du développement de l'humanité, la théorie du progrès, les principes de la palingénésie sociale,* ou pour tout dire d'un mot, la philosophie de l'histoire.

On entend par là une science à principes fixes et immuables, qui règle le développement de l'humanité. Ces principes sont empruntés aux faits de la nature humaine, manifestée par la conscience, et aux rapports que l'homme soutient avec la création. De là résultent différents systèmes qui expliquent très-exactement les âges écoulés, calculent avec la même rigueur les âges à venir, et tracent sans hésitation aucune la marche du genre humain, depuis son point de départ jusqu'à son but. Ces systèmes, divers dans leurs principes, s'accordent tous en ce point : c'est qu'ils s'efforcent d'expulser de l'histoire le personnage, la loi et le fait qui partout y paraissent avec le plus d'évidence : nous voulons dire Dieu, la loi de Dieu, et la dépendance de l'humanité. Faire connaître ces systèmes, c'est les réfuter.

En dehors des principes chrétiens, on ne peut imaginer sur la philosophie de l'histoire que trois théories : ou l'on supprime la providence, ou l'on supprime la liberté, ou on les supprime toutes les deux, pour ne laisser subsister que les forces aveugles de la nature.

Dans le premier cas, la Providence supprimée, on ne voit plus dans le cours des siècles que l'action de la raison humaine toujours en progrès, sans qu'elle atteigne jamais la perfection. Les religions, les établissements domestiques, les formes politiques, les institutions sociales sont autant d'œuvres de cette raison essentiellement perfectible. Dès qu'elle avance d'un pas dans la vérité, elle les répudie : à ces religions, à ces institutions en succéderont d'autres plus parfaites. Ne désespérez pas cependant : c'est la loi du progrès. L'humanité n'avance qu'autant qu'elle marche sur des ruines ; et plus elle en amoncelle sous ses pas, plus les progrès sont merveilleux. Cette doctrine est celle de Lessing dans sa brochure *de l'Education du genre humain,* de Turgot dans ses deux discours de Sorbonne, de Condorcet dans son *Esquisse des progrès de l'esprit humain*, de la baronne de Staël dans la plupart de ses ouvrages, de Pierre Leroux dans son livre *de l'Humanité*, enfin de tous les rationalistes qui s'en tiennent au principe du libre examen.

Dans la seconde hypothèse, la liberté humaine supprimée, nous avons le fatalisme, l'histoire *à priori*, comme l'écrivait Vico dans son livre de la *Science nouvelle.* Les peuples et les individus tournent dans un cercle inflexible, par exemple : pour l'ordre civil, religion, mariage et ensevelissement des morts ; pour l'ordre politique, variations toujours identiques, aboutissant à la république universelle. Déjà Machiavel, enfermé dans ses spéculations politiques, et éclairé seulement par les événements qui agitaient l'Italie sous ses yeux, n'avait vu dans l'histoire qu'un mouvement fatal et circulaire. On débute par un sage monarque, dont les successeurs deviennent des tyrans ; ces tyrans sont renversés par une aristocratie, qui, tombant elle-même dans

le despotisme, est renversée par la démocratie; la démocratie, abusant à son tour, laisse aller le pouvoir aux mains d'une vile multitude, et alors le cercle recommence. Dans un tel système, l'histoire n'est qu'une métaphysique sans but ; et les peuples ne sont plus, si l'on me permet le mot, que des machines à répétitions.

D'après la troisième théorie, la providence et la liberté supprimées, il n'y a plus que les forces organiques de la nature, dont l'action nécessaire produit tout ce que nous voyons en histoire. L'histoire exécute le plan caché de la nature, qui tend à établir une parfaite constitution intérieure des sociétés, et, pour y parvenir, une constitution extérieure, également parfaite, comme le seul ordre de choses où puissent se développer entièrement les dispositions qu'elle a placées dans l'espèce humaine. Cette obscure doctrine, exposée par Kant dans la *Revue de Berlin*, et développée longuement dans les *Idées sur l'histoire de l'humanité* de Herder. Michelet paraît l'insinuer dans son *Introduction à l'histoire universelle*, et Proudhon l'enseigne en propres termes dans ses *Confessions d'un révolutionnaire*.

Ainsi, en dehors de la doctrine catholique, il n'y a, en classant les théories d'après les causes qu'elles assignent aux évènements, que trois thèmes primitifs, dont les variations se poursuivent à l'infini. Ici, ce sont les forces de la nature, qui tendent invariablement à leur but ; là, c'est la raison qui dans sa marche variée, mais non moins nécessaire et toujours progressive, atteint son but partout, sans l'atteindre nulle part ; là, enfin, l'homme est placé sous la direction d'une providence implacable, qui l'entraîne invinciblement et ne lui laisse qu'une vaine apparence de liberté.

Aux yeux de la foi, ces théories sont l'expression brutale de l'impiété ; au jugement d'une saine raison, ce ne sont que les absurdités ineptes. Des hommes pourtant se sont rencontrés qui ont voulu faire jaillir de ces principes nébuleux et vains je ne sais quelle science *a priori* de l'avenir, dont les conclusions tourneraient fatalement contre l'Eglise. S'ériger en prophète est chose facile, surtout lorsqu'on assigne à ses prédictions un terme à longue échéance ; le délai épargne les désagréments d'un démenti. Nous répondrons cependant à ces révélateurs : 1° Que niant leurs principes, nous nous inscrivons en faux contre les conséquences ; 2° que la science de l'avenir est impossible, parce que l'humanité n'a point ici-bas de fin dernière à atteindre par des péripéties prévues ; et 3° que, quand encore l'humanité aurait une fin définie, — ce qui peut s'admettre, — on ne saurait en tout cas deviner les déterminations futures de la Providence, de la liberté, où même de ce qu'on appelle les forces de la nature. Les récriminations contre *les soutiens désespérés d'une religion mourante* et les dythirambes enthousiastes à la religion nouvelle. sont donc sans raison suffisante.

CHAPITRE HUITIÈME

Divisions chronologiques à suivre dans l'étude de l'histoire.

La manière dont on comprend les idées générales d'une philosophie de l'histoire, conduit à résoudre la question, suivant nous capitale, de la méthode à suivre dans l'étude et l'enseignement de cette science.

Cette question de méthode trouve sa solution dans les *divisions* à suivre pour arriver à connaître le passé et à soupçonner l'avenir du genre humain: de telle manière qu'il réponde à la mission de l'Eglise, aux facultés de l'entendement humain, et au but spécial qu'on se propose.

Les divisions à suivre sont de deux sortes : conventionnelles ou réelles. Les divisions conventionnelles sont celles qu'établit l'historien, d'accord avec ses lecteurs, pour leur ménager l'étude facile de son ouvrage : divisions toutefois qui ne répondent que peu ou point aux divisions naturelles du sujet. Les divisions réelles sont celles qui se partagent effectivement la suite de l'histoire, ou qui du moins trouvent dans un ensemble de faits, dans les traits de leur physionomie, et dans l'étendue de leur influence, un tel fondement, qu'il serait difficile de les repousser.

Les divisions réelles sont, à leur tour, *successives* ou *simultanées*. Les divisions successives sont celles qui marquent les époques à distinguer ; les divisions simultanées celles qui partagent, suivant un certain ordre de faits, tous les événements d'une époque donnée : celles-là se partagent l'histoire dans son développement à travers le temps, celles-ci dans son expansion à travers l'espace.

Nos divisions chronologiques sont déjà justifiées ou insinuées par les vues que nous avons exposées sur la philosophie de l'histoire. Nous exposons ici sommairement les divisions de la preparation évangélique, sauf à insister davantage sur les divisions qui aident à étudier l'histoire de l'Eglise dans les temps modernes.

L'histoire universelle repose tout entière sur quatre grands faits : la déification primitive et la béatification finale, la chute et la Rédemption. L'histoire doit donc se diviser

comme Dieu l'a divisée lui-même : 1° l'Eglise primitive ; 2° l'Eglise de la chute à la rédemption ; et 3° l'Eglise de la rédemption au jugement. Avec cette simplicité de divisions, les faits se résument admirablement dans quelques idées fondamentales. La constitution de l'Eglise primitive nous initie au plan de la providence. De la chute à la rédemption, on voit se développer les suites funestes de notre déchéance, et s'échelonner le long des âges les faits qui annoncent et les éléments qui préparent l'avènement du Sauveur. De la venue du Sauveur dans la chair à sa venue dans le jugement, on voit se développer encore les désastreuses conséquences de la chute, mais combattues cette fois et merveilleusement par les grâces dont la source est au Calvaire. Une telle simplicité d'idées dans une telle complication d'événements, accuse l'intervention de Dieu.

Ces divisions générales sont elles mêmes sous-divisées en époques secondaires. Ainsi, dans la préparation évangélique on distingue deux périodes : 1° l'Eglise patriarcale, 2° l'Eglise nationale. L'Eglise patriarcale s'étend, sous le sacerdoce de la famille, du péché originel à la séparation du peuple juif. L'Eglise nationale date de cette séparation, pour aller jusqu'à l'avénement du Messie ; elle se partage elle-même en Eglise des Hébreux et en Eglise des Gentils. Ce mot de Gentils doit être scrupuleusement conservé, pour faire disparaître de l'histoire une malheureuse équivoque. En regard du peuple de Dieu, on place presque toujours les peuples *païens*. Païens ! ils ne l'étaient pas ; ils le sont devenus. Le paganisme n'est pas un état social qui ait eu une existence régulière ; c'est, dans l'antiquité, la corruption du judaïsme et de la gentilité ; dans les temps modernes, c'est la corruption possible, non pas du christianisme, mais des chrétiens. Imitons en ce point, pour arriver à plus de justesse, la discrétion des anciens.

De Jésus-Christ au temps présent, l'histoire se partage en quatre grandes époques : 1° l'Eglise aux temps de l'empire romain ; 2° l'Eglise aux temps barbares ; 3° l'Eglise au moyen âge ; 4° l'Eglise dans les temps modernes. Ces divisions ne reposent pas, comme les premières, sur des faits divins, mais sur des événements qu'on peut bien appeler providentiels et qu'on peut considérer comme faisant époque. Faire époque, en effet, signifie interrompre l'action de certaines causes, pour y substituer d'autres causes dont l'influence s'étendra à l'avenir sur les faits. Un événement dont l'influence ne s'étendrait pas *nécessairement* sur la série des faits qui le suivent, ne pourrait ouvrir une époque qui embrasserait ces faits dans sa durée. Les époques que nous indiquons reposent, on va le voir, sur des faits graves qui réunissent ces conditions.

La première époque du développement évangélique comprend l'histoire de l'Eglise au temps de l'empire romain. Le fait qui la sépare des époques antérieures, c'est l'avènement du Messie : celui qui la sépare des époques subséquentes, ce sont les invasions des Barbares : deux faits providentiels ; le premier suspend ou modifie essentiellement toutes les influences qui s'étaient exercées jusque-là ; le second fait entrer l'Eglise, en Occident, dans une situation complétement nouvelle. Durant cette époque, le but à atteindre est de convertir le monde entier, peuples et individus, pour les faire entrer dans l'Eglise chrétienne. L'objet à transformer pour en arriver là, ce sont des hommes auxquels la vie païenne a ôté la moitié de leur âme, et des sociétés dont toutes les institutions sont sorties de leurs voies. Tâche hérissée d'incomparables difficultés ! Différentes phases s'en partagent l'accomplissement : la première, c'est la prédication de l'Evangile ; la seconde, la confession des martyrs ; la troisième, le triomphe sous Constantin et l'entrée en masse des païens dans l'Eglise. L'Eglise, forte de là force de Dieu, les parcourt avec un succès qui atteste la divinité de son origine. C'est ainsi qu'elle annonce l'Evangile à tout l'univers dès le premier siècle de son existence : qu'elle verse son sang par tous ses membres, pour croître sous le glaive, et qu'elle tire de la corruption cette foule qu'elle a reçue dans son sein. Mais tandis que l'empire d'Orient reste fidèle, l'empire d'Occident, trouvé incapable de s'élever jusqu'aux vertus et aux institutions du christianisme, est rejeté de Dieu pour son attachement à l'idolâtrie et sa fureur à répandre le sang des martyrs.

A la chute de Rome païenne, commence, pour l'Eglise catholique, une seconde époque, qui se clot à Charlemagne. Le fait providentiel qui l'inaugure, ce sont les invasions des Barbares ; celui qui la termine, c'est la constitution des nationalités germaniques dans l'empire Carlovingien. C'est une *époque de missions apostoliques*, comme la précédente ; mais les populations à évangéliser sont *tout autres*. L'église ne s'adresse plus à des civilisés corrompus, qui ne peuvent s'élever jusqu'au christianisme, mais à de féroces Barbares, dont la fougueuse ardeur ne saurait se contenir sans le christianisme ; elle n'a pas à rappeler à l'ordre chrétien des institutions dont les limites morales ont été méconnues, mais à élever jusqu'à l'ordre social des aggrégations d'hommes dont les premiers linéaments sont à peine dessinés. Tâche qui présente d'ailleurs d'autres difficultés, et non pas moindres que la première. L'Eglise y fait face, avec cette abondance de ressources qu'elle sait déployer en présence des obstacles. Si elle n'a pas le bonheur de maintenir à la hauteur de la civilisation chrétienne l'empire converti d'Orient, du moins elle touche le cœur des barbares, les apprivoise, les dompte, et prépare les merveilles qui vont resplendir au soleil du moyen âge.

Charlemagne ouvre une troisième époque,

que ferme Luther le porte-étendard du protestantisme : cette époque est celle du moyen âge. Dans son acception historique, cette dénomination marque une époque caractérisée *par l'universelle prépondérance* de l'Eglise. Son autorité est acceptée, sinon sans conteste, du moins dans sa plénitude. Son action s'étend aux événements, aux doctrines, aux mœurs, aux institutions ; et les résultats qu'elle obtient, sont aussi satisfaisants que le permettent l'éternel obstacle de la corruption humaine et les obstacles particuliers du temps. Le moyen âge est donc l'histoire de l'Eglise gouvernant les peuples et les rois, l'histoire des rois et des peuples sous le gouvernement de l'Eglise. C'est assez dire que nous revendiquons cette époque comme une époque *éminemment ecclésiastique*, sauf à rendre leur lustre à ses gloires et bonne justice à ses détracteurs.

Avec Luther nous entrons de plein pied dans les temps modernes. Ce qui justifiait la distinction des deux premières époques, c'était moins une opposition dans les principes, qu'une différence dans les objets soumis à l'action de l'Eglise. Le trait distinctif des deux dernières est, au contraire, plutôt dans l'opposition des principes qui résument la situation générale, que dans la différence des objets soumis à l'action de l'Eglise. Au moyen âge, on voit l'Eglise s'élever au-dessus des peuples, et la papauté devenue comme l'âme de l'Europe, pénétrer de l'esprit chrétien les hommes et les institutions. Dans les temps modernes, l'Eglise est exclue de la direction des affaires ; et les Etats, soustraits à son influence sociale, ne se contrebalancent plus que par l'équilibre des intérêts. Mais les sociétés ne peuvent pas plus vivre en dehors de l'Eglise, que la nature dans l'homme ne peut remplir sa mission en dehors de la grâce. De même donc qu'au moyen âge, la pénétration de l'esprit chrétien dans les institutions et dans les hommes suit, sous la pression des circonstances, différentes phases ; ainsi, dans les temps modernes, l'infiltration progressive de l'esprit anti-chrétien permet de distinguer différentes phases, qui marquent de leur sceau particulier les époques secondaires.

Un historien doit tenir à conserver ces époques secondaires, tant dans la préparation que dans le développement évangélique. D'abord parce qu'elles reposent sur les révélations de l'Apocalypse et sur la distinction des *âges* admis par les plus grands auteurs. Ensuite, parce qu'elles sont historiquement très-fondées, et que d'ailleurs elles ont l'avantage de rendre plus facile l'étude des grandes époques : elles les divisent, elles font saisir la simultanéité des faits, et permettent de mesurer l'étendue des influences. Saint Augustin et Hugues de Saint-Victor vont même plus loin ; ils pensent que chacun de ces âges, que chacune de ces époques secondaires manifeste un attribut de Dieu et des vues particulières du gouvernement de sa providence. Mais ici notre intention est moins d'insister sur ces époques, que de faire apprécier l'œuvre de l'Eglise, au moyen âge et les funestes tendances des temps modernes.

Au quatrième siècle de notre ère, le monde ancien tomba avec l'empire romain. A l'instant de sa chute, les invasions ébranlaient l'univers, et l'Occident voyait sur son sol deux races superposées : des Romains corrompus et de féroces Barbares, dont les vices répugnaient à toute influence civilisatrice. Ces peuples, surtout les nombreuses tribus renfermées sous la dénomination générale de Barbares, présentaient chacun des obstacles particuliers, un esprit opposé, des aptitudes différentes. Pour vaincre ces obstacles, diriger cet esprit, mettre en œuvre ces aptitudes, on ne pouvait faire appel aux vieilles puissances qui avaient dirigé le monde ancien. Les dieux s'en allaient ; les systèmes des philosophes étaient oubliés ; la législation elle-même était ensevelie sous les ruines. Quand, du reste, ces forces n'eussent point été brisées, elles étaient ou convaincues d'impuissance, ou discréditées par les désastres dont on devait charger leur responsabilité. Le Christianisme survivait donc seul ; seul il agissait extérieurement comme puissance morale ; seul il enseignait à l'individu la vérité et le devoir ; seul il donnait à la famille et à l'Etat leur constitution ; seul, enfin, il fondait une société religieuse.

L'Eglise, forme sociale du Christianisme, fut longtemps à agir seule sur cette matière vivante. Les siècles à travers lesquels se déploya son action, n'ont pas toujours été justement appréciés. On leur reprochait des inégalités sociales, de l'ignorance, des superstitions, des habitudes vicieuses, une extrême pauvreté ; et l'on déclarait l'Eglise cause de tous ces maux. La grande merveille est que, tout cela étant donné, l'Eglise ait su inspirer au pouvoir le dévouement, aux sujets l'obéissance, et tirer de ces éléments rebelles l'admirable société du moyen âge. Aujourd'hui que la société est si habilement organisée, les pouvoirs sagement hiérarchisés, les sujets instruits et à l'aise, les peuples sont *ingouvernables*. Ces deux faits répondent à bien des livres et justifient pertinemment l'Eglise. Aujourd'hui, du reste, s'opère la réhabilitation de cette époque. On comprend que l'œuvre civilisatrice, quoique lente et peu aperçue, était entreprise avec de hautes vues, poursuivie avec une sage persévérance, et sûrement menée à son but. Enfin, elle arriva, je ne dis pas à son terme, mais à un remarquable degré de perfection ; et ce fut le treizième siècle, point culminant du progrès chrétien. Les siècles précédents, pour briller d'un éclat moins vif et peut-être moins pur, n'en sont pas moins *des siècles d'or*, comme parle Mabillon.

Maintenant, comparez le quatri[illegible] [illegible]cle avec le treizième, et calculez les résultats de ces

dix siècles d'action chrétienne. Au lieu d'un empire mort de corruption, de hordes sauvages, et de tribus sans unité ; au lieu des déserts, des marais, des bois qui couvraient le nord de l'Europe, nous trouvons des régions bien cultivées, des Etats bien ordonnés, des relations définies, des rapports vivants entre tous les peuples. Au dessus d'une république de nations s'élève l'Empire chrétien, dont la force doit toujours être au service du droit. Au dessus de l'Empire resplendit l'Eglise, société spirituelle qui dirige la force. Enfin au-dessus de l'Eglise paraît, au ciel, Dieu, base et clef-de-voûte de cette grandiose constitution ; Dieu, qui par l'Eglise règle l'Empire, qui par l'Eglise et l'Empire conduit les rois et les peuples dans les sentiers qui commencent au Calvaire pour aboutir aux cieux.

Du sein de Dieu, la vie est descendue, par l'Eglise, dans l'individu, la famille et la société civile. L'homme affranchi des liens de l'esclavage, enrichi d'un vif sentiment de sa dignité, d'un fond abondant d'activité, d'énergie, de persévérance ; toutes les facultés développées simultanément ; la femme élevée au rang de compagne de l'homme, et récompensée du devoir de la soumission par des égards respectueux ; la douceur et la solidité des liens de famille protégées par de fortes garanties ; une conscience politique admirable, riche de sublimes maximes, de règles d'équité, de sentiments d'honneur ; une certaine douceur générale de mœurs, qui dans la guerre écarte les grandes catastrophes, et dans la paix rend la vie aimable ; un respect profond pour tout ce qui appartient à l'homme, respect qui rend de plus en plus rares les violences des particuliers et des gouvernements ; un ardent désir de perfection dans tous les sens ; une tendance irrésistible, parfois mal dirigée, mais toujours vive, à rendre meilleure la condition des classes inférieures, une impulsion secrète qui porte à protéger la faiblesse, à secourir l'infortune, et à réaliser un système progressif d'institutions charitables ; un esprit d'universalité, de propagande ; un fond inépuisable de ressources pour se sauver dans les grandes crises ; enfin, une impatience généreuse qui veut devancer l'avenir, appelle parfois des périls, plus souvent des biens, et marque puissance de vie : tels sont les caractères qui élèvent bien haut la civilisation chrétienne (1).

Tandis que, d'une main, l'Eglise élève à cette hauteur l'individu, la famille, la société ; de l'autre, elle développe ses propres institutions. La hiérarchie se perpétue, par une glorieuse chaîne de pontifes ; la discipline se forme, dans ses parties variables, suivant les besoins des temps ; enfin, le culte fixe les formules de la Liturgie, enrichit le cycle des fêtes, et fait retentir les voûtes des églises de chants inspirés.

L'Eglise, féconde au dedans comme au dehors, est, en outre, dépositaire et gardienne de la vérité. La voilà donc qui donne à ses dogmes une expression rigoureuse, repousse dans tous ses artifices les attaques de l'erreur, et fonde les écoles pour susciter à la foi d'énergiques défenseurs, à la science d'éloquents interprètes. Les premiers linéaments de ces institutions s'élèvent au milieu même des ruines des invasions. Obscures d'abord et presque inaperçues, elles deviennent ces grandes et populeuses Universités, pépinières de savants, d'érudits et de littérateurs, qui vont répandre sur l'Europe, avec une infatigable activité, des trésors de sagesse et de lumière. De ces universités, œuvres de l'Eglise, naissent la Scolastique et la Mystique ; sciences à la fois élevées et profondes, qui étonnent par la hauteur de leur but, la largeur de leurs idées, la finesse ou l'onction de leurs aperçus. A côté d'elles s'élèvent les cathédrales, autre produit du génie chrétien, qui surprennent par la hardiesse de leur plan et la délicatesse de leur exécution ; comme la peinture, autre expression de la vérité chrétienne, ravit par la suavité de ses contours et la beauté divine de ses physionomies. L'histoire se développe à côté des spéculations de l'école et des chefs-d'œuvre de l'art. La science physique a de dignes représentants ; et la poésie fait retentir la cabane et le château du chant des bardes ou de la ballade des trouvères. Quand les progrès providentiels du beau dans l'humanité réclameront d'autres éléments, c'est encore l'Eglise qui initiera l'Europe aux beautés d'Homère, d'Apelles et de Phidias.

Enfin, l'Eglise est source et modèle de sainteté. A ce titre, elle a fait déjà l'éducation des consciences, pénétré les âmes du sentiment du devoir, et enrichi d'héroïques vertus le caractère amolli du Romain, et les dures natures de la Germanie. Au même titre, elle forme un clergé qui sert de condiment à la terre ; elle suscite des fondateurs et réformateurs d'ordres monastiques qui donnent à chaque siècle le médecin que réclament ses plaies et les guides nécessaires à ses plus nobles aspirations. Pour mettre le comble à tant de bienfaits, l'Eglise gratifie chaque peuple d'une législation, institue les pèlerinages, crée ou transforme la Chevalerie, et assure enfin la perpétuité à son œuvre en changeant les loups en agneaux par la parole des apôtres, et en plaçant, à toutes les frontières l'épée des Croisés. Enfin, voilà que l'imprimerie et la poudre à canon sont inventées, la vapeur soupçonnée par Roger Bacon ; voilà qu'une quatrième partie du monde entre dans la société chrétienne, et ouvre en retour, tant à la vie intellectuelle qu'à la vie matérielle, une source abondante de richesses et de connaissances.

L'Eglise au moyen âge avait constitué la

(1) Voir pour les développements : Balmès, *Le Protestantisme comparé au Catholicisme* dans ses rapports avec la civilisation européenne, t. I et II.

société *sur un plan divin* ou plutôt *chrétien.* A cette société elle avait donné un droit public et privé en harmonie avec le christianisme. Cette organisation sociale contenait le remède à tous les maux, la garantie de toutes les conquêtes, le germe de tous les progrès. A la suite d'evénements lamentables tels que la révolte de Philippe le Bel, la *captivité* d'Avignon et les scandales du grand Schisme, on voit succéder au moyen âge les temps modernes. Ce qui caractérise cette époque nouvelle, c'est *une opposition complète de principes* dans le droit des gens, le droit civil, les arts, les sciences et les lettres, c'est l'esprit hostile au Christianisme poursuivant, à son tour, la réalisation de l'ordre social *sur un plan humain et en dehors de l'ordre chrétien.* Les événements qui marquent ses conquêtes sont : la renaissance des lettres, la réforme protestante, la formation des écoles philosophiques, le retour des pouvoirs politiques au droit césarien, et la Révolution française aboutissant, de nos jours, au Socialisme ou au Césarisme.

Mon intention ne saurait être de présenter sur chacun de ces événements une étude complète. Je veux montrer seulement comment chacun d'eux a concouru à la propogation du mal en Europe.

La Renaissance, prise dans son sens historique, est une révolution accomplie, au début des siècles modernes, dans l'art, la science, la littérature, et l'éducation. La définir ainsi, c'est dire qu'elle ne doit pas être confondue avec le développement *chrétien* des littératures modernes, que l'histoire avait vu sortir de leur berceau vers le douzième siècle. La Renaissance est un mouvement parallèle à celui-là *mais tout opposé ;* qui poursuit un autre but, par des moyens différents. On doit distinguer aussi dans la Renaissance deux parties : un système d'esthétique et un système d'éducation. Comme système d'esthétique, la Renaissance renonce à la poursuite du beau chrétien, pour s'attacher à la beauté de pure nature. Dans les sciences, elle substitue à la connaissance l'érudition ; dans la littérature, elle fait prédominer la forme sur le fond ; et dans l'art, elle remplace l'originalité chrétienne par l'imitation de l'antique. Comme système d'éducation, la Renaissance rompt également en visière avec la tradition, et renonce aux classiques chrétiens, qu'elle remplace par les auteurs du paganisme. Sous ces deux aspects, la Renaissance est donc *en principe essentiellement mauvaise,* bien qu'elle ne le soit pas toujours au même degré dans la pratique, ni surtout dans l'intention des personnes. Ses résultats, à la longue, n'en furent pas moins désastreux. L'art tomba dans un sensualisme élégant ; la science, sortie des droites voies, se divisa et déchut rapidement ; la littérature ne fut pas moins sensuelle que l'art ; et l'éducation, qui résumait l'art, la science et la littérature paganisée, inspira pour les lettres, les sciences et l'art chrétiens, un mépris qui rejaillit bientôt sur le christianisme. Avec le temps, cette éducation, qui laissait ignorer l'histoire de l'Eglise et les principes chrétiens, pour faire végéter la jeunesse dans un monde d'idées étroites, dans les fables impures de la mythologie, et dans une civilisation étrangère à la nôtre, devait exercer sur la foi, les mœurs et les caractères, la plus déplorable influence. C'était un véritable empoisonnement des âmes, qui poussait à l'indépendance de la pensée et à la licence des passions. On voit apparaître en germe, dans ce mouvement d'idées et ce croisement d'influences, tous les maux qui doivent plus tard désoler le monde.

La Renaissance avait été un événement européen. Les semences tombées de ses mains germèrent d'abord en Allemagne, où naquit le Protestantisme. On doit entendre sous ce nom deux choses : une règle de foi et une masse incohérente de sectes, unies seulement pour protester contre l'Eglise catholique. La règle de foi protestante consiste dans l'examen particulier de la Bible, lue sans notes ni commentaires, à l'encontre de la foi catholique, qui repose sur l'autorité de l'Eglise et la tradition. Les sectes avec leurs symboles particuliers présentent une telle confusion, qu'elles résistent à l'analyse ; on ne peut qu'indiquer leurs principes communs du self-arbitre, de la prédestination au mal comme au bien, et de la justification sans les œuvres. Dans ses maximes et dans sa règle de foi, le protestantisme atteint donc de prime abord l'idéal des temps modernes : il proclame la divinité de l'homme. Au nom de son indépendance spirituelle, chacun peut penser ce qu'il veut, et agir comme il a pensé. Plus de foi qu'à soi-même ; plus de vertus que celles qu'on veut bien pratiquer ! Une révolution qui bouleversait si profondément les règles de la foi et de la conscience, devait exercer sur la famille une influence désastreuse. Cette influence dépassa tout ce qu'on peut dire, grâce aux attaques du protestantisme contre le célibat des prêtres et les vœux monastiques, grâce surtout à ses ignobles doctrines sur la nature du contrat de mariage, l'impossibilité de la continence, le divorce et la polygamie. Les désordres qui s'ensuivirent appelaient une répression. Le protestantisme releva, dans l'ordre politique, le type augustal des Césars romains. Le Pape, seul garant de l'indépendance ecclésiastique, fut par lui écarté ; et les princes, Papes à leur tour, joignirent l'autorité spirituelle à la puissance politique. Enfin, le protestantisme, partageant l'Europe en deux et armant les Etats les uns contre les autres, détruisit cette société universelle qu'avait élevée le moyen âge. Les sociétés temporelles furent reconnues désormais sans égard à leur condition religieuse ; et la bonne harmonie dépendit de l'équilibre des puissances armées. Ainsi, le droit des gens, le droit politique, le droit civil et les devoirs de l'individu présentaient, dans le protestantisme, une antithèse parfaite avec les institutions chrétiennes. L'œuvre des temps modernes était accomplie

dans les Etats protestants : c'était l'ordre humain, au gré de toutes les convoitises et à la merci de toutes les passions.

Deux événements, qui touchaient à de si graves intérêts et à des traditions si vénérables, devaient modifier singulièrement les idées et bientôt les révolutionner à leur tour. Ce nouveau pas dans l'abîme fut l'œuvre des écoles philosophiques. Au moyen âge, la spéculation avait été sans danger, parce qu'elle avait pris pour point de départ les dogmes, et pour règle l'autorité de l'Eglise. Ce frein salutaire avait préservé la philosophie des erreurs où elle tombe fatalement dès qu'elle veut être absolument indépendante. On avait fait plus qu'éviter les dangers du platonisme et de l'aristotélisme épuré ; on avait fait jaillir une double philosophie, rationnelle et mystique, dont l'union constituait la philosophie chrétienne. Ce beau mouvement fut dévoyé. La Renaissance et le protestantisme y concoururent d'un commun accord, bien que par des voies différentes. La Renaissance ressuscitait les théories primitives des anciens, allumait la querelle sur la prééminence du platonisme, et soulevait contre la scolastique ce déchaînement des humanistes qui provoquait l'éclosion d'une philosophie nouvelle. Le protestantisme, de son côté, posait en principe et pratiquait en fait le rationalisme à tous ses degrés, le mysticisme avec tous ses écarts, le sensualisme avec tous ses désordres. Cette diversité d'influences donna naissance à une foule de conceptions désordonnées ; et après le chaos d'une époque de transition, se dessinèrent les grands systèmes de Bacon, de Descartes et de Leibnitz. Chaque chef d'école eut ses disciples, et chaque disciple ajouta aux théories du maître. Trois courants se formèrent donc ; et tous trois, partis du même principe, l'autonomie de la raison, aboutirent aux mêmes conséquences, à des systèmes monstrueux. En France surtout, ce fut contre la vérité catholique une véritable conspiration, ourdie par les encyclopédistes, et personnifiée dans Voltaire. On voit par là que le philosophisme, comme le protestantisme, eut ses sectes, rivalisant de zèle pour la destruction. Comme lui aussi, il avait sa règle de philosophie ; en ce point même, ils s'identifient complètement. Le philosophe s'isole du genre humain, comme le protestant s'isole de l'Eglise ; l'un et l'autre proclament la raison arbitre suprême des connaissances ; celui-ci applique cette raison aux traditions chrétiennes, celui-là aux traditions qui forment le symbole primitif de l'humanité ; tous les deux s'inclinent devant la divinité de la raison humaine, et en viennent à contredire, dans toutes ses affirmations, la vérité révélée.

Jusqu'ici le mal avait égaré les esprits, corrompu les cœurs, amolli les caractères par les principes esthétiques et par le système d'éducation qu'avait fait prévaloir la Renaissance. Ensuite il avait développé les tendances de cette première révolution, pour les ériger en symboles religieux dans la réforme protestante et en systèmes philosophiques dans les écoles. Le mal n'avait donc encore atteint que l'homme, sauf la réalisation sociale que lui avait donnée le protestantisme. Maintenant il va passer des individus à la société, de l'homme aux institutions, même dans les pays restés catholiques, et cela avec une rapidité d'autant plus prompte, que le sensualisme et le libre examen amenaient à leur suite de plus graves désordres.

Cette nouvelle révolution commença par le retour des pouvoirs politiques au césarisme. On entend par là : — en fait, la réunion de la souveraineté temporelle et de la souveraineté spirituelle dans la main de l'homme ; — en droit, la doctrine qui prétend fonder un ordre social sur cette base ; — en somme, c'est l'apothéose du pouvoir, *la déification* de l'homme qui commande. On doit donc distinguer dans le césarisme deux choses : d'une part, l'absorption par le pouvoir politique des droits et franchises de la société qu'il gouverne : il n'y a plus dans la nation qu'un homme, c'est le roi, qui se voit transformé en dieu terrestre, d'autre part, l'absorption par le même pouvoir des droits et prérogatives de la société religieuse : le roi est aussi pontife, il unit la tiare à la couronne. La Renaissance, par les théories sociales qu'elle avait mises en vogue sous la plume de Machiavel, le philosophisme, par l'esprit de servilisme qui fait le fond de ses doctrines et de son caractère, avaient préparé ce nouveau triomphe du mal. Mais il est particulièrement curieux de mesurer la part d'influence qui revient ici au protestantisme.

Le Protestantisme, triomphant au traité de Westphalie, avait substitué à la suprématie sociale de la papauté l'équilibre européen et l'indépendance absolue des rois dans l'ordre temporel. Dans ce système d'équilibre, les intérêts religieux ne sont plus représentés ; l'égoïsme national est devenu l'unique mobile des négociations ; les différends entre souverains restent sans juges ici-bas, et les droits internationaux n'ont plus pour garant que les manœuvres de la diplomatie et la force des armes. D'ailleurs, l'indépendance absolue des rois assigne à l'activité des peuples pour but unique la prospérité matérielle, et ouvre la voie à ce despotisme césarien qui va confisquer, à son profit, les libertés des provinces et les privilèges des classes de la société. Les pouvoirs entrent donc déjà, de par le protestantisme, dans une suite d'interminables guerres, de traités qui remanient sans cesse les territoires, et d'envahissements qui aboutissent au césarisme, en ruinant la constitution catholique de l'Europe.

Mais le protestantisme a fait plus que nier l'autorité sociale de la papauté ; il a nié son autorité spirituelle et transporté aux princes l'autorité du pape. Cet achèvement du césarisme *tend* à se réaliser dans les Etats catholiques. Leurs chefs aspirent aussi à trancher

du pontife et à priver l'Eglise de toute existence sociale, pour la réduire à n'être plus en ce monde qu'une chimère vénérable, une abstraction sublime. On voit ces tendances trouver leur formule dans une *Déclaration* célèbre, dite à tort *du clergé de France;* et puis leur pratique dans la conduite des rois et des parlements, surtout au dix-huitième siècle. Qui ne distingue ici le résultat d'une influence secrète des doctrines protestantes, l'entraînement de leur exemple, et souvent le fruit de leurs machinations ?

Les rois n'avaient pu suivre ces tendances sans invoquer en leur faveur des principes faux et des maximes révolutionnaires contre les divines prérogatives de l'Eglise, la constitution morale de la famille, le droit de propriété et les libertés nationales. Ces principes devaient trouver d'autres adeptes, ces maximes d'autres sectateurs. On vit bientôt se répandre, sous le couvert de la philosophie, les idées les plus destructives, et se former des coalitions d'ennemis acharnés à la ruine de la société. Quand ces idées furent descendues dans le peuple, les coalitions se multiplièrent, la foule se souleva ; et la révolution française, j'allais dire européenne, éclata. La révolution est destruction et reconstruction. Comme œuvre de destruction, elle s'attache à extirper jusqu'à la racine les institutions chrétiennes, et à enlever aux rois, avec leur propre pouvoir, les droits sociaux qu'ils ont confisqués. Mais c'est pour transporter le despotisme à une multitude de rois formant une assemblée, et rebâtir la société d'après les maximes qu'avaient fait prévaloir les rois. On commence, chose remarquable, par proclamer les droits de l'homme, à l'encontre des droits de Dieu ; et sous ce mot, l'on entend les penchants mauvais et les convoitises même les plus dépravées. En vue de développer ces penchants et d'assouvir ces convoitises, on réorganise toutes choses sur de nouvelles bases. Le mariage, la famille, l'éducation, le langage, la propriété, la religion, tout passe au creuset. Après quatorze siècles de christianisme, de pareilles tentatives ne pouvaient compter sur un plein succès. Mais voilà que le socialisme s'est présenté de nos jours pour continuer cette œuvre et proposer tel ordre social qui permette de satisfaire, sans obstacle, toutes les passions de l'homme. La Révolution française et le socialisme ou le césarisme, car c'est tout un, se caractérisent donc par la correspondance qu'ils établissent entre les penchants de l'homme déchu et l'organisation de la société : *c'est la divinité de l'homme trouvant sa reconnaissance dans les institutions sociales !*

Tels sont, dans leur génération logique, les événements qui ont introduit et propagé le mal en Europe. Le christianisme avait mis l'ordre dans l'homme et dans le monde ; il avait soumis aux doctrines et aux lois révélées les individus et la société. La Renaissance, sans attaquer directement son œuvre, en avait préparé la ruine. Le protestantisme et le philosophisme la commencèrent dans l'homme, en proclamant l'autonomie de sa raison et l'indépendance de sa volonté, autrement la divinité de l'homme. Le césarisme et le socialisme la poursuivirent dans la société, en proclamant l'indépendance absolue des rois, puis l'indépendance des peuples, c'est-à-dire, si l'on veut me passer l'expression, la divinité de la société. Car on ne peut reconnaître ici-bas l'indépendance absolue d'un être créé sans le revêtir d'un caractère divin. Ce qui nous permet de résumer tous les progrès du mal dans la divinisation de l'homme, dans la divinisation de la société, ou pour tout dire d'un mot déjà ancien, dans le paganisme.

CHAPITRE NEUVIÈME

Divisions à suivre, par ordre de matière, pour l'étude d'une époque donnée

L'étude approfondie de chaque époque particulière demande qu'on suive un certain ordre de matières ; et tel est l'objet des divisions *simultanées,* divisions qui aident à étudier l'histoire dans son expansion à travers l'espace. Les historiens en ont admis de trois sortes : divisions par ordre chronologique, divisions par ordre de pontificats, et divisions d'après l'ordre que j'appellerai théologique, parce qu'elles reposent sur la définition de l'Eglise et sur le plan même de la science sacrée.

L'ordre chronologique, suivi par Wouters, l'abbé Blanc et l'abbé Rivaux, consiste à enregistrer les faits au fur et à mesure qu'ils se présentent, la biographie d'un écrivain après les démêlés d'un pape avec un prince, la fondation d'un ordre religieux côte à côte avec l'éclosion d'une hérésie, de sorte que les choses les plus disparates sont tout étonnées de se voir ainsi rapprochées. Cet ordre, qui n'est guère qu'une absence d'ordre, a l'avantage de faire retenir les synchronismes ; mais il a le double inconvénient de faire perdre la suite des faits d'un même ordre et de morceler les grands événements qui remplissent quelquefois un siècle. Ainsi, par exemple, les faits concernant l'histoire des hérésies et du

philosophisme s'enchaînent dès le commencement dans un plan d'attaque concerté avec une tactique merveilleuse. Rattacher la vie d'un philosophe à l'année de sa naissance ou de sa mort, donner l'historique d'une hérésie l'année de son apparition, pour passer ensuite, je suppose, à des faits concernant les rapports de l'Église avec les sociétés temporelles, c'est méconnaître l enchaînement logique qui relie entre elles toutes les hérésies, les explique l'une par l'autre, et les montre concourant à un développement particulier de la doctrine qu'elles attaquent. Ainsi encore, morceler un grand fait comme le philosophisme encyclopédique, pour donner en telle année la vie de Voltaire, les années suivantes la vie de Rousseau, de Montesquieu, de Buffon, de Diderot ou de Dalembert, c'est faire connaître, si l'on veut, les personnages de cette conspiration ; mais c'est oublier l'ensemble de leurs manœuvres, le but de leurs attaques, et la succession des résultats qu'elles provoquent. Dans les deux cas, c'est ôter à l'histoire son caractère scientifique et sa portée doctrinale. Or, l'essentiel en histoire n'étant pas la date, mais l'enchaînement des faits et leur intelligence, ce plan nous paraît désavantageux.

L'ordre des pontificats, suivi par l'abbé Darras et avant lui par les historiens de la papauté, consiste à appliquer à l'Église la méthode suivie depuis longtemps dans l'histoire des sociétés temporelles. On groupe les faits autour des papes qui se sont succédé sur la chaire de saint Pierre, comme on rattache, depuis longtemps, les événements de notre histoire nationale au nom des rois de France. Cette méthode n'a, au fond, d'autre originalité que celle d'intituler histoire de l'Église une histoire des Papes. On doit reconnaître cependant qu'elle a l'avantage de rendre plus facile encore la connaissance de la chronologie, grâce aux noms des papes qui rappellent les faits contemporains. Comme compensation, elle retombe dans tous les inconvénients de l'ordre chronologique: elle morcelle les grands evénements, elle fait perdre le fil des faits d'un même ordre et vous force, à chaque pontificat un peu long, de faire le tour du monde. Indépendamment de ces inconvénients pratiques, elle ne nous paraît pas fondée en principe. D'abord, elle n'est applicable à l'histoire de l'Église que depuis Jésus-Christ; et c'est une première preuve de son insuffisance. Ensuite, s'il est vrai, depuis Jésus-Christ, que toutes choses découlent dans l'Église *théologiquement* de la papaute, *historiquement*, il n'est pas absolu qu'il en aille toujours ainsi. Aux temps apostoliques, au dixième siècle, et depuis la réforme protestante surtout, les papes ne sont point cause *réelle* de tout ce qui advient. Aussi l'abbé Darras et ses devanciers sont-ils obligés de rattacher les faits par le lien très-peu logique d'un chiffre en marge, et de donner après chaque époque des considérations particulières tendant à faire mieux connaître l'état de la discipline, le progrès des études, l'établissement des ordres religieux, et les faits tant soit peu importants de l'époque. D'après ces motifs, et ils sont sérieux, on doit reconnaître que cette seconde méthode n'est ni mieux fondée, ni plus avantageuse que la première.

La troisième méthode, que nous appelons *théologique*, consiste à envisager l'Église comme société ayant corps et âme, et à classer, pour chaque époque, les faits de son histoire d'après les divisions suivantes : 1° l'Église comme société, dans ses rapports *extérieurs* avec les sociétés temporelles catholiques, hérétiques, schismatiques et infidèles ; 2° l'Église comme société, dans ses rapports *intérieurs* avec elle-même, pour l'établissement de la hiérarchie, de la discipline et du culte ; 3° l'Église comme *dépositaire et gardienne de la vérité* par les luttes qu'elle soutient contre l'hérésie et le philosophisme, par les écoles qu'elle fonde, les génies qu'elle suscite, et les chefs-d'œuvre qu'elle produit dans les arts, les sciences et les lettres ; 4° l'Église *comme source et modèle de sainteté* par les règlements qu'elle promulgue, pour la sanctification commune du clergé et des fidèles ; par les ordres religieux qu'elle fonde, pour la sanctification héroïque des moines ; par les saints dont elle se glorifie, et par l'influence éloignée de perfectionnement qu'elle exerce sur les sociétés temporelles.

Cette méthode, introduite par Gieseler, adoptée par Doellinger et par Alzog, est celle que nous conseillons, en permettant d'agrandir encore le cadre des auteurs allemands et en marquant mieux les grandes lignes de l'histoire. Nous la conseillons, parce qu'elle n'a pas les inconvénients des deux autres méthodes, qu'elle en réunit les avantages, qu'elle possède d'ailleurs sa raison d'être et ses avantages particuliers.

Cette méthode, d'abord, n'a point les inconvénients des deux autres méthodes. En suivant ces divisions, vous commencez par l'étude des faits qui occupent, si j'ose ainsi dire, l'avant-scène de l'histoire ; vous suivez l'Église dans chaque contrée, vous apprenez à connaître les hommes qui l'attaquent, ceux qui la défendent ; et, après avoir passé en revue toutes les nations, vous embrassez d'un regard ces faits extérieurs qui mettent l'Église en rapports directs avec les sociétés civiles. De là, venant à étudier la vie intérieure de cette société, vous suivez tous ces développements dont la succession constitue l'histoire du droit canonique et de la liturgie. Puis, du corps de l'Église passant à l'âme, vous voyez la vérité catholique se conserver dans son intégrité, se propager dans les écoles, se développer, tant par les attaques des hérétiques que par le travail pacifique des docteurs. Enfin, pénétrant plus à fond, vous voyez la vertu chrétienne, les mœurs surnaturelles s'épanouir en fruits de sainteté, en progrès sociaux, en civilisation chrétienne. De la sorte, plus de morcellement des grands faits, dont vous présentez tout d'un

trait l'ensemble ; plus de ce disparate qui mélangeait, d'un moment à l'autre, les faits les plus divers. Les faits d'un même ordre sont étudiés à part, et presque en même temps, pour une époque suffisamment longue ; vous les enchaînez avec d'autant moins de difficulté, et vous en acquérez la science, les embrassant dans ces rapports de cause à effet, et dans cette simultanéité d'influences qui seule nous aide à interpréter les mystères de l'histoire.

Eviter les inconvénients, n'est qu'un avantage négatif. Notre méthode a aussi ses avantages positifs et particulièrement ceux des autres méthodes. Des dates placées à propos dans le texte, des allusions ménagées dans le récit, deux ou trois lignes de synchronismes en dehors d'un chapitre, mettent le lecteur à même de saisir dans leur co-existence tous les faits de l'histoire, à quelque ordre de choses qu'ils appartiennent. L'omniprésence de la papauté ne se fait pas sentir moins facilement ; puisque la papauté a son paragraphe particulier, où vous résumez brièvement l'histoire de chaque pontife, et que ce paragraphe, qui appartient plutôt à l'histoire des relations extérieures de l'Eglise, peut se placer tantôt au premier, tantôt au dernier plan, suivant que les Papes sont, ou non, à la tête du mouvement politique. Ainsi, au moyen âge, les Papes sont comme les rois d'une grande monarchie, qu'on appelle l'Europe. En commençant l'histoire de chaque époque par l'histoire des souverains pontifes, vous voyez la ligne de conduite qu'ils ont assignée, et l'impulsion civilisatrice qu'ils ont imprimée à cette grande monarchie. Dans les temps modernes, les Papes sont exclus par le droit public de la direction politique des affaires. En plaçant leur histoire en dernière ligne, vous voyez mieux comment ils ont su comprendre les difficultés de la situation, porter remède aux maux des temps et diriger leurs aspirations. Mais, que cette histoire se trouve au premier ou au dernier plan, vous avez toujours, dans les pontifes romains, les directeurs de l'humanité, les chargés d'affaires de Dieu au département de ce monde.

Un autre avantage, qui ne nous paraît pas à dédaigner, c'est qu'avec cette méthode on épuise la matière de l'histoire, sans excéder dans les détails, ni diminuer la portée des déductions historiques. En histoire, comme partout, c'est un point important que d'être discret, de dire juste ce qui est nécessaire et rien de plus. Pour en arriver là, il faut savoir choisir *les faits historiques,* et les enchaîner dans son récit. L'historien n'y réussit, qu'autant qu'il se renferme dans une certaine mesure et suit un certain diagnostic qui décide ses choix. Cette mesure est indiquée par nos divisions, et ce diagnostic fourni par la définition même de l'histoire. Voulez-vous, par exemple connaître la sainteté dans l'Eglise à une époque donnée ? Parcourez les questions que soulève ce programme : 1° sainteté commune, dans le clergé et les fidèles, 2° sainteté plus excellente, dans les institutions monastiques, 3° sainteté héroïque, dans les saints 4° influence de la sainteté, dans l'ordre social. Tout est dans ces divisions ; et vous êtes certain d'approfondir la question dans toutes ses parties, sans vous perdre dans le vague et sans gêner le moins du monde la liberté de vos mouvements. D'autre part, avec ce procédé, vous faites mieux sentir l'importance doctrinale des faits. On a essayé d'ériger en axiòme cette maxime : *Scribitur ad narrandum, non ad probandum.* Prenons garde. Le scepticisme historique est caché sous ce faux semblant d'impartialité. Sans doute, on ne doit point *grouper* les faits pour leur faire dire ce qu'ils ne disent point ; mais il faut laisser du moins aux faits leur force probante. Avec notre méthode, qui embrasse en un seul tableau les faits d'un même ordre, et d'après le principe qu'on doit mettre en saillie le côté divin des événements, vous sauvegardez l'autorité de l'histoire. L'histoire est alors une démonstration irréfutable de la vérité du christianisme.

Cette méthode, d'ailleurs, nous paraît fondée sur la notion de l'Eglise. Le docte abbé Martinet, dans ses études sur la méthode d'enseignement théologique, se prononce pour l'application de l'histoire à la théologie. Si l'on applique l'histoire à la théologie, il faut appliquer aussi la théologie à l'histoire. Les considérations qui précèdent ont fait voir que nous avions garde de n'y point manquer. Ici en particulier, nous nous en tenons à la définition classique. C'est une société ayant corps et âme, esprit et cœur, unis de la plus intime union. C'est la société spirituelle à laquelle doivent se rapporter toutes les sociétés temporelles. C'est la gardienne de la vérité, contre les ennemis qui l'attaquent ; la dépositaire de cette même vérité, qu'elle doit faire resplendir sur le monde. C'est enfin, par Jésus-Christ, la source et le modèle de toute sainteté. La constitution de l'Eglise s'explique ainsi par une comparaison prise de l'être humain. Le corps a aussi ses rapports extérieurs et ses développements intérieurs ; l'âme a aussi son intelligence et sa volonté, aspirant de toutes leurs forces au vrai, au bon, au beau et au bien ; puissances distinctes, non séparées, qui s'embrassent, se compénètrent, se ramènent l'une à l'autre, et concourent, chacune dans sa sphère, à la glorification de Dieu par les vertus de l homme et la civilisation du monde.

Cette méthode, qui trouve dans la définition de l'Eglise sa raison d'être, trouve dans sa correspondance avec le cadre des études théologiques des avantages particuliers.

Dans les séminaires, on étudie les éléments de la science sacrée. La science sacrée comprend : l'exégèse, la théologie dogmatique et morale, le droit canon, la liturgie. Chacun de ces objets d'études à son côté scientifique et son côté historique. La partie théorique

de la science fait la matière d'un cours spécial. Les notions historiques reviennent au professeur d'histoire, de manière cependant que chaque partie de son cours complète les notions théoriques des autres cours. Ainsi, le professeur de théologie dogmatique exposera la science des vérités révélées ; le professeur d'histoire exposera le développement des mêmes vérités par les définitions que provoquent les hérésies et les éclaircissements que donnent les écrivains ecclésiastiques : il fera l'histoire du dogme. Ainsi le professeur de théologie morale exposera l'ensemble des principes qui doivent diriger nos actions et sanctifier notre vie ; le professeur d'histoire, dans une partie spéciale de son cours, suivra l'application de ces règles suivant les circonstances des temps et les résultats qu'elles ont produits dans la vie des saints : il fera l'histoire de la morale chrétienne. Ainsi, le professeur de droit canon présentera l'ensemble théorique des lois qui président au gouvernement de l'Eglise ; le professeur d'histoire présentera le développement historique des mêmes lois et décrira la formation progressive des institutions : il fera l'histoire du droit canon. Ainsi, enfin, le professeur de liturgie donnera des leçons de théologie liturgique, tandis que le professeur d'histoire donnera l'histoire de la liturgie. En sorte que partout la théorie explique la pratique, la pratique confirme la théorie, l'une et l'autre ont leur evolution dans l'histoire ; et la réunion, dans un même esprit, de ces études qui se complètent, initie le jeune lévite à une connaissance exacte et profonde des éléments de la science sacrée, au double point de vue des principes et de l'application.

Ici se présente une objection. Mais, dira-t-on, il convient de laisser à chaque professeur le côté historique des matières qu'il enseigne. Chaque professeur fera mieux sentir la corrélation intime d'une même vérité sous ses aspects divers. Sans doute, on ne doit point cloîtrer chaque professeur dans la théorie, sans lui permettre une allusion à l'histoire. On ne doit pas davantage interdire à l'histoire d'invoquer les lumières de la spéculation. Cette concession, toutefois, ne doit s'étendre qu'autant qu'il est nécessaire pour que chaque professeur fasse comprendre l'objet direct de son enseignement. Hors de là, qu'il reste dans ses domaines ; sinon les cours seront fastidieux de répétitions, ou il faudra supprimer le cours d'histoire. Etre fastidieux, personne ne le désire ; supprimer le cours d'histoire est impossible ; car si vous surchargez chaque professeur de tout ce qui peut revenir d'histoire à son cours particulier, il se trouvera dans l'impossibilité matérielle de subvenir à ses obligations, d'autant qu'il pourrait fort bien arriver qu'étant profond théologien, ou jurisconsulte habile, il soit d'ailleurs pauvre historien. Cette suppression, si nuisible à l'étude théorique de la science sacrée, retrancherait en outre à l'histoire une bonne moitié de ses matières, rendrait impossibles les vues d'ensemble, et priverait l'enseignement d'une science, la vérité chrétienne d'un appui.

En somme, cette méthode nous semble préférable aux deux autres ; et son admission paraît ne devoir produire que d'heureux fruits.

CHAPITRE DIXIÈME

Des divers buts à atteindre dans l'étude et dans l'enseignement de l'histoire

Ces divisions succesives et simultanées doivent servir de guides à l'historien et au lecteur, dans toute espèce de livre historique et dans toute espèce de cours. Cependant, il faut bien reconnaître qu'on peut et qu'on doit même se proposer en pratique, des buts différents suivant le but qu'on poursuit et la capacité de l'auditoire auquel on s'adresse. Quelques réflexions sur ce sujet ne seront peut-être pas tout à fait inutiles, Rohrbacher, dans le cours de son histoire, ayant eu à cœur d'épuiser les questions historiques qui touchent à l'éducation.

Dans les sociétés modernes, l'enseignement se donne à trois degrés : enseignement primaire, enseignement secondaire, enseignement supérieur. Un premier enseignement a précédé ceux-là, c'est l'enseignement maternel : Cet enseignement a pour but d'apprendre à l'enfant l'usage de la parole, les premiers devoirs de la religion, et les obligations les plus essentielles de la société. Quand cet enseignement a posé les bases de toute connaissance, l'enseignement primaire développe les premières notions ; l'enseignement secondaire les complète, l'enseignement supérieur les perfectionne et les approfondit. Une discussion sur l'objet propre de l'enseignement à ces divers degrés serait ici sans importance. Au risque cependant de sortir de notre plan, nous présenterons ici deux observations.

La première tombe sur l'enseignement maternel, que nous croyons entaché, çà et là, d'un double abus. Dans les villes, au lieu de conserver un enfant à la maison paternelle, on le place dans les salles d'asile. Si l'enfant

est éloigné de sa mère pour que celle-ci vaque à son travail, c'est une nécessité qu'il faut subir, tout en la regrettant. Mais si l'enfant n'est écarté que pour *débarrasser* la mère, il faut dire que la mère alors se débarrasse de son devoir. Quand Dieu lui a donné un fils, il ne lui a pas envoyé un bienfait sans charge. A la mère premièrement le devoir d'élever son enfant; et si elle trahit ce devoir, pour se procurer des loisirs auxquels elle n'a pas droit, elle prive son enfant de l'enseignement le plus précieux. « Dieu seul, dit l'abbé Chesnel, pourrait nous faire comprendre quels maux résultent de ce triste abandon : la foi étouffée presque à sa naissance, des germes mortels qui se développent en secret, l'âme et le corps flétris dans les années les plus tendres, et Dieu déjà redouté comme un ennemi par la conscience, dont le remords est le premier réveil (1). » Dans les campagnes, on n'évite cet abus que pour tomber quelquefois dans l'abus opposé. Des mères, aveuglées par leur tendresse, craignent d'exposer leurs enfants aux salutaires rigueurs des pensions. Ces enfants, soustraits à la direction de maîtres plus sévères, mis hors du contact d'autres enfants qui auraient corrigé les défectuosités de leur caractère, n'ont point cette facilité de relation et cette énergie qui remplissent dans la vie un si grand rôle. La vérité est dans le juste milieu. On doit laisser à l'enseignement maternel une durée convenable, sans toutefois l'étendre jusqu'à supprimer l'enseignement public.

Notre seconde observation touche à l'enseignement primaire, qui ne conserve plus, parmi nous, qu'une existence nominale. Communément, dès qu'un enfant sait passablement lire, s'ouvre pour lui l'enseignement secondaire. Commencer à un âge si tendre l'étude des lettres, est presque toujours préjudiciable à la santé, de là affaiblissement des constitutions, dans les établissements d'instruction publique. Ensuite, on néglige l'étude approfondie de la langue française dans ses éléments grammaticaux, sauf à écrire toute sa vie avec une incorrection déplorable. En outre, ces jeunes intelligences se trouvent incontinent en face des charges qui excèdent leurs forces; le travail mécanique, l'éducation de l'entendement est nulle : de là perversion du sens commun, développement exagéré de l'imagination, et affaiblissement de la raison. Enfin, au point de vue moral, un travail aussi précoce n'est pas, et ne peut pas être sérieux. On se hâte, pour arriver aux carrières lucratives, sans attacher aucun prix à l'enseignement, parce qu'on ne comprend pas, et sans se soucier du reste aucunement de la vérité. Soyons assez généreux pour le reconnaître : ce qui nous manque de ce côté, c'est l'enseignement élémentaire. Nos études factices ne nous laissent ni connaissances, ni convictions. Races de gens faibles et de sceptiques, nous nous pavanons sous des haillons, pour jeter l'insulte aux grands siècles.

Quels que soient les abus à corriger et les exceptions à faire, eu égard à la diversité des talents, nous pensons que l'enseignement primaire doit s'achever à douze ans, l'enseignement secondaire à vingt, l'enseignement supérieur à vingt-cinq ans. Le jeune homme passant par ces divers degrés d'enseignement, acquiert, grâce au travail des maîtres et au sien, grâce aussi au progrès de l'âge, un degré correspondant d'intelligence et d'instruction. A chaque degré d'instruction et à chaque degré d'intelligence, doit répondre un cours d'histoire, qui se trouve en harmonie avec l'aptitude des élèves et l'objet de leurs travaux. Ce n'est point à dire qu'on doive enseigner une autre histoire; on doit à tous les âges enseigner la même; mais on doit aussi l'enseigner *diversement*, suivant chaque âge. Quand on aura parcouru ces degrés, on aura donné aux élèves la connaissance, la science et la philosophie de l'histoire.

D'après ce principe, voici quel nous paraît devoir être l'enseignement de l'histoire, à chaque degré d'instruction publique.

L'enseignement primaire commence à sept ans, finit à douze, et dure par conséquent cinq ans. A cette époque de la vie, l'enfant est tout imagination et mémoire; il est, par suite, essentiellement curieux, et, à cause de la faiblesse de sa raison, il s'intéresse davantage aux faits personnels, aux détails intimes de la biographie. Eu égard à ces dispositions, on doit lui adresser alors un cours d'histoire dans lequel tout se rattache à des personnages. Point de divisions théoriques, de données scientifiques, de style à formes sévères. Des vies s'enchaînant l'une au bout de l'autre; récit intéressant, style limpide. L'histoire, enfin, écrite à la manière de Plutarque, dans une forme qui rappelle Charles Perrault.

La connaissance des actions particulières de l'individu forme alors l'objet spécial des études historiques. Cependant, on ne doit point isoler cet individu de la société temporelle dont il est membre; bien moins encore de la société spirituelle dont il est l'enfant, et de Dieu dont il est l'ouvrier. La connaissance de l'homme n'est exacte et complète, qu'autant qu'on l'envisage dans tous ses rapports. On ne doit donc pas seulement le voir en lui-même, mais soulever les liens qui l'unissent à toutes choses, et faire surtout apparaître, au-dessus des événements de sa vie, l'action de la Providence qui en dirige le cours. Alors éclatent aux yeux de l'enfant les attributs de Dieu, sa grandeur, sa puissance, sa justice, sa miséricorde. Ainsi paraissent les misères de l'homme, ses penchants, ses vices, ses remords, ses vertus, ses récompenses. Dans ces conditions, l'histoire compatit, comme une nourrice, aux infirmités du premier âge : elle est la première règle de la vie et l'*école des mœurs*.

(1) *Paganisme, de son principe et de son histoire*, p. 219.

Cette manière d'enseigner l'histoire aux enfants prévient une objection sur la difficulté qu'il y aurait à enseigner, dès le jeune âge, l'histoire universelle d'après les vrais principes. Quand encore cette histoire serait moins accessible, ce ne serait pas un motif pour en ajourner l'étude. On n'hésite pas à mettre entre les mains du plus jeune enfant le livre de la plus haute philosophie, je veux dire le catéchisme. L'histoire de l'Eglise reproduisant la matière du catéchisme sous une forme moins abstraite, ne saurait par conséquent être au-dessus de la portée de l'enfance. Mais divisée, découpée en biographies, hachée menu, si j'ose ainsi dire, elle peut devenir l'aliment des plus faibles intelligences, et le lait des enfants.

L'enseignement secondaire commence en moyenne à douze ans, et s'achève à vingt. Les travaux se compliquent, et l'horizon grandit peu à peu. On approfondit les grammaires de langues mortes ; on étudie les éléments de la littérature, des arts et des sciences. La raison se développe ; les facultés secondaires demandent à s'exercer. Dans ces conjonctures, l'histoire de la société domestique et de chacune des sociétés civiles se présente comme objet d'études proportionnées à l'intelligence de la jeunesse, et comme complément des autres travaux qui absorbent son activité. C'est ici un progrès sur les études biographiques de l'enfance et une préparation aux travaux plus sérieux d'un autre âge. D'ailleurs, cette science n'est elle-même profonde et complète qu'autant que l'on considère, dans l'histoire de la famille et la co-existence ou la succession des empires, la marche de la Providence conduisant chaque société humaine à la fin particulière qu'elle lui a prescrite et au but général qu'elle se propose. De cette manière, l'histoire est *l'école de la politique*. Non pas de cette politique mesquine, qui ne songe qu'au bien-être matériel, et ne sait guère mieux parer aux difficultés du présent qu'aux périls de l'avenir ; mais de cette politique, vraiment grande, vraiment religieuse, telle que l'entendaient Moïse, David, Constantin, Charlemagne, et tous les illustres pasteurs des peuples. A cette école, on apprend à connaître la souveraineté de Dieu sur les sociétés temporelles, et la prospérité solide qui résulte pour les Etats de leur fidélité aux lois de la justice. Aussi, Bossuet déclare-t-il que « quand l'histoire serait inutile aux autres hommes, il faudrait la faire lire aux princes ; » afin qu'ils apprennent, par l'étude du passé, cette justice qui sert d'appui aux peuples et sauvegarde la souveraineté de Dieu.

Après les études secondaires, l'élite de la jeunesse studieuse aborde les études supérieures ; études de théologie, de jurisprudence, d'art militaire, de médecine, de pédagogie, d'arts libéraux et de sciences physiques. A cette époque, la raison, déjà développée, a besoin d'être corrigée, réglée, fortifiée. Les convictions vraiment honorables se forment pour la vie. La volonté, agitée par la révolte des passions, réclame un enseignement fort, qui la soutienne au début de ses épreuves, et l'anime au milieu de tous ses combats. A côté de l'histoire particulière qui fera connaître dans son développement la science supérieure, objet social de nos travaux, on doit donc placer l'histoire universelle du genre humain dans l'Eglise. C'est ici surtout que cette étude de l'histoire, pour être intelligible et complète, doit, au milieu des vicissitudes des temps, remonter à l'être qui préside aux luttes des peuples, se rattacher au plan divin qui embrasse toutes choses, et suivre enfin l'action de la Providence ramenant à ses fins les individus et les nations. A ce point de vue, l'histoire est comme *l'Ecole de la Providence*. A cette école, du moins, on voit Dieu enseigner le monde, faire l'éducation du genre humain, et le gouverner par l'Eglise, sous l'empire de la vérité révélée, pour l'amener à glorifier le souverain maître.

Que sera-ce donc qu'étudier l'histoire ? Ce sera, répond le P. Freudenfeld, dont nous n'avons fait ici que développer la pensée, ce sera s'appliquer à connaître et à comprendre les événements dont ce monde est le théâtre ; ce sera considérer, sous l'action de la Providence, tantôt le libre développement général d'une société quelconque, telle que la famille ou un état politique ; tantôt enfin le développement universel du genre humain lui-même, envisagé dans son ensemble : afin d'en tirer des leçons utiles et même indispensables pour tous les besoins et tous les devoirs, et par conséquent pour toutes les sciences de la vie humaine et sociale, en vue de la fin dernière pour laquelle Dieu a créé les hommes. Enseigner l'histoire, ce sera, suivant le degré d'enseignement et l'aptitude des élèves, faire connaître la biographie des individus la biographie des sociétés particulières, ou la biographie du genre humain. Tels sont ce nous semble, les divers buts à atteindre dans l'étude et l'enseignement de l'histoire.

Les études, au surplus, ne doivent pas s'achever avec les études classiques. La vie est une épreuve ; la vie entière doit se prêter au travail de l'intelligence. Que les gens du monde veuillent bien ne pas rompre avec l'étude de l'histoire ; que les magistrats s'appliquent les réflexions que faisait à son fils le chancelier d'Aguesseau ; que les soldats, pour ne pas justifier le mot de Tacite : *Militiam in luxuriam vertunt*, remplissent de cette étude les loisirs de la vie militaire ; que les prêtres surtout cherchent dans l'histoire ecclésiastique, non-seulement l'enchantement de leurs loisirs, mais encore l'aliment de leur esprit et le ressouvenir simultané de leurs études théologiques.

On nous permettra, sur ce grave sujet, quelques considérations.

Personne ne conteste que la vie sacerdotale soit, par sa nature même, une vie de dévouement et d'immolation perpétuelle. Celui que

l'onction sainte a touché ne s'appartient plus; il appartient complétement à l'Église de Jésus-Christ. Il lui doit, sans réserve, tous les moments de son existence, toutes les énergies de sa pensée, tous les battements de son cœur. Ce qu'il en retire, pour des satisfactions personnelles et pour des joies égoïstes, est un larcin fait au monde catholique et un parjure à la sainte Eglise. La question capitale pour un prêtre, dans le monde, n'est donc point de savoir s'il doit travailler, mais seulement à quoi et comment il doit travailler. Faut-il se livrer absolument à l'action publique? Faut-il au contraire, s'absorber isolément dans l'autre? Faut-il plutôt mêler et fondre ensemble, dans une combinaison harmonique, la vie de contemplation et la vie d'action? Voilà vraiment le problème; et, disons-le tout de suite, sa solution n'est pas difficile aujourd'hui.

La vie sacerdotale est, tout d'abord, une vie d'action. Le prêtre est lancé, comme une force divine, à travers le monde, pour le régénérer et le sanctifier : *Euntes docete.* Allez et enseignez, a dit le divin Sauveur. Ne vous cachez point, ne vous reposez point, ne vous taisez point; parlez sans cesse, prêchez sur les toits, s'il le faut, *prædicate super tecta;* et que vos œuvres rayonnent sous les yeux des hommes d'une splendeur incomparable : *luceant opera vestra.* Aussi, ces grands hommes du catholicisme, que nous appelons avec un sens si profond les Pères de l'Eglise, ont-ils été tous, sans exception, des hommes de mouvement et d'activité publique. Ils ont vécu de la vie de leur temps, ils se sont associés à ses joies, ils ont souffert de ses épreuves; ils ont soutenu ses défaillances, dirigé ses événements, éclairé son esprit public. Quelle noble et prodigieuse activité dans la vie des Athanase, des Jérôme, des Ambroise, des Basile, des Augustin, des Chrysostome, des Grégoire, des Bernard, des Thomas d'Aquin! Ces hommes admirables remplissent leur siècle tout entier de leurs sentiments, de leurs idées, de leur mouvement, de leur personnalité. Qui ne sait les fruits que le monde a recueillis de ces actives et puissantes existences? Ce qu'on sait moins, peut-être, c'est que, s'ils donnèrent beaucoup au monde, ils reçurent aussi beaucoup de leur contact incessant avec lui. N'est-ce pas à cette immixtion dans la vie contemporaine, qu'ils durent en partie ce sens pratique, ce jugement sûr, cette connaissance approfondie des causes des événements, et des passsons humaines, qui sont une des merveilles de leurs immortels ouvrages? Et si leur activité fut si glorieuse au monde, si fructueuse pour eux-mêmes, pourquoi celle des prêtres d'aujourd'hui n'obtiendrait-elle pas, en des proportions différentes, les mêmes résultats. Qui sait si les défaillances de l'Europe moderne ne trouveraient point quelque explication dans l'inertie du clergé contemporain? et s'il n'est pas vrai de dire de nous, ce que disait déjà de quelques-uns l'apôtre saint Paul : *Dormiunt multi?*

Mais l'activité ne se soutient pas seule, elle s'alimente nécessairement à un double foyer : la méditation et l'étude. Ce qui donne l'énergie et l'intensité à la vie d'action, ce qui surtout la rend féconde, c'est la vie de recueillement intérieur et de contemplation. L'une n'est que le produit, la floraison visible de l'autre. Le secret de tant d'activités stériles, quoique éclatantes, est invariablement là. Où la vie d'étude et de méditation cesse, où le travail de la pensée diminue et s'éteint, l'activité presque toujours tombe; et, si par hasard elle reste, elle est frappée d'une incurable impuissance : *multa agendo nil agens.* Au fond de toute vie sacerdotale, il faut donc un travail persévérant de la pensée, de continuelles méditations, de puissantes études. C'est le travail de l'esprit (nous n'avons point à parler ici de la prière et des moyens surnaturels) qui développe les facultés, accroît l'énergie morale, charme la solitude triste du presbytère, soutient et embaume la vertu. L'existence des curés de campagne est délicieuse dans les rêves des poëtes; mais, dans la réalité, quel isolement poignant! quel dénûment des secours moraux! De quel persévérant courage il faut être doué pour en remplir invariablement les austères devoirs! On a beaucoup parlé, depuis fort longtemps, des avantages de l'étude : ils sont nombreux pour tous les hommes, mais ils sont inappréciables pour les prêtres des campagnes. Elle les arrache à leur solitude, et les met en relation avec leur temps et avec tous les temps, en évoquant les idées, en montrant les blessures, en dévoilant les périls, les gloires ou les grandeurs du siècle présent ou des siècles passés. Elle anime et peuple leur retraite obscure de la présence des plus hautes âmes, des plus grands spectacles de l'Eglise. Quels torrents de joie pure et d'énergie sainte versent à une âme contemplative ces innombrables visions que suscite une courageuse étude :

Tout le monde est d'accord sur ces principes, et pas un seul esprit ne les peut contester. La grande difficulté est de les faire entrer dans la pratique. Quels moyens de faciliter l'étude à ceux qui commencent, d'en soutenir le goût en ceux qui vieillissent? Il nous semble qu'il n'y a pas de meilleur moyen que l'étude de l'histoire. L'histoire de l'Eglise, reprise en sous œuvre, peut préluder heureusement à toutes les études les plus profondes, et peut heureusement aussi y suppléer.

CHAPITRE ONZIÈME

De quelques vues plus profondes sur la distinction des deux cités et sur les caractères et la mission de la cité de Dieu.

Les divisions à suivre et les buts à atteindre, dans l'étude de l'histoire, ont, sans doute, une grande importance; ce ne sont, cependant, que des moyens, en quelque sorte extérieurs, pour nous faciliter les études historiques. Il ne suffit pas d'aborder un édifice et d'en visiter les parties; il faut encore en connaître le but et en saisir l'esprit. Les quelques vues plus profondes qui doivent diriger l'intelligence dans cette recherche prêtent matière à d'importantes considérations.

Un premier principe fondamental, c'est la distinction des *deux cités*. Depuis la chute, il y a dans l'homme deux hommes, et dans le monde, deux mondes. « Deux amours, dit saint Augustin, ont bâti deux cités; l'amour de soi, porté jusqu'au mépris de Dieu, a bâti la cité de la terre; l'amour de Dieu, porté jusqu'au mépris de soi, a bâti la cité du ciel. » Ces deux cités forment ici-bas, l'une le royaume de Satan, l'autre le royaume de Dieu. Le monde est donc comme un champ de bataille. Deux puissances ennemies y poursuivent des buts opposés : Dieu cherche sa gloire et le bonheur de l'homme; le démon cherche à enlever à l'homme sa félicité et à Dieu sa gloire. Satan a sous ses ordres les anges de ténèbres, Dieu les anges de lumière. L'homme, sous l'entraînement de sa double nature, incline tantôt vers Dieu, tantôt vers Satan. Là est le combat : Dieu et Satan sont les deux champions, l'homme est l'arbitre de la lutte, son âme en est l'enjeu. Les penchants contradictoires de notre nature corrompue sont indestructibles; la vie de l'homme est une guerre perpétuelle. Satan, qui déchaîne les penchants mauvais, ne peut être maintenant ni vaincu jusqu'à ruine complète, ni vainqueur jusqu'à parfait triomphe. C'est le Christ qui vainc, règne et commande : il descend, par sa grâce et par son Eglise, dans l'arène avec ses élus; par sa puissance, sa justice et sa miséricorde, il plane au-dessus du combat, il fait tourner à sa gloire même les chutes de l'homme et les triomphes de Satan. Naturellement le mal triompherait du bien; Dieu triomphe surnaturellement du mal, et l'Eglise toujours attaquée est toujours victorieuse.

Cette perpétuité des attaques et des victoires de l'Église est un second principe à faire prévaloir. Développons-le, pour déduire les conséquences du premier; nous mettrons mieux en saillie le côté divin des événements historiques, en suivant le développement, dans l'histoire, de la révolte de Satan contre Dieu et de la complicité de l'homme aux révoltes de Satan.

Que l'Eglise est faible, à l'envisager humainement! Des fidèles, qu'on appellerait peut-être à plus juste titre des infidèles; un certain nombre de prêtres, dont le devoir est d'extirper toutes les mauvaises passions; quelques vieux évêques, pour diriger les prêtres; et pour instituer les évêques et gouverner l'Eglise, un vieux pape. C'est tout. Du reste, point d'armées, point d'opulence, rien.

Cette Eglise, humainement si faible, est toujours attaquée. Dans sa durée terrestre, quoiqu'immuable au fond, elle reçoit, nous l'avons vu, des développements proportionnés à la condition de l'homme déchu et aux exigences miséricordieuses des attributs divins. A chacune de ses phases, si le symbole de l'Eglise et sa loi morale ne diffèrent que du plus au moins, il y a, parmi les conditions extérieures de son existence, une condition qui résume toutes les autres et qui ne change pas : c'est la lutte. Aussi, l'Eglise, avec ce tact exquis qui la caractérise en toutes choses, s'appelle-t-elle Eglise *militante*. C'est bien dire qu'elle résume son histoire dans un mot : *combattre;* qu'elle symbolise son existence dans une seule chose : *la croix;* qu'elle est bien, enfin, celle qui adore un Dieu couronné d'épines, dont elle doit partager le calice d'amertume.

On doit considérer dans cette lutte deux choses : les ennemis qui attaquent, les objets qu'ils attaquent. Les ennemis qui attaquent sont invariablement : la brutalité du corps, l'orgueil de l'esprit, et la perversité du cœur. Ce qu'ils attaquent, c'est la discipline, qui ne laisse rien aux caprices de la violence; le symbole, qui anéantit l'orgueil dans l'acte de foi; la loi, qui poursuit la perversité jusque dans les replis de la conscience. Par une nécessité logique et par un mystérieux enchaînement de scélératesse, les trois ennemis se tendent la main et marchent au même but, quoiqu'ils se couvrent de couleurs différentes et diversifient leurs attaques : la violence est chicanière et corrompue, le sophisme est brutal et pervers, la corruption est grossière et sophistique; et toujours cette Eglise, qu'ils paraissent n'attaquer qu'en détail, ils veulent l'anéantir.

Rappelons brièvement quelques faits. Les

faits donnent aux principes l'autorité de l'évidence, et les imposent aux esprits les plus difficiles par l'inéluctable force de leur témoignage.

Déjà l'Eglise souffre et combat dans chacun de ses membres, parce que tous ses membres sont tombés des hauteurs de la grâce ; et on ne se maintient, ou on ne remonte a ces hauteurs, même après le baptême, qu'en promenant le glaive de l'esprit jusqu'à la séparation de l'âme et du corps. L'Eglise souffre et combat d'une autre manière dans ceux qui la gouvernent, qui la personnifient, ou qui auraient reçu de Dieu, à cause d'elle, une mission particulière. Ceux-ci ont à lutter contre une certaine organisation du mal, contre une coalition d'adversaires liés par un pacte, exprès ou tacite, et dévoués au triomphe d'un parti, d'une pensée ou d'une passion humaines.

Dans les temps anciens, l'Eglise lutte contre le débordement des mœurs et la perte des traditions ; elle lutte pour préparer l'avénement du Désiré de tous les peuples. Mais où sont ses victimes ? Les voici. Tandis que la religion est confiée au sacerdoce de la famille, vous voyez : Abel tombé sous des coups fratricides : Joseph exilé par ses frères : les patriarches traînant la plupart des jours *mauvais*, comme disait Jacob, et la famille choisie d'Abraham asservie au joug des Pharaons.

Voici maintenant que cette famille choisie devient peuple prédestiné : elle va préparer de plus près la venue du Messie et défendre, sinon avec plus de succès, du moins avec plus de force, la révélation primitive et les vertus qu'elle commande. Vous verrez, sans doute, ce peuple de Dieu reposer de temps à autre sous sa vigne et sous son figuier. Mais aussi comptez les victimes. Sans parler du vieux Matathias, des Macchabées et des innocents enfants de Béthléhem, voyez Moïse au désert, les juges abreuvés d'amertume; les rois se passer de main en main la coupe de l'affliction; les prophètes tous poursuivis par le glaive, qui veut les réduire au silence; enfin, le peuple tout entier, écrasé par de durs conquérants, s'en aller soupirer les cantiques de Sion sur des rives étrangeres.

Arrive Jésus de Nazareth, le type de toutes les figures, l'attente de toutes les prophéties. La lutte prend des proportions incommensurables. La vie de ce divin Rédempteur, d'abord, n'est que combat, croix et martyre; combat contre de rusés Pharisiens, de lâches Sadducéens, et d'ambitieux amis de César ; croix dans sa vie privée et dans sa vie publique ; martyre enfin, que couronnent dignement la sueur de sang au jardin des Olives, les verges de la flagellation et le gibet du Calvaire.

Maintenant, douze pêcheurs de Galilée, forts de leur seule faiblesse, s'avancent, la croix à la main, vers toutes les plages de l'univers. Quel est leur but ? Annoncer un Dieu invisible, une religion de souffrance à des hommes qui ne connaissent que ce qui frappe leurs sens ; prêcher l'humilité à l'orgueil, le désintéressement à l'avarice, la continence à la volupté : et au nom de qui ? au nom d'un Juif crucifié à Jérusalem. Un Juif ! un crucifié ! Les passions frémissent, les glaives s'aiguisent, et les apôtres tombent baignés dans leur sang.

La religion du Crucifié ne meurt pas avec les apôtres; elle puise au contraire, dans leur sang, une énergie nouvelle. La politique s'effraie de ses progrès. « Mais, se dit-elle, qu'est-ce que cette parole qui retentit à la fois à tous les coins de l'empire et vient faire trembler César jusque sous la pourpre ? Evidemment, c'est une parole de trames secrètes et de rébellions prochaines. Ses dupes s'assemblent la nuit dans des lieux souterrains, boivent dans un crâne le sang d'un enfant égorgé, se souillent du dernier des crimes, et refusent de brûler l'encens devant les statues de l'empereur, le seul des dieux survivants dans les nécropoles de l'Olympe : il faut sauver César et ses esclaves ! » Des édits paraissent, des proconsuls fouillent les provinces, de graves magistrats prennent place devant les tribunaux. On amène des vieillards, des femmes, de jeunes vierges, de tendres enfants. L'interrogatoire est bref, la condamnation sommaire : ces prévenus ne se reconnaissent-ils pas coupables d'adorer un seul Dieu ? Les bourreaux les reçoivent alors des mains de l'injustice : les chevalets s'étendent, les bûchers se dressent, les amphithéâtres s'ouvrent, onze millions de martyrs périssent; et la victime immolée à Jérusalem verse le sang, durant trois siècles, par les membres de son corps mystique, dans toutes les contrées du monde romain.

On clot d'ordinaire ici l'ère des persécutions dans les premiers siècles de l'Eglise chrétienne ; c'est manquer à la vérité. Il n'y a pas eu dix persécutions, il n'y en a eu qu'une; et, s'il est vrai que l'effusion de sang par la guerre, en vue d'expiation, n'a jamais discontinué dans le monde, il est vrai aussi que l'effusion de sang par le martyre, en vue de propitiation, n'a jamais été suspendue dans l'Eglise. Sans parler des victimes tombées çà et là sous le couteau du fanatisme, nous suivons l'Eglise à la trace du sang versé dans les massacres de la Perse, dans les massacres des Huns et des Vandales, les massacres des Sarrazins, les massacres des Normands, les massacres de l'Angleterre, les massacres du Japon, les massacres de la Révolution française, et les massacres de la Chine, de la Cochinchine et de la Corée. Du reste, quand la force brutale est vaincue, un autre ennemi vient prendre sa place dans l'arène des persécutions.

Cet ennemi, c'est l'orgueil ; ses instruments sont l'hérésie et le philosophisme; son but est de substituer une doctrine humaine aux divins enseignements du Sauveur. Cet ennemi tient la lice avec la même bassesse et la même opiniâtreté que son devancier ; et bien qu'il

parte toujours du même principe pour arriver aux mêmes conséquences, vous le voyez, insaisissable Protée, varier ses déguisements pour perpétuer ses combats. La raison en est simple : l'erreur, abandonnée à elle-même, est sans force ; après la ferveur de l'explosion, elle s'affaiblit ; dès qu'elle s'affaiblit, elle invoque l'appui d'un bras de chair ou les subtilités de l'esprit ; et, de deux choses l'une, ou elle s'évanouit dans des chimères, ou elle s'avilit dans l'esclavage. Une hérésie éteinte, une autre lève la tête ; car il *faut!* nier successivement tous les articles du symbole. Hier c'était Arius, Macédonius, Nestorius, Eutychès ; Aujourd'hui Mahomet, Photius, Béranger, Wiclef, Jean Huss; demain Luther, Calvin, Henri VIII, Jansénius, Rousseau, Voltaire, Proudhon. Ces sophistes, chose remarquable, dans l'impuissance de justifier leurs vues, s'arment communément du glaive et de la calomnie : de la calomnie pour discréditer, du glaive pour égorger leurs contradicteurs. « Crois-moi, ou je te tue ! » Et toujours, par un juste jugement de Dieu, ils sont livrés aux ignominies de la chair, qui sont souvent la vraie cause de leurs égarements et qu'ils préconisent d'ailleurs, au moins implicitement, tant par l'orgueil de secte, que par les suites nécessaires d'une fausse doctrine ?

Tandis que l'Eglise confond les novateurs et fait briller, aux regards de la foi, les splendeurs d'un symbole de plus en plus radieux, un autre ennemi se présente, le cœur esclave de ses faiblesses, ou emporté par d'indiscrètes aspirations, avide de jouissances indignes, ou de vertus impossibles. Celui-ci, du moins, s'incline devant l'autorité de l'Eglise et accepte les mystères ; mais il voudrait la loi ou moins sévère, ou plus rigide. Dans le premier cas, il propose des accommodements, l'Eglise les repousse ; la passion murmure, l'Eglise présente son sein, et d'ordinaire le poignard s'y plonge, avant que la main qui le portait n'aille cueillir le fruit de l'iniquité. Comme la luxure transforme l'homme en bête féroce, le voluptueux, s'il n'a rien à craindre, multiplie les victimes de sa fureur, comme les victimes de sa lubricité : je cite Henri VIII et Jean de Leyde, je rappelle les sectes du gnosticisme et les monstrueuses débauches des Manichéens. — Mais le cœur n'est pas que vil, il est grand aussi ; et il voudra ou faire descendre le ciel sur la terre, ou s'élever sur les ailes de la contemplation. Ce qu'il réclame, ce qu'il attend, c'est une nouvelle effusion de l'Esprit-Saint, une nouvelle loi d'amour, des vertus plus austères, une perfection plus héroïque. L'Eglise ne suffit plus, d'autres apôtres vont élever plus haut l'humanité. Attendez, l'œuvre palingénésiaque se consomme, et de Marcion à Montan, des Circoncellions aux Bégards, du diacre Pâris à Wintras, même principe, même physionomie, même résultat : l'hypocrisie sur la corruption, le sang mêlé à la calomnie.

Ce cercle parcouru, la violence, déguisée cette fois sous le masque de l'ambition, vient recueillir l'héritage de la force. Ce n'est point assez pour elle de commander au peuple ; elle voudrait commander à Dieu, et joindre à la couronne du roi la tiare du pontife. Elle déchirera donc l'unité de l'Eglise, ou diminuera son autorité par les habiles envahissements de l'hypocrisie administrative ; sauf à reconstituer ensuite, par la force d'un bras de chair, cette société spirituelle que le sang d'un Dieu a seul pu fonder. L'histoire atteste aussi sa corruption, et il est superflu d'ajouter que sa cruauté n'est pas moindre : les noms inscrits au martyrologe par le knout moscovite en fournissent une preuve évidente.

Ainsi, pour l'Eglise comme pour l'homme, la vie est un combat perpétuel, combat contre des ennemis féroces ou orgueilleux, ambitieux ou lâches, mais toujours avides de sang. Dans cette lutte inégale de la résignation contre la violence, de l'humilité contre l'orgueil, de la douceur contre la férocité, l'Eglise est déchirée, meurtrie. Le poignard au cœur, elle a encore le sourire sur les lèvres ; elle connaît la toute-puissante sagesse de la Providence : elle sait que partout où l'iniquité croit sceller une tombe, Dieu la condamne à déposer un berceau.

Montrons maintenant la mission providentielle de ces luttes et les résultats divins qu'elles provoquent.

Ce serait un ouvrage important que celui où l'on découvrirait, autant qu'il est permis à l'homme, les vues de la Providence dans ces persécutions déchaînées contre l'Eglise. On verrait chaque attaque ménager un triomphe, chaque erreur produire le développement d'une vérité, chaque crime enfanter une expiation et provoquer la réaction d'une vertu. Car, pour que le bras de Dieu apparaisse, il faut, quand la force de l'homme fait jouer ses ressorts, qu'une force divine fasse croître l'Eglise sous le glaive ; quand les ténèbres menacent d'obscurcir le radieux soleil de la vérité, que la vérité resplendisse ; et quand le crime a des autels, que la vertu ait des martyrs. Telle ne saurait être ici notre tâche ; nous devons nous borner à étudier cette question à un point de vue plus général.

Deux principes dominent le monde : la responsabilité et la solidarité. En vertu de la responsabilité, certaines conséquences de ses actes retombent sur l'être agissant ; en vertu de la solidarité, d'autres conséquences des mêmes actes se répercutent, non sur l'être agissant, mais *sur d'autres lui-même*, qui possèdent en commun avec lui leur nature, leurs propriétés, leurs relations. D'après ces principes, nous devons rechercher les utilités et les avantages de la persécution, relativement aux martyrs d'abord, ensuite relativement à l'Eglise catholique, dont ils sont membres.

Des martyrs, les uns survivent, les autres succombent. A ceux qui survivent, l'héroïsme de leur confession donne, avec la gloire d'un

martyre voulu, les grandes vertus qu'implique cette volonté ; il porte à ses dernières limites le mépris des biens, le renoncement à soi, et ce détachement de toutes choses, base nécessaire des caractères forts et des œuvres éclatantes. A ceux qui succombent, la lutte ouvre le ciel et donne, pour un instant de souffrance, une éternité de gloire. Et quelle gloire! chaque goutte de sang versé se transforme en pierres précieuses, qui vont orner l'immarcescible couronne du martyr ; chaque plaie qui a répandu ce sang rayonne du divin éclat des cieux ; et la nature humaine, déjà transfigurée, voit s'ajouter, à sa transfiguration ces merveilles célébrées par les révélations d'En-Haut.

L'Eglise tire avantage de ces vertus et de cette gloire de ses enfants. Leur triomphe lui rapporte, en outre, d'éminents avantages, dont nous devons faire ressortir l'importance dogmatique et l'efficacité morale. C'est ici qu'éclate plus particulièrement la mission providentielle de la souffrance dans l'Eglise.

Déjà, la persécution du glaive donne à des prophéties leur réalisation. Jésus avait dit un jour : « Vous serez persécutés à cause de mon nom, et viendra un temps où vos bourreaux croiront servir Dieu en vous égorgeant. » Dès le commencement ces paroles se sont accomplies, et elles s'accomplissent encore chaque jour.

Ensuite, cette même persécution rend visible la divinité de l'Eglise dans le miracle de sa fondation et dans le miracle de sa perpétuité.

Assurément, si l'Eglise, à son origine, avait fait appel aux convoitises de l'homme et à l'ambition des princes, son établissement n'eût différé en rien de l'établissement, toujours passager du schisme et de l'hérésie. On eût pu dès lors, et avec quelque apparence de justice, l'assimiler à ces erreurs célèbres qui ont séduit le genre humain pour un temps, sauf à lui susciter, en compensation d'une loi sans sacrifice, des embarras surchargés de désastres. Si seulement, malgré son noble dédain pour de tels moyens de prosélytisme, l'Eglise s'était établie sans conteste, et si la barque de Pierre avait suivi, sans essuyer d'orages, le cours des siècles, on eût attribué ce facile établissement à des harmonies providentielles, et cette heureuse navigation à la sérénité du ciel ou à l'habileté des pilotes. L'Eglise, au contraive, commence dans le sang, et la barque de Pierre ne vogue que sur des flots de sang ; non pas du sang de ses ennemis, mais du sang de ses propres enfants. A peine sortie de son berceau déjà ensanglanté par la persécution, elle se voit assaillie de la plus furieuse tempête. Les chrétiens meurent par millions. L'Eglise, néanmoins, se propage sous le glaive ; et, victorieuse après trois siècles de supplices, elle essuie ses plaies pour se venger de ses bourreaux en les recevant dans son sein.

Des sophistes, je le sais, ont prétendu infirmer la force probante de ce fait merveilleux, croyant l'expliquer par l'exaltation de l'enthousiasme et par l'intérêt que donne à une cause persécutée l'auréole de la souffrance. Misérables subterfuges ! Le genre humain ne croira jamais que durant trois siècles, sur tous les points du monde connu, il se soit trouvé un nombre prodigieux de personnes de tout âge, de tout sexe, de toutes conditions, capables de sacrifier avec joie, par simple enthousiasme, leurs biens, leur honneur, leur vie, plutôt que d'abandonner la doctrine d'un juif crucifié. J'avouerai aussi pour ma part que j'ai beau consulter les principes d'une sage philosophie, beau recueillir les leçons de l'histoire, je ne puis me persuader qu'un moyen d'obtenir des adhésions soit d'égorger ceux qui se prononcent, et qu'une cause doive réussir pour avoir é é poursuivie par le fer et le feu. Evidemment, le doigt de Dieu est ici ; et si l'intervention divine ne paraît pas dans un tel événement, cet héroïsme, devenu vulgaire, est bien le plus étonnant des miracles. Il faut toujours en revenir au mot de Pascal : « Je crois des témoins qui se font égorger. »

L'Eglise n'a pas souffert qu'aux premiers siècles de son histoire; elle a souffert dans tout le cours de son existence. On ne saurait trouver un point du temps ou de l'espace qu'elle n'ait marqué de son sang. Ce fait indubitable rend miraculeuse la perpétuité de l'Eglise. Les statisticiens estiment à neuf ou douze cents millions la population du globe et c'est assurément aller au delà de la vérité que d'estimer à un million le nombre des membres de l'Eglise enseignante. Ce million n'a en sa faveur, ni l'ascendant de la fortune, ni l'éclat de la puissance, ni la force des armes, il est pauvre, il est faible ; et les armes, et la puissance, et la fortune sont volontiers liguées, déchainées contre sa faiblesse. Malgré tout, l'Eglise subsiste, et les empires tombent. Je ne parle pas des empires de l'antiquité qui croulent avec une rapidité si effrayante autour du cloître national des juifs; je parle des Etats modernes. Il n'en est aucun qui remonte à dix-huit siècles, aucun qui n'ait changé de dynastie, aucun qui n'ait subi de profondes révolutions. Cependant les évêques succèdent aux évêques, les pontifes romains succèdent aux pontifes; et, de sa barque, Pierre commande aux flots qui bouleversent le monde. Car, non-seulement l'Eglise résiste au choc de la destruction ; mais elle subsiste toujours féconde. Sortie de l'Orient, elle visite, comme le soleil, toutes les contrées de la terre, sans oublier les pôles. Pour ne parler ici que de ses bienfaits versés sur notre Occident, c'est elle qui pénètre d'un souffle de vie Rome à sa décadence : elle qui civilise les Barbares, elle qui constitue la société chrétienne du moyen âge ; elle qui élève la science aux plus sublimes hauteurs, elle qui couronne de chefs-d'œuvre les arts et les littératures nationales ; et qui donne, dans les temps mo-

dernes, à chaque plaie un médecin, à chaque aspiration généreuse un moteur, un but et une direction ; elle, enfin, qui survivra sous d'autres cieux, quand, sur les ruines solitaires de nos cités autrefois pleines de peuple, les Jérémies d'un autre âge viendront dire : *Là gît Lacédémone, Athènes fut ici !*

Telle est dans l'Église la mission providentielle de la persécution du glaive. La persécution de l'orgueil a aussi sa fonction, mais dans un autre ordre d'idées. Celle-ci rend visible le double miracle de la conservation et du développement de la vérité dans le monde.

Le miracle de sa conservation d'abord. Avez-vous vu quelquefois, au milieu des torrents de pluie, des rafales de vent, des éclats de tonnerre, durant l'obscurité profonde d'une nuit de tempête, une pauvre voyageuse, accablée par le faix des ans, porter, d'une main tremblante, un flambeau ? Si le flambeau ne s'est pas éteint, Dieu a protégé la pauvre voyageuse. Cette vieille voyageuse nous représente l'Église. Son flambeau, c'est l'immuable symbole des mystères. Ce flambeau, elle le porte, non pas une nuit, mais des milliers de nuits ; elle le porte, non pas d'une chaumière à une chaumière, mais d'un empire à un empire, d'un monde à un monde. Toujours les rafales de l'hérésie, les bourrasques du philophisme et le tonnerre des révolutions menacent de l'éteindre. Inutiles menaces. La corruption a beau élever ses nuages de poussière, l'orgueil a beau amonceler ses brouillards de sophismes : la trame se découvre, l'air s'épure, et toujours à l'horizon devenu serein, brille d'un éclat plus vif le divin flambeau des mystères.

A ce miracle s'en joint un autre non moins éclatant : celui des progrès du dogme. Sans doute, la doctrine chrétienne ne souffre ni accroissement ni détérioration : elle est complète dès le commencement et immuable dans sa durée. Complète en elle-même, quoiqu'elle ne substitue jamais aux dogmes primitifs des dogmes nouveaux, elle progresse cependant. Ce progrès s'accomplit en donnant aux vérités anciennes une expression plus précise, en les défendant à l'aide d'une formule consacrée, et en éclairant par la spéculation scientifique, les faces lumineuses des mystères. L'Église, laissée à sa tendresse maternelle, enseignerait avec une sublime simplicité ; et ses enfants, sur sa parole, croiraient avec une simplicité également sublime : l'Église n'est pas métaphysicienne, et ses enfants ne sont pas disputeurs. Mais voilà que l'erreur lève la tête. L'Église fortifie la vérité attaquée ; et la science chrétienne ajoute à la force d'une définition dogmatique la force des démonstrations d'autorité et le crédit des interprétations raisonnées. Dès qu'Arius paraît, Pierre parle par la bouche de Sylvestre, le concile de Nicée lance ses anathèmes ; Athanase écrit ses admirables traités, et l'auguste mystère de la Trinité rayonne de splendeurs. Les autres mystères, objets des mêmes attaques, sont illustrés de la même défense ; et après dix-huit siècles de négations qui s'enchaînent, les vérités définies, défendues, interprétées, démontrées, versent des torrents de lumière sur leurs obscurs blasphémateurs.

En dehors de l'Église, donc, il se rencontre quelque vérité, dans l'Église seul subsiste, au milieu des attaques, la vérité vivante : c'est là le miracle. De même, s'il est en dehors de l'Église quelque vertu, dans l'Église seule fleurit la vertu ; et c'est un nouveau miracle, que fait une forme nouvelle de la persécution.

Quel miracle, en effet, que la conservation de cette loi, si courte et si féconde, du Décalogue ! Depuis la grande catastrophe de l'Éden, s'agitent au cœur de l'homme des passions aveugles, impétueuses, insatiables. Ces passions ont au dehors des complices, et réclament un odieux assouvissement. Mais la la loi est là, opposant ses préceptes. Que faire ? L'hypocrisie interprète la loi, la violence la foule aux pieds. L'Église alors se lève, condamne les interprétations d'une pusillanimité jalouse de concilier, en apparence du moins, le respect du devoir avec sa transgression, et lance les plus terribles anathêmes contre une brutalité qui se croit victorieuse dans l'infamie. A cette voix solennelle, la faiblesse, étonnée d'elle-même, se montre généreuse en soupirant ; mais la violence, elle, s'en va, foulant aux pieds le corps d'un martyr, joindre de nouvelles ignominies à ce nouveau crime. Ne craignez pas cependant. Le martyr expirant a laissé tomber de sa bouche une suprême protestation : *Non licet !* L'Église le relève et le couronne ; quelque chose comme le remords s'éveille ; le coupable s'humilie ; et c'est ainsi que l'Église assure le triomphe inéluctable d'une loi sans cesse menacée de renversement.

Loin d'ébranler la loi, l'attaque au contraire la fortifie. L'Église aurait donné ses préceptes comme son enseignement, avec cette autorité qui ne discute point, cette simplicité qui suppose l'adhésion d'une foi vive ; et les âmes, simplement héroïques, se seraient soumises sans murmure. La lâcheté suscite des doutes, la débauche pousse ses déshonorantes clameurs : il faut répondre. L'Église, immuable dans son esprit comme dans ses principes, résout les difficultés, confond les réclamations indiscrètes ; et ainsi s'accomplit le progrès de la loi par la définition du précepte, l'attempérament de ses exigences aux difficultés des temps, et la mise en évidence des raisons profondes qui réclament son maintien. La loi progresse ainsi comme le dogme, bien qu'ils restent tous les deux immuables.

Tels sont dans l'Église les avantages dogmatiques de la lutte ; venons aux avantages moraux.

Le premier est de rendre la copie conforme à l'original, en reproduisant dans l'Église les traits de Jésus-Christ. Épouse d'un Dieu cru-

cifié, l'Eglise ne saurait couler des jours tranquilles dans une enivrante mollesse. A elle aussi, il faut les tribulations de la terre et les injustices des hommes. Mais descendons plus au cœur de ce grand mystère.

La persécution est comme l'orage : l'orage purifie l'air et prépare de beaux jours ; la persécution purifie l'Eglise et lui ouvre des horizons de félicité. L'Eglise, cependant, est sainte dans son chef, sainte dans sa loi, sainte dans toutes ses voies : comment a-t-elle besoin d'être purifiée ? Le voici. Jésus est mort pour tous les hommes ; et l'Eglise, sa légataire, ouvre à tous son sein par le baptême. Malheureusement, la lâcheté est l'apanage de la foule, et la générosité le lot du petit nombre. Le grand nombre tombe donc dans le péché, et l'Eglise paraît moins resplendissante de pureté. Ces défections furent à déplorer surtout quand les païens entrèrent en masse dans l'Eglise. Vienne maintenant la persécution, elle attire à elle, par le prestige séduisant de sa méchanceté, les malheureux dont les crimes étouffaient le bon grain ; elle précipite dans de honteuses chutes les faibles, dont les scandales eussent été autant de sources de corruption ; elle élève les âmes fortes à de plus hautes vertus, et les desseins de Dieu s'accomplissent. L'Église a ouvert son sein à tous les hommes, son perdre son auréole de sainteté.

L'Eglise, purifiée par la chute des uns, sanctifiée par la persévérance des autres, surabonde encore de joie au milieu des tribulations, grâce aux sacrifices des martyrs. Le jour de la mort est le jour du triomphe, le couronnement des agonies, dont la succession forme la vie du chrétien. C'est, suivant l'éloquente expression de la liturgie, *un jour de naissance ;* et l'Église, mère doublement féconde, v it chaque jour naître au ciel un de ses enfants, dont elle recueillera les restes pour les proposer aux hommages de la postérité. La tempête apaisée, nouvelle joie. L'Eglise contemple avec ravissement ces cheveux qui ont blanchi dans l'exil, baise avec respect ces mains qui ont porté des chaînes, et s'incline avec admiration devant ces fronts meurtris par la tyrannie. O joies ineffables de l'Eglise victorieuse dans la vie et dans la mort de ses enfants !

Mais la souffrance est sainte, et le martyre ajoute ce qui manque à la passion du Christ. Non qu'à cette passion, prise en elle-même, il manque quoi que ce soit, loin de là ; son prix surabonde même là où avait abondé l'iniquité. Jésus cependant veut qu'on agrandisse encore le patrimoine de grâces, d'ailleurs infini, qu'il a légué au monde. En outre, il faut, pour appliquer cette surabondance de grâces, qu'une condition finie intervienne entre Jésus crucifié et l'homme pécheur. De ces conditions, une des premières, après celles qui sont d'institution divine, est la souffrance, et surtout la souffrance élevée jusqu'au martyre. « Ceux qui s'offrent en sacrifice avec l'Agneau, disent à l'envi les saints Pères, sont rédempteurs avec le Rédempteur. »

Qu'elle est belle et féconde maintenant l'oblation de ces médiateurs subordonnés au médiateur souverain ! Les voilà qui inondent cette fois la terre d'un déluge de sang. Ce sang crie vengeance, comme celui d'Abel ; mais, mélangé à celui de Jésus, il crie plus haut miséricorde. Ses flots coulent donc pour expier encore les péchés du monde ; ils coulent surtout dans Rome, la grande prostituée, qui a servi de sentine aux abominations du paganisme. D'autre part, ce sang, versé sur toutes les plages, est un acte en prise de possession : la terre est à Dieu parce qu'il l'a créée, à Jésus parce qu'il l'a arrosée du sang de ses enfants. Oserait-on lui contester le droit de faire fleurir la croix là où ils sont tombés sous le fer des bourreaux ? Bien plus, ce sang a été comme transsubstantié par une miséricordieuse toute-puissance en un germe de vie ; et toujours, après les massacres, vous voyez, c'est la remarque de Tertullien, s'épanouir des générations de chrétiens, comme on voit pulluler, dans une forêt tombée sous la hache, des bourgeons, espérance de l'avenir. A ce nouveau titre, Rome a la plus belle part aux immolations : Dieu, qui en avait fait la capitale de l'ancien monde, l'appelle à être encore la capitale du nouveau, le siège central de l'Eglise, la tête et le cœur du christianisme.

Une observation est nécessaire ici, pour prévenir une difficulté. On a vu plus d'une fois couler le sang des martyrs sans que son effusion ait fait germer des chrétiens. C'est peut-être que ce crime avait attiré la réprobation du peuple persécuteur, ou plutôt que trop peu de sang avait été répandu. Viennent de nouveaux apôtres. Leur sang, mêlé au sang de leurs devanciers rendra désormais la parole féconde, et fera tressaillir de fécondité une terre jusque-là stérile.

Le monde, converti par le sang des martyrs, ne s'élève point d'un bond à la pureté de la vie chrétienne ; il reste même toujours, plus ou moins, le foyer de toutes les prévarications. Or, Dieu est justice, et si le drame, ici-bas inachevé, de la vie humaine, ne trouve son dénouement qu'en face des justices éternelles : les peuples, qui ne sauraient en tant que peuples, comparaître devant ces justices, doivent trouver dans le temps cette justice que l'éternité leur refuse. Dieu règne donc au ciel et sur la terre ; au ciel, par l'ordre des récompenses et des châtiments éternels ; sur la terre, par les châtiments qu'inflige son gouvernement temporel. De sa juridiction relèvent tous les empires, dans sa main repose la rosée des bénédictions ; à ses pieds s'agite la foudre ; et sous son regard se balancent les mérites et les crimes des peuples. Quand les crimes remplissent la coupe des vengeances, Dieu appelle ses ministres, la peste, la guerre, la famine, et leur dit : *allez !* La peste s'en va versant du poison dans les airs, et un voile de deuil couvre les cités ; la guerre précipite les em-

pires contre les empires, et des flots de sang sont répandus ; la famine tarit les sources de l'alimentation publique, et les générations s'agitent dans les tortures de la faim. Mais que des victimes volontaires tombent sous le glaive : leur sang contrebalance le poids des iniquités, les anges cessent de répandre les coupes de la colère ; et la main, toujours magnifique, du Très-Haut remplace les vengeances par les bénédictions.

Telle est, dans l'Eglise, la mission providentielle de la lutte et tel le résultat des attaques déchaînées contre la cité de Dieu. Le croirait-on ? Une science irréfléchie ou présomptueuse a refusé d'admirer ces harmonies, et a soulevé contre une doctrine si juste et si consolante, de frivoles objections. « Mais dit-elle, la persécution fait perdre à l'Eglise des nations entières ; quand des nations ne succomberaient pas, des justes succombent ; et il paraît difficile de concilier avec la sagesse de Dieu le triomphe des méchants. »

L'Eglise perd des nations. — Oui et non. Non ; parce qu'une nation ne peut être séparée que passagèrement de l'Eglise, qui compte d'ailleurs toujours des enfants dans cette nation séparée. Oui ; parce que la grâce abandonne les indignes, pour passer à de plus dignes. Ainsi, aux grandes hérésies correspond la conversion des Barbares ; au schisme d'Orient, la conversion du Nord ; à la réforme protestante, la découverte de l'Amérique ; enfin, à l'affaiblissement de la foi en Occident, l'extension progressive de l'Evangile dans les pays infidèles. Ainsi s'accomplissent les vues miséricordieuses et justes de cette Providence, qui donne à chaque peuple sa vocation, et proportionne à sa fidélité ses récompenses.

Des justes succombent. — Des justes, non ; des apparences de justes, oui. Ceux qui succombent, succombent en punition de leurs infidélités. Si, par supposition, un vrai juste prévariquait, sa chute, explicable en principe, aurait pour but dans le plan divin de manifester la faiblesse de l'homme. S'il s'agissait d'un peuple, le problème se compliquerait, mais ne serait, en tout cas, rendu insoluble que par l'absurdité des hypothèses.

Que dire du triomphe des méchants sur les serviteurs de Dieu ? Que la prospérité des méchants, semblable à celle des démons, a toujours un ver caché qui la dévore ; que Dieu humilie tôt ou tard les persécuteurs par le triomphe définitif de l'Eglise, et qu'il les attend toujours au lit de mort ; comme l'observait Lactance. Si Dieu parfois diffère ses châtiments, c'est qu'il embrasse tous les temps et que justice sera rendue aux solennelles assises du jugement, là où tomberont tous les mystères de l'histoire.

Telle est, ici-bas, la condition de l'Eglise et telle la mission de ses combats. Harcelée sans cesse par des ennemis que la défaite ne décourage point, elle présente son sein au glaive, elle prêche sa doctrine à l'orgueil, elle impose sa loi aux passions ; et toujours le glaive déchire son sein, l'orgueil attaque sa doctrine, la passion viole sa loi. Quand l'homme voudrait l'anéantir, Dieu la relève et mesure à la fureur des attaques la splendeur des victoires. La vie de l'Eglise se résume donc dans cette brève formule : être victime pour rester reine, et pour devenir mère.

APPENDICE

AUX

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

Pour confirmer, développer et prouver davantage encore ces considérations générales sur l'étude et sur l'enseignement de l'histoire, nous donnerons ici, en appendice, des études contre le naturalisme contemporain, sur la philosophie chrétienne opposée aux théories rationalistes, et nous essaierons de parfaitement déterminer la place que doit occuper et qu'occupe réellement Jésus-Christ dans l'histoire.

Il y a, ici, pour nous, plus qu'un intérêt de pure érudition. La science spéculative, sans doute, et les progrès dont elle est toujours susceptible, pourraient suffire à encourager nos efforts. Mais il y a, dans la parfaite orientation de la science historique, un intérêt supérieur. L'histoire est le témoin des temps; le témoignage qu'elle rend et le reflet qu'elle apporte servent à former les convictions des hommes, les hommes, à leur tour, forment les temps nouveaux. Qu'on ne s'y trompe pas; il y a, dans chaque période historique, autre chose qu'un conflit politique ou une lutte d'intérêt entre les éternels partis de l'action et de la réaction. Il n'y a, dans chaque conflit, qu'une question première et fondamentale, la question du Christ. Jésus-Christ connu, aimé, adoré est, disait Tertullien, la solution de tous les problèmes; Jésus-Christ méconnu, haï, rejeté est la cause fatale de tous les embarras, le branle-bas invisible de toutes les commotions sociales. Depuis Voltaire qui s'écrie, avec une rage sacrilége : Ecrasons l'infâme; jusqu'au sophiste qui invoque Satan, la Révolution avec toutes ses métamorphoses est toujours la même dans son essence. *Eadem mutata resurgo.* C'est l'homme se déclarant roi et Dieu, c'est l'antichristianisme. Tout ce qui fomente le libertinage de l'esprit, l'orgueil du cœur et la concupiscence de la chair aboutit là. Mais si la fausse science apostasie, notre foi n'a rien à craindre. Voltaire et Proudhon répètent le cri des Juifs : *Tolle... crucifige :* Jésus-Christ élevé en croix attire tout à lui.

Si nous comprenons bien l'histoire, le principe surnaturel et la divinité de la religion se démontrent à la société de deux manières : 1° Par leur présence et leur progrès, comme au temps de Charlemagne et de saint Louis; 2° Par leur absence et c'est une démonstration indirecte, comme dans les affreuses orgies de Rome païenne ou les épouvantables boucheries du jacobinisme en 1793. C'est alors que la religion est sur le point de jeter le plus vif éclat. Elle triomphe d'une manière surnaturelle quand les hommes semblent la trahir et l'abandonner. Pour le christianisme tout combat est une victoire, toute épreuve, un commencement de régénération et une semence de gloire. Un illustre philosophe disait pendant la grande Révolution : Le christianisme n'est pas éteint en France, *il y soulèvera des montagnes.*

En quoi consistera cette restauration universelle qui doit se faire plus prochainement, peut-être, qu'on ne le pense? « L'Etat devra être chrétien et la science chrétienne : » C'est ainsi que Frédéric de Schlégel, dans sa *Philosophie de l'histoire,* annonce un rajeunissement de la science et des institutions, par un nouvel épanouissement de l'esprit chrétien. Puissent les peuples, si cruellement éprouvés, sortir enfin du dédale révolutionnaire, s'élever dans des régions plus sereines, et jouir de la lumière et de la vie que le christianisme répand partout aussitôt qu'on cesse de paralyser sa bienfaisante influence !

ETUDES CONTRE LE NATURALISME CONTEMPORAIN

I

Du naturalisme contemporain.

1. C'est un dogme fondamental du christianisme que Dieu, dans son infinie bonté, a daigné destiner l'homme à un état surnaturel, et qu'il réprouvera éternellement, dans sa justice également infinie, tous ceux d'entre nous qui, au sortir de ce monde, se trouveront ne pas être en rapport avec lui par cet état auquel nous sommes tous appelés. Dieu était libre d'élever ou de ne pas élever notre humble nature à de si grands honneurs; mais il en a porté le décret, et ce décret doit s'exécuter à la lettre. La chute malheureuse des deux premiers ancêtres du genre humain n'a point fait révoquer la divine vocation à laquelle tous les hommes étaient appelés. « Dieu a tant aimé le monde, » que pour le rétablir dans l'ordre surnaturel, « il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle (1). » La mission du Fils de Dieu embrassait tous les hommes, sans exception; son sacrifice a été offert pour tous, et à tous il a mérité ce secours merveilleux que l'on nomme la grâce, au moyen duquel l'homme, en coopérant à l'appel divin, est élevé de l'état naturel à l'état surnaturel. La munificence de Dieu à l'égard de l'homme est allée plus loin encore, puisque nous voyons tous les jours l'enfant né à peine à la lumière de ce monde, renaître presque aussitôt par le baptême à la vie surnaturelle, qui établit son siége en lui, pour y demeurer éternellement, si elle n'en est expulsée plus tard par l'infidélité.

Qui ne croirait qu'une si magnifique destinée devrait être pour tous les hommes le motif d'une reconnaissance sans bornes, l'objet d'un empressement aussi énergique que continuel ? Il en est tout autrement; et si l'on a besoin d'en savoir la raison, on la trouvera dans les paroles du Fils de Dieu lui-même. « La lumière est venue dans le monde, nous dit-il, et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière (2).» Il y a dans tout l'homme une tendance funeste qui le porte toujours à échapper à cet ordre surnaturel qui fait sa gloire, et hors duquel il n'y a pas pour lui de salut. En vain la bonté de Dieu travaille sans cesse à l'y ramener par des appels intérieurs, par mille jets d'une lumière inattendue, par des leçons et des châtiments, l'homme s'obstine à descendre; il se plonge avec une ardeur désespérante dans ce naturalisme perfide qui le retient hors de sa voie; toutes ses illusions, tous ses sophismes vont là; quand il y est parvenu, il se croit en repos, il s'endort d'un tel sommeil qu'il faut des miracles de la grâce pour le rappeler à sa véritable destinée.

Tel est l'état auquel tendent de plus en plus les sociétés modernes, et auquel d'innombrables individus sont parvenus déjà. Au siècle dernier, il y eut une fièvre d'impiété; c'était la réaction de l'indépendance humaine, de la raison et du sens contre le joug séculaire des croyances chrétiennes qui, durant tant de siècles, avaient été la loi suprême de l'individu, de la famille et de la société. Aujourd'hui, il y a peu de ces impies forcenés à la manière de Voltaire; on est devenu très-calme, on juge avec sang-froid le fort et le faible du christianisme, et au fond, on convient qu'il avait du bon; son seul tort était de s'imposer d'une manière trop exclusive. Sans le secours de l'Eglise, on a un symbole religieux, une théorie du devoir, une morale sage et suffisante; on a des constitutions politiques bien autrement parfaites que celles du passé, des révolutions qui sont la condition indispensable du progrès, une entente de l'histoire bien supérieure à celle qu'avaient nos pères, qui voyaient partout Dieu et son Christ: des arts, une industrie dont la marche toujours croissante doit conduire l'humanité et sa puissance à un degré de perfectionnement indéfini; pour les élus de la fortune, la vie matérielle

(1) Johan., III, 16. — (2) *Ibid.*, 19.

appelée à mille jouissances nouvelles aussi inconnues à nos aïeux que le terme de confort, par lequel on en désigne l'ingénieux ensemble. Allez maintenant dire à ces millions d'hommes fascinés par l'*orgueil de la vie*, que Dieu a envoyé son Fils sur la terre pour régler l'humanité sur un plan qui n'est pas de ce monde; qu'il faut, sous peine de périr éternellement, soumettre ses idées au joug de la foi; qu'il n'y a de véritable progrès pour l'homme et pour la société que par l'Eglise, qui seule a la clef des destinées de l'humanité; si vous dites ces choses, vous passerez pour un insensé, sinon pour un atrabilaire; mais à coup sûr, vous ne tirerez pas de leur doux sommeil ceux que les crises sociales les plus émouvantes n'ont pu parvenir à réveiller.

Quand on dort, rien de plus naturel que de faire des rêves; et c'est ce qui est arrivé aux hommes de notre temps. Ces beaux rêves sont d'habiles théories, au moyen desquelles on rend raison de tout, passé, présent et avenir, sans avoir besoin de recourir à ce qu'on appelle dédaigneusement le mysticisme. Dans ces théories, on fait entrer, sans trop de répugnance, l'idée de Dieu, d'une certaine Providence sur les événements humains, de la spiritualité de l'âme, peut-être même, jusqu'à un certain point, d'une vie future; mais c'est tout, en fait de croyances non terrestres; tout le reste a pour but d'expliquer, sans Jésus-Christ, sans ses mystères, sans sa morale, comment l'homme est seul maître ici-bas, et n'a tout au plus de comptes à rendre qu'à un Dieu métaphysique qui a autre chose à faire que de venir imposer des lois positives à l'homme sur la terre.

Assurément, ce sont bien là des rêves, qui ont été déjà et qui seront cruellement déçus; mais le souverain malheur serait que l'on vît des hommes qui ont encore le bonheur d'être éclairés des rayons de la révélation divine, contribuer par d'imprudentes complaisances à maintenir dans leur dangereuse erreur ceux qui sont victimes de ces vains systèmes naturalistes. La tentation est séduisante, à ce qu'il paraît; car les exemples ne manquent pas; et voici comment on y succombe. On a lu tels livres, tels articles de revues ou de journaux, suivi tels cours d'un professeur célèbre; on a été frappé de l'impartialité de l'écrivain, de l'orateur; il a fait une concession éclatante, il a daigné louer avec attendrissement ce que, soi, on adore; de ce moment l'alliance est à peu près faite. Tel homme, dit-on, est presque des nôtres; il n'a plus qu'un pas à faire; peut-être l'a-t-il déjà fait dans sa pensée. Pour aider au rapprochement, pourquoi n'accepterait-on pas soi-même telle et telle de ses idées? Après tout, c'est un homme de haute valeur; et en dehors du symbole catholique, il y a abondamment de marge pour inscrire tout ce que l'on voudra de philosophie, d'économie politique, de solutions historiques, etc.

Le malheur, dans une telle circonstance, est que soi-même, catholique docile, on est assez peu au fait de la teneur de son propre symbole. Il en coûte bien quelque labeur pour posséder exactement et intégralement l'ensemble complet de l'enseignement de l'Eglise sur tous les points de l'ordre révélé et sur leurs applications. La théologie doit être et est, en effet, la plus vaste des sciences; c'est dire assez qu'elle n'est pas populaire de nos jours, où les sciences vastes sont peu cultivées. On étudie pour se faire une carrière, et quand une fois on l'a obtenue, il est reconnu que l'on n'étudie plus. Quant à la théologie, comme il n'est aucune carrière, pour laquelle il soit requis d'y exceller le laïque est excusable de n'en pas avoir scruté les profondeurs ni mesuré l'étendue, tant qu'il n'éprouve pas la tentation d'aller écouter les naturalistes, et surtout celle de se poser en conciliateur entre eux et la foi chrétienne.

S'il veut, en effet, pénétrer sans danger dans le milieu où se tiennent ces habiles adversaires du principe surnaturel, il lui faut, pour n'être pas séduit ou amoindri, une connaissance du christianisme de plus en plus rare; autrement, il ne reviendra pas sain et sauf. Nos oreilles sont peu accoutumées au langage d'une pleine orthodoxie; parfois même ce langage étonne et scandalise; comment alors se flatter d'avoir l'ouïe assez fine pour saisir toutes les dissonnances que présente le langage si harmonieux en apparence de nos naturalistes? Ce langage résonne partout aujourd'hui, philosophie, littérature, histoire, sciences morales et politiques, tout est enseigné et professé en dehors du principe surnaturel, et ce qui fait le comble du péril, c'est que l'hostilité contre ce principe est souvent déguisée sous les formes de la plus exquise modération. On va même plus loin; à force d'emprunts et de plagiats déguisés, on trouve le moyen de parler durant de longues pages un langage qui semble chrétien; la veine naturaliste a disparu, et l'illusion serait complète, n'était que certain jugement, certaine allusion, certaine expression, lancés à la dérobée, viennent révéler que l'écrivain a pu parler quelques instants comme l'Église, tout en demeurant isolé d'elle par le fond de sa pensée. Le grand nombre des lecteurs fascinés par les belles et bonnes phrases qu'il a lues et retenues, n'aperçoit pas toujours la restriction qui aurait dû l'éclairer; heureux quand il ne l'accepte pas avec le reste comme le complément d'une pensée tout orthodoxe. Aussi voit-on peu de lecteurs assidus de certaines revues, de certains journaux de certains livres, résister longtemps à cette sorte d'enchantement; au bout de quelques années, la foi qui était en eux, un peu vague malheureusement, a fait place insensiblement à un informe alliage d'idées chrétiennes et antichrétiennes; les questions de personnes se sont substituées aux questions de doctrine; et, par dessus tout, on est devenu d'une tolérance qui rend de mauvaise humeur contre tous ceux qui persistent à prétendre que

dans le christianisme, dogme, morale, pratiques, appréciations, tout est positif et doit l'être.

Il en est qui résistent à cet empoisonnement lent ; ils le doivent à la protection spéciale de Dieu, à la trempe de leur esprit et de leur caractère, à l'atmosphère chrétienne au milieu de laquelle ils vivent, et qui neutralise pour eux les miasmes du naturalisme ; mais si, à leur tour, dans une pensée généreuse, ils se mettent à vouloir écrire sur la religion, sans la connaître autrement que par certaines lectures et par leur imagination conciliante, il est à craindre qu'on ne les voie tomber dans des écarts dont ils n'auront pas même la conscience, et dont ceux-là même qu'ils voudraient convertir profiteront pour se croire plus fondés et plus invincibles que jamais! Ils verront avec complaisance faire mille concessions à leurs idées, raisonner, juger de pair avec eux; puis, lorsque, après des prémisses communes, vous en viendrez, parce que vous êtes chrétien malgré tout, à conclure dans le sens de la foi et de l'Eglise, soyez assuré que l'inconséquence ne leur échappera pas. C'est ce que n'a pas manqué d'exprimer M. Rigault, dans la *Revue de l'Instruction publique* du 30 juillet dernier (1), à propos du livre sur l'*Eglise et l'Empire romain au quatrième siècle*. « M. A. de Broglie, dit-il, ne tire pas toujours des faits les conclusions qu'ils renferment; mais il les expose assez fidèlement pour que le lecteur puisse conclure à sa place et suppléer ce que l'auteur ne dit pas. S'il arrive à l'historien de puiser dans son dévouement à la religion chrétienne une interprétation des faits plus pieuse qu'admissible, il est si consciencieux dans son récit, il communique avec une telle probité au public toutes les lumières nécessaires pour contrôler son jugement, qu'on se trouve, grâce à lui, tout armé contre les explications ingénieuses que sa foi lui suggère. »

Il est donc bien reconnu que, dans cette voie, on n'avance pas vers le but que l'on se proposait, et qu'un livre écrit, d'un bout à l'autre, à la manière chrétienne (ce qui, j'en conviens, est peu gracieux pour le naturalisme), aura non-seulement plus de dignité, mais encore plus de chances d'atteindre un résultat utile, que celui où l'on prétend amalgamer les idées du jour avec l'invariable sens chrétien. Vous choquerez, peut-être ; on regrettera qu'avec tant de talent vous soyez si rétrograde; mais que vous importe? Vous avez fait acte de chrétien : Dieu ne l'oublie pas ; vous avez protesté une fois de plus qu'entre la foi chrétienne et le naturalisme s'élève un mur d'airain qui ne permet pas que l'une et l'autre puissent jamais se donner la main, ne fût-ce qu'à la dérobée. Mais laissez faire au temps ; il arrive un jour où les hommes, lassés de l'erreur, se relèvent et vont droit à la vérité. Ils vous rencontreront alors, et vous aurez contribué à leur salut, sans avoir fait pour cela de ces sacrifices aussi stériles qu'ils sont illégitimes.

L'Angleterre nous offre, depuis quelques années, un admirable spectacle qui vient merveilleusement à l'appui des espérances que je me permets d'énoncer ici. La brillante école du docteur Pusey s'est vue contrainte de céder successivement la plupart des hommes qui formaient son élite à l'Eglise catholique. Où donc sont allées se placer ces recrues vaillantes et généreuses? Au beau milieu des croyances et des sympathies du catholicisme. Depuis deux siècles, il avait été composé, dans les meilleures intentions, une masse de livres dans lesquels on faisait tout le possible pour dégager le système catholique de tout ce qu'on pensait n'être pas strictement de son essence absolue. Nos néophytes d'outre-Manche, auxquels on n'oserait assurément contester la compétence scientifique pas plus que l'indépendance du caractère, n'ont point été choisir un squelette de doctrine pour objet de leur adhésion aussi franche qu'éclairée; ils ont d'un seul bond franchi plus d'une barrière, quelque illustres que fussent les noms qu'on y lisait gravés; le catholicisme de Bellarmin a été de leur goût, et ils s'y sont maintenus. Et si l'on demande pourquoi les écrits des Newman, des Faber, des Dalgairns présentent une plénitude, une vie, une énergie que l'on rencontre si peu dans ceux qui se publient de ce côté-ci du détroit, c'est tout simplement parce que chez leurs auteurs l'aspiration est plus franche, les préjugés humains plus refroidis, tranchons le mot, le naturalisme anéanti.

Je laisse cette digression, si c'en est une, et je reviens à nos auteurs de France qui font d'innocentes avances au naturalisme. Pourquoi toutes ces complaisances? J'en donnerai deux raisons : la première est toute honorable et chrétienne. On a en vue telle sommité philosophique, scientifique, littéraire, tel homme d'Etat fameux, et l'on se dit : quel triomphe pour l'Eglise, si celui-ci venait se réunir à elle? Aplanissons la route, afin que le passage se fasse sans encombre. Il y a des idées communes sur le progrès, sur mille choses qui tiennent au cœur de tous ceux qui veulent être de leur siècle : la jonction se fera par ce côté. Illusion! Ces hommes ne sont pas humbles; comment arriveraient-ils à la foi? C'est ce que nos zélés pacificateurs ne savent pas comprendre; ils en sont toujours à croire que la foi naît infailliblement à la suite d'une démonstration. Quant à l'idée qu'ils se font de l'importance de telle conquête personnelle, ils ont raison s'ils considèrent le prix d'une âme rachetée par Jésus-Christ ; mais ils devraient bien songer aussi à un nombre considérable d'autres âmes qui se perdront par le naturalisme qu'ils accréditent imprudemment au moyen de tous leurs arrangements, de toutes leurs concessions.

(1) Ceci a été écrit en janvier 1858.

Quant au résultat cherché, il ne vient pas : tout ce qu'on aura gagné en sus de la réputation d'homme conciliant et éclairé, c'est d'avoir rendu tel personnage plus respectueux encore dans son langage sur le christianisme, d'avoir étendu le cercle de ses idées sur les affinités que présente notre religion avec toutes les grandes et belles choses de l'humanité, d'avoir fait dire une fois de plus que nous professons un magnifique système, qui a obtenu une imposante durée et qui se maintiendra longtemps encore, pour le bonheur de la race humaine, à qui il peut tenir lieu de philosophie. Mais votre illustre personnage est demeuré assis dans son naturalisme; il ne s'est pas levé un instant pour essayer même d'en sortir. Or, il y a un immense abîme entre le naturalisme et la foi : *chaos immensum.* On ne le franchit que par l'humilité et la prière.

Un exemple récent ne confirme que trop ces inquiétudes. Nous nous réjouissions sur un retour prédit depuis longtemps ; d'un jour à l'autre on attendait la nouvelle de cette conversion qui rendrait à Dieu une âme qu'il avait autrefois reçue, par le baptême, au sein de son Eglise, mais qui plus tard s'en était échappée. On se félicitait de voir un noble cœur, une intelligence d'élite, renaître enfin à la vie véritable. Tout à coup, Dieu a appelé devant lui cet homme, objet de tant de vœux et de sympathies, et nous ne saurions nous promettre avec une entière confiance qu'il ait été trouvé dans cette relation parfaite avec l'ordre surnaturel qui seule assure le salut. Il avait désavoué de graves erreurs, il reconnaissait un Dieu dans Jésus-Christ, il rendait justice à l'Eglise ; mais comment expliquer, dans une âme si loyale, cette négligence à recourir aux seuls moyens qui rétablissent l'harmonie surnaturelle entre Dieu et l'homme, s'il eût été pleinement affranchi des liens du naturalisme ? Qu'il est à craindre que la plénitude de la foi ne lui ait manqué, et qu'il n'ait été enlevé trop tôt à nos désirs! Puisse du moins cet exemple servir à éclairer ceux qui, sur des indices beaucoup moins rassurants, se bercent de l'espérance de voir revenir bientôt à la foi chrétienne des hommes qui n'avancent pas d'un seul pas, et qui comptent comme autant de triomphes pour leur naturalisme les cris de joie que nous poussons chaque fois qu'il leur arrive d'écrire quelque nouvelle et habile période, toute bienveillante pour le christianisme! Prions pour leur conversion ; par là, nous avancerons plus que par toutes nos extases sur le progrès que la dernière édition d'un livre présente sur celle qui l'a précédée.

J'ai dit que les complaisances envers les tendances naturalistes étaient souvent le fruit d'un entraînement irréfléchi qui procède d'un zèle charitable, et d'une certaine ambition plus ou moins désintéressée, qui fait que l'on croit que tout serait gagné si de tels hommes entraient dans l'Eglise, par le beau et large chemin que l'on ouvre devant eux. J'ajouterai que les avances faites de nos jours au naturalisme ont une autre raison d'être, beaucoup moins rassurante. On pense, on parle, on écrit dans le sens naturaliste, parce que le naturalisme, aujourd'hui, est mêlé à tout, infecte tout. Cette déplorable tendance, si hostile au rétablissement du véritable sens chrétien, est déjà ancienne chez nous ; elle a son principe dans le siècle dernier. Lorsque le voltairianisme vint battre en brèche la révélation, employant à cet effet la fausse science, la calomnie historique et surtout le ridicule, nos pères, se sentant comme impuissants à soutenir l'effort poussé contre leurs croyances, et ne pouvant les défendre par des arguments tirés de l'ordre révélé contre ceux qui le niaient et le combattaient, se virent entraînés à faire appel aux principes de l'ordre rationnel, pour sauver du moins quelque chose du naufrage, et repousser par leurs propres armes les envahisseurs. Jésus-Christ, Fils de Dieu et Rédempteur des hommes, ne pouvait plus être allégué à ceux qui le blasphémaient; on écrivit alors sur son drapeau : Jésus-Christ, bienfaiteur du genre humain. C'était sage, c'était vrai; mais, il faut bien en convenir, c'était descendre. L'inconvénient n'eût pas été grave si la lutte n'eût duré que quelques années; mais elle dure encore et rien n'en annonce la fin. Il fallut donc chercher en toute question religieuse le point de vue philosophique ; ce qui, en spéculation, peut avoir ses avantages, mais ce qui, en pratique, devenait dangereux. Bientôt le seul côté sérieux et acceptable des vérités de la foi devenait celui où la raison pouvait aborder ; et il était aisé de prévoir que bientôt le cachet divin s'effacerait, et que le siècle tout entier passerait à la philosophie, devenue tout à coup si grande, si puissante, que la religion de Jésus-Christ ne pouvait plus vivre que sous son égide.

La chaire elle-même se fit complice de ce nouveau mode de soutenir et d'exposer la religion; et comme le dit un contemporain, « on s'efforça de traiter philosophiquement les sujets chrétiens, et chrétiennement les sujets philosophiques, en les ralliant et en les suspendant, le mieux qu'on put, à l'étendard de la religion (1). » Insensiblement la nation tournait au sens profane, et le progrès était déjà si sensible en 1789, que l'on appela sans difficulté l'Autel de la patrie celui sur lequel fut célébrée la messe, au Champ-de-Mars, pour la Fédération. Je passe sous silence les orgies rationalistes qui, bientôt après, souillèrent nos églises; la nation française n'a rien de commun avec cette horde de brigands qui la tint asservie durant plusieurs années ; la foi est vivace chez nous ; il faudrait des siècles encore pour épuiser entièrement

(1) Maury : *Essai sur l'éloquence de la chaire,* XXIV.

la sève chrétienne que saint Denys communiqua à ses Gaulois et saint Remy à ses Francs. Toutefois, le naturalisme s'était implanté, et il n'a pas cessé de porter ses dangereux fruits.

A l'ouverture du dix-neuvième siècle, lorsque le *Génie du Christianisme* parut et que son éloquent auteur vint recommander aux Français la religion de Jésus-Christ comme une source inépuisable de la plus haute poésie, comme la mère des civilisations modernes, de grandes et utiles vérités furent proclamées; mais un tel livre ne pouvait, à lui seul, raviver l'antique foi. Il recommandait le christianisme à la considération des hommes de cette époque; mais son résultat n'était pas de les amener à croire au surnaturel. La religiosité vint prendre la place de la religion, et fit illusion à la surface. On le vit bien, lorsque plus tard Lamartine publia les *Méditations poétiques*. Un cri d'affirmation s'éleva du camp des croyants, on avait enfin trouvé le poëte chrétien, et ceux qu'une si heureuse découverte transportait, ne s'étaient pas aperçus que ce Dante d'une nouvelle espèce ne chantait jamais ni Jésus-Christ, ni ses mystères, ni ses sacrements, ni son Eglise. En revanche, il chantait beaucoup la nature; il fallut attendre qu'il eût dévoilé, par d'autres œuvres, tout le scepticisme de sa pensée et tout le sensualisme de ses désirs, pour que ses admirateurs comprissent enfin qu'un tel poëte n'avait de relation avec le christianisme que par l'emprunt de certaines formes d'expressions détournées de leur sens véritable. Le naturalisme gagna beaucoup à ce nouveau développement d'une littérature rêveuse, dont Rousseau avait inauguré le règne, mais qui, dans notre siècle devait puissamment développer les instincts du panthéisme. Rien de plus énervant que la rêverie, rien de plus propre à éteindre toute croyance positive.

Mais le naturalisme n'avançait pas seulement par la voie sensitive; en même temps les facultés de l'esprit, chez la nouvelle génération, se trouvaient entraînées à l'accepter comme le dernier terme de la pensée humaine. Des cours fameux attiraient une nombreuse jeunesse; s'ils modifièrent l'œuvre philosophique du dix-huitième siècle, qui avait fait son temps, on peut dire qu'ils en fomentèrent efficacement le dangereux principe. L'école matérialiste succomba, et l'on doit s'en féliciter; mais le naturalisme devait grandir aux leçons de l'éclectisme, lorsque sous les pas du maître, les disciples parcouraient toutes les doctrines sans en reconnaître une seule révélée, et dominaient fièrement avec lui tout ce que les hommes ont pu penser ou croire depuis six mille ans. Le cours d'histoire fut fécond en réparations, en justices tardives ou solennelles envers l'Eglise; ses résultats ramenèrent à la foi quelques cœurs sincères qui surent s'élever jusqu'à reconnaître le principe surnaturel dans l'histoire; mais le grand nombre des partisans de ce remarquable mouvement en est resté au fait humanitaire, quelques-uns même avec une cordiale bienveillance envers le christianisme, à cause de ses services en divers temps, mais sans foi aucune à sa divine origine. Qu'il soit permis de rappeler les remarquables travaux de M. Guérard de la Bibliothèque impériale, de si respectable mémoire; nul ne signala mieux les bienfaits de l'Eglise, et personne, en notre siècle, n'a vécu plus étranger à la foi chrétienne dont les œuvres et les monuments l'environnaient.

II. L'étude presque exclusive des sciences naturelles et mathématiques, en même temps qu'elle a porté le coup le plus funeste aux autres sciences qui végètent à peine chez nous aujourd'hui, devait accélérer le mouvement du siècle vers le naturalisme. Rien n'est moins surprenant; et pour l'heure, je ne m'arrêterai pas à démontrer comment un résultat si aisé a pu être obtenu par ceux qui le cherchaient, et par ceux qui n'ont rien fait pour s'en préserver. Mais l'étude des sciences dites exactes n'est pratiquée que par une classe d'hommes assez restreinte quant au nombre, et le naturalisme a pénétré toutes les classes par une voie plus large et plus facile. Les sciences politiques, économiques, sociales, ont été le grand moyen dont le génie du mal s'est servi pour éteindre le sens chrétien dans une foule de personnes, et pour l'entamer profondément chez d'autres.

C'est de là que sont sorties ces appréciations du rôle du christianisme et de ses institutions dans l'histoire, qui nous feraient souvent douter si l'écrivain professe la foi chrétienne, ou s'il n'est qu'un simple philosophe; ces flatteries incessantes aux passions qui éloignent l'homme et la société du but pour lequel ils existent l'un et l'autre; ces jugements si partiaux en faveur d'hommes qui ont acquis quelque gloire humaine en ébranlant l'avenir religieux des peuples; cette froideur, ces blâmes mal déguisés envers d'autres hommes dont l'Eglise garde la mémoire avec reconnaissance, qu'elle a même quelquefois placés sur ses autels. On dirait qu'il suffit de s'intituler catholique pour avoir droit de n'en pas parler le langage. Tout l'effort du talent semble dirigé à rétrécir l'horizon chrétien. Pour qu'une chose soit digne d'être admirée, il faut qu'on puisse la teindre des idées du jour, l'exprimer par les termes à la mode. Les saints ne sont plus que de grands hommes, les martyrs des vengeurs de la dignité humaine, les influences du christianisme des sources de bien-être pour les peuples, la science divine des saints docteurs un développement de l'esprit humain, la prédication de la foi chez les nations infidèles une source nouvelle de transactions commerciales, les maximes du droit canonique un heureux avant-coureur des idées libérales. Encore une fois, le mal n'est

pas de relever ces applications; mais bien de croire que l'on glorifie le christianisme en le réduisant à de si mesquines proportions. Un chrétien ne doit jamais oublier la parole du Maître: « Cherchez d'abord le règne de Dieu et sa justice : le reste vous sera ajouté en surcroît; » mais vous faites tout le contraire. Ce surcroît qui arrive de lui-même, quand Dieu règne, vous en faites la chose principale; et c'est là votre erreur. Vous demandez à la religion du Christ des gages humains pour la proclamer divine; votre étude est de l'harmoniser avec les idées rationalistes et basses des hommes du siècle; vous descendez à leur langage, et vous les retenez par là même dans la sphère étroite qu'ils ont choisie.

Le mal est devenu plus apparent depuis une trentaine d'années, lorsque de nombreux catholiques, qui jusqu'alors avaient gardé une prudente réserve à l'égard de ce qu'on appelle les conquêtes de 89, se sont jetés avec un enthousiasme irréfléchi dans les idées modernes, se faisant ainsi, sans examen, les disciples du dix-huitième siècle. On voulait rendre chrétiennes les théories des économistes; rien de mieux; mais qu'est-il arrivé? on a abondé dans leur sens naturaliste, et on s'est mis sur mille points en opposition avec l'ancienne doctrine des sociétés chrétiennes. Pour peu qu'on lise ce que les Pères de l'Eglise, les théologiens ont écrit sur le droit public, dans les âges catholiques, il est aisé de voir que plusieurs d'entre nous ont rompu avec le passé, même sur des axiômes fondamentaux. Est-ce à dire qu'il faille refuser tout progrès dans les choses matérielles? à Dieu ne plaise. Le champ est libre, sous ce rapport, à l'activité humaine; mais on a brisé la chaîne des idées; on a donné hospitalité à des maximes nouvelles et incompatibles. Jusqu'alors, dans certaines questions, on voyait d'abord le principe surnaturel; désormais, on a affecté de ne plus traiter que le côté humain et terrestre, passant sous un silence prudent tout ce qui semblerait réclamer trop haut en faveur des idées de foi. Un certain respect humain a préparé cette voie; à force de concessions, on en est venu à croire qu'une alliance était possible; bientôt l'enthousiasme s'en est mêlé, et on a vu naître des théories aussi serviles en présence du naturalisme qu'elles sont dédaigneuses pour tout ce qu'ont pensé et pratiqué nos pères.

Si l'on affecte de juger ainsi le passé au point de vue naturaliste, il serait illusoire de s'attendre à voir apprécier les choses du présent selon la mesure du surnaturel. Le dix-huitième siècle substitua l'homme à Dieu et à son domaine. De là cette fièvre de remaniement social qui aurait tout dissous, si l'Eglise n'était encore là, comme un ciment indestructible qui rallie et réunit les éléments de la société après chaque crise, et nous permet d'en attendre une nouvelle. Au fond du cœur, on la croit divine, cette Eglise; mais en attendant, tout ce qu'on rêve pour elle, c'est de la voir jouir, dans tous les Etats européens, d'une liberté qui ne dépasse pas celle que l'on destine à toutes les sectes. L'individu peut avoir été appelé par la bonté de Dieu à un état surnaturel, encore à la condition qu'il ne fera pas montre de cette vocation dans ses œuvres publiques; mais la société ne doit pas sortir, en tant que société, du glorieux niveau naturaliste; autrement, que deviendrait la liberté de conscience, la plus noble de toutes nos conquêtes? Il est vrai que les siècles antérieurs ne l'entendaient pas ainsi; qu'on pensait que la société était appelée à être chrétienne aussi; mais ce préjugé rétrograde a fait son temps: la religion est chose privée, et toutes les facilités doivent être assurées à tous pour faire divorce avec elle; sans cela la liberté n'est qu'un nom.

L'orgueil de l'homme, ce vice que le christianisme dominait de son regard dans les siècles de foi, assiége, depuis soixante ans, les digues qui protégent encore l'ordre social. Il a ses mots, ses formules, son drapeau, sous lequel plus d'une fois il a fait éruption et submergé la société. On s'obstine à ne pas l'appeler par son nom; on le flatte, en empruntant ses mots magiques qui signifient destruction et anarchie. On s'en pare, on les inscrit en tête de ses propres utopies; s'il avance, on va au-devant de lui, on accoutume les hommes à son langage; aucune école ne profite, et à chaque nouveau pas que fait la révolution, il se trouve que des catholiques ont travaillé pour elle. Au lieu de se lamenter, sur le sort de l'indépendance humaine, qui n'a jamais moins couru de risques de la part des pouvoirs réguliers que de nos jours, il semble que l'on ferait tout aussi bien de relire l'Evangile et de chercher sérieusement si les surexcitations violentes et à la fois raisonnées de cette soif d'autorité, de cette liberté matérielle, sont entrées dans les intentions du divin législateur. N'est-il pas à craindre plutôt que, selon la remarque du courageux et profond historien que j'ai souvent rappelé, elles ne nous fassent reculer toujours plus vers le paganisme? Déjà le nom de Dieu est effacé de nos codes, et nos frères naturalistes s'inquiètent peu de l'y faire rentrer. Avant d'y songer, ils attendront que les magistrats du Grand-Duc de Toscane aient cessé de poursuivre les citoyens qui essayent de propager les Bibles protestantes dans ce pays, et que l'Espagne constitutionnelle ait inscrit sur son pacte fondamental la liberté des cultes.

C'est ainsi que le naturalisme a peu à peu envahi un grand nombre d'esprits parmi nous, et ses dangers sont d'autant plus menaçants qu'une entière bonne foi, résultat d'une instruction religieuse trop imparfaite, a toujours aidé ses progrès. Etudier cette situation dans le détail, en signaler l'origine, les progrès, les inconséquences, les périls, c'est faire une œuvre peu populaire, mais non une œuvre inutile et inopportune. A défaut d'autres plus expérimentés, nous nous y dévouerons. Après

avoir examiné longuement, sous ce rapport, un livre d'histoire que recommandaient le [illegible], les intentions et le talent de son auteur, nous sortirons de la discussion privée, et parcourant les divers objets qui préoccupent les hommes de nos jours, nous examinerons si le naturalisme ne les a pas successivement imprégnés de son esprit profane et antichrétien, en un mot, si l'idée chrétienne n'a pas été refoulée partout, pour faire place à des théories humaines qui, soumises aux lois de la logique, conduiraient à l'extinction du principe revélé.

Qu'il y ait une complète bonne foi chez la plupart de nos naturalistes chrétiens, je n'aurai garde de le nier. Beaucoup d'entre eux ne sont tels que parce qu'ils ont vécu au milieu des idées païennes qui nous obsèdent de toute part. Se trouvant sans guide, ils se sont fait à eux-mêmes leur synthèse chrétienne, sans s'apercevoir qu'ils y laissaient entrer plus d'une idée contradictoire. Généralement, on se sent un peu en peine d'aller demander la formule chrétienne à la théologie, on supplée à l'étude de la foi par quelques lambeaux pris çà et là, par quelques réminiscences vagues, et l'intention fait le reste. Combien de nos écrivains seraient en mesure de rendre à la société d'éminents services, si, moins pressés de trancher en maîtres, de se poser en médiateurs entre ce qu'ils appellent le monde laïque et l'Eglise, ils consentaient à se faire disciples durant quelques années, à reprendre par la base leur instruction religieuse, à étudier l'Ecriture sainte, la lettre même des décisions de l'Eglise, avec les commentaires de nos docteurs ! Il est indubitable qu'ils y perdraient plus d'un préjugé, qu'ils seraient amenés à renoncer à plus d'une idée qu'ils caressent chèrement, que leur langage se modifierait plus ou moins ; n'est-ce donc rien pour eux que d'être les interprètes exacts de cette foi catholique qu'ils ont su plus d'une fois confesser sans respect humain ? Sans doute, leurs écrits n'obtiendraient pas au même degré la faveur et les sympathies des hommes du camp opposé à la révélation ; mais le sacrifice d'une partie de cette popularité académique qu'ils ont trop poursuivie jusqu'ici ne serait-il pas abondamment compensé par le mérite d'une doctrine irréprochable et d'une intervention sérieuse, et par là même efficace dans les questions du jour ? Chaque année, les doctes et éloquentes conférences du P. Félix, à Notre-Dame, attestent suffisamment qu'il est encore un auditoire assez distingué pour l'orateur qui a su préparer dans l'étude profonde de la théologie chrétienne la solution des problèmes qui intéressent le plus vivement aujourd'hui.

Le christianisme ainsi que nous le disions plus haut est surnaturel, et sa mission est de surnaturaliser toutes choses ; le chrétien considère et juge au point de vue de la foi tout ce qui est de la vie présente ; voilà pourquoi son langage est toujours reconnaissable. Il doit, sans doute, selon les préceptes du Sauveur, « ne pas donner aux chiens ce qui est saint, ni jeter les perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds et qu'ils ne se précipitent sur lui et ne le déchirent (1) ; » mais s'il croit devoir parler, il doit le faire avec franchise et ne jamais flatter l'erreur. Il est un silence prudent que le Christ nous recommande par ces énergiques paroles ; mais nous ne devons jamais rendre notre foi douteuse par notre affectation à imiter dans leur façon de parler ceux qui ne croient pas. On a cité le discours de saint Paul dans l'Aréopage, où l'Apôtre emprunte jusqu'à un certain point le langage de la philosophie ; on en conclut que le chrétien peut bien aussi quelquefois parler en philosophe. Et qui en douta jamais ? la question est de savoir si saint Paul ne se montra que philosophe, dans sa courte harangue aux Athéniens. Elle ne fut pas longue, en effet ; mais l'Apôtre, tout en citant Aratus, trouva moyen de parler du jugement dernier, de la résurrection de Jésus-Christ, et de faire une sortie contre l'idolâtrie. C'est ainsi que le Christianisme s'est posé dès le premier jour, déclarant tout d'abord ce qu'il voulait, ne pailliant jamais sa doctrine, et sachant d'avance que le monde lui serait hostile, parce qu'il est le monde. Soyons assurés que si la foi doit renaître parmi nous, ce n'est pas par une autre méthode que par celle des apôtres, et que tous les pas que nous pourrions faire, dans un but de rapprochement, vers les doctrines de l'orgueil humain, sont perdus pour le but que nous nous proposons, et en même temps qu'ils nous conduiraient hors de la voie dont on ne peut s'écarter sans s'exposer soi-même à se perdre.

Peut-être est-il de quelque utilité, dans ces jours de controverse quelquefois ardente, de déclarer qu'en poursuivant le naturalisme, je n'entends en aucune façon venir en aide à ceux qui pensent servir la foi chrétienne en anéantissant l'ordre naturel. Cette manière de procéder est en opposition formelle avec le christianisme tout entier, et elle a été, sous diverses formes, l'objet des plus sévères condamnations de l'Eglise. L'élément surnaturel départi gratuitement à l'homme par la bonté de Dieu est destiné à corriger l'imperfection de la nature et à l'élever ensuite jusqu'à l'union divine. Il faut donc que cette nature préexiste à la grâce qui vient ainsi la transformer, et lui ouvrir cette voie sublime dont la vision et la possession de Dieu sont le dernier terme ; il faut donc que cette nature, appelée à concourir par l'acquiescement de la foi et par la coopération de la volonté à l'appel céleste qui la sollicite, ait reçu du Créateur la lumière de la raison et la liberté de vouloir et de ne pas vouloir, sans lesquelles le système

(1) Matth., VII, 6.

catholique croulerait par sa base. A ceux qui, de nos jours, songeraient à renouveler les dogmes hérétiques des Baïus, des Jansénius, des Quesnels, des Ricci, les mêmes anathèmes qui ont frappé ces sectaires sont réservés. S'il existe de notre temps des hommes assez aveugles pour ressusciter des erreurs qui ont si longtemps fatigué l'Eglise, je serais tenté de l'attribuer à la même cause qui fait pulluler parmi nous le naturalisme : le manque d'études théologiques suffisantes.

Il faut donc reconnaître, pour être orthodoxe, une raison naturelle, des vérités naturelles, une morale naturelle, un droit naturel, des liens naturels entre les hommes; en un mot, tout un ensemble qui existe en dehors de la grâce et de la foi. Celui qui ne comprend pas ceci n'arrivera jamais à l'intelligence du symbole catholique. Mais il faut admettre en même temps trois vérités fondamentales de ce même symbole : la première, que l'homme, par suite du péché, ne possède plus dans son intégrité cette nature qui lui fut donnée entière au commencement pour être perfectionnée par la grâce ; que notre nature actuelle a reçu une blessure qu'aucun remède naturel ne peut guérir ; et partant qu'elle ne saurait arriver à la réalisation complète de tout ce qu'elle peut tenter ou pressentir, soit dans l'ordre des vérités, soit dans celui du perfectionnement moral. En second lieu, que lors même que la nature serait demeurée entière et capable de réaliser tout un ensemble de vérité et de vertu privée et sociale, elle n'en demeurerait pas moins dans un état de désordre coupable, par cela seul qu'elle se refuserait à l'ordre surnaturel, qui est sa fin aussi obligatoire que glorieuse. En troisième lieu, que le règne du surnaturel dans l'homme et dans la société suppose le combat contre la nature en tant qu'elle est lésée et corrompue par le péché.

Il suit de ces trois vérités, et l'expérience le proclame, que le christianisme, qui les enseigne, a dû compter dès l'origine sur une forte répulsion de la part de la nature. D'abord, il l'humilie en dévoilant sa blessure; puis, il trouble son repos, en l'obligeant à s'élever au-dessus d'elle-même, pour se transformer; enfin, il lui fait une guerre incessante à l'endroit même de cette blessure, qu'elle voudrait non-seulement dissimuler, mais produire comme son plus bel avantage. Orgueil, sensualisme, ambition ; orgueil, voilà pour la raison ; sensualisme, voilà pour la chair ; ambition, voilà pour l'esprit d'indépendance et de domination. Le christianisme répond : l'humilité, la mortification, la soumission sont la grandeur, la perfection de l'homme. De là l'antipathie qu'ils inspire aux mauvais et aux lâches instincts de notre nature ; de là les théories antichrétiennes dont le but est d'affranchir l'orgueil, le sensualisme et l'ambition, du joug de la morale évangélique ; de là enfin les complaisances, les faiblesses, les transactions à l'aide desquelles plusieurs d'entre nous se sont fait un langage et des idées qui leur permettent de penser, de juger et de s'exprimer sur mille objets, comme pensent, jugent et s'expriment les naturalistes de profession.

Le temps est mal choisi, il faut l'avouer, pour énerver le christianisme et le livrer ainsi mutilé, affadi, décoloré, aux dédains de l'esprit humain. Notre société en dissolution appelle un remède énergique ; le christianisme est cet unique remède, et vous en venez tempérer la force par d'imprudents mélanges qui absorbent son efficacité. Si les apôtres avaient procédé de cette manière, flattant comme vous le faites, les préjugés de la société antique, pensez-vous que les hommes se seraient donné la peine d'écouter les docteurs dont l'accent eût différé si peu de celui auquel leurs oreilles étaient accoutumées ? Que l'on ne s'y trompe pas ; l'élément catholique, qui conserve encore de la vie chez nous, ne triomphera des formidables éléments de désordre qui nous entourent qu'à la condition qu'il sera maintenu ferme et tranché, en un mot, incompatible de tout point avec les soi-disant progrès qui se sont faits contre lui et en dehors de lui. Après trois siècles de lutte sanglante ; la victoire complète se déclara pour le christianisme au temps de Constantin, qui n'en fut que le témoin et un chrétien de plus dans l'Eglise ; or, la condition de cette victoire, ce fut que le christianisme avait été constamment l'objet de l'antipathie de tous ceux qui ne le professaient pas. Cette antipathie attestait qu'il n'avait jamais voulu transiger avec la situation, répondre à aucune avance, ni se départir en quoi que ce soit du principe de résistance qu'il avait reçu de son divin fondateur et des apôtres. « Ne vous étonnez pas, disait saint Jean aux premiers fidèles, si le monde vous hait (1). » Si donc nous voulons vaincre à notre tour, si le christianisme doit sauver l'Europe de la ruine universelle qui la menace, ce ne peut être qu'à la condition qu'il traversera, sans s'y mêler, le torrent des idées nouvelles, produit de la sagesse humaine. L'Eglise, forte des promesses de Jésus-Christ, ne saurait y être submergée ; mais toute nation dont les docteurs, après avoir bu à la coupe du naturalisme, y auraient fait boire leurs disciples, ferait un naufrage inévitable. La grande force de la Révolution est dans le naturalisme, cet infaillible dissolvant de toute foi chrétienne ; le principe de résistance à la Révolution est dans la confession courageuse et entière du surnaturel. En France, il est vrai on ne semble pas encore le comprendre ; en Allemagne, depuis des années, la formule a été tirée au clair, et personne ne s'y trompe. C'est la raison pour laquelle on remarque plus de vie chez les catholiques au delà du Rhin qu'en deçà : la lettre synodale de Wurtzbourg,

(1) Johan., III, 13.

l'association de Pie IX et le concordat d'Autriche sont là pour l'attester.

Au deuxième siècle du christianisme, un gentil converti décrivait ainsi le rôle des chrétiens dans la société de ce temps: « Les chrétiens ne sont distingués du reste des hommes ni par leur pays, ni par leur idiôme, ni par leur manière de vivre ; seulement ils ne se livrent pas à l'étude des vains systèmes, fruit de la curiosité des hommes, et ne s'attachent pas, comme plusieurs, à défendre des doctrines humaines. Soumis aux lois établies, ils sont par leur vie, supérieurs à ces lois. Ils sont dans le monde ce que l'âme est dans le corps. L'âme, enfermée dans le corps, le conserve ; les chrétiens, enfermés dans ce monde comme dans une prison, empêchent qu'il ne périsse (1). » S'il en est ainsi de nos jours, si le sel de la terre ne s'affadit pas, notre société peut encore être sauvée. Que les catholiques exercent les droits attribués à tous les citoyens par les diverses constitutions qui se succèdent, rien de plus sage ni de plus juste ; mais qu'ils sachent que leur principale force, leur avenir véritable, n'est ni dans l'importance passagère des rôles politiques qu'ils auraient à remplir, ni même dans les majorités qui se grouperaient autour d'eux, comme la Belgique l'a prouvé récemment, mais dans la vigueur et l'intégrité de la foi conservée pure de tout naturalisme dans le peuple fidèle.

Je n'ignore pas que c'est s'exposer à passer pour rétrograde, que de ne pas voir le salut de la société dans l'emploi de telles ou telles formes politiques, que de ne pas avoir confiance dans les grands avantages que la civilisation a retirés des conquêtes du siècle dernier ; mais, puisque nous avons la liberté de penser et de dire, qu'il me soit permis aussi d'en user, et de signaler les vrais besoins du siècle et ses véritables dangers. Pendant que Noé et ses fils construisaient l'arche qui devait recevoir et sauver du naufrage les destinées du genre humain, « les hommes, dit le Sauveur, mangeaient et buvaient, se mariaient et conduisaient des noces (2). » Plus d'une fois, durant cent années que dura la construction du vaste asile préparé pour les êtres qui ne devaient pas périr, les travailleurs eurent à essuyer les sarcasmes de ceux qui avaient foi dans l'avenir ; on ne comprenait rien à leur obstination dans un si étrange labeur ; on leur disait qu'il y avait tout autre chose à faire en cette vie que de couper des arbres et de les façonner en charpente, que de s'amuser à fabriquer une prison en bois, tandis que l'air était si doux à respirer ; le déluge vint, et on put voir alors de quel côté était la prévoyance. La foi catholique doit être l'arche de salut pour les sociétés européennes, dans le cataclysme qui les menace ; ceux qui veillent à la conserver pure de tout alliage, à la préserver en eux-mêmes et dans les autres de l'attiédissement général, ceux-là ne sont pas nuisibles à l'avenir du monde, et leur simplicité mérite du moins quelque indulgence.

II

Du naturalisme dans la philosophie.

A l'appui de ces graves considérations contre le naturalisme en général, nous citerons quelques fragments du même auteur contre le naturalisme dans la philosophie. Le naturalisme philosophique est l'erreur génératrice du naturalisme historique; c'est, de plus, une erreur très-répandue au temps présent. Pour ruiner complétement une erreur aussi pernicieuse que spécieuse, et donner au lecteur instruit un principe plus certain dans l'appréciation des faits, nous transcrirons, en les abrégeant quelques pages, renvoyant, pour le surplus, à la collection du journal l'*Univers*.

I. Si l'on voulait entendre par le mot philosophie le magnifique ensemble que l'intelligence humaine, éclairée et fécondée par la foi, a su résumer en appelant à son aide les notions naturelles et les dogmes révélés, nous nous garderions de porter l'accusation de naturalisme contre une méthode et un produit qui demeurent à jamais l'éternel honneur de l'esprit humain, et l'hommage le plus élevé que l'homme ait pu rendre au Dieu révélateur. Les anciens Pères n'ont point cru ravaler le christianisme en l'appelant une céleste philosophie ; et plusieurs d'entre eux ont su montrer à quelle sublime synthèse pouvait s'élever la foi, lorsqu'elle cherche l'intelligence de ce que l'on croit : *Fides quærens intellectum*. Nommer entre autres, saint Augustin et saint Thomas, c'est rappeler assez les progrès que la vraie philosophie a fait faire à la pensée humaine, et répondre par les résultats mêmes à ceux qui demanderaient ce que la société des intelligences a gagné au triomphe du christianisme. On doit même

(1) *Lettre à Diognète*. — (2) Luc, XVII, 27.

ajouter que les travaux de ces grands docteurs ne sont pas le dernier terme du développement de la philosophie chrétienne. Il est dans l'intention de Dieu que nos dogmes révélés acquièrent, de siècle en siècle, un nouveau degré de clarté et de splendeur : comme il est dans les destinées de l'esprit humain, éclairé de la lumière surnaturelle, d'avancer toujours, sans arriver néanmoins à réaliser en ce monde la complète synthèse qui ne doit se révéler qu'au jour de l'éternité. Reprocherait-on, par hasard, à une telle philosophie d'être incomplète? L'accusation serait étrange; puisque la synthèse chrétienne ne demande qu'à accueillir dans son sein toute vérité, de quelque ordre qu'elle soit, naturelle ou surnaturelle, et qu'elle seule est en mesure d'en révéler les rapports et d'en assigner la place.

Si l'on veut encore entendre par le mot philosophie le procédé au moyen duquel, dans l'Ecole, on abstrait la vérité naturelle, afin d'assigner, autant qu'il est possible, les limites des deux ordres ; construisant ainsi, en fiction, une philosophie naturelle et même une théologie naturelle : le christianisme, qui se développe d'autant plus clairement dans l'intelligence que les notions sont mieux définies, ne s'oppose en aucune manière à cet exercice de la raison; car il sait que le fidèle qui se livre à de telles investigations, n'a pas intention de renoncer aux lumières de la foi pour se réduire aux lueurs vacillantes de l'intelligence naturelle; et que tout ce travail, quel qu'il soit, n'appartient pas à l'ordre pratique, et n'est, après tout, qu'une pure spéculation.

Mais prétendre ressusciter la philosophie purement naturelle, à la manière de Platon et d'Aristote, s'annoncer comme en rupture complète avec toute révélation, et réduire systématiquement à l'ordre rationnel tout ce qu'il nous est possible de savoir sur Dieu, la création, l'âme humaine, ses destinées, la morale et la société ; c'est non-seulement abdiquer le plus riche dépôt de vérités dont il eût été donné à l'homme de jouir; mais c'est en même temps déclarer la guerre à la société chrétienne tout entière. La résurrection de la philosophie païenne au siècle dernier, après dix-sept siècles de christianisme, est le fait culminant de notre époque; fait humiliant pour les soi-disants philosophes, puisqu'on les a vus impuissants à s'accorder jamais sur une doctrine; fait sanglant, puisque c'est au nom de la philosophie et pour la propager qu'on a dressé les échafauds, organisé les massacres ; fait menaçant, puisque la société qui fut retenue à l'ancre durant tant de siècles par le christianisme, a été lancée par la philosophie, et pour longtemps encore, dans la haute mer des révolutions.

« Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui, il sera à jamais (1). » Nous n'avons donc rien à craindre pour le sort de la vérité révélée; mais nous avons à gémir sur l'outrage insigne fait au Verbe éternel, qui, pour prix de son dévouement divin, ne recueille de ses créatures qu'il était venu racheter et éclairer, que le blasphème, la négation, et ce qui est plus insolent encore, les éloges et l'admiration que l'on prodigue à un grand homme. Nous avons à déplorer des malheurs inouïs, depuis soixante ans ; le sol tremble sous nos pas dans toute l'Europe ; « la colère de Dieu n'est point apaisée, et sa main est toujours étendue (2); » et au lieu d'aller chercher la cause de tant de maux dans la philosophie, on ose prétendre l'avoir découverte dans l'embarras momentané de tels ou tels rouages de la machine politique ; et l'on oublie que les révolutions, parfois inévitables dans la vie des peuples croyants, s'accomplissaient sans que pour cela les principes constitutifs de la société fussent remis en question. On a le triste courage d'enregistrer et de recommander les progrès accomplis ; et il ne vient pas en pensée que Dieu ne peut avoir donné son propre Fils à la terre, sans vouloir, en même temps, que la terre l'honore comme son roi, et qu'il soit rétabli sur le trône souverain d'où la philosophie et ses désastreuses conquêtes l'ont fait descendre.

Loin de là, la philosophie est acceptée tranquillement par plusieurs de ceux même qui ont conservé la foi ; je veux dire qu'elle ne leur inspire plus aucune répulsion. Jamais ils ne lui demandent compte de l'affreux état auquel elle a réduit la société. Sous leur plume, le mot philosophie est une qualification élogieuse. On les entend vanter les *deux sœurs immortelles*, la Religion et la Philosophie ; et ils n'ignorent pas que ceux qui les écoutent n'acceptent ce dernier mot que dans le sens de rationalisme. Ont-ils donc oublié ce qu'est aux yeux du christianisme un philosophe tel que ceux qu'ils entourent de leurs hommages? Un apostat, rien de moins; mais ils n'y ont jamais réfléchi. Cet homme, dont vous acceptez le rôle si offensant pour votre foi, n'est point né au sein du paganisme; il a été marqué, comme vous, sur les fonts baptismaux, du sceau ineffaçable du chrétien ; il a été membre de Jésus-Christ et enfant de l'Eglise. Maintenant qu'il s'est posé en adversaire de la révélation et de l'ordre surnaturel, il n'est pas même un hérétique ; le seul nom qui lui convienne est celui d'apostat. Ce fut le rôle de Julien ; et les monuments du quatrième siècle nous apprennent à quel point le sentiment chrétien d'alors fut blessé, lorsque l'on entendit cette bouche qui avait confessé la divinité de Jésus-Christ, s'ouvrir pour redire les sentences de la profane et stérile sagesse des Grecs. Les rapports du christianisme à l'égard de la philosophie rationaliste n'ont pas changé ; la charité fraternelle, la compassion, les égards, sont un devoir pour le chrétien envers ces malheureux qui ont renié leur

(1) Hebr., XIII, 18. — (2) Isaïe, IX, 17.

baptême; mais l'esprit de foi a baissé chez lui, si jamais il les approche sans sentir en lui-même à quel état de dégradation ils sont descendus. L'homme n'est accepté de Dieu qu'à la condition de se maintenir à l'état surnaturel où la grâce l'avait élevé; et ces hommes sont en insurrection contre cet ordre même dans lequel ils ont passé les heureuses années de leur première enfance. Autant la foi vous élève, autant ils sont déchus : si vous n'avez pas conscience de la ruine qui est en eux, si vous vous accoutumez à la considérer de sang-froid, si vous les louez comme philosophes, soyez-en sûr, quelque chose du chrétien fait défaut chez vous.

Ce tolérantisme est un des plus dangereux écueils que puisse rencontrer la jeunesse à l'âge où les idées se forment, et souvent pour toute la vie, d'après le langage et les appréciations des personnes en lesquelles on a et on doit avoir confiance. Un jeune homme a remarqué, dans les auteurs graves et orthodoxes de la bonne époque, certaines citations des anciens philosophes; il a été frappé de la beauté des pensées, de la noblesse du langage : il a vu ensuite que l'auteur chrétien qu'il lisait n'épargnait pas les éloges à la doctrine de ces philosophes, et qu'il en relevait d'autant plus le mérite que de tels sages avaient été privés de la lumière du christianisme. Le jeune lecteur en prendra-t-il occasion d'abdiquer sa foi et de se faire tout aussitôt disciple de Platon? Nullement; il a reçu une instruction catéchétique suffisante pour qu'il sache déjà que, avant la prédication de l'Evangile, la raison des sages du paganisme s'exerçait sur les plus hautes vérités, et qu'il n'y a pas lieu de s'étonner que ces hommes d'un grand génie aient parfois rencontré juste. En un mot, il sait qu'il y a eu des philosophes dans l'antiquité païenne; mais il ne lui est jamais venu à la pensée qu'il pût s'en rencontrer dans le sein même d'une nation chrétienne, parmi des hommes que le baptême a faits enfants de Dieu et de son Eglise. Tout à coup, il apprend que de tels philosophes existent réellement, qu'ils se font accepter comme tels, qu'ils jouissent comme tels d'une haute considération, qu'ils ont des écoles fréquentées, qu'on les a vus préposés à l'instruction publique : bien plus, que des chrétiens tiennent à grand honneur d'attirer leurs regards et leur ménagent des jours de triomphe, dans lesquels la philosophie, que professent ces transfuges de la foi, est choyée comme l'une des gloires du siècle et de la nation. En un mot, il y a parmi nous des sages qui ont conquis le droit à l'infidélité, sans même avoir eu besoin de passer par le Taurobole et le Criobole, auxquels Julien demanda vainement d'effacer en lui le sceau indélébile du chrétien.

Que fera notre adolescent admis à un tel spectacle? Qu'il est à craindre que cette résurrection inattendue de la philosophie ne séduise et n'égare ses pensées! Platon, au dix-neuvième siècle; un Platon qui fut chrétien et qui ne l'est plus! quelle nouveauté, mais aussi quel attrait! au reste, rien d'odieux; Platon ne médit pas du christianisme; il en parle avec honneur. Le fait est qu'il l'a quitté; mais il est loin aujourd'hui d'en souhaiter la destruction. Cette vieille Eglise catholique a encore un fond assez remarquable de philosophie; par ce côté, elle vaut quelque chose. Platon la laissera donc achever en paix les siècles qu'elle doit vivre encore. A de si beaux discours, la tête du jeune étudiant fermente. Il se demande si, après tout, il ne lui serait pas permis de suspendre son adhésion au christianisme, pour examiner à son tour tout ce qu'il est à propos de croire sur Jésus Christ et sur son Eglise. Il a reçu, avec le baptême, la foi infuse qui le faisait membre du corps des fidèles; mais, au moment où la raison philosophique s'éveille en lui, n'a-t-il pas le droit d'entrer dans un doute préalable et prudent sur tout ce qu'il a cru jusqu'ici? Il avance donc, et perd la foi sans retour. Le voilà philosophe aussi; sans autre école, je le veux, que celle que formeront plus tard autour de lui ses influences. Et comment se serait-il douté du piége auquel il devait succomber, lorsqu'il entendait recommander de toute part les modernes philosophes à son admiration; lorsque personne ne les lui signalait comme des apostats de la foi sainte qui jusqu'alors avait fait son bonheur et protégé sa vertu? Il faut le dire, et au besoin j'en donnerais la preuve éclatante et corroborée par un récent décret de l'*Index :* on rencontre des catholiques qui, à force de bienveillance pour la philosophie, en sont venus à penser que le chrétien parvenu à l'âge de l'adolescence peut, sans crime, suspendre son adhésion à la foi, jusqu'à ce que l'étude sérieuse des preuves de la religion l'ait ramené à la conviction, selon eux insuffisante, dans laquelle jusqu'alors il avait vécu. C'est ainsi qu'ils confondent grossièrement le devoir qui incombe à tout fidèle de développer en lui, selon ses moyens, l'intelligence des choses divines, avec la liberté sacrilége de mettre en question s'il s'en tiendra ou non à la foi, dans laquelle il a été régénéré, et contre laquelle tout doute volontaire est un péché grave J'insiste sur ce principe fondamental du christianisme, parce qu'il ferme l'entrée à toute philosophie rationaliste chez ceux qui ont reçu une fois le don de Dieu. Pour plusieurs d'entre nous, malheureusement, Platon, ancien ou moderne, est plus lu et plus médité que le Concile de Trente; de là, le danger toujours croissant du contact avec les philosophes.

Mais comment a pu s'établir cette étrange sympathie pour les ennemis de la foi, chez ceux que l'on voit donner à cette même foi des garanties aussi honorables que rassurantes en ce qui est de leurs personnes? En voici le secret. Il est reconnu qu'en France le succès de l'impiété grossière ne dure pas; l'at-

taque de front au christianisme n'a jamais joui parmi nous d'une longue faveur. Voltaire et Rousseau sont passés; Dupuis et Volney les ont suivis; les sectateurs de Hegel ne se sont pas naturalisés dans notre pays; Strauss et Feuerbach ont peu de vogue en deçà du Rhin; M. Renan et sa philosophie passeront à leur tour, comme le zodiaque de Denderah. Ce n'est donc pas par les moyens extrêmes que Satan peut espérer de ruiner la foi chez les Français. De même qu'on le vit, au dix-septième siècle, désespéré d'avoir vu s'arrêter en France l'incendie du calvinisme, diriger sur nos églises l'hérésie jansénienne, « la plus subtile, dit Fleury, que le diable ait jamais tissue ; » ainsi le voyons-nous de nos jours, séduire les esprits au moyen de formules habiles sous lesquelles la négation de l'ordre révélé se dissimule savamment. Les hommes de la philosophie n'ont rien rétracté ; ils tiennent même à le dire ; mais cette réserve une fois faite, on les voit écrire de longues pages qui sembleraient dictées par la plus sincère conviction chrétienne. Il est vrai qu'ils s'abstiennent toujours prudemment d'avouer que Jésus-Christ est Dieu et que l'Eglise est son organe infaillible. Il est vrai aussi que çà et là des éclairs de rationalisme traversent les phrases les plus ingénieusement combinées, et suffisent pour révéler au lecteur attentif que l'auteur est et veut rester philosophe ; mais où sont aujourd'hui les lecteurs attentifs et assez au courant de la controverse rationaliste pour savoir deviner, sous le masque dont il se couvre, l'incrédule obstiné qui fait cauteleusement une guerre opiniâtre au christianisme?

Longtemps je me suis demandé pourquoi l'école philosophique de nos jours portait un si tendre intérêt à Port-Royal et à ses adeptes. Rien, en effet, de plus opposé à la liberté de la pensée humaine que le système du semi-calvinisme ébauché par Baïus, et perfectionné avec tant d'art par Jansénius et Quesnel. N'importe ; les jansénistes auront tous les honneurs ; ils sont la gloire du dix-septième siècle; tout en eux est admirable. Il est vrai qu'ils nient l'ordre naturel ; que, selon eux, l'intelligence humaine n'est qu'erreurs et ténèbres sans la foi, et la volonté n'est que vice et corruption sans la grâce ; mais ils ont eu deux grandes qualités, que la philosophie leur envie : l'inflexibilité et l'adresse. Jamais on ne les a vus démordre, en quoi que ce soit, de leur odieux symbole ; et leur souplesse à trouver des formules capables de séduire les esprits inattentifs eut un succès immense. La similitude des situations leur a valu un intérêt momentané qui ne tiendra pas en présence des faits ; mais il fallait cet étrange phénomène pour mettre dans tout son jour cette grande vérité, que les erreurs les plus contradictoires rencontrent toujours dans le néant un point d'affinité et un rendez-vous.

Le seul moyen d'échapper au prestige de nos philosophes est donc, avant tout, une salutaire défiance et une constante observation. J'ai signalé tout à l'heure l'attitude que doit tenir le chrétien à l'égard de ceux qui ont eu le malheur de renier la foi. La situation est très-simple de part et d'autre. — Vous êtes philosophe? je le suis aussi ; mais croyez-vous à la divinité de Jésus-Christ et à l'infaillibité de son Eglise? — J'ai tous les égards possibles pour cette croyance; mais je ne puis dire que je la partage. — Alors, vous êtes devenu infidèle ; votre baptême n'est rien pour vous; vous avez apostasié de la foi. Je vous plains, je prie pour votre retour ; mais désormais je me tiens en garde contre tout ce que vous écrirez, et qui ne portera pas en tête la confession franche de votre foi en la divinité de Jésus-Christ et en l'infaillibilité de son Eglise. L'Apôtre recommandait aux chrétiens de se défier des philosophes; ces philosophes cependant n'étaient que des infidèles; ils n'avaient pas été initiés; vous, quoi que vous fassiez, vous êtes chrétien. Votre prétendue qualité de philosophe est une anomalie coupable; votre génie, votre éloquence ne m'empêcheront jamais de voir en vous, avant tout, l'ennemi du Fils de Dieu. Vous écrivez de fort belles pages sur l'essence divine ; nos docteurs ont parlé au moins avec autant de clarté et de splendeur, et vous les avez lus ; mais le Verbe divin m'a enseigné, dans son Evangile que, celui qui ne connaît pas le Fils ne connaît pas le Père ; et celui-là ne connaît pas le Fils qui ne l'adore pas dans son Incarnation. Telle est la foi dans laquelle nous avons été baptisés l'un et l'autre. Le manteau du philosophe vous a tenté ; il ne vous était permis de vous en couvrir, qu'à la condition de laisser voir toujours la robe blanche dont on vous couvrit au sortir de la fontaine de régénération.

C'est ainsi que le chrétien traversera sans péril les ombres de la sagesse humaine ; et s'il est triste pour lui de retrouver, après tant de siècles, l'épreuve qu'eurent à subir les premiers fidèles, assiégés de tous côtés par les adeptes de la philosophie païenne, il se souviendra qu'ils se reconnaissaient entre eux au signe de la croix. Malheureusement, on n'a pas toujours montré à nos philosophes contemporains cette noble et douce fierté qu'inspire la foi. Trop souvent, on est descendu envers eux à la flatterie. Je pense que le but était de les conquérir et de les sauver; on n'y est pas arrivé ; et, en attendant, par mille concessions molles, mille avances stériles, en adoptant leur langage, en affectant de partager leurs engouements et leurs sympathies, on a amené pour résultat une situation vague, qui compromet gravement la pureté et la permanence de la foi dans un grand nombre d'esprits. Je produirai quelques détails.

II. Notre siècle a la prétention d'être plus positif et plus pratique que ne le furent ceux qui l'ont précédé ; à aucune époque, en effet, on n'a vu ériger en théories raisonnées et ap-

pliquées au plus grand nombre de faits de toute nature. Les mémoires académiques, les articles de Revues, les gros livres même, sans parler des essais, sont là pour l'attester. Je me garde de blâmer cet essor de l'esprit humain, qui, dans d'autres conditions, amènerait un progrès des plus sérieux dans tout ce qui tient à la vie morale et physique de l'homme et de la société. Mais ces efforts sont stériles, et ne servent guère qu'à faire briller la sagacité active et ingénieuse de ceux qui les ont tentés. Faute d'une base certaine et générale, rien ne mûrit, et il faut toujours recommencer à nouveau. Ceci est d'expérience sur toute la ligne, qu'il s'agisse de l'établissement politique lui-même, ou de ce qu'on appelle les sciences morales et économiques. La philosophie, l'histoire, la littérature, l'esthétique, sont constamment remises sur le métier; et pourtant, il ne manque pas de gens d'esprit pour mettre au jour une foule de demi-vérités qui, faute d'une synthèse préexistante à laquelle elles iraient s'incorporer, tombent à terre et sont foulées aux pieds.

Le moyen âge s'y prenait mieux ; il avait un procédé que l'on appelait *reductio artium ad Theologiam*. Il est vrai que toute idée qui eût présenté contradiction avec la doctrine révélée n'eût pas été reçue ; mais, en retour, aucune de celles qui se montraient conciliables ne se perdait ; et toutes vivaient d'une même vie, et s'épanouissaient à un même soleil. On sait comment le protestantisme vint briser cette harmonie, en substituant la controverse de détail à l'assertion synthétique, et en préparant ainsi la désunion des sciences, qui, bientôt dégagées de tout lien avec la théologie, et pour parler avec les hommes de notre temps, *sécularisées*, allaient désormais chercher fortune, chacune sous sa bannière, sans espoir de se retrouver jamais réunies sous l'œil de l'homme.

Il faut avouer cependant que la *Somme* catholique ne péchait pas par défaut de positif ; rien, au contraire, de plus arrêté et de plus pratique que le sens chrétien ; et l'on ne saurait assez s'étonner que tant d'hommes de nos jours qui participent si heureusement au besoin du positif qui fait un des caractères de ce siècle, en soient réduits, sur l'article de la religion, à un état de vague perception qui les expose à admettre mille idées incompatibles avec leur foi. Le christianisme est la chose positive par essence. S'il est la source de la plus sublime philosophie par les vues qu'il nous ouvre sur l'infini, il est avant tout et pour tous, sans exception, un ensemble de dogmes qu'il faut croire et de devoirs qu'il faut pratiquer. Dieu a dit ceci, a commandé cela ; l'Église est infaillible dans l'enseignement et dans la discipline générale ; l'homme n'est en état de salut que lorsqu'il est dans l'ordre surnaturel ; sans la grâce, il ne peut avoir ni la foi, ni la justice, qui rendent participant des mérites du Christ; toutes les choses de la vie présente doivent être jugées et appréciées par rapport à la vie éternelle.

Telle est cependant la situation d'un grand nombre d'esprits parmi nous, qu'on les voit accepter, sans aucune répugnance, tous les à-peu-près qu'ils rencontrent, en matière religieuse, dans les écrits des auteurs en vogue. Fermes et arrêtés sur tout le reste, ils se contentent du moindre signe d'égard et de bienveillance que l'on veut bien accorder à leur foi. Un mot les ravit, un geste les fascine : ils croient tout gagné parce que tel savant, tel philosophe, a daigné faire attention au christianisme et lui rendre son petit hommage en passant.

Le chrétien positif, et tout chrétien doit l'être, se montre plus difficile. Avant de crier victoire, il attend que le converti ait décliné en entier le symbole de la foi; jusque-là, il écoute ces accents nouveaux ; il en sait gré à celui qui les fait entendre ; mais il ne court pas encore lui serrer la main comme à un frère. Voltaire et Rousseau n'ont-ils pas fait aussi d'admirables aveux, au point que l'on en a composé des recueils? Cependant ils ne se rendirent pas à cette vérité surnaturelle à laquelle ils avaient rendu parfois de si éloquents témoignages. Il est vrai que leur antipathie non déguisée pour le christianisme, et qui éclatait en tant de manières, ne permettait guère de compter sur leur prochaine abjuration, et encourageait peu les croyants à faire un pas vers eux ; mais, par là même, ils étaient moins dangereux que les philosophes de notre temps, depuis qu'ils se sont mis à garder les convenances envers la foi chrétienne.

Notre devoir est donc de nous montrer positifs en face de toutes les belles concessions que l'on nous fait, et de nous tenir, à l'égard des philosophes, dans une attitude aussi résolue que circonspecte. C'est ce que plusieurs n'ont pas su faire ; et leur mollesse, leur imprudence, ont été un sujet de triomphe pour ces sages profanes dont je déclarais le véritable caractère dans le précédent article. Ces hommes se sont donnés pour philosophes en plein christianisme; on les a reconnus comme tels. Ils sont infatués de leur raison : on a exalté la raison avec excès. Ils ont leurs idoles, qu'ils prônent sans mesure : on a affecté de brûler de l'encens devant elles. Ils méprisent l'école catholique, comme ennemie de la raison humaine : on leur a donné lieu de penser et de dire qu'il existait une vaste conpiration contre les droits les plus légitimes de l'intelligence.

Cette méthode complaisante a été suivie dans des livres, dans des discours, dans des articles de journaux, sans aucun souci de l'effet qui devait en résulter, et moins encore de la dignité de notre baptême, qui traçait une ligne infranchissable de démarcation entre notre foi si lumineuse et les ténèbres de cette philosophie qui repousse la parole de Dieu, et ne veut rien tenir que d'elle-même.

Il serait pénible de réunir ici tant de pages écrites sans réflexion, tant de paroles proférées par entraînement, et dont pas une, assurément, n'eût été écrite, ni proférée, si l'on eût été mieux fondé sur le positif des croyances chrétiennes.

Je préfère donc porter l'attention du lecteur sur un livre vraiment grave, composé par un homme qui, depuis longues années, est connu par de remarquables études sur les matières philosophiques, dans leurs rapports avec le christianisme. M. l'abbé Maret est un esprit calme et judicieux ; sans enthousiasme et sans passion, il procède avec clarté, et sait initier beaucoup de lecteurs français à des questions qui, grâce à l'horreur que la génération présente professe pour la métaphysique, leur seraient probablement restées inconnues toute leur vie. Je veux parler ici du livre que cet auteur a publié l'année dernière sous le titre de *Dignité de la Raison humaine et Nécessité de la Révélation divine;* c'est le premier d'une série de six volumes qui portera ce titre général : *Philosophie et Religion.* Ce tome, rempli de questions du plus haut intérêt, est le résumé du cours qu'a professé en Sorbonne le savant professeur ; et pour ma part, je déclare que la lecture m'en a été des plus agréables. Une revue étrangère a mis en avant quelques réclamations sur certains passages du livre ; M. l'abbé Maret a cru devoir répondre ; et, à mon avis, ses explications sont de nature à satisfaire pleinement son honorable adversaire.

Ce n'est donc point dans l'intention de combattre ce livre que je me permets de le signaler ici ; c'est uniquement au point de vue de cet article, que j'entends l'étudier. Après avoir protesté contre la faveur inouïe que plusieurs d'entre nous prodiguent aux philosophes qui ne sont plus chrétiens, il me semble utile et instructif de rechercher, dans un ouvrage écrit par un homme qui connaît l'état de la philosophie du moment, à quel genre de concessions la mode, et je ne sais quelle influence de l'atmosphère de mollesse où nous vivons, peut entraîner un écrivain sérieux et digne de toute estime. Jetons donc un coup d'œil sur le livre de M. l'abbé Maret, et voyons d'abord comment il accepte le rôle des philosophes sortis du christianisme qui ont élevé leur chaire au milieu de nous. Le lecteur ne doit pas perdre de vue que le livre est écrit par un catholique, par un prêtre, qui, dans le but même de l'ouvrage, ne se propose autre chose que de faire triompher le principe révélé. Or, voici en quels termes il caractérise l'école de nos jours, après l'avoir désignée sous le nom très-approprié de « Philosophie séparée, » puisque, en effet, la prétention de cette philosophie est d'exister et de se mouvoir en dehors de toute révélation. « Nous sommes en présence d'une philosophie noble, élevée, ne respirant que le plus pur spiritualisme, pleine de l'enthousiasme platonique, et faisant revivre toutes les traditions des meilleures écoles. On ne nous accusera pas, certes, de lui faire une part envieuse. Cette noble philosophie ne peut pas être hostile au christianisme, car elle possède un sentiment trop profond des choses grandes et divines. » Quelques lignes plus bas, l'auteur ajoute : « Cette philosophie fait des réserves à l'égard du christianisme, ou plutôt elle tient envers lui une sorte de neutralité. Parfois même, elle se regarderait comme une puissance égale ; et, à ce titre, elle proposerait un traité d'alliance. Il faut donc voir en elle une puissance non-seulement distincte, mais séparée (1). »

M. l'abbé Maret examine ensuite si cette noble philosophie suffirait, ou ne suffirait pas à l'homme pour arriver à sa fin naturelle ; et il s'attache à démontrer qu'elle y est complétement impuissante. On n'est donc pas en droit de reprocher à cet auteur d'avoir rien perdu de ses convictions chrétiennes dans le contact avec les philosophes séparés ; mais cette école mérite-t-elle les éloges qu'il lui donne ici sans ménagement ? N'est-elle pas en droit, désormais, de se regarder comme acceptée et reconnue par lui, et par tous ceux qui adopteront les jugements de son livre ? Ses auditeurs à la Sorbonne, ainsi que ses lecteurs, ne seront-ils pas désormais sous une impression d'estime et d'admiration pour ces philosophes séparés ? Je crains bien que saint Paul, s'il les eût rencontrés sur sa route, en eût rendu aux fidèles un compte tout différent. Au point de vue positif du christianisme, ils sont ce que nous disions dans l'article précédent ; de plus, en formant opposition, par leur séparation même, au retour d'un grand nombre d'esprits à la foi chrétienne, qui, seule, peut sauver la société, ils sont un des plus grands fléaux de notre temps. Par eux, le règne de Jésus-Christ est retardé ; par eux, beaucoup d'âmes n'arriveront pas à la lumière qui serait leur salut. Ils sont la forme actuelle de l'incrédulité, le péril imminent. Qu'importe donc que leur opposition au christianisme, au lieu d'être violente, se donne les airs de la neutralité ? C'est cette neutralité affectée qui fait le grand péril de la situation.

Mais, direz vous, l'existence de cette école est un fait ; il faut bien définir cette école pour la combattre. Je réponds qu'on pouvait la définir sans la flatter. Comme vous, je me réjouis qu'elle ait pris « le spiritualisme » pour étendard ; du moins, elle n'abrutira pas la jeunesse par le matérialisme ; mais si elle l'égare par l'orgueil de l'esprit, quel si grand avantage y trouveront les nouvelles générations ? « Elle est pleine de l'enthousiasme platonique. » C'est triste pourtant d'en être à Platon, après dix-huit siècles de christianisme, « Elle fait revivre toutes les traditions des meilleures écoles. » En effet, elle a gardé ses habitudes d'éclectisme ; elle prend de çà et de

(1) XXIIe leçon pages 470, 471.

à ce qui lui convient ; elle n'est soumise à aucune règle ; panthéiste hier, et vous vous en souvenez, elle dit ne l'être plus aujourd'hui. Ses évolutions de la veille ne font pas toujours prévoir celles qu'elle prépare pour le lendemain : mais on peut s'attendre à tout. Qui donc la retiendrait ? Bien fou qui compte sur ces phrases d'aujourd'hui. « Elle ne peut pas être hostile au christianisme. » En effet, cette hostilité ne devrait jamais exister chez un philosophe qui veut bien se rendre compte du progrès que le christianisme a fait faire aux sciences philosophiques qui compare saint Augustin et saint Thomas à Platon ; mais ne savez-vous pas que la plus dure hostilité contre la foi chrétienne est celle qui consiste à lui dire : « Je me passse de toi. » Le Sauveur nous dit dans l'Evangile que le péché contre le Saint-Esprit est le seul qui ne sera remis ni en ce monde, ni dans le siècle futur. Et pourquoi donc « cette noble philosophie » ne peut-elle être « hostile au chistianisme ? » Parce qu'elle possède « un sentiment trop profond des choses grandes et divines. » Si la philosophie d'aujourd'hui est reconnue par nous autres chrétiens comme possédant « le sens profond des choses « grandes et divines, » et qu'en même temps il soit constant qu'elle a pris position en dehors du christianisme, je demande si un tel aveu n'est pas de nature à fausser les idées des lecteurs ou des auditeurs ? « Le sens profond des choses divines » se trouve-t-il donc en dehors de la foi chétienne ? Avons-nous rétrogradé jusqu'au siècle de Platon et d'Aristote, pour avoir ainsi des choses divines qui ne sont pas des choses chrétiennes ? Evidemment, la bienveillance de M. l'abbé Maret l'emporte trop loin. Quant aux philosophes dont il se plaît tant à relever la haute intelligence, s'ils ont de si hautes idées des choses divines, il est grandement à craindre qu'ils ne soient du nombre de ceux que saint Paul dit avoir été « inexcusables, parce qu'ils ont retenu la vérité captive, et qu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme ils le devaient (1).

Dans son intéressant volume, M. l'abbé Maret donne un résumé clair et substantiel des travaux philosophiques de l'antiquité et des siècles chrétiens sur la nature des idées et sur la valeur de la raison humaine. On voit figurer tour à tour Platon, Aristote. saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, Descartes, Malebranche, Leibnitz, Bossuet, Fénelon : l'auteur, ensuite, nous met en présence des résultats stériles de la philosophie écossaise et de ceux, plus malheureux encore, des écoles d'Allemagne. Cet exposé historique, d'un véritable intérêt, appelle un résumé ; et la X[e] leçon y est consacrée. Mais quelle n'est pas la surprise du lecteur catholique de voir cet important chapitre du livre consacré en grande partie à faire l'éloge de l'ouvrage célèbre intitulé : *Du Vrai, du Beau et du Bien*, sans que rien n'annonce que ce livre a éveillé l'attention de l'autorité spirituelle ! M. l'abbé Maret rappelle qu'il n'a pas craint, lorsque l'auteur de ce livre occupait dans l'Etat les plus hautes positions, de discuter publiquement plusieurs de ses théories ; et il ajoute « qu'il a peut-être acquis le droit d'être juste envers le philosophe, depuis que celui-ci est rentré dans la vie privée. » A Dieu ne plaise que qui que ce soit conteste à M. l'abbé Maret « le droit d'être juste » envers l'auteur ; mais puisqu'il reconnaît lui-même plus loin que le livre *Du Vrai, du Beau et du Bien* n'est pas un livre chrétien, ne pourrait-il pas, sans manquer à la justice, s'abstenir de le prôner avec tant d'emphase ? L'instruction synodale de Monseigneur l'Evêque de Poitiers est toujours debout, non-seulement comme œuvre de courage, mais aussi comme discussion solide et triomphante ; ne tenir aucun compte de l'avertissement qu'elle a donné aux catholiques, peut être plus ou moins habile ; je doute que ce soit la prudence chrétienne. Au reste, M. l'abbé Maret prend ses sûretés; quand il termine ses longues citations du livre par ces mots : « Cette théorie rectifiée et complétée de la raison exclut la plupart des erreurs philosophiques qu'on avait signalées dans les doctrines de l'éclectisme ; et, en partant de pareils principes, cette philosophie doit finir par se mettre pleinement d'accord avec le christianisme, dans le domaine de la vérité naturelle. Puisse-t-elle reconnaître, par de là cet ordre naturel, un autre ordre non moins certain, non moins obligatoire, mais plus beau, plus grand encore, et qui place l'homme dans un rapport surnaturel avec Dieu ! »

Ces paroles, qui font honneur à M. l'abbé Maret, montrent qu'il reconnaît à son tour que le livre en question n'est pas un livre chrétien, malgré les retouches qu'il a successivement subies; il est donc permis de désirer qu'il n'en eût pas parlé avec tant de faveur. Le livre a fait disparaître « la plupart des erreurs de l'éclectisme ; » il en a donc gardé quelques-unes. C'est « dans le domaine de la vérité naturelle » seulement, que l'école tend à se mettre d'accord avec le christianisme ; et M. l'abbé Maret termine en émettant, toujours à propos du livre, le vœu de la voir reconnaître enfin l'ordre surnaturel. C'est confesser hautement que le livre, tout remarquable qu'il est sous divers rapports, est un livre des plus dangereux. A mon avis, il y a dans ce timide mais loyal aveu tout le fond de la Synodale de Monseigneur de Poitiers. Je conviens que les Evêques, gardiens du troupeau de Jésus-Christ, sont obligés par devoir à crier plus fort que les simples brebis, lorsque le danger se montre : mais tous les monuments du passé nous attestent que les brebis elles mêmes savent, au besoin remplir le devoir de s'entr'avertir. Heureux si nous

(1) Rom. 1.

savions tous signaler avec autant de précision que M. l'abbé Maret le côté vulnérable de la philosophie actuelle ; nous serions plus avares de compliments envers les philosophes, et peu à peu l'antique rigueur de l'orthodoxie reparaîtrait dans les formes, sans nuire à l'esprit de charité, qui n'a rien de commun avec la mollesse.

La sympathie malheureuse pour cette philosophie, que nous avons le droit d'appeler maintenant « séparée, » se manifeste encore par l'exagération avec laquelle on s'est mis tout à coup à exalter les droits de la raison humaine. Une panique semble s'être emparée de plusieurs d'entre nous ; à les entendre réclamer à tout bout de phrase en faveur de la raison, on dirait que, sur la demande de quelques rêveurs clair-semés, quoi qu'on en dise, elle serait à la veille d'être supprimée par arrêt. Qui ferait ce nouveau coup d'Etat? On ne le dit pas ; mais bien vite, il faut rassurer les philosophes, et faire parade de tout ce que l'on possède de philosophie. Pour moi, j'imagine que les philosophes, puisque philosophes nous avons, doivent un peu rire de ce zèle qui s'est déclaré tout à coup. S'ils en concluent que la raison est en danger chez nous, avouons que nous leur en donnons bien le droit; mais n'allons pas croire que nous les amènerons à la foi par de tels moyens. Ils avaleront l'encens qu'on leur brûle, et ils s'en tiendront là. Avant comme après toutes ces démonstrations, ils savaient ce que la doctrine chrétienne enseigne sur la réalité de l'ordre de nature, sur l'existence et les facultés de la raison, sur la source divine de la lumière qui brille en elle. Les travaux de l'eclectisme les ont mis à même de connaître, sur ces points, l'enseignement des écoles catholiques. Ce n'est pas eux qui confondront sérieusement avec nos docteurs les rares partisans du traditionalisme.

Au lieu de perdre le temps à travailler pour le naturalisme, qui profite seul de toutes ces périodes à effet, que ne se met-on plutôt à proclamer ces deux grandes vérités, à propos de la raison humaine : la première, que par l'effet de la chute originelle, cette raison est dans un état de faiblesse et d'imperfection, qui l'empêche d'arriver à la possession complète de toutes les vérités de l'ordre même naturel ; la seconde, que cette raison, qui est un don de Dieu, est appelée à l'élever par la foi jusqu'à la possession de la vérité surnaturelle? C'est ici qu'il importe de s'appuyer sur le positif du christianisme, qui nous révèle toute la vanité de ces éloges donnés à la raison naturelle. Nous, chrétiens, lorsqu'il est question de notre raison, nous devons surtout reconnaître avec une vive gratitude et confesser hautement tout ce qu'elle doit à la grâce divine de la foi, qui la guérit et la fortifie dans son être naturel, en même temps qu'elle l'illumine de la lumière surnaturelle de Dieu. Ayons donc le courage de le dire au philosophe : Oui, sans doute, le Verbe éclaire de la lumière naturelle tout homme venant en ce monde ; mais cette lumière n'est pas la seule qui procède de ce Verbe divin. Il en est une autre, sans laquelle la première, fût-elle sans ombres comme avant la chute, ne saurait conduire l'homme à sa fin. Cette lumière indispensable se communique au prix de la foi; « et celui qui ne croira pas, sera condamné (1). » Jésus a dit : « Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il perd son âme (2)? » En nous déclarant que quiconque ne croira pas sera condamné, il nous dit équivalemment : « Que sert à l'homme d'avoir la raison, s'il n'a pas la foi? »

C'est après avoir fait ces réserves positives que le chrétien peut convenir, sans danger de scandale, des prérogatives bornées, mais réelles, de la raison ; et comment pourrait-il les contester, ces prérogatives? ne font elles pas partie, en leur lieu, du dépôt de la vérité révélée, qui nous instruit sur la nature comme sur la grâce? Il n'est pas une seule vérité de l'ordre naturel qui ne reçoive de la foi un nouveau jour; mais le christianisme ne souffre pas que, dans l'ordre pratique, on isole la raison de la foi autrement que par abstraction. L'homme voulu de Dieu, accepté de Dieu, est l'homme dont la raison est raffermie et éclairée par la foi. Si l'homme éteint en lui-même cette lumière de la foi pour retourner à l'infidélité, sa raison descend avec sa conscience ; nous l'avons vu au siècle dernier, par les absurdités grossières dans lesquelles se précipitèrent plusieurs des philosophes d'alors ; nous le voyons aujourd'hui, par les monstrueux écarts de la philosophie sceptique de l'Allemagne. Parmi nous, le philosophe qui déserte la foi dans laquelle il fut baptisé, montre ordinairement plus de prévoyance. Il sait retenir quelques traits de la vérité à laquelle il fut initié, assimiler prudemment quelque chose de l'atmosphère chrétienne qui l'entoure; en sorte que ses idées et son langage en viennent à faire illusion à certains esprits légers, qui savent tout excepté le catéchisme. C'est alors que le devoir des croyants est de proclamer, non la dignité de la raison, qui n'est pas en question ; mais la nécessité de la foi, que l'on va bientôt perdre de vue.

Ces philosophes, si fiers de leur raison, dissimulent autant qu'ils le peuvent les plagiats qu'ils font à la philosophie chrétienne ; mais leurs efforts sont inutiles. Il est vrai qu'ils ont pris leurs sûretés, en déclarant que leur méthode est éclectique. Qu'ils cessent donc de tant vanter la raison humaine, quand il est si évident que leur Platon n'est pas celui de la Grèce; mais bien un Platon réformé à l'école du Christ, épuré, complété par l'Eglise et par ses docteurs. La raison pure n'a rien à voir là ; pour être juste, il fallait remonter à l'antiquité et prouver sa descendance légitime

(1) Marc, XVI, 16. — (2) Matth., XVI, 26.

des sages dont on fait sonner les noms si haut. Le progrès philosophique opéré par le christianisme est la propriété des chrétiens, et non des philosophes séparés; autrement, ces derniers ne sont que des parasites qui s'engraissent à la table de leur ennemi. Rétablissons la vraie situation; vous ne relevez que de la raison, laissez-nous vous dire que les labeurs de nos philosophes chrétiens, qui n'ont vu si haut et si loin qu'à l'aide de leur foi, ne sont pas à vous. Mettez-vous à la suite des derniers sages du paganisme, renouez-en la chaîne, et ne passez pas sur nos terres; l'Evangile et la croix y sont partout; Jésus-Christ, Homme-Dieu, y est le principe de la sagesse comme de la sainteté; il n'est pas juste que vous veniez cueillir furtivement notre moisson.

Il est vrai, j'en conviens, que les résultats de la philosophie dans l'ancien monde ne furent pas brillants; vous les vantez cependant; pourquoi n'avoir pas le dévouement de les accepter? M. l'abbé Maret, dans sa dix-neuvième leçon, les décrit avec tant de vérité que je ne saurais résister à la tentation de transcrire le passage à l'honneur de la raison séparée : « Au terme d'une carrière de mille ans, dit le grave confesseur, remplie par tant de recherches et de travaux, de talents, de génie, de gloire, la philosophie se retrouvait au point même d'où elle était partie dans les anciennes écoles d'Italie et d'Elée. Elle se retrouvait au point même où, dès la plus haute antiquité, la spéculation indienne l'avait placée; et, sans contester aucune des découvertes faites successivement dans l'empire de la vérité, sans nier aucun des progrès partiels réalisés, on peut affirmer que la connaissance de Dieu, et par conséquent celle de l'homme, de son principe, de sa fin et de sa loi, n'avaient pas fait un pas essentiel et décisif. *C'est ainsi que l'esprit humain a donné, dans l'antiquité, la mesure des forces qu'il possède pour rétablir l'intégrité de la* VÉRITÉ NATURELLE. »

III. Les flatteries adressées à la philosophie séparée, l'apothéose de la raison humaine, sans égard à ses faiblesses et à son inperfection, sont les deux premiers caractères de ce système de concessions, que j'ose signaler comme l'un des indices les plus marqués de l'envahissement du naturalisme dans le domaine des idées philosophiques. J'ai dit aussi que les partisans de la paix à tout prix se prêtaient volontiers à encenser les idoles auxquelles les philosophes séparés ont érigé des autels. Bornons-nous, pour le moment, à désigner l'idole de Descartes. N'est-il pas vrai que certains d'entre nous semblent faire assaut de vénération et d'enthousiasme avec les docteurs de l'éclectisme, à l'endroit du célèbre penseur qui exerça une remarquable influence au dix-septième siecle et prépara le dix-huitième. Le fétichisme à cet endroit est monté à tel point, qu'aux yeux de certaines personnes on est suspect de traditionalisme, du moment où l'on ne consent pas à brûler son grain d'encens devant l'idole. Descartes est devenu un Père de l'Eglise, et malheur à quiconque passe devant lui sans se découvrir et sans faire au moins une génuflexion.

Voyons un peu ce qu'il faut penser de cet engouement chez les catholiques, et si le philosophe tourangeau est en droit d'exciter à si haut point l'enthousiasme des libres-penseurs et la naïve admiration des penseurs chrétiens. Il va sans dire que je n'ai nulle envie de faire de Descartes un hérétique, pas plus que de lui contester la place distinguée qu'il occupe dans l'histoire de la philosophie au dix-septième siècle. Il s'agit seulement de savoir si tout ce que nous connaissons au sujet de ce personnage célèbre est de nature à expliquer, à légitimer surtout l'affectation avec laquelle on s'est mis à le prôner parmi nous, à la grande satisfaction et édification des philosophes séparés. Il est une question que s'adresse d'abord le catholique, lorsqu'il s'agit d'un auteur auquel les adversaires de la foi prodiguent leurs éloges. Cette question est bien simple; la voici : « L'autorité à laquelle appartiennent le droit et le devoir d'éclairer les membres de l'Eglise, a-t-elle prononcé quelque chose sur l'auteur que l'on vante? » Appliquons cette règle à Descartes; et voyons si, par hasard, son nom et le titre de ses ouvrages ne seraient pas transcrits sur le catalogue des livres prohibés par le Siége apostolique.

J'ouvre le recueil des arrêts de Rome, en matière de livres, au dix-septième siècle, et j'y trouve proscrits, à la date du 20 novembre 1663, les ouvrages suivants de Réné Descartes : 1° Les *Méditations sur la première philosophie;* 2° les *Notes sur un programme publié en Belgique en* 1647, *avec ce titre :* Explication de l'âme humaine ou de l'âme raisonnable; 3° la *Lettre au P. Dinet, provincial des Jésuites;* 4° la *Lettre à Gisbert Voet;* 5° les *Passions de l'âme;* 6° les *Œuvres philosophiques*, en général. Ces livres, renfermant toute la philosophie de Descartes, sont condamnés avec la clause *donec corrigantur.* J'en conclus qu'ils renferment tous des choses répréhensibles, ou tout au moins suspectes; et j'avoue que cette découverte refroidit considérablement la sympathie et la confiance que m'avaient inspirées tant de recommandations de ces mêmes livres par les philosophes non chrétiens, et par plusieurs de nos contemporains catholiques. Je me rappelle l'extrême prudence avec laquelle Rome procède toujours dans la proscription des livres, la réserve qu'elle garde plus particulièrement encore lorsqu'il s'agit d'œuvres philosophiques publiées par un auteur qui appartient à l'Eglise catholique; enfin, j'observe la date du décret, 20 novembre 1663, c'est-à-dire vingt-deux ans après la publication des *Méditations*, et je me dis qu'il est impossible à un catholique qui se fait un devoir d'être conséquent avec lui-même, de ne pas concevoir à l'égard de la philosophie de Descartes certaines préventions d'autant plus irrésistibles, que les ouvrages con-

damnés par le décret de 1663, avec la clause *donec corrigantur*, n'ont pas été corrigés par l'auteur, qui était mort dès 1650.

Je n'ignore pas que la France de cette époque se mettait assez peu en peine des décrets de l'*Index;* on sait, d'ailleurs, ce que le pays y a gagné. Aujourd'hui, grâce à la liberté de tout lire, le nombre des croyants a beaucoup diminué; mais du moins ceux qui sont demeurés, et ceux qui sont venus chercher dans l'Eglise catholique un abri pour leur raison et pour leur cœur, professent généralement un grand respect pour les arrêts du tribunal qui exerce, au nom du Pontife romain, la police spirituelle de la presse dans le monde chrétien tout entier. Mgr l'Evêque de Nîmes a donc été l'interprète des catholiques de France, lorsqu'il a dit éloquemment, dans sa récente Instruction pastorale : « Toutes les sentences de l'*Index,* cette Congrégation si calomniée, présentent le même caractère, et constituent autant de services rendus à la vraie philosophie. Il n'en est pas une qui ne tombe avec le plus frappant à propos. On dirait que le tribunal qui les prononce est comme le trône du bon sens dans le monde; et quand il a marqué des doctrines quelconques du stigmate de sa réprobation, elles sont dévouées à périr dans l'esprit public. Quelquefois, au premier moment on s'étonne, on s'indigne même. Mais, avec le temps, ces impressions de l'irréflexion surprise ou de l'amour-propre blessé s'évanouissent; et la raison générale, tôt ou tard, finit par ratifier ce jugement, dont on n'avait pas d'abord compris toute la sagesse. »

C'est à propos des quatre propositions formulées il y a peu de temps par la Congrégation de l'*Index*, sur les rapports de la raison et de la foi, que Mgr l'évêque de Nîmes émet ces sentiments si franchement romains sur tout l'ensemble des sentences de ce tribunal; et les plus illustres évêques du monde catholique, un saint Charles Borromée, un saint François de Sales, un saint Alphonse de Liguori, un Charles-François d'Aviau ont tenu le même langage. Il suit de là que le coup porté à la philosophie de Descartes par le décret de 1663, est en même temps un avertissement à tous les fidèles de se défier de ce philosophe, et de ne se pas permettre de le prôner comme le restaurateur de la pensée humaine.

Un second motif qui doit inspirer aux enfants de l'Eglise une grande réserve dans les éloges qu'ils seraient tentés d'adresser à Descartes, c'est l'ardeur avec laquelle les ennemis de la foi célèbrent son nom et ce qu'ils appellent ses services. M. l'abbé Maret, dans sa sixième leçon, constate leur enthousiasme : « Descartes, disent-ils, est le véritable émancipateur de la pensée moderne. C'est lui qui, en proclamant tous les droits de la raison, a rompu avec le passé et brisé le joug de l'autorité. Descartes a opéré dans le monde philosophique une révolution analogue à celle de Luther dans le monde religieux. L'un a proclamé l'indépendance de la conscience ; l'autre, celle de la pensée. Par l'affranchissement philosophique, il a préparé l'affranchissement politique. Descartes est le plus profond et le plus fécond des révolutionnaires. » Il est donc évident que la prophétie de Bossuet est accomplie. L'évêque de Meaux disait, le 21 mai 1687 : « Pour ne rien dissimuler, je vois non-seulement en ce point de la nature et de la grâce, mais encore en beaucoup d'autres articles très-importants de la religion, un grand combat se préparer contre l'Eglise, sous le nom de la philosophie cartésienne. Je vois naître de son sein et de ses principes, à mon avis mal entendus, plus d'une hérésie; et je prévois que les conséquences qu'on en tire contre les dogmes que nos pères ont tenus, la vont rendre odieuse et feront perdre à l'Eglise tout le fruit qu'elle en pouvait espérer, pour établir dans l'esprit des philosophes la divinité et l'immortalité de l'âme (1). »

Un catholique vraiment positif, et tous doivent l'être, ne peut s'empêcher de remarquer que les tristes prévisions de Bossuet se sont pleinement vérifiées; « qu'un grand combat s'est déclaré contre l'Eglise, sous le nom de la philosophie cartésienne; » que « du sein et des principes de cette philosophie est née plus d'une hérésie ; » que « des conséquences en ont été tirées contre les dogmes que nos pères ont tenus ; » que « ces conséquences ont fait perdre à l'Eglise tout le fruit qu'elle en pouvait espérer. » Ceci est clair comme le jour, pour quiconque s'est donné la peine d'étudier la marche des esprits en France depuis Descartes, ou simplement de lire les pages nombreuses dans lesquelles les diverses écoles de philosophes antichrétiens rapportent à ce hardi penseur et à ses travaux le point de départ de la rupture entre la raison et la foi. Le fait est positif; et j'en conclus tout naïvement qu'après tout ce que nous avons vu, lu et entendu, après tout ce que nous voyons, lisons et entendons, il est au moins étrange que des chrétiens persistent à faire chorus avec les incrédules, en exaltant Descartes et son influence.

Mais, répondront les partisans du philosophe, Bossuet dit que c'est parce que l'on a « mal entendu » les principes de la philosophie de Descartes, qu'on l'a ainsi rendue « odieuse. » — J'oserai répliquer, en m'appuyant sur Mgr l'évêque de Nîmes : La sentence de l'*Index* romain qui a interdit à tous les fidèles la lecture des écrits philosophiques de Descartes, jusqu'à ce qu'ils fussent corrigés, et ils ne l'ont jamais été, « constitue un service rendu à la vraie philosophie. » En cette occasion, comme en celle plus récente, où ce tribunal en a fini avec le traditionalisme par la publication des quatre propositions, il s'est montré « comme le trône du bon sens

(1) Lettre CXXXIX.

dans le monde; » et l'expérience est aujourd'hui à même de « ratifier ce jugement, dont on n'avait pas d'abord compris toute la sagesse. » Ne nous étonnons pas que la haute intelligence de Bossuet ait su démêler le vrai du faux dans la philosophie de Descartes, et la réduire à certains principes qui peuvent être appliqués sans danger; ce dont il s'agit, c'est de savoir si un chrétien a droit de bénir une philosophie dont le résultat a été de consommer, dans un si grand nombre d'esprits, le divorce le plus lamentable entre l'élément naturel et le principe surnaturel. Le Saint-Siége avait averti toute l'Eglise; la peine de l'excommunication était fulminée contre les lecteurs des œuvres philosophiques de Descartes, tant qu'elles n'auraient pas subi une correction ratifiée par la même autorité qui les proscrivait; on n'en a tenu aucun compte. Plusieurs générations chrétiennes ont puisé sans scrupule à cette source suspecte; et le resultat que chacun peut constater aujourd'hui, est que la foi de nos pères a cessé de régner sur une multitude d'intelligences.

L'Eglise réclame ses enfants, et la philosophie lui répond que c'est à l'application des procédés philosophiques de Descartes qu'elle doit de les avoir perdus. Nous avons aujourd'hui, dans notre société française, une « Philosophie séparée, » qui a ses docteurs, ses disciples, son influence toujours croissante, et qui forme le plus redoutable obstacle au retour des esprits cultivés vers la foi; elle se dit fille de Descartes. Cessons donc de répéter ce nom avec complaisance; rien ne nous oblige à l'honorer d'un culte. Quand il plut aux jansénistes de mettre leurs erreurs sous la responsabilité de saint Augustin, les catholiques ne renoncèrent pas pour cela à reconnaître dans l'évêque d'Hippone le Docteur de la Grâce; ils s'attachèrent à éclaircir ses véritables sentiments, et à démontrer que les nouveaux hérétiques étaient mal fondés à se prévaloir de son autorité. Mais entre Descartes et saint Augustin la différence est grande. Saint Augustin est un docteur de l'Eglise, officiellement reconnu comme tel; Descartes n'est qu'un philosophe, dont les écrits sont notés sur l'*Index* que Rome publie à l'usage de l'Eglise universelle. On peut donc laisser Descartes à son sort, sans manquer à aucun des devoirs du chrétien; tandis qu'il ne serait pas permis de ravir à saint Augustin la gloire d'avoir été, autant qu'il est possible à la fragilité humaine, l'interprète de la doctrine révélée sur un des plus profonds mystères du christianisme.

Descartes n'a donc rien de sacré; et il serait tout simplement ridicule d'accuser de traditionalisme ceux qui ont peu de goût pour sa philosophie. Nous l'entendons proclamer de toute part le père du rationalisme; il nous est donc bien permis de voir dans ce cri la justification de Rome, qui lui a imprimé une juste flétrissure, et de répéter, mais avec un tout autre accent, ce que disent chaque jour ces philosophes que l'on vante et à qui l'on rend tant d'honneurs. Quant à la personne de Descartes, à ses intentions, elles ne sont pas en question ici. Pour ma part, je l'ai toujours cru chrétien sincère dans ses convictions. Sa portée comme philosophe ne peut non plus être douteuse pour personne; mais il s'agit en ce moment de l'influence qu'ont obtenue ses idées, des erreurs qui se sont glissées dans sa méthode, et qui ont fait de lui un si dangereux instrument du rationalisme. Il est évident que si Descartes se fût borné à dégager la philosophie des langes d'Aristote, à réclamer les droits de l'évidence comme moyen de certitude, à approfondir l'idée de l'infini pour arriver à la notion de Dieu, les philosophes incroyants n'auraient jamais songé à l'acclamer comme leur porte-étendard. En quoi donc est-il répréhensible? Je le demanderai d'abord à M. l'abbé Maret, qui ne sera pas suspect, puisqu'il se déclare son admirateur. Après avoir protesté successivement contre ceux qui louent Descartes comme le libérateur de la raison, jusqu'alors asservie par la foi, et contre ceux qui lui reprochent d'avoir servi la cause de l'incrédulité, il expose avec bienveillance la méthode cartésienne, et s'applique à la justifier. Mais en terminant sa leçon, M. l'abbé Maret sent le besoin d'ajouter quelques critiques aux éloges qu'il a cru devoir adresser au philosophe. Il convient que sa philosophie « offre des lacunes regrettables. » Entrant dans le détail, quoique avec une réserve excessive, M. l'abbé Maret formule les reproches suivants :

« L'impossibilité de douter, ou l'évidence immédiate, s'étendant à plus de choses qu'à l'existence de la pensée, on peut dire que la base de la philosophie cartésienne, quoique très-solide, est peut-être trop étroite. » C'est avouer, ce me semble, que Descartes s'est complétement fourvoyé; puisque d'un côté sa base, toute *solide* qu'elle est, n'est pas assez large pour recevoir l'édifice qu'elle doit porter; et que, de l'autre, le philosophe n'ayant pour point d'appui que le *moi* individuel, s'est trouvé réduit aux minces proportions que ce *moi* pouvait offrir. Du moment que l'on accorde à un homme de faire le vide complet dans son intelligence, pour arriver ensuite, sans réminiscence et sans secours extérieur, à la vérité et à la certitude, je ne vois pas trop qu'on puisse le blâmer de prendre pour unique point de départ l'existence de sa pensée. Il vaut bien mieux conclure qu'un tel doute est contre nature, et prête à toutes les illusions; mais alors c'en est fait de la théorie tout entière.

« Il faut reconnaître aussi, ajoute M. l'abbé Maret, que l'élément de croyance naturelle ne joue presque aucun rôle dans l'analyse cartésienne; et cependant il a sa juste part dans la connaissance humaine. » C'est convenir en termes équivalents, que l'homme de Descartes n'est pas l'homme de la nature; que toutes nos connaissances ne procèdent pas de

évidence : que nous arrivons aussi à la certitude par la voie de la croyance. Alors, pourquoi s'extasier devant le philosophe qui tronque la nature humaine pour la refaire à son gré? La religion et la société reposent sur des faits, ces faits se certifient par le témoignage ; or, la certitude par voie de témoignage n'a nullement pour base l'évidence rationnelle. Les ennemis de la foi chrétienne s'en souviendront ; et, au moyen du scepticisme historique auquel Descartes n'a pu parer, ils battront en brèche la société et la religion.

« Enfin, dit encore M. l'abbé Maret, quoique l'évidence cartésienne ne soit que la lumière de la vérité universelle, elle revêt trop, chez Descartes, les apparences et les allures d'un fait individuel, et son caractère nécessaire et universel n'y ressort pas assez.» Le reproche est très-fondé, assurément ; mais il n'est pas juste, si l'on admet la légitimité et la possibilité du doute méthodique, tel que Descartes l'a rêvé. Comment l'évidence du philosophe pourrait-elle être la lumière de la vérité universelle? comment pourrait-elle être autre chose qu'un fait individuel, dans l'état d'isolement contre nature auquel il s'est réduit ? Il a fait le premier ce qu'ont fait après lui Kant, Fichte, Schelling, Hegel ; avec cette différence qu'ils n'ont pu s'élever au delà du subjectif, tandis que Descartes, avec plus ou moins de logique, est monté à l'objectif. Encore faut-il ajouter, de l'avis même de M. l'abbé Maret, dont il faut reconnaître ici l'entière bonne foi, qui forme, du reste, l'un des caractères de son livre, que « à part *peut-être* l'idée de l'infini, Descartes avait considéré les idées plutôt comme subjectives, plutôt comme des modifications, des manières d'être, des actes de l'esprit, que comme existant hors de lui (1). »

M. l'abbé Maret termine la série des restrictions qu'il a cru devoir apporter aux éloges prodigués par lui à Descartes, en disant : «Il y a là, plus d'une lacune, il y a un danger réel, aperçu et signalé par le grand sens de Bossuet. L'abus est facile. Ces lacunes, ces dangers, ont amené des jugements sévères contre la philosophie cartésienne, mais qui n'ont jamais voulu atteindre ce qu'il y a en elle de vrai et d'éternel. » Ainsi, notre auteur convient du *danger,* de l'*abus facile ;* c'est beaucoup pour la décharge de ceux qui font peser sur Descartes la responsabilité du mouvement rationaliste qui l'a pris pour patron. Quant à ce que la philosophie cartésienne renferme « de vrai et d'éternel, » M. l'abbé Maret veut parler sans doute du fruit que Bossuet en attendait « pour établir dans l'esprit des philosophes la divinité et l'immortalité de l'âme. » Personne n'a intention d'attaquer ce que Descartes a pu écrire d'utile sur ces points ; mais il importe d'observer que ce n'est pas par ses côtés, que ce philosophe a obtenu tant d'importance dans le camp rationaliste. Ce que l'on vante chez lui, c'est d'avoir préparé le divorce de la foi et de la raison, d'avoir mis d'un côté sa conviction chrétienne, sans l'abandonner cependant, et d'avoir de l'autre opéré philosophiquement, avec le seul rapport de l'évidence rationnelle. M. l'abbé Maret nous a montré combien ce dernier procédé était imparfait et insuffisant ; mais un tel spectacle ne pouvait être stérile. Il était donné dans un siècle puissant par la pensée, mais aussi dans un siècle au fond duquel se remuaient des éléments terribles. Le jansénisme fut un essai des forces du rationalisme, malgré les apparences contraires. Au dix-huitième siècle, plus d'un de ses partisans s'alla perdre dans le philosophisme ; et aujourd'hui il n'est pas un incrédule qui ne professe un culte pour Port-Royal. Le génie de Bossuet ne sut pas saisir cette relation que les faits ont révélée ; mais il voyait plus loin encore lorsque, dans ce siècle qui conservait tous les dehors de la foi, effrayé des tendances de ceux qu'on appelait alors les *esprits forts,* il prédit que «l'athéisme serait la dernièere des hérésies. »

Le R. P. Gratry (2) a parfaitement caractérisé l'influence de Descartes, lorsqu'il a dit de lui : «Comme son doute méthodique, cette rigoureuse séparation de l'ordre purement rationnel fut, de sa part, une manœuvre dans ce grand combat que livre l'esprit de vérité aux ténèbres toujours renaissantes du doute, de l'ignorance, de l'incrédulité ; il essaya d'opposer à l'ennemi la raison seule... Eh bien ! disait Descartes, détruisez ce temple, et on le rebâtira ; renversez tout, et on relèvera tout. Quand tout sera par terre, en sera-t-il moins vrai que nous pensons et que nous sommes ? Or avec cette seule vérité on relève les autres; l'ordre entier des vérités rationnelles se rétablit, la raison tout entière est restaurée; et la saine raison relevée retrouve bientôt les grandes bases de la foi, et se soumet à l'ordre entier des vérités divines. »

Après avoir signalé le grave inconvénient que la méthode de Descartes produisit jusque dans la théologie de nos écoles, où l'on tendit à se dégager, par haine, disait-on, de la scholastique, de l'élément philosophique qui, depuis l'âge des Pères, avait pénétré l'enseignement supérieur du dogme chrétien, pour y substituer l'élément exclusif de la *positive,* au lieu de marier ensemble ces deux forces, le R. P. Gratry continue : « Ainsi, sous prétexte de cartésianisme, ceux qui se piquaient de philosophie se cantonnaient dans leur raison et dans leurs idées claires, et de là jugeaient tout, l'autorité, la tradition, la foi. Mais d'un autre côté, les théologiens abandonnant les preuves et les raisons philosophiques, et prenant la chose de plus haut, comme dit Régis, la théologie devenait de plus en plus obscure, aux yeux sur-

(1) VIe leçon. — (2) *Connaissance de Dieu,* chap. VI, § VII.

tout de ceux qui ne voulaient que la clarté... Nous en avons les conséquences depuis un siècle. Le dix-huitième siècle voyant la foi et la raison marcher séparément, se jette entre les deux, les isole, et ruine la foi au nom de la raison. Cela fait, l'ennemi se tourne contre la raison même ; et, on le sait, la philosophie a été immédiatement ruinée par contre-coup, puisqu'il est manifeste que ce qu'on nomme la philosophie du dix-huitième siècle n'est autre chose que l'absence même et l'ignorance de toute philosophie. Et que dire des dernières conséquences de cette grande déroute, qui sont la négation formelle et radicale de la raison dans toutes ses données, la destruction préméditée et avouée de la logique dans ses lois nécessaires ! »

Il est bien permis, sans doute, de se demander comment une telle ruine s'est opérée, par quelle voie nous y sommes arrivés, quelle est la main qui a parqué ainsi la foi d'un côté et la raison de l'autre. Les rationalistes nous jettent le nom de Descartes comme exprimant la *sécularisation* de la raison ; et l'on voudrait que la philosophie de cet homme ne nous fût pas « odieuse, » selon l'expression dont s'est servi Bossuet ! Nous ne jugeons pas sa personne, nous ne contestons pas son génie; mais lorsque nous venons à considérer l'extinction complète de la foi dans un si grand nombre d'intelligences, son affaiblissement dans tant d'autres, nous regrettons les louanges que nous entendons donner à l'homme qui fut pour la France le point de départ de la désorganisation religieuse et sociale. Les faits parlent assez haut ; et l'on peut dire, en un sens, que le mal est plus grand en deçà du Rhin qu'au delà. Sans doute la philosophie allemande en est venue, par son isolement de toute foi, jusqu'à la négation de la raison, jusqu'à la destruction avouée et préméditée de la logique dans ses lois nécessaires ; mais un tel poste n'est pas tenable longtemps ; le cri de la nature, la vie réelle arracheront tôt ou tard les esprits de cette voie, qui conduit droit à la stupidité. Schelling déjà a montré, par son exemple, comment une intelligence qui se sent suffoquée peut remonter vers la croyance pour ne pas mourir. Il en est autrement chez nous, grâce à l'habile procédé de l'éclectisme La philosophie séparée a su se créer, par ses plagiats un symbole tant soit peu flottant, mais encore assez riche : elle a arrondi son petit domaine, et elle y vit côte à côte avec le christianisme. Au fond, elle ne tient qu'à un seul point: la séparation de fait des deux ordres de foi et de raison. Cela une fois bien compris, elle se permettra même, en bonne voisine d'aimables visites à son *immortelle sœur ;* les égards seront à souhait et plus d'un chrétien s'y laissera prendre.

Au fond, comment pourrait-il en être autrement ? Est-ce que les philosophes séparés ne publient pas des collections ascétiques, dans lesquelles on trouve saint François de Sales à côté de Nicole ? Est-ce que leur journal officiel manque l'occasion de donner une notice, en style recueilli, sur la vie, les vertus et la mort de telle sainte dame, sans oublier les édifiants détails de l'administration des derniers sacrements ? Solidement établis sur le terrain de la philosophie, ils contemplent de là les chrétiens, et souvent avec une certaine bienveillance. Ils trouvent tout simple que Dieu récompense la foi et les pratiques chrétiennes par une félicité éternelle ; mais ils pensent, en même temps, qu'il ne peut avoir préparé l'enfer à l'honnête homme qui ne croit pas pouvoir ou devoir être chrétien. Ayant à choisir, croient-ils, entre le bonheur surnaturel, prix de la foi et le bonheur naturel, prix de la vertu morale et de la conscience formée par la raison, ils n'ambitionnent pas le premier, car il a trop de chances défavorables, à raison de la fragilité humaine ; ils prennent un parti plus modeste, mais plus sûr, et ils s'en contentent. Que si, par hasard, ils se trompaient, n'entendent-ils pas répéter qu'en toute situation, pourvu qu'il y ait bonne foi, on a des chances de salut ? et d'ailleurs, la considération dont ils jouissent comme philosophes, aux yeux de certains chrétiens, ne leur est-elle pas une garantie de sécurité ? Qui jamais leur a dit en face que toutes les chances de salut sont anéanties par l'apostasie de la foi ? On recueille leurs moindres paroles ; on est à la piste de chacune de leurs éditions, pour y voir poindre l'aurore de la glorieuse alliance que l'on attend et que l'on espère. Oh ! assurément, le royaume de Dieu est loin de ces hommes que l'on adule ainsi ; il est loin de la génération qui les suit ; car les rapprochements journaliers, les admirations réciproques, ne font que constater la séparation, en enlevant ces heureuses aspérités par lesquelles une guerre salutaire pourrait renaître. Qui a créé cet état ? La disjonction des deux ordres, naturel et surnaturel, dans la vie de l'homme. Descartes l'a inaugurée dans la pensée humaine ; il en fait une méthode ; cette méthode n'était à ses yeux qu'une fiction, dont il n'apercevait pas même l'imperfection et le danger. En vain Rome a parlé pour tous les chrétiens, les avertissant qu'il y avait là du péril. On ne l'a pas écoutée ; et la philosophie non chrétienne et apostate a fini par inaugurer tranquillement son règne, en inscrivant sur le fronton de son école : *A Descartes, émancipateur de la pensée moderne !*

IV. Au moment actuel, les naturalistes et les chrétiens s'avancent parallèlement, chacun dans sa ligne ; en vain quelques-uns des nôtres font des avances, que l'on reçoit de l'autre côté avec un aimable sourire ; rien de tout cela n'aboutit. Nous ne pouvons quitter notre ligne pour aller à eux ; et eux ne peuvent fraterniser avec nous qu'en abandonnant la leur sans retour. Comment donc les

assiégerons-nous, jusqu'à les forcer de capituler et de se joindre à nous ? En cessant de les flatter et d'affecter leur langage, et en transportant la question chrétienne dans l'ordre des faits.

J'ai eu occasion de le démontrer, dans la discussion avec M. le prince de Broglie : le christianisme s'est déclaré dans le monde comme un fait, et comme un fait de l'ordre divin. Une fois ce fait démontré selon les règles de la certitude morale, nous pourrons, j'en conviens, à l'exemple du docteur Angélique, montrer à nos philosophes devenus chrétiens en quel sens la révélation était nécessaire à l'esprit et au cœur de l'homme ; mais qu'il est difficile à l'orgueil de l'homme de reconnaître une telle nécessité, tant qu'elle n'a pas été intimée par ces faits imposants qui nous avertissent de songer à nous-mêmes! La révélation est un joug autrement pesant à la faiblesse humaine que celui de la philosophie; il faut que l'homme commence par craindre pour lui-même, avant qu'il se décide à croire au Dieu révélateur. Nous sommes tous appelés à la sagesse, à la vraie philosophie; mais David nous avertit prudemment que la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse. Devant Dieu, il n'y a pas de liberté de penser; et c'est pour cette raison que l'indépendance humaine, si exaltée de nos jours, s'éloigne, autant qu'elle le peut, de tout ce qui pourrait la conduire à s'abdiquer devant la foi. Pour conserver son principe, nous la verrons faire les plus étonnants sacrifices : ne dirait-on pas que, de nos jours, la philosophie séparée se plaît à côtoyer le christianisme, ce christianisme même dont son aïeule du dix-huitième siècle avait conçu une si vive horreur, qu'elle osait l'appeler l'*infâme ?* Ne nous y trompons pas ; ne nous laissons pas séduire par de vaines espérances. Ce n'est rien que de célébrer les attraits du « doux Crucifié, » tant qu'on ne l'appelle pas Dieu, tant qu'on ne l'adore pas publiquement. Or, la philosophie est impuissante à conduire l'homme à ses pieds. Il est le Verbe de Dieu, mais le Verbe fait chair. Il ne lui suffit pas d'être proclamé comme le second terme de la Trinité; il entend que l'homme l'adore et le serve comme fils de Marie.

Chaque siècle, depuis le commencement de l'Eglise, a eu son péril ; et nous avons vu, plus haut, comment le naturalisme est devenu le principal danger de notre temps. J'ai cru devoir le signaler dans la philosophie, qui, durant les siècles de foi, se tenait étroitement unie à la théologie, mais qui depuis a rompu l'alliance. Ce divorce lamentable a amené avec lui bien des maux et les plus dévoués partisans de la philosophie séparée ne peuvent nier que le bouleversement social n'ait coïncidé avec le règne de ceux qui se disaient philosophes, et rien que philosophes. La société se relèvera-t-elle de ses ruines ? Dieu seul le sait; mais on est en droit d'affirmer qu'elle n'aura ce bonheur que lorsque la philosophie aura consenti à reconnaître que, dans son isolement actuel, puissante encore pour détruire, elle ne saurait rien édifier. Qu'elle consulte ses souvenirs ; elle se rappellera que jamais il ne lui fut libre de demeurer longtemps dans une même attitude. Sans règle extérieure qui la contienne, les siècles l'ont vue varier sans cesse ; sensualiste d'abord, puis sceptique, idéaliste, panthéiste, elle vit aujourd'hui sur les emprunts qu'elle a a faits aux penseurs chrétiens ; et elle a ainsi trouvé moyen de faire illusion à quelques-uns d'entre nous ; mais ceci n'est qu'une phase. Depuis qu'elle a rompu l'alliance avec la foi, elle est devenue semblable à cet esprit dont parle l'Evangile, qui cherche le repos sans le rencontrer jamais. Encore quelques années, et la scène aura changé. Déjà, dans son sein, quelque chose de nouveau semble s'agiter. Parmi ses adeptes, il en est qui la trouvent trop chrétienne et qui s'apprêtent à la ramener à ses anciennes allures, qui n'étaient pas de faire la phrase à la louange du christianisme. Heureux alors ceux de ces docteurs qui, ouvrant enfin les yeux à cette lumière que si souvent ils ont entrevue, feront l'effort de se réfugier dans l'Eglise, qui seule a le talent de protéger les droits de la raison, tout en la captivant sous le joug de la foi !

Quant à nous, chrétiens, nous devons l'estimer plus dangereuse aujourd'hui, cette philosophie, sous sa forme actuelle, que jamais elle ne l'a été. Elle affecte trop notre langage, sans être des nôtres, pour que nous n'ayons pas tout à craindre de sa part. Elle nous prend nos vérités, et jusqu'à nos formules ; mais prêtez attention, ayez l'oreille juste, et vous ne tarderez pas à reconnaître que lorsqu'elle nous les rend, ces vérités, ces formules ont pris l'accent naturaliste. Les mots sont restés, mais leur son n'est plus le même. En pourrait-il être autrement, tandis qu'elle refuse à Jésus-Christ les honneurs divins et que l'Eglise n'est à ses yeux qu'une institution humaine ? Pourtant, elle devrait bien y réfléchir un peu; quels ont été les plus complets et les plus profonds philosophes dans le monde ? Des chrétiens. Elle est réduite à le reconnaître. Comment donc n'en conclut-elle pas que nos dogmes, loin d'être incompatibles avec la raison, l'élèvent à des hauteurs où elle ne monterait jamais sans eux ? En dehors de la foi, il est une philosophie, mais courte et bornée ; il en est une autre, fille de la foi ; son horizon est immense ; c'est là que la raison, guérie de ses faiblesses, dégagée de ses ténèbres, perçoit mille vérités, mille rapports que, sans la lumière divine qui lui est incorporée, jamais elle n'eût même entrevus. La supériorité de la philosophie chrétienne sur la philosophie strictement rationnelle, étudiée et approfondie sincèrement, pourrait constituer un des motifs de crédulité du christianisme : tant le fait divin s'y révèle avec splendeur. Gardons-nous donc de mépriser la

philosophie, mais cherchons-la où elle est véritablement, à l'ombre de Celui qui, étant l'Intelligence du Père, a daigné se montrer aux hommes, et leur dire : « Je suis la Voie, la Vérité et la Vie. »

V. Avant de commencer l'étude du naturalisme contemporain sur une nouvelle branche des connaissances humaines, je crois devoir résumer l'ensemble des remarques qui ont fait l'objet des articles précédents, sur l'envahissement du rationalisme dans la philosophie.

Mon premier soin a été de montrer que loin d'être hostile à la philosophie, le christianisme la revendiquait comme une portion de son enseignement, tant qu'elle consentait à se ranger au-dessous du dogme révélé, et à soumettre ses investigations au contrôle de l'Eglise ; de là, passant à constater l'existence d'une philosophie qui, depuis plus d'un siècle, s'est mise à dogmatiser en France, et qui a pour axiome de ne relever que de la raison et de ne rien tenir de la révélation, j'ai cherché à caractériser, au point de vue chrétien, ces nouveaux Platons baptisés, qui, sortis de l'Eglise, se sont proposé d'instruire les hommes sans elle et contre elle ; et j'ai fait voir que la qualification qui leur convenait était celle dont la chrétienté a flétri Julien, le sophiste couronné. Il suivait de là, avec évidence, que les chretiens, s'ils sont conséquents aux principes de leur foi, devaient professer une souveraine horreur pour cette philosophie qui se glorifie de faire abstraction des faits et des vérités de la révélation et de ne relever que de la raison ; qu'elle était le plus terrible danger de notre temps, surtout depuis qu'elle s'est avisée de prodiguer ses éloges au christianisme, au point de passer pour convertie aux yeux des hommes légers et distraits. J'ai essayé de réveiller le sens chrétien, malheureusement amorti chez plusieurs d'entre nous, en leur signalant le véritable caractère de ces hommes qu'ils devraient fuir et qu'ils flattent. J'ai cité, en exemple des complaisances que l'on se permet aujourd'hui envers la philosophie séparée, les éloges que lui prodigue M. l'abbé Maret, lorsque, dans son dernier ouvrage, il n'a pas fait difficulté de la qualifier de « philosophie noble, élevée, faisant revivre toutes les traditions des meilleures écoles, possédant un sentiment profond des choses grandes et divines. »

Venant ensuite à l'idole des philosophes séparés, qui est en même temps l'objet du culte de plusieurs d'entre nous, j'ai osé passer devant elle sans fléchir le genou. Cette idole que l'on nomme Descartes, j'ai rappelé qu'elle avait reçu une grave blessure par les décrets de l'*Index* romain qui l'ont atteinte ; par les tristes prévisions de Bossuet sur l'abus que l'on commençait dès lors à faire de la méthode du philosophe qu'elle représente. J'ai appelé à mon aide le témoignage non suspect de M. l'abbé Maret, et j'ai pu dire, en me servant de ses propres expressions, que, sans parler des abus du cartésianisme, à ne considérer que le philosophe en lui même, on était en droit de lui reprocher « d'avoir donné à sa philosophie une base peut-être trop étroite ; de n'avoir donné presque aucun rôle dans son analyse à l'élément de croyance naturelle ; d'avoir, en revanche, trop donné à l'évidence les apparences et les allures d'un fait individuel ; enfin, d'avoir considéré les idées plutôt comme subjectives que comme objectives, plutôt comme des modifications, des manières d'être, des actes de l'esprit, que comme existant hors de lui. » C'en était assez sans doute pour justifier la répulsion que doivent inspirer au chrétien les éloges emphatiques et illimités que Descartes reçoit trop souvent, non-seulement de la part des ennemis de l'ordre révélé qui le proclament leur porte-étendard, mais d'un certain nombre des nôtres qui s'obstinent à voir en lui le créateur d'un procédé rationnel qui, dans ce qu'il a d'utile et de vrai, avait été mis en usage avant lui par tous nos docteurs.

Cette partie de la discussion contre les naturalistes en philosophie, a été l'objet d'une vive récrimination de la part de l'*Ami de la Religion*. Aux yeux du rédacteur de ce journal, Descartes est un être sacré ; les décrets de l'*Index*, les concessions très-significatives de M. l'abbé Maret, rien n'y fait. On élude l'*Index* par des conjectures et des autorités qui n'en sont pas ; on passe sous un discret silence les restrictions si importantes que M. Maret s'est cru obligé d'opposer à ces éloges envers le philosophe ; on va même jusqu'à dire que quiconque ne s'incline pas devant Descartes manque au respect dû au Saint-Siége. Pour ma part, j'attendrai, avant de faire cette inclination, que les décrets de l'*Index* aient été rapportés, ou que les ouvrages condamnés du philosophe aient reçu la correction convenable et approuvée, ainsi qu'il est de droit, par la Sacrée-Congrégation. Jusque-là, je répéterai qu'en vertu du droit commun, quiconque lit ou même retient, sans permission, les ouvrages philosophiques de Descartes, encourt les censures ecclésiastiques ; ce qui est un assez mince préjugé en faveur de la parfaite orthodoxie du philosophe tourangeau. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit en m'appuyant de l'autorité de Mgr l'évêque de Nîmes, sur la valeur des jugements de la Congrégation de l'*Index* dans les controverses philosophiques.

Après avoir traité de la valeur de Descartes en philosophie, je suis entré dans la question des rapports de la foi et de la raison. Là, j'ai cru pouvoir montrer le peu de sympathie que m'inspire le système qui refuse toute valeur à la raison humaine, jusqu'à ce que la foi l'ait éclairée, et confond ainsi l'ordre naturel avec l'ordre surnaturel. Là, je me suis fait un devoir de déclarer que M. l'abbé Maret, à mon jugement, avait su diriger contre cette erreur une polémique également mesurée et triom-

phante. Puis, pénétrant dans la théorie de l'acte de foi, j'ai cherché à signaler tour à tour les illusions que se font certains chrétiens semi-naturalistes, et les véritables principes de la théologie catholique en cette matière. Enfin, dans un dernier article, j'ai pris la liberté de remarquer que M. l'abbé Maret, en proclamant la nécessité de la révélation dans un livre où, d'après son plan, il ne doit pas sortir du procédé rationnel, s'en allait se briser, sans s'en apercevoir, contre l'écueil qu'il a signalé à d'autres. J'ai terminé en montrant la nécessité du fait divin pour certifier l'existence de la révélation ; ce qui transporte la démonstration de la vérité du christianisme de la région de l'évidence pure en celle de la certitude morale et de l'histoire.

Je terminais cette analyse, que j'ai crue nécessaire, lorsque l'*Ami de la religion*, du 28 janvier(1), m'est parvenu. Il contenait un article de M. l'abbé Hugonin, dans lequel ce savant directeur de l'école des Carmes(2) prend la défense de M. l'abbé Maret, sur la critique que je me suis permis de faire de son système sur la nécessité de la révélation. Je passe bien volontiers sur le ton de cet article et sur la pointe d'ironie que l'on y sent. M. Hugonin défend un ami ; cela est aisé à voir, et je ne me serais pas arrêté à relever une seule phrase de cette apologie du docte professeur de la Sorbonne, si je n'avais remarqué qu'un passage de mon article demande une rectification que je m'empresse de produire. Je parcourai donc volontiers les pages de M. Hugonin, tout disposé à le suivre dans son investigation critique, autant que les bornes du présent article le pourront permettre.

Je dirai d'abord que je n'ai pas du tout compris ce que veut dire M Hugonin par la « généreuse franchise » avec laquelle, selon lui, j'ai « condamné le traditionalisme. » Je ne vois pas, je l'avoue, de quelle « générosité » j'aurais eu besoin pour exprimer mon avis signé dans un journal catholique qui a bien voulu jusqu'ici accueillir les travaux de science religieuse que je l'ai prié de vouloir bien insérer dans ses colonnes. J'ai eu l'habitude, toute ma vie, de garder mon francparler; j'en ai donné une nouvelle preuve en cette rencontre; mais l'exposition de mes sentiments sur la matière en question ne pouvait en aucune façon, que je sache, être pour moi l'occasion d'un sacrifice qui pût faire montre de générosité. J'enseigne ce que j'ai écrit; j'ai écrit ce que j'enseigne; je l'enseigne et je l'écris, parce que je le crois vrai ; j'ignore pourquoi il m'en eût coûté d'exprimer dans un article de journal ce que je pense et ce que je répète tous les jours.

Dans mon dernier article j'ai soutenu, comme je le soutiens encore, que prétendre prouver la nécessité de la révélation est un procédé baïaniste. M. l'abbé Hugonin me demande quel est le rapport de cette thèse avec le titre général de l'article : *Du naturalisme dans la philosophie*? Ce rapport saute aux yeux ; Baïus soutenait que l'ordre surnaturel, l'ordre de foi, par conséquent, pour la vie présente, était nécessaire; selon lui, Dieu ne pouvait créer l'homme en dehors de l'ordre surnaturel; il s'ensuivait comme l'ont démontré les théologiens, que l'ordre surnaturel n'étant pas indû, mais dû à l'homme, cette ordre, tout merveilleux qu'il fût, devenait en fin de compte, purement naturel. Or, j'avoue que je ne vois pas de différence entre celui qui considère la foi comme le principe de la raison, et celui qui soutient la nécessité de la révélation L'un et l'autre, à force de chercher le surnaturalisme, finissent par se réunir dans le naturalisme.

M. Hugonin attaque ce que j'ai exprimé dans l'alinéa que je vais transcrire : « M. l'abbé Maret a combattu avec succès le système qui refuse à la raison toute valeur sans la foi, et maintenant il veut, par des procédés purement rationnels, amener la philosophie séparée à contesser *l'impuissance de la raison*, tant que celle-ci ne s'est pas courbée devant le joug de la révélation. Evidemment, le docte professeur a subi une illusion, qui ne lui a plus permis de voir la contradiction dans laquelle il s'engageait. » Selon M. Hugonin, il n'y a pas ici de contradiction; je suis de son avis. Mon assertion est incomplète dans les termes, et je m'enpresse de la rectifier. J'aurais dû dire, et je voulais dire : « M. l'abbé Maret veut, par des procédés purement rationnels, amener la philosophie séparée à confesser *l'impuissance de la raison à remplir toutes ses fins naturelles*, tant que celle-ci, etc.» Cette omission involontaire m'est échappée dans la rapidité de la composition ; je suis heureux qu'on me la fasse remarquer, et je me hâte d'y faire droit. Avec cette addition nécessaire pour rendre toute ma pensée, je continue de soutenir qu'il y a contradiction entre le procédé que M. Maret emploie contre le traditionalisme, et celui dont il use à l'égard des philosophes.

Plus loin, M. Hugonin m'accuse moi-même de contradiction, parce que j'ai dit que l'on pourra « montrer à nos philosophes devenus chrétiens en quel sens la révélation était *nécessaire* à l'esprit et au cœur de l'homme ; » comme si, dans cet endroit, j'embrassais à mon tour la doctrine da M. Maret. Cette objection n'est pas sérieuse, car M. Maret et moi ne sommes pas sur le même terrain. M. Maret s'adresse aux philosophes qui sont hors de l'Eglise et veut leur prouver la nécessité de la

(1) Ceci a également été écrit en 1858. — (2) Aujourd'hui évêque de Bayeux. Avant d'être accepté pour l'épiscopat, et ecclésiastique a dû faire acte d'adhésion publique à une sentence du Saint-Siège condamnant les doctrines exprimées ou insérées dans un ouvrage de métaphysique. L'auteur s'est, d'ailleurs, soumis de la manière la plus louable. *Cui laus et Deo honor !*

révélation : je lui réponds que l'ordre surnaturel n'étant pas nécessaire en lui-même, il a tort de prendre cette voie. Moi, au contraire, je suppose le philosophe devenu chrétien, éclairé de la lumière de la foi, et je dis que, connaissant alors et la fin surnaturelle de l'homme et l'insuffisance de ses moyens pour y parvenir par la perte qu'il avait faite de la grâce, la révélation lui apparaît alors dans sa nécessité pour la réalisation du plan divin. Il me semble qu'en cet endroit cependant mes phrases sont d'une clarté qui ne laisse rien à désirer.

M. Hugonin me dit ensuite : « Vous ne prétendez pas, sans doute, que la vérité de cette proposition : la *révélation est nécessaire*, dépende de ceux à qui elle s'adresse ; que je serais hérétique, si je la prouvais contre nos prétendus sages, et théologien exact, si je l'enseignais à des fidèles chrétiens. » — Oui, c'est bien cela que j'ai dit et que j'ai voulu dire, et je le prouve. D'abord, pour ce qui est de l'hétérodoxie de cette proposition : *la révélation est nécessaire*, si l'on parle au point de vue purement philosophique, j'ai le témoignage de M. Hugonin lui-même à la page suivante, où il dit aussi énergiquement que je pourrais le dire moi-même : « Il serait contraire à l'enseignement catholique de soutenir que la révélation surnaturelle est nécessaire, en ce sens qu'elle est un élément essentiel de notre nature intelligente : ce serait dire qu'elle est naturelle et professer par conséquent l'erreur de Baïus. » Nous sommes donc pleinement ici d'accord, M. Hugonin et moi. Quant à l'autre partie de la question, savoir si l'on est théologien exact quand on veut prouver à des fidèles chrétiens la nécessité de cette même révélation, je me flatte que nous nous entendrons tout aussi facilement. Il faut supposer d'abord que ces fidèles chrétiens savent que l'homme a été destiné par son Créateur à une fin surnaturelle, et que les forces de la nature ne sauraient les conduire ni à la connaissance des vérités du salut, ni à l'accomplissement des œuvres méritoires de la vie éternelle; cela une fois admis, le catéchisme leur montrera avec la plus vive clarté que la grâce devient nécessaire de la part de Dieu qui ne peut être contraire à lui-même, et appeler l'homme à une fin sans lui fournir les moyens de l'obtenir. C'est ainsi que cette proposition : *la révélation est nécessaire*, se trouve tout à la fois vraie ou fausse, selon le point de vue auquel on est placé, dans l'Eglise, ou hors de l'Eglise.

« M. l'abbé Maret, dit encore M. Hugonin, n'enseigne que la nécessité morale de la révélation, comme tous les théologiens catholiques. Pourquoi Dom Guéranger ne tient-il aucun compte de cette distinction, qu'il lui était si facile de lire dans le titre même du chapitre qui fait l'objet de sa critique ? » Je réponds : D'abord : il est beaucoup trop général de dire que « tous les théologiens catholiques enseignent la nécessité morale de la révélation ; » je soutiens que c'est le moindre nombre ; mais peu importe. Je sais gré à M. Hugonin d'avoir peu de goût pour le système de Berti et de Bellelli, qui fut dénoncé à Benoît XIV par notre grand archevêque Languet, mais que le Pontife refusa de condamner, pour maintenir la liberté des écoles, qui a toujours été si grande dans l'Eglise catholique. Quant au titre du chapitre de M. Maret, je l'ai vu, j'en conviens, mais pour deux raisons je n'ai pas cru devoir en tenir compte. Premièrement, parce que ce titre enfoui dans un sommaire : *nécessité morale de la révélation*, se trouve contredit par le titre même du livre, qui porte en grosses lettres, sans correctif, ces mots : *Nécessité de la révélation* ; en second lieu, parce que dans le corps du chapitre en question, et de plusieurs autres, M. l'abbé Maret m'a semblé argumenter dans le sens d'une nécessité absolue de la révélation, s'appuyant constamment de la raison, jusque-là qu'après avoir décrit la vision béatifique sous des couleurs qui sont strictement empruntées aux oracles de la foi, il ne craint pas de dire qu'une telle merveille est *évidemment* possible. Voilà pourquoi je ne me suis pas arrêté à deux mots d'un sommaire, lorsque j'ai vu que la réserve qu'ils expriment disparaissait dans l'exposé des idées de l'auteur.

M. Hugonin termine son article par des éloges adressés à M. Maret ; j'espère qu'il me rendra la justice de convenir que je n'ai pas parlé sans considération de son ami, dont j'estime les travaux, sans me croire pour cela obligé d'en louer le résultat à livre fermé. Mais puisque cette circonstance d'une polémique, que j'aurais pu espérer plus obligeante, me met en rapport avec le savant directeur de l'école des Carmes, je profiterai de l'occasion pour signaler le jugement très-expressif qu'il émettait sur la méthode de Descartes, dans le *Correspondant* de novembre dernier. *L'Ami de la Religion* sera par là mis à même de voir que, lorsqu'il m'aura abattu, il lui restera encore quelque chose à faire pour le triomphe du philosophe tourangeau. Dans un mémoire remarquable intitulé *Du Psychologisme et de l'Ontologisme*, publié dans la revue que je viens de citer, en réponse à M. Saisset, M. Hugonin résume d'abord en ces termes le système des psychologues, qui s'est fait un rempart inexpugnable de la méthode de Descartes : « De l'existence personnelle ou de l'humanité, Descartes monte à Dieu et descend ensuite à l'univers. L'existence personnelle est la pierre de l'édifice ; tout porte sur elle, elle ne repose que sur elle-même. Cette forte doctrine est renfermée dans le livre des *Méditations*, l'un des plus beaux et des plus solides monuments du génie philosophique. Descartes prétend y démontrer, avec la rigueur de la géométrie, que la spiritualité de l'âme et l'existence de Dieu sont des vérités incontestables, puisqu'elles reposent sur notre existence personnelle. »

Entendez maintenant la réponse éloquente

de M. Hugonin, qui atteint du même coup Descartes et M. Saisset : « L'existence de Dieu qui repose sur notre existence personnelle ! Dieu est parce que je suis, ou parce que je le pense ! Quelle logique ! La spiritualité de l'âme, qui repose aussi sur notre existence personnelle ! Quel incompréhensible langage ! Jamais nous n'avons trouvé dans nos vieux scholastiques de subtilités plus grandes et une obscurité plus impénétrable. Il n'est pas de notre sujet de faire remarquer l'étrange confusion par laquelle l'auteur identifie l'existence personnelle et l'humanité, comme si elles n'avaient pas de caractères opposés et contradictoires : la première est particulière, la seconde universelle; la première est contingente, la seconde est nécessaire ; j'affirme l'humanité de tous les hommes; je n'affirme mon existence personnelle que de moi-même ; en un mot, je suis une existence personnelle ; qui oserait dire que je suis l'humanité ? »

Je demande pardon à mes lecteurs de cette longue digression qui m'a entraîné si loin de l'objet annoncé en tête de cet article. Je me hâte de rentrer dans mon sujet dont l'importance est grande aussi, puisqu'il s'agit du naturalisme dans l'histoire, et l'on ne peut même disconvenir que le danger ne soit très-grave de ce côté, et plus général encore que celui qui provient des complaisances de quelques-uns envers la philosophie séparée. Notre siècle, il faut bien l'avouer, nourrit peu de préoccupations philosophiques. M. Cousin lui-même en convenait douloureusement, dans certain article de la *Revue des deux Mondes*, aux jours de la république : et l'on se rappelle que ce fut vers cette époque que, passant à son tour dans le camp des historiens, il tenta l'étrange diversion qui fit paraître en lui le biographe inattendu de l'intrigue et de la galanterie du dix-septième siècle. Je crois qu'il faudra longtemps encore parler de Descartes et de Malebranche, de Bacon et de Leibnitz, pour déterminer les hommes d'aujourd'hui à chercher leur plaisir dans l'idée abstraite ; et tel fait des phrases sentimentales sur la philosophie dans un article de revue, qui serait assez en peine s'il lui fallait exhiber devant le public son bagage métaphysique. Il y a ici un peu de mode, comme en beaucoup d'autres choses. On n'est certes pas libre penseur ; Dieu nous en garde ; mais on n'est pas fâché non plus de passer pour avoir lu, compris et dégusté tel livre célèbre, pour avoir applaudi des premiers à l'heureuse réconciliation des deux immortelles sœurs.

En attendant, les deux sœurs, qui pratiquement auraient dû toujours n'en faire qu'une, ne se réconcilient pas vite, et il est à croire que la brouille est pour durer longtemps encore. Quoi qu'il en soit, l'attention générale en est médiocrement préoccupée, parce qu'on lit peu, et que, tant qu'à lire, les livres d'histoire ont la préférence. Il faut bien que l'on s'y résigne ; mais il est de fait que la presse française produit aujourd'hui cent volumes sur l'histoire et les questions historiques contre un volume de science philosophique. Est-ce un bien ? est-ce un mal ? Je ne tranche pas; mais si l'enseignement qui résulte de cet ensemble de publications est un enseignement naturaliste, j'en concluerais que c'est de ce côté que la foi se trouve exposée aux plus grands dangers. Voltaire comprit de bonne heure tout le prix que la philosophie pourrait tirer d'un cours d'histoire enseigné par lui, et le dix-huitième siècle eût bientôt l'*Essai sur les mœurs*. La chaîne des ouvrages de ce genre n'a pas été interrompue depuis, et elle se continue jusqu'aujourd'hui. Nous ne nous occuperons pas de ces productions évidemment anti-chrétiennes ; quiconque les lit ne tarde pas de savoir à qui il a affaire. C'est l'histoire simplement naturaliste, et d'autant plus dangereuse, qu'il importe de signaler ; c'est elle qui surprend et empoisonne les lecteurs inattentifs, après les avoir insensiblement détachés de la foi. Dans les articles suivants, nous établirons les règles de l'histoire au point de vue chrétien ; nous montrerons ensuite comment le naturalisme est venu renverser sans bruit toutes ces règles, et nous étudierons, par manière d'exemple, certaines questions d'histoire sur lesquelles nous constaterons la dissemblance profonde qui sépare le point de vue chrétien, seul véritable, et le point de vue naturaliste, source d'erreur.

III

Du naturalisme dans l'Histoire.

L'histoire de l'Eglise est essentiellement surnaturelle. Ses principes touchent à tous les éléments divins du gouvernement temporel de la Providence ; ses objets, ce sont la lumière, la grâce, les institutions de l'Evangile dans leur expansion à travers le temps ; son but, c'est d'apprendre, aux hommes et aux nations, la science du salut. Le fléau de l'histoire ecclésiastique c'est donc le naturalisme. Le naturalisme, du moins celui qui se dit chrétien, n'exclut pas absolument le surnaturel de l'histoire ; il ne l'exclut qu'en partie, par sa tendance ordinaire d'expliquer les choses d'abord par le concours des forces hu-

maines. C'est une erreur très pernicieuse et, de plus, très-dangereuse : elle a donné naissance au positivisme ; elle menace, dans l'état actuel de nos mœurs, de faire brèche dans les meilleures convictions. Pour inculquer cette persuasion et confirmer nos considérations générales, nous continuons donc à emprunter, au journal l'*Univers*, d'excellents articles, dus à la plume savante et courageuse de Dom Guéranger. On ne peut aborder l'histoire ecclésiastique avec un meilleur préambule.

I. De même que, pour le chrétien, la philosophie séparée n'existe pas ; de même, pour lui, il n'y a pas d'histoire purement humaine. L'homme a été divinement appelé à l'état surnaturel ; cet état est la fin de l'homme ; les annales de l'humanité doivent en offrir la trace. Dieu pouvait laisser l'homme dans l'état naturel ; il a plu à sa bonté de l'élever à un ordre supérieur, en se communiquant à lui, et en l'appelant, pour dernier terme, à la vision et à la possession de sa divine essence; la physiologie et la psychologie naturelles sont donc impuissantes à expliquer l'homme dans sa destinée. Pour le faire complétement et exactement, il faut recourir à l'élément révélé : et toute philosophie qui, en dehors de la foi, prétend déterminer par la raison seule la fin de l'homme, est, par là même, atteinte et convaincue d'hétérodoxie. Dieu seul pouvait apprendre à l'homme par la révélation tout ce qu'il est en réalité dans le plan divin ; là seulement est la clef du véritable système de l'homme. Sans doute, la raison peut, dans ses spéculations, analyser les phénomènes de l'esprit, de l'âme et du corps ; mais par là même qu'elle ne peut saisir le phénomène de la grâce qui transforme l'esprit, l'âme et le corps, pour les unir à Dieu d'une manière ineffable, elle est hors d'état d'expliquer pleinement l'homme tel qu'il est, soit lorsque la grâce sanctifiante habitant en lui fait de lui un être divin, soit lorsque cet élément surnaturel ayant été chassé par le péché, ou n'ayant pas pénétré encore, l'homme se trouve être descendu au-dessous de lui-même.

Il n'y a donc pas, il ne peut donc pas y avoir de véritable connaissance de l'homme, en dehors du point de vue révélé. La révélation surnaturelle n'était pas nécessaire en elle-même ; l'homme n'y avait aucun droit ; mais, par le fait, Dieu l'a donnée et promulguée ; dès lors, la nature seule ne suffit pas à expliquer l'homme. La grâce, la présence ou l'absence de la grâce, entrent en première ligne dans l'étude anthropologique. Il n'est pas en nous une seule faculté qui n'appelle son complément divin ; la grâce aspire à parcourir l'homme tout entier, à se fixer en lui à tous les degrés ; et c'est afin que rien ne manque à cette harmonie du naturel et du surnaturel dans cette créature privilégiée, que l'Homme-Dieu a institué ses sacrements, qui la saisissent, l'élèvent, la déifient, depuis le moment de la naissance jusqu'à celui où elle aborde à cette vision éternelle du souverain bien que déjà elle possédait, mais qu'elle ne pouvait percevoir que par la foi.

Mais si l'homme ne peut être connu en entier sans le secours de la lumière révélée, s'imagine-t-on que la société humaine, dans ses phases diverses que l'on appelle l'histoire, pourra devenir explicable, si l'on n'appelle pas au secours ce même flambeau divin, qui nous éclaire sur notre nature et nos destinées individuelles ? L'humanité aurait-elle, par hasard, une autre fin que l'homme ? L'humanité serait-elle donc autre chose que l'homme multiplié ? Non. En rappelant l'homme à l'union divine, le Créateur y convie en même temps l'humanité. Nous le verrons bien au dernier jour, lorsque de tous ces millions d'individus glorifiés se formera, à la droite du souverain Juge, ce peuple immense « dont il sera comme impossible, nous dit saint Jean, de faire le dénombrement (1). » En attendant, l'humanité, je veux dire l'histoire, est le grand théâtre sur lequel l'importance de l'élément surnaturel se déclare au grand jour, soit que par la docilité des peuples à la foi il domine les tendances basses et perverses qui se font sentir dans les nations comme dans les individus, soit qu'il s'affaisse et semble disparaître par le mauvais usage de la liberté humaine, qui serait le suicide des empires, si Dieu ne les avait créés « guérissables (2). »

L'histoire doit donc être chrétienne, si elle veut être vraie ; car le christianisme est la vérité complète ; et tout système historique qui fait abstraction de l'ordre surnaturel dans l'exposé et l'appréciation des faits, est un système faux, qui n'explique rien, et qui laisse les annales de l'humanité dans un chaos et dans une contradiction permanente avec toutes les idées que la raison se forme sur les destinées de notre race ici-bas. C'est parce qu'ils l'ont senti, que les historiens de nos jours qui n'appartiennent pas à la foi chrétienne se sont laissé entraîner à de si étranges idées, quand ils ont voulu donner ce qu'ils appellent la philosophie de l'histoire. Ce besoin de généralisation n'existait pas au temps du paganisme. Les historiens de la gentilité n'ont pas de vues d'ensemble sur les annales humaines. L'intérêt de patrie est tout pour eux ; et l'on ne devine jamais, à l'accent du narrateur, qu'il soit le moins du monde épris d'un sentiment d'affection pour l'espèce humaine considérée en elle-même. Au reste, c'est depuis le christianisme seulement que l'histoire a commencé d'être traitée sous la forme synthétique; le christianisme, en ramenant toujours la pensée aux destinées surnaturelles du genre humain, a accoutumé notre

(1) Apoc., VII, 9. — (2) Sap., I, 14.

esprit à voir au delà du cercle étroit d'une égoïste nationalité. C'est en Jésus-Christ que s'est révélée la fraternité humaine ; et dès lors l'histoire générale est devenue un objet d'étude. Le paganisme n'eut jamais pu écrire qu'une froide statistique des faits, s'il se fût trouvé en mesure de rédiger d'une manière complète l'histoire universelle du monde. On ne l'a pas assez remarqué, la religion chrétienne a créé la véritable science historique, en lui donnant la Bible pour base ; et personne ne peut nier qu'aujourd'hui, en dépit des siècles écoulés, en dépit des lacunes, nous ne soyons plus avancés, somme toute, dans la connaissance des peuples de l'antiquité, que ne le furent les historiens que cette antiquité elle-même nous a légués.

Les narrateurs non chrétiens de ce siècle et du précédent ont donc emprunté à la méthode chrétienne le mode de généralisation ; mais ils l'ont dirigé contre le système orthodoxe. Ils ont senti de bonne heure qu'en s'emparant de l'histoire et la tournant à leurs idées, ils portaient un rude coup au principe surnaturel ; tant il est vrai que l'histoire dépose en faveur du christianisme. Leur succès a été immense sous ce rapport ; tout le monde n'est pas de force à suivre et à goûter un sophisme, mais tout le monde comprend un fait, une suite de faits, surtout quand l'historien possède cet accent particulier que chaque génération exige de ceux auxquels elle accorde le privilége de la charmer. Trois écoles ont exploité tour à tour, et quelquefois simultanément, le champ de l'histoire. L'école fataliste, on pourrait dire athée, qui ne voit que la nécessité dans les événements, et montre l'espèce humaine aux prises avec l'invincible enchaînement de causes brutales suivies d'inévitables effets. L'école humanitaire, qui se prosterne devant l'idole du genre humain, dont elle proclame le développement progressif à l'aide des révolutions, des philosophies, des religions. Cette école consent assez volontiers à admettre l'action de Dieu au commencement, comme ayant donné principe à l'humanité ; mais l'humanité une fois émancipée, Dieu l'a laissée faire son chemin ; et elle avance dans la voie d'une perfection indéfinie, se dépouillant sur la route de tout ce qui pourrait faire obstacle à sa marche libre et indépendante. Enfin, nous avons l'école naturaliste, la plus dangereuse des trois, parce qu'elle offre un semblant de christianisme, en proclamant à chaque page l'action de la Providence divine. Cette école a pour principe de faire constamment abstraction de l'élément surnaturel ; pour elle, la révélation n'existe pas ; le christianisme est un incident heureux et bienfaisant, dans lequel paraît l'action des causes providentielles ; mais qui sait si demain, si dans un siècle ou deux, les ressources infinies que Dieu possède pour le gouvernement du monde n'amèneront pas telle ou telle forme plus parfaite encore, à l'aide de laquelle on verra le genre humain courir, sous l'œil de Dieu, à de nouvelles destinées, et l'histoire s'illuminer d'une splendeur plus vive ?

En dehors de ces trois écoles, il ne reste que l'école chrétienne. Celle-là ne cherche pas, n'invente pas, n'hésite pas même. Son procédé est simple : il consiste tout uniment à juger de l'humanité, comme elle juge de l'homme individuel. Sa philosophie de l'histoire est dans sa foi. Elle sait que le Fils de Dieu fait homme est le roi de ce monde ; que « toute puissance lui a été donnée, au ciel et sur la terre (1). » L'apparition du Verbe incarné ici-bas est pour elle le point culminant des annales humaines ; c'est pourquoi elle partage la durée de l'histoire en deux grandes sections : avant Jésus-Christ, après Jésus-Christ. Avant Jésus-Christ, quarante siècles d'attente ; après Jésus-Christ, une durée dont nul homme n'a le secret, parce que nul homme ne connaît l'heure de l'enfantement du dernier élu ; car ce monde n'est conservé que pour les élus, qui sont la cause de la venue du Fils de Dieu dans la chair. Avec cette donnée certaine d'une certitude divine, l'histoire n'a plus de mystères pour le chrétien. S'il tourne ses regards vers la période qui s'est écoulée avant l'incarnation du Verbe, tout s'explique à ses yeux. Le mouvement des races diverses, la succession des empires, c'est la route frayée pour le passage de l'Homme-Dieu et de ses envoyés ; la dépravation, les ténèbres, les calamités inouïes, c'est l'indice du besoin que l'humanité éprouve de voir Celui qui est à la fois le Sauveur et la Lumière du monde ; non, sans doute, que Dieu ait voué à l'ignorance et au châtiment cette première période de l'humanité ; loin de là, les secours suffisants lui sont assurés, et c'est à elle qu'appartiendra Abraham, le Père de tous les croyants à venir ; mais il est juste que la plus grande effusion de la grâce ait lieu par les mains divines de Celui sans lequel nul n'a pu être juste, soit avant, soit après sa venue.

Il vient enfin : et l'humanité, dont le progrès était suspendu, s'élance dans la voie de la lumière et de la vie. L'historien chrétien suit mieux encore les destinées de la société humaine dans cette seconde période, où toutes les promesses sont remplies. Les enseignements de l'Homme-Dieu lui révèlent avec une souveraine clarté le mode d'appréciation qu'il doit employer pour juger les événements, leur moralité et leur portée. Il n'a qu'une même mesure, qu'il s'agisse d'un homme ou d'un peuple. Tout ce qui exprime, maintient et propage l'élément surnaturel, est socialement utile et avantageux ; tout ce qui le contrarie, l'énerve et l'anéantit, est socialement funeste. Par ce procédé infaillible, il a l'intelligence du rôle des hommes d'action, des événements,

(1) Matth., XXVIII, 18

des crises, des transformations, des décadences ; il sait à l'avance que Dieu agit dans sa bonté, ou permet dans sa justice, mais toujours sans déroger à son plan éternel, qui est de glorifier son Fils dans l'humanité.

Mais ce qui rend toujours plus ferme et plus calme le coup d'œil de l'historien chrétien, c'est l'assurance que lui donne l'Eglise, qui marche sans cesse devant lui comme une colonne lumineuse, et éclaire divinement toutes ses appréciations. Il sait quel étroit lien unit cette Eglise à l'Homme-Dieu ; comment elle est garantie par sa promesse contre toute erreur dans l'enseignement et dans la conduite générale de la société chrétienne ; comment l'Esprit-Saint l'anime et la conduit. C'est donc en elle qu'il va chercher la règle de ses jugements. Les faiblesses des hommes de l'Eglise, les abus temporaires ne l'étonnent pas ; car il sait que le père de famille a résolu de tolérer l'ivraie dans son champ, jusqu'à la moisson. S'il doit raconter, il se gardera d'omettre les tristes récits qui témoignent des passions de l'humanité, et attestent en même temps la force du bras de Dieu qui soutient son œuvre ; mais il sait où se manifestent la direction, l'esprit de l'Eglise, son instinct divin. Il les reçoit, il les accepte, il les confesse courageusement ; il les applique dans ses récits. Aussi, jamais il ne trahit, jamais il ne sacrifie ; il appelle bon ce que l'Eglise juge bon, mauvais ce que l'Eglise juge mauvais. Que lui importent les sarcasmes, les clameurs des lâches à vue courte ? Il sait qu'il est dans la vérité, puisqu'il est avec l'Eglise, et que l'Eglise est avec le Christ. D'autres s'obstineront à ne voir que le côté politique des événements, ils redescendront au point de vue païen ; lui, tient ferme ; car il est sûr à l'avance de ne pas se tromper. Si aujourd'hui les apparences semblent être contre son jugement, il sait que demain les faits, dont la portée ne s'est pas révélée encore, donneront raison à l'Eglise et à lui. Ce rôle est humble, j'en conviens ; mais je voudrais savoir quelles garanties comparables ont à présenter l'historien fataliste, l'historien humanitaire et l'historien naturaliste. Ils posent en avant leur jugement personnel ; chacun a donc le droit de leur tourner le dos. Pour arriver à l'historien chrétien, il faut auparavant démolir l'Eglise sur laquelle il s'appuie. Il est vrai qu'il y a dix-huit siècles que les tyrans et les philosophes y travaillent ; mais ses murailles sont si solidement construites, que jusqu'à cette heure ils n'ont pu encore en détacher une seule pierre.

Mais si notre historien s'attache à rechercher et à signaler, dans la suite des événements de ce monde, le côté qui relie, de près ou de loin, chacun d'eux au principe surnaturel ; à plus forte raison se garde-t-il de taire, de dissimuler, d'atténuer les faits que Dieu produit en dehors de la conduite ordinaire, et qui ont pour but de certifier et de rendre plus palpable encore le caractère merveilleux [des] relations qu'il a fondées entre lui-même et l'humanité. Il y a d'abord les trois grandes manifestations du pouvoir divin que j'ai signalées ailleurs, et qui donnent par le miracle un cachet divin aux destinées de l'homme sur la terre. Le premier de ces faits est l'existence et le rôle du peuple juif dans l'ancien monde. Notre historien ne peut se dispenser de produire au grand jour l'alliance que Dieu a d'abord contractée avec ce petit peuple ; les prodiges inouïs qui l'ont scellée ; l'espérance de l'humanité déposée dans le sang d'Abraham et de David ; la mission donnée à cette race faible et méprisée de conserver la connaissance du vrai Dieu et les principes de la morale, au milieu de la défection successive de presque tous les peuples ; les migrations d'Israël, en Egypte d'abord, plus tard au centre de l'empire assyrien, toujours à mesure que le théâtre des affaires humaines se déplace et s'étend, en sorte qu'à la veille du jour où Rome, héritière momentanée des autres empires, va se trouver reine et maîtresse de la plus grande partie du monde civilisé, le juif l'aura précédée partout ; il sera là avec ses oracles ; traduits désormais dans la langue grecque ; il sera là, connu de tous les peuples, isolé, infusible, signe de contradiction, mais rendant témoignage de l'avénement de jour en jour plus prochain de Celui qui doit unir toutes les nations, et « rassembler en un seul corps les enfants de « Dieu jusque-là dispersés (1). »

Cette influence miraculeuse du peuple juif qui échappe à toutes les lois ordinaires de l'histoire, notre narrateur la montrera avec complaisance dans les prophéties confiées à ce peuple, et qui non-seulement sont pour nous le flambeau du passé, mais ont si vivement préoccupé les Gentils, durant les siècles qui précédèrent et suivirent la venue du Fils de Dieu. Cyrus et Alexandre les ont reconnues, et les ont trouvées conformes à la destinée de leur propre vie ; Cicéron en avait entendu l'écho, lorsqu'il parle avec une sorte de terreur mystérieuse du nouvel empire qui se prépare ; Virgile, dans le plus harmonieux de ses chants, répète les accents d'Isaïe ; Tacite et Suétone attestent que l'univers entier se tourne, dans son attente, vers la Judée, et que le pressentiment général est de voir arriver de ce pays des hommes qui vont faire la conquête du monde : *Rerum potirentur*.

Niera-t-on après cela que l'histoire, pour être véridique, ne doive prendre le ton et les couleurs du surnaturel ? Le second fait, qui s'enchaîne au premier, est la conversion des Gentils, au dedans et au dehors de l'empire romain. L'historien chrétien s'attachera à montrer que cet immense résultat procède directement de la main de Dieu, qui, pour l'opérer, s'est affranchi des lois simplement providentielles. Il y signalera, avec saint

(1) Joan., XI, 52.

Augustin, le miracle des miracles ; avec Bossuet, le divin coup d'Etat, qui n'a eu son pareil qu'au moment où la création sortit du néant pour la gloire de son auteur. Il racontera la grandeur colossale du but et l'exiguité des moyens ; les préparations significatives à un si grand changement, qui présagent que ce monde doit appartenir à Jésus-Christ, en même temps qu'elles sont par elles-mêmes un obstacle de plus à tout succès humain de l'entreprise; les apôtres, armés seulement de la parole et du don des miracles qui la confirme et la fait pénétrer; les prophéties juives étudiées, comparées, approfondies dans tout l'empire, et devenant, comme nous l'attestent les écrits des trois premiers siècles, l'un des plus puissants instruments des conversions ; la constance surhumaine des martyrs, dont l'immolation presque incessante, loin d'extirper la nouvelle société, la propage et l'affermit ; enfin, la croix, le gibet du fils de Marie, couronnant après trois siècles le diadème des Césars ; les idées, le langage, les lois, les mœurs, en un mot toutes choses transformées selon le plan qu'avaient apportées de Judée les conquérants de nouvelle espèce que l'empire attendait, et qui ont su triompher de lui, en versant leur sang sous son glaive.

Au milieu de tous ces prodiges, l'historien chrétien est à l'aise, et rien ne l'étonne ; car il sait et il proclame que tout ici-bas est pour les élus, et que les élus sont pour le Christ. Le Christ est chez lui dans l'histoire ; il est donc tout simple qu'on ne la puisse expliquer sans lui, et qu'avec lui elle apparaisse dans toute sa clarté et toute sa grandeur. La suite des annales humaines répond au commencement; mais depuis la publication de l'Evangile, les destinées du monde ont pris un nouvel essor, après avoir attendu son roi, la terre maintenant le possède. La préparation surnaturelle qui s'était manifestée dans le rôle du peuple juif, cette autre préparation à la fois naturelle et surnaturelle qui avait apparu dans la marche toujours progressive de la puissance romaine, ont abouti chacune à leur terme. Tout est consommé ; Jérusalem cède ses droits et ses honneurs à Rome; Titus est l'exécuteur des hautes œuvres du Père céleste, qui venge le sang de son Fils éternel. Le miracle du peuple juif ne cesse cependant pas pour cela ; il se transforme, et les nations auront sous les yeux, jusqu'à la veille du dernier jour, le spectacle non plus d'un peuple privilégié, mais d'un peuple maudit de Dieu. Quant à l'empire païen, il a bâti, sans le savoir, la capitale du royaume de Jésus Christ ; il lui sera donné d'y siéger encore trois siècles ; c'est de là que partiront ces édits sanglants qui n'auront d'autre effet que de montrer aux siècles futurs la vigueur surnaturelle du christianisme ; puis, quand le temps sera venu, il cédera la place, il s'en ira se réfugier sur le Bosphore ; et l'impérissable dynastie des vicaires du Christ, qui n'a pas quitté le poste depuis le martyre de Pierre, son premier anneau, ceindra la couronne dans la ville aux sept collines. L'empire s'écroulera, pièce à pièce, sous les coups des Barbares ; mais avant de lui infliger l'humiliation et le châtiment que des crimes séculaires ont amassés sur lui, la justice divine attendra que le christianisme, victorieux des persécutions, ait étendu assez haut et assez loin ses rameaux pour dominer partout les flots de ce nouveau déluge ; on le verra ensuite cultiver de nouveau, avec un plein succès, la terre renouvelée et rajeunie par ces eaux plus purifiantes encore que dévastatrices.

Après avoir exposé toutes ces merveilles, l'historien chrétien changera-t-il le ton de ses récits ? rentrera-t-il dans l'explication simplement providentielle des fastes de la terre ? Le merveilleux n'est-il que le point central des annales humaines, en sorte que désormais l'action de Dieu doive demeurer voilée sous les causes secondes jusqu'à la fin des temps ? A Dieu ne plaise qu'il en soit ainsi de notre narrateur! Un troisième fait surnaturel, fait qui doit durer jusqu'à la consommation des siècles, appelle son attention, et réclame toute son éloquence. Ce fait est la conservation de l'Eglise à travers les siècles, sans mélange dans sa doctrine, sans altération dans sa hiérarchie, sans suspension dans sa durée, sans défaillance dans sa marche. Mille grandes choses humaines ont été créées, se sont développées, et sont tombées en décadence : la conduite ordinaire de la Providence veilla sur elles pendant leur durée ; aujourd'hui elles n'ont plus de trace que dans l'histoire. L'Église est toujours debout ; Dieu la soutient directement; et tout homme de bonne foi, capable d'appliquer les lois de l'analogie, peut lire dans les faits qui la concernent cette promesse immortelle de durer toujours, qu'elle porte écrite par la main d'un Dieu sur sa base. Les hérésies, les scandales, les défections, les conquêtes, les révolutions, rien n'y a fait ; repoussée d'un pays, elle s'est avancée sur un autre ; toujours visible, toujours catholique, toujours conquérante et toujours éprouvée. Ce troisième fait, qui n'est que la suite des deux premiers, achève de donner à l'historien chrétien la raison d'être de l'humanité. Il conclut avec évidence que la vocation de notre race est une vocation surnaturelle ; que les nations, sur la terre, n'appartiennent pas seulement à Dieu, qui a créé la première famille humaine ; mais qu'elles sont aussi, comme l'a dit le prophète, le domaine particulier de l'Homme-Dieu. Alors, plus de mystères dans la succession des siècles, plus de vicissitudes inexplicables ; tout va au but, tout problème se résout de lui-même avec cette donnée divine.

Je sais qu'il faut aujourd'hui du courage, surtout quand on n'est pas un homme du clergé, pour traiter l'histoire sur ce ton ; on croit sincèrement ; on ne voudrait, pour rien au monde, abonder dans le sens et les manières des écoles fataliste et humanitaire ; mais

l'école naturaliste est si puissante par le nombre et le talent, elle est si bienveillante pour le christianisme, qu'il est dur de la braver en tout et de n'être à ses yeux qu'un écrivain mystique, tout au plus un homme de poésie, quand on aspirerait à la réputation de science et de philosophie. Tout ce que je puis dire, c'est que l'histoire a été traitée au point de vue que je me suis permis d'exposer, par deux puissants génies chrétiens ; et que leur réputation n'y a pas fait naufrage. La *Cité de Dieu* de saint Augustin, le *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet, sont deux applications de la théorie que j'ai mise en avant. La voie est donc tracée de main de maître, et l'on peut encourir à la suite de tels hommes les futiles jugements du naturalisme contemporain. C'est beaucoup, sans doute, de régler sa vie intime par le principe surnaturel ; mais ce serait une grave inconséquence, une haute responsabilité, que ce même principe ne conduisît pas toujours la plume. Voyons, l'humanité dans ses rapports avec Jésus Christ son chef ; ne l'en isolons jamais dans nos jugements, ni dans nos récits ; et quand nos regards s'arrêtent sur la Mappemonde, souvenons-nous avant tout que nous avons sous les yeux l'empire de l'Homme-Dieu et de son Eglise.

II. L'historien chrétien n'a ni à chercher, ni à dissimuler la véritable théorie des événements humains. La lumière de la foi lui révèle que la fin de ce monde est une fin surnaturelle ; il croit fermement aux saintes Ecritures, qui lui enseignent que les nations ont été données en héritage au Fils de Dieu. Les trois grandes manifestations surnaturelles qui ont été rappelées dans l'article précédent, le rôle du peuple juif, l'établissement et la propagation de l'Evangile, la permanence de l'Eglise ; ces trois faits miraculeux, racontés et développés dans ses récits, leur donnent une expression qui n'a rien de commun avec celle que l'on remarque dans les livres des écoles fataliste, humanitaire et rationaliste. Sous la plume de notre narrateur, l'histoire devient une profession de foi ; et l'on ne doit pas s'en étonner de la part d'un chrétien qui ne pouvait rencontrer les titres augustes de la religion, sans leur rendre hommage. C'est, en effet, dans l'histoire que se trouvent les fondements de notre croyance. C'est le fait, le fait divin, qui a retiré nos pères des erreurs païennes, qui a dissous les sophismes de l'orgueilleuse philosophie ; et qui nous maintient nous-mêmes dans cette foi inébranlable, du sein de laquelle nous assistons tranquilles à la décomposition de tous les systèmes que la vanité humaine a inventés pour résoudre sans elle le problème de l'homme et de la société.

Mais l'historien chrétien, satisfait d'avoir marqué ainsi en traits généraux le caractère surnaturel des annales humaines, se croira-t-il dispensé d'enregistrer les manifestations de moindre importance, que la bonté et la puissance divine ont semées dans le cours des siècles, afin de raviver la foi chez les générations successives ? Il se gardera d'une telle ingratitude ; et autant il aurait été ravi de reconnaître que le Rédempteur du monde n'a pas en vain promis à ses fidèles les signes visibles de son intervention jusqu'à la fin, autant il se montrera empressé d'initier ses frères à la joie qu'il a ressentie en rencontrant sur sa route mille rayons d'une lumière inattendue, qui, bien qu'ils se rattachent plus ou moins directement aux trois grands centres, n'en offrent pas moins, chacun d'eux, le témoignage de la fidélité de Dieu à ses promesses et une confirmation précieuse qui rejaillit sur tout l'ensemble. Les miracles de détail peuvent donc appartenir à l'histoire humaine, lorsqu'ils ont eu une portée plus qu'individuelle et ont retenti au loin. Inutile d'ajouter que, pour entrer dans un récit grave et véritablement historique, ils doivent être certains au point de vue d'une critique impartiale. Ainsi, l'apparition de la Croix à Constantin a droit de figurer sérieusement dans les annales du quatrième siècle. J'en dirai autant, pour la même époque, des prodiges qui s'opérèrent à Jérusalem, lorsque Julien l'Apostat voulut rebâtir le temple de Salomon. Les miracles de saint Martin, qui ont eu une si haute influence dans les Gaules pour l'extinction de l'idolâtrie, ne doivent pas plus être passés sous silence que ceux de saint Philippe de Néri à Rome, et de saint François Xavier dans les Indes, qui attestèrent d'une manière si éclatante au seizième siècle que l'Eglise papale, en dépit des blasphèmes de la Réforme et de la décadence des mœurs, n'en était pas moins l'unique héritière des promesses et l'asile de la vraie foi. Ne serait-ce pas laisser une lacune dans l'histoire au point de vue chrétien, que de taire les faits prodigieux qui ont accompagné presque partout l'introduction de l'Evangile dans les diverses contrées où il a été prêché ; par exemple, les miracles du moine saint Augustin dans l'apostolat de l'Angleterre ; et ceux qui ont signalé la mission des illustres promoteurs de la vie religieuse, tant en orient qu'en occident, depuis saint Antoine dans les déserts d'Egypte, jusqu'à saint François et saint Dominique, chez nos pères du treizième siècle ? La chaîne de ces merveilles se poursuit jusqu'à nos temps ; ce serait donc mal entendre le rôle de l'historien chrétien, que de penser que l'on en fait assez en signalant les faits de cette nature à l'origine du christianisme. Ils ont été, pour ainsi dire, permanents, et ils continueront de l'être : ils sont le gage de la présence surnaturelle de Dieu dans le mouvement de l'humanité ; enfin, ils ont eu une influence réelle sur les peuples : vous devez donc en tenir compte ; et si vous les estimez véritables, votre devoir est de les enregistrer, et d'en assigner le rôle et la portée.

Je me hâte de dire que toute forme d'histoire n'exige que la recherche minutieuse des faits surnaturels ; et mon idée n'est pas que l'His-

toire ecclésiastique proprement dite doive être la seule à laquelle le chrétien consacre son talent d'écrire et de raconter. Que ce talent s'exerce donc sous toutes les formes ; que l'histoire soit générale, ou particulière ; qu'elle emprunte le genre des mémoires, ou celui de la biographie, tout est bien, pourvu qu'elle soit chrétienne ; mais l'historien doit s'attendre à rencontrer de bonne heure et souvent sur sa route l'élément surnaturel ; puisse-t-il alors ne jamais manquer à son devoir. Vous voulez écrire l'histoire de France ? Rien de mieux, si vous êtes en mesure ; mais attendez-vous à vous trouver en face de Jeanne d'Arc. Or, que ferez-vous de cette merveilleuse figure ? Nous n'irez pas nier ou raconter sous forme ambiguë des faits qui sont désormais éclaircis au suprême degré. Chercherez-vous à les expliquer naturellement ? Ce serait perdre son temps ; rien de moins explicable que la mission et les gestes de la Pucelle d'Orléans ? Y verrez-vous l'application d'une loi providentielle qui régit les événements humains, ou même en particulier les destinées de la France ? Mais ici tout sort du régime providentiel, les lois ordinaires sont interverties ; nous ne voyons rien, ni avant ni après, qui donne lieu de penser que Dieu fasse de telles choses dans le gouvernement général du monde. Alors, direz-vous en style académique, que, tout bien pesé, la mission de Jeanne d'Arc demeure inexplicable ? et que ceux qui ont voulu en rendre raison humainement se sont jetés dans des difficultés dont ils n'ont pu sortir ? Allez jusqu'au bout, croyez-moi ; confessez franchement qu'il y a des miracles dans l'histoire, et que la mission de Jeanne d'Arc en est un. Convenez donc tout uniment que la bergère de Domremy à véritablement vu les *Saintes* et entendu les *Voix :* que Dieu l'a revêtue de sa force invisible ; qu'il a mis en elle l'esprit de prophétie ; qu'il l'a rendue victorieuse lui-même sur les remparts d'Orléans : qu'il l'a assistée de la vertu surhumaine des martyrs dans le sublime sacrifice qui devait terminer cette miraculeuse carrière. Mais, après cela, gardez-vous de ne pas tirer les inductions qui se présentent d'elles mêmes à la suite de ces faits merveilleux. Qu'est-ce donc enfin que Jeanne d'Arc, est-ce un météore dont Dieu s'est plu à éblouir nos regards, sans autre but que de montrer son pouvoir ? La raison nous défend de le penser ; et la foi nous montre dans cette manifestation sans égale de la prédilection divine pour la France, l'intention de soustraire le royaume très-chrétien au joug de l'hérésie, que l'Angleterre protestante n'eût pas manqué de faire peser sur lui un siècle plus tard. Des cendres du bûcher de la sainte et noble vierge est sortie cette inimitié salutaire qui divise les deux peuples, et qui ne cessera qu'au jour où, pour parler avec Joseph de Maistre, le catholicisme parlera anglais et français. L'épée de Jeanne d'Arc protége toujours la France ; elle n'a pas souffert que notre patrie demeurât une colonie anglaise ; au besoin, cette épée nous fraierait passage, croyez-le, si l'honneur, si la sécurité nationale appelaient la France à de nouveaux combats.

Mais l'histoire chrétienne ne se borne pas à signaler dans les faits miraculeux autant d'indices de la vocation surnaturelle de l'humanité ; elle met aussi de l'importance à étudier et à signaler les manifestations plus ou moins fréquentes, plus ou moins rares, de la sainteté dans les siècles. Dieu, dans ses conseils de justice ou de miséricorde, donne ou soustrait les saints aux diverses époques ; en sorte que, si l'on peut ainsi parler, le thermomètre de la sainteté est à consulter, si l'on veut se rendre compte de la condition plus ou moins normale d'une période de temps, ou d'une société. Les saints ne sont pas seulement destinés à figurer sur le calendrier ; ils ont une action quelques fois cachée, quand elle se borne à l'intercession et à l'expiation ; mais, souvent aussi, patente et efficace longtemps après eux. Je ne parle pas des martyrs, à qui nous devons la conservation héroïque de la foi, et l'un des principaux arguments sur lesquels repose notre croyance ; l'importance de leur rôle dans l'histoire du monde est par trop évidente ; mais il n'est pas permis non plus d'ignorer qu'au sortir de la persécution de Dioclétien, au milieu du cataclysme des hérésies qui faillirent submerger la barque de l'Eglise aux quatrième et cinquième siècles, à la veille de l'invasion des Barbares païens, le christianisme, et par lui la société, fut sauvé par les saints. Evêques, docteurs, moines, vierges consacrées : quelle liste nous en offre cette époque, qui fut comme le second champ de bataille de l'Eglise ! L'historien peut-il se taire en présence de ce phénomène incomparable ? Sans doute, il ne saurait se dispenser de nommer un Athanase, un Basile, un Ambroise ; car ces personnages ont, comme l'on dit, un rôle historique, mais si grands qu'ils soient, ils sont loin de représenter tout ce que la sainteté à produit d'efficace dans l'ordre visible de ce monde, durant la période dont nous parlons. Le rôle de saint Augustin, par exemple, est assez peu historique : cependant, quel homme a plus influé sur son siècle et sur tous ceux qui l'ont suivi ? Le détail nous entraînerait trop loin, s'il fallait raconter les obligations que nous autres chrétiens nous avons à ces amis de Dieu, un saint Grégoire de Nazianze, un saint Hilaire, un saint Martin, un saint Jean Chrysostome, un saint Jérôme, un saint Cyrille d'Alexandrie, un saint Léon. Et n'allons pas nous arrêter à voir en eux de grands génies et de grands hommes. Sans doute, de grands hommes orthodoxes sont un don de Dieu ; Bossuet et Fénelon, au dix-septième siècle, sont un don de Dieu ; mais quand la sainteté est jointe au génie, à l'importance de la personne, l'action est tout autre. L'homme de génie vous charme ; le saint vous subjugue : vous admirez le grand homme ; mais le nom seul du saint, mais la

trace de ses pas vous émeut ; son souvenir vous fait battre le cœur, mille ans après qu'il a disparu de ce monde.

Que notre historien n'aille donc pas croire avoir trouvé le secret de l'influence des saints du quatrième et du cinquième siècle dans la renommée plus ou moins brillante que leur auraient acquise leur savoir et leur éloquence, ou encore le degré que la plupart de ceux que je viens de rappeler occupèrent dans l'ordre ecclésiastique. Le peuple vénérait en eux une autre auréole ; Valens tremblait devant Basile, et Théodose devant saint Ambroise par un tout autre motif que celui de leur valeur personnelle, pour parler le langage d'aujourd'hui. C'est Dieu, Dieu lui-même que l'on sent dans les saints ; et c'est pour cette raison qu'on leur résiste peu. On savait que ces hommes, qui formaient alors le boulevard de l'Église, dont ils étaient en même temps la lumière et la gloire, étaient de la même famille que ces héros du désert dont le nom et les œuvres se trouvaient dans toutes les bouches; que la plupart même d'entre eux avaient revêtu la melote avant le pallium. De l'Occident comme de l'Orient, les fidèles partaient en caravane pour aller visiter les déserts de l'Égypte et de la Syrie, afin de contempler et d'entendre, s'il était possible, les Antoine, les Pacôme, les Hilarion, les Macaire ; et de retour dans leurs villes, ils se réjouissaient de retrouver ces types sublimes dans les pasteurs chargés de les sanctifier eux-mêmes. Non, ce culte de la sainteté justifié par tant d'exemples, ne saurait être passé sous silence dans les récits de l'époque qui suivit la paix de l'Église ; il atteste trop clairement la présence et l'action des saints durant ces siècles, et par là même le genre de secours naturel que Dieu départit alors à la société chrétienne.

L'invasion des Barbares, avec les malheurs qui l'accompagnèrent, fournira à l'historien l'occasion de signaler un nouveau rôle de la sainteté, au milieu de ces désastres inouïs. Ces hordes tumultueuses, qui se ruent sur l'empire, rencontrent partout les saints ; et les saints leur sont comme une digue, qui fait reculer l'inondation. Saints Évêques, qui arrêtent un chef féroce dans sa course ; saints pasteurs, qui sauvent leur troupeau en se livrant au glaive ; saints moines, dont la majestueuse simplicité désarme le fier conquérant qui ne songeait d'abord qu'à les immoler ; saintes vierges, qui, comme Geneviève, rassurent la cité et détournent par leurs prières le fléau de Dieu. Pour peu que l'on étudie à fond la dure période de l'invasion, on y apercevra de toutes parts cet étonnant phénomène ; et l'on se convaincra qu'il entre dans la vérité de l'histoire de raconter ces merveilles et de convenir que le seul obstacle que rencontrèrent les Barbares, le seul qu'ils respectèrent, fut la sainteté. Augustin était étendu sur son lit de mort dans son Hippone, lorsque les Vandales vinrent mettre le siège devant cette ville ; ils attendirent pour donner l'assaut, que l'admirable Évêque eût rendu son âme à Dieu. Il serait triste que des Barbares se fussent montrés supérieurs aux chrétiens de nos jours dans l'appréciation de cet élément céleste qui ne manque jamais entièrement dans l'Église, mais qui s'y manifeste de temps en temps, avec plus ou moins d'abondance, selon les besoins des peuples, et selon que la justice ou la miséricorde prévalent dans les conseils de Dieu.

L'historien chrétien ne peut oublier ni les œuvres ni la règle du grand patriarche des moines de l'Occident, auquel revient l'honneur d'avoir préparé le salut de la chrétienté européenne; ni cette pléiade de saints évêques qui brillèrent au sixième et au septième siècle, et qui, par leurs conciles et leurs fondations religieuses, firent tout dans nos régions, et firent entre autres le royaume de France, comme les abeilles font leurs ruches; c'est l'expression de Gibbon. Que l'historien n'oublie pas de dire que ces constituants de notre monarchie sont par centaines sur nos autels. Il ne manquera pas non plus de mettre en lumière les saints pontifes du Siége apostolique : un saint Grégoire le Grand, dont les vertus régirent et sanctifièrent avec tant de douceur l'Orient et l'Occident ; un saint Grégoire II, la providence de l'Italie ; un saint Zacharie, l'oracle de la nation franque ; un saint Nicolas Ier, se dépensant avec tant de générosité pour arracher à sa ruine l'empire d'Orient, en y maintenant l'unité avec la vraie foi. Il suivra les pas de ces héroïques apôtres que le monarchisme occidental dirige vers les régions du Nord; pas un qui ne soit saint; pas un seul dont le fécond apostolat ne réussisse par la sainteté. Mais l'historien pourrait-il passer sous silence cette glorieuse phalange de saints empereurs et de saints rois, qui, durant trois siècles et plus, apparaît sur les trônes, et vient donner le cachet surnaturel à la politique des âges de foi ? Quelle matière d'étude que l'influence de ces saints couronnés sur la société, et pour des siècles : un saint Henri, un saint Étienne de Hongrie, un saint Édouard le Confesseur, un saint Ferdinand, et notre saint Louis ! Et ces saintes impératrices, reines, duchesses, anges visibles dont la série se poursuit plus loin encore, et qui apparaissent au milieu des peuples, auxquels elles se mêlent en toutes manières, avec la mission de cultiver, de développer, par leurs sublimes exemples, ce sens chrétien contre lequel la corruption de la nature proteste sans cesse, et qui sans cesse a besoin d'être remonté ! Pense-t-on qu'il suffise, pour exposer le rôle actif de tant de héros et d'héroïnes du trône, de dire en passant qu'ils furent vertueux, et qu'on les a mis au nombre des saints ? Non, il faut pénétrer plus avant, et comprendre qu'ici le point de vue de ce qu'on appelle la légende n'est rien autre chose que le point de vue même de l'histoire la plus rigoureuse. Le bienfait des saints rois et des

saintes reines est une des principales manifestations de Dieu dans la conduite surnaturelle de la société.

Quand l'historien arrive enfin en présence de la réaction chrétienne du onzième siècle, réaction qui arracha l'Europe à la barbarie, qu'il prenne garde de ne pas se méprendre. Qu'il n'aille pas attribuer, contre toute vérité, au génie de celui-ci, à la force d'âme de celui-là, le triomphe qui eut lieu alors de l'esprit sur la force brute. Ce triomphe s'accomplit, parce que Dieu donna des saints à son Eglise. Si Grégoire VII n'eût pas été saint, jamais il n'eût même osé mettre la main à l'œuvre. Anselme, Pierre Damien, qu'auraient-ils fait alors, s'ils n'eussent été que de pieux pontifes et de savants docteurs? Et Cluny, qui fut le point d'appui du levier que fit mouvoir en ce siècle la Papauté, que l'on n'oublie pas qu'il fut édifié sur quatre saints, dont la longue vie donne une période d'un siècle et demi. Au douzième siècle, qui jamais pourra expliquer l'action de saint Bernard, sans tenir compte de l'éclatante sainteté qui brilla en lui? Qui donc soutient la société du treizième siècle, déjà penchante, sinon le séraphique François et l'apostolique fils de Guzman, qui réveillèrent si puissamment par leurs œuvres et leurs vertus surhumaines le sens surnaturel prêt à défaillir? Et dans l'Ecole, quel autre élément que celui de la sainteté assura à Thomas d'Aquin et à Bonaventure la supériorité qui les plaça si fort au-dessus des tous les autres docteurs de la scolastique?

Au quatorzième siècle, la chrétienté semble s'affaisser, fatiguée par les déchirements du grand schisme, mais bien plus encore par l'invasion du naturalisme et du sensualisme, que l'ascendant de la sainteté au treizième siècle avait pu neutraliser, mais non détruire. Dieu alors paraît se montrer plus avare de saints. A part l'illustre sainte Catherine de Sienne, nous n'en voyons pas un seul, à cette époque, dont l'action se soit fait sentir au loin. L'historien ne manquera pas de signaler ce trait caractéristique d'une décadence qui pourtant ne fait que commencer; mais il lui faudra étudier à loisir la sublime figure de Catherine de Sienne, en qui se résuma toute la vitalité surnaturelle de son temps. Le quinzième siècle, plus malheureux encore que celui qui le précède, puisqu'il vit formuler pour la première fois les doctrines anarchiques par les plus célèbres docteurs, et bientôt l'hérésie de Wicleff et de Jean Huss lever l'étendard contre la chrétienté; le quinzième siècle, dis-je, fut pauvre en saints. Son chiffre ne s'élève pas à la moitié de celui du treizième. L'effet extraordinaire que produisit saint Vincent Ferrier sur plusieurs royaumes, montre cependant que le sens de la sainteté vivait encore dans les masses; mais il faut ajouter que cet ange du jugement de Dieu avait déjà terminé sa carrière en 1419.

Vient ensuite le seizième siècle, temps d'épreuve terrible dans sa première moitié, époque de triomphe dans la seconde. L'historien ne manquera pas de montrer, par les faits, que la sainteté s'y montre dans une proportion analogue. Saint Gaëtan remplit presque à lui seul la première moitié; mais à peine l'année 1550 a sonné, qu'une floraison merveilleuse se déclare sur les rameaux de l'arbre séculaire du christianisme; et tandis que le protestantisme arrête enfin ses conquêtes, Dieu se plaît à montrer que l'Eglise romaine n'a rien perdu, puisqu'elle a gardé les dons de la sainteté. Une histoire chrétienne du seizième siècle serait à refaire, si l'on n'y appréciait pas la rénovation des mœurs chrétiennes, préparée par saint Gaëtan, et continuée avec tant de vigueur et sur une si grande échelle par saint Ignace de Loyola et par les saints de sa Société; la réforme de la discipline, formulée dans les sages décrets du concile de Trente, et rendue effective par des papes comme saint Pie V et des évêques comme saint Charles Borromée; l'apostolat des gentils, renaissant dans saint François Xavier; celui des cités chrétiennes, dans saint Philippe de Néri; le cloître se purifiant par Thérèse, Jean de la Croix, Pierre d'Alcantara. C'est jusqu'au quatrième siècle qu'il faut remonter, si l'on veut revoir une aussi radieuse constellation de saints que celle qui brilla au ciel de l'Eglise, lorsque la prétendue Réforme eut enfin déterminé ses frontières. Mais entre tous ces noms glorieux, la France n'en fournit pas un seul: l'historien devra rendre raison d'un trait si caractéristique.

Le dix-septième siècle se lève, et quoique appelé à une moindre auréole de sainteté que le précédent, il offre encore d'assez belles manifestations du principe surnaturel dans les hommes de Dieu. Saint François de Sales a droit d'arrêter longtemps l'historien. En lui est, ponr ainsi dire, incarnée l'Eglise catholique, avec sa foi inviolable, sa charité sans bornes, sa lutte incessante. La sainteté de François déborde dans des écrits qui viennent ranimer et régler la piété chez toutes les nations catholiques, mais principalement en France. Jacques I[er] disait à ses évêques anglicans, en leur montrant la *Vie dévote:* « Faites-nous donc des livres comme celui-là. » Ce prince hérétique avait en ce moment le sens de la sainteté, ce sens que je me permets de recommander à l'historien chrétien. Une histoire n'est pas complète, si elle n'est en même temps histoire littéraire en un certain degré. Je conseille à notre narrateur de n'y pas omettre les écrits des saints. Surtout, qu'il ne les confonde pas avec les inspirations et les labeurs du génie, même du génie pieux. Les pages écrites par les saints ont une saveur particulière, à laquelle on n'atteint pas sans être saint: et il est d'expérience que la lecture de sainte Thérèse, par exemple, émeut tout autrement que celle des lettres spirituelles les plus vantées du dix-septième siècle.

La France doit donc beaucoup à saint Fran-

çois de Sales; et c'est justice de le regarder comme l'un des principaux auteurs de ce mouvement ascensionnel du sens chrétien, dont notre patrie fut favorisée durant un demi-siècle. Grâce à cette heureuse réaction, la France recommence à compter, durant cette période, parmi les nations chez lesquelles fleurit la sainteté. La chrétienté reçoit de nous alors un Pierre Fourrier, un François Régis, une Jeanne-Françoise de Chantal, un Vincent de Paul; mais ce dernier héros du christianisme clôt la liste des saints français au dix-septième siècle. Il s'éteignit en 1660; et depuis lors, la France, glorieuse de tant de côtés, demeura stérile en saints. Il est vrai que c'est précisément cette période que l'on célèbre le plus hautement aujourd'hui. Néanmoins, que l'historien ne néglige pas de rechercher les causes de cette énervation du sens chrétien chez nous, à l'époque même où l'on écrivait avec tant d'éloquence sur les sujets religieux. Peut-être arrivera-t-il à expliquer comment, dès la Régence, qui commença en 1715, la France fut exploitée avec succès par l'esprit d'incrédulité, dont rien ne put arrêter le cours. Evidemment, le sens surnaturel s'était appauvri; le naturalisme avait gagné sourdement. Il y eut bien encore deux serviteurs de Dieu dont la cause de béatification s'instruit en ce moment au tribunal de Rome, et qui, après avoir brillé dans les dernières années du dix-septième siècle, prolongèrent leur carrière assez avant dans le dix-huitième: Jean-Baptiste de la Salle et Louis de Montfort; mais il faut ajouter qu'ils furent méconnus, persécutés, chargés de censures; et que si Dieu n'eût veillé sur le don qu'il nous faisait en eux, leur réputation et leurs œuvres s'éteignaient dans le mépris et l'oubli. Au reste, qu'on lise les livres écrits pour réchauffer la piété française dans la seconde moitié du dix-septième siècle, et qu'on nous dise s'il y est parlé souvent des merveilles de sainteté qui éclatèrent hors de France à cette époque. Nos pères trouvaient-ils chez les auteurs en renom des allusions quelconques à sainte Madeleine de Pazzi, à sainte Rose de Lima, qui avaient embaumé ce même siècle du parfum de leurs vertus, et dont le nom était si populaire partout ailleurs? Conçoit-on que les prodiges et jusqu'au nom de saint Joseph de Copertino, connus de tout l'univers catholique, aient été si longtemps à passer les Alpes? qu'un duc de Brunswick, témoin des merveilles divines qui apparaissaient dans le serviteur de Dieu, ait abjuré pour ce motif le luthéranisme entre ses mains, renonçant ainsi pour toujours aux droits de sa souveraineté, et que jamais l'instrument merveilleux de cette célèbre conversion, personnification de la sainteté de l'Eglise, vivant, à quelques centaines de lieues de Paris, n'ait été allégué aux protestants, soit avant soit après la révocation de l'Edit de Nantes? Mais tous les passages étaient fermés de ce côté. Au cinquième siècle, au fond de l'Orient et du haut de sa colonne, saint Siméon Stylite se recommandait aux prières de sainte Geneviève à Paris; au dix-septième siècle, un thaumaturge qui dépassa en merveilles la plupart des saints, a pu vivre et mourir dans un pays voisin, sans que personne en France, hors les religieux de son Ordre, en ait pris le moindre souci! Après cela, étonnons-nous des blasphèmes et des rires imbéciles qu'a provoqués tout récemment la publicatian de la vie de saint Joseph de Copertino. Je le répète, notre historien, s'il veut approfondir, comme il le doit, l'état des mœurs chrétiennes, devra se préoccuper de ces étranges phénomènes.

Le dix-huitième siècle lui révèlera à son tour, par la diminution toujours plus marquée du nombre des saints, un symptôme général d'affaiblissement dans la société chrétienne. Jamais le thermomètre que nous avons reconnu dans la sainteté ne fut plus exactement applicable. Le siècle naturaliste, au reste, ne méritait pas que Dieu s'empressât si fort de faire montre du surnaturel Les hommes n'en voulaient plus vivre. Des merveilles cependant éclataient au cœur de l'Eglise, là où la vie ne peut jamais s'éteindre. Véronique Giuliani, décorée des stigmates de la Passion du Christ, résumait dans sa vie les prodiges d'un grand nombre de saints; Léonard de Port-Maurice, Paul de la Croix, Alphonse de Liguori, méritaient chaque jour davantage, par leurs héroïques vertus, l'honneur qui leur était réservé d'être un jour élevés sur les autels. La France n'avait plus à montrer au monde aucun de ses enfants qui semblât destiné à de tels honneurs, jusqu'à ce que, du sein de la cour la plus corrompue qu'ait vue notre histoire, deux femmes du sang de saint Louis se présentèrent successivement pour saisir la palme de la sainteté, que l'Eglise, on l'espère, leur confirmera tôt ou tard. L'une, vierge et disciple de Thérèse, fut Louise de France; l'autre, épouse et reine, fut Clotilde de Sardaigne. Ces deux princesses et un mendiant, Benoît-Joseph Labre, sont les seules manifestations de sainteté que la France paraît avoir produites dans tout le cours du dix-huitième siècle; et quand elles apparurent, le pays était à la veille d'être livré aux ennemis de l'ordre surnaturel, qui n'en eussent fait qu'un monceau de ruines sanglantes, si la main miséricordieuse qui voulait nous châtier et nous instruire, et non nous anéantir, n'eût pas enfin brisé les oppresseurs de son peuple.

Cette énumération bien incomplète des ressources qu'offre à l'historien chrétien l'étude de la sainteté dans chaque siècle, m'a entraîné trop loin; et il faut finir cet article, Je résumerai en deux mots tout ce qu'il renferme. Si le narrateur possède le don de la foi, qu'il recueille dans ses récits les faits surnaturels, quand ils ont une portée sensible sur les peuples; car ils sont la continuation et l'application des trois grand faits miraculeux sur lesquels roule toute l'histoire de l'humanité. S'il veut raconter et peindre les mœurs des peuples chrétiens, qu'il résume, à chaque

siècle, la statistique de la sainteté; qu'il montre que c'est par l'influence de la sainteté que la foi se soutient et que la morale se conserve; en un mot, qu'il donne aux saints une large place dans l'hisioire, s'il veut que, sous sa plume, l'histoire soit telle que Dieu la voit et la juge.

III. La fin de l'humanité étant une fin surnaturelle, nous avons établi que l'histoire ne pouvait être racontée dans toute sa vérité, si le narrateur n'avait soin de ramener son récit au point de vue surnaturel, quant à l'ensemble et quant aux détails principaux L'histoire est un vaste drame dont Jésus-Christ est le héros, et qui a pour dénouement le triomphe de l'Eglise, à la suite de mille combats; l'historien chrétien connaît donc la formule divine du grand secret des annales humaines; et c'est à lui d'en faire l'application, soit qu'il procède par récits généraux, soit qu'il se livre aux monographies. Nous avons fait voir aussi qu'en outre de la direction générale de la Providence sur les événements humains dans le but surnaturel, l'histoire présente des faits proprement miraculeux, les uns d'une vaste étendue, les autres, pour ainsi dire, épisodiques. Le phénomène de la sainteté a été signalé également comme ayant droit d'entrer en ligne de compte parmi les éléments de l'histoire.

Tels sont les principes que nous avons formulés dans les articles précédents, sur la méthode chrétienne de l'histoire: ajoutons-y encore quelques données. Ainsi, il est à propos de dire un mot sur le ton de l'historien et sur ses jugements. Tout le monde comprend, avec un peu de lecture, que rien ne diffère davantage du ton chrétien que le ton philosophique, et la raison en est simple: c'est qu'il n'y a rien de plus dissemblable qu'un chrétien et un philosophe. Je n'ai pas besoin de définir longuement le philosophe, tel que je l'entends ici; j'en ai donné le portrait plus haut. C'est celui qui, étant baptisé et vivant au sein d'une société chrétienne, fait systématiquement abstraction, dans son langage, des idées que suggère la foi de l'Eglise dans laquelle il a été régénéré, et parle comme si sa pensée n'avait plus rien de commun avec l'ordre surnaturel. Un livre écrit sur le ton d'un philosophe, fût-il d'un catholique, est toujours un scandale; on le conçoit aisément, dès que l'on veut bien réfléchir que rien n'est plus dangereux pour l'homme que de favoriser en lui la pente rationaliste. La foi est une vertu; elle n'est pas le résultat d'un labeur scientifique; elle est menacee souvent par l'ennemi de l'homme, qui voit en elle avec raison le moyen par lequel notre intelligence s'éclaire à la lumière de Dieu. C'est pour cela même que le chrétien n'a pas seulement le devoir de *croire*, mais qu'il a encore celui de *confesser* ce qu'il *croit*. Cette double obligation, fondée sur la doctrine de l'Apôtre (1), est plus étroite encore aux époques de naturalisme; et l'historien chrétien doit comprendre qu'il n'a pas fait assez quand il a déclaré sa croyance dans tel ou tel passage de son livre, si le ton chrétien disparaît ensuite pour faire place au ton philosophique. D'abord, quelques-uns douteront de lui, et c'est un malheur; d'autres, plus nombreux, ne tenant pas compte de sa profession de foi, fortifieront leur naturalisme par les endroits du livre où l'auteur parle en philosophe; et il y a là, je le répète, un véritable scandale. Que serait-ce si un livre était écrit tout entier par un croyant, sans qu'on n'y reconnût jamais l'accent chrétien? Il en est cependant pour qui un pareil tour de force est un acte d'impartialité, à ce qu'ils pensent, du moins. Comme s'il était permis au chrétien d'être impartial, quand il s'agit de la foi et de ses applications! Que le ton de l'historien croyant soit donc toujours un ton chrétien, et que l'on reconnaisse constamment au style d'un enfant de l'Eglise la plénitude et la fermeté des doctrines qui sont en lui.

Les jugements historiques ont une singulière importance, surtout quand l'historien est en faveur. Ils peuvent être formulés avec une certaine autorité, ou d'autres fois résulter de l'agencement des récits et du choix des termes; dans l'un et l'autre cas, ils sont ce que le lecteur cherche particulièrement dans un livre d'histoire. Quand je parle des jugements historiques, je ne parle pas des faits: pour ces derniers, il n'y a que la vérité; et l'historien chrétien doit être, entre tous, un narrateur veridique. Il ne doit flatter personne, ni déguiser les torts de qui que ce soit; en même temps, il ne doit pas craindre de faire justice des mille calomnies qui avaient fait de l'histoire une immense conspiration contre la vérité. Il tiendra donc la balance droite; et c'est en cela qu'il se montrera fidèle à la plus rigoureuse impartialité. Voilà pour les faits; quant aux jugements, aux appréciations, il est évident que le chrétien doit différer complétement du philosophe. Le contraire serait tout simplement absurde; et la mollesse en pareille matière serait gravement répréhensible. Le chrétien juge les faits, les hommes, les institutions, au point de vue de l'Eglise; il n'est pas libre de juger autrement, et c'est là ce qui fait sa force. Un historien chrétien dont les jugements sont acceptés par les philosophes est infidèle, ou les philosophes en question ne sont plus philosophes. Il faut donc se résoudre à choquer, ou, si l'on n'en a pas le courage, s'abstenir d'écrire l'histoire. Nous avons assez de ces livres hybrides dont les auteurs croyants font chorus, dans leurs jugements, avec ceux qui ne croient pas. Ce sont ces trahisons innombrables qui ont enfanté tant de préjugés, et aussi tant d'inconséquences; obstacle invincible à la formation

(1) Rom x, 10.

d'une catholicité énergique et compacte.

Mais, diront certains écrivains habiles à déguiser leur foi sous un verbiage à la mode, toujours ardents à prôner ce qu'il appellent les idées de la société moderne : voulez-vous donc que nous écrivions l'histoire sur le ton d'un livre de dévotion? devons-nous donc faire de nos volumes, de nos articles dans les revues, autant de sermons, autant de traités de théologie ou de droit canon? — Non, chaque chose a et doit avoir le ton qui lui est propre : mais l'histoire est le grand théâtre où se produit le surnaturel; et il faut avoir le courage de le montrer à vos lecteurs. Vous nous parlez avec admiration de la *Cité de Dieu*, du *Discours sur l'Histoire universelle;* c'est là, dites-vous, le genre chrétien dans l'histoire; mais, de grâce, qu'a de commun la manière de saint Augustin et de Bossuet avec la vôtre? Ils racontent tout, ils jugent tout au point de vue de Jésus-Christ et de son Eglise; ils ne font point d'ascétisme, parce que ce n'est pas le lieu; mais, en revanche, ils s'attachent à montrer non-seulement dans l'ensemble, mais jusque dans les détails, le principe surnaturel comme régissant et expliquant tout; on les sent chrétiens à chaque ligne; et en les lisant, on devient plus chrétien soi-même. Voilà l'historien tel qu'il est, quand il s'inspire de sa foi.

Vous hésitez à proclamer les miracles les plus évidents, vous leur cherchez des explications atténuantes du prodige, au risque d'ébranler la foi de vos lecteurs; vous taisez les prophéties, vous dissimulez la sainteté et son action, pour mettre des hommes en scène, de grands hommes, sans aucun doute; tout en confessant la divinité de l'Eglise, vous tenez surtout à la faire voir comme société humaine; en un mot, vous ne niez pas le surnaturel, mais vous le gazez, de peur d'effaroucher et pour paraître hommes de votre temps. Saint Augustin et Bossuet ont fait tout le contraire. De nos jours, un philosophe, M. Saisset, nous a donné une traduction de la *Cité de Dieu*. Dans la préface, tout en témoignant son admiration pour l'évêque d'Hippone, il regrette que ce grand génie s'arrête trop souvent à de puériles interprétations de la Bible, à des récits de miracles, qui sentent par trop le prêtre chrétien. Puissent nos historiens d'aujourd'hui mériter de tels reproches! ce sera signe qu'ils auront écrit comme l'on doit écrire, quand on est éclairé de la lumière de la foi. En effet, saint Augustin s'arrête souvent et longuement sur les oracles prophétiques, et il illumine ses récits par une exégèse aussi savante que mystique; mais n'est-ce pas le principal moyen de comprendre le christianisme que d'en demander l'intelligence aux divines prédictions d'où il est sorti? Saint Augustin développe, dans un langage immortel, l'argument qui ressort de la miraculeuse propagande de l'Evangile; et en même temps il s'arrête à raconter longuement les prodiges opérés sur la côte d'Afrique, sous ses yeux, et à la vue de son peuple, par les reliques de saint Etienne. Saisset se demandera, plusieurs de nos catholiques atteints de naturalisme se demanderont : pourquoi un si grand génie gâte un si grand sujet, par des anecdotes d'une si petite portée? Ils se prendront à regretter que de tels détails lui fassent perdre de vue les idées générales? Ce sont eux, hélas! qui les perdent de vue, ces idées générales. Ils ne voient pas la portée de ces épisodes miraculeux et contemporains du grand docteur. Ils ne comprennent pas qu'après qu'il a démontré la divinité du christianisme par le fait de sa propagation, opérée contrairement à toutes les lois de l'histoire et à toutes les conditions de la nature humaine, il lui reste maintenant à prouver que la société catholique à laquelle il appartient, dont il est un des évêques, est bien ce christianisme que Dieu seul a établi par la force irrésistible de son bras. Or, c'est par le don permanent des miracles que cette identité se prouve; et voilà pourquoi saint Augustin ne croit pas déroger au vaste plan de la *Cité de Dieu* en descendant, comme il le fait, aux faits minimes en apparence dont il a été témoin, et à l'appui desquels il peut invoquer le témoignage de son peuple. Exemple précieux pour l'historien chrétien, et confirmation éloquente des règles qui ont été exposées dans l'article précédent.

On ne doit donc pas craindre, en écrivant l'histoire, d'encourir le reproche d'un certain mysticisme, si l'on entend par ce mot la teinte surnaturelle qui ressort d'un récit où l'action merveilleuse de Dieu se trahit à chaque pas. Gardons-nous d'en rougir; assez d'autres s'attachent à expulser de l'histoire Dieu et son Christ, pour qu'il y ait bien quelque gloire à l'y ramener. Mais j'ai encore à répondre à un autre préjugé, auquel nous sommes redevables en partie des avances imprudentes que certains de nos historiens croient pouvoir faire au naturalisme. Ils se persuadent que ces complaisances sont un moyen d'attirer à la foi les philosophes, en leur découvrant une sorte d'analogie, de fraternité entre le point de vue chrétien et le point de vue philosophique dans les faits. De là, ces phrases d'origine rationaliste, ces mots de passe à l'aide desquels on espère se faire écouter. Il y a à cela deux inconvénients. Le premier, qui n'est pas le moins grave, c'est que vos histoires ou vos articles de revues, tombant sous les yeux des catholiques faibles pour lesquels ils ne sont pas écrits, ne leur rendent d'autre service que d'attiédir leur foi et de les plonger plus avant dans ce vague d'où ils auraient tant besoin de sortir. Il leur serait utile de tomber sur des livres propres à nourrir leur croyance; ils vous lisent de confiance, parce qu'ils vous savent catholiques comme eux; et cette lecture les laisse dans un état pire que le premier. L'autre inconvénient est que, loin de ramener les philosophes à la foi, vous accroissez leur

orgueil. Ils triomphent de voir des catholiques à la remorque de leurs systèmes ; ils s'applaudissent du progrès qu'ils ont fait, jusqu'à imposer leur langage et leurs idées. Ils remarquent seulement la gêne de vos allures, parce que vous êtes réduits à mener de front deux systèmes à la fois : votre croyance, à laquelle vous tenez par-dessus tout, et les exigences de ce que vous appelez l'esprit de la société moderne, auquel vous ne voulez pas non plus faire infidélité. Ces contraires se fondent comme ils peuvent dans votre œuvre ; mais soyez bien assurés que, si vous scandalisez immanquablement plusieurs de vos frères, vous n'aboutirez pas à ramener les autres.

Aujourd'hui plus que jamais, qu'on le comprenne bien, la société a besoin de doctrines fortes et conséquentes avec elles-mêmes. Au milieu de la dissolution générale des idées l'assertion seule, une assertion ferme, nourrie, sans alliage, pourra se faire accepter. Les transactions deviennent de plus en plus stériles ; et chacune d'elles emporte un lambeau de la vérité. Comme aux premiers jours du christianisme, il est nécessaire que les chrétiens frappent tous les regards par l'unité de leurs principes et de leurs jugements. Ils n'ont rien à emprunter à ce chaos de négations et d'essais de tout genre, qui atteste si haut l'impuissance de la société présente. Elle ne vit plus, cette société, que de quelques rares débris de l'ancienne civilisation chrétienne que les révolutions n'ont pas encore emportés, et que la miséricorde de Dieu a préservés jusqu'ici du naufrage. Montrez-vous donc à elle tels que vous êtes au fond, catholiques convaincus. Elle aura peur de vous peut-être quelque temps ; mais, soyez-en sûrs, elle vous reviendra. Si vous la flattez en parlant son langage, vous l'amuserez un instant, puis elle vous oubliera ; car vous ne lui aurez pas fait une impression sérieuse. Elle se sera reconnue en vous, plus ou moins ; et comme elle a peu de confiance en elle-même, elle n'en aura pas en vous davantage.

Il y a une grâce attachée à la confession pleine et entière de la Foi. Cette confession, nous dit l'Apôtre, est le salut de ceux qui la font ; et l'expérience démontre qu'elle est aussi le salut de ceux qui l'entendent. Soyons catholiques, et rien autre chose que catholiques ; ni philosophes, ni rêveurs d'utopies ; et nous serons ce levain dont le Sauveur dit qu'il fait fermenter toute la pâte. Je le répète : il en fut ainsi au commencement. Si la société a une chance de salut, elle est dans l'attitude, de plus en plus résolue, des chrétiens. Que l'on sache que nous ne transigeons sur rien, que nous dédaignons de répéter le jargon des philosophes. C'est une vérité de fait que le christianisme s'impose, non par la violence, mais par l'ascendant de la conviction de celui qui prêche. N'avez-vous pas entendu, ce carême dernier, le P. Félix dans la chaire de Notre-Dame ? Il intimait la morale chrétienne avec une vigueur et une absence de respect humain devenues bien rares aujourd'hui, en présence même des auditoires composés de chrétiens pratiquants. Cependant, parmi les hommes nombreux qui l'écoutaient, beaucoup n'avaient pas encore abordé à la Foi. N'est-il pas vrai que le langage sincère et sans ménagement de l'orateur pénétrait plus avant et portait avec lui plus de lumière dans les âmes, que s'il se fût borné à publier, ou si vous voulez, à discuter les affinités que la morale chrétienne présente avec les conceptions des sages, avec les théories du devoir, que l'on met en avant aujourd'hui ? Cette année, les conférences de Notre-Dame ont fait un grand pas. On y a prêché, comme au temps de saint Paul, Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié ; et les leçons qui ont été données n'ont révolté personne ; elles ont été reçues avec un recueillement et un respect plus marqués que jamais. Il en sera de même pour les livres, si ceux qui les composent se mettent en devoir de s'armer de la force chrétienne.

Au reste, toutes les fois qu'un exemple de cette franchise a été donné, il n'a jamais manqué d'exciter la sympathie. Lorsque M. de Montalembert, il y a plus de vingt ans, publia l'*Introduction à l'histoire de sainte Élisabeth*, il y eut bien quelque étonnement, même quelques murmures, à propos de ces pages où le sentiment catholique s'exprimait avec tant de verdeur. Il était difficile de rompre en visière au naturalisme historique avec plus d'énergie que ne l'avait fait l'auteur ; l'*Introduction* et le livre auquel elle conduit en ont-ils souffert ? les nombreuses éditions sont là pour attester le contraire. Il fallait pourtant remonter deux siècles pour rencontrer un livre écrit avec cette désinvolture catholique. Il y avait là le germe d'une révolution tout entière, et l'exemple a profité à plus d'un. Mais l'influence de ce bel et grand exemple ne s'est pas étendue aussi loin, ni aussi généralement, qu'il eût été à désirer. Trop souvent encore, depuis, nous avons eu des historiens catholiques qui, contrairement au conseil du Sauveur, ont voulu coudre à l'étoffe toujours neuve de la foi chrétienne les lambeaux toujours vieux, quoique rajeunis, de la sagesse mondaine. D'où vient cette illusion ? Faut-il y voir une preuve de cet abaissement des caractères que les mêmes signalent avec tant d'insistance aujourd'hui ? Je n'ose le dire ; car ce serait leur retourner, injustement sans doute, le reproche qu'ils adressent à d'autres. Mais il est permis de penser que, si le sentiment de la dignité chrétienne était plus éclairé chez eux, ils seraient moins prompts à encenser les préjugés modernes. Comme Donoso Cortès, ils s'apercevraient enfin que depuis soixante ans nous tournons le dos au progrès ; que les roues de notre char sont ensevelies jusqu'au moyeu dans une ornière où nous périrons, si nous n'en sortons par un effort suprême. S'imaginer faire de la foi avec du naturalisme, est aussi déraisonnable que vouloir faire en politique de l'ordre avec du désordre. Tout ce

que l'on essaie dans cette méthode tourne à mal, et les conquêtes que l'on y fait n'en sont pas. Le beau succès! d'arriver à être d'accord sur l'emploi de certains mots aussi sonores que perfides, lorsqu'on est séparé par un abîme quant au sens que ces mots représentent! Ce sont les idées qui sont à refaire; et je ne sache rien de plus efficace pour cela, que l'histoire racontée une bonne fois telle qu'elle est, avec ses enseignements surnaturels, qui font planer la figure du Christ sur les plus vastes comme sur les moindres mouvements de l'humanité.

Le souverain malheur de l'historien chrétien serait de prendre pour règle d'appréciation les idées du jour, et de les transporter dans ses jugements sur le passé. Il a besoin, au contraire, de les voir telles qu'elles sont, hostiles au principe surnaturel. Il faut qu'il se rende compte des ravages du paganisme moderne; et que, pour ne pas en être envahi lui-même, il ait sans cesse l'œil fixé sur l'immuable vérité révélée, telle qu'elle se manifeste dans l'enseignement et la pratique de l'Eglise. « Un sentiment ennemi de la foi, une surexcitation de l'esprit païen, dit M. de Champagny, a été le souffle qui a poussé la tempête de 1789 (1). » Si vous en êtes encore à l'admiration pour les *conquêtes* d'alors, je crains beaucoup pour vos jugements historiques et pour le ton de vos récits, quelle que soit d'ailleurs votre intention d'orthodoxie. Heureux l'historien qui, au milieu de la mêlée des principes contradictoires, affranchi de toute recherche de popularité, disciple jusque dans les moindres choses de cette Eglise à qui appartient l'avenir du temps et celui de l'éternité, aura su traverser une si terrible crise sans avoir sacrifié la moindre vérité sur son passage! Il sera semblable au Jourdain, le fleuve aux divins souvenirs, dont les flots purs sillonnent sans s'y mêler les eaux du lac Asphaltite, et, après avoir achevé cette pénible course, se remettent à couler limpides et sans efforts sous les saules de la rive.

IV. Autant il importe de prémunir les catholiques contre la tendance naturaliste des idées de notre siècle dans l'appréciation des faits historiques, autant et à plus forte raison est-il nécessaire de les prévenir que ce naturalisme n'existe pas simplement à l'état de théorie, mais encore qu'il se trouve généralement insinué et même appliqué dans le plus grand nombre des écrits qui ont été publiés, depuis longtemps, par des auteurs même orthodoxes d'intention, sur les questions d'histoire générale ou particulière. Rien n'est plus rare, depuis un siècle et plus, que les livres d'histoire dans lesquels le sens chrétien ne fait jamais défaut. Tel historien sera, dans son langage privé, dans sa pratique, le fidèle disciple de l'Eglise, qui, lorsqu'il tient une plume, ne trouve plus que le verbiage philosophique pour raconter et expliquer les faits. C'est un malheur que ce double langage, que cette double vie; mais c'est un danger pour les lecteurs, surtout pour la jeunesse. Il en résulte que nous ne rencontrons plus guère de ces chrétiens tout d'une pièce, comme ils étaient autrefois, et comme il serait à souhaiter qu'il en existât beaucoup de nos jours.

Il n'entre pas dans mon intention de faire ici une revue de l'histoire universelle, ni de signaler les mille points sur lesquels on a trouvé moyen d'infiltrer le naturalisme; je me bornerai à relever en passant quelques traits qui pourront servir d'exemple. En thèse générale, le naturalisme se reconnaît dans un livre, lorsque l'auteur affecte de voiler l'action de Dieu pour relever l'action humaine; lorsqu'il s'attache aux idées philosophiques de la Providence, au lieu de proclamer l'ordre surnaturel; lorsqu'il raisonne de l'Eglise comme d'une institution humaine; lorsqu'il prononce sur les faits, sur les idées, sur les hommes, autrement que l'Eglise ne prononce elle-même. On aime à aller de l'avant, à passer pour être de son siècle; en un mot, on est trop pressé de recueillir le genre de succès réservé à quiconque a su mériter le nom d'homme de progrès.

L'histoire de l'ancien monde est traitée dans le genre naturaliste, lorsque le narrateur, au lieu de montrer l'imperfection des vertus païennes, leur consacre une admiration à laquelle elles n'ont pas droit. J'entends ici par vertus païennes ces qualités et ces actions éclatantes à l'extérieur, dont le principe n'était pas de réaliser la loi divine, mais l'orgueil, la dureté de cœur, le mépris stoïque de la vie, le culte barbare d'une nationalité matérielle. On sait les funestes excitations qu'a produites cette apothéose des vertus païennes à la fin du siècle dernier, et avec quelle rage les monstres d'alors s'inspiraient des exemples de la Grèce et de Rome. Mais il est un autre écueil, que l'historien chrétien doit s'attacher à éviter. Disciple de la révélation, qu'il prenne garde de ne pas se figurer que les Gentils se trouvaient dans l'impuissance d'arriver à la connaissance du vrai Dieu et à la réalisation, dans un degré suffisant des vertus qui l'honorent et qui sont le salut de l'homme. Les moyens d'une Providence surnaturelle pour opérer ce grand but sont l'un des objets de l'histoire chrétienne; et à côté de l'Eglise judaïque, la théologie catholique nous découvre l'Eglise des Gentils, moins visible, moins patente, mais toujours accessible par la grâce, qui ne fut jamais totalement refusée à la créature humaine, même la plus délaissée.

Il ne s'agit pas ici de la philosophie, instrument d'orgueil et de déception, mais de la parole de Dieu transmise d'une manière orale, luttant contre le flot toujours montant du polythéisme, et ravivée par les secours de cette Providence surnaturelle dont nous parlions tout à l'heure, et par mille incidents exté-

(1) *Les Césars*, t. II, p. 501.

rieurs, par mille touches intérieures, que l'infinie bonté de Dieu n'a point réservées seulement pour les chrétiens. Que l'historien catholique n'oublie jamais qu'il est écrit que « Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et arrivent à la connaissance de la vérité ; » et qu'il s'attache à découvrir par quelle voie, dans l'ancien monde, Job l'arabe possédait l'espoir de reprendre un jour son corps et de voir de ses yeux son Rédempteur; comment Ninive tout entière savait fléchir la colère du vrai Dieu, à la simple parole de Jonas ; comment Nabuchodonosor, Cyrus, rendaient hommage, dans des édits publics, à la souveraine majesté du Dieu des juifs ; comment le centurion romain Corneille était devenu mûr pour le baptême, avant même d'avoir connu la mission du Sauveur. Le rôle du peuple juif, le bruit des prodiges opérés en sa faveur, ses relations, si étendues à certaines époques; ses migrations, en Egypte d'abord, plus tard en Assyrie, en Perse, jusqu'aux Indes ; la traduction de ses livres sacrés en langue grecque, au siècle des Ptolémées ; ses synagogues, répandues au delà des limites du monde connu, et florissantes au sein de Rome et de la Grèce, depuis déjà des siècles, lorsque parut l'Homme-Dieu ; tous ces faits sont autant d'éléments à l'aide desquels il est aisé de suivre encore aujourd'hui la trace du surnaturel dans les annales de l'ancien monde.

Parlerai-je des oracles, des prophètes de la Gentilité, dont l'Ecriture nous fournit un type dans Balaam ; des sibylles, en se bornant même à ce que nous apprennent Cicéron et Virgile? Fontenelle fut en France l'un des précurseurs du naturalisme; et il ne craignit pas, dans un siècle ou la foi régnait encore, de donner un démenti brutal aux plus graves monuments du christianisme primitif, en soutenant que les oracles n'avaient pas cessé à l'avénement du Christ; attendu, disait-il que les oracles n'ont jamais été qu'une supercherie du paganisme. Il fut aisé à la science chrétienne de démontrer que la thèse de Fontenelle conduisait au pyrrhonisme historique, et de venger le bon sens des peuples de l'antiquité calomniée gratuitement par un homme que travaillait déjà l'antipathie du surnaturel. L'historien chrétien de l'ancien monde rencontrera souvent sur sa route le surnaturel diabolique, dont l'empire n'avait pas ressenti encore la force victorieuse de la croix. Qu'il ne craigne pas de caractériser le dur esclavage de Satan, qui pesa sur nos pères de la Gentilité durant des siècles qui s'écoulèrent avant l'accomplissement de la promesse. Nul homme n'a jamais été le domaine propre de l'esprit de ténèbres sans l'avoir mérité; mais en ces temps, la puissance de l'empire du mensonge était beaucoup plus étendue qu'elle ne l'a été depuis la victoire du Fils de Dieu ; et refuser cette explication des affreux désordres de l'ancien monde, serait, chez un chrétien, non-seulement un acte coupable de respect humain, mais un manque de foi, que rien ne peut justifier. Jésus-Christ n'a pas omis de nous parler du diable par son nom; il l'a appelé le prince de ce monde; et l'on dirait que certains auteurs chrétiens de nos jours ont un parti pris de ne tenir aucun compte des nombreux passages de l'Evangile où cet agent pervers nous est dénoncé comme l'auteur de tous nos maux. On parle mal, du génie du mal, de l'erreur, du désordre, de la dépravation humaine; mais toute cette métaphysique couvre mal la répugnance que l'on éprouve à mettre en scène l'être mauvais qui profite si habilement de l'oubli qu'il a su répandre de nos jours jusque sur son existance. Qu'il nous soit donc permis, en finissant cet article, de dire qu'une histoire de l'ancien monde où l'on n'articule pas le nom de l'éternel ennemi de Dieu et de l'homme, où l'on s'obstine à vouloir expliquer le mal par le seul effet de la perversité humaine et des passions, n'est ni une histoire chrétienne, ni une histoire complète. On y a omis à plaisir la principale cause des désordres qu'on avait à raconter.

J'ai parlé suffisamment ailleurs de la succession des empires, de l'unification des peuples qui devait en être la suite, des prophéties qui avaient tout annoncé ; il est évident que l'historien qui ne sait pas, ou ne veut pas dire quel est le but de toutes ces vicissitudes, qui ne signale pas le règne du Christ approchant toujours plus, à chaque révolution des peuples, est un aveugle, qui travaille à maintenir d'autres aveugles dans les ténèbres au sein desquelles il lui plaît d'habiter. C'est là de l'histoire sans but, à la manière des païens qui ignoraient où Dieu menait le monde. Les historiens naturalistes voient bien que tout aboutit à l'empire romain, à cet empire colossal qui doit succomber sans retour ; mais l'empire de Jésus-Christ, auquel l'empire romain devait servir de marchepied, ils n'en parlent pas. Est-ce que, à leurs yeux, Jésus-Christ a un empire ? Jésus-Christ est le grand civilisateur de la race humaine, celui à qui le monde doit tout; mais dire qu'il règne, qu'il a un empire, que ce monde est sa propriété, que nul n'y commande désormais qu'en son nom, c'est à quoi l'on n'a jamais songé. Jésus-Christ règne sur les esprits, sur le moral des hommes : son royaume n'est pas en ce monde. On dirait vraiment que telle est la pensée de beaucoup d'historiens, chrétiens pourtant, lorsqu'on les voit dérouler l'histoire des peuples anciens, sans avoir l'air de se douter qu'ils préparent la voie au Verbe incarné. Ils disent bien que la venue du Christ est le plus grand événement des temps, que le Christ est l'auteur de la plus vaste et de la plus salutaire révolution qui se soit accomplie sur ce globe ; mais ils ne laissent jamais deviner, encore moins disent-ils, que la terre, durant quatre mille ans, attendit son Roi, et qu'elle le possède depuis plus de dix-huit siècles.

Lorsque, au siècle dernier, nos pères, dont l'éducation avait été si fortement imprégnée de christianisme, descendirent dans la lice

pour combattre l'école de Voltaire, qui osait prétendre que Jésus-Christ avait fait rétrograder l'humanité et que sa religion conduisait les hommes à la barbarie : il devint nécessaire alors de soutenir contre les philosophes cette thèse nouvelle et facile à démontrer : que la civilisation moderne est, dans tout ce qu'elle a d'utile pour l'homme et la société, la fille du christianisme ; et que les religions païennes, le polythéisme et la philosophie, conduisaient les peuples à l'abrutissement et à la destruction. Ce point de vue incontestable n'avait alors aucun danger ; car ceux qui le soutenaient n'ignoraient pas que la mission de Jésus-Christ a encore eu pour objet d'autres intérêts, bien plus précieux pour l'homme et la société que ceux qui se rapportent à l'économie politique ; on savait que les fruits du christianisme qui, même dans la vie présente, placent les nations chrétiennes si fort au-dessus de celles qui ne le sont pas, ne sont que de pures conséquences de ces autres bienfaits d'un ordre infiniment supérieur, que Jésus-Christ est venu nous apporter. On savait par cœur l'Evangile ; on ne le lisait pas pour y chercher les versets que l'on s'imagine pouvoir détourner dans le sens des idées du jour, en passant les autres sous un discret silence ; on acceptait tout, et l'on savait parfaitement que, si Jésus-Christ annonce que « le prince de ce monde sera chassé de son empire, » que le sang rédempteur sera versé pour la réparation du péché, que le genre humain sera appelé à ne plus former qu'un seul troupeau sous la houlette du bon Pasteur, qui donne sa vie pour ses brebis ; pas un mot n'était dit sur la régénération politique des peuples, sur la civilisation à venir, sur les futures conquêtes de l'intelligence, sur le progrès des sciences et des arts ; tous avantages qui nous sont venus par le christianisme, et qui ne seraient pas venus sans lui. Dans tout l'Evangile, il n'y a qu'une seule parole du Christ qui désigne ces biens du temps : « Cherchez, dit-il, le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera ajouté de surcroît. » Le reste, *cœtera*, voilà comment le Christ en parle, dans la crainte que nous n'en fassions la chose principale, la chose même comparable. Les défenseurs du christianisme, au siècle dernier, savaient tout cela, comprenaient tout cela ; et s'ils s'attachaient à relever ces bienfaits extérieurs du christianisme, que Julien l'Apostat lui-même commençait déjà à saisir dès le quatrième siècle, et que la Turquie aujourd'hui nous envie, sans pouvoir jamais y atteindre, ce n'était pas qu'il cessassent d'attacher la première importance aux bienfaits surnaturels dont le divin mystère de l'Incarnation a été la source.

Depuis, le temps a fait un pas ; la *société moderne*, dont quelques-uns d'entre nous sont si fiers, a commencé ses destinées, tant soit peu orageuses ; le christianisme ne figure plus dans les œuvres publiques ; la législation ne l'avoue pas comme lien social ; et si elle lui assure une protection plus ou moins étendue selon les temps, ce n'est pas du tout parce qu'elle le reconnaît pour divin, mais uniquement parce que ce *culte* est censé représenter l'intérêt religieux de la majorité de la nation. Dans une telle situation, la foi vit encore chez un grand nombre d'âmes, en sorte que les fruits du christianisme continuent de se produire dans une certaine mesure ; mais quel sera le lien des chrétiens entre eux ? Comment s'uniront-ils pour former cette force invincible qui triompha du paganisme ? Sans doute, par l'énergie et l'homogénéité de l'idée chrétienne ; c'est là qu'est le besoin, et non ailleurs. Je le demande : y a-t-il trace d'économie politique, d'utopies, de perfectibilité humaine, dans les écrits des auteurs chrétiens des trois premiers siècles ? Cependant, au quatrième siècle, les chrétiens étaient devenus la majorité ; et Constantin, recevant le baptême, n'était qu'un chrétien de plus. S'il ne se fût pas rendu, son successeur eût été plus clairvoyant et plus sage. Comment donc s'opéra la conquête ? Par la foi en Jésus-Christ crucifié, apportant aux hommes des mystères à croire et des vertus surnaturelles à pratiquer. Aux yeux des premiers chrétiens, l'ère du Christ n'était pas l'ère de la civilisation ; trop de crimes et d'abaissements les entouraient, pour qu'une telle illusion leur devînt possible ; pour eux, l'ère du Christ était l'ère du salut offert à chaque homme, à la condition de sacrifier les biens de la vie présente à ceux de la vie future, dont le sentier venait d'être ouvert par le Rédempteur. Il ne fallut ni plus ni moins pour régénérer le monde ; de nos jours, il ne faudra ni plus ni moins pour le sauver.

C'est donc une pauvre manière, pour un auteur chrétien qui écrit l'histoire, que de nous donner la venue de Jésus-Christ dans le monde comme le grand fait social, et de se livrer aux lieux communs plus ou moins rajeunis sur ce sujet. Personne, ou presque personne, ne contestera vos faits ni vos conclusions, d'autant que vous excellez à parler le langage du jour. Mais quand donc vous plaira-t-il d'employer votre talent à écrire pour les chrétiens ? Ne comprenez-vous pas que toutes ces vues d'application à un ordre inférieur, toujours reproduites et avec une variété qui n'est qu'apparente, ont pour résultat de déprendre peu à peu les hommes de l'ordre surnaturel, dont nous ne maintenons en nous la prépondérance que par l'effort de la foi ? Les hommes ont plus besoin qu'on leur répète que Jésus-Christ est venu pour les racheter, qu'il n'est nécessaire de leur dire sur tous les tons que l'objet de sa mission a été de les civiliser.

Mais, me direz-vous, faut-il donc cesser d'insister sur les conséquences de l'Evangile ? A Dieu ne plaise que je vous donne un tel conseil. Toute vérité est utile ; mais toute vérité doit être classée selon son importance. Qui, aujourd'hui, encore une fois, ose douter des résultats qu'a produits le christianisme

pour le perfectionnement de la condition humaine dans la vie présente? Quelques impies forcenés, avec lesquels on ne dispute pas. Les philosophes, les politiques, les économistes sensés, sont pour vous; inutile donc de faire assaut avec eux en fait d'éloges pour le grand civilisateur des temps modernes. Ce qui presse, ce qui est à propos, c'est de songer aux chrétiens, qui ont besoin d'être soutenus et ralliés. Or, vous ne le ferez qu'en promulguant à haute voix que, sous le règne de César Auguste, le Fils unique de Dieu a daigné prendre chair au sein d'une Vierge et s'offrir en sacrifice, pour racheter les péchés du monde et briser le joug de Satan qui tenait l'homme asservi. En parlant ainsi, vous parlerez comme saint Augustin et comme Bossuet; cela ressemblera bien un peu au catéchisme; mais ne vous en inquiétez pas; c'est précisément le catéchisme qui fait défaut aujourd'hui. Le catéchisme a servi de base aux grandes œuvres historiques de saint Augustin et de Bossuet; et l'on ne remarque pas que leur talent ait baissé pour cela. Maintenant, si vous avez quelque chose à ajouter sur les applications de l'Evangile au bien-être de l'homme et de la société, ne vous en privez pas. Nous vous écouterons, et nous profiterons. Il est vrai que rien ne nous étonnera; car nous comptions sur « le reste, *cœtera,* » promis par Jésus-Christ même. Ce dont nous avons besoin seulement, c'est que ce « reste, *cœtera,* » ne soit pas mis à la première place; qu'il ne soit pas l'unique bien que vous osiez signaler dans la venue du Christ sur la terre. Nous sommes faibles dans la foi; notre éducation a souvent été peu chrétienne; la société qui nous entoure ne reflète pas nos croyances; et, ce qui accroît le péril, nous vivons au sein d'une révolution sociale qui tient en fermentation tous les orgueils.

On dira peut-être encore que prendre une telle marche, c'est le moyen de peupler de ses livres les rayons des *bibliothèques de paroisses* et des *cabinets de bonnes lectures.* — Peut-être, en effet, vos livres chrétiennement pensés et chrétiennement écrits courent-ils la chance d'aller rejoindre dans ces humbles dépôts le *Discours sur l'histoire universelle*, au lieu de vous ouvrir les portes de l'Académie; mais quel malheur y voyez-vous? La première nécessité aujourd'hui est de fortifier et de protéger les chrétiens dans leur foi; la seconde est d'en accroître le nombre. Si vous obtenez le premier but, vous n'aurez pas perdu votre temps. Quant au second, il est évident que vous l'avancerez peu en persuadant à ceux qui ne croient pas, que ceux qui croient pensent et parlent comme eux. D'ailleurs, nous avons des écrivains catholiques, un petit nombre, j'en conviens, qui, tout en ne cherchant que la simple orthodoxie, sont arrivés à préoccuper à la fois et les simples croyants et les gens de goût et d'intelligence.

Et n'éprouvez-vous donc pas le désir de dire une bonne fois ses vérités à votre siècle? n'y a-t-il pas assez longtemps qu'on le flatte et qu'on l'égare, en ne soutenant le vrai qu'avec mesure, en colorant d'un vernis moderne et douteux ce qu'il y avait de plus antique et de plus immuable? Vous avez raison, on a découvert je ne sais quels terrains neutres sur lesquels certains croyants se réunissent aux incroyants, pour tenir ces sortes de congrès d'où chacun sort aussi avancé qu'il y était venu; mais que résulte-t-il de ces rapprochements? des compliments naturels; et en attendant qu'il en provienne autre chose, la société qui périt, parce qu'on ne lui parle pas franchement de Jésus-Christ, vous demande compte de vos talents, de votre influence, que dis-je? de vos convictions chrétiennes, si souvent dissimulées sous des dehors naturalistes. Il est temps de pénétrer sa phrase d'un accent plus chrétien, et de parler dans les livres sur le ton que l'on trouve de mise au sein de la famille. Vous n'instruiriez pas vos enfants de leur religion en employant des théories naturalistes; vous auriez peur de n'en pas faire des chrétiens. Vous tenez pour eux au catéchisme, que vous commentez par vos exemples; que vos livres, vos discours, vos écrits publics, en soient donc à leur tour l'expression. Le moment est d'autant mieux choisi, que vous constatez vous-même la bienveillance avec laquelle on vous écoute. Faites un pas, et racontez désormais les faits de l'histoire avec l'accent d'un chrétien convaincu, qui éprouve le besoin de proclamer que le progrès est en Jésus-Christ et par Jésus-Christ. Vous serez alors un digne historien, devant Dieu et devant les hommes.

Il est d'expérience que les hommes d'aujourd'hui qui ne sont pas croyants, ne deviennent rien par eux-mêmes, en fait de principes, dans les choses religieuses. Cette impuissance résulte du silence trop discret que l'on garde depuis trop longtemps vis-à-vis d'eux, et qui leur laisse tout ignorer. On l'a bien pu voir lors de la campagne de Crimée. Il était impossible de n'être pas frappé du dévouement et de l'héroïsme tranquille des Sœurs de charité. Sans doute on se rendait compte, en général, du principe déterminant de ce dévouement et de cet héroïsme; on savait que le sentiment religieux en était la source. Mais parmi les administrateurs qui réclamaient des renforts de ce genre tout nouveau, ceux qui n'avaient pas le bonheur d'être éclairés de la lumière surnaturelle, quelle idée se formaient-ils du sentiment religieux qui animait les Sœurs? Car enfin, le sentiment religieux, il y en a partout où existe une religion. D'où vient donc qu'un tel dévouement n'existait pas dans les religions de l'ancien monde? D'où vient qu'on ne le rencontre, parmi les peuples de chrétiens, que chez ceux de la communion romaine? Il y a donc là le produit d'un dogme particulier, qui ne se trouve pas ailleurs. On aurait dû sonder jusque-là, en ce siècle où l'on aime à se rendre compte de tout, où l'on dresse la statistique de

tout. On ne le faisait pas ; on se bornait à admirer, tout en agréant les services. Au fond, la chose était bien simple : il ne s'agissait que de dire aux intéressés : « Vous avez des Sœurs de charité à vos ordres, parce qu'il existe un sacerdoce fondé par Jésus-Christ, et que les membres de ce sacerdoce exercent le pouvoir de purifier les âmes, et de les mettre ensuite en rapport avec Dieu même, dans un mystère qu'on appelle la communion et dont ils sont les dispensateurs. Si ce sacerdoce cessait d'agir, s'il était repoussé de nos sociétés, vous verriez s'éteindre du même coup la race de ces servantes des malades et des pauvres. Ce que vous nommez le sentiment religieux ne saurait plus les produire désormais, encore moins les multiplier. »

C'est ainsi qu'une question de dogme révélé est naturellement amenée pour résoudre le problème particulier dont nous parlons; il en est de même, qu'on n'en doute pas, pour toutes les autres questions que l'on pourrait élever sur les diverses formes du progrès que le christianisme a fait goûter aux nations chrétiennes. Nos pères, qui étaient chrétiens par tradition, ne l'ignoraient pas, quand ils discutaient la question économique du christianisme avec les philosophes d'alors : mais nous, nous ne le savons plus ; et c'est pour cela qu'il est nécessaire qu'on nous le dise, au risque d'en effaroucher quelques-uns. Or, c'est à l'histoire, en particulier, qu'il appartient de formuler ses récits de manière à savoir exprimer tout ce qu'il importe que l'on connaisse. Qu'est-ce qu'un récit historique où l'on raconte les effets, sans avouer franchement les causes ? Nous l'avons dit, et nous le répétons, la destinée du genre humain est une destinée surnaturelle ; il suit de là qu'une histoire qui ne s'inspire pas aux sources surnaturelles ne saurait être une histoire véridique, quelque chrétiennes que fussent d'ailleurs les convictions de celui qui a jugé à propos de l'écrire.

IV

La philosophie chrétienne opposée aux théories rationalistes (1)

Je suis la voie, la vérité et la vie.
(S. Jean, ch. XVI, v. 6.)

En face de la fausse philosophie de l'histoire se lève l'école catholique, représentée par d'illustres écrivains. Il n'entre point dans mes vues d'énumérer ni d'apprécier ses œuvres. Pour opposer la vérité à l'erreur, et rechercher les moyens de contre-balancer les funestes effets des écoles opposées, je me contenterai d'indiquer :

1° Le principe générateur des plus graves erreurs historiques ;

2° Le véritable point de vue de la philosophie de l'histoire ;

3° L'impossibilité d'expliquer autrement que par l'histoire catholique la régénération du monde ;

4° Les avantages de la méthode prescrite par le *directoire* du concile d'Amiens.

CHAPITRE PREMIER.

Principe générateur des plus graves erreurs historiques.

Comment ceux qui méconnaissent la main de la Providence sous laquelle et par laquelle ils vivent, seraient-ils capables de la voir dans l'histoire ?
(Mgr Parisis.)

Quel est le principe des plus graves erreurs en histoire ? C'est la négation de l'élément surnaturel et de l'ordre divin. Toutes les fausses théories, sources de tant d'erreurs, présentent, il est vrai, bien des nuances différentes ; cependant toutes se rattachent à tel ou tel système plus ou moins dangereux. L'âme de toutes ces théories, c'est ce que l'on appelle la libre pensée, l'indépendance de la raison. Cette raison orgueilleuse et esclave des préjugés refuse de se courber sous le joug de la foi. Outre l'orgueil, une source féconde de tant d'erreurs, c'est l'empire des sens dont les illusions obscurcissent l'intelligence. Les faux systèmes se multiplient et correspondent aux honteuses passions qui fourmillent dans l'humanité.

Les progrès de la fausse philosophie sont en raison directe de la dépravation des mœurs. L'homme animal, *animalis homo*, selon l'expression de saint Paul, ne comprend rien aux choses de Dieu, il adore la créature ; sa vie se concentre dans les sens, l'égoïsme sensualiste se fait centre de tout et se déclare Dieu. « Les hommes se sont égarés dans leurs vains raisonnements, et leur cœur insensé s'est obscurci ; se disant sages, ils sont devenus fous, ils ont transféré l'honneur qui n'est dû qu'au Dieu incorruptible à l'image de l'homme corruptible. C'est pourquoi Dieu les a livrés

(1) Nous empruntons ces pages, excellentes et éloquentes à l'ouvrage du docteur Jacquinot : *Philosophie, chrétienne et théories rationalistes,* exprimant le regret qu'après avoir écrit ce petit chef-d'œuvre, l'auteur ait déposé la plume. Après un si heureux début, il n'est pas permis de s'arrêter.

aux désirs de leurs cœurs (1). » C'est à ce foyer de corruption que se rattachent *la philosophie du verbe de l'homme*, dans l'ordre intellectuel, et *le droit humain*, dans l'ordre politique et social. « A côté de l'ordre temporel et politique, qui est fondé sur la volonté de Dieu, et qui doit procurer partout son culte et sa gloire, s'en élève un autre qui ne reconnaît pour base que la volonté humaine (2). » On le voit, les conséquences pratiques sont en rapport avec les doctrines spéculatives qui prennent différents noms, pour exprimer des formes différentes, rationalisme, humanisme, panthéisme, etc.

Quelle est la tendance générale, la résultante, si je puis ainsi dire, de tant de systèmes et de partis qui se diversifient à l'infini ? M. Guizot en donne la réponse dans sa dernière brochure : « Toutes les attaques dont le christianisme est l'objet, quelque diverses qu'elles soient dans leur nature et dans leur mesure, partent d'un même point et tendent à un même but : La *négation du surnaturel* dans les destinées de l'homme et du monde, l'*abolition de l'élément surnaturel* dans la religion chrétienne, comme dans toute religion, dans son histoire comme dans ses dogmes (3). » L'écrivain protestant constate un fait de l'histoire contemporaine qui devient malheureusement de plus en plus manifeste. *Négation* et *abolition*, deux choses corrélatives. L'une entraîne l'autre à sa suite; car, dit la logique révolutionnaire, celui-là est vraiment réparateur, qui est vraiment démolisseur. C'est à ce terme que viennent aboutir et la liberté illimitée du raisonnement prônée par M. Cousin, et la philosophie adorée par M. de Lamartine, et la souveraineté absolue de l'homme réclamée par M. Proudhon.

Donoso Cortès, indiquant la filiation de toutes ces erreurs, emploie une image aussi juste que poétique. « L'arbre de l'erreur, dit-il, se couvrit de feuilles aux temps de nos aïeux, de fleurs aux temps de nos pères, et aujourd'hui, il est devant nous et à la portée de notre main, chargé de fruits... Ses fruits doivent être maudits d'une malédiction spéciale. » L'école socialiste admet explicitement et formellement ce que l'école électique admettait virtuellement, en proclamant que les *dogmes finissent* et en prédisant que bientôt on assisterait aux *funérailles d'un grand culte*.

Tout homme qui fait du bruit dans le monde comme écrivain, ou comme chef de parti, est l'expression d'un courant d'opinion ou de tendances sociales qu'il représente : tel fut M. Proudhon dans la dernière révolution. Un coup d'œil jeté sur sa biographie et sa philosophie de l'histoire suffit pour faire comprendre comment les fleurs de l'arbre de l'erreur se changent en fruits, c'est-à-dire comment les principes panthéistes de la philosophie hégélienne préparent les utopies de la philosophie proudhonienne. M. Proudhon esquissant sa biographie révèle ce qui a développé son talent et ce qui a fait sa force. « De la foi où j'avais été élevé, je me précipitai tête baissée dans la raison pure ; et déjà, chose singulière et pour moi de bon augure, pour avoir fait Moïse philosophe et socialiste, je recevais des applaudissements. Si je suis maintenant dans l'erreur, la faute n'en est pas à moi seul (4). »

Ceux qui ont approuvé ses principes, ceux qui ont applaudi et couronné ses écrits, furent-ils mieux inspirés que ceux qui les lisaient et construisaient des barricades ? Ecrivant aux membres de l'académie de Besançon, qu'il appelait ses patrons ès sciences sociales et politiques, et dont il était alors le pensionnaire, grâce à ses premiers écrits, il s'exprime en ces termes : « Si je détermine les principes du droit civil, l'essence du juste et la forme de la société, si j'anéantis pour jamais la propriété, c'est à vous, Messieurs, qu'en revient toute la gloire (5). »

On se hâta de le désavouer, on avait laissé passer les prémices et l'on ne voulut point admettre la conclusion. Sans doute, l'audace pour la démolition lui appartenait en propre ; mais en combattant ses adversaires effarés, disciples de Hégel et de la nouvelle philosophie comme lui, il leur démontra qu'il déduisait logiquement les conséquences de leurs principes. Enfin la guerre sociale, rejetant le masque de la fraternité socialiste, déchira d'une main ensanglantée le voile qui cachait l'abîme vers lequel on était entraîné.

M. Proudhon n'a pas écrit d'histoire proprement dite, mais il a, lui aussi, sa philosophie de l'histoire, et il invoque sans cesse des témoignages historiques. En opposant le système démocrate-socialiste à celui qu'il appelle *politico-religieux*, il résume parfaitement les principes de la Révolution, et montre les fruits amers et empoisonnés de l'arbre de l'erreur dans toute leur crudité. Or voici, selon lui, les principes du nouveau régime de *droit humain*, aussi essentiel à la société que celui de *droit divin* lui est étranger : Perfectibilité indéfinie de l'individu et de l'espèce — honorabilité du travail — égalité des destinées — identité des intérêts — cessation de l'antagonisme — universalité du bien-être — souveraineté de la raison — liberté absolue de l'homme et du citoyen (6).

A quoi bon prouver l'affinité qu'il y a entre la liberté illimitée du raisonnement de M. Cousin et cette souveraineté de la raison ; entre la paix rêvée par M. de Lamartine et la cessation de l'antagonisme, etc. ? Il suffit de constater que tout cela rentre dans le symbole du philosophisme, et d'après M. Proudhon, c'est

(1) S. Paul aux Romains I, 21. — (2) Mgr de Ketteler. *Liberté, Autorité.* — (3) Guizot. *L'Eglise et la Société chrétienne.* — (4) *Confessions d'un révolutionnaire.* — (5) *Premier mémoire sur la Propriété. Préface.* — (6) *Idée générale de la révolution au dix-neuvième siècle.*

la révolution succédant à la révélation ; le droit humain succédant au droit divin. Il est facile d'établir, que ces formules, avec un tour affirmatif, ne sont, sauf le plagiat, que la négation de l'ordre surnaturel et des vérités les plus importantes de l'ordre naturel.

Ces maximes impies et absurdes nient la Providence et les droits de Dieu — la chute de l'homme et la nécessité d'un secours d'en haut pour la rédemption — les effets de l'inégalité entre les hommes, et pour les forces physiques et pour les qualités morales — le libre exercice et le libre développement des facultés de l'individu — les conflits perpétuellement engendrés par les passions — l'expiation dans cette vie par la douleur et la misère — la faillibilité de la raison — la nécessité d'une autorité et d'un gouvernement dans la société.

Les vérités de l'ordre naturel rentrent de toute nécessité dans le christianisme, car le christianisme est l'ordre universel et embrasse la vérité complète ; ce qui peut paraître positif et vrai, à un point de vue purement naturel, dans le programme d'une doctrine suspecte ou hétérodoxe, se trouve éminemment dans la religion. Elle honore le travail promet le vrai bonheur et la vraie liberté, *veritas liberabit vos*. Les propagateurs de systèmes faux en principe et opposés aux maximes du christianisme, pour avoir accès auprès de la foule ignorante, font sans cesse raisonner certains mots : travail, progrès, liberté, justice. Seul le christianisme a réalisé ces choses sublimes ; seul il donne la vraie signification aux mots qui les expriment. Quelquefois le sophisme se pare des livrées de la vérité, Il est facile de voir que ce n'est, au fond, qu'une misérable contrefaçon. Tertullien disait : Satan est le singe de Dieu.

CHAPITRE II.

La religion est la règle infaillible de la philosophie de l'histoire.

Toutes les lois découlent de la loi éternelle
(S. Thomas d'Aquin.)

Pour trouver le véritable point de vue, le principe générateur de la philosophie de l'histoire, suivons le même ordre que nous avons suivi, mais en sens inverse.

L'échafaudage de négations que nous avons vu, propre seulement à détruire et impuissant à fonder, s'écroule devant l'affirmation chrétienne et disparaît comme une scène de fantasmagorie sous les rayons du soleil. En effet, le christianisme affirme et enseigne :

1° La perfection : Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait ;

2° L'honorabilité du travail et l'accomplissement des devoirs, ainsi que la pratique des préceptes et des conseils évangéliques ;

3° La fraternité et l'égalité des enfants de Dieu se conciliant avec la hiérarchie, garantie de l'unité et des intérêts généraux, et avec l'activité libre, garantie des intérêts particuliers ;

4° La diversité des intérêts sous le rapport individuel, en harmonie avec les intérêts généraux sous le rapport social ;

5° La répression des convoitises, pour avoir la paix ; car, tant que l'homme n'est pas délivré de ce corps de mort, les passions et les conflits d'intérêt engendrent la guerre ;

6° L'épreuve et l'expiation par la douleur et la misère : misère de roi détrôné, dit Pascal ;

7° La subordination de la raison et de la volonté de l'homme à la vérité et à la loi divines.

Pour employer, en bonne part, la même comparaison, nous dirons : voilà les fleurs bénies qui s'épanouissent sur l'arbre de la vérité. Puissent-elles embaumer de leur parfum l'atmosphère sociale, où depuis si longtemps le souffle du philosophisme a répandu des miasmes pestilentiels ! — Les branches qui portent les tiges fleuries sont les dogmes fondamentaux de la religion. 1° L'homme est créé à l'image de Dieu ; il n'est pas Dieu, il n'en est que l'image ; 2° l'homme, par suite de la chute originelle, a une volonté débilitée. Les traditions universelles du genre humain et les données de la saine philosophie sont en parfaite harmonie avec ce dogme. Un païen appelait l'homme une *âme en ruines*. *Il vit la chose,* dit saint Augustin, *il ne vit pas la cause.* « Le nœud de notre condition, observe Pascal, prend ses retours et ses replis dans cet abîme. De sorte que l'homme est plus inconcevable sans ce mystère, que ce mystère n'est inconcevable à l'homme (1); » 3° l'homme déchu est racheté par l'Homme-Dieu, *Deus factus est homo ut homo fieret Deus* (2) ; 4° l'Homme-Dieu fonde son Église, société à la fois divine et humaine, pour être la gardienne de la vérité et la règle des mœurs.

Ces vérités renfermées dans notre symbole expliquent l'énigme de l'univers. Un petit enfant, connaissant son catéchisme, et comprenant un peu l'Evangile, serait capable de confondre Cousin, Proudhon, tous les philosophes kantistes et hégéliens.

Arrière toute vaine philosophie, avec ses contradictions, ses antithèses et ses antinomies. « L'ordre universel, voulu de Dieu, se réalisa par l'Incarnation (3). » La création et la rédemption sont les deux pôles de cet ordre universel. Toutes les antinomies sont expliquées et résolues. Le médiateur a rétabli les vrais rapports entre le Créateur et la créature, entre Dieu et l'homme. « Jésus-Christ est le centre de tout et l'objet de tout, et qui ne le connaît pas, ne connaît rien ni dans l'ordre du monde, ni dans soi-même (4). » Puisque la guerre des impies a pour objet la négation et la destruction de l'ordre surnaturel, le devoir

(1) Pascal. *Pensées.* — (2) Saint Augustin. — (3) Donoso Cortès. — (4) Pascal. *Pensées.*

de l'histoire, en ce moment, est de l'affirmer et de le défendre. L'ordre naturel et l'ordre surnaturel ont été enveloppés de ténèbres si épaisses et si persévérantes, qu'ils n'offrent plus à beaucoup d'intelligences qu'obscurité et confusion, en ce qui a rapport à Dieu, à l'homme, à la société. Pour détruire ces erreurs si graves, si dangereuses, l'historien doit déployer une énergie infatigable, et travailler sans relâche à la recherche des relations légitimes entre ces deux ordres. A l'encontre de ceux qui nient et attaquent l'ordre surnaturel, l'historien doit affirmer et expliquer la salutaire influence de la grâce, c'est-à-dire de l'élément surnaturel; il doit constater, par l'étude des siècles antérieurs, les merveilleux effets qu'ont produit la hiérarchie, le dogme et la morale de l'Eglise.

« Tout ce vaste et splendide système de surnaturalisme, clef universelle et universelle explication des choses humaines, est nié implicitement ou explicitement par ceux qui affirment la conception immaculée de l'homme. Et ceux que affirment cela aujourd'hui ne sont pas quelques philosophes seulement, ce sont les gouverneurs des peuples, les classes influentes de la société elle-même, empoisonnée du venin de cette hérésie perturbatrice. Là est l'explication de tout ce que nous voyons et de tout ce que nous touchons dans l'état où nous sommes tombés, entraînés par la logique de l'erreur (1). » Il est nécessaire d'insister sur ce point capital.

Les deux ordres ne sont point opposés, ils ont pour auteur Dieu, cause efficiente, exemplaire et finale de tout ce qui existe. Ils sont merveilleusement unis. La religion chrétienne n'est-elle pas la véritable base de la société civile? Celle-ci entre dans le plan du Créateur par rapport à la religion et à l'ordre universel. L'Etat a pour but direct la paix, la tranquillité, la prospérité dans l'ordre temporel. L'Eglise a pour but direct la vie et le bonheur éternels. A l'autorité spirituelle le devoir de diriger les actes des hommes directement et immédiatement vers la fin de la vie future et le bonheur surnaturel. A l'autorité temporelle le devoir de diriger les actes des hommes immédiatement vers le bonheur de la vie présente, et médiatement vers la fin dernière. Tout est soumis à la loi éternelle. Toutes les lois et tous les droits sont d'origine divine, parce que la volonté de Dieu est le principe et la règle de toute justice. [*Per me reges regnant* (2).]

Toute souveraineté est subordonnée à la loi de Dieu. La loi civile relève de la loi divine dont l'Eglise est l'interprète infaillible. Le pouvoir temporel est subordonné au pouvoir spirituel; l'ordre naturel à l'ordre surnaturel. Chaque ordre a sa sphère distincte. L'Eglise enseigne l'obligation d'obéir aux pouvoirs légitimes. La distinction n'est point la séparation. Il y a cohésion, cohérence nécessaire, *necessaria cohærentia*, entre les deux ordres. Qui n'admirerait les merveilleuses analogies par lesquelles les deux ordres se rattachent au même principe, et tendent à la même fin, chacun d'une manière différente? 1° Sous le rapport hiérarchique, le pape, vicaire de Jésus-Christ, est le serviteur des serviteurs de Dieu. Le prince est le ministre de Dieu pour le bien. 2° Sous le rapport intellectuel, les ministres de la religion sont la lumière du monde, et la théologie est la reine des sciences. La raison a aussi sa valeur propre. Merveilleuse puissance du génie fortifié et fécondé par la foi! Quels progrès dans les sciences et dans les arts, dans l'agriculture, l'industrie et le commerce! 3° Sous le rapport moral, la loi évangélique et la loi civile découlent de la loi éternelle. Ainsi donc il y a analogie et harmonie entre les deux ordres; car la vérité n'est pas contraire à la vérité, et il n'y a pas de droit contre le droit. [*Omnes leges a lege æterna procedunt* (3).]

Ajoutons que les deux ordres sont immuables dans leur essence. Il ne dépend pas des hommes d'anéantir la religion ou l'ordre social. Dans tel cas donné, sur quelques points et pour un temps, des sophistes et des tyrans, des impies et des persécuteurs peuvent bouleverser la société et répandre le sang des martyrs : Dieu le permet et tire le bien du mal. Cela même prouve la vérité de la doctrine divine. C'est une conséquence de la chute et de la dégradation de l'homme. La révolution est comme un souffle de la justice et de la colère divines. Après la tempête qui a balayé les idées absurdes, les systèmes faux et les découvertes chimériques, on voit que la vérité divine est immuable comme Dieu même. Il faut, dit Pascal, que les systèmes non chrétiens « se brisent et s'anéantissent pour faire place à la révélation. C'est elle qui accorde les contrariétés les plus formelles avec un art tout divin. Unissant tout ce qui est vrai, chassant tout ce qui est faux, elle enseigne, avec une sagesse véritablement céleste, le point où s'accordent les principes opposés, qui paraissent incompatibles dans les doctrines purement humaines... Voilà l'union étonnante et nouvelle, qu'un Dieu seul pouvait enseigner, que lui seul pouvait faire, et qui n'est qu'une image et qu'un effet de l'union ineffable *des deux natures dans la personne d'un Homme-Dieu.* C'est ainsi que la philosophie conduit insensiblement à la *théologie* (4). »

A tous les philosophes éclectiques de ce siècle qui donnent une définition absurde du mysticisme pour l'appliquer à la théologie e, travestir perfidement la morale chrétiennet on doit oppo er la morale évangélique et sa puissante efficacité et ses effets merveilleux dans les sociétés véritablement chrétiennes. Qu'on lise le sermon sur la montagne et qu'on étudie la vie des saints! Quelle transformation opérée par les apôtres et leurs succes-

(1) Donoso Cortés. — (2) Prov. — (3) S. Thomas. — (4) *Pensées.*

seurs ! La grâce rétablit entre les facultés de l'homme l'harmonie brisée par le péché. L'affranchissement moral est le précurseur de l'affranchissement politique et social. O sainte religion, vous enseignez la véritable fraternité, vous la gravez en lettres ineffaçables dans les cœurs ! L'égoïsme est attaqué dans sa racine. Le vrai chrétien reconnaît une autre loi que la loi du plus fort, c'est la charité qui commence ici-bas le règne de la Cité de Dieu. Ceux qui prétendent que le christianisme attaque et détruit la droite raison, oseraient-ils affirmer qu'il détruit la liberté morale et étouffe la conscience ? Qu'elle est simple et en même temps qu'elle est sublime, la législation de la Cité de Dieu ! O divine religion, s'écrie saint Augustin, vous unissez les citoyens avec les citoyens, les sujets avec les chefs, les peuples avec les peuples dans le souvenir de leurs communs ancêtres, vous les enchaînez non-seulement par les liens de la société, mais encore par ceux de la fraternité! Vous commandez aux rois de procurer le bien des peuples, aux peuples vous prêchez l'obéissance !

Tels sont les principes auxquels il faut s'attacher pour juger les faits, puiser dans l'histoire des leçons de vertu, trouver des arguments contre des systèmes subversifs, et découvrir la solution de problèmes insolubles sans le secours de la révélation. Voyons dans le chapitre suivant l'application de ces principes de la philosophie catholique, à l'événement le plus important de l'histoire universelle : la régénération du monde par notre divin Sauveur ; événement que la critique impie veut expliquer par des hypothèses absurdes.

CHAPITRE III.

L'histoire catholique seule explique la régénération du monde par le Messie.

> Jésus-Christ hier, aujourd'hui et dans tous les siècles.
> (S. Paul.)

« De faux savants, dit un illustre religieux, aidés de quelques journalistes et formant association, essayent d'ébranler la croyance à la divinité de Jésus-Christ (1). » La profanation de la vie de notre divin Sauveur et de son saint Evangile a ému, on peut le dire, le monde chrétien. L'œuvre de l'impiété a été aussitôt réfutée et frappee de discrédit, même devant des hommes qui ne se piquent point d'orthodoxie. Le Souverain Pontife l'a condamnée : « Il en est, dit-il, qui, poussés et excités par l'esprit de Satan, en sont venus à ce degré d'iniquité de nier Notre Seigneur et maitre Jésus-Christ, et d'attaquer avec la plus criminelle impudence sa divinité (2). » Récemment, au sénat, un seul membre s'est rencontré pour défendre cette œuvre de ténèbres qui attaque tout à la fois la religion et la société.

Jésus-Christ l'Homme-Dieu représente, comme nous l'avons déjà dit, l'ordre divin et l'ordre humain, la grâce et la nature. Médiateur et rédempteur, il explique tout et sans lui on n'explique rien. En effet, le seul principe de l'union de la grâce et de la nature *chrétiennement* et *scientifiquement* appliqué à l'ordre universel, les conséquences de l'accord de la foi et de la raison projetant leurs lumières sur l'ensemble des choses divines et humaine : voilà la clef des solutions particulières pour tous les cas possibles. L'Évangile est l'entrée du temple de la science. Que peut-on faire sans la foi et la raison ? Otez ces deux flambeaux du monde intellectuel, les grands problèmes de droit social, d'histoire et d'esthétique ne sont plus abordables.

Comme son divin fondateur, l'Eglise est le principe et la fin de toutes choses (3) ; elle n'est pas seulement, comme les rationalistes le répètent sur tous les tons, une école de mysticisme.

La régénération du genre humain par le Messie est l'événement historique par excellence. Le dogme de la rédemption en lui-même est un événement qu'il ne suffit pas de nier pour le détruire. Or, ce fait historique et ce dogme de l'humanité sont attestés par la conviction et les traditions de tous les siècles. On devine facilement pourquoi M. Taine dit : « Au temps de Bossuet l'histoire n'était pas : » pourquoi M. Renan déclare « qu'elle n'a pas quarante ans. »

Le dogme fondamental des rapports de Dieu avec l'homme, dogme qui comprend implicitement la notion de deux termes, est expliqué pour tout homme par le symbole catholique que le panthéiste, le rationaliste, et le sceptique de nos jours, avec un scientifique dédain, renient et foulent aux pieds. Le premier dit : Je suis une partie de la divinité, ma raison est infaillible. Le second dit : La raison humaine peut atteindre tout son développement progressif en vertu de ses propres forces et lumières. Que sais-je sur tout cela, dit le troisième ? Le témoignage et les croyances universelles du genre humain répudient ces systèmes aussi funestes qu'absurdes. L'enseignement invariable de la Cité de Dieu qui seule est infaillible les condamne formellement. Une série de faits majeurs, retentissants, publics, intimement liés à la trame de l'histoire, tels que la déchéance, la lutte du bien contre le mal, l'intervention de Dieu parmi les hommes, frappant les criminels par sa justice, récompensant la vertu, inspirant les prophètes et les libérateurs de son peuple, leur parlant et parlant au peuple par leur bouche, le fils de Dieu lui-même descendu des cieux pour renouveler la face du monde, se perpétuant jusqu'à la consommation des siècles dans ses ministres qui toujours prêchent en son nom sa propre doc-

(1) A. Gratry. *Jésus-Christ.*, réponse à M. Renan. — (2) Encyclique. *Quanta cura.* — (3) Le commencement de toutes choses est la sainte Eglise catholique. (Saint Épiphane).

trine, ces grands faits, dis-je, brillent dans l'histoire des siècles, comme les astres au firmament, repoussent et anéantissent toute tentative d'expliquer par la seule raison humaine l'origine et les destinées du genre humain, les rapports de Dieu avec l'homme. Après les ravages épouvantables de l'hérésie, de la Révolution, l'heure est venue de proclamer bien haut l'éternité du règne de Jésus-Christ. « Jésus-Christ hier, Jésus-Christ aujourd'hui, Jésus-Christ dans la suite des siècles (1). » L'Homme-Dieu résumant en lui l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, recevant tous les peuples en héritage pour former dans la Cité de Dieu une magnifique et céleste harmonie, malgré les dissonances accidentelles, résultat de l'ignorance et de la dépravation des hommes ; telle est la philosophie de l'histoire au point de vue le plus élevé, à son plus haut sommet.

Avec ce trait de lumière, tout dans l'univers s'explique et se développe facilement et parfaitement sous le rapport intellectuel, moral et politique.

De là découle l'impossibilité absolue et radicale d'envisager la restauration de la société antique comme le résultat du seul progrès purement naturel des sciences et de la politique. De là l'impossibilité absolue et radicale d'affirmer sérieusement que le christianisme n'est qu'une forme particulière du développement naturel de la raison humaine, comme essaie de le faire une école qui devrait rougir de reproduire dans les mêmes termes les accusations ignares du dernier siècle. Le christianisme n'aurait d'autre base que la raison ! Mais comment expliquer alors son dogme, sa morale, son culte et son établissement surnaturel ? Les adeptes de la critique qui se flatte aujourd'hui de ruiner la foi sont obligés d'attribuer les miraculeux effets de la rédemption au seul progrès naturel de la raison — ou bien de nier les dogmes, qui sont aussi dans l'ordre religieux des faits historiques, publics et notoires — ou bien, ce qui revient au même, de les dénaturer en essayant, mais en vain, de les expliquer par la fausse science. Dans l'un et l'autre cas, il faut bien l'avouer, c'est renier la véritable science et contredire la raison elle-même. Voilà l'œuvre impie à laquelle se voue la sophistique contemporaine. Niant toute action de Dieu sur les hommes et sur le monde, elle se reconnait à ces maximes condamnées par le Souverain Pontife et les évêques réunis à Rome. — « La raison humaine est, tout à fait indépendamment de Dieu, l'unique arbitre du vrai et du faux, du bien et du mal ; elle est à elle même sa loi, elle suffit par ses forces naturelles à procurer le bien des hommes et des peuples. — Toutes les vérités de la religion découlent de la force native de la raison humaine ; d'où il suit que la raison est la règle souveraine d'après laquelle l'homme peut et doit acquérir la connaissance de toutes les vérités de toute espèce. — La loi du Christ est en opposition avec la raison humaine, et la révélation divine non-seulement ne sert de rien, mais elle nuit à la perfection de l'homme (2). »

Qu'il est beau de voir Pie IX environné des évêques venus à sa voix des extrémités de l'univers proclamer la vérité et condamner l'erreur. Cette année même, le monde entier dignement représenté célèbre le dix-huitième centenaire du martyre de saint Pierre. Quel sublime spectacle ! La Cité de Dieu toujours attaquée est toujours debout, dominant majestueusement les vicissitudes de toutes les choses humaines, dynasties, empires, doctrines, institutions. Tout ce qui est de l'homme passe avec l'homme ; seule l'Eglise demeure éternellement avec sa hiérarchie attaquée perpétuellement, perpétuellement inébranlable ; avec ses dogmes surnaturels jamais entamés quoique toujours attaqués ; avec sa morale qui n'a point encore été convaincue de péché, quoique toujours accusée ; avec sa divine influence toujours bienfaisante, mais toujours repoussée par les passions frémissantes. La perpétuité de l'Eglise est un fait surnaturel aussi bien que son établissement : fait éclatant, solennel, que nul ne peut s'expliquer à soi-même, que nul ne peut rendre intelligible et acceptable aux autres, en écartant l'intervention surnaturelle de Dieu. Plus les sophistes s'acharnent à profaner l'histoire de l'Eglise, plus nous devons l'aimer, l'etudier, la propager. Plus on s'efforce de détruire la cohésion nécessaire qui unit l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, plus nous devons nous efforcer de montrer l'harmonie de ces deux ordres.

L'action surnaturelle de Dieu pour le salut de l'homme, est-ce seulement la grâce invisible ? Est-ce le miracle visible ? Est-ce la doctrine infaillible ? Est-ce la charité, âme et vie de toutes les vertus ? C'est tout cela, c'est un monde de richesses ineffables. C'est une création nouvelle, parfaite, splendide, divine, providentielle ; avec la force et la douceur, avec son immense et ineffable organisation ; avec son passé, son présent, son avenir, le temps et l'éternité. Œuvre universelle, prodigieuse de puissance, d'intelligence, d'amour, de vie, de vérité et de beauté. En effet, après le mystère de la régénération, l'homme créature de Dieu devient participant des perfections inexprimables de Dieu même.

(1) Saint Paul. — (2) *Syllabus*. Proposition 2 et suivantes.

CHAPITRE IV.

Avantages de la méthode prescrite par le concile d'Amiens.

Il n'est rien que l'éducation ne doive tenter pour rendre les jeunes gens fermes et robustes dans la foi.
(Concile d'Amiens.)

Quels sont les avantages que l'on a obtenus dans le passé? Que peut-on espérer maintenant en suivant la route tracée par les plus grands génies catholiques, par les Pères et les Docteurs de l'Eglise?

Le concile d'Amiens (1), pour imprimer à l'histoire une sage direction, indique la voie ouverte par saint Augustin, dans son livre de la *Cité de Dieu*. Ce puissant génie donne en quelques mots une juste idée de sa sublime histoire : « Deux amours ont bâti deux cités: L'amour de soi-même jusqu'au mépris de Dieu a élevé la cité terrestre, l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi-même a édifié la cité céleste. » Le roi de la cité céleste est descendu en personne sur la terre, pour être notre voie et notre guide. Voilà la base sur laquelle le plus créateur, peut-être, de tous les pères de l'Eglise, élève un monument colossal. C'est dans la Bible qu'il trouve son plan et sa philosophie toute divine ; mais ce Platon chrétien fait entrer dans son beau livre toutes les branches de la science, tous les trésors du savoir humain, tout l'héritage de la civilisation antique que Rome expirante lègue au monde moderne. Si l'on veut que la *philosophie de l'histoire* contribue à la régénération sociale, dans notre siècle de crises et de révolutions politiques, il faut prendre pour modèle l'évêque d'Hippone écrivant l'histoire universelle sur les ruines de Rome païenne.

Deux mains ourdissent la trame générale de l'histoire, la main de Dieu et la main de l'homme. Les destinées du genre humain se développent sous l'œil de la Providence. Les nations marchent dans leurs voies. Dieu choisit un peuple pour l'opposer, comme une digue, au débordement de l'idolâtrie, et frayer la voie au christianisme. Les deux cités se meuvent ensemble ; la cité terrestre, depuis les jours d'Abraham, a produit les deux grands empires des Assyriens et des Romains ; la cité céleste arrive, par Abraham à David et à Jésus-Christ. Les révolutions des grands empires communiquent un mouvement extraordinaire à l'unité matérielle du monde. Un mouvement plus extraordinaire encore se prépare par une grande effusion de lumières *divines et humaines*. Les sources des prophéties jaillissent lorsque l'empire assyrien disparaît et que surgit l'empire romain. Rome est comme une seconde Babylone, fille de la première (*prioris filia*) : l'une, centre de la cité terrestre en Orient ; l'autre, en Occident. Pendant l'ère ancienne, tout concourt à l'avénement du Sauveur du monde. Rome païenne devient Rome chrétienne. Pendant l'ère chrétienne, tout doit concourir au triomphe de l'empire fondé par Jésus-Christ, empire qui a pour roi le *vrai* dans l'ordre intellectuel, et pour loi la *charité* dans l'ordre moral (*Rex veritas, lex caritas.*)

Voilà une faible idée du livre qui a excité le ravissement et les transports des plus nobles esprits. Donoso Cortès dit que « la première histoire universelle qui ait paru dans le monde, c'est la *Cité de Dieu*, livre prodigieux, commentaire sublime de la Bible. » Joignons à ce témoignage celui d'Amédée Thierry: « La reconstruction de la science autour d'un même principe constitue ce qu'on appelle de nos jours une encyclopédie. Toute grande idée sociale a nécessairement la sienne, sous un nom et dans une forme quelconques ; celle du christianisme fut tracée d'une main ferme et avec une hauteur d'esprit admirable par saint Augustin. C'est dans le livre célèbre de la *Cité de Dieu* que le plus savant des Pères de l'Eglise, discutant une à une les sciences cultivées de son temps, a donné une base chrétienne à la théologie, à la métaphysique, à la physique même et à l'*histoire* (2). »

En régénérant le monde antique, le christianisme inaugurait les principes vrais de toute science et spécialement de l'histoire : l'unité de Dieu et du genre humaine, la Providence et le libre arbitre, la spiritualité et l'immortalité de l'âme, les lois essentielles de la société et du véritable progrès, la distinction et la subordination des deux ordres, l'autorité et la liberté. Si l'on peut appeler grands siècles ceux qui offrent une réunion de grands hommes et de grandes choses, a-t-on droit d'oublier les siècles qui ont produit de pareils chefs-d'œuvre? Il y a toute une histoire cachée dans les Pères de l'Eglise, dit Chateaubriand. On sait que Charlemagne se faisait lire la *Cité de Dieu*, et s'écriait avec enthousiasme : Que n'ai-je douze clercs comme saint Augustin! Qui n'admirerait, avec Charlemagne, cet historien sublime, déroulant aux yeux du lecteur le plan providentiel dans l'éducation du genre humain, montrant la régénération de l'âme et de l'humanité par la grâce, prouvant enfin que la société est troublée jusqu'à ce qu'elle revienne à Dieu? Ses leçons ne sont pas moins sublimes ; soit qu'il indique la mission du peuple romain, son ambition, son caractère ; soit qu'il recherche les causes de sa grandeur et de sa chute ; soit qu'il esquisse à grands traits les devoirs des peuples et des princes chrétiens.

Il faut lire ce livre incomparable pour voir jusqu'à quel point les idées antiques sont changées, grâce à l'influence de la religion chrétienne. Les idées nouvelles, fécondes

(1) Voir le texte du Concile. *Appendice.* — (2) *Gaule romaine.*

comme la vérité dont elles émanent, révèlent un nouvel ordre de choses, une nouvelle création.

Puisque j'ai cité un prince faisant ses délices de la *Cité de Dieu*, choisissant ce livre pour sa lecture favorite, lisons dans ce même ouvrage le portrait du prince chrétien. Ce seul terme de comparaison fera voir quelle ligne de démarcation il y a entre la société antique et la société chrétienne : « Nous n'appelons pas grands et heureux les princes chrétiens, pour avoir régné longtemps, ou pour être morts en paix en laissant leurs enfants successeurs de la couronne, ou pour avoir vaincu les ennemis de l'Etat, ou pour avoir réprimé les séditieux, avantages qui leur sont communs avec les princes adorateurs des démons ; mais nous les appelons grands et heureux quand ils font régner la justice, quand, au milieu des louanges qu'on leur donne ou des respects qu'on leur rend, ils ne s'enorgueillissent point, mais se souviennent qu'ils sont hommes; quand ils soumettent leur puissance à la puissance souveraine du Maître des rois, et qu'ils la font servir à faire fleurir son culte; quand ils craignent Dieu, qu'ils l'aiment, qu'ils l'adorent; quand ils sont d'autant plus retenus dans leurs plaisirs, qu'ils auraient plus de liberté de s'y livrer; quand ils aiment mieux commander à leurs passions qu'à tous les peuples du monde ; et quand ils font toutes ces choses, non pour la vaine gloire, mais pour l'amour de la félicité éternelle (1). » Ce passage nous révèle ce mouvement de rénovation qui aboutira à saint Louis, le type le plus parfait de la royauté chrétienne. On pourrait certainement établir un parallèle complet entre les idées antiques et celles de saint Augustin. Le contraste entre le prince païen et le prince chrétien accuse un changement profond.

C'est au Calvaire qu'il faut remonter pour trouver la source de ce fleuve de la vie qui portera partout la fécondité. C'est là, en effet, que la vie a triomphé de la mort et sauvé le monde. Les barbares, il est vrai, ruinent l'empire romain et s'en partagent les lambeaux ; mais à côté de la justice de Dieu on voit luire sa bonté et sa miséricorde. L'Eglise est l'arche qui sauve l'humanité de ce déluge de force matérielle. Malgré ces révolutions extraordinaires, le christianisme étend sur le monde entier sa hiérarchie, son dogme, sa morale et en même temps la lumière et la charité ; il met en harmonie la force héroïque des Franco-Germains avec la raison pratique des Romains; et, bien que de violentes secousses accompagnent ce long travail de régénération, on remarque « un ordre merveilleux, une plénitude de vie extraordinaire (2). » Veut-on savoir quel espace immense la science et la société ont parcouru pendant cette époque de formation, de création ? Que l'on compare saint Augustin à Cicéron et Charlemagne à Jules César. Saint Augustin et Charlemagne font pénétrer le christianisme et l'ordre divin dans la science et dans l'Etat. « Personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été établi ; ce fondement c'est Jésus-Christ (3). » « L'histoire de l'Europe est l'histoire de la civilisation ; l'histoire de la civilisation est l'histoire du christianisme (4). »

Saint Augustin, ce génie perçant et sublime, triompha des impies avec les armes que lui fournissaient la science et la foi. L'histoire, dans son livre, fut divine, *providentielle* et universelle. Après lui elle descendit des hauteurs où il l'avait placée. Ce n'est pas que les événements manquassent de grandeur. L'empire d'Occident, les ordres monastiques, les nationalités naissantes, les croisades, les communes, la chevalerie, l'Eglise surtout avec ses grands pontifes offraient une vaste et noble matière ; mais les sept arts libéraux au moyen âge, et les études classiques au temps de la renaissance laissaient trop peu de place aux études historiques proprement dites.

Sans doute, les actes des conciles, les collections de vies de saints, les annales ecclésiastiques offrent un riche trésor dans l'histoire de l'Eglise, trésor trop longtemps dédaigné. L'histoire de l'Eglise, dit Pascal, doit être proprement appelée l'histoire de la vérité. Cependant, à l'époque où l'esprit humain, en Europe, marche d'un pas hardi et enfante les merveilles de la science et de l'art catholiques, l'histoire, dans sa tendance générale, comme science, reste en arrière du mouvement. Elle apparaît à l'état de *chronique*, Villehardouin, Joinville et beaucoup d'autres chroniqueurs se recommandent par l'amour du vrai, le sentiment moral, et leurs tableaux pleins de vie et de mouvement. Il y a une riche moisson à faire dans leurs œuvres pour la composition d'une histoire du moyen âge.

La renaissance succède à la scolastique. Il faut lire les *Lettres* d'Augustin Thierry, pour savoir comment l'histoire fait fausse route en imitant servilement les anciens, que plusieurs Pères de l'Eglise avaient si savamment exploités au profit du christianisme. « On empruntait aux anciens Grecs et Romains non-seulement leur méthode, mais leur style et jusqu'à leurs harangues. Personne n'était choqué du contraste de ces formes factices avec les institutions, les mœurs, la politique des temps modernes, ni de l'étrange figure que faisaient les rois, les ducs, les princes du seizième siècle sous le costume classique de consuls, de tribuns, d'orateurs de Rome ou d'Athènes (5). »

Comparez le prince selon saint Augustin au prince selon Machiavel, ce législateur immortel, d'après Voltaire, et vous comprendrez le changement profond opéré dans les esprits,

(1) *Cité de Dieu*, l. V, c. XXIV. — (2) Frédéric de Schlégel. — (3) S. Paul, I*e* *aux Corinthiens*, c. III. — (4) Donoso Cortès. — (5) Augustin Thierry, *Lettres sur l'histoire de France*.

et l'influence incroyable exercée sur le cours des événements par les idées païennes. « Dans les actions des hommes et surtout des princes, qui ne peuvent être scrutées devant un tribunal, ce que l'on considère, c'est le résultat. Que le prince songe donc uniquement à conserver sa vie et son Etat. S'il y réussit, tous les moyens qu'il aura pris seront jugés honorables et loués par tout le monde... » « On peut combattre de deux manières, ou avec les lois ou avec la force. La première est celle propre à l'homme, la deuxième est celle des bêtes ; mais comme celle-là ne suffit point, on est obligé de recourir à l'autre : il faut donc qu'un prince sache agir à propos, et en bête et en homme. C'est ce que les anciens écrivains ont enseigné allégoriquement, en racontant qu'Achille et plusieurs héros de l'antiquité avaient été confiés au centaure Chiron, pour qu'il les nourrît et les élevât... Le prince, devant donc agir en bête, tâchera d'être tout à la fois renard et lion (1). » Dans le livre du *Prince*, Machiavel enseigne l'art de tyranniser le peuple, et dans les *Discours* sur Tite-Live, il enseigne au peuple l'art de tuer les tyrans : « Il est nécessaire, pour sauvegarder la liberté reconquise, de tuer les fils de Brutus. » Ses écrits inaugurent un nouveau genre, l'histoire *politique ou pragmatique*. On oublia que nos sociétés européennes, héritières de toute la civilisation antique, il est vrai, sont assises sur une base chrétienne. La vraie philosophie de l'histoire fut trop longtemps négligée. Les œuvres historiques de Bossuet furent une exception. Lorsqu'on fit une application de l'histoire à toutes les sciences, elles étaient *ameutées* contre la religion, on obéissait au mot d'ordre de Voltaire : *L'historien doit être philosophe.* A quel degré l'esprit humain n'est-il pas descendu ! Ne faut-il pas d'héroïques efforts pour retrouver la véritable voie? Il faut aller au delà du dix-septième siècle, au delà du moyen âge. La source jaillit au Calvaire. C'est le point de départ de ce fleuve de vie indiqué plus haut.

Aujourd'hui de vrais historiens, de nobles talents se consacrent tout entiers à l'étude des grands siècles chrétiens. M. de Montalembert généreusement engagé dans cette carrière, constate les avantages obtenus, et en fait pressentir de plus grands pour l'avenir. « Certes, il ne s'agit pas de ressusciter le moyen âge : on le sait bien, et ceux qui nous opposent cette niaise appréhension le savent mieux que personne. Cela serait aussi impossible que de refaire l'*Iliade*, et aussi inutile que de recommencer le siége de Troie. Mais ce qui est possible, mais ce qui est utile, mais ce qui se fait et se fera de plus en plus, c'est de ressusciter les sentiments de justice, d'admiration et d'amour que méritent les grands hommes et les grands saints que le catholicisme avait inspirés; les grandes institutions que le catholicisme avait imprégnées de son esprit; les incomparables monuments que le catholicisme a fait jaillir du sol de l'Europe; c'est de puiser dans cette étude du passé la force nécessaire pour tenir tête aux adversaires présents et futurs de l'Eglise, avec la résolution d'élever et de maintenir le niveau des courages catholiques à la hauteur du cœur de nos pères. Voilà, qu'on le sache bien, ce que nous voulons ressusciter, et rien de plus, parce que cela suffit à tout.

« Déjà que de résultats inespérés, que de réhabilitations précieuses dans le domaine de l'histoire, où les Allemands et les protestants nous avaient dévancés, mais où nos jeunes prêtres et nos jeunes savants s'élancent chaque jour à la suite des Hurter, des Dœllinger, des Gfrœrer! Nul ne rougit plus des saints, des docteurs, des papes du moyen âge. L'histoire-mensonge, l'histoire-parodie, l'histoire-déclamation, à la façon des Voltaire, des Dulaure et des Schiller, qui ont fait l'éducation de nos pères, serait à peine tolérée aujourd'hui dans un feuilleton (2) ! » Ces conquêtes sont d'un grand prix. Il ne faudrait pourtant pas exagérer, le *roi Voltaire* règne encore.

Dire tout ce qui reste à faire entraînerait trop loin. Quelques mots suffiront pour esquisser le caractère et le rôle de l'histoire dans le sens du concile d'Amiens. On trouve dans la Bible des modeles pour tous les genres d'histoire, et chez les peuples chrétiens, des modèles de vertus pour toutes les classes. L'histoire forme *à la vie chrétienne et à la vie civile* les jeunes gens, en leur offrant des livres graves et sérieux, au lieu de livres immoraux et de romans socialistes.

Ne l'oublions pas, c'est la foi qui inspire aux saints apologistes de l'Eglise ces vertus tout apostoliques qui s'épanouissent dans leurs écrits : la bonne foi, la candeur, l'amour de la vérité; un sens moral exquis, impartial sans être indifférent, admirant le bien, flétrissant le mal ; une ardeur infatigable pour l'étude; l'amour du prochain et le zèle pour le salut des âmes. *Historia facta narrat fideliter atque utiliter* (3).

L'erreur est un Protée, elle varie selon les temps et les circonstances, changeant sans cesse la disposition de ses batteries dans la guerre engagée contre la vérité. L'histoire doit prendre la place que lui assigne l'intérêt général.

Si le père du mensonge suscite de nouvelles sectes, qui opposent l'esprit du siècle à l'esprit de Dieu — elle rappelle que l'Eglise, sans secours humain, a triomphé de tous les obstacles humains, du glaive, du sophisme et des passions; qu'elle a vu dans son éternelle durée, toutes les sociétés et toutes les sectes que les hommes ont établies tomber à ses pieds (4).

(1) *Le Prince. Comment les princes doivent tenir leur parole.* — (2) *Des intérets catholiques au dix-neuvième siècle.* — (3) Saint Augustin. — (4) Bossuet. *Histoire universelle.*

Si l'hérésie pélagienne renaît dans le naturalisme du dix-neuvième siècle, si le manichéisme reparaît dans les antinomies et les contradictions philosophiques — elle explique comment les pélagiens et les manichéens furent terrassés par les Pères de l'Eglise.

Si d'impudents sophistes, spéculant, au siècle des *lumières*, sur la naïveté de leurs lecteurs, les fanatisent pour le communisme, de même que Rousseau fanatisait ses lecteurs pour la vie des Caraïbes — elle prouvera que la société véritablement chrétienne atteint un « degré supérieur de dignité et d'excellence (1). »

Au faux libéralisme — elle montrera comment l'Eglise a toujours protégé la vraie liberté, en condamnant d'un côté la tyrannie, de l'autre la révolte.

(1) Concile d'Amiens.

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

LIVRE PREMIER

ENTRE 4000 ET 6000 ANS AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE.

La création du monde et de l'homme.

L'Eglise catholique, dans tout son ensemble, est la société de Dieu avec les anges et les hommes fidèles. De toute éternité elle subsistait en Dieu, ou plutôt était Dieu lui-même : société ineffable de trois personnes dans une même essence. Maintenant elle traverse les siècles, elle passe sur la terre pour nous associer à cette unité sainte, universelle et perpétuelle, et s'en retourner avec nous dans l'éternité d'où elle est sortie. En attendant de l'y voir et de l'y admirer un jour, nous redisons ce que nous avons appris de son voyage dans le temps.

Les premiers qui furent appelés à cette union divine sont les anges. Créés bons, mais libres, Dieu les mit à l'épreuve comme nous. Dès lors il y eut schisme et hérésie. Au lieu de prendre pour règle unique le Verbe divin, plusieurs se prirent pour règle eux-mêmes. Ils furent exclus de la communion de Dieu, mais non de sa Providence.

Divisés en neuf chœurs subordonnés l'un à l'autre, les anges demeurés fidèles forment une armée invincible. Leur nombre est incalculable. Quand le Très-Haut est assis sur son trône, mille fois mille le servent, et dix mille fois cent mille forment sa cour (1). Lui-même s'appelle le Dieu des dieux. Il en est qui sont préposés au gouvernement des astres, des éléments, des royaumes, des provinces; d'autres, à la conduite des individus.

Les anges apostats, éternisant leur crime, continuent la guerre contre Dieu. Dieu se sert de leur malice pour éprouver les hommes en ce monde et punir les méchants dans l'autre. De ces esprits malins, les uns habitent le lieu des supplices éternels, les autres sont répandus sur la terre et dans les airs. Autant les bons anges sont à honorer et à invoquer, autant les mauvais sont à craindre. La croyance aux bons et aux mauvais anges se retrouve, sous un nom ou sous un autre, chez tous les peuples.

Pour remplir dans son Eglise la place des esprits déchus, Dieu créa l'homme. Il le fit à son image et à sa ressemblance. Il n'en créa d'abord qu'un, pour marquer l'unité. A ce premier homme, il unit une compagne formée de sa chair même et de ses os. « Il leur donna le conseil, une langue, des yeux, des oreilles et un cœur pour entendre ; les remplit de la science de l'intelligence, leur montra les biens et les maux, fixa son regard sur leurs cœurs pour leur manifester la grandeur de ses œuvres, afin qu'ils célébrassent la sainteté de son nom, le glorifiant de ses merveilles et racontant la magnificence de ses œuvres. Il leur donna encore des préceptes et les fit héritiers d'une loi de vie ; il établit avec eux une alliance éternelle, et leur apprit ses jugements. Leurs yeux virent les merveilles de sa gloire, leurs oreilles entendirent sa voix ; il leur dit : Gardez-vous de tout ce qui est inique, et il leur ordonna à chacun de s'intéresser à son prochain (2). »

A ces deux ancêtres du genre humain, Dieu révéla ce qu'il leur était bon de savoir de l'origine du monde. Un de leurs descendants au vingt-cinquième degré, mais qui n'était séparé d'eux que par six personnes intermédiaires, dont chacune avait vécu un grand nombre d'années avec la précédente, nous en a conservé l'histoire écrite. Les antiques traditions des peuples s'y accordent et y trouvent leur ensemble. Cet homme, à qui la race humaine doit de connaître avec certitude sa véritable histoire, qui a constitué, pour en être le dépositaire, un peuple tel qu'après trente-quatre siècles il est toujours là, survivant à tous ses vainqueurs, survivant à lui-

(1) Dan., VII, 10. — (2) Eccl., XVI, 5-12.

même ; qui a prédit et figuré dans sa personne le Christ que nous adorons, et dans le peuple hébreu la société ou Église catholique dont nous faisons partie, cet homme est Moïse. Écoutons ce qu'il nous dit de la part de Dieu et de nos premiers ancêtres.

« Dans le principe Dieu créa les cieux et la terre. Et la terre était informe et nue, les ténèbres sur la face de l'abîme, et l'Esprit de Dieu planant sur les eaux.

« Et Dieu dit : Que la lumière soit ! Et la lumière fut. Et Dieu vit que la lumière était bonne, et il sépara la lumière des ténèbres. Et Dieu appela la lumière *jour*, et les ténèbres *nuit;* et le soir et le matin formèrent un jour.

« Et Dieu dit : Qu'un firmament soit entre les eaux, et qu'il sépare les eaux d'avec les eaux. Et Dieu fit le firmament (ou l'étendue), et divisa les eaux supérieures des eaux inférieures. Et il fut fait ainsi. Et Dieu appela le firmament *ciel;* et le soir et le matin furent le second jour.

« Et Dieu dit : Que les eaux qui sont sous le ciel se rassemblent en un seul lieu et que l'aride paraisse. Et il fut fait ainsi. Et Dieu appela l'aride *terre,* et les eaux rassemblées *mer*. Et Dieu vit que cela était bon. Et il dit : Que la terre produise les plantes verdoyantes avec leur semence, les arbres avec des fruits chacun selon son espèce, qui renferment en eux-mêmes leur semence pour se reproduire sur la terre. Et il fut fait ainsi. La terre produisit donc des plantes qui portaient leur graine suivant leur espèce, et des arbres fruitiers qui renfermaient leur semence en eux-mêmes suivant leur espèce. Et Dieu vit que cela était bon. Il y eut un soir et un matin : ce fut le troisième jour.

« Dieu dit aussi : Qu'il y ait dans le ciel des corps lumineux qui divisent le jour d'avec la nuit, et qu'ils servent de signes pour marquer les temps, les jours et les années ; qu'ils luisent dans le ciel et qu'ils éclairent la terre. Et cela fut fait ainsi. Et Dieu fit deux grands corps lumineux : l'un, plus grand, pour présider au jour; l'autre, moins grand, pour présider à la nuit. Il fit aussi les étoiles. Et il les plaça dans le ciel pour luire sur la terre, pour présider au jour et à la nuit et pour séparer la lumière d'avec les ténèbres. Et Dieu vit que cela était bon. Il y eut un soir et un matin : ce fut le quatrième jour.

« Dieu dit encore : Que les eaux produisent les animaux qui nagent, et que les oiseaux volent au-dessus de la terre et sous l'étendue du ciel. Et Dieu créa les grands poissons et tous les animaux qui ont la vie et le mouvement, que les eaux produisirent chacun selon son espèce ; et il créa aussi des oiseaux chacun selon son espèce. Et Dieu vit que cela était bon. Et il les bénit en disant : Croissez et multipliez-vous; remplissez la mer, et que les oiseaux se multiplient sur la terre. Et il y eut encore un soir et un matin : ce fut le cinquième jour.

« Dieu dit aussi : Que la terre produise des animaux vivants chacun selon son espèce ; les animaux domestiques, les reptiles et les bêtes sauvages selon leurs différentes espèces. Et cela fut fait ainsi. Dieu fit donc les bêtes sauvages de la terre selon leurs espèces ; les animaux domestiques et tous ceux qui rampent sur la terre, chacune selon son espèce. Et il vit que cela était bon.

« Dieu dit ensuite : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur les animaux, sur toute la terre, et sur tout ce qui rampe dessus. Et Dieu créa l'homme à son image ; il le créa à l'image de Dieu : il les créa mâle femelle. Dieu les bénit et leur dit : Croissez et multipliez-vous ; remplissez la terre et vous l'assujettissez ; dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tous les animaux qui se meuvent sur la terre. Dieu dit encore : Voilà que je vous ai donné toutes les plantes répandues sur la surface de la terre et qui portent leur semence, et tous les arbres fruitiers qui ont leur germe en eux-mêmes, pour servir à votre nourriture ; mais, à tous les animaux de la terre, à tous les oiseaux du ciel, à tout ce qui vit et se meut sur la terre, j'ai donné pour pâture toute herbe verdoyante. Et cela fut fait ainsi. Dieu vit toutes les choses qu'il avait faites, et voilà qu'elles étaient très-bonnes. Il y eut un soir et un matin : ce fut le sixième jour (1).

« Ainsi furent achevés les cieux, la terre et toute leur armée.

« Dieu accomplit son œuvre le septième jour; et il se reposa ce jour-là, après avoir formé tous ses ouvrages. Dieu bénit le septième jour et le sanctifia, parce qu'il s'était reposé en ce jour, après avoir terminé son œuvre.

« Telle fut la naissance des cieux et de la terre, lorsqu'ils furent créés, au jour que Jéhovah, Dieu fit les cieux et la terre (2). »

Voilà comme Moïse a résumé la révélation divine et la tradition humaine sur la création du monde. Pour en avoir l'intelligence, écoutons l'interprétation universelle.

La première parole, *dans le principe*, a trois sens également vrais : dans le principe ou le commencement des temps ; dans le principe ou le commencement des choses; dans le principe où le Verbe éternel, Dieu créa les cieux et la terre.

Le troisième sens est le plus élevé, sans être moins littéral que les autres. Le Christ lui-même s'appelle *le principe de la créature de Dieu* (3), *l'alpha et l'oméga*, *le principe et la fin* (4). Paul, revenu du troisième ciel, dit que le Christ *est l'image de Dieu invisible ; qu'il est né avant toute créature, parce que dans lui ont été créées toutes choses, et celles qui sont dans les cieux, et celles qui sont sur la terre, les visibles*

(1) Gen., I. — (2) *Ibid.*, II, 1-4. — (3) Apoc., III, 14. — (4) *Ibid.*, XXII, 13.

et les invisibles; soit les trônes, soit les dominations, soit les principautés, soit les puissances, toutes choses ont été créées par lui et pour lui : il est avant toutes choses, et toutes choses ont en lui leur ensemble. Et il est la tête du corps de l'Eglise, lui qui est le principe, le premier né d'entre les morts, afin qu'il ait la primauté en toutes choses. Parce qu'il a été trouvé bon que toute la plénitude habitât en lui (1).

Le plus grand docteur de l'Église, Augustin, disait à son peuple d'Hippone: « Interrogé par les Juifs: *Qui êtes-vous ? Le principe*, répondit le Christ (2). Ces paroles de la Genèse: *Dans le principe Dieu fit le ciel et la terre*, signifient donc : dans le Fils, qui est le principe (3). »

« C'est donc dans ce principe, c'est-à-dire dans le Christ, dit Ambroise de Milan, que Dieu a fait le ciel et la terre, parce que toutes choses ont été faites par lui, et que sans lui rien n'a été fait (4). » Irénée, Jérôme, Thomas d'Aquin parlent et l'entendent de même (5).

Les docteurs de la synagogue entendent également par le principe dans lequel Dieu a tout créé, *le Verbe, la sagesse suprême, éternelle* (6).

Et docteurs chrétiens et docteurs juifs ont entrevu, dans les deux premiers versets de la Bible, le grand mystère de Dieu.

« Voici encore, dit le grand évêque d'Hippone, de quoi vous convaincre que la Trinité est un seul Dieu. Cela est écrit au commencement même du livre de la Genèse : *Dans le principe Dieu a fait le ciel et la terre.* Voilà Dieu le Père, et le Fils, principe, selon que lui-même a dit l'être. Que si vous cherchez l'Esprit-Saint, *l'Esprit de Dieu*, est-il dit, *était porté sur les eaux* Lors donc qu'on lit dans la suite : Dieu dit : *Que la lumière soit*, et *Dieu forma de terre,* cela démontre que ces œuvres de la Trinité sont inséparables (7). »

« Il en est, dit saint Ambroise, qui par cet esprit entendent l'air que nous respirons; mais nous, d'accord avec les saints et les fidèles, nous entendons l'Esprit-Saint, en sorte que l'opération de la Trinité se manifeste dans la création du monde. Après avoir énoncé que Dieu a fait le ciel et la terre dans le principe, c'est-à-dire dans le Christ, il restait la plénitude de l'opération dans l'Esprit, selon ce qui est écrit : *Les cieux ont été affermis par le Verbe du Seigneur, et leur armée par l'Esprit de sa bouche* (8). L'Esprit de Dieu était donc porté sur les eaux, parce qu'elles devaient par lui produire les semences de nouvelles créatures. Enfin le texte syriaque, presque en tout pareil à l'hébreu, porte : Et l'Esprit de Dieu fomentait les eaux, c'est-à-dire les vivifiait pour les tourner en créatures nouvelles, et, par sa chaleur, les animer à la vie (9). »

« Au lieu de l'expression : *Il était porté*, que nous lisons dans nos exemplaires, dit saint Jérôme, il y a dans l'hébreu un mot qui veut dire : *Il reposait sur, il couvait*, comme un oiseau qui anime les œufs par la chaleur. Par où nous comprenons qu'il ne s'agit point de l'esprit ou souffle du monde, comme le pensent quelques-uns, mais de l'Esprit-Saint, qui est appelé vivificateur de tout, et par conséquent créateur, car il est dit : *Envoyez votre Esprit, et toutes choses seront créées* (10).»

Les commentaires de la synagogue sont pareils. A ces paroles : *Et l'Esprit de Dieu*, ou plutôt l'Esprit-Dieu *planait sur la superficie des eaux* , le Talmud ajoute : « Tel qu'une colombe qui plane sur ses petits sans les toucher. » Un des interprètes juifs les plus autorisés, puisque ses commentaires sont joints très-souvent aux bibles hébraïques, développe ainsi ces paroles du Talmud : « Le trône de la gloire se tenait en l'air et reposait légèrement sur la superficie des eaux, dans l'*Esprit* de sa bouche, savoir de Dieu saint, béni soit-il, et dans son *Verbe*, tel qu'une colombe qui repose légèrement sur le nid : en langue vulgaire, *couver.* » Un autre commentaire, également autorisé parmi les Juifs, ajoute : *Et l'Esprit de Dieu, c'est l'Esprit du Messie.* Dès qu'il planera sur la superficie des eaux de la loi, aussitôt commencera l'œuvre de la rédemption. Tel est le sens des paroles suivantes : *Et Dieu dit : Que la lumière soit.* » Un autre dit, sur le même passage : « *Et l'Esprit de Dieu*, c'est l'esprit du Messie, ainsi qu'il est écrit : *Et l'Esprit de Jéhovah reposera sur lui.* Et par quel mérite viendra cet esprit qui plane sur l'eau ? par le mérite de la pénitence, que l'Ecriture assimile à l'eau; car il est dit : *Epanche ton cœur comme l'eau* (11). »

Voilà comme les docteurs chrétiens et juifs ont entrevu, dans les premières paroles de la Bible et dans la première formation de l'univers, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Le nom hébraïque de Dieu, *Elohim*, semble, par sa forme plurielle, insinuer cette mystérieuse pluralité de personnes, surtout quand il est joint à celui de *Jéhovah*, *celui qui est*, et au verbe *bara*, *il créa*, qui est au singulier.

Plus tard, au sixième siècle avant l'ère chrétienne, lorsque les Juifs avec leurs prophètes, en particulier Daniel, chef des mages, étaient répandus dans toute l'Asie, nous verrons un philosophe chinois, qu'on sait avoir voyagé vers l'Occident, attribuer la production de toutes choses à un Etre suprême, *un et trine* auquel il donne le nom, à peine altéré, de *Jéhovah* (12).

Cette notion de Trinité en Dieu, nous la

(1) Coloss., I, 15-19. — (2) Joan., VIII, 25. — (3) *De Cantico novo*, 7. — (4) *In Hexam.*, l. I, c. IV. — (5) Iren., *Adv. hær.*, l. II, c. II ; Hier.. *Quæst. hebr. in gen.* ; *Summa S. Th.*, I. IX, XLVI, a. 3. — (6) Deuxième lettre d'un rabbin converti, 32, etc. ; Drach. *Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, t. I, p. 286 et seq. — (7) *De Cantico novo*, n. 7. — (8) Ps. XXXII. — (9) *In Hexam.*, l. I, c. VIII.— (10) Ps. CIII ; Hieron., *Quæst. hebr. in gen.* — (11) Deuxième lettre d'un rabbin converti, c. I, § 3 ; Drach. *Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, t. I, p. 303 et seq. — (12) Abel Rémusat, *Mém sur Lao-Tseu.*

trouverons également, quoique moins exacte, dans l'Inde, dans l'Égypte, et dans la Grèce (1).

Un autre dogme que nous découvrirons encore plus nettement dans les anciennes traditions religieuses ou philosophiques de tous ces peuples, c'est que l'univers a été produit et formé par le Verbe de Dieu.

Tous les siècles, tous les peuples se réuniront pour rendre gloire au Père, au Fils et au Saint Esprit.

Mais de quoi Dieu a-t-il fait ou créé le ciel et la terre ? L'Ecriture sainte nous dit, dans un endroit, que la main puissante de Dieu *a créé le monde d'une matière informe* (2) ; dans un autre, qu'il *a fait le ciel et la terre de rien* (3). L'un et l'autre sont vrais.

Nous avons vu que la terre était d'abord inutile, informe, vide, invisible, confuse, et que les ténèbres couvraient la face de l'abîme. Voilà cette matière confuse, sans ordre, sans arrangement, sans forme distincte; voilà ce chaos, cette confusion, dont la tradition s'est conservée dans le genre humain et se voit encore dans les poëtes les plus anciens. Car c'est ce que veulent dire ces ténèbres, cet abîme immense dont la terre était couverte, ce mélange confus de toutes choses, cette informité, si l'on peut parler de la sorte, de la terre vide et stérile. Or, c'est de cette matière informe, de ce chaos primitif que Dieu a formé cet ordre, cet arrangement, cette harmonie que nous appelons le monde (4).

Mais cette matière informe, Dieu l'a faite elle-même, dans l'origine, sans qu'elle fût auparavant. Ainsi, nous pouvons dire avec le premier des philosophes grecs, Thalès (5), et avec le premier des apôtres du Christ, Pierre (6), que Dieu a produit de l'eau ou du chaos tout notre monde; et nous devons dire en même temps, avec la sainte mère des Machabées, que Dieu a fait de rien le ciel et la terre : il les a faits de rien qu'ils étaient d'abord : *il a dit, et cela fut; il a commandé, et cela exista* (7).

Mais Dieu, qui a fait tout ce qui existe, qu'est-il lui-même ? Lui-même s'est défini *Jéhovah* ou *Celui qui est*.

Moïse lui ayant demandé quel était son nom, il répondit : « *Je suis celui qui suis*. Voici comme tu parleras aux enfants d'Israël : *Celui qui est* m'envoie vers vous (8). » Docteurs de l'Église, docteurs de la synagogue, philosophes de la gentilité, tous ont également admiré cette parole, embrassé et développé cette pensée. En même temps, de ce que Dieu est *Celui qui est*, tous ont conclu que le reste n'est point, à proprement parler. *Voici que ma substance*, mon être, disait David à Dieu, *est devant vous comme un néant*, comme un non-être (9). « Comparées à Dieu, dit un saint et savant évêque d'Angleterre, Anselme de Cantorbéry, les choses créées ne sont point. Dieu seul est proprement, parce qu'il est par lui-même, qu'il ne change point, qu'il est toujours tout entier tout ce qu'il a été et tout ce qu'il sera. L'homme, au contraire, et avec lui toute créature, n'est point par lui-même, mais d'emprunt ; il n'est pas d'une manière ferme, mais sans cesse variable; il n'est plus ce qu'il a été, il n'est pas encore ce qu'il sera : à peine est-il ce qu'il est, qu'il cesse de l'être. Or, ce qui est ainsi à peine, ce qui n'est presque pas, on peut dire, dans un vrai sens, qu'il n'est point. Sous ce rapport, le Créateur seul est, et toutes les choses créées ne sont pas; cependant elles ne sont pas tout à fait point, car elles ont été faites quelque chose par celui qui seul est d'une manière absolue(10). » Un philosophe grec, expliquant l'inscription du temple de Delphes, εἶ, *tu es*, conclut par dire que, comme cette inscription : *Connais-toi toi-même*, est un avertissement de Dieu à l'homme, de même cette autre εἶ, *tu es*, est une salutation de l'homme à Dieu, *étant un titre qui à lui seul appartient, d'être*. « Car, à le bien prendre, nous n'avons aucune participation du vray estre, pource que toute humaine nature est toujours au milieu, entre le naistre et le mourir, ne baillant de soy qu'une obscure apparence et ombre et une incertaine et débile opinion : et si d'avanture vous fichez votre pensée à vouloir prendre son estre, ce sera ne plus ne moins que qui voudrait empoigner l'eau; car tant plus il serrera et pressera ce qui de sa nature coule partout, tant plus il perdra ce qu'il voulait retenir et empoigner (11). »

« Je ne suis pas, ô mon Dieu, ce qui est, s'écrie Fénelon ; hélas ! je suis presque ce qui n'est pas. Je me vois comme un milieu incompréhensible entre le néant et l'être : je suis celui qui a été; je suis celui qui sera ; je suis celui qui n'est plus ce qu'il a été; je suis celui qui n'est pas encore ce qu'il sera, et, dans cet entre-deux, que suis-je ? un je ne sais quoi qui ne peut s'arrêter en soi, qui n'a aucune consistance, qui s'écoule rapidement comme l'eau; un je ne sais quoi que je ne puis saisir, qui s'enfuit de mes propres mains, qui n'est plus dès que je veux le saisir ou l'apercevoir; un je ne sais quoi, qui finit dans l'instant même où il commence : en sorte que je ne puis jamais un seul moment me trouver moi-même fixe et présent à moi-même, pour dire simplement : *Je suis*. Ainsi ma durée n'est qu'une défaillance continuelle(12). »

Mais Dieu, qui seul est, n'est pas seul. Lui, l'être même, la puissance même, la vie même, la fécondité même, il produit éternellement de son sein un autre lui-même, qui est son Fils, son Verbe, sa Parole, son Intelligence, sa Sagesse, le caractère de sa substance, l'empreinte de sa personne : éternellement le

(1) Au livre xx de cette histoire. — (2) Sap., c. xi, 17. — (3) II Mach., vii, 28. — (4) Chaubard, *L'Univers expliqué par la révélation*, l. II, p. 107, 111, 114 et 233. — (5) Cicero, *De Nat. Deor.*, l. 1, n. 10. — (6) II Pet. iii, 5. — (7) Ps. xxxii, 9. — (8) Exod., iii, 14. — (9) Ps. xxxviii, 6. — (10) Anselm., *Monolog.*, c. xxviii. — (11) Plutarque, trad. d'Amyot. — (12) *Exist. de Dieu*, 2e p., n. 95.

Père et le Fils produisent l'Esprit-Saint, leur amour mutuel, et qui procède de l'un et de l'autre comme d'un seul principe. Trois personnes en un seul Dieu, un seul Dieu en trois personnes, où l'être, l'intelligence, l'amour se communiquent éternellement et infiniment: de manière qu'il y a égalité parfaite entre le produisant et le produit, et que Dieu même ne peut désirer de manifester plus complétement son être, son intelligence, son amour.

« O Père éternellement et indépendamment de toute autre chose ! votre Fils et votre Esprit-Saint sont avec vous : vous n'avez pas besoin de société, en voilà une en vous-même éternelle et inséparable de vous. Content de cette éternelle et infinie communication de votre parfaite et bienheureuse essence, à ces deux personnes qui vous sont égales, qui ne sont point votre ouvrage, mais vos coopérateurs, ou pour mieux dire, avec vous un seul et même créateur de tous vos ouvrages ; qui sont comme vous, non par votre commandement, ou par un effet de votre toute-puissance, mais par la seule perfection et plénitude de votre être : toute autre communication est incapable de rien ajouter à votre grandeur, à votre perfection, à votre félicité (1). »

Dieu ayant épuisé en lui-même son infinie fécondité par la génération du Fils et la production de l'Esprit-Saint, n'a nul besoin de produire au dehors des êtres différents de lui-même, qui ne seront jamais que des vestiges et des images imparfaites de son infinie perfection. S'il en produit, c'est très-librement et par pure bonté ; s'il en produit, ce n'est pas de sa substance ni d'une manière preexistante, mais par un acte tout-puissant de sa volonté, qui fait etre ce qui n'est pas, et etre au degré qu'il lui plaît. Telle est l'idée précise et catholique de la création.

Cette grande pensée que Dieu seul est, et que, comparée à lui, la créature n'est pas, peut faire concevoir aussi une réponse à cette question : Quand Dieu a-t-il créé le monde?

En Dieu il n'y a pas de *quand*, pas d'époque ; en Dieu il n'y a ni passé ni avenir, mais un seul et indivisible maintenant, l'éternité. On peut donc dire, avec le même Fénelon, que Dieu *est éternellement créant tout ce qu'il lui plaît de créer* (2).

Pour l'homme, qui passe du non-être à l'être, d'un état à un autre, d'une pensée à une autre pensée, il y a un *quand*, il y a un avant et un après, il y a le temps. Sa passagère existence se mesure au cours du soleil et de la lune : de là les années, les mois, les jours. Si l'on se demande : Depuis quand Dieu a-t-il créé l'homme? La réponse sera : Entre le premier Adam et le second, ou le Christ, l'on compte de quatre à six mille ans ou révolutions solaires.

Mais de toutes les creatures, l'homme est la dernière en date, Ce qui le précède n'entre point dans la chronologie humaine : tel que la création primitive de la matière, la durée du chaos, la production de la lumière, la formation des mers, le dessèchement de la terre, l'apparition du soleil, de la lune, des étoiles, des plantes, des animaux

Sans doute, le temps existait déjà ; il y avait déjà un avant et un après ; car le temps a commencé avec la première créature, avec la première créature il y a eu changement et succession : changement du non-être à l'être, d'un état à un autre. Dieu, sans sortir de son éternité, sans changer lui-même en rien, a créé le monde temporel, ou changeant. *Le temps est dès ce monde*, dit saint Ambroise, *mais non d'avant le monde*. Il y a donc pu avoir avant l'homme bien du temps, et même bien des temps ; mais, comme nous n'en avons aucune mesure bien connue, nous ne pouvons en rien dire avec certitude.

Il y a bien six époques dans l'histoire de la création; mais ces époques, appelées jours, étaient-ce des jours humains, des jours de vingt-quatre heures? ou bien des périodes de temps dont nous ignorons la durée, et que l'on peut supposer plus ou moins longues? « De quelle nature soient ces jours, disait saint Augustin, c'est ce qu'il nous est très-difficile ou même impossible d'imaginer, à plus forte raison de dire (3). »

Ensuite, où commence le premier jour de cette création? N'est-ce qu'à l'apparition de la lumière? Plusieurs le pensent, Bossuet dit positivement : « La création du ciel et de la terre, et de toute cette masse informe que nous avons vue dans les premières paroles de Moïse, a précédé les six jours, qui ne commencent qu'à la création de la lumière (4). » Alors ces paroles : *Dans le principe Dieu créa le ciel et la terre. Et la terre était informe et vide, et les ténèbres sur la face de l'abîme, et l'Esprit de Dieu se reposant sur la face des eaux,* se rapporteraient à un état antérieur de l'univers.

Mais, avant le monde actuel, y en a-t-il déjà eu un autre? Cet état informe de la terre, plongée et comme dissoute dans les eaux, en était-ce la première création? ou bien était-ce une destruction de quelque chose d'antérieur? Moïse ne dit ni oui ni non. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que Jérémie, pour peindre la désolation de la Judée, se sert des mêmes expressions que Moïse pour peindre l'ancien chaos de la terre (5).

Enfin, avant le monde visible et matériel, Dieu a-t-il créé le monde invisible et intelligible, habité par les esprits, par les anges? Plusieurs Pères de l'Eglise l'ont pensé : saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Ambroise, saint Hilaire de Poitiers, saint Jérôme, saint Grégoire le Grand, saint Jean de Damas (6). « Notre univers, dit saint Jérôme,

(1) Bossuet, *Elévat.*, IIIe sem., 1re élév. — (2) *Exist. de Dieu*, 2e p. n. 98. — (3) *De Civit.*, l. XI, c. XI. — (4) Cinquième élévation. — (5) Jerem. IV, 23 ; Chaubard, *L'Univers expliqué par la révélation*, l. II, p. 111. — (6) Basile, homil. I, *in Hexam.* ; Greg, Naz., *Orat.* 38 et 42 ; Amb., *in Hexam.*, cap. V ; Hilar., l. XII, *de Trinit*, ; Greg. *Moral.*, l. XXXVIII, c. VII ; J. Damasc. l. II, c. III, et l. IV, c. XIV.

n'a pas encore six mille ans. Mais auparavant, combien ne faut-il pas croire qu'il y a eu d'éternités, de temps, d'origines de siècles, durant lesquels les anges, les trônes, les dominations et les autres vertus auront servi Dieu et subsiste sans aucune vicissitude ni mesure de temps, Dieu le voulant ainsi (1)? « Dieu lui-même semble nous le faire entendre, quand il dit à Job, ou plutôt à l'homme en général : Où étais-tu quand je jetais les fondements de la terre? Sur quoi ses bases se sont-elles affermies? Qui en a posé la pierre angulaire? Lorsque les astres du matin me louaient d'accord, et que tous les enfants de Dieu poussaient des cris de joie? Qui enferma la mer dans des barrières lorsqu'elle se déborda du sein maternel, lorsque je lui donnai pour vêtement la nuée et pour langes l'obscurité (2)? » Ainsi donc les enfants de Dieu, les anges du ciel, louaient, bénissaient leur Père, eur Créateur, au moment qu'il formait la terre, lorsque les ténèbres couvraient encore la face de l'abîme et avant la création de la lumière terrestre. C'est peut-être pour cela que, dans l'histoire des six jours, Moïse ne parle point, du moins expressément, de la création des anges. Ils existaient avant ce monde matériel, dont il se borne à décrire la formation.

Il en est qui disent : Moïse ne parle point distinctement de la création des anges, parce que les Juifs, peuple charnel et grossier, les eussent adorés comme des dieux, s'ils en avaient eu connaissance. Mais Moïse ne cesse de leur parler des anges; mais les Hébreux connaissaient les anges bien avant le temps de Moïse ; mais l'histoire des patriarches est pleine de leurs merveilleuses apparitions, Si donc il fallait détourner le peupte juif d'adorer les anges, Moïse devait, ce semble, lui parler de leur création d'une manière très-distincte, afin de lui montrer que ce n'étaient pas des êtres subsistants, puissants, immortels par eux-mêmes, mais que Dieu leur avait donné l'existence comme aux autres créatures. Si donc, dans l'histoire des six jours, il n'en parle point expressément, on peut conclure qu'ils n'ont pas été créés dans cette période, mais qu'ils existaient déjà auparavant. Leur création serait alors implicitement comprise dans ces premières paroles : *Dans le principe Dieu créa les cieux*, à savoir les cieux et tous ceux qui les habitent.

Nous avons traduit *les cieux* pour conserver la forme plurielle du texte original. On entend généralement par ciel tout ce qui est au-dessus de la terre. Ainsi, l'on nomme ciel l'atmosphère qui entoure notre globe et où volent les oiseaux et les nuages; l'on nomme ciel l'espace immense où brillent les astres; l'on nomme ciel le séjour des anges et des saints. Il paraît que c'est celui que saint Paul appelle le troisième (3). Souvent encore il est appelé *les cieux des cieux :* expression qui semble en distinguer plus d'un.

Maintenant, quels cieux ou quel ciel Dieu a-t-il créé dans le principe et avant les six jours? Sans doute le ciel des anges, et non le ciel atmosphérique que l'Ecriture nous dit expressément avoir été créé le second jour, Quant au ciel des étoiles, peut-être faut-il distinguer entre les étoiles fixes, que l'on tient pour autant de soleils, centres d'autant d'espèces de mondes, et es astres errants ou planètes, qui, avec le soleil, autour duquel elles font leurs révolutions, forment le monde dont la terre fait partie. Peut-être que les premières sont comprises dans les cieux créés d'abord, et qu'elles sont ces astres du matin, dont parle Dieu dans Job, qui, avec les anges, glorifiaient le Créateur lorsqu'il jetait les fondements de la terre et en débrouillait le chaos. Peut-être que les secondes étaient d'abord dans un état de confusion et d'obscurité comme la terre, et qu'elles furent rendues lumineuses pour elle le quatrième jour.

Quand nous parlons de divers mondes, nous entendons divers ensembles de globes célestes, tels que notre soleil en forme un avec les planètes qui l'accompagnent. D'après l'explication du chanoine Copernic, que paraissent confirmer de plus en plus les progrès de l'astronomie, le soleil en occupe le centre, tournant sur lui-même en vingt-cinq jours et demi. Autour de cet astre, un million trois cent trente-sept mille fois plus gros que la terre, circulent différentes planètes en des temps plus ou moins longs et à des distances plus ou moins grandes. La plus rapprochée du soleil en est à plus de treize millions de lieues; la plus éloignée, à plus de six cent soixante-deux millions : celle-là fait sa révolution autour du soleil en quatre-vingt-sept jours; celle-ci en quatre-vingt-quatre ans. Les anciens n'en connaissent que sept, visibles à l'œil nu ; depuis cinquante ans, on en a découvert cinq autres par le moyen des télescopes ou lunettes astronomiques à longue vue. De ces douze planètes, celle que l'on a pu observer le mieux tournent encore sur elles-mêmes. La terre est de ce nombre : elle achève ce tour en vingt-quatre heures. Quatre de ces planètes ont des planètes secondaires qui les accompagnent et circulent autour d'elles, comme la lune autour de la terre. L'on compte jusqu'à présent dix-huit de ces planètes subalternes, appelées satellites. Avec les douze principales, elles forment comme un petit corps d'armée dont le soleil est le chef et le centre.

On appelle fixes les étoiles qui gardent entre elles la même position. Depuis la découverte des lunettes astronomiques, leur nombre a été trouvé réellement innombrable. La blancheur lumineuse, connue sous le nom de voie lactée, et qui entoure le ciel comme une ceinture, paraît n'être en grande partie qu'un amas continu d'étoiles si petites ou si éloi-

(1) *In Epist. ad Tit.*, c. I. — (2) Job, XXXVIII, 4. — (3) II Cor., XII, 2.

guées qu'on ne peut les distinguer qu'avec de forts télescopes. La distance entre la terre et celle des étoiles fixes qu'on tient la moins éloignée et jusqu'à présent incalculable. Si maintenant chacune de ces étoiles sans nombre est un autre soleil, accompagné et entouré de sa troupe de planètes, on conçoit pourquoi le Créateur de tous ces mondes s'appelle si souvent le Dieu des armées.

Cependant tous ces mondes solaires, étant coordonnés à la même fin, ne forment qu'un monde universel. Cette fin est de manifester la gloire de Dieu à ses créatures intelligentes. On est porté à croire que, comme les planètes secondaires sont subordonnées aux planètes principales, celles-ci au soleil, les étoiles fixes ou soleils le sont entre eux, et que tous ces globes qui nagent dans l'espace exécutent une immense harmonie à la louange de leur Créateur. C'est la pensée de plusieurs anciens.

Mais tous ces globes qui composent l'univers sont-ils habités par des créatures intelligentes, comme celui d'entre eux que nous appelons terre? D'abord, un sentiment commun aux docteurs de l'Eglise et aux anciens philosophes, c'est que Dieu gouverne le monde visible par le monde invisible, la nature ou création matérielle par la nature ou création spirituelle (1). L'Apôtre bien-aimé du Christ a vu un ange debout dans le soleil; il en a vu quatre autres, aux quatre extrémités de la terre, ayant puissance sur les vents et les tempêtes (2). D'après cela, tout dans la nature visible, depuis les révolutions des astres jusqu'aux merveilles de la végétation, serait produit et dirigé par ces ministres invisibles de la divine Providence. Dans ce sens déjà, l'univers est vivant comme une grande cité. Maintenant, dans cette cité immense, y a-t-il encore d'autres quartiers que celui que nous appelons la terre, qui aient leurs propres habitants? Nous n'en savons rien, mais cela peut être. Il se peut que Dieu ait peuplé de créatures intelligentes d'autres planètes que la nôtre pour le connaître, l'aimer, le servir, le posséder éternellement avec nous. Il se peut que nous soyons le dernier degré des intelligences créées. C'est peut-être pour cela que le Fils de Dieu, voulant s'abaisser le plus bas possible, est descendu sur la terre, s'est fait homme et non pas ange, non pas creature surhumaine. Le sang de la croix, versé ici-bas, aura profité en même temps à ce qui est au-dessus. L'apôtre des nations, revenu du troisième ciel, semble nous le faire entendre. Il appuie jusqu'à deux fois sur cette pensée: que comme *tout a été créé dans le Fils, et ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre, il a plu au Père de tout restaurer en lui, de tout réconcilier, de tout pacifier par son sang, et ce qui est sur la terre et ce qui est dans les cieux* (3).

Quant à Moïse, après nous avoir dit en général que, *dans le principe, Dieu créa les cieux*, il se restreint à la terre et à ce qui a un rapport direct avec elle.

La terre était donc informe, invisible, plongée et comme dissoute dans un ténébreux abîme.

Considérons maintenant, suivant notre pouvoir, ce qu'a fait de cette masse confuse le Très-Haut, et son Verbe, cette sagesse éternelle qui se joue dans l'univers, et son Esprit vivifiant qui planait sur les eaux, et qu'un commentateur estimé des Ecritures nous représente comme cette âme du monde reconnue de Platon et chantée par Virgile (4).

D'abord, sur quoi Dieu a-t-il posé la terre? Job répondait déjà avant Moïse : *Il a suspendu la terre sur le rien* (5). Cette réponse, que l'imagination avait de la peine à concevoir, l'expérience est venue la démontrer. Depuis que les navigateurs modernes ont fait le tour de la terre, tout le monde sait qu'elle n'est appuyée sur rien, mais isolée dans l'espace.

Mais comment alors se soutient-elle au milieu des airs? Comment même tient-elle ensemble? David disait à Dieu : *Vous avez fondé la terre sur une base qui lui est propre* (6), mais qui paraît en même temps commune aux autres corps célestes. Quelle est cette base propre et commune? C'est quelque chose d'analogue à ce qui unit ensemble l'Eglise catholique et qui la soutient sans aucun appui visible. Nous sommes de divers pays et de divers temps; il y a de nous au ciel, il y en a sur la terre. il y en a dans le lieu intermédiaire de purification. Tous cependant nous ne faisons qu'un. Ce qui nous unit ainsi en un seul tout, c'est la foi, mais surtout la charité. Dieu a mis au fond de notre être un attrait naturel pour le bien, qui est lui-même, et pour ce qui est bon ou sorti de lui. La grâce, qui ne détruit point la nature, mais la suppose et la perfectionne, élève cet attrait, l'agrandit et le rend tout divin. Nous nous aimons nous-mêmes, et cet amour nous conserve la vie du corps et de l'âme; nous aimons notre prochain, nos parents, nos amis, les habitants de notre paroisse, de notre pays, et cet amour produit l'union de famille et de patrie; nous aimons tous les hommes, principalement ceux qui ont la même foi que nous ou qui peuvent l'avoir un jour; et cet amour produit l'union, la famille, la patrie universelle ou l'Eglise catholique. Enfin, tous et chacun nous aimons Dieu par-dessus toutes choses, et cet amour nous unit tous avec Dieu et Dieu avec nous tous. Otez cet attrait, cette charité, tout se désunit, tout se décompose, tout se détruit : humanité, patrie, famille, individu même. Ce sera un informe chaos, tel qu'était d'abord la terre

Cette terre ainsi désunie, confuse, dissoute dans l'abîme, est devenue une, compacte et

(1) *Summa* S. Th., I, 119, a. 1. — (2) Apoc., XIX, 17; *Ibid.*, VII, 1. — (3) Eph., I, 10; Coloss., I, 16-20. — (4) *Cornel. à Lapide. Spiritus intus alit, totamque infusa per artus Mens agitat molem, et magno se corpore miscet.* Enéid., l. VI, v. 726 et 727. — (5) Job., XXVI, 7. — (6) Ps. CIII, 5.

solide, parce que Dieu lui a donné un centre d'unité et [illegible] matérielle, humainement inexplicable, qui attire tout autour de soi. Dès lors les éléments terrestres, disséminés dans l'eau, se sont rapprochés du centre et s'en rapprochent continuellement. Ce qu'on appelle pesanteur n'est que la force, la violence avec laquelle un objet y est attiré. De toutes parts la terre pèse ainsi sur elle-même; de toutes parts elle tend en bas, mais ce bas est son propre noyau. Et c'est de la sorte qu'elle se soutient au milieu de l'espace.

Non-seulement la terre a reçu un centre d'attraction qui fait son unité et sa force; chaque partie de matière, si petite qu'elle soit, attire également l'autre et en est attirée à son tour, surtout lorsqu'elles sont semblables. On sait avec quelle force les parties d'une pierre, d'un morceau de bois tiennent ensemble : même deux gouttes d'eau, placées l'une à côté de l'autre, s'attirent réciproquement, s'unissent de manière à ne pouvoir plus être distinguées. Tout le monde connaît ces faits. Les savants nomment la cause *affinité, force de cohésion.* Mais quelle est-elle? ils l'ignorent. C'est un mystère, comme la charité qui unit les cœurs.

Ce n'est pas tout. Deux gouttes d'eau s'attirent l'une l'autre : il paraît en être de même de deux astres. Le soleil attire la terre, la terre attire le soleil, et ainsi du reste de l'univers. Comme de l'Église qui est au ciel, de l'Église qui est sur la terre, de l'Église qui est dans le lieu intermédiaire d'expiation, la charité ne fait qu'une seule Église : de même, de toutes les étoiles, de toutes les planètes, de tous les mondes solaires, l'attraction ne fait qu'un seul monde. Cependant, quoique les corps célestes s'attirent les uns les autres, ils ne s'approchent pas néanmoins jusqu'à se confondre dans une masse. Dieu a tout fait avec nombre, poids et mesure. Dans l'Église catholique, la charité réciproque que les fidèles ont les uns pour les autres ne les empêche point d'avoir chacun son activité propre, que Dieu lui a également donnée. Dans l'univers matériel, l'attraction réciproque que les corps célestes exercent les uns à l'égard des autres, ne les empêche point d'avoir chacun son mouvement propre, que Dieu lui a également communiqué. Le soleil se meut sur lui-même, la terre et les autres planètes se meuvent sur elles, et en même temps autour du soleil.

Dans l'Église, l'activité propre de chacun se combine avec la charité universelle, qui l'anime et la tempère. Dans l'univers, le mouvement propre de chaque corps céleste se combine avec l'attraction universelle, qui l'anime et la tempère. Et, ici et là, ce tempérament produit l'unité dans la variété.

Lorsque Dieu lui imprima un mouvement de rotation sur elle-même, la terre était molle et comme liquide. Ce qui explique d'une manière naturelle une particularité découverte par la science moderne, c'est que la terre est renflée vers le milieu qui tourne, et aplatie vers les deux extrémités sur lesquelles elle tourne. C'est l'effet naturel de la vitesse de sa rotation et de son état de mollesse. Les deux extrémités sur lesquelles elle tourne s'appellent communément pôles. Le texte latin de la Bible les appelle *gonds* ou *pivots. A Jéhovah sont les pivots de la terre,* s'écrie la mère de Samuël; *c'est lui qui a posé le globe dessus* (1). La rondeur de la terre, son mouvement sur elle-même et autour du soleil, ont été connus ou du moins supposés par plusieurs anciens, entre autres par les disciples de Pythagore, qui, croit-on, emprunta ces idées aux prêtres d'Egypte. Mais ces opinions ne sont devenues des faits certains que par les expériences des trois derniers siècles (2). On s'étonnera que de si grands mouvements n'occasionnent ni bruit ni secousse. C'est que la *sagesse* divine, pour qui l'univers n'est qu'un jeu, *atteint d'une extrémité à l'autre avec force, et dispose tout avec douceur* (3). Il en est différemment de la sagesse de l'homme.

Jusqu'alors la terre n'existe qu'à moitié. Sans forme, noyée dans un abîme, enveloppée d'épaisses ténèbres, se peut-il un plus triste séjour? Mais écoutons : Dieu va, sur notre future demeure, dire une parole, la première; et cette première parole produira, jusqu'à nous et jusqu'à la fin du monde, ce qu'il y a dans toute la nature de plus doux et de plus agréable. *Dieu dit : Que la lumière soit, et la lumière fut.* Qui n'aime la lumière? qui ne s'en réjouit? qui donc ne bénira Dieu de l'avoir faite?

Et Dieu vit que la lumière était bonne. Dieu lui-même approuve la lumière : il l'approuve, parce qu'elle est une image, une ombre de ce qu'il est lui-même : lumière éternelle et sans tache, que le bonheur de cette vie est d'entrevoir à travers le voile de la création, et dont la claire vue est le bonheur parfait, infini de l'éternité. La splendeur, l'éclat, le rejaillissement éternel de cette éternelle lumière, c'est le Verbe, le Fils, Dieu engendré de Dieu, lumière engendrée de lumière, qui luit dans les ténèbres et illumine tout homme venant en ce monde. La lumière que Dieu a faite réjouit toute la nature : les plantes mêmes aspirent à la voir en leur manière; c'est elle qui donne la couleur et la beauté à tout. La lumière que Dieu a engendrée, étant la voie, la vérité et la vie, réjouit naturellement toutes les intelligences : les moins sublimes se tournent spontanément vers elle; c'est elle qui donne la vérité, la vie, la beauté à toutes. Mais l'une et l'autre lumière, les hommes qui se plaisent dans le mal, la haïssent, la fuient et lui préfèrent les ténèbres.

Mais qu'est donc en soi cette douce lumière

(1) Reg., II, 8. — (2) Laplace, *Précis de l'Hist. de l'Astron.*; Plutarque *De placit. phil.* — (3) Sap. VIII, 1.

que le Seigneur a faite, que tout le monde voit, et par laquelle on voit tout le monde? Le Seigneur lui-même demandait à Job : *Sois-tu le séjour de la lumière, et par quelle voie elle se répand* (1)? Après trente-cinq siècles, les savants sont encore à trouver la réponse. Il n'y a personne qui ne connaisse la lumière : il n'y a personne qui la connaisse. Personne qui ne la connaisse dans ses admirables effets : personne qui la connaisse dans sa nature. On ne la voit qu'autant qu'elle se fait voir : on ne voit rien qu'autant qu'elle le fait voir. Belle image de la lumière éternelle : la clarté est un mystère !

Cette lumière, qui fit le premier jour, n'était pas du soleil : il ne luisait point encore. Aujourd'hui même le soleil n'est pas le seul réservoir de la lumière. Dieu en a mis partout, dans le caillou dont le choc fait jaillir des étincelles, dans le bois qui nous éclaire en brûlant, dans les graines qui servent à faire de l'huile, dans la graisse des animaux, dans le fluide électrique qui circule au dedans de nous et de toute la nature, et qui, amassé dans les nuages, produit la foudre et les éclairs. Dieu, par sa parole, fit donc jaillir la lumière des ténèbres. Alors commença le premier jour ; car il n'y a point de jour sans lumière. Ce n'était pas le jour du ciel, jour sans déclin et sans nuage, parce qu'il est la splendeur de Dieu même; c'était un jour de la terre, tel que l'homme qui la devait habiter : successif, ne demeurant jamais dans un même état, image, ombre, comme lui, de Celui qui les a faits l'un et l'autre.

Et il y eut un soir, et il y eut un matin : c'est-à-dire une succession de lumière et de ténèbres, de jour et de nuit. Aussitôt que la lumière fut, la terre tournant sur elle-même, ou la lumière tournant autour d'elle, le premier jour commença tout à la fois par le matin, le midi, le soir, le minuit, selon que les diverses parties de la terre étaient éclairées ou à l'ombre. Cette succession a continué jusqu'à nous, et continuera jusqu'au jour du Seigneur, jour grand et terrible, où il dissoudra par le feu l'univers actuel pour en faire de nouveaux cieux et une nouvelle terre (2).

La lumière existait, et avec elle la chaleur; car lumière et chaleur paraissent les effets du même principe. Avec la chaleur et l'attraction, les divers éléments, jusque-là confondus, agirent les uns sur les autres. Trois sortes de corps prenaient naissance : les uns solides, les autres liquides, et d'autres d'une nature encore plus déliée. Les solides se rendaient au centre du globe, les liquides en occupaient la surface, les plus subtils en formeront l'enveloppe (3).

« Et Dieu dit : Qu'il y ait une étendue au milieu des eaux, et qu'elle sépare les eaux d'avec les eaux. Dieu fit donc cette étendue, et divisa les eaux au-dessous de l'étendue d'avec les eaux au-dessus : et il en fut ainsi. »

Et il en est ainsi encore. Cette étendue, cette expansion qui enveloppe la terre de toutes parts, c'est l'atmosphère, c'est l'air que nous respirons. Tous les jours nous voyons flotter au-dessus de nos têtes une partie des eaux en forme de nuages. L'entre-deux est un océan vaporeux et léger où nous vivons, où nagent les oiseaux, comme les poissons dans l'océan plus compact et plus pesant.

Les poissons ne sauraient vivre sans eau ; nous ne saurions vivre sans air. Longtemps on a cru que l'air était un élément simple ; mais on découvrit, il y a cinquante ans, qu'il est composé de deux. L'un, qui en forme un peu plus du cinquième, entretient en nous la vie par la respiration, et le feu sur nos foyers par la combustion ; l'autre, quand il est seul, éteint tout à la fois et le feu et la vie. Le mélange des deux compose l'air pur.

L'eau, qui est l'atmosphère des poissons, est également composée de deux éléments. L'un, qui en forme le tiers, lui est commun avec l'air : c'est le même élément que nous respirons et qui fait brûler les combustibles ; l'autre, qui en forme les deux tiers, est le gaz inflammable que tout le monde connaît, et qui depuis quelque temps éclaire les boutiques et les rues des grandes cités. Lorsque, avec ce gaz, se combine cette portion de l'air que nous respirons et qui forme l'autre élément de l'eau, il en résulte une vive lumière, accompagnée de chaleur, et cette combustion donne pour charbon ou résidu, de l'eau pure. Aussi les savants classent-ils maintenant l'eau parmi les corps brûlés. Lorsque ces deux éléments de l'eau se combinent subitement et en quantité considérable, ils produisent une masse de lumière éblouissante, accompagnée souvent de forte détonation. C'est ainsi que se forment dans les nues le tonnerre, la foudre et les éclairs. Et voilà comme la science moderne nous fait comprendre tous le sens de ces paroles de David : *Le Seigneur change les foudres en pluie* (4).

Sans l'air, nous ne saurions respirer, vivre tout seuls : sans l'air, nous ne saurions parler, vivre ensemble. C'est l'air qui transmet le son, et avec le son la parole, et avec la parole la pensée. Par ce moyen, deux hommes respirent en quelque sorte la pensée l'un de l'autre et vivent d'une seule vie.

Messager fidèle de tant de langues diverses qui communiquent par la parole la pensée de l'esprit, l'air est encore l'inépuisable organe d'une langue universelle, qui, par l'harmonie des sons, communique les sentiments de l'âme, la joie, la tristesse, l'admiration, l'amour. Langue merveilleuse, qui n'a que sept paroles ou sept notes, et qui cependant exprime toutes les affections humaines : langue merveilleuse que tout le monde entend, mais que peu savent parler dignement

(1) Job., XXXVIII, 19 et 24. — (2) II Pet., III, 10-13. — (3) Thénard, *Traité de Chimie* : de l'air atmosphérique, n. 107. — (4) Ps. CXXXIV, 7.

D'après les sages de l'antiquité et les Pères de l'Eglise, en particulier saint Augustin, la musique que Dieu a donnée aux hommes est une image, un écho de celle qu'il exécute lui-même dans son immense éternité. L'univers entier est une magnifique harmonie, où la divine sagesse, atteignant d'une extrémité à l'autre, dispose tout avec douceur, nombre et mesure. C'est elle qui produit dans un nombre musical l'armée des cieux : ainsi entend l'évêque d'Hippone une parole d'Isaïe (1). Pour ramener l'homme dans cette céleste harmonie, l'éternelle sagesse unit dans sa personne la nature divine et la nature humaine (2) ; ce qu'elle demande, c'est que nous soyons à l'unisson avec elle. Aussi un saint évêque et martyr, Ignace d'Antioche, compare le corps mystique de la sagesse incarnée, l'Eglise catholique, à une harpe mélodieuse qui rend la louange à Dieu par le Christ. Chaque fidèle est une lyre composée de deux pièces, le corps et l'âme, qui agissent l'une sur l'autre comme les cordes sur la lyre et la lyre sur les cordes (3). Ah ! qui nous donnera d'entendre sur la terre quelques soupirs de cette harmonie du ciel ?

L'air est attiré vers le centre de la terre, autrement, il est pesant comme les autres corps ; mais il pèse huit cents fois moins que l'eau, parce qu'il est huit cents fois moins compact. D'un autre côté, il est des fluides encore plus déliés que l'air, et qui s'y élèvent, comme un morceau de liége enfoncé dans l'eau remonte à la surface. C'est ainsi qu'on voit les vapeurs aqueuses s'élever dans les airs et y flotter sous forme de nuées. De savoir jusqu'à quelle hauteur s'étend l'atmosphère qui nous enveloppe, il n'y a rien de certain. On conjecture quinze ou seize lieues, au delà desquelles serait un fluide encore plus ténu, que l'on nomme éther ; ce qui est d'expérience, c'est que plus on s'y élève, plus on le trouve froid, subtil, léger. A une hauteur de sept mille mètres, environ une lieue et demie, il ne pèse plus assez sur l'homme pour retenir le sang dans ses veines. L'homme est, à cette élévation, comme le poisson habitué à vivre dans les profondeurs de la mer, et qui périt lorsqu'on l'amène à la surface.

On distingue ordinairement trois régions dans l'atmosphère ; la région inférieure, où volent les oiseaux ; la région moyenne, où flottent les nuages ; la région supérieure, au delà. Et dans le langage de l'Ecriture et dans le langage commun, ces trois régions s'appellent également ciel : l'on dit également les oiseaux du ciel et les oiseaux de l'air, les nuages du ciel et les nuages de l'air. Il est donc naturel de penser que ce que le texte latin, d'après le grec, appelle firmament, mais que le texte original ou l'hébreu nomme avec plus de justesse *l'étendue*, n'est autre que l'atmosphère terrestre avec ses trois régions. Il est d'autant plus naturel de le penser, que, dans les livres de Moïse, il n'y a pas de mot particulier pour désigner ce que nous entendons par air, atmosphère.

Le second jour avait déchargé le globe terrestre d'une partie des eaux ; cependant ce globe ne paraissait pas encore. Mais Dieu dit : « Que les eaux qui sont sous le ciel se rassemblent en un seul lieu et que l'aride paraisse. Et il en fut ainsi. » Les eaux se ramassèrent dans ces vastes bassins appelés mers, océans, et laissèrent à sec ce qui a été nommé terre.

En même temps que ces profondes cavités, il se forma des élévations. David nous l'apprend. Après avoir rappelé que Dieu a fondé la terre sur une base qui lui est propre, et que les siècles ne l'ébranleront pas, il ajoute : « L'abîme des eaux l'enveloppait comme un vêtement, les eaux couvraient les montagnes. A votre menace elles ont fui ; au bruit de votre tonnerre, elles se sont écoulées. Les montagnes s'élèvent, les vallées descendent au lieu que vous leur avez marqué (4). »

Ces eaux que le Seigneur a mesurées dans le creux de sa main, occupent cependant les deux tiers de notre globe. Enfermées dans des barrières qu'elles n'osent franchir, elles devaient naturellement se corrompre et infecter l'univers. Dieu y a pourvu. Ces eaux, on ne sait comment, se trouvent salées au point que l'homme ne saurait en boire. Ni les pluies qui souvent y retombent, ni les fleuves qui sans cesse y mêlent leurs ondes ne sauraient en adoucir l'amertume. En outre, Dieu ne laisse pas les eaux de la mer demeurer stagnantes. Chaque douze heures, l'océan monte et descend, s'élève et s'abaisse, en quelques endroits, comme sur les côtes de Bretagne, jusqu'à quarante et cinquante pieds. Ce mouvement alternatif de la mer se retirant pendant six heures et revenant pendant six autres, est connu sous le nom de flux et reflux, ou marée. Comme ces marées suivent le cours de la lune, qu'elles retardent tous les jours, ainsi que la lune, de trois quarts d'heure, on conclut avec raison que la lune en est la principale cause. Enfin, comme ces marées sont le plus fortes aux nouvelles et aux pleines lunes, lorsque le soleil, la lune et la terre se trouvent sur la même ligne, on conclut que le soleil y entre également pour quelque chose. Depuis environ un siècle, les savants expliquent ce phénomène d'une manière satisfaisante par l'attraction combinée du soleil et de la lune sur la terre (5).

Un autre moyen pour entretenir la salubrité de la mer, ainsi que de l'atmosphère terrestre, ce sont les vents et les tempêtes. Les vents ou courants d'air, qui soufflent sur terre et sur mer dans toutes les directions, agitent, renouvellent, purifient et cet océan vaporeux dans lequel nous vivons, et cet

(1) *Epist.* CLXV, n. 13 ; Isai., XL, 26. — (2) Aug. *De Trin.*, l. IV, n. 4. — (3) *Epist. Ignat. ad Eph.*, etc. — (4) Ps. CIII, 8. — (5) Euler, *Lettres sur divers sujets de physique et de philosophie.*

océan plus compact dans lequel vivent les poissons. Les tempêtes surtout produisent cet effet, sans compter beaucoup d'autres. Elles soulèvent la mer jusque dans ses abîmes, lancent jusqu'aux nues ses montagnes de flots, tel que le laboureur diligent qui remue un monceau de blé et le secoue dans les airs pour empêcher qu'il ne fermente. Cependant, malgré les vents et les tempêtes, la mer en fureur respecte les bornes que le Seigneur lui a tracées sur le sable. Elle se souvient de la parole qu'il lui a dite : *Tu viendras jusque-là, et tu n'iras pas plus loin. Là tu briseras l'orgueil de tes flots* (2).

En haute mer, sous la zone torride, il souffle des vents réguliers. L'on en attribue la cause à l'action du soleil combinée avec la rotation de la terre. L'air de la zone torride, que le soleil échauffe par une longue présence, se dilate, s'élève et se répand sur les pôles. L'air froid des pôles afflue en dessous, vers le milieu de la zone torride ou l'équateur, pour remplir l'espèce de vide produit par la dilatation. Il se formera donc, dans chaque hémisphère terrestre, deux courants, l'un supérieur, qui va de l'équateur au pôle, l'autre inférieur, qui vient du pôle à l'équateur. On voit un exemple de ce phénomène dans les appartements à cheminée. L'air répandu autour du foyer s'échauffe, se dilate, et, devenu plus léger, s'élève, une partie dans le tuyau, l'autre dans le haut de l'appartement; en même temps, un nouvel air arrive par le bas, pour remplacer l'air ascendant, et il en résulte une succession non interrompue de deux courants contraires, l'un supérieur, qui s'éloigne de la cheminée, l'autre inférieur, qui se porte vers elle. On en a une preuve sensible en plaçant une bougie allumée dans la porte de l'appartement : en bas, la flamme incline en dedans; en haut, elle incline en dehors; au milieu, elle reste immobile. Le soleil, ce grand foyer de notre atmosphère, y produit des effets semblables. C'est une curiosité louable et chrétienne d'étudier ces phénomènes de la nature. Ce que Dieu ne dédaigne pas de faire, nous ne devons pas dédaigner de le connaître ; car il le fait pour que nous admirions et que nous aimions sa providence.

Cette providence éclate de toutes parts dans les vents et la mer. De soi-même la terre est aride. Pour qu'elle produise, il faut l'arroser : Dieu en a chargé la mer et les vents. Sans cesse la mer, sollicitée par la chaleur du soleil, envoie dans les airs une partie de ses eaux réduites en vapeurs. Ces vapeurs légères, les vents les transportent de côté et d'autre, puis les laissent retomber sur la terre en rosée, pluie, neige, frimas. Tout ce qui a soif se désaltère. Et pour que ces eaux ne manquent point avec la pluie, Dieu en durcit quelques-unes comme la pierre, et en amoncelle d'énormes magasins sur le sommet des plus hautes montagnes. Des glaces, des neiges éternelles couvriront la cime des Alpes, du Taurus, de l'Himalaya, des Cordilières, et, fondant peu à peu, s'insinueront dans leurs flancs. De là, avec des milliers de ruisseaux et de fontaines, jailliront le Rhin, le Rhône, le Danube, l'Euphrate, le Tigre, l'Indus, le Gange, les grands fleuves d'Amérique, qui, dans leurs longs cours, arroseront des provinces, des royaumes, de grandes cités, et rentreront dans la mer, d'où ils sont partis, pour en partir encore : machine merveilleuse, qui, sans fatigue et sans cesse, abreuve sur toute la terre les hommes, les animaux et les plantes.

Mais les eaux de la mer ne sont-elles pas amères et salées ? Sans doute. Cependant ne craignez pas. La mer gardera pour elle l'amertume, et n'enverra vers le ciel, pour revenir sur la terre, que des eaux douces. Ce qu'elle opère continuellement pour tous les hommes, elle est prête à l'opérer pour chacun. Faites évaporer, faites bouillir de ces ondes amères sur le feu : elle déposera le sel sur le fond du vase, et les vapeurs qu'elle fait monter, reçues dans une éponge, vous présenteront une boisson salubre. Par une seule opération, elle vous donnera de quoi assaisonner votre nourriture et de quoi étancher votre soif (2).

Mais l'Océan, avec ses longs bras, sépare les continents, empêche les peuples de communiquer entre eux ? Tout au contraire, c'est lui qui leur rend cette communication facile, c'est lui qui leur apprend à se connaître, c'est lui qui en fait une seule famille. Qui jamais est parti des côtes de la Bretagne pour aller par terre jusqu'à l'extrémité de l'Asie, jusqu'à la Chine, et lier commerce avec les divers peuples qui se trouvent sur la route? Sans la mer, jamais on n'eût connu la terre. L'océan porte sur son dos des maisons, des citadelles flottantes, qui, déployant aux vents leurs larges ailes, leurs voiles, s'élancent avec plus de rapidité que ne fait la cavale du désert. Les étoiles leur servent de guides. Et lorsqu'il faudra des voyages où l'on n'apercevra plus les étoiles accoutumées, lorsqu'il faudra explorer des mers inconnues, découvrir de nouvelles terres, de nouveaux mondes, une petite aiguille se trouvera, qui, se dirigeant constamment vers les pôles de la terre, apprendra au navigateur à suivre exactement sa route et à s'orienter même sous un ciel nébuleux. Ce chétif morceau de fer découvrira aux Européens les Indes, la Chine, le Japon, l'Amérique, l'Océanie, avec des îles sans nombre; il leur fera voir par expérience que la terre est ronde, pesant de toute part vers son centre, et suspendue dans l'espace sans autre appui que le vouloir de Dieu. Toutes les branches de la famille humaine se connaîtront et communiqueront entre elles. Les arts, les sciences, les traditions religieuses circuleront d'un bout du monde à

(1) Job, XXXVIII, 11. — (2) S. Basil. *in Hexam. hom.* IV, n. 7.

l'autre. On verra de plus en plus que le catholicisme est nécessairement vrai, et la vérité nécessairement catholique. Et quand, pour faciliter la réunion complète de tous les peuples dans la même foi, la même espérance, la même charité, il faudra des communications plus rapides et plus sûres, ne vous mettez point en peine. Pour traverser les eaux, Dieu donne à l'homme le bois, la rame; pour se reconnaître sur le grand océan, Dieu lui donne une petite aiguille, la boussole ; pour naviguer avec vitesse, Dieu lui donne les vents. Mais le vent est quelquefois nul ou contraire. Eh bien, Dieu ne vous a-t-il pas donné l'eau et le feu? L'eau, réduite par le feu en vapeur, fera marcher sur des roues ces citadelles flottantes, même à travers les tempêtes. Malgré le vent, votre navire roulera comme un char : avec le vent, il court et vole tout ensemble,

Chrétiens! Tous les jours, dans nos sacrés cantiques, nous invitons l'eau et le feu, les les vents et la mer à bénir le Seigneur. C'est nous qui avons le plus besoin de cette invitation! Depuis que le Seigneur les a faits, ils ne cessent de le bénir à leur manière en exécutant ses ordres. Voici la mer et les vents qui s'offrent à nous transporter dans les contrées les plus lointaines pour l'y faire connaître et adorer. Ils gémissent, ainsi que toute créature, d'être asservis à la vanité, de transporter si souvent des objets de luxe et d'ambition, des hommes qui ne songent qu'à supplanter, qu'à voler, qu'à tuer leurs semblables; ils attendent, ainsi que toute créature, que les enfants de Dieu se révèlent et recouvrent leur glorieuse liberté, afin d'être délivrés eux-mêmes de la servitude de corruption (1). Ils gémissent de ne voir pas plus souvent de ces navigateurs apostoliques, qui, comme Paul, ne cherchent que la gloire de Dieu et le salut des âmes. Ils nous attendent, ils nous disent à leur tour : « Enfants des hommes, bénissez le Seigneur; vous qui êtes ses ministres, venez le faire bénir à toutes les nations! »

Nous adressons une invitation semblable à la terre; mais la terre peut nous faire une semblable réponse. Elle aussi ne cesse de bénir son Créateur. Elle sort à sa voix du sein des eaux ; elle leur creuse des abîmes dans ses entrailles; et, pour harmoniser ces abîmes, elle élève des îles, des continents, des montagnes aussi hautes que la mer est profonde; elle y écrit les annales des âges où elle ne portait point d'être vivant; elle y conserve les debris des êtres qui sont venus ensuite et qui ont précédé l'homme. Ici et là se trouvent des masses de rochers, comme le granit, que la science reconnaît avoir été primitivement dans un état liquide, et dans lesquelles ne se voit aucun vestige de plante ni d'animal. A côté, dans des couches plus récentes, gisent des rochers qui renferment des débris pétrifiés d'animaux aquatiques et de plantes. Dans d'autres terrains, dans des roches plus récentes encore, il y a des pétrifications d'animaux terrestres. Ainsi nous lisons dans les entrailles de la terre la même chose que dans les livres de Moïse, savoir : qu'il a été une époque où il n'y avait ni sur la terre ni dans les eaux aucun être vivant; qu'ensuite ont paru les plantes et les animaux aquatiques; qu'enfin les animaux terrestres sont venus les derniers. La science reconnaît encore, à la manière dont ces couches de rochers sont déchirées, redressées, renversées, que la terre a éprouvé des révolutions violentes et subites, surtout la dernière. Quand nous serons à celle-ci, le déluge, nous verrons les montagnes et les vallées, les fleuves et les mers, les arts et les sciences, l'histoire et la tradition s'accorder et pour l'époque, et pour les principales circonstances, avec Moïse (2).

La terre sortit du sein des eaux nue et stérile. Elle a neuf mille lieues de circuit, trois mille de diamètre ; en sorte qu'il faudrait descendre quinze cents lieues pour arriver à son centre. Les mines les plus profondes ne descendent pas à un quart de lieue. Ainsi à peine effleurons-nous l'épiderme de la terre. Cependant, dans ce peu que nous connaissons de la terre nue et stérile, la Providence nous offre des merveilles et des bienfaits sans nombre. Ces roches antiques nous servent à élever des maisons pour vivre en famille, et des temples pour y louer ensemble notre Père qui est au ciel. Des pierres, brûlées au feu et mêlées avec le sable, les lieront par un indestructible ciment. Ces cailloux se transformeront en une glace transparente, pour y laisser venir la lumière et en exclure le vent et la pluie. L'argile nous donnera des tuiles et des ardoises pour les couvrir. Plus bas sont des métaux, le fer, l'argent, l'or, les pierres précieuses pour les orner. Le cuivre et l'étain produiront cet airain sonore, qui, suspendu entre le ciel et la terre, nous invite à faire monter vers Dieu nos joies et nos tristesses, nos espérances et nos craintes. L'étain et le plomb s'allongent en flûtes harmonieuses d'orgue pour célébrer avec nous Celui à qui est la terre et tout ce qu'elle renferme. Qui pourrait nombrer les vases, les instruments utiles ou nécessaires que nous devons aux minéraux, depuis le soc qui laboure nos champs, jusqu'à la coupe sacrée où s'accomplit le plus grand des mystères!

Cependant la terre était encore nue et aride, ne présentant de toute part qu'une matière brute et inerte. « Aucun arbuste n'y existait encore, dit Moïse : nulle plante ne s'élevait encore dans les champs, parce que Jéhovah, Dieu, n'avait point encore fait pleuvoir sur la terre, et que l'homme n'était pas encore là pour la cultiver. Mais une vapeur s'élevait qui en arrosait toute la surface (3). »

(1) Rom., VIII, 19-22. — (2) Cuvier, *Discours sur les révolutions de la surface du globe*; Chaubert, *L'Univers expliqué par la Révélation et Éléments de Géologie.* — (3) Gen., II, 5-6.

Alors Dieu dit : « Que la terre produise les plantes verdoyantes avec leur semence, les arbres avec des fruits, chacun selon son espèce, qui renferment en eux-mêmes leur semence pour se reproduire sur la terre. Et il en fut ainsi. » La parole de Dieu est une semence féconde.

La terre, nue jusque-là, se revêt d'un manteau de verdure; les prés se couvrent de gazon, les champs de moissons, les montagnes de forêts. Le fond vert de cet immense tableau repose doucement la vue. Les herbes, les plantes, les arbustes, les arbres, de grandeur, d'attitude, de feuillages différents, y répandent une harmonieuse variété. Des fleurs sans nombre le réjouissent de leurs couleurs et l'embaument de leurs parfums. Elles passeront, mais en laissant après elles des fruits savoureux qui n'attendent qu'une main pour les cueillir, qu'une bouche pour les manger. Dans ces fruits est la semence, image végétale du Verbe de Dieu. Le Verbe contient suréminemment en soi le modèle et l'essence de tous les êtres possibles ; la semence contient la plante future. Déposée dans le sol, cette semence attire mystérieusement à elle les éléments de l'eau et de la terre qui lui conviennent, et les transforme en sa propre substance. Elle s'attendrit, elle se dilate, elle s'ouvre : et de son sein naît le germe ou la jeune plante, qu'elle nourrit de tout elle-même, et pour laquelle elle meurt. Fortifiée de cette vivifiante nourriture, la jeune plante pousse des racines en bas et une tige en haut. Par les racines, elle va cherchant l'eau et la bonne terre, y choisit, y pompe les sucs qu'il lui faut, et, par une mystérieuse transsubstantiation, change ces parties d'eau et de terre en sève, cette sève en filaments, en petits canaux, en écorce, en tige, en branche, en feuilles, en fleurs, en fruits et en semences qui portent dans leur sein une nouvelle génération.

C'est peu encore que toutes ces merveilles. Non-seulement la plante puise dans la terre ce qu'il lui faut pour s'élever vers le ciel, c'est du ciel surtout que lui viennent la vie, la beauté et la vertu. Mettez une plante dans le meilleur terrain, arrosez-le par les racines, mais ne lui donnez point d'air par dessus : elle meurt, comme, sans air, l'homme étouffe et le feu s'éteint. Donnez-lui de l'air, mais ne le renouvelez point : elle vivra quelque temps, et finira par mourir, comme dans un air non renouvelé, le feu finit par s'éteindre et l'homme par étouffer. On a découvert que la plante transpire et respire. Quand elle a tiré de la terre ce qui lui convenait, elle transpire par les feuilles les sucs qu'elle a pompés par les racines. On croit même que la rosée vient en partie de cette transpiration. Par ces mêmes feuilles, elle aspire certaines parties de l'air et des vapeurs qu'il renferme, les fait passer par les branches et par l'écorce de la tige jusque dans les racines : en sorte qu'il y a dans la plante une circulation de sang, et que l'air est également nécessaire à l'une et à l'autre.

Ce n'est pas tout. Avec l'air et l'eau, la plante vivra; mais pour qu'elle prenne sa couleur et sa beauté naturelles, il lui faut encore une autre chose : la lumière. Sans la lumière du ciel, elle restera pâle, insipide, inodore, stérile. Aussi voyons-nous la plante, renfermée dans un appartement, tendre avec effort ses rameaux, ses feuilles et ses fleurs vers la fenêtre par où rayonne la lumière : et les pommes de terre dans nos caves allongent-elles quelquefois de vingt pieds leur frêle tige pour atteindre le soupirail où perce le jour. Tout le monde connaît ces faits ; mais qui en comprendra le mystère?

En voici un autre. Il y a dans les plantes, non-seulement un inexplicable instinct, une vertu occulte, une âme végétative, comme on disait autrefois, une force vitale, comme on dit à présent, qui cherche les ténèbres par les racines, et la lumière par la tige ; qui décompose l'air, l'eau, la terre, en extrait certains éléments, en compose de nouvelles substances, en fabrique de la moëlle, du bois, de l'écorce, des veines, des feuilles, des fleurs ; il y a même, ainsi que dans les animaux, diversité de sexes pour la propagation de l'espèce. Dans certaines plantes, comme le chanvre, les deux sexes se trouvent sur deux tiges séparées ; dans d'autres, comme les noyers, ils se trouvent sur le même pied, mais en des fleurs différentes ; dans la plupart, ils sont réunis dans la même fleur, mais ont des organes distincts. La fécondation s'opère par une poussière qui se communique de l'un à l'autre. Lorsqu'une pluie intempestive ou quelque obstacle semblable empêche cette communication, la fécondation n'a pas lieu et la plante reste stérile. Ainsi en arrive-t-il à la vigne quand elle *coule*.

Chacune selon son espèce, a dit le Créateur. Et cette parole est restée pour toutes les plantes une loi de nature. Confondues dans la même terre, arrosées de la même eau, respirant le même air, elles ne deviennent cependant pas les mêmes. Chacune reste ce que Dieu l'a faite dans l'origine. Le cèdre ne produit point de chêne, le chêne ne produit point de coudrier ; chacun engendre à son image et à sa ressemblance avec la même sorte de feuilles, de fleurs, de fruits ; feuilles, fleurs, fruits qui varient à l'infini d'une espèce à l'autre. Pour distinguer seulement en gros les genres, les espèces, les familles des plantes entre elles, nos savants sont contraints de se former une langue à part, langue qui n'est à peu près d'aucune langue. Mais, même avec le secours de cette langue, ils ne peuvent décrire exactement une simple feuille, les sinuosités de ses bords, les nuances de sa couleur, l'artifice de son tissu, le lisse ou le velu de sa surface, le genre de saveur qu'elle renferme. Ils ne peuvent surtout en comprendre la nature intime. Depuis trois à quatre siècles, par des découvertes inattendues, la Providence a fait faire aux sciences naturelles plus de progrès que l'histoire ne nous y en montre dans les siècles antérieurs ; cependant avec tous ces

progrès, avec toutes leurs analyses physiques et chimiques, avec tous leurs gaz, leurs sels, leurs acides, leurs alcalis, nos savants de tous pays ne savent encore ni composer, ni même recomposer un seul brin d'herbe. Que sera-ce donc de toutes les herbes, de toutes les plantes, de tous les arbres ? Que sera-ce donc de tout l'ensemble du règne ou plutôt du royaume végétal?

Nous disons *royaume*, non-seulement à cause de l'ordre admirable qui y règne, mais encore parce qu'il est fait pour un roi qui doit en jouir, pour l'homme et les animaux, ses sujets naturels. Aux pieds du monarque s'étend un tapis de verdure, émaillé d'innombrables fleurs, dont toute la magnificence de Salomon n'égalera point la magnificence. Les animaux qui le servent y trouveront à leur portée une pâture abondante et toujours nouvelle. Pour lui, les blés, qui doivent le nourrir principalement, ne seront ni trop au-dessus ni trop au-dessous de sa taille. Ils seront faciles à manier et à recueillir. Ils donneront des grains à sa poule, du son à son porc, du fourrage et des litières à son cheval et à son bœuf. Les arbres s'élèvent plus haut pour lui donner de l'ombre : ils abaisseront leurs rameaux chargés de fruits, que même ils feront tomber à ses pieds. D'ailleurs, si les arbres s'élèvent si haut et deviennent si robustes, c'est afin de lui donner du bois pour des échelles et des machines au moyen desquelles ils montera partout; pour des greniers et des magasins à ramasser les fruits des différentes saisons; pour des navires, avec lesquels il ira recueillir les divers tributs de toute la terre.

Les diverses provinces du royaume végétal ne produisent pas toutes les mêmes choses. Il y en a de particulières au climat et à la température. Les pays plus chauds auront des arbres à feuilles plus larges et à fruits plus rafraîchissants. Sous la zone torride, on verra une espèce de figuier qui, non content de désaltérer par son fruit, présentera encore des parasols pour des villages entiers. Il croîtra sur le sable brûlant du rivage de la mer, en jetant de l'extrémité de ses branches une multitude de jets qui s'inclinent vers la terre, y prennent racine, et forment, autour du tronc principal, quantité d'arcades couvertes d'un ombrage impénétrable. Dans les pays du Nord et sur le sommet des montagnes froides, croissent les pins, les sapins, les cèdres et la plupart des arbres résineux, qui abriteront l'homme des neiges par l'épaisseur de leur feuillage, et lui fourniront, pendant l'hiver, des flambeaux et l'entretien de ses foyers. Dans nos climats tempérés, nous éprouvons une bienveillance semblable de la part de la nature végétale. C'est dans la saison chaude et sèche qu'elle nous donnera quantité de fruits pleins d'un jus rafraîchissant, tels que les cerises, les pêches, les melons; et, à l'entrée de l'hiver, ceux qui échauffent par leurs huiles, tels que les amandes et les noix.

De toutes les parties de la terre, la plus favorisée sera le berceau du genre humain, l'Asie. Là viendront naturellement l'olive, l'orange, le citron, la figue, la pêche, l'abricot, la cerise, le thé, la canne à sucre, le café, le coton, le riz, le baume, les aromates. Là s'élanceront vers les cieux, en colonnes vivantes, couronnées de verdoyants chapiteaux, les palmiers de différentes espèces; le grand palmier, également célébré et par les prophètes d'Israël, et par les poëtes de la gentilité, comme l'emblème de la victoire au ciel et sur la terre, et qui, dans les déserts de la Palestine et de l'Egypte, fournira à d'innombrables solitaires le vêtement dans ses larges feuilles, la nourriture dans sa moelle et ses dattes; le palmier-cocotier qui, sur le bord des mers les plus naviguées, présentera aux marins son bois pour en bâtir des vaisseaux, ses feuilles pour en faire les voiles, son tronc pour le mât, sa bourre pour les cordages et son fruit pour cargaison. C'est là surtout que viennent, c'est de là que se sont répandus sur la terre deux plantes d'une chétive apparence, mais d'une vertu inappréciable : l'une, herbe grêle et fragile, ne se distinguant ni par sa feuille, ni par sa fleur, ni par son parfum ; l'autre, bois inutile et rampant, qui n'est pas même propre à faire une cheville. Ce sont néanmoins ces deux plantes sans vigueur et sans beauté, le froment et la vigne, qui soutiennent la force de l'homme et répandent la joie dans son cœur. Ce sont ces humbles plantes qui changent la terre et l'eau en pain et en vin : pain et vin qui, dans nos communs repas, changés en notre corps et en notre sang, nous font vivre de la vie temporelle, et, dans les repas sacrés, changés au corps et au sang de l'Homme-Dieu, nous font vivre de la vie éternelle. Admirable transsubstantiation, qui fait participer la terre et l'eau à la nature de la plante, la plante à la nature de l'homme, et l'homme à la nature de Dieu!

La terre, sortie des ténèbres par la création de la lumière, le premier jour; entourée de son atmosphère, comme d'un manteau transparent, le deuxième, avait donc été, le troisième, dégagée du milieu des eaux et vêtue d'une robe de verdure et de fleurs. Mais le ciel y paraissait encore une solitude.

Alors Dieu dit : « Qu'il y ait des luminaires dans l'étendue des cieux... Et Dieu fit les deux grands luminaires. »

Dieu dit, *et Dieu fit.* « On peut l'entendre, avec Ambroise de Milan, du Père qui dit et du Fils qui exécute (1). »

Et Dieu fit les deux grands luminaires, le soleil et la lune. On peut croire que ces deux corps existaient déjà, et qu'ils sont compris dans les cieux que Dieu créa dans le principe; mais ils étaient informes et invisibles, comme l'était d'abord la terre. Ce n'est que le qua-

(1) *Hexam.*, l. IV, c. II.

trième jour que *Dieu les fit luminaires*, ou lumineux.

Un des plus fameux astronomes de nos temps (1), qui a passé sa vie à examiner les astres, et qui a découvert la plus considérable des nouvelles planètes avec un grand nombre de nouvelles étoiles, a pensé, d'après ses longues et nombreuses observations, que le soleil est de soi-même un corps opaque, mais entouré d'une atmosphère lumineuse et incandescente qui répand la lumière et la chaleur dans tout notre univers. Cette opinion, favorablement accueillie par les savants, est devenue plus que probable par une expérience qui montre que les rayons lumineux du soleil n'ont pas les mêmes propriétés que ceux d'une sphère métallique rougie au feu (2), mais bien toutes celles d'une atmosphère incandescente et lumineuse. Il se peut donc que ce vif éclat, qui fait du soleil l'œil du monde, l'agrément du jour, la beauté du ciel, la grâce de la nature, la gloire de la création (3), ne soit autre que cette lumière, cette atmosphère brillante, que Dieu créa au premier jour, et dont il aura revêtu cet astre au quatrième.

Le second des grands luminaires est la lune. Mais il y a une grande différence entre les deux. Le soleil éclaire par lui-même comme un flambeau allumé : la lune n'éclaire que comme un miroir, qui renvoie en partie la lumière reçue d'ailleurs. La lune n'a pas plus de lumière à elle que la terre ; mais, éclairée par le soleil, elle devient, comme la terre, visible et lumineuse.

Il en est de même de ces autres luminaires célestes qu'on nomme planètes ou étoiles errantes. De leur nature, elles ne sont pas plus lumineuses que la terre et la lune ; la lumière qu'elles nous envoient, elles l'empruntent également du soleil. Ainsi que la lune, Dieu les fit également luminaires le quatrième jour, lorsqu'il vêtit le soleil de cette lumière créée au premier. Quant aux étoiles qu'on appelle fixes et que l'on tient pour autant de soleils, n'ont-elles été allumées que le quatrième jour, ou bien l'étaient-elles déjà auparavant ? Ne sont-elles pas ces étoiles du matin dont Dieu parle dans Job (4), et qui le louaient déjà par leurs anges lorsque la terre était encore plongée dans les eaux ? Peut-être que Dieu les appelle du matin, parce qu'il les rendit lumineuses les premières, et par opposition à notre soleil et à ses planètes, qu'il rendit lumineuses les dernières.

Longtemps on a cru que la lumière se répandait dans un même instant partout. Il est constaté maintenant qu'elle met huit minutes et un quart à faire le chemin du soleil à la terre, c'est-à-dire trente-quatre millions de lieues ; ce qui fait plus de quatre millions par minute. Or, celle des étoiles fixes qui nous paraît la plus voisine, est cependant plus de quatre cent mille fois plus él[oignée] que le soleil. Il faudra donc à la lumière de cette étoile, pour arriver jusqu'à nous, plus de quatre cent mille fois huit minutes et un quart, ou six ans pour le moins. Supposé maintenant qu'il y ait des étoiles mille fois plus éloignées que cette première, il faudra six mille ans à leurs rayons lumineux pour venir jusqu'à la terre. Il se peut donc des étoiles plus reculées encore dans l'espace, dont la lumière n'est pas encore parvenue jusqu'à nous depuis le moment de leur création. Sans doute que Dieu a pu leur donner une plus grande vitesse ; mais, comme dit Thomas d'Aquin, après Augustin d'Hippone, dans la première institution de la nature, il ne s'agit point de miracle, mais de la nature des choses (5).

Au fond, la nature n'est qu'un miracle continuel. On le voit plus souvent que son exception ; mais on ne comprend pas mieux l'un que l'autre.

Ainsi la lumière, incompréhensible dans son essence, inexplicable dans sa vitesse, nous paraît une, indivisible et d'une seule couleur. Cependant elle se multiplie et se divise en plusieurs couleurs différentes, pour varier à l'infini le tableau de la nature entière. Dans l'arc-en-ciel, le même rayon du soleil est divisé par une goutte d'eau en sept couleurs principales : le rouge, l'orangé, le jaune, le vert, le bleu, l'indigo, le violet, qui sont dans les mêmes rapports entre elles que les sept notes de la musique. Cette division de lumière et cette multiplication de couleurs, on peut s'en donner à volonté le spectacle, y ajouter même la soustraction et l'addition. Un rayon du soleil, reçu sur le côté d'un triangle de verre, dans une chambre obscure, se divise dans les sept couleurs de l'arc-en-ciel. Au moyen d'autres verres en forme de lentilles, on peut prendre ces couleurs une à une, les écarter, les réunir, les mélanger, et former ainsi diverses nuances. Réunies toutes les sept, elles forment le blanc : toutes absorbées, c'est le noir, qui n'est ainsi que l'absence de toute couleur. Maintenant, on ne sait par quel inexplicable mécanisme la surface des métaux, des pierres, du bois, des fluides ; l'écorce, les feuilles, les fleurs des arbres et des plantes, sont disposées de manière à ce qu'en décomposant les rayons du soleil, elles en renvoient à nos yeux telle ou telle couleur, et en absorbent telle autre. De là, l'incarnat de la rose, le jaune doré de l'orange, le jaune blanchâtre des blés mûrs, le vert du printemps, le bleu de la voûte céleste, le bleu de l'indigo et le teint modeste de la violette avec leurs nuances infinies. Ou bien elles nous les renvoient toutes, et ce sera la blancheur du lis ; ou bien elles ne nous en renvoient aucune, et ce sera le noir de l'ébène. Ainsi le même rayon de lumière, absorbé, réuni, di-

(1) Herschell. — (2) La polarisation. — (3) S. Ambr., *in Hexam.*, l. IV, c. 1. — (4) Job, XXXVIII, 7. — (5) *Summa* S. Th., p. 67, a. 4, *ad.* 3 ; S. Aug., l. II, *sup. Gen. ad., lit.*, c. 1, n. 2

visé, laissera voir et le noir et le blanc, et toutes les couleurs qui remplissent l'entre-deux : image créée de la lumière incréée qui est la vie, le bien, et qui éclaire tout homme venant en ce monde. Ses divins rayons, absorbés et comme annulés par l'un, ne laissent voir en lui que l'absence de la lumière, l'absence du bien, l'absence de la vie, les ténèbres, le mal, la mort. Fidèlement réunis dans un autre, ils y font briller l'image ressemblante de toute la splendeur, de toute la vie, de toute la perfection divine. Dans les autres, conservés en partie suivant les dispositions de chacun, ils font reluire des traits plus ou moins éclatants de l'éternelle beauté. Cette division et cette infinie variété de couleurs, harmonisées avec le blanc qui les rassemble toutes, et le noir qui en est la totale absence, font de la nature entière un vivant tableau où l'on ne peut assez admirer l'éternel peintre. Cette division et cette infinie variété de grâces et de vertus, combinées avec la splendeur des parfaits qui les réunissent toutes, et les ténèbres du réprouvé qui n'en a gardé aucune, feront de tout l'ensemble des intelligences créées, une ineffable harmonie, dont l'éternité ne suffira point à considérer toutes les merveilles.

Il paraîtrait que la lumière et la parole créées sont encore, l'une par ses sept couleurs principales, l'autre par ses sept principaux tons, une ombre et comme un écho de la lumière et de la parole increées. Le nombre de sept revient trop souvent dans l'Ecriture, pour qu'il n'y ait pas quelque mystère. Dieu fait et sanctifie l'univers en sept jours ; devant son trône se tiennent debout sept anges ou esprits ; devant son arche sainte étincelait le chandelier d'or à sept branches ; l'année de la rémission était annoncée par les sept trompettes du Jubilé ; le livre éternel est fermé de sept sceaux ; l'agneau qui les rompt nous est représenté ayant sept cornes ou rayons, et sept yeux ou esprits divins, qui sont envoyés sur toute la terre (1) ; ce soleil de justice se communique par sept sacrements ou sept irradiations différentes ; l'Esprit de charité, qui en est inséparable, se communique par sept dons ou rayons différents.

Le rayon solaire se divise pour multiplier les couleurs ; il se brise encore et se détourne de sa route pour opérer d'autres merveilles. Si l'astre commandé par Dieu pour présider au jour apparaissait ou disparaissait tout d'un coup, nous serions ébloui le matin de sa subite splendeur et surpris le soir des plus profondes ténèbres. Il ne le fera point ; mais, à l'imitation de l'éternelle lumière et sagesse, dont il est un emblème, s'il atteint d'une extrémité à l'autre avec force, il disposera aussi tout avec douceur. Son apparition triomphale sur l'horizon sera précédée de l'aurore, et son couché du crépuscule. Plus d'une heure avant de nous envoyer directement ses rayons, il les lancera au haut de notre atmosphère, d'où des particules vaporeuses nous les renverront brisés et affaiblis. Ce n'est pas tout. Ces mêmes rayons, lancés obliquement dans les parties élevées et rares de l'air qui nous entoure, se courberont vers les parties plus bases et plus denses pour se rapprocher davantage de nous : comme nous voyons se courber et se rapprocher de nous l'image d'un bâton plongé obliquement dans l'eau. C'est au moyen de ces quelques rayons brisés et de ces quelques atomes d'air ou de vapeur, que Dieu nous amène doucement des ombres de la nuit à la clarté du jour, et de la clarté du jour aux ombres de la nuit, à travers les teintes graduées de l'aurore matinale et des crépuscules du soir. C'est encore à cela que nous devons ce bel azur, ce bleu suave de la voûte céleste. Plus on s'élève sur les hautes montagnes, plus on voit le ciel de bleu devenir noir. Il est telle hauteur où le soleil ne resplendit plus avec son éclat ordinaire, et où les étoiles s'aperçoivent en plein midi, non plus étincelantes, mais ternes. L'air au-dessus est trop subtil pour réfléchir sur nos yeux la lumière des astres et la diriger en tous sens. Plus bas, cette lumière, réfléchie par un air et des vapeurs moins déliés, mêlant sa blancheur au noir qui est au-dessus, produit cette teinte intermédiaire qui charme la vue et qui semble nous entourer comme une voûte bleue parsemée de clous d'or. Ces mêmes atomes de vapeur et d'air ont encore commission de Dieu de se passer l'un à l'autre la blanche lumière du soleil, et de la transporter ainsi partout, jusque dans les appartements où le soleil ne pénètre jamais directement. Que de mystères et de merveilles dans ce que nous voyons tous les jours !

« Les cieux racontent la gloire de Dieu, et l'étendue annonce l'œuvre de ses mains. Le jour en transmet le mot au jour, et la nuit en révèle la science à la nuit. Il n'est point de discours, point de langage dans lequel on n'entende leur voix. Son éclat s'est répandu sur toute la terre ; leurs paroles ont retenti jusqu'aux extrémités du globe. Dans leur enceinte, il a dressé un pavillon au soleil. Semblable au nouvel époux qui sort de son lit nuptial, il s'élance comme un géant dans sa carrière ; il part de l'extrémité des cieux, et revient en tournant à cette extrémité : rien ne se dérobe à sa chaleur (2). »

Dieu a réuni dans le soleil, et la lumière qui éclaire et colore, et la chaleur qui fait vivre et croître les plantes. Mais déjà auparavant la lumière et la chaleur existaient ; déjà les plantes se peignaient des couleurs de l'une et s'animaient de la vie de l'autre. Le soleil n'en est pas la source, mais seulement un réservoir, il n'est pas la lumière, mais seulement un luminaire.

Ici revient une question fort agitée parmi les anciens : ces luminaires célestes sont-ils

(1) Apoc., v, 1 7 — (2) Ps. xviii, 6; d'après l'hébreu.

animés ou non? Il y en a eu pour, il y en a eu contre, il y en a eu dans le doute. L'ange de l'école, saint Thomas a concilié ces divers sentiments avec une admirable justesse. Les astres ne sont point animés à la manière du corps humain, avec qui l'âme qui le vivifie ne compose qu'un seul individu, l'homme; mais ils sont animés à la manière d'un navire, que meut et que dirige le pilote. Or, ceux qui disaient avec Platon, que les astres sont animes, l'entendaient en ce dernier sens; et ceux qui soutenaient qu'ils ne l'étaient pas, l'entendaient dans le premier. Il y a de la différence dans les paroles, mais pour la chose même il n'y en a point; ou s'il y en a, c'est très-peu (1).

Le soleil préside au jour. Il nous l'apporte en se levant; il nous l'emporte en se couchant. Mais ce lever et ce coucher du soleil, c'est la terre qui en cause le phénomène en tournant sur elle-même et en présentant successivement aux rayons de cet astre les divers points de sa circonférence. Le soleil se lève alors sur l'horizon et s'avance, puis s'éloigne et se couche, à peu près comme le rivage immobile se lève sur l'horizon et s'avance ou bien s'enfuit et disparaît, suivant que le navigateur s'en approche ou s'en éloigne.

Il préside encore aux quatre saisons, ou quatre périodes de lumière et de chaleur qu'il répand sur la terre, et à l'année, qui n'est que l'ensemble de ces quatre périodes. Mais ce cercle de variations, c'est encore la terre qui en est la cause. Non-seulement elle tourne sur elle-même toutes les vingt-quatre heures, pour que le soleil nous donne le jour; elle tourne encore autour de cet astre en trois cent soixante cinq jours et un quart, ce qu'on appelle une année. Dans cette révolution annuelle, elle est inclinée de manière à présenter ensuite aux rayons directs du soleil deux fois le milieu de son globe ou l'équateur, et une fois une certaine portion de chacun de ses hémisphères. Lorsqu'elle lui présente le milieu, les jours sont égaux aux nuits, il y a équinoxe pour nous : équinoxe du printemps, si la terre doit présenter ensuite au soleil l'hémisphère où nous sommes ; équinoxe d'automne, si elle doit lui présenter l'hémisphère opposé. Lorsqu'elle lui présente de notre hémisphère le plus qu'elle a coutume de lui présenter, nous avons les jours les plus longs et les nuits les plus courtes ou l'été : c'est ce qu'on appelle solstice, parce que le soleil semble s'arrêter quelques jours avant de s'en retourner vers l'autre hémisphère, solstice d'été pour nous, solstice d'hiver pour nos antipodes ou ceux qui sont au côté opposé de la terre. C'est tout l'inverse six mois après. Voilà, du moins, comme les savants l'expliquent aujourd'hui. Aujourd'hui, disons-nous; car, pendant des siècles, ils l'expliquaient différemment, et toujours avec une égale assurance. Ce qui pourrait leur persuader enfin d'être quelquefois un peu plus modestes.

La lune est le second des luminaires. Elle accompagne la terre autour du soleil, et tourne en même temps autour de la terre en vingt-neuf jours et demi. Elle préside à la nuit, qu'elle éclaire le plus souvent d'une pâle lumière. Non plus que la terre, elle n'est point lumineuse d'elle-même; comme la terre, elle emprunte son éclat du soleil. Lorsqu'elle nous montre tout son hémisphère éclairé, ce qui arrive quand elle se lève sur l'horizon au moment que le soleil se couche, il y a ce qu'on appelle pleine lune; lorsqu'elle se lève en même temps que le soleil, elle ne nous montre que son hémisphère non éclairé : nous ne la voyons plus; il y a ce qu'on appelle nouvelle lune. Enfin on appelle premier quartier, dernier quartier, lorsqu'elle s'est approchée ou éloignée du soleil de manière à nous fair voir la moitié de son hémisphère éclairé, ou le quart de sa circonférence totale. On connaît ces diverses apparences sous le nom générales de phases de la lune. Les astronomes en ont observé de semblables dans les lunes ou satellites qui accompagnent quelques autres planètes.

La nuit n'est que l'ombre de la terre. Lorsque cette ombre, qui se projette très-loin dans l'espace, tombe sur le disque éclairé de la lune, ce disque en est obscurci en tout ou en partie : il y a ce qu'on appelle éclipse partielle ou totale de la lune. Cela ne peut arriver qu'au temps de pleine lune, lorsque la terre se trouve directement entre elle et le soleil.

Mais, ainsi que la terre, la lune a son ombre, et sa nuit. Lorsque cette ombre, qui se projette également très-loin dans l'espace, rencontre la partie de la terre où nous sommes, elle nous dérobe la lumière du soleil en tout ou en partie : il y a ce qu'on appelle éclipse totale ou partielle du soleil; nous sommes pendant quelques instants à l'ombre de la lune, lorsque cet astre se trouve directement entre le soleil et la terre.

A l'exception des Hébreux, tous les anciens peuples avaient grand'peur des éclipses. On voit dans les annales de la Chine (2), qu'une éclipse y mettait en émoi tout l'empire. Aujourd'hui encore, les Indiens, persuadés qu'un dragon malfaisant veut dans cette occasion dévorer la lune, font un grand vacarme pour lui faire lâcher prise, ou bien se mettent dans l'eau jusqu'au cou pour le supplier de ne pas la dévorer entièrement. Les Grecs et les Romains s'en formaient une idée pareille. Si la lune s'éclipsait, c'est que, par leurs enchantements, des sorcières l'attiraient sur la terre. Aussi le peuple de Rome frappait-il sur des chaudrons et autres instruments pour la faire remonter à sa place. On allumait encore un nombre infini de torches et de flambeaux, qu'on élevait vers le ciel pour rappeler la lumière de l'astre éclipsé. Les indigènes du Mexique, s'imaginaient que la lune était bles-

(1) *Summa*, p. 1, q., *pars*, 1, q. 70 a. 3. c. — (2) Chou-King.

sée par le soleil, pour quelques querelles qu'ils avaient eues ensemble. En conséquence, tout le monde jeûnait pour rétablir la paix troublée.

Cependant, et à la Chine, et dans l'Inde, et dans la Chaldée, et dans la Perse, et dans l'Egypte, et dans la Grèce, et à Rome, il y avait des astronomes, ou astrologues, ou mathématiciens; car, dans les anciens auteurs, ces trois noms signifient la même chose. Mais au lieu d'éclairer le peuple sur la cause des éclipses, ces savants l'entraînaient, l'enfonçaient dans une erreur plus dangereuse. Si haut qu'on remonte dans l'histoire profane, on voit l'astronomie ou la connaissance des astres dégénérée en une vaine et funeste superstition. Les mathématiciens, ou astrologues, ou astronomes, trouvant sans doute que de considérer les étoiles uniquement pour en connaître le cours et prédire les éclipses, n'apportait guère de profit, inventèrent quelque chose de plus lucratif : c'était de prédire la destinée de chaque homme, l'issue d'une entreprise, le sort d'une bataille. Le ciel fut divisé en douze parts égales, ayant chacune son attribut particulier : les richesses, les parents, la gloire, etc. Les planètes furent distinguées en favorables, nuisibles et mixtes, ayant leurs aspects heureux ou funestes. Le moment décisif pour la destinée de l'homme est celui de sa naissance. Tels et semblables étaient les principes arbitraires de cette vaine et superstitieuse mathématique, comme on le voit dans les Pères de l'Eglise qui les ont combattus. Les Chaldéens, qui furent les premiers à observer les astres, furent aussi les premiers astrologues, devins, tireurs d'horoscopes, diseurs de bonne aventure. Leur nom même devint commun à tous les charlatans de cette espèce qui bientôt remplirent l'univers. Les mathématiciens furent souvent bannis de Rome, mais pour y rester toujours; tel est le langage de l'histoire romaine (1). Ils fomentaient les conspirations par leurs pronostics. Réussissaient-elles ? c'étaient eux qui gouvernaient l'empire. Echouaient-elles? un décret les bannissait; mais, comme s'exprime un auteur de ce temps-là, et le vulgaire savant, et le vulgaire ignorant, également persuadés que les destinées des empires et des individus étaient écrites dans les astres, les retenaient malgré tous les décrets (2). Telle était la puissance de cette superstition astronomique, qu'un des écrivains les plus sensés de la littérature romaine, dans un discours intitulé *le Mathématicien*, fait ce raisonnement : Puisque la mathématique prédit les éclipses des astres et que l'événement justifie ses prédictions, comment ne pas la croire quand elle prédit la destinée d'un homme (3) ? Les empereurs pensaient comme le vulgaire. Tibère chassait les mathématiciens par un décret, et était lui-même très-adonné à la mathématique (4). Pour ce qui est des philosophes, il suffira de citer un philosophe sur le trône, l'empereur Julien : astrologue, aruspice, magicien, il était sans cesse entouré de magiciens, d'aruspices, d'astrologues. Qui donc a délivré l'univers de cette superstition philosophique ? La seule Eglise de Dieu. Depuis Moïse jusqu'au concile de Trente, elle n'a cessé d'éclairer le peuple sur les vains préjugés ou doctes impostures des savants. Les philosophes de Chaldée commençaient peut-être à infatuer le genre humain de leurs fables astrologiques, lorsque Moïse lui rappela l'antique vérité sur la création du monde et la divine Providence. Ces mêmes sages flattaient Babylone d'une inaltérable félicité, lorsque Isaïe lui annonça une ruine prochaine, et lui disait : Ecoute, cité voluptueuse... parais avec tes enchanteurs, et ces artifices que tu cultives dès ta jeunesse, tu verras s'ils ajoutent à ta force. Tu as défailli dans la multitude de tes conseils : qu'ils paraissent donc, qu'ils te sauvent, ceux qui contemplaient le ciel, qui examinaient les astres et qui supputaient les mois pour t'annoncer l'avenir. Voilà qu'ils sont devenus comme la paille : le feu les a consumés (5). Le philosophe Julien employait toutes les ressources de la philosophie et de l'empire pour faire triompher du christianisme et du bon sens la superstition des astrologues, des mathématiciens, des augures, des aruspices, lorsque ses anciens compagnons d'étude, Grégoire de Nazianze et Basile de Césarée, apprenaient aux peuples, dans les temples chrétiens, à se moquer de toutes ces extravagances philosophiques et à conserver le bon sens avec le christianisme.

Ce n'est point que l'Eglise blâmât jamais la connaissance des astres; elle ne voulait qu'en bannir l'imposture et la superstition pour en faire une science véritable. Le concile de Trente, en prohibant les livres d'astrologie superstitieuse, a bien soin d'excepter ceux d'astrologie naturelle ou d'astronomie, qui peuvent traiter, non-seulement du cours des astres, mais encore de leurs influences naturelles sur les mouvements de la mer, la température de l'air, le retour de certaines maladies; observations utiles à la navigation, à l'agriculture et à la médecine (6). L'Eglise avait plus d'intérêt que personne à ce que le cours du soleil, de la lune et des étoiles fût exactement connu ; car c'est là-dessus qu'elle règle ses fêtes, principalement la plus solennelle, la Pâque. Aussi verrons-nous, dans les siècles chrétiens les plus grands papes, les plus grands évêques, les conciles s'occuper vivement de cette importante question. C'est un pape, Grégoire XIII, qui rendra à tous les peuples l'éminent service de corriger les

(1) Tacite, hist. l. I, n. 22. — (2) Pline, hist. l. 11, c. VII ; *Pariterque et eruditum vulgus et rude.* — (3) Quinctil. Decl. 4, *mathematicus*, n. 14. — (4) Suét. Tib., n. 36 et 69. — (5) Is. XLVII, 14. — (6) *Index : regula*, 9.

erreurs, les incertitudes qui s'étaient glissées dans leur calendrier, et de leur en donner un parfaitement exact. C'est un cardinal, Nicolas de Cusa, qui, le premier parmi les modernes, ressuscitera l'ancienne opinion du mouvement de la terre autour du soleil. C'est un chanoine, Nicolas Copernic, qui fondera ce système sur le calcul et l'expérience, et deviendra ainsi le père de la moderne astronomie.

On demandera peut-être en quelle phase et en quelle saison ont paru les deux grands luminaires ? Voici ce qu'on peut conjecturer de plus probable. Il est dit que le luminaire moindre, la lune, a été faite pour présider à la nuit. Or, elle ne préside littéralement à la nuit entière que quand elle se lève au moment que le soleil se couche, c'est-à-dire en la pleine lune. Il est donc vraisemblable qu'elle a paru pour la première fois en cette phase. Il est dit encore que Dieu fit les deux grands luminaires, le soleil et la lune, pour séparer la lumière des ténèbres, le jour de la nuit, et cela par le milieu, suivant la version des Septante. Or, il n'y a de division égale entre la nuit et le jour que quand le soleil éclaire directement le milieu de la terre ou l'équateur, c'est-à-dire au temps des équinoxes. On peut donc croire que c'est à pareille époque qu'ont été créés ou du moins rendus lumineux le soleil et la lune. Mais il y a deux équinoxes, l'un de printemps, l'autre d'automne. Auquel des deux faudra-t-il rapporter l'apparition des deux grands luminaires ? Il est dit immédiatement auparavant : Que la terre produise de l'herbe verdoyante et des arbres fruitiers, chacun selon son espèce. Or, cette végétation est le propre du printemps, bien plus que d'aucune autre saison de l'année : on est donc fondé à conclure que le soleil et la lune ont été créés ou faits luminaires en la pleine lune de l'équinoxe du printemps. C'est ainsi du moins que raisonnaient les évêques de la Palestine et des provinces limitrophes, réunis en concile à Césarée, vers la fin du deuxième siècle, par ordre du pape saint Victor, pour régler la question de la Pâque sur les lieux mêmes où le Christ avait célébré la Pâque (1). Les actes nous en ont été conservés par un saint astronome du septième siècle, le vénérable Bède. On y voit cette observation, qu'à la même époque de l'année, la pleine lune équinoxiale du printemps, de grands événements ont eu lieu : le soleil et la lune ont commencé de luire sur la terre ; les enfants d'Israël sortirent de la servitude d'Egypte, comme d'une prison ténébreuse, sous la conduite de Moïse et d'Aaron, tels que deux astres, pour devenir une nation libre et prendre possession de la terre promise à leurs pères ; le Christ, Dieu-Homme, figuré tant de siècles par la victime pascale, ayant été immolé pour la délivrance de l'humanité entière, sort de la tombe et des ténèbres de la mort, appelant tous les hommes à la liberté de Dieu et en la terre promise du ciel.

Ainsi la grande fête des chrétiens, la Pâque, qui toujours coïncide avec la renaissance de la nature, nous rappelle et la première jeunesse du monde, et l'affranchissement du peuple d'Israël par Moïse, et l'affranchissement de tous les peuples par le Christ.

Les deux grands luminaires, placés dans l'étendue des cieux, nous indiquent l'époque de cette fête. Ils servaient déjà de signe pour l'ancienne Pâque et les Néoménies ou fêtes de nouvelle lune. Mais il est une dernière solennité que le soleil, la lune et les étoiles sont chargés d'annoncer à tous les peuples de la terre : c'est la grande Pâque, le grand passage du temps à l'éternité. Les vertus des cieux seront ébranlées, les étoiles tomberont du ciel, le soleil sera obscurci, la lune ne donnera plus sa lumière, les éléments se dissoudront, non pour s'anéantir, mais pour former de nouveaux cieux et une nouvelle terre. Quand nous verrons le premier signal de cette solennité dernière, alors il faudra lever la tête, alors notre rédemption sera proche, alors paraîtra le soleil de justice pour ne s'obscurcir plus jamais, alors nous verrons à son éternelle lumière l'ensemble divin de cette histoire catholique dont nous tâchons de rassembler les fragments humains.

A la voix de Dieu la terre s'est parée d'un manteau de verdure parsemé de fleurs comme d'étoiles, le ciel s'est paré d'un manteau d'azur parsemé d'étoiles comme de fleurs. La mer seule restera-t-elle stérile ? Ecoutons.

« Et Dieu dit : Que les eaux produisent des animaux vivants qui se meuvent, et que le volatile s'envole au-dessus de la terre, vers l'étendue des cieux. Et il en fut ainsi. »

Il y a peu de paroles ; mais qui comptera les merveilles ? Qui descendra dans les fleuves et dans les abîmes de la mer pour en étudier tous les habitants ? Nous en connaissons à peine quelques-uns ; mais, dans ce peu, combien de choses qui nous passent et nous confondent ! Cette éponge avec laquelle nous essuyons nos meubles, savons-nous bien qui nous l'a faite ? C'est la maison mouvante que des vermisseaux marins se construisent eux-mêmes sur le flanc des rochers. Et ce corail dont nous admirons le vermeil, c'est un débris de la ruche pierreuse que de petits insectes se bâtissent en forme de tronc d'arbre au fond de la mer. Et ces perles auxquelles nous mettons un si haut prix, ce sont les gouttes de sueur qu'une espèce d'huître ou de limace océanique a laissé coaguler, en formant de sa transpiration ces deux écailles, qui sont à la fois sa maison, son vêtement et ses os. Et cette pourpre dont s'enorgueillit le manteau des rois, c'est une liqueur que distille dans sa conque une espèce d'escargot de mer. Salomon devra la royale couleur de ses vêtements à un reptile, et, avec toute sa magnificence, il

(1) Labb. Conc., t. I, col. 596 ; *Beda, de equinoctio vernali.*

n'égalera pas une fleur des champs. L'habitant d'un autre coquillage enseignera la navigation. Le nautile ou navigateur, reptile marin à huit bras, se bâtit de sa propre substance une conque en forme de navire, et met assez d'eau pour lui servir de lest, élève deux de ses bras, déploie au vent la membrane ou voile qui les unit, en allonge deux autres dans la mer comme deux avirons, en avance un cinquième qui lui tient lieu de gouvernail, et traverse ainsi l'Océan à voile et à rame, étant lui même son navire, son pilote et son équipage. Ce n'est pas tout : une tempête s'annonce-t-elle, un ennemi est-il à craindre? l'industrieux argonaute replie sa voile, rentre ses avirons et son gouvernail, emplit d'eau son bâtiment et s'enfonce dans l'abîme. Le danger est-il passé ? il renverse sa barque sens dessus dessous, y produit le vide et la fait remonter. Arrivé à la surface, il la retourne adroitement, la remet à flot, déploie de nouveau sa voile et recommence à voguer au gré des vents. Quand l'homme trouvera-t-il le secret d'échapper ainsi à la tempête ?

Entrons dans les fleuves et les rivières. Tout le monde y connaît l'écrevise, avec ses tenailles et sa cuirasse en croûte. Mais tout le monde connaît-il la merveille qui s'opère en elle chaque année ? Je ne parle pas des œufs qu'elle porte et qu'elle fait éclore sous sa queue ; je ne parle pas même de l'incroyable faculté qu'elle a de reproduire les cornes et les pattes qu'on lui arrache ou qu'elle s'arrache elle-même ; je parle de la transmutation complète qu'elle subit tous les ans. Elle s'y dépouille, non-seulement de sa robe écailleuse, mais encore de toutes ses parties cartilagineuses et osseuses, même de son estomac et de ses intestins ; elle se refait à neuf tout entière. Pour comble de singularité, il paraît qu'avec son nouvel estomac elle digère l'ancien. Qui comprendra jamais tout cela ? qui comprendra jamais cette mort et cette résurrection annuelles? mort et résurrection qui sont communes à l'écrevisse avec tous les animaux de son espèce. Que de mystères !

En voici de non moins étonnants :

Dans nos ruisseaux, dans nos fossés, dans nos mares et sur la vase qui est au fond, et au milieu des lentilles qui en tapissent la surface, il est un petit ver ou insecte à plusieurs pieds, nommé pour cette raison polype. Se croit-il menacé, il contracte ses pieds ou ses bras, car ils lui sont l'un et l'autre ; il se rapetisse de manière à se rendre presque imperceptible. Se voit-il en assurance, il se dilate, il étend ses bras, il les allonge, il marche, il saisit de petits insectes, de petits vers qu'il dévore tout entiers. Souvent deux polypes avalent le même ver, chacun par un bout ; quand alors ils se rencontrent, plus d'une fois il arrive que l'un avale l'autre avec la portion du ver qui se trouve dans son corps. Ce qui est encore plus curieux, c'est qu'au bout d'une heure le polype sort sain et sauf du corps de celui qui l'avait englouti ; il n'y perd que sa proie. Autre singularité : le polype engendre sans accouplement, singularité qui cependant lui est commune avec d'autres vers ou insectes. Mais ce qui n'appartient qu'à lui, c'est qu'on peut le découper, de long ou de large, en autant de morceaux qu'on voudra, chaque morceau deviendra un polype complet qui en produira d'autres à son tour. Il n'y a qu'un siècle qu'on a pris garde à ce prodigieux vermisseau ; la science ne tente même pas d'en expliquer les mystères. Combien d'autres, semés sous nos pas, auxquels nous ne daignons pas même regarder !

Depuis l'invention du microscope, on a découvert dans chaque goutte d'eau où l'on a fait infuser des parties animales ou végétales, telles que du poivre, tout un monde de petits animalcules invisibles à l'œil nu et inconnus aux anciens. Un observateur célèbre en a compté jusqu'à deux mille, quelquefois même jusqu'à huit ou dix mille dans une seule goutte de pluie où ils nagent comme dans une vaste mer (1). Il estime que mille millions n'en sont pas aussi gros qu'un grain de sable ordinaire ; cependant chacun a sa forme spéciale. Il y en a de sphériques, il y en a de plats, il y en a de longs, il y en a qui changent de forme à chaque instant, il y en a qui s'ouvrent en entonnoir pour saisir leur proie, car ils mangent et digèrent. Il y en a de si voraces, qu'ils se mangent les uns les autres. Ils se fécondent eux-mêmes et sans accouplement : les uns pondent des œufs, les autres accouchent de petits êtres vivants. Coupés en deux, chaque morceau devient un animal complet. Mis à sec, ils se contractent et expirent ; humectés de nouveau, ils ressuscitent après des années entières et jusqu'à vingt fois. Humilions-nous, confondons-nous en voyant Dieu si admirable dans des choses si communes.

Mais tandis que nous nous perdons dans une goutte d'eau à considérer des infiniment petits, voici l'énorme baleine qui s'avance du Nord, dormant sur l'Océan comme une île flottante, de soixante, de cent, de deux cents pieds de long, sur laquelle on aperçoit des coquillages et quelquefois même des plantes. Le marinier est sur le point d'y débarquer, lorsque la baleine, d'un coup de sa queue, fait chavirer, ou peu s'en faut, le navire.

Elle plonge dans les abîmes avec son petit, gros comme un bœuf, qu'elle embrasse de ses nageoires et qu'elle allaite de ses deux mamelles. Malgré sa stature énorme, elle a peur. Elle trouve des ennemis redoutables. L'espadon, armé d'une longue épée dentelée de chaque côté, la poursuit avec acharnement. Elle tâche de le frapper de sa queue et de l'écraser ainsi d'un seul coup. Mais souvent l'espadon échappe, bondit en l'air, retombe sur elle et s'efforce non de la percer, mais de la scier avec son épée à dents. La baleine pou-

(1) Leuwenhoek, *Journal des Savans*, du 14 mars 1678.

git la mer de son sang ; elle entre en fureur, elle frappe sur l'eau des coups si épouvantables que le navigateur en frémit au loin. Un ennemi encore plus à craindre pour elle, c'est l'homme. Il viendra un jour jusqu'au milieu des glaces du Nord lui faire reconnaître son empire. Elle ne peut toujours demeurer au fond des eaux. Différente en cela des autres poissons, il faut qu'elle vienne de temps en temps à la surface pour respirer l'air. L'homme en profitera pour lui lancer, de dessus une frêle barque, un harpon acéré. Elle aura beau bouleverser la mer par les battements de sa queue : le fer reste fixé dans la large plaie. Elle aura beau s'enfoncer dans l'abîme : le fer la suit dans l'abîme. Il faut bien qu'une demi-heure après elle revienne sur l'eau pour reprendre haleine. Le hardi pêcheur en profite pour l'achever à coups de dards. Morte, on la suspend avec des chaînes au côté du gros navire. Des charpentiers, les pieds armés de crampons de fers, montent sur son dos, en dépècent le lard à coups de hache. Sa graisse, son huile enrichira des provinces ; le commerce la transportera de royaume en royaume ; les arts emploieront les lames osseuses ou fanons qui garnissent sa gueule, et avec lesquels elle écrase les insectes et les poissons dont elle se nourrit. Son énorme charpente amusera peut-être les enfants de quelque grande cité, tandis que les peuples du Groënland en feront la carcasse de leurs barques, qu'ils revêtiront de sa peau.

Chose étonnante qu'on aura sans doute remarquée déjà : et parmi les imperceptibles habitants d'une goutte de pluie, et parmi les gigantesques baleines de l'Océan, il y a guerre, il y a combat à mort. Mais sous la main de la Providence, ces guerres et ces combats entretiennent la vie et l'harmonie universelles.

Ainsi, cette année, comme l'année dernière, des millions de harengs et de morues, poursuivis, à ce qu'il paraît, par les baleines et attirés par des insectes et de petits poissons, viendront se faire prendre le long des côtes d'Europe et sur les bancs de Terre-Neuve, afin de servir de nourriture à des millions d'hommes. Et l'année prochaine, en la même saison, il en reviendra tout autant. Et malgré cette consommation prodigieuse, leur nombre ne diminuera point : Dieu leur a donné une fécondité plus prodigieuse encore. Une seule femelle de hareng en produira au moins dix mille ; une seule morue, jusqu'à dix millions. Ont-ils approvisionné les divers peuples de la terre. et pourvu en particulier à la nourriture du pauvre? les harengs, et après eux la morue, s'en retournant sous les glaces du Nord, s'y multiplient sans péril et s'en reviennent l'année suivante par milliards, marchant à la suite de quelques chefs, en ordre de bataille, non pour combattre, mais pour se faire prendre plus commodément. Et, chose singulière, ces poissons qui naissent, qui vivent dans les eaux salées de la mer, ne sont point salés. Il faut qu'on les sale, quand on veut en conserver la chair ou l'envoyer au loin ; mais c'est la mer qui fournira le sel.

Ce qu'est l'Océan pour toute la terre, immense vivier où Dieu prodigue d'inépuisables aliments à tous les peuples, les lacs, les fleuves, les rivières le sont pour chaque royaume, chaque province, chaque canton. On y pêche tous les ans, on y pêche toute l'année, et toujours les poissons réalisent à nos yeux cette bénédiction que Dieu leur a donnée dans l'origine : Croissez, multipliez-vous, et remplissez les eaux. Toujours les eaux se remplissent de poissons, d'abord imperceptibles, mais qui croissent comme à vue d'œil et qui multiplient bientôt à leur tour. Une seule carpe, échappée au filet des pêcheurs, suffit pour repeupler toute une rivière avec ses trois cents milliers d'œufs.

Qui ne bénirait le Créateur à la vue de tant de merveilles ! Que d'inexplicables variétés dans le peu que nous connaissons de ses œuvres vivantes ! Ici les tortues, les écrevisses, les conques, les huîtres, qui ont les os en dehors et la chair en dedans ; là les poissons de toute espèce, qui ont les os en dedans et la chair en dehors, mais recouverte d'une peau, qui l'est elle-même d'un toit d'écailles. Ceux-là cheminent lentement, avec leurs maisons de pierre ; ceux-ci s'élancent comme un trait, se bercent mollement, s'élèvent, descendent à leur volonté. Pour fendre plus facilement les ondes, Dieu leur donne un corps effilé, aplati sur les côtés et aiguisé par la tête. Des rames naturelles ou des nageoires, placées sous la poitrine et sous le ventre, à la queue et sur le dos, les dirigent dans tous les sens. Un organe plus curieux encore, est une vessie d'air qu'ils ont dans l'intérieur, et qu'ils dilatent ou compriment à leur gré. La compriment-ils ? devenus plus pesants, ils enfoncent. La dilatent-ils ? devenus plus légers, ils remontent. Quoique toujours dans l'eau, ils respirent cependant l'air comme nous, mais non pas autant que nous. Ils en trouvent assez dans l'eau qu'ils avalent par la bouche et chassent par les ouïes, qui, au passage, en extraient les particules aériennes, à peu près comme nos poumons décomposent l'air atmosphérique, et en emploient une partie à entretenir la circulation du sang et de la vie. Enfin chaque espèce de poisson a reçu une arme ou du moins quelque industrie pour se défendre au besoin : la baleine, sa queue meurtrière ; l'espadon, son épée à scie ; la licorne de mer, sa corne en spirale ; le hérisson, la perche, leurs piquants ; la pourpre, sa tarière, qui perce les coquilles les plus dures ; le dauphin lance aux yeux de son adversaire un violent jet d'eau pour l'étourdir ; la sèche, une bouteille d'encre pour se dérober à sa vue ; la torpille engourdit la main qui la veut saisir ; tel autre, sur le point de devenir la proie de ses nombreux ennemis, s'envole dans l'air au moyen de larges membranes qui lui servent d'ailes et avec lesquelles il s'y sou-

tient tant qu'elles demeurent humides. Quant à ceux des poissons qui ont le moins d'industrie pour se défendre, ils ont en récompense la plus grande fécondité pour se propager ; tandis que ceux qui, par leur grosseur, leur voracité, leurs armes, sont les plus redoutables, ne multiplient, en comparaison, que très-peu. La baleine ne produit par an qu'un seul petit, tout au plus deux ; le hareng, des milliers. C'est ainsi que Dieu, et dans la mer orageuse où s'agitent les poissons, et dans la mer orageuse où s'agitent les hommes, fait également sortir l'ordre du désordre, la paix de la guerre, l'harmonie éternelle des révolutions renaissantes.

Le poisson volant, qui s'élance dans les airs, nous y fait apercevoir un nouveau monde, de nouveaux êtres, de nouvelles formes, une nouvelle décoration : le monde des oiseaux. Les écailles sont remplacées par des plumes ; un bec prend la place des dents ; aux nageoires succèdent des ailes et des pieds ; des poumons intérieurs et d'une autre structure font disparaître les ouïes : le silence qui régnait jusqu'alors dans la nature est banni et, dans plusieurs espèces, remplacé par les chants les plus mélodieux.

Il est de nouveaux êtres, tels que le cygne, l'oie, le canard, que l'on voit quitter à peine l'humide élément dont la voix du Créateur les a fait naître. Tranquilles au milieu des orages, ils luttent contre les vents, jouent avec les vagues, sans avoir de naufrage à redouter. Navigateurs nés, leur corps est bombé comme la carène d'un vaisseau ; le cou qui s'élève sur une poitrine éminente, en est comme la proue : leur queue, courte et ramassée en pinceau, semble être un gouvernail ; leurs pieds palmés sont de vraies rames ; le duvet fin, épais et verni d'huile, qui revêt tout le corps, est une sorte de goudron naturel qui les défend contre l'impression de l'eau. Au milieu de cet élément si agité, leur vie est paisible ; ils s'y ébattent, y plongent et reparaissent avec des mouvements agréables : ils y rencontrent leur subsistance encore plus qu'ils ne la cherchent. Aussi leurs mœurs sont-elles en général innocentes et leurs habitudes pacifiques. Ils attendent l'homme pour lui donner leur duvet et leur plume, et même accourir à sa voix.

Un peu plus loin sur le rivage, en apparaissent d'autres au corps élancé, au long cou. Leurs pieds haut montés, sont privés de membranes ; aussi ne nagent-ils point, mais ils marchent dans les marais et les eaux peu profondes. Leur bec s'allonge et s'effile pour fouiller dans le limon vaseux et y chercher la pâture qui leur convient, des poissons, des reptiles, des insectes. La cigogne est de ce nombre ; la cigogne, que les anciens ont nommée la pieuse, à cause de sa piété filiale envers ses parents. Sont-ils vieux ? elle les nourrit et les réchauffe avec la même tendresse que ses petits, les soulève dans leur défaillance, et leur apprend à voler avec ses ailes pour goûter encore quelque plaisir d'un âge meilleur (1).

Ailleurs, la poule domestique nous donne ses œufs en récompense de notre hospitalité. L'hirondelle, sauvage tout ensemble et familière, suspend avec confiance sa maison au-dessus de nos foyers. Au jardin, le pinson, le chardonneret, le bouvreuil nous réjouissent de leur plumage et de leur chant. Allons-nous à la campagne ? la linotte et la fauvette nous saluent du milieu des buissons ; l'alouette champêtre s'élève joyeuse au-dessus de nos têtes et semble nous inviter, par sa ravissante mélodie, à nous élever avec elle jusqu'aux cieux. Au voisin bocage, le rossignol solitaire fait retentir de sa voix les échos d'alentour ; s'aperçoit-il que nous prêtons l'oreille, il paraît s'animer encore plus ; il compose et exécute sur tous les tons, va d'un chant simple au gazouillement le plus bizarre, des tremblements et des roulements les plus légers à des soupirs tendres, languissants et lamentables, qu'il abandonne ensuite pour revenir à sa gaieté naturelle. Dans notre admiration, nous supposons à ce chantre de la nature une taille majestueuse, un plumage brillant, un regard superbe ; et il est d'une chétive apparence, d'une couleur fort commune et d'un regard timide. Jusque parmi les oiseaux, Dieu se plaît à départir ses dons les plus parfaits à ce qu'il y a de plus humble.

L'aigle, roi des airs, a reçu en partage la grandeur, la force, le courage, la vue perçante, la rapidité du vol. Il pose son nid sur des rochers inaccessibles, regarde le soleil fixement, s'élève par-dessus les nues et de là fond sur la proie qu'il découvre dans la plaine. Ses petits, nourris de sang et de carnage, sont-ils en état de voler ? il les chasse de son aire et de ses alentours, et les force de s'aller conquérir un empire ailleurs. Par la hardiesse de son vol et le perçant de son regard, il est l'emblème du génie qui s'élève jusque dans le sein de Dieu pour y contempler le Verbe, la lumière et la vie ; par la domination qu'il exerce dans tout son voisinage, par la facilité avec laquelle il emporte dans ses serres les oiseaux les plus pesants et même des quadrupèdes, il est l'emblème de ce peuple-roi auquel il fut donné de conquérir tous les autres. Et la voix des peuples et la voix des prophètes ont également reconnu à l'aigle ces nobles prérogatives.

Bien différentes de l'aigle sont la colombe et la tourterelle, emblèmes toutes deux d'une âme chaste, simple, douce, aimante, fidèle à Dieu : la colombe, qui ne vit que pour son époux et pour ses enfants ; la tourterelle qui, quand elle a perdu le sien, n'en souffre plus d'autre, mais passe le reste de ses jours dans le veuvage et la solitude : la tourterelle et la

(1) Ambr., *In Hexam.*, l. V, c. XXI.

colombe qui seront offertes à la place de celui qui s'offrira pour nous (1). Lorsque Dieu aura noyé la terre dans le déluge, la colombe nous annoncera la paix : lorsque l'Esprit de Dieu, qui vivifia les eaux dans l'origine, viendra les sanctifier dans celles du Jourdain, il descendra sous la forme de colombe, symbole d'innocence et d'amour.

Mais si l'esprit de grâce et de lumière a son emblème dans la colombe, les esprits de malice et de ténèbres ont aussi les leurs dans les oiseaux de nuit. Espèce de fantômes à la figure sombre, à la physionomie haineuse, au bec crochu, aux serres tranchantes, au cri sinistre, ils habitent les lieux de ruine et de désolation, et se servent du temps du sommeil pour surprendre les petits oiseaux endormis : image parlante de ces esprits méchants et haineux qui habitent les lieux d'éternelle horreur, les âmes en ruine, et, dans les moments de ténèbres, surprennent celles qui ne sont point sur leurs gardes.

Combien d'autres leçons, et sur la divine Providence et sur nos propres devoirs, les différentes espèces d'oiseaux ne nous donneraient-elles point, si nous savions y faire attention? Interrogez les volatilles du ciel, disait Job à ses amis, et ils vous enseigneront (2). Considérez les oiseaux du ciel, nous dit celui-là même qui les a faits : ils ne sèment point, ils n'amassent point dans des greniers, et votre Père céleste les nourrit. Votre Père céleste a semé pour eux, et avec quelle profusion! Nous ne savions peut-être pas trop pourquoi cette infinie multitude et variété d'arbres, de plantes et d'herbes qui couvrent la terre de leurs feuilles, de leurs fleurs et de leurs fruits; nous n'y voyions peut-être qu'une belle parure : c'est encore une table abondamment servie, où les oiseaux, les premiers, sont invités à prendre chacun le mets qui lui convient.

Non-seulement notre Père les nourrit, mais encore il les habille, non pas tous de la même robe ni de la même couleur, mais chacun d'une robe et d'une couleur différentes. Et dans cette robe, quel moelleux, quelle finesse, quelle élégance! Et dans cette couleur, quelle variété, quelle richesse! depuis l'énorme autruche, dont les plumes ornent la tête des rois et des reines, jusqu'au charmant colibri, vrai bijou de la nature, qui vit du suc des fleurs, se baigne sur une feuille dans la rosée du matin, et dont le plumage demi-transparent surpasse tout l'éclat des pierres précieuses. Non-seulement notre Père habille avec cette variété et cette richesse tous les oiseaux, il donne encore à chacun tous les ans une robe neuve, et il la leur donne à l'approche de l'hiver.

C'est peu encore qu'il fasse pour eux des merveilles, il leur en fait faire. Quel autre que lui leur apprend, au retour de la belle saison, à construire d'avance un berceau pour leurs enfants à naître? à le construire avec tant d'art et de symétrie, les uns à terre au milieu des prés ou des moissons, les autres dans le creux d'un arbre, sur les branches, dans un buisson, contre une muraille, dans le trou d'un rocher; ceux-ci avec du mortier, tels que l'hirondelle, ceux-là avec des branches d'arbre, tels que l'aigle et la cigogne ; d'autres avec des brins d'herbes, de la mousse, du crin, de la laine, des plumes, tels que les petits oiseaux. Qui apprend à la plupart de ces derniers à en tapisser le dedans avec de molles fourrures, à s'arracher quelquefois pour cela leur propre duvet? Qui leur dit qu'ils auront des œufs, qu'il faudra rester dessus tel nombre de jours pour les animer d'une chaleur vitale? Qui leur dit qu'au bout de ce temps il doit en éclore des petits? Qui inspire à la mère la tendresse pour les soigner, le courage pour les défendre avant et après leur naissance? Qui donne alors à la craintive fauvette le courage d'attaquer l'homme même? N'est-ce pas celui qui l'a faite! celui qui disait à son peuple : « Si en marchant dans un chemin vous trouvez sur un arbre ou à terre le nid d'un oiseau et la mère couvant ses petits ou ses œufs, vous ne retiendrez point la mère avec les enfants ; mais, ayant pris les enfants, vous laisserez aller la mère, afin qu'il vous arrive bonheur et que vous viviez longtemps (3).

Qui n'admirerait alors dans les oiseaux les prodiges de la tendresse maternelle, les soins qu'ils se donnent pour trouver et apprêter la nourriture à leurs petits, leur dévouement, leur industrie pour les sauver dans le péril? La poule, d'un naturel si gourmand, ne garde plus rien pour elle ; tout est pour ses poussins. Pendant qu'ils mangent, elle veille à leur sûreté. Sont-ils repus? elle les rassemble et les réchauffe sous ses ailes. Un ennemi apparaît-il tout d'un coup? Si fort qu'il soit, elle court à l'encontre les plumes hérissées, l'attaque à grands cris avec le bec et les ongles, prête à mourir pour sauver ses petits. Belle image de tendresse, sous laquelle le Sauveur se représente lui-même : Jérusalem, Jérusalem, combien de fois j'ai voulu rassembler tes enfants comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes (4).

Devenu mère, l'oiseau le plus stupide est intelligent. La poule d'Inde se promène avec sa couvée. Soudain elle jette un cri, et les petits de tomber par terre sans mouvement et de faire les morts. On s'étonne d'un pareil spectacle, lorsqu'on entrevoit au haut des nues un vautour à la serre cruelle, que l'œil vigilant de la poule avait aperçu tout d'abord. Le danger est-il passé? elle pousse un nouveau cri, et aussitôt les poulets se relèvent, accourent à la mère en battant des ailes en signe de joie. La perdrix se montre plus rusée encore. Un chasseur, un chien approche-t-il de la jeune famille? aussitôt le père jette un cri particulier, se met à voler en traînant de l'aile ou à

(1) Amb., *In Hexam.*, l. V, c. XIX. — (2) Job., XII, 7. — (3) Deut., XXII, 6 et 7. — (4) Matth., XXIII,

courir en boitant pour engager plus facilement à le poursuivre le chien et le chasseur : bientôt après la mère s'envole d'un autre côté, mais plus rapidement et plus loin. A peine s'est-elle abattue, qu'elle revient sur-le-champ retrouver à la course ses poussins blottis chacun de leur côté dans les herbes et dans les feuilles ; et, avant que le chien, détourné par sa ruse, ait eu le temps de revenir, elle les emmène au loin.

Autre merveille. Il y a des oiseaux qui restent toujours avec nous ; les bécasses nous quittent au printemps pour revenir avec les frimas ; mais le plus grand nombre nous quittent à l'automne pour revenir au printemps. Les cailles s'en vont en Afrique et en Asie ; les hirondelles, au Sénégal. Qui donc leur apprend qu'il est ailleurs des climats plus doux ? Quel géographe leur enseigne la route ? Quel astronome leur a dit que le soleil qui s'éloigne de nous à l'automne, se rapprochera de nous au printemps ? Qui leur a commandé de se réunir en troupes et de partir tous au même signal ? Qui enfin a donné aux grues cet admirable gouvernement qui mériterait de servir de modèle ?

« Chez elles, dit Ambroise de Milan, il y a une certaine police et milice naturelles ; chez nous, elle est forcée et servile. Avec quelle exactitude volontaire et non commandée les grues montent la garde la nuit ! Vous y voyez disposées des sentinelles, et tandis que leurs compagnes reposent, d'autres font la ronde et explorent si on ne tente pas quelques embûches : chacune s'emploie avec un soin infatigable à la sûreté commune. Son heure de veiller est-elle accomplie, a-t-elle fait son devoir ? elle se dispose au sommeil après avoir donné un signal pour réveiller une autre qui dort et à qui elle remet son poste. Cette autre l'occupe aussi volontairement ; la douceur du sommeil qu'il lui faut interrompre ne la rend ni revêche ni paresseuse ; elle remplit diligemment son devoir, et le service qu'elle a reçu, elle le rend avec une exactitude et affection égales. Là, nulle désertion, parce que le dévouement est naturel ; la garde y est sûre, parce que la volonté est libre. Elles observent le même ordre en volant et allégent tout le travail par le moyen que chacune se charge de la conduite à son tour. Une est en avant pour fendre l'air, à la tête d'un bataillon qui suit en triangle : a-t-elle fait son temps, elle se retire à la queue et laisse à la suivante la charge de conduire la troupe. Le travail et l'honneur sont communs à tous ; la puissance n'est pas un privilége que s'arroge le petit nombre, mais, par une espèce de sort volontaire, elle passe successivement à tous ; quoi de plus beau ? C'est là le type de la république primitive et le modèle d'une cité libre. Tel fut le gouvernement que les hommes reçurent de la nature à l'exemple des oiseaux, et qu'ils pratiquèrent dans l'origine : le travail était commun, commune était la dignité ; chacun apprenait à partager à son tour les soins, l'obéissance et le commandement ; nul n'était privé de l'honneur, nul exempt du travail. C'était l'état parfait des choses : personne ni ne s'enorgueillissait d'une puissance perpétuelle, ni n'était brisé par une trop longue servitude. La promotion ayant lieu par ordre de charge et succession de temps, n'excitait point d'envie ; et la garde, qui vous tombait par un sort commun, en paraissait plus facile à supporter. Nul n'osait opprimer de servitude un autre qui devait lui succéder dans les honneurs et dont il aurait à supporter à son tour les dédains. Nul ne trouvait pesant un travail qu'allégeait la dignité à venir (1).

Mais pendant que nous admirons l'industrie et le gouvernement des oiseaux voyageurs, j'entends une autre espèce de volatiles, une nuée d'insectes, un essaim d'abeilles bourdonner autour de moi, comme pour réclamer la prééminence du gouvernement et de l'industrie. En effet, il sera difficile de ne pas la leur accorder. Leur gouvernement est une monarchie républicaine de femmes, distinguée en trois ordres : une reine unique, mère de tout son peuple ; des femelles stériles, mais ouvrières, au nombre de douze à quarante mille ; enfin, quelques mâles pour féconder la reine. L'essaim est-il entré dans une ruche ou dans un creux d'arbre ? aussitôt les ouvrières en nettoient l'intérieur et l'enduisent d'une espèce de gomme ; puis, transformant en cire le miel qu'elles ont cueilli sur les fleurs, et la transpirant par petites lames entre les anneaux de leur ventre, elles en bâtissent des cellules à six pans, les unes de leur grosseur pour leurs futures compagnes, les autres plus considérables pour les futurs mâles, et quelques-unes plus considérables encore pour les reines à venir. A mesure que les cellules s'achèvent, la reine régnante, entourée d'un nombreux cortége qui lui prodigue tous les témoignages de respect et d'amour, vient y faire la visite et y pondre un petit œuf qui, dans l'espace de vingt-et-un jours, se transforme successivement en ver, en nymphe, en abeille. Les ouvrières, devenues aussitôt nourrices, couvent cet œuf avec grand soin, nourrissent le ver et avec du miel et avec de la poussière de fleurs que d'autres leur apportent des champs dans des espèces de cuillères qu'elles ont à leurs jambes postérieures. Lorsqu'au printemps il est né un grand nombre de ces jeunes ouvrières, lorsque surtout une nouvelle reine est près d'éclore, il se fait une révolution dans l'État. On va, on vient, on s'agite jusqu'à ce que la reine mère, suivie d'une partie des anciennes et des nouvelles abeilles, quitte la ruche et s'en aille former une colonie ailleurs. Peu après la jeune reine sort de son berceau, reçoit les hommages de son peuple, est fécondée dans les airs par les mâles et enfante deux cents fois par jour. Alors, la saison est-elle

(1) Ambr., *in Hexam.*, l. V, c. xv.

encore favorable, la population exubérante, une seconde reine surtout est-elle près de naître? la première quitte la ruche à son tour, avec une partie de ses sujets, pour aller s'établir et multiplier ailleurs. Au contraire, la saison est-elle tardive, la population trop affaiblie? la jeune reine va briser les cellules royales et percer de son dard les reines naissantes. Les ouvrières la regardent et la laissent faire; mais elles l'en empêchent quand la saison est encore bonne et la population suffisante pour un nouvel essaim.

Arrive-t-il néanmoins que dans la même ruche il y ait deux reines à la fois? il y a révolution dans l'Etat. Pour y mettre fin, les deux rivales se cherchent et se combattent, devant la nation assemblée, jusqu'à ce que l'une des deux succombe. Il se pourrait que, dans ce duel, elles se donnassent en même temps la mort l'une à l'autre. La Providence y a pourvu. Se sont-elles saisies de manière à se percer réciproquement? tout à coup elles se quittent et s'enfuient chacune de son côté, mais bientôt elles reviennent au combat, le peuple même les y ramène de force, jusqu'à ce que l'une des deux ait triomphé de l'autre.

N'y a-t-il dans une ruche pas de reine du tout, mais les abeilles ont-elles l'espoir d'en avoir bientôt une parce qu'il y a un œuf, un ver, ou une nymphe dans une cellule royale? l'Etat est tranquille, les travaux continuent. N'y eût-il même rien dans aucun berceau de reine, pourvu qu'il y ait un œuf ou un jeune ver dans une des cellules où doivent éclore les ouvrières, l'Etat est encore sauvé. Les abeilles nourrices donneront à ce ver la nourriture royale, et, au lieu d'une femelle stérile, il deviendra une reine parfaite, capable d'être fécondée par les mâles et d'enfanter quarante mille nouvelles abeilles par an. Mais n'y a-t-il plus d'espoir d'avoir une reine d'aucune de ces manières? l'Etat est perdu. Ce peuple si laborieux, si actif devient tout à coup morne, triste, insouciant; nul ne va plus amassant le miel dans les champs pour les magasins publics, nul n'en revient plus avec la poussière des fleurs pour nourrir la jeune couvée, nul ne forme plus de cire pour bâtir de nouvelles cellules, nul ne trémousse plus ses ailes à l'entrée de la ruche pour y renouveler l'air: tout dépérit. L'homme seul peut encore sauver la république désolée. Il n'y a qu'à lui donner un rayon pris d'ailleurs, mais où se trouve une cellule royale garnie de son œuf, ou seulement quelques cellules avec des œufs ou de jeunes vers pour des abeilles communes; aussitôt la confiance renaît, les travaux recommencent, et dans peu de jours une nouvelle souveraine recevra les hommages d'un peuple fidèle.

Voilà des merveilles bien étonnantes; d'autant plus étonnantes, qu'on les a plus longtemps ignorées; d'autant plus étonnantes, qu'elles ont été découvertes de nos jours par un observateur aveugle, l'Anglais Hubert. Combien d'autres merveilles que nous continuons d'ignorer!

Dieu apparaît d'autant plus grand, dit Cyrille de Jérusalem, qu'on connaît mieux les créatures (1). Aussi le plus sage des rois, Salomon, reçut-il cette connaissance d'en haut avec la divine sagesse. « Dieu lui-même, dit-il, m'a donné la vraie science de tout ce qui est, afin que je connaisse la disposition de l'univers et les vertus des éléments, le commencement et la fin et le milieu des temps, les changements successifs et le retour des saisons, le cours des années, la marche des étoiles, la nature des animaux, l'instinct des bêtes, la force des vents, et les pensées des hommes, les différences des plantes et les vertus des racines. Et j'ai appris toutes les choses secrètes et ignorées, parce que la sagesse même qui a tout fait m'en a instruit (2).

Lors donc que, dans la jeunesse surtout, la même sagesse, la même Providence, nous offre les moyens de recevoir les mêmes instructions, gardons-nous bien d'une coupable indifférence ou paresse. Imitons le fils de David; comme lui, préférons les leçons de cette sagesse divine aux royaumes et aux trônes: amassons dans la saison favorable ces trésors de science qui non-seulement nous embelliront la vie sur la terre, mais peuvent encore rehausser notre gloire dans le ciel. Les insectes mêmes nous donnent l'exemple. « Va vers la fourmi, dit Salomon au paresseux, considère ses voies et deviens sage. Elle n'a ni chef, ni modérateur, ni maître; cependant elle prépare dans l'été son pain, et rassemble dans la moisson sa nourriture (3). »

En effet, les fourmis n'ont ni roi ni reine, ni commandant; toutefois elles se réunissent en société, bâtissent des espèces de villes, travaillent en commun le jour et font leur repas en commun la nuit. Leur gouvernement est une république où l'on distingue trois ordres, comme chez les abeilles: les mâles, les femelles et les ouvrières. Les mâles et les femelles ne servent qu'à la propagation de l'espèce; elles ont des ailes et s'accouplent dans l'air. Après cela, les mâles périssent ou peut-être sont mis à mort, comme chez les abeilles; les femelles rentrent dans la fourmilière et y pondent de petits œufs qui, soignés par les ouvrières, se transforment successivement en vers, en nymphes et en fourmis mâles, femelles ou communes. Ces dernières sont toujours le grand nombre. Ce qu'on appelle vulgairement œufs de fourmis, ce sont les vers dans une espèce de coque qu'ils se sont filée eux-mêmes, dans laquelle ils subissent leur dernière métamorphose. Pendant l'hiver, les fourmis s'engourdissent dans nos climats et ne mangent point. Les aliments qu'elles amassent pendant l'été se consomment chaque jour; peut-être aussi servent-ils à l'approche et à la sortie de la mauvaise saison. Les fourmis se font des guerres de peuplades à peuplades ou d'espèces

(1) Catéch. 9. — (2) Sap., VII, 17. — (3) Prov., VI, 6.

à espèces; elles retiennent captives et tout à fait en esclavage les prisonnières qu'elles ont faites, et les condamnent aux travaux forcés intérieurs. De plus, elles élèvent et nourrissent convenablement, dans des sortes d'étables, d'autres espèces d'insectes, et surtout des pucerons, qu'elles soignent pour les traire et pour en obtenir un aliment assuré dans les temps de disette, comme nous tenons en domesticité nos vaches, nos chèvres, nos brebis. Enfin, elles constituent de véritable républiques, où tout est mis en commun, propriétés, familles, nourriture et bestiaux (1).

Qu'est-ce donc que Dieu, pour prodiguer ainsi les merveilles de toutes parts! Il n'y a pas jusqu'aux insectes les plus repoussants, aux chenilles, qui ne nous en offrent des plus étonnantes. Elles multiplient prodigieusement tous les ans, parce que tous les ans elles doivent servir de pâture à une multitude prodigieuse d'oiseaux. Elles multiplient quelquefois à l'excès, pour nous châtier et nous humilier de notre peu de reconnaissance envers leur Créateur et le nôtre. Leur aspect seul nous répugne. Cependant c'est à une chenille et à une chenille des moins agréables par sa forme et sa couleur, que nous devons la soie et par suite les étoffes les plus précieuses, les plus riches ornements et dans le palais des rois et dans les temples de Dieu. Qui nous a dit que celles de nos jardins ne puissent donner lieu à quelque chose de pareil? Comme la chenille qui nous file la soie, ce sont des vers éclos d'un œuf pondu par un papillon. Après avoir rampé quelque temps et brouté l'herbe, elles se disposent au trépas. Pour cela, les unes se filent des coques, d'autres se cachent sous terre dans de petites cellules bien maçonnées; les unes se suspendent par leur extémité postérieure, et d'autres se lient par une ceinture qui leur embrasse le corps. Dans cette espèce de sépulcre, elles se défont de leur peau, de leurs jambes, de l'enveloppe extérieure de leur tête, de leur crâne, de leurs mâchoires, et de leur outil à filer, de leur estomac et d'une partie de leurs poumons. C'est un vrai trépas ou passage d'une existence à une autre. Dans ce nouvel état, on les nomme fèves, parce qu'elles en ont la forme; chrysalides ou aurélies, parce que leur enveloppe a la couleur de l'or; nymphes enfin ou jeunes mariées, parce que, dans cette enveloppe, elles prennent de plus beaux atours et la dernière forme sous laquelle elles doivent paraître pour multiplier leur espèce par la génération. Bientôt vous verrez la rampante, l'aveugle, la maussade chenille sortir de son tombeau transformée en léger papillon paré des plus vives couleurs, ayant des yeux et des ailes, apercevant au loin les fleurs de la prairie, volant de l'une à l'autre pour en sucer le miel et la rosée, et ne vivant pour ainsi dire que de plaisir et de bonheur.

Admirable image de ce que sera le trépas du juste. Après avoir vécu sur la terre, sujet à l'erreur et aux passions, il se recueille et se prépare à son dernier passage. Son corps descend dans la tombe; il y descend comme une masse inerte, grossière, prête à se corrompre. Mais un jour il en sortira immortel, incorruptible, glorieux, agile, spirituel même. Le nouvel homme s'élèvera par dessus les mondes, il prendra son essor jusque dans les cieux, et y jouira d'éternelles délices.

Hélas! nous ne connaissons qu'une faible partie des créatures que Dieu fit naître des eaux le cinquième jour, et encore les connaissons-nous peu. Cependant, dans ce peu, que de beautés et de merveilles! La vie d'un homme ne suffit pas pour les passer toutes en revue et pour les décrire. Un savant (2) a fait un gros livre, et plein d'intérêt sur la seule anatomie d'une chenille. Que serait-ce donc si nous connaissions parfaitement ce que nous ne connaissons qu'en partie? Que serait-ce donc si, comme Dieu, nous connaissions ainsi tout ce qui nage dans les eaux, tout ce qui vole dans les airs? Sans doute, nous verrions comme lui que tout cela est bien.

Il est dit que Dieu bénit les poissons et les oiseaux. Ne semble-t-il pas aussi que ces derniers le bénissent à leur tour, le matin et le soir, par leurs harmonieux concerts? N'en font-ils pas encore autant, et au lever du soleil et à son coucher? Les poissons, quoique muets, n'affectent-ils pas de sauter hors de l'eau dans ces deux temps pour louer à leur manière celui qui les a faits? Ou plutôt, les uns et les autres ne semblent-ils pas inviter le prêtre et le pontife de la nature entière, l'homme, à être leur interprète auprès de Dieu?

Mais quand donc apparaîtra ce roi de la création, ce noble vassal du Créateur? quand donc verrons-nous notre premier ancêtre? quand donc apprendrons-nous à nous connaître nous-mêmes, au lieu de n'étudier que les animaux? Dans peu, car dans peu la terre sera prête à le recevoir. Le cinquième jour lui a peuplé de futurs sujets, les eaux et les airs. Le sixième jour achèvera d'abord de lui former son empire, en peuplant également la terre d'êtres vivants, et puis nous le montrera lui-même.

« Et Dieu dit: Que la terre produise des animaux vivants, chacun selon son espèce, les bêtes de secours; les bêtes rampantes et les bêtes sauvages, selon leur différentes espèces. Et il en fut ainsi. »

Et le taureau ou le bœuf, roi des animaux de labour, naquit en mugissant comme pour appeler son maître. A côté de lui, beugle la génisse, prête à donner son lait, sa crême et son beurre. Tous les deux, pour un peu de paille et de foin, serviront à l'homme toute leur vie à labourer et engraisser la terre, à traîner de pesants chariots; et quand ils lui auront laissé de nombreux descendants, ils le

(1) Duméril, 873. — (2) Lyonnet.

nourriront encore de leur chair et le chausseront de leur peau. Près d'eux, le bélier et la bêlante brebis lui offrent leur toison pour se vêtir ; et quand il voudra donner un festin à ses amis, ils se laisseront mettre à mort avec leur agneau, sans rien dire. Plus loin, à côté du bouc, la chèvre se présente pour être la nourrice des enfants du pauvre. Et quand l'homme coupable aura encouru la disgrâce du Ciel, ces mêmes animaux se laisseront immoler pour lui obtenir sa grâce, en attendant une victime plus sainte qui la lui mérite. De là, dans l'ancienne loi, ces taureaux, ces génisses, ces béliers, ces brebis, ces boucs, ces chèvres, ainsi que leurs petits, offerts en holocaustes pour le péché; de là surtout l'agneau pascal ou l'agneau du passage, figurant cet agneau de Dieu qui devait s'immoler un jour pour nous faire passer de la mort à la vie, de la servitude à la liberté. Aussi la grande occupation et la principale richesse des antiques patriarches seront-elles d'élever un grand nombre de ces premiers animaux.

Pour aider l'homme dans cette occupation, un animal naîtra, intelligent, docile, vif, infatigable, fidèle. Le chien de l'homme pasteur lui gardera ses troupeaux; le chien de l'homme chasseur lui assujettira les bêtes des champs et des forêts. Le cerf, le chevreuil, le lièvre seront forcés d'embellir les parcs et de garnir la table du riche ; le sanglier, réduit en domesticité sous le nom de porc, et se nourrissant des choses les plus viles, deviendra la richesse du pauvre. Et pour tous ces services, le chien ne demandera que quelques restes de table, quelques os. Avec cela, il s'attachera à son maître comme le plus fidèle des serviteurs. Il veillera autour de sa demeure, il s'affligera de son absence, sautera de joie à son retour, l'accompagnera sur tous les chemins, le défendra au péril de sa vie. Le voit-il assassiné? plus d'une fois il dénoncera le meurtrier à la justice humaine, et cette fidélité est la même pour le pauvre comme pour le riche ; rien ne saurait la corrompre, pas même les mauvais traitements, il lèchera la main qui vient de le frapper. Il y a plus : l'homme est-il réduit à la mendicité et devenu aveugle? un petit chien le conduira par une ficelle au milieu des rues, lui faisant éviter les mauvais pas, sollicitant pour lui la pitié des passants et le menant jusqu'à la porte du riche, qu'il suppliera, par l'humilité de son regard, à mettre quelque aumône dans le bassin qu'il tient à la gueule. Qui donc a inspiré à ce petit animal un si grand attachement pour l'homme?

Mais en voici un autre qui, par la beauté de sa taille et la fierté de sa démarche, semble nous adresser ces paroles de Dieu à Job : « Est-ce toi qui as donné la force au cheval, qui as hérissé son cou d'une crinière mouvante? Le feras-tu bondir comme la sauterelle? Son fier hennissement répand la terreur. Il creuse du pied la terre, il s'élance avec orgueil, il court au-devant des armes. Intrépide, il se rit de la peur, il affronte le tranchant du glaive. Sur lui, le bruit du carquois retentit, la flamme de la lance et du javelot étincelle. Il bouillonne, il frémit, il dévore la terre. A-t-il entendu la trompette? c'est elle. Il dit : Allons ! et de loin il respire le combat, la voix tonnante des chefs et le fracas des armes (1). »

Ce superbe animal aimera et craindra l'homme, qui règlera sa force et en fera comme un autre lui-même.

« Voyez ce cheval ardent et impétueux, pendant que son écuyer le conduit et le dompte; que de mouvements irréguliers ! C'est un effet de son ardeur, et son ardeur vient de sa force, mais d'une force mal réglée. Il se compose, il devient plus obéissant sous l'éperon, sous le frein, sous la main qui le manie à droite et à gauche, le pousse, le retient comme elle veut. A la fin il est dompté, il ne fait que ce qu'on lui demande : il sait aller le pas, il sait courir, non plus avec cette activité qui l'épuisait, par laquelle son obéissance était encore désobéissante. Son ardeur s'est changée en force, ou plutôt, puisque cette force était en quelque façon dans cette ardeur, elle s'est réglée. Remarquez : elle ne s'est pas détruite, elle se règle ; il ne faut pas d'éperon, presque plus de bride, car la bride ne fait plus l'effet de dompter l'animal fougueux. Par un petit mouvement, qui n'est que l'indication de la volonté de l'écuyer, elle l'avertit plutôt qu'elle ne le force, et le paisible animal ne fait plus pour ainsi dire qu'écouter : son action est tellement unie à celle de celui qui le mène, qu'il ne s'en fait plus qu'une seule et même action (2). »

C'est ainsi que l'âme chrétienne, sous la main de Dieu, change son ardeur, son activité en gravité, en douceur, en règle. Noble animal fait pour être conduit de Dieu, et le porter pour ainsi dire : c'est là son courage, c'est là sa noblesse.

Mais le cheval, fier de traîner le char des rois, de porter le guerrier dans les batailles, de courir avec le chasseur, à la trace du cerf, demande une nourriture de prix et beaucoup de soins. Le pauvre en sera donc privé. Aussi tout à côté s'élève un animal plus modeste, plus laborieux, plus dur, plus frugal, s'accommodant de toutes sortes de nourritures, d'herbes, de feuilles, de chardons ; un animal qui aidera le pauvre en tout, à semer, à recueillir, à transporter son petit avoir, sa famille, d'un endroit dans un autre. L'âne fera même ce que le cheval ne peut faire : il grimpera sur les hautes montagnes ; il marchera d'un pied sûr dans les sentiers les plus étroits, les plus glissants, sur les bords même des précipices. L'ânesse, dont le lait rend quelquefois la santé aux malades, portera en triomphe à Jérusalem celui qui est le roi des pauvres.

(1) Job., XXXIX, 19-25. — (2) Bossuet, *Médit. sur l'Evang.* 2e partie, 4e jour.

Dans les hautes Cordillères d'Amérique, où il n'y a ni cheval, ni âne, ni brebis, le lama tiendra lieu de tous les trois, servira de monture, portera des charges, donnera tout ensemble et de la laine et du lait et de la chair. Il en sera de même au nord de l'Europe, où la neige couvre la terre six mois de l'année. Là, Dieu donnera aux pauvres Lapons, pour leur servir à la fois de cheval, de vache et presque de mouton, une espèce de cerf, le renne, qui ne demandera d'autre salaire que de brouter la mousse qu'il déterrera lui-même sous la neige. Non loin de là, les castors, rassemblés en société, construisent sur pilotis, au milieu des rivières, des digues de quatre-vingts et cent pieds de long; puis, à côté, partie sous l'eau, partie au-dessus, des maisons réunies en forme de bourgades, et dont chacune contient d'un à dix ménages, avec les provisions nécessaires. Et pour toutes ces merveilleuses constructions, ils n'ont d'autre hache que leurs dents, d'autre pioche que leurs pieds de devant, d'autre rame que leurs pieds de derrière, d'autre truelle ni d'autre marteau que leur queue. Ils auront pu apprendre à l'homme l'art des ponts et chaussées.

Dans les pays chauds, où ne sauraient vivre le lama ni le renne; dans les arides déserts, où le bœuf, l'âne, le cheval ne trouveraient ni eaux ni pâturages, Dieu a donné aux Arabes le chameau. Son pied est taillé pour marcher d'un pas sûr au milieu des sables, où il fera de vingt à trente lieues par jour, portant quelquefois de mille à douze cents livres pesant. Sa nourriture sera un peu d'herbe qui se rencontre par hasard sur sa route, ou un peu de pâte ou de fruits secs que lui donne son guide. Quant à l'eau, il restera quelquefois neuf jours et davantage sans boire. Se rencontre-t-il, à quelque distance de son chemin, une mare où il y en ait? il la sentira de plus d'une demi-lieue, doublera le pas, boira d'un seul coup pour le temps passé et pour autant de temps à venir. A cet effet, Dieu lui a donné, et à lui seul, un réservoir.

Les animaux ruminants, ou qui remâchent ce qu'ils n'ont fait qu'avaler d'abord, tels que le bœuf, la brebis, la chèvre, ont quatre estomacs. Un premier, plus vaste, leur sert comme de grenier à foin. L'herbe qu'ils y entassent y ayant été macérée quelque temps, ils en font remonter une partie à la bouche et la broient à loisir pour l'envoyer au deuxième estomac, de là au troisième, et enfin au quatrième. Outre ces quatre estomacs, le chameau en a reçu un cinquième, capable de contenir tout ce qu'il lui faudra d'eau pendant une semaine. Cette eau y séjournera sans s'y corrompre. A mesure que le chameau en a besoin, il la fera monter, par une espèce de pompe, du réservoir dans le gosier. Grâce à cette industrie unique de la divine Providence, le dromadaire, le chameau, transporteront l'homme et ses marchandises à travers des déserts autrement impraticables. Ce n'est pas tout : ils le nourriront de leur lait, ils le vêtiront de leur poil; leur fumier desséché lui servira de bois pour faire sa cuisine dans le désert; enfin, après l'avoir servi toute leur vie avec une grande docilité, ils le nourriront encore de leur chair à la mort. Qui ne bénirait la bonté du Créateur, nous préparant ainsi dans chaque climat l'animal qu'il nous y faut?

Dans les climats brûlants, où le chameau ne saurait durer, naîtra sauvage, mais s'apprivoisera facilement, cette montagne ambulante qui fait trembler la terre sous ses pas, en un mot, l'éléphant. Au premier coup d'œil, c'est un colosse informe : une petite tête presque immobile, avec un corps immense, de longues oreilles, des jambes droites et massives comme de gros piliers, se terminant par un pied si court, si petit, qu'il se distingue à peine; une peau dure, épaisse et calleuse. Avec cela, l'éléphant est de tous les animaux celui qui approche le plus de l'homme pour l'adresse, l'intelligence et le sentiment.

Ce que la main est pour l'homme, la trompe l'est pour l'éléphant. Avec cette trompe, qu'il peut remuer et tourner en tous sens, il cueille un bouquet de fleurs et déracine les arbres. De son corps il renverse les murs. Seul, il met en mouvement les plus grandes machines et transporte des fardeaux que plusieurs chevaux remueraient à peine. Une charge de quatre à cinq milliers n'est pas trop forte pour un grand éléphant; il porte une tour armée en guerre et chargée de nombreux combattants; enfin, de ses fortes défenses, il peut percer le plus terrible des animaux, celui que les plus puissants redoutent.

Ce qui le rend beaucoup plus intéressant encore, ce sont les nobles sentiments qui forment son caractère. Conservant la mémoire des bienfaits reçus, jamais il ne méconnaît son bienfaiteur; il lui marque sa reconnaissance par les signes les plus expressifs, et lui demeure toujours attaché. On en a vu sécher de douleur en perdant l'homme qui avait soin d'eux. Domestique aussi docile que fidèle et aussi intelligent que docile, il semble prévenir les désirs de son maître, deviner sa pensée et lui obéir par inspiration. Il ne se refuse à aucun genre de services, pas même aux plus pénibles; il poursuit sa tâche avec constance, sans se rebuter, et se croit toujours assez récompensé quand on lui témoigne, par quelques caresses, qu'on est satisfait de l'emploi de ses forces. Mais, plus il est sensible aux bons traitements, plus il s'irrite des châtiments qu'il n'a point mérités : il garde un long souvenir des offenses et ne perd point l'occasion de s'en venger. Cependant la colère, même dans ces instants, ne l'empêche pas toujours d'écouter sa générosité. Un éléphant venait de se venger de son conducteur en le tuant. Témoin de ce spectacle, sa femme, hors d'elle-même, prend ses deux enfants, et les jetant aux pieds de l'animal encore tout furieux : « Puisque tu as tué mon mari, lui

dit-elle, ôte-moi aussi la vie, ainsi qu'à mes enfants. » L'éléphant s'arrêta tout court, s'adoucit, et comme s'il eût été touché de regret, il prit avec sa trompe le plus grand de ces enfants, le mit sur son cou, l'adopta pour conducteur et n'en voulut point souffrir d'autre.

Hors de ces cas, l'éléphant, doux par tempérament, n'emploie sa force ou ses armes que pour se défendre lui-même, secourir son maître ou protéger ses semblables. Souple, complaisant et caressant, il rend avec sa trompe caresses pour caresses, fléchit les genoux devant celui qui doit le monter, se soumet à sa direction, aide lui-même à se charger, se laisse vêtir et parer; il semble même y prendre plaisir. Ses mœurs sociales, qui l'éloignent de la solitude et d'une vie errante, le portent à rechercher la compagnie des animaux de son espèce et à leur être utile. Le plus vieux des éléphants, comme le plus expérimenté, est à la tête de la troupe et la conduit; le plus âgé après lui ferme la marche; les jeunes et les faibles sont au centre du bataillon, et les mères qui allaitent encore portent leurs petits, qu'elles embrassent de leur trompe. Tel est l'ordre que ces prudents animaux observent dans les marches périlleuses; mais quand ils n'ont rien à redouter, ils se relâchent beaucoup de leurs précautions : ils se promènent dans les forêts, dans les champs, dans les prairies; y pâturent à leur aise, sans toutefois s'écarter assez les uns des autres pour se priver de leurs secours mutuels ou de leurs avertissements.

Ces divers animaux, plus ou moins amis, auxiliaires ou nourriciers de l'homme, annoncent que lui-même n'est pas loin. Aussi encore quelques-uns pour maintenir la police dans ses domaines, et il viendra prendre possession et se faire reconnaître de ses innombrables sujets.

L'homme, après Dieu, roi et maître des animaux, se multipliera lentement, occupera lentement tous ses Etats. Les animaux, au contraire, du moins un grand nombre, multiplient d'une manière prodigieuse. Si donc rien ne contre-balance leur fécondité, bientôt la terre ne suffira plus à les nourrir; ils périront de faim, et leurs cadavres infecteront l'air. Les animaux carnassiers seront chargés d'y mettre ordre. Obligés, par la nature de leur estomac, à vivre de chair et de sang, ils se jetteront sur les autres, principalement sur ceux qui multiplient davantage. A cette fin, ils recevront la force et l'agilité pour atteindre leur proie, des griffes pour la déchirer, des dents pour la dévorer.

A leur tête paraît le roi des forêts et des déserts, le lion à la figure imposante, au regard assuré, à la démarche fière, à la voix terrible. Puissant et courageux, il fait sa proie de tous les autres et n'est lui-même la proie d'aucun. Cependant il ne tue que pour assouvir sa faim : est-elle apaisée, il est inoffensif. Du reste, aussi généreux que fort, même dans l'état sauvage, il est reconnaissant du bien qu'on lui fait. Tout le monde connaît le lion d'Androclès. Délivré en Afrique, par cet esclave fugitif, d'une épine qui lui était entrée dans le pied, il partageait avec lui les fruits de sa chasse, et enfin lui sauva la vie dans l'amphithéâtre de Rome, le défendit contre toutes les autres bêtes et se fit son fidèle domestique.

Moins fort que le lion, le tigre, aux yeux hagards, à la langue couleur de sang, toujours hors de la gueule, est bassement féroce et cruel sans nécessité. C'est le tyran des animaux. Il saisit et déchire, non-seulement pour dévorer la chair et boire le sang; mais rassasié, mais désaltéré, il déchire et massacre encore. Le lion, pris jeune et élevé parmi les animaux domestiques, s'accoutume aisément à vivre et même à jouer innocemment avec eux. Il est doux pour ses maîtres et même caressant, surtout dans le premier âge; et si sa férocité originelle reparaît quelquefois, rarement il la tourne contre ceux qui lui ont fait du bien. Le tigre est peut-être le seul animal dont l'homme ne puisse fléchir le naturel. La douce habitude ne peut rien sur ce naturel sanguinaire : il déchire la main qui le nourrit comme celle qui le frappe; il rugit à la vue de tout être vivant. Telle est sa cruelle férocité, que souvent il dévore ses propres enfants et déchire leur mère lorsqu'elle veut les défendre. Sa rage, qui voudrait tout détruire, devient ainsi à elle-même un obstacle. Dieu a chargé le plus furieux des animaux d'empêcher qu'il n'y ait trop de ses pareils.

D'ailleurs toutes les bêtes féroces, depuis le lion, le tigre, la panthère, le léopard, jusqu'à l'hyène et au loup, chargés, avec les chiens et les vautours, de nettoyer la terre des cadavres qui pourraient l'empester, se retirent à la vue de l'homme : à la vue de l'homme dans l'état où la Providence le veut; à la vue de l'homme en société avec Dieu, en société avec ses semblables et déployant à la gloire de l'un et au service des autres toutes les facultés de son âme et de son corps. Ainsi, depuis longtemps, les plus à craindre ont disparu de l'Europe; elles diminuent sensiblement en Asie : si elles dominent encore en Afrique, c'est que le nègre diffère toujours de reprendre sa dignité d'homme. Il semble même qu'elles ne sont là que pour le punir de ce qu'il ne le fait pas, et qu'elles sont prêtes à disparaître de dessus toute la terre dès que nous voudrons redevenir tout ce que Dieu nous a faits dans l'origine.

Voilà donc enfin la terre, notre patrie commune, sortie des eaux, éclairée du ciel, parée de fleurs et de verdure, peuplée de diverses espèces d'animaux, les uns pour nous charmer de leur voix, les autres pour nous aider de leur force, nous nourrir et nous vêtir; d'autres pour maintenir dans ce règne ou royaume animal une police nécessaire. Préparons-nous maintenant à voir paraître notre premier

père, notre premier pontife, notre premier roi. Recueillons-nous, redoublons d'attention, car, pour créer l'homme, Dieu lui-même semble se recueillir et se consulter.

Quand il est question de la lumière, de la séparation des éléments, du soleil, de la lune, des plantes, des animaux, tout s'opère par une parole de commandement : *Que la lumière soit, et la lumière fut.* Mais quand il s'agit de notre premier ancêtre, « Dieu dit : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, et qu'il commande aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, aux bêtes, à toute la terre et à tout ce qui rampe dessus. » Dieu dit en nombre pluriel : Faisons l'homme à notre image. Et à qui le dit-il ? à lui-même, parce qu'il est un et plusieurs. Le Père le dit au Fils et au Saint-Esprit : telle est l'interprétation universelle. Il ne le dit point aux anges, car les anges n'ont point avec Dieu une image commune. Aussi Moïse conclut-il expressément : *Dieu créa donc l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu.*

Dieu est esprit et intelligence : l'homme créé à son image est pareillement esprit et intelligence. Mais Dieu est un esprit infiniment parfait : l'homme, un esprit d'une perfection bornée. Dieu est une intelligence souverainement pure : l'homme, une intelligence incarnée, un esprit *incorporé* ou uni à un corps. L'homme, esprit et corps, est ainsi placé aux confins des deux mondes, celui des intelligences et celui de la matière, pour unir dans sa personne l'un à l'autre et n'en faire, sous la main de Dieu, qu'un seul. Aussi saint Ambroise de Milan appelle-t-il l'homme une espèce de total de l'univers (1). Dieu lui forme son corps de poussière détrempée d'eau, afin de faire participer à la dignité humaine toute la création matérielle et l'élever en quelque sorte jusqu'à Dieu. Et quel est ce Dieu qui le forme ? N'est-ce pas le Fils, le Verbe par qui le Père a fait toutes choses ? le Fils qui devait un jour prendre lui-même ce corps et se faire homme comme nous !

Faut-il s'étonner après cela que les sages de tous les temps et de tous les pays, poëtes, philosophes, médecins, Pères de l'Église, apôtres même, aient admiré et célébré comme à l'envi les merveilles du corps humain (2) ? Faut-il s'étonner que la science y en découvre tous les jours de nouvelles ? C'est que si Dieu n'y a point imprimé son image même, il y a imprimé ses traces plus qu'en aucune autre créature matérielle. Il n'est donc pas étrange qu'un médecin païen, après en avoir décrit l'admirable structure, se soit écrié : Non, ce n'est pas un livre que je viens de faire, c'est un hymne que je viens de chanter en l'honneur de la divinité (3).

Au premier aspect, on reconnaît dans l'homme le roi de la création. Tous les animaux ont le corps naturellement penché vers la terre, comme pour rendre hommage à quelqu'un. L'homme seul se tient naturellement droit et dans l'attitude du commandement. Sa conformation est telle qu'il lui est impossible de marcher à la fois sur ses pieds et ses mains comme les quadrupèdes. La nature même lui apprend qu'il est le représentant de Dieu, et comme tel ne doit toucher la terre que par ses extrémités les plus éloignées et pour s'élever tout droit vers le ciel. Sa taille est en harmonie avec l'empire qu'il doit gouverner. Haut comme une tour, il enfoncerait, en marchant, la plupart des terrains ; tout serait trop petit et trop bas ; nos blés, les arbres de nos vergers, les animaux les plus utiles, la chèvre, la brebis, même le bœuf, le cheval, le chameau, l'éléphant même ne pourraient plus lui servir de monture : il périrait bientôt faute d'aliments. Au contraire, s'il avait été fait nain, il ne pourrait abattre les forêts pour cultiver la terre ; il se perdrait dans les herbes ; chaque ruisseau serait pour lui un fleuve, chaque caillou un rocher : bien loin qu'il pût dompter les bêtes féroces, les oiseaux de proie l'enlèveraient dans leurs serres. La taille que Dieu lui a donnée n'a aucun de ces inconvénients. Non-seulement Dieu a mis le corps de l'homme en harmonie avec les animaux et les plantes qui couvrent la terre, il l'a mis encore en parfaite harmonie avec lui-même. Les membres de ce corps sont nombreux et divers, leurs fonctions et leurs places fort différentes : les uns se trouvent en haut, les autres en bas, d'autres au milieu ; celui-ci est fort, celui-là est faible ; tel a une fonction noble, tel autre en a une qui ne l'est point. Cependant il n'y a jamais ni envie ni division ; une charité mutuelle les unit entre eux : un seul est-il en souffrance ? tous les autres souffrent avec lui ; est-il soulagé ? tous les autres s'en réjouissent. Le plus faible est le plus nécessaire ; le moins honorable est le plus respecté. Enfin, si nombreux qu'ils soient et si divers, ils ne forment toujours qu'un corps. Cette belle harmonie, un apôtre nous la propose pour modèle (4).

C'est une image de l'univers, dit saint Ambroise (5). Ce qu'est le ciel dans le monde, la tête l'est dans le corps humain, la partie la plus excellente et la plus élevée ; ce que sont le soleil et la lune dans le ciel, les deux yeux le sont dans la tête, deux astres qui éclairent tout le reste. Sans eux, le corps est dans les ténèbres, comme le monde y est sans le soleil et la lune ; avec eux, tout s'éclaircit : les pieds transportent d'un pas sûr et facile tout le corps : les mains agissent avec une admirable précision ; les mains, cet instrument des instruments, comme dit un ancien (6), avec lequel l'homme s'en fabrique une multitude d'autres qui centuplent des milliers de fois sa

(1) *Summa quædam universitatis Hex.*, l. VI, c. x. — (2) Cicero, *De nat deor.* ; Galien, *De usibus part.* ; S Ambr., *Hexam.*, l. VI, c. ix ; Bossuet, *Conn. de Dieu et de soi-même* ; Fénelon, *Existence de Dieu.* — (3) Galien. — (4) I Cor. xii. — (5) *Hexam.* — (6) Aristote.

force et son adresse et lui soumettent la terre, la mer et les airs.

C'est à cette région supérieure de lui-même que l'homme doit principalement sa vie et sa beauté, comme c'est au ciel que l'univers doit les siennes. Là se trouvent réunis, avec les yeux, tous les plus nobles organes : les oreilles toujours ouvertes, comme de vigilantes sentinelles, pour transmettre au chef de la cité le moindre bruit, la moindre parole ; les narines pour discerner les odeurs que l'air amène de toute part ; la bouche avec ses lèvres vermeilles, avec ses blanches dents qui broient la nourriture, avec sa langue qui en juge la saveur ; la bouche et la langue, avec lesquelles l'homme devient une espèce de créateur, réalisant au dehors, dans la parole matérielle, le son immatériel, la parole du dedans, rendant sonore le silencieux commerce des esprits ; la langue qui, pour cette raison, signifiera chez tous les peuples le monde visible de l'invisible pensée.

Ces précieux organes de la tête y sont disposés avec une si belle symétrie, harmoniés dans leur ensemble avec un art si naturel, par le menton, les joues, les sourcils, le front, la chevelure, que dans toute la création il ne se voit rien de si beau, de si gracieux, de si noble, de si animé, de si expressif, de si spirituel, de si divin. Aussi l'Apôtre ne veut-il pas que l'homme se voile la tête, *parce qu'il est la gloire de Dieu* (1). Il semble que Dieu regarde la tête de l'homme comme son chef-d'œuvre et qu'il soit jaloux qu'on l'admire.

L'intérieur du corps ne présente pas moins de merveilles. L'anatomie et la médecine y en ont découvert de si grandes et en si grand nombre, que tous les prodiges des sciences, des arts et des métiers sur la terre n'en paraissent qu'une ombre, qu'une imitation grossière. Tous les jours les savants y en découvrent de nouvelles, et ils sont si loin de les connaître toutes, que les phénomènes à la fois les plus communs et les plus importants, la vie et la mort, sont encore pour eux d'inexplicables mystères.

Combien de mystères pareils s'opèrent à chaque instant en nous, sans que nous y pensions ! Ces aliments divers que nous venons de prendre, notre estomac les transforme en une substance laiteuse, nommée chyle, qui, en allant au cœur, se transforme en sang. Le cœur, après l'avoir rafraîchi et coloré de rouge dans les poumons, le chasse, à travers certains canaux nommés artères, jusqu'aux extrémités du corps. Le sang de ces canaux, que garnissent de distance en distance des écluses qui s'ouvrent et se ferment à propos, le sang se transforme en divers sucs, en chair, en os, en peau ; arrivé aux extrémités, le reste enfile des canaux différents, nommés veines, et s'en revient au cœur pour se mêler avec le nouveau chyle, circuler de nouveau par tout le corps et y entretenir sans cesse la chaleur et la vie.

Pour recevoir ces flots de liqueur vitale, le cœur se dilate ; pour les chasser dehors et en arroser toutes les régions intérieures, il se comprime. Ce mouvement, qui pousse le sang dans les artères et qui produit ce qu'on appelle le pouls, se fait régulièrement soixante fois dans une minute ; la circulation entière s'achève vingt-quatre fois dans une heure. Où commence ce flux et ce reflux, là commence la vie ; où il cesse, là cesse la vie. Il y a là encore plus de mystère et de merveilles que dans le flux et le reflux de l'Océan.

Une partie du sang, envoyée par le cœur au sommet de la tête, s'y transforme en une substance molle et délicate nommée cerveau, centre commun de la sensibilité et du mouvement, par le moyen des nerfs qui se répandent de là dans tout le corps. Deux de ces nerfs ou cordons moëlleux pénètrent dans deux cavités sous le front, y tapissent le fond de l'œil, qu'ils enchâssent comme un globe de cristal. Là viendront se peindre fidèlement toutes les formes et toutes les couleurs, et le ciel parsemé d'étoiles, et la prairie émaillée de fleurs. Deux autres se rendent à chaque côté de la tête, au fond de ces vallées sonores appelées oreilles, et y deviennent le fidèle écho de tout ce qui retentit, depuis le bruit du tonnerre jusqu'au doux murmure du ruisseau. D'autres vont revêtir l'intérieur des fosses nasales, pour témoigner également et du parfum de la rose et de l'infection de la pourriture. D'autres vont s'épanouir sur la surface de la langue, pour apprécier au juste et la douceur du miel et l'amertume du fiel. Le reste, qui est sans nombre, nés, les uns immédiatement du cerveau, les autres de son prolongement à travers les vertèbres du dos de la moëlle épinière, se répandent sur toute la surface du corps pour avertir à l'instant de tout ce qui vient à le toucher, quelque part que ce soit. Un fluide subtil, invisible, que l'on nomme esprit vital ou animal, et que l'on croit une fine vapeur du sang, paraît être le prompt messager de ce vivant empire. Du cerveau, résidence royale de l'âme, il transporte les ordres souverains, avec la rapidité de l'éclair, jusqu'aux frontières les plus reculées, et en rapporte avec la même célérité les diverses nouvelles. De là cette promptitude instantanée, ces mouvements soudains, pour appréhender ce qui plaît ou repousser ce qui blesse. C'est quelque chose de semblable à ce fluide, également subtil, également invisible, fluide électrique ou magnétique, qui paraît animer tout le corps de l'univers, et avec lequel Dieu produit la foudre.

Que de merveilles dans le seul corps de l'homme ! Cependant c'est peu encore. De plus hauts mystères s'y rattachent. Immolé sur la croix dans la personne du Verbe divin, il réconciliera le ciel et la terre, Dieu et les

(1) I Cor., xi, 7

hommes ; immolé sur nos autels, il nous sera tous les jours une victime d'un prix infini, pour honorer Dieu autant qu'il en est digne. Ce divin corps deviendra pour nous une céleste nourriture, qui nous changera en lui, nous fera chair de sa chair, os de ses os. Par ce mystère, nos corps mêmes seront les temples de Dieu, nos cœurs les tabernacles vivants du Saint des saints : le Christ sera tout en nous tous. A son exemple, l'Apôtre sanctifiera et consumera son corps dans la prédication de l'Evangile ; le martyr, sous la hache des persécuteurs ; l'anachorète, dans la prière et le jeûne ; la vierge, dans les œuvres de piété et de charité ; le docteur dans les travaux de l'étude, et tous pour rendre à l'Homme Dieu amour pour amour. La mort n'a plus rien d'effrayant. Ce corps, dont il faut se séparer, ils le reprendront un jour avec une indicible joie ; de mortel, de corruptible, de grossier, qu'il entre dans la tombe, il en sortira immortel, brillant, incorruptible, spirituel, pour participer éternellement à la gloire de Dieu même.

S'il en est ainsi de notre corps, qui a été formé de terre, que sera-ce de notre âme, qui vient directement de Dieu ? Car il est dit qu'après avoir formé notre premier ancêtre, Dieu *inspira sur sa face un souffle de vie*, et qu'ainsi *l'homme devint une âme vivante*.

On ne reconnaît point de vie aux minéraux et aux pierres ; cependant on y remarque déjà un je ne sais quoi qui y ressemble, un je ne sais quel mystérieux attrait qui en réunit fortement toutes les parties, qui en attire même quelquefois d'étrangères : sans trop savoir ce que c'est, on l'appelle principe de cohésion, force attractive.

Pour les plantes, tout le monde reconnaît qu'elles vivent ; en effet, elles se nourrissent, elles croissent, elles respirent, elles s'accouplent, elles se reproduisent et meurent. Quant au principe et centre de cette végétation, des anciens l'appelaient âme végétative ; aujourd'hui on l'appelle force végétale. Les mots sont un peu différents ; mais on n'en connaît pas plus la nature de la chose.

Dans les animaux s'aperçoit une vie plus développée : non-seulement ils se nourrissent, ils respirent et se reproduisent, mais encore ils se meuvent et ils sentent, et ils ont des organes de sensation, quelques-uns jusqu'à cinq. Ce principe, qui va jusqu'à rendre les animaux capables de sentir, des anciens l'appelaient âme sensitive, des modernes l'appellent puissance sensitive, facultés animales, ou d'un autre mot qui n'explique pas mieux ce que c'est.

Une autre chose que nous savons, c'est que Dieu a produit de la terre les plantes et les animaux, avec leur espèce d'âme ou de vie ; mais il n'en est pas ainsi de notre âme. Elle est un souffle de sa bouche, il l'a tirée en quelque sorte de lui-même, non qu'elle soit une partie de sa substance, mais parce qu'elle est faite à son image.

Ce qu'est Dieu pour le monde, notre âme l'est à certains égards pour le corps. Dieu n'est pas le monde, mais il a fait être le monde ; tout ce que le monde est ou a de vrai, de réel, de beau, de bon, vient de Dieu ; sans Dieu, il retomberait dans le non-être. Pareillement, notre âme n'est pas le corps, mais elle fait vivre le corps ; c'est elle qui en tient ensemble les membres divers ; c'est elle qui lui donne de respirer, de se nourrir, de croître, de se mouvoir, de sentir, résumant ainsi en lui toutes les merveilles des trois règnes. Sans elle, il cesse de vivre, il retombe dans le non-être comme corps.

Tout ce que le monde a de réalité et de perfection, Dieu qui le lui communique, le possède éminemment en lui-même, et infiniment au delà. Tout ce que le corps a de beauté et de vie, l'âme, qui le lui communique, le possède éminemment en elle-même et infiniment au delà. Placée aux confins des deux mondes, celui des corps et celui des esprits, elle a non-seulement la vertu d'animer le corps à qui elle est unie, d'en employer les organes à connaître les objets extérieurs, elle a encore le désir et la faculté de connaître la raison, la cause de ce qu'elle perçoit par le sens, surtout la raison, la cause première, qui est Dieu, et de s'en entretenir avec ses semblables par la parole. Par là elle appartient au monde des esprits.

Avec ce désir et cette faculté, l'homme devient une espèce de créateur, un Dieu terrestre. Il crée en quelque manière, non des substances, mais des formes nouvelles. Sans cesse il invente et perfectionne, tandis que les animaux, même les plus adroits, n'inventent ni ne perfectionnent jamais rien. Les oiseaux font leurs nids toujours de la même manière. Les chats, les castors, ne sont pas plus rusés de nos jours qu'ils ne l'étaient il y a des siècles. Depuis cinq à six mille ans qu'on tue les animaux de toute façon, ils n'ont pas trouvé un seul moyen nouveau de se défendre, ils n'ont pas acquis une ombre de prévoyance de plus. Bornés à l'espèce d'intelligence mécanique ou d'instinct que Dieu leur a donné, ils font, sans apprentissage et sans progrès, ce qu'ils ont toujours fait et ce qu'ils feront toujours. Et cela ne tient ni au cerveau ni aux autres organes corporels. Les veaux ont proportionnellement plus de cerveau que l'homme, et ils n'en deviennent pas moins des bœufs. Le cerveau du singe pongo ou orang-outang est absolument de la même forme et de la même position que celui de l'homme (1) ; la langue et tous les organes de la voix sont les mêmes ; au lieu de deux mains, il en a quatre, car ses pieds en ont la forme et la souplesse. Cependant le singe n'est toujours qu'un singe : jamais il ne pense, ni ne parle, ni ne se perfectionne. Avec tous les organes de la voix,

non-seulement il ne parle pas, on ne peut même lui apprendre à parler ; en quoi il est au-dessous d'un perroquet, d'une pie, d'un merle, à qui l'on apprend sans beaucoup de peine à articuler quelques mots, ce que n'a jamais pu faire un singe. A l'école de l'homme, le chien et l'éléphant participent en quelque manière à son intelligence et à ses affections : non-seulement ils devinent sa pensée, l'exécutent avec adresse et docilité, mais ils s'attachent à lui, se montrent reconnaissants du bien qu'il leur fait, le défendent au péril de leur vie, s'affligent de sa mort. Rien de pareil dans les singes : on les dompte, on les subjugue, mais on ne saurait les apprivoiser ; ils restent captifs et non domestiques. Dans cet état, on les voit toujours indociles, fourbes, rusés, gourmands, vindicatifs et brutaux (1). Ils ne sont sensibles qu'aux châtiments, et ne cèdent que quand ils se voient les plus faibles. Ils ne semblent être faits que pour montrer à l'homme qu'avec son corps si bien proportionné, qu'avec ses admirables organes, son cerveau, sa langue, ses mains, il ne serait qu'un extravagant et ridicule animal, s'il n'avait une âme créée à l'image de Dieu, à l'image de l'intelligence suprême.

L'âme, voilà ce *souffle du Tout-Puissant* qui, comme dit un ancien sage, *rend intelligent l'homme* (2), l'élève au-dessus de tous les animaux et le constitue, après Dieu, roi de la terre. « Vous l'avez abaissé un peu au-dessous des anges, disait David au Créateur ; vous l'avez couronné d'honneur et de gloire, et vous l'avez constitué sur les œuvres de vos mains. Vous avez tout mis à ses pieds, les troupeaux, les animaux des champs, les oiseaux du ciel et les poissons de la mer et tout ce qui se meut dans les eaux (3). » Que s'il ne peut atteindre au soleil et aux étoiles, il en calculera l'ordonnance et la marche, et il s'en servira comme de signaux pour se reconnaître et dans les diverses régions de son empire, et dans les diverses époques de son histoire.

Une marque de la souveraineté chez les anciens était le feu. On le portait devant les empereurs romains et à la suite des rois de Perse. Dans ce dernier pays, le feu était même le symbole de la divinité. Quelque chose de semblable se voyait chez le peuple d'Israël, dans le feu perpétuel que les prêtres entretenaient devant l'arche du Très-Haut. L'homme est le seul être sur la terre à qui Dieu ait accordé cette marque de la puissance suprême et divine ; l'homme est la seule créature à qui Dieu ait accordé l'usage du feu. Les animaux en aiment la chaleur, surtout les chats et les singes ; ils en verront faire cent et cent fois à l'homme, et jamais ils ne s'aviseront d'en faire eux-mêmes ou simplement de l'entretenir. Pour montrer quelle distance infinie le Créateur a mise entre l'homme le plus simple et l'animal le plus rusé, un être suffit.

Mais où l'image de Dieu paraît le plus dans l'homme, ce n'est pas seulement dans la prééminence que son âme lui donne sur les autres créatures, c'est dans la nature intime de son âme même. On y voit reluire comme un magnifique rejaillissement de l'adorable Trinité : Dieu est, il se connaît, il s'aime ; l'âme est, elle se connaît, elle s'aime. Semblable au Père, elle a l'être ; semblable au Fils, elle a l'intelligence ; semblable au Saint-Esprit, elle a l'amour ; semblable au Père, au Fils et au Saint-Esprit, elle a dans son être, dans son intelligence, dans son amour, une même félicité et une même vie. Et cette vie et cette félicité, c'est de connaître et d'aimer Dieu, auteur de son être, de son intelligence et de son amour ; c'est de le connaître et de l'aimer, se manifestant dans les créatures ; de remonter d'elles à lui, de redescendre de lui à elles ; de l'entrevoir ainsi et de l'aimer en toutes, et de trouver, dans cette intelligence et cet amour, un perpétuel accroissement d'amour, d'intelligence et d'être (4).

Voilà ce qu'est l'homme comme intelligence incarnée ; voilà jusqu'où vont ses facultés naturelles. Mais, infiniment au-dessus de tout cela, Dieu, dans son ineffable amour, nous prépare quelque chose de tout divin.

Créé à l'image de Dieu, ou créé Dieu en image et non point en essence, l'homme ne saurait voir naturellement Dieu en essence, mais seulement en image, dans ses créatures. Le voir en lui-même, le voir comme Dieu lui-même se voit, est une chose naturellement impossible non-seulement à l'homme, mais encore à toute créature possible ; car entre la créature la plus parfaite et Dieu, il y a toujours l'infini : en sorte que la plus parfaite créature ne pourrait pas seulement concevoir de soi-même ni l'idée, ni le désir de cette vision divine. Eh bien ! ce que l'œil de l'homme ne saurait voir, ce que son oreille ne saurait entendre, ce que son cœur ne saurait soupçonner, Dieu le lui prépare dans son infinie bonté. Il nous a faits non-seulement pour le connaître dans ses créatures, mais pour le voir un jour dans son essence, le connaître comme lui-même se connaît, l'aimer comme il s'aime lui-même, vivre de sa vie, être heureux de son bonheur, être glorifiés de sa gloire.

Mais qui comblera l'incommensurable intervalle qui nous sépare de lui ? Lui-même, son amour le transportera hors de lui jusqu'à nous, il nous rendra participants de sa propre nature afin de nous élever jusqu'à lui. Cette ineffable condescendance, cette participation à la nature divine, ce don surnaturel à toute créature s'appelle grâce.

Notre nature même est une grâce, en ce sens que Dieu nous l'a donnée sans nous la devoir, puisque nous n'étions point. Cepen-

(1) Duméril. — (2) Job., XXXII, 8. — (3) Ps. VIII, 6-9. — (4) Bossuet, *Élévat. sur les myst.* 1e sem., 2e élév.

dont on la distingue, et avec infiniment de raison, de la grâce proprement dite. Par la nature, Dieu nous donne gratuitement nous-mêmes à nous-mêmes; mais, par la grâce, il se donne lui-même gratuitement à nous. Ainsi, de la nature à la grâce, il y a toute la distance qu'il y a de nous à Dieu.

Le commencement de cette nouvelle création, de cette vie déiforme, c'est la foi divine et surnaturelle : l'espérance en est l'accroissement, la charité la perfection, la gloire éternelle la consommation et la récompense.

Créés à l'image de Dieu, quant à notre âme, nous apportons en naissant ce fonds commun de la raison humaine, qu'on appelle premiers principes, principes évidents par eux-mêmes, idées innées, et qui forment le sens commun proprement dit : lumière naturelle qui s'épanouit spontanément dans notre âme comme le soleil dans le monde ; lumière naturelle qui se manifeste et se prouve, comme celle du soleil, par elle-même. La parole d'un père, d'une mère, pénétrant doucement dans notre âme, y donne un corps, un nom à nos idées natives. Par cette foi naturelle que nous avons à la parole d'un père, d'une mère, nous entrons en communion d'intelligence non plus seulement avec nous-mêmes, mais encore avec les autres nos semblables. Il s'établit comme une respiration de l'âme ; elle aspire la pensée dans la parole reçue, elle l'expire dans la parole émise; nous commençons à vivre dans l'atmosphère de la raison humaine, image, participation, mais imparfaite, de la raison divine. Intimement réjouis des vérités qu'elle nous découvre, nous les aimons, et nous l'aimons; nous aimons quiconque y est participant comme nous. Nous aimons surtout celui qui nous a faits pour cette communion de paroles et de pensées, d'intelligence et d'amour, et qui en est la source et le centre, en un mot, Dieu. Telle est en substance la société divine et humaine, ou la religion que produiraient la foi, l'espérance et la charité naturelles.

Mais la grâce, qui ne détruit pas la nature, qui au contraire la suppose et la perfectionne, vient par-dessus. Au moyen de la parole et de la raison humaine, à laquelle nous croyons naturellement et nécessairement, Dieu nous fait entendre une parole et une raison infiniment plus hautes. Ce n'est plus seulement une certaine image de lui-même qu'il prétend nous montrer à travers les créatures, il veut un jour se faire voir à nous face à face dans son adorable essence, et tel que lui-même il se voit; il veut nous rendre pareils à lui. Tout ce que peut ici la raison humaine, c'est de représenter qu'il faut en croire Dieu infiniment plus encore que l'homme, et que s'il y a quelque chose de croyable au monde, c'est que Dieu a révélé telle ou telle vérité. Mais ces vérités sont tellement au-dessus de nous qu'elles nous sont naturellement inaccessibles : notre intelligence ne saurait les atteindre, notre volonté ne saurait d'elle-même s'élancer jusqu'à elles. La grâce vient au secours de l'une et de l'autre : elle les fortifie, elle les élève jusqu'à ces vérités divines ; elle nous sollicite d'y adhérer, nous consentons à la sollicitation de la grâce, et, élevés au-dessus de nous-mêmes, nous croyons surnaturellement en Dieu et tout ce qu'il a révélé à son Église.

La fin, la gloire où il nous appelle nous est naturellement impossible; mais nous espérons de sa bonté les moyens nécessaires pour y parvenir. Prévenus, secondés, soutenus de sa grâce, nous l'aimons souverainement, nous l'aimons, non plus seulement de notre amour à nous, mais de son amour à lui-même : son amour est le nôtre, le nôtre est le sien; il est à nous, nous sommes à lui. Union, amour ineffable, auprès duquel l'union l'amour de père, de mère, de frère, de sœur, d'époux et d'épouse n'est qu'une ombre ! L'union même du corps et de l'âme, qui fait la vie naturelle, est moins étroite que cette union de l'âme et de Dieu, qui fait la vie surnaturelle. Des personnages aussi doctes que saints nous apprennent que la charité qui unit l'âme à Dieu devient quelquefois, même ici-bas, si intime et si vive, qu'elle rompt les liens qui unissent l'âme au corps (1). C'est là mourir, non pas de mort, mais de vie.

Quant à notre premier ancêtre, il a été créé, non pas dans un état d'imperfection et d'enfance, mais avec un corps parfait, avec une intelligence et une volonté parfaites, avec la foi, l'espérance et la charité divines. Les sens étaient soumis à la raison, la raison était soumise à la grâce : tout y était dans la plus belle harmonie. Non-seulement l'âme représentait l'image de Dieu dans ses facultés naturelles ; elle en offrait encore une ineffable ressemblance dans ses vertus surnaturelles et divines : ressemblance qui devait croître jusqu'à une transformation complète, jusqu'à faire de l'homme un même esprit avec Dieu (2).

L'homme étant appelé à cette dignité suréminente, on conçoit que tout se fasse pour lui dans ce monde ; on conçoit même les attentions que Dieu lui prodigue, et avant et après sa création. Non content de lui avoir embelli d'avance toute la terre, il lui choisit pour sa première demeure la plus charmante région, nommée pour cela Eden ou délices. Ce n'est pas tout : au côté oriental de cette contrée délicieuse, il planta un jardin où il réunit les arbres les plus agréables à voir et les fruits les plus doux à manger. Au milieu du jardin, étaient l'arbre de la vie et l'arbre de la science du bien et du mal : c'est là que Dieu plaça l'homme.

« Et d'Eden sortait un fleuve pour arroser le jardin ; et de là il se partageait et devenait

(1) Sainte Thérèse, *Chemin de la perfection*, c. XIX. — (2) I Cor., VI, 17.

quatre fleuves principaux. L'un s'appelle Phison, et c'est celui qui coule autour de la terre de Hévilah. où se trouve l'or, et l'or le plus pur : c'est là aussi que se trouvent le bdellium et la pierre d'onyx. Le nom du second fleuve est Géhon : c'est celui qui coule autour du pays de Cush. Le nom du troisième fleuve est le Tigre : il se répand du côté oriental de l'Assyrie. Le quatrième fleuve est l'Euphrate. »

Maintenant, où était située cette contrée d'Eden, et, par suite, le jardin de Dieu ou le paradis terrestre ? Les sentiments ont été fort divers, surtout anciennement, que l'on connaissait moins la forme exacte de la terre et ses différentes parties. Aujourd'hui l'opinion la plus commune et qui paraît la mieux fondée, place cet Eden primitif dans l'Arménie, vers les sources de l'Euphrate, du Tigre, du Phase et de l'Araxe. D'abord, le Tigre et l'Euphrate, sur lesquels tout le monde est d'accord, sortent de là assez près l'un de l'autre, et décident ainsi la question. Plusieurs anciens ont même dit positivement que ces deux fleuves avaient une même source : ce qui était dans l'origine, ainsi que Moïse nous l'apprend, mais a pu être changé par le déluge ou des tremblements de terre. Le Phison, qui tournait dans la terre de Hévilah et où se trouve l'or le plus pur, est, selon toutes les apparences, le Phase, ce fleuve anciennement si renommé, qui, sorti des montagnes d'Arménie, comme le Tigre et l'Euphrate, tournait de mille manières dans l'ancienne Colchide, et y charriait des paillettes d'or, que les habitant du pays amassaient sur des toisons de brebis, ce qui sans doute a pu donner lieu à la fable de la toison d'or. Hévilah est le nom d'un descendant de Sem dont la postérité paraît avoir habité cette contrée au temps de Moïse. Pour le Géhon, qui tournait dans le pays de Cush, on peut croire que c'est l'Araxe ou le Cyrus qui s'y joint. Géhon signifie *impétueux*. Ce nom convient parfaitement à l'Araxe, qui n'a jamais enduré de pont, tant il est rapide. Il est dit encore que *le Géhon multiplie ses eaux aux jours de la vendange* (1). L'Araxe, aussi bien que le Phase, le Tigre et l'Euphrate, non loin desquels il prend sa source dans les montagnes de l'Arménie et de la Colchide, se déborde ordinairement, comme le Nil, vers les mois d'août et de septembre, à cause de la fonte des neiges dans ses montagnes. Quant au pays de Cush, que l'on traduit communément par Ethiopie, les anciens distinguaient deux Ethiopies ou pays de Cush : l'une au midi de l'Egypte ; l'autre, entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne, près du Phase et de l'Araxe. On sent bien qu'il est ici question de la dernière (2).

Tous les anciens nous apprennent que les pays arrosés par ces quatre fleuves étaient naturellement riches et fertiles. C'était un petit reste de cette fertilité première qui en faisait au commencement l'Eden ou les délices par excellence ; je dis par excellence, car aujourd'hui encore il est en Orient des contrées nommées *Eden* ou délices à cause de leur beauté et de leur richesse (3).

Une parole se lit, qui mérite une attention particulière : « Et Jéhovah, Dieu, prit l'homme et le plaça dans le jardin d'Eden, pour le cultiver et le garder (4). »

Pour le cultiver. Le travail, l'action, est donc la vocation première de l'homme. Sans doute, dans l'état de justice et de sainteté originelles, ce travail n'était point pénible, mais toujours est-il que l'homme a été créé pour agir, pour opérer des œuvres. Dieu lui en donne l'exemple. Le Père, est-il dit, ne cesse d'opérer, de faire, de produire, ni le Fils d'opérer, de faire, de produire avec le Père (5). L'homme, fils par adoption, doit imiter le fils par nature. Aussi Dieu plante lui-même le jardin de volupté, mais il veut que l'homme le cultive ; il donne à l'homme la terre, l'eau, le grain, avec promesse d'y ajouter l'accroissement, mais il veut que l'homme laboure, ensemence, arrose ; il dépose dans notre esprit et dans notre cœur le germe des vérités et des vertus naturelles, mais il veut que nous les développions par l'étude et par l'action ; il nous com-

(1) Eccl., xxiv, 37. — (2) S. Hieron., de S. Matth., *in script. eccl.* Voyez la Bible de Vence. Michaëlis pense que le *Géhon* est l'ancien *Oxus*, que les habitants du pays nomment aujourd'hui *Geihon*.

(3) Si le paradis terrestre ne disparut pas immédiatement après la chute, il est vraisemblabe de croire qu'il fut irrévocablement détruit par le déluge ; du moins est-il sûr que le déluge a tellement bouleversé la surface de la terre, que ce serait peine inutile d'en vouloir préciser le lieu avec certitude, d'après ce qu'on sait de la source et du cours de quatre fleuves. Ce sentiment est adopté par le plus récent auteue qui ait écrit sur cette matière, par le P. Anmer, auquel il faut joindre les savantes remarques de Welt sur le même sujet (*a*).

Buttman dans un ouvrage plus vanté que remarquable consacré à l'examen de cette question. nous offre un exemple des résultats où l'on aboutit quand, sous pretexte « déclairer du flambeau de la critique historique et linguistique, » les récits de l'Ecriture on les traite sur le même pied que la mythologie païenne. Avant comme après lui, les écrivains n'ont pas manqué qui n'ont voulu voir dans l'histoire du paradis, de la tentation et de la chute, qu'un mythe très-poétique, il est vrai, très-spirituel et fort habilement présenté, mais où la réalité et la *vérité intrinsèque* sont aussi absentes que dans les mythes des autres peuples de l'âge d'or.

D'un autre coté, Michaëlis exagère évidemment quand il croit devoir expliquer dans un sens symbolique, tout ce qui est raconté du paradis et des scènes dont il a été le théâtre, (*b*) et lorsqu'il s'éloigne tellement du sens littéral, qu'il n'assigne au paradis aucun lieu déterminé, et pense qu'il était répandu par toute la terre, élevée comme l'homme à l'état surnaturel (*c*).

(4) Gen., II, 15. — (5) Joan., v, 17.

(*a*) Dans la *revue trimestrielle* de Tubingue, en 855, troisième livraison. — (*b*) *Développement des deux premiers chap. de la Genèse*, — (*c*) Cette note est extraite de l'édition allemande de Huiskamptt de Rump. On en cite une autre de Tappehorn.

munique par sa grâce les vérités et les vertus divines, mais il veut que nous leur fassions produire des œuvres méritoires du ciel, des fruits de vie éternelle. Rien de pareil n'est exigé des animaux : Dieu les fait, sans eux, tout ce qu'ils doivent être. Mais pour l'homme, créé à son image, il veut, et que pour la vie présente et que pour la vie future, il partage avec lui l'œuvre de la création et de la providence. C'est donc une idée absolument fausse et même dégradante pour l'homme, de supposer que sa vocation première fut l'oisiveté et l'inaction : car c'est l'assimiler, non plus à Dieu qui opère toujours, mais au néant qui n'opère jamais, parce qu'il n'est pas.

Pour le garder. Il y avait donc quelque ennemi. D'abord les bêtes sauvages, qui, quoique soumises à l'homme, avaient besoin cependant d'être surveillées et réprimées. Mais un ennemi vraiment à craindre et contre lequel il fallait garder avec vigilance moins encore le jardin de délices que le paradis de son cœur, c'était celui-là même qui, plus tard, y fut la première cause de tout le mal. Dieu semblait en prévenir l'homme.

L'admonition devient plus expresse et plus solennelle dans les paroles qui suivent: « Et Jéhovah, Dieu, commanda à l'homme, disant: Tu peux manger de tous les fruits du jardin ; mais ne mange pas du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal ; car, au jour que tu en mangeras, tu mourras de mort (1). »

Ici les questions les plus graves se pressent.

Pourquoi, puisqu'il est parlé de commandements donnés à l'homme, n'est il rien dit, ni de la loi naturelle qui devait le régler comme être raisonnable, ni de la loi surnaturelle qui, perfectionnant la première, devait le régler comme appelé à la vision divine? c'est qu'il en a été parlé quand il est dit que Dieu créa l'homme à son image et à sa ressemblance. Il le créa à son image, en lui communiquant la raison naturelle; il le créa à sa ressemblance, en y surajoutant la grâce. Comme dans le premier homme, la nature et la grâce étaient parfaites, il connaissait par là même les lois de l'une et de l'autre, ainsi que l'obligation de s'y soumettre librement.

Pourquoi Dieu ne fait il point aux animaux ce commandement avec peine de mort, mais à l'homme seul? nous avons déjà dit le mot de l'énigme. C'est que l'homme a été créé libre, pouvant choisir de faire ou de ne faire pas, d'obéir ou de n'obéir pas ; et cela, pour qu'en faisant et en obéissant, il pût mériter le plus grand bonheur possible, la vision intuitive de Dieu même. Nécessité dans ses actes, l'homme n'eût mérité ni récompense ni châtiment; dans cet état, le plus grand bonheur possible n'eût pas été le plus grand : car, mérité il l'eût été encore davantage. Afin donc qu'il pût se conquérir lui même le plus grand des bonheurs, se conquérir Dieu, l'homme a dû être créé libre. Comme Dieu s'est donné le monde, s'est donné l'homme, non par nécessité, mais parce qu'il a voulu, mais librement, de même l'homme se donnera le ciel, se donnera Dieu, non par nécessité, mais parce qu'il aura voulu, mais librement. En ceci encore, l'homme sera l'image de Dieu.

Mais l'homme n'aspire-t-il pas nécessairement au bonheur, c'est-à-dire à l'être, à la vérité, au bien: par conséquent à l'être suprême, à la vérité souveraine, au bien infini, en un mot à Dieu? Comment donc y pourra-t-il aspirer librement, y parvenir par des actes méritoires? Sans doute, si nous connaissions Dieu tel que lui-même il se connaît, nous ne pourrions choisir entre l'aimer ou ne l'aimer pas; nous l'aimerions nécessairement comme il s'aime nécessairement lui-même ; nous ne serions plus capables de mériter ce bonheur. Mais Dieu ne se montre point encore à nous tel qu'il est et par son essence, mais seulement dans des images et par ses œuvres. Les créatures sont autant de représentations et de similitudes de son être, de sa vérité, de sa bonté ineffable. Ce n'est qu'à travers ce voile de la création qu'il se laisse entrevoir, comme le soleil à travers un brillant nuage. De cette manière, quoique nous soyons naturellement attirés vers lui, nous avons cependant le mérite de le chercher librement, en le suivant pour ainsi dire à la trace au milieu de l'univers. Si alors nous n'aimons dans chaque créature ce qu'elle a d'être, de vérité, de bonté, que pour nous élever à l'être, à la vérité, à la bonté souveraine dont elle n'est, en effet, qu'une ombre, nous serons dans l'ordre, nous mériterons d'avoir un jour cet ineffable bonheur; mais si, au lieu de diriger continuellement vers l'être, la vérité, la bonté infinie, le besoin comme infini que nous sentons d'être, de connaître et d'aimer, nous l'arrêtons finalement à quelque chose de créé, d'imparfait, peut-être à une vaine apparence, ce sera un désordre, ce sera un mal qu'on appelle le péché. Ce péché, ce mal, comme on le voit, n'est pas une créature, une chose réellement subsistante, mais l'abus d'un bien, du franc arbitre, bien nécessaire pour mériter le souverain bien.

Dieu seul est bon, a dit la Vérité même, parce que Dieu seul est bon et par essence, et du sien, et si bon qu'il ne peut être meilleur. Tout le reste n'est bon que d'emprunt et d'une manière imparfaite, parce qu'au fond tout le reste n'est que d'emprunt et d'une manière imparfaite. Dans ce sens on peut dire que tout ce qui n'est pas Dieu n'est pas bon, c'est-à-dire n'est point parfait, mais mauvais ou imparfait. Cependant ce n'est pas là un vrai mal, un désordre, un péché, parce qu'il n'y a point de désordre à n'être pas naturellement Dieu.

Toutefois, prodige ineffable, un moyen nous a été donné pour mériter de le devenir en

(1) Gen., II, 16 et 17.

quelque sorte; un moyen nous a été donné pour nous rendre dignes de participer à toutes les divines perfections. Ce moyen, c'est le libre arbitre: bien inappréciable, puisqu'il peut nous valoir un bien infini. Mais, avec ce bien, le vrai mal, l'abus du bien est nécessairement possible.

Alors, que pouvait Dieu pour nous détourner de cet abus, pour nous porter à user bien de cette liberté nécessaire? Il ne pouvait la violenter: c'était la détruire. Il ne pouvait que la solliciter par des motifs et des attraits. Or, quels sont les motifs les plus puissants? N'est-ce pas ceux-là mêmes qu'il a mis devant nous : La vie et la mort, le paradis et l'enfer, afin de nous attirer à la vertu par le bonheur éternel de l'un, et nous détourner du vice par le malheur éternel de l'autre? Non; imaginez tant qu'il vous plaira, Dieu, dans toute sa bonté et sa puissance, ne pouvait rien nous proposer de plus efficace pour nous faire mériter librement le souverain bonheur. De là il est permis de conclure: Dieu est bon, donc il y a un enfer; Dieu est infiniment bon, donc il y a un enfer éternel.

Tu mourras de mort, ajoutait comme sanction de sa loi le suprême Législateur. Deux vies se peuvent trouver dans l'homme : la vie de l'âme, d'être unie à Dieu; la vie du corps, d'être uni à l'âme. Cette dernière vie n'est qu'une image de la première, qu'un moyen pour y parvenir. La séparation de l'âme et du corps, ou l'âme temporelle, est le terme de l'épreuve à laquelle l'homme est sonmis. La mort vraiment à craindre, c'est la séparation de l'âme d'avec Dieu. Que la mort temporelle y survienne, cette séparation est éternelle et irrémédiable. De là le regret, le remords, le désespoir qui tourmenteront sans fin l'âme coupable et impénitente. Demeuré fidèle, le premier homme n'eût éprouvé ni l'une ni l'autre mort; son âme restait unie à Dieu, son corps uni à l'âme; après le temps d'épreuve, son corps se fût transfiguré sans quitter l'âme. Infidèle, il mourra de mort, et quant à l'âme, que le péché séparera de Dieu, et quant au corps, qui perdra son privilège d'immortalité et ne vivra plus que pour mourir.

Mais si l'homme reste seul, sans espérance de postérité, surtout s'il meurt, il n'y aura donc point de genre humain? la terre sera donc veuve de son roi et l'univers incomplet? Ne craignons pas, « Jéhovah, Dieu, dit: Il n'est pas bon que l'homme soit seul; je lui ferai un aide qui lui soit pareil, un aide qui lui soit une compagnie. »

Avant cela cependant, l'homme recevra l'hommage de ses sujets naturels et exercera sur eux la souveraineté de la raison et de la parole. Car « Jéhovah, Dieu, après avoir formé de la terre tous les animaux des champs et tous les oiseaux du ciel, les amena devant l'homme, afin qu'il vît comment il les nommerait et que chacun d'eux prît le nom que l'homme lui aurait donné. Et l'homme donna leur nom aux animaux domestiques, aux oiseaux du ciel et aux bêtes sauvages (1). »

Il est dit que Dieu lui-même a nommé le jour, la nuit, le ciel, la terre, la mer, les étoiles: ces choses ne sont au pouvoir que de lui seul. Mais, pour les animaux qu'il a soumis à l'homme, il veut que l'homme lui-même leur donne les noms qu'ils doivent porter. Pour cela, il lui amène les bêtes sauvages et les oiseaux du ciel: les animaux domestiques l'entouraient sans doute déjà. Il lui fait entendre qu'il en est le maître, comme un maître dans sa famille qui nomme des serviteurs pour la facilité du commandement. L'Ecriture, substantielle et courte dans ses expressions, nous indique en même temps les belles connaissances données à l'homme, puisqu'il n'aurait pas pu nommer les animaux sans en connaître la nature et la différence, pour ensuite leur donner des noms convenables, selon les racines primitives de la langue que Dieu lui avait apprise (2). Créé avec un corps parfait pour être notre père commun selon la vie corporelle, il l'avait été encore avec une intelligence parfaite, pour être notre père commun selon la vie intellectuelle (3).

Dans la revue que l'homme fit ainsi de ses sujets, il les voyait tous appariés deux à deux pour multiplier leur espèce; il en trouvait plus d'un qui ne demandait qu'à l'aider dans ses travaux ou à le charmer dans ses loisirs; mais un aide qui lui fût semblable, un aide qui allât de pair avec lui, il ne s'en trouva point.

D'où lui viendra ce second lui-même? Dieu le formera-t-il également de terre? non. Un nouvel ordre de mystères commence. L'homme, le premier surtout, a été créé à l'image de Dieu. Or, Dieu est le principe de toutes choses. L'homme sera pareillement le principe de tout le genre humain.

« Jehovah, Dieu, envoya donc à l'homme un profond sommeil; et, pendant qu'il dormait, Dieu prit une de ses côtes et en ferma la place de chair. Et Dieu édifia en femme cette côte qu'il avait prise de l'homme (4). »

Dieu envoie un sommeil au premier homme; un sommeil, disent tous les saints, qui fut un ravissement et la plus parfaite de toutes les extases. Dans ce sommeil mystérieux, non-seulement il connut de quelle manière Dieu lui préparait une compagne, mais encore ce que préfigurait tout cela pour les siècles à venir: un second Adam, un Dieu-Homme, plongé comme lui dans un sommeil mystique, ayant comme lui le côté ouvert, d'où sortira comme du sien, une épouse sans tache avec laquelle il engendrera pour le ciel une postérité innombrable.

L'épouse du nouvel Adam est l'Eglise, notre mère, sortie du côté ouvert de son divin

(1) Gen., II, 19 et 20. — (2) Bossuet, 5 serm., 1 élévat. — (3) *Summa S. Thom.*, I, q. 94, a. 3. — (4) [illegible] , 22.

époux, formée, édifiée, vivifiée, embellie encore tous les jours de sa chair et de son sang adorables ; en sorte qu'elle est chair de sa chair, os de ses os. C'est elle que nous annonçait dès lors l'épouse du premier Adam, Eve, notre mère première, sortant du côté ouvert de son époux, formée non d'une partie de sa tête, parce qu'elle ne devait pas lui commander, ni d'une partie de ses pieds, parce qu'elle ne devait pas être son esclave, mais d'une partie de son côté, parce qu'elle devait être son inséparable compagne.

Adam voyait tout cela dans son extase ; car, lorsqu'à son réveil Dieu lui présenta la femme ainsi formée, il dit tout d'abord : « Pour cette fois, c'est os de mes os et chair de ma chair; elle s'appellera *hommesse,* parce qu'elle a été prise de l'homme. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et il s'attachera à sa femme, et les deux seront une même chair (1). »

Nous employons ici un mot qui n'exprime guère bien ce que nous voulons lui faire dire. L'envie de conserver l'allusion qui se trouve dans le texte original pourra nous servir d'excuse (2).

En lisant ces paroles, nous assistons en quelque sorte à la célébration du premier mariage. Rien ne se peut de plus saint ni de plus solennel. C'est Dieu qui présente l'épouse à l'époux ; c'est devant Dieu que leur union se contracte : Dieu y est à la fois père et témoin, prêtre et magistrat. C'est lui qui en proclame ou en fait proclamer les saintes lois : « *Et l'homme quittera son père et sa mère, et il s'attachera à sa femme, et les deux seront une même chair.* » Grand mystère du Christ et de son Eglise, ainsi que l'Apôtre nous l'apprend. Le

(1) Gen., II, 23 et 24.

(2) *L'unité de l'espèce humaine confirmée par les sciences naturelles, par l'histoire et la linguistique.* — La question de l'unité de l'espèce humaine est du plus haut intérêt et a donné lieu à un nombre d'ouvrages presque incalculable. L'explication que donne la Bible sur ce point étant aussi claire et décisive que possible, on ne peut élever des doutes que sur la meilleure manière de concilier avec ce qui est dit au chapitre IIe, où le singulier est seul employé où il n'est parlé que d'Adam, ces mots du verset 27, chapitre Ier. *Il les créa homme et femme.* Les uns ont inséré de là que, dans le principe, Adam avait été créé homme et femme tout ensemble, qu'en lui seul était renfermé le germe de toute la race humaine, et que l'élément féminin ne fut séparé de lui que lorsque Eve eut été formée d'une de ses côtes.

Les autres s'autorisant de la brièveté du premier récit, ont dit que le verset 27 avait seulement pour but d'indiquer en passant, sauf à revenir plus tard sur ce sujet, que dans le principe Dieu n'avait pas créé un homme unique, mais deux hommes. Quoi qu'il en soit, l'un et l'autre passages expriment avec la dernière précision que le genre humain descend d'un seul couple primitif.

La science aussi, notamment la science de la nature, confirme cette vérité. Lorsque nous voyons des hommes tels que Halter, Linné, Buffon, Cuvier, Blumenbach, Richard, Steffens, A. de Humboldt, Muller, Schubert, Burdach, Rudolphe, et A. Wagnea, en un mot les plus célèbres naturalistes modernes à l'exception du seul Oken, se prononcer résolûment pour l'unité de l'espèce humaine, peu nous importe que les « dieux des nations inférieures,» selon l'expression de Lasaulx, repoussent ce fait ainsi que tant d'autres.

Toutefois, la science naturelle ne peut obtenir que deux résultats. Le premier, que l'espèce humaine se distingue suffisamment de toutes les races animales ; le second, qu'elle constitue une espèce unique à laquelle se rapportent toutes les races et toutes les variétés humaines. Ainsi, tout ce que la science naturelle peut affirmer, mais affirmer avec une pleine certitude, c'est qu'il est non-seulement possible, mais très-vraisemblable, que tous les hommes descendent d'un couple unique. L'histoire non plus ne saurait résoudre définitivement notre question. S'il est vrai de dire que ses renseignements sont favorables au récit de l'Ecriture, il faut reconnaître aussi que les anciennes traditions, dont il sera encore parlé dans la suite, sont trop rares, trop défectueuses et n'offrent pas un caractère suffisamment historique pour être d'un grand secours.

Notre question, du reste, n'appartient pas à l'histoire proprement dite ; elle occupe la limite extrême où la linguistique passe sur le terrain de l'histoire. C'est donc à la linguistique, que la science doit demander sa suprême et unique solution. Quant à la science de la linguistique comparée, elle est d'origine encore trop récente pour oser se commettre avec un tel problème ; les progrès qu'elle a faits jusqu'ici, aussi bien que les résultats qu'elle a obtenus, le démontrent surabondamment. Il ne suffit pas, en effet, de répéter que les anciennes langues hébraïque, syriaque, chaldaïque, arabique et abyssinienne ne sont que des branches d'une seule langue primitive, la langue sémitique : nous savions cela depuis longtemps.

Plus récemment, Bopp, stimulé par l'exemple des deux Hegel, a demontré que ces langues des Celtes, des Germains, des Sclaves, des Grecs, des Romains, des Aryens du fond de l'Asie (le sanscrit, le pali des anciens indiens, de même que l'hindi et l'indoustan des nouveaux ; puis l'égyptien, le zend, le pehlvi, le persan ancien et moderne, l'afghan des Iraniens,) se ramènent à une seule langue primitive, l'indo-germanique. MM. A Rémusat et Schott ont prouvé qu'il existait une parenté étroite entre les langues de la haute Asie, le turco-tartare, le mongol, le tonquinois et le finois. La même chose a été établie pour les langues américaines, par le plus célèbre linguiste et le plus beau talent de l'Allemagne, par G. de Humboldt qui a été le vrai créateur de la linguistique, et qui selon le témoignage non suspect de son frère, possédait à cet égard plus de ressources que n'en eut jamais aucun savant en Europe.

A son tour, Marsden a établi la communauté d'origine de plusieurs langues africaines, et Bopp a fait le même travail pour les langues malagio-polonaises et indo-européennes, C'est ainsi que toutes les langues sont venues se grouper auprès d'un petit nombre de familles, et l'on a fait la remarque qu'elles ne correspondaient nullement avec les races physiques. On s'est mis aussi à rechercher ce qu'elles ont de commun entre elles ; mais jusqu'ici les résultats sont loin d'être décisifs, et il faudrait encore bien des efforts avant de pouvoir démontrer scientifiquement que toutes les langues derivent d'une seule langue primitive. Peut-être la linguistique aura-t-elle fait un progrès immense, surtout en ce qui touche à notre sujet, si M. Muys parvient à établir dans son *Sem et Japhet,* que « les peuples de même que les langues sémitique, et indo-germanique, ne formaient originairement qu'une seule famille, issue, par conséquent d'un couple humain. »

Personne n'est plus en état que M. de Humboldt de nous apprendre ce que nous avons lieu d'espérer de la linguistique pour le sujet qui nous occupe. Or, voici en quels termes il s'exprime. « Quelque étrangères que les langues paraissent d'abord l'une à l'autre, et si surprenants que soient leurs caprices et leurs singularités, elles ont cependant toutes une certaine analogie ; et l'on saisira de plus en plus leurs rapports multiples à mesure, que l'histoire philosophique des peuples et l'étude des langues approcheront davantage de la perfection. » Herder, Fr. Schlégel, Laproth, A. Rémusat, Niebuhr et Wiseman tiennent le même langage.

(Cette note est extraite de l'édition allemande.)

nouvel Adam, l'Homme-Dieu, quittera son Père, qui est au ciel, et sa mère, qui est sur la terre, la synagogue, et il s'attachera à son épouse, à l'Eglise, et les deux seront une même chair et un même esprit.

L'union du Christ avec l'Eglise, avec la nature humaine, est indissoluble : l'union de l'homme avec la femme doit l'être de même. L'homme était un : Dieu en prit une portion pour le faire deux; ces deux, réunis par le mariage, ne font de nouveau plus qu'un. « N'avez-vous donc pas lu, dit le Christ aux fauteurs du divorce, que celui qui a fait l'homme dès le commencement, les a faits mâle et femelle, et qu'il a dit : C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et les deux seront une chair ? Ils ne sont donc plus deux, mais une seule chair? Ce que Dieu a donc uni, que l'homme ne le sépare point (1). » Dieu unit l'homme à la femme, non-seulement pour figurer l'union du Christ avec la nature humaine, et la divine famille qui en résulte ou l'Eglise, mais encore pour nous représenter la société éternelle ou ineffable qui est en Dieu même. Du premier homme procède la première femme qui, avant et après, ne fait qu'une chair avec lui ; de l'un et de l'autre, comme leur mutuel amour, procède le genre humain qui ne fait qu'un avec eux. Ainsi en Dieu, proportion gardée, du Père procède son intelligence, sa parole consubstantielle ; du Père et de sa consubstantielle intelligence procède leur mutuel et consubstantiel amour. Ils sont trois, mais indivisibles ; ils sont trois personnes, mais une même chose. Tel, à proportion, en doit-il être de la famille humaine.

Le Christ n'a qu'une épouse : l'homme aussi n'en doit avoir qu'une. L'intention du Créateur n'est point douteuse à cet égard. Si jamais il y eut raison pour que l'homme eût plus d'une femme, c'était au commencement, lorsqu'il s'agissait de peupler la terre. Toutefois, l'auteur de la nature n'en donna au premier homme qu'une seule. La pluralité des femmes, aussi bien que le divorce, est donc une déviation de l'état primitif et naturel : *Il n'en était pas ainsi au commencement*, dit le Christ (2). Et la religion et l'humanité exigent qu'il n'en soit plus ainsi. Car partout où règne la polygamie, la femme est la victime de l'homme ; et partout où règne le divorce, les enfants sont les victimes de l'homme et de la femme.

Ayant ainsi formé et uni nos deux premiers ancêtres, « Dieu les bénit et leur dit : Croissez et multipliez-vous, remplissez la terre et subjuguez-la ; dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre (3). »

L'Ecriture ne dit point : Dieu leur commanda, en disant comme elle a fait plus haut pour la loi d'abstinence, mais simplement : Dieu les bénit et leur dit : Par cette différence de langage, elle insinue assez clairement que c'est ici moins un commandement qu'une bénédiction ; bénédiction de laquelle est sorti tout le genre humain, bénédiction qui depuis longtemps a peuplé et subjugué toute la terre. Que si cette bénédiction renferme une espèce de commandement, ce n'est qu'en général et jusqu'à ce que la terre soit peuplée et subjuguée. Lorsqu'elle le sera suffisamment, lorsque les hommes se seront multipliés, lorsque les misères spirituelles et corporelles se seront multipliées avec les hommes, lorsque surtout, pour guérir ces misères en les prenant sur lui-même, l'Homme Dieu sera né d'une Vierge, qu'il aura vécu, qu'il aura souffert, qu'il sera mort et ressuscité vierge, alors, et Dieu et les hommes béniront ceux et celles qui, pour mieux servir Dieu et les hommes, pour mieux accomplir l'œuvre du Rédempteur-Vierge, garderont cette pureté d'âme et de corps dans laquelle ont été créés nos premiers parents. A l'exemple de leur divin modèle, ils seront des médiateurs toujours suppliants entre le ciel et la terre ; comme lui encore ils serviront de père, de mère, de frère, de sœur aux pauvres et aux malades, aux veuves et aux orphelins, aux ignorants et aux pécheurs, aux vieillards et aux enfants abandonnés. Leur charité vierge conservera plus d'habitants à la terre, en enfantera plus au ciel que n'aurait pu faire leur fécondité conjugale. Une seule chose diminuera : le nombre des coupables et des malheureux.

« Dieu dit encore : Voilà que je vous ai donné toutes les plantes répandues sur la surface de la terre et qui portent leur semence, et tous les arbres fruitiers qui ont leur germe en eux-mêmes, pour servir à votre nourriture ; et à tous les animaux des champs; et à tous les oiseaux du ciel, et à toute bête rampante sur la terre et en qui est une âme vivante, j'ai abandonné en pâture toutes les espèces d'herbages. Et il en fut ainsi (4). »

De ces paroles certains interprètes ont conclu que, dans l'origine, Dieu ne permettait point l'usage de la chair, mais seulement des fruits et des légumes. On peut douter de cette conclusion. Dieu venait d'accorder formellement à nos premiers ancêtres la domination sur les oiseaux du ciel, sur les poissons de la mer et sur tous les animaux terrestres. Or, de quoi aurait servi cette domination à l'homme sur la plupart des animaux, en particulier les oiseaux et les poissons, s'il ne lui avait été permis d'en manger ? Que si Dieu ajoute l'usage que l'homme peut faire pour lui-même de certaines plantes, la raison en est peut-être qu'il n'en avait pas encore parlé, et que, comme un bon père, il voulait enseigner à nos premiers parents jusqu'aux détails de leur nourriture. Il se peut néanmoins qu'il voulût aussi leur recommander de se nourrir d'abord plus volontiers de fruits et de légumes, jusqu'à ce que les espèces d'animaux les plus utiles se

(1) Matth. XIX. — (2) *Ibid.*, XIX. — (3) Gen. I, 28. — (4) *Ibid.*, I, 29 et 30.

fussent assez multipliées pour ne plus risquer d'être détruites.

Nos premiers ancêtres ainsi formés, unis et bénis, n'étaient vêtus que de grâce et d'innocence. Tels qu'ils étaient sortis des mains de Dieu, ils n'avaient à rougir de rien, ils n'avaient à se défendre contre aucune intempérie de saison. Dans leurs personnes, la chair ne convoitait point contre l'esprit, mais lui était parfaitement soumise, comme l'esprit était soumis à Dieu. Le corps et l'âme formaient comme une lyre harmonieuse où tout était d'accord, où tout résonnait la louange du Créateur. Il en était de même de la nature entière : elle offrait partout les beautés et les délices d'un printemps comme divin.

« Alors Dieu considéra tout ce qu'il avait fait, et voilà qu'il était très bon (1). Déjà les jours précédents, ayant considéré chaque partie de son ouvrage, il l'avait trouvée bonne, conforme à l'éternelle idée qu'il en avait dans l'entendement, propre au but qu'il s'y proposait et à la place qu'il lui destinait dans le plan général de sa providence. Mais quand il vit tout ce plan réalisé, quand il considéra l'ensemble de ses œuvres, l'ordre, la beauté, l'harmonie des diverses parties entre elles, les suites admirables qui en résulteraient pour le temps et pour l'éternité, cet ensemble se trouva non-seulement bon, mais très-bon, mais très-excellent pour remplir les vues de l'éternelle sagesse.

L'univers a été créé pour deux fins : une première et principale, la gloire de Dieu, par la manifestation de ses perfections infinies ; une seconde et secondaire, l'éternelle félicité des créatures libres. Cette dernière répond de la libre volonté de ces créatures mêmes. Mais qu'elles le veuillent ou qu'elles ne le veuillent pas, elles contribueront toutes à manifester éternellement les adorables perfections de Dieu, sa magnificence à récompenser la vertu fidèle, sa miséricorde à pardonner au repentir, sa justice à punir le crime impénitent, sa sagesse et sa puissance qui font servir à ses desseins les obstacles mêmes. Tout, du côté de Dieu, sera bien, même le mal ou le péché de la créature libre, car ce péché sera ou expié par la créature ou puni par le Créateur ; et un péché expié ou puni n'est plus un désordre, mais le rétablissement éternel de l'ordre, mais un bien. Lors donc que, dans l'éternité, nous pourrons contempler avec Dieu l'ensemble de ses œuvres, éternellement nous répèterons : Et voilà que tout était très-bien et très-bon, et voilà que tout est très-bon et très-bien.

« Ainsi donc furent achevés les cieux, la terre et tout ce qu'ils renferment. Et il y eut un soir et un matin : et ce fut le sixième jour. »

Un autre vient ensuite, auquel l'Écriture ne donne ni matin ni soir, ni commencement ni fin : c'est le septième, qui apparaît là comme le jour de l'éternité ; jour où Dieu se repose de toutes ses œuvres, où il cesse d'en faire aucune nouvelle, parce que tout y est consommé ; jour où Dieu se repose dans l'homme, dit saint Ambroise (2), surtout dans ce fils de l'homme, objet de ses infinies complaisances, qui dès lors, comme éternelle sagesse, était en lui et avec lui, réglant et gouvernant toutes choses, se réjouissant chaque jour de voir que tout était bon, et faisant dès lors ses délices d'être avec les enfants des hommes (3). Ce jour est pour Dieu même un jour de fête. Il le bénit et le sanctifie. Il y fait la dédicace de ce temple que nous appelons l'univers, y consacre le premier homme prêtre et pontife, et, dans sa personne, celui de ses fils qui est en même temps le Fils de Dieu, le pontife éternel, l'Agneau qui a été immolé dès l'origine du monde, et en qui sa miséricorde nous a choisis avant les siècles temporels.

Unissons-nous au Créateur, unissons-nous à notre éternel pontife, unissons-nous à ses saints anges pour aller bénir et sanctifier ensemble ce jour qui n'a ni soir ni matin, ce jour où Dieu se reposera en nous et où nous nous reposerons en Dieu. En attendant, disons, à la vue de tant de merveilles, disons et redisons avec David dans une de ses hymnes sur la création : O mon âme, bénis le Seigneur ! Seigneur mon Dieu, que vous êtes grand dans votre magnificence ! Je chanterai le Seigneur durant ma vie, je célébrerai mon Dieu tant que je serai. Bénis le Seigneur, ô mon âme (4).

(1) Gen., I, 31. — (2) *Hexam.*, l. VI, c. X. — (3) Prov., VIII. — (4) Ps. CIII, *sur la Création*. — Outre les auteurs nommément cités dans ce premier livre, on y a mis encore à profit VALMONT DE BOMARE, dans son *Dictionnaire d'histoire naturelle*, et BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, dans ses *Études* et ses *Harmonies de la nature*. Le lecteur intelligent consultera avec fruit : la *Cosmogonie de Moïse* comparée aux faits géologiques, par Marcel de Serres, ; la *Cosmogonie de la Bible* devant les sciences perfectionnées, par l'abbé Sorignet ; les *Études géologiques, philologiques et scripturales* sur la Cosmogonie de Moïse, par le P. Laurent, des Frères Mineurs Capucins ; *L'Univers expliqué par la révélation*, par Chaubard, et les *Éléments de Géologie*, par le même auteur ; la *Théorie biblique de la cosmogonie et de la géologie*, par le P. Debreyne, religieux de la Grande-Trappe, enfin *Le monde et l'homme primitif*, selon la Bible, par Mgr Meignan, évêque de Chalons.

Solution des contradictions apparentes qui existent entre le premier et le second récit de la création. — Il nous reste à examiner les apparentes contradictions qui existent entre le premier et le second chapitre de la *Genèse*. Ces contradictions, la plupart des exégètes hétérodoxes les laissent subsister tranquillement, et se contentent d'admettre ou différents auteurs, ou différents documents employés par le même auteur. C'est assurément un moyen commode mais il a le malheur de transformer un récit d'histoire en un mythe poétique, tandis que nous pouvons démontrer péremptoirement, par des raisons qu'il n'est pas opportun de rapporter ici, que le Pentateuque forme un tout indivisible et a été rédigé par Moïse. Entrons un peu dans le détail du récit mosaïque.

Il est dit au premier chapitre de la Genèse que, dans le principe, Dieu créa de rien le ciel et la terre, le premier jour, il créa les corps lumineux ; le second jour, le firmament ; le troisième l'eau, la terre et les plantes ; le quatrième, le soleil, la lune et les étoiles ; le cinquième, les oiseaux et les poissons ; le sixième, les animaux et enfin l'homme, qu'il bénit et établit souverain de la nature. Le septième jour, il se reposa de ses œuvres et sanctifia ce jour. « Telles sont, ajoute Moïse, les origines des cieux et de la terre, lorsqu'ils

furent créés au jour où Dieu, Jéhovah, fit les cieux et la terre. » Telle est la conclusion aussi claire et aussi complète que possible de ce qu'on nomme le premier récit de la création.

Il est dit ensuite : *Aucun arbuste n'existait encore sur la terre, nulle plante ne s'élevait encore dans les champs, car Dieu n'avait point encore fait pleuvoir sur la terre, et l'homme n'était pas encore là pour la cultiver.*

Comment concilier ce texte avec le récit précédent, où il est dit que les plantes furent créées dès le troisième jour ? — La meilleure solution est celle qui a été donnée récemment par M. Lucken. — Le verset que nous venons de citer ne parle point de tous les arbrisseaux et de toutes les plantes, mais seulement de la plante des champs. Voici donc le sens très-acceptable qui résulterait du contexte. La création était achevée il est vrai, verset 4 ; mais les fruits dans les champs qui ne pouvaient prospérer sans pluie et sans culture, n'existaient pas encore. Pourquoi ? Parce que l'hiver qui est le temps de la pluie, n'était point encore venu parce que les saisons ne s'étaient pas encore succédé, et que l'homme, non encore déchu, n'était point encore destiné à cultiver la terre à la sueur de son front, verset 5. L'homme sort enfin des mains du créateur, verset 7 ; de quoi vivra-t-il ? Dieu y a pourvu en plantant un paradis qui contiendra toutes sortes d'arbres magnifiques. Afin que ce paradis soit arrosé sans orages et sans pluies torrentielles, *une vapeur sortira de terre et en humectera la surface*, verset 6. Mais l'homme, une fois déchu, dut évacuer ce lieu de délices, et Dieu, au lieu de lui donner spontanement les fruits dont il avait besoin, maudit la terre, la condamne à ne produire plus que des ronces et des épines, et l'homme se voit forcé de lui arracher sa subsistance en l'arrosant de ses sueurs et de ses larmes.

De cette sorte, notre passage sert de transition naturelle à la description suivante du paradis et surtout au récit de sa chute. Les contradictions apparentes disparaissent sans effort et nous n'avons plus besoin de recourir, avec Wagner, à une création postérieure, ou, avec d'autres auteurs, à la malheureuse hypothèse de documents incohérents que Moïse aurait employés.

(Cette note est tirée de l'édition allemande.)

DISSERTATIONS SUR LE LIVRE PREMIER

I

EN QUEL SENS LA BIBLE S'OCCUPE DES CHOSES DE LA NATURE (1).

Avant d'entreprendre l'examen comparatif des résultats de la science avec le texte de la Genèse, il importe de résoudre une question préalable : Jusqu'à quel point les faits consignés dans les premiers chapitres de la Genèse font-ils partie de la révélation ?

Nous n'avons point à rechercher ici si ce livre émane véritablement de Moïse : nous croyons à son inspiration, cela nous suffit. En disant que les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament sont inspirés, l'Eglise entend que leurs auteurs ont donné aux récits, soit des faits et des visions surnaturelles qui leur ont été manifestés, soit de leurs expériences et de leurs connaissances naturelles, un caractère tel, qu'on y reconnaît le sceau de l'autorité et de la parole divine. On peut considérer l'inspiration soit dans le prophète, soit dans l'historien. Le prophète, pénétrant par une vue surhumaine des événements qui sont hors de sa portée, et stimulé par le saint Esprit, s'est décidé à écrire pour le bien de ses contemporains ou de la postérité, ses illuminations ou ses discours prophétiques, de manière à nous donner une connaissance exacte des vérités qui lui ont été révélées.

L'historien de la Bible, au contraire, avait surtout pour mission de recueillir et de conserver par l'Ecriture ce qu'il avait appris de témoins dignes de foi, ce qu'il avait reçu de la tradition ou trouvé dans les écritures anciennes. Sous ce rapport, l'historien biblique ne diffère point essentiellement de tout autre écrivain consciencieux. Il n'est pas moins vrai, cependant que, du côté de l'inspiration, un livre historique de la Bible diffère essentiellement de tout autre ouvrage historique. D'abord, l'historien de la Bible ne s'est déterminé à écrire que sur l'ordre exprès de Dieu, ou du moins sous l'impulsion intérieure de l'esprit divin, ensuite Dieu l'a éclairé et soutenu mystérieusement pendant son travail ; il l'a préservé de toute illusion, afin que son travail fût non pas seulement le fruit d'une application consciencieuse, l'œuvre d'un historien habile digne de notre confiance, mais qu'elle portât des caractères de vérité et de certitude divine si évidents, que nous fussions comme forcés de lui donner notre assentiment.

Ces deux sortes d'inspirations se rencontrent dans le grand ouvrage de Moïse, le Pentateuque. Dieu a parlé à Moïse de bouche à bouche et Moïse, notamment dans son second, son troisième et son quatrième livre, a fidèlement consigné les révélations qui lui ont été faites. Ainsi, une grande partie de son œuvre est, sous le rapport de l'inspiration, au même niveau que les écrits des prophètes. Moïse a consigné, de plus, pendant les quarante années qu'il a été le chef d'Israël, des renseignements sur l'histoire de ce peuple, ainsi que sur les ancêtres de ses contemporains et sur les temps primitifs, y compris nos premiers parents. Ces renseignements, il les a rapportés soit comme témoin oculaire ou auriculaire, soit d'après la tradition orale, et peut-être aussi d'après d'anciens documents. Ici donc, il se présente comme historien, mais historien inspiré, puisque son œuvre tout entière porte le cachet de l'inspiration. Ces deux classes de chapitres dans le Pentateuque, les chapitres prophétiques et les chapitres historiques, ont cela de commun, qu'ayant été rédigés avec l'assistance et sous la garantie de Dieu, ils méritent également d'être reçus comme indubitablement véridiques.

Ainsi, lors même que le premier chapitre de la Genèse serait au nombre des chapitres qui sont le résultat non d'une révélation divine, mais du travail de l'homme, ce que nous pouvons certainement admettre pour les chapitres suivants, il mériterait encore la même créance que si Dieu l'avait en quelque sorte

(1) Cette dissertation est empruntée en abrégé à l'ouvrage du docteur Reusch : *Bible et nature* ; elle a été traduite et publiée par notre excellent et laborieux ami M. l'abbé Bélet, au tome V des *archives théologiques*, p. 208 et 315.

dicté à Moïse, par cela seul qu'il est le fruit non de l'investigation humaine, mais d'une œuvre exécutée sous l'œil de Dieu et entourée d'une assistance qui exclut toute erreur. Je n'oserais donc qualifier d'hétérodoxes ceux qui disent que Moïse aurait acquis par ses méditations et ses expériences personnelles les connaissances qu'il a consignées au premier chapitre de la Genèse sur l'origine des choses, connaissances qui ont excité dans un savant français une admiration si enthousiaste du « génie du législateur juif, » pourvu que l'on admette que l'esprit divin s'est mêlé aux spéculations de Moïse et s'est associé à son travail dans une proportion suffisante pour le préserver de toute erreur, et pour imprimer à son récit le sceau de la vérité divine.

Mais cette opinion, théologiquement inattaquable, peut-elle se soutenir en face de la science ? Evidemment rien ne nous force, rien même ne nous autorise à supposer dans un sage de l'antiquité des vues si profondes, et une connaissance si parfaite de la nature. En lisant le récit de la création aucun lecteur impartial n'en recevra cette impression qu'il est le produit de la réflexion humaine. Des phrases aussi concises, aussi nettes, aussi sententieuses se rencontrent difficilement chez ceux qui expriment des pensées acquises par de longues et laborieuses méditations. Pour parler ainsi, il faut savoir de science sûre et certaine, il faut avoir vu soi-même ou reçu des communications authentiques. Ainsi le partage des six jours de la création et la manière dont le Créateur y rattacha la sanctification du septième jour montrent clairement que le récit de la création est la conséquence d'une révélation divine, de même que ce fut Dieu en personne qui prononça les paroles suivantes lors de la promulgation des dix commandements : « Vous travaillerez durant six jours, et vous y ferez tous vos travaux. Mais le septième jour est le jour du repos consacré au Seigneur votre Dieu : vous ne ferez en ce jour aucun ouvrage. Car le Seigneur a fait en six jours le ciel, la terre et la mer, et tout ce qui y est renfermé, et il s'est reposé le septième jour ; c'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du sabbat et il l'a sanctifié (1). »

Mais cette science de la création, à qui Dieu l'a-t-il révélée ? A Moïse, dira-t-on sans doute, et l'on placera le premier chapitre de la Genèse, parmi les chapitres de ce livre auxquels appartient ce que j'ai nommé l'inspiration prophétique. De sérieuses raisons militent contre ce sentiment et font préférer celui-ci. La première révélation de l'histoire de la création a été faite avant Moïse, et probablement à nos premiers ancêtres ; Moïse, assisté d'en haut, n'a fait que consigner par écrit ce qu'il tenait de la tradition.

Et d'abord quand Moïse rapporte ses révélations personnelles, il commence ordinairement par ces mots, ou d'autres semblables, que nous ne trouvons point ici : *Et Jéhovah dit à Moïse.*

En second lieu, il ne paraît pas que le sabbat soit une institution mosaïque, en ce sens du moins que Moïse ait le premier prescrit la sanctification du septième jour. L'archéologie biblique dément à peu près avec évidence, par des raisons que nous n'avons point à citer ici, que Moïse trouva cette institution déjà établie parmi son peuple et qu'il se borna à certaines prescriptions de détail.

Enfin, plusieurs savants modernes, Kurtz en particulier, s'appuient sur les faits suivants. Chez tous les peuples, au Nord et au Sud, à l'Orient comme au Couchant, quelle que soit la différence de leurs idées religieuses, les traditions révèlent un accord si prodigieux, elles sont, jusque dans leurs moindres détails, en si parfaite harmonie avec les faits signalés dans le récit mosaïque, qu'il est impossible de ne pas leur attribuer une origine commune. Comme il n'est pas croyable que ces différents peuples aient reçu d'Israël cette uniformité de pensées, on ne saurait croire que l'auteur de la Genèse ou tout autre Juif ait inventé de lui-même ce document. Les Juifs, comme les autres peuples, ont dû puiser à une même source plus élevée, à une source qui remonte à une époque où le genre humain, existant encore dans sa primitive unité, n'était pas encore séparé par la multiplicité des dieux, des langues, des tribus, des civilisations et des cultes. C'est par là, évidemment, qu'on peut expliquer cette identité de souvenirs et de traditions.

Après la séparation des peuples, cet héritage paternel se transforma en passant par la tradition populaire et sacerdotale, et s'imprégna plus ou moins des idées de chaque nation, tout en conservant la marque qui attestait l'unité d'origine. Mais si nous remontons jusqu'à l'époque où les races étaient encore unies, plusieurs raisons nous sollicitent à faire un pas de plus, c'est-à-dire à remonter jusqu'à Noé, et de Noé jusqu'à Adam.

Je ne rappellerai que quelques-uns des points où les cosmogonies des peuples même les plus étrangers les uns aux autres, sont tellement d'accord avec le récit mosaïque de la création, qu'on est forcé de leur assigner une source commune. Le *thohuvabohu* de la Bible a son pendant dans toutes les mythologies païennes ; on le retrouve sous les noms les plus divers, depuis l'athor des Egyptiens jusqu'au *rudis indigestaque moles* du poëte des *Métamorphoses*. Dans la description du chaos, les ténèbres de la nuit et la masse des eaux sont les points saillants qui appartiennent à tous les récits. Les six jours, ou les six créations successives, figurent également dans la plupart des cosmogonies, depuis la Chine jusqu'à l'Etrurie, de l'Orient jusqu'à l'Occident, et présentent, dans les points fonda-

(1) Ex., xx, 9-11.

mentaux, le même ordre que dans la Genèse. Pour tous les peuples sans exception, l'homme est le dernier des êtres créés. La plupart des mythologies païennes racontent qu'il a été formé du limon de la terre, et dans quelques-unes il est dit que la femme a été tirée d'un membre de l'homme.

On trouvera des explications plus circonstanciées dans le savant ouvrage de Lucken. *Les traditions du genre humain*, ou, sous une forme plus abrégée, dans la *Théologie du paganisme*, par Shefelhagen.

Il y a sans doute, à côté de ces analogies frappantes, des différences considérables entre les cosmogonies païennes et la cosmogonie mosaïque. L'idée d'une création proprement dite était généralement ignorée des païens. « Seul, dit Delitzsch en son *Commentaire sur la Genèse* (1), la cosmogonie mosaïque présente dans toute sa pureté l'idée d'une création tirée du néant, sans une matière éternelle et sans la coopération d'un être mitoyen ou démiurge. Dans le paganisme, elle est obscurcie et altérée. Ou les anciennes cosmogonies supposent une matière préexistente, et elles sont dualistes; ou elles remplacent la création par l'émanation, et elles sont panthéistes. Ensuite, il n'en est point qui ne porte le cachet de sa nationalité, l'empreinte de la mythologie particulière à chaque peuple; on y sent jusqu'à l'influence des conditions locales et climatériques. Le récit biblique n'offre rien de semblable. De plus, la cosmogonie de la Bible est infiniment supérieure aux autres par la noble simplicité de sa forme historique. Dans le code de Manu, la semence des eaux primitives se transforme en un œuf d'or, dans lequel Brahma reste tranquillement assis pendant une année entière que dure la création, puis l'œuf se partage en deux parts, qui sont le ciel et la terre. Selon les Babyloniens, Beel ayant divisé en deux la femme de la mer, Homoraka, a fait de ces deux moitiés le ciel et la terre; ensuite il s'est coupé la tête, et les dieux, recueillant les gouttes de son sang et les mêlant avec la terre, en ont formé l'homme. Chez les Egyptiens, le divin artiste Num-Roi crée de ses mains les dieux et les déesses, et façonne le fils d'Isis au moyen d'un tour. La Bible, au contraire, montre dès le premier verset de l'histoire de la création les signes les plus manifestes de la vérité, la simplicité unie à la grandeur. La narration y est constamment sobre, précise, claire et correcte. La partie historique abonde en réflexions élevées et en magnificence poétique, et on n'y voit point la trace des pensées et des conceptions de l'homme. »

Si donc, parmi toutes les cosmogonies anciennes, on prétend en trouver une seule qui reproduise fidèlement l'ancienne tradition concernant la création du monde, c'est assurément celle de Moïse. Mais pour nous, qui croyons à l'inspiration de la Bible, ce récit n'a pas seulement une vérité relative. Voici, au point de vue théologique, les faits que nous devons au moins tenir pour certains : 1° Dieu a fait dans les temps anciens, et probablement à Adam, une révélation sur l'origine du monde; 2° cette révélation s'est perpétuée jusqu'à Moïse par la tradition, et Moïse, inspiré de Dieu, l'a reproduite avec de tels caractères que son récit doit être considéré comme le tableau fidèle de la révélation primitive; 3° nous avons donc, dans le récit mosaïque, des renseignements divins, vrais par conséquent, sur la création du monde.

Dieu ne s'est pas seulement manifesté à l'homme par la Bible ou par tout autre moyen surnaturel, mais encore par la nature physique. « Les cieux racontent la gloire de Dieu, dit le psalmiste, et le firmament annonce l'œuvre de ses mains. Et ce n'est point là une langue ni une parole dont la voix ne soit pas entendue. Leur éclat retentit, au contraire, dans le monde entier, et leur langage pénètre jusqu'aux extrémités de l'univers (2). »

L'Ancien et le Nouveau Testament enseignent d'un commun accord, témoins le chapitre treizième de la sagesse, et le premier de l'Epître aux Romains, que la considération des êtres visibles peut, sans le secours de la révélation, nous conduire à la connaissance de Dieu et nous donner une idée de sa puissance et de sa grandeur.

Or, si la Bible et la nature sont destinées l'une et l'autre à notre instruction, si ce sont là deux livres écrits par la main de Dieu, il est impossible que les leçons de la Bible soient en contradiction avec celles de la nature. « Si nous sommes fermement convaincus, dit le cardinal Wiseman que Dieu est tout ensemble l'auteur de notre religion et l'auteur de la nature nous pouvons être certains d'avance que la comparaison de ses ouvrages dans ces deux ordres aboutira à un même résultat (3). » « Car, ajoute un autre savant anglais, il ne se peut pas qu'un Dieu souverainement sage et puissant ait révélé quelque chose dont les sciences naturelles demontreront plus tard la fausseté (4). » « La Bible et la nature, dit Kurtz, étant l'une et l'autre des voix de Dieu, doivent nécessairement s'accorder entre elles. Si le contraire paraît exister, c'est qu'il y a erreur ou dans l'exégèse du théologien ou dans celle du naturaliste (5). »

C'est là une barrière que nous ne devons point franchir si nous voulons conserver le calme et la paix au milieu des difficultés que nous rencontrerons sur notre route. Ouvrage d'un seul et même Dieu, la Bible et la nature n'enseignent aucune erreur, l'une et l'autre concourent à l'instruction de l'homme. Mais l'esprit humain peut se tromper. Nous pou-

(1) P. 83. — (2) Ps. xviii, 2, 4, 5. — (3) *Accord de la Révélation et de la Science.* — (4) *Geology in its relat. & revealed Relig.* Dublin 1853. — (5) *Bible et Astronomie*, p. 6.

vons mal interprêter le langage de la nature et de la Bible. Nous possédons, il est vrai, dans dans la tradition et dans les décisions de l'Eglise, un solide commentaire des paroles de l'Ecriture; avec un tel guide il est impossible de se tromper. Mais ce commentaire, l'Eglise ne l'a point donné pour tous les textes des livres saints, et quant «au consentement des Pères» qui doit aussi nous servir de règle, il n'existe point sur une foule de questions. Nous ne le trouvons pas, en particulier dans la voie que nous parcourons, et la sagesse de l'Eglise, à part certaines limites qu'elle a tracées, laisse le champ libre aux recherches et aux spéculations des savants.

Si donc il se présentait des circonstances où une proposition que nous aurions déduite de la Bible par les procédés de l'exégèse fût en contradiction avec une autre qui paraîtrait certaine aux yeux de la science, nous voudrions être assurés d'avance que ce n'est ni la Bible ni la nature, ni les deux ensemble qui se trompent, mais que notre esprit borné ne saisit pas le nœud de la difficulté, et qu'une étude plus attentive de la Bible ou de la nature amènera un tout autre résultat.

Cette conviction contribuera efficacement à conserver au théologien cette franchise et cette sincérité qui sont l'un des plus beaux ornements d'un penseur, surtout en matière de religion. Supposons le cas d'une contradiction apparente entre ces deux ordres de connaissances ; nous ne parvenons pas à résoudre l'énigme ; d'un côté, l'herméneutique nous impose son interprétation, et de l'autre le naturaliste soutient que les faits bien constatés, les lois qu'il connaît indubitablement donnent un résultat qui est désavoué par la Bible. Que ferons-nous? Nous agirons d'abord avec une pleine loyauté, nous ne profanerons pas la plus sainte des causes par de vains sophismes et d'impuissantes arguties, à aucun prix nous ne dissimulerons ni n'amoindrirons la difficulté; nous ne subtiliserons pas sur les textes de l'Ecriture, nous ne contesterons pas les résultats sérieux de la science. Un savant, si grand soit-il, ne doit pas rougir de confesser, avec ce sage de l'antiquité, qu'il ignore une multitude de choses . Nous avouerons donc notre impuissance à résoudre la contradiction, tout en restant convaincus qu'elle n'est qu'apparente, malgré l'insuffisance actuelle de la science. Ce sera, si l'on veut, un échec que nous subirons dans notre lutte pour l'honneur de la parole divine; mais nous ne cherchons point notre propre gloire. Un tel aveu doit nous être d'autant moins pénible que, sur une foule de matières, les sciences naturelles ne font guère que débuter. Si depuis un siècle, ainsi que nous le verrons, l'examem comparatif de la Bible avec les découvertes scientifiques a fait de continuels progrès, l'harmonie de ces deux sources de connaissances devient aussi de jour en jour plus manifeste. S'il reste encore quelques points obscurs, l'an[illegible] nous autorise à conclure qu'ils seront écl[illegible] par les progrès de la science future.

Quiconque est persuadé que le Dieu de la vérité est aussi le Dieu de la nature et de la révélation, ne saurait croire que sa parole, bien comprise, puisse s'expliquer ici dans un sens, là dans un autre sens, ou induire ses créatures en erreur. Contester certains faits de l'ordre physique parce qu'ils paraisssent opposés à la révélation, ou leur donner une explication forcée, afin de les concilier avec la Bible, ce n'est là qu'une nouvelle forme de cette déloyauté besoigneuse et inintelligente, qui veut servir les intérêts de la vérité en travestissant la cause de Dieu. Un vrai croyant se comporte tout autrement envers les œuvres de la nature. Les paroles inscrites dans les rochers éternels viennent de Dieu et ont été gravées par sa main. Elles ne sauraient pas plus contredire les paroles qu'il a écrites dans son livre, que les paroles de l'Ancien Testament gravées par sa main sur des tables de pierre ne peuvent contredire les paroles qu'il a écrites dans le Nouveau. Il se peut que l'homme éprouve des difficultés à trouver l'harmonie de ces deux voix. Mais qu'est-ce que cela fait? Ne sait-il pas que sa connaissance ici-bas n'est que partielle, et que le jour approche où toutes les contradictions apparentes seront conciliées? Il peut se reposer dans cette certitude et se réjouir du bienfait de la lumière sans s'inquiéter de ce qu'elle renferme.» Un homme d'un esprit profond d'une grande sagesse pratique, dit Sedgbick (1) un homme dont la piété et la bienfaisance ont brillé devant le monde pendant plusieurs années, et dont aucun railleur n'a jamais révoqué en doute la sincérité (2), exprimait solennellement, devant une réunion de savants venus des différentes parties du royaume, la conviction que le christianisme a tout à espérer et rien à craindre du progrès des sciences naturelles. Voilà le véritable esprit chrétien et scientifique (3).»

Afin de ne point nous heurter à des contradictions apparentes et de prévenir toute espèce de conflit entre le théologien et le naturaliste, nous devons fixer la ligne de démarcation qui sépare la Bible de la nature, en établissant un principe à la fois très-simple et très-important. Voici le principe : *La révélation n'a pas pour but d'agrandir nos connaissances naturelles, et, par conséquent, la Bible n'a jamais en vue de nous fournir des renseignements sur les sciences naturelles.*

Ce principe n'étant pas nouveau, on ne saurait y voir une concession arrachée à la théologie par les progrès actuels de la science. Nous le trouvons déjà dans un livre qui servit de manuel dans toutes les écoles de théologie pendant le moyen âge, et qui n'avait d'autre but que de donner un aperçu sommaire de la théologie de Pères de l'Eglise. Voici en quels

(1) *Dis. on the studies of the university*, p. 153. — (2) D. Chalmers, 1833. — (3) *Quarterly Review.*

termes son auteur, Pierre Lombard, s'exprime au deuxième livre de ses *Sentences* (1) : « L'homme n'a perdu par son péché ni la notion des choses naturelles, ni la connaissance de ce qui lui est nécessaire pour satisfaire aux exigences de sa nature ; et voilà pourquoi l'Ecriture ne l'initie pas à ces sortes de choses, mais seulement à la science de l'âme, que l'homme a perdue par sa prévarication. » Qu'on nous permette d'emprunter, en confirmation de ce principe quelques citations à des auteurs renommés, tant parmi les théologiens que parmi les naturalistes, parmi les catholiques que parmi les protestants.

Xavier Patrizi, l'un des plus savants exégètes de l'Italie actuelle, s'exprime ainsi : « Pour nous garantir de cette erreur, que la science de la nature peut contredire l'Ecriture, nous ne devons pas oublier que les écrivains bibliques n'avaient pas l'intention de résoudre des problèmes scientifiques et de dissiper notre ignorance des choses qui appartiennent à la connaissance de la nature. »

L'un des plus habiles théologiens dont l'Eglise ait jamais été redevable à l'Angleterre, Newman, disait de son côté : « La théologie et la science naturelle se meuvent chacune sur un terrain particulier ; la première peut enseigner dans sa sphère sans craindre l'intervention de l'autre. Dieu aurait pu sans doute trouver bon de nous dispenser de l'étude des sciences naturelles en nous révélant les vérités qui sont de leur ressort ; mais il n'a pas jugé à propos de le faire (2). »

La mauvaise humeur de ceux qui cherchent dans la Bible le récit circonstancié des phénomènes géologiques vient d'une prétention sans fondement. Ils y cherchent l'histoire de tous les actes que le Créateur a produits dans un temps avec lequel le genre humain n'avait aucune relation. Nous n'avons pas plus le droit de trouver le document mosaïque incomplet, sous prétexte qu'il ne parle pas des satellites de Jupiter et des manœuvres de Saturne, que d'être mécontents de ce qu'il ne renferme point l'histoire de phénomènes géologiques dont les détails appartiennent à une encyclopédie des sciences, et non point à un livre qui doit servir de guide dans les choses de la foi et de la morale (4). »

« La Bible, dit Kurtz, montre son caractère religieux en ce qu'elle n'empiète nulle part sur la science humaine et n'agite jamais des problèmes dont la solution appartient à la recherche empirique. Voilà pourquoi aucun des résultats de la science ne saurait contredire la Bible ni provoquer quelque conflit dangereux avec la vérité révélée. La révélation laisse le champ libre aux recherches scientifiques. Elle n'est ni pour le vulcanisme, ni pour le neptunisme ; elle s'intéresse uniquement aux matières qui touchent à la religion. Elle ne se prononce pas plus entre les vulcaniens et les neptuniens qu'entre les homœopathes et les allopathes (4). »

Ce serait donc une tentative à la fois infructueuse et répréhensible que de vouloir extraire de la Bible un système astronomique ou géologique, en un mot, un système scientifique quelconque, et de le placer sous le patronage de la révélation. La Bible ne donne qu'un seul système, celui de l'enseignement dogmatique et moral. Pour les travaux purement scientifiques, l'homme est renvoyé à l'étude de la nature et à l'exercice de ses facultés intellectuelles.

Nous avons dit que la Bible n'avait pas pour but de nous initier à la connaissance des objets de la nature, et qu'il n'était pas possible d'en extraire un système scientifique. Dieu a voulu, sur ce point, laisser à l'homme le soin de découvrir les lois du monde physique et d'en pénétrer les mystères à l'aide de ses seules facultés naturelles.

A cette première vérité, il en faut joindre une seconde. Si Dieu n'a éclairé les écrivains sacrés que pour leur communiquer des vérités religieuses, nous devons reconnaître hardiment, sans crainte de manquer de respect à ces écrivains ou d'affaiblir le caractère de leur inspiration, que dans les sciences profanes, dans les connaissances naturelles, ils n'étaient point supérieurs à leurs contemporains, mais qu'ils partageaient les erreurs de leur époque et de leur nation. Nous ne pouvons donc souscrire aux éloges décernés par quelques savants français au génie ou aux connaissances naturelles du législateur juif, qui aurait consigné dans la Genèse le récit anticipé des conquêtes scientifiques de notre époque. La révélation divine n'a point élevé les connaissances profanes de Moïse au-dessus du niveau de son siècle, et ce niveau, aucune raison ne nous autorise à croire que Moïse l'aurait dépassé par l'effort de son génie et de ses méditations personnelles.

Ainsi, peu nous importe que les notions de Moïse, en matière de physique, soient exactes ou non. La seule chose qui puisse nous intéresser est de savoir quels sont, dans la Genèse, les éléments qui n'appartiennent pas exclusivement à Moïse, mais qui ont une origine à la fois divine et humaine. Si la Bible ne s'occupe que des intérêts religieux, il est rare cependant qu'on puisse traiter ces questions sans toucher en même temps aux choses de la nature ; ainsi, sans sortir du premier chapitre de la Genèse, la vérité dogmatique de la création du monde y est mêlée de plusieurs éléments naturels. Que penser dans ces sortes de cas ?

En premier lieu, nous n'avons aucune raison d'admettre que, dans une mention passagère et fortuite des choses de la nature, la Bible se propose de donner à ses lecteurs, sur les phénomènes du monde sensible, des notions plus exactes et plus complètes que celles

(1) Dist. XXIII. — (2) *Leçons et Discours*, p. 276. — (3) Buckland. — (4) *Bible et Astronomie*.

qu'ils peuvent acquérir par leurs propres observations. Quand Salomon dit dans l'Ecclésiaste (1), que « tous les fleuves entrent dans la mer et que la mer n'en regorge point; que les fleuves retournent au même lieu d'où ils étaient sortis, » il n'a pas l'intention de nous apprendre que les vapeurs, en s'élevant dans l'océan, forment la pluie et servent ainsi à entretenir les sources; il veut simplement nous faire comprendre, au moyen d'un phénomène naturel qu'il a constaté par ses propres observations et qu'il suppose connu de ses lecteurs, que tout ici-bas est sujet au changement et à l'inconstance.

Deuxièmement, n'est-il pas tout naturel qu'un écrivain biblique, en poésie surtout, émette ou adopte implicitement une explication des lois et des phénomènes de la nature que la science devra trouver inexacte, mais qui ne laissera pas d'être justifiée, puisqu'il ne s'agit point pour lui de parler le langage de la science, mais d'user d'expressions connues et consacrées par la coutume? Qui ne sait aujourd'hui que c'est la terre qui tourne autour du soleil, et non le soleil autour de la terre? Et cependant, il n'est personne qui, dans une conversation familière où l'on parle la langue de tout le monde, hésite à employer ces locutions communes : « Le soleil se lève ou se couche, le soleil a parcouru la moitié de sa carrière, etc. » Pourquoi un poëte de l'Ancien Testament n'en ferait-il pas autant? Pourquoi ne dirait-il pas : « Tel qu'un époux sortant de sa chambre nuptiale, s'élance comme un géant pour parcourir sa carrière, le soleil part de l'extrémité du ciel et va jusqu'à l'autre extrémité (2). » Quel homme raisonnable se scandalisera de ce que Josué exprime dans les termes suivants son désir que le jour se prolonge jusqu'à l'entière défaite de ses ennemis : « Soleil, arrête-toi sur Gabaon; lune, n'avance pas sur la vallée d'Ajalon (3)? » Et de ce qu'il dit à son peuple, en lui annonçant que Dieu a exaucé sa demande: « Le soleil et la lune s'arrêtèrent jusqu'à ce que le peuple fût vengé de ses ennemis. » Quel qu'ait été le sentiment personnel de Josué et des écrivains bibliques sur le rapport du soleil et de la terre, cela nous importe assez peu. En parlant ainsi, ils n'ont point songé à la valeur des termes qu'ils employaient, ou, s'ils y ont songé, leur opinion était probablement celle qui a régné jusqu'à Copernic et Galilée. Assurément, le Saint-Esprit qui les assistait savait ce qu'il faut en penser; mais, — qu'on me permette cette expression, — il serait sorti de son rôle si dans une telle circonstance, il eût suggéré à l'historien de la Bible la fausseté de l'opinion qui dominait alors sur le mouvement du soleil, et s'il l'eût déterminé à se servir d'expressions irréprochables aux yeux d'un Galilée. La Bible veut simplement nous apprendre que la journée, par un miracle de la Toute-Puissance divine, s'est prolongée au delà du terme ordinaire; elle ne veut pas nous donner un cours d'astronomie, et voilà pourquoi elle se sert d'un langage qui a cours à toutes les époques et est accessible à toutes les intelligences.

Les mêmes observations s'appliquent au premier chapitre de la Genèse, où Moïse cite, à côté des autres astres, le soleil et la lune comme les deux plus grands flambeaux du ciel. Il n'en est point ainsi, sans doute, pour un astronome, mais seulement pour l'œil du vulgaire. Autant il serait absurde de dire, en invoquant la Genèse (4), que le soleil et la lune sont, d'après la Bible, les deux plus grands corps lumineux du ciel, autant il le serait de blâmer Moïse, ou l'Esprit qui l'a conduit, d'avoir négligé une si belle occasion de rectifier les vues astronomiques du peuple juif. Qu'importe au lecteur que tel astre soit plus lumineux que tel autre, pourvu qu'il sache que c'est Dieu qui a créé tous les astres, les grands et les petits, et qu'il les fait luir pour l'utilité et le plaisir de l'homme?

Ainsi, quand la Bible parle des objets de la nature, son langage n'a qu'une justesse relative; on aurait tort de prétendre qu'il y ait là une théorie biblique; sa terminologie n'est pas celle du peuple. Elle se met à la portée des esprits ordinaires, en prenant les termes dans leur sens traditionnel. Il ne faut donc point se hâter de crier à la contradiction entre la Bible et la science. L'Ecriture n'ambitionne d'autre titre que celui d'être entendue de tout lecteur impartial.

Et afin qu'il soit bien avéré que cette concession de l'exégèse n'est point une nouveauté, je veux citer le témoignage de quelques anciens théologiens d'une orthodoxie manifeste. C'est d'abord saint Jérôme, qui a certainement le droit de porter la parole au nom des saints Pères, car l'Eglise honore en lui « le plus grand des docteurs dans l'interprétation de l'Écriture. » « Plusieurs choses, dit-il, sont rapportées dans les saintes Écritures d'après l'opinion de l'époque où elles se sont passées, et non d'après la vérité même (5). » Pour le moyen âge, nous citerons saint Thomas qui dans sa *Somme*, prévient une objection qu'on pourrait faire en s'autorisant de l'interprétation littérale d'un texte de la Bible. « L'Ecriture, dit-il, s'exprime selon l'opinion du vulgaire, » *secundum opinionem populi;* ailleurs, dans l'explication même de l'histoire de la création, saint Thomas fait encore remarquer que l'Ecriture se met au niveau intellectuel de ses lecteurs (6).

L'astronome Képler parle dans le même sens. « L'astronomie, dit-il, révèle les causes des choses naturelles; elle examine *ex professo* les illusions de l'optique. L'Ecriture, qui enseigne des doctrines plus hautes, se sert de la terminologie commune afin d'être comprise;

(1) Eccl., I, 7. — (2) Ps., XVIII, 6, 7. — (3) Jos., X, 12, 13. — (4) Gen., 1, 6. — (5) *In Jerem.*, XXVIII, 10, 11; *in Matth.*, XIV, 8. — (6) *Prima secundæ*, q. XCVIII, art. 3 ad 2 et 3; q. LXX, art. 1 ad 3.

aux objets de la nature elle n'y touche qu'incidemment, et en tant qu'ils apparaissent au dehors, car c'est d'après ces apparences que s'est formé le langage humain. L'Ecriture ne changerait point de langage, quand même tous les hommes pourraient se rendre compte des illusions de l'optique. Nous-mêmes, les astronomes, nous ne cultivons pas l'astronomie dans le but de changer la langue vulgaire, mais nous ouvrons les portes de la vérité sans lui porter atteinte. Nous disons comme le peuple. Les planètes sont immobiles, elles reculent; le soleil se lève ou se couche, il monte au sommet du ciel, etc. Nous disons cela avec le peuple, parce que nos yeux nous le représentent ainsi; et pourtant, tous les astronomes en conviennent, il n'y a rien là de vrai. A plus forte raison ne devons-nous pas exiger d'une Ecriture divinement inspirée que, négligeant les formules vulgaires, elle se laisse attacher à la lisière des sciences naturelles, et jette la confusion dans l'esprit du bon peuple de Dieu en s'exprimant en des termes nébuleux et impropres, sur des objets qui surpassent la portée de ceux qu'elle doit instruire. Elle se fermerait elle-même le chemin du terme réel et bien autrement important qu'elle doit atteindre (1). »

« Admettons qu'un fondateur de religion tel que Moïse ait déjà connu toutes les découvertes récentes de l'astronomie et de la géologie, qu'aurait-il pu prétendre, ou plutôt à quel inconvénient ne se serait-il pas exposé, en parlant la langue de Copernic, Newton, Laplace, Werner, Buch, Charles Lyell? Il serait resté pendant deux mille ans méconnu et incompris, et cela dans le but unique de donner quelque satisfaction au dix-neuvième siècle, car déjà le vingtième siècle n'aurait plus été aussi content que le dix-neuvième (2). »

Au reste, les endroits de l'Ecriture où les vérités religieuses sont entremêlées d'allusions à des faits purement naturels, sont en petit nombre, et, comparés à l'Héxaméron de Moïse, n'offrent pas de grandes difficultés. Dans le récit de la création, au contraire, nous avons un chapitre entier où la Bible se meut sur un terrain qu'elle n'aborde d'ordinaire que transitoirement. Sans doute, même dans ce chapitre, c'est la vérité dogmatique qui est au premier plan, mais elle est étroitement liée et fondue pour ainsi dire avec l'élément naturel. Les explications précédentes nous aideront à préciser quel genre de renseignements nous devons attendre de la Bible dans l'ordre purement scientifique.

J'ai déjà mentionné le passage de l'Ecriture où il est dit que le soleil et la lune sont les plus grands corps lumineux du firmament. Nous rencontrerons encore des expressions semblables, et nous aurons occasion d'appliquer la règle que nous avons assignée à ces sortes de locutions familières.

Quant au récit de la création, nous nous arrêterons à la distinction suivante, elle est de saint Thomas. Il y a dans ce récit des choses qui appartiennent à la substance de la foi, et qui ont un caractère essentiellement dogmatique ou théologique. Tels sont, par exemple, les endroits du premier verset de la Genèse, où il est dit que le monde a eu un commencement et qu'il a été créé. Il y a ensuite les choses qui *n'ont* point en soi de caractère théologique et qui ne se rapportent à la foi qu'accidentellement, en tant qu'elles sont liées à des vérités dogmatiques. Ainsi, la Genèse ne dit pas seulement que c'est Dieu qui a créé le monde, ce qui constitue proprement le dogme ; elle raconte aussi de quelle manière et dans quel ordre le monde a été créé. Si ce dernier point n'a pas en soi un caractère théologique, il y participe cependant à raison de son contact avec les vérités religieuses. Dans le premier cas, quand il s'agit d'un texte dogmatique, l'opinion traditionnelle et ecclésiastique est la seule qu'il soit permis d'adopter. L'Église, placée alors sur son vrai domaine, tient un langage clair, précis et à portée de tout esprit de bonne foi. Le judaïsme et le christianisme ont donné aux vérités dogmatiques un sens déterminé, et nous avons de plus, dans le consentement unanime des Pères et dans l'interprétation de l'Eglise, une règle qui fait loi. Mais il n'en est pas ainsi des passages qui ont trait à des phénomènes purement naturels; les Pères, dit saint Thomas les interprètent de diverses manières (3).

Cette remarque, pour être un peu superficielle, n'en est pas moins d'une exactitude rigoureuse. La séparation de la lumière et des ténèbres, de l'eau et de la terre ferme, n'a qu'une valeur dogmatique accidentelle, et s'il est nécessaire qu'ici la Bible parle avec netteté et sans ambages, c'est uniquement parce que ces détails se trouvent mêlés à des vérités dogmatiques. Tout ce qui, dans ces sortes de matières, n'intéresse plus le théologien, mais le naturaliste, n'est plus du ressort de la Bible, il n'est plus nécessaire que son langage soit clair et complet; car ses enseignements se bornent à la théologie. Il n'y a plus ici ni tradition ecclésiastique, ni consentement des Pères, ni décision de l'Église. Le monde physique ne regarde pas la révélation. L'Eglise n'est l'interprète infaillible de l'Ecriture que dans les points de doctrine et de morale, et c'est là seulement que le consentement des Pères est recevable. Que signifie le mot hébreu *Kikaion?* sous quel arbre ou sous quel buisson Jonas attendit-il la ruine de Ninive? Libre aux savants de discuter là-dessus; jamais concile ne le décidera, et dussent tous les saints Pères être unanimes à cet égard, l'exégète pourrait encore avoir son sentiment particulier, car rien n'y intéresse la foi ou les mœurs. Si dans les premiers chapitres de la Genèse, plusieurs endroits ont été expliqués

(1) *Hist. astron. Copernic*, p. 138. — (2) Aussland 1861, p. 410. — (3) In Lib. II *Jean.* Dist. XII, art. 2.

diversement par les Pères et les commentateurs, c'est une preuve qu'ils sont susceptibles de plusieurs sens et que le théologien jouit dans ce cas d'une entière liberté.

La pensée de saint Thomas se réduit donc à à ceci : tout ce qui, dans l'Hexaméron, a une valeur dogmatique, est exprimé d'une manière exacte et rigoureuse ; dans le cas contraire, son langage, sans cesser d'être vrai, puisqu'il est inspiré, n'a plus la même précision, et est susceptible de différents sens. Comme la Bible est inspirée, l'Hexaméron ne contient aucune erreur, même scientifique ; mais comme elle a un caractère religieux et qu'elle ne prétend pas nous instruire des choses de la nature, nous ne devons point espérer d'y trouver sur l'astronomie, la géologie ou toute autre science profane sans importance pour la religion, des lumières nouvelles qu'un homme ordinaire n'aurait point découvertes.

Kurtz est complétement d'accord avec le prince des scolastiques. « Il est tout à fait croyable, dit-il, que des éléments physiques se trouvent mêlés à la révélation des vérités religieuses, soit comme un support indispensable soit comme un ornement. Il peut arriver aussi qu'un objet naturel ayant un caractère religieux par la position qu'il occupe, et appartenant à la science profane par sa nature intime, soit mal saisi sous un côté profane, et donne lieu à une erreur par rapport à son côté religieux. Ainsi, la constitution physique du monde, l'harmonie et les rapports mutuels des différents corps qui le composent, ont évidemment une importance religieuse qui pourrait très-bien être l'objet d'une révélation puisque, leur connaissance nous ferait mieux apprécier le plan divin de la création. Mais, même dans ces sortes de cas, la révélation ne saurait avoir pour but de nous donner des notions purement physiques; elle ne saurait être pour nous un prétexte de rejeter quelque erreur de physique admise jusque là et nous ne devons point y chercher un élément de progrès pour la science future. La Bible, en de telles circonstances, n'a pas un but didactique dans les matières mêmes qui ont une importance religieuse, elle ne donne que des illuminations successives et graduées. Elle agit comme un sage précepteur, qui proportionne l'effusion de sa science aux progrés successifs de son élève, au lieu de la lui communiquer en un seul jour. La Bible revèle son caractère divin en ce que toutes les sciences futures pourront y trouver place, en ce qu'elle ne s'est jamais compromise, en ce que nulle science moderne n'a le droit de lui dire : *Vous auriez bien fait de vous taire.* Nous avons la confiance, du reste, qu'il y aura un jour, dans la vie éternelle, une révélation plus haute et plus vaste qui dissipera nos erreurs, même dans l'ordre de la science pure qui comblera les lacunes de nos connaissances naturelles, et nous en dévoilera la haute signification religieuse. »

Ainsi, nous pouvons d'avance le supposer, l'interprétation des parties purement dogmatiques de l'hexaméron ne donnera pas, sous un certain point de vue, un résultat pleinement satisfaisant. Nous pouvons préciser rigoureusement quelles sont les vérités religieuses qu'enseigne l'hexaméron ; mais nous ne pouvons pas déterminer avec la même exactitude quelles vérités de l'ordre naturel y sont consignées ; elles ne sont pas du ressort de la Bible ; si elles y interviennent, c'est uniquement pour servir de support à l'élément religieux ; et voilà pourquoi l'expression en est vague, défectueuse, équivoque. Les règles de l'herméneutique ne nous fournissent aucun moyen de remédier à cet inconvénient ; l'exégèse ne tire de la Bible que ce qui y est contenu, elle ne supplée pas son silence.

L'Ecriture n'est donc pas en état de nous fournir à elle seule l'histoire complète et précise de la création, et il ne nous reste qu'à compléter ses renseignements par ceux que la recherche scientifique pourra nous fournir. En faisant cela, nous aurons un travail mixte, puisé à deux sources différentes, et qui pourra susciter des difficultés. Ce que nous empruntons à la Bible est garanti par l'autorité divine, tandis que nos recherches scientifiques n'ont qu'une certitude, une vraisemblance humaine; il se peut même que ce qui nous semblait certain nous apparaisse plus tard comme douteux et erroné. Le théologien veillera attentivement à ce que sa cause soit nettement séparée de la science naturelle, afin qu'on n'attribue point à des vérites purement profanes, si acceptables qu'elles paraissent, un caractère et une valeur théologiques. Tel est le conseil que donnaient déjà de leur temps saint Augustin et saint Thomas. Nous devons, dit ce dernier, une adhésion inébranlable à la vérité de l'Ecriture sainte, mais quand l'Ecriture peut être expliquée diversement, gardons-nous bien de donner à une explication quelconque un assentiment absolu, afin que la fausseté du sens que nous attribuions à l'Ecriture étant demontrée par des raisons certaines, nous ne soyons pas tentés de le maintenir, car ce serait compromettre l'autorité de l'Ecriture (1). « Il est fort dangereux, dit ailleurs l'Ange de l'école dans des matières qui n'appartiennent pas au dogme, de porter des décisions au nom de la théologie, de dire que telle opinion est vraie ou fausse théologiquement. Il importe d'utiliser les renseignements qu'on peut trouver ailleurs que sur le sol théologique, quand ils ne contredisent pas les vérités de la foi ; mais il ne faut point les présenter comme des vérités théologiques et comme étant en opposition avec le dogme (2). » « Quand un chrétien, dit saint Augustin, débite des erreurs contraires à la science naturelle, on peut se moquer de lui ;

(1) I Quest., l. XVIII, c. I. — (2) Opusc. X.

mais quand il présente ses vues erronées pour des vérités bibliques, il est tout à fait blâmable, car plus d'un individu qui n'en sait pas plus que lui se persuadera que la Bible enseigne véritablement de telles choses (1). »

L'exégète démêlera donc avec soin les parties de l'Hexaméron qui intéressent le dogme ; et quant aux éléments qui n'auront qu'une valeur dogmatique accidentelle, il ne leur attribuera pas une portée qu'ils n'ont pas dans la Bible. Il dira : Voilà les interprétations que permet l'exégèse; quelle est la bonne ? Comme exégète, je l'ignore, libre à la science profane de la chercher; tant qu'elle n'aura pas prononcé, je resterai neutre. Tout ce que j'ose affirmer, c'est que les résultats obtenus jusqu'ici peuvent trouver place dans la Bible, il y a là bien des pages blanches que la science physique peut remplir ; jusqu'ici nous n'avons pas encore eu sujet de dire à la Bible : « Plût à Dieu que vous eussiez gardé le silence ! »

Nous avons essayé de fixer les points que le théologien doit défendre dans l'explication de l'Hexaméron, et d'indiquer les concessions qu'il peut faire à la science mondaine. Bien déterminer l'état de la question est le meilleur moyen de s'entendre, quand l'entente est d'ailleurs possible.

Voici donc, en résumé, sur le terrain de la théologie, les déclarations que le théologien doit faire au naturaliste avant toute discussion.

1° La Bible ne nous fournit que des vérités religieuses ; ces vérités, nous les recevons telles qu'elle nous les donne. Dans la foi et la morale, nous n'admettons que les explications autorisées par les règles de l'herméneutique, par les décisions de l'Église et le consentement unanime des Pères. Nous repoussons impitoyablement toute intervention de la science profane.

2° La Bible n'a pas pour objet de nous instruire sur les sciences profanes, et l'inspiration ne tendait pas à augmenter les connaissances naturelles des auteurs sacrés.

3° La Bible parle des lois et des phénomènes de la nature comme le commun des hommes, c'est-à-dire d'après les notions généralement reçues ; elle ne vise pas à parler le langage correct de la science, mais à se faire comprendre.

4° Dans l'Hexaméron, des éléments physiques sont mêlés à des vérités dogmatiques. Les vérités dogmatiques sont claires et précises ; les passages non dogmatiques ne sont là que pour soutenir les autres, et leur sens n'est clair qu'autant qu'ils sont importants pour le dogme. L'exégèse n'ayant point ici de règle fixe, est prête à traiter avec bienveillance les résultats de la recherche scientifique ; car autant elle est inébranlable sur le terrain dogmatique autant ailleurs, elle témoignera d'estime à son alliée, l'exégèse de la nature.

5° Le théologien, et l'exégète en particulier, sont fermement convaincus qu'ils peuvent s'unir avec le naturaliste dans une entente sérieuse et durable, pourvu que le naturaliste leur témoigne la même franchise et la même tolérance.

II

LA CRÉATION DU NÉANT.

Il y a trente ans, un célèbre penseur allemand, Schleiermacher, écrivait à un jeune homme, son ami : « Quand vous réfléchissez sur l'état actuel des sciences naturelles, et que vous les voyez prendre un caractère de plus en plus universel, quels pressentiments avez-vous de l'avenir, je ne dis pas seulement de notre théologie, mais de notre christianisme évangélique ? Je pense, quant à moi, que nous serons obligés d'apprendre ce que plusieurs sont encore habitués de considérer comme inséparablement lié à l'essence du christianisme. Sans parler de l'œuvre des six jours, l'idée qu'on se fait communément de la création, combien de temps pourra-t-elle encore résister à l'influence des vues cosmologiques nées de combinaisons scientifiques auxquelles nul ne peut se soustraire ? Qu'adviendra-t-il, mon cher ami ? Pour moi, je puis dormir tranquillement mon sommeil, je ne verrai plus ce temps ; mais vous et vos contemporains, que pensez-vous faire (2) ? »

Dans ce langage timoré, on a rapproché, comme texte parallèle, les paroles suivantes des explorateurs que Moïse avait envoyés dans la terre promise : « Elle a des habitants très-forts et de grandes villes fermées de murailles; nous ne pouvons point aller combattre ce peuple, car il est plus fort que nous. Et ils décrivirent devant les enfants d'Israël le pays

(1) *De gen. ad litt.*, I, XIX, 33. — (2) *Études théologiques et critiques* d'Ulmann et Umbreit, p. 489.

qu'ils avaient vu, disant : La terre que nous avons parcourue dévore ses habitants, et le peuple que nous avons trouvé est d'une hauteur extraordinaire. Nous avons vu des hommes semblables à des monstres ; auprès d'eux nous ne paraissions que comme des sauterelles (1).»

Israël, cependant, ne laissa pas de conquérir le pays que Dieu lui avait assigné, car le Seigneur était avec lui. Eh bien, nous avons aussi la certitude que Dieu est avec nous, et que son Eglise est bâtie sur le roc; nous ne craignons donc point que sa doctrine ne puisse résister aux géants de la science. Sur la théorie de la création, en particulier, qui inquiétait si fort Schleiermacher, la théologie n'a rien à redouter des sciences naturelles.

Tant que les sciences resteront sur le terrain de l'expérience et de l'induction, — car les hypothèses et les vraisemblances ne sont pas des résultats scientifiques, — la théologie n'aura rien à objecter. Mais, ici même, la science ne pourra remonter au delà d'une matière primitive quelconque, d'où les choses sont arrivées à leur état actuel sous l'influence de certaines forces et sous l'empire de certaines lois. Qu'elle simplifie cette matière et ses lois tant qu'elle voudra, il faudra toujours admettre quelque chose de préexistant. D'où viennent cette matière et ces lois ? elle l'ignore. Répondra-t-elle qu'elles existent d'elles-mêmes? Quelques modifications que la science ait découvertes dans les choses visibles, elle ne prouvera jamais, par aucun exemple, que ces choses soient nées d'elles-mêmes; et après toutes ses recherches, elle se trouvera en face de ce dilemme : ou une matière quelconque, avec ses forces, existe de toute éternité; ou elle a été produite par une cause antérieure et indépendante. Laquelle de ces deux hypothèses est la véritable ? la science naturelle ne le saurait dire ; car si dans la voie qu'elle parcourt, elle n'a pas besoin d'admettre la nécessité d'une puissance créatrice, elle ne peut pas prouver davantage ni que la première substance ait été réellement créée, ni qu'une telle création soit impossible : ce problème n'est plus de sa compétence.

Dans son *Histoire de la Création*, Burmeister cherche à établir que la terre était dans le principe un immense globe de gaz, qui, en se condensant, serait entré en combustion. Cette combustion ayant cessé, il serait arrivé, par un refroidissement graduel, à l'état où nous le voyons maintenant.

Par la concentration des substances, un centre se serait formé, et plus tard un noyau solide. Ce noyau aurait été mû par une force extérieure autour de son centre, et c'est ainsi que le globe de gaz aurait reçu le mouvement de rotation. Avec le temps, des parties s'en seraient détachées et auraient formé d'autres globes indépendants. De ces globes seraient nées les planètes. Ce que Burmeister croit probable pour le système solaire, il l'admet aussi pour les autres corps terrestres. Il croit que dans le commencement tout l'espace terrestre était homogène et rempli de substances vaporeuses d'une finesse extrême, et que ces substances sont devenues la base de la matière solide qui compose actuellement les corps terrestres.

Admettons un instant la justesse de ces étranges théories. D'où viennent ces globes de gaz et ces substances vaporeuses ? D'où viennent les forces qui concentrent ces substances, les font mouvoir, les condensent, les mettent en combustion, puis les refroidissent? La science n'en sait rien. Si elle veut être fidèle à ses principes, elle devra répondre : *Rien ne se fait de rien*. Elle croit pouvoir expliquer comment la terre s'est formée d'un globe de gaz ; mais qu'est-ce que la transformation d'un globe de gaz en un granit solide, comparée au passage du néant en la substance même la plus subtile ? Ici la science ne connaît point d'issue, et elle est obligée de faire un saut qui n'est nullement scientifique.

Ainsi, la matière et les forces primitives ne sont point sorties du néant par leur propre vertu ; ou elles sont éternelles, ou elles sont l'effet d'un acte créateur. Enfermée dans le dilemme, la recherche empirique ne peut donner aucune solution, et par conséquent la science n'a rien à réclamer contre cette doctrine théologique. Le monde visible n'est pas éternel, mais il a eu un commencement; il a commencé d'exister quand Dieu l'a voulu. La solution de tels problèmes ne dépend point de la recherche empirique. « La géologie n'a rien à démêler avec le mystère de la création, dit Whewell; elle ne dit rien là-dessus, mais elle nous renvoie à une source plus haute (2).» On le voit, c'est précisément dans les endroits où la théologie s'énonce avec le plus de clarté, où l'exégèse tire de l'Ecriture ses propositions les plus solides et les plus lumineuses, dans les questions théologiques en un mot, que la science naturelle est forcée d'avouer son incompétence. Sous ce rapport, une entente n'est donc pas nécessaire, car les frontières sont rigoureusement tracées. Là où la science naturelle affirme son impuissance, la Bible se présente armée de ces vérités; le monde n'est pas éternel, il a eu un commencement, et c'est Dieu qui l'a produit par sa vertu créatrice, quel qu'ait été du reste le mode dont cet acte s'est réalisé.

Ces principes généraux nous permettront, je crois, de tomber d'accord sur le premier verset de la Genèse, et nous n'aurons pas besoin d'entrer dans d'autres explications sur les points de contact qui existent entre la théologie et la science naturelle.

« Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. » C'est ainsi que ce verset a été traduit de tout temps, et que le traduisent presque tous les modernes. Ewald cependant a proposé une autre version, que Bunsen a adoptée dans

(1) Nom., XIII, 28. — (2) *Histoire des sciences inductives*., Londres, 1847

sa Bible. Suivant lui, ce premier verset devrait se compléter par les deux suivants, et donner la période que voici : « Au commencement, quand Dieu créa le ciel et la terre, que la terre était encore informe et inculte, et que les ténèbres régnaient sur l'eau primitive, et que le souffle de Dieu planait sur l'eau, Dieu dit : Que la lumière soit ! »

Il n'entre point dans notre plan de démontrer pourquoi cette traduction n'a pas été admise par les contemporains : la seule chose qui nous intéresse est de savoir quelle vérité théologique l'Écriture enseigne dans ce verset. Quand nous l'aurons établi par les règles de l'herméneutique, nous pourrons négliger toute autre version. Comme il s'agit ici d'une simple comparaison entre les données de la Bible et les résultats de la science, nous négligerons une foule de questions d'exégèse sans importance pour cet objet particulier. Ainsi, peu nous importe de savoir si c'est à dessein que Dieu est appelé Elohim plutôt que Jéhova, et si ce nom est une allusion à la Trinité divine : il nous suffit de savoir que Dieu est le créateur du monde. De même nous ne ferons qu'effleurer ce point controversé entre les exégètes : à savoir, si par les mots *ciel* et *terre*, la Genèse ne désigne que le monde physique, ou si le mot *ciel* comprend aussi les êtres immatériels, les anges. Quoi qu'il en soit, il s'agit au moins du monde physique, car la Bible emploie ailleurs les mêmes termes pour l'expliquer; or, c'est surtout du monde physique que nous nous occupons en ce moment.

Dieu donc, d'après la Genèse, créa le monde au commencement : *B'reschith bara*. L'explication ordinaire est que *bara*, surtout lorsqu'il est uni à *b'reschith,* « au commencement, » désigne une création tirée du néant, une vraie production sans matière première. Le mot hébreu le plus communément employé pour exprimer l'idée de *production*, c'est *asah*, qui correspond au grec ποιεῖν et au latin *facere*. Deux autres mots, *jazar* et *bara*, ont une signification plus précise que *asah ; jazar* répond à notre verbe *former, formare*, et il est souvent suivi de l'accusatif indiquant la matière de l'objet ; du reste cet accusatif se rencontre aussi avec le mot plus général d'*asah;* car un sens plus vaste n'exclut pas un sens plus restreint. Ainsi, on lit au chapitre onzième, de la Genèse : « Dieu forma l'homme (le corps de l'homme, comme l'indique le contexte) du limon de la terre. » L'hébreu rend le verbe *forma* par *jazar*, les Septante par ἔπλασεν, la Vulgate par *formavit*.

A la différence de *asah* et de *jazar*, le mot *bara* n'est jamais employé avec l'accusatif de la matière, et il ne se dit jamais des créations humaines, mais seulement des créations divines. *Créer* est donc le vrai sens de ce mot, et s'il est quelquefois employé là où il ne s'agit pas de création proprement dite, il ne s'applique jamais qu'à des actes divins et même miraculeux. On peut en trouver les preuves dans tout lexique hébraïque. Ici, les mots *au commencement* excluent toute autre interprétation.

Cela n'empêche pas Bunsen de faire la remarque suivante : Cette question des scolastiques, à savoir si Dieu a créé le monde de rien, la Bible, ici comme partout ailleurs, la passe complétement sous silence. Elle dit bien que la forme actuelle du monde vient de Dieu; mais les scolastiques ne donnent aucune solution sur l'origine de la matière elle-même. Un théologien protestant, remarque avec raison Bunsen, ne saurait invoquer le fameux passage du deuxième livre des Macchabées (1), puisque les protestants mettent ce livre au nombre des apocryphes. Mais Bunsen ne va-t-il pas trop loin lorsqu'il conteste le sens généralement attribué à ce passage : « Voyez le ciel et la terre et toutes les choses qui y sont, et sachez que *c'est Dieu qui les a créés de rien* ? » Prétendre que ce *rien* désigne non pas le néant mais seulement la matière informe du monde, n'est-ce pas donner une explication tout arbitraire? Dans la langue des livres grecs de l'Ancien Testament, cette matière s'appelle une *masse informe*, et non pas le *néant*, οὐκ ὄντα Les efforts de Bunsen pour dénaturer le sens des termes les plus clairs doivent être un grand sujet d'étonnement pour les exégètes et les philologues.

Le seul passage que Bunsen examine encore c'est celui où saint Paul dit que *les choses visibles n'ont pas été faites des choses visibles* On peut dire que dans ce passage l'Apôtre n'a pas voulu traiter *ex professo* de la création du monde tiré du néant, bien que toute son argumentation repose sur cette phrase. Mais que penser de Bunsen, quand on le voit dans les nombreuses pages qu'il consacre à cet objet, n'examiner que ce seul texte de la Bible, et oublier de dire que l'Écriture ne parle nulle part d'une matière éternelle, tandis qu'elle fait ressortir, dans d'innombrables passages, que tout a été créé de Dieu, que tout a été fait par le Verbe (2)?

Les exégètes vraiment dignes de ce nom, quelles que soient d'ailleurs leurs opinions théologiques, n'ont jamais nié que la création du monde, tiré du néant, ne soit une doctrine biblique. Pour l'appeler une théorie scolastique, il faut ignorer que c'est le sentiment unanime des Pères des premiers siècles, et que le concile œcuménique de Nicée, plusieurs siècles avant l'ère de la scolastique, proclamait solennellement que « Dieu est le créateur de toutes les choses visibles et invisibles (3). »

L'exégète doit donc tenir pour certain que c'est Dieu qui a créé le monde, c'est-à-dire l'ensemble des êtres qui existent hors de lui. A-t-il créé le ciel et la terre dans leur forme

(1) Macch., VII, 28. — (2) Hebr., XI, 3. — (3) Jean, I 3 ; Apoc. IV, 11, Ps., X Consultez Reinke *La création du monde.*

actuelle ou dans une forme quelconque, ou n'a-t-il créé que les éléments des choses, laissant à la nature le soin de les faire passer par les développements successifs que les naturalistes croient avoir constatés ? Nous n'avons pas besoin de le décider en ce moment. Le texte de la Genèse comporte les deux interprétations, et les exégètes anciens et modernes ne sont point unanimes à cet égard.

Nous pensons donc ici faire à la science de plus larges concessions ; tout ce que nous affirmons, c'est que la matière et les forces premières ont été créées de Dieu et ne sont pas éternelles. Cette proposition ne pouvant être ni contestée ni démontrée par les progrès de la science, il n'entre point dans notre dessein de la prouver ou de réfuter les objections qu'on y oppose. Cette tâche appartient à la philosophie et à la théologie. Mais il n'est pas à craindre que les progrès de la science viennent augmenter les difficultés de cette démonstration. Quand même la science aurait établi, ce qu'elle n'a pas fait, que le monde, sous l'empire de certaines lois et de certaines forces, s'est élevé, par un développement graduel, de l'état de matière simple à l'état où nous le voyons maintenant, cette vérité ne serait nullement entamée. Un savant de nos jours, Hermann Ulrici, prenant pour point de départ les résultats de la science moderne, est arrivé à conclure que « Dieu est le créateur de la nature (1). » Il a démontré que la science actuelle, loin d'être favorable au panthéisme, au matérialisme et à l'athéisme conduit à un but tout opposé. Il a montré en particulier que la théorie de la création si chère aux modernes, et que j'ai rapportée précédemment, supposait toujours une puissance distincte de la matière et des forces qui la gouvernent.

III

L'ŒUVRE DES SIX JOURS.

La création du monde est un *fait* que la raison conçoit, que la foi affirme, que les traditions des peuples appuient de leurs témoignages et que la science cherche à expliquer.

Pourquoi Dieu a-t-il créé le monde ? Dieu, répond la religion, a créé le monde pour sa gloire et pour notre salut : pour sa gloire, c'est-à-dire pour la manifestation extérieure des beautés de son divin exemplaire et pour la glorification, par les choses créées, de sa bonté, de sa puissance, de sa miséricorde ou de sa justice ; — pour notre salut, c'est-à-dire pour notre utilité, notre instruction, notre éducation morale, notre épreuve ici-bas, et, dans le ciel, notre éternel bonheur.

Comment Dieu a-t-il créé le monde ? Question mystérieuse et obscure, dont nous pouvons tenter de soulever les voiles, sans nous flatter de pénétrer jamais toutes les profondeurs du mystère.

Le *comment* de la création, divinement révélé à Moïse, nous est enseigné dans les premiers chapitres de la Genèse. Dieu, le monde et l'homme nous apparaissent là tel que nous avons besoin de les connaître pour travailler à la grande œuvre de notre sanctification ; tels aussi que nous pourrons à jamais les comprendre, s'il nous est donné d'atteindre aux sommets lumineux de la science pure.

Des sciences de création récente et qui sont encore en voie de formation, la cosmogonie, la géologie, la paléontologie, essayèrent, à la fin du dernier siècle et au commencement du nôtre, d'expliquer le monde de manière à démentir le récit de la Genèse.

Des savants de fantaisie, Whiston, Woodward, Brunet émirent, sur ce sujet des hypothèses chimériques ; un homme plus sérieux, Buffon, qui eût pu suivre la ligne indiquée par la *Théorie de la terre*, se jeta dans le roman des *Epoques de la nature ;* Voltaire se permit des gaietés et Proudhon des sarcasmes. Sarcasmes et gaietés fort tristes, disait déjà Benjamin Constant, parce qu'elles révèlent une insigne mauvaise foi et accusent une profonde ignorance.

Les vrais savants entendent mieux le respect et la vérité. Linnée avait affirmé que Moïse n'a pu écrire que sous l'inspiration de l'Auteur de la nature et de la science : *Neutiquam suo ingenio, sed altiori ductu* (2). Un célèbre physicien, Ampère, déclare, dans sa *Théorie de la terre* : « Ou que Moïse avait, dans les sciences, une instruction aussi profonde que celle de notre siècle, ou qu'il était inspiré. » Chaubard et Debreyne expliquent le monde

(1) *Dieu et la nature* Leipzic, 1862. — (2) *Curios. nat.*

par la révélation, ramènent tout au texte ou aux principes bibliques. Godefroy, dans sa *Cosmogonie de la révélation*, ose dire que Moïse a écrit sous la dictée du Dieu des sciences. « Et en admirant, ajoute-t-il, que Moïse, dans son récit, ait osé placer la lumière avant le soleil, reconnaissons, avec Frayssinous, que la vérité seule a pu l'engager à écrire une chose qui, pour être réelle, n'en était pas moins bizarre et moins choquante en apparence. » Enfin Marcel de Serres, dans sa *Cosmogonie de Moïse* : « Si l'on considère, dit-il, que la géologie n'existait pas à l'époque où a été écrit le récit de la création et que les connaissances astronomiques étaient pour lors peu avancées, on est porté à conclure que Moïse n'a pu deviner si juste que par suite d'une révélation. Les nouvelles découvertes des sciences physiques, loin d'être en opposition avec ce livre admirable, sont venues en quelque sorte en démontrer l'exactitude. D'après elles, la Genèse est beaucoup plus d'accord avec les faits les plus récemment observés, que les systèmes enfantés par les plus beaux génies des temps modernes, pour expliquer la formation de la terre et de l'univers. »

Deluc, Dolomieu, Cuvier, Brongniart, auteurs graves, écrivant à une époque où la science géologique n'était qu'en ébauche, n'eurent garde de trancher contre la Genèse ; ils ne voulurent pas, non plus, trop insister sur la concordance de la science et de la révélation, dans la crainte prudente et honorable d'asseoir la foi sur des bases fragiles ; cependant ils inclinèrent toujours vers cette conciliation ; et Cuvier, parlant pour tous, a dit, dans son *Discours sur les révolutions du globe*, que « s'il y a quelque chose de prouvé en géologie, c'est que les faits géologiques ne contredisent nullement l'auteur inspiré du Pentateuque. »

Blainville, dans l'*Histoire des sciences de l'organisation* comme base de la philosophie, Maupied, dans *Dieu, l'homme et le monde* expliqués par les trois premiers chapitres de la Genèse, Sorignet, dans la *Cosmogonie de la Bible* devant les sciences perfectionnées, et Waterkeyn, dans *La géologie dans ses rapports avec les vérités révélées,* se prononcent hautement pour l'accord constant, flagrant, inéluctable de la géologie et de la Genèse.

Aujourd'hui, *personne n'attaque plus le récit de Moïse* ; ceux qui doutent, s'abstiennent ; et ceux qui croient les faits suffisamment étudiés pour conclure, concluent tous en faveur des traditions chrétiennes. L'homme injurie et le temps venge, disait lord Byron.

Dans l'état présent de la science et de l'opinion, comment faut-il donc entendre l'origine du monde et l'œuvre des six jours ?

Il faut d'abord, dans la réponse à cette question, distinguer trois choses : 1° l'origine primitive de la terre ; 2° la conciliation générale des faits géologiques avec les croyances catholiques ; et 3° l'explication des premiers chapitres de la Genèse, concordant avec les faits acquis certainement à la science.

Il faut, ensuite, dans l'examen de ces trois questions, distinguer nettement le but que l'on poursuit et le degré de certitude auquel on peut atteindre. Autre chose est de prouver que rien dans la science *n'est contraire* à la foi; autre chose est d'établir que tous les faits *actuel* s'harmonisent *pleinement, absolument, entièrement* avec la révélation. La géologie est une science d'observation qui s'est formée promptement, qui peut s'achever très-vite, mais qui peut aussi avoir besoin de plusieurs siècles pour toucher à son couronnement. Les faits, actuellement reçus, ne sont pas tous également certains; il en est qui pourront se révoquer en doute, d'autres qui pourront se voir confirmés; et, certains ou douteux, ils pourront par leur particularité infinie, n'être pas également susceptibles d'être mis, par l'intelligence humaine, en rapports directs et nécessaires avec le texte du Pentateuque.

Soit donc qu'on se tienne à la question hypothétique de l'origine première de notre globe, soit qu'on étudie la conciliation de la science avec la foi au double point de vue des faits et des textes inspirés, il est provisoirement indispensable de se borner à démontrer que les faits scientifiques *ne prouvent rien contre la Genèse.*

Que d'autres hasardent des théories ; qu'ils en cherchent la confirmation dans la philologie ou dans les sciences physiques : libre à eux. Pour nous, rien ne nous paraît plus prudent, plus sage, plus logique, plus positif que de nous arrêter à cette *thèse générale de non-contradiction.* Nous ne voulons prouver que ce qui comporte une démonstration péremptoire.

« Au commencement, dit Moïse, Dieu créa le ciel et la terre. » En quel état se trouvait la terre à ce premier moment de sa création ? L'opinion commune est que la terre était alors une masse incandescente, un globe de fluides en flammes. En se refroidissant dans l'espace, au contact de son atmosphère, la terre se couvrit d'une croûte solide et produisit, par sa déperdition de chaleur, une grande quantité d'eau. Les eaux, retombant sur la terre, y produisirent des révolutions dont il est naturellement impossible de connaître le nombre et de comprendre la portée. C'est tout ce qu'on peut dire d'après l'examen plausible des roches primitives; en supposant que les lois actuelles du monde avaient, dès lors, leur application ; et en déduisant, des lois actuelles et des faits observés, des conséquences qu'autorise une scrupuleuse dialectique.

En énonçant cette opinion, nous ne voulons point l'adopter : nous l'indiquons seulement comme opinion commune parmi les géologues. Il est fort possible que cette théorie, née du désir d'expliquer les choses par les énergies physiques de la matière, soit entièrement fausse ; non-seulement parce que les pensées des hommes sont vaines, mais encore et surtout parce que ces idées répugnent aux lois

connues de la matière; au fait de la création, au récit de la Genèse, au moins tel qu'on l'entend vulgairement, enfin aux attentions de la divine Providence. Le monde ne s'est point fait tout seul; tous les effets physiques, dont nous constatons l'enchaînement, ne sont que la réalisation d'un idéal divin, d'un plan supérieur d'une invisible volonté.

D'autres ont ajouté que, dans l'origine, la matière des soleils et de leurs satellites ne formait qu'un immense mélange : que les différents systèmes planétaires s'étaient organisés spontanément sous la double loi de l'attraction et de la gravitation; que la terre avait été détachée du soleil par le choc d'une comète; que l'inclinaison, plus ou moins grande, sur l'écliptique, l'arrêt du mouvement de rotation de la terre sur elle-même ou de son mouvement de translation autour du soleil, la force de la lumière, etc., expliquaient toutes les révolutions du globe. Questions plus hypothétiques encore que les premières, affirmations où l'on retrouve le sentiment de notre grandeur dans l'inquiétude noble qui nous porte à soulever ses problèmes, et la preuve aussi de notre misère par notre impuissance à les résoudre.

Quoi qu'il en soit de ces vaines hypothèses et de l'opinion généralement acceptée sur l'origine du monde, il est certain que les faits géologiques ne contredisent pas la Genèse.

La géologie voit, au centre du globe, des roches primitives (1) non stratifiées. Sur ces roches, elle aperçoit des terrains de transition formés en couches par les désagrégations des roches primitives. Sur les terrains de transition, elle échelonne les terrains stratifiés, qu'elle range en quatre classes : terrains primaires, terrains secondaires, terrains tertiaires et terrains quaternaires. La vie commence aux terrains de transition. Les terrains primaires nous offrent la flore grandiose des végétaux, les créations rudimentaires des mollusques et des poissons. Les terrains secondaires nous présentent : pour les mollusques, les ammonites et les bélemnites : une énorme quantité de poissons dont les espèces sont très-parfaites : les reptiles, sauriens et ptérodactyles, et les commencements des quadrupèdes au terrain jurassique : tous genres disparus avec l'époque secondaire. Les terrains tertiaires continuent à nous dérouler la série des mollusques, des poissons, des reptiles et des mammifères; il y a, dans l'ensemble, perfection progressive, quoique pas toujours continue, des genres et des espèces; les familles nouvelles de l'époque tertiaire, ayant ou non disparu, forment un trait d'union très-marqué entre l'ensemble de la faune secondaire et de la faune quaternaire. Au terrain quaternaire, nous saluons l'apparition de l'homme.

Entre ces faits généraux et le récit mosaïque, il y a harmonie, non pas mathématique, mais générale. Dans Moïse, du premier au dernier jour, il y a progrès et perfection; il en est de même en géologie. La succession des terrains, la progression des fossiles et l'ensemble des faits acquis prouvent que l'ordre de l'apparition des êtres à la surface du globe est conforme à l'ordre de la création. La science a encore des découvertes à faire, des études à compléter, des doutes à résoudre, des problèmes à approfondir. Mais, dans aucun cas, les recherches ultérieures ne détruiront les faits généraux acquis à la science; et, en complétant la connaissance des faits de détail, elles ne pourront qu'apporter à la Genèse une nouvelle et plus grande confirmation. A plus forte raison peut-on se flatter qu'en aucun cas sérieusement établi, la science ne montrera, entre les réalités créées et les vérités de la foi, une divergence inéluctable et un désaccord irréductible. Entre la parole et les œuvres du grand architecte des mondes, il n'y a pas lieu à contradiction.

Une fois admis cet accord général entre les faits de la science et les verités de la foi, on a voulu presser davantage les conclusions et réduire, s'il se pouvait, les choses au dernier degré d'évidence. On a donc imaginé, d'une part, des théories géologiques, d'autre part, des théories exégétiques : des théories exégétiques pour l'interprétation de la Bible, des théories géologiques pour la parfaite systématisation des faits.

Les principales théories géologiques ont pour base les enfoncements successifs de la croûte du globe, le déplacement des mers et le soulèvement des montagnes.

Les principales théories exégétiques sont : celles de Buckland, qui place, entre le premier et le troisième verset de la Genèse, une période indéterminée, celle de Cuvier, qui fait des six jours mosaïques autant de grandes époques; celle de Blainville, qui admet les jours naturels; enfin celle de Debreyne, qui, admettant aussi les jours naturels, explique d'ailleurs les faits géologiques uniquement par le déluge.

Il y a si peu de contradiction entre la Genèse et la science, que les maîtres de la science nous donnent, non pas une, mais dix, mais vingt théories, pour établir le parfait accord de la science et de la foi.

Et de plus, comme il y a tant et tant de théories sur les matières géologiques, on ne voit pas comment ces théories, même hostiles, mais contradictoires entre elles, peuvent former, contre la Genèse, un chef d'objection.

Nous n'avons pas à nous expliquer sur la valeur respective de ces théories. Nous ne dirons pas qu'elles sont toutes vraies, bien qu'elles contiennent toutes quelques portions

(1) En indiquant ici l'ordre des terrains, nous suivons l'ordre *logique* de leur classement; sans vouloir méconnaître le mélange effectif de tous les terrains et l'affleurement, par suite des émanations et éjections, même des roches primitives.

de vérité, car une seule nécessairement doit répondre, avec exactitude, à l'ordre des choses ; mais toutes pèchent par témérité et précipitation, car la systématisation définitive d'une science n'est admissible qu'autant que cette science est complète. Or, tel n'est pas le cas actuel de la géologie.

Maintenant, comment expliquer le texte de la Bible, pour mettre son mot à mot d'accord avec la géologie?

Pour que chacun abonde en son sens, nous donnerons différentes versions. Voici la traduction littérale de Marcel de Serres, partisan des jours-époques : elle est faite d'après l'hébreu et reproduit en substance le livre de la Cosmogonie de Moïse.

1. Au commencement Dieu créa ce qui fut les cieux et la terre.

2. Ce qui est la terre était une matière informe et dans le chaos. Les ténèbres couvraient l'abîme et les vents agitaient la surface des eaux.

3. Dieu dit : Que la lumière soit, et la lumière fut.

4. Dieu vit que la lumière était bonne, et il la sépara d'avec les ténèbres.

5. Dieu nomma la lumière jour, et les ténèbres nuit ; de la fin jusqu'au commencement, ce fut la première époque.

6. Dieu dit : Qu'il y ait un intervalle au milieu des eaux et qu'il sépare les eaux d'avec les eaux.

7. Dieu étendit le firmament et sépara les eaux qui étaient au dessous du firmament de celles qui étaient au-dessus ; il en fut ainsi.

8. Dieu appela le firmament cieux ; de la fin jusqu'au commencement, ce fut la seconde époque.

9. Dieu dit : Que les eaux qui sont sous les cieux se rassemblent en un seul lieu, et que l'élément aride paraisse ; il en fut ainsi.

10. Dieu nomma l'élément aride terre, et le rassemblement des eaux mers ; Dieu vit que c'était bien.

11. Dieu dit : Que la terre produise de l'herbe verte avec sa semence ; les arbres fruitiers avec leurs fruits, chacun selon son espèce, et qui renferment leur semence en eux-mêmes, pour se reproduire sur la terre ; il en fut ainsi.

12. Et la terre produisit des plantes, de l'herbe portant la semence de son espèce, des arbres fruitiers renfermant leur semence en eux-mêmes, chacun selon son espèce ; Dieu vit que c'était bien.

13. De la fin jusqu'au commencement, ce fut la troisième époque.

14. Dieu dit : Que des corps lumineux soient disposés dans le firmament du ciel, pour séparer le jour d'avec la nuit, et qu'ils servent de signes pour marquer les temps, les jours et les années.

15. Qu'ils luisent dans le firmament du ciel et qu'ils éclairent la terre ; il en fut ainsi.

16. Dieu disposa deux grands corps lumineux, l'un plus grand pour présider au jour, et l'autre moindre pour présider à la nuit : il fit aussi les étoiles.

17. Il les disposa dans le firmament du ciel, pour luire sur la terre.

18. Pour présider au jour et à la nuit, et pour séparer la lumière d'avec les ténèbres ; Dieu vit que c'était bien.

19. De la fin jusqu'au commencement, ce fut la quatrième époque.

20. Dieu dit : Que les eaux produisent des animaux vivants qui nagent dans l'eau, et des oiseaux qui volent sur la terre, sous le firmament du ciel.

21. Dieu créa les grands poissons et tous les êtres rampants qui ont la vie et le mouvement, que les eaux produisirent, chacun selon son espèce ; il créa aussi tous les oiseaux, selon leur espèce ; Dieu vit que c'était bien.

22. Dieu les bénit, et dit : Croissez, multipliez-vous, remplissez les eaux de la mer, et que les oiseaux se multiplient sur la terre.

23. De la fin jusqu'au commencement, ce fut la cinquième époque.

24. Dieu dit : Que la terre produise des animaux vivants, chacun selon son espèce, les animaux domestiques, les reptiles et les bêtes sauvages de la terre, selon leurs différentes espèces. Il en fut ainsi.

25. Dieu fit donc les bêtes sauvages de la terre selon leurs espèces, les animaux domestiques et tous les reptiles chacun selon son espèce ; Dieu vit que c'était bien.

26. Dieu dit : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur les bêtes, sur toute la terre et sur tous les reptiles qui rampent sur la terre.

27. Dieu créa l'homme à son image ; c'est à l'image de Dieu qu'il le créa mâle et femelle.

28. Dieu les bénit et leur dit : Croissez et multipliez-vous, remplissez la terre, assujettissez-la ; dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre.

29. Dieu dit : Je vous donne toutes les herbes qui portent leur graine sur la terre et tous les arbres qui renferment en eux-mêmes leur semence, chacun selon son espèce, afin qu'ils vous servent de nourriture.

30. Et à tous les animaux de la terre, à tous les oiseaux du ciel, à tout ce qui vit et se meut sur la terre, toute herbe verte servira de nourriture ; il en fut ainsi.

31. Dieu vit toutes ses œuvres ; elles étaient parfaites ; de la fin jusqu'au commencement, ce fut la sixième époque.

Ainsi la théorie des jours-époques est conciliable avec la Genèse. Bien que cette théorie ait eu, pour partisans Deluc, Férussac, Cuvier, Ampère, Elie de Beaumont, Marcel de Serres, elle paraît cependant moins plausible que la théorie des jours naturels et de plus elle est inutile, si les jours naturels expliquent parfaitement les faits de la science et le texte de la

Genèse. Or, cette hypothèse cadre assez heureusement avec la réalité.

Tous les règnes sont nécessaires les uns aux autres; sur ce principe est fondé leur plan harmonique général; dans une création successive, relativement ils doivent avoir été produits dans leur ordre de nécessité au tout; les plus nécessaires à tous les autres ont dû paraître les premiers, et l'être pour qui tous les autres ont été créés, auquel ils sont tous plus ou moins nécessaires, qui les résume tous, ne doit arriver que le dernier. Ce principe est la loi de l'ordre logique que doit suivre une création successive, et il est démontré par les faits; or, cet ordre est justement celui de la création successive dans la Genèse.

La terre, qui doit servir d'habitation à tous les êtres, est créée la première; elle est créée avant les astres, parce que les astres se rapportent à la terre qu'ils fécondent, à ses eaux, à son atmosphère, à ses plantes, à ses animaux, à l'homme.

La lumière est créée au premier jour, parce qu'elle est nécessaire à tous les êtres, et le lien d'harmonie entre les mondes. Et remarquez que, par la lumière, il faut entendre non pas seulement les phénomènes lumineux, mais l'éther, le fluide incoërcible, que toutes les données de la science tendent à nous montrer comme la cause, le siége des phénomènes de lumière, de chaleur, d'électricité et de magnétisme. Il met l'ordre sur la terre et dans l'atmosphère, il est nécessaire à la vie de tous les êtres organisés, à l'exercice de l'intelligence de l'homme en ce monde; le rôle qu'il joue dans l'univers est immense, et peut-etre doit-on y rapporter aussi l'invariabilité des mouvements des astres et des grands phénomènes qui se produisent au sein de la terre et à sa surface.

L'atmosphère et le firmament qui viennent ensuite, sont une conséquence du fluide incoërcible; ils préparent le perfectionnement de la création de la terre, laquelle s'achève par l'écoulement et le resserrement des eaux dans le bassin des mers.

Il y a déjà tout ce qu'il faut pour la vie des plantes; il y a lumière et chaleur, électricité et humidité, atmosphère et terre exondée. C'est aussi en ce troisième jour que les végétaux sont créés et prépares pour les animaux et pour l'homme physique et intelligent. Ils serviront à son corps, on sait comment; à son esprit, en lui offrant des études et des vérités à conquérir; par eux il dominera sur les règnes organiques, s'assujettira la terre, et fera servir tous les élements à ses besoins. Après une première réaction des corps déjà existants les uns sur les autres, le soleil, devenu nécessaire pour continuer les phénomènes, est créé avec tous les astres. Mais les végétaux produits à l'état de développement complet, pouvant remplir leurs fonctions sans le soleil, et devant même, dans ces premiers instants, exercer sur l'atmosphère une action d'autant plus énergique que cet astre n'y pouvait mettre obstacle, ont dû paraître avant lui.

Les astres arrivent donc à l'existence au quatrième jour; leur présence mettra l'éther en rapport avec l'organe de la vue dans des animaux et dans l'homme; il produira pour eux la sensation de lumière qui leur fait distinguer les objets et sert à diriger leur marche dans le jour et pendant les nuits sereines. Les astres sont aussi nécessaires aux plantes, aux animaux et à l'homme physique et social par leurs mouvements et leurs révolutions, qui occupent une si grande place dans les lois de la vie, sur notre globe. Avec la coexistence de la terre et des astres commencent les saisons.

Au cinquième et au sixième jour, les animaux sont créés. Alors, tout étant prêt pour recevoir celui qui devait régner sur ce monde, l'homme arrive enfin à la vie.

Il y a donc un ordre dans la production des êtres; chacun est créé avant tous ceux pour lesquels il est créé, et dans cet ordre logique l'homme vient le dernier; l'homme est donc le but et le dernier terme de la création matérielle. La terre est faite, il est vrai, pour l'habitation des plantes et des animaux; mais les plantes et les animaux étant eux-mêmes faits pour l'homme, ils n'ont place sur la terre qu'en vue de l'homme. ils sont une dépendance et un complétement du séjour de celui qui embrasse toutes les fins des animaux et des végétaux, qui en fait les éléments de sa vie physique, intellectuelle et sociale, et les instruments de sa domination sur la terre.

Nous pourrions rapprocher de ces versions, les versions également orthodoxes, bien que différentes, de Chaubard, du P. Debreyne et du P. Pianciani (1). Il suffira de les indiquer, Nous concluons donc en disant que, si le premier chapitre de la Genèse se peut ainsi, avec l'assentiment de l'Église, expliquer de sept ou huit manières différentes, il doit evidemment se prêter, avec les faits géologiques, à tous les modes de conciliation.

Nous avons dit plus haut que non-seulement il n'y avait pas contradiction mais qu'il y avait encore, entre la foi et la science, concordance admirable. Cette concordance n'est pas actuellement définitive, parce que la science n'est pas achevée; du moins elle grandit avec les progrès de la science. La géologie, la chimie, la physique, l'astronomie marchent à pas de géant; à chaque pas elles s'unissent plus étroitement avec la révélation pour diriger les destinées de l'humanité.

En effet, il y a concordance entre la cosmogonie et les sciences sur tous les points

(1) *In historiam Creationis mosaïcam Commentatio auctore Joan. Baptista Pianciani S. J. Lovanii* 1853. Nous rappelons que saint Augustin, dans son ouvrage *Genesi ad litteram*, enseigne la création d'un seul jet [illegible] à un tous les jours de la Genèse.

définis : sur le commencement des êtres et sur l'ordre de leur arrivée à l'existence ; — sur l'état dans lequel la terre a été créée ; — sur la création des corps dans leur substance et sous leurs formes diverses ; — sur la destination de l'atmosphère ; — sur l'existence de la lumière indépendamment des corps appelés lumineux ; — sur la division primitive de notre globe en mers, terres découvertes, fleuves, montagnes, vallées, etc.; — sur l'unité du premier bassin des mers ; — sur le maintien des lois du monde solaire, depuis sa création ; — sur la réalité des espèces ; — sur leur création ; — sur l'unité de temps dans la création de leurs groupes ; — sur leur répartition primitive et générale à la surface de la terre ; — sur les caractères essentiels qui distinguent les règnes et servent de base à leur classification ; — sur la création des animaux et des végétaux à l'état adulte ou complet ; — sur la persistance des mêmes milieux généraux d'existence pour les animaux et les végétaux ; — sur la durée non interrompue de la vie animale et végétale depuis l'origine du monde ; — sur la création d'espèces animales domestiques ; — sur l'unité d'espèce dans le genre humain ; — sur la création de l'homme à l'état social et à l'image de Dieu ; — sur l'origine divine du langage articulé ; — sur notre monde en tant que créé pour l'homme, et l'homme en tant que créé pour Dieu ; — sur le dogme d'un seul être créateur et ordonnateur de l'univers, etc. Enfin, sur toutes les énonciations de la Genèse qui correspondent dans la science à des parties passées de l'état d'hypothèse à celui de certitude, l'accord est parfait. Ces concordances sont si nombreuses, elles portent snr des questions si générales, et par conséquent si complexes dans leurs éléments, des questions si longtemps controversées et si contradictoirement résolues par les écoles philosophiques de toutes les époques et de toutes les nations, qu'il y aurait folie à y voir l'effet du hasard. D'une autre part, les faits cosmogoniques ne sauraient être pris pour des déductions logiques de la science des premiers âges du monde, puisque nous savons qu'il a fallu toute cette longue suite de siècles écoulés avant nous, pour porter successivement la science à un degré de développement qui lui permît de s'élever par voie de déduction à des conclusions concordantes avec les faits de la Genèse. Il ne serait pas plus possible de donner à ceux-ci pour origine le récit fait à leurs enfants par nos premiers parents de ce qu'ils auraient vu, comme témoins de la création ; car dans une création simultanée, ils n'auraient pu rien voir, et dans une création successive, ils n'auraient pu constater que des faits locaux, et la cosmogonie ne contient que des faits généraux ; encore serait-on obligé de supposer, contrairement à ce que la science et la Genèse nous enseignent, de concert, que cette création successive aurait commencé par l'homme, au lieu de se terminer par lui. Nous sommes donc forcément conduits à cette conclusion : *Dieu a parlé à l'homme et lui a révélé ses œuvres ;* conclusion conforme encore à la Genèse, où les communications verbales de Dieu avec nos premiers parents sont expressément enseignées. Les sciences modernes démontrent donc la parfaite exactitude du récit de Moïse, et l'exactitude du récit de Moïse suppose la révélation primitive ; et comme le christianisme, non-seulement a toujours accepté comme révélée cette sublime histoire de la création, mais qu'il appuie sur elle ses dogmes et sa morale, il en résulte que son enseignement se trouve lui-même confirmé par cet ensemble de concordances.

Oui, le premier chapitre de la Genèse est la grande Charte de l'humanité.

IV

SUR L'UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE.

Il y a dans l'espèce humaine des variétés, qui distinguent les hommes des différents climats. La première est la plus remarquable de ces variétés est celle de la couleur ; la seconde est celle de la forme et de la grandeur ; la troisième est celle du naturel des différents peuples.

Les impies du dernier siècle arguaient de ces variétés pour nier la Genèse mosaïque. Dans leur ignorance, ils soutenaient que les différentes races provenaient, à leur origine première, de couples différents ; et ils renversaient ainsi le principe, éminemment chrétien et civilisateur, de la fraternité universelle.

Pour répondre à ces prétentions, il suffisait de remarquer : 1° que ces variétés ne sont qu'*accidentelles*, c'est-à-dire qu'elles ne tou-

chent pas à l'essence de l'être humain ; 2° que les hommes de tous les temps et de tous les climats se ressemblent, dans les éléments fondamentaux de leur constitution physique et de leur constitution morale ; et 3° qu'ainsi l'unité de l'espèce humaine est une vérité métaphysiquement certaine, un fait dont on ne peut sérieusement contester l'évidence.

Mais, même en suivant les impies sur un champ de bataille à leur choix, nous pouvons encore soutenir victorieusement la discussion. Nous pouvons aisément établir que les arguments empruntés aux vérités réelles de l'espèce humaine, *ne prouvent pas* ce qu'on veut leur faire prouver.

Tout concourt, dit Buffon, à prouver que le genre humain n'est pas composé d'espèces essentiellement différentes entre elles ; qu'au contraire il n'y a eu originairement qu'une seule espèce d'hommes (1), qui, s'étant multipliée et répandue sur toute la surface de la terre, a subi différents changements par l'influence du climat, par la différence de la nourriture, par celle de la manière de vivre, par les maladies épidémiques, et aussi par le mélange varié à l'infini des individus plus ou moins ressemblants; que d'abord ces altérations n'étaient pas si marquées, et ne produisaient que des variétés individuelles; qu'elles sont ensuite devenues variétés de l'espèce, parce qu'elles sont devenues plus générales, plus sensibles et plus constantes par l'action continuée de ces mêmes causes ; qu'elles se sont perpétuées et qu'elles se perpétuent de génération en génération. comme les difformités ou les maladies des pères et mères passent à leurs enfants ; et qu'enfin, comme elles n'ont été produites originairement que par le concours de causes extérieures et accidentelles, qu'elles n'ont été confirmées et rendues constantes que par le temps et l'action continuée de ces mêmes causes, il est très-probable qu'elles disparaîtraient aussi peu à peu. et avec le temps, ou même qu'elles deviendraient différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui, si ces mêmes causes ne subsistaient plus, ou si elles venaient à varier dans d'autres circonstances et par d'autres combinaisons (2). »

Le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, M. Flourens, ajoute, en note : « Buffon vient de rassembler ici tout ce que renferme de meilleur et de plus sensé ce beau chapitre de l'*Histoire de l'homme.* Quel que soit le sujet qu'il traite, à mesure qu'il avance, ses idées, de plus en plus travaillées, s'étendent et se rectifient. Il avait le génie des grandes pensées, et c'est par la généralisation que ses conceptions s'épurent. Il ne s'agit plus ici d'*hommes à queue*, ou *à grosses jambes.* Buffon voit clairement que la grande cause des *variétés humaines* est le *climat* (c'est-à-dire la chaleur, la lumière, la nourriture, etc.) ; il voit que les climats excessifs donnent les races extrêmes ; que les climats tempérés donnent seuls le vrai type du *beau humain;* que les *variétés,* les *races* ne sont donc qu'accidentelles, et secondaires ; et que par conséquent la primitive et suprême loi est l'*unité physique de l'homme.* »

L'unité primitive de l'espèce humaine, si vivement niée par les naturalistes incrédules, se rasseoit aujourd'hui, dans les esprits éclairés, comme une vérité incontestable, avec l'appui de Lacépède et de Virey, par suite des travaux de Blumenbach (3) ; elle est puissamment soutenue par Maupied et Forichon, corroborée par le froid et judicieux Pritchard, adoptée par Pierquin de Gembloux, par Brotonne, malgré ses erreurs antichrétiennes (4) ; et elle ne peut plus former l'objet d'un doute sérieux, depuis les nombreux exemples de mutations de races qu'à rassemblés le docteur Dwight, et les éclaircissements décisifs donnés par le professeur Mitchell (5).

D'ailleurs toutes les nations, en indiquant leur origine, se rattachent au même point de départ, à la région du Caucase. Les deux péninsules de l'Inde se disent venues de l'Occident ; les Européens savent être venus de l'Orient. L'Amérique que l'on faisait sortir des eaux plus tard que le reste du monde, reconnaît maintenant avoir reçu de l'Asie ses institutions, ses arts, ses mœurs et sa population même, par des migrations successives, dont on peut aujourd'hui suivre la marche à la trace de leurs monuments, si bien étudiés par les Caleb Alwater, les Drake, les Assall et les Warden.

Outre ces traditions péremptoires, on peut invoquer en faveur de la même vérité, les idées avancées par deux hommes de génie, Frédéric de Schlégel et Joseph de Maistre, qui considérent l'état sauvage. non plus comme une *enfance,* mais comme une *dégradation.*

Et que prouvent donc, avec leurs gigantesques splendeurs, les monuments de Babylone, de Pétra, d'Hécatompylos ; les travaux de Mœris en Egypte, de Copaïs en Grèce ; les ruines de Mycènes, de Palenque et de Milta ? Sinon que le genre humain, dès son berceau, avait puisé à la même source ses lois, ses mœurs, ses arts, sa civilisation.

Au reste pour trancher la question scientifique, nous n'avons qu'à transcrire une note

(1) Non-seulement il n'y a eu *originairement* qu'une seule espèce d'hommes, mais *aujourd'hui encore ils n'y en a qu'une* : car toutes les *races* qui composent cette *espèce* sont fécondes entre elles et d'une fécondité continue. — (2) Buffon : *Œuvres complètes*, t. II, p. 221, de l'édit. Flourens. — (3) *Nouveau dictionnaire des sciences naturelles*, t. XV ; *Dictionnaire des sciences médicales*, t. XXI ; *De generis humani varietate*, 1795 ; *Craniorum decades octo*, 1808 ; *Handbuch von nat. Geschichte*, etc. Le genre humain, dit Blumenbach, n'a *qu'une espèce*. — (4) Univ. cath., XIV, 85-95, 165-173 ; *Examen des questions scientifiques*, etc. 1837 ; *Natural history of Mankind.*, *De l'unité de l'espèce humaine*, *Histoire de la filiation des peuples*. — (5) *Voyage dans la nouvelle Angleterre.*, Cours d'Histoire naturelle, professé à New-Yorck, *Medical Repository*, XIV.

empruntée à l'excellent volume intitulé : *Considérations sur l'état actuel de la science et de la foi*, publié par la société : *Foi et lumières* de Nancy.

« Pour ne point douter que les races anthropiques, quelle que soit leur dissemblance, dit l'honorable secrétaire de la société, partent d'une souche commune; pour se tenir assuré qu'elles ne sont que de simples *variétés* dans l'unique espèce que renferme le genre humain, il suffisait d'avoir reconnu, non pas possible seulement, mais pleine et constante, la fécondité entre Blancs et Nègres, entre Indous et Chinois, etc. Nous parlons ici de cette fécondité parfaite, qui ne se borne point à produire des hybrides impuissants, mais qui donne des êtres complets, capables de se perpétuer pendant des générations indéfinies; car c'est là ce qui constitue l'*espece*, dans les deux règnes organiques (1).

Mais il y a plus, et les différences qu'on avait jugées capitales, actuellement examinées de près, perdent leur caractère absolu. Ainsi l'on observe en Finlande (2) et en Sibérie (3), sur des populations entières (non sur quelques individus procréés par intermariages, ce qui ne signifierait rien), le passage des formes de la race caucasique à la race mongole. Ainsi, l'on ne peut plus révoquer en doute l'existence *d'une suite d'échelons bien visibles* parmi les Noirs, qu'on se plaisait à isoler en masse du reste des hommes. Les Mandingues, aux lèvres énormes, au nez plat, à la coiffure laineuse, — les Mandingues, dont la figure est le type le plus répandu, et presque le seul connu, de ce qu'on appelle le Nègre, — ne sont pas éloignés des Foulahs, de qui la bouche est moins épaisse et la chevelure moins frisée. Ceux-ci, de leur côté, sont voisins des Kissours, aux cheveux plus longs et plus lisses, aux traits évidemment plus nobles; lesquels, enfin, touchent de près aux majestueux Abyssins, hommes à peau d'ébène, mais à forme de visage caucasienne, que leur langue fait encore reconnaître pour une tribu sémitique, et qui peuvent parfaitement se comparer à cette peuplade juive, de l'Indoustan, dont le pur sang abrahamique ne saurait être nié, bien qu'elle ait pris la couleur du corbeau (4).

Eh! qui ne sait que, sous l'influence de circonstances dont le secret ne nous est pas donné, certaines variétés, d'abord accidentelles, sont devenues héréditaires et fixes? Un des exemples les plus modernes et les mieux constatés de cette loi de la nature, est celui de l'Anglais Lambert, connu sous le nom de l'*homme porc-épic*. Né avec une peau particulière, pour le moins aussi caractéristique que le tissu réticulaire des nègres; né, disons-nous, avec une peau couverte tout entière d'excroissances cornées, que l'on pouvait bien faire tomber, *mais qui repoussaient invinciblement comme le poil des animaux*, Lambert a transmis par le sang à son fils, et celui-ci au petit-fils, cette particularité bizarre, qui (restée la même pendant trois générations, malgré le croisement) se fût perpétuée, *selon toute probabilité*, si les mariages eussent été poussés plus loin; se fût perpétuée *indubitablement* dans le cas où, comme aux premiers âges du monde, ils auraient eu lieu en famille (5).

Si donc c'eût été à la Nouvelle Galles ou à la côte des Patagons, par hasard, que l'on eût rencontré les *Lambert hérissés*, au lieu d'avoir eu sous les yeux en Europe la naissance du premier d'entre eux, — l'école naturaliste de Bory Saint Vincent n'eût pas manqué de créer, dans le genre *Homo*, une espèce nommée *Homo Hystric*...., bien caractérisée par une organisation spéciale permanente, dont la cause, aurait-on dit, ne pouvait s'attribuer qu'à une différence originelle de race. Et quelle bévue cependant!

Que dire d'une autre singularité, plus récente encore, et d'ailleurs plus directement décisive?... de ce couple conjugal de Bédouins de la mer Asphaltite, dont tous les enfants sont venus au monde avec le teint demi-noir, la lèvre épaisse et les cheveux crépus, bien que l'on ne connaisse pas un seul nègre à trente lieues à la ronde (6)! Certes quand on voit des mulâtres, au dix-neuvieme siècle, naître de l'union sexuelle de deux arbres du désert....., ce fait physiologique, aussi certain qu'inattendu, rend quelque peu ridicules les assertions de nos philosophes anti-biblistes, contre la possibilité de phénomènes analogues, survenus il y a quatre ou cinq mille ans.

Quant aux objections tirées de l'angle facial, — c'est-à-dire, au fond, du développement varié de la boîte encéphalique, — elles font pitié par leur faiblesse. Car, avant meme que Blumenbach eût montré si bien la liaison des formes de tête, depuis la race éthiopique jusqu'à la race mongole, par deux séries latérales de déviations de la nôtre (type primitif qui

(1) Un travail tout récent de M. A. Godron, docteur ès sciences, vient encore de démontrer que cette règle est sans exceptions (*De l'Hybridité dans les végétaux*, Strasb. 1864). — (2) Brotanne, *Filiation des peuples*, liv. I. — (3) Dobbel's, *Travols into Kamshatka und Siberia*. — (4) Burckardt, *Voyage en Syrie et en Nubie.*, Caillié, *Journal d'un voyage à Tombouctou*, 1830, etc. — (5) Baker. in the *Philosophical Transactions*, t. XLIX, Tilenius, Ausführliche Beschreibung, etc. 1802. — (8) « A l'exception du père seulement, la famille qui possède ici (à Abou'l Bedy) la garde du sanctuaire, a les traits nègres, les cheveux crépus, et un teint noir foncé. Je pensais d'abord qu'ils provenaient d'une mère négresse, le chef actuel de la famille étant un Arabe de pure race, au sang non mélangé; mais on m'assura qu'hommes et femmes, de la génération présente et des générations antérieures, étaient tous, par mariages et descendances, arabes purs, et que jamais on n'avait connu de sang nègre, pas même en esclavage. C'est assurément une particularité bien remarquable que de voir *avec des traits aplatis, une peau noire et les cheveux rudes et crépus*, des Arabes de la vallée du Jourdain » (Buckingham's *Travels amongst the Arab. tribes.*) — Bien *remarquable*, à coup sur; et ce brusque saut de la race caucasique à la race éthiopienne vient terriblement déranger les théories polygènes.

occupe le milieu entre elles), chacun pouvait s'apercevoir d'une vérité vulgaire, suffisante pour désorienter les phrasiers : savoir, tout bonnement, que les crânes de deux variétés de l'espèce *chien* du genre *canis*, — espèce dont jamais personne n'a révoqué en doute l'unité, — diffèrent beaucoup plus de l'un de l'autre, que ne diffèrent réciproquement ceux des races d'hommes dont la diversité fait tant de bruit (1).

Le temps est donc venu de faire hardiment justice d'une opinion qui avait séduit plusieurs esprits, même éclairés, — mais qui se trouve, en définitive, n'être pas moins erronée dans son principe (2), qu'elle était immorale et illibérale dans ses conséquences (3).

V

ORIGINE DIVINE DU LANGAGE. — LA PENSÉE LA PAROLE. LA LANGUE PRIMITIVE (4).

Mais la première langue, d'où est-elle venue? Nous avons vu Adam donner des noms aux animaux, nous l'avons entendu se parler à lui-même, et bientôt nous l'entendons. lui et Eve, converser avec Dieu. Qui leur a appris à parler? — Nous voici en présence de la grande question de l'origine du langage, question d'autant plus grave qu'elle touche aux plus importants problèmes de la science. Mais il faut avouer ici que, malgre les nombreux travaux qui ont été exécutés, on est à peine parvenu à signaler la voie véritable et la seule qui puisse conduire à une solution. La Linguistique est incapable de fournir un résultat définitif dans l'impuissance où elle est de remonter par de là des commencements du langage; la science naturelle ne l'est pas moins, car, pour y réussir, l'étude de l'organisme du langage est insuffisante. Le langage, en effet, n'est pas un vain son, mais ses accents expriment des pensées, et les pensées sont du domaine de l'intelligence. Reste la psychologie, mais il se passera encore du temps avant qu'il lui plaise de nous révéler son dernier secret.

Si, au contraire, nous consultons l'Ecriture, elle nous dira avec la dernière évidence que c'est Dieu lui-même qui a fait aux hommes l'ineffable don du langage. « C'est lui, dit-elle, qui leur a donné le discernement, une langue, des yeux, des oreilles et un esprit pour penser (5). » Ces paroles n'expriment pas seulement qu'Adam avait toutes les dispositions physiques et intellectuelles pour parler, car que de temps ne lui eût-il pas fallu pour les développer et pour s'en servir avec quelques succès ? Le premier homme, du reste, ne fut sous aucun rapport à l'état d'enfance, mais il fut dès le principe tout ce qu'il devait être dans la suite ; Dieu le créa homme parfait et dans la pleine jouissance de ses forces physiques, intellectuelles et morales. De même qu'en le formant Dieu mit en lui tout ce qu'il devait avoir de commun avec les animaux, il lui communiqua de même tout ce qui devait le distinguer des êtres inférieurs : une attitude droite, une âme immortelle, une raison et une intelligence, avec le langage pour leur servir d'interprète. « Quand l'homme, dit Gœthe, fut créé de Dieu pour être un homme complet, le langage, aussi bien que l'attitude droite, fut inné en lui, et autant il est vrai qu'il dût sentir sur-le-champ qu'il pouvait marcher et palper, autant il l'est qu'il dut comprendre qu'il pouvait chanter avec son gosier, et modifier les sons de diverses manières au moyen de sa langue, de sa poitrine et de ses lèvres. » Si l'homme est d'origine divine, la langue en est également ; si l'homme, au contraire, est un être naturel, le langage ne saurait prétendre à une origine différente.

On a posé une autre question, et l'on a demandé si le langage était inné dans Adam, ou s'il lui fut seulement révélé : question oiseuse, et dont il est superflu de s'occuper.

(1) Consulter N. Wiseman, *Conférences romaines*, t. I, c. III et IV. — (2) Quelques personnes s'étonneront peut-être de ne pas nous voir ajouter, à l'appui de l'unité du genre humain, une preuve généralement regardée comme très forte : *Les vestiges d'identité observés entre toutes les langues*. C'est qu'il y a bien des choses négatives à dire pour cette question, digne à elle seule d'une discussion séparée. Qu'il nous suffise d'observer, en deux mots, que la religion n'a nul besoin d'arguments d'une valeur douteuse. Ecarter de sa défense toute induction tant soit peu suspecte et qui puisse être jugée plus ou moins tirée aux cheveux, c'est la marche qui nous paraît la plus digne de la foi, aussi bien que la raison. — (3) Qui ne sait que la fraternité d'origine fut le seul argument assez fort pour donner aux Dominicains et aux magistrats espagnols le droit d'intervenir en faveur des Naturels de l'Amérique contre les colons leurs tyrans ! Encore de nos jours, la négation de cette fraternité est la grande excuse des partisans de la traite des Noirs.

(4) Cette dissertation est empruntée à l'édition allemande, traduction Belet. — (5) Eccli., XVII, 5.

De ce qu'il aurait été inné dans Adam, on ne saurait conclure qu'il le soit aussi en nous, car on perdrait de vue la chute originelle et la détérioration de toutes nos facultés qui s'en est suivie ; on oublierait qu'Adam a été créé homme parfait, tandis que nous naissons enfants et que notre faculté de parler, si elle n'était excitée du dehors ne se développerait pas plus que les autres dons de notre intelligence. Ceux qui admettent une inspiration doivent nécessairement la faire intervenir au moment de la création, ou immédiatement après, car la plus noble des créatures ne peut avoir été privée dans le commencement de ce qu'elle devait posséder dans la suite. Se figurer, avec Horace et Grimm, que les premiers hommes ne furent qu'un muet et vil bétail qui se traîna pendant des siècles à la recherche du langage, c'est contredire le plus simple bon sens. En demeurant sur le terrain de la libre recherche, on ne saurait poser la question en d'autres termes que ceux-ci : A-t-il été possible, autrefois, de découvrir le langage par des moyens naturels, et, dans ce cas, quels ont été ces moyens ? Ainsi ont envisagé la question la plupart de ceux qui, depuis Rousseau et Herder, ont écrit de l'origine naturelle du langage. Il leur a fallu nécessairement pénétrer dans le mécanisme intérieur de la langue et chercher quel rapport existe entre la parole et la pensée. La pensée, c'est la parole latente, et la parole, c'est la pensée formulée. L'enfant commence à parler dès qu'il commence à penser, et la pensée naît en lui en même temps que le langage. Les hommes qui ont les plus profondes pensées, comme les philosophes, les poëtes et les orateurs, sont aussi doués de la plus grande puissance du langage. La raison, *ratio*, n'est donc pas autre chose que le discours, *oratio* : de même que le verbe, λογος, n'est pas différent de la parole et de la raison. Raison et langage, *lingua et ratio*, λογος et νους, ne sont en dernière analyse que des synonymes.

Or, si l'on applique ce raisonnement à l'origine de toute pensée et de toute parole, il s'ensuivra que la parole n'a jamais pu être inventée, et que la raison sans le langage est aussi inconcevable que le langage sans la raison. En donnant l'un, Dieu a dû donner l'autre simultanément. Nous dirons donc avec un ancien paraphraste, avec Moïse, que l'homme a été créé âme parlante. C'est le sentiment de Humboldt. De même, dit-il, qu'on ne peut se représenter l'homme autrement que pensant, de même il faut admettre qu'il parle par cela seul qu'il pense. Le langage jaillit de l'homme forcément, et les paroles coulent de sa poitrine libres, indépendantes et spontanées. Il faut croire que le langage a été déposé en lui immédiatement, car, envisagé comme le produit de son intelligence et des lumières de sa conscience, il serait tout à fait inexplicable. »

De Bonald dit également que l'usage de la langue, non-seulement suppose le commerce de plusieurs individus, mais est indispensable aux fonctions de l'intelligence, attendu qu'on ne saurait penser sans parler, ni parler sans penser.

La langue primitive a dû être remarquable par son extrême perfection, simple et néanmoins complète dans sa structure, facile et pourtant harmonieuse dans son expression. Cette manière de voir s'accorde avec les idées que nous nous formons de l'état d'innocence, et elle est confirmée par l'histoire du langage. Si nous en croyons, en effet, un esprit aussi impartial que compétent, toute l'histoire du langage trahirait le passage d'une forme plus parfaite à une forme dégénérée ; on dirait que le langage a eu besoin, comme le reste de la nature humaine, d'un affranchissement et d'une rédemption, et qu'il a dû revenir insensiblement, en suivant une voie spirituelle, à l'état de pureté et de perfection primitive d'où il était déchu.

D'après ce qui précède, il nous sera maintenant facile de résoudre cette autre question. Quelle est, de toutes les langues actuelles, celle qui a été la langue primitive ? Les éléments qui appartiennent à toutes les langues indistinctement constituent au moins une portion de la langue primitive. Sont-ce les Hébreux, comme le croit Molitor, sont-ce les Chinois ou tout autre peuple qui en ont sauvé la meilleure partie ? — Pour résoudre cette question, il faudrait posséder sur la structure des langues, sur leur histoire et sur celles des différents peuples, des notions qui sont encore tout à fait étrangères à la science actuelle.

Mais un fait que nous pouvons admettre comme certain, c'est que l'homme est sorti des mains du Créateur armé du magnifique instrument du langage. « L'homme, dit Stolberg, offrit à Dieu les prémices de ses sentiments qui se traduisirent aussitôt par des paroles, et sanctifia ainsi le langage avant de converser plus tard avec sa femme et de se sentir vivre deux fois dans le délicieux commerce de la conversation. »

LIVRE DEUXIÈME

DE 4000 ET 6000 AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE

Accord des anciennes traditions avec Moïse. — Chute de l'homme. Promesse du Rédempteur.

Moïse et les prophètes sont les vrais pères de l'histoire. Sans Moïse et les prophètes, et sans le Christ qui en est le complément, l'histoire humaine serait ce qu'était le monde à son origine, un chaos informe et vide, un je ne sais quoi sans corps ni âme. Dix siècles avant que l'antiquité profane nous offre aucune histoire un peu suivie, Moïse le premier débrouille ce chaos, y crée la lumière, y distingue des jours ou des époques, Moïse le premier lui donne un corps organique et vivant, un ensemble qui embrasse tous les siècles et tous les peuples : le premier il nous découvre le souffle de vie qui anime ce vaste corps, la divine Providence qui surveille tout le genre humain, comme une mère son fils, pour le conduire de l'enfance à l'adolescence, de l'adolescence à l'âge viril, et le mettre en état de remplir ses grandes destinées. Après Moïse, les prophètes développeront de plus en plus cette histoire vivante de l'humanité : ils l'écriront même davance ; ils écriront des siècles d'avance la succession, la durée, les révolutions de ces grands empires qui feront converger toutes les choses humaines vers un même centre, l'avénement du Christ, d'où rejailliront des torrents de lumière et de vérité sur le passé, le présent et l'avenir. Quand les prophètes auront achevé d'écrire ainsi l'histoire future, cinq ou six siècles avant la venue du Christ, alors seulement apparaîtront les écrivains profanes pour enregistrer les faits isolés, recueillir les fragments de vérités ; faits et fragments qui à eux seuls ne présenteraient qu'un amas de décombres, mais qui, dans Moïse, les prophètes et le Christ, trouvent leur ensemble, comme les pierres d'un même édifice.

Ces pierres éparses, que de nos jours on déterre de toute part, nous tâcherons de les rapporter à leur place convenable. A mesure que Moïse et les prophètes nous auront fait le récit de quelque événement principal, nous en signalerons les vestiges dans les traditions des principaux peuples. Sans doute, et Moïse et les prophètes et les apôtres nous suffisent ; dans leurs écrits, Dieu rassasie nos âmes de toutes les vérités nécessaires ; mais de ce divin banquet il est tombé ailleurs quelques fragments. Suivant le précepte du Seignenr, nous les recueillerons, de peur qu'ils ne périssent.

En ceci, d'ailleurs, nous ne ferons que suivre l'exemple et même que reproduire les paroles des Pères et des docteurs de l'Eglise. Voici comme leur tradition avec la science des modernes se trouve résumée par un prélat de France, distingué par sa doctrine, plus encore par sa haute dignité, le cardinal Gousset, archevêque de Reims, en sa *Théologie dogmatique*, édition de 1849. Dans son chapitre *de la croyance* générale, touchant l'unité de Dieu, il s'exprime en ces termes :

« Toutes les nations ont conservé une idée plus ou moins distincte de l'unité de Dieu. « Il faut, dit Bergier, ou que cette idée ait été gravée dans tous les esprits par le Créateur lui-même, ou que ce soit un reste de tradition qui remonte jusqu'à l'origine du genre humain, puisqu'on la trouve dans tous les temps aussi bien que dans tous les pays du monde (1). » D'abord les chrétiens et les juifs n'ont jamais adoré qu'un seul Dieu, le Créateur du ciel et de la terre ; et le Dieu des juifs est le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu des patriarches. Pendant près de deux mille ans, les descendants d'Adam n'ont pas eu d'autre Dieu que le Tout-Puissant. Ce n'est que peu avant la vocation d'Abraham que l'idolâtrie s'est introduite, ne se développant que progressivement chez les différents peuples, sans jamais devenir générale, rigoureusement parlant. Le vrai Dieu a eu des adorateurs en tout temps ; de tout temps il s'est rencontré, même parmi les gentils, des justes qui n'ont pas fléchi le genou devant les idoles, qui n'ont point offert leur encens aux démons, que les païens honoraient comme des Dieux, *dii gentium dæmonia* (2). Nous voyons dans la Genèse, que Melchisédech, roi

(1) *Dictionnaire de Théologie*, art. Dieu. — (2) Ps. xcv, 5.

de Salem, et Abimélech, roi de Gérare, chez les Chananéens, adoraient le même Dieu que les patriarches ; que, dans l'Arabie, Job, les rois ses amis, Jéthro, beau-père de Moïse, ne reconnaissaient point non plus d'autre Dieu. C'était encore la religion des Assyriens d'une époque moins éloignée de nous, puisque les habitants de Ninive, capitale de l'Assyrie, touchés des menaces que le prophète Jonas leur fit de la part du Dieu d'Israël, se convertirent au Seigneur (1). »

« On trouve la croyance de l'unité de Dieu, la notion d'un Etre suprême de toutes choses, même chez les peuples qui sont tombés dans l'idolâtrie. Les gentils ont connu le vrai Dieu ; et c'est parce que, l'ayant connu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, qu'ils sont inexcusables *Inexcusabiles*, dit l'Apôtre, *quia, cum cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt* (2). Ils se sont rendus grandement coupables en adorant la créature au lieu du Créateur : *servierunt creaturæ potiusquam Creatori* (3). Voilà en quoi principalement consiste le crime des idolâtres. Ils n'admettaient point, du moins généralement, plusieurs dieux proprement dits, plusieurs êtres incréés, souverains, indépendants. Le Polythéisme, comme nous l'avons déjà fait remarquer d'après Bullet, n'est point un polythéisme d'égalité, mais un polythéisme de subordination (4). « Les païens, dit Beausobre, n'ont jamais confondu leurs dieux célestes ou terrestres, avec le Dieu suprême, et ne leur ont jamais attribué l'indépendance et la souveraineté. Si par polythéisme on entend plusieurs dieux souverains, indépendants, il est faux que les peuples aient jamais cru plusieurs dieux. Ils ont bien su que ces dieux n'étaient que des intelligences qui tiraient leur origine du Dieu suprême, et qui en dépendaient comme étant ses ministres, ou que des hommes illustres par leurs vertus, et par les services qu'ils avaient rendus au genre humain ou à leur patrie (5).

« Nous pourrions, continue Monseigneur l'archevêque de Reims, citer à l'appui les auteurs profanes, philosophes et poëtes, tous ceux qui ont parlé de la religion des anciens peuples. Ils font tous mention d'un Etre éternel et souverain, qu'ils nomment le *Père*, le *Maître*, le roi des hommes et des dieux (6) : ce qui répond à ce que disent les Livres saints, où le vrai Dieu est appelé le Seigneur des seigneurs, le Dieu des Dieux : *deus Deorum* : *dominus dominantium* (7).

« Qui était Jupiter dans l'esprit des peuples? se demande l'abbé Batteux. Les poëtes, qui ont été de tout temps les interprètes du peuple, nous le feront connaître : je ne citerai qu'Hésiode et Homère. Le premier chante le chaos et la naissance du monde ; mais aussitôt que le monde est formé, Jupiter prend l'empire, et préside à l'exécution des destins. C'est lui qui voit, qui entend, qui élève, qui abaisse, qui distribue comme il lui plaît, sur la terre et au ciel, la puissance, le bonheur et la gloire. Selon Homère, c'est la volonté suprême de Jupiter qui est la dernière raison des choses ; c'est de lui qu'émanent les lois sages ; c'est lui qui donne aux rois le pouvoir et le sceptre, qui brise la tête des villes; c'est le Dieu très-grand, très-glorieux, qui lance seul la foudre, qui est le père, non-seulement des hommes, mais des dieux ; enfin, c'est lui qui tient le premier anneau de cette chaîne à laquelle tout l'univers est suspendu : *Réunissez-vous, dieux et déesses, employez vos plus grands efforts, vous n'abaisserez pas vers la terre le Dieu très-haut, impénétrable dans ses pensées ; et s'il me plaît, je vous enlèverai tous avec la terre et les mers profondes, et je vous attacherai au sommet du ciel, où vous resterez suspendus. Tel est le pouvoir sans bornes qui m'élève au-dessus des dieux et des hommes.* Tout Homère est rempli de ces traits (8). »

L'illustre auteur de la *Théologie dogmatique* continue son résumé : « Maxime de Tyr, philosophe platonicien, n'est pas moins exprès : « Quand, dit-il, on interroge les hommes sur la nature de la Divinité, toutes leurs réponses sont différentes ; cependant, au milieu de cette prodigieuse variété d'opinions, vous trouverez un même sentiment par toute la terre : c'est qu'il n'y a qu'un seul Dieu, qui est le père de tous (9). » Il est d'ailleurs constant, comme l'ont prouvé plusieurs savants, que les peuples de l'Asie, de l'Europe, de l'Afrique et de l'Amérique, même ceux qui ont adoré ou qui adorent encore plusieurs dieux, en ont toujours reconnu un comme supérieur à tous les autres (10) Forcés de nous restreindre, nous nous contenterons de faire remarquer que les Pères de l'Eglise n'ont pas craint d'invoquer, en faveur du dogme catholique, la croyance des peuples et des auteurs païens.

« Saint Irenée, disciple de saint Polycarpe, prouve l'unité de Dieu, Créateur du ciel et de la terre, par le témoignage de tous les hommes, *omnibus hominibus ad hoc demum consentientibus* ; ajoutant que les plus anciens ont conservé cette croyance d'après la tradition primitive du premier homme ; que ceux qui sont venus ensuite en ont reçu le souvenir par les prophètes ; que les gentils l'ont apprise de la création ; et que l'Eglise, répandue par toute la terre, a reçu cette tradition des apôtres (11.) Dans le dialogue de Minucius Félix, le païen Cécilius reproche aux chrétiens d'adorer un Dieu qui n'était connu que des Juifs. Le chrétien Octavius répond : « Ne cherchez pas un nom à Dieu. Dieu, voilà son nom... A Dieu, qui est le seul, le nom de Dieu est tout entier. Mais quoi ! n'ai-je pas, quant

(1) Jonas, III, 5. — (2) Rom., I, 21. — (3) *Ibid.* — (3) Bullet, *L'existence de Dieu*, part. II, p. 9. édit. de 1819. — (5) *Histoire de Manichée et du Manichéisme*, l. IV, c. IV. — (6) Hésiode, Homere, Virgile, Ovide, etc. — (7) Deut., X, 14. — (8) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXV. — (9) Discours, *De Dieu selon Platon.* — (10) Bullet, *L'existence de Dieu*, part. II. — (11) Liv. II, *Contra hæreses*, c. IX.

à lui, le *consentement de tous?* J'entends le vulgaire, lorsqu'il élève les mains au ciel, ne dire autre chose, sinon : *Dieu, Dieu est grand; Dieu est vrai; si Dieu nous en fait la grâce.* Est-ce là le discours naturel du vulgaire, ou bien la prière du chrétien confessant la foi? Et ceux qui font de Jupiter le souverain se trompent pour le nom, mais ils s'accordent à ne reconnaître qu'une puissance. J'entends les poëtes aussi proclamer un seul père des dieux et des hommes... Si nous passons aux philosophes, vous trouverez qu'ils diffèrent pour les noms, mais qu'ils sont d'accord pour ce qui regarde l'unité de Dieu (1).

« Tertullien dit que les peuples, adorateurs de faux dieux, ne font pourtant mention, ni dans leurs serments, ni dans leurs actions de grâces, d'aucune divinité particulière, mais du seul vrai Dieu, auquel ils s'adressent en élevant les mains et les yeux vers le ciel; puis il conclut que cette manière d'invoquer est le témoignage d'une âme naturellement chrétienne : *Testimonium animæ naturaliter christianæ* (2). Après avoir dit que plusieurs chrétiens avaient prouvé la vérité de leur doctrine par le témoignage des poëtes et des philosophes, il ajoute : « Moi, j'invoque un témoignage nouveau plus connu qu'aucune littérature, plus répandu qu'aucune doctrine. Tiens-toi là, ô mon âme!.... non pas toi, formée dans les écoles, exercée dans les bibliothèques, repue dans les académies et sous les portiques d'Athènes, et travaillée d'une indigestion de sagesse. C'est toi, âme simple, rude et grossière, toi, telle que t'ont ceux qui n'ont que toi, c'est toi que j'interpelle, âme tout entière de village, de carrefour, d'ouvroir (3). Nous déplaisons quand nous prêchons un Dieu unique, par cet unique nom. Rends témoignage s'il en est ainsi. Ce qui ne nous est pas permis, nous l'entendons, à la maison et dehors, prononcer tout haut et avec liberté : *Ce que Dieu donnera, ce que Dieu voudra.* Par cette parole tu fais entendre qu'il est un Dieu à qui tu confesses toute puissance, à la volonté de qui tu es soumise; en même temps tu nies que les autres soient Dieu, en les désignant par leurs noms propres, Saturne, Jupiter, Mars, Minerve. Tu affirmes seul Dieu celui que tu n'appelles que Dieu; en sorte que si tu nommes ceux-là dieux de temps à autre, tu parais le faire comme une chose d'emprunt. Quant à la nature de Dieu telle que nous la prêchons, tu ne l'ignores pas non plus. *Dieu est bon, Dieu est bienfaisant :* c'est là ton expression... De même, *que Dieu vous bénisse*, tu le dis aussi facilement qu'il est nécessaire à un chrétien. Ainsi donc, et à la maison et en public, sans que personne se moque de toi et t'en empêche, tu cries du fond de ta conscience : *Dieu voit tout; je le recommande à Dieu; Dieu vous le rendra; Dieu jugera entre nous.* D'où te vient cela, à toi qui n'est pas chrétienne? à toi le plus souvent encore couronnée des bandelettes de Cérès, ornée du manteau de Saturne, revêtue des insignes d'Isis? Jusque dans les temples, tu implores Dieu pour juge; debout dans une chapelle d'Esculape, dorant une Junon d'airain, chaussant une Minerve, tu n'en appelles à aucun des dieux présents. Dans ton for intérieur, tu en appelles à un autre juge; dans tes temples tu souffres un autre Dieu. O témoignage de la vérité, qui, près des démons eux-mêmes, te rend témoin des chrétiens (4). » Le même apologiste, écrivant aux magistrats romains, leur dit : « Quand il serait certain que les dieux que vous adorez fussent dieux, ne convenez-vous pas, *selon l'opinion générale*, qu'il est un Etre plus élevé, plus puissant, qui est comme le roi du monde? que le pouvoir suprême ne réside qu'en lui, quoiqu'il partage avec plusieurs les fonctions de la Divinité (5) ? »

« Suivant Lactance, observe Monseigneur l'archevêque de Reims, les idolâtres, en admettant plusieurs dieux qui président aux différentes parties de l'univers, admettent en même temps un seul gouverneur suprême (6)... On sait, dit Arnobe, que le Dieu tout-puissant n'a été engendré ni mis au monde, mais qu'il est éternel : on le sait par l'unanimité et le commun sentiment de tous les mortels (7). Saint Augustin s'exprime comme Arnobe : « A l'exception d'un petit nombre en qui la nature est par trop dépravée, tout le genre humain confesse Dieu auteur de ce monde (8). » Maxime de Madaure, philosophe païen, écrivait à ce grand évêque : « Qu'il y ait un Dieu souverain qui soit éternel, le Père et l'auteur de toutes choses, quel homme est assez grossier et assez stupide pour en douter? C'est celui dont nous adorons, sous des noms divers, la puissance répandue dans toutes les parties du monde... Qu'ils vous conservent, ces dieux subalternes, sous le nom desquels et par lesquels, tout autant de mortels que nous sommes sur la terre, nous adorons le Père commun des dieux et des hommes par différents cultes, à la vérité, mais qui s'accordent tous dans la variété même, et ne tendent qu'à la même fin (9). » Saint Augustin lui répondit : « Ce seul Dieu dont vous me parlez est certainement celui qui est reconnu dans tout l'univers, et sur lequel, comme l'ont dit les anciens, les ignorants s'accordent avec les savants (10). »

« Maxime se trompait sans doute, conclut l'archevêque de Reims, et son culte était une erreur; mais il attestait du moins, comme saint Augustin l'attestait lui-même, la croyance générale d'un Dieu unique, dont la notion est commune à tous les peuples. On convient que la notion du vrai Dieu n'a jamais été aussi distincte, aussi pure, aussi par-

(1) Octavius, *M. Minucii Felicis*, c. XVIII-XX. — (2) *Apologet.* n. 17. — (3) *Du témoignage de l'âme*, c. I et II. — (4) *Ibid.*, c. II. — (5) *Apologétique*, n. 24. — (6) *Institutions divines*, l. I, c. III. — (7) Liv. I *Contre les Gentils*, n. 34. — (8) *Tractat.* 106 *in Joan. evang.* — (9) Lettre 15, *alias* 113, *inter Augustinianas.* — (10) Lettre 17, *alias* 54.

faite chez les païens que chez les patriarches, les juifs et les chrétiens; mais il n'en est pas moins vrai que, quoique altérée par les superstitions de l'idolâtrie, elle se trouve partout; et que les gentils, encore qu'ils aient adoré les idoles, ont cependant connu et confessé le Dieu souverain Père et auteur de toutes choses, comme le dit le confesseur Saturnin, au concile de Carthage de l'an 258 : *Gentiles, quamvis idola colant, tamen summum Deum patrem, creatorem, cognoscunt et confitentur* (1). »

A la suite de ce résumé de monseigneur l'archevêque de Reims, sur la croyance générale du genre humain (2), touchant l'unité de Dieu, nous ajouterons quelques faits, particulièrement de ceux qu'on a découverts dans les temps modernes.

(1) Labbe, *Concil.*, t. I, col. 794 ; — (2) *Théologie dogmatique*, par Mgr T. M. J. Gousset, archevêque de Reims, etc., t. I : *De la Révélation*, c. II, p. 325-330, 3 édit. 1849.

Le monothéisme et le polythéisme. — Certains auteurs, il est vrai, ont prétendu, entre autres Lassen pour ce qui concerne les Indiens, que chez les païens le polythéisme avait existé avant la notion d'un Dieu unique laquelle ne serait pas autre chose qu'une spéculation religieuse et panthéistique inaugurée plus tard par le corps des prêtres. Pour nous, nous n'hésitons pas à dire, avec Lucken, que nous avons plus de raison d'admettre la conclusion opposée et de croire que l'idée monothéiste, de date plus ancienne, a été interprêtée par les prêtres dans un sens panthéiste. Car, premièrement, la spéculation religieuse ne commence chez aucun peuple que lorsque les idées de religion sont depuis longtemps répandues dans le vulgaire; elle ne réussit pas facilement à introduire dans la religion de la foule une divinité nouvelle, d'abord, parce qu'elle froisse les intérêts des prêtres eux-mêmes, comme le prouve l'exemple de Socrate, qui paya de sa vie l'audace de s'être prononcé trop clairement en faveur d'un Dieu unique et de s'être insurgé contre les divinités populaires, ensuite parce que la spéculation et la philosophie, impuissantes à créer jamais une croyance populaire, peuvent tout au plus lui imprimer telle ou telle direction; et enfin, parce qu'on n'a jamais vu un réformateur qui ait inventé une croyance dont les éléments principaux n'aient pas existé préalablement au sein du peuple, et surtout dont il ait fallu inventer les dieux. En second lieu, nous rencontrons l'idée d'un Etre divin et éternel chez les peuples qui n'ont d'ailleurs aucun culte religieux et qui, a plus forte raison, sont étrangers à la spéculation et à la philosophie. Cette idée est même d'autant plus pure et plus nette qu'elle est moins voilée par la spéculation et par l'épaisse phalange des divinités païennes. Sans doute, nous ne trouvons plus chez les païens du culte proprement dit rendu à cet être primitif, car il a dû nécessairement disparaître à mesure qu'il se rapprochait davantage des temps fabuleux, et que le paganisme lui-même s'éloignait de Dieu en divinisant la nature et en adorant les êtres de la création. Du reste, les païens eux-mêmes reconnaissent que c'est là le motif pour lequel ils ont cessé d'honorer Dieu. Car ils ne cessent de répéter depuis longtemps que l'Etre suprême ne s'occupant plus de l'univers, ils se sont tournés vers les divinités subalternes de la nature (*a*).

Il n'est donc pas étonnant que les plus renommés d'entre les savants modernes qui ont étudié la mythologie et l'antiquité se prononcent pour la priorité du monothéisme. « Plus je fouille dans l'histoire de l'ancien monde, dit A. W. Schlégel, plus je me persuade que les peuples policés sont partis d'un culte plus parfait que l'être suprême, et que si les idées religieuses finissent pas s'obscurcir complètement dans la croyance du peuple, ce ne fut que plus tard et par l'effet de la puissance magique que la nature exerça sur les hommes de cette époque (*b*). »

Nous lisons d'autre part, dans la préface de la *Mythologique allemande* de J. Grimm, que la forme monothéiste paraît avoir été la première, et que c'est là le fondement sur lequel l'ancien polythéisme s'est développé ensuite avec tant de facilité. Iaalschutz voit avec raison dans le monothéisme juif, qui faillit tant de fois dégénérer en polythéisme païen, une faute d'une haute valeur psychologique; il prouve, dit-il, combien il est difficile à l'homme, même lorsqu'il la possède déjà, de conserver l'idée monothéiste pure et inaltérée, et il nous fait comprendre que le peuple ait pu l'abandonner à deux reprises différentes, avant et après le déluge (*c*). »

On peut rapprocher de ces considérations, les signes suivants, écrits au sein des forêts de la Birmanie, par le missionnaire Plaisant. « Il y a là, dit-il, un Etre éternel, tout-puissant, infiniment bon, infiniment parfait et partout présent, bien qu'il se révèle au ciel d'une façon plus particulière. Il a créé le ciel, la terre et tout ce qu'ils renferment, et sa providence gouverne et conserve toutes les choses. Son nom ordinaire est Plu-ke-re, c'est-à-dire le *Père*, l'*Eternel* et le *Tout-Puissant.* Mais les Corianiens lui donnent encore d'autres noms, qui expriment ses divers attributs, et surtout son éternité, car le mot *phu*, éternel, doit dominer partout. Outre ces dénominations ordinaires, la divinité a encore chez eux un grand et ineffable nom, qui, comme c'était le cas chez les Juifs, ne peut être donnée à personne, et qui, chose plus étonnante encore, est le même que chez ces derniers, excepté qu'il se prononce *Jova* au lieu de *Jehova.* Suivant leur interprétation, ce mot sacré signifie l'*Eternel*, qu'ils traduisent en birmanien par *Thaura,* de même que les Juifs traduisent *Adonaï*. Avant l'arrivée des anabaptistes, ce nom redoutable n'était proféré que dans les circonstances les plus solennelles. Les parents recommandent soigneusement à leurs enfants de ne le jamais prononcer; l'employer fréquemment serait considéré comme un crime énorme (*d*). »

Plaisant ne dit pas depuis quand les Corianiens sont en possession de ces croyances et d'autres semblables ni de qui ils les ont reçues. Quoi qu'il en soit, ce ne sont ni les conquérants de l'Europe, ni les missionnaires, qui les ont importées chez eux. On dit aussi que les Egyptiens, les Phéniciens et les Chaldéens donnaient à la divinité des noms antiques qui ne diffèrent pas beaucoup de celui de Jéhova. Mais le nom et la foi hébraïques conservent toujours leur priorité, bien qu'on ne puisse, avec quelques sinologues (Klaprath Julien) et avec quelques théologiens (Rienké, Tholuck), contester l'âge et l'authenticité de ces dénominations païennes, ou du moins nier leur analogie avec celle de Jéhova. Les arguments par lesquels A. Rémusat che che à établir que Zaojsen avait voyagé dans les contrées occidentales, et que c'est à ses relations avec les juifs qu'il devait de connaître le nom de Dieu, nous semblent d'un grand poids. Nous dirons donc avec le cardinal Wiseman : « Ce fait permet de conclure avec assez de vraisemblance que, si l'on admet une analogie entre les révélations conservées chez les Juifs et certaines doctrines reçues chez d'autres nations, c'est aux gardiens des vérités divines que ces nations sont redevables de leurs doctrines religieuses. Il nous suffit que des communications de cette sorte aient pu avoir lieu dans d'autres cas, pour fermer la bouche à ceux qui prétendent que les dogmes de notre foi sont empruntés aux philosophies païennes.

(Cette note est extraite de l'édition Allemande)

(*a*) Lücken, *Trad.*, p. 21. — (*b*) Préface de la trad. de la Mythol. égypt. de Prischard. — (*c*) *Archéologie des Hébreux*, I, p. 182. — (*d*) *Annales de la propagation de la foi*, 1843.

Sur la création du monde, voici ce qu'on a découvert jusqu'à présent de plus curieux.

Il y a vingt-cinq siècles, à peu près au temps où florissaient sur les bords du Tigre et de l'Euphrate les derniers des prophètes, un sage de la Chine, que l'histoire assure avoir voyagé vers l'Occident, écrivait dans un livre qui subsiste encore : « Avant le chaos qui a précédé la naissance du ciel et de la terre, un seul être existait, immense et silencieux, immuable et toujours agissant, sans jamais s'altérer. On peut le regarder comme la *mère* de l'univers. J'ignore son nom, mais je le désigne par le nom de *raison.* » Plus loin il distingue dans cet Etre suprême une espèce de Trinité, à laquelle il donne le nom à peine altéré de Jéhovah : nom étranger à la langue chinoise, mais qui, en hébreu, signifie *Celui qui est* (1).

La Chine, dont le caractère distinctif est le respect des ancêtres, nous présenterait sans doute un développement plus complet de ces vérités premières, si celui de ces empereurs qui le premier la réunit tout entière en une seule monarchie, deux cent cinquante ans avant l'ère chrétienne, n'avait mis tout en œuvre pendant vingt ans pour détruire toutes les anciennes histoires. Néanmoins, dans le peu qui nous reste, et au milieu des fables quelquefois absurdes, on trouve que de cette Trinité qui a fait le ciel et la terre, l'un a tiré le monde du néant, l'autre a séparé les êtres flottant dans le chaos, le troisième a fait le jour et la nuit. On y trouve la création du premier homme, formé de terre jaune. Le jaune est la couleur sacrée des Chinois. On y trouve, situé à la porte fermée du ciel, un paradis terrestre arrosé de quatre fleuves provenant d'une source jaune. Ce paradis s'appelle le jardin fermé et caché d'où est né la vie. Là on trouve un arbre duquel la conservation de la vie dépendait; on trouve enfin la description d'un âge d'or (2).

Dans l'écriture chinoise, espèce de peinture algébrique, le plus ancien caractère pour signifier *Seigneur* (*chang-ti*) était le point, souvent on voit au-dessous le signe du ciel ou de la terre; ce point se place aussi dans un octogone. « Le point, dit un livre fort considéré à la Chine, est l'image de l'unité : l'unité est la substance de la vérité éternelle, l'idée de toutes les perfections du Ciel, le principe de tous les êtres, le mystère impénetrable de l'univers, la mère de toute lumière et l'abîme des ténèbres, l'Esprit éternel qu'on ne peut voir, si on ne le figure, et qu'on ne peut figurer, si ce n'est symboliquement... Le symbole de l'unité est le triangle équilatéral, qui signifie la grande union, l'union des trois puissances éternelles, les trois réunis dans un... Rien de créé ne porte en soi l'absolue nécessité de l'union; mais elle est inséparable des trois puissances éternelles et sont de leur essence.

Parmi les caractères relatifs au culte, se trouvent les suivants : Le signe de l'unité, au-dessus du caractère de l'instruction, s'appelle connaissance de Dieu et culte de Dieu. Pourquoi un ? demande le Glossaire. — Parce qu'il n'y a qu'*un* Seigneur et qu'*un* maître. La lune, avec le caractère d'*époque*, signifie *assemblée religieuse;* un cœur à côté de la coupe sacrée, *sainte frayeur;* un homme à côté de cette coupe, le *pur* ou le *purifié;* une maison, ayant au milieu le caractère du sacrifice, consistant en deux mains qui tiennent l'image de la chair au-dessus du caractère de l'instruction, signifie *adoration parfaitement pure.*

D'autres caractères traditionnels et historiques ont une signification non moins remarquable : par exemple, l'image de l'homme sous celle du ciel veut dire *origine de l'homme*, si vous n'oubliez pas cela, vous vivrez content et vous mourrez en paix, dit le *chouven. Homme* et *un* signifie le *chef*, le *commun patriarche.* Quant à l'image d'un arbre et de deux individus humains à côté, avec la tête d'un démon, les lettrés chinois n'en donnent aucune explication. Une femme entre deux arbres signifie *séduction.* Un arbre, avec le signe du ciel et celui de la transgression, est appelé par les grammairiens *le fruit inconnu* (3).

Une concordance singulière avec le récit de Moïse se retrouve chez les principaux peuples sur les trois chefs qui ont fondé les nations et les empires. Moïse nomme, avant le déluge, les trois fils d'Adam, Caïn, Abel, Seth : après le déluge, les trois fils de Noé, Sem, Cham et Japhet, desquels descendent tous les peuples de la terre. Or, en Chine nous retrouvons en tête de son histoire trois enfants de Hoang-ty, Chao-hao, Fo-hy, Tchang-y : en Egypte, à la tête des rois, trois personnages célèbres, Typhon, Osiris, Aruéris. Les Grecs reconnaissaient que le ciel et la terre avaient été gouvernés d'abord par Kronos, lequel avait eu pour successeurs trois de ses enfants, Adès, Zeus, Poseidon. Les Grecs avaient encore une tradition qui donnait pour fondateurs de trois peuples célèbres, trois enfants du cyclope Polyphème, Celtus, Gallus, Illyrius, lesquels avaient peuplé une partie de l'Europe, et avaient été pères de trois nations célèbres, les Celtes, les Gaulois, les Illyriens. Les Atlantes reconnaissaient pour premier roi Uranus, lequel avait eu trois principaux enfants, Titan, Saturne, Océan. La mythologie romaine, qui a copié, à peu de choses près, celle de la Grèce, met aussi pour premiers rois du monde trois enfants de Saturne, Pluton, Jupiter, Neptune. Les Scythes, d'après Hérodote, avaient eu aussi pour fondateur un premier roi, qui avait été

(1) Mémoire de M. Abel Rémusat sur Lao-Tseu, p. 27. — (2) Mémoires concernant les Chinois, t. I, p. 95-101. — (3) Windischmann, *La philosophie dans la progression de l'histoire universelle,* t. I, p. 360 et seq. en allemand.

père de trois enfants, Leipoxain, Arpoxain, Kolaxain. Les Scandinaves, d'après l'Edda, qui nous reste encore, disent que le monde fut peuplé par Bore, qui eut trois enfants, Odin, Vile, Ve. Les Germains croyaient que leur premier roi et leur premier fondateur avait été Mannus, lequel avait eu trois enfants, pères des Ingevones, des Herminones, des Isterones. Les Druides reconnaissaient, pour la race des Iles-Britanniques, trois principaux piliers ou soutiens, Hu-Gadarn, Prydain, Dyunwald-Moelmad. Chez les Indiens, leurs principaux dieux et rois fondateurs de la race indienne sont au nombre de trois, Brama, Shiva, Vichnou (1). Quant à Hoang-ty, le premier homme des Chinois, son nom signifie la même chose que celui d'Adam, et en paraît une traduction. Adam veut dire *terre rouge :* Hoang-ty veut dire seigneur ou patriarche de terre rouge ou orange; *ty*, seigneur, *Hoang*, jaune ou rouge. Son fils Chao-hao ou Hiuen-hiao répond à Caïn ; Tay-hao ou Fo-hy, c'est-à-dire le pasteur juste, la victime pure, répond à Abel ; Tchang-hy ou Chin-nong à Seth, qui, à la Chine, comme dans Moïse, continue la série des patriarches, commencée par Hoang-ty ou Adam (2).

L'Inde, que l'on commence à mieux connaître depuis cinquante ans, nous offre dans sa prodigieuse littérature des poëmes immenses où règne une imagination gigantesque; divers systèmes de philosophie, où la subtilité le dispute à l'étendue ; mais pas une histoire, pas une époque ni une date certaines. C'est comme un océan sans rivage. Une chose néanmoins y domine tout, le sentiment de la Divinité. C'est d'elle que tout émane, c'est à elle que tout retourne ; elle est tout en toutes choses. On lit, dans plus d'un endroit, qu'avant toutes choses était l'Être des êtres, *Brahm*, l'unique, l'incomparable, le pur, l'infini, forme de tout, supérieur à tout, sans nom, sans figure, subsistant par lui-même, Créateur et souverain Seigneur de toutes choses (3). On y voit le monde plongé d'abord dans les eaux et les ténèbres, puis la formation du ciel et de la terre, mais surtout la création de l'homme, qui se définit lui-même *intelligence incarnée et finie*. On y voit former la femme d'une partie de l'homme, et de leur union naître tout le genre humain. Un des noms indiens de ce premier ancêtre est *Adima*, fort semblable à celui d'*Adam*, et un des noms de la première femme, nommée aussi *Iva*, est *Pracriti*, qui signifie la même chose qu'Eve en hébreu, et que Zoé en grec, c'est-à-dire *vie*, parce qu'elle a été la mère des vivants. On y voit également un paradis terrestre d'où sortent quatre grands fleuves : le Bourampoutre, le Gange, l'Indus et l'Oxus, appelé Géhon par les habitants du pays. On y voit tout cela et beaucoup plus encore, mais noyé et confondu dans une sorte de chaos poétique et philosophique (4).

Quant à la Chaldée, Bérose en résume ainsi l'ancienne doctrine : Bélus (le même nom que Bel ou Baal, qui veut dire Seigneur), ayant divisé les eaux et les ténèbres primitives, sépara la terre et le ciel et coordonna l'univers : avec son propre sang, mêlé à la terre, il fit former, par un autre dieu, les hommes, qui, pour cette raison, participent à l'intelligence divine. Lui-même enfin créa le soleil, la lune et les étoiles (5).

Il en est à peu près de l'antique Egypte comme de l'Inde. On a trouvé enfin depuis peu la clef de ses hiéroglyphes : déjà plus d'une découverte intéressante a été faite. Une entre autres, à laquelle on ne s'attendait guère et qui se confirme de plus en plus, c'est que les livres attribués à Hermès Trismégiste, qu'on voit cités souvent par les premiers Pères de l'Eglise, contiennent réellement les anciennes croyances de l'Egypte telles qu'on les retrouve encore aujourd'hui dans les hiéroglyphes de ses temples et de ses pyramides. On y voit comme dans l'Inde, un Être suprême, seul existant de soi, s'émanant lui-même et se manifestant en une espèce de Trinité, et donnant l'être à toutes choses. On y voit la création d'un monde invisible, celle des esprits et des âmes ; puis la création d'un monde visible, et enfin celle de la race humaine. Les esprits ou dieux secondaires président au gouvernement des astres et des éléments. Tout cela s'y trouve, mais enveloppé sous une infinité d'allégories et de symboles. Ce qu'il y a de bien remarquable, c'est que le symbole de la participation à la nature divine est une croix (6).

Les anciens Perses nous ont laissé des traditions analogues. Depuis douze siècles leur dernier empire est détruit; mais plusieurs de leurs descendants, connus sous le nom de Parses, se sont perpétués dans l'Inde et ont conservé quelques-uns de leurs livres sacrés. Ces livres ont été apportés en Europe et publiés il y a soixante ans. On y voit un Être suprême, immense, éternel, sans commencement ni fin, Zérouané-Akeréné, qui donne l'existence à deux esprits principaux, Ormuzd et Abriman, accompagnés chacun de six autres. On y voit Ormuzd, demeuré bon, et Abriman, devenu mauvais, se livrer, avec la multitude de leurs anges, des combats qui doivent se terminer par la punition et la conversion d'Abriman. On y voit la création de l'univers, achevée en six époques successives, dans la dernière desquelles apparaissent *Meschia* et *Meschiané*, les deux ancêtres de la race humaine (7).

Chez les Grecs et les Romains, au milieu de

(1) *Annales de philosophie chrétienne*, 2 série. t. XV, p. 251. — (2) *Annales de philosophie chrétienne*, 2 série, t. XVI., Les patriarches antérieurs à Noé, retrouvés en Chine p. 115. — (3) Oupnekhat, 1 et 2 passim. — (4) *Religions de l'antiquité*, par Creuzer et Guigniaud, l. I. — (5) Euseb., *Chron.*, l. I, c. II, p. 11 et 12, édit. de Milan. — (6) *Panthéon égyptien*, par M. Champollion., *Religions de l'antiquité*, l. III., Stobée. *Eclogæ physic.*, t. I, p. 116 et 117. — (7) Zend-Avesta, traduit par Anquetil-Duperron. *Religions de l'antiquité*, l. II.

leurs fables poétiques, on trouve le même fond traditionnel sur la création du monde (1). On y voit l'antique chaos, où tous les éléments sont confondus. De cette eau, de cet abîme, nous dit le plus ancien des sages de la Grèce, Dieu, c'est-à-dire, comme il le définit, l'Etre qui n'a ni commencement ni fin, a produit l'univers (2). Dans la vérité, disait publiquement au peuple d'Athènes un de ses plus grands poëtes, il n'y a qu'un Dieu qui a fait le ciel et la terre, et la mer azurée et les vents impétueux (3). C'est une tradition ancienne, transmise des pères aux enfants, écrivait un de ses plus célèbres philosophes, que c'est Dieu qui a tout fait et qui conserve tout. Il n'est point d'être dans le monde qui puisse se suffire à lui-même, et qui ne périsse, s'il est abandonné de Dieu. Oui, Dieu est véritablement le générateur et le conservateur de tous les êtres, quels qu'ils soient, dans tous les lieux du monde (4). Les anciens sages de l'Italie, les Etrusques, enseignaient que Dieu a créé le monde en six époques. Dans la première, il fit le ciel et la terre; dans la seconde, le firmament; dans la troisième, la mer et les eaux qui sont sur la terre; dans la quatrième, les deux grands flambeaux de la nature; dans la cinquième, les âmes des oiseaux, des reptiles et des autres animaux qui vivent dans l'air, sur la terre et dans l'eau; dans la sixième, l'homme (5). Et cet homme, nous disent les poëtes, il le fait à son image, lui donne une attitude droite, un regard élevé vers le ciel et une intelligence supérieure pour dominer sur tout le reste (6).

Quant à son corps, il le lui forme, avec beaucoup d'art, du limon de la terre; mais, pour l'animer, il dérobe au ciel une étincelle de feu divin. Enfin, chose singulière! ce Dieu créateur de l'homme, qui l'a formé avec tant d'intelligence et d'amour, est pour cela même attaché en croix (7).

La coutume de compter les jours par sept ou par semaine, qu'on retrouve chez presque toutes les nations, paraît un antique souvenir des sept jours primitifs où Dieu créa et bénit l'univers. Dès la plus haute antiquité, le septième jour était un jour de fête pour les Chinois. Il est rapporté dans l'Y-King, un de leurs livres canoniques, que les anciens rois, le septième jour, qu'il appelle le grand jour, faisaient fermer les portes des maisons; qu'on ne faisait ce jour-là, aucun commerce; et que les magistrats ne jugeaient aucune affaire: c'est ce qui s'appelle en Chine l'ancien calendrier (8).

Une circonstance qui, à elle seule, démontre l'universalité de ces traditions, c'est qu'on les trouve jusque chez les sauvages de l'Amérique, les Iroquois et les Hurons. « D'après les rapports invariables des personnes qui, à diverses époques depuis la découverte de l'Amérique, ont eu l'occasion de vivre au milieu des tribus indiennes, écrivaient, il y a peu d'années, de savants Anglais, il n'y a rien de plus certain que la ferme croyance de ces sauvages *non éclairés*, à l'existence, la toute-puissance et l'unité de Dieu, et à un état futur de récompense et de punition. Ils adorent le grand Esprit qui donne la vie, et lui attribuent à la fois la création et le gouvernement de toutes choses, avec une sagesse, une puissance et une bonté infinies. Quant à l'origine de leur religion, ils croient en général que quand le grand Esprit eut formé des terrains pour la chasse et qu'il les eut fournis de gibier, il créa le premier homme et la première femme rouges, qui étaient d'une très-grande taille et vécurent fort longtemps; que souvent il s'entretenait familièrement avec eux; qu'il leur donna des lois à observer et leur apprit à prendre le gibier et à cultiver le blé; mais que, par suite de leur désobéissance, il se retira d'eux et les abandonna aux vexations du malin esprit, qui depuis a été la cause de leur dégénération et de leurs souffrances. Ils croient que le Créateur est d'un caractère trop élevé pour être directement l'auteur du mal, et que, malgré les offenses de ses enfants rouges, il continue de répandre sur eux toutes les bénédictions dont ils jouissent. En conséquence de cette bienveillance paternelle pour eux, ils ont envers lui une piété vraiment filiale et sincère, lui adressent leurs prières dans tous leurs besoins, et lui rendent grâce pour tous les biens qu'ils en reçoivent. Selon leur manière de se représenter l'état futur, le paradis est une contrée délicieuse située bien loin au delà du grand Océan, où leurs occupations seront exemptes de peines et de troubles, sans changer pour cela de nature; où le ciel sera sans nuages et le printemps éternel. Là, dans la possession éternelle du bonheur, ils espèrent rentrer en la grâce et jouir de la présence immédiate du grand Esprit. Avec cela, ils ont une profonde conviction que la pratique des actions bonnes et vertueuses dans cette vie peut seule leur assurer un heureux avenir, et qu'une conduite opposée les entraînerait, au contraire, dans des afflictions, des misères, des malheurs sans fin, dans une terre stérile et déserte, patrimoine des esprits méchants, dont le plaisir et l'occupation est de rendre les malheureux encore plus misérables (9).

Ces traditions, que les historiens espagnols d'Amérique avaient déjà tous reconnues et consignées dès la découverte de ce pays, un savant d'Allemagne vient de les retrouver, comme eux, chez les diverses peuplades qu'il a visitées, en particulier dans les hiéroglyphes ou écritures par images des anciens Mexicains. Partout le grand Esprit, être suprême et invisible, a créé le ciel et la terre, et sur la terre

(1) Hésiode, Ovide. — (2) Talès, Diogène Laert. et Ciceron, *De Nat. deor.*, l. I. — (3) Sophoc., *Apud Euseb.*, *prep. ev.* l. XIII, c. XIII. — (4) Aristote, *De Mundo*, c. VI, *et apud Stobæum*. — (5) Suidas, *Tyrrhenia*. — (6) Ovide *Métam.*, l. I, v. 76-88. — (7) *Prométhée* d'Eschyle et de Sénèque. — (8) Chou-King, Paris 1770. Discours prélimin., p. 118. — (9) *Mémorial catholique*, novembre 1825.

un premier homme et une première femme (1).

Le nom de *grand Esprit*, donné à Dieu par les sauvages d'Amérique, nous paraît admirable. Ce qui ne l'est pas moins, c'est la manière dont Dieu intervient dans leurs discours. En 1813, une peuplade de l'Amérique septentrionale, sollicitée par les Anglais d'évacuer son territoire paternel, répondit par un de ses chefs : « Nos vies sont entre les mains du grand Esprit. Il a donné à nos pères les terres que nous possédons; si c'est sa volonté, nos os blanchiront sur ses champs, mais nous ne les quitterons jamais. » La couleur rouge donnée à nos premiers ancêtres étonne d'abord, ainsi que ce paradis plein de gibier. Cela s'explique. Ces peuples sont eux-mêmes rouges de couleur et vivent principalement de chasse. D'ailleurs, dans ces particularités mêmes, leurs traditions sont littéralement conformes au récit de Moïse. Le nom d'Adam que Dieu donne au premier homme, ainsi qu'à toute sa postérité, peut signifier, en hébreu, *de terre rouge;* et ces animaux qu'il lui amène et lui soumet dans le paradis, peuvent bien faire regarder ce lieu comme une espèce de parc. Le nom même de paradis signifiait, chez les Perses et les Grecs, un jardin de plaisance où, avec les plus beaux arbres, se trouvaient des animaux de toute espèce pour la chasse du roi (2).

Ce qui paraîtra peut-être plus étonnant encore de la part de ces pauvres sauvages, c'est le souvenir de la chute de l'homme, mais surtout l'attente de la rédemption, l'espérance de rentrer en grâce et de jouir de nouveau de la présence immédiate et familière du grand Esprit, comme dans l'origine. Non-seulement l'Amérique croyait à la chute originelle de l'homme, elle conservait même le souvenir des personnages qui en ont été la cause, le serpent et la femme. Encore aujourd'hui on voit dans les peintures hiéroglyphiques des Mexicains la célèbre *femme au serpent*, appelée aussi *femme de notre chair*, compagne du *seigneur de notre chair*, femme que les Mexicains regardaient comme la mère du genre humain et qui est toujours représentée en rapport avec un grand serpent. D'autres peintures nous offrent une couleuvre panachée mise en pièces par le grand Esprit (3). Enfin, récemment encore on a découvert dans la Pensylvanie, sous un chêne énorme déraciné par la tempête, une grande pierre sur laquelle étaient gravés, entre autres choses, un homme et une femme séparés par un arbre, la femme tenant des fruits à la main. Autour d'eux se voyaient des cerfs, des ours et des oiseaux. Comme ce chêne avait au moins cinq ou six siècles d'existence, ces figures ont dû être sculptées longtemps avant la découverte de l'Amérique par Colomb (4).

Mais d'où ont pu venir aux Américains des traditions pareilles? Aujourd'hui la réponse n'est pas difficile. L'Amérique tient probablement à l'Asie par le nord. Du moins il est certain jusqu'à présent que l'Amérique septentrionale n'est pas plus éloignée de l'Asie orientale que l'Angleterre ne l'est de la France. Or, dans toute l'Asie on retrouve ces mêmes traditions.

Un des livres canoniques des Chinois, l'Y-King, parle ainsi du dragon ou du grand serpent. « Il gémit sur son orgueil. » Et : « L'orgueil le rendit aveugle lorsqu'il voulut monter au ciel, et il tomba au sein de la terre. » Le désir immodéré de la science, dit Hoainan-Tsée, a précipité dans la perdition le genre humain. N'écoutez pas la femme, dit un ancien proverbe chinois, et la glose ajoute : « Parce que la femme a été la source et la racine des maux. » Quand l'homme fut perverti, dit Lopi, les animaux, les oiseaux, les insectes et les serpents lui firent la guerre. A peine eut-il acquis la science, que toutes les créatures devinrent ses ennemis. En moins de trois ou cinq heures, le ciel se changea et l'homme ne fut plus le même. Lorsque l'innocence fut perdue, dit Hoainan-Tsée, alors parut la misericorde (5).

Dans les livres des Hindous, où l'Etre suprême s'émane et se manifeste en trois personnes, Brahma ou le créateur, Vischnou ou conservateur, Shiva ou celui qui détruit et renouvelle ; dans ces livres, on voit la seconde personne de cette espèce de trinité divine descendre fréquemment sur la terre pour y rétablir l'ordre. Une fois elle se fait homme sons le nom de Crischna et tue un effroyable serpent. Aussi ce Dieu incarné est-il représenté tantôt enlacé d'un serpent qui lui mord le talon, tantôt tenant ce serpent des deux mains, et lui marchant du pied sur la tête (6).

Dans les traditions des Perses, on voit Ahriman, le maître du mal, nommé aussi Shetan ou Satan ; on le voit, sous la forme d'une couleuvre, présenter des fruits au premier homme et à la première femme, qui en mangent et perdent par là les prérogatives dont ils jouissaient. On y voit, entre Ormuzd, chef des bons génies, et Ahriman, chef des mauvais, un Dieu médiateur qui doit vaincre le second et faire triompher le premier (7).

Le disciple bien-aimé du Christ a vu cette guerre, il en décrit l'issue finale dans l'histoire prophétique qu'il nous a laissée de l'Eglise chrétienne. « Et il y eut un grand combat dans le ciel, écrit-il : Michel (8) et ses anges combattaient contre le dragon, et le dragon combattait avec ses anges. Mais ceux-ci furent les plus faibles, et leur place ne se trouva plus dans le ciel. Et ce grand dragon, l'ancien serpent, appelé le diable et Satan, qui séduit toute la terre habitable, fut précipité en terre

(1) *Vue des Cordillières*, par M. de Humboldt. — (2) *Cyropédie de Xénophon*. — (3) *Vues des Cordillières*, par M. de Humboldt, t. I, p. 235. — (4) *Annales de la littérature et des arts*, t. X, p. 286. — (5) *Mémoires* concernant les Chinois, t. I, p. 203 et 101. — (6) *Ancient history of Hindostan*, by Thomas Maurice, vol. II. — (7) Anquetil, *Zend-Avesta*. — (8) Ou plutôt *Mi-ca-él*, c'est-à-dire *qui est comme Dieu?*

et ses anges avec lui (1). Plus loin, il a vu celui qui s'appelle le fidèle et le véritable, qui juge et qui combat justement; il a vu celui qui s'appelle le Verbe de Dieu et qui porte écrit sur son vêtement et sur sa cuisse : Le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs; il l'a vu, suivi des armées du ciel, achevant la victoire et précipitant le dragon dans l'étang de feu et de soufre pour les siècles des siècles (2).

L'histoire de l'Eglise catholique n'est que l'histoire de cette grande guerre. Déjà diverses traditions nous ont indiqué comment elle a commencé pour l'homme. Moïse nous l'apprendra plus complétement.

« Et le serpent était le plus fin des animaux des champs que Jéhovah, Dieu avait faits; et il dit à la femme : Dieu vous a-t-il vraiment dit : Vous ne mangerez pas du fruit de tous les arbres du jardin? La femme répondit au serpent : Nous mangeons du fruit des arbres de ce jardin; mais, pour le fruit de l'arbre qui est au milieu, Dieu a dit : Vous n'en mangerez point, et vous n'y toucherez point, de peur que vous ne mouriez. Mais le serpent répondit à la femme : Assurément vous ne mourrez point de mort, car Dieu sait que le jour où vous en aurez mangé, vos yeux s'ouvriront, et que vous serez comme des dieux, sachant le bien et le mal. La femme ayant donc vu que cet arbre présentait une excellente nourriture, qu'il était beau à voir et charmant à contempler, elle en prit du fruit et en mangea ; elle en donna également à son mari, et il en mangea comme elle (3). »

Tel est le récit simple et court d'une si grande catastrophe.

Ce qui d'abord nous y étonne, c'est qu'Eve ne soit point effrayée à la vue du serpent. Pour nous, il nous répugne, ce semble, même de penser à ce venimeux reptile ; et quand des poëtes nous représentent l'imprudent voyageur, posant le pied par mégarde sur une couleuvre étendue dans son chemin, nous partageons naturellement son effroi. Il n'en était pas ainsi dans l'état d'innocence. Alors et les serpents et tous les animaux rampaient en quelque sorte devant l'homme pour lui rendre hommage ; aucun n'était à craindre pour lui. Aujourd'hui encore, il y a des serpents qui ne sont pas dangereux. Il y en a plusieurs qui, non-seulement ne dardent pas de venin, mais se familiarisent volontiers avec l'homme, accourent à sa voix et lui font mille caresses. En Amérique, entre autres, il y en a un, nuancé de belles couleurs, qui aime à s'entortiller entre les branches de certains arbres, et qui devient si familier que les habitants du pays ne voyagent guère sans en avoir un sur eux (4).

« Quant à la finesse du serpent, ne la regardons pas comme la finesse d'un animal sans raison, dit Bossuet, mais comme la finesse du diable, qui, par une permission divine, était entré dans le corps de cet animal. Comme Dieu apparaissait à l'homme sous une figure sensible, il en était de même des anges. Dieu parle à Adam, Dieu lui amène les animaux et lui amène sa femme qu'il venait de tirer de lui-même; Dieu lui paraît comme quelque chose qui se promène dans le paradis. Il y a dans tout cela une figure extérieure, quoiqu'elle ne soit point exprimée; et il était juste, l'homme étant composé de corps et d'âme, que Dieu se fît connaître à lui selon l'un et l'autre ; selon le sens comme selon l'esprit. Il en était de même des anges qui conversaient avec l'homme en telle forme que Dieu permettait, et sous la figure des animaux. (Même dans l'Evangile, le Saint-Esprit paraît sous une forme de colombe, et le Fils de Dieu se montre à son bien-aimé disciple sous la forme d'un agneau ayant sept yeux et sept cornes.) Eve donc ne fut point surprise d'entendre parler un serpent, comme elle ne le fut pas de voir Dieu même paraître sous une forme sensible; elle sentit qu'un ange lui parlait, et seulement il paraît qu'elle ne distingua pas assez si c'était un bon ou un mauvais ange, n'y ayant aucun inconvénient que dès lors *l'ange de ténèbres se transfigurât en ange de lumière* (5).

« Pourquoi Dieu détermina cet ange superbe à paraître sous cette forme, plutôt que sous une autre. Quoiqu'il ne soit pas nécessaire de le savoir, l'Ecriture nous l'insinue en disant que *le serpent est le plus fin de tous les animaux*, c'est-à-dire celui qui s'insinuait de la manière la plus souple et la plus cachée, et qui, pour beaucoup d'autres raisons que la suite développera, représentait le mieux le démon dans sa malice, dans ses embûches, et ensuite dans son supplice (6).

« Seigneur, faites-nous connaître les profondeurs de Satan et les finesses malignes de cet esprit à qui il vous a plu de conserver toute sa subtilité, toute sa pénétration, toute la supériorité naturelle de génie qu'il a sur nous, pour vous en servir aux épreuves où vous voulez mettre notre fidélité et faire connaître magnifiquement la puissance de votre grâce.

« Le premier effet de cet artifice est d'avoir tenté Adam par Eve et d'avoir commencé à nous attaquer par la partie la plus faible. Quelque parfaite que fût et dans le corps et encore plus dans l'esprit la première femme immédiatement sortie de la main de Dieu, elle n'était, selon le corps, qu'une portion d'Adam et une espèce de diminutif. Il en était, à proportion, à peu près de même de l'esprit, car Dieu avait fait régner dans son ouvrage une sagesse qui y rangeait tout avec une certaine convenance. Ce n'est point Eve, mais Adam, qui nomma les animaux : c'était à Adam, et non point à Eve, qu'il les avait ame-

(1) Apocal., XII, 3. — (2) Apocal., XIX, 11 et 13 et XX, 9. — (3) Gen., III, 1-6. — (4) Valmont de Bomare, *Dict. d'hist. nat.* — (5) II Cor., XI, 14. — (6) Bossuet, *Elevat.*

née. Si Eve, comme sa compagne chérie, participait à son empire, il demeurait à l'homme une primauté qu'il ne pouvait perdre que par sa faute et par un excès de complaisance. Il avait donné le nom à Eve comme il l'avait donné à tous les animaux, et la nature voulait qu'elle lui fût en quelque sorte sujette. C'était donc en lui que résidait la supériorité de la sagesse ; et Satan le vient attaquer par l'endroit le moins fort, et, pour ainsi dire, le moins muni (1). »

Voyez ensuite avec quelle finesse il procède. Il se garde bien de proposer d'abord à la femme l'erreur où il voulait la conduire ; il se garde bien de dire d'abord : Dieu vous a trompés ; son commandement n'est pas juste, sa parole n'est pas véritable. Il demande, il interroge, comme pour être instruit lui-même plutôt que pour instruire celle qu'il voulait surprendre. *Est-ce que Dieu vous a vraiment dit : Vous ne mangerez pas de tous les arbres du jardin?* Il ne pouvait commencer par un endroit plus insinuant, ni plus délicat. En outre, sa phrase est pleine d'ambiguïté. Le premier mot de l'original peut signifier *est-il vrai*, ou bien *pourquoi*. Il y a dès l'abord quelque chose de tortueux et d'équivoque : la suite y répond. Dieu avait formellement dit à Adam : Tu pourras manger de tous les arbres du jardin; mais pour l'arbre de la science, du bien et du mal, tu n'en mangeras point ; car le jour où tu en auras mangé, tu mourras de mort. Le serpent, dans son insidieuse interrogation, altère le précepte divin et même l'exagère. *Est-ce que Dieu vous a dit : Vous ne mangerez pas de tous les arbres du jardin?* Tournure oblique et cauteleuse qui peut signifier également, vous ne mangerez d'aucun arbre, ou vous ne mangerez pas de quelques-uns. Le premier sens est une astucieuse exagération qui, pour l'honneur de Dieu même, semblait exiger une réponse.

La femme répondit au tentateur : « Nous mangeons du fruit des arbres du jardin; mais pour le fruit de l'arbre qui est au milieu, Dieu a dit : Vous n'en mangerez point et vous n'y toucherez point, de peur que vous ne mouriez. » Déjà l'on aperçoit les effets de la ruse de Satan. Il avait tourné à sa manière la parole de Dieu ; la femme la tourne à la sienne. Dieu avait dit : *Tu mangeras de tous les arbres*, excepté d'un seul. La femme omet le mot *tous*. Dieu n'avait pas dit : *Vous ne toucherez point* à l'arbre de la science du bien et du mal. La femme l'y ajoute. Dieu avait dit expressément : *Tu mourras de mort*. La femme lui fait dire : *De peur que vous ne mouriez;* elle lui prête un *peut-être, ne forte*, suivant le texte de la Vulgate et de l'hébreu. C'est ainsi qu'à l'école de Satan commença le jugement privé, l'interprétation individuelle de la parole divine.

Dieu affirme, dit saint Bernard, la femme doute et le diable nie.

« Vous ne mourrez point de mort ; car Dieu sait que le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et que vous serez comme des dieux sachant le bien et le mal. » Quelle audace à mentir ! Non-seulement il contredit hardiment la parole expresse de Dieu, *tu mourras de mort*, il prend encore Dieu à témoin de son mensonge : *Car Dieu sait*, dit-il, *que vous serez comme des dieux*. Ces derniers mots recouvrent comme un abîme de malice. Dans le texte original, ils signifient également *comme Dieu* et *comme des dieux*. C'est toujours l'allure tortueuse du serpent, toujours un langage équivoque. En allusion au premier sens, le Dieu en trois personnes lui-même dira : *Voici qu'Adam est devenu comme un d'entre nous*. Mais, et dans l'Ecriture sainte, et dans les Pères de l'Eglise, les anges eux-mêmes sont appelés quelquefois des dieux. Parlant de la cité de Dieu, qui est l'Eglise, et de la cité du diable, qui est le monde, saint Augustin dit ces paroles remarquables : « Au Créateur de la sainte cité, les citoyens de la cité terrestre préfèrent leurs dieux, ignorant qu'il est le Dieu des dieux, non des dieux faux, c'est-à-dire impies et superbes qui, privés de sa lumière inaltérable et commune à tous, et réduits par là à une certaine puissance indigente, convoitent en quelque sorte des pouvoirs privés et demandent les honneurs divins à des sujets déçus ; mais des dieux pieux et saints, qui mettent leur joie à se soumettre eux-mêmes à un seul plutôt qu'à s'en soumettre beaucoup d'autres, à adorer Dieu plutôt qu'à être adorés à la place de Dieu (2). Ainsi donc, outre les dieux fidèles, pieux et saints, les bons anges qui adorent avec nous celui qui les a faits comme nous, qui ne cherchent qu'à augmenter sa gloire et son empire, il y a des dieux faux, apostats, impies et superbes ; des dieux privés de la lumière divine et plongés dans les ténèbres, où ils travaillent à se faire des empires à part ; c'est Satan et ses anges. C'est de ceux-là sans doute que parlait le vieux serpent quand il disait : *Vous serez comme des dieux*, c'est-à-dire, comme nous ; coupables comme nous, malheureux comme nous, livrés comme nous aux ténèbres et à de hideux penchants. Vos yeux s'ouvriront comme les nôtres se sont ouverts ; comme nous, vous connaîtrez par expérience le bien et le mal, le bien que vous aurez perdu, le mal que vous aurez commis et mérité. C'est-à-dire que, sous ces paroles flatteuses, Satan promettait son enfer ! moquerie vraiment digne de Satan.

La femme, sensible à ce qui la flatte, ne voit point ce qui est caché dessous : elle lève ses yeux sur le fruit défendu. Cet arbre, qui jusque-là n'avait point attiré ses regards, lui paraît maintenant le plus beau à voir, le plus charmant à contempler, son fruit le plus excellent à manger. La parole divine : *Tu mourras de mort*, s'évanouit dans les nuages du

(1) Bossuet, *Elévat.* — (2) *De Civit. Dei*, l. xi, c. 1.

doute. Cette autre : *Vous serez comme des dieux*, retentit agréablement à ses oreilles ; la beauté du fruit délecte ses yeux ; l'orgueil, la curiosité, la concupiscence naissent tout à la fois. Le serpent y joint son sifflement intérieur ; le dernier pas est fait, elle prend du fruit défendu et en mange.

Dès ce moment le serpent ne paraît plus. La femme, séduite et coupable, achèvera ce qu'il a commencé. Après avoir mangé du fruit défendu, *elle en donna à son mari et il en mangea.* La tentation et la chute d'Adam passent en ce peu de mots. Le premier et le plus beau commentaire que nous ayons sur cette matière est celui-ci de saint Paul : *Adam n'a pas été séduit, mais la femme a été séduite dans sa prévarication* (1).

Il faut ici entendre en deux sens qu'Adam ne fut pas séduit. Il ne fut pas séduit, premièrement, parce que ce n'est point à lui que s'adressa d'abord le séducteur ; secondement, il ne fut pas séduit, parce que, comme l'interprètent les saints docteurs, il céda plutôt à Ève par complaisance que convaincu par ses raisons. Les saints interprètes, et entre autres saint Augustin, disent expressément qu'il ne voulut point contrister cette seule et chère compagne, ni se laisser, dans son domestique et dans la mère future de tous ses enfants, une éternelle contradiction (2). En un mot, Adam, premier père et pontife du genre humain, non plus qu'Aaron, futur pontife du peuple juif, et Pierre, futur pontife du peuple chrétien, ne pécha que par faiblesse ; il ne crut ni n'enseigna l'erreur. Mais enfin, faiblesse ou séduction, le premier homme et la première femme, c'est-à-dire le genre humain, à sa naissance, se rendit coupable devant Dieu.

« Dieu, est-il dit au livre de la Sagesse, créa l'homme pour vivre toujours ; il le fit à son image et à sa ressemblance ; mais, par l'envie du diable, la mort est entrée dans l'univers (3). Le diable, jaloux de voir l'homme, créature inférieure à lui, appelé à la vie surnaturelle et divine, à la gloire éternelle dont il était lui-même à jamais déchu, l'induit, par ses artifices, à la désobéissance. Par là le péché entre dans le monde, et par le péché la mort. Ainsi « le diable a été homicide dès le commencement, nous dit le Christ, et il n'a point persisté dans la vérité, parce que la vérité n'est point en lui. Lorsqu'il ment, il parle du sien propre, car il est menteur et père du mensonge (4). »

Adam et Eve s'en aperçurent bientôt ; leurs yeux s'ouvrirent, non pas les yeux du corps, car ils n'étaient point aveugles comme l'ont rêvé quelques-uns, et Ève n'avait que trop vu le fruit défendu, mais les yeux de l'expérience. Ils connurent à leurs dépens le bien et le mal, le bien qu'ils avaient perdu par leur faute, et le mal où ils s'étaient précipités. Ils aperçurent qu'ils étaient nus et dépouillés de la grâce qui les unissait à Dieu et qui faisait la vie de leur âme ; ils aperçurent qu'ils étaient nus et dépouillés de l'empire qu'ils avaient auparavant sur leurs corps et sur tous ses membres. » Dans l'état d'innocence, dit un saint moderne, tout ce qu'Adam et Ève voyaient, tout ce qu'ils disaient, tout ce qu'ils mangeaient, les excitait à une douce contemplation des choses divines, parce que la partie inférieure ou les sens étaient bien disposés et parfaitement soumis à la raison (5). »

Mais après le péché, il n'en est plus de même. Leur esprit, qui s'est soulevé contre Dieu, ne peut plus contenir le corps auquel il devait commander. La tête, les mains, les pieds obéissent encore à la voix de la raison, se meuvent, agissent ou se reposent suivant qu'elle le commande ; mais d'autres membres n'écoutent plus ses ordres, se meuvent ou se reposent sans elle et malgré elle ; bien loin de lui être soumis, ils pensent la soumettre elle-même. Leur empire est si fort que lors même qu'ils ne peuvent la vaincre, ils la fatiguent, la remplissent de trouble et de confusion. C'est là cette concupiscence dont l'Apôtre des nations déplore les funestes effets. « Je vois dans mes membres une loi qui fait la guerre à la loi de mon esprit, et qui me fait captif en la loi du péché qui est dans mes membres. Par l'esprit, je suis soumis à la loi de Dieu, mais par la chair, à la loi du péché (6). La première fois qu'Adam et Eve ressentirent dans leur chair, jusque-là si soumise, cette insurrection des sens, ces assauts de la convoitise, ils en furent honteux, ils rougirent l'un devant l'autre. Et pour cacher de cet humiliant désordre au moins la honte extérieure, ils enlacèrent des feuilles de figuier et s'en firent une ceinture autour des reins. Ce voile de la pudeur se retrouve dans tous les siècles et dans tous les pays, même chez les peuples sauvages qui vont entièrement nus pour le reste du corps. Tout le monde a senti que l'homme n'est plus tel qu'il est sorti de la main du Créateur, mais qu'il s'y est glissé quelque chose de dégradant qu'il faut cacher à ses propres yeux.

Il en est qui, tournant à leur manière la parole de Dieu, ont prétendu que tout ce que nous dit Moïse du fruit défendu, de la tentation du serpent, de la chute de nos premiers ancêtres, n'est qu'une allégorie pour dire qu'Adam et Ève se sont vus pour la propagation de l'espèce humaine. Par là ils se croient plus fins que les autres, et ils n'aperçoivent pas la finesse du serpent qui les trompe comme il a trompé la première femme, et qui leur inspire le venin des plus impies erreurs. Ils ne voient pas que, si leur interprétation est vraie, il faudra dire avec certains hérétiques que le mariage est mauvais de sa nature, que la génération des enfants est l'œuvre du diable, et que Dieu ne saurait être l'auteur ni de l'un ni de l'autre. Pour nous, nous croyons avec toute

(1) I Tim. II, 14. — (2) Bossuet, *Elevat.* — (3) Sap., II, 23, 24. — (4) Joan., VIII, 44. — (5) *Jean de la Croix*, t. II, p. 129., Avignon, 1828. — (6) Rom., VII, 23, 25.

l'Église que l'arbre de la science du bien et du mal était un arbre, que le serpent était un serpent dans lequel s'était caché l'esprit de malice, que le fruit dont ont mangé nos premiers parents était un fruit ; nous croyons que le mariage a été institué et béni par Dieu même, et que c'est Dieu qui lui a communiqué la fécondité par sa bénédiction. Pour des époux ainsi unis et bénis, non-seulement la génération des enfants n'était point un crime, mais une œuvre sainte qui se fût accomplie avec la même tranquillité qu'aujourd'hui encore le laboureur confie à son champ le germe de la future moisson. Tout eût été pur et saint dans la source de notre naissance. Le péché est venu l'infecter en viciant par le désordre de la concupiscence ce que Dieu avait créé bon et pur. Ce désordre est malheureusement inséparable de l'acte qui nous donne la vie ; aussi les époux s'en cachent-ils par une pudeur si naturelle que certains philosophes, qui prétendaient la blâmer, ont reçu à juste titre le nom de cynique ou de chiens.

La race humaine avait donc été créée pure et sainte, mais elle a été viciée par le péché. La source de notre origine infectée de la sorte, nous naissons non pas tels que Dieu avait fait notre premier père, mais tels que notre premier père s'est fait lui-même par le péché, immortels et mortels, vivants et morts ; immortels, par la nature impérissable de notre âme; morts, parce que nous sommes privés de la grâce qui unit à Dieu et constitue la vie surnaturelle ; vivants, parce que notre corps est uni à l'âme et trouve la vie dans cette union ; mortels, parce que cette union doit se rompre un jour en punition du crime héréditaire. C'est là ce qu'on nomme le péché originel, péché dont l'existence a été sentie et reconnue en tous lieux et en tous temps.

Deux principaux faits en sont la preuve. Chez tous les anciens peuples, on voit des rites expiatoires pour purifier l'enfant à son entrée dans la vie. Ordinairement cette cérémonie avait lieu le jour où l'on donnait un nom à l'enfant. Ce jour, chez les Romains, était le neuvième pour les garçons et le huitième pour les filles. On l'appelait *lustricus*, à cause de l'eau lustrale qu'on employait pour purifier le nouveau-né (1). Les Egyptiens, les Perses et les Grecs avaient une coutume semblable. Au Yucatan, en Amérique, on apportait l'enfant dans le temple, où le pretre lui versait sur la tête de l'eau destinée à cet usage, et lui donnait un nom. Aux Canaries, c'étaient les femmes qui remplissaient cette fonction à la place des prêtres. Mêmes expiations prescrites par la loi chez les Mexicains. Dans quelques provinces, on allumait en même temps du feu et on faisait semblant de passer l'enfant par la flamme, comme pour le purifier à la fois par l'eau et par le feu. Les Thibétains, en Asie, ont aussi de pareilles expiations. Dans l'Inde, lorsqu'on donne le nom à un enfant, après avoir écrit ce nom sur son front et l'avoir plongé trois fois dans de l'eau de rivière, le brahme ou le prêtre s'écrie à haute voix : « O Dieu pur, unique, invisible, éternel et parfait ! nous t'offrons cet enfant issu d'une tribu sainte, oint d'une huile incorruptible et purifié avec de l'eau (2). »

Enfin, s'il y a quelque chose au monde qui réveille en nous l'idée de l'innocence, assurément c'est l'enfant qui n'a pu encore ni commettre le mal, ni même le connaître ; et supposer qu'il soit soumis à des châtiments, à des souffrances, est une pensée qui révolte toute l'âme. Cependant le poëte romain, le tendre Virgile, place les enfants *moissonnés à la mamelle*, *avant d'avoir goûté la vie*, *à l'entrée des royaumes tristes*, où il les représente dans un état de peine, pleurant et poussant un long gémissement (1). Pourquoi ces pleurs, ces voix douloureuses ? quelles fautes expient ces jeunes enfants à qui leurs mères n'ont point souri ? qui a pu suggérer au poëte cette étonnante fiction ? quel en est le fondement ? d'où vient-elle, sinon de la croyance antique que l'homme naît dans le péché ?

Un autre fait qui montre combien cette croyance était universelle, c'est que les philosophes la partageaient avec les peuples.

Cicéron, qui a peint si éloquemment la grandeur de la nature humaine, ne laisse pas d'être frappé des étonnants contrastes qu'offre cette même nature, sujette à tant de misères, aux maladies, aux chagrins, aux craintes, aux plus avilissantes passions ; de sorte que, forcé de reconnaître quelque chose de *divin* dans l'homme si malheureux et si dégradé, il ne sait comment le définir et l'appelle *une âme en ruine* (4).

Et voilà pourquoi, dans Platon, Socrate rappelle à ses disciples que ceux qui ont établi les *mystères* ou cérémonies secrètes, et *qui ne sont point*, dit-il, *à mépriser*, enseignaient, d'après les anciens, que quiconque meurt sans être *purifié*, reste aux enfers plongé *dans la boue*, *et que celui qui a été purifié habite avec les dieux* (5).

Tous les anciens théologiens et les poëtes disaient au rapport de Philolaüs le pythagoricien, *que l'âme était ensevelie dans le corps comme dans un tombeau, en punition de quelque péché* (6). Pour expliquer cette énigme, plusieurs philosophes ont imaginé que nos âmes avaient péché dans une vie antérieure. Ils voyaient le mal ; ils en ignoraient la cause et la manière.

Cinq ou six siècles avant qu'il y eût aucun philosophe, David avait nettement désigné cette cause mystérieuse, en disant, suivant la force du texte hébreu : J'ai été engendré dans l'iniquité, et ma mère m'a conçu dans le péché (4).

(1) Macrob. *Saturn.*, l. I. — (2) *Essai sur l'indiff.*, t. III, c. VIII., Huet, *Alnet. quæst.* — (3) Enéid., l. VI. v. 426-429. — (4) *Apud Aug.*, l. IV, *Contra Pelag. De republica*, l. III. — (5) Phœd. — (6) Clém. Alex Strom., l. III. — (7) Ps. l, 7.

Cinq ou six siècles avant David, Job y faisait également allusion quand il demandait : Qui fera sortir quelqu'un de pur de ce qui est impur ? Il n'en sortira pas un. Ce que la version latine traduit, en s'adressant à Dieu : Qui peut rendre pur celui qui a été conçu d'un germe impur ? N'est-ce pas vous seul (1) ?

Mais comment le crime d'un seul homme a-t-il infecté toute sa race ? comment les enfants peuvent-ils justement porter la peine de la faute de leur père ? Ils la portent, cette peine, c'est un fait constant et que dès lors il n'est nullement nécessaire d'expliquer : Dieu est juste et nous sommes punis, voilà tout ce qu'il est indispensable que nous sachions ; le reste n'est pour nous que *de pure curiosité*.

Une raison sage peut néanmoins découvrir quelques lueurs dans ce profond mystère, et la philosophie ancienne, en prenant la tradition pour guide, seule méthode qui puisse donner une base solide et une règle sûre au raisonnement, s'est élevée, sur la question aussi difficile qu'imposante de *l'imputation des délits*, à de fort belles considérations.

Dans son traité *sur les délais de la justice divine*, Plutarque fait d'abord observer qu'il y a des *êtres collectifs* qui peuvent être coupables de certains crimes, aussi bien que les *êtres individuels*.» Un État, par exemple, est, dit-il, une même chose continuée, un tout, semblable à un animal, qui est toujours le même et dont l'âge ne saurait altérer l'identité. L'État étant donc toujours *un*, tandis que l'association maintient l'unité, le mérite et le blâme, la récompense et le châtiment pour tout ce qui se fait en commun lui sont distribués, justement, comme ils le sont à l'homme individuel. »

« Mais, ajoute Plutarque, si l'État doit être considéré sous ce point de vue, il en doit être de même d'une famille provenant d'une souche commune, dont elle tient je ne sais quelle force cachée, je ne sais quelle communication d'essences et de qualités, qui s'étend à tous les individus de la lignée. Les êtres produits par voie de génération ne ressemblent point aux productions de l'art. A l'égard de celles-ci, dès que l'ouvrage est terminé, il est sur-le-champ séparé de la main de l'ouvrier, et ne lui appartient plus ; il est bien fait *par lui*, mais non *de lui*. Au contraire, ce qui est engendré provient de la substance même de l'être générateur ; tellement qu'il tient *de lui* quelque chose qui est très-justement puni ou récompensé pour lui ; car ce quelque chose est lui (2). »

Or, Adam et Ève étaient en principe tout le genre humain, toute la société humaine ; société, famille qui devait grandir, se développer par divers âges, mais qui nécessairement est toujours la même. Elle pouvait donc être punie dans toute sa durée d'une faute commise par elle au commencement ; d'autant plus que cette punition consiste dans la privation d'une prérogative qui n'était point due à la nature. Le châtiment, *un* pour tous, nous rappelle que tous nous sommes *un*.

Telle est donc l'histoire de notre premier péché. Écoutons maintenant le procès-verbal de notre condamnation. Et Adam et sa femme entendirent la voix de Jéhovah, Dieu, qui s'avançait dans le jardin à l'heure du jour où il s'élève un vent doux, et ils se cachèrent de devant la face de Jéhovah, Dieu, parmi les arbres du paradis. Mais Jéhovah, Dieu, appela Adam, et lui dit : Où es-tu ? Adam répondit : J'ai entendu votre voix dans le jardin, et j'ai été saisi de crainte parce que j'étais nu et je me suis caché. Alors Dieu lui dit : Qui donc t'a appris que tu étais nu ? Aurais-tu mangé du fruit de l'arbre dont je t'avais défendu de manger ? Adam répondit : La femme que vous m'avez donnée pour compagne m'a présenté du fruit de cet arbre, et j'en ai mangé. Et Jéhovah, Dieu, dit à la femme : Qu'avez-vous fait là ? Elle répondit : Le serpent m'a trompée et j'en ai mangé. Et Jéhovah, Dieu, dit au serpent : Parce que tu as fait cela, maudit sois-tu entre tous les animaux et toutes les bêtes de la terre ; tu ramperas sur le ventre et tu mangeras la poussière durant tous les jours de ta vie. Et je mettrai l'inimitié entre toi et la femme, entre ta race et la sienne : celle-ci t'écrasera la tête, et, tu la mordras au talon. A la femme il dit : Je multiplierai tes calamités et tes enfantements ; tu enfanteras dans la douleur, tu seras sous la puissance de ton mari et il te dominera. Il dit aussi à Adam : Parce que tu as écouté la voix de ta femme et que tu as mangé du fruit dont je t'avais ordonné de ne pas manger, maudite soit la terre à cause de toi; tu n'en tireras chaque jour ta nourriture qu'avec un grand labeur. Elle ne produira pour toi que des épines et des chardons, et tu te nourriras de l'herbe de la terre. Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre d'où tu as été tiré, car tu es poussière, et en poussière tu retourneras (3). »

Voilà comme Dieu rendit son premier jugement sur le genre humain, jugement à la fois plein de justice et de miséricorde, et dont toutes les circonstances méritent une attention particulière.

D'abord un changement qui étonne, c'est que l'homme, jusque-là d'une familiarité si intime avec Dieu, en a peur maintenant. Tant qu'il conserva la grâce et l'innocence, Dieu lui était le plus tendre des pères ; sa présence visible le comblait de joie ; bien loin de la fuir, il la cherchait avec un empressement filial. Mais à cette heure, il se sent coupable, il se voit dépouillé des divines prérogatives dont ce père l'avait orné ; il tremble de paraître en sa présence, il se cache dans l'épaisseur de la forêt. On le voit qui sent sa faute ; il n'y est point endurci comme un vieux pécheur ; il n'a

(1) Job, XIV. — (2) *Sur les délais de la justice divine dans la punition des coupables*, trad. de M. le comte de Maistre. — (3) Genèse, III, 1-14.

plus l'innocence première, mais il a encore la honte et le remords. Ah ! s'il pouvait y joindre un repentir plein d'une humble confiance ! qui sait ce que décréterait la divine miséricorde ?

Dieu semble l'y inviter en quelque sorte. *Adam, où es-tu?* Non pas tant en quel lieu, mais en quel état ? De quel bonheur et dans quel malheur es-tu tombé ! Où es-tu ? Loin de moi, ton Dieu et ton père ! Adam répond que la honte et la nudité l'ont contraint de se cacher. Interrogé si la cause de cette honte et de cette terreur ne serait point d'avoir mangé du fruit défendu, il ne le nie point, il ne dit point : La femme m'a séduit, mais simplement : Elle m'en a donné et j'en ai mangé. Sa confession est sincère. Elle pourrait être plus humble. Cette parole, *la femme que vous m'avez donnée*, semble vouloir rejeter en quelque manière la faute sur Dieu même. On voudrait que sa confession commençât ou se terminât par ce cri de repentir : J'ai péché. Mais enfin, il n'y a point d'endurcissement.

Interrogée à son tour, la femme répond : Le serpent m'a trompée et j'ai mangé. L'aveu est également sincère, mais manque aussi d'humilité. Elle semble rejeter la faute sur le seul serpent, elle ne prononce pas non plus la parole du repentir : J'ai péché. En un mot, l'homme paraît plus occupé à s'excuser sur la femme, la femme sur le serpent, qu'à s'accuser eux-mêmes avec l'humble repentir qui leur eût mérité le pardon.

Maintenant que va faire le souverain juge ? que va-t-il dire au serpent ? *Parce que tu as fait cela, maudit sois tu !* C'est le serpent que Dieu maudit, non point l'homme, non point la femme ; reprenons espoir. Et il maudit le serpent, ou plutôt Satan qui en avait emprunté la forme, sans lui faire de question, sans lui demander de réponse. Il savait que pour celui-là il avait péché, non point par complaisance comme Adam, non par séduction comme Eve, mais par une pure malice. *Maudit sois-tu ! tu ramperas sur ton ventre, tu mangeras de la poussière tous les jours de ta vie.* Voilà donc cet esprit superbe qui voulait marcher l'égal du Très-haut, le voilà condamné à se traîner comme un reptile, à faire mille bassesses pour persuader aux hommes imprévoyants quelque honteux désir. Le voilà donc condamné à se repaître uniquement de ce qu'il y a de plus vil et de plus hideux, des crimes et des impuretés qu'il aura fait commettre. Nous le verrons, lui et les siens, chassés du corps d'un homme, demander comme une grâce de se loger dans des corps de pourceaux.

Ce n'est pas tout. « Je mettrai l'inimitié entre toi et la femme, entre ta race et la sienne, et celle-ci t'écrasera la tête, et tu chercheras à la mordre au talon. »

Quelle est cette femme bénie entre laquelle et le serpent, comme entre sa race et celle du serpent, il doit y avoir une éternelle et irréconciliable inimitié ? Je considère les femmes de tous les siècles et de tous les pays, et toutes je les vois engendrées et conçues dans le péché ; toutes je les vois engendrées dans l'amitié et le pouvoir du serpent. Il n'y en a qu'une seule que la piété des fidèles révère comme ayant été conçue sans péché, exempte à jamais de l'empire de Satan, lui écrasant au contraire la tête par celui qui est né d'elle. C'est la nouvelle Eve, la nouvelle mère des vivants : c'est Marie pleine de grâce, pleine de grâce et de mérite devant Dieu, pleine de grâce et de miséricorde pour les humains ; c'est Marie qui est bénie par-dessus toutes les femmes, chérie par-dessus toutes les mères, exaltée par-dessus toutes les reines.

Mais quelle est cette race, quel est ce fruit béni de la femme qui doit écraser la tête au serpent maudit et nous délivrer de sa puissance ? Ecoutons le disciple bien-aimé.

« Au commencement était le Verbe, et le Verbe était avec Dieu, et le Verbe était Dieu. Il était au commencement avec Dieu. Toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui. En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes. Et la lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point comprise. Et il y eut un homme envoyé de Dieu, dont le nom était Jean ; il vint pour rendre témoignage à la lumière, afin que tous crussent par lui. Il n'était pas la lumière, mais pour rendre témoignage à la lumière. Il y avait la lumière qui illumine tout l'homme venant en ce monde. Il était dans le monde et le monde a été fait par lui, et le monde ne l'a point connu. Il est venu chez soi, et les siens ne l'ont point reçu. Mais, à tous ceux qui l'ont reçu, il a donné le droit d'être faits enfants de Dieu ; à ceux qui croient en son nom, lesquels ne sont point nés du sang ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais qui sont nés de Dieu. Et le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire, la gloire comme du Fils unique du Père, plein de grâce et de vérité (1). »

Le Verbe, qui était Dieu et par qui ont eté faites toutes choses, s'est lui-même fait chair, s'est uni notre nature, est né de la femme, non pas de l'homme, est né de Marie toujours vierge. Dieu-Homme, Homme-Dieu, unissant à jamais la nature divine et la nature humaine en une seule personne, il a pris notre nature avec la peine du péché qui la viciait, et, en subissant volontairement cette peine, il a détruit le péché qui en était la cause. En lui la nature humaine est non-seulement rétablie dans sa dignité première, mais élevée infiniment plus haut : elle est unie à la nature divine, non plus seulement par la grâce qui pouvait se perdre et s'est perdue, en effet, mais par une éternelle identification avec la personne du Verbe. En lui, l'homme n'est pas seulement comme Dieu, mais il est Dieu, et Dieu est homme. Satan voulait dégrader la nature humaine par la promesse d'une fausse

(1) Joan., I, 6-14.

grandeur : et cette nature tombée, Dieu l'élève à une grandeur telle, que Satan même, dans son orgueil, n'en pouvait concevoir de semblable, et qu'à son nom seul tout fléchira le genou, et ce qui est au ciel, et ce qui est sur la terre, et ce qui est dans les enfers. Cette ineffable déification de la nature humaine eût-elle eu lieu sans le péché d'Adam? on en doute. Aussi la sainte Eglise chante-t-elle dans une de ses prières : O heureuse faute, qui a mérité d'avoir un rédempteur pareil (1)!

En effet, tout à l'heure nous ne nous attendions à voir dans ce premier jugement que la justice et la sévérité. Mais, ô Dieu ! quelle abondance de miséricorde et que de sujets d'espérance se multiplient devant nous ! En même temps qu'un homme et une femme perdaient le genre humain, Dieu, qui avait daigné prédestiner un autre homme et une autre femme pour le relever, a désigné cet homme et cette femme jusque dans ceux qui nous donnaient la mort, Jésus-Christ est le nouvel Adam, Marie est la nouvelle Eve. Eve est appelée mère des vivants, même après sa chute, comme l'ont remarqué les saints docteurs, et lorsqu'à dire vrai elle devait plutôt être appelée la mère des morts. Mais elle reçoit ce nom dans la figure de la sainte Vierge, qui n'est pas moins la nouvelle Eve que Jésus-Christ le nouvel Adam. Tout convient à ce grand dessein de la bonté divine. Un ange de ténébres intervient dans notre chute. Dieu prédestine un ange de lumière qui devait intervenir dans notre réparation. L'ange de ténèbres parle à Eve encore vierge : l'ange de lumière parle à Marie qui le demeurera toujours. Eve écoute le tentateur et lui obéit : Marie écoute aussi l'ange du salut et lui obéit. La perte du genre humain, qui se devait consommer en Adam, commença par Eve : en Marie commence aussi notre délivrance; elle y a la même part qu'Eve a eue à notre malheur, comme Jésus-Christ y a la même part qu'Adam avait eu à notre perte. Tout ce qui nous a perdus se change en mieux. Je vois paraître un nouvel Adam, une nouvelle Eve, un nouvel ange ; il y a aussi un nouvel arbre qui sera celui de la croix, et un nouveau fruit sur cet arbre qui détruira tout le mal que le fruit défendu avait causé. Ainsi l'ordre de notre réparation est tracé dans celui de notre chute ; tous les noms malheureux sont changés en bien pour nous, et tout ce qui avait été employé pour nous perdre, par un retour admirable de la divine miséricorde, se tourne en notre faveur (2).

Qui ne bénirait ici l'admirable bonté de Dieu envers nos premiers parents ? Ils avaient fait l'aveu de leur faute avec crainte et confusion. Dieu maudit devant eux le serpent, comme pour augmenter encore leur confusion et leur crainte. Mais dans cette punition du serpent meme, il leur annonce, il leur fait entrevoir un rédempteur, par qui dès lors ils pouvaient espérer le pardon ; et ce rédempteur naîtra, non pas de l'homme et de la femme, mais de la femme seule. Quelle par[illegible] de consolation et de gloire pour Eve humiliée et confuse ! Et ce rédempteur qui naîtra de la femme est le Verbe éternel, le même Dieu qui, suivant toutes les apparences, avait pris une forme sensible pour exercer le premier jugement, comme il viendra pour exercer le dernier. Ce n'est qu'après avoir ainsi rallumé dans leur cœur l'espérance et l'amour, qu'il impose à chacun sa pénitence.

Il dit à la femme : *Je multiplierai tes calamités et tes enfantements ; tu enfanteras dans la douleur, tu seras sous la puissance de ton mari et il te dominera.* Remarquons bien, il ne la maudit point ; il ne lui retire pas même cette première bénédiction, cette fécondité naturelle qu'il lui avait auparavant donnée. Seulement il y ajoute les douleurs de l'enfantement et la sujétion à son mari. Sans le péché, l'enfant, conçu sans aucun désordre des sens, fût né sans aucune incommodité pour sa mère. Par le péché, l'enfant, conçu dans la concupiscence, met en péril de mort celle qui lui donne la vie. Sans le péché, la femme eût été, non pas l'égale de l'homme, mais son heureuse compagne ; l'homme ne lui eût fait sentir sa supériorité naturelle que par plus de raison, de vertu et de sagesse. Parce que la femme, pour avoir voulu se décider seule, a perdu l'homme avec elle, cette douce supériorité est changée en une amère domination. L'homme était supérieur par raison, il devient un maître sévère par humeur, sa jalousie le rend un tyran, la femme est assujettie à cette fureur, et dans plus de la moitié de la terre, les femmes sont dans une espèce d'esclavage. Elles n'en sont délivrées, elles ne recouvrent leur dignité première, qu'à mesure que le Sauveur né de la femme y est connu et adoré, qu'à mesure que sa divine mère y est honorée et invoquée comme le modèle des mères, des épouses et des vierges.

A l'homme il dit : *Parce que tu as écouté la voix de ta femme et que tu as mangé du fruit que je t'avais interdit, maudite soit la terre à cause de toi en ton travail.* Ici encore admirons la bonté de Dieu. Il ne maudit point l'homme, il l'avait béni, et ses dons sont sans repentance ; mais il maudit la terre qu'il doit labourer, il lui ôte sa fécondité primitive. Innocent, l'homme devait travailler et garder le jardin de délices, travail agréable et facile, plus fait pour développer la beauté de son esprit que pour fatiguer les membres de son corps. Par les embellissements qu'il ajoutait à la nature, l'homme eût été un second créateur. Mais coupable, il est condamné au travail comme à une peine ; il y est condamné pour vivre, et pour que cette peine soit plus grande, la terre est maudite à cause de lui. Il ne lui arrachera aucun fruit, et surtout le fruit le plus nécessaire, que par force et parmi des travaux continuels.

(1) *Prières du Samedi-Saint.* — (2) Bossuet, *Elévat.* S. Irénée, l. V.

Tu n'en tireras chaque jour ta nourriture qu'avec un grand labeur. Chaque jour. La culture de la terre est un soin perpetuel qui ne nous laisse en repos ni jour ni nuit, ni en aucune saison : à chaque moment l'espérance de la moisson et le fruit unique de tous nos travaux peut nous échapper; nous sommes à la merci du ciel inconstant, qui fait pleuvoir sur le tendre épi, non-seulement les eaux nourrissantes de la pluie, mais encore la rouille inhérente et consumante de la niellure.

La terre te produira des épines et des chardons. Féconde dans son origine et produisant d'elle-même les meilleurs plantes, maintenant, si elle est laissée à son naturel, elle n'est fertile qu'en mauvaises herbes; elle se hérisse d'épines; menaçante et déchirante de tous côtés, elle semble même vouloir refuser la liberté du passage, et on ne peut marcher sur elle sans combat.

Tu te nourriras de l'herbe de la terre. Il semble que, dans l'innocence des commencements, les arbres devaient d'eux-mêmes offrir et fournir à l'homme une agréable nourriture dans leurs fruits; mais, depuis que l'envie du fruit défendu nous eut fait pécher, nous sommes assujettis à manger l'herbe que la terre ne produit que par force; et le blé, dont se forme le pain qui est notre nourriture ordinaire, doit être arrosé de nos sueurs. C'est ce qu'insinuent ces paroles : *Tu te nourriras d'herbe, et tu mangeras ton pain à la sueur de ton front.* Voilà le commencement de nos malheurs : c'est un continuel travail qui seul peut vaincre nos besoins et la faim qui nous persécute.

Jusqu'à ce que tu retournes à la terre dont tu as été tiré; car tu es poussière, et en poussière tu retourneras. Il n'y a point d'autre fin de nos travaux, ni d'autre repos pour nous que la mort et le retour à la poussière, qui est le dernier anéantissement de nos corps. Cet objet est toujours présent à nos yeux : la mort se présente de toutes parts, et dans l'herbe qui se flétrit sous la faux du moissonneur, et dans le chêne qui succombe sous la hache du bucheron, et dans la terre entière, notre commun sépulcre (1).

Tout cela est triste, tout cela fait de la terre un lieu d'exil, une vallée de larmes; mais tout cela est dans l'ordre. Si la terre n'était habitée que par des créatures innocentes et saintes, sans doute il y aurait de quoi s'étonner de l'intempérie de son atmosphère, de la dureté opiniâtre de son sol, de sa stérilité féconde en épines et en chardons. Mais puisque c'est un lieu de pénitence et de correction pour des créatures coupables et déchues, qu'il s'agit de régénérer par la peine et d'arracher aux choses des sens pour les élever aux choses de l'esprit de Dieu, et leur faire désirer une patrie meilleure, on ne peut plus s'étonner de ce qu'on y trouve d'affliction : ce qui paraît un désordre est un effet de l'ordre; ce qui paraît un renversement de l'harmonie universelle n'est qu'un châtiment du désordre qui l'a violée. L'homme a péché pour avoir trop aimé les choses de la terre, pour s'être préféré lui-même à Dieu. Pour le punir et le corriger, Dieu retire à la terre et à l'homme une partie des dons qu'il leur avait faits. La terre ne produit presque plus de son naturel que des épines et des chardons : le cœur de l'homme ne produira presque plus que des pensées et des désirs mauvais; l'homme apprendra, par une triste mais salutaire expérience, que tout ce qui est bon vient de Dieu, et qu'en lui seul est le salut et le bonheur. En tout cela, non-seulement il y a une justice parfaite, mais une grande miséricorde. Malgré les amertumes dont Dieu a parsemé notre vie terrestre, nous la trouvons néanmoins si douce et si attrayante, que nous sommes toujours en péril de nous y attacher trop, et jusqu'à oublier la vie éternelle. Que serait-ce donc si, dans sa miséricordieuse justice, il n'y avait répandu ces quelques amertumes? Ah! bien loin de nous plaindre que Dieu ait rendu la présente vie trop pénible, craignons de la trouver trop aimable. Sachons en profiter, à l'exemple de notre premier père, pour expier nos fautes et mériter ce paradis céleste, dont le terrestre n'était qu'une grossière image.

Adam et Eve, entendant la voix de Dieu, n'endurcirent point leur cœur. Espérant dès lors au Fils de la femme, qui devait écraser la tête du serpent, ils firent pénitence de leur faute et obtinrent le pardon. *La Sagesse, qui atteint d'une extrémité à l'autre avec force et dispose tout avec douceur, tira de son péché celui qui avait été créé le père du monde, et lui donna la vertu de dominer toutes choses* (2). C'est ce que nous apprend l'Esprit-Saint au livre de la Sagesse. Aujourd'hui encore les traditions orientales parlent de la longue pénitence du premier homme. Dans l'île de Ceylan, il est une haute montagne surnommée le Pic-d'Adam, où l'on prétend qu'il pleura sa faute pendant des siècles (3). Une tradition particulière des Juifs voulait qu'il fût enseveli à Jérusalem au lieu même où le nouvel Adam devait réparer le malheur de l'ancien. Enfin, lorsqu'au deuxième siècle de l'ère chrétienne, un esprit excessif soutint qu'Adam était damné, toute l'Eglise le condamna d'erreur (4).

N'excédons en rien. Par exemple, ne répétons point, avec certains auteurs modernes, que Dieu maudit Adam, qu'il maudit Eve, qu'il maudit toute leur race, parce que l'Ecriture ne le dit point. Elle nous apprend bien qu'il maudit le serpent, ainsi que la terre; mais elle ne dit point qu'elle maudit nos premiers ancêtres. Elle nous le montre, au contraire, avant de leur imposer leur pénitence, leur annonçant, leur assurant la plus ineffable des bénédictions, la venue du Sauveur. Ne

(1) Bossuet, *Elevat.* — (2) Sap., x, 2 et VIII, 1. — (3) D'Herbelot, *Biblioth. orientale.* — (4) Tatien.

prêtons point à Dieu ce qu'il peut y avoir de farouche dans notre humeur, de dur dans notre caractère. Lors même qu'il punit, Dieu est toujours père, Dieu est toujours bon. Voyez comme il ménage l'homme. Au lieu de le maudire, il maudit à cause de lui la terre ; comme un père tendre qui, pour corriger son jeune fils, frappe à côté de lui, brise à côté de lui un meuble insensible.

Les suites du péché en général sont terribles, sont déplorables ; cependant ne les exagérons pas. Jésus-Christ a dit du plus coupable des pécheurs, de Judas : *Il vaudrait mieux pour cet homme qu'il ne fût pas né.* Ne lui faisons pas dire, avec certains interprètes, *qu'il n'eût pas été*, parce que cela n'est pas dit, et que d'ailleurs, comme le remarque saint Augustin sur ce texte : *Rien ne saurait être ni bon ni meilleur à qui n'est pas* (1). Les réprouvés eux-mêmes diront dans le dernier jour aux montagnes et aux rochers : Tombez sur nous et cachez-nous de devant la face de celui qui est assis sur le trône et de devant la colère de l'Agneau (2). Ils ne diront pas : Anéantissez-nous. La raison en est dans ces paroles de saint Augustin : « De même qu'une créature sensible, lors même qu'elle souffre, est meilleure qu'une pierre qui ne peut souffrir d'aucune façon : de même la créature raisonnable, même malheureuse, l'emporte sur celle qui est privée de raison et de sensibilité, et qui pour cela n'est point exposée au malheur (3). » D'après ces paroles du saint docteur, le sens de l'Evangile serait : Il vaudrait mieux pour cet homme qu'il fût mort dans le sein de sa mère, que d'être né réellement.

Quant à la vraie punition du péché originel, elle consiste à être privé des dons surnaturels que Dieu avait surajoutés à la nature humaine, dans le premier homme, chef et représentant de cette nature, et elle ne consiste qu'en cela. Le principal de ces dons était la grâce, qui devait se consommer dans la gloire, dans la claire vue de l'essence divine. L'immortalité du corps, la parfaite soumission des sens à l'âme, et de l'âme à Dieu en étaient les suites. Par le péché, l'homme a perdu tous ces dons surhumains ; il est réduit à sa nature seule, nature imparfaite, mais telle néanmoins que Dieu aurait pu l'y créer dès l'origine. Telle est la doctrine de l'Église, qui a condamné dans Baïus cette proposition : « Dieu n'aurait pu dès l'origine créer l'homme tel qu'il naît maintenant (4). »

Pour bien apprécier la chute que nous avons faite dans notre premier père, considérons bien d'où nous sommes tombés. Notre premier père avait un esprit naturellement clair et net, une volonté naturellement droite, un corps parfaitement soumis à l'âme. De plus son âme était élevée à l'état surnaturel et divin par la grâce que nous appelons sanctifiante ou habituelle. Son esprit recevait de la grâce, que nous appelons actuelle, la force de concevoir les vérités, et la volonté, la force d'aimer les vertus de cet état divin qui, sous tous les rapports, surpasse infiniment les forces de la nature, si parfaite qu'elle fût. S'il nous avait engendrés dans cet état, nous y serions nés avec un esprit naturellement clair et net, avec une volonté naturellement droite, avec un corps parfaitement soumis à l'âme. Surtout nous serions nés comme lui avait été créé, dans l'état de grâce et avec le secours de la grâce, pour embrasser les vérités et les vertus surnaturelles.

Remarquons bien : nous naîtrions dans le même état que notre premier père a été créé, mais non pas dans un état meilleur. Comme lui, nous serions soumis à l'épreuve ; comme lui nous pourrions perdre la grâce et tomber dans un état de péché et de mort. Saint Thomas, examinant *ex professo* la question, si les enfants nés dans l'état d'innocence eussent été confirmés en la justice, répond formellement que non. Outre un texte de saint Augustin qui le suppose, il en donne la raison que voici : Il est évident que les enfants en leur naissance n'eussent pas eu plus de perfection que leurs parents en l'état de génération. Or, tout le temps qu'ils eussent engendré, leurs parents n'eussent pas été confirmés dans la justice. La preuve en est, que l'homme n'y est confirmé que par la claire vue de Dieu ; ce qui ne se peut avec la vie animale dans laquelle seule a lieu la génération. « Vous ne pourrez voir ma face, dit le Seigneur à Moïse, car nul homme ne me verra et vivra (5). » Donc, les enfants ne seraient non plus nés avec cette confirmation (6).

Il est bon de se rappeler ceci, car on s'imagine trop souvent que si notre premier père avait été fidèle, nous n'eussions eu rien à craindre ni rien à faire. La vérité est que, ce commun ancêtre eût-il été fidèle, nous pourrions ne l'être point, tomber dans un état de péché et de mort (7). Et dans ce cas, pourrions-nous compter sur la miséricorde qui a suivi la chute de notre premier père ? Pensons-y bien, et, au lieu de murmurer, nous trouverons de quoi bénir.

Considérons maintenant la chute que nous avons faite dans nos premiers parents. Par le péché, ils déchurent de l'état surnaturel ou de la grâce ; ils déchurent et du droit de voir Dieu en son essence, et du pouvoir de le mériter. Ils furent même lésés dans la perfection de leur nature. Leur esprit, au lieu d'être naturellement clair et net, s'est obscurci ; leur volonté, au lieu de rester naturellement droite, s'est inclinée au mal ; leur corps, au lieu d'être parfaitement soumis à l'âme, s'est révolté contre elle et la domine. D'eux-mêmes il leur était impossible de remonter d'où ils étaient

(1) *Quæst.* XL, *in Matth.* — (2) Apoc., VI, 16. — (3) *De Civit. Dei*, l. XII, c. 1. — (4) Baii prop. 55. — (5) Exod., XXXIII, 20. — (6) S. Th., *Summ.*, p. 1, q. 100e, art. 2. — (7) S. Th., q. 5e, *de malo*, art. 4, t. VIII de ses œuvres, p. 285, édit. d'Anvers.

tombés. C'était de soi une élévation infiniment au-dessus de la plus parfaite créature, et eux, outre qu'ils n'étaient pas des créatures les plus parfaites, étaient encore lésés dans leurs facultés naturelles. Il leur fallait, pour se relever, la grâce et le secours surnaturel de Dieu, d'abord pour guérir la maladie de leur esprit et de leur volonté, ensuite pour mériter la vie éternelle et la vision intuitive de Dieu.

Il ne sera point difficile de préciser maintenant la différence de besoin que l'homme a de la grâce, avant et après son péché. Saint Thomas dit à ce sujet : « L'homme, après le péché, n'a pas plus besoin de la grâce de Dieu qu'auparavant, mais pour plus de choses, pour guérir et pour mériter ; auparavant, il n'en avait besoin que pour l'une des deux, la dernière. Avant, il pouvait, sans le don surnaturel de la grâce, connaître les vérités naturelles, faire tout le bien naturel, aimer Dieu naturellement par-dessus toutes choses, éviter tous les péchés ; mais il ne pouvait, sans elle, mériter la vie éternelle, qui est chose au-dessus de la force naturelle de l'homme. Depuis, il ne peut plus, sans la grâce, connaître que quelques vérités naturelles, faire que quelques biens particuliers du même ordre, éviter que quelques péchés. Pour qu'il puisse tout cela dans son entier comme auparavant, il faut que la grâce, ou du moins une grâce, guérisse l'infirmité ou la corruption de la nature. Enfin, après comme avant, il a besoin de la grâce pour mériter la vie éternelle, pour croire en Dieu, espérer en Dieu, aimer Dieu surnaturellement comme objet de la vision intuitive (1).

Pour ce qui est en particulier des enfants qui meurent avec le seul péché originel, saint Augustin dit que leur peine est de toutes les peines la plus douce (2). Saint Thomas infère de là qu'elle est plus douce que celle d'un péché véniel. En examinant la chose en détail, il conclut que cette peine consiste uniquement dans la privation et non dans aucune souffrance ; dans la privation de tout ce qui est au-dessus de la nature de l'homme, comme de voir Dieu en lui-même, mais non dans aucune souffrance, dans aucune douleur, pas même à cause de cette privation. Car, pour s'affliger de n'avoir pas ce bien surnaturel, il faudrait que ces enfants le connussent. Or, ce qui est au-dessus de la nature, on ne peut le connaître que par la lumière surnaturelle de la grâce et de la foi, que ces enfants n'ont point. Donc, conclut l'ange de l'école, leurs âmes ne savent pas qu'elles sont privées d'un tel bien. Et c'est pourquoi elles n'en sont point affligées ; mais ce qu'elles ont naturellement, elles le possèdent sans douleur (3).

Quant à la malédiction que Dieu prononça contre la terre, il est à croire qu'elle se fit sentir, non-seulement par une altération de température, par une diminution de fertilité, mais encore par de grands bouleversements. A cette terrible parole, *maudite soit la terre*, des montagnes se seront ébranlées et renversées, des plages entières se seront abîmées sous les eaux, des mers auront paru à sec. De là sans doute une partie de ces violents bouleversements que l'on remarque à l'extérieur et à l'intérieur de notre globe. La tradition l'insinue. « Dans l'état du premier ciel, disent les philosophes de la Chine, l'homme était uni au dedans à la souveraine raison, et au dehors il pratiquait toutes les œuvres de la justice. Le cœur se réjouissait dans la vérité, il n'y avait en lui aucun mélange de fausseté. Alors les quatre saisons de l'année suivaient un ordre réglé sans confusion. Rien ne nuisait à l'homme, et l'homme ne nuisait à rien. Une harmonie universelle régnait dans toute la nature. » Mais, suivant la même tradition, « les colonnes du ciel furent rompues, la terre fut ébranlée jusqu'aux fondements. *L'homme s'étant révolté contre le ciel*, le système de l'univers fut dérangé, et l'harmonie générale troublée ; les maux et les crimes inondèrent la face de la terre (4). »

L'homme ne fut pas longtemps à se ressentir de la catastrophe universelle : il eut besoin de se vêtir, non-seulement pour cacher ce qui le faisait rougir dans son corps, mais encore pour se défendre contre les injures de l'air. En cela encore, Dieu se montra pour lui un père compatissant. *Il fit à l'homme et à la femme des habits de peaux, et les en revêtit.*

On peut présumer qu'il leur enseigna dans cette occasion l'usage et la nature des sacrifices, le choix des victimes, la manière de les offrir et de participer à leur chair. Ce furent probablement les peaux des premières victimes offertes qui leur servirent de vêtements. Ces sacrifices divers figuraient tous le sacrifice adorable de *l'agneau de Dieu, qui a été immolé* en prédestination *dès l'origine du monde* (5), et qui seul pouvait communiquer du mérite et de l'efficace aux autres. Nous participons à sa chair et nous devons revêtir sa miséricorde, sa douceur, son humilité, sa modestie, sa patience, comme la robe divine de l'homme nouveau (6).

« Dieu dit alors : Voici Adam devenu comme l'un d'entre nous, de manière à savoir le bien et le mal : maintenant donc craignons qu'il n'avance la main et ne prenne aussi de l'arbre de vie, et qu'il n'en mange et ne vive éternellement. Et Jéhovah, Dieu, le mit hors du jardin de délices pour labourer la terre d'où il avait été tiré. Et il chassa l'homme, et il plaça au côté oriental du jardin de volupté les chérubins, et un glaive flamboyant qui s'agitait toujours pour garder la voie de l'arbre de vie (7). »

Dans les premières paroles, les interprètes ont vu une sorte de dérision où Dieu se moque de la présomption déçue d'Adam, qui connais-

(1) *Summ.* S. Th., q. 95e, art. 4-12, q. 109, a. 2, 3, 4. — (2) Enchirid., c. XCII. — (3) *Opera*, S. Th., t. VIII, q. 5e, *de pœna peccat. origin.*, art. 3. — (4) Ramsay, *Discours sur la Mythologie*, p. 146-148. — (5) Apoc., XIII, 8. — (6) Coloss., 10-12. — (7) Gen., 22-24.

sait alors, par une expérience bien amère, la différence du bien et du mal. On pourrait y voir peut-être aussi une allusion profonde au mystère de l'Incarnation, où, par suite du péché, l'homme devient en effet comme une des trois personnes divines. En Dieu, les apparences, même les plus sévères, cachent un abîme de miséricorde.

L'homme coupable était condamné à mourir. La mort est la plus terrible des peines; mais, subie comme elle doit l'être, elle en est la fin. Après cela, il y a pour le vrai pénitent la consolation et la joie éternelle. Si Adam eût mangé du fruit de vie qui donnait l'immortalité, il n'aurait jamais mis fin à ses peines, n'en ayant jamais subi la dernière. C'est donc autant par miséricorde que par justice que Dieu l'empêche d'y porter la main, et qu'il le chasse du jardin de délices.

Que l'arbre de vie eût la vertu de faire vivre non-seulement très-longtemps, mais toujours on peut le conclure de l'histoire d'Adam même. Il n'avait pas mangé de ce fruit, et cependant il vécut près de dix siècles. Lors donc que Dieu ne veut pas qu'il en mange, de peur qu'il ne vive éternellement, on voit bien que cet *éternellement* veut dire *toujours*. Les Hindous et les Grecs, dans leurs traditions poétiques, chantent à l'envie ce fruit d'immortalité, les uns sous le nom d'amrita, les autres sous le nom d'ambroisie.

Quant aux êtres mystérieux que Dieu place au coté oriental du jardin d'Eden, la terminaison plurielle de *chérubim* en hébreu, indique qu'ils étaient trois ou quatre.

C'étaient peut-être ces quatre chérubins que l'on voit à plusieurs reprises dans les prophéties d'Ezéchiel et dans l'Apocalypse de saint Jean, et qui paraissent comme les quatre puissances principales par qui Dieu gouverne et l'univers matériel, et le genre humain, et l'Eglise chrétienne. Leur ensemble forme une espèce de char sur lequel le Très-Haut s'avance à travers les mondes et les siècles; un trône où il est assis et d'où il prononce ses jugements contre les rois et les nations. Du milieu de ce trône de gloire partent des foudres et des éclairs pour exécuter la sentence. C'est ce que veut dire peut-être ce glaive de feu qui se brandissait à l'entrée du paradis. Dieu, qui d'abord avait traité l'homme avec la familiarité d'un père, veut y faire succéder ce semble, l'appareil formidable de maître et de juge souverain (1).

(1) Dans ce livre, ainsi que dans toute la première partie de cette Histoire, on a souvent mis à profit les réflexions du comte de Stolberg, dans son *Histoire de la religion de Jésus-Christ*.

DISSERTATION SUR LE LIVRE DEUXIÈME

L'ÉGLISE PRIMITIVE ET L'ÉGLISE PATRIARCALE.

On entend ici, par Eglise primitive, l'Eglise telle qu'elle exista dans le Paradis terrestre, avant le péché d'Adam, et, par Eglise patriarcale, l'Eglise telle qu'elle fut constituée depuis le péché originel jusqu'à la vocation d'Abraham.

Dans cette courte dissertation, après un rapide abrégé des faits, nous tâchons de définir exactement la condition propre de l'Eglise catholique, à ces deux instants de son existence.

Notre but ici ne saurait être *d'enseigner* l'histoire en réitérant le récit des faits, ni de *justifier* ces récits en produisant des preuves scientifiques ou des témoignages ; il se borne à essayer de *comprendre* l'histoire, non pas autant qu'elle pourrait l'être, mais au moins de manière à en avoir une intelligence plus profonde ou plus précise.

Les faits qui remplissent cette première aurore de l'histoire sont, du reste, aussi peu nombreux qu'ils sont importants. Il fallait d'abord en rappeler l'énumération.

I. Au commencement Dieu créa toutes choses de rien, et organisa ensuite le monde en six jours. Le monde achevé, Dieu se recueillit, résolut de créer l'homme à son image et à sa ressemblance, lui façonna un corps de terre, lui inspira d'en-haut une âme vivante, et soumit à ce dernier venu toutes les créatures. Envoyant alors à Adam une extase, Dieu forma d'une côte qu'il lui enleva pendant ce sommeil mystique la femme qu'il lui donna pour compagne. Et il les bénit, et les plaça dans un jardin délicieux qu'il avait planté dès le commencement au pays d'Eden. Adam devait obéir au Seigneur, vivre en union avec son épouse, commander à tous les animaux, garder le jardin de délices et travailler. Mais la femme, trompée par le serpent dont le démon avait pris la figure, cueillit un fruit que Dieu avait défendu de toucher, en mangea, et en donna à son mari qui en mangea pareillement. Alors leurs yeux s'ouvrirent, et ils reconnurent qu'ils étaient nus, et ils se firent des vêtements avec des feuilles, et, entendant la voix de Dieu, ils se cachèrent. Dieu les ayant appelés, ils entendirent porter contre eux autant d'arrêts de condamnation. Le serpent fut maudit entre tous les animaux, et menacé d'une femme sans nom qui devait lui briser la tête : la femme fut condamnée aux douleurs de l'enfantement et assujettie à la puissance dominatrice de l'homme ; enfin, l'homme fut condamné à manger son pain à la sueur de son front et à retourner en poussière. Alors Adam appela son épouse Eve, parce qu'elle devait être la mère de tous les vivants. Le Seigneur les revêtit ensuite de peaux de bêtes et les chassa du jardin de délices.

Dieu, dont la sagesse ordonne toutes choses et dont le regard embrasse tous les temps, produit ses œuvres d'après un plan unique. Dans ce plan, la nature est une simple ébauche, une œuvre qui resterait toujours imparfaite, si le don de la grâce ne venait l'achever. Les deux ordres que constitue l'ineffable union de la grâce à la nature sont donc en harmonie par la correspondance de leur proportion. Dès lors, pour comprendre la constitution primitive de l'Eglise, il faut l'envisager sous un double rapport : 1° dans ses éléments naturels, 2° dans ses éléments surnaturels. En étudiant les premiers éléments, on voit Dieu préluder à la constitution de son Eglise ; en le voyant surajouter la grâce, on le voit lui donner son couronnement.

Quelques brèves remarques donc sur le mode d'action de Dieu dans la création. Autrement les intentions providentielles que recèle ce fait fondamental nous échapperaient.

Dieu crée le monde avant l'homme, et donne à l'homme sur le monde les droits de propriété et de juridiction. Non pour que l'homme commande en despote et fasse de la créature l'esclave de ses plaisirs ; mais pour que, faisant de toutes choses un noble usage, il les élève jusqu'à lui pour les ramener à Dieu.

Dieu tire de la terre le corps de l'homme, lui donne un visage levé vers le ciel et une âme créée d'un souffle de sa bouche. C'est pour apprendre à l'homme que son corps est poussière, que ses pensées et ses affections doivent s'élever en haut, et que son âme, œuvre particulière de Dieu, doit retourner à Dieu.

Dieu crée, pour la propagation du genre humain, l'homme et la femme. Déjà Adam avait sa vie propre, et la plus noble de ses fonctions était dans l'exercice de cette vie. Dieu créant ensuite la femme en vue de la génération, montre, par cette création de deux sexes, que la plus noble fonction de l'homme n'est pas de sentir, mais de comprendre. L'homme n'est pas l'aîné des animaux, mais le frère puîné des anges.

La femme est créée d'une côte d'Adam. Cette partie de l'homme n'est point prise dans sa tête ou dans les parties inférieures, mais au milieu, dans la région même du cœur. C'est marquer l'égalité des sexes, et les liens d'amour qui doivent les unir.

Dans l'institution du mariage, Dieu donne à un seul homme une seule femme; et ils doivent être, à jamais, deux dans une seule chair. On ne peut établir plus clairement l'unité, l'indissolubilité et la fin de l'union conjugale. Certes, s'il est des raisons qui militent en faveur de la polygamie, elles avaient alors toute leur autorité. Dieu n'en voulut pas moins un seul avec une seule, pour montrer que le mariage doit être saint dans son exercice comme dans son origine.

Et puis, par cette descendance du genre humain d'une seule famille, n'est-il pas clair que tous les hommes, en tant qu'hommes, sont frères? et cette fraternité du sang n'est-elle pas le premier principe de l'ordre social?

Enfin, l'obligation du travail et surtout la condamnation qui, plus tard, y oblige l'homme nous font connaître les rapports moraux de l'homme avec la terre. Le péché a désorganisé nos facultés, et rendu le sol stérile; il faut donc que le travail rétablisse en nous l'ordre, et rende à la terre sa fécondité. Le travail, dès lors, n'est plus seulement jouissance, mais peine : il faut que la sueur coule pour faire germer les moissons. Dieu, au surplus, bénit même quand il condamne. Le travail rendra l'homme riche, puissant, libre, saint et aimant : l'homme qui travaille, c'est l'homme qui se rachète.

On voit, dans ce premier plan de l'œuvre divine, que le créateur veut rendre l'homme heureux en le rendant bon, et travailler ainsi à sa propre gloire. Mais Dieu a déjà prévu la chute de l'homme, sa rédemption par le sacrifice de la croix, et sa glorification dans les cieux par les mérites de cette rédemption. Aussi veut-il non-seulement marquer à l'homme l'obligation d'être saint; il veut lui indiquer encore les moyens de le devenir, en figurant des événements décrétés seulement par suite de la chute. Ainsi, les soins que Dieu apporte à la création de l'homme, s'expliquent par cette prévision que l'humanité s'unira, dans l'Incarnation, à la divinité. La création de la femme d'une côte d'Adam est le symbole de l'Eglise chrétienne naissant du sein déchiré du nouvel Adam. L'union de l'homme et de la femme est, dit saint Paul, le grand Sacrement de Jésus-Christ et de l'Eglise. Eve, appelée mère des vivants, quand on devrait l'appeler mère des morts, annonce l'Eve de la nouvelle alliance. Dieu, égorgeant des agneaux pour vêtir de leurs peaux l'homme déchu, enseigne l'usage et la nature des sacrifices, le choix des victimes, le mode de communion, et figure l'agneau qui sera immolé pour vêtir de ses mérites l'homme dépouillé de la grâce. Enfin, le Paradis terrestre placé au commencement des temps est, par ses joies pures, le signe prophétique du Paradis des cieux.

Ces figures ne trouvent leur raison, et ces dispositions naturelles leur complément, que dans la constitution surnaturelle de l'Eglise. Esquissons-la de manière à rendre raison des faits, sans nous écarter de la doctrine chrétienne.

Dieu avait placé dans l'homme deux éléments distincts : la nature et la grâce. La nature est l'ensemble des constitutifs et des facultés rigoureusement nécessaires pour former un homme. Ainsi, avoir une âme et un corps, une intelligence et une volonté unies à des organes : voilà qui est indispensable pour constituer l'homme dans sa nature. La grâce est un don surnaturel, c'est-à-dire au-dessus des exigences et des forces de la nature, don que Dieu surajouta à la nature pour la diviniser. Ce don surnaturel n'est autre que Dieu lui-même, qui se communiquait à l'homme pour le rendre participant de la nature divine. Par l'infusion de la grâce, des facultés surnaturelles se superposaient donc à chaque faculté correspondante dans la nature; et, dès lors, il y avait, dans l'homme, deux êtres : l'être naturel, c'est-à-dire l'ensemble des constitutifs, facultés et organes, impérieusement exigés par l'essence de la nature; l'être surnaturel, c'est-à-dire l'ensemble des constitutifs et facultés gratuitement surajoutées aux premières par la communication de la nature divine à la nature humaine. Et tout cela sans que l'homme devînt Dieu, sans que Dieu devînt homme, ni se divisât en se communiquant.

Au don de la grâce Dieu avait attaché certains priviléges, qui, tenant de la grâce leur origine, revenaient pourtant à la nature pour lui donner son intégrité. C'est par privilége, que le corps était exempt de souffrances et de mort; par privilége encore, que l'esprit ne devait ni se perdre dans l'ignorance ni s'égarer dans l'erreur; par privilége enfin, que le cœur ne devait ni sentir l'impulsion de penchants dépravés, ni se trouver faible en face du devoir.

La source des grâces n'avait pas versé ses eaux que dans l'homme; elle s'était épanchée encore sur la nature inanimée. Ainsi, c'est par un effet particulier de la grâce, qu'il n'y avait dans les éléments ni grêle, ni tempête, ni tremblements de terre, ni peste, ni fléau d'aucune sorte; dans les minéraux et les végétaux, ni compositions malfaisantes, ni plantes stériles, ni herbes vénéneuses; parmi les animaux, ni bêtes féroces, ni reptiles en-

nemis de l'homme. Toute créature était heureuse de concourir au bonheur de l'homme ; et l'homme, roi pontife de la création, trouvait son bonheur dans l'union la plus intime avec Dieu.

Ce don de la grâce et ces prérogatives de la nature n'étaient accordés à l'homme que pour connaître, aimer et servir Dieu ici-bas, de la manière la plus excellente. Quand Dieu aurait jugé suffisants les temps de son épreuve, il aurait, par une mystérieuse transformation, élevé l'homme jusqu'à la vision intuitive. L'homme, après avoir entrevu Dieu dans le symbolisme de la création et dans l'énigme des mystères, l'aurait contemplé, sans intermédiaire, dans les splendeurs de son essence, l'aurait aimé comme il s'aime, et aurait été, par suite, heureux de son bonheur et glorifié de sa gloire.

Les moyens d'arriver à cette fin étaient la foi aux enseignements de Dieu et l'observance de ses préceptes. La grâce rendait facile ce double devoir d'obéissance et d'humilité. Dieu, docteur et législateur, était lui-même le ministre de la grâce, et toujours le don du secours surnaturel était proportionné aux difficultés de la tâche à remplir.

Ainsi, antérieurement à la chute de l'homme, nous trouvons l'Eglise ainsi constituée : Son sujet est l'homme réunissant dans l'unité de sa personne la nature, les priviléges de la nature et le don de la grâce ; sa fin est la claire vue de Dieu ; les moyens d'atteindre cette fin sont la foi et les bonnes œuvres produites sous l'action de la grâce ; enfin le docteur, le législateur, le prince de cette Eglise, c'est Dieu en personne.

II. Adam pèche : désordre immense en lui, et dans sa postérité ; car un décret divin a rendu toutes les volontés, et partant toutes les existences, solidaires de la sienne. La grâce nous abandonne. Les priviléges de la nature nous sont retirés. La nature elle-même, qui tenait de la grâce une partie de sa perfection, tombe dans un état de faiblesse et d'infériorité. L'homme ainsi dépouillé se voit déchu de sa noble fin, et privé des moyens de l'atteindre, Le ciel se ferme, la terre s'assombrit, Dieu se retire. Enfin, l'Eglise est détruite dans son plan primitif, et le monde finirait là, quant à la vie surnaturelle, sans une nouvelle intervention de la Providence.

Dieu ne voulut point laisser son œuvre ensevelie sous les ruines ; il en commença même immédiatement la restauration, en promettant un Sauveur et en réorganisant son ouvrage d'après la prévision des mérites du Sauveur à venir. On voit Dieu, en effet, continuer d'instruire les Patriarches, leur faire connaître ses volontés, punir leurs prévarications, récompenser leur fidélité, et veiller au maintien de la religion. Voyons donc quelle était, par suite de la chute et en vertu de la promesse, la constitution de l'Eglise patriarcale.

D'après l'enseignement commun des théologiens, que résume excellemment le cardinal Gousset, la religion des Patriarches comprenait : l'unité de Dieu, le gouvernement de la Providence, l'immortalité de l'âme, l'existence des bons et des mauvais anges, la chute de l'homme, la disgrâce du genre humain, et l'attente d'un médiateur qui devait réconcilier le ciel avec la terre. Ces croyances, les Patriarches les tenaient d'une révélation extérieure et surnaturelle, et se les transmettaient par voie de tradition orale. De là, cet accord général et constant de tous les peuples sur ces dogmes, qui forment comme le symbole primitif de l'humanité (1).

La loi à observer était la loi dite *naturelle*. La loi naturelle est une impression de la lumière divine en nous ; elle nous fait connaître les devoirs qui découlent de nos rapports avec le Créateur et avec le prochain. Dieu, toutefois, n'avait pas laissé à l'homme le soin de la lire dans son âme, ou de la découvrir par des recherches scientifiques ; il l'avait révélée aux Patriarches. Si donc nous appelons cette loi *naturelle*, c'est uniquement parce que, comme toute loi révélée, elle était conforme à la nature de l'homme, et qu'après l'avoir recueillie, l'homme pouvait, avec sa raison, en reconnaître ou en démontrer la vérité. Cette loi, du reste, était *surnaturelle* dans son origine et dans sa fin : elle avait Dieu pour auteur et pour terme. Quant aux prescriptions de cette loi, on présume qu'elles étaient, au fond, les mêmes que celles du Décalogue ; Dieu, en le donnant à Moïse, n'aurait fait qu'y ajouter l'autorité d'une promulgation solennelle et la garantie d'une inscription sur la pierre. La tradition juive, venant en aide au récit biblique, nous représente la loi morale des Patriarches renfermant, au temps de Noé, les commandements suivants : 1° ne pas vivre sans autorité, 2° se garder du blasphème, 3° se préserver de l'idolâtrie, 4° ne pas se marier à des parents rapprochés, 5° ne pas répandre le sang, 6° ne pas voler, 7° ne manger ni sang, ni viande étouffée, ni gibier.

Ce symbole et cette loi étaient donnés aux Patriarches pour commencer en eux, par la foi et la pratique des vertus, le bonheur du ciel. Cette fin ne pouvait être obtenue que par le concours de la grâce. Nous appuyant donc sur l'autorité de la tradition et sur cette vérité que Jésus-Christ est mort pour tous, que la rédemption, par conséquent, a eu des effets rétroactits jusqu'à Adam, nous pensons que les Patriarches ont trouvé dans l'attente du Rédempteur une source de grâce. Seulement on peut présumer qu'ils la recevaient en moindre abondance que nous ; et on doit dire que, tenant de la grâce un droit à la récompense, bien que mourant en état de justice, ils n'étaient cependant pas admis immédiatement à la claire vue de Dieu. Aussi Jésus dut-il des-

(1) *Théologie dogmatique*, t. I ; *De la Révélation*, ch. II, p. 325-330, 3e édit. 1849.

cendre aux enfers pour en tirer les Gentils morts en état de grâce et aller chercher dans le sein d'Abraham les Juifs fidèles, pour les introduire dans le sein du Père céleste.

Indépendamment du don que Dieu faisait directement de cette grâce aux Patriarches, nous devons ajouter qu'il existait dès lors une prière publique, des sacrifices et des sacrements. Les sacrifices consistaient dans l'oblation des fruits de la terre, du pain et du vin, du lait des troupeaux et de la chair des animaux. On témoignait par là de ses sentiments intérieurs et on préfigurait le sacrifice de la croix. Les sacrements étaient au nombre de cinq, savoir : le baptême, la pénitence, l'eucharistie, l'ordre et le mariage. La confirmation et l'extrême-onction n'existaient pas : parce que, de ces deux sacrements, le premier donne la plénitude de la grâce, qui n'était pas encore arrivée ; le second prépare à entrer immédiatement au ciel, qui alors n'était ouvert à personne. Ces sacrements ne produisaient pas, comme les nôtres, la grâce par eux-mêmes; mais quand ils avaient été reçus, Dieu, à l'occasion de ces sacrements, conférait effectivement la grâce, en vue des mérites de Jésus-Christ et pour l'entrée dans la vie éternelle. Le P. Ventura pense même que les sacrements chrétiens ont eu une efficacité rétroactive, et que les anciens fidèles ont pu, par la foi, y puiser, en une certaine mesure, les mêmes effets que les nouveaux fidèles.

Enfin l'Eglise patriarcale se complétait par un sacerdoce. Les pères de famille en exercèrent d'abord les fonctions. Quand ensuite la famille passa de l'état domestique à l'état civil, on bâtit des temples et la charge sacerdotale échut aux premiers-nés de chaque famille. C'est ainsi qu'Enos commença à invoquer le nom du Seigneur, d'une manière légale, solennelle et publique. La vocation d'Abraham confirmant le sacerdoce dans la famille de ce patriarche, n'enleva point aux autres familles leurs droits. Les enfants d'Abraham pourvurent seulement au défaut des autres. Enfin, on peut penser que, même avant l'établissement de la synagogue, il existait, au-dessus du sacerdoce, un pontificat suprême, investi de la grande prérogative de transmettre et d'interpréter la révélation primitive. Car, dit le P. Ventura, je ne puis me persuader qu'il ait jamais manqué sur la terre un tribunal, ou au moins un homme, dépositaire fidèle de cette révélation ; qu'on pût consulter au besoin, sans crainte d'être entraîné dans l'erreur. Cette opinion paraît se confirmer par la parole de saint Pierre qui appelle Noé *le huitième héraut de la justice*, bien qu'il fût le dixième des patriarches antédiluviens.

Telle était, dans sa constitution, l'Eglise patriarcale : un symbole commun, une loi morale, une prière publique, des sacrifices, des sacrements et un sacerdoce. On y découvre déjà le premier plan de l'Eglise mosaïque et de l'Eglise chrétienne.

LIVRE TROISIÈME

ENTRE 4000 ET 6000 A 2400 ET 3000 ANS AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE

Vie des premiers hommes.

Le déluge, tombeau de l'ancien monde, qui en ressuscite nouveau.

Le genre humain est déchu, il doit se relever ; il est vicié par sa faute, il doit se guérir par la grâce de Dieu. Ce n'est pas une guérison mécanique du corps, mais une guérison libre et volontaire de l'âme. Il faut que le malade la désire et qu'il s'y prête ; il faut, pour cela, qu'il sente toute la profondeur de son mal, le dérèglement de sa volonté, l'obscurcissement de son intelligence. Le médecin laissera donc la maladie prendre son cours et jeter tout son venin. A certaines périodes seulement, il y appliquera quelque remède préparatoire pour en diriger les crises, même les plus violentes, à la guérison finale. Comme le genre humain ne vit pas qu'un jour, mais tous les siècles du temps, sa restauration ne se complètera qu'à la longue. Son médecin ne le perd jamais de vue ; et ce médecin est Dieu, qui, au temps voulu, se fera lui-même remède.

Les progrès de cette maladie et de cette guérison, l'art du médecin, qui fait servir de moyens les obstacles mêmes, tel est le véritable objet de l'histoire humaine. Sans cela elle pourra bien présenter quelques particularités intéressantes ; mais le tout n'aura point de sens. Cette histoire commence seulement ici ; car c'est ici proprement que commence le développement du bien et du mal dans le genre humain.

Adam connut Eve, sa femme, et elle conçut et enfanta Caïn, qui signifie *acquisition, disant : Je possède, j'ai acquis,* j'ai engendré *un homme de par Dieu :* au pied de la lettre hébraïque : *J'ai acquis, j'ai engendré, je possède un homme qui est Jéhovah* (1). Eve qualifie son premier-né, non pas d'enfant, mais d'homme : il est, suivant elle, Jéhovah, *celui qui est.* Dieu avait annoncé que le fils de la femme écraserait la tête au serpent ; il avait fait entendre que ce fils serait un Homme-Dieu. Eve, encore toute pleine de ces paroles de miséricorde, se croit bienheureuse mère ; elle croit son fils ce Dieu-Homme. De là cette joyeuse exclamation : *J'ai mis au monde l'homme Jéhovah !* Mais le premier sera l'homme terrestre : l'homme céleste ne viendra qu'après. Il semblerait que notre mère s'aperçut bientôt de son erreur ; car, ayant mis au monde un second fils ; il reçut le nom d'Abel, qui signifie vanité ou deuil. Toutefois ce puîné, s'il n'était pas celui qui est la justice et la sainteté même, en devait être une figure ressemblante et en sa vie et en sa mort.

Abel fut pasteur de brebis, et Caïn laboureur : littéralement en hébreu, *serviteur*, ou *esclave de la terre*. Or, il arriva, apres du temps, que Caïn présenta des fruits de la terre en oblation à Jéhovah. Abel présenta également une oblation des prémices de son troupeau et de leur graisse. Et Jéhovah tourna ses regards vers Abel et son oblation ; mais pour Caïn et son offrande, il n'y regarda point.

Chacun des deux frères offre son sacrifice. Leur père commun, peut-être Dieu lui-même, leur avait appris l'obligation et la manière de le faire. Abel, comme l'ont remarqué les interprètes, offre les prémices de son troupeau et ce qu'il avait de meilleur ; mais il n'est point parlé de prémices au sacrifice de Caïn : on peut conclure qu'il les garda pour lui-même, et qu'il n'offrit à Dieu que du reste. Cette différence au dehors avait sa source au dedans. Abel était animé d'une foi plus vive : voilà pourquoi, dit saint Paul, il offrit un sacrifice plus précieux ; aussi Dieu témoigna-t-il publiquement qu'il le reconnaissait pour juste, en agréant ses dons d'une manière visible (2). On pense communément que ce fut en les consumant par un feu du ciel, comme il fit du premier sacrifice d'Aaron, premier pontife d'Israël (3). On peut croire que les deux fils d'Adam présentèrent à Dieu leur oblation, tournés vers le paradis terrestre d'où leur père avait été chassé, et devant lequel étaient placés les chérubins comme devant un inaccessible sanctuaire. Ce fut peut.

(1) Deuxième lettre de M. Drach. *Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue,* t. II, p. 405. — (2) Heb., XI, 4. — (3) Lévit., IX, 24.

être du milieu de ces chérubins flamboyants que partit la flamme qui consuma le sacrifice d'Abel, comme ce fut du Saint des saints que partit celle qui consuma le sacrifice d'Aaron, nouvellement sacré pontife d'Israël (1).

A la vue de la différence que Dieu mettait entre son oblation et celle de son frère, « Caïn fut violemment irrité, et son visage fut abattu. Mais le Seigneur lui dit : Pourquoi es-tu irrité, et pourquoi ton visage est-il abattu ? Si tu fais le bien, n'en recevras-tu pas le salaire ? Si tu fais le mal, le péché se couchera à ta porte ; sa convoitise aspirera vers toi, mais tu pourras le dominer. »

Caïn devient envieux de son frère, parce que son frère est juste et que ses œuvres sont bonnes, tandis que les siennes sont mauvaises ainsi que son cœur (2). Peut-être voyait-il dans cette préférence que Dieu avait donnée au sacrifice d'Abel, un indice qu'il le choisissait pour prêtre et pontife universel du genre humain. Un Père de l'Eglise nomme effectivement Abel le premier prêtre ou pontife de ce premier univers (3). Ainsi, et pour les mêmes raisons, verrons-nous le Juif devenir jaloux du Christ, le juste par excellence.

Dieu, toujours bon, rappelle à Caïn que si son offrande n'a pas été reçue avec la même faveur, il ne doit s'en prendre qu'à lui-même : tout est entre ses mains, le bien et le mal, la récompense et la peine. S'il ne fait pas le bien, le péché assiégera sa porte, comme un animal immonde qui ne cherchera qu'à l'atteindre pour en faire sa proie. Toutefois, s'il veut, alors même il pourra dominer encore ce monstre hideux.

Caïn ne profita guère de la remontrance divine. Un jour « il dit à Abel, son frère : Sortons. Et lorsqu'ils étaient dans la campagne, Caïn s'éleva contre son frère Abel et le tua. » Voilà comme le premier meurtrier, par jalousie, met à mort le premier juste. Nous verrons un autre Caïn, le peuple juif, également jaloux, sortir de Jérusalem avec son frère le juste, le saint, le Christ, et, arrivé dans les champs, le mettre à mort sur le Calvaire.

« Alors Jéhovah, ou l'Eternel, dit à Caïn : Où est Abel, ton frère ? Il répondit : Je ne sais pas ; est-ce que je suis le gardien de mon frère ? Mais l'Eternel lui dit : Qu'as-tu fait ? La voix du sang de ton frère crie de cette terre jusqu'à moi. Maintenant donc tu seras maudit de dessus cette terre qui a ouvert sa bouche pour recevoir le sang de ton frère versé par ta main. Si tu la cultives, elle ne te donnera plus sa fécondité : tu seras errant et fugitif dans l'univers. Caïn dit alors à l'Eternel : Mon iniquité est trop grande pour que je puisse mériter le pardon (suivant quelques interprètes : la peine de mon iniquité est trop grande pour que je puisse la porter). Voilà que vous me chassez aujourd'hui de dessus cette terre ; je dois me cacher de devant votre face : lors donc que je serai errant et fugitif dans l'univers, tout ce qui me trouvera me tuera. Cela ne sera point ainsi, répondit l'Eternel ; quiconque tuera Caïn sera puni sept fois. Et l'Eternel mit un signe en Caïn, afin que quiconque le trouverait ne le tuât pas. Caïn sortit donc de devant la face de l'Eternel, et habita dans la terre de Nod ou de la Fuite, vers l'orient d'Eden (4). »

Dieu interroge, non comme quelqu'un qui ignore, mais comme le juge qui veut convaincre un criminel et le punir. Il avait tout vu néanmoins il interroge Caïn, comme il avait

(1) *Pourquoi Dieu accueillit différemment les sacrifices de Caïn et d'Abel. — Caractère fondamental des premiers sacrifices.* — Il est assez difficile de comprendre comment certains écrivains ont pu chercher ailleurs que dans les intentions des donateurs et dans la différence qu'elles établissent dans les offrandes, la cause pour laquelle Dieu ne fit pas le même accueil au sacrifice de Caïn qu'à celui d'Abel. Selon Shiefelhagen, la seule raison de cette différence viendrait de ce que les offrandes n'auraient pas été matériellement les mêmes, Si le sacrifice d'Abel fut plus agréable à Dieu, dit cet auteur (*a*), c'est qu'il « était un sacrifice expiatoire, tandis que celui de Caïn était simplement un sacrifice d'actions de grâce. » C'est là, sans doute, une conséquence tout à fait logique de l'assertion suivante du même auteur : « L'histoire atteste que, dans le principe et par leur nature même, tous les sacrifices sanglants étaient des sacrifices expiatoires ; » mais cette assertion est fausse et ne découle nullement de celle-ci, conforme à la vérité : « Tous les sacrifices expiatoires avaient pour matière un être vivant qui devait être détruit. »

Le sacrifice d'Abel, était, aussi bien que celui de Caïn, un sacrifice d'actions de grâces : chacun offrit au Seigneur les dons attachés à la condition où il se trouvait ; ils lui offrirent ce qu'ils en avaient reçu pour le remercier de le leur avoir envoyé. Cette seule considération ne permettrait pas de croire, avec Sasaulx (*b*), que dans l'origine tous les sacrifices étaient expiatoires. Mais nous savons, de plus, qu'avant la chute, et alors qu'il ne pouvait être question de sacrifices expiatoires, il y avait déjà des sacrifices, car saint Augustin nous assure que les hommes, « innocents et non encore souillés par le péché, s'offraient eux-mêmes au Seigneur comme des hosties très-pures (*c*). »

Il vaut donc mieux, ce nous semble, se ranger à l'opinion de Saalschutz, lorsqu'il dit : « Ce n'est pas le besoin d'apaiser la divinité, mais le sentiment de la reconnaissance, qui a donné lieu aux sacrifices (*d*). » Stolberg est du même avis. Suivant Doellinger parlant des sacrifices grecs, il est impossible d'admettre que les sacrifices sanglants aient seuls existé dans le principe, et que les autres sacrifices n'aient été que des formes diverses de ceux-là. Reconnaître par des actes sensibles la souveraineté et la puissance de l'être suprême, lui offrir comme une sorte de gage de son respect et de sa soumission, le remercier des faveurs et des secours qu'on en a obtenus, telle a été évidemment la première raison d'être d'un grand nombre de sacrifices. C'est dans le sang que l'opinion de l'antiquité plaçait le siége de l'âme et de la vie : le sang était pour elle le produit le plus relevé et le plus excellent de la nature, et comme la fleur du monde animal, aussi le jugeait on très-agréable à la divinité et très-propre à lui être offert en témoignage de reconnaissance pour les bienfaits reçus. Le sang, à cause de son affinité étroite avec les passions humaines, était en outre considéré comme le germe et le foyer du péché : c'est avec du sang qu'il fallait expier ses fautes et en laver les souillures (*e*).

(2) Joan., III. — (3) S. Ephrem, dans son *Homélie du sacerdoce.* — (4) Gen., IV.

(*a*) *Théologie du paganisme*, p. 122. — (*b*) *Etudes de l'antiquité classique*, sacrifices expiatoires des Grecs et des Romains. — (*c*) *De Civit.*, n. 26. — (*d*) *Archéol. des Héb.*, II, 200. — (*e*) *Paganisme et judaïsme*, p. 201 et 203.

interrogé Adam ; il écoute leur défense avant de les condamner. Il voulait, par son exemple, apprendre à la justice humaine comment elle doit procéder à l'égard même du meurtrier.

Où est Abel, ton frère? Question simple et paternelle qui éveille tous les jours dans le cœur d'un frère et d'une sœur ce que l'amitié a de plus tendre. Mais quel coup de foudre pour Caïn ! Tel est toutefois déjà son endurcissement, qu'il n'en est point atterré ni touché, mais qu'il répond avec insolence : *Je ne sais ; suis-je donc le gardien de mon frère?* Quelle différence entre Adam coupable et son fils criminel ! Adam rougit des suites de sa faute ; il en fait l'aveu : Caïn est tellement endurci dans son crime, qu'il va jusqu'à insulter son juge ; aussi la sentence est-elle bien différente. Adam ne fut pas maudit, Caïn le sera. Une malédiction terrible le chasse de la contrée qu'il a abreuvée du sang de son frère, et le condamne à une vie errante et fugitive. Alors Caïn avoue indirectement son crime, en disant qu'il est trop grand pour qu'il puisse en obtenis le pardon ou en supporter la peine. Mais ce qui l'occupe principalement, c'est la crainte d'être tué : il sentait bien qu'il méritait de l'être. Dieu le rassure de ce côté. Seul maître de la vie, il ne permet à personne de l'ôter à Caïn ; il veut, par la vie fugitive et tremblante de ce premier meurtrier, inspirer l'horreur du meurtre à tous les hommes. Pour augmenter encore cette horreur, il annonce que quiconque le tuerait serait puni sept fois plus encore. Quant au signe que Dieu met en Caïn, on croit communément, d'après la version grecque qui porte : *Tu seras gémissant et tremblant sur la terre*, que ce fut un horrible tremblement de tous ses membres qui effrayait les spectateurs, surtout en leur rappelant qu'une punition sept fois plus terrible encore était réservée à quiconque tuerait ce malheureux.

« Alors Caïn sortit de devant la face de l'Eternel, et habita dans la terre de Nod ou *de la Fuite*, vers l'orient d'Eden. »

On voit par ces dernières paroles, ainsi que par d'autres semblables, que le pays d'Eden était regardé par les premiers hommes comme leur centre, leur berceau, leur patrie commune. Dans ce pays était le jardin de Dieu, à l'entrée duquel étaient placés les chérubins. Adam avait été chassé du jardin ou du paradis ; mais il n'est pas dit qu'il le fut d'Eden même. Il est à croire que nos premiers parents, bannis du paradis terrestre, se fixèrent tout auprès, dans le pays qui l'enfermait ; il est à croire que, dans leurs prières et leurs sacrifices, ils tournaient leurs regards vers cette espèce de sanctuaire, où ils avaient vécu familièrement avec leur Créateur, mais dont ils ne voyaient plus alors que l'appareil formidable des chérubins. Peut-être fût-ce du haut de ces chérubins mystérieux, comme du haut de son trône, que Dieu interrogea Caïn ; peut-être, quand il est dit que Caïn se retira de devant la face de l'Eternel, faut-il entendre qu'il se retira de devant ce trône de sa gloire, et qu'il sortit même du pays d'Eden, comme étant à la fois excommunié et banni, retranché du culte divin et de la société humaine.

Quoi qu'il en soit, toujours est-il que, chez tous les peuples de l'antiquité, les grands coupables, les meurtriers, les parricides étoient tout ensemble excommuniés et bannis, exclus des cérémonies religieuses et des relations sociales. On craignait de se trouver avec eux sous un même toit ou dans un même navire ; on craignait d'être enveloppé dans le même châtiment avec eux par la vengeance divine qui les poursuivait partout. Philosophes, historiens, poëtes, tout est plein de pareilles idées ou de pareils exemples. Cette croyance se retrouve chez les hommes les moins familiarisés avec la philosophie et la science. Ainsi, les païens de l'île de Malte, voyant saint Paul, après être échappé du naufrage, mordu par une vipère, se dirent entre eux : « Il faut que ce soit un homicide, puisque, sauvé de la mer, la *vengeance* ne permet pas qu'il vive (1). »

Le fond de cette croyance est la verité même. La vengeance de Dieu poursuit le pécheur, et dans le temps, et dans l'éternité : dans l'un, pour le faire rentrer en lui-même ; dans l'autre, pour le punir de son impénitence. Le genre humain tout entier est dans le premier cas : Satan, avec ses anges est dans le second. Les premiers siècles du monde en avaient un exemple visible dans un homme : nous en avons sous les yeux un exemple encore bien plus terrible dans tout un peuple.

Le peuple aimé de Dieu, le peuple juif, dans la fureur de sa jalousie, a tué le Christ son frère, chef du peuple puîné, du peuple chrétien. Dix-huit siècles se sont écoulés depuis ce crime. Depuis dix-huit siècles, Dieu et les hommes demandent à cet autre Caïn : Où est ton frère ? où est le Christ qui devait naître de son sang, et, suivant les prophètes, convertir à Dieu toutes les nations ? Et depuis dix-huit siècles, il répond avec l'obstination du premier fratricide : Je ne sais ; suis-je donc le gardien de mon frère ? Et il dit plus vrai que Caïn. Il ne sait où est le Christ ; il ne voit pas ce que tout le monde voit ; il ne voit pas qu'au lieu d'en avoir été le gardien fidèle, il en a été le coupable meurtrier, il ne se souvient plus de sa propre imprécation : Que son sang soit sur nous et sur nos enfants. Il ne voit pas qu'avec ce sang pèse sur sa tête le sang de tous les justes persécutés, à commencer par celui d'Abel. Cependant, comment ne le voir pas? Lorsque jadis il eut comblé la mesure de son iniquité par ses fréquentes rechutes dans l'idolâtrie. Dieu le punit par une captivité de soixante-dix ans à Babylone. Et voici vingt-six fois soixante-dix ans qu'il est chassé de sa ville et de son pays, dispersé

(1) Act. XXVIII.

par toute la terre, sans roi, sans prêtre, sans autel, sans sacrifice, sans forme de peuple : partout vagabond et fugitif, partout méprisé et tremblant. Quel est donc ce crime plus grand que tous ses crimes ? Tout le monde le lui dit ! tout le monde lui dit que le sang qu'il a versé, il y a dix-huit siècles, crie vengeance contre lui, mais que s'il veut, il criera pour lui miséricorde. Effrayé de cette lumière terrible, il n'ose y arrêter ses regards. Une loi lui a été donnée, terre autrefois ruisselante de lait et de miel : il la cultive, il en remue l'écorce, il en garde l'extérieur, la circoncision, la pâque, le sabbat ; mais cette terre est frappée pour lui de stérilité ; elle a perdu pour lui son lait, son miel, son âme, sa vie, qui est le Christ. Accusé ainsi d'un déicide par la voix de l'univers, ne trouvant dans sa loi rien qui le rassure, il tombe dans un secret désepoir : non plus que Caïn, il ne demandera point à Dieu miséricorde ; son unique crainte, comme celle de Caïn, c'est que quiconque le rencontrera ne le tue. Mais Dieu, qui veut en faire un exemple éclatant de sa justice et un témoin irrécusable de sa vérité, y a pourvu (1). Il a mis sur lui un signe, comme autrefois sur Caïn, un opiniâtre et inexplicable attachement à une loi qui est sa condamnation, et, dans l'extérieur même, une physionomie hagarde qui le distingue de tout autre peuple. Aussi, les Romains viendront et soumettront toutes les nations à leurs lois et à leurs usages ; les barbares viendront et changeront tous les usages et toutes les lois ; les savants, les politiques viendront et mettront tout en œuvre pour faire du peuple juif un autre peuple ; mais ni la puissance romaine, ni la barbarie, ni la civilisation n'y pourra rien. Le Juif restera toujours Juif. On le méprisera, on l'opprimera, on le persécutera, on le flattera même quelquefois, mais jamais on ne pourra le changer ni l'exterminer. Il faut qu'il soit là pour l'instruction de l'univers.

Chose étonnante ! Malgré l'avertissement du ciel, Caïn tue son frère. Ce crime affreux semble devoir contrarier les desseins de la Providence, et il ne fait que les accomplir. Dans Abel, l'humanité offre à Dieu ses prémices : le premier mort est un juste, un saint, un martyr ; la terre a désormais un intercesseur dans le ciel : le ciel et la terre sont réconciliés l'un avec l'autre. Caïn même, s'il veut, obtiendra miséricorde ; une longue vie lui est donnée pour la peine de son crime et pour apprendre au premier monde que, si l'homme est libre de faire le bien ou le mal, Dieu aussi est juste pour le récompenser ou le punir. A l'exemple de Caïn, le peuple juif tue le Christ. Ce crime, le plus grand des crimes, renverse, ce semble, les desseins du Très-Haut, et il ne fait que les exécuter. Par la mort du Christ, la tete du serpent est écrasée, l'homme sauvé et Dieu honoré autant qu'il le mérite. Le peuple déicide lui-même, quand il voudra, participera au salut éternel ; en attendant, il servira de leçon et d'exemple,

Après la mort d'Abel, l'Ecriture nous parle en peu de mots de la postérité de Caïn : elle en indique sept générations, mais sans marquer d'époques ni d'années. Caïn, ayant connu sa femme, en eut un fils nommé Hénoch ; plus tard il bâtit une ville, qu'il appela du nom de son fils. La crainte d'être tué pour son meurtre lui fit peut-être bâtir une ville comme lieu de sûreté. Son cinquième descendant est nommé Lamech. Celui-ci rompit l'unité primitive du mariage, en prenant à la fois deux femmes, Ada et Sella. La première enfanta Jabel, père de ceux qui habitent sous les tentes et des pasteurs ; et Jubal, père de ceux qui jouent de la harpe et de la cithare. La seconde engendra Tubalcaïn, habile à travailler le fer et l'airin, et une fille appelée Noëma ou la belle. Tubalcaïn et sa sœur se retouvent, suivant quelques-uns, dans Vulcain, forgeron célèbre dans les poëtes, et sa femme Vénus, symbole de la beauté charnelle.

Quoi qu'il en soit, Lamech dit un jour à ses deux femmes : Ada et Sella, entendez ma voix; femmes de Lamech écoutez mes paroles : J'ai tué un homme pour ma blessure et un adolescent pour ma meurtrissure. Mais si Caïn est vengé sept fois, Lamech le sera septante fois sept. On convient généralement qu'il y a dans ces paroles une certaine mesure poétique, et il est facile de s'en apercevoir; mais on ne sait point au juste ce qu'elles veulent dire. Ce qui paraît certain, d'après le texte original, c'est que Lamech tua un homme fait et un enfant, non pas de propos délibéré, mais par accident ou pour sa propre défense. De là il conclut que si Caïn, qui avait tue son frère avec préméditation, devait néanmoins être vengé sept fois sur celui qui le tuerait contre la défense de Dieu, lui, Lamech, devait l'être incomparablement plus. On voit que l'histoire du premier meurtrier n'était point oubliée parmi ses descendants, et qu'elle y produisait même quelques bons effets. Ainsi, Caïn cache son crime, le nie hardiment devant Dieu qui l'interroge; tandis que Lamech, sans être interrogé par personne, confesse le sien et en appelle à la justice de Dieu, pour n'être puni que par lui (2).

Mais toujours est-il que le meurtre se perpétua dans la race de Caïn, et que c'est là qu'on porta la première atteinte à la sainte et primitive unité de l'union conjugale. Ce que l'on peut y observer encore, c'est l'origine des castes et des professions héréditaires. Les descendants de Jabel sont pasteurs nomades ; ceux de Jubal, musiciens, et ceux de Tubalcaïn, ouvriers en mines et en métaux.

Abel était mort, mais il devait comme renaître dans un autre lui-même, et, par cette espèce de substitution, perpétuer sa race jusqu'à nous. « Adam connut encore sa femme,

(1) Aug., *contra Faust.*, l. XII, c. x. — (2) S. Chrysost., *Homel.*, XX. *in cap.* IV, *Genes.*

et elle enfanta un fils, et elle lui donna le nom de Seth ou *substitué*, disant : Dieu m'a substitué une autre race pour Abel que Caïn a tué (1). » « Adam avait vécu cent trente ans suivant l'hébreu, deux cent trente suivant la version des Septante, lorsqu'il engendra ce fils à son image et à sa ressemblance, et qu'il le nomma Seth (2). » On présume de là qu'Abel fut tué l'an cent vingt-huit ou cent vingt-neuf de son père. A cette époque, Adam avait sans doute déjà plus d'un fils et plus d'une fille : sa postérité était déjà probablement assez nombreuse ; ce qui le fait croire, c'est qne Caïn craignait d'être tué par le premier venu. Des auteurs (3) ont même calculé qu'à la mort d'Abel, une année avant la naissance de Seth, il devait y avoir sur la terre plus de quatre mille âmes; il y en a même qui portent ce nombre jusqu'à cent mille. Une particularité remarquable, c'est que, d'après le nom que lui donnent son père et sa mere, Seth est une race substituée à son frere Abel, une race pour ainsi dire posthune du premier juste. Ainsi, le juste par excellence, après être mort sur la croix, s'est-il vu renaître dans le peuple chrétien. Seth apparaît dans tout cela comme le représentant d'Abel et comme son vicaire. Or, ce qu'il y a dans Abel de plus grand, c'est que, par son sacrifice et par sa mort, et comme prêtre et comme victime, il a été la figure du Christ, prêtre éternel et victime immolée depuis l'origine du monde. On pourrait donc considérer Seth comme le représentant et le vicaire du Christ dans l'Eglise primitive. Il est dit qu'Adam l'engendra à son image et à sa ressemblance. Ces paroles peuvent signifier qu'Adam l'engendra semblable à lui par le péché, et non point semblable à Dieu par la justice originelle. Cependant, comme ces paroles ne se disent que de Seth, il est naturel de penser qu'elles renferment plutôt une prérogative particulière, selon toute apparence, d'être, après Adam, le chef et le docteur spirituel du genre humain. Tel nous le représentent du moins des traditions orientales. Joseph, historien juif, rapporte que de son temps il existait encore deux colonnes sur lesquelles Seth avait gravé le sommaire des plus utiles connaissances (4). Quoi qu'il en soit de cette assertion, toujours prouve-t-elle que ce patriarche était généralement regardé comme le docteur universel du monde primitif et comme le fidèle dépositaire des traditions originelles.

A l'âge de cent cinq ans, suivant l'hébreu et la Vulgate ; de deux cent cinq, suivant le grec des Septante, Seth engendra un fils qn'il appela Enos. Alors, dit le texte original, on commença d'invoquer le nom de Jéhovah ; autrement, alors on commença d'appeler du nom de Jéhovah. La version latine traduit un peu différemment : Celui-ci commença d'invoquer le nom du Seigneur (5). D'après l'interprétation commune, ces divers sens sont également vrais. Ce fut du temps d'Enos probablement par ses exhortations et sous sa présidence, que l'on commença d'honorer l'Eternel par un culte public et des assemblées régulières ; ce fut, suivant toute apparence, vers le même temps que la société des fidèles reçut ou prit le nom d'enfants de Dieu, que nous verrons bientôt. En tout cas, ce serait une exagération bien fausse de s'imaginer, d'après le texte actuel de la Vulgate, qu'Enos fut le premier à invoquer le nom du Seigneur, Adam et Seth vivaient encore, qui certainement n'avaient point oublié Dieu, ni cessé d'invoquer son nom. Un illustre Père de l'Eglise, saint Cyrille d'Alexandrie, avait des premiers hommes une idée bien différente (6). Suivant lui, Seth, Enos et tous ses descendants jusqu'à Noé, menaient une vie si sainte, étaient si semblables à Dieu par leurs vertus, que leurs pieux contemporains les appelaient dieux eux-mêmes. De là dans leurs enfants. le nom d'enfants de Dieu ou des dieux. Et, de fait, la locution correspondante dans le texte original peut signifier également enfants de Dieu et enfants des dieux.

Enos ayant vécu quatre-vingt-dix ans, suivant l'hébreu ; cent quatre-ving-dix, suivant les Septante, engendra Caïnan, qui, à l'âge de soixante-dix ans, suivant le premier texte ; de cent soixante-dix, suivant le second, engendra Malaléel. Celui-ci vécut soixante-cinq ans, autrement cent soixante-cinq, jusqu'à ce qu'il engendra Jared qui, suivant les deux textes, engendra Hénoch à l'âge de cent soixante-deux ans. Ce dernier, ayant vécu soixante-cinq ans ou cent soixant-cinq, engendra Mathusalem.

Hénoch marcha avec Dieu. Cette expression a paru, à un docte personnage, indiquer la dignité du sacerdoce (7). Toujours est-il que, dès le quatrième siècle de l'ère chrétienne, on lisait, dans un recueil liturgique pour l'ordination des évêques : « O Dieu, qui dès le commencement avez établi des prêtres pour le salut de votre peuple, Abel d'abord, Seth, et Enos, *et Hénoch*, et Noé et Melchisédech, et Job (8). » Non-seulement Hénoch se rendit agréable à Dieu par une vie sainte ; mais, avec le zèle d'un prophète, il prêcha la pénitence aux pécheurs de son temps, et les menaça du jugement à venir. Un apôtre disait des impies qui blasphémaient l'Evangile : « Hénoch, septième depuis Adam, a prophétisé d'eux, quand il a dit : Voici que vient le Seigneur avec ses saintes myriades pour exercer le jugement contre tous les hommes et reprendre parmi eux tous les impies de toutes

(1) Gen. IV, 25. — (2) *Ibid.*, v, 3. — (3) Entre autres l'anglais Whiston. — (4) Antiq., l. I, c. II. — (5) Peut-être aussi y avait-il originairement dans le texte de S. Jérôme : *Hic cœpit invocari nomen Domini* ; ici commença d'être invoqué le nom du Seigneur ; ce qui rend exactement l'hébreu. Un *i* aura pu facilement se changer en *e*, et donner la phrase actuelle : *Hic cœpit invocare nomen Domini.* — (6) *In Gen.*, l. II et III. — (7) Michëlis. — (8) *Constit. apost.*, l. XIII, c. V.

les œuvres de leur impiété et de toutes les paroles dures que les pécheurs impies ont proférées contre lui (1). » Ce patriarche, notre commun ancêtre par Noé, est encore vivant. « Par le mérite de sa foi, dit saint Paul, Hénoch fut enlevé, afin qu'il ne vît pas la mort: on ne le trouva plus, parce que Dieu le transporta ailleurs (2). » On le présume dans un paradis ou lieu de délices, se nourrissant des fruits de l'arbre de vie. On croit généralement qu'à la fin du monde chrétien il viendra, comme représentant du monde primitif, avec Elie, représentant du monde judaïque, rendre témoignage au Christ contre son ennemi capital.

On aura été surpris de la différence entre l'hébreu et le grec pour les années des patriarches; les anciens Pères de l'Eglise, qui les premiers le remarquèrent, en étaient surpris également. Ce qu'il y a de singulier, c'est que cette différence ne tombe que sur les années avant la génération, et non sur la vie totale. Les cent ans que le grec ou l'hébreu mettent de plus ou de moins dans la vie du père, avant la naissance du fils, ils les mettent de moins ou de plus après; en sorte que le total reste le même. Au dix-septième siècle de notre ère, on retrouva un troisième texte qui était demeuré inconnu depuis le sixième : c'est le texte samaritain ou le Pantateuque hebreu, que reçut des Juifs schismatiques, emmenés en captivité, la colonie assyrienne envoyée à sa place au pays de Samarie. D'après la comparaison qui a été faite, il s'est trouvé que, pour les patriarches avant le déluge, l'hébreu a pour lui tantôt le samaritain, tantôt le grec; mais que, pour les patriarches après le déluge, le grec et le samaritain sont généralement d'accord entre eux. De là quelques savants ont conclu, non sans quelque fondement, que le plus simple est de suivre l'hébreu pour la première époque, le samaritain et le grec pour la seconde, attendu qu'on aurait ainsi presque toujours deux contre un. Ce qui donnerait environ mille six cent cinquante-six ans depuis la création de l'homme jusqu'au déluge, et onze à douze siècles depuis le déluge jusqu'à la vocation d'Abraham, trois mille deux ou trois cents ans jusqu'à Jésus-Christ.

Comment une pareille diversité a-t-elle pu s'introduire? Cela se conçoit. Avant la découverte de l'imprimerie, il fallait copier les livres à la main; aujourd'hui il se fait des fautes d'impression, alors il se faisait des fautes de transcription, surtout pour les dates, qui anciennement ne s'écrivaient point avec les expressions parlées, mais par des lettres numerales. Comme dans toutes ces langues il y a plusieurs lettres qui se ressemblent, l'une pouvait se prendre facilement pour l'autre. Il y avait quelque chose de plus encore pour les écritures des Juifs. Depuis la captivité des dix tribus, environ six siècles avant Jésus-Christ, elles étaient répandues par toute la terre, se transcrivaient dans l'original même, avec deux sortes de caractères différents, les anciens caractères hébraïques, que l'on croit être les samaritains, et les caractères chaldéens ou hébreux actuels. Vers le milieu de cette époque, la version grecque vint encore augmenter les chances de variantes. Une faute de transcription se sera glissée dans un exemplaire et propagée dans d'autres. Au lieu de la rectifier sur des exemplaires plus corrects, un faux critique en aura fait la base d'un système de correction à part. De là purent venir avec les temps, sans aucun dessein de tromper, ces différences réfléchies des textes divers. Les Pères de l'Eglise, qui les comparèrent entre eux, ne voulurent point y toucher, tant ils avaient à cœur de nous transmettre fidèlement ce qu'ils avaient reçu. Ces variantes chronologiques prouvent, au reste, que la bonne foi présidait à la transcription des textes : l'imposture eût été plus avisée. L'accord de tous les textes et de toutes les versions dans les choses importantes nous est une garantie d'autant plus certaine.

Après tout, cette diversité ne tombe point sur la suite ni sur l'ordre des générations et des événements, mais seulement sur la durée entre quelques-uns. Tel père a-t-il vécu cent ans de plus ou de moins avant ou après la naissance de son fils? l'Église nous laisse parfaitement libres sur cette question de dates; elle ne rejette ni l'un ni l'autre comput; elle laisse aux savants à discuter quel texte mérite, sous ce rapport, la préférence, ou quel moyen il y a de les concilier. En autorisant, parmi les versions latines, celle qui est connue sous le nom de Vulgate, elle autorise implicitement la chronologie abrégée de l'hébreu, sur lequel cette version a été faite. Mais la version grecque des Septante est également autorisée, et par les apôtres, et par les conciles, et par les Pères qui la citent : on peut donc également suivre sa chronologie plus longue. Et de fait, l'Église romaine, en l'annonce de la fête de Noël au Martyrologe, compte cinquante-deux siècles de la création du monde à la naissance de Jésus-Christ, tandis que les partisans de la chronologie hébraïque n'en comptent ordinairement que quarante.

Mais ces années de patriarches, étaient-ce bien des années comme les nôtres? N'étaient ce pas de simples trimestres, où plutôt des années d'une lunaison? On l'a dit dans des livres et dans des journaux, et les doctes écrivains qui l'y ont dit témoignaient une superbe pitié pour le chrétien vulgaire qui croit que les années des patriarches étaient des années. Ces années ne vont donc être que des lunes. Sur ce pied, les neuf cent trente ans, les neuf cent douze, les neuf cent soixante-neuf, les neuf cent cinquante, les six cents, les quatre cent soixante-quatre, les cent soixante-quinze que l'Écriture dit que vécurent Adam, Seth, Mathusalem, Noé, Sem, Heber, Abraham, se

(1) *Epist. Jud.* xv. — (2) Heb., xi.

réduiront à la mesure plus raisonnable de soixante-dix sept, soixante-seize, quatre-vingts, soixante-dix-neuf, cinquante, trente-neuf et quatorze, avec quelques mois en plus ou en moins. Sans doute, il n'y a dans ces âges rien d'extraordinaire. Ce qui l'est un peu, c'est qu'Abraham soit dit mort dans une heureuse vieillesse, lui qui ne vécut que cent soixante-quinze lunaisons, en tout quatorze ans et sept mois. Ce qui l'est encore plus, c'est que quand il entendit Dieu lui promettre, à l'âge de cent ans, que, cette année-là même, sa femme, Sara, qui en avait quatre-vingt-dix, lui donnerait un fils, il se mit à rire, aussi bien qu'elle, de se voir père et mère si vieux. Ils devaient rire plutôt de se voir père et mère si jeunes, car lui n'avait encore que huit ans et quatre mois, et elle sept ans et demi. Ce qui ne paraîtra pas moins plaisant, c'est qu'Enos, Caïnan, Malaléel, Heber, Phaleg, Nachor, qui, dans l'hébreu, sont dits avoir engendré à l'âge de quatre-vingt-dix, de septante, de soixante-cinq, de trente-quatre, de trente, de vingt-neuf ans, auront eu des enfants à l'âge de sept ans et demi, de cinq ans dix mois, de cinq ans cinq mois, de deux ans dix mois, et même de deux ans cinq mois. Et comme, à une époque où l'on convient que les années des Hébreux étaient semblables aux nôtres, la mère des Machabées rappelle au plus jeune de ses fils qu'elle l'avait allaité pendant trois ans, il faudra conclure que ces graves personnages, tels que nous aimons à nous représenter les anciens patriarches, avaient des fils et des filles avant qu'ils fussent eux-mêmes sevrés. Ce n'est pas tout. Adam qui, suivant le texte original, engendra Seth à cent trente ans, l'aura engendré à dix ans dix mois. Mais avant la naissance de Seth, Caïn avait tué Abel. Quand il commit ce meurtre, il faut supposer à Caïn au moins vingt ou trente ans. Il sera donc né vingt ou trente ans avant Seth, par conséquent une dizaine d'années, pour le moins, avant son père. Voilà ce que disent implicitement ces doctes railleurs du vulgaire chrétien (1).

Encore une réflexion. Il est dit que le déluge commença l'année six cent de Noé, le dix-septième jour du second mois, et qu'il finit l'an six cent un, le vingt-sept du second mois. Ce sera donc une lunaison, plus dix jours. Mais, dans cette quarantaine, nous verrons d'abord tomber la pluie pendant quarante jours et quarante nuits; puis les eaux couvrant la terre pendant cent cinquante jours; puis ces eaux commençant à baisser jusqu'au vingt-sept du septième mois, où l'arche reposa sur le mont Ararat; puis quarante jours, après lesquels Noé lâcha le corbeau; puis trois fois sept jours où il envoya la colombe à trois reprises; puis Noé attendant encore quelque temps, et pour découvrir l'arche le premier jour du premier mois de l'année six cent un, et pour en sortir finalement le vingt-sept du second mois. Comment renfermer tout cela dans une lune? Je n'y vois qu'un moyen, c'est de dire que les lunes d'alors étaient aussi longues que les années d'à présent.

Nous avons vu citer, à l'appui de cette chronologie rapetissée, deux savants justement célèbres; et ces mêmes savants reconnaissent avec tout le monde que les années des patriarches étaient ce que tout le monde appelle des années (2). Au reste les traditions de tous les peuples sont d'accord avec Moïse sur la longue vie des premiers hommes.

Celui de tous les mortels qui vécut le plus longtemps fut Mathusalem. Il ne mourut qu'à l'âge de neuf cent soixante-neuf ans, et en l'année même du déluge. Suivant l'hébreu, la Vulgate et le samaritain, il a vécu deux cent quarante-trois ans avec Adam, trois cent cinquante-cinq avec Seth, trois cents avec Hénoch, six cents avec Noé, et cent avec ses trois fils. Ainsi, entre Adam, père du premier monde, et Noé, père du second, il n'y a qu'une personne d'intermédiaire. Quelle facilité pour l'histoire et la religion primitive de passer sans altération d'un monde à l'autre!

A l'âge de cent quatre-vingt-sept ans, il engendra Lamech, qu'il ne faut point confondre avec Lamech, descendant de Caïn, qui le premier épousa deux femmes, comme il ne faut point confondre le prophète Hénoch avec Hénoch, fils de Caïn, qui donna son nom à la première ville. Lamech vécut encore cinquante-six ans avec Adam, cent soixante-huit avec Seth et cent vingt-trois avec Hénoch le prophète. Il en avait cent quatre-vingt-deux, quand il engendra un fils qu'il appela Noé, c'est-à-dire *repos* ou *soulagement*, en disant : « Celui-ci nous soulagera parmi nos travaux et les œuvres de nos mains, dans la terre que l'Eternel a maudite (3). » Prédiction qui s'est accomplie de plus d'une manière. Noé soulagea les hommes dans leurs travaux agricoles, en inventant, suivant une tradition hébraïque, des instruments de labourage; il les soulagea en inventant cette liqueur qui réjouit le cœur de l'homme. Il fut une consolation pour l'humanité, ayant mérité par son sacrifice que Dieu ne maudît plus la terre (4). Dans un sens plus relevé, il fut comme un médiateur entre Dieu et les hommes; il ensevelit tous les an-

(1) Les exemples de longevité, confirmant l'histoire des patriarches, ne sont pas rares, encore aujourd'hui.

D'après le *Times anglo-brésilien* du 4 décembre 1872, il existe au Cap Frio, province de Rio-Janeiro, un individu nommé José Martius Coutinho, agé de 178 ans, né à Saquaréma en 1694. Coutinho jouit encore de toutes ses facultés intellectuelles, et n'éprouve d'autre infirmité physique qu'une certaine roideur aux jointures. — Le Mathusalem du Cap Frio a été marié six fois ; il a eu quarante-deux enfants. Le nombre de ses petits fils s'élève à cent-vingt-trois, celui de ses arrière-petits-fils à quatre-vingt-six et en suivant la généalogie, il compte plus outre, encore quarante-trois enfants, fils de ses arrière-petits-fils.

(2) Bochart, en son *Phaleg*; Michaëlis, en sa traduction allemande de la *Genèse*. — (3) Gen., v, 27. — (4) *Menochius, in hunc locum.*

ciens crimes dans le déluge, et en fit sortir avec lui un monde nouveau. Il était la figure de celui qui est notre vrai Noé, notre vrai repos, notre vraie consolation, qui lui-même a dit : Venez auprès de moi, vous qui travaillez et qui êtes chargés de fardeaux, et je vous soulagerai, et vous trouverez le repos de vos âmes.

Noé, le dixième patriarche, était âgé de cinq siècles lorsqu'il vint à engendrer Sem, Cham et Japhet. C'est par ces trois chefs de famille que devait se repeupler le monde nouveau. A leur naissance, l'ancien monde penchait vers sa ruine.

Ce que chacun de nous éprouve en petit, le genre humain l'éprouvait en grand : le combat entre l'esprit et la chair, la raison et les passions. Dieu nous avait fait un : le péché nous a divisés. Depuis lors, il y a deux hommes en nous, un Caïn et un Abel, l'un charnel, l'autre spirituel ; l'un terrestre, l'autre céleste ; l'un de l'homme, l'autre de Dieu. Souvent, dans sa miséricordieuse justice, Dieu afflige la chair qui domine, pour affranchir l'esprit qui est esclave ; il frappe le corps pour sauver l'âme. Ainsi en est-il de l'humanité entière. Dieu l'avait faite une : le péché l'a divisée et d'avec Dieu et d'avec elle-même. Dès lors, dans la société humaine, il s'est trouvé deux sociétés : l'une des bons, l'autre des méchants ; l'une des justes, l'autre des pécheurs ; l'une des enfants de Dieu, l'autre des enfants de l'homme ; la première, représentée par Abel, Seth, Hénoch, Noé ; la seconde, par Caïn et ses descendants. La partie corrompue du genre humain étant venue à corrompre presque tout le reste, Dieu frappa la chair pour sauver l'esprit.

Cette partie contagieuse a un nom très-connu. Se laisser corrompre et corrompre à son tour, a dit un des écrivains les plus éloquents et les plus observateurs de l'antiquité païenne, Tacite, voilà ce qu'on appelle le siècle et le monde (1). La partie opposée se nomme, dans le langage chrétien, la cité de Dieu, la société des fidèles, l'Eglise.

La corruption sociale se manifesta dans Caïn tuant son frère. Les descendants de l'homicide imitaient sans doute volontiers les mœurs de leur ancêtre ; cependant il n'est pas dit qu'il n'y eût pas d'exception. La vertu d'Abel renaquit dans Seth et se propagea comme naturellement dans sa race ; cependant il n'est pas dit qu'il ne s'y engendra que des bons. Les autres fils et filles d'Adam, avec leur postérité, appartenaient à la société des uns ou des autres, suivant qu'ils écoutaient l'esprit ou la chair ; car il ne faut pas s'imaginer que les deux sociétés qui partagent le genre humain, l'Eglise et le monde, fussent ou soient séparées par la distance des lieux ; elles le seront ainsi dans l'éternité ; mais, dans le temps, elles ne le sont que par l'esprit et le cœur. Dans l'une, Dieu est le Père et le souverain ; dans l'autre, c'est l'homme. Ceux donc qui reconnaissent la loi de Dieu, interprétée par une autorité divine, comme la règle de leur esprit et de leur cœur, ceux-là sont, sous ce rapport, enfants de Dieu : enfants peut-être indociles et coupables, en ce qu'ils n'exécuteront pas toujours la parole de leur Père, à laquelle cependant ils croient. Ceux, au contraire, qui, sans nier que Dieu existe, non plus que ne le fit le serpent qui séduisit Eve, ne reconnaîtraient point l'obligation de se soumettre à sa loi, ou soumettraient cette loi à leur interprétation privée, ceux-là, ne reconnaissant au fond d'autres souverains qu'eux-mêmes, ne seraient plus enfants de Dieu, mais enfants de l'homme. Par là on voit aisément qu'il suffit de le vouloir, pour passer d'une de ces sociétés à l'autre.

D'après ce que nous avons vu, il est vraisemblable que cette dénomination d'enfants de Dieu et d'enfants de l'homme commença sous Enos, petit-fils d'Adam. La corruption faisait, selon toute apparence, de funestes progrès, quatre générations plus tard, sous Hénoch, puisque nous voyons ce prophète prêchant la pénitence et menaçant les pécheurs des jugements de Dieu ; elle vint à son comble vers l'an quatre cent quatre-vingt de Noé. Voici quelle en fut la cause principale :

« Lorsque les hommes *qui n'étaient pas de Dieu* eurent commencé à se multiplier sur la terre, et qu'il leur fut né des filles, les enfants de Dieu, *ou des dieux, dans le sens de saint Cyrille*, voyant que les filles de ces hommes étaient belles, prirent pour femmes celles qu'ils choisirent entre toutes les autres (2). » Voilà comme la corruption se glissa dans la race des hommes divins, tels que Seth et Hénoch. Leurs descendants s'allièrent à la race corrompue des méchants ; ils y choisirent des femmes, non pour la beauté de l'âme, la vertu, mais pour la beauté périssable du corps ; ils les épousèrent, non pour engendrer des enfants dans la crainte de Dieu, mais pour assouvir plus librement les passions effrénées de la chair. Les siècles féconds en crimes, a dit un poëte païen, ont d'abord corrompu et les mariages, et la génération, et la famille : c'est de cette source que la ruine s'est répandue sur la patrie et sur le peuple (3). Les païens mêmes, comme on voit, sentaient que le salut du genre humain dépend principalement de la sainteté de l'union conjugale.

A la vue de cette dégénération de la race des justes, malgré ses avertissements intérieurs et extérieurs, l'Eternel dit : « Mon esprit ne

(1) *De mor. German.* — (2) Gen., VI. — (3) *Fœcunda culpæ sæcula, nuptias primum inquinavere, et genus, et domos : hoc fonte derivata clades in patriam populumque fluxit.* Horat., l. III. Od. 6.

Union des fils de Dieu avec les filles des hommes. — Les enfants de Dieu (ou des dieux *Bne-Elohim*) voyant que les filles des hommes étaient belles, prirent pour femmes celles qu'ils avaient choisies entre toutes.

Qu'étaient-ce que ces enfants de Dieu, *Bne-Elohim* ? — A partir du quatrième siècle, les Pères et les interprètes orthodoxes répondent unanimement : C'étaient les enfants de Seth, homme pieux et religieux.

demeurera point à jamais dans l'homme ; ou, suivant une autre leçon : Mon esprit ne luttera pas toujours dans l'homme, parce qu'il est chair ; mais ses jours *de répit* seront cent vingt ans. » Le souffle de vie que Dieu avait mis dans l'homme ne devait pas y rester à jamais, parce que l'homme, devenu tout charnel, méritait d'en être privé. Ou bien, l'esprit de grâce qui luttait dans l'homme contre la convoitise ne devait pas continuer cette lutte sans fin ; un grand coup allait être frappé, qui, en perdant le corps, sauverait l'âme. Cent vingt ans sont encore donnés au genre humain pour détourner, par sa pénitence, la terrible catastrophe. Ceux qui s'imaginent que ces paroles veulent dire que la vie de l'homme serait réduite à cent vingt ans, sont dans l'erreur ; car, après le déluge même, nous verrons les patriarches vivre des quatre et cinq siècles. Il s'agit du délai de grâce qui est encore accordé aux hommes. Au lieu de les punir sur-le-champ, Dieu, toujours bon, commence par des menaces ; il fixe une époque fatale, mais très-éloignée ; il voudrait qu'on le prévînt par le repentir, et qu'il ne fût pas obligé d'en venir à l'exécution.

Ces menaces furent sans doute communiquées aussitôt par Noé à ses contemporains, c'est-à-dire en la même année, cent vingt ans avant le déluge. Mais, comme nous l'apprend saint Pierre, les contemporains de Noé n'y crurent point alors (1). Ce qu'ils faisaient auparavant, ils continuaient à le faire : ils mangeaient, ils buvaient, ils épousaient des femmes, ils mariaient leurs filles, sans s'inquiéter du châtiment dont ils étaient menacés.

Une autre monstruosité se voyait encore. « Il y avait des géants sur la terre, en ces jours, et il y en eut encore *peut-être plus* après que les enfants de Dieu se furent approchés des filles des hommes et que celles-ci eurent

D'autres entre autres Jonathan, Onkelos, Symmaque et plusieurs rabbins disent, au contraire, qu'il faut entendre par là « enfants des hommes illustres. » D'autres enfin, tels que Josèphe (*a*), Philon (*b*), l'auteur du livre d'Enoch, les plus anciens Pères de l'Eglise (*c*), la plupart des rabbins et les meilleurs exégètes protestants pensent qu'il s'agit de mauvais anges ou de démons.

La seconde opinion ne repose sur aucun fondement et est pour ainsi dire abandonnée. La première, celle qui est favorable aux enfants de Seth, a pour elle : 1° l'ensemble du contexte, notamment l'histoire des enfants de Caïn, au chapitre IV° de la Genèse, celle des enfants de Seth, au chapitre VI°, et enfin le mélange des uns et des autres au chapitre VI°, 2° ces paroles de la Bible : « Ils prirent des femmes, » paroles qui semblent indiquer un vrai et légitime mariage ; 3° enfin, la beauté des filles de Caïn, dépeinte au chapitre IV.

A ces arguments on a opposé les suivants : 1° on dit que l'idée renfermée sous l'expression d'*enfants de Dieu* appartient tout entière au nouveau Testament, et ne s'applique aux fils de Jéhova, aux enfants du Seigneur, qu'à partir de l'époque où Dieu se fut choisi un peuple. 2° Dans le premier verset, il n'est parlé des filles des hommes qu'en termes tout à fait généraux, *Bnot-Adam*, et cette expression revient au verset suivant sous une forme non moins déterminée ; il ne paraît donc pas qu'il faille distinguer entre des filles bonnes et des filles mauvaises. 3° Le texte ne parle que de fils de Dieu et de filles des hommes ; 4° Enfin, l'union régulière et normale des sexes ne saurait sans un nouveau miracle, produire des géants.

A ces observations on peut joindre les suivantes : 1° *Bne-Elohim* est une locution ordinairement employée par la Bible pour désigner les anges (*d*), et qui exprime leur nature, de même que le mot *Maleack*, messager, désigne leur office. 2° Il est donc facile de s'expliquer pourquoi il n'est question que des fils de Dieu. 3° On sait que l'apôtre Jude (*e*) compara le crime de Sodome avec un péché dont les anges s'étaient souillés, et qui, manifestement, était aussi un péché d'impureté (*f*). 4° C'est dans ce sens seulement qu'on peut expliquer sans effort un texte important de saint Paul, où il est dit : « la femme doit porter un voile sur sa tête, *à cause des anges.* » *Potestatem habere supra caput, propter angelos* (*g*). 5° Enfin, les héros et les géants des temps anciens, que l'on retrouve dans toutes les traditions païennes, sont appelés partout des demi-dieux, des fils des dieux et des hommes, expressions qui, en ayant égard aux altérations qu'ont subies les anciennes légendes, s'accordent parfaitement avec le récit de la Bible.

Nous avouons en toute franchise que nous nous inclinons devant l'autorité de tels arguments, et que nous ne pouvons ni les réfuter d'une manière satisfaisante, ni leur opposer des raisons d'une égale valeur. Nous penchons donc pour le sentiment de Josèphe, Philon, de l'auteur du livre d'Enoch, de Justin, d'Athénagore, de Tatien, de Clément d'Alexandrie, de Tertullien, de Lactance, de Minucius Félix, de Méthodius, de saint Ambroise, de plusieurs exégètes d'un âge plus récent, et enfin des protestants ortodoxes, Baumgasten, Delitrsch et Kurtz, aux yeux desquels *ces fils des dieux* étaient des êtres angéliques.

Cette opinion ne nous paraît pas contraire à l'enseignement de l'Eglise sur la doctrine des anges. L'Eglise enseigne, il est vrai, que les anges sont de purs esprits dépourvus de corps, mais si le démon revêtit dans le paradis terrestre la forme du serpent, si les bons anges qui nous sont envoyés du ciel apparaissent souvent sous une forme humaine, pourquoi, dans le cas présent, n'admettrions-nous pas des démons cachés sous un corps humain ? Quand le Sauveur dit (*a*) que les anges ne prennent ni femmes ni maris, il a soin d'ajouter que c'est « dans le ciel » Or, ceux dont il s'agit ici sont des anges déchus qui ont été précipités du ciel et habitent la terre.

Dans ce dernier passage, le Sauveur veut simplement dire que le mélange des sexes est incompatible avec la nature des bons anges, et il ne s'ensuit pas que ce crime contre la nature soit impossible aux anges mauvais. Il ne faut pas sans doute attribuer ce péché à tous les mauvais esprits et encore moins le considérer comme la cause de la chute et de la réprobation des anges. Ce ne serait là qu'un nouveau crime accompli par les anges après leur déchéance, comme ils en commirent tant d'autres dans la suite. Ce crime est certainement le plus énorme et aussi le seul qui ait été commis ; autant du moins que nous pouvons le savoir, et à moins que nous n'admettions le démon incube et succube dont il est question dans le procès de sorcières. L'horreur d'une telle abomination et les conséquences plus terribles encore qu'elle entraîne est la principale cause qui, dans la suite, a fait prévaloir l'interprétation opposée, car il est affreux de penser que Dieu ait pu permettre aux mauvais esprits d'exercer un tel empire sur les hommes. Pour nous, nous regrettons qu'un texte si important et qui, récemment encore, a soulevé de si graves débats parmi les théologiens protestants, soit depuis longtemps négligé par la science catholique ; car nous ne demandons pas mieux que de modifier notre sentiment à la suite d'explications solides fournies par des autorités compétentes, et d'être convaincu que l'interprétation en faveur des fils de Seth mérite la préférence.

(Cette note est extraite de l'édition allemande.)

(*a*) *Antiq.*, IV, 4. — (*b*) *De Gigant.*, r. — (*c*) Petau, *Theol. dogmat.* — (*d*) Job., I, 6 ; II, 1 ; XXXVIII, 7 ; Ps., XXIX, 4, Dan., III, 25. — (*e*) Vers. VI, 7. — (*f*) Cf. II. Pierre, II, 4. — (*g*) I Cor., II, 10. — (*h*) Matth., XXII, 20.

(1) I Pet., III.

engendré. Ce sont là ces puissants, ces héros qui furent dès jadis des hommes de nom (1). » L'Ecriture dit un peu plus loin : « Et la terre était corrompue devant Dieu, et la terre était remplie de violence (2), » suivant la force du mot original. On voit bien par où ces hommes extraordinaires se rendirent fameux, par la luxure et la tyrannie.

Les saints Pères ont remarqué que, dans l'ordre primitif de la nature, Dieu n'accorda point à l'homme de domination sur l'homme, mais seulement sur les animaux. Aussi, avant le déluge, voit on des pasteurs de troupeaux, mais point de dominateurs de peuples. On y voit des pères et des enfants, mais point de rois ni de sujets, point de maîtres, ni d'esclaves. Dans sa première enfance, le genre humain croissait sous la seule autorité paternelle. De souverain proprement dit, ayant droit de vie et de mort, il n'y avait que Dieu. On voit par l'exemple de Caïn et de son descendant Lamech, qu'il n'avait point encore communiqué aux hommes le droit de faire mourir aucun d'entre eux, même pour crime, puisque celui qui tuait le premier devait être puni sept fois, et celui qui tuait le second devait l'être septante fois sept. Il se réservait à lui seul la punition, même temporelle, du meurtre. Il était en ce temps, dit Bossuet, le seul roi des hommes, et les gouvernait visiblement (3). Sous la douce autorité de Dieu et de leurs pères, les premiers hommes paraissent donc avoir joui d'une liberté et d'une égalité communes. La dégénération des bons, la multiplication des méchants portèrent la première atteinte à cette première constitution de l'humanité. Il naquit des hommes d'une taille prodigieuse, d'un orgueil plus prodigieux encore, qui se dirent en leur cœur : *Que notre force soit la loi de justice* (4). Ce furent les premiers tyrans. Ils achevèrent de corrompre la terre et d'attirer sur elle les châtiments du ciel. Job, Salomon, Baruch, le fils de Sirac nous les montrent d'une haute stature, confiants en leur force, sachant la guerre, gémissant sous les eaux avec leurs contemporains, et périssant impénitents et superbes, sans demander pardon pour leurs crimes (5). La taille, la force, l'insolence, la férocité et enfin le supplice de ces monstres humains ou plutôt inhumains, sont également renommés dans toutes les traditions profanes indistinctement.

« L'Eternel, voyant que, *malgré ses avertissements et ses menaces*, la malice des hommes croissait *au lieu de diminuer*, et que toutes les pensées de leurs cœurs n'étaient jamais tournées qu'au mal, se repentit de ce qu'il avait créé l'homme sur la terre; et, ému de douleur au dedans de lui-même : J'exterminerai de la face de la terre, dit-il, l'homme que j'ai créé. J'exterminerai depuis l'homme jusqu'aux animaux, depuis le reptile jusqu'aux oiseaux du ciel, car je me repens de les faits (6). »

Celui qui est par essence, et toujours le même et ne change pas, Dieu n'est pas, comme l'homme, pour mentir, est-il dit, ni, comme le fils de l'homme, pour changer (7). Embrassant dans son éternel maintenant, le passé, le présent et l'avenir de la créature, il exécute chaque chose en temps et lieu; il crée, il détruit, il renouvelle; il opère des changements, mais sans changer lui-même ni dans son être, ni dans son intelligence, ni dans sa volonté. Tout chrétien le sait. Mais de même que, lorsqu'un bon père parle à ses petits enfants, sa parole se fait enfant avec eux ; de même, quand Dieu parle aux hommes, sa parole se fait homme avec les hommes. Il dira donc qu'il se repent, qu'il est en colère, qu'il se sent touché de compassion, que ses entrailles sont émues, qu'il oublie. Et, dans un sens, tout cela est vrai; car tout ce que le repentir, la colère, la compassion, l'oubli peuvent produire de bon dans l'homme, Dieu l'opère sans rien ressentir de ce qu'il peut y avoir en cela d'imparfait. Un homme qui se repent d'avoir fait un ouvrage le défait, s'il peut, pour mieux le refaire. Il y a d'imparfait en lui qu'il n'a pas prévu ce qui est arrivé. Si d'avance il avait vu que son ouvrage aurait tels ou tels défauts, et qu'il ne les eût soufferts que pour en tirer plus tard un plus grand bien, la destruction et la reconstruction de cet ouvrage ne dénoteraient plus un changement ni une imperfection dans le dessein de l'ouvrier. Dieu a fait le genre humain pour une très-longue durée : il l'a fait libre, il l'a remis en la main de son propre conseil et a placé devant lui le bien et le mal. Il voyait bien que cet enfant des siècles souillerait la fin de son premier âge par de graves désordres ; mais il voyait en même temps que le châtiment terrible de ces désordres lui serait une salutaire leçon pour toute la durée de son existence. Lors donc qu'avant d'en venir à l'exécution, ce père dit à l'enfant qu'il se repent de l'avoir créé, qu'il en est pénétré de douleur, c'était pour lui faire sentir l'énormité de ses crimes ; c'était lui dire d'une manière plus pathétique : Repens-toi donc, pour que je ne sois pas réduit à te frapper.

Pour augmenter la terreur de ses menaces, Dieu annonce aux hommes qu'il exterminera de dessus la terre non-seulement eux, mais les animaux, les reptiles, les oiseaux du ciel. Il semble vouloir les toucher de compassion à la vue de tant de créatures condamnées à périr avec eux, uniquement parce qu'elles sont nées pour leur service. Tout cela fut en vain. Toute chair continua de corrompre sa voie et de rendre inévitable le châtiment universel.

Noé seul trouva grâce aux yeux de Jéhovah, parce qu'il était juste et parfait au milieu

(1) Gen., VI, 4. — (2) *Ibid.*, V, 11. — (3) *Polit. tirée de l'Ecrit.*, l. II, art. 1, proposit. 2. — (4) Sap., II. — (5) Job, XXVI, 5 ; Sap., XIV, 6., Baruch, III, 26., Eccl., XVI, 8. — (6) Gen., VI, 5-7. — (7) Num., XXIII.

d'une génération aussi perverse, et qu'il marchait avec Dieu (1). C'est par lui que Dieu dénonçait à ses contemporains l'effroyable catastrophe qui allait fondre sur eux. Aussi saint Pierre l'appelle-t-il le prédicateur, le héraut de la justice (2).

« Ayant donc vu la terre corrompue à l'excès, Dieu dit à Noé : La fin de toute chair est arrivée devant moi, parce que la terre est remplie de violence par eux : voici donc que je les perdrai avec la terre ; fais-toi une arche de bois de gopher (le cyprès); tu la partageras en petites chambres et tu l'enduiras de bitume par dedans et par dehors, et tu la feras ainsi : sa longueur sera de trois cents coudées, sa largeur de cinquante et sa hauteur de trente. Tu y pratiqueras une fenêtre. Pour le comble de l'arche, tu lui donneras une coudée de hauteur, tu ouvriras une porte au côté; enfin tu partageras toute l'arche en premier, second et troisième étages. Et voilà que moi j'amènerai sur la terre les eaux du déluge, pour détruire toute chair en qui est l'esprit de vie sous le ciel : tout ce qui est sur la terre périra. Mais j'établirai mon alliance avec toi; tu entreras dans l'arche, toi, tes fils, ta femme et les femmes de tes fils avec toi. » Il lui commanda encore d'y faire entrer avec lui sept mâles et sept femelles de tous les animaux purs, deux mâles et deux femelles des animaux impurs ; sept mâles et sept femelles des oiseaux purs, deux mâles et deux femelles des oiseaux impurs; des reptiles, deux de chaque espèce, afin d'en conserver la race sur la terre. Enfin il devait prendre de toutes les choses dont on peut manger et les porter dans l'arche, afin qu'elles servissent à sa nourriture et à celle des animaux.

Mais cette arche, avec les dimensions que Moïse lui donne, était-elle assez grande pour contenir toutes les espèces d'animaux avec ce qu'il leur fallait de nourriture pour un an ? Il en est qui l'ont révoqué en doute, il en est qui l'ont nié formellement; d'autres, allant droit au fait, ont calculé la capacité de l'arche d'après les dimensions assignées, ainsi que la place qu'il fallait à toutes les espèces d'animaux connues. Ils ont pris pour base la coudée égyptienne, dont les étalons se retrouvent encore au Caire, et qui, selon toutes les vraisemblances, était commune aux Hébreux du temps de Moïse : elle a vingt pouces et demi de notre mesure. En calculant sur ce pied la capacité de l'arche de Noé, ils y ont trouvé non-seulement assez de place pour Noé et sa famille, pour toutes les espèces d'animaux et toutes les provisions nécessaires, mais encore un assez grand espace de libre (3).

A quelle époque Noé reçut-il le commandement de bâtir l'arche ? On suppose d'ordinaire que ce fut cent ans avant le déluge. Nous ne voyons pas trop sur quoi est fondée cette opinion. En donnant l'ordre de bâtir, Dieu dit : *Tu entreras dans l'arche, toi, tes fils, ta femme et les femmes de tes fils avec toi* : ce qui laisse naturellement entendre que ses fils alors étaient mariés, et déjà par conséquent d'un certain âge. Or, ils étaient nés depuis l'année cinq cent de leur père, un siècle avant le déluge. L'ordre de bâtir l'arche aura donc été donné au moins vingt ou trente ans plus tard. Dira-t-on que Dieu parle de leurs femmes par anticipation ? cela est possible, mais rien ne le prouve. D'ailleurs, cela fût-il certain, on ne pourrait rien en conclure. Moïse dit bien, en terminant la généalogie d'Adam jusqu'à Noé, que ce dernier, ayant vécu cinq cents ans, engendra Sem, Cham et Japhet; mais il ne dit pas ce qu'il va rapporter dans le chapitre suivant soit arrivé à la même époque. On voit, au contraire, qu'après avoir exposé de suite tout ce qui regarde la généalogie, il s'attache à l'histoire particulière du déluge et commence par une époque antérieure de vingt ans à la naissance de Sem, à savoir celle où Dieu annonça que le genre humain n'aurait plus que six vingts ans pour prévenir le châtiment de ses crimes. Il nous semble donc que voici la manière la plus naturelle de concilier ces textes divers. L'année quatre cent quatre-vingt de Noé, Dieu donne le premier avertissement aux hommes coupables, et leur annonce qu'ils n'ont plus que cent vingt ans pour faire pénitence. Vingt ans plus tard, Noé engendra successivement ses trois fils. Environ trente ans après leur naissance, cinquante après le premier avertissement, soixante-dix ans avant le déluge, Dieu commande définitivement à Noé de bâtir l'arche (4).

Noé exécuta fidèlement tout ce que Dieu lui avait commandé. Il se mit à construire cet im-

(1) Gen., VI, 8 et s. — (2) Pet., II, 5.

(3) *De la dimension de l'arche.* — Scheuchzer, dans sa *Physique sacrée*, a calculé que l'arche devait avoir 496 pieds de longueur, 82 de largeur et 49 de hauteur ce qui donnerait plus de deux millions de pieds cube, c'est-à-dire beaucoup moins que la cathédrale de Cologne, qui compte, 511 pieds en longueur, 231 en largeur et 161 en hauteur. Cet auteur n'en affirme pas moins qu'on aurait pu, en observant une sage distribution, renfermer dans cet espace plus du double des espèces animales maintenant connues. — Quant à la structure bien différente de celle des vaisseaux actuels, il est à remarquer que l'arche devait servir uniquement à porter des fardeaux et qu'elle n'était pas destinée à la navigation. Or, on a eu l'occasion de se convaincre que l'arche répondait pleinement à ce but, car en 1609 il prit fantaisie à un Hollandais nommé Janien de construire un vaisseau tout à fait conforme au modèle de l'arche. Ce vaisseau, impropre il est vrai à la navigation, portait en revanche un tiers de plus qu'un vaisseau ordinaire de même dimension (Cette note est extraite de l'édition allemande.)

(4) *Epoque à laquelle Dieu ordonne à Noé de construire l'arche.* — Il est difficile d'admettre l'explication qu'on vient de lire (*que les enfants de Noé auraient été âgés de cent ans quand éclata le déluge*), non seulement parce qu'elle est loin d'être simple, mais surtout parce qu'avant le déluge il n'est parlé nulle part des fils

mense vaisseau qui devait sauver la race humaine. La construction d'un pareil bâtiment dut exciter l'attention générale et rappeler à tout le monde les prédictions et les menaces précédentes. Noé y ajouta sans doute les menaces et les prédictions nouvelles que Dieu venait de faire. *Les hommes n'y crurent point encore ; mais présumant toujours, sans se convertir, de la patience de Dieu qu'ils attendaient, ils mangeaient et buvaient jusqu'au jour que Noé entra dans l'arche* (1). Ils firent comme font encore la plupart des hommes. Chacun sait bien que la mort n'est pas loin, et qu'un de ces jours elle viendra le surprendre ; on vit cependant comme si l'on avait devant soi plus d'années que Mathusalem. L'âge, les infirmités ont beau avertir, on se rassure : Dieu qui nous a supportés si longtemps, nous supportera bien encore. Ainsi pensaient les contemporains de Noé, lorsque le déluge vint inopinément les enlever tous, de même que la mort enlève inopinément la plupart d'entre nous.

Après avoir si longtemps menacé de punir, si longtemps attendu à pénitence, l'Eternel dit enfin à Noé : « Entre dans l'arche, toi et toute ta famille; car je t'ai vu juste devant moi au milieu de cette génération. Encore sept jours, et je ferai pleuvoir sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits ; et je détruirai de dessus la face de la terre toutes les créatures que j'ai faites. Noé exécuta les ordres de l'Eternel. Dès que le *septième* jour parut, il entra dans l'arche avec ses fils, Sem, Cham et Japhet, sa femme et les trois femmes de ses trois fils avec lui. Eux et tous les animaux sauvages selon leur espèce, et tous les animaux domestiques selon leur espèce, et tous les reptiles selon leur espèce, et tous les oiseaux et volatiles selon leur espèce, entrèrent avec Noé dans l'arche, deux à deux, mâle et femelle, de toute chair en qui est l'esprit de vie, tout comme Dieu l'avait ordonné à Noé ; et l'Eternel ferma la porte sur lui en dehors.

« C'était l'année six cent de Noé, le dix-septième jour du second mois, suivant l'hébreu, le vingt-sept selon les Septante. Ce jour-là même, toutes les sources du grand abîme furent rompues, et les cataractes du ciel furent ouvertes; et la pluie tomba sur la terre durant quarante jours et quarante nuits; et les eaux se multiplièrent et élevèrent l'arche, en sorte qu'elle monta au plus haut de la terre. L'inondation croissait toujours et couvrait tout, en sorte que l'arche voguait sur les eaux. Et les eaux se grossirent si prodigieusement, que toutes les plus hautes montagnes, qui sont sous les cieux en furent couvertes. Les eaux ayant gagné le sommet de ces montagnes, s'élevèrent encore de quinze coudées plus haut. Et toute chair qui vivait sur la terre fut détruite, oiseaux, animaux sauvages, animaux domestiques, et tous les reptiles qui rampent sur la terre, et tous les hommes. Tout ce qui avait un souffle de vie sur la partie aride du globe mourut. Et l'inondation fit périr toutes les créatures qui étaient sur la terre, depuis l'homme jusqu'à la bête, depuis les reptiles jusqu'aux oiseaux du ciel : tout y fut détruit, et Noé resta seul et ce qui était avec lui dans l'arche (2).»

Et les sources du grand abîme furent rompues, est-il dit, *et les cataractes du ciel furent ouvertes*. Nous avons vu, à l'origine de la création, cet abîme, ou la masse des eaux, enveloppant la terre de toute part et la tenant comme en dissolution. Dieu en rassembla une partie dans des cavités profondes dont nos mers ne sont peut-être qu'un écoulement, et il dissémina l'autre dans l'étendue des cieux. Quand il voulut remettre la terre sous les eaux, comme dans l'origine, il brisa, ce semble, les barrières du grand réservoir; de vastes régions s'y seront enfoncées et en auront chassé les ondes prisonnières. D'un autre côté, les vapeurs répandues dans les airs s'étant réunies, forcèrent leurs écluses et fondirent sur la terre comme des torrents qui se précipitent du haut d'une cataracte. La terre et le ciel furent ainsi ébranlés et altérés. Aussi saint Pierre nous dit-il : Les cieux qui étaient d'abord, et la terre produite de l'eau par le Verbe de Dieu, en un mot, le monde d'alors, le monde originel, périt par l'inondation ; mais les cieux d'à présent, ainsi que la terre, remis comme dans un trésor par le même Verbe, sont réservés au feu pour le jour du jugement et de la perdition des impies (3). » Le ciel et la terre sont donc devenus comme autres par le déluge. Pour la terre, elle nous en offre encore les marques dans ces effroyables déchirements qui se manifestent et à sa surface et dans son intérieur.

de Noé pas même dans les endroits où sont racontées l'entrée dans l'arche et la sortie (*a*). Si Sem, Cham et Japhet avaient été mariés depuis soixante-dix années quand survint le déluge, il est probable qu'ils auraient déjà eu des enfants, et il serait malaisé de comprendre pourquoi ceux-ci n'auraient pas été sauvés avec leurs pères. Si d'ailleurs on consulte la suite des générations rapportée au chapitre VI on y verra que l'analogie ne permet pas de croire au mariage des fils de Noë dès l'âge de vingt ou de trente ans.

Il est donc bien plus vraisemblable de penser que Dieu, en ordonnant à Noë de construire l'arche, n'a mentionné les femmes qu'en prévision de l'avenir et que les fils de Noé les épousèrent immédiatement avant le déluge. Quant à l'ordre de construire l'arche, il est tout naturel qu'il ait été donné un siècle d'avance ; outre que cette croyance repose sur une antique tradition, rien dans le récit mosaïque n'autorise à la rejeter.

Dieu aurait donc annoncé à Noë la destruction du genre humain immédiatement après avoir réjoui sa haute vieillesse par le don de trois fils qui allaient être sauvés avec lui et devenir les ancêtres d'une génération nouvelle ; mêlant ainsi à tant de tristesse et de désolation le baume de la joie et de l'espérance.

(Cette note est extraite de l'édition allemande.)

(1) I Pet., III, 20 ; Matth., XXV, 38 ; Bossuet, *Elévat.* — (2) Gen. : VII. — (3) II Pet., III.

(*a*) Gen., VII, 7 ; VIII, 16.

Il en est qui se sont embarrassés pour Dieu, où il prendrait assez d'eau pour noyer la terre ; il en est même qui ont voulu faire de cela une objection contre le récit de Moïse. Insensés ! jaugez d'abord les profondeurs de cet Océan, qui ne paraît qu'un golfe du grand abîme ; sondez les trésors de neiges et de glaçons entassés aux deux pôles ; calculez la masse des vapeurs disséminées dans l'atmosphère. Un astronome moderne a trouvé, par la mesure des aurores boréales, que les vapeurs qui les forment s'élèvent au moins à cinq cent lieues de hauteur perpendiculaire au-dessus de nous (1). Réunissez tout cela ; puis, s'il vous reste encore de l'embarras, venez et nous vous répondrons : Vous ne trouvez point assez d'eau pour couvrir les plus hautes montagnes, les Alpes, les Cordillières, l'Himalaya ; eh bien ! voici que les savants de nos jours nous assurent d'une voix unanime que ces mêmes montagnes ont été originairement comme dissoutes dans l'élément liquide, et qu'elles se sont formées dans le sein d'un vaste océan. Demandez-leur ce qu'ils ont fait de ces eaux primitives, et prenez-en tout ce qu'il vous faudra.

Une question plus intéressante pour les cœurs chrétiens, c'est de savoir que penser du salut éternel de ceux qui périrent dans le déluge. Cette terrible catastrophe les fit-elle enfin rentrer en eux-mêmes, ou bien les trouva-t-elle endurcis et impénitents? Pour ce qui est de ces monstres de luxure et de tyrannie qui abusèrent de leur force pour corrompre la terre, le fils de Sirach nous dit, suivant le grec : « *Dieu ne s'est point apaisé en faveur des antiques géants qui s'étaient révoltés dans la confiance de leur force* (2). » Paroles qui peuvent signifier également, ou que Dieu ne leur pardonna point leur crime pour l'éternité, ou qu'il ne leur en remit point la peine temporelle. Pour ceux-là donc, le salut est au moins fort douteux ; mais en est-il de même quant à la multitude de leurs contemporains et de leurs victimes? Saint Pierre nous donne meilleur espoir. « Jésus-Christ, nous dit-il, étant mort en la chair, mais vivifié en l'esprit, alla en celui-ci prêcher aux esprits qui étaient en prison, qui avaient été incrédules autrefois ou quelque temps, lorsqu'au temps de Noé ils comptaient sur la patience de Dieu : suivant une autre leçon, lorsque la patience de Dieu les attendait pendant qu'on bâtissait l'arche (3). » Les plus doctes et les plus célèbres interprètes entendent par là, d'un commun accord, que les contemporains de Noé ne crurent point d'abord à ses prédictions du déluge, qu'ils présumaient toujours de la patience de Dieu ; mais quand ils virent l'accomplissement de ces prédictions, quand ils virent la mer se déborder en fureur et les pluies tomber par torrents, ils crurent et se repentirent (4). Le déluge perdit leurs corps, mais il sauva leurs âmes. Elles étaient détenues dans les prisons du purgatoire, lorsque Jésus-Christ, mort en sa chair sur la croix, vint, en son esprit ou en son âme, leur prêcher, leur annoncer la bonne nouvelle qu'il était leur Sauveur, que leurs peines étaient finies, et qu'ils l'accompagneraient avec les saints patriarches en son entrée triomphale dans le ciel ! Ah ! qui ne bénirait la grande bonté de Dieu dirigeant tout au salut des âmes et faisant servir à cette fin les plus terribles fléaux de sa justice ! Qui ne mettrait en ce bon Père une confiance sans bornes, en voyant que ceux-là mêmes qui avaient si longtemps abusé de sa patience et ne s'étaient convertis qu'à la dernière extrémité, n'ont pas néanmoins imploré en vain sa miséricorde !

Saint Pierre, qui nous donne ces consolantes nouvelles sur les hommes péris dans le déluge, est lui-même un autre Noé. Lui aussi conduit une barque, un vaisseau qui renferme l'espérance du genre humain. Cette barque est l'Eglise universelle ; elle porte dans son sein non plus seulement huit personnes, mais, en un sens, tous les peuples de la terre. Bâtie lentement et depuis l'origine du monde par les patriarches et les prophètes, achevée par le Christ et ses apôtres dans la plénitude des temps, elle vogue depuis dix-huit siècles sur l'océan des choses humaines. A côté d'elle périra le vieux monde, le monde romain, dans un déluge de nations barbares. L'Eglise, survivant à cette terrible inondation, en fera sortir un monde nouveau. Tout ce qui n'y recevra pas d'elle une certaine abondance de vie intellectuelle et morale, se mourra peu à peu : témoin l'Afrique et l'Asie, représentées, si l'on veut, par la population irraisonnable de l'arche diluvienne. L'Europe, au contraire, et l'Amérique, recevant d'elle une influence plus directe, seront la portion intelligente et souveraine de l'univers. Voilà ce que fera l'Eglise pour le salut temporel des peuples et de l'humanité en général.

Quant au salut éternel des individus, c'est une arche toujours ouverte. On y entre par l'humilité de cœur, on n'en sort définitivement que par l'orgueil opiniâtre de l'esprit. Celui-là donc qui, se défiant de lui-même, est dans la sincère disposition de se soumettre à l'autorité que Dieu a établie sur la terre pour nous conduire au ciel, celui-là est catholique de cœur, ne le fût-il pas de nom. Mais Dieu seul peut savoir où il y a de ces âmes et combien il y en a. Le signe sensible qui incorpore à l'Eglise est le baptême, figuré par le déluge, parce qu'il efface tous les péchés antérieurs et fait de l'homme un homme nouveau. Encore ce signe peut-il être suppléé par le désir. Ceux-là qui ont reçu le baptême, n'importe où, ni par qui ; ou qui, dans l'impossibilité de le recevoir, en ont eu un désir véritable ; tous ceux-là, tant qu'ils n'embrassent pas l'erreur avec connaissance de cause et opiniâtreté d'esprit, sont et restent catholiques, se don-

(1) M. de Mairan. — (2) Eccl., XVI, 8. — (3) I Pet., III, 20. — (4) Bellarmin, Estius, Menochius, Tirin, etc.

nassent-ils eux-mêmes un nom différent. Dieu seul en connaît le nombre. Mais ce nombre est assurément très-grand; car, outre les adultes qui, dans les pays hérétiques, soit à cause de l'ignorance où ils se trouvent, soit à cause de leur humilité de cœur, n'adhèrent point à l'erreur avec opiniâtreté, il comprend encore tous les enfants qui, dans ces mêmes pays, ont reçu le baptême et ne sont pas encore arrivés au complet usage de leur raison : ce qui va pour le moins à la moitié de la population totale.

Lors donc qu'il est dit : Hors de l'Eglise catholique, il n'y a point de salut, c'est comme si l'on disait : Il n'y a point de salut pour les superbes, mais seulement pour les humbles; car ceux qui ont une véritable humilité, se défient de leurs propres lumières, sentent le besoin d'une autorité divinement établie pour nous diriger dans la voie du salut, ne demandent qu'à la connaître et à s'y soumettre. Or, par là même ils sont catholiques de cœur; ils sont dans l'Eglise. Ils y seront peut-être sans le savoir, comme certaines créatures, sans savoir pourquoi ni comment, étaient enfermées et sauvées dans l'arche de Noé. Mais toujours est-il que, comme hors de cette arche nul ne se sauvera de la mort temporelle, de même, hors de l'Eglise, nul ne se sauvera de la mort éternelle : c'est la voix unanime de tous les siècles chrétiens.

Quel bonheur pour le catholique, non-seulement d'être dans cette arche nouvelle, mais de le savoir! Il a le noble plaisir d'affronter la tempête, et la certitude de n'en être point submergé; il voit, en passant, les trônes et les empires s'écroulant sous les mêmes vagues qui élèvent l'Eglise jusqu'au ciel. Tous ceux qui ne sont pas avec lui dans la barque de Pierre, il les aperçoit flottant çà et là, à tout vent de doctrine, sur un océan sans rivage. Son unique désir est de leur tendre une main secourable pour les sauver du naufrage éternel, plus heureux, sous ce rapport, que Noé et ses fils; car il n'était pas donné à ceux-ci de sauver de la mort temporelle ceux qu'ils savaient luttant contre les eaux du déluge.

Ces eaux vengeresses s'étaient élevées de quinze coudées, environ vingt-cinq pieds, au-dessus des plus hautes montagnes, elles restèrent dans cet état jusqu'à cent cinquante jours. Vers la fin de ce temps, Dieu, se souvenant de Noé et de tout ce qu'il y avait avec lui dans l'arche, fit souffler un vent sur la terre, et les eaux cessèrent de croître. Les sources de l'abîme furent fermées, aussi bien que les cataractes du ciel. Les eaux, allant et venant, se retirèrent de dessus la terre; de telle sorte que le vingt-septième jour du septième mois, l'arche se reposa sur les montagnes d'Ararat ou d'Arménie, elles continuèrent de diminuer jusqu'au dixième mois, où, le premier jour du mois, les sommets des montagnes parurent. Quarante jours après, Noé ouvrit la fenêtre de l'arche et envoya un corbeau qui ne rentra plus dans l'intérieur; mais, à ce qu'il paraît, allait se nourrissant de cadavres, et revenait se percher sur le toit de l'arche, jusqu'à ce que les eaux eussent entièrement disparu de la terre. Sept jours plus tard, il envoya une colombe; mais celle-ci n'ayant pas trouvé où poser le pied, les montagnes étant encore couvertes de boue et le reste sous les eaux, elle revint à lui, et Noé, étendant la main, la prit et la remit dans l'arche. Il attendit sept autres jours, et envoya la colombe de nouveau. Elle revint à lui sur le soir, portant dans son bec un rameau d'olivier avec des feuilles vertes. Noé comprit donc que les eaux s'étaient retirées de la face de la terre. Après sept autres jours, il envoya la colombe pour la troisième fois; mais elle ne revint plus, ayant trouvé la terre sèche et en état d'être habitée. Enfin, l'an de sa vie six cent un, le premier jour du premier mois, Noé, ouvrant le toit de l'arche, vit que la surface de la terre était séchée. Cependant il ne sortit point encore; il attendit que Dieu lui en donnât l'ordre, ce qui arriva le vingt-septième jour du second mois. Dieu lui dit : Sors de l'arche, toi et ta femme, tes fils et les femmes de tes fils avec toi, et tous les animaux qui sont avec toi, de toute chair, tant parmi les oiseaux que parmi les quadrupèdes et les reptiles : conduis-les avec toi et entrez sur la terre; croissez-y et vous y multipliez. Noé exécuta cet ordre le jour même.

Sortant ainsi de l'arche le vingt-sept du second mois, après être entré le dix-sept du même mois, l'année précédente, on voit qu'il y resta une année et onze jours, en y comprenant le premier et le dernier. Supposé, comme le présument quelques-uns, que cette année fût une année lunaire de trois cent cinquante quatre jours, on aura dans tous les cas, en y ajoutant les onze, trois cent soixante-cinq jours, par conséquent une véritable année solaire.

Le second père du genre humain donna alors au nouveau monde, qui commençait, l'exemple de ce qui est à faire avant tout. La première chose qu'il fit en sortant de l'arche, et en reprenant possession de la terre, ce fut de bâtir un autel à *Celui qui est*, à l'Eternel. Ensuite, prenant de tous les animaux purs et de tous les oiseaux purs, il les offrit en holocauste sur cet autel.

On voit ici pourquoi, même avant le déluge, les animaux étaient distingués en purs et en impurs. C'est que les premiers pouvaient s'offrir à Dieu en sacrifice, et, suivant la coutume de l'antiquité, leur chair se partager entre les assistants. Il n'en était pas de même des autres.

L'Eternel agréa le sacrifice de notre deuxième ancêtre, et dit à son cœur : « Je ne maudirai plus la terre à cause de l'homme, car les pensées du cœur humain sont inclinées au mal dès sa jeunesse : je ne frapperai donc plus désormais toute créature vivante, comme j'ai fait, » ce terrible exemple devant suffire à jamais. Ainsi, « durant tous les jours de la

terre, les semences et les moissons, le froid et la chaleur, l'été et l'hiver, le jour et la nuit ne cesseront point (1). » Ce qui insinue que, pendant le déluge, tout cela était bouleversé.

« Et Dieu bénit Noé et ses fils, et leur dit : Croissez, multipliez-vous et remplissez la terre. Que tous les animaux terrestres, tous les oiseaux du ciel, tout ce qui se meut sur la terre et tous les poissons de la mer vous craignent et vous redoutent : toutes ces créatures sont mises entre vos mains. Vous pourrez prendre pour votre nourriture tout ce qui a mouvement et vie; je vous abandonne tout comme des plantes vertes. Seulement vous ne mangerez pas la chair en qui est la vie animale, à savoir le sang; car je rechercherai votre sang, auquel est attachée votre vie, et sur tous les animaux, et sur l'homme, frère ou étranger; je rechercherai sur quiconque la vie de l'homme. Quiconque aura répandu le sang de l'homme, son sang sera répandu; car l'homme a été fait à l'image de Dieu. Mais vous, croissez et multipliez, et entrez sur la terre et la remplissez (2). »

Non-seulement Dieu ne maudit plus la terre à cause des hommes, mais il bénit les hommes qui doivent la repeupler. Il bénit Noé et ses fils : il les bénit, et, en eux, tout le genre humain, et, en eux, nous-mêmes. On aurait pu croire qu'il nous avait retiré la domination sur les animaux : il nous la confirme. A la vérité, elle ne sera plus si facile ni si absolue que pour Adam; cependant elle subsiste encore, et notre seul regard inspire la terreur à la plupart de ces créatures. Que dis-je? Bien loin de restreindre notre empire sur elles, Dieu semble l'augmenter. Il nous les livre entre les mains sans réserve; nous pourrons manger leur chair indistinctement. Ce qui fait présumer qu'avant le déluge cette permission n'était point aussi expresse ou aussi générale; peut-être se bornait-elle à la chair des victimes : une seule restriction y est mise, c'est de ne pas manger leur sang. Cette défense nous étonne aujourd'hui; alors elle était de la plus haute importance. Une des causes qui amena le déluge paraît avoir été la férocité et le meurtre. Pour en détourner les nouveaux hommes, Dieu prend tous les moyens pour leur inspirer l'horreur du sang. Il prévoyait en outre, dès lors, qu'un jour des peuplades abruties, après s'être accoutumées à boire le sang des animaux pris à la chasse, finiraient par boire le sang des hommes pris à la guerre. Voilà pourquoi cette défense; voilà pourquoi il annonce si formellement qu'il vengera le sang de l'homme même sur la bête : comme de fait il commandera dans sa loi donnée aux Hébreux, de lapider le bœuf qui aura blessé ou tué quelqu'un ; il vengera le sang de l'homme sur l'homme lui-même. Déjà il l'avait fait; déjà il avait vengé sur Caïn le sang d'Abel, mais toutefois en accordant la vie au coupable. Ici la peine devient plus sévère : Quiconque aura versé le sang de l'homme, on versera le sien. Et la raison de cette loi, c'est que l'homme est fait à l'image de Dieu.

On voit ici se dessiner en quelque sorte la constitution naturelle de la société humaine. Dieu, seul maître d'ôter la vie, parce que seul il la donne, porte cette loi capitale : Quiconque aura répandu le sang de l'homme, son sang sera répandu. Il ne dit pas qu'il s'en réserve l'exécution ; il ne dit plus que celui qui aura tué le meutrier sera puni sept fois. Mais qui charge-t-il alors de tenir la main à ce que force reste à cette loi? Sans doute ceux à qui il la notifie : Noé et ses trois fils, qui étaient alors tous les hommes, tous les chefs de famille, présidés par le père de tous. *Il leur a commandé à chacun*, nous dit l'Ecriture, *d'avoir soin de son prochain* (3), par conséquent de veiller à la sûreté de sa vie et d'en poursuivre le meurtrier. Mais qui jugera du fait? qui appliquera la peine? naturellement ceux qui ont reçu la loi et en sont dépositaires : les hommes, les pères de famille, réunis sous la présidence de leur chef. Ainsi verrons-nous Noé, sur la déposition de ses fils, prononcer une sentence de malédiction et de servitude contre un de ses descendants. Lorsque plus tard, à défaut d'ancêtre commun, les pères de famille, les patriarches d'une ville ou d'une peuplade, soit volontairement, soit amenés par la force des circonstances, auront conféré ou reconnu à l'un d'entre eux ce devoir et ce droit de prononcer sur la liberté et la vie des criminels, ce sera, comme on disait alors dans la Palestine, le *père-roi* ou *l'Abi-Melech*, un des premiers noms de rois que nous verrons paraître. Tels nous semble l'origine et le développement naturel du droit de vie et de mort, ou de la souveraineté proprement dite, que Dieu ne paraît avoir communiqué aux hommes qu'après le déluge.

Toujours est-il que Dieu est le souverain principal, et que les autres ne sont que des ministres responsables. En outre, dès l'origine du premier homme, on voit un prêtre et un sacrifice ; mais de roi et de tribut, on n'en voit ni au commencement ni à la fin. Dans le monde nouveau, le patriarche par qui Dieu l'a sauvé, apparaît d'abord comme pontife universel. Bâtir un autel au Très Haut, lui offrir un sacrifice au nom de l'humanité entière, voilà sa première action. La religion, le sacerdoce, l'Eglise est de tous les temps ; la souveraineté temporelle, le droit de vie et de mort n'est venu que plus tard, comme un fâcheux remède contre de plus grands maux.

« Dieu dit encore à Noé, et à ses fils avec lui : Voilà que j'établis mon alliance avec vous, et avec votre postérité après vous ; et avec toutes les créatures vivantes qui étaient avec vous dans l'arche : les oiseaux, les animaux domestiques et autres de toute espèce. J'établis donc cette alliance avec vous; désormais toute

(1) Gen., VIII. — (2) *Ibid.*, — (3) Eccl., XVII, 12.

chair ne sera plus détruite par les eaux du déluge, et il n'y aura plus de déluge pour perdre la terre. Et voici ce que je vous donne pour signe de l'alliance entre vous et moi, et toutes les créatures vivantes qui étaient avec vous, dans la situation des générations à jamais : Je placerai, » autrement « j'ai placé mon arc dans la nue, et il sera un signe d'alliance entre moi et la terre. Et lorsque je couvrirai le ciel de nuées, mon arc y paraîtra ; et je me souviendrai de mon alliance avec vous et avec toute créature vivante, et les eaux du déluge ne reviendront plus détruire toute chair. Mon arc sera donc dans la nue, et je le verrai pour me souvenir de l'alliance perpétuelle qui est établie entre Dieu et toutes les créatures vivantes sur la terre (1). »

Non-seulement Dieu bénit Noé et ses fils, mais il fait alliance avec eux et avec leur postérité, c'est-à-dire avec nous. Il les rassure, il nous rassure à jamais contre le retour d'un déluge universel. Il étend sa bonté jusqu'à la brute, parce qu'elle tient à l'homme et qu'elle est faite pour lui. Il ne met à cette alliance aucune condition, pour ne nous laisser aucun doute. Non content de nous donner sa parole, il y ajoute un gage visible. L'arc-en-ciel, avec les douces nuances de ses sept couleurs, le fera souvenir, ou plutôt nous fera souvenir de cette alliance éternelle de sa miséricorde. Soit que cet arc divin parût alors pour la première fois, et que le ciel, auparavant sans nuage, eût commencé à s'en charger par les vapeurs que fournirent les eaux du déluge ; soit qu'il eût déjà été vu et que Dieu en fît seulement un nouveau signal de sa clémence, toujours est-il que c'est comme un sacrement de son alliance et de sa promesse ; il paraît même affectionner ce céleste symbole. Lorsqu'on voit, dans l'Apocalypse, son trône dressé, l'iris fait un cercle autour de ses pieds et étale principalement la plus douce des couleurs, qui est un vert d'émeraude (2). C'était quelque chose de semblable qui parut aux soixante-dix vieillards d'Israël. Et lorsqu'il se montra à eux dans le trône de sa gloire, on vit à ses pieds une couleur de saphir, comme lorsque le ciel est serein (3). La signification mystérieuse de cet arc merveilleux n'était point ignoré des anciens peuples ; partout il était regardé comme un signe de la Divinité et comme une voie de communication entre le ciel et la terre.

Noé, qui signifie repos ou consolation ; l'arche qu'il bâtit ; le déluge où il entre et d'où il sort ; la colombe, avec son rameau d'olivier, qui lui annonce la paix du ciel ; le sacrifice qu'il offre; la satisfaction avec laquelle Dieu l'agrée ; la bénédiction qu'il répand sur lui et sur toute sa race ; l'éternelle alliance qu'il contracte avec lui et avec elle : tout cela s'est accompli plus réellement encore dans le Christ. Il est le vrai Noé, notre vraie consolation, notre vrai repos : il a bâti une autre arche, son Eglise, pour nous transporter de la mort éternelle à l'éternelle vie ; il est entré dans les eaux du Jourdain avec le monde coupable, et il en est sorti avec le monde régénéré ; l'Esprit de sainteté et de grâce descend sur lui en forme de colombe, et une voix se fait entendre du ciel : C'est ici mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances ; il offre un sacrifice d'un prix infini ; il s'offre lui-même et nous avec lui ; Dieu se réconcilie en lui avec nous, nous comble en lui de ses bénédictions, nous aime en lui d'un amour ineffable, et nous adopte pour ses enfants à jamais.

« Les fils de Noé, qui sortirent de l'arche, étaient Sem, Cham et Japhet. Ce sont là les trois fils de Noé ; et d'eux descend toute la race des hommes qui se répandit sur la terre. »

C'est d'eux aussi que tous les peuples ont hérité, avec un fonds commun de religion, les idées premières de famille et de propriété fondements de la société temporelle. Et ce serait une erreur aussi contraire à l'histoire qu'à la foi chrétienne, de supposer les premiers hommes vivants comme des brutes, sans lien de famille ni de religion. Dès les premiers moments, nous voyons Adam et Eve, Caïn et Abel, en relation avec la Divinité, comme plus tard Noé et ses trois fils. L'unité de la famille apparaît dès le commencement dans toute sa sainteté. C'est Dieu lui-même qui forme la première femme d'une portion du premier homme, et qui la lui amène pour être sa femme. C'est notre premier père qui proclame cette unité fondamentale de la société humaine : « C'est ici l'os de mes os, la chair de ma chair. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et il s'attachera à *sa* femme, et les deux seront une même chair. » Le péché ne change rien à cette unité originelle. Après le péché même l'Ecriture nous dit : « Et Adam appela *sa* femme Eve, parce qu'elle est la mère de tous les vivants. Et Dieu fit à Adam et à *sa* femme des habits de peaux, et les en revêtit. Et Caïn connut *sa* femme, et elle enfanta Hénoch. Et Dieu dit à Noé : Tu entreras dans l'arche, toi, tes fils, *ta* femme et les femmes de tes fils avec toi. » Et à la fin du déluge : « Sors de l'arche, toi et *ta* femme, tes fils et les femmes de tes fils avec toi. » Quant à la propriété de la terre et de ce qu'elle renferme, Dieu lui-même, propriétaire principal, dit à nos premiers ancêtres, Adam et Eve : « Croissez et multipliez-vous ; remplissez la terre et subjuguez-la ; dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre. Voilà que je vous ai donné toutes les plantes et tous les arbres fruitiers pour servir à votre nourriture. » Dieu dit de même à nos seconds ancêtres, Noé et ses trois fils : « Croissez et multipliez-vous, et remplissez la terre ; que tous les animaux terrestres, tous les oiseaux du ciel, tout ce qui se meut sur la terre et tous les

(1) Gen., IX, 8-10. — (2) Apoc., IV. — (3) Exod., XXIV.

poissons de la mer vous craignent et vous redoutent : toutes ces créatures sont mises entre vos mains. » Et cette propriété générale que Dieu communique au genre humain, nous la voyons s'individualiser dès les premiers temps. Il est dit d'Abel qu'il offrit à Dieu des prémices de son troupeau. Nous verrons tout à l'heure Dieu lui-même distinguer les possessions de Japhet et les tentes de Sem. Avec cette propriété de la terre, Dieu communique aux descendants de Noé le droit de vie et de mort sur le meurtrier de l'homme. Telles sont les lois constitutives de la société humaine, que Sem, Cham et Japhet naturaliseront par tout l'univers.

Sem, l'aîné des trois, sans quitter le pays qui fut comme le berceau du genre humain, s'étendit en Orient. De lui sortent les Hébreux, les Assyriens, les Perses et les autres nations plus orientales. Les meilleurs historiens persans disent que leur premier roi était fils de Sem. Aujourd'hui encore, il existe au pied du mont Himalaya, dans l'Inde, une très-ancienne ville nommée Bamian et aussi Sem-Bamian, dont beaucoup d'Indous rapportent à Sem la fondation (1).

Cham eut en partage l'Afrique et une partie de l'Asie. L'Égypte est appelée la terre de Cham dans les psaumes, et Chemia dans Plutarque (2). Toute l'Afrique est nommée Ammonia par d'anciens auteurs. Les Egyptiens s'appellent encore Mezraïm, du nom d'un des fils de Cham. Un autre de ses fils, Chanaan, peupla le pays qui porte son nom. Sidon, fils de Chanaan, fut le père des Sidoniens.

Japhet, si célèbre dans les auteurs profanes, sous le nom d'Iapet, peupla l'Occident et le Nord. De lui descendent les Tartares, les Scythes, les Cimbres, les Romains, les Gaulois, les Ioniens ou anciens Grecs. Ceux-ci disaient proverbialement : Plus vieux que Japhet, pour parler d'une chose si ancienne qu'à peine en connaissait-on l'origine.

Dans une occasion mémorable, Noé fit entendre à ses trois fils ce qui arriverait à leurs postérités. Homme agricole après le déluge, comme il l'avait été sans doute auparavant, il commença à labourer la terre et planta une vigne, non-seulement pour en manger le raisin, comme on avait fait jusqu'alors, mais pour en exprimer le jus et en faire une boisson. Ayant ainsi bu du vin dont il ne connaissait pas la force, il s'enivra et parut découvert dans sa tente. Cham, père de Chanaan, le trouvant en cet état, sortit dehors et vint en raillant le dire à ses deux frères. Mais Sem et Japhet, au lieu de l'imiter, en se moquant comme lui de leur père, étendirent un manteau sur leurs épaules, et marchant à reculons, ils couvrirent en leur père ce qui devait y être caché. Noé s'étant réveillé après cet assoupissement que le vin lui avait causé, et ayant appris de quelle sorte l'avait traité son jeune fils, dit pour le punir : Que Chanaan soit maudit ! qu'il soit, à l'égard de ses frères, l'esclave des esclaves ! Il ajouta : Béni soit Jéhovah, le Dieu de Sem ! et que Chanaan soit son esclave ! Que Dieu étende les possessions de Japhet, et qu'il habite dans les tentes de Sem ! et que Chanaan soit son esclave (3) !

Sem et Japhet sont bénis, non pas Cham. Cependant ce dernier n'est pas maudit, peut-être parce qu'il avait été béni de Dieu ; son fils Chanaan l'est à sa place. Il se peut que le premier il eût vu la nudité de son aïeul et s'en fût moqué avec son père : c'est, entre autres, l'opinion des Hébreux. Quant à Sem, il reçoit une bénédiction plus haute que Japhet. L'Eternel est appelé le Dieu de Sem. Aussi c'est dans la race de Sem, chez les nations orientales, que la religion du vrai Dieu se conserve plus longtemps et plus pure. Nous y verrons, entre autres, la pénitence exemplaire de la grande ville de Ninive. C'est dans la race de Sem que Dieu choisit son peuple particulier ; c'est de la race de Sem que naîtra le Sauveur du monde.

Japhet, dont le nom signifie *extension*, s'étendit en effet prodigieusement dans sa postérité. De lui sortent ces peuples conquérants, les Tartares, les Scythes, les Celtes, les Grecs, les Européens modernes, qui ont porté et portent encore leur domination par toute la terre, en Asie, en Afrique et en Amérique, et qui règnent actuellement depuis la Chine jusqu'en Angleterre, et depuis l'Angleterre jusqu'à la Chine. Mais surtout ils habitent dans les tentes de Sem, dans les églises qu'ont fondées Jésus-Christ et ses apôtres, descendants de Sem.

La postérité de Cham, l'Egypte et l'Afrique, est privée de l'une et de l'autre bénédiction. L'idolâtrie y paraît plus tôt et plus grossière. Envahis, subjugués tour à tour par les Assyriens, les Perses, les Grecs, les Romains, les Arabes : pareils à Chanaan, tous les descendants de Cham semblent depuis longtemps condamnés à l'esclavage : on les dirait chargés eux-mêmes d'exécuter la sentence. Le principal commerce des habitants d'une grande partie de l'Afrique est de se vendre les uns les autres comme esclaves aux descendants de Japhet, aux Européens. Ceux-ci, plus accessibles à l'humanité et à la religion véritable, cesseront d'acheter; mais quand ceux-là cesseront-ils de se vendre ou de se tuer (4) ?

(1) *On mount Caucasus*, by captain Francis Wilford, *Asiatic research.*, t. VI. 455-539. — (2) Plut., *De Isi et Osir*. — (3) Gen., IX.

(4) *Origine de l'esclavage.—Pourquoi Dieu maudit Chanaan au lieu de Cham.*— « Que Dieu étende les possessions de Japhet, et que Chanaan soit esclave (*a*). » C'est ici pour la première fois que l'Ancien Testament parle de l'esclavage, qu'il représente comme la suite et la punition du péché. Plusieurs Pères de l'Eglise ont invoqué ce texte pour expliquer l'origine de la servitude.

Il peut sembler étrange que ce soit Chanaan et non Cham, son père, qui ait été maudit. Voici peut-être

(*a*) Gen., IX, 20, 27.

L'histoire de Noé et du déluge se retrouve plus ou moins altérée dans toutes les traditions. On la rencontre là même où l'on s'y attend le moins. Par exemple, lorsqu'il y a trois siècles on découvrit le continent d'Amérique, on y découvrit la tradition du déluge universel.

Les Mexicains, dit un historien estimable de ce nouveau monde, avaient, aussi bien que toutes les autres nations civilisées, une connaissance distincte, quoique mêlée de fables, de la création du monde, du déluge, de la confusion des langues et de la dispersion des peuples. Ils réprésentaient même tous ces événements par des peintures. Tous les hommes, disaient-ils, avaient été noyés dans une inondation générale; un seul homme, qu'ils appellent Coxcox, d'autres Teo-ci-pactli, s'était sauvé dans une barque avec sa femme, Xochiquetzal. Ils débarquèrent sur une montagne qu'ils appelèrent Colhuacan, et engendrèrent un grand nombre d'enfants, qui restèrent muets jusqu'à ce qu'une colombe, du haut d'un arbre, leur eût apprit des langues, mais si différentes, que nul ne pouvait comprendre l'autre (1).

Divers historiens d'Amérique, dit-il encore, racontent que les habitants de Cuba, interrogés par les Espagnols sur leur origine, donnèrent les renseignements suivants. Ils avaient ouï de leurs ancêtres que Dieu avait créé le ciel, la terre et toutes choses. En outre, un vieillard, présageant l'inondation par laquelle Dieu allait punir les hommes à cause de leurs péchés, avait construit une grande chaloupe et s'y était embarqué avec sa famille et un grand nombre d'animaux. Lorsque l'inondation eut diminué, il envoya un corbeau qui, trouvant beaucoup de corps morts, ne revint point; peu après, il lâcha une colombe qui revint aussitôt avec un rameau de hoba dans le bec. Le vieillard, ayant jugé que la terre était sèche, sortit du vaisseau, fit du vin avec des raisins sauvages, s'enivra et s'endormit. Un de ses fils se moqua de sa nudité, que couvrit respectueusement un autre. A son réveil, il bénit celui-ci et maudit celui-là. Que pour eux, ils descendaient du dernier, et c'était la cause qu'ils allaient nus; tandis que les Espagnols, bien vêtus, descendaient peut-être de l'autre (2).

L'auteur que nous citons est d'autant plus digne de foi que, né lui-même au Mexique, il parcourut ce pays dans toutes les directions, pendant plus de trente ans, pour recueillir les diverses traditions et peintures hiéroglyphiques. Ce qui achève de porter la certitude à son plus haut degré, c'est que, de nos jours, un savant célèbre ayant parcouru et étudié le même pays, y a retrouvé les mêmes peintures et les mêmes traditions. Expliquant dans un endroit l'histoire hiéroglyphique des Aztèques, depuis le déluge jusqu'à la fondation de la ville de Mexico, voici comme il s'exprime sur le premier de ces événements:

« L'histoire commence par le déluge de Coxcox. Parmi les différents peuples qui habitent le Mexique, les peintures qui représentent ce déluge se sont trouvées chez les Aztèques, les Miztèques, les Zapotèques, les Tlascaltèques et les Mechoacanèses. Le Noé de ces peuples s'appelle Coxcox, Tezpi, ou Teo-ci-pactli (dieu-poisson). Il se sauva conjointement avec sa femme, Xochiquetzal, dans une barque, ou, selon d'autres, dans un radeau. La peinture représente Coxcox au milieu de l'eau, étendu dans une barque. La montagne, dont le sommet couronné d'un arbre s'élève au-dessus des eaux, est l'Ararat des Mexicains. Au pied de la montagne paraissent les têtes de Coxcox et de sa femme. Les hommes nés après le déluge étaient muets; une colombe, du haut d'un arbre, leur distribue des langues représentées sous la forme de petites

d'après plusieurs saints Pères et différents commentateurs, la vraie solution de cette énigme. Il est très-vraisemblable, bien qu'on ne puisse le prouver rigoureusement, que Chanaan se rendit coupable du même crime que Cham; peut-être même qu'ayant joué le rôle de séducteur, il fut encore plus répréhensible: C'est le sentiment des anciens Hébreux. Noë ne voulant donc point à cause d'un seul, retirer la bénédiction qu'il avait autrefois répandue sur ses fils (a), se contenta de la renouveler à deux d'entre eux et de la retirer au fils de son fils. Les trois autres fils de Cham, étant innocents, ne devaient pas être maudits; or, ils l'eussent été si la malédiction était tombée directement sur leur père. Enfin, Cham lui-même ne demeura pas tout à fait impuni, car son cœur paternel fut suffisamment affligé par l'infortune d'un de ses enfants.

Quand il est parlé de Sem dans l'Ecriture, Dieu est appelé d'un autre nom que lorsqu'il s'agit de Japhet qui précède. Il y a là évidemment quelque cause secrète. Dans le second cas, le texte porte l'expression plus générale d'*Elohim*, qui signifie fort, puissant; tandis que dans le premier, nous avons celle de *Jéhovah*, qui signifie le Dieu d'Israël, le Dieu un, éternel, immuable et personnel, le Dieu qui s'est manifesté à son peuple par la révélation, l'alliance, la loi, par son assistance et par ses promesses. On voit donc clairement par les termes mêmes de la promesse de Noë, que c'est de la race de Sem que sortira le peuple élu de Dieu et son illustre rejeton, le Sauveur de l'humanité.

Dans le camp des théologiens comme ailleurs, on a souvent agité la question de savoir si cette phrase de l'Ecriture: *Japhet habita dans les tentes de Sem*, doit s'entendre dans le sens historique ou spirituel, c'est-à-dire de la possession des pays de Sem par les descendants de Japhet, ou de l'entrée de Japhet dans l'Eglise de Sem. Ceux qui rejettent la première hypothèse disent que la bénédiction qui venait d'être répandue sur Sem aurait été privée trop tôt d'une grande partie de son effet. Cette controverse passablement oiseuse, a été vidée plus haut, dans le texte même de la Bible, avec autant de bonheur que de facilité, puisque les Japhétites ont été heureux temporellement et spirituellement. Temporellement, car il est dit: « Que Dieu étende les possessions de Japhet, » sans que le nom de Sem soit prononcé, spirituellement, comme l'indique la phrase qui vient ensuite.

(Cette note est tirée de l'édition allemande.)

(1) Clavigero., *Storia del Messico*, t. II, p. 6. — (2) *Ibid.*, t. IV, p. 16.

(a) Gen., IX, 1 et suiv.

virgules. Il ne faut pas confondre cette colombe avec l'oiseau qui rapporte à Coxcox la nouvelle que les eaux se sont écoulées. Les peuples de Mechoacan conservaient une tradition d'après laquelle Coxcox, qu'ils appellent Tezpi, s'embarqua dans un *acalli* spacieux avec sa femme, ses enfants, plusieurs animaux, et des graines dont la conservation était chère au genre humain. Lorsque le grand Esprit ordonna que les eaux se retirassent, Tezpi fit sortir de sa barque un vautour. L'oiseau qui se nourrit de chair morte ne revint pas, à cause du grand nombre de cadavres dont était jonchée la terre récemment desséchée. Tezpi envoya d'autres oiseaux, parmi lesquels le colibri seul revint en tenant dans son bec un rameau garni de feuilles ; alors Tezpi, voyant que le sol commençait à se couvrir d'une verdure nouvelle, quitta sa barque près de la montagne de Colhuacan (1). »

Une étonnante affinité dans les traditions, les hiéroglyphes, les monuments d'architecture, les institutions politiques et même les langues, a convaincu les savants de nos jours que l'Amérique s'est peuplée originairement par des émigrations de l'Asie, ou que du moins il y eut d'anciennes communications entre ces deux portions de la terre. Après avoir donc entendu en Amérique la dernière colonie du genre humain, consultons-en la métropole dans l'Asie centrale. Mais avant d'arriver là du nouveau monde, un grand peuple se présente.

La Chine, à mesure qu'on approfondit son histoire, offre des concordances toujours plus frappantes avec la Bible. Pendant bien des siècles, ce pays était divisé en plusieurs petits royaumes ou provinces, dont le centre ou la capitale paraît avoir été Babylone, Ninive, Ecbatane, comme pour tout le reste de l'Asie. Deux siècles et demi avant l'ère chrétienne, la Chine forma une vaste monarchie, qui touchait l'Empire romain sur la mer Caspienne. Cependant au quatrième siècle de notre ère, au temps de l'empereur Constance, nous voyons par Ammien-Marcellin que la Chine était de nouveau une province de l'empire des Perses ou Parthes, sous Sapor, qui défit Julien l'Apostat (2). Ces antiques relations de la Chine avec l'Asie centrale et même avec l'Occident, nous expliquent l'origine de ces traditions, ainsi que de celles d'autres peuples, et leur concordance avec le récit de Moïse.

Par exemple, de la création au déluge, d'Adam à Noé, Moïse énumère dix générations. Or, de Hoang-ty, ou le *Ty*, le roi, le seigneur *rouge-jaunâtre*, à Chun, les livres de la Chine comptent neuf générations de patriarches dont les noms sont donnés, et les actions sont marquées. Ensuite Chun est contemporain de Yao, roi sous lequel arrive le déluge, et Chun répare les maux de cette inondation. Les Chaldéens, dont la science était si renommée et à qui nous verrons pour chef le prophète Daniel, comptaient également dix générations avant le déluge, depuis Alorus, qui répond à l'Adam des Hébreux, jusqu'à Xisuthrus, qui est Noé. Les Indiens comptaient dix avantaras ou métamorphoses de la Divinité pour descendre sur la terre.

Dans la série chinoise des dix patriarches avant le déluge, il y a des concordances toutes particulières avec la Bible. La postérité de Tay-Hao, ou Fohy, le second fils de Hoang-ty, y est passée sous silence, comme celle d'Abel dans Moïse. Tchouen-Hiu, fils de Tchang-y, le Seth chinois, est représenté comme rétablissant le culte divin, en instituant des officiers et des prêtres pour y présider, tout comme il est dit d'Enos, fils de Seth, qu'il commença d'invoquer le nom de Jéhovah. Caïnan, fils d'Enos, a le même nom que Caïn sauf la terminaison : Kiong-Then, fils d'Enos chinois, est le même nom que Kiong-Sang, surnom chinois de Caïn ; la terminaison seule est différente. Hénoch, fils de Caïn, et Hénoch, arrière-petit-fils de Caïnan, portent absolument le même nom dans la Bible ; ils portent le même à la Chine, celui de Kiao. Enfin il est dit du Caïn chinois, comme de celui de la Bible, qu'il bâtit une ville et qu'il l'habita (3). Quant à Yao ou Yaphet, fils de Ty-Ko ou Noé, et onzième descendant de Hoang-ty ou Adam, le philosophe Confucius nous le montre occupé à faire écouler les eaux qui, s'étant élevées jusqu'au ciel, baignaient encore le pied des plus hautes montagnes, couvraient les collines moins élevées, et rendaient les plaines impraticables (4). Voilà ce que la Chine nous offre jusqu'à présent de plus historique sur les premiers patriarches et sur le déluge. Sa chronique fabuleuse renferme d'autres allusions à cette grande catastrophe. Des particularités encore plus singulières se remarquent dans l'ancienne écriture chinoise. La figure de l'eau avec celle de la bouche et le signe de huit, signifie *grande inondation ;* une bouche, un navire et huit, *navigation heureuse ;* eau et navire sous un triangle, signifie *faveur, délivrance, échapper du péril ;* bouche, homme et nourriture, avec le signe de huit, *ancien sacrifice*, dont on ne sait plus rien de précis. Le signe deux, souvent aussi huit avec l'image des descendants, s'appelle postérité. Le signe huit avec la figure de la bouche, *choisir, se diviser* (5). Enfin, selon l'histoire chinoise, Fohi s'établit dans la province de Chensi, qui est dans le nord-ouest de la Chine, du côté de l'Inde et du mont Ararat où s'arrêta l'arche de Noé ; ce qui nous indique la route à suivre pour trouver des renseignements plus cer-

(1) Humboldt, *Vue des Cordilières*, t. II, p. 168. — (2) Amm. Marcell., l. XXIII, *sub fin.* — (3) *Annales de philosophie chrét.*, 2e sér., t. VII ; les patriarches antérieurs à Noé, retrouvés à la Chine, p. 115 et seqq. — (4) Chou-King. — (5) Windischmann, t. I, p. 362.

tains. En attendant, le vaniteux Chinois, avec tout son respect pour les ancêtres, a conservé moins bien la mémoire de l'ancêtre le plus fameux, que l'ignorant Américain.

L'Inde, plus près des lieux où les premiers descendants de Noé durent s'établir d'abord, nous offrira naturellement quelque chose de plus complet ; mais l'imagination des Hindous, plus féconde et plus hardie que celle des Grecs, l'entremêler de merveilles poétiques auxquelles on n'est guère habitué en Europe. On lit donc dans un des poëmes sacrés de l'Hindoustan :

« Désirant la conservation de ses troupeaux et des brahmanes (ou sages), des génies et des hommes vertueux, des védas (ou livres divins), de la loi et des choses précieuses, le Seigneur de l'univers prend plusieurs formes corporelles ; mais quoique, comme l'air, il passe à travers une multitude d'êtres, il demeure toujours lui-même, parce qu'il n'a point de qualité sujette au changement. A la fin du dernier calpa (ou âge divin), il y eut une destruction générale occasionnée par le sommeil de Brahma (la premiere personne de la trinité indienne, ou le Créateur). Ses créatures de différents mondes furent noyées dans un vaste océan. Brahma ayant envie de dormir, et souhaitant le repos après une longue suite d'âges, le fort démon Hayagriva s'approcha de lui et déroba les védas qui avaient coulé de ses lèvres. Lorsque Héri, le conservateur de l'univers (la seconde personne de la trinité indienne, ou Vischnou), découvrit çette action du prince de Dânavas, il prit la forme d'un petit poisson appelé *saphari*. Un saint monarque nommé *Satyavrata* régnait alors : c'était un serviteur de l'esprit qui planait sur les eaux, et si pieux que l'eau était sa seule nourriture. Il était fils du soleil, et, dans le calpa actuel, il est investi par Narayan (ou l'esprit de Dieu) de l'emploi de menou, sous le nom de *Sraddhadéva*, ou dieu des funérailles.

« Un jour qu'il faisait une libation dans le fleuve Critamâla, et qu'il tenait de l'eau dans la paume de sa main, il y vit remuer un petit poisson. Le roi de Dravira jeta sur-le-champ le poisson et l'eau dans le fleuve où il les avait pris ; alors le saphari adressa d'un ton pathétique ces paroles au bienfaisant monarque : O toi qui montres de la compassion pour les opprimés, comment peux-tu me laisser dans l'eau de ce fleuve, moi trop faible pour résister aux monstres qui l'habitent et qui me remplissent d'effroi ? Le prince, ne sachant pas qui avait pris la forme d'un poisson, appliqua son esprit à la conservation du saphari, tant par bonté naturelle que pour le salut de son âme ; et, après avoir entendu sa prière, il le plaça obligeamment sous sa protection, dans un petit vase plein d'eau ; mais, dans l'espace d'une seule nuit, il grossit tellement que le vase ne pouvait plus le contenir. Il tint ce discours à l'illustre prince : Je n'aime point à vivre misérablement dans ce petit vase ; procure-moi une demeure où je puisse habiter avec plaisir. Le roi, l'ôtant du vase, le plaça dans une citerne ; mais il devint grand de cinquante coudées en moins de cinquante minutes, et dit : O roi, il ne me plaît point de demeurer inutilement dans cette étroite citerne ; puisque tu m'as accordé un asile, donne-moi une habitation spacieuse. Le roi le changea de place et le mit dans un étang, où, ayant assez d'espace autour de son corps, il devint d'une grosseur prodigieuse. O monarque, dit-il encore, ce séjour n'est pas commode pour moi qui dois nager au large dans les eaux ; travaille à ma sûreté et transporte-moi dans un lac profond. A ces mots, le pieux monarque jeta le suppliant dans un lac, et, lorsque sa grosseur égala l'étendue de cette pièce d'eau, il jeta l'énorme poisson dans la mer. Quand il fut au milieu des vagues, il parla ainsi à Satyavrata : Ici, les goulus armés de cornes, et d'autres monstres très-forts me dévoreront ; ô vaillant homme, tu ne me laisseras point dans cet océan. Trompé ainsi à plusieurs reprises par le poisson qui lui avait adressé des paroles flatteuses, le roi dit : Qui es-tu, toi qui m'abuses sous cette forme empruntée ? Jamais, avant toi, je n'ai eu le spectacle ou je n'ai entendu parler d'un aussi prodigieux habitant des eaux, qui, comme toi, ait rempli en un seul jour un lac de cent lieues de circonférence ; sûrement, tu es Bhagavat qui m'apparaît, le grand Héri, dont la demeure était sur les vagues, et qui maintenant prend la forme des habitants de l'abîme. Salut et louange à toi, ô premier mâle, Seigneur de la création, de la conservation et de la destruction ! Tu es, ô gouverneur suprême, le plus sublime objet que nous ayons en vue, nous, tes adorateurs, qui te cherchons pieusement. Toutes tes descentes illusoires dans ce monde donnent l'existence à différents êtres ; mais je suis curieux de savoir par quel motif tu as emprunté cette forme. O toi, qui as des yeux de lotus, que je n'approche point en vain des pieds d'un dieu dont la bienfaisance parfaite s'est étendue à tous, quand tu nous as montré, à notre grande surprise, l'apparence d'autres corps, non pas existants en réalité, mais présentés successivement.

» Le Seigneur de l'univers, aimant l'homme pieux qui l'implorait ainsi, et désirant le préserver de la mer de destruction causée par la perversité du siècle, lui dit en ces termes ce qu'il avait à faire : O toi qui domptes les ennemis, dans sept jours, les trois mondes seront plongés dans un océan de mort ; mais, au milieu des vagues meurtrières, un grand vaisseau, employé par moi pour ton usage, paraîtra devant toi. Tu prendras alors toutes les plantes médicinales, toute la multitude des graines, et, accompagné de sept saints, entouré de couples de tous les animaux, tu entreras dans cette arche spacieuse et tu y demeureras à l'abri du déluge d'un immense océan, sans autre lumière que la splendeur de tes saints compagnons. Lorsqu'un vent impétueux agitera le vaisseau, tu l'assujettiras à ma corne avec un grand serpent de mer ; car

je serai près de toi. Tirant le vaisseau, avec toi et tes compagnons, je demeurerai sur l'océan, ô chef des hommes, jusqu'à ce qu'une nuit de Brahma soit complétement écoulée : tu connaîtras pour lors ma véritable grandeur, justement nommée la *Divinité suprême.* Par ma faveur, il sera répondu à toutes tes questions, et ton esprit recevra des instructions en abondance.

» Héri disparut après avoir donné ces ordres au monarque, et Satyavrata attendit avec humilité l'époque assignée par celui qui règle nos sens. Le pieux monarque, ayant répandu vers l'est les tiges pointues de l'herbe *Darbha* et tourné son visage vers le nord, était assis et méditait sur les pieds du dieu qui avait pris la forme d'un poisson. La mer, franchissant ses rivages, inonda toute la terre, et bientôt elle fut accrue par les pluies que versaient des nuages immenses. Le roi, méditant toujours les commandements de Bhagavat, vit le vaisseau s'approcher et y entra avec les chefs des brahmanes, après y avoir porté les plantes médicinales et s'être conformé aux préceptes de Héri. Les saints lui adressèrent ce discours : O roi, médite sur Césava, qui nous délivrera sûrement de ce danger et nous accordera la prospérité. Le dieu, invoqué par le monarque, apparut encore distinctement sur le vaste océan, sous la forme d'un poisson brillant comme l'or, s'étendant à un million de lieues, avec une corne énorme, à laquelle le roi, comme Héri le lui avait commandé, attacha le vaisseau avec un câble fait d'un grand serpent ; et, heureux de sa conservation, il se tint debout, louant le destructeur de Madhou. Quand le monarque eut achevé son hymne, le premier mâle, Bhagavat, qui veillait à sa sûreté sur la grande étendue des eaux, parla tout haut à sa propre divine essence, prononçant un pourana (ou poëme) sacré, qui contenait les règles de la philosophie sankhya ; mais c'était un mystère infini qui devait être caché dans le sein de Satyavrata. Assis dans le vaisseau avec les saints, il entendit le principe de l'âme, l'être éternel, proclamé par le pouvoir suprême. Ensuite Héri, se levant avec Brahma du sein du déluge destructeur, qui était apaisé, tua le démon Hayagrîva, et recouvra les livres sacrés. Satyavrata, instruit dans toutes les connaissances divines et humaines, fut choisi dans le calpa actuel, par la faveur de Vischnou, pour septième menou, et surnommé *Vaivasouata* (ou fils du soleil) ; mais l'apparition d'un poisson cornu au religieux monarque, fut *Mâyâ* (ou illusion), et celui qui entendra dévotement ce récit historique et allégorique sera affranchi de l'esclavage du péché (1). »

Ces dernières paroles nous avertissent de ce que déjà nous aurons pu apercevoir, qu'il y a dans ce récit et des allégories et de l'histoire. En effet, ce sommeil de Brahma, ce vol des livres sacrés par le démon, que signifient-ils dans un langage plus simple ? sinon que toute chair avait corrompu sa voie, que les commandements de Dieu étaient mis en oubli, et que le principal auteur de ce mal était le chef des esprits méchants. Mais aussi, comment ne pas reconnaître l'histoire de Noé dans Satyavrata ou Menou, qui est averti par la divinité que dans sept jours commencera un déluge universel, et qui se sauve dans une arche spacieuse, avec sept autres saints personnages et des couples de tous les animaux ? Ce pieux monarque est nommé le dieu des funérailles, sans doute parce qu'il survécut à tout le monde antérieur. Narayan, ou l'esprit de Dieu, que les Indiens représentent planant sur les eaux à la création, l'établit Menou, législateur, patriarche, dans l'âge actuel du monde. C'est à Menou que les Indiens attribuent les antiques lois qui les gouvernent. C'est à Noé, comme nous avons vu, que Dieu donna les lois fondamentales de la société humaine. Le nom seul de Menou semble prouver l'identité des deux personnages. *Me* est l'article indien *le ; Nou* est le nom oriental de Noé ; les Arabes l'appellent *Nouh al nabi*, Noé le prophète. Quelques savants ont cru même le reconnaître dans le Minos des Grecs et le Manus des Germains (2).

D'autres récits ajoutent au même fond des circonstances différentes. Nous croyons inutile de les rapporter. Mais il nous est impossible de ne citer point un endroit remarquable qui se lit dans un des livres que, de temps immémorial, les Hindous regardent comme une révélation de Vischnou, et qui a été traduit par un des plus savants hommes du dernier siècle, le fondateur de l'académie de Calcutta.

« Satyavarman (ou Satyavrata), roi de toute la terre, eut trois fils : l'aîné Serma, ensuite Charma, et le troisième, Yapéti. C'étaient des hommes sages, excellents en vertus et actions nobles, habiles à manier toutes sortes d'armes, vaillants et avides de victoires. Satyavarman, qui faisait ses délices de la contemplation spirituelle, voyant que ses fils étaient propres au gouvernement, les en chargea. Lorsqu'un jour, par le décret du destin, le roi eût bu du moût, il perdit les sens et s'endormit nu. Charma s'en étant aperçu, appela ses frères et dit : Qu'est-ce que cela ? Dans quel état est notre père ? Ceux-ci le couvrirent avec des habits et le rappelèrent à ses sens. Quand il fut revenu à lui-même et qu'il connut parfaitement ce qui s'était passé, il maudit Charma : Tu seras l'esclave des esclaves ! Et parce que tu as été un moqueur en leur présence, tu prendras ton nom de la moquerie. Ensuite, il donna à Serma une vaste souveraineté au midi des montagnes de la neige (l'Hymalaya ou le Caucase), et à Yapéti il donna tout ce qui

(1) Traduit littéralement du *Bhagavat*, livre canonique des Hindous, par W. Jones ; *Asiatic., research.*, t. 1, p. 230, Traduction française, t. 1, p. 170. — (2) Stolberg, *Histoire de la religion de Jésus-Christ.*

est au nord de ces montagnes. Pour lui, il parvint, par sa pieuse contemplation, à la plus haute félicité (1). »

Il n'est pas besoin ici de commentaire. Qui ne reconnaît Sem ou Schem dans Serma, Cham dans Charma, Japhet dans Yapéti ? Dans les deux premiers noms, une lettre intercalée met seule quelque différence. L'*a* final n'est qu'une terminaison indienne. Le troisième est absolument identique ; car, en hébreu même, avec les mêmes lettres, on peut prononcer indifféremment Yaphet ou Yapet. Le partage des terres est on ne peut plus exact. La postérité de Sem s'étendit principalement dans l'Asie méridionale ; celle de Japhet, dans l'Asie septentrionale et dans l'Europe.

Des savants justement célèbres ont cru reconnaître encore Noé dans le fabuleux Chronos ou Saturne des Grecs et des Romains (2). Il est dit, dans Homère et Platon, que Chronos et sa femme, avec toute leur postérité, sont nés de l'Océan : Noé et sa femme, avec toute leur postérité, sont sortis du déluge. Dans les hymnes d'Orphée, Chronos et sa femme sont appelés le père et la mère de tous les mortels et immortels : Noé et sa femme le sont, et des hommes qui ont encore à subir la mort, et de ceux qui sont déjà parvenus à l'immortalité. Noé était un homme juste au milieu d'une génération perverse qu'il cherchait à ramener au bien : Chronos était un roi juste au milieu d'une génération sauvage qu'il cherchait à civiliser. Après le déluge, Noé régna quelque temps, comme père, sur tout le genre humain ; la terre, non encore divisée par héritages, était tout entière à tous ; il n'y avait encore nul esclave : autant il en est dit du règne de Saturne. Au temps de Noé, toute la terre n'avait qu'une langue : au temps de Saturne, les animaux mêmes, dit la Fable, parlaient la même langue que les hommes. Saturne a pour femme la terre ou Rhea : dans le texte hébreu, Noé est appelé au pied de la lettre, l'homme ou le mari de la terre, pour agriculteur, tandis que Caïn en est appelé le serviteur ou l'esclave. Noé fut le premier dans le monde nouveau, à cultiver une terre et à planter une vigne : Saturne est dit le premier avoir enseigné l'agriculture et l'usage du vin. Sur l'ancienne monnaie des Romains, le symbole de Saturne était un navire : le symbole de Noé est l'arche. Saturne est dit avoir dévoré tous ses enfants, à l'exception de trois fils qui se partagèrent le globe. Noé, prophète et patriarche du monde antérieur, est dit *l'avoir condamné* à périr (3), parce qu'il en prédit la destruction ; il n'en sauva que trois fils, qui se partagèrent le globe. Un de ces trois fils le vit dans un état peu décent et s'en railla : un des trois fils de Saturne le vit dans un état pareil, puisqu'il le mutila. Ce fils de Noé s'appelait Cham ou Ham, et fut le père des Africains : ce fils de Saturne s'appelait Hammon ou Ammon en Egypte et en Afrique. Certes, voilà des rapports assez singuliers pour mériter l'attention.

Si, du reste, les descendants de Cham ne nous offrent point une histoire aussi expresse et aussi détaillée du déluge que les descendants de Sem, en voici peut-être la raison : cette histoire ne faisait pas beaucoup d'honneur à leur ancêtre. Cependant la croyance d'un déluge universel était si bien établie chez les Egyptiens, que leurs prêtres disaient à Solon qu'après certaines périodes de temps, une inondation envoyée du ciel changea la face de la terre ; que le genre humain avait péri plusieurs fois de différentes manières, et que c'était pour cela que la nouvelle race des hommes manquait de monuments et de connaissances des temps passés (4).

Quant aux Chaldéens et aux Assyriens, une foule d'auteurs célèbres de l'antiquité nous montrent que l'histoire du déluge n'était point oubliée parmi eux. Celui dont il nous reste des fragments plus considérables, est Bérose, fameux astronome chaldéen, qui écrivit une histoire du royaume de Babylone, environ trois siècles avant Jésus-Christ. Il est cité par Pline, Vitruve, Tatien, Clément d'Alexandrie, Tertullien et Eusèbe. Il donne une suite de dix rois qu'il suppose avoir régné à Babylone avant le déluge. Comme le nombre de ces rois répond exactement à celui des dix générations écoulées depuis la création jusqu'au déluge, le premier roi, nommé *Alorus*, paraît avoir été le même qu'Adam, comme *Xisuthrus*, le dernier semble avoir été Noé. Alorus déclara que Dieu l'avait fait pasteur du peuple ; et, à vrai dire, si jamais homme a pu prétendre que sa domination fût d'institution divine ; ce dut être Adam (5).

Pendant le règne de Xisuthrus, le dixième roi ou patriarche, il arriva un déluge dont Bérose raconte les circonstances suivantes : « Chronos ou Saturne apparut en songe à Xisuthrus, et l'avertit que le quinzième jour du mois d'Ésius, le genre humain serait détruit par le déluge. Il lui ordonna de mettre à part l'origine, l'histoire et la fin de toutes choses, et d'enterrer ces écrits dans *Sippara*, la cité du soleil. Il lui ordonna de plus de bâtir un vaisseau et d'y entrer avec ses parents et ses amis, après y avoir mis les provisions nécessaires et y avoir fait entrer des oiseaux et des quadrupèdes ; et lorsqu'il se serait pourvu de tout, si on lui demandait où il allait avec son vaisseau, de répondre : Vers les dieux, pour les prier de rendre heureux le genre humain.

« Xisuthrus exécuta ses ordres et bâtit un vaisseau dont la longueur était de cinq et la largeur de deux stades. Il fit apporter tout ce qui lui avait été prescrit à bord du navire, et y entra avec sa femme, ses enfants et ses

(1) W. Jones, *Asiatic. research.*, t. III, p. 262. — (2) Bochart, *Phaleg.*, l. I, c. 1, W. Jones, *Recherches asiat.*, traduct. française. t. 1, p. 179. — (3) Heb., XI, 7. — (4) Plato in *Tim.* — (5) Abyden., *Ex Beroso apud Syncel.*, p. 38.

amis. Le déluge étant venu et ayant cessé peu de temps après, Xisuthrus laissa voler certains oiseaux qui, ne trouvant ni nourriture, ni lieu où se reposer, retournèrent au vaisseau. Quelques jours après, Xisuthrus lâcha encore des oiseaux qui revinrent avec un peu de boue aux pattes; mais, quand il leur eut permis pour la troisième fois de s'envoler, il ne les revit plus, ce qui lui fit comprendre que la terre commençait à se sécher. Il fit alors une ouverture dans un des bords du vaisseau, et vit, par ce moyen, qu'il était arrêté sur une montagne; il en sortit avec sa femme, sa fille et le pilote du navire; ensuite, ayant adoré la terre, érigé un autel et sacrifié aux dieux, lui et ceux qui l'avaient accompagné disparurent. Ceux qui étaient restés dans le vaisseau, voyant que Xisuthrus, sa femme et le pilote ne revenaient pas, mirent pied à terre pour le chercher, l'appelant tout haut; mais ne le revirent plus. Une voix qui sortit de sous terre leur ordonna d'être religieux, leur apprit que la piété de Xisuthrus l'avait fait transporter dans le séjour des dieux, et que ceux qui l'avaient accompagné habitaient le même séjour. Elle leur prescrivit de se rendre à Babylone, de prendre les écrits qui étaient à Sippara, et d'en faire part au genre humain; enfin la voix leur dit qu'ils trouveraient Sippara et les écrits de Xisuthrus dans le pays d'Arménie. La voix ayant cessé de parler, ils offrirent des sacrifices aux dieux et prirent de concert la route de Babylone. Lorsqu'ils y furent arrivés, ils déterrèrent les écrits dont on vient de parler, construisirent plusieurs villes, érigèrent des temples et rebâtirent Babylone (1). ».

Abydénus, dans son *Histoire d'Assyrie*, Alexandre, surnommé Polyhistor à cause de sa vaste érudition, parlaient comme Bérose et le citaient. Ce dernier ajoutait même entre autres : On dit que l'on voit encore des restes de ce navire sur la montagne des Cordiens en Arménie, et quelques-uns rapportent de ce lieu des morceaux de bitume dont il était enduit, et s'en servent comme d'un préservatif. Hiéronyme d'Egypte, dans ses *Antiquités phéniciennes*, Mnaséas et plusieurs autres, dit l'historien Josèphe, racontaient les mêmes choses; Nicolas de Damas, si célèbre sous Auguste, écrivait dans le quatre-vingt-seizième livre de son histoire : Il y a en Arménie, dans la province de Miniade, une autre montagne nommée Baris, où l'on dit que plusieurs se sauvèrent durant le cataclysme, et qu'une arche, dont les restes se sont conservés longtemps, et dans laquelle un homme s'était renfermé, s'arrêta sur cette montagne. C'est apparemment celui dont parle Moïse, le législateur des Juifs. Cet auteur, comme on voit, ne se trompait guère; Josèphe ajoute que les Arméniens appelèrent l'endroit où Noé offrit son sacrifice, *le lieu de la descente* (2). Ce lieu, devenu une ville, existe encore au pied des monts Ararats, et porte le nom de *Nachidchevan*, qui a en effet ce sens-là. Les Arméniens de nos jours prétendent, comme le faisaient ceux d'autrefois, que l'arche subsiste encore sur la montagne où elle s'est arrêtée.

Pour ce qui est des Grecs, et, par suite, des Romains, voici comme Lucien, en parlant d'un fameux temple à Hiérapolis en Syrie, résume leur tradition sur le déluge : « Le grand nombre dit que ce temple fut bâti par Deucalion le Scythe, sous qui arriva la grande inondation. J'ai entendu en Grèce ce que disent les Grecs sur ce personnage. Leur récit est tel. La race actuelle des hommes n'est pas la première, elle a entièrement péri, mais une seconde génération, descendue de Deucalion. Les hommes de cette première race étaient insolents, injustes, parjures, sans hospitalité envers les étrangers, sans pitié pour les suppliants : ce qui leur attira une grande calamité. Tout d'un coup il sortit de la terre une prodigieuse quantité d'eau, il tomba beaucoup de pluie, les rivières débordèrent et la mer monta à une hauteur considérable, en sorte que tout devint eau et que tous les hommes furent noyés. Le seul Deucalion fut conservé pour une génération nouvelle, à cause de sa sagesse et de sa piété. Il entra dans une grande arche avec ses fils et leurs femmes; ensuite il fit entrer des pourceaux, des chevaux, des lions, des serpents et de toutes les autres créatures qui vivent sur la terre, toutes par paires; il les reçut toutes, est elle ne lui firent aucun mal, la Divinité ayant formé entre elles et lui une grande amitié. Ils voguèrent donc tous dans une seule et même arche tant que les eaux prévalurent. Voilà ce que les Grecs nous rapportent de Deucalion.» Lucien ajoute que, pour les Hiérapolitains, ils avaient fait une ancienne tradition d'après laquelle il s'était formé dans leur pays une grande ouverture, où s'était engouffrée toute l'eau du déluge. Deucalion bâtit, à l'endroit même, des autels et un temple. Lucien vit cette ouverture, qui alors était assez étroite; deux fois par an on y portait de l'eau de la mer en mémoire de ce qui avait eu lieu, et on voyait pratiquer cette cérémonie non-seulement aux prêtres, mais à toute la Syrie, à l'Arabie et à une multitude d'hommes qui accouraient pour cela même des bords de l'Euphrate. Deucalion l'avait ainsi commandé, dit-on, pour qu'on se souvînt à la fois et du châtiment et du bienfait (3). Plutarque rappelle une autre circonstance du déluge, quand il dit : On rapporte qu'une colombe envoyée de l'arche annonçait à Deucalion la tempête, lorsqu'elle rentrait, le beau temps lorsqu'elle restait dehors (4).

D'autres écrivains grecs appellent Ogigès,

(1) Alex. Polyhist., *Ex Beroso epud Cyril.*, *contra Julian.*, l. I; Abyden., *Ex eodem apud Syncel.*, p. 38, 39. et *apud Euseb. de præp. ev.*, l. IX, c. XII. — (2) *Antiquit.*, l. I, c. IV. — (3) Lucian., *De Deâ Syr.* — (4) Plut., *De solertia animali.*

le personnage sous lequel arriva le grand cataclysme. La raison de cette diversité de nom est aisée à concevoir : de la même manière que les Hellènes proprement dits avaient un déluge de Deucalion, parce qu'ils regardaient Deucalion comme leur premier auteur, les Autochthones ou indigènes de l'Attique en avaient un d'Ogigès, parce que c'était par Ogigès qu'ils commençaient leur histoire. Il en est de même pour toutes les autres nations : Coxcox, Tezpi, Teo-ci-pactli en Amérique ; Fohi à la Chine; Satyavrata, Menou dans l'Inde ; Xisuthrus dans l'Assyrie ; Ogigès et Deucalion parmi les Grecs ; c'est toujours le même déluge qui a détruit le monde antérieur et commencé un monde nouveau ; c'est toujours le même Noé, père d'une génération nouvelle, que chaque peuple veut avoir pour premier auteur. En quoi tous ont raison ; car, dans le fond, il a été le premier auteur et le premier roi de tous les peuples. Les circonstances principales sont les mêmes partout, et désignent partout un seul et même événement principal. Il n'y a pas jusqu'aux époques, si différentes qu'elles paraissent d'abord, qui ne s'accordent avec les divers textes de la Bible. Suivant le texte grec et le samaritain, le déluge de Noé aurait eu lieu environ 3100 ans avant Jésus-Chist ; or, d'après le calcul d'un très-savant orientaliste (1), le déluge indien de Satyavrata, ou Menou, remonterait à 4101 ; le déluge chinois de Kong-Kong, à 3082. Quant au déluge grec d'Ogigès, le plus savant des Romains, Varron le plaçait en 2376 avant Jésus-Christ ; ce qui s'accorde, à vingt-sept ans près, avec le texte hébreu, qui place le déluge de Noé en 2349. Tout le monde conviendra que, pour une antiquité si reculée, on ne pouvait espérer plus d'accord.

Non-seulement tout le genre humain se lève pour nous attester, par tout l'ensemble de son histoire, que Dieu l'a chatié par un déluge, il y a près de quatre à cinq mille ans, et que nous sommes une génération renouvelée par l'eau ; les pierres mêmes, les plantes, les animaux, les montagnes, les abîmes, les continents et les mers nous redisent la même chose.

La terre, fracturée par endroits jusque dans ses entrailles ; ses diverses couches, jetées les unes dans les autres comme les vagues d'un océan furieux ; des montagnes, des plaines, des vallées, recélant d'énormes amas de coquillages, de poissons, de plantes marines pétrifiés : des éléphants d'Asie et d'Afrique, ensevelis dans la Grande-Bretagne ; des crocodiles d'Egypte, enfoncés dans les terres d'Allemagne ; des os de poissons de l'Amérique et des squelettes de baleines, abîmés au fond des sables de notre continent ; partout, incrustés dans la pierre, des feuilles, des plantes, des fruits dont les espèces nous sont inconnues, ou qui ne se trouvent que dans les climats les plus éloignés du nôtre. Voilà bien d'irrécusables témoins d'un déluge universel et de l'effroyable bouleversement qu'il a produit dans notre globe. Les anciens n'avaient point remarqué ces faits. L'observation en est devenue de nos jours une science nouvelle, connue sous le nom de géologie ou science de la terre. Plus cette science fait de progrès, plus elle se convainc que la terre même est le premier monument historique des révolutions qu'elle a subies. Les rois, non contents de faire écrire sur le papier les grands événements de leur règne, en perpétuent le souvenir sur le marbre et l'airain ; ainsi Dieu, non content de faire écrire à Moïse les effrayantes merveilles de sa justice et de sa puissance, en a pétrifié l'histoire sur toute la terre.

Un des savants qui a le plus contribué à faire de la géologie une science véritable, et qui, dans cette vue, a parcouru toute la longueur de l'Asie et une partie notable des deux plus grandes chaînes de montagnes, nous apprend lui-même qu'il a été convaincu, par ses propres observations, de la réalité du déluge, de cette catastrophe dont j'avoue, dit-il, n'avoir pu concevoir la vraisemblance, avant d'avoir parcouru ces plages et vu par moi-même tout ce qui peut y servir de preuve à cet événement mémorable. Il a trouvé sur les montagnes de la Sibérie plusieurs carcasses entières d'éléphants et d'autres animaux encore revêtus de leurs peaux, même un rhinocéros dont la peau, les tendons, les ligaments et les cartilages subsistaient encore. Il en a conclu nécessairement qu'il n'y a qu'une inondation générale et progressive, telle que celle du déluge de Moïse, qui ait pu forcer les éléphants à gagner le haut des montagnes, ou qui ait pu y apporter leurs cadavres. La Sibérie étant la région la plus élevé de l'Asie, a dû être submergée la dernière, et c'est là naturellement que les êtres vivants ont dû se réfugier de préférence ; surtout si, comme il y a toute apparence, les eaux sont venues particulièrement de l'est et du sud, ainsi qu'on peut le conclure du grand nombre de plantes des Indes et de la Chine qu'on trouve dans des provinces très-éloignées (2). Ce qui conserve ces cadavres depuis tant de siècles, c'est le froid excessif qui règne continuellement dans ces montagnes. Comme ces animaux ne vivent que sous la zone torride, il est à conclure que quand l'eau les amena ou les surprit en Sibérie, la température y était extrêmement douce, soit qu'elle le fût déjà auparavant, soit que Dieu ne la fît ainsi que pendant le déluge, et pour fondre les glaces des pôles. A mesure que les eaux se retiraient, le froid sera venu imprimer le sceau de l'éternité sur ces singuliers monuments de notre histoire.

Non-seulement la terre porte partout l'ineffaçable empreinte du déluge, il est même des plages où elle en inscrit les années. Par exemple, tous les ans, et les pluies et les neiges fondues emmènent du haut des montagnes

(1) *Asia polyglotta* de Klaproth. —(2) Pallas, *Observations sur la formation des montagnes.*

et des collines, de la terre qu'elles charrient dans les rivières et dans les fleuves, et que les fleuves entraînent et déposent en partie, soit dans les campagnes voisines, soit dans la mer. Par ces dépôts successifs et continus, le lit des fleuves s'élève ainsi que les plaines qu'ils inondent et la mer se retire à leur embouchure. On le voit en Egypte, où, par les dépôts annuels du Nil, et le lit de ce fleuve et les terres qu'il submerge régulièrement, sont considérablement plus élevés qu'il y a des siècles! de nouveaux promontoires, formés à son embouchure, vont empiétant sur l'Océan de plus en plus. Les villes de Rosette et de Damiette, bâties sur le bord de la mer, il y a moins de mille ans, en sont aujourd'hui à deux lieues. Il en est de même en Italie. On sait, par le témoignage de Strabon, que, du temps d'Auguste, Ravenne était dans les lagunes comme y est aujourd'hui Venise; et à présent Ravenne est à une lieue du rivage. Adria, en Lombardie, qui avait donné son nom à la mer, dont elle était, il y a vingt et quelques siècles, le port principal, en est maintenant à six lieues. La rivière du Pô, depuis l'époque où on l'a enfermée de digues a tellement élevé son fond, que la surface de ses eaux est actuellement plus haute que les toits des maisons de Ferrare; en même temps ses atterrissements ont avancé dans la mer avec tant de rapidité, qu'en comparant d'anciennes cartes avec l'état actuel, on voit que le rivage a gagné plus de six mille toises depuis 1604, ce qui fait cent cinquante ou cent quatre-vingts pieds, et en quelques endroits deux cents pieds par an. Or, en connaissant ce qu'un fleuve dépose d'alluvion dans un temps donné, on peut calculer, par le total des dépôts existants, depuis quelle époque à peu près ce fleuve a commencé de couler, depuis quelle époque à peu près les montagnes et les collines ont commencé à s'ébouler par la neige ou par la pluie; en un mot, depuis quelle époque à peu près notre globe est dans son état présent. Ce calcul a été fait; et il se trouve que ces annales de la terre s'accordent avec les annales des peuples. C'est un des résultats à la fois les mieux prouvés et les moins attendus de la saine géologie, dit l'homme de nos jours le plus capable d'en juger; résultat d'autant plus précieux, qu'il lie d'une chaîne non interrompue l'histoire naturelle et l'histoire civile.

« Je pense donc, conclut-il, je pense donc avec MM. Deluc et Delomieu, que, s'il y a quelque chose de constaté en géologie, c'est que la surface de notre globe a été victime d'une grande et subite révolution dont la date ne peut remonter beaucoup au delà de cinq à six mille ans; que cette révolution a enfoncé et fait disparaître les pays qu'habitaient auparavant les hommes et les espèces des animaux aujourd'hui les plus connus; qu'elle a, au contraire, mis à sec le fond de la dernière mer, et en a formé les pays aujourd'hui habités; que c'est depuis cette révolution que le petit nombre des individus épargnés par elle se sont répandus et propagés sur les terrains nouvellement mis à sec, et par conséquent que c'est depuis cette époque seulement que nos sociétés ont repris une marche progressive, qu'elles ont formé des établisssements, élevé des monuments, recueilli des faits naturels et combiné des systèmes scientifiques (1). »

Ainsi donc, et Moïse et les peuples, et la terre et la mer, et les sciences et les arts, tout nous atteste le terrible accomplissement de cette parole, dite au premier Noé : *Je perdrai les hommes avec la terre* (2). Tout nous garantit aussi par là même le futur accomplissement de cette autre parole, dite à un autre Noé, au pilote de la seconde arche au prince des apôtres : *Les cieux et la terre actuels sont réservés au feu pour le jour du jugement, les éléments seront dissous par la chaleur; il y aura de nouveaux cieux et une nouvelle terre où habitera la justice* (3). Placés entre ces deux formidables catastrophes, profitons de la première si bien que nous n'ayons point à redouter la seconde. C'est la conclusion que tire saint Pierre.

(1) Cuvier, *Discours sur les révolutions de la surface du globe*. — (2) Gen. vi, 13. — (3) II Pet., iii, 7.

DISSERTATIONS SUR LE LIVRE TROISIÈME

I

LE DÉLUGE (1).

La création est un mystère et le déluge un miracle. Nous ne saurions donc nous promettre d'expliquer physiquement et naturellement un fait surnaturellement miraculeux, pas plus que nous ne pouvons comprendre un mystère. Cependant il ne nous est pas interdit de chercher à concevoir, d'une manière rationnelle, les différents objets de nos croyances : *Credo ut intelligam*, disait saint Anselme. L'essentiel est que, dans nos recherches, nous soyons attentif à respecter et les règles de la foi et les limites de l'intelligence.

Seize siècles environ séparent la création du déluge ; durant ces seize siècles, la terre est occupée par dix générations représentées par les dix patriarches. Ces anciens chefs de famille, et c'est la remarque de Volney, sont restés dans la mémoire de tous les peuples. D'après Bérose, Xisuthrus fut le dixième roi depuis Adam ; à l'époque de ce roi babylonien arriva le grand cataclysme. Abydène place dix générations avant l'époque où Bel voulut punir les hommes de leur corruption. Les Indiens y trouvent des apparitions de Vischnou, et Sanchoniaton y compte dix générations de demi-dieux. Les Tartares et les Arabes ont conservé le souvenir des dix patriarches antédiluviens, ils donnent à plusieurs d'entre eux les mêmes noms que Moïse. Enfin, les Egyptiens ont consigné dans l'histoire des Atlantides, les dix générations. L'unanimité des traditions atteste l'unité de leur origine.

Au terme de ces dix générations, un déluge inonda la terre. Ce fait peut-il être historiquement et scientifiquement prouvé? pouvons-nous reconnaître ses causes et constater ses résultats? Questions qui s'éclairent mutuellement et en soulèvent une foule d'autres auxquelles nous allons répondre brièvement tenant, d'une main, le livre de la Bible, de l'autre, le flambeau des sciences.

I. Et d'abord peut-on prouver le fait du déluge?

Le fait du déluge se peut prouver : 1° par les faits de la science, 2° par le témoignage de l'histoire.

L'abbé Glaire pense que « les faits constatés en géognosie, ne peuvent pas, dans l'état actuel de la science, prouver par eux-mêmes la vérité du déluge. » On peut citer en faveur de cette opinion quelques géologues, notamment Boué dans ses *Mémoires géologiques* de 1832. Pour nous, avec le commun des géologues, nous sommes d'un avis contraire à l'opinion du doyen de la Faculté de Théologie.

Notre sentiment se fonde : sur l'autorité d'un grand nombre de savants, sur les blocs erratiques, sur les dépôts de l'époque quaternaire, sur l'erosion des vallées et sur les découvertes faites dans les alluvions anciennes de la Picardie. Nous n'ajouterons pas, à ces preuves, les attérissements, les dunes, les tourbières, les glaciers : ces phénomènes, selon nous, prouvant plutôt l'origine récente du monde en son état actuel, que le fait du déluge.

Le déluge est prouvé, par la géologie, aux yeux d'un grand nombre de savants d'Italie, de France et d'Allemagne. En Italie, il a paru, de temps à autre, surtout à Rome, des mémoires pour accorder les observations géologiques, avec le récit biblique du déluge. En France, l'idée du déluge mosaïque se retrouve dans beaucoup de publications telles que la *Théorie de la Terre* de Cuvier, les *Eléments de Géologie* d'Omalius d'Halloy, le *Mémoire sur les soulèvements des montagnes* par Elie de Beaumont. A Boué lui-même, malgré ses observations contradictoires, dit : « Je serais bien faché qu'on pût me croire assez stupide pour nier qu'une inondation, ou qu'une catastrophe a eu lieu dans le monde, ou plutôt dans la contrée habitée par les hommes antédilu-

(1) Le lecteur étudiera avec grand profit l'ouvrage récent intitulé : *Le Déluge, l'histoire et la géologie*, par l'abbé Ed. Lambert, chan. hon. de Châlons.

viens. Pour moi, ce fait me semble aussi historique que le règne de César à Rome. » En Angleterre, sans rappeler les Essais géologiques de Kirwan, les lettres de Deluc et le Traité de Catcott, il suffira de mentionner la *Défense de Moïse* par Towsend, les *Reliquiæ diluvianæ* de Buckland, les *Relations de la création* par Summer, l'*Estimation comparative des géologues* par Granville Penn, la *Philosophie religieuse* par Welch, les *Remarques* de Wilton sur l'ouvrage de Penn, l'*Esquisse de géologie* de Conybeare, le *Traité de géologie* du docteur Ure, l'*Explication de la connexion de la géologie avec les Livres saints* par Mac-Culloch et les *Discours* de Wisemann.

L'opinion de ces savants est fondée sur des faits. Les traces du deluge se rencontrent partout et à chaque pas. « Dans les pays à couches horizontales, dit un géologue français, les plaines sont creusées de vastes sillons qui en accidentent la surface, et les vallées, quoiques larges et profondes, portent toutes les marques de l'érosion violente qui les a excavées. Partout, dans ces plaines comme dans ces vallées, sur les pentes comme sur les plateaux, d'immenses amas de débris charriés de loin, des blocs épars çà et là et descendus de la lisière des plateaux environnants; dans certaines contrées, des fragments de roches de dimensions énormes arrachés à leur gisement primitif et transportés à plusieurs centaines de lieues de leur point de départ; d'innombrables ossements de carnassiers et d'herbivores provenant d'espèces éteintes ou particulières aujourd'hui aux régions les plus chaudes, partout enfouis dans les plaines ou dans les vallées, dans les cavernes des deux mondes et jusqu'en Sibérie; des cadavres entiers d'éléphants et de rhinocéros ensevelis et conservés avec leur peau, leur chair et leur poil au sein des glaces éternelles du cercle polaire, tels sont les témoins qui nous instruisent de ces derniers événements (1). »

Ce passage nous fournit, pour la démonstration du déluge, par la géologie, trois ou quatre preuves.

Et d'abord les blocs erratiques. Ce sont d'énormes roches détachées des montagnes par une cause ou par une autre. Quand ces roches tombent du haut en bas de la montagne, il n'y a là qu'un fait ordinaire. Mais quand elles sont transportées à des distances considérables, par des forces très-puissantes, si l'on cherche leur moyen de locomotion, on ne trouve que de très-forts courants, et ces courants supposent le déluge. Hors le déluge, on ne voit aucune cause qui ait pu transporter au loin ces masses immenses.

Ensuite le diluvium. On entend par là les dépôts qui s'élèvent au-dessus des terrains tertiaires. La diversité des matériaux qu'ils renferment, l'espèce de désordre qu'ils présentent partout, l'irrégularité de leur position sur des couches de tous les âges, souvent le manque absolu de caractères paléontologiques, en rendent l'étude complexe. Cependant si, d'une part, des dépôts peu importants peuvent être attribués à l'action de causes qui agissent encore aujourd'hui, d'autre part, il est des dépôts profonds et étendus qui ne peuvent être attribués à ces causes. Ainsi, dans les terrains des environs de Paris, il y a des dépôts de l'époque quaternaire, qu'aucune cause actuelle n'aurait pu produire, même en agissant un laps de temps très-considérable et à la faveur de toutes circonstances. La plaine du Rhin, les plaines de la Bresse nous offrent de ces dépôts qui mesurent jusqu'à cinq ou six mètres d'épaisseur. En cherchant d'où proviennent ces dépôts de diluvium, on ne peut les attribuer qu'au déluge.

De récentes explorations viennent à l'appui de ces preuves (2). A Abbeville, en Picardie, on a trouvé des silex travaillés dont l'ancienneté relative est attestée par leur position géologique. Avec ces silex, (qu'il ne faut point confondre avec les haches celtiques, armes d'une époque postérieure) on a trouvé dans de profondes tranchées, des os de mammifères des genres éléphant, ours, cerf, bœuf, cheval, etc. Ces pièces se rencontraient de trois à sept mètres au dessous de la surface du sol. On chercha à attribuer la forme bizarre des silex soit à des accidents de cassure, soit à la fraude des ouvriers, soit au remaniement des terrains. Mais la seule conclusion légitime à tirer des faits est que ces outils et ceux qui les ont fabriqués étaient contemporains des mammifères éteints, enfouis dans les mêmes couches. Ces silex nous reportent aux temps antédiluviens et leur enfouissement ne s'explique que par ce grand cataclysme.

On pourrait citer, subsidiairement, les cavernes à ossements. Ces cavernes sont des concavités où l'on trouve des ossements humains empâtés pêle-mêle avec des débris d'ours, hyènes, éléphants, chevaux et cerfs. Ces débris se rencontrent plutôt à la surface du sol, tantôt dans des couches plus profondes, composées de graviers, de galets et d'argiles rouges, couches qui se retrouvent dans tous les pays et avec les mêmes caractères. Les principales cavernes à ossements sont celles d'Aurignac, de Bize, de Banckton, de Brixham, de Chauvaux, de Chokier, d'Engihoul, d'Engis, de Gower, de Nanderthal, de Poudres, des environs de Liége, du pays de Galles et de Sicile. Les observations faites sur les ossements fossiles y font distinguer trois gisements distincts. Les débris recueillis dans les dépôts limoneux des bords du Rhin et du Danube appartiennent à l'époque de la formation de la lehm; ceux des brèches osseuses de la Dalmatie et de Nice, et des cavernes de Poudres, de Souvignargues et de Bise, mêlés à des coquilles marines et terrestres, à l'épo-

(1) Melleville, *Du diluvium*, p. 3. — (2) Cf. sir Ch. Lyell, *L'ancienneté de l'homme prouvée par la géologie*, trad. franç., p. 98, 113, 117, 125, 236.

que des terrains tertiaires supérieurs ; enfin ceux des cavernes de la Belgique ; de Burrington et de Schahamdem, en Angleterre ; du Kentucki, en Amérique ; de Kuloch et de Zabuloch, en Franconie ; de Habrigas et de Mialet, en France, paraissent seuls se rapporter à l'époque du déluge. On a cru reconnaître, dans ces amas d'ossements, les restes d'êtres fuyant devant les eaux montantes, et ensevelis, par les flots, tout vivants dans ces cavernes.

Enfin, quoi de plus significatif que la configuration du globe ? Ces vallées qui découpent la surface de la terre ne sont-elles pas évidemment l'œuvre du déluge ? Les eaux ont couru dans toutes ces profondeurs, elles ont creusé par leurs courants, elles ont formé tous ces amas capricieux, tous ces zigs-zags, tous ces embranchements. Cela parle si sensiblement à la raison que jamais un spectateur, même ignorant, ne se persuadera qu'on puisse voir là autre chose que l'effet des eaux.

Nous n'ajoutons pas ici la preuve insinuée par l'ouvrage intitulé : *Homo diluvii testis :* preuve souhaitable, que l'on peut espérer de l'avenir, mais qui n'est pas faite encore par les découvertes de la science.

Ces preuves, prises séparément, ont une valeur incontestable ; réunies, elles prouvent péremptoirement, par les faits géologiques, l'incidence du déluge.

On doit d'ailleurs rapprocher des faits géologiques les traditions de l'histoire.

Les Hindous croient, dit Sir Villiam Jones, que, sous le règne d'un enfant du soleil, toute la terre fut submergée et tout le genre humain détruit par un grand cataclysme, à l'exception du prince Vaivasaounta, de sept Richis et de leurs épouses. On voit, dans le Chou-King des Chinois, au rapport d'Abel Rémusat, Ichovah tirant l'univers du néant et formant la terre, toute la race des hommes issus d'un seul couple, et le déluge qui la submerge, à l'exception d'une seule famille. On y parle de la pierre aux sept couleurs de Niu-Wa (arc-en-ciel de Noé) qui vainquit l'eau par le bois et se sauva dans une barque. Une colonie de ses descendants vint s'établir, dans le Chensi ayant pour chef Yao. C'est cet Yao que les lettrés chinois représent occupé à faire écouler les eaux et à dessécher la terre.

Il y avait, en Egypte, au rapport de Champollion, un mois consacré à Thot, dieu que l'on adorait comme organisateur de la société. On appelait ce dieu *conservateur des germes et directeur des choses sacrées :* deux titres qui ne conviennent qu'à Noé. — Manéthon, parlant des sources où il a puisé son histoire, cite deux colonnes *antédiluviennes*, situées dans la terre Sériasque (1).

Les auteurs arméniens ne s'écartent guère du récit de Moïse. Le mot Ararat et *la ville de la descente* en rendent témoignage.

Les Grecs avaient conservé la croyance du déluge. Deucalion, au rapport de Letronne, veut dire *fabricateur de coffre*, et le pays de ce prince signifie *arche de bois.* Ces expressions parlent d'elles-mêmes.

Ogigès fut le Noé de l'Attique comme Deucalion fut le Noé des Hellènes.

Les traditions du Nouveau-Monde ne sont pas moins intéressantes. Au Mexique, avant la grande inondation, le pays d'Aztuhac était habité par des géants ; tous ceux qui ne périrent pas furent, à l'exception de sept, transformés en poissons. Quelques peuples ont conservé un groupe hiéroglyphique représentant le déluge de Cox-Cox, leur Noé. Les peuples du Mechoacon l'appellent Tezpi et lui attribuent une légende où l'on retrouve tous les traits de la grande inondation noachide.

La médaille d'Apamée primitivement appelée *ville de l'Arche*, le sarcophage découvert par Belzoni dans les ruines de Thèbes et fort bien expliqué par Cumberland, d'autres monuments anciens attestent encore le déluge.

Chose admirable ! on retrouve le récit du déluge jusque chez les indigènes des îles marquises. C'est la légende de Ruahatu, Dieu qui réside au fond de la mer. Le Noé des Polynésiens est un pêcheur ; celui des Chinois est un empereur ; celui des Indiens un monarque sage ; celui des Chaldeens un des dix premiers rois ; celui des Grecs un mortel

(1) Un fait scientifique des plus intéressants vient de se produire. On a retrouvé dans les ruines de Ninive une inscription cunéiforme portant un récit du déluge, d'après les traditions babyloniennes, et qui serait antérieure à la Bible.

Les deux versions sont d'ailleurs à peu près identiques, ainsi qu'on va en juger par l'analyse que nous empruntons au *XIX*e *Siècle.*

« Comme dans l'Ecriture, le déluge est envoyé pour punir l'homme de ses iniquités et purger la terre ; mais le châtiment est l'œuvre de plusieurs dieux, non d'un seul, et le juste qu'ils choisissent pour la conservation de l'espèce s'appelle *Sisit.*

« Un héros, du nom d'*Iz-lubar*, qu'on croit identique avec *Nimroud*, rencontre *Sisit* et lui demande comment il est devenu immortel.

« *Sisit* alors lui apprend que les dieux ayant voulu détruire le monde, lui ont enjoint de construire un navire et d'y monter non-seulement avec sa famille et un couple de tous les animaux de la terre, mais encore avec ses serviteurs et « les fils de son armée (?) » *Sisit* obéit et construit un bâtiment dont les dimensions sont indiquées en coudées, comme celles de l'Arche. Il a soin également de prendre un pilote à bord. Aussitôt après son embarquement le déluge survient, la pluie dure sept jours et couvre toute la terre.

« A la fin, le navire s'arrête sur la montagne Nizir, que sir H. Rawlinson croit identique avec l'Ararat de l'Ecriture (qui n'est pas, soit dit en passant, l'Ararat de la Syrie, mais celui de la Mésopotamie).

« Après sept autres jours, *Sisit* fait partir des oiseaux de son navire : une colombe d'abord qui revient ; puis une hirondelle qui revient également ; enfin, un corbeau qui ne revient pas. *Sisit* [illegible] le déluge a fait son œuvre : il sort avec sa famille, élève un autel et fait un sacrifice aux dieux. (1873) »

pieux et saint. Chaque peuple a donné au récit traditionnel la forme et le caractère de sa nationalité ; mais sous la variété des formes, il y a unité de fonds, et cette unité rend hommage à la véracité de Moïse. Le Noé de la Bible est le Noé de l'humanité.

De plus, on peut prouver cette grande catastrophe par le fait d'un point unique d'où les hommes se sont successivements dispersés par toute la terre après le déluge. Il est démontré, en effet, que tous les hommes post-diluviens sont partis d'Asie pour repeupler le monde.

En outre, il est constant que l'histoire des anciens peuples ne se dépouille de mensonges qu'au moment où elle est conforme à la tradition de Moïse.

Enfin, comment se fait-il, suivant la remarque de Fréret et de Boulanger, qu'on retrouve, chez tous les penples, les idées de déluge associées aux souvenirs de délivrance, les idées de destruction qui se trouvent au fond de toutes les anciennes fêtes? Assemblage singulier que la raison n'a pu découvrir et qui ne s'explique que par l'influence visible de la tradition.

Oui, conclura pour nous l'auteur impie de *l'Antiquité dévoilée*, « ce fait incompréhensible que le peuple ne croit que par habitude et que les gens d'esprit nient aussi par habitude, est ce que l'on peut imaginer de plus notoire et de plus incontestable. Oui, le physicien le croirait, quand les traditions des hommes n'en auraient jamais parlé, et un homme de bon sens, qui n'aurait étudié que les traditions, le croirait encore. Il faudrait être le plus borné, le plus opiniâtre des hommes pour en douter, dès que l'on considère les témoignages rapprochés de la physique et de l'histoire, et le cri universel du genre humain. »

II. Quelles sont les causes du déluge?

Le déluge a eu des causes physiques et des causes morales : des causes morales qui ont provoqué la vengeance du ciel, des causes physiques qui ont servi d'instruments à sa colère.

La grande cause du déluge, c'est le péché. L'Ecriture nous fait connaître ce péché en disant que *toute chair avait corrompu sa voie*. Les péchés de la chair, le mélange criminel des enfants de Dieu et des enfants des hommes, le souci exclusif du mariage et de l'intempérance, la naissance des géants, hommes de violence et d'oppression : voilà la première cause biblique des repentirs du Seigneur.

La grandeur du châtiment fait connaître la grandeur du crime. On doit donc en induire que les péchés des premiers hommes, graves par eux-mêmes, s'aggravaient encore par le fait de leurs hautes connaissances. « Les châtiments, dit très-bien l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, sont toujours proportionnés aux connaissances du coupable ; de manière que le déluge suppose des crimes inouïs, et que ces crimes supposent des connaissances infiniment au-desssus de celles que nous possédons. Voilà ce qui est certain et ce qu'il faut approfondir. Ces connaissances, dégagées du mal qui les avait rendues si funestes, survécurent, dans la famille juste, à la destruction du genre humain. Nous sommes aveuglés sur la nature et la marche de la science par un sophisme grossier qui a fasciné tous les yeux : c'est de juger du temps où les hommes voyaient les effets dans les causes, par celui où ils s'élèvent péniblement des effets aux causes, où ils ne s'occupent même que des effets, où ils ne savent pas même ce que c'est qu'une cause. On ne cesse de répéter : Jugez du temps qu'il a fallu pour savoir telle ou telle chose. Quel inconcevable aveuglement! Il n'a fallu qu'un instant. » C'est-à-dire que les hommes antéduluviens possédaient la science primitivement révélée ou la science d'intuition.

De grands crimes commis avec une grande scélératresse : telles sont les deux causes générales du déluge.

Pour les causes physiques du déluge, par là même que Moïse ne les énonce pas et que le fait est miraculeux, nous ne pouvons pas nous flatter de les découvrir. A défaut d'indications positives, on a voulu decouvrir les causes physiques du déluge : Woodward, dans la suspension de la cohésion des parties solides ; Burnet, dans la rupture de la croûte du globe et l'éruption des eaux intérieures ; Whiston, dans la queue d'une comète qui enveloppa la terre et le noya ; Lemanon, dans un débordement de lacs : Dolomieu, dans les marées de quinze cent soixante mètres ; Bertrand, dans un déplacement du noyau central d'aimant ; Nérée Boubé, dans le choc oblique d'une comète, Elie de Boaumont, dans le soulèvement des Andes et de l'Hymalaya ; Cuvier, dans la disparition complète des anciennes terres habitées ; enfin Frédéric Klée, dans le déplacement de l'axe du globe.

Cette dernière opinion se rencontre avec les idées des Chaldéens et des Chinois qui attribuaient le déluge à une grande perturbation dans l'ordre astronomique.

« Sans rechercher, dit le P. Debreyne, si la terre a changé ses pôles à cette époque ou si son inclinaison sur l'écliptique a été modifiée, nous nous bornons à croire uniquement à la cessation de son mouvement diurne de rotation sur elle-même pendant qu'elle continuait sa trajectoire annuelle. C'est à la fois la cause la plus sûre et la plus puissante du déluge. Mais nous ne ferons à personne l'injure de la lui présenter comme le résultat de quelque accident naturel ou de quelque dérangement fortuit dans la mécanique céleste ; c'est Dieu, Dieu seul qui en regardant la terre, l'a fait tressaillir de frayeur ; Dieu seul qui a bouleversé le globe pour perdre les impies. Et certes, quand on a reconnu à Dieu la puissance de créer le monde, on ne peut pas, sans in-

conséquence, lui refuser celle d'en suspendre momentanément les lois (1). »

On peut citer, en faveur de cette opinion, la suspension probable, pendant le déluge, de la succession des saisons et de la succession du jour et de la nuit. On peut alléguer contre, que si la terre était arrêtée sur son axe, elle ne perdrait plus, par le mouvement sa chaleur naturelle et courrait plus risque d'incendie que d'inondation. Mais le brusque arrêt du mouvement diurne put précipiter la mer sur les continents, déchirer la croûte du globe par le renflement des pôles et l'aplatissement de l'équateur, ouvrir enfin ces sources souterraines dont les puits artésiens ont révélé la puissance. On sait d'ailleurs que l'atmosphère versa sur la terre les eaux qu'elle tenait en dissolution.

Le récit biblique de la Genèse a été vivement attaqué par les impies. Depuis Celse, le sophiste épicurien du siècle de Trajan, jusqu'à Voltaire le vulgarisateur venimeux du philosophisme encyclopédique, jusqu'à Bohlen et de Wette, les propagateurs allemands des idées de Voltaire, l'ironie, le sarcasme, les dénégations se sont tour à tour élevées contre Moïse. Impossibilité de construire l'arche dans les conditions données par Moïse ; impossibilité d'y réunir, de tous les points du globe, un couple de chaque espèce d'animaux ; impossibilité d'y loger, d'y nourrir, d'y entretenir un si grand nombre d'hôtes : telles étaient les objections que devait braver la théologie. Les réponses se trouvent aujourd'hui dans toutes les grandes éditions de la Bible et dans tous les traités spéciaux d'Apologétique. — Noé a pu se faire aider dans la construction de l'arche : les ruines de Balbeck, les pyramides et vingt autres monuments primitifs attestent qu'il a dû trouver facilement des ouvriers. Que si, après le déluge, les fils dégénérés de Noé voulurent échapper par la tour de Babel aux rigueurs d'un nouveau déluge, on ne voit pas qu'il ait été plus difficile, avant qu'après, d'en conjurer les fureurs. — Noé, pour introduire les couples d'animaux, n'a eu qu'à ouvrir la porte de l'arche : opération peu difficile, les animaux ayant été rassemblés par le Seigneur ou par l'approche des eaux. — Noé n'a pas logé, dans l'arche, des insectes, poissons, reptiles, oiseaux, animaux qui vivent dans l'eau : il a pu loger aisément les autres, l'arche ayant, d'après les calculs du vice-amiral Thévenard, une capacité totale de deux millions, soixante-quinze mille pieds cubes. Un huitième de l'arche suffisait pour cela, le reste de la capacité étant réservé aux provisions.

Quant à l'eau nécessaire pour noyer la terre, elle n'était pas plus difficile à trouver, qu'il n'est difficile de prendre dans une orange, de quoi inonder sa peau. Au surplus, il ne faut pas oublier que le fait est miraculeux. On n'expliquera les choses qu'autant qu'il est nécessaire pour encourager la foi, mais on n'expliquera jamais tout, car alors la foi serait sans objet. Miracle à part, quel est donc le fait d'une antiquité si reculée que nous puissions connaître sans ambiguïté ?

III. Quels furent les effets du déluge?

Les effets du déluge furent, sans doute, très-complexes ; ils durent toucher à la condition de la terre dans l'espace, aux éléments de fécondité répandus à sa surface, aux richesses ensevelies dans son sein, à mille choses que notre ignorance ne saurait seulement soupçonner. L'effet le plus remarquable du déluge fut, sans contredit, la destruction de la race humaine. Cette destruction, affirmée par la Bible et prouvée par l'histoire, n'a pu être encore démontrée par la science. On a bien trouvé çà et là des fossiles humains, mais ces découvertes, péremptoires pour les savants de profession, ne sauraient suffire à la foule. Incapable d'apprécier les raisonnements, la multitude ne veut se laisser convaincre que par les faits. Un homme, qui a consacré sa vie à la recherche du monde antédiluvien, Boucher de Perthes, espère qu'on retrouvera un jour l'ossuaire formé par le déluge. Cette espérance est suffisamment assise sur les données des *Antiquités celtiques et antédiluviennes ;* cependant il se pourrait faire que le mode de destruction du genre humain n'ait pas permis la fossilisation. Une pointe de javelot, un couteau peuvent braver le temps ; l'homme, qui est chair, se fane comme la fleur des champs. *Ut flos succisus aratro.*

Dans l'impossibilité de constater *de visu* la destruction du genre humain, on a voulu l'établir en prouvant l'universalité du déluge. Il y a, sur cette question, trois opinions : les uns disent que le déluge a été partiel, qu'il n'a couvert que les terres habitées et que cela suffisait pour détruire le genre humain ; les autres disent que le déluge a été universel, qu'il a enveloppé *simultanément* toute la terre; d'autres enfin, acceptant l'univeralité du déluge, la disent successive, non simultanée, les eaux, dans cette dernière opinion, ayant fait, autour du globe, comme une lente promenade. C'est bien le cas de rappeler le mot des Ecritures : *Tradidit mundum disputationibus eorum.*

Il faut remarquer, d'abord, que ces trois opinions confirment le récit de Moïse ; elles supposent, toutes les trois, la destruction du genre humain, seulement elles l'expliquent d'une différente façon.

Il faut remarquer, en second lieu, que ces opinions sont tolérées dans l'Eglise, quoique pas au même titre. En 1685, à propos des ouvrages d'Isaac Vossius, la Congrégation de l'Index se disposait à flétrir l'opinion du déluge partiel ; à la demande de Mabillon, la Congrégation s'abstint. De ce fait, on doit conclure que l'opinion de l'universalité est plus

(1) *Théorie biblique de la Cosmogonie et de la géologie,* p. 278

agréable à l'Eglise. Il n'en faut pas plus pour que l'opinion contraire soit adoptée des esprits aventureux. Il y a des contrebandiers sur toutes les frontières.

L'opinion contraire à l'universalité s'appuie, d'une part, sur l'inutilité d'un déluge universel ; d'autre part, sur l'habitude qu'a l'Ecriture de prendre le tout pour la partie.

L'universalité des termes, employés par Moïse, peut être, en certains cas, restreinte, mais ce n'est pas le cas ici : 1° parce qu'en général les paroles de l'Ecriture ne doivent pas être détournées de leur sens naturel, sans de graves autorités et qu'on ne peut les interpréter ainsi d'après une opinion récente, d'origine suspecte et d'apparence équivoque ; 2° parce que les termes, relatifs au déluge, sont tellement clairs, si fréquemment répetés et avec une si particulière insistance, qu'il ne saurait y avoir de doute sur l'étendue de leur signification ; et 3° parce que les Pères et les Docteurs les ont toujours interprétées en ce sens.

L'inutilité d'un déluge universel est une affirmation sans preuve. En créant l'homme et la femme, Dieu leur avait dit : « Croissez, multipliez, et *remplissez la terre.* » La longévité des patriarches, leur énergie physique, leur faculté prolifique, spécialement remarquée par les saintes Ecritures permettent de penser qu'ils n'ont point manqué à cette propagation charnelle, tâche que la Providence assignait alors à l'humanité. L'Ecriture fait encore observer que les hommes avaient pris trop à la lettre cette recommandation et qu'à l'époque du déluge ils ne s'occupaient qu'à se marier, à s'enivrer, à mettre des enfants au monde. Il y eut, il est vrai, à cette époque, des assassinats et des guerres qui purent entraver le développement de l'espèce. Cependant en suivant la loi de progression géométrique affirmée par Malthus, et en rappelant les seize cents ou deux mille ans qui séparent le déluge de la création, il est permis de croire qu'au temps de Noé, la terre était couverte d'habitants. Et si cette présomption n'est pas mathématiquement prouvée, au moins elle invoque en sa faveur des faits corroboratifs qui manquent à l'opinion contraire. Il s'ensuivrait que le déluge universel était nécessaire pour détruire le genre humain.

Même quand le genre humain n'aurait pas occupé toute la terre, il en avait, au moins la facilité ; et l'on ne voit pas bien pourquoi il n'en aurait pas usé, pour échapper au déluge. L'hypothèse d'un déluge particulier incline à croire que des animaux ont pu se sauver, et alors on se demande pourquoi Noé en aurait logé dans l'arche. Et si des animaux ont pu se sauver, pourquoi l'homme n'aurait-il pas eu autant d'esprit que les animaux ?

Si donc l'opinion d'un déluge particulier n'est pas formellement improuvée, elle n'est guère que tolérée. L'opinion contraire, théologiquement plus probable, est aussi la plus conforme aux divines Ecritures, aux faits géologiques et aux témoignages de l'histoire.

L'Ecriture parle de l'ouverture des fontaines du grand abîme, de la rupture des cataractes du ciel, de l'eau qui couvrit les plus hautes montagnes. Et, dit Nicolaï, il suffit de lire les chapitres sept et huit de la Genèse pour voir que toute la terre a été ravagée et *comme détruite* par le déluge. Si la Bible avait voulu parler d'un accident peu grave, pourquoi cette mise en scène? pourquoi ces quarante jours de pluie ? pourquoi ces eaux qui montent, montent, montent jusque par-dessus les plus hautes montagnes ?

Bergier fait, à ce propos, un raisonnement qui paraît invincible. Du moment, dit-il, que les flots couvraient les plus hautes montagnes, ils devaient, d'après les lois nécessaires de l'équilibre et le principe dit en physique *des vases communiquants*, se répandre sur toute la terre.

La géologie constate partout les mêmes phénomènes diluviens, partout les blocs erratiques, les dépôts quaternaires, les vallées ouvertes par les courants. Or, il n'y a pas d'effets sans cause.

L'histoire n'a qu'un cri pour confirmer la science. Sans parler des traditions, Klaproth, Schlegel, Mitchell, Paravay ont établi que la Chaldée, c'est-à-dire le pays habité par les fils de Noé, au sortir de l'arche, est le berceau du genre humain. La distinction définitive des trois races met hors de doute la même vérité. Les monuments tiennent le même langage. Les pierres hiéroglyphiques de Pensylvanie et du Mexique, les rochers gravés de Syonite sur les bords de l'Ohio, les momies d'Egypte, du Kentucky, de Tenessée et de la Haute-Asie, les monolithes des Pharaon, les pierres levées de l'Allemagne et des Gaules, les constructions cyclopéennes, les pyramides, les teocalli du Mexique, les nuraghs de Sardaigne et les bamoths de Phénicie.

Quant à la question du déluge successif ou simultané, au fond, cela revient au même.

Je pense donc, dirai-je avec Cuvier, que s'il y a quelque chose de constaté en géologie et en histoire, c'est que notre globe a été victime d'une grande et subite révolution dont la date ne peut remonter au delà de cinq ou six mille ans ; que c'est depuis cette révolution que le petit nombre des individus épargnés par elle se sont répandus et propagés sur les terrains nouvellement mis à sec, et par conséquent que c'est depuis cette époque seulement que nos sociétés ont repris une marche progressive, qu'elles ont formé des établissements, élevé des monuments, recueilli des faits naturels et combiné des systèmes scientifiques (1).

(1) *Discours sur les révolutions du globe.*

II

IMPORTANCE DES TRADITIONS PAIENNES SUR LE DÉLUGE (1).

Les traditions sur le déluge, dit Stiefelhagen dans sa *Théologie du paganisme,* méritent à certains égards une plus grande attention que toutes les autres traditions des mythologies païennes. Tandis que celles-ci reposent sur des faits qui ont laissé dans la nature humaine une empreinte facilement reconnaissable, de telle sorte que si la tradition ne nous avait fourni aucun renseignement, la nature elle-même se serait chargée d'y suppléer, le déluge se présente avec des caractères tout différents. Il appartient à cet ordre de faits historiques qui ont laissé les vestiges de leur passage, non pas dans la constitution intime de l'homme,mais dans la nature physique. C'est là ce qui explique l'importance particulière que nous attachons aux traditions concernant le déluge, et pourquoi surtout, quand les documents historiques des mythologies païennes ont quelque rapport avec la Bible, nous les plaçons au premier rang et en faisons la base de la démonstration que nous voulons établir. Les objections que l'on peut former contre les autres légendes, par exemple contre celles de la création, de l'âge d'or, de la chute et du Messie, à savoir qu'elles sont uniquement le produit de l'esprit humain réfléchissant sur sa propre nature, une pure abstraction née de l'état actuel de l'homme, dépourvue de réalité et de vérité historique, ces objections ne sont plus admissibles quand il s'agit de traditions sur le déluge, parce que celles-ci sont fondées sur des faits historiques qui ont un caractère tout extérieur. Comment, en effet, rejeter des témoignages que l'on rencontre chez tous les peuples avec une unanimité si remarquable, qu'elle subsiste jusque dans les moindres détails. Comment admettre qu'il n'y ait là qu'une pure fiction sans réalité? D'un autre côté, si nous sommes forcés d'admettre qu'il existe, ici du moins, entre la mythologie païenne et le récit de la Bible un consentement vrai et historique, il est clair que ce résultat nous fournira de puissants motifs pour affirmer la même chose sur d'autres points. Cette conclusion est logique, et il est impossible d'y échapper, puisqu'elle passe du plus difficile au moins difficile, de ce qui est moins connu à ce qui l'est davantage. Si, en effet, la tradition a pu, à travers les siècles de l'histoire, conserver dans la mémoire des hommes et transmettre de race en race, dans toutes les zones de la terre, un événement aussi extérieur que l'était le déluge, car il ne trouvait aucune raison d'être dans la nature humaine, pourquoi aurait-elle été impuissante à nous transmettre des faits qui n'ont cessé jusqu'à ce jour de retentir dans la nature intime de l'homme, et qui sont en quelque sorte présents à chacun de nous !

A ces considérations sur l'importance des traditions païennes relatives au déluge, nous ajouterons quelques faits. Nous empruntons ces faits, ou plutôt ces témoignages, aux traditions des Perses, des Phrygiens des Lapons, des Celtes, des Germains et des Lithuaniens sur le déluge. Nous ajouterons qu'il existe des *différences notables* entre le récit mosaïque et plusieurs traditions païennes. Nous terminerons par quelques paroles de Goethe et de Byron sur la Bible.

La tradition persane conservée dans le *Zend-Avesta*, représente le déluge comme une purification de la terre. On peut, avec un savant moderne (2), la résumer ainsi : sur les plaines élevées du pays de Ari, les Zends coulaient des jours heureux sous un climat favorisé d'un printemps éternel. Un énorme dragon de feu (Ahriman) s'éleva du sud et sema partout la dévastation et la ruine. Tout à coup, des gouttes de pluies grosses comme une tête d'homme tombèrent accompagnées de fréquents éclairs, et la terre fut couverte d'eau jusqu'à hauteur d'homme. Enfin, lorsque le dragon eut combattu pendant trente (quatre-vingt-dix) jours et autant de nuits, il fut anéanti par Ormuzd. Une violente tempête s'éleva, l'eau disparut, et le dragon alla s'abîmer dans les profondeurs de la terre.

Plus remarquable est la tradition phrygienne, pour cette raison, entre autres, qu'elle est toute rapprochée du lieu où Noé descendit de l'arche, l'Ararat et l'Arménie. Il y avait donc en Iconie un roi nommé Annakos, dans lequel on reconnaît facilement l'Enoch de la Bible : — Ce roi doit avoir prédit longtemps d'avance que le déluge éclaterait au moment de sa mort, et prié pour son peuple avec de grands gémissements. Il existe encore, d'Apamée, des monnaies tout à fait authentiques, qui datent du temps des empereurs Septime Sévère, Macrin et Philippe ; elles représentent un coffre ballotté dans les flots et contenant

(1) Cette dissertation est empruntée à l'édition allemande, trad. Belet. — (2) Rhode, *Commencements de notre histoire et dernières révolutions de la terre.*

un homme et une femme. Un oiseau est perché sur ce coffre, et un autre oiseau arrive portant une branche dans ses pattes; on lit sur ce coffre, en caractères suffisamment saillants et distincts, ces lettres grecques : ΝΩ. Enfin, nous savons de Strabon, de Pline, etc., qu'Apamée a porté de tout temps le nom de Kibotos, qui signifie coffre.

A ces renseignements il convient d'ajouter le récit suivant du déluge, consigné dans le premier livre des Sybilles: Il existe en Phrygie une montagne escarpée qu'on aperçoit à une grande distance : elle se nomme Ararat. De son sein jaillissent les flots du torrent de Marsyas. Lorsque la pluie eut cessé, le coffre alla se reposer tranquillement sur son sommet. Buttmann, conclut de ce passage que le poëte n'aurait certainement pas placé l'Ararat en Phrygie, si ce pays n'avait pas eu sa tradition diluvienne.

Quant aux Lapons, qui servent de trait d'union entre l'Asie et l'Europe, car s'ils sont nés dans la première ils habitent la seconde, voici quelle est leur tradition d'après Marcel de Serres : Dieu ayant mis sous l'eau la terre tout entière, le genre humain eût été infailliblement détruit, si dans sa bonté Dieu n'eût sauvé un frère et une sœur qu'il transporta sur la montagne de Passeware.

Nous connaissons la tradition celtique par les chants des bardes. Il y est dit : qu'un des plus terribles événements fut l'éruption du Llyn lion (le lac des lacs); car il submergea le monde et noya tous les hommes à l'exceptiou du Daryvan et de la Dayvach, qui se sauvèrent dans un vaisseau et peuplèrent la Bretagne. Ce vaisseau, l'un des trois chefs-d'œuvre, avait été construit par le Seigneur du ciel, Neivion. Un petit homme et une petite femme de chaque espèce d'animaux y entrèrent lorsque éclata le Llyn lion. » — Dans le Neivion, le fabricateur de l'arche, on reconnaît aussitôt Noé, le même individu que Hu; c'est lui qui bannit les tempêtes de la terre et met un terme à la destruction. Nous retrouvons donc ici tous les principaux traits du récit.

La tradition germaine est consignée dans l'Edda. Le premier homme, Ymir, ayant été tué par les fils de Boer (Odin, Wile, We), il jaillit de ses blessures une telle quantité de sang, que toute la race des géants fut noyée, hormis un seul qui échappa avec sa famille : c'était le vieux de la montagne. Il monta dans une nacelle avec sa femme, se sauva, et devint le père d'une nouvelle génération de géants. — C'est là, il faut l'avouer, une légende bien singulière et tout à fait dans le goût des pays septentrionaux; cependant, il est facile d'y reconnaître les grandes lignes de la tradition.

Nous terminons par une tradition du plus haut intérêt, celle des Lithuaniens. Voici en quoi elle consiste, d'après Grimm : Le Dieu suprême, Pramzimas, ayant jeté, d'une fenêtre de sa maison céleste, un regard sur le monde, et n'ayant aperçu que dissensions et injustices parmi les hommes, envoya sur cette terre pécheresse deux géants Wanau (l'eau) et Wéjas (le vent), qui pendant vingt nuits et vingt jours produisirent un bouleversement universel. Regardant une seconde fois sur la terre, juste au moment où il était occupé à manger des noix célestes, Pramzimas laissa choir une coquille qui alla tomber sur le sommet de la plus haute montagne, là même ou les animaux et quelques hommes s'étaient réfugiés. Hommes et animaux montèrent aussitôt dans la coquille de noix, qui surnagea sur la face des eaux. Dieu regardant une troisième fois sur la terre, commanda à la tempête de s'apaiser et fit écouler les eaux. Les hommes, ainsi délivrés, se dispersèrent deçà et delà ; un seul couple demeura dans la contrée d'où sortent les Lithuaniens. Ce couple, déjà vieux, passait des jours tristes et désolés, lorsque Dieu, pour le consoler lui envoya l'arc-en-ciel, qui lui conseilla de danser sur les ossements de la terre. Il le fit neuf fois, et il en jaillit autant de couples humains qui furent les ancêtres des anciennes races lithuaniennes.

Nous avons de nouveau ici les caractères essentiels du récit biblique : le monde pécheur, la colère de Dieu, la punition, la délivrance de quelques hommes et jusqu'à l'arc-en-ciel.

D'après ce qui précède, tout esprit impartial demeurera convaincu que le déluge est un fait profondément gravé dans la mémoire de tous les peuples. De l'Arménie à la Bretagne, de la Chine à l'Amérique, en un mot dans toutes les parties du monde, nous pouvons en constater le souvenir. Sans doute, cet événement a été transformé et défiguré de mille manières ; sa signification morale n'y est guère accentuée ; le lieu où il s'est passé est rapproché autant que possible de la patrie de chaque peuple et le point de vue général est souvent sacrifié aux exigences de l'intérêt particulier et national ; malgré cela, les traits caractéristiques restent partout les mêmes. Non-seulement, dit Hamann, le récit mosaïque demeure le miroir le plus pur et le plus fidèle du passé, mais lui seul illumine les saintes ténèbres qui règnent dans les fragments et les ruines de toutes les traditions. Le récit mosaïque, après avoir servi de correctif aux anciennes légendes, leur emprunte à son tour une nouvelle confirmation de sa vérité historique.

Comment, en présence de tels faits, la critique doit-elle procéder ? Tout ce qui, dans l'histoire du paganisme, offre quelque ressemblance avec la révélation doit-il être traité comme un mythe qui a su revêtir des couleurs de l'histoire une idée quelconque? Nullement, nous devons au contraire le considérer comme une tradition qui a dénaturé, falsifié ou transplanté un fait reellement accompli. Si l'on veut réduire à leur juste valeur les vues étranges qu'on s'est faites sur la mythologie et la théologie païennes, il importe d'avoir

toujours présentes à l'esprit les observations suivantes : Premièrement, la cosmogonie biblique est la seule où l'on trouve clairement exprimée l'idée que le monde a été créé de rien : toutes les autres traditions cosmogoniques admettent, les unes une matière première, et elles sont dualistes, les autres une émanation, et elles sont panthéistes. Le Dieu de Platon lui-même, comme on peut le voir dans le Timée, n'est pas le créateur, mais seulement l'architecte du monde. M. Rienké, dans son ouvrage, sur la *Création du monde*, en a longuement développé la preuve : « Seul, dit-il, la cosmogonie mosaïque enseigne qu'un Dieu unique a créé le monde de rien, c'est-à-dire sans matière éternelle et sans coopération démiurgique. Si quelques cosmogonies païennes semblent parler d'une création, ce n'est là qu'une vaine apparence ; elles sont toutes ou dualistes ou panthéistes. Ce n'est plus d'ailleurs une création produite immédiatement par Dieu lui-même ; presque toujours elle est abandonnée à un être subalterne et fantastique, dont l'intervention est d'autant plus nécessaire que Dieu apparaît comme un être plus ou moins inconnu, qui tantôt se transforme en plusieurs divinités, tantôt se confond avec les choses créées. Il ne faut pas demander davantage aux théories cosmogoniques des anciens peuples non judaïques : l'inexactitude de leurs vues sur l'origine du monde provient de ce que la connaissance de Dieu s'était affaiblie dans les esprits après la chute originelle.

En second lieu, le récit mosaïque est le seul qui ait une portée universelle et illimitée : dans tous les autres, on reconnaît l'empreinte des idées locales et l'influence des situations climatériques.

Troisièmement, le récit sacré l'emporte de beaucoup sur tous les autres documents par la simplicité et la noblesse de sa forme, ce qui est déjà une remarque éclatante de véracité, car « la simplicité est le cachet de la vérité. »

Quatrièmement, enfin, les hommes qui ont le plus exalté la valeur et l'antiquité des documents religieux chez les Perses et les Indiens : les Védas et le Zend-Avesta, ont été depuis longtemps convaincus par la critique froide et impartiale d'avoir mis trop de promptitude et de chaleur dans leur admiration. Il faut avouer du reste que, même parmi ces derniers, l'opinion selon laquelle les premiers livres de Moïse l'emportent par l'ancienneté et la valeur, se généralise de plus en plus.

D'après cet adage, que « le témoignage d'un ennemi est d'un poids considérable, » nous voulons rapporter les éloges qui ont été décernés à la Bible par deux des plus illustres contempteurs de notre croyance. « Ce livre très-saint, écrivait Byron dans sa Bible, vers la fin de sa vie, renferme le mystère de tous les mystères. O fortunés mortels, à qui Dieu a fait la grâce d'entendre, de lire, de réciter en guise de prières et de citer avec respect les paroles de ce livre ! Heureux ceux qui sont en état d'en ouvrir la porte et de marcher résolûment sur ses vestiges ! Quant à ceux qui ne le lisent que pour y chercher des sujets de doute et pour le mépriser, mieux vaudrait qu'ils ne fussent jamais nés (1) ! » — « L'immense respect dont la Bible est entourée sur la terre, de la part de tant de peuples et de générations, ajoutait Goethe, vient de sa valeur intrinsèque. Elle est le livre par excellence, parce que dans la destinée d'un seul peuple elle montre à tous les autres peuples l'image de leur propre destinée, et parce que, rattachant son histoire aux origines du monde, elle la conduit, par une suite de développements à la fois spirituels et temporels, jusque dans les régions de l'incommensurable éternité (2). »

(1) Mischells, *Works* II, 486. — (2) *Farbenlehre*. II, 138.

LIVRE QUATRIÈME

ENTRE 2400 ET 3000 A 6000 ANS AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE.

Confusion des langues. — Dispersion des peuples. — Abraham, Melchisédech et les autres patriarches. — Isaac, Jacob et Joseph, figures du Christ et de son Eglise. — Ismaël, père et type des Arabes ou Bédouins.

Un nouvel âge commence pour le genre humain. Depuis Adam jusqu'à Noé, c'était un enfant sous le régime paternel; dans cette période on ne voit point de nation ni de royaume, mais seulement des familles ou plutôt une famille. Depuis Noé jusqu'à Jésus-Christ, c'est l'adolescent laissé en quelque sorte à lui-même, pour qu'il devienne sage par ses propres égarements : dans cette période on voit non-seulement des familles, mais des peuples et des empires; on y voit surtout un empire universel, né à Ninive et à Babylone, passer successivement des Assyriens aux Mèdes et aux Perses, des Mèdes et des Perses aux Grecs, et des Grecs aux Romains. Depuis Jésus-Christ jusqu'à la fin du monde, ce sera l'homme fait qui, profitant de ses fautes passées ainsi que des nouvelles et plus abondantes grâces de Dieu, s'avancera de plus en plus vers la maturité de la sagesse. Dans cette période, il y aura toujours des familles, des peuples et des empires; mais d'empire universel, il n'y aura plus que celui du Christ, qui, embrassant toutes les nations dans la même foi, la même espérance, la même charité, couronnera la variété des familles et des peuples par l'unité primitive de l'Eglise universelle.

Dieu, qui opère cette œuvre des siècles, y procède avec ordre et mesure. Quand le Christ choisit douze hommes pour y mettre la dernière main, il ne les prit point à leur naissance, mais à un âge où ils connaissaient déjà toutes les misères de la vie; il ne leur enseigna pas dès le premier jour tous les mystères de sa doctrine; il leur disait après trois ans : J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez les porter maintenant (1). Après ces trois années d'instruction, il n'en avait pas fait encore des hommes parfaits; il leur avait souffert bien des défauts : il souffrit même que l'un d'eux le trahît, qu'un autre le reniât, et que tous l'abandonnassent dans le moment critique. Il voulait leur apprendre à ne point compter sur eux-mêmes, mais sur Dieu seul; à être miséricordieux envers les autres comme Dieu l'avait été envers eux. Or, ce que le Christ a fait dans l'éducation de ses apôtres, il le fait dans l'éducation du genre humain. Il proportionne les instructions et les grâces, les châtiments et les récompenses, à l'âge, à la capacité, au progrès. Dans la main de cet habile instituteur, tout, jusqu'aux fautes de son élève, sert à le former. Ainsi, à la fin de son premier âge, le genre humain s'étant porté aux plus graves désordres, Dieu le châtia rudement par le déluge, non-seulement pour le punir, mais encore pour le corriger, pour affaiblir en lui le penchant au mal et fortifier le penchant au bien. Il y a plus, Dieu allait émanciper en quelque sorte cet enfant des siècles, il allait lui permettre, lui ordonner même de sortir de famille, et d'aller par toute la terre faire des établissements de peuples; il lui fallait un frein pour ne point abuser de cette liberté nouvelle : ce frein devait être le souvenir toujours présent de la terrible correction qu'il venait de subir. Aussi, nous l'avons vu, ce souvenir s'est-il perpétué jusque dans les derniers temps chez toutes les nations.

Les fils de Noé, Sem, Cham et Japhet, eurent tous les trois de nombreux descendants. Ces nouveaux hommes avaient tous la même langue et les mêmes manières de parler. Ils s'avancèrent d'abord, ce semble, vers l'Orient. Arrivés de là dans l'immense plaine de Senaar, qu'arrosent à la fois le Tigre et l'Euphrate, ils y fixèrent leur habitation. « Allons, se dirent-ils l'un à l'autre, façonnons-nous des briques et cuisons-les au feu. Venez, bâtisoons-nous une ville et une tour dont le faîte s'élève jusqu'au ciel et faisons-nous un nom, de peur que nous ne soyons dispersés sur la face de toute la terre (2). » C'est le sens de l'hébreu. Ils y travaillèrent immédiatement avec ardeur, se servant de briques au lieu de pierres, et de bitume au

(1) Joan. XVI, 12. — (2) Gen. XI. 4 et 5

lieu de ciment. Leur principal dessein paraît avoir été de demeurer ensemble. La ville devait être leur centre commun, et la tour, un phare pour se reconnaître dans les immenses plaines qu'elle dominait. Mais cette union ne pouvait être durable sans un nom propre qui la consacrât à jamais. Ils tâchèrent donc de s'en faire un. Nous allons voir quel nom Dieu leur fit.

« Or, l'Eternel descendit pour voir la ville et la tour que bâtissaient les fils de l'homme; et il dit : Voilà un seul peuple et ils n'ont tous qu'un même langage ; c'est la première de leurs entreprises : ils ne cesseront qu'ils ne l'aient achevée. Venez donc, descendons et confondons leur langue de manière qu'ils ne s'entendent plus les uns les autres. Et ainsi l'Éternel les dispersa de ce lieu dans toutes les régions, et ils cessèrent de bâtir la ville ; et c'est pourquoi elle a été nommée Babel ou confusion, parce que ce fut là que Dieu confondit la langue de toute la terre, et l'Eternel les dispersa de là sur la face de tout le globe. »

Dieu, qui les avait rassurés contre le retour d'un nouveau déluge, voulait qu'ils se séparassent pour aller peupler l'univers, se multiplier plus et se corrompre moins.

Les hommes le savaient et voulaient en quelque sorte s'y soustraire : Faisons-nous un nom, de peur que nous ne soyons dispersés ; ou bien, suivant le grec et le latin, avant que nous soyons dispersés sur toute la terre. Leur indocilité fut punie, et le nom qu'ils ambitionnaient fut celui du châtiment, qui les contraignit de faire ce que Dieu voulait qu'ils fissent. Cette peine dure encore dans le monde ; la confusion des langues et des idées y divise encore les peuples et les individus. L'Eglise seule peut les réunir. Là, comme dans le cénacle de Sion, les langues apparaissent encore distinctes, mais c'est le même esprit qui les anime ; là, tous les fidèles n'ayant qu'une foi, qu'une pensée, croyant et disant tous la même chose, leurs langues, diverses dans la forme, n'en font qu'une dans le fond.

Le souvenir de la tour de Babel et de la confusion des langues se retrouve dans toutes les anciennes traditions. Eupolème, cité par Alexandre Polyhistor, racontait que la ville de Babylone et cette tour si célèbre par tout le monde avaient été bâties par les géants échappés du déluge, et que la tour ayant été renversée par la puissance de Dieu, les géants s'étaient dispersés dans tous les pays (1). Le même Alexandre citait encore les paroles d'une sibylle, où il était dit que les hommes n'ayant tous qu'une même langue, plusieurs d'entre eux bâtirent cette haute tour pour monter au ciel ; mais qu'un Dieu très-puissant renversa cette tour par une tempête, et donna à chacun un langage particulier, et que c'est pour cela que la ville fut appelée Babylone (2). Abydéen disait, dans son *Histoire d'Assyrie :* On rapporte que les premiers hommes, fiers de leur force et de la grandeur de leur taille, voulurent se rendre supérieurs aux dieux mêmes, et qu'ils entreprirent d'élever une tour d'une hauteur démesurée dans le lieu où Babylone est située aujourd'hui ; que cette tour approchait du ciel, lorsque les vents, venant au secours des dieux, firent tomber cette masse énorme sur les bâtisseurs ; que les ruines servirent à bâtir Babylone, et que les dieux rendirent alors divers et discordant le langage des hommes, qui avait été le même jusque-là (3). Les poètes grecs et latins ont fait de cette histoire la fable des Titans, qui entassaient des montagnes pour escalader le ciel, lorsque le maître du tonnerre les renversa de sa foudre, eux et leur ouvrage.

Mais ce qui étonnera le plus, cette tradition se trouve jusqu'à nos jours en Amérique. Non-seulement elle y est écrite dans des peintures hiéroglyphiques, on y voit encore des tours semblables à la tour de Babel, telle que nous la décrivent Hérodote et Strabon : d'immenses pyramides à plusieurs assises décroissantes. Parlant de celle qui existe chez les Indiens de Cholula, et qui surpasse en hauteur la troisième pyramide d'Egypte, un savant moderne qui a été sur les lieux, cite leur tradition hiéroglyphyque du déluge, après lequel cette pyramide aurait été bâtie avec des briques, par des géants restés au nombre de sept de tout ce qu'ils étaient auparavant. « Les dieux, est-il dit, virent avec courroux cet édifice dont la cime devait atteindre les nues : irrités contre l'audace de Xelhua, ils lancèrent le feu sur la pyramide ; beaucoup d'ouvriers périrent, l'ouvrage ne fut pas continué, et on le consacra au dieu de l'air (4). » Voilà sans doute une concordance bien singulière. Ajoutez-y cette autre tradition américaine, qu'après le déluge les hommes étaient muets, et qu'une colombe leur distribua des langues du haut d'un arbre, mais des langues si diverses qu'ils ne pouvaient se comprendre les uns les autres, et vous aurez, en hiéroglyphes du nouveau monde, une page de la Bible.

Dans plusieurs de ces traditions, il est parlé de la Divinité en nombre pluriel. Les auteurs qui s'expriment ainsi, ayant écrit bien des siècles après l'événement, et dans des pays où régnait l'idolâtrie, y auront attaché des idées fort inexactes. Cependant l'Ecriture même insinue, dans cette occasion, qu'il y a pluralité en Dieu. « L'Eternel ou Jéhovah dit : Venez, descendons, confondons leur langue. » Une personne parle à deux autres, car elle dit : venez, et non pas : viens. Il est écrit en même temps que Jéhovah ou l'Eternel descendit. Ce qui laisse entendre que la personne qui parle et celles à qui elle parle ne sont qu'un même Jéhovah. Aussi les Pères de l'Église et les meilleurs interprètes ont-ils entrevu dans ce

(1) Euseb., *Præd., ev.*, l. IX, c. XVII. — (2) *Ibid*, *Chronic.*, l. I, c. IV ; *Et apud Syncel.* — (3) Euseb., c. VIII — (4) *Vues des Cordillières*, par M. de Humboldt, t. I, p. 96 et 114.

langage la trinité des personnes divines (1). Des auteurs qui auront lu ces paroles dans Moïse, et qui n'y regardaient pas de si près, se seront facilement exprimés d'une manière peu juste. Leurs expressions seront vraies au pied de la lettre, si l'on suppose avec quelques-uns que Dieu parlait aux anges, qui sont quelquefois appelés dieux dans l'Ecriture. Mais cette interprétation nous semble peu fondée ; on voit plus d'une fois Dieu commander à ses anges comme à ses ministres, mais nulle part on ne le voit se les associer comme ses pareils.

Quoi qu'il en soit de ces explications, toujours est-il que Dieu punit la présomption des hommes, qui voulaient fonder une cité, un empire sans lui, si ce n'est contre lui. Mais, comme toujours, cette punition était en même temps un bienfait. Elle apprenait à tous les mortels que, si l'Eternel lui-même ne bâtit la maison, en vain travailleront ceux qui la bâtissent ; que, si l'Eternel lui-même ne garde la cité, en vain veillera celui qui la garde (2); qu'enfin il n'y a ni sagesse, ni prudence, ni conseil contre l'Eternel (3). Cette leçon ne fut pas perdue. Nous voyons tous les anciens commencer leurs entreprises par invoquer la Divinité ; toute l'antiquité nous dit, par la bouche de Platon : C'est la vérité même que, si Dieu n'a pas présidé à l'établissement d'une cité et qu'elle n'ait eu qu'un commencement humain, elle ne peut échapper aux plus grands malheurs (4). Cette punition était encore un autre bienfait. Si la masse des hommes s'était concentrée dans les plaines de Senaar, elle se serait multipliée beaucoup moins et corrompue beaucoup plus. Le reste de la terre, abandonné sans culture, se fût couvert de marais infects et d'épaisses forêts ; les animaux féroces eussent été les maîtres. En introduisant parmi les descendants de Noé la diversité des langues, Dieu les contraignit à se séparer les uns des autres et à se grouper par famille et par dialecte pour aller se faire une patrie ailleurs. Voilà comment, dans le deuxième âge du monde, Dieu lui-même créa les peuples; voilà comme il les envoya par toute la terre pour l'occuper et la cultiver. Dans le troisième âge, lorsqu'il aura communiqué à soixante-douze disciples et à douze apôtres, non pas la confusion, mais le don des langues, il les enverra de même par toute la terre pour lui donner une culture bien autrement désirable. Et, chose qui n'est pas indigne d'être remarquée, autant il désigne de prédicateurs de sa parole, autant, à peu près, on distingue de peuples dans le monde, et parmi eux une douzaine de plus influents et qui, dans la suite de l'histoire, apparaissent comme les principaux instruments de la divine Providence.

Avant de nous raconter la séparation de ces grandes familles du genre humain, Moïse nous donne leur généalogie. Japhet y paraît le premier. La version grecque, telle que nous l'avons maintenant, suppose qu'il était l'aîné (5). Dans l'hébreu, l'épithète d'aîné peut se rapporter également à Sem ou à Japhet. La version latine l'entend de Sem, et saint Augustin lisait de même dans le grec de son temps. Et en effet, Sem est nommé partout le premier. S'il paraît le dernier dans le dénombrement des peuples, c'est que Moïse aura volu terminer par la généalogie plus importante du peuple hébreu.

Japhet eut sept fils : Gomer, Magog, Madaï, Javan, Thubal, Mosoch et Thiras. Gomer fut le patriarche des Gomariens ou Gomarites, appelés Galates et Celtes par les Grecs, et Gaulois par les Latins ; c'est ce que disent l'historien Josèphe, Eustache d'Antioche, saint Jérôme et saint Isidore de Séville (6). Cette famille de peuples paraît encore avoir porté d'autres noms, entre autres celui de Cimbres ou Cimmériens, qui veut dire guerriers. Un des fils de Gomer fut Ascenez, dont les Juifs modernes font le père des Allemands ; un autre fut Thogorma, dont les peuples de Géorgie et d'Arménie se disent les descendants (7). Magog est regardé comme l'ancêtre des Scythes et des Tartares, en particulier des Turcs. Madaï l'est certainement des Mèdes, qui en portent le nom dans toute l'Ecriture. Javan ou Jovan, qu'avec les mêmes lettres, mais sans les points voyelles, on peut prononcer en hébreu Ion, l'est non moins indubitablement des Grecs ou Ioniens, nommés Iaones dans Homère (8). Anciennement les étrangers appelaient Ioniens tous les Grecs, comme les Hindous les appellent encore aujourd'hui indistinctement Javanas (9). Javan eut quatre fils : Elisa, Tharsis, Cethim et Dodanim ou Rodanim. On n'est bien sûr que pour le troisième, qui, dans les Livres saints, désigne la Macédoine. Quant à Thubal et Mosoch, les sentiments sont bien divers. Il y en a qui conjecturent que Mosoch est l'ancêtre des Moscovites. Pour ce qui est de Thiras, dernier fils de Gomer, tout le monde est d'accord que c'est le père des Thraces, nom sous lequel les anciens comprenaient un grand nombre de peuples. La race de Japhet, ainsi divisée par grandes nations, s'étendit dans le nord de l'Asie et en Europe.

Cham eut quatre fils ou chefs de races, Cush, Mezraïm, Phut et Chanan. La postérité de Cush, qui se traduit ordinairement par Ethiopiens, paraît s'être répandue, et dans l'Asie où l'on trouve encore le Cushistan ou pays de Cush, et dans l'Arabie, d'où la femme de Moïse est appelé Cushite ou Ethiopienne, et dans l'Ethiopie actuelle. Mezraïm est le nom commun et des Egyptiens et de l'Egypte, qui est aussi appelée terre de Cham. Aujourd'hui encore l'Egypte et sa capitale, le grand

(1) Estius, Menochius. — (2) Ps. CXXVI. — (3) Prov. XXI, 30. — (4) Plat., *De legib.*, t. VIII, édit. Bip., pa. 180. — (5) Gen. X, 21. — (6) Josèphe, *Antiquit.*, l. I, c. VII ; Eustath., *in Hexam.*; Hiéron., *Tradit. hebr. in Gen.* ; Isidore, *Orig.*, l. IX, c. II. — (7) *Tableaux historiques de l'Asie*, par M. Klaproth. — (8) Illiade l. XIII, v. 685. — (9) Schol. Aristophane, *in Acharn.*

Caire, sont nommées par les habitants du pays Mesr ou Misr, dont Mizraïm est le duel hébreu, comme pour désigner à la fois, les deux Egyptes, la haute et la basse. De Mizraïm sont sortis plusieurs autres peuples, entre autre les Philistins. On ne sait point au juste dans quelle contrée s'établit Phut et sa postérité. Pour ce qui est de Chanaan, tout le monde le connaît. C'est le père des Chananéens proprement dits, des Sidoniens, des Phéniciens, et par suite des Carthaginois. Sa postérité paraît s'être fixée d'abord sur la mer Rouge, d'où le commerce l'attira sur la Méditerranée, dans le pays qui a pris de lui son nom.

Sem, le fils béni de Noé, eut cinq fils : Elam, Assur, Arphaxad, Lud et Aram. Elam est le père des Elamites ou des Perses : leur ancienne capitale s'appelait Elymaïs. Assur est le père des Assyriens, dont Ninive devint la capitale. Arphaxad est l'ancètre des Hébreux. Un arrière petit-fils d'Arphaxad, Jectan, engendra jusqu'à treize fils qui s'étendirent en Orient, jusqu'au fleuve de l'Indus, selon l'historien Josèphe et saint Jérôme. Un d'eux, nommé Ophir, paraît avoir donné son nom au pays d'Ophir, que l'on croit être l'Inde ou l'île de Ceylan, et où les flottes combinées de Hiram et de Salomon faisaient des voyages qui duraient trois ans. Lud est regardé comme le père des Lydiens. Aram l'est sans aucun doute des peuples que les Grecs appelaient Syriens, mais qui s'appelaient eux-mêmes Araméens ou Ariméens, du nom de leur ancêtre. Ils portent meme ce dernier nom dans Homère et dans Hésiode.

Quant à l'Inde et à la Chine, Moïse n'en dit rien de particulier. Comme il écrivait pour les Hébreux, il s'attache de préférence à la généalogie des peuples qui pouvaient leur être connus. Pour les autres, ou il les passe sous silence, ou il les indique avec si peu de détail qu'il n'est guère possible de les reconnaître aujourd'hui. Ce que l'on sait maintenant, c'est que l'Inde n'est point habitée par une seule et même race, mais par un mélange de plusieurs peuples. On y découvre des traces de Sem dans la ville de Scharma Bamiyan ou Schem Bamiyan. Les institutions politiques, notamment la division des castes, y paraissent les mêmes que dans la terre de Cham, l'ancienne Egypte. Les Indiens appellent encore maintenant leur pays, de Chus ou Cusch, fils de Cham, Chuschad Widpa, c'est-à-dire pays de Chus (1). Et ce Rama, si fameux dans les poëmes de l'Inde, pourrait bien être, comme le conjecturent les savants anglais de Calcutta, le Rama ou Regma, fils de Chus, dont parle l'Ecriture (2). Enfin, la langue primitive de l'Indostan, le sanscrit, a des affinités singulières avec les principales langues des descendants de Japhet, le grec, le latin et l'allemand. Il est donc à croire que l'Inde a été peuplée à la fois par les trois branches de la famille humaine. Le nom même de Hapte-Heando ou Sept Indes, que lui donnent d'anciens livres persans, semble indiquer cette diversité de population (3).

Pour ce qui est de la Chine, on est aujourd'hui d'accord que ses premiers habitants lui sont venus de l'Inde. Les annales chinoises nous montrent la première colonie, le premier royaume s'établissant au nord-ouest, dans le Chensi, province limitrophe de l'Inde, et de là s'étendant de plus en plus vers l'Orient. D'un autre côté, les brahmanes ou philosophes indiens disent formellement que les Tchinas (car c'est ainsi que les Chinois se nomment en sanscrit) sont des Hindous de la classe kchatriya ou militaire, qui, renonçant aux privilèges de leur tribu, errèrent par bandes au nord-est du Bengale, et, oubliant peu à peu les rites et la religion de leurs ancêtres, établirent des principautés séparées, qui s'unirent ensuite dans les plaines et dans les vallées qu'ils possèdent maintenant. En effet, la Chine a été partagée très-longtemps en plusieurs petits royaumes. Celui du centre, et qui de là tirait son nom, ayant pris le dessus, donna son nom d'*empire du milieu* à toute la chine. Une autre preuve qui constate l'antique parenté des Hindous et des Chinois, c'est ce passage qu'on lit dans le code des lois attribué à Menou, le Noé des Indiens : « Plusieurs familles de la classe militaire ayant abandonné peu à peu les préceptes des Védas et la société des brahmanes, vécurent dans un état de dégradation, tels que les Yavanas et les Sacas, les Pâradas et les Pahlavas, les Tchinas et quelques autres nations (4). » Le mot samscrit *Yavana* désigne incontestablement les anciens Grecs ; *Saca*, ces Scythes connus par les anciens sous le nom de *Saci ; Pâradas*, les Parthes ; *Pahlava*, les anciens Persans, dont la langue se nomme encore *Pehlvy*, et *Tchinas*, les Chinois (5). On a cru longtemps qu'autrefois la Chine était inconnue en Occident et qu'elle n'eut jamais de relations avec l'empire romain. On sait aujourd'hui qu'un siècle avant Jésus-Christ, les Chinois portèrent leurs conquêtes jusque dans l'Inde et dans la Perse, et qu'un siecle après, ils les poussèrent jusqu'à la mer Caspienne ; on sait qu'ils connurent l'empire romain auquel ils touchaient alors, et qu'ils lui donnèrent même le nom de *Ta-thsin* ou *grande Chine*, tant ils en avaient une haute idée. Leurs annales parlent d'une ambassade envoyée dans leur pays, l'an 166 de l'ère chrétienne, par *An-tun* (Antonin), roi de Ta-thsin : c'est Marc-Aurèle, l'un des Antonins, qui régna depuis 161 jusqu'en 180. On sait que les Chinois vendaient la soie aux

(1) Th. Maurie, *Histoire de l'Indoustan* et *Antiquités indiennes.* — (2) W Jones, *Rech. asiat.*, trad. franc. t. II, p. 441., Gen., CVII. — (3) F. Schlegel, *Philosophie de l'histoire*, t. I, p 123. — (4) W Jones, *Rech asiat.*, t. II., *Discours sur les Chinois.* — (5) Voir encore Klaproth, sur les noms de la Chine. *Journal asiatique*, t. X, p. 53.

Romains par l'entremise des Parthes ; et il n'y a plus de doute que les *Sères* des anciens ne soient les Chinois. D'après les auteurs grecs, le mot *sèr* ou *sir* designe et le *ver à soie* et les *habitants de la Sérique* ou les *Sères*. Or, ce fait demontre que le nom de ces derniers leur venait de la marchandise précieuse que les peuples de l'Occident allaient chercher chez eux. Les Arméniens, les Mogols, les Mandchoux, qui habitaient au nord et au nord-est de la Chine, appellent la soie d'un nom fort approchant de celui des Grecs ; les Coréens, à l'orient, l'appellent *Sir*, qui est tout à fait identique ; les Chinois eux-mêmes, n'ayant point la lettre *r*, l'appellent *Sée* (1). Enfin, d'anciens auteurs, principalement Hérodote, nous font connaître la route que suivaient les négociants grecs et indiens, six siècles avant Jésus-Christ, pour pénétrer par la Tartarie dans la Chine, ainsi que celle que suivaient les Numides ou nomades africains, pour se rendre des bords de l'océan Atlantique jusque dans l'Inde. Des voyageurs de nos temps se sont assurés que ces routes sont encore les mêmes aujourd'hui, qu'elles sont encore fréquentées par les caravanes de marchands et de pèlerins, comme il y a deux mille cinq cents ans, depuis le royaume de Maroc, en Afrique, jusqu'à Pékin, à l'extrémité orientale de l'Asie (2). Voilà comme la science moderne a fini par constater la parenté originelle de tous les peuples et leurs antiques relations ; voilà comme se découvrent les voies de la Providence pour disséminer le genre humain sur toute la terre, et y faciliter en même temps la circulation des vérités nécessaires.

Il a été un temps où il paraissait difficile qu'avant les modernes progrès de la navigation, l'Asie eût peuplé l'Amérique. Des navigateurs plus modernes nous ont montré que la chose était facile. Ils ont découvert que les deux continents ne sont séparés que par un petit détroit, si même ils ne se touchent. D'autres voyageurs et savants, ayant comparé les langues, les institutions, les monuments, les hiéroglyphes, les traditions de part et d'autre, se sont convaincus que les principaux peuples du nouveau monde sont des colonies asiatiques. En un mot, tout nous ramène dans les plaines de Senaar, pour rendre témoignage à cette parole : *Et de là l'Eternel les dispersa sur toute la terre* (3).

Mais à quelle époque se fit cette dispersion? On ne le sait point au juste. L'Ecriture nous dit bien que la terre fut divisée dans les jours d'un descendant de Sem, nommé pour cela Phaleg ou division. Mais, suivant le texte samaritain et les Septante, Phaleg naquit environ quatre ou cinq siècles après le déluge, tandis qu'il n'y a qu'un siècle dans l'hébreu ; et cela, par la raison que nous avons déjà dite, que les Septante donnent presque toujours cent ans de plus au père avant la naissance du fils qui lui succède dans la généalogie. Les Septante ont même ici une génération de plus que l'hébreu, comme nous le verrons plus tard. D'ailleurs il n'est pas dit que la terre fut divisée à la naissance du Phaleg, mais dans ses jours, c'est-à-dire pendant sa vie, qui fut de deux à trois siècles. Le fût-elle à sa naissance, il ne serait pas encore dit que ce partage de l'univers, cette dispersion des peuples, se termina alors, ou si elle y commença seulement. On peut croire que cette dislocation du genre humain ne s'acheva qu'à la longue. Peut-être que les Goths, les Huns, les Normands et autres barbares qui inondèrent successivement l'Europe jusqu'au dixième siècle de l'ère chrétienne, étaient les dernières colonnes de cette antique émigration. Ces peuples ne cessèrent de voyager que quand ils eurent retrouvé, à Saint-Pierre de Rome, l'unité de langage et de pensée qu'ils avaient perdue à la tour de Babel.

De Babel même, chaque peuple emporta un fonds commun de vérités primitives ; vérités qui s'altérèrent plus ou moins sur la route, mais qui se sont retrouvées entières au terme du voyage, à Rome, où Dieu lui-même a bâti sur la pierre, non une cité de confusion, mais la cité sainte, son Eglise bien-aimée, contre laquelle ne prévaudront point les portes de l'enfer. Lorsque le genre humain fut dispersé de la plaine de Senaar, les invisibles perfections de Dieu avaient été rendues visibles par les choses qui avaient été faites depuis la création du monde (4). En effet, la désobéissance du premier homme, punie dans toute sa postérité ; un Sauveur promis, qui écrasera la tête du serpent ; le premier meurtrier condamné à une vie tremblante et fugitive, pour effrayer par son supplice tous les mortels ; Hénoch prêchant la pénitence et le jugement; tous les hommes noyés dans le déluge; la terre portant partout les marques de cette terrible catastrophe ; une seule famille épargnée à cause de la piété de son chef ; la récente alliance de Dieu avec Noé et ses descendants ; ceux-ci punis d'une téméraire entreprise, par la confusion des langues : certes, voilà qui rendait palpable l'existence de Dieu, son éternelle puissance, son inévitable justice, son inépuisable miséricorde ; voilà qui disait à tous ce qu'il fallait faire ou éviter pour lui plaire ; voilà qui apprenait à tous à lire dans le livre de la nature, dans l'ordre accoutumé de l'univers, et à y reconnaître, non une aveugle nécessité, mais cette sagesse infinie qui atteint d'une extrémité à l'autre avec force et dispose tout avec douceur, qui interrompt quelquefois l'ordre matériel du monde pour rappeler les hommes à l'ordre plus élevé de l'esprit.

Et il ne faut pas s'imaginer, avec quelques-uns qui se plaisent à exagérer le mal, que ces leçons n'eurent point d'effets et que Dieu fut

(1) *Tableaux historiques de l'Asie*, par Klaproth, p. 57 et suivantes. — (2) Héeren, *De la polit. et du comm. des peuples de l'antiquité*. — (3) Humboldt, *Vues des Cordillères*. — (4) Rom., I, 20.

oublié presque aussitôt. Tel n'était point le sentiment des Pères de l'Église. Un des plus savants et des plus zélés d'entre eux, saint Cyrille d'Alexandrie, dit à ce sujet : Ceux qui ont supputé exactement les temps depuis le commencement du monde, comptent deux mille deux cent quarante-deux ans depuis Adam jusqu'à Noé. Or, dans les saintes Écritures, nous ne voyons absolument personne qui, pendant cette période, ait été impliqué dans le crime d'idolâtrie. Les hommes d'alors sont accusés d'autres choses et périssent justement par le déluge, parce que toute chair, est-il dit, avait corrompu sa voie. Nous ne trouvons pas non plus qu'après le déluge, le reproche d'idolâtrie soit fait à aucun des fils de Noé, desquels trois le genre humain s'est de nouveau propagé sur la terre. Ce ne fut que neuf cent quarante-deux ans après, lorsque leur postérité se fut répandue de toute part, que l'Orient et les côtes maritimes furent habités et que les hommes se trouvaient réunis dans des villes ; ce ne fut qu'alors que régna le premier, dans la terre des Assyriens, un homme superbe et arrogant, Arbélus, qui, le premier, dit-on, reçut de ses sujets le nom de divinité. Nous disons donc, conclut-il contre Julien l'Apostat, que la providence de Dieu dans le salut des nations est plus ancienne que la vocation d'Israël (1). Ainsi parle ce Père. Il suit, comme on a pu le remarquer, la chronologie des Septante, d'après lesquels il s'est écoulé de cinq à six mille ans depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ. Saint Thomas enseigne de même, avec la foule des Pères, que l'idolâtrie commença vers le temps d'Abraham, qui, suivant la chronologie combinée des Septante et du samaritain, naquit environ mille ans après le déluge. La révélation faite au patriarche, conclut-il, n'était point nécessaire auparavant, attendu que tous les hommes persistaient dans le culte d'un seul Dieu (2).

Le fils de Sirach a un mot remarquable sur l'époque de la dispersion. Après avoir dit que Dieu fit une alliance éternelle avec les hommes, qu'il leur manifesta sa justice et ses jugements, et qu'il recommanda chacun à tous, ce qui s'entend naturellement de l'alliance que Dieu fit avec Noé et de la peine capitale qu'il prononça contre l'homicide, il ajoute : « Et il préposa à chaque nation un gouverneur, un chef ; mais Israël fut la part visible de Dieu (3). » Ainsi, entre tous les peuples, Dieu s'en choisit un qu'il conduit avec une providence toute spéciale et pour les fins que nous verrons plus tard ; mais il n'abandonne point pour cela les autres. Outre sa providence générale qui embrasse tout, il prépose à chacun un chef, un chef visible et un chef invisible : un chef visible, le prince ou le magistrat suprême ; un chef invisible, un ange tutélaire. Car il n'est point à douter que Dieu, qui donne un ange gardien à chaque individu, n'en fasse autant pour chaque peuple. Aussi voyons-nous dans Daniel l'ange-prince des Perses, l'ange-prince des Grecs, l'ange-prince des Juifs. D'un autre côté, l'ennemi de Dieu et des hommes, Satan, qui est appelé dans l'Évangile le prince de ce monde, le dieu de ce siècle, n'aura pas manqué de distribuer aussi les siens, de manière à séduire plus facilement toute la terre. L'Apôtre ne nous dit-il pas que nous avons à combattre, non-seulement contre la chair et le sang, mais contre les principautés, contre les puissances, contre les *cosmocrates* des ténèbres de ce siècle, contre les esprits de malice répandus dans les régions célestes ou dans les airs (4) ? Lors donc que tous les peuples, outre la providence suprême de Dieu qui coordonne tout à ses fins, se croient encore soumis à l'influence subalterne d'êtres surhumains, d'esprits bons ou méchants, ils ne croient que ce qui est. Et si plus d'une fois ils se trompent dans l'application, l'erreur, en ceci comme en tout le reste, n'est qu'une vérité dont on abuse, de même que le mal n'est que l'abus du bien.

Le premier roi, le premier souverain qui soit nommé dans l'Écriture, est Nemrod, fils de Chus et petit-fils de Cham. « Celui-là, est-il dit, commença à être puissant sur la terre; celui-là, devint un puissant chasseur devant l'Éternel ; et de là est venu le proverbe : Comme Nemrod, puissant chasseur devant Jéhovah (5). » Ces paroles, *puissant chasseur*, ont été généralement prises en mauvaise part. Les interprètes chrétiens et les écrivains orientaux regardent généralement Nemrod comme le premier tyran. Son nom même signifie tyran en arabe (6). Après avoir rendu quelques services à ses contemporains, en domptant et en tuant les bêtes féroces, il aura fini par tourner sa force et son adresse à subjuguer ses contemporains eux-mêmes. Cette expression proverbiale, *comme Nemrod, puissant chasseur devant Jéhovah*, nous apprend que la puissance de Nemrod était très-réelle et très-grande, puisqu'elle l'était ainsi devant Dieu ; elle nous montre de plus que, de son temps, Jéhovah ou l'Éternel était connu et reconnu de tout le monde, puisque son nom entrait dans les dictons populaires.

L'Écriture ajoute ; « Le commencement de son royaume fut : Babylone, Arach, Achad et Calané, dans la terre de Sennaar. De cette terre sortit Assur, et il bâtit Ninive, et Rohobothir, et Chalé, et Resen, entre Ninive et Calé : celle-ci est la grande ville. » Ces dernières paroles s'appliquent naturellement à Calé ou à Resen. Ce qui nous fait voir que Ninive n'était point encore la plus grande ville de l'Asie lorsque Moïse écrivait (7). Cette cir-

(1) *Advers Julian.*, l. III. — (2) *Summa* S. Th., 22, q. 177, a. b. c. — (3) Eccli. XVII, 14 et 15. — (4) Ephes., VI, 12. — (5) Gen., X, X et 9. — (6) D'Herbelot, *Biblioth. orient.*, art, Nemrod. — (7) Michaëlis, Traduction de la Bible avec remarques.

constance, ainsi que cette autre, que dans le dénombrement des villes de Chanaan il ne parle point de Tyr, mais de Sidon, qui est, en effet, plus ancienne, nous sont une forte preuve de l'antiquité de ses livres.

Mais, pour en revenir à ce qui est dit, on y voit comme deux royaumes: celui de Nemrod et celui d'Assur. Et de fait, le prophète Michée distingue la terre d'Assur ou l'Assyrie de la terre de Nemrod ou la Babylonie (1). Au temps d'Abraham, nous voyons Amraphel, roi de Sennaar ou de Babylone, et Chodorlahomor, roi d'Elam, pays ainsi nommé d'Elam, fils d'Assur. Mais il y a ceci de remarquable : le roi de Babylone, avec deux autres, vient là comme allié ou vassal du roi d'Elam. Celui-ci paraît le plus puissant; les rois de Sodome, de Gomorre, d'Adama, de Séboïm, de Bala, lui payent tribut bien des années. Sur leur refus de le payer encore, il vient avec ses trois alliés les combattre ; il les défait, et puis est lui-même défait par Abraham et ses trois confédérés. Tout cela nous montre que le royaume de Nemrod n'avait pas été grand'chose, ou qu'il s'était fort affaibli sous ses successeurs. Presque chaque ville avait alors son roi. Les cinq villes de la Pentapole formaient autant de royaumes. Plus tard, sous Josué, lorsque les Israélites entrèrent dans la terre promise, ils y trouvèrent au moins une quarantaine de rois, dont l'un se vantait d'en avoir fait manger soixante-dix sous sa table. Homère encore, qu'on suppose avoir vécu vers le huitième siècle avant Jésus-Christ, en compte une dizaine des plus fameux dans cette partie de la Grèce, qui aujourd'hui n'est point assez grande pour en trouver un seul (2). Ni Moïse ni Homère ne parlent d'aucune grande monarchie. La première qui apparaisse de ce genre, dans l'histoire certaine, est la monarchie assyrienne de Ninive, six ou sept siècles avant Jésus-Christ. Aussi ne sait-on pas trop où placer le Ninus et la Sémiramis dont Ctésias, auteur très-peu croyable, et d'autres après lui vantent les victoires et les conquêtes. Hérodote, qui cependant a été à Babylone, n'y a pas même appris le nom de Ninus comme roi des Assyriens, et n'en parle que comme du père d'un roi de Lydie (3); quant à Sémiramis, il ne la place que longtemps après Moïse et seulement sept générations avant Cyrus. Le Chaldéen Bérose reproche aux historiens grecs de s'être faussement imaginé que l'Assyrienne Sémiramis fonda Babylone, et d'avoir écrit, contre toute vérité, qu'elle en construisit les merveilleux monuments, qui, selon lui, étaient dus à Nabuchodonosor (4). Il y a plus : Abydène dit formellement que les Chaldéens ne tenaient aucun compte de Ninus et de Sémiramis (5). Tout cela bien considéré, la vaste domination et les grandes conquêtes de l'un et de l'autre paraissent appartenir à l'histoire beaucoup moins qu'à la fable.

Une découverte récente vient de jeter sur ces ténèbres un jour inattendu, et de confirmer ce que disent Bérose et Abydène. Sur les flancs d'une grande et haute montagne, entre Bagdad et Ecbatane, se trouvent divers monuments, reconnus pour avoir été exécutés par l'ordre de Sémiramis. Parmi les bas-reliefs qui décorent ces monuments, il en est un spécialement cité par Diodore de Sicile, qui représente quatorze personnages, y compris le monarque persan avec son férouer ou bon génie planant au-dessus de sa tête. Aujourd'hui, la plupart des voyageurs s'accordent à reconnaître dans ce magnifique bas-relief la victoire de Salmanasar, roi d'Assyrie, sur les dix tribus d'Israël. Les chefs de ces tribus y sont représentés par les personnages que l'on y voit figurés. L'un d'eux, coiffé d'une espèce de mitre, a été reconnu pour représenter la tribu sacerdotale de Lévi. D'après cette découverte, la fameuse Sémiramis serait postérieure à Salmanasar, qui mit fin au royaume d'Israël, sept cent dix-huit ans avant Jésus-Christ (6).

Quant à Bélus, qu'on suppose le premier fondateur de l'empire babylonien, il y a plus d'incertitude encore. Le nom de Bélus, Bel, ou Baal, veut dire seigneur, maître. Il paraît qu'il se donnait anciennement au vrai Dieu. On lit dans le prophète Osée : *Et dans ce jour, dit l'Eternel* à la race de Jacob, *tu m'appelleras Ischi*, mon mari, mon époux ; *et tu ne m'appelleras plus Baali*, mon maître (7); et cela parce que ce nom avait été prostitué aux idoles. Il paraît de même que, dans l'origine, les Chaldéens entendaient par ce nom le Dieu créateur. Nous avons vu, dans un passage de Bérose, que Bélus, ayant divisé les eaux et les ténèbres primitives, sépara la terre et le ciel, et coordonna l'univers ; avec son propre sang, mêlé à la terre, il fit former par un autre Dieu les hommes, qui, pour cette raison, participent à l'intelligence divine. Lui-même, enfin, créa le soleil, la lune et les étoiles (8). Il est difficile de méconnaître en ces paroles le vrai Dieu, créateur du ciel et de la terre. Mais ce nom ne signifiant de soi que maître, seigneur, pouvait se donner à un mari, à un père, à un roi. Ainsi, les trois alliés d'Abraham sont appelés en hébreu ses *Baaliberith* ou les seigneurs de son alliance. Dans la suite des temps, lorsque l'idolâtrie prévalut, les Chaldéens auront confondu, sous le nom de Bel, l'idée primitive de Dieu et l'idée humaine d'un de leurs monarques, de Nemrod peut-être, qui aura pu devenir ainsi l'objet principal de leur culte.

L'idolâtrie est, en général, une espèce de superstition qui rend à la créature le culte qui n'est dû qu'au Créateur (9). La superstition

(1) Mich., v, 6. — (2) Ces paroles ont été écrites en 1832, lorsqu'on avait de la peine à trouver un roi pour le nouveau royaume de Grèce. — (3) Clio, c. vii. — (4) Euseb., *Chronic.*, l. I, c. xi, p., 32, édit. de Milan ; *Et apud Syncel.* — (5) *Ibid.* c. xii p. 36. — (6) Cours d'archéologie, par M. Raoul Rochette ; *Gazette du clergé*, 25 juillet 1832. — (7) Osée, ii, 16. — (8) Eusèbe, *chronic.*, l. I, c. ii p. 11 et 12, édit. de Milan. — (9) *Summa* S. Th., xxii, q. 95.

est un excès, une effusion déréglée du sentiment religieux ; l'idolâtrie ne suppose pas qu'on ignore le Dieu véritable. Ce qui rend inexcusable les païens, suivant saint Paul, c'est que, connaissant Dieu par les choses qui ont été faites depuis la création du monde, ils ne le glorifièrent pas comme Dieu, mais s'égarèrent dans leurs vains raisonnements (1). Elle ne suppose pas non plus qu'on ne rend au vrai Dieu aucun culte « C'est ignorer les premiers principes de la théologie, dit Bossuet, que de ne pas vouloir entendre que l'idolâtrie adorait tout, et le vrai Dieu comme les autres (2). » Lors donc que le même écrivain dit ailleurs : « Tout était Dieu, excepté Dieu même, » c'est une figure oratoire, qui s'applique tout au plus à quelque cas particulier. L'idolâtrie ne suppose même pas qu'on refuse au vrai Dieu le rang suprême. « Les gentils, qui servent la créature plutôt que le Créateur, dit saint Irénée, attribuent cependant le premier rang de la Divinité au Dieu créateur de cet univers (3). » Enfin, l'idolâtrie ne suppose pas que cette connaissance ne puisse être universelle. Saint Augustin a dit excellemment, sur ces paroles du psaume, *Dieu connu dans la Judée :* « Telle est la force de la vraie Divinité, qu'elle ne peut être tout à fait cachée à la créature raisonnable parvenue à l'usage de la raison ; car, excepté un petit nombre, dans qui la nature est par trop dépravée, tout le genre humain confesse Dieu auteur de ce monde. En tant donc qu'il a fait ce monde où l'on voit le ciel et la terre, Dieu était connu de toutes les nations, même avant qu'elles fussent instruites dans la foi du Christ ; mais en tant qu'il ne doit pas être adoré injurieusement avec les fausses divinités, Dieu était connu dans la Judée (4). » Ainsi, d'après ce grand docteur, les païens connaissaient le Dieu véritable, mais pas si bien que les Juifs : comparativement à ces derniers, ils étaient dans l'ignorance. Et voilà qui explique naturellement le double langage de l'Ecriture, où il est dit, tantôt que les nations connaissaient Dieu, tantôt qu'elles ne le connaissaient pas.

Le premier vestige d'idolâtrie que nous découvrent les Livres saints, c'est dans les ancêtres du peuple hébreu. Le vaillant Josué, étant près de sa fin, assembla tout ce peuple et lui dit : « Ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Israël : Vos pères, Tharé, père d'Abraham, et le père de Nachor, ont habité anciennement au delà du fleuve (de l'Euphrate), et ils ont servi les dieux étrangers. Mais je pris votre père Abraham au delà du fleuve, et je lui fis parcourir toute la terre de Chanaan, et je multipliai sa race. » Puis ayant rappelé toutes les merveilles que l'Eternel avait opérées en leur faveur, il conclut : « Maintenant donc, craignez Jéhovah et servez-le dans la perfection et dans la vérité, et repoussez les dieux qu'ont servis vos pères au delà du fleuve, et servez Jéhovah. Que si c'est un mal à vos yeux de servir l'Eternel, choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir, ou les dieux qu'ont servis vos pères au delà du fleuve, ou les dieux des Amorrhéens dont vous habitez la terre ; pour moi et ma maison, nous servirons Jéhovah (5). Il est donc certain que les ancêtres des Juifs, entre autres Tharé, père d'Abraham, lorsqu'ils demeuraient en Chaldée, sur les bords de l'Euphrate, servaient des dieux autres que l'Eternel : on doute si Abraham lui-même suivit quelque temps leur exemple. Quoi qu'il en soit, le Dieu de gloire lui apparut et lui dit : « Sors de ton pays et de ta parenté, et viens dans la terre que je te montrerai. Alors il sortit de la terre des Chaldéens pour aller dans celle de Chanaan (6). » Tharé, son père, le suivit dans ce voyage avec Loth, son neveu, convertis sans doute par la révélation divine. La vocation d'Abraham, comme l'a bien remarqué un Père de l'Eglise, était aussi une vocation de gentils, et préfigurait la future vocation de la gentilité entière (7).

Abraham était né la soixante-dixième année de Tharé ; Tharé, la cent soixante dix-neuvième de Nachor ; Nachor, la cent trentième de Sarug ; Sarug, la cent trente-deuxième de Réhu ; Réhu, la cent trentième de Phaleg ; Phaleg, la cent trente-quatrième d'Héber ; Héber, la cent trentième de Salé ; Salé, la cent trentième de Caïnan ; Caïnan, la cent trente-cinquième d'Arphaxad ; Arphaxad, la centième de Sem : ce qui fait pour la naissance d'Abraham environ onze cent soixante-dix ans après le déluge. Mais c'est le calcul des Septante, qui, à l'exception de Tharé et de Sem, donnent à chaque génération cent ans de plus que l'hébreu ; ils ont même, ainsi que l'Evangile de saint Luc, une génération tout entière, celle de Caïnan, qui ne se retrouve point dans le texte original, probablement parce qu'elle y aura été omise par les copistes : c'est, du moins, la façon la plus naturelle d'expliquer cette différence.

Abraham, Tharé son père, et Loth son neveu, étaient donc partis d'Ur, en Chaldée, pour aller dans le pays de Chanaan. Comme ils voyageaient avec leurs troupeaux, cette émigration ne s'acheva pas de suite ; ils s'arrêtèrent quelques années dans un endroit nommé Haran ou Charan, que l'on croit être la ville de Charres, en Mésopotamie ; Tharé s'y fixa même pour le reste de sa vie, et y mourut plus tard. Mais Abraham, fidèle à l'ordre de Dieu, sortit de la maison de son père à l'âge de soixante-quinze ans, et continua son voyage.

(1) Rom., I, 21. — (2) Lettre 256, *A M. Brisacier*, t. XXXVIII, p. 260, édit. de Versailles. — (3) *Adv hær.*, l. II, c. IX. — (4) In hoc ergo quod fecit hunc mundum cœlo terraque consistentem, et antequam imbuerentur in fide Christi, notus omnibus gentibus Deus. In hoc autem quod non est injuriis suis cum diis falsis colendus, notus in Judæa Deus. *Tract.* 106, *in Joan.*, n 4. — (5) Josué, XXIV, 2-15. — (6) *Act. Apost.*, c. VII, 3 et 4 ; Gen. XI, 31. — (7) S. Cyril., *adv. Julian.*, l. X.

L'Eternel avait attaché à sa fidélité cette magnifique promesse : « Je ferai sortir de toi une grande nation, et je te bénirai, et je glorifierai ton nom, et tu seras béni : ou plutôt, suivant l'hébreu, et tu seras une bénédiction. Je bénirai ceux qui te béniront, et maudirai ceux qui te maudiront ; et en toi seront bénies toutes les familles de la terre (1). »

Ces promesses si magnifiques s'accompliront plus magnifiquement encore ; nous-mêmes nous en sommes le plus magnifique accomplissement. Nations chrétiennes, nous avons été bénies au delà de toute imagination dans le fils d'Abraham, dans le Christ. Mais auparavant déjà, le fidèle Abraham a été, et dans sa personne et dans sa postérité, une bénédiction initiative pour toutes les familles de la terre ; merveilleux bienfait qu'on n'a point encore remarqué avec saint Chrysostome.

« Quand le Très-Haut divisait les nations, quand il séparait les enfants d'Adam, il marqua les limites des peuples selon le nombre des enfants d'Israël ; mais la part de l'Eternel fut son peuple : Jacob fut son héritage (2). » Ces paroles de Moïse nous laissent entendre que, dans les desseins de Dieu, il y a une secrète correspondance entre le peuple issu d'Abraham et les autres peuples, du moins les plus influents ; aussi en voyons-nous les effets dans toute l'histoire ancienne. « Par le moyen d'Abraham et de sa postérité, remarque saint Chrysostome, Dieu dissémina jadis sa doctrine dans chaque génération. L'univers entier en eût été instruit, s'il avait voulu (3). » En effet, parce que l'idolâtrie commençait à se répandre, Abraham sort de la Chaldée ; les motifs connus de son départ y ont dû faire impression sur les hommes de bonne volonté. Il parcourt le pays de Chanaan, fait alliance avec ses princes, et élève partout des autels à Jéhovah. Il descend en Egypte ; où Pharaon rend hommage à la puissance et à la gloire de l'Eternel. L'arrière-petit-fils du patriarche sera, pendant quatre-vingts ans, le maître de ce pays et le docteur de ses sages. Toute la postérité de Jacob y habitera pendant plus de deux siècles et y formera un grand peuple. Par ce moyen, tout l'Occident, en commerce continuel avec l'Egypte, apprenait facilement tout ce qui est du salut. C'est la remarque du même Père.

Plus tard, sous la conduite de Moïse et à la suite de prodiges terribles qui retentirent dans l'univers entier, Israël sort de l'Egypte consternée, traverse à pied sec la mer Rouge, et voyage pendant quarante ans dans le désert. Les Chananéens, chassés du pays qu'ils ont souillé de leurs crimes, iront chez tous les peuples raconter ces merveilleux événements; David et Salomon étendront leurs conquêtes depuis l'Egypte, antique séjour de leurs pères, jusqu'à la Chaldée, leur antique patrie ; les rois, les reines viendront en personne, ou enverront leurs ambassadeurs admirer la sagesse de Salomon. Pour élever au Très-Haut un temple qui sera la merveille du monde, ce prince choisit cent cinquante mille ouvriers, non parmi les Juifs d'origine, mais parmi les gentils adorant le vrai Dieu. Ses flottes, combinées avec celles de son ami, le roi de Tyr, iront jusque dans l'Inde réveiller le souvenir de l'Eternel et en rapporter l'or et les perles. Lorsque Ninive sera devenue la première capitale de l'empire universel, un prophète y viendra prêcher la pénitence ; dix tribus d'Israël seront dispersées dans ses vastes provinces, afin d'y raconter les merveilles de Dieu aux peuples qui l'ignorent, et leur apprendre qu'il n'est de Tout-Puissant que lui (4). Cet empire du monde passe-t-il à Babylone? Daniel est là pour être l'âme du gouvernement, le chef des sages de la Chaldée et des mages de la Perse, depuis Nabuchodonosor jusqu'à Cyrus. Après lui, Esther et Mardochée font connaître la puissance de l'Eternel aux cent vingt-sept provinces de la monarchie persane, à commencer par l'Inde pour finir par l'Ethiopie ; des hommes de tous les peuples embrassent en foule le judaïsme (5). Alexandre trouve les Juifs répandus partout, et partout il les favorise. Dans la ville qu'il fonde en Egypte, il leur accorde les mêmes priviléges qu'aux Macédoniens. Hécatée d'Abdère écrit en grec leur histoire : leurs livres sacrés sont traduits dans la même langue. Si loin que pénètrent les Romains, ils rencontrent des Juifs ; ceux-ci ont des synagogues, non-seulement dans Antioche, capitale de l'Orient, et dans Alexandrie, capitale de l'Egypte, mais dans Philippes et Thessalonique, capitale de la Macédoine; mais dans Athènes, capitale des lettres et des arts ; mais dans Rome, capitale de l'univers. On parle du grand nombre d'écoles où des philosophes se perdaient en de vaines disputes ; mais il y avait plus d'écoles encore où les descendants d'Abraham enseignaient aux hommes de bonne volonté le culte du vrai Dieu ; et ces leçons n'étaient pas toujours perdues. Lorsque Paul arrive dans la Grèce pour donner à cet enseignement élémentaire sa totale perfection, il trouve dans chaque synagogue, entre autres dans celle d'Athènes, des gentils adorant le Dieu d'Abraham. Le peuple issu de ce patriarche peut donc être regardé avec raison, suivant la belle pensée d'un de ses philosophes, comme le pontife et le prophète de tout le genre humain (6) : sublimes fonctions qu'il a remplies dans toute leur étendue, par le Christ et ses apôtres. Ceux-ci ont enseigné et sanctifié, non plus quelques individus de chaque nation, mais des villes, des provinces, des nations entières ; ils ont béni et régénéré

(1) Gen., XII, 2 et 3. — (2) Deut., XXXII, 8 et 9. — (3) *Exposit. in psalm.* IV, t. V, p. 15, édit. Bénéd.. — (4) Tob., XIII, 4. — (5) Esther, VIII, 17. — (6) Philon, *De Abraham.*, p. 247 ; *De vita Mosis*, l. I, p. 425, édit. Turnebii, 1552.

tout le genre humain dans le Fils d'Abraham.

Telles sont, dans tout leur ensemble, ces promesses du Très-Haut, dont il s'agit de suivre l'accomplissement à travers les siècles.

Abraham donc, à l'âge de soixante-quinze ans, sortit de la maison de Tharé, son père, qui, suivant le samaritain, était mort cette année-là même, à l'âge de cent quarante-cinq ans; mais qui, suivant l'hébreu, la Vulgate et les Septante, vécut encore cent ans après. L'Ecriture, il est vrai, mentionne la mort de Tharé à Haran, avant de raconter le départ de son fils; mais ce peut-être là un usage familier à tous les écrivains d'achever, par anticipation, l'histoire d'un personnage avant de commencer celle d'un autre. Abraham prit avec lui sa femme Sara, Loth son neveu, avec tout ce qu'ils possédaient de bien, ainsi que toutes les personnes dont ils avaient augmenté leur famille. Le patriarche, arrivé dans la terre de Chanaan, la traversa jusqu'à Sichem, où Dieu lui apparut et lui dit: Je donnerai cette terre à ta postérité. Et il bâtit là un autel à Jéhovah, qui lui était apparu. Continuant sa route, il dressa ses tentes sur une montagne, entre Béthel et Haï, où il éleva pareillement un autel et invoqua le nom de Jéhovah; paroles qui peuvent signifier aussi en hébreu, et il y prêcha, y enseigna au nom de l'Eternel (1).

L'Ecriture ajoute que dès lors les Chananéens étaient dans le pays; ce qui suppose qu'ils n'y étaient pas à une époque antérieure. En effet, d'anciens auteurs rapportent que les Phéniciens ou Chananéens avaient demeuré d'abord sur le golfe Persique et la mer Rouge. De là leur commerce les attira sur la Méditerranée, où Sidon fut leur première colonie (2). Dans le commencement, ils n'occupaient probablement que les côtes, comme lieux de factoreries; mais il paraît que peu à peu ils s'emparèrent de tout le pays.

Une grande famine étant survenue dans la terre de Chanaan, Abraham descendit en Egypte pour y faire quelque séjour. Sara, sa femme, avait alors soixante-cinq ans. Comme elle en vécut cent vingt-sept, elle n'était encore qu'à la moitié de son âge. Or, elle était fort belle. Son mari craignait que les Egyptiens ne voulussent la lui enlever et, pour cela, ne le missent à mort. Il lui recommanda donc de dire qu'elle était sa sœur; expression qui, dans les anciennes langues, signifie toute proche parente, sœur, nièce et cousine. Elle était d'ailleurs sa sœur de père, quoique non pas de mère. Ces craintes n'étaient pas sans quelque fondement. Pharaon, roi d'Egypte, ayant entendu vanter à ses officiers la beauté de Sara, la fit prendre et amener dans son palais. Mais Dieu le frappa, lui et sa maison, de grandes plaies, et lui fit connaître que c'était à cause de Sara, femme d'Abraham. Pharaon la remit aussitôt à son mari, et, après avoir fait à celui-ci quelques reproches sur le langage qu'il avait tenu, il le congédia comblé de présents en troupeaux et en esclaves (3).

A ces circonstances rapportées par l'Ecriture, d'anciens auteurs, Eupolème et Artapan, cités par Alexandre Polyhistor, et Nicolas de Damas, cité par Josèphe, en ajoutent encore une autre, savoir: « qu'Abraham était fort habile en astronomie, et qu'il enseigna cette science à Pharaon et aux prêtres d'Héliopolis (4). »

Abraham revint alors par le midi dans le pays de Chanaan, et s'avança jusqu'au lieu où il avait auparavant dressé sa tente et élevé un autel, entre Béthel et Haï. Il était très-riche en bétail, en argent et en or. Loth, son neveu, qui allait avec lui, avait également des troupeaux de brebis, et des tentes. Il fallait pour cela de grands pâturages: la contrée ne leur suffisait plus pour habiter en commun. Une querelle s'éleva entre les pasteurs de l'un et de l'autre. Abraham dit donc à Loth: « De grâce, qu'il n'y ait point de débat entre vous et moi, ni entre vos pasteurs et les miens, car nous sommes frères. Voilà que toute la terre est devant vous; séparez-vous de moi, je vous en conjure: si vous allez à gauche, j'irai à droite, et si vous choisissez la droite, j'irai à gauche. »

Loth était fils d'un frère d'Abraham, nommé Aran, qui mourut à Ur en Chaldée, avant que sa famille en partît. Levant donc les yeux, il vit la plaine autour du Jourdain, qui, avant que l'Eternel eût détruit Sodome et Gomorrhe, était tout arrosée comme le jardin de Jéhovah et comme l'Egypte. Il choisit cette belle contrée, demeura dans les villes du Jourdain, et étendit ses tentes jusques auprès de Sodome. Or, les habitants de Sodome étaient très-méchants et grands pécheurs devant l'Eternel.

Abraham continua d'habiter en la terre de Chanaan. Après que Loth se fut séparé de lui, Dieu lui apparut de nouveau et lui dit: « Lève tes yeux et regarde, du lieu où tu es maintenant, vers l'aquilon et le midi, vers l'orient et l'occident. Toute la terre que tu vois, je te la donnerai et à ta postérité pour toujours. Je multiplierai ta postérité comme la poussière de la terre; si quelqu'un d'entre les hommes peut nombrer la poussière de la terre, alors il pourra nombrer ta postérité. Lève-toi et te promène sur cette terre en sa longueur et en sa largeur, car je te la donnerai. » Abraham donc levant sa tente, vint et habita dans la vallée ou la chesnaie de Mambré, qui est auprès d'Hébron, et il dressa là un autel à Jéhovah (5).

En ce temps arriva une guerre, à laquelle notre patriarche prit une part glorieuse. De-

(1) Gen., XII, 8. — (2) Hérod., l. I, c. I; Strab., l. I; Justin, l. XVIII. — (3) Gen., 16-19. — (4) Euseb., *Præp., ev.*, l. IX, c. XVI, XVII et XVIII. — (5) Gen., XIII, 18.

Douze ans, les rois de Sodome, de Gomorrhe, d'Adama, de Seboïm et de Bala servirent Chodorlahomor, roi d'Elam ou de Perse ; le treizième, ils se revoltèrent. L'année suivante, le roi d'Elam s'en vint pour les soumettre de nouveau à son empire. Il était accompagné du roi de Sennaar ou Babylonie, et de deux autres dont on ne connait pas le pays. Il battit d'abord cinq ou six autres peuplades, ravagea la terre des Amalécites, Chananéens d'Arabie, suivant la remarque d'un savant, et qu'il ne faut pas prendre pour les descendants d'Amalec, petit-fils d'Esaü (1). Les rois des cinq villes marchèrent au-devant de l'ennemi, et se rangèrent en bataille dans la vallée de Siddim ou des Bois. Mais les rois de Sodome et de Gomorrhe ayant été mis en fuite, beaucoup de leurs gens tombèrent dans les puits de bitume dont la vallée était pleine, et le reste se sauva dans les montagnes. Les vainqueurs pillèrent Sodome et Gomorrhe, et en emmenèrent tous les habitants avec leurs richesses, en particulier Loth, qui demeurait dans Sodome.

Un fuyard vint en informer Abraham, qui est ici surnommé l'Hébreu ou le passager, à cause, croit-on, qu'il avait passé l'Euphrate. Il demeurait dans la vallée de Mambré, un prince amorrhéen, frère d'Escol et d'Aner, qui tous trois avaient fait alliance avec lui. Aussitôt il fit la revue des serviteurs nés dans sa maison, en arma trois cent dix-huit des mieux exercés, et, accompagné de ses trois alliés, poursuivit les ennemis jusqu'à un lieu nommé Dan. Ayant divisé sa troupe, il se jeta de nuit sur eux, les défit et les poursuivit jusqu'à Hoba, qui est à gauche de Damas. Il ramena heureusement avec lui toutes les richesses, Loth, son frère, comme aussi les femmes et le peuple. Le roi de Sodome s'en alla au-devant de lui dans la vallée de Savé, appelée aussi la vallée royale. Mais Melchisédech, roi de Salem, offrant du pain et du vin (car il était prêtre du Dieu très-haut), le bénit, disant : Béni soit Abraham par le Dieu très-haut, créateur du ciel et de la terre ; et béni soit le Dieu très-haut qui a livré tes ennemis entre tes mains. Et Abraham lui donna la dîme de tout.

Alors le roi de Sodome dit à Abraham : Donne-moi les personnes et prends le reste pour toi. Mais Abraham lui répondit : Je lève ma main vers Jéhovah, le Dieu très-haut, créateur du ciel et de la terre, que, depuis le fil le plus précieux jusqu'à la courroie d'une chaussure, je ne recevrai rien de ce qui est à toi, afin que tu ne dises pas : J'ai enrichi Abraham. Excepté seulement ce que les jeunes gens de ma suite ont mangé, et la part des personnes qui sont venues avec moi, Aner, Escol et Mambré, ceux-ci recevront leurs parts (2).

Qui n'admirerait ici le noble caractère du patriarche ? Il donne à son neveu le choix du pays qu'il veut habiter. Ce neveu est-il captif, il attaque, sans balancer, quatre rois victorieux et le délivre. Par le droit de la guerre, corps et biens, tout est à lui ; le roi de Sodome, qui n'y peut plus prétendre, a cependant l'air de vouloir lui en donner une partie comme salaire. Abraham repousse son offre avec une généreuse fierté, et, corps et biens, il rend tout à chacun ; Dieu seul est sa récompense. Mais ce vainqueur, si noblement dédaigneux envers le roi de Sodome, voyez comme il est humblement respectueux envers le roi de Salem, que l'on croit Jérusalem. Il reçoit sa bénédiction comme d'un personnage plus élevé ; il lui paye la dîme comme au prêtre du Très-Haut.

Mais quel est donc ce roi-pontife ? Quel est son père et quelle est sa mère ? Quand est-il né, quand est-il mort ? L'Ecriture n'en dit rien ; elle nous le montre sans généalogie et comme vivant toujours. Environ neuf siècles plus tard, le prophète-roi jette sur lui un rayon de lumière. Dans le psaume que David commence par ces paroles : « Le Seigneur a dit à mon seigneur : Asseyez-vous à ma droite jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied, » il est dit : « Jéhovah l'a juré, et il ne se repentira point : Tu es prêtre éternellement, selon l'ordre de Melchisédech (3). » Voilà des paroles bien solennelles ; Dieu les confirme par un serment. Mais combien de mystères encore ! qui nous les dévoilera ? Dieu lui-même, par la bouche de Paul.

Melchisédech était la figure de l'Homme-Dieu, grand-prêtre d'un nouveau sacerdoce. Sans père, sans mère, et rendu semblable au Fils de Dieu, qui est sans mère dans le ciel et sans père sur la terre ; sans naître ni sans mourir, il paraît éternel comme Jésus-Christ ; il est roi et pontife tout ensemble du Dieu très-haut, en figure du sacerdoce royal de la nouvelle alliance ; son nom est Melchisédech, roi de justice ; il est roi de Salem, c'est-à-dire roi de paix : et ce sont des titres de Jésus-Christ. Abraham lui paye la dîme de toute sa dépouille, et il reconnaît l'éminence de son sacerdoce, lui qui portait en lui-même Lévi et Aaron qui devaient sortir de son sang ; il humilie devant ce grand sacrificateur le sacerdoce de la loi ; et toute la race de Lévi, où celle d'Aaron était renfermée, paye la dîme en Abraham à cet admirable pontife. Abraham, qui se fait bénir par ses mains, se montre par là son inférieur ; car *c'est une vérité sans contestation que le moindre est béni par le supérieur* (4), et lui soumet en même temps tout le sacerdoce de la loi.

Mais quelle est la simplicité du sacrifice de ce pontife ! Du pain et du vin font son oblation ; matières pures et sans aucun sang, dans lesquelles Jésus-Christ devait cacher la chair et le sang de son nouveau sacrifice. Abraham y participe avant que d'être Abraham, et sans être encore circoncis. Ainsi, c'est le sacrifice du peuple non circoncis, dont l'excellence est

(1) Michaëlis. — (2) Gen., XIV, 21-24. — (3) Ps, CIX, 4. — (4) Hebr., VII, 7.

plus grande que celle des sacrifices de la circoncision. Melchisédech l'offre comme prêtre du Très-Haut, puis le distribue aux assistants pour les rafraîchir des fatigues de leurs combats; Jésus-Christ offre également le sien, puis le distribue aux fidèles pour les rafraîchir et les fortifier dans les combats du saint. Allons donc avec la foi d'Abraham à ce nouveau sacrifice, qu'Abraham a vu en esprit et dont il s'est réjoui, comme il s'est réjoui de voir le Sauveur qui devait naître de sa race (1).

Ici se découvre un nouveau mystère, mystère d'ineffable bonté. Chanaan avait été maudit par son grand-père; il avait été condamné à être le serviteur des serviteurs. Et toutefois, au sentiment commun des interprètes, Melchisédech, ce personnage plus grand qu'Abraham, ce pontife plus élevé qu'Aaron, ce roi de justice et de paix, cette image si excellente de Jésus-Christ, était de la race de Chanaan. O abîme des miséricordes de notre Dieu! qui pourra jamais sonder vos profondeurs? Adorons et bénissons!

Mais un Dieu si bon envers une race maudite, combien ne le sera-t-il point envers une race bénie, envers Abraham! Ce patriarche venait d'être le sauveur de tout un pays; il avait refusé pour cela de recevoir aucun salaire; son rémunérateur sera Dieu lui-même. Il lui dit, dans une vision: Abraham, ne crains point; je suis pour toi un protecteur, et ta récompense sera très-grande. Dieu lui avait déjà promis qu'il le ferait devenir une grande nation; mais comment? cela n'était pas dit encore. Abraham lui rappelle indirectement cette promesse en répondant: Seigneur Jéhovah, que me donnerez-vous? Je m'en vais sans enfants. L'intendant de ma maison est Eliézer de Damas. Comme vous ne m'avez pas donné de postérité, voilà que le serviteur né en ma maison sera mon héritier. Sa bouche ne demande point de fils; mais combien son cœur en exhale le désir! Dieu l'exauce dans sa réponse: Non celui-là n'aura point ton héritage; tu auras pour héritier quelqu'un qui sortira de tes entrailles. En même temps, il le fit sortir de sa tente et lui dit: Regarde le ciel, et compte les étoiles si tu peux: ainsi sera ta postérité. Abraham crut en l'Eternel, et cela lui fut imputé à justice. Sa ferme confiance aux promesses de Dieu lui mérita une justice et une grâce plus abondantes (2).

Un mot d'Abraham nous laisse entrevoir une circonstance particulière de sa vie. Il dit que son intendant Eliézer est de Damas, et, en même temps, il semble dire qu'il est né dans sa maison. D'où il est à conclure qu'Abraham avait fait auparavant quelque séjour à Damas. En effet, cette ville est sur la route de Haran à Sichem. D'anciens auteurs, soit grecs, soit latins, vont encore plus loin: ils rapportent qu'Abraham régna à Damas. Un historien célèbre, né dans cette ville, et nommé, pour cette raison, Nicolas de Damas, qui fleurit sous Auguste, écrivait dans le quatrième livre de son *Histoire universelle*: « Abraham régna à Damas, lorsqu'il y eut émigré avec son armée, de la terre des Chaldéens au-delà de Babylone. Après un temps peu long, il sortit de ce pays avec son peuple, et s'en alla dans celui qu'on nommait alors Chananée, et qui s'appelle Judée maintenant. Le nom d'Abraham est encore fort célèbre dans la province de Damas; on y montre encore un quartier, qui est appelé la demeure d'Abraham (3). » Voilà comme parlait cet historien. La tradition qu'il rapporte s'est perpétuée dans tout l'Orient. Encore de nos jours, la commune opinion, soit des chrétiens, soit des musulmans, est qu'Abraham a été le fondateur de Damas (4).

Une postérité naturelle, non pas adoptive, est donc promise à Abraham. Plus il croit à cette promesse divine, plus il s'intéresse à sa future postérité; il voudrait en connaître d'avance l'histoire. Dieu lui ayant donc encore dit: C'est moi, l'Eternel, qui t'ai fait sortir d'Ur, des Chaldéens, afin de te donner cette terre en possession, il lui répondit: Seigneur Jéhovah, à quoi connaîtrai-je que je la posséderai? Ce n'est point le doute, mais la confiance filiale qui le faisait ainsi parler. Dieu y répondit par une ineffable condescendance. Non content de lui avoir fait ces promesses, pour ainsi dire de vive voix, il s'y engagea par une alliance en forme.

Voici comme se pratiquait, chez les anciens, cet acte solennel. Les parties contractantes offraient des victimes, pour prendre le ciel à témoin de leurs engagements réciproques. Ces victimes étaient coupées en deux, et les parts disposées sur deux rangs, vis-à-vis l'un de l'autre. Les parties contractantes passaient entre ces moitiés des victimes découpées, comme pour dire qu'ils voulaient être traités de la sorte s'ils manquaient à leur promesse. De là, chez les Hébreux, les Grecs et les Latins, cette expression: *couper*, *frapper une alliance*, pour dire, en faire une (5).

Eh bien! Dieu se soumet à cette formalité avec Abraham. Il lui dit de prendre une génisse, une chèvre et un bélier de trois ans, avec une tourterelle et une colombe. Abraham les divise en deux parts, et les place vis-à-vis l'une de l'autre. Des oiseaux de proie fondent sur les cadavres, mais il les chasse. Le soleil allait se coucher, lorsqu'un profond sommeil s'empare d'Abraham: il est saisi en même temps d'un sombre et grand effroi. Une voix lui explique cette terrible vision: « Sache dès maintenant que, pendant quatre cents ans, ta postérité habitera dans une terre étrangère, qu'on l'asservira, et qu'on l'affligera. Cependant, moi, je jugerai la nation à laquelle ils seront assujettis; et, après, ils sortiront avec de grandes richesses. Pour toi, tu iras en paix

(1) Bossuet, *Elévat.* — (2) Gen., xv, 1-6. — (3) Nicol. Damasc. *apud Euseb.*, l. IX, c. xvi, *Præp., ev.*, Justin, l. XXXVI, c. ii. — (4) D'Herbelot, *Bibl., orient.* art. Damas Abraham. — (5) Carath Berith, ὅρκια τέμνειν, *fœdus ferire, percutere.*

vers tes pères ; tu seras enseveli dans une heureuse vieillesse. Seulement, en la quatrième génération ils reviendront ici ; car l'inimitié des Amorrhéens n'est point accomplie jusqu'à présent. »

Or, après que le soleil fut couché et qu'il y eut une obscurité épaisse, voilà une fournaise fumante et une lampe de feu qui passèrent au travers des victimes divisées. C'était l'Eternel, ratifiant ainsi l'alliance avec Abraham et lui disant de nouveau en ce jour : Je donnerai cette terre à ta postérité, depuis le fleuve d'Egypte jusqu'au grand fleuve d'Euphrate (1).

Vision à la fois terrible et consolante. Nous la verrons s'accomplir en son lieu. Pendant quatre cents ans, la postérité du patriarche, commencée en son fils Isaac, habitera dans une terre qui ne sera point à elle, et Chanaan et l'Egypte. Dans cette dernière, elle sera asservie et affligée ; mais, à la quatrième génération, elle viendra posséder le pays des Amorrheens, dont les iniquités seront à leur comble.

Abraham savait ainsi d'avance l'histoire de sa postérité ; mais cette postérité même, il ne la voyait pas venir. Toutes les apparences y étaient contraires. Sara, sa femme, était stérile et, de plus, avancée en âge ; car elle avait soixante-quinze ans. Elle-même, voyant tout cela, dit à son mari : « Voilà que l'Eternel m'empêche d'avoir des enfants ; de grâce, prenez pour femme ma servante (c'était une Egyptienne, nommée Agar), peut-être enfanterai-je par elle. » Abraham, s'étant rendu a sa prière, prit de sa main Agar pour femme du second rang. C'était la dixième année depuis qu'ils eurent commencé d'habiter en la terre de Chanaan. Mais Agar, voyant qu'elle avait conçu, dédaigna sa maîtresse. Celle-ci en fit des plaintes. Abraham répondit qu'elle avait toujours la même puissance sur sa servante. Sara s'étant donc mise à la châtier sévèrement, Agar s'enfuit. Mais l'ange de Jéhovah lui apparut dans la solitude et lui dit : « Retourne vers ta maîtresse, et humilie-toi sous sa main. Je multiplierai ta postérité prodigieusement, on ne pourra la compter, tant elle sera nombreuse. Voilà que tu as conçu et tu enfanteras un fils que tu appelleras du nom d'Ismaël (c'est-à-dire *Dieu a entendu*), parce que l'Eternel a entendu ton affliction. Ce sera un homme farouche ; sa main sera levée contre tous, et la main de tous contre lui ; et il plantera ses tentes vis-à-vis de tous ses frères (2). »

Prediction étonnante, qui s'accomplit depuis bientôt quarante siècles. Depuis quarante siècles bientôt, la postérité d'Ismaël, les Arabes ismaélites, forme un peuple farouche, nomade, indomptable ; depuis quarante siècles bientôt, elle traverse les déserts, dresse ses tentes vis-à-vis de ses frères les Israélites, les Iduméens et les autres descendants d'Abraham par Céthura. Ses courses vont de Maroc et d'Alger jusqu'au delà des ruines de Babylone et de Ninive. Toujours indépendante, ni l'Assyrie, ni la Perse, ni l'Egypte, ni Rome, ni la Porte n'ont pu la réduire. Sa main est levée contre tout, la main de tous contre elle; mais nul ne peut l'anéantir : elle a une promesse.

Ah ! sachons reconnaître, du moins dans l'accomplissement, ce qu'Agar sut reconnaître dans la promesse seule. Quand le personnage qui lui parlait se retourna pour s'en aller, elle y reconnut l'Eternel et s'écria : O Dieu qui m'avez vue et qui vous êtes rendu visible ! car, dit-elle, lorsque celui qui me voit me tourna le dos, n'en ai-je pas vu quelque chose? Elle appela donc le puits, auprès duquel cette apparition eut lieu, le Puits du vivant et du voyant, ou bien le Puits du vivant qui me voit. Il est dans le désert de Sur, entre Cadès et Barad.

Agar, s'en étant retournée chez sa maîtresse et s'étant humiliée sous sa main, enfanta un fils à Abraham, qui le nomma Ismaël, selon l'ordre que le Seigneur en avait donné. Abraham avait alors quatre-vingt-six ans (3).

Jusque-là ce patriarche s'appelait Abram, c'est-à-dire père élevé, et sa femme Saraï, c'est-à-dire ma princesse. Le Seigneur, qui voulait par eux commencer les plus grandes choses, leur changea leur nom de la manière qui suit.

Abraham entrait dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, lorsque l'Eternel lui apparut et lui dit : C'est moi le Dieu tout-puissant ; marche devant moi et sois parfait ; et j'établirai mon alliance entre moi et toi, et je multiplierai infiniment ta race. Abram tomba prosterné sur sa face; Dieu continua : C'est moi ! mon alliance sera avec toi, et tu seras le père d'une multitude de nations. Et on n'appellera plus ton nom Abram mais Abraham (c'est-à-dire, par contraction, père élevé de la multitude), parce que je t'ai établi le père d'une multitude de nations ; et je te ferai croître extraordinairement, je te ferai devenir des nations entières, et des rois sortiront de toi; et j'établirai mon alliance entre moi et toi, et entre ta postérité après toi en ses générations, par un pacte éternel, afin que je sois ton Dieu et le Dieu de ta postérité après toi ; et je te donnerai, et à ta postérité après toi, la terre de ton pèlerinage, toute la terre de Chanaan, en possession éternelle, et je serai leur Dieu.

Non-seulement Dieu donne au patriarche un nouveau nom, pour être le mémorial de ses promesses; il veut encore qu'il porte dans sa chair un signe extérieur de son alliance.

Voici l'alliance que vous garderez entre moi et vous, et ta postérité après toi : Tout mâle d'entre vous sera circoncis, et vous circoncirez

(1) Gen., XV, 18. — (2) *Ibid.*, XVI, 1-12. — (3) *Ibid.*, 15 et 16.

votre chair, afin que ce soit là un signe de l'alliance entre moi et vous. L'enfant mâle de huit jours sera circoncis parmi vous, comme aussi tout mâle en vos générations, et le serviteur né en votre maison, et le serviteur acheté de l'étranger et qui ne serait pas sorti de votre race. Et ce pacte en votre chair sera le signe de l'alliance éternelle ; et le mâle dont la chair n'aura point été circoncise au huitième jour, sera retranché de mon peuple, parce qu'il a violé mon alliance (1).

Dieu dit encore à Abraham : Tu n'appelleras plus ta femme du nom de Saraï, mais du nom de Sara (c'est-à-dire la princesse par excellence), et je la bénirai, et d'elle je te donnerai un fils que je bénirai aussi ; et elle deviendra des nations, et des rois de peuples sortiront d'elle. Abraham tomba sur sa face, et rit, en disant dans son cœur : Pense-t-on qu'un fils naisse à un homme de cent ans, et que Sara, à quatre-vingt-dix ans, puisse enfanter ? Et il dit à Dieu : De grâce ! qu'Ismaël vive devant nous, En vérité, répondit le Seigneur, Sara, ta femme, t'enfantera un fils, et tu appelleras son nom Isaac (c'est-à-dire, *il a ri* et *il rira*), et j'établirai mon alliance avec lui comme une alliance éternelle, et avec sa postérité après lui. Et je t'ai également exaucé pour Ismaël : voilà que je le bénirai, et je le ferai croître et multiplier extraordinairement ; il engendrera douze princes, et je le ferai devenir une grande nation, Mais quant à mon alliance, je l'établirai avec Isaac, que Sara t'enfantera l'année qui va venir, en cette saison.

Lorsque Dieu eut achevé de lui parler, il s'éleva d'auprès Abraham. Celui-ci prit aussitôt son fils Ismaël, et tous les serviteurs nés en sa maison, et tous ceux qu'il avait achetés, et généralement tous les mâles qui étaient parmi ses domestiques, et il circoncit leur chair en ce même jour, comme Dieu le lui avait commandé. Enfin, ce même jour encore, il se circoncit lui-même : il avait alors quatre-vingt-dix-neuf ans, et Ismaël en avait treize accomplis (2).

En mémoire de leur ancêtre, les Arabes remettaient la circoncision après la treizième année : Josèphe nous en est témoin (3). Les Arabes dominèrent quelque temps en Égypte. Il est donc possible que les prêtres et les savants égyptiens aient pris d'eux l'usage de se circoncire la quatorzième année, comme nous l'apprend saint Ambroise (4). Un mot d'Hérodote semble appuyer cette conjecture. Il dit que de son temps (il écrivait vers le milieu du cinquième siècle avant l'ère vulgaire) les Egyptiens ne savaient pas si la circoncision avait commencé chez eux, ou si elle leur était venue des Ethiopiens (5). Or, ce dernier nom, anciennement fort vague, se donne dans l'Ecriture à une tribu d'Arabes, les Madianites (6). Hérodote lui-même parle d'Éthiopiens d'Arabie, qui pouvaient être des Arabes ismaélites (7). Quand cet auteur ajoute, et après lui Diodore de Sicile, que les Syriens de Palestine ou les Juifs avaient apporté la circoncision d'Egypte, comme ils ne connaissaient les Juifs que depuis leur émigration de ce pays, ils avaient raison dans leur sens. Du reste, au jugement de l'Egyptien Manéthon,

(1) *Valeur et importance de la circoncision. — Circoncision et baptême.* — Comme la circoncision, selon la remarque de Klemm (*a*) se rencontre aussi en Amérique, dans les îles de la mer du Sud et dans toutes les tribus des nègres ; et que, d'un autre côté, il n'est guère croyable qu'elle ait quelque rapport avec la circoncision juive, il convient de lui assigner la même origine qu'aux sacrifices païens. La circoncision est donc née du sentiment de l'impureté humaine, de même que le sacrifice a sa source dans le sentiment de la reconnaissance et de la subordination, et dans le besoin que l'homme éprouve d'apaiser la divinité. Mais, ainsi que le sacrifice, la circoncision a dégénéré chez les païens, ici, en mutilation, ailleurs en désordres contre nature.

Quant à sa valeur et à sa signification, la circoncision était : 1° Un signe d'initiation, en ce qu'elle assignait une place dans la postérité d'Abraham d'où devait sortir le Sauveur ; 2° un signe de distinction, en ce qu'elle permettait de discerner le peuple élu de tout autre peuple ; 3° un signe figuratif, en ce qu'elle était une figure du Sauveur du monde, au service duquel les enfants d'Israël devaient être consacrés ; 4° un signe commémoratif en ce qu'elle rappelait l'alliance de Dieu avec Abraham, ainsi que la piété et l'obéissance de ce patriarche ; 5° enfin, un moyen institué de Dieu pour exprimer et attester les sentiments qui rendaient l'homme agréable au Seigneur : la foi en la véracité et la fidélité de Dieu, l'attente du Sauveur futur, la soumission à la volonté divine.

Ce n'est pas à tort que l'on a comparé la circoncision avec le baptême, ils sont l'un et l'autre une condition nécessaire pour entrer dans une alliance : la circoncision, pour faire partie du peuple choisi ; le baptême pour être admis dans l'Eglise chrétienne. Tous deux sont, chacun de son ordre, le premier et le plus essentiel des sacrements (*b*). Mais quelle énorme distance les sépare ! La circoncision ne laisse qu'une marque tout extérieure, tandis que le baptême imprime son cachet dans les dernières profondeurs de l'âme. La circoncision met l'homme en rapport avec le Sauveur futur et encore éloigné ; le baptême nous établit en relation avec le Sauveur déjà venu. La circoncision ne regarde que la postérité d'Abraham ; le baptême est destiné à tous les hommes indistinctement. La circoncision est un signe imprimé sur la chair ; le baptême est d'une nature essentiellement spirituelle. La circoncision met l'homme en rapport avec Jéhovah, qui se servira de la semence d'Abraham pour opérer le salut du monde ; le baptême l'incorpore à l'humanité nouvelle, qui commence dans la personne du Dieu fait homme. La circoncision est la guérison extérieure de la vieille nature ; le baptême est le départ d'une vie nouvelle et sainte, de la nature restaurée de l'homme régénéré. La circoncision ne suffit point en soi pour opérer la sanctification. Selon Pierre Lombard, Bède, saint Thomas, etc., elle ne justifie qu'accidentellement et à titre de profession de foi au Rédempteur ; le baptême confère par lui-même *ex opere operato*, la grâce sanctifiante. Enfin la circoncision cessera d'exister comme signe et ne retiendra que sa substance, tandis que le baptême qui est sa plénitude, subsistera jusque la fin des siècles.

(Cette note est tirée de l'édition allemande.)

(2) Gen., XXII, 22-27. — (3) Antiq., l. I, c. XIII. — (4) *De Abraham.*, l. II c. XI. — (5) Liv. II, c. CIV. — (6) Num., XII, 1. — (7) L. III, p. 225, édit. græco latin. Henr. Steph.

(*a*) *Histoire de la civilisation*, III, 259 ; IV, 307. — (*b*) Conc. Trid., VII, 2.

Hérodote est un garant peu sûr quand il s'agit de l'histoire égyptienne. Un fragment attribué au Phénicien Sanchoniathon nous offre des indices plus vrais : il y est dit qu'un personnage divin, qui régna en Phénicie et qui immola au ciel son fils unique, se circoncit lui-même et obligea tous ses compagnons à en faire autant (1). Il est difficile de ne point reconnaître Abraham à ces traits : le pays de Chanaan et de Phénicie est absolument le même. Un ancien auteur, Artapan, assure que ce fut Moïse qui communiqua la circoncision aux prêtres d'Egypte et même aux Ethiopiens (2). Il ne nous paraît point impossible de concilier ces divers témoignages. Plus de mille ans avant Hérodote, les prêtres égyptiens auront appris à connaître et à estimer la circoncision par le gendre du grand prêtre d'Héliopolis, le patriarche Joseph, et ensuite par toute la famille de Jacob : Moïse, instruit dans toutes leurs sciences, les aura confirmés dans cette idée. Au temps d'Hérodote, ils n'auront plus su, ou, ce qui est bien plus croyable, ils n'auront pas voulu dire d'où ils la tenaient originairement. Les Ethiopiens au-dessus de l'Egypte auront pu la recevoir par le même canal. Quant aux habitants de la Colchide, chez qui Hérodote trouva la même pratique, c'était probablement une colonie des dix tribus d'Israël, dispersées alors par tout le monde. Finalement, et les descendants d'Abraham par Agar, les Arabes Ismaélites et ses descendants par Sara, les Israélites et les Iduméens, et ses descendants par Céthura, entre autres les Madianites, appelés aussi Ethiopiens, ont pu facilement introduire la circoncision dans des pays où l'on ne s'attend guère à la rencontrer. Un seul trait suffira toujours pour nous ramener à sa source première ; partout ailleurs l'histoire en est vague, l'origine inconnue, la signification nulle. Chez les Juifs seuls tout est précis; tout y prend un caractère moral et figuratif, où se dessinent les plus profonds mystères de la nature humaine.

Lorsque Dieu prescrit la circoncision à Abraham, il lui donne, ainsi qu'à sa femme, un nouveau nom : il leur annonce un fils nouveau, né d'une manière nouvelle et miraculeuse. Tout proclame un renouvellement, une régénération. Ce qui est vieux est donc dégénéré ; il y a donc quelque chose de vicié dans la nature humaine, quelque chose qu'il faut retrancher pour devenir une créature nouvelle. Circoncisez donc le prépuce de votre cœur, dit Moïse aux descendants d'Abraham (3). Circoncisez-vous à l'Eternel, et ôtez l'incirconcision de vos cœurs, hommes de Juda et habitants de Jérusalem, ajoute le prophète Jérémie (4) ; c'est-à-dire, comme l'explique saint Paul dans toutes ses épîtres, retranchez les convoitises charnelles. Mais ce dépouillement du vieil homme, cette transformation en l'homme nouveau ne se fait que par la grâce du nouvel Isaac ; la régénération de l'humanité entière n'aura lieu que quand il aura paru. C'est lui qui sera l'Isaac véritable, lui qui apportera la joie du ciel dans cette vallée de larmes. Alors, la réalité venue, la figure disparaîtra ; car en Jésus-Christ la circoncision n'est rien, non plus que l'incirconcision, mais la foi qui opère par la charité (11).

Abraham étant ainsi devenu, même dans sa chair, un homme nouveau, Jéhovah se manifesta à lui d'une manière nouvelle, dans la vallée de Mambré. Il était à l'entrée de sa tente, lorsque, levant les yeux, il aperçut trois hommes debout à quelque distance de lui. Aussitôt il courut au-devant d'eux de l'entrée de sa tente, adora jusqu'à terre et dit : Mon Seigneur, je te prie, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, n'outre-passe pas ton serviteur. Permettez que l'on apporte un peu d'eau, lavez vos pieds et vous reposez sous l'arbre. J'apporterai un peu de pain, vous fortifierez votre cœur, puis vous irez plus loin ; car c'est pour cela sans doute que vous êtes venus vers votre serviteur. Ils répondirent : Fais comme tu as dit. Et Abraham se hâta d'aller en sa tente, vers Sara : Pétris vite trois mesures de fleur de farine, dit-il, et fais des pains sous la cendre.

Lui-même courut au troupeau et prit un veau tendre et excellent, et il le donna à un serviteur qui le fit cuire aussitôt. Et il prit du beurre et du lait, et le veau qu'il avait fait cuire, et il le mit devant eux, et lui-même se tenait debout près d'eux, sous l'arbre.

Quand ils eurent mangé, ils lui dirent : Où est Sara, ta femme ? Et il répondit : La voici dans la tente. Et l'un dit : Je reviendrai vers toi en ce temps-ci, et tu vivras, st Sara, ta femme, aura un fils. Ce que Sara ayant entendu, elle rit derrière la porte de la tente ; car ils étaient tous deux fort avancés en age, et Sara avait passé l'âge de la maternité. Elle rit donc en elle-même, disant : A présent que je suis vieille et que mon seigneur est vieux, m'adonnerai-je à la volupté ?

Et Jéhovah dit à Abraham : Pourquoi Sara a-t-elle ri, disant : Est-il vrai qu'étant vieille je puisse enfanter ? Y a-t-il quelque chose de difficile à Jéhovah ? Je reviendrai vers toi, selon ma parole, en cette saison même, et tu vivras, et Sara aura un fils. Je n'ai point ri, répondit Sara, et elle le nia parce qu'elle était tout effrayée. Mais il dit : Cela n'est point, mais vous avez ri.

Après que ces hommes se furent levés, ils tournèrent les yeux vers Sodome ; et Abraham allait avec eux, les conduisant. Et Jéhovah dit : Puis-je cacher à Abraham ce que je vais faire, lui qui deviendra une nation grande et forte, lui en qui seront bénies toutes les na-

(1) *Apud Euseb., Præp. ev.*, l. I, c. x, p. 38 et 40. — (2) *Apud Euseb.*, l. IX, c. xxvii. — (3) Deut., x, 16. — (4) [illegible] — (5) Gal., x, 6.

tions de la terre? car je le connais et je sais qu'il ordonnera à ses enfants, et à sa maison après lui, de marcher dans la voie de l'Eternel et de garder la justice et l'équité, afin que l'Eternel accomplisse en faveur d'Abraham tout ce qu'il lui a promis.

Jéhovah lui dit donc : Le cri de Sodome s'est multiplié et leur péché s'est aggravé à l'excès. Je descendrai et je verrai s'ils ont accompli en leurs œuvres la clameur venue jusqu'à moi ; et s'il n'est ainsi je le saurai. Alors ces hommes partirent de là et s'en allèrent vers Sodome. Mais Abraham était encore debout devant Jéhovah. Il s'approcha et dit : Perdrez-vous l'innocent avec le coupable? Peut-être y a-t-il cinquante justes dans la ville? les exterminerez-vous avec les autres? Ne pardonnerez-vous pas plutôt à tout l'endroit en faveur des cinquante justes qui s'y trouvent? Loin de vous chose pareille, de perdre le juste avec l'impie, et de traiter l'innocent comme le coupable! Cela n'est point de vous. Celui qui juge toute la terre pourrait-il ne pas rendre justice?

Jéhovah dit : Si je trouve en Sodome cinquante justes, je pardonnerai à toute la ville à cause d'eux.

Abraham répondit : Voilà que j'ai commencé de parler à mon Seigneur, moi cendre et poussière : Peut-être s'en faut-il cinq à ces cinquante : ferez-vous périr à cause de ces cinq, toute la ville? — Je ne la détruirai point, dit-il, si j'en trouve là quarante-cinq. Abraham continua : Peut-être s'y en trouvet-il quarante! Et il dit : Je ne l'exécuterai point à cause des quarante. — Je vous prie, Seigneur, de ne point vous fâcher si je parle encore : Peut-être il n'y en aura que trente! — Je ne le ferai point, si j'en trouve là trente. — Puisque j'ai commencé, dit encore Abraham, je parlerai à mon Seigneur : Peut-être ne s'en trouvera-t-il que vingt! — Je ne la détruirai point à cause de ces vingt. — Je vous prie, Seigneur, de ne point vous fâcher si je parle encore cette fois : Peut-être n'y en aura-t-il que dix! Et il répondit : Je ne la détruirai point à cause de ces dix.

Et Jéhovah s'en alla quand il eut cessé de parler à Abraham, et Abraham retourna en sa demeure (1).

Combien le Seigneur est bon envers ceux qui ont le cœur droit (2)! Avec quelle ineffable condescendance il s'entretient avec son serviteur! Certes l'Orient a raison, avec l'Apôtre saint Jacques, de désigner Abraham par ce beau titre, l'ami de Dieu (3), que Dieu même lui donne par son prophète (4). Où trouver, en effet, quelque chose de plus divinement amical? L'Eternel lui-même s'assied à sa table hospitalière; car ainsi l'entendent tous les anciens Pères, et parmi les modernes, les plus graves interprètes. Un des trois, ou plutôt les trois ensemble, c'est l'Eternel Jéhovah lui-même. Abraham mérita, dit saint Chrysostome, de recevoir pour hôte le maître de l'univers avec ses anges. Dieu se découvre manifestement quand il dit : Y a-t-il rien d'impossible à Dieu? c'est-à-dire, ne savez-vous pas qu'étant maître de la nature, je puis tout ce que je veux? N'est-ce pas moi qui fais et transforme tout? N'ai-je pas la puissance de la vie et de la mort? N'ai-je pas promis ceci d'avance? Ce que j'ai dit, est-il possible qu'il ne s'exécute point? Quand l'Ecriture ajoute, continue ce Père : Et les hommes s'étant levés, tournèrent leurs yeux vers Sodome et Gomorrhe, elle parle des anges. Car ici, dans la tente d'Abraham, et les anges et leur maître apparurent en même temps; ensuite ceux-là furent envoyés comme ministres pour détruire ces villes; mais le Seigneur demeura pour communiquer, comme un ami à son ami, ce qu'il allait faire (5). Origène parle comme saint Chrysostome; saint Justin dit de même dans son dialogue avec le juif Tryphon; saint Athanase et saint Hilaire le soutiennent longuement contre les Ariens et les Macédoniens (6). Saint Augustin que, sur l'autorité de certains critiques, nous avions d'abord excepté de ce concert unanime des Pères, saint Augustin lui-même pense comme les autres. Dans son deuxième livre contre Maximien, évêque arien, avec lequel il avait eu une conférence à Hippone, il établit formellement que le patriarche Abraham reconnut la Trinité dans les trois personnages qui lui apparurent, et que Loth reconnut le Fils et le Saint-Esprit dans les deux qui vinrent à Sodome. « Que Dieu se soit montré à Abraham, dit-il, nous ne pouvons le nier; l'Ecriture, qui ne peut faillir, le dit très-ouvertement. Seulement, ici elle n'exprime point si c'est le Père ou le Fils. Mais comme, en racontant de quelle manière Dieu s'est fait voir, elle déclare que trois personnages lui apparurent, on peut avec raison y entendre plutôt avec la Trinité elle-même, qui est un seul Dieu. Enfin le patriarche voit trois personnages, et il les appelle, non pas Seigneurs au pluriel, mais Seigneur au singulier, parce que la Trinité est trois personnes, mais un seul Seigneur Dieu (7). Loth reconnut donc un seul Seigneur dans les deux anges, comme Abra-

(1) Gen., XVIII, 33. Pour que le lecteur puisse juger plus facilemen par lui-même quel est celui qui s'entretient avec Abraham, nous avons gardé dans la traduction le nom incommunicable de *Jéhovah*, et mis Seigneur pour *Adonaï*. — (2) Ps. LXXII, 1. — (3) Jacob., II, 23. — (4) Isai., XLI, 8. — (5) Homil. 41 et 42, in cap. XVIII *Gen.*; Origen. Homil. 4, in cap. XVIII *Gen.* — (6) Athan., *De Trinit. dialog.*, 3; Hilar. Pictav., *De Trinit.*, l. V. — (7) Visum esse Deum Abrahæ, negare non possumus. Scriptura quippe fidelissima hoc loquitur dicens : *Visus est autem illi Deus ad quercum Mambre.* Sed neque hic expressum est, utrum Pater an Filius. Cum autem narraret Scriptura, quomodo ei visus sit Deus, tres viros illi apparuisse declarat, in quibus magis ipsa trinitas, qui unus est Deus, recte intelligi potest. Denique tres videt, et non Dominos sed Dominum appellat, quoniam trinitas tres quidem personæ sunt, sed unus Dominus Deus (L. II, c. XXV, n. 6.

ham un seul dans les trois (1). Abraham lui-même vit trois personnages, et adora un seul : lequel il pria de ne point dédaigner son hospitalité ; il reçut d'un seul les réponses de la Divinité. Et il n'a pas pensé que deux des trois étaient deux dieux, mais un seul dans tous les trois ; parce que Loth lui-même en vit deux, et cependant reconnut un seul Seigneur, où je crois que le Fils et le Saint-Esprit sont signifiés par les anges : attendu qu'ils se disent envoyés, et que dans la Trinité qui est Dieu, le Père seul ne se dit pas envoyé, pendant que cela se dit du Fils et du Saint-Esprit ; non pas que leur nature soit diverse pour cela : car les personnages eux-mêmes par lesquels ils ont été signifiés, étaient d'une seule et même nature (2). » Une observation particulière à saint Augustin, c'est que, pour éviter les chicanes des Ariens, il vaut mieux entendre, non pas qu'un des trois personnages était le Fils de Dieu accompagné de deux anges, mais que les trois personnages représentaient les trois personnes divines ; ensuite que les trois personnages extérieurs étaient, non pas des hommes, ainsi qu'Abraham et Loth lui semblent l'avoir cru, mais des anges sous forme humaine ; mais des anges en qui les trois personnes divines résidaient et agissaient si manifestement, que Loth et Abraham les y reconnurent et les adorèrent (3). Cette observation, bien loin de contredire le sentiment commun des Pères, le confirme. Les critiques ont eu tort, s'ils ont supposé pour cela que saint Augustin ne pensait pas au fond comme les autres ; ils ont eu tort de lui contester pour cela certains discours qui portent son nom ; l'un où il dit : « Voyez, Abraham court au-devant de trois, et adore un seul. Trine Unité, Trinité Une (4) ; » l'autre où il répète : « Abraham courut donc au-devant de trois, et adora un seul. En ce qu'il vit trois, il comprit le mystère de la Trinité ; en ce qu'il adora comme un seul, il reconnut un seul Dieu en trois personnes (5). » Saint Augustin est donc complétement d'accord avec les autres. La synagogue pense comme les Pères de l'Eglise (6). Quant aux interprètes modernes, nous n'en citerons que deux : Michaëlis parmi les protestants, Bossuet parmi les catholiques. Sur ces paroles, « Et Jéhovah dit : Pourrai-je cacher à Abraham ce que je vais faire ? » le premier fait cette remarque : « A commencer d'ici, il est clair qu'un des trois hôtes d'Abraham non-seulement est Jéhovah, mais qu'il se fait connaître et qu'Abraham le reconnaît pour tel (7). » — « De si haut qu'on reprenne l'histoire sacrée, dit le second, on y trouve que Dieu apparaît en figure humaine aux patriarches, aux prophètes. Un des hommes que voit Abraham, et qu'il reçoit en sa maison, se trouve être le Seigneur même, Dieu même, à qui rien n'est difficile ; qui donne un fils à Sara, quoique stérile ; qui pardonne aux hommes ; qui les punit selon les règles de sa bonté et de sa justice ; à qui Abraham adresse ses prières comme à Dieu ; qui parle lui-même comme Dieu ; qui dispose de toutes choses avec une suprême autorité (8). »

Après la bonté de Dieu, ce qu'il y a de plus admirable, c'est la charité hospitalière d'Abraham. Aussitôt qu'il aperçoit les trois hommes, il court au-devant d'eux, il se prosterne jusqu'à terre. Et quelle grâce leur demande-t-il ? Qu'ils daignent accepter quelques rafraîchissements. Il parle de ses offres avec modestie : ce n'est qu'un peu d'eau et de pain. Mais ce qu'il a de meilleur va leur être servi : des gâteaux de la plus pure fleur de farine, du beurre, du lait, et le veau le plus tendre. Lui-même, ce vieillard de cent ans, va leur chercher tout cela ? Que dis-je ? il ne va pas, il court ; l'Ecriture a soin de nous le dire. Lui-même les sert, se tenant debout auprès d'eux. Cependant il avait à sa disposition peut-être plus de mille serviteurs et servantes ; cependant c'est le même Abraham qui triomphait naguère des rois d'Elam, de Sennaar, d'Ellasar et de Goïm, et que les rois de la Pentapole proclamaient le sauveur de leurs peuples. Il ne s'en souviendra que pour les sauver encore une fois, s'il est possible. Mais ils ont cette fois contre eux des ennemis bien plus redoutables : eux-mêmes, leurs propres crimes. Ah ! s'il s'était trouvé dix justes parmi eux, ils eussent été sauvés tous avec ces dix. Mais il n'y en a qu'un ; il sera sauvé seul du milieu de tous, en considération d'Abraham.

Le chêne de Mambré, sous lequel Abraham reçut ses divins hôtes, a toujours été en vénération parmi les Orientaux. Du temps de l'empereur Constantin, les Juifs, les Chrétiens, les païens même y allaient en pèlerinage.

L'histoire d'Abraham et de ses trois hôtes paraît même avoir été importée en Grèce par les Phéniciens, qui y apportèrent les lettres de l'alphabet, auparavant inconnues aux Grecs. Dans la Béotie, où les émigrés phéniciens se fixèrent d'abord, une vieille tradition parlait d'un antique personnage, dans lequel il est difficile de ne pas reconnaître quelque chose d'Abraham. C'est un vénérable vieillard

(1) Agnovit ergo Loth unum Dominum in Angelis duobus sicut Abraham unum agnovit in tribus (L. II, c. XXV n. 6). — (2) Et ipse Abraham tres vidit, et unum adoravit : a quo præteriri noluit ; ab uno responsa Divinitatis accepit. Nec aliquos duos eorum duos esse deos sensit, sed unum in omnibus : quia et Loth duos vidit, et tamen unum Dominum agnovit. Ubi mihi videntur per Angelos significari Filius et Spiritus Sanctus, etc. (*Ibid.*, n. 7). — (3) August., *De Civit. Dei*, l. XVI, c. XXIX. — (4) Videtis, Abraham tribus occurit, et unum adorat. Trina unitas, et Una Trinitas (Migne, *Appendix*, sermo 3, olim de Tempore 68, et post in Append. 37, n. 2). — (5) Tribus ergo occurit Abraham, et unum adorat. In eo autem quod tres vidit, sicut jam dictum est, Trinitatis mysterium intellexit : quod autem quasi unum adoravit, in tribus personis unum Deum esse cognovit (Migne, *Appendix*, sermo 5, *alias* de Tempore 70, n. 43. — (6) Prem. lettre de M. Drach. p. 17 ; Drach, *Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, t. Ier, p. 447 et seq. p. 565 et 566. — (7) Michaëlis, Trad. de la Bible avec des remarques — (8) Bossuet, 10e serm., 6e élév.

qui n'avait point d'enfants, à cause de la stérilité de sa femme. Il traitait ses hôtes avec tant de soin et de bonté, qu'un jour trois dieux voulurent bien descendre chez lui. Pour les régaler, il leur sacrifia un bœuf : c'est sans doute le veau du patriarche. Charmés de sa vertu, ils lui dirent de demander ce qu'il voulait. Il leur demanda un fils; et eux lui promirent qu'il en aurait un au bout de dix mois; ce qui se trouva véritable. Certes, voilà une ressemblance à étonner. Le nom même du personnage y semble ajouter encore. Abraham étant originaire d'Ur ou d'Our en Chaldée, aura pu être surnommé par les Phéniciens, au milieu desquels il demeurait, l'Urien ou l'Ourite. Or, le patriarche hospitalier des Phéniciens de Béotie est appelé Hyriéus et Oriéus. Il n'y a, ce semble, que la terminaison de changée (1).

Mais si nous recueillons avec tant de soin ce qui touche Abraham, oublierons-nous Sara, dont, à cette occasion même, saint Pierre et saint Paul ont fait l'éloge (2)? Modèle des épouses, elle obéit à Abraham; elle pétrit elle-même la fleur de farine, elle cuit elle-même le pain de l'hospitalité et de la charité. Elle appelle Abraham son seigneur, non par étiquette et devant le monde, mais dans son cœur et en se parlant toute seule. A la vérité, sa foi ne paraît pas d'abord aussi parfaite que celle du patriarche. A la première annonce qu'elle aurait un fils, Abraham rit de joie et d'admiration; Sara, en partie de défiance. Reprise de cela par l'Eternel, elle est si effrayée, qu'un mensonge lui échappe de la bouche bien plus que du cœur. Mais bientôt elle se remet, et croit fermement à la promesse qui lui est faite, comme nous l'apprend saint Paul. Enfin, par la vertu de sa foi, elle conçoit un fils, dans un temps où elle ne le pouvait plus selon le cours de la nature.

Le lendemain de ce jour mémorable, Abraham se rendit dès le matin au lieu où il avait été debout devant l'Eternel; il regarda du côté de Sodome et de Gomorre, ainsi que de toute la contrée d'alentour, et vit une fumée monter de la terre, comme la fumée d'une fournaise. C'est que les dix justes ne s'étaient pas trouvés.

La veille, les deux anges étaient arrivés à Sodome sur le soir. Loth était assis à la porte de la ville. Dès qu'il les aperçut, il se leva, alla au-devant d'eux, adora jusqu'à terre, et leur dit : De grâce, mes seigneurs, entrez dans la maison de votre serviteur et passez-y la nuit, après avoir lavé vos pieds; demain vous pourrez vous lever dès l'aurore et vous en aller en votre chemin. Ils répondirent : Non, nous demeurerons sur la place. Mais il leur fit de si vives instances, qu'ils entrèrent chez lui. Lorsqu'ils furent dans sa maison, il leur prépara un banquet et fit cuire des gâteaux sans levain, et ils mangèrent. Mais, avant qu'ils se retirassent pour se coucher, les hommes de la ville de Sodome environnèrent la maison, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, tout le peuple de l'extrémité de la ville; et, appelant Loth, ils lui dirent : Où sont les hommes qui sont venus cette nuit chez toi? amène-les ici, afin que nous les connaissions. Loth vint auprès d'eux, et fermant la porte derrière soi, il dit : Ne faites point, je vous prie, mes frères, ne faites point de mal; j'ai deux filles qui n'ont point encore connu d'homme, je vous les amènerai, et vous ferez d'elles ce qui vous plaira; seulement ne faites rien à ces hommes, car ils sont venus sous l'ombre de mon toit (3).

Cette proposition de Loth a été prise au pied de la lettre et condamnée par quelques-uns; d'autres, entre lesquels saint Chrysostome (4), l'ont entendue dans un sens plus bénin, et même admirée. Supposez un homme qui désire ardemment d'apaiser un autre qu'il a offensé : ne pouvant le fléchir par ses prières, il lui présente un poignard, et, se découvrant la poitrine, lui dit : Eh bien! tuez-moi; non pas pour qu'il le tue, mais pour qu'il s'apaise. Ainsi fait Loth. Il offre à ces malheureux de leur abandonner ses filles, non pour qu'ils acceptent sa proposition, mais pour qu'ils se désistent d'un crime encore plus exécrable. D'ailleurs, s'il y a dans ce qu'il dit quelque chose de répréhensible, le trouble où il était peut l'excuser facilement. Ce qu'il y a de certain, c'est que, même après cela, saint Pierre l'appelle juste (5).

Au lieu de s'apaiser, les habitants de Sodome répondirent à Loth : Va-t'en d'ici; quoi! cet individu, arrivé comme étranger, veut déjà faire le juge? Ah! nous te ferons encore plus de mal qu'à eux. Et ils se jetèrent sur Loth avec violence. Déjà ils étaient près d'enfoncer les portes, lorsque les hommes qui étaient au dedans avancèrent leurs mains, et, faisant entrer Loth en la maison, fermèrent la porte aussitôt; en même temps ils frappèrent d'aveuglement ceux qui étaient dehors, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, en sorte qu'ils se lassèrent de chercher la porte sans pouvoir la trouver.

Ensuite ces hommes dirent à Loth : As-tu encore ici quelqu'un des tiens, un gendre, ou tes fils, ou tes filles? Tous ceux qui sont à toi, fais-les sortir de cette ville; car nous allons détruire ce lieu, parce que le cri s'est élevé contre eux devant Jéhovah, et Jéhovah nous a envoyés pour les perdre. Loth étant donc sorti, parla à ses gendres qui devaient épouser ses filles, et leur dit : Levez-vous, sortez de ce lieu, car Jéhovah détruira cette ville. Mais il fut aux yeux de ses gendres comme un homme qui plaisante.

Le lendemain, à la pointe du jour, les anges pressaient Loth : Lève-toi, prends ta femme et tes deux filles qui se trouvent présentes, de

(1) Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. XXI, p. 43 et 64, édit. in-12. — (2) I Pet., III, 5 6 · Hebr., XI, 11. — (3) Gen., XIX, 1-8. — (4) Homil. 43, in cap. XIX *Gen.* — (5) II Pet., II, 7.

peur que tu ne périsses aussi dans le crime de cette cité. Et, comme il différait, ils prirent sa main, et la main de sa femme, et la main de ses deux filles, parce que l'Eternel avait pitié de lui, et ils l'emmenèrent et le mirent hors de la ville. Là, un d'eux lui dit : Sauve ta vie ; ne regarde point derrière toi, et ne t'arrête point dans toute cette contrée ; mais sauve-toi en la montagne, de peur que tu ne périsses avec les autres. Et Loth leur répondit : Mon seigneur, je te prie ; voilà que ton serviteur a trouvé grâce à tes yeux ; grande est la miséricorde que tu me fais de sauver mon âme ; mais je ne puis me retirer en la montagne, où le mal me surprendra et où je mourrai. Voilà près d'ici une ville, où je puis m'enfuir ; elle est petite, je me sauverai là ; elle est si petite ! et mon âme vivra. L'autre lui répondit : Voilà que j'ai écouté encore ta prière, et je ne détruirai point la ville pour laquelle tu as parlé ; hâte-toi, sauve-toi là ; car je ne pourrai rien faire, jusqu'à ce que tu y sois parvenu. C'est pourquoi cette ville, qui auparavant se nommait Bala, fut appelée Ségor ou la petite.

Le soleil se levait sur la terre, quand Loth parvint en Ségor ; alors Jéhovah fit tomber sur Sodome et Gomorrhe une pluie de soufre et de feu, de la part de Jéhovah du haut des cieux. Et il détruisit ces cités, et toute la contrée qui les environne, et tous les habitants des villes, et toutes les plantes de la terre ; et la femme de Loth regardant derrière elle, fut changée en statue de sel (1).

« Ainsi, la sagesse divine, est-il dit ailleurs, délivra-t-elle le juste lorsqu'il fuyait du milieu des méchants, qui périrent par le feu tombé sur les cinq villes. Leur corruption est marquée par cette terre qui fume encore, qui est demeurée déserte, où les arbres portent des fruits qui ne mûrissent point, et où l'on voit une colonne de sel, monument d'une âme incrédule (2). »

Les cinq villes étaient : Sodome, Gomorre, Adama, Seboïm, et Bala ou Ségor ; mais cette dernière fut épargnée, à la prière de Loth. A leur place, il se forma un lac que les Arabes appellent le lac de Loth ; l'Ecriture le nomme mer de sel. Il est plus connu sous le nom de mer Morte et de lac Asphaltite ou de bitume, parce qu'on en tire beaucoup tous les ans.

Ici, non-seulement les auteurs juifs et les Pères de l'Eglise, mais encore les écrivains profanes, Strabon, Solin, Pline, Tacite, servent de commentaire à l'Ecriture (3). « Ce lac, dit le dernier, d'un circuit immense, pareil à une mer, avec une saveur plus insupportable, exhale une odeur fétide et pestilentielle. Les vent n'y soulèvent point de vagues : il ne souffre ni poissons, ni oiseaux aquatiques. Ses eaux, élément indécis, portent, comme une surface solide, les objets qu'on y jette. Le plus ignorant comme le plus habile dans l'art de nager en sont également soutenus. A une certaine époque de l'année il rejette du bitume ; non loin de là sont des campagnes qui, dit-on, fertiles autrefois et couvertes de cités populeuses, ont été dévorées par le feu du ciel. On ajoute qu'il y reste encore des traces de ce fléau, et que la terre elle-même, dont la surface paraît brûlée, a perdu la force de produire. Tous les végétaux, nés sans culture ou semés de main d'homme, avortent en herbe ou en fleur ; ou, s'ils parviennent à leur accroissement ordinaire, leur fruit noir et vide se résout en poussière (4). » — « Que cette région ait été travaillée par le feu, ajoute Strabon, l'on en rapporte plus d'une preuve : des rochers brûlés, de nombreuses crevasses, une terre de cendre, des fleuves qui répandent au loin une odeur infecte, et çà et là, des habitations en ruine. Tout cela fait croire ce que racontent les gens du pays, qu'autrefois il y avait là treize villes, dont Sodome était la métropole ; mais que, par des tremblements de terre, des éruptions de feux souterrains et les vagues brûlantes d'eaux bitumineuses et sulfureuses, le lac envahit la contrée, et les rochers gardèrent les marques de l'incendie. Parmi ces villes, les unes furent englouties, les autres abandonnées des habitants qui purent se sauver (5). »

Voilà comme parlent ces graves auteurs. Qui ne saurait pas que ce sont deux écrivains de l'antiquité païenne, les prendrait peut-être pour quelques vieux interprètes de la Bible, expliquant un peu plus au long ce que disent, en peu de mots, et Moïse et le livre de la Sagesse. De part et d'autre, les circonstances sont les mêmes au fond. Le feu du ciel, qui consuma ces villes criminelles, dut allumer naturellement les puits de bitume dont le pays abondait ; de là, les feux souterrains, les tremblements de terre, les torrents enflammés de bitume et de soufre. L'Ecriture ne nomme que quatre ou cinq villes ; mais elles pouvaient en avoir chacune de moindres dans leur dépendance, qui furent englouties avec elles, ou abandonnées par leurs habitants. Quant à la colonne ou statue de sel en qui fut changée la femme de Loth, l'historien Josèphe assure qu'elle subsistait encore de son temps, et qu'il l'avait vue de ses yeux (6). Les anciens Peres de l'Eglise supposent et disent expressément la meme chose dans leurs écrits.

« Voici, dit l'Eternel par son prophète, voici quelle a été l'iniquité de Sodome et de ses filles, c'est-à-dire de ses bourgades : l'orgueil, l'intempérance, l'opulence et l'oisiveté ; elles ne tendaient point la main au pauvre et à l'indigent, et elles se sont élevées, et elles ont fait des abominations devant moi, et je les ai détruites comme tu le vois (7). » Dans cet acte d'accusation, il n'est pas parlé d'idolâtrie,

(1) Gen., xix, 16. — (2) Sap., x, 6-7. — (3) Strabo, l. XVI ; Solin, c. xxxvii ; Pline, l. V, c. xv et xvi. — (4) Tacit. *Histor.*, l. V. — (5) Strabon, l. XVI, c. ii. — (6) Josèphe, *Ant.*, l. I, c. xii. — (7) Ezechiel, xvi, 49-50.

au moins d'une manière expresse; si les habitants de Sodome péchèrent, ce ne fut pas faute de connaître Dieu, ou d'avoir pu le connaître. Le roi de Salem, prêtre du Très-Haut, n'était pas loin. Il y avait peu d'années qu'au nom de ce Dieu suprême, Abraham les avait délivrés de la captivité; un juste était au milieu d'eux pour le leur rappeler sans cesse : Loth, que la renommée, que son seul aspect leur faisait connaître pour un homme juste; Loth, dont la vertueuse âme était tourmentée chaque jour par leurs œuvres d'iniquité. Car ainsi nous parle de lui saint Pierre (1). Les habitants de Sodome ne manquaient donc ni d'instruction nécessaire, ni d'avertissement. On s'étonnera plutôt, qu'après avoir été châtiés naguère par la main de Dieu, puis délivrés par un de ses serviteurs, en considération d'un autre, ils se soient replongés si promptement dans leurs excès abominables. Hélas! ce n'est pas tout que l'esprit connaisse le bien ; il faut encore que la volonté soit guérie pour s'y attacher fortement et surmonter les passions désordonnées de la chair : et Dieu n'accorde cette grâce qu'aux humbles. Ainsi voyons-nous ceux d'entre les païens qui connaissaient plus distinctement le vrai Dieu et sa loi sainte, mais qui, au lieu d'adorer humblement, s'enorgueillissaient de leurs connaissances ; nous voyons ceux qui se donnaient le nom de sages, tomber dans les mêmes abominations que les habitants de Sodome. Saint Paul, dans son Epître aux Romains, les leur reproche à la face du ciel et de la terre. Mais ce qui passe tout ce qu'a dit saint Paul, le voici. Parmi les œuvres d'un philosophe grec (2), il existe un dialogue où les interlocuteurs finissent par conclure que l'amour conjugal doit être le partage des hommes du commun, mais que l'amour infâme des sodomites est le privilége des philosophes. Savants orgueilleux! philosophes de tous les siècles! apprenez à être humbles. Tous enfin, qui que nous puissions être, craignons, tremblons, en voyant de si prodigieux égarements. Eussions-nous, comme Loth, résisté au spectacle de la plus affreuse corruption; en eussions-nous été retirés par la main des anges, fussions-nous cachés dans la solitude, craignons encore ; car, si nous ne veillons sur nous-mêmes, si nous n'évitons l'orgueil, l'intempérance, l'oisiveté, le danger nous suivra jusque dans la solitude. Loth même pourrait nous servir d'exemple.

La conduite de ce juste est loin d'etre aussi parfaite que celle d'Abraham. Lorsque les anges lui commandent de se retirer sur la montagne, il s'y refuse : il prétend qu'il sera plus en sûreté dans une ville; et, après qu'ils l'ont épargnée à cause de lui, il la quitte, par la peur d'y périr. Comme il vit que toute la terre aux environs de Ségor s'allumait, il douta qu'elle pût subsister dans un tel voisinage, quoique les anges l'en eussent assuré. Il comprit alors qu'il eût mieux fait de suivre leur conseil, et se retira sur la montagne, qu'il crut lui tenir lieu, dans ce déluge de feu, de l'arche où Noé fut sauvé dans le déluge des eaux. Il aurait dû demander aux anges où il devait aller; il aurait dû ne pas s'enfermer seul avec ses filles dans une caverne, d'où il ne pouvait rien apprendre ni rien voir distinctement. En se réfugiant dans une grotte dont l'entrée était encore obscurcie par la fumée de l'embrasement, qui dura encore longtemps sans se dissiper, il donna occasion à ses filles de croire que tous les hommes avaient péri. L'histoire du déluge servit sans doute beaucoup à les tromper, ainsi que la tradition répandue que, dans les derniers temps, le monde serait consumé par le feu. Pour renouveler la race humaine, elles formèrent le projet d'enivrer leur père; circonstance qui prouve clairement qu'elles agissaient contre leur conscience, et qu'elles croyaient leur père incapable de consentir à ce qu'elles avaient concerté entre elles, s'il conservait la raison. On ne peut sans doute excuser Loth d'avoir bu deux fois jusqu'à la perdre. Mais des filles adroites surent bien tromper un vieillard affligé et lui persuader de se soutenir contre la tristesse par un peu plus de vin qu'à l'ordinaire. Quoi qu'il en soit, elles montrèrent bien, au reste, qu'elles ne pensaient qu'à rétablir le genre humain, en se contentant l'une et l'autre d'une seule surprise. Aussi, saint Chrysostome et Origène les ont-ils jugées avec beaucoup d'indulgence (3).

Ayant donc conçu toutes les deux, l'aînée enfanta un fils, et l'appela Moab, c'est-à-dire né d'un père, en disant : Celui-ci est né de mon père. La seconde enfanta aussi un fils, qu'elle appela Ammon, c'est-à-dire fils du peuple, en disant : Celui ci est fils de mon peuple, et non pas de l'étranger. Moab et Ammon furent les pères de deux nations très-connues dans l'Ecriture, les Moabites et les Ammonites. Dieu leur donna des terres, dont il défendit aux Israélites de leur disputer la possession : aux Moabites, la terre des Emim, espèce de géants qu'il extermina devant eux; aux Ammonites, la terre des Zomzommim, autre race gigantesque qui fut également exterminée (4). Les Moabites et les Ammonites subsistèrent, sous leur nom, jusque vers le troisième siècle de l'ère chrétienne, où ils se virent confondus avec les Arabes.

Pour ce qui est d'Abraham, il partit de la vallée de Mambré quelque temps après la ruine de Sodome, peut-être à cause des mauvaises exhalaisons qui s'en répandaient dans toute la contrée. Il s'en alla dans la terre du midi, s'établit entre Cadès et Sur, et demeura comme étranger en Gérare. Comme il disait de Sara sa femme, elle est ma sœur, Abimelech, roi de Gérare, envoya l'enlever. Mais Dieu apparut en songe dans la nuit à Abimé-

(1) II Petr., II, 7. — (2) Lucien. — (3) Chrysost., Homil. 44, *in Gen.*, 19; Origen; 5, *in Gen.* 19. — (4) Deut., II, 19-20.

lech, et lui dit : Voilà que tu mourras à cause de la femme que tu as enlevée, car elle a son mari. Or, Abimélech ne s'était point approché d'elle. Il répondit donc : Seigneur, perdrez-vous ainsi une nation innocente à cause de son ignorance ? Ne m'a-t-il pas dit : C'est ma sœur ? et elle-même m'a dit : C'est mon frère. J'ai agi dans la simplicité de mon cœur et en la pureté de mes mains. Dieu lui dit : Je sais que tu as fait ceci dans la simplicité de ton cœur ; mais aussi je t'ai gardé, afin que tu ne péchasses pas contre moi, et je n'ai point permis que tu t'approchasses d'elle. Maintenant donc, rends la femme à son mari ; car il est prophète, et il priera pour toi, et tu vivras ; mais, si tu ne la rends pas, sache que tu mourras, toi et tout ce qui est à toi. Abimélech, se levant donc à la pointe du jour, appela tous ses serviteurs, et leur raconta toutes ces paroles ; et tous furent saisis d'effroi. Il appela aussi Abraham, et lui dit : Que nous as-tu fait ? et en quoi t'avons-nous offensé, toi qui as attiré sur moi et sur mon royaume un si grand mal ? Ce que tu ne devais pas faire, tu nous l'as fait. Et, se plaignant encore, il ajouta : Qu'as-tu vu, pour en agir ainsi ? Abraham répondit : Je pensais en moi-même : Peut-être la crainte de Dieu n'est-elle point en ce lieu, et ils me tueront à cause de ma femme. D'ailleurs elle est vraiment ma sœur, fille de mon père, quoiqu'elle ne soit point fille de ma mère. Paroles que l'on entend communément en cette sorte : Sara était sœur d'Abraham au même titre que Loth était son frère : comme celui-ci, elle descendait de Tharé par Aran, frère d'Abraham, mais né d'une autre mère. Abraham et Sara étaient ainsi nés du même père, lui au premier degré, elle au second ; mais ils avaient une mère différente. Les Hébreux ne distinguant point entre fille et petite-fille, Abraham pouvait dire au pied de la lettre qu'elle était fille de son père, et sa sœur.

Alors Abimélech prit des brebis et des bœufs, et des serviteurs et des servantes, et il les donna à Abraham, et il lui rendit sa femme Sara. Et il dit : Cette terre est devant toi ; demeure partout où il te plaira. Il dit en même temps à Sara : J'ai donné à votre frère mille pièces d'argent, pour que vous ayez toujours un voile sur les yeux devant tous ceux qui seront avec vous, et partout où vous irez ; et souvenez-vous que vous avez été enlevée. Ce voile est regardé par les interprètes comme un témoignage public que rendait Abimélech à l'honneur de Sara, et comme un signe qui apprenait à tout le monde qu'elle était mariée. Et, à la prière d'Abraham, Dieu guérit Abimélech, sa femme et ses servantes, et elles enfantèrent : car l'Eternel avait frappé de stérilité la maison d'Abimélech, à cause de Sara, femme d'Abraham (1).

On voit, à la manière dont Dieu parle à Abimélech et dont Abimélech répond, que ce roi des Philistins avait la connaissance et la crainte de Dieu. Nous en trouverons encore une autre preuve. Et comme les Philistins étaient une colonie égyptienne, on peut croire qu'il en était encore à peu près de même en Egypte.

Or, l'Eternel visita Sara, comme il avait promis, et accomplit en elle sa parole. Elle conçut et enfanta un fils, dans le temps que Dieu avait prédit. Abraham lui donna le nom d'Isaac et le circoncit le huitième jour, comme Dieu lui avait commandé. Abraham avait alors cent ans. Et Sara disait, en faisant allusion au nom d'Isaac qui signifie ris : Dieu, en me donnant un fils, m'a donné un sujet de ris et de joie : quiconque l'apprendra, en rira et s'en réjouira avec moi. Elle ajouta : Qui croirait qu'Abraham entendrait jamais que Sara allaiterait un fils enfanté dans sa vieillesse.

Cependant l'enfant grandit, et il fut sevré. Abraham fit en ce jour un grand festin. Mais Sara ayant vu le fils d'Agar l'Egyptienne, se jouant de son fils Isaac, elle dit à Abraham : Chassez cette servante et son fils ; car le fils de la servante ne sera point héritier avec mon fils Isaac. Ce discours parut très-mauvais à Abraham, à cause de son fils Ismaël. Mais Dieu lui dit : Que cette parole sur l'enfant et sur ta servante ne te paraisse pas dure ; et, quelque chose que dise Sara écoute sa voix ; car c'est d'Isaac que ta postérité prendra son nom. Pour le fils même de la servante, je le ferai devenir un grand peuple, parce qu'il est né de toi.

Abraham se leva donc dès le matin, et, prenant du pain et un vase plein d'eau, il les mit sur l'épaule d'Agar, lui donna l'enfant et la renvoya. Celle-ci, s'en étant allée, errait dans la solitude de Bersabée. Et, quand l'eau du vase fut consommée, elle laissa l'enfant sous un des arbres qui étaient là, et s'en alla, et s'assit vis-à-vis de lui à la distance d'un trait lancé par un arc ; et elle dit : Je ne verrai pas mourrir l'enfant. Et s'asseyant au loin, elle éleva la voix et pleura. Or, Dieu entendit la voix de l'enfant ; et l'ange de Dieu appela du ciel Agar, lui disant : Que fais-tu, Agar ? Ne crains point ; car Dieu a ouï la voix de l'enfant du lieu où il est. Lève-toi, prends l'enfant et le tiens par la main ; car je le ferai devenir un grand peuple. Et Dieu ouvrit ses yeux, et elle vit une source d'eau, elle alla et remplit le vase, et donna à boire à l'enfant. Et Dieu fut avec lui. Il grandit, et devint habile à tirer de l'arc. Il habita au désert de Pharan, et sa mère lui choisit une femme de la terre d'Egypte (2).

L'apôtre des nations, revenu du troisième ciel, nous dévoile ainsi le mystère des deux fils d'Abraham. Les chrétiens de Galatie, trompés par de faux docteurs, se croyaient encore obligés à la loi cérémonielle des Juifs. Saint Paul leur écrit alors : « Dites-moi, vous qui voulez être sous la loi, n'entendez-vous point

(1) Gen., XX, 14-18. — (2) *Ibid.*, XXI, 14-21.

ce que dit la loi? car il est écrit qu'Abraham eut deux fils, l'un de l'esclave et l'autre de la femme libre. Mais celui qui naquit de l'esclave, naquit selon la chair; et celui qui naquit de la femme libre, naquit en vertu de la promesse. Tout ceci est une allégorie. Car ces deux femmes sont les deux alliances, dont la première, qui a été établie sur le mont de Sina, et qui n'engendre que des esclaves, est figurée par Agar. Car Sina est une montagne d'Arabie qui tient à Jérusalem d'ici-bas, laquelle est esclave avec ses enfants : au lieu que la Jérusalem d'en haut est libre; or, c'est elle qui est notre mère à tous. Car il est écrit: Réjouissez-vous, stérile qui n'enfantiez point; poussez des cris de joie, vous qui ne deveniez point mère, parce que celle qui était délaissée a plus d'enfants que celle qui a un époux (1). Nous sommes donc, mes frères, les enfants de la promesse, figurés par Isaac. Et comme alors celui qui était né selon la chair persécutait celui qui était né selon l'Esprit, il en est de même aujourd'hui encore. Mais que dit l'Écriture? Chassez l'esclave et son fils : car le fils de l'esclave ne sera point héritier avec le fils de la femme libre. Or, mes frères, nous ne sommes point les enfants de l'esclave, mais de la femme libre ; et c'est Jésus-Christ qui nous a acquis cette liberté (2). »

Les deux fils d'Abraham figuraient ainsi deux peuples, le peuple juif et le peuple chrétien : le premier, né d'Abraham selon la chair et le sang ; le second, né du même Abraham selon l'esprit et la foi. Ce dernier venait de naître, par la grâce du Saint-Esprit, le jour de la Pentecôte : déjà même il avait assez grandi pour être sevré du lait des enfants et être mis à une nourriture solide, lorsque saint Paul écrivait. Le premier, né dans la servitude d'Egypte, courbé sous la loi de crainte qui lui fut imposée au milieu des foudres du Sinaï, mais fier du sang d'Abraham, méprisait et persécutait l'enfant de la promesse et de la liberté. Son expulsion, avec la synagogue, sa mère, n'était point encore consommée. Elle l'a été depuis. Depuis déjà dix-huit siècles, nous voyons la synagogue, esclave de la lettre qui tue, les épaules chargées d'une loi qui ne devait durer qu'un temps, errer dans la solitude avec son enfant, le peuple juif. Elle a perdu la route. Ses provisions s'épuisent. La loi qui devait la conduire à la fontaine de vie éternelle, au Christ, est devenue pour elle comme une outre desséchée. Elle périt de soif avec son enfant. Cependant ils sont assis l'un et l'autre près de la source d'eau vive ; mais ils ont des yeux et ne la voient point. Viendra le jour de miséricorde, où Dieu les leur ouvrira; et ils verront, et ils se désaltéreront avec nous.

On se sera étonné peut-être qu'en renvoyant Agar et Ismaël, Abraham ne leur ait donné que du pain et de l'eau. C'est que, sous cette expression, l'Écriture comprend toute sorte de vivres. Ainsi, le même patriarche, qui n'avait parlé à ses trois hôtes que d'un peu d'eau et de pain, leur servit néanmoins ce qu'il avait de meilleur dans sa maison. D'ailleurs, de grandes provisions n'étaient pas nécessaires. Bersabée, où demeurait Abraham, est sur la frontière de l'Egypte, d'où était Agar. L'antique hospitalité, qui règne encore en Orient, leur était une autre ressource. Aujourd'hui encore, on entre dans la tente d'un Arabe, on se met à table, on reste chez lui plusieurs jours, aussi librement que l'on ferait chez soi. S'ils manquèrent d'eau, c'est qu'ils s'égarèrent. Dieu le permit, pour accomplir plus manifestement la promesse qu'il avait faite à Abraham, d'avoir une providence spéciale pour Ismaël et d'en faire la tige d'une grande nation.

Vers le temps où Agar et son fils venaient de partir, Abimélech vint avec Phicol, prince de son armée, et dit à Abraham : Dieu est avec toi dans toutes les choses que tu fais. Jure-moi donc en Dieu que tu ne me nuiras point, ni à mes enfants, ni à ma race; mais que, selon la bonté avec laquelle je t'ai traité, tu me traiteras, moi et la terre en laquelle tu as été étranger. Oui, répondit Abraham, je le jurerai. Mais en même temps il lui fit des représentations à cause d'un puits que lui avaient ôté par violence les serviteurs d'Abimélech. Je n'ai point su qui a fait cela, dit Abimélech; mais tu ne m'as point averti, et je ne l'ai pas encore ouï, sinon en ce jour. Abraham donna donc à Abimélech des brebis et des bœufs, et ils firent tous deux alliance. De plus, il mit à part sept agneaux de son troupeau. Abimélech lui demanda : Que signifient ces sept agneaux que tu as fait mettre à part? Abraham lui répondit : Vous recevrez ces sept agneaux de ma main, afin qu'ils soient pour moi un témoignage que j'ai creusé ce puits. C'est pourquoi ce lieu fut appelé Bersabée, ou puits du serment; parce que là ils avaient fait serment tous deux. Or, Abimélech se leva, et Phicol, chef de son armée, avec lui, et ils retournèrent en la terre des Philistins. Abraham planta un bois à Bersabée, et invoqua en ce lieu le nom de Jéhovah, le Dieu éternel; et il habita durant de longs jours dans la terre des Philistins (3).

Abimélech veut dire père-roi. Le prince de Gérare paraît avoir été digne de ce beau nom. On voit dans son caractère quelque chose de paternel et de patriarcal. Il connaît et craint Dieu ; il sait que certains crimes attirent ses châtiments et sur les rois et sur les royaumes. Il traite avec humanité les étrangers. Il aime son peuple et pourvoit à son bonheur dans l'avenir. Voyant que Dieu bénit en tout Abraham, il assure à sa famille et à son royaume l'alliance et l'amitié de ce favori du ciel. Nous verrons plus tard un autre Abimélech, si ce n'est pas le même, contracter avec Isaac une alliance semblable.

(1) Isaïe, LIV, 1. — (2) Galat., IV 31. — (3) Gen., XXI, 29-34.

Révéré des hommes, béni de Dieu, avec un fils en qui devaient être bénies toutes les nations de la terre, Abraham était au comble de la prospérité. Ce fut dans ce moment que Dieu l'éprouva et lui dit : Abraham ! Il répondit : Me voici. Dieu ajouta : Or, sus, prends ton fils, ton unique, lui que tu aimes, Isaac, et va dans la terre de Moriah, ou de Vision ; et là tu me l'offriras en holocauste sur une des montagnes que je te montrerai.

Abraham se leva dès le point du jour, prépara son âne, et conduisit avec lui deux jeunes gens et Isaac son fils; et lorsqu'il eut coupé le bois pour l'holocauste, il s'achemina vers le lieu où Dieu lui avait ordonné d'aller. Le troisième jour, levant les yeux, il vit de loin la montagne, et il dit à ses serviteurs : Attendez ici avec l'âne; moi et le jeune homme nous irons jusque-là, et après que nous aurons adoré, nous reviendrons à vous. Il prit le bois de l'holocauste et il le mit sur le dos de son fils Isaac ; lui-même prit dans ses mains le feu et le glaive; et ils s'avançaient tous deux ensemble. Et Isaac dit à son père : Mon père! Celui-ci répondit : Que veux-tu mon fils! Voilà, dit-il, le feu et le bois : où est la victime de l'holocauste? Et Abraham dit : Dieu se verra à lui-même la victime de l'holocauste, mon fils ! Et ils s'avançaient tous deux ensemble.

Lorsqu'ils vinrent au lieu que Dieu lui avait montré, Abraham éleva un autel, y disposa le bois, lia son fils Isaac, le mit par-dessus le bois sur l'autel, étendit la main, et saisit le glaive pour immoler son fils. Mais l'ange de Jéhovah lui cria du haut des cieux : Abraham ! Abraham ! Lequel répondit : Me voici. Et l'ange dit : n'étends pas ta main sur le jeune homme, et ne lui fais rien ; car maintenant je sais que tu crains Dieu, puisque tu n'as pas épargné ton fils unique, à cause de moi.

Abraham leva les yeux et vit derrière lui un bélier embarrassé par les cornes dans un buisson ; il le prit et l'offrit en holocauste à la place de son fils. Et il appela ce lieu : *Jéhovah verra.* C'est pourquoi l'on dit encore aujourd'hui : « Jéhovah se verra sur la montagne. »

L'ange de l'Eternel appela une seconde fois Abraham du haut des cieux, disant : J'ai juré par moi-même, dit Jéhovah ; parce que tu as fait cette chose, et que tu n'as pas épargné ton fils unique à cause de moi, je te bénirai et je multiplierai ta semence comme les étoiles du ciel, et comme le sable qui est sur le rivage de la mer; ta postérité possèdera les portes de ses ennemis ; et toutes les nations de la terre seront bénies et se béniront en Celui qui sortira de toi, parce que tu as obéi à ma parole (1).

Et Abraham retourna vers ses serviteurs, et ils s'en allèrent ensemble à Bersabée, et il y habita (2).

On connaît la montagne de Moriah. C'est celle où fut bâti le temple de Salomon (3), et dont un sommet se nomme le Calvaire. Isaac y porte le bois sur lequel il doit être immolé ;

(1) *Sacrifice d'Abraham.* — C'est par la foi, dit l'Apôtre, qu'Abraham, lorsqu'il fut tenté, offrit Isaac et alla jusqu'à sacrifier son fils unique, ce fils qui avait reçu les promesses de Dieu et de qui il avait été dit : *C'est d'Isaac que sortira la race qui portera votre nom.* Mais il pensait en lui-même que Dieu pouvait le ressusciter après sa mort. C'est pourquoi aussi Isaac lui fut rendu en figure de l'avenir (*a*).

Ces paroles de l'Apôtre sont la première et la meilleure réponse qu'on puisse faire aux questions suivantes, qui se présentent tout naturellement à l'esprit. Comment Dieu, qui défendit si sévèrement à Noé de répandre le sang humain, qui flétrit plus tard, dans la loi, les sacrifices humains comme le crime le plus abominable, peut-il commander à Abraham d'immoler son fils ? Si cet ordre fut véritablement donné, comment Abraham peut-il se soumettre à une injonction si étrange ? Comment peut-il y croire, et comment l'exécuter ? Tout cela, répond saint Paul, Abraham le fit « par la foi » et par une foi incomparable. Nous ne lisons pas qu'il ait combattu, réfléchi, hésité un seul instant. Il savait et il était persuadé que Dieu lui accorderait dans ce fils unique l'accomplissement de toutes ses promesses, et qu'il ne pouvait pas lui enlever Isaac sans le lui rendre par quelque manière extraordinaire, surnaturelle, inconnue, fallut-il même « le ressusciter des morts. » Dans cette confiance, il fit ce qui lui était commandé, et, ce qui eut semblé à tout autre criminel et impie, il se sentit intimement convaincu que Dieu ne pouvait rien lui prescrire de répréhensible, de mauvais ou d'inutile, quelles que fussent les répugnances de son cœur paternel. Dieu voulait en outre l'éprouver; or il ne pouvait le faire plus énergiquement qu'en fixant son choix sur l'objet le plus cher à Abraham, son fils unique (légitime), l'objet de toutes les consolations et de toutes les espérances de sa vieillesse, le fruit et tout ensemble le gage des promesses divines. Abraham avait concentré dans cet enfant sa fortune, ses désirs, ses espérances ; et voilà que Dieu, son ami et son allié, lui commande de le lui sacrifier sans réserve; il faut qu'Abraham pour mieux témoigner de ses dispositions extérieures, soit prêt à le perdre même corporellement. Dieu, en intervenant en personne pour arrêter l'accomplissement du sacrifice, concilie toutes les difficultés et les incohérences. Abraham vient d'attester par ses sentiments qu'il est affranchi de toute préoccupation terrestre, et qu'il ne considère plus comme sien que ce qu'il recevra de la grâce et de la bonté de Dieu. Par sa foi invincible, il s'est rendu, autant qu'il est au pouvoir d'un homme, digne des bénédictions célestes, et il a fait pour ainsi dire la conquête de son fils Isaac.

De son côté, Isaac avait donné, par son obéissance volontaire, le plus grand exemple d'abnégation, il dut se considérer à l'avenir, non plus comme un présent de la nature, mais comme un don de la grâce divine.

Nous avons enfin, dans cette scène qui se passe au seuil de l'Ancien testament, une figure de cette autre scène bien autrement remarquable qui signala l'origine de la nouvelle alliance. Ces explications montrent tout à la fois l'opportunité et la nécessité du sacrifice d'Abraham, et nous n'avons point à nous arrêter ici aux allégations de la fausse science qui persiste à croire qu'Isaac fut véritablement immolé, par conséquent que la religion de Jéhovah doit être rangée au même niveau que le culte de Moloch. Cela est d'autant moins nécessaire, que le plus vaillant défenseur de cette opinion, l'auteur du livre : *Le culte du feu et de Moloch chez les anciens Hébreux,* est entré depuis dans des voies toutes différentes.

(Note de l'édition allemande.)

(2) Gen., XXII, 15-19. — (3) II Paral., [illegible]

(*a*) Hebr., XI, 17-19.

Jésus-Christ y portera le bois sur lequel il doit être crucifié. Isaac est le fils unique d'Abraham : Jésus-Christ est le fils unique de Dieu. Isaac est attaché vivant sur le bois de son holocauste : Jésus-Christ est attaché vivant sur le bois de son sacrifice. Isaac, âgé d'environ trente ans, aurait pu facilement se soustraire à la mort : il a été attaché sur le bûcher, parce qu'il a bien voulu. Isaac a été immolé par son père, qui avait mis en lui tout son amour : Jésus-Christ l'a été par son Père, qui mettait en lui toutes ses complaisances. Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique (1). Pour l'amour de nous, il a traité celui qui ne connaissait point le péché, comme s'il eût été le péché même, afin qu'en lui nous devinssions justes de la justice de Dieu (2). Nous nous étions tous égarés comme des brebis; chacun s'était détourné pour suivre sa propre voie; et Dieu l'a chargé de l'iniquité de nous tous. Il a été offert parce qu'il a voulu. « Je l'ai frappé, dit son Père, pour les crimes de mon peuple (3). » La synagogue prie au nom et par les mérites d'Isaac: l'Eglise prie au nom et par les mérites de Jésus-Christ (4). Le sacrifice d'Isaac était la figure : il s'accomplit en figure dans l'obéissance du père et du fils. Le sacrifice de Jésus-Christ est la réalité : il s'accomplira réellement. En attendant, un bélier, le sang des animaux, est substitué au premier et continue de figurer le second. Ce sang figuratif, le sacerdoce figuratif d'Aaron l'offrira sur la montagne de Moriah, dans le temple, jusqu'à ce que sur la même montagne, le prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech, ait offert le sang divinement propitiatoire, le sien propre, en la croix.

Abraham entrevoyait ce grand mystère (5). « C'est par la foi, dit l'Apôtre, qu'Abraham, lorsqu'il fut tenté, offrit Isaac et sacrifia son fils unique, lui qui avait reçu les promesses de Dieu, et de qui il avait été dit : C'est d'Isaac que sortira la race qui portera votre nom. Mais il pensait en lui-même que Dieu pouvait le ressusciter après sa mort. Aussi lui fut-il rendu en figure de l'avenir (6). » Il est sans doute croyable que, pour récompenser l'héroïque obéissance du père et du fils, Dieu leur révéla le sens mystérieux et prophétique de leur sacrifice. Quels ineffables sentiments de joie et de piété durent alors inonder leur âme! avec quelle ardeur ils souhaitaient voir le jour de cet autre Isaac, en qui Dieu promettait avec serment que seraient à jamais bénies toutes les nations de la terre! Mais quels ne doivent pas être nos sentiments de foi et d'amour, à nous qui voyons l'accomplissement de toutes ces promesses ! Avec quelle ineffable dévotion ne devons-nous point assister au sacrifice adorable où le Fils de Dieu réalise toutes les figures! Là, sous les espèces du pain et du vin, comme Melchisédech, il continue et nous applique le sacrifice de la croix; où, comme Abel, il a été mis à mort par son frère, le peuple juif; mais où, comme Isaac, il s'est offert volontairement au glaive de son Père. O Dieu d'Abraham et d'Isaac, donnez-nous la foi d'Isaac et d'Abraham.

Le sacrifice du père des croyants non-seulement est célèbre chez les Chrétiens, les Juifs, les Arabes; il a été connu même des païens. Un ancien auteur, qui composa un livre contre les Juifs, et qui, par là même, était disposé à rejeter dans leur histoire tout ce qui pouvait se révoquer en doute, Melon écrit : « qu'Abraham, illustre par sa sagesse, épousa deux femmes, une de son pays et de sa famille, l'autre d'Egypte, qui avait été esclave; que de l'Egyptienne il eut douze fils ou plutôt petits-fils, qui devinrent douze rois arabes; que de sa femme principale il n'en eut qu'un seul, dont le nom grec est Gelos, ou ris; que Dieu lui commanda de lui immoler ce fils unique; qu'aussitôt il s'en alla sur une montagne, y construisit un bûcher, y plaça Gelos, et allait l'immoler, quand il en fut empêché par un ange, et offrit un bélier à la place de son fils (7). »

Le Phénicien Sanchoniathon, ainsi que déjà nous l'avons remarqué, parle également de ce sacrifice, dans le fragment qu'on lui attribue. On y voit, en effet, un personnage qui comme Abraham, a deux frères; qui comme Abraham, se circoncit, et fait pratiquer la circoncision à tous les siens; qui, comme Abraham, a deux femmes; qui, comme Abraham, a deux fils; qui, comme Abraham, immole au ciel un d'eux, l'unique de sa mère, et cela sur un autel qu'il construit lui-même. Ce fils qui est immolé se nomme Yehud, : et, en effet, dans l'hébreu ou le phénicien, Dieu dit à Abraham : Prends ton fils, ton Yehud, c'est-à dire ton unique. Enfin, suivant Sanchoniathon, les Phéniciens appelaient ce personnage Israël : ce qui est facile à croire. Comme les Juifs se nommaient enfants d'Israël, les Phéniciens pouvaient appliquer facilement ce nom au plus fameux ancêtre des Juifs (8).

Du reste, Abraham nous est présenté dans ce fragment comme un personnage divin. Son père s'y nomme en phénicien Il ou El, c'est-à-dire Dieu (9). L'Ecriture elle-même nous fait voir quelque chose de semblable dans ce que lui dit un peuple de Chanaan, à l'occasion de la mort de Sara.

Elle mourut, âgée de cent vingt-sept ans, dans la ville d'Arbé, nommée depuis Hébron. Abraham vint pour les cérémonies funèbres et pour la pleurer. Et lorsqu'il eut accompli

(1) Jean., III, 16. — (2) II Cor., V, 21. — (3) Isaïe, LIII. — (4) Prem. lettre de M. Drach, p. 70; Drach, *Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, t. I, p. 16, 109 et 110 et Michée, texte chaldaïque, VII, 20. — (5) Chrysost., *in Gen. homil.* 47; Aug., *in Joan. tract.*, 43. — (6) Heb., XI, 19. — (7) *Apud Euseb.*, l. IX, c. XIX. — (8) *Apud Euseb.*, l. I, c. X, p. 38 et 40, l. IV, c. XVI, p. 156 et 157; Shuckfor, *Hist. du monde*, l. VI. — (9) Euseb., l. I, c. X, p. 36.

les devoirs qu'on rend aux morts, il s'en alla parler aux habitants de la ville, les enfants de Heth, et leur dit : Je suis parmi vous un étranger et un voyageur ; donnez-moi la possession d'un sépulcre au milieu de vous, afin que j'ensevelisse celle que j'ai perdue. Les enfants de Heth répondirent : Ecoutez-nous, Seigneur : vous êtes au milieu de nous un prince de Dieu ; ensevelissez dans nos sépulcres les plus beaux celle que vous avez perdue : nul ne vous empêchera d'ensevelir dans son tombeau la personne qui vous est morte. Abraham se leva et adora le peuple de cette terre, les enfants de Heth, c'est-à-dire qu'il s'inclina profondément devant eux, et il leur dit : S'il vous plaît que j'ensevelisse celle que j'ai perdue, écoutez-moi, et intercédez pour moi auprès d'Ephron, fils de Séor, afin qu'il me donne sa caverne de Macphelah (la caverne double), qui est à l'extrémité de son champ ; qu'il me la cède pour sa pleine valeur en argent, et qu'elle me soit une possession de sépulcre au milieu de vous. Or, Ephron habitait au milieu des enfants de Heth. Il répondit à Abraham, devant tous ceux qui s'assemblaient à la porte de la ville : Cela ne sera pas ainsi, mon seigneur ; mais écoutez ce que je vais vous dire : Je vous donne le champ, et la caverne qui s'y trouve, en présence des fils de mon peuple ; ensevelissez celle qui vous est morte. Abraham s'inclina devant le peuple du pays et dit à Ephron, à la vue de tout le monde : Je vous en prie, écoutez-moi : je donnerai l'argent de ce champ ; prenez-le, et ainsi j'ensevelirai celle que j'ai perdue. Ephron répondit : Mon seigneur, écoutez-moi : une terre de quatre cents sicles, qu'est-ce que cela entre vous et moi ? Ensevelissez seulement celle qui vous est morte. Ce qu'Abraham ayant entendu, il pesa l'argent qu'Ephron avait dit, en présence des enfants de Heth, quatre cents sicles d'argent qui avait cours chez les marchands. Et le champ jadis à Ephon, situé à Macphelah devant Mambré, passa donc à Abraham, le champ et la caverne, et tous les arbres qui l'entouraient, comme sa possession, en présence des enfants de Heth et de tous ceux qui entraient à la porte de la ville (1). Ensuite Abraham y ensevelit sa femme Sara.

On respire dans tout ce récit comme un parfum d'urbanité antique. Rien de si beau dans les auteurs profanes. Le peuple est assemblé à la porte de la ville ; c'est là que se rendent les jugements, là que se traitent les affaires. De là, dans le style oriental, la Porte, pour ce que nous appelons la Cour. On y voit paraître le chef d'une tribu nomade : il y a quelque temps, il a battu quatre rois et rendu à la liberté tout un peuple ; il a pour alliés d'autres rois. Néanmoins il demande quelque chose. Que sera-ce ? La possession d'un sépulcre ! Il n'est, dit-il, qu'un étranger et un voyageur. Vous êtes pour nous, répond tout le peuple, un prince divin. Choisissez le sépulcre qui vous plaira : nul ne vous refusera le sien. Abraham s'incline profondément et prie l'assemblée d'obtenir d'un des principaux habitants qu'il lui vende une caverne. Aussitôt s'engage un combat de générosité. Le propriétaire lui donne et la caverne et le champ où elle est située. Pressé par Abraham, à peine se résigne-t-il à lui en dire la valeur. Qui nous donnera de revoir ces mœurs patriarcales ?

Cependant Abraham était vieux et fort avancé en âge. Dieu l'avait béni en toutes choses. Il était riche en toute sorte de biens, mais ne possédait en terre qu'un sépulcre. Sara y était ensevelie depuis trois ans, lorsqu'il s'occupa de chercher une épouse à son fils Isaac. Il appela celui de ses serviteurs qui avait l'intendance de sa maison, et lui fit jurer par Jéhovah, le Dieu du ciel et de la terre, de ne point faire épouser à son fils une des filles des Chananéens, mais d'aller lui chercher une épouse dans le pays de ses parents. Le serviteur répondit : Si une femme ne veut pas venir avec moi en cette terre, dois-je ramener votre fils au lieu d'où vous êtes sorti ? Garde-toi bien, répondit Abraham, de ramener là mon fils. Jéhovah, le Dieu du ciel, qui m'a tiré de la maison de mon père et de la terre de ma naissance, qui m'a juré, disant : « Je donnerai cette terre à ta postérité, » enverra son ange devant toi, et tu recevras dans cette terre-là une femme pour mon fils. Si la femme ne veut pas te suivre, tu ne seras point engagé par ton serment ; seulement ne conduis jamais là mon fils. Le serviteur posa donc la main sur la cuisse d'Abraham son maître, et lui jura d'accomplir ses ordres.

Dans ces temps reculés, on portait déjà l'épée, le couteau des sacrifices, le couteau de chasse, le poignard sur la cuisse (2). Quiconque mettait la main sur la cuisse de quelqu'un, faisait par là même une espèce de serment : que, s'il manquait à sa parole, il méritait d'être frappé du glaive que portait celui auquel il s'engageait. Un savant rabbin nous apprend que cette même cérémonie se pratiquait par les Juifs dans tout l'Orient (3). Des Pères de l'Eglise et d'autres écrivains judicieux ont pensé que cette pratique renfermait de plus un sens mystérieux, une espèce de profession de foi au Messie qui devait naître d'Abraham par Isaac, dont le mariage occupait alors l'esprit de son père (4).

L'intendant, qu'on croit être le même que cet Eliézer dont il a été parlé plus haut, prit dix chameaux du troupeau de son maître, et il s'en alla, portant avec lui ce que son maître avait de plus précieux. Il se dirigea en Mésopotamie, vers la ville de Nachor, frère d'Abraham. C'était, ainsi que nous le verrons

(1) Gen. XXIII, 1-19. — (2) Ps. XLIV, 3 ; Iliad., II, v. 45. — (3) Kimchi, *Apud Monst. in loc.* — (4) Duguet, sur le chap. XXIV de la Genèse.

plus tard, la ville de Haran, où Abraham lui-même avait demeuré.

Comme il faisait reposer ses chameaux hors de la ville, près d'un puits, vers le soir, temps où les jeunes filles ont coutume de sortir pour puiser de l'eau, il dit : « Jéhovah, Dieu de mon maître Abraham, secondez-moi, je vous prie, aujourd'hui, et usez de miséricorde envers mon maître Abraham. Me voici près de cette fontaine, et les filles des habitants de cette ville sortiront pour puiser de l'eau. La fille donc à qui je dirai : Inclinez votre urne afin que je boive, et qui, répondra : Buvez, et je donnerai encore à boire à vos chameaux, sera celle que vous avez préparée à Isaac, votre serviteur, et je connaîtrai par là que vous avez fait miséricorde à mon maître. »

Il n'avait pas encore achevé ces mots en lui-même, et voilà que Rebecca sortait, la fille de Batbuel, fils de Melcha, femme de Nachor, frère d'Abraham, ayant un urne sur son épaule ; fille très-belle, encore vierge et inconnue de tout homme ; or, elle était descendue vers la fontaine, avait rempli son urne et s'en retournait. Le serviteur se présenta à elle, et dit : Donnez-moi un peu d'eau à boire de votre vase. Elle répondit : Buvez, mon seigneur ; et elle posa promptement son vase sur son bras, et lui donna à boire. Et, lorsqu'il eut bu, elle ajouta : Je puiserai encore de l'eau pour vos chameaux, jusqu'à ce qu'ils aient bu ; et, répandant son vase dans les canaux, elle courut au puits pour puiser de l'eau nouvelle, et la présenta à tous les chameaux. Le serviteur en était émerveillé : cependant il gardait le silence, pour savoir si l'Eternel avait rendu son voyage heureux ou non. Après que les chameaux eurent bu, il lui présenta des pendants d'oreilles et des bracelets en or, et lui dit : De qui êtes-vous la fille ? dites-le-moi ; y a-t-il dans la maison de votre père un lieu pour nous loger ? Elle répondit : Je suis la fille de Bathuel, fils de Melcha et de Nachor, son mari. Elle ajouta : Il y a chez nous du foin et de la paille en abondance, et bien du lieu pour y loger, et l'homme s'inclina et adora l'Éternel, disant : Béni soit l'Eternel, le Dieu de mon maître Abraham, qui n'a point privé mon maître de sa miséricorde et de sa vérité. Je suis dans la voie droite ; l'Eternel m'a conduit à la maison du frère de mon maître.

La jeune fille courut donc à la maison de sa mère, et annonça tout ce qu'elle avait entendu. Or, Rebecca avait un frère nommé Laban ; quand il eut ouï les paroles de sa sœur, et vu entre ses mains les pendants d'oreilles et les bracelets, il courut vers l'homme, du côté de la fontaine, et lui dit : Entrez, vous qui êtes béni de Jéhovah ; pourquoi restez-vous dehors? J'ai préparé la maison et un lieu pour vos chameaux. Et il le conduisit dans la maison, déchargea ses chameaux, leur donna de la paille et du foin, et lui présenta de l'eau pour laver ses pieds, ainsi qu'à ceux qui étaient venus avec lui.

En même temps, on servit à manger. Mais l'homme dit : Je ne mangerai pas, jusqu'à ce que j'aie dit ce que je dois dire. Laban lui répondit : Parlez. Et lui : Je suis, dit-il, serviteur d'Abraham. Et l'Eternel a béni beaucoup mon maître, il l'a rendu grand et riche ; il lui a donné des brebis et des bœufs, de l'argent et de l'or, des serviteurs et des servantes, des ânes et des chameaux. Sara, la femme de mon maître, lui a enfanté un fils dans sa vieillesse, et il lui a donné tout ce qu'il avait. Et mon maître m'a fait jurer, disant : Tu ne prendras pas une épouse pour mon fils parmi les filles des Chananéens, dans la terre desquels j'habite ; mais tu iras vers la maison de mon père, et tu prendras dans ma parenté une femme pour mon fils. Et moi, j'ai répondu à mon maître : Mais si la jeune fille ne veut pas venir avec moi ? Jéhovah, dit-il, en présence de qui je marche, enverra son ange avec toi et dirigera ta voie ; et tu prendras une femme pour mon fils dans ma parenté et dans la maison de mon père. Ma malédiction ne sera pas sur toi, si tu vas vers mes parents et qu'ils te refusent. Je suis donc venu aujourd'hui vers la fontaine ; puis, ayant raconté en détail la prière qu'il y fit à Dieu et la manière dont elle fut aussitôt accomplie par Rebecca, il conclut : M'inclinant donc, j'ai adoré et béni Jéhovah, Dieu de mon maître Abraham, qui m'a conduit par une voie droite, afin de recevoir la fille du frère de mon seigneur pour son fils. C'est pourquoi, si vous voulez être favorables à mon maître, dites-le-moi ; s'il vous plaît autrement dites-le-moi aussi, afin que j'aille à droite ou à gauche.

Laban et Bathuel répondirent : C'est de Jéhovah que vient cette parole ; nous ne pouvons plus rien vous dire ni en mal ni en bien. Voilà Rebecca devant vous, prenez-la et partez ; et qu'elle soit la femme du fils de votre maître, comme l'a dit Jéhovah. Ce que le serviteur d'Abraham ayant entendu, il tomba prosterné sur la terre et adora l'Eternel. Et, sortant des vases d'or et d'argent et des vêtements, il les donna à Rebecca en présent ; et il offrit aussi des présents à ses frères et à sa mère.

Le repas commencé, ils demeurèrent là mangeant et buvant ensemble. Le serviteur, s'étant levé le matin, leur dit : Laissez-moi partir, afin que j'aille vers mon maître. Les frères et la mère de Rebecca répondirent : Que la jeune fille demeure au moins dix jours avec nous, et ensuite elle partira. Ne veuillez pas, dit-il, me retenir, puisque l'Eternel a rendu mon voyage heureux ; laissez-moi partir, afin que j'aille vers mon seigneur. Et ils dirent : Appelons la jeune fille, et demandons-lui ce qu'elle veut. Appelée, elle vint, et ils lui demandèrent : Veux-tu aller avec cet homme ? Elle dit : J'irai. Ils l'envoyèrent donc, elle et sa nourrice, et le serviteur d'Abraham et ses compagnons, implorant toutes les choses heureuses pour leur sœur et disant :

Tu es notre sœur : puisses-tu croître en mille et mille générations, et ta race posséder les portes de tes ennemis ! Rebecca donc et ses filles, étant montées sur les chameaux, suivirent l'homme qui retournait en hâte vers son maître.

En ce même temps, Isaac se promenait dans le chemin qui mène au puits qui a nom *de Celui qui vit et qui voit ;* car il habitait dans la terre du midi, aux environs de Bersabée, d'où il n'y avait pas loin au puits ainsi nommé par Agar. Il était sorti pour méditer dans la campagne, au déclin du jour ; et, comme il levait ses yeux, il vit de loin venir les chameaux. Rebecca aussi, ayant aperçu Isaac, descendit de son chameau et dit au serviteur : Quel est cet homme-là qui vient dans la campagne à notre rencontre ? Il lui dit : C'est mon seigneur. Et elle prit aussitôt son voile et se couvrit. Or, le serviteur raconta tout ce qu'il avait fait à Isaac : lequel conduisit Rebecca dans la tente de Sara, sa mère, et la reçut pour femme ; et il l'aima tellement que la douleur que lui avait causée la mort de sa mère fut adoucie (1).

Dans ces dernières paroles se peint avec une merveilleuse suavité la piété filiale d'Isaac. Il avait alors quarante ans. Il s'en était écoulé déjà trois depuis qu'il avait perdu sa mère. Cependant la douleur qu'il ressentit de cette séparation était encore si vive, que l'amour de sa nouvelle et unique épouse ne put point la faire cesser, mais seulement l'adoucir. Ce n'est pas le seul trait admirable dans cette histoire. Tout y est d'un charme divin ; et ce vieux patriarche, qui adjure son serviteur au nom de l'Eternel, et lui promet la compagnie de son ange ; et ce fidèle serviteur, qui prie l'Eternel avec une si naïve confiance auprès de la fontaine ; et cette belle et pudique vierge, qui pratique la charité avec une promptitude si parfaite ; et ses parents, encore fidèles au vrai Dieu, qui s'écrient tout d'une voix : C'est de l'Eternel que vient cette parole ; et ce fils d'Abraham, qui s'en vient d'auprès du puits de Celui qui vit et qui voit, lorsque Dieu lui amène sa chaste et belle épouse.

Il y a plus encore. Isaac préfigurait Jésus-Christ ; Rebecca, l'Eglise : leur union et leur amour, l'union et l'amour de l'Eglise et de Jésus-Christ. Isaac, fils unique d'Abraham, n'épouse Rebecca qu'après avoir été immolé sur la montagne de Moriah : Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, n'épouse l'Eglise qu'après avoir été immolé sur la même montagne. Rebecca est amenée à Isaac par le chef des serviteurs, Eliézer, aidé de ses compagnons ; l'Eglise est amenée au Christ par le chef des apôtres, Pierre, aidé de ses collègues. Eliézer reçoit l'ordre d'aller la chercher dans la parenté temporelle d'Isaac, avant de se tourner ailleurs ; Pierre et les siens reçoivent l'ordre de s'adresser d'abord à la maison d'Israël, avant de s'en aller dans la voie des nations. Lorsque le mariage d'Isaac et de Rebecca se fait, la mère d'Isaac, Sara, était morte : lorsque s'accomplit l'union de Jésus-Christ et de son Eglise, la Synagogue, mère du Christ selon le temps, ne vivait plus. L'amour d'Isaac pour sa nouvelle épouse ne lui fait point oublier la perte de Sara ; il en conserve toujours un douloureux souvenir : l'amour du Christ pour l'Eglise ne lui fait point oublier la perte de la Synagogue ; après avoir pleuré sur elle, il lui garde toujours une place dans son cœur (2).

Abraham avait cent quarante ans au mariage d'Isaac. Pour multiplier de plus en plus les adorateurs du vrai Dieu, il prit, ou plutôt (l'hébreu n'ayant qu'un seul prétérit pour exprimer et l'imparfait, et le parfait, et le plus-que-parfait) il avait pris, à la place d'Agar, une autre femme du second rang, nommée Céthura. Elle lui enfanta Zamran et Jecsan, Madan et Madian, et Jesboc et Sué. Et Jecsan engendra Saba et Dadan. Les fils de Dadan furent Assurim, Latusim et Loomim. Et de Madian naquirent Epha et Opher, et Hénoch, et Abida, et Elda. Tous ceux-ci sont les fils de Céthura.

Et Abraham donna tout ce qu'il possédait à Isaac. Mais aux fils de ses concubines ou de ses femmes du second rang, il leur fit des dons, et les sépara de son fils Isaac, et les envoya, pendant qu'il vivait encore, vers la région d'Orient. Il vécut en tout cent septante-cinq ans ; il mourut de défaillance, dans une heureuse vieillesse, et fut ainsi réuni à son peuple. Isaac et Ismaël, ses fils, l'ensevelirent à côté de Sara, sa femme, dans la caverne de Macphelah, qui est située dans le champ d'Ephron le Héthéen, vis-à-vis de Mambré (3).

Et il a été réuni à son peuple, dit l'Ecriture. C'est l'accomplissement de ce que Dieu lui avait promis qu'après une heureuse vieillesse, il se réunirait à ses pères dans la paix. Ces pères, ce peuple existent donc quelque part : non pas dans ce monde, car enterré, loin de la Chaldée, dans le pays de Chanaan, Abraham ne fut point réuni à ses ancêtres dans un même tombeau. Il s'agit donc d'un autre monde, d'une autre vie. Sem, Noé, Hénoch, Seth, Abel, Adam : voilà ses pères, voilà les chefs de ce peuple bienheureux. Le séjour qu'ils habitent s'appellera désormais le sein d'Abraham : tant la gloire de ce patriarche y sera grande. Lazare y sera porté par la main des anges. Là se réuniront tous les justes, toute l'Eglise des premiers-nés, jusqu'à ce que vienne le fils d'Abraham, qui les conduira triomphants au plus haut des cieux.

La gloire de ce patriarche ne sera pas moindre sur la terre, à cause de la multitude innombrable de ses descendants. Il en a de quatre sortes : et par Cethura, et par Agar, et par Sara, et par le Christ.

(1) Gen., XXIV, 1-67. — (2) Voyez *Jésus-Christ le vrai Isaac*, par l'abbé Caron, t. II. — (3) Gen., XXV, 1-9.

Entre les premiers, les plus connus sont les Madianites. Jéthro, prêtre de Madian, deviendra le beau-père de Moïse; sa famille, sous le nom de Cinéens, suivra le peuple de Dieu dans la terre de promission. Isaïe annonce à la nouvelle Jérusalem que vers elle afflueront les dromadaires de Madian et d'Epha; qu'ils viendront lui offrir de Saba l'or et l'encens, en célébrant les louanges de l'Eternel (1). C'est la dernière fois qu'il est parlé de Madian dans l'Ecriture. Ce peuple perdit plus tard son nom, pour se confondre dans celui d'Arabes. Suivant un ancien auteur, cité par Alexandre Polyhistor, le fils de Madian, nommé Opher ou Apher, aurait vaincu les Libyens et, de son nom, appelé leur pays Afrique (2).

On connaît mieux les descendants d'Abraham par Agar. Ismaël eut douze fils, qui furent les rois d'autant de peuples. C'étaient les plus puissants des Arabes. Sous le nom de Sarrasins ou d'Agaréniens, comme on les appelait au moyen age, ils conquirent une grande partie de la terre. Au dire des Musulmans, le temple de la Mecque a été bâti par Ismaël pour y adorer le Dieu d'Abraham, le fameux puits de Zemzem est le puits même d'Agar; la pierre noire qu'ils vénèrent avec tant de dévotion dans leurs pèlerinages, est la pierre sur laquel Abraham a laissé l'empreinte de ses pieds; les descendants d'Ismaël furent établis rois de ce pays et pontifes de ce sanctuaire; c'est d'Ismaël que descendait en droite ligne Mahomet, qui extirpa l'idolâtrie introduite dans quelques tribus et rétablit l'ancien culte. Que ce soient là des contes arabes ou de l'histoire, toujours est-il que ces peuples révèrent comme leurs ancêtres Ismaël et Ibrahim al Nabi, c'est-à-dire Abraham le prophète (3).

Les descendants de ce patriarche par Sara nous présentent encore deux peuples : les Iduméens et les Israélites. Les premiers, ainsi appelés d'Edom, surnom d'Esaü, subsistèrent sous leur nom jusqu'a l'avènement du Christ, où une partie se mêla aux Juifs avec les Hérodes, et l'autre se naturalisa parmi les Arabes. Enfin les Israélites, ainsi appelés d'Israël, surnom de Jacob, ce sont les Juifs, que tout le monde connaît.

Parmi tous ces peuples issus d'Abraham, deux ont reçu des promesses divines : le peuple d'Ismaël et le peuple de Jacob; et, depuis bientôt quatre mille ans, nous voyons s'accomplir en eux ces promesses. Le premier, ainsi que Dieu l'a prédit à sa mère Agar, demeure toujours farouche et indomptable; toujours sa main est levée contre tous, et la main de tous contre lui. Sarrasin du moyen âge, Bédouin de nos jours, sa patrie est le désert, sa vie est le pillage. Il a régné en Espagne, les Gaules ont failli devenir sa conquête. Moins terrible aujourd'hui, il campe toutefois encore, et dans les lieux où fut Carthage, et au milieu des ruines de Thèbes, de Memphis, de Palmyre, de Babylone, de Ninive, et sous les murs de Byzance, et dans la Macédoine dégénérée du grand Alexandre. L'autre se rencontre partout et partout redit sa naissance d'Abraham, sa servitude en Egypte, sa délivrance miraculeuse, sa conquete de Chanaan, son attente du Messie, sa dispersion depuis dix-huit siècles. Tremblant de tout, il est cependant indestructible comme l'autre, qui ne tremble de rien. Enfin, depuis bientôt quatre mille ans, ces peuples s'élèvent, au milieu des débris épars des nations, comme deux pyramides vivantes, pour attester aux yeux de tout l'univers que le Seigneur est vrai dans toutes ses paroles.

Mais que dirons-nous des descendants d'Abraham par le Christ? Ce sont eux les véritables, comme nous l'apprend saint Paul; parce qu'ils le sont non plus selon la chair. C'est par eux qu'Abraham est vraiment devenu la bénédiction du ciel sur tous les peuples de la terre. Par eux, l'univers entier apparaît comme sa famille. Lui-même revit dans l'Abraham catholique, dans le *Père élevé de la multitude des nations* chrétiennes, dans Celui qu'elles appellent tous *le Saint-Père*. La famille proprement dite de ce nouvel Abraham, celle que figurait la postérité bénie d'Isaac et de Jacob, l'Église catholique est la portion la plus illustre du genre humain, qu'elle régénère depuis dix-huit siècles. Mère tendre, elle étend les longs bras de sa charité jusqu'aux extrémités de la terre. Dans les cités de la Chine, elle recueille les enfants qu'on y jette tous les matins au milieu des rues; dans les forêts du Nouveau-Monde, elle réconcilie autour du même autel le Huron et l'Algonquin, jusqu'alors ennemis irréconciliables. Les vérités dont une faible lueur ravissait d'admiration les génies de Platon et de Socrate, elle les met à la portée des plus simples. Le plus pauvre sait qu'il est enfant de Dieu, héritier du ciel, aussi bien que le plus puissant monarque. Le faible n'est plus la victime légale du fort, la femme de l'homme. La guerre même ne fait plus d'esclaves, mais laisse au vaincu sa liberté. Toutes les pensées, tous les sentiments s'élèvent peu à peu au-dessus de la terre. Le plus matériel devient sensible aux jouissances de l'esprit. Le mendiant, le porte-faix de Naples paye un orateur de la rue pour lui déclamer les vers de la *Jérusalem délivrée*, où l'Homere chrétien chante la victoire de la civilisation chrétienne sur la barbarie mahométane. Au recit du poète, la figure du lazzarone s'anime, il est ravi, il se disputera même pour la beauté de tel ou tel morceau. Au dernier rang de la société humaine, il participe néanmoins à ce qu'il y a de plus élevé. Est-il malade? un Hôtel-Dieu est là pour le recevoir; des vierges chrétiennes, imitant la charité hospitalière d'Abraham,

(1) *Apud Joseph.*, *Antiq.*, l. I, c. XVI. — (2) Isaïe., LX, 6. — (3) *Biblioth. orient.*, D'Herbelot, et Mem. de l'Acad. des Inscript., t. LVIII, p. 259.

accourent pour le servir avec les attentions les plus délicates. C'est leur état. Nées souvent dans l'opulence, elles se sont faites pour toujours les servantes des pauvres et des malades; et, comme Abraham et Sara, elles servent en eux Dieu même. C'est ainsi que la grande famille du nouvel Abraham a régénéré, divinisé même en quelque sorte le genre humain, jusque dans sa portion la plus abjecte.

Mais l'antique père des croyants, outre la famille qui était spécialement la sienne et qui ne le quitta point, en avait encore d'autres, qui, quoique sorties de lui ne demeurèrent pas toujours avec lui. Il en est de même du nouveau. Outre la famille que Dieu lui a spécialement donnée, la multitude des peuples catholiques qui n'ont point quitté l'Église romaine, il y en a plusieurs qui se sont éloignés plus ou moins de cette maison paternelle. Ce sont les hérésies, les sectes connues sous divers noms, et figurées par les descendants d'Esaü, d'Ismaël, de Madian, qui souvent ont fait la guerre à la postérité bénie de leur commun ancêtre. Parmi ces sectes chrétiennes, on peut, avec saint Jean Damascène et d'autres graves auteurs, compter les Mahométans. En effet, ils sont fort zélés contre l'idolâtrie, ils adorent le vrai Dieu, ils reconnaissent la mission divine de Moïse et des prophètes; ils révèrent Jésus-Christ comme le Verbe de Dieu, le Messie, le juge des vivants et des morts. S'ils combattent sa divine filiation, ils ont cela de commun avec d'autres hérétiques, tels qu'autrefois les Vandales. Espérons que le temps, qui a déjà diminué de beaucoup leur antipathie pour les chrétiens, l'éteindra tout à fait. Espérons qu'eux et les autres peuples séparés viendront compléter, dans l'Église universelle, les vérités qu'ils lui ont dérobées incomplètes. Espérons que toutes ces sociétés particulières qui s'appellent de nom d'hommes, soit Luther, soit Calvin, soit Mahomet, entreront dans la grande unité, et ne s'appelleront plus que chrétiens universels ou catholiques.

Aujourd'hui déjà, c'est une chose ravissante de voir le nouvel Abraham, à la tête de la chrétienté une, sainte, universelle et perpétuelle, et suivi de plus ou moins près par les chrétientés séparées et par l'islamisme, éclairer ainsi et vivifier plus ou moins directement, comme le soleil, tout le genre humain, et l'appeler à l'unité spirituelle, dont l'unité d'origine en Adam n'est que l'ébauche et l'emblème. Que sera-ce donc, lorsque les préventions étant dissipées, cette grande union s'accomplira ! Ah ! qui nous donnera de voir cet heureux jour !

En attendant, comment n'être point frappé de tout ce que renferme la parole de Dieu à son fidèle Abraham ? Le passé, le présent, l'avenir, tout s'y révèle, et avec des proportions toujours plus grandes. Cela est vrai, non pas d'Abraham seul, mais encore de toute sa postérité, en particulier de son fils Isaac.

Sa femme, Rebecca, était stérile. Il pria Dieu pour elle : Dieu l'exauça, et Rebecca conçut. Mais des enfants s'entre-choquaient en son sein ; et elle dit : S'il me devait ainsi arriver, quel besoin avais-je de concevoir ? Elle alla donc consulter l'Éternel, peut-être par Melchisédech, son pontife, peut-être auprès de l'autel d'Abraham. Jéhovah lui répondit : Deux nations sont en ton sein, et deux peuples sortiront de tes entrailles ; et un des peuples triomphera de l'autre, et l'aîné servira le plus jeune.

Les jours de son enfantement étant venus, il se trouva deux jumeaux dans son sein. Celui qui sortit le premier était roux et tout velu comme un manteau de poil, et on l'appela du nom d'Esaü. Et après, sortit l'autre, tenant à la main la plante du pied de son frère ; c'est pourquoi il fut nommé Jacob, c'est-à-dire supplantateur. Isaac avait soixante ans à la naissance de ses deux fils.

Devenus grands, Esaü était habile à la chasse et toujours dans les champs, et Jacob, simple et doux, habitait sous la tente. Isaac aimait Esaü, car il se nourrissait de sa chasse; et Rebecca aimait Jacob. Un jour, Jacob ayant fait cuire de quoi manger, Esaü revint des champs très-fatigué et lui dit : Donne-moi à manger de ce mets roux ; car je suis bien las. C'est pourquoi on l'appela du nom d'Edom, c'est-à-dire roux. Jacob lui dit : Vends-moi alors ton droit d'aînesse. Esaü répondit : Voilà que je m'en vais mourir ; à quoi me servira ma primogéniture ? Jure-moi donc, reprit Jacob. Et il jura, et vendit son droit d'aînesse. Et ayant pris du pain et ce plat de lentilles, il mangea et but, et s'en alla, s'inquiétant peu d'avoir vendu son droit de primogéniture (1).

Ce droit emportait anciennement plusieurs avantages. Le premier-né avait une portion double dans l'héritage paternel ; il succédait à son père comme prince de la famille, et aussi, suivant quelques-uns, comme pontife. Enfin, il recevait une bénédiction particulière de son père mourant ; à cette bénédiction était attachée, dans la famille d'Abraham, la gloire d'être l'ancêtre du Messie. Aussi saint Paul appelle-t-il Esaü un profane, d'avoir, pour un seul plat de lentilles, vendu d'aussi grandes prérogatives (2).

Cependant il arriva une famine dans le pays, outre la première famine qui était arrivée au temps d'Abraham. Isaac s'en alla vers Abimélech, roi des Philistins, en Gérare. L'Éternel lui avait apparu et dit : Ne descends point en Égypte, mais demeure en la terre que je te dirai. Séjourne en ce pays-ci, et je serai avec toi, et je te bénirai ; et je donnerai à toi et à ta postérité toutes ces contrées, accomplissant le serment que j'ai fait à Abraham ton père. Et je multiplierai ta postérité comme les étoiles du ciel, je lui donnerai tout ce pays ;

(1) Gen., xxv, 27-34. — (2) Heb., xii, 16.

et dans un de ta race seront bénies toutes les nations de la terre, parce qu'Abraham a obéi à ma voix, qu'il a gardé mes préceptes et mes commandements, et observé mes cérémonies et mes lois. Isaac demeura donc à Gérare.

Interrogé par les habitants de ce lieu sur sa femme, il répondit : « C'est ma sœur, » ce qui signifiait également ma parente. Il avait craint d'avouer qu'elle était sa femme, de peur que par hasard les habitants du lieu ne le fissent périr à cause de sa beauté. Or, il arriva, après qu'il eut été là bien des jours, qu'Abimélech, roi des Philistins, regardant par la fenêtre, le vit se jouant avec Rebecca, sa femme. L'ayant appelé, il lui dit : Il est évident que c'est là votre femme ; comment donc avez vous dit : Elle est ma sœur ? Isaac répondit : Je pensais que je mourrais peut-être à cause d'elle. — Que nous avez vous fait là ? reprit Abimélech : quelqu'un aurait pu s'approcher de votre femme, et vous auriez attiré sur nous un grand péché. En même temps, il donna cet ordre à son peuple : Celui qui s'approchera de la femme de cet homme mourra de mort

Quant à Isaac, il sema dans ce pays et recueillit cette année-là le centuple, tant l'Eternel le bénit ; il prospéra et allait s'élevant et croissant, jusqu'à ce qu'il devint très-puissant ; il avait une multitude de brebis et de grands troupeaux, avec un nombreux domestique et un labourage considérable. Les Philistins en furent envieux et comblèrent tous les puits qu'avaient creusés les serviteurs d'Abraham, son père ; Abimélech lui-même alla jusqu'à lui dire : Retire-toi d'avec nous, car tu es beaucoup plus puissant que nous. Isaac donc s'éloigna et vint habiter dans la vallée de Gérare ; il fit de nouveau creuser les puits que les Philistins avaient comblés depuis la mort d'Abraham, et les nomma des mêmes noms que son père leur avait donnés. Ils creusèrent dans la vallée que traversait un torrent, et ils y trouvèrent de l'eau vive ; mais une querelle s'étant élevée entre les pasteurs de Gérare et les siens, les premiers disant : L'eau est à nous, il appela le nom de ce puits *Contention*, à cause de ce qui était arrivé. Ils creusèrent encore un autre puits pour lequel il y eut encore une autre querelle, et il l'appela *Inimitié*. Etant parti de là, il en creusa un autre pour lequel il n'y eut point de débat, et il l'appela *Largeur*, disant : Maintenant l'Eternel nous a mis au large et nous a fait croître sur la terre ; ensuite, de ce lieu, il monta à Bersabée, et l'Eternel lui apparut la même nuit : disant : Je suis le Dieu d'Abraham, ton père ; ne crains point, car je suis avec toi, et je te bénirai, et je multiplierai ta postérité à cause d'Abraham, mon serviteur. Il éleva donc là un autel, y invoqua le nom de Jéhovah, dressa auprès sa tente, et commanda à ses serviteurs de creuser un puits.

Cependant Abimélech vint à lui de Gérare, accompagné de ses amis et de Phicol, chef de son armée. Isaac leur dit : Pourquoi venez-vous vers moi, moi que vous haïssez et que vous avez chassé loin de vous ? Ils répondirent : Nous voyons manifestement que l'Eternel est avec vous, et c'est pourquoi nous avons dit : qu'il y ait serment entre nous et un traité d'alliance, afin que tu ne nous fasses aucun mal, comme nous n'avons touché à rien qui t'appartienne et nous n'avons rien fait qui pût t'offenser, mais nous t'avons laissé aller en paix, et maintenant nous voyons que tu es béni de l'Eternel. Isaac leur fit un festin, et ils mangèrent et burent ensemble : puis se levant au matin, ils se jurèrent alliance ; et, après, Isaac les laissa retourner paisiblement chez eux.

Le même jour, ses serviteurs vinrent et lui apportèrent des nouvelles du puits qu'ils avaient creusé, lui disant : Nous avons trouvé de l'eau. C'est pourquoi il appela ce puits *Abondance*, et le nom de Bersabée, ou puits de l'abondance, fut donné à la ville qu'on bâtit depuis au même lieu (1).

On s'étonnera peut etre que les patriarches missent tant d'importance à des puits et à des fontaines. C'est qu'avec leurs innombrables troupeaux, et dans des pays chauds comme la Palestine, où il pleut rarement, des puits étaient pour eux d'une absolue nécessité : et une source d'eau vive devenait une richesse.

Isaac était alors le roi d'un peuple nomade, faisant alliance avec d'autres rois ; sa puissance était telle, que le roi des Philistins la trouvait supérieure à la sienne. L'exemple d'Abraham et d'Isaac nous fait voir comme les royautés se sont établies naturellement et légitimement. Un père de famille se rencontre indépendant de tout autre, par le bienfait de la Providence : ses serviteurs sont nombreux ; il a acheté les uns, les autres sont nés dans sa maison : déjà un siècle auparavant, Abraham avait trois cent dix-huit de ces derniers, qui étaient exercés aux armes. Après qu'il eut si généreusement délivré les habitants de la Pentapole, plusieurs sans doute se donnèrent à lui volontairement. Tout ce peuple revint à Isaac. Dieu le lui augmenta encore d'une manière prodigieuse. On peut donc croire qu'à l'époque où Abimélech vint faire alliance avec lui, Isaac avait pour le moins deux ou trois mille hommes en état de porter les armes ; ce qui étonnera peut-être maintenant, c'est de voir, dans une si grande opulence, une si grande simplicité de mœurs : Abraham servant ses hôtes à table, Sara pétrissant les gâteaux, Rebecca allant chercher de l'eau à la fontaine, Jacob gardant les troupeaux de son beau père ; mais telles était les mœurs de la première antiquité. Homere, qui, suivant l'opinion commune, écrivit environ mille ans après l'époque d'Isaac, nous montre le plus vaillant des rois grecs, Achille, à l'arrivée de ses hôtes, coupant lui-même les viandes et les mettant en broche, tandis que

(1) Gen., XXVI, 1-32.

son ami Patrocle attise le feu (1). Il nous montre les fils du monarque de Troie gardant des troupeaux de brebis (2), et la fille du roi Alcinous emportant sur un char les vêtements de son père et de sa mère, pour les laver dans les canaux d'une fontaine champêtre, avec ses compagnes (3). Lors donc que nous trouvons dans la Bible des mœurs pareilles, ce nous est une preuve de l'antiquité de ce livre. Quant au roi des Philistins, il paraît que le nom d'Abimélech ou père-roi était commun à tous les rois de ce pays, comme le nom de Pharaon à ceux de l'Egypte. Il pouvait en être de même pour le généralissime des troupes, Phicol. C'est du moins le sentiment le plus probable, que l'Abimélech qui fit alliance avec Isaac, n'est pas le même que celui qui, cent ans auparavant, avait fait alliance avec son père. Quoi qu'il en soit, toujours est-il que l'Abimélech d'Isaac reconnaissait, avec sa cour, le Dieu éternel et sa providence particulière sur ce patriarche.

Isaac avait cent ans et Esaü quarante, lorsque celui-ci, sans consulter, à ce qui paraît ni son père ni sa mère, prit deux femmes : Judith, fille de Bééri, Héthéen, et Basemath, fille d'Elon, de la même race. Elles furent l'une et l'autre un sujet d'amertume pour Isaac et pour Rébecca (4).

Or, Isaac devint vieux et ses yeux s'obscurcirent tellement qu'il ne pouvait voir. Il appela donc Esaü, son fils aîné, et lui dit : Tu vois que je suis devenu vieux, et que j'ignore le jour de ma mort. Prends tes armes, ton carquois et ton arc, et va dans les champs; et quand tu auras pris quelque chose à la chasse, prépare moi à manger, comme tu sais que j'aime; puis apporte-le-moi. et que je le mange, afin que mon âme te bénisse avant que je meure.

Ce que Rebecca ayant entendu, et Esaü étant sorti pour la chasse, elle dit à Jacob, son fils : J'ai ouï ton père parlant à ton frère Esaü, et lui disant : Apporte-moi ta chasse et m'apprête quelque nourriture, afin que je mange, et que je et bénisse en présence de l'Eternel avant de mourir. Maintenant donc, mon fils, obéis à mon conseil, et va vers le troupeau, et apporte-moi les deux meilleurs chevreaux, afin que je prépare à ton père les mets qu'il aime ; et, quand tu l'auras présenté à ton père, et qu'il en aura mangé, il te bénira avant sa mort. Jacob répondit à Rébecca, sa mère : Vous savez qu'Esaü, mon frère, est velu, et moi je n'ai point de poil : si mon père vient à me toucher, je crains qu'il ne croie que j'ai voulu me jouer de lui, et que je n'attire sur moi sa malédiction au lieu de sa bénédiction. Sa mère lui dit : Que cette malédiction soit sur moi, mon fils : seulement obéis à ma voix, et va, et apporte-moi ce que j'ai dit. Il s'en alla donc, et l'apporta à sa mère, qui en fit des mets comme elle savait qu'Isaac les aimait. Puis elle revêtit Jacob des plus précieux vêtements d'Esaü, qu'elle avait en la maison. Et elle enveloppa de peau de chevreau ses mains et en recouvrit son cou. Puis elle donna à Jacob, son fils, la viande et le pain qu'elle avait apprêtés.

Sans doute, rien ne nous oblige d'approuver tout ce qu'ont dit ou fait les patriarches. Ils n'étaient pas plus parfaits que les apôtres, dans les épîtres desquels nous lisons : Si nous disons que nous n'avons point de péché, nous nous trompons nous-mêmes (5). » Mais aussi, ce qui peut être excusé, nous ne devons pas le condamner témérairement. Cette règle est en particulier à suivre, quand il est question de juger la conduite de Rebecca et de Jacob. Rebecca savait, par révélation divine, que le plus jeune de ses fils devait l'emporter, et son frère lui être soumis. Esaü lui-même y avait donné son consentement, en vendant son droit d'aînesse. Par suite de ce contrat, dont Esaü n'eut pas même l'idée de se repentir quand il l'eut fait, Jacob était de droit l'aîné de la famille, le légitime héritier de la puissance et de la bénédiction paternelle. Il pouvait, en ce sens, dire à son père avec vérité : Je suis Esaü, ton premier-né. Sa mère pouvait prendre des mesures pour lui faire obtenir de fait la bénédiction privilégiée qui lui appartenait de droit. Voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue, si l'on veut être juste envers la mère et le fils.

Jacob porta donc le tout devant Isaac, et lui dit : Mon père! — Me voici, répondit le vieillard : qui es-tu, mon fils? — Je suis Esaü ton premier-né, reprit Jacob ; j'ai fait ainsi que tu m'avais commandé : lève-toi, assieds-toi et mange de ma chasse, afin que ton âme me bénisse. — Comment, dit le père, as-tu pu trouver sitôt quelque chose, mon fils ? — L'Eternel, ton Dieu, répliqua Jacob, l'a conduit devant moi. Et Isaac continuant : Approche-toi, mon fils, afin que je touche et que je sache si tu es mon fils Esaü ou non. Jacob donc approcha de son père; et Isaac le toucha et dit : Cette voix est la voix de Jacob, mais les mains sont les mains d'Esaü. Et il ne le connut point, car ses mains étaient velues comme les mains de son frère. C'est pourquoi il le bénit, disant : Es-tu mon fils Esaü ? Il répondit : Je le suis. Le père ajouta : Apporte-moi à manger de ta chasse, mon fils, afin que mon âme te bénisse. Jacob lui en présenta ; et après qu'il en eut mangé, il lui présenta aussi du vin, qu'il but. Isaac, son père, dit ensuite : Viens plus près et baise-moi, mon fils. Il s'approcha donc et le baisa. Et dès qu'Isaac sentit le parfum de ses vêtements, il le bénit, disant : Voilà que l'odeur de mon fils est comme l'odeur d'un champ plein de fleurs, que l'Eternel a béni. Dieu te donne la rosée du ciel et la graisse de la terre, le blé et le vin en abondance. Et que les peuples te servent, et que les nations t'adorent ; deviens le seigneur de tes frères, et que les fils de ta mère

(1) Iliad., IX, v, 206. — (2) *Ibid.*, l. XI, v. 106.— (3) Odyss. — (4) Gen., XXVI, 34-35. — (5) I Joan., I, 6.

s'abaissent devant toi : maudit soit quiconque te maudira, et béni quiconque te bénira !

A peine Isaac avait achevé de parler, et à peine Jacob était sorti, que son frère Esaü revint et présenta à son père les viandes qu'il avait apprêtées de sa chasse, disant : Mon père, levez-vous, mangez de la chasse de votre fils, afin que votre âme me bénisse. Isaac lui dit : Qui es-tu? Il répondit : Je suis Esaü, votre premier-né. Et Isaac, frappé d'une incroyable stupeur : Mais qui donc est celui qui m'a apporté de la chasse dont j'ai mangé avant ton retour? et je l'ai béni, et il sera béni. Quand Esaü eut entendu les paroles de son père, il poussa de grands cris, des cris lamentables, et dit à son père : Bénissez-moi aussi, mon père? Celui-ci répliqua : Ton frère est venu astucieusement et a enlevé ta bénédiction. — C'est à bon droit, dit Esaü, qu'il a été appelé Jacob ou supplantateur; car voici la seconde fois qu'il me supplante ; il m'a enlevé mon droit d'aînesse, et le voilà qui vient d'enlever ma bénédiction. Puis il dit à son père : Ne m'avez-vous point réservé de bénédiction ? Isaac répondit : Je l'ai établi ton seigneur, j'ai assujetti à sa domination tous ses frères, je l'ai affermi dans la possession du blé et du vin ; que ferai-je après cela pour toi, mon fils? Esaü insista : N'avez-vous qu'une bénédiction, mon père? bénissez-moi aussi, mon père. Et il pleurait avec des cris lamentables. Son père lui dit alors : Ton habitation sera hors des lieux où est la graisse de la terre et la rosée du ciel (1); mais tu vivras par ton glaive : tu serviras ton frère, mais un temps viendra où, devenu puissant, tu secoueras son joug (2).

« Qu'il n'y ait donc point, dit à cette occasion saint Paul, qu'il n'y ait point parmi vous de profane, comme Esaü, qui, pour se rassasier une seule fois, vendit son droit d'aînesse; car vous savez que désirant depuis avoir, comme premier héritier, la bénédiction de son père, il fut rejeté ; et il ne put le porter à révoquer ce qu'il avait fait pour Jacob, quoiqu'il l'en eût conjuré avec larmes (3).

Dieu avait dit à Rebecca : L'aîné sera soumis au plus jeune. Esaü, en dédaignant sa primogéniture et la vendant pour un plat de lentilles, commence lui-même l'accomplissement de la prédiction. Isaac, qui l'affectionne davantage, confirme néanmoins la bénédiction privilégiée qu'il a donnée à Jacob sans le savoir. Tout s'accomplira donc. Les Iduméens descendants d'Esaü, seront assujettis aux descendants de Jacob, aux rois de Juda, depuis David jusqu'à Joram, fils de Josaphat : alors ils secoueront le joug, et vivront indépendants six ou sept siècles, après lesquels ils seront de nouveau subjugués par les Machabées. L'héritage de Jacob sera une terre coulante de lait et de miel : l'héritage d'Esaü, des montagnes stériles. Le glaive, voilà son lot (4).

Tout ceci s'accomplira d'une manière encore plus haute. Dans Isaac, survivant à son sacrifice et épousant ensuite Rebecca, nous avons reconnu Jésus-Christ survivant à sa mort et épousant ensuite l'Église, qui lui est amenée par Pierre et les autres Apôtres. Cette Eglise, devenue féconde en vertu des mérites et de la prière de son divin Epoux, sent bientôt deux jumeaux, le juif et le gentil, s'entre-battre dans ses entrailles. Elle en est inquiétée; chacun veut l'emporter sur l'autre : dans le sein même de l'Eglise, le juif veut assujettir à la loi le gentil qui s'y refuse. Le Christ affectionne le premier-né, le juif; malgré tous ses vices, c'est à lui qu'il réserve la bénédiction. Il ne prêche qu'à la maison d'Israël : il ne sort point de la Judée. L'Eglise, son épouse, affectionne le puîné, plus pacifique et plus docile. Elle sait d'ailleurs que c'est à lui que Dieu réserve la supériorité. De plus, l'aîné dédaigne le droit de sa primogéniture : le juif rejette la parole qu'on lui adresse de préférence : elle passe aussitôt au gentil, qui prend la place du Juif. Jésus-Christ, sur la fin de ses jours, soupire de donner la bénédiction au peuple aîné ; mais ce peuple est en retard. « Jérusalem ! Jérusalem! combien de fois n'ai-je pas voulu rassembler tes enfants ! Ah ! si tu connaissais ce qui peut en ce jour te procurer la paix (5) ! » Alors le peuple gentil, engendré par l'Eglise presque en même temps, se présente, revêtu par elle des vêtements de son aîné, de toutes les prérogatives de l'ancienne loi : le Seigneur l'adopte, l'embrasse, le bénit pour son peuple, lui qui jusque-là n'était point son peuple. Le juif, réveillé par la chute de son temple, par des calamités sans nombre, vient après, à son tour, réclamer la bénédiction ; mais il apprend qu'elle est donnée à son puîné. Il a beau rugir de désespoir, jurer la mort du christianisme : la bénédiction est irrévocable : l'aîné servira le plus jeune, le juif servira le chrétien, en portant en tous lieux les titres authentiques de leur commune origine. A la fin, cependant, il aura part à la commune délivrance, et se réconciliera avec son frère.

Nous allons voir la figure de ces derniers événements, dans ceux qui vont suivre.

Esaü conçut de la haine contre Jacob, à cause de la bénédiction dont l'avait béni son père; et il dit en son cœur : Les jours du deuil de mon père viendront, et alors je tuerai Jacob, mon frère. Ce qui ayant été rapporté à Rebecca, elle fit appeler Jacob et lui dit : Voilà qu'Esaü, ton frère, menace de te tuer. Maintenant donc, mon fils, obéis à ma voix, lève-toi, et t'enfuis en Haran, vers

(1) Tel peut être le sens de l'hébreu et du grec ; il se lie plus naturellement avec ce qui est dit ailleurs de l'héritage d'Esaü. — (2) Gen., XXVII, 1-40. — (3) Heb., XII, 16 et 17. — (4) Malach., I, 3. — (5) Math., XXIII, 37 ; Luc. XIV, 42.

Laban, mon frère ; et demeure avec lui quelques jours, jusqu'à ce que la colère de ton frère s'apaise, et qu'il ait oublié ce que tu lui as fait : j'enverrai ensuite, et je te ramènerai ici. Pourquoi serais-je privée de mes deux fils en un jour ? Elle dit ces dernières paroles, parce que, d'après la loi que Dieu établit après le déluge, tout meurtrier était condamné à mort.

Elle dit ensuite à Isaac : La vie m'est devenue ennuyeuse à cause des filles de Heth ; si Jacob prend une femme de cette race, que me sera-ce de vivre (1)? Isaac appela donc Jacob, le bénit, et lui donna ce commandement : Ne prends pas une femme de la terre de Chanaan, mais lève-toi et va en Padan-Aram, la plaine de Syrie, vers la maison de Bathuel, père de ta mère ; et là, prends pour femme une des filles de Laban, ton oncle ; et que le Dieu tout-puissant te bénisse et te fasse croître et multiplier, en sorte que tu deviennes une foule de peuples ; et qu'il te donne la bénédiction d'Abraham, et à ta postérité après toi, afin que tu possèdes la terre de ton pèlerinage qu'il a promise à ton aïeul.

Esaü, voyant que son père avait béni Jacob, qu'il lui avait défendu d'épouser une fille de Chanaan, qu'il l'avait envoyé en Mésopotamie pour prendre une femme dans la famille de sa mère, jugea bien que les filles de Chanaan ne lui plaisaient point : ce que, d'ailleurs, il savait déjà par expérience. Pour se mettre mieux dans son esprit, en prenant une femme de sa famille, il alla donc vers Ismaël ; et, outre les femmes qu'il avait déjà, il épousa Mahéleth, fille d'Ismaël, fils d'Abraham.

Pour Jacob, parti de Bersabée, il poursuivait son chemin vers Haran. Arrivé en un lieu où il voulait se reposer après le coucher du soleil, il prit des pierres qui étaient là, les mit sous sa tête et dormit en ce même lieu. Et il vit en songe une échelle posée à terre et dont le sommet touchait le ciel, et les anges de Dieu qui montaient et descendaient par elle ; et Jéhovah, appuyé sur l'échelle, lui disant : C'est moi Jéhovah, le Dieu d'Abraham, ton père, et le Dieu d'Isaac. La terre sur laquelle tu dors, je la donnerai à toi et à ta postérité. Et ta postérité sera comme la poussière de la terre, et sera multipliée en Occident et en Orient, au Septentrion et au midi ; et toutes les tribus de la terre seront bénies en toi et en ta postérité. Et je te garderai partout où tu iras, et je te ramènerai en cette terre ; et je ne te délaisserai point jusqu'à ce que j'aie accompli tout ce que je t'ai dit :

Qui aurait vu Jacob, dormant tout seul sur une pierre, dans un champ, au milieu de la nuit, l'eût plaint sans doute comme un malheureux abandonné. Mais qu'il était heureux dans cet abandon ! Il dormait, mais son cœur veillait. Nul homme n'était avec lui ; mais quel besoin avait-il des hommes ? les anges l'entouraient. Encore, qu'avait-il besoin des anges? Dieu même était présent, l'assurant de sa protection et lui révélant dans l'avenir les plus grandes merveilles. Que signifie, en effet, cette échelle mystérieuse, allant de lui à Jéhovah, et unissant ainsi la terre au ciel ? N'est-ce pas l'union de la nature divine et de la nature humaine dans celui qui est tout ensemble et le Fils de Dieu et le fils de Jacob ; qui dans sa personne a réconcilié le ciel et la terre, et par qui nos prières montent jusqu'à Dieu, et les grâces de Dieu descendent jusqu'à nous ? Le Christ lui-même n'a-t-il pas dit qu'il est « la voie par laquelle seule on peut aller à son Père (2) ? » Ne fait-il point allusion à cette vision de Jacob, quand il dit à ses apôtres : « Vous verrez les cieux ouverts, et les anges de Dieu qui monteront et descendront sur le Fils de l'Homme (3) ? » Comprenons maintenant la sainte terreur du patriarche ?

Quand il fut éveillé de son sommeil : En vérité, s'écria Jacob, l'Eternel est en ce lieu et je ne le savais pas ! Plein d'effroi, il dit encore : Que ce lieu est terrible ! ce n'est ici rien moins que la maison de Dieu et la porte du ciel. Puis, se levant dès le matin, il prit la pierre qu'il avait mise sous sa tête, l'érigea comme un monument et y répandit de l'huile. Et il appela Béthel la ville, qui avait auparavant le nom de Luza. Il fit en même temps ce vœu : Si Dieu est avec moi, et me préserve en cette voie dans laquelle je marche, et me donne du pain pour me nourrir et des vêtements pour m'habiller, et que je retourne en paix à la maison de mon père, Jéhovah sera mon Dieu ; et cette pierre, que j'ai élevée comme un monument sera appelée la maison de Dieu ; et de toutes les choses que vous m'aurez données, Seigneur, je vous en offrirai la dîme (4).

Le nom de Béthel, en hébreu, Baith-el, donné par Jacob à la pierre qu'il oignit d'huile et qu'il érigea en forme de colonne ou statue antique, signifie littéralement maison de Dieu. Des auteurs grecs et latins de l'antiquité païenne, sans savoir pourquoi, donnent le nom de Bétyles ou Bétules, à des pierres consacrées avec de l'huile, animées par quelque chose de divin, rendant des oracles, et venues principalement de Phénicie. Il est difficile de ne pas reconnaître là, avec plusieurs savants, une imitation de ce que fit Jacob, et une contrefaçon de sa pierre mystérieuse. Le seul nom de Bétul ou Béthel, qui n'est ni latin, ni grec, mais évidemment hébreu, nous ramène à la véritable origine (5).

Arrivé au pays des fils de l'Orient, c'est-à-dire en Mésopotamie, Jacob vit un puits dans un champ, et auprès trois troupeaux de brebis couchés ; car c'est à ce puits que les troupeaux s'abreuvaient, et le puits était fermé avec une

(1) [illegible], 46. — (2) [illegible] 7. — (3) *Ibid.*, I, 51. — (4) Gen., XXVIII, 10-22. — (5) Sanchoniaton, *apud Euseb, Præp. ev.*, l. I, c. X ; Damascius, *apud Phot Biblioth.*, p. 1063 Pline, *Nat Hist.*, l. XXXVII, c. IX.

grosse pierre. Jacob dit aux pasteurs : Mes frères, d'où êtes-vous ? Ils répondirent : De Haran. — Connaissez-vous Laban, fils de Nachor ? — Nous le connaissons. — Se porte-t-il bien ? — Il se porte bien ; et voici Rachel, sa fille, qui vient avec son troupeau. Jacob reprit : Il est encore grand jour, il n'est pas temps de ramener les troupeaux aux étables ; abreuvez donc les brebis et les ramenez aux pâturages. — Nous ne pouvons, répondirent les pasteurs, jusqu'à ce que tous les troupeaux soient assemblés et que nous ôtions la pierre du puits pour la remettre après, suivant l'usage. Ils parlaient encore, et Rachel s'approchait avec les brebis de son père ; car elle paissait elle-même le troupeau. Lorsque Jacob la vit, et qu'il sut que c'était sa cousine, et que les brebis étaient celles de Laban, son oncle, il ôta la pierre qui couvrait le puits. Et, ayant abreuvé le troupeau, il baisa Rachel ; et, élevant la voix, il pleura, et lui dit qu'il était frère de son père et fils de Rebecca. Elle courut aussitôt l'annoncer à son père, qui, sur cette nouvelle, accourut au-devant de lui, l'embrassa, le baisa et le conduisit en sa maison. Et quand il eut appris la cause de son voyage, il lui dit : Tu es de mes os et de ma chair.

Un mois s'étant passé, Laban dit à Jacob : Me serviras-tu gratuitement, parce que tu es mon frère ? Dis-moi quelle récompense tu veux avoir. Or, Laban avait deux filles ; le nom de l'aînée était Lia, et le nom de la plus jeune était Rachel ; mais Lia avait les yeux très-délicats, et Rachel avait une superbe taille et un beau visage. Jacob, qui aimait celle-ci, lui dit : Je vous servirai sept ans pour Rachel, votre plus jeune fille. Laban répondit : Il vaut mieux que je te la donne qu'à un autre homme ; demeure avec moi. Jacob donc servit sept ans pour Rachel, et ils lui parurent peu de jours, tant son affection pour elle était grande.

Après cela, Jacob qui avait alors quatre-vingt-quatre ans, dit à Laban : Donne-moi ma femme, car mon temps est accompli. Et Laban, ayant invité tous les habitants du lieu, fit le festin des noces. Mais, le soir, il fit entrer Lia, sa fille, dans la chambre de Jacob, et lui donna une servante du nom de Zelpha. Jacob donc s'approcha d'elle ; mais le matin venu, il vit que c'était Lia, et dit à son beau-père : Que m'avez-vous fait là ? Ne vous ai-je pas servi pour Rachel ! Pourquoi m'avez-vous trompé ? Laban répondit : Ce n'est point la coutume en notre pays de donner en mariage les plus jeunes avant les aînées. Accomplis les sept jours de cette noce, je te donnerai Rachel pour sept années encore que tu me serviras. Jacob donc y consentit ; et, après les sept jours, il prit pour femme Rachel, à laquelle son père avait donné Bala pour servante. Ayant ainsi obtenu le mariage qu'il désirait, il préféra l'amour de la seconde à la première, et servit encore Laban sept années.

Mais l'Eternel, voyant que Lia était haïe, c'est-à-dire beaucoup moins aimée que sa sœur, la rendit féconde, pendant que Rachel demeura stérile. Lia eut donc un fils, qu'elle nomma Ruben ou fils du regard, disant : L'Eternel a regardé mon humilité, et maintenant mon mari m'aimera. Elle en eut un second et dit : Parce que l'Eternel a entendu que j'étais haïe, il m'a donné encore celui-ci. Et elle l'appela Siméon, nom qui signifie, *entendre*. Elle dit, à la naissance d'un troisième : Maintenant mon mari sera plus uni à moi, parce que je lui ai enfanté trois fils. C'est pourquoi elle le nomma Lévi, c'est-à-dire lien, union. En ayant eu un quatrième, elle s'écria : Maintenant je louerai l'Eternel. C'est pourquoi elle lui donna le nom de Juda ou louange ; puis elle cessa d'enfanter (1).

Rachel, voyant qu'elle était stérile, fut jalouse de Lia, sa sœur, et dit à Jacob : Donne-moi des enfants ou je mourrai. Jacob lui répondit en colère : Suis-je donc à la place de Dieu, qui t'a privée du fruit de ton sein ? Elle lui dit alors : Voici ma servante Bala, prends-la pour épouse ; que je reçoive sur mes genoux ce qu'elle enfantera, et que j'enfante moi-même par elle. La nouvelle épouse ayant eu un fils, Rachel dit : Dieu a jugé en ma faveur et a exaucé ma voix, me donnant un fils. C'est pourquoi elle le nomma Dan, qui signifie jugement. Bala en eut un second, et Rachel dit encore : J'ai lutté contre ma sœur par des luttes de Dieu, et j'ai triomphé. Et elle le nomma Nephtali, c'est-à-dire lutteur.

Lia, voyant qu'elle avait cessé d'enfanter, prit Zelpha, sa servante, et la donna pour épouse à Jacob ; laquelle ayant enfanté un fils, Lia dit : A la bonne fortune ; et c'est pourquoi elle le nomma Gad ou fortuné. Zelpha mit au monde un autre fils, qui fit dire à Lia : C'est pour mon bonheur ; car les femmes me diront bienheureuse. C'est pourquoi elle le nomma Azer ou bonheur. Cependant elle demandait de redevenir mère elle-même. Dieu exauça ses prières. Elle enfanta un cinquième fils, disant : Dieu m'a récompensée, parce que j'ai donné ma servante à mon mari. Et elle le nomma Issachar ou récompense. En ayant eu un sixième, elle dit : Dieu m'a donné une grande dot ; et mon mari demeurera maintenant avec moi, car je lui ai engendré six fils. C'est pourquoi elle le nomma Zabulon ou demeure. Après quoi, elle eut une fille qui eut nom Dina.

Dieu se souvint aussi de Rachel : il l'exauça et fit cesser sa stérilité. Elle mit un fils au monde et dit : Dieu m'a délivrée de l'opprobre. Et lui donnant le nom de Joseph, qui signifie accroissement, addition, elle

(1) Gen., xxix, 1-35.

s'écria : Que Jéhovah me donne encore un autre fils (1) !

Voilà comme l'Ecriture nous dépeint Jacob et sa famille. Ce patriarche garde la continence jusqu'à près de quatre-vingts ans ; ce n'est qu'à cet âge, et sur l'ordre de son père, qu'il pense à chercher une femme. Il veut n'en avoir qu'une, comme Dieu n'en avait donné qu'une à Adam, comme Noé et ses fils n'en avaient qu'une chacun. Lamech, descendant de Caïn, avait introduit un usage contraire : en lui, c'était un abus criminel ; mais Dieu n'ayant pas réclamé contre cette innovation, l'ayant tolérée par condescendance et pour la plus rapide multiplication du genre humain, ce devint un usage légitime, jusqu'à ce que le suprême législateur en ordonna autrement. Les patriarches le savaient ; mais par eux-mêmes ils inclinaient à l'unité primitive. Abraham n'eut d'abord qu'une femme ; s'il en prit une seconde ce ne fut point de son propre mouvement, mais sur la demande expresse de la première. Isaac, figure plus parfaite de l'ancienne unité qui devait revenir un jour, n'a jamais eu que Rebecca. Jacob, à l'exemple de son père, ne veut avoir que Rachel : s'il épouse Lia, ce n'est que par suite de la tromperie de Laban. Que s'il prend encore deux femmes du second rang, ce n'est qu'à la sollicitation des deux premières. La convoitise n'est pour rien dans tout cela : une nombreuse postérité, voilà ce que désirent les épouses du patriarche ; Dieu, leur mari, leurs enfants, voilà ce qui occupe toute leur âme. Ce qu'elles demandent à Dieu dans ce monde, c'est l'affection de leur époux et la naissance d'un fils. Les seuls noms qu'elles donnent à leurs nouveaux-nés, témoignent à jamais de leur amour pour Dieu, pour leur mari, pour leurs enfants. Que cette famille est admirable ! Qu'elle est différente de la famille païenne que nous montre l'histoire de Rome et de Sparte. Dans ces deux cités fameuses, ce n'est plus le désir de la postérité qui unit l'homme à la femme ; le père, la mère, si déjà ils ne l'ont tué avant sa naissance, étouffent tranquillement de leurs mains le jeune enfant dont l'éducation gênerait leur ambition ou leur volupté. Béni soit à jamais le Christ, qui est venu racheter ces faibles créatures, non-seulement de l'esclavage du démon, mais encore de la barbarie légale de leurs pères et mères ! Béni soit à jamais ce Dieu de miséricorde, qui est venu apprendre à l'homme à n'être pas moins humain envers ses propres enfants que l'animal ne l'est envers ses petits ! Par la grâce du Sauveur, les chrétiens, à l'exemple des patriarches, ou gardent la continence, ou ne deviennent époux que pour donner à Dieu de nouveaux adorateurs.

Pour en revenir à Jacob, il dit à son beau-père, après la naissance de Joseph : Laissez-moi retourner en ma patrie et en ma terre. Donnez-moi mes femmes et mes enfants, pour qui je vous ai servi, afin que je parte ; vous savez le zèle avec lequel je vous ai servi. — Que je trouve grâce devant toi, dit Laban : j'ai connu par expérience que l'Eternel m'a béni à cause de toi. Dis-moi donc quelle récompense tu souhaites, et je te la donnerai. A quoi Jacob répondit : Vous savez comment je vous ai servi, et combien ont prospéré entre mes mains toutes vos possessions. Vous aviez peu avant que je vinsse près de vous, et maintenant vous êtes devenu riche ; et l'Eternel vous a béni à mon arrivée. Il est bien juste que je pourvoie aussi à ma maison. — Que te donnerai-je ? insista Laban. — Je ne veux rien, reprit Jacob ; mais si vous faites ce que je vous propose, je conduirai encore vos troupeaux dans leurs pâturages. Sa proposition fut qu'on mettrait en troupeaux à part toutes les brebis et les chèvres blanches, et que leurs petits tachetés seraient pour Jacob, les blancs et les noirs pour Laban. Ce dernier consentit volontiers. Sa conduite n'était ni juste, ni généreuse. Jacob l'avait servi quatorze ans pour la dot de ses deux filles : cette dot devait profiter, non pas au beau-père, mais à ses filles devenues épouses. Toutefois, Laban la garde pour lui seul. Dieu, qu'il reconnaissait l'avoir béni à cause de son gendre, voulut réparer cette injustice. Il apparut à Jacob et lui dit ce qu'il devait faire : c'était de placer, au temps que les brebis et les chèvres précoces étaient en chaleur, des baguettes tachetées devant leurs yeux, dans les canaux où elles allaient boire. Par l'impression de cette vue, où plutôt par la volonté particulière de Dieu, leurs petits naissaient bigarrés. En sorte que ce qu'il y avait de tardif était pour Laban, et pour Jacob ce qu'il y avait de précoce. Ce dernier devint ainsi extrêmement riche, et eut une multitude de troupeaux, de serviteurs et de servantes, d'ânes et de chameaux (2).

Les fils de Laban le virent avec dépit : Jacob a ravi tout ce qui est à notre père, se disaient-ils ; c'est du bien de notre père que lui vient toute cette grande richesse. Bientôt Jacob s'aperçut au visage de Laban qu'il n'était plus pour lui comme auparavant. L'Eternel lui ayant dit en outre : Retourne en la terre de tes pères et vers ta famille, et je serai avec toi, il envoya et fit venir Rachel et Lia dans le champ où il paissait les troupeaux, et il leur dit : Je reconnais au visage de votre père qu'il n'est plus pour moi comme auparavant ; mais le Dieu de mon père a été avec moi. Vous savez que j'ai servi votre père de toute ma puissance ; mais il m'a trompé, et dix fois il a changé mon salaire. Cependant Dieu ne lui a pas permis de me faire tort. Il m'a dit en songe, conclut-il : J'ai vu tout ce que t'a fait Laban ; je suis le Dieu de Béthel, où tu as répandu de l'huile sur la pierre et fait un vœu. Maintenant donc, lève-toi, sors

(1) Gen., xxx, 1-24. — (2) *Ibid.*, xxx, 25-43.

de cette terre et retourne au pays de ta naissance.

Rachel et Lia répondirent : Avons-nous donc une part et un héritage dans la maison de notre père ? Ne nous a-t-il pas traitées comme des étrangères, puisqu'il nous a vendues ? Et n'a-t-il pas mangé le prix de notre vente ? Tout ce que Dieu a ôté de richesses à notre père est à nous et à nos enfants. Maintenant donc fais tout ce que Dieu t'a ordonné.

Jacob fit donc monter aussitôt ses femmes et ses enfants sur des chameaux, et emmenant avec lui tout ce qu'il avait, ses troupeaux et généralement tout ce qu'il avait acquis en Mésopotamie, il s'en alla vers Isaac, son père, au pays de Chanaan. Pour Rachel, elle déroba les idoles, en hébreu, les théraphims de son père (1).

On ne sait pas précisément ce que c'était que ces théraphims, ni par quel motif Rachel les enleva. Au livre des Juges, il est dit d'un certain Michas, qu'il fit un éphod et des théraphims, par lesquels il paraît qu'on venait consulter Dieu (2). L'éphod était la robe sacerdotale, les théraphims, au jugement de quelques-uns, pouvaient être une imitation des caractères sacrés attachés au pectoral du grand-prêtre des Juifs. Michol, femme de David, pour tromper les gardes qui venaient le prendre, mit à sa place des théraphims (3) : par où l'on entend communément une espèce de statue qui représentait David même. Il est dit de Josias qu'il ôta les pythons, les devins, les théraphims, les idoles de toutes les abominations qui se voyaient au pays de Judas (4). Nabuchodonosor, arrivé à l'embranchement de deux routes, interrogea les théraphims et consulta les entrailles, pour savoir laquelle il devait prendre (5). Les théraphims ont dit des choses vaines, lisons-nous dans le prophète Zacharie (6). Les enfants d'Israël, dit Osée, demeureront bien des jours sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel, sans éphod, sans théraphims (7). On voit par ces divers exemples que les théraphims peuvent se prendre en des sens divers : ici pour de faux oracles, là pour quelque chose de bon ou d'indifférent. Quand Michol met un théraphim à la place de David, il est difficile d'entendre que ce fût une idole. Quand le prophète annonce que les enfants d'Israël demeureront bien des temps sans roi, sans sacrifice, sans théraphims, on est tenté d'y voir quelque chose de plus digne d'être regretté que condamné. Mais qu'était-ce au fond ? Les théraphims, joints à l'éphod, dans les Juges et dans Osée, donnent à croire que c'était une imitation du pectoral par où le grand-prêtre consultait Dieu. Les théraphims de Michol font présumer que c'était une représentation humaine. Peut-être que les théraphims de Laban étaient les images de ses ancêtres, des espèces de pierres où étaient gravés leurs noms, dont la superstition aura fait des dieux domestiques, et qu'on aura consultés comme une sorte d'oracle. Laban connaissait le vrai Dieu ; mais à son culte il mêlait des pratiques superstitieuses. Rachel lui déroba ses théraphims, peut-être pour lui ôter un objet d'idolâtrie ; peut-être aussi qu'elle n'y voyait que le portrait ou le mémorial de ses aïeux. Quand on considère comment elle parle de Dieu à la naissance de ses fils, on ne peut guère supposer qu'elle crût en aucune idole.

Laban n'apprit que le troisième jour que Jacob fuyait. Il prit avec lui ses frères, le poursuivit durant sept jours et l'atteignit en la montagne de Galaad, au delà de l'Euphrate et à l'entrée de la terre de Chanaan. Il avait sans doute des projets de vengeance ; mais Dieu lui apparut la nuit en songe et lui dit : Garde-toi de rien dire à Jacob, soit pour le séduire, soit pour l'offenser. Le lendemain Laban dit à son gendre : Pourquoi en as-tu agi ainsi, d'emmener mes filles à mon insu, comme des prisonnières de guerre ? Pourquoi as-tu voulu me fuir à la dérobée et ne pas m'avertir, moi qui t'aurais accompagné avec joie au milieu des chants, des tambours et des cithares ? Tu ne m'as laissé embrasser ni mes fils ni mes filles ; tu as mal agi envers moi : et maintenant ma main pourrait vous rendre le mal, mais le Dieu de votre père m'a dit hier : Garde-toi de rien dire à Jacob qui puisse le séduire ou l'offenser. Eh bien ! soit. Tu désirais aller vers les tiens, la maison de ton père était pour toi un sujet de regret ; mais pourquoi me dérober mes dieux ? — Si je suis parti à ton insu, répondit Jacob, c'est de peur que tu ne m'enlevasses violemment tes filles ; mais quant au larcin dont tu m'accuses, celui chez qui tu trouveras tes dieux, qu'il cesse de vivre ! recherche, en présence de nos frères, ce qu'il y a du tien auprès de moi et emporte-le. En parlant ainsi, il ignorait que Rachel avait enlevé les théraphims.

Laban étant donc entré dans la tente de Jacob et de Lia, et des deux servantes, ne trouva rien. Quand il vint à la tente de Rachel, elle se hâta de cacher les théraphims sous la litière des chameaux, et s'assit dessus. Laban cherchant dans toute la tente et ne trouvant rien, elle lui dit : Que mon seigneur ne se fâche pas, si je ne puis me lever en sa présence ; car ce qui arrive ordinairement aux femmes, m'est advenu. Et ainsi fut déçue la recherche de Laban.

Jacob, indigné, lui dit avec amertume : Pour quelle faute, pour quel crime, m'as-tu poursuivi avec tant de chaleur ? Tu as bouleversé tout ce que je possède ; qu'as-tu trouvé qui appartînt à ta maison ? Discutons ici devant mes frères et tes frères, et qu'ils jugent entre toi et moi. Ai je été pour cela avec toi vingt ans ? Tes brebis et tes chèvres n'ont point été stériles ; je n'ai point mangé les moutons

(1) Gen., XXXI, 19, 32. — (2) Jud., XVII, 5, XVIII, 6. — (3) I Reg., XIX, 13. — (4) IV Reg., XXIII, 24. — (5) Ezéchiel, XXI, 21. — (6) Zach., X, 2. — (7) Osée, III, 4.

de ton troupeau. Je ne t'ai point montré ce qui avait été déchiré par les bêtes sauvages; moi-même j'en portais tout le dommage, et tu exigeais de moi tout ce qui m'était ravi par des larcins. Le jour, la nuit, j'étais exposé à la chaleur et au froid, et le sommeil fuyait de mes yeux. Et durant vingt ans, je t'ai servi ainsi en ta maison, quatorze ans pour tes filles, et six pour tes troupeaux; et dix fois tu as changé mon salaire. Si le Dieu de mon père, le Dieu d'Abraham, et la crainte d'Isaac ne m'avaient protégé, peut-être m'aurais-tu maintenant renvoyé nu ; mais Dieu a regardé mon affliction et le travail de mes mains, et hier il t'a adressé des reproches. Laban répondit : Ces filles sont mes filles, ces fils sont mes fils, ces troupeaux sont mes troupeaux; tout ce que tu vois est à moi. Mais quel mal puis-je faire à leurs enfants? Viens donc, et formons une alliance qui soit un témoignage entre toi et moi. Ils prirent alors des pierres, en formèrent une élévation et mangèrent dessus. Cette élévation, dit Laban, sera aujourd'hui un témoignage entre toi et moi. Que l'Eternel voie et juge entre nous, quand nous nous serons séparés l'un de l'autre. Si tu affliges mes filles et que tu prennes de nouvelles épouses, nul homme ne sera juge entre nous; mais Dieu, qui le verra, sera témoin entre toi et moi. Voilà donc cette élévation et cette pierre : qu'elles soient en témoignage, soit que moi je les franchisse, venant contre toi, soit que toi tu les dépasses, méditant le mal contre moi. Que le Dieu d'Abraham et le Dieu de Nachor, le Dieu de leur père, soit juge entre nous. Jacob donc jura par la crainte d'Isaac, son père, c'est-à-dire, comme on l'interprète communément, par le Dieu que craignait Isaac. Et ayant immolé des victimes sur la montagne, il appela ses frères, qui mangèrent et passèrent la nuit en cet endroit. Dès le point du jour, Laban embrassa ses fils et ses filles, les bénit et s'en retourna en son lieu (1).

L'élévation de pierres sur laquelle le beau-père et le gendre firent alliance, fut appelée par le premier, Yegar Saadouta, et par le second, Galaad : l'un de ces noms signifiant en syrien, monceau du témoignage, et l'autre, en hébreu, monceau du témoin. Le nom de Galaad se donna par suite à toute la montagne. Suivant le samaritain, les Septante, la Vulgate, Laban parle du Dieu d'Abraham et du Dieu de Nachor comme d'un seul Dieu, qu'il nomme, dans un endroit, Jéhovah ou l'Eternel. Suivant l'hébreu, il paraîtrait distinguer le Dieu de Nachor de celui d'Abraham. On peut conjecturer que ses idées sur ce point n'étant pas bien nettes, ses paroles ne le furent pas non plus.

De son côté, Jacob continuait également sa route, lorsque des anges de Dieu vinrent à sa rencontre. Les ayant vus, il dit : C'est ici le camp de Dieu. Et il appela ce lieu du nom de Mahanaïm, c'est-à-dire camp. Une ville y fut bâtie dans la suite, qui conserva le nom de Mahanaïm.

De là Jacob envoya des messagers à son frère Esaü, en la montagne de Séir, avec ces ordres : Vous parlerez ainsi à mon seigneur Esaü : Voici ce que dit votre serviteur Jacob : J'ai demeuré comme étranger chez Laban, et j'y ai été jusqu'à ce jour. J'ai des bœufs, des ânes et des brebis, et des serviteurs et des servantes; et j'envoie maintenant à mon seigneur, afin de trouver grâce en sa présence. Les messagers lui vinrent dire bientôt qu'ils avaient trouvé son frère, et qu'il s'avançait lui-même avec quatre cents hommes. Jacob, saisi de frayeur, divisa le peuple qui était avec lui, ainsi que les troupeaux, les brebis, les bœufs et les chameaux, en deux camps; il pensait que si Esaü venait à frapper l'un, l'autre du moins serait sauvé. Il fit en même temps cette prière : Dieu de mon père Abraham, Dieu de mon père Isaac, ô Jéhovah, qui m'avez dit : Retourne en ta terre et au lieu de ta naissance, et je te comblerai de bienfaits, je suis au-dessous de toutes vos miséricordes et des promesses que vous avez si fidèlement accomplies à votre serviteur. J'ai passé ce Jourdain un bâton à la main, et maintenant je reviens en deux camps. Délivrez-moi de mon frère Esaü; car je crains fort que peut-être il ne vienne frapper la mère et les enfants. Vous avez dit que vous me combleriez de biens et que vous multiplieriez ma postérité comme les sables de la mer, qu'on ne peut nombrer à cause de leur multitude.

Jacob, après avoir ainsi prié Dieu, mit à part, de ce qu'il avait amené, des présents pour Esaü, son frère : deux cents chèvres, vingt boucs, deux cents brebis, vingt béliers, trente chameaux allaitant leurs petits, quarante vaches, vingt taureaux, vingt ânesses et dix ânes. Il les envoya par ses serviteurs, chacun avec son troupeau à part : Passez devant moi, leur dit-il, et qu'il y ait de la distance entre un troupeau et l'autre. Puis, s'adressant à chacun : Si Esaü, mon frère, te demande : A qui es-tu? et où vas-tu? à qui sont ces choses que tu conduis devant toi? Tu répondras : A votre serviteur Jacob, lequel envoie ces présents à mon seigneur Esaü; et lui-même vient après nous. Car il se disait : Je le calmerai par les présents qui me précéderont, et après je le verrai; et peut-être sera-t-il apaisé.

Ensuite, s'étant levé dans la nuit, il prit ses deux femmes et ses deux servantes, avec ses onze fils, et leur fit passer le gué de Jaboc. Quand tout ce qu'il possédait fut sur l'autre rive, il demeura seul ; et voilà qu'un homme lutta avec lui jusqu'au matin. Cet homme, voyant qu'il ne pouvait le vaincre, lui toucha le nerf de la cuisse, qui s'engourdit aussitôt. Et il lui dit : Laisse-moi, car voici l'aube du jour. Je ne te laisserai point, répondit Jacob,

(1) Gen., XXXI, 1-55.

si tu ne me bénis. Quel est ton nom? demanda le mystérieux personnage. Jacob, fut la réponse. Ton nom ne sera plus Jacob, reprit-il, mais Israël, ou *Fort contre Dieu;* car si tu as été fort contre Dieu, combien plus seras-tu fort contre les hommes! Jacob lui demanda son nom à son tour; mais il ne voulut pas le dire, et le bénit au même lieu. Le patriarche appela ce lieu Phanuel ou face de Dieu, disant: J'ai vu Dieu face à face, et mon âme a été sauvée (1). C'est que, suivant l'opinion commune des anciens, l'on ne pouvait voir Dieu sans en mourir. Ce qui en un sens est très-vrai, comme Dieu lui-même le dit à Moïse : Nul homme ne me verra et vivra (2). C'est-à-dire nul homme ne peut me voir dans mon essence et conserver sa vie mortelle. Aussitôt que Jacob eut passé Phanuel, le soleil se leva pour lui; mais il se trouva boîteux d'une jambe. C'est pourquoi les enfants d'Israël ne mangent point, aujourd'hui même, le nerf qui fut engourdi dans la cuisse de leur père.

Un descendant de Jacob, selon la chair, qui a eu le bonheur de le devenir également selon l'esprit, a observé que l'homme contre lequel Jacob soutint cette lutte mystérieuse est appelé Dieu, ange et Jéhovah, dans cet endroit d'Osée : « Jacob, leur père, fut puissant dans sa lutte avec Dieu, il fut puissant dans sa lutte avec l'ange, et il prévalut; il implora avec larmes sa bénédiction. Il le retrouva dans Béthel, et là, il nous parla, Jéhovah, dieu des armées, Jéhovah devint son memorial, l'objet perpétuel de son souvenir (3). » Ceci explique, ajoute-t-il, pourquoi Jacob a demandé avec une si grande instance la bénédiction de l'homme qui l'avait attaqué et lui avait démis une jambe. Dieu a révélé à Moïse, dit Aben-Ezra en commentant ce dernier verset, le nom de l'ange qui a parlé à notre père. Il est le Dieu des anges pour être notre Dieu : c'est pourquoi le signe de son souvenir est Jéhovah. Cet ange, continue le vrai Israélite, cet ange, le Dieu des anges, et dont le signe de souvenir est Jéhovah, lutte contre Israël et se laisse vaincre. Il ne répand la plénitude de ses bénédictions qu'après sa défaite volontaire. Il blesse Israël et le rend boîteux pour signifier notre dispersion. Mais il rend la santé à son antagoniste lorsque, élevé en haut, ce soleil de justice verse sur la terre les flots de ses rayons divins. Voilà, conclut-il en s'adressant aux Juifs, voilà l'abrégé de l'Evangile. Répondez à la grâce qui vous sollicite, et vous verrez bientôt l'accomplissement de cette dernière figure. Israël boîteux sera guéri, et nous serons tous rassemblés sous les ailes de Notre Seigneur Jésus-Christ (4).

Jacob était à peine sorti de cette lutte définitive, qu'il aperçut venir Esaü, et avec lui quatre cents hommes. Aussitôt il sépara les enfants de Lia et de Rachel, et ceux des deux servantes. Il mit les servantes et leurs enfants en avant, Lia et ses enfants après, Rachel et Joseph derrière. Lui-même, allant devant eux, se prosterna en terre par sept fois, jusqu'à ce qu'il fût proche de son frère. Mais Esaü courut au-devant de lui, l'embrassa, se jeta à son cou, le baisa, et tous deux ils pleurèrent. Puis, levant les yeux, Esaü vit des femmes et leurs enfants, et dit : Qui sont ceux-là? sont-ils à toi? Et il répondit : Ce sont les enfants que Dieu a donnés à ton serviteur. Et les servantes et les enfants s'approchant, s'inclinèrent; puis Lia aussi s'approcha avec ses enfants; et, quand de même ils l'eurent adoré, Joseph et Rachel l'adorèrent les derniers. Esaü dit encore : Quelles sont ces bandes que j'ai rencontrées? Jacob répondit : C'est pour trouver grâce devant mon seigneur. — J'ai assez, mon frère, reprit Esaü; qu'à toi reste ce qui est à toi. Jacob insista : Non, je te prie; mais, si maintenant j'ai trouvé grâce devant toi, accepte mes présents de ma main, car j'ai vu ta face comme si j'eusse vu la face de Dieu; sois-moi propice et reçois la bénédiction que je t'ai apportée, car Dieu m'a gratifié dans sa miséricorde, et j'ai assez de tout. Esaü, les recevant à cause des instances de son frère, dit : Allons ensemble, et je te conduirai en ton chemin. — Mon seigneur, répondit Jacob, tu sais que j'ai des enfants bien faibles encore, des brebis et des vaches pleines; si je les hâte trop, tout mon troupeau mourra en un jour. Que mon seigneur passe devant son serviteur, et je le suivrai peu à peu, selon que je verrai que mes enfants le pourront, jusqu'à ce que je parvienne vers mon seigneur en Séir. — De grâce, reprit Esaü, que du moins quelques-uns du peuple qui est avec moi t'accompagnent. — Il n'est pas nécessaire, dit Jacob; je n'ai besoin que d'une seule chose, c'est que je trouve grâce devant mon seigneur. Esaü donc s'en retourna le même jour en Séir.

Quant à Jacob, arrivé à quelque distance de Phanuel, il bâtit une maison pour lui, et dressa des tentes pour ses troupeaux. De là, on appela ce lieu Socoth ou tentes. Il parvint enfin heureusement à la ville de Sichem, devant laquelle il établit sa demeure. A cet effet, il acheta pour cent keschitas ou agneaux, pièce de monnaie dont on ignore la valeur, la portion du champ où il avait ses tentes (5).

Pendant qu'il demeurait là, un grand chagrin vint l'affliger : Dina, sa fille, étant allée voir les femmes du pays, Sichem, fils d'Hémor, prince de cette terre, la vit, l'aima, l'enleva et lui fit violence. Son cœur, s'étant attaché à elle, il pria son père Hémor de la lui obtenir pour femme. Les fils de Jacob revenaient des champs, lorsque Hémor et Sichem se présentèrent pour faire la demande, s'offrant l'un et l'autre à tout ce que l'on voudrait. Les enfants de Jacob, vivement irrités

(1) Gen., XXXII, 1-30. — (2) Exod., XXXIII, 20. — (3) Osée, XII, 4-6. — (4) 2e Lettre de M. Drach, p. 162; *Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, t. II, p. 20?. — (5) Gen., XXXIII, 17-20.

de l'outrage fait à leur sœur, et qui en méditaient une terrible vengeance, répondirent qu'ils ne pouvaient s'allier qu'à des hommes circoncis. Hémor et Sichem promirent aussitôt, non-seulement de prendre eux-mêmes la circoncision, mais encore de la faire adopter à tout leur peuple. Ils tinrent parole, et tous les mâles furent circoncis sans délai. Mais le troisième jour, quand la douleur des plaies était plus grande, deux fils de Jacob, Siméon et Lévi, frères de Dina, prirent chacun leur glaive; et, accompagnés sans doute de serviteurs en armes, ils entrèrent dans la ville, tuèrent tous les mâles, entre autre Hémor et Sichem, et enlevèrent Dina, leur sœur, de la maison de ce dernier. Après qu'ils furent sortis, les autres enfants de Jacob, toujours pour venger l'outrage de leur sœur, se jetèrent sur les morts, pillèrent la ville, s'emparèrent de tout ce qu'il y avait de troupeaux et autres dépouilles, et emmenèrent captifs les enfants et les femmes. Après cette exécution si violente, Jacob dit à Siméon et Lévi : Vous m'avez rempli de douleur et rendu odieux aux Chananéens et aux Phérézéens, habitants de cette terre. Nous sommes en petit nombre; ils s'assembleront et me frapperont, et je serai détruit, moi et toute ma maison. Ils répondirent : Quoi donc! devait-on traiter notre sœur comme une prostituée (1)? Nous verrons plus tard comment, au lit de la mort, le patriarche les punit de cette cruelle vengeance, en les privant tous deux de sa bénédiction.

Pendant que Jacob était ainsi dans la douleur et la crainte, Dieu lui dit : Lève-toi et monte à Béthel, et demeure là, élève un autel au Dieu qui t'apparut quand tu fuyais Esaü, ton frère. Aussitôt il dit à sa maison et à tout ce qu'il y avait de monde avec lui : Rejetez les dieux étrangers qui sont parmi vous, purifiez-vous et changez vos vêtements. Levons-nous et montons à Béthel, afin que nous élevions là un autel au Dieu qui m'a exaucé au jour de ma tribulation, et qui a été le compagnon de ma route. Tous lui donnèrent donc les dieux étrangers qu'ils avaient, et les pendants qui étaient à leurs oreilles, c'est-à-dire aux oreilles des idoles : ou bien, si c'est des gens qu'il faut l'entendre, il y aura dans ces ornements quelque chose de superstitieux; car, à les considérer en eux-mêmes, ils n'avaient rien de mauvais, puisque nous voyons Eliézer en faire présent à Rebecca. Quant à ces dieux étrangers qui se trouvaient dans la suite de Jacob, il est bon de se rappeler que cette suite se composait alors, non-seulement de sa famille proprement dite, mais d'une multitude de serviteurs et de servantes originaires de Mésopotamie, et enfin de toutes les femmes et de tous les enfants de la ville de Sichem. Il n'est pas étonnant que, dans une peuplade aussi nombreuse, il se trouvât des objets de superstition. Jacob les prit tous et les enfouit sous un arbre. Il partit ensuite avec tout son peuple, et Dieu envoya une grande terreur sur les villes qui étaient autour d'eux, en sorte que nul n'osa les poursuivre. Arrivé à Béthel, nommé jusqu'alors Luza, il éleva un autel, et nomma ce lieu El Béthel, c'est-à-dire *Dieu de la maison de Dieu;* car Dieu lui apparut là, quand il fuyait son frère (2).

En ce temps mourut Débora, la nourrice de Rebecca, et elle fut ensevelie au pied de Béthel, sous un chêne; on appela ce lieu le chêne des pleurs. Les Hébreux disent, dans leurs commentaires, que Débora avait été envoyée à Haran, par Rebecca, pour rappeler Jacob à la maison paternelle.

Dieu, apparaissant de nouveau à Jacob depuis son retour à Phadan-Aram, le bénit et lui dit : Ton nom ne sera plus Jacob, mais Israël; c'est moi le Dieu tout-puissant : crois et multiplie; tu deviendras une nation et une assemblée ou église de nations; des rois sortiront de toi, et la terre que j'ai donnée à Abraham et à Isaac, je te la donnerai à toi et à ta postérité après toi. Jacob éleva un monument ou colonne au lieu où Dieu lui avait parlé, y fit des libations, y répandit de l'huile et l'appela encore Béthel ou maison de Dieu.

Parti de là, il s'avançait sur la route d'Ephrata, lorsque Rachel sentit les douleurs de l'enfantement. Ses couches étant fort pénibles, la sage-femme lui dit : Ne craignez point, car vous aurez encore un fils. Mais c'était au moment que son âme s'en allait, car elle mourut. Elle le nomma donc Benoni ou fils de ma douleur; mais son père l'appela Benjamin, qui peut signifier et fils de la droite, et fils des jours au delà de la vieillesse. Rachel mourut donc et fut ensevelie sur le chemin d'Ephrata, depuis appelé Béthléhem, et où naquit plus tard le Sauveur du monde. Jacob dressa sur son sépulcre un monument que l'on voyait encore du temps de Moïse.

Arrivé plus loin, et pendant qu'il habitait au delà d'une tour qu'on appelait la Tour-du-Troupeau, il eut un autre chagrin. L'aîné de ses fils, Ruben, commit un inceste avec Bala, une de ses belles-mères. Jacob ne dit rien sur le moment; mais au lit de la mort, il lui reprochera son crime, le privera de son droit d'aînesse et le transportera au quatrième de ses fils, le second et le troisième, Siméon et Lévi, s'en étant rendus indignes par leur conduite envers les habitants de Sichem.

Enfin il arriva auprès de son père Isaac dans la plaine de Mambré, vers Hébron, où Abraham lui-même habita comme étranger. Isaac vécut en tout cent quatre-vingts ans; il mourut consumé par l'âge, et fut réuni à son peuple; Esaü et Jacob, ses fils, l'ensevelirent (3).

Depuis leur réconciliation, les deux frères paraissent avoir vécu en très-bonne intelligence. L'on ne sait si Jacob alla trouver son

(1) Gen., XXXIV, 1-31. — (2) *Ibid.*, XXXV, 1-7. — (3) *Ibid.*, 8-29.

frère en Séir : on serait plutôt tenté de croire qu'Esaü revint habiter avec lui dans le pays de Chanaan. Il est dit, en effet, après qu'ils eurent enseveli leur père et partagé son héritage, qu'Esaü prit ses femmes, ses fils, ses filles et tous ceux de sa maison, avec ses richesses, son bétail et tout ce qu'il pouvait avoir en la terre de Chanaan, s'en alla dans un autre pays et s'éloigna de son frère; car ils étaient si riches qu'ils ne pouvaient habiter ensemble, à cause de leurs nombreux troupeaux. Esaü, surnommé Edom, habita donc de nouveau dans la montagne de Séir. Le nom de Séir était celui d'un des princes des anciens habitants, appelé Horiens. Esaü contracta avec eux des alliances, mais ses descendants se rendirent dans la suite les seuls maîtres. Alors le surnom d'Esaü, Edom, devint le nom principal de tout le pays ; il fut même donné à la mer la plus proche, qui s'appelant d'abord en hébreu la mer de Souph ou de jonc, fut nommée ensuite la mer d'Edom, mer Iduméenne, en grec mer Erythrée, en latin mer Rouge. Strabon, Pline, Pomponius-Mela et d'autres anciens auteurs rapportent que cette mer ne fut point ainsi appelée de quelque rougeur qu'on y remarqua, mais d'un grand roi nommé Erythrus, dont les Etats étaient situés le long de ses bords (1). Or, Erythrus signifie en grec ce qu'Edom signifie dans les langues phénicienne et hébraïque, savoir, *rouge;* ce qui marque évidemment que ce roi Erythrus n'est autre qu'Esaü ou Edom : celui-ci ayant établi sa postérité dans cette contrée-là, elle en fut appelée le pays d'Edom, ou, avec la terminaison grecque, l'Idumée, et la mer qui la baignait, mer d'Edom, et par la méprise des Grecs, mer Erythrée ou mer Rouge, nom qu'elle porte encore. Sur cette mer étaient deux ports célèbres, Elath et Asiongaber, par où se faisait le commerce de la Phénicie et de l'Arabie avec l'Inde. C'était aux Indiens une voie facile pour connaître, non-seulement les parfums de l'Arabie, mais une chose encore plus précieuse, la sagesse des Iduméens. Car les descendants d'Esaü se distinguèrent contre tous les Orientaux, non-seulement par leur valeur guerrière, mais encore par une grande renommée de sagesse et de prudence ; renommée dont ils n'étaient pas indignes, comme nous le verrons par l'un d'entre eux, le patriarche Job. En faisant la généalogie d'Esaü, des onze princes et des rois qui en sortirent, Moïse dit entre autres : Voici les rois qui ont régné en la terre d'Edom, avant qu'aucun roi régnât sur les enfants d'Israël (2). C'est que Dieu, ainsi que nous l'avons vu, avait promis à Jacob que des rois sortiraient de lui. Or, du temps de Moïse, cette promesse n'était point encore accomplie ; tandis que les Iduméens avaient déjà leur huitième roi.

Onze ans déjà avant la mort de son père Isaac, lorsque le cœur de Jacob saignait encore de la perte de sa chère épouse, il fut éprouvé par une affliction qui le plongea dans un deuil de vingt ans. Son fils Joseph, le premier-né de Rachel, était la consolation de sa vie, que ses fils plus âgés lui avaient rendue amère déjà plus d'une fois. A l'âge de dix-sept ans, Joseph paissait les troupeaux avec quelques-uns de ses frères : il leur vit commettre une chose détestable ; au lieu de les imiter, il en avertit son père. Celui-ci l'aimait plus que ses autres fils, et à cause de sa vertu, et parce qu'il l'avait engendré dans sa vieillesse. Il lui donna entre autres une tunique de diverses couleurs.

Ses frères, voyant que leur père l'aimait plus que tous les autres, le haïssaient et ne pouvaient lui dire une parole d'amitié. Un incident vint encore augmenter leur haine : ce fut un songe qu'il eut. De grâce, leur dit-il, écoutez le songe que j'ai vu. C'était comme si nous étions à lier des gerbes dans le champ : il me semblait que ma gerbe se levait et se tenait debout, et les vôtres, se rangeant à l'entour, adoraient la mienne. Sur quoi ses frères lui répondirent : Est-ce donc que tu seras notre roi? où serons-nous soumis à ta domination ? Et ils le haïssaient encore plus à cause de son songe et de ses discours. Il en eut un autre qu'il leur raconta également : J'ai vu encore un songe, et voilà que le soleil, la lune et onze étoiles m'adoraient. Son père, à qui il le raconta, ainsi qu'à ses frères, lui fit une réprimande et lui dit : Que veut dire ce songe que tu as vu ? Est-ce que moi, et ta mère, et tes frères t'adoreront en nous prosternant jusqu'à terre ? Ses frères donc lui portaient envie ; mais son père considérait la chose en silence. La mère, dont il est ici parlé, est Lia : Rachel n'était plus vivante.

Quelque temps après, Jacob envoya Joseph, de la vallée d'Hébron, vers Sichem, où ses frères avaient coutume de faire paître les troupeaux. Il errait au milieu de la campagne, lorsqu'il apprit d'un homme qu'ils étaient allés vers Dothaïn, où il les trouva en effet. Hé ! voilà le songeur qui vient se dirent-ils en l'apercevant de loin ; venez, tuons-le, et jetons-le dans une de ces citernes ; nous dirons qu'une bête sauvage l'a dévoré, et nous verrons ce que deviendront ses songes. Mais Ruben, entendant cela, le délivra de leurs mains, disant : Ne lui ôtons pas la vie ; ne répandez pas son sang ; jetez-le dans cette citerne qui est dans le désert, et ne mettez pas la main sur lui. Il parlait de la sorte pour le tirer de leurs mains et le rendre à son père.

Lors donc que Joseph fut arrivé près de ses frères, ils le dépouillèrent de sa tunique de diverses couleurs et le jetèrent dans une vieille citerne où il n'y avait pas d'eau ; puis ils s'assirent pour manger. Cependant il vint à passer une caravane de marchands arabes,

(1) Strabon, l. XVI ; Pline, l. VI, 23 ; Pomponius Mela, l. III, 8 ; Quint. Curt., l. VIII, 9 et l. IX, 1 ; Arrian. rer. indic. — (2) Gen., XXXVI, 31.

les uns Ismaélites, les autres Madianites; ils venaient de Galaad avec leurs chameaux, portant des aromates, du baume et de l'ambre en Égypte. Alors Juda dit à ses frères : Que nous servira de tuer notre frère et de cacher son sang ? Venez, vendons-le aux Ismaélites, et que notre main ne soit pas sur lui ; car il est notre frère et notre chair. Ils se rendirent à ses discours, tirèrent Joseph de la citerne, et le vendirent aux Ismaélites pour vingt pièces d'argent. Lorsque Ruben revint à la citerne et qu'il n'y trouva plus Joseph, il déchira ses vêtements, retourna vers ses frères et dit : L'enfant n'y est plus, et moi où irai-je?

Eux, de leur côté, prirent la tunique de Joseph, la plongèrent dans le sang d'un chevreau qu'ils avaient tué, l'envoyèrent à leur père en lui faisant dire : Nous avons trouvé ceci, voyez si c'est ou non la tunique de votre fils. Il la reconnut et s'écria : C'est la tunique de mon fils ; une bête sauvage l'a dévoré, une bête a dévoré Joseph. Et, déchirant ses vêtements, il se couvrit d'un cilice et pleura son fils pendant longtemps. Tous ses fils et toutes ses filles se rassemblèrent pour le consoler, mais il ne voulut pas recevoir de consolation. Il dit, au contraire : Je descendrai vers mon fils en pleurant jusqu'au séjour des morts (1).

Pendant qu'il était ainsi plongé dans le deuil, ce qui se passait dans la famille de son quatrième fils vint encore ajouter à sa tristesse. Juda avait épousé une femme chananéenne, dont il eut trois fils : Her, Onan et Séla. Quand le premier fut en âge, il lui donna une fille nommée Thamar. Her était si dépravé, que Dieu le frappa de mort. Or, c'était dès lors la coutume parmi les Hébreux, que le frère épousât la veuve de son frère mort sans postérité. Juda fit donc épouser Thamar à Onan, afin qu'il suscitât des enfants à son frère. Mais Onan, voyant que les enfants qui naîtraient de son mariage, ne seraient point à lui, empêchait, par une action détestable, qu'elle ne devînt mère. L'Eternel le fit également mourir. Juda dit alors à Thamar d'attendre que Séla, son troisième fils, fût en âge de l'épouser. Au fond, il craignait de le lui donner, de peur de le voir mourir comme ses deux frères. Lui-même devint veuf dans l'intervalle. Thamar, après avoir longtemps attendu, voyant qu'on ne lui tenait point la promesse, se déguisa et fit en sorte d'avoir un commerce criminel avec son beau-père, qui ne la reconnut point. Juda ayant appris qu'elle était enceinte, voulut la punir du feu, comme ayant manqué de fidélité à son futur époux ; mais il sut bientôt qu'il en était lui-même l'auteur, et s'abstint soit de la punir, soit de la toucher jamais. Thamar mit au monde deux fils, qui furent appelés Tharès et Zaré (2).

L'on sera fort étonné peut-être de voir de tels désordres dans la famille de Jacob, et d'entendre l'Écriture les raconter avec si peu de ménagement. Dieu l'a permis pour notre plus grand bien. L'exactitude avec laquelle Moïse rapporte ce qui est le moins honorable pour ses ancêtres et pour tout son peuple, nous fait bien voir de quel esprit il était animé en écrivant ; non pas de l'esprit de l'homme, qui dissimule les torts de ses amis et exagère ceux des ennemis ; mais de l'esprit de Dieu, qui ne fait acception de personne. Ces fautes dans lesquelles nous voyons tomber les fils du patriarche nous apprennent encore, que c'est peu d'être nés de vertueux parents, de vivre dans une sainte famille, de recevoir de salutaires instructions, d'avoir sous les yeux de bons exemples, si le cœur n'est pénétré de la crainte de Dieu ; elles nous apprennent qu'il faut opérer notre salut avec humilité, crainte et tremblement, parce que, comme dit saint Augustin, il n'y a point de péché commis par un homme qui ne puisse être commis par un autre homme, si Celui qui a fait l'un et l'autre ne le soutient par sa grâce ; elles deviennent enfin pour nous un puissant motif de confiance en la divine miséricorde. Le Fils de Dieu a voulu compter parmi ses ancêtres cette même Thamar, pour nous apprendre dès lors qu'il viendrait en ce monde, non pour appeler les justes, mais les pécheurs ; non pour les condamner, mais pour les sauver et donner sa vie pour la rédemption de tous. La misère de l'homme, la miséricorde de Dieu, voilà ce que nous présentent partout les Livres saints.

Pendant que Jacob pleurait Joseph comme mort, Joseph était conduit en Egypte. Un officier de Pharaon, Putiphar, capitaine des gardes, l'acheta des Ismaélites. Il ne fut pas longtemps à s'apercevoir que l'Éternel était avec Joseph et que tout prospérait entre ses mains. Il le prit en affection, l'attacha à sa personne, l'établit sur sa maison et sur tout ce qui était à lui. Depuis ce moment, l'Eternel l'ayant béni de plus en plus, et à la ville, et à la campagne, l'Egyptien abandonna entre les mains de Joseph tout ce qu'il avait, de telle sorte qu'il ne connaissait rien autre chose que le pain dont il se nourrissait. Or, Joseph était bien fait de corps et beau de visage. Après donc bien des jours, sa maîtresse jeta les yeux sur lui et le sollicita de commettre le péché avec elle ; mais lui, ne consentant pas à cette action détestable, répondit : Voilà que mon maître ne se soucie de rien avec moi dans sa maison : tout ce qu'il y a, il l'a mis en ma puissance ; il n'y a personne ici au-dessus de moi ; il n'y a rien que mon maître n'ait remis entre mes mains, excepté vous, en tant que vous êtes son épouse : comment donc puis-je faire ce mal et pécher contre Dieu? Chaque jour, cette méchante femme le sollicitait de nouveau : lui, au contraire, ne voulait pas même se trouver autour d'elle. Un jour, enfin, qu'il

(1) Gen., xxxvii, 3-35. — (2) Gen., xxxviii, 1-30.

s'occupait tout seul de quelque affaire, elle le saisit par le bord de sa robe, le pressant de se rendre à ses mauvais désirs; mais lui, ayant laissé le manteau dans sa main, s'enfuit et sortit de la maison. Quand cette femme se vit ainsi méprisée, elle entra en fureur, appela ses gens, se plaignit avec emportement de l'insolence du jeune Hébreu, lui attribua la vilaine proposition qu'elle lui avait faite elle-même, et montra le vêtement qu'il avait laissé, dit-elle, lorsqu'elle se mit à crier au secours. En preuve de sa foi, elle montra également à son mari, revenu dans la maison, le manteau qu'elle avait retenu, et lui dit: L'esclave hébreu que tu nous as amené est venu à moi pour me faire outrage; mais, m'ayant entendue crier, il a laissé son manteau que je tenais et s'est enfui. Alors le maître, trop crédule aux paroles de sa femme, entra dans une grande colère, et il envoya Joseph dans la prison où l'on gardait les prisonniers du roi. Mais là encore l'Eternel fut avec Joseph, et, prenant pitié de lui, il lui fit trouver grâce devant le chef de la prison, qui remit en sa main tous les prisonniers qui étaient sous sa garde; et tout ce qui se faisait dépendait de Joseph; il ne s'informait en rien de ce qu'il lui avait confié, car l'Eternel était avec lui et dirigeait toutes ses œuvres (1).

Quelque temps après, deux principaux officiers de la cour, le grand échanson et le grand panetier, tombèrent dans la disgrâce du roi qu'ils avaient offensé, et furent envoyés dans la même prison où était Joseph, lequel eut ordre d'avoir soin d'eux. Un matin, il les trouva bien tristes, et, sur sa demande pourquoi? ils lui répondirent qu'ils avaient eu chacun un songe et qu'il n'y avait personne pour l'interpréter. L'interprétation ne vient-elle pas de Dieu? reprit Joseph: racontez-moi toujours ce que vous avez vu. Alors commença le grand échanson: Je voyais devant moi une vigne, laquelle avait trois branches qui croissaient et poussaient des boutons; et, après les fleurs, les grappes mûrissaient; et la coupe de Pharaon était dans ma main; je pris donc les grappes, et les pressais dans la coupe que je tenais, et je donnai la coupe à Pharaon. Joseph lui répondit: Voici l'interprétation du songe: Les trois branches sont encore trois jours, après lesquels Pharaon se souviendra de votre ministère et vous rétablira dans votre ancien rang; et vous lui donnerez la coupe, selon votre office, comme vous aviez coutume de faire auparavant. Seulement, souvenez-vous de moi lorsque vous serez bien, et faites-moi miséricorde, en suggérant à Pharaon de me tirer de cette prison; car j'ai été enlevé par fraude de la terre des Hébreux, et, innocent, on m'a jeté ici dans la fosse.

Le grand maître des panetiers, voyant que l'interprétation était bonne, dit à son tour: Et moi aussi j'ai eu un songe, et j'avais trois corbeilles de farines sur ma tête; et dans l'une des corbeilles, qui était la plus élevée, je portais de tout ce qui se fait par l'art du boulanger; et les oiseaux du ciel en mangeaient.» Joseph lui répondit: «Voici l'interprétation du songe: Les trois corbeilles sont encore trois jours, après lesquels Pharaon vous fera trancher la tête et vous suspendra à une croix; et les oiseaux du ciel déchireront votre chair.»

Le troisième jour après était le jour de naissance de Pharaon, qui donna un grand festin à ses serviteurs. A cette occasion, il se souvint du grand échanson et du grand panetier: il rétablit l'un dans sa charge pour lui présenter la coupe, et fit suspendre l'autre à une croix, suivant l'interprétation que Joseph leur avait donnée; mais le grand échanson ne se souvint pas de Joseph et finit par l'oublier tout à fait (2).

Deux ans après, le roi d'Egypte eut dans la même nuit deux songes, qui durent l'occuper d'autant plus au réveil, que tous deux, dans des images précises et diverses, paraissaient indiquer le même sens. Il fit venir aussitôt tous les devins et les sages, mais pas un ne put interpréter les songes.

Alors, le chef des échansons dit au roi: «Je me souviens aujourd'hui de ma faute. Pharaon, irrité contre ses serviteurs, les fit mettre en prison, moi et le grand maître des panetiers. Nous eûmes, la même nuit, l'un et l'autre, un songe qui présageait l'avenir. Il y avait là un jeune Hébreu, esclave du capitaine des gardes; nous lui racontâmes, et il nous interpréta nos songes; et comme il nous a interprété, ainsi il nous est arrivé: moi je fus rétabli en ma charge, et lui suspendu à une croix.»

Aussitôt, sur le commandement du roi, Joseph fut tiré de prison; on lui coupa les cheveux, on lui fit changer de vêtements et on le présenta devant Pharaon, qui lui dit: «J'ai vu des songes, et il n'y a personne qui les explique. Mais j'ai entendu dire de toi que quand tu entends un songe, tu peux l'interpréter.» Joseph répondit: «Ceci est loin de moi; mais Dieu répondra pour le bien de Pharaon.»

Le roi donc raconta ce qu'il avait vu: «Il me semblait que j'étais debout sur le bord du fleuve; et voilà que du fleuve montèrent sept vaches, belles et pleines d'embonpoint, qui paissaient dans la prairie. Mais après elles j'en vis monter sept autres, maigres et difformes à l'excès. Jamais je n'en vis de si misérables dans toute l'Egypte. Et les sept vaches maigres et difformes dévorèrent les sept premières, qui étaient grasses. Et après qu'elles les eurent dévorées, on ne s'en aperçut point, elles étaient hideuses comme auparavant: alors je m'éveillai. M'assoupissant de nouveau, je vis un autre songe. Sept épis pleins et d'une merveilleuse beauté sortaient d'une seule tige; ensuite

(1) Gen., XXXIX, 1-23. — (2) Ibid. XL, 1-23.

s'élevèrent sept autres épis grêles, maigres et desséchés par un vent d'orient, et les sept épis grêles dévorèrent les sept épis pleins. »

Joseph répondit : « Le songe de Pharaon n'est qu'un. Dieu annonce à Pharaon ce qu'il fera. Les sept vaches belles sont sept années, et les sept épis pleins sont sept années également : c'est le même songe. Les sept vaches maigres et décharnées qui sont montées après les premières, et les sept épis grêles et frappés d'un vent brûlant, sont sept années d'une famine qui vient. Voilà donc ce que je disais à Pharaon ; Dieu lui prédit ce qu'il fera. Voilà que viendront dans toute la terre d'Egypte sept années d'une grande fertilité, que suivront sept années d'une stérilité telle que toute l'abondance précédente tombera en oubli, car la faim consumera la terre. Quant à ce que le songe a été représenté à Pharaon jusqu'à deux fois, c'est un signe que la parole de Dieu est certaine et que Dieu l'accomplira promptement. Maintenant donc, que Pharaon choisisse un homme sage et plein d'industrie, et qu'il le prépose sur toute l'Egypte ; qu'il fasse encore ceci : Qu'il établisse des intendants dans toutes les provinces et leur ordonne d'amasser en des greniers la cinquième partie des fruits de la terre durant les sept années d'abondance. Ils amasseront, sous la puissance de Pharaon, tout le blé des bonnes années, et le garderont dans les villes : ce sera une provision pour la famine des sept ans à venir qui pèsera sur l'Egypte, et le pays ne sera pas entièrement consumé par la faim. »

Ce conseil plut à Pharaon et à tous ses serviteurs, et il leur dit : En trouverons-nous jamais un comme celui-ci, un homme en qui soit l'esprit de Dieu ? Ensuite, s'adressant à Joseph : Puisque Dieu t'a fait connaître tout cela, il n'y a personne de sage et d'éclairé comme toi : tu seras donc sur ma maison ; c'est à la parole de ta bouche que tout mon peuple se gouvernera ; je n'aurai au-dessus de toi que le trône ; voilà que je t'ai établi sur toute la terre d'Egypte. En même temps il tira l'anneau de sa main, le mit en la main de Joseph, le revêtit d'une robe de fin lin, mit un collier d'or autour de son cou, et le fit monter sur le second char du royaume, précédé d'un héraut criant : A genoux. Voilà comme il fut établi sur toute la terre de Mizraïm. Le roi dit encore : Je suis Pharaon ; mais sans toi, nul ne remuera la main ni le pied dans toute la terre d'Egypte. Enfin, il lui changea son nom, et il l'appela en langue égyptienne *Sauveur du monde* ; suivant d'autres, *Confident des secrets*, et lui donna pour femme Aseneth, fille de Putiphar, prêtre d'On, que les Grecs ont appelé Héliopolis ou ville du soleil (1).

Les Egyptiens étaient divisés en plusieurs castes héréditaires : les prêtres, les guerriers, les pasteurs, les laboureurs, les artisans. Les prêtres formaient le premier corps de l'Etat ; rien de considérable ne se pouvait faire sans eux. Les plus distingués entouraient sans cesse le roi pour lui rappeler les lois du royaume et l'aider de leurs conseils ; leur influence était telle qu'un grand écrivain a dit : « Les Egyptiens étaient un peuple de prêtres, non qu'on n'y trouvât point d'autres castes reconnaissables par leur isolement ; mais, chez eux, tout avait le sacerdoce pour principe, partout prédominait l'esprit et l'influence des prêtres (2). » Voilà pourquoi Pharaon fait épouser à Joseph la fille d'un des plus puissants d'entre eux. Par là se manifeste encore une des voies secrètes de la Providence touchant le salut des hommes. En Egypte, les prêtres étaient les docteurs de la nation, Joseph est mis en relation intime avec eux ; il a ordre de Pharaon d'apprendre la sagesse aux sénateurs de l'Egypte (3). Qui peut douter que, pendant les quatre-vingts ans que le patriarche a gourverné ce pays, il ne leur ait appris la sagesse véritable sur Dieu et son culte ? Quand à cela l'on ajoute les enseignements terribles que reçurent les Egyptiens sous Moïse, la facilité qu'ils eurent sous Salomon de remonter à la source de la vérité, facilité plus grande encore sous les Ptolémées par la version grecque des Livres saints, peut-on s'empêcher de dire : Non, Dieu n'a jamais refusé à l'Egypte les lumières nécessaires ; si elle tomba dans une honteuse idolâtrie, c'est qu'elle le voulut bien.

Joseph avait trente ans lorsqu'il parut devant Pharaon. Sorti de sa présence, il parcourut toutes les provinces de l'Egypte. La fertilité des sept ans vint. On déposa dans les villes la surabondance des récoltes de chaque canton. La quantité de blé fut si grande, qu'il égalait le sable de la mer et qu'on ne le mesurait plus.

Avant qu'arrivât la famine, Joseph eut deux fils de sa femme Aseneth. Il nomma l'aîné Manassé, qui signifie *oubli*, disant : Dieu m'a fait oublier toutes mes afflictions et toute la maison de mon père. Il appela le second Ephraïm, qui signifie *fructification*, disant : Dieu m'a fait fructifier en la terre de mon exil.

Enfin, les sept années de la fertilité de l'Egypte étant finies, les sept années de stérilité commencèrent, selon que l'avait prédit Joseph. La famine s'étendit sur tous les pays ; mais il y avait du pain en Egypte. Ce n'est pas que les Egyptiens ne se ressentissent de la disette ; mais ayant crié à Pharaon pour avoir de quoi vivre, Pharaon leur dit à tous : Allez à Joseph, et faites ce qu'il vous dira. Joseph ouvrit alors tous les greniers et vendait du blé aux Egyptiens ; on venait également en acheter de toutes les provinces (4) ; car la famine était grande partout, entre autres dans le pays de Chanaan où demeurait Jacob.

Ce patriarche ayant appris qu'on vendait

(1) Gen., XLI, 1-45. — (2) Fréd. de Schlegel, *Histoire de la littérature ancienne et moderne*, leçon I — (3) Ps., CIV, 22. — (4) Gen., XLI, 46-57.

du blé en Egypte, y envoya ses fils pour en acheter ; il ne retint que Benjamin, son plus jeune, le seul qui lui restât de Rachel, car, disait-il, il pourrait lui arriver quelque malheur en route. Les autres, arrivés en Egypte, furent conduits devant Joseph, qui les reconnut aussitôt, mais eux ne le reconnurent point, Il se souvint des songes qu'il avait eus sur eux, et leur dit : Vous êtes des espions ; vous êtes venus pour voir les lieux faibles du pays. Sur leur excuse, il insista ; mais ils répondirent : Nous, vos serviteurs, nous sommes douze frères, enfants d'un même homme en la terre de Chanaan ; le plus jeune est avec notre père, et l'autre n'est plus. — Voilà ce que je vous disais, reprit Joseph : Vous êtes des espions ; mais je vais vous éprouver. Vive Pharaon ! Vous ne sortirez d'ici que quand votre frère plus jeune viendra. Envoyez l'un d'entre vous et qu'il l'amène. En attendant, vous serez en prison. Et il les fit enfermer. Mais le troisième jour, il leur dit : Faites ceci, et vous vivrez ; car je crains Dieu. Etes-vous droits et sincères, que l'un d'entre vos frères reste enchaîné dans la prison ; vous autres, allez et portez le blé que vous avez acheté en vos maisons, et amenez-moi votre plus jeune frère, afin que vos paroles soient vérifiées et que vous ne mourriez point. Et ils firent ainsi qu'il avait dit.

Cependant ils se disaient l'un à l'autre : Aussurément nous nous sommes rendus coupables envers notre frère lorsque nous vîmes l'angoisse de son esprit pendant qu'il nous priait, et nous ne l'avons point écouté ; c'est pour cela que cette tribulation est venue sur nous. Ruben leur répondit : Ne vous disais-je pas : Ne péchez point contre l'enfant ? et vous ne m'avez pas écouté ; maintenant son sang vous est redemandé. Or, ils ignoraient que Joseph les entendit, parce qu'il leur parlait par interprète. Et il se détourna d'eux et pleura. Puis étant revenu et leur parlant, il prit Siméon et le fit enchaîner en leur presence (1).

Joseph traite ses frères avec une apparente rigueur, pour avoir des nouvelles sûres de son père et de son frère Benjamin. Ne voyant point ce dernier avec eux, il avait à craindre qu'ils ne lui eussent fait comme à lui-même. Il voulait encore savoir s'ils se repentaient de leur conduite à son égard. La confession qu'ils en firent émut son cœur et fit couler ses larmes. Siméon est retenu en prison, parce que, suivant une tradition hébraïque, au lieu d'aider Ruben à délivrer Joseph, il était le plus ardent à vouloir sa mort. Ce qui n'est pas improbable ; car nous avons vu, par le massacre de Sichem, combien son caractère était porté à la violence. Après cela, Joseph donna ordre d'emplir leurs sacs de blé, de remettre l'argent de chacun d'eux dans son sac, et de leur donner, de plus, des vivres pour la route. Pour eux, ils chargèrent le blé sur leurs ânes et s'en allèrent. Mais l'un d'eux, ayant ouvert son sac pour donner à manger à son âne dans une hôtellerie, vit son argent à l'entrée de son sac, et il dit à ses frères : On m'a rendu mon argent ; le voilà dans le sac. Et eux, étonnés et troublés, se disaient l'un à l'autre : Qu'est-ce que ceci que Dieu nous a fait ?

De retour auprès de Jacob, leur père, dans le pays de Chanaan, ils lui racontèrent tout ce qui leur était arrivé, et dirent : L'homme qui est le maître du pays nous a parlé rudement et nous a pris pour des espions. Ils ajoutèrent comment il avait retenu Siméon pour otage et exigé, pour preuve de la vérité de leurs paroles, qu'ils lui amenassent Benjamin. Après quoi, comme ils vidaient leurs sacs, ils y trouvèrent, chacun, leur argent à l'entrée. Ils en furent dans l'effroi, ainsi que leur père. Celui-ci leur dit : Vous voulez donc que je n'aie plus d'enfants ? Joseph n'est plus ! Siméon n'est plus ! et vous m'enlevez Benjamin ! C'est sur moi que retombe tout cela ! Ruben répondit à son père et dit : Faites mourir mes deux enfants si je ne vous le ramène ; remettez-le entre mes mains et je vous le rendrai. Et lui : mon fils n'ira point avec vous ; car son frère est mort et lui seul est resté ; si quelque mal lui arrivait dans la terre où vous allez, vous feriez descendre mes cheveux blancs de douleur au séjour des morts (2).

Cependant la disette augmentait toujours au pays de Chanaan. Jacob se vit forcé de renvoyer ses fils en Egypte, et, quelque répugnance qu'il y eût d'abord, de laisser partir avec eux Benjamin, sur les représentations de Juda. Mais alors, selon les mœurs de l'Orient, pour témoigner son respect à cet homme puissant en Egypte et pour l'apaiser, il commanda à ses fils de prendre avec eux des plus précieux fruits de la terre, du baume, du miel, des parfums, de la myrrhe, des dattes et des amandes. Il leur commanda aussi, outre l'argent nécessaire, de reporter celui qu'ils avaient trouvé dans leurs sacs, de peur que cela n'eût été fait par mégarde. Et que le Dieu tout-puissant vous fasse trouver miséricorde devant cet homme, afin qu'il renvoie avec vous votre autre frère et ce Benjamin ; pour moi, s'il faut que je demeure privé de mes enfants, j'en demeurerai privé.

Lorsqu'ils furent arrivés en Egypte et présentés devant Joseph, occupé alors à des fonctions publiques, et que celui-ci eut aperçu Benjamin, il dit à son intendant de les conduire en sa maison et de préparer les victimes pour un festin ; car, dit-il, ces hommes mangeront à midi avec moi. Eux, au contraire, se voyant conduits à la maison de Joseph, furent saisis de crainte et racontèrent à l'intendant comment l'argent s'était retrouvé dans leurs sacs et comment ils avaient eu soin de le rapporter. Mais il leur dit : La paix soit avec vous ! ne craignez point ! votre Dieu et le Dieu de votre père vous a donné des trésors en vos sacs ; car pour moi, votre argent m'est parvenu. Et il leur amena Siméon. Puis, les

(1) Gen., XLII, 1-25. — (2) *Ibid.*, XLII, 26-38.

ayant introduits dans la maison, il apporta de l'eau, ils lavèrent leurs pieds, et il donna à manger à leurs bêtes.

Cependant ils tenaient leurs présents tout prêts ; et quand Joseph entra dans la maison, ils les lui offrirent de leurs mains et l'adorèrent en s'inclinant jusqu'à terre. Lui leur demanda des nouvelles de leur santé, et dit : Votre père, ce vieillard dont vous m'avez parlé, se porte-t-il bien ? vit-il encore ? Ils répondirent : Votre serviteur, notre père, se porte bien; il vit encore. Et, s'inclinant, ils l'adorèrent. Lui, levant les yeux, vit Benjamin, son frère, fils de sa mère, et dit : Est-ce là votre jeune frère dont vous me parliez? et il ajouta : Que Dieu te soit miséricordieux, mon fils ! et Joseph se hâta, car ses entrailles étaient émues sur son frère, et il cherchait où pleurer, et il entra dans sa chambre et il y pleura. Puis, s'étant lavé le visage, il sortit, se contint, et dit : Apportez le pain. Et on servit à part Joseph, à part ses frères et à part les Egyptiens qui mangeaient avec lui. Car les Egyptiens ne peuvent manger avec les Hébreux, et ils regardent cela comme une abomination. Et on les plaça vis-à-vis de lui, l'aîné selon sa primogéniture, et le plus jeune selon sa jeunesse. Ils s'en étonnaient entre eux. Il prit les parts de devant lui et les envoya à chacun de ses frères ; mais la part de Benjamin était cinq fois plus grande que les autres. Et ils burent et se réjouirent avec lui (1).

Lorsque les enfants d'Israël se préparaient à retourner chez eux, Joseph commanda à son intendant d'emplir leurs sacs de blé autant qu'ils en pourraient tenir, de remettre l'argent de chacun à l'entrée de son sac, et de placer sa coupe d'argent à l'entrée du sac du plus jeune, outre l'argent de son blé. Au point du jour, ils se mirent en route. Mais à peine étaient-ils hors de la ville, que Joseph dit à son intendant : « Lève-toi et poursuis ces hommes, et, quand tu les auras atteints, dis-leur : Pourquoi avez-vous rendu le mal pour le bien? Pourquoi m'avez-vous dérobé ma coupe d'argent ? N'est-pas celle dans laquelle boit mon seigneur et dont il se sert pour deviner? Vous avez fait là une action détestable (2). »

Quand Joseph suppose qu'il devine par sa coupe, il parle suivant l'opinion que le vulgaire avait de lui. Au fond, rien n'est plus vrai dans ce moment. C'est par cette coupe qu'il voulait sonder les dispositions de ses frères à l'égard de Benjamin ; c'est par cette coupe qu'il allait savoir s'ils nourrissaient contre lui des sentiments d'envie et de jalousie, soit à cause de la prédilection de Jacob, soit à cause des préférences dont il avait été l'objet dans le palais de Joseph; si enfin ils l'abandonneraient ou non dans cette extrémité.

L'intendant exécuta les ordres de son maître. Les fils de Jacob cherchèrent à se justifier. « L'argent même que nous avons trouvé à l'entrée de nos sacs, nous l'avons rapporté de la terre de Chanaan ; comment donc déroberions-nous de la maison de votre maître de l'or ou de l'argent? Celui de vos serviteurs, quel qu'il soit, dans le sac de qui sera trouvé ce que vous cherchez, qu'il meure, et nous serons esclaves de notre Seigneur. — Soit, leur dit-il. Celui dans le sac de qui sera trouvée la coupe, sera mon esclave ; pour vous, vous serez innocents. » Et aussitôt, posant les sacs à terre, chacun ouvrit le sien. L'intendant les ayant fouillés, en commençant depuis le plus grand et finissant au plus petit, la coupe se trouva dans le sac de Benjamin. Eux alors déchirèrent leurs vêtements, rechargèrent leurs ânes et s'en revinrent à la ville. Juda le premier, avec ses frères, entra dans la maison de Joseph, car il était encore là, et tous ensemble ils tombèrent à terre devant lui.

Joseph leur dit : « Pourquoi avez vous agi de la sorte? Ne savez-vous pas qu'un homme comme moi sait deviner?» Et Juda dit : Que répondrons-nous à notre seigneur? que dirons-nous? et quelle excuse lui donnerons-nous? Dieu a trouvé l'iniquité de vos serviteurs ; voilà que nous sommes tous esclaves de mon seigneur, et nous, et celui dans le sac de qui a été trouvée la coupe. » Mais Joseph répondit : « Loin de moi d'agir ainsi ! L'homme chez qui a été trouvée la coupe sera mon esclave; pour vous, retournez en paix vers votre père. »

Alors Juda s'approcha de lui et dit : « De grâce, mon seigneur ! que votre serviteur dise un mot à votre oreille, et que votre colère ne s'enflamme pas contre votre serviteur ; car vous êtes comme Pharaon. Mon seigneur a demandé à ses serviteurs : Avez-vous encore un père ou un frère? Nous répondîmes à mon seigneur : Nous avons notre père qui est vieux, et un jeune homme qui lui est né dans sa vieillesse : son frère est mort, et il ne reste que lui de sa mère, et son père l'aime tendrement. Et vous avez dit à vos serviteurs : Amenez-le, afin que mes yeux se reposent sur lui. Nous dîmes à mon seigneur : Le jeune homme ne peut quitter son père ; car s'il le quitte, il mourra. Mais vous répondîtes à vos serviteurs : Si votre frère le plus jeune ne vient avec vous, vous ne verrez plus ma face. Lors donc que nous fûmes montés vers votre serviteur, notre père, nous lui rapportâmes toutes les paroles de mon seigneur. Et notre père dit : Retournez, et achetez-nous un peu de blé. Mais nous lui dîmes : Nous ne pouvons aller : si notre plus jeune frère descend avec nous, nous partirons ensemble ; autrement, lui absent, nous ne pourrions voir la face de cet homme. Alors votre serviteur, notre père, nous dit : Vous savez que ma femme m'a enfanté deux fils. L'un est sorti,

(1) Gen., XLIII, 1-34. — (2) *Ibid.*, XLIV, 1-5.

et vous m'avez dit : Une bête l'a dévoré, et jusqu'à présent je ne l'ai point revu. Si donc vous emmenez encore celui-ci et que quelque chose lui arrive en chemin, vous ferez descendre mes cheveux blancs avec douleur au séjour des morts. Maintenant donc si je me présente à votre serviteur, notre père, et que le jeune homme n'y soit point, comme son âme est attachée à son âme, il arrivera que, ne le voyant point avec nous, il mourra, et vos serviteurs feront descendre les cheveux blancs de votre serviteur, notre père, avec douleur au séjour des morts. Car moi, votre serviteur, je me suis rendu caution pour le jeune homme envers mon père, disant : Si je ne le ramène, je serai coupable envers mon père à jamais. Maintenant donc, de grâce, que votre serviteur demeure ici à la place du jeune homme comme esclave de mon seigneur, et que le jeune homme retourne avec ses frères. Car comment retournerai-je à mon père, si le jeune homme n'est point à voir? Je ne pourrais voir l'affliction qui accablera mon père (1). »

Joseph ne pouvait plus se contenir devant la foule des assistants. Il s'écria donc : Faites sortir tout le monde d'auprès de moi ! et il n'y resta pas un homme avec lui, lorsqu'il se fit connaître à ses frères. Et il laissa éclater sa voix en pleurs, en sorte que les Egyptiens l'entendirent, ainsi que toute la maison de Pharaon. Et il dit à ses frères : Je suis Joseph! Mon père vit-il encore? Ses frères ne pouvaient lui répondre, tant ils étaient effrayés à son aspect. Mais lui, leur parlant avec douceur : « Approchez-vous de moi, » dit-il; et quand ils se furent approchés : « Je suis Joseph, votre frère, que vous avez vendu pour l'Egypte. Or, ne vous affligez point, et que ce ne soit point à vos yeux un sujet d'indignation de m'avoir vendu pour ce pays; car c'est pour vous conserver la vie que Dieu m'a envoyé devant vous. Il y a deux ans que la famine a commencé sur la terre, et pendant cinq ans encore on ne pourra ni labourer ni moissonner. Mais Dieu m'a envoyé devant vous pour vous procurer une demeure dans le pays et vous sauver par une grande délivrance. Et maintenant, ce n'est pas vous qui m'avez envoyé ici, mais Dieu qui m'a établi le père de Pharaon, le maître de toute sa maison et prince dans toute la terre d'Egypte. Hâtez-vous donc, et montez vers mon père, et dites-lui : Voici ce que vous mande votre fils Joseph : Dieu m'a établi seigneur sur toute l'Egypte; descendez donc vers moi, ne tardez point. Vous habiterez en la terre de Gessen, et vous serez près de moi, vous et vos enfants, et les enfants de vos enfants, et vos brebis, et vos bœufs, et tout ce que vous possédez. Et je vous nourrirai là (car il y a encore cinq ans de famine), afin que vous ne périssiez pas, vous et votre maison, et tout ce qui est à vous. Et vos yeux et les yeux de mon frère Benjamin voient que ma bouche vous parle. Annoncez donc à mon père toute ma gloire en Egypte et tout ce que vous avez vu : hâtez-vous et amenez mon père vers moi. »

Puis il se jeta sur le cou de Benjamin et pleura, et Benjamin pleura sur son cou. Et il embrassa tous ses frères et pleura sur eux. Après cela, ils osèrent lui parler.

Pharaon ayant appris que les frères de Joseph étaient venus, s'en réjouit avec ses serviteurs, et fit mander à Joseph qu'il invitât son père à venir en Egypte avec tous les siens; qu'il leur y donnerait des biens, qu'ils auraient à manger la moelle de la terre; qu'il ne fallait pas se mettre en peine de leurs meubles, que tous les biens du pays seraient à eux; qu'enfin ses frères devaient prendre des chars de la terre d'Egypte pour amener le père, les petits enfants et les femmes.

Les enfants d'Israël firent ainsi; et Joseph leur donna des chars, selon le commandement de Pharaon, et des vivres pour la route; et il donna à chacun d'eux deux robes; mais à Benjamin cinq des plus belles et trois cents pièces d'argent. Il en envoya autant à son père, avec dix ânes chargés de tout ce qu'il y avait de plus précieux en Egypte, et autant d'ânesses lui portant du blé, du pain et des vivres pour le voyage. Il reconduisit ensuite ses frères et leur dit au moment qu'ils partaient : Ne vous troublez point pendant le chemin (2).

Rien de beau dans toutes les histoires comme l'histoire de Joseph; la poésie même, dans aucun pays, dans aucune langue, n'a rien imaginé d'aussi naturel, d'aussi sublime, d'aussi tendre; et, aux faits et aux paroles, le cœur touché répond : Le doigt de Dieu est là. Cependant cette réalité, déjà si divine, n'est que l'ombre d'une réalité plus divine encore. Joseph nous trace d'avance, en sa vie, l'histoire de Jésus-Christ et de son Eglise.

Né de l'épouse chérie, devenue miraculeusement féconde; né pour être le prince de ses frères, le soutien de sa famille, l'appui de son peuple, la pierre d'Israël, le sauveur du monde; croissant chaque jour en sagesse en gloire; aimé de son père plus que les autres; haï de ses frères parce qu'il n'imite point leurs dérèglements, parce qu'il leur reproche leurs désordres, parce qu'il leur parle de sa grandeur future; envoyé vers eux par son père, ils complotent sa mort, le vendent pour vingt pièces d'argent, ensanglantent sa tunique; emmené esclave parmi les gentils, la bénédiction suit ses pas et se répand sur tout ce qui l'entoure; jusque dans la prison et parmi les coupables, le Seigneur est avec lui et le revêt de puissance et de grâce; sorti de là la troisième année, lui seul est trouvé capable d'expliquer le mystère révélé à Pharaon; l'empire lui est donné sur toute l'Egypte; tout fléchit le genou devant lui; on l'appelle le sauveur du monde; il s'unit une épouse unique qui

(1) Gen., XLIV, 6-34. — (2 *Ibid.*, XLV, 1 24.

lui donne deux fils, le plus jeune desquels doit encore être préféré à l'aîné. Après les années d'abondance viennent les années de disette ; une grande famine se fait sentir dans tout le monde, mais il y a du blé en Egypte. Le roi dit à ses sujets : Allez à Joseph, faites ce qu'il vous dira. Bientôt on y court de toutes les provinces. Les frères de Joseph, accablés de misère, pendant que les autres nations profitent d'un sauveur qu'ils ont rejeté, viennent enfin réclamer son secours, et se prosternent devant lui sans le connaître ; ils le croient mort, et il vit dans la gloire. Enfin, lorsque après les avoir éprouvés de diverses manières, il les voit repentants du crime qu'ils ont commis à cet égard, il se fait reconnaître à eux, il verse sur eux des pleurs de joie ; il fait venir tout le reste de leur famille, et les place dans le pays le plus abondant.

Changez le nom, c'est l'histoire de Jésus-Christ : né de la plus bénie des femmes, d'une mère vierge ; né pour être le roi de tous les hommes, le Sauveur du monde ; son père met en lui toutes ses complaisances, mais autant il est haï de ses frères ; ils ne peuvent lui dire une parole d'amitié ; ils complotent sa mort ; Judas le leur vend pour trente pièces d'argent ; ils ensanglantent, ils crucifient son humanité, sa forme d'esclave ; rejeté par eux, il transporte sa grâce aux gentils ; partout il passe en faisant le bien ; tout se soumet à son empire, même dans les lieux souterrains où il descend ; ressuscité du tombeau le troisième jour, lui seul éclaircit les mystères, lui seul peut en rompre les sceaux ; le Roi éternel le fait asseoir à sa droite ; toute puissance lui est donnée au ciel et sur la terre ; tout genou fléchira devant lui ; toute langue le confessera Sauveur du monde. Après une première effusion de grâce sur toute chair, une famine s'étendra sur le genre humain, une disette de vérité, une diminution de doctrine ; mais, par la sagesse du divin Sauveur, toujours l'abondance régnera dans son Eglise ; pressé par la faim, on y affluera de toutes parts ; les enfants mêmes de Jacob, les restes d'Israël y viendront, ils adoreront celui qu'ils ont mis à mort et qui vit ; ils reconnaîtront que toutes les épreuves, toutes les afflictions qu'ils subissent, ils les ont méritées ; ils pleureront leur crime ; alors Jésus se manifestera à eux dans toute sa grâce et sa gloire, les consolera, les embrassera, les reconnaîtra publiquement pour ses frères, et les placera où abondent la doctrine et la vérité (1).

Alors l'univers sera, ainsi que Jacob, comme s'éveillant d'un profond sommeil. Quand les enfants du patriarche vinrent lui dire au pays de Chanaan : Joseph vit encore, et c'est lui qui domine dans toute l'Egypte, son cœur tomba en défaillance ; car il ne les croyait pas. Alors, ils lui rapportèrent toutes les paroles que Joseph leur avait dites. Enfin quand il vit les chars que Joseph lui envoyait pour le conduire, l'esprit de Jacob, leur père, revint à la vie. Et il dit : C'est assez ! Joseph, mon fils, vit encore ! J'irai, et je le verrai avant que je meure (2).

Israël partit donc avec tout ce qui était à lui et vint à Bersabée, autrement le puits du serment, près de la frontière d'Egypte, où l'Eternel avait apparu à son père, et où son aïeul, Abraham, lui avait élevé un autel. Là, ayant immolé des victimes au Dieu de son père Isaac, il l'entendit, durant une vision de nuit, qui l'appelait et lui disait : Jacob ! Jacob ! Il lui répondit : Me voici. Je suis Dieu, reprit-il, le Dieu de ton père : ne crains point, descends en Egypte ; car je ferai de toi un grand peuple. Je descendrai là avec toi, et je te ramènerai de là ; et Joseph mettra ses mains sur tes yeux. Alors Jacob se leva du puits du serment, et ses fils le portèrent, avec ses petits-enfants et leurs femmes, sur les chars que Pharaon avait envoyés pour amener le vieillard. Et ils prirent leurs troupeaux et tous les biens qu'ils avaient acquis dans le pays de Chanaan, et ils arrivèrent en Egypte, Jacob et toute sa postérité avec lui. L'Ecriture y compte soixante-dix individus du sexe masculin ; mais on peut croire que plusieurs naquirent seulement en Egypte, et qu'ils sont énumérés par anticipation pour rendre complète la généalogie de Jacob.

Ce patriarche envoya Juda devant lui vers Joseph, afin qu'il vînt à sa rencontre en Gessen. Joseph fit atteler son char et vint au même lieu à la rencontre d'Israël, son père. Dès qu'il le vit, il se jeta à son cou, et pleura sur son cou longtemps. Alors, Israël dit à Joseph : Maintenant je mourrai volontiers, après que j'ai vu ton visage et que tu vis encore. Quant à Joseph, il dit à ses frères et à toute la famille de son père : J'irai et j'annoncerai à Pharaon, et je lui dirai : Mes frères et la famille de mon père, qui étaient en la terre de Chanaan, sont venus à moi. Ils sont pasteurs de brebis, et ils ont soin de nourrir des troupeaux : ils ont amené avec eux leurs brebis et leurs bœufs, et tout ce qui leur appartenait. Et lorsqu'il vous appellera et vous dira : Que faites-vous ? Vous direz : vos serviteurs sont des gens qui s'occupent de nourrir des troupeaux, depuis notre enfance jusqu'à présent, et nous et nos ancêtres. Vous direz cela, afin que vous demeuriez en la terre de Gessen. Car c'est une abomination pour les Egyptiens que des pasteurs de troupeaux (3).

Joseph dit que les pasteurs sont en abomination aux Egyptiens. Cependant une des castes héréditaires de l'Egypte était celle des pasteurs, et ce n'était pas la dernière. Nous verrons, dans un moment, que le roi avait des pasteurs et des troupeaux. La vie pas-

(1) Voyez les *Rapports entre le patriarche Joseph et Jésus-Christ*, par l'abbé Caron. — (2) Gen., XLV, 26-28. — (3) *Ibid.*, XLVI, 1-34.

torale était généralement en honneur dans l'antiquité. D'où vient cette aversion particulière des Egyptiens pour les hommes de cette profession ? Etait-ce, comme aujourd'hui encore dans l'Inde, une horreur superstitieuse des castes supérieures pour les inférieures ? Cela peut être ; et ce ne serait pas le seul trait de ressemblance entre l'Inde et l'Egypte. Une autre cause a pu y contribuer. D'anciennes histoires parlent de l'invasion d'un peuple nomade ou de pasteurs en Egypte, qu'ils tinrent sous le joug pendant deux cent soixante-dix ans, et dont ils ne furent chassés qu'avec peine par les anciens rois, qui occupaient toujours une partie du royaume. Cette invasion, d'après des dates qui paraissent certaines, eut lieu deux mille vingt deux ans avant notre ère, et cessa vers l'an 1752, une soixantaine d'années avant l'entrée de Jacob en Egypte. Voilà ce qui expliquerait naturellement, à cette époque, l'antipathie des Egyptiens pour les pasteurs étrangers (1).

D'après ces mêmes dates Joseph aurait été vendu en Egypte, sous le cinquième roi de la dix-huitième dynastie, auquel les légendes égyptiennes donnent le nom de *Thouthmosis III*, que les anciens chronologistes appellent *Miphra* ou *Miphrès*, et dont les savants frères Champollion ont reconnu l'identité avec le *Mœris* des historiens grecs, prince qui donna son nom au fameux lac qu'il avait creusé, et l'un des plus grands et des meilleurs rois qu'ait eus l'Egypte. En effet, ce Pharaon régna près de treize ans, c'est-à-dire de l'an 1736 jusqu'à l'an 1723 avant notre ère. et l'on met communément la vente de Joseph par ses frères en 1728 (2). Le pharaon qui tira de prison ce patriarche, qui en reçut l'explication de ce songe mystérieux, qui le fit son ministre et l'investit de toute son autorité, qui enfin établit en Egypte Jacob et ses enfants, serait le fils et le successeur du même *Thouthmosis-Mœris*, qui est appelé par les chroniques *Miphra-Thouthmosis*, et par les légendes *Aménophis* (deuxième du nom). Il fut le sixième roi de la dix-huitième dynastie, et son règne, de plus de vingt-cinq ans, dura depuis l'an 1723 avant notre ère, jusqu'à l'an 1697 (3). La sortie d'Egypte aurait eu lieu sous Aménophis III, dix-septième et dernier roi de la dix-huitième dynastie (4). Son fils Sésostris, chef de la dix-neuvième, aurait régné et fait ses expéditions pendant que les enfants d'Israël voyageaient dans le désert (5). La chronique de Manéthon, rapportée par Eusèbe, compte bien vingt-six dynasties jusqu'à Cambyse, roi de Perse, qui fit la conquête de l'Egypte en 522 avant Jésus-Christ ; mais les monuments hiéroglyphiques ne remontent que jusqu'à la seizième, vers le temps d'Abraham et l'invasion des pasteurs. Le zodiaque de Denderah, dont on parlait tant il y a quelques années, était regardé par certaines gens comme un monument d'astronomie remontant, pour le moins, une centaine de siècles avant la création de ce monde. Mais ayant été apporté à Paris en 1822, il s'est trouvé qu'au lieu d'être un monument astronomique et de remonter plus haut que la création, ce n'était qu'un monument d'astrologie superstitieuse, qui ne datait que des commencements de l'ère chrétienne, du temps de la domination romaine en Egypte, comme le témoignent les noms de Tibere, de Claude, de Néron, de Domitien, qu'on lit sur l'édifice d'où il a été détaché (6).

Joseph vint annoncer au roi l'arrivée de son père et de ses frères, dont il présenta les cinq plus jeunes à Pharaon. Celui-ci les ayant interrogés sur leur genre de vie, ils répondirent, suivant le conseil de Joseph, qu'ils étaient pasteurs de troupeaux, comme l'avaient été leurs ancêtres. Pharaon dit à Joseph : Ton père et tes frères sont venus vers toi. La terre d'Egypte est devant toi ; fais-les habiter dans l'endroit le meilleur, et donne-leur la terre de Gessen. Et si tu connais parmi eux des hommes intelligents, établis-les maîtres de mes troupeaux.

Joseph amena aussi son père à Pharaon et le lui présenta. Jacob bénit Pharaon, et Pharaon lui demanda : Quels sont les jours des années de votre vie? Jacob répondit : Les jours de mon pèlerinage sont de cent trente ans, courts et mauvais ; et ils ne sont pas parvenus jusqu'aux jours de mes pères, aux jours de leur pèlerinage. Et ayant béni Pharaon, il sortit.

Mais Joseph établit son père et ses frères, leur donna des possessions dans la terre d'Egypte, dans le meilleur endroit de cette terre, savoir : dans le pays de Ramessés, ainsi que Pharaon l'avait ordonné. Et il pourvut de pain son père, ses frères, et toute la maison de son père, chacun suivant le nombre de ses enfants.

Comme la famine allait toujours augmentant dans le pays de Chanaan aussi bien qu'en Egypte, et qu'on accourait de toutes parts à Joseph pour acheter du blé, celui-ci fit entrer de grandes sommes dans le trésor du roi, où l'argent des deux pays affluait en telle abondance que bientôt les acheteurs n'en eurent plus. Alors les Egyptiens vinrent à Joseph et lui dirent : Donnez-nous du pain ; pourquoi mourrons-nous devant vous faute d'argent ? Joseph leur fit amener leurs troupeaux et leur donna des vivres en échange cette année-là. L'année suivante, ils cédèrent au roi leurs terres et leurs personnes pour du pain et des semences. De cette manière, Joseph assujettit au roi tout le peuple et toute la terre de l'Egypte d'un bout à l'autre, excepté la terre des prêtres, qui leur était assignée par le roi pour leur subsistance et qu'il

(1) *Essai sur le système hiéroglyphique*, par M. l'abbé Greppo, p. 127. — (2) *Ibid.*, p. 133. — (3) *Ibid.*, — (4) *Ibid.*, p. 142. — (5) *Ibid.*, 248. — (6) *Ibid.*, p. 262.

ne leur était pas permis de vendre. Quand la stérilité fut près de finir, Joseph dit au peuple : Voilà que je vous ai acquis en ce jour et vous et vos terres pour Pharaon ; maintenant voici des semences ! Semez la terre. Au temps de la récolte, vous en donnerez la cinquième partie au roi ; les quatre autres parties seront à vous pour semer les champs et pour la nourriture et de vous et de vos familles, et de vos enfants. Ils répondirent : c'est vous qui nous avez conservé la vie ! que nous continuions à trouver grâce aux yeux de mon seigneur, et nous servirons volontiers Pharaon. Depuis ce temps-là jusqu'aujourd'hui, ajoute Moïse, on paye en Egypte, au roi, le cinquième du revenu ; Joseph en fit une loi, excepté pour la terre des prêtres, qui fut affranchie de cette sujétion (1).

Cette exemption des terres sacerdotales subsistait encore quand Diodore de Sicile écrivait sous Jules César. Du reste, les prêtres de l'Egypte n'étaient pas seulement ce que nous entendons par prêtres ; c'était encore la grande noblesse du pays ; c'était la classe privilégiée des savants et des magistrats : souvent le roi se prenait parmi eux. En dernier résultat, Pharaon acquit le haut domaine de toute l'Egypte ; les Egyptiens devinrent ses hommes, ses sujets proprement dits. Quant au cinquième du revenu, pour un pays aussi fertile et qui ne demande presque point de culture, il n'égale pas ce qu'on paye généralement en contributions de nos jours : aussi la mémoire de Joseph est-elle restée en bénédiction dans l'Egypte ; aujourd'hui encore, après plus de trente-cinq siècles, son nom est dans la bouche de tous les Egyptiens ; c'est à lui qu'ils rapportent presque toutes les grandes et utiles institutions de leur pays.

Le titre de *pharaon* était pour les anciens égyptiens, ce qu'est *sultan* pour les Turcs, *shah* pour les Perses, *khan* pour les Tartares ; il signifie roi.

Jacob vécut encore dix-sept ans dans la terre de Gessen, où sa famille se multipliait beaucoup. Lorsqu'il vit approcher le jour de sa mort, il appela son fils Joseph, lui fit mettre la main sous la cuisse et promettre qu'il aurait la charité de ne pas l'ensevelir en Egypte, mais qu'il transporterait son corps au pays de Chanaan, dans le sépulcre de ses pères. Joseph répondit : Je ferai selon votre parole. Et il dit : Jure-le-moi donc. Et comme Joseph jurait, Israël se prosterna vers le haut de son lit, adorant Dieu (2).

Quelque temps après, on annonça à Joseph que son père était malade. Il s'y rendit avec ses deux fils, Manassé et Ephraïm. L'on dit au vieillard : Voici votre fils Joseph qui vient vers vous. Et, reprenant ses forces, il s'assit dans son lit et dit à Joseph, lorsqu'il fut entré : Le Dieu tout-puissant m'a apparu à Luza, qui est en la terre de Chanaan, et il m'a béni et dit : Je te ferai fructifier et je te multiplierai, et je te ferai devenir une multitude de peuples, et je te donnerai cette terre, et à ta race après toi, en possession pour des siècles. Maintenant donc tes deux fils Ephraïm et Manassé, qui te sont nés en la terre d'Egypte avant que je vinsse ici vers toi, seront à moi comme Ruben et Siméon. Mais ceux que tu auras après eux seront à toi et appelés du nom de leurs frères en leurs possessions. Car, lorsque je venais de Mésopotamie, Rachel mourut en chemin, à quelque distance d'Ephrata, et je l'ensevelis sur le chemin d'Ephrata, qui est maintenant appelé Béthléem. Jacob voyait avec peine qu'il n'avait que deux fils de sa bien aimée Rachel ; c'est pour cela qu'il fit deux tribus des descendants de Joseph.

Le saint vieillard ayant aperçu ses deux petits-fils, demanda : Qui sont ceux-ci ? Joseph répondit à son père : Ce sont mes enfants que Dieu m'a donnés en ce pays. Amène-les-moi, dit Jacob, afin que je les bénisse. Car les yeux d'Israël étaient obscurcis à cause de sa vieillesse, et il ne pouvait voir distinctement. Il les fit donc approcher, et, les baisant et les embrassant, Israël dit à Joseph : Je ne croyais plus vous revoir, et voici que Dieu me fait voir même vos enfants. Et Joseph les ayant retirés de ses genoux, se prosterna le visage contre terre. Ensuite plaçant Ephraïm à sa droite, vers la gauche d'Israël, et Manassé à sa gauche, vers la droite de son père, il les fit approcher de lui tous deux. Et Israël, étendant sa main droite, la posa sur la tête d'Ephraïm, qui était le plus jeune, et la gauche sur Manassé, qui était l'aîné, en croisant les mains. Et il bénit Joseph et dit : « Que le Dieu devant lequel ont marché mes pères Abraham et Isaac, le Dieu qui me nourrit depuis mon enfance jusqu'à ce jour, l'ange qui m'a délivré de tout mal, bénisse ces enfants ; qu'ils portent mon nom et le nom de mes pères, Abraham et Isaac, et qu'ils se multiplient puissamment sur la terre ! »

Mais Joseph, voyant que son père mettait sa main droite sur la tête d'Ephraïm, en eut de la peine, et, prenant la main de son père, s'efforça de la transporter de la tête d'Ephraïm sur la tête de Manassé, et lui dit : Ce n'est pas ainsi, mon père : celui-ci est l'aîné ; mettez votre main droite sur sa tête. Mais son père s'y refusa et dit : Je le sais, mon fils, je le sais : celui-ci deviendra aussi un peuple et sera grand ; mais son jeune frère deviendra plus grand que lui, et sa postérité sera la plénitude des nations. Il les bénit donc en ce jour, disant : Israël sera béni en vous, et l'on dira : Que Dieu vous bénisse comme Ephraïm et Manassé. Et il mit le dernier devant le premier.

Israël dit encore à Joseph : « Voilà que je meurs, et Dieu sera avec vous, et vous fera retourner en la terre de vos ancêtres. Je te

(1) Gen., XLVII, 1-26. — (2) *Ibid.*, 27-31.

donne de plus qu'à tes frères cette portion de terre que j'ai conquise par mon glaive et par mon arc, de la main des Amorrhéens (1). »

Cette portion de terre que Jacob donne à Joseph était le champ qu'il avait acheté des fils d'Hémor. Jacob dit ici qu'il a gagné cet héritage sur les Amorrhéens avec son épée et son arc. Il se peut que Jacob s'étant retiré de ce champ après le saccagement de Sichem, les Amorrhéens s'en fussent emparés, et qu'ensuite il les en ait chassés par la voie des armes. Ce fut dans ce champ que notre Sauveur s'entretint avec la Samaritaine, et qu'à l'occasion du puits que de son temps la tradition attribuait encore à Jacob, il lui ouvrit les sources de la vie éternelle.

Israël, plein de l'esprit de Dieu, donne la prééminence à Ephraïm sur Manassé, et cette prééminence lui a été conservée dans les siècles suivants d'une manière étonnante. Ephraïm est la puissance de ma tête ou de ma couronne, chante le prophète royal (2). Et après que dix tribus se furent soustraites à la domination de Roboam et eurent formé un royaume distinct, qui s'appelait le royaume d'Israël par opposition à celui de Juda, le premier fut souvent appelé royaume d'Ephraïm du nom de cette tribu, laquelle cependant n'était au fond que la demi-tribu de Joseph. Dieu même appelle plus d'une fois du nom d'Ephraïm les dix tribus du royaume d'Israël, soit qu'il leur promette des grâces spéciales, soit qu'il se plaigne tendrement de leur ingratitude. « Ephraïm ne m'est-il pas un fils précieux, dit-il par Jérémie ? N'est-il pas un enfant de délices? Depuis que j'ai parlé de lui, je ne puis l'oublier : c'est pourquoi mes entrailles se sont émues sur lui ; j'aurai pitié de lui, dit l'Eternel (3). » Et par Osée : Ephraïm est comme une colombe séduite et sans intelligence (4). Que puis-je vous faire, ô Ephraïm ! Que puis-je faire, ô Juda ! Votre amour est comme une nuée matinale, comme la rosée qui se dissipe à l'aurore (5).» Joseph, nous l'avons vu, est une figure ressemblante de Jesus-Christ : ses deux enfants représentent les deux peuples qui composeront l'Eglise ; la postérité de l'aîné ne formera, suivant la parole de Jacob, qu'un seul peuple, qui figure le peuple juif ; la postérité du second sera, suivant la parole expresse de Jacob encore, la plénitude des nations ; elle figurera la multitude des gentils appelés à la foi. L'aîné n'a part aux bénédictions qu'après le plus jeune ; tout Israël ne sera sauvé qu'après que la plénitude des nations sera entrée (6).

Mais quelque chose de plus solennel encore se prépare. Après une vie de près d'un siècle et demi, sur le point de se réunir à son peuple, Jacob appelle ses fils autour de sa couche, et leur dit : « Assemblez-vous, et je vous annoncerai ce qui vous arrivera dans la suite des jours. Assemblez-vous et écoutez, fils de Jacob : écoutez Israël votre père, » Puis, à chacun il adresse, avec sa bénédiction propre, soit des reproches, soit des louanges ; en particulier, des prédictions sur le caractère, la force ou la faiblesse de sa tribu, sur le pays qu'elle habiterait et le sort qu'elle aurait dans la terre promise : prédictions qui toutes se sont accomplies quatre ou cinq siècles après. A Ruben il déclare qu'en punition de son inceste, il n'aura aucun privilége de primogéniture. A Siméon et Lévi il reproche le massacre des Sichémites ; et maudite soit leur colère, s'écrie-t-il, parce qu'elle a été inexorable ! maudite soit leur fureur, parce qu'elle a été cruelle ! Je les diviserai dans Jacob et je les disperserai au milieu d'Israël. Ce qui, en effet, a eu lieu : lors du partage de la terre promise, Siméon a été dispersé dans la tribu de Juda, et Lévi dans toutes les autres. Arrivé à son quatrième fils, à Juda, dont le nom signifie louange, l'esprit du patriarche-prophète s'anime et s'élève : « Juda ! tes frères te loueront ! ta main sera sur la tête de tes ennemis ! Les enfants de ton père t'adoreront ! tu es un jeune lion, ô Juda ! Tu t'es élevé, ô mon fils, à ravir la proie ! Il ploie ses pieds et se couche dessus, comme le lion et comme la lionne : qui l'excitera à se lever? Le sceptre ne sortira point de Juda, ni le prince de sa postérité, autrement, d'entre ses étendards, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé, ou le Messie ; et c'est lui qui sera l'attente des nations, autrement, c'est à lui qu'appartient l'obéissance des peuples (7) ! »

Pour éviter tout embarras de discussion, nous avons traduit ces paroles sacrées comme les traduisent les docteurs les plus révérés des Juifs, et pour leur antiquité et pour leur science, ceux dont ils impriment souvent les commentaires avec le texte même de la Bible, tels que Salomon Yarhhi et Onkelos (8). Cela seul nous démontre que l'ancienne Synagogue voyait dans ces paroles, comme tous les chrétiens, que le Messie naîtrait de la tribu de Juda, lorsqu'elle aurait perdu la puissance souveraine. Pour l'accomplissement, il ne faut que des yeux pour le reconnaître en Jésus-Christ.

La tribu de Juda, toujours la plus puissante entre toutes les tribus d'Israël, devenue la tribu royale depuis David, conserve le pouvoir souverain, le droit de vie et de mort, jusque dans la captivité de Babylone ; forme, au retour, une nation indépendante sous des chefs, qu'elle choisit librement ; donne son nom à tous les descendants de Jacob. Mais enfin le sceptre lui est ôté, les Romains lui imposent pour roi un étranger, l'Iduméen Hérode ; bientôt elle cesse d'être un royaume,

(1) Gen., XLVIII 1-22. — (2) Ps., LIX, 9. — (3) Jerem., XXXI, 20. — (4) Osée, VII, 11. — (5) *Ibid.*, VI, 4. — (6) Rom., XI, 22 et 26. — (7) Gen., XLIX, 8-10. (8) Voy. entre autres, un *Pentateuque* imprimé à Offenbach il y a une vingtaine d'années.

elle n'est plus qu'une province romaine, il ne lui est plus permis de condamner personne à mort. Alors parait le grand envoyé, le Messie, le Christ; une partie de ses frères l'adorent : lion de la tribu de Juda, il triomphe de la mort, de l'enfer et du monde; les peuples se soumettent à son empire. Et, après avoir été l'attente des nations pendant plus de quatre mille ans, depuis deux mille, aucune nation ne l'attend plus. Le Juif opiniâtre confesse que les temps sont passés, que le Messie a dû venir; seulement, ajoute-t-il en tremblant, il est encore caché : — pour lui, cela est vrai. Comme les enfants d'Israël en Egypte, il est devant Joseph et ne le reconnaît point.

Après avoir béni de cette manière chacun de ses douze fils, Jacob leur commanda de l'ensevelir dans la caverne de Mambré, avec Abraham et Isaac; puis, joignant les pieds sur sa couche, il mourut et fut réuni à son peuple (1). Joseph voyant son père mort, se jeta sur son visage en pleurant. Il ordonna à ses médecins d'embaumer le corps, suivant la plus parfaite méthode; car il y en avait trois, plus dispendieuses l'une que l'autre. Les Egyptiens, sans doute par ordre du roi, portèrent le deuil de Jacob pendant soixante-dix jours : c'était, à deux jours près, autant que pour les rois eux-mêmes.

Les jours de deuil public étant passés, Joseph pria les officiers du roi de lui obtenir la permission d'aller ensevelir son père dans son sépulcre héréditaire au pays de Chanaan. Le roi la lui accorda. Joseph partit alors avec toute sa maison et ses frères : ils ne laissèrent en Gessen que leurs enfants et leurs troupeaux. De plus, tous les ministres de Pharaon, les sénateurs de son palais, ainsi que tous les sénateurs de l'Egypte, l'accompagnaient avec des chars et de la cavalerie. Sa suite formait enfin un camp très-considerable.

Arrivés jusqu'à l'aire d'Atad, qui est au delà du Jourdain, ils célébrèrent les funérailles avec des pleurs et des cris, et Joseph y mena le deuil de son père pendant sept jours. Ce que les habitants du pays de Chanaan ayant vu, ils dirent : Il y a un grand deuil parmi les Egyptiens. C'est pourquoi le nom de ce lieu fut le *Deuil de l'Egypte*. Les fils de Jacob firent donc ce que leur père leur avait ordonné, et le portant en la terre de Chanaan, ils l'ensevelirent en la caverne de Macphelag, vis-à-vis de Mambré, qu'Abraham avait acheté d'Ephron, Héthéen, avec son champ, pour en faire le lieu de son sépulcre.

Quand ils l'eurent enseveli, Joseph retourna en Egypte, avec ses frères et tous ceux qui l'avaient accompagné. Ses frères, voyant que leur père était mort, eurent peur, et se dirent entre eux : Peut-être que Joseph se souviendra présentement de l'injure qu'il a soufferte, et nous rendra tout le mal que nous lui avons fait. Ils lui envoyèrent donc dire : Votre père nous a commandé, avant qu'il mourût, de vous dire en son nom : Je te prie d'oublier le crime de tes frères et le péché et la malice dont ils ont usé envers toi : maintenant donc, de grâce, pardonnez cette offense aux serviteurs du Dieu de votre père. Mais Joseph pleura quand on lui dit ces paroles. Ses frères étant venus eux-mêmes, se prosternèrent devant lui, et dirent : Voilà, nous sommes vos serviteurs. Joseph leur dit : Ne craingnez point! suis-je donc à la place de Dieu? Vous avez pensé sur moi en mal; mais Dieu l'a pensé en bien, pour faire ce qui est aujourd'hui, conserver la vie à une multitude de peuples. Ne craignez donc point! je vous nourrirai, vous et vos enfants. Et il les consola, et il leur parla au cœur.

Joseph habita ainsi en Egypte avec toute la famille de son père, et il vécut cent dix ans. Il vit les enfants d'Ephraïm jusqu'à la troisième génération. Les enfants de Machir, fils de Manassé, naquirent également sur les genoux de Joseph. Après cela, il dit à ses frères : Je meurs, et Dieu vous visitera et vous fera remonter de cette terre à celle qu'il a juré de donner à Abraham, à Isaac et à Jacob. Il prit donc à serment les enfants d'Israël, en ces mots : Dieu certainement vous visitera; alors transportez d'ici mes os avec vous. Ensuite il mourut, âgé de cent dix ans; et, ayant été embaumé, il fut mis dans un cercueil en Egypte (2).

Telles furent la vie et la mort de Joseph, patriarche admirable en tout, et bien digne de préfigurer le Christ. Qui ne l'aimerait avec son père? Mais aussi, en contemplant sa vie, qui n'admirerait et ne bénirait la paternelle providence de Dieu, qui éprouve les justes pour les rendre plus justes encore et faire servir leur justice au salut de tous? Ce mystère divin, qui s'est accompli dans le juste mourant sur la croix pour tous les coupables, se manifeste encore dans un arrière-petit-fils d'Esaü.

(1) Gen., XLIX, 28-32. — (2) Gen., L, 1-25.

DISSERTATIONS SUR LE LIVRE QUATRIÈME.

I

L'UNITÉ DES LANGUES (1).

La religion chrétienne, disaient Voltaire et ses amis, n'a pas besoin de faux appuis. Ecartez, écartez sans crainte une bonne moitié des arguments entassés autour d'elle pour l'étayer; on n'en apercevra que mieux la solidité de ses bases.

Ainsi parlait, avec une insidieuse ironie, l'Ecole encyclopédique, — espérant bien de deux choses l'une : ou ridiculiser les croyants, s'ils avaient peur de son défi; ou se prévaloir, s'ils l'acceptaient, de l'abandon fait par eux de quelque partie de leurs forces.

Mais la profonde mauvaise foi des gens qui tenaient ce langage, n'empêchait pas qu'au fond leurs paroles ne renfermassent du vrai, C'est à nous de profiter de l'avis de nos ennemis; car, en s'exprimant ainsi, les philosophes du siècle dernier disaient mieux qu'ils ne croyaient dire.

Plusieurs fois, en effet, on a eu lieu de déplorer l'emploi de raisons ou fausses ou suspectes, mal à propos ajoutées aux fortes et légitimes preuves du christianisme : allégations auxiliaires plus qu'inutiles, — nuisibles. Nuisibles, disons-nous, en ce qu'elles attirent le combat sur un terrain désavantageux; et que les justes réfutations dont elles peuvent devenir l'objet, font perdre de vue au public les arguments restés inattaquables.

Une vieille arme, par exemple, qui figure toujours dans notre arsenal, — arme dont, jusqu'à présent, ont continué à se munir tous nos combattants, bons ou mauvais, mais que brandissent surtout avec une audacieuse légèreté certains écrivains plus zélés que prudents, dont l'absolutisme philologique pourra rencontrer des rebelles, — c'est la prétendue preuve tirée de ce qu'on appelle l'*unité vérifiée des langues*. C'est l'assertion par laquelle ils avancent, — non pas comme opinion libre (ce qu'on pourrait leur passer), mais comme chose avérée, indubitable, mais comme maxime impossible à nier, — que les mille idiômes du globe demeurent reconnaissables pour frères, et qu'ils ont visiblement conservé assez de traits à peu près identiques, pour fournir jusques aujourd'hui la démonstration d'une origine commune.

Non-seulement le vulgaire des lecteurs chrétiens a gardé, par habitude, confiance dans ce moyen de confirmer l'unité primitive des hommes; mais la plupart de nos apologistes, l'ayant toujours vu faire partie d'une défense complète des saintes Ecritures, éviteraient, presque comme une singularité, d'en négliger l'emploi.

Sous l'influence d'une manière de voir si répandue, on s'explique sans peine l'usage qu'a fait récemment encore la thèse du monoglottisme (2) un habile et savant prélat, accoutumé à se servir de raisonnements beaucoup meilleurs. Du reste, si le célèbre cardinal Wiseman en a tiré, en homme supérieur, tout le parti resté possible, il a présenté ses conclusions avec une modestie bien propre à n'effaroucher personne. Sa judicieuse réserve eût été bonne à prendre pour modèle par des rédacteurs de recueils chrétiens, qui, supposé qu'ils aient tout son savoir, n'ont pas du moins toute sa renommée, et gagneraient par conséquent à s'abstenir d'un dogmatisme impérieux que lui-même ne s'est pas permis. Quoi qu'il en soit, plus l'argument dont nous parlons est bruyant, incisif et présenté comme péremptoire, plus aussi nous avons besoin, — en face des vives oppositions qu'il peut soulever chez les philosophes, et qui réagiraient contre les croyances chrétiennes, — de savoir à quoi nous en tenir sur sa véritable valeur; afin de juger s'il convient d'en maintenir avec vigueur, ou bien d'en délaisser l'emploi. Peu de questions scientifiques s'étant trouvées

(1) Cette dissertation est empruntée, en abrégé, à un savant et judicieux mémoire du vénérable M. Guerrier de Dumast, auteur bien méritant de *Nancy, Histoire et Tableau* et de la *Traduction des Psaumes en vers français*, avec notes au bas des pages. — (2) *Monoglottisme*, c'est ou l'unité réelle de la langue, ou le système qui cherche à faire croire à l'unité des langues.

aussi souvent mêlées à l'attaque ou à la défense de la religion, il n'y en a guère d'aussi dignes d'être approfondies. Essayons donc, d'examiner deux points importants :

1° Si l'unité, encore visible, des langues actuelles, *est un fait qui puisse réellement passer pour démontré.*

2° Si pareille démonstration, supposée obtenue, *offrirait les grands avantages dont on parle*, et s'il est vrai, que nous devions, pour l'honneur des Livres saints, désirer beaucoup de la voir s'établir un jour.

I. D'abord, et laissant pour un moment à part l'intérêt religieux, la première tâche à remplir est de bien constater le simple état des choses, tel qu'il se présente à la masse des connaisseurs linguistes; de ceux surtout qui n'ont point d'échafaudage dressé d'avance.

Une multitude d'idiomes existent sur la terre. Or, les uns (c'est le plus grand nombre), visiblement dérivés des autres, sont à ceux-ci, de l'aveu général, ce que des rameaux sont à des troncs. Par exemple, l'italien, le français, l'espagnol, dérivent du latin ; le hollandais, l'anglais, le danois, viennent de l'allemand ; le polonais, le russe, le bohême, sortent du slavon ; ainsi du reste. Dans toute cette végétation, les mots *idiomes* ou *langues* restent le nom ordinaire des branches; les sous-branches prennent celui de *dialectes*, tandis que les *langues-mères* ont la dénomination de tiges.

Parmi les langues-mères, de leur côté, il en existe que rapproche une certaine analogie, — quelquefois bien visible, quelquefois un peu cachée, mais cependant positive ; — analogie suffisante pour indiquer à leur égard une communauté d'origine. C'est que maintes fois, en effet, plusieurs tiges se sont élancées de la même souche ; et ces groupes naturels de langues sont ce qu'on appelle des *tribus* ou *familles.*

Mais entre les familles, à leur tour, peut-on ou ne peut-on pas, trouver des caractères communs, desquels résulte preuve de parenté ?

« Oui, disent les uns, surtout les auteurs de systèmes préconçus ; oui, certainement : témoin nos ingénieux tableaux et nos piquants essais de concordance. » — « Non, répondent les autres, plus froids observateurs ; l'étude la mieux dirigée ne fournit rien de satisfaisant dans ce genre. On peut toujours, avec de l'esprit, produire quelques illusions, mais dont le règne ne s'étend pas loin. Au fond, les exemples de convergence cités, à moins qu'ils ne résultent d'admissions et d'emprunts, sont les uns faux, les autres fortuits. Ils n'ont aucune valeur pour quiconque ne consent pas à se payer d'apparence. »

A laquelle des deux allégations, l'expérience du métier donne-t-elle raison ?

Lorsque les savants commencèrent à étudier la linguistique, partant de l'unité primitive du langage, ils s'ingéniaient à découvrir la langue-mère. Walton et Reland expliquaient tout par l'hébreu ; Astarloa, par le basque ; Goropius Bécanus, par le flamand ; et Léopold Mathieu par le chinois. Cette opposition de sentiments accuse l'inanité des opinions. L'idée de rapprocher le basque et l'hébreu, le chinois et le flamand, équivaut à celle de soutenir qu'il peut y avoir consanguinité entre le rossignol, la souris, la carpe et l'araignée. L'étude plus approfondie des langues amène à reconnaître des langues-mères, qui sont entre elles irréductibles. A très-peu d'exceptions près, la grande règle à poser en linguistique, peut se formuler très-justement en ces termes :

« *Plus on compare entre elles deux langues quelconques, plus on voit s'en multiplier les rapports* QUAND ELLES APPARTIENNENT A LA MÊME FAMILLE ; *et plus, au contraire, on voit diminuer ceux-ci, lorsqu'*ELLES APPARTIENNENT A DEUX FAMILLES DISTINCTES. *Dans le premier cas, l'étude découvre et fait surgir des ressemblances où l'on n'en soupçonnait pas : dans le second, elle efface et fait disparaître les similitudes que le vulgaire croyait y apercevoir.*

Par conséquent, suivant que les langues comparées seront homophyles ou hétérophyles, c'est-à-dire de la même famille ou d'une tribu différente, l'examen donnera des résultats non pas seulement divers, mais diamétralement opposés.

Ainsi comparez le sanscrit, le zend, le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, le portugais, le valaque, le français, le persan, le bas-breton, le gallois, le lithuanien, le russe, l'allemand, le suédois, le hollandais, l'islandais, etc. Malgré les différences qui semblent les séparer, comme ces langues appartiennent à la même tribu, vous trouverez entre elles des points communs, qui iront se multipliant à mesure que vous vous appliquerez à leur recherche. Essayez, au contraire, d'y ajouter le finlandais, le turc, le cophte, le berbère, le chinois, le malais, le kamtschadal, le guyanais, l'algonquin, etc., comme vous aurez changé de famille, vous trouverez que les neuf derniers idiomes n'ont rien de commun ni entre eux ni avec les précédents. Si, par hasard, vous découvrez un très-petit nombre de ressemblances fugitives, l'examen, loin d'augmenter l'illusion, ne tardera pas à la faire disparaître.

En mettant en face l'une de l'autre les langues-mères, on voit qu'elles diffèrent essentiellement pour leur charpente, leur constitution, leur grammaire. Sous ces rapports fondamentaux, ce sont des langues qui n'ont rien de commun. Tout au plus peut-on saisir certaines similitudes qui proviennent tantôt d'emprunts, tantôt du hasard, qui fait naître des ressemblances sans cause, comme il produit, dans les nuages, des figures de personnes, d'arbres et de clochers. Ces occurrences fortuites, toujours rares, ne sauraient induire en erreur le connaisseur sérieux qui, au lieu de s'arrêter à la superficie, doit juger par le fond. Les flexions de voix ne sont, d'ailleurs, pas tellement nombreuses, que le mélange des voyelles et des consonnes ne puisse ramener partout certaines combinaisons. Tirer de là

une conséquence rigoureuse en faveur du monoglottisme, ce n'est plus raisonner. De ce que la guêpe est jaune et noire, on ne peut en conclure qu'elle vient du tigre ; et de ce que la cuirasse d'un insecte ressemble à l'écaille d'un serpent, on ne peut en induire que le reptile est sorti d'une larve. Prétendre, par exemple, que le finnois-madgyar, l'euscarien des Pyrénées et le samoyède, peuvent dériver de la source des langues indo-européennes, autant vaut dire que le noyau du palmier-dattier, semé, arrosé, ou fumé longtemps d'une certaine manière, peut produire un chêne en France, un magnolia en Virginie, et un cèdre sur le Liban.

Du reste, les hasards de proximité purement externe ne sont point si nombreux. En donnant un tableau des dix premiers nombres et en traduisant ces nombres en douze langues de familles diverses, savoir : pour l'Asie, l'hébreu, le turc et le chinois, pour l'Europe, le grec, le basque et le madgyar ; pour l'Afrique, le woloff ; pour l'Amérique et l'Océanie, le zapotèque, le calista, le totomac, le miami, le marquésan : on trouve qu'aucun de ces nombres ne s'exprime par un mot ressemblant dans aucune de ces langues. L'unité vérifiée des langues n'est plus qu'une bruyante chimère.

II. Mais, ne résulte-t-il pas de cette démonstration une accusation contre la Bible, qui nous déclare que le genre humain, à l'origine, était *une seule lèvre*, c'est-à-dire ne parlait qu'une langue ?

Sans doute, la Bible déclare qu'aux premiers âges du monde la terre entière ne parlait qu'une seule et même langue ; elle fait même plus, elle nous met à portée de désigner cette langue primitive, d'affirmer que c'était ou l'hébreu, ou quelque autre dialecte sémitique plus riche encore, mais évidemment voisin de l'hébreu.

Mais la Bible ajoute que, les hommes ayant voulu bâtir une ville et une tour pour se soustraire à l'éclat redouté de la colère divine, Dieu descendit et confondit leur langue à Babel. En sorte que les ouvriers, c'est-à-dire les familles, sources du genre humain, ne pouvant plus s'entendre, durent se séparer dans les plaines de Sennaar. Or, si l'on accepte le premier verset du chapitre XI de la Genèse, il faut accepter aussi les 7e, 8e et 9e versets et ne point scinder le témoignage de la Bible.

Voici donc ce qui est arrivé :

La race humaine ayant été douée, dès son origine, d'un moyen de communication précis et articulé, non accordé aux animaux, c'est-à-dire du *langage*, — nos premiers pères et leurs descendants gardèrent avec soin ce trésor primitif. Ils le conservèrent, unique et fixe, jusque par delà le déluge : transmission peu surprenante, d'après la longue vie des patriarches d'alors, laquelle imprimait aux traditions une grande fixité.

Mais à l'époque où les hommes, se liguant pour un but insensé, prétendirent élever ensemble, sans le secours du ciel et pour ainsi dire contre le ciel, un gigantesque monument de leur outrecuidance, — Dieu, par un miracle gigantesque aussi, voulant dépeindre sous forme physique le honteux désaccord qui naît toujours de l'orgueil, divisa, rompit leur langage ; le brisa d'une manière si absolue... que soudain ils cessèrent de s'entendre, et que force leur fut de se disperser, chaque individu avec ceux qui se trouvèrent parler comme lui.

Or, les langues formées ainsi tout à coup à côté de l'hébreu, pour tant de peuples dont l'émigration simultanée rayonna vers les divers points du globe ; ces langues se sont *ensuite* altérées, subdivisées, multipliées, *lentement et sans prodige*. Mais ni le cours des siècles, ni l'éloignement des lieux, ni les déchirements politiques, ni tout ce qui a pu donner naissance à des ramifications et sous-ramifications soit aujourd'hui mortes, soit encore vivantes, — nulle de ces causes naturelles n'avait l'efficacité suffisante pour produire de *nouvelles souches*, des idiomes possesseurs d'une originalité interne. Entre les différences *constitutives*, de tribu à tribu de langues, — et les simples dissemblances externes, d'anneau à anneau, dans la chaîne de parenté linguale, — il existe un abîme que rien ne permet de franchir, et qui rend absurde tout essai d'assimilation des premières aux dernières.

Aujourd'hui donc, chaque groupe glossal bien caractérisé par son essence, bien isolé de tous les côtés par d'invincibles barrières, — chaque groupe, qu'il soit riche ou pauvre, qu'il se compose de deux ou trois idiomes, ou qu'il en embrasse cinquante ou soixante, — *est la descendance*, plus ou moins féconde, *de l'une des langues qui furent simultanément créées à Babel.*

Celles-ci, on n'en saurait douter, égalaient, ou plutôt surpassaient en nombre les familles naturelles d'idiomes actuellement existantes. Car, de même qu'on a vu s'éteindre le dronte, gros oiseau qui vivait encore aux îles Mascareignes il y a deux cents ans ; de même que l'on va voir finir bientôt l'aurochs, le bouquetin, et peut-être la girafe..., tandis que jamais n'est apparue sur la terre, depuis l'époque de la création, une race d'animaux vraiment nouvelle et empreinte d'un type : de même, depuis le temps de l'intervention directe de Dieu dans la plaine de Sennaar, des groupes de langues peuvent bien avoir péri, mais il n'y a en point qui soient nés.

Voilà le fait sur lequel repose la condition glossale du monde, depuis Babel ; voilà l'unique système solide, le seul capable de supporter l'examen. Avec des lecteurs intelligents et religieux, l'avoir exposé, c'est l'avoir établi ; tant il porte en soi de preuves virtuelles, et par sa clarté intrinsèque, et par son accord frappant avec le bon sens et avec la Bible.

Ce fait, non-seulement n'admet pas, mais

repousse l'unité, reconnaissable aujourd'hui, de la langue primitive. Si la confusion des langues n'avait touché que d'une manière accidentelle à la composition du dictionnaire et de la grammaire des enfants de Noé, ils auraient pu continuer à s'entendre et ne point se séparer. Pour qu'ils aient été obligés d'aller, les uns à droite, les autres à gauche, ceux-là au couchant, ceux-ci à l'aurore, il faut que leurs idiomes aient été radicalement transformés; qu'il ne leur soit plus resté, comme traits de ressemblance, que ce qui s'appuie nécessairement sur les règles logiques de l'esprit humain.

On objectera, peut-être, que nous détruisons d'une main ce que nous avons bâti de l'autre, et qu'après avoir défendu l'unité générique de l'espèce humaine, nous soulevons contre elle une difficulté insoluble, en admettant cette multiplicité des langues originales. Mais, ni les principes ni les faits n'admettent cette objection. En principe, et dans l'hypothèse de la pluralité des races humaines, on ne peut pas imaginer plus de quinze ou seize espèces d'hommes, prétendus produits naturels de quinze ou seize bassins de production spontanée. Or, au point où est parvenue la philologie comparée, pour correspondre au chiffre des familles linguales, il ne faudrait pas moins de *cent* espèces humaines. Entre les races et les langues il n'y a pas de correspondance exacte; pour en établir, il faudrait ou grossir sans motifs les divisions de l'anthropologie, ou réduire, toujours sans motif, la classification des langues.

D'autant qu'en fait nous n'avons point avancé que l'humanité *une dans son origine*, ait eu, *dans son origine*, plusieurs langues. Nous avons seulement dit, la Bible à la main, que l'humanité, spécifiquement une dans ses commencements, avait été, par la suite, confondue dans son langage, sans être multipliée dans son espèce. Ces deux faits concordent parfaitement; et jamais on ne pourra en tirer ni une objection contre l'unité de l'espèce humaine, ni une preuve en faveur de l'unité, soi-disant vérifiée des langues.

Par cet exemple frappant, on voit comment la révélation se rit des efforts de l'impiété et s'harmonise aisément avec les progrès des sciences. Les passions peuvent nous asssaillir; la Providence peut leur accorder, pour un temps, quelques succès : elle ne leur permet pas de victoire définitive. Les vrais enfants de Dieu et de l'Eglise ne connaissent pas la peur. » Avec la confiance au Seigneur, dit le Psalmiste, on est ferme comme la montagne de Sion; et rien ne peut ébranler l'homme qui s'est choisi pour *demeure*, l'enceinte de *Jérusalem* (1). »

II

L'IDOLATRIE.

L'homme, dans le commencement, n'avait pas été longtemps fidèle et l'état d'innocence avait été promptement détruit. On présume que l'homme pécheur. moins secouru par la grâce, ne sera pas plus fidèle et que l'Église patriarcale aura aussi ses vicissitudes. Les présomptions ne tardèrent pas à se réaliser. Le premier enfant du premier hommetrempa ses mains dans le sang de son frère; et le cinquième descendant de Caïn, Lamech, joignit a l'homicide la polygamie. A côté de ces prévaricateurs marchaient sans doute des hommes justes et craignant Dieu. Malheureusement, leurs fils épousèrent les filles d'hommes qui n'étaient pas de Dieu, et toute chair corrompit sa voie. De ces unions charnelles naquirent des géants, qui remplirent la terre de violence. Dieu se repentit alors d'avoir créé l'homme, et il perdit le genre humain dans les eaux du déluge.

Noé et sa famille, réfugiés dans l'arche, échappèrent à ce désastre; et Dieu contracta avec le second père du genre humain une alliance nouvelle. Ses trois fils ayant eu une nombreuse postérité, Dieu leur avait ordonné de se disperser pour cultiver la terre et prévenir, par le travail et l'isolement, la corruption. Au lieu d'obéir, ils bâtirent une ville et tentèrent d'élever une tour qui devait leur servir de centre commun. Dieu, voyant qu'on éludait ses défenses, confondit le langage des rebelles; et neuf siècles environ après le déluge, on vit, sous l'influence de causes diverses, se dessiner des naitonalités distinctes.

Dieu, qui avait manifesté par le déluge sa justice, manifestait, par ce nouveau châtiment, sa miséricorde : il voulait, par cette dispersion forcée, conserver la religion confiée au sacerdoce de la famille et sauvegarder l'ordre social reconstitué au sortir de l'arche.

(1) Ps. cxxiv, 1.

La malice de l'homme perdit l'une et l'autre: l'ordre social d'abord, par la formation des empires et la chute d'un certain nombre de familles dans la barbarie. Ces deux excès n'étaient pas le crime de tous les hommes ; mais tous, si l'on excepte les fils de Tharé, altérèrent, plus ou moins profondément, les principes de l'ordre civil et politique. Enfin, toutes les familles tombèrent, alors pour la première fois, dans l'idolâtrie.

A ne considérer que l'étymologie du mot, on entend par *idolâtrie* le culte rendu à une statue ou à une image représentant quelque divinité. Dans un sens plus général, c'est le culte d'adoration proprement dite, qui a pour objet toute créature sensible, laissée dans son état naturel ou modifiée par l'art ; c'est une espèce de superstition qui rend à la créature les hommages dus au seul créateur. On exprime quelquefois cette apostasie de l'humanité par les mots de *polythéisme* et de *paganisme*. De ces deux mots, le second ne s'applique exactement qu'à l'état passager où se trouva une minime partie de la gentilité avant la victoire définitive de l'Evangile ; le premier, marquant la pluralité des dieux, conviendrait non-seulement à l'erreur religieuse de la gentilité, mais encore aux hérésies qui multiplient les personnes divines. Ces deux termes, par leur manque de précision, prêtent donc à de très-fâcheuses équivoques.

Les superstitions idolâtriques, malgré leur diversité, peuvent être ramenées à trois formes principales : le *fétichisme*, le *sabéïsme et l'anthropolâtrie*.

On entend par fétichisme, non-seulement la religion dégradée des sauvages, mais en général tout culte idolâtrique s'adressant aux créatures visibles autres que les astres et l'homme. Si ce culte s'adresse aux pierres, c'est la *litholâtrie;* s'il s'adresse aux arbres, c'est la *dendrolâtrie;* s'il s'adresse aux animaux, c'est la *zoolâtrie*. La première de ces superstitions fut générale dans l'antiquité : son Dieu, c'étaient ces pierres sacrées si fameuses sous le nom de Bétyles. La seconde, particulière à l'Asie occidentale, révérait dans les arbres l'énergie terrestre, et prenait pour symboles les arbres conifères, le phallus et peut-être le coin, principe générateur de l'écriture cunéiforme. La zoolâtrie, particulière à l'Egypte, n'apparut en Judée que sous la forme du veau d'or.

Le *sabéïsme* ou *astrolâtrie* adressa ses hommages à l'éclat des astres, à la régularité de leurs mouvements, et surtout à leur influence sur la suite des saisons, sur les produits de la terre, et bientôt sur les événements de la vie. Les astres sont partagés en astres propices et en astres défavorables. On les révère, soit en eux-mêmes, soit dans leurs images. L'homme, comme un végétal mobile, tient de leur chaleur et de leur lumière la prospérité ou le malheur. Mais parce qu'alors il n'y a pour l'homme de bonheur que dans la jouissance, de malheur que dans la privation, on institue des fêtes d'allégresse et de deuil, en l'honneur de la croissance et du déclin de l'énergie solaire : fêtes de Thamnus et d'Adonis, où la mythologie mêla ses fables et l'immoralité ses orgies.

L'adoration de la nature et des astres devait conduire à l'anthropolâtrie, c'est-à-dire à la déification de l'homme. Car, dès les premiers temps, on avait attaché aux objets de la superstition des idées humaines, en leur prêtant les passions, les besoins, les habitudes; la forme extérieure de l'humanité, et jusqu'à la distinction des sexes. De cette théologie grossière à l'anthropomorphisme, la pente est facile et la distance courte. Ensuite, si l'humanité prêtait vie aux êtres insensibles et pouvoir divin aux choses passagères, c'était moins par erreur de l'esprit que par corruption du cœur. Au fond, elle voulait se diviniser elle-même. La confusion du langage avait amené la confusion des idées, et l'exaltation de l'orgueil poussait au délire de l'apothéose.

Des auteurs ont voulu établir une certaine genèse logique et historique, qui ferait dériver successivement ces formes diverses de l'idolâtrie d'une forme primitive. A notre humble avis, elles ont pu commencer toutes simultanément ; des raisons permettent de l'affirmer, et aucun fait n'autorise à le contredire. A supposer qu'il n'en soit pas ainsi, la succession des formes idolâtriques est aussi difficile à démontrer, qu'elle a eu elle-même peu d'importance. Recherchons plutôt les causes qui ont pu *occasionner* ou *produire* un tel désordre.

L'idolâtrie a eu plusieurs causes *réelles*, tant de la part de l'homme, que de la part des démons.

La perte des traditions rendit l'ignorance générale, et l'ignorance fit croire aux hommes qu'il y avait un esprit moteur partout où ils découvraient du mouvement. Le besoin que nous éprouvons de Dieu, l'attraction irrésistible qui nous porte à le vénérer, à nous confier en sa protection, à solliciter sa clémence ou sa justice, firent qu'après avoir multiplié par ignorance les esprits gouverneurs du monde, l'homme porta à chacun d'eux ses adorations, suivant qu'ils étaient l'objet de son amour ou de ses craintes. Les passions intervinrent à leur tour, pour peupler de dieux fantastiques des olympes imaginaires. L'intérêt préposa un Dieu au succès de ses entreprises ; la vanité se trouva des ancêtres ou des amis parmi les dieux ; la jalousie se forgea également des dieux pour s'élever à la hauteur de ceux dont elle convoitait l'opulence ; les rivalités nationales créèrent les génies tutélaires ; les fureurs de l'amour et de la vengeance prétendirent descendre d'un pouvoir surnaturel qu'on honorait par des actions déréglées : et ainsi des autres passions.

Au-dessus de l'humanité qui s'égare, il faut

voir le démon qui la pervertit. Les anges déchus conservent, dans leur irrémédiable déchéance, l'ambition qui les fit tomber; ils veulent plus que jamais s'élever et devenir semblables au Très-Haut. Le plus sûr, peut-être l'unique moyen d'y arriver, c'est de prendre la place du Créateur et de se proposer aux adorations de l'homme. A cette ambition, cause de leur chute, les anges rebelles joignent l'insatiable jalousie, qui les a portés à tenter l'homme. Toujours, comme au premier jour, le démon, jaloux du bonheur de l'homme, a voulu lui ravir ce bonheur, en l'éloignant de Dieu par le péché. L'idolâtrie, qui commence dans l'infidélité et se consomme dans la superstition, conduisait à ce but mieux que tout autre crime : elle rendait l'homme à jamais malheureux, en le séparant à jamais de Dieu. Enfin, le moyen pour le démon de faire triompher sa jalousie sur l'homme et son ambition contre Dieu, c'est de favoriser nos inclinations perverses, de couvrir notre esprit de ténèbres, de jeter notre cœur dans la débauche, de tuer le genre humain par la luxure et la cruauté : et tout cela s'obtenait à merveille par l'idolâtrie. Aussi les saints Pères n'ont-ils qu'une voix pour nous redire avec le Roi-Prophète : « Tous les dieux des gentils sont des démons. » D'autant qu'un simple regard sur l'idolâtrie nous fait découvrir l'intervention diabolique. « On y trouve, dit l'abbé Chesnel, des extravagances qui semblent dépasser toute imagination, des pratiques effroyables que semblent repousser nos instincts naturels, même quand ils sont corrompus ; des erreurs qui ne peuvent être le fruit de la raison, puisque les plus beaux génies de l'antiquité n'ont pu ni les débrouiller ni s'en défendre ; bien d'autres choses étranges qu'il ne nous est pas donné d'expliquer mieux que Varron et les néoplatoniciens. L'impression générale qui résulte d'un examen un peu sérieux du polythéisme, ne ressemble à aucune autre impression d'étonnement et de dégoût. On voudrait douter du sens évident des monuments et des livres; et plus on descend dans ces tristes mystères, plus on sent, pour ainsi dire, la présence réelle d'un être supérieur à l'homme, plus habile, plus malfaisant, et plus puissant que l'homme. Jusque dans les orgies où tous les plaisirs s'appellent, d'où toute contrainte est bannie, la joie elle-même, bizarre et sombre, nous émeut comme une révélation de l'enfer (1). »

Telles sont les causes *réelles* de l'idolâtrie ; voici maintenant ses causes *occasionnelles*. On en compte trois principales : le culte des morts, le ministère des anges, et le dogme de la création. Ce n'est point que la foi à la création et aux anges, pas plus que le culte des morts, prête à un tel égarement. Non. Mais l'erreur n'est jamais qu'une vérité dont on abuse ; et c'est ainsi qu'une vérité, méconnue ou malentendue, donne naissance à l'erreur.

Il est naturel à l'homme de vouer amour et reconnaissance à un père, à une mère, et en général à tous ceux qui lui ont rendu quelque éminent service. Cette reconnaissance et cet amour, égarés par la douleur, entraînés quelquefois par la flatterie, firent rendre aux ancêtres, aux guerriers, aux rois, un culte qui s'éleva jusqu'à l'adoration.

Les hommes savaient qu'il existe de purs esprits remplissant, de la part de Dieu, près des hommes, un mandat auguste. Les ministres de Dieu furent transformés en puissances indépendantes, et environnés d'hommages. Comme le péché avait rendu le genre humain esclave du démon, ce fut surtout l'esprit de ténèbres qui se vit honoré de ce culte. Les bons anges, sans doute, conservèrent aussi des adorateurs, qui les appelaient *les bons génies*. Cette idolâtrie, pour être moins criminelle, n'était pas moins idolâtrie ; et il y avait habileté au démon à la laisser subsister.

Le dogme de la création, plus que la foi aux anges et le culte des morts, prêta matière aux erreurs du polythéisme. Les raisons qui nous portent à le croire sont : l'attention de l'Ecriture à mettre en relief la dépendance de la nature, le rang attribué au précepte du sabbat, l'intérêt des trois concupiscences à altérer ce point des traditions, l'autorité que trouvent dans cette altération l'athéisme, le panthéisme et le dualisme, seuls systèmes possibles en dehors de l'ordre chrétien ; la corrélation qu'on observe entre la corruption des peuples et leur ignorance sur l'origine du monde ; enfin le caractère particulier des cosmogonies poétiques et philosophiques que l'antiquité nous a léguées. Ces cosmogonies sont fort nombreuses, et admettent des variantes à l'infini; mais elles s'accordent toutes dans la confusion du créateur avec la créature : « Les forces et les phénomènes de la nature, dit encore l'abbé Chesnel, l'ordre qu'on y admire, le désordre qui en a altéré l'harmonie primitive, tout cela c'est Dieu lui-même qui se développe et s'étend, qui naît, prend toutes les formes, s'incorpore et meurt pour renaître bientôt. Dieu est ordre et lumière, force et vie, et il admet en même temps des attributs contraires; il est au-dessus de la matière, et pourtant la matière sert de limite aux portions de lui-même qui rayonnent autour de lui ; il ne crée pas, il *devient*, comme disait Schelling. Nature divine, chute et rédemption, traditions et chimères ; tout cela est mêlé, confondu, dans un chaos non moins désordonné que celui qui est placé par la tradition à l'origine des choses (2).

Après avoir défini l'idolâtrie, marqué ses espèces, indiqué ses causes, il faudrait esquisser brièvement son histoire. Mais un simple abrégé aurait l'inconvénient d'être beaucoup trop long. Dans l'impossibilité de le faire,

(1) *Du Paganisme*, son principe et son histoire, 1 vol. in-12, Paris. — (2) Op. cit.

nous voulons montrer du moins que le fétichisme n'est pas le principe de l'idolâtrie, et que l'idolâtrie n'a pas commencé par l'apothéose directe de l'humanité. En écartant ces deux erreurs, nous brisons, aux mains du radicalisme, des armes qu'il tournait contre l'Eglise.

Le président de Brosses, Heyne et Benjamin Constant prétendent que tous les peuples, à l'exception du peuple Juif, commencèrent par la sauvagerie ; et que l'idolâtrie commença par le fétichisme. L'état sauvage serait l'enfance de la civilisation, et le culte des fétiches l'enfance de l'idolâtrie. Cette prétention ne tient pas devant l'histoire. On ne voit point l'origine de ces peuples sauvages. Ce n'est que deux mille ans après la création, que plusieurs peuplades altérèrent les principes de l'ordre social assez profondément pour tomber dans la barbarie. A l'exception de ces quelques peuples sauvages, les autres nations nous présentent, toutes, des religions, des formes politiques, des langues, des écritures, des monuments qui accusent un haut degré de culture. Les traditions de l'âge d'or, confirment les données de l'histoire. Enfin, la connaissance, même élémentaire, de l'état sauvage prouve qu'il n'est pas un état d'enfance, mais de décrépitude. Le fétichisme n'est donc pas le premier, mais le dernier degré de l'idolâtrie.

Une prétention opposée est celle de l'Evhémérisme, qui voit dans les faux dieux des hommes divinisés, et dans la mythologie un travestissement de l'histoire. A la vérité, les saints Pères se sont prévalu de ce système, dans leur lutte contre le paganisme ; mais c'était pour accepter les conditions d'une polémique spéciale, point pour tracer à la science les règles qu'elle doit suivre. Aussi les expressions des divines Ecritures qui désignent les faux dieux ne signifient-elles jamais un mort divinisé. Moïse, dans ses exhortations, n'interdit pas d'adorer les morts. Job ne cite que le culte du soleil et de la lune. Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel continuent de passer sous silence la nécrolâtrie. Il faut donc croire que le culte des morts, loin d'être le plus ancien, ne commença guère à se répandre qu'après la captivité de Babylone. Le livre de la Sagesse est le premier qui en fasse mention. Les traditions religieuses et les monuments écrits des peuples païens ne s'accordent pas moins pour établir que l'apothéose n'appartient qu'à l'ère moderne du polythéisme.

Le rationalisme contemporain n'est pas mieux fondé lorsqu'il explique l'idolâtrie *par la révélation de la nature* et la naissance spontanée des religions. Sa théorie n'est point admissible, parce que : 1° elle ne repose sur aucun fondement solide, mais uniquement sur l'hypothèse gratuite de l'état de nature et du progrès humanitaire ; 2° elle est contredite par le témoignage unanime des religions et par l'enseignement positif des divines Ecritures ; 3° elle est opposée aux conclusions de la science touchant le fond commun et les traits distinctifs des cultes idolâtriques; 4° elle soulève d'insolubles difficultés sur le silence de l'histoire, la résistance des passions, et l'impossibité d'établir une religion autrement que par une puissance surhumaine. Un homme sérieux repoussera donc ces imaginations, qui n'ont au reste pour principe que l'orgueil, pour appui que l'ignorance, pour mobile que la corruption, et pour résultat que la propagation de l'impiété.

LIVRE CINQUIÈME

DE 1635 A 1571 AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE

Job, patriarche de l'Idumée, figure et prophétie du Christ.

En prenant la postérité de Jacob pour son peuple de prédilection, Dieu n'a point abandonné les autres peuples ; c'est même pour le salut de tous les autres qu'il en choisira un pour être le dépositaire de sa loi et de ses oracles, pour être à tout l'univers une preuve vivante de sa providence et de sa justice. C'est dans cette nation que seront bénies toutes les nations de la terre. En attendant, les peuples qui paraissent le plus abandonnés, Dieu ne les abandonne pourtant pas. Qu'y a-t-il en apparence de plus réprouvé que la race maudite de Chanaan ? Et toutefois nous avons vu s'élever au milieu d'elle un personnage plus grand qu'Abraham, un roi de justice et de paix, un pontife du Très-Haut, figure prophétique, et par son nom et ses actes, et son histoire, du pontife éternel, du Fils de Dieu. De même Ismaël, le père des Arabes, est chassé de la maison paternelle ; mais, avec le souvenir de la foi d'Abraham, il emporte dans les déserts une promesse divine, et pour lui, et pour toute sa race. Enfin Esaü perd par sa faute l'héritage paternel des promesses et les bénédictions ; et toutefois, nous allons voir parmi ses descendants un patriarche et un prophète, qui sera une prophétie parlante du Christ, et dans ses souffrances, et dans sa résurrection.

Vers le temps où mourut en Egypte Joseph, le fils de Jacob, un homme vivait dans la terre de Hus : son nom était Job ; et cet homme-là était simple et droit, craignant Dieu et s'éloignant du mal. Il lui naquit sept fils et trois filles. Ses possessions en bétail étaient de sept mille moutons, trois mille chameaux, cinq cents paires de bœufs et cinq cents ânesses. Il avait de plus un nombreux domestique et un labourage considérable. Et cet homme était grand et célèbre, plus qu'aucun des fils de l'Orient.

Et ses fils allaient les uns chez les autres et donnaient des repas chacun en son jour, et ils envoyaient inviter leurs trois sœurs à venir manger et boire avec eux ; les jours de festin terminés, Job envoyait vers eux et les sanctifiait, puis, se levant de grand matin, il offrait des holocaustes suivant le nombre d'eux tous ; car Job disait : Peut-être que mes enfants auront commis quelque péché et béni Dieu dans leur cœur. Job en usait ainsi tous les jours (1).

Quelle admirable famille ! quelle union dans les enfants ! Et dans le père, quelle touchante sollicitude ! quelle tendre piété ! Peut-être qu'ils ont béni Dieu dans leur cœur. Il craint de dire le mot blasphémer, tant il a horreur de la chose.

Dans un très-ancien fragment, qui est à la suite du livre de Job dans le grec, dans l'arabe et dans l'ancienne Vulgate, il est dit : « Job demeurait dans la terre Ausitide, sur les confins de l'Idumée et de l'Arabie. Sôn nom était d'abord Jobab. Il prit une femme d'Arabie, dont il eut un fils nommé Ennon. Son père fut Zaré, l'un des descendants d'Esaü, et sa mère Bosorrha ; en sorte qu'il était le cinquième depuis Abraham (le sixième en y comprenant le patriarche). Or, voici les rois qui régnèrent dans Edom, région dans laquelle lui-même fut prince. Le premier fut Balac, fils de Béor, et sa ville s'appelle Dennaba ; après Balac, ce fut Jobab, qui est aussi nommé Job ; après lui vint Asom, chef de la région Thémanitide ; après celui-ci fut Adad, fils de Barad, qui défit les Madianites dans la plaine de Moab ; le nom de sa ville était Géthaïm. Les amis de Job qui vinrent le voir, furent : Eliphaz, l'un des descendants d'Esaü, roi des Thémaniens ; Baldad, souverain des Sauchéens, et Sophar, roi des Minéens. »

Ce fragment, recommandable par son antiquité et le sentiment commun des Pères et des interprètes qui vient s'y joindre, établit suffisamment, à nos yeux, le temps où vécut Job et sa descendance d'Esaü. Hus, en hébreu Outs, en grec Os, est le nom d'un ancien prince de Séir, de qui l'on aura appelé terre de Hus ou Ausitide, la terre où plus tard habita Job. Mais revenons à l'histoire de ce patriarche, que l'apôtre saint Jacques nous propose pour modèle (2).

(1) Job, I, 1-4. — (2) Jacob, V, 11.

Or, un jour les enfants de Dieu, les anges, étant venus pour paraître devant Jéhovah, Satan se trouva aussi parmi eux. Et Jéhovah dit à Satan : D'où viens-tu ? Satan répondit à l'Eternel : Je viens de parcourir la terre et de la visiter. Alors l'Eternel dit à Satan : As-tu remarqué mon serviteur Job ? Il n'a point d'égal sur la terre, homme simple, droit, craignant Dieu et s'éloignant du mal. Satan répondit à l'Eternel : Est-ce gratuitement que Job craint Dieu ? Ne l'avez-vous pas entouré comme d'un rempart, lui, sa maison et tous ses biens ? N'avez-vous pas béni les œuvres de ses mains ? Ses possessions en troupeaux ne sont-elles pas multipliées sur la terre ? Mais étendez un peu votre main et touchez tout ce qu'il possède, et vous verrez s'il ne vous bénira pas en face, c'est-à-dire s'il ne vous blasphèmera pas. L'Eternel dit alors à Satan : Voilà que tout ce qu'il a est en ton pouvoir ; mais n'étends pas la main sur lui-même (1).

L'Eternel apparaît ici comme le roi sur son trône. Les ministres de sa providence viennent lui rendre compte et des nations auxquelles il les a préposés, et des individus qu'il a commis à leur garde ; ils lui présentent les prières des saints, les larmes des pénitents, les souffrances des pauvres, et attendent les ordres de sa bonté. Satan, l'adversaire, le méchant, vient aussi pour accuser les hommes devant Dieu et savoir qui il lui sera permis de tenter et d'affliger. Il est en la présence de Dieu comme l'aveugle en la lumière du soleil, sans le voir. Apprenons maintenant comme il a usé de la permission qui lui a été donnée.

Un jour que les fils de Job et ses filles mangeaient et buvaient du vin dans la maison de leur frère aîné, un messager vint à Job et dit : Les bœufs labouraient et les ânesses paissaient auprès, lorsque les Sabéens sont sont venus fondre dessus, les ont enlevés et ont passé les gardiens au fil de l'épée ; seul, je me suis échappé pour vous en donner la nouvelle. Il parlait encore, un autre survint et dit : Le feu de Dieu est tombé du ciel sur les brebis et sur les gardiens ; seul, je me suis échappé pour vous en apporter la nouvelle. Il n'avait pas encore achevé de parler, lorsqu'un autre vint dire : Les Chaldéens, partagés en trois bandes, se sont jetés sur les chameaux, ils les ont enlevés, ont tué les gardiens et je me suis échappé seul pour vous en donner la nouvelle. Il parlait encore, un autre entra et dit : Vos fils et vos filles étaient à manger et à boire du vin dans la maison de leur frère aîné ; et voilà qu'un vent violent s'est élevé du fond du désert et a ébranlé les quatre coins de la maison, en sorte qu'elle s'est écroulée sur les enfants et ils sont morts ; et, seul, je me suis échappé pour vous en apporter la nouvelle. Alors Job se leva, déchira son manteau, se rasa la tête, et, se prosternant à terre, il adora et dit : Je suis sorti nu du sein de ma mère, et nu j'y retournerai. L'Eternel l'a donné, l'Eternel l'a repris ; comme il a plu à l'Eternel, ainsi il est arrivé. Que le nom de l'Eternel soit béni ! En toutes ces choses, Job ne pécha point par ses lèvres et ne dit rien contre Dieu qui fût indiscret (2).

Satan s'était vanté qu'il le lui ferait blasphémer, et le voilà qui le bénit ! la foudre, la tempête n'y ont rien pu, non plus que les voleurs.

Il y avait deux peuples du nom de Sabéens. L'un descendait de Sagma, fils de Regma, fils de Cush, fils de Cham ; l'autre, de Saba, frère de Regma, et par conséquent aussi de Cham. Ils habitaient l'Arabie, les uns vers la mer Rouge, les autres vers le golfe Persique. Les Chaldéens dont il est ici parlé, sont ceux de cette nation qui, pendant que tout le reste obéissait à l'empire de Babylone, maintinrent si bien leur indépendance au milieu de leurs montagnes, que, du temps de Cyrus encore, ils sortaient de là pour vivre de pillage ou se mettre à la solde de qui les voulait payer (3). Il n'est pas étonnant que l'ennemi de tout bien se soit servi de pareils auxiliaires pour faire le mal. Néanmoins il fut vaincu. Job se montra, comme Dieu l'avait dit, parfait, irréprochable ; car c'est le sens du mot original, que la Vulgate rend ici par simple, mais dont elle exprime toute la force dans ces paroles du Seigneur à Abraham : « Marche devant moi, et sois parfait. »

Un autre jour que les enfants de Dieu s'étaient présentés devant l'Eternel, et que Satan se trouvait parmi eux, l'Eternel lui dit : D'où viens-tu ? Il répondit : De parcourir la terre et de la visiter. L'Eternel reprit : As-tu remarqué mon serviteur Job, qui n'a point d'égal sur la terre, homme simple et droit, craignant Dieu, s'éloignant du mal et conservant encore l'innocence, quoique tu m'aies porté à l'affliger gratuitement ? Satan répondit à l'Eternel : L'homme donnera toujours peau pour peau et tout ce qu'il a pour conserver sa vie. Mais étendez votre main, et touchez ses os et sa chair, et vous verrez qu'il vous maudira en face. Alors l'Eternel dit à Satan : Le voilà en ta main, mais épargne sa vie. Satan sortit de la présence de Jéhovah, et frappa Job d'un horrible ulcère, depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête. Lui prit un test pour se racler avec cela, et s'assit sur le fumier et la cendre (4).

Satan est encore vaincu, Job souffre son mal sans ouvrir la bouche, et cependant quel mal ! la plus affreuse des lèpres, l'assemblage de tous les maux. Tout son corps n'est qu'une plaie ; des pieds à la tête il est plein d'ulcères, les ulcères pleins de vers et de pourriture ; la fièvre le brûle, une esquinancie étouffante l'empêche d'avaler sa salive ; ses reins et ses entrailles sont en proie à des dou-

(1) Job, I, 1-12. — (2) *Ibid.*, 13-22. — (3) Xénophon, *Cyropédie*, l. III. — (4) Job, II, 1-8.

leurs sans fin, son visage est enflé à force de pleurer, ses yeux sont obscurcis : sa voix rauque rugit plutôt qu'elle ne parle ; décharné, épuisé, desséché, il n'a plus que la peau sur les os, plus que les lèvres autour des dents ; son haleine est d'une puanteur insupportable, sa propre femme en a horreur, tous les siens l'abandonnent : il est obligé de demeurer hors de la ville, éloigné du commerce des autres hommes. Là, et la nuit et le jour, l'ennui, l'inquiétude, des terreurs soudaines, des songes effrayants viennent tourmenter son âme. Voilà ce que l'Écriture nous dit de son mal.

Il y avait déjà longtemps qu'il souffrait, lorsque sa femme dit : Quoi ! tu tiens encore à ton innocence, à ta piété ! Bénis Dieu, et meurs. Mais il lui répondit : Vous parlez comme une de ces femmes qui n'ont point de sens. Si nous avons reçu les biens de la main de Dieu, pourquoi n'en recevrions-nous pas les maux ? En toutes ces choses, Job ne pécha donc point par ses lèvres (1).

Satan lui avait tout enlevé, troupeaux, maison, enfants, santé ; mais il lui avait laissé sa femme. Il comptait le vaincre par là, comme il avait fait du premier homme : mais c'est Satan qui est vaincu. Job, qui sur ses propres maux a gardé le silence, prend la parole pour justifier la providence de Dieu. Sa femme l'avait excité au blasphème : lui ne s'arrête ni à sa femme, ni aux voleurs, ni à Satan ; il s'élève jusqu'à cette main puissante qui dirige tout cela dans des vues d'impénétrable sagesse ; et il continue à souffrir, les uns disent pendant trois ans, les autres pendant sept, quelques-uns jusqu'à dix, mais toujours assez longtemps pour que des princes étrangers pussent l'apprendre et venir en être témoins.

En effet, trois amis de Job, que la version grecque et le livre de Tobie appellent des rois, ayant ouï tous les maux qui lui étaient arrivés, vinrent chacun de son lieu ; Eliphaz, de Théman ; Baldad, de Sué ; et Sophar, de Naamath. Le premier descendait de Théman, petit-fils d'Ésaü ; le second, de Sué, fils d'Abraham et de Céthura ; le troisième pouvait descendre de Sépho, que les Septante nomment Sophar, et qui était frère de Théman et petit-fils d'Ésaü. Ils arrivèrent tous trois en même temps ; car ils s'étaient concertés pour le visiter ensemble et le consoler. De loin, ils levèrent les yeux et ne le reconnurent point ; ils élevèrent la voix ; ils pleurèrent, déchirèrent leurs manteaux et jetèrent de la poussière par-dessus leur tête vers le ciel. Ils demeurèrent avec lui assis sur la terre durant sept jours et sept nuits, nul ne lui disant une parole, parce qu'ils voyaient que sa douleur était excessive (2).

Ce sont trois véritables amis : ils n'abandonnent point dans l'infortune, ils prennent part aux souffrances de Job : leur compassion est grande, ils pleurent, ils se couvrent la tête de poussière, ils s'asseyent auprès de lui, muets de douleur ; ils ne savent que dire pour le consoler, tant ses maux leur paraissent extrêmes. Une pensée les consterne surtout : Dieu est juste, et Job est accablé de maux : Job s'est donc rendu coupable, non-seulement de fautes de fragilité, comme il en échappe aux plus parfaits, mais de quelque crime énorme dont il ne veut pas convenir : c'est au fond un scélérat et un hypocrite, autrement Dieu ne l'affligerait pas comme il fait. Ils oubliaient que le premier juste, Abel, avait été tué par son frère ; ils n'entendaient point encore cette parole de Raphaël à Tobie : Parce que vous étiez agréable à Dieu, il a été nécessaire que la tentation vous éprouvât (3) : ils n'avaient pas encore vu celui qui est la justice même expirer sur une croix. Ils ne comprenaient pas encore que Dieu peut affliger des justes, soit pour faire éclater en eux la gloire de sa grâce, soit pour les rendre plus justes encore, soit pour les donner en exemple aux siècles suivants, soit pour épargner les autres en leur faveur, soit pour une infinité d'autres raisons que nous ne connaissons point. Ils avaient le zèle de Dieu, mais leur zèle n'était point assez éclairé. Par suite de leur erreur, au lieu de consoler Job, lorsque la douleur lui arrachera des plaintes, ils l'accablèrent de réflexions déplacées et injurieuses ; ils s'efforceront, par des discours pleins d'éloquence, de lui ravir le seul bien qui lui reste, le témoignage d'une bonne conscience : en lui persuadant que Dieu n'afflige de la sorte que des scélérats. Lui défendra contre eux, avec plus d'éloquence encore, et la sagesse de Dieu et sa propre innocence.

Il avait sans doute remarqué en eux ces dispositions, lorsqu'enfin il ouvrit la bouche et maudit le jour de sa naissance, disant : Périsse le jour auquel je suis né, et la nuit dans laquelle il a été dit : Un homme est conçu ! Que ce jour soit ténèbres ! que Dieu ne s'en informe plus d'en haut ! qu'il ne soit éclairé d'aucune lumière ! que les ténèbres de la mort l'enveloppent ! que les nuées l'environnent ! qu'il soit consumé d'amertume ! Et cette nuit-là qu'un noir tourbillon la saisisse ! qu'elle ne soit point réunie aux jours de l'année ! qu'elle n'entre point dans le nombre des mois ! que cette nuit soit solitaire ! qu'on n'y entende jamais de cantique ! qu'elle soit maudite par ceux qui maudissent le jour et qui sont prêts à susciter Léviathan ! (C'étaient certains peuples d'Afrique qui maudissaient le soleil, à cause de sa chaleur excessive et qui attaquaient en même temps le crocodile accoutumé à dormir le jour sur les rivages du Nil.) Pourquoi ne suis-je pas mort dès le sein de ma mère ? pourquoi n'ai-je pas expiré en sortant de là ? pourquoi me recevoir sur ses genoux ? pourquoi m'allaiter de ses mamelles ? Maintenant je serais couché et tranquille : je dormirais en repos avec les rois et les arbitres

(1) Job., II, 9 et 10. — (2) *Ibid*, 11-13. — (3) Tob., XII, 13.

de la terre, qui se bâtissent pour tombeaux des solitudes ; où avec les princes qui possèdent l'or et qui remplissent d'argent leurs maisons ; ou bien je serais comme un avorton que l'on cache; comme le fœtus qui n'a pas vu la lumière. Là les méchants cessent leurs fureurs ; là reposent enfin ceux qui n'en pouvaient plus : ceux qui étaient enchaînés l'un à l'autre y sont tranquilles, ils n'entendent plus la voix de l'oppresseur. Le petit et le grand sont là tout un ; l'esclave y est libre de son maître. Pourquoi la lumière a-t-elle été donnée au misérable, et la vie à ceux qui sont dans l'amertume de l'âme ; qui attendent la mort, et elle ne vient point ; qui la cherchent plus avidement qu'un trésor, qui se réjouissent et tressaillent de joie quand ils ont trouvé le sépulcre ? à l'homme dont la voie lui est inconnue, et que Dieu a environné de ténèbres? Avant mon pain viennent mes soupirs ; ma voix rugit comme de grandes eaux; car la terreur que je craignais m'est venue, et ce que je redoutais m'est arrivé ! N'ai-je pas conservé la retenue? N'ai-je pas gardé le silence? ne suis-je pas demeuré en repos? et cependant la colère est venue m'accabler (1).

Satan est encore vaincu ! Il s'était vanté que Job maudirait Dieu en face ; et, au plus amer de ses plaintes, il ne maudit que le jour de sa propre naissance, le jour où il a été conçu dans l'iniquité et engendré dans le péché, parce que ce péché est la cause première des maux intolérables qu'il endure. Sa malédiction retombe finalement sur le péché et sur celui qui en est l'auteur. Elle se réduit, au fond, à dire dans un langage plus sublime ce que nous disons tous les jours dans un langage plus simple : Ne nous induisez point en tentation, mais délivrez-nous du mal.

Eliphaz, de Théman, voyait bien que tel était le sens des paroles de Job; car, sans lui en faire de reproche particulier, voici sur quel ton il lui parle : Si je réponds, peut-être le supporterez-vous avec peine ; mais qui peut se taire ? Et vous-même, n'avez-vous pas instruit un grand nombre, fortifié leurs bras affaiblis? Vos discours ont relevé celui qui penchait vers sa ruine, et vous avez affermi les genoux tremblants. Maintenant que l'affliction est tombée sur vous, vous perdez courage, vous avez défailli : à peine êtes-vous atteint, vous voilà dans le trouble. Où donc est votre crainte de Dieu, votre force, votre patience et la perfection de vos voies? Cherchez dans votre souvenir si jamais un innocent a péri et si jamais les justes ont été exterminés. J'ai vu, au contraire, ceux qui labourent l'iniquité moissonner les douleurs qu'ils y ont semées. Ils ont péri au souffle de Dieu; le vent brûlant de sa colère les a consumés. Une parole m'a été dite à la dérobée, et mon oreille en a recueilli quelques sons. C'était à l'heure où l'imagination se repaît des visions nocturnes, dans le temps que le sommeil assoupit davantage les hommes; la frayeur me saisit et l'épouvante ; un tremblement agita la multitude de mes os ; un esprit passa devant ma face; les poils de ma chair se dressèrent d'horreur. Il était là, mais je ne connaissais pas son visage. Le fantôme se tenait devant mes yeux, et j'entendis l'haleine silencieuse d'une voix. L'homme sera-t-il plus juste que Dieu? Sera-t-il plus pur que celui dont il est l'ouvrage? Voilà que Dieu ne se confie point à ceux qui le servent ; il ne se repose point de sa gloire sur ses anges. Que sera-ce donc de ceux qui habitent des maisons de boue, qui n'ont qu'un fondement de poussière, et qui seront consumés par un vermisseau (2)?

Une des premières erreurs de l'Orient a été de croire qu'après avoir crée l'univers, Dieu l'abandonna au gouvernement des anges. Sans doute il les y emploie comme ses ministres, mais il ne s'en repose pas sur eux. Si parfaits qu'ils puissent être, ils ne sont pas lui ; ni leurs lumières, ni leur puissance ne sauraient suffire pour embrasser tout le plan de sa providence et l'exécuter jusqu'au bout. Combien moins l'homme est-il capable d'en juger ! Tout cela est vrai; Dieu lui-même le confirmera dans la suite. Eliphaz aurait dû en conclure : donc je ne puis pas décider que ce soit pour ses crimes que Dieu afflige mon ami. Il ne le fera point. Au contraire, supposant toujours qne Job est coupable de quelque grande iniquité, puisque Dieu lui envoie tant de maux, il ne lui laisse entendre qu'il n'a que ce qu'il mérite, et l'exhorte à faire pénitence, sûr que Dieu lui rendrait alors sa première félicité. Qu'on juge de ce que devait souffrir ce saint homme. Son corps est en proie à d'incompréhensibles douleurs, son esprit à des angoisses mortelles; et voilà que, par un zèle mal entendu, ses amis s'acharnent à y mettre le comble en lui arrachant sa dernière consolation, le témoignage d'une bonne conscience. Ah ! que l'on ne s'étonne plus si ses paroles sont des cris déchirants (3)!

Plût à Dieu, répondit-il à Eliphaz, que mes plaintes fussent mises dans une balance avec l'infortune que j'éprouve ! celle-ci surpasserait les autres de toute la pesanteur du sable de la mer. C'est pourquoi mes paroles sont pleines de douleur; car les flèches du Tout-Puissant sont en moi; leur ardeur brûlante épuise mon esprit; les terreurs de Dieu combattent contre moi. Qui me donnera que ma demande soit accomplie et que Dieu m'accorde l'objte de mes espérances ; que Dieu veuille et achève de me briser, qu'il laisse aller sa main pour me retrancher entièrement ! Et que ce soit là ma consolation ; que dans l'affliction dont il m'accable, il ne l'épargne point, et que je ne sois pas en contradiction avec la parole du Saint. Car quelle est ma force, pour endurer toujours? Quelle est ma fin, pour que mon âme prolonge jusque-là sa patience ? Ma force est-elle la force des pierres ? Ma chair est-elle

(1) Jérém., XXII, 24-30. — (2) Job, IV, 1-19. — (3) *Ibid.*, V, 1-27.

d'airain ? Je ne trouve en moi aucun secours; mes amis mêmes m'ont abandonné (1).

La vie de l'homme sur la terre n'est-ce pas un service de guerre? et ses jours ne sont-ils pas semblables aux jours du mercenaire? Comme l'esclave soupire après l'ombre, comme le mercenaire attend impatiemment le prix de son labeur, ainsi ai-je eu des mois vides et compté des nuits d'insomnie. Si je me couche, je dis aussitôt : Quand sera-t-il jour (2)? Et du soir au matin je suis rempli de douleurs. Ma chair est revêtue de vers et de croûtes affreuses ; ma peau est entr'ouverte par des crevasses et tombe en lambeaux. Si je dis : Mon lit me consolera, mes pensées soulageront ma couche, vous m'épouvantez par des songes et vous me troublez par d'horribles visions. Qu'est-ce que l'homme, pour que vous le regardiez comme quelque chose de grand et que vous tourniez sur lui votre cœur? Vous le visitez tous les matins, et à chaque moment vous le mettez à l'épreuve. Jusques à quand ne me quitterez-vous pas et ne me permettrez-vous pas de respirer? J'ai péché ! que vous ferai-je, ô gardien des hommes? Pourquoi m'avez-vous mis en butte à tous vos traits, de sorte que je suis devenu à charge à moi-même? Pourquoi n'ôtez-vous point mon péché et n'effacez-vous point mon iniquité? Car voici que je vais me coucher dans la poussière. Vous me chercherez dès le matin, et je ne serai plus (3).

Baldad, de Sué, soutient que les malheurs de Job sont la peine de ses péchés, traite sa vertu d'hypocrisie et l'exhorte à se convertir. Dieu foule-t-il aux pieds la justice! et le Tout-Puissant renverse-t-il les règles de l'équité? Bien qu'il ait livré vos enfants, qui ont péché contre lui, à la peine de leur impiété, néanmoins, si vous vous empressez d'aller à Dieu et que vous imploriez le Tout-Puissant; si vous marchez pur et droit, il s'éveillera aussitôt pour vous secourir, et il rendra la paix à votre demeure, où vous vivrez en justice, et votre première fortune aura été peu, en comparaison de la dernière. Interrogez les générations primitives, consultez avec soin la mémoire de leurs pères (car, pour nous, nous sommes d'hier et ne savons rien, parce que nos jours sur la terre sont comme l'ombre); ce sont eux qui vous instruiront; ils vous parleront et ils tireront du fond de leurs cœurs ces sentences : Le roseau verdira-t-il sans humidité? Le jonc, croîtra-t-il sans eau? fut-il dans sa force, si l'humidité lui manque, sans qu'il soit arraché, il sèche avant toutes les plantes. Tel est le sort de tous ceux qui oublient Dieu : ainsi périra l'espérance de l'hypocrite (4).

Vraiment je sais, répondit Job, qu'il en est ainsi, et que l'homme, comparé à Dieu, ne saurait être trouvé juste. Si Dieu lui demandait compte de ses actions, entre mille, il ne pourrait en justifier une seule. Dieu est sage de cœur et puissant de force. Qui jamais lui a résisté et a trouvé la paix? C'est lui qui transporte les montagnes sans qu'elles s'en aperçoivent; lui qui les renverse dans sa fureur. Il remue la terre de sa place, et ses colonnes sont ébranlées; il commande au soleil, et le soleil ne se lève pas ; il tient sous un sceau les étoiles. Lui seul a étendu les cieux et marche sur les flots de la mer. C'est lui qui a fait la constellation de l'Ourse, de l'Orion, des Hyades, et celles qui sont plus proches du midi. Il fait des choses grandes qu'on ne saurait comprendre, et des choses merveilleuses qu'on ne saurait nombrer. S'il vient à moi, je ne le verrai point; et s'il s'éloigne, je ne m'en apercevrai point. S'il lui plaît de ravir, qui le fera restituer? Qui lui dira : Qu'avez-vous fait? Il est Dieu, et nul ne peut résister à sa colère. Sous lui fléchissent ceux qui soutiennent l'univers. Que suis-je donc, moi, pour lui répondre et pour oser lui parler? Quand même je serais juste, je ne répondrais point, mais j'implorerais mon juge. Et lorsqu'il aurait exaucé ma prière, je ne croirais pas qu'il eût entendu ma voix, car il me brisera dans le tourbillon et il multipliera mes plaies sans que j'en sache aucun motif. Il ne me laisse pas respirer, mais il me rassasie d'amertumes. S'agit-il de force? il est tout-puissant. S'agit-il de justice? qui pourra lui assigner un jour ? Si j'entreprends de me justifier, ma bouche me condamnera; et si je veux montrer que je suis innocent, il me convaincra d'être coupable. Quand même je serais sans tache, mon âme l'ignorera et ma vie me sera à charge. Tout ce que j'ai dit se réduit donc à cela : Dieu afflige en ce monde le juste comme l'impie ; par conséquent, on a tort de croire que je suis coupable, parce que je suis affligé (5).

O Seigneur, je tremblais à chaque œuvre que je faisais, sachant que vous ne me pardonneriez pas si je péchais. Que si après cela je suis encore un impie, pourquoi ai-je travaillé en vain (6)?

Mon âme est lasse de la vie, je m'abandonnerai aux plaintes contre moi-même, je parlerai dans l'amertume de mon âme. Je dirai à Dieu : Ne me condamnez pas ; faites-moi connaître sur quoi vous êtes en procès avec moi. Vous est-il bon d'opprimer, de réprouver l'ouvrage de vos mains et de favoriser les desseins des impies? Avez-vous des yeux de chair ? Et voyez-vous ainsi que l'homme voit? Vos jours sont-ils semblables aux jours de l'homme, et vos années comme la vie d'un mortel, pour vous informer de mon iniquité, et faire une diligente recherche de mon péché? Vous savez que je n'ai rien fait d'impie ; car qui pourrait m'arracher de vos mains (7)? Ce sont vos mains qui m'ont formé ; ce sont-elles qui ont disposé toutes les parties de mon corps : et vous voudriez m'abîmer après cela?

(1) Job., VI 1-15. — (2) Suivant les Septante. — (3) Job, VII, 1-21. — (4) *Ibid.*, VIII, 1-13. — (5) *Ibid.*, IX, 1-22. — (6) *Ibid.*, 28 et 29. — (7) Suivant les Septante.

Souvenez-vous, je vous prie, que vous m'avez fait comme un vase d'argile, et que vous me réduirez en poussière. N'avez-vous pas préparé ma substance comme du lait? Ne l'avez-vous pas fait épaissir comme du fromage? Vous m'avez revêtu de peau et de chair; vous m'avez affermi par des os et par des nerfs. Vous m'avez donné la vie et la miséricorde, et la continuation de votre secours a conservé mon souffle. Quoique vous teniez ces choses cachées en vous-même, je sais néanmoins que vous avez mémoire de tout. Si, lorsque j'étais pécheur, vous m'avez conservé, refuseriez-vous de me purifier de mon iniquité? Si j'ai vécu en impie, malheur à moi! je dois être puni; mais si j'ai vécu en juste, je ne lèverai pas la tête, étant rassasié d'affliction et de misère. Si je m'enorgueillis, vous me poursuivrez comme une lionne, et, revenant à l'attaque, vous me tourmenterez d'une façon prodigieuse(1).

Des idées, des expressions pareilles étonneront plus d'un lecteur. Ceux qui connaissent deux saints modernes, comparables à Job pour l'éminence des vertus, la solidité d'esprit, la grandeur d'âme, sainte Thérèse et saint Jean de la Croix, ne s'en étonneront point. Ils ont appris d'eux par quelles incompréhensibles épreuves Dieu conduit les âmes privilégiées au sommet de la perfection : épreuves tantôt douces, tantôt terribles, où l'homme meurt succesivement à la vie des sens et à la vie purement humaine, pour vivre enfin d'une vie entièrement divine; mort et vie mystiques, dont la vie et la mort corporelles ne sont qu'une ombre. Ils savent comme se vérifie tous les jours, dans les âmes saintes, ce qu'a dit un philosophe païen : Dieu, qui aime passionnément les bons, et qui veut les rendre les meilleurs et les plus excellents qu'ils puissent être, leur assigne un destin pour les exercer. Un spectacle vraiment digne de Dieu, c'est un homme de cœur aux prises avec l'infortune (2).

Le troisième ami de Job, Sophart de Naamath, était encore loin de le comprendre. Au lieu de féliciter le saint homme que Dieu l'eût jugé digne d'être ainsi donné en spectacle au monde entier, et aux anges et aux hommes, il ne cherche qu'à le désoler. Qu'il serait à souhaiter, dit-il, que Dieu parlât lui-même avec vous, et qu'il vous ouvrît ses lèvres pour vous découvrir les secrets de sa sagesse et l'étendue des préceptes de sa loi! Vous comprendriez alors qu'il exige de vous beaucoup moins que ne mérite votre iniquité. A des paroles aussi dures, il ajoute, pour l'engager à se convertir, des réflexions fort belles, mais communes, sur la providence de Dieu (3). Aussi Job répondit-il avec une grande supériorité de raison et d'éloquence :

Vraiment! vous êtes tout le monde et la sagesse mourra avec vous! J'ai cependant un cœur comme vous, et je ne vous suis point inférieur en lumière : car qui est-ce qui ignore ce que vous savez? Celui qui, comme moi, devient l'objet des railleries de son ami, invoquera Dieu, et Dieu l'exaucera. L'innocent, le juste est en bute à la dérision. C'est une lampe que dédaignent les heureux du siècle; mais elle luira en son temps. Les brigands habitent des tentes paisibles, et ils provoquent audacieusement Dieu, qui leur a mis entre les mains tout ce qu'ils possèdent. En effet, interroge les animaux, et ils t'enseigneront; les oiseaux du ciel, et ils t'instruiront. Parle à la terre, et elle t'apprendra ; et les poissons de la mer te raconteront. Qui ne connaît pas toutes ces choses que c'est la main de Jéhovah qui a fait ceci? lui qui tient dans sa main l'âme de tout ce qui a vie, et tous les esprits qui animent la chair des hommes. L'oreille ne distingue-t-elle pas les paroles, et le palais le goût des aliments? La sagesse est de même dans les vieillards, et la prudence dans la longueur des jours. Mais avec Dieu est la sagesse et la force; à lui appartiennent le conseil et l'intelligence. Il renverse, et nul ne pourra édifier il emprisonne l'homme, et nul ne peut lui ouvrir. Voilà qu'il retient les eaux, et tout se dessèche; il les lâche, et elles bouleversent la terre. Oui, la force et la sagesse résident en lui, il connaît et celui qui trompe et celui qui est trompé.

Il enlève aux conseillers leur prudence, et il frappe d'etourdissement les juges. Il ote aux rois leurs baudriers et ceint leurs reins d'une corde. Il fait marcher les pontifes sans gloire, et il renverse les grands. Il fait changer de langage à ceux qui annonçaient la vérité, et il retire la science aux vieillards. Il répand la confusion sur les princes, et affaiblit la puissance des forts. Il dévoile ce qui était caché dans de profondes ténèbres, et il produit à la lumière l'ombre même de la mort. Il élève les nations, et il les perd; il les abaisse pour les relever encore. Il ôte l'intelligence aux chefs des peuples de la terre; et les laisse s'égarer dans un chaos sans route. Ils tâtonneront les ténèbres et non la lumière ; il les fera chanceler comme un homme ivre (4)

L'homme, né de la femme, a peu de jours à vivre et il est rassasié de chagrins. Il s'élève comme la fleur, et il est retranché comme elle; il fuit comme l'ombre, et ne demeure jamais le même. Et vous, Seigneur, vous ouvrez là-dessus les yeux! Vous me faites entrer en jugement avec vous! Qui peut rendre pur ce qui est né dans l'impur? nul, si ce n'est vous. Si les jours de l'homme sont déterminés, si le nombre de ses mois est en vos mains, si vous lui avez marqué des bornes qu'il ne peut franchir, detournez-vous de lui un peu afin qu'il ait quelque relâche, jusqu'à ce qu'il

(1) Job, x, 1-16. — (2) *Miraris tu, si Deus ille bonorum amantissimus qui illos quam optimos esse atque excellentissimos vult fortunam illis cum qua exerceantur, assignat? — Ecce spectacluum dignum, ad quod respiciat Deus : ecce par Deo dignum, vir fortis cum mala fortuna compositus.* enec. I *de Providentia.* — (3) Job, XI 20. — (4) *Ibid.*, XII, 1-25.

trouve, comme le mercenaire, la fin désirée de ses travaux. L'arbre n'est pas sans espérance, si on le coupe, il se renouvellera, et son rejeton ne périt point. Quand sa racine aurait vieilli dans la terre, quand son tronc serait desséché dans la poussière, il germe dès qu'il respire l'eau, et il se couvre de rameaux comme s'il venait d'être planté. Mais l'homme meurt ; il languit, il expire ; alors où est-il ? Les eaux de la mer s'en sont allés en vapeur, le fleuve tarit et se dessèche : ainsi est couché l'homme, et il ne se lèvera point ; ils ne se réveilleront point, ils ne sortiront point de leur sommeil, jusqu'à ce que les cieux ne soient plus. Qui me donnera que vous me mettiez à couvert dans le séjour des morts, et que vous m'y cachiez jusqu'à ce que votre fureur soit passée, et que vous me marquiez un temps où vous vous souviendrez de moi ? L'homme meurt-il ; il revivra néanmoins. Durant tous mes jours, j'espérerai ma résurrection, jusqu'à ce que vienne le temps où je reverdirai. Alors vous m'appellerez et je vous répondrai;vous tendrez la main à l'ouvrage de vos mains. Encore que maintenant vous comptiez tous mes pas, cependant vous ne regarderez pas mon péché (1).

Dans ces dernières paroles, pour lesquelles nous avons suivi la traduction d'un savant orientaliste d'Allemagne (2), Job manifeste sa ferme croyance, non-seulement àl'immortalité de l'âme, mais à la résurrection future de son corps. Il se considère comme un arbre, dont la mort coupe le tronc, mais dont la racine demeure en terre. Elle y demeure longtemps stérile ; mais enfin, lorsque les cieux auront disparu, elle respirera les eaux de la vie éternelle, et reproduira l'homme d'une éternelle jeunesse.

On croirait que les amis de Job vont être touchés de ses beaux sentiments ; mais non. Job avait dit que, Dieu affligeant souvent en ce monde les justes commes les pécheurs, on ne pouvait pas conclure contre lui qu'il était coupable, parce qu'il était affligé. Eux, préoccupés de l'idée que, dans ce monde même, les bons sont toujours heureux et les méchants toujours malheureux, lui reprochent ce grand raisonnement comme une orgueilleuse impiété, sous prétexte qu'alors Dieu ne serait pas juste et qu'il serait inutile de le prier. Tel est en substance le second discours d'Eliphaz, qui termine par une belle description des remords qui poursuivent le méchant jusque dans la prospérité (3).

J'ai entendu souvent de pareils discours, lui répond Job ; et vous êtes tous des consolateurs importuns. Ces discours en l'air ne finiront-ils jamais ? Qu'ai-je donc fait pour mériter de pareilles réponses ? Je pourrai aussi moi-même parler comme vous, et plût à Dieu que votre âme fût au même état que la mienne ! je vous consolerais de même par mes discours. Puis, après un rapide tableau des maux qu'il endure, il ajoute : J'ai souffert tout cela sans que ma main fût souillée de l'iniquité que vous me reprochez ; mes prières à Dieu étaient pures. Terre, ne couvre point mon sang, et que mes cris ne se trouvent point étouffés dans ton sein ; car le témoin de mon innocence est dans le ciel et celui qui connaît le fond de mon cœur réside en ces lieux sublimes. Mes amis sont des rhéteurs : mes larmes s'adressent à Dieu (4).

Piqué des reproches de Job, Baldad réplique : Jusques à quand vous repandrez-vous en tant de paroles ? Comprenez auparavant, et aprè cela nous vous parlerons. Pourquoi passons-nous dans votre esprit pour de stupides animaux, et pourquoi n'avez-vous que du mépris pour nous ? Si vous êtes résolu de perdre votre âme dans votre fureur, la terre sera-t-elle abandonnée à cause de vous, et les rochers seront-ils transportés hors de leur place ? la lumière de l'impie ne s'éteindra-t-elle pas, et la flamme de son feu ne cessera-t-elle de briller ? Ces derniers mots commencent encore un tableau très-poétique, mais exagéré des malheurs du méchant (5).

La réponse de Job est admirable de douleur et d'espérance. « Jusques à quand affligerez-vous mon âme et m'abattrez-vous par vos discours ? Voilà déjà dix fois que vous voulez me confondre et que vous ne rougissez point de m'accabler. Quand je me serais égaré, mon égarement ne regarde que moi seul ; mais vous vous élevez contre moi, et vous me faites un crime de mes humiliations. Sachez maintenant que Dieu m'a renversé et qu'il m'a environné de son filet : je crie à la violence, et je ne suis point exaucé ; j'élève la voix et on ne me fait point justice. Il a fermé mon chemin, et je ne puis avancer ; il a couvert de ténèbres le sentier où je marchais ; il m'a dépouillé de ma gloire, il m'a ôté la couronne de dessus ma tête ; il m'a détruit de tous côtés et je péris ; il m'a ôté toute espérance, comme à un arbre qui est arraché. Sa fureur s'est enflammée contre moi, et il m'a traité comme un ennemi; ses bataillons m'ont enveloppé de concert : ils se sont ouvert un passage jusqu'à moi, et ont campé autour de mon pavillon. Il a éloigné de moi mes frères, mes amis me sont devenus étrangers ; mes proches m'ont abandonné, ceux qui me connaissaient m'ont oublié. Les gens de ma maison et mes servantes m'ont regardé comme un inconnu, et je leur ai paru comme un étranger ; j'ai appelé mon serviteur et il ne m'a pas répondu, cependant je le suppliais moi-même ; mon haleine était en horreur à ma femme, je la conjurais pour l'amour des enfants sortis de son sein. Les insensés mêmes me méprisent : à peine les ai-je quittés, qu'ils médisent de moi. Ceux qui étaient autrefois mes confidents m'ont en exécration,

(1) Job., XIV, 1-16. — (2) Michaëlis. — (3) Job, XV 2-35. — (4) *Ibid.*, XVI, 2-23. — (5) *Ibid.*, XVIII, 2-21.

et celui que j'aimais le plus s'est détourné de moi ; ma peau s'est desséchée jusqu'à mes os, il ne me reste plus d'autre chair que mes lèvres. Ayez pitié de moi! ayez pitié de moi, vous au moins qui êtes mes amis ; car la main du Seigneur m'a touché. Pourquoi me persécutez-vous de même que Dieu, et comment ne vous rassasiez-vous point du spectacle de ma chair ? Qui m'accordera que mes paroles soient écrites ? qui me donnera qu'elles soient tracées dans un livre, qu'elles soient gravées sur une lame de plomb avec un stylet de fer, ou sur la pierre avec un ciseau ? car je sais que mon Rédempteur est vivant, et qu'au dernier jour je ressusciterai de la terre ; et je serai revêtu de nouveau de ma peau, et je verrai mon Dieu dans ma chair ; je le verrai moi-même et non un autre, et je le contemplerai de mes propres yeux : cette espérance repose dans mon sein (1). »

Job, vainqueur des tourments et raclant avec un test la pourriture de sa chair, consolait ses misères par l'espoir et la vérité de la résurrection. Quoi de plus clair que cette prophétie ? Nul, après le Christ, n'a parlé de la résurrection aussi ouvertement que celui-ci l'a fait avant le Christ. Le Seigneur n'était pas encore mort, et cet athlète de l'Eglise voyait déjà son Rédempteur ressuscitant des enfers. Ainsi parle saint Jérôme, et, avec lui, tous les saints docteurs (2).

De nos jours, parmi les exégètes protestants, il s'en est rencontré quelques-uns qui, trouvant les paroles de Job trop claires, ont tenté de les obscurcir. Mais voici comment s'explique là-dessus le plus savant de tous ces savants (3) : « Pour moi je ne saurais entendre ces paroles que de l'espérance d'une vie future après la mort ; si d'autres, pour l'ordinaire médiocres connaisseurs de l'hébreu, les interprètent en ce sens, que Job espérait encore pour cette vie le retour d'une meilleure fortune, il leur faut non-seulement faire à ces paroles la plus extrême violence ; mais encore dans cette même profession de foi qu'il veut qui soit transmise à la postérité, mettre Job en contradiction avec tout ce qu'il a dit précédemment, et cela sur le point capital. En effet, voici sur quoi s'est élevé le débat avec ses amis. Eux le consolaient par cette espérance que, s'il se convertissait, Dieu ne l'abandonnerait pas, mais lui rendrait et sa première santé et sa première fortune. Lui repoussait cette consolation comme un absurde verbiage. Si donc il se permettait ici ni plus ni moins que ce que lui avait déjà promis Éliphaz dans le cinquième chapitre, le débat tout entier aurait pu n'avoir pas lieu : du moins, Job rétracterait maintenant tout ce qu'il a dit jusqu'alors, et donnerait gain de cause à Éliphaz. Mais, certainement, la profession de foi que fait ici Job, ne ressemble en aucune manière à une rétractation.» Ainsi s'explique Michaëlis. On s'étonnera peut-être que ces coreligionnaires se plaisent comme ils le font à torturer les paroles de l'Écriture. A cela il n'y a rien d'étonnant. Dans le protestantisme, chacun peut se faire à son gré sa religion, sa morale, sa raison même ; tout ce qui ne s'y accordera point, soit dans la Bible, soit dans la raison commune du genre humain, il peut le rejeter comme une extravagance. Qu'un de ces individus s'imagine donc que, puisque Job n'a pas eu les mêmes avantages que lui ; qu'il n'a pas eu le bonheur, comme lui, de naître dans le protestantisme et d'étudier à telle université allemande, il n'a pu avoir aucune idée de l'immortalité de l'âme ni de la résurrection des corps ; il en conclura naturellement que les passages où il en parle avec tant de clarté ont été, jusqu'à lui, mal lus, mal traduits, mal interprétés par tous les chrétiens, et que lui seul est la lumière du monde. Prions Dieu d'accorder à ces hommes de devenir humbles de cœur afin de devenir sages d'esprit, et bénissons-le d'avoir si admirablement établi la foi catholique, que nul ne peut l'attaquer en rien sans attaquer par là seul le fondement de la raison humaine, et poser, comme principe de toute sagesse, ce principe de toute folie : « Seul je suis plus éclairé que tous les chrétiens, que tous les hommes. »

Les amis de Job continuent de lui parler. et lui de leur répondre. Sophar, sans lui adresser de reproche, dépeint les châtiments dont Dieu punit les méchants ; Eliphaz lui dit sans détour que sa malice est à son comble et que ses iniquités sont infinies ; Baldad relève la grandeur et la sainteté de Dieu : tous les trois supposant toujours que Dieu n'afflige en ce monde que les méchants. Job leur soutient que les impies jouissent souvent ici-bas d'une longue prospérité, et que le crime y est souvent impuni, parce que Dieu en réserve ordinairement la vengeance après cette vie. Et rien de plus vrai. Dieu est souverainement juste. Sous lui, point de bien qui ne doive être récompensé, point de mal qui ne doive être puni ; mais, pour le faire, il a non-seulement le temps, mais l'éternité. Or, point de si méchant qui ne fasse quelque bien ; Dieu l'en récompense dès ce monde par quelque prospérité temporelle, en attendant qu'il punisse ses crimes éternellement dans l'autre. D'un autre côté, point de si bon qui ne fasse quelque mal ; Dieu l'en punira souvent dans le temps, pour n'avoir qu'à le récompenser dans l'éternité. Cependant il punira quelquefois les méchants d'une manière visible, comme il récompensera quelquefois visiblement les bons, afin qu'on se souvienne toujours qu'il est le maître. Les amis de Job avaient donc tort de plus d'une manière, lorsqu'ils concluaient de son malheur que ce devait être un méchant et un hypocrite. Ainsi le saint patriarche leur répond à la fin :

Vive Dieu qui diffère de me rendre jus-

(1) Job., XIX, 2-27. — (2) *Adv. error. Joan. hieros.* — (3) Michaëlis.

tice ! Vive le Tout-Puissant qui a rempli mon âme d'amertume ! Tant qu'un souffle de vie sera en moi et que l'esprit de Dieu animera mon corps, mes lèvres ne prononceront rien d'injuste, ma langue ne proférera pas le mensonge. Loin de moi de vous croire équitables : tant que je vivrai, je protesterai de mon innocence. Je n'abandonnerai point ma justification que j'ai commencé de faire; car mon cœur ne me reproche rien de ce que vous m'imputez, dans toute ma vie (1).

Qui me donnera d'être comme autrefois, comme dans ces jours où Dieu m'avait en sa garde ! lorsque sa lampe luisait sur ma tête, et qu'à sa lumière je marchais dans les ténèbres; comme j'étais aux jours de ma jeunesse, lorsque le secret de Dieu couvrait ma tente ; lorsque le Tout-Puissant était avec moi, et que mes enfants m'entouraient; lorsque je lavais mes pieds dans le beurre, et que la pierre me versait des ruisseaux d'huile; lorsque j'allais siéger à la porte de la ville, et que l'on me préparait mon tribunal dans la place publique. Les jeunes gens me voyaient et se cachaient, et les vieillards se levaient et demeuraient debout. Les princes cessaient de parler, ils mettaient le doigt sur leur bouche ; les grands retenaient leur voix, et leur langue demeurait attachée à leur palais. L'oreille qui m'écoutait admirait mon bonheur, et l'œil qui me voyait me rendait témoignage, parce que je délivrais le pauvre qui criait, et l'orphelin qui n'avait point de protecteur. Celui qui était près de périr me comblait de bénédictions, et je remplissais de consolation le cœur de la veuve. J'étais revêtu de la justice, elle me servait de manteau; l'équité était mon diadème. J'étais l'œil de l'aveugle et le pied du boiteux. J'étais le père des pauvres, et je m'instruisais avec soin des causes que je ne connaissais pas. Je brisais les mâchoires de l'injuste, et je lui arrachais sa proie d'entre les dents. Je disais : Je mourrai dans mon petit nid, et je multiplierai mes jours comme le palmier. Ma racine s'est étendue le long des eaux, et la rosée reposera toujours sur mes branches. Ma gloire se renouvellera tous les jours, et mon arc se fortifiera dans ma main. Ceux qui m'écoutaient étaient dans l'attente; ils recevaient avec une silencieuse attention mes avis. Après mes paroles, ils n'ajoutaient plus rien : mon discours distillait sur eux. Ils me souhaitaient comme l'eau du ciel, et leur bouche entr'ouverte semblait recueillir la pluie d'automne. Si je souriais à leur vue, à peine s'ils pouvaient le croire, et la lumière de mon visage ne tombait point à terre. Si je voulais aller parmi eux, j'occupais la première place; et quoique je fusse parmi eux comme un roi au milieu de ses gardes, j'étais cependant le consolateur des affligés (2).

Mais maintenant je suis en dérision à de plus jeunes que moi, à des gens dont je n'aurais pas daigné mettre les pères avec les chiens de mon troupeau ; à des misérables qui rôdent dans les déserts, qui habitent dans des cavernes : race ignoble et rebut de la terre.

Maintenant mon âme est consumée en moi; le jour de l'affliction pèse sur ma tête. La nuit ronge mes os; les vers qui me dévorent ne dorment point. Mon vêtement est dévoré par leur multitude. Je suis plongé dans la fange, et devenu semblable à la poussière et à la cendre. Je crie vers vous, ô mon Dieu ! et vous ne m'écoutez point; je me tiens devant vous, et vous ne me regardez point. Vous êtes comme changé et devenu cruel envers moi, et vous m'opposez la dureté de votre main. Vous m'avez élevé, et, me tenant comme suspendu en l'air, vous me brisez tout entier. Je pleurais autrefois sur celui qui était affligé, et mon âme compatissait au malheur du pauvre. J'attendais le bonheur, et il m'est venu des maux; j'attendais la lumière et les ténèbres m'ont enveloppé. Mes entrailles bouillonnent sans relâche; les jours de calamité ont fondu sur moi. Ma peau est devenue toute noire, et mes os se sont desséchés dans l'ardeur qui me consume. Ma harpe s'est changée en deuil, et ma lyre en voix de pleurs (3).

J'ai fait un pacte avec mes yeux, pour ne pas même penser à une vierge...

Si j'ai dédaigné d'entrer en éclaircissements avec mon serviteur et avec ma servante lorsqu'ils se plaignaient de moi, que ferais-je quand Dieu se lèvera pour juger ? et lorsqu'il interrogera, que lui répondrai-je ? Celui qui m'a créé dans le sein de ma mère ne l'a-t-il pas créé de même ? Si j'ai repoussé la prière du pauvre, si j'ai fait languir les yeux de la veuve, si j'ai mangé seul mon morceau, si je ne l'ai pas partagé avec l'orphelin; mais dès ma plus tendre jeunesse, l'orphelin a trouvé en moi un père; dès mon enfance, j'ai conduit les pas de la veuve. Si j'ai vu avec indifférence celui qui périssait faute de vêtement, et le pauvre qui n'avait pas même de quoi se couvrir; si les membres de son corps ne m'ont pas béni, parce qu'ils ont été réchauffés par la toison de mes brebis. Si j'ai levé ma main sur le pupille, lors même que je me voyais le plus puissant dans l'assemblée des juges, que mon épaule tombe de sa jointure et que mon bras se brise avec tous ses os... Si j'ai mis ma force dans mes richesses, et si j'ai dit à l'or : Tu es mon espérance ; si j'ai placé ma joie dans mon opulence, dans les trésors que mes mains ont amassés... si je me suis réjoui de la ruine de celui qui me haïssait, si j'ai été ravi du mal qui lui était arrivé; mais je n'ai point permis à mes lèvres de pécher par des imprécations contre son âme... L'étranger n'a point couché dehors; ma porte était ouverte au voyageur... Si la terre crie contre moi, et si ses sillons pleurent avec elle ; si j'ai consumé

(1) Job, XXVII, 2-6. — (2) *Ibid.*, XXIX, 2-25. — (3) *Ibid.*, XXX, 1-31.

ses fruits sans l'avoir payée, et si j'ai affligé le cœur de ceux qui la cultivaient, qu'elle produise pour moi, au lieu de froment, des ronces; au lieu d'orge, des épines (1).

Après cela les trois amis de Job cessèrent de lui répondre, voyant qu'il continuait à se croire juste. Un nouveau personnage apparaît alors : Eliu, fils de Barachel, de Buz, de la famille de Ram. Il pouvait être des descendants de Buz, fils de Nachor, Araméen ou Syrien. Ram peut être mis ici pour Aram. Eliu s'irrita, et contre Job et contre ses amis : contre Job, de ce qu'il se justifiait aux dépens de Dieu; contre ses amis, de ce qu'ils l'avaient condamné sans avoir rien à répondre à ses plaintes. Comme il leur était inférieur en âge, il avait attendu qu'ils eussent fini de parler. Quand il vit donc qu'ils n'avaient plus rien à dire, plein d'indignation, il parla en ces termes : « Je suis jeune encore et vous êtes avancés en âge : c'est pourquoi j'ai baissé la tête sans oser déclarer mon sentiment. Je disais : Les longs jours parleront, et les nombreuses années enseigneront la sagesse. Sans doute, l'esprit est dans l'homme; mais c'est l'inspiration du Tout-Puissant qui donne l'intelligence. Ce ne sont pas toujours les plus élevés qui sont les plus sages, ni les vieillards qui comprennent le mieux ce qui est juste. C'est pourquoi je parlerai : Ecoutez-moi, et je ferai voir aussi, moi, ce que je sais (2). »

Or, ce que sait le nouvel interlocuteur, c'est de redire à peu près les mêmes choses que les autres avaient déjà dites; c'est de prendre en mauvaise part quelques expressions de Job, dont il exagère encore la vivacité; c'est de l'accuser d'orgueil, de présomption, de blasphème : le tout par zèle pour la cause de Dieu, et en protestant toujours qu'il ne demandait que d'être redressé. Ni Job ni ses amis ne lui répondent; il parle seul à plusieurs reprises, et finit par un tableau de la puissance et de la sagesse de Dieu.

Alors Jéhovah répondit à Job, ou plutôt à l'homme en général, du milieu d'un tourbillon : « Qui est celui-là, obscurcissant des sentences par d'ignorants discours ? Ceins tes reins, comme un homme prêt au combat; je vais t'interroger, réponds-moi. Où étais-tu quand je jetais les fondements de la terre ? dis-le moi, si tu as l'intelligence. Qui en a réglé toutes les mesures, le sais-tu ? Qui a tendu sur elle le cordeau ? Sur quoi ses bases sont-elles affermies ? Qui en a posé la pierre angulaire ? Lorsque les astres du matin me louaient tous ensemble, et que tous les enfants de Dieu étaient ravis de joie ? Qui enferma la mer dans des digues, lorsqu'elle se déborda du sein maternel; lorsque je lui donnai les nuées pour vêtement, et que je l'enveloppai d'obscurité comme de bandelettes ? Je l'ai enchaînée par ma loi, je lui ai opposé des leviers et des portes, et j'ai dit : Tu viendras jusque-là et tu n'iras pas plus loin; là, tu briseras l'orgueil de tes flots. Est-ce toi qui depuis tes jours commandes à l'étoile du matin ? qui prescris à l'aurore le lieu où elle se lève ? Est-ce toi qui, saisissant la terre, l'as secouée et en as précipité les impies ? Elle s'en imprimera le cachet dans l'argile; elle en portera les marques comme un vêtement. La lumière des impies leur sera ôtée, et leur bras élevé sera brisé. As-tu pénétré jusqu'aux sources de la mer ? As-tu marché dans le secret de l'abîme? Les portes de la mort t'ont-elles été ouvertes ? Les portiers de l'enfer ont-ils tremblé à ton aspect (3) ? As-tu considéré jusqu'aux latitudes de la terre ? Parle, si tu la connais tout entière. Dans quel lieu la lumière habite-t-elle ? Quel est le séjour des ténèbres ? en sorte que tu les conduises chacune à leur limite et que tu saches les sentiers de leur maison. Sans doute, tu le sais; car tu étais né alors, et le nombre de tes jours est immense ! Es-tu entré dans les arsenaux de la neige? as-tu vu les arsenaux de la grêle, que je tiens en réserve pour le temps ennemi, pour le jour de la guerre et du combat ? Par quelle voie se divise la lumière et se dispersent sur la terre les vents brûlants ? Qui a ouvert un cours aux torrents des nuées, et un passage aux éclats du tonnerre, pour faire pleuvoir sur une terre où il n'y a personne, dans la solitude où ne demeure aucun mortel; pour abreuver les lieux déserts et désolés, et pour y faire germer un gazon verdoyant? La pluie a-t-elle un père? Et qui a engendré les gouttes de la rosée ? Du sein de qui la glace est-elle sortie ? et les frimas du ciel, qui les as mis au jour ? Les eaux se transforment en pierre, et la surface de l'abîme est enchaînée. Est-ce toi qui rapprocheras les Pléïades, et qui sépareras les étoiles d'Orion ? Feras-tu lever les signes célestes chacun en son temps ? Conduiras-tu l'Ourse avec sa brillante race ? Connais-tu les lois du ciel ? Es-tu l'auteur de leur influence sur la terre ? Elèveras-tu ta voix jusqu'aux nues, et les eaux se répandront-elles aussitôt sur toi avec abondance ? Que tu envoies les foudres, partent-elles? Et te diront-elles au retour : Nous voici ? Qui racontera l'ordre des cieux ? Qui endormira leur harmonieux concert ?

Est-ce toi qui amènes sa proie à la lionne et qui rassasies les lionceaux, lorsque, couchés dans leurs antres, ils épient du fond de leurs tanières ? Est-ce toi qui prépares au corbeau sa pâture, lorsque ses petits, errant çà et là, crient à Dieu parce qu'ils n'ont rien à manger? Sais-tu quand enfantent les biches et les chèvres sauvages?..... qui laisse aller l'onagre en liberté? qui a brisé ses liens?.... Le rhinocéros voudra-t-il te servir? passera-t-il la nuit près de ta crèche ? Le lieras-tu au joug pour fendre les sillons, pour aplanir tes champs dans les vallées?... Est-ce toi qui a donné au paon son plumage, au héron son aigrette, à l'autruche ses plumes superbes?.... Est-ce toi

(1) Job., XXXI, 1-40. — (2) *Ibid.*, XXXII, 2-10. — (3) Suivant les Septante.

qui a donné la force au cheval, et qui as hérissé son cou d'une crinière mouvante?.... Est-ce par ta sagesse que l'épervier s'élance dans les airs, et qu'il étend ses ailes vers le midi? Est-ce à ta voix que l'aigle s'élèvera jusqu'aux nues, et qu'il placera son nid sur le sommet des rochers(1)?»

Ces magnifiques interrogations sont bien propres à faire sentir à l'homme que, puisqu'il se perd dans la nature matérielle qui l'environne, il ne doit pas entreprendre de juger son Créateur, ni de prononcer sur les secrets de sa Providence. Dieu le fait bien entendre à Job, quand il ajoute ces paroles : Celui qui dispute avec le Tout-Puissant s'instruira-t-il? Certes, quiconque reprend Dieu doit lui répondre.

Job dit alors à Jéhovah : Faible créature, j'ai parlé légèrement ; que puis-je répondre? Je mettrai ma main sur ma bouche. J'ai dit une chose que je souhaiterais n'avoir pas dite, et une autre encore, et je n'y ajouterai rien davantage(2).

L'Eternel reprit du milieu du tourbillon : Ceins tes reins comme un homme prêt au combat ; je vais t'interroger : réponds-moi. Oseras-tu anéantir ma justice, et me condamneras-tu pour te justifier? Ton bras est-il comme celui de Dieu? et la voix tonne-t-elle comme la sienne? Pare-toi donc alors de grandeur et de magnificence; revêts-toi de gloire et de majesté. Répands les flots de ta colère sur l'orgueilleux ; par un seul de tes regards renverse tous les superbes. Jette les yeux sur les impies et qu'ils soient confondus. foule-les aux pieds dans le lieu de leur gloire. Cache-les dans la poussière, défigure leur corps dans le sépulcre (3).

Après cela, toujours pour faire sentir quelle distance il y a de l'homme à celui qui l'a fait, Dieu décrit à Job deux grands animaux qu'il a créés en même temps que l'homme ; leur nom est Béhémoth et Leviathan. Par le premier, la plupart des interprètes entendent l'éléphant; quelques-uns l'hippopotame, animal fort grand qui vit dans l'eau et sur la terre, et dont il y a un grand nombre dans le Niger, dans le Nil et dans les fleuves de l'Ethiopie. Par le second, les uns entendent la baleine ; les autres, peut-être avec plus de fondement, le crocodile.

Job répondit à l'Eternel : Je sais que vous pouvez toutes choses, et que rien de ce que vous avez pensé ne vous est impossible. Qui est celui-là qui, par un effet de son ignorance, prétend dérober à Dieu le conseil et la sagesse? Oui, j'ai parlé indiscrètement, et de choses qui surpassent infiniment ma science. Ecoutez-moi, disais-je, et je parlerai ; je vous proposerai des questions, répondez-moi. Mais alors je ne savais de vous que ce que mon oreille avait entendu : maintenant mon œil vous voit. C'est pourquoi je m'accuse moi-même, et je fais pénitence dans la poussière et dans la cendre(4).

L'Eternel ayant parlé de la sorte à Job, dit à Eliphaz, de Théman : Ma colère est allumée contre toi et contre tes deux amis, parce que vous n'avez point parlé de moi avec justesse, comme mon serviteur Job. Prenez donc sept taureaux et sept béliers, et allez vers mon serviteur Job, et offrez-les pour vous en holocauste. Job, mon serviteur, priera pour vous: je l'écouterai favorablement, afin que votre imprudence ne vous soit point imputée à crime, parce que vous n'avez point parlé de moi avec justesse, comme mon serviteur.

Eliphaz, de Théman ; Baldad, de Sué ; et Sophar, de Naamath, s'en allèrent donc, et firent ce que l'Eternel leur avait dit, et l'Eternel écouta favorablement Job. Et quand Job eut prié pour ses amis, l'Eternel lui rendit tout ce qu'il avait perdu, et lui donna le double de ce qu'il possédait auparavant. Tous ses frères, toutes ses sœurs, tous ceux qui l'avaient connu vinrent le trouver et mangèrent avec lui dans sa maison ; ils le plaignirent et le consolèrent de toutes les afflictions que l'Eternel lui avait envoyés, et ils lui donnèrent chacun une brebis et un anneau d'or. Par cette brebis, plusieurs entendent une pièce de monnaie où la figure d'une brebis était empreinte(5).

Enfin l'Eternel bénit Job dans son dernier état encore plus que dans son premier. Il eut quatorze mille moutons, six mille chameaux, mille paires de bœufs et mille ânesses. Il eut aussi sept fils et trois filles. Il appela la première Jour, la seconde Cannelle, et la troisième Vase-de-Parfum. Les Arabes et les Persans donnent encore aujourd'hui des noms semblables. Il ne se trouva point sur la terre de femmes aussi belles que ces filles de Job ; et leur père leur donna leur part dans son héritage, comme à leurs frères. Job vécut après cela cent quarante ans; il vit ses fils et les enfants de ses fils jusqu'à la quatrième génération, et il mourut âgé et plein de jours (6).

Telle est l'histoire de Job, écrite d'abord en arabe par lui-même, et puis en hébreu par Moïse : c'est du moins l'opinion la plus vraisemblable. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'elle a dû s'écrire dans le temps même où elle venait d'arriver. Si, avant son malheur, Job n'était pas roi proprement dit de l'Idumée, il était toujours un prince assez puissant pour être comparé à un roi. Il a pu le devenir en effet depuis, la royauté de l'Idumée étant alors élective, comme on le voit par l'Ecriture, où les souverains de ce pays ne se suivent pas de père en fils. Job peut donc être fort bien, ainsi que l'assure positivement l'appendice de la version grecque, le roi d'Edom, Jobab, dont il est parlé dans la généalogie d'Esaü. Joignez à cela le haut rang de ses amis, le bruit que firent ses malheurs dans les contrées circon-

(1) Job., XXXVIII, 1-27, XXXIX, 1-41. — (2) *Ibid.*, XXXIX, 34-35. — (3) *Ibid.*, XL, 1-8. — (4) *Ibid.*, XLII, 1-6. — (5) Le mot latin *pecunia*, de *pecu* indique une semblable origine. — (6) Job, XLII, 12-16.

voisines, et vous ne pourrez guère douter qu'elle ne fût mise par écrit aussitôt, suivant le désir formel que nous en avons vu témoigner à Job lui-même. Tout nous assure donc que c'est là un des plus anciens livres du monde, si ce n'est pas le plus ancien.

On y voit quelle sagesse cultivait ce patriarche, et comment il la distinguait de l'industrie humaine, qu'il ne connaissait pas moins.

L'homme avide descend dans une mine obscure;
Il y va chercher l'or que le creuset épure;
Il dérobe le fer à l'antre souterrain;
Il calcine la pierre et la change en airain.
Ses pas ont pénétré jusqu'à ces voûtes sombres,
Limites et remparts du royaume des ombres:
Il a su reculer les confins de la nuit.
L'homme, à travers le roc, prolonge des vallées
Qu'aucun pas avant lui n'avait encor foulées.
Où ses vastes desseins ne l'ont-ils pas conduit?
La terre, que des fleurs l'émail brillant décore,
Alimente un volcan sourdement allumé,
Qui, nourri dans ses flancs, les brûle et les dévore.
C'est là qu'est le saphir, là que l'or est formé.
L'homme ouvrit ces chemins; le vautour les ignore;
Ils échappent à l'œil de l'habitant des airs.
Aux regards du lion, monarque des déserts.
Jusque dans leur racine ébranlant les montagnes,
L'homme abaisse leur cime au niveau des campagnes;
Il creuse dans le roc un passage aux torrents,
Plonge au fond de leurs eaux ses regards pénétrants;
Son génie à leurs cours oppose une barrière.
En des lieux où jamais ne parvint la lumière,
Jusqu'au fond de l'abîme il a porté le jour.
　　Mais la sagesse, où trouver son séjour?
La sagesse ici-bas à l'homme est étrangère;
　　　Elle n'habite point la terre.
　　　Aux mers la demanderez-vous?
Les mers vous répondront: « Elle n'est point en nous.»
L'homme ignore son prix; vainement la richesse
Voudrait, à force d'or, acheter la sagesse.
Préférable à l'onyx, au-dessus du saphir,
Elle efface en valeur l'or même de l'Ophir;
Les brillantes couleurs dont l'opale étincelle,
Les tissus éclatants, les vases précieux,
L'agate et le rubis pâlissent auprès d'elle;
Du diamant de l'Inde elle éclipse les feux;
La topaze est moins pure et la perle moins belle.
Où donc est la sagesse? où trouver ses autels?
La sagesse est cachée aux regards des mortels;
A l'œil perçant de l'aigle elle est même inconnue.
　　　« Sa voix jusqu'à nous est venue, »
　　　Disent la mort et le tombeau;
Mais Dieu voit son séjour, il connaît son berceau,
　　　Lui qui de son regard embrasse
Les mondes infinis dont il peupla l'espace.
Dans son auguste main quand il pesait les airs,
Et quand il mesurait l'eau des profondes mers;
Quand il dictait des lois à la pluie, à l'orage,
Et qu'aux traits de la foudre il frayait un passage
C'est alors qu'apparut la sagesse à ses yeux;
Il en fit le trésor et l'ornement des cieux.
Il renfermait en lui sa pureté sublime,
　　　Et seul il en sondait l'abîme:
Puis à l'homme il traça ces mots en traits de feu
　　　« La sagesse est de craindre Dieu (1). »

On y voit par quel intermédiaire cette sagesse arrive jusqu'à nous.

Si tu doutes, des morts interroge la cendre;
Les siècles te diront ce que tu dois apprendre.
Que savons-nous, hélas! L'homme ne vit qu'un jour;
Il passe comme l'ombre; il passe sans retour!
Écoute ces leçons, noble et saint héritage
Que les fils à leurs fils transmirent d'âge en âge (2).

On y voit cette sagesse véritable, la religion, conservant ainsi, même hors de la postérité de Jacob, le culte du vrai Dieu, la prière, le sacrifice, l'observation de la loi morale. Les amis de Job y parlent, comme lui, avec foi, avec enthousiasme, du Très-Haut, de son infinie puissance qui a créé le ciel et la terre comme en se jouant, de sa providence paternelle qui veille et pourvoit à tout, de sa miséricorde à pardonner au repentir, de sa justice inévitable à punir le crime impénitent, du touchant ministère de ses bons anges.

Lorsque de leurs soucis et d'un travail pénible
Le sommeil vient sur eux verser l'oubli paisible,
Alors qu'ils sont livrés aux songes de la nuit,
Dieu, leur ouvrant l'oreille, en secret les instruit.
Il vient les détourner de la route du crime,
Les rend à la vertu, les arrache à l'orgueil,
Et, leur montrant du doigt l'inévitable écueil,
Les soutient chancelants sur le bord de l'abîme.
A l'homme il parle encor, quand, pâle et sans vigueur,
Il languit abattu sur le lit de douleur.
Si l'ange, élu du ciel, qui l'aime et le protége,
Au pied du trône saint porte son repentir,
Le Seigneur à ses maux daignera compatir.
« Va, vole, dira-il, et du mal qui l'assiége
Sauve un pécheur contrit qui se jette en mes bras;
J'ai trouvé sa rançon, il ne périra pas (3). »

On y voit aussi que les cieux n'ont pas été tout à fait bien purs aux yeux de l'Eternel; qu'il a trouvé du déréglement jusque dans ses anges. On y voit Satan, le chef de ces esprits déchus, ne cherchant dans sa volonté perverse qu'à faire le mal, tenter les justes, pousser les méchants à de nouveaux crimes, produire des calamités, et cependant, malgré sa rage, enchaîné dans son action par la main de Dieu. On y voit la première idolâtrie, qu'introduit sur la terre ce prince de ténèbres: le culte des astres. « Si, à la vue du soleil dans sa splendeur, et de la lune dans son éclat, dit Job, mon cœur a ressenti une joie secrète; si j'ai porté la main à la bouche en signe d'adoration: tribut sacrilége, renoncement au Très-Haut... » Nous l'avons déjà remarqué: une des premières erreurs, en Orient, fut qu'après avoir créé le monde, Dieu l'abandonna au gouvernement des anges; de là peut-être l'adoration de ceux qui présidaient aux astres, puis des astres eux-mêmes, Voilà probablement aussi pourquoi les amis de Job semblent insister, non-seulement sur la chute d'une partie des anges, mais encore sur l'insuffisance de tous à gouverner seuls l'univers.

On y voit la dégradation originelle, le péché héréditaire des fils d'Adam.

L'homme, né de la femme, a peu d'instants à vivre;
　　　Ses jours sont des jours de douleur;
Il fuit comme l'éclair, tombe comme la fleur;
C'est une ombre qui passe et que l'œil ne peut suivre.
　　Et c'est sur lui, fantôme d'un moment,
　　Que ton regard, grand Dieu, daigne descendre;
　　　C'est à lui que tu fais entendre
　　　Ton redoutable jugement!
　　　Qui peut épurer dans sa source (4)!

(1) Job, XXVIII, 1-28, traduct. de M. Levasseur; traduction exacte nonobstant la rime. — (2) *Ibid.*, VIII, 8-10 — (3) Discours d'Eliu, XXXIII, 15-24. — (4) Job, XIV, 1-4.

On y voit ce qui rendit plus grave le péché de notre premier ancêtre.

Si, comme Adam, me couvrant de mystère,
J'ai tenu dans mon sein mon crime recélé,
Que je sois banni de la terre!
Que de mépris justement accablé,
Réduit à garder le silence
Je n'ose des humains affronter la présence (1)!

On y voit enfin la foi au Rédempteur et à la résurrection future.

Je sais qu'il est vivant, mon Rédempteur auguste
Qu'il doit au dernier jour ressusciter le juste.
Quand mon corps sera consumé,
Revêtu de ma chair, à sa voix ranimé,
Et du tombeau soudain secouant la poussière.
Je le contemplerai dans toute sa splendeur;
Oui, mes yeux le verront tout brillant de lumière;
C'est là le ferme espoir qui repose en mon cœur (2).

Job lui-même est une figure parlante du Sauveur qu'il attend. Comme lui, il est innocent, il est juste, et cependant Dieu le frappe: homme de douleur, un lépreux, meurtri des pieds à la tète, rassasié d'opprobres, méconnaissable à ceux mêmes qui le connaissent. Comme lui, délaissé de ses amis, il cherche un consolateur et n'en trouve point. Comme lui, il s'écrie dans l'amertume de son âme : « Mon Dieu? Mon Dieu? pourquoi m'avez vous abandonné? » Comme lui, bientôt il reprend : « Mon Père, je recommande mon âme entre vos mains ; je sais que mon Rédempteur est vivant : quand même il me ferait mourir, j'espérerai encore en lui. » Comme lui, couvert de plaies, il intercède pour ceux qui l'ont outragé ; et Dieu leur pardonne en vertu de sa médiation. Comme lui, il ressuscite à une vie nouvelle, à une vie de bonheur et de gloire inaltérable, où ceux qui l'avaient abandonné reviennent à lui, sont admis à sa table, participent au mérite de ses souffrances passées et à la joie de sa félicité présente.

En un mot, depuis Adam, jusqu'à Job, tout nous parle de Jésus-Christ et de son Eglise.

(1) Job., XXXI, 33-34. — (2) *Ibid.*, XIX 25-27.

N. B. Pierre Leroux, dans le poëme socialiste intitulé *La Grève de Sémarez*, se flatte d'avoir découvert l'origine du *Livre de Job*, et d'en publier le texte Cette prétention n'est point justifiée et cette publication serait, en tous cas singulièrement placée, dans un ouvrage d'imagination.

DISSERTATION SUR LE LIVRE CINQUIÈME

IMPORTANCE DU LIVRE DE JOB COMME ŒUVRE POÉTIQUE.

La personne du saint patriarche Job n'a été jusqu'ici envisagée que par rapport à la place qu'il occupait dans le plan du monde antéchrétien; il n'a été parlé du livre qui porte son nom qu'autant qu'il a pu fournir des renseignements sur sa vie et sa destinée, sur ses pensées et ses sentiments, sur sa foi et ses espérances. Il vaut la peine, ce nous semble, de considérer sous un autre point de vue ce livre vraiment unique, en l'étudiant comme un document poétique exceptionnel et comme un chef-d'œuvre qui échappe à toute comparaison.

Malheureusement, la plupart des esprits qui s'attribuent de nos jours le titre de savants, ne se doutent pas encore que nous possédons dans quelques livres de l'Ancien Testament des œuvres qui, par la grandeur de leur conception, par la perfection de leur structure, par l'éclat et la finesse de l'exécution, par la richesse et l'élégance de la langue, peuvent être mis au même rang que ce qu'Eschyle et Sophocle ont écrit de plus beau, Dante et Caldéron de plus grandiose, Gœthe et Shakespeare de plus animé, pendant qu'elles les surpassent de beaucoup par l'élévation du sujet, la profondeur et la maturité des pensées, par la beauté et l'essor de l'imagination. Ce mot plus spirituel qu'exact d'un écrivain allemand : « La muse hébraïque marchait sur une ânesse, » peut encore être considéré comme le résumé de l'opinion de nos savants actuels (1). Cependant, tous les hommes versés dans la connaissance de la Bible, tous les grands poëtes ont avoué que dans le livre de Job, dans le Cantique des Cantiques et dans les Psaumes, la muse était portée sur le plus magnifique coursier qui eût jamais gravi les hauteurs du Parnasse. De tout temps, les intelligences les plus éclairées n'ont pas hésité à reconnaître que si ces pages ne respiraient pas le souffle du Saint-Esprit, il y régnait au moins un esprit quelconque, et même un esprit très-riche et très-profond.

Herder, pour ne point parler d'autres interprètes, a signalé hautement ces qualités dans le livre de Job; Shakespeare et Gœthe, qui l'avaient étudié à fond et y avaient puisé de grandes ressources, ont donné des preuves sensibles de ce que nous disons ici.

L'insuffisance du travail de Rohrbacher sur ce sujet nous force à renvoyer le lecteur au livre même de Job, et à confier à l'impartialité de son jugement les vues que nous venons d'exposer. Nous terminerons par quelques courtes observations sur les caractères généraux de ce poëme.

L'idée fondamentale, la pensée dominante de ce livre, c'est que « les voies du Seigneur sont impénétrables, » ou, ce qui revient au même, que les souffrances de l'homme, tout en étant la suite et le châtiment du péché, ne laissent pas néanmoins de visiter les justes, afin d'éprouver leur vertu, de les purifier et d'avancer leur sanctification; c'est que les causes, comme le but des événements humains ne sont souvent connus que de la sagesse divine, et qu'il serait téméraire autant qu'inutile à l'homme de les vouloir pénétrer (2).

La démonstration de cette vérité dans le livre de Job n'a lieu qu'insensiblement, mais elle se poursuit sans relâche. L'animation qui règne dans ce récit, l'unité qui relie entre elles les diverses parties, font de ce poëme un véritable drame, bien qu'il semble manquer d'une des conditions essentielles à un drame, de l'action. Le prologue, dans une narration pleine de calme, nous dépeint la situation et nous fait connaître les différents personnages de la scène avec une simplicité et une concision admirables. L'accent tragique qui y règne excite et prépare l'attention du lecteur, et quelques traits, qui sont des coups de maître, suffisent pour nous retracer le caractère du principal personnage. Quand le premier discours nous a bien familiarisés avec lui, la résistance qu'il rencontre dans Eliphaz forme le nœud, et il y a place désormais pour des complications de toute sorte, qui se succéderont bientôt sans interruption.

A chaque instant éclatent de nouvelles péripéties, qui sont déjà, à elles seules, d'une

(1) Ebrard, *Le livre de Job.*, p. VIII. — (2) Wolte, *loc. cit.*, p. XIV.

haute importance et offrent un puissant intérêt. Les discours et les réponses, en éclaircissant tous les aspects de la vérité fondamentales, communiquent à l'ensemble une singulière vivacité, les aspérités et les rudesses se corrigent mutuellement, et ne forment bientôt plus qu'un tout harmonieux. Si Job est seul contre trois, c'est que la vérité est une, tandis que l'erreur est multiple et revêt toutes les formes. Cependant, peu s'en faudrait qu'à certains moments Job ne nous inspirât des craintes et des scrupules, si le prologue, en nous renseignant d'avance sur son innocence et sa piété, ne nous avait pas démontré la justice de sa cause. Partout d'ailleurs, même dans la plus grande chaleur de l'action, Job exprime, dans un langage vraiment inspiré, ses espérances sur la vie future. Si les plaintes l'ont emporté jusqu'ici, et si les cris de douleur et d'effroi sont devenus de plus en plus vifs et saisissants, l'espérance et la joie reprennent bientôt leur légitime ascendant; les gémissements diminuent et finissent par disparaître complétement. Ici la scène change, sans que le tableau perde rien de sa beauté ni de son intérêt. La pensée dominante n'étant point encore éclaircie et nettement formulée, il faut que tous les interlocuteurs prennent encore une fois la parole et préparent ainsi le dénoûment. On voit paraître alors, dans la personne d'Eliu, un cinquième acteur, puis le Seigneur lui-même, qui, dans les plus sublimes discours que la poésie a jamais enfantés, proclame la vérité qui doit mettre fin à tous les doutes et dissiper tous les malentendus. L'épilogue, dont le fond et la forme ressemblent au prologue, et qui décrit les futures destinées de Job, atteste combien ses témoignages sont dignes de confiance. Ce prologue fournit en outre à la poésie et à l'histoire des résultats qui satisfont pleinement aux lois de l'esthétique, en même temps qu'ils répondent aux sentiments moraux les plus délicats.

Job est un caractère tragique du premier ordre, grâce à ses malheurs terribles, quoique tout à fait immérités en apparence; grâce à la persistance et à l'accroissement de ses maux dans le temps même où il discute avec ses interlocuteurs; grâce au comble d'infortune dont le menacent les représentations inopportunes de ses amis, en jetant le trouble dans sa conscience; grâce enfin aux éloges téméraires qu'il fait de sa vertu et de son innocence, et aux imprécations terribles dont il s'est rendu si gravement coupable. Toutes ces causes font que nous compatissons involontairement à ses rudes épreuves, et que nous partageons tour à tour ses craintes et ses espérances. Le tableau se déroule avec la plus rigoureuse logique, nous voyons Job flotter successivement entre la foi et l'incrédulité, le désespoir et la résignation, les plaintes et les reproches, la témérité et la soumission, l'orgueil et l'humilité, jusqu'à ce qu'enfin la lutte se décide en faveur du bien et que la plus noble partie remporte la victoire.

Pendant les discours d'Eliu, Job est déjà tellement résigné à la volonté de Dieu, qu'il ne répond point aux provocations qu'il reçoit; l'apparition du Seigneur complète ces heureuses dispositions, et les deux mots qu'il se contente de lui répondre témoignent de sa profonde humilité et de son parfait repentir.

Les amis de Job sont également dépeints en traits énergiques et pleins de vérité. Les trois plus anciens se distinguent par un zèle ardent, mais peu éclairés, des intérêts de Dieu, par cette vaine complaisance en eux-mêmes qui éclate dans tous leurs discours, et enfin par un attachement opiniâtre aux idées qu'ils ont une fois embrassées : c'est un mélange d'ombre et de lumière habilement préparé. Cette tenacité avec laquelle ils défendent, tantôt avec habileté, tantôt avec maladresse, la position qu'ils ont prise, amène la répétition incessante d'objections déjà réfutées plusieurs fois et qui avaient d'abord paru si étranges; la lutte se poursuit sur un nouveau terrain, et roule désormais sur les discours de plus en plus véhéments que Job se tient à lui-même.

Nous avons, en outre, les contrastes les plus frappants. Eliphaz, celui des amis de l'infortuné Job qui le juge avec le plus d'indulgence, est aussi celui qui pénètre le mieux au fond de la controverse. Il surpasse tous ses compagnons par la variété de son langage et par le charme particulier qu'il sait lui communiquer en l'entremêlant d'excellentes maximes. Baldad manifeste plus de passion contre Job; il se retranche volontiers derrière les vagues formules de sagesse qu'il emprunte à l'ancien monde; il est, d'ailleurs, uniforme et vulgaire. Les objurgations de Saphar sont encore plus acerbes, mais aussi plus insignifiantes que celles du précédent. Comme ses compagnons, il ne prend pas trois fois la parole, et n'a pas le courage de manifester hautement ce qu'il pense de Job et des deux autres adversaires. Cet entêtement des trois amis de Job, l'opiniâtreté avec laquelle ils rejettent la vérité qui éclate de toutes parts; leur dernier discours et le silence qu'ils observent en présence de Job, dont la conviction et la conscience demeurent inébranlables, tel est le motif pour lequel Dieu, qui sonde les reins et les cœurs, finit par se prononcer en faveur de Job, malgré ses torts apparents et malgré les quelques paroles évidemment injustes qui lui sont échappées; tandis qu'il condamne ses amis, encore qu'ils paraissent défendre les intérêts de Dieu : il y a là un trait de vérité et de profondeur remarquables. Eliu n'a pas à se faire pardonner, car il n'a pas montré le même entêtement que les autres. Cependant, les ombres ne manquent pas tout à fait à son tableau. Quoique inférieur aux autres par l'âge, il ne craint pas de leur résister et si leurs injonctures peuvent lui servir d'excuse,

intempérance de ses discours et son étonnante vanité jettent une lumière fâcheuse sur son caractère.

Telle est l'admirable économie de ce poëme.

On peut le diviser en trois parties : le début, le développement et la conclusion. La première, loin d'être un pur enjolivement, se rattache au tableau lui-même. Le développement peut, à son tour, se développer en trois grandes phases, comprenant les dialogues de Job avec ses amis, les discours d'Eliu et les paroles du Seigneur. Les dialogues, qui occupent naturellement la principale place, sont partagés en trois jours, comme semble l'indiquer le livre même de Job (1) et chaque jour, excepté le troisième, où Sophar garde le silence, amène trois discours de justification et d'attaque. Job termine chaque fois la discussion; son dernier discours est à la fois le plus long et le plus solennel, et il sort du combat vainqueur en apparence comme il l'est en réalité. Après avoir ouvert le débat, il est naturel qu'il le termine. C'est là, en vérité, une perfection de détail digne d'un édifice si bien exécuté.

Le fond du sujet est emprunté à l'ancienne époque patriarcale, dont les idées, les mœurs et les habitudes sont admirablement retracées dans ce livre. Et afin qu'une perspective incomparable réponde à un tel point de vue, nous apprenons dès le prologue que le ciel et l'enfer sont les spectateurs continuels de la lutte où leurs intérêts sont engagés. De quelque côté que la victoire se déclare, et quelles que soient les chances avec lesquelles Job soutient la lutte, Dieu est constamment présent à nos regards jusqu'au moment où sa grâce détermine le triomphe de son serviteur. Nous voyons les anges tantôt trembler d'effroi, tantôt espérer et tressaillir de joie. Le démon reconnaît de plus en plus l'invraisemblance de son triomphe sur le serviteur de Dieu, objet de sa noire envie ; sa rage augmente avec son impuissance. Dieu manifeste sa joie à la vue de la persévérance de son serviteur, les anges chantent les hymnes d'allégresse et Satan se consume de désespoir.

A la régularité du plan, à la grandeur et à la sublimité des sentiments, à la vivacité qui anime tout l'ensemble, se joignent les plus merveilleuses beautés du détail. De quelque côté que tombent nos regards, ils n'aperçoivent que des images d'un choix exquis, d'une invention pleine de grandeur, d'une exécution riche et variée; que des peintures, entre autres celles du cheval, de l'épervier, du béhémoth, de la baleine, qui sont, chacune dans leur genre, des œuvres inimitables. La langue, toujours en harmonie avec la nature du sujet, devient tour à tour molle et énergique, douce et majestueuse ; ici d'une concision éloquente et expressive, là parée des plus riches couleurs; élégante, noble et artistique de la forme où le rhythme se marie au parallélisme ; partout enfin, le génie et l'art du poëte sacré ravissent et transportent le lecteur.

« La poésie, dit Ebrard (2), a prodigué dans le livre de Job ses plus magnifiques trésors avec une telle profusion; chaque pièce, chaque peinture, chaque vers y est tellement classique et inimitable jusque dans les moindres accessoires, que ni Homère, ni Shakespeare, ni Gœthe ne peuvent atteindre à la hauteur de ce premier chef-d'œuvre de la poésie sacrée. La beauté et la magnificence poétique de ce livre exercent un empire si irrésistible, qu'elles excitent, volontairement ou non, l'admiration non-seulement des lecteurs impartiaux et compétents, mais encore des esprits faussés et corrompus. »

Mais, dira-t-on peut-être, n'est-ce pas dépouiller l'histoire de Job de son caractère historique que de faire à la poésie une part si considérable en ce livre? — Pour que cette objection eût quelque valeur, il faudrait établir qu'il n'y a pas une énorme différence entre une fiction et un poëme. Aucun homme intelligent ne voudra soutenir que les discours aient été prononcés absolument tels que nous les avons sous les yeux ; car il faudrait aussi admettre (sans parler ici du discours que Dieu fit au milieu d'une tempête), que les cinq plus grands poëtes de l'univers se trouvèrent réunis précisément à cette heure-là, et enfantèrent, dans une occasion toute particulière, leur unique et sublime chef-d'œuvre. Tout ce qu'il est possible de croire, après y avoir réfléchi, c'est que l'auteur a travaillé sur un fond vraiment historique, que tous les personnages mis en scène ont réellement existé, et que les événements sont racontés tels qu'ils ont eu lieu, et non pas autrement. Raconter une histoire purement imaginaire, produire des personnages tout à fait fictifs, était un procédé complétement étranger à la haute antiquité. Il faut descendre jusqu'aux derniers âges de la littérature grecque pour en trouver quelques faibles vestiges. C'est seulement dans la poésie moderne qu'on s'est habitué à composer des œuvres de poésie sur un fond totalement dépourvu de réalité. Nous avons, du reste, établi plus haut, à l'aide d'autres livres de l'Ancien Testament, le caractère historique du livre de Job.

Mais de qui et à quelle époque cette histoire a-t-elle reçu sa forme artistique? On ne saurait le décider avec certitude. La plupart des anciens commentateurs sont d'avis que Job l'a rédigée lui-même en langue syriaque ou arabique, et que Moïse seul en a été l'auteur primitif. Suivant ces deux opinions, le livre de Job serait le plus ancien document de tout l'Ancien Testament, et Moïse l'aurait rédigé pendant son séjour auprès de Jéthro, avant la sortie d'Egypte; d'autres enfin l'attribuent à David, à Salomon, à Isaïe ou à Daniel.

(1) Job, XXII, 1. — (2) P. 102.

Les interprètes modernes ont renoncé à en rechercher l'auteur, et se sont contentés d'examiner à quelle époque il avait été rédigé. Mais, ici encore, leurs opinions diffèrent sensiblement, car elles embrassent depuis la période antémosaïque, jusqu'à celle qui suit l'exil. Les renseignements intrinsèques qui pourraient servir de point de départ font tout à fait défaut, et le livre lui-même n'offre pas des données suffisantes. Il ne reste donc que la forme. Si par sa majestueuse ampleur, elle semble rappeler les beaux temps de la poésie hébraïque, c'est-à-dire l'ère de David et de Salomon, on y trouve en revanche un grand nombre de figures, de tours de phrases et de jeux de mots qui ne peuvent s'expliquer qu'au moyen de l'arabe ; ce qui permettrait de supposer que nous possédons une simple traduction. La première hypothèse, celle qui prétend que Job est l'auteur et Moïse le traducteur, nous paraît donc la plus acceptable.

Cette question, du reste, comme le faisait déjà remarquer saint Grégoire, n'est pas d'une grande conséquence. Le Saint-Esprit demeure toujours le véritable auteur de ce livre, puisque c'est lui qui a inspiré le poëte humain et qui en a fait l'instrument docile de ses révélations (1).

On a demandé si tout ce que contient le livre de Job doit être réputé parole de Dieu. Cette question a été naturellement provoquée par les singularités manifestes et par les choses surprenantes qu'on rencontre principalement dans les discours des amis de Job. La réponse nous sera fournie par la nature même de l'ouvrage.

Nous avons affaire ici à des controverses où les combattants, soutenant le pour et le contre doivent nécessairement avancer plus d'une inexactitude. « Mais ce qui y paraît de dur et d'inexact est corrigé et adouci, soit par la répartie, soit par le prologue et la conclusion. Du reste, les inexactitudes et les exagérations, ne servant que de transition pour arriver à la vérité, il est impossible que, dans une explication formant un tout complet émané d'un seul auteur, où chaque mot et chaque phrase tendent vers un but précis, et ont pour objet d'établir une vérité bien déterminée, il est impossible, dis-je, qu'une partie soit inspirée et que l'autre ne le soit pas (2). »

L'inspiration s'étend donc à l'ensemble comme aux détails, ainsi que semble l'indiquer d'ailleurs le décret du concile de Trente, sur les *Ecritures canoniques*. Ce n'est pas à dire, toutefois, que chaque mot pris à part soit la propre parole de Dieu, dans l'acception rigoureuse de ce mot ; et cette remarque s'applique aussi bien aux paroles de Job qu'à celles de ses amis.

Saint Augustin a donc tort de dire que telle pensée d'Eliphaz n'a pas d'autorité divine, « parce qu'elle n'a pas été énoncée par Job, mais par un de ses amis, lesquels ont été appelés *consolateurs des méchants*, » et condamnés par la bouche du Seigneur. Car il en faudrait dire autant des derniers discours du patriarche, puisque Job avoue lui-même à la fin qu'il a eu tort en plusieurs choses. Mais le saint docteur a raison quand il ajoute plus loin qu'il ne faut pas soutenir que les amis de Job ont constamment failli à la vérité. « Si, dit-il, leurs accusations contre Job étaient fausses, on peut cependant tirer de leurs paroles quelque maxime qui servira de témoignage à la vérité, pourvu que l'on use d'un sage discernement. » L'Apôtre des nations n'a-t-il pas cité lui-même un passage du premier discours d'Eliphaz en confirmation de ses propres paroles (3) ?

La difficulté et tout ensemble la beauté du livre ont ouvert à l'exégèse une carrière doublement féconde, et il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il ait donné naissance à un nomqre d'ouvrages vraiment prodigieux. Nous avons, parmi les catholiques : les travaux de saint Ephrem, de saint Augustin, de Grégoire le Grand, de Zuniga, des jésuites Pineda, Sanchez et Corderius, et, parmi les contemporains, ceux de M. Welte et de l'abbé Crelier (4). Le commentaire de M. Welte serait un véritable chef-d'œuvre, si l'auteur avait insisté davantage sur le côté figuratif.

Dans un autre camp, Schultens a ouvert la marche et a été suivi, seulement dans le siècle actuel, par plus de vingt auteurs, dont les ouvrages ont fixé l'attention. Les questions de critique ont été en outre discutées dans une foule de publications périodiques et d'introductions à l'Ancien Testament.

(1) Greg., *Præf. in Job.* — (2) Welte, *Kirche Lex.*, v. 693. — (3) I Cor., III, 19. — (4) Voir la Brochure intitulée *Le livre de Job.*

LIVRE SIXIÈME

DE 1571 A 1491 AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE

Moïse, la Pâque, la sortie d'Egypte, figures prophétiques du Christ et de son Eglise.

Le genre humain accomplissait l'ordre et la bénédiction de Dieu donnés à Noé et à Adam : il croissait et se multipliait, il remplissait la terre et la subjuguait (1). De la plaine de Sennaar, Dieu en avait disséminé les diverses familles, pour qu'elles devinssent autant de nations. Les unes, sans demeure permanente, parcouraient avec leurs troupeaux les régions encore peu ou point habitées ; les autres s'étaient fixées dans des contrées particulières; elles en subjuguaient le sol par l'agriculture, lui faisaient produire le pain et le vin. Non contentes de s'en asservir la surface, elles pénétraient jusqu'à ses entrailles : Job déjà nous fait voir les fleuves emprisonnés dans des digues et contraints d'aller par des chemins inconnus que la main de l'homme leur creuse dans le roc (2). Déjà les montagnes s'étonnaient de ce même homme se frayant des routes dans leur sein, voyant clair dans leurs ténèbres, y découvrant la topaze, l'émeraude, le saphir ; transformant la poudre et les pierres en or, en argent, en airain, et se montrant partout ce qu'il est en effet, le second créateur. L'Océan subit également son empire. Depuis que Dieu lui a appris à bâtir une arche, pour passer du monde primitif au monde présent, il n'est plus rien qui l'arrête : les pays que sépare la mer, la navigation les rapproche. Les descendants d'Esaü s'en vont, par la mer Rouge, porter dans l'Inde le baume de Galaad, et en rapportent l'or d'Ophir et l'ivoire. Dans les océans de sable, l'éléphant et le chameau servent de navires. Les descendants d'Ismaël et de Madian s'en viennent en Egypte vendre les parfums d'Arabie et y acheter le blé. Ce que Dieu fait en grand, l'homme le fait en petit. Par le mystère de l'attraction, Dieu établit une communion d'influences entre tous les corps de l'univers : à son exemple, l'homme, par le commerce, établit entre tous les peuples de la terre une communion de biens matériels, qui deviendra, pour les hommes de bonne volonté, une communion de biens intellectuels. Avec les richesses de l'industrie humaine, se transporteront aussi d'un pays dans un autre les trésors de la sagesse divine. C'est par là que l'histoire de Job s'est conservée chez les Arabes jusqu'à nos jours (3) ; c'est par là sans doute encore qu'on en découvre des traces jusque dans l'Inde. Il y est parlé d'une assemblée du ciel, où il fut question de savoir s'il y avait sur la terre un prince sans défaut. Un dieu cita pour modèle un roi, son disciple ; un autre soutint, au contraire, que si on le lui abandonnait, il le ferait voir bientôt rempli de vices. Le défi fut accepté. Le roi, dépouillé de tout et réduit à la plus affreuse misère, n'en persévéra pas moins dans la pratique de la vertu, et tout le ciel finit par le récompenser. Les Indiens ont pu apprendre cette histoire par leur commerce avec les compatriotes de Job (4).

Heureux l'homme, si, fidèle à sa haute origine, il avait toujours eu la noble ambition de régner sur la terre et sur tout ce qu'elle renferme, et de ne servir que Dieu ! La Phénicie et l'Egypte eussent été les plus accomplies des nations. En peuplant de leurs colonies la Grèce, l'Afrique, les Gaules, l'Espagne, en leur communiquant les éléments des lettres et des arts, elles leur eussent communiqué aussi, dans sa pureté entière, le dépôt toujours plus riche de l'antique sagesse ; sagesse qui élève l'homme jusqu'à Dieu ; sagesse que la Phénicie avait entendu célébrer à Abraham, Isaac ; Melchisédech et l'Egypte, à Jacob, à Joseph et à leur postérité. Une puissance ennemie fera manquer tant de bien. Les peuples de l'Egypte et de la Phénicie n'accompliront pas jusqu'au bout le commandement de Dieu. Au lieu de soumettre la terre en tout sens, ils se soumettront à la terre ; au lieu de se rendre un objet de terreur pour tous les animaux, certains animaux deviendront pour eux un objet de terreur religieuse. Ils se prosterneront devant des bêtes, ils les adoreront, ainsi que la terre et les fleuves ; ils leur offri-

(1) Gen., I, 28 ; IX, 1. — (2) Job, XXVIII, 10. — (3) D'Herbelot, *Biblioth. orient.*, art. Ayoub. — (4) Lettre du P. Bouchet à l'évêque d'Avranches.

ront en sacrifice jusqu'au sang de l'homme. Ce n'est pas qu'ils nieront jamais Dieu ; au contraire, la puissance ennemie leur en exagerera l'idée ; elle leur persuadera que Dieu est tout ce que nous voyons, et que tout ce que nous voyons est Dieu; que, par conséquent, tout doit être adoré. Elle ira jusqu'à diviniser le crime. C'est par ce dernier côté surtout que l'homme se laissera prendre. L'erreur la plus monstrueuse lui deviendra vérité, dès qu'elle flatte ses convoitises. Plongé dans cette honteuse servitude, il est prêt à toutes les servitudes : Dieu l'y abandonnera-t-il sans secours? Non. Ces deux peuples, alors les plus influents sur les autres, il va les instruire par un enseignement terrible et qui retentira dans tout l'univers. Il va se choisir pour prophète, non plus seulement un homme, mais un peuple entier, qui, par ses prospérités et par ses adversités, instruira tous les peuples depuis ces premiers temps jusqu'à la fin du monde.

Ce peuple est la postérité de Jacob. Après la mort de ce patriarche, ainsi que de Joseph et de ses frères, les enfants d'Israël se multiplièrent d'une manière si prodigieuse en Egypte, que le pays en était plein. Mais un nouveau roi s'éleva sur le trône, qui n'avait pas connu Joseph. Il dit à son peuple : Voilà le peuple des enfants d'Israël qui devient plus nombreux et plus fort que nous. Venez donc et opprimons-le sagement, de peur qu'il ne se multiplie encore davantage, et que, si une guerre s'élève contre nous, il ne se joigne à nos ennemis, et qu'après nous avoir vaincus, il ne sorte de notre terre (1).

Opprimons-le sagement! ce mot seul peint au naturel ce qu'on nomme la politique. Ce que vous entreprenez n'est-il pas injuste? La politique ne s'embarrasse pas de justice. Ce peuple n'est-il pas la postérité de Joseph, le sauveur de l'Egypte? La politique ne connaît pas Joseph. Ce peuple n'est-il pas une race spécialement protégée de Dieu? La politique ne croit de divinité qu'elle-même. Mais si ce peuple vous fait peur, pourquoi craignez-vous qu'il ne s'en aille? Que ne le congédiez-vous avec des formes amicales? Le congédier, nous priver de ses services! la politique en fera des esclaves. L'intérêt, l'intérêt matériel, voilà sa justice, sa morale, sa religion, son Dieu. Pour cela, tous les moyens lui sont bons, même ce qui n'est pas bien. Elle commencera par la ruse, pour finir par la violence. Qui douterait encore que ce soit là ce qu'on appelle politique, ou art de gouverner les Etats, n'a qu'à parcourir l'histoire des siècles les plus récents.

On établit donc sur le peuple d'Israël des intendants pour l'accabler de travaux, et il bâtit à Pharaon des villes de garnison et de magasins, Phitom et Ramessès. Mais plus on l'opprimait, plus il se multipliait et croissait. Outrés de dépit, les Egyptiens l'accablèrent encore davantage, et lui rendaient la vie amère par des travaux pénibles, en mortier, en brique, par toute sorte de travaux à la campagne, outre les travaux domestiques auxquels ils l'astreignaient (2).

La première de ces villes, nommée Phitom dans le latin de la Vulgate, Pithom dans le grec des Septante, Patoume dans Hérodote, Pethom et Pithom par les Coptes ou descendants des anciens Egyptiens, se retrouve, au jugement de savants distingués, dans le lieu qui porte le nom de Thoum dans l'itinéraire d'Antonin (3). Les mêmes savants ont reconnu Ramessès ou Ramsès, dans un petit village qui porte aujourd'hui le nom de Ramsis, et qui conserve encore les ruines d'une ville antique, placée sur les bords d'un canal qui conduisait les eaux du Nil au lac Maréotis, dans la basse Egypte. Ce nom de Ramsès peut lui avoir été donné, soit par le treizième roi de la dix-huitième dynastie, Mandouéi II, en l'honneur de Ramsès son père, soit par le seizième, Ramsès-Meïamoun. Ces deux princes régnèrent, suivant Manéthon, vers les temps où l'on place la naissance de Moïse. Leurs noms, surtout celui du dernier, se retrouvent fréquemment dans les légendes ou inscriptions hiéroglyphiques qu'on a déchiffrées. La ville de Ramessès était bâtie lorsque Moïse écrivait, mais pas encore lorsque Jacob vint en Egypte. Quand donc il est dit que Joseph mit son père et ses frères en possession du pays de Ramessès, Moïse parle ainsi par anticipation du pays où cette ville fut élevée plus tard.

Parmi les ouvrages que les Egyptiens firent exécuter aux enfants d'Israël, l'historien Josèphe met des digues pour arrêter les eaux du Nil, des canaux pour les distribuer de part et d'autre, des murailles pour enfermer des villes, et enfin des pyramides d'une hauteur prodigieuse (4). Tout cela est fort croyable ; mais tout cela n'empêchait point ce peuple opprimé de croître de plus en plus. Alors Pharaon appela les sages-femmes, dont les deux principales se nommaient Séphora et Phua, et il leur dit : Quand vous accoucherez les femmes des Hébreux, s'il naît un enfant mâle, tuez-le ; si c'est une fille, laissez-la vivre. Mais les sages-femmes, craignant Dieu, n'exécutèrent point l'ordre cruel du roi, et Dieu les récompensa par de grandes bénédictions sur leurs familles. Pharaon, l'ayant su, leur en fit des reproches. Elles s'excusèrent sur ce que les femmes des Hébreux, étant plus fortes et plus habiles que celles d'Egypte, se délivraient toutes seules et sans attendre leur secours (5); ce qui, selon toute apparence, était vrai, à cause de la vie dure que menaient les femmes israélites, et à cause même de l'ordre cruel du roi, dont sans doute elles auront appris ou du moins soupçonné quelque chose. Pharaon, voyant que la ruse n'y faisait rien, commanda ouvertement à son peuple : Jetez dans le fleuve

(1) Exod., I, 10. — (2) *Ibid.*, 11-14. — (3) D'Anville, *Mémoires sur l'Egypte*, p. 118; Champollion, *L'Egypte sous les Pharaons*, t. II, p. 58. — (4) Antiq., l. II, c. V. — (5) Exod., I, 15-21.

tout ce qui naîtra de mâles, et ne laissez vivre que les filles (6).

C'est ici l'histoire de tous les siècles. Tout prince idolâtre, hérétique ou autre, qui méconnaît le Sauveur du monde et le royaume céleste qu'il est venu établir sur la terre, devient un nouveau Pharaon. La vue d'une Eglise non humaine l'importune, ses accroissements l'effrayent, son empire sur les consciences l'irrite ; il frémit d'être amené un jour à s'y soumettre lui-même et à reconnaître un frein. Dès lors, justice, humanité, Dieu même ne lui est plus rien. Opprimer cette Eglise comme une étrangère, l'asservir par mille entraves, refuser à ses enfants le droit, la justice commune à tous, les réduire à l'état de servitude; et, quand la ruse, les persécutions revêtues d'une apparence légale ne suffisent plus, y joindre la violence et la tyrannie, condamner ouvertement à mort tout ce qu'il y aura de mâle, de fort, de vigoureux (2) : telle est la politique, la sagesse qui, de la cour de Pharaon passée à celle des Néron et des Julien, s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Mais Dieu se rit également des uns et des autres.

Pharaon se croyait bien sûr de son fait. Tous les jours on noyait dans le Nil les Hébreux nouveaux-nés. Mais un de ces petits enfants, sauvé par sa propre fille, élevé dans son propre palais, deviendra, par l'adoption, son petit-fils et son héritier.

Un homme de la tribu de Lévi, nommé Amram, avait épousé une de ses parentes, nommée Jocabed. Déjà ils avaient deux enfants ; une petite fille d'une huitaine d'années, Marie, et un fils de trois ans, Aaron. Depuis le cruel édit du roi, ils eurent un second fils, qui fut pour eux un objet de foi et d'espérance. Leur peuple était opprimé : ils en étaient affligés, mais non pas surpris. Dieu avait annoncé à leur ancêtre, Abraham, que pendant quatre siècles ses descendants seraient comme des voyageurs en terre étrangère ; qu'un certain peuple les réduirait en servitude; mais qu'enfin lui-même jugerait ce peuple oppresseur, et les ramènerait, eux, comblés de richesses, dans la terre de Chanaan (3). Joseph, en mourant, leur avait rappelé cette promesse. On était au quatrième siècle; l'oppression devenait de plus en plus tyrannique ; elle n'allait à rien moins qu'à exterminer la race entière de Jacob. La délivrance ne pouvait donc être loin, ni par conséquent le libérateur. Il est donc bien probable que Pharaon avait appris quelque chose de l'attente où étaient les enfants d'Israël. L'historien Josèphe dit positivement qu'on l'avait informé que, dans ce temps-là même, devait naître un enfant parmi les Hébreux, dont la vertu serait admirée de tout le monde ; qui relèverait la gloire de sa nation, humilierait l'Égypte, et laisserait une réputation immortelle. Le même historien ajoute que, dans une révélation, Amram fut prévenu que l'enfant qui allait lui naître était ce libérateur, craint de Pharaon et désiré des Hébreux (4). Toujours est-il, suivant saint Paul, qu'à la vue de leur nouveau-né, dans lequel ils remarquèrent une beauté surhumaine, ses parents crurent à quelque chose de surnaturel (5) : c'est-à-dire, comme l'expliquent la plupart des interprètes, ils crurent que c'était le libérateur attendu. Dans cette foi, ils le cachèrent trois mois durant; puis, quand il allait être découvert, ils le confièrent en cette sorte à la divine Providence. La mère, voyant qu'elle ne pouvait plus tenir la chose secrète, prit une arche ou corbeille de jonc; et l'ayant enduite de bitume et de poix, elle y plaça le petit enfant, l'exposa parmi les roseaux sur la rive du fleuve, et posta sa sœur au loin pour voir ce qui arriverait.

Voilà donc le sauveur d'Israël exposé lui-même dans un lieu où des milliers d'innocents sont mis à mort pour qu'Israël n'ait point de sauveur. Autrefois le salut du monde était dans une grande arche de bois ; maintenant le voilà dans une petite arche de jonc : car l'hébreu la nomme de même que celle de Noé. L'instrument est encore plus faible : la délivrance sera encore plus merveilleuse.

Il arriva que la fille de Pharaon descendit au fleuve pour y prendre un bain : ses filles d'honneur marchaient sur le rivage. La princesse aperçut la petite arche parmi les roseaux, et envoya sa servante pour la lui apporter. L'ayant ouverte, elle considéra l'enfant, et voilà que c'était un petit garçon qui pleurait. Elle en eut compassion, et dit : « C'est un enfant des Hébreux. » La sœur de l'enfant, la jeune Marie, survenant comme par hasard, dit à la fille de Pharaon : Vous plaît-il que j'aille, et que j'appelle une femme des Hébreux qui puisse vous allaiter cet enfant-là ? La fille de Pharaon lui répondit : Va ; et elle s'en alla et appela la mère de l'enfant. La princesse lui dit : Prends cet enfant et nourris-le-moi, et je te donnerai ton salaire. Et la femme reçut l'enfant et le nourrit. Lorsqu'il fut devenu grand, elle l'amena à la fille de Pharaon, qui, n'ayant point d'enfant, l'adopta pour son fils et le nomma Moïse, de deux mots égyptiens, dont l'un signifie *eau*, l'autre, *tirer ;* car disait la princesse, je l'ai tiré de l'eau (6).

C'est ainsi que la Providence déjoua la cruelle politique de Pharaon par la compatissante humanité de sa fille. Car, dès ce moment, sans doute, l'ordre de noyer les jeunes Hébreux, ou fut révoqué, ou du moins on n'en pressa plus l'exécution. Et Moïse fut le sauveur de son peuple dès le berceau.

Saint Étienne nous apprend d'autres circonstances importantes. « Moïse, dit-il, fut instruit dans toute la sagesse des Égyptiens, et il devint puissant par ses paroles et par ses œuvres (7). »

(1) Exod., I, 22. — (2) Bossuet, 9e serm., 1re élévat. — (3) Gen., XV, 13-16. — (4) Antiq., l. II, c. V. — (5) Heb., XI, 23. — (6) Exod., II, 5-10. — (7) Act. apost., VII, 22.

Les Egyptiens étaient en grande réputation de science dans l'antiquité. Il est dit de Salomon qu'il surpassa la sagesse de tous les Orientaux et des Egyptiens (1). Ce qui nous indique en quoi consistait cette antique sagesse, savoir : dans la science de gouverner les Etats, dans la science de la nature, dans la science de la parole, dans la science de Dieu ; car c'est par tout cela que Salomon se rendit célèbre. Qui ne connaît la sagesse de son gouvernement, l'ordre qu'il fit régner partout ; la paix, la richesse dont jouit son peuple ; le temple, les palais, les aqueducs, les villes entières qu'il fit construire, telle que Tadmor ou Palmyre, dans le désert ? Il connaissait la disposition de l'univers, les vertus des éléments ; le commencement, la fin, le milieu des temps ; le cours des années, la marche des étoiles, la nature des animaux, l'instinct des bêtes, la force des vents, les différences des plantes, les vertus des racines et les pensées des hommes (2). Il composa trois mille paraboles, plus de mille poëmes ; disserta sur les quadrupèdes, les oiseaux, les reptiles, les poissons, et sur toutes les plantes, à commencer par le cèdre du Liban jusqu'à l'hyssope qui croît dans les murailles. On venait de tous les pays admirer la sagesse de ses discours (3). Il connaissait surtout la sagesse éternelle et divine, qui atteint d'une extrémité à l'autre avec force, et dispose toutes choses avec douceur (4).

La sagesse des Egyptiens, instruits d'ailleurs par Joseph, s'exerçait sur les mêmes objets. La Grèce, qui leur a beaucoup emprunté, nous les a vantés beaucoup. Cependant, pour ce qu'on appelle littérature, jamais l'Egypte n'a rien produit. Hérodote nous apprend que le premier et le seul cantique des Egyptiens, était un certain cantique de Linus (5). Leur esprit se portait plus volontiers, ou, pour mieux dire, on le portait vers les arts, dont il nous reste en effet des monuments prodigieux dans les pyramides, les temples et les tombeaux. Mais, sous ce rapport même, ils ont été, quant à la beauté et à la grâce, surpassés par les Grecs, et, quant au gigantesque, égalés tout au moins par les Indiens, qui ont de plus une littérature plus gigantesque encore que leur architecture. D'ailleurs, la plupart de ces monuments, sans aucune utilité publique, ne sont là que pour perpétuer la vanité des rois. Il n'en est pas de même des digues, des canaux, des lacs, pour diriger et répartir les eaux du Nil, et féconder ainsi toute l'Egypte. Toutefois, on ne voit pas que ces princes aient jamais rien tenté pour défendre leur royaume contre l'invasion des sables de Libye : ce qui n'eût pas été moins utile que les travaux d'irrigation. Les monarques chinois, pour défendre leur peuple contre les incursions des Tartares, ont bâti la grande muraille. Si les Pharaons avaient entrepris quelque chose de semblable contre les sables africains, au lieu d'élever d'inutiles pyramides ou de tailler l'intérieur des montagnes en cités sépulcrales pour y dormir après leur mort, leur ambition eût été moins vaine. Quant à l'astronomie, d'anciens auteurs en attribuent l'invention aux Egyptiens : si cela est vrai, ils ne paraissent pas y avoir fait des progrès considérables. Le plus célèbre des anciens astronomes, Ptolémée, qui écrivait en Egypte au quatrième siècle de notre ère, cite bien des observations chaldéennes remontant à sept siècles avant Jésus-Christ, mais pas une observation égyptienne. En outre, ainsi que déjà nous l'avons vu, les planisphères, les zodiaques qu'on retrouve dans les temples de la Thébaïde, au lieu de tableaux astronomiques, ne sont que des réprésentations superstitieuses d'astrologie et d'horoscopes.

Pour ce qui est de la constitution politique; l'Egypte, ainsi que l'Inde, était divisée en plusieurs castes héréditaires. Berger, laboureur, artisan, chacun l'était invariablement de père en fils, sans pouvoir aspirer jamais soit à la caste des savants, des magistrats ou des prêtres, qui était la première ; soit à celle des guerriers, qui était la seconde. Ces deux premières castes étaient seules en droit de s'occuper d'affaires publiques : tout le gouvernement, toutes les administrations se trouvaient entre leurs mains. Lorsqu'on créait un roi par élection, ce qui arrivait quelquefois, on le tirait toujours de l'ordre des prêtres ou de celui des guerriers. Dans ce dernier cas, on le faisait aussitôt passer dans celui des prêtres et on l'initiait à leurs mystères (6).

Ces mystères consistaient principalement dans leur secrète doctrine sur la nature de Dieu et sur l'origine du monde. Voici comme de judicieux savants la résument d'après les découvertes modernes :

« La doctrine des prêtres égyptiens, comme celle des brahmanes de l'Inde et même des mages de Perse, se présente sous la double forme d'une théogonie et d'une cosmogonie. Elle repose, au fond, sur un panthéisme, tantôt plus physique, tantôt plus intellectuel, ou l'un et l'autre à la fois ; sur la personnification de la nature, plus ou moins identifiée avec les puissances de l'esprit, et conçue dans le point de vue d'une mystérieuse unité, où Dieu et l'univers se confondent. Il nous est parlé d'un dieu sans nom, sans figure, incorporel, immuable, infini, origine et source de toutes choses, et qui doit être adoré en silence : c'est le père, le bon par excellence. Dieu est dans l'éternité ; de l'éternité vient le monde, du monde le temps, du temps la génération. Tout vit dans l'univers, tout vit d'une seule vie, et cette vie c'est Dieu. De même que le ciel, la terre, l'eau, l'air sont les parties intégrantes du monde ; de même la vie, l'immortalité, la nécessité, la providence, la nature, l'âme, la raison sont les membres de Dieu ; leur point de réunion, c'est

(1) III Reg., IV, 30. — (2) Sap., VII, 18-20. — (3) III Reg., IV, 32-34. — (4) Sap., VIII, 1. — (5) Herodot l. II, c. LXXIX. — (6) Plut. *de Is. et Os.*

sa bonté : rien n'a été ni ne sera où Dieu ne se trouve ; il est le tout dans le tout et par le tout. Cet être unique, indivisible, éternel, infini, fut antérieur au premier-né des dieux, qui fut aussi le premier des rois. Ce n'est point par les mains, mais c'est par la parole que le monde a été fait ; et cette parole de Dieu, qui est sa volonté, est en même temps son corps. Le suprême Créateur de l'univers engendra de lui-même ce créateur subordonné, fils semblable à son père. C'est *Kneph*, le dieu de Thèbes, dieu sans commencement, dieu immortel ; c'est *Amoun*, le Jupiter thébain, le Démiurge, le dieu caché, qui se révèle sous la forme d'un bélier, qui fait jaillir la lumière au sein des ténèbres, qui ouvre la carrière de l'année comme celle du monde, et mène à sa suite tout le cortége des dieux. C'est l'esprit qui pénètre toutes choses, le principe de toute organisation, l'âme du monde enfin. On le représente, entre autres, sous la figure d'un homme de couleur bleue, pour exprimer que le Créateur est incompréhensible et invisible ; dans sa main sont la ceinture et le sceptre, qui le désignent comme l'esprit vivifiant, comme le roi ; sur sa tête est une plume, emblème du mouvement et de l'intelligence. Enfin il est identique à cet *Hermès*, à ce pur esprit, qui, avant la création, avait écrit les livres sacrés. Avec l'esprit fut donnée la matière première, tous deux nés du principe unique, tous deux existant en lui de toute éternité, tous deux impérissables. Cette primitive matière est le lieu, le réceptacle et la circulation de toutes choses, que l'esprit pénètre, remplit et anime. Cette matière, aussi appelée symboliquement le *limon primitif*, renfermant en soi tous les éléments et toutes les formes élémentaires était grossière et sans forme, lorsque l'esprit lui imprima le mouvement, la concentra en une seule masse et lui donna la forme d'une sphère avec toutes ses qualités. Cette sphère devint le globe ou l'œuf du monde, que *Kneph* laisse échapper de sa bouche, le Verbe manifesté, la raison ou la parole visible que le Démiurge proféra lorsqu'il voulut former toutes choses. Ce monde beau, mais non pas bon, le second des êtres existants, le premier des êtres souffrants, engendré lui-même, ne cesse d'engendrer, parce qu'il est mobile et que le mouvement n'est possible que par la génération ; il est pareil à une sphère et à une tête, au-dessus de laquelle rien d'intelligible. L'univers ressemble à un grand animal composé de matière et d'esprit ; c'est une grande divinité, image d'une plus grande, unie à elle, habitant en elle comme dans la source féconde de toute vie (1). »

Tel est le fond de la théologie égyptienne. Toutes les grandes vérités sont là : un Dieu suprême, qui produit tout par sa parole. Mais tout cela est enveloppé d'une infinité d'allégories, de symboles, dont les savants seuls avaient la clef, et qui devenaient pour le vulgaire l'objet de la plus grossière superstition. D'ailleurs, les savants eux-mêmes, au lieu d'en conserver intactes les vérités primitives, les altéraient par leurs explications. Dieu seul est, disaient-ils ; Dieu seul a tout produit, mais d'où ? De sa propre substance, fut leur raisonnement. Par là, tout était Dieu, on pouvait tout adorer. Moïse, non-seulement pénètre dans ces mystères de la science mais il en tirera la vérité captive ; il la dégagera des systèmes et des raisonnements scientifiques, et la montrera dans sa primitive simplicité ; non plus à quelques adeptes, mais à tout un peuple, mais à tout le genre humain. Il commencera ainsi l'affranchissement, non-seulement de la postérité de Jacob, mais de toute la postérité d'Adam. Il préparera cette universelle délivrance encore par un autre côté. Pour les sages de l'Egypte, les lettres mêmes étaient un mystère. Ils écrivaient, non pas avec des caractères alphabétiques, qui fussent à la portée de tout le monde ; mais avec trois sortes d'emblèmes, dont seuls ils avaient le secret. Moïse, non-seulement pénètre ces mystères hiéroglyphiques, mais il les rendra inutiles désormais, en écrivant la divine histoire du genre humain et de sa nation dans la langue mère de l'Orient, et avec des caractères alphabétiques, que tout le monde pourra connaître et lire sans beaucoup de travail. Voilà comme dès lors Moïse prépara l'univers à la délivrance complète du Christ.

Il était certainement, ainsi que le dit saint Etienne, « puissant par ses paroles, par ses lumières et ses connaissances. » D'anciens auteurs profanes lui rendent le même témoignage. Artapan raconte que « les prêtres de l'Egypte appelèrent Moïse Hermès ou l'interprète, le savant par excellence. » Eupolème ajoute « qu'il fut le premier sage ; que le premier il donna les lettres aux Juifs, qui les communiquèrent aux Phéniciens, et les Phéniciens aux Grecs (2). » Ce qui le confirme, c'est que les Grecs conviennent avoir reçu leur alphabet de Phénicie ; et n'en convinssent-ils pas, l'alphabet lui-même est là pour le dire. En grec, les noms des lettres, comme *alpha béta*, sont etrangers et ne signifient rien ; tandis qu'en phénicien, ou en hébreu, chaque nom signifie la chose dont la lettre paraît avoir été primitivement la figure. De même que si, en français, on mettait la figure d'une maison pour un M, la figure d'un âne pour un A, la figure d'un lion pour un L, et que le tout se prononçât *mal*. C'est là un des artifices des hiéroglyphes égyptiens. Au lieu de s'envelopper de ces savantes ténèbres, Moïse exposera tout au grand jour. Parmi cette infinité d'emblèmes hiéroglyphiques, il en choisira peut-être une vingtaine des plus simples pour former, ou du moins régulariser l'alphabet hébreu, qui, communiqué aux Grecs ou

(1) M. Guigniaut, avec MM. Creuzer et Gœrres, *Religions de l'antiquité*, t. I, part. II, p. 822. — (2) Artap. *apud Euseb. Præp.*, l. IX, c. XXVII ; Eupolem. *apud eumd.*, c. XXVI, et Clem. Alex. Strom., l. I.

aux Latins facilitera si prodigieusement l'intelligence des langues et la propagation des lumières (1).

Saint Étienne dit, de plus, que Moïse était puissant par ses œuvres avant même qu'il eût quitté la cour de Pharaon. L'Écriture ne nous apprend pas quelles furent ces œuvres de puissance ; mais l'historien Josèphe et Artapan, cité par Eusèbe, nous parlent d'une guerre que Moïse conduisit avec beaucoup de gloire. Les Ethiopiens, qui habitaient au midi de l'Egypte, avaient fait plusieurs incursions dans ce royaume et battu les troupes que Pharaon avait envoyées contre eux. Ce succès leur inspira tant d'audace, qu'ils marchèrent sur Memphis. Dans cette extrémité, Moïse ayant été mis à la tête de l'armée égyptienne, non-seulement les tailla en pièces, mais entra dans l'Ethiopie, s'empara de plusieurs villes, assiégea la capitale, nommée alors Saba, et depuis Méroé, où il se conduisit avec tant de bravoure et de générosité, que les ennemis devinrent ses amis. La princesse d'Ethiopie demanda, suivant Josèphe, à être son épouse; et, selon Artapan, les Ethiopiens reçurent de lui l'usage de la circoncision (2).

Ici, plus d'un lecteur qui ne saurait pas d'avance ce qui doit venir, dirait en soi-même : « Je vois bien maintenant comme tout finira. Le victorieux Moïse va se mettre à la tête des enfants d'Israël ; ceux-ci le suivront d'enthousiasme ; les Egyptiens reconnaissants les laisseront aller en paix ; il n'y a que trois jours de chemin d'Egypte en Chanaan ; tout se terminera promptement et sans peine. » Ce sera tout l'opposé. Dieu ne voulait pas seulement introduire les Israëlites dans la terre de promission ; il voulait surtout en former un peuple, et un peuple tel qu'il pût durer jusqu'à la fin du monde ; il voulait encore, à cette occasion, instruire tous les peuples. Or, depuis que l'abus du bien a produit le mal, ce n'est qu'avec beaucoup de mal que s'opère le bien surtout un bien aussi considérable que l'éducation de tout un peuple et de tout le genre humain.

Suivant le récit très-croyable d'Artapan et de Josèphe, le Pharaon devint jaloux de la renommée de son petit-fils adoptif (3). Moïse, de son côté, s'élevant au-dessus de toutes les richesses de l'Egypte, renonça à l'adoption royale, et préféra partager l'affliction de ses frères. Etant donc allé les voir, il en trouva un qu'un Egyptien frappait. Ayant regardé çà et là, et voyant qu'il n'y avait personne, il tua l'Egyptien et le cacha dans le sable (4).

D'après une ancienne loi de l'Egypte, celui qui, pouvant sauver un homme attaqué, ne le faisait pas, était puni de mort aussi rigoureusement que l'assassin (5). On peut croire que, dans un sens, Moïse ne fit que se conformer à cette loi. Il pensait encore, dit saint Étienne, que ses frères comprendraient par là que ce serait par sa main que Dieu les délivrerait (6). « Ce qui montre, ajoute saint Augustin, qu'il avait reçu dès lors un ordre de Dieu pour être le chef et le libérateur de son peuple, quoique l'Écriture ne le marque pas expressément (7). »

Mais ses frères ne le comprirent pas. Le lendemain, ayant rencontré deux Hébreux qui se querellaient, il tâcha de les accorder, disant : Mes amis, vous êtes frères : comment vous faites-vous injure l'un à l'autre ? Mais celui qui avait tort le repoussa, disant : Qui t'a établi prince et juge sur nous ? Veux-tu me tuer comme hier l'Egyptien ? Moïse eut peur et se dit en lui-même : Certainement la chose est découverte. En effet, Pharaon apprit ce qui s'était passé, et cherchait à le faire mourir ; mais Moïse s'enfuit en la terre de Madian et s'assit auprès d'un puits (8).

Or, le prêtre de Madian avait sept filles ; elles vinrent, puisèrent de l'eau, en remplirent les canaux pour abreuver les troupeaux de leur père. Des pasteurs survinrent qui les chassèrent. Alors Moïse se leva prit leur défense, et abreuva leurs brebis. Quand elles furent retournées chez Raguel, leur père, il leur demanda pourquoi elles étaient revenues plus tôt que de coutume. Elles répondirent : Un homme égyptien nous a délivrées de la main des pasteurs, il a puisé de l'eau pour nous, et il a donné à boire à nos brebis. Il répliqua : Où est-il? Pourquoi avez-vous laissé cet homme ? appelez-le, afin qn'il mange le pain avec nous. Moïse consentit à demeurer avec lui, et reçut pour femme Séphora, sa fille, laquelle lui enfanta un fils qu'il appela Gersam, c'est-à-dire étranger là, disant : J'ai été voyageur dans une terre étrangère. Elle en enfanta un autre qu'il appela Eliézer, c'est-à-dire secours de Dieu en disant : Le Dieu de mon père, qui est mon secours, m'a délivré des mains de Pharaon (9).

Les Madianites, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, descendaient d'Abraham par Céthura. Ils occupaient diverses régions de l'Arabie, s'unissaient volontiers, à ce qu'il semble, à d'autres peuplades, tels que les Ismaélites et les Moabites. Les uns étaient marchands, les autres pasteurs. Raguel paraît avoir été de ces derniers. Plusieurs croient qu'il était en même temps prêtre et roi de la ville de Madian, comme Melchisédech l'avait été de Salem. Du reste, qnand il est question d'un roi d'Arabes, il ne faut pas se représenter toujours un monarque absolu ; ce n'était le plus souvent que le chef ou le patriarche de la tribu, comme on le voit aujourd'hui encore parmi eux. Il en est qui tiennent que Raguel, nommé ici était le grand-père des sept filles ; que Jethro, dont il sera parlé dans peu, était le père (10) ; et que Hobab, qui plus

(1) Schlegel, *Philosophie de l'histoire*, t. I, p. 167. — (2) Josèphe, *Antiquit.*, l. II, c. v ; Euseb., *Præp.*, l. IX, c. XXVII. — (3) Josèphe, *Antiquit.*, l. II, c. v ; Euseb. *Præp.*, l. IX, c. XXVII. — (4) Exod., II, 12. — (5) Diodor., l. I, c. LXXVII. — (6) Act., VII, 20. — (7) *In Exod.*, q. 2ᵉ art. 7. — (8) Exod., II, 13-15. — (9) *Ibid.*, 16-22. — (10) *Ibid.*, III, 18. et XVIII, 1.

tard servira de guide aux enfants d'Israël, était leur frère. D'autres pensent que Raguel et Jéthro sont le même personnage. Il y a toute apparence que, comme Melchisédech, il était prêtre du vrai Dieu ; en effet, Moïse s'attache à lui, prend alliance dans sa famille, et Jéthro, à son arrivée dans le camp d'Israël, offrira des sacrifices au Seigneur. Enfin, sa tribu entière suivra le peuple de Dieu dans la terre promise, où elle subsistera, et deviendra même puissante sous le nom de Cinéens.

Moïse avait quarante ans lorsqu'il s'enfuit de l'Égypte. Il en vécut quarante autres dans la terre de Madian, où il conduisait les brebis de Jéthro, son beau-père. C'est alors qu'il put écrire l'histoire de Job, encore toute vivante parmi les Arabes ; Job lui-même pouvait vivre encore, rétabli dans sa première prospérité. Son exemple était bien propre à soutenir la patience de Moïse et de son peuple.

Le premier roi de Babylone commença par être un fort chasseur : le premier chef d'Israël commença par être pasteur. Le chasseur ne pense qu'à prendre et à tuer : tel est un tyran; Aussi Homère appelle-t-il les bons rois, non pas chasseurs, mais pasteurs de peuples ; quelquefois ils l'étaient de brebis mêmes. Et de fait, gouverner des brebis, paître le troupeau bêlant, est comme un noviciat de gouverner les hommes, de paître le troupeau parlant, comme dit le langage antique. Le pasteur aime ses ouailles, il les connaît ; il les appelle par leur nom, il marche devant elles, les conduit dans de bons pâturages, les écarte des mauvais, compatit à leurs infirmités, bande leurs plaies, les porte dans ses bras quand elles sont fatiguées, les réchauffe dans son sein, partage avec elles sa propre nourriture, les cherche par monts et par vaux quand elles se sont égarées ; les rapporte avec joie sur ses épaules, veille sur elle, nuit et jour, les défend au péril de sa vie contre les loups, les ours et les lions. Tel sera pour tous les hommes le Bon Pasteur par excellence ; tel sera déjà Moïse pour les enfants d'Israël. Maintenant il conduit dans les déserts d'Arabie les brebis de son beau-père; bientôt il conduira dans ces mêmes déserts le peuple de Dieu.

Le Pharaon qui avait cherché à faire mourir Moïse, était mort lui-même ; mais les enfants d'Israël continuaient toujours à être accablés de travaux et à gémir. Dieu enfin exauça leur affliction, se souvint de l'alliance qu'il avait faite avec Abraham, Isaac et Jacob, et résolut d'opérer la délivrance qu'il leur avait promise (1).

Un jour que Moïse eut conduit au fond du désert les brebis de son beau-père Jéthro, prêtre de Madian, il vint à la montagne de Dieu, à Horeb. Là lui apparut l'ange de Jéhovah, dans une flamme de feu, du milieu d'un buisson ; et il voyait que le buisson brûlait et ne se consumait point. Moïse dit donc : J'irai et je verrai cette grande vision, pourquoi le buisson ne se consume point. Jéhovah vit qu'il venait pour regarder, et Dieu l'appela du buisson : Moïse ! Moïse ! Il répondit : Me voici. Dieu ajouta : N'approche point d'ici ; ôte ta chaussure, car le lieu sur lequel tu t'arrêtes est une terre sainte. Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et le Dieu de Jacob. Moïse se cacha le visage, car il craignait de regarder Dieu. Jéhovah dit encore : « J'ai vu l'affliction de mon peuple qui est en Égypte, et j'ai entendu ses cris au sujet de ceux qui l'oppriment, car je connais bien ses douleurs. Je suis donc descendu pour les délivrer de la main des Égyptiens, et pour les emmener de cette terre-là en une terre bonne et spacieuse, en une terre où coulent le lait et le miel, au pays des Chananéens, des Héthéens, des Amorrhéens, des Phérézéens, des Hévéens et des Jébuséens. Le cri des enfants d'Israël est venu à moi, et j'ai vu l'affliction dont les accablent les Égyptiens. Maintenant donc viens, et je t'enverrai à Pharaon, afin que tu retires de l'Égypte mon peuple, les enfants d'Israël. »

Moïse répondit à Dieu : Qui suis-je moi, pour aller à Pharaon et retirer les enfants d'Israël de l'Égypte ? Dieu dit : Je serai avec toi, et ceci sera le signe que je t'ai envoyé. Quand tu auras retiré mon peuple de l'Égypte, vous sacrifierez à Dieu sur cette montagne. Moïse reprit : Voilà que moi j'irai vers les enfants d'Israël, et je leur dirai : Le Dieu de vos pères m'a envoyé vers vous. Et s'ils me disent : Quel est son nom ? que leur dirai-je? Dieu dit à Moïse : « JE SUIS CELUI QUI SUIS ! Voici comme tu diras aux enfants d'Israël : CELUI QUI EST m'a envoyé vers vous : Il ajouta : Voici comme tu diras aux enfants d'Israël. Jéhovah, le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et de Jacob, m'a envoyé vers vous. C'est là mon nom pour l'éternité, mon souvenir de génération en génération. Va donc, assemble les enfants d'Israël et dis-leur : Jéhovah, le Dieu de vos pères, m'est apparu, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, disant : Je vous ai visités, et j'ai vu toutes les choses qui vous sont arrivées en Égypte. Et j'ai dit : Je vous retirerai de l'affliction de Mizraïm, en la terre des Chananéens, terre où coulent le lait et le miel. Et ils entendront ta voix ; et tu iras, toi et les anciens d'Israël, au roi Mizraïm, et lui diras : Jéhovah, le Dieu des Hébreux, nous a appelés : maintenant donc permettez-nous d'aller à trois jours dans le désert, pour y sacrifier à Jéhovah, notre Dieu. Mais je sais que le roi de l'Égypte ne permettra pas que vous sortiez, si ce n'est par la force. J'étendrai donc ma main et je frapperai l'Égypte de toutes mes merveilles que j'opérerai au milieu d'elle : après cela il vous laissera aller.

(1) Exod., II, 23-25.

Je ferai en même temps trouver grâce à ce peuple aux yeux des Égyptiens ; et, quand vous sortirez, vous n'irez pas les mains vides ; mais chaque homme demandera à son voisin, chaque femme à sa voisine et à son hôtesse des vases d'argent et d'or, et des vêtements, et vous les mettrez sur vos fils et sur vos filles, et vous dépouillerez ainsi l'Égypte (1). »

Moïse répondit : Ils ne me croiront point, ils n'écouteront point ma voix : mais ils diront : l'Éternel ne t'est point apparu. Et l'Éternel : Qu'est-ce que tu tiens en ta main ? — Un bâton. — Jette-le à terre. — Il le jeta et il devint un serpent, de sorte que Moïse s'enfuyait. Mais l'Éternel lui dit : Étends ta main et saisis sa queue. Il l'étendit et saisit le serpent, qui redevint un bâton : Afin qu'ils croient, continua l'Eternel, que Jéhovah, Dieu de leurs pères, Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac et Dieu de Jacob, t'est apparu. L'Eternel lui dit encore : Mets ta main en ton sein : et quand il l'y eut mise, il la retira couverte d'une lèpre blanche comme la neige. A un autre commandement, il la remit en son sein, puis il la retira, et elle était semblable au reste de sa chair. S'ils ne te croient point, conclut l'Eternel, et n'écoutent point la voix du premier signe, ils croiront à la voix du second. Que s'il advient qu'ils ne croient pas à ces deux signes et n'écoutent pas ta voix, prends des eaux du fleuve et répand-les sur la terre, et ces eaux y deviendront du sang.

Moïse insista, auprès de l'Eternel. De grâce, Seigneur ! Je ne suis pas un homme de discours, ni d'hier, ni d'avant-hier, ni depuis que vous avez parlé à votre serviteur ; je suis une bouche pesante et une pesante langue. L'Eternel lui dit : Qui donc a fait la bouche de l'homme? Qui donc a fait le muet et le sourd, celui qui voit et l'aveugle? N'est-ce pas moi, l'Eternel? Va donc maintenant, et je serai en ta bouche, et je t'enseignerai ce que tu diras. Mais lui : De grâce, Seigneur! envoyez celui que vous devez envoyer. L'Eternel, irrité contre Moïse, lui répliqua : Aaron, le lévite, n'est il pas ton frère? Je sais qu'il parlera éloquemment. Eh bien ! le voilà qui vient au-devant de toi, et quand il te verra, il se réjouira en son cœur. Parle-lui et mets lui les paroles en la bouche : moi je serai en ta bouche et en la sienne, et vous enseignerai ce que vous aurez à faire. Il parlera pour toi au peuple de cette manière, il te sera une bouche, et toi tu lui seras un dieu. Prends aussi en ta main ce bâton par lequel tu feras des signes (2).

L'Horeb est une montagne d'Arabie ; c'est la même que le Sinaï ou Sina, si ce n'est peut-être que ces deux noms désignent deux sommets différents. Elle est nommée, par anticipation, montagne de Dieu, parce que Dieu y apparut à Moïse et depuis à Elie. Le feu qui brûle ce buisson sans le consumer, figurait en quelque sorte cette fournaise d'affliction qui, brûlant les Israélites sans les consumer, ne faisait que rendre leur conservation plus merveilleuse. Moïse avait alors quatre-vingts ans. La verge qu'il tenait à la main

(1) Exod., III, 1-22. — (2) *Ibid.*, IV, 1-17.

Cet entretien de Dieu avec Moïse dans le buisson ardent, dit avec raison un théologien protestant, cette divine parole : « Je ne vous abandonnerai point, » est le pendant de cette parole humaine : « Je ne vous laisserai point, » dont la vertu a été d'abord figurée en Jacob. Toute cette négociation porte à un haut degré l'empreinte et le caractère de la vérité historique. Où trouver, dans toute la mythologie, un mythe qui puisse être comparé à ce récit ? Où trouver dans le domaine de la poésie une peinture de l'âme aussi vraie, un tableau qui unisse à la régularité des couleurs une telle profondeur de vérité psychologique? Le mythe ne vise qu'à glorifier son héros; l'homme y est coulé dans un moule, c'est véritablement un héros des pieds à la tête, depuis le berceau jusqu'à la tombe; c'est, au commencement, une force qui déborde de toute part, au milieu, une force irrésistible, à la fin, une force victorieuse et triomphante. Jamais le mythe n'a attribué à son héros cette timidité, cette absence de courage que nous remarquons dans le plus grand, le plus vanté, le plus puissant héros du peuple d'Israël. Voyez avec quel soin minutieux l'auteur se plaît à nous dépeindre la faiblesse et la pusillanimité de Moïse, avec quelle complaisance visible il s'y arrête . Qu'on observe ce qu'il y a d'extraordinaire et d'étonnant, mais en même temps de vrai et de profond, dans les traits caractéristiques de ce tableau. Qu'on suive, par exemple, les diverses phases du développement psychologique, et la marche du récit, qui s'y rattache si merveilleusement. Lorsque Moïse reçoit de Jéhovah l'ordre de se rendre auprès de Pharaon, il s'effraye du poids énorme qui lui est imposé ; il se croit incapable de le porter, sans toutefois s'y refuser absolument. Tandis qu'il plonge son regard dans l'avenir qui s'ouvre devant lui, les doutes, les hésitations, les difficultés de toute nature, le sentiment de sa faiblesse assiégent son esprit. Mais Jéhovah trouve une solutiom à tous les doutes, une promesse à toutes les hésitations, une force divine à chaque faiblesse humaine; et on voit avec joie le timide Moïse abandonner successivement toutes ses terreurs. Les doutes une fois dissipés, on s'attend à ce que Moïse donnera enfin son sentiment. C'est le contraire qui arrive. Son refus, qui jusque là n'avait été que conditionnel, devient absolu, et toutes les promesses qu'il a faites au Seigneur semblent désormais illusoires. Comme ce tour paraît invraisemblable et inattendu, et pourtant comme il est vrai et même nécessaire! Tant que la chair rebelle peut opposer des raisons aux exigences de l'esprit, elle paraît être dans ses droits : aussi quand tous ses doutes sont dissipés, que toutes ses craintes ont disparu, l'observateur inexpérimenté croit que la volonté s'avouera vaincue et ne trouvera plus d'échappatoire. Mais celui qui est descendu dans les ténébreuses profondeurs du cœur humain sait que c'est alors seulement que commence la plus difficile et la plus âpre résistance, celle qui a son principe dans la liberté et l'autonomie de l'homme. Le *non possum*, « je ne le puis, » se montre alors ouvertement ce qu'il était dans le principe sans le savoir. le *nolo*, « je ne veux pas » Et voilà comment le côté le plus invraisemblable de cette scène est ce qu'il y a de plus profondément vrai.

La grâce divine qui, au *non possum*, n'avait jusque là opposé que la magnanimité et la patience, et qui s'était contentée de répondre : « Vous le pouvez avec ma force, » oppose à une négation formelle un ordre impérieux . c'est le moment décisif. Dieu met un terme à l'indolence, à la lâcheté, à la fausse humilité et à l'entêtement de Moïse, et il leur substitue la fermeté, la confiance et la joie dans une soumission parfaite. Et c'est ainsi que ce qui était inattendu dans cette scène devient nécessaire et tout naturel.

(Note empruntée à l'édition allemande.)

était sans doute le bâton avec lequel il dirigeait ses brebis et sur lepuel il s'appuyait en marchant. C'était à la fois une houlette et un sceptre. Dans le langage de l'antiquité, un sceptre est littéralement un bâton à s'appuyer; et Homère nous montre des rois se servant encore du leur pour frapper les hommes du peuple qui criaient dans les assemblées générales (1). La verge de Moïse devint et le bâton pastoral pour conduire Israël comme société spirituelle ou Eglise, et le sceptre royal pour le gouverner comme société temporelle ou nation. Le sacerdoce et la royauté d'Israël, ainsi réunis dans Moïse, figuraient le sacerdoce et la royauté universelle réunis dans le Christ. Moïse aurait voulu que dès lors parût ce libérateur véritable annoncé par Jacob. De là ses supplications pressantes. C'est pour cela qu'il s'écrie : De grâce, Seigneur ! envoyez celui que vous enverrez ; c'est-à-dire le grand envoyé, le désiré des nations, le vrai sauveur d'Israël, l'ange du grand conseil, l'ange de l'éternelle alliance Suivant le sentiment commun des premiers Pères de l'Eglise et des docteurs de la Synagogue (2), celui qui parlait à Moïse du milieu de ce buisson qui brûle sans subir aucune altération, était lui-même cet ange incréé qui devait apparaître un jour du sein d'une vierge devenue mère sans cesser d'être vierge ; le chef invisible d'Israël dans le désert, que saint Paul nous insinue assez clairement avoir été le Christ (3) ; celui enfin qui explique lui-même son nom de Jéhovah, disant : Je suis celui qui suis.

Le nom de Jéhovah, qui signifie en hébreu celui qui est, celui qui était, celui qui sera, n'était pas inconnu aux anciens patriarches ; mais ils l'employaient rarement. On ne le trouve pas une seule fois dans les discours ni de Joseph, ni de Job et de ses amis. Dieu ne leur en avait pas encore révélé le profond mystère, comme il fait ici à Moïse : Je suis celui qui suis, je suis parce que je suis, je suis celui qui serai, je serai celui qui serai, je serai parce que je serai. L'hébreu renferme tous ces sens. « Je suis celui qui suis;» la créature, n'est point, à proprement parler, ce qui est, mais ce qui subsiste d'un être d'emprunt. « Je suis parce que je suis ; » la créature n'est point parce ce qu'elle est, mais parce que Dieu l'a faite. « Je suis celui qui serai ; » c'est-à-dire ainsi que l'entend l'ancienne synagogue, je suis leur Sauveur maintenant, et je serai leur Sauveur dans un autre temps. On sent bien que c'est ici le même qui dit dans l'Apocalypse : « Je suis l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier, le principe et la fin (4) ; » En un mot, le Sauveur Jésus. C'est lui que Moïse demandait qui fût envoyé. Il ne paraîtra pas encore par lui-même, mais par un autre. Et cet autre est Moïse, qui, pour cet effet, sera plus qu'un homme ; il aura un prophète, pour lequel il sera un dieu de révélations et de lumières, comme il sera pour Pharaon un dieu de puissance et de châtiments. Avec sa verge, il brisera l'Egypte et son roi, comme le Christ brisera un jour l'univers et tous les rois. Et Moïse pourra dire, sans présomption, du Messie à venir : « L'Eternel vous suscitera un prophète comme moi (5). »

A la suite de cette fameuse apparition, Dieu redit à Moïse : Va, et retourne en Egypte; car tous ceux qui recherchaient ta vie sont morts. Considère tous les prodiges que j'ai mis en ta main, afin que tu les fasses en la présence de Pharaon. Cependant j'endurcirai son cœur, et il ne délivrera pas le peuple. Alors tu lui diras : Voici ce que dit Jéhovah : Mon fils premier né est Israël. Je t'ai dit : Délivre mon fils, afin qu'il me serve ; et tu as refusé de le délivrer : voilà que moi Je tuerai ton fils aîné. Moïse alla donc, et retourna vers Jéthro, son beau-père, et lui dit : Je m'en irai et retournerai vers mes frères qui sont en Egypte, pour voir s'ils vivent encore. Et Jéthro lui répondit : Va en paix. Moïse pr italors sa femme et ses enfants les plaça sur un âne et retourna en Egypte, portant le bâton ou le sceptre de Dieu en sa main (6).

Un ancien poëte, nommé Ezéchiel, avait commencé en vers grecs une tragédie de Moïse et un drame sur la sortie d'Egypte. Eusèbe en cite des fragments assez considérables. On y lit les mêmes faits que dans l'Ecriture : l'exposition de Moïse sur le Nil, son adoption par la fille du roi, sa fuite au pays de Madian, son mariage avec Séphora, dont le père est à la fois et roi et pontife. Le poëte n'y ajoute qu'une circonstance : c'est un songe que Moïse raconte à son beau-père. « Il me semblait voir dans un lieu très-élevé, dit-il, un trône immense qui allait jusqu'au ciel, et où était assis un auguste personnage avec le diadème et un grand sceptre à la main gauche. De la main droite il me fit signe, et je m'approchai du trône. Il me donna le sceptre et le diadème royaux, et me dit de m'asseoir sur le trône magnifique, duquel, de lui-même, il se retira. Je contemplais le vaste univers et par-dessous la terre et par-dessus les cieux. Voilà qu'un multitude d'étoiles tombent à mes pieds : je les compte l'une après l'autre ; elles s'avancent comme une armée en bataille. Saisi de frayeur, je m'éveillai. Son beau-père lui répond : O mon hôte, Dieu vous envoie un heureux présage. Puissé-je vivre quand ces choses vous arriveront ! Vous élèverez un trône glorieux ; vous serez l'arbitre et le chef des humains. Vous avez contemplé toute la terre habitable, et ce que

(1) Illiad., II, v. 199 et 265. — (2) Justin, *In apolog.* 2 ; Euseb., *Hist.* l. I, c. II ; Hilar., *de Trin.*, l. IV et V ; Basil., *Contra Eunom.*, l. I et II ; Theoporet, *in Exod.*, IX, V ; Medrash Rabba, II ; Lettre de M. Drach, p. 168 et *Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, Le protestant Michaëlis pense de même. — (3) Cor., X, 4 et 9 — (4) Apoc., XXII, 13. — (5) Deut., XVIII, 15. — (6) Exod., IV, 18-20.

est au-dessous et ce qui est au-dessus du ciel de Dieu ; c'est que vous verrez ce qui est, ce qui a été et ce qui sera (1). » Le poëte paraît avoir imité ce récit du songe de Joseph. Toujours voit-on par là que l'histoire de Moïse ne devait pas être inconnue au monde littéraire de la Grèce. Nous verrons plus tard ce qu'en disent deux auteurs grecs des plus savants, Diodore de Sicile et Strabon.

Moïse était en route et dans un lieu où passer la nuit, lorsque l'Eternel vint à lui et menaça de le tuer par une maladie subite. Il avait différé de circoncire le plus jeune de ses enfants ; futur législateur de son peuple, il lui devait l'exemple : Dieu le menaça de mort, pour lui faire entendre quelle perfection il exige de ceux qu'il élève si haut. Séphora, voyant son époux en danger de la vie prit aussitôt une pierre très-aiguë, circoncit la chair de son fils, et touchant les pieds de Moïse, elle lui dit : Vous m'êtes un époux de sang (2), parce qu'elle lui avait sauvé la vie par le sang de son fils. En effet, dès ce moment il fut délivré du mal. Il paraît que Séphora s'en retourna chez son père avec ses deux enfants ; car nous verrons plus tard Jéthro les amener tous les trois à Moïse dans le désert de Sinaï.

Cependant l'Eternel dit Aaron : Va à la rencontre de Moïse au désert. Il s'en alla, le rencontra en la montagne de Dieu et l'embrassa. Moïse lui raconta toutes les paroles que l'Eternel l'envoyait accomplir et tous les signes qu'il lui avait commandés. Ils vinrent donc tous deux en Egypte, et assemblèrent tous les anciens des enfants d'Israël. Aaron exposa toutes les paroles que l'Eternel avait dites à Moïse, et fit les signes devant le peuple. Et le peuple crut, et comprit que l'Eternel avait visité les enfants d'Israël et qu'il avait vu leur affliction ; et, s'inclinant, ils l'adorèrent (3).

Après cela, Moïse et Aaron vinrent trouver Pharaon et lui dirent : Ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Israël : Laisse aller mon peuple, afin qu'il me célèbre une fête dans le désert. Mais il répondit : Qui est Jéhovah pour que j'écoute sa voix et que je laisse aller Israël ? Je ne connais point Jéhovah, et je ne laisserai point aller Israël. Ils dirent : Le Dieu des Hébreux nous a appelés ; permets-nous d'aller trois journées de chemin dans le désert, pour sacrifier à Jéhovah, notre Dieu, de peur qu'il ne nous frappe de la peste ou du glaive. Le roi d'Egypte répliqua : Moïse et Aaron, pourquoi détournez-vous le peuple de ses occupations ? allez à vos travaux. Il dit encore, peut-être à ses officiers : Les voilà en grand nombre ; la populace s'est accrue : combien plus si vous les déchargez de leurs travaux. Il commanda donc en ce jour à ceux qui étaient chargés de presser le peuple et aux intendants : Vous ne donnerez plus de paille au peuple pour faire des briques, comme auparavant ; qu'ils aillent et s'en amassent eux-mêmes. Quant au nombre de briques qu'ils faisaient auparavant, vous ne l'exigerez pas moins, et vous n'en diminuerez rien ; car ils sont oisifs : c'est pour cela qu'ils crient : Allons et sacrifions à notre Dieu. Qu'on surcharge donc les travaux de ces gens-là, et qu'ils s'y occupent ; et ils ne s'arrêteront plus à des paroles de mensonge.

La paille se pétrissait avec la brique, ou se mêlait avec la terre broyée, pour lui donner plus de consistance. Les exacteurs et les intendants sortirent donc et dirent au peuple : Voici ce qu'a dit Pharaon : Je ne vous donne plus de paille. Allez-vous mêmes et en amassez où vous pourrez en trouver ; cependant rien ne sera diminué de votre ouvrage. Et le peuple se répandit dans toute la terre d'Egypte pour amasser de la paille. Cependant les exacteurs les pressaient, disant : Achevez chaque jour l'ouvrage de la journée, comme lorsque la paille vous était fournie. La chose était impossible. On frappa les inspecteurs des enfants d'Israël, que les exacteurs de Pharaon avaient établis sur eux, et on leur dit : Pourquoi n'avez-vous pas achevé le nombre de briques hier et aujourd'hui comme avant-hier ? Alors les inspecteurs des enfants d'Israël s'en vinrent et crièrent à Pharaon : Pourquoi agis-tu ainsi envers tes serviteurs ? On ne leur donne plus de paille, et cependant l'on nous dit : Faites toujours le même nombre de briques ! De plus, voilà que tes serviteurs sont battus et on traite ton peuple comme des malfaiteurs. — Vous êtes des oisifs, leur dit-il, vous êtes des oisifs ; c'est pour cela que vous dites : Allons et sacrifions à Jéhovah. Allez donc et travaillez : il ne vous sera point donné de paille, et vous fournirez toujours le nombre de briques accoutumé.

Les inspecteurs des enfants d'Israël se voyaient dans une fâcheuse extrémité, obligés qu'ils étaient de dire : Vous ne diminuerez rien du nombre de briques à fournir chaque jour. Dans le moment même qu'ils sortaient de devant Pharaon, ils rencontrèrent Moïse et Aaron, et leur dirent : Que l'Eternel vous voie et qu'il juge ! car vous nous avez mis en mauvaise odeur devant Pharaon et devant ses serviteurs, et vous leur avez donné en main un glaive pour nous tuer.

Moïse se retourna vers l'Eternel et dit : Pourquoi affligez-vous si fort ces gens ? pourquoi m'avez-vous envoyé ? car depuis que je suis venu à Pharaon pour parler en votre nom, il traite ces gens encore plus mal ; et vous, vous n'avez point délivré votre peuple (4). L'Eternel répondit à Moïse : Tu verras maintenant ce que je ferai à Pharaon ; car, de par une main puissante, il les laissera aller ; de par une main puissante il les pressera même de sortir de sa terre. Dieu lui dit encore : C'est moi Jéhovah ! J'ai apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob comme *El-Schadai* ou

(1) Euseb., *Præp.*, l. IX, c. XXIX. — (2) Exod., IV, 24-26. — (3) *Ibid.*, 27-31. — (4) *Ibid.*, V, 1-23.

Dieu tout-puissant; mais je ne me suis point fait connaître à eux selon mon nom de *Jéhovah* ou Celui qui est. Cependant j'ai fait mon alliance avec eux, en vue de leur donner la terre de Chanaan, terre de leur pélerinage, en laquelle ils ont été étrangers. J'ai entendu aussi le gémissement des enfants d'Israël, que leur arrache l'oppression des Egyptiens; et je me suis souvenu de mon alliance. C'est pourquoi, dis aux enfants d'Israël : C'est moi Jéhovah! Et je vous ferai sortir de dessous les fardeaux dont les Egyptiens vous oppriment, et je vous délivrerai de la servitude, et je vous rachèterai avec un bras tendu et par des jugements formidables; et je vous prendrai pour mon peuple, et je serai votre Dieu; et vous saurez que c'est moi Jéhovah, votre Dieu, celui qui vous tire de dessous les fardeaux des Egyptiens. Je vous introduirai en la terre touchant laquelle j'ai levé la main pour la donner à Abraham, à Isaac et à Jacob; et je vous la donnerai en possession. moi l'Eternel. Moïse raconta donc toutes ces choses aux enfants d'Israël; mais ils ne l'écoutèrent point, à cause de l'angoisse de leur esprit et de leurs travaux excessifs.

Moïse était alors âgé de quatre-vingts ans, Aaron de quatre-vingt-trois. Amram, leur père, était mort à l'age de cent trente-sept ans; Gaath, leur grand-père, à l'âge de cent trente-trois; et Lévi, leur bisaïeul, à l'âge de cent trente-sept. Aaron avait pris pour femme Elisabeth d'Aminadab, sœur de Nahasson, prince de la tribu de Juda, laquelle lui enfanta Nadab, et Abiu, et Eléazar, et Ithamar. Eléazar avait également pris une femme, qui lui enfanta Phinéès.

L'Eternel dit de nouveau à Moïse : Va et parle à Pharaon, roi d'Egypte, afin qu'il laisse aller les enfants d'Israël hors de sa terre. Mais Moïse répondit : Voilà que les enfants d'Israël ne m'écoutent pas; comment donc Pharaon m'écoutera-t-il, surtout étant, comme je suis, incirconcis des lèvres (1)? L'Eternel reprit : Voilà que je t'ai établi le dieu de Pharaon; et Aaron ton frère, sera ton prophète. Tu lui diras toutes les choses que je te commanderai; et il parlera à Pharaon afin qu'il laisse aller les enfants d'Israël hors de sa terre. Cependant j'endurcirai son cœur, et je multiplierai mes signes et mes prodiges en la terre d'Egypte. Pharaon ne vous écoutera point; mais je mettrai ma main sur l'Egypte, et j'en retirerai mon armée et mon peuple, les enfants d'Israël, dans la grandeur de mes jugements. Et les Egyptiens sauront que c'est moi l'Eternel (2).

Voici la seconde fois que Dieu annonce qu'il endurcira le cœur de Pharaon. Ceux qui connaissent un peu la grammaire hébraïque ne seront pas surpris de cette manière de parler. En hébreu, les verbes ont quatre conjugaisons actives. La première exprime l'action simple, comme : *il a endurci*. La troisième y ajoute quelque chose de composé, comme : *il a fait, il a laissé endurcir, il a ordonné, il a permis d'endurcir*. Or, la première se prend souvent pour la troisième, comme quand il est dit que Saül *publia* à son de trompe dans tous le pays, pour : *il fit publier* (3). Ici donc, quand Dieu annonce qu'il endurcira le cœur de Pharaon, cela signifie qu'il le laissera s'endurcir. Aussi verrons-nous que ce roi endurcira lui-même son cœur, malgré tant de prodiges faits pour l'amollir.

Moïse donc et Aaron, étant venus chez Pharaon, firent ainsi que l'Eternel avait ordonné. Aaron jeta la verge devant Pharaon et devant ses serviteurs, et elle fut changée en une couleuvre. Pharaon fit venir les sages et les magiciens; et les enchanteurs d'Egypte, dont les deux principaux se nommaient Jannès et Mambrès (4), en firent autant par leurs secrets. Ils jetèrent chacun leur verge, et elles furent changées en serpents; mais la verge d'Aaron dévora les leurs. Le cœur de Pharaon s'endurcit, et il ne les écouta point, ainsi que l'Eternel avait dit.

Dieu avait fait de Moïse son envoyé, son ministre plénipotentiaire. Ce n'est pas tout; il en avait fait un dieu, le dieu d'Aaron et le dieu de Pharaon. Comme tel, Moïse devait se révéler aux hommes par des actions divines ou des miracles. C'est ce qu'il va faire; et ses ennemis mêmes seront forcés de lui rendre témoignage.

Les impies des derniers temps ont élevé contre les miracles plus d'une objection. Leur grand art est d'embrouiller les idées. Pour dissiper leurs prestiges, il suffit de quelques questions fort simples et de la réponse que tout le monde y trouvera dans le sens commun.

D'abord, qu'est-ce qu'un miracle? Parmi toutes les définitions, nous préférons celle d'un incrédule fameux, et cela pour que nul incrédule subalterne ne puisse y faire de chicane. « Un miracle, dit J.-J. Rousseau, est, dans un fait particulier, un acte immédiat de la puissance divine, un changement sensible dans l'ordre de la nature, une exception réelle et visible à ses lois. »

Dieu peut-il faire des miracles? se demande le même. « Cette question sérieusement traitée, répond-il, serait impie si elle n'était absurde; ce serait faire trop d'honneur à celui qui la résoudrait négativement que de le punir, il suffirait de l'enfermer (5). »

Mais qu'est-ce que l'ordre et les lois de la nature? et comment les connaissons-nous? Nous les connaissons uniquement par l'expérience générale, qui nous montre les mêmes effets constamment reproduits dans les mêmes circonstances. Nous nommons *lois* les causes

(1) Exod., VI, 1-30. — (2) *Ibid.*, VII, 1-5. — (3) I Reg., XIII, 3. — (4) II Tim., III, 8; Plin., *Nat. hist.*, l. XXX, c. I. — (5) Lettres de la montagne.

de ces effets constants, et nous appelons *ordre* l'ensemble de ces lois.

Comment enfin savoir avec certitude qu'un fait particulier est un miracle, un changement sensible dans l'ordre de la nature, une exception réelle et visible à ses lois ? La réponse n'est pas difficile. Nous connaissons l'exception de la même manière que nous connaissons la règle, par le sens commun. En effet, c'est uniquement par le témoignage universel, par le consentement commun, que nous savons avec certitude qu'un phénomène est naturel ou conforme aux lois, à l'ordre constant de la nature. Quand donc ce même témoignage, soit immédiatement, soit médiatement, atteste qu'un fait, un phénomène quelconque est un changement sensible dans l'ordre de la nature, une exception réelle et visible à ses lois, la réalité de ce changement ou de ce miracle est aussi certaine, qu'il est certain qu'il existe un ordre et des lois de la nature ; et quiconque refuse de croire sur ce point le témoignage général des hommes, ne peut raisonnablement le croire sur aucun point : il ne peut plus ni connaître l'ordre de la nature et ses lois, ni même savoir s'il y a des lois et un ordre réel dans la nature (1).

Mais, dira-t-on, le paganisme ne parle-t-il pas aussi de miracles? Qu'il en parle, cela prouve que partout on a cru les miracles possibles, que partout on a cru que les miracles réels sont une preuve de l'intervention divine. Mais de tous ces prétendus prodiges, racontés sur ouï-dire par Tite-Live, Tacite, Philostrate, il n'en est pas un seul dont le sens commun ait constaté la réalité. Nous les examinerons à mesure que le temps nous les présentera ; et nous verrons que, comparés aux miracles consignés dans les livres saints, il leur advient comme aux serpents des enchanteurs d'Egypte : le mensonge est englouti par la vérité. Se peut-il, en effet, rien de comparable à cette suite imposante des miracles de Moïse et de Jésus-Christ ; miracles qui embrassent tous les temps et tous les lieux ; miracles qui ont été faits à la face du ciel et de la terre, devant des milliers de témoins intéressés à les contredire ; miracles qui avaient pour but, non de flatter les passions des hommes, mais d'instruire et de réformer l'univers ; miracles dont les deux plus miraculeux, le peuple juif et le peuple chrétien, sont toujours là, également inexplicables et incontestables à la raison humaine.

Il y en a qui supposent que pour faire un miracle, Dieu est obligé de changer quelque chose au plan de sa providence. Esprits étroits, ils s'imaginent que Dieu leur est pareil ! Son éternelle sagesse atteint d'une extrémité à l'autre avec force et dispose tout avec douceur. Elle a créé l'univers comme en se jouant, elle le conserve de même. Ce qu'elle fait tous les jours est encore plus admirable que ce qu'elle fait rarement. Mais notre esprit s'y accoutume et n'en est plus touché. A la longue, les hommes croiraient que les choses vont ainsi d'elles-mêmes et par une aveugle nécessité. La sagesse l'a prévu. Elle s'est réservé dès toujours certains faits, non pas plus merveilleux, mais plus extraordinaires, pour réveiller notre attention et nous rappeler que c'est elle qui mène tout à son gré. Et les merveilles de tous les jours et les merveilles plus rares, tout se rapporte à la grande fin de toutes choses, la gloire de Dieu et le salut des hommes.

Ainsi, d'après ce que la Sagesse elle-même nous apprend, c'est elle qui délivra le peuple saint de la nation qui l'opprimait. Elle entra dans l'âme du serviteur de Dieu, et s'opposa par des signes et des prodiges aux rois les plus redoutables. Elle a rendu aux justes le prix de leurs travaux, et les a conduits dans une voie admirable ; elle leur a servi d'abri pendant le jour, et de lumière pendant la nuit. Elle les a conduits à travers la mer Rouge, et les a fait passer au milieu des eaux profondes. Elle a submergé leurs ennemis, et puis les a jetés morts au fond des abîmes. Et ainsi les justes emportèrent les dépouilles des méchants (2). Ils ont marché à travers les déserts inhabitables, et ils ont dressé leurs tentes dans de vastes solitudes. Ils ont eu soif, ils vous invoquèrent, Seigneur, et un ruisseau jaillit pour eux du haut d'un rocher, tandis que vous avez fait verser du sang pour les impies. Vous avez éprouvé les uns, comme un père qui avertit, et condamné les autres, comme un roi sévère qui interroge les crimes. Pour punir les pensées extravagantes et impies de ceux qui s'égaraient jusqu'à adorer des serpents et les animaux les plus vils, vous avez envoyé contre eux une multitude d'animaux muets, afin qu'ils apprissent que chacun est tourmenté par où il a péché. Il n'était pas difficile à votre main puissante, qui a créé l'univers d'une manière informe, d'envoyer contre eux une multitude d'ours et de lions furieux, ou des animaux d'une espèce inconnue, pleins d'une fureur jusque-là inouïe, respirant la flamme, répandant une noire fumée et lançant par les yeux d'horribles étincelles, qui non-seulement auraient pu les exterminer par leurs morsures, mais dont le seul aspect les aurait fait mourir de frayeur. Sans cela, ils pouvaient périr par un seul souffle de votre puissance ; mais vous avez réglé toutes choses avec nombre, avec poids et avec mesure. La souveraine puissance est à vous seul à jamais : et qui résisterait à la force de votre bras ? Tout le monde est devant vous comme ce petit grain qui à peine fait pencher la balance, et comme une goutte de la rosée du matin qui tombe sur la terre. Mais vous avez en pitié tous les hommes, parce que vous pouvez tout ; et vous dissimulez leurs péchés, afin qu'ils fassent pénitence ; car vous aimez tout ce qui

(1) *Essai sur l'Indifférence en matière de religion*, t. IV ch. Miracles. — (2) Sap., x.

est, et vous ne haïssez rien de tout ce que vous avez fait, puisque si vous l'aviez haï, vous ne l'auriez point créé. En effet, qu'y a-t-il qui pût subsister, si vous ne le vouliez pas; ou se conserver, si vous ne l'appeliez? Mais vous êtes indulgent envers toutes les créatures, parce qu'elles sont à vous, ô Seigneur, qui aimez les âmes (1).

On voit par ces paroles que si Dieu frappe l'Egypte, c'est encore moins pour la punir que pour la convertir. En délivrant les Hébreux de la servitude des Egyptiens, il voulait délivrer les Egyptiens d'une servitude bien autrement déplorable. Les Hébreux étaient asservis par la violence à des hommes; les Egyptiens étaient asservis par la superstition à des bêtes. Cela est si vrai, qu'en lisant dans la géographie de Strabon la description de l'Egypte, on croit lire la description d'une ménagerie. Ici, c'est le gouvernement et la ville du bœuf; là le gouvernement et la ville de la vache; à droite, le gouvernement et la ville du chien; à gauche, le gouvernement et la ville du chat; de ce côté, le gouvernement et la ville du loup; de l'autre, le gouvernement et la ville du lion; en bas, le gouvernement et la ville du bouc; en haut, le gouvernement et la ville du crocodile, Et il n'y avait pas que le nom de la bestialité. Chaque province, chaque ville, avait son espèce de bêtes à qui elle rendait un culte, Il y avait des terres dont les revenus étaient destinés à l'entretien de ces animaux. Un certain nombre d'hommes et de femmes d'un rang distingué étaient chargés de les garder dans des appartements consacrés, de leur tenir compagnie, de les servir et de les nourrir de toutes sortes de mets exquis, comme de poisson coupé en tranches, de fleur de farine bouillie dans du lait, de gâteaux de toutes sortes faits avec du miel et de la chair d'oie bouillie et rôtie. Ceux qui vivaient d'animaux crus, étaient nourris de différentes espèces d'oiseaux. Outre cela, on les lavait dans des bains tièdes, et on les parfumait d'onguents les plus précieux et les plus odoriférants. Ils se couchaient sur des tapis magnifiques. La charge de garder et de nourrir tous ces animaux sacrés était un emploi dans lequel les enfants succédaient à leurs parents, et qui, loin d'être vil, était tellement estimé des Egyptiens, que les personnes qui en remplissaient les fonctions en retiraient beaucoup de gloire; elles portaient des marques de distinction, et dès qu'on les reconnaissait, on fléchissait le genou devant elles.

Si quelqu'un tuait volontairement un des animaux sacrés, il était condamné à mort; s'il l'avait fait sans le vouloir, la peine qu'il devait subir était remise à la discrétion du prêtre. Mais si un homme tuait, volontairement ou non, un chat, un faucon ou un ibis, on le mettait à mort sans miséricorde. Souvent le peuple, dans ces occasions, ne pouvant contenir sa fureur, se jetait sur le malheureux et l'assommait sans autre forme de procès. Diodore de Sicile rapporte, à ce sujet, l'exemple remarquable d'un Romain qui, ayant tué, par mégarde un chat, fut mis en pièces par le peuple, qui n'eut aucun égard ni à l'entremise de plusieurs personnes considérables envoyées par le roi pour obtenir sa grâce, ni au pouvoir des Romains avec lesquels les Egyptiens étaient sur le point de faire la paix (2). Si quelqu'un, par hasard, trouvait une de ces bêtes morte, il s'en tenait éloigné à une certaine distance et protestait avec de grandes lamentations qu'il l'avait trouvée sans vie. Enfin, rien n'était plus sacré pour les Egyptiens que ces sortes de divinités pendant qu'elles vivaient. Quand il mourait un chat dans quelque maison, toute la famille se rasait les sourcils; si c'était un chien, elle se rasait tout le corps, et ne faisait plus aucun usage des provisions qu'elle pouvait avoir alors. Les cadavres de ces animaux étaient enveloppés dans de beau linge; on les embaumait avec de l'huile de cèdre et d'autres préparations aromatiques, et on les mettait dans des cercueils consacrés.

Aujourd'hui encore, auprès de la ville de Bubaste, on trouve d'immenses tombeaux remplis de cadavres précieusement embaumés; et ce sont des cadavres de chats. Bubaste, ou la ville des chats, était le cimetière national ou plutôt le Panthéon de ces animaux.

Il est bien à croire que, du temps de Moïse, les choses n'en étaient point encore à l'excès où elles furent du temps d'Hérodote, de Diodore et de Strabon; mais il n'est point à douter que cette prodigieuse superstition ne fût dès lors bien enracinée. C'est pour les en guérir que Dieu frappe les Egyptiens à coups redoublés, en commençant par le Nil, qui était un des principaux objets de leur culte.

L'Eternel parla de nouveau à Moïse : Dis à Aaron : Prends ta verge et étends ta main sur les eaux de l'Egypte, sur les fleuves, sur les canaux, sur les marais et sur tous les lacs, afin qu'ils soient changés en sang, et que le sang soit, dans toute la terre d'Egypte, dans les vases de *bois* et dans les vases de pierre. Moïse et Aaron firent ce que l'Eternel avait ordonné, et Aaron, levant la verge, frappa l'eau du fleuve en présence de Pharaon et de ses ministres, et elle fut changée en sang. Les poissons qui étaient dans l'eau moururent, le fleuve se corrompit, les Egyptiens ne purent plus en boire l'eau, et il y avait du sang dans toute l'Egypte (3).

Les Egyptiens considéraient le Nil comme une image sensible du créateur et conservateur de l'univers. A cela il y avait quelque fondement. L'univers tient de Dieu son existence et sa beauté; l'Egypte tient l'une et l'autre du Nil. Les Egyptiens ne s'en tinrent pas là : le fleuve ne fut plus pour eux qu'une manifestation réelle de ce Dieu qui, sous une

(1) Hérodote, XI. — (2) Diod. Sic., l. I. — (3) Exod., VII, 21.

forme visible, vivifiait et conservait leur pays (1). En cette qualité, il eut un culte et des prêtres. Pour les détromper de cette exagération superstitieuse, l'Éternel, à la voix de Moïse le tourne en sang, le fait devenir pour ses stupides adorateurs une cause de mort, au lieu d'une source de vie. Ce châtiment, qui dura sept jours, leur montrait clair comme le soleil que le Nil avec tous les animaux qu'il renferme, avec toute la fécondité qu'il communique à l'Egypte, était dans la main de l'Eternel que prêchaient Moïse et Aaron; que ce n'était pas la créature, l'élément liquide qu'il fallait adorer, mais le Créateur, qui fait et change tout à son gré.

Il y avait encore là une autre leçon. Les Egyptiens avaient noyé dans le Nil les enfants des Hébreux. Le fleuve, devenu leur accusateur, leur présente partout au lieu de son eau limpide, le sang de ces innocentes victimes. C'est la réflexion du livre de la Sagesse (2)

Les hommes de bonne volonté pouvaient profiter de ces terribles avertissements pour rentrer en eux-mêmes. Tel ne fut point Pharaon. Ses magiciens s'étant fait apporter de l'eau, vraisemblablement de la mer qui n'était pas loin, la firent, eux aussi, paraître du sang. Là-dessus, ainsi que l'avait prédit l'Éternel, le cœur de Pharaon s'endurcit; il n'écouta plus Moïse, mais s'en retourna dans son palais sans y faire une plus sérieuse attention.

Quant aux Egyptiens, ils se mirent tous à creuser la terre autour du fleuve pour trouver de quoi boire; car l'eau du fleuve même n'était plus potable (3). Mais, au rapport de Philon, il sortit du sang de tous les endroits où ils ouvrirent la terre, comme il sort du sang d'un corps que l'on perce avec une épée (4). Une foule de peuple en mourut pendant les sept jours que dura cette plaie; le livre même de la Sagesse le donne à entendre (5).

La première plaie, prise du Nil, n'avait guère touché Pharaon et ses ministres. Ayant du vin et d'autres liqueurs, ils se passaient facilement de boire de l'eau. Une seconde plaie va sortir du fleuve, qui aura plus d'effet. Sur un ordre de Dieu transmis par Moïse, Aaron étendit sa main sur les fleuves, sur les canaux, et sur les marais. Aussitôt toute la terre d'Egypte fourmilla de grenouilles; elles montèrent et entrèrent dans le palais du roi, dans sa chambre à coucher, sur son lit, dans les maisons de ses officiers et dans celles de tout son peuple, jusque dans les fours et dans la pâte. Les magiciens vinrent encore augmenter le mal. Eux aussi firent venir des grenouilles; mais, à leur grande confusion, ils ne purent les chasser ensuite quand ils le voulurent. Ces hideuses bêtes affligeaient donc toute l'Egypte; nul moyen de s'en délivrer; mortes, elles infectaient et les eaux et les airs; vivantes, elles salissaient tout par leur contact, offusquaient la vue par leur difformité, assourdissaient les oreilles par leurs interminables coassements. Elles semblaient vouloir rappeler aux Egyptiens les cris de ces milliers d'enfants qu'ils avaient jetés dans ce même fleuve d'où elles sortaient.

Vaincu, Pharaon appela Moïse et Aaron, et leur dit : Suppliez l'Eternel qu'il éloigne les grenouilles de moi et de mon peuple, et je laisserai aller le peuple d'Israël, afin qu'il sacrifie à l'Eternel. Il ne dit plus : Qui est Jehovah, qui est l'Eternel, pour que j'écoute sa voix? Déjà il sait et confesse que c'est le souverain Seigneur de toutes choses. Moïse, pour l'en convaincre de plus en plus, lui répond : Marque-moi le temps où je prierai pour toi, et pour tes serviteurs et pour ton peuple, afin d'éloigner les grenouilles de toi, de ta maison, de tes serviteurs, de ton peuple, et qu'il n'y en ait plus que dans le fleuve. — Demain répondit Pharaon. Et Moïse : Je ferai selon ta parole, afin que tu saches que rien n'est comme Jéhovah, notre Dieu. Moïse pria, et les grenouilles moururent dans les maisons, dans les cours, et dans les champs. On les assembla en de grands monceaux, et la terre en fut infectée. Mais Pharaon, voyant du relâche, endurcit son cœur et n'exécuta point sa promesse, ainsi que l'Eternel avait dit. Une tradition orientale rapporte que les deux magiciens se convertirent sincèrement et souffrirent même la mort pour la vraie foi (6).

Une plaie encore plus humiliante va suivre, qui confondra les magiciens. Aaron, d'après l'ordre que lui en donna Moïse de la part de Dieu, frappa de son bâton la poussière de la terre; et la poussière de la terre se changea en vermine, qui s'attacha aux hommes et aux bêtes. Les magiciens firent leurs enchantements accoutumés pour en produire également; mais ils ne purent, et dirent à Pharaon : Le doigt de Dieu est ici. Par où ils avouaient que, dans tout ce qu'ils avaient fait, eux, jusque là, il n'y avait rien de divin; mais que c'étaient simplement ou des tours d'adresse, des prestiges, ou l'effet de quelques connaissances secrètes; qu'au contraire, dans les prodiges de Moïse, l'intervention divine était incontestable. Cet aveu était bien propre à toucher Pharaon. Son cœur endurci y fut insensible, comme avait dit l'Eternel.

La quatrième plaie ne tarda pas. L'Eternel dit à Moïse : Lève-toi dès le matin et te présente devant Pharaon, car il ira vers le fleuve et tu lui diras : Ainsi parle Jéhovah : Laisse aller mon peuple, afin qu'il me rende l'hommage qui m'est dû. Que si tu ne le laisses aller, voilà que j'enverrai contre toi, et contre ton peuple, et en tes maisons, une nuée de mouches : les maisons des Egyptiens en seront remplies, ainsi que toute la terre qu'ils habitent. Mais en ce jour-là j'opérerai un pro-

(1) Champollion, *Panthéon égyptien*, Conuphis-Nilus. — (2) Sap., XI, 7 et 8. — (3) Exod., VII. — (4) Philon *de Vita Mosis*, l. I. — (5) Sap., XI, 9. — (6) Léon de Laborde, *Commentaire géographiques sur l'Exode et les Nombres*, p. 32.

dige en la terre de Gessen, en laquelle est mon peuple : là il n'y aura point de mouches, afin que tu saches que moi, l'Eternel, je suis présent au milieu de cette terre. Je mettrai cette séparation entre ton peuple et le mien. Demain ce prodige sera. Et l'Eternel fit ainsi. Une grande nuée de mouches vint en la maison de Pharaon et de ses serviteurs, et en tout le pays d'Egypte ; et la terre en était infestée. Pharaon appela Moïse et Aaron et leur dit : Allez, et sacrifiez à votre Dieu en cette terre même. Moïse répondit : Il ne peut être ainsi, car nous devons immoler à Jéhovah, notre Dieu, des choses que les Egyptiens tiennent pour abominables ; que si nous immolons les abominations des Egyptiens devant leurs yeux, ils nous lapideront. Nous nous avancerons dans le désert durant trois jours et nous sacrifierons à Jéhovah notre Dieu, suivant qu'il nous dira. Pharaon dit : Je vous laisserai aller, afin que vous sacrifiiez à Jéhovah, votre Dieu ; toutefois, n'allez pas plus loin : priez pour moi. Moïse reprit : Quand je serai sorti de ta présence, je prierai l'Eternel ; et demain les mouches s'éloigneront de Pharaon, et de ses serviteurs, et de son peuple. Toutefois, ne me trompe plus désormais, en ne laissant pas aller le peuple pour sacrifier à l'Eternel.

A la prière de Moïse Dieu détruisit les mouches, et il n'en demeura pas une. Mais Pharaon endurcit encore une fois son cœur, et ne laissa point aller le peuple (1).

D'après les connaissances actuelles sur l'Egypte, il paraît certain que les anciens sages de ce pays ne reconnaissaient au fond qu'une seule divinité, qui s'émanait, se manifestait sous trois formes principales, lesquelles se reproduisaient sous un plus grand nombre de formes secondaires. Toutes ces formes ou manifestations, étant personifiées, devenaient en un sens autant de divinités différentes, sans cesser d'être au fond, toujours la même. Elles avaient non-seulement leur image dans la trinité humaine, l'homme, la femme, l'enfant ; mais encore des emblèmes sans nombre dans la nature animale. Le bélier, chef du troupeau, était l'emblème du souverain Seigneur de toutes choses ; le scarabée, qui passait dans l'esprit des Egyptiens pour l'animal le plus productif, était l'emblème du Créateur ; l'épervier, à l'œil perçant, l'image de Celui qui voit tout. Le bœuf, la vache, d'autres animux avaient dans la langue mystérieuse des hiéroglyphes, des significations analogues. Le vulgaire, qui ne pénétrait point ces secrets, adorait non-seulement les formes divines, mais encore les animaux qui en étaient les symboles hiéroglyphiques ; ou s'il ne les adorait pas toujours comme des dieux, il les vénérait comme sacrés Tels étaient le taureau, la vache, le bouc, le bélier, la brebis. Les Hébreux n'auraient pu immoler aucun de ces animaux sous les yeux des Egyptiens, sans leur paraître d'abominables sacriléges. C'est ce que Moïse fait entendre à Pharaon. Voilà aussi pourquoi Dieu châtie les Egyptiens par les animaux les plus vils, afin de les guérir de leur superstition bestiale ; voilà pourquoi il confond les sages de l'Egypte, afin de les contraindre à publier la vérité, qu'ils tenaient captive ; voilà pourquoi Moïse écrit toutes les vérités nécessaires, non avec des caractères emblématiques, mais avec des caractères communs, afin que la multitude ne fût plus si facilement la dupe des savants et de leurs énigmes.

L'Eternel envoya Moïse annoncer à Pharaon pour le lendemain, une peste affreuse sur tous les animaux qui étaient dans les champs, sur les chevaux, sur les ânes, sur les chameaux, sur les bœufs, sur les brebis des Egyptiens ; tandis que rien ne mourrait aux enfants d'Israël. L'effet suivit de près la menace. Le lendemain, les troupeaux des Egyptiens, qui restaient dans les champs, périrent tous ; tandis que rien ne périt dans ceux des Israélites. Pharaon envoya s'en assurer, et toutefois endurcit encore son cœur.

Alors l'Eternel dit à Moïse et à Aaron : Remplissez vos mains de cendre, et que Moïse la jette vers le ciel en présence de Pharaon. Et il s'en formera une poussière qui se répandra sur toute l'Egypte : elle fera naître des enflures brûlantes et des ulcères sur les hommes et sur les bêtes dans tout le pays. Ils prirent donc de la cendre de fournaise, se présentèrent devant Pharaon, et Moïse la jeta vers le ciel. Aussitôt il se forma des enflûres et des ulcères sur les hommes et les bêtes dans toute l'Egypte. Les magiciens eux-mêmes ne pouvaient se tenir devant Moïse, à cause des plaies qui leur étaient venues. Mais l'Eternel endurcit le cœur de Pharaon, en sorte qu'il n'écouta rien.

La septième plaie va venir. L'Eternel dit à Moïse : Lève-toi dès le matin et va en la présence de Pharaon, lui disant : Ainsi parle Jéhovah, dieu des Hébreux : Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve ; car, pour cette fois, j'enverrrai toutes mes plaies en ton cœur, et sur tes serviteurs, et sur ton peuple, afin que tu saches que rien n'est semblable à moi en toute la terre. Déjà maintenant si, étendant la main, je t'avais frappé de peste, toi et ton peuple, tu serais retranché de la terre ; mais je t'ai conservé pour faire éclater en toi ma puissance, et afin que mon nom soit raconté dans tout le monde. Opprimeras-tu encore mon peuple, de manière à ne pas le laisser aller ? Voici que demain, à cette heure, je ferai pleuvoir une grêle si horrible, qu'il n'y en a pas eu de semblable en Egypte, depuis le jour où elle a été fondée jusqu'à présent. Maintenant donc, envoie et rassemble ton bétail et tout ce qui t'appartient dans les champs ; car, hommes et bêtes, tout ce qui sera trouvé dehors, la grêle descendra sur eux et ils mourront.

Celui donc qui, d'entre les serviteurs de

(1) Exod., VIII, 1-32.

Pharaon, craignit la parole de l'Eternel, fit retirer ses serviteurs et ses troupeaux à la maison : mais celui qui ne prit point à cœur la parole de Jehovah, laissa ses serviteurs et ses troupeaux dans les champs. Il put arriver déjà quelque chose de semblable, lorsque Moïse annonça la peste sur les animaux qui étaient dans la campagne : plusieurs purent être sauvés dès lors. En outre, quand il est dit précédemment que tous les troupeaux moururent de la peste, cela peut signifier, d'après un usage familier à l'Ecriture, que, dans tous les troupeaux, il mourut un certain nombre de bêtes ; ce qui n'empêche point qu'il y en eût beaucoup d'épargnées.

Pour la septième plaie, Moïse étendit son bâton vers le ciel : l'Eternel envoya les tonnerres, la grêle, et des feux parcourant la terre. La grêle et le feu tombaient entremêlés, sans que la grêle éteignit le feu, ni que le feu fît fondre la grêle. Cette grêle était si grosse, que jamais on n'en avait vu de pareille en toute l'Egypte depuis qu'elle est habitée. Elle frappa tout ce qui était dans les champs, depuis les hommes jusqu'aux bêtes et aux plantes ; elle brisa même tous les arbres. Le lin et l'orge furent détruits, car l'orge avait déjà poussé son épi, et le lin commençait à monter en graine ; mais le froment et les blés ne furent point endommagés, parce qu'ils étaient plus tardifs. Il n'y eut qu'au pays de Gessen, où étaient les enfants d'Israël, que cette grêle ne tomba point.

Alors Pharaon envoya et appela Moïse avec Aaron, et leur dit : J'ai péché encore cette fois : l'Eternel est juste, mais moi et mon peuple nous sommes impies. Priez l'Eternel qu'il fasse cesser les tonnerres de Dieu et la grêle, et je vous laisserai aller, et vous ne demeurerez pas davantage. Moïse lui répondit : Quand je serai sorti de la ville, j'étendrai mes mains vers Jéhovah, et les tonnerres cesseront, et il n'y aura plus de grêle, afin que tu saches que c'est à Jéhovah la terre. Mais toi et tes serviteurs, je le sais, vous ne craignez point encore Jéhovah, Dieu.

Moïse accomplit sa promesse ; mais Pharaon, voyant que la pluie, la grêle, les tonnerres avaient cessé, augmenta son péché, endurcit son cœur, lui et ses ministres, et il ne laissa point aller les enfants d'Israël (1).

L'Eternel dit alors de nouveau à Moïse : Va vers Pharaon, car j'ai endurci son cœur et le cœur de ses serviteurs, afin que j'opère mes prodiges au milieu d'eux, et afin que tu racontes aux oreilles de ton fils, et aux fils de ton fils, ce que j'ai fait contre les Egyptiens, et les prodiges que j'ai opérés parmi eux, afin que vous sachiez que c'est moi Jehovah.

Moïse donc et Aaron vinrent vers Pharaon, et lui dirent : Ainsi parle Jéhovah, le Dieu des Hébreux : Jusques à quand refuseras-tu de t'humilier devant moi ? Laisse aller mon peuple, afin qu'il me rende le culte qui m'est dû. Que si tu refuses et ne le veux laisser aller, voilà que j'amène demain les sauterelles en tes contrées : elles couvriront la surface de la terre, tellement qu'on ne pourra la voir : elles consumeront ce qui est resté de la grêle et elles rongeront tous les arbres qui sont dans les champs. Enfin, elles rempliront tes maisons et celle de tes serviteurs, ainsi que de tous les Egyptiens ; et jamais, ni tes pères ni tes aïeux n'en auront vu de semblables, depuis le temps où ils ont été sur la terre jusqu'à ce jour. Puis il se retira et sortit de la présence du roi.

Cependant les ministres de Pharaon lui dirent : Jusques à quand cet homme-ci nous sera-t-il en ruine ? Laissez aller ces gens-là ; qu'ils rendent leurs hommages à Jéhovah, leur Dieu. Ne voyez-vous pas encore que l'Egypte périt ? On rappela donc Moïse et Aaron vers Pharaon, qui leur dit : Allez, rendez vos hommages à Jéhovah, votre Dieu. Mais qui sont ceux qui doivent y aller ! Moïse répondit : Nous irons avec nos enfants et nos vieillards, avec nos fils et nos filles, avec nos brebis et nos bœufs, car nous avons à célébrer une fête de l'Eternel. Pharaon répliqua : Que l'Eternel soit avec vous de la même manière que je vous laisserai aller avec vos petits enfants ! Qui peut douter que vous ne tramiez quelque chose de mal ? Il ne sera pas ainsi : allez ce que vous êtes d'hommes, et rendez vos hommages à l'Eternel, car c'est ce que vous avez demandé. Et aussitôt on les chassa de la présence de Pharaon.

Moïse alors étendit son bâton sur la terre d'Egypte, et l'Eternel fit souffler tout ce jour-là et toute la nuit un vent d'orient, qui, le matin, amena les sauterelles. Elles se répandirent innombrables dans toutes les provinces, couvrirent la face de la terre, dévorèrent toute l'herbe des champs et tout ce que la grêle avait laissé de fruit sur les arbres, tellement qu'il ne resta rien de vert sur les arbres ni dans les champs en toute l'Egypte. Aussi Pharaon se hâta-t-il d'appeler Moïse et Aaron, et de leur dire : J'ai péché contre l'Eternel, votre Dieu, et contre vous ; mais pardonnez-moi mon péché encore une fois et priez l'Eternel, votre Dieu, pour qu'il éloigne de moi cette mort. Moïse donc, s'étant éloigné de Pharaon, pria l'Eternel. Et l'Eternel fit souffler un vent très-fort de l'occident, qui enleva les sauterelles et les jeta dans la mer Rouge, de sorte qu'il n'en demeura pas une dans toutes les provinces d'Egypte. Mais l'Eternel laissa le cœur de Pharaon s'endurcir et il ne renvoya pas les enfants d'Israël.

Pour la neuvième et avant-dernière plaie, l'Eternel dit à Moïse : Etends ta main vers le ciel, et que les ténèbres soient si épaisses sur toute la terre d'Egypte, qu'on puisse les toucher. Moïse étendit sa main vers le ciel, et des ténèbres horribles se répandirent sur toute la terre d'Egypte durant trois jours. Nul ne vit

(1) Exod., IX, 1-35.

son frère, nul ne put quitter le lieu où il était; mais partout où habitaient les enfants d'Israël, brillait la lumière. Ce qui augmentait l'horreur de ces ténèbres pour les Egyptiens, c'est qu'ils n'y apercevaient ni lumière ni étoiles : le feu même n'y répandait point de clarté. Dans cette nuit funeste, leur conscience criminelle leur faisait tout appréhender, et le bruit des eaux, et le cri des bêtes, et la chute d'une feuille. De lugubres fantômes venaient mettre le comble à leur effroi. Cependant ils entendaient les enfants d'Israël qui, non loin d'eux, jouissaient de la lumière du jour et se livraient à la joie ; il les félicitaient sur leur bonheur, les remerciaient de ce que, dans cette occasion, ils ne se vengeaient pas des injures qu'on leur avait faites, et ils leur en demandaient pardon (1).

Pharaon appela Moïse et Aaron, et leur dit : Allez, rendez vos hommages à l'Eternel ; que vos brebis seulement et vos bœufs demeurent, et que vos enfants mêmes aillent avec vous. Moïse répondit : Tu nous donneras aussi les sacrifices et les holocaustes que nous offrirons à Jéhovah, notre Dieu. Tous nos troupeaux iront avec nous, et il ne restera pas une corne de leurs pieds; car il nous les faut pour le culte de Jéhovah, notre Dieu, d'autant plus que nous ne savons pas ce que nous lui devons immoler, jusqu'à ce que nous soyons arrivés au lieu même. Mais l'Eternel endurcit le cœur de Pharaon, et il ne voulut pas les laisser aller. Au contraire, Pharaon dit à Moïse : Retire-toi et prends garde de ne plus paraître en ma présence ; car tu mourras le jour que tu te présenteras à moi. Moïse répondit : Qu'il soit fait ainsi que tu l'as dit, je ne verrai plus ta face.

Il ajouta de suite : Voici ce qu'a dit l'Eternel : Vers le milieu de la nuit, je parcourrai l'Egypte, et tout premier-né mourra en la terre des Egyptiens, depuis le premier- né de Pharaon, qui est assis sur son trône, jusqu'au premier-né de la servante qui fait tourner la meule, et jusqu'aux premiers-nés des animaux. Un grand cri s'élèvera dans toute la terre d'Egypte, tel qu'il n'y en eut pas avant et qu'il n'y en aura point à l'avenir; mais, parmi les enfants d'Israël, pas un chien ne remuera sa langue, ni contre un homme, ni contre une bête, afin que vous sachiez quelle différence Jéhovah met entre les Egyptiens et Israël. Alors tous tes serviteurs que voici descendront vers moi et m'adoreront, disant: Sors, toi et tout le peuple qui t'est soumis, et après cela je sortirai. Ayant parlé de la sorte, il s'éloigna très-irrité de la présence de Pharaon. Moïse était devenu alors un très-grand personnage dans la terre d'Egypte, et aux yeux des ministres du roi, et aux yeux du peuple (2).

Précédemment déjà, l'Eternel avait dit à Moïse et Aaron, en la terre d'Egypte : Ce mois-ci vous sera le commencement des mois, et le premier d'entre les mois de l'année. Parlez à toute l'assemblée des enfants d'Israël, et dites-leur : Au dixième jour de ce mois, que chacun de vous prenne un agneau par famille et par maison. Une famille est elle si peu nombreuse qu'elle ne puisse suffire à manger l'agneau, elle prendra son voisin le plus proche, jusqu'au nombre de personnes suffisant pour le manger. Or, cet agneau sera sans tâche, mâle, ayant un an: vous pourrez le prendre parmi les brebis ou parmi les chèvres. Vous le garderez jusqu'au quatorzième jour de ce mois, et toute l'Eglise de la multitude d'Israël l'immolera entre les deux soirs. Ils prendront de son sang, et ils en mettront sur les deux poteaux et sur le linteau des portes des maisons où ils seront à manger. Ils mangeront cette nuit la chair rôtie au feu, et le pain sans levain, avec des herbes amères. Vous n'en mangerez rien qui soit cru ou ait été cuit dans l'eau, mais rôti au feu, avec la tête, les pieds et les intestins. Vous n'en laisserez point de reste jusqu'au matin : ce qui en sera demeuré jusque-la, vous le consumerez par le feu. Voici comment vous le mangerez. Vous ceindrez vos reins ; vous aurez vos souliers à vos pieds et vos bâtons en vos mains, et vous le mangerez à la hâte ; car c'est la pâque ou le passage de l'Eternel (ou bien, suivant l'hébreu, c'est la pâque, la victime du passage à l'Eternel). Je parcourrai la terre d'Egypte cette nuit-là, et j'y frapperai tous les premiers-nés, depuis l'homme jusqu'à la bête ; et j'exercerai mes jugements sur tous les dieux de l'Egypte, moi, l'Eternel. Or, le sang vous sera un signe aux maisons où vous serez : je verrai ce sang et je passerai outre, et la plaie de mort ne vous touchera point lorsque je la frapperai dans la terre d'Egypte. Ce jour vous sera un mémorial : vous le célébrerez comme une fête à Jéhovah ; vous le célébrerez dans vos générations futures par un culte perpétuel. Vous mangerez des pains sans levain durant sept jours : dès le premier jour, il ne se trouvera plus de levain dans vos maisons. Quiconque mangera du pain levé, depuis le premier jour jusqu'au septième, cette âme-là sera retranchée d'Israël. Le premier jour sera saint et solennel, et le septième sera une fête également vénérable. Nulle œuvre ne sera faite en ces jours, hors ce qui tient au manger. Gardez bien ce commandement ; car, en ce même jour, je conduirai vos armées hors de la terre d'Egypte.

Moïse, étant donc sorti pour la dernière fois de chez Pharaon, appela tous les anciens d'Israël et leur dit : Allez, et prenez une pièce de menu bétail, et immolez la pâque. Trempez un bouquet d'hyssope dans le sang qui sera dans un vase, et arrosez-en le haut de la porte et les deux poteaux ; que nul d'entre vous ne sorte hors de la porte de sa maison jusqu'au matin, car l'Eternel ira d'un endroit à l'autre,

(1) Sap., XVII, 2-20. et XVIII, 1-2 — (2) Exod., XI, 1-10.

frappant les Egyptiens ; quand il verra le sang sur le dessus et sur les deux poteaux, il passera au delà de la porte de la maison, et il ne permettra pas que l'exterminateur y entre et vous frappe. Gardez cette parole comme une loi pour vous et pour vos enfants à jamais. Et lor que vous serez entrés dans la terre que l'Eternel vous donnera, comme il a promis, vous observerez ce culte. Quand alors vos enfants vous diront : Quel est ce culte-là? vous répondrez : C'est la victime de la pâque ou du passage à Jéhovah, parce qu'en Egypte, il passa la maison des enfants d'Israël, lorsqu'il frappa les Egyptiens et sauva nos maisons.

A ces paroles de Moïse, le peuple, en la personne des anciens ou sénateurs qui le représentaient, s'inclina et adora. Tous les enfants d'Israël s'en allèrent, et firent comme l'Eternel avait ordonné à Moïse et à Aaron.

Et il arriva au milieu de la nuit que l'Eternel frappa tous les premiers-nés en la terre d'Egypte, depuis le premier-né de Pharaon, qui était assis sur son trône, jusqu'au premier-né de la captive, qui était en prison, ainsi que tous les premiers-nés des animaux. Pharaon se leva de nuit, lui et tous ses serviteurs, et tous les Egyptiens : ce fut un grand cri dans toute l'Egypte, car il n'y avait point de maison où il n'y eût un mort. Pharaon appela Moïse et Aaron la nuit même, et dit : Levez-vous, sortez du milieu de mon peuple, vous et les enfants d'Israël : allez, immolez à Jéhovah, selon votre parole. Prenez aussi vos brebis et vos grands troupeaux, comme vous avez dit. Partez, mais en même temps bénissez-moi.

Quant aux Egyptiens, ils employaient la contrainte envers le peuple pour le faire sortir promptement de leur terre ; car ils disaient : Nous sommes tous morts ! Dans cette précipitation, le peuple prit sa pâte avant qu'elle fût levée ; et la liant avec ses pétrins dans ses habits, la mit sur ses épaules. Les enfants d'Israël firent encore ce que Moïse leur avait dit, et demandèrent aux Egyptiens des vases d'argent et d'or, et beaucoup de vêtements. Et l'Eternel leur fit trouver grâce devant les Egyptiens afin qu'ils leur accordassent leur demande, et ils dépouillèrent les Egyptiens de cette façon (1).

Il est bon de savoir que, dans ce dernier passage, les verbes hébreux signifient littéralement ce que nous leur faisons dire, *demander* et *accorder la demande*, non pas *emprunter* et *prêter*. Il y en a plus de cent cinquante exemples dans l'Ecriture (2). « La Sagesse, nous dit l'Esprit-Saint, rendit ainsi aux justes le prix de leurs travaux (3). » En effet, cet or, cet argent n'était que le légitime salaire des villes construites, des canaux creusés, des pyramides bâties avec tant de fatigue ; ce n'était qu'une faible compensation que le souverain maître de tous les biens accordait à une nation opprimée. C'était injustement et contre le droit des gens que les Egyptiens avaient réduit les Israélites à l'esclavage, qu'ils les avaient condamnés aux travaux publics et privés, sans leur accorder aucun salaire, et qu'ils avaient voulu mettre à mort tous leurs enfants mâles. Ceux-ci étaient donc en droit de les traiter comme des ennemis ; cependant ils se bornent à demander un dédommagement, que leurs anciens oppresseurs n'osent refuser, dans la crainte de périr comme leurs premiers-nés.

L'historien Josèphe rapporte le fait selon le sens que nous avons donné aux paroles de l'Ecriture : il dit que les Egyptiens firent des présents considérables aux Hébreux, les uns pour les engager à se retirer plus promptement, les autres par estime pour eux et à cause des liaisons qu'ils avaient eues ensemble (4).

Les enfants d'Israël partirent donc de Ramessès pour Socoth, environ six cent mille hommes à pied. Le nombre n'est ici qu'approximatif. L'année suivante, au dénombrement exact, il y en aura six cent deux mille cinq cent cinquante, sans compter les lévites, qui montaient encore à vingt mille et plus. Ce total ne comprend ni les vieillards, ni les femmes, ni les enfants ; mais seulement les hommes valides, de vingt à soixante ans, en état de porter les armes. En multipliant ces six cent mille combattants par cinq, pour avoir la population entière, on aura environ trois millions. Il a été calculé que les personnes entrées avec Jacob en Egypte, ont pu s'y multiplier dans l'intervalle jusqu'à ce point, même sans une fécondité extraordinaire. On voit par là que le Pharaon qui le premier opprima Israël, n'avait pas tort de dire : « Voilà que ce peuple devient plus nombreux et plus puissant que nous. » En effet, Diodore de Sicile rapporte qu'anciennement, disait-on, la population de l'Egypte s'élevait à près de sept millions ; et que, de son temps même, elle n'en avait pas moins de trois ; en sorte qu'aucun pays ne la surpassait encore sous ce rapport (5). Supposé donc qu'à l'époque de Moïse la population de l'Egypte fût à son plus haut point, environ sept millions, les Israélites en faisaient à peu près la moitié. Ce qui le confirme, c'est que le même auteur donne au fameux conquérant égyptien, Sésostris, six cent mille fantassins, avec une cinquantaine de mille, tant cavalerie que chariots de guerre, c'est-à-dire une armée un peu plus grande que n'en pouvaient avoir les Israélites sous Moïse (6).

Mais les enfants d'Israël ne sortirent pas seuls. Non-seulement ils emmenaient d'innombrables troupeaux de grand et petit bétail, ils étaient encore suivis, nous dit l'Ecriture, d'une foule immense de diverses nations. L'épithète d'*immense*, à côté d'un peuple de trois millions, nous doit faire estimer cette *foule* au moins de

(1) Exod., XII, 36. — (2) Voir une concordance hébraïque. — (3) Sap., X, 17. — (4) Antiq., l. II, c. IV. — (5) Diod., l. I, c. XXXI. — (6) *Ibid.*, l. I, c. LIV.

quelques centaines de mille (1). C'était un mélange d'Egyptiens et autres étrangers qui, frappés des merveilles du Très-Haut, professaient son culte et s'attachèrent à son peuple choisi. Quoique les Hébreux formassent une nation séparée de toutes les autres, ils n'étaient nullement inhospitaliers. Tout étranger qui adorait le vrai Dieu pouvait s'établir dans leur pays : recevait-il en outre la circoncision, il acquérait tous les droits d'un Hébreu d'origine. Encore que les Israélites eussent eu à souffrir une si longue et si dure oppression en Egypte, ils n'avaient aucune aversion particulière pour ses habitants. Au contraire, il leur sera dit : Tu n'auras point en abomination l'Iduméen, parce qu'il est ton frère ; ni l'Egyptien, parce que tu as demeuré dans sa terre comme étranger. Leurs descendants entreront à la troisième génération dans l'église de l'Eternel (2), c'est-à-dire ils seront incorporés tout a fait aux descendants de Jacob. Enfin, il leur sera donné ce commandement : Vous ne chagrinerez point l'étranger qui habitera parmi vous, mais vous l'aimerez comme vous-mêmes; car, vous aussi, vous avez été étrangers dans l'Egypte; moi, l'Eternel, votre Dieu (3) ! Et le caractère particulier du peuple hébreu, et les merveilles dont il était l'objet, tout était propre à fixer sur lui l'attention des hommes de bonne volonté, et à en faire le centre de leur foi et de leur culte. On voit par le grand nombre qui le suivit de l'Egypte, que les vues miséricordieuses de la Providence n'étaient pas méconnues de tous. Il n'est point à douter que, dans l'Egypte même, beaucoup d'autres n'en profitassent également, sans néanmoins quitter leur pays.

Le temps que les enfants d'Israël demeurèrent dans l'Egypte et dans la terre de Chanaan, eux et leurs pères, fut de quatre cent trente ans. C'est ce que disent d'une manière formelle, et le texte samaritain et le grec des Septante. L'hébreu, et par suite la Vulgate latine, n'a point ces mots : *Et dans la terre de Chanaan* ; ils paraissent avoir été omis par les copistes. Toujours est-il que, conformément au samaritain et au grec, saint Paul compte quatre cent trente ans depuis les promesses de Dieu à Abraham jusqu'à la loi de Moïse, qui fut promulguée cinquante jours après la sortie d'Egypte (4). L'historien Josèphe dit également que les Israélites sortirent de ce pays au mois de Nisan, le quinzième de la lune, quatre cent trente ans après que leur père Abraham fut venu au pays de Chanaan, et deux cent quinze après que Jacob fut entré en Egypte avec sa famille (5).

Ce fut à la fin de ces quatre cent trente ans, pendant la nuit, en un même jour, que toutes les armées de Jéhovah sortirent de la terre d'Egypte (6). Dans toutes les tribus il n'y avait pas un malade (7). Les Egyptiens les avaient pressés si fort de partir, qu'ils n'eurent pas le temps de faire aucunes provisions de vivres. Ils avaient emporté seulement de la pâte nouvelle et qui n'avait pas encore eu le temps de fermenter; ils en firent sur la route même des gâteaux cuits sous la cendre (8). L'Eternel les fit marcher, non pas confondus les uns avec les autres, mais distribués tous en leurs corps d'armées (9). C'était probablement déjà le même ordre que nous voyons décrit plus tard. La tribu de Juda ouvrait la marche avec celles d'Issachar et de Zabulon, et campaient toutes trois à l'orient ; venaient ensuite les tribus de Ruben, de Siméon, et de Gad, qui campaient au midi ; en troisième lieu, les tribus d'Ephraïm, de Manassé et de Benjamin, qui campaient à l'occident ; enfin les tribus de Dan, d'Aser et de Nephthali fermaient la marche, et campaient au septentrion. La tribu de Lévi, avec Moïse et Aaron, occupait le centre (10).

Moïse emporta aussi avec lui les ossements du sauveur de l'Egypte, de Joseph, selon qu'il en avait conjuré les enfants d'Israël, disant : Dieu vous visitera, emportez d'ici mes os avec vous. Suivant une tradition de la Synagogue, confirmée par saint Etienne et saint Jérôme, les Israélites emportèrent encore les os des douze patriarches, frères de Joseph (11).

Le même jour du départ, Moïse réitéra aux enfants d'Israël, de la part de Dieu, la loi pour la célébration de la pâque, lorsqu'ils seraient entrés dans la terre promise. Ils n'useront pendant sept jours que de pain sans levain. La pâque se mangera dans la même maison ; on n'en portera point la chair au dehors, et on n'en rompra aucun os. L'étranger non circoncis n'y participera point : s'il reçoit la circoncision, il y participera comme l'indigène. Ce sera la même loi pour les habitants du pays que pour les étrangers qui demeurent parmi eux. Cette loi de la pâque devait rappeler tous les ans à jamais la merveilleuse sortie de l'Egypte ; le père devait l'expliquer à ses enfants (12). Et aujourd'hui même, après plus de trente-six siècles, les restes dispersés d'Israël observent encore cette loi.

Une seconde loi, portée le même jour, perpétuait pour tous les instants le même souvenir : c'est la consécration des premiers-nés. Tout premier-né était consacré à l'Eternel. Le premier-né des animaux purs lui était immolé ; le premier né des animaux impurs était échangé contre une brebis, ou mis à mort ; le premier-né de l'homme était toujours racheté à prix d'argent. Et lorsque demain ton fils te demandera : Qu'est ceci ? tu lui diras : L'Eternel nous a retirés d'Egypte, de la maison de servitude, par la force de son bras. Car Pharaon s'étant opiniâtrément refusé à nous laisser partir, l'Eternel tua tout

(1) Le Targum de Rabbi Jonathan Ben Uziel, Exod., XII, 38, en porte le nombre à deux cent quarante myriades ou 2 400,000. — (2) Deut., XXIII, 7 et 8. — (3) Levit., XIX, 33 et 34. — (4) Galat., III, 15, etc. — (5) Antiq., l. II, c. VI. — (6) Exod. version samaritaine, XII, 41. — (7) Ps. CIV, 37. — (8) Exod., XII, 39 et 42. — (9) *Ibid.*, v. 51. — (10) Num., II. — (11) Act., VII, 15-16 ; Hieron. *de Paulæ Epitaphio*. — (12) Exod., XII-XIII.

premier-né en la terre d'Egypte, depuis le premier-né de l'homme jusqu'au premier né des troupeaux. C'est pourquoi je sacrifie à l'Eternel tout premier-né de sa mère, et je rachète tout premier-né de mes enfants (1).

Les Israélites, ainsi rangés par tribus et en armes, partirent de Socoth et campèrent en Etham, à l'extrémité du désert. L'Eternel marchait devant eux, le jour, dans une colonne de nuée, pour leur montrer le chemin, et la nuit, dans une colonne de feu, pour les éclairer, afin qu'ils puissent marcher le jour et la nuit. La colonne de nuée durant le jour, ni la colonne de feu durant la nuit, ne disparut jamais de devant le peuple.

Dieu ne les conduisit point par la terre des Philistins, parce qu'elle était proche ; car il disait d'avance : Le peuple se repentirait en voyant sitôt la guerre, et il retournerait en Egypte. Il leur fit donc faire un long circuit par le chemin du désert qui est près de la mer Rouge.

Le principal n'était point d'introduire Israël en la terre de Chanaan, mais l'introduire de telle sorte qu'il fût à jamais le type prophétique, et de chaque homme, et de l'humanité entière. Et pour l'individu, et pour le genre humain, il est également une terre promise : l'état parfait de l'un et de l'autre. Pour cela, il faut que l'un et l'autre soient délivrés d'abord de l'antique servitude par le sang de la plus étonnante victime; il faut qu'ils traversent une mer Rouge, qu'ils parcourent d'arides déserts, qu'ils y essuient des combats au dehors et des révoltes au dedans; il faut qu'ils se convainquent, par de longues et dures expériences, que Dieu seul est leur maître, leur loi, leur guide, leur soutien. Ce n'est qu'après avoir été ainsi éprouvés, châtiés, consolés, abattus, relevés, changés, renouvelés tout entiers, qu'ils entreront dans leur terre de lait et de miel; non plus sous la conduite de Moïse, législateur élémentaire ; mais sous la conduite de Josué ou Jésus, chef de la perfection.

Ce fut entre autres dans ce dessein que les Israélites, étant campés à Ethan, à l'extrémité septentrionale de la mer Rouge, d'où ils pouvaient facilement continuer leur route, soit pour la terre de Madian où était Jéthro, soit pour l'Idumée, soit pour la terre des Philistins, Dieu les fit retourner dans le désert qui est entre cette mer et l'Egypte. Pharaon dira des enfants d'Israël : Ils se sont égarés dans le pays, ils se sont enfermés dans le désert: Et j'endurcirai son cœur, dit l'Eternel à Moïse, et il les poursuivra, et je serai glorifié en Pharaon et en toute son armée; et les Egyptiens sauront que c'est moi l'Eternel. Les Israélites firent ainsi, et placèrent leur camp près de la mer vis-à-vis de Phihahiroth et de Béelséphon, qui paraissent avoir été deux gorges de montagnes.

Ce que le Seigneur avait prédit ne manqua pas d'arriver. Dès qu'on eut rapporté à Pharaon que les enfants d'Israël s'enfuyaient pour ne plus revenir, son cœur fut changé à leur égard, ainsi que le cœur de ses ministres. Ils se dirent : Qu'avons-nous fait d'avoir laissé aller Israël, afin qu'il ne nous serve plus? Le roi attela donc son char, prit avec lui son peuple, six cents chariots d'élite, et tout ce qu'il y avait d'attelages en Egypte, avec les chefs pour les commander. L'historien Josèphe écrit que l'armée de Pharaon était de six cents chariots, cinquante mille chevaux et deux cent mille fantassins (2). Que si l'on s'étonne de voir tant de chevaux à l'Egypte, après que la grêle et la peste sont dites les avoir tués, il faut se souvenir que ces deux fléaux ne tuèrent que les bêtes qu'on avait laissées dans les champs, et non pas celles qu'on avait retirées dans les maisons (3).

Bientôt les enfants d'Israël, levant les

(1) Exod., XIII. — (2) Antiq., l. II, c. VI.

(3) Un ancien ingénieur de l'isthme de Suez, nommé Lecointre, et le docteur Constantin James ont soutenu, le premier dans les *Etudes religieuses* en 1869, le second dans ses *Souvenirs de voyages*, en 1872, que les Hébreux avaient passé la mer Rouge à travers les Lacs salés qui en faisaient alors partie. Ces Messieurs ne sont pas, comme le suppose le P. Pujol, dans un récent article publié par les mêmes *Etudes religieuses*, les inventeurs de cette explication. Il est vrai toutefois que cette explication est peu ancienne, car il n'y a pas longtemps qu'on a constaté d'une manière irrécusable, que le golfe d'Héroopolis se prolongeait autrefois jusqu'aux Lacs amers, qui, avant le percement de l'isthme, en étaient séparés par une distance de quinze kilomètres. Le P. Pujol soutient contre eux l'ancienne opinion, d'après laquelle les Hébreux ont franchi l'extrémité de la mer Rouge actuelle. Il fait partir les Israélites des environs de Memphis dans la direction du Sud, vers la Thébaïde, et place par conséquent Socoth au Midi de Memphis. Etham, dans son système, est située sur la frontière de la Thébaïde. De là, il fait remonter les émigrants au Nord, et explique le *reversi* du texte par une conversion à gauche, tandis que presque tous les exégètes, quelque endroit qu'ils choisissent pour le passage de la mer, l'expliquent par une conversion à droite et une marche dans la direction du Sud. Il retrouve Phihahiroth è Thonaïreq, dans la plaine de Bédé, Magdal dans Kouaïbé, et Beelsephon dans les montagnes d'Attaka. Le lieu qu'il désigne comme endroit du passage de la mer, a été déjà désigné par d'autres savants et le sera probablement encore, quoique toutes les vraisemblances nous paraissent en faveur de l'opinion qu'il combat. Mais ce qui est certainement faux dans son système, c'est de faire partir les Hébreux des environs de Memphis. Tous les exégètes modernes, comme dom Calmet lui-même, placent Ramessès et la terre de Gessen au Nord-Est de Memphis et leur sentiment est solidement appuyé sur le fait, rapporté par l'Exode, que le chemin de la Palestine par la côte de la Méditerranée était plus rapproché de leur point de départ que le chemin du désert d'Arabie. C'est le contraire qui serait la vérité dans l'opinion du P. Pujol. Il assure que les Israélites devaient nécessairement se diriger vers la Thébaïde, car la politique de Pharaon, qui craignait leur fuite hors de l'Egypte, s'opposait à ce qu'ils prissent la direction du désert d'Arabie. Mais si Moïse avait proposé au roi de conduire son peuple en Thébaïde, jamais ce prince ne s'y serait opposé, puisqu'il était impossible qu'Israël allât par cette voie en Palestine. La seule raison spécieuse apportée par le P. Pujol en faveur de sa thèse est celle-ci : en supposant que les Israélites étaient au nord de la mer Rouge, dit-il, on n'expliquera jamais comment ils quittent la route du désert sur laquelle ils sont déjà pour aller se mettre à la merci de l'armée de Pharaon, en se plaçant entre elle et la

yeux, virent l'Egypte marchant à leur poursuite. Ils en furent dans l'effroi et crièrent à l'Eternel. Quant à Moïse, ils lui dirent : Est-ce parce qu'il n'y a pas de tombeaux en Egypte que tu nous a emmenés pour mourir dans le désert ? Que nous as-tu fait là, de nous avoir tirés de l'Egypte ? N'est-ce pas là ce que nous t'y disions : Retire-toi de nous, afin que nous servions les Egyptiens, car cela nous vaut mieux que de mourir au désert ? Mais Moïse répondit au peuple : Ne craignez point, demeurez tranquilles, et voyez le salut de l'Eternel, le salut qu'il vous opéra en ce jour ; car tels que vous avez vu les Egyptiens aujourd'hui, vous ne les verrez plus d'ici à jamais. L'Eternel combattra pour vous, et vous serez en silence.

Déjà l'Eternel avait dit à Moïse : Que cries-tu vers moi ? Dis aux enfants d'Israël qu'ils se mettent en marche. Et toi, élève ton baton, et étends ta main sur la mer, et partage-la, afin que les enfants d'Israël s'avancent au milieu de la mer à pied sec. Et moi, j'endurcirai le cœur des Egyptiens, et ils entreront après vous, et je serai glorifié en Pharaon, et en toute son armée, et en ses chars, et en sa cavalerie. Et les Egyptiens sauront que c'est moi l'Eternel.

En même temps l'ange de Dieu, ou, comme le peut signifier le texte original, l'Ange-Dieu qui marchait devant le camp d'Israël, s'en s'en alla derrière eux ; et, avec lui, la colonne de nuée qui était devant, se plaça aussi derrière, entre le camp des Egyptiens et le camp d'Israël. Cette nuée était ténébreuse pour les premiers, elle éclairait la nuit pour les seconds, de manière qu'ils ne purent s'approcher les uns des autres toute la nuit.

Lorsque Moïse eut étendu sa main sur la mer, l'Eternel la fit retirer par un vent d'orient impétueux qui souffla toute la nuit, et il la mit à sec, et les eaux furent divisées. Les enfants d'Israël entrèrent au milieu de la mer desséchée, et les eaux leur étaient comme une muraille à droite et à gauche. Les Egyptiens, les poursuivant, y entrèrent après eux, tous les chevaux de Pharaon, ses chars et ses cavaliers. C'était la veille du matin, lorsque Jéhovah, du milieu de la colonne de feu et de nuée, lança un regard sur le camp des Egyptiens, et le jeta dans la confusion par des foudres et des éclairs, embarrassa les roues des chars, en sorte qu'elles allaient avec peine. Les Egyptiens se dirent donc : Fuyons devant Israël, car Jéhovah combat pour eux contre nous. Mais Jéhovah disait à Moïse : Etends ta main sur la mer, et que les eaux retournent sur l'Egypte, sur ses chars et sur sa cavalerie. Et Moïse étendit sa main sur la mer, et la mer se retourna vers le matin en son lieu, et les Egyptiens fuyaient au-devant d'elle, et Jéhovah les secoua au milieu de la mer ; et les eaux étant revenues de la sorte couvrirent et les chars et les cavaliers de toute l'armée de Pharaon, qui étaient entrés après eux dans la mer : il n'en échappa pas un seul. Mais les enfants d'Israël passèrent à pied sec au milieu de la mer, et les eaux leur étaient comme une muraille à droite et à gauche.

Israël fut ainsi sauvé en ce jour. Il vit les Egyptiens morts sur le rivage de la mer. Quand le peuple eut considéré la grande puissance que l'Eternel avait déployée contre eux, il ne craignait plus, et crut en lui, ainsi qu'en Moïse, son serviteur (1).

Alors Moïse et les enfants d'Israël chantèrent à l'Eternel ce cantique.

Je chanterai à Jéhovah,
Parce qu'il a fait éclater sa gloire;
Et cheval et cavalier,
Il l'a précipité dans la mer.
Ma victoire et mon cantique est Yah (2)
Il m'est devenu le salut;
C'est là mon Dieu,
Et je le louerai ;
Le Dieu de mon Père,
Et je l'exalterai.
Jéhovah est le héros de la guerre;
Son nom, CELUI QUI EST.

Les chars de Pharaon et son armée,
Il les a jetés dans la mer;
L'élite de ses capitaines
Est engloutie dans la mer de Souph.
Les abîmes les ont couverts;
Ils sont descendus dans les profondeurs
Comme la pierre.

Ta droite, ô Jéhovah,
S'est signalée par la force;
Ta droite, ô Jéhovah,
A brisé l'ennemi.
Par la multitude de ta majesté
Tu as accablé tes adversaires ;
Tu envoyas ta colère :
Elle les dévora comme la paille.

Au souffle de la fureur
Se sont amoncelées les eaux
Les vagues se dressèrent comme une paroi,
Et les abîmes se durcirent
Dans le cœur de la mer.

L'ennemi a dit :
Je poursuivrai, je saisirai,
Je partagerai les dépouilles ;
Mon âme s'en rassasiera ;
Je tirerai le glaive;
Ma main les exterminera.

Tu as respiré ton souffle,
La mer les a couverts ;
Ils s'enfoncèrent comme le plomb
Dans les eaux bouillonnantes.

mer. — Il faut convenir que l'explication donnée par MM. Lecointre et James, n'est qu'une hypothèse sans preuve — ils supposent que Moïse allait chercher un gué au Sud — mais le texte même de l'Exode nous donne l'explication demandée. Il nous apprend que Dieu voulut acculer les Israélites à la mer, afin de la leur faire passer miraculeusement et d'y noyer leurs ennemis qui les auraient poursuivis et les auraient atteints dans le désert, s'ils n'étaient pas ainsi descendus sur le rivage occidental de la mer Rouge (*Ex.*, XIV, 2, 4).

(1) Exod. XIV. — (2) Abréviation de Jéhovah.

Qui est comme toi
Parmi les dieux, ô Jéhovah (1)?
Qui est comme toi
Admirable dans les saints (2),
Formidable à la louange,
Opérant des prodiges ?

Tu étendis ta droite,
La terre les dévora.
Tu conduis dans ta miséricorde
Ce peuple que tu as racheté ;
Tu le guides dans ta puissance
Vers ta demeure sainte.

Les peuples ont ouï,
Et ils tremblent ;
Les douleurs ont saisi
Les habitants de la Palestine;
Soudain se sont épouvantés
Les princes d'Edom,
Les forts de Moab :
Le tremblement les teint.
Ils sont tous consternés,
Ceux qui habitent Chanaan.

Tombent sur eux
L'angoisse et la terreur!
Par la grandeur de ton bras
Qu'ils deviennent muets comme la pierre,
Jusqu'à ce que soit passé ton peuple,
Jusqu'à ce que soit passé ô Jéhovah,
Le peuple que tu t'es acquis!
Oui, tu les introduiras,
Tu les implanteras même
Sur la montagne de ton héritage :
Dans ce que pour demeure
Tu t'es préparé, ô Jéhovah;
Dans le sanctuaire, ô Adonaï,
Qu'ont affermi tes mains.

Celui qui est régnera
Dans l'éternité et par delà!

En même temps Marie, la prophétesse, sœur d'Aaron, prit un tambour en sa main ; toutes les femmes la suivaient avec des tambours et des danses, et elles répondaient à Moïse et aux fils d'Israël :

Chantez à Jéhovah,
Parce qu'il a fait éclater sa gloire;
Et cheval et cavalier,
Il l'a précipité dans la mer.

Elle dit : et, après trente-trois siècles, les restes dispersés d'Israël répètent encore dans leurs synagogues, le dernier jour de leur pâque, ce que Moïse entonna sur le bord de la mer Rouge :

Je chanterai à Jéhovah,
Parce qu'il a fait éclater sa gloire;
Et cheval et cavalier,
Il l'a précipité dans la mer.

Les montagnes d'Arabie, qui, les premières, retentirent de ces paroles, semblent les redire encore. Les Arabes qui habitent sur la mer Rouge, donnent à une certaine vallée, qui se termine à la mer par une petite baie, le nom de Tiah-beni-Israël, ou la route des enfants d'Israël ; et cela en vertu d'une tradition qu'ils ont conservée jusqu'à ce jour, et qui porte que ce peuple passa là. Ils la nomment aussi Bedé, c'est-à-dire événement inouï et nouveau. C'est ce que nous apprend un savant anglais, qui l'apprit lui-même sur les lieux (3).

Des échos de ce prodige se trouvent jusque dans l'histoire profane. Au rapport de Diodore de Sicile, il y avait chez les Ichthyophages, habitants de ces mêmes bords, une tradition conservée de leurs ancêtres, qu'un jour il se fit un grand reflux qui laissa tout le golfe à sec, en sorte qu'il parut tapissé de verdure, la mer s'étant retiré en sens contraire ; mais après avoir découvert la terre jusqu'au fond, tout à coup, par un reflux violent elle se remit dans sa première place (4).

Justin, abréviateur de Trogue Pompée, après avoir rapporté assez exactement l'histoire de Joseph, fils d'Israël, sa vente par ses frères, sa déportation en Egypte, son habileté à interpréter les songes, sa prévision des années de famine, la manière dont il sauva l'Egypte d'une ruine totale, ajoute : « Son fils fut Moïse, recommandable, non-seulement par la science qu'il hérita de son père, mais encore par une grande beauté. Cependant les Egyptiens, affligés de la gale et de la lèpre, ayant été avertis par un oracle, le chassèrent avec les malades, de peur que la peste n'infectât un plus grand nombre. Devenu le chef des exilés, il déroba les choses sacrées des Egyptiens : ceux-ci les ayant redemandées les armes à la main, furent contraints par les tempêtes à s'en revenir (5). »

Dans ce récit de l'auteur latin, il n'est pas difficile de reconnaître la vérité, parmi quelques altérations. On y aperçoit les plaies d'Egypte ; on y voit Moïse contraint de sortir avec les siens, de peur que ces plaies ne fassent encore plus de ravage ; il vous semble entendre ce cri d'effroi : « Nous mourrons tous ! » Les choses sacrées sont probablement les vases et les vêtements précieux que les Egyptiens se repentirent bientôt d'avoir donnés. Les tempêtes qui les empêchent d'atteindre les fuyards, c'est le désastre de la mer Rouge.

Strabon assigne à l'émigration de Moïse et de sa colonie une autre cause également vraie dans un sens. Ce fut le respect pour la divinité, que ce législateur, ainsi qu'un grand nombre d'hommes sensés avec lui, voyait avec peine assimiler à des animaux par les Egyptiens : divinité qu'eux disaient être une, et devoir être adorée sans aucune figure (6). C'est ce qu'exprime si bien Tacite : « L'Egypte adore beaucoup d'animaux, et se taille des images ; les Juifs ne conçoivent Dieu que par la pensée, et n'en reconnaissent qu'un

(1) On croit que ces paroles : *Qui est comme toi parmi les dieux, ô Jéhovah*, étaient écrites en abrégé sur les étendards des Machabées. En hébreu, leurs initiales, lues ensemble, forment le mot Mi-ca-ba-ï, d'où celui des Machabées a pu venir. — (2) Les Septante rendent ainsi l'hébreu, qui s'y prête. — (3) Shaw, *Voyage de Barbarie et du Levant*, t. II, p. 31. — (4) Diodor., l. III, c. xl. — (5) Justin, l. XXXVI, c. ii. — (6) Strab., l. XVI, c. ii.

seul. Ils traitent d'impies ceux qui, avec des matières périssables, se fabriquent des dieux à la ressemblance de l'homme. Le leur est le Dieu suprême, éternel, qui n'est sujet ni au changement ni à la destruction. Aussi ne souffrent-ils aucune effigie dans leurs villes, encore moins dans leurs temples. Point de statues, ni pour flatter les rois, ni pour honorer les Césars (1). »

Artapan, cité par Eusèbe, raconte d'abord comment le roi d'Egypte, vaincu par les prodiges de Moïse, laissa aller les Hébreux, et comment ceux-ci, chargés des richesses que leur avaient accordées les Egyptiens, étaient arrivés en trois jours sur la mer Rouge. Ensuite il observe que, d'après les prêtres de Memphis, Moïse, qui connaissait bien cette contrée, profita d'une marée basse pour faire traverser la mer à sec par toute sa multitude. Ceux d'Héliopolis, au contraire, qui, selon Hérodote, étaient les plus instruits et les plus sages de l'Egypte, rapportaient la chose différemment. Suivant eux, le roi poursuivait les Juifs avec une puissante armée, à cause des richesses qu'ils emportaient ; Moïse, sur une voix divine qu'il entendit, frappa de sa verge la mer, qui se divisa et les laissa passer à pied sec. Mais les Egyptiens y étant entrés à leur poursuite, des feux éclatèrent devant eux, et la mer inonda de nouveau la route ; en sorte qu'ils périrent tous, et par le feu et par l'eau, tandis que les Juifs échappèrent au péril (2).

Les Egyptiens convenaient ainsi du fait. Seulement, ceux de Memphis cherchaient à l'expliquer par des causes ordinaires. Ce n'étaient pas les plus habiles : leur explication le démontre assez. En effet, à qui faire accroire que Moïse seul connût le flux et le reflux de la mer Rouge, et que Pharaon et ses ministres en ignorassent ? A qui faire accroire que Moïse trouva juste une marée basse pour y faire passer plus de trois millions d'hommes avec d'immenses troupeaux, et que depuis, on n'en trouve point pour y faire passer une petite caravane, et que les marchands arabes fassent toujours le tour de la mer ? A qui le faire accroire, sinon à qui veut des contes ? Après tout cette marée unique, cette adresse de Moïse, cette maladresse des Egyptiens, tout cela ne serait pas un moindre miracle.

Quelque chose de pareil, quant à la substance, se démêle dans les fragments de l'Egyptien Manéthon. C'était un prêtre d'Héliopolis, historiographe de Ptolémée Philadelphe, sous qui les livres des Hébreux furent traduits en grec, au troisième siècle avant notre ère. Il avait fait entre autres, en grec, une histoire universelle de l'Egypte, tirée des archives sacrées dont il avait la garde. Il avait profité aussi, dit-il, des sacrées colonnes qui étaient dans la terre Sériadique, sur lesquelles Thoth, le premier Hermès, avait gravé, en langue et caractères hiéroglyphiques, des Mémoires qui, après le déluge, furent traduits en grec avec des caractères hiéroglyphiques, et mis en livre par Agathodœnom, fils du second Hermès et père de Tat, dans les sanctuaires des temples d'Egypte (3).

On ne sait où trouver la terre Sériadique. Il en est qui pensent que ce pourrait bien être la Syrie-Judée. Les colonnes antédiluviennes de Thoth ne ressemblent pas mal aux colonnes de Seth, sur lesquelles les Juifs racontent qu'étaient gravés les principes des connaissances humaines, et dont l'une, au dire de Josèphe subsistait encore de son temps en Syrie (4). D'après les découvertes hiéroglyphiques, Thoth, le premier Hermès, l'Hermès Trismégiste ou trois fois très-grand, serait l'intelligence personnifiée du Dieu suprême, qui l'appelle âme de mon âme, intelligence sacrée de mon intelligence (5) ; le second Hermès serait le même, fait homme. Les Mémoires de Manéthon, comme on voit, viendraient d'un peu loin. Seraient-ce au fond les livres de Moïse, traduits alors en grec ? Moïse lui-même serait-il cet Hermès incarné, interprète divin de l'Hermès trois fois très-grand ? Qui le sait ? Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans la dédicace de son Histoire à Ptolémée Philadelphe, Manéthon appelait ce roi macédonien de l'Egypte, un descendant d'Hermès Trismégiste (6). Cette adulation nous fait voir de quoi les savants égyptiens étaient capables pour flatter leur pays ou leurs maîtres.

Mais venons au fragment de Manéthon, conservé par Josèphe. Il y parle d'hommes atteints de la lèpre et d'autres maladies, sous le règne d'Aménophis. « Ce roi les employa, au nombre de quatre-vingt mille, à tailler des pierres. Un prêtre, nommé aussi Aménophis, qui lui avait d'abord conseillé de purger l'Egypte de ces lépreux, lui déclare ensuite que les dieux prennent leur défense. Sur les plaintes de ces infortunés, le roi leur accorde la ville d'Abaris, habitée autrefois par les pasteurs. Trouvant l'endroit propre à favoriser leur révolte, ils se choisissent pour chef un prêtre d'Héliopolis, nommé Osarsiph, auquel ils font serment d'obéir en tout. Celui-ci leur donne pour première loi de ne pas adorer les dieux des Egyptiens, de manger sans difficulté de tous les animaux réputés sacrés, et ne s'allier qu'avec ceux qui étaient dans les mêmes sentiments, puis il envoie des ambassadeurs à Jérusalem, vers les pasteurs que le roi Thémoses avait expulsés, pour les exhorter de s'unir à eux. Ceux-ci viennent avec deux cent mille hommes. Le roi, se souvenant de la prédiction du prêtre Aménophis, fait conduire ailleurs les animaux

(1) Tac., *Hist.*, l. V, c. v. — (2) Euseb., *Præp.*, l. IX, c. xxvii. — (3) Syncel, *Chronographie*, p. 40. — (4) Antiq., l. I, c. iv. — (5) Champollion, *Panthéon égyptien*, Thoth Trismégiste ; *apud Stob.*, l. I, c. xlii. — (6) Syncel., p. 40.

sacrés, ordonne aux prêtres de cacher les simulacres des dieux, met entre les mains d'un de ses amis son fils Séthon, âgé de cinq ans, autrement nommé Ramessès, du nom de son aïeul : ensuite il marche contre l'ennemi avec une armée de trois cent mille Egyptiens des plus vaillants ; il l'atteint sans lui livrer bataille ; mais, persuadé que c'était faire la guerre à la divinité, il s'en revint à Memphis, d'où il se sauva bientôt en Ethiopie, abandonnant l'Egypte aux ravages des pasteurs de Jérusalem. Manéthon ajoute que le prêtre Osarsiph, prit le nom de Moïse et qu'il donna des lois et un gouvernement à ceux qui le suivaient (1). »

Voilà sans doute un curieux fragment. Il est bon de se rappeler que Manéthon était Egyptien, qu'il écrivait pour un roi grec d'Égypte, dans la langue des Grecs, douze siècles après l'événement, au troisième siècle avant notre ère ; et l'on s'étonnera peu s'il confond les temps, tronque les faits. Son embarras est facile à concevoir. Il fallait sinon cacher, du moins pallier la honte et les désastres anciens de sa patrie, aux yeux de ses nouveaux maîtres ; mais quoi qu'il fasse, la vérité perce ce brouillard ; c'est toujours Moïse qui est le chef du nouveau peuple. Comme il était Eygptien par adoption, et qu'il avait été instruit dans toutes les sciences de l'Egypte parmi les plus sages des prêtres, qui même pouvaient l'avoir admis dans leur ordre, il n'est pas du tout étrange que Manéthon en fasse un prêtre d'Héliopolis. Quant à la masse de la population émigrante, elle est composée des pasteurs de Jérusalem, ou des Hébreux, et d'une multitude d'Egyptiens : ce que nous avons déjà remarqué d'après l'Ecriture. Manéthon, il est vrai, suppose ces pasteurs déjà établis à Jérusalem ; c'est que, de son temps, ils l'y étaient depuis plus de onze siècles. Un petit anachronisme, dans une pareille antiquité, n'est rien. Il y a peut-être même, à cette erreur, un fondement historique. L'Ecriture nous apprend que, déjà avant la sortie d'Egypte, la tribu d'Ephraïm avait fait une irruption au pays des Philistins, et tenté de s'emparer de la ville de Geth. Et une ancienne paraphrase rabbinique de la Bible donne à cette expédition tout juste le même nombre que Manéthon à ses pasteurs de Jérusalem, savoir : deux cent mille hommes (2). Quoi qu'il en soit de ces détails, toujours est-il que tout ce qu'il y a de principal se trouve dans le récit de Manéthon : une immense population qui condamne l'idolâtrie de l'Egypte, et que néanmoins la Divinité protège : cette population opprimée sous la plus injuste servitude ; ses cris au milieu des travaux qui l'accablent ; la prédiction certaine de la vengeance divine ; le roi lui accordant enfin la liberté ; ce même roi la poursuivant avec une armée d'élite ; cette poursuite entraînant pour l'Egypte de plus grands malheurs encore, parce que c'était une guerre contre Dieu. En un mot, le fragment de Manéthon ne semble qu'un commentaire embarrassé de ce mot des Egyptiens : « Fuyons devant Israël, car Jéhovah combat pour eux contre nous (3). »

Tout porte donc à croire que cet Aménophis, troisième du nom, est ce monarque orgueilleux et impie qui prétendit d'abord ne pas connaître l'Eternel, à qui bientôt ses devins déclarèrent, *le doigt de Dieu est ici ;* que les plus terribles fléaux contraignirent de laisser partir les Hébreux, qui enfin vit son armée ensevelie dans la mer Rouge. Ce qui confirme cette opinion, c'est que l'époque de son règne coïncide avec la sortie d'Israël. D'après la chronologie égyptienne établie par un savant de nos jours (4), au moyen des monuments hiéroglyphiques et des listes de Manéthon, ce pharaon Aménophis III, dix-septième et dernier roi de la dix-huitième dynastie, fils et successeur de Ramsès-Méïamoun, régna dix-neuf ans et six mois, des années 1493 à 1473 avant l'ère chrétienne. Or, c'est bien vers ce temps-là, savoir en 1491, qu'on place communément la sortie d'Egypte (5).

Une difficulté se présente alors. Ce pharaon aurait survécu dix-sept ans au désastre de la mer Rouge, où l'on dit cependant qu'il périt avec toute son armée. « On le dit communément, observe le docte ecclésiastique que nous citons, ou plutôt on le suppose ; mais Moïse ne le dit pas. Il nous apprend, il est vrai, que le Pharaon attela son char et prit avec lui son peuple (6) ; que les Egyptiens entrèrent après les Israëlites dans la mer Rouge, savoir : tous les chevaux de Pharaon, ses chars et ses cavaliers ; qu'enfin les eaux étant revenues, couvrirent et les chars et les cavaliers de toute l'armée de Pharaon, qui étaient entrés après eux dans la mer (7). D'après ces paroles, littéralement traduites de l'hébreu, ce n'est pas l'armée entière qui aurait péri, mais les chars et les cavaliers de toute l'armée autrement les chevaux de Pharaon ou sa cavalerie ; ce qui laisse à conclure que l'infanterie, s'il y en avait, comme l'assure Josèphe, ne périt point. Il y a plus : ces dernières paroles de Moïse : « Et les eaux couvrirent les chars et les cavaliers de toute l'armée qui étaient entrés dans la mer : aucun d'eux n'échappa (8), » permettent de croire que, si moralement toute la cavalerie y entra, comme il est dit dans un verset précédent, elle n'y entra pas néanmoins si absolument tout entière, qu'il ne pût y avoir quelques exceptions ; autrement ces mots, *qui étaient entrés en la mer*, eussent paru inutiles. Il serait superflu d'observer que ces autres, *aucun d'eux n'échappa*,

(1) Josèphe, *Cont. Appion.*, l. I. — (2) Paralip., VII, 21 ; Thargum de Rabbi Jonathan Ben Uziél Exod., XIII, 17. — (3) Exod., XIV, 25. — (4) M. Champollion-Figeac. — (5) L'abbé Greppo, *Essai sur le système hiéroglyphique*, p. 142. — (6) Exod. XIV, 6-8. — (7) *Ib.d.*, v, 23. — (8) *Ibid.*, 28.

s'entendent de ces mêmes chars et cavaliers qui étaient entrés en la mer, à la poursuite des enfants d'Israël. Ce qu'il y a de plus digne de remarque, c'est que, ni dans son récit, ni dans son divin cantique, ni dans une foule de circonstances où il rappelle aux Israëlites ces grands événements. Moïse ne dit que Pharaon fut englouti avec son armée ; nulle part il ne fait même allusion à la mort de ce roi oppresseur : chose cependant qui eût été des plus propres à rehausser la gloire de Dieu et la confiance de son peuple (1). »

Il y aurait donc sur ce point un parfait accord entre Moïse et les auteurs que nous avons cités, et qui font survivre Pharaon au désastre de la mer Rouge. Il y a ceci de particulier, que les deux écrivains juifs Josèphe et Philon, en parlant avec détail de la submersion de l'armée égyptienne, n'y nomment pas le roi. Josèphe, entre autres, qui chicane fort Manéthon sur le passage rapporté plus haut, ne le contredit cependant d'aucune manière en ce qui tient au retour de Pharaon à Memphis. Le poéte Ezéchiel, dans son drame sur la sortie d'Egypte, se borne à dire que les flots refermèrent le chemin ouvert par le Seigneur à son peuple, et que la mer Rouge engloutit l'armée des Egyptiens (2). Il est même des rabbins qui disent que Dieu retira le pharaon de la mort, qu'il ne mourut pas, qu'il alla à Ninive, où il régna et fit pénitence. A part ce qu'elle a de fabuleux, cette opinion prouve du moins que, même parmi les Juifs, on était porté a croire que ce roi ne périt point avec son armée. Enfin, celui des livres sacrés qui parle le plus amplement des plaies de l'Egypte, qui nous en apprend même des circonstances omises ailleurs, le livre de la Sagesse, en rapportant le passage miraculeux de la mer Rouge, ne fait aucune mention du pharaon, ni de sa mort tragique. Il se borne à dire que la sagesse précipita dans la mer les ennemis d'Israël.

Il est donc possible que le pharaon, adversaire de Moïse échappa à la mort ; soit que Dieu l'ait retiré de la mer, soit qu'il n'ait pas marché jusque-là avec son armée ; soit encore, ce qui est plus probable, qu'étant resté sur le rivage pendant que ses troupes cherchaient à opérer leur passage, il n'ait été que le témoin de l'effroyable catastrophe qui les fit périr dans les flots. Dans ces cas, on pourra toujours dire, en un sens figuré et poétique, que Pharaon lui-même y fut secoué, abattu, anéanti avec son armée (3).

Ces observations préviennent une autre difficulté, touchant l'absolu silence que gardent les livres saints sur le monarque le plus renommé de l'Egypte, le fameux Sésostris. D'après Hérodote, Diodore et les autres historiens, ce conquérant, dans son expédition en Asie, devait avoir suivi la mer Rouge ; il avait soumis la Phénicie, il avait dû traverser la Palestine ou en allié ou en vainqueur. Comment alors l'histoire des Hébreux n'en fait elle aucune mention ? On a supposé un temps que c'était le Sésac du livre des Rois et des Paralipomènes, qui prit Jérusalem sous Roboam ; mais il est certain aujourd'hui que Sésac est Sésonchis, chef de la vingt-deuxième dynastie, qui monta sur le trône des Pharaons l'an 791 avant Jésus-Christ c'est-à-dire en l'année même où l'on place communément la prise de Jérusalem par Sésac. Une découverte récente, faite sur le sol même de l'Egypte par le même savant qui a découvert le secret des hiéroglyphes, ne laisse plus à ce sujet le moindre doute. Parlant du palais de Karnac, dans la Thébaïde, il dit en propres termes : « Dans ce palais merveilleux, j'ai contemplé *Sésonchis*, traînant aux pieds de la trinité thébaine, Ammon, Mouth et Kons, les chefs de plus de trente nations vaincues, parmi lesquels j'ai retrouvé, comme cela devait être, et en toutes lettres, IOUDAHAMALEK, *le royaume des Juifs ou de Juda*. C'est là un commentaire à joindre au chapitre XIV du premier livre des Rois, qui raconte en effet l'arrivée de *Sésonchis* à Jérusalem, et ses succès; ainsi l'identité que nous avons établie entre le *Scheschonk* égyptien, le *Sésonchis* de Manéthon et le *Sésac* ou *Scheschok* de la Bible, est confirmée de la manière la plus satisfaisante (4). »

Quant à Sésostris, il est aujourd'hui également certain que c'est ce fils d'Aménophis qui, dans les fragments de Manéthon conservés par Josèphe, est appelé Séthos, Séthon et Ramessès, et qui n'avait que cinq ans lorsque, sous le règne de son père, Moïse conduisit les Hébreux hors de l'Egypte. Son nom royal, *Ramsès*, et ses autres titres et prénoms qui le distinguent, se lisent plus fréquemment que ceux d'aucun autre pharaon. On les retrouve sur une foule de constructions de tout genre, dans la Nubie, à Thèbes, à Abydos, sur plusieurs obélisques à Louqsor et à Rome, sur celui de Paris, sur des statues colossales transportées à Turin et à Londres, et sur une infinité de monuments d'espèces variées. Il existe même en Syrie une inscription bilingue, en hiéroglyphes et en caractères cunéiformes ou persépolitains, et ce monument curieux est un témoin éloquent des expéditions guerrières de ce prince conquérant, le sixième de son nom, chef de la dix-neuvième dynastie.

Des monuments plus curieux encore de ce monarque viennent de se découvrir : l'un est son tombeau, l'autre un des plus célèbres édifices que les divers siècles ont admiré dans la plus ancienne cité royale de l'Egypte, dans Thèbes.

D'abord, non loin des ruines de cette ville est une vallée aride, encaissée par de très-hauts rochers coupés à pic, ou par des mon-

(1) L'abbe Greppo, *Essai sur le système hiéroglyphique*. — (2) Euseb., *Præp.*, l. IX, c. XXIX, p. 445. — (3) Ps. CXXXIV. 15. — (4) Voir la septième des Lettres écrites par M. Champollion le jeune, pendant son voyage en Egypte, p. 35; Greppo, p. 171.

tagnes en pleine décomposition, offrant presque toutes de larges fentes, et dont les croupes sont parsemées de bandes noires. Aucun animal vivant ne fréquente cette vallée de mort. Les Arabes la nomment *Biban-el-Molouk*, traduction corrompue de l'ancien nom égyptien *Bi-an Ourôou*, tombe des rois. Là, au pied des montagnes ou sur les pentes, se voient des portes carrées, maintenant encombrées la plupart : c'est l'entrée dans les tombeaux des rois ; chaque tombeau a la sienne. Ces tombeaux sont des palais funèbres, creusés dans le roc de la montagne ; ensemble, ils forment une cité sépulcrale, où gisaient pêle-mêle des dynasties entières. Il en subsiste encore seize qui conservent des sculptures et les noms des rois pour lesquels ils ont été creusés. Ce sont les rois des dix-huitième, dix-neuvième et vingtième dynasties thébaines, lesquelles, suivant le calcul qui paraît aujourd'hui certain, ont régné de 1791 à 1087 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire depuis les temps d'Isaac jusqu'à ceux de Samuël.

Après avoir passé sous une porte assez simple, on entre dans de grandes galeries ou corridors, couvertes de sculptures parfaitement soignées, conservant en grande partie l'éclat des plus vives couleurs, et conduisant successivement à des salles soutenues par des piliers encore plus riches de décorations, jusqu'à ce qu'on arrive enfin à la salle principale, celle que les Égyptiens nommaient la *salle dorée*, plus vaste que toutes les autres, et au milieu de laquelle reposait la momie du roi dans un énorme sarcophage de granit. Le fond de toutes les représentations emblématiques est le cours du soleil dans les deux hémisphères. Le sens se rapporte en général au roi défunt. Pendant sa vie, semblable au soleil dans sa course de l'orient à l'occident, le roi devait être le vivificateur, l'illuminateur de l'Égypte, et la source de tous les biens physiques et moraux nécessaires à ses habitants. Le pharaon mort fut donc encore naturellement comparé au soleil se couchant et descendant vers le ténébreux hémisphère inférieur, qu'il doit parcourir pour renaître de nouveau à l'orient et rendre la lumière et la vie au monde supérieur (celui que nous habitons) ; de la même manière que le roi défunt doit renaître aussi, soit pour continuer ses transmigrations, soit pour habiter le monde céleste et être absorbé dans le sein d'Ammon, le père universel.

Ce cours du soleil figure aussi la double destinée des âmes. A la troisième heure du jour, cet astre arrive dans une zone où un dieu-juge, armé d'une balance, décide leur sort. On en a vu une qui vient d'être condamnée : elle est ramenée sur terre, à grands coups de verge, pour y faire pénitence. Le coupable est sous la forme d'une énorme truie, au-dessus de laquelle on a gravé en grand caractère *gourmandise* ou *gloutonnerie*, sans doute le péché capital du délinquant. A la cinquième heure, il visite les Champs-Élysées de la mythologie égyptienne, habités par les âmes bien heureuses se reposant des peines de leurs transmigrations sur la terre : elles portent sur leur tête la plume d'autruche, emblème de leur conduite juste et vertueuse. On les voit présenter des offrandes aux dieux ; ou bien, sous l'inspection du *Seigneur de la joie du cœur*, elles cueillent les fruits des arbres célestes de ce paradis. Plus loin, d'autres tiennent en main des faucilles : ce sont les âmes qui cultivent les champs de la vérité. Ailleurs, enfin, on les voit se baigner, nager, sauter et folâtrer dans un grand bassin que remplit l'eau céleste et primordiale. A côté de leurs représentations, on lit : « Elles ont trouvé grâce aux yeux du Dieu grand ; elles habitent les demeures de gloire, celle où l'on vit de la vie céleste ; les corps qu'elles ont abandonnés reposeront à toujours dans leurs tombeaux, tandis qu'elles jouiront de la présence du Dieu suprême. »

Sur la partie opposée du tombeau, le soleil, peint en noir, parcourt soixante-quinze cercles, ou zones de ténèbres, auxquels président autant de personnages divins de toute forme et armés de glaives. Ces cercles sont habités par les *âmes coupables* qui subissent divers supplices. Ces esprits impurs et persévérants dans le crime sont presque toujours figurés sous la forme humaine, quelquefois aussi sous la forme symbolique de la *grue*, ou celle de l'*épervier à tête humaine*, entièrement peint en noir, pour indiquer à la fois et leur nature perverse et leur séjour dans l'abîme des ténèbres. Les unes sont fortement liées à des poteaux, et les gardiens de la zone, brandissant leurs glaives, leur reprochent les crimes qu'elles ont commis sur la terre ; d'autres sont suspendues la tête en bas ; celles-ci, les mains liées sur la poitrine et la tête coupée, marchent en longues files ; quelques-unes, les mains liées derrière le dos, traînent sur la terre leur cœur sorti de leur poitrine. Dans de grandes chaudières, on fait bouillir des âmes vivantes, soit sous forme humaine, soit sous celle d'oiseau, ou seulement leurs têtes et leurs cœurs. On a remarqué aussi des âmes jetées dans la chaudière avec l'emblème du bonheur et du repos célestes (l'éventail) auxquels elles avaient perdu tous leurs droits. A chaque zone, et auprès des suppliciés, on lit toujours leur condamnation et la peine qu'ils subissent. « Ces âmes ennemies, y est-il dit, ne voient point notre Dieu lorsqu'il lance les rayons de son disque ; elles n'habitent plus dans le monde terrestre, et elles n'entendent point la voix du Dieu grand lorsqu'il traverse leurs zones. »

La salle qui précède celle du sarcophage, en général consacrée aux quatre génies de l'amenti (l'enfer), contient, dans les tombeaux les plus complets, la comparution du roi devant le tribunal de quarante-deux juges divins, qui doivent décider du sort de son âme, le tribunal dont ne fut qu'une simple image celui qui, sur la terre, accordait ou refusait aux

rois les honneurs de la sépulture. Une paroi entière de cette salle, dans le tombeau de Rhamsès V, offre les images de ces quarante-deux assesseurs d'Osiris, mêlées aux justifications que le roi est censé présenter ou faire présenter en son nom à ses juges sévères, lesquels paraissent être chargés chacun de faire la recherche d'un crime ou péché particulier, et de le punir dans l'âme soumise à leur juridiction. Ce grand texte, divisé par conséquent en quarante-deux versets ou colonnes, n'est, à proprement parler, qu'une confession négative, comme on peut en juger par les exemples qui suivent: « O Dieu ! le roi, soleil modérateur de justice, approuvé d'Ammon, n'a point commis de méchancetés, n'a point blasphémé, ne s'est point enivré, n'a point été paresseux, n'a point dit de mensonges, ne s'est point souillé par des impuretés, etc. » On voyait enfin, à côté de ce texte curieux, dans le tombeau de Rhamsès-Méïamoun, des images plus curieuses encore, celles des péchés capitaux. Il n'en reste plus que trois de bien visibles : ce sont la *luxure*, la *paresse* et la *voracité*, figurées sous forme humaine, avec les têtes symbolique de *bouc*, de *tortue* et de *crocodile*.

Les tombes royales véritablement achevées et complétées sont en très-petit nombre. On n'en a observé que quatre ou cinq. Toutes les autres sont incomplètes. Les unes se terminent à la première salle, changée en grande salle sépulcrale; d'autres vont jusqu'à une seconde salle des tombeaux complets; quelques-unes même se terminent brusquement par un petit réduit creusé à la hâte, grossièrement peint, et dans lequel on a déposé le sacorphage du roi à peine ébauché. Cela, ainsi que les inscriptions où le Seigneur du ciel accorde au prince une longue série de jours pour régner sur le monde, tout cela prouve incontestablement que les rois ordonnaient leur tombeau en montant sur le trône; et si la mort venait les surprendre avant qu'il fût terminé, les travaux étaient arrêtés et le tombeau demeurait incomplet. Ces observations nous laissent à conclure que, parmi ce grand nombre de tableaux, dont les couleurs sont aujourd'hui encore si vives et si fraîches, il en est plusieurs qui remontent au temps de Moïse et au delà.

C'est dans cette royale nécropole que se trouve la tombe de Rhamsès le Grand, ou Sésostris. Mais soit dévastation de mains barbares, soit ravages de torrents accidentels, elle est comblée à peu près jusqu'au plafond. Ce n'est qu'en faisant creuser un étroit corridor au milieu des éclats de pierres qui remplissent cette intéressante catacombe, que le savant français est parvenu en rampant jusqu'à la première salle. Ce monument, d'après ce qu'on peut en savoir, fut exécuté sur un plan très-vaste et orné de sculptures du meilleur style. Des fouilles entreprises plus en grand produiraient sans doute la découverte du sarcophage de cet illustre conquérant. Tout près est un joli tombeau, mais non achevé, où reposait son fils (1).

Ce qui est arrivé au tombeau de Sésostris est arrivé à ses palais. On a pareillement ignoré longtemps quels ils fussent, ils sont également dégradés, mais ce qui en reste suffit pour étonner l'admiration et faire juger quel en était l'imposant ensemble. Le plus fameux, s'il n'est pas le monument même que décrit Diodore d'après Hécatée, sous le nom de monument où tombeau d'Osimandias à Thèbes, lui est du moins exactement semblable. Mêmes portiques, mêmes cours, mêmes péystiles, mêmes salles, mêmes colonnades, mêmes promenoirs, mêmes colosses, même bibliothèque, mêmes sujets de sculpture et de peinture, des combats, des villes assiégées ou prises, des captifs à qui l'on a coupé les mains; ici, Rhamsès le Grand se signalant dans la mêlée; là, recevant les chefs vaincus de Shéto ou Scytho-Bactriens, tandis que ses fils, chacun à la tête d'un corps d'armée, achèvent la victoire : plus loin, les peuples ravisés se soumettant à ses lois. Le tout entremêlé de scènes religieuses. Tantôt c'est le roi qui consacre ce monument au Dieu suprême. Ainsi, on lit dans une des plus magnifiques salles, la dédicace suivante en très-beaux hiéroglyphes: « L'Haroëris puissant, ami de la vérité, le seigneur de la région supérieure et de la région inférieure, le défenseur de l'Egypte, l'Horus resplendissant, possesseur des palmes et le plus grand des vainqueurs, le roi seigneur des diadèmes, le bien-aimé d'Ammon, RHAMSÈS, a fait exécuter ces constructions en l'honneur de son père Amon-Ra, roi des dieux; il a fait construire la grande salle d'assemblée en bonne pierre blanche de grès, soutenue par de grandes colonnes à chapiteaux imitant des fleurs épanouies, flanquées de colonnes plus petites à chapiteaux imitant un bouton de lotus tronqué ; salle qu'il voue au seigneur des dieux pour la célébration de sa panégyrie gracieuse; c'est ce qu'a fait le roi de son vivant.» Tantôt c'est le Dieu suprême, accompagné des divinités inférieures, qui vient habiter ce monument élevé à sa gloire : les divinités inférieures lui rendent leurs adorations et le prient pour son fils Rhamsès. Le roi des dieux donne l'institution royale au héros égyptien ; il lui remet la faux de bataille avec les emblèmes de la direction et de la modération, le fouet et la houlette, en prononçant la formule suivante : « Voici ce que dit Amon-Ra, qui préside dans le Rhamesséïon. Reçois la faux de bataille, pour contenir les nations étrangères et trancher la tête des impurs ; prends le fouet et la houlette, pour diriger la terre de Kémé (l'Egypte). »

Des tableaux de villes assiégées se retrouvent les mêmes dans les palais d'Ibsamboul, de Derri et de Louqsor ; mais les instructions

(1) Treizième lettre de M. Champollion le jeune, pendant son voyage en Egypte.

qui les accompagnent apprennent que tous ces monuments sont de Rhamsès le Grand ou Sésostris, et qu'ils reproduisent les événements de la même expédition. Enfin, ces palais apparaissent comme autant d'épopées ou d'Iliades en architecture, sculpture et peinture (1). Quand on pense que ces merveilles remontent au temps de Moïse, on ne s'étonne plus des ouvrages en or, en argent, en broderie, que ce législateur, instruit dans toute la sagesse de l'Egypte, fait exécuter pour le tabernacle de l'Eternel.

Nous disons que ces monuments datent de cette époque reculée. En effet, d'après un calcul dont nous avons exposé les bases, il a été reconnu que Sésostris, ou Rhamsès le Grand, succéda à son père, Rhamsès V, ou Aménophis, l'an 1473 avant notre ère, et régna sur l'Egypte jusqu'à l'an 1418. Son avénement eut ainsi lieu dix-sept ou dix-huit ans après la sortie d'Israël, placée communément en 1491.

D'un autre côté, Diodore de Sicile (2) nous apprend que l'expédition de Sésostris, entreprise au commencement de son règne, se termina à sa neuvième année, c'est-à-dire pendant que les Israélites voyageaient dans le désert, et avant qu'ils fussent entrés dans la Palestine : ce qui explique pourquoi l'Ecriture ne parle pas de ce conquérant. Le récit de l'historien grec vient d'être confirmé d'une manière bien inattendue. Le nouvel interprète des hiéroglyphes, en passant pour son expédition scientifique d'Egypte, a découvert à Marseille, sur un rouleau de papyrus, écrite dans l'antique égyptien avec des caractères populaires, une *histoire des campagnes de Sésostris-Rhamsès*, remplie de détails circonstanciés sur ses conquêtes, la force et la composition de son armée, et qui fut écrite la neuvième année de son règne, c'est-à-dire, d'après Diodore, celle de son retour en Egypte. Et ce n'est pas la seule découverte de ce genre. Outre une infinité de manuscrits déposés dans les sépulcres des particuliers avec les momies, outre une sorte de rituel funéraire où l'on voit les antiques croyances de l'Egypte sur Dieu, sur l'homme, sur l'autre vie, on a trouvé des manuscrits nombreux qui présentent des actes de différents genres des monarques égyptiens, et portent leurs noms et les dates des années de leur règne. A cette classe, appartient une suite de papyrus qui, longtemps délaissés dans le musée de Turin, ont été heureusement reconnus par l'hermès français : suite tellement remarquable par le nombre et la variété des pièces, qu'il a été porté à conjecturer qu'elle formait les archives entières d'un temple ou de tout autre dépôt public. Il y a trouvé une quantité prodigieuse d'actes, appartenant pour la plupart à la dix-huitième dynastie, à celle qui régna pendant le séjour des Hébreux en Egypte, et dont aucun n'est postérieur à la dix-neuvième, qui finit vers le temps de Gédéon. Mais le plus remarquable de tous, et bien certainement le plus ancien manuscrit connu jusqu'à ce jour, contient un acte de la cinquième année du règne de Thouthmosis III cinquième roi de la dix-huitième dysnastie. D'après la chronologie la plus communément adoptée, ce roi, appelé par les anciens chronologistes, Miphra ou Miphrès, et dont MM. Champollion ont reconnu l'identité avec le Mœris des historiens grecs; ce roi, disons-nous, serait le Pharaon qui gouvernait l'Egypte lorsque le fils de Jacob y arriva, et dont Putiphar, le maître de Joseph, commandait les troupes. Ces manuscrits, de plus de trente siècles, nous font voir comment l'exemplaire de la Loi, écrit de la main de Moïse, a pu se conserver de même et se retrouver après plus de huit siècles, sous le roi Josias.

Manéthon nous apprend encore une autre particularité sur Séthos-Rhamsès ou Sésostris: c'est qu'il s'appelait aussi Egyptus, et que c'est de lui que tout le pays a été nommé Egypte. Son frère Armaïs s'appelait également Danaüs. Sésostris lui avait confié l'administration du royaume pendant son absence, mais il abusa de cette autorité pour se faire roi lui-même. A cette nouvelle, Sésostris revint et le châtia. Armaïs ou Danaüs s'enfuit alors en Grèce, et valut aux Grecs un de leurs noms, Danaëns(3). D'un autre côté, Diodore de Sicile rapporte, d'après Hécatée de Milet, que jadis, la peste ayant affligé l'Egypte, les indigènes expulsèrent les étrangers, qui s'y étaient établis en grand nombre et avaient beaucoup affaibli le culte national des dieux. Parmi ces émigrants les uns se rendirent en Grèce, sous la conduite de Danaüs et de Cadmus ; les autres, dans la Judée, sous la conduite de Moïse, qui proscrivait les idoles, ne reconnaissant qu'un Dieu qui gouvernait tout, et organisa un culte différent des autres, sous la direction d'un souverain pontife (4). Voilà comme les témoignages de Manéthon, d'Hécatée et de Diodore se complète mutuellement, pour nous attester que Moïse, Danaüs et Sésostris étaient contemporains.

Il n'y a pas cent ans, l'impiété abusait de tout ce qu'on savait ou ne savait pas sur l'Egypte, pour attaquer les livres saints. Son antiquité dépassait la création biblique du monde; Moïse n'avait pu écrire le Pentateuque parce que, de son temps, on ne faisait encore que graver; et ainsi, cent autres choses pareilles. Le siècle dernier touchait à sa fin, lorsque, à la tête des armées françaises, Sésostris-Buonaparte parcourut l'antique royaume de Sésostris-Rhamsès. Pendant que les soldats se battaient, des savants dessinaient les pyramides, les tombeaux, les temples, les palais séculaires; copiaient, sans les entendre, les hiéroglyphes, les emblèmes : il n'y

(1) Quatorzieme lettre de M. Champollion. — (2) L. I, c. LV. — (3) Manethon *apud Joseph. cont. App.*, l. I. — (4) Diodor., *apud Phot. Biblioth.*, col. 1151.

avait qu'un monument qu'ils comprissent, c'était une représentation astronomique qui remontait pour le moins à quelques milliers de siècles. Moïse était convaincu de fausseté en nous faisant le monde beaucoup plus jeune ; ce sauveur d'Israël, figure du Sauveur de l'humanité entière, paraissait de nouveau exposé à périr sur les bords du Nil, et avec lui l'ancienne et la nouvelle alliance ; mais comme autrefois, le salut est venu d'où venait la persécution : la fille des Pharaons, l'Egypte, est sortie de ses palais et de ses temples en ruine, avec ses vieux hiéroglyphes, le voile qui la couvrait depuis toujours a été soulevé par un savant français; les hiéroglyphes si longtemps muets, ont parlé, et ils ont parlé comme un écho de la Bible, et les triomphants sophismes de l'impiété ont disparu comme les chars et les cavaliers d'Aménophis dans la mer Rouge ; et le zodiaque de Denderah ne remonte plus qu'au commencement de l'ère chrétienne, et il n'est plus qu'une représentation superstitieuse d'astrologie : et ces Pharaons qui ont semé nos musées de papyrus, et l'Egypte de merveilles d'architecture, se trouvent ceux qui ont régné depuis Abraham jusqu'à Moïse : pour ce qui est d'auparavant, l'HIÉROGLYPHE ne dit pas plus que l'ÉCRITURE.

Oui, c'est dans la période la plus glorieuse de son histoire, que l'Egypte eut devant les yeux les leçons et l'exemple d'Israël ; c'est dans la période la plus glorieuse de son histoire, lorsque les sciences et les arts florissaient, qu'elle a été châtiée et enseignée de Dieu : son Sésostris, en conquérant la Libye, l'Asie et la Thrace, y pouvait annoncer la puissance de l'Eternel. Les Philistins ne l'oublieront point. Frappés de diverses plaies, parce qu'ils avaient pris l'arche du Dieu d'Israël, leurs prêtres leur diront: « Pourquoi endurcissez-vous vos cœurs, comme le fit l'Egypte et Pharaon ? Quand celui-ci eut été frappé, ne les renvoya-t-il pas, et ils s'en allèrent (1) ? » Après huit siècles, les Ammonites s'en souviendront encore. Leur roi, Achior, dira à Holopherne : « Un roi d'Egypte les accablait de travaux en mortier et en brique, pour la construction de ses villes ; ils crièrent à leur Dieu et il frappa de diverses plaies toute la terre d'Egypte. Les Egyptiens les expulsèrent alors : mais se voyant délivrés du fléau, ils voulurent les reprendre et les réduire de nouveau en servitude. Mais le Dieu du ciel ouvrit la mer à leur fuite, les eaux du ciel se durcirent de part et d'autre comme une muraille, ils traversèrent le fond de la mer à pied sec : une armée innombrable d'Egyptiens les ayant poursuivis, y fut engloutie, de manière qu'il n'en resta pas un pour en donner la nouvelle à ses descendants (2). » Voilà comme le chef des Ammonites parlera au généralissime des armées assyriennes; voilà comme dès lors les divers peuples s'unissaient à Israël pour célébrer sa merveilleuse sortie de l'Egypte.

Tout cela, sans doute, est déjà bien grand et bien magnifique ; cependant tout cela n'est que l'image, l'hiéroglyphe de quelque chose de plus magnifique et de plus grand. Israël asservi en Egypte, délivré par une suite de prodiges, traversant à pied sec la mer Rouge, formé aux combats dans le désert, conquérant la terre promise pour y attendre le règne glorieux de David et de Salomon ; ce premier Israël est le germe, l'embryon d'un Israël nouveau, qui doit embrasser les vrais Israélites, les fidèles de toutes les nations. Ici l'Egypte, c'est le monde entier ; les Pharaons, ce sont les Césars romains ; la victime de la délivrance, c'est l'Agneau de Dieu s'immolant dans la nuit de Pâques d'une manière non sanglante sur la table mystique, s'y donnant à manger à ses disciples, et le lendemain s'immolant d'une manière sanglante sur la croix par la main des soldats de César ; les trois journées de chemin aboutissant à la mer Rouge, ce sont trois siècles de persécution aboutissant à l'inondation des Barbares ; l'Eglise, nouvel Israël, traverse ce déluge de sang comme un baptême ; l'empire romain y périt comme dans un abîme, un sépulcre ; l'Eglise continue sa marche au travers d'un désert affreux, l'humanité en ruine, les royaumes écroulés ; elle porte dans son sein, non plus douze tribus, mais une douzaine de nations féroces et indomptables, qu'il faut transformer et enfanter à la vie chrétienne. Enfin, comme autrefois Israël sous la conduite de Josué, vicaire temporel de Moïse, et d'Eléazar, son vicaire spirituel, qui servait de règle à l'autre, ainsi l'Eglise, sous la conduite du pontife romain, vicaire spirituel du Christ, et de Charlemagne, son vicaire temporel, prendra possession de sa terre promise, l'univers. La possession n'a pas encore toute l'étendue de la promesse ; ce ne sera que sous un autre règne de David et de Salomon, le second avénement du Christ, avec lequel l'Eglise triomphante entrera pour jamais dans son céleste héritage.

(1) I Reg., VI, 6. — (2) Judith., 10-13.

———

DISSERTATION SUR LE LIVRE SIXIÈME

L'EXISTENCE DES DIEUX ET DES MIRACLES CHEZ LES PAIENS PROUVÉE PAR L'ÉCRITURE (1).

La solution de cette question : Y a-t-il eu des vrais miracles chez les païens? dépend complètement de celle-ci : Les divinités païennes ont-elles réellement existé ? Il règne sur ce point une grande diversité d'opinions. Tandis que quelques-uns ne voient dans les doctrines religieuses du paganisme que le produit d'une raison égarée, et considèrent tout ce qui en émane, par exemple, la nécromantie, les oracles, la magie, pour des illusions ou des impostures exploitées par les chefs politiques et religieux dans le but d'asservir le peuple ; d'autres, au contraire, sont persuadés que tout est de la plus stricte réalité, et le monde païen avec tous ses accessoires est à leurs yeux, dans l'acception originale du mot, un véritable empire du démon.

Le Psalmiste a dit, il est vrai, que « tous les dieux des païens sont de mauvais esprits; » mais il ne faut pas restreindre ces paroles au point de croire que toutes les divinités païennes appartenaient au monde démoniaque. Le mot *Elilim* n'est traduit par *dœmonia* que dans la version italique ; saint Jérôme le rend par *sculptilia*, « ouvrages de sculptures ;» le cardinal Bellarmin par *deiculi*, « petits dieux, » et il n'y a pas un bon ouvrage sur la Bible qui ne fasse la remarque qu'il signifie proprement *nullités*.

Il en est de même des deux autres passages de l'Ecriture. Ainsi quand on lit dans le cantique de Moïse : « Ils (les Israélites) ont offert leurs sacrifices non à Dieu, mais aux mauvais esprits ; » et dans saint Paul : « Ce que les païens immolent, ils l'immolent aux démons, et non pas à Dieu, » et il est évident que ces deux auteurs sacrés n'ont pas pour but de donner une notice exacte des divinités païennes, mais seulement de blâmer le culte qu'on leur rend, et de faire entendre que l'adoration et surtout les sacrifices doivent s'adresser à Dieu seul. Rendus à d'autres êtres, réels ou fictifs, c'est le démon et ses complices qui, à la fin, en reçoivent tout l'honneur et le mérite.

On ne saurait donc conclure de ces passages à l'identité absolue des dieux et des démons, ni faire correspondre à une divinité païenne considérée jadis comme un être surhumain et honorée comme telle, un mauvais esprit qui aurait accepté ce culte. Il faut, au contraire, donner dans la théologie et dans la liturgie païennes une part considérable à l'imposture volontaire et intéressée des prêtres et des hommes d'Etat, ainsi qu'à l'imagination grossière du peuple. Mais il demeure toujours vrai que le culte des divinités païennes est, dans sa nature la plus intime, un vrai culte démoniaque. L'Ecriture le marque avec la dernière évidence dans une multitude d'autres passages. Ainsi le Seigneur dit à Moïse et à Aaron : « J'exercerai mon jugement sur tous les dieux de l'Egypte ; » et Jéthro avouait plus tard que le Seigneur avait exécuté cette parole. Il n'est pas impossible, nous le savons, d'appliquer ce passage aux statues des faux dieux, et surtout à celles des animaux. Mais nous en avons de plus précis, notamment ceux où il est dit que le Seigneur est élevé, terrible, qu'il est un roi supérieur à tous les dieux, le Dieu des dieux, et auquel nul d'entre eux ne peut être comparé; puis les passages où les jugements de Dieu sur les puissances païennes sont représentés comme une victoire et un jugement sur les dieux eux-mêmes.

Or, comme en tous ces endroits il ne peut être question des bons anges, car le contexte s'y opposerait dans la plupart des cas, et d'ailleurs les Hébreux n'ont jamais eu l'habitude de diviniser les anges, il s'agit évidemment des divinités païennes. Si d'un autre côté, les écrivains sacrés n'avaient eu en vue que des êtres purement imaginaires, nous ne manquerions pas de nous en apercevoir. Sans doute, les divinités païennes, n'étaient pour les anciens Hébreux que des nullités, Elilim; mais elles n'étaient telles que par rapport à Jehovah, l'Etre par excellence et le seul vrai Dieu. En désignant ainsi ces divinités, les Hébreux ne prétendaient point qu'elles n'eussent aucune existence réelle, mais seulement

(1) Cette dissertation est empruntée à l'édition allemande, trad. de Bélet.

qu'elles n'étaient point ce qu'on le supposait, de véritables dieux. C'étaient des dieux vains, impuissants, débiles, comme lorsqu'Eve appelle le second de ses fils un *souffle*, une *vanité*, lorsque Job dit de ses jours qu'ils sont *vains*, ou lorsque l'Ecclésiaste s'écrie *que tout est vanité*. C'est dans ce sens seulement qu'on peut expliquer pourquoi l'Ecriture parle tout à la fois de la réalité et du néant des divinités étrangères?

Les Pères et les docteurs de l'Eglise partagent la même opinion. Quant aux apologistes des premiers siècles, « ils affirment tous, dit Mœhler, que les esprits impurs et déchus sont entrés dans les idoles, et que c'est en demeurant en elles qu'ils sont parvenus à les faire adorer ; ce sont eux qui ont produit dans les oracles ces effroyables extases qui jetaient le trouble et le désordre dans les imaginations; ce sont eux qui, en vertu de leur substance spirituelle, pénétraient dans les corps et troublaient les hommes de diverses manières, par l'épilepsie, par la démence et la fureur, et qui souvent faisaient semblant de se laisser apaiser par des sacrifices. »

Tertullien répète en plusieurs endroits que les démons sont les auteurs du culte idolâtrique, du fanatisme religieux ; il les représente entraînant les hommes dans la superstition, l'impudicité et le vice. « De même, dit-il, qu'un certain poison caché dans l'air corrompt déjà les fruits dans leur fleur, de même la vertu des démons et des mauvais anges opère par une contagion non moins subtile; ils excitent dans les âmes des troubles violents et des agitations extraordinaires ; ils leur inspirent des pensées folles et honteuses, et les entraînent dans une infinité d'erreurs, dont la principale est le culte des faux dieux, afin de pouvoir se repaître de la fumée de l'encens, de la graisse et du sang des animaux. Tout esprit est agile comme un oiseau, or les anges et les démons étant des esprits, se trouvent en un moment partout où ils veulent. Par là, il leur est aisé de savoir ce qui se fait par toute la terre; ils l'annoncent aussitôt, et c'est ce qui les fait passer pour des dieux, parce qu'on ignore la nature de leur substance. Aussi ils veulent souvent paraître les auteurs de ce qu'ils annoncent; et, en effet, ils le sont quelquefois du mal, jamais du bien. D'ailleurs, ils apprenaient jadis de la bouche des prophètes des choses que la Providence éternelle avait arrêtées, et maintenant ils les puisent dans les saintes Ecritures : c'est de là qu'ils tirent les conjonctures sur lesquelles ils jugent de l'avenir. Ils y remarquent les changements survenus dans la suite des temps, et ils tâchent de paraître semblables à Dieu, en faisant des prédictions dont ils ne sont pas les auteurs. Ils enveloppent leurs oracles de termes ambigus, afin de les accommoder à tout événement. Habitant dans l'air, ils connaissent dans le voisinage des astres et la proximité des nuages, la disposition des cieux, et promettent aux hommes les pluies qui sont prêtes à tomber. Ils sont d'un grand secours dans les maladies. Comme ce sont eux qui font le mal, quand on s'est servi des remèdes qu'ils ordonnent, ils cessent d'affliger les corps, et on croit alors qu'ils les ont guéris. Par ces moyens ils ont autorisé l'idolâtrie et se sont fait adorer comme des dieux. »

Origène, après avoir défini les démons des esprits séparés de Dieu dit que c'est les honorer que d'adorer et invoquer les dieux ; car « tous les dieux des païens sont des démons. » Un fait qui le prouverait déjà à lui seul, c'est que dans une des actions les plus saintes de leur culte, dans la consécration des statues et des temples, les évocations mystérieuses sont prononcées par des gens qui font pour les esprits mauvais l'office de vrais magiciens. Nous en avons la certitude, le culte que les Grecs rendaient à leurs divinités dans les temples, devant les autels et les statues, n'était adressé qu'à cette sorte de démons. Origène remarque dans un autre endroit que, si les oracles ne proviennent pas toujours de l'imposture des prêtres, il ne les faut pas attribuer à Dieu, puisqu'il est suffisamment prouvé que les mauvais esprits interviennent (1).

Minucius Félix s'efforce de démontrer que l'idolâtrie tirait ses éléments et sa force du culte des démons et que c'était grâce à leur secours que les magiciens opéraient leurs prestiges. Et il ajoute : « Ces esprits impurs, au témoignage des magiciens, des philosophes et de Platon, se cachent sous les colonnes et les statues comme des initiés, et obtiennent par leurs suggestions l'autorité qu'aurait un dieu réellement présent, car ils excitent les hommes, hantent les sanctuaires, remuent les fibres du cœur, dirigent le vol des oiseaux, président aux sorts, et prononcent les oracles tissus le plus souvent d'impostures. Mais qu'on les conjure au nom de Dieu, vous entendrez un Saturne, un Sérapis, un Jupiter, et tout ce que vous adorez de démons, cédant à la violence de la douleur, déclarer ce qu'ils sont ; et pourtant ils ne voudraient pas mentir à leur honte, surtout en votre présence. Croyez-en donc leur propre témoignage, quand ils confessent eux-mêmes n'être que des démons. »

Saint Athanase remarque sur le psaume XCV, 5, que « ce qui excite le plus les païens à la crainte de Dieu, c'est de voir livrer aux flammes leurs prétendues divinités ; ils connaissent alors que ce ne sont point des dieux, mais des démons ; car, ajoute-t-il plus loin, ceux qu'on tenait auparavant pour des dieux, sont reconnus pour de mauvais esprits. » Ailleurs, il place la magie noire, qui florissait surtout chez les Egyptiens, les Chaldéens et les Indiens, ainsi que les sentences des oracles, au nombre des impostures des démons, les-

(1) *Contre Cels.*

quels se servaient en outre d'une multitude de [illegible], et fixaient leur séjour dans les fleuves, dans les sources, dans les bois et dans la pierre pour troubler les esprits des hommes et effrayer par des miracles les mortels insensés. »

Saint Augustin parle à plusieurs reprises de ces esprits impurs qui, par un art abominable, se mêlent à la pierre, et tiennent ainsi dans une misérable captivité les âmes de leurs adorateurs, de démons qui sont adorés dans les temples, et qui, par des arts secrets, sont infusés dans les statues, c'est-à-dire dans les images visibles des dieux, et il ajoute que la religion du Christ a mis fin à cette fabrication de dieux, ainsi qu'au culte des démons. Ailleurs, interpellant les Manichéens avec colère : « Vous êtes encore bien pire que les païens : ceux-ci honoraient du moins quelque chose de réel, seulement ce n'était pas des dieux ; mais ce que vous honorez n'a point d'existence. » Voici comment il expliquait le passage de Psalmiste si souvent cité : « Les hommes étaient retenus captifs sous le diable et servaient les esprits impurs ; mais ils ont été délivrés de la captivité. Les mauvais esprits, qui étaient appelés les dieux des païens, n'étaient que des démons. »

Ces témoignages, qu'il serait aisé de multiplier suffisent pour démontrer que l'antiquité chrétienne croyait unanimement à la réalité des dieux du paganisme. Les docteurs qui vinrent ensuite ne pensaient pas autrement. Saint Thomas distingue deux causes de l'adoration des idoles, une cause *dispositive* du côté de l'homme, et une cause *consommatrice* du côté des demons, » qui s'offraient à l'adoration des hommes trompés, en leur répondant du milieu des statues où ils se cachaient et en faisant quantité de choses qui semblaient merveilleuses à l'homme ; voilà pourquoi le Psalmiste déclare que tous les dieux des païens sont des démons. »

Saint Thomas, interprétant ces paroles de l'Evangile : *Ceux qui étaient tourmentés par les esprits impurs étaient guéris*, s'exprime ainsi : « On appelle proprement lunatiques ceux qui, au déclin de la lune, sont atteints de quelque folie ; ils deviennent alors possédés du démon. Dans cet état, le démon les afflige davantage pour deux raisons. La première citée par saint Jérôme, c'est afin de déshonorer la créature de Dieu. Une seconde et meilleure raison, c'est que le démon ne peut rien faire sans se servir des forces du corps. Or, comme il n'y a pas de doute que les corps inférieurs sont assujettis aux diverses modifications des corps supérieurs, le diable répond volontiers à l'appel quand il voit que les corps supérieurs concourent à l'effet pour lequel il est invoqué. Or, quand la lune diminue, l'humidité diminue avec elle, et le diable profite de cet état pour augmenter ses vexations (1). »

Le moyen âge et les premiers temps de la réforme maintinrent cette doctrine et l'exagérèrent même sensiblement ; on se souvient des proportions qu'avait prises la croyance aux mauvais esprits. Balthasar Bekker fut le premier qui, sur la fin du dix-septième siècle, poursuivit de ses rudes attaques la croyance aux sorciers, puis rejeta complétement la doctrine chrétienne touchant les démons. Il rencontra, il est vrai, de violents adversaires ; mais il trouva aussi de nombreux adhérents, et déjà un siècle plus tard, le protestantisme allemand, marchant de pair avec l'athéisme français, soutenait justement le contraire de ce qu'il avait admis dans l'origine. Luther avait une si haute idée de sa puissance qu'on aurait été tenté, d'après sa théorie, de l'associer au gouvernement divin. Ses disciples tout en conservant leur croyance de luthériens, allèrent jusqu'à nier l'existence du démon, par conséquent son action dans le premier monde païen, et à reléguer dans le domaine de l'imposture et de la fable tout ce qui présentait un caractère religieux et inexplicable.

Chez nous, au contraire, la croyance est demeurée ce qu'elle était autrefois avec cette seule différence que nos théologiens ne sont pas aussi généralement disposés que les anciens Pères à mettre sur le compte des mauvais esprits tous les phénomènes du monde païen qui leur paraissent inexplicables.

Le fait de l'intervention des mauvais esprits dans le paganisme et par les dieux du paganisme est confirmé par toute la doctrine de l'Eglise sur les anges et sur les démons. « Dieu, dit Bossuet, a créé dans le ciel des esprits dégagés de toute matière, c'est ce que nous appelons les anges, et c'est de cette race que sont les démons. Mais ces anges rebelles, pour avoir voulu s'égaler à Dieu, ne perdront pas leurs dons naturels. Non, ils leur seront conservés, mais il y aura seulement cette différence que ce qui leur servait d'ornement, cela même leur tournera en supplice. Leurs forces ne sont donc pas épuisées par leur chute. Toute l'Ecriture les appelle forts. « Les forts, dit David, se sont jetés sur moi (2) ; » et, par là saint Augustin (3) entend les démons. Jésus-Christ appelle Satan le « Fort armé (4). » Non-seulement il a sa force, c'est-à-dire sa nature et ses facultés, mais encore ses armes lui sont conservées, c'est-à-dire ses inventions et ses connaissances. Ailleurs il le nomme le prince du monde (5) ; et saint Paul, gouverneur du monde (6). Nous apprenons de Tertullien que les démons faisaient pour leurs idoles des robes dont se revêtaient les magistrats ; qu'ils faisaient porter devant eux les faisceaux et les autres marques d'autorité publique, comme étant, dit-il, « les vrais magistrats et les princes naturels du

(1) *In Evang. Matth.* c. III. — (2) Ps., LVIII, 4. — (3) *In Psal.*, LVIII, Enar., 1. — (4) Luc, XI, 21. — (5) Joan., XII, 31. — (6) Eph., IV, 12.

siècle (1). » Saint Paul va jusqu'à dire « qu'il en est le Dieu (2). » Et en effet, il fait le Dieu sur la terre, et affecte d'imiter le Tout-Puissant. Il se fait rendre des honneurs divins, il exige des sacrifices, il reçoit des vœux et se fait ériger des temples comme un sujet rebelle, dit Tertullien (3), qui, par mépris ou par insolence, affecte la même grandeur que son souverain.

La puissance du démon vient de la faculté qu'il a de ramasser toutes ses forces pour agir. Tous les esprits angéliques (4), sont très arrêtés dans leurs entreprises ; car au lieu que les objets ne se présentent à nous qu'à demi, les anges embrassent tout leur objet du premier regard avec toutes ses circonstances ; et ensuite leur résolution est fixe, déterminée et invariable.

D'où vient la haine que les démons portent au genre humain ? De l'orgueil, répond l'Ecriture par la bouche de Job. Leur péché a été l'orgueil, et « ce sont eux qui dominent tous les enfants de l'orgueil. » Et voilà pourquoi, dit Bossuet, le diable a affecté la divinité. « Je monterai, dit-il, et placerai mon trône au-dessus des astres, et je serai semblable au Très-Haut. » Tombé du ciel et frémissant de colère, il conçoit le dessein de soumettre tout le monde à sa tyrannie ; il s'attaque à Adam dans le jardin de délices, lui inspire l'orgueil et ne réussit que trop pour notre malheur. C'est ainsi que selon l'Evangile, « l'homme étant dompté par le diable, il devint incontinent son esclave. » Comme il n'est pas au pouvoir du démon de faire de nouvelles créatures pour les opposer à celles de Dieu, « il adultère tous les ouvrages de Dieu, dit Tertullien, et apprend aux hommes à en corrompre l'usage, et les astres, et les éléments, et les plantes et les animaux, il tourne tout en idolâtrie. » Il abolit la connaissance de Dieu, et par toute l'étendue de la terre il se fait adorer en sa place, et affecte la même pompe que son souverain. Dieu a ses vierges qui lui sont consacrées, et le diable n'a-t-il pas eu ses vestales ? N'a-t-il pas eu ses autels et ses temples, ses mystères et ses sacrifices, et les ministres de ses impures cérémonies ? Dieu, dans la nouvelle alliance, régénère ses enfants par l'eau du baptême ; et le diable faisait semblant de vouloir expier leurs crimes par diverses aspersions. Il promettait aux siens une régénération, comme le rapporte Tertullien ; et il se voit encore quelques monuments publics où ce terme est employé dans ses profanes mystères. L'Esprit de Dieu, au commencement, était porté sur les eaux ; et « le diable, dit Tertullien, se plaît à se reposer dans les eaux, » dans les fontaines cachées, dans les lacs et dans les ruisseaux souterrains. C'est pourquoi l'Eglise de l'antiquité, imbue de cette créance, nous a laissé cette forme que nous observons encore aujourd'hui, d'exorciser les eaux baptismales. Dieu, par son immensité, remplit le ciel et la terre. « Le diable, par ses anges impurs, occupe autant qu'il peut toutes les créatures, » dit encore Tertullien. De là vient cette coutume des premiers chrétiens, de les purger et de les sanctifier par le signe de la croix, comme par une espèce de saint exorcisme (5).

Revenons aux magiciens de l'Egypte et à leurs miracles. Il est de toute évidence que les magiciens étaient au service des démons, et que, loin d'exercer une magie purement naturelle, « ils faisaient réellement, sous l'influence des démons, des serpents et des grenouilles (6). C'est le sentiment unanime des Pères et des commentateurs ecclésiastiques. Nous savons, du reste, que si la magie existait chez tous les peuples, elle était surtout florissante chez les Egyptiens, les Perses et les Chaldéens. L'évocation des serpents formait une des principales branches de la magie égyptienne. Des restes de cet art secret se sont conservés jusqu'à nos jours, et, si nous en croyons les voyageurs, les psylles, — c'est ainsi que se nomment aujourd'hui les Egyptiens qui évoquent les serpents, — opèrent les choses les plus merveilleuses. Ils attirent les serpents de leurs repaires à l'aide de certains sons et de formules magiques, se comportent avec eux comme avec les animaux les plus inoffensifs et leur apprennent certaines industries. « Dans les fêtes religieuses, lisons-nous dans le savant ouvrage de l'expédition franco-égyptienne, les psylles apparaissent dans une nudité presque complète, ayant la tête, les bras et les autres parties du corps enlacés de serpents. Ces serpents, disent-ils, ils peuvent les transformer en bâtons et les contraindre à faire le mort. Quand ils veulent produire cet effet, ils leur crachent dans le gosier, les forcent de le fermer et les posent à terre. Puis, comme s'il y avait un dernier commandement, ils leur mettent la main sur la tête, et à l'instant même les serpents deviennent roides et immobiles, et tombent dans une sorte d'engourdissement. Quand on veut les ranimer, on les prend par la queue et les roule entre ses deux mains (7). »

Nous comprenons maintenant pourquoi l'évocation des serpents fut le premier miracle que Moïse et Aaron opérèrent devant les Egyptiens. Nous voyons là un trait de la sagesse de Dieu, qui a voulu confondre les adorateurs des idoles et des démons là même où ils se croyaient le plus en sûreté.

Toutefois, cette victoire des prophètes du vrai Dieu, manifestation si éclatante de la supériorité du Dieu d'Israël sur les idoles égyptiennes, ne suffisait point encore pour dissiper l'endurcissement de Pharaon. Il y fallait de nouveaux prodiges. Ces prodiges ont

(1) *De Idol.*, n. 18. — (2) II Cor., IV, 4. — (3) Ad uxor. — (4) I Part. quæst. LVIII, art. 3. — (5) Voir les deux *sermons* de Bossuet sur les démons. — (6) Thom, quæst. CLXIV, ad 2. — (7) Champollion Figeac, *l'Egypte*, p. 26.

.. de remarquable, qu'ils présentent un caractère aussi étrange que l'évocation des serpents, qu'ils ont tous la nature pour objet et correspondent parfaitement aux autres faits merveilleux qui se passent en Egypte.

Rien de plus facile à expliquer : il y avait entre les magiciens et Moïse une sorte de rivalité, et les miracles de Moïse devaient servir à réfuter les superstitions égyptiennes. Le meilleur moyen de montrer la supériorité du Dieu de Moïse sur les idoles et les magiciens de l'Egypte, c'était de les vaincre sur leur propre terrain, de les convaincre d'imposture dans les arts mêmes où ils excellaient.

Mais afin que rien ne manque à l'évidence des miracles mosaïques, et que la justice divine soit pleinement satisfaite, ces miracles opérés sur la nature vont devenir autant de plaies terribles qui s'étendront sur toute l'Egypte et sur toute sa population. Il est juste que « chacun soit puni par où il a péché (1).»

(1) Sap. XI, 15.

LIVRE SEPTIÈME

DE 1491 A 1490 AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE

Loi écrite; ses rapports avec le passé, le présent et l'avenir.

Trois des plus beaux génies de l'antiquité, parmi les Chinois, les Grecs et les Romains, ont cherché, l'un après l'autre, quel devait être un gouvernement, une société, pour atteindre à la perfection. Or, ce que, dans cette vue, Confucius, Platon et Cicéron ont imaginé de plus parfait, nous le verrons réalisé dans Moïse et dans le Christ, autrement dans l'Eglise catholique.

Confucius ou Koung-Tsée, que la Chine appelle le *saint maître*, naquit au sixième siècle avant l'ère chrétienne, environ dix siècles après Moïse, et vers le temps où le prophète Daniel était le chef des mages de Perse et des sages de Babylone. Il jouit aujourd'hui encore d'une vénération presque religieuse. Sa famille subsiste encore; c'est la plus illustre de l'empire. Quant à ses principes sur la base d'un bon gouvernement, on les trouve dans les *Kings* ou livres sacrés, dont il a été le rédacteur, et dans les commentaires qu'en ont faits ses innombrables disciples. Sans sortir du *Chou-King*, qui est le plus connu, on y voit un suprême Seigneur, un Ciel souverainement intelligent, dans le cœur duquel tout est marqué distinctement, qui pardonne au repentir, qui se laisse fléchir à la prière, qui entend les cris des peuples, qui donne des ordres pour déposer les mauvais rois et leur en substituer d'autres. Le trône est la place du Ciel. C'est du Ciel que viennent les neuf règles du gouvernement. Un roi doit avec respect avoir soin des peuples, parce que tous sont les enfants du Ciel. Si l'ordre n'en est donné par le Chang-Ti ou souverain Seigneur, nul royaume, dans les quatre parties du monde, ne peut être détruit. Les lois sont les ordres du Ciel. C'est le Ciel qui a établi la distinction des devoirs, la distinction des états, la distinction des cérémonies, la distinction des habillements la distinction des supplices. Toutes les fonctions publiques sont des commissions du Ciel. « Un juge des crimes, est-il dit, imite la vertu du Ciel en exerçant le droit de vie et de mort; c'est le Ciel qui s'associe à lui. Vous qui, dans les quatre parties, présidez au gouvernement, dit un roi; vous qui êtes préposés pour faire exécuter les lois pénales, n'êtes-vous pas à la place du Ciel pour être les pasteurs des peuples? Je crains et je suis réservé quand il s'agit des cinq supplices; il résulte de leur institution un grand avantage; le Ciel a prétendu par là secourir les peuples, et c'est dans cette vue qu'il s'est associé des juges qui sont ses ministres (1). »

Un point surtout est remarquable dans la doctrine de Koung-Tsée et de ses disciples : c'est l'attente du SAINT, qui doit venir de l'Occident porter la loi à la perfection et étendre son règne sur tout l'univers. Koung-Tsée disait que le SAINT *envoyé du ciel saurait toutes choses et qu'il aurait tout pouvoir au ciel et sur la terre* (2). « Qu'elle est grande, s'écrie-t-il, la voie du Saint! elle est comme l'océan; elle produit et conserve toutes choses; sa sublimité touche au ciel. Qu'elle est grande et riche!... Attendons un homme qui puisse suivre cette voie; car il est dit que, si l'on n'est doué de la suprême vertu, on ne peut parvenir au sommet de la voie du Saint (3) »

Consulté par un ministre de l'empire, s'il était un saint homme, ou du moins s'il y en avait eu jusqu'alors en Chine, Koung-Tsée répondit qu'il n'en connaissait point, ajoutant : « Moi, Khiêou, j'ai entendu dire que dans les contrées occidentales il y avait (ou il y aurait) un saint homme qui, sans exercer aucun acte de gouvernement, préviendrait les troubles; qui, sans parler, inspirerait une foi spontanée; qui, sans exécuter de changement, produirait naturellement un océan d'actions (méritoires). Aucun homme ne saurait dire son nom; mais moi, Khiêou, j'ai entendu dire que c'était là le véritable Saint (4). »

Dans la préface d'un célèbre ouvrage de philosophie, composé par un empereur, on lit ces paroles étonnantes : « Avant la naissance du SAINT, la RAISON résidait dans le ciel et

(1) Chou-King, p. 295 et 298. — (2) *Morale de Confucius*, p. 195. — (3) *L'Invariable milieu*, traduit par Abel Rémusat, p. 94. — (4) *Ibid.*, note p. 145.

dans la terre : depuis la naissance du SAINT, c'est en lui que la RAISON réside (1). » Peut-on exprimer plus clairement que le SAINT est la raison même de Dieu, son Verbe revêtu de la nature humaine ?

A la fin du cinquième siècle avant Jésus-Christ, et pendant que le dernier des anciens prophètes, Malachie, annonçait à l'occident de la Chine, en Judée, la prochaine venue du SAINT que Confucius attendait de ce côté-là, d'après l'antique tradition, commençait à fleurir en Grèce le plus éloquent disciple de Socrate, Platon. Moins libre de s'expliquer que le sage de l'Orient, si son langage n'est pas toujours aussi clair, sa pensée est la même. Voici les principes fondamentaux de son *Traité de la société politique* et de son *Traité des lois*.

Ce n'est pas un homme, mais Dieu qui peut fonder une législation. En conséquence, l'ordre que le législateur humain doit suivre, et qu'il doit prescrire à tous, c'est de subordonner les choses humaines aux choses divines, et les choses divines à l'intelligence humaine. Jamais homme n'a fait proprement de lois; c'est la fortune ou les circonstances qui les font; ou plutôt Dieu qui tout en gouvernant l'univers, gouverne en particulier toutes les choses humaines par les circonstances et la fortune. « Prions Dieu, dit-il, pour la constitution de notre cité, afin qu'il nous écoute, nous exauce et vienne à notre secours pour dispenser avec nous son gouvernement et ses lois. Les monarchies, les aristocraties, les démocraties absolues sont moins des sociétés politiques que des cohabitations aux mêmes villes. Une partie y domine l'autre qui est esclave. C'est la partie dominante qui donne le nom à tout l'ensemble. S'il fallait de là prendre son nom, il fallait du moins lui donner le nom de Dieu, vrai dominateur de tous les êtres raisonnables. Mais quel est-il ce Dieu ? écoutons la fable nous parlant de l'âge d'or. Sachant que nul homme ne peut gouverner les choses humaines avec un pouvoir absolu sans tomber dans l'orgueil et l'injustice, Saturne confia l'établissement et le régime des empires, non à des hommes, mais à des génies. Ce discours, plein de vérité nous apprend que si ce n'est pas un dieu, mais un homme qui préside à la constitution et au gouvernement d'une cité quelconque, jamais elle ne pourra échapper aux plus grands maux. Il faut donc tâcher, par tous les moyens imaginables d'imiter le régime primitif; et nous confiant en ce qu'il y a d'immortel dans l'homme, nous devons fonder les maisons, ainsi que les Etats, en consacrant comme des lois, les volontés de l'intelligence (souveraine). Sans cela, comme nous l'avons déjà dit, il ne reste aucun moyen de salut (2).

Enfin, supposant que les colons qui doivent peupler sa nouvelle république sont arrivés, Platon leur rappelle ainsi le fondement de toute société et de toute loi :

« Dieu, comme le porte l'ancienne parole, ayant en lui-même le commencement, la fin et le milieu de toutes choses, fait inviolablement ce qui est bien, suivant la nature. Toujours il est accompagné de la justice, qui punit les violateurs de la loi divine. Quiconque veut s'assurer une vie heureuse, se conforme à cette justice et lui obéit avec une humble docilité : mais celui qui s'élève, avec orgueil à cause de ses richessses, de ses honneurs ou de sa beauté, celui dont la folle jeunesse s'enflamme d'une insolente présomption, comme s'il n'avait besoin ni de souverain ni de maître, et qu'il fût au contraire capable de conduire les autres, Dieu l'abandonne entièrement ; et ce misérable délaissé, s'associant d'autres malheureux abandonnés comme lui, s'applaudit en renversant tout, et il ne manque pas de gens aux yeux de qui il paraît quelque chose; mais puni bientôt par l'irréprochable jugement de Dieu, il renverse à la fois et lui-même, et sa maison, et la cité tout entière. Or, puisqu'il en est ainsi, que doit faire et penser le sage ? — Nul doute que le devoir de chaque homme ne soit de chercher par quel moyen il sera du nombre des serviteurs de Dieu. — Qu'est-ce donc qui est agréable à Dieu et conforme à sa volonté ? Une seule chose selon la parole ancienne et invariable, qui nous apprend qu'il n'y a d'amitiés qu'entre les êtres semblables et qui s'éloignent de tout excès. Or, la souveraine mesure de toutes choses, doit être, pour nous, Dieu, ainsi qu'on le dit, bien plus qu'aucun homme, quel qu'il soit. Si donc vous voulez être ami de Dieu, efforcez-vous de lui ressembler autant que possible (3). »

Après le sage de la Chine et le sage de la Grèce, écoutons le consul romain.

Dans son premier livre des Lois, Cicéron dit que, pour établir le droit, « il faut remonter à cette loi souveraine qui est née avant tous les siècles, avant qu'aucune loi eût été écrite, ni aucune ville fondée. Pour y parvenir, il faut croire avant tout que la nature entière est gouvernée par la divine Providence, que l'homme a été créé par le Dieu suprême, et que par la raison, il est en société avec Dieu. Cette raison commune à Dieu et à l'homme, voilà la loi qui fait de cet univers une seule cité sous le Dieu tout-puissant (4). »

Et ce n'était pas là une opinion privée. Examinant au second livre la nature de cette loi première, à laquelle doivent se rapporter toutes les autres, il s'exprime ainsi : « Je vois que c'était le sentiment des sages que la loi n'est point une invention de l'esprit de l'homme, ni une ordonnance des peuples, mais quelque chose d'éternel qui régit tout l'uni-

(1) *Mémoires sur la vie et les opinions de Lao-Tseu*, par M. Abel Rémusat. — (2) Plat., *edit. bipont.*, t. VIII, l. I, p. 4 et 18 ; l. IV, p. 170-181. — (3) *Ibid.*, t. VIII, l. I, p. 185. — (4) *De Legib.*, l. I, n. 6, 7, 15, édit. Lefèvre, 1825.

vers par des commandements et des défenses pleins de sagesse. C'est pourquoi ils disaient que cette loi première et dernière est le jugement même de Dieu, qui ordonne ou défend selon la raison ; et c'est de cette loi que vient celle que les dieux ont donnée au genre humain (1). »

« Dès notre enfance, ajoute-t-il, on nous accoutume à nommer lois les ordonnances des hommes ; mais, en parlant de la sorte, nous devons toujours nous rappeler que les commandements et les défenses des peuples n'ont point la force d'obliger à la vertu et de détourner du péché. Cette force est non-seulement plus ancienne que toutes les nations et les cités; elle est du même âge que ce Dieu qui soutient et régit le ciel et la terre. La loi véritable est la raison conforme à la nature des choses, qui nous porte à faire le bien et à éviter le mal ; elle ne commence pas à être loi au moment où on l'écrit, mais elle est loi dès sa naissance, et elle est née avec la raison divine; c'est pourquoi la loi véritable et souveraine, à laquelle il appartient d'ordonner et de défendre, est la droite raison du Dieu suprême (2). » Où cette loi est méconnue, violée par la tyrannie d'un, de plusieurs, ou de la multitude, non-seulement la société politique est vicieuse, il n'y a même plus de société. Cela est encore plus vrai d'une démocratie que de tout autre gouvernement (3).

Enfin, et le philosophe grec, et le consul romain donnent à leurs lois et à leur société pour sanction dernière la providence de Dieu, l'immortalité de l'âme, les récompenses et les peines éternelles dans l'autre vie. « Celui qui règne sur nous, dit Platon dans son *Traité des lois*, ayant vu que toutes les actions humaines ont pour âme, soit la vertu, soit le vice, il nous a préparé différentes demeures selon la nature de nos actions, laissant à notre volonté le choix entre ces demeures diverses... Ainsi ces âmes portent en elles-mêmes la cause du changement qu'elles doivent éprouver selon l'ordre et la loi du destin. Celles qui n'ont commis que des fautes légères descendent moins bas que les âmes plus coupables ; elles errent à la surface de la terre. Celles qui ont commis plus de crimes, et des crimes plus grands, sont précipitées dans l'abîme qu'on appelle l'enfer, ou d'un nom semblable ; lieu redouté des vivants et des morts, et dont la pensée trouble encore l'homme pendant son sommeil. Mais l'âme qui, par de continuels efforts de sa volonté, avance dans la vertu et se corrige du vice, est transportée dans un séjour d'autant plus heureux et plus saint, qu'elle s'est rapprochée de la perfection divine (4). » A la fin de sa *République*, ce même philosophe nous représente l'âme sortant du corps et apparaissant devant le tribunal pour être jugée : « Après la sentence, les justes montent à la droite au plus haut des cieux ; les méchants, au contraire, descendent à la gauche dans un gouffre horrible, d'où ceux qui sont incurables ne peuvent plus sortir, continuellement en proie à d'épouvantables supplices (5). » Egalement Cicéron, à la fin de sa république idéale, entr'ouvre tout d'un coup l'éternité : « Cet univers n'est que le temple du Dieu suprême, qui le régit de même que l'âme immortelle régit ce corps corruptible ; ceux-là vivent vraiment, qui sont échappés des liens du corps comme d'une prison ; ce que nous appelons notre vie est une mort ; là les méchants subissent des siècles de tourments, tandis que les bienfaiteurs de leurs semblables jouiront dans le ciel d'une éternité de bonheur (6). »

Mais ces hommes espéraient-ils jamais voir sur la terre leur admirable gouvernement? Socrate, que Platon fait parler, dit « que le modèle en est sans doute dans le ciel, mais que, pour sa patrie terrestre, il ne l'espère que de quelque divine fortune (7). » Dans d'autres dialogues, il parle d'un personnage extraordinaire « qui nous instruira sur la divinité et sur son culte, ainsi que sur nos devoirs envers nos semblables ; il insinue que ce sera un Dieu caché sous la figure d'un homme ; il espère qu'il ne tardera pas à venir (8). » Ailleurs il dit : « Au commencement de ce discours, invoquons le Dieu sauveur, afin que, par un enseignement extraordinaire et merveilleux, il nous sauve en nous instruisant de la doctrine véritable (9). »

Quant à Cicéron, qui écrivait vers le temps où le Christ allait paraître, ses paroles sont plus fermes : il semble avoir quelque pressentiment de ce qui allait s'accomplir. « La foi véritable, dit-il, est la droite raison conforme à la nature, loi répandue dans tout le genre humain : loi constante, éternelle, qui rappelle au devoir par ses commandements, qui détourne du mal par ses défenses, et qui, soit qu'elle défende, soit qu'elle commande, est toujours écoutée des gens de bien et méprisée des méchants. Substituer à cette loi une autre loi, c'est une impiété ; il n'est permis d'y déroger en rien, et l'on ne peut l'abroger entièrement. Nous ne pouvons être déliés de cette loi, ni par le sénat, ni par le peuple. Elle n'a pas besoin d'un autre interprète qui l'explique ; il n'y aura point une autre loi à Rome, une autre à Athènes, une autre maintenant, une autre après ; une même loi, éternelle et immuable, régira tous les peuples dans tous les temps : et celui qui a porté, manifesté, promulgué cette loi, Dieu, sera le seul maître commun et le souverain monarque de tous; quiconque refusera de lui obéir se fuira lui-même, et renonçant à la nature humaine par cela même, il subira de très-grandes

(1) *De Legib.*, l. II, n. 4. — (2) *Ibid.*, n. 5. — (3) Cic., *De Répub.*, l. III, n. 25. — (4) *De Repub.*, l. X, p. 322-326. — (5) *De Legib.*, t. IX, l. X, p. 106-108. — (6) *Ibid.*, l. VI, n. 7 et 17. — (7) Ἐὰν μὴ θεία τις ξύμβῃ τύχη; *De Répub.*, l. IX, *in fine*. — (8) Plat., t. V., Alcibiade, II, p. 100-102. — (9) *Ibid.*, t. IX., Tim., p. 341.

peines, quand il échapperait à ce qu'on appelle des supplices ici-bas (1). »

Comment ne pas reconnaître aujourd'hui tout cela dans l'Eglise catholique? Société de Dieu avec les anges et les hommes qui lui ressemblent : société dont le souverain monarque est Dieu, le Saint par excellence : dont la loi n'est autre que la sagesse éternelle qui a créé l'univers et qui le gouverne, atteignant d'une extrémité à l'autre avec force, et disposant tout avec douceur : loi véritable, non point asservie à d'inflexibles formules, non point ensevelie dans une écriture morte, mais vivant et régnant par la parole; loi une, sainte, universelle et perpétuelle, qui réunit tous les lieux et tous les temps, et le ciel et la terre, en une société une, sainte, universelle et perpétuelle, sous le Dieu tout-puissant.

Il n'y a de vraie société que celle-là ; car là seulement, tous les esprits sont unis dans la même vérité, tous les cœurs dans la même charité, toutes les volontés dans l'espérance et la poursuite des mêmes biens : biens éternels, immuables, biens communs à tous et néanmoins propres à chacun; biens que tous et chacun peuvent posséder tout entiers; et, pour parvenir à ces biens, tout homme doit observer la même règle, la même piété envers Dieu, la même justice envers le prochain, la même pureté sur soi même. Comparés à cette grande communion humaine, comme l'appelle Platon, à cette société universelle, qui seule a pour but direct les intérêts communs à tous les hommes, ce qu'on appelle peuples et nations n'apparaît plus et n'est plus en effet que des associations locales pour des intérêts matériels et particuliers. Les lois qu'ils font dans cette vue ne sont pas des lois proprement dites, mais de simples règlements. « Car, dit Cicéron, ce que décrètent les peuples suivant les temps et les circonstances, reçoit le nom de loi plus de la flatterie que de la réalité. Quant aux décrets injustes, ajoute-t-il, ils ne méritent pas plus le nom de lois que les complots des larrons. » Platon tient le même langage (2).

Dans cette divine constitution de l'humanité, la forme de gouvernement est telle que la souhaitaient Platon et Cicéron. Ils en distinguent trois : le gouvernement d'un seul, le gouvernement de quelques-uns, le gouvernement du grand nombre. Tous les trois sont bons, quand la loi véritable y est observée ; quand elle ne l'est pas, tous les trois dégénèrent en tyrannie. Un quatrième leur paraît, surtout à Cicéron, infiniment préférable, comme réunissant les avantages des trois autres, sans leurs dangers : c'est une monarchie tempérée d'aristocratie et de démocratie. Or, tel est le gouvernement de l'Eglise (3).

Sous le monarque éternel et invisible, le Christ, est un monarque visible et mortel, son vicaire, le Pape, a reçu de lui la pleine puissance de paître et de régir l'Eglise universelle. Par son canal, d'autres princes et pasteurs, appelés en partage de sa sollicitude, reçoivent à paître et à régir des églises particulières, non pas comme ses vicaires ou lieutenants, mais comme princes et pasteurs véritables. Enfin, ni la papauté, ni l'épiscopat, ni le simple sacerdoce n'est héréditaire. Tout se recrute dans le peuple, qui est toute l'humanité chrétienne. Le dernier peut devenir le premier. Un pêcheur de Galilée sera le premier Pape, saint Pierre; un Thrace deviendra le pape Conon ; le fils d'un charpentier de Toscane, le pape Grégoire VII ; le fils d'un domestique anglais, le pape Adrien IV ; un petit pâtre, le pape Sixte V.

Pour le recrutement de cette magistrature sainte, les vœux de Platon se voient accomplis. Il voulait qu'on y destinât dès leur premier âge ceux à qui Dieu paraissait avoir donné les qualités pour cela (4) : or, l'Eglise y admet, sans distinction de naissance, quiconque en a reçu de Dieu l'aptitude et la vocation. Il souhaitait que les futurs surveillants ou pasteurs, car il les appelle plus d'une fois de ce nom, fussent élevés avec une attention spéciale (5) : l'Eglise les élève avec toute l'attention possible dans les séminaires. Ce qu'il exigeait comme le principal, c'est qu'ils connussent bien l'être éternel, immuable, le bien suprême, Dieu, en un mot, et son céleste gouvernement, pour conformer à ce divin modèle le gouvernement de la terre ; qu'ils s'appliquassent tellement aux choses divines, qu'ils devinssent divins eux-mêmes, autant que cela est possible à l'homme, ce sont ses paroles (6) ; ajoutant qu'il n'y aurait point de salut pour le monde tant que des philosophes de cette nature ne le gouverneraient pas, ou que ceux qui le gouvernent ne fussent pas de ces philosophes (7). Or, où jamais a-t-on travaillé à former de pareils magistrats, surtout avec autant de zèle que dans le royaume du Christ? Il désirait enfin qu'ils fussent exempts de tout soin domestique, libres de toute affection particulière, afin que toutes les puissances de leur âme fussent consacrées tout entières au bien commun de tous. La chose lui paraît si importante et en même temps si difficile, que, dans son *Traité de la république*, il va jusqu'à proposer un moyen contre nature, la communauté des femmes et des enfants; moyen qu'il sentit lui-même révoltant et impraticable, puisqu'il n'en dit plus mot dans son *Traité des lois*. Or, ce que Platon regardait à la fois et comme nécessaire et comme impossible, l'Eglise catholique l'a réalisé par un moyen, non pas contre nature, mais au-dessus de la nature, par le célibat religieux.

Ce philosophe ne méconnaissait pas l'ex-

(1) Cicer., *De Républ.*, l. III, n. 16. — (2) *De Legib.*, l. II, n. 5 ; Plat. *Minos.* — (3) Cicer., *De Répub.*, l. I, n. [illegible] ; Plat., *Politic.*, t. VI, p. 99-101. Voyez encore Architas et Hippodame. *apud Stob.*, Anthολog., p. 251 et [illegible] ; Bellarmin, *De romano Pont.*, l. I, c. III. — (4) *De repub.*, l. III, p. 319 et seqq. — (5) *Ibid.*, l. II et III. — (6) *Ibid.*, l. V et VI, p. 71 et seqq. — (7) *Ibid.*, l. VI et VII, p. 100-104.

trême difficulté qu'il y aurait d'amener le genre humain à cet état de perfection. Il a même là-dessus une allégorie si belle, que nous ne pouvons ne pas la citer tout entière.

« Pour bien concevoir notre nature sous le rapport de l'instruction et de l'ignorance, dit-il, faites-vous cette comparaison. Figurez-vous une demeure souterraine, en forme de caverne, ayant une entrée très-longue qui s'ouvre à la lumière dans toute la largeur de la caverne. Là, sont des gens depuis leur enfance, le dos tourné au jour, tellement enchaînés par les pieds et par le cou, qu'ils sont tout à fait immobiles, ne regardant que devant eux, sans pouvoir seulement tourner la tête. Derrière eux, mais au loin, est suspendu un flambeau allumé. Entre ce flambeau et les hommes entraînés est un chemin quelque peu élevé, que borde, du côté de la caverne, un parapet à hauteur d'homme. Derrière ce parapet passent des personnes portant sur la tête toute sorte d'ustensiles qui dépassent le parapet, entre autres des statues humaines, des animaux de bois et de pierre de toutes les façons. Parmi ces personnes, comme on peut bien le penser, les unes parlent, les autres ne disent rien. Image étrange, dira-t-on, étranges prisonniers. Sans doute, dit Platon, mais ces prisonniers nous ressemblent. D'abord, forcés qu'ils sont d'avoir toute leur vie la tête immobile, que voient-ils et d'eux-mêmes et des autres, si ce n'est des ombres renvoyées par le feu sur le côté opposé de leur caverne? Ensuite, quant aux objets que l'on transporte, en voient-ils davantage? Maintenant, qu'un écho répercute contre le fond de leur souterrain la voix des passants, ne s'imagineront-ils pas que ce qui parle n'est autre que l'ombre, et qu'enfin il n'y a de réel que les ombres des ustensiles? Telle est, suivant Platon, la position des hommes en ce monde.

« Quelle serait la méthode la plus convenable pour les délier de leurs chaînes et les guérir de leurs erreurs? Si l'on en détachait un et qu'on le forçât subitement à se lever à tourner la tête, à marcher et à regarder, du côté de la lumière, on lui ferait mal; et, à cause même de l'éclat de la lumière, il ne pourrait envisager les choses dont il voyait auparavant les ombres. Q'uon l'assurât alors qu'il n'a vu jusque-là que des riens, que maintenant il est plus près de la réalité; qu'on lui demandât, à la vue de chaque passant, ce que c'est, ne serait-il pas dans l'incertitude? ne penserait-il pas que ce qu'il voyait auparavant est plus vrai que ce qu'on lui montre maintenant? Si on le contraignait de regarder la lumière même, ses yeux n'en souffriraient-ils pas? Ne prendrait-il pas la fuite, pour se tourner vers les choses qu'il peut voir, et qu'il croirait bien plus claires que celles qu'on lui montre? Enfin, si de là on le traînait de force par des endroits rudes et escarpés, sans lui donner de relâche jusqu'à ce qu'on l'eût amené à la lumière du soleil, ne s'affligerait-il pas d'être traîné de la sorte? Et enfin, venu à la lumière, ses yeux éblouis pourraient-ils rien voir de ce que les hommes tiennent pour véritable? Non, sans doute, parce que le changement se serait subitement opéré. »

« Pour voir les choses qui sont en haut, il faut y accoutumer peu à peu le regard; sorti de son obscurité, le captif regardera d'abord plus à son aise les ombres, puis les images des hommes et des autres objets dans l'eau, ensuite ces objets eux-mêmes, ensuite un ciel de nuit avec la lune et les étoiles, et enfin le soleil pendant le jour. Alors ne s'estimera-t-il pas heureux? même, n'aura-t-il pas pitié de ses anciens compagnons, de leur prétendu savoir, de leurs systèmes sur la nature et la marche des ombres, de la gloire que quelques-uns s'attribuaient d'y être plus habiles que les autres? »

« Maintenant, s'il retourne tout d'un coup de la splendeur du soleil au fond de la caverne, ses yeux ne seront-ils pas plongés dans les ténèbres? Que si, dans ce moment même, il lui fallait distinguer les ombres et en disputer avec ceux qui ont toujours été enchaînés, ne leur donnerait-il pas à rire? Ne lui reprocheraient-ils pas qu'il ne rapporte de sa sortie que des yeux gâtés? Ne diraient-ils pas que jamais il ne faut tenter d'aller en haut? qu'il convient de tuer même quiconque entreprendrait de les délier et de les faire monter? »

« Or, la prison, c'est cet univers visible; le flambeau suspendu dans l'air, c'est le soleil. L'homme qui gravit en haut, et qui considère les choses supérieures, c'est l'âme qui monte dans la région intelligible pour y contempler le bien suprême, cause de tous les biens, le maître, le père, le créateur qui doit nécessairement connaître quiconque veut agir prudemment, soit pour lui-même, soit pour le public (1). »

Voilà ce que dit Platon. Certes, qui aurait tâché de ramasser dans une belle allégorie ce que nous apprend l'Ecriture sur la profonde dégradation de l'homme, sur les qualités du Rédempteur, sur la nécessité de l'étudier pour être utile à soi et aux autres, celui-là n'aurait pu mieux rencontrer. En effet, que ne voit-on pas là? Le genre humain, dès sa naissance, assis à l'ombre de la mort, enchaîné dans les liens du péché, le dos tourné à la lumière, ne voyant dans ce jour nocturne que des ombres. Ce peu de lueur vient encore de Celui qui est la lumière du monde, qui éclaire tout homme venant en ce monde, qui luit jusque dans les ténèbres, et que les ténèbres n'ont point compris.

Ce que Platon sentait qu'il devait se faire, Dieu le faisait dès toujours. Il ne traîne point l'homme brusquement des ténèbres à la lu-

(1) *De Republ.* l. VII, *ab initio. Sur les rapports entre Dieu et le soleil*, voyez l. VI, p. 118-121.

mière : il le délie d'abord, lui fait considérer plus attentivement les ombres qui passent, puis les images des choses, puis les choses mêmes, enfin le soleil qui les rend visibles. Le Verbe, splendeur du Père, soleil de justice et de vérité, n'épandra pas subitement ces flots de lumière qui rayonnent maintenant de toutes parts dans l'Église catholique : il se fera précéder par une douce et lente aurore, qui croîtra insensiblement du jour nocturne jusqu'au jour plein. Cette aurore sera Moïse et les prophètes ; elle commencera au Sinaï, et durera jusqu'au Thabor, où, en la personne de Moïse et d'Élie, elle viendra se réunir au soleil de justice, qui dès lors resplendira seul.

C'est dans cet ensemble progressif qu'il faut considérer et tout ce que nous avons vu, et tout ce que nous voyons, et tout ce que nous verrons, depuis la création du monde, la chute de l'homme, la promesse d'un rédempteur, jusqu'au jugement dernier et la consommation des saints dans le ciel. C'est dans cet ensemble surtout, qu'il faut considérer le peuple hébreu et la loi que Dieu lui donne : peuple, d'un côté, plongé dans les pensées terrestres, comme les prisonniers de Platon dans leur antre ; loi qui n'avait que l'ombre des biens célestes, et non pas encore l'image réelle ; peuple et loi qui étaient cependant, d'un côté, pour le reste du monde, une lampe luisant dans un lieu ténébreux, et préparant le genre humain à l'apparition du grand jour. Ce sont les idées de saint Paul et de saint Pierre, qui s'accordent merveilleusement avec les idées de Platon. Considéré de cette sorte, tout se comprend dans ce peuple et dans sa loi : ce qu'il y a de terrestre, et ce qu'il y a de céleste ; ce qu'il y a d'imparfait, et ce qu'il y a de parfait ; ce qu'il y a de l'homme, et ce qu'il y a de Dieu. Les murmures mêmes de ce peuple choisi, ses châtiments, sa longue et dernière réprobation, au lieu d'être un scandale, deviennent une instruction salutaire autant que formidable.

Quand Dieu a délivré une âme de la servitude du péché, il ne la conduit pas immédiatement dans la terre promise, au ciel. Il la fait passer à travers des épreuves, où les consolations sont mêlées aux peines, et les peines aux consolations. De plus, dans tout homme converti à Dieu il y a deux hommes, l'ancien et le nouveau, ou plutôt il y en a trois ; car, dans le vieil homme, il y en a déjà deux, les sens et la raison (1). L'homme sensuel ou charnel pense à vivre uniquement selon les sens et la chair, à peu près comme la brute ; l'homme intellectuel, raisonnable, l'homme humain tend à vivre selon la raison naturelle, selon l'homme, sans s'élever plus haut ; l'homme nouveau, l'homme spirituel, l'homme divin, vit selon la raison surnaturelle, selon la foi, selon Dieu. Dans les parfaits, ces trois hommes ne font qu'un tout harmonieux, les sens étant parfaitement soumis à la raison, et la raison à Dieu. Mais pour arriver là, il faut des combats, des efforts. Les sens se révoltent contre la raison ; la raison, faible de soi, se laisse souvent entraîner par les sens contre la foi, contre la grâce ; celle-ci même éprouve quelquefois des défaillances. Le Dieu de puissance et de miséricorde, voilà l'unique espoir.

Ainsi en va-t il être du peuple hébreu. L'immense multitude de toute sorte d'étrangers qui s'est attachée à lui, nous représente la partie charnelle de l'homme, les sens, les passions, si nombreuses et si variées : c'est de là que s'élèveront la plupart des murmures et des séditions. Le peuple d'Israël proprement dit, les descendants des patriarches, nous représente la partie raisonnable et humaine : elle est au-dessus de l'autre, mais encore peu constante et se laissant entraîner facilement par la première Moïse et Aaron, avec les soixante-dix vieillards, représentent la partie surnaturelle et divine de l'homme, celle qui est en communication avec Dieu, et qui doit diriger tout le reste. Nous y verrons la foi, le zèle, la charité, mêlés encore à quelques imperfections. C'est ce peuple figuratif que Dieu va mettre à l'épreuve, comme lui-même nous l'apprend.

Des bords de la mer Rouge, où ils avaient ramassé les dépouilles des Égyptiens engloutis, Moïse conduisit les enfants d'Israël dans le désert de Sur. Ils y marchèrent pendant trois jours sans trouver d'eau ; celle qu'ils rencontrèrent enfin était amère, ainsi qu'il s'en trouve fréquemment et dans ce désert et dans ceux d'Afrique. Le peuple en murmura contre Moïse, disant : Que boirons-nous ? Il cria vers l'Éternel, qui lui enseigna un bois ; il le jeta dans l'eau, et elle fut adoucie. Ce lieu reçut le nom de Mara ou Amertume. Là, Dieu mit le peuple à l'épreuve, disant : « Si tu écoutes la voix de l'Éternel ton Dieu, et si tu fais ce qui est droit devant lui, et que tu obéisses à ses commandements, que tu gardes toutes ses ordonnances, je n'enverrai sur toi aucune de ces langueurs dont j'ai affligé l'Égypte ; car je suis l'Éternel ton médecin (2). » Ce titre ne devait pas leur paraître étrange ; car il s'était révélé à eux comme le médecin le plus admirable, non-seulement en édulcorant les eaux par la vertu occulte d'un bois, mais surtout en ce que, parmi toutes leurs tribus, il n'y avait pas alors un malade (3).

Ils vinrent ensuite à Élim, où il y avait douze fontaines d'eau vive et soixante-dix palmiers, et ils campèrent auprès des eaux (4).

Ce bois qui adoucit les eaux d'amertume, figurait le bois du Christ, qui a édulcoré toute la nature humaine ; ces douze fontaines du désert, les douze Apôtres, qui arrosèrent de

(1) Voyez une image analogue dans Platon, *De Republ.*, l. IX, q. 274 et 275, t. VII. — (2) Exod., xv, 22-26. (3) Eccli., xxxviii, 5 ; Ps. civ, 37. — (4) Exod., xv, 22-26.

la doctrine céleste les plages arides de ce monde ; les soixante-dix palmiers, les soixante-dix ou douze disciples qui, se renouvelant de siècle en siècle comme les palmiers, devaient offrir à jamais, à tous les peuples, les fruits de la vie éternelle. Tel est, du moins, le sentiment de la plupart des Pères et des interprètes (1).

Partie d'Elim, toute la multitude des enfants d'Israël vint au désert de Sin, qui est entre Elim et Sinaï, le quinzième jour du second mois. Comme ils étaient sortis de l'Egypte le quinzième jour du mois précédent, il y avait un mois tout entier qu'ils vivaient des provisions qu'ils avaient portées avec eux, et du peu qu'ils purent trouver sur la route. Mais, ces provisions consommées, la famine se fit sentir à tous ; famine irrémédiable dans cet affreux désert. Ils murmurèrent donc généralement tous contre Moïse et Aaron, et leur dirent : « Que ne sommes-nous morts par la main de l'Eternel en la terre d'Egypte, lorsque nous étions assis auprès des marmites de viandes et que nous mangions du pain à satiété ! car vous nous avez amenés dans ce désert pour faire mourir de faim toute cette multitude. »

Aussitôt l'Eternel annonce à Moïse qu'il leur enverra de la chair et leur fera pleuvoir du pain du ciel. Moïse et Aaron leur rapportent ces paroles, leur reprochent leur conduite: « Car que sommes-nous ? ce n'est pas contre nous que sont vos murmures, mais contre l'Eternel. » Ils parlaient encore et les invitaient à s'approcher tous, lorsque la gloire de l'Eternel apparut dans la nuée, et qu'à la vue de toute la multitude, l'Eternel parla à Moïse, disant : « J'ai entendu les plaintes séditieuses des enfants d'Israël ; dis-leur : Sur le soir vous mangerez de la chair, et au matin, vous serez rassasiés de pain, et vous saurez que c'est moi l'Eternel, votre Dieu. »

Et le soir même, des cailles montèrent et couvrirent tout le camp, et, le matin, la rosée se répandit à l'entour ; et quand elle fut montée, voila qu'il y avait sur la superficie de la solitude quelque chose de petit et de grenu, comme la gelée blanche sur la terre. Ce que voyant, les enfants d'Israël se disaient l'un à l'autre : Manhu, c'est-à-dire, qu'est-ce que cela ? Car ils ne savaient ce que c'était. Moïse leur dit : C'est là le pain que l'Eternel vous a donné à manger.

En même temps, il leur commanda de sa part d'en amasser chacun autant qu'il pouvait en manger, une mesure ou gomor pour chaque personne de la maison. Ils en recueillirent, les uns plus, les autres moins ; mais, quand on le mesura, l'un eut autant que l'autre. Moïse leur dit encore de n'en réserver rien pour le lendemain. Ceux qui le firent néanmoins, y trouvèrent des vers et de la corruption. L'homme de Dieu fut indigné de leur désobéissance.

Depuis ce temps, ils en amassaient tous les matins ; et, dès que le soleil était en sa chaleur, la manne se fondait. Le sixième jour, ils en amassèrent le double ; tous les princes de la multitude vinrent et l'annoncèrent à Moïse. Il leur répondit: C'est ce que l'Eternel a dit ; Demain est le sabbat, le repos consacré à l'Eternel. Faites donc aujourd'hui tout ce que vous avez à faire ; faites cuire tout ce que vous avez à cuire, et gardez pour demain matin ce que vous aurez réservé d'aujourd'hui. » Ils firent comme Moïse leur avait commandé ; et la manne ne se corrompit point, et les vers ne s'y mirent pas. Moïse ajouta : « Mangez-la aujourdhui, car c'est le jour de repos en l'honneur de l'Eternel ; aujourd'hui il ne s'en trouvera point dans les champs. » Quelques-uns du peuple sortirent néanmoins le septième jour pour en recueillir ; mais ils n'en trouvèrent point. L'Eternel dit là-dessus à Moïse : « Jusqu'à quand refuserez-vous de garder mes commandements et ma loi ? Considérez que l'Eternel vous a donné un jour de repos, c'est pourquoi il vous accorde le sixième jour la nourriture de deux jours : que chacun demeure donc chez soi, et que nul ne sorte de son lieu le septième jour. » Et le peuple se reposa désormais ce jour-là.

La manne était semblable à la graine de coriandre, ou à ses petits grains de gelée blanche que l'on voit sur la terre pendant l'hiver. On en faisait des gâteaux qui avaient le goût d'un pain pétri avec de l'huile et du miel. On offrait en sacrifice de ces gâteaux pétris à l'huile ; ce qui marque que c'est tout ce que les Israélites avaient de plus exquis. Encore aujourd'hui, les Arabes voisins de la Palestine n'ont point de plus grand régal que du pain pétri avec de l'huile. Les gâteaux formés de manne, outre le goût d'huile, avaient encore celui de miel ; ce qui en faisait l'aliment le plus délicieux que les Hébreux connussent. Ainsi, Dieu n'avait pas donné à son peuple une nourriture commune et grossière, mais une nourriture délicate ; cette nourriture, dont le peuple n'usait que dans ses festins, était semblable à celle des princes et des grands ; car c'est ce que peut signifier encore l'hébreu du psaume LXXVII, que la Vulgate et les Septante ont rendu par le « pain des anges (2). »

Le livre de la Sagesse relève encore d'autres merveilles dans la manne, lorsqu'il dit à Dieu : « Vous donniez à votre peuple la nourriture des anges ; et vous leur présentiez le pain du ciel, préparé sans travail, renfermant en soi toutes les délices et tout ce qui peut flatter les sens. Et cet aliment faisait voir combien est grande votre douceur envers vos enfants ; puisque, s'accommodant au désir de chacun d'eux, il se changeait en tout ce qui leur plaisait. Oui, cet aliment, prenant toutes les formes, obéissait à votre grâce qui est la nourriture de tous, s'accommodant au besoin

(1) Voyez Tirin. — (2) Ps. LXXVII 25.

de ceux qui vous témoignaient leur indigence, pour apprendre aux fils de votre amour, Seigneur, que ce ne sont pas les fruits de la terre qui nourrissent les hommes, mais que votre parole conserve ceux qui croient en vous. Ce qui le fait encore bien voir, c'est que cette manne, qui ne pouvait être consumée par le feu, se fondait soudain, échauffée par un léger rayon du soleil, afin qu'il fût connu de tous qu'il faut prévenir le soleil pour vous bénir et vous adorer au lever de la lumière (1). »

Le texte grec de ce livre appelle, entre autres, la manne du nom d'*ambroisie*, c'est-à-dire nourriture immortelle. Et qui sait si ce n'est pas de la manne du désert, de ce pain du ciel, de ce pain des anges, que les poëtes de la gentilité ont pris l'idée de leur ambroisie, de leur nourriture des dieux et autres créatures célestes (2)? Le bruit de ce divin aliment dut se répandre partout ; car le peuple d'Israël en vécut tout le temps qu'il fut dans le désert, c'est-à-dire pendant quarante ans, et jusqu'au moment où il toucha aux frontières de Chanaan.

Pour conserver à jamais le souvenir toujours présent de cette longue merveille, Moïse ordonna, de la part de Dieu, à son frère Aaron, d'emplir un vase de manne et de le placer devant l'Eternel dans le tabernacle (3), c'est-à dire dans la tente où, vraisemblablement dès lors Moïse réunissait les anciens du peuple pour célébrer le culte du Seigneur et leur communiquer ses ordres. Par un autre prodige, cette même manne, qui ne pouvait se garder du jour au lendemain sans se corrompre, si ce n'est le jour du sabbat, se conserva dans l'urne du tabernacle pendant des siècles.

Cette nourriture miraculeuse en figurait une autre, plus miraculeuse encore, que le Christ lui-même nous explique quand il dit aux Juifs : « Je suis le pain de vie. Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts. Je suis le pain vivant descendu du ciel : qui mange ce pain vivra éternellement; et le pain que je donnerai est ma chair, que je livrerai pour la vie du monde (4). »

Mystère ineffable ! Ce pain de vie, ce pain d'immortalité descend tous les matins du ciel sur la terre, non plus en un lieu ni pour un peuple, mais en tout lieu et pour tous les peuples. Il est pour Dieu le sacrifice d'une valeur infinie, et pour l'homme la plus merveilleuse des nourritures. Bien plus que l'ancienne, la nouvelle manne, prise avec les dispositions convenables, se transforme en tous les désirs de l'âme fidèle : foi, espérance, charité, humilité, douceur, patience, repentir filial, douces larmes, zèle ardent, courage invincible, sainte joie, délices du ciel, tout y est, et tout y est pour tous. Que des formes extérieures de cette manne l'un en prenne plus, l'autre moins, chacun aura la substance, la vertu tout entière. C'est là cette manne cachée qui soutient le peuple chrétien dans l'aride désert de ce monde, qui embrase le zèle de l'apôtre, illumine l'intelligence du docteur, inspire la soif du martyre, sanctifie le cœur de la vierge ; elle, en un mot, qui soutient les enfants de Dieu à travers l'aride désert de ce monde, jusqu'à ce qu'ils aient dépassé les frontières du ciel, et qu'ils contemplent et possèdent éternellement à découvert ce que maintenant ils contemplent et possèdent sous le voile du sacrement.

Les enfants d'Israël recevaient ainsi chaque jour de leur père qui est au ciel le pain nécessaire. Mais ce qu'il ne leur fallait pas moins au milieu d'un désert aride et de sables brûlants, c'était de l'eau ; et il ne leur en fallait pas peu, attendu que leur multitude allait à trois millions, sans compter des troupeaux sans nombre. Pendant les quarante ans qu'ils allaient voyager dans cette effroyable solitude, ils étaient exposés fréquemment soit à n'en pas trouver du tout, soit à en trouver d'amère. De là une cause de découragement et de murmure, particulièrement pour le menu peuple, ainsi que nous allons le voir.

Tout Israël étant parti du désert de Sin, sur l'ordre de l'Eternel, et ayant campé en deux endroits intermédiaires, arriva en Raphidim, non loin de la montagne d'Horeb, et y dressa ses tentes. Mais le peuple n'y trouva point d'eau. Il en fit une querelle à Moïse, et lui dit : « Donne-nous de l'eau afin que nous buvions. » Il leur répondit : « Pourquoi me querellez-vous ? Pourquoi tentez-vous l'Eternel ? » Le peuple, ayant toujours plus soif, éclata contre lui en plaintes séditieuses, disant : « Pourquoi est-ce que tu nous as fait sortir d'Egypte pour faire mourir de soif, nous, nos enfants et nos troupeaux ? » Moïse cria vers l'Eternel : « Que ferai-je à ce peuple-ci ? Encore un peu, et ils me lapideront. » Et l'Eternel répondit à Moïse : « Marche devant le peuple, et prends avec toi quelques-uns des anciens d'Israël, et tiens en ta main la verge dont tu as frappé le fleuve, et va. Voilà que je serai là devant toi sur la pierre d'Horeb et tu frapperas la pierre et l'eau en jaillira, afin que le peuple boive. » Moïse fit ainsi en la présence des anciens d'Israël ; et il appela ce lieu *Querelle* et *Tentation*, à cause de la querelle que les enfants d'Israël lui avaient faite, et parce qu'ils y avaient tenté l'Eternel, en disant : « L'Eternel est-il parmi nous, ou n'y est-il pas (5) ? »

Cet événement eut lieu environ quarante jours après la sortie d'Egypte: ce n'est que quarante ans après, que l'on voit de nouveau les Israélites se plaindre de la disette d'eau. Il paraît donc que dans cet intervalle, ils trou-

(1) Sap., XVI, 20-28. — (2) *Sophia* Salomon, XIX, 21, en grec. — (3) Exod., XVI, 33 et 34. — (4) Jean, VI, 48-52. — (5) Exod., XVII, 1-7.

vèrent suffisamment à boire, soit dans les sources et les lacs qu'ils découvrirent sur leur route, soit dans les puits qu'ils creusèrent, soit dans les ruisseaux que forma dans le désert la fontaine miraculeuse d'Horeb. Il est dit dans les psaumes : « Le Seigneur entr'ouvrit le rocher, et les eaux en jaillirent, et des fleuves coulèrent dans la région aride (1). » Un mot de saint Paul insinue que cette fontaine miraculeuse suivait les Israélites, sans doute par divers courants qu'elle distribuait dans la solitude ; voici ses paroles : « Vous ne devez pas ignorer, écrit-il aux chrétiens de Corinthe que tous nos pères ont été sous la nuée ; et que, tous, ils ont traversé la mer ; que tous, ils ont été baptisés en Moïse dans la nuée et dans la mer ; que tous, ils ont mangé la même nourriture spirituelle ou typique ; que, tous, ils ont bu du même breuvage spirituel ; car ils buvaient de la pierre spirituelle ou typique qui les suivait. Or, la pierre était le Christ. Enfin, tout ce qui leur arrivait alors était une figure de ce qui nous devait arriver plus tard (2). » Ces paroles de l'Apôtre nous apprennent à bien saisir l'ensemble de l'Ancien et du Nouveau Testament. Le premier accomplit les promesses faites aux patriarches, et en figure en même temps un accomplissement plus magnifique encore pour l'avenir. Cette surabondance de grâce et de miséricorde se voit dans le second, qui nous dit que tout cela n'est encore que le prélude et la figure de ce qui s'accomplira éternellement dans le ciel. Et tout cela n'est qu'un. Ainsi, d'abord les Hébreux, comme plongés dans la mer qu'ils traversent et dans la nuée qui les couvre, et cela pour devenir avec Moïse et en Moïse un même corps, un même peuple ; puis les chrétiens plongés dans les eaux du baptême, pour devenir avec Jésus-Christ et en Jésus-Christ un même corps, un même peuple, une même Eglise ; enfin, les saints, les élus, introduits et plongés dans la joie du Seigneur comme dans un océan sans rivage, pour devenir entre eux et avec lui une même chose. Pareillement entre la roche matérielle d'Horeb, qui, frappée et entr'ouverte, abreuve les Hébreux dans le désert d'Arabie, et ce torrent de délices qui enivre les saints dans le ciel, il y a une roche spirituelle et mystérieuse qui, également frappée et entr'ouverte, abreuve spirituellement tous les chrétiens sur la terre. Et cette roche mystique est le Christ. C'est de là que sortent ces fontaines du Sauveur, où Isaïe exhorte d'avance à puiser avec joie (3) ; c'est là cette eau dont le Sauveur lui-même a dit : Qu'elle jaillit jusqu'à la vie éternelle (4).

Nous sommes avertis que, jusqu'à un point et un iota, tout s'accomplira dans l'Ecriture ; par conséquent, tout doit y être médité. Or il y a un mot remarquable sur la pierre d'Horeb. Jéhovah lui-même dit à Moïse : « Je serai debout sur la pierre pendant que tu la frapperas. » Et, comme nous l'avons vu, ce Jéhovah, le même qui apparut dans le buisson ardent, était, du sentiment commun des Pères et des interprètes, le Verbe, le Fils de Dieu, le Messie futur. Il s'était donc, dans ce moment-là, comme identifié avec la pierre, qui de son côté ouvert, devait abreuver tout son peuple. Et c'est là le sens profondément mystérieux de ce mot de saint Paul : « Et la pierre était le Christ ; » sens mystérieux, qui se retrouve même dans l'ancienne Synagogue (5).

Israël a maintenant de quoi vivre : il faut que dorénavant il apprenne à combattre. Un ennemi l'attaque en Raphidim, sans avoir été aucunement provoqué ; il l'attaque brusquement et sans déclaration de guerre ; il attaque avec une lâcheté cruelle, non pas les hommes capables de lui résister, mais ceux qui, de lassitude et de faim, étaient restés en arrière du camp. Ce peuple ennemi est Amalec, descendant d'Esaü par une concubine de son premier né, Eliphaz. Alors Moïse dit à Josué : Choisis-nous des hommes, et va : combats contre Amalec ; demain je serai au sommet de la colline, ayant le bâton de Dieu dans ma main. Josué fit comme Moïse lui avait dit, et combattit contre Amalec. Or, Moïse et Aaron, et Hur, que l'on croit avoir été l'époux de Marie, sœur de Moïse, montèrent sur le sommet de la colline. Et quand Moïse élevait les mains, Israël triomphait ; mais quand il les abaissait un peu, Amalec l'emportait. Cependant les mains de Moïse s'appesantissaient : ils prirent donc une pierre et la mirent sous lui ; il s'assit, et Aaron et Hur soutenaient ses mains des deux côtés, et il arriva que ses mains se soutinrent jusqu'au soleil couchant. Josué défit donc Amalec et son peuple à la pointe de l'épée. L'Eternel dit alors à Moïse : Ecris ceci dans le livre pour en conserver la mémoire, et fais-le entendre à Josué ; car j'effacerai la mémoire d'Amalec de dessous le ciel. Ce que nous verrons s'accomplir quatre siècles plus tard. Moïse dressa là un autel, et appela son nom : *L'Eternel est mon étendard* (6).

Ce nom est plein de mystère. L'étendard visible d'Israël contre Amalec fut visiblement Moïse sur la colline, étendant les mains vers le ciel en forme de croix. Suivant que cet étendard s'élevait ou s'abaissait, Israël triomphait ou succombait. Mais qui ne voit, avec les Pères et les interprètes, que, dans cette attitude, Moïse était la figure du Christ, de ce Jéhovah, qui dès lors, pasteur invisible d'Israël, devait un jour, monté sur une colline, les bras étendus au ciel sur une croix, devenir pour tous les fidèles qui combattent contre les armées de l'enfer, un étendard de salut et de victoire ? A la vue de son crucifix, chaque chrétien dit avec Moïse : L'Eternel est

(1) Ps., CIV, 41. — (2) I Cor., X, 1-6. — (3) Isaïe, XII, 3. — (4) Joan., IV, 14. — (5) Drach, *Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, t. II, p. 423-425. — (6) Exod., XVI, 8-12.

mon étendard. C'est par cet étendard ou ce signe que l'enfer et le monde ont été vaincus; c'est par cet étendard ou ce signe que nous les vaincrons nous-mêmes. Avec la foi au Sauveur, que nous rappelle ce signe, nos forces contre l'ennemi augmentent ou diminuent. Cependant ce n'est pas tout que la foi, il faut encore les œuvres. Il est nécessaire de prier avec Moïse sur la montagne, mais nécessaire aussi de combattre avec Josué dans la plaine. Si Moïse ne priait point, Josué combattrait en vain ; si Josué ne combattait point, la prière seule de Moïse ne remporterait point la victoire. La foi et les œuvres, la prière et le travail, la prière et le combat, voilà qui forme le parfait chrétien.

Cependant le bruit des merveilles que l'Eternel avait opérées en faveur de son peuple, s'était répandu de toutes parts chez les nations voisines. Jéthro, prêtre de Madian, allié de Moïse, ayant appris de cette manière ce qui s'était passé, vint le trouver dans le désert où il était campé auprès de la montagne de Dieu. Il lui ramenait sa femme Séphora et ses deux fils. Ainsi que déjà nous l'avons remarqué, Moïse les avait renvoyés chez son beau-père, lorsqu'il entra en Egypte, ne voulant pas les exposer aux dangers qu'il allait y courir. Averti par un message qu'ils approchaient, Moïse sortit à leur rencontre. L'entrevue fut très-affectueuse de part et d'autre. Moïse en particulier témoigna beaucoup d'honneur à Jéthro, son beau-père ou son beau-frère ; car l'hébreu signifie l'un et l'autre. L'ayant amené dans sa tente, il lui raconta toutes les choses que l'Eternel avait faites à Pharaon. et aux Egyptiens à cause d'Israël, tous les travaux qui leur étaient survenus dans le chemin, et comme l'Eternel les avait délivrés. Jéthro en eut une grande joie, et dit : Béni soit l'Eternel qui vous a délivrés de la main des Egyptiens et de la main de Pharaon. Maintenant je connais que l'Eternel est grand sur tous les dieux, parce qu'il a puni les Egyptiens par où ils s'étaient montrés tyrans. En même temps, il offrit à Dieu des holocaustes et autres sacrifices ; et Aaron et tous les anciens d'Israël vinrent manger le pain avec lui devant Dieu (1).

Ces sacrifices qu'il offre lui-même, et auxquels viennent prendre part tous les chefs d'Israël, sont une preuve de plus que Jéthro était prêtre du Dieu véritable. Son alliance avec Moïse le supposait déjà. Il descendait d'ailleurs d'Abraham par Céthura. Quand il dit : « Maintenant je connais que l'Eternel est grand par-dessus tous les dieux, » ces paroles marquent seulement que l'éclat des merveilles que Dieu avait faites par Moïse en Egypte, lui donnait une idée de sa souveraine grandeur, incomparablement plus haute que celle qu'il en avait jusqu'alors. C'est ainsi que Dieu lui-même dit à Abraham, lorsqu'il venait de lever le bras pour immoler son fils : « Maintenant je connais que vous craignez Dieu. » Non pas qu'il ne le connût très-bien auparavant, mais parce que ce patriarche venait de lui en donner la preuve la plus indubitable.

Le lendemain, Moïse, s'assit pour juger le peuple qui se tenait autour de lui depuis le matin jusqu'au soir. Le beau-père de Moïse, ayant tout considéré, lui dit : Que fais-tu là ? Pourquoi es-tu seul assis? et pourquoi tout ce peuple est-il debout autour de toi depuis le matin jusqu'au soir? Moïse répondit : « C'est que ce peuple vient à moi pour consulter Dieu. Et quand ils ont quelque différend, ils viennent à moi afin que je juge entre eux et que je leur fasse connaître les commandements de Dieu et ses lois. — Tu ne fais pas bien, reprit Jéthro ; tu succomberas certainement à cette fatigue, et toi et ce peuple qui est avec toi ; car ce fardeau est au-dessus de tes forces, et tu ne pourras le soutenir seul. Maintenant écoute ma voix, d'après ce que je te conseillerai, et Dieu sera avec toi : sois au peuple en ce qui regarde Dieu, et rapporte à Dieu les affaires. Pour eux, inculque-leur les commandements et les lois, fais-leur connaître la voie qu'ils doivent suivre et les œuvres qu'ils doivent faire. Mais en même temps, choisis d'entre tout le peuple des hommes puissants qui craignent Dieu, des hommes de vérité qui haïssent l'avarice, et fais les uns princes de mille, les autres de cent, les autres de cinquante, les autres de dix, et ils jugeront le peuple en tout temps; ils te rapporteront toute affaire grande et importante, mais ils jugeront les moindres. Le fardeau, ainsi réparti, sera plus léger pour toi. Si tu fais cela, Dieu te donnera ses ordres, tu pourras y suffire, et tout ce peuple s'en retournera en paix chez soi (2). »

Ce conseil était d'un sage qui avait l'expérience du gouvernement. Moïse l'écouta et dit à toute la multitude d'Israël : « Je ne pourrai seul vous soutenir ; l'Eternel vous a multipliés de telle sorte que vous êtes aujourd'hui aussi nombreux que les étoiles du ciel. Jéhovah, le Dieu de nos pères, veuille vous multiplier mille fois plus encore, et vous bénir selon qu'il a promis ! Mais comment soutiendrai-je seul vos peines, vos fardeaux, vos différends ? Choisissez-vous donc d'entre vos tribus des hommes sages, intelligents et renommés, et je les établirai vos chefs. » Le peuple répondit : C'est une très-bonne chose ce que vous dites de faire. Et Moïse prenant ainsi les principaux des tribus, hommes sages et renommés, les établit chefs sur les enfants d'Israël, les uns commandants de mille, les autres de cent, les autres de cinquante, les autres de dix, pour être leurs magistrats et leurs juges. Il leur ordonna comme il suit : « Ecoutez attentivement ce qui sera survenu entre vos frères et jugez selon la justice qui que ce soit qui ait un différend avec son frère ou avec

(1) Exod., 13-23. — (2) Deut., I, 10-17.

l'étranger. Ne faites acception de personne dans le jugement; écoutez le petit comme le grand : ne reculez devant aucun homme ; car c'est le jugement de Dieu. Que si une chose vous paraît difficile, renvoyez-la-moi et je l'entendrai (1). »

Ce que souhaitaient Platon et Cicéron, nous le voyons se former ici : un gouvernement humain et humainement divin, monarchie tempérée d'aristocratie et de démocratie. Le souverain monarque, la suprême loi, c'est Dieu; mais Dieu s'accommodant à la faiblesse humaine, mais Dieu voulant gouverner les hommes par les hommes. Son vicaire pour le spirituel et le temporel, c'est Moïse. Jusqu'alors il a concentré en lui le pontife et le roi, le sacerdoce et l'empire. Maintenant il commence à épancher une portion de son autorité temporelle sur d'autres, non pas jusqu'à leur donner le pouvoir de faire des lois : Dieu seul les fera, Moïse seul les promulguera; mais pour qu'ils en fassent l'application aux innombrables affaires qui se présentent chaque jour. Le tout avec une subordination qui remonte graduellement du décurion, par le cinquantainier et le centenier, jusqu'à Moïse et à Dieu, duquel tout émane et au nom duquel se rendent tous les jugements. Ces magistrats, ces juges, dont la création, conseillée par Jéthro, proposée par Moïse, a été consentie par le peuple en corps, seront les hommes les plus renommés pour leur sagesse, leur prudence et leur religion. Ce sera au pied de la lettre ce que les Grecs nommaient aristocratie, ou gouvernement des meilleurs. Le peuple de chaque tribu élira les siens comme pouvant les connaître le mieux, et Moïse les instituera. Ainsi, et Dieu, et Moïse, et les hommes renommés pour leur mérite, et tout le peuple, enfin, ont également part à ce gouvernement. Il n'est encore ici qu'en ébauche; nous allons le voir se compléter successivement dans toutes ses parties.

Au troisième mois après leur sortie d'Egypte, les enfants d'Israël, partis de Raphidim, vinrent dans le désert de Sinaï, et campèrent vis-à-vis de la montagne. Il n'y avait peut-être pas encore un an que, Moïse ayant conduit dans ces parages les troupeaux de son beau-père, Dieu s'était manifesté à lui dans un buisson ardent, et d'un pasteur de brebis en avait fait le pasteur de son peuple, avec ordre de le délivrer de la servitude de Pharaon et de l'amener en ce même lieu pour offrir sur cette montagne un sacrifice solennel. Ce qui avait paru incroyable était réalisé. Israël, libre, nourri de la manne du ciel, abreuvé de l'eau du rocher d'Horeb, vainqueur des Amalécites par la vertu anticipée de la croix, est campé par tribus au pied de la montagne sainte, prêt à célébrer la grande solennite, à faire alliance avec l'Eternel et à entendre sa loi. Cette loi se dictera non point en secret, sans témoin, au fond d'un antre ou d'un bocage, mais à la face du ciel et de la terre, aux yeux et aux oreilles de trois millions, tant d'Israélites que d'étrangers. Non, jamais rien ne se sera vu de si grand, de si formidable.

Moïse monta vers Dieu sur la montagne. Là l'Eternel, qui l'y avait appelé, lui dit : « Tu diras ceci à la maison de Jacob, et tu l'annonceras aux enfants d'Israël : Vous avez vu ce que j'ai fait aux Egyptiens, et comment je vous ai portés sur des ailes d'aigle, et je vous ai pris pour moi. Si donc vous écoutez fidèlement ma voix et que vous gardiez mon alliance, vous serez mon propre bien choisi d'entre tous les peuples; car à moi est toute la terre. Et vous me serez un royaume de prêtres et une nation sainte. Telles sont les paroles que tu diras aux enfants d'Israël (2). »

C'est ici le sommaire du pacte social que Dieu propose à la race choisie d'Abraham. Toute la terre, tous les peuples sont à lui; mais il en veut un qui soit spécialement son royaume : royaume, non pas profane, mais sacerdotal, parce que tout y tend à en faire une nation sainte, un peuple qui soit comme le prophète et le pontife de tout le genre humain.

Moïse, le médiateur de ce grand traité, vint, assembla les anciens du peuple et leur exposa tout ce que l'Eternel lui avait commandé de leur dire. Le peuple entier répondit d'une voix : Tout ce que l'Eternel a dit, nous le ferons. Moïse rapporta les paroles du peuple à l'Eternel, qui lui dit : Voilà que je viendrai à toi dans l'obscurité d'une nuée, afin que le peuple m'entende te parler et qu'il te croie perpétuellement.

Précédemment déjà, et par plus d'un miracle, Dieu avait accrédité Moïse comme son ministre plénipotentiaire auprès des enfants d'Israël. Mais ici, au moment de conclure par son entremise le pacte de la sainte alliance, il veut lui en donner de vive voix un témoignage public, afin que son autorité soit à jamais inattaquable.

Moïse, descendu de la montagne vers le peuple, lui ordonna de la part de Dieu de se sanctifier ce jour-là et le lendemain, de laver ses vêtements, de garder la continence et d'être prêt au troisième jour, qui était le cinquantième depuis la sortie d'Egypte, et qui, pour cette raison, a été nommé Pentecôte ou cinquantieme. Ce jour-là, l'Eternel descendra devant tout le peuple sur la montagne de Sinaï, autour de laquelle sont assignees des bornes qu'il est défendu de franchir sous peine de la vie. Quiconque touchera la montagne mourra de mort. La main ne le saisira point, mais il sera lapidé ou percé de flèches; homme ou bête, il ne vivra pas. Le signal pour avancer vers la montagne sera le son de la trompette.

Et déjà le troisième jour était venu, et l'aube paraissait, et voilà que les tonnerres

(1) Deut., I, 10-17. — (2) Exod., XIX, 1-16.

commencèrent à se faire entendre, et les éclairs à briller, et une nuée très-épaisse à couvrir la montagne, et le son de la trompette éclatait avec force, et tout le peuple qui était dans le camp trembla. Et Moïse les fit sortir du camp pour aller au-devant de Dieu, et ils s'arrêtèrent au pied de la montagne. Et la montagne de Sinaï était toute fumante, parce que l'Eternel y était descendu au milieu du feu, et la fumée de ce feu montait comme d'une fournaise, et toute la montagne, ébranlée et tremblante, était d'un aspect terrible, et le son de la trompette devenait de plus en plus éclatant. Moïse parla, et Dieu lui répondit d'une voix distincte. Il l'appela sur le sommet de la montagne, lui recommanda d'enjoindre au peuple plus expressément encore de ne point monter pour contempler l'Eternel, de peur qu'il n'en fût puni par quelque désastre, mais de rester avec les prêtres dans les limites assignées. Suivant l'opinion la plus probable, ces prêtres étaient les premiers-nés de chaque famille. Aaron, le futur chef d'un nouveau sacerdoce, devait seul monter avec Moïse (1).

Alors Dieu proféra toutes ces paroles :

« C'est moi Jéhovah, ton Dieu, qui t'ai tiré de la terre d'Egypte, de la maison de servitude. Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face. Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune figure de ce qui est en haut dans le ciel, ni sur la terre en bas, ni dans les eaux sous la terre. Tu ne les adoreras point et ne les serviras point; car moi, Jehovah, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, poursuivant l'iniquité des pères sur les enfants, jusqu'à la troisième et quatrième génération, dans ceux qui me haïssent, et faisant miséricorde, dans la suite de mille générations, à ceux qui m'aiment et gardent mes commandements. Tu ne prendras point le nom de l'Eternel, ton Dieu, en vain; car l'Eternel ne laissera point impuni quiconque prendra vainement son nom. Souviens-toi du jour de repos pour le sanctifier. Six jours, tu travailleras et feras ton œuvre; mais le septième jour, c'est le repos en l'honneur de l'Eternel, ton Dieu; tu n'y feras aucune œuvre, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ta bête, ni l'étranger qui demeure avec toi dans l'enceinte de tes portes; car en six jours l'Eternel a fait le ciel, et la terre, et la mer, et tout ce qui est en eux; et il s'est reposé le septième. C'est pourquoi l'Eternel l'a béni et sanctifié. Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient longs sur la terre que l'Eternel te donnera. Tu ne tueras point. Tu ne seras point adultère. Tu ne déroberas point. Tu ne porteras point de faux témoignages contre ton prochain. Tu ne convoiteras point la femme de ton prochain. Tu ne convoiteras point sa maison, ni son serviteur, ni sa servante, ni son âne, ni aucune chose qui soit à lui (2). «

Or, le peuple entendant la voix du milieu des ténèbres et voyant la montagne tout en feu, fut saisi de frayeur et envoya tous les chefs des tribus et les anciens dire à Moïse : « Voilà que l'Eternel, notre Dieu, nous a fait voir sa gloire, sa grandeur; nous avons entendu sa voix du milieu du feu, et aujourd'hui nous avons connu que Dieu a parlé à un homme, et l'homme est demeuré vivant. Mais pourquoi mourrions-nous enfin ? et pourquoi ce grand feu nous dévorerait-il ? car si nous entendons de nouveau la voix de l'Eternel, notre Dieu, nous mourrons certainement. Qu'est toute chair, pour entendre la voix du Dieu vivant, parlant du milieu du feu, comme nous avons entendu, et pour vivre après ? Approchez plutôt, et écoutez tout ce que l'Eternel, notre Dieu, vous dira : vous nous le direz ensuite, et nous l'écouterons et nous le ferons. » L'Eternel, ayant entendu ces paroles, dit à Moïse : « J'ai entendu les paroles de ce peuple; tout ce qu'ils ont dit est bon. Qui leur donnera ce même cœur pour me craindre et garder toujours mes commandements, afin qu'ils soient heureux à jamais, eux et leurs enfants ? Va et dis-leur : Retournez en vos tentes. Mais toi, demeure ici avec moi; et je t'apprendrai tous mes commandements et cérémonies et jugements, que tu leur enseigneras, afin qu'ils les accomplissent en la terre que je leur donnerai en possession (3). »

Ainsi ont été promulgués sur le Sinaï les dix commandements, abrégé de toute la Loi; de cette loi première et dernière, qui, suivant l'expression des anciens sages, est le jugement de Dieu (4); loi commune à tous les hommes et qui les unit entre eux, comme les citoyens d'une même ville (5). « Oui, dit un Père de l'Eglise, Dieu, ainsi qu'il convient à sa bonté et à sa justice, comme auteur du genre humain, a donné la même loi à toutes les nations; à certains temps fixés, il en a promulgué les préceptes, quand il a voulu, par ceux qu'il a voulu, et comme il a voulu. Au commencement, il a donné sa loi à Adam et Eve; et dans cette loi donnée à Adam, nous reconnaissons tous les préceptes proclamés ensuite en détail par Moïse. La loi primitive donnée à Adam est donc comme la matrice de tous les commandements de Dieu (6). » Il n'y a ici de nouveau qu'une promulgation plus solennelle à un peuple particulier. La terreur dont elle est accompagnée devait graver ces préceptes plus profondément dans le souvenir de ce peuple destiné à vivre jusqu'à la fin du monde; elle annonçait encore que, dans cette première alliance, le sentiment principal serait la crainte. Cette loi de crainte, cependant, renfermera déjà les germes de cet amour qui se développera dans l'Evangile. « Et maintenant, ô Israël, dira Moïse, que demande de toi l'Eternel, ton Dieu, sinon que

(1) Exod., XIX. — (2) Deut., V. — (3) *Ibid.*, 23-31. — (4) Cic., *De Leg.*, l. II, n. 18. — (5) Plut., *De exsul.*, — (6) Tertull., *adv. Judæos*, c. II.

tu l'aimes de tout ton cœur et de toute ton âme (1) ? » Et ailleurs : « Ne hais pas ton frère dans ton cœur; aime, au contraire, ton prochain comme toi-même moi, l'Eternel (2). »

Ces dix commandements, qu'il vient de promulguer avec tant de solennité, Dieu va les écrire sur deux tables de pierre : les trois premiers, qui regardent nos devoirs envers lui, sur la première table; les sept autres, qui regardent nos devoirs envers les hommes, sur la seconde. Les préceptes qu'il donnera de plus à Moïse ne seront que le développement et l'application de ces dix principaux.

Ce que nous avons vu jusqu'à présent, la création, la chute de l'homme, la promesse du Rédempteur, le déluge, la confusion des langues, la vocation d'Abraham; l'histoire d'Isaac, de Jacob, de Joseph; les plaies d'Egypte, la délivrance d'Israël, le passage de la mer Rouge, la colonne de feu et de nuée, la manne du désert, l'eau de la pierre d'Horeb, les tonnerres, les éclairs, les trompettes, la montagne fumante, tout cela est comme une préface à la loi divine, en particulier à cette première parole : « C'est moi l'Eternel, ton Dieu! » préface vraiment digne de celui qui va parler ; car, et tout cet ensemble, et chacune de ses parties semble dire avec Moïse : « Ecoute, ô Israël, l'Eternel, ton Dieu, l'Eternel est un. Tu aimeras l'Eternel, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force (3). » En effet, qui peut considérer tout cela sans conclure que le Dieu d'Israël est vraiment Jéhovah ou Celui qui est ; que seul il est, à proprement parler, et que tout le reste est devant lui comme un néant? Qui peut considérer attentivement tout cela sans conclure que ce Dieu seul est puissant, juste, bon, auteur de tout bien ; que lui seul il mérite qu'on le craigne et qu'on l'aime? Dès lors tout se conçoit. L'on conçoit que le nom de ce grand Dieu, invoqué à témoignage par le serment, décide toute question, et que c'est un crime de l'invoquer pour un mensonge. L'on conçoit que si ce grand Dieu règle lui-même son culte, il faut l'observer avec une fidélité à toute épreuve.

Or, le culte qu'il prescrit à son peuple consiste principalement dans l'observation de sa loi. « Et maintenant, ô Israël, qu'est-ce que l'Eternel, ton Dieu, demande de toi, sinon que tu le craignes, que tu marches dans ses voies, que tu l'aimes, que tu le serves de tout ton cœur et de toute ton âme, et que tu gardes les commandements et les cérémonies que je t'ai prescrits aujourd'hui, afin que tu sois heureux (4) ? »

Cette loi réglait en particulier l'oblation des sacrifices. Il s'en est offert dans tous les temps depuis le commencement du monde, ainsi que nous l'avons vu par l'exemple d'Abel, de Noé, d'Abraham, de Melchisédech, d'Isaac, de Jacob, de Job, de Jéthro. Il existait dès avant le déluge une distinction entre les animaux qu'on pouvait offrir et ceux qu'on ne pouvait pas offrir; mais il ne paraît pas qu'il y eût d'époques fixes, ni de cérémonies bien déterminées : tout cela va l'être. Outre la consécration des premiers-nés et l'immolation annuelle de l'agneau pascal en mémoire de la délivrance d'Egypte, il y aura le sacrifice perpétuel d'un agneau, qui s'offrira tous les jours matin et soir: de plus, à diverses fêtes et en diverses circonstances, des sacrifices d'adoration ou holocaustes, où la victime sera totalement consumée, pour reconnaître plus expressément le souverain domaine de Dieu sur toutes les créatures ; des sacrifices de propitiation ou pour le péché, dans lesquels la victime sera consumée en partie et en partie mangée par les prêtres; des sacrifices d'actions de grâces et d'impétration, pour remercier Dieu des bienfaits accordés et lui en demander de nouveaux ; sacrifices dans lesquels une partie est consumée, une autre attribuée aux prêtres, et une troisième, la plus grande, distribuée à ceux qui ont présenté la victime. Pour consumer ces sacrifices divers, il n'y aura qu'un feu unique, miraculeusement allumé du ciel et perpétuellement entretenu par les prêtres dans le sanctuaire.

Tous ces sacrifices visibles et matériels, offerts depuis l'origine des choses, en figuraient deux autres : le sacrifice invisible et spirituel que l'homme doit faire de lui-même à Dieu, suivant ces paroles de saint Paul aux Romains : « Je vous conjure, mes frères, de rendre votre corps une victime vivante, sainte, agréable à Dieu, comme votre culte raisonnable ou spirituel (5) ; » paroles par lesquelles saint Paul fait entendre aux Chrétiens de Rome que si les Juifs ont offert à Dieu d'autres victimes qu'eux-mêmes, des animaux mis à mort et privés de raison, eux, au contraire, doivent lui offrir leurs propres corps comme une victime vivante, sainte, agréable, et animée par l'esprit et la raison. Le second sacrifice, que figuraient tous les anciens, est le sacrifice adorable que l'Homme-Dieu a offert d'une manière sanglante sur le Calvaire, et qu'il continue d'une manière non sanglante sur nos autels. Là s'accomplissent toutes les figures. Le Christ y est mis à mort par la main de ses frères, comme Abel ; il se laisse immoler volontairement à son Père, comme Isaac ; il est immolé tout entier sur la croix, comme une victime d'holocauste, sans que, là, personne participe à sa chair; il s'immole dans le cénacle comme l'agneau pascal, et distribue sa chair à ses disciples ; il s'y offre sous les espèces du pain et du vin, comme Melchisédech ; il s'offre tous les jours comme le sacrifice perpétuel. C'est le vrai sacrifice d'adoration ; car il rend à Dieu une gloire aussi grande que Dieu. C'est le vrai sacrifice de propitiation ; car c'est par le mérite de ce divin sacrifice que sont effacés les péchés du

(1) Deut., x, 12. — (2) Lev., xix, 17 et 18. — (3) Deut., vi, 4 et 5 — (4) *Ibid.*, x 12. — (5) Rom. xii, 1

monde. C'est le vrai sacrifice d'actions de grâces ou d'Eucharistie; car le remercîment y égale le bienfait et le bienfaiteur. C'est le vrai sacrifice d'impétration ; car le pontife et la victime qui y intercède pour nous, est le Saint des saints, l'Agneau de Dieu, Dieu lui-même. Tout ce que pouvaient les sacrifices figuratifs n'était qu'une ombre de ce sacrifice réel. Le feu perpétuel qui consumait les premiers, annonçait le feu éternel de l'esprit divin qui accomplit le second.

Avant la loi écrite, les sacrifices s'offraient tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. Il n'en sera plus de même après; Dieu y désignera un endroit privilégié et unique. « Prenez garde, dit Moïse, de ne point offrir vos holocaustes dans tous les lieux que vous verrez, mais dans celui que l'Eternel aura choisi en l'une de vos tribus. Là, vous apporterez vos holocaustes, vos hosties, vos dîmes, et les prémices de vos mains, et tout ce qu'il y a de meilleur dans les dons que vous aurez voués à l'Eternel ; là, vous célébrerez des festins devant l'Eternel, votre Dieu, vous, vos fils et vos filles, vos serviteurs et vos servantes, ainsi que les lévites qui demeurent dans vos cités (1). »

L'unité de lieu pour les sacrifices annonce l'unité de temple. Ce temple unique sera mobile et voyageur, tant que le peuple lui-même le sera; mais lorsque, sous David, il se verra complétement affermi dans le pays de Chanaan et qu'il aura conquis toutes les régions qui lui sont promises, alors son temple s'affermira et s'agrandira également. Dans son premier état, ce temple était une tente ou tabernacle, faite suivant le modèle qui fut montré à Moïse sur la montagne. Il avait trente coudées de long, dix de large et dix de haut; il était divisé en deux. La première partie, longue de vingt coudées, s'appelait le *Sanctuaire:* là se trouvait l'autel des parfums. La seconde avait dix coudées de long et autant de large : on n'y pouvait arriver que par la plus grande. Elle s'appelait le *Saint des Saints;* et c'est là qu'était l'arche d'alliance, dont le dessus se nommait le Propitiatoire. A l'entrée de tout le tabernacle était l'autel des holocaustes.

Pour compléter cette unité religieuse, il y aura unité de sacerdoce. Jusque-là les premiers-nés, spécialement consacrés à Dieu, étaient par là même ses ministres dans chaque famille. Maintenant que la famille de Jacob est devenue un grand peuple, une tribu entière sera substituée aux premiers-nés des autres tribus : c'est la tribu de Lévi. Elle n'aura point sa part en la terre de Chanaan ; Dieu seul sera son partage, ainsi que les dîmes que tout Israël lui payera. Les villes qu'on lui assignera pour sa demeure ne se trouveront point réunies, mais dispersées dans toutes les tribus. De cette manière, disséminés parmi la nation sainte, les lévites seront le lien vivant de son unité, les interprètes partout présents de sa loi. Pour consommer l'unité du sacerdoce et par là l'unité de la société religieuse ou de l'Eglise, il y aura dans la tribu lévitique une famille exclusivement sacerdotale, dont le chef sera le souverain pontife. Ce premier pontife sera le frère de Moïse, Aaron. Son premier-né lui succédera; les autres seront prêtres du second rang. De cette manière, quel que soit le sort temporel des Hébreux, qu'ils aient un chef séculier ou qu'ils n'en aient point, qu'ils habitent la Judée ou qu'ils errent captifs par toute la terre, toujours ne formeront ils, par le moyen des lévites, des prêtres et du pontife successeur d'Aaron, qu'une seule et même société spirituelle ou Eglise, image d'une Eglise encore plus grande et non moins une.

Du reste, l'unité sacerdotale de l'Eglise catholique a toujours existé. Du temps que les premiers-nés étaient les prêtres, cette unité existait par là seul dans chaque famille particulière. D'une autre part, comme le genre humain tout entier n'est qu'une famille, son premier-né, était naturellement le Pontife universel, toutes les fois que Dieu n'en disposait pas autrement.

Ainsi Adam, l'homme premier-né de Dieu, était le premier Pontife; puis, après la mort d'Abel et la malédiction de Caïn, les patriarches Seth, Hénoch, Noé. Parmi les trois fils de ce dernier, Sem, étant le premier-né et le plus spécialement béni de Dieu, hérita du pontificat suprême et le transmit à ses descendants, entre lesquels étaient les Hébreux. D'après le texte hébraïque et la Vulgate, Sem vécut jusqu'au temps d'Abraham et d'Isaac, dont Dieu destine la postérité à être son peuple premier-né, son royaume sacerdotal, le peuple prêtre et prophète du genre humain, et à produire enfin le Pontife éternel, Jésus-Christ, ainsi que Pierre, son vicaire général. En cette sorte, depuis Adam jusqu'au pape Pie IX, il y a, plus ou moins développée, unité de croyance, unité de loi, unité de sacerdoce dans l'Eglise de Dieu.

Les fêtes d'Israël embelliront encore son unité déjà si belle. Il y en aura trois principales dans l'année : la *Pâque*, la *Pentecôte*, et la *fête des Tabernacles*.

La première avait été établie et célébrée la nuit même que les Hébreux sortirent de l'Egypte. Elle rappelait cette merveilleuse délivrance, et en figurait une autre plus merveilleuse encore, que célèbrent les chrétiens.

La fête des semaines, la Pentecôte, s'appelait ainsi, parce qu'elle commençait sept semaines, le cinquantième jour, après la Pâque. Au cinquantième jour que son peuple fut sorti de l'Egypte, l'Eternel descendit sur le mont Sinaï, au milieu des foudres et des éclairs, et publia sa loi. La Pentecôte fut instituée pour rappeler cet événement. Le jour de cette solennité, on offrait à Dieu les pré-

(1) Deut., XII, 11-14.

mices des fruits, au nom de toute la nation ; il devait être saint, aucune œuvre servile ne devait y avoir lieu. « Et tu te réjouiras devant l'Eternel, ton Dieu, est-il dit, toi, ton fils et ta fille, ton serviteur et ta servante, et le lévite qui est dans tes murs, l'étranger et l'orphelin et la veuve qui demeurent avec toi, dans le lieu que l'Eternel, ton Dieu, aura choisi pour y établir son nom. Et tu te souviendras que tu as été esclave en Egypte (1) »

Comme notre Pâque a remplacé la Pâque figurative, ainsi notre Pentecôte a fait la Pentecôte d'Israël. Cette dernière était également une figure. La Pentecôte israélitique a lieu cinquante jours après Pâque : la nôtre également. La Pentecote israélitique se célébrait en mémoire de la première législation : nous célébrons la Pentecôte chrétienne en mémoire de cette législation nouvelle dont parlait Jérémie : « Voilà que les jours viennent, dit l'Eternel, et j'établirai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda : non selon l'alliance que j'ai formée avec leurs pères, dans les jours où je les pris par la main pour les tirer de la terre d'Egypte ; alliance qu'ils ont rendue inutile, et je les ai traités en maître, dit l'Eternel. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël après ces jours-là : Je graverai ma loi dans leurs entrailles et je l'écrirai dans leurs cœurs ; et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple (2). » A la première Pentecôte des Hébreux, Dieu descendit sur le mont Sinaï au milieu des tonnerres, des éclairs, des trompettes et d'un feu terrible : à la première Pentecôte des chrétiens, le Saint-Esprit descendit sur les apôtres au milieu du fracas d'un vent violent, et il leur apparut des langues de feu. Alors s'accomplirent les promesses faites à la nouvelle alliance. Ce qui est ancien ne cesse qu'à mesure que le nouveau s'accomplit. A la Pentecôte israélitique, on offrait à Dieu les prémices des fruits : à la première Pentecôte chrétienne, les prémices des fidèles de la nouvelle alliance sont récoltées par Pierre, chef visible de l'Eglise : d'un seul coup, trois mille, cinq mille fruits de sa parole ou plutôt de l'Esprit-Saint qui l'animait.

Dieu ordonna une troisième grande fête, la fête de la récolte, vers la fin de l'année, après les moissons et la vendange. Elle se célébrait le quinzième jour du septième mois, et tombait dans notre mois de septembre. On l'appelait la fête des Tabernacles ou des feuillages, parce que, d'après l'ordre même de Dieu, on la célébrait dans des tentes ornées de rameaux verts. Elle durait sept jours, comme la Pâque, et était instituée en mémoire du voyage dans le désert, où Israël avait habité sous des tentes. Le huitième jour était saint et jour de repos, comme le premier ; toute œuvre servile devait y cesser. « Et au premier jour, dit le Seigneur par Moïse, vous prendrez les fruits des plus beaux arbres, et des branches de palmier, et des rameaux d'un épais feuillage, et des saules du torrent, et vous vous réjouirez en la présence de l'Eternel, votre Dieu (3). »

Ailleurs il répète, à l'occasion de cette solennité, ce qui a été dit de la Pentecôte. « Et tu te réjouiras en cette fête, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante, le lévite, l'étranger, l'orphelin et la veuve qui sont dans tes villes. Tu célébreras cette solennité, sept jours durant, en l'honneur de l'Eternel, ton Dieu, dans le lieu qu'il aura choisi ; et l'Eternel, ton Dieu, te bénira dans tous les fruits de tes champs, et tu seras dans la joie (4). »

A ces trois grandes fêtes, tout mâle en Israël sans doute à l'exception des vieillards et des enfants, devait paraître en la présence du Seigneur. Cette réunion, trois fois par an, de tous les hommes et de tous les adolescents d'Israël devant le tabernacle du Très-Haut et plus tard en son temple à Jérusalem, était bien propre à fomenter dans tous les cœurs l'amour de la religion et l'amour de la patrie. Chaque jour de sabbat, l'Israélite s'instruisait de la loi du Seigneur et des merveilles de sa puissance. Mais quelle impression plus profonde ne devait pas faire sur lui la vue de tout son peuple, la vue de plusieurs millions d'hommes se rendant de toutes parts à la maison de Dieu, y chantant ses miséricordes éternelles, s'y rappelant par quels prodiges il les délivra jadis de la servitude d'Egypte, avec quelle majesté terrible il leur donna sa loi sainte, avec quelle providence paternelle il les conduisit quarante ans dans le désert ? Joignez-y la pompe du culte, la présence du chef de la religion, du grand-prêtre, des princes des tribus et des familles, les festins sacrés où participaient la veuve, l'orphelin, le pauvre, l'étranger ; non, rien n'était plus capable d'élever l'âme et de la remplir d'un saint enthousiasme. Aussi le Psalmiste chante-t-il : « Je me suis réjoui quand on m'annonça que nous irions dans la maison de l'Eternel. Là montaient les tribus, les tribus de Jéhovah, pour louer son nom (5). » Et lorsque les Israélites, assis sur la rive des fleuves de Babylone, suspendaient, en pleurant, leurs harpes aux rameaux des saules et que les vainqueurs leur disaient avec dédain : «*Chantez-nous un cantique de Sion :* » comment, s'écriaient-ils, comment chanterons-nous les cantiques de l'Eternel dans une terre étrangère ! Si je t'oublie, ô Jérusalem, que ma droite soit oubliée ! Que ma langue s'attache à mon palais, si je cesse de me souvenir de toi, ô Jérusalem ! si tu n'es pas toujours au commencement de toutes mes joies (6) ! »

Les fêtes rappelées jusqu'alors étaient des fêtes d'allégresse. Dieu en institua aussi une d'affliction et de pénitence publiques, la

(1) Deut., XVI, 9-12. — (2) Jerem., XXXI, 31-33. — (3) Lev., XXXIII, 40. — (4) Deut., XVI, 14 et 15 — (5) Ps. CXXI, 1 et 4. — (6) Ps. CXXXVI, 1-6.

fête de l'Expiation solennelle, que précédait de huit jours la fête des Trompettes, comme pour y préparer tout le monde. Elle commençait, aussi bien que les sabbats et autres fêtes des Israélites, la veille au soir, au moment qu'on apercevait les étoiles, et durait jusqu'à l'autre soir, lorsque les étoiles apparaissaient de nouveau. C'était le seul jour où il fût permis et ordonné au grand prêtre d'entrer dans le Saint des Saints, pour réconcilier le peuple avec Dieu. Il y paraissait en pénitent, avec un simple vêtement de lin, et devait offrir d'abord un jeune taureau en holocauste, pour ses péchés et ceux de sa famille. De la multitude des enfants d'Israël, il recevait deux boucs pour le péché, et un bélier pour l'holocauste. Il présentait les deux boucs devant la porte du tabernacle, et les jetait au sort; celui que le sort désignait devait être immolé pour le péché. Alors le grand prêtre entrait dans le Saint des Saints avec le sang du jeune taureau et des parfums aromatiques, et l'Éternel lui apparaissait dans une nuée. Le grand prêtre faisait, avec son doigt, sept aspersions de ce sang devant le propitiatoire; ensuite il immolait le bouc pour les péchés du peuple, rentrait dans le Saint des Saints et faisait encore sept aspersions de ce sang devant le propitiatoire. En sortant de là il faisait également avec le sang du taureau et du bouc sept aspersions sur l'autel des holocaustes, après en avoir arrosé les cornes de l'autel. Enfin, il amenait le bouc vivant, lui plaçait les deux mains sur la tête, confessait tous les péchés du peuple, les mettait en quelque sorte sur le bouc; puis, chargé ainsi des iniquités de tous, il l'envoyait au désert par un homme choisi pour cela.

La solennité de cette fête était très-grande. Dieu ordonna aux Israélites d'affliger leurs âmes en ce jour. Maintenant encore, leurs descendants observent le jeûne durant les vingt-quatre heures de cette fête.

Ces victimes dont le sang était répandu pour la purification des enfants d'Israël, ce bouc émissaire sur lequel était mis le péché du peuple, étaient des figures parlantes de la mort propitiatoire de Jésus-Christ, qui a porté nos langueurs et a pris sur lui nos douleurs; sur lequel ont été posées les iniquités de nous tous; sur lequel a été déchargé le châtiment, et par les blessures duquel nous avons été guéris; qui nous a rachetés de la malédiction de la loi, en se faisant lui-même malédiction pour nous (1). » Un docteur en Israël, devenu l'apôtre des nations, développe ainsi ces mystères aux Israélites de la nouvelle alliance: « Jésus-Christ, le Pontife des biens futurs, ayant passé par un tabernacle plus auguste et plus excellent, sa propre chair, tabernacle qui n'a point été fait de main d'homme, c'est-à-dire qui n'a point été formée par une voie ordinaire, est entré une fois pour toutes dans le vrai Saint des saints, non avec le sang des boucs et des taureaux, mais avec son propre sang, nous ayant conquis une rédemption éternelle. C'est par là qu'il est devenu le médiateur de la nouvelle alliance. Oui, Jésus-Christ est entré, non dans ce sanctuaire fait de main, et qui n'était que la figure du véritable, mais dans le ciel même, afin de se présenter maintenant devant Dieu et d'y intercéder sans cesse pour nous (2). »

Outre les sabbats de chaque semaine et les autres jours de fête, Dieu établit encore des années de fête: l'une s'appelait l'année sabbatique, l'autre, l'année du Jubilé.

L'année du sabbat avait une double ressemblance avec le jour du sabbat. Comme celui-ci était le septième jour de la semaine, celle-là était aussi de sept ans en sept ans. Et, comme au jour du sabbat, aucune œuvre servile n'avait lieu, afin que même le bœuf et l'âne, ainsi que le fils de l'esclave et l'étranger, pussent se reposer, de même on lit, touchant la septième année: « Quand vous serez entrés dans la terre que je vous donnerai, cette terre fêtera un repos en l'honneur de l'Eternel. Tu sèmeras six ans ton champ, et tu tailleras six ans ta vigne et tu recueilleras ses fruits; mais, en la septième année, la terre célébrera un repos en l'honneur de Jéhovah. Tu ne sèmeras point ton champ et ne tailleras point ta vigne; tu ne moissonneras point ce qui renaîtra de la récolte dernière, et tu ne vendangeras point les raisins venus sans ton travail; car c'est une année de fête pour la terre. Tout ce que ce repos de la terre produira vous sera en nourriture, à toi, à ton serviteur, à te servante, à ton mercenaire, et à l'étranger qui séjourne chez toi; de plus, à tes troupeaux et aux bêtes des champs. Tous les fruits doivent être laissés à manger (3). »

L'année sabbatique était encore l'année de la rémission. » Elle sera célébrée de cette manière: ce qu'un créancier aura prêté à son prochain, il lui en fera la remise; il n'obligera point à le rembourser, ni son prochain, ni son frère, aussitôt qu'on aura publié l'année de la rémission en l'honneur de l'Eternel. Pour l'étranger qui n'est point de ta religion, tu pourras l'obliger à payer ce qu'il te doit; mais, pour ton frère, tu lui en feras la remise. Il ne devrait pas même y avoir d'indigent chez toi, tant l'Éternel te bénira dans la terre qu'il va te donner, si toutefois tu es docile à sa voix et que tu observes ses commandements (4). »

« Lors donc que dans la terre de l'Eternel, que ton Dieu va te donner, un de tes frères habitant avec toi quelque ville, tombe dans l'indigence, tu n'endurciras pas ton cœur et tu ne fermeras pas ta main à ton frère indigent; mais ouvre-lui ta main, et prête-lui tout ce dont tu verras qu'il aura besoin. Garde-toi de te laisser surprendre à cette pensée impie, et de dire en ton cœur: La septième année,

(1) Isaïe, LVIII, 4 et 5; Gal., III, 13. — (2) Heb., IX, 11-24. — (3) Lev., XXV, 1-7. — (4) Deut., XV, 1-5.

l'année de la rémission approche; et que ton œil ne soit pas mauvais envers ton frère qui est pauvre, sans vouloir lui prêter ce qu'il te demande, de peur qu'il ne crie contre toi à l'Eternel, et que cela ne te soit imputé à péché. Mais tu lui donneras, et ton cœur ne sera pas mauvais en lui donnant; car, pour cela, l'Eternel, ton Dieu, te bénira dans toutes tes œuvres et dans tout ce qu'entreprendra ta main. Il ne manquera pas de pauvres dans la terre de ton habitation. C'est pourquoi je t'ordonne d'ouvrir ta main à ton frère pauvre et indigent, qui demeure avec toi dans ton pays (1). »

Dans l'année du sabbat, l'esclave israélite recouvrait sa liberté. « Lorsque ton frère hébreu ou ta sœur de la même origine t'auront été vendus, ils te serviront six ans et tu les renverras libres en la septième année. Et tu ne laisseras pas aller les mains vides celui à qui tu auras donné la liberté; mais tu lui donneras, pour subsister, un secours de tes troupeaux, de ta grange, et de ton pressoir, suivant que l'Eternel, ton Dieu, t'aura béni. Souviens-toi que tu as été esclave en Egypte, et que l'Eternel t'a délivré : c'est pour cela que je t'ordonne ceci maintenant. Que si le serviteur te dit : Je ne veux pas sortir de chez toi, parce que je t'aime ainsi que ta maison : à cause qu'il se sera trouvé bien chez toi, tu le conduiras devant les dieux (les juges), et tu lui perceras l'oreille d'une alène, il te servira pour jamais (c'est-à-dire jusqu'à l'année de la liberté universelle) (2). » — « Tu feras de même à ta servante (quant aux secours à lui donner). Enfin, tu ne regarderas pas comme une chose dure de renvoyer ton serviteur de chez toi, parce qu'il t'a servi pendant six ans, deux fois autant qu'un mercenaire (celui-ci n'étant tenu de servir qu'à certaines heures, tandis que l'esclave l'y est à toute heure); l'Eternel, ton Dieu, te bénira pour cela dans tout ce que tu feras (3). »

Plus solennelle encore et plus importante était l'année du Jubilé, qui toujours se célébrait après sept fois sept ans. A la suite de l'ordonnance sur l'année sabbatique, on lit dans les paroles du Seigneur à Moïse : « Tu compteras aussi sept années sabbatiques, c'est-à-dire sept fois sept ans, et ces sept années de sabbat feront quarante-neuf ans. Alors tu sonneras la trompette, le dixième jour du septième mois. En un mot, le jour même de l'expiation, vous ferez entendre la trompette dans tout votre pays. Vous sanctifierez ainsi la cinquantième année, et vous proclamerez dans le pays la liberté pour tous ses habitants. Ce vous sera le Jubilé. Chacun retournera en sa possession, chacun en sa famille. La cinquantième année vous sera toujours le Jubilé. Vous ne sèmerez point, vous ne moissonnerez point ce qu'un champ reproduira de lui-même ; vous ne vendangerez point ce qui vient dans la vigne sans travail ; car l'année du Jubilé vous sera sainte. Vous pourrez manger les fruits spontanés du champ. Dans cette année du Jubilé, chacun retournera en ses possessions. Lors donc que tu vendras quelque chose à ton prochain, ou que tu achèteras de lui, qu'aucun de vous ne supplante ton frère. Tu lui achèteras de lui selon le nombre des années du Jubilé ; il te vendra selon le nombre des moissons. Plus il y aura d'années après le Jubilé, plus le prix augmentera ; et moins il y aura d'années, et moindre sera le prix de l'achat : car on ne te vend que le nombre des récoltes. Ne vous supplantez donc pas l'un l'autre ; mais que chacun craigne son Dieu : car l'Eternel votre Dieu, c'est moi. Exécutez mes lois, gardez mes jugements et les accomplissez ; alors vous pourrez habiter sans crainte dans cette terre ; alors cette terre vous donnera ses fruits ; vous mangerez jusqu'à satiété, ne redoutant aucune violence de personne. Vous direz peut-être : Que mangerons-nous en la septième année? car voilà que nous ne devons ni semer, ni cueillir nos moissons. Moi, je vous ai decrété ma bénédiction en la sixième année, de telle sorte qu'elle vous produira des fruits pour trois ans. Vous sèmerez en la huitième année, et vous mangerez de l'ancienne récolte jusqu'à la neuvième : en un mot, vous mangerez de l'ancienne jusqu'à ce que soit venue la nouvelle. La terre aussi ne sera pas vendue à perpétuité; car elle est à moi, et vous êtes des étrangers et des locataires à mon égard (4). »

Cette grande année, cette année de grâce et de jubilation, qui, dans l'ancienne alliance proclamait la rémission de toutes les dettes la fin de la servitude, la rentrée de chacun dans son héritage et dans sa famille; cette année du Jubilé, qui commençait le jour même de la grande expiation, figurait une expiation plus réelle, la réconciliation de l'homme avec Dieu, par la mort de Jésus-Christ : expiation ineffable à laquelle aussi commence la grande année de la rémission, qui d'esclaves nous a faits libres, a éteint nos dettes, et nous a rendus nos droits à l'éternel héritage.

Après la piété envers Dieu, ce que la loi recommende le plus, c'est la piété envers les pères et mères. Les ordonnances pour son culte. Dieu les résume en deux mots : « Soyez saints, parce que je suis saint : moi, l'Eternel, votre Dieu ; » puis aussitôt, passant au quatrième commandement, il ajoute : « Que chacun révère son père et sa mère : moi, l'Eternel, votre Dieu (5). » Ce commandement, le premier de la seconde table, est le seul auquel il eût attaché en particulier une récompense temporelle : « Tu honoreras ton père et ta mère afin que tu vives longtemps sur la terre que je te donnerai. » Quiconque frappait, quiconque maudissait son père ou sa mère

(1) Deut., VII, 11. — (2) Exod., XX, 6. — (3) Deut., XV, 12-18. — (4) Lev., XXV, 8-23. — (5) *Ibid.*, XIX, 2 3.

était puni de mort. Cependant le père n'avait point, comme plus tard, chez les premiers Romains, le droit barbare de tuer ses enfants. Lorsqu'un fils insolent et rebelle méprisait toutes les remontrances, le père et la mère devaient le conduire aux anciens de la cité, l'accuser l'un et l'autre en présence de tout le peuple, qui le lapidait sur la sentence des anciens. O combien devait être coupable le fils condamné à cette peine sur la déposition d'un père et d'une mère !

Le respect pour ses parents emporte le respect pour la vieillesse. Dieu lui-même a dit : « Tu te lèveras devant une tête blanche et tu honoreras la face du vieillard : ce sera une marque que tu crains ton Dieu : moi, l'Eternel (1). » L'esprit de ce commandement se retrouve chez tous les anciens peuples. Le premier corps de l'Etat, chez les Grecs ou les Romains, s'appelait Sénateurs ou vieillards. Mais où la piété filiale est le plus en honneur, c'est à la Chine : le respect pour les ancêtres est sa constitution même. C'est à ce principe qu'elle doit le souvenir des traditions primitives et la longue durée de son empire. Le Seigneur suprême, de qui est toute paternité, au ciel et sur la terre, accomplit à son égard la promesse du commandement : Tu honoreras ton père et ta mère afin que tu vives longtemps sur la terre que je te donnerai. »

Sous le nom de père et mère, l'on comprend généralement tous les supérieurs. Ce qu'on appelle autorité légitime, émane ordinairement du père, et forme à son tour une espèce de paternité. Dans la Divinite, le Père produit le Fils, le Père et le Fils produisent le Saint-Esprit : société adorable de trois personnes, où la distinction et l'unité, la subordination et l'égalité sont dans un éternel accord; société parfaite que fonde la puissance, qu'édifie la sagesse, que consomme l'amour; société increéedont les sociétés créées sont une ombre. Dans l'humanité que Dieu a faite à son image, le premier père produit en un sens la première mère, qui est tirée de son côté; puis les deux produisent tout le genre humain. Ainsi, dans la société humaine comme dans la société divine, tout dérive originairement du Père ; c'est de son nom que vient le nom de patrie. « C'est du Père de Jesus-Christ que se nomme toute patrie au ciel et sur la terre, dit saint Paul (2). » Les anges et les hommes fidèles ne forment en Jésus-Christ qu'une patrie, qu'une famille , parce qu'ils n'ont , en Jésus-Christ et avec Jésus-Christ qu'un même père, père de Jésus-Christ par génération éternelle, père des hommes et des anges par création et par adoption. Sur la terre, tous les hommes ne font avec le premier homme qu'une patrie, qu'une famille, parce qu'ils n'ont en lui qu'un seul et même père. Tous les Israëlites ne forment qu'une famille, qu'une patrie, parce qu'ils n'ont que le même père en Israël ou Jacob. Les Lévites ne forment qu'une patrie ou tribu, parce qu'ils n'ont que le même père en Lévi.

Ainsi Moïse engendrant les enfants d'Israël à l'état de peuple libre, en sera le père et le chef ; et il le sera comme le père naturel, par la grâce de Dieu. Toute l'autorité du gouvernement réside d'abord en lui comme en Abraham, Isaac ou Jacob divinement ressuscités. Cette autorité, si grande qu'elle soit, n'est que l'autorité de ses anciens pères, coulant plus abondante de sa source première qui est Dieu, selon les besoins plus grands de leur postérité. Moïse, ce merveilleux père d'Israël, ce fidèle lieutenant de Dieu, aura lui-même pour lieutenant et vicaire, dans le spirituel Aaron et ses fils aidés des lévites, et dans le temporel, l'assemblée des soixante-dix pères, vieillards ou sénateurs, auxquels seront subordonnés les juges des villes. Leur jugement est le jugement de Dieu (3); ils doivent y juger avec une indépendance semblable à celle de Dieu, sans craindre ni ménager personne. Eux-mêmes sont appelés des dieux. Il faut présenter devant les dieux, c'est-à-dire devant les magistrats, le serviteur qui aime mieux rester perpétuellement chez son maître (4). « Tu n'insulteras pas les dieux, est-il dit encore (3). » Enfin Dieu a pris sa séance dans l'Assemblée des dieux, et, assis au milieu, il juge les dieux. « Oui, insiste-t-il, je l'ai dit: Vous êtes des dieux (et je ne m'en dédis pas). Et vous êtes tous les enfants du Très-Haut (par ce divin écoulement de la justice souveraine de Dieu sur nos personnes). Mais vous mourrez comme des hommes et tomberez (dans le sépulcre) comme tous les princes. Vous serez jugés comme eux (6). »

Dans cette constitution divine et paternelle, il n'y a ni patriciens ni plébéiens ; tous sont également enfants d'Israël et sujets de Dieu seul. Tous sont égaux devant la loi ; et cette loi n'est pas d'un homme, mais de Dieu. Et cette loi n'est pas le secret d'une caste nobiliaire comme chez les vieux Romains : c'est le patrimoine de tous et de chacun ; elle est entre les mains de tout le monde. Non-seulement il est permis, mais commandé, d'en faire une étude continuelle. Qui en aura le plus l'intelligence, fût-ce un manouvrier, il siégera parmi les juges, il entrera dans le sénat de la nation, il deviendra président du grand sanhédrin. Et les juges qui appliquent cette loi ne s'enferment pas dans les ténèbres; ils siégent en public à la porte des villes; les débats ont lieu, la sentence se prononce et s'exécute devant tout le peuple. Les avis sont-ils partagés? Le remède est facile. Trois fois par an la nation s'assemble devant l'Eternel. Là, on interroge les prêtres, dépositaires et interprètes de la loi ; on interroge le pontife suprême qui, s'il en est besoin, in-

(1) Lev., 32. — (2) Eph., III, 15. — (3) Deut., I, 17. — (4) Exod., XXI, 6. —(5) *Ibid.*, XXII, 28. — (6) Ps. LXXXI, 6-7.

terroge Dieu. Et la loi est interprétée par qui l'a donnée. En tout et partout, c'est Dieu seul le Roi d'Israël.

Pour garantir la vie de l'homme, le meurtrier est puni de mort. Un meurtre impuni souille la terre. « Le sang ne peut-être expié que par le sang. Vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, plaie pour plaie : » telle est la loi générale (1).

Les villes entières sont intéressées à la découverte et à la punition de l'homicide. « Lorsque dans la terre que l'Eternel, votre Dieu, doit vous donner on trouvera le cadavre d'un homme qui aura été tué, et que le meurtrier sera ignoré, vos anciens et vos juges viendront et mesureront la distance du corps mort, jusqu'à toutes les villes d'alentour, et quand on aura reconnu celle qui en sera le plus près, les anciens de cette ville prendront dans un troupeau une génisse qui n'aura point encore porté le joug ni labouré la terre; ils la conduiront dans une vallée âpre et pleine de pierres, qui n'ait jamais été labourée ni semée, et là, ils feront tomber la tête de la génisse. Les prêtres, enfants de Lévi, y viendront également ; car ce sont ceux que l'Eternel, votre Dieu, a choisis pour le servir et pour bénir en son nom; et c'est d'après leur sentence que se décideront tous les différends et toutes les plaies (2). Et tous les anciens de cette ville-là viendront près du corps de l'homme qui aura été tué, et ils laveront leurs mains sur la génisse qui aura été frappée dans la vallée. Puis, se répondant les uns aux autres, ils diront (ceux-ci, savoir les anciens): nos mains n'ont point répandu ce sang et nos yeux ne l'ont point vu ; (ceux-là, savoir les prêtres) : Soyez favorable à votre peuple Israël que vous avez racheté, ô Eternel, et ne lui imputez pas le sang innocent qui a été répandu au milieu de votre peuple ; alors ce sang leur sera réconcilié. Et vous aurez détourné de dessus vous l'accusation de sang innocent, si vous faites ainsi ce qui est agréable aux yeux de l'Eternel (3). »

Pour inspirer plus d'horreur du meurtre, la loi condamne à mort jusqu'à l'animal homicide. « Si un taureau frappe de sa corne un homme ou une femme, et qu'ils en meurent, il sera lapidé, et l'on ne mangera point de sa chair, et le maître du taureau sera innocent. Que si un taureau avait frappé de la corne, d'hier et d'avant-hier, et que son maître en eût été averti et qu'il ne l'ait pas enfermé, et que le taureau ait tué un homme ou une femme, ce taureau sera lapidé et le maître mourra (4).» Tout cela, développement de la loi générale donnée à Noé : « Quiconque versera le sang de l'homme, son sang sera versé, parce que l'homme est fait à l'image de Dieu (5). »

Outre les magistrats publics, chaque famille avait son vengeur particulier : c'était son chef ou le parent le plus proche. Le meurtrier, une fois convaincu juridiquement, le vengeur le mettait à mort partout où il le trouvait. Il n'y avait point d'asile pour l'homicide volontaire ; on l'arrachait à l'autel même.

Quant au meurtre involontaire et non prémédité, il y avait une loi spéciale. « Six villes seront désignées dans la terre d'Israël, trois en deçà du Jourdain, trois au delà. Elles seront à une égale distance l'une de l'autre ; les routes qui y conduisent seront soigneusement aplanies, afin que quiconque aura commis un homicide sans le vouloir, Hébreu ou étranger, puisse s'y réfugier jusqu'à ce qu'il paraisse devant la multitude et que sa cause soit jugée, de peur que le vengeur du mort, emporté par sa douleur, ne le poursuive et ne l'atteigne si le chemin est trop long ou trop fatigant, et ne tue ainsi celui qui ne mérite pas la mort. Que s'il y a quelque doute, les anciens de la ville du fugitif le tireront du lieu de refuge, la cause sera débattue entre lui et le parent du mort, en présence du peuple. S'il est prouvé qu'il l'a tué à dessein et par inimitié, il sera livré au vengeur de la famille et il mourra ; s'il est prouvé, au contraire, qu'il l'a tué par hasard et sans inimitié, il sera délivré comme innocent de la main du vengeur, et sera ramené par sentence dans la ville où il s'était retiré et y demeurera, jusqu'à la mort du grand prêtre (6).

On punira l'homicide après avoir ouï les témoins ; nul ne sera condamné sur le témoignage d'un seul. Il en faut au moins deux ou trois. La cause se débattra et se jugera en public, et devant tout le peuple. On n'emploiera contre l'accusé ni question ni torture, comme faisaient les Grecs et les Romains. Est-il condamné, est-il mené au supplice ? tout citoyen peut suspendre l'exécution et faire reviser le procès, en s'écriant : *Je suis innocent de cet homme!* On le voit par l'exemple du jeune Daniel en l'histoire de Suzanne. Enfin, est-il définitivement condamné à être lapidé ? les témoins sont obligés de lui jeter les premières pierres, et le reste du peuple après eux.

Chez les Grecs, les Romains, et même chez les Chinois, le meurtre de ce qu'il y a de plus innocent et de plus faible, le meurtre des petits enfants est non seulement impuni, mais autorisé, mais conseillé en certaines circonstances. Que disons-nous ? Le tant vanté Lycurgue de Lacédémone commandera au père et à la mère d'égorger leur enfant, si sa complexion ne paraît point assez robuste pour devenir plus tard un bon tueur d'hommes. Cette inhumanité ne se trouvera que dans les lois humaines. Dans la loi divine, nous verrons tout le peuple de Chanaan condamné au bannissement ou à la mort, pour n'avoir pas eu un cœur plus paternel que Lycurgue. Dans la loi divine, le père et la mère n'ont pas même

(1) Num., xxxv, 33 et 34 ; Exod., xxi, 24 et 25 ; Deut., xix, 21. — (2) C'est le sens bien clair de l'hébreu et du grec qui détermine l'expression moins précise de la Vulgate. — (3) Deut., xxi, 1-9. — (4) Exod., xxi, 28 et 29. — (5) Gen, ix, 6. — (6) Num., xxxv, 10-28 ; Deut., xix, 1-13.

le droit de punir de mort le fils dénaturé qui les outrage ; combien moins l'enfant qui vient de naître ! La chose est si notoire, que Tacite en parle. « C'est un crime pour les Juifs, dit-il, de tuer un de leurs nouveaux-nés (1). »

Chez les Romains et la plupart des Grecs, le meurtre d'un esclave n'était compté pour rien. Son maître avait droit de le mutiler, de le tuer, comme il eût fait de sa bête. Les jeunes Spartiates s'exerçaient à la guerre en tuant des esclaves comme des bêtes fauves. Dans la loi des Hébreux, « le maître qui tue son esclave, homme ou femme, sera puni de mort, S'il leur crève un œil ou leur casse une dent, il les renverra libres (2). »

Les Grecs faisaient des esclaves grecs : témoin les Ilotes et les Messéniens, réduits à la plus abjecte et à la plus cruelle servitude par Lacédémone. Les Hébreux ne feront pas d'esclaves hébreux. Si l'un d'eux est contraint par la nécessité de se faire esclave ou plutôt serviteur d'un de ses frères, il ne le servira que six ans ; il sortira libre en l'année sabbatique, où, s'il ne veut pas alors, au plus tard en l'année du Jubilé. Il n'y aura d'esclaves perpétuels que les étrangers. Encore ceux-ci ont-ils part au repos du septième jour, de la septième année, et de l'année du Jubilé. De plus, s'ils embrassent le culte du vrai Dieu et reçoivent la circoncision, leurs enfants participeront un jour aux priviléges des Hébreux d'origine.

Dans les siècles modernes, c'était un noble privilége du royaume très-chrétien, que tout esclave qui mettait le pied sur le sol de France devenait libre par cela seul. Il y a trente-trois siècles, Dieu accordait un privilége semblable aux enfants d'Israël. « Vous ne livrerez point à son maître l'esclave qui se sera réfugié près de vous. Il habitera avec vous, au milieu de vous, dans le lieu qu'il aura choisi, dans une de vos villes, en un mot, où bon lui semblera : vous ne le contristerez point (3). »

Non contente de défendre le meurtre, la loi défend la haine et la vengeance. « Tu ne haïras point ton frère en ton cœur, est-il dit. Tu pourras réprimander ton prochain (s'il t'a offensé) ; mais tu ne lui conserveras point le souvenir de son injure. Tu ne te vengeras point, tu ne garderas point de colère contre les enfants de ton peuple ; mais tu aimeras ton prochain comme toi-même : moi, l'Eternel (4). »

Chez plus d'un peuple ancien, étranger était synonyme d'ennemi. La tempête le jetait-elle sur la côte, on l'égorgeait sans pitié. A Israël il est dit : « Tu n'attristeras ni opprimeras point l'étranger, car tu as été toi-même étranger en Egypte (5). » Et encore : « Si un étranger habite en votre terre et demeure parmi vous, vous ne lui en ferez pas un crime ; mais qu'il soit parmi vous comme un concitoyen, et aimez-le comme vous-mêmes ; car vous aussi vous avez été étrangers en Egypte : c'est moi, l'Eternel, votre Dieu (6). »

Contre l'ennemi, le droit est éternel, imprescriptible : tel était, selon la loi des Douze-Tables, le droit de la guerre chez les Romains (7). C'est-à-dire, que vis-à-vis d'un ennemi, surtout d'un ennemi vaincu, il n'y avait ni droit, ni justice, ni humanité ; il n'y avait d'autre règle que l'intérêt et la force. De là, quand il lui en prenait envie, le vainqueur saccageait, égorgeait tout, sans pitié pour l'âge ni pour le sexe. Ainsi Numance fut-elle traitée par le deuxième Scipion, les bourgs des Marses par Germanicus, Jérusalem par Tite, Malcha et Dacires par l'empereur Julien (8). Le même droit régnait chez les Puniques, les Perses et les Grecs ; témoin les saccagements de Sagonte par Annibal, de Sidon par Darius Ochus, de Tyr par Alexandre : à plus forte raison en était-il ainsi chez les peuples moins civilisés, tels que les Scythes. Israël seul avait des lois à garder envers les ennemis et les vaincus.

Pour la race de Chanaan, Dieu l'ayant condamnée au bannissement ou à la mort, elle sera chassée ou exterminée. Quant aux autres peuples, ordre de demander des réparations avant de déclarer la guerre : défense de faire des ravages inutiles. « Tu n'abattras point les arbres fruitiers, tu ne ravageras point avec la hache le pays d'alentour ; car les arbres des champs sont-ils des hommes pour se retirer devant toi dans des forteresses ? Quant aux arbres qui ne portent point de fruits, tu en prendras ce qui te sera nécessaire (9) »

Au moment d'assiéger une ville, il faut lui faire des offres de paix. Si elle les accepte avant l'assaut, tout se borne pour ses habitants à devenir tributaires et sujets. Est-elle prise de vive force ? on ne passera au fil de l'épée que les hommes, chaque homme étant alors soldat ; tout le reste, femmes, enfants animaux, sera prisonnier (10). Dans cette terrible conjoncture, la loi veille à l'honneur des filles et des femmes. « Si parmi les prisonnières de guerre, dit-elle, tu vois une captive qui plaise à ton cœur, et que tu veuilles l'épouser, tu l'emmèneras dans ta maison ; là, vêtue de deuil et les cheveux coupés, elle pleurera pendant un mois son père et sa mère ; alors tu viendras vers elle, et tu seras son mari, et elle sera ta femme (11). » Admirable ordonnance ! s'écrie Philon. D'un côté, loin de tolérer la licence que l'usage et les législations des autres peuples autorisaient, elle tient le soldat pendant trente jours dans la contrainte ; et en lui montrant, durant cet intervalle, sa prisonnière sans parure et dépouillée de tous les ornements qui auraient pu relever l'éclat de ses charmes, elle lui donne le temps et les moyens de modérer la violence

(1) *Hist.*, l. VI. *Necare quemquam ex gnatis nefas.* — (2) Exod., XXI, 20, 26 et 27. — (3) Deut., XXIII, 15 et 16. — (4) Lev., XIX, 17 et 18. — (5) Exod., XXII, 21. — (6) Lev., XIX 33 et 34. — (7) *Adversus hostem æterna auctoritas esto* ; Cic., *De Off.*, l. I, c. XII. — (8) Tacite, *Annal.*, l. I, c. LI., Amm. Marcel et Zozisme. — (9) Deut., XX, 19 et 20. — (10) *Ibid.*, 10-15. — (11) *Ibid.*, XXI, 10-14.

de sa passion. De l'autre, elle ménage avec humanité la douleur de la captive, qui fille, devait être désolée de ce qu'elle n'était point mariée selon son cœur, de la main de ses parents; ou, veuve, ne pouvait que gémir, en considérant que, privée de son premier époux, elle allait trouver un maître impérieux dans son nouveau mari.

« Mais, continue la loi, s'il arrive que ta captive ne te plaise plus, tu la renverras selon sa volonté, et tu ne pourras la vendre ni en faire trafic, parce que tu l'auras humiliée (1). » Juste punition de l'inconstance du vainqueur, et consolant dédommagement pour l'infortunée des humiliations qu'elle aurait souffertes dans la maison d'un étranger, et de l'affront de s'en voir rejetée au moment où elle pouvait espérer d'en devenir l'épouse. Chez les païens, il n'en était pas de même : après s'être tout permis avec leurs captives, ils les vendaient, ou les donnaient pour femmes à leurs esclaves. Témoin les plaintes de Polyxène dans Euripide, et d'Andromaque dans Virgile. La première était cependant fille de Priam, et la seconde, veuve d'Hector.

Chez plus d'un peuple ancien, les droits de la guerre étaient presque aussi terribles pour le citoyen que pour l'ennemi. Chez les Hébreux, nul ne pouvait etre enrôlé au-dessous de vingt ans (2). Les troupes sont-elles assemblées? Les chefs déclarent que « quiconque ayant bâti une maison, ne l'a point habitée, ou ayant planté une vigne, n'en a point recueilli le fruit, ou ayant pris une épouse, n'a point habité avec elle, soit libre de s'en retourner dans sa maison, et dispensé du service pendant cette année (3).

Toute impureté, même involontaire, est bannie du camp d'Israël. « S'il y a quelqu'un qui ne soit point net, pour quelque accident qui lui soit arrivé de nuit, il sortira du camp et ne rentrera que le soir, après s'être purifié. Garde-toi de toute mauvaise chose; car l'Eternel, ton Dieu, marche dans ton camp pour te délivrer de tes ennemis; que ton camp soit donc saint, de peur que l'Eternel n'y voie quelque impureté qui blesse ses yeux et l'oblige de t'abandonner (4). »

Que si l'armée est obligée, dans sa marche, de passer sur les terres des citoyens ou des alliés, la loi défend d'y faire aucun dégât. « Tu suivras le chemin, dit-elle, et tu ne passeras point à travers leurs champs et leurs vignes; tu achèteras de ton argent les vivres qui te seront nécessaires, et tu payeras tout jusqu'à l'eau que tu boiras (5). »

Quand le moment du combat approche, si, malgré les précautions prises pour n'avoir que des soldats pleins de vigueur et de courage, il s'en trouvait quelques-uns qui se sentissent d'un cœur timide et lâche, elle leur permettait de se retirer avant le choc. Sage règlement par lequel, en usant de condescendance pour ces hommes faibles, elle empêchait qu'ils ne décourageassent leurs frères, et apprenait aux combattants à compter moins sur le nombre que sur la valeur et sur la protection du Dieu des armées qui leur était promise, et que les prêtres devaient leur rappeler dans ce moment-là même (6).

Revenaient ils victorieux? Pour les ramener à des sentiments plus doux, après la fureur du combat, elle voulait que, se regardant comme souillés par ces meurtres, quoique nécessaires, et comme indignes de paraître en cet état dans le camp de l'Eternel, ils missent une journée entière à se purifier avant d'y rentrer.

Pour mieux inculquer l'humanité envers les hommes, la loi prescrira une certaine mansuétude envers les animaux. Ce ne sera pas la superstition extravagante qui, dans l'Inde et l'Égypte, en fait l'objet d'un culte; mais une certaine clémence qui tempère, dans le roi de la nature, le droit absolu de vie et de mort. Ainsi, il sera dit que le repos du septième jour est institué, entre autres causes, « pour que les animaux qui servent à l'homme à labourer la terre, puissent se reposer avec lui. » Ailleurs : « Si tu rencontres le bœuf de ton ennemi ou son âne égaré, ramène-le-lui. Si tu vois l'âne de ton ennemi gisant sous le fardeau, tu ne passeras pas au delà, mais tu l'aideras à le soulever (7). » Soit un bœuf ou une brebis, ils ne seront pas immolés le même jour avec leurs petits (8). Tu ne cuiras point le chevreau dans le lait de sa mère (9). Si, en marchant dans un chemin, tu trouves, sur un arbre ou à terre, le nid d'un oiseau et la mère couchée sur ses petits ou sur ses œufs, tu ne retiendras pas la mère avec les petits; mais, ayant pris les petits, tu laisseras aller la mère, afin que tu sois heureux et que tu vives longtemps (10). » Enfin la loi défendait de manger le sang des animaux, pour éloigner d'autant plus de verser le sang de l'homme.

La crainte de Dieu, le respect pour l'autorité paternelle, le respect pour la vie de l'homme, tels sont jusqu'ici les principaux fondements que Dieu donne à la législation de son peuple. Les derniers sont renfermés dans le premier. En effet, qui craint Dieu, honore sans doute le père et la mère par qui Dieu lui a donné la vie; qui craint Dieu, respecte sans doute la vie que Dieu seul a donnée à chaque homme. Un troisième vient après les deux : c'est le respect pour la sainteté du mariage.

Ce que le mariage est et doit être d'après son institution primitive, Dieu nous le montre dans le premier. Il crée pour Adam une seule femme : elle est tirée d'un côté de l'homme, pour marquer que les deux ne sont qu'une même chair; Dieu lui-même présente cette unique épouse à son unique époux, et consacre leur union par sa présence, afin que

(1) Deut., XXI, 10-14. — (2) Num., I, 3, XXVI, 2. — (3) Deut., XX, 5. — (4) *Ibid.*, XXIII, 9-14. — (5) *Ibid.*, II, 6. — (6) *Ibid.*, XX, 2-4. — (7) Exod., XXIII, 4 et 5. — (8) Lev., XXII, 28. — (9) Exod., XXIII, 19. — (10) Deut., XXII, 6-7.

tout le monde puisse conclure avec le Christ: « Ce que Dieu a conjoint, l'homme ne doit pas le séparer. » Noé et ses trois fils n'ont également qu'une femme chacun. La pluralité des femmes et le divorce sont donc contraires à l'institution primitive du Créateur.

Au huitième siècle de l'ère chrétienne, un Musulman demanda à un évêque catholique, Théodore: « Pourquoi croyez-vous plus permis d'avoir une femme que d'en avoir plusieurs? Montrez-en la raison par des conséquences nécessaires de principes accordés. » L'évêque répondit: « On se marie, ou pour le plaisir, ou pour avoir des enfants. Depuis Adam jusqu'à ce jour, connaissez-vous quelqu'un à qui Dieu ait donné plus de plaisir qu'à ce premier homme? Non. Et combien forma-t-il pour lui de femme? Une seule. Donc le plaisir que donne une femme est plus parfait que celui que donnent plusieurs. — La conséquence est bonne, dit le Mahométan; mais il semble qu'on doive avoir plus d'enfants de plusieurs femmes. » Théodore répliqua: « Y a-t-il eu un temps où la multitude des enfants fût plus nécessaire qu'en celui-là? Non. C'est donc contre l'ordre de Dieu, et par l'amour de la chair, que l'on a permis la polygamie après la multiplication du genre humain, puisque, dans les temps où les hommes étaient si rares, le Créateur a ordonné de se contenter d'une femme (1). » Ce raisonnement, auquel le Mahométan ne trouva rien à redire, ne s'applique pas moins au divorce, qui n'est qu'une polygamie par échange, où l'homme renvoie une femme pour en prendre une autre. Dieu n'accorda pas plus au premier homme d'avoir plusieurs femmes de suite, que d'en avoir plusieurs à la fois.

Ce que le raisonnement conclut de l'exemple du premier mariage, l'expérience des siècles vient le confirmer. Où règnent la polygamie et le divorce, comme chez les anciens Grecs et les Romains, et comme, de nos jours, chez les Mahométans, là, bien loin de trouver la perfection du plaisir dans la possession de plusieurs femmes, l'homme s'en dégoûte pour des plaisirs dont la brute même a horreur; là règnent publiquement les crimes contre nature. Un philosophe grec nous en indique la raison. Après avoir débattu la chose pour et contre dans un dialogue exprès, il conclut que « le commerce charnel avec les femmes est bon pour le vulgaire des hommes, mais que le même commerce avec des mâles doit être le privilége des philosophes (2). » La passion librement assouvie convoite bientôt, comme sa gloire, ce qu'il y a de plus infâme. Où règnent la polygamie et le divorce, la population diminue plutôt que d'augmenter: témoin les pays mahométans, qui ont une population proportionnellement beaucoup moindre que les pays chrétiens, dans lesquels la religion commande, ou bien la continence parfaite, ou bien le mariage d'un seul avec une seule. Plus la polygamie et le divorce règnent quelque part, plus le sexe faible y est dégradé et asservi. Chez les peuples païens, la femme n'était pas une personne, mais une chose servant au plaisir du maître, une chose qui s'achète et se vend. Ainsi en est-il encore dans le mahométisme. Les femmes y sont des esclaves femelles qu'on achète sur le marché, qu'on enferme comme un troupeau dans un parc, et pour la garde desquelles on mutile des hommes ou esclaves mâles. Plus la polygamie et le divorce règnent dans un pays, plus les mœurs y deviennent barbares; plus ce qu'il y a d'innocent devient la victime de ce qu'il y a de coupable; plus les petits enfants y sont étouffés, exposés, abandonnés, ou élevés pour des usages abominables. Le père et la mère en auront moins de pitié que les brutes n'en ont de leurs petits. Parmi les animaux, au moins parmi ceux qui ont quelque chose de moins grossier, comme les oiseaux, le mâle et la femelle ne se séparent que quand leurs petits sont assez grands pour se passer d'eux. Parmi les hommes, le père et la mère, qui maintenant divorcent, se séparent précisément alors que leur jeune famille aurait le plus besoin du concours de leur zèle et de leur bon exemple pour croître dans la vertu et éviter le plus grand des malheurs; il faudra, pour assouvir la passion adultère d'un père et d'une mère dénaturés, que des enfants pleins de candeur et d'innocence se séparent eux-mêmes les uns des autres, qu'ils renoncent à la douce amitié de frère et sœur, qu'ils façonnent leurs cœurs à la haine et à la discorde, qu'ils apprennent du père à détester la mère, de la mère à détester le père; il faudra qu'ils apprennent à ne rougir pas plus qu'eux du crime et du scandale. Certes, l'histoire et l'expérience parlent encore plus haut que l'évêque Théodore.

La loi de Moïse ne rétablit pas encore la perfection primitive, mais elle la rappelle. Elle ne proscrit point la pluralité des femmes, introduite depuis longtemps; cependant le grand prêtre n'en épousera qu'une, et ce sera une vierge. Cette loi tolère aux Hébreux la répudiation de leur épouse: mais c'est à cause de la dureté de leurs cœurs; mais le simple prêtre même ne pourra épouser de femme répudiée, quoiqu'il puisse épouser une veuve; mais si la femme peut être renvoyée, la famille ne pourra être divisée, les enfants resteront tous dans la maison paternelle. Mais, chose mémorable que nous avons apprise depuis la première édition de cette Histoire, l'ancienne synagogue, de Moïse à la captivité de Babylone, admettait: 1° qu'à l'origine de la création, le mariage a été institué comme une *alliance indissoluble* qui ne permettait pas plus la complète séparation des époux, que le partage d'une même personne en deux (3); 2° que Moïse, cédant à une nécessité du mo-

(1) *Biblioth. PP.*, t. I, *græco-latin.* — (2) *Lucian. amores.* — (3) Drach, *Du Divorce dans la Synagogue*, Rome, 1840. p. 34 et seq., 40, 44.

ment, accorda temporairement la permission de renvoyer la femme qui a cessé de *trouver grâce* aux yeux de son mari (1); 3° que Jéhovah, qui unit lui-même les époux, éprouve du déplaisir de leur séparation, et qu'il ne veut pas que son saint nom s'associe au divorce (2); 4° que celui qui profite de la condescendance involontaire de Moïse, devient odieux au Seigneur (3); enfin les docteurs de l'ancienne synagogue mettaient tout en œuvre pour empêcher les Juifs d'user de la permission de répudier leurs femmes. Aussi, pendant bien des siècles, vit-on peu de répudiations. Mais de la captivité de Babylone au troisième siècle de l'ère chrétienne, la corruption toujours croissante de Babylone et de Rome païenne fit irruption parmi les Juifs et y rendit les divorces si fréquents, que la nation semblait sur le point de disparaître avec la famille. Pour prévenir ce malheur, les docteurs de la synagogue moderne se sont appliqués à rendre la répudiation toujours plus difficile, en prescrivant une foule de conditions minutieuses ou gênantes. Par ce moyen, avec la stabilité de la famille, ils ont assuré la permanence de la nation même, malgré sa dispersion sur toute la terre. Du reste, en permettant la répudiation, la loi de Moïse punira de mort et l'adultère et tous ces crimes contre nature dont ne rougissaient pas les philosophes grecs. Enfin, si la continence sacerdotale n'est pas d'obligation pour tous les jours, elle l'est pour ceux où le prêtre doit remplir dans le tabernacle les fonctions de son ministère; ce qui annonce la perpétuité de cette continence pour l'époque où le prêtre peut se trouver tous les jours dans la nécessité d'exercer ces fonctions, incomparablement plus saintes que celles du tabernacle ancien.

Cette législation diverse sur l'union conjugale recouvre un grand mystère. Nous en voyons la figure dans Abraham. Ce futur père d'une multitude de peuples avait dès le commencement une seule épouse, Sara, ou la princesse par excellence. Cette épouse princesse ayant été longtemps stérile, et paraissant devoir l'être toujours, il prit, de sa main, et pour lui engendrer par une autre, sa servante Agar. Pour Sara, il ne se parle jamais de répudiation; mais bien pour celle qui doit lui enfanter quelque temps. En effet, après que la princesse est devenue féconde, la servante est renvoyée de la maison avec son fils. Ce sont les deux alliances, dit saint Paul. La principale fut contractée par le Verbe de Dieu avec l'humanité entière, dans Adam. Cette alliance universelle ayant été longtemps stérile et paraissant devoir l'être toujours, une alliance particulière est contractée avec la postérité de Jacob, par le ministère de Moïse. Cette seconde devait servir et enfanter à la première. De là, il se parle en elle et pour elle de répudiation; jamais dans l'autre, ni pour l'autre. Enfin, l'alliance éternelle, l'Eglise catholique, étant devenue miraculeusement féconde, et enfantant à Dieu des peuples entiers, l'alliance temporaire, la synagogue est répudiée. Voilà pourquoi l'épouse une, sainte et perpétuelle, l'Eglise catholique, maintient fidèlement l'unité, la sainteté, l'indissolubilité du lien conjugal; elle en porte le mystère en elle. Les sectes adultères jettent aux hommes le divorce; c'est qu'elles l'ont fait avec Dieu.

Jusqu'ici la loi a réglé ce qui regarde les personnes; maintenant elle va régler les choses que les personnes possèdent. L'homme ne tenant pas de lui-même son être, il n'en tient pas non plus son avoir. A l'Eternel est la terre et tout ce qu'elle renferme; la terre est à lui, parce que c'est lui qui l'a faite Après avoir fait également le premier homme et la première femme, il leur dit: « Croissez et multipliez, remplissez la terre et subjuguez-la. » Tel est le droit originel de l'homme sur la terre. Dieu n'en restait pas moins le seul maître et propriétaire veritable. Il le fit bien voir, lorsqu'au déluge il bouleversa tout ce domaine avec les colons qu'il avait placés dessus. Noé fut le fermier de cette terre nouvelle. Il lui fut dit comme à Adam: « Entrez-y et la remplissez; » mais Dieu n'en reste pas moins le maître absolu d'assigner telle portion de la ferme totale à tels descendants du fermier primitif, ou bien de la leur ôter pour la donner à d'autres. Ainsi, il expulsa les Emims et Zommmins, deux peuples géants, pour donner leurs terres aux fils de Lot; il expulsera les Horréens de la montagne de Séir, pour la donner aux enfants d'Esaü. Lui-même s'en explique, lorsqu'il défend aux enfants d'Israël de toucher à ces trois lots, attendu qu'il ne leur accordera pas la valeur d'un pied (4). L'héritage depuis longtemps promis à Israël, c'est la terre de Chanaan; elle sera partagée en douze lots, suivant le nombre des tribus, et chaque lot en autant d'autres qu'il y a de familles. Cet héritage passera de père en fils. « Cette terre ne sera point vendue à perpétuité, dit l'Eternel; car elle est à moi, et vous êtes à mon égard des étrangers et des colons. C'est pourquoi tout le fonds que vous posséderez ne se vendra que sous la condition du rachat. Si votre frère, devenu pauvre, vend sa propriété, le plus proche parent pourra, s'il le veut, racheter ce que celui-là aura vendu. Que si l'homme n'a point de racheteur, mais qu'il trouve lui-même de quoi racheter, il comptera les années où il a vendu, et rendra à l'acheteur ce qui reste encore, et ainsi il recouvrera sa propriété. Mais s'il n'a pu trouver de quoi rendre, ce qui a été vendu restera dans la main de l'acheteur jusqu'à l'année du Jubilé; car, en cette année-là, tout bien vendu retournera au propriétaire qui l'avait possédé d'abord (5). » Loi admirable d'humanité et de prévoyance. Chaque Israélite a son petit domaine, qu'il est

(1) Drach., *l.c. cit.*, p. 29 et 32. — (2) P. 35 et seq., 29 et seq., 39 et 40. — (3) P. 29 et 30. — (4) Deut., II, 5. — (5) Lev., XXV, 23-28.

sûr de transmettre à ses descendants; c'est pourquoi il s'y affectionne, le cultive avec soin; pendant la paix, il s'y assied joyeux, sous sa vigne et sous son figuier; dans un temps de calamité, sa vente temporaire lui est une ressource précieuse; jamais famille ne sera complètement ruinée; jamais on ne verra les propriétés territoriales concentrées dans la main de quelques riches; toujours il y aura, sous ce rapport, une certaine égalité entre tous les enfants d'Israël. L'industrie s'exercera à cultiver mieux le champ paternel, à élever des troupeaux dans les montagnes, à conquérir sur l'ennemi extérieur des terres nouvelles, à faire le négoce avec les peuples voisins.

Législation adorable, si on la compare à la législation romaine. Vers la fin de la république, sur plus d'un million d'habitants à Rome, il n'y avait pas deux mille propriétaires; tout le reste était prolétaire ou esclave (1). Ce qui ruinait la plupart des Romains, c'étaient les usures. Plus d'une loi avait été faite pour réprimer les excès de cet odieux trafic; mais ceux qui faisaient la loi étaient les premiers à la rendre vaine. Caton, Caton l'Ancien, la gloire du sénat, était un des plus cruels usuriers de son temps; il prêtait à usure jusqu'à la pudeur de ses esclaves. A Rome, l'infortuné débiteur perdait non-seulement son bien, mais sa liberté, mais sa vie. Le malheur des temps, une incursion ennemie, la grêle, des blessures reçues à la guerre, le mettaient-elles hors d'état de payer? Il devenait, lui, sa femme, ses enfants, esclaves du créancier. Celui-ci le mettait aux fers, dans un cachot, le battait de verges, le faisait expirer sous les coups, comme il lui plaisait. Avait-il plusieurs créanciers à la fois? la loi des Douze-Tables leur accordait le droit de le couper par morceaux, et d'en emporter chacun sa part. Encore a-t-elle soin de dire que, « s'ils coupent plus ou moins, ils n'en sont pas responsables (2). » Voilà ce que la loi romaine permettait aux Romains envers les Romains.

Combien humaine, au contraire, est la loi divine, même avec les imperfections qu'elle tolère aux Hébreux? Elle ne leur permet le prêt à intérêt qu'envers les étrangers ou idolâtres qui les environnaient et qui étaient des peuples commerçants. « Tu ne prendras aucun intérêt de ton frère, ni en argent, ni en grain ni en quoi que ce soit. Tu pourras prendre un intérêt de l'étranger; mais tu n'en prendras point de ton frère, afin que l'Eternel, ton Dieu, te bénisse en tout ce que tu feras dans la terre que tu vas posséder (3). » L'étranger dont il est ici question n'est point, suivant la propriété du mot hébraïque, cet étranger qu'il est si souvent recommandé de bien recevoir et d'aimer comme soi-même; mais un étranger et d'origine et de religion, autrement un idolâtre, tels qu'étaient les marchands de Phénicie. La voilà donc extirpée jusqu'à la racine, parmi les Hébreux, la fatale gangrène qui dévorait sans cesse le peuple romain, l'usure. Ensuite, combien d'institutions charitables dans Israël, dont Rome n'avait pas même l'idée! Un Israélite malheureux a-t-il contracté des dettes? Elles lui seront remises en l'année sabbatique. A-t-il vendu sa liberté pour soutenir sa pauvre famille? la même année lui rendra sa liberté. A-t-il été contraint de vendre le champ paternel? ce champ lui reviendra en l'année du Jubilé. Quelles que puissent être ses calamités, toujours l'espérance lui demeure.

Un Israélite est-il obligé d'emprunter et de donner quelque chose en gage, admirez la maternelle sollicitude de la loi à son égard : « Tu ne prendras point pour gage la meule de dessous ou de dessus du moulin, parce que celui qui te l'offre, engage sa propre vie en te donnant l'unique moyen qu'il a de subsister (4). » C'est que, avant l'invention des moulins à eau ou à vent, il fallait à chaque maison un moulin à bras pour moudre le blé et avoir du pain. « Lorsque tu auras prêté quelque chose à ton prochain, tu n'entreras point dans sa maison pour emporter un gage, mais tu te tiendras dans la rue, et celui à qui tu as prêté, t'apportera lui-même le gage au dehors (5). » Le pauvre regarde chaque pièce de son petit avoir comme un joyau : il lui coûte de se priver d'aucune; c'est pour cela que la loi divine lui laisse le choix. Mais est-il nécessiteux et t'a-t-il engagé son vêtement? tu ne te coucheras point avec son gage dans ta maison; mais tu le lui rendras au coucher du soleil, afin qu'il dorme dans son vêtement et qu'il te bénisse et ce te sera une justice, une aumône devant l'Eternel, ton Dieu. Autrement, s'il crie vers moi, je l'exaucerai, car je suis miséricordieux (6). » — « Tu ne retiendras point son salaire au nécessiteux et au pauvre, qu'il soit ton frère ou un étranger demeurant avec toi dans ton pays et dans ta ville; mais le jour même tu lui rendras le prix de son travail, et le soleil ne se couchera pas dessus; car il est pauvre et il soutient sa vie avec cela, de peur qu'il ne crie contre toi vers l'Eternel et que ses cris ne te soient imputés à péché. Tu n'oublieras point le droit de l'étranger ni de l'orphelin, et tu ne prendras point à la veuve son vêtement comme un gage. Souviens-toi que tu as été esclave en Egypte, et que c'est l'Eternel, ton Dieu, qui t'en a délivré; c'est pourquoi voici ce que je te commande de faire : Lorsque tu feras la récolte de ton champ et que tu y auras oublié une gerbe, tu ne retourneras point pour l'emporter; elle sera à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve, afin que l'Eternel, ton Dieu, te bénisse dans toutes les œuvres de tes mains. Quand tu auras secoué ton olivier, tu n'y reviendras point après; ce sera pour l'étranger, l'orphelin et la veuve. Quand tu auras vendangé ta vigne,

(1) Cic., *De Off.*, l. II, c. XXI. — (2) Aulu-Gelle, l. XX, c. I. — (3) Deut., XXIII, 19 et 20. — (4) *Ibid.*, XXIV, 6. — (5) *Ibid.*, 10 et 11. — (6) *Ibid.*, 12 et 13; Exod., XXII, 26 et 27.

tu n'y glaneras point après; ce sera pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve. Souviens-toi que tu as été esclave en Egypte; c'est pourquoi je te fais ce commandement (1). » Il y a plus : Quand vous ferez la moisson dans votre terre, tu ne couperas pas tout à fait les coins et les bouts de ton champ, ni ne ramasseras les épis isolés; mais tu laisseras tout cela pour le pauvre et l'étranger : moi, l'Eternel, votre Dieu (2). »

La loi va plus loin encore : elle veut que ces pauvres soient invités aux festins religieux. « Dans ces fêtes, est-il dit, tu feras des festins et tu mangeras devant l'Eternel et ton Dieu, toi et ta famille, et le lévite qui est dans tes portes, et la veuve, l'orphelin et l'étranger qui demeurent avec toi (3). Quand tu offriras tes prémices et tes dîmes à l'Eternel, tu te réjouiras en sa présence, toi, le lévite, l'étranger, la veuve et l'orphelin (4). »

Ainsi, plusieurs fois chaque année, les riches et les pauvres se trouvaient assis à la même table : unis par les liens des bienfaits et de la reconnaissance, ils participaient tous aux biens que la Providence avait accordés au pays; et, dans le transport de leur joie, ils bénissaient à l'envi le Dieu auquel ils devaient leur prospérité, ou qui consolait ainsi leur misère.

L'humanité de la loi divine se montre jusque dans l'iniquité avec laquelle elle punit le coupable. Elle ne fait point du vol un jeu, un exercice, un tour d'adresse, comme la loi de Lacédémone; elle n'établit point de chefs de voleurs, protégés par la police, pour retrouver les effets dérobés, en cédant une partie de leur valeur, comme la loi d'Egypte; mais elle ne porte pas non plus la rigueur à l'excès, comme la loi de Dracon à Athènes : elle distingue entre le vol nocturne et les autres vols. « Lorsqu'un homme sera surpris, dit-elle, volant la nuit avec effraction, si on le frappe et qu'il en meure, celui qui l'aura tué ne sera point coupable de meurtre; mais si le soleil est levé, il y aura homicide. Le voleur rendra le double; et s'il n'a pas de quoi rendre, on le vendra comme esclave, et du prix de la vente on satisfera celui qu'il aura volé (5). »

Quant aux biens confiés en quelque sorte à la foi publique, tels que les bestiaux, la loi distingue deux cas de vol. Si les bestiaux sont trouvés chez le voleur, elle le condamne à rendre deux pour un. « Depuis le bœuf, dit-elle, jusqu'à l'âne et jusqu'à la pièce de menu bétail, le voleur rendra le double; mais, ajoute-t-elle, s'il les a tués ou vendus, il rendra quatre pour un. » Et parce que le bœuf est de tous les animaux le plus utile à l'agriculture, et que le dérober à son maître c'est interrompre ses charrois et ses labours, elle veut que, « si quelqu'un dérobe un animal si nécessaire, et qu'il le tue et qu'il le vende, il soit tenu d'en rendre cinq pour un (6). »

Cette augmentation de peine, dans le cas où les bestiaux auraient été tués, était sage. Le voleur montrant par là plus d'audace, plus d'habitude dans le crime, et une volonté plus déterminée de ne jamais rendre, il méritait une punition plus sévère.

Un bien surtout précieux à l'homme, c'est la bonne renommée. Le huitième commandement, « Tu ne porteras point faux témoignage contre ton prochain, » défend d'y donner atteinte. Le faux témoin est condamné à la peine qu'il voulait faire subir à autrui. « Un seul témoin ne suffira point contre quelqu'un, quelle que soit sa faute ou son crime; mais tout sera assuré par la déposition de deux ou trois témoins. Si un témoin menteur s'élève contre un homme, l'accusant de prévarication, les deux parties se présenteront devant l'Eternel, en la présence des prêtres et des juges, qui seront en ces jours-là, et lorsque, après un sévère examen, ils auront reconnu que le faux témoin a dit le mensonge contre son frère, ils le traiteront comme il a voulu traiter son frère, et vous ôterez le mal du milieu de vous, afin que les autres, entendant, soient dans la crainte, et qu'ils n'osent faire rien de semblable. Vous n'aurez pas pitié de lui; mais vous exigerez vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied (7). »

Enfin, pour couper jusqu'à la racine de toute injustice, les deux derniers commandements défendent de convoiter ce qui est à autrui; défense que Dieu seul pouvait faire, parce que seul il voit ce qui se passe dans le secret des cœurs.

Tel est le sommaire de la loi divine; loi belle et admirable, considérée en soi; plus belle et plus admirable encore dans le plan général de la divine Providence sur le genre humain. Elle résume le passé et prépare l'avenir : c'est une nouvelle arche de Noé où se réfugie le salut du monde, la raison, la pudeur et l'humanité.

Un déluge de superstition, de luxure et de cruauté menace de plus en plus de corrompre toute la terre, sous le nom d'idolâtrie. Si Dieu ne vient au secours de la raison, la pudeur l'humanité périront dans un naufrage éternel.

On ne niera pas Dieu; on le multipliera. Un Dieu suprême qui produit tout par sa parole : voilà ce qu'on retrouve partout; mais tout cela enveloppé, avec le temps, d'une infinité d'emblèmes, de symboles, de figures, dont les savants seuls avaient la clef, et qui devenaient pour le vulgaire autant de divinités différentes. Puis, au lieu de reproduire dans leur originelle simplicité les vérités primitives, les savants eux-mêmes les altéraient par leurs explications. Dieu seul est, disaient-ils, Dieu seul a tout produit; mais d'où? De sa propre substance, ajoutèrent-ils. Par là tout était

(1) Deut., XXIV, 14-22. — (2) Lev., XIX, 9, 23, 22. — (3) Deut., XVI, 11-14. — (4) *Ibid.*, XXVI, 11 et 13. — (5) Exod XXII, 2-4. — (6) *Ibid.*, 14. — (7) Deut., XIX, 15-21.

Dieu, on pouvait tout adorer. Voilà ce qui se retrouve encore aujourd'hui dans les védas de l'Inde et dans les hiéroglyphes de l'Egypte. Le paganisme raisonne de la Grèce et de Rome ne parait qu'une importation de celui de l'Egypte et de l'Inde. On sent combien, dans un pareil système, la corruption héréditaire de l'homme était à sou aise; elle s'y voyait divinisée. On sent combien la puissance ennemie dut favoriser tout cela : au fond, c'était son ouvrage et son empire. Aussi n'y aura-t il rien dans la nature où la superstition ne vienne égarer le sentiment religieux. Contemplez-vous le soleil, la lune, les étoiles ? le mathématicien, l'astrologue est là qui, au lieu de vous y faire admirer les merveilles du Créateur, vous offre d'y lire votre destin. Contemplez-vous les oiseaux du ciel, bénissant à leur manière le Dieu qui les a faits? l'augure est là qui, à leur vol et à leur ramage, vous annonce que l'entreprise concertée avec tant de sagesse et d'où vous attendiez votre bonheur, est une œuvre néfaste et qu'il faut l'abandonner. Avez-vous tné un bœuf pour nourrir votre famille? l'aruspice est là pour en fouiller les entrailles et vous dire que vous avez encouru la colère du ciel, que vous êtes menacé du plus grand des malheurs si vous ne suivez ses conseils. Et ces devins ne seront pas de petites gens. Les faiseurs d'horoscopes sont les sages, les astronomes de la Chaldée; les interprètes des oiseaux, les scrutateurs des entrailles, sont des sénateurs, des consuls romains. Les rois, les cités, les législateurs de la Grece consulteront la vapeur qui s'élève du trou de Delphes. Un philosophe-empereur, Julien, avec les philosophes dont il est entouré, non-seulement exaltera l'astrologie, la scienee des augures et des aruspices, l'infaillibilité des oracles; mais il ajoutera l'étude et la pratique de la magie. Que deviendra la raison humaine sous cet amas de superstitions philosophiques et politiques?

Que deviendra la pudeur parmi d'incroyables séductions ? Dieu produit éternellement, de sa substance, un autre lui-même, et, avec cet autre, un troisième, leur mutuel amour. Ce Dieu un et trine produit par sa parole toutes les créatures. L'antiquité avait incontestablement une connaissance plus ou moins nette de ces mystères. Produire, faire, créer, engendrer, se prennent facilement l'un pour l'autre. Dans les auteurs latins, générateur et créateur signifient la même chose. Pour représenter ces mystères de génération éternelle et de création temporelle, l'Inde et l'Egypte figureront les organes de la génération humaine. Pour l'homme innocent, ce langage eût été innocent; Adam et Eve étaient nus et ils ne rougissaient point, parce qu'ils n'avaient point à rougir. Mais pour l'homme déchu, pour l'homme né avec la convoitise, combien un langage pareil est dangereux ! à quelles effroyables conséquences ne le mènera-t-il pas ? Or, dans l'Inde et dans l'Egypte, ces images se trouvent mêlées à ce qu'il se peut dire de plus magnifique sur Dieu, son unité, sa trinité, sa toute-puissance. Il y avait des fêtes où ces emblèmes se portaient en triomphe ; aujourd'hui encore, les jeunes Indiennes en portent à leur cou. Les rues, les places, les temples étaient pleins de représentations analogues. La poésie tirait de là ses fables sur les dieux et les héros. La prostitution devint un culte; de l'Inde et de l'Egypte, cet égarement s'étendit ailleurs. A Babylone, toutes les femmes devaient, une fois en leur vie, s'abandonner à des étrangers dans le temple de Militta; leurs pères, leurs époux les prostituaient à leurs hôtes pendant les festins. Qui ne sait les adultères, les incestes que les Grecs et les Romains attribuaient à leurs divinités nationales ? Qui ne sait, ou plutôt personne sait-il toutes les infamies qui se commettaient aux fêtes d'Astarté, d'Adonis, de Bacchus et autres ? L'homme seul, si corrompu qu'il soit, n'eût pas été capable de diviniser ainsi le crime ; il y était poussé par un dieu criminel, le dieu de ce siècle. Lorsque le paganisme nous représente des dieux se plaisant à ce qu'il y a de plus impur, il ne se trompait pas en un sens; il en est de tels : témoin cet esprit immonde qui, chassé du corps d'un homme, y revient avec sept autres plus méchants que lui; témoin encore cette légion de démons ou dieux impurs qui, pour échapper quelque temps au supplice complet de l'enfer, demandent comme une grâce de se loger dans des corps de pourceaux.

Le dieu de ce siècle, Satan, est non-seulement un esprit de superbe, usurpateur des honneurs divins; un esprit immonde, poussant l'homme à toute sorte d'immondices; mais encore il a été homicide dès le commencement : et c'est là un troisième caractère de l'empire qu'il a exercé sur la terre, sous le nom d'idolâtrie.

« Ce que les nations immolent, dit l'Apôtre des nations, elles l'immolent au démon et non pas à Dieu (1). » Or, avant la venue du Christ, les nations immolaient généralement toutes des victimes humaines. Dans un des livres sacrés des Indiens, le dieu Siva, ou soleil, explique à ses enfants le temps et la manière d'offrir les sacrifices d'hommes. On les offrait principalement à lui et à sa femme Cali, la lune, que les Indiens adorent l'un et l'autre sous la forme des organes de la génération. L'on a encore les terribles formules qui se prononçaient alors : « Salut à toi, Cali ! Cali, salut à toi ! Dévi, déesse du tonnerre ! salut à toi, déesse au sceptre de fer ! » ou bien : « Cali ! Cali ! déesse aux dents terribles ! mange, coupe, détruis tous les méchants ! Découpe-les avec cette hache ! garotte ! garotte ! empoigne ! empoigne ! bois le sang (2) ! »

(1) I Cor., x, 19, 20. — (2) *Asiat. Research.*, t. V, p. 369-391.

Cette effroyable Cali de l'Inde se retrouve dans la Diane de Tauride, à qui l'on immolait les étrangers naufragés ; dans l'Astarté de la Phénicie, dans l'Hécate des Grecs et des Romains. Siva-Soleil se retrouve dans le Mithra-Soleil des Perses, à qui ses initiés offraient également des victimes humaines ; dans l'Adramelec des colonies assyriennes ; dans le Moloch des Ammonites ; dans le Baal des Phéniciens et des Carthaginois, qui tous lui immolaient leurs propres enfants (1). Les Egyptiens, du moins à une certaine époque, brûlaient des hommes pour apaiser le génie du mal, Typhon (2). Dans Homère, Achille égorge douze jeunes Troyens sur le bûcher de Patrocle. Ailleurs, Aristomène, devenu roi de Messénie, immole à Zeus trois cents Lacédémoniens, avec leur roi Théopompe (3). Avant la bataille de Salamine, sur les instances de son équipage, Thémistocle immola trois Perses, neveux du roi, à Bacchus-Omestès ou mangeur de chair crue (4). Porphyre, Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse citent une foule d'autres exemples parmi les Grecs. Chez les anciens Romains, on sacrifiait de jeunes garçons à Mania, mère des Lares (5). Plus d'une fois on enterra vifs, à Rome, un Gaulois et une Gauloise, un Grec et une Grecque, pour empêcher les Grecs et les Gaulois de jamais s'emparer de Rome (6). Ce ne fut que l'an 657 de la fondation de cette ville, qu'un sénatus-consulte défendit les sacrifices humains (7). Mais il paraît que cette défense ne regardait que les particuliers ; car en l'année 708, dernière de Jules César, quarante-quatre ans avant la naissance de Jésus-Christ, les pontifes et les prêtres de Mars immolèrent encore deux hommes sur le Champ de Mars (8). Toutefois, les Romains sacrifiaient rarement des hommes isolés ; ils le faisaient plus souvent en masse sur le tombeau des consuls et des sénateurs, pour apaiser leurs mânes. Dans Virgile, Enée envoie des prisonniers à Evandre pour les immoler sur le bûcher de son fils Pallas. L'an 490 de Rome, deux frères Brutus donnèrent le spectacle d'un sacrifice pareil aux funérailles de leur père. De hommes armés de glaives, et de là nommés gladiateurs, combattaient deux à deux sur la tombe, jusqu'à ce que l'un eût immolé l'autre. Ces boucheries devinrent les délices des Romains. On les appela, par excellence, les *Jeux*. Point de moyen plus efficace pour gagner la faveur publique. Le débonnaire Titus obligea cinq mille captifs à s'entre égorger ainsi les uns les autres pour célébrer la fête de son père et de son frère. Et ce n'était pas que la lie du peuple qui prenait plaisir à ces jeux sanglants ; les chevaliers, les sénateurs, les consuls, les empereurs y assistaient ; les vestales y avaient leurs places distinguées. Que dirons-nous ? Pour l'amour du sexe tendre, on introduisait ces jeux dans les maisons. A la fin des repas, des gladiateurs arrivaient dans la salle du festin, et s'y égorgeaient pour réjouir les convives. « Oui, s'écrie Sénèque, on est venu au point de tuer l'homme, cette chose sacrée, pour s'amuser et pour rire (9). »

Les Celtes, qui, hors la Grèce et une partie de l'Italie, habitaient toute l'Europe, offraient des sacrifices humains. « Ceux d'entre eux qui sont grièvement blessés, dit César de tous les Celtes ou Gaulois, ou bien qui courent les hasards de la guerre et d'autres dangers, immolent des hommes, ou font vœu d'en immoler : ils se servent pour ces sacrifices du ministère des druides ; ils s'imaginent ne pouvoir apaiser les dieux immortels qu'en leur rendant vie d'homme pour vie d'homme : ils ont même établi des sacrifices publics de cette espèce. D'autres ont des statues d'osier d'une énorme grandeur, qu'ils remplissent d'hommes vivants ; après quoi ils y mettent le feu, et les font expirer dans les flammes. Ils préfèrent pour cela des voleurs et des brigands, ou des gens coupables de quelque autre faute ; ils croient que le sacrifice de pareilles gens est bien plus agréable aux dieux immortels : mais quand ils leur manquent, ils leur substituent des innocents (10). » Sur cent prisonniers, les Scythes en immolaient toujours un au dieu de la guerre, figuré par un vieux glaive (11). Chez les Scandinaves, outre les occasions extraordinaires, on offrait chaque année, neuf jours durant, chaque jour neuf victimes, hommes et animaux. C'étaient ordinairement des captifs ; mais plus d'une fois on choisissait des victimes plus précieuses. Hacquin, roi de Norwége, immola ses fils à Odin, pour obtenir la victoire sur Harald. Le roi lui-même pouvait devenir la victime. Ainsi, le premier roi de Suède, Vermeland, fut brûlé en l'honneur d'Odin, parce qu'on espérait par là un temps plus heureux après la disette (12). Enfin, jusqu'à l'introduction du christianisme, les sacrifices humains avaient lieu dans tous les pays d'Europe.

Il en est de même de l'Amérique. Partout on immolait des hommes, dans des supplices plus ou moins divers. Au Mexique, c'étaient des prisonniers et des esclaves. On étendait la victime sur un autel élevé vers le milieu, en sorte que la poitrine ressortît bien. Quatre prêtres de l'idole tenaient le malheureux par les bras et les jambes ; un cinquième lui fixait la tête par un fer recourbé en manière de faucille, dont il lui saisissait le cou. Le prêtre en chef lui ouvrait la poitrine avec un couteau de pierre à feu. Il arrachait le cœur, le présentait fumant au soleil en sacrifice, le brûlait, et en conservait religieusement la cendre. A certaines idoles colossales et creuses, il poussait ce cœur avec une cuillère par la bouche dans le corps. Les lèvres de l'idole étaient

(1) IV Reg. xvii, 31. — (2) Plut., *de Is. Oeirst.* — (3) Euseb., *præp.*, l. IV, c. xvi. — (4) Plu., *in Themist.* — (5) Macrob., *Saturnal.*, i, vii. — (6) Tit. Liv., xxii, 51. — (7) Plin., *Nat. Hist.*, l. XXX, s. iii. — (8) Dion Cass. — (9) *Homo res sacra, jam per lusum et jocum occiditur.* Senec., *Epist.* xcvi. — (10) Cæsar. *de Bello gall.*, l. VI n. 16. — (11) Herodot., iv, 62. — (12) Mallet., *Introd. à l'hist. du Danemark.*

toujours frottées avec le sang. La tête de la victime était coupée et conservée dans un charnier, mais le tronc jeté hors du temple par le degré. Le guerrier qui avait pris le captif, ou le maître qui avait fourni l'esclave, ramassait le cadavre, le portait dans sa maison, et en préparait un festin à sa famille et à ses amis. Ils n'en mangeaient que les côtes, les bras et les jambes; le reste était brûlé ou jeté aux animaux de la ménagerie du roi.

De deux historiens justement renommés du Mexique, l'un, Clavigero, estime à vingt mille les victimes humaines qu'on immolait tous les ans dans le royaume mexicain; l'autre, Acosta, laisse à conclure un nombre bien plus grand, lorsqu'il dit qu'en plus d'un jour on offrait cinq mille hommes, et en un jour entre autres jusqu'à vingt mille.

Quelle désolation! Partout l'homme tuant l'homme! Est-ce par haine, par vengeance, par ambition? Souvent il le fait, dans ce qu'il nomme la guerre. Ici, c'est superstition, égarement du sentiment religieux; pour apaiser les mânes, pour apaiser les immortels. Il ne voulait pas toujours du mal à ses victimes : les Scandinaves embrassaient les leurs et les consolaient par l'espoir d'un heureux avenir. Qui donc a produit cet égarement terrible? Non pas l'homme seul. Comment n'y pas reconnaître l'action de cet esprit qui porta le premier homme au premier péché, le premier frère au premier meurtre, un apôtre à trahir l'Homme-Dieu, les Juifs à l'immoler sur la croix? « Vous avez pour père le diable, dit le Christ à ces derniers, et vous voulez exécuter les désirs de votre père. Lui, était homicide dès le commencement, et il n'est pas demeuré dans la vérité : car la vérité n'est point en lui. Lorsqu'il parle mensonge, il parle du sien; car il est menteur et père du mensonge (1). » Ce malheureux était d'abord dans la vérité, mais il n'y est pas demeuré. L'homme également était d'abord dans la vérité, dans la grâce de Dieu, dans la justice; mais il n'y est pas demeuré non plus. Après sa chute, il était dans la vérité, au sens qu'il connaissait encore bien Dieu et le culte qu'il fallait lui rendre. Aussi, pendant plus de vingt siècles, n'est-il point question de sacrifices humains. Généralement, toutes les traditions parlent d'un état premier où rien n'était de cela. Ce n'est que dans les quinze cents ans qui précèdent l'avénement du Christ, qu'on les voit apparaître. L'homme coupable sentait le besoin d'un Rédempteur; il sentait que le sang de l'animal ne pouvait racheter un homme. L'esprit menteur égara ce sentiment vrai, en substituant le raisonnement à la simplicité de la tradition antique.

De tous les peuples, les plus coupables, sous ce rapport, étaient les Chananéens. Ils avaient vu Abraham, Melchisédech, Isaac, Jacob; ces illustres patriarches leur avaient montré l'ancien et vrai culte de Dieu, avec une espérance plus explicite du Rédempteur universel. Cependant, c'est parmi ces Chananéens, que bientôt après régnera la superstition la plus dissolue et la plus cruelle. Partout des autels à Baal ou Moloch, où les pères et mères brûlent leurs enfants; à côté, les bocages d'Astarté, où règnent la prostitution et la sodomie. Carrhage, colonie de Chanaan, ne le cèdera point à sa mère-patrie. Lorsque Agathocle assiégea cette ville, la statue de Baal ou Saturne, toute rouge du feu intérieur qu'on y allumait, reçu dans ses bras jusqu'à deux cents enfants des premières familles; ses bras d'airain étant inclinés, ces enfants roulaient de là dans une fournaise qui se trouvait au-dessous. Trois cents personnes se précipitèrent encore dans les flammes, pour expier leur négligence à brûler les leurs dans le temps. C'est en vain que Gélon, vainqueur, leur avait défendu d'immoler des victimes humaines; la coutume voulait qu'ils immolassent à Baal l'élite de leurs fils. C'est Diodore de Sicile qui nous apprend ces horribles détails (2). On peut juger de là quelle était la piété de ces gens pour le reste des hommes.

Ah! que deviendront la raison, la pudeur, l'humanité au milieu de tout cela? Mais que deviendront-elles, si cette race de Chanaan, venue des bords du golfe Persique et de la mer Rouge sur la Méditerranée, et qui de là enverra ses colonies en Afrique et en Espagne, venait jamais à être la maîtresse du monde? Partout on verrait la jeunesse ou immolée sur les autels de Baal, ou prostituée dans les bocages d'Astaroth. Qui donc préservera l'univers de cette effroyable dégradation? Sera-ce les hommes? Eh! partout leurs lois autorisent ou tolèrent des horreurs semblables. Le salut ne viendra que de Dieu.

En attendant que son Fils, son Verbe, sa raison consubstantielle se fasse homme et victime pour délivrer tout le genre humain de cette superstition impure et cruelle, un exemple va être fait, qui servira de préparation à la délivrance universelle. La race maudite de Chanaan est condamnée au bannissement ou à la mort, en punition de ses sacriléges parricides. La race bénie d'Abraham en occupera le pays, mais avec menace de la même peine, si elle tombait dans les mêmes crimes. « Tu ne donneras point tes enfants à Moloch, lui dit-il, tu ne commettras point de péché contre nature, ni d'inceste, comme ces peuples que je vais chasser de devant toi à cause de cela. Prenez garde que cette terre qui va les vomir de son sein, parce qu'ils l'ont souillée de leurs abominations, ne vous rejette un jour vous-mêmes (3). Quiconque des enfants d'Israël, ou des étrangers qui habitent en Israël, donnera de ses fils à Moloch, il mourra de mort, et le peuple de la contrée le lapidera. Que si le peuple néglige de le punir et n'obéit point à mes ordres, j'exterminerai le cou-

(1) Joan., VIII, 44. — (2) Diodor., l. XX, c. XIV. — (3) Lev., XVIII, 21-30.

pable, toute sa race, et tous ceux qui auront consenti à sa prostitution avec Moloch (1). » Et de peur qu'on ne s'imagine que Dieu ne défend de pareils sacrifices que parce qu'ils sont offerts aux idoles, il ajoute : « Quand l'Eternel, ton Dieu, aura chassé de devant toi ces nations et qu'il t'aura établi à leur place, garde-toi de les imiter et de prendre leurs cérémonies, en disant : Comme ces nations ont adoré leurs dieux, ainsi je ferai pour le mien. Non, tu ne feras point ainsi à l'Eternel ton Dieu ; car toutes les abominations que l'Eternel abhorre, voilà ce qu'elles ont fait à leurs divinités, brûlant en leur honneur jusqu'à leurs fils et leurs filles. Pour toi, tu observeras ce que je t'ai ordonné, et tu n'y ajouteras ni n'en retrancheras rien (2). »

Cicéron disait : « Pour la religion qui s'unit avec la connaissance de la nature, bien loin de la détruire, il faut la propager : mais pour la superstition, il faut en extirper jusqu'aux dernières racines. Car, à dire vrai, répandue parmi les peuples, la superstition a oppressé l'esprit de presque tout le monde et envahi la faiblesse humaine. Elle vous suit, elle vous presse, elle vous persécute de quelque côté que vous vous tourniez ; que vous écoutiez un devin ou un présage; que vous immoliez ou que vous regardiez un oiseau ; que vous voyiez un Chaldéen ou un aruspice ; qu'il fasse un éclair, qu'il tonne, que le feu du ciel tombe quelque part ; qu'il naisse ou qu'il se fasse quoi que ce soit qui ressemble à un prodige. Comme de tout cela il arrive toujours quelque chose, jamais on ne peut demeurer l'esprit en repos. Un asile contre toutes les peines et les sollicitudes paraissait être le sommeil ; c'est de là même que naissent une foule de soins et de craintes. Par elles-mêmes, ces craintes affecteraient moins, on les mépriserait plus, si des philosophes n'avaient pris le parti des songes; philosophes non pas des plus méprisés, mais des plus pénétrants, des plus habiles à raisonner juste, ceux que l'on regarde à peu près comme parfaits (3). »

Voilà comme Cicéron s'exprime, en terminant son *Traité de la Divination*. C'est dans cet ouvrage que, raillant les pythagoriens sur leur supertitieuse abstinence des haricots, il lui échappe ces paroles : « Je ne sais comment il ne se peut rien dire de si absurde qui n'ait été dit par quelque philosophe (4). » Ceux qu'il signale comme les fauteurs des superstitions les plus extravagantes, sont les stoïciens. Apres Cicéron, les philosophes ont été les mêmes. Deux hommes des plus superstitieux que le monde ait peut-être jamais vus et des plus ardents à protéger les superstitions de toute sorte, furent deux philosophes sur le trône, le stoïcien Marc-Aurèle et le cynique Julien. Ceux qui, à leur exemple, défendirent avec le plus de zèle, contre les attaques des chrétiens, les rêveries des astrologues, des augures, des aruspices, des magiciens, ont été les philosophes Plotin, Porphyre, Jamblique. Ce n'est pas tout ; Cicéron lui-même, qui, dans son livre *de la Divination*, traitait tout cela, de contes de vieilles femmes, pratiquait néanmoins tout cela, en public, avec une gravité de sénateur, comme augure du temple romain. Il y a beaucoup plus : dans *son Traité des Lois*, où il constitue à son gré la république, il condamne à mort quiconque n'obéit point à ce que prononcera l'aruspice ou l'augure (5). De façon que ce philosophe législateur reconnaît, d'un côté, que la surperstition étouffe la raison de l'homme ; et, de l'autre, il contraint l'homme à se soumettre à cette superstition qui l'étouffe. Ainsi, point d'espérance pour la raison humaine de la part des législateurs et des philosophes qui ne sont que cela.

Peut-être que Cicéron, s'il avait eu la vérité complète, eût été moins faible, moins inconséquent. Mais, comme il l'observe dans son *Traité de la nature des Dieux*, les raisonnements contradictoires des diverses sectes de philosophie allaient à tout rendre douteux. Il sentait, il disait, aussi bien que Platon et Confucius, qu'il fallait s'en tenir à l'autorité des anciens. La difficulté était de remonter avec certitude, non pas aux ancêtres particuliers de telle ou telle peuplade, mais aux ancêtres communs du genre humain, afin de recevoir par leur intermédiaire les vérités communiquées de Dieu. Quel que fût l'embarras de leur position, ces trois hommes, nous l'avons vu, ne désespéraient pas d'un avenir où Dieu serait le seul monarque universel, et sa raison, la seule loi.

Cependant cet ensemble historique de vérités divines existait du temps de Cicéron. Le livre qui le contient, alors traduit en grec, était à Rome, en Italie, en Grèce, en Asie, en Afrique. Ce livre existait, au temps de Cicéron, depuis quatorze siècles, au temps de Platon et de Confucius depuis dix siècles, écrit, non en hiéroglyphes indéchiffrables, mais dans la langue-mère des Hébreux, des Syriens, des Phéniciens et des Arabes. Les vérités fondamentales de la raison humaine, ce qu'est Dieu, ce qu'il a fait, ce qu'il demande de l'homme, se trouvent là ; non point comme des problèmes à résoudre par de subtils raisonnements ; mais comme un fait universel, se développant avec le temps et se transmettant avec la vie et la parole. Là, plus de doute, plus de contradiction : un Dieu, une loi, un langage.

Après les paroles vacillantes de Cicéron, philosophe et législateur, écoutons la parole prophétique de Moïse.

« Lorsque tu seras entré dans la terre que l'Eternel, ton Dieu, te donne, tu n'apprendras point à faire suivant les abominations de ces peuples-là. Qu'il ne se trouve personne au

(1) Lev., xx, 2-5. — (2) Deut., xii, 29-32. — (3) *De Divinit.*, l. II, n. 72. — (4) *Ibid.*, n. 58. — (5) *De Leg.*, l. II, n. 8.

milieu de toi qui s'adonne à la divination, faiseur d'horoscope, augure, magicien, enchanteur, pythonisse, diseur de bonne aventure, ni qui interroge les morts; car quiconque fait ces choses, est une abomination à l'Eternel ; et c'est pour ces abominations-là que l'Eternel, ton Dieu, va les chasser de devant toi. Tu seras tout entier à l'Eternel, ton Dieu. Pour ces nations dont tu vas posséder la terre, elles écoutent les augures et les devins: mais pour toi, ce n'est point ainsi que t'a partagé l'Eternel, ton Dieu. Du milieu de toi d'entre tes frères, l'Eternel, ton Dieu, te suscitera un Prophète comme moi; c'est lui que vous écouterez. Selon que tu as demandé à l'Eternel, ton Dieu, en Horeb, le jour de l'assemblée, disant : Que je n'entende plus désormais l'Eternel, mon Dieu, et que je ne voie plus ce feu terrible, autrement je mourrai. Et l'Eternel me dit : Ce qu'ils viennent de dire est bien. Je leur susciterai, du milieu de leurs frères, un Prophète comme toi, et je mettrai mes paroles dans sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui ordonnerai. Et quiconque n'écoutera point ma parole, que ce Prophète dira en mon nom, moi j'en poursuivrai la vengeance (1). »

Ailleurs Dieu dit: « Vous me serez saints, parce que je suis saint, moi l'Eternel, et que je vous ai séparés des autres peuples, afin que vous fussiez à moi. L'homme ou la femme qui seront adonnés à la nécromancie au à une autre divination, doivent être punis de mort. On les lapidera, et leur sang sera sur eux (2). »

Ainsi, Moïse punit de mort quiconque s'adonne à la superstition; et le philosophe, quiconque ne s'y asservit point. Qui des deux a le mieux servi la raison humaine?

Ce qui est vrai de la raison, l'est de la pudeur. Dans les législations philosophiques de l'antiquité, la pudeur était également comptée pour rien. La loi de Dieu la rétablit et la protége comme la seconde innocence. L'homme est fait à l'image de Dieu: son corps est de terre, mais c'est Dieu qui l'a formé ; la femme est prise des os et de la chair de l'homme, mais c'est Dieu qui la façonne, c'est Dieu qui la présente à son époux, c'est Dieu qui consacre leur union. Là tout est saint, tout est d'une origine divine, même le corps de l'homme et de la femme. Cette sainteté sera vengée d'une manière terrible. Quand toute chair a corrompu sa voie, le déluge fait mourir toute chair. Pour avoir violé la pudeur par son regard et son langage, Chanaan est maudit, Sodome et Gomorrhe sont consumées par une pluie de feu et de soufre. L'adultère est puni de mort, ainsi que la fornication : il n'y aura point de prostituée en Israël, encore moins de ces hommes infâmes que l'on voyait cependant chez tous les autres peuples. On ne recevra point à l'autel l'offrande de pareilles gens. En un mot, l'homme, fait à l'image de Dieu, ne doit point vivre à la ressemblance de la bête.

Enfin, la loi divine apprend l'humanité à l'homme envers l'homme. Dieu nous a donné à tous le meme père et la même mère ; nous sommes tous frères et sœurs, tous formés à l'image de Dieu. De là, le châtiment du premier meurtrier ; de là, ces hommes de violence, ces géants primitifs engloutis dans le déluge ; de là, cette loi à Noé: « Quiconque répandra le sang de l'homme, son sang sera répandu, car l'homme a été fait à l'image de Dieu. » De là, dans la loi de Moïse, ces commandements d'aimer, de bien traiter l'étranger, l'esclave, le pauvre ; elle ne défend la communication, les alliances avec certains autres peuples, que parce qu'il y avait danger de participer à leurs superstitions impures et cruelles. Tout individu qui renonçait à ce honteux esclavage de la raison humaine, était reçu en Israël, et s'y voyait protégé par la loi divine.

Moïse, ayant reçu de Dieu le sommaire de cette loi, descendit de la montagne et la proposa aux enfants d'Israël. Tout le peuple répondit d'une voix : « Toutes les paroles que l'Eternel a dites, nous les ferons. » Moïse mit alors par écrit toutes les paroles de Jéhovah ; et se levant de grand matin, il érigea un autel au pied de la montagne, avec douze colonnes, suivant les douze tribus d'Israël. En même temps il envoya les jeunes hommes d'entre les enfants d'Israël : et on croit que c'étaient les premiers-nés ; ils offrirent des holocaustes, ainsi que des victimes pacifiques. Moïse prit la moitié du sang de ces victimes, le mit dans des coupes, et répandit l'autre moitié sur l'autel. Ensuite, prenant le livre de l'alliance, il lut devant tout le peuple, qui dit: « Tout ce qu'a dit l'Eternel, nous le ferons ; et nous lui obéirons. » Alors prenant le sang qui était dans les coupes, il le répandit sur le peuple, et dit: « Voici le sang de l'alliance que l'Eternel a faite avec vous sur toutes ces paroles. »

Ainsi fut conclue l'alliance particulière de Dieu avec le peuple d'Israël. C'était l'application, à une nation choisie, de cette alliance universelle que Dieu contracta avec Noé, et, en lui, avec tout le genre humain, à la fin du déluge et au sortir de l'arche. Cette alliance particulière avec un seul peuple devait préparer le renouvellement de la plénitude de cette alliance première avec tous les peuples. L'alliance universelle et éternelle s'accomplira également par le sang d'une victime, et cette victime sera Dieu-Homme.

On s'étonnera peut-être que dans la loi qu'il donne à Israël, Dieu ne parle que de peines et de récompenses temporelles. L'étonnement cessera, si l'on pense que Dieu parle à un peuple, et qu'il n'y a de peuple que dans le temps.

Le peuple ayant ainsi librement accepté le

(1) Deut. xviii, 9-19. — (2) Lev., xx, 26 et 27.

pacte divin, ses princes, ses représentants sont admis en la présence du souverain monarque. D'après un ordre précédent, Moïse et Aaron, ses deux fils Nadab et Abiu, ainsi que soixante-dix parmi les anciens d'Israël, montèrent sur la montagne et ils virent Dieu, et ils l'adorèrent de loin. Sous ses pieds paraissait comme un ouvrage de saphir, et comme le ciel lorsqu'il est serein. Et il n'étendit point sa main sur les élus d'Israël, et ils virent Dieu, et ils vécurent (1).

« La fin de la loi est le Christ, » dit saint Paul (2) ; c'est à lui qu'elle mène. Ce Dieu que virent les élus d'Israël après la loi écrite, était apparemment le Verbe de Dieu sous une forme humaine, le Prophète à venir comme Moïse. Jusque-là, comme nous l'apprend le même apôtre, il avait fait entendre la loi à tout le peuple, par le ministère des anges (3). Maintenant il se laisse voir non pas de près, mais de loin ; non pas à toute la multitude, mais à ses élus, à ses princes. Dès lors les âmes saintes et élevées considèrent le Christ dans toute la loi, et l'adorent dans le lointain.

Dans ce moment solennel, l'Eternel dit à Moïse: « Monte vers moi sur la montagne, et sois-là, et je te donnerai des tables de pierre, et la loi, et les commandements que j'ai écrits, afin que tu enseignes les enfants d'Israël. » Moïse se leva donc avec Josué, son ministre, et dit aux anciens : « Attendez-nous jusqu'à ce que nous revenions à vous. Vous avez avec vous Aaron et Hur ; s'il survient quelques débats, on s'adressera à eux. » Et lorsque Moïse fut monté, la nuée couvrit la montagne, et la gloire de l'Eternel reposa sur le sommet du Sinaï, et la nuée le couvrit pendant six jours ; et au septième jour il appela Moïse du milieu de la nuée. Et l'aspect de la gloire de l'Eternel était au sommet de la montagne, comme un feu ardent devant les yeux des enfants d'Israël. Et Moïse, étant entré dans la nuée, monta sur la montagne ; et il fut là quarante jours et quarante nuits (4).

(1) Exod., XXIV, 9-11. — (2) Rom., X, 4. — (3) Heb., II, 2. — (4) Exod., XXIV, 12-18.

LIVRE HUITIÈME

DE 1490 A 1451 AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE

Voyage dans le désert. — Mort de Moïse. — Epreuves de l'Eglise sur la terre.

Jusqu'alors la loi non écrite se lisait dans la vie des patriarches ; désormais elle se lira, de plus, écrite dans le livre de Moïse. Il s'en est fait une plus solennelle promulgation; l'acceptation d'Israël a été plus expresse ; le sang des victimes a consacré ses engagements. Heureux peuple, s'il y demeure fidèle. Hélas ! il n'en sera, ce semble, que plus prévaricateur. Plus d'une fois, nous serons obligés de le condamner. Peut-être le ferons-nous avec une justice superbe : peut-être dirons-nous, comme le pharisien : « Mon Dieu, je vous rends grâces de ce que je ne suis pas comme les autres hommes, en particulier comme les Juifs. »

Ce mal est déjà vieux ; c'est même l'origine première du mal, et le grand obstacle à la guérison. Dieu est sage et parfait de lui-même. Nous pouvons le devenir du sien : nous prétendons l'être du nôtre ; la sagesse et la vertu ne sont plus que la pâture de l'orgueil, un titre à mépriser les autres. Le philosophe disait : « Il suffit de demander au Dieu suprême ce qu'il donne et ce qu'il ôte. Qu'il m'accorde la vie, qu'il m'accorde les richesses, je me procurerai moi-même la vertu (1). » — « Il faut demander à Dieu la fortune, et prendre la sagesse en soi-même : tel est, ajoute-t-il, le jugement de tous les mortels (2). » Cette dernière assertion même a du vrai. Pour la vie et les richesses, nous voulons bien convenir que Dieu en est le maître. Encore l'oublions-nous volontiers, quand nous sommes bien portants et bien riches. Mais pour ce qu'il y a de plus excellent, la sagesse et la vertu, nous prétendons que c'est fruit de notre crû. Bien que nous cultivions le champ, nous ne pensons pourtant pas que ce soit nous qui fassions venir la moisson. Nous la voyons dépendre de trop de choses, comme la pluie, la sécheresse, la grêle, les insectes, où nous ne pouvons rien. Mais quand ce champ c'est nous-mêmes ; mais quand ces fruits sont nos pensées, nos affections, nos œuvres; quand tout en un sens, y dépend de notre volonté, alors il est facile de s'attribuer la gloire du bien, d'oublier que nous sommes le champ de Dieu, que c'est lui qui sème en nous les bonnes pensées, les bonnes affections, les bonnes œuvres, et que si nous coopérons librement à sa grâce, c'est encore à la grâce que nous le devons ; que par conséquent nous n'avons qu'un droit et qu'un devoir, compatir à la misère humaine et bénir la miséricorde divine.

Pour nous amener là, il faut des leçons de tous les siècles et de tous les jours. Dieu nous les donnera, et dans les philosophes, et dans les Juifs, et dans nous-mêmes. Oui, ces philosophes orgueilleux, qui se glorifient de trouver en eux seuls la vérité, la sagesse, la vertu, nous apprendront à reconnaître humblement que cela n'est point en eux ni en nous, mais un don de la divine miséricorde. En effet, ôtez de leurs écrits ce qui appartient à ce fonds commun de vérités principales que Dieu a communiquées aux premiers hommes et qui se transmettent avec la vie et la parole comme l'héritage de tous et de chacun, que restera-t-il ? Un chaos informe d'opinions discordantes, au point qu'il est impossible d'inventer une absurdité qui n'y soit pas soutenue, d'imaginer un vice qui n'y ait pas son apothéose. Cicéron l'a remarqué comme Socrate; Lucien parle là-dessus comme saint Paul. Les philosophes modernes ne diffèrent pas de leurs devanciers. « Je consultai les philosophes, dit un de leurs chefs, et je les trouvai tous fiers, affirmatifs, n'ignorant rien, ne prouvant rien, se moquant les uns des autres; et ce point, commun à tous, me paraît le seul sur lequel ils ont tous raison. Triomphants quand ils attaquent, ils sont sans vigueur en se défendant. Si vous pesez leurs raisons, ils n'en ont que pour détruire ; si vous comptez les voix, chacun est réduit à la sienne ; ils ne s'accordent que pour disputer. A les entendre, ne les prendrait-on pas pour une troupe de

(1) *Hæc satis est orare Jovem, quæ donat et aufert : det vitam, det opes, æquum mi animum ipse parabo.* Horat. *Epist.*, l. I, XVIII. — (2) *Judicium hoc omnium mortalium est fortunam a Deo petendam, a seipso sumendam esse sapientiam.* Le stoïcien Cotta, *apud Cic., de Nat. Deor*, l. III.

charlatans, qui crient chacun de son côté sur une place publique : Venez à moi, c'est moi seul qui ne trompe point ! L'un prétend qu'il n'y a point de corps et que tout est en représentation ; l'autre, qu'il n'y a d'autre substance que la matière. Celui-ci avance qu'il n'y a ni vices ni vertus, et que le bien et le mal ne sont que des chimères ; celui-là, que les hommes sont des loups et peuvent se manger en sûreté de conscience. Chacun sait bien que son système n'est pas mieux fondé que les autres ; mais il le soutient, parce qu'il est à lui. Il n'y en a pas un seul qui, venant à découvrir le vrai et le faux, ne préférât le mensonge qu'il a trouvé à la vérité découverte par un autre. Où est le philosophe qui, pour sa gloire, ne tromperait volontiers tout le genre humain (1)? Telles sont la sagesse et la vertu que les philosophes anciens et les modernes ont trouvées en eux-mêmes.

A la vue de tant d'extravagances et de contradictions, l'on avouera peut-être que l'esprit de l'homme a besoin d'un enseigement divin ; mais avouera-t-on que son cœur ait besoin d'une guérison divine ? On conviendra de son ignorance, mais non de la corruption de ses penchants. Aujourd'hui, quand il s'agit d'éducation, on ne parle que d'instruire : comme si tout consistait à savoir ce qu'il faut faire, Sans doute, il est nécsesaire de le savoir ; mais cela ne suffit pas. Un païen a dit : « Autre est ce qu'inspire la convoitise, autre ce que conseille la raison. Je vois ce qui est meilleur, et je l'approuve : cependant, je suis ce qui est pire (2). » Un païen l'a dit, et tous les siècles ont applaudi à la vérité de sa parole. Ce n'est pas tout : non-seulement la science ne suffit pas pour la vertu ; seule, elle ne fait qu'irriter le vice. Toujours nous tendons à ce qui est défendu et convoitons ce qu'on nous refuse, tel qu'un malade convoite l'eau qu'on lui interdit (3). Le même l'a dit encore, et chacun de nous en a pu faire mille fois l'expérience. Ainsi, la science et la raison sont bonnes, utiles, nécessaires ; mais, seules, elles ne guérissent point la faiblesse de la volonté, la corruption de la chair ; il faut la grâce de Dieu, attiré par l'humilité.

Nous en voyons la preuve dans Israël. Ce peuple avait dans la raison écrite, dans la loi, la forme de la science et de la vérité, la règle de ce qui est bien et de ce qui est meilleur, Avec cette loi, il était le guide des aveugles, la lumière de ceux qci sont dans les ténèbres, le docteur des ignorants, l'instituteur des petits. Aussi y mettait-il sa gloire ; aussi, quand elle lui fut proposée, répondit-il tout d'une voix : « Tout ce que l'Eternel a dit, nous le ferons. » Promesse sincère, en ce qu'il voulait sincèrement l'accomplir ; promesse trompeuse, en ce qu'il s'imagine que vouloir et faire c'est la même chose, ou qu'un vouloir approbatif est un vouloir efficace ; promesse trompeuse, en ce qu'il s'imagine avoir en lui-même tout ce qu'il faut pour la tenir. Il apprendra à ses dépens, et pour notre instruction, à se défier de lui-même et à se confier en Dieu seul, à lui dire humblement avec David : « Inclinez mon cœur à vos témoignages ; convertissez-nous, ô Dieu, notre Sauveur : apprenez-moi à faire votre volonté, parce que vous êtes mon Dieu (4) ! » La première expérience sera des plus attérantes.

Le peuple, voyant que Moïse tardait à descendre de la montagne, s'assembla contre Aaron et lui dit : « Lève-toi, fais-nous des dieux qui marchent devant nous (l'hébreu pourrait signifier à la rigueur : *un dieu* qui marche devant nous) ; car pour ce Moïse, cet homme qui nous a tirés de l'Egypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé. » Aaron leur répondit : « Otez les pendants d'oreilles de vos femmes, de vos fils et de vos filles, et apportez-les-moi. » Et tout le peuple ôta les pendants d'or qui étaient à leurs oreilles, et ils les apportèrent à Aaron. Lui, les ayant pris de leurs mains, les forma dans un moule, et en fit un veau de fonte. Eux dirent alors : « Voilà tes dieux, ô Israël, qui t'ont tiré de la terre d'Egypte, » ou plutôt *ton dieu*, puisqu'il n'y avait qu'une représentation. Ce que Aaron ayant vu, il dressa un autel devant, et cria : « Demain est une fête à l'Eternel. » Et se levant dès le matin, ils offrirent des holocaustes et des victimes pacifiques ; et le peuple s'assit pour manger et pour boire, et ils se levèrent pour jouer (5).

C'est avec cette briève simplicité que Moïse raconte la grande prévarication des enfants d'Israël. « Ils firent un veau en Horeb, dit David, et ils adorèrent de la fonte ; ils changèrent leur gloire (le vrai Dieu) en la ressemblance d'un bœuf mangeant l'herbe ; ils oublièrent Dieu, leur Sauveur, lui qui avait fait des choses grandes en Mizraïm, des choses merveilleuses en la terre de Cham, des choses terribles dans la mer de Souph (6). »

On est frappé de stupeur en voyant le peuple choisi tombé dans une prévarication pareille, au pied de cette même montagne, où il avait entendu la voix de Dieu, et peu de jours après s'être engagé, sous peine de la vie, à ne faire aucune image pour l'adorer. Et c'est Aaron, le futur pontife, qui donne les mains à cette prévarication ! Ce qui étonnera peut-être encore davantage, c'est qu'il se voit quelque chose d'analogue dans le Nouveau-Testament. Le Christ a choisi douze apôtres : il les instruit, pendant trois ans, comme ses bien-aimés disciples ; la veille de sa mort, il leur lave les pieds, il célèbre avec eux le sacrement et le sacrifice de l'alliance nouvelle et éternelle ; il leur y donne sa chair à manger et son sang à boire. il les y institue prê-

(1) J.-J. Rousseau. — (2) Ovid. *Métam.*, l. VII, v, 20. — (3) *Nitimur in vetitum semper, cupimusque negata, sic interdictis imminet æger aquis.* Ovid., *Amor.*, 3, 4. — (4) Ps., CXVIII, LXXXIV, CXLII. — (5) Exod., XXXII, 1 6. — (6) Ps., CV, 19-22.

tres à sa place ; il leur fait les plus tendres adieux, tout en leur prédisant qu'un d'eux le trahirait, qu'un autre le renierait, et que tous l'abandonneraient cette nuit-là même. Eux, de leur côté, protestent, à l'exemple de Pierre, leur chef, qu'ils sont prêts à mourir avec lui. Et cependant, cette nuit-là même, un d'eux le trahit pour trente pièces d'argent, tous l'abandonnent ; et Pierre, leur chef, qui avait protesté avec tant d'assurance, le renie jusqu'à trois fois, assure avec serment qu'il ne le connaît point, effrayé qu'il est par la voix d'une servante ! Et il faut un regard de Jésus pour le faire rentrer en lui-même et lui faire sentir sa faute ! O mystère de la misère humaine et de la miséricorde divine !

Cependant, après une si déplorable faiblesse de leur part, Dieu ne rétracte point les magnifiques promesses qu'il a faites à l'un et à l'autre : Aaron deviendra le premier pontife d'Israël, Pierre le premier pontife de l'humanité chrétienne ; avec les patriarches qui les précèdent, eux et leurs successeurs formeront cette série incomparable de pontifes et de docteurs, où la vérité a toujours eu et aura toujours un organe public et infaillible. Sévères comme nous le sommes pour les autres, nous aurions voulu ou qu'Aaron et Pierre ne se montrassent pas si faibles ; ou bien que, s'étant montrés tels, ils ne fussent point établis suprêmes pasteurs de l'Eglise. Cela ne prouve qu'une chose, c'est que les pensées de Dieu ne sont pas les nôtres. L'exemple d'Aaron et de Pierre devait nous faire voir que jamais l'homme ne doit se fier en lui-même, ni se défier de Dieu ; car celui qui se croit le plus fort peut succomber à la voix d'une servante, et à une si grande faiblesse Dieu peut donner une force contre laquelle ne prévaudront jamais les puissances de l'enfer. Cet exemple devait encore faire voir aux pontifes et aux pasteurs, qu'étant faibles eux-mêmes, ils doivent compatir aux faiblesses de leurs frères. « Oui, dit saint Paul, tout pontife pris d'entre les hommes est établi pour les hommes en ce qui est de Dieu, afin d'offrir des dons et des sacrifices pour les péchés, en sorte qu'il puisse compatir à ceux qui ignorent et qui errent, étant lui-même environné de faiblesse. Et c'est ce qui l'oblige d'offrir le sacrifice de l'expiation des péchés, et pour lui et pour le peuple (1). »

Israël ayant ainsi prévariqué, l'Eternel dit à Moïse sur la montagne : « Va, descends ; car ton peuple a grandement péché, lui que tu as tiré de la terre d'Egypte. Ils se sont détournés bientôt de la voie que tu leur as commandée ; ils se sont fait un veau jeté en fonte; ils l'ont adoré, et lui immolent des victimes ; ils ont dit : Ce sont là les dieux, ô Israël, qui t'ont tiré de la terre d'Egypte (2). » Dieu ne dit plus à Moïse : *Mon peuple*, le péché ayant comme rompu l'alliance ; mais il dit : *Ton peuple*. Ce mot seul faisait entendre à Moïse que ce peuple coupable et malheureux n'avait de salut à espérer que par lui, par sa médiation. Dieu s'en explique plus clairement quand il ajoute : « Je vois que ce peuple a la tête dure. Maintenant donc laisse-moi ; et mon indignation s'allumera contre eux, et je les exterminerai, et je ferai de toi une grande nation. » — « Qu'est-ce à dire, observe très-bien le pape saint Grégoire, de dire à un serviteur, *laisse-moi*, si ce n'est lui donner la hardiesse d'intercéder ? C'est comme si on lui disait ouvertement : Considère quel est ton crédit auprès de moi, et apprends que tu peux obtenir tout ce que tu demanderas pour le peuple (3).

Moïse le comprit bien ; car il se mit aussitôt à supplier la face de Jéhovah, son Dieu, disant : « Pourquoi, ô Eternel, votre colère s'allumerait-elle contre votre peuple, lui que vous avez tiré de la terre d'Egypte avec une grande puissance et par la force de votre bras? Pourquoi les Egyptiens diraient-ils : C'est pour leur malheur qu'il les a fait sortir, afin de les tuer sur les montagnes et les exterminer de la face de la terre ? Revenez de l'ardeur de votre colère, et repentez-vous du mal que vous préparez à votre peuple. Souvenez-vous d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, vos serviteurs, à qui vous avez juré par vous-même, disant : Je multiplierai votre postérité comme les étoiles du ciel, et je donnerai toute la terre dont je vous ai parlé à votre postérité, et elle la possèdera à jamais comme son héritage. » Alors l'Eternel se repentit du mal qu'il avait dit qu'il ferait à son peuple (4).

Moïse intercéda, non-seulement pour le peuple en général, mais en particulier pour Aaron, contre lequel Dieu était aussi violemment irrité et qu'il voulait perdre (5). Moïse, innocent, par sa médiation sur la montagne, fut ainsi le Sauveur et du pasteur et du troupeau : image prophétique de Jésus-Christ, qui, par sa médiation sur la montagne, fut le sauveur, et de Pierre, et de ses collègues, et de tous les hommes: pontife éternel qui, maintenant encore, au plus haut des cieux, intercède pour nous. « Car, dit saint Paul, le pontife que nous avons n'est pas tel qu'il ne puisse compatir à nos faiblesses, ayant été éprouvé comme nous par toutes sortes de maux, quoiqu'il fût sans péché (6). »

Ayant ainsi mérité la grâce des coupables, Moïse descendit de la montagne, portant en sa main les deux tables du témoignage, écrites des deux côtés. Elles étaient l'ouvrage de Dieu ; et l'écriture était l'écriture de Dieu, gravée en ces tables. Or, Josué entendant le tumulte et les cris du peuple, dit à Moïse : « Des cris de guerre s'élèvent dans le camp. » Moïse répondit : « Ce ne sont là ni les cris de la victoire, ni les clameurs de la défaite : j'entends la voix de personnes qui chantent à

(1) Hebr., v, 1-3. — (2) Exod., xxii, 7 et 8. — (3) Greg., *Moral.*, l. IX, c. ix. — (4) Exod., xxxii, 11-14. — (5) Deut. ix, 20. — (6) Heb., iv, 15.

l'envi les unes des autres. » S'étant approché du camp, il aperçut le veau et les danses. Outré d'indignation, il jeta les tables qu'il tenait à la main, et les brisa au pied de la montagne ; puis, ayant pris le veau qu'ils avaient fait, il le calcina par le feu et le broya jusqu'à le réduire en poudre, qu'il jeta dans le torrent qui descendait de la montagne, et le fit ainsi boire aux enfants d'Israël (1).

Des monuments qui subsistent encore en Egypte et qui remontent au temps de Moïse, font voir que les Egyptiens, et par suite les Hébreux, étaient alors extrêmement habiles à travailler les métaux. Des dorures de ce temps-là conservent aujourd'hui encore toute leur fraîcheur. D'un autre côté, la chimie moderne a retrouvé plusieurs moyens très-prompts à réduire l'or en poudre (2). Le veau d'or était vraisemblablement une imitation du bœuf Apis des Egyptiens. La science de l'Egypte servit à montrer l'extravagance d'adorer une pareille idole.

Après avoir ainsi confondu tous les enfants d'Israël, Moïse, s'adressant à Aaron, lui dit : « Que vous a fait ce peuple, pour attirer sur lui un si grand péché ? » Aaron répondit : « Que la colère de mon seigneur ne s'embrase point ; car vous connaissez ce peuple, et combien il est porté au mal. Ils m'ont dit : Fais-nous des dieux qui marchent devant nous ; car, pour ce Moïse, cet homme-là qui nous a tirés de l'Egypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé. Et je leur ai dit : Qui de vous a de l'or ? Aussitôt ils l'ôtèrent de leurs parures et me le donnèrent : je le jetai dans le feu, et il en est sorti ce veau (3).

La peur, quand elle a fait mal, s'excuse plus mal encore. C'est la peur qui domine dans la conduite d'Aaron et dans son langage. C'est Pierre qui, à ce propos de la servante : « Toi aussi, tu étais avec Jésus de Nazareth, » répond : « Moi, je ne sais ce que tu dis ; je ne connais point cet homme ! » En effet, son excuse même témoigne contre lui de la plus étrange faiblesse. La populace vient de lui dire en tumulte : « Fais-nous des dieux, ou un dieu qui marche devant nous. » C'était, sans doute, en grande partie, ce mélange d'étrangers qui avaient suivi de l'Egypte. Que fera-t-il ? Leur rappellera-t-il la loi qu'ils ont juré d'observer naguère, et qui défend, sous peine de mort, une impiété pareille ? Demandera-t-il, au moins, à Dieu le courage de résister ? Il ne le dit point dans son excuse. Dominé par la peur, il s'imagine les prendre adroitement par l'intérêt, en leur demandant les bijoux d'or que leurs femmes et leurs enfants portaient à leurs oreilles. Il comptait peut-être que ceux-ci du moins s'y refuseraient ; et qu'en attendant, quelque incident imprévu viendrait le tirer d'embarras. Quand il se voit trompé dans son attente, il jette les bijoux en fonte et en forme un veau. Peut-être, qui sait ? voulait-il, par cette figure d'animal, faire sentir à la populace son extravagance. Il y est encore trompé. La foule s'écrie : « Voici, ô Israël, tes dieux, ou ton Dieu qui t'a tiré de l'Egypte ! » Que faire ? La foule ne méconnaît point que ce ne soit un Dieu qui l'a tiré de la servitude. Pour lui rappeler indirectement que ce Dieu est l'Eternel, Aaron bâtit un autel devant le veau d'or, et proclame : « Demain c'est la fête à l'Eternel, la fête à Jéhovah. » Le lendemain, on immole des holocaustes, ainsi que d'autres victimes ; on mange, on boit, on chante, on danse. Qui pourra dire quelles furent alors les idées diverses de la multitude ? Les uns adoraient peut-être le veau d'or comme un Dieu indéterminé, d'autres comme Jéhovah même, d'autres comme en étant le symbole ; d'autres regardaient tout cela comme une criminelle superstition. Des esprits, cette confusion passait bientôt dans tout le reste, et préparait une complète anarchie (4).

Ni le retour de Moïse, ni sa grande indignation, ni les tables brisées au pied de la montagne, ni le veau d'or mis en poudre et jeté dans le torrent, n'avaient pu faire rentrer en eux-mêmes tous les coupables ; les danses, les jeux dissolus continuaient dans les rues et sur les places. Alors Moïse voyant quelle était la dissolution du peuple et qu'Aaron même l'avait déréglé de manière à devenir un objet de mépris pour leurs adversaires (5), il se tint à la porte du camp et s'écria : « A moi quiconque est à l'Eternel ! » Aussitôt s'assemblèrent autour de lui tous les enfants de Lévi, c'est-à-dire tous ceux de cette tribu qui étaient demeurés fidèles. Et il leur dit : Ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Israël : Que chaque homme mette son épée à son côté ; passez et repassez au travers du camp, d'une porte à l'autre : que chacun tue ce qui se rencontre, sans distinction de frère, d'ami, ni de proche. Commencez aujourd'hui de la sorte votre ministère auprès de l'Eternel ; car plus d'un parmi vous aura à combattre son fils et son frère : par là, vous attirerez la bénédiction sur vous. » Les enfants de Lévi firent ce que Moïse leur avait ordonné ; et en ce jour-là, il y eut environ trois mille hommes du peuple mis à mort (6).

(1) Exod., XXXII, 15-20 ; Deut., IX, 21. — (2) *Lettres de quelques Juifs*, par M. Guénée, t. I. — (3) Exod., XXXII, 21-24. — (4) Qui sait même, dit à propos de ce fait un des plus habiles apologistes du Christianisme, qui sait même si, dans leur intention, les honneurs qu'ils rendirent à ce simulacre n'étaient pas relatifs au Dieu leur libérateur, et si tout leur crime ne fut pas de l'adorer, contre ses défenses, sous une image corporelle ? C'est à quoi il y a toute apparence : de savants hommes l'ont pensé, et le texte porte assez clairement à le croire. *O Israël*, s'écrie ce peuple insensé à la vue de l'idole, *voilà ton Dieu qui t'a tiré de l'Egypte*. Et Aaron, leur annonçant la fête qu'ils devaient célébrer, leur dit : « *Ce sera demain la solennité de Jéhovah.* » (L'abbé Guénée, *Lettres de quelques juifs à M. de Voltaire*, première partie, lettre 5). Nous avons omis dans la première édition, de citer ce passage ; nous le supposions généralement connu, au moins des savants qui se font un devoir de critiquer les livres ; nous nous trompions. Ces merveilleuses sentinelles de la doctrine nous ont reproché, comme une témérité inouïe, la réponse de l'abbé Guénée à une objection de Voltaire. — (5) Tel est le sens de l'hébreu comparé avec le grec. — (6) Exod., XXXII, 25-29.

L'hébreu, le samaritain, la paraphrase chaldaïque et les Septante ne lisent que : *trois mille* ; Philon, Tertullien, saint Ambroise, Optat, saint Isidore de Séville, Raban Maur, l'ancienne Vulgate dans les Bibles polyglottes d'Anvers et de Paris, enfin la dernière édition de saint Jérôme lisent de même. Dans les éditions ordinaires des Bibles latines, il y a : *vingt-trois mille*. Ce nombre a pu s'y glisser à l'occasion d'un texte où saint Paul, parlant de l'idolâtrie et de la fornication des Israélites, fait mention de vingt-trois mille hommes qui périrent à cause de cette fornication (1) ; mais cette fornication est celle qu'ils commirent avec les filles des Moabites, et à l'occasion de laquelle périrent vingt-trois ou vingt-quatre mille hommes (2). Cette différence de nombre peut aussi venir de la différente manière de lire l'hébreu. La même lettre hébraïque (3), considérée comme particule au commencement du mot *trois* signifie *environ;* mais considérée à part, comme chiffre ou lettre numérale, elle signifie *vingt*. De sorte que la même lettre, prise diversement, donne et *environ trois mille* et *vingt-trois mille* hommes. La première leçon nous paraît la plus autorisée.

Tout cela était, au reste, une punition juridique de coupables, et de coupables opiniâtres; ils s'y étaient soumis d'avance, en acceptant la loi. Ce qui nous étonne, c'est de voir les futurs ministres du tabernacle servir à cette exécution. Le christianisme, qui travaille à faire de tous les peuples une même société spirituelle, qui par conséquent n'est en guerre avec aucun, interdit à ses prêtres la profession des armes, plus encore par son esprit de douceur que par ses lois expresses. Il n'en était pas de même dans l'antiquité; le prêtre ne l'était pas encore pour l'humanité entière, mais seulement pour sa nation : il en épousait donc les querelles contre une autre. Chez les Hébreux, sans être astreint au service militaire, il sonnera la trompette au milieu des batailles et animera par ses paroles l'ardeur des combattants. Phinéès, petit-fils d'Aaron, ne se distinguera pas moins par son courage que par son zèle; le prêtre Banaïas sera un des braves de David et général des armées de Salomon; les Machabées rempliront l'univers de leurs exploits. Pareille chose se voyait chez les autres peuples. Les armées romaines étaient le plus souvent commandées par les pontifes et les prêtres des Romains : le plus fameux de leurs capitaines, César, était en même temps souverain pontife.

Le lendemain, le peuple commençant un peu a sentir sa faute. Moïse lui dit : « Vous avez commis un très-grand péché ; maintenant donc je monterai vers l'Eternel : peut-être obtiendrai-je le pardon de votre crime. » Dieu lui avait déjà promis de ne pas exterminer le peuple; mais il désirait une rémission plus entière. Etant donc retourné vers l'Eternel, il dit : « Hélas ! ce peuple a commis un grand péché ! Ils se sont fait des dieux d'or ! Ah ! puissiez-vous pardonner leur faute ! sinon, effacez-moi de votre livre, que vous avez écrit!» C'est là une charité pareille à la charité de saint Paul, qui souhaitait être anathème pour ses frères. L'Eternel répondit à Moïse : « Qui a péché contre moi, voilà que j'effacerai de mon livre. Pour toi, va, conduis ce peuple où je t'ai dit ; mon ange marchera devant toi ; mais au jour de la vengeance, je les punirai du crime qu'ils ont commis.» L'Eternel frappa donc le peuple, à cause du veau qu'ils avaient fait, ou fait faire à Aaron (4). L'Ecriture ne dit pas de quelle plaie ils furent frappés.

L'Eternel ordonna de nouveau à Moïse de conduire le peuple vers la terre promise à Abraham, à Isaac et à Jacob, dans cette terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel. Pour lui, il ne montera pas avec eux, de peur de les exterminer en chemin, parce que c'est un peuple à tête dure. Il enverra devant eux son ange, qui exterminera les peuples de Chanaan.

A la triste nouvelle que l'Eternel n'habiterait plus au milieu de lui, le pleuple pleura. et nul ne se revêtit plus de ses ornements accoutumés (5). Encore aujourd'hui, les Juifs célèbrent deux jeûnes par an, l'un à cause du veau d'or, l'autre à cause que les tables de la loi y furent brisées.

Pour donner au peuple repentant une image sensible de l'excommunication dont Dieu le menaçait, Moïse leva le pavillon ou tabernacle préparatoire, sur lequel reposait la colonne de nuée et où jusqu'alors se célébraient le culte divin et les assemblées publiques ; et l'ayant dressé au loin, hors du camp, il le nomma tabernacle du témoignage. Quiconque désirait consulter l'Eternel, allait là, hors du camp. Et lorsque Moïse se rendait vers le tabernacle, tout le peuple, se levait et se tenait debout à la porte de sa tente; et ils suivaient Moïse des yeux, jusqu'à ce qu'il fût entré dans le tabernacle. Et quand Moïse était dedans, la colonne de nuée descendait et se tenait à la porte ; et cette vision s'entretenait avec Moïse. Lors donc qu'il voyait la colonne de nuée s'arrêtant à l'entrée du tabernacle, tout le peuple, debout, se prosternait lui-même, chacun à la porte de sa tente. Or, l'Eternel parlait à Moïse face à face, comme un homme parle à son ami ; et lorsque Moïse retournait au camp, le jeune Josué, fils de Nun, son serviteur, ne quittait point le tabernacle.

Dans ses entretiens avec Dieu, Moïse le supplia de faire grâce à son peuple. « Voilà que vous me dites : Conduis ce peuple; mais vous ne m'avez pas fait connaître qui vous enverrez à moi ; cependant vous avez dit : Je te connais nommément, et tu as aussi trouvé grâce à mes yeux. Si donc j'ai trouvé grâce devant vous, faites-moi connaître votre face (en hé-

(1) I Cor., x, 7 et 8. — (2) Num., xxv, 9. — (3) Caph. — (4) Exod., xxxii, 30-35. — (5) *Ibid.*, xxxiii, 1-6.

breu, votre voie), afin que je vous connaisse et que je sache que j'ai trouvé grâce à vos yeux; considérez enfin que cette nation est votre peuple. » L'Eternel répondit « : Ma face ira (moi-même je te précéderai), et je te donnerai le repos. » L'autre reprit : « Si votre face ne va pas (si vous-même ne marchez pas devant), ne nous faites point sortir de ce lieu; car en quoi pourra-t-on reconnaître que j'ai trouvé grâce à vos yeux, moi et votre peuple? n'est-ce pas si vous marchez avec nous ? Par là, nous serons distingués, moi et votre peuple, de tous les peuples qui habitent sur la terre. » L'Eternel dit à Moïse : « Je ferai encore ce que tu viens de dire ; car tu as trouvé grâce à mes yeux, et je te connais par le nom. » Moïse insista : « Faites-moi voir votre gloire! » L'Eternel répondit : « Je ferai passer devant toi toute ma bonté, et je prononcerai en ta présence le nom de Jéhovah ; car je fais grâce à qui je ferai grâce, et miséricorde à qui je ferai miséricorde. » Il ajouta : « Mais tu ne pourras voir ma face, car nul ne me verra et vivra. » L'Eternel dit encore : « Voici un lieu près de moi (sur la montagne); tu te tiendras sur ce rocher ; et lorsque ma gloire passera, je te placerai dans le creux de ce rocher, et je te couvrirai de ma main jusqu'à ce que je sois passé. J'ôterai ensuite ma main, et tu me verras par derrière ; mais pour ma face, tu ne la verras point (1). »

Ensuite, il lui commanda de tailler deux tables de pierre sur lesquelles il écrirait les paroles qui étaient sur les premières tables, que Moïse avait brisées. Dès le matin, il devait monter au sommet du Sinaï et se présenter devant lui. Moïse exécuta cet ordre.

Alors Jéhovah, étant descendu dans la nuée, se présenta à Moïse et lui fit entendre le nom de Jéhovah. Et Jéhovah, passant devant Moïse, disait : « Celui qui est ! Celui qui est ! Dieu ! miséricordieux ! clément ! patient ! infini en miséricorde et en vérité ! qui conserve sa miséricorde jusqu'à mille générations ! qui efface l'iniquité, le crime et le péché ! devant qui nul n'est innocent (ou impuni) ! qui visite l'iniquité des pères sur les enfants et sur les enfants des enfants, jusqu'à la troisième et quatrième génération ! » Moïse s'inclina promptement jusqu'à terre , et adora, en disant : « Si j'ai trouvé grâce à vos yeux, ô Adonaï, veuille Adonaï lui-même marcher au milieu de nous ! Il est vrai, ce peuple a la tête dure ; mais vous effacerez nos iniquités et nos péchés, et vous nous posséderez comme votre héritage. » Il répondit : « Voici que moi, qui ai fait alliance avec toi devant tout ton peuple, j'opérerai des merveilles qui n'ont point été créées jusqu'ici dans toute la terre, ni parmi aucune nation, afin que ce peuple, au milieu duquel tu es, voie l'œuvre de Jéhovah, car elle est formidable celle que je ferai pour toi (2). »

Quel est celui qui se fait ainsi voir à Moïse? Lui-même se nomme l'Eternel, Dieu, infini en miséricorde, celui qui ôte le péché, celui qu'on ne peut voir tel qu'il est en lui-même sans mourir ; celui qu'on ne peut voir sur la terre que comme dans un miroir, dans quelque chose d'inférieur, dans l'ombre qui le suit. Moïse l'appelle Jéhovah, Adonaï, Moïse l'adore, et le conjure d'effacer le crime que vient de commettre Israël en adorant la créature à place du Créateur. Comment ne pas reconnaître l'ange de Jéhovah, l'ange de l'alliance, l'ange du grand conseil, le Verbe de Dieu, Dieu de Dieu, vrai Dieu de vrai Dieu, qui est descendu du ciel pour ôter les péchés du monde ?

« C'est l'excellente doctrine des Pères, dit Bossuet, merveilleusement expliquée par Tertullien. Ce grand homme raconte que le Fils de Dieu ayant résolu de prendre une chair semblable à la nôtre, quand l'heure en serait arrivée, il s'est toujours plu, dès le commencement, à converser avec les hommes; que, dans ce dessein, souvent il est descendu du ciel; que c'était lui qui dès l'Ancien Testament parlait en forme humaine aux patriarches et aux prophètes. Tertullien considère ces apparitions différentes comme des préludes de l'Incarnation, comme des préparatifs de ce grand ouvrage, qui se commençait dès lors. De cette sorte, dit-il, le Fils de Dieu s'accoutumait aux sentiments humains ; il apprenait, pour ainsi dire, à être homme ; il se plaisait à exercer dès l'origine du monde ce qu'il devait être dans la plénitude des temps. Ou plutôt, continue Bossuet, pour parler plus dignement d'un si haut mystère, il ne s'accoutumait pas, mais nous-mêmes il nous accoutumait à ne point nous effaroucher quand nous entendrions parler d'un Dieu-Homme ; il ne s'apprenait pas, mais il nous apprenait à nous-mêmes à traiter plus familièrement avec lui, déposant doucement cette majesté terrible pour s'accommoder à notre faiblesse et à notre enfance. Tel est le dessein du Sauveur (3). »

Une merveilleuse concordance confirme cette doctrine des Pères. Sur cette même montagne d'Horeb, sur ce même rocher, en cette même caverne où Moïse a vu la transfiguration de Dieu, le prophète Elie la verra, sous une autre forme, cinq siècles après. Puis, l'un et l'autre, sur une montagne également haute, ils verront la transfiguration du Verbe fait chair : transfiguration descendante, en tant qu'il est Dieu; transfiguration ascendante, en tant qu'il est homme ; ils s'entretiendront avec lui de son prochain trépas, qui devait accomplir la loi et les prophètes ; ils apparaîtront en grande majesté, pour lui rendre hommage comme à leur maître ; ils entreront avec lui dans la nuée ; mais à cette parole du Père : « C'est ici mon Fils bien-

(1) Exod., 12-23. — (2) Exod., XXXIV, 1-10. — (3) Bossuet Ier *Sermon sur la conception de la Sainte Vierge*, 1re partie.

aimé, en qui j'ai mis mes complaisances, écoutez-le; ils disparaîtront, comme l'aurore devant le soleil qu'elle annonce.

Moïse demeura sur la montagne d'Horeb, prosterné devant l'Eternel, quarante jours et quarante nuits, sans manger de pain ni boire d'eau, non plus que la première fois, à cause des péchés du peuple et pour lui obtenir une plus entière miséricorde (1). En signe de réconciliation, Dieu écrivit sur les nouvelles tables les dix paroles de l'alliance. Lorsque Moïse descendit de la montagne, portant entre ses mains les deux tables du témoignage, il ne savait pas que la peau de sa face jetait des rayons de lumière, depuis son entretien avec Lui. Aaron et tous les enfants d'Israël, voyant l'éclat du visage de Moïse, craignirent de s'approcher de lui. Cependant Moïse ayant appelé Aaron et les princes de la multitude, ils revinrent le trouver; et, après qu'il leur eut parlé, tous les enfants d'Israël vinrent aussi vers lui, et il leur prescrivit toutes les choses que l'Eternel lui avait dites sur la montagne de Sinaï. Et ayant achevé ces discours, il mit un voile sur son visage. Et lorsqu'il allait devant l'Eternel et qu'il lui parlait, il ôtait le voile jusqu'à ce qu'il sortît. Alors il disait aux enfants d'Israël tout ce que l'Eternel lui avait ordonné, et les enfants d'Israël voyaient le visage de Moïse éclatant de lumière; après cela, il se voilait de nouveau, jusqu'à ce qu'il retournât lui parler (2).

Les premières tables de la loi, brisées au pied du Sinaï, annonçaient que cette première alliance ne durerait pas toujours, mais, après un certain temps, ferait place à une autre : le voile que Moïse était obligé de mettre sur son visage quand il eut apporté les secondes tables, annonçait que la nouvelle alliance demeurerait voilée pour une grande partie d'Israël. C'est ce que nous voyons depuis dix-huit siècles. Cependant le voile commence à se soulever pour plusieurs. « Il ne s'enlève, dit saint Paul, que quand on se convertit au Seigneur, au Christ (3); » de même que Moïse n'enlevait le sien que quand il retournait à Jéhovah. Nouveau motif de présumer que l'Eternel qui parlait à Moïse était le même que le Christ-Dieu.

Une marque encore plus éclatante de la réconciliation du Seigneur avec les enfants d'Israël, fut le sanctuaire qu'il se fit construire pour habiter au milieu d'eux (4), d'une sorte de présence réelle. Il voulut n'y employer que des dons volontaires. Dès que Moïse eut fait connaître son intention, hommes, femmes, prince et peuple offrirent avec beaucoup de zèle tout ce qui était nécessaire pour la construction du tabernacle, de l'arche d'alliance, des vases et des ornements sacrés : de l'or, de l'argent, des étoffes et des pierres précieuses. L'empressement fut si général, qu'au troisième jour, Moïse défendit d'en apporter davantage. Des ouvriers remplis d'intelligence, nommément Béséléel, de la tribu de Juda, y travaillaient avec ardeur, et faisaient tout suivant le modèle que l'Eternel avait montré à Moïse sur la montagne.

Tout étant achevé, Moïse dressa le tabernacle, le premier jour du premier mois de la seconde année après la sortie de l'Egypte. C'était, comme déjà nous l'avons dit, un temple portatif en forme de tente, de trente coudées de long, dix de large, et dix de haut. Il était divisé en deux. La première partie avait vingt coudées de longueur, et s'appelait le Saint et le Sanctuaire; la seconde avait dix coudées de long, et autant de large : on n'y pouvait arriver que par la plus grande; elle s'appelait le Saint des Saints. L'une et l'autre étaient séparées par un voile très riche brodé en or et parsemé de chrérubins. Dans le Saint des Saints était l'arche d'alliance. Dans le lieu saint et devant le voile, était le chandelier d'or à sept branches, qui s'allumait du soir au matin; l'autel d'or, où l'on brûlait les parfums; la table d'or, sur laquelle on offrait chaque semaine douze pains, nommés pains de proposition. Le tabernacle tout entier, composé d'ais de bois de sétim, revêtus d'or, assujettis par des barreaux et couverts de quatre sortes de tapis, était fait de manière qu'il pouvait se dresser et s'enlever facilement. A son entrée, du côté de l'Orient, il n'y avait point d'ais, mais un voile suspendu à cinq colonnes dorées, dont les chapiteaux étaient d'or et les bases d'airain. Autour de cette sainte demeure régnait une enceinte ou parvis de cent coudées de long sur cinquante de large, fermé par des rideaux que soutenaient des colonnes plaquées d'argent, avec des chapiteaux de même métal et des bases d'airain. Tout Israël pouvait entrer dans le parvis, où s'offraient les sacrifices sur l'autel des holocaustes, placé à l'entrée du tabernacle. Les prêtres seuls entraient dans le lieu saint. Pour le Saint des Saints, il n'y avait que le grand prêtre à y pénétrer, une fois par an, le jour de l'expiation; seulement alors, il passait derrière le voile mystérieux, suspendu à quatre colonnes de bois de sétim couvertes de lames d'or, avec des chapiteaux d'or et des bases d'argent. C'est le voile devant le Saint des Saints qui se déchira du haut en bas lorsque notre Sauveur expira sur la croix, lorsque le pontife éternel entra dans l'éternel Saint des Saints.

« Faites le tout suivant le modèle qui vous a été montré sur la montagne : » c'est un ordre souvent répété à Moïse. Ce que Moïse a fait en conséquence de cet ordre, le tabernacle, en particulier, n'est donc qu'une ombre, qu'un obscur indice de quelque chose de plus réel et de plus grand, d'un tabernacle plus divin. Mais quel est-il, ce tabernacle-modèle? Saint Paul nous dit qu'il n'est pas de main d'homme, mais l'ouvrage de Dieu, et que son Saint des Saints est le ciel même. Cette parole

(1) Deut., IX, 18. — (2) Exod., XXXIV, 28-35. — (3) II Cor., III, 14-16. — (4) Exod., XXV, 8.

nous fait entendre que le tabernacle de Moïse était un symbole de tout ce qui est. Il y avait comme trois parties : le parvis ou l'enceinte extérieure, pour tout le monde; le Sanctuaire des prêtres; le Saint des Saints, ouvert au grand prêtre seul. Ainsi, dans le chrétien, tabernacle vivant, il y a les sens, qui s'arrêtent à l'extérieur; il y a la raison, qui pénètre à travers ce premier voile et s'approche de Dieu ; il y a la foi ou la grâce, qui passe au dedans du second voile, celui qui sépare la créature du Créateur, et elle unit à Dieu immédiatement. Dans l'univers, ce temple immense, il y a le monde des corps, où Dieu a imprimé son vestige; il y a le monde des intelligences, où Dieu a gravé son image; il y a le monde ineffable, le ciel, où Dieu se manifeste à ses élus tel qu'il est. Dans l'humanité entière, il y a une partie, les enfants du siècle, qui s'arrête au dehors ; une autre, les enfants de la lumière, l'Eglise militante, pénètre au dedans ; une troisième, les Saints, l'Eglise triomphante, est arrivée près de Dieu et jouit de sa claire vue. Tant que le pontife éternel, le Christ, passant par le tabernacle de son corps, ne fut pas entré avec son propre sang dans le céleste Sanctuaire, la voie n'en était pas découverte, mais cachée encore. C'est ce que signifiait le pontife de la figure, n'entrant qu'une fois par an dans l'intérieur du tabernacle temporel.

La gloire du tabernacle figuratif était l'arche d'alliance. C'était une espèce de coffre de bois de sétim, dont la longueur avait deux coudées et demie, la largeur et la hauteur une coudée de moins. Revêtue au dehors et au dedans d'un or pur, elle renfermait les tables de la loi, un vase de la manne du désert, et la verge d'Aaron, qui fleurit miraculeusement. Son couvercle, appelé propitiatoire, d'un or très-pur, avait à ses deux extrémités deux chérubins d'or, qui l'ombrageaient de leurs ailes. C'est de là, du haut du propitiatoire, du milieu des deux chérubins, que l'Eternel rendait ses oracles, et que, par Moïse, il faisait connaître ses volontés aux enfants d'Israël.

« Non, disait ce grand homme, il n'y a point de nation qui ait des dieux s'approchant d'elle comme notre Dieu s'approche de nous (1). » C'était l'accomplissement de ce que le Seigneur avait annoncé : « J'établirai ma résidence au milieu de vous, je serai au milieu de vous, j'y habiterai, et je m'y promènerai (2), allant et venant, pour ainsi dire, et ne vous quittant jamais. » Ainsi, le fruit de notre alliance avec Dieu et de notre union avec lui, est qu'il soit et qu'il habite au milieu de nous, et même qu'il y habite d'une manière sensible. Ainsi habitait-il dans le paradis terrestre, allant et venant, et comme se promenant dans ce saint et délicieux jardin ; ainsi a-t-il paru visiblement à nos pères, Abraham, Isaac et Jacob ; ainsi a-t-il paru à Moïse dans le feu du buisson ardent. Mais depuis qu'il s'est fait un peuple particulier, à qui il a donné une loi et prescrit un culte, sa présence s'est tournée en chose ordinaire, dont il a établi la marque sensible et perpétuelle dans l'arche d'alliance.

Par sa figure, elle est le siége de Dieu : Dieu repose sur les chérubins et dans les natures intelligentes comme dans son trône. Aussi y a-t-il dans l'arche deux chérubins d'or qui couvrent de leurs ailes le propitiatoire, c'est-à-dire la plaque d'or fin, qui est regardée comme le trône de Dieu. Il n'y paraissait dessus aucune figure : marque de l'invisible majesté de Dieu, pur esprit qui n'a ni forme ni figure, mais qui est une vérité purement intellectuelle, où le sens n'a aucune prise. La présence de Dieu se rendait sensible par les oracles qui sortaient intelligiblement du milieu de l'arche entre les deux chérubins ; l'arche, en cet état, était appelé « l'escabeau des pieds du Seigneur (3). » On lui rendait l'adoration qui était due à Dieu, conformément à cette parole : *Adorez l'escabeau de ses pieds* (4); parce que Dieu y habitait et y prenait sa séance. C'était sur l'arche qu'on le regardait, quand on lui faisait cette prière : *Ecoutez-nous, vous qui gouvernez Israël, qui conduisez tout Joseph comme une brebis, qui êtes assis sur les chérubins* (5). Quand le peuple se mettait en marche, on élevait l'arche en disant : *Que le Seigneur s'élève, et que ses ennemis soient dissipés, et que ceux qui le haïssent prennent la fuite devant sa face* (6). Quand on allait camper, on descendait l'arche et on la reposait, en disant : *Descendez, Seigneur, à la multitude de votre peuple d'Israël* (7). Dieu donc s'élève avec l'arche, et il descend avec elle ; elle est appelée le Seigneur, parce qu'elle le représentait et en attirait la présence. C'est pourquoi on disait aux anges, en introduisant l'arche en son lieu : *O princes, élevez vos portes; élevez-vous, portes éternelles, et le Seigneur de gloire entrera* (8); et encore : *Entrez, Seigneur, dans votre repos, vous et l'arche de votre sanctification* (9).

Et tout cela en figure du Seigneur Jésus, dont saint Paul a dit : « Qui est celui qui est monté dans les cieux, sinon celui qui auparavant est descendu dans les plus basses parties de la terre (10)? » Le même Seigneur Jésus, en montant aux cieux, laisse parmi nous son corps et son sang, et toute son humanité sainte, dans laquelle sa divinité réside corporellement ; et ce que l'ancien peuple disait en énigme et comme en ombre, nous le disons véritablement, en regardant avec la foi le Seigneur Jésus : « Vraiment, il n'y a point de nation dont les dieux s'approchent d'elle, comme notre Dieu s'approche de nous. »

C'est donc le caractère de la vraie Eglise et du vrai peuple de Dieu, d'avoir Dieu en soi.

(1) Deut., IV, 7. — (2) Levit. XXVI, 11 et 12. — (3) I Paral., XXVIII, 2 ; II Thren., II, 1. — (4) Ps. XCVIII, 5. — (5) *Ibid.*, LXXIX, 2. — (6) Num., X, 35 ; Ps., XXVII. — (7) Num., X, 36. — (8) Ps. XXIII, 7. — (9) Paral., VI, 41 ; Ps, CXXXI, 8. — (10) Eph., IV, 9 et 10.

Aimons l'Eglise catholique, vraie Eglise de Jesus-Christ, et disons lui avec le prophète : « Il n'y a que vous où Dieu est ; vous êtes la seule qui se glorifie de sa présence. » Rendons-nous dignes de son approche, et pratiquons ce que dit saint Jacques : « Approchons-nous de Dieu, et Dieu s'approchera de nous ; » approchons-nous-en par amour, et il s'approchera de nous par la jouissance qui commence en cette vie et se consomme dans l'autre. Amen, amen (1).

Moïse dressa donc le temple saint, au premier jour du premier mois de la seconde année. Aussitôt la nuée couvrit le tabernacle du témoignage, et la gloire de l'Eternel remplit la demeure. Et Moïse ne pouvait entrer dans la tente du témoignage, parce que la nuée reposait dessus et que la gloire de l'Eternel remplissait la demeure entière (2). Cette nuée couvrait la tente pendant le jour ; le soir, elle devenait comme du feu jusqu'au matin. Il en fut ainsi constamment. Lorsque la nuée s'élevait, alors les enfants d'Israël se mettaient en marche ; où elle s'abaissait, là ils dressaient leur camp. Ils marchaient à l'ordre de l'Eternel, et à son ordre ils campaient ; tant que la nuée demeurait sur le tabernacle, ils s'arrêtaient dans le même lieu ; s'il arrivait qu'elle y demeurât longtemps, les enfants d'Israël attendaient les ordres de l'Eternel, et ils ne partaient point. Quelquefois la nuée n'y demeurait que peu de jours ; comme ils campaient au commandement de l'Eternel, ils partaient aussi à son commandement. Si la nuée était là depuis le soir jusqu'au matin, et que tout à coup, au point du jour, elle s'élevât, ils partaient. Qu'elle s'élevât le jour ou la nuit, ils ployaient leurs pavillons. Si elle demeurait deux jours, ou un mois, ou même une année entière, ils restaient tranquilles et ne partaient point ; mais aussitôt qu'elle s'élevait, ils se mettaient en marche. Comme une sentinelle montant la garde de l'Eternel, ils campaient et partaient à son commandement, suivant l'ordre qu'il avait donné par Moïse (3). Il y avait un son de trompette pour assembler tout le peuple devant le tabernacle du témoignage ; un autre son y convoquait seulement les princes et chefs d'Israël ; un autre donnait le signal du départ. Au premier son de cette espèce, les trois tribus campées à l'orient, Juda, Issachar, Zabulon, se mettaient en marche ; au second, les tribus campées au midi, Ruben, Siméon et Gad ; au troisième, les tribus du couchant, Ephraïm, Manassé et Benjamin ; au quatrième, les tribus du septentrion, Dan, Aser et Nephthali. Devant eux tous marchait l'arche d'alliance de l'Eternel, leur indiquant la route et les lieux de repos (4). La nuée les couvrait pendant le jour, pour les garantir de l'ardeur du soleil. Et quand l'arche se mettait en route, Moïse disait : « Levez-vous, ô Eternel ! et que vos ennemis soient dissipés, et que ceux qui vous haïssent fuient devant votre face ! » Quand on la reposait : « Revenez, ô Eternel ! vers la multitude des bataillons d'Israël (5) ! »

Ainsi, dans le désert, on ne logeait point, on y campait ; on y était sous des pavillons, et sans cesse on enveloppait et on transportait ces maisons mouvantes : figure du christianisme, où tout fidèle est voyageur. Gardons-nous bien de nous arrêter à quoi que ce soit : passons par-dessus, et, toujours prêts à partir, toujours aussi prêts à combattre, veillons comme dans un camp : qu'on y soit toujours en sentinelle. Dans les camps ordinaires, il y a plusieurs sentinelles disposées, afin que toujours prêts à s'éveiller au premier signal, les soldats dorment un court somme, sans se plonger tout à fait dans le sommeil. Il y a plus dans le campement de la vie chrétienne : chacun doit toujours veiller ; chacun, en sentinelle sur soi-même, doit toujours être sur ses gardes contre un ennemi qui ne clôt point l'œil et qui toujours rôde autour de nous pour nous dévorer. Ne nous fions point au repos qu'il semble quelquefois nous donner : avec lui il n'y a ni paix, ni trêve, ni aucune sûreté que dans une veille perpétuelle (6).

Soldats du Christ, nous devons surtout avoir l'œil à notre chef, pour obéir au moindre signe, camper et décamper, combattre et reposer, vivre et mourir, quand et comme il lui plaît. C'est alors surtout qu'il habitera dans nous, nous protégeant de son ombre, nous nourrissant de sa manne, nous abreuvant de l'eau de sa grâce, et nous introduisant dans la véritable terre promise. Pour faire la conquête de Chanaan, Israël avait pour étendard l'arche du Seigneur, avec sa colonne : nous avons la croix du Seigneur, pour faire la conquête du ciel.

Des gens, asservis à la lettre qui tue et étrangers à l'esprit qui vivifie, nous appellent idolâtres d'adorer la croix en vue de celui qui est mort dessus ; ils prétendent que c'est défendu par la loi. Aveugles ! voyez donc l'arche de l'Eternel, où cette loi est gardée. Elle est ornée de deux chérubins, et on l'adore en vue de Celui qui rend dessus ses oracles. Eh bien, nous avons des images de saints, comme Israël avait des images d'esprits célestes ; nous adorons la croix, au même sens qu'Israël devait adorer l'arche ; nous entendons la loi de Dieu, comme Dieu lui-même l'explique par son Eglise.

Après l'érection du tabernacle, Moïse procéda, suivant l'ordre de Dieu, à la consécration du souverain pontife et des prêtres, Aaron et ses fils. Le pontife était le chef de la nation comme société religieuse et même comme société civile, en sa qualité de souverain juge. Lorsque les magistrats qui siégeaient aux por-

(1) Bossuet, 9e serm., 9e élév. — (2) Exod., XL, 31-33. — (3) Num., IX, 15-23. — (4) *Ibid.*, X, 33. — (5) *Ibid.*, X, 35 et 36. — (6) Bossuet, 9e serm. 10e élévat.

tes des villes rencontraient une affaire à juger, ils devaient consulter les prêtres ; mais la décision finale appartenait au grand-prêtre : quiconque ne s'y soumettait pas devait être puni de mort (1). Sa fonction la plus importante, le grand-prêtre la remplissait une fois par an, au grand jour de l'expiation, le seul où il entrât dans le Saint des Saints.

Dieu avait commandé pour le grand-prêtre, ainsi que pour les autres, des vêtements sacrés d'une forme particulière. Vêtu sur la chair d'une tunique de lin, ensuite d'une robe dont le bas était garni de grenades d'hyacinthe et de pourpre entremêlées de sonnettes d'or, le pontife avait par dessus tout cela l'éphod, décoré sur chaque épaule d'une pierre précieuse, sur laquelle étaient gravés les noms des douze tribus d'Israël ; sur la poitrine, le rational, ornement carré où étaient enchâssées, avec de l'or, douze pierres du plus grand prix, sur chacune desquelles était gravé le nom d'une des douze tribus, pour lui rappeler qu'il était le médiateur d'Israël auprès de Dieu ; il y avait, de plus, ces deux mots : *Urim*, *thumim*, doctrine et vérité ; autrement : *lumières* et *perfections*. Sa tête était ceinte d'une tiare à triple couronne (2) ; sur son front brillait une lame d'or, où était gravé : *La sainteté est à Jéhovah.*

Les prêtres, enfants d'Aaron, portaient simplement la tunique avec sa ceinture, et des mitres au lieu de tiare.

La consécration du grand prêtre était très-solennelle. Après avoir revêtu lui-même de leurs ornements Aaron et ses fils, Moïse les consacra par l'onction de l'huile sainte et par le sang de la victime. L'huile de l'onction avait été composée d'après le précepte du Seigneur lui-même ; elle avait servi déjà à consacrer l'arche d'alliance, le tabernacle du témoignage : Moïse la répandit sur Aaron et sur ses vêtements, sur ses fils et sur leurs vêtements ; puis, ayant immolé la victime pour la consécration, il prit de son sang sur l'autel et en aspergea Aaron et ses fils.

Il leur commanda de demeurer encore sept jours à la porte du tabernacle, observant jour et nuit ce que l'Eternel avait ordonné : leur consécration ne devait s'achever qu'au bout de ce temps. Le huitième jour, Moïse appela Aaron, ses fils et les anciens d'Israël, recommanda au grand prêtre d'offrir à l'Eternel un sacrifice pour le péché et un holocauste, et de dire aux enfants d'Israël d'offrir de leur part une victime pour le péché, un holocauste et des hosties pacifiques ; car, disait-il, aujourd'hui l'Eternel vous apparaîtra. »

Quand Aaron eut achevé ses oblations et celles de l'assemblée, il étendit ses mains vers le peuple, le bénit, et descendit de l'autel. Et Moïse et Aaron entrèrent dans le tabernacle du témoignage ; et ensuite étant sortis, ils bénirent le peuple ; et la gloire de l'Eternel apparut à toute la nation. Et voilà qu'un feu, sorti de devant l'Eternel, dévora l'holocauste et les graisses qui étaient sur l'autel ; ce que tout le peuple ayant vu, il loua l'Eternel, se prosternant la face contre terre (3).

C'est ce feu sacré qui, entretenu perpétuellement, fut au temps de la captivité de Babylone et d'après l'ordre de Jérémie, caché par les prêtres dans un puits, où il se conserva miraculeusement et fut retrouvé par Néhémie (4).

Les prêtres entretenaient le feu perpétuel sur l'autel de l'holocauste, offraient les sacrifices de tous les jours, brûlaient matin et soir l'encens sur l'autel des parfums, accommodaient les lampes du chandelier d'or, changeaient les pains de proposition dont seuls ils avaient droit de manger, et remplissaient encore d'autres ministères. C'étaient eux qui portaient l'arche d'alliance, gardaient les livres de la loi, et bénissaient la multitude au nom de l'Eternel. Ils instruisaient encore le peuple, décidaient bien des procès, jugeaient la lèpre et les autres impuretés légales, prononçaient dans les causes matrimoniales et sur les vœux, sonnaient la trompette pour annoncer le sabbat et les autres fêtes, ainsi que pour convoquer l'assemblée, mener au combat, et animer les combattants. Ils étaient solennellement ordonnés, et portaient dans leurs fonctions des vêtements sacrés. Quand ils étaient de service au tabernacle ou au temple, ils étaient tenus de s'abstenir de toute boisson enivrante et de garder la continence. Ceux qui avaient quelque défaut choquant ne pouvaient approcher de l'autel.

Tous les descendants mâles de Lévi, Dieu les sépara pour le service du sanctuaire, à la place des premiers-nés de tout Israël, qui lui étaient consacrés. Dans toutes leurs fonctions, les lévites étaient subordonnés à leurs frères de la maison d'Aaron, les prêtres. Ils servaient auprès du tabernacle, le dressaient, l'enlevaient et en portaient même les diverses parties, hormis l'arche d'alliance que portaient les prêtres seuls. Les uns procuraient l'eau, le bois et les autres choses dont les prêtres avaient besoin dans les sacrifices ; les autres veillaient à la propreté des vases sacrés ; d'autres faisaient la garde pendant la nuit devant le tabernacle, et plus tard dans le temple. Ils chantaient et jouaient des instruments durant le service divin, prenaient part avec les prêtres, quoique sous leur dépendance, à l'instruction du peuple et à l'administration de la justice. Lorsque l'Eternel choisit, pour son service, la tribu de Lévi à la place des premiers-nés d'Israël, il détermina qu'elle n'aurait point de pays particulier dans le partage de la terre de Chanaan, ainsi que les autres tribus ; mais les lévites devaient recevoir la dîme de tous les fruits des champs : on devait en outre leur assigner quarante-huit villes, dont treize furent attribuées par le sort

(1) Deut., XVII, 8-13. — (2) Josèphe, *Antiq.*, l. III, c. VIII. — (3) Levit., IX, 22-24. — (4) II Mach., I.

aux prêtres. De cette dîme, les lévites devaient donner la dîme à la famille d'Aaron. Les prêtres avaient encore leur part aux sacrifices. Comme donc ils ne vivaient que de ce qui est offert au Seigneur, à qui appartenaient encore le rachat des premiers-nés et les prémices des fruits, le Seigneur disait à Aaron : « C'est moi ta part et ton héritage parmi les enfants d'Israël (1). »

« Tremblez devant mon sanctuaire, a dit le Seigneur (2). » Deux fils du grand prêtre servirent bientôt d'exemple à ce commandement. Peu après l'érection du tabernacle et le sacre d'Aaron, ses fils Nadab et Abiu offrirent devant l'Eternel de l'encens sur un feu étranger, c'est-à-dire sur un feu différent de celui que l'Eternel avait allumé lui-même par un prodige. Et une flamme, sortie de devant l'Eternel, les dévora; et ils moururent devant l'Eternel. Et Moïse dit à Aaron : « Voilà ce que l'Eternel avait dit : Je serai sanctifié dans ceux qui m'approchent, et je serai glorifié en eux devant toute la nation. » Aaron, entendant cela, se tut. Or, Moïse ayant appelé Misaël et Elisaphan, fils d'Ohiel, oncle d'Aaron, leur dit : « Allez, et emportez vos frères de devant le lieu saint, et placez-les hors du camp. » Et s'approchant aussitôt, ils les emportèrent avec leurs tuniques hors du camp, selon qu'il leur avait été ordonné. Et Moïse dit à Aaron, à Eleazar et à Ithamar, ses fils : « Ne vous défigurez point la tête, la chevelure, et ne déchirez point vos vêtements ; de peur que vous ne mourriez, et que la colère ne s'allume contre tout le peuple. Que vos frères, ainsi que toute la maison d'Israël, pleurent l'embrasement qu'a allumé l'Eternel. Mais, vous, ne sortez point de l'entrée du tabernacle du témoignage, de peur que vous ne mourriez, parce que l'huile de l'onction de l'Eternel est sur vous. » Et ils firent ce que Moïse avait ordonné. L'Eternel parla aussi à Aaron : « Tu ne boiras, toi, ni tes enfants avec toi, ni vin, ni liqueur enivrante, quand vous entrerez dans le tabernacle du témoignage, de peur que vous ne mourriez. Ce sera une ordonnance éternelle en vos générations, afin que vous sachiez discerner ce qui est saint ou profane, ce qui est pur ou impur, et afin que vous appreniez aux enfants d'Israël tout ce que je leur ai prescrit par le ministère de Moïse (3). »

Pendant qu'on travaillait à la construction du tabernacle, le fils d'une femme israélite, mais dont le père était Egyptien, eut une querelle avec un homme israélite, blasphéma le nom et le maudit. On l'amena devant Moïse, qui consulta l'Eternel. Et l'Eternel dit à Moïse : « Fais sortir du camp le blasphémateur : que tous ceux qui l'ont entendu mettent leurs mains sur sa tête, et que tout le peuple le lapide. Dis aux enfants d'Israël : Quiconque aura maudit son Dieu, portera la peine de son péché ; et qui blasphème le nom de l'Eternel, il mourra de mort : toute l'assemblée l'accablera de pierres, que ce soit un citoyen ou un étranger. Quiconque aura blasphémé le nom, il mourra. » Et les enfants d'Israël firent comme l'Eternel avait commandé à Moïse (4).

Le nom de *Jéhovah*, *Celui qui est*, est le nom par excellence ; il se prend pour Dieu même. Ainsi, on lit *Nom* pour *Dieu* sur les pierres de Palmyre ou Tadmor, ville bâtie par Salomon dans le désert de Syrie. Ainsi, un célèbre rabbin, Aben-Ezra, dit, dans son commentaire sur l'Exode : « Moïse a demandé à voir le *Nom*, et le *Nom* lui a répondu : Un homme en vie ne peut me voir (5). »

Les enfants d'Israël étaient toujours campés au pied du mont Horeb ou Sinaï. Il y avait bientôt un an qu'ils étaient là : ils y étaient arrivés au commencement du troisième mois après leur sortie d'Egypte. Le tabernacle fut érigé le premier jour du premier mois de la seconde année. Le quatorze du même mois, on avait célébré la Pâque ; et à cette occasion, ayant consulté Dieu, Moïse ordonna que ceux qui avaient été empêchés, par quelque impureté légale, de faire la Pâque avec tout le monde, la feraient le quatorze du mois suivant (6).

Le premier jour du second mois, la seconde année après la sortie d'Egypte, l'Eternel parla à Moïse, au désert de Sinaï, dans le tabernacle d'alliance, disant : « Prends le total de toute l'assemblée des enfants d'Israël, selon leurs familles et leurs maisons, avec l'indication des noms, tout mâle tête par tête, depuis vingt ans et au-dessus, tout ce qui peut aller en guerre en Israël : vous en ferez la revue selon leurs bandes, toi et Aaron, assistés des princes de chaque tribu (7). » Un autre dénombrement avait déjà eu lieu, lorsque tous les hommes, de vingt ans et au-dessus, firent leur offrande pour la construction du tabernacle; mais ici c'est une revue militaire; tout y est plus exact, on prend le nom de chaque homme ; ils sont rangés par bataillons; ils ont à leur tête les chefs qui les commandent. Cette revue donna le résultat qui suit :

La tribu de Ruben, prince Elisur, fils de Sédéur	46,500 combattants.
La tribu de Siméon, prince Salamiël, fils de Surisadaï. .	59,300
La tribu de Juda, prince Nahasson, fils d'Aminadab . .	74,600
La tribu d'Issachar, prince Nathanaël, fils de Suar . . .	54,400
La tribu de Zabulon, prince Eliab, fils d'Hélon	57,400
La tribu d'Ephraïm, prince Elisama, fils d'Ammiud . . .	40,500
La tribu de Manassé, prince Gamaliel, fils de Phadassur.	32,200
La tribu de Benjamin, prince Abidan, fils de Gédéon . .	35,400
A REPORTER. .	379,800 combattants.

(1) Num., XVIII, 20. — (2) Levit., XXVI, 2. — (3) *Ibid.*, X, 1-11. — (4) *Ibid.*, XXIV, 10-23. — (5) Drach, 2e *Lettre*, p. 60; *Harmonie entre l'Église et la Synagogue*, t. I, p. 409. — (6) Num., IX, 1-14. — (7) *Ibid.*, I, 1-3.

	Report.	333,333 combattants.
La tribu de Dan, prince Ahiézer, fils d'Amisaddaï. . . .		62,700
La tribu d'Aser, prince Phégiel, fils d'Ochran		41,500
La tribu de Gad, prince Eliasaph, fils de Duël.		45,650
La tribu de Nephthali, prince Ahiva, fils d'Enan		53,400
	Total	603,550 combattants

Les Lévites n'étaient point compris dans ce nombre ; ils furent comptés à part, et montèrent à vingt-deux mille mâles, de l'âge d'un mois et au-dessus. Dieu les appliqua au service de son tabernacle, à la place des premiers-nés, qui lui appartenaient en propre depuis qu'il avait délivré Israël par la mort des premiers-nés de l'Egypte. Les premiers-nés des enfants d'Israël ayant dépassé le nombre des lévites de deux cent soixante-treize, chacun de ces surnuméraires donna, pour se racheter, cinq sicles, qu'on estime un peu plus de dix francs.

La consécration de la tribu sainte se fit avec solennité. « Prends les lévites parmi les enfants d'Israël, dit l'Eternel à Moïse, et tu les purifieras selon cette cérémonie : Qu'ils soient arrosés de l'eau d'expiation, après qu'ils auront rasé tout le poil de leur chair ; et quand ils auront lavé leurs vêtements et qu'ils seront purifiés, ils amèneront un bœuf du troupeau pour l'holocauste, avec l'oblation de fleur de farine mêlée d'huile ; de plus, un second bœuf pour le péché. Et tu feras approcher les lévites devant le tabernacle d'alliance, après avoir rassemblé toute la multitude des enfants d'Israël. Et quand les lévites seront devant Jéhovah, les enfants d'Israël étendront la main sur eux ; et Aaron offrira les lévites à Jéhovah, comme un don des enfants d'Israël, afin qu'ils servent dans les fonctions de son ministère. Les lévites aussi étendront leurs mains sur la tête des bœufs. Tu en offriras un pour le peché, et l'autre en holocauste à Jéhovah, afin de prier pour eux. Tu présenteras les lévites devant Aaron et devant ses fils, et tu les consacreras, après les avoir offerts à Jéhovah ; et tu les sépareras du milieu des enfants d'Israël, afin qu'ils soient à moi. Car j'ai choisi les lévites pour tous les premiers-nés des enfants d'Israël, et j'en ai fait don à Aaron et à ses fils, les tirant du milieu du peuple afin qu'ils me servent, pour Israël, au tabernacle d'alliance et qu'ils prient pour lui, afin qu'il n'y ait pas de plaie sur le peuple, s'il osait approcher du sanctuaire (1). »

L'eau d'expiation dont il est ici parlé, était de l'eau vive où l'on avait jeté de la cendre d'une vache rousse, immolée pour cela et brûlée avec des cérémonies particulières, par un prêtre, hors du camp. Cette cendre ainsi détrempée, servant à purifier des impuretés extérieures et charnelles, figurait et annonçait, comme nous l'insinue saint Paul, une aspersion bien autrement efficace, le sang de Jésus-Christ, qui purifie la conscience même des œuvres mortes ou des péchés (2).

Les lévites ne devaient servir au tabernacle que de trente ans à cinquante. Ceux de cet âge étaient alors de huit mille cinq cent vingt-trois. Ils étaient distingués en trois familles, selon les trois fils de Lévi. La famille de Caath, campée au midi du tabernacle, était chargée, pendant les marches, de tout ce qu'il y avait dans l'intérieur de ce sanctuaire, mais enveloppé auparavant par les prêtres. La famille de Gerson, campée derrière le tabernacle, au septentrion, était chargée des tentures et des cordages. La famille de Mérari, campée à l'occident, avait soin des ais et des colonnes. Moïse, Aaron et ses fils étaient campés devant le tabernacle, à l'orient.

Pendant ces solennités, les princes des tribus offrirent en commun six chariots couverts, avec douze bœufs. Moïse donna deux de ces chariots, avec quatre bœufs, aux enfants de Gerson, selon ce qui leur était nécessaire. Le reste fut donné aux enfants de Mérari, à cause qu'ils avaient des fardeaux plus grands à porter et qu'ils étaient en plus petit nombre. Les enfants de Caath n'eurent rien, parce qu'ils servaient en ce qui regarde le sanctuaire, et qu'ils portaient les fardeaux sur leurs propres épaules. Ensuite, à la dédicace de l'autel, chaque prince, à commencer par celui de Juda, suivant l'ordre du campement, offrit en son jour un plat d'argent de cent trente sicles, une coupe d'argent de soixante-dix sicles, selon le poids du sanctuaire, l'un et l'autre pleins de fleur de farine mêlée avec de l'huile pour le sacrifice ; un petit vase d'or, du poids de six sicles, rempli d'encens ; un bœuf de son troupeau, un bélier et un agneau d'un an pour l'holocauste ; un bouc pour le péché ; et pour le sacrifice des pacifiques, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux d'un an (3).

Le sicle est élevé, comme poids, à deux gros, trente-un grains et un tiers ; autrement, en grammes, suivant le système décimal, 9,3126 2/3.

Cette revue militaire, au milieu de solennités religieuses, faisait entrevoir que bientôt on allait se mettre en marche. En effet, le vingt du même mois, la nuée, qui reposait sur le tabernacle, s'éleva, et donna ainsi le signal du départ. Dès lors, suivant l'ordre que nous avons vu, les tribus de Juda, d'Issachar et de Zabulon décampèrent au premier son de la trompette, suivies des lévites de la famille de Gerson et de celle de Mérari ; au deuxième son, les tribus de Ruben, de Siméon et de Gad, suivies des lévites de la famille de Caath ; au troisième, Ephraïm, Manassé et Benjamin ; au dernier, Dan, Aser et Nepthali. L'arche d'alliance, avec la colonne, était en avant pour indiquer la route.

(1) Num., VIII, 5-19. — (2) *Ibid.*, XIX, 2-5 ; Hebr., 9-13. — (3) Num., VII, 2-88.

Alors Moïse dit à Hobab, fils de Raguel, Madianite, son allié, qui était resté dans le camp d'Israël après que Jéthro s'en fut retourné : « Nous partons pour le lieu que l'Eternel a dit qu'il nous donnerait ; viens avec nous, afin que nous te fassions entrer en partage des biens que l'Eternel a promis à Israël. » Hobab répondit : « Je n'irai point ; mais je retournerai en la terre où je suis né. » Moïse insista : « Ne nous abandonne pas ; car tu connais les lieux où nous devons camper dans le désert, et tu seras notre guide. Et quand tu seras venu avec nous, nous te donnerons la meilleure part des biens que l'Eternel nous aura accordés (1). »

Hobab se rendit à la prière de Moïse. Ses descendants habitèrent dans le partage de la tribu de Juda : ils sont connus sous le nom de Cinéens, et devinrent très-nombreux. C'est d'eux que sortirent les Réchabites, si célèbres par leur piété filiale.

On s'étonnera peut-être qu'avec la colonne de nuée, qui indiquait la route et les lieux de campements, Moïse voulût encore avoir un homme pour guide. On ne s'en étonnera plus si l'on pense à la multitude qu'il avait à conduire, et au pays qu'elle parcourait. Le camp des Israélites, dans le désert, occupait un espace de trente-trois lieues environ. Suivant les gens de l'art, le camp d'une armée de cent mille hommes a une lieue d'étendue ; ce qui, pour une multitude de trois millions, donnerait précisément trente lieues ; mais comme il y avait dans le camp d'Israël beaucoup d'étrangers et de bêtes de toutes sortes, il faut y ajouter au moins trois lieues de plus. Chaque côté du camp avait donc huit lieues et un tiers de longueur, et un peu moins de quatre lieues de profondeur.

Ensuite cette partie de l'Arabie, dans laquelle les Israélites ont ainsi campé et décampé, pendant quarante ans, n'est qu'une mer de sable, où, comme autant de petites îles, on trouve de loin en loin quelques lieux humides, couverts de verdure. Ces déserts sont bordés de montagnes, de rocs qui, s'entrouvrant un peu, forment d'étroites vallées qui fournissent des pâturages. L'eau est très-rare dans ces affreuses solitudes, et une partie de celle qu'on y découvre est amère ou saumâtre.

A la vérité, la colonne de nuée réglait les marches et fixait le centre des campements; mais il y avait bien d'autres connaissances nécessaires pour adoucir un peu les incommodités de ce fâcheux séjour. Il fallait savoir où l'on trouvait des sources, quelle était leur qualité, où il y avait des pâturages; il fallait être prévenu des accidents auxquels on pouvait être exposé dans cette contrée ; être averti des animaux et des reptiles dangereux qui s'y rencontraient ; connaître enfin les divers peuples qu'on avoisinait successivement, pour tenter de lier avec eux quelque commerce et se procurer par ce moyen quelque secours. Voilà ce que la colonne ne disait pas, et ce que disait Hobab, qui avait une parfaite connaissance du pays.

Dans une de ces marches laborieuses, le peuple commençait à se livrer à des plaintes coupables : un feu venu de l'Eternel s'alluma parmi eux, et dévorait déjà l'extrémite du camp. Aussitôt le peuple cria vers Moïse, qui intercéda près de l'Eternel, et le feu disparut (2). On appela ce lieu *Incendie*, parce que le feu de l'Eternel s'y était allumé contre eux.

L'Ecriture nous fait connaître la cause première de ces murmures. La multitude étrangère, qui était au milieu d'eux, convoitait toute sorte de convoitises. Ce mal se communiquait. Par là, il arriva qu'un jour les enfants d'Israël eux-mêmes se mirent à pleurer et à dire : « Qui nous fera manger de la chair ? Il nous souvient des poissons que nous mangions pour rien en Egypte ; il nous souvient des concombres, des melons, des poireaux, des oignons et de l'ail. Notre âme est desséchée, nos yeux ne voient que la manne. »

Moïse entendit donc pleurer le peuple de chaque famille, chacun à la porte de sa tente; et la colère de l'Eternel s'alluma. Mais ces murmures parurent insupportables à Moïse lui-même; il dit à l'Eternel : « Pourquoi avez-vous ainsi affligé votre serviteur? pourquoi ne trouvé-je point grâce devant vous? et pourquoi avez-vous mis sur moi le fardeau de tout ce peuple ? Est-ce donc moi qui ai conçu toute cette multitude, ou qui l'ai engendrée, pour que vous me disiez : Porte-les en tes bras, comme la nourrice l'enfant, et porte-les en la terre que vous avez promise avec serment à leurs ancêtres? Où prendrai-je des viandes pour en donner à toute cette multitude? car ils pleurent à moi en disant : Donne-nous de la chair, afin que nous en mangions? Je ne puis plus soutenir seul tout ce peuple, parce que le fardeau est trop pesant pour moi. S'il ne vous plaît autrement, je vous conjure de me faire mourir, et que je trouve grâce à vos yeux : seulement ne me faites plus ainsi voir mon malheur ! »

L'Eternel répondit à Moïse : « Assemble-moi soixante-dix hommes des anciens d'Israël, que tu sais être les anciens et les intendants du peuple; et tu les conduiras à la porte du tabernacle d'alliance, et tu les feras demeurer là avec toi. Et je descendrai et je te parlerai là ; et je prendrai de l'esprit qui est sur toi, et je le mettrai sur eux, afin qu'ils portent avec toi le fardeau du peuple et que tu n'en sois pas chargé seul. Au peuple aussi tu diras: Sanctifiez-vous, c'est-à-dire préparez-vous pour demain ; vous aurez de la chair à manger, puisqu'enfin vous avez pleuré aux oreilles de l'Eternel, disant : Qui nous fera manger de la chair? Il était bon pour nous d'être en Egypte. L'Eternel donc vous donnera de la

(1) Num., x, 2-32. — (2) *Ibid.*, xi, 1-3.

chair, non pas un jour, ni deux, ni cinq, ni dix, ni vingt, mais durant un mois, jusqu'à ce qu'elle vous sorte par les narines et qu'elle vous soit à dégoût, parce que vous avez répudié l'Eternel qui est au milieu de vous et que vous avez pleuré devant lui, disant : Pourquoi sommes-nous sortis de l'Egypte. »

Moïse insista : « Le peuple, au milieu duquel je suis, est de six cent mille hommes de pied, et vous dites : Je leur donnerai de la viande, et ils en mangeront tout un mois! Faut-il immoler des brebis et des bœufs pour suffire à leur nourriture, ou leur rassemblera-t-on tous les poissons de la mer afin de les rassasier? » L'Eternel répondit : « La main de Jéhovah est-elle donc raccourcie? Tu verras maintenant si ma parole accomplit tes souhaits, ou non. »

Moïse sortit donc du tabernacle et rapporta au peuple les paroles de l'Eternel. En même temps, il assembla les soixante-dix hommes d'entre les anciens d'Israël. Et l'Eternel descendit en la nuée, lui parla, prit de l'esprit qui était sur lui, et en donna aux soixante-dix anciens. Et quand l'esprit se fut reposé sur eux, ils prophétisèrent. Or, deux de ces hommes étaient demeurés dans le camp, l'un s'appelait Eldad et l'autre Medad : l'esprit se reposa sur eux; car, ils avaient été désignés, mais n'étaient pas allés au tabernacle. Comme donc ils prophétisaient dans le camp, un jeune homme courut et l'annonça à Moïse, disant : « Eldad et Medad prophétisent dans le camp.» Aussitôt Josué fils de Nun, ministre de Moïse, d'entre ses hommes d'élite, lui dit : « Seigneur Moïse, empêchez-les. » Mais lui : « Est-ce que tu es jaloux pour moi, dit-il? Qui donnera que tout le peuple de l'Eternel soit prophète, et que l'Eternel leur accorde son esprit!» Après cela, Moïse retourna dans le camp avec les anciens d'Israël (1).

Déjà précédemment, après la promulgation et l'acceptation de la loi, soixante-dix anciens du peuple avaient été désignés pour monter sur la montagne et contempler de plus près la gloire du Dieu d'Israël; mais cette désignation s'était bornée à cette circonstance particulière. Ici, les soixante-dix, choisis par Moïse dans ce grand nombre de magistrats qu'il avait établis, d'après le conseil de Jéthro et l'assentiment du peuple, sont institués divinement ses coopérateurs dans le gouvernement, et deviennent le sénat perpétuel de la nation. Dieu leur communique pour cela quelque chose de ces dons surnaturels qu'il avait réunis en Moïse, et qui sont désignés sous le nom générique de prophétie. Dans le langage de l'Ecriture, ce mot s'applique, non-seuleencore à toutes les révélations surnaturelles de l'esprit de Dieu dans l'homme. Ainsi, il est dit d'Elysée, qu'après sa mort, son cadavre *prophétisa* (2), parce que ses ossements ressuscitèrent un mort par leur attouchement. Ainsi, le prophète Joël annonce la descente du Saint-Esprit sur les apôtres et sur les premiers fidèles en disant, au nom de l'Eternel : « En ces jours-là, je répandrai mon esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes, et ils *prophétiseront* (3). »

Ce sénat des anciens subsista, chez les Juifs, jusqu'à la dispersion finale de la nation. Dans les derniers temps, il était connu sous le nom de *sanhédrin*, mot dérivé et corrompu du grec *synédrion*, qui, chez les Athéniens, désignait l'aréopage ou le sénat, et signifie généralement assemblée, conseil

Dieu avait rempli la première partie de sa promesse; il avait allégué le fardeau de Moïse, en lui donnant un sénat pour l'aider dans le gouvernement. Restait la seconde partie, la chair à donner au peuple pendant un mois.

Or, un vent, s'élevant par l'ordre de l'Eternel, apporta de la mer des cailles, et les répandit autour du camp dans l'espace d'une journée de chemin; et de tous côtés elles volaient à la hauteur de deux coudées au-dessus de la terre. Et le peuple se léva tout ce jour-là, et toute la nuit, et tout le jour suivant, et il amassa des cailles. Celui qui en avait le moins en avait dix chomers. Le cor ou chomer étant estimé environ trois hectolitres, cela ferait environ trente hectolitres pour les moins approvisionnés. Ils préparèrent ces oiseaux autour du camp. Sans doute que selon l'usage du pays, ils les salèrent et les firent sécher au soleil, pour les conserver plus longtemps. La mer Rouge, dont les rivages sont couverts de sel, n'étant pas loin, la chose leur était facile. Aujourd'hui encore, les Arabes en font autant des poissons qu'ils prennent : ils leur fendent le ventre, les salent un peu, et les sèchent au soleil. Ainsi préparés, ils peuvent les garder longtemps, les transporter au loin; ils en font en particulier un grand commerce à Tor, ville de l'Arabie-Pétrée, sur la mer Rouge (4).

On mangea donc de la chair pendant un mois. Après cela, cette viande se trouvant entre leurs dents, et n'étant pas encore toute consommée, la colère de l'Eternel s'alluma contre le peuple, et il le frappa d'une très-grande plaie. Et on nomma ce lieu *Sépulcres de convoitise*, car on y ensevelit le peuple qui avait convoité la chair (5).

Ce n'était pas assez pour Moïse d'avoir à supporter les murmures d'un peuple indocile; sa sœur et son frère, Marie et Aaron, mirent sa patience à l'épreuve. Ils parlèrent contre lui, parce qu'il avait une Ethiopienne pour femme, Séphora, fille de Jéthro, prêtre de Madian; pays que les anciens regardaient comme une province de celui de Chus, nommé des Grecs l'Ethiopie orientale, par opposition à l'Ethiopie du sud en Afrique. Ils ne s'en tinrent point à ce reproche; ils allèrent jus-

(1) Num., XI, 1-30. — (2) Eccli., XLVIII, 14. — (3) Act., II, 16. — (4) Belon, *Observations de plusieurs singularités trouvées en Grèce, Asie, Judée, etc.*, l. II, c. LXVII. Voyez encore *Athenæi Deipnos*, l. IX, c. XI. — (5) Num., XI, 31-34.

ent à dire : « L'Eternel n'a-t-il donc parlé que par Moïse ? n'a-t-il pas également parlé par nous ? » Or, Moïse était un homme très-doux, et plus qu'aucun homme sur la terre. L'Eternel, ayant donc entendu ces paroles, dit aussitôt à Moïse, à Aaron et à Marie : « Sortez vous trois, pour vous rendre au tabernacle d'alliance. » Et lorsqu'ils y furent arrivés, l'Eternel descendit dans la colonne de nuée, et s'arrêta à l'entrée du tabernacle, appelant Aaron et Marie. Eux venus, il leur dit : « Ecoutez mes paroles : « Quand il y a un prophète comme vous, moi, l'Eternel, je lui apparaîtrai dans une vision, ou je lui parlerai en songe, mais il n'en est pas ainsi de mon serviteur Moïse, qui est très-fidèle dans toute ma maison; car je lui parle bouche à bouche, avec une entière clarté et sans énigme; il voit l'image même de Jéhovah. Pourquoi donc n'avez-vous pas craint de parler contre mon serviteur Moïse? » Et, irrité contre eux, il s'en alla. La nuée qui était sur le tabernacle se retira également. Et voilà, que Marie était couverte d'une lèpre semblable à la neige. Aaron l'ayant vue, dit à Moïse: « De grâce, seigneur, ne nous imputez point ce péché, que nous avons commis follement! Et que celle-ci ne devienne pas comme un enfant mort dont la moitié de la chair est déjà consumée lorsqu'il sort du sein de sa mère! » Moïse cria donc vers l'Eternel, disant : « O Dieu! je vous conjure, guérissez-la. » L'Eternel répondit : « Si son père lui eût craché au visage, pour la punir de quelque faute; n'eût-elle pas été dans la confusion, au moins durant sept jours, sans se présenter devant lui? Qu'elle soit donc aussi séparée pendant sept jours hors du camp, et après on la rappellera. » Marie fut donc enfermée hors du camp pendant sept jours; et le peuple ne quitta point ce lieu jusqu'à ce qu'elle fût rappelée (1).

Etant partis d'Haseroth où ils étaient venus des Sépulcres de convoitise, les enfants d'Israël entrèrent dans le désert de Pharan, et après plusieurs stations, arrivèrent à Cadès-Barné. Ce lieu était sur les frontières de la terre promise, à une journée de Bersabée, où ont vécu si longtemps Abraham, Isaac et Jacob. Ils foulaient déjà le même sol que leurs ancêtres. Aussi Moïse leur dit-il en ce lieu : « Vous êtes parvenus à la montagne des Amorrhéens que l'Eternel, notre Dieu, doit nous donner. Voyez la terre que l'Eternel, votre Dieu, vous donne ; montez et possédez-la, selon que vous l'a dit l'Eternel, Dieu de vos pères; ne craignez point, ne vous découragez point. » Tous alors s'approchèrent et lui dirent ; « Envoyons des hommes quils considèrent la terre, et nous rapportent par quel chemin nous devons aller et les villes où nous entrerons (2). » Cet avis lui parut bon ; et, après avoir consulté l'Eternel, il envoya, par son ordre, douze hommes des principaux de chaque tribu; de leur nombre étaient Caleb, fils de Jéphoné, de la tribu de Juda, et Osée, fils de Nun, de la tribu d'Ephraïm. Moïse appela celui-ci Josué, en ajoutant à son premier nom la lettre initiale de Jéhovah. Osée veut dire *sauvez* ou *sauveur;* Josué veut dire *l'Eternel sauvera*. Les Septante l'expriment par *Jésus* ; en hébreu, c'est en effet le même nom que celui de notre Sauveur, dont Josué était la figure.

Moïse leur dit à tous : « Montez par le midi que voici; et lorsque vous serez arrivés aux montagnes, considérez la terre, ce qu'elle est, et le peuple qui l'habite s'il est fort ou faible, s'il est peu nombreux ou beaucoup; si la terre est bonne ou mauvaise; si les villes sont fortifiées ou sans murailles; si le territoire est gras ou maigre; s'il y a des bois, ou s'il est sans arbres; osez enfin nous apporter des fruits de cette terre. » Or, c'était juste le temps des raisins nouveaux.

Ils exécutèrent l'ordre de Moïse, explorèrent tout le pays, depuis l'extrémité méridionale, où ils entrèrent, jusqu'à l'extrémité septentrionale, au mont Liban. Ils passèrent entre autres à Hébron, où était la vallée de Mambré, non loin du sépulcre d'Abraham et de Sara. A quelque distance de là, ils arrivèrent dans une vallée, où ils coupèrent une branche de vigne avec son raisin ; et deux hommes, pour la mieux conserver, la portèrent sur un bâton. Ils appelèrent cette vallée Néhel-Escol, c'est-à-dire vallée ou torrent de la Grappe. Aujourd'hui encore, à quelques lieues de Bethléhem, dans la vallée de Sorec, les vignes portent d'ordinaire des raisins du poids de sept livres: et en l'année 1634, suivant le témoignage d'un voyageur (3), il s'en trouva un du poids de vingt-cinq livres et demie. Cette vallée de Sorec ou de la Vigne, a un torrent qu'on appelle le torrent du Raisin ou de la Grappe. C'est peut-être là que les explorateurs coupèrent leur échantillon.

Enfin, revenus dans le camp après quarante jours, ils vantèrent la fertilité du pays, dirent que vraiment il y coulait des ruisseaux de lait et de miel, et montrèrent pour preuve les fruits qu'ils avaient apportés, entre autres la branche de vigne avec son raisin portée par les deux hommes. Mais ils racontèrent aussi combien ses habitants étaient redoutables. « C'est un peuple plus grand et plus nombreux que nous ; leurs villes sont grandes et fortifiées jusqu'au ciel : c'est une terre qui dévore ses habitants. Nous y avons vu des geants près de qui nous paraissions comme des sauterelles, les enfants d'Enac qui sont à Hébron. Non, nous ne pouvons pas combattre ce peuple. »

Ce nom d'Enac n'était pas inconnu aux Grecs. Pausanias parle du géant Astérius, fils d'Adac ou d'Enac, long de dix coudées, et dont le tombeau se voyait près de Milet (4)

(1) Num., XII, 1-15. — (2) Deut., I, 19-46. — (3) Roger, *Voyage dans la Terre-Sainte,* 1646. — (4) Pausan. *Attic.*; Bochard, *Chanaan*, l. I, c. I

Les savants ont cru encore retrouver ce nom dans l'Inachus et les Inachides, ancêtres de la race cyclopéenne des Pélasges, dont les constructions singulières, connues sous le nom de monuments cyclopéens, se retrouvent en Asie, en Grèce en Italie, et en Espagne (1).

Le brave Caleb cherchait à détruire l'impression que faisait ce récit sur le peuple, et assurait qu'Israël vaincrait facilement les habitants. Moïse ajouta : « Ne soyez point effrayés, et ne les craignez point. L'Eternel, votre Dieu, qui marche devant vous, combattra pour vous, comme il a fait en Egypte sous vos yeux. Et dans le désert, vous l'avez encore vu ; l'Eternel, votre Dieu, vous a portés comme un homme a coutume de porter son fils encore enfant, dans toutes les voies où vous avez marché, jusqu'à ce que vous soyez venus en ce lieu (2). Mais le peuple découragé, oubliant tout cela, s'abandonnait à la terreur, criait, pleurait, murmurait contre Moïse et Aaron, et disait : « Que ne sommes-nous morts en Egypte ! ou bien que ne mourions-nous dans cette solitude ! Pourquoi l'Eternel nous conduit-il dans cette terre où nous tomberons sous le glaive, où nos femmes et nos enfants seront en butin à l'ennemi ? Ne vaut-il pas mieux retourner en Egypte ? Donnons-nous un chef et retournons en Egypte !

En cette extrémité, Moïse et Aaron se prosternèrent la face contre terre, devant toute la multitude des enfants d'Israël, pour implorer la miséricorde de Dieu. A cette vue, Josué et Caleb déchirèrent leurs vêtements en signe de douleur, et s'efforcèrent de rassurer le peuple: « La terre que nous avons parcourue est très-excellente. Si l'Eternel, se complaît en nous il nous y introduira, et il nous donnera cette terre, où coulent le lait et le miel. Seulement ne vous révoltez pas contre l'Eternel : alors vous n'aurez point à craindre le peuple de cette terre-là ; nous le dévorerons, au contraire, comme du pain : leur ombre s'est déja retirée de dessus eux, et avec nous est l'Eternel ; ne les craignez point. »

Mais au lieu d'écouter, toute la multitude s'écria qu'il fallait les assommer à coups de pierres ; lorsque, soudain, la gloire de Jéhovah apparut sur le tabernacle du témoignage, à tous les enfants d'Israël. Et l'Eternel dit à Moïse : « Jusqu'à quand m'outragera ce peuple ? et jusqu'à quand ne me croiront-ils point, après tous les miracles que j'ai faits au milieu d'eux ? Je les frapperai donc de peste et les détruirai, eux ; mais de toi je ferai une nation plus grande et plus forte que celle-là. » Moïse intercéda de nouveau. Brûlant du zèle de la gloire de Dieu, il osa lui représenter ce que diraient les Egyptiens ; ce que l'on dirait aux habitants de Chanaan, « qui ont appris que vous étiez au milieu de ce peuple, que vous y apparaissez visiblement à l'œil, que votre nuée les protége, et que dans une colonne de nuée vous les précédez le jour et dans une colonne de feu, la nuit. Si donc vous faites mourir cette multitude comme un seul homme, les nations qui en apprendront la nouvelle se mettront à dire : Parce que Jéhovah ne pouvait pas introduire ce peuple en la terre qu'il avait juré de leur donner, il l'a immolé dans le désert. Ah ! plutôt, ô Adonaï, que la grandeur de votre force se manifeste comme vous avez dit : L'Eternel est patient et riche en miséricorde, effaçant les iniquités et les crimes, ne laissant rien d'impuni, visitant l'iniquité des pères sur les fils, jusqu'à la troisième et la quatrième génération. Pardonnez donc, je vous prie, le péché de ce peuple, selon la grandeur de votre miséricorde, comme vous lui avez été propice depuis sa sortie d'Egypte jusqu'à ce jour. »

Et l'Eternel dit: « J'ai pardonné selon ta parole. Cependant, aussi vrai que je vis et que la gloire de l'Eternel remplit toute la terre, tous ces hommes, qui ont vu ma gloire et les miracles que j'ai faits en Egypte et au désert, qui m'ont déjà tenté par dix fois, et qui n'ont pas obéi à ma parole, nul d'entre eux ne verra la terre que j'ai jurée à leurs ancêtres ; nul ne la verra de ceux qui m'ont outragé. Demain, mettez-vous en marche, et retournez au désert, par le chemin de la mer Rouge. Oui, aussi vrai que je vis, comme vous avez parlé à mes oreilles, ainsi je vous ferai. Vos corps seront gisants dans cette solitude. Vous tous qui avez été passés en revue depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, et qui avez murmuré contre moi, vous n'entrerez certainement point dans la terre sur laquelle j'ai levé ma main pour vous y faire habiter, excepté Caleb, fils de Jéphoné, et Josué, fils de Nun ; mais vos enfants, dont vous avez dit qu'ils seraient en proie aux ennemis, c'est eux que j'y introduirai, et ils connaîtront cette terre que vous avez méprisée. Pour vos cadavres, ils resteront étendus dans cette solitude ; et vos enfants seront errants en ce désert quarante ans, et porteront la peine de votre infidélité, jusqu'à ce que vos cadavres soient consommés dans le désert. Selon le nombre des quarante jours que vous avez considéré cette terre, un jour compté comme un an, vous porterez la peine de votre iniquité durant quarante ans, et vous connaîtrez ce qui arrive quand je me retire de vous. »

En même temps, tous les hommes que Moïse avait envoyés pour considérer la terre, et qui, de retour, excitèrent les murmures de toute l'assemblée en représentant cette terre comme funeste, furent frappés subitement et moururent devant l'Eternel. Il n'y eut d'entre eux à survivre que Josué et Caleb. Ce coup avait déjà amorti l'effervescence de la multitude. Lors donc que Moïse vint encore leur rapporter

(1) *Mém. de l'Académie des Inscriptions*, t. XLII, p. 11, in-12 ; Petit-Radel, *Monuments cyclopéens*. — (2) Deut. I, 29-31.

les paroles sévères de l'Eternel, ils en furent très-affligés.

Le lendemain, passant d'un excès à l'autre, ils se levèrent de grand matin pour monter sur le sommet de la montagne, et dirent : « Nous sommes prêts à monter au lieu dont l'Eternel a parlé ; car nous reconnaissons que nous avons péché. » Moïse leur dit : « Pourquoi transgressez-vous de nouveau le commandement de l'Eternel? Cela ne vous sera point favorable. Ne montez point, car l'Eternel n'est point au milieu de vous, afin que vous ne succombiez pas en la présence de vos ennemis. Les Amalécites et les Chananéens sont devant vous, et vous tomberez sous leur glaive ; parce que, vous retirant de l'Eternel, l'Eternel ne sera point avec vous. » Mais eux s'obstinèrent aveuglement à monter sur le sommet de la montagne. Cependant, l'arche de l'alliance de Jehovah, ni Moïse, ne sortirent point du camp. Les Amalécites et les Chananéens qui habitaient la montagne descendirent, et, les frappant en les tuant, ils les poursuivirent jusqu'à Horma (1).

Saint Paul adressait aux chrétiens, descendus de ces anciens Hébreux, des réflexions que les chrétiens de toute origine feront bien de s'adresser à eux-mêmes, surtout quand ils pensent à ce que nous venons de voir. « Quant à Moïse, il a été fidèle dans toute la maison de Dieu, comme un serviteur, pour annoncer au peuple tout ce qu'il devait dire. Le Christ, au contraire, comme fils, l'est dans sa propre maison ; et cette maison, c'est nous-mêmes, pourvu que nous conservions jusqu'à la fin une ferme confiance et une espérance pleine de joie. « C'est pourquoi, comme dit le Saint-Esprit, aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs comme il arriva au lieu de *Contradiction,* et comme au jour de la tentation dans le désert, où vos pères m'ont tenté, mis à l'épreuve, et où ils ont vu mes œuvres pendant quarante ans. C'est pourquoi je supportai cette génération avec dégoût, et je dis en moi-même : Ils suivent toujours l'égarement dans les cœurs ; ils ne connaissent pas mes voies : j'ai donc fait serment dans ma colère qu'ils n'entreront pas dans le lieu de mon repos. » — « Prenez donc garde, mes frères, dit le grand Apôtre, qu'il ne se trouve, dans quelqu'un de vous, un cœur corrompu par l'incrédulité jusqu'à se retirer du Dieu vivant ; mais aimez-vous chaque jour les uns les autres, pendant ce qui s'appelle aujourd'hui, de peur que quelqu'un de vous, par la déception du péché, ne tombe dans l'endurcissement ; car nous avons été faits participants du Christ, pourvu que ce commencement d'être nouveau, nous le retenions ferme jusqu'à la fin, pendant qu'il est dit : Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs, comme il arriva au lieu de Contradiction. Car quelques-uns de ceux qui entendirent la parole, y contredirent, non pas cependant tous ceux que Moïse avait fait sortir de l'Egypte. Or, qui sont ceux que Dieu a supportés avec peine, durant quarante ans, sinon ceux qui avaient péché et dont les cadavres demeurèrent gisants dans le désert? Et qui sont ceux à qui Dieu jura qu'ils n'entreraient pas dans son repos, sinon ceux qui furent incrédules et désobéissants? Aussi voyons-nous qu'ils ne purent y entrer à cause de leur incrédulité. Craignons donc qu'il ne se trouve quelqu'un d'entre nous qui soit exclu du repos éternel de Dieu, pour avoir négligé la promesse qui nous est faite d'y entrer (2). »

Telle est la salutaire instruction que la Providence nous offre dans les événements de l'ancienne alliance. Oui, au lieu d'épuiser notre esprit à voir combien les Hébreux se sont rendus coupables, craignons de nous rendre plus coupables encore. Ayant plus reçu, il nous sera plus demandé. Par leur peu de foi, eux ont été privés du repos temporel en la terre promise; mais cette peine a pu leur faire mériter le repos éternel dans les cieux. Nous, au contraire, si nous manquons la patrie céleste, la seule que nous ayons à chercher, quel espoir nous restera-t il! Apprenons encore à ne pas exagérer les fautes d'autrui. Peut-être, dans notre indignation contre l'ingratitude des Juifs, serons-nous portés à dire que de tous ceux qui sortirent de l'Egypte, il n'y en eux que deux à entrer dans la terre de Chanaan, et que tous les autres, ayant été rebelles, périrent dans le désert. Ce n'est point ainsi que s'exprime l'Apôtre. « Quelques-uns, dit-il, quelques-uns de ceux qui entendirent la parole y furent rebelles; mais pas tous ceux qui sortirent de l'Egypte avec Moïse. » Ainsi, pas tous, mais seulement quelques-uns furent exclus du repos en la terre promise. En effet, toute la population au-dessous de vingt ans, ce qui formait sans contredit plus de la moitié de la population totale, y entra avec Josué. De plus, dans la condamnation contre les murmurateurs, il n'est parlé que des hommes qui avaient passé la revue, et nullement des femmes; ce qui sauve encore de la peine de mort à peu près la moitié de la population restante. Enfin, la tribu entière de Lévi était demeurée dans le camp avec Moïse et l'arche d'alliance. Tout cela bien considéré, il s'ensuivra que, de toute la population que Moïse fit sortir de l'Egypte, il n'y eut tout au plus que le cinquième ou le quart à n'entrer point dans la terre promise, en punition de cette révolte.

Après leur défaite, les enfants d'Israël, revenus dans le camp, entrèrent dans des sentiments de pénitence, et pleurèrent devant l'Eternel (3). Ils le priaient sans doute de révoquer la sentence de mort, et de leur permettre d'entrer dès lors en la terre de promission, dont il étaient si près. Mais Dieu fut inexorable sur ce point. Après donc

(1) Num., XIV, 1-45. — (2) Heb., III, 5-19; IV, 1. — (3) Deut., I, 45 et 46.

avoir séjourné longtemps aux mêmes lieux, à Cadès-Barné, ils rentrèrent dans la solitude, vers la mer Rouge, et y voyagèrent, d'une station à l'autre, jusqu'à la fin des quarante ans.

Un jour, ils trouvèrent un d'entre eux qui amassait du bois le jour du sabbat. On l'amena devant Moïse, Aaron et toute l'assemblée. Comme on ne savait de quelle manière cette profanation devait être punie, on le mit en prison. L'Eternel en décida par Moïse, et il fut lapidé (1).

Si le profanateur du sabbat avait espéré d'échapper aux regards des hommes, Coré, de la tribu de Lévi, Dathan et Abiron, de la tribu de Ruben, osèrent une rébellion plus hardie : ils s'élevèrent contre Moïse et Aaron, et attirèrent dans leur complot deux cent cinquante hommes des plus distingués, et qui étaient appelés par leurs noms aux jours du conseil. La jalousie, l'ambition poussaient les uns et les autres. Les deux Rubénites, ainsi qu'un troisième appelé Hon, mais qui paraît s'être retiré plus tard du complot, voyaient sans doute avec dépit que le sacerdoce, qui, d'après le droit patriarcal, appartenait au premier-né, eût été enlevé à la tribu de Ruben, à cause de l'inceste, et transporté à celle de Lévi. Coré, qui, comme Moïse et Aaron, descendait de Caath, second fils de Lévi, se voyait avec chagrin confondu dans la foule des simples lévites et exclu pour jamais du sacerdoce. En vain l'Eternel avait-il appelé Aaron pour son pontife, en vain avait-il manifesté ce choix, par des prodiges, et en Egypte et dans le désert. Coré n'écoutait que son ambition; il aspirait au pontificat suprême, comme la foule de ses complices au sacerdoce. Assemblés contre Moïse et Aaron, ils firent ce que font les démagogues de tous les siècles : ils flattèrent le crédule vulgaire. « Toute l'assemblée n'est composée que de saints, disaient-ils, et l'Eternel est au milieu d'eux. Pourquoi donc Moïse et Aaron, vous élevez-vous sur l'Eglise de l'Eternel ? » Ce que Moïse entendant, il se prosterna sur sa face, ensuite parla à Coré, et à tout son parti : « Demain, l'Eternel fera connaître qui est à lui, qui est le saint, qui est son élu; et celui-là s'approchera de lui. » Il leur recommanda de prendre des encensoirs pour le lendemain, d'y offrir des parfums à l'Eternel : « Et l'homme que l'Eternel choisira, celui-là sera le saint. » Toutefois, il leur fit encore des remontrances amicales : « Ecoutez, fils de Lévi : est-ce peu pour vous que le Dieu d'Israël vous ait séparés de tout le peuple et vous ait approchés de lui pour le servir dans le tabernacle, à la tête de toute la multitude assemblée? Vous ambitionnez encore le sacerdoce? C'est pour cela que vous complotez contre l'Eternel ! Car qui est Aaron, pour murmurer contre lui ? »

Moïse aurait pu leur citer son propre exemple. Il avait deux fils, et cependant ils sont restés confondus dans la foule des lévites.

Il envoya en même temps vers Dathan et Abiron ; mais ils répondirent avec dédain : « Nous n'irons point. Est-ce donc peu pour toi de nous avoir éloignés d'une terre où coulait le lait et le miel pour nous faire périr dans ce désert? tu veux encore nous dominer? Comme tu nous as conduits dans une terre coulante de lait et de miel! comme tu nous as donné en héritage des champs et des vignes! veux-tu donc arracher à ces gens jusqu'aux yeux? Non nous n'irons point. » Moïse, irrité, dit à l'Eternel « : Ne regardez point leurs sacrifices; vous savez que je n'ai rien reçu d'eux et que je n'en ai affligé aucun. » Puis, s'adressant à Coré : « Toi et tout ton parti, soyez demain devant l'Eternel, et Aaron d'un autre côté; chacun prendra son encensoir, y mettra du parfum et se présentera devant Jéhovah. »

Ils se présentèrent en effet deux cent cinquante avec leurs encensoirs devant la porte du tabernacle ; Moïse et Aaron s'y trouvaient de leur côté. Coré avait rassemblé contre eux toute la multitude ; mais la gloire de l'Eternel apparut à tous. Et l'Eternel, parlant à Moïse et Aaron, dit : « Séparez-vous du milieu de cette assemblée, afin que je les détruise dans un moment. » Mais aussitôt ils se prosternèrent sur leur face, disant : « O Tout-Puissant ! ô Dieu des esprits et de toute chair ! si un seul a péché, votre colère sévira-t-elle contre l'assemblée entière ? « Et l'Eternel dit à Moïse : « Commande à l'assemblée qu'elle se sépare des tabernacles de Coré, Dathan et Abiron. » Et Moïse se leva et alla vers Dathan et Abiron, et les anciens d'Israël le suivirent. Et il dit à la multitude : « Retirez-vous des tentes de ces hommes impies ; et ne touchez à rien qui soit à eux, de peur que vous ne soyez enveloppés dans leurs péchés. » Lorsque tous se furent retirés de leurs tentes, Dathan et Abiron parurent à leurs portes avec leurs femmes, leurs fils et leurs enfants; et Moïse dit : « Vous reconnaîtrez ici que l'Eternel m'a envoyé pour faire toutes ces œuvres, et que je ne les fais pas de mon propre cœur. Si ceux-ci meurent de la mort de tous les hommes, et qu'ils soient visités comme tous les hommes sont visités, l'Eternel ne m'a point envoyé; mais si Jéhovah fait une chose nouvelle, que la terre, s'ouvrant sa bouche, les engloutisse avec tout ce qui leur appartient et qu'ils descendent vivants dans l'abîme, vous saurez qu'ils ont outragé Jéhovah. » Et comme il achevait ces paroles, la terre se fendit sous leurs pieds, et, ouvrant sa bouche les engloutit avec leurs tentes et toutes leurs richesses ; et ils descendirent vivants dans l'abîme, recouverts par la terre, et ils disparurent du milieu de l'assemblée. Cependant les enfants de Coré furent sauvés miraculeusement (2). Et tout Israël, qui était à l'entour, s'enfuit au cri de ceux qui périssaient, disant :

(1) Nom., xv, 32-36. — (2) Ibid., xxvi, 11.

« De peur que la terre ne nous engloutisse avec eux ! » En même temps, un feu sorti de devant l'Eternel dévora les deux cent cinquante hommes qui offraient l'encens. Eléazar, fils d'Aaron, d'après l'ordre de Dieu par Moïse, prit les encensoirs qui étaient restés au milieu de l'embrasement, en fit des lames pour les attacher à l'autel, comme souvenir aux enfants d'Israël, qu'aucun étranger, aucun homme qui ne fût pas de la race d'Aaron, ne devait approcher pour offrir l'encens à l'Eternel.

Le lendemain, toute la multitude des enfants d'Israël murmura contre Moïse et Aaron, disant : « Vous avez fait mourir le peuple de l'Eternel. « Et comme elle s'attroupait contre eux et tournait du côté du tabernacle de l'alliance, voilà que la nuée le couvrit et la gloire de l'Eternel apparut. Et Moïse et Aaron entrèrent dans le tabernacle; et l'Eternel dit à Moïse : « Retirez-vous du milieu de cette multitude, et je les exterminerai dans l'instant; » Mais ils se prosternèrent à terre, et Moïse dit à Aaron : « Prends l'encensoir, et, y plaçant le feu de l'autel et l'encens, va aussitôt vers l'assemblée, afin que tu pries pour elle; car déjà la colère de l'Eternel est sortie, et la plaie a commencé. » Aaron obéit et courut au milieu de la multitude, et il offrit des parfums, et, se tenant debout entre les vivants et les morts, il intercéda pour le peuple, et la plaie cessa. Ceux qui étaient morts de cette plaie se trouvent au nombre de quatorze mille sept cents. Et Aaron retourna vers Moïse à la porte du tabernacle d'alliance. Aaron était ici, comme un grand prêtre, la figure de Jésus-Christ, médiateur entre Dieu et les hommes (1).

Pour constater par un prodige plus frappant encore le droit de la maison d'Aaron au sacerdoce, Dieu ordonna à Moïse de prendre, de chacun des douze princes des tribus d'Israël, une verge ou bâton sec, d'y inscrire le nom du prince, mais celui d'Aaron sur la verge de la tribu de Lévi. Il devait déposer ces verges dans le tabernacle, devant l'arche d'alliance. « Celui que l'Eternél aura choisi, sa verge fleurira, pour faire cesser les murmures des enfants d'Israël. » Moïse exécuta l'ordre de l'Eternel. Et lendemain, étant entré au tabernacle du témoignage, voilà que la verge d'Aaron, de la maison de Lévi, avait reverdi, portait des fleurs et des amandes. Il sortit aussitôt, fit voir les unes et les autres à tout le peuple ; chacun reconnut et reprit la sienne. Pour celle d'Aaron, Dieu ordonna de la reporter dans le tabernacle « pour y être un monument à ces enfants rebelles, afin que leurs murmures cessent devant moi, de peur qu'ils ne meurent. » Moïse fit comme l'Eternel lui avait commandé (2).

Et les enfants d'Israël dirent à Moïse : « Voilà que nous sommes consumés, nous périssons, nous périssons tous. Quiconque approche du tabernacle de l'Eternel, meurt : serons-nous donc entièrement détruits? » Et l'Eternel dit à Aaron : « Toi et tes fils, et la maison de ton père avec moi, vous porterez l'iniquité du sanctuaire ; et toi, et tes fils avec toi, vous porterez le péché de votre sacerdoce. Prends aussi avec toi tes frères de la tribu de Lévi et la famille de ton père, afin qu'ils soient prêts et qu'ils te servent ; mais toi et tes fils vous servirez dans le tabernacle du témoignage. Les lévites veilleront à tes commandements et à toutes les œuvres du tabernacle ; ils n'approcheront point des vases du sanctuaire, ni de l'autel, de peur qu'ils ne meurent et vous avec eux. Qu'ils soient avec toi, et qu'ils veillent à la garde du tabernacle et sur toutes les cérémonies : nul étranger ne se mêlera parmi vous. Veillez à la garde du sanctuaire et au ministère de l'autel, afin que l'indignation ne s'élève plus contre les enfants d'Israël (3). »

Depuis ce moment, le droit exclusif de la famille d'Aaron au sacerdoce ne fut plus révoqué en doute : tant la catastrophe de Coré, Dathan et Abiron agit puissamment sur le peuple, qui en avait été témoin.

De nos jours, quelqu'un a voulu expliquer cette catastrophe d'une manière tout à fait nouvelle. Il prête libéralement de la poudre à canon à Moïse ; il lui fait creuser habilement une mine sous les tentes d'Abiron et de Dathan, et puis, à point nommé, la mine éclate. Cette explication devait faire disparaître le prodige, et elle en est un autre. A part cette poudre si fraîchement inventée au temps de Moïse, comment, par exemple, au milieu d'une émeute, creuser une mine, du soir au matin, sous la tente des chefs du complot, sans que nul s'en aperçoive? Comment ces mines, au lieu de faire sauter en l'air, entr'ouvrent-elles la terre pour la refermer sur les tentes englouties ? L'inventeur de cette explication est ce qu'on appelle un homme d'esprit, un de ces docteurs à qui la France demande des lois et des livres (4). Il l'aura donc dit pour rire ? Il l'a dit le plus sérieusement du monde, dans un livre imprimé, après des années de réflexions et d'études. Le faiseur de lois français paraît jaloux du législateur hébreu. Celui-ci a fait, il y a quelque trente siècles, une législation qui dure encore ; nos législateurs modernes font tous les ans des lois qui quelquefois ne durent pas un an. Cette loi de Moïse, au temps prédit, s'est développée et transformée en la loi du Christ, qui a civilisé le monde. On est importuné de tant de puissance et de tant de gloire; on voudrait en nier le miracle : et on imagine que Moïse connaissait la poudre à canon. Quoi ! avec quelques barils de poudre, Moïse aura établi une législation étonnante par sa durée, de laquelle est sortie une législation plus étonnante encore ? et avec des manufactures entières de poudre, avec des milliers de

(1) Num., XVI, 1-50. — (2) Num., XVII, 1-13. — (3) *Ibid.*, XVIII, 1-5. — (4) Eusèbe Salverte.

canons, avec des fusées à la Congrève, avec des bateaux à vapeur, des aérostats et toutes les merveilles de l'industrie moderne, des centaines de législateurs dans chaque pays ne font rien qui vaille ! Certes, loin d'abaisser la gloire de Moïse, on la rehausse ; loin d'obscurcir la vérité, on lui donne un nouvel éclat, lorsqu'après trente siècles on ne trouve à lui opposer que des puérilités de cette force. Mais revenons au désert.

Après trente-neuf ans de voyages et de peines, au premier mois de la quarantième année, les enfants d'Israël vinrent au désert de Tsin et campèrent à Cadès. Là, non loin de la terre où elle soupirait d'arriver, Marie, sœur de Moïse et d'Aaron, mourut et fut ensevelie. Elle avait environ cent trente ans. Le peuple y manquant d'eau, s'assembla autour de Moïse et d'Aaron, et se querellant avec Moïse, il disait : « Que ne sommes-nous morts avec nos frères en présence de l'Eternel ! » Ils se lamentaient et murmuraient qu'on les eût tirés de l'Egypte et amenés dans un lieu où l'on ne pouvait semer, qui ne produisait ni figues, ni vignes, ni grenades, où il n'y avait pas même d'eau.

Moïse et Aaron allèrent de l'assemblée dans le tabernacle d'alliance, et se prosternèrent la face contre terre. Et la gloire de l'Eternel apparut sur eux. Et l'Eternel parla à Moïse, disant : « Prends la verge et assemble le peuple, toi et Aaron, ton frère ; et parle à la pierre devant eux, et elle donnera de l'eau ; et quand tu auras fait sortir l'eau de la pierre, toute la multitude boira, ainsi que les troupeaux. » Moïse prit donc la verge qui était en la présence de l'Eternel, selon qu'il le lui avait commandé ; et assemblant la multitude devant la pierre, il lui dit : « Ecoutez, rebelles ! pourrons-nous vous faire sortir de l'eau de cette pierre ? » Et quand Moïse eut élevé la main, il frappa la pierre deux fois, et il en sortit une grande abondance d'eau, dont le peuple but, ainsi que les troupeaux. Et l'Eternel dit à Moïse et à Aaron : « Parce que vous n'avez point eu assez de confiance en moi pour me sanctifier en la présence des enfants d'Israël, vous ne conduirez point cette assemblée ou église dans la terre que je leur donnerai. » Ce sont là les eaux de contradiction pour lesquelles les enfants d'Israël murmurèrent contre l'Eternel, et il fut sanctifié en eux (1).

La sentence qui frappait Moïse lui fut bien sensible. Sa faute paraissait légère : un instant d'hésitation et de défiance, à cause de l'incrédulité où il voyait si souvent tomber son peuple. Plus tard il supplia le Seigneur de lui remettre sa peine, de lui permettre de passer le Jourdain pour contempler ces lieux sanctifiés par les pas de ses ancêtres, cette montagne où Abraham avait offert son fils, où tant d'autres mystères devaient s'accomplir. Mais le Seigneur lui défend d'en parler davantage (2), voulant ainsi lui montrer combien, même dans ses saints, les fautes légères sont punissables. Un autre mystère se figurait encore en cela : c'est que Moïse ni sa loi n'amènerait rien à la perfection, mais Josuéou Jésus et son Evangile.

Cependant Moïse envoya de Cadès des ambassadeurs au roi d'Edom, pour lui demander le libre passage à travers son pays ; car l'Eternel avait défendu de combattre contre les Edomites, fils d'Esaü, parce qu'il avait donné aux enfants d'Esaü les montagnes de Séir en possession. Telles étaient donc les propositions des ambassadeurs : « Voici ce que t'apprend ton frère Israël : tu sais tous les maux qui nous sont survenus ; comment nos pères descendirent en Egypte, où nous sommes demeurés longtemps ; et comment les Egyptiens nous ont affligés ainsi que nos pères ; et comment nous avons crié vers l'Eternel, et il nous a exaucés et envoyé l'ange qui nous a tirés de l'Egypte. Voici que nous sommes en la ville de Cadès, qui est à l'extrémité de tes frontières ; nous te conjurons de nous permettre de passer à travers les champs et les vignes, nous ne boirons point l'eau de tes puits ; mais nous marcherons par la voie royale, ne nous écartant ni à droite ni à gauche, jusqu'à ce que nous soyons hors de tes frontières. » Edom répondit : « Vous ne passerez point, ou je sortirai en armes contre vous. » Les enfants d'Israël insistèrent : « Nous marcherons par la voie ordinaire ; et si nous buvons de tes eaux, nous et nos troupeaux, nous te donnerons ce qui est juste ; il n'y aura aucune difficulté pour le prix : seulement laisse-nous passer rapidement. » Mais il répondit : « Vous ne passerez point, » et aussitôt il s'avança contre eux avec une grande multitude et une puissante armée. Edom refusa donc à Israël le passage à travers ses terres, et Israël se retira (3).

Le pays d'Edom, ou les montagnes de Séir, avait le pays de Chanaan au nord, celui de Madian à l'orient, à l'occident celui des Amalécites, et au sud la mer Rouge. Cette mer s'appelait d'abord de Souph ou de Jonc ; mais, à cause du voisinage de l'Idumée, on l'appela mer d'Edom, mer Erythrée, mer Rouge. Pline (4), ainsi que nous l'avons déjà vu, dit que le nom d'Erythrée, donné par les Grecs à cette mer, vient d'un ancien roi du pays nommé Erythréus : c'est, en grec, le surnom d'Esaü, Edom, qui veut dire rouge.

Quand les enfants d'Israël furent partis de Cadès, l'Eternel parla à Moïse et à Aaron, près de la montagne de Hor, aux confins de la terre d'Edom : « Qu'Aaron aille vers son peuple ; car il n'entrera point dans la terre que j'ai donnée aux enfants d'Israël, parce que vous n'avez pas exécuté ponctuellement mes ordres aux eaux de Contradiction. Prends Aaron et Eléazar, son fils, et conduis-les sur la montagne de Hor. Et là, dépouille Aaron de

(1) Num., xx, 6-13. — (2) Deut., III, 23-26. — (3) Num., xx, 14-21. — (4) *Histoire natur.* l. VI c. XXIII.

ses vêtements, et revêts-en son fils Eléazar. Aaron sera réuni à ses pères et mourra en ce lieu. » Moïse fit comme l'Eternel lui avait commandé, et ils montèrent sur la montagne de Hor devant toute la multitude. Et Moïse dépouilla Aaron de ses vêtements et en revêtit Eléazar, son fils. Et Aaron mourut là sur le sommet de la montagne ; et Moïse et Eléazar en descendirent. Et quand toute la multitude vit qu'Aaron était mort, elle pleura trente jours sur lui dans toutes les familles. Aujourd'hui encore, les restes d'Israël font l'anniversaire de ce deuil (1).

Le roi chananéen d'Arad, qui habitait vers le midi, ayant appris qu'Israël venait par le chemin des explorateurs, il combattit contre lui et emmena des captifs. Alors Israël, faisant vœu à l'Eternel, dit : « Si vous livrez ce peuple entre mes mains, j'anathématiserai ses villes. » Et l'Eternel entendit la voix d'Israël ; et il lui livra les Chananéens, et les anathématisa, eux et leurs villes ; et il appela le nom de ce lieu Horma, c'est-à-dire Anathème.

On distingue le vœu simple, le vœu particulier avec anathème, et enfin l'anathème pénal, solennel, prononcé par l'autorité publique. Après le vœu simple ou le *néder*, on pouvait racheter ce qu'on avait voué à l'Eternel. On était si libre de faire un rachat, que la loi fixait, dans le plus grand détail, ce qu'on devait payer pour les personnes, les animaux, les maisons, les terres ainsi voués. « Lorsque quelqu'un, dit-elle, aura prononcé le *néder* et voué son âme, c'est-à-dire sa vie, sa personne à l'Eternel : si c'est un mâle, depuis vingt ans jusqu'à soixante, il payera cinquante sicles d'argent, poids du sanctuaire ; la femme trente. Depuis cinq ans jusqu'à vingt, on donnera pour le mâle quinze sicles, pour la femme dix ; depuis un mois jusqu'à cinq ans, pour le mâle cinq sicles, pour la femme trois ; pour l'homme de soixante ans et au-dessus, quinze sicles, pour la femme dix. Si l'homme est pauvre, il se présentera devant le prêtre et payera ce que le prêtre aura estimé qu'il pourra payer. Si l'animal voué est un des animaux purs, il sera immolé ; s'il est impur, le prêtre en déterminera la valeur ; et si l'homme qui l'a voué veut le racheter, il ajoutra à la somme déterminée par le prêtre un cinquième en sus. »

Le vœu particulier avec anathème, ou le *hérem*, était un dévouement irrévocable, accompagné du serment ; une consécration absolue et sans retour, par laquelle on cédait au Seigneur tous ses droits à la chose. Tout Israëlite pouvait ainsi dévouer ce qui lui appartenait : sa maison, ses terres, ses bestiaux, ses esclaves, etc. ; et les choses ainsi dévouées ne pouvaient être ni vendues, ni rachetées à quelque prix que ce fût. Ce qui avait été voué par le *néder* était *saint à l'Eternel ; mais ce qui aura été dévoué par le hérem*, *homme*, *animal*, *terre*, *sera très-saint à l'Eternel* (2), c'est-à-dire lui appartiendra, sans pouvoir retourner au premier maître par échange ou par rachat. En conséquence en cette loi, les animaux, les maisons restaient en propriété au temple et à ses ministres. Quant aux hommes, c'est-à-dire aux enfants et aux esclaves, — car ce sont là les personnes qui appartenaient au père de famille, et les seuls qu'il pouvait dévouer, — ils n'étaient point sacrifiés ; ils étaient consacrés au Seigneur, et employés pour toute leur vie au service du temple et des prêtres.

Enfin, il y avait le hérem pénal, l'anathème solennel, prononcé par l'autorité publique, et qui dévouait certaines personnes à la destruction. Tels furent les Chananéens, dévoués par Dieu même à être exterminés, en punition de leurs abominations exécrables ; tels Séhon, et les Ammorrhéens, ses sujets ; les Amalécites, dont il avait été dit : « Exterminez le nom d'Amalec, et qu'il n'en soit plus parlé sous le ciel » ; les Madianites, les habitants de Jéricho. Ce hérem pénal est prononcé aux chapitres XXII de l'Exode, et XIII du Deutéronome, contre tout particulier et toute ville israëlite qui tomberait dans l'idolâtrie et sacrifierait à un autre Dieu qu'à l'Eternel (3). On en voit encore un exemple dans le livre des Juges, où l'assemblée générale du peuple d'Israël soumet à l'anathème et s'engage de mettre à mort tous ceux qui ne se rendraient point à Masphat pour combattre les Benjamites ; dévouement en conséquence duquel les habitants de Jabès en Galaad, qui ne s'y trouvèrent point, furent passés au fil de l'épée.

Toutes les personnes ainsi dévouées devaient être exterminées, comme exécrables et maudites. Aucune rançon ne pouvait être acceptée à leur place, quelque considérable qu'elle pût être. Elles étaient mises à mort sans rémission, mais elles n'étaient point sacrifiées : peine de mort et sacrifice ne sont pas la même chose ; ce serait ignorance ou mauvaise foi de vouloir les confondre. « Tout homme, dit le texte, dévoué par le hérem, ne pourra être racheté, il mourra de mort (4). »

Tel fut l'anathème auquel Israël dévoua le roi et le peuple d'Arad. Peut-être, comme à l'anathème de Jéricho, l'or, l'argent, le fer furent-ils mis à part pour l'usage du tabernacle.

Parti de la montagne de Hor, pour entourer la terre d'Edom, le peuple, ennuyé de la longueur du chemin, parla contre Dieu et contre Moïse : « Pourquoi nous avez-vous tirés de la terre d'Egypte pour mourir au désert ? Il n'y a ni pain ni eau ; notre âme est dégoûtée de ce pain misérable. » Ainsi parlait-il de la manne. L'Eternel envoya des serpents venimeux, dont la morsure était brûlante. Les

(1) Num., XX, 22-30. — (2) Levit., XXVII, 29. — (3) Exod., XXII, 20 ; Deut., XIII, 5. — (4) Levit., XXVII, 29 ; Guénée, *Lettres de quelques Juifs*.

Israélites confessèrent leur péché à Moïse, et le conjurèrent d'intercéder pour eux. Moïse pria pour le peuple, et l'Éternel lui dit : « Fais-toi un serpent d'airain, et élève-le sur une perche comme un signe ; et quiconque était blessé d'un serpent, regardait le serpent d'airain, et il vivait (1).

Celui qui regardait ce serpent était guéri, non par ce serpent qu'il voyait, dit l'auteur du livre de la Sagesse, mais « par vous-même, Seigneur, qui êtes le Sauveur de tous les hommes (2). » Jésus-Christ lui-même nous a expliqué cette figure : « Ainsi que Moïse a élevé le serpent dans le désert, ainsi faut-il que soit élevé le fils de l'homme afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais ait la vie éternelle (3). » Blessés à mort par le péché, qui est entré dans le monde par un serpent, nous sommes régénérés à la vie par la foi au fils de Dieu élevé sur la croix.

Mais comment, demandera-t-on peut-être, la multitude des Israélites pour laquelle la manne était un manger délicieux, s'en lassa-t-elle, et désira-t-elle si ardemment les oignons d'Egypte ? Pourquoi ? parce que les hommes se dégoûtent bientôt des mets les plus exquis, dès qu'ils en font un usage journalier et continuel.

Si le dégoût des meilleurs mets est naturel dès qu'on en fait un usage continu, celui des Hébreux, qui ne vivaient que de manne et qui n'y trouvaient que le même goût, est donc excusable ? Non : parce qu'il dépendait d'eux de participer au prodige qui diversifiait le goût de la manne pour plusieurs de leurs frères, en imitant leur parfaite docilité. L'auteur du livre de la Sagesse dit au Seigneur : « Au lieu des châtiments dont vous frappiez vos ennemis, vous donniez à votre peuple la nourriture des anges, renfermant en soi toutes les délices, et qui faisait voir combien est grande votre douceur envers vos enfants; puisque, s'accommodant au désir de chacun d'eux, il se changeait en tout ce qui leur plaisait (4).

Quand les enfants d'Israël arrivèrent aux confins de Moab, l'Eternel dit à Moïse : « Ne combats point contre les Moabites, et ne les provoque point au combat ; car je ne te donnerai rien de leur pays, parce que j'ai livré Ar en possession aux fils de Lot. » A quelques jours de là, même défense au sujet des Ammonites (5).

Poursuivant sa marche, le peuple vint au puits dont l'Eternel parla à Moïse : « Assemble le peuple, et je lui donnerai de l'eau. » Alors Israël chanta ce cantique : « Jaillis, ô fontaine ! chantez en chœur : Jaillis, ô fontaine ! Des princes la creusèrent : les chefs du peuple, à la voix du législateur, l'ont ouverte avec leurs sceptres (6). »

Plus loin, ils envoyèrent à Séhon, roi des Amorrhéens, demander un libre passage, comme ils avaient fait à celui d'Edom. Les Amorrhéens descendaient d'Amori, quatrième fils de Chanaan. Séhon s'y refusa, assembla tout son peuple, marcha contre Israël, lui livra bataille et fut vaincu. Israël conquit sa terre qui s'étendait depuis le torrent d'Arnon jusqu'à la rivière de Jéboc, prit Hésébon, la capitale, ainsi que toutes ses filles, c'est-à-dire toutes les autres villes qui en dépendaient. L'Eternel avait dit à Moïse : « Levez-vous et passez le torrent d'Arnon. Voilà que j'ai livré en ta main Séhon, roi d'Hésébon, des Amorrhéens, et sa terre. Aujourd'hui je commencerai à envoyer la terreur et la crainte de ton nom parmi les peuples qui sont sous tout le ciel : ceux-là mêmes qui n'entendront que ta renommée trembleront et seront dans les angoisses (7). »

Après cette conquête, les Israélites montèrent par le chemin de Basan, d'où Og, roi de Basan, vint à leur rencontre et fut exterminé avec tout son peuple. Ils s'emparèrent de son fertile pays, où il y avait soixante villes fortifiées de murailles, sans compter un grand nombre sans murs. Og était le dernier de la race des géants. « On voit encore, dit Moïse, son lit (peut-être sa tombe) de fer à Rabbath-Ammon : sa longueur est de cinq coudées, et sa largeur de quatre. » Ces pays en deçà du Jourdain, Moïse les donna en héritage aux tribus de Ruben, de Gad et à la moitié de la tribu de Manassès ; mais à condition qu'elles marcheraient avec les autres tribus pour aider leurs frères à conquérir le pays au delà du Jourdain, en laissant leurs femmes, leurs enfants, leurs troupeaux, dans la terre nouvellement conquise (8).

Si le bruit de la longue et merveilleuse marche du peuple d'Israël avait depuis longtemps rempli d'une attente pleine d'anxiété les nations circonvoisines, après la défaite de Séhon et d'Og, cette terreur dut être bien plus grande. Les Moabites surtout, dépouillés autrefois par Séhon d'une partie considérable de leur pays, devaient regarder comme invincible une armée qui avait vaincu ce même Séhon, et, avec son royaume, conquis encore le fertile royaume de Basan. A la vérité, ni les Moabites, ni les Ammonites n'avaient à craindre le triste sort des Amorrhéens. Déjà, comme nous l'avons vu, lorsque les enfants d'Israël vinrent aux frontières des Édomites, Dieu leur avait défendu de conquérir l'Idumée, parce qu'il l'avait donnée à Esaü ; ainsi que de combattre ou de provoquer les Moabites et les Ammonites, parce qu'il leur avait donné leurs terres, comme aux fils de Lot. Mais Balac, roi des Moabites, ne s'y fiait point. Se sentant trop faible pour résister ouvertement, il recourut à des moyens surnaturels : il espérait que de maudire ses ennemis par la bouche d'un homme qui jouissait d'une grande réputation pour ses sciences secrètes, pourrait,

(1) Num., xxi, 4-9. — (2) Sap., xvi, 7. — (3) Joan., iii, 14 et 15. — (4) Sap., xvi, 20 et 21. — (5) Deut., ii, 9, 19. — (6) Num., xxi, 16-18. — (7) Deut., ii, 24 et 25. (8) Num., xxi, 33 et xxxii.

sinon le garantir de la guerre, du moins le préserver d'une entière défaite.

Il envoya donc à Balaam, qui demeurait en Mésopotamie, sur l'Euphrate : « Voilà qu'il est sorti de l'Egypte un peuple qui a couvert la face de la terre et s'est campé vis-à-vis de moi. Viens donc et maudis ce peuple, parce qu'il est plus fort que moi. Je pourrai peut-être alors le frapper et le chasser de ma terre ; car je sais que celui que tu béniras sera béni, et celui que tu maudiras sera maudit. Aux envoyés de Balac, qui étaient princes des Moabites, se joignirent les anciens du pays de Madian. L'ambassade portait avec elle le prix de la divination ; quand elle eut exposé son message, Balaam répondit : « Demeurez ici cette nuit, et je vous répondrai tout ce que l'Eternel m'aura dit. » Les princes de Moab restèrent chez lui. Mais Dieu lui dit : « Ne va pas avec eux, ne maudis pas ce peuple, parce qu'il est béni. » Balaam se leva dès l'aube du jour et dit aux princes de Balac : « Allez en votre terre, parce que Jéhovah ne me permet pas d'aller avec vous. »

Quand les députés eurent apporté au roi cette réponse, il renvoya des princes encore plus illustres, avec des offres encore plus considérables, si seulement il voulait venir et maudire ce peuple. Mais Balaam répondit : « Quand Balac me donnerait son palais rempli d'or et d'argent, je ne pourrais changer la parole de Jéhovah, mon Dieu, pour dire ou plus ou moins. Je vous conjure de demeurer encore ici cette nuit, afin que je puisse savoir ce que l'Eternel me répondra de nouveau. » Dieu vint donc vers Balaam, durant la nuit, et lui dit : « Ces hommmes sont-ils venus t'appeler ? Lève-toi et va avec eux ; ne fais cependant que ce que je t'ordonnerai. » Balaam se leva dès le matin, prépara son ânesse, et partit avec eux. Mais la colère de Dieu s'alluma, parce qu'il s'en allait de lui-même. Dieu voit le fond des cœurs : celui de Balaam, aveuglé par les honneurs et les présents, cachait sans doute quelque dessein perfide.

Et un ange de l'Eternel parut dans la route pour s'opposer à Balaam, qui était monté sur une ânesse, ayant deux serviteurs auprès de lui. Et l'ânesse vit l'ange de l'Eternel debout dans le chemin, avec une épée nue à la main ; et elle se détourna, et courut à travers les champs. Et comme Balaam la frappait pour la ramener dans le chemin, l'ange de l'Eternel se porta dans un sentier, entre deux murailles qui enfermaient des vignes. A cet aspect, l'ânesse se jeta contre un des murs et froissa le pied de Balaam ; de quoi il la battit de nouveau. L'ange, allant plus loin, se plaça dans un lieu étroit, où il n'y avait pas moyen de se détourner, ni à droite ni à gauche. Et l'ânesse, voyant l'ange debout devant elle, tomba sous les pieds de Balaam, lequel, plein de colère, la frappait avec un bâton. Alors l'Eternel ouvrit la bouche de l'ânesse, et elle parla : « Que t'ai-je fait ? Pourquoi me frapper pour la troisième fois ? » Balaam répondit : « Parce que tu t'es moquée de moi ? Que n'ai-je une épée ! je te tuerais à l'instant. » L'ânesse dit : « Ne suis-je pas l'animal dont vous vous servez chaque jour ? Dites, si j'ai jamais rien fait de semblable. » Et il dit : « Jamais. » Aussitôt l'Eternel ouvrit les yeux à Balaam, et il vit l'ange de l'Eternel debout dans le chemin, tenant à la main une épée nue ; et il s'inclina et se prosterna sur son visage. Et l'ange de l'Eternel lui dit : « Pourquoi as-tu frappé trois fois ton ânesse ? Je suis venu pour m'opposer à toi, parce que ta voie est perverse devant moi. L'ânesse m'a vu et s'est détournée trois fois : autrement je t'aurais tué, et elle vivrait. » Balaam dit : « J'ai péché, ne sachant pas que vous étiez là debout devant moi : et maintenant, si cela vous déplaît : je m'en retournerai. » L'ange dit : « Va avec eux, mais prends garde de ne dire que ce que je t'ordonnerai. » Il alla donc avec les princes de Moab.

Lorsque Balac apprit que Balaam arrivait, il sortit à sa rencontre jusqu'à une ville des Moabites, qui est située aux derniers confins de l'Arnon, et il dit à Balaam : « J'ai envoyé des députés pour t'appeler vers moi ; pourquoi n'es-tu pas venu aussitôt ? Est-ce que je ne puis te récompenser de ton arrivée ? » Balaam lui répondit : « Me voici ; mais pourrai-je dire autre chose que ce que Dieu mettra dans ma bouche ? » Ils s'en allèrent donc ensemble, et vinrent dans une ville qui est à l'extrémité du royaume. Et Balac, ayant immolé des bœufs et des brebis, envoya des présents à Balaam, ainsi qu'aux princes qui étaient avec lui. Et le matin, il le conduisit sur les hauts lieux de Baal, et lui montra l'extrémité du camp d'Israël (1).

Et Balaam dit à Balac : « Elève-moi sept autels, et prépare autant de taureaux et autant de béliers. »

Et Balac ayant tout fait selon la parole de Balaam, ils placèrent sur chaque autel un taureau et un bélier. Et Balaam dit à Balac : « Demeure un peu auprès de ton holocauste, jusqu'à ce que j'aille et que je voie si l'Eternel se présentera à moi ; et je te dirai tout ce qu'il m'ordonnera. » Et s'en étant allé promptement, Dieu se présenta à lui, et Balam lui dit : « J'ai élevé sept autels, et j'ai placé sur tous un taureau et un bélier. » L'Eternel lui mit la parole dans la bouche et dit : « Retourne à Balac et parle-lui. » Etant revenu, il trouva Balac placé devant son holocauste, ainsi que tous les princes des Moabites. Et il commença à parler en parabole, et dit : « Balac m'a fait venir d'Aram ; le roi de Moab m'a fait venir des montagnes de l'Orient. Viens, maudis-moi, Jacob, viens détester Israël. Comment maudirai-je celui que Dieu ne maudit pas ? comment détesterai-je celui que Jéhovah ne déteste point ? Du haut des rochers je le vois ; je le contemple du sommet

(1) Num., XXII.

des collines. Ce peuple habitera tout seul; il ne se confondra point avec les nations. Qui comptera la poussière de Jacob? Qui dénombrera le sable d'Israël? Oh! que mon âme meure de la mort de ces justes, et que mes derniers jours soient semblables aux leurs! »

Alors Balac dit à Balaam : « Que me fais-tu? Je t'ai appelé pour maudire mes ennemis, et voilà que tu les bénis. » Et il répondit : « Puis-je dire autre chose que ce que l'Eternel me met dans la bouche? » Balaac dit donc : Viens avec moi en un autre lieu, d'où tu ne verras qu'une partie d'Israël, et tu ne pourras le voir tout entier ; de là, maudis-le. » Et il le conduisit en un lieu élevé sur le sommet du Phasga, et Balaam y éleva sept autels et mit sur tous un taureau et un bélier, et il dit à Balac : « Demeure ici près de ton holocauste jusqu'à ce que jaille au-devant. » Et l'Eternel vint à la rencontre de Balaam, lui mit la parole dans la bouche et dit : « Retourne vers Balac et parle lui. » Balaam, revenant, le trouva près de son holocauste, et les princes de Moab avec lui. Et Balac lui demanda : « Que t'a dit l'Eternel? » Et il commença sa parabole et dit : « Tiens-toi debout, ô Balac, et écoute; écoute, fils de Séphor. Dieu n'est pas un homme pour mentir; il n'est pas fils d'Adam pour changer. Il a dit, et ne fera-t-il pas? Il a parlé, et n'accomplira-t-il pas sa parole? J'ai reçu pour bénir : il a béni, je ne puis détourner la bénédiction. Il n'y a point d'idole en Jacob ; il n'y a point de simulacre en Israël (autrement, l'on ne voit point de malheur pour Jacob, l'on ne découvre point d'affliction pour Israël). Jéhovah, son Dieu, est avec lui; il a au milieu de lui sa royale résidence. C'est Dieu qui les a tirés de l'Egypte : sa force est celle du rhinocéros. Il n'est point d'augure contre Jacob : il n'est point de divination contre Israël. On dira en son temps à Jacob et à Israël ce que Dieu a fait. Voilà que ce peuple s'élèvera comme une lionne, il se dressera comme un lion. Il ne se reposera pas qu'il n'ait dévoré sa proie et qu'il n'ait bu le sang de ceux qu'il aura tués.» Alors Balac dit à Balaam : « Ne le maudis, ni ne le bénis! » Balaam répliqua : « Ne t'ai-je pas dit que tout ce que l'Eternel me commandera, je le ferai? » Et Balac lui dit : « Viens, et je te conduirai en un autre lieu, d'où peut-être il plaira à Dieu que tu me le maudisses.» Et il le conduisit sur le sommet du mont Phogor, qui regarde le désert. Et Balaam dit à Balac : « Elève-moi ici sept autels, et prépare autant de taureaux et de béliers. » Balac fit comme Balaam lui avait dit, et il plaça un taureau et un bélier sur chaque autel (1).

Lorsque Balaam eut vu que l'Eternel voulait qu'il bénît Israël, il n'alla plus chercher des signes de divination ; mais, tournant sa face du côté du désert et levant les yeux, il vit Israël en ses tentes, campé par tribus; et l'esprit de Dieu se saisissant de lui, il commença sa parabole : « Balaam, fils de Béor, a dit; il a dit, l'homme dont les yeux sont fermés ; il a dit, celui qui entend les paroles de Dieu, qui a vu la vision du Tout-Puissant, qui tombe les yeux ouverts : Que tes pavillons sont beaux, ô Jacob! que tes tentes sont belles, ô Israël! Elles sont comme des vallées qui s'étendent au loin, comme des jardins le long des fleuves, comme des tentes dressées par Jéhovah, comme des cèdres arrosés par les eaux. L'onde coulera de son vase, et sa postérité sera comme une grande mer; son roi prévaudra sur Agag, et son empire sera élevé en gloire. Dieu l'a tiré de l'Egypte : sa force est semblable à celle du rhinocéros; il dévore les peuples qui lui font la guerre, il leur brise les os et les perce de flèches. Il se couche pour dormir comme le lion et la lionne; qui osera le réveiller? Béni celui qui te bénira; maudit celui qui te maudira! »

Et Balac, irrité contre Balaam, frappa des mains et lui dit : « Je t'ai appelé pour maudire mes ennemis, et tu les a bénis par trois fois. Retourne en ta demeure. Je pensais te récompenser avec magnificence ; mais Jéhovah t'a privé de l'honneur. » Balaam répondit à Balac : « N'ai-je pas dit aux députés que tu m'as envoyés : Quand Balac me donnerait son palais plein d'or et d'argent, je ne pourrais transgresser l'ordre de Jéhovah, mon Dieu, pour faire ni bien ni mal d'après mon cœur? Tout ce que dira Jéhovah, je le dirai. Cependant, avant de partir, je te donnerai avis de ce que ce peuple fera à ton peuple dans les derniers temps. » Et, recommençant sa parabole, il dit : « Ainsi parle Balaam, fils de Béor; ainsi parle l'homme dont les yeux étaient fermés; ainsi parle celui qui entend les paroles de Dieu, qui connaît les secrets du Très-Haut, qui voit les visions du Tout-Puissant, qui tombe les yeux ouverts. Je le vois, mais non maintenant; je le contemple, mais non pas de près. Une étoile sortira de Jacob; un sceptre s'élèvera d'Israël, et il frappera les chefs de Moab, et il désolera tous les enfants de Seth. Edom sera son héritage, Séïr tombera au pouvoir de ses ennemis, Israël étendra ses conquêtes. Le Dominateur sortira de Jacob et perdra les restes de la ville. » Et, voyant Amalec, Balaam dit « Amalec est le premier des peuples, son avenir est : extermination! » Voyant les Cinéens, il dit : « Vos habitations sont fortes, vous avez établi vos demeures sur le sommet des rochers; Cin toutefois sera ravagé, lorsque l'Assyrien vous emmènera captifs. » Enfin, il ajouta : « Qui vivra, quand Dieu accomplira ces choses? Ils sortiront de Céthim sur des vaisseaux, ils ravageront Assur, ils ravageront Heber; mais ils périront à leur tour. » Et Balaam se leva et revint en sa demeure; et Balac retourna par le même chemin (2).

Ces prédictions de Balaam se sont accom-

(1) Num., XXIII. — (2) *Ibid.*, XXIV, 10-25.

plies depuis la première jusqu'à la dernière. Alexandre de Macédoine, après lui les Romains, sortis de la terre de Cethim (1), subjuguent, ravagent le pays d'Assur et d'Heber, puis périssent à leur tour. Les Cinéens sont emmenés en captivité par Salmanasar. Amalec est détruit par Saül; David soumet Edom et Moab. Enfin l'étoile de Jacob amène au pied de la crèche les mages de l'Orient : le Dominateur nouveau-né accomplit d'une manière plus relevée encore toutes les prédictions de puissance et de gloire.

Tandis que le peuple d'Israël campait en la plaine de Settim, près du Jourdain, plusieurs se laissèrent entraîner à la fornication avec les filles de Moab et de Madian. C'était une séduction suggérée par Balaam. N'ayant pu maudire le peuple de Dieu, il conseilla de le corrompre. Balac suivit cette infernale politique. Les filles les plus séduisantes par leur beauté invitaient les Israélites à leurs fêtes et aux festins qu'elles célébraient en l'honneur d'une idole de la volupté, nommée Baalphégor. Un grand nombre se laissèrent gagner par ces attraits, se livrèrent avec elles aux plaisirs impurs, adorèrent leurs divinités, et finirent par se faire initier au culte de l'infâme idole. Nous voyons par cet exemple ce qu'était l'idolâtrie. Ni Balac, ni Balaam, ni les filles de Madian et de Moab, ni moins encore les Israélites n'ignoraient ou ne niaient le Dieu véritable et suprême; Balaam venait de proclamer hautement son pouvoir souverain sur tous les peuples, sa providence sur tous les siècles. Si on néglige son culte, si on lui préfère d'impures idoles, ce n'est point par ignorance, c'est qu'on aime quelque chose plus que lui. Balaam, le salaire que convoitait son avarice; Balac, sa domination temporelle qu'il croyait menacée; et la multitude, des festins et les plaisirs de la chair.

Dieu dit à Moïse de rassembler les juges du peuple et de leur faire prendre les coupables en plein jour. Mais voilà qu'à la vue même de Moïse et de toute la multitude des enfants d'Israël, qui pleuraient à la porte du tabernacle, un Israélite amenait la fille d'un prince de Madian; Phinéès, fils d'Eléazar, transporté d'un saint zèle, et, comme la suite le montre, inspiré d'en haut, entra après lui dans la tente de prostitution, et transperça d'un seul coup le fornicateur et la courtisane. Aussitôt une plaie, qui avait déjà emporté vingt-quatre mille hommes, cessa; et l'Eternel fit témoigner par Moïse son contentement à Phinéès parce qu'il avait détourné sa colère des enfants d'Israël. « Voilà, disait Dieu, que je lui donne la paix de mon alliance. » Et le souverain sacerdoce, lui fut assuré, ainsi qu'à ses fils, pour des siècles (2).

Un troisième dénombrement se fit alors de tous ceux qui avaient vingt ans et au dessus, attendu que les terres déjà conquises, et celles qui étaient encore à conquérir, devaient être partagées proportionnellement au nombre. Entre cette revue faite par Moïse et Eléazar, et celle faite précédemment par Moïse et Aaron, il se trouva des différences notables.

La tribu de Ruben	43,730	au lieu de	46,500
La tribu de Siméon	22,200	—	59,300
La tribu de Gad	40,500	—	45,650
La tribu de Juda	76,500	—	74,600
La tribu d'Issachar	64,300	—	54,400
La tribu de Zabulon	60,500	—	67,400
La tribu de Manassé	52,700	—	32,200
La tribu d'Ephraïm	32,500	—	40,500
La tribu de Benjamin	45,600	—	35,400
La tribu de Dan	64,400	—	62,700
La tribu d'Aser	53,400	—	41,500
La tribu de Nephthali	45,400	—	53,400
En tout	601,730	au lieu de	603,550 (3)

Cette diminution de dix-huit cent vingt sur le nombre total, au lieu de l'augmentation qu'on pouvait attendre, vient de ce qu'il en périt beaucoup dans les châtiments par lesquels Dieu punissait les diverses révoltes. La diminution la plus forte se remarque dans la tribu de Siméon; elle est de trente-sept mille cent. Il est probable que la plupart de ce nombre périrent à cause des crimes qu'ils avaient commis avec les filles des Madianites; car cet impudent qui, sous les yeux de Moïse et de tout Israël en pleurs, s'en vint avec une de ces courtisanes, était de la tribu de Siméon. L'augmentation la plus considérable se voit dans la tribu de Manassé; elle est de vingt mille hommes. Enfin, dans le nouveau total de six cent un mille sept cent trente combattants, passés en revue dans les plaines de Moab, il n'y avait, hors Caleb et Josué, pas un de deux qui avaient été passés en revue dans le désert de Sinaï : tous étaient morts dans la solitude, suivant la prédiction de l'Eternel. Un d'entre eux, Salphaad, dans la tribu de Manassé, avait laissé cinq filles; elles vinrent demander à Moïse si elles n'auraient point d'héritage. Moïse ayant consulté l'Eternel, décida qu'elles auraient l'héritage de leur père, comme s'il vivait encore; mais à la condition qu'elles épouseraient des hommes de leur tribu, pour que leur héritage ne passât point à une tribu différente (4).

Après cette revue, Dieu commanda à Moïse de marcher contre les Madianites, afin de les punir des piéges qu'ils avaient tendus aux enfants d'Israël pour les faire tomber dans la fornication. D'après l'ordre de Dieu, mille hommes de chaque tribu se mirent en campagne; et Phinéès, fils du grand prêtre Eléazar, les accompagna avec les trompettes. Tous les mâles, en Madian, furent tués, ainsi que les femmes, à l'exception des vierges et des jeunes filles. On vengea sur ces femmes les séductions qu'elles avaient employées pour entraîner les Israélites dans la fornication et l'idolâtrie. Parmi les morts se trouvèrent cinq rois de Madian, et de plus Balaam, fils de Béor, dont la perfide suggestion avait

(1) I Maccb., I, 1. — (2) Num., XXV, 6-13. — (3) *Ibid.*, XXVI, 2-51. — (4) *Ibid.*, XXVII, 1-11.

occasionné tous ces désastres. Le butin se montait à six cent soixante-quinze mille brebis, soixante-douze mille bœufs, soixante-un mille ânes, et trente-deux mille personnes du sexe féminin qui étaient demeurées vierges. On fit deux parts : une moitié fut donnée à ceux qui avaient combattu, et l'autre au reste du peuple. Sur la part des combattants, on réserva, pour la part de l'Eternel, la cinquième partie, entre autres trente-deux vierges qui devaient servir au tabernacle comme esclaves. Sur la part du peuple, on réserva également le cinquantième pour les lévites. Enfin, les combattants ayant remarqué que pas un d'eux n'avait péri, ils offrirent encore chacun à l'Eternel tout ce qu'ils avaient trouvé de bijoux d'or dans le butin ; le poids en monta à seize mille sept cent cinquante sicles, ce qui fait un peu plus de cent cinquante-cinq kilogrammes neuf cent quatre-vingt-six grammes, poids décimal.

Vers la fin de la quarantième année que le peuple d'Israël voyageait dans le désert, et au moment qu'il devait passer le Jourdain, l'Eternel dit à Moïse : « Monte sur cette montagne d'Abarim, et de là regarde la terre que je donnerai aux enfants d'Israël ; et lorsque tu l'auras regardée, tu iras aussi vers ton peuple, comme Aaron, ton frère, y est allé ; parce que vous m'avez offensé dans le désert de Sin, en la Contradiction de la multitude, lorsque vous me deviez glorifier, en sa présence, sur les eaux. » Ce sont les eaux de Contradiction, en Cadès au désert de Sin. Et Moïse répondit à l'Eternel : « Que Jéhovah, le dieu des esprits et de toute chair, choisisse un homme qui veille sur cette multitude, et qui puisse entrer et sortir devant elle et la faire sortir et entrer, de peur que l'Eglise ou l'Assemblée de l'Eternel ne soit comme des brebis sans pasteur. » Et l'Eternel dit à Moïse : « Prends Josué, fils de Nun, homme en qui est l'esprit, et mets ta main sur lui ; présente-le devant le grand prêtre Eléazar et devant toute l'assemblée : là, donne-lui les ordres en la présence de tous, et mets sur lui une partie de ta gloire, afin que toute l'assemblée des enfants d'Israël l'écoute. Il se présentera devant le grand-prêtre Eléazar, et consultera par lui l'oracle de Jéhovah : selon sa parole ils sortiront, selon sa parole ils entreront, lui et tous les enfants d'Israël avec lui, ainsi que le reste de la multitude. » Moïse fit donc comme l'Eternel lui avait commandé : il prit Josué, le présenta au grand-prêtre Eléazar et à toute l'assemblée, et ayant imposé ses mains sur sa tète, il lui donna les ordres tels que l'Eternel les lui avait dictés.

Toute puissance vient de Dieu, et celle du grand-prêtre et celle du chef temporel de la nation ; mais, comme on le voit ici, elles sont tellement ordonnées de Dieu, que la seconde doit se régler sur la première. C'est d'après les oracles du pontife que doivent se conduire et le prince et la multitude qu'il gouverne.

Avant de s'en aller, Moïse parla aux enfants d'Israël, comme l'Eternel lui avait commandé. Il leur rappela la conduite merveilleuse de Dieu à leur égard, leur expliqua sa loi, leur fit connaître ses nouvelles ordonnances, et les exhorta à lui être fidèles. « Vous n'ajouterez rien, dit-il, à ce que je vous ordonne, et vous n'en retrancherez rien, afin de garder les commandements de l'Eternel, votre Dieu, que je vous prescris. Vous les observerez et les garderez ; car telle sera votre sagesse et votre intelligence devant les peuples. Quand ils entendront tous ces préceptes ils diront : Cette grande nation n'est qu'un peuple sage et intelligent. En effet, où est la nation, si grande qu'elle soit, qui ait des dieux si près d'elle, comme Jéhovah, notre Dieu, chaque fois que nous l'invoquons ? Où est la nation, si illustre qu'elle soit, qui ait des lois et des jugements justes comme toute cette doctrine que je mets aujourd'hui devant vos yeux ? »

« Observe-toi donc et garde bien soigneusement ton âme, de peur que tu n'oublies les paroles que tu as vues, et qu'elles ne s'effacent jamais de ton cœur tous les jours de ta vie. Tu les enseigneras à tes fils et aux fils de tes fils ; tu leur diras le jour que tu parus devant l'Eternel, ton Dieu, en Horeb, quand l'Eternel me parla, disant : Assemble le peuple, et je leur ferai entendre mes paroles, afin qu'ils apprennent à me craindre tous les jours qu'ils vivront sur la terre, et afin qu'ils l'apprennent aussi à leurs enfants. Et vous vous approchâtes du pied de la montagne, et la montagne brûlait jusqu'au ciel, et les ténèbres, et les nuages, et l'obscurité la couvraient. Et l'Eternel, votre Dieu, vous parla du milieu du feu. Vous avez entendu la voix de ses paroles, mais vous n'avez vu aucune forme. Et il vous déclara lui-même son alliance qu'il vous a commandé d'observer, savoir les dix paroles qu'il écrivit sur deux tables de pierre. »

Moïse prédit au peuple ce qui lui arriverait dans l'avenir, comment ils seraient dispersés parmi les nations, s'ils s'éloignaient de l'Eternel. « Mais lorsque vous y chercherez l'Eternel, votre Dieu, vous le trouverez, si toutefois vous le cherchez de tout votre cœur et de toute votre âme. Lorsque tu seras dans l'angoisse, et que toutes choses te seront arrivées, dans les derniers jours tu reviendras à l'Eternel ton Dieu, et tu écouteras sa voix ; car l'Eternel est un Dieu de miséricorde : il ne t'abandonnera point, il ne te détruira point entièrement, il n'oubliera point l'alliance qu'il a jurée à tes pères. »

« Car, interroge les jours qui ont été avant toi, depuis le jour que Dieu a créé l'homme sur la terre et depuis une extrémité du ciel jusqu'à l'autre, s'il s'est fait une chose aussi grande, ou si jamais on a ouï qu'un peuple ait entendu la voix de Dieu, parlant du milieu du feu, comme vous avez entendu, et qu'il ait vécu ; ou qu'un Dieu ait entrepris d'aller et de se choisir une nation du milieu des na-

tions, par des épreuves, des signes et des miracles, par des combats, par une main puissante, par un bras étendu, par de grandes terreurs, comme l'Eternel, votre Dieu, a fait pour vous en Egypte devant tes yeux. »

« Tu l'as vu, afin que tu saches que Jéhovah est Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre que lui. Il t'a fait entendre sa voix du ciel pour t'instruire; et sur la terre, il t'a fait voir son feu terrible, et tu as ouï ses paroles du milieu du feu, parce qu'il a aimé tes pères et choisi leur race après eux ; et il t'a fait sortir de l'Egypte, marchant devant toi en sa puissance, pour chasser devant ta face de très-grandes nations, plus fortes que toi, pour t'introduire en leur terre et te la donner en héritage, comme tu le vois en ce jour. Sache donc aujourd'hui et grave en ton cœur que Jéhovah est Dieu, et dans les hauteurs du ciel, et dans les profondeurs de la terre, et qu'il n'en est point d'autre (1). »

« Ecoute, Israël, dit-il encore : Jéhovah, notre Dieu, Jéhovah est un. Et tu aimeras Jéhovah, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force. Et ces paroles que je te commande aujourd'hui seront dans ton cœur; tu les inculqueras à tes enfants, tu en parleras et assis en ta maison, et marchant dans le chemin, et avant de dormir, et à ton réveil. Tu les lieras comme un signe dans ta main, tu les suspendras comme un souvenir devant tes yeux, tu les écriras sur le seuil de ta maison et sur tes portes (2). »

Après de nouveaux avis pour les prémunir contre le commerce avec les peuples païens et contre l'idolâtrie; après leur avoir rappelé de nouveau les bienfaits du Seigneur, il s'écrie : « Et maintenant, ô Israël, qu'est-ce que l'Eternel, ton Dieu, demande de toi, sinon que tu craignes l'Eternel, ton Dieu, et que tu marches dans ses voies, et que tu l'aimes, et que tu serves l'Eternel, ton Dieu, de tout ton cœur et de toute ton âme ; que tu gardes les commandements de l'Eternel et ses ordonnances que je te prescris en ce jour, afin que tu sois heureux. Regarde : à Jéhovah, ton Dieu, est le ciel, et les cieux des cieux, et la terre, et tout ce qui est dessus. Et cependant Jéhovah a chéri de préférence tes pères ; il les a aimés tellement, qu'il a choisi leur race après eux, vous-mêmes, d'entre toutes les nations, comme on le voit en ce jour. Ayez donc soin de circoncire votre cœur, et ne vous endurcissez pas davantage, parce que Jéhovah, votre Dieu, c'est lui le Dieu des dieux et le Seigneur des seigneurs; le Dieu grand, et puissant, et terrible, qui n'a point égard aux personnes, ni aux présents, qui fait justice à l'orphelin et à la veuve, qui aime l'étranger et lui donne la nourriture et le vêtement. Vous aimerez donc aussi l'étranger, parce que vous avez été vous-mêmes étrangers dans la terre d'Egypte. C'est Jéhovah, ton Dieu, que tu craindras ; c'est lui que tu serviras, c'est à lui que tu t'attacheras, c'est en son nom que tu jureras. C'est lui ta gloire, lui ton Dieu, lui qui a fait pour toi ces merveilles si grandes et si terribles dont tes yeux ont été témoins. Tes pères descendirent en Egypte au nombre de soixante-dix, et voilà que maintenant, Jéhovah, ton Dieu, t'a multiplié comme les étoiles du ciel (3). »

L'homme de Dieu, embrassant à la fois le passé, le présent et l'avenir, rappelle au peuple la grande promesse du Rédempteur; promesse faite dès le temps d'Adam et d'Eve, au paradis, après leur chute ; promesse confirmée aux patriarches, avant et après le déluge : promesse qui était l'âme de l'ancienne alliance, comme le Rédempteur promis est l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin de toute la religion, depuis la chute de nos premiers pères jusqu'au jugement dernier.

« L'Eternel, ton Dieu, te suscitera du milieu de toi, d'entre tes frères, un Prophète comme moi; c'est lui que vous écouterez. Selon que tu as demandé à l'Eternel, ton Dieu, en Horeb, au jour de l'assemblée, et que tu as dit : Que je n'entende plus désormais la voix de l'Eternel, mon Dieu, et que je ne voie plus ce feu terrible, de peur que je ne meure. Et l'Eternel me dit : Ils ont bien parlé. Je leur susciterai du milieu de leurs frères un Prophète comme toi, et je mettrai mes paroles dans sa bouche; c'est lui qui leur dira tout ce que je lui ordonnerai. Et quiconque n'écoutera point les paroles qu'il dira en mon nom, moi j'en poursuivrai la vengeance (4). »

Ce Prophète comme Moïse, ce Prophète qui, comme Moïse, commande à la nature en maître; qui, comme Moïse, est le médiateur d'une alliance avec Dieu; qui, comme Moïse, forme un nouveau peuple, avec un nouveau sacerdoce, une nouvelle législation, c'est le Fils de l'homme, à qui Moïse et Elie rendent hommage sur le Thabor, et dont l'Eternel a dit : « Voilà mon fils bien-aimé, écoutez-le. » Et, pour n'avoir pas voulu l'entendre, les Juifs sont accablés depuis dix-huit siècles de la vengeance divine.

Moïse dit encore : « Le commandement que je te prescris en ce jour n'est ni au-dessus de toi, ni loin de toi; il n'est point dans le ciel, en sorte que tu puisses dire : Qui de nous peut monter au ciel et nous apporter ce commandement, afin que nous l'entendions et que nous l'accomplissions par nos œuvres ? Il n'est point au delà de la mer pour que tu t'excuses, disant : Qui de nous pourra passer la mer, pour l'apporter jusqu'à nous, afin que, l'ayant entendu, nous puissions faire ce qui est ordonné ? Mais ce commandement est tout près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur, afin que tu l'accomplisses. Regarde : j'ai mis aujourd'hui devant toi la vie et les biens, et la mort et les maux; car je t'ai ordonné d'aimer l'Eternel, ton Dieu, de marcher dans ses voies, d'observer ses préceptes, ses cérémonies et ses

(1) Deut., IV, 2-39. — (2) *Ibid.*, VI, 4-9. — (3) Deut., X, 12-22. — (4) *Ibid.*, XVIII, 15-19.

ordonnances, afin que tu vives, et qu'il te multiplie, et qu'il te bénisse dans la terre que tu vas posséder (1)

« Je prends aujourd'hui à témoin le ciel et la terre que je t'ai proposé la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction : choisis donc la vie, afin que tu vives, toi et ta postérité ; afin que tu aimes l'Eternel, ton Dieu, et que tu obéisses à sa voix, et que tu lui demeures attaché (2). »

Moïse alla donc et proféra ces paroles devant tout Israël : « J'ai cent vingt ans aujourd'hui ; je ne puis plus sortir et entrer ; de plus, l'Eternel m'a dit : Tu ne passeras point ce Jourdain. L'Eternel, ton Dieu, lui-même passera devant toi ; lui-même il exterminera devant toi ces nations, et tu les possèderas. Josué marchera devant toi, selon que l'Eternel l'a ordonné. Courage et fermeté ! Ne craignez point, ne tremblez pas à leur aspect ; car l'Eternel, ton Dieu, lui-même marche avec toi, et il ne détournera point la main ni ne t'abandonnera. »

Et Moïse appela Josué, et lui dit devant tout Israël : « Sois ferme et courageux, car tu introduiras ce peuple dans la terre que l'Eternel a juré à ses pères de lui donner, et tu la partageras au sort entre les tribus. L'Eternel lui-même, qui marche devant ta face, sera avec toi : il ne détournera point sa main, il ne t'abandonnera point ; ne crains pas, ne te laisse point abattre. »

Et Moïse écrivit cette loi et il la donna aux prêtres, enfants de Lévi, qui portaient l'arche de l'alliance de l'Eternel, ainsi qu'à tous les anciens d'Israël ; et il leur ordonna, disant : « Après sept ans, dans l'année de la rémission et en la solennité des tabernacles, quand tous les enfants d'Israël paraîtront devant l'Eternel, ton Dieu, au lieu qu'il aura choisi, tu liras cette loi devant tout Israël, à leurs oreilles ; tout le peuple étant assemblé, et les hommes et les femmes, les enfants et l'étranger qui est dans tes portes, afin qu'ils écoutent et qu'ils apprennent à craindre l'Eternel, votre Dieu, à observer et accomplir toutes les ordonnances de cette doctrine, et que leurs enfants mêmes, qui maintenant l'ignorent, puissent entendre, et qu'ils craignent l'Eternel, votre Dieu, tous les jours que vous vivrez sur la terre que vous allez posséder, quand vous aurez passé le Jourdain. »

Et l'Eternel dit à Moïse : « Voilà que les jours de ta mort sont proches ; appelle Josué, et présentez-vous tous deux devant le tabernacle du témoignage, afin que je lui donne mes ordres. » Moïse et Josué allèrent donc se présenter devant le tabernacle du témoignage. Et l'Eternel parut là, dans la colonne de nuée qui s'arrêta à l'entrée du tabernacle ; et l'Eternel dit à Moïse : « Voilà que tu dormiras avec tes pères, et ce peuple s'élevant en tumulte se prostituera à des dieux étrangers, dans la terre où il va entrer pour y habiter. Il me délaissera et rendra vaine l'alliance que j'ai établie avec lui. Et ma fureur s'embrasera contre lui en ce jour, et je le délaisserai, et je lui cacherai ma face ; et il sera en proie à tous les maux, et toutes les afflictions l'envahiront, de sorte qu'il dira en ce jour : N'est-ce point parce que Dieu n'est pas avec moi que ces maux m'ont envahi ? Et moi, je cacherai et je cèlerai ma face en ce jour, à cause de tous les maux qu'i a faits en se tournant vers les dieux étrangers. C'est pourquoi maintenant écrivez ce cantique et apprenez-le aux enfants d'Israël, et mettez-le dans leur bouche, afin que chacun me soit un témoin parmi les enfants d'Israël. »

Avec ce cantique, Moïse acheva d'écrire les paroles de la loi dans un livre qu'il remit entre les mains des prêtres, avec ordre de le placer à côté de l'arche d'alliance, afin qu'il fût un témoignage contre Israël. « Car je connais ton obstination et ta tête inflexible. Moi, vivant encore et marchant avec vous, vous avez toujours murmuré contre l'Eternel ; combien plus quand je serai mort ! Rassemblez-moi tous les anciens de vos tribus et vos magistrats, et je leur dirai ces paroles et j'invoquerai contre eux le ciel et la terre. »

Moïse prononça donc aux oreilles de tout le peuple d'Israël les paroles de ce cantique, et le récita jusqu'à la fin.

« Cieux, prêtez l'oreille, je vais parler : terre, écoute les paroles de ma bouche.

« Que ma doctrine s'assemble en gouttes comme la pluie ; que ma parole distille comme la rosée, comme la pluie douce sur l'herbe, comme une ondée sur le gazon ; car j'invoquerai le nom de Jéhovah : rendez gloire à notre Dieu.

« Roc immuable, ses œuvres sont parfaites ! toutes ses voies, le jugement même ! c'est un Dieu fidèle et sans iniquité ; il est juste et droit.

« La corruption de ses enfants retombe-t-elle sur lui ? Nullement, mais sur eux-mêmes. A eux la honte, génération revêche et perverse.

« Voilà ta reconnaissance envers Jéhovah, peuple insensé et stupide ! N'est-ce pas lui ton père ? lui qui t'a racheté ? lui qui t'a fait ? lui qui t'a constitué ?

« Souviens-toi des jours de l'antiquité, considère les années des générations et des générations. Interroge ton père, et il t'annoncera ; tes vieillards, et ils te diront.

« Quand le Très-Haut instituait les nations, quand il séparait les enfants d'Adam, il marqua les limites des peuples, selon le nombre des fils d'Israël.

« Car la part de Jéhovah est son peuple, Jacob est la portion de son héritage.

« Il le trouva dans une terre déserte, dans un lieu d'horreur et de vaste solitude ; il le conduisit çà et là, et il l'instruisit, et il le garda comme la prunelle de son œil.

(1) Deut., xxx, 11-17. — (2) *Ibid.*, xxx, 19 et 20.

« Comme l'aigle qui provoque ses petits à voler et plane autour d'eux, il a étendu ses ailes ; il l'a pris et enlevé sur ses épaules.

« Jéhovah seul le conduisait, nul dieu étranger n'était avec lui. Il le voitura par-dessus les hauteurs de la terre, le nourrit du fruit des champs, lui fit recueillir le miel du rocher et l'huile de la pierre la plus dure.

« Le beurre des troupeaux et le lait des brebis avec la graisse des agneaux et des béliers de Basan, avec la chair des chevreaux et la fleur du froment ; il l'abreuva du sang le plus pur de la vigne.

« Le peuple bien-aimé s'engraissa et il regimba ; engraissé, rassasié, plein d'embonpoint, il a délaissé le Dieu qui l'a fait, et dédaigné le roc de son salut.

« Ils l'ont provoqué par des êtres étrangers, et ils ont excité sa colère par des abominations.

« Ils ont sacrifié aux démons, à des *non-dieux*, à des dieux qu'ils ne connaissaient pas, à des nouveaux venus d'un jour, que ne craignaient point vos pères.

« Le roc qui t'a engendré (1), tu l'as perdu de souvenir ; tu as oublié le Dieu, ton Créateur !

« Jéhovah le vit, son courroux s'est ému, provoqué par ses fils et par ses filles. Il a dit : Je leur cacherai ma face, je contemplerai leur fin ; car c'est une race perverse, des enfants infidèles.

« Ils m'ont provoqué par des *non-dieux*, ils m'ont irrité par leurs êtres du néant ; je les provoquerai aussi par un *non-peuple*, je les irriterai aussi par une nation insensée.

« Un feu s'est allumé dans ma colère ; il brûlera jusque dans le fond des enfers ; il dévorera la terre avec ses germes ; il consumera les fondements des montagnes.

« J'assemblerai sur eux les maux, j'épuiserai sur eux mes flèches ; ils seront en proie à la famine, dévorés par la fièvre et des contagions envenimées ; j'enverrai contre eux la dent des bêtes féroces et le venin brûlant de celles qui rampent dans la poussière.

« Le glaive les dévastera au dehors, et au dedans l'épouvante, l'adolescent et la vierge, l'enfant à la mamelle et l'homme à cheveux blancs.

« Je disais : Je les exterminerai, j'anéantirai leur mémoire du milieu des hommes.

« Mais, à cause de la fureur de l'ennemi, j'ai différé ; de peur que leurs adversaires ne s'enorgueillissent et ne disent : C'est notre main puissante, et non Jéhovah, qui a fait toutes ces choses.

« Car c'est une nation qui n'a ni sens, ni intelligence. S'ils étaient sages, ils y réfléchiraient, ils considéreraient la fin.

« Comment un seul en poursuit-il mille, et deux mettent-ils en fuite des myriades ? n'est-ce pas parce que Celui qui les protégeait comme un roc, les a vendus, et que Jéhovah les a livrés en proie ?

« Car le roc qui nous protége n'est pas comme le leur ; nos ennemis mêmes peuvent en être juges.

« Mais leur vigne est la vigne de Sodome (2), du terroir de Gomorrhe ; leur raisin est un raisin de fiel, leurs grappes ne sont qu'amertume ; leur vin est l'écume des dragons et le venin mortel des aspics.

« N'est-il pas renfermé dans mes secrets, scellé dans mes trésors ? A moi la vengeance, à moi de leur rendre au temps que leur pied chancellera ! Le jour de la perdition est proche, et l'avenir se hâte pour eux.

« Car Jéhovah jugera son peuple, il aura pitié de ses serviteurs ; il verra que leur main est défaillante, que le plus en assurance a succombé aussi bien que le reste.

« Et il dira : Où sont leurs dieux, sur lesquels ils s'appuyaient comme sur un roc, qui mangeaient la graisse de leurs victimes et buvaient le vin de leurs libations ? Qu'ils se lèvent, qu'ils viennent à votre secours, qu'ils vous protégent dans votre détresse !

« Reconnaissez maintenant que c'est moi, moi seul, et qu'il n'y a point de Dieu à côté de moi. C'est moi qui tue, et moi qui fais vivre ; c'est moi qui frappe, et moi qui guéris : nul ne délivre de ma main.

« Je lève ma main vers les cieux, et je dis : Aussi vrai que je vis dans l'éternité !

« Si j'aiguise la foudre de mon épée, si mon bras s'arme du jugement, je me vengerai de mes ennemis, je payerai leur salaire à ceux qui me haïssent.

« J'enivrerai mes flèches de sang, mon épée dévorera leur chair : les uns seront livrés à la mort, les autres, la tête nue, iront en captivité.

« Nations ! louez son peuple, parce qu'il vengera le sang de ses serviteurs, qu'il tirera vengeance de ses ennemis, et qu'il sera propice à la terre de son peuple. »

Moïse vint donc et récita toutes les paroles de ce cantique aux oreilles du peuple, lui et Josué, fils de Nun.

Et Israël chanta dès lors, avec sa future histoire, celle des grandes nations de la terre. Pour lui, comblé de bienfaits, et cependant ingrat et rebelle, il sera châtié ; mais l'Eternel ne l'exterminera point ; une bénédiction finale lui est réservée. Les nations qui, en exécutant les desseins de Dieu à l'égard de son peuple, s'en attribuaient la gloire et ne se proposaient que leur ambition à satisfaire, seront visitées à leur tour : le carnage, la captivité, la mort les attendent ; aucun espoir ne leur est laisse. Et de fait, où sont maintenant les Assyriens de Nabuchodonosor, les Mèdes et les Perses d'Assuérus, les Grecs d'Alexandre, les Romains de César ? Ils ont disparu avec leurs vastes

(1) Comme le roc engendre un fleuve. — (2) Aujourd'hui encore, il croît dans les environs de la mer Morte une espèce de plante ou de vigne dont les grappes produisent un suc très-vénéneux.

empires, tandis qu'après trente et quarante siècles, Israël est encore là pour redire son cantique.

Lorsque Moïse eut achevé de dire ces choses à tout Israël, il conclut : « Appliquez vos cœurs à toutes les paroles que je vous donne en témoignage aujourd'hui, afin que vous ordonniez à vos fils de garder et d'accomplir tout ce qui est écrit dans cette loi ; car ce n'est pas une parole vaine pour vous, c'est votre vie ; c'est elle qui prolongera vos jours dans la terre que vous allez posséder au delà du Jourdain. »

Le même jour l'Eternel dit à Moïse : « Monte sur la montagne d'Abarim, sur la montagne de Nébo, qui est dans la terre de Moab, vis-à-vis de Jéricho, et regarde la terre de Chanaan que je donnerai aux fils d'Israël pour la posséder. Et meurs sur la montagne, après y être monté, et sois réuni à ton peuple, comme ton frère Aaron mourut sur la montagne de Hor et a été réuni à son peuple ; parce que vous avez prévariqué contre moi aux eaux de Contradiction, en Cadès, au désert de Tsin, et vous ne m'avez pas sanctifié parmi les enfants d'Israël. Tu verras la terre que je leur donnerai, mais tu n'y entreras pas (1). »

Moïse, comme un père sur le point de quitter sa famille, donna sa bénédiction à chaque tribu, et termina par ces mots : « Nul n'est semblable à ton Dieu, ô Israël : il monte les cieux comme un char pour venir à ton secours; sa gloire resplendit dans les nuées, sa demeure est l'éternité, les siècles sont sous sa main. Il chassera l'ennemi devant ta face et dira : Sois exterminé ! Israël habitera en assurance; la fontaine de Jacob coulera seule dans une terre de froment et de vin ; les cieux qui le couvrent distilleront la rosée. Bienheureux es-tu, ô Israël ! Qui est semblable à toi, peuple sauvé par Jéhovah? Il est le bouclier de ta défense, il est le glaive de ta gloire ; tes ennemis auront le démenti en toi ; tu marcheras sur leurs hauteurs (2). »

Et Moïse monta des plaines de Moab sur la montagne de Nébo, au sommet du Phasga, vis-à-vis de Jéricho ; et l'Eternel lui montra toute la terre de Galaad, jusqu'à Dan, et tout Nephthali, et la terre d'Ephraïm et de Manassé, et toute la terre de Juda, jusqu'à la mer occidentale et la région du midi, et la plaine de Jéricho, la ville des Palmes, jusqu'à Ségor. Et l'Eternel lui dit : « Voici la terre que j'ai promise avec serment à Abraham, à Isaac et à Jacob, disant : Je la donnerai à ta postérité. Tu l'as vue de tes yeux, et tu n'y entreras pas. « Et Moïse, serviteur de l'Eternel, mourut là, dans la terre de Moab, par le commandement de l'Eternel. Et il l'ensevelit dans la vallée de la terre de Moab, en face de Phogor ; et aucun homme n'a connu le lieu de sa sépulture jusqu'à ce jour. Moïse avait cent vingt ans quand il mourut : ses yeux ne s'étaient point obscurcis, sa force ne l'avait point quitté. Et les fils d'Israël le pleurèrent dans la plaine de Moab durant trente jours (3). Aujourd'hui encore, les restes dispersés d'Israël pleurent chaque année la mort de Moïse.

A l'époque où mourut le législateur de cette nation toujours vivante, on ne voit d'histoire certaine et suivie chez aucun peuple. Ceux qui plus tard se rendirent célèbres, les Grecs et les Romains n'existaient point encore. La plupart même des personnages qu'ils honorèrent dans la suite comme des dieux, n'étaient pas encore nés. La Grèce nous apparaît habitée alors par des barbares sans lettres et sans agriculture, Cadmus ne leur avait point encore apporté l'alphabet de Phénicie. Cérès ne leur avait point encore enseigné à cultiver les champs. Troie n'était pas encore fondée ; Rome ne le fut que sept à huit siècles après.

Nul homme semblable à Moïse dans les annales du genre humain. A travers trente et quarante siècles, un peuple humainement inexplicable en rappelle continuellement la naissance, la vie, la mort, les prodiges, les lois, dans ses fêtes, ses usages, ses cérémonies ; on lit le code avec un tel respect, qu'il y a compté toutes les lettres. Les chrétiens, qui depuis dix-huit cents ans forment la portion la plus éclairée et la plus illustre de l'humanité, le célèbrent comme le médiateur de l'ancienne alliance, comme le grand envoyé de Dieu pour raffermir la vérité dans le monde et le préparer à la venue du Rédempteur. Les Arabes, les Turcs, les Persans le révèrent comme un prophète du Très-Haut. Les Grecs et les Romains, quoique généralement peu exacts en fait d'histoire, s'accordent néanmoins, ainsi que nous l'avons vu, à nous le représenter comme un personnage extraordinaire et comme le législateur des Hébreux.

Ce que n'a fait nul humain législateur, rappeler aux hommes la première de toutes les vérités, qu'il existe un Etre suprême, Créateur du ciel et de la terre et souverain Seigneur de toutes choses ; leur prescrire avant tout le premier de tous les devoirs, d'adorer ce Dieu souverain et de ne servir que lui ; soumettre à ses lois adorables la nation comme l'individu, le roi comme l'esclave ; constituer un peuple avec ses dogmes ; promener ce peuple, le secouer parmi l'univers, comme un flambeau qui ne saurait s'éteindre ; conserver de cette sorte au genre humain la sagesse, la raison, la dignité, la religion véritable ; voilà ce que Moïse a fait, ou plutôt voilà ce qu'a fait, par Moïse, Dieu lui-même. Après le Christ, rien n'a paru sur la terre d'aussi grand que Moïse. Moïse et le Christ, Dieu seul pouvait nous montrer cela.

Nul homme ne s'oublia autant lui-même pour servir les hommes. Il n'y a rien de plus ingrat envers Moïse que le peuple juif ; il n'y

(1) Deut., XXXII, 48-52. — (2) *Ibid.*, XXXIII, 26-29. — (3) *Ibid.*, XXXIV, 1-8.

a rien de meilleur envers le peuple juif que Moïse. On n'entend partout que des murmures. Des menaces, il passe aux effets. Tout le peuple criait et voulait le lapider. Mais pendant cette fureur, il plaide sa cause devant Dieu qui voulait le perdre. « Je les frapperai de peste, et je les exterminerai, et je te ferai prince d'une grande nation plus puissante que celle-ci. — Oui, Seigneur! répondit Moïse, afin que les Egyptiens blasphèment contre vous. Glorifiez plutôt votre puissance, ô Dieu patient et de grande miséricorde, et pardonnez à ce peuple selon vos bontés infinies. » Il ne répond pas seulement aux promesses que Dieu lui fait, occupé du péril de ce peuple ingrat, et s'oubliant toujours lui-même. Bien plus, il se dévoue pour eux : « Seigneur, ou pardonnez-leur ce péché, ou effacez-moi de votre livre. »

Et après tant de travaux, après qu'il a supporté l'ingratitude de ce peuple durant quarante ans, pour le conduire en la terre promise, il en est exclu : Dieu le lui déclare, et que cet honneur était réservé à Josué. Quant à Moïse, il lui dit : « Ce ne sera pas vous qui introduirez ce peuple dans la terre que je lui donnerai. » Comme s'il lui disait : Vous en aurez le travail, et un autre en aura le fruit. »

Dieu lui déclare sa mort prochaine; Moïse, sans s'étonner et sans songer à lui-même, le prie seulement de pourvoir au peuple. Que le Dieu de tous les esprits donne un conducteur à cette multitude, qui puisse marcher devant elle, qui la mène et la ramène, de peur que le peuple du Seigneur ne soit comme des brebis sans pasteur. »

Il lui ordonne une grande guerre en ces termes : « Tu vaincras le peuple des Madianites, et puis tu mourras. » Il veut lui faire savoir qu'il ne travaille pas pour lui-même, et qu'il est fait pour les autres. Aussitôt, et sans dire un mot sur sa mort prochaine, Moïse donne ses ordres pour la guerre et l'achève tranquillement.

Il achève le peu de vie qui lui reste à enseigner le peuple et à lui donner les instructions qui composent le livre du Deutéronome; et puis il meurt sans aucune récompense sur la terre, dans un temps où Dieu les donnait si libéralement. Aaron a le sacerdoce pour lui et pour sa postérité; Caleb et sa famille sont pourvus magnifiquement; les autres reçoivent d'autres dons, Moïse, rien; on ne sait ce que devient sa famille. C'est un personnage public né pour le bien de l'univers (1).

Il meurt, cet homme à qui Dieu parlait face à face comme un ami à son ami; il meurt, et de quelle mort? A la vue du peuple qu'il a sauvé, il monte sur la montagne, accompagné, suivant la tradition hébraïque, de Josué, son successeur, du grand-prêtre Eléazar, et du conseil des anciens (2). Arrivé au sommet, Dieu lui fait voir l'héritage de promission. Mais ce qui le rendit heureux, ce n'est pas tant ce qu'il voit que Celui qui le lui montre. Autrefois, il avait demandé à contempler sa gloire : il lui avait répondu : « Nul ne me verra qu'il ne meure. » Son vœu est sans doute accompli alors. Il vit Dieu et mourut. Son âme, unie sans intermédiaire à Celui qui est, se détacha de son enveloppe mortelle. Il mourut ainsi, non pas de mort, mais de vie, aimé de Dieu et des hommes (3); aimé de Dieu, qui l'appelait son ami, aimé de Dieu, qui ensevelit son corps par le ministère du chef de ses anges (4); aimé du Christ, qui, devant le jour des jours, lui ressuscitera ce corps glorieux et immortel, s'entretiendra avec lui, sur la montagne sainte, du mystère de l'éternelle miséricorde, entrera avec lui triomphant au plus haut des cieux; aimé des hommes à qui Dieu cache le lieu de sa sépulture, de peur que, dans l'excès de leur reconnaissance, ils ne fassent de lui un dieu; aimé des hommes, qui, après Dieu, lui doivent ce qu'ils ont de plus précieux, la raison et la religion véritables; aimé des hommes, qui, après Dieu, lui doivent de savoir d'où ils viennent, et où ils vont, ce qu'ils sont et ce qu'ils doivent être.

(1) Bossuet, *Politique tirée*, etc., l. III. — (2) Josèphe, *Ant.*, l. IV, c. VIII, *in fine*. — (3) Eccli., XLVI. — (4) *Epist. Judæ.*, I, 9.

DISSERTATIONS SUR LE LIVRE HUITIÈME

CONSTITUTION DU PEUPLE JUIF.

Jusqu'ici, Dieu a contracté avec le genre humain deux alliances : l'une dans la personne d'Adam, l'autre dans la personne de Noé. La première, détruite par le péché originel, puis relevée par la promesse du Rédempteur, a disparu avec l'humanité sous les eaux du déluge. La seconde, qui restaurait l'Eglise patriarcale, est maintenant ébranlée par la recrudescence de la corruption et par l'eclosion de l'idolâtrie. Dieu, n'écoutant cette fois que sa miséricorde, contracte avec Abraham, son serviteur, une troisième alliance. Cette nouvelle alliance a pour but de raffermir l'alliance noachide, de sauver au moins dans une famille le dépôt des traditions, et de préparer la transformation du sacerdoce domestique en un sacerdoce national. La famille d'Abraham devient ainsi la famille sacerdotale, la famille-Eglise. Non qu'en la choisissant Dieu répudie les autres ; loin de là. Ce choix est une bénédiction, non un retrait de grâce ; et ce bienfait n'est accordé qu'en vue du genre humain. Aussi, tandis que la famille choisie s'honore des grands noms d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, les autres familles comptent-elles d'éminents personnages qui ne sont certainement pas hors de l'Église. Il suffit de citer le roi-prêtre Melchisédech, de la race cependant maudite de Chanaan, et le berger de Hus, Job, de la descendance déshéritée d'Esaü. Maintenant cette famille se multiplie dans la vie nomade, est initié plus tard, en Egypte, au secret de la civilisation, et s'attache, sous l'oppression, à sa foi et à sa nationalité. Son chef futur a été formé par une éducation savante et par la retraite du désert. Le peuple lui-même a trouvé sa préparation prochaine dans les plaies d'Egypte et dans les châtiments qui ont frappé sa propre infidélité. Dieu paraît au milieu des foudres du Sinaï, et impose une révélation plus complète que la première à la nation sortie de la famille d'Abraham. Désormais ce ne sera plus seulement la famille choisie, mais la *nation prédestinée, le peuple de Dieu*. Ce sera l'Eglise qui devra conserver, avec le dépôt des traditions, l'ensemble des institutions ecclésiastiques et préparer, par un miracle perpétuel, l'avénement du Messie.

L'objet de cette dissertation est d'étudier avec quelques détails la constitution religieuse et la constitution politique données par Dieu à son peuple.

CHAPITRE PREMIER

Constitution religieuse.

La constitution religieuse du peuple Juif comprend un symbole, une loi, des sources doctrinales du symbole et de la loi, la fin de la loi pour les individus, et les institutions établies pour atteindre cette fin dans l'Eglise nationale du Mosaïsme.

L'ensemble des vérités à croire, autrement dit le symbole, est, dans l'Eglise mosaïque le même, au fond, que dans l'Eglise patriarcale ; seulement ces vérités sont un peu plus développées. Dieu est mieux connu dans son essence et dans ses attributs ; il est mieux connu surtout dans ses opérations extérieures de créateur, de législateur, de juge, de rémunérateur de la vertu, et de vengeur du crime. L'idée de Dieu est clairement posée par le Décalogue. Dieu s'affirme quand il se définit : « *Celui qui est.* » Le sabbat est un perpétuel souvenir de la création. Dieu se fait connaître sous un autre aspect quand il se dit : « Le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu qui préside à la destinée des familles et des peuples. Du fait de ses communications avec Moïse, résulte l'idée de sa miséricorde. L'éclat des châtiments fait briller sa justice. Si le mode de révélation employé au Sinaï peut induire en erreur, Moïse a soin de dire que le Seigneur n'a montré aucune figure au milieu des feux de l'Horeb. Il est parlé au Deutéronome d'un livre où sont inscrits les élus. Le dogme de la Trinité commence à être connu, ainsi qu'on l'infère de plusieurs textes du Penta-

teuque et des commentaires que leur donne la tradition de la synagogue. La promesse du Rédempteur se détermine : c'est un Messie, un envoyé de Dieu, qui conclura une alliance nouvelle et réunira tous les peuples sous sa loi. La Vierge-Marie est attendue. Moïse parle d'esprit qu'il nomme anges ou saints. En somme, le symbole judaïque ne complète pas seulement le symbole des patriarches ; il contient encore, mais en germe seulement, les vérités surnaturelles dont Jésus-Christ fera l'objet de la révélation chrétienne.

L'origine, la dignité, la chute et la destinée de l'homme ne sont pas moins clairement enseignées. La création de l'homme et de la femme est racontée à la première page de la Genèse. Le dogme de la ressemblance de l'homme avez Dieu, consigné au même endroit, est souvent exprimé de la manière la plus formelle dans le cours des révélations divines. Les plaintes de Moïse sur l'infidélité des Juifs suffisent pour affirmer la liberté humaine. Le dogme de la chute est représenté par les sacrifices sanglants, non moins que la promesse du Rédempteur. Les hosties pacifiques, qui ne rappellent point l'idée de péché, montrent qu'il est dans l'homme des éléments de restauration. L'immortalité de l'âme, qui ressort déjà de la ressemblance de l'homme avec Dieu et de la promesse des récompenses, se trouve formellement énoncée dans les paroles du patriarche, et marquée par leur calme sur le lit de mort. L'invocation de l'ombre de Samuël avant la bataille de Gelboé en fournit une preuve plus explicite encore. Enfin le livre de la Sagesse l'exprime de la manière la plus évidente. Si ce dogme ne se formule que peu à peu, c'est que Dieu veut d'abord exercer l'homme à la pratique, de la vertu : sans cette pratique, la science la plus complète serait moins un avantage qu'un péril; Jésus, d'ailleurs, doit achever la révélation, particulièrement en ce qui touche au ciel, conséquemment à l'immortalité de l'âme.

Les préceptes moraux sont la partie la plus importante de la révélation nouvelle. Aussi l'appelle-t-on communément « Loi de Moïse » ou simplement « la Loi, » quoique son nom hébreu signifie doctrine, enseignement. C'est que la loi est la source des dogmes, ou que les dogmes n'ont été révélés qu'à son occasion. Cette loi, renfermée en abrégé dans le Décalogue, reproduit la loi des patriarches, puisqu'elle est la loi naturelle *écrite*. Seulement, Moïse l'avait rendue plus claire et en avait facilité l'observance par les lois particulières qui prescrivaient aux Juifs leurs devoirs en détail. Ainsi, le premier précepte est confirmé par la défense des pratiques superstitieuses, et expliqué par l'ordonnance des sacrifices, des offrandes, des fêtes et des cérémonies du culte divin. Et ainsi des autres. Les dix préceptes de la loi règlent nos devoirs envers Dieu et envers le prochain, et posent par là même les premiers principes des sociétés domestique, civile, politique et religieuse. Mais du peuple Juif doit sortir la bénédiction de tous les peuples, c'est-à-dire Jésus-Christ. La loi se résume donc dans ces deux préceptes : aimer Dieu de toutes ses forces, et aimer son prochain comme soi-même pour l'amour de de Dieu. Un Juif comprenant cette double obligation dans le sens de Moïse, devait pratiquer toutes les vertus que prêcherait le Christ, et s'élever même, autant que possible, à la perfection dont il donnerait les conseils.

Dans l'Eglise judaïque, comme dans l'Eglise chrétienne, la doctrine et les préceptes se conservent par l'Ecriture et la tradition.

Les saintes Ecritures s'ouvrent par les cinq livres du Pentateuque : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome. Ces dénominations ont passé de la traduction grecque dans la traduction latine ; mais elles ne viennent pas des Juifs, qui nomment chaque livre d'après les premiers mots. La division qu'elles expriment est très-ancienne et naturelle : on peut, par conséquent, la croire primitive. La dénomination judaïque du tout est Doctrine, Loi, dont le Christ se sert souvent dans l'Evangile. Au fur et à mesure qu'il plaira à Dieu de susciter des écrivains inspirés, s'ajouteront au Canon primitif d'autres livres qui seront comme les premiers, sources de doctrine.

La tradition judaïque se partage en deux branches : le Thalmud et la Cabale. Le Thalmud est la tradition *exotérique*. Il fixe le sens de la Loi, en détermine les prescriptions, conserve les préceptes non exprimés, ou indiqués seulement d'une manière indirecte dans les Ecritures. Le Thalmud est donc purement pratique. Il se divise en deux parties : la *Mischna* ou *Deutérose*, c'est le texte ; et la *Ghémare*, qui en est le commentaire, le développement et même le supplément. Il y a deux Ghémare, que l'on indique communément par les expressions de : Thalmud *Babylonien* et Thalmud *Jérusalémitain*.

La Cabale est la partie *ésotérique*, mystérieuse, de la tradition Judaïque : c'est la théologie spéculative de la Synagogue. Elle traite de la nature de Dieu, des esprits et du monde invisible, d'après le sens mystique de l'Ancien Testament. On la divise en : Cabale vraie et Cabale fausse. La vraie aurait été, suivant l'opinion commune des docteurs, révélée par Dieu même à Moïse, sur le Sinaï : elle était enseignée dans l'ancienne Synagogue et fut recueillie par Esdras en soixante-dix volumes, en partie perdus. La fausse a été remplie par le pharisaïsme rabbinique de vaines subtilités, de rêveries fantastiques, de pratiques superstitieuses, et même de théories panthéistes et manichéennes.

« La loi de Moïse, dit le cardinal Gousset, avait pour les Israélites, comme particuliers, la sanction spirituelle des peines et des récompenses; elle devait donc les conduire par la grâce au royaume céleste. Encore que la

partie cérémonielle de la loi n'ait pas eu cette puissance *par elle-même*, ainsi que l'enseignait Pélage, il est constant par les textes de l'Écriture, les définitions des Conciles et le témoignage des Pères : 1° que les Juifs ont reçu la grâce, en buvant l'eau spirituelle du rocher qui était le Christ, et ont commis, par leur infidélité, le crime de résistance au Saint-Esprit; 2° que cette grâce, non attachée à la lettre de la loi, l'était à la promesse faite par Dieu, en prévision des mérites de Jésus-Christ; 3° que cette promesse était rendue féconde par les actes légaux, unis à une espérance ferme dans la venue du Christ; et 4° que les Juifs ont pu être justifiés, de manière pourtant qu'ils devaient attendre dans le sein d'Abraham le sacrifice du Sauveur, avant d'entrer dans la Jérusalem céleste. Si donc la loi est survenue *de manière que* le péché s'est augmenté, la loi n'a été que *l'occasion, non la cause* du péché. C'est la malice des Juifs qui l'a convertie en pierre d'achoppement. »

La loi avait, en outre, pour les Israélites, comme membres de la nation prédestinée, la sanction *temporelle* de peines ou de récompenses *immédiates*. Un peuple n'a pas d'âme pour recevoir dans une autre vie le prix de ses mérites ou le châtiment de ses crimes. Il faut donc que Dieu le bénisse ou le frappe dans le cours de son existence terrestre, la seule dont il jouisse comme peuple. Cette loi générale avait pour les juifs ceci de particulier : c'est qu'ils étaient punis dès qu'ils avaient commis qnelque faute grave, et récompensés dès qu'ils revenaient à Dieu. Ordinairement il n'en va pas ainsi; la récompense ou la peine sont même le plus souvent différées, bien qu'elles arrivent toujours suivant les règles de la plus stricte justice.

Entre la fin et les moyens, il doit exister une proportion rigoureuse. La grâce était donc pour les Juifs comme précédemment pour les Patriarches, comme plus tard pour les chrétiens, l'unique moyen d'arriver au ciel. Les Juifs avaient, pour se disposer à la recevoir : la prière, les sacrements, les sacrifices, les fêtes et les cérémonies légales.

Le besoin d'invoquer Dieu ressort véritablement de la foi en Dieu et du sentiment de notre misère. La première donc est naturelle à l'homme, plus naturelle encore au chrétien. A ce titre, elle a toujours été pratiquée; et parce que nos besoins sont partout semblables, elle s'est faite d'après d'invariables formules. La prière n'est pas seulement naturelle, elle est encore un signe de grandeur ; elle fait intervenir l'homme dans les desseins de Dieu, et le constitue, si j'ose ainsi dire, directeur de la Providence. Aussi voyons nous Moïse prier pour la sortie d'Egypte, pendant le combat contre les Amalécites, après la chute d'Israël au veau d'or et, en général, dans toutes les circonstances où il pressent un danger où éprouve quelque vif désir. On comprend dès lors que la prière n'a pu être passée sous silence dans la loi de Moïse autant que l'ont cru certains théologiens modernes. En effet, la prière était l'acte principal du prêtre dans le sacrifice expiatoire; elle était recommandée à l'Israélite qui apportait la dîme; et ordonnée au prêtre en bénissant le peuple. Ensuite la prière publique était en Israël aussi fréquente que possible. Les Juifs avaient, en outre, un formulaire de prière, un rituel, qui faisait partie de leur tradition : c'était la première partie de la Mischna. Enfin, à ce formulaire liturgique se joignirent peu à peu d'autres prières, notamment les Psaumes de David.

La Synagogue hérita des sacrements de l'Eglise patriarcale. Mais Dieu y joignit des cérémonies, pour en rehausser l'éclat et pour figurer mieux les sacrements de la loi nouvelle. Ainsi, au Baptême fut attachée la circoncision ; à l'Eucharistie, la manducation de l'agneau pascal ; à la Pénitence, la purification et les expiations ; à l'Ordre, la consécration des Pontifes.

La circoncision consistait dans l'ablation du prépuce aux enfants juifs huit jours après leur naissance et aux adultes de la Gentilité qui voulaient faire profession de judaïsme. La loi n'avait rien prescrit ni sur le ministre ni sur l'instrument de la circoncision : le père de l'enfant, un parent, un prêtre, un chirurgien pouvaient faire cette opération; et l'on se servait indifféremment d'un rasoir, d'un couteau ou d'une pierre tranchante. La circoncision avait pour effet matériel de distinguer les Juifs des autres peuples; et pour effets moraux de leur rappeler qu'ils descendaient du père des croyants, que de leur race sortirait le Messie, qu'ils devaient imiter la foi d'Abraham, espérer comme ce patriarche dans les promesses de Dieu, observer toute la loi et circoncire leurs cœurs en combattant les mauvaises passions. Quelques saints Pères et quelques Docteurs de la Scolastique ont enseigné, qu'outre ces effets moraux, la circoncision remettait d'elle-même le péché originel et servait de remède à la concupiscence. Les théologiens modernes, après saint Thomas, n'ont point adopté ce sentiment. Ils enseignent, à la vérité, qu'il y eut certainement sous la loi écrite un remède au péché tant originel qu'actuel; ils ne voient, pourtant, dans la circoncision qu'une action extérieure, qui ne donnait pas la grâce, mais qui, une fois posée, engageait Dieu à conférer celle qu'il avait promise en vue des cérémonies légales.

La manducation de l'agneau pascal, instituée avant la sortie d'Egypte en mémoire du *passage* de l'ange exterminateur, rappela en outre plus tard le *passage* de la mer Rouge. Voici de quelle manière se célébrait cette *Pâque*. Le dixième jour du premier mois de printemps, on se procurait un agneau sans tache, mâle, âgé d'un an ; et on le gardait jusqu'au quatorzième jour. Ce jour-là, les Israélites se réunissaient par famille, en assez grand nombre cependant pour pouvoir manger l'agneau tout entier. On l'immolait sur le

soir, et l'on marquait de son sang la porte de la maison où l'on était réuni. Au coucher du soleil, on le faisait rôtir. La nuit suivante, on le mangeait avec des pains sans levain et des laitues amères, les reins ceints, des souliers aux pieds et un bâton à la main. Cette cérémonie, appelée aussi fête des azymes, se renouvelait chaque année sous peine de mort. On devait ne briser aucun os de l'agneau et s'abstenir, pendant l'octave, de pain levé. Dans la suite, les Juifs ajoutèrent des obser-servances minutieuses à ces dispositions de la loi.

Les purifications consistaient en ablutions simples, avec de l'eau naturelle et sans aucun rite. Ceux-là y étaient obligés qui avaient touché un cadavre, une femme incommodée, un reptile, ceux qui avaient eu un songe impur ou un flux de sang, et les femmes qui avaient enfanté. Ces purifications avaient pour effet naturel, dans un climat aussi chaud que celui de la Palestine, d'entretenir la propreté, la santé, la vigueur; et pour effet moral de commander aux Juifs la circonspection dans toutes les circonstances de la vie, le respect pour Dieu et l'attention la plus scrupuleuse dans les pratiques du culte.

Les expiations avaient pour but de punir le péché, en faisant racheter par un sacrifice volontaire le plaisir illicite qu'il avait procuré. On en distinguait de deux sortes : l'expiation générale, qui était l'objet d'une fête; et les expiations particulières. Ces dernières s'appliquaient aux péchés d'ignorance, aux délits imprévus, aux meurtres involontaires et aux impuretés légales. On les faisait par des aspersions, des ablutions et des sacrifices. Leur effet était d'exciter au repentir, de préserver des rechutes et de prévenir le désespoir.

Les cérémonies pour la consécration du grand-prêtre, des prêtres et des lévites sont décrites aux livres de l'Exode et du Lévitique. Elles consistaient principalement dans la bénédiction des ornements sacrés, dans des ablutions et purifications, dans l'oblation d'un sacrifice et l'onction de l'huile sainte. La consécration se fit pour Aaron et ses fils dans le désert avec beaucoup de solennité. On ignore si elle se réitérait à chaque nouveau pontife. Il paraît plus probable qu'on se contentait de revêtir le nouveau grand-prêtre des ornements de son prédécesseur. Quelques-uns pensent qu'on y ajoutait l'onction de l'huile sainte.

Le sacrifice est l'offrande faite à Dieu d'une chose que l'on détruit en son honneur pour reconnaître son souverain domaine sur toute créature. Cette définition nous montre dans le sacrifice l'acte essentiel de la religion. Aussi le trouve-t-on dans tous les cultes. La loi de Moïse en avait de deux sortes : les sacrifices sanglants et les sacrifices non sanglants.

Les sacrifices sanglants étaient : l'holocauste, l'hostie pacifique et l'hostie pour le péché. Dans l'holocauste, on brûlait la victime tout entière, pour reconnaître mieux la souveraine majesté de Dieu, devant qui toutes choses sont comme rien, et pour apprendre à l'homme qu'il doit se consacrer sans réserve à Celui de qui il tient tout. L'hostie pacifique était offerte pour rendre grâces, solliciter quelque bienfait ou acquitter un vœu. On n'y brûlait que la graisse et les reins de la victime; la poitrine et l'épaule droite étaient données au prêtre; le reste revenait à qui avait fourni la victime. Aucun temps n'était assigné à ce sacrifice, et aucun choix de victime n'était déterminé : il fallait seulement que l'animal fût sans défaut. Le sacrifice pour le péché était appelé aussi expiatoire ou propitiatoire. Avant de répandre le sang de la victime au pied de l'autel, le prêtre y trempait son doigt et touchait ensuite les quatre coins de l'autel. Celui pour qui était offert le sacrifice n'en remportait rien ; il était censé puni par cette privation. On brûlait la graisse de la victime sur l'autel ; la chair était pour les prêtres, qui devaient la manger dans le parvis du tabernacle, afin de cacher la faute. Lorsque le prêtre offrait pour ses propres péchés et pour ceux du peuple, il faisait sept fois l'aspersion du sang devant le voile du sanctuaire et il répandait le reste devant l'autel des holocaustes.

On employait pour ces sacrifices cinq sortes de victimes, savoir : des vaches, des taureaux ou des veaux, des brebis ou des béliers, des chèvres ou des boucs, des pigeons ou des tourterelles. Les autres animaux étaient dits immondes, c'est-à-dire inhabiles à être offerts en sacrifice.

Les sacrifices non sanglants s'offraient avec des hosties *vivantes* et des objets *inanimés*. Un exemple du premier cas, c'est le bouc émissaire lancé dans le désert au jour de l'expiation solennelle et le passereau mis en liberté pour la purification d'un lépreu. Dans le second, on offrait des gâteaux cuits ou une certaine quantité de fleur de farine, avec de l'huile, de l'encens et du sel. C'était pour reconnaître Dieu auteur de tout bien et marquer, par l'encens surtout, l'élévation de l'âme dans la prière, le pieux désir du cœur et le parfum des vertus. Moïse avait défendu d'y joindre du vin et du miel, figure de ce qui peut corrompre l'âme par le péché ou l'amollir par les délices. Le prêtre prenait une poignée de cette farine arrosée d'huile, la répandait avec l'encens sur le feu de l'autel, et gardait pour lui le reste du sacrifice. On devait manger le pain de cette farine sans levain ; et nul autre que le prêtre n'avait droit d'y toucher. Quand on ajoutait ces offrandes aux sacrifices sanglants, elles ne formaient point un sacrifice à part.

On offrait ces sacrifices matin et soir, au jour du sabbat, aux jours de fête, et dans les circonstances où les particuliers les demandaient pour de justes motifs. Ces sacrifices, bien entendu, étaient impuissants par eux-mêmes ; ils

ne puisaient leur efficacité que dans les sentiments qu'ils exprimaient ou inspiraient, et dans l'avantage qu'ils avaient de figurer le sacrifice de la croix

Les fêtes sont des jours plus particulièrement consacrés à Dieu par l'abstention d'œuvres serviles et par des actes de culte public. On ne saurait douter de leur nécessité pour rendre la religion florissante, épurer les mœurs, conserver la santé, et rendre vivantes les relations de famille et de cité. Les fêtes de la loi mosaïque sont : le Sabbat, les Néoménies, la Pâque, la Pentecôte, les Tabernacles, l'expiation générale, l'année sabbatique et l'année jubilaire. Le sabbat était en souvenir du septième jour sanctifié par le repos et la bénédiction du Seigneur. Sa célébration, obligatoire sous peine de mort, rappelait la création, la servitude d'Egypte, et l'humanité qu'on doit aux ouvriers, aux esclaves, et même aux animaux. Les Néoménies étaient pour annoncer le commencement du mois et les fêtes à célébrer pendant sa durée. La Pâque était consacrée à la manducation de l'agneau pascal. La Pentecôte, appelée aussi fête des semaines et fête des prémices, rappelait la promulgation de la loi. La fête des tabernacles se célébrait en mémoire du séjour des Hébreux sous la tente après l'entrée dans le désert. L'expiation générale, ou fête du pardon, était consacrée à la pénitence publique. Le grand-prêtre y offrait plusieurs sacrifices, voyait l'Eternel paraître dans la nue, et confessait les péchés du peuple sur le bouc émissaire. L'année sabbatique se célébrait chaque septième année par le repos de la terre : l'année précédente, une triple récolte avait été donnée aux Juifs en dédommagement. Enfin, l'année jubilaire, qui arrivait à chaque cinquantaine d'années, reposait la terre, rendait l'esclave à la liberté, éteignait les dettes et faisait retourner à leurs maîtres les fonds aliénés.

Pour garder la foi et la faire observer, il fallait un sacerdoce. Dieu établit donc des ministres sacrés, dont la hiérarchie constitua l'église enseignante du judaïsme. Cette hiérarchie comprenait le grand-prêtre, les prêtres et les lévites. Le grand-prêtre était le souverain pontife de la Synagogue. Lui seul avait le privilége d'entrer dans le sanctuaire. Dieu lui révélait les choses cachées pour les déclarer au peuple. Quand il avait revêtu les ornements de sa dignité, il répondait aux questions qui lui étaient faites. La loi lui défendait de porter le deuil et de se souiller d'aucune impureté légale. Il ne pouvait épouser qu'une vierge, et devait garder la continence pendant le temps de son service.

Les prêtres étaient chargés du culte divin au temple. En outre, ils dressaient le calendrier, conservaient les titres du partage des terres, les généalogies des familles, les lois et l'histoire de la nation. La tribu de Lévi avait le privilége de fournir cet ordre de titulaires. Les autres tribus, par les dîmes, contribuaient à leur entretien. Les lévites, qui étaient les diacres de la synagogue, n'avaient, comme les prêtres, aucune fonction temporelle dans la république, et assistaient ces derniers dans le service du temple.

Enfin, les prêtres, pour le service divin, avaient des instruments sacrés et des ornements liturgiques. Le tabernacle était le temple du culte judaïque. C'était un carré long divisé en deux parties : le Saint, et le Sanctuaire ou Saint des Saints, séparés l'un de l'autre par un voile précieux. Dans le Saint des Saints reposait l'arche d'alliance renfermant les Tables de la loi, l'urne de la manne et la verge fleurie d'Aaron. On voyait dans le Saint : la table des pains de proposition, l'autel des parfums et le chandelier d'or à sept branches. Hors du temple, du côté du midi, se trouvaient la mer d'airain pour les ablutions et l'autel des holocaustes. Les vêtements liturgiques communs aux prêtres et au pontife étaient : le caleçon de lin, la robe de lin, et la tiare, sorte de turban arrondi au sommet. Les vêtements réservés au pontife étaient : la tunique couleur d'hyacinthe, l'éphod, qui s'attachait sur la tunique, le rational, qui s'adaptait sur la poitrine, la lame d'or, qui se portait sur le front, avec ces mots : *Sanctum Domino*.

Telle était, dans son ensemble, la constitution religieuse du peuple juif.

CHAPITRE II

Constitution politique.

La constitution nationale d'un peuple comprend trois sortes de rapports : les rapports du pouvoir avec les sujets, les rapports des sujets entre eux, et les rapports de ce peuple avec les autres peuples. Ces rapports bien réglés constituent l'ordre politique, l'ordre civil et l'ordre du droit des gens.

L'ordre politique, dans une société, a pour appui une autorité dont la volonté efficace assure le respect de la justice et facilite le développement des facultés propres à avancer l'œuvre du salut. L'autorité, pour atteindre cette double fin, doit se partager en pouvoir législatif et en pouvoir exécutif. Celui-là donne des lois, celui-ci les fait observer. Le pouvoir exécutif, pour assurer partout l'exécution des lois, doit être lui-même distribué suivant certains degrés hiérarchiques. Un pouvoir central doit donner l'impulsion et ordonner tout à l'unité ; des pouvoirs locaux et divers, tels que l'administration, la magistrature de l'armée, doivent appliquer partout, suivant les branches de l'activité sociale, l'action uniforme du pouvoir suprême.

Le pouvoir législatif, chez les Juifs, était laissé à l'initiative directe de Dieu. C'est ce qu'on exprime par le mot de *Théocratie*. « La vraie théocratie, dit Bergier, est le gouvernement dans lequel Dieu lui-même est *immédiatement* l'auteur des lois *civiles et politiques*, et

daigne encore diriger une nation dans ces cas auxquels les lois n'ont pas pourvu(1). » Ainsi; chez les Hébreux, le pouvoir législatif était constitué en théocratie pure. Dieu, pour me servir des expressions modernes, avait composé lui-même sa constitution politique et son code civil. Moïse ne promulguait les lois que sur l'ordre formel de Dieu ou d'après l'inspiration de l'Esprit-Saint. A l'encontre des autres législations, la législation mosaïque fut complète dès le commencement. La raison de ce fait est que, la vocation du peuple juif étant positivement déterminée, sa constitution avait dû être ordonnée dès le commencement à cette vocation exceptionnelle. La loi, en cas de difficulté sérieuse, était expliquée par son auteur, par le grand-prêtre ou par les prêtres. L'application était réservée aux tribunaux.

Dieu n'était pas seulement le législateur des Hébreux, il était encore élu roi d'Israël par le choix unanime du peuple ; et c'est en ses mains que résidait le pouvoir exécutif. Au-dessous de Dieu, un chef, lieutenant de Jéhovah, gouverne la nation, conformément aux lois du Seigneur. Ce chef commande dans la guerre et juge pendant la paix : la mort punit la désobéissance à ses ordres. Son autorité pourtant n'est ni despotique, ni arbitraire. Un sénat, composé des membres les plus distingués de chaque tribu, lui sert de conseil : il en prend avis dans les affaires importantes. S'il se rencontre quelque intérêt général à discuter, on convoque l'assemblée du peuple. Le pouvoir propose, l'assemblée décide, et le chef exécute.

Au-dessous de ce chef, s'échelonnent des chefs subordonnés. Le peuple juif, suivant la descendance des douze fils de Jacob, était divisé en douze tribus. Cette division devait être maintenue, sans préjudicier cependant à l'unité nationale, sauvegardée par le pouvoir suprême. Chaque tribu avait donc son prince, son sénat et ses chefs de famille. Après les chefs de famille, venaient les chefs des branches sorties de ce tronc commun ; et après les chefs de branches, paraissaient des commandants de mille, de cent, de cinquante et dix hommes, revêtus, chacun suivant son grade, de l'autorité civile et militaire.

Grâce à ces institutions, le peuple était sagement administré, et la justice saintement rendue. Dès que la patrie était en péril, tout citoyen devant être soldat à l'âge de vingt-un ans , une milice nombreuse , promptement rassemblée, marchait sous son chef comme un seul homme. La loi avait tout prévu pour faire régner dans les camps le bon ordre et respecter la vertu.

Tel était chez les Juifs l'ordre politique. Etudions maintenant l'ordre civil. Cet ordre nous sera suffisamment connu, si nous considérons; 1° l'état des terres, 2° l'état des personnes, et 3° les divers règlements qui assurent aux personnes le respect du droit, aux terres, avec le respect, une culture intelligente.

La terre promise fut partagée aux six cent mille combattants qui la conquirent ; de manière que chacun eut un fonds d'une étendue médiocre, il est vrai, mais suffisante pour l'entretenir avec sa famille dans une honnête abondance. Ces terres furent données à charge de service militaire. Pour assurer la stabilité du premier partage, le législateur déclare les terres inaliénables : elles devaient passer aux enfants, rester par conséquent toujours dans les mêmes tribus et les mêmes familles. La défense de l'usure entre Israélites fit respecter ces dispositions. En cas de nécessité cependant, il était permis d'aliéner, pour un temps, l'usufruit de ses terres. On conservait alors le droit de dégréver sa propriété ; et si l'on ne pouvait l'exercer avant l'année jubilaire, au retour de cette année, chacun rentrait de plein droit dans son patrimoine, affranchi désormais de toute hypothèque.

L'état des personnes, *dans la société judaïque*, contrastait singulièrement avec l'état des personnes dans la gentilité. Les sociétés antiques reposaient toutes sur le système des castes, et, à défaut d'autres castes, sur la distinction des esclaves et des hommes libres. En Israël, il n'en fut pas ainsi : il n'y eut ni patriciens ni plébéiens ; tous furent également nobles, enfants de Jacob et sujets du Seigneur Dieu. Cette égalité n'empêcha pas les différentes distinctions qu'assurent des services rendus et que confèrent des pouvoirs à exercer. Ajoutons que Moïse, vivant au milieu de peuples qui avaient des esclaves, ne pouvait supprimer l'esclavage. Les prisonniers de guerre, au lieu d'être égorgés, étaient donc réduits en esclavage. Le débiteur insolvable et les filles pouvaient être vendus. Des lois sages faisaient, d'ailleurs, respecter les esclaves. Il était défendu, sous les peines les plus sévères, d'attenter à leur vie ou à leur honneur ; on devait même leur ménager des jours de délassements et de plaisir.

L'état des personnes, *dans la famille judaïque*, imposait des devoirs particuliers, d'abord aux époux, puis aux pères et mères, aussi bien qu'aux enfants.

L'unité et l'indissolubilité du mariage sont de droit divin. Dans la Synagogue, on n'ignorait point que le mariage avait été institué dans ces conditions à l'origine ; mais Moïse, cédant à une nécessité du moment, permit d'avoir plusieurs femmes et de renvoyer celle qui aurait cessé de trouver grâce aux yeux de son époux. Ces deux permissions furent restreintes par des ordonnances : celle de la polygamie, par l'obligation de rendre à toutes les femmes le devoir conjugal, par l'impureté lévitique attachée à l'accomplissement de ce devoir, et par la défense d'approcher des femmes à certaines époques : celle du divorce, par la nécessité de donner le *libellum repudii*, par la supposition qu'on ne renvoie

(1) *Dictionnaire de Théologie*, v. Théocratie.

son épouse ni par caprice ni par libertinage, et par la défense faite au premier mari de reprendre une femme répudiée. On savait, d'ailleurs, que Jéhovah éprouvait du déplaisir à la séparation des époux. Celui qui profitait de la condescendance involontaire de Moïse, était donc odieux au Seigneur. Aussi les docteurs de l'ancienne Synagogue mettaient-ils tout en œuvre pour empêcher la répudiation des femmes.

Ces deux permissions, accordées *propter duritiam cordis*, mais restreintes par de sages ordonnances, devaient, dans l'intention du législateur, procurer l'accroissement de la population. D'autres lois tendaient au même but. Ainsi, par le partage égal des terres, Moïse prévenait les excès de la misère et du luxe ; excès qui sont autant d'obstacles à la fécondité du mariage. Défense de faire des eunuques et de réduire à un esclavage perpétuel. L'étranger n'était point repoussé de la république. On avait toute facilité pour prendre une épouse ; point de dot, mais seulement un prix léger à payer. La défaveur attachée à la virginité, l'attention à maintenir le bon accord dans les familles, la nécessité d'employer à l'agriculture un nombreux personnel poussaient dans la même voie le peuple d'Israël.

Indépendamment de ces encouragements, Moïse avait porté de sages lois pour prévenir et réprimer les crimes contraires à la chasteté. Défense aux Hébreux d'épouser les Chananéennes, d'épouser leurs proches, de prendre des déguisements, et de planter des bois sacrés. L'adultère, le viol d'une fille fiancée et les désordres contre nature sont punis de mort. Le violateur et le séducteur d'une fille non fiancée doivent épouser leur victime et payer cinquante sicles d'argent. La prostitution est interdite aux filles d'Israël.

Les parents doivent à leurs enfants la nourriture, l'entretien et les soins nécessaires. Une de leurs obligations les plus sacrées est de leur apprendre les vérités de la religion et les ordonnances de la loi. C'est une obligation aussi de veiller à leur conduite, de les corriger à propos et même de les dénoncer aux juges, s'ils s'obstinent dans le mal. Si les parents n'ont point droit de vie et de mort comme dans les sociétés païennes, ils peuvent consacrer par vœu leurs enfants au service du temple et les vendre en esclavage. Toutefois, l'exécution du vœu etait adoucie par l'assurance de bons traitements et la vente compensée par la liberté du rachat. Enfin, cette permission était également avantageuse aux parents, aux enfants, et à l'Etat.

Les enfants, en retour, doivent à leurs parents l'honneur, c'est-à-dire le respect, l'obéissance et l'amour. Un fils qui frapperait son père sera puni de mort. Les fils sont les héritiers nécessaires des biens patrimoniaux ; ils les partagent à portions égales ; l'aîné, cependant, a double part : c'est son droit de primogéniture : il lui est reconnu à cause des frais qu'il est obligé de supporter à la mort du père, en qualité de chef de famille. Les filles n'ont part à la succession qu'au cas où il n'y aurait pas d'enfants mâles ; elles partagent alors par portions égales et doivent se marier dans leur famille. En tout état de cause, les filles ont part aux biens acquis en dehors de la succession.

Dans l'impossibilité où nous sommes de classer dans un ordre plus méthodique les lois civiles du judaïsme, nous rappelons d'abord les dispositions qui assurent le respect de la vie. L'homicide de dessein prémédité est puni de mort. L'homicide involontaire peut fuir dans une des six villes de refuge, autrement le vengeur du sang pourrait le mettre à mort. L'homicide dont l'auteur est inconnu est expié par une cérémonie. L'homicide provenant d'une négligence est puni suivant le degré de culpabilité. La vie des enfants et des femmes est assurée par la restriction de l'autorité paternelle et maritale. Les violences, les injures et les mauvais traitements sont frappés de peines et compensés par des dédommagements. Enfin, l'avortement est puni de mort.

A ces lois qui sauvegardent la vie s'en joignent d'autres pour conserver la santé. Défense de manger des animaux impurs. Défense de manger des graisses, du sang, des chairs de bêtes suffoquées, mortes de maladies, ou déchirées par d'autres bêtes. De sages précautions sont prises contre la lèpre des personnes, des vêtements et des maisons. Avoir souffert une perte séminale, toucher le corps d'un mort, toucher le cadavre des animaux impurs, sont des impuretés légales. Enfin, le législateur descend jusqu'à recommander la propreté et à ordonner des délassements.

Quant à la propriété, Moïse veut d'abord la faire respecter. Dans ce but, il voue à l'exécration le détournement de fonds et le déplacement de bornes. La mort est la peine du vol nocturne ; pour les autres vols, restitution du double ; outre cette restitution, la honte à celui qui fait usage de fausses mesures ; le vol des bestiaux est puni d'une peine plus grave, si l'animal volé a été tué ou vendu. Le dépositaire qui a laissé voler un dépôt doit se purger par un serment. Obligation de restituer les objets trouvés. Les fraudes et les injustices cachées doivent être réparées, devant Jéhovah, par une restitution secrète. Le désir même de faire tort est défendu.

Moïse, pour attacher son peuple au sol et l'éloigner par là du commerce qui le mettrait en rapport avec les étrangers, s'attache également à rendre les terres fécondes. On sait ce qu'il prescrivit sur le partage et l'inaliénabilité des terres. De plus, il inspira au peuple le goût de l'agriculture ; il donna même de sages conseils pour les divers modes d'ensemencement, la culture des arbres et l'élevage des bestiaux.

Enfin, le sage législateur s'applique à ins-

pirer l'humanité. Le vol d'un homme libre pour le vendre en esclavage est puni de mort. La haine et la vengeance sont l'objet de sévères interdictions. On doit oublier les injures, aimer ses frères, rendre service à tous, accorder des égards particuliers aux sourds et aux aveugles, le respect aux vieillards, l'hospitalité aux étrangers, et pratiquer la bienfaisance envers les orphelins, les voyageurs et les nécessiteux de tout genre. On doit prêter gratuitement si le débiteur est insolvable, à moins qu'on ne veuille le vendre en esclavage. Moïse permet l'usure avec les Gentils, parce que les Gentils prêtaient à usure aux Juifs. Enfin, la loi commande la modération dans les peines infligées et la douceur même envers les animaux. Un tel ensemble de prescriptions devait rendre douces les relations de cité.

Concluons cette esquisse par un résumé du droit des gens dans le judaïsme. Ce droit règle les rapports internationaux, tant pour la paix que pour la guerre. Dans la paix, le peuple juif ne devait avoir avec les autres peuples que peu de relations. C'était, au pied de la lettre, un peuple isolé au milieu des peuples, séparé qu'il était par sa vocation religieuse, sa constitution nationale, le caractère et les mœurs qui en résultèrent, par son application à l'agriculture et son éloignement pour le commerce. Son territoire, fermé de montagnes, le cloîtrait, d'ailleurs, dans un territoire inaccessible aux autres. Dans la crainte de tomber dans l'idolâtrie, les Juifs ne devaient point prendre femme parmi les étrangers d'origine ou de religion.

Israël faisait deux sortes de guerres : les guerres du Seigneur et les guerres de nation. Les guerres du Seigneur étaient dirigées contre des peuples voués par Dieu, pour leurs crimes, à la destruction. Ces guerres étaient au-dessus de toute loi, et ne se terminaient qu'au complet anéantissement de la nation proscrite. Les guerres que faisait le peuple juif comme nation, sont, au contraire, soumises à des lois pleines d'équité. Les Juifs ne doivent point faire la guerre par caprice, ambition ou esprit de conquêtes, mais seulement pour repousser d'injustes agressions. Avant de la déclarer, il faudra demander des réparations. Quand on sera entré en campagne, on devra s'abstenir de ravages inutiles. Victorieux sur le champ de bataille, on fera des offres de paix avant d'assiéger les cités. Maître d'une ville prise d'assaut, on ne passera au fil de l'épée que ceux qui portaient les armes pour sa défense. Les prisonnières de guerre pouvaient être épousées après trente jours, mais non vendues en esclavage. Ces lois, toutes marquées au coin de la sagesse, diffèrent singulièrement de celles qui sont inscrites au droit des gens du paganisme.

Quelques réflexions sur l'antiquité, la supériorité et la durée de la législation mosaïque mettront fin à cette dissertation. Cette législation est d'abord la plus ancienne de toutes. C'est au milieu d'un siècle dont les mœurs sont grossières ou corrompues, les superstitions insensées, honteuses ou cruelles, qu'elle est promulguée. Antérieure de plusieurs siècles aux codes les plus vantés du paganisme, s'il n'est pas démontré qu'ils lui soient redevables de quelque chose, du moins il est sûr qu'elle ne leur a rien emprunté. Cette antiquité est un premier gage de prééminence. Mais comme sa supériorité éclate, si l'on vient à comparer aux lois de Solon, de Lycurgue ou de Numa, la vérité de ses dogmes, la pureté de ses préceptes et la sagesse de ses lois politiques, civiles, militaires et cérémonielles ! Châteaubriand, dans son *Génie du Christianisme*, a traité les principaux points de la comparaison. Enfin, ce qui donne à cette antiquité et à cette supériorité un caractère particulier de splendeur, c'est la durée de la législation mosaïque. « A vrai dire, fait observer le vicomte de Bonald, il n'y a que deux peuples qui aient duré : *le peuple juif et les peuples chrétiens*. Les autres n'ont eu qu'une existence éphémère. La raison de cette différence tient à ce principe : Que toute constitution nationale qui vient de Dieu est forte de la force de Dieu, et que toute constitution simplement humaine n'est qu'un fragile papier. » Ecoutons là-dessus le comte de Maistre : « La législation de Moïse, dit-il, est la seule qui ait pu braver le temps, parce qu'elle ne lui devait rien ; elle seule a vécu quinze cents ans ; et même après que dix-huit siècles nouveaux sont passés sur elle depuis *le grand malheur* qui la frappa au jour marqué, nous la voyons vivante d'une seconde vie, resserrer encore, par un lien mystérieux qui n'a point de nom humain, les différentes familles d'un peuple qui demeure dispersé sans être désuni : de manière que, semblable à l'attraction et par le même pouvoir, elle agit à distance et fait un tout d'une foule de parties qui ne se touchent point. Aussi, cette législation sort évidemment, pour toute conscience intelligente, du cercle tracé autour du pouvoir humain : et cette magnifique exception d'une loi générale qui n'a cédé qu'une fois et n'a cédé qu'à son auteur, démontre seule la mission divine du grand législateur des Hébreux (1). »

(1) *Principe générateur des constitutions politiques*, p. 40.

II

MANNE DU SINAI.

L'article que l'on va lire est extrait d'un travail entièrement neuf sur les *Stations d'hiver*, et, en particulier, l'Egypte, que le docteur Constantin James a ajouté à la huitième édition de son *Guide aux eaux*.

Je crois devoir, à propos de la manne du Sinaï, faire connaître l'origine que lui attribuent MM. Berthelot et Ehrenberg. Voici comment s'exprime M. Berthelot :

« Parvenue dans le désert de Sin, toute la multitude des fils d'Israël murmura contre Moïse et Aaron. Ils leur dirent : « Pourquoi nous avez-vous conduits dans ce désert pour faire périr de faim toute cette multitude ? » Or Dieu dit à Moïse : « Voici que je ferai pleuvoir le pain du ciel. » On vit apparaître dans le désert une substance menue et comme pilée, semblable à de la gelée blanche. A cette vue, les fils d'Israël se dirent les uns aux autres : *Man hu*, ce qui signifie : « Qu'est-ce que cela? » Et la maison d'Israël appela cette substance *man*. Son goût était pareil à celui du miel. Or les fils d'Israël mangèrent la manne pendant quarante ans. Ils s'en nourrirent jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus aux frontières de la terre de Chanaan. »

M. Berthelot fait suivre ce résumé de l'explication suivante :

« Aujourd'hui l'origine de la manne recueillie sur le Sinaï peut être regardée comme fixée, d'après les recherches faites sur place par MM. Ehrenberg et Hempri k. « La manne dit Ehrenberg, se trouve encore de nos jours dans les montagnes du Sinaï. Elle y tombe sur la terre des régions du ciel, c'est-à-dire du sommet d'un arbrisseau. Les Arabes l'appellent *man*. Les Arabes indigènes et les moines grecs la recueillent et la mangent avec du pain en guise de miel. Je l'ai vue tomber de l'arbre et l'ai recueillie et dessinée. Cette manne découle du *Tamarix mannifera* et se produit sous l'influence de la piqûre d'un insecte (*coccus manniparus*). »

Ainsi, d'après MM. Ehrenberg et Berthelot, la manne du Sinaï dont se nourrirent les Hébreux était de même nature et de même provenance que la manne actuelle du Tamaris. Mais, avant d'aller plus loin, il n'est pas sans intérêt de voir quelles mutilations ces deux savants ont dû faire subir au texte sacré pour rendre possibles de semblables suppositions.

La Bible dit :

« La manne tombait pendant six jours, mais ne tombait pas le septième, parce que c'était le jour du sabbat. » — *Supprimé*.

« Elle ne se gardait qu'un seul jour. Dès le lendemain on la trouvait gâtée et pleine de vers. » — *Supprimé*.

« Il fallait en excepter le jour du sabbat. Aussi en faisait-on, la veille, une double provision, et alors elle se conservait parfaitement. » — *Supprimé*.

Voilà une manière « d'accommoder les textes » qui simplifie singulièrement les questions. Nous l'avons déjà signalée, en la qualifiant, à propos du Passage de la mer Rouge. Mais c'est peu de retrancher ainsi ce qui gêne, il faut au besoin savoir créer de toutes pièces ce qui peut servir. Ainsi a procédé M. Ehrenberg. Il peuple de sa propre autorité le désert de forêts dont la Bible, nulle part ne dit un mot, et, tandis qu'elle fait tomber la manne du ciel (*de cœlo*) lui la fait tomber des SOMMITÉS D'UN ARBRISSEAU, sous prétexte que ciel et arbrisseau sont synonymes. Les sommités d'un arbrisseau ! En vérité cela tourne à la mystification !

Sans doute il existe çà et là dans le désert de petits arbustes, de la famille des tamaris, qui, par la piqûre d'un puceron, sécrètent une matière gommeuse et sucrée. M. Ehrenberg les a vus et je les ai vus comme lui. Mais prétendre que la manne qui en découle est la même que la manne du Sinaï dont se nourrissaient les Hébreux n'est pas chose soutenable. Comparons plutôt ces deux mannes.

La manne du Sinaï, nous le savons, tombait le soir comme une pluie fine sur le sol ; sa forme rappelait celle des graines de coriandre; elle se renouvelait chaque jour, sauf un, aussi abondante que la veille ; elle ne se conservait que vingt-quatre heures, à l'exception du jour du sabbat, où il n'en tombait pas ; enfin — et c'est encore là un détail essentiel que ces messieurs ont omis, — « les Hébreux la mettaient cuire dans des vases et en faisaient des tourteaux qui avaient le goût d'un pain pétri avec de l'huile. »

Au contraire, la manne du tamaris s'étale à la manière d'une rosée sur l'arbuste, et non sous l'arbuste auquel elle adhère ; il n'en tombe que des parcelles sur le sol ; sa forme n'est pas celle de graines, mais de larmes, d'où le nom de « manne en larmes » sous lequel on la désigne communément ; sa sécrétion n'offre non plus aucune intermittence ; elle se conserve indéfiniment ; enfin, par l'action du feu, loin de durcir, elle prend la consistance d'un sirop.

Il résulte de ces caractères différentiels qu'entre la manne du Sinaï et celle du tamaris il n'y a de commun que le nom. Et encore ce nom constitue-t-il lui-même une objection de plus à la théorie qui fusionne ces deux mannes.

Ainsi le mot *man* que l'usage a vulgarisé, n'est autre que l'exclamation par laquelle les Hébreux manifestèrent leur surprise de voir, un matin, la terre toute couverte d'une poudre blanche et grenue. Or, si réellement cette poudre provenait des tamaris, il faudrait admettre que ces arbustes se seraient tous donné le mot pour produire en une même nuit une substance qu'ils n'avaient jamais sécrétée jusqu'alors. Est-ce assez absurde ?

Puis voyez-vous toute une population de trois millions d'individus réduits à faire la « cueillette » de cette manne? Mais telle est la rareté de l'arbuste qui la produit qu'ils n'en auraient pas eu pour un repas. Et comme elle provient de la piqûre d'un puceron, il leur eût fallu ensuite attendre des semaines et même des mois que, par de nouvelles piqures, l'insecte l'eût renouvelée. Pendant ce temps-là, ils seraient tous morts de faim jusqu'au dernier.

Mais il y a mieux encore. Cette fameuse manne du tamaris, qui aurait joué un si grand rôle dans l'alimentation des Hébreux, se trouve précisément être, ce que nous autres médecins savions déjà, un médicament et non un aliment. Laissons parler M. Berthelot :

« L'analyse montre que la manne du tamaris renferme du sucre de canne et du sucre interverti. C'est un miel véritable, complété par la présence de la dextrine. On voit en même temps que CETTE MANNE NE SAURAIT SUFFIRE COMME ALIMENT, puisqu'elle ne contient pas de principe azoté. »

Elle ne saurait suffire comme aliment !

L'aveu est précieux. Comment, après l'avoir fait, iriez-vous encore vous élever contre les miracles de la Bible ? Car enfin, admettre que toute une nation, pendant quarante ans, s'est nourrie à l'aide d'une substance dépourvue de qualités nutritives, c'est supposer le plus grand de tous les miracles.

Il est vrai que vous ajoutez : « Aussi les aliments animaux lui étaient-ils associés. » Non. Ceci est une grosse erreur. Sans doute, de temps en temps, des volées de cailles venaient s'abattre dans leur camp pour les *décarêmer*, mais leur régime quotidien était la manne. C'était même là un de leurs grands griefs contre Moïse. « Qui nous donnera, lui disaient-ils, de la chair à manger? *Quis dabit nobis ad vescendum carnes ?* La manne nous sort par les yeux (mot à mot, nos yeux ne voient que manne). *Nihil aliud respiciunt oculi nostri nisi man.* » Il est impossible, ce me semble, de s'exprimer en termes plus énergiques et plus clairs.

Ainsi donc, il n'y a rien de fondé ni même de raisonnable dans ce rapprochement entre la manne du Sinaï et celle du tamaris. Vouloir que cette dernière ait pu nourrir le peuple hébreu pendant quarante ans, c'est comme si on disait que, dans nos climats, toute une population a pu vivre quarante ans également à l'aide de mûres, ou mieux de graines de ricin, le ricin étant, comme la manne, un purgatif.

DISSERTATION SUR LES HUIT PREMIERS LIVRES

LA VÉRACITÉ DU PENTATEUQUE.

La mort de Moïse nous conduit au dernier chapitre du Deutéronome. Il n'appartient pas à l'histoire de démontrer l'authenticité du Pentateuque et d'en expliquer l'inspiration ; mais il lui appartient d'en établir la véracité. Aussi bien, si les récits de Moïse n'étaient point vrais, l'histoire des origines de l'humanité, d'après la Bible, ne serait plus que mensonge et déception. Aussi, à mesure que la succession des événements l'a permis, nous avons appuyé les faits révélés, de l'autorité de la science, du contrôle de la critique et de la similitude des autres traditions. Il n'était pas possible, il eût été fastidieux de soumettre à cette triple investigation chaque détail ; nous nous sommes arrêtés seulement aux points fondamentaux. Pour suppléer d'une manière générale à ce qu'il a fallu omettre dans nos dissertations, nous nous proposons ici : 1° d'indiquer les moyens qu'eut Moïse pour écrire, en toute certitude le Pentateuque ; et 2° de venger sommairement les faits moins importants, défigurés par le rationalisme.

CHAPITRE PREMIER.

Moïse a écrit la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome ; et nous affirmons que ces cinq livres sont, relativement aux origines de l'humanité, l'exacte expression de la vérité historique.

Sans doute, dit Mgr Meignan, ce serait méconnaître profondément le caractère du Pentateuque que de le réduire aux proportions d'un livre humain, d'envisager Moïse comme un historien ordinaire, et de juger de l'autorité de ses écrits d'après les moyens purements naturels de les composer. Les sources du Pentateuque sont, avant tout, l'inspiration divine ; et ses garanties d'exactitude sont, pour un chrétien, l'Esprit-Saint veillant sur la rédaction d'un livre si important à la religion et d'une si grande influence dans toute la suite des siècles (1). »

En présence des incrédules, nous ne pouvons nous prévaloir de ces arguments. L'adversaire nous reprocherait de prouver la véracité du Pentateuque par l'inspiration, sauf à prouver plus tard l'inspiration par la véracité. Nous devons donc accepter la lice tracée par l'ennemi, quitte à le battre avec ses propres armes.

En dehors de l'inspiration qui l'a assisté, Moïse n'a-t-il pas puisé à des sources d'information qui établissent parfaitement sa créance d'historien ?

D'abord, il convient de remarquer que, pour les quatre derniers livres du Pentateuque, Moïse ne raconte que des choses dont il a été le témoin oculaire, et, le plus souvent, l'acteur. Ce qu'il dit, il l'a vu, ou il l'a fait. La sincérité de son caractère, les circonstances de ses récits l'élèvent au-dessus des soupçons. On doit donc à ces livres, humainement parlant, la même foi qu'aux *Commentaires de César* ou à la *Correspondance de Napoléon*.

Au sujet de la Genèse, restée seule en cause, deux observations peuvent trancher le litige.

La première, c'est que ce livre ne présente aucune complication de date et de faits ; il se réduit à un petit nombre d'événements, et ces événements en petit nombre ont la plus haute importance. L'origine du monde, la chute d'Adam, la mission de Noé, la vocation d'Abraham, d'Isaac et de Jacob : voilà toute la Genèse. Si l'on considère que ces quatre ou cinq événements majeurs sont, à la fois, la religion et l'histoire nationale des Hébreux, les deux choses qui tiennent le plus au cœur de l'homme, on ne s'étonnera point qu'on en ait gardé bonne mémoire. Il y aurait beaucoup plus à s'étonner si des faits de ce genre avaient pu échapper à ce qu'on nomme très-justement la *religion des souvenirs*.

La seconde, c'est que ces événements considérables se sont transmis par une solide tradition. Grâce à la longévité des patriarches, Lévi, bisaïeul de Moïse, avait vu Isaac ; et Lamech, père de Noé, avait vu Adam. Ce qui rend difficile la tradition des faits, c'est moins la longueur du temps que le grand nombre

(1) *Les Prophéties messianiques de l'ancien Testament*, t. I, p. 109.

de successions parmi les témoins. Dans le cas présent, en deçà et au delà du déluge, les choses sont réduites à une telle simplicité, qu'il est impossible de rien souhaiter pour meilleure justice. Quatre ou cinq témoins décident de tout; et encore ce sont des pasteurs, des hommes soustraits aux influences des rois et des prêtres, que leurs habitudes et leurs dignités élèvent au-dessus de toute exception.

Il ne faudrait pas croire, au surplus, que Moïse ait été dépourvu de moyens d'information. Depuis Niebuhr, on s'est fait, en histoire, une habitude d'esprit et une loi : la loi, c'est que les peuples auraient commencé par l'enfance, avec les amusements de la fable et la poésie; l'habitude d'esprit, c'est de croire sans examen à cette puérilité. Sans doute, nous ne prendrons point fait et cause pour les erreurs des historiens; nous rappellerons même, à ce propos, si l'on veut, le vieil adage : *Omnis homo mendax*, et l'observation de Juvénal : *Quidquid Græcia mendax audet in historia*. Oui, les peuples se sont plu à embellir de fictions les langes de leur berceau. Mais cette aptitude à la légende suppose d'autres talents. Si grand désir qu'ils aient eu de se créer des annales merveilleuses, les peuples n'ont pu réussir à se tromper. Les histoires originales des Egyptiens, des Assyriens, des Babyloniens, etc., celles des Grecs même avant Hérodote, ainsi que celles des Romains avant Polybe, ont péri depuis longtemps; mais elles ont existé. Toute l'antiquité l'atteste; et les citations, les fragments, souvent même des abrégés entiers, qu'on a retrouvés, dans les écrivains postérieurs, prouvent qu'ils les avaient consultées. On en doit conclure que les historiens classiques méritent plus de respects; que, plus rapprochés des temps anciens, ils ont eu, pour les connaître, des moyens qui nous manquent; et qu'il faut, même dans l'étude de l'histoire profane, se méfier du scepticisme.

En nous rapprochant des temps primitifs, les moyens d'information ne manquent pas davantage. On peut considérer comme tels : les chants populaires, les proverbes, les noms propres, les rapsodies, les monuments, les institutions, et les documents écrits.

Dans les temps antérieurs à la civilisation, c'est l'usage des peuples de fixer leurs souvenirs par des chants poétiques. Une pièce d'un tour vif, d'un rythme simple, d'une musique peu cadencée, redit le nom des héros et rappelle les grands souvenirs. Sans doute, il ne faut pas confondre la poésie avec l'histoire ; mais on ne peut nier, que l'histoire n'emprunte à la poésie. La poésie hébraïque, ennemie des fictions et du mensonge, devait rendre à Moïse quelques services; et l'on voit, en effet, qu'il cite des chants populaires, notamment le *Chant de l'épée*.

Les proverbes les plus faciles à retenir sont ceux qui se lient au souvenir d'un fait ou d'un homme : le souvenir historique rafraîchit la mémoire de l'homme et perpétue le souvenir du fait. On ne peut douter qu'il existât, du temps de Moïse, de semblables proverbes; il cite, par exemple, celui-ci : *Quasi Nemrod, robustus venator*.

Les noms propres des personnes et des lieux sont d'ordinaire suggérés, à leur origine, par les événements. Dans les temps primitifs, l'usage était de donner à chaque être le nom qui exprimait sa destinée. Ainsi, Seth veut dire *substitué;* Noé, *sauvé des eaux;* Abraham, *père d'une multitude;* Isaac, *rire;* Jacob, *supplantateur*. Avec ces noms symboliques, on pouvait refaire l'histoire.

La mémoire, chez les peuples anciens, était prodigieusement exercée. On suppléait par ses facilités à l'insuffisance d'autres moyens de renseignements. Des hommes allaient de ville en ville, ou de tribu en tribu, chantant ou déclamant les exploits des héros, et remplissant, par ces déclamations, les fonctions, alors confuses, de maîtres d'école, de moralistes et de docteurs. On les appelait, chez les Grecs, *Rapsodes;* chez les Arabes, *Râouis;* chez les Indiens, *Puranavidas*. Avec le temps, ces Rapsodes ont chargé leurs thèmes d'ornements inventés; on sait que les rapsodies de l'antique Hellade, sur le luth d'Homère, sont devenues l'Iliade. Mais, dans l'origine, ces compositions s'inspiraient davantage de la vérité. Moïse a pu entendre les rapsodes hébreux.

Les monuments de l'antiquité consistaient en autels, en tombeaux, en puits, en petites stèles, ou en gigantesques pyramides. La Palestine en était littéralement couverte : tombeaux, autels, puits, pierres consacrées se rencontraient à chaque pas. Ces constructions si simples n'excitaient point la cupidité; leur solidité les défendait contre le temps; et la religion, dont ils rappelaient les enseignements, les environnait du plus saint respect. Ces monuments, avec ou sans inscriptions, étaient les médailles de l'histoire primitive.

Les institutions, les prières, les prémices, les sacrifices, la bénédiction des enfants, les droits de primogéniture, les usages religieux et civils des premiers temps renouvelaient, chaque année, la mémoire de quelque événement considérable. Le passé, mêlé à la vie présente, pouvait aisément refléter sa pure image dans les récits de l'histoire.

Enfin, il existait, avant Moïse, des documents écrits; Moïse cite lui-même positivement le *Livre des guerres*, et l'étude des antiques papyrus confirme la possibilité de cette citation. Ces documents rendaient faciles la tâche de l'historien.

Si donc vous joignez ces monuments écrits aux institutions, aux monuments lapidaires, à l'existence probable de Râouis hébreux, aux indications fournies par les noms propres, par les proverbes, par les cantiques et par une tradition orale qui n'avait pu s'altérer beaucoup, vous aurez une idée des moyens qu'eut à sa disposition l'auteur sacré du Pentateuque.

Même humainement parlant, Moïse était parfaitement informé ; ses récits bravent les critiques acharnés du rationalisme.

CHAPITRE II.

Outre cette démonstration générale de véracité, le Pentateuque invoque, en sa faveur, les réponses péremptoires qu'il oppose, depuis trente-trois siècles, aux objections de la critique. Il sera facile de nous en convaincre en examinant ici quelques faits articulés, de nos jours, contre Moïse.

I. *Origine du monde.*—Les athées et les matérialistes nient le premier verset de la Genèse : ils disent qu'il n'existait, au commencement, qu'une masse confuse d'éléments, et que ces éléments se sont organisés d'eux-mêmes par l'attraction moléculaire et la gravitation. De là, le monde, le cosmos, l'harmonie.

Il importe de repousser cette prétention. Aussi bien, si le monde s'est fait tout seul, l'histoire n'est qu'une *physique en action;* la vertu et le vice sont des produits, comme le sucre et le vitriol ; enfin les nations, au lieu de remplir une mission providentielle, ne sont que des marionnettes fantastiques, allant de çà et de là, sans raison et sans but.

Nous n'opposons pas aux matérialistes et aux athées les arguments d'ordre surnaturel. Ces malheureux ne croient qu'à l'infaillibilité de la science ; nous acceptons, entre eux et nous, le verdict de la science.

D'abord les athées supposent que la matière existe, qu'elle est éternelle et nécessaire. Dans leur puissance créatrice, ils sont arrêtés au premier pas; ils sont obligés de dire avec Archimède : *Dic ubi sit fulcrum, cœlum terramque movebo ;* — et avec Descartes : « Donnez-moi la matière et le mouvement, et j'organiserai l'univers. » Un tel point de départ est une supposition gratuite, contraire au bon sens. Bien évidemment, la matière est accidentelle et finie ; par là même, elle a dû être créée.

Pour arriver à son harmonie actuelle, le monde aurait dû sortir de la confusion primitive et passer ensuite par des combinaisons sans nombre, comme autant d'essais de son ordre présent. Comme il n'y a pas de raisons pour que certains atomes se soient unis entre eux plutôt qu'à d'autres, qu'ils se soient placés de manière à produire telle ou telle configuration, qu'ils se soient partagés, et qu'ils aient formé des corps séparés par telle ou telle distance ; si nous nous transportons aux époques qui ont précédé le monde actuel, notre esprit devra se représenter une confusion épouvantable, au sein de laquelle la masse entière des éléments corporels s'agitait à travers la ténébreuse immensité de l'espace, les atomes tourbillonnaient au hasard, sans autre ordre que l'absence de tout ordre, sans autre loi que l'absence de toute loi. Qu'en dehors de l'action d'une intelligence suprême ait pu se former de la sorte ce monde que nous habitons, c'est une chose tellement absurde qu'on en découvre, au premier abord, la monstrueuse impossibilité, sans avoir recours aux lumières de la raison, mais par l'inspiration immédiate du sens commun. Si bien, qu'en supposant même l'existence de la matière sans l'intervention du Créateur, c'est-à-dire en accordant gratuitement aux athées un point d'appui pour y asseoir leur système, il ne leur sera jamais possible d'en élever le ruineux édifice.

En admettant que les atomes se soient combinés avec une intelligence telle, qu'ils soient arrivés d'emblée à une parfaite combinaison, il est encore impossible de passer des jeux de l'attraction moléculaire à l'application de la gravitation universelle. Par l'attraction, ce monde doit nécessairement former une *masse immense ;* par la gravitation, ou du moins pour l'exercice de cette loi, il faut qu'il se compose d'un *certain nombre* d'astres s'attirant et se repoussant, en raison directe des masses et en raison inverse du carré des distances. La gravitation ne peut s'appliquer que dans ces conditions, elle est impuissante à les produire ; l'attraction n'agit que dans des conditions opposées, elle ne peut produire la loi de gravitation.

Si Dieu n'existe pas, l'univers et tout ce qu'il renferme a été fait par le hasard, c'est-à-dire sans dessein, sans plan, sans intelligence. Or, en examinant, d'après le principe des probabilités, les combinaisons mathématiquement possible des mondes, on trouve, pour douze planètes 479,001,600. Il y a donc quatre cent soixante dix-neuf millions à parier contre un, que le hasard, c'est-à-dire un mot vide de sens, n'a pu trouver l'ordre du monde.

« Hasard ! s'écrie Balmès, dans un monde où règnent de toutes parts le calcul et la géométrie ! Hasard, dans des mouvements qui s'exécutent en raison directe de la masse des corps, en raison inverse du carré des distances ! Hasard, dans les révolutions des planètes, révolutions où les rayons vecteurs décrivent des aires proportionnées aux temps ! Hasard, que les carrés des temps, dans les révolutions des planètes, soient entre eux comme les cubes du grand axe de leurs orbites ! Nous admirons un de ces mécaniciens ingénieux, une de ces sphères artificielles, où le génie de l'homme a représenté le mouvement d'un système planétaire ; et nous ne reconnaîtrions pas une intelligence, nous ne verrions pas la main de la Sagesse infinie, quand nous levons les yeux vers ce grand et véritable planétaire qui fonctionne autour de nous, vers ces corps aux proportions colossales, qui parcourent leur immense orbite avec une effrayante rapidité et une précision mathématique (1) ? »

(1) *Mélanges*, t. I, p. 225.

II. *Origine de l'homme.*—Expliquer l'apparition de l'homme sur la terre par l'intervention directe de Dieu, qui l'aurait créé dans l'innocence et le bonheur, est une explication que n'admettent pas les athées. Au nom de la science, ils déclarent, *ore rotundo*, que l'homme a poussé comme poussent les champignons ; qu'il est le fils du molécule minéral, du végétal, de l'animal, notamment du singe. C'est au singe surtout qu'ils se rattachent : je n'oserais dire pourquoi ; mais ils tiennent à cette parenté.

Ces prétentions sont *anti-scientifiques*, parce qu'elles supposent deux choses que la vraie science répudie également : les générations dites spontanées et la mutabilité des espèces. Il s'est fait beaucoup de bruit, dans ces dernières années, autour de la question des générations dites spontanées ; deux fois elle a été portée devant l'Académie des sciences de Paris, comme devant le tribunal le plus capable de la juger en dernier ressort, et deux fois l'Académie des sciences l'a nettement repoussée, malgré les vigoureux efforts de ses défenseurs, et en particulier de M. Pouchet de Rouen. Voici la conclusion du rapport que M. Milne-Edwards fut chargé de faire à ce sujet, rapport publié dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, année 1859, et qui fut adopté presque à l'unanimité. « Jusqu'à plus ample informé, je continuerai à penser que, dans le règne animal, il n'y a point de génération spontanée ; que tous les animaux, les plus petits comme les plus grands, sont soumis à la même loi ; et qu'ils ne peuvent exister que lorsqu'ils sont procréés par des êtres vivants. » Je ne crois pas nécessaire d'insister davantage sur ce point. Quand toute une assemblée de savants, comme ceux qui composent notre Académie, s'est formellement prononcée ; quand, après les travaux les plus sérieux et les expériences les plus minutieuses, des hommes qui portent les noms de Flourens, de Dumas, de Quatrefages, de Van-Bénéden, de Küchenmeister, etc., déclarent, d'une manière positive, que nous n'avons aucun exemple d'êtres organisés et vivants, produits par la matière inorganique avec le seul secours des forces naturelles, et que, pour s'expliquer leur origine, il faut remonter jusqu'à la cause créatrice : quelle valeur peuvent avoir les affirmations contraires de quelques pygmées à science problématique ?

Nous n'avons pas, sans doute, une décision aussi formelle de l'Académie des sciences à opposer à la mutabilité et à la transformation des espèces ; mais cette hypothèse n'en est pas moins anti-scientifique. La fixité des espèces était un des dogmes de Buffon, et Cuvier a su la mettre hors de doute. Il a d'abord posé les limites extrêmes de ce qu'on appelle *variété* ou *race* dans une espèce proprement dite ; et il a démontré que, ces variations étant toujours superficielles, les types qui caractérisent chacune des espèces, même les plus voisines, sont impénétrables les uns aux autres. Répondant ensuite à l'objection de quelques naturalistes, qui se jetaient sur l'effet du temps pour amener petit à petit des modifications dans les espèces, il établit que cette opinion a contre elle les preuves les plus décisives : « L'Egypte, dit-il, nous a conservé, dans ses catacombes, des chats, des chiens, des singes, des ibis, des crocodiles, etc., et certainement on n'aperçoit pas plus de différence entre ces êtres qui existaient il y a trois mille ans, qu'entre les momies humaines et les squelettes d'hommes d'aujourd'hui. » Cuvier est enfin descendu dans les entrailles de la terre, et c'est au nom de la géologie, fossiles en main, qu'il a proclamé, plus hautement que jamais, la stabilité des espèces, loi universelle qui n'a jamais eu d'exception. « Si les espèces ont changé par degré, dit-il, on devrait trouver des traces de ces modifications graduelles ; entre le paléothérion, par exemple, et les espèces d'aujourd'hui, on devrait découvrir quelques formes intermédiaires ; or, c'est ce qui n'est point arrivé jusqu'à présent. Pourquoi les entrailles de la terre n'ont-elles point conservé les monuments d'une généalogie si curieuse, si ce n'est parce que les espèces d'autrefois étaient aussi constantes que les nôtres (1). » M. Milne-Edwards a fait une expérience curieuse, répétée par M. Claude Bernard. En privant des têtards d'air et de lumière, ils sont parvenus à les empêcher de se convertir en grenouilles ou en crapauds ; et ces têtards, vivant du reste de la vie des poissons, n'en prirent pas moins un accroissement considérable. M. Babinet essaya de conclure *à la constitution d'une espèce nouvelle par arrêt de développement ;* mais il oublia une chose, c'est que ces têtards demeurèrent stériles, et dès lors ne purent rien constituer : en sorte que cette expérience n'a fait que favoriser la doctrine scientifique de la stabilité des espèces. Force est donc à celui qui ne fait pas du roman dans la science de répéter avec M. Flourens, secrétaire perpétuel de l'Académie : « De quelque côté qu'on envisage la question des espèces, leur immutabilité est le grand fait, le fait qui ressort de tout. »

Que résulte-t-il de cette discussion ? une chose évidente ; c'est que, s'il n'existe ni générations spontanées, ni altérations de formes dans les êtres organisés, il faut bien, même au nom de la science, recourir à un Dieu créateur, pour s'expliquer l'origine de chacune des espèces d'êtres vivants. Eh ! oui, il a fallu l'intervention directe de Dieu pour que la terre se couvrît de verdure et de plantes ; et ce fut l'œuvre du troisième jour. Oui, il a fallu une nouvelle intervention directe de Dieu, pour que les eaux se peuplassent de poissons et qu'on vît les oiseaux voler dans

(1) *Discours sur les révolutions du globe*, p. 122.

les airs; et ce fut l'œuvre du cinquième jour. Oui, il a fallu une autre intervention directe de Dieu pour que les animaux fissent leur apparition sur la terre, pour que l'homme surtout, le roi de la nature, vînt couronner l'œuvre divine. Il n'est donc pas le dernier anneau d'une longue chaîne dont le premier serait un des trilobites du terrain silurien. Non, la nageoire du poisson des mers devoniennes n'est pas devenue la rame natatoire de l'icthyosaure ; elle est restée nageoire. Non, non; les membres antérieurs du singe ne sont pas devenus le bras et la main de l'homme.

III. *L'Eden et sa topographie.* — La tradition universelle des peuples consacre le souvenir d'un âge fortuné, dans lequel l'homme, exempt de travail et de tous les maux présents, vivait au milieu des délices de la nature. L'existence historique d'un Eden se présente donc à nous avec l'autorité d'une croyance du genre humain. Mais si l'idée d'un Eden primitif se retrouve, chez tous les peuples, substantiellement la même, la nature et les conditions de cet Eden varient à l'infini, et les images sous lesquelles elle nous apparaît, ont presque toujours un caractère mythologique. L'unanimité des traditions prouve l'existence de l'Eden mosaïque, le seul qui nous soit indiqué par un livre sérieux. Des auteurs cependant ont voulu arguer de la difficulté d'expliquer le texte de la Genèse à cet endroit, pour n'y voir qu'une allégorie. Tel était aussi le sentiment d'Origène. On doit répondre : 1° que le texte est obscur dans ses expressions; 2° que les régions mentionnées par la Bible ne sont que vaguement déterminées, et 3° que le déluge a bien pu changer assez l'aspect des lieux et le rendre méconnaissable. Quant à la difficulté de trouver les quatre fleuves, qui sortaient du Paradis, elle est diversement résolue par les commentateurs : Huet et Bochart disent que le grand fleuve, qui se partage en quatre branches, est le Schat-el-Arab ; Dom Calmet et le plus grand nombre croient, au contraire, reconnaître les quatre fleuves dans le Tigre, l'Euphrate, le Phasis et l'Arax. On peut hasarder là-dessus toutes les hypothèses.

IV. *Origine du langage.* — « Il fut un temps, disaient les poëtes grecs, où les hommes, épars dans les forêts, n'étaient unis par aucun lien social; nus, muets, sans croyance, sans morale, sans loi, sans art, leur état différait peu de celui des bêtes sauvages : c'était l'état de nature. » Des poëtes, cette théorie est passée aux philosophes; et les athées en tirent la théorie de l'invention humaine du langage.

Il y a un moyen infaillible et court de réfutation : c'est de prier ces inventeurs du langage d'expliquer pratiquement cette invention. Sur la question de principe, il est facile de déclamer; sur le fait, il est inévitable qu'on se rende ridicule. L'impossibilité s'accuse d'elle-même.

Deux faits, d'ailleurs, prouvent, sans mise en demeure de la logique, l'impossibilité de cette invention ; ces deux faits sont : la surdité engendrant le mutisme, et l'homme ne parlant point s'il n'a appris à parler.

« Dans les classes supérieures du règne animal, dit l'abbé Sorignet, chaque espèce a reçu, de son créateur, une voix ou un chant qui lui est propre, et qu'elle exprime d'elle-même, sans aucun secours étranger. L'oiseau, séparé dès sa naissance de ceux qui lui ont donné le jour, redit exactement le chant paternel qui ne frappa jamais son oreille ; le lionceau, enlevé de bonne heure à son repaire et à ses forêts, rugira plus tard comme tous ceux de son espèce. L'homme aussi a une voix, un chant, un langage articulé ; mais il ne parlera jamais de lui-même, s'il n'a pas entendu parler. Chez lui les organes de la respiration, les plus parfaits qui existent, peuvent s'élever jusqu'à la phonation, jusqu'au langage articulé ; la langue, les dents et les lèvres prendront part à cette haute fonction de locomobilité intellectuelle ; mais tous ces organes chômeront éternellement dans l'individu humain, s'ils n'ont été mis en exercice par la société qui l'entoure. C'est une loi qui n'admet aucune exception. L'enfant ne parle qu'après un long apprentissage de la parole. Toutes les expériences faites par les anciens n'ont jamais donné d'hommes parlants. Tous les individus perdus dans les bois, les deux hommes dont parle Condillac, les deux enfants dont parle Rodwith étaient complétement muets; le sauvage de l'Aveyron, dont l'histoire est rapportée par M. de Bonald, après deux ans d'instruction, n'avait pas encore de signes imitatifs d'aucune pensée ; il montrait seulement du doigt les objets présents qui se rapportaient à des besoins corporels. Il en était de même de l'enfant qu'on trouva en 1694 dans les forêts de Lithuanie ; il ne donnait, dit Condillac, aucune marque de raison, n'avait aucun langage, il formait des sons qui n'avaient rien d'humain ; il fut longtemps avant de pouvoir proférer quelques paroles ; aussitôt qu'il put parler, on l'interrogea sur son premier état, mais il n'en avait pas gardé plus de souvenir que nous n'en avons de ce qui nous est arrivé au berceau.

« Chez tous ces individus, les organes de la voix étaient conformés comme les nôtres, puisque, une fois rendus à la vie sociable, ils ont appris à parler comme nous, en entendant parler leurs semblables; et s'ils n'articulaient pas aussi bien que nous, cela tenait uniquement à ce que les diverses parties de l'appareil vocal avaient eu le temps de contracter une certaine inflexibilité qui rendait les mouvements plus difficiles ; ils n'étaient donc muets auparavant que parce qu'ils n'avaient pas entendu parler, ou pour mieux dire, ils étaient devenus muets pour avoir trop cessé d'entendre parler ; car il ne paraît pas possible

d'admettre qu'ils se fussent perdus dans les forêts, ou qu'ils y eussent été abandonnés par leurs parents, avant l'âge de cinq ou six ans : plus jeunes ils n'auraient pu ni échapper aux bêtes féroces, ni pourvoir à leurs besoins ; or l'enfant parle avant cinq ans. Ils parlaient donc lorsqu'ils furent livrés à cette vie sauvage ; mais, séparés trop tôt de la société qui nous enseigne la parole, ils l'avaient promptement désapprise et totalement oubliée.

Puisque c'est uniquement pour n'avoir jamais entendu parler, ou pour avoir trop tôt cessé d'entendre parler, que les hommes, longtemps séquestrés de tout commerce avec leurs semblables, sont frappés de mutisme : par une conséquence nécessaire, la surdité complète doit produire parmi nous le même résultat. Depuis que les travaux de l'abbé de l'Épée et de l'abbé Sicard ont permis d'établir des maisons d'éducation publique pour les jeunes sourds-muets des deux sexes, on a pu les observer d'une manière suivie, dans toutes les grandes villes d'Europe ; or, l'observation a donné les résultats suivants : « Tout sourd de naissance est muet ; le mutisme n'est que l'effet de la surdité ; ou, en d'autres termes, les sourds de naissance ne sont muets que parce qu'ils n'ont pas entendu parler. Les organes de la voix sont tout aussi parfaits en eux que dans les autres hommes. Le monde moral et intellectuel est nul pour les sourds-muets, c'est l'instruction qui les y introduit ; les objets matériels ont seuls fixé leur attention ; l'idée d'une cause première, la distinction du juste et de l'injuste, du vice et de la vertu, n'ont point éclairé leur intelligence. Leurs habitudes sont celles de la vie sociale, au sein de laquelle ils seront développés ; pour tout le reste, ils ressemblent aux individus trouvés dans les forêts. »

Ainsi l'homme ne naît point parlant : il n'apporte au monde que la faculté de parler ; et, dans l'enfant, cette faculté a besoin d'être mise en exercice, par un long apprentissage, au sein d'une société parlante. En passant de l'enfance à l'âge adulte et à l'âge mûr, le muet, s'il n'entend point parler, reste encore muet ; et il lui serait d'autant plus impossible d'inventer un langage, que, d'une part, ses organes vocaux deviennent de plus en plus fermes et inflexibles, et que, de l'autre, son intelligence, au lieu de se développer successivement comme celle des hommes restés en rapport avec une société parlante, demeure, au contraire, ensevelie dans une ignorance complète d'elle-même, et des objets intellectuels et moraux ; ainsi que le prouvent les enfants élevés ensemble et privés de toute communication verbale avec leurs semblables parlants, et les individus humains trouvés, par couples, dans les forêts. Il faut conclure de ces faits que le langage articulé n'est pas une invention de l'homme.

« De plus, l'intelligence, la perfectibilité, la moralité, ces caractères distinctifs de l'homme, ne se développent que par le langage articulé et pour les sourds-muets, au moyen du langage écrit ; or, si l'homme a inventé le langage, le développement de ces caractères essentiels n'est plus qu'un accident, et la suite d'une découverte qui pouvait être et n'être pas ; c'est donc par hasard que l'homme parle, pense, exerce son activité libre, se perfectionne, est moral et religieux ; c'est par hasard que l'homme est supérieur aux animaux, au lieu de leur être inférieur, comme cela serait, s'il n'eût pas parlé ; en un mot, c'est par hasard que l'homme est homme ; et, comme dans toutes les hypothèses qui ont été présentées sur l'origine humaine du langage, la théorie et l'application de la langue verbale n'auraient pas été l'ouvrage d'un jour, mais celui des siècles ; il faudrait voir dans les premiers hommes des êtres contradictoires, ayant des facultés sans exercice, des organes sans fonctions, une moralité sans actes moraux, une perfectibilité sans perfectionnement possible (1). »

V. *La longévité des patriarches.* — Les patriarches vécurent jusqu'à huit ou neuf cents ans. Au nom de la physiologie, les rationalistes nient cette longévité, réduisent les années patriarches à trois ou à six mois, et considèrent chaque patriarche tantôt comme un groupe de générations, tantôt comme l'expression d'un cycle astronomique. Les années de trois ou de six mois ne sauraient se soutenir ; « car il en résulterait, par exemple, fait observer Rohrbacher, que tel patriarche aurait eu des enfants dès l'âge de dix ans. » Les patriarches, transformés en personnifications ethnographiques ou en cycles astronomiques, ne peuvent se soutenir davantage. D'ailleurs, le fait en lui-même s'explique aisément par un miracle : Dieu n'a-t-il pu donner aux patriarches une longévité qui servait ses desseins ? Quant à l'objection formée au nom de la physiologie, elle n'est pas recevable. Il est déraisonnable de trancher la question avec les données de la science actuelle. Si, aujourd'hui, par l'effet de circonstances favorables, la durée de la vie humaine peut être triplée, pourquoi, dans des circonstances plus défavorables, n'aurait-elle pas été décuplée ? La jeunesse du monde, l'énergie des races, les forces vitales puisées dans des aliments plus nourriciers, circonstances dont témoigne la géologie, pouvaient donner à l'homme une vitalité dont il serait déraisonnable de fixer les limites.

VI. *Diverses chronologies de la Bible.* — Il y a, comme chacun sait, des différences notables entre la chronologie du texte hébreu, celle de la version samaritaine et celle des Septante ; D'après l'hébreu, le déluge a eu lieu l'an du monde 1656 ; d'après les Septante, l'an 2242

(1) *La Cosmogonie de la Bible devant les sciences perfectionées*, p. 403.

d'après la version Samaritaine, l'an 1307 de la création. On s'accorde généralement à reconnaître l'authenticité de la chronologie hébraïque, bien que les deux autres aient des tenants respectables. On explique les divergences soit par des erreurs de copistes, soit par la différence des calculs. Dans tous les cas, l'Eglise laisse libre d'en penser ce que l'on voudra ; et le mieux serait peut-être de dire que ces différentes chronologies représentent le maximum et le minimum d'âge du monde. Des savants sont revenus, à ce propos, sur leurs visées astronomiques et leurs manies zodiacales. L'arbitraire de ces hypothèses nous dispense de les discuter.

VII. *Le point de départ des peuples.* — Les anciens expliquaient la naissance des peuples par l'autochtonie et l'aborigénat. La Bible pose autrement la question.

« Selon la Genèse, dit l'abbé Sorignet (1), le continent de l'Asie a été le centre unique de la création de l'espèce humaine, et probablement aussi des mammifères terrestres ; et, après le déluge, le livre saint nous montre tout le genre humain réuni dans les plaines de la Chaldée. Or, en premier lieu, l'accord des chronologies des peuples primitifs, l'identité de leurs traditions et de certains usages, et l'analogie de leurs langues, déposent en faveur de la communauté de leur origine et de celle de leur point de départ pour aller habiter les diverses parties du globe. Tous les premiers peuples ont admis la création et le déluge avec une foule de circonstances semblables : l'espèce humaine créée en un seul couple et faite à l'image de Dieu, les noms de nos premiers parents, un état d'innocence suivi d'un état de chute et de dégénération, la division de la semaine en sept jours, l'observation du septième jour, la longue vie des premiers hommes, etc. Vous trouverez ces traditions chez les Chaldéens, les Perses, les Egyptiens, les Phéniciens, les Chinois, les Indiens, les Thibétains, les Mexicains, les Sénégambiens, etc. Les colonies asiatiques les apportèrent en Europe, où elles furent recueillies par les Grecs, d'où elles passèrent chez les Romains. »

La chronologie des Chaldéens ne remonte pas à plus de 2,237 ans avant Jésus-Christ ; celle des Egyptiens à plus de 2,200 ; celle des Perses à 1,769. On parle de leur chronologie positive, rejetant comme fabuleux ce que le monde rejette aujourd'hui. Aucune chronologie ne fait remonter l'existence de l'humanité à plus de deux ou trois mille ans avant Jésus-Christ ; celle de Moïse est la seule qui la reporte plus haut. La date assignée par les Chinois, les Indiens et le texte samaritain, au grand événement du déluge, est la même, à quelques années près. Les Indiens le placent vers 3,100 avant notre ère, les Chinois en 3,082 et le texte samaritain en 3,044 ; et le déluge est raconté dans les plus anciens livres de ces trois peuples avec des circonstances semblables : *l'arche*, *la colombe*, *huit personnes sauvées*, *Noé*, *etc*. Pour expliquer ces faits, il faut admettre la réunion préalable, sur un point du globe, des fondateurs de ces nations maintenant si éloignées et si différentes à tous égards.

En second lieu, la réunion de l'espèce humaine dans la Chaldée, avant le départ des premières colonies pour aller occuper les diverses contrées de la terre, est un fait conforme à la marche qu'elles ont suivie. Tout part de l'Orient, les hommes, leurs arts, les animaux ; tout s'avance peu à peu vers l'Occident, vers le Midi, vers le Nord. L'histoire montre déjà des rois et de grands établissements au cœur et sur les côtes de l'Asie, lorsqu'on n'avait aucune connaissance d'autres colonies plus reculées ; celles-ci n'existaient pas encore, ou elles travaillaient à se former. Tout esprit droit se sent entraîné irrésistiblement par cette exacte correspondance, qui s'observe d'âge en âge, entre les différents récits de la Bible et l'état contemporain de la société.

La population de l'Europe est venue par les chaînes du Caucase, et de là son nom de race *caucasique*. L'Asie Mineure, d'abord, puis par les Balkans, la Thrace, la Macédoine furent peuplées : par là, vinrent aussi les Lelègues et les Hellènes premiers peuples de la Grèce, dans le midi de laquelle se rendirent plus tard des colonies phéniciennes et égyptiennes. Les migrations se continuèrent, d'une part, par les Balkans septentrionaux et les Karpathes, d'où sont venus les peuples de la Germanie : d'autre part, par les Alpes, d'où sont venus les Etrusques et les anciens peuples des contrées alpines, des Gaules, etc. Les premieres peuples de l'Egypte habitèrent les chaînes de montagnes primitives qui descendent jusque dans l'Afrique orientale et viennent s'élargir dans la partie sud ; la partie méridionale de ces montagnes, dont les plateaux étaient plus vastes, fut très-anciennement illustrée par la civilisation éthiopienne qui descendit plus tard en Basse-Egypte, à mesure que les forces humaines en firent la conquête sur les eaux. Les premières migrations en Amérique ont pu s'opérer, d'assez bonne heure, par l'isthme devenu plus tard le détroit de Behring, ou, en des temps moins reculés, par la mer qui la sépare des Indes et de la Chine. Quant à l'Océanie, elle a été détachée du continent, ainsi que la plupart des îles de l'Archipel Indien ; les traditions hindoues l'affirment pour plusieurs de ces îles, et leur forme le prouve. Tous les naturalistes assignent l'Orient pour patrie à nos animaux domestiques d'Europe.

On ne s'est pas trompé seulement sur la haute antiquité attribuée aux peuples chinois, indiens, et égyptiens, mais aussi sur la part qui leur a été faite dans la civilisation des autres peuples. L'histoire nous montre les premiers germes des progrès de l'esprit humain

(1) Op. cit. p. 415 et suiv.

sortant de la Chaldée, à la Grèce revient l'honneur d'avoir surtout formulé les sciences positives. L'Inde et la Chine sont demeurées fort en arrière, puisqu'on ne peut leur assigner de progrès appréciables, et bien au-dessous de ceux de la Grèce, que dans les temps postérieurs et qui ne remontent probablement pas au delà des premiers siècles de notre ère. Nul état scientifique de l'Egypte ne nous apparaît avant l'empire grec égyptien. La prétention d'instituer la Chine, l'Inde et l'Egypte précepteurs des autres peuples, est contraire aux données historiques les plus positives.

Ainsi, les annales de tous les anciens peuples, leurs traditions, l'histoire des sciences disent, comme la Genèse, que l'Asie a été le point de départ de l'humanité ; et nous allons entendre la géologie et la paléontologie tenir le même langage.

La position des terrains sédimenteux, sur les flancs des montagnes granitiques, montre que les premiers lieux d'habitation, pour les hommes et les animaux terrestres, ont été des plateaux de montagnes primitives, formant des îles ou de vastes et longues presqu'îles. Les hommes descendirent, lorsque l'émersion successive du sol de sédiment leur permit de changer de demeure et de s'étendre dans les vallées. Ainsi voyons-nous les premiers Hellènes, disséminés sur les chaînes de montagnes environnées par les marais de la Thessalie ; les premières peuplades égyptiennes, occupées à conquérir leur terre sur le golfe du Nil ; les Chinois d'Iao, à dessécher leurs marais, etc. Or, les plateaux granitiques de l'Asie centrale sont les plus élevés et les plus considérables qui existent.

La puissance des terrains neptuniens, s'accroissant et se compliquant de plus en plus à mesure que l'on s'avance des contrées orientales vers les bassins plus voisins de l'équateur, prouve que la retraite des mers s'est faite de l'orient à l'occident, en Europe au moins, et dans une grande portion de l'Asie, et ensuite des contrées polaires vers l'équateur; en sorte que les parties occidentales et équatoriales étaient encore sous les eaux, lorsque les autres offraient, depuis longtemps, dans leurs plateaux primitifs et dans leurs sols sédimenteux émergés, des siéges vastes et convenables à l'homme et aux animaux mammifères. C'est donc aussi d'orient en occident, que les migrations humaines et animales ont dû s'opérer. La dissémination des fossiles à la surface du globe vient à l'appui de cette conclusion. Nous les voyons partir des plateaux élevés de l'Asie centrale et s'irradier dans tous les sens, au nord, en Sibérie, et ensuite en Russie par les monts Ourals, puis redescendre vers la mer Caspienne et la mer Noire. Le rayon occidental s'avance par les chaînes de Caucase, du Taurus et des Balkans; se continue, d'un côté par les bassins du Danube et de l'Adriatique, de l'autre par les Karpathes, les versants de la Baltique et de la mer du Nord, les bassins de la France et de l'Angleterre. De l'Asie centrale, part un autre rayon qui se dirige vers le midi. Enfin, un quatrième rayon part encore de l'Asie centrale vers l'est et pénètre en Amérique.

L'espèce humaine, dans ses migrations, a suivi les routes ouvertes aux animaux, par l'abaissement du niveau des mers. Ainsi, les faits géologiques l'histoire et les traditions des peuples s'accordent avec la Genèse, pour nous apprendre quel a été le point de départ de l'humanité.

VIII. *La théorie des races.* — L'ethnographie est une science qui a pour objet de faire connaître la classification des races humaines, en les étudiant sous le rapport des caractères naturels et sociaux : formes, couleur, langues, mœurs, religion et filiation historique.

D'après Omalius d'Halloy, le genre humain se partage en races, les races se subdivisent en rameaux, les rameaux en familles, les familles en peuples.

Le même auteur distingue cinq races : la blanche, la jaune, la brune, la rouge, et la noire, plus les hybrides.

La race blanche se divise en quatre rameaux : Européen, Arménien, Persique et Scythique.

La race jaune, en trois rameaux : Hyperboréen, Mongol, Sinique.

La brune, en trois : Indou, Ethiopien et Malais.

La rouge, en deux : septentrional et méridional.

La noire, en deux : occidental, oriental.

Les Hybrides sont : Métis, Mulâtres, Zambos, etc.

D'autres, prenant pour élément distinctif non la couleur de la peau, mais la forme du crâne et l'ouverture de l'angle facial, établissent, avec Spurzheim et Camper, une autre classification des races.

D'autres, enfin, croyant tenir compte de tous les éléments d'appréciation, ne veulent distinguer que trois races, et, pour justifier la Bible, les rattachent aux trois fils de Noé.

Mais, suivant le dicton populaire, les trois enfants de Noé étaient fils de leur père ; et comme ils étaient de même sang, qu'ils avaient les mêmes traits de famille, il n'est point nécessaire, pour justifier le Pentateuque, de lui faire endosser la responsabilité d'une théorie des races.

D'ailleurs, entre la séparation et la sortie de l'arche, il s'est écoulé un temps suffisant pour former, de la descendance de Noé, une multitude. Cela s'est fait par des mariages, par des alliances de familles ; me permettra-t-on de dire par des croisements, qui, ayant lieu dans le même pays, pouvaient améliorer la race sans la diversifier.

Toutefois, après la confusion des langues, il fallut se séparer. A dater de cette sépara-

tion, il se forma des races, des familles, des peuples, dont la classification relève de la physiologie.

Gœrrès a écrit, sur la dispersion des peuples et les destinées des races issues des trois fils de Noé, des pages où éclate son génie et où se reflètent les plus belles qualités de cet esprit, à la fois poétique et profond. Les résultats de la science y trouvent leur place, et s'y montrent revêtus des couleurs les plus saisissantes de l'imagination.

Selon Gœrrès, les Noachides, dans leurs premières migrations, ne consultèrent que leur attrait et ne suivirent que leur inclination. Dieu inclinait leurs volontés suivant d'immuables desseins ; mais les hommes n'en avaient nulle conscience ; et Dieu, à leur insu, avait créé des rapports entre leur caractère et les zones qu'ils devaient habiter. Japhet, au caractère vif et remuant, avec son tact sûr et pratique, choisit les zones tempérées du nord. Sa race, entreprenante et audacieuse, comme l'appelle Horace, *audax Japeti genus*, peupla le nord de l'Asie et toute l'Europe. Cham choisit les zones méridionales. L'attrait de la mollesse et des plaisirs lui fit préférer l'atmosphère chaude et voluptueuse du midi. Il habita l'Asie méridionale, et de là s'achemina vers l'Afrique. La race de Sem, avec ses instincts conservateurs, ses habitudes graves, n'eut pas le goût des lointaines pérégrinations, et s'établit près de son berceau, fidèle à ses habitudes et à ses croyances.

Ce ne fut pas immédiatement après la séparation des races que s'établirent les profondes différences physiologiques qui les distinguent. Ce fut peu à peu, sous l'action climatérique, par des causes morales mystérieuses, que les races caucasiques, nègres et sémitiques parurent avec leur caractère si tranché. La sympathie de cœur et d'esprit, qui se manifesta entre Sem et Japhet, apparaît dans les caractères physiologiques peu dissemblables de leurs enfants ; tandis que l'aversion des deux frères pour Cham se révèle dans le contraste des traits physiques des nègres avec la population européenne et la population asiatique.

C'est par les Mongols, race chamite, que la fraternité des enfants de Cham avec Sem et Japhet se révèle le mieux ; c'est à l'aide des traits de ressemblance des Mongols avec les races sémitiques et caucasiques que le naturaliste peut le plus aisément constater l'unité d'origine.

IX. *L'arche de Noé et l'arche de Moïse.* — L'arche de Noé existe-t-elle encore ? Nous le pensons, car : 1° elle était d'un bois incorruptible ; 2° elle s'arrêta sur une montagne, élevée et presque inaccessible ; 3° on a des témoignages historiques qui semblent le prouver. En effet, Bérose, Nicolas de Damas, Eusèbe, saint Epiphane, saint Isidore de Séville parlent de cette arche comme encore existante à leur époque. Le passage cité dans les Actes de saint Couvoyon semble faire entendre la même chose. Enfin, le voyage du Hollandais Jean Struys, exécuté en 1670, ne laisserait aucun doute à ce sujet, si l'on pouvait s'en rapporter à ce qu'il dit. En 1850, l'empereur Nicolas fit exécuter sur le mont Ararat des travaux scientifiques qui eurent pour résultat de constater que le sommet le plus élevé atteint 5,167 mètres, mais qu'il est constamment couvert de neige et par conséquent inexplorable.

On pense aussi que l'arche de Moïse existe, et qu'elle pourra se retrouver. Avant que Jérusalem ne fût bloqué par les Romains, les Juifs, d'après une tradition des églises d'Orient, avaient enlevé l'arche d'alliance pour la cacher dans les montagnes du désert. On pense qu'elle s'y est conservée depuis, et qu'elle reparaîtra à l'heure marquée par la Providence, livrant au monde étonné le texte intact de la loi et des prophètes, et rendant ainsi hommage à l'Eglise.

Le rationalisme a soulevé, contre le Pentateuque, beaucoup d'autres difficultés. Les chérubins du Paradis terrestre, la tour de Babel, l'Arc-en-Ciel, le bâton d'Aaron changé en serpent, la colonne du désert, les eaux de Marah, le passage de la mer Rouge, la manne, ont prêté tour-à-tour à ses bévues ou à ses méfaits. Il est temps de conclure.

« Le simple bon sens, conclura pour nous Mgr Meignan, renverse du premier coup l'autorité historique des livres sacrés des Indiens, des Chinois et des Boudhistes. »

Ces livres, dans leur ensemble, ne se composent que de redites monotones, de longs récits, et parfois de jeux de versification. Une imagination crédule et déréglée a présidé à leur rédaction. Quoi de plus bizarre, en général, que les épopées indiennes ! Il n'est aucune scène trop fantastique quand il s'agit, par exemple, de donner des preuves de la puissance de Bouddha. » La lecture du Lotus, le plus sage des livres bouddhistes, préserve disent-ils, contre toutes les infirmités ; elle assure la perspicacité de l'intelligence et même la perfection des sens, à ce point que la vue pénétrera à travers trois mille mondes. » Ces livres comptent douze mille qualités propres à la compréhension. « En présence d'une foule infinie de Bodhisathvas, le Bouddha tire la langue d'une longueur incommensurable ; et tous, se mettant à l'imiter, présentent ce spectacle pendant cent mille ans. » — « Qu'on se figure, dit à ce sujet M. Burnouf, un homme tirant la langue ; et pour comble de ridicule, qu'on se représente le nombre immense de ceux qui assistent à son enseignement, exécutant devant lui, et tous à la fois, la même exhibition ! » Dans les livres sacrés de tous les peuples anciens, dans l'Inde, en Perse, en Chine, etc., il est clair qu'il n'existe ni souci du vrai, ni respect pour les droits de l'intelligence. A l'exception d'un petit nombre de morceaux où les sentiments humains sont exprimés avec naturel, on est

forcé de suivre l'écrivain dans des rêves et des mondes imaginaires.

Comment se fait-il que le Pentateuque ne présente aucun de ces caractères évidents de non-inspiration? Comment se fait-il que la critique la plus sévère ne trouve dans ce livre, plus ancien que tous les autres, ni impossibilités, ni puérilités, ni contradictions ; et que les dates et les faits s'accordent avec les recherches et les résultats les plus certains de la science moderne ?

Est-ce que ce fait ne fournit pas la plus forte induction possible que le Pentateuque est un livre à part, au-dessus de tous les autres livres, le livre de la vérité historique et de l'inspiration ?

Le mouvement gigantesque des sciences historiques et physiques, qui a marqué notre siècle, n'a servi qu'à éclairer la vérité des récits de la Genèse et à la faire ressortir davantage. Toutes les sciences, la philologie, l'ethnologie, la géologie, l'archéologie, etc., auraient accablé le Pentateuque à la fois, s'il eût été fabuleux ; toutes ces sciences, au contraire, ont affermi son autorité. Pourquoi ? parce que le Pentateuque est la véridique histoire. Les entrailles profondes de la terre lui ont rendu témoignage, aussi bien que les hauteurs de l'Himalaya, les murs ruinés des Temples égyptiens et leurs tombeaux, les mœurs des Tanguses et des Delawares, les débris entassés de Babylone, et tant de restes enfouis de l'ancienne Assyrie, étonnés aujourd'hui de revoir la lumière. En un mot, l'Orient, fouillé de toutes parts, et jusqu'aux rivages maudits de la mer Morte, ont confirmé la véracité du Pentateuque.

LIVRE NEUVIÈME

DE 1451 A 1424 AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE.

Josué ou le Jésus du peuple d'Israël, figure du Jésus de l'humanité

Moïse, fidèle intendant de toute la maison de Dieu, est allé recevoir du maître sa récompense. Cette maison, qui est le peuple d'Israël, il l'a laissée sous la direction de deux pouvoirs, l'un spirituel, Eléazar, l'autre temporel, Josué. Ces deux pouvoirs, distincts l'un de l'autre, découlent par lui de la source première, qui est Dieu, son Verbe, pontife éternel et prince des rois de la terre (1).

La puissance spirituelle dirige les esprits vers la fin pour laquelle Dieu a créé tout l'homme. La puissance temporelle veille sur les corps pour en conserver la santé et la sécurité, afin que l'homme puisse plus librement poursuivre sa fin dernière. Comme la fin pour laquelle est fait le corps est subordonnée à celle pour laquelle est fait l'esprit, les puissances qui dirigent vers l'une et l'autre fin sont naturellement subordonnées l'une à l'autre dans la même proportion.

Telle est la doctrine chrétienne sur la subordination entre les deux puissances. Et il est à remarquer que les docteurs qui s'expriment là-dessus de la manière la plus formelle, sont : saint Thomas, Alexandre d'Alès, Hugues de Saint-Victor, la gloire de l'ancienne école de Paris, et Yves de Chartres, la gloire et le modèle de l'épiscopat français dans le onzième siècle (2).

Ce dernier écrivait à Henri Ier, roi d'Angleterre : « Rien ne s'administre bien, si l'empire et le sacerdoce ne sont d'accord. Nous avertissons donc et nous conjurons votre altesse de laisser un libre cours à la parole de Dieu dans le royaume qui vous a été confié, et de vous rappeler toujours que le royaume de la terre doit être soumis au royaume céleste, qui a été confié à l'Eglise ; car, de même que les sens doivent être soumis à la raison, de même aussi la puissance temporelle doit être soumise au gouvernement ecclésiastique. Ce que devient le corps quand il n'est plus régi par l'âme, la puissance terrestre le devient lorsqu'elle n'est plus éclairée et dirigée par l'enseignement de l'Eglise; et comme le royaume du corps est en paix lorsque la chair ne résiste plus à l'esprit, de même aussi le royaume du monde se possède en paix lorsqu'il ne cherche plus à résister au royaume de Dieu (3). »

Cette doctrine, les docteurs français ne l'ont point inventée, mais reçue de plus haut. Saint Isidore de Péluse l'enseignait au cinquième siècle, saint Grégoire de Nazianze au quatrième (4) ; bien plus, on en voit le germe se développant dès le premier. Dans une lettre qui suppose le temple des Juifs encore debout, les sacrifices d'animaux s'y offrant encore, qui paraît ainsi avoir été écrite avant la ruine de Jérusalem, il est dit : « Ce que l'âme est dans le corps, les chrétiens le sont dans le monde. L'âme est répandue dans le corps, les chrétiens le sont dans le monde. L'âme est répandue par tous les membres du corps, et les chrétiens par toutes les cités du monde. L'âme demeure dans le corps, sans être du corps ; les chrétiens demeurent dans le monde, sans être du monde. L'âme invisible habite le corps visible comme une citadelle; bien qu'on voie les chrétiens dans le monde, on ne voit pas néanmoins l'esprit de religion qui les anime. La chair hait l'âme et lui fait la guerre sans qu'elle en ait reçu aucun mal, mais parce qu'elle ne lui permet pas de s'abandonner aux voluptés ; le monde hait les chrétiens sans en avoir reçu aucun mal, mais parce qu'ils sont opposés aux plaisirs. L'âme chérit le corps qui la hait, et les chrétiens aiment ceux qui les haïssent. L'âme est enfermée dans le corps, mais c'est elle qui conserve le corps même; les chrétiens sont enfermés dans le monde comme dans une prison, mais ce sont eux qui soutiennent le monde (5). »

Cette dernière idée est aussi frappante de clarté que belle d'expression. En effet, qui ne conviendra que la vérité, la religion, la morale, la justice, c'est la vie, c'est l'âme de la société temporelle ? Sans la justice, la morale, la religion, la vérité, la société temporelle ne se

(1) Heb., VII, 3, 4 ; Apocal., I, 1-5. — (2) *Summa* S. Th., 22 q., 60, a. 5, ad 3; Alens., part. 3. quæst, 40, membr. 2 ; Hugo Victorin., l. II. *de Sacram, fide Chri.*, part. II, c. IV. — (3) Yvo Carnut., ep. 51, *ad Henric Angliæ regem.* — (4) S. Isid. Pel., l. III, ep. 249 ; S. Greg., Naz., *Orat. ad Cives et Præfectum.* — (5) *Lettre à Diognète,* parmi les Œuvres de S. Justin.

rait qu'un cadavre. Or, la société chrétienne, l'Église catholique, c'est la religion, la morale, la justice, la vérité, non-seulement faite homme, mais société. L'Église, la société chrétienne voilà donc l'âme du genre humain : sans elle, ce grand corps s'en irait en pourriture.

C'est le fond de ce qu'on appelle théocratie. Ce mot veut dire *gouvernement de Dieu;* constitution politique où Dieu est ce qu'il est en effet, le premier souverain ; sa raison manifestée aux hommes, la loi fondamentale qui légitime les lois et les souverains secondaires; ses ministres, les interprètes nés de cette loi souveraine. La théocratie suppose que si l'homme a droit de commander à la bête, Dieu seul a le droit de commander à l'homme; que la loi de Dieu ou la religion est la loi mère et règle de toutes les autres; que les ministres de la religion sont les interprètes de la religion : ce qui n'empêche point que, sous la loi de Dieu ainsi interprétée et sans autre dépendance, les choses humaines ne se gouvernent avec une autorité souveraine, soit par un seul, soit par plusieurs. Il n'est pas impossible qu'aujourd'hui encore certains esprits trouvent cette manière de constitution à la fois simple et grande. Quoi qu'il en soit, telles étaient la constitution et la croyance de toute l'antiquité.

Tous les écrivains modernes sont d'accord là-dessus.

Le berceau du genre humain, la patrie des nations, c'est l'Asie. Là ont vécu les patriarches Adam, Noé, Abraham, Moïse ; leur souvenir y est encore vivant. C'est de là que sont sorties, avec les traditions paternelles, toutes ces grandes familles, qui ont peuplé l'univers. Pour connaître donc la croyance primitive et commune de l'humanité entière en fait de gouvernement, il n'y a qu'à consulter l'Asie. Or, dit un savant non suspect en ce point, « l'idée de la religion est comme l'idée centrale de l'Orient ; art, état, industrie, tout s'est formé autour de la religion, par la religion. Aussi, examinez les arts de l'Orient, vous ne leur trouverez jamais un but ou un caractère individuel. L'État est une théocratie avouée ; toutes les lois civiles et politiques sont en même temps des lois religieuses; et l'industrie est si bien au service ou sous la domination de la religion, que des codes à la fois politiques et religieux lui tracent d'avance et ses procédés et ses limites (1). »

« Les Egyptiens, dit un autre savant, étaient un peuple de prêtres; non qu'on n'y trouvât point d'autres castes, reconnaissables par leur isolement ; mais, chez eux, tout avait le sacerdoce pour principe, partout prédominait l'esprit et l'influence des prêtres. Il en était de même chez les Indiens. Les Juifs nous offrent le spectacle d'une théocratie complète. Dans notre Occident, ce caractère sacerdotal apparaît chez les Etrusques dans toute leur organisation sociale. Ce principe est également visible dans les premiers temps de l'histoire de Rome; seulement il avait pris une direction différente, quand les patriciens surent unir entre leurs mains, aux priviléges sacerdotaux, le pouvoir suprême de juges et de chefs militaires. L'époque héroïque des Grecs fut également précédée par une époque sacerdotale (2). »

Enfin, l'un des chefs de ceux qu'on est convenu d'appeler philosophes du dix-huitième siècle, a dit en général : « Les hommes n'eurent point d'abord d'autres rois que les dieux, ni d'autre gouvernement que le théocratique. Ils firent le raisonnement de Caligula (3), et alors ils raisonnaient juste. Il faut une longue altération de sentiments et d'idées pour qu'on puisse se résoudre à prendre son semblable pour maître et se flatter qu'on s'en trouvera bien (4). »

Ce que le sentiment unanime des modernes savants nous met déjà hors de doute, il est facile de s'en convaincre en détail par l'histoire de chaque peuple.

A l'extrémité de l'orient apparaît un empire immense, fondé un des premiers après le déluge, et qui depuis a subsisté sans interruption jusqu'à nos jours : c'est la Chine. Son caractère dominant est la vénération pour les ancêtres. Dieu, qui dès ce monde récompense les nations de ce qu'elles peuveut avoir de bon, a sans doute voulu récompenser la piété filiale de la nation chinoise, en la faisant vivre si longtemps sur la terre que la Providence lui a donnée. Confucius y est révéré comme le législateur de l'empire. Or, nous avons vu, au septième livre, comment ce sage fait dériver de Dieu et le gouvernement et ses lois. C'est le Ciel qui donne l'empire à qui il veut ; c'est le Ciel qui change les dynasties. Ces maximes reviennent sans cesse dans son livre. Voici, d'un autre côté, comment s'opéra, suivant un historien de la Chine, la déchéance de la dynastie de Hia, ou la plus ancienne. « Le dernier roi s'étant livré à toutes sortes de débauches et négligeant complétement les affaires, le grand-prêtre prit entre ses mains les lois de l'empire et lui fit, les larmes aux yeux, des représentations; mais n'ayant pas été écouté, il se retira chez le prince de Chang, qui devint ainsi le chef d'une dynastie nouvelle (5). »

De la Chine passons au Japon, à l'Inde et au reste de l'Asie.

Depuis environ l'an 660 avant Jésus-Christ, époque où il fut fondé par Syn-Mu, jusque

(1) Cousin., leçon 2, 1828. — (2) Frédéric Schlégel, *Hist. de la Littérature ancienne et moderne.* — (3) Comme un pâtre est d'une nature supérieure à celle de son troupean, les pasteurs d'homme, qui sont leurs chefs sont aussi d'une nature supérieure à celle de leurs peuples. Caligula concluait de cette analogie que les rois étaient des dieux ; l'antiquité, que les dieux étaient les rois. — (3) J.-J. Rousseau, *Contrat social,* l. IV, c. VIII. Voir encore Rio, *Antiquités de l'esprit humain* ; *le Globe,* 18 avril 1829 ; *le Producteur,* n. 13, 20 et 21. — (5) Chou-King, addition, p. 77.

vers l'an 1590 de l'ère chrétienne, l'empire japonais était gouverné par un pontife ou daïro, qui réunissait en sa personne la double autorité religieuse et civile. Vers la fin du seizième siècle, Taiko-Sama, lieutenant général de l'empire, s'empara de l'autorité civile, et fut ainsi le premier des empereurs séculiers ou cubos, qui fixèrent leur résidence à Yédo, tandis que les daïros ou empereurs ecclésiastiques continuèrent d'habiter Méaco. Malgré cette révolution, aujourd'hui encore l'empereur séculier est obligé de rendre à l'autre une sorte d'hommage, comme s'il ne gouvernait qu'en qualité de son lieutenant ou de son vice-roi. Ce n'est, au fond, qu'une cérémonie; mais le peuple y tient tellement, que, s'il la voyait négliger, il prendrait les armes en faveur du monarque-pontife (1).

Quant à l'Inde et au reste de l'Asie, non-seulement l'ordre sacerdotal, connu sous le nom de brachmanes, de bonzes, de mages et autres, y a toujours été le premier et le plus influent dans les affaires, mais l'idée de la théocratie, l'idée d'un gouvernement divin y est si profondément enracinée que, depuis la venue de Jésus-Christ, la divinité est censée s'incarner dans la personne de chaque dalaï-lama, grand-pontife des lamas ou prêtres des Tartares. Par suite de cette opinion, ce grand-prêtre qui, depuis le treizième siècle, possède un royaume indépendant au Thibet, est révéré comme une espèce de dieu : les princes mêmes ne lui parlent qu'à genoux ; les rois ne montent sur le trône qu'après avoir reçu sa bénédiction ; l'empereur même de la Chine lui envoie des ambassadeurs et des présents.

Le penchant théocratique des nations orientales se fait voir encore dans l'empire de Mahomet. Pour les entraîner plus facilement, cet homme leur commandait, non point au nom de l'homme, mais au nom de Dieu, dont il se disait le prophète. Les califes, ses successeurs, étaient des pontifes-rois. Dépouillés plus tard de l'exercice du pouvoir temporel, ils demeurèrent les chefs de la religion, et, en cette qualité, donnaient l'investiture aux princes mahométans. Le mupthi même, qui cependant n'en est qu'une ombre, rappelle encore cette prééminence du spirituel sur le temporel. C'est à lui qu'il faut s'adresser lorsqu'il s'agit de déposer un sultan; c'est lui qui fait et signe les décrets pour la guerre et pour la paix (2).

Après avoir entendu, en Asie, les grandes familles de la postérité de Sem, consultons, en Afrique, la postérité de Cham, en particulier l'Egypte et l'Éthiopie.

Dans l'Égypte, pays renommé pour la sagesse de son gouvernement, le roi, initié dans l'ordre des prêtres, s'il n'en était pas dès avant, était subordonné aux lois, non-seulement dans l'administration des affaires publiques, mais encore dans sa vie privée. Ces lois, consignées dans les livres sacrés, lui étaient rappelées sans cesse et interprétées par les prêtres, dont les plus distingués étaient placés pour cela auprès de sa personne. A sa mort, il était jugé sévèrement et privé des honneurs de la sépulture, s'il n'avait pas gouverné suivant les règles antiques (3).

En parlant des Éthiopiens et de leur constitution politique, Diodore de Sicile nous représente ainsi l'élection de leur roi et leur gouvernement : « Les prêtres choisissent d'abord parmi eux les plus recommandables pour candidats. Celui que la divinité désigne d'une certaine manière, le peuple le prend pour roi. Dès lors on l'adore et on le vénère comme un dieu, comme ayant reçu de la Providence l'autorité souveraine. Le nouveau monarque tient une façon de vivre réglée par les lois; il fait le reste également d'après les coutumes des ancêtres, ne répartissant ni grâces ni châtiments à qui que ce soit, sinon comme il est statué par les lois primordiales. »

Touchant la mort de ces rois, Diodore rapporte, comme très-étrange, une chose qui l'est en effet, et que les auteurs de l'*Histoire universelle* comptent néanmoins parmi les lois fondamentales des Ethiopiens. Les prêtres de Méroë, qui formaient l'ordre le plus élevé et le plus puissant dans toute l'Éthiopie, envoyaient au roi, quand cela leur venait à l'esprit, comme de la part des cieux, l'ordre de mourir pour le bien de ses sujets. Les rois s'y conformèrent sans résistance jusqu'à Ergamène, contemporain de Ptolémée Philadelphe, qui massacra tous les prêtres et gouverna suivant sa propre volonté (4).

Jusque-là nous avons vu comment était constituée cette portion plus calme du genre humain, les races de Sem et de Cham. Interrogeons maintenant l'audacieuse race de Japhet qui, de l'Asie, est venue faire sa patrie de l'Europe, et, de cette première émigration, a contracté je ne sais quoi de remuant et d'aventureux dans le caractère. Le premier peuple qui s'offre à nous est une colonie asiatique mélangée de quelques émigrés d'Egypte : la Grèce.

De petites monarchies, plus ou moins tempérées d'aristocratie et de démocratie dominées surtout par le sentiment religieux : voilà ce que nous présente le plus ancien monument de la Grèce, les poésies d'Homère. Les rois y sont appelés les élèves et les ministres du Dieu suprême. C'est lui qui les revêt de puissance et de gloire ; c'est de lui qu'ils tiennent le sceptre et les lois. Les affaires courantes, ils les décident seuls ; pour celles qui sont un peu plus graves, ils consultent les chefs. Dans les occasions les plus importantes, ils assem-

(1) Kœmpfer, *Histoire univ.* t. XIV et XV de l'*Histoire moderne*, ainsi que l'*Histoire du Japon*, par le P. de Charlevoix. — (2) Voyez les *Dictionnaires* de Moréri et de Trévoux, aux mots *Calife* et *Muphti* ; D'Herbelot. art, *Iman* et *Khalifat*; *Hist. univ.*, t. XLI. — (3) *Hist. univ.*, t, II, p. 80. —(4) Diodore, l. III, c. v, et vi.

blent toute l'armée, tout le peuple. On consulte publiquement les interprètes de la divinité ; leur réponse décide la paix et la guerre.

Jusques à Philippe de Macédoine, la Grèce se montre à peu près telle. L'intervention de la divinité, la foi aux oracles, voilà l'esprit dominant. Les lois tiraient de là leur principale force. Minos s'enferme dans l'antre de Jupiter, pour rendre sacrées aux Crétois les lois qu'il leur prépare. Lycurgue, dans une occasion semblable, s'adresse à l'oracle de Delphes.

Delphes était pour les Grecs non-seulement le milieu de la terre ou son nombril, comme ils parlaient, mais encore un centre de religion et de gouvernement. Les amphictyons, qui s'y assemblaient chaque année, étaient autant le concile général que le conseil général de la Grèce. De toutes les sentences que prononçait ce tribunal, la plus terrible à la fois et la plus ponctuellement exécutée, était l'excommunication contre une ville, ou même contre un peuple tout entier.

A côté du mobile tableau de la Grèce ingénieuse, polie, parleuse, s'élève avec majesté le peuple-roi marchant à la conquête de l'univers.

Deux siècles avant que Confucius naquît à la Chine, un siècle avant la fondation de l'empire du Japon, Romulus fonda, suivant l'opinion commune, la ville et l'empire de Rome. Parmi les auteurs qui nous parlent de ces époques reculées, les plus anciens écrivirent au temps de César et d'Auguste, d'autres encore plus tard. Leurs écrits sont souvent divers; mais tous s'accordent à nous représenter le gouvernement primitif de Rome subordonné à la religion et au pouvoir spirituel des pontifes.

Denys d'Halicarnasse, dans ses *Antiquités romaines*, fait dire à Romulus, quand il fut élu roi, qu'il était bien flatté d'avoir été jugé digne de la royauté par les hommes, mais qu'il n'accepterait cet honneur qu'autant que la divinité l'y autoriserait, par des auspices favorables. En ayant eu, il assembla le peuple, lui fit connaître les signes divins, et aussitôt il fut proclamé roi. Dès lors il passa en coutume que nul ne montât sur le trône ni n'entrât dans les charges, si la divinité ne l'y autorisait par ses oracles. « Les Romains, ajoute Denys, observèrent cette loi très-longtemps, non-seulement sous les rois, mais encore depuis, dans l'élection des consuls, des généraux et autres magistrats publics. On a cessé, de notre temps, de suivre cette règle; mais cependant il en reste encore quelque vestige (1). » Denys d'Halicarnasse était contemporain de Pompée et de César.

Numa élu roi par le peuple et confirmé par la divinité de la même manière que Romulus, divisa les ministres de la religion en huit ordres. Le huitième comprenait les pontifes. Ils occupaient la sommité du sacerdoce et de la puissance chez les Romains, ils jugeaient toutes les affaires religieuses, soit des particuliers, soit des magistrats, soit des ministres des dieux; ils n'étaient eux-mêmes justifiables d'aucun tribunal, passibles d'aucune punition, n'avaient à rendre compte ni au sénat, ni au peuple. Quand il en mourait un, il était remplacé, non pas au choix du peuple, mais par eux-mêmes. Le nouvel élu entrait en fonction lorsque les augures lui étaient favorables. Leur chef s'appelait souverain pontife (2).

« Nos ancêtres, dit Cicéron, confièrent les cérémonies religieuses aux pontifes, et aux augures la décision des choses qu'il convenait d'entreprendre; en un mot, ils gouvernaient la république par l'autorité des observances religieuses (3).

Parmi les peuples qu'eurent à combattre les Romains, il en est trois qu'ils avouaient impossible de surpasser en courage : les Gaulois, les Germains, les Bretons, qui composent le fond de la population européenne. Ces peuples avaient de Dieu une idée tellement présente, et de l'homme une opinion tellement haute, qu'ils avaient transporté la théocratie jusque dans la discipline militaire. C'est Tacite qui nous l'apprend. « Ils choisissent les rois pour la noblesse, les généraux pour la valeur. Les rois n'ont point un pouvoir illimité ou libre, les généraux le sont plutôt par l'exemple que par l'autorité; prompts, se signalant à la tête des armées, ils commandent par l'admiration. Du reste, ils ne peuvent ni châtier, ni condamner aux fers, ni même au fouet, cela n'est permis qu'aux prêtres. Le châtiment s'inflige, non comme une peine, non par l'ordre du général, mais pour obéir au commandement de Dieu, qu'ils croient présent aux combats (4). »

Ces prêtres sont connus sous le nom de druides. César, Strabon, Diodore de Sicile et d'autres anciens auteurs en parlent. De leurs témoignages réunis et comparés, il résulte que les Germains, les Gaulois, les Bretons formaient comme une vaste théocratie, sous l'autorité d'un pontife souverain, le chef des druides (5).

Voilà donc, non pas quelques individus isolés, mais toutes les nations de l'antique univers, depuis les extrémités de l'Orient jusqu'à la froide Calédonie, Chinois, Japonais, Indiens, Perses, Hébreux, Egyptiens, Grecs, Germains, Gaulois, Romains, Bretons, promulguant de concert, comme la première des lois, comme la base de la société humaine, que Dieu seul a le droit de commander à l'homme, et que, par conséquent, ce qu'il y a d'humain est de droit subordonné à ce qu'il y a de divin, l'Etat à la religion. Voilà ce qu'elles croyaient, voilà ce qu'elles professaient, non dans leur décadence, mais dans

(1) Denys d'Halicarnasse, l. II, c. v et vi. — (2) *Ibid.*, c. LXXIII. — (3) *De harusp. resp.*, 9; *Divinat.*, l. I, c. XL; *De Leg.*, l. II, c. XII. — (4) Tacit., *Germ.*, 7. — (5) Voyez l'art. *Druide*, dans l'*Encyclopédie*.

la vigueur de leur jeunesse. C'est avec ces idées et ce gouvernement théocratiques qu'elles ont exécuté, soit en fait d'armes, soit en fait d'arts, des prodiges dont le souvenir ou les débris nous étonnent encore.

Ce résultat, proclamé unanimement par les écrivains modernes, l'était déjà par les auteurs anciens, en particulier par Strabon. Ce judicieux géographe était contemporain de Pompée et de César. Après avoir parlé de Moïse d'une manière très-honorable, il ajoute qu'il avait constitué, pour les Juifs, un gouvernement où la religion et la divinité avaient la prépondérance sur les armes ; que ce gouvernement, qui n'était rien moins que méprisable se maintint assez longtemps en sa première forme ; mais qu'enfin il fut altéré par la superstition et la tyrannie de quelques-uns de ses chefs.

« Telle est, continue t-il, la marche ordinaire des choses humaines, soit parmi les Grecs, soit parmi les Barbares. Pour former une société politique, il faut vivre d'après une loi commune : sans cela, il est impossible qu'un grand nombre de personnes agissent avec ce concert indispensable pour une cité ou toute autre union. Or, la loi est de deux sortes : elle vient des dieux, ou des hommes. Les anciens accordaient à ce qui est des dieux la prééminence et une vénération plus grande. C'est pourquoi on consultait alors souvent les oracles : Minos reçut pendant neuf ans les instructions de Zeus, avant de donner des lois au peuple de Crète ; Lycurgue usa d'une manière semblable avec les Lacédémoniens. Ces choses, vraies ou non, étaient crues. Aussi, les devins étaient-ils tellement en honneur, comme interprètes des dieux, qu'on les jugeait dignes de la royauté, et pendant leur vie, et après leur mort. C'est ainsi que, suivant Homère, Tirésias est distingué parmi les ombres. De ce genre furent Amphiaraüs, Trophonius, Orphée, Musée, Zamolxis ; et les gymnosophistes chez les Indiens, les mages chez les Perses, les Chaldéens chez les Assyriens, les augures étrusques chez les Romains. Tels furent, en quelque manière, et Moïse et ses successeurs. Leur gouvernement, excellent d'abord, dégénéra dans la suite (1). »

C'est donc un fait incontestable que toute l'antiquité a subordonné le temporel au spirituel, le civil au religieux. Non-seulement cela était, mais les philosophes les plus célèbres de cette même antiquité, Confucius, Platon, Cicéron (nous l'avons vu au livre sept), soutenaient que cela devait être, sous peine d'une irrémédiable anarchie.

Là-dessus on peut faire ces raisonnements :

1° En toute chose, le consentement de tous les peuples, y compris avant tout les Hébreux et les Chrétiens, doit être regardé comme la loi de la nature. Or, tous les peuples de l'antiquité, y compris les Hébreux et les Chrétiens, ont subordonné le temporel au spirituel, dans ce qui intéresse la conscience : donc cette subordination est de droit naturel.

2° Dieu étant l'auteur de la nature, ce qui est de droit naturel est aussi de droit divin. Or, la subordination du gouvernement temporel à la religion, dans ce qui intéresse la conscience, est de droit naturel : donc cette subordination est aussi de droit divin.

3° Repousser cette subordination, dans ce qui intéresse la conscience, c'est donc aller contre Dieu et contre la nature. Or, qui va contre Dieu et contre la nature, va nécessairement à sa ruine : donc, les gouvernements qui repoussent cette subordination vont nécessairement à leur propre ruine.

4° Si cette subordination, dans ce qui intéresse la conscience, n'est point de droit naturel et divin, le genre humain tout entier, y compris avant tout les Hébreux et les Chrétiens, s'est trompé pendant des milliers d'années. Or, si le genre humain tout entier, y compris les Hébreux et les Chrétiens, s'est trompé de la sorte, il n'y a plus rien de certain au monde : donc, si la subordination du temporel au spirituel, de l'Etat à la religion, dans ce qui intéresse la conscience, n'est pas de droit naturel et divin, il n'y a plus rien de certain parmi les hommes, ni droit, ni devoir, ni légitimité, ni usurpation ; dès lors, l'anarchie et le chaos.

En un mot, vraie ou fausse, rejeter cette subordination dans ce qui intéresse la conscience, c'est constituer l'anarchie. Car, si elle est vraie, c'est renier Dieu et la nature ; si elle est fausse, la raison humaine n'est plus rien : semblable à la brute, chacun n'a plus de règle que ses appétits.

Pour ce qui est en particulier du peuple hébreu, quelle fut, au sentiment commun des écrivains anciens et modernes, juifs et autres, sa constitution politique ?

Nous avons déjà vu que les écrivains de nos jours regardent le gouvernement des Hébreux comme une théocratie complète. Les auteurs de l'antiquité profane en ont jugé de même. Déjà l'on a pu s'en convaincre par le passage que nous avons cité de Strabon. Justin, abréviateur de Trogue-Pompée et Diodore de Sicile contemporains du célèbre géographe, parlent comme lui du gouvernement des Juifs.

Le premier nous dit qu'après Moïse, son fils *Aruas* (son frère Aaron) fut fait grand prêtre et élu roi presque aussitôt. « Depuis ce temps, ajoute-t-il, les Juifs ont toujours uni le sacerdoce et l'empire sur la même tête ; et il est inconcevable combien la justice et la religion, ainsi unies ensemble leur servirent à se rendre puissants (2). »

Quant à Diodore de Sicile, voici comme il s'exprime : « Dans le dessein que nous avons de rapporter la guerre des Juifs, nous croyons à propos de retracer sommairement l'origine et les lois de cette nation. Une grande peste

(1) Strab., l. XVI, c. II. — (2) Justin, l. XXXVI.

s'étant répandue jadis sur l'Egypte, la plupart de ses habitants attribuèrent ce fléau à quelque offense faite à la Divinité. Car, comme il habitait chez eux une multitude d'étrangers de toute nation qui, pour la religion et les sacrifices, avaient des usages différents, il était arrivé que le culte des dieux, tel qu'il avait été pratiqué par leurs ancêtres, se trouvait aboli parmi eux. Ils pensaient donc que, s'ils ne chassaient les étrangers, il n'y aurait point de remède à leurs maux. Les étrangers ayant été bannis, les plus courageux se réfugièrent dans la Grèce, sous la conduite de quelques chefs, dont les plus fameux étaient Danaüs et Cadmus. Mais la multitude se jeta dans une région voisine, nommée, depuis, la Judée. Le chef de ceux-ci s'appelait Moïse, homme supérieur par sa prudence et par son courage... Ce fut lui qui leur enseigna le culte de la Divinité, et qui constitua leur gouvernement... Ayant choisi les hommes les plus agréables à la nation et les plus capables de la gouverner, il en fit des prêtres, leur confia tout ce qui regardait le temple, le culte de Dieu et les sacrifices. Ils les établit, en même temps, juges des plus grandes affaires, gardiens et des lois et des mœurs. C'est ce qui a fait dire que les Juifs n'ont jamais eu de rois, et que le pouvoir de gouverner la multitude a toujours été entre les mains de celui des prêtres qui paraissait surpasser les autres en vertu et en sagesse. Ils donnent à celui-ci le nom de grand prêtre, et ils le regardent comme l'interprète et le ministre des ordres de Dieu. C'est lui qui, dans les assemblées publiques, leur expose ses commandements. Les Juifs sont si soumis dans ces occasions que, quand le grand-prêtre promulgue ses interprétations, ils se prosternent aussitôt contre terre et l'adorent. Vers la fin du livre de leurs lois, il est écrit que Moïse rapportait aux Juifs les paroles qu'il avait entendues de la bouche de Dieu même. » Ailleurs, Diodore nous apprend que ce Dieu se nommait Jevoh (1).

Pour ce qui regarde le célèbre Josèphe, historien Juif, dans tous ses écrits il nous représente Dieu comme le monarque et le législateur des Hébreux. Au quatrième livre de ses *Antiquités judaïques*, Moïse dit à tout le peuple : « L'aristocratie, telle qu'elle existe parmi vous, est la meilleure forme de gouvernement, celle où il vaut le mieux vivre; n'en désirez donc point d'autre ; mais attachez-vous à celle-là, n'ayant de maîtres que les lois, et faisant tout comme elles prescrivent. Il vous suffit d'avoir Dieu pour souverain. Que si, néanmoins, il vous prend le désir d'avoir un roi, que ce soit un homme de votre nation, qui aime la justice et toutes les autres vertus. Qu'il donne plus aux lois et à Dieu qu'à sa propre sagesse ; qu'il ne fasse rien sans le grand-prêtre et sans le conseil des sénateurs ; qu'il n'ait pas un grand nombre de femmes ; qu'il ne cherche point à entasser des trésors, ni à nourrir quantité de chevaux, de crainte que cela ne le porte au mépris des lois. Que, s'il se livre avec excès à toutes ces choses, l'on doit empêcher qu'il ne devienne plus puissant que cela ne convient à vos intérêts (2). »

Mais ou Josèphe s'exprime d'une manière plus précise, c'est dans son deuxième livre contre Appion. Comparant le législateur des Hébreux aux autres législateurs, le gouvernement qu'il établit aux autres gouvernements, il dit : « Les diverses nations qui sont dans le monde se conduisent en des manières très-différentes. Les unes embrassent la monarchie, les autres, le gouvernement d'un petit nombre, les autres abandonnent la puissance politique à la multitude. Notre législateur ne s'est rien proposé de tout cela; mais il a établi une société politique que l'on peut appeler théocratie ou gouvernement de Dieu, parce que la souveraineté et le pouvoir principal y sont réservés à Dieu seul (3). »

« Se peut-il une constitution plus belle et plus juste que celle qui reconnaît Dieu pour le souverain de toutes choses, qui attribue en général aux prêtres les affaires les plus importantes, et au grand-prêtre le commandement des autres prêtres ? Si le législateur les a élevés à cette dignité, ce n'est point à cause de leurs richesses ou d'autres avantages de cette nature, mais parce qu'ils surpassaient les autres en docilité et en sagesse. Voilà pourquoi il leur confia d'abord le culte de Dieu, ensuite la surveillance de la loi et des mœurs. En un mot, voilà pourquoi il les établit les inspecteurs de tout, les juges des différends et les vengeurs des crimes. Se peut-il une souveraineté plus sainte ?... Elle est réglée tout entière comme une fête solennelle. »

« Comme il n'y a qu'un Dieu et qu'un monde, communs à tous les hommes, nous n'avons aussi qu'un temple. Ce Dieu, nos sacrificateurs l'adorent sans cesse. Celui qui tient parmi eux le premier rang, lui offre des sacrifices avant tous les autres, veille à l'observation de ses lois, punit ceux qui sont convaincus de les avoir violées, juge les différends; quiconque lui désobéit, est châtié comme s'il avait désobéi à Dieu lui-même (4). »

Agrippa, roi des Juifs, écrivait à l'empereur Caligula : « Vous n'ignorez pas, seigneur, que je suis né juif. Ma patrie est Jérusalem, où se trouve le simple temple du Dieu très-haut. J'ai eu pour ancêtres des rois, dont la plupart étaient souverains sacrificateurs. Ils ne plaçaient la royauté qu'après le sacerdoce, persuadés qu'autant Dieu est élevé au-dessus des hommes, autant le souverain pontificat l'est au-dessus de l'empire : l'un ayant pour objet le service de Dieu, l'autre seulement le service des hommes (5). »

(1) Diod. Sicul., *Fragm.*, l. XI. — (2) *Antiq. Jud.*, l. VI, p. 123, *Genevæ.*, 1611. — (3) *Contra Appion.*, l. II, p. 1071. — (4) *Ibid.*, p. 1073 et 1074. — (5) Philon, *Ambassade à l'empereur Caius.*

Nous venons de voir ce que disent les hommes sur la constitution primitive des peuples anciens, spécialement sur celle du peuple hébreu ; voyons maintenant ce que nous en apprendra Dieu lui-même, en son Ecriture.

Depuis Adam jusqu'à Noé, l'on voit des prêtres, des sacrifices, des prophètes ; mais ni roi, ni tribut. Dieu seul apparaît comme le monarque universel ; lui seul exerce le droit de vie et de mort. L'homme n'a pas encore reçu le droit de faire mourir l'homicide. Quiconque tuera Caïn sera puni sept fois. C'est Dieu qui le condamne à une vie errante. C'est Dieu qui punit et les individus et l'espèce entière par le déluge.

Dans le monde nouveau, le patriarche par qui Dieu l'a sauvé, apparaît d'abord comme pontife. Sa première action, c'est d'élever un autel au Très-Haut et de lui offrir, d'entre les animaux, un sacrifice, au nom de l'humanité entière. La religion, le sacerdoce, l'Eglise est de tous les temps et de tous les mondes.

Ce fut après cela seulement que Dieu dit à Noé et à ses trois fils : « Quiconque aura versé le sang de l'homme, son sang vera versé. » Loi fondamentale de la souveraineté temporelle. Car Dieu ne dit pas qu'il s'en réserve l'exécution : il ne dit plus que celui qui aura puni le meurtrier sera puni sept fois. Ceux auxquels il remet ainsi le glaive de sa justice, sont : Noé et ses trois fils, c'est-à-dire tous les hommes d'alors, tous les chefs de famille, présidés par le père de tous. Mais avant d'être ainsi établis rois, Noé de toute la race humaine, Sem, Cham et Japhet de leur triple postérité, ils étaient déjà pontifes et prêtres dans le même ordre.

Lors donc que toute l'antiquité montre Dieu longtemps la seule puissance, le sacerdoce précédant partout la royauté, les prêtres chargés partout du maintien des lois, cette antiquité n'est que l'écho de la voix de Dieu et le commentaire de la Bible.

Quant à ce que cette même Bible nous apprend de la constitution politique des Hébreux, voici ce que nous avons vu, ou ce que nous verrons. Dieu lui-même la définit un *royaume de prêtres*, un royaume sacerdotal (1). Il subordonne le souverain temporel au grand pontife, Josué à Eléazar (2). Il prononce la peine de mort contre quiconque n'obéirait point à la sentence du grand-prêtre (3). Il se réserve l'élection du roi, au cas que le peuple en voulût un.

« Quand tu seras entré dans la terre que l'Eternel, ton Dieu, te donnera, que tu la posséderas et que tu habiteras en elle, si tu viens à dire : J'établirai sur moi un roi comme toutes les nations qui m'environnent, tu établiras sur toi pour roi celui que l'Eternel, ton Dieu, aura choisi ; tu devras prendre pour roi sur toi un de tes frères ; tu ne pourras pas placer sur toi un homme d'une autre nation et qui ne soit point ton frère. Cependant, il ne multipliera pas pour lui les chevaux, il ne ramènera point le peuple en Egypte pour multiplier sa cavalerie ; car l'Eternel vous a dit : Vous ne retournerez jamais plus par cette voie. Il n'aura pas une multitude de femmes, de peur que son cœur ne se détourne ; il n'amassera pas non plus pour lui une quantité immense d'or et d'argent. Mais, après qu'il sera assis sur le trône, il se transcrira dans un livre une copie de cette loi, d'après l'exemplaire des prêtres de la tribu de Lévi. Il l'aura avec lui, et il y lira tous les jours de sa vie, afin qu'il apprenne à craindre l'Eternel, son Dieu, et à observer exactement toutes les paroles de cette doctrine et toutes ses lois : que son cœur ne s'élève point d'orgueil au-dessus de ses frères, qu'il ne se détourne de ce commandement ni à droite ni à gauche, et que par là il demeure longtemps en sa royauté, lui et ses enfants, au milieu d'Israël (4). »

Roi suprême de toutes les nations, Dieu veut l'être spécialement d'Israël. Prévoyant que ce peuple s'obstinera à vouloir un roi-homme, il s'en réserve expressément l'élection et par conséquent aussi la déposition. Il donne pour règle au monarque futur la même loi qu'à ses sujets : cette loi, il doit en recevoir la lettre, par conséquent aussi le sens, des prêtres de Lévi ; cette loi l'oblige, comme Josué, de consulter l'Eternel, par le grand-prêtre, dans les questions difficiles ; à l'observation de cette loi sont attachés son affermissement sur le trône et la durée de sa dynastie.

Sa volonté sur tous ces points, Dieu la manifeste par le ministère des prophètes, qui, sous une religion pour ainsi dire toute prophétique, faisait comme partie intégrante du pouvoir spiriuel. Il choisit et réprouve Saül par le ministère de Samuël ; il Choisit David par le ministère du même Samuël, et le confirme sur le trône, lui et sa race, par le ministère du prophète Nathan. Il ôte à son fils dix tribus, et les donne à Jéroboam par le ministère d'Ahias de Silo. Un autre prophète défend, de la part de Dieu, à Juda et à Roboam, de faire la guerre à Israël. Par le ministère du même Ahias, il réprouve la race de Jéroboam, et appelle à la royauté d'Israël Baasa. Il annonce à ce même Baasa, par la voix de Jéhu fils d'Hanani, que sa race sera détruite. Par le ministère d'Elie et d'Elisée, il appelle à la couronne Jéhu fils de Namsi, lui ordonne d'exterminer toute la race d'Achab, et confirme la sienne sur le trône jusqu'à la quatrième génération. Le ministère des prophètes, en ces cas, était si habituel, que le peuple Juif et ses prêtres ne reconnurent, pour souverain, Simon Machabée, que jusqu'à ce qu'il s'élevât un prophète fidèle (5).

Pour en revenir à Eléazar et à Josué, il y

(1) Exod., XIX, 6, suivant l'hébreu. — (2) Num., XXVII, 19. — (3) Deut., XVII, 7. — (4) Deut., XVII, 14. — (5) Mach., XIV, 41.

a encore en eux ceci de remarquable : le pontife aura des successeurs sans interruption jusqu'à la venue du Pontife éternel, qui établira le sacerdoce selon l'ordre de Melchisedech, pour tous les peuples et tous les siècles à venir. Josué, au contraire, comme prince temporel, n'aura point de successeur : sa mission se borne à introduire le peuple en la terre promise. Ce que l'on nomme des juges, sont des sauveurs extraordinaires, que Dieu suscite à Israël, lorsqu'en punition de ses infidélités, il est tombé dans quelque servitude étrangère. L'état normal l'état du peuple fidèle à Dieu, c'est que, sous l'autorité à peine sensible du grand-prêtre, sans roi et sans tribut; « chacun faisait ce qui lui semblait bon, » comme dit l'Ecriture (1), tant la liberté était grande, tant ce régime était doux. Les vrais Israélites savaient bien que tel était le gouvernement que Dieu leur voulait. Ainsi, quand les hommes d'Israël vinrent dire à Gédéon : « Règne sur nous, toi et ton fils, et le fils de ton fils, car tu nous a sauvés de la main des Madianites, » ce héros véritable leur répondit : « Je ne régnerai pas sur vous, ni non plus mon fils; votre maître sera l'Eternel (2). » Cet héroïsme, ce zèle si pur et si vif pour la gloire de Dieu était toute l'âme de Josué.

Et après la mort de Moïse, l'Eternel dit au fils de Nun qui en avait été le fidèle ministre ; « Moïse, mon serviteur, est mort; maintenant donc lève-toi et passe le Jourdain que voici, toi et tout ce peuple, jusqu'à la terre que je donnerai aux enfants d'Israël. Tout l'espace que la plante de votre pied aura foulé, je vous le donnerai, comme je l'ai dit à Moïse. Vos confins seront depuis le désert et le Liban, jusqu'au grand fleuve d'Euphrate ; toute la terre des Héthéens, jusqu'à la grande mer qui est au soleil couchant. Nul ne poura vous resister tant que tu vivras : comme j'ai été avec Moïse, ainsi je serai avec toi ; je ne te laisserai point, ni ne t'abandonnerai. Sois fort et vaillant ; » mais en quoi? Ecoutons l'Eternel : « Sois ferme et arme-toi d'un grand courage, afin que tu gardes et que tu accomplisses toute la loi que Moïse, mon serviteur, t'a donnée. Ne te détourne ni à droite ni à gauche, afin que tu agisses avec intelligence et succès, quelque part que tu ailles. Que le livre de cette loi soit continuellement dans ta bouche; tu le méditeras jour et nuit, afin que tu gardes et que tu accomplisses tout ce qui y est écrit. Alors tu réussiras dans tes voies ; alors tu agiras avec intelligence. C'est moi qui te l'ordonne : sois fort et vaillant, ne crains point, ni ne t'épouvantes ; car l'Eternel, ton Dieu, sera avec toi partout où tu iras (3). »

Telle est, pour les chefs de nations, la véritable politique, la véritable science de gouverner, la loi de Dieu. Le courage que leur commande Celui dont ils sont les ministres, c'est le courage de se régler sur cette loi souveraine en toutes choses, sans ployer jamais ni à droite ni à gauche. Science bien rare, courage plus rare encore : Josué les posséda l'un et l'autre.

Quand verrons-nous de ces Josués chrétiens ? Le monde en aurait bien besoin. Comme Israël, il erre par des lieux arides, cherchant du repos et n'en trouvant point. Mais il erre sans colonne qui le guide, sans arche d'allience qui le rallie; il erre sans savoir où arriver, ni par où. Tout participe à cette incertitune : les trônes, les lois, les gouvernements, la paix, la guerre. Ce qui paraît de plus ferme, branle au premier souffle et s'écroule. Se rassemble-t-il quelques jeunes gens, quelques hommes du peuple dans les rues d'une certaine ville? aussitôt voilà un trône en pièces, et puis un autre, et puis un autre, et tout le reste de trembler. On ne tue plus les rois, on fait pis ; on leur dit : « Allez-vous en, nous ne voulons plus de vous ; » et ils s'en vont. Partout des séditions et des émeutes ; et ce n'est pas un moment d'effervescence, c'est l'état habituel et raisonné. Les princesse plaignent des peurples, les peuples se plaignent des princes ; de part et d'autre, avec beaucoup de méthode et des raisonnements auxquels il n'est rien à répondre. On parle, on écrit, on parlemente, et on s'entend moins que jamais. Les uns crient à la révolte, les autres à la tyrannie, et ils ont raison les uns et les autres. Le seul tort qu'on ait, c'est de s'étonner que cela soit ainsi.

Rien n'est plus clair. Tout le monde convient que la religion est la base de la société temporelle; par conséquent, mettre la révolte, l'anarchie dans la religion, c'est les mettre dans la base même de la société. Or, pour que dans la religion il n'y ait point anarchie, il faut y reconnaître une autorité, et l'autorité la plus grande; car quiconque à la plus grande autorité en préfère une moindre, suppose nécessairement que la moindre doit l'emporter sur la plus grande, le néant sur l'être, le fou sur le sage. De là, plus de subordination, plus de société, plus de droit, plus de devoir. D'un autre côté, tout le monde conviendra qu'en fait de religion, l'autorité incontestablement la plus grande est l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Elle n'est, au fond, que le genre humain constitué par Jésus-Christ dans l'unité, pour proclamer à jamais toute vérité nécessaire : de sorte qu'elle réunit en sa personne et l'autorité naturelle du genre humain, et l'autorité surnaturelle de Dinu. Il est impossible d'en imaginer une plus grande. Or, ce qu'on appelle le schisme grec ou russe, le protestantisme germanique ou anglican, le philosophisme de tous les pays, qu'est-ce autre chose qu'une révolte opiniâtre contre cette plus grande autorité, qu'un complot de rois et de peuples

(1) Jud., xxi, 24. — (2) *Ibid.*, viii, 22 et 23. — (3) Josué, i, 1-19.

pour implanter l'anarchie dans la religion, et, par suite, dans la base même de toute société ? Et après des siècles de marche, l'on s'étonne d'arriver où l'on va! et l'on se rassemble en des congrès d'ambassadeurs, ou en des sociétés occultes, pour deviner d'où cela vient! et l'on fait des protocoles publics, des articles secrets, pour l'empêcher d'être venu!

Ce grand mystère peut se résumer en quatre articles.

1° Tout gouvernement anticatholique, ou qui combat l'autorité doctrinale de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, est rationnellement ou philosophiquement une absurdité et une tyrannie : une absurdité, en ce qu'après avoir posé en principe qu'on n'est obligé de respecter aucune autorité, puisqu'on ne l'est pas de respecter la plus grande, il prétend néanmoins qu'on est obligé de respecter la sienne; une tyrannie, en ce qu'il contraint les hommes par la force à se soumettre à une absurdité pareille.

2° Tout souverain anticatholique, qui repousse opiniâtrément l'autorité doctrinale de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, se dépose rationnellement, philosophiquement, lui-même de sa souveraineté, absout philosophiquement lui-même ses sujets de tout devoir envers lui, se met philosophiquement lui-même hors la loi. En effet, quiconque méprise l'autorité la plus grande, donne philosophiquement à chacun le droit de mépriser la sienne, et mérite philosophiquement qu'on use de ce droit; l'absurdité par laquelle il voudrait échapper à cette conséquence rationnelle, n'est un devoir philosophique pour personne. Et il n'y a que cette autorité même, que le souverain anticatholique méprise et repousse opiniâtrement, qui puisse, sans inconséquence, recommander aux individus et aux peuples de le respecter encore et de lui obéir en ce qui convient.

3° Nul sujet, nul peuple anticatholique ne peut sans inconséquence, blâmer son souverain de quoi qu'il fasse. Car dispenser un souverain de se soumettre à l'autorité la plus grande à l'Eglise catholique promulguant et interprétant la loi de Dieu, c'est le dispenser de se soumettre à aucune autorité, à aucune loi, à aucune règle; c'est lui dire qu'il n'y a d'autre droit que la force, et qu'il peut légitimement tout ce qu'il peut impunément. Encore une fois, il n'y a que l'Eglise catholique qui puisse, sans inconséquence, blâmer et ces rois et ces peuples des excès auxquels ils pourraient se porter les uns contre les autres.

4° La politique moderne qui tend continuellement à se soustraire à l'autorité doctrinale de l'Eglise catholique, tend continuellement à la ruine de toute subordination et de toute société, à l'anéantissement de tout droit et de tout devoir, au chaos et à l'anarchie. Les philosophes qui écrivent que l'état naturel de l'homme est l'état sauvage, l'état de brute; les sociétés secrètes qui travaillent à nous y amener, ne font que seconder les gouvernements, ne font que tirer les dernières et inévitables conséquences des principes que, depuis des siècles, les gouvernements prennent pour règles dans leurs rapports avec l'Eglise et son Chef.

Avec la grièveté du mal on voit ici le remède. A côté de l'horrible anarchie est le lieu de repos, la terre promise : il n'y a qu'un pas à faire, et l'on y est. Puissent quelques nouveaux Josués, à l'exemple de l'ancien, y passer avec leurs peuples! Alors ils agiront avec intelligence, alors Dieu sera avec eux.

Aussitôt que le Seigneur lui eut fait connaître sa volonté, le Josué d'Israël ordonna aux princes et par eux au peuple, de se préparer des vivres, parce qu'après trois jours, ils passeraient le Jourdain. En même temps, il rappela aux guerriers des tribus de Ruben et de Gad, ainsi que de la moitié de celle de Manassé, la parole qu'ils avaient donnée à Moïse, de laisser leurs femmes, leurs enfants et leurs troupeaux dans leurs possessions en deçà du Jourdain, vers l'orient, et de marcher eux-mêmes à la tête de leurs frères, pour conquérir avec eux le pays au delà de ce fleuve. Ils répondirent : « Tout ce que tu nous as ordonné, nous le ferons; quelque part que tu nous enverras nous irons. Comme nous avons obéi à Moïse en toutes choses, ainsi nous t'obéirons; que l'Eternel, notre Dieu, soit seulement avec toi comme il été avec Moïse. Quiconque contredira ton ordre, quiconque n'obéira pas à toutes tes paroles, que celui-là meure. Pour toi, sois seulement ferme et courageux (1). »

On comptait parmi eux environ cent dix mille hommes en état de porter les armes. Josué n'en prit que quarante mille.

Il avait envoyé des espions au delà du Jourdain pour examiner le pays et la ville de Jéricho. Ils entrèrent chez une hôtelière de la ville qui se nommait Rahab. Aussitôt il en fut donné avis au roi de Jéricho, qui envoya vers elle pour qu'elle les livrât; mais elle les cacha sur la terrasse de sa maison, en les couvrant avec du lin qui était là, et répondit qu'ils étaient sortis de la ville avant qu'on eût fermé les portes, et qu'on ne manquerait pas de les atteindre si on les poursuivait aussitôt. Avant que ses hôtes se fussent livrés au sommeil, elle monta vers eux et leur dit qu'elle savait que l'Eternel avait donné aux Israélites cette terre; que l'effroi avait saisi les habitants, qu'ils étaient éperdus : « Nous avons ouï comment l'Eternel a desséché devant vous la mer Rouge, quand vous sortîtes de l'Egypte, et ce que vous avez fait aux deux rois des Amorrhéens au delà du Jourdain, Séhon et Og, que vous avez mis à mort; nous l'avons ouï, et notre cœur s'est fondu d'épouvante, et nul ne

(1) Josué, I, 10-16.

trouve de courage à votre approche ; car l'Eternel, votre Dieu, c'est lui le Dieu qui règne en haut, dans le ciel, et ici-bas sur la terre. Maintenant donc, jurez-moi par l'Eternel, comme je vous ai fait miséricorde, qu'ainsi vous ferez à la maison de mon père, et que vous me donnerez un signe assuré, afin que vous sauviez mon père et ma mère, mes frères et mes sœurs et tout ce qui est à eux, et que vous nous délivriez de la mort. » Ils le lui jurèrent et lui donnèrent pour signal un cordon d'écarlate, par où elle les fit descendre de sa maison, qui était appuyée sur les murs de la ville. A l'arrivée des Israélites, elle devait attacher ce cordon à la fenêtre, et rassembler tous les siens dans sa maison avec elle. Par là ils seraient sauvés. Les espions échappèrent de la sorte, après s'être retirés dans les montagnes, suivant le conseil de Rahab, et tenus cachés là pendant trois jours, jusqu'à ce que les hommes envoyés à leur poursuite eussent été de retour. Ceux-là donc apportèrent dans le camp d'heureuses nouvelles, racontèrent à Josué ce qui était arrivé, et dirent : « L'Éternel a mis toute cette terre en nos mains ; tous ses habitants sont éperdus devant notre face (1). »

De Sétim, au pays de Moab, Josué arriva au Jourdain avec tout Israël. Là, des hérauts passèrent à travers le camp et commandaient au peuple : « Quand vous verrez l'arche de l'alliance de l'Eternel, votre Dieu, et les prêtres de la tribu de Lévi qui la portent, vous aussi, levez-vous et marchez derrière elle. Qu'il y ait entre vous et l'arche un espace d'environ deux mille coudées : vous n'approcherez pas au delà, afin que vous puissiez la voir de loin et connaître la voie par laquelle vous marcherez ; car jamais vous n'avez marché dans cette voie. » Et Josué dit au peuple : « Sanctifiez-vous ; car demain Jéhovah fera parmi vous des merveilles. » Aux prêtres il dit : « Portez l'arche d'alliance, et précédez le peuple ; » et ils portèrent l'arche d'alliance, et ils marchèrent devant le peuple. Et l'Eternel avait dit à Josué : « Aujourd'hui je commencerai à t'élever, en présence de tout Israël, afin qu'ils sachent que, comme j'ai été avec Moïse, ainsi je serai avec toi. Mais toi, commande aux prêtres qui portent l'arche d'alliance : lorsque vous serez entrés dans une partie de l'eau du Jourdain, arrêtez-vous là. » Et Josué dit au peuple : « Approchez et écoutez la parole de Jéhovah, votre Dieu. En cela vous saurez que le Dieu vivant est au milieu de vous, et qu'il dépossédera de devant votre face le Chananéen, l'Héthéen, l'Hévéen et le Jébuséen : voilà que l'arche de l'alliance du Dominateur de toute la terre marchera devant vous, à travers le Jourdain. Lors donc que les prêtres qui portent l'arche de Jéhovah, le Dominateur de toute la terre, poseront le pied dans les eaux du Jourdain, elles se sépareront, et celles qui viennent d'en haut s'arrêteront en un monceau. » Le peuple sortit donc de ses tentes, pour passer le Jourdain, et les prêtres qui portaient l'arche d'alliance marchaient devant lui. Et quand ils furent entrés dans le fleuve, et que leurs pieds commencèrent à être mouillés (or, le Jourdain avait couvert ses rives pendant toute la moisson), les eaux qui venaient s'arrêtèrent en un monceau, paraissant au loin comme une montagne, depuis la ville d'Adom jusqu'à Sarthan, espace d'environ quinze lieues ; mais les eaux qui étaient au dessous descendirent dans la mer du désert, la mer Morte, jusqu'à ce qu'elles fussent entièrement écoulées. Le peuple s'avançait ainsi vis-à-vis de Jéricho, ayant à sa tête les quarante mille hommes des tribus de Ruben, de Gad et de Manassé. Les prêtres qui portaient l'arche d'alliance de l'Eternel, se tenaient debout sur la terre sèche au milieu du Jourdain. Tout Israël traversait à pied sec, jusqu'à ce que la multitude entière eût passé le fleuve.

Le Jourdain sort des montagnes du Liban, traverse le lac Mérom, ensuite le lac de Génésareth, autrement dire la mer de Galilée, ou de Thibériade, et se perd dans la mer Morte. Son cours est d'environ cinquante lieues. D'après le témoignage de tous les voyageurs, il est extrêmement rapide et profond. Il n'a quelques endroits guéables que pendant une partie de l'année. Durant les chaleurs, il se déborde, gonflé par la fonte des neiges du Liban. A l'endroit où les Israélites le passèrent, quelques voyageurs ont estimé d'une soixantaine de pieds la largeur ordinaire de son lit (2) ; un autre qui a une grande réputation de sincérité et d'exactitude, l'estime de quatre-vingt-dix pieds (3) : ce qui donnerait pour largeur moyenne, soixante-quinze. Mais, au fort de ses débordements, avec une rapidité plus impétueuse, il pouvait présenter une étendue d'eau quinze à vingt fois plus considérable. Ce fut dans un de ces moments que les Hébreux le passèrent à pied sec.

Pour perpétuer le souvenir de ce prodige, et d'après l'ordre de Dieu, transmis par Josué, douze Israélites, un de chaque tribu, prirent douze pierres du milieu du Jourdain, de l'endroit même où étaient debout les prêtres qui portaient l'arche d'alliance, les enlevèrent sur leurs épaules et les posèrent dans le lieu où ils dressèrent le camp. Josué plaça encore douze pierres au milieu du Jourdain, à l'endroit où s'étaient arrêtés les prêtres qui portaient l'arche. Car ils restèrent au milieu du fleuve jusqu'à ce que tout le peuple fût passé.

En ce jour, l'Eternel éleva Josué aux yeux de tout Israël, et ils le craignirent, comme ils avaient craint Moïse, tous les jours de sa vie. Et l'Eternel dit à Josué : « Ordonne aux prêtres qui portent l'arche du témoignage de monter hors du Jourdain. » Et il leur commanda, disant : « Montez hors du Jourdain. »

(1) Josué, II, 1-24. — (2) Maund, Morison. — (3) Shaw.

Et lorsqu'ils furent hors du fleuve, portant l'arche de l'alliance de l'Eternel, et que la plante de leurs pieds se posa sur la terre sèche, les eaux du Jourdain retournèrent en leur lieu, et coulèrent sur toutes ses rives comme hier et avant-hier. C'était le dixième jour du premier mois que le peuple traversa le Jourdain, et ils campèrent en Galgal, du côté oriental de la ville de Jéricho. Et les douze pierres qu'ils avaient emportées du Jourdain, Josué les érigea en Galgal, et dit aux enfants d'Israël : « Lorsque vos enfants demanderont demain à leurs pères, et leur diront : Que signifient ces pierres ? vous le leur apprendrez, disant : Israël a traversé le Jourdain à sec, l'Eternel, votre Dieu, séchant les eaux de ce fleuve en votre présence, jusqu'à ce que vous eussiez passé ; comme il fit auparavant pour la mer Rouge, qu'il sécha jusqu'à ce que nous eussions passé, afin que tous les peuples de la terre connaissent la main de l'Eternel, combien elle est puissante, et afin que vous craigniez l'Eternel, votre Dieu, en tout temps (1). »

Le passage miraculeux des Israélites à travers le Jourdain accrut encore l'épouvante qui déjà les avait précédés, et les rois du pays furent éperdus. A cette époque, tous ceux qui étaient nés pendant le voyage dans le désert furent circoncis le même jour. Durant la marche, la circoncision n'avait pas eu lieu, parce qu'on ne savait jamais si l'on resterait assez de temps au même endroit. Cette circoncision, en un même jour, de tout le peuple, rappelait la première circoncision d'Abraham et de toute sa peuplade, faite également en un même jour. On célébra aussi la Pâque dans les plaines de Jéricho, et le pain sans levain qu'on y mangea suivant la loi, était du froment de la contrée. Ce qu'il y eut surtout de remarquable, c'est que, le lendemain du jour où les enfants d'Israël mangèrent des fruits de la terre promise, la manne qui les avait nourris quarante ans dans le désert, cessa, et il n'en tomba plus. Pour la colonne de nuée qui, pendant le même temps, leur avait servi de guide, on croit qu'elle les quitta dès au delà du Jourdain, lorsqu'ils eurent conquis les royaumes d'Hésébon et de Basan.

Et il arriva que Josué, étant près de Jéricho, il leva les yeux et vit un homme debout devant lui, tenant une épée nue. Josué alla vers lui et lui dit : « Es-tu à nous, ou à nos ennemis? » Il répondit : « Non; mais je suis le chef de l'armée de Jéhovah, et maintenant je viens. » Josué tomba prosterné contre terre, et adorant, il lui dit : « Que dit mon Seigneur à son serviteur? » Et le chef de l'armée de Jéhovah dit à Josué : « Ote la chaussure de tes pieds, car le lieu où tu es est saint. » Et Josué fit ce qui lui était commandé.

Or, Jéricho, ville forte, était fermée et gardée avec soin, dans la crainte de cette terrible et étrange nation qui campait dans son voisinage.

L'Eternel dit donc à Josué : « Voilà que j'ai livré en ta main Jéricho et son roi, et tous ses guerriers. Combattants, vous entourerez tous la ville une fois le jour, et vous ferez de la sorte six jours durant ; mais, au septième jour, que les prêtres portent les sept trompettes dont on se sert pour le Jubilé, et qu'ils précèdent l'arche d'alliance ; vous environnerez la ville par sept fois, et les prêtres sonneront de la trompette. Et quand le son de la trompette sera plus prolongé et plus éclatant, et qu'il retentira à vos oreilles, tout le peuple jettera un grand cri, et les murailles de la ville tomberont sur elles-mêmes, et chacun entrera par le lieu qui sera devant lui. »

Quel est ce personnage mystérieux, qui se nomme le chef des armées de l'Eternel, qui permet qu'on l'adore, qui consacre un lieu par sa seule présence? Est-ce le même qui apparut à Moïse dans le buisson ardent, qui, là comme ici, commande d'ôter la chaussure? Est-ce le même qui, dans le prophète du Nouveau Testament, s'appelle le Fidèle et le Véritable, qui juge et qui combat justement, a sur sa tête plusieurs diadèmes, est vêtu d'une robe teinte de sang ; celui qui s'appelle le Verbe de Dieu, que suivent les armées célestes, de la bouche duquel sort une épée à deux tranchants, pour en frapper les nations qu'il gouvernera avec un sceptre de fer ; qui enfin porte écrit sur son vêtement et sur sa cuisse : « Le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs (2) ? » On peut le croire ; car l'Ecriture dit de lui : « Et Jéhovah dit à Josué (3). »

Le fils de Nun appela donc les prêtres et leur dit : « Portez l'arche de l'alliance, et que sept autres prêtres portent les sept trompettes des Jubilés, devant l'arche de Jéhovah. » Il dit aussi au peuple : « Allez, et faites le tour de la ville ; et que les combattants armés précèdent l'arche de l'Eternel. » Et lorque Josué eut cessé de parler, les sept prêtres qui portaient les sept trompettes du Jubilé, passèrent devant l'arche de l'Eternel, allèrent en avant, et sonnaient des trompettes ; et l'arche de l'Eternel venait après eux, et ceux qui étaient en armes marchaient devant les prêtres, et le reste du peuple suivait l'arche, et tout retentissait du son des trompettes. Or, Josué avait commandé au peuple, disant : « Vous ne crierez point, et votre voix ne se fera point entendre, et aucun mot ne sortira de votre bouche, jusqu'au jour où je vous dirai : Poussez un cri de guerre ; alors vous crierez. » L'arche de l'Eternel fit donc une fois le jour le tour de la ville ; et, revenant dans le camp, ils s'y arrêtèrent. Et Josué, se leva de grand matin, et les prêtres portèrent l'arche de l'Eternel ; et sept d'entre eux portaient les sept trompettes du Jubilé devant l'arche ; et, s'avançant, ils sonnaient des trompettes, et le

(1) Josué, IV, 14. — (2) Apocal., XIX, 16. — (3) Josué, VI, 2.

peuple armé allait devant eux, et le reste de la multitude suivait l'arche, et tout retentissait du son des trompettes. Et ils firent une fois, le second jour, le tour de la ville, puis ils retournèrent au camp ; ils firent ainsi durant six jours. Mais le septième, s'étant levés dès l'aurore, ils firent de la même manière sept fois le tour de la ville. Et lorsque les prêtres, au septième tour, sonnaient les trompettes, Josué dit à tout Israël : « Poussez un cri de guerre, car Jéhovah vous a livré la ville. » Alors tout le peuple poussa des cris, à l'instant que les trompettes retentirent, et dès que la voix et le son eurent frappé les oreilles de la multitude, soudain les murs s'écroulèrent, et chacun monta par le lieu qui était devant lui, et ils s'emparèrent de la ville. Tout y fut passé au fil de l'épée, hommes, femmes, enfants, vieillards, même les bœufs, les brebis et les ânes. Rahab seule, qui, d'après l'ordre de Josué avait été retirée de sa maison par les deux hommes qu'elle y avait logés, fut sauvée avec son père, sa mère, ses frères, toute sa famille et son bien, et placée hors du camp. Alors Josué prononça cette imprécation, et dit : « Maudit soit devant l'Eternel l'homme qui relèvera et rebâtira la ville de Jéricho! Que les fondements lui coûtent son premier-né, et les portes le dernier de ses enfants! » Imprécation qui s'accomplit dans la personne d'Hiel, au temps du roi Achab. L'Eternel fut ainsi avec Josué, et sa renommée se répandit dans toute la terre (1).

De Jéricho, il envoya deux explorateurs vers Haï, au nord-est. Ils rapportèrent qu'il ne fallait que peu de monde pour s'emparer de la ville. Josué fit marcher environ trois mille hommes, qui furent battus par les guerriers de Haï, et mis en fuite, après avoir perdu trente-six d'entre eux. Le peuple fut consterné : « son cœur fut en eau, » suivant l'énergie orientale du texte. Josué déchira ses vêtements, se prosterna la face contre terre devant l'arche de Jéhovah, y demeura jusqu'au soir, lui et les anciens d'Israël, et ils couvrirent leurs têtes de poussière. Le héros se plaignit à Dieu : « Hélas! ô Adonaï Jehovah! pourquoi avez-vous fait passer le fleuve du Jourdain à ce peuple, pour nous livrer aux mains de l'Amorrhéen et pour nous perdre? Que ne sommes-nous demeurés au delà du Jourdain, comme nous avions commencé? De grâce, ô Adonaï! que dirai-je en voyant Israël tourner le dos à ses ennemis? Les Chananéens l'apprendront, ainsi que tous les habitants du pays; et ils s'assembleront, et ils nous environneront, et ils extermineront notre nom de dessus la terre. Et que ferez-vous pour votre grand nom? »

Alors Dieu lui fit connaître qu'Israël avait péché et emporté quelque chose de l'anathème. Le septième jour de la marche solennelle autour des murs de Jéricho, un instant avant le dernier son des trompettes, Josué avait commandé au peuple de passer au fil de l'épée tous les habitants, à l'exception de Rahab et des siens, et de brûler la ville avec tout ce qui était en elle. Seulement, l'or et l'argent, l'airain et le fer, devaient être consacrés à l'Eternel et déposés dans ses trésors. Un homme ayant agi contre cet ordre, Dieu commanda à Josué d'annoncer au peuple qu'il y avait un anathème dans Israël, et que tant qu'il ne serait pas ôté du milieu d'eux, il leur serait impossible de résister à leurs ennemis. « Quiconque se trouvera coupable de cet anathème, celui-là sera puni de mort. » Alors les tribus se présentèrent au sort, et le sort tomba sur celle de Juda; les familles de cette tribu y tirèrent ensuite, et le sort tomba sur la famille de Zarè; et, parmi les hommes de cette maison, il tomba sur Achan. Josué lui dit : « Mon fils, rends gloire à Jéhovah, Dieu d'Israël; confesse et déclare-moi ce que tu as fait; ne le cache pas. » Achan répondit : « Véritablement j'ai péché contre Jéhovah, Dieu d'Israël, et j'ai fait ainsi. Je vis, parmi les dépouilles, un riche manteau de Senaar, avec deux cents sicles d'argent et une règle d'or du poids de cinquante sicles; je les convoitai et les pris. Et voilà que tout cela est caché en terre, au milieu de ma tente, avec l'argent par-dessous. » Josué y envoya ses serviteurs, qui trouvèrent les effets comme Achan avait dit; ils les apportèrent et les jetèrent devant l'Eternel. Alors, Josué, accompagné des Israélites, conduisit Achan avec ses fils, ses filles, ses troupeaux, et tout ce qui était à lui, ainsi que les choses soumises à l'anathème, dans la vallée d'Achor, où ils furent lapidés et consumés par les flammes (2). Si, comme il paraît, les enfants furent punis, dans cette circonstance, avec leur père, c'est qu'ils auront eu connaissance de son crime et lui auront aidé à le cacher dans leur tente commune. Dieu avait expressément déclaré dans sa loi : « Les pères ne périront pas pour les enfants, ni les enfants pour les pères; mais chacun mourra pour son péché (3). »

D'après l'ordre de Dieu, Josué marcha contre Haï et usa de stratagème. Il envoya quelques mille hommes en embuscade derrière la ville; et puis, avec le reste de son armée d'élite, il alla se présenter devant, à quelque distance des murs. Le roi de Haï l'ayant vu, il sortit en hâte, dès le matin, avec toute son armée. Josué et tout Israël se retirèrent, feignant d'avoir peur, et ils s'enfuirent par la voie du désert. Leurs ennemis, ne soupçonnant pas qu'il y avait une embuscade derrière eux, les poursuivirent en poussant des cris et en s'encourageant l'un l'autre. Déjà ils étaient loin de la ville, où pas un homme n'était resté, lorsque Josué éleva son bouclier, suivant d'autres sa lance, contre Haï. Aussitôt les guerriers qui étaient cachés se levèrent, vinrent à la ville, la prirent et y mirent le feu.

(1) Josué, VI, 6. — (2) *Ibid.*, VII, 10. — (3) Deut., XXIV, 16.

Les hommes qui étaient à poursuivre Josué, regardant et voyant que la fumée de la ville montait jusqu'au ciel, ne purent plus s'enfuir ni d'un côté ni de l'autre. Attaqués à la fois, et par ceux qui avaient simulé la fuite jusque-là, et par ceux qui venaient de prendre la ville, il ne s'en sauva pas un seul. Le roi fut pris, amené à Josué, et pendu à une croix jusqu'au soir, où l'on jeta son cadavre à l'entrée de la ville sous un monceau de pierres. Il y eut douze mille de tués ce jour-là, tant hommes que femmes, tous de la ville de Haï. Les troupeaux et le reste du butin furent partagés, suivant l'ordre qui en avait été donné (1).

Ce fut après cette expédition que Josué exécuta un autre commandement de l'Eternel. Il lui bâtit un autel sur le mont Hébal, selon que Moïse l'avait prescrit, y offrit des holocaustes et des victimes pacifiques, écrivit la récapitulation ou le sommaire de la loi sur les pierres de l'autel, plaça le peuple aux côtés de l'arche d'alliance, six tribus sur le mont Garizim, six tribus sur le mont Hébal. Puis les lévites promulguèrent de nouveau la loi devant toute la multitude, ainsi que les bénédictions et les malédictions du Très-Haut. « Maudit, s'écriaient-ils à haute voix, maudit l'homme qui fait une image taillée ou de fonte, l'abomination de l'Eternel, l'œuvre des mains d'un artisan, pour la mettre dans un lieu secret ; » et tout le peuple repondait : « Qu'il en soit ainsi ! » — « Maudit celui qui méprise son père et sa mère ; » et tout le peuple répondait : « Qu'il en soit ainsi ! » — « Maudit celui qui change les bornes de son prochain ; » et tout le peuple répondait : « Qu'il en soit ainsi ! » — « Maudit celui qui égare l'aveugle dans le chemin ; » et tout le peuple répondait : « Qu'il en soit ainsi ! » — « Maudit celui qui pervertit le droit de l'étranger, de l'orphelin et de la veuve ; » et tout le peuple répondait : « Qu'il en soit ainsi ! » Enfin, après d'autres malédictions contre l'inceste et le meurtre, « Maudit celui qui ne demeure pas dans les préceptes de cette loi et qui ne les accomplit pas dans ses œuvres ! » Et tout le peuple répondit : « Amen ! qu'il en soit ainsi (2) ! »

« Si tu écoutes la voix de l'Eternel, ton Dieu, et que tu observes tous ses commandements, il t'élèvera au dessus de toutes les nations qui habitent sur la terre. Tu seras béni dans la ville et béni dans les champs. Béni sera le fruit de tes entrailles, et le fruit de ta terre, et le fruit de tes troupeaux. Tu seras béni en entrant et en sortant. L'Eternel fera que les ennemis qui s'élèveront contre toi tomberont en ta présence. Ils viendront contre toi par un chemin, et ils s'enfuiront par sept autres devant ta face. L'Eternel se fera de toi une nation sainte ; et tous les peuples de la terre verront que le nom de l'Eternel est invoqué en toi, et ils te craindront.

« Mais, si tu ne veux pas écouter la voix de l'Eternel, ton Dieu, voici les malédictions qui viendront sur toi. Tu seras maudit dans la ville et maudit dans les champs. Maudit sera et le fruit de tes entrailles, et le fruit de tes terres, et le fruit de tes troupeaux. Tu seras maudit en entrant et maudit en sortant. L'Eternel te livrera chancelant à tes ennemis ; tu sortiras contre eux par une seule voie, et tu fuiras par sept, et tu seras dispersé dans tous les royaumes de la terre. L'Eternel te frappera de délire, d'aveuglement et de fureur ; et tu marcheras à tâtons en plein midi, comme l'aveugle a coutume de faire au milieu des ténèbres. L'Eternel t'emmènera, toi et ton roi que tu auras établi sur toi, au milieu d'un peuple que tu auras ignoré, toi et tes pères ; et tu adoreras là les dieux étrangers, le bois et la pierre ; et tu seras une nation perdue, et comme le jouet et la fable de tous les peuples vers lesquels l'Eternel t'aura conduit. L'Eternel amènera sur toi un peuple d'une terre lointaine et des extrémités de la terre ; un peuple qui fondra sur toi comme l'aigle, et dont tu ne pourras entendre la langue ; un peuple insolent, qui ne respectera point les vieillards et n'aura pas de pitié des enfants. Et il dévorera le fruit de tes troupeaux et les fruits de ta terre, jusqu'à ce que tu périsses. Et il te foulera aux pieds en toutes tes villes ; et tes murailles fortes, élevées, seront détruites, ces murailles en lesquelles tu avais mis ta confiance ; tu seras assiégé dans toutes les villes de la terre que l'Eternel, ton Dieu, va te donner. Et tu mangeras la chair de tes fils et de tes filles : tant sera grande la désolation où t'auront réduit tes ennemis ! Et vous demeurerez un très-petit nombre d'hommes, vous qui vous étiez d'abord multipliés comme les étoiles du ciel, parce que vous n'aurez point écouté l'Eternel, votre Dieu. Et comme l'Eternel s'est réjoui auparavant, en vous comblant de biens et en vous multipliant : ainsi il se réjouira en vous perdant et en vous détruisant, et en vous exterminant de la terre où vous entrez pour la posséder. L'Eternel vous dispersera parmi tous les peuples, depuis une extrémité de la terre jusqu'à l'autre. Parmi ces peuples mêmes, vous ne vous reposerez pas, et vous ne trouverez pas seulement où poser la plante de votre pied ; car l'Eternel vous donnera un cœur tremblant, et des yeux languissants, et une âme dévorée de douleur. Votre vie sera comme en suspens devant vous ; vous tremblerez nuit et jour, et vous ne croirez pas à votre vie. Vous direz le matin : Qui me donnera de voir le soir ? et le soir : Qui me donnera de voir le matin ? tant votre cœur sera saisi d'épouvante, tant vous serez effrayés de tout ce que vous verrez de vos yeux. L'Eternel vous ramènera sur des vaisseaux en Egypte, par la voie que, selon ce qu'il avait dit, vous ne deviez jamais revoir. Là, vous serez vendus à vos ennemis comme esclaves,

(1) Josué, VIII, 1-29. — (2) Deut., XXVII, 14-68.

et vos femmes comme servantes; et nul ne se présentera pour vous acheter (1). »

La première partie de ces châtiments prophétiques, nous la verrons s'accomplir principalement en la captivité de Babylone; la seconde, plus terrible encore, nous la voyons s'accomplissant depuis dix-huit siècles, depuis l'époque où ce peuple méconnut le grand Prophète que Moïse lui annonça devant sa mort, ce Prophète comme Moïse, et qu'il leur commandait d'écouter, sous peine d'encourir toute la vengeance de Dieu.

Cette promulgation solennelle de la loi, au moment d'exécuter la sentence capitale du souverain juge contre les peuples qui l'avaient foulée aux pieds; cette sanction formidable qui attachait à l'observation de cette loi le destin de la nation entière, tout cela dut faire une vive impression, et sur les Israélites, et sur tous les habitants du pays. Un peuple y trouva son salut.

Lorsque le sort de Jéricho et de Haï se fut répandu au loin, les rois du pays, qui habitaient les montagnes et les plaines, près du rivage de la mer ou près du Liban, se liguèrent ensemble pour combattre contre Josué et contre Israël. Mais un peuple, dont la capitale était Gabaon, à une journée du camp des Israélites, vers l'occident, employa la ruse pour se sauver du péril. Ils envoyèrent des ambassadeurs en Galgal, où campait Josué avec son armée. Ces hommes conduisaient avec eux des ânes chargés de vieux sacs, de pains secs et brisés, et d'outres rompues et recousues. Eux-mêmes portaient de vieux vêtements et des souliers usés. Arrivés au camp, ils dirent aux anciens d'Israël: « Nous venons d'une terre lointaine, et désirons faire alliance avec vous. » Les chefs d'Israël répondirent: « Vous habitez peut-être parmi nous, et comment pourrions-nous alors faire alliance avec vous? » Josué leur demanda qui ils étaient et d'où ils venaient. « Nous sommes vos serviteurs, » répliquèrent-ils. « Vos serviteurs sont venus d'une terre fort éloignée, au nom de Jéhovah, votre Dieu; car nous avons entendu le bruit de sa puissance, et toutes les choses qu'il a faites en Égypte, et tout ce qu'il a fait aux rois des Amorrhéens au delà du Jourdain, Séhon, roi d'Hésébon, et Og, roi de Basan. Et nos anciens nous ont dit, ainsi que tous les habitants de notre terre: Prenez en vos mains des provisions pour un long voyage et allez au-devant d'eux, et dites: Nous sommes vos serviteurs, faites alliance avec nous. Voici les pains que nous avons pris tout chauds quand nous sommes partis de nos maisons pour venir vers vous, et les voilà maintenant secs et moisis. Nous avons rempli de vin ces outres neuves, et les voilà rompues. Et les vêtements dont nous nous sommes vêtus, et les souliers que nous avons aux pieds sont usés à cause de la longueur du chemin. »

Josué et les chefs d'Israël s'y laissèrent prendre; ils n'interrogèrent pas la bouche de l'Éternel, c'est-à-dire ils ne le consultèrent point par l'entremise du grand-prêtre, comme ils auraient dû le faire. Ils prirent donc de leurs vivres, en signe de bonne intelligence. Josué leur accorda la paix, avec l'assurance de la vie sauve. Et les princes de l'assemblée leur en firent le serment. Mais bientôt ils s'aperçurent de l'artifice; car, le troisième jour, ils arrivèrent aux villes de ce peuple, Gabaon, Caphira, Beroth et Cariathiarim. Josué et les chefs les épargnèrent. Et comme le peuple en murmurait, ils répondirent: « Nous leur avons juré au nom de Jéhovah, Dieu d'Israël: c'est pourquoi nous ne pouvons pas y toucher. » D'après le conseil des anciens, Josué reprocha aux Gabaonites leur tromperie, et les condamna, ainsi que leurs descendants, à couper le bois et à porter l'eau pour le service de l'autel de la maison de Dieu, à la place de tout le peuple. Les Gabaonites lui répondirent: « Il a été annoncé d'une manière certaine, à nous, vos serviteurs, que Jéhovah, votre Dieu, avait ordonné à Moïse, son serviteur, de vous donner toute la terre et d'en exterminer tous les habitants devant votre face; et nous avons vivement craint pour nos âmes à votre approche, et nous avons fait cette chose. Et maintenant, nous voici en votre main: faites de nous ce qui vous paraîtra bon et juste. » Josué fit donc comme il avait dit, et les délivra ainsi de la main des enfants d'Israël (2).

Quoique Josué eût commis une faute en ne consultant pas l'oracle de l'Éternel, comme il y était obligé dans toutes les occasions importantes, on ne voit pas cependant que Dieu l'ait blâmé d'avoir épargné les Gabaonites. On voit, au contraire, que ce serment d'alliance, surpris d'abord par la ruse, mais ratifié néanmoins, par respect pour le nom de l'Éternel qu'on y avait invoqué, devint une loi sacrée et inviolable. Saül, premier roi des Juifs, y ayant porté atteinte, Dieu en punit tout Israël, jusqu'à ce que l'on eût donné aux Gabaonites une satisfaction entière (3). Il est donc à présumer que, si Josué avait consulté l'oracle, il eût eu réponse de faire à peu près comme il a fait. A la vérité, il y avait ordre d'exterminer les peuples de Chanaan, entre autres celui de Gabaon, les Hévéens; mais cela s'entend naturellement de ceux qui résisteraient, qu'il faudrait attaquer et subjuguer de vive force. Quant à ceux qui viendraient d'eux-mêmes se soumettre à toutes les conditions, ceux surtout qui, comme les Gabaonites, viendraient au nom de Jéhovah, le Dieu d'Israël, le reconnaissant ainsi pour le Dieu véritable, la loi n'ayant rien ordonné à cet égard, il était tout naturel de les traiter avec miséricorde. Josué le donne bien à entendre, quand il observe qu'à l'exception de Gabaon, pas une ville ne demanda la paix aux enfants d'Israël et ne mérita ainsi la clémence (4). Ce qui confirme encore ce sentiment, c'est que l'hôtelière ou la

(1) Deut., xxviii, 1-68. — (2) Josué, ix, 1-27. — (3) II Reg., xxi, 1-6. — (4) Josué, xi, 19 et 20.

courtisane Rahab, non-seulement fut épargnée avec tous les siens, mais incorporée au peuple de Dieu : elle épousa Salmon, de la tribu de Juda, et devint ainsi une des ancêtres de David et du Messie.

La soumission volontaire des Gabaonites, jointe à la ruine de Jéricho et de Haï, affecta d'autant plus les peuples de Chanaan, que Gabaon était une grande cité. Haï avait eu douze mille habitants, mais Gabaon était beaucoup plus considérable : c'était comme une capitale de royaume. En effet, les villes de Caphira, Beroth et Cariathiarim paraissent avoir été sous sa dépendance ; d'une autre part, tous ces guerriers étaient très-vaillants. Pour empêcher que leur exemple n'en entraînât encore d'autres, Adonisédech, roi de Jérusalem, marcha contre Gabaon avec quatre autres rois, qui, comme lui, régnaient sur les Amorrhéens : Oham, roi d'Hébron ; Pharam, roi de Jérimoth ; Japhia, roi de Lakis ; et Dabir, roi d'Eglon. A l'approche de ces cinq rois, les Gabaonites envoyèrent à Josué demander du secours. Et l'Eternel lui dit : « Ne les crains pas, car je les ai livrés en ta main ; nul d'entre eux ne pourra te résister. » Josué, montant de Galgal durant toute la nuit, fondit sur eux tout d'un coup et remporta une grande victoire. Pendant que les ennemis fuyaient, Dieu fit pleuvoir sur eux une grêle de pierres qui en tua plus encore que le glaive d'Israël. Alors Josué parla à Jéhovah, et dit en présence des enfants de Jacob : « Soleil, arrête-toi sur Gabaon ; et toi, lune, sur la vallée d'Aïalon. » Et le soleil et la lune s'arrêtèrent ; et, ni avant ni après, il n'y eut un jour aussi long, l'Eternel obéissant à la voix d'un homme et combattant pour Israël.

Les cinq rois avaient pris la fuite, et s'étaient cachés dans une caverne de la ville de Macéda. Josué l'ayant appris au milieu de sa victoire, répondit à ses gens : « Roulez de grandes pierres à l'ouverture de la caverne, et placez des hommes intelligents qui les gardent. Pour vous, ne vous arrêtez pas ; mais poursuivez les ennemis, tuez tous les fuyards, et ne permettez pas qu'ils entrent dans les forteresses de leurs villes, eux que l'Eternel, votre Dieu, à mis entre vos mains. »

Les ennemis ayant donc été frappés d'une grande plaie et étant presque entièrement détruits, toute l'armée retourna vers Josué, près de Macéda, où le camp était alors, tous en nombre égal et sans blessure. Alors Josué commanda d'ouvrir l'entrée de la caverne et de lui amener les cinq rois. Quand ils furent en sa présence, il appela tous les hommes d'Israël et dit aux chefs de l'armée qui étaient avec lui : « Allez, et mettez les pieds sur le cou de ces rois. » Ils y allèrent ; et, pendant qu'ils leur tenaient le pied sur la gorge, il ajouta : « Ne craignez point, et ne vous épouvantez pas ; soyez fermes et courageux, car l'Eternel fera de même à tous vos ennemis contre lesquels vous combattrez. » Après quoi, il les fit [illegible] à mort et attacher à cinq croix, jusqu'au [illegible], que l'on jeta leurs cadavres dans la caverne où ils s'étaient cachés, avec de grandes pierres à l'entrée.

Telle fut la mémorable victoire que Dieu accorda à Josué pour défendre les Gabaonites. Cela montrait que ceux-là mêmes qu'il avait condamnés à l'extermination, ne recourraient pas en vain à sa miséricorde. Il y avait encore un autre enseignement.

« Ce qui peut être connu de Dieu, ses perfections invisibles, son éternelle puissance et sa divinité, Dieu l'a rendu visible, dit saint Paul, par les choses qu'il a faites depuis la création du monde ; de sorte que ceux-là qui le méconnaissent et ne le glorifient pas, sont inexcusables (1). » Dans l'égarement de leur cœur, les Egyptiens et les Chananéens transportaient la gloire du Dieu incorruptible à des choses corruptibles : au lieu du Créateur, qui est béni dans tous les siècles, ils servaient la créature, le soleil, la lune, la terre, la mer, les fleuves, les plantes, les animaux, les hommes, les rois. L'Eternel frappe donc de grands coups pour réveiller ces malheureux endormis et leur faire voir que, lui seul étant le maître de toutes choses, lui seul doit être adoré souverainement. Il frappe en Egypte les dieux de l'Egypte, le Nil, l'air, la terre, les plantes, les animaux, les hommes, les rois ; ceux que ne convertissent pas de si grandes leçons, il entr'ouvre la mer et les engloutit vivants. Ces coups terribles retentirent au loin ; nous le voyons par les paroles de Rahab et des ambassadeurs de Gabaon. Pour l'instruction particulière des Chananéens, il arrête le fleuve si rapide du Jourdain, il amoncelle ses eaux à la vue de tout le pays, il renverse, par le son des trompettes, les murs de Jéricho. Ceux qui implorent la pitié de son peuple, quoique d'une manière frauduleuse, il les protége miraculeusement contre leurs ennemis. « Il accable ceux-ci de grandes pierres du haut des cieux : » ce sont les paroles du texte. Ces peuples adoraient le soleil sous le nom de Baal, et la lune sous le nom d'Astarté ou d'Astaroth : ils leur immolaient le sang de leurs fils et la pudeur de leurs filles. Le soleil et la lune aideront à les punir de ces abominations ; le soleil et la lune obéiront à la voix de l'homme qui combat leurs criminels adorateurs, au nom du Dieu d'Israël. Le soleil et la lune s'arrêtèrent jusqu'à ce que le peuple se fût vengé de ses ennemis. Le soleil s'arrêta pour cela au milieu des cieux, et ne se coucha pas durant l'espace d'un jour ; « en sorte qu'un jour devint comme deux. » Telles sont les paroles expresses de l'Ecriture (2). Impossible de ne pas voir que le Dieu d'Israël est le maître de tout, du soleil, de la lune, des étoiles, de la terre, de la mer, des fleuves, des tempêtes, des plantes, des animaux, des peuples, des rois, de la vie et de la mort ; impossible de ne pas voir que lui seul

(1) Rom., I, 19 et 20. (2) — Josué, X, 13 ; Eccl., XLVI, 5.

est grand, lui seul puissant ; en un mot, que lui seul est CELUI QUI EST.

Ce miracle fut visible pour toute la terre. Aussi, quoiqu'il ait précédé les temps historiques chez les autres peuples, en découvre-t-on néanmoins des souvenirs dans leurs anciennes traditions. Celles des Chinois parlent d'un jour qui en dura plusieurs autres et causa divers embrasements (1). On voit quelque chose de semblable chez les Grecs et chez les Romains, dans leur fable ou allégorie de Phaëton, qui, conduisant le char du soleil, prolongea beaucoup le jour et faillit embraser l'univers. Les traditions grecques et latines parlent encore d'une double nuit qui donna naissance à Hercule et qui, d'après les calculs d'un savant français, coïncide avec le double jour des Hébreux (2).

Quand Josué dit : « Soleil, arrête-toi, » il parle comme parle tout le monde, même ceux qui savent le mieux que le mouvement apparent est dû à la rotation de la terre sur elle-même. A la prière de Josué, la terre cessa de tourner sur son axe, sans cesser sa marche annuelle autour du soleil, ni changer ses rapports avec les autres planètes. Dieu, qui lui a donné l'un et l'autre mouvement, pouvait à son gré suspendre l'un sans l'autre, ou bien tous les deux.

Quant à la pluie de pierres, ce n'est pas une chose très-rare que des pierres tombant des nues, ou des aérolithes, sans qu'on sache encore bien d'où elles viennent, ni comment elles se forment. On en cite plusieurs exemples, et dans l'antiquité et dans les temps modernes. Un des plus singuliers est la pluie de pierres qui précéda l'étonnante émersion de l'île de Santorin, hors de l'Archipel, l'an 1707, avec ces circonstances entre autres : un bruit terrible, semblable à celui que font de grosses pièces d'artillerie ou le tonnerre, se fit entendre pendant plusieurs jours, durant lesquels on vit s'élever de la mer, comme autant de fusées, une quantité prodigieuse de pierres qui allèrent tomber à cinq milles de l'endroit d'où elles étaient parties. La merveille dont il est parlé dans Josué, ne consiste pas précisément en ce qu'il est tombé une pluie de pierres ; mais en ce qu'elle est tombée si à propos, qu'elle écrasât les Chananéens sans nuire aux Hébreux.

Josué sut profiter de sa victoire. Le même jour, il prit Macéda, d'où étant parti, il prit Lebna ; de Lebna il marcha sur Lakis, qu'il emporta après deux jours de siége. Horam, roi de Gazer, étant venu au secours de Lakis, Josué le défit si complétement qu'il ne s'en sauva pas un homme. Il se rendit également maître d'Eglon, d'Hébron, de Dabir, des montagnes, de la plaine, depuis les frontières de l'Égypte jusqu'à Gabaon ; en un mot, de toute la partie méridionale du pays de Chanaan. Il en traita les rois comme il avait fait de ceux de Jéricho et de Haï. Tout cela fut l'affaire d'une seule campagne ; après quoi il revint avec tout Israël au camp de Galgal (3).

Mais lorsque Jabin, roi d'Asor, en l'extrémité septentrionale, eut ouï toutes ces choses, il envoya vers Jobab, roi de Madon, vers le roi de d'Achaph, depuis Ptolémaïs, et vers les rois du septentrion qui habitaient les montagnes et la plaine du midi de Cénéroth ou du lac de Génésareth, et dans les campagnes, et dans le pays de Dor, auprès de la mer, et vers le Chananéen, en orient et en occident, et vers l'Amorrhéen, l'Héthéen, le Phérézéen, le Jébuzéen qui habitaient les montagnes, et vers l'Hévéen qui habitait sous l'Hermon, partie du mont Liban, en la terre de Maspha, au delà du Jourdain. Et ils sortirent tous avec leurs troupes, peuple aussi nombreux que le sable qui est sur le rivage de la mer, et avec eux une grande multitude de chevaux et de chars. Et tous ces rois s'assemblèrent aux eaux de Mérom, en la partie septentrionale de Chanaan, pour combattre Israël. Josué marcha contre eux, et l'Eternel lui dit : « Ne les crains point ; car demain, à cette heure même, je te les livrerai tous, pour être taillés en pièces devant Israël. Tu couperas les nerfs de leurs chevaux et tu brûleras leurs chars. » Josué fondit sur eux à l'improviste avec son armée, les tailla en pièces, les poursuivit jusqu'à devant la grande Sidon, jusqu'aux eaux de Maseréphoth, et jusqu'au champ de Masphé qui est vers l'orient. Rien ne put lui échapper. Revenant soudain sur ses pas, il prit Asor, qui avait été, jusqu'à ce moment, la capitale de tous les royaumes, la détruisit par la flamme, en extermina le roi et tous les habitants. Il en fit de même aux villes situées sur les hauteurs, comme plus propres à dominer sur tout le pays. Tout ce que l'Eternel avait commandé à Moïse, et Moïse à Josué, Josué l'exécuta sans rien oublier, sans omettre une seule parole. Dans cinq ou six ans, il défit trente-trois rois et conquit trente-un royaumes, depuis les confins de l'Egypte et de l'Idumée jusqu'au Liban et à Sidon. A l'exception des Hévéens qui demeuraient à Gabaon, pas une ville ne parla de paix aux enfants d'Israël, ils les prirent toutes en combattant. L'Eternel avait laissé leurs cœurs s'endurcir de manière qu'elles attaquassent son peuple, qu'elles ne méritassent aucune grâce, et qu'elles fussent ainsi exterminées (4).

On voit ici la sévérité de Dieu à l'égard de ceux qui abusent de sa patience. Ayant créé l'homme libre, il tolère il supporte, sans les approuver, bien des écarts, bien des fautes, bien des péchés ; il les supporte pour que le repentir les efface ; il les supporte non pas sans fin et sans mesure : arrive un point où il frappe de mort et punit éternellement. Dans le temps même, souvent il frappe dans ce que l'on a, dans ce que l'on aime, dans la santé du corps, dans les affections de l'âme

(1) Martini, *Histoire de la Chine*, l. 1. — (2) Chaubard, *Eléments de Géologie*, p. 289 et seqq. — (3) Josué, x, 43. — (4) *Ibid.*, xi, 19 et 20.

afin de sauver tout l'homme pour l'éternité. La tolérance de Dieu est ainsi tempérée de justice et de miséricorde.

Ce qu'il fait à l'homme comme individu, il le lui fait comme nation : il tolère, supporte, sans les approuver, bien des égarements, bien des désordres, bien des excès. Souvent, pour conserver l'ensemble, il coupe certaines parties gangrenées; les individus nuisibles au tout sont punis de mort par son ordre et pour l'exemple : ainsi le blasphémateur, ainsi Achan. Quelquefois la nation entière, ayant comblé la mesure de son âge et de ses crimes, est frappée de mort.

L'homme, en tant que genre humain, vivra également son âge. Dieu tolère également bien des choses, mais pas tout; il les tolère longtemps, mais pas toujours : témoin le déluge qui frappe de mort l'ancien monde, la confusion des langues qui châtie le monde nouveau. S'il ne le frappe pas tout entier, il en punit des membres, comme on punit des individus dans une nation pour inspirer une crainte salutaire aux autres et empêcher la dépravation totale. Sodome servira d'exemple en son temps, l'Egypte au sien, les Chananéens au leur.

Ces Chananéens, du reste, pouvaient se convertir ; ils n'ignoraient pas la religion véritable ; Melchisédech, Abraham, Isaac et Jacob la leur avaient fait assez connaître. Les avertissements ne leur avaient pas manqué : depuis quatre siècles ils étaient instruits du sort qui les menaçait ; depuis quarante ans, la vengeance du ciel, sortie de l'Egypte, levait le glaive contre eux. Les Egyptiens, frappés de plaies horribles, puis engloutis dans les flots; les Israélites nourris par la manne du désert, conduits et ombragés par la nuée ; le Jourdain reculant à leur approche ; les murs de Jéricho se renversant : voilà certes qui parlait assez haut ; ils le savaient aussi bien que Rahab et les Gabaonites; ils pouvaient, comme eux, y trouver leur salut.

Mais quel besoin est-il de nos pensées? Ecoutons plutôt celles que l'Esprit-Saint a inspirées au Sage.

« O Seigneur, que votre esprit est bon, et qu'il est doux dans toute sa conduite ! Vous châtiez peu à peu ceux qui s'égarent. Pour les instruire, vous les reprenez par où ils pèchent, afin que, se séparant du mal, ils croient en vous, ô Seigneur.

« Vous aviez en horreur les anciens habitants de votre terre sainte, parce qu'ils faisaient des œuvres détestables, par des enchantements et des sacrifices impies; ils tuaient sans compassion leurs propres enfants, ils mangeaient les entrailles des hommes et leur sang, contre votre ordonnance sacrée. Pères et tout ensemble parricides d'âmes cruellement abandonnées, vous avez voulu les perdre par la main de nos pères, afin que cette terre, qui vous était la plus chère de toutes, devînt le digne héritage des enfants de Dieu.

« Cependant vous avez épargné ces pécheurs, attendu qu'ils étaient hommes, et vous leur avez envoyé des guêpes pour être les avant-coureurs de votre armée, afin qu'elles les exterminassent peu à peu. Ce n'est pas que vous ne puissiez assujettir par la guerre les impies aux justes, ou les faire périr tout d'un coup par les bêtes cruelles ou par la rigueur d'une seule de vos paroles ; mais, exerçant sur eux vos jugements par degrés, vous leur donniez lieu de faire pénitence, quoique vous n'ignorassiez pas que leur génération était méchante, que la malice y était naturelle et que jamais leur pensée ne changerait ; car leur race était maudite dès le commencement.

« Ce n'était pas par la crainte de qui que ce soit, que vous les épargniez ainsi dans leurs péchés; car qui est celui qui vous dira : « Pourquoi avez-vous fait cela ? » ou qui s'élèvera contre votre jugement ? ou qui paraîtra devant vous pour prendre la défense des hommes injustes? ou qui vous accusera quand vous aurez fait périr les nations que vous avez créées? Après vous, qui avez soin généralement de tous les hommes, il n'y a point d'autre Dieu devant lequel vous ayez à faire voir qu'il n'y a rien d'injuste dans les jugements que vous prononcez. Il n'y a ni roi, ni prince qui puisse s'élever contre vous en faveur de ceux que vous avez fait périr. Mais, étant juste comme vous êtes, vous gouvernerez toutes choses justement, et vous regarderez comme indigne de votre puissance de condamner celui qui ne mérite point d'être puni : car votre puissance est le principe même de votre justice ; et vous êtes indulgent envers tous, parce que vous êtes le Seigneur de tous. Vous faites voir votre puissance lorsqu'on ne vous croit pas souverainement puissant, et vous confondez l'audace de ceux qui vous méconnaissent. Dominateur de la force, vous êtes lent et tranquille dans vos jugements, et vous nous gouvernez avec une grande réserve, parce qu'il vous sera toujours libre d'user de votre puissance quand il vous plaira.

« Vous avez appris à votre peuple, par cette conduite, que le juste doit être humain; et vous avez donné sujet à vos enfants d'espérer qu'en les jugeant, vous leur donnerez lieu de faire pénitence de leurs péchés. Car si, lorsque vous avez puni les ennemis de vos serviteurs et ceux qui avaient si justement mérité la mort, vous l'avez fait avec tant de ménagement, en leur donnant le temps et le lieu de se convertir de leur malice : avec combien de circonspection avez-vous jugé vos enfants, aux pères desquels vous aviez donné votre parole avec serment, en faisant alliance avec eux et leur promettant de si grands biens! Lors donc que vous nous faites souffrir quelque châtiment, vous tourmentez nos ennemis en plusieurs manières, afin que nous pesions votre bonté avec une sérieuse attention, et que, lorsque vous nous faites éprouver votre justice, nous espérions en votre miséricorde.

« C'est pourquoi, en jugeant ceux qui avaient mené une vie injuste et insensée, vous leur avez fait souffrir d'horribles tourments par les choses mêmes qu'ils adoraient, les insectes; car ils s'étaient égarés longtemps dans la voie de l'erreur, prenant pour des dieux les plus vils des animaux nuisibles, s'abusant comme des enfants sans raison. Aussi vous êtes-vous joué d'eux en les punissant, commes des enfants insensés, par des mouches. Mais ceux qui ne se sont pas corrigés par cette manière d'insulte et de réprimande, ont éprouvé une condamnation digne d'un Dieu. Ayant la douleur de se voir tourmentés par des choses mêmes qu'ils prenaient pour des dieux, et voyant qu'on s'en servait pour les exterminer et les perdre, ils reconnurent le Dieu véritable qu'ils niaient auparavant connaître; et ils furent enfin accablés par la dernière condamnation (1). »

Encore, dans cette condamnation dernière, pouvaient-ils échapper à la mort, par la fuite; c'était même l'intention formelle de Dieu. Il avait dit aux enfants d'Israël, par Moïse : « J'enverrai devant vous ma terreur, et je répandrai la confusion parmi tous les peuples chez qui vous entrerez (2), en sorte que tous vos ennemis vous tourneront le dos. J'enverrai devant vous des frelons qui mettront en fuite l'Hévéen, et le Chananéen, et l'Ethéen, avant que vous entriez dans cette terre. Je ne les chasserai point de devant vous en un an, de peur que la terre ne soit changée en une solitude et que les bêtes ne se multiplient contre vous. Je les chasserai de devant vous peu à peu, jusqu'à ce que vous soyez en plus grand nombre et que vous possédiez la terre (3). » Ainsi la peine de mort n'était que pour ceux qui ne voudraient ni se convertir ni se retirer.

Cette terre, d'ailleurs, ne leur avait pas été donnée en héritage; comme nous l'apprennent d'anciens auteurs, ils y étaient venus du golfe Persique et de la mer Rouge (4); ils s'en étaient emparés sur les premiers habitants. Une nouvelle émigration n'était pas une grande peine. Déjà, sans doute, l'intérêt de leur commerce leur avait fait commencer quelques établissements sur les côtes d'Europe et d'Afrique. L'expédition du conquérant égyptien Sésostris, qui traversa leur pays comme un torrent, les premières années que les Israélites voyageaient dans le désert, dut augmenter l'émigration pour les nouvelles colonies; la conquête de leur pays par les Israélites, qui dura depuis Josué jusqu'à Salomon, ne fit que la rendre plus universelle. Aussi, est-ce dans cette période qu'on leur voit fonder partout des villes et des colonies fameuses : Thèbes, en Béotie; Utique, Hippone, Carthage, en Afrique; Gadès ou Cadix, en Espagne. Ce fut au temps de Moïse nous apprend Diodore de Sicile, que le Phénicien Cadmus fonda Thèbes et apporta en Grèce les lettres de l'alphabet (5). Au sixième siècle de l'ère chrétienne, Procope écrit que, dans la ville de Tingis, en Mauritanie, on voyait encore deux colonnes attestant, par leur inscription, que les premiers habitants du pays s'y étaient réfugiés pour échapper au glaive de Josué. On y lisait : « C'est nous qui fuyons le brigand Jésus, fils de Navé (6) : » c'est le nom de Josué en grec. Au temps de saint Augustin, ces Puniques ou Phéniciens d'Afrique, interrogés sur leur origine, répondaient, sans hésiter, qu'ils étaient Chananéens; et, ne le dissent-ils pas, leur langue le disait assez : sa parfaite ressemblance avec l'hébreu, l'ancienne langue du pays de Chanaan, ne pouvait se méconnaître. Saint Augustin en cite plusieurs exemples, ajoutant qu'il en était presque de même pour tous les mots, en particulier, les deux principaux magistrats de Carthage, les *Suffètes*, rappellent visiblement les *Suffetim* ou juges des Hébreux.

Non-seulement la langue, mais le caractère signalait dans les Puniques des descendants des Chananéens. « Les Carthaginois, comme les Phéniciens d'où ils sortaient, dit un écrivain de nos jours, paraissent avoir été un peuple dur et triste. A Carthage aussi, la religion était atroce et chargée de pratiques effrayantes. Dans les calamités publiques, les murs étaient tendus de drap noir. Lorsque Agathocle assiégea Carthage, la statue de Baal, toute rouge du feu intérieur qu'on y allumait, reçut dans ses bras jusqu'à deux cents enfants; et trois cents personnes se précipitèrent encore dans les flammes. C'est en vain que Gélon, vainqueur, leur avait défendu d'immoler des victimes humaines; la Carthage romaine, elle-même, au temps des empereurs, continuait secrètement ces affreux sacrifices. »

Carthage représentait sa métropole, mais sous d'immenses proportions. Placée au centre de la Méditerranée, dominant les rivages de l'Occident, opprimant sa sœur Utique et toutes les colonies phéniciennes d'Afrique, elle mêla la conquête au commerce, s'établit partout à main armée, fondant des comptoirs malgré les indigènes, leur imposant des droits et des douanes, les forçant, tantôt d'acheter, et tantôt de vendre. Elle faisait noyer tous les étrangers qui trafiquaient en Sardaigne et vers les colonnes d'Hercule; elle défendit aux Sardes de cultiver la terre sous peine de la vie (7).

On peut comprendre par là quel eût été le sort de l'humanité, si jamais la race de Chanaan en fût devenue la maîtresse. Grâce à Dieu, le pays de Chanaan, devenu la Judée, sera le salut du monde.

Josué en ayant fait la conquête en grande partie, l'Eternel lui dit : « Tu es vieux et

(1) Sap., XII, 1-27. — (2) Suivant l'hébreu et les Septante. — (3) Exod., XXIII, 27-30. — (4) Hérod., l. I, c. I; Strab., l. I; Justin, l. XVIII. — (5) Diod., *Frag.*, l. XL. — (6) Procope, *Histoire des Vandales*, l. II, c. X, — (7) Michelet, *Histoire romaine*, l. II, c. III.

avancé en âge, et il reste encore beaucoup de terres à conquérir, savoir : le pays des Philistins, partagé en cinq principautés, Gaza, Azot, Ascalon, Geth et Accaron; la Phénicie, y compris Sidon, les régions du Liban, depuis Baalgad, au-dessous du mont Hermon, jusqu'à l'entrée d'Emath ou d'Emèse. » Dieu promit d'expulser lui-même ces peuples plus tard. S'il ne le fit point alors, c'est que les enfants d'Israël n'étaient pas encore assez nombreux pour occuper tous ces pays ; c'est qu'il voulait que leurs descendants s'exerçassent également à la guerre ; c'était enfin pour éprouver s'ils seraient fidèles à exécuter les ordres qu'il avait donnés à leurs pères par Moïse (1). C'est ainsi que l'Ecriture s'en explique ailleurs. Dieu commanda donc à Josué de partager ces terres avec les autres déjà conquises.

Ce partage ne regardait que neuf tribus et la moitié d'une. Les tribus de Ruben, de Gad et la moitié de celle de Manassé avaient déjà leur part au delà du Jourdain ; Ruben, le gros du royaume d'Hésébon, séparé du pays de Chanaan par le Jourdain à l'occident, du pays des Moabites par le torrent d'Arnon au midi, du pays des Madianites par des montagnes à l'orient, et confinant au nord à la tribu de Gad. Dans ce partage de Ruben se trouvait la montagne d'Abarim, du sommet de laquelle Moïse contempla la terre promise avant de mourir, et la vallée de Moab où il fut enseveli. Gad avait le reste du royaume d'Hésébon avec la moitié du pays de Galaad, et s'étendait, d'un côté, le long du Jourdain, jusqu'à la mer de Génésareth ; tandis que, de l'autre, il confinait au pays des Ammonites, dont il était séparé par le torrent de Jaboc. Le nom de Galaad, ou Monceau du témoin, fut donné à tout ce pays de montagnes, parce que là se trouvait le monceau de pierres que Jacob et Laban prirent pour témoin, devant l'Eternel, de l'alliance qu'ils venaient de contracter ensemble.

Là était aussi Mahanaïm ou le *Camp*, parce que Jacob, à son retour de Mésopotamie, y rencontra le camp de Dieu, c'est-à-dire ses anges; Phanuël ou *face de Dieu*, parce que ce patriarche y vit Dieu face à face dans cette lutte mystérieuse, d'où lui vint le nom d'Israël, ou fort contre Dieu. Près de là, son frère Esaü vint à sa rencontre, et ils s'embrassèrent en pleurant. La moitié de la tribu de Manassé avait le reste du pays de Galaad, avec tout le royaume de Basan. Depuis la pointe méridionale du lac de Génésareth, elle s'étendait, à l'occident et au nord, jusqu'au delà des sources du Jourdain, dans les montagnes d'Hermon ou du Liban ; à l'orient, elle touchait à la terre des Ammonites et à l'Arabie. Tous ces pays étaient extrêmement fertiles en pâturages ; le nom seul de Basan l'indique, car il signifie gras. Aussi Moïse parle-t-il, dans son cantique, des béliers de Basan (2); et Salomon, dans son Cantique des cantiques, relève-t-il la beauté des troupeaux de Galaad (3). Dans cette tribu, sur le bord de la mer de Génésareth ou de Tibériade, étaient la ville et la région des Gerasénéens, où le Christ guérit deux possédés et permit aux esprits impurs qui les avaient tourmentés de se loger dans un troupeau de porcs; Corosaïm, où il fit également beaucoup de miracles ; plus loin, dans les montagnes de Galaad, la ville de Pella, où les Chrétiens se retirèrent pendant le siége de Jérusalem par Titus.

Quant aux tribus restantes, le grand prêtre Eléazar, Josué, fils de Nun, et les princes des familles d'Israël, se réunirent à Galgala pour leur partager la terre de Chanaan.

Alors les enfants de Juda s'approchèrent de Josué, et Caleb, fils de Jéphoné, Cénézéen, lui parla : « Vous savez ce que l'Eternel a dit de moi et de vous à Moïse, homme de Dieu en Cadès-Barné : j'étais fils de quarante ans, lorsque Moïse, serviteur de l'Eternel, m'envoya de Cadès-Barné pour reconnaître cette terre, et je lui rendis compte, ainsi qu'il était dans mon cœur. Or, mes frères, qui étaient venus avec moi, remplirent d'épouvante le cœur du peuple, et néanmoins je suivis l'Eternel, mon Dieu. Et Moïse me jura en ce jour, disant : « La terre que ton pied a foulée sera ton héritage et l'héritage de tes enfants, à jamais, parce que tu as suivi fidèlement l'Eternel. » L'Eternel m'a donc conservé la vie jusqu'à ce jour, comme il le promit alors. Il y a quarante-cinq ans que l'Eternel dit cette parole à Moïse, quand Israël marchait dans le désert ; et me voilà fils de quatre-vingt-cinq ans, aussi fort que lorsque Moïse m'envoya pour reconnaître cette terre : ma vigueur d'alors est ma vigueur d'aujourd'hui, soit pour combattre, soit pour aller et venir. Donnez-moi donc cette montagne que l'Eternel m'a promise, comme vous l'avez entendu vous-même, la terre où sont les Enacims, et leurs villes grandes et fortes, afin que j'éprouve si l'Eternel sera avec moi et si je pourrai les exterminer, ainsi qu'il me l'a promis. Josué bénit alors Caleb, en lui souhaitant un heureux succès, et il lui donna Hébron pour héritage (4). »

Cette ville était très-ancienne ; elle avait été fondée sept ans avant Tanis, en Egypte. Elle s'appelait auparavant Cariath-Arbé (5), ou ville d'Arbé, du nom d'un homme fameux parmi les Enacims ou les géants, lequel y était enterré. Arbé était le père d'Enac, dont les Enacims sont descendus. C'était une race de géants. Josué en avait déjà exterminé plusieurs ; les autres s'étaient réfugiés à Gaza, Geth et Azot; mais trois des plus vaillants, Sesaï, Ahiman et Tholmaï, rentrés à Hébron, s'y étaient fortifiés : Caleb les en chassa de nouveau.

(1) Judic., III, 1-4. — (2) Deut., XXXII, 14. — (3) Cant., VI, 4. — (4) Josué, XIV, 6-15. — (5) Num., XIII, 23.

Les géants de la race d'Enac ne sont pas les seuls dont parle l'Ecriture ; déjà, du temps d'Abraham, elle nous montre Chodorlahomor et ses alliés battant les Rephaïms à Astaroth-Carnaïm, ville échue depuis à la tribu de Manassé. Dieu promet à ce patriarche de lui donner le pays des Réphaïms. Og, roi de Basan, fut le dernier de cette race ; il était si grand, que plusieurs années après, on montrait encore son lit d'airain à Rabbath, capitale des Ammonites ; ce lit avait neuf coudées de long et quatre de large. Les neuf coudées font quinze pieds quatre pouces et demi, à prendre la coudée hébraïque sur le pied de vingt pouces et demi; ce qui fait voir que Og était d'une taille vraiment gigantesque. Moïse nous parle encore d'un autre peuple qui demeurait à l'orient de la mer Morte (1); il s'appelait Emim ; et Dieu ayant livré leur pays aux Moabites, les Emims furent défaits et exterminés. Ils étaient nombreux et puissants, et d'une taille si avantageuse, qu'on les aurait pris pour des enfants d'Enac et pour des Réphaïms. Voilà encore un peuple entier de géants qui avaient été exterminés avant le temps de Moïse ; leur mémoire était encore récente, puisque Moab, père des Moabites, ne naquit que trois cent vingt-cinq ans avant Moïse, et qu'avant que les Moabites fussent en état d'entreprendre la guerre contre les Emims, il fallut au moins cent cinquante ou deux cents ans. Les Ammonites, frères des Moabites, attaquèrent, apparemment, vers la même époque, une autre race de géants nommés Zumims ou Zomzommims ; ils étaient puissants et nombreux, et d'une taille égale aux fils d'Enac (2); leur pays passait pour un pays de géants ou de Réphaïms. Ainsi, il y a trois races de géants au delà du Jourdain, les Réphaïms au nord, les Emims au midi et les Zomzommims entre les uns et les autres. Il y avait aussi des Réphaïms en deçà du Jourdain. On en remarque deux races : les uns étaient ces fils d'Enac ou les Enacims, dont la demeure principale était Hébron et dans les environs ; les autres, nommés simplement Réphaïms ou fils de Rapha, avaient leur demeure dans la ville de Geth : Goliath était de ce nombre. Enfin, Dieu dit par la bouche d'Amos, parlant de la conquête du pays de Chanaan faite par les Hébreux : « J'ai exterminé devant eux l'Amorrhéen, dont la hauteur était la hauteur des cèdres, et qui était fort comme les chênes (3). » Voilà donc plusieurs races d'une taille monstrueuse et d'un caractère sans doute pareil à leur taille. Tout le monde conspire à s'en défaire.

Dans les antiques traditions de la Grèce et de Rome, antérieurement aux temps historiques, on voit également apparaître une race extraordinaire, les Pélasges; race également proscrite et poursuivie dans tout le monde, et par les Hellènes, et par les Barbares. Bien des siècles avant notre ère, les Pélasges dominaient tous les pays situés sur la Méditerranée, depuis l'Etrurie jusqu'au Bosphore. Dans l'Arcadie, l'Argolide et l'Attique, dans l'Etrurie et le Latium, peut-être dans l'Espagne, ils ont laissé des monuments indestructibles : ce sont des murs formés de blocs énormes qui semblent entassés par le bras des géants. Ces ouvrages sont appelés, du nom d'une tribu pélasgique, *cyclopéens*. Bruts et informes dans l'enceinte de Tirynthe, dans les constructions de l'Arcadie, de l'Argolide et du pays des Herniques, ces blocs monstrueux s'équarrissent dans les murs apparemment plus modernes des villes étrusques. Ces murailles éternelles ont reçu indifféremment toutes les générations dans leur enceinte ; aucune révolution ne les a ébranlées. Fermes comme des montagnes, elles semblent porter avec dérision les constructions des Romains et des Goths, qui croulent chaque jour à leurs pieds. Cependant, cette race gigantesque, répandue en tant de contrées, disparaît entièrement dans l'histoire ; ses diverses tribus ou périssent, ou se fondent parmi les nations étrangères, ou du moins perdent leurs noms. Il n'y a point d'exemple d'une ruine si complète. Une inexpiable malédiction s'attache à ce peuple ; tout ce que ses ennemis nous en racontent est néfaste et sanglant. C'est ainsi qu'un écrivain de nos jours résume les anciennes traditions sur les Pélasges (4). Remarquons que l'un des ancêtres les plus fameux de ce peuple extraordinaire s'appelle Inachus, nom qui, moins la terminaison grecque, est le même que celui d'Enac.

Après s'être emparé d'Hébron et en avoir expulsé les derniers Enacims, Caleb monta vers Dabir, qui s'appelait auparavant Cariath-Sépher, ou ville des livres, des archives : peut-être était-ce comme le collége et l'académie où les lettres s'enseignaient parmi les Chananéens ; peut-être y avait-il aussi les archives des anciens, où, depuis le temps du déluge, l'on avait accoutumé de rassembler tous les monuments des lettres. Josué s'en était déjà rendu maître ; mais il est probable qu'après son retour à Galgala, les habitants échappés y étaient rentrés. Caleb dit alors : « Celui qui frappera Cariath-Sépher et la prendra, je lui donnerai Axa, ma fille pour épouse. » Othoniel, fils de son frère Cénez (5) par conséquent son neveu, la prit, et Caleb lui donna sa fille avec une terre arrosée en haut et en bas (6).

L'héritage particulier donné à Caleb, un des princes de Juda, laissait bien entrevoir que la portion générale de cette tribu tomberait du même côté. Cette part fut la première qui échut par le sort, et la plus grande. Elle était bornée, au midi par l'Egypte et l'Idumée, à l'orient par la mer Morte dans

(1) Deut., II, 11-12. — (2) *Ibid.*, 20-21. — (3) Amos, II, 9. — (4) Michelet, *Histoire romaine*, l. I, c. III ; Petit-Radel, *Des Monuments cyclopéens*. — (5) C'est le sens du grec. — (6) Josué, XV, 13-19.

toute sa longueur; au nord, elle s'étendait, par une ligne assez droite, de l'embouchure du Jourdain dans cette mer, jusqu'à Jérusalem, et de là jusqu'à Jebnéel ou Jabnia, sur la mer Méditerranée, appelée grande mer, qui, à l'occident, lui servait de frontière jusqu'à l'Egypte. Elle comprenait neuf ou dix des royaumes conquis par Josué, avec tout le pays des Philistins, On y comptait cent douze villes : c'était, en tout, au moins le quart du pays de Chanaan. Quoique la tribu de Juda fût la plus nombreuse, sa part se trouva néanmoins trop grande, et nous verrons deux autres tribus, Siméon et Dan, y recevoir la leur.

Ce qu il y a de remarquable dans ce vaste héritage de la tribu de Juda ou dans la Judée, nom devenu commun dans la suite à toute la terre promise, c'était, à l'occident, le pays des Philistins, dont le nom de Palestine est également devenu commun à toute la terre de Chanaan. Après la mort de Josué, Juda y prit les principales villes, Gaza, Ascalon et Accaron ; mais il ne put détruire les habitants de la plaine, parce qu'ils avaient une grande multitude de chars armés de faux. Les Philistins reprirent ces villes plus tard, se montrèrent continuellement ennemis d'Israël, et ne furent soumis et rendus tributaires que sous David. Au midi de la Judée était Bersabée, ou le puits du Serment, antique séjour d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. C'était alors une ville. Plus loin, dans le désert de Sur, se retrouvait le puits du Vivant et du Voyant, autrement le puits d'Agar. A l'Orient, le long de la mer Morte ou de la mer de Sel, se voyaient les ruines de Sodome et de Gomorhe avec la caverne de Lot. Rentrant au milieu des terres, on trouvait Hébron avec la Chênaie de Mambré, où Abraham avait reçu les hôtes célestes, et d'où il avait vu les ruines fumantes de la Pentapole. Là étaient nés Isaac et Ismaël ; là aussi étaient ensevelis, dans la caverne de Macphelah, Sara, Abraham Isaac, Rebecca, Jacob et Lia. Parmi les cent douze villes de la tribu de Juda n'en était pas comptée une petite, qui devait néanmoins devenir la plus célèbre, parce que d'elle devait sortir le sauveur d'Israël : c'était Bethléhem. Là naîtra David, le sauveur temporel de son peuple ; là naîtra le Christ, sauveur éternel de tous les peuples. Sur le chemin de Bethléhem à Jérusalem se voyait le sépulcre de Rachel, l'épouse bien-aimée de Jacob, la mère de Joseph et de Benjamin. Jérusalem faisait la limite entre Benjamin et Juda. La ville même, avec la montagne de Moriah, où Isaac avait été offert en sacrifice et où le Christ devait l'être un jour, Benjamin l'aura en partage. La montagne de Sion, la cité de David, sont de l'héritage de Juda. « Et dans les derniers jours, dit le fils d'Amos, la montagne de la maison de l'Eternel sera fondée sur le haut des monts, et elle s'élèvera au-dessus des collines : toutes les nations y afflueront. Et la foule des peuples iront, disant: Venez, montons à la montagne de Jéhovah, à la maison du Dieu de Jacob, et il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers; car de Sion sortira la loi et la parole de Jéhovah de Jérusalem. Il jugera parmi les nations,et il reprendra bien des peuples. Et ils forgeront leurs glaives en socs de charrue, et leurs lances en faux. La nation ne lèvera plus le glaive contre la nation, et ils ne s'exerceront plus aux combats. Maison de Jacob, venez, et marchons à la lumière de Jéhovah (1). »

Après la tribu de Juda, qui avait reçu de Jacob mourant les bénédictions principales, la première part échut à la maison de Joseph, c'est-à-dire à la tribu d'Ephraïm et à la moitié restante de celle de Manassé. Ce deuxième lot paraît s'être étendu sur la Méditerranée, depuis les frontières des Philistins jusque vers celles de la Phénicie ; du côté opposé, il allait se rétrécissant un peu jusqu'au Jourdain. Les enfants de Joseph s'adressèrent à Josué, qui était d'entre eux, et lui dirent : « Pourquoi ne nous avez-vous donné qu'une part pour héritage, à nous qui sommes un peuple si nombreux, tant l'Eternel nous a bénis ? » — Si vous êtes un peuple nombreux répondit Josué, montez dans la forêt, et étendez-vous en abattant les bois dans la terre des Phérézéens et des Raphaïms, puisque la montagne d'Ephraïm est trop resserrée pour vous. » Les enfants de Joseph insistèrent: « Nous ne pourrons gagner les montagnes, parce que les Chananéens, qui habitent dans la plaine où est Cethsan avec ses filles ou ses dépendances, et Jezraël, qui est au milieu de la vallée, se servent des chars armés de fers tranchants. » Ce n'était donc pas que leur part fût trop petite ; mais il fallait achever de la conquérir sur des ennemis redoutables. Aussi Josué, quoiqu'il fut de la tribu d'Ephraïm, ne les écouta point, mais persista à dire : « Vous êtes un peuple nombreux, et vous avez une grande force : vous ne vous contenterez pas d'une seule part, mais vous irez sur la montagne, et vous vous etendrez en abattant les arbres et défrichant la foret, et vous pourrez aller encore plus loin, lorsque vous aurez exterminé les Chananéens, que vous dites terribles et ayant des chars armée de fers tranchants (2). »

C'est ici la première fois qu'il est parlé expressément, dans l'Ecriture, de chariots garnis d'armes tranchantes. C'était une des machines de guerre les plus terribles dans l'antiquité. Leur forme a varié, et l'on en trouve plusieurs descriptions différentes. Diodore nous les dépeint de cette sorte. Le joug de chacun des deux chevaux qui tiraient le char était armé de deux pointes, longues de trois coudées, qui s'avisaient contre le visage des ennemis ; à l'essieu étaient attachées deux

(1) Isaïe, II, 2-5. — (2) Josué, XVII, 14.

autres broches, tournées du même côté que les premières, mais plus longues et armées de faux à leurs extrémités (2). » Ceux dont parle Quinte-Curce avaient quelque chose de plus : « l'extrémité du timon était armée de piques avec des pointes de fer ; le joug avait, des deux côtés, trois espèces de glaives ; entre les rais des roues se voyaient plusieurs dards qui donnaient en dehors, et les jantes des mêmes roues étaient garnies de faux qui mettaient en pièces tout ce qu'elles rencontraient (2). » Quelquefois, les faux attachées à l'essieu tournaient par le moyen d'un ressort, et détruisaient tout ce qui se trouvait dans la sphère de leur mouvement. Après cela, il n'y a point à s'étonner que les tribus d'Ephraïm et de Manassé aient cru difficile de triompher de si redoutables machines. Il paraît, cependant, qu'elles exécutèrent le conseil de Josué et qu'elles conquirent, dans la suite, tout leur héritage.

On remarque dans la tribu d'Ephraïm Joppé, fameux port de mer sur la Méditerranée. C'est là que s'embarqua le prophète Jonas, lorsqu'il s'enfuyait de devant l'Eternel pour ne pas aller annoncer la ruine de Ninive. C'est là que saint Pierre ressuscita la veuve Tabithe ; c'est de là qu'il fut appelé à Césarée pour recevoir en l'Église chrétienne les prémices de la gentilité, dans la personne du centurion Corneille. Césarée, bâtie du temps des Romains, était également un port de mer à trois journées de Joppé, vers le Nord. Entre ces deux villes est la plaine de Sâron, renommée pour son extrême fertilité. Aujourd'hui encore les pèlerins d'Europe qui débarquent à Joppé, actuellement Jaffa, pour visiter Jérusalem qui en est à une journée de chemin, trouvent cette plaine couverte, au printemps, des plus belles fleurs : de tulipes, de roses de couleurs variées, de narcisses, d'anémones, de lis blancs et jaunes, de giroflées et d'une espèce d'immortelles très-odorantes. Elle produit tout cela naturellement, et malgré l'état d'abandon où elle reste par suite du despotisme des Turcs. Qu'on juge par là ce qu'elle a dû être et ce qu'elle deviendrait encore avec la culture de l'homme libre.

En tirant de Joppé vers le nord-est, on rencontre Sichem, premier séjour d'Abraham quand il arriva dans ce pays. C'est là que l'Eternel, lui ayant apparu, lui dit pour la première fois : « Je donnerai à ta postérité cette terre (3). » Jacob y avait également demeuré, dans le domaine qu'il acheta cent agneaux et qu'il donna, pour héritage, à son fils Joseph. Cette ville fut nommée depuis Sichar. Tout près était le puits de Jacob, près duquel le Christ s'entretint avec la Samaritaine. On y voyait aussi, dans le voisinage, les montagnes d'Hébal et de Garizim, où la loi avait été promulguée de nouveau, ainsi que cette autre où fut bâtie plus tard Samarie.

A quelque distance de Sichem, vers le sud-est, s'élevait, sur une éminence, la ville de Silo, qui, jusqu'à la construction du temple de Jérusalem, fut le sanctuaire d'Israël. Comme elle était au centre de la terre promise, et que le pays des environs était soumis, les enfants d'Israël y vinrent camper de Galgala et y dressèrent le tabernacle du témoignage.

Cependant sept tribus étaient restées, qui n'avaient pas encore partagé leur héritage. Josué leur dit : « Jusques à quand languirez-vous dans la paresse, et n'entrerez-vous pas en possession de la terre que l'Eternel, le Dieu de vos pères, vous a donnée ? Choisissez trois hommes de chaque tribu, afin que je les envoie, et qu'ils aillent parcourir cette terre, et qu'ils en fassent la description selon le nombre de ceux qui la doivent posséder, et qu'ils viennent annoncer ce qu'ils auront fait. Que Juda demeure dans ses limites du côté du midi, la maison de Joseph du côté du septentrion. Décrivez le reste de la terre qui n'est point à eux, et faites-en sept parts ; ensuite venez me trouver ici, afin que tire vos partages au sort devant l'Eternel, notre Dieu. »

Les hommes s'en allèrent, parcoururent la terre avec soin et la divisèrent, selon ses villes, en sept parts, qu'ils décrivirent dans un livre. C'est ici la première fois qu'il est question d'une espèce de carte géographique. Quand ils furent revenus au camp, à Silo, Josué jeta le sort devant l'Eternel et divisa la terre en sept parts.

Le premier partage échut à la tribu de Benjamin, entre les enfants de Juda et les enfants de Joseph. Il y avait quatorze villes. La première, non loin du Jourdain, était Jéricho. L'Ecriture l'appelle plusieurs fois la ville des palmiers. D'après la description qu'en ont faite d'anciens historiens et géographes, tels que Strabon, Justin, Pline, c'était une plaine arrosée de toutes parts, remplie d'habitations, et couronnée de montagnes en amphithéâtre. Au milieu d'autres arbres du plus excellent fruit, les palmiers y croissaient en abondance. Les dattes en étaient si renommées, que Nicolas de Damas en envoyait fréquemment à l'empereur Auguste qui les appelait ses *Nicolaï*. Mais ce qui valait à Jéricho encore plus de richesses, c'étaient ses jardins, où, comme dit Strabon, son paradis de baume. Ce précieux arbuste ne venait que là. Pour savoir quelle estime en faisaient les anciens, il n'y a qu'à écouter Pline : « Le baume, dit-il, est préféré à toutes les odeurs : la Judée est le seul pays qui le produise. Autrefois, on ne le cultivait que dans deux jardins, l'un de vingt arpens, l'autre de moins encore ; tous deux appartenaient au roi. Les empereurs Vespasiens l'ont fait voir aux Romains. Chose merveilleuse ! Depuis le grand Pompée les arbres aussi ont été

(1) Diod., l. XVII. — (2) Quint Curt., l. IV. — (3) Gen., XII, 6.

menés en triomphe. A présent, le balsamier est esclave ; l'arbre et la nation payent tribut. Les Juifs, dans leur fureur, voulurent le détruire, comme ils cherchèrent à se détruire eux-mêmes : les Romains le défendirent, et l'on combattit pour un arbrisseau. Aujourd'hui, le balsamier est une propriété impériale. » Voilà ce qu'il était encore de Jéricho au temps de Pline (1). Dans la même tribu se voyaient les ruines de Haï, les villes de Gabaon et de Béthel, dont l'ancien nom était Luza. Béthel ou maison de Dieu, comme nous l'avons vu, avait été ainsi nommé par Jacob, à cause que l'Eternel était apparu à lui en ce lieu, lorsqu'il s'enfuyait en Mésopotamie, et lui avait dit : « La terre où tu dors, je la donnerai à toi et à ta postérité (2). » Mais la ville la plus célèbre de toutes était, sans contredit, Jébus ou Jérusalem, que l'on croit être l'ancien Salem de Melchisédech. Les enfants de Juda et de Benjamin se rendirent maîtres de la ville ; mais ils ne purent prendre la citadelle, et les Jébuséens s'y maintinrent au milieu d'eux jusqu'au temps de David.

De cette tribu sortiront Saül, le premier roi des Juifs ; Esther, la reine des Perses, avec son oncle Mardochée ; enfin, le plus profond des philosophes, le Docteur des nations, saint Paul.

Le second partage échut aux enfants de Siméon, et se trouva au milieu de l'héritage des enfants de Juda. Jacob l'avait prédit au lit de la mort quand il dit de Siméon et de Lévi : « Je les diviserai dans Jacob, et je les disperserai dans Israël (3). » Siméon eut dix-sept villes, dont la première était Bersabée. Une veuve de cette tribu, Judith, sauvera tout Israël par son courage.

Le troisième partage échut à Zabulon, et s'étendait de la mer ou du lac de Génésareth jusqu'à la mer Méditerranée, près du mont Carmel. Jacob avait annoncé d'avance : « Zabulon habitera sur le rivage de la mer, près de la station des navires, et atteindra jusqu'au pays de Sidon, la Phénicie (4). » Le Carmel est une montagne, ou plutôt une chaîne de montagnes, qui s'étendait le long des tribus d'Issachar, de Zabulon et d'Aser ; elle terminait dignement la délicieuse plaine de Sâron. Aujourd'hui encore, on y voit des collines et des vallées toujours vertes, des bois de haute futaie, des bocages et des jardins, de vives sources, de belles fontaines et quantité de vignes ; l'air y est très-bon, les fruits excellents, aussi bien que le vin ; et le gibier s'y trouve en abondance. Elle était renommée parmi les anciens, non-seulement à cause de sa hauteur et de sa fertilité, mais encore à cause du séjour qu'y avait fait plusieurs fois Pythagore (5). Mais, déjà trois siècles avant ce philosophe, elle était devenue bien autrement célèbre par le séjour d'Elie, d'Elisée et d'une école de prophètes. Dans la même tribu était Nazareth, où le fils de Dieu fait homme vécut trente ans, inconnu au monde ; Cana, où il fit son premier miracle ; le mont Thabor, où il se transfigura devant ses bien-aimés disciples, s'entretenant avec Moïse et Elie.

Le quatrième partage échut à Issachar, entre la maison de Joseph et la tribu de Zabulon, du Jourdain à la Méditerranée. Il y avait seize villes. La première était Jezraël, devenue fameuse par le sang de Naboth versé injustement, et puis vengé sur le sang d'Achab et de sa famille. Un autre lieu y a laissé un plus doux souvenir : c'est la petite ville de Naïm, où le Christ ressuscita le fils unique de la veuve.

Le cinquième héritage échut aux enfants d'Aser, et s'étendait depuis le mont Carmel jusqu'à Tyr et Sidon. Il semblerait même, par certaines expressions de l'Ecriture, que ces deux villes y étaient comprises (6). Il est dit au livre des Juges qu'Aser n'expulsa point les habitants de Sidon, ni d'Accon ou Acre, depuis Ptolémaïs ; et le prophète Ezéchiel nous représente Tyr comme placé dans le paradis de délices et sur la sainte montagne de Dieu (7). Tyr est appelé, dans Isaïe (8), la fille de Sidon, parce qu'il en était une colonie. Sidon est beaucoup plus ancienne. Moïse lui donne pour fondateur le premier-né de Chanaan, tandis qu'il ne parle point de Tyr. La première fois qu'il en est question, c'est dans le livre de Josué, au partage de la tribu d'Aser, où il l'appelle une ville fortifiée : ce qui porterait l'époque de sa fondation au quinzième siècle avant Jésus-Christ. Cela s'entend de l'ancien Tyr, bâti sur le continent, au lieu que le nouveau fut bâti dans une île. Le nom de Tyr, en hébreu, Tsor ou Sor, veut dire rocher, parce qu'un rocher lui servait de fondement. Ce fut à Sarepta, entre Tyr et Sidon, que le prophète fut nourri par une pauvre veuve, dont il multiplia miraculeusement l'huile et la farine. Ce fut sur les confins de Tyr et de Sidon que le Sauveur répondit à la Chananéenne : « O femme, votre foi est grande ! qu'il vous soit fait comme vous voulez ! » Anne la prophétesse, de la tribu d'Aser, avait reconnu en lui et célébré l'attente d'Israël, dès qu'il fut présenté au temple, quarante jours après sa naissance.

Le sixième héritage échut, par le sort, aux enfants de Nephtali. Il s'appuyait, au midi, sur le lac de Jénézareth et la tribu de Zabulon, remontait, entre la tribu d'Aser et le Jourdain, jusqu'au delà des sources de ce fleuve, dans les montagnes du Liban. Il avait dix-neuf villes fortes avec leurs bourgades. Parmi ces villes n'était point Bethsaïde, patrie des apôtres Pierre, André et Philippe ; non plus que Capharnaüm, où le Christ vint demeurer

(1) Pline, *Hist. nat.*, l. XII, c. XXV ; Strab., l. XVI. — (2) Gen., XXVIII, 13. — (3) *Ibid.*, XLIX, 13. — (4) *Ibid.*, 7. — (5) Jamblic., *in Vita Pythag.*, c. III. — (6) Judic., I, 31. — (7) Ezech., XXVII, 13 et 14. — (8) Isaï, XXIII, 12.

pendant sa vie publique, en sorte qu'elle est appelée sa ville. C'est là qu'il commença à prêcher dans les synagogues, à guérir parmi le peuple toute sorte de langueurs et d'infirmités : c'est de là que sa renommée se répandit dans toute la Syrie ; c'est là que les foules accouraient pour l'entendre, de la Galilée, de Jérusalem, de la Judée, et d'au delà du Jourdain. Voyant cette multitude, il monta sur une montagne et leur enseigna que « bienheureux sont les pauvres, bienheureux ceux qui sont doux, bienheureux ceux qui pleurent, bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, bienheureux les miséricordieux, bienheureux ceux qui ont le cœur pur, bienheureux les pacifiques, bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume du ciel est à eux. » Descendant de là, il guérit les lépreux ; rentré dans la ville, il admira la foi du centurion et guérit son serviteur ; venu à la maison de Pierre, il guérit sa belle-mère de la fièvre ; au soir, on lui présenta un grand nombre de malades, il les guérit tous. Capharnaüm était sur la mer de Génésareth, ainsi que Bethsaïde. Marchant un jour le long de cette mer, il vit deux frères, Simon-Pierre et André, qui jetaient leurs filets, car ils étaient pêcheurs, et il leur dit : « Venez après moi, et je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes. » Et eux, aussitôt, quittant leurs filets, le suivirent. Un peu au delà, il en appela de la même manière deux autres, Jacques, fils de Zébédée, et Jean, son frère. Un autre jour, il vit un publicain assis dans son bureau de recette, il lui dit : « Suivez-moi. » Et le publicain, se levant, le suivit et devint l'apôtre saint Matthieu. « Ce ne sont pas les bien portants, dit-il en cette occasion, qui ont besoin du médecin, mais ceux qui sont malades ; je suis venu appeler non pas les justes, mais les pécheurs. »

Le pays de Nephtali, de Zabulon et d'Aser, comprenait ce qu'on appelle la Galilée ; sa partie septentrionale se nommait la Galilée des gentils, parce qu'elle touchait aux principales villes de la gentilité, Tyr et Sidon. Un prophète annonçait ainsi, d'avance, ce qu'y ferait le Christ. « La terre de Zabulon et la terre de Nephtali, la voie de la mer au delà du Jourdain, la Galilée des nations, le peuple qui était assis dans les ténèbres a vu une grande lumière ; et à ceux qui étaient assis dans la région de l'ombre de la mort, la lumière s'est levée (1). »

Le septième et dernier partage échut à la tribu de Dan, près du pays des Philistins, dans la portion surabondante de Juda. Il y avait dix-huit villes, entre autres Sara et Esthaol, où Samson signala, plus tard, sa force prodigieuse. Cependant cette tribu, la plus nombreuse après celle de Juda, se trouva bientôt à l'étroit dans son héritage, parce que les Amorrhéens en occupaient encore les plaines, et que les Philistins ne lui permettaient pas de s'étendre jusqu'à la mer. Il y eut donc une colonie de Danites qui, remontant jusque vers les sources du Jourdain, s'y empara, sur des colons sidoniens, de la ville de Lesem ou Laïs, qu'elle appela Dan, du nom de leur père : elle devint plus tard Césarée de Philippe. Ce fut dans les environs de cette ville que le Sauveur, ayant demandé à ses disciples : « Et vous, que dites-vous que je suis ? » Simon-Pierre lui répondit : « Tu es le Christ, fils du Dieu vivant. » Sur quoi Jésus lui dit à son tour : « Bienheureux es-tu, Simon, fils de Jona, parce que ce n'est pas la chair et le sang qui te l'ont révélé, mais mon père qui est dans les cieux. Et moi aussi je dis à toi que tu es la pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux. Et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux ; et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux (2). »

Josué ayant achevé de faire le partage des terres, en donnant à chaque tribu la part qui lui était échue par le sort, les enfants d'Israël lui donnèrent pour héritage au milieu d'eux, selon que l'Eternel l'avait ordonné, la ville qu'il leur demanda, qui fut Thamnath-Sara, sur la montagne d'Ephraïm, où il bâtit une ville où il demeura. Ainsi, après avoir conquis et distribué à son peuple trente-un royaumes, il attend qu'on lui offre une demeure ; et, le choix lui ayant été laissé, il choisit, sur la montagne d'Ephraïm qui était à défricher une ville qui était à bâtir. Il est le seul conquérant de son espèce. Sa ville est appelée plus tard Thamnath-Hérès, ou image du soleil (3), peut-être, comme on le croit, en mémoire du miracle par lequel il arrêta cet astre.

Après cela, l'Eternel dit à Josué : « Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Donnez-vous les villes de refuge dont je vous ai parlé par Moïse, afin que quiconque aura tué un homme à son insu, s'y retire et puisse échapper à la colère du plus proche parent, qui est le vengeur du sang ; et lorsqu'il se sera réfugié dans une de ces villes, il se tiendra debout à la porte de la cité, et il dira aux anciens tout ce qui peut justifier son innocence ; et après cela, ils le recevront et lui donneront un lieu pour habiter. Et si le vengeur du mort le poursuit, ils ne le livreront point entre ses mains, parce qu'il a tué son prochain sans le savoir et qu'il ne le haïssait pas deux ou trois jours auparavant. Et il demeurera dans cette ville jusqu'à ce qu'il se présente en jugement devant l'assemblée, et jusqu'à la mort du grand-prêtre qui sera en ce temps-là. Alors l'homicide reviendra, et rentrera dans la ville et dans la maison d'où il avait fui. »

Ils consacrèrent donc, comme villes de refuge, Céder en Galilée, sur la montagne de Nephthali ; Sichem, sur le mont Ephraïm, et

(1) Isaïe, IX, 1 et 2 ; Matth., IV, 15 et 16. — (2) Matth., XVI, 13-19. — (3) Judic., II, 9, suivant l'hébreu

Cariath-Arbé, qui se nomme aussi Hébron, et qui est sur la montagne de Juda. Et au delà du Jourdain, vers l'orient de Jéricho, ils désignèrent Bosor, qui est dans la plaine du désert, de la tribu de Ruben ; Ramoth en Galaad, de la tribu de Gad, et Gaulon en Basan, de la tribu de Manassé. Ces villes furent établies pour tous les enfants d'Israël et pour tous les étrangers qui habitaient parmi eux, afin que celui qui aurait tué un homme à son insu, s'y réfugiât et qu'il ne fût point tué par le parent du mort qui voudrait venger son sang, jusqu'à ce qu'il vint défendre sa cause devant le peuple (1).

Au même temps, les princes des familles de Lévi vinrent vers Eléazar, grand-prêtre, et vers Josué, fils de Nun, et vers les princes de chaque tribu des enfants d'Israël ; et ils leur parlèrent à Silo, disant : « L'Eternel a commandé, par Moïse, qu'on nous donnât des villes où nous pussions demeurer, et un terrain autour de ces villes pour y nourrir nos troupeaux. »

Alors les enfants d'Israël détachèrent des héritages dont ils étaient en possession, des villes avec leurs faubourgs, et les donnèrent aux lévites, suivant que l'Eternel l'avait commandé. Et le sort ayant été jeté pour la famille de Caath, treize villes des tribus de Juda, de Siméon et de Benjamin échurent aux enfants d'Aaron, grand-prêtre ; dix villes des tribus d'Ephraïm, de Dan et de la demi-tribu de Manassé échurent aux enfants de Caath, c'est-à-dire aux simples lévites de cette famille. Le sort ayant été jeté pour les enfants de Gerson, treize villes des tribus d'Issachar, d'Aser, de Nephthali et de la demi-tribu de Manassé, en Basan, leur échurent en partage ; et douze villes de la tribu de Ruben, de Gad et de Zabulon, aux enfants de Mérari, distribués selon leurs familles. Ces villes étaient en tout au nombre de quarante-huit. Les six villes de refuge en étaient. Parmi les villes sacerdotales, les plus remarquables sont : Hébron, ou Cariath-Arbé : Caleb en possédait le territoire ; mais la ville était aux prêtres, qui d'ailleurs, ne l'occupaient pas tout entière ; Dabir, l'ancienne Cariath-Sépher, ou ville des livres ; Gabaon, la seule qui eût demandé la paix ; Anathoth, patrie future du prophète Jérémie.

La tribu de Lévi se trouva ainsi dispersée dans tout Israël, comme Jacob l'avait prédit ; et, comme l'avait annoncé Moïse, Jéhovah seul fut son partage.

Et l'Eternel donna ainsi à Israël toute la terre qu'il avait promise avec serment à leurs ancêtres ; ils la possédèrent et l'habitèrent. L'Eternel leur donna le repos tout à l'entour, selon tout ce qu'il avait juré à leurs pères ; pas un de leurs ennemis n'osa leur résister : l'Eternel les livra tous entre leurs mains. Pas une parole ne se trouva vaine, de ce que l'Eternel avait promis de bien à Israël ; mais tout fut accompli (2).

Aujourd'hui, à la vérité, l'on ne voit plus à cette terre les ruisseaux de lait et de miel dont Dieu parle si souvent dans l'Ecriture ; mais cette affliction même fait voir combien Dieu est fidèle à sa parole. Il avait dit à son peuple : « Si tu observes ma loi, tu seras béni à la ville et aux champs ; mais si tu ne l'observes point, tu seras maudit à la ville et aux champs, maudit dans toutes tes entreprises : l'ennemi dévorera devant toi les fruits de tes troupeaux et les fruits de tes terres. » Or, c'est ce qui s'y voit aujourd'hui. Ecoutons un ecrivain célèbre qui l'a vu de ses yeux :

« Jérusalem est donc livrée à un gouverneur presque indépendant ; il peut faire impunément le mal qu'il lui plaît, sauf à en compter ensuite avec le pacha de Damas. On sait que tout supérieur, en Turquie, a le droit de déléguer ses pouvoirs à un inférieur ; et ses pouvoirs s'étendent toujours sur la propriété et sur la vie. Pour quelques bourses, un janissaire devient un petit aga ; et cet aga, selon son bon plaisir, peut vous tuer ou vous permettre de racheter votre tête. Les bourreaux se multiplient ainsi dans tous les villages de la Judée. La seule chose qu'on entende dans ce pays, la seule justice dont il soit question, c'est : *Il payera dix, trente bourses; on lui donnera cinq cents coups de bâton ; on lui coupera la tête.* Un acte d'injustice force à une injustice plus grande. Si l'on dépouille un paysan, on se met dans la nécessité de dépouiller le voisin ; car, pour échapper à l'hypocrite intégrité du pacha, il faut avoir, par un second crime, de quoi payer l'impunité du premier.

« On croit peut-être que le pacha, en parcourant son gouvernement, porte remède à ces maux et venge les peuples : le pacha est lui-même le plus grand fléau des habitants de Jérusalem. On redoute son arrivée comme celle d'un chef ennemi : on ferme les boutiques ; on se cache dans des souterrains ; on feint d'être mourant sur la natte, ou l'on fuit dans la campagne.

« Je puis attester la vérité de ces faits, puisque je me suis trouvé à Jérusalem au moment de l'arrivée du pacha. Abdallah est d'une avarice sordide, comme tous les Musulmans ; en sa qualité de chef de la caravane de la Mecque, et sous prétexte d'avoir de l'argent pour mieux protéger les pèlerins, il se croit en droit de multiplier les exactions ; il n'y a point de moyen qu'il n'invente. Un de ceux qu'il emploie le plus souvent, c'est de fixer un maximum fort bas pour les comestibles. Le peuple crie à la merveille, mais les marchands ferment leurs boutiques. La disette commence ; le pacha fait traiter secrètement avec les marchands ; il leur donne, pour un certain nombre de bourses, la permission de vendre au taux qu'ils voudront. Les marchands cherchent à retrouver l'argent qu'ils ont donné au pacha ; ils portent les denrées à

(1) Josué, xx, 1-9. — (2) *Ibid.*, xxi, 41-43.

un prix extraordinaire, et le peuple, mourant de faim une seconde fois, est obligé, pour vivre, de se dépouiller de son dernier vêtement.

« J'ai vu ce même Abdallah commettre une vexation plus ingénieuse encore. Il avait envoyé sa cavalerie piller les Arabes cultivateurs, de l'autre côté du Jourdain. Ces bonnes gens, qui avaient payé l'impôt et qui ne se croyaient point en guerre, furent surpris au milieu de leurs tentes et de leurs troupeaux. On leur vola deux mille deux cents chèvres et moutons, quatre-vingt-quatorze veaux, mille ânes et six juments de première race. Un Européen ne pourrait guère imaginer ce que le pacha fit de ce butin. Il mit à chaque animal un prix excédant deux fois sa valeur. Il estima chaque chèvre et chaque mouton à vingt piastres, chaque veau à quatre-vingts. On envoya les bêtes, ainsi taxées, aux bouchers, aux différents particuliers de Jérusalem et aux chefs des villages voisins ; il fallait les prendre et les payer sous peine de mort. J'avoue que si je n'avais pas vu de mes yeux cette double iniquité, elle me paraîtrait tout à fait incroyable. Quant aux ânes et aux chevaux, ils demeurèrent aux cavaliers ; car, par une singulière convention entre ces voleurs, les animaux à pied fourchu appartiennent au pacha dans les épaves, et toutes les autres bêtes sont le partage des soldats.

« Après avoir épuisé Jérusalem, le pacha se retire. Mais, afin de ne pas payer les gardes de la ville, et pour augmenter l'escorte de la caravane de la Mecque, il emmène avec lui les soldats. Le gouverneur reste seul avec une douzaine de sbires, qui ne peuvent suffire à la police intérieure, encore moins à celle du pays. L'année qui précéda celle de mon voyage, il fut obligé de se cacher lui-même dans sa maison pour échapper à des bandes de voleurs, qui passaient par-dessus les murs de Jérusalem et qui furent au moment de piller la ville.

« A peine le pacha a-t-il disparu, qu'un autre mal, suite de son oppression, commence. Les villages dévastés se soulèvent ; ils s'attaquent les uns les autres, pour exercer des vengeances héréditaires. Toutes les communications sont interrompues ; l'agriculture périt ; le paysan va, pendant la nuit, ravager la vigne et couper l'olivier de son ennemi. Le pacha revient l'année suivante ; il exige le même tribut dans le pays où la population est diminuée. Il faut qu'il redouble d'oppression et qu'il extermine des peuplades entières. Peu à peu le désert s'étend ; on ne voit plus que, de loin en loin des masures en ruines, et, à la porte de ces masures, des cimetières toujours croissants ; chaque année voit perir une cabane et une famille, et bientôt il ne reste que le cimetière pour indiquer le lieu où le village s'élevait (1). »

L'on conviendra que sous un gouvernement qui, au lieu de protéger le pays contre les incursions continuelles des voleurs arabes, est lui même le premier voleur, le premier tyran, la Judée, fût-elle naturellement plus fertile que le paradis terrestre, deviendra nécessairement un désert.

Pour savoir donc ce qu'elle était anciennement, il faut consulter les anciens. Un savant moderne a recueilli leurs témoignages (2). On y voit que l'Egypte le cédait anciennement, et le cède encore de nos jours à ce pays dans deux productions qui, après l'eau, sont les plus utiles au genre humain : le vin et l'huile. Il est vrai que l'Egypte ne manquait pas d'olives ; mais elles n'approchaient pas, pour la bonté, de celles de la Palestine (3). Salomon, envoyait annuellement vingt mille mesures d'huile au roi de Tyr. Les Egyptiens avaient peu de vignes. Hérodote nous apprend que, pour suppléer au vin, ils buvaient une liqueur faite d'orge (4). Qui peut ignorer combien étaient renommés, chez les nations même les plus éloignées, les vins d'Ascalon, de Gaza et de Sarepta ? Les raisins etaient délicieux, et les grappes très-grosses. Les vignes d'Hébron, de Bethléhem, de Sorec et de Jérusalem portent encore, pour l'ordinaire, des raisins du poids de sept livres.

« Le vin de Jerusalem est excellent, dit M. de Châteaubriand dans son *Itinéraire ;* il a la couleur et le goût de nos vins du Roussillon. Les coteaux qui le fournissent sont encore ceux d'Engaddi, près de Bethléhem. Quant aux fruits, je mangeai, à Jérusalem comme à Jaffa, de gros raisins, des dattes, des grenades, des pastèques, des pommes et des figues de la seconde saison ; celles du sycomore ou figuier de Pharaon étaient passées. Le pain était bon et savoureux (5). »

Plusieurs circonstances valaient à l'ancienne Palestine son étonnante fécondité : l'excellente température de l'air, qui n'éprouve ni des chaleurs excessives ni des froids rigoureux ; la régularité de ses saisons et surtout de ses premières et dernières pluies ; un sol naturellement gras et fertile, qui ne demandait ni labourage ni engrais. Joignez-y surtout le partage des terres, sous Josué, qui assurait à chaque tribu, à chaque famille son héritage. Tout Israélite avait son petit domaine, qu'il était sûr de transmettre à ses descendants. Il s'y affectionnait, le cultivait avec soin. Pendant la paix, il s'y asseyait sous sa vigne et sous son figuier. La guerre avait-elle réduit en captivité sa famille ? il pouvait le vendre pour la racheter ; mais il lui revenait libre en l'année du Jubilé. Qui ne voit combien une législation pareille dut perfectionner l'agriculture ?

(1) *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, par M. de Chat aubriand, t. III, p. 32, 1812. — (2) Roland, *Palæstina monumentis veteribus illustrata*. — (3) Theophr., *de Hist. plant.*, l. V, c. XII. — (4) Herod., l. II, c. LXXVII. — (5) *Itinéraire*, etc., t. II, p. 342.

Aussi un voyageur renommé de la Terre-Sainte nous dit-il. « Les montagnes même et les rochers, qui sont aujourd'hui si arides, ont été évidemment autrefois couverts d'une terre capable d'être cultivée et de produire aussi bien que la plaine, peut-être même davantage, parce que ces hauteurs fournissent un terrain plus étendu que si tout le pays était uni. Pour cultiver ces montagnes, les habitants rassemblaient des pierres et les plaçaient en différentes lignes, le long des hauteurs, en forme de muraille; par ce moyen, ils empêchaient que les pluies n'emportassent le terreau, et formaient d'excellentes couches qui s'élevaient par degrés l'une au-dessus de l'autre, depuis le pied des montagnes jusqu'à leur sommet. Il n'y en a presque aucune, dans la Palestine, sur laquelle on ne trouve encore les traces marquées de ce que je viens de dire. C'est ainsi que les rochers mêmes étaient rendus féconds, et qu'il n'y avait peut-être pas un pouce de terrain, dans tout le pays, qui ne produisit quelque chose d'utile à la conservation de la vie humaine. D'un autre côté, les plaines de cette contrée produisaient du froment en abondance, nourrissaient une quantité prodigieuse de bétail, et fournissaient, par conséquent, beaucoup de lait aux habitants (1). »

Voilà bien qui nous fait comprendre ces ruisseaux de lait dont parle l'Ecriture. Il en est de même des ruisseaux de miel. Outre les palmiers et le baume de Jéricho, dont nous avons entendu vanter l'excellence à Strabon, Justin et Pline, il y avait dans la Judée une prodigieuse quantité d'autres arbres fruitiers de la plus parfaite espèce, et qu'on pouvait appeler perpétuels, parce qu'ils étaient couverts d'une verdure constante, et que de nouveaux boutons poussaient sans cesse sur les branches dont on venait de cueillir le fruit mûr. Les vignes produisaient deux fois par an, et quelquefois jusqu'à trois. Les habitants conservaient quantité de raisins secs, ainsi que de figues, de prunes et autres fruits. Ils avaient du miel en abondance, qui découlait des arbres et des rochers même. Les naturalistes et les voyageurs ne sont pas d'accord si ce miel y était déposé par les abeilles, ou s'il y venait par quelque autre moyen. Enfin, on cultivait, dans cet excellent pays, des cannes à sucre.

Saint Jérôme n'avait donc pas tort de dire : « Aucun lieu n'est plus fertile que la Terre promise, si, sans avoir égard aux montagnes ou aux déserts, l'on considère son étendue, depuis le torrent de l'Egypte jusqu'au fleuve de l'Euphrate, et, au nord, jusqu'au mont Taurus et au cap Zéphyrion, en Cilicie (2). »

Les auteurs profanes s'expliquent comme saint Jérôme. Les Juifs, dit Hécatée, écrivain grec contemporain d'Alexandre le Grand, possèdent environ trois millions d'arpents d'une terre excellente et abondante en toute sorte de fruits (3). » — « Le pays qu'ils habitent, dit Tacite, finit vers l'orient, où l'Arabie commence ; l'Egypte le borne au midi, la Phénicie et la mer au couchant ; le septentrion apparaît, dans le lointain, du côté de la Syrie ; les hommes y sont sains et robustes, les pluies rares, le sol fertile. Les productions de nos climats y abondent, et, avec elles, l'arbre à baume et le palmier (4). » Julien l'Apostat, ennemi déclaré des Juifs et des chrétiens a vanté la fécondité de la Palestine ; il fait souvent mention, dans ses épîtres, de l'abondance et de l'excellence de ses fruits et autres productions, ainsi que de leur perpétuelle succession pendant toute l'année.

Il n'y a pas jusqu'aux déserts qui bornent la Palestine au midi, qui ne lui procurassent de précieux avantages; car il ne faut pas croire qu'ils soient absolument sablonneux et brûlés par l'ardeur du soleil. On y trouve de grands pâturages, où les pasteurs des patriarches et ceux de Gérare avaient eu des querelles, comme on le voit dans la Genèse. On peut comparer ces déserts aux landes de Bretagne, en France, où paissent toute l'année les troupeaux des communes voisines.

Lors donc qu'après tout cela on compare l'Egypte, d'où sortirent les enfants d'Israël, avec la terre de Chanaan, où ils sont entrés, le dernier pays l'emporte de beaucoup en bonté. La fertilité de l'Egypte est excessive lorsque la crue du Nil se fait au point nécessaire : alors la culture se réduit à remuer un peu de limon formé par le fleuve, pour y jeter les semences, et le peuple demeure dans l'indolence et dans l'inaction ; ce qui l'efféminé nécessairement et lui rend la servitude naturelle. Mais, à quel péril la nation entière n'est-elle pas exposée lorsque, pendant quelques années de suite, ce qui n'est pas rare, le Nil ou se déborde trop, on ne croît pas assez? L'inondation de ce fleuve, si nécessaire à l'Egypte, est pour elle une source de maladies pestilentielles, lorsque ses eaux viennent à croupir dans les terrains bas. De là une multitude d'insectes qui tourmentent jour et nuit les animaux. Le sable même, déposé par le Nil et soulevé ensuite par le vent, devient une peste pour les yeux et les éteint : dans aucun pays du monde il n'y a autant d'aveugles qu'en Egypte. Ce même sable infecte les aliments, quelque soin que l'on prenne de les renfermer ; il trouble le repos de la nuit, parce qu'il pénètre jusque dans l'intérieur des lits, malgré toutes les précautions. Dans la Haute-Egypte, les chaleurs de l'été sont insupportables. La Palestine n'est point sujette à ces inconvénients ; les montagnes et les pluies tempèrent l'ardeur du climat ; la terre, exigeant plus de culture, endurcit l'homme au travail et lui procure ainsi, avec plus d'énergie dans l'âme, une constitution de corps plus robuste.

(1) Maund, *Voyage d'Alep à Jérusalem en* 1697. — (2) Hieron., *in Isai.*, l. II, c. v ; *in Ezech.*, l. VI, c. XX. — (3) Josèphe, *cont. Appion.*, l. I, c. VIII. — (4) Tacite, *Hist.*, l. V, c. VI ; Amm. Marcell., l. XIV, c. VIII

Aussi un savant moderne, qui, non-seulement a voyagé dans les deux pays, mais y a demeuré plusieurs années pour les étudier avec plus de soin, nous représente-t-il l'Égypte comme un pays malsain, désagréable, incommode à tous égards, dans lequel les voyageurs ne cherchent à pénétrer que pour en visiter les ruines ; tandis que, sous un gouvernement moins oppressif et moins insensé que celui des Turcs, la Syrie, y compris la Judée, serait le séjour le plus délicieux de la terre (1).

Voilà comme, amis et ennemis, anciens et modernes, le plus souvent sans y penser, confirment ce qui est dit dans l'Ecriture, que Dieu donna à son peuple une terre excellente, une terre où coulaient le lait et le miel.

Quand Josué l'en eut mis en possession, il appela ceux des tribus de Ruben de Gad et la demi-tribu de Manassé, et leur dit : « Vous avez fait tout ce que vous avait ordonné Moïse, le serviteur de l'Éternel ; vous m'avez également obéi dans tout ce que je vous ai commandé ; et, dans un si long temps (il y avait seps ans), vous n'avez point abandonné vos frères jusqu'à ce jour, mais vous avez fidèlement observé les commandements de l'Eternel, votre Dieu. Maintenant donc que l'Eternel, votre Dieu a donné le repos à vos frères, selon qu'il l'avait promis, allez et retournez sous vos tentes et dans la terre qui est à vous que Moïse, serviteur de l'Eternel, vous a donnée au de là du Jourdain. Ayant soin seulement d'observer exactement la loi et la doctrine que Moïse, serviteur de l'Eternel, vous a prescrites ; afin que vous aimiez l'Eternel, votre Dieu, que vous marchiez dans toutes ses voies, que vous gardiez ses commandements, que vous vous attachiez à lui et le serviez de tout votre cœur et de toute votre âme. » Il ajouta : « Vous retournerez à vos demeures avec de grandes richesses, de l'argent, de l'or, de l'airain, du fer et des vêtements de toutes sortes. Partagez donc, avec vos frères qui sont restés en Galaad, le butin que vous avez remporté sur vos ennemis, selon le commandement de l'Eternel (2). » Après quoi Josué les bénit et les congédia.

Les enfants de Ruben et les enfants de Gad, avec la demi-tribu de Manassé, se retirèrent donc d'avec les enfants d'Israël qui étaient à Silo, en la terre de Chanaan, et partirent pour retourner en Galaad, la terre de leur possession, qui leur avait été accordée par Moïse, selon le commandement de l'Eternel. Et, lorsqu'ils furent arrivés aux limites du Jourdain dans la terre de Chanaan, ils bâtirent, auprès du Jourdain, un autel d'une grandeur immense.

Quand les enfants d'Israël eurent appris, par des messagers fidèles, que les enfants de Ruben et de Gad et la demi-tribu de Manassé avaient bâti un autel en la terre de Chanaan, sur les limites du Jourdain, au passage des enfants d'Israël, ils s'assemblèrent tous à Silo, pour monter et combattre contre eux.

Il était dit dans la loi : « Si, dans quelqu'une des villes que l'Eternel, votre Dieu, vous donnera à habiter, vous entendez quelques hommes disant : Des enfants de Bélial sont sortis du milieu de vous, et ont perverti les habitants de leur ville, et leur ont dit : Allons et servons les dieux étrangers qui vous sont inconnus ; recherchez avec soin la vérité ; et, après l'avoir reconnue, si vous trouvez que ce qu'on vous a dit soit certain et que cette abomination ait été commise, vous frapperez aussitôt les habitants de cette ville du tranchant du glaive, et vous la détruirez avec tout ce qui s'y trouve jusqu'aux animaux. Vous amasserez aussi, au milieu des places, tous les meubles qui y sont, et vous les brûlerez avec la ville, consumant tout en l'honneur de l'Eternel, votre Dieu, en sorte qu'elle soit un monceau de ruines pour toujours, et que jamais elle ne soit relevée ; et rien de cet anathème ne demeurera dans vos mains, afin que l'Eternel détourne de vous sa colère, qu'il ait pitié de vous et vous multiplie, comme il l'a juré à vos pères (3). » Telle était la terrible sentence que les enfants d'Israël se disposaient à exécuter contre les trois tribus qui venaient de les quitter.

Cependant, ils envoyèrent vers eux, en la terre de Galaad, Phinéès, fils d'Eléazar, grand-prêtre, et dix des principaux du peuple avec lui, un de chaque tribu, qui, étant venus vers les enfants de Ruben et de Gad, et de la demi-tribu de Manassé, en la terre de Galaad, leur dirent : « Voici ce que vous dit toute l'assemblée de Jéhovah : Quelle est cette prévarication que vous venez de commettre contre le Dieu d'Israël, de vous retirer aujourd'hui de la suite de Jéhovah, en vous bâtissant un autel et vous constituant ainsi rebelles à son culte ? N'est-ce donc pas assez pour nous que le crime de Phégor, dont nous ne sommes pas encore purifiés jusqu'à ce jour, et qui attira la plaie sur l'assemblée de Jéhovah ? Et vous, vous vous retirez de la suite de Jéhovah aujourd'hui ; vous vous constituez rebelles à son culte et demain sa colère tombera sur tout Israël. Si vous croyez que la terre qui vous a été donnée en partage soit impure, passez à celle où est le tabernacle de Jéhovah, et demeurez parmi nous ; pourvu seulement que vous ne vous éloigniez point de Jéhovah, et que vous ne vous sépariez point de nous, en bâtissant un autel contre l'autel de Jéhovah, notre Dieu. N'est-ce pas ainsi que Achan, fils de Zaré, ayant violé l'anathème, la colère tomba sur tout le peuple d'Israël ? et cet homme ne mourut pas seul pour son péché. »

Les enfants de Ruben, de Gad et de la demi-tribu de Manassé répondirent aux principaux d'Israël qui avaient été envoyés vers eux : « Le Dieu des dieux est Jéhovah ! Le Dieu des dieux, Jéhovah, le sait ; et Israël lui-

(1) Volney, *Voyage en Syrie et en Egypte*, t. I, etc. — (2) Num., XXI 37. — (3) Deut., XIII, 12-17.

même le saura. Si nous l'avons fait dans un esprit de rébellion contre Jéhovah, qu'il ne nous épargne point en ce jour. Si nous avons élevé un autel pour nous retirer de la suite de Jéhovah, pour y offrir des holocaustes, des sacrifices et des victimes pacifiques, que Jéhovah lui-même en soit le vengeur. Nous vous déclarons que nous l'avons fait dans la sollicitude de l'avenir, disant : Demain vos enfants diront à nos enfants : Qu'y a-t-il de commun entre vous et Jéhovah, le Dieu d'Israël ? Enfants de Ruben et de Gad, Jéhovah a mis le Jourdain pour borne entre vous et nous : vous n'avez point de part en Jéhovah, et ainsi vos enfants feront cesser la crainte de Jéhovah parmi les nôtres. Nous nous sommes donc dit : Faisons-nous un autel, non pour y offrir des holocaustes et des victimes, mais pour qu'il soit témoin entre nous et vous, et entre nos postérités après nous, que nous avons le droit et la volonté de servir Jéhovah, en sa présence, par des holocaustes, des victimes et des hosties pacifiques, et que vos enfants ne disent pas demain à nos enfants : Vous n'avez point de part en Jéhovah. Nous nous sommes dit : S'ils viennent à nous parler de la sorte ou à nos descendants, nous répondrons : Voyez cette ressemblance de l'autel de Jéhovah qu'ont élevé nos pères, non pour y offrir des holocaustes ou des sacrifices, mais pour qu'il soit témoin entre nous et vous. Loin de nous le crime de nous révolter contre Jéhovah, de nous retirer en ce jour de sa suite en bâtissant un autel, pour offrir des holocaustes, des sacrifices et des victimes, hors de l'autel de Jéhovah, notre Dieu, qui est à l'entrée de son tabernacle. »

Phinéés et les princes d'Israël, ayant entendu ces paroles, en furent très-satisfaits. Aujourd'hui nous savons, dit Phinéés, que l'Eternel est au milieu de nous, puisque vous n'avez point commis contre lui cette prévarication, et que vous avez délivré les enfants d'Israël de la crainte de sa vengeance. » Il s'en revint ensuite, avec les princes qui l'accompagnaient, de la terre de Galaad en la terre de Chanaan, vers les enfants d'Israël, et ils leur rapportèrent la chose. Tous les enfants d'Israël en furent satisfaits et bénirent Dieu, et ils ne dirent plus qu'ils marcheraient contre leurs frères pour les combattre, et qu'ils ravageraient la terre de leur possession.

Pour les enfants de Ruben et les enfants de Gad, ils appelèrent l'autel qu'ils avaient bâti, le Témoin, disant : « Il sera témoin entre nous que Jéhovah est notre Dieu (1). »

Lorsque, après bien des années, Josué eut atteint une haute vieillesse, il convoqua une assemblée générale de tout Israël : d'abord les anciens, les princes, les juges, les magistrats, qu'il réunit probablement en sa ville de Thamnath-Saré, et il leur dit : « Je suis vieux et fort avancé en âge. Vous voyez ce que l'Eternel a fait devant vous à toutes ces nations-ci, et comment l'Eternel, votre Dieu, a combattu lui-même pour vous. Considérez que je vous ai partagés au sort, et que j'ai donné pour héritage à vos tribus les nations qui restent à assujettir, aussi bien que toutes celles que j'ai détruites depuis le Jourdain jusqu'à la grande mer qui est au couchant. L'Eternel, votre Dieu, les exterminera et les détruira devant vous, et vous posséderez cette terre, selon qu'il vous l'a promis. Fortifiez-vous seulement de plus en plus, afin de garder avec soin et de faire tout ce qu'il est écrit dans le livre de la loi de Moïse, sans vous en détourner, ni à droite ni à gauche ; de peur que, vous mêlant parmi ces peuples qui restent au milieu de vous, vous n'alliez vous familiariser avec les noms de leurs dieux et jurer en ces noms, et que vous ne les serviez et ne les adoriez. Mais attachez-vous à l'Eternel, votre Dieu, selon que vous l'avez fait jusqu'à ce jour. Alors l'Eternel, votre Dieu, exterminera devant vous ces nations grandes et fortes, et nul ne pourra vous résister. Un seul d'entre vous en poursuivra mille, parce que l'Eternel, votre Dieu, combattra lui-même pour vous, comme il vous l'a promis. Seulement, veillez grandemement dans vos âmes à ce que vous aimiez l'Eternel, votre Dieu. Que si, au contraire, vous vous détourniez de lui et que vous vous attachiez à ce qu'il reste de nations parmi vous, que vous contractiez avec eux des affinités, que vous entriez chez eux et eux chez vous, sachez très-certainement que l'Eternel, votre Dieu, ne les exterminera point devant vous, mais qu'ils seront pour vous comme un piége et comme des épines devant vos yeux, jusqu'à ce qu'il vous enlève et vous extermine de la terre excellente qu'il vous a donnée. Voilà qu'aujourd'hui je vais entrer dans la voie de toute la terre, et vous devez reconnaître, de tout votre cœur et de toute votre âme, que tout ce que l'Eternel vous avait promis de bien vous est arrivé, et que pas une de ses paroles n'a été vaine. Mais comme il vous est arrivé tout ce que l'Eternel, votre Dieu, vous avait annoncé de bien, ainsi il amènera sur vous tout ce qu'il vous annonce de mal, jusqu'à ce qu'il vous chasse de la terre excellente qu'il vous a donnée et qu'il vous disperse en tous lieux. Oui, si vous violez l'alliance que l'Eternel, votre Dieu, a faite avec vous, si vous allez servir et adorer les dieux étrangers, la colère de l'Eternel s'élèvera contre vous, et vous serez enlevés bientôt de la terre excellente qu'il vous a donnée (2). »

Après avoir ainsi affermi dans le bien les chefs du peuple, il se rendit avec eux à Sichem, où toutes les tribus devaient se rassembler devant l'Eternel, c'est-à-dire devant son arche d'alliance qu'on y avait apportée de Silo, qui n'était pas loin. Sichem était située entre les montagnes de Garizim et d'Hébal, où avaient été prononcées les bénédictions et

(1) Josué, xxii, 34. — (2) *Ibid.*, xxiii, 1-15.

les malédictions solennelles ; où le peuple avait renouvelé son alliance avec le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ; où avait demeuré Jacob avec ses fils, pères des douze tribus d'Israël, actuellement si florissantes ; où s'élevait encore l'antique chêne sous lequel Jacob avait enterré les idoles des gens de sa peuplade.

Là, les sénateurs, les princes, les juges et les magistrats étant debout devant l'Éternel, Josué parla ainsi à tout le peuple : « Voici ce que dit Jéhovah, le Dieu d'Israël : Vos pères, Tharé, père d'Abraham et de Nachor, ont habité jadis au delà du fleuve de l'Euphrate, et ils ont servi des dieux postérieurs. Mais je pris votre père Abraham d'au delà du fleuve, et je lui fis parcourir toute la terre de Chanaan, et je multipliai sa race, et je lui donnai Isaac. A Isaac je donnai Jacob et Esaü. Ensuite, pour partage, je donnai à Esaü le mont Séir ; mais Jacob et ses fils descendirent en Egypte. Puis, j'envoyai Moïse et Aaron, et je frappai l'Egypte par les prodiges que je fis au milieu d'elle ; et après je vous en fis sortir, vous et vos pères. Vous vîntes à la mer, et les Egyptiens poursuivaient vos pères avec leurs chars et leurs cavaliers jusqu'à la mer de Souph. Mais vos pères crièrent à Jéhovah, et il plaça les ténèbres entre vous et les Egyptiens, et il amena sur eux la mer et les ensevelit. Vos yeux ont vu tout ce que j'ai fait en Egypte ; vous avez ensuite habité dans le désert bien des jours, et je vous introduisis dans la terre des Amorrhéens, qui habitaient au delà du Jourdain. Ils ont combattu contre vous, et je les ai livrés entre vos mains, et vous possédez leur terre, et je les ai exterminés de devant votre face. Balac, fils de Séphor, roi de Moab, se leva et combattit contre Israël, et il envoya, et il appela Balaam, fils de Béor, pour vous maudire. Mais je ne voulus point écouter Balaam, et il vous bénit à plusieurs reprises, et je vous délivrai de sa main. Vous avez passé le Jourdain, et vous êtes venus vers Jéricho. Et les maîtres de Jéricho ont combattu contre vous, ainsi que les Amorrhéens, les Phérézéens, les Chananéens, les Héthéens, les Gergéséens, les Hévéens et les Jébuséens, et je les ai livrés en vos mains. J'ai envoyé devant vous des frelons contre vos ennemis, et je les ai chassés de leur pays : j'ai chassé deux rois des Amorrhéens, et cela n'a été ni par votre épée, ni par votre arc. Et je vous ai donné une terre dans laquelle vous n'avez point travaillé, des villes pour y habiter que vous n'avez point bâties, et vous mangez des vignes et des oliviers que vous n'avez point plantés. Maintenant donc, craignez Jéhovah, et servez-le dans la perfection et la vérité, et ôtez les dieux qu'ont servis vos pères au delà du fleuve en Egypte, et servez Jéhovah. Que si de servir Jéhovah est un mal à vos yeux, choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir, ou les dieux qu'ont servis vos pères au delà du fleuve, ou les dieux des Amorrhéens dont vous habitez la terre. Pour moi et ma maison, nous servirons Jéhovah. »

Le peuple répondit à Josué : « Loin de nous que nous abandonnions Jéhovah pour servir des dieux postérieurs. Car, c'est Jéhovah notre Dieu ; c'est lui qui nous a tirés, nous et nos pères, de la terre d'Egypte, de la maison de servitude ; c'est lui qui a fait devant nos yeux ces grands prodiges, lui qui nous a gardés en toutes les voies où nous avons marché et parmi tous les peuples au milieu desquels nous avons passé. C'est Jéhovah qui a chassé toutes les nations et les Amorrhéens, habitants de la terre dans laquelle nous sommes entrés. Nous servirons donc Jéhovah, parce que c'est lui notre Dieu. »

Josué dit au peuple : « Vous ne pourrez servir Jéhovah ; car c'est un Dieu saint, un Dieu fort et jaloux, et il ne pardonnera point vos crimes, ni vos péchés. Lorsque vous abandonnerez Jéhovah et que vous servirez les dieux de l'étranger, il se tournera contre vous, et il vous affligera, et il vous consumera après vous avoir comblés de biens. »

« Il n'en sera pas ainsi, répliqua le peuple ; mais nous servirons Jéhovah. » Josué reprit : « Vous-mêmes êtes témoins contre vous-mêmes, que vous avez choisi Jéhovah pour le servir. » — « Nous sommes témoins, dirent-ils. » — « Otez donc, conclut Josué, ôtez donc maintenant du milieu de vous les dieux de l'étranger, et inclinez vos cœurs à Jéhovah, le Dieu d'Israël. » Le peuple répondit : « C'est Jéhovah, notre Dieu, que nous servirons, et nous obéirons à sa voix. »

Josué fit donc alliance, en ce jour-là, avec le peuple, et lui proposa les préceptes et les ordonnances, en Sichem. Il écrivit aussi toutes ces paroles dans le livre de la loi de Dieu, et il prit une très-grande pierre et il la plaça sous le chêne qui était dans le sanctuaire de l'Eternel, c'est-à-dire dans le sanctuaire passager qu'on avait dressé sous ce chêne pour y placer l'arche au jour de cette assemblée solennelle. Et il dit à tout le peuple : « Voilà que cette pierre nous sera un témoignage qu'elle a entendu toutes les paroles que l'Eternel vous a dites ; elle sera un témoin contre vous, de peur que vous ne vouliez le nier et mentir à votre Dieu. » Après quoi il renvoya le peuple, chacun dans son héritage (1).

Il est dit : *Et Josué écrivit toutes ses paroles dans le livre de la loi de Dieu.* C'est le livre de Moïse, qui, soit dans l'Ancien Testament, soit dans le Nouveau, apparaît toujours comme un seul livre, bien que depuis, pour en rendre l'étude plus facile, on l'ait distingué en cinq, avec des chapitres et des versets. Les paroles que Josué y ajouta forment ce qu'on appelle maintenant le livre de Josué. Ces deux livres n'en faisaient d'abord qu'un, comme l'action qu'ils décrivent n'est qu'une : la délivrance de la postérité de Jacob, son introduction en la

(1) Josué, XXIV, 1-27.

terre de Chanaan, promise d'une part et exécutée de l'autre. Ce que Josué a écrit commence naturellement au dernier, peut-être même à l'avant-dernier chapitre du Deutéronome, où est racontée la mort de Moïse, et finit à l'endroit où nous sommes. Quand il l'écrivit, Rahab, de Jéricho, vivait encore ; car voici comme il en parle : « Josué sauva la vie à Rahab, la courtisane, à la maison de son père et à tout ce qui était à elle ; et elle a habité au milieu d'Israël jusqu'à ce jour, parce qu'elle avait caché les hommes qu'il avait envoyés pour explorer la ville de Jéricho (1). » On voit, par le texte original, que ces mots, *Et elle a habité au milieu d'Israël jusqu'à ce jour*, se rapportent directement à Rahab et non point à *maison*, qui, dans l'hébreu, est du genre masculin, tandis que le verbe y est au féminin.

Et après cela, Josué, fils de Nun, serviteur de Jéhovah, mourut âgé de cent dix ans. Et on l'enterra dans son héritage, à Thamnath-Saré, qui est situé sur la montagne d'Ephraïm, vers la partie septentrionale du mont Gaas. Ainsi que déjà nous l'avons remarqué, le lieu de la sépulture de ce grand homme est nommé, au livre des Juges, *Thamnath-Harès, ressemblance du soleil.* D'après une tradition de la synagogue, il y avait un soleil sur le monument de Josué, pour indiquer aux générations futures que c'était le tombeau de celui qui put arrêter le cours de cet astre. Chez les anciens, on mettait toujours sur le tombeau ce qui distinguait la vie du défunt. La version des Septante ajoute : « Ils déposèrent là avec lui, dans le monument où ils l'ensevelirent, les couteaux de pierre dont il s'était servi pour circoncire les enfants d'Israël, à Galgala, après qu'il les y eut amenés de l'Egypte, selon l'ordre que le Seigneur lui en donna ; et ils y sont encore jusqu'à ce jour (2). »

On ensevelit aussi les ossements de Joseph, que les fils d'Israël avaient apportés de l'Égypte en Sichem, dans la partie du champ que Jacob avait achetée des fils d'Hémor, père de Sichem, en échange de cent jeunes brebis, et qui fut depuis en héritage aux fils de Joseph.

Eléazar, fils d'Aaron, mourut aussi, et on l'ensevelit à Gabaath, ville de Phinéès, son fils, qui lui avait été donnée en la montagne d'Ephraïm (3).

L'Esprit-Saint a fait lui-même l'éloge de Josué par la bouche du fils de Sirac.

« Jésus, fils de Navé, a été vaillant dans la guerre : il a succédé à Moïse dans l'esprit de prophétie, et il a été grand selon son nom, très-grand pour sauver les élus de Dieu, pour renverser les ennemis qui s'élevaient de tous côtés et pour conquérir son héritage à Israël. Quelle gloire n'a-t-il pas acquise lorsqu'il éleva ses mains et qu'il lança des javelots contre les cités ! Quel autre avant lui a paru ainsi ? Car le Seigneur amena lui-même ses ennemis à ses pieds. Au signe de sa main, le soleil ne s'est-il pas arrêté, et un jour n'est-il pas devenu comme deux ? Il invoqua le tout-puissant Très-Haut lorsque ses ennemis l'attaquaient de toutes parts, et le grand Dieu l'écouta et fit tomber sur ses ennemis une grêle de pierres énormes. Il s'élança contre les armées ennemies et les extermina à la descente, afin que les nations reconnussent que ses armes étaient invincibles, et que sa guerre était devant le Seigneur ; car il suivait le Tout-Puissant. Et, dans les jours de Moïse, il fit une action de miséricorde et de piété, lui et Caleb, fils de Jéphoné, de demeurer fermes à la vue de l'ennemi, de détourner le peuple du péché et d'apaiser le murmure de la malice. Aussi furent-ils réservés eux deux des six cent mille combattants, pour introduire le peuple de Dieu dans son héritage, dans une terre où coulent le lait et le miel. Le Seigneur donna la force à Caleb, et sa vigueur lui fut conservée jusque dans sa vieillesse, et il monta dans un lieu élevé de la terre promise, et sa race le conserva en héritage, afin que tous les enfants d'Israël connussent qu'il est bon de suivre le Seigneur (4). »

Une gloire particulière du Josué ou Jésus d'Israël, c'est d'avoir été une figure glorieuse du Jésus ou Josué de l'humanité entière. Moïse, cet homme de tant de merveilles, de tant de travaux, meurt à la vue de la terre promise, où il ne lui est pas donné d'entrer. Josué seul y entre, et y entre en vainqueur. La loi de Moïse, si bonne, si merveilleuse qu'elle soit, ne conduira rien à la perfection : elle est l'ombre, la préparation d'une loi meilleure et plus parfaite qui doit lui succéder, comme Josué succède à Moïse. Chose étonnante ! si Moïse n'entre pas dans la terre désirée où il conduit le peuple, c'est en punition de son peu de foi dans une occasion solennelle. L'Ecriture ne fait aucun reproche à Josué. Toujours elle nous le montre comme un modèle accompli, digne en tout de figurer dans ses victoires Celui qui est la perfection même,

« C'était, dit Bossuet, c'était pour introduire le peuple d'Israël dans cette terre *coulante de miel et de lait* (5), tant de fois promise à leurs pères, que Moïse l'avait tiré de l'Egypte et lui avait fait passer la mer Rouge. Mais ! ô merveille de la divine sagesse ! aucun de ceux qui s'étaient mis en marche sous Moïse pour arriver à cette terre, n'y entra, excepté deux (6). Moïse même ne le salua que de loin, et Dieu lui dit : *Tu l'as vue de tes yeux, et tu n'y entreras pas ; et Moïse mourut* à l'instant *par le commandement du Seigneur* (7). Afin qu'on entre dans la terre promise, il faut

(1) Josué, VI, 25. — (2) *Ibid.*, XIV, 30, selon les Septante. — (3) *Ibid.*, XXIV, 29-33. — (4) Eccl., XLVI, 1-12, principalement d'après le grec. — (5) Num., XII, 28. — (6) *Ibid.*, XIV, 22 et 23. — (7) Deut., XXXIV 5 et 6.

que Moïse expire, et que la loi soit enterrée avec lui dans un *sépulcre inconnu aux hommes*, afin qu'on n'y retourne jamais et que jamais on ne se soumette à ses ordonnances. L'ancien peuple qui a passé la mer Rouge et qui a vécu sous la loi, n'entre pas dans la céleste patrie : la loi est trop faible pour y introduire les hommes.

« Ce n'est point Moïse, c'est Josué, c'est *Jésus* (car ces deux noms n'en sont qu'un) qui doit entrer dans la terre et y assigner l'héritage au peuple de Dieu (1). Qu'avait Josué de si excellent pour introduire le peuple dans cette terre bénie, plutôt que Moïse? Ce n'était que son disciple, son serviteur, son inférieur en toutes manières : il n'a pour lui que le nom de *Jésus*, et c'est en la figure de *Jésus* qu'il nous introduit dans la patrie. Entrons donc, puisque nous avons Jésus à notre tête : entrons, à la faveur de son nom, dans la bienheureuse terre des vivants. *Je vais*, dit-il, *vous préparer le lieu* (2) ; j'assignerai à chacun le partage qui lui aura été destiné : *il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père*. Jésus, *notre avant-coureur, est entré pour nous* (3), et l'entrée nous est ouverte par son sang. *Dépêchons-nous donc d'entrer dans ce repos éternel* (4); dépêchons-nous, n'ayons rien de lent. *La voie qui nous est ouverte*, dit saint Augustin, *ne souffre point de gens qui reculent, ne souffre point de gens qui se détournent, ne souffre point de gens qui s'arrêtent;* et si l'on n'avance toujours dans un si roide sentier, sans faire de continuels efforts, on retombe de son propre poids (5). »

(1) Deut., 9. — (2) Joan., XIV, 2. — (3) Hebr., IX, 24. — (4) *Ibid.*, IV, 11. — (5) Bossuet, *Élévations sur les mystères*, 9e semaine, 10e élévation.

LIVRE DIXIÈME

DE 1424 A 1095 AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE

Les Juges. — Institution de la royauté.

Nous avons vu jusqu'ici les patriarches du genre humain et du peuple choisi : Adam, sorti pur des mains de Dieu, renfermant en lui tous les hommes, déchu par la ruse du serpent, mais recevant, pour lui et pour toute sa postérité, la promesse du Rédempteur ; Abel, figure du Rédempteur promis, pasteur et prêtre, mis à mort par son frère, puis comme ressuscité en Seth et ses religieux descendants ; Hénoch, rappelant à Dieu ses contemporains, leur prédisant le jugement futur, transporté enfin, comme témoin du monde primitif, pour revenir, dans les derniers temps, prêcher la dernière pénitence, annoncer le dernier jugement aux derniers hommes; Noé, second père du genre humain, qu'il sauve dans son arche, pour lequel il offre un sacrifice et obtient les bénédictions et l'alliance du Ciel; Seth, ancêtre béni de Celui qui est béni dans tous les siècles; Melchisédech, prêtre du Très-Haut, figure prophétique du prêtre éternel, véritable roi de justice et de paix ; Abraham, tige bénie de Celui en qui seront bénies toutes les nations de la terre ; Isaac, qui le représente dans son sacrifice ; Jacob, qui annonce qu'il naîtra de Juda ; Joseph, qui le figure dans son abaissement et dans sa gloire; Job, qui le retrace dans ses souffrances ; Moïse, dans ses prodiges, ses travaux pour établir une loi nouvelle et former un peuple ; Aaron, dans son sacerdoce ; Josué ou Jésus dans son nom même, et en ce que seul il introduit le peuple dans la terre promise.

Maintenant nous allons voir ce peuple dépositaire des promesses divines ; nous allons voir contemporain de tous les peuples, des Egyptiens, des Phéniciens, des Assyriens, des Mèdes, des Perses, des Grecs, des Romains, comme il l'est aujourd'hui des Russes, des Turcs, des Allemands, des Français, se mêlant à tous et ne se confondant avec aucun. Nous trouverons en lui, se prolongeant sans interruption du premier homme à nous, et de nous au premier homme, la chaîne vivante de l'histoire humaine à laquelle viendront s'enlacer, comme autant de fils, toutes les histoires particulières des peuples, pour ne former ensemble qu'un immense tissu, où, comme dans un tableau hiéroglyphique, chacun pourra lire, avec l'histoire de l'humanité entière, son histoire à lui-même.

Combien de fois le chrétien s'étonne qu'un peuple issu des patriarches, délivré de la servitude par une suite de prodiges, nourri de la manne du désert, instruit de la loi par Moïse, introduit dans son héritage par Josué, soit encore aussi imparfait, retombe aussi souvent dans les mêmes fautes ! Et ce chrétien ne pense pas que c'est là sa propre histoire. Né de Dieu par le baptême, délivré de la servitude de l'enfer, nourri de la vraie manne du ciel, éclairé des lumières de l'Evangile, introduit par le vrai Jésus dans la vraie terre de promission, prévenu de plus grandes et plus nombreuses faveurs que l'ancien peuple, il se voit cependant toujours imparfait. Il retombe toujours dans les mêmes négligences. A la vérité, il est dans la grâce de Dieu, dans la terre promise ; il domine sur les passions ennemies ; mais tout n'est pas fait : ces passions soumises et non détruites, peuvent reprendre le dessus ; certains défauts, certaines imperfections peuvent dégénérer en vices, même après les plus grandes victoires ; si le chrétien n'est pas continuellement sur ses gardes, il sera harcelé, attaqué, vaincu, séduit, replongé en servitude. Dieu le permet pour nous apprendre à veiller sans cesse, comme en pays ennemi ; à prier sans cesse, comme n'ayant en nous que faiblesse, et de force qu'en lui seul.

Ainsi, le peuple d'Israël avait achevé le terrible voyage du désert et vaincu les nations chananéennes. Cependant, tout n'était pas fait : ces nations abattues, mais non détruites, pouvaient se relever, harceler et vaincre les vainqueurs. La séduction pouvait suppléer à la force. Dieu le permit pour éprouver son peuple, le préserver de l'apathie, et le tenir toujours en haleine.

Cependant, les enfants de Jacob vivaient sous le gouvernement le plus glorieux et le plus doux. Leur unique maître et roi était le

Dieu du ciel et de la terre. Il leur avait donné toutes leurs lois, et les interprétait au besoin par son pontife. En son nom les magistrats naturels, pères de familles, anciens des cités et des bourgades, princes des tribus, les exécutaient. C'est devant lui que la nation entière se rassemblait, trois fois par an, pour se réjouir au souvenir de ses bienfaits. Sa loi sainte était-elle observée fidèlement? La nation, dès lors invincible, vivait tranquillement et heureuse au milieu de tous ses ennemis; chacun se reposait, avec assurance, sous son figuier et sous sa vigne. Cette loi était-elle grièvement violée? La nation subissait le châtiment; quelque peuple voisin la fatiguait par des incursions hostiles, ou même la rendait tributaire. La nation reconnaissait-elle sa faute, rendait-elle à son roi et à son Dieu la gloire qui lui est due? Aussitôt il envoyait un sauveur pour la délivrer. Dans ce divin gouvernement tout dépendait de la vertu et de la piété : la prospérité et la paix en étaient la récompense; les calamités de la guerre, une correction paternelle pour y ramener des enfants coupables. Du reste, nul homme qui dominât sur les autres : les personnages extraordinaires, connus sous le nom de *Juges*, après avoir délivré le peuple et en lui rendant la justice, vivaient, comme auparavant, dans l'héritage de leurs ancêtres, sans lever jamais ni tribut ni soldats pour se donner l'éclat de la puissance. Leurs descendants demeuraient confondus avec le reste de la nation.

Tel était le gouvernement que Dieu avait donné à la nation choisie, et qu'il eût voulu qu'elle gardât toujours. Certes, il ne se peut concevoir plus de liberté, plus d'égalité et en même temps plus de dignité véritable.

Ce gouvernement fut en plein exercice à la mort de Josué. La nation, représentée par les chefs des tribus et les chefs des familles, s'assembla près du tabernacle de l'Eternel, à Silo. Il s'agissait d'achever la conquête du pays, et d'en expulser complétement ce qu'il y restait encore de Chananéens et autres idolâtres. A l'occident méridional, subsistaient les cinq satrapies, ou petits Etats des Philistins, qui n'étaient pas, à la vérité, de la race de Chanaan, mais, qui, établis sur les ruines d'une partie des Hévéens, leur avaient succédé dans l'idolâtrie et dans l'anathème. Au nord, vers les montagnes du Liban, à la source du Jourdain, et dans les hauteurs d'Hermon jusqu'à l'entrée d'Emath, habitaient une assez grande quantité de Chananéens, de Sidoniens et d'Hévéens que Josué n'avait point attaqués, et qui, couverts dans leurs montagnes, se croyaient inaccessibles aux enfants d'Israël. Dans les tribus de Juda, d'Ephraïm, de Manassé, de Siméon, d'Aser, de Nephtali, de Benjamin et de Dan, les idolâtres conservaient plusieurs places; leur impiété était d'un dangereux exemple.

On ne délibéra point si on exterminerait ce reste des nations proscrites; on se rappelait encore trop bien l'ordre formel que Dieu en avait donné, ainsi que la défense de conclure avec eux ni paix ni trêve. Mais Dieu avait annoncé, en même temps qu'il ne détruirait ces nations que peu à peu, et à mesure que les Israélites se multiplieraient, afin que la terre ne restât pas déserte faute d'habitants; afin que les Israélites eussent toujours lieu de se former à la guerre, et aussi pour éprouver leur fidélité. On en conclut qu'il ne fallait pas que la nation entière entreprît une guerre pour exterminer à la fois tous les ennemis; mais que chaque tribu, l'une après l'autre, devait en purger son territoire.

Mais, quelle tribu commencerait cette guerre de détail? On interrogea l'Eternel par le grand-prêtre Phinéès, en ces termes (1): « Qui de nous marchera le premier contre le Chananéen, pour lui faire la guerre? » L'Eternel répondit : « Ce sera Juda; voici que j'ai livré la terre en sa main. » Alors Juda dit à Siméon, son frère de père et de mère : « Monte avec moi dans la terre de mon partage, et combattons ensemble contre le Chananéen; j'irai ensuite en ton partage avec toi. » L'héritage de Siméon était, d'ailleurs, enfermé dans celui de Juda. Siméon alla donc avec lui. Ils attaquèrent les Chananéens et les Phérézéens, qui s'étaient réunis contre eux à Bézec, et en tuèrent dix mille. Adonibézec, c'est-à-dire le seigneur ou roi de Bézec, prit la fuite, fut atteint, et les vainqueurs lui coupèrent les pouces des mains et des pieds. Adonibézec dit alors : « Soixante-dix rois, ayant les pouces des pieds et des mains coupés, mangeaient, sous ma table, les restes de ce qu'on me servait. Comme j'ai fait, ainsi Dieu m'a rendu. » On voit, par les divers textes, qu'il entendait le vrai Dieu.

Le nombre de soixante-dix rois nous étonne. C'est qu'alors chaque ville, quelque petite qu'elle fût, avait son roi, c'est-à-dire son souverain, indépendant de ses voisins. Tel était encore cinq ou six siècles plus tard, l'état de l'ancienne Grèce et de l'Asie Mineure, comme on le voit dans les poëmes d'Homère. La mutilation des pouces se retrouve encore ailleurs. Les anciens les coupaient à leurs ennemis pour les rendre incapables de manier les armes. Les Athéniens traitèrent de la sorte tous les habitants de l'île d'Egine qui tombaient en leur pouvoir (2). D'anciens auteurs nous apprennent qu'il se trouvait, en Italie, des hommes assez lâches pour se faire sauter eux-mêmes le pouce, afin d'être dispensés du service militaire (3). L'Ecriture sainte ne mentionne cette mutilation qu'une seule fois. Les Israélites l'infligèrent à Adonibézec, sans doute parce

(1) Josèphe, *Ant.*, l. V, c. I. — (2) Elien., l. III, c. IX; Ciceron, *de Offic.*, l. III, c. XI. — (3) Valer. Max., l. VI, c. III; Amm. Marcel., l. XV, a. 12. Des savants pensent même que de là est venu le mot *poltron*, diminutif de *pollice truncatus*.

qu'il était connu pour l'avoir fait souffrir à d'autres.

De Bézec, les enfants de Juda marchèrent sur Jérusalem, où leur royal prisonnier mourut ; ils attaquèrent la ville, la prirent, passèrent ses défenseurs au fil de l'épée, et la livrèrent au feu. Descendant de là, ils combattirent contre le Chananéen qui habitait les montagnes, et vers le midi, et dans la plaine (1). C'est dans une de ces expéditions, à ce qu'il paraît, que le valeureux compagnon de Josué, Caleb, fit les exploits dont nous avons précédemment parlé.

On accomplit encore, dans cette guerre, la promesse qui avait été faite aux Cinéens, c'est-à-dire aux descendants d'Hobab, fils de Jéthro, beau-père de Moïse. Nous avons vu que le saint législateur avait engagé son beau-frère à le suivre dans le désert, et à s'attacher au peuple de Dieu. Hobab l'avait fait, et sa postérité, depuis près de soixante ans, s'était beaucoup accrue parmi les Hébreux. On lui avait promis de lui laisser le choix du canton où il voudrait demeurer, et de lui donner la meilleure part aux dépouilles. Les descendants d'Hobab s'étaient d'abord établis aux environs de Jéricho, ou de la ville des palmiers, et ils s'y étaient bien trouvés durant la vie de Josué ; mais, lorsqu'ils virent les enfants de Juda et de Siméon déclarer la guerre aux Chananéens de leur partage, ils se joignirent à l'armée pour demander une habitation dans la partie la plus méridionale, appelée les déserts de Juda (2).

Pour les satisfaire, on se porta vers l'extrémité de la terre promise, où l'on acheva de détruire ce qu'il y restait encore de Chananéens. Les Cinéens s'y établirent vers le midi d'Arad, à l'entrée du désert, non loin du puits d'Agar, et y habitèrent avec les enfants de Juda et de Siméon. Dans la suite, s'étant beaucoup multipliés, ils descendirent encore plus au midi, dans le désert de Sur, vers les terres des Amalécites, avec lesquels ils se trouvèrent confondus, lorsque Dieu, quelques siècles plus tard, ordonna la ruine totale de cette infidèle nation. Nous verrons comment Israël les tira du danger, en reconnaissance des services qu'il avait reçus d'eux autrefois.

On demandera peut-être pourquoi les Cinéens quittèrent la contrée délicieuse de Jéricho pour des déserts. Il se peut qu'étant une tribu pastorale ou nomade, les déserts leur convinssent mieux qu'un pays plus habité et plus fertile. Il se peut aussi que dès lors ils inclinassent à cette espèce de vie monastique que le prophète Jérémie a si fort louée dans les Réchabites, leurs descendants (3). Quoi qu'il en soit, l'exemple de ce peuple fait voir comment les autres nations proscrites auraient pu prévenir les calamités dont elles étaient menacées, depuis le temps d'Abraham. Car, dans le nombre des peuples que Dieu promit à ce patriarche de livrer à sa postérité, les Cinéens sont nommés avec les Héthéens, avec les Phérézéens, les Amorrhéens et les autres descendants de Chanaan (4). Mais parce qu'ils s'attachent au culte du vrai Dieu, parce qu'ils exercent la miséricorde envers son peuple, non-seulement ils ne sont pas exterminés ; mais ils sont assimilés à la postérité du patriarche, ils ont à choisir ce qu'il y a de plus excellent dans la terre promise : Dieu lui-même les louera et les bénira par la bouche de son prophète, et les proposera pour modèle aux enfants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.

Après avoir établi les Cinéens à l'extrémité méridionale, les deux tribus remontèrent du côté de l'occident, où était le pays des Philistins. Grâce au secours de l'Éternel, qui était avec lui, Juda s'empara généralement des montagnes, en particulier des célèbres villes de Gaza, d'Ascalon et d'Accaron, et de leurs confins ; mais il ne put dompter les habitants de la plaine, défendus par des chariots armés de faux. Dieu dispensait le courage et la victoire de telle sorte que tout ne fût pas fini en une seule fois, mais que son peuple eut toujours à agir, toujours à craindre. Nous verrons ces Philistins lui servir plus d'une fois de verge pour châtier le peuple devenu infidèle.

Quant à la tribu de Benjamin, il ne paraît pas qu'elle eût beaucoup d'idolâtres dans son partage ; car on ne lit nulle part qu'elle ait fait aucune expédition. Il est seulement dit qu'elle n'expulsa point les Jébuséens de Jérusalem, ce que l'on entend de ceux qui étaient dans la citadelle. En sorte, dit l'Écriture, que les Jébuséens demeurèrent à Jérusalem avec les enfants de Benjamin, comme ils y sont encore aujourd'hui (5). Ces derniers mots démontrent clairement que le livre des Juges a été écrit avant que David eût emporté, sur les Jébuséens, la partie haute de Jérusalem, la forteresse de Sion, nommée dès lors la Cité de David.

La maison de Joseph, ou les deux tribus d'Éphraïm et de Manassé, marchèrent contre Béthel ; et l'Éternel fut avec eux. Pendant qu'ils en faisaient le siége, les gardes avancées virent un homme qui en sortait, et l'ayant pris, ils lui dirent : « Montre-nous, de grâce, l'entrée de la ville, et nous te ferons miséricorde. » Cet homme la leur ayant montrée, ils passèrent les habitants au fil de l'épée, et conservèrent cet homme avec toute sa maison. Lui s'en alla au pays de Hettim, hors de la terre de Chanaan, et y bâtit une ville qu'il nomma Luza, pour conserver le souvenir de sa patrie (6) ; car Luza était l'ancien nom de Béthel. Ce dernier, qui signifie maison de Dieu, lui avait été donné par Jacob, en mémoire de ce que Dieu lui était apparu là. Béthel, ville frontière entre Éphraïm et Ben-

(1) Judic., I, 19. — (2) *Ibid.*, I, 16. — (3) Jerem., XXXV, 2-19. — (4) Gen. XV, 19, 20 et 21. — (5) Judic., I 21. — (6) *Ibid.*, 22-26.

jamin, appartenait proprement à cette dernière tribu ; mais il paraît que, se trouvant à l'aise dans le reste de son partage, elle la céda aux enfants de Joseph, qui s'étaient plaints à Josué d'être trop à l'étroit, à cause de leur grand nombre. Peut-être aussi que cette conquête n'eut lieu qu'après la terrible catastrophe qui faillit anéantir la tribu de Benjamin tout entière.

Un lévite, qui habitait sur le penchant de la montagne d'Ephraïm, avait pris, pour femme du second rang, une jeune personne de Bethléhem, qui est en Juda. Cette femme ou concubine, un jour cédant à un mouvement d'humeur, le quitta, et, retournée à Bethléhem, en la maison de son père, elle y demeura pendant quatre mois. Alors, son mari se mit en route, et alla après elle pour lui parler au cœur et la ramener. Il avait avec lui un serviteur et deux ânes. Sa femme le reçut bien et l'introduisit dans la maison de son père, qui, l'ayant aperçu, vint à sa rencontre avec joie. Sur les instances de son beau-père, le lévite demeura là trois jours. Ils mangèrent, ils burent, et ils passèrent la nuit. Le quatrième jour, le lévite se levant de grand matin, voulut se mettre en route ; mais le père de la jeune femme dit à son gendre : « Fortifie ton cœur par une bouchée de pain, et après vous partirez. » Ils s'assirent donc et mangèrent tous deux ensemble, et ils burent. Et le père de la jeune femme dit à l'homme : « De grâce, reste ici la nuit, et livre ton cœur à la joie. » Cependant l'homme s'était levé pour s'en aller; mais son beau-père lui fit des instances si pressantes, qu'il revint sur ses pas et y passa la nuit. Le lendemain, cinquième jour, il se leva de grand matin pour se mettre en route ; mais le père de la jeune femme lui dit de nouveau : « Je t'en prie, fortifie ton cœur auparavant. » Et il retint ainsi jusqu'au déclin du jour, mangeant tous deux ensemble. Enfin le jeune homme se leva pour s'en aller, lui, sa concubine et son serviteur. Son beau-père, le père de la jeune femme, lui dit alors : « Voilà, mon cher, que le jour décline vers le soir ; de grâce, reste ici la nuit et livre ton cœur à la joie : demain vous irez de bonne heure votre chemin, et tu retourneras en ton tabernacle. » Mais le jeune homme ne voulut pas y rester la nuit davantage ; il se leva donc, s'en alla, et vint jusque vis-à-vis de Jébus ou Jérusalem, conduisant avec lui ses deux ânes chargés et sa femme. Ils étaient près de Jébus, et le jour avait baissé considérablement, lorsque le serviteur dit à son maître : « Entrons, je vous prie, dans la ville des Jébuséens, et passons-y la nuit. » Son maître répondit : « Nous n'entrerons point dans une ville étrangère, où il n'y a point d'enfants d'Israël; passons jusqu'à Gabaa. » Il ajouta : « Va toujours ; quand nous approcherons de quelque autre lieu, nous y passerons la nuit, soit à Gabaa, soit à Rama (1). »

Lorsque Jérusalem est ici nommée ville étrangère où il n'y avait point d'Israélites, il faut l'entendre de la ville haute, qui ne fut prise que par David ; ou bien ceci a pu avoir lieu avant que la tribu de Juda eût détruit la ville basse.

Nos voyageurs passèrent donc outre, et s'en allèrent plus loin. Le soleil se couchait sur eux lorsqu'ils furent près de Gabaa, qui est dans la tribu de Benjamin. Ils se tournèrent de ce côté afin d'entrer et d'y passer la nuit. Etant arrivés, ils s'assirent sur la place de la ville ; mais il n'y avait personne qui voulut les recevoir et les loger chez soi. Cependant, voilà qu'un vieillard revint de son travail dans les champs, au soir : et cet homme était de la montagne d'Ephraïm, demeurant lui-même comme étranger à Gabaa, car les habitants du lieu étaient des enfants de Jemini ou de Benjamin. Ce vieillard, levant les yeux, aperçut le voyageur dans la place de la ville, et lui dit : « Où allez-vous, et d'où venez-vous ? » L'autre lui répondit : « Nous passons de Bethléhem de Juda à la montagne d'Ephraïm, d'où je suis. J'étais allé à Bethléhem de Juda, et maintenant je retourne à la maison de l'Eternel, à Silo ; et il n'y a personne qui veuille nous recevoir en sa maison. Cependant, nous avons de la paille et du foin pour les ânes, avec du pain et du vin pour moi, pour votre servante et pour le garçon qui est avec vos serviteurs; il ne nous manque rien, si ce n'est un logement. » Le vieillard répliqua : « La paix soit avec vous ! je me charge de tout ce qu'il vous faut ; seulement, ne passez pas la nuit sur la place. » Et il les introduisit dans sa maison, et il donna à manger aux ânes. Pour ses hôtes, ils lavèrent leurs pieds, et puis ils mangèrent et ils burent. Mais, pendant qu'ils étaient à récréer leur cœur, des hommes de la ville, des hommes enfants de Bélial, entourèrent la maison, et, frappant à la porte, ils dirent au maître du logis, au vieillard : « Fais sortir cet homme qui est entré chez toi, afin que nous le connaissions. » Il leur répondit : « Gardez-vous, mes frères, gardez-vous, je vous en conjure, de faire un si grand mal, après que cet homme est entré dans ma maison ; ne commettez point une pareille infamie. » Puis, dans le trouble où l'avait jeté cette horrible proposition, il ajouta, comme autrefois Lot : « J'ai une fille vierge, et cet homme a sa concubine, je vous les amènerai ; humiliez-les, et faites-leur ce qui sera bon à vos yeux; mais ne faites point à cet homme cette infamie-là. » Les gens ne voulurent point l'écouter. Dans cette extrémité, le jeune homme, pour sauver au moins la fille de son hôte, prit sa concubine et la leur amena dehors. Ils la connurent, s'en jouèrent toute la nuit jusqu'au matin, et ne la laissèrent qu'au lever de l'aurore. Vers le matin, la femme vint tomber à la porte de la maison où était son seigneur, et elle y resta étendue

(1) Judic., XIX, 1-13.

jusqu'au jour. Son seigneur, s'étant levé au matin, ouvrit les portes de la maison et sortit pour continuer sa route. Mais, voilà sa femme couchée à l'entrée de la maison, les mains étendues sur le seuil de la porte. Il lui dit : « Lève-toi et allons-nous-en. » Mais personne ne répondit. Alors il la prit sur son âne, se mit en route et retourna en son lieu. Arrivé chez lui, il prit un couteau, saisit sa concubine, la coupa avec ses os en douze parts, et l'envoya dans toutes les contrées d'Israël.

A cette vue, chacun s'écria : « Jamais il ne s'est fait, jamais il ne s'est vu rien de semblable, depuis le jour que les enfants d'Israël sortirent de l'Egypte jusqu'aujourd'hui. Consultez-vous là-dessus, dites votre avis, parlez (1). »

Et tous les enfants d'Israël se mirent en campagne, et l'assemblée nationale se réunit comme un seul homme, depuis Dan jusqu'à Bersabée et la terre de Galaad, devant l'Eternel, à Maspha. Il y avait plusieurs lieux de ce nom. Celui-ci n'était pas loin de Silo, où se trouvait alors le tabernacle et l'arche d'alliance, et où aboutissait naturellement une assemblée aussi nombreuse. Là donc se rendirent tous les chefs du peuple et toutes les tribus qui composaient l'assemblée du peuple de Dieu : quatre cent mille hommes de pied, tirant le glaive. Dans le désert, on en comptait six cent mille. C'est qu'alors tous les hommes étaient disponibles ; au lieu que maintenant il fallait qu'il en restât dans toutes les provinces, et pour cultiver les champs, et pour défendre le pays contre les incursions du dehors.

Les enfants de Benjamin apprirent cependant que les enfants d'Israël étaient montés à Maspha. Y étant arrivés, ceux-ci dirent : « Parlez, comment a été commis ce crime ? » Le Lévite, mari de la femme qui avait été tuée, répondit : « J'entrai à Gabaa, qui est de la tribu de Benjamin, moi et ma femme secondaire, pour y passer la nuit. Les hommes de Gabaa s'élevèrent contre moi ; dans cette vue, ils environnèrent, durant la nuit, la maison où j'étais ; ils voulaient me tuer, ils ont humilié ma femme, et elle est morte. Je la pris, je la coupai en morceaux, et je l'envoyai dans tous les confins de l'héritage des enfants d'Israël ; car ils ont commis un crime et une abomination inouïe dans Israël. Vous voilà tous, ô enfants d'Israël ! voyez ce que vous avez à faire. »

Et tout le peuple se leva comme un seul homme, en s'écriant : « Nul d'entre nous n'ira dans sa tente, nul d'entre nous ne retournera en sa maison ; mais voici ce que nous ferons contre Gabaa. Procédons contre elle par le sort, et prenons, d'entre toutes les tribus d'Israël, dix hommes sur cent, cent sur mille et mille, sur dix mille, afin qu'ils portent des vivres à l'armée, et que nous puissions faire la guerre contre Gabaa de Benjamin, et lui rendre selon toute l'abomination qu'elle a commise. Ainsi tout Israël s'assembla contre cette ville, comme un seul homme, tous n'ayant qu'un même esprit et qu'une résolution (2). »

Cependant, avant de commencer la guerre, les tribus d'Israël envoyèrent des ambassadeurs vers toute la tribu de Benjamin, pour leur dire : « Quelle est cette abomination qui s'est commise parmi vous ? Maintenant donc, livrez-nous ces hommes, enfants de Bélial, qui sont à Gabaa, et nous les mettrons à mort, et nous bannirons le mal d'Israël. » Mais, les enfants de Benjamin ne voulurent point écouter la voix de leurs frères, les enfants d'Israël ; au contraire, ils se réunirent de toutes leurs villes à Gabaa, pour la secourir et pour combattre contre les enfants d'Israël. Et il se trouva vingt-cinq mille Benjamites tirant le glaive, outre les habitants de Gabaa, qui étaient sept cents hommes très-vaillants. De tout ce peuple, il y avait sept cents hommes d'élite, combattant de la main gauche comme de la droite, et habiles à lancer des pierres avec la fronde, jusqu'à frapper un cheveu sans faute.

Les hommes d'Israël, sans compter ceux de Benjamin, étaient de quatre cent mille, tirant le glaive et tous bien aguerris. Ils se levèrent et montèrent à la maison de Dieu, qui était à Silo, pour consulter Dieu par le grand-prêtre, non pas s'ils devaient commencer la guerre, ni par où, mais qui de nous marchera le premier pour commencer la guerre contre les enfants de Benjamin ? L'Eternel répondit : « Que Juda commence. » Là-dessus, sans lui demander le succès de leurs armes, rassurés sans doute par leur grand nombre, ils marchèrent, dès le matin, contre Gabaa et l'assiégèrent. Mais les Benjamites, étant sortis de la ville, leur tuèrent en ce jour vingt-deux mille hommes. Malgré cet échec, les enfants d'Israël, se confiant sur leurs forces et leur multitude, se mirent encore le lendemain en bataille, dans le même lieu où ils avaient combattu. Toutefois, auparavant, ils allèrent pleurer jusqu'à la nuit devant l'Eternel et ils le consultèrent, disant : « Continuerai-je encore à combattre les enfants de Benjamin, mon frère? « l'Eternel répondit : « Marchez contre lui. » Ceux d'Israël, sans en demander davantage, se présentèrent encore le lendemain pour combattre ceux de Benjamin. Mais ces derniers, étant sortis avec impétuosité des portes de Gabaa, et les ayant rencontrés, leur tuèrent encore dix-huit mille hommes.

Après cela, convaincus enfin que la victoire ne dépend pas du grand nombre, mais du Dieu des armées, tous les enfants d'Israël, tout le peuple en corps se rendit à Béthel, ou à la maison de Dieu, et, étant assis, ils pleuraient devant l'Eternel ; ils jeûnèrent ce jour-là jusqu'au soir, et ils offrirent, en présence de l'Eternel, des holocaustes et des hosties pacifiques. Ils interrogèrent Jéhovah. En ce temps, l'arche de l'alliance de Dieu était en ce lieu-là,

(1) Judic., xv, 14-30. — (2) *Ibid.*, xxix, 1-10.

et Phinées, fils d'Eléazar, fils d'Aaron, était debout devant elle. Les enfants d'Israël interrogèrent donc Jéhovah en ces termes : « Continuerai-je de combattre les enfants de Benjamin, mon frère, ou bien demeurerai-je en paix ? » Et Jéhovah dit : « Montez, car demain je les livrerai entre vos mains (1). »

L'assurance divine de la victoire ne les empêcha point d'y employer les moyens humains, qu'ils avaient négligés précédemment. Ils partagèrent leur armée en trois corps. Un premier devait se cacher derrière la ville, pour la surprendre durant le combat et la livrer aux flammes ; un second, de dix mille hommes, avait ordre de présenter la bataille, de faire ensuite semblant de fuir, et de se retirer par deux routes, afin de diviser les Benjamites, et de les attirer loin des murs ; un troisième, formant le gros de l'armée, se tenait en embuscade, le long des deux chemins, pour accabler les Benjamites triomphants. Les dix mille hommes provoquèrent donc les guerriers renfermés dans Gabaa ; ceux-ci, fiers de leurs succès précédents, sortirent comme de coutume, attaquèrent les assaillants avec vigueur, leur tuèrent environ trente hommes et les poursuivirent par les deux chemins. Là, le combat devint terrible. La ville avait été prise et livrée aux flammes ; on voyait s'en élever les colonnes de fumée. A ce signal, les dix mille hommes firent volte-face, les autres sortirent de leur embuscade ; les Benjamites, accablés, y périrent au nombre de plus de vingt-cinq mille : il n'y en eut que six cents qui se sauvèrent dans le désert, sur le rocher de Remnon. L'armée exaspérée des vainqueurs ravagea le pays, brûla les villes de Benjamin, et frappa du glaive tout ce qui avait vie (2).

Mais, bientôt, quoique trop tard pour la malheureuse tribu, suivit le regret sur le terrible abus de la victoire. Les enfants d'Israël étant revenus à Silo, la vue du saint tabernacle réveilla en eux d'autres sentiments. En signe de tristesse, ils s'assirent en la présence de Dieu jusqu'au soir, élevèrent la voix et pleurèrent à grands cris. « Pourquoi, disaient-ils, pourquoi, ô Jéhovah, Dieu d'Israël, un si grand malheur est-il arrivé à votre peuple, qu'aujourd'hui une des tribus ait été retranchée du milieu de nous ? » Eux-mêmes pouvaient se répondre : « C'est par notre faute. » Dieu leur avait promis la victoire, mais il ne leur avait pas commandé d'en user comme ils avaient fait. Ce qui augmentait leur peine, c'est que, dans l'assemblée à Maspha, ils avaient juré que nul d'entre eux ne donnerait sa fille en mariage à un Benjamite.

Le lendemain, s'étant levé avec le jour, ils élevèrent un autel, y offrirent des holocaustes et des victimes pacifiques. La vue de ce culte, commun à toutes les tribus, renouvela la douleur commune. Emus de pitié sur Benjamin, leur frère, les enfants d'Israël recommencèrent à dire : « Hélas ! une des tribus a été retranchée d'Israël ! que ferons-nous pour procurer des femmes à ceux qui restent ? car nous avons juré par l'Eternel que nous ne leur donnerions pas nos filles. » Alors, ils se rappelèrent un autre serment qu'ils avaient fait, de punir de mort quiconque ne se serait pas rendu à l'assemblée générale, devant l'Eternel, à Maspha. Ayant fait la revue, ils trouvèrent que la ville de Jabès-Galaad, au delà du Jourdain, n'avait envoyé personne. Ils résolurent donc d'exterminer cette commune, à l'exception des filles, exécutèrent la résolution et en ramenèrent à Silo quatre cents vierges. Ils envoyèrent aux six cents fugitifs qui se tenaient encore cachés au rocher de Remnon, leur accordèrent la paix, et, pour gage de cette paix, les filles de Jabès. Cependant, il en restait encore deux cents qui n'avaient point de femmes. Alors les anciens d'Israël tinrent conseil : « Que ferons-nous pour procurer des femmes à ceux qui restent ? Nous ne pouvons leur donner nos filles ; car les enfants d'Israël ont dit avec serment : « Maudit qui donnera une femme à Benjamin ! » Voici le parti qu'ils prirent. Une fête solennelle devait, sous peu, se célébrer à Silo. Ils conseillèrent donc aux Benjamites qui n'avaient eu aucune des filles de Jabès : « Allez, cachez-vous dans les vignes ; et, lorsque vous verrez les filles de Silo venir pour danser en chœur, sortez des vignes, et que chacun en prenne une pour sa femme, et retournez dans la terre de Benjamin. Et lorsque leurs pères et leurs frères viendront se plaindre à nous, nous leur dirons : Faites-nous grâce pour eux, parce que nous n'avons pas pris une femme pour chacun dans la guerre de Jabès. Vous n'avez pas manqué à votre serment, car ce n'est pas vous qui les leur avez données ; mais vous feriez mal de ne pas leur pardonner. » Les Benjamites suivirent ce conseil, retournèrent avec les femmes dans leur héritage, et rebâtirent leurs villes. Les enfants d'Israël retournèrent également chez eux, chacun dans sa tribu, dans sa famille et dans son héritage (3).

Horreur spontanée du crime, zèle ardent de la justice, profond sentiment de religion ; présomption, néanmoins, dans ses propres forces, abus de la victoire, retour à l'humanité par le culte de Dieu, regret sur ceux qu'il a vaincus, respect extrême pour le serment, effort pour réparer le mal qu'il a fait en outrant le bien : voilà ce qu'on découvre alors en Israël. Sans doute, tout n'y est point à imiter ; cependant l'ensemble est honorable, surtout quand on le compare aux nations idolâtres, chez qui le crime puni en Israël par le fer et par le feu était adoré dans les temples, justifié, loué dans les écoles des philosophes.

Cette leçon terrible dut faire et fit en effet une salutaire impression sur tous les esprits. Jamais Israël, dans la suite des siècles, n'eut rien de semblable à punir. Dans la réalité,

(1) Judic, xx, 11-28. — (2) *Ibid.*, 29-48. — (3) *Ibid.*, xxi, 1-24.

quoi de plus propre a détourner de la moindre faute que cet enchaînement de suites funestes, qu'entraîne *ici* une première faute? Une femme prend de l'humeur contre son mari, et se retire chez son père. Son mari va la rechercher et la ramène avec soi. Elle est outragée dans le chemin par quelques misérables, et elle meurt de désespoir. Tout Israël prend les armes pour venger ce crime. La tribu de Benjamin, au lieu de livrer les criminels pour être punis, s'intéresse à les défendre. Quarante mille hommes des onze tribus d'Israël sont taillés en pièces en deux différents combats, bien qu'ils combattent pour une cause si juste. La tribu de Benjamin est, bientôt après, presque détruite. Toute la ville de Jabès-Galaad est passée au fil de l'épée, à l'exception des seules filles, pour n'avoir pas accompagné l'armée d'Israël. On fait enfin un enlèvement de plusieurs autres filles, pour réparer les mauvaises suites d'un serment précipité. Ah ! si une première faute est ainsi capable de renverser et les villes et les royaumes, quel ravage ne peut-elle pas causer dans l'intérieur d'une âme !

Heureux les enfants d'Israël, si, après avoir poussé la sévérité de la justice plus loin que Dieu ne demandait à l'égard de leurs frères, ils l'eussent portée toujours envers les Chananéens idolâtres aussi loin que Dieu le leur commandait expressément. Mais il est difficile à l'homme de ne faire que ce que Dieu veut; presque toujours, il est en deçà ou au delà. Dieu avait défendu de faire avec les Chananéens ni paix ni trêve; il fallait les expulser, à mesure qu'on en aurait la force. Nous avons vu les tribus de Juda et de Siméon fidèles à cet ordre; mais, dans la suite, les autres s'en relâchèrent. Ainsi, Manassé n'expulsa point les habitants de Bethsan, depuis nommée Scythopolis, de Thanac, de Dor, de Jeblaam et de Mageddo avec leurs dépendances; ni Ephraïm les Chananéens de Gazer; ni Zabulon ceux de Cétron et de Naalol; ni Aser ceux d'Accho, de Sidon, d'Ahalab, d'Achazib, d'Helba, d'Aphec et de Rohob; ni Nephthali ceux de Bethsamès et de Béthanath. Chananéens et Israélites commencèrent à demeurer ensemble : ceux-ci, devenant plus forts, se contentaient de rendre ceux-là tributaires (1).

Alors, de Galgala, où les enfants d'Israël avaient renouvelé autrefois leur alliance avec Dieu, vint l'ange de Jéhovah, le même peut-être qui autrefois, y apparut à Josué ; il vint au lieu des Pleurs, et il dit : « Je vous ai tirés de l'Egypte; je vous ai conduits dans la terre que j'avais juré de donner à vos pères, et je vous ai promis de ne jamais rompre l'alliance que j'avais formée avec vous; mais à condition que vous ne feriez point d'alliance avec les habitants de cette terre, et que vous renverseriez leurs autels; et, cependant, vous n'avez point écouté ma voix. Pourquoi avez-vous fait ainsi ? C'est pourquoi j'ai dit : Je ne les expulserai point de devant vous; et ils vous seront comme des épines, et leurs dieux vous seront comme un piége, » Et, pendant que l'ange de Jéhovah disait ces paroles à tous les enfants d'Israël, ils élevèrent la voix et pleurèrent. Ils appelèrent ce lieu, les Pleurs; et ils y immolèrent des victimes à Jéhovah (2).

Ce nom de Pleurs ou de Pleurants, donné par les enfants d'Israël au lieu où ils entendirent les reproches de l'ange de Jéhovah, nous paraît une marque touchante de leur repentir. Un peuple qui sait parler ce langage peut faillir; il est loin encore d'être entièrement et généralement perverti.

Cependant, une dévotion mal entendue pourra introduire des abus superstitieux dans quelques familles. L'Ecriture nous en présente un exemple dont l'époque est incertaine, mais qui a pu arriver vers ce temps. Nous nous appliquerons à rendre fidèlement l'hébreu, afin qu'on puisse mieux juger l'intention des personnages.

Il y avait un homme de la montagne d'Ephraïm, son nom était Michas. Un jour il dit à sa mère : « Les onze cents pièces d'argent qu'on vous avait prises, et au sujet desquelles vous avez fait tant d'imprécations en ma présence, cet argent, le voilà; c'est moi qui l'avais pris. » Sa mère lui répondit : « Béni sois-tu, mon fils, de Jéhovah ! » Il rendit donc les onze cents pièces d'argent à sa mère. Et sa mère dit : « J'ai voué et consacré cet argent à Jéhovah, afin que mon fils le reçoive de ma main pour en faire un ouvrage de sculpture et un de fonte; et c'est pour cela que je vous le donne maintenant. » Après donc qu'il eut rendu l'argent à sa mère, elle en prit deux cents pièces d'argent qu'elle donna à un ouvrier; celui-ci en fit un ouvrage de sculpture et de fonte, et cela fut mis dans la maison de Michas. Et Michas eut une maison de Dieu, et il fit un éphod et des théraphims, et il consacra la main d'un de ses fils et l'établit son prêtre. Or, en ce temps-là, il n'y avait point de roi en Israël; chacun faisait ce qui était bon à ses yeux (3).

D'après ces paroles, voici quel nous paraît le sens le plus naturel de ce récit. Une mère de famille consacre à l'Eternel onze cents pièces ou sicles d'argent, qui font environ 1,617 francs de notre monnaie; et cela pour établir dans la maison de son fils un oratoire, un lieu de prières, une maison de Dieu qui fût comme une image de la maison de Dieu, du tabernacle qui était à Silo. De là l'éphod, ou vêtement sacerdotal des prêtres d'Aaron. Les théraphims, dont on ignore la signification propre, pouvaient être une imitation du pectoral du grand prêtre, qui servait à consulter Dieu. Les ouvrages de sculpture et de fonte désignent peut-être un autel portatif, des chandeliers et autres ustensiles dont on se servait dans cette chapelle, à l'imitation de

(1) Judic. I, 27-33. — (2) *Ibid.*, II, 1-5. — (3) *Ibid.*, XVII, 1-6.

ce qui se passait dans le tabernacle. Ce qui nous paraît toujours bien certain, c'est que cette femme n'avait aucune intention d'offenser le vrai Dieu, puisque c'est à lui qu'elle consacre son offrande.

Quand on pense que pour tout Israël, il n'y avait qu'un temple portatif ou tabernacle; que les hommes ne le voyaient au dehors que trois fois par an, les femmes plus rarement encore; et qu'à l'exception des prêtres, nul n'en connaissait l'intérieur que par la description qu'en fait l'Ecriture, on conçoit fort bien qu'il dût naître à plus d'une âme pieuse le désir d'avoir devant ses yeux, et chez soi, une représentation de ce divin sanctuaire. Cet usage pouvait dégénérer en abus ; mais il est dans la nature des choses. Plus la piété est fervente, plus elle désire un temple, un Dieu présent à elle. Aussi ce désir est-il pleinement satisfait dans la plénitude de la loi ou dans le christianisme. Le vrai Dieu a des temples par toute la terre ; il en a, chez les nations chrétiennes. Dans chaque bourgade, dans chaque village. Et dans tous ces temples, il est réellement présent : chaque jour, lui-même s'y offre pour nous : chaque jour, il s'y donne lui-même à nous, et nous pouvons y devenir ses temples vivants. Au delà, il n'y a plus que le ciel. Si le désir immodéré, intempestif de quelqu'un des biens dont nous possédons la plénitude, a égaré quelquefois nos frères de la loi ancienne, ne les jugeons pas sans miséricorde.

Michas établit prêtre de cet oratoire domestique un (ou le premier) de ses fils. C'était un souvenir de ce qui se faisait au temps des patriarches, où le premier-né était le prêtre de la famille. Sans doute, Michas avait tort, puisque Dieu avait transporté exclusivement à une tribu, et transformé en cléricature et en sacerdoce publics, la cléricature et le sacerdoce domestiques d'Israël. Toutefois, il était bien loin de contester le sacerdoce privilégié de Lévi. Nous en allons voir la preuve.

Il y avait un jeune homme de Bethléhem-Juda, d'une famille de Juda par sa mère. Lui était lévite, et il séjournait là. Un jour, il en partit pour aller séjourner partout où il trouverait son avantage. Il vint en la montagne d'Ephraïm, à la maison de Michas, pour de là continuer sa route. Michas lui dit : « D'où venez-vous? » Le lévite répondit : « Je suis de Bethléhem-Juda, et je cherche à m'établir où je trouverai. » Michas reprit : « Demeurez chez moi, vous me tiendrez lieu de père et de prêtre; je vous donnerai chaque année dix pièces d'argent, deux habits et ce qui est nécessaire pour la vie. » Le lévite y consentit, et il demeura chez lui, où il fut comme l'un de ses enfants. Michas lui remplit la main, c'est-à-dire il l'installa; et le jeune homme lui fut à prêtre, et il était en la maison de Michas. Et Michas dit : « Maintenant je sais que Jéhovah me fera du bien, puisque j'ai un lévite pour prêtre (1). »

Ces dernières paroles nous font voir que Michas, en tout ceci, croyait plaire à l'Eternel, au vrai Dieu, et mériter ses bonnes grâces. Son intention était louable, mais les moyens n'étaient pas tous selon la science et selon la loi. Son erreur pouvait s'expliquer d'autant plus facilement alors, que, comme l'Ecriture le remarque pour la seconde fois dans cette histoire, il n'y avait point de roi en Israël, c'est-à-dire point de juge, point de chef qui exerçât une autorité assez grande pour réprimer jusqu'aux superstitions des particuliers. Chacun faisait ce qui lui semblait bon.

A cette époque, la tribu de Dan n'avait pas encore pris possession de tout son héritage ; elle était toujours resserrée dans les montagnes par les Amorrhéens qui occupaient la plaine ; elle pensait donc à chercher d'autres terres pour la partie de sa population qui n'en avait pas. Dans cette vue, elle envoya, de Saraa et d'Esthaol, cinq hommes des plus vaillants de leur race et de leur famille, pour reconnaître le pays et l'examiner. S'étant mis en chemin, ils vinrent à la montagne d'Ephraïm et entrèrent chez Michas, où ils passèrent la nuit. Ayant reconnu à son langage que le jeune lévite n'était pas de l'endroit, ils lui dirent : « Qui vous a amené ici? qu'y faites vous? et pourquoi avez-vous voulu y venir? » Il leur répondit : « Michas a fait pour moi telle et telle chose, et il m'a donné un salaire, et je lui suis devenu à prêtre. » Ils le prièrent donc de consulter Dieu pour savoir si leur voyage serait heureux, et si leur entreprise réussirait. Et ce prêtre leur dit : « Allez en paix : la voie dans laquelle vous marchez est devant Jéhovah (2). »

Encore ici, c'est Jéhovah, l'Eternel, le vrai Dieu que l'on entend consulter. Nous verrons plus d'une fois, dans l'Ecriture, l'usage de consulter Dieu par l'éphod ou le vêtement sacerdotal (3). Aussi le prophète dit-il, pour peindre la dernière désolation des Juifs : « Les enfants d'Israël seront assis, bien des jours, sans roi, sans prince, sans autel, sans sacrifice, sans éphod et sans théraphim ; » prophétie dont les Septante traduisent les derniers mots, *sans sacerdoce et sans manifestations* (4). Saint Jérôme observe, sur ce passage, qu'on y peut entendre par théraphim, soit les chérubins et les séraphins, soit d'autres ornements du temple ; ou bien, suivant la version des Septante, le rational du grand-prêtre, par où Dieu manifestait les choses cachées (5). Il peut se faire que les théraphims du lévite, que le même père cite à cette occasion, fussent quelque chose de semblable.

Quoi qu'il en soit, les cinq hommes vinrent à Laïs, autrement Lésem, vers les sources du

(1) Judic., XVII, 7-13. — (2) *Ibid.*, XVIII, 1-6. — (3) I Reg. XXIII et XXX. — (4) Osée, III, 4. — (5) Hieron., *in Oseam*, III.

Jourdain. Et ils trouvèrent le peuple de cette ville, comme les Sidoniens ont coutume de l'être, sans aucune crainte, en paix et en assurance, nul ne le troublant, très-riche, éloigné de Sidon, et n'ayant aucun commerce avec aucun autre homme. De retour vers leurs frères, à Saraa et à Esthaol, lorsqu'ils leur demandèrent ce qu'ils avaient fait, ils leur répondirent : « Levez-vous et montons vers ce peuple, car nous avons vu une terre très-riche et très-fertile. Ne négligez rien, ne perdez point de temps. Allons, et possédons cette terre : nous nous en emparerons sans peine. Nous entrerons chez ce peuple en une pleine assurance, dans une contrée fort étendue, et Dieu nous donnera ce lieu où il ne manque rien de tout ce qui croît sur la terre. » Six cents hommes armés partirent donc de la tribu de Dan, c'est à-dire de Saraa et d'Esthaol, et, montant, ils vinrent à Cariathiarim, de la tribu de Juda ; et ce lieu, depuis ce temps, s'appelle le Camp de Dan, et il est derrière Cariathiarim. De là, ils vinrent en la montagne d'Ephraïm, jusque vers la maison de Michas. Alors, les cinq hommes qui avaient été envoyés auparavant pour reconnaître la terre de Laïs, dirent à leurs frères : « Savez-vous bien qu'en ces maisons là il y a un éphod, des théraphims, un ouvrage de sculpture et un de fonte ? Voyez ce qu'il vous plaît de faire. » Eux s'étant un peu détournés, entrèrent dans la maison du jeune homme qui était dans la maison de Michas, et le saluèrent avec des paroles de paix, tandis que six cents hommes demeuraient à la porte, sous les armes. Ceux qui étaient entrés dans la maison prirent la sculpture, l'éphod, les théraphims et l'ouvrage de fonte. Le prêtre qui se tenait à la porte leur dit : « Que faites-vous là ? » Ils lui répondirent : « Tais-toi, et mets ton doigt sur ta bouche ; viens avec nous et tu nous tiendras lieu de père et de prêtre. Lequel t'est plus avantageux, ou d'être prêtre dans la maison d'un particulier, ou de l'être dans une tribu et dans une famille d'Israël ?» Le prêtre y consentit et prit l'éphod, les théraphims avec la sculpture, et entra au milieu de ce peuple. Eux reprirent leur marche, faisant aller devant eux leurs petits enfants, leurs bestiaux et ce qu'ils avaient de plus précieux.

Ils étaient déjà loin, lorsque les gens qui habitaient dans les maisons de Michas se mirent à crier et à poursuivre les enfants de Dan. Ceux-ci s'étant retournés dirent à Michas: « Qu'avez-vous pour crier de la sorte ? » Il répondit : « Mes dieux (ou mon Dieu) que j'ai fait (1), vous l'avez pris, ainsi que le prêtre, et vous vous en êtes allés; que me reste-t-il encore ? Et avec cela vous me dites : Qu'avez-vous ? « Les enfants de Dan lui répliquèrent : « Prenez garde de ne pas nous parler davantage, de peur que des hommes transportés de colère ne viennent sur vous et ne vous fassent périr avec toute votre maison. » Ils continuèrent ainsi leur chemin, et Michas. voyant qu'ils étaient plus forts que lui. s'en retourna en sa maison (2).

Ce que Michas appelle ses *élohim*, qu'il dit avoir fait faire et qu'il redemande à grands cris, c'est évidemment et uniquement ce qu'on venait de lui prendre, savoir : l'éphod, les théraphims, les ouvrages de sculpture et de fonte que sa mère avait fait faire en l'honneur de Jéhovah, par lesquels les cinq hommes avaient consulté Jéhovah sur le succès de leur voyage ; en un mot, son oratoire ou tabernacle domestique. Et comme, dans le langage de l'Ecriture, paraître devant *élohim* ou devant Dieu, et paraître devant le tabernacle ou devant l'arche, se prennent l'un pour l'autre, on voit comment Michas a pu appeler son *élohim* ou ses *élohim*, le tabernacle ou oratoire que réellement il avait fait faire. Il y a même un endroit, dans la version de Septante où le mot hébreu d'*élohim* est rendu par celui de tabernacles ou de tentes (3). De plus, si dans cette chapelle il y avait des représentations de chérubins, le nom de dieux et d'*élohim* pouvait encore leur être donné ; car, où le grec et le latin disent : Adorez-le tous, vous ses anges ; je le louerai en présence des anges, il y a, dans l'hébreu : Adorez-le tous, vous les dieux; je le louerai en présence des dieux (4). Finalement, il ne nous paraît pas du tout certain que la conduite de Michas fût une idolâtrie formelle. Il nous semble très-fort que sa faute a été, non pas d'avoir eu des idoles proprement dites ou des représentations de fausses divinités; mais d'avoir imité, dans son oratoire, le culte rendu à Dieu dans son tabernacle, de s'être cru par là dispensé, et d'avoir détourné ses voisins d'adorer à Silo. En effet, il n'est pas aisé de concevoir comment la mère de Michas aurait pu *consacrer à l'Eternel*, à Jéhovah, ses onze cents pièces d'argent pour en faire des idoles, et comment Michas et les Danistes se seraient flattés, comme ils le faisaient, d'une protection spéciale de l'Eternel, *parce qu'ils avaient avec eux des idoles* (5).

Les enfants de Dan prirent donc ce que

(1) La version arabe, la chaldaïque et les Septantes mettent le singulier. L'hébreu *Elohaï* peut donner aussi le même sens. — (2) Judic., XVII, 7-27. — (3) II Reg., VII, 6-27. En hébreu, *vélohav* ; en grec, και σκηνώματα. — (4) Psaume, XCVI, 7, suivant la Vulgate : *Adorate eum, omnes angeli ejus*; Psaume, XCVII, suivant le texte hébreu : *Hischtahhavou lo col élohim*; Psaume, CXXXVII, 1, suivant la Vulgate : *In conspectu angelorum psallam tibi* ; Psaume, CXXXVIII, 1, suivant le texte hébreu : *Néged élohim azamreca*. — (5) Guénée, *Lettres de quelques Juifs*, t. I. Dans la première édition de cette histoire nous avons simplement indiqué que ces réflexions étaient de l'abbé Guénée, *Lettres de quelques Juifs à M. de Voltaire*. Les critiques n'ont pas daigné y faire attention, et nous ont encore reproché cette réponse de l'habile apologiste. « Allons plus loin, dit-il à Voltaire. Est-il bien sûr que Michas et les Danites aient *adoré des idoles* ? D'habiles critiques le nient ; et tout récemment un savant anglais vient d'entreprendre de les justifier. Il le fait d'une

Michas avait fait, ainsi que le prêtre qui avait été à lui, et ils vinrent à Laïs, chez un peuple en assurance et dans un plein repos, et ils frappèrent du tranchant du glaive tout ce qui se trouva dans la ville ; ils y mirent le feu et la brûlèrent. Et nul ne leur porta du secours, parce qu'ils demeuraient loin de Sidon, et qu'ils n'avaient aucune société ni aucun commerce avec qui que ce fût. Or, la ville était située au pays de Rohob, et, l'ayant rebâtie, ils y demeurèrent. Ils l'appelèrent Dan, du nom de leur père, qui était fils d'Israël ; elle se nommait d'abord Laïs, et deviendra plus tard Césarée de Philippe. Ils y placèrent la sculpture avec ce qui l'accompagnait, et ils eurent pour prêtre un certain Jonathan, fils de Gersom et petit-fils de Manassé, suivant l'hébreu et les Septante. C'était probablement le nom du lévite. Cette fonction passa à ses fils; jusqu'au jour où ils furent emmenés hors du pays. Ils eurent ainsi au milieu d'eux la sculpture que Michas avait faite, pendant tout le temps que la maison de Dieu fut à Silo, c'est-à-dire jusqu'au temps du grand-prêtre Héli, où l'arche d'alliance, prise par les Philistins, renvoyée bientôt après, fut placée à Cariathiarim, sans plus retourner à Silo, sa première demeure (1).

Quoiqu'on pût fort bien douter qu'il y eût eu dans tout ceci idolâtrie formelle, adoration de ce qui n'est pas Dieu, on ne peut douter cependant qu'il n'y ait eu quelque chose de condamnable, une dévotion mal réglée, un commencement de superstition qui pouvait facilement empirer. On ne peut que blâmer ce lévite mercenaire qui, au lieu de réprimer un tel désordre, l'autorise par son ministère et par son exemple. Enfin, tout cela laisse prévoir des choses encore plus fâcheuses pour l'avenir.

Les enfants d'Israël servirent l'Eternel durant tous les jours de Josué, et durant tous les jours des anciens, qui vécurent longtemps après lui et avaient vu toutes les œuvres que l'Eternel avait faites en faveur d'Israël. Mais après que toute cette génération fut réunie à ses pères, il s'en éleva d'autres qui ne connaissaient point l'Eternel, ni les œuvres qu'il avait faites en faveur de son peuple (2); c'est-à-dire qui ne connaissaient plus, comme leurs ancêtres, l'Eternel et ses merveilles, de cette connaissance qui produit la piété, l'amour, le culte ; car, pour la connaissance purement historique, elle ne se perdit jamais. L'expression de l'Ecriture, en cet endroit, peut servir à en expliquer d'autres semblables.

Alors, les enfants d'Israël faisaient le mal sous les yeux de Jéhovah, et ils servaient les Baalim ou les faux dieux Ils abandonnaient Jéhovah, le Dieu de leurs pères, qui les avaient tirés de l'Egypte, et ils suivaient les dieux étrangers d'entre les dieux des peuples qui habitaient autour d'eux. Ils les adoraient et ils irritaient la colère de l'Eternel ; car ils l'abandonnaient de temps en temps et servaient Baal et Astaroth (3), le soleil et la lune ou leurs images, qu'on représentait d'abord sous des formes diverses, telles qu'une pierre ou une colonne, et plus tard sous une forme humaine. Baalim, au pluriel, signifie en général des faux dieux. Le nom de Baal, au singulier, le même que Bel ou seigneur, désignait, aussi bien que Moloch ou roi, le dieu souverain, origininairement le dieu du soleil ou son image. Baal, ou le soleil, était adoré sur les hauteurs ; on lui immolait des victimes humaines. On adorait Astarté, ou la lune, dans des bocages où se commettaient toutes sortes d'impuretés.

Lors donc qu'Israël s'abandonnait ainsi au culte des idoles et aux crimes qui en faisaient partie, l'Eternel le livrait en proie aux peuples d'alentour, qui l'affligeaient et l'accablaient de toute sorte de maux. Reconnaissait-il sa faute, implorait-il miséricorde ? Dieu lui suscitait des libérateurs sous le nom de Juges (4).

Les anciens, comme l'a bien observé un

manière, ce semble, très-plausible (*a*) : si ces raisons ne sont point démonstratives, il en résulte au moins que l'idolâtrie de Michas et des Danites n'est pas aussi incontestable que vous la supposez. Mais n'adoptons pas cette conjecture, quoique ingénieuse, quoique appuyée du savant Grotius ; avouons avec la plupart des commentateurs que les Danites, contre la défense expresse de la loi, adoraient le Seigneur sous la figure de l'idole enlevée à Michas, etc. » — (1) Judic., XVIII, 27-31. — (2) *Ibid.*, II, 7-10. Servieruntque Domino cunctis diebus ejus (Josue), et seniorum qui longo post eum vixerunt tempore, et noverant omnia opera Domini quæ fecerat cum Israël. — Omnisque illa generatio congregata est ad patres suos, et s[illegible]xerunt alii qui non noverant Dominum et opera quæ fecerat cum Israel. — (3) Judic., II, 11-13.

(*a*) ***Très-plausible***, Il prétend que la mère de Michas, habitant loin de Silo, où résidait alors le ta[illegible]acle, et se voyant privée par là de la consolation d'y aller souvent adorer le Seigneur, voulut remédier à cet inconvé[illegible]nt : que ce fut dans cette idée qu'elle consacra l'argent que son fils lui avait rendu, à bâtir pour sa famille et po[illegible] voisinage une chapelle ou maison de prière ; qu'il y avait de ces lieux de prières (*proseuchæ*) répandus dans le [illegible] dès les premiers temps de la république juive; que les mots du texte, que la Vulgate traduit par *sculptilia* [illegible]*nflatilia*, et même ces expressions latines, ne signifient pas seulement et exclusivement des idoles, mais toutes s[illegible] d'ouvrages sculptés et jetés en fonte, tels que pouvaient être un autel portatif, des chandeliers et autres ustensiles dont on se servait dans cette chapelle à l'imitation de ce qui se pratiquait dans le tabernacle ; qu'encore que cet oratoire soit appelé dans quelques versions *maison des dieux*, on peut rendre, et quelques iuterprètes ont rendu le texte par *maison de Dieu* : que les *élohim* (les dieux) que Michas avait fait faire, et qu'il redemandait à grands cris, pouvaient bien n'être que les ustensiles employés au culte, ce que l'auteur prouve par divers passages de l'Ecriture, etc. Ainsi, la faute de Michas n'aurait pas été d'avoir eu des idoles, mais d'avoir imité dans son oratoire le culte rendu à Dieu dans son tabernacle, de s'être cru par là dispensé, et d'avoir détourné ses voisins d'aller adorer à Silo. En effet, il n'est pas aisé de concevoir comment la mère de Michas aurait pu *consacrer au Seigneur* ses onze cents pièces d'argent pour en faire des idoles, et comment Michas et les Danites se seraient flattés, comme ils le faisaient, d'une protection spéciale, *parce qu'ils avaient avec eux des idoles* L'abbé Guénée, *Lettres de quelques Juifs à M. de Voltaire*. Seconde partie, lettre 5.

(4) Judic., II. 14-18.

auteur grec, disaient *juger* pour *gouverner* (1). Les Tyriens, après la destruction de l'ancien Tyr, établirent dans le nouveau des *juges* au lieu de rois, comme on le voit dans Josèphe (2). Suivant que nous l'apprennent les historiens latins, les Carthaginois, colonie de Tyr, appelaient ***suffètes*** les chefs de leur république. C'est le même nom qu'en hébreu *souphet*, dont le pluriel est *souphetim*. Pour le peuple d'Israël, ces juges étaient des magistrats extraordinaires, et à peu près ce que furent plus tard, pour les Romains, les dictateurs. Leur principale mission était de se mettre à la tête du peuple, pour l'arracher à l'oppression de l'étranger. Leur succession n'avait rien de régulier. Le plus souvent, c'est Dieu qui les donne à son peuple; d'autres fois, c'est le peuple lui-même qui les choisit : puis, arrivent des intervalles où il n'y en a point. Quelquefois aussi, ce choix n'est fait que par une partie des Israëlites, et l'élu n'a autorité que sur ceux qui se sont soumis à son gouvernement. Autant en était-il de ceux que Dieu suscitait extraordinairement. Comme les servitudes et l'oppression ne se faisaient quelquefois sentir que sur une partie du pays, les libérateurs n'exerçaient alors leur empire que sur ceux qu'ils avaient délivrés. De là, il a pu arriver même qu'il y en eût deux en même temps dans des contrées différentes, comme en deçà et au delà du Jourdain. Du reste, leur pouvoir n'allait point jusqu'à établir de nouvelles lois, ou à imposer de nouvelles charges au peuple; les lois et les volontés de Dieu, déclarées par l'oracle du grand-prêtre, devaient être la règle de leur gouvernement. Ils étaient les protecteurs des lois, les défenseurs de la religion, les vengeurs des crimes et des désordres, surtout de l'idolâtrie, dont ils devaient empêcher la naissance et arrêter les progrès. Aussi, le gouvernement de ces juges était-il, sans comparaison, plus doux que ne fut depuis celui des rois d'Israël. Ils étaient, pour la plupart, des hommes pleins de piété. C'est d'eux, en partie, que parle saint Paul, quand il dit *qu'ils ont, par la foi, vaincu les royaumes, accompli la justice et reçu l'effet des promesses* (3); et le fils de Sirac les loue également, disant : « Que leur cœur ne fut point perverti ; qu'ils ne se détournèrent point du Seigneur, et qu'ils méritèrent que leur mémoire fût en bénédiction, que leurs os refleurissent dans leurs sépulcres, que leur nom demeurât éternellement, et qu'il passât à leurs enfants avec la gloire qui est due aux saints (4). »

Apres la mort d'un juge, le peuple retombait presque toujours dans les mêmes prévarications, quelquefois même dans de plus grandes. Alors, Dieu le châtiait de nouveau, l'abandonnait de nouveau à la puissance des étrangers, jusqu'à ce qu'il rentrât en lui-même, et, faisant pénitence, méritât un nouveau libérateur (5). Cette conduite de Dieu à l'égard de son peuple était si connue des nations circonvoisines, que quand Holopherne vint, avec toute l'armée d'Assyrie, pour le subjuguer, Achior, chef des Ammonites, lui dit en plein conseil : « Toutes les fois que le peuple a adoré un autre dieu que le sien, il a été abandonné au pillage, au glaive et à l'opprobre; mais, toutes les fois qu'il s'est repenti de s'être écarté du culte de son Dieu, le Dieu du ciel lui a donné la force pour se défendre. Maintenant donc, informez-vous s'il a commis quelque faute contre son Dieu ; dans ce cas, marchons à lui, car son Dieu vous le livrera, et il sera assujetti à votre puissance. Mais, si ce peuple n'a point offensé son Dieu, nous ne pouvons lui résister; son Dieu, prendra sa défense, et nous deviendrons l'opprobre de toute la terre (6). »

Le premier juge fut Othoniel, de la tribu de Juda. Après la mort des anciens qui avaient vécu avec Josué, les enfants d'Israël se mêlèrent aux peuples de Chanaan, épousèrent leurs filles, donnèrent leurs filles en mariage à leurs fils, et finirent par adorer leurs dieux. Ils oublièrent Jehovah et servirent les Baalim et les Astaroth. Alors l'Eternel retira d'eux sa main, et les livra sous le joug de Chusan Rasathaïm, roi de Mésopotamie, sous lequel ils gémirent huit ans. Quand ils eurent crié vers l'Eternel, il leur envoya pour sauveur Othoniel, neveu et gendre de Caleb, qui rétablit la liberté de son peuple. Car l'esprit de Jéhovah était en lui. Et la terre se reposa durant quarante ans (7).

Le second fut Aod, de la tribu de Benjamin. Les enfants d'Israël ayant de nouveau fait le mal, l'Eternel fortifia contre eux Eglon, roi de Moab. Et, ayant pris avec lui les enfants d'Ammon et d'Amalec, il s'avança, frappa Israël et se rendit maître de la ville des palmes, c'est-à-dire Jéricho, ou bien Engaddi, entre Jéricho et la mer Morte, qui est également appelée ailleurs la ville des palmiers (8). Jéricho même pouvait être rebâtie, quant à un certain nombre de maisons; mais pour ce qui, dans le langage de l'Ecriture, forme proprement la ville, savoir les murs, ils ne seront relevés que sous Achab, où nous verrons s'accomplir la malédiction de Josué (9).

Les enfants d'Israël servirent Eglon, roi de Moab, pendant dix-huit ans. Au bout de ce temps, ils crièrent vers l'Eternel; et l'Eternel leur suscita un sauveur nommé Aod, fils de Géra, fils de Jémini ou de la tribu de Benjamin, qui se servait de la main gauche comme de la droite. Les enfants d'Israël envoyèrent par lui des présents à Eglon, roi de Moab. Aod fit un glaive à deux tranchants, de la longueur d'une coudée, et il le mit sous son habit au côté droit. Or, Eglon était très-gros. Lors

(1) Κρίνειν τό ἄρχειν ἔλεγον οἱ παλαιοί. Artémidore, *Traité des Songes*, II, 14. — (2) *Cont. Appion.* I, 21. — (3) Heb., XI 33. Qui per fidem vicerunt regna, operati sunt justitiam, adepti sunt repromissiones. — (4) Eccli., XLVI, 15. — (5) Judic., II, 19. — (6) Judith, V, 18-25. — (7) *Ibid.*, III, 1-11. — (8) II Paralip., XX, 2. — (9) III Reg., XVI, 34.

donc qu'Aod lui eut offert les présents, il renvoya le peuple qui les avait apportés. Lui, étant retourné de Péselim, lieu dont le nom signifie idoles, et qui était près de Galgala, il dit au roi : « J'ai une parole de secret pour vous, ô roi ! » Et le roi dit : « Silence ! » Et tous ceux qui étaient auprès de sa personne se retirèrent. Aod s'approcha donc du roi qui était seul, assis dans une chambre haute de rafraîchissement, et lui dit : « J'ai une parole de Dieu pour vous. » Aussitôt le roi se leva de son trône, et Aod étendant la main gauche, et prenant le glaive qu'il avait à son côté droit, le lui enfonça avec tant de force dans le ventre, que la poignée y entra tout entière avec la lame. Il ne la retira point ; mais, étant sorti par le vestibule, il ferma les portes de la salle haute, les lia et partit. Cependant, les serviteurs étant venus, trouvèrent la porte fermée, et ils dirent : « Sans doute qu'il couvre ses pieds (satisfait quelque besoin), dans le cabinet de la chambre. » Ils attendirent longtemps et jusqu'à s'ennuyer. Voyant enfin que personne n'ouvrait, ils prirent la clef et ouvrirent. Et voilà que leur maître était étendu par terre, et mort.

Tandis qu'ils étaient dans le trouble, Aod s'enfuit, franchit Péselim, d'où il était venu, et arriva à Séirath. Aussitôt il sonna la trompette sur la montagne d'Ephraïm, et les enfants d'Israël descendirent, Aod marchant à leur tête. Et il leur dit : « Suivez-moi, car l'Eternel a livré en nos mains les Moabites, nos ennemis. » Les Israélites descendirent avec lui, occupèrent les gués du Jourdain par où l'on va en Moab, et ne laissèrent passer aucun des Moabites. Ils en tuèrent environ dix mille, tous hommes gras et tous hommes vaillants, et pas un d'eux n'échappa. Et Moab fut humilié, en ce jour-là, sous la main d'Israël, et la terre se reposa durant quatre-vingts ans (1).

Des hommes du dernier siècle, autrement le dix-huitième, qui se nommaient eux-mêmes philosophes, ont dit et répété qu'Aod fut coupable d'un régicide, d'une trahison noire ; que c'est un très-mauvais exemple à proposer à tout peuple mécontent de son souverain ; qu'il a été la cause de plusieurs crimes de même espèce.

Mais ces mêmes hommes nous enseignent « qu'un conquérant n'acquiert aucune souveraineté sur une nation vaincue que par le consentement de celle-ci ; que, jusqu'à ce qu'elle l'ait reconnu librement pour son roi, tout acte d'autorité qu'il exerce est une violence et une usurpation ; qu'elle a droit de s'en rédimer par la force, quand elle pourra (2). » Qu'ils nous montrent donc le traité par lequel les Israélites avaient librement reconnu Eglon pour leur roi. Il ne fut, par rapport à eux, qu'un oppresseur étranger qui, sans avoir reçu aucune offense, ni souffert aucun dommage de la part d'un peuple libre et indépendant, établi dans son voisinage, s'était jeté sur ses terres, avait mis garnison dans quelques-unes de ses places, et lui imposait de grosses contributions. Les auteurs mêmes de l'objection disent que les Juifs ne furent jamais soumis aux rois qui les subjuguèrent : donc ils ne les regardèrent jamais comme leurs vrais souverains, mais comme des ennemis contre lesquels on pouvait user des droits de la guerre.

Le nom de régicide ne convient qu'à un sujet qui tue son propre roi, et non à celui qui tue un roi ennemi pour mettre en liberté ses compatriotes. Lorsque Mucius Scévola se glissa dans le camp de Porsenna pour le tuer dans le temps que ce roi assiégeait Rome, personne ne s'avisa de nommer cette action un régicide. Il n'est pas une nation de l'antiquité chez laquelle l'action d'Aod ne fût réputée légitime.

D'ailleurs, Aod n'était pas un simple particulier, mais le chef envoyé par la nation, pour remettre les tributs forcés à l'oppresseur. C'est lui qui, à Péselim, renvoie le peuple qui l'avait accompagné pour porter les présents : ce sont les paroles mêmes de l'hébreu (3). D'après le même texte, il n'est pas du tout certain qu'il ait employé le mensonge. Le mot *parole* y signifie également, et au pied de la lettre, *chose, ordre*. Sa phrase peut donc s'entendre littéralement : « j'ai une chose secrète pour vous, ô roi ! j'ai un ordre de Dieu sur vous (4). » Voilà ce que les catholiques feront bien de considérer avant de censurer la conduite d'Aod. Qu'ils n'oublient pas non plus que, surtout chez les anciens peuples, on croyait généralement que toute espèce de ruse était permise envers les ennemis de l'Etat.

Je parle des catholiques, car eux seuls ont le droit de censurer l'action d'Aod, s'il y a lieu. Les autres, hérétiques et incrédules, non-seulement n'ont pas le droit de la blâmer, fût-elle catholiquement blâmable ; ils doivent au contraire l'approuver ; car le principe sur lequel ils se fondent pour n'être point catholiques, justifie nécessairement tout ce qu'un homme peut faire, même de plus criminel. Le catholicisme est incontestablement, dans l'ordre religieux et moral, l'autorité la plus grande. Par conséquent, ne point le reconnaître pour règle suprême, c'est implicitement n'y reconnaître aucune autorité, aucune règle. Dès lors, bien, mal, vertu, vice, bonne œuvre, crime ne sont plus que des mots dépourvus de sens. L'hérétique et l'incrédule philosophe vont plus loin : non-seulement ils repoussent l'autorité la plus grande, le catholicisme, mais ils posent en principe que chaque individu est à soi-même sa loi, son autorité, sa règle souveraine. De là cette inévitable conséquence : Tout ce qu'un homme quelconque juge devoir faire, vol ou meurtre, sera bien fait ; car le

(1) Judic., III, 5-30. — (2) *Encyclop.*, art. *Autorité politique*. — **(3)** ***Vaischa'ahh eth haam noséi hammithnah*** Judic., III, 18. — (4) *Debar elohim li eleiça*. Judic., III, 20.

voleur a le même droit d'être voleur, le meurtrier a le même droit d'être meurtrier, que l'hérétique d'être hérétique, que l'incrédule d'être incrédule. De part et d'autre, c'est le même principe et la même conséquence; il n'y a de différents que les objets auxquels on l'applique.

Le repos de quatre-vingts ans que valut à Israël la victoire d'Aod, doit principalement s'entendre des tribus à l'orient du Jourdain, et qui avaient pour frontières les trois nations vaincues, Amalec, Moab et Ammon. En deçà du fleuve, il paraît que, durant la même période, certaines tribus eurent à souffrir et à combattre. Il est dit qu'après Aod, ce qui peut signifier après sa victoire, Samgar tua six cents Philistins avec un soc de charrue, ou plutôt, comme porte l'hébreu, avec le bâton dont il se servait pour conduire ses bœufs (1). Homère mentionne un antique héros qui poursuivait les Bacchantes et même Bacchus avec une arme semblable (2). Aujourd'hui encore, les bâtons dont se servent les laboureurs d'Orient pour conduire la charrue sont des armes terribles, selon la description qu'en donnent les voyageurs (3). Sans aller si loin, le paysan de Bretagne a une forte gaule, dont le petit bout est ferré en pointe, pour piquer les bœufs, et dont l'autre extrémité est garnie d'un fer en forme de coin ou de ciseau, pour nettoyer et dégager la charrue. Samgar n'avait qu'une arme de ce genre lorsqu'il repoussa les Philistins. Tite-Live eût fait de lui ce qu'il a fait de Quinctius Cincinnatus. L'Ecriture ne nous apprend pas même de quelle tribu il était, ni s'il gouverna, ni combien de temps; elle se borne à dire qu'il fut un sauveur d'Israël (4).

Après la mort d'Aod, dont l'époque n'est pas marquée, les enfants (ou des enfants) d'Israël retombèrent dans le péché, et furent abandonnés par l'Éternel entre les mains d'un roi de Chananéens. Il se nommait Jabin, et régnait à Asor, dans la haute Galilée (5). Cette ville, autrefois la capitale de plusieurs royaumes, avait été brûlée par Josué; mais les réfugiés de Chanaan l'avaient rebâtie et repeuplée. De cinq à six siècles après, nous la verrons prise sur le roi d'Israël par le roi de Ninive (6). Outre une infanterie considérable, mais dont l'Ecriture n'indique pas le nombre, Jabin avait neuf cents chariots armés de fer ou de faux. Le général de ses troupes se nommait Sisara. Fier de tant de forces, il opprima durement les Israélites pendant vngt ans; mais ceux-ci crièrent vers l'Eternel.

Il y avait dans ce temps une prophétesse, Débora, femme de Lapidoth. Le caractère et le mérite de cette femme devaient être bien extraordinaires, puisque, contre l'usage de l'Orient et de ces temps antiques, elle exerçait l'autorité souveraine; car elle était juge en Israël, et rendait la justice non loin de S[illegible], sous un palmier qu'on appela de son nom.

Cette prophétesse envoya vers Barac, en Cadès de Nepthali, l'appela devant elle, et lui dit : « Jéhovah, le Dieu d'Israël, ne t'a-t-il pas ordonné : Va, rends-toi sur la montagne de Thabor, et prends avec toi dix mille combattants, des enfants de Nepthali et des enfants de Zabulon; et je t'amènerai, au torrent de Cison, Sisara, général de l'armée de Jabin, avec ses chars et toute sa multitude, et je les livrerai entre tes mains ? » Barac lui répondit : « Si vous venez avec moi, j'irai; si vous ne voulez point venir avec moi, je n'irai point. » Elle lui dit : « J'irai avec toi; mais la gloire ne sera pas pour toi dans cette campagne, car l'Eternel livrera Sisara entre les mains d'une femme. » Débora se leva donc et s'en alla avec Barac en Cadès (7). Nous verrons sa prédiction s'accomplir doublement.

Le Thabor, où se devait donner la bataille, est une haute montagne ronde et belle, qui s'élève toute seule dans les grandes et magnifiques plaines de Galilée, que l'Ecriture appelle le grand champ d'Esdrelon ou de Mageddo. Du pied de cette montagne sort le torrent de Cison qui s'en va dans la mer Méditerranée, et le torrent de Cadumim qui s'en va dans la mer Méditerranée, et le torrent de Cadumim qui s'en va au Jourdain. De là il y avait environ dix lieues jusqu'à la ville d'Asor

Barac convoqua, dans Cadès, dix mille combattants de la tribu de Nephtali dont il était lui-même, et de celle de Zabulon. Débora l'accompagnait. Sisara ayant appris l'armement des Israélites, ainsi que leur marche, assembla ses neuf cents chariots de fer avec toute son armée, dont le quartier général était à Haroseth des Gentils, et s'avança au torrent de Cison. Mais Débora dit à Barac : « Lève-toi, car voici le jour où l'Eternel va livrer Sisara en tes mains; Jéhovah lui-même ne marche-t-il pas devant toi ? » Barac descendit donc de la montagne de Thabor, et les dix mille combattants avec lui. Et l'Eternel épouvanta Sisara avec tous ses chars et toute son armée, par le tranchant du glaive, et, selon Josèphe, par une pluie de grêle (8), à la présence de Barac. En sorte que Sisara, s'élançant de son char, s'enfuit à pied. Barac poursuivit les chars qui s'enfuyaient, et l'armée ou le camp, jusqu'à Haroseth des Gentils, et toute l'armée ou tout le camp tomba sous le glaive sans qu'il en échappât un seul (9).

Quant à Sisara, il s'enfuit à pied vers la tente de Jahel, femme de Haber le Cinéen. Haber s'était séparé de ses autres frères, Cinéens, enfants d'Hobab, allié de Moïse, qui demeuraient à l'extrémité méridionale, et il avait établi ses tentes à l'extrémité opposée, jusqu'à la vallée ou chênaie de Sennim, près de Cédès. Sisara s'enfuit là, parce

(1) *Bemalmad habbacar* ; Judic., III, 31. — (2) Iliade, l. VI, v. 135 ; Θεινόμεναι βουπλῆγι. — (3) Maundrell (5 avril); Buckingham, *Voyage à Jérusalem*, p. 57. — (4) Jud., III, 31. — (5) *Ibid.*, IV, 1 et 2. — (6) IV Reg., IV, 29. — (7) Judic., IV, 2-9. — (8) Josèphe, *Antiq.*, l. V, c. VI. — (9) Judic. IV, 10-15.

qu'il y avait ou avait eu paix entre Jabin, roi d'Asor, et la maison de Haber le Cinéen. L'hébreu, où il n'y a point de verbe, peut donner l'un et l'autre sens (1). Jahel, étant sortie à la rencontre de Sisara, lui dit : « Entrez chez moi, mon seigneur; entrez, ne craignez point » Il entra donc dans sa tente, et elle le couvrit d'un manteau. Sisara lui dit : « Donnez-moi, je vous prie, un peu d'eau, parce que j'ai une grande soif. » Elle lui apporta une outre de lait et lui donna à boire, et elle remit le manteau sur lui. Alors Sisara lui dit : « Soyez debout à l'entrée de votre tente, et si quelqu'un vient, vous interrogeant et disant : Y a-t-il quelqu'un ici? vous répondrez : il n'y a personne. » Mais Jahel, femme de Haber, prit un des grands clous de sa tente, avec un marteau, et elle entra lentement et en silence ; et, posant le clou sur la tempe de Sisara, elle le frappa avec son marteau et lui perça la tête jusqu'à terre ; et Sisara passa ainsi du sommeil à la mort. En même temps Barac arriva, poursuivant Sisara ; et Jahel, étant sortie au devant de lui, lui dit : « Venez, je montrerai l'homme que vous cherchez. » Il entra chez elle, et vit Sisara étendu mort, ayant la tête percée d'un clou. Dieu confondit donc, en ce jour-là, Jabin, roi de Chanaan, devant les enfants d'Israël, qui, croissant tous les jours, se fortifièrent de plus en plus contre Jabin, roi de Chanaan, et l'accablèrent jusqu'à sa ruine (2).

Il y avait paix entre Jabin, roi d'Asor et la maison de Haber le Cinéen ; c'est-à-dire, ce nous semble, il n'y avait point guerre, Jabin ne l'opprimait point comme il faisait des enfants d'Israël. Mais, entre ces derniers et Haber, il n'y avait pas seulement paix ; il y avait, depuis deux siècles, la plus étroite alliance. Haber et sa famille était incorporés à la nation. Peut-être même que Jahel était Juive d'origine. Quand elle invita le général, fuyant comme les héros d'Homère, à entrer chez elle, rien ne dit qu'elle pensât à le tromper ni à le tuer. Ce ne fut que lorsqu'il l'eut engagée à faire sentinelle à la porte et à mentir pour le dérober à la recherche du vainqueur, qu'elle paraît avoir conçu le dessein hardi qui acheva la délivrance d'un peuple avec lequel sa tribu ne faisait qu'un. Grecque ou Romaine, Jahel eût été portée aux nues par les écrivains de la Grèce et de Rome. Aujourd'hui encore, une femme qui affranchirait comme elle son pays de l'oppression étrangère, serait célébrée partout. Nous ne voyons donc pas qu'elle soit digne de blâme, surtout après les louanges que l'Ecriture va lui donner.

Une femme avait commencé la victoire, une femme l'avait achevée, une femme la chantera. Cinq siècles avant Homère, huit siècles avant Pindare, elle chantera sur un ton plus élevé que ne feront Pindare ni Homère.

« En ce jour-là, Débora et Barac, fils d'Abinoëm, chantèrent, disant :

« Lui qui a vengé Israël, lui qui a donné au peuple une prompte volonté au jour du péril, bénissez Jéhovah !

« Rois, écoutez ; princes, prêtez l'oreille. C'est moi qui en l'honneur de Jéhovah, c'est moi qui chanterai, moi qui célébrerai Jéhovah, le Dieu d'Israël.

« O Jéhovah, quand tu sortais de Séir, quand tu t'avançais par les campagnes d'Edom, la terre trembla ! les cieux mêmes se distillèrent ! les nuées se distillèrent en eau !

« Les montagnes s'écroulèrent devant la face de Jéhovah ! le Sinaï, devant la face de Jéhovah, le Dieu d'Israël !

« Aux jours de Samgar, fils d'Anath, aux jours de Jahel, les sentiers étaient mornes, le voyageur se glissait par des voies détournées.

« Les bourgades devenaient désertes en Israël ; elles devenaient désertes, jusqu'à ce que je me fusse levée, moi, Débora ; jusqu'à ce que je me fusse levée, moi, la mère en Israël !

« Il avait choisi des dieux nouveaux ! aussitôt la guerre était aux portes ! voit-on ni bouclier ni lance parmi quarante mille guerriers d'Israël !

« Mon cœur est aux princes d'Israël ! vous qui dans le peuple avez couru aux armes, bénissez Jéhovah !

« Vous qui montez sur des ânesses éclatantes, vous qui êtes assis sur le tribunal, vous qui vous avancez dans le chemin, parlez !

« Là, où l'on entendait la voix de l'ennemi, là parmi les pasteurs abreuvant leurs troupeaux, on publiera les justices de Jéhovah, ses jugements en faveur des bourgades d'Israël. Alors le peuple de Jéhovah descendit aux portes.

« Lève-toi, lève-toi, Débora ! Lève-toi, lève-toi ! entonne le cantique.

« En avant, Barac ! Prends captifs ceux qui te tenaient en captivité, fils d'Abinoëm.

« Alors ce qui avait été délaissé dominera sur les forts !

« Ephraïm les extermine dans Amalec, et toi, Benjamin, au milieu de ton peuple !

« Il vient de Machir des chefs, et de Zabulon des capitaines avec le sceptre du commandement. Avec Débora, étaient les princes d'Issachar : Issachar s'est précipité, avec Barac, dans la plaine !

« Ruben est demeuré à l'écart, irrésolu dans les pensées de son cœur. Pourquoi demeurais-tu au milieu de tes parcs, à écouter le bêlement de tes troupeaux, irrésolu dans les pensées de son cœur ?

« Galaad reposait au delà du Jourdain ; et pourquoi Dan restait-il dans les navires ?

« Aser demeurait sur le rivage de la mer ; il habitait dans ses ports.

« Mais le peuple de Zabulon, et avec lui

(1) *Ki schalom ben Iabin melec hatzor ouben beth haber hakkeni* ; Judic., IV, 17. — (2) Judic., IV, 15-24.

Nephthali, a exposé son âme à la mort sur les hauteurs de la campagne.

« Les rois sont venus ; ils ont combattu ; les rois de Chanaan ont combattu en Thanach, près des eaux de Mageddo. Ils n'en ont pas emporté l'or qu'ils convoitaient !

« Les étoiles ont combattu du ciel; elles ont combattu dans leur rang contre Sisara.

« Le torrent de Cison a roulé leurs cadavres, le torrent de Cadumim et de Cison. Foule aux pieds les forts, ô mon âme!

« Alors se fendirent les pieds des chevaux, pressés par l'aiguillon, par l'aiguillon des forts.

« Maudissez Méros, dit l'ange de Jéhovah ; maudissez ses habitants! parce qu'ils ne sont pas venus au secours de Jéhovah, au secours de Jéhovah et de ses héros.

« Bénie entre les femmes, Jahel, épouse de Haber le Cinéen! Bénie soit-elle entre les femmes, au milieu de sa tente!

« Il a demandé de l'eau, elle lui a donné du lait; elle lui a présenté de la crème dans la coupe des princes.

« Elle a saisi de la main gauche le clou, et de la droite le marteau du forgeron. Elle a percé Sisara, elle lui a percé la tête, elle lui a traversé les tempes.

« Il se débattait à ses pieds, tombait, restait étendu : puis à ses pieds se débattait encore, tombait en se roulant, et resta là expiré !

« Regardant par ses fenêtres, la mère de Sisara gémissait tout haut à travers le treillis. Pourquoi son char tarde-t-il à revenir encore ? Pourquoi les pieds des coursiers sont-ils si lents ?

« Les plus sages des matrones lui répondaient, et elle se disait à elle-même : Ne faut-il pas qu'ils fassent capture, qu'ils partagent le butin ? La plus belle des captives pour le chef des braves; les dépouilles de diverses couleurs pour Sisara; les dépouilles de diverses couleurs, les teintures, les broderies pour orner le cou des femmes conquises.

« Ainsi périssent tous tes ennemis, ô Jéhovah ! Mais ceux qui t'aiment, qu'ils brillent comme le soleil dans le splendeur de son lever ! »

Après cette glorieuse victoire, la terre reposa pendant quarante ans (1).

Vers cette époque a pu arriver l'histoire de Ruth la Moabite, une des ancêtres de David et du Messie.

Au temps où gouvernaient les juges, il y eut une famine dans le pays. Et un homme sortit de Bethléhem-Juda pour séjourner quelque temps au pays de Moab, lui, sa femme et ses deux fils. L'homme s'appelait Elimélech, sa femme, Noëmi, et ses deux fils, Mahalon et Chelion, d'Ephrata ou Béthléhem-Juda, Etant donc venus aux campagnes de Moab, ils s'y arrêtèrent. Elimélech, époux de Noëmi, mourut et elle resta avec ses deux fils. Et ils prirent pour femme des filles de Moab : l'une avait nom Orpha, et l'autre avait nom Ruth ; et ils demeurèrent là environ dix ans ; et ils moururent également tous deux, Mahalon et Chélion ; et Noëmi demeura privée de ses deux enfants et de son mari ; et elle se leva avec ses belles-filles pour sortir de Moab, parce qu'elle avait entendu que l'Eternel avait visité son peuple et lui avait donné du pain.

Elle sortit donc du lieu où elle était, et avec elle ses deux belles-filles, et elles prirent le chemin pour retourner en la terre de Juda. Mais Noëmi dit à ses deux brus : « Allez, retournez chacune en la maison de sa mère ; que l'Eternel vous soit miséricordieux comme vous l'avez été envers ceux qui sont morts et envers moi. Que Jéhovah vous donne de trouver chacune le repos dans la maison de son mari ; » et elle les embrassa ; et elles élevèrent la voix et pleurèrent, et dirent : « Nous irons avez vous chez votre peuple. » Noëmi répondit : « Retournez, mes filles ; pourquoi viendriez-vous avec moi ? Ai-je encore des enfants dans mon sein pour que vous espériez de moi des maris ? Retournez, mes filles, allez, car je suis déjà trop vieille pour prendre un époux. Quand même je pourrais concevoir cette nuit et mettre au monde des enfants, voudriez-vous les attendre jusqu'à ce qu'ils fussent grands ; voudriez-vous vous refuser à un époux ? Non, mes filles, votre affliction pèse sur moi plus que la mienne, et la main de l'Eternel s'est étendue sur moi. » Et elles élevèrent la voix, et elles pleurèrent de nouveau. Orpha donna le baiser d'adieu à sa belle-mère, mais Ruth s'attacha à elle.

Noëmi lui dit : « Voilà votre belle-sœur qui est retournée à son peuple et à ses dieux ; suivez votre belle-sœur. » Mais Ruth lui répondit : « N'insistez pas davantage pour que je vous laisse et que je me retire de vous ; car partout où vous irez, j'irai ; partout où vous logerez, je logerai. Votre peuple est mon peuple, et votre Dieu, mon Dieu. Où vous mourrez, je mourrai et j'y serai ensevelie. Que l'Eternel me fasse ceci, qu'il y ajoute encore cela, si jamais rien me sépare de vous que la mort seule. »

Noëmi voyant donc que Ruth avait résolu d'aller avec elle, ne lui parla plus de retourner vers les siens. Et elles partirent ensemble, et elles vinrent à Bethléhem. Dès qu'elles y furent entrées, toute la ville s'en émut, et les femmes disaient : « Est-ce bien là cette Noëmi ? » Noëmi leur dit : « Ne m'appelez plus Noëmi, *délicieuse*, mais appelez-moi Mara, *amère*, parce que le Tout-Puissant m'a remplie d'une grande amertume. Je suis sortie pleine de biens, et l'Eternel me ramène dénuée de tout. Pourquoi donc m'appeler Noëmi, moi que l'Eternel a humiliée et que le Tout-Puissant afflige ? »

C'est ainsi que Noëmi revint des campagnes

(1) Judic., v, 1-32.

de Moab avec Ruht la Moabite, sa belle-fille. Elles arrivèrent à Bethlehem au commencement de la moisson des orges (1).

Ruth la Moabite dit alors à Noëmi : « Si vous le voulez, j'irai au champ, et je recueillerai des épis à la suite de celui aux yeux de qui je trouverai grâce. » Noëmi lui répondit : « Va ma fille, » Et ainsi Ruth s'en alla, et elle recueillait des épis dans un champ à la suite des moissonneurs. Or, il se trouva que cette portion de champ appartenait à Booz, homme puissant et de grandes richesses, de la famille d'Elimélech, mari défunt de Noëmi. Et voila que Booz lui-même venait de Bethléhem, et il dit aux moissonneurs. « Jéhovah soit avec vous ! » Ils lui répondirent : « Jéhovah vous bénisse ! »

Et Booz dit au jeune homme qui présidait les moissonneurs : « A qui est cette fille ? » Le jeune homme répondit : « C'est cette fille Moabite qui est venue avec Noëmi des campagnes de Moab. Elle nous dit : Permettez-moi de recueillir les épis à la suite des moissonneurs. Et elle est venue, et elle est restée depuis le matin jusqu'à présent, sans retourner un moment à la maison. » Et Booz dit à Ruth : « N'avez-vous pas bien entendu, ma fille ? N'allez pas dans un autre champ pour glaner, et ne vous éloignez pas de ce lieu ; mais joignez-vous à mes filles. Regardez le champ où elles moissonneront, et suivez-les. N'ai-je pas commandé à mes jeunes gens que nul ne vous fasse de peine ? Et si vous avez soif, allez où sont les vases et buvez de ce que mes gens puiseront. »

Et Ruth tombant sur sa face et se prosternant contre terre, lui dit : « D'où vient que j'ai trouvé grâce devant vos yeux et que vous daignez me connaître, moi, une étrangère ? » Booz lui répondit : « On m'a bien rapporté tout ce que vous avez fait pour votre belle-mère après la mort de votre mari ; et comme vous avez quitté votre père, votre mère et la terre de votre naissance ; et comme vous êtes venue vers un peuple que vous ne connaissiez pas hier ni avant-hier. Que Jéhovah vous rende selon vos œuvres ! Et puissiez-vous recevoir une pleine récompense de Jéhovah, le Dieu d'Israël, sous les ailes de qui vous êtes venue chercher votre refuge ! » Elle dit : « Puissé-je trouver grâce devant vos yeux, mon seigneur ; car vous m'avez consolée et vous avez parlé au cœur de votre servante, moi qui ne mérite pas d'être l'une des filles qui vous servent ! » Booz ajouta : « Quand ce sera l'heure de manger, venez ici et mangez le pain, et trempez votre morceau dans le vinaigre. » Elle s'assit donc auprès des moissonneurs ; on lui donna du blé rôti, et elle mangea, et elle fut rassasiée, et elle garda le reste. Ensuite elle se leva pour glaner selon sa coutume.

Et Booz donna cet ordre à ses jeunes gens : « Quand elle viendrait ramasser entre les gerbes mêmes, ne lui en faites pas de confusion. Et vous jetterez exprès des épis de vos javelles, et vous les laisserez, afin qu'elle les ramasse : et que personne de vous ne lui parle avec dureté (2). »

Qui ne serait charmé de ces mœurs du patriarche ? Homère a imaginé un tableau du même genre. « Ailleurs est une enceinte où se trouve une riche moisson. Des ouvriers y moissonnent, tenant en main des faucilles tranchantes. Ici, le long des sillons, les javelles tombent pressées sur la terre; là, des lieurs les serrent dans les liens : trois lieurs de gerbes sont à l'ouvrage. Derrière eux, des enfants leur présentent sans cesse des javelles qu'ils portent dans leurs bras. Le roi, au milieu d'eux, tient son sceptre en silence, et, debout sur le sillon, goûte la joie dans son cœur. Les hérauts, à l'écart sous un chêne, dressent le festin; ils s'empressent autour d'un grand bœuf qu'ils viennent d'immoler, et les femmes préparent avec abondance la blanche farine pour le repas des moissonneurs (3). »

On voit encore ici quelque chose des mœurs patriarcales. C'est le roi lui même qui préside à la moisson (4) ; ses hérauts d'armes apprêtent le dîner sous un chêne. Mais combien la vérité et la simplicité de l'Ecriture l'emportent sur la fiction du poëte ! Ce bœuf qu'on immole, cette farine que l'on pétrit dans les champs, sont beaucoup moins antiques et moins naturels que ces grains que l'on rôtit, que ce pain que l'on trempe dans le vinaigre : usages qui subsistent encore en Orient. Dans Homère, le roi, un sceptre à la main, garde un grave silence ; on sent le maître. « Que l'Eternel soit avec vous (5) ! » dit Booz à ses moissonneurs. « Que l'Eternel vous bénisse (6) ! » répondent ceux-ci. On entend le père de famille qui regarde ses ouvriers comme ses enfants. Et puis, où trouver dans le poëte ce pauvre qui glane, cette étrangère que le maître invite à glaner dans ses champs, à manger avec ses filles, et pour laquelle il veut que ses ouvriers laissent tomber des épis ? Combien la naïve vérité de la Bible est une poésie plus belle que la plus belle des poésies !

Ruth glana donc dans le champ de Booz jusqu'au soir ; puis, frappant d'une baguette et secouant ce qu'elle avait recueilli, elle trouva comme la mesure d'un éphi d'orge, environ vingt-huit litres et demi, mesure décimale. Et les portant, elle retourna à la ville et les montra à sa belle-mère; elle lui présenta également et lui donna ce qui lui était resté après qu'elle se fut rassasiée. Sa belle-mère lui dit : « Où avez-vous glané aujourd'hui et où avez-vous travaillé ainsi ? Béni soit celui qui a eu pitié de vous ! » Et elle apprit à sa belle-mère où elle avait glané, et dit : « Le nom de l'homme

(1) Ruth., I, 1-22. — (2) *Ibid.*, II, 1-16. — (3) Iliade, l, XVIII, v. 550-560. — (4) Βασιλεὺς δ'ἐν τοῖσι σιωπῇ Σκῆπτρον ἔχων ἑστήκει ἐπ' ὄγμου γηθόσυνος κῆρ. — (5) *Yehova immakem.* — (6) *Yebarekaku Yehova.*

dans le champ duquel j'ai travaillé aujourd'hui est Booz. » Noëmi répondit : « Qu'il soit béni de l'Eternel ! car il a gardé pour les morts la même bonté qu'il avait pour les vivants. » Et elle ajouta : « Cet homme est notre proche parent ; il est de nos rédempteurs (1). » Ce mot signifie celui qui a droit de racheter les champs aliénés par un homme de sa famille, celui qui est chargé de venger le sang de son proche parent, celui qui est obligé d'épouser la veuve de son parent mort sans enfants. Ruth la Moabite continua : « Il y a plus ; il m'a dit : Vous vous joindrez à mes gens jusqu'à ce qu'ils aient moissonné tous mes grains. » — « C'est bien, lui dit sa belle-mère ; il vaut mieux que vous sortiez avec ses filles, de peur que quelqu'un ne vous inquiète dans le champ d'un autre. » Elle se joignit donc aux filles de Booz pour aller glaner après elles, jusqu'à ce que la moisson des orges et des blés fût finie (2).

Après cela, Ruth demeurant avec sa belle-mère, celle-ci un jour lui dit : « Eh quoi, ma fille, est-ce que je ne chercherai pas un repos pour vous, afin que vous soyez bien ? Maintenant donc, Booz n'est-il pas notre proche parent, lui dont vous avez accompagné les filles ? Or, voilà que lui-même vannera son aire d'orge cette nuit. Lavez-vous, parfumez-vous, revêtez-vous de vos habits les plus beaux et descendez dans l'aire. Que cet homme ne vous voie point jusqu'à ce qu'il ait achevé de manger et de boire. Et quand il se lèvera pour dormir, remarquez le lieu où il dormira ; et vous irez, et vous soulèverez le manteau qui couvre ses pieds, et vous y dormirez ; et lui-même vous dira ce que vous devez faire. » Elle lui répondit : « Tout ce que vous me direz, je le ferai. » Et elle descendit dans l'aire, et fit tout ce que sa belle-mère lui avait commandé. Et quand Booz eut mangé et bu, et que la joie fut en son cœur, il s'en alla dormir près d'un monceau de gerbes. Ruth vint secrètement, et, soulevant le manteau du côte des pieds, elle se coucha là. Et il arriva que vers le milieu de la nuit, cet homme fut effrayé et se troubla ; et voilà qu'une femme était couchée à ses pieds ! Il dit : « Qui êtes-vous ? » Elle répondit : « Je suis Ruth, votre servante; étendez votre manteau sur votre servante, parce que vous êtes le rédempteur de ma famille (3). »

Nous avons vu qu'une des obligations du rédempteur était d'épouser la veuve d'un parent mort sans enfants, afin de lui susciter une postérité en Israël. Ruth lui rappelle ce devoir : « Etendez votre manteau sur votre servante ; paroles où elle fait allusion à une cérémonie qui se pratique encore aujourd'hui dans la Synagogue. Pendant la bénédiction du mariage, un pan du manteau de l'époux est étendu sur la tète de l'épouse. Une cérémonie semblable a lieu au mariage chrétien, lorsque les époux sont mis sous le voile. La tendresse pour son mari défunt avait fait quitter à Ruth sa patrie pour s'attacher à sa belle-mère ; cette même tendresse la porte, par obéissance, à une démarche qui, à la vérité, n'est pas dans les mœurs chrétiennes, non plus que la loi sur laquelle elle était légitimement fondée, mais qui alors était un droit qu'elle pouvait même exercer en public, comme il se lit dans cette loi de Moïse : « Lorsque deux frères demeureront ensemble et que l'un d'eux sera mort sans enfants, la femme du mort n'en épousera point d'autre que le frère de son mari, qui la prendra pour femme et suscitera une postérité à son frère. Et il donnera le nom de son frère à l'aîné des fils qu'il aura d'elle, afin que le nom de son frère ne se perde point dans Israël. S'il ne veut pas épouser la femme de son frère, qui lui est due selon la loi, cette femme ira à la porte de la ville, s'adressera aux anciens et leur dira : « Le frère de mon mari ne veut pas susciter dans Israël le nom de son frère en me prenant pour sa femme. » Et aussitôt ils le feront appeler et l'interrogeront. S'il répond : « Je ne veux point épouser cette femme, » la femme s'approchera de lui et lui ôtera son soulier du pied, et lui crachera au visage, en disant : « C'est ainsi que sera traité celui qui ne veut pas établir la maison de son frère. » Et sa maison sera appelée, dans Israël, la maison du déchaussé (4).

Aussi Booz, qui connaissait cette loi, fut bien loin de blâmer la veuve de son parent Mahalon ; il lui dit, au contraire : « Bénie soyez-vous de Jéhovah, ma fille ! Vous avez surpassé votre première miséricorde, votre tendresse envers votre mari vivant et envers sa mère, par une seconde plus grande envers votre mari défunt. Vous n'avez pas recherché des jeunes gens pauvres ou riches ; mais, pour susciter une postérité à votre premier époux suivant la loi, vous leur avez préféré un vieillard. Ne craignez donc pas ; tout ce que vous m'avez dit, je le ferai pour vous ; car tout le peuple qui habite entre les portes de cette ville sait que vous êtes une femme de vertu. A la vérité, je vous suis un rédempteur ; mais il y a un autre rédempteur plus proche que moi. Reposez-vous cette nuit ; et, au matin, s'il veut user de son droit de rédemption pour vous retenir, à la bonne heure ! S'il ne veut pas, je vous épouserai comme rédempteur : vive Jéhovah ! Dormez jusqu'au matin. » Et elle dormit à ses pieds jusqu'au matin. Mais, avant que les hommes se reconnussent l'un l'autre, elle se leva, et Booz lui dit : « Prenez garde que personne ne sache qu'une femme est venue dans cette aire. » Il ajouta : « Etendez le manteau qui vous couvre, et tenez-le des deux mains. » Ruth l'ayant étendu et le tenant, il mesura six boisseaux d'orge et l'aida à s'en charger; et, les portant, elle en-

(1) Ruth, II, 17-20; *Miggoalenou hou, il est de nos rédempteurs.* La Vulgate ne rend pas ces mots. — (2) Ruth, II, 21-23. — (3) *Kiguel otta ;* Ruth, III, 1-9. — (4) Deut., XXV, 5-10.

tra dans la ville. A son arrivée, sa belle-mère lui dit : « Qu'y a-t-il, ma fille? » Elle lui raconta tout ce que cet homme avait fait pour elle, ajoutant : « Voilà six boisseaux d'orge qu'il m'a donnés; car il m'a dit : je ne veux pas que vous retourniez les mains vides vers votre belle-mère. » Noëmi dit alors : » Attendez ma fille, jusqu'à ce que vous voyiez quelle fin aura cette parole; car cet homme ne se reposera point qu'il n'ait accompli cette parole aujourd'hui (1). »

Booz monta donc à la porte et s'y assit. Et voilà que ce rédempteur dont il avait parlé vint à passer. Booz dit : « Un tel, détourne-toi un peu et assieds-toi ici. » Et il se détourna et s'assit. En même temps, Booz prenant dix hommes des anciens de la ville, leur dit : « Asseyez-vous ici. » Et ils s'y assirent. Alors il dit au rédempteur : « Noëmi, qui est revenue du pays de Moab, a vendu une partie du champ de notre frère Elimélech. J'ai voulu te l'apprendre et te le dire devant les assistants et devant les anciens de mon peuple. Si tu veux racheter, rachète : que si tu ne veux pas racheter, dis-le moi, afin que je sache ce que je dois faire; car il n'y a de rédempteur plus proche que toi le premier, et moi le second. » L'autre répondit : « Je rachèterai. » Mais Booz reprit : « Au jour que tu acquerras le champ des mains de Noëmi, tu acquerras aussi Ruth la Moabite, femme du mort, afin que tu fasses revivre le nom du mort dans son héritage. » Le rédempteur dit : « Je ne pourrai exercer mon droit de rédemption, de peur d'affaiblir trop mon propre héritage (en le partageant avec de nouveaux enfants, l'aîné seul de Ruth devant succéder à son premier mari). Exercez vous-même le droit de rédempteur à ma place; car pour moi je ne le pourrai pas. »

Or, il y avait une ancienne coutume en Israël, touchant la rédemption et la cession : c'est que, pour confirmer la chose, l'homme ôtait son soulier et le donnait à son parent. C'était le témoignage de cession en Israël. Le rédempteur dit donc à Booz : « Acquérez vous-même; » et il ôta son soulier (2).

Un usage analogue existe encore dans l'Abyssinie. Le roi ou empereur du pays jette son soulier sur les choses dont il veut prendre possession. Il y est fait allusion dans les psaumes de David, lorsque Dieu dit : « Je jetterai sur Edom mon soulier, » c'est-à-dire je m'en emparerai dans ma colère (3).

Booz dit alors aux anciens et à tout le peuple : « Vous êtes témoins aujourd'hui que j'acquiers de la main de Noëmi tout ce qui était à Chélion et à Mahalon; qu'en même temps j'acquiers, pour être ma femme, Ruth la Moabite, femme de Mahalon, afin de ressusciter le nom du mort dans mon héritage, et que le nom du mort ne soit point effacé d'entre ses frères, ni de la porte de son lieu. Vous en êtes témoins aujourd'hui. »

Tout le peuple qui était à la porte et les anciens répondirent : « Nous en sommes témoins. Que l'Eternel rende cette femme, qui entre en ta maison, comme Rachel et Lia, qui ont fondé la maison d'Israël! Qu'elle soit un exemple de vertu dans Ephrata, et qu'elle ait un nom illustre dans Bethléhem! Que ta maison devienne comme la maison de Pharès, que Thamar enfanta à Juda, par la postérité que l'Eternel te donnera de cette jeune femme! »

Booz prit donc Ruth, et la reçut pour épouse; et il s'approcha d'elle, et l'Eternel lui donna de concevoir et d'enfanter un fils. Et les femmes dirent à Noëmi : « Béni soit l'Eternel qui n'a pas souffert que vous soyez sans rédempteur aujourd'hui, et que votre nom cessât d'être nommé en Israël. Vous avez qui rajeunira votre âme et soutiendra votre vieillesse; car il vous est né un enfant de votre bru, qui vous aime, et qui vous vaut beaucoup mieux que sept fils. » Et Noëmi prenant l'enfant, le posa sur son sein, et lui tenait lieu de nourrice. Ses voisines s'en réjouissaient avec elle, disant : « Il est né un fils à Noëmi, » et elles appelèrent son nom Obed (4).

Booz, son père, était fils de Salomon et de Rahab, que l'on croit communément cette Rahab hospitalière qui reçut à Jéricho les espions de Josué; ce qui fixerait l'histoire de Ruth à peu près à l'époque où nous l'avons placée; car Booz étant dit fils de Salomon et de Rahab, cette désignation expresse de la mère aussi bien que du père, donne naturellement à conclure qu'il était leur fils immédiat. Il en est de même pour Obed, en tant que fils de Booz et de Ruth; mais il n'en est pas de même pour Obed, en tant que père d'Isaï, père de David. Les Hébreux n'ayant qu'un seul mot pour désigner père, grand-père, et, en général, ancêtre, on peut supposer avec quelques-uns, pour se retrouver plus facilement dans la chronologie, qu'Obed ne fut pas le père immédiat d'Isaï et de Jessé, mais son aïeul ou son bisaïeul. Il y aurait alors quelques générations d'omises, comme nous savons qu'il y en a dans la généalogie du Christ, en saint Matthieu. Salomon, père de Booz, était lui-même fils de Nahasson, prince de la tribu de Juda, au sortir de l'Egypte et dans le voyage du désert.

Le livre de Ruth a été écrit ou du moins achevé depuis la naissance de David, puisque ce prince y est nommé; mais avant qu'il régnât, puisque sa qualité de *roi* n'y est point exprimée, ce que l'auteur de ce livre n'eût point omis, si David en eût été revêtu. « L'histoire de Ruth, a dit Voltaire, est écrite avec une simplicité naïve et touchante. Nous ne connaissons rien, ni dans Homère, ni dans

(1) Ruth., III, 10-18. — (2) *Ibid.*, IV, 1-8. — (3) Ps. LX selon l'hébreu, LIX selon la Vulgate, v, 10. — (4) Ruth, IV, 9-17.

Hérodote, qui aille au cœur comme cette réponse de Ruth à sa mère : « J'irai avec vous, et partout où vous resterez, je resterai; votre peuple sera mon peuple, votre Dieu sera mon Dieu, je mourrai dans la terre où vous mourrez. » Il y a du sublime dans cette simplicité. Nous avons dit bien des fois que ces temps et ces mœurs n'ont rien de commun avec les nôtres, soit en bien, soit en mal; leur esprit n'est pas notre esprit, leur bon sens n'est point notre bon sens; c'est pour cela même que le Pentateuque, les livres de Josué et des Juges, sont mille fois plus instructifs qu'Homère et qu'Hérodote (1). »

Ces paroles échappées à Voltaire, dans l'ouvrage même où il attaque le plus l'Ecriture sainte, contiennent un hommage indirect à cette même Ecriture, un hommage inattendu à l'authenticité du Pentateuque, des livres de Josué et des Juges, et une réfutation sommaire de toutes les objections que cet impie a élevées contre. En effet, si les livres de Ruth, de Josué et des Juges, et enfin le Pentateuque nous présentent des mœurs plus simples, plus naïves qu'Hérodote et Homère, leurs auteurs sont donc plus anciens que ces deux pères de l'histoire et de la poésie profane. Voltaire a donc doublement tort, il se contredit donc doublement, lorsqu'il avance que ces livres ont été fabriqués, tantôt par Esdras, postérieur à Homère de quatre ou cinq siècles et contemporain d'Hérodote, tantôt sous le règne de Josias, qui ne monta sur le trône que deux ou trois siècles après les temps où l'on place communément Homère. Si, pour la connaissance de l'antiquité, ces livres sont mille fois plus instructifs que ce qu'il y a de plus ancien parmi les écrivains profanes, Homère et Hérodote, on ne peut raisonnablement tirer contre ces livres aucune objection ni d'Hérodote ni d'Homère, mille fois moins instructifs, et encore moins de ceux qui sont venus après. Si les temps, les mœurs, l'esprit que ces livres décrivent n'ont rien de commun avec les nôtres, il est absurde d'en contester la vérité, parce que ce ne sera pas notre esprit, nos mœurs, nos temps. Ce qui ruine par la base à peu près tous les raisonnements de l'incrédulité moderne.

Quant au chrétien fidèle, il admirera la tendresse conjugale de Ruth, sa piété filiale envers sa belle-mère, la bonté patriarcale de Booz. Ce qui le touchera surtout, c'est de voir parmi les futurs ancêtres du Christ, et Rahab la Chanéenne, et Ruth la Moabite. Ceci annonçait dès lors qu'il viendrait, non pour appeler les justes, mais les pécheurs; non pour les condamner, mais pour les sauver (2), et les sauver, non-seulement parmi le peuple d'Israël, mais encore dans tout le monde. A la vérité, il y avait une défense générale d'épouser une femme née dans l'idolâtrie, comme il y en a aujourd'hui d'épouser une personne née dans l'hérésie. Mais aujourd'hui, comme alors sans doute, cette loi souffre des exceptions. Lorsqu'il n'y a point de danger de subversion pour la partie fidèle, ni pour les enfants qui doivent en naître, l'Eglise tolère. Lorsque la partie née dans l'erreur, au lieu d'être un péril pour l'autre, témoigne, comme Ruth, par des faits, qu'elle sera aussi bonne chrétienne que fidèle épouse, alors l'Eglise applaudit comme autrefois le peuple de Bethléhem.

Après les années de repos que Dieu avait procurées aux Israélites, par Aod, Samgar, Débora et Barac, ils firent de nouveau le mal en présence de l'Eternel, qui les abandonna durant sept ans aux mains des Madianites. L'oppression était telle que, pour s'y soustraire ils se refugiaient dans les antres, dans les cavernes, dans les gorges des montagnes (3). Il y a dans la Judée des cavernes qui peuvent contenir des milliers de personnes. Quittaient-ils ces retraites pour cultiver les champs? aussitôt les Madianites, les Amalécites et autres peuples de l'Orient accouraient, hommes et chameaux, innombrables comme des nuées de sauterelles, dévastaient les productions de la terre jusqu'à l'entrée de Gaza, près de la Méditerranée, ne laissant rien de tout ce qui était nécessaire à la vie, ni brebis, ni bœufs, ni ânes. Dans leur angoisse, les enfants d'Israël s'adressèrent à l'Eternel, qui leur envoya d'abord un prophète pour leur prêcher la pénitence.

Ensuite l'ange de Jéhovah apparut à Gédéon, sous un chêne qui était à Ephra, dans la tribu de Manassé. Gédéon battait le blé, non dans l'aire découverte comme il est d'usage en Orient, mais dans le pressoir; il craignit que les Madianites ne vinssent le surprendre, lui enlever son grain, l'emmener lui-même, et peut-être le mettre à mort. L'ange le salua, disant: « Jéhovah est avec toi, ô le plus vaillant des hommes! » Mais Gédéon lui répondit: « De grâce, mon seigneur, si Jéhavah est avec nous, pourquoi donc tout cela nous arrive-t-il? où sont les merveilles que nos pères nous ont racontées, disant: Jéhovah nous a tirés de l'Egypte? Maintenant Jéhovah nous a abandonnés et livrés aux mains des Madianites. » Jéhovah le regarda et dit: « Va dans cette force dont tu es rempli, et tu sauveras Israël de la main de Madian. N'est-ce pas moi qui t'ai envoyé? » — « De grâce, ô Adonaï, répondit Gédéon, comment sauverai-je Israël! Voilà, ma famille est la dernière de Manassé, et moi, je suis le dernier dans la maison de mon père. » Mais Jéhovah lui dit: « Parce que je serai avec toi; et tu frapperas Madian comme un seul homme. » Et Gédéon: « Si j'ai trouvé grâce à vos yeux, faites-moi connaître par un signe que c'est vous qui me parlez. Ne vous éloignez pas, jusqu'à ce que je retourne vers vous, apportant mon sacrifice, et que je

(1) *La Bible enfin expliquée.* — (2) *Non enim veni vocare justos, sed peccatores,* Matth., IX, 13. — (3) Judic., VI, 1-2.

le pose devant vous. » Il répondit : « J'attendrai ton retour. » Gédéon entra donc chez lui, fit cuire un chevreau avec des pains sans levain d'une mesure de farine, plaça la chair dans une corbeille, et le jus de la chair dans un vase, et lui apporta tout sous le chêne, et le lui offrit. L'ange de Dieu lui dit : « Prends la chair et les pains sans levain, mets-les sur cette pierre, et répands-y le jus. » Gédéon l'ayant fait, l'ange de Jéhovah étendit la verge qu'il tenait à la main, et, avec l'extrémité, toucha la chair et les pains sans levin ; et aussitôt le feu sortit de la pierre et consuma la chair avec les pains : et l'ange de Jéhovah disparut de devant ses yeux. Quand Gédéon vit que c'était l'ange de Jéhovah, il dit : « Hélas ! Adonaï-Jéhovah ; j'ai vu l'ange de Jéhovah face à face ! » Mais Jéhovah lui dit: « La paix soit avec toi ; ne crains point, tu ne mourras pas. » Alors Gédéon éleva dans ce lieu même un autel à Jéhovah, et l'appela Jéhovah la Paix (1).

Cette nuit-là même, l'Eternel lui dit : Prends un taureau de ton père et un autre de sept ans, et renverse l'autel de Baal qui est à ton père, et coupe le bois qui est auprès. Ensuite, tu bâtiras un autel à Jéhovah, ton Dieu, sur le sommet du Rocher ; et quand il sera prêt, tu prendras le second taureau, et tu l'offriras en holocauste avec le bois que tu auras coupé. » Gédéon prit donc dix hommes de ses serviteurs et fit comme l'Eternel lui avait commandé. Mais il craignit de le faire pendant le jour, à cause de la maison de son père, et des habitants de la ville, et il l'exécuta la nuit. Lors donc que les habitants se furent levés au matin, voilà que l'autel de Baal était détruit, le bocage coupé, et le second taureau offert sur l'autel qui venait d'être élevé. Et l'un disait à l'autre : « Qui a fait cela ? » Et comme ils cherchaient et s'informaient, on leur disait : « C'est Gédéon, fils de Joas, qui l'a fait » Ils dirent alors à Joas : « Fais venir ici ton fils, afin qu'il meure, parce qu'il a détruit l'autel de Baal, et qu'il en a coupé le bocage. » Mais Joas répondit à tous ceux qui l'entouraient : « Est-ce à vous à prendre la défense de Baal ? Est-ce à vous à le sauver ? Quiconque prendra sa défense mourra ce matin. S'il est Dieu, qu'il se venge lui-même de qui a détruit son autel. » Dès ce jour, Gédéon fut appelé Jérobaal, *se venge Baal*, à cause de cette parole de Joas : Se venge Baal lui même de qui a détruit son autel (2) !

Cependant tous les Madianites, les Amalécites et les fils de l'Orient se rassemblèrent, et, ayant passé le Jourdain, vinrent camper dans la vallée de Jezraël. Alors l'esprit de Jéhovah revêtit Gédéon, qui, sonnant la trompette, convoqua toute la maison d'Abiézer, dont son père était le chef, afin qu'elle le suivît. Il envoya aussi des messagers dans tout le reste de la tribu de Manassé, qui le suivit, et d'autres dans les tribus d'Aser, de Zabulon, de Nephthali, qui vinrent à sa rencontre. Et Gédéon dit à Dieu : « Si vous voulez sauver Israël par ma main, comme vous l'avez dit, je mettrai cette toison dans l'aire, et si la rosée est sur la toison et la secheresse sur toute la terre, je connaîtrai que vous sauverez Israël par ma main, selon que vous l'avez promis. » Et il fut fait ainsi ; et Gédéon, se levant de grand matin, pressa la toison et remplit une coupe de la rosée qui en sortit. Et il dit encore à Dieu : « Que votre colère ne s'allume pas contre moi, si je demande un second signe sur la toison. Je vous prie, que la toison seule demeure sèche, et que toute la terre soit trempée de rosée. » Et Dieu fit cette nuit comme il avait demandé : la toison seule demeura sèche, et la rosée tomba sur toute la terre (3).

Jérobaal, autrement Gédéon, se leva dès le point du jour, et tout le peuple avec lui, et il vint camper à la fontaine nommée Harad, en sorte qu'il avait l'armée des Madianites au septentrion, dans la vallée. Mais l'Eternel dit à Gédéon : « Il y a trop de peuple avec toi pour que je livre Madian entre leurs mains. Israël pourrait se glorifier contre moi et dire : C'est ma main qui m'a sauve. Publie donc aux oreilles du peuple : Quiconque est timide, qu'il s'en retourne et se retire de la montagne de Galaad. » Et vingt-deux mille hommes s'en retournèrent, de sorte qu'il n'en resta que dix mille. Et l'Eternel dit à Gédéon : « Le peuple est encore trop nombreux ; mène-le près de l'eau, et là je l'éprouverai. Celui dont je te dirai qu'il aille avec toi, te suivra ; et celui dont je dirai qu'il n'aille point avec toi, ne te suivra point. » Et lorsque le peuple fut venu en un lieu où il y avait de l'eau, l'Eternel dit à Gédéon : « Ceux qui, en passant, auront pris de l'eau dans leur main pour lécher avec la langue, comme les chiens ont coutume de faire, mets-les d'un côté ; et, d'un autre, ceux qui auront bu en courbant les genoux. » Le nombre de ceux qui, prenant l'eau avec la main, la portèrent à leur bouche, fut de trois cents : tout le reste du peuple avait mis les genoux en terre pour boire. Et l'Eternel dit à Gédéon : « C'est par ces trois cents hommes qui ont pris l'eau avec la langue que je vous sauverai et que je ferai tomber Madian en tes mains ; que le reste du peuple se retire chacun en son lieu. »

Gédéon obéit, retint les trois cents hommes auprès de lui, pourvut sa petite armée de vivres, et prit des trompettes. Les Madianites étaient campés dans la vallée (4).

Cette nuit là même, l'Eternel lui dit : « Lève-toi, et descends dans le camp ; car je l'ai livré en ta main. Si tu crains d'y aller seul, que Phara, ton jeune homme, y aille avec toi. Lorsque tu auras entendu ce qu'ils disent, tu seras plus fort, et tu descendras avec plus d'assurance pour les attaquer » Gédéon descendit donc, et son jeune homme Phara, et il alla dans l'endroit du camp où étaient les gardes de l'armée. Or, les Madianites, les Ama-

(1) *Judic.*, 3-24. — (2) *Ibid.*, 25-32. — (3) *Ibid.*, VII, 1-8. — (4) *Ibid.*, VI, 33-40.

lécites et les fils de l'Orient étaient étendus dans la vallée comme une multitude de sauterelles, avec des chameaux aussi nombreux que le sable qui est sur le rivage de la mer. Lors donc que Gédéon se fut approché, il entendit un soldat qui racontait un songe à son camarade, disant : « J'ai vu un songe : et voilà le bruit d'un pain d'orge cuit sous la cendre, qui roulait et descendait dans le camp de Madian. Il rencontra une tente l'ébranla, la renversa de fond en comble, et la jeta par terre.» Son compagnon lui répondit : « Cela n'est pas autre chose que l'épée de Gédéon, fils de Joas, Israëlite. Dieu a livré en ses mains Madian et toute son armée. » Gédéon, ayant entendu le songe et son interprétation, adora, et retourna dans le camp d'Israël, et dit : « Levez-vous ; car l'Eternel a livré en nos mains le camp de Madian (1). »

Il divisa les trois cents hommes en trois bandes, leur donna des trompettes à la main, et des vases de terre vide, avec des torches au milieu. Et il leur dit : « Ayez les yeux sur moi et faites de même ; voilà que je vais à une des extrémités du camp ; faites comme je ferai. Quand je sonnerai la trompette, ainsi que tous ceux qui sont avec moi, vous qui entourerez le camp des autres côtés, sonnez les trompettes aussi, et criez tous ensemble : Vive l'épée de Jéhovah et de Gédéon ! » Gédéon arriva de la sorte, et les cent hommes avec lui, à une des extrémités du camp, où étaient les premières sentinelles : celles-ci réveillées, ils sonnèrent les trompettes et heurtèrent l'un contre l'autre les vases de terre qu'ils tenaient à la main. Les trois bandes sonnèrent ainsi les trompettes à la fois, et brisèrent leurs vases. Tenant à la main gauche les flambeaux, et de la main droite les trompettes, ils sonnaient et criaient : « Vive l'épée de Jéhovah et de Gédéon ! » Chacun demeurait à son poste autour du camp ennemi. Aussitôt tout le camp fut troublé : on poussait des cris, on prenait la fuite. Et pendant que les trois cents hommes continuaient à sonner de la trompette, l'Eternel tourna l'épée des uns contre les autres dans tout le camp ; l'armée s'enfuit jusqu'à Bethsetta, et jusqu'au bord d'Abel-Méhula, en Tebbath. Et les enfants d'Israël des tribus de Nephtali et d'Aser, et tous ceux de la tribu de Manassé, poursuivirent, en criant, les Madianites. Et Gédéon envoya des courriers dans toute la montagne d'Ephraïm, disant : « Descendez à la rencontre de Madian, et emparez-vous des eaux jusqu'à Béthbera et jusqu'au Jourdain.» Aussitôt tout Ephraïm, criant aux armes, s'empara des eaux jusqu'à Bethbéra et jusqu'au Jourdain. Ils prirent deux chefs des Madianites, Oreb et Zeb, les mirent à mort, l'un sur une pierre, qui fut appelée de son nom la pierre d'Oreb, l'autre dans un pressoir, nommé depuis le pressoir de Zeb, et continuèrent à poursuivre Madian, portant les têtes d'Oreb et de Zeb à Gédéon, au delà du Jourdain (2).

Encore que les Ephraïmites eussent fondu avec tant de promptitude sur l'ennemi commun après la victoire de Gédéon, ils se montrèrent néanmoins très-piqués de ce que celui-ci ne les avait point appelés quand il marcha contre les Madianites. Dans la bénédiction de Jacob, Ephraïm ayant été mis devant Manassé, l'aîné de naissance, les Ephraïmites étaient extrêmement jaloux de cette prérogative. Ils voyaient donc avec dépit qu'un homme de la tribu moins privilégiée eût remporté sans eux une si éclatante victoire. Ils lui en firent de violents reproches ; mais il sut les apaiser par sa modestie. « Qu'ai-je fait de comparable à ce que vous avez fait? Une grappe d'Ephraïm ne vaut-elle pas mieux que toutes les vendanges d'Abiézer (c'était le nom de la famille de Gédéon) ? Dieu a livré en vos mains les princes de Madian, Oreb et Zeb ; qu'ai-je pu faire qui égalât ce que vous avez fait ? » Cette réponse douce calma leur ressentiment (3).

Pour achever la victoire, Gédéon passa le Jourdain, et avec lui les trois cents hommes, toujours poursuivant l'ennemi malgré leur extrême lassitude. Arrivé à Soccoth, il dit aux habitants : « Donnez, je vous prie, du pain au peuple qui est avec moi, parce qu'il n'en peut plus, et que je suis à poursuivre Zébée et Salmana, les rois de Madian. » Mais les princes de Soccoth répondirent : « Est-ce que la patte de Zébée et de Salmana est déjà dans ta main, pour que nous donnions du pain à ton armée? » Gédéon répliqua : « Lorsque l'Eternel aura livré en mes mains Zébée et Salmana, je vous ferai briser le corps avec les ronces et les épines du désert. » Montant de là à Phanuël, il fit la même demande aux habitants de ce lieu, lesquels lui répondirent comme avaient répondu les habitants de Soccoth. C'est pourquoi Gédéon leur dit : « Lorsque je serai revenu en paix et victorieux, j'abattrai cette tour (4). »

Or, Zébée et Salmana étaient à Carcar, avec environ quinze mille hommes. Il ne restait que cela de toute l'armée des fils de l'Orient ; cent vingt mille avaient péri, tous guerriers maniant le glaive. Et Gédéon, montant par la voie de ceux qui habitaient dans les tentes, du côté oriental de Nobé et de Jegbaa, frappa l'armée des ennemis qui était en assurance et ne soupçonnait rien de funeste. Zébée et Salmana s'enfuirent ; et toute leur armée étant troublée, Gédéon les poursuivit et les prit tous deux. Puis, revenant du combat avant le lever du soleil, il prit un jeune homme de Soccoth, l'interrogea sur les noms des princes et des anciens de la ville, et il écrivit les noms de soixante-dix-sept. Entré à Soccoth, il leur dit : « Voici Zébée et Salmana, au sujet de qui vous m'avez insulté, disant : Est-ce que la patte de Zébée et de Salmana est déjà dans ta main, pour que nous donnions du pain à tes gens qui n'en peuvent plus? » Et il prit les anciens de la ville et leur déchira le corps

(1) Judic., VII, 9-15. — (2) *Ibid.*, 16-25. — (3) *Ibid.*, VIII, 1-3. — (4) *Ibid.*, VIII, 4-9.

avec les épines et les ronces du désert. Il abattit aussi la tour de Phanuël et fit mourir les principaux du lieu. Après quoi il dit à Zébée et à Salmana : « Comment étaient les hommes que vous avez tués au mont Thabor ? » Ils répondirent : « Ils étaient comme toi, et l'un d'eux était comme le fils d'un roi. » — « C'étaient mes frères, reprit Gédéon, c'étaient les enfants de ma mère. Vive l'Eternel ! Si vous leur aviez sauvé la vie, je ne vous tuerais pas. » Et il dit à Jéther, son fils aîné : « Va, tue-les. » Mais le jeune homme ne tira point son épée ; il eut peur, parce qu'il était encore enfant. Zébée et Salmana dirent donc à Gédéon : « Lève-toi et frappe-nous ; car l'âge donne la force. » Gédéon se leva et tua Zébée et Salmana. Et il prit les colliers et les croissants dont on avait paré le cou de leurs chameaux (1).

Alors les hommes d'Israël dirent à Gédéon : « Règne sur nous, toi, ton fils et le fils de ton fils, parce que tu nous a sauvés de la main de Madian. » Gédéon leur répondit : « Je ne dominerai point sur vous, ni moi ni mon fils. Jéhovah sera votre maître. » C'est ainsi que ce héros, déjà si grand par sa victoire, se montra plus grand encore en refusant la couronne, et en la refusant par zèle pour la gloire de Jéhovah, le Dieu d'Israël. Il demanda seulement les pendants d'oreilles qui se trouvaient parmi les dépouilles, et en fit faire un éphod à Ephra, probablement pour être un souvenir de la glorieuse victoire que le Seigneur lui avait accordée; peut-être aussi comme un témoignage du sacerdoce extraordinaire que Dieu lui conféra temporairement, lorsqu'il lui commanda d'ériger un autel et d'y immoler un bœuf en holocauste. Mais, après sa mort, le peuple rendit à ce monument un culte superstitieux, comme il fit plus tard pour le serpent d'airain. Ce fut un malheur pour Gédéon et sa famille. Toutefois aussi longtemps que Gédéon vécut, savoir, pendant quarante ans, la terre fut en repos. Il continua d'habiter la maison de son père, eut plusieurs femmes, et engendra soixante-dix fils. Il mourut dans une heureuse vieillesse et fut enseveli dans le sépulcre de Joas, son père, à Ephra (2).

Quelques auteurs placent vers cette époque un auteur phénicien, nommé Sanchoniathon, qui serait ainsi le plus ancien après Moïse et Josué. Ils se fondent sur ce que raconte de lui Porphyre, qu'il avait rapporté, au sujet des Juifs, beaucoup de choses très-véritables, pour les avoir apprises d'un personnage appelé Jérombaal, prêtre du Dieu Jevo, ou plutôt des mémoires de ce prêtre. Ce Dieu Jévo ne peut-être que Jéhovah. Jérombaal est Gédéon, appelé communément Jérobaal dans l'Ecriture. Comme il avait élevé un autel à Jéhovah et qu'il y avait offert des sacrifices, il pouvait passer pour en être le prêtre. Mais Porphyre est un garant peu sûr. Apostat du christianisme, livré ensuite à toutes les illusions de la philosophie théurgique, ses livres sont remplis de fables. Ce qu'il raconte de Sanchoniathon, au troisième siècle de l'ère chrétienne, plus de quinze siècles après la mort de Gédéon, ne repose que sur son dire. De plus, l'époque qu'il indique dans ce passage, il la contredit dans d'autres. Il en est de même pour ce qu'en dit Eusèbe, d'après l'autorité principalement de Porphyre. Ces assertions contradictoires, et qui ne s'appuient sur rien d'antérieur, ont fait douter à plusieurs savants que Sanchoniathon fût un personnage réel. Aujourd'hui, cependant, on en paraît généralement persuadé, sans être plus d'accord pour cela sur l'époque où il a vécu. Quant aux ouvrages qu'on lui attribue, il n'en reste qu'un fragment, traduit du phénicien en grec, et paraphrasé par Philon de Byblos, grammairien grec du deuxième siècle, recueilli ensuite et paraphrasé de nouveau par Eusèbe. Aussi les savants sont-ils très-partagés sur l'authenticité de cette pièce, sur les interpolations que les deux écrivains grecs y ont faites, et plus encore sur le sens que l'on doit attacher à tout cet amalgame. Voilà cependant tout ce qu'on a de littérature phénicienne (3).

Après la mort de Gédéon, les Israélites retombèrent dans l'idolâtrie de Baal; ils oublièrent Jéhovah, leur Dieu, qui les avait délivrés de la main de tous leurs ennemis. Ils ne furent pas non plus reconnaissants envers la maison de Jérobaal ou Gédéon, de tous les biens qu'il avait faits à Israël (4).

Parmi les fils de ce grand homme, était Abimélech, né d'une femme du second rang qu'il avait à Sichem. Celui-ci, après la mort de Gédéon, s'en alla dans cette ville, vers les parents de sa mère, et leur parla de cette sorte : « Dites, je vous prie, à tous les seigneurs de Sichem : Lequel est le meilleur pour vous, que soixante-dix hommes, tous enfants de Jérobaal, commandent parmi vous, ou qu'un seul vous commande ? Considérez de plus que je suis vos os et votre chair. » Et les frères de sa mère parlèrent ainsi de lui à tous les seigneurs de Sichem, et leur cœur se pencha vers Abimélech. « C'est notre frère, » disaient-ils. Ils lui donnèrent donc soixante-dix pièces d'argent qu'ils prirent du temple de Baal-Bérith (5).

Baal signifie *seigneur*, *maître*, *chef*; Berith signifie *alliance*. Dans la Genèse, les trois alliés d'Abraham, Mambré, Aner et Escol, sont appelés ses Baal-Bérith, pour : *ses confédérés*. Ici ce mot s'applique au faux dieu qui était censé présider aux alliances et aux traités, principalement à ceux que les Israélites contractaient avec les Chananéens.

Avec cet argent, Abimélech rassembla des misérables et des vagabonds qui le suivirent. Puis il vint en la maison de son père, à Ephra,

(1) Judic., VIII, 10-21. — (2) *Ibid.*, VIII, 22-32. — (3) Euseb. *Préparation évangel.* l. I, c. X ; *Mém. de l'Acad. des Inscrip.*, t. VI, in-4°, p. 518 et 519, etc. — (4) Judic., VIII, 33-55. — (5) *Ibid.*, IX, 1-4.

et il tua sur une même pierre les soixante-dix fils de Jérobaal, ses frères; il n'en resta que le plus jeune, Joatham, parce qu'il était caché. Alors tous les seigneurs de Sichem s'étant assemblés, avec toute la maison de Mello, ils allèrent et établirent roi Abimélech, près du chêne qui est à Sichem (1).

Tel fut en Israël le premier qui fut roi. Par les manœuvres de ce qu'on appellerait aujourd'hui sa politique, il se gagne un parti; avec l'argent d'un culte impie, il achète des misérables sans foi ni loi, il renouvelle le crime de Caïn jusqu'à soixante-dix fois : en récompense, des apostats l'élèvent sur le trône. Cette introduction de la royauté en Israël, par les hommes, rappelle naturellement Nemrod, qui le premier fut roi dans le monde. L'Ecriture l'appelle un fort chasseur; ce que l'on entend communément de la ruse et de la violence avec lesquelles il asservit ses contemporains, pour les traiter comme des bêtes.

Un grand et saint Pape, Grégoire VII, n'a donc pas eu tort de dire à un digne évêque de Lorraine : « Qui ne sait que les rois ont commencé en ceux qui, ignorant Dieu, se sont, par orgueil, moyennant les rapines, la perfidie, les homicides, enfin presque tous les crimes, à l'instigation du diable, prince de ce monde, arrogé le droit de dominer sur leurs égaux, savoir les hommes, avec une cupidité aveugle et une présomption intolérable (2)?» Il entend la domination despotique qui ne connaît de règle que son intérêt et son plaisir, telle qu'on peut se l'imaginer dans Nemrod, le premier ravageur de provinces; telle qu'on la voit ici dans l'indigne fils de Gédéon. Il n'entend point la royauté paternelle que l'on admire dans les anciens pasteurs de peuples, Abraham, Isaac et Jacob, qui régnaient en pères de famille. Ceux-là ont commencé dans le premier qui fut père. Aussi portent-ils communément le nom de patriarches, et non celui de rois.

« Dieu, ayant fait l'homme raisonnable à son image, dit saint Augustin, voulut qu'il ne dominât que sur les créatures sans raison, non pas l'homme sur l'homme, mais l'homme sur les bêtes. C'est pourquoi les premiers justes furent établis pasteurs des troupeaux plutôt que rois des hommes, Dieu nous voulant faire entendre par le tout ensemble, et ce que demandait l'ordre des créatures, et ce qu'exigeait le mérite des péchés (3). »

Ansi, d'après saint Augustin, la puissance royale, ou la souveraineté, prise non pour l'autorité patriarcale qui dirige comme un père ses enfants, mais pour la domination de la force qui contraint les hommes comme des troupeaux de bêtes (qu'on remarque bien cette différence), ne vient point originairement de Dieu, mais de l'orgueil, mais du péché et de celui qui en est l'auteur. « C'est cette ambition de dominer, dit le même Père, après avoir cité un passage analogue de Salluste, qui tourmente par de grands maux et foule aux pieds le genre humain (4). »

Abimélech en est une preuve. Son jeune frère le sut bien faire entendre à ceux qui l'avaient fait roi.

Joatham, ayant appris ce qui s'était passé, alla et se tint au sommet de la montagne de Garizim; et élevant la voix, il cria et dit : Ecoutez-moi, seigneurs de Sichem, et Dieu vous écoutera. Les arbres allèrent un jour pour sacrer sur eux un roi, et ils dirent à l'olivier : Règne sur nous. Mais l'olivier leur répondit : Puis-je abandonner mon huile qui sert à honorer Dieu et les hommes, pour aller planer sur des arbres? Les arbres dirent au figuier : Viens, toi, régner sur nous. Mais le figuier leur répondit : Puis-je abandonner la douceur de mon suc et l'excellence de mes fruits pour aller planer sur les arbres? Et les arbres parlèrent à la vigne : Viens, toi, régner sur nous. La vigne leur répondit : Puis-je abandonner mon vin, qui réjouit Dieu et les hommes, pour aller m'agiter en faveur des arbres? Alors, tous les arbres dirent au buisson : Viens, toi, et règne sur nous. Et le buisson répondit aux arbres : S'il est vrai que vous me sacrez roi sur vous, venez et reposez-vous sous mon ombre; sinon, que le feu sorte du buisson et qu'il dévore les cèdres du Liban. Maintenant donc, si c'est avec justice et avec raison que vous avez établi pour votre roi Abimélech; si vous avez bien agi envers Jérobaal et sa maison; si vous avez reconnu, comme vous deviez, les bienfaits de mon père, qui a combattu pour vous, qui a hasardé sa vie pour vous délivrer de la main de Madian, vous qui vous élevez en ce jour contre la maison de mon père, vous qui avez tué sur une même pierre ses soixante-dix fils et qui avez établi Abimélec, fils de sa servante, roi des habitants de Sichem, parce qu'il est votre frère; si donc vous avez agi en ce jour avec justice et avec équité envers Jéro-

(1) Judic., IX, 46. — (2) Quis nesciat reges et duces ab iis habuisse principium, qui Deum ignorantes, superbia, rapinis, perfidia, homicidiis, postremo universis pene sceleribus, mundi principe diabolo videlicet agitante, super pares, scilicet homines, dominari cæca cupiditate et intolerabili præsumptione affectaverunt? Greg. VII, l. VIII, *epist.*, 21. — (3) *De Civ. Dei*, l. XIX, c. XV, n. 1; Rationalem factum ad imaginem suam noluit nisi irrationalibus dominari : non hominem homini, sed hominem pecori. Ideo primi justi, pastores pecorum, magis quam reges hominum constituti sunt : ut etiam sic insinuaret Deus, quid postulet ordo creaturarum, quid exigat meritum peccatorum. — (4) *De Civ. Dei*, l. III, c. XIV, n. 2; Libido ista dominandi magnis malis agitat et conterit humanum genus. — Certains critiques nous ont fait comme un crime de distinguer les bons rois des méchants, et d'appliquer à ceux-ci les paroles du pape saint Grégoire VII et celle de saint Augustin. Malgré cela, nous croyons toujours permis de mettre une différence entre le roi Abraham, qui fait la guerre pour délivrer cinq peuples captifs, et l'indigne fils de Gédéon qui, après avoir apostasié le culte du vrai Dieu, égorge ses soixante-dix frères pour s'élever sur le trône et opprimer ses compatriotes; nous nous croyons toujours permis, dans une histoire universelle de l'Eglise catholique, de citer les paroles des saints Pères et de préférer leur autorité à celle de quelques critiques contemporains fussent-ils nos amis.

baal et sa maison, réjouissez-vous en Abimelech et qu'il se réjouisse en vous. Mais si cela n'est pas, que le feu sorte d'Abimélech et consume les seigneurs de Sichem et la maison de Mello, et que le feu sorte des chefs de Sichem et de la maison de Mello et qu'il dévore Abimélech (1). »

C'est ici le plus ancien des apologues, et peut-être le plus beau que l'on connaisse. Semblable à l'olivier, Gédéon avait refusé le pouvoir souverain. Joatham donnait à entendre que ses fils égorgés, semblables au figuier et à la vigne, n'eussent pas ambitionné davantage ce pouvoir. La comparaison d'Abimélech avec le buisson, arbuste bas et déchirant, était d'autant plus frappante. La suite fait voir combien cette allégorie était pleine de vérité.

Abimélech ne régna que trois ans sur Israël, c'est-à-dire sur la portion d'Israël qui voulait bien le reconnaître pour prince. Sa bonne intelligence avec les Sichémites dura peu. Le sang de ses frères criait vengeance contre le fratricide et contre ses complices. L'Eternel envoya parmi eux un esprit de division. Les habitants de Sichem se soulevèrent contre Abimélech, lui dressèrent des embûches au sommet des montagnes, et dépouillaient les passants. Un certain Gaal, fils d'Obed, vint avec ses frères leur offrir son secours. Son arrivée leur donna une confiance extrême. Ils sortirent dans la campagne, vendangèrent les vignes, foulèrent le raisin, firent des danses, entrèrent dans la maison de leur dieu, mangèrent et burent en maudissant Abimélech. Gaal, fils d'Obed, criait à haute voix : « Qui est Abimélech ? et qu'est-ce que Sichem, pour que nous le servions ? Qui donnera ce peuple sous ma main, et j'exterminerai Abimélech (2) ? »

Zébul commandant de la ville, dont Gaal s'était également moqué, avertit secrètement son maître. Abimélech vint avec toute son armée, et suivant le conseil de Zébul, tendit des embûches, près de Sichem, en quatre endroits. Le lendemain, dès l'aube du jour, Gaal, ayant vu du monde, dit à Zébul : « Voilà que du peuple descend du sommet des montagnes. » Mais Zébul lui répondit : « Tu prends les ombres des montagnes pour des têtes d'hommes. » Gaad lui dit de nouveau : « Voilà du monde qui descend des hauteurs de la terre, et une division par le chemin du Chêne des Devins. » Zébul lui dit alors : « Où est maintenant cette bouche pour dire : Qui est Abimélech, pour que nous le servions ? N'est-ce pas là ce peuple que tu méprisais ? Sors et combats contre lui. » Gaal sortit, combattit contre Abimélech, fut repoussé dans la ville, après avoir perdu beaucoup des siens, jusque près des portes. Zébul, ayant repris un peu le dessus, l'en chassa, lui et ses compagnons. Le lendemain, Abimélech surprit de nouveau les Sichémites, assiégea la ville durant tout le jour, et l'ayant prise, il tua tous les habitants et la détruisit de manière qu'il y sema du sel.

Ceux qui occupaient la tour de Sichem, ayant appris tout cela, entrèrent dans la forteresse de Beth-el-Bérith, autrement de la maison du dieu de l'alliance, ce que l'on entend du temple de Baal qu'ils avaient reconnu pour leur dieu. Abimélech, ayant été informé que tous ceux qui occupaient la tour de Sichem s'étaient réunis au même lieu, monta sur la montagne de Selmon avec tout son peuple, et, saisissant une hache, il coupa une branche d'arbre, et, la mettant sur son épaule, il dit à ses compagnons : » Ce que vous me voyez faire, faites-le promptement. » Et tout le peuple qui était avec lui coupa de même chacun sa branche, et, marchant après Abimélech, ils les posèrent au pied de la forteresse et l'incendièrent par ce moyen. Tous les habitants de la tour de Sichem y périrent, au nombre d'environ mille, tant hommes que femmes (3). Le feu sortait du buisson.

De là, Abimélech marcha vers la ville de Thèbes, qu'il assiégea et qu'il prit. Mais au milieu de la ville, il y avait une forte tour où s'étaient réfugiés tous les hommes, avec les femmes, ainsi que les seigneurs ou chefs (baalim) de la ville ; ils avaient fermé la porte sur eux et étaient montés sur le toit en terrasse de la tour. Abimélech vint jusqu'à cette tour et l'attaqua vigoureusement : il s'était même approché de la porte pour y mettre le feu, lorsqu'une femme lui jeta d'en haut un morceau de meule sur la tête et lui cassa le crâne. Aussitôt il appela son écuyer et lui dit : « Tire ton épée et tue moi, de peur qu'on ne dise : Une femme l'a tué. » Et son écuyer le perça d'outre en outre, et il mourut. Les hommes d'Israël, le voyant mort, retournèrent chacun en son lieu. Et Dieu rendit ainsi à Abimélech le mal qu'il avait fait à son père, en tuant ses soixante-dix frères. Dieu fit aussi retomber sur la tête des hommes de Sichem le mal qu'ils avaient fait, et la malédiction de Joatham, fils de Jérobaal, vint sur eux (4).

Après Abimélech, il se leva pour sauver Israël, Thola, fils de Phua, fils de Dodo : autrement, si avec les Septante et la Vulgate, l'on prend ce dernier mot pour un nom commun au lieu d'un nom propre, *fils de son oncle paternel*, ce que la Vulgate entend d'Abimélech (5). Thola était de la tribu d'Issachar. On demande alors comment Phua et Abimélech pouvaient être cousins, étant de deux tribus différentes. D'abord, si on traduit l'hébreu comme nous l'avons fait, à l'exemple de quelques-uns, la difficulté n'existe plus. Ensuite, pour la Vulgate et les Septante, on observe avec raison que, s'il était défendu de se marier d'une tribu à l'autre, ce n'était que pour éviter la confusion des héritages. Lors donc qu'une fille ou une veuve n'était point héritière, elle pouvait, sans inconvénient, épouser un homme d'une autre tribu. Le père de Phua

(1) Judic., IX, 7-20. — (2) *Ibid.*, 22-29. — (3) *Ibid.*, 30-49. — (4) *Ibid.*, 50-57. — (5) *Ibid.*, X, 1

et Gédéon pouvaient donc être frères, nés d'une même mère, mais de pères différents, l'un d'Issachar, l'autre de Manassé. Ce qui donne lieu de croire que cela était réellement, c'est que Thola demeurait à Lamir, en la montagne d'Ephraïm, partage des tribus d'Ephraïm et de Manassé. Tout ce que l'Ecriture nous apprend de Thola, c'est qu'il jugea Israël vingt-trois ans, qu'il mourut et fut enseveli dans Samir. Elle ne s'étend pas davantage sur Jaïr, de Galaad, qui, après lui, jugea Israël vingt-deux ans. Celui-ci avait trente fils, dont il est remarqué qu'ils montaient sur trente poulains d'ânesses, et qu'ils avaient trente villes nommées Havoth-Jaïr ou villes de Jaïr (1). Il paraîtrait, d'après cette remarque, que dans le pays de Chanaan, l'usage de voyager sur des montures se bornait encore aux principaux personnages.

Comme l'Ecriture nous dit peu de chose de ces deux chefs d'Israël, on est tenté de les estimer peu. C'est que nous aimons beaucoup l'histoire, et la paix n'en a point ; il n'y a que les révolutions et les guerres qui en fassent. Mais cela même doit nous faire admirer le gouvernement de Thola et de Jaïr. Aujourd'hui que l'on parle tant de constitutions sociales, de formes de gouvernement, de lois de l'Etat, de pouvoirs politiques, d'assemblées législatives, de ministres responsables, d'administrations de tous genres, s'il se trouvait deux hommes à gouverner successivement un pays, l'un pendant vingt-trois, l autre pendant vingt-deux ans, de telle sorte qu'il n'y eût ni grave désordre en dedans, ni guerre au dehors, quoique le pays fût entouré d'ennemis naturels et irréconciliables, et que dans l'intérieur chacun jouît de la plus complète liberté, ces hommes passeraient pour des prodiges, et leur gouvernement pour le meilleur des gouvernements. Or, ce que l'on chercherait en vain aujourd'hui, Thola et Jaïr l'ont fait. Sous leur judicature, Israël jouit d'une paix non interrompue de quarante-cinq ans, paix au dedans, paix au dehors, paix avec Dieu, paix avec les hommes. De plus, si nous remontons au delà des trois ans d'Abimélech, où il y eut des désordres très-graves, mais partiels, nous trouvons les quarante ans de paix depuis la victoire de Gédéon. Ainsi, à part, les désordres partiels de trois années, voilà près de quatre-vingt-dix ans de paix et de bonheur, pendant lesquels chacun cultive tranquillement son héritage, s'assied sans crainte sous son figuier et sous sa vigne, et fait librement ce qui lui semble bon. Aux portes des villes, tandis que la jeunesse se divertit aux armes, les anciens règlent le peu de différends qui s'élèvent. Ces juges, non plus que celui qui gouverne l'ensemble, ne reçoivent aucun salaire ; ils vivent sans faste, chacun dans son héritage paternel. L'agriculture, cette nourrice des peuples, cette ouvrière de guerriers fidèles, occupe tous les bras. Mais les fêtes de la piété viennent délasser du travail. Chaque septième jour, tout le monde se repose pour honorer et imiter le Créateur de l'univers ; chaque septième année, on laisse reposer la terre même ; ses fruits spontanés sont au pauvre, à l'étranger ; toutes les dettes sont remises au débiteur Chaque sept fois sept ans, libération universelle ; le malheureux qui a été obligé de vendre son héritage ou sa liberté, rentre à la fois dans l'une et dans l'autre. Trois fois par an, les pères de famille et les jeunes hommes se rendent à Silo, devant l'Eternel, leur monarque, pour y célébrer ses bienfaits, y entendre interpréter sa loi, y entretenir la fraternité nationale sous la direction du grand-prêtre. Où trouver un gouvernement pareil, où trouver une si longue paix, soit dans l'antiquité, soit dans les temps modernes ?

Mais, non moins que tout homme, le peuple choisi est chair, un souffle qui va et ne revient plus(2). Une trop longue prospérité le corrompt; il lui faut du mal pour le ramener au bien.

A la suite de ces quatre-vingt-dix années de paix, les enfants d'Israël recommencèrent à faire le mal aux yeux de l'Eternel, servirent les Baalim et les Astaroth, les dieux d'Aram, les dieux de Sidon, les dieux de Moab, les dieux des enfants d'Ammon, les dieux des Philistins. L'Eternel, irrité contre eux, les livra en la même année aux mains des Philistins et des enfants d'Ammon. Ceux-ci opprimèrent et écrasèrent pendant dix-huit ans tous les enfants d'Israël qui habitaient au-delà du Jourdain, en la terre des Amorrhéens, qui est en Galaad. Ils passèrent même le fleuve et attaquèrent les tribus de Juda, de Benjamin et d'Ephraïm. Et Israël fut dans une grande affliction.

Alors les enfants d'Israël crièrent à Jéhovah, et lui dirent : « Nous avons péché contre vous, et parce que nous avons abandonné notre Dieu, et parce que nous avons servi les Baalim. » Jéhovah leur répondit : « N'est-ce pas moi qui vous ai délivrés des Egyptiens, des Amorrhéens, des enfants d'Ammon, des Philistins ? Lorsque les Sidoniens, les Amalécites, les Madianites vous opprimèrent, vous criâtes vers moi, et je vous sauvai de leurs mains. Et, cependant, vous m'avez abandonné, et vous avez servi des dieux autres ! C'est pourquoi je ne continuerai point de vous sauver. Allez, et criez aux dieux que vous avez choisis; qu'eux vous sauvent au temps de votre affliction ! » Mais les enfants d'Israël dirent à Jéhovah: Nous avons péché ! faites-nous vous-même selon tout ce qui sera bon à vos yeux ; seulement délivrez-nous, de grâce, en ce jour ! » Et ils rejetèrent tous les dieux de l'étranger du milieu d'entre eux, et ils servirent Jéhovah ; et son âme fut attendrie sur les maux d'Israël (3).

Qui n'aimerait un Dieu si bon ? Mais qui

(1) Judic.. x, 2-5. — (2) Ps. LXXVII, 39... *Quia caro sunt, spiritus vadens et non rediens.* — (3) Judic., x., 6-18.

n'aimerait aussi quelque peu un peuple qui lui fait cette belle prière : « Nous avons péché ! faites-nous vous-même tout ce qui vous plaira ; seulement délivrez-nous de l'oppression des hommes ! »

Cependant, les enfants d'Ammon, ayant fait un appel aux armes, campèrent en Galaad, et les enfants d'Israël, s'étant assemblés, campèrent à Maspha. Alors les peuples des princes de Galaad se dirent l'un à l'autre : « Qui est l'homme qui commencera à combattre contre les fils d'Ammon? Il sera le chef de tous les habitants de Galaad (1). »

Or, il y avait au pays de Galaad un homme très-vaillant, Jephté, que ses frères avaient chassé de la maison paternelle, parce qu'il était né d'une concubine. Il se tenait dans la terre de Tob, au côté septentrional du pays ; des aventuriers s'étaient rassemblés autour de lui, avec lesquels il entreprit vraisemblablement des incursions contre les peuples qui opprimaient alors Israël. Les anciens de Galaad allèrent le trouver, et lui dirent : « Viens, et tu seras notre chef, et nous combattrons contre les enfants d'Ammon. » Mais Jephté leur répondit : « N'est-ce pas vous qui me haïssez et qui m'avez chassé de la maison de mon père? Pourquoi venez-vous à moi, maintenant que vous êtes dans la peine? » Les anciens dirent : « C'est pour cela même que nous revenons à toi. Tu viendras avec nous, tu combattras contre les enfants d'Ammon, et tu seras le chef de tous les habitants de Galaad, » Jephté reprit : « Si donc vous me ramenez avec vous pour combattre les enfants d'Ammon, et que l'Eternel me les livre entre les mains, moi je serai vraiment votre chef? » Les anciens de Galaad lui répondirent : « Que l'Eternel qui nous entend soit témoin et vengeur entre nous, si nous ne faisons pas ce que tu viens de dire. » Jephté alla donc avec les anciens, ou sénateurs de Galaad, et le peuple l'établit sur soi chef et prince ; et Jephté redit toutes ses paroles devant l'Eternel, à Maspha (2).

On voit ici l'élection libre d'un prince par le peuple, quoique ce peuple fût sous la conduite immédiate de Dieu. Les anciens ou sénateurs proposent, l'élu consent, le peuple ratifie, l'Eternel est invoqué comme témoin et vengeur. Comme tout cela eut lieu dans la terre de Galaad, où jamais ne fut transportée l'arche d'alliance, un interprète très-catholique fait sur les derniers mots, ce commentaire : « Jephté répète le tout devant l'Eternel, c'est-à-dire dans l'assemblée publique du peuple, qui tient la place de Dieu. » — « Il est dit *devant l'Eternel*, ajoute un autre, soit parce que l'Eternel était évoqué comme témoin et médiateur, soit parce que l'Eternel était censé présent aux assemblées d'Israël, comme lui-même le fait entendre aux chapitres six et vingt du Deutéronome (3). » Thola et Jaïr ont pu être élus d'une manière analogue, ainsi que tous ceux dont il n'est pas marqué que Dieu les choisit d'une manière immédiate, comme il fit de Gédéon. Toutefois, il est dit, en général, des uns et des autres que Dieu les suscita pour sauver son peuple, parce que, soit médiatement, soit immédiatement, toute puissance est de Dieu.

Jephté, après avoir exposé de la même manière son dessein devant l'Eternel, envoya des ambassadeurs au roi des enfants d'Ammon, disant : « Qu'y a-t-il entre vous et moi, pour que vous veniez m'attaquer et ravager ma terre? » Le roi des fils d'Ammon répondit aux ambassadeurs de Jephté : « Parce que Israël, quand il est monté de l'Egypte, a pris ma terre, depuis l'Arnon jusqu'au Jaboc et jusqu'au Jourdain. Maintenant donc, rendez-la-moi et demeurons en paix (4). »

Il paraît par ce qui suit, que le roi des Ammonites parlait également au nom des Moabites. Les deux peuples, étant frères, avaient les mêmes intérêts ; il se peut aussi qu'ils fussent réunis sous un seul prince depuis la mort d'Eglon, roi de Moab.

Jephté lui envoya de nouveau des ambassadeurs, avec ordre de lui dire : « Voici ce que dit Jephté : Israël n'a pris ni la terre de Moab ni la terre des enfants d'Ammon. Mais quand il est monté de l'Egypte, il a marché à travers le désert jusqu'à la mer de Souph, et il est venu en Cadès. Et il envoya des ambassadeurs au roi d'Edom, disant : Laisse-moi passer par la terre. Mais le roi d'Edom n'écouta point. Il envoya pareillement au roi de Moab, qui ne voulut pas non plus, Israël demeura donc en Cadès. Puis, ayant longé la terre d'Edom et la terre de Moab, il vint par le côté oriental de celle-ci, et il campa au delà de l'Arnon. Il n'entra point sur la frontière de Moab, car l'Arnon est cette frontière. Israël envoya alors des ambassadeurs vers Séhon, roi des Amorrhéens, en Hésébon, et lui dit : Laissez-nous passer par votre terre jusqu'au lieu où nous allons. Mais Séhon refusa le passage, et, ayant assemblé tout son peuple, il combattit contre Israël. Alors Jéhovah, le Dieu d'Israël, lui livra entre les mains Séhon ainsi que tout son peuple. Et Israël conquit toutes les terres des Amorrhéens, qui habitaient en cette contrée, depuis l'Arnon jusqu'au Jaboc, et depuis le désert jusqu'au Jourdain. Et maintenant que Jéhovah, le Dieu d'Israël, a chassé l'Amorrhéen de devant son peuple, tu veux en avoir la conquête ? Les conquêtes que te fera ton dieu Chamos, tu les posséderas, n'est-ce pas? Eh bien ! celles que nous a faites l'Eternel, notre Dieu, nous les posséderons aussi, nous. Es-tu donc si fort au-dessus de Balac, fils de Séphor, roi de Moab ? Et a-t-il querellé Israël, lui a-t-il déclaré la guerre, tant qu'Israël a habité dans Hésébon et dans ses filles, dans Aroër et dans ses filles,

(1) Judic., 17 et 18. — (2) *Ibid.*, XI, 1-11. — (3) Voir les jesuites Tirin et Ménochius sur cet endroit.
(4) Judic., XI, 12 et 13.

ainsi que dans toutes les villes le long de l'Arnon, pendant trois cents ans? Pourquoi ne les as-tu pas revendiquées dans tout ce temps-là? Ce n'est pas moi qui ai péché, c'est toi qui agis mal envers moi, en me faisant la guerre. Que l'Eternel, le Juge souverain décide aujourd'hui entre les fils d'Israël et les fils d'Ammon(1) ! »

C'est ici un vrai modèle de discussion diplomatique. Jephté y établit le droit des Israëlites par deux titres incontestables : l'un est une conquête légitime, et l'autre une possession paisible de trois cents ans.

Il allègue premièrement le droit de conquête ; et, pour montrer que cette conquête était légitime, il pose pour fondement : qu'Israël n'a rien pris de force aux Moabites et aux Ammonites ; au contraire, qu'il a pris de grands détours pour ne point passer sur leurs terres.

Il montre ensuite que les places contestées n'étaient plus aux Ammonites ni aux Moabites, quand les Israëlites les avaient prises ; mais à Séhon, roi des Amorrhéens, qu'ils avaient vaincu par une juste guerre. Car il avaient le premier marché contre eux, et Dieu l'avait livré entre leurs mains.

Là, il fait valoir le droit de conquête établi par le droit des gens, et reconnu par les Ammonites, qui possédaient beaucoup de bien par ce seul titre.

De là il passe à la possession, et il montre premièrement que les Moabites ne se plaignirent point des Israélites lorsqu'ils conquirent ces places, où en effet les Moabites n'avaient plus rien.

« Valez-vous mieux que Balac, roi de Moab, ou pouvez-vous nous montrer qu'il ait inquiété les Israélites, ou leur ait fait la guerre pour ces places ? »

En effet, il était constant par l'histoire, que Balac n'avait point fait la guerre, quoiqu'il en eût eu quelque dessein.

Et non-seulement les Moabites ne s'étaient pas plaints, mais même les Ammonites avaient laissé les Israélites en possession paisible durant trois cents ans. « Pourquoi, dit-il, n'avez-vous rien dit durant un si long temps ? »

Enfin il conclut ainsi : « Ce n'est donc pas moi qui ai tort, c'est vous qui agissez mal contre moi en me déclarant la guerre injustement. Le Seigneur soit juge, en ce jour, entre les enfants d'Israël et les enfants d'Ammon ! »

Lorsque Jephté parle de Chamos, ce n'est que pour tirer de là un argument contre les Ammonites qui en faisaient leur divinité. « N'est-il pas vrai que les conquêtes que te fera Chamos, ton dieu, tu les posséderas ? Eh bien ! ce que Jéhovah, notre Dieu, nous a conquis devant notre face, nous le posséderons aussi, nous (2). » Ces exploits de Chamos mis au futur contingent et comparés à la possession réelle des Israélites, c'est plutôt une dérision qu'autre chose. Jephté fait bien voir qui il reconnaît pour le souverain maître, quand il conclut : « Jéhovah, le juge, décidera aujourd'hui entre Israël et Ammon (3) ! »

Le roi des Ammonites ne voulut point entendre aux paroles que Jephté lui avait envoyé dire ; alors l'esprit de Jéhovah fut sur Jephté ; il parcourut Galaad et Manassé, et repassa par Maspha-Galaad, contre les enfants d'Ammon. Et Jephté fit ce vœu à l'Eternel. » Si vous me livrez les enfants d'Ammon entre les mains, ce qui sortira des portes de ma maison pour venir à ma rencontre, lorsque je retournerai en paix du milieu des fils d'Ammon, sera à l'Eternel, » ou bien je l'immolerai en holocauste. Il passa ensuite dans les terres des Ammonites pour les combattre, et l'Eternel les lui livra entre les mains. Il frappa d'une grande plaie vingt villes, depuis Aroër jusqu'à Mennith, jusqu'à Abel, qui est planté de vignes ; et les enfants d'Ammon furent profondément humiliés devant les enfants d'Israël (4).

Jephté revint triomphant à Maspha, sa demeure. Mais voilà que sa fille vient au-devant de lui, dansant au son des tambours. C'était son enfant unique. Hormis elle, il n'avait ni fils ni fille. Lorsqu'il l'aperçut, il déchira ses vêtements, et dit : « Hélas ! ma fille, vous m'avez profondément abattu et troublé ! car j'ai ouvert ma bouche devant l'Eternel, et je ne puis y revenir ! » Elle répondit : « Mon père, vous avez ouvert la bouche devant l'Eternel ? Eh bien, faites-moi comme votre bouche a prononcé, puisque l'Eternel vous a donné la victoire sur vos ennemis, les enfants d'Ammon. » Elle dit encore à son père : « Accordez-moi seulement la prière que je vous fais : Laissez-moi aller sur les montagnes pendant deux mois, afin que je pleure ma virginité avec mes compagnes. » Il dit : « Allez. » Et il l'envoya pendant ces deux mois. Elle s'en alla donc avec ses compagnes et ses amies, et elle pleura sa virginité sur les montagnes. Les deux mois accomplis, elle revint vers son père. Et il lui fit d'après son vœu, et elle ne connut aucun homme. De là vint la coutume que, chaque année, les filles d'Israël allaient consoler par leurs entretiens la fille de Jephté, de Galaad, durant quatre jours (5).

Cette interprétation, admise par les plus savants théologiens des temps modernes, Estius, Bullet, Bergier, et d'ailleurs très-compatible avec le texte original, nous a paru préférable aux autres, parce qu'elle satisfait à bien des difficultés, en particulier à la loi divine, qui défendait d'immoler aucune vic-

(1) Judic., XI, 14-27. — (2) Traduction littérale de l'hébreu : *Halo eth ascher yorischka Kemosch eloheika otho thirosch : veéth col ascher horisch Yehova eloheinou mippaménou oth nirasch.* — (3) *Yischopet Yehova haschophet hayôm bên bêne Ischraël oubên bêne Ammôn.* — (4) Judic., XI, 28-33. — (5) *Ibid.*, 34-40.

tinue humaine. La fille de Jephté n'aurait donc point été mise à mort, mais vouée au culte du Seigneur par une consécration perpétuelle de sa virginité. On voit, en effet, au temps des Juges, des personnes du sexe faisant, à la porte du tabernacle, un service régulier, suivant la force du mot hébreu (1). On croit avec raison que les deux cent trente-deux filles Madianites réservées pour la part de l'Eternel, furent consacrées à cet usage (2). Un jeune homme, voué d'une manière semblable, tel que Samuël, pouvait sans inconvénient se marier : il restait toujours maître de sa personne, pour vaquer au service promis ; mais une fille ou une femme, obligée de suivre et d'écouter un mari, n'aurait pu accomplir son vœu. Or, comme la fille de Jephté était son enfant unique, on conçoit qu'il dût être profondément abattu, troublé, humilié, en voyant ainsi s'éteindre sa race au milieu de son triomphe. Ce qui confirme cette interprétation, c'est que cette fille demande à pleurer, non pas sa mort, mais sa virginité ; et qu'après l'accomplissement du vœu, l'Ecriture ajoute, dans les mêmes termes qu'employa depuis la plus pure des vierges, *et elle ne connut point d'homme* (3) : ou mieux encore, ainsi que le savant Bullet a montré par plus d'un exemple qu'on pouvait traduire, *c'est pourquoi elle ne connut point d'homme* (4). Enfin, comme dans l'attente du Messie, surtout avant qu'il eût été annoncé qu'il naîtrait d'une vierge, la stérilité était regardée comme un malheur, on conçoit que les filles d'Israël allassent consoler la fille de Jephté.

Les Ephraïmites firent à Jephté, comme autrefois à Gédéon, de violents reproches de ce qu'il avait fait la guerre sans les y appeler, et menacèrent de le brûler avec sa maison. Jephté leur répondit : « J'avais un grand différend, moi et mon peuple, avec les enfants d'Ammon. Je vous ai appelés ; mais vous n'êtes point venus à mon secours. Quand je vis qu'il n'y avait point de salut à espérer de votre part, je mis mon âme sur ma main et marchai contre les enfants d'Ammon, et l'Eternel les livra entre mes mains. Pourquoi donc aujourd'hui montez-vous contre moi pour me combattre ? » Les Ephraïmites ne voulurent point entendre ; ils ajoutèrent, au contraire, des paroles de mépris pour les compagnons de Jephté : « Vous n'êtes que des fugitifs d'Ephraïm ! » Jephté assembla donc tous les hommes de Galaad, combattit contre Ephraïm et remporta la victoire. Les vainqueurs se saisirent des gués du Jourdain. Pour reconnaître les fuyards à leur dialecte, ils faisaient prononcer le nom de Schibboleth, qui signifie épi, à quiconque voulait traverser le fleuve. Les Ephraïmites disaient tous Sibboleth, qui signifie rivière ou torrent. De cette manière il en fut pris et tué un grand nombre. Cette guerre, suscitée uniquement par l'orgueil et la jalousie de la tribu d'Ephraïm, lui coûta quarante-deux mille hommes (5).

On voit qu'il y avait dès lors, du moins pour certains mots, diversité de prononciation parmi les Hébreux. Il en est de même encore dans la synagogue moderne. En général, toutes les langues de l'Orient ont un grand nombre de prononciations diverses, qui changent d'une contrée à l'autre.

Jephté mourut après avoir jugé Israël six ans, et fut enseveli en Galaad. Saint Paul, dans son épître aux Hébreux, le cite, avec Barac et Gédéon, parmi les héros de la foi qu'il nous propose pour modèles (6).

C'est vers le temps de Jephté qu'on place la prise de Troie. Cette catastrophe ayant eu lieu avant les temps historiques des Grecs et dans leurs temps fabuleux, il règne à ce sujet beaucoup d'incertitude. On ne doute point que la ville n'ait été prise, quoiqu'il y ait un discours du Grec Dion Chrysostome pour prouver qu'elle ne l'a jamais été par les Grecs (7). Mais il n'en est pas ainsi des circonstances dont les poëtes ont embelli cet événement. Les Grecs eux-mêmes nous offrent là-dessus trois récits différents. Celui qui a pris le plus de vogue ne repose que sur l'autorité ou plutôt l'imagination poétique d'Homère dont l'époque et l'existence même sont un problème pour les savants. Parmi ceux qui le regardent comme un personnage réel, un des plus doctes, Larcher, place sa naissance 884 ans avant l'ère chrétienne, environ un siècle après Salomon, ou trois après Jephté (8).

Pour en revenir à ce dernier, il paraît n'avoir exercé la judicature que sur les tribus à l'orient, qui avaient eu le plus à souffrir des Ammonites. Abesan de Bethléhem, qui lui succéda, se sera tenu à peu près dans les mêmes limites. Il avait une nombreuse postérité, et vit avant sa mort le mariage de ses trente fils, auxquels il donna des femmes, et de ses trente filles. Il mourut après sept ans de gouvernement, et fut enseveli dans sa ville natale. Son successeur, Aïalon, de la tribu de Zabulon, jugea pendant vingt ans. Après lui vint Abdon, fils d'Illel. Celui-ci avait quarante fils et trente petits-fils, qui montaient des poulains d'ânesses ; il jugea Israël pendant huit ans, et fut enseveli à Pharathon, terre d'Ephraïm, sur la montagne d'Amalec (9). Ce qui fait en tout trente et un ans depuis la victoire de Jephté, et quarante-neuf depuis la première irruption des Ammonites à l'orient.

N'oublions pas comment l'Ecriture nous a parlé de cette irruption. Les Israélites étant retombés dans l'idolâtrie, après les quatre-vingt-dix ans de paix depuis Gédéon, Dieu les livra la même année et aux mains des Philistins à l'occident, et aux mains des Ammonites à l'orient : ceux-ci opprimèrent pendant

(1) I Reg., II, 22 ; *Havaaschim hatzobeoth petah hohel moéd.* — (2) Num., XXXI, 40. — (3) *Vehi lo yadeât isch.* — (4) Bullet, *Réponses critiques* ; — (5) Estius, *in hunc locum* ; Bullet, *Réponses critiques* ; Bergier, *Diction.*, art. *Jephté* : Judic., XII, 1-6. — (6) Hebr., XI, 32. — (7) Dion Chrys., *orat.* XI. — (8) *Biog. univ.* art. Homère ; *Mém. de l'Académie des Inscript.*, t. XLIV, — (9) Judic., XII, 3-15.

dix-huit ans tous les enfants d'Israël qui habitaient au-delà du Jourdain, dans la terre des Amorrhéens, en Galaad. Vinrent ensuite Jephté et ses trois successeurs. Jusque-là, il n'y a rien sur l'oppression des Philistins, commencée à l'occident la même année que celle des Ammonites à l'orient. L'Ecriture après avoir fini ce qui regarde ces derniers, revient aux autres pour ne les quitter plus. Elle nous apprend d'abord que, les Israélites ayant fait de nouveau le mal, Dieu les livra aux mains des Philistins pendant quarante ans, période dans laquelle se sont passés plusieurs des événements qui vont suivre. Il paraît aussi que les Philistins ne dominaient point, à proprement parler, sur Israël, mais qu'ils le harcelaient par des incursions et des pillages sans cesse renaissants.

Or, il y avait un homme à Saraa, dans la tribu de Dan, nommé Manué, dont la femme était stérile. L'ange de Jéhovah apparut à la femme et lui prédit qu'elle enfanterait un fils ; il lui ordonna de ne boire ni vin ni rien qui pût enivrer, et de ne manger rien d'impur, parce que l'enfant qu'elle allait mettre au monde serait nazaréen, c'est-à-dire consacré à Dieu dès le sein de sa mère, et que le rasoir ne toucherait point sa tête. C'est lui qui commencerait à sauver Israël de la main des Philistins. La femme raconta cette vision à son époux : l'aspect terrible de l'ange l'avait empêchée de lui demander, ni d'où il venait, ni où il allait ; il ne lui avait pas non plus dit son nom. Manué pria l'Eternel de leur envoyer de nouveau l'homme de Dieu pour leur apprendre ce qu'ils devaient faire de l'enfant quand il serait né. L'ange apparut en effet une seconde fois à la femme, lorsqu'elle était seule assise dans les champs. Aussitôt elle courut chercher son mari ; il vint avec elle en toute hâte et demanda au personnage : « Est-ce vous qui avez parlé à cette femme? » — « C'est moi, » répondit-il. Et Manué : « Quand sera venu ce que vous avez annoncé, quelle sera la règle de conduite pour l'enfant? » L'ange de Jéhovah répondit : « Que la femme s'abstienne de tout ce que je lui ai prescrit ; qu'elle ne mange rien de ce qui naît de la vigne ; qu'elle ne boive ni vin ni liqueur enivrante ; qu'elle ne mange rien d'impur, et qu'elle accomplisse et garde avec soin tout ce que je lui ai ordonné. » Manué dit à l'ange de Jéhovah : « Je vous prie, demeurez avec nous jusqu'à ce que nous vous préparions un chevreau. » Mais l'ange de Jéhovah répondit: « Lors même que tu me retiendrais ici, je ne mangerais pas de ton pain ; mais si tu veux offrir un holocauste à Jéhovah, tu le peux. » Manué, ne sachant point que c'était l'ange de Jéhovah, lui dit : « Quel est votre nom, pour que nous vous honorions quand votre parole sera venue? » Mais l'ange de Jéhovah lui répondit : « Pourquoi demandes-tu à savoir mon nom, qui est l'ADMIRABLE? » Manué prit donc le chevreau et les libations, et les offrit sur une pierre à Jéhovah, l'admirable dans ses œuvres ; et lui et sa femme étaient attentifs. Et lorsque le feu montait de l'autel vers les cieux, l'ange de Jéhovah y monta au milieu des flammes. Ce que Manué et sa femme ayant vu, ils tombèrent le visage contre terre. Et l'ange de Jéhovah n'apparaissait plus à Manué et à sa femme. Alors Manué reconnut que c'était l'ange de Jéhovah, et il dit à sa femme : « Nous mourrons de mort, parce que nous avons vu Dieu. » Mais sa femme lui répondit : « Si Jéhovah voulait nous faire mourir, il n'aurait pas reçu de nos mains l'holocauste et les libations, il ne nous aurait point montré toutes ces choses, et il ne nous aurait point parlé comme il a fait. » La femme enfanta donc un fils, et elle l'appela Samson. L'enfant crût, et l'Eternel le bénit. Et l'esprit de l'Eternel commença à être avec lui dans le camp de Dan, entre Saraa et Esthaol (1).

Cet ange de l'Eternel qui remonte vers les cieux, au milieu de la flamme du sacrifice, figurait, si même il ne l'était pas, cet ange du grand conseil, dont le nom est l'ADMIRABLE, et qui a pris la forme d'esclave, non pour recevoir le sacrifice, mais pour s'offrir en sacrifice lui-même (2).

Un nazaréen était un homme consacré à Dieu par un certain vœu (3). Le nazaréat consistait en trois choses principales : à s'abstenir de tout ce qui provenait de la vigne, et en général de toute boisson enivrante ; à ne point se raser la tête et à laisser croître ses cheveux ; à éviter de toucher les morts et de s'en approcher. Il y avait des nazaréens perpétuels, tels que Samson, Samuël et saint Jean-Baptiste (4). D'autres ne l'étaient que pour un temps, suivant qu'ils l'avaient promis, comme nous le voyons par l'exemple de saint Paul (5). Ces derniers, à l'expiration de leur vœu, devaient se présenter à la porte du tabernacle, y offrir un agneau en holocauste, une brebis pour le péché, et un bélier comme victime pacifique, avec des pains azymes et des libations. Alors on leur coupait leur chevelure de nazaréens et on la mettait sur le feu du sacrifice. Après quoi ils pouvaient boire du vin. Les nazaréens perpétuels, au contraire, gardaient cette abstinence toute la vie.

Il était prédit que Samson commencerait à délivrer Israël de la main des Philistins. Voici de quelle manière cette prédiction commença à s'accomplir.

Le jeune Samson, ayant vu à Thamnatha, qui, du temps d'Eusèbe, était encore un bourg considérable (6), une femme entre les filles des Philistins, pria son père et sa mère de la lui demander pour épouse. Eux lui firent des représentations : « N'y a-t-il donc point de femme parmi les filles de tes frères et dans tout notre peuple, pour que tu ailles prendre

(1) Judic., XIII, 1-25. — (2) Aug., *in Judic.*, quæst. 54. — (3) Num., VI, 1-21. — (4) Luc., I, 15. — (5) Act., XVIII 18. et XXI, 24. — (6) Euseb., *Onomast.*.

une femme d'entre les Philistins, qui sont incirconcis ? » Son père et sa mère ne savaient pas que ceci venait de l'Eternel, et que leur fils cherchait une occasion de la part des Philistins ; car, en ce temps-là, les Philistins dominaient en Israël (1). Cette remarque de l'Ecriture, que son père et sa mère ne le savaient pas, suppose que lui le savait bien. Aussi insista-t-il auprès de son père : « Donnez-moi celle-là, parce qu'elle me convient. » Son père et sa mère se laissèrent persuader et descendirent avec lui à Thamnatha, où demeuraient les parents de la jeune Philistine. Déjà ils étaient arrivés aux vignes, qui sont près de la ville, lorsque vint à la rencontre du jeune homme, qui s'était écarté du chemin, un jeune lion furieux et rugissant ; mais l'esprit de Jéhovah s'empara de Samson, et il le mit en pièces, comme il aurait fait d'un chevreau, quoiqu'il n'eût rien à la main. Il rejoignit ensuite son père et sa mère, mais ne leur dit point ce qu'il avait fait. Ses propositions de mariage ayant été acceptées, il revint chez lui.

Après du temps, en hébreu après des jours, ce qui signifie quelquefois une année, intervalle ordinaire des fiançailles au mariage, Samson s'en alla de nouveau avec son père et sa mère pour épouser sa fiancée. Arrivé près de l'endroit où il avait tué le lion, il s'écarta du chemin pour voir le squelette, où il trouva un essaim d'abeilles avec du miel. Il en prit un rayon entre ses mains, en mangea, en fit part à son père et à sa mère ; mais il ne leur dit point d'où il l'avait pris (2).

Nous avons déjà remarqué, d'après le témoignage des voyageurs, que les abeilles sont très-communes en Palestine et qu'elles font du miel partout. Hérodote parle, au reste, d'un fait tout à fait semblable. Onésille, qui avait engagé les Cypriotes à se révolter contre les Perses, ayant été tué dans un combat, les habitants d'Amathonte, qui leur étaient restés fidèles, lui coupèrent la tete et la suspendirent au-dessus de la porte de leur ville. Lorsque cette tête fut vide, et qu'il n'en resta plus que les os, un essaim d'abeilles vint s'y loger et y fit ses rayons (3).

On célébra les noces a Thamnatha, et les habitants désignèrent trente paranymphes pour être avec lui. Suivant la coutume des Orientaux, Samson leur proposa une énigme, avec promesse de leur donner trente tuniques et trente robes de fête, s'ils pouvaient l'expliquer pendant les sept jours de noces ; dans le cas contraire, eux lui en donneraient autant. Ils acceptèrent la condition. Alors il leur dit : « De celui qui dévore est sortie de la nourriture, et du fort est sortie la douceur. » Ils cherchèrent à deviner, mais en vain. Déjà le septième jour était arrivé ; l'énigme, restée sans explication, leur causait un violent dépit. Ne pouvant en venir à bout, ils dirent à leur jeune femme d'en surprendre le secret à son mari, sinon ils la brûleraient avec la maison de son père : « Est-ce que vous nous avez invités pour nous dépouiller ? » Elle, qui déjà, les jours précédents, avait pleuré auprès de Samsom pour lui faire dire son secret, et l'avait accusé de n'avoir point d'amour pour elle, redoubla alors ses instances et employa tous les moyens. Elle sollicita le jeune époux d'une manière si pressante, qu'à la fin il céda. Aussitôt elle communiqua le secret à ses compatriotes. Avant que le soleil se couchât le septième jour, ils dirent à Samson : « Qu'y a-t-il de plus doux que le miel, et de plus fort que le lion ? » Samson répondit : « Si vous n'eussiez pas labouré avec ma génisse, vous n'auriez jamais deviné mon énigme ; » puis, saisi de l'esprit de Jéhovah, il s'en alla du côté d'Ascalon, tua trente Philistins, donna leurs vêtements à ceux qui avaient expliqué l'énigme, et revint très-irrité dans la maison de son père. Les Philistins donnèrent sa femme à l'un des trente jeunes gens (4).

On dit aujourd'hui : soudaines illuminations, éclair de génie, enthousiasme divin, force héroïque, entraînement irrésistible, courage surhumain, comme aussi terreur panique. Par là s'entend généralement quelque chose qui se passe dans l'homme, mais qui vient de plus haut que l'homme. L'Ecriture désigne les mêmes effets, mais en y joignant la cause, quand elle dit que l'esprit de l'Eternel fut sur Samson et sur Saül. C'est l'esprit de Dieu, non comme auteur de la grâce et de la sanctification, mais comme auteur de la nature et de ce qu'elle a de plus merveilleux. Dans l'origine, l'esprit de Dieu planait sur les éléments confus de l'univers, pour leur communiquer les semences d'ordre et de vie (5). « C'est son esprit qui a orné les cieux, » dit Job (6). Et David : « C'est par le verbe de Jéhovah que les cieux ont été faits, et, par l'esprit de sa bouche, leur force et leur beauté (7). Envoyez votre esprit et tout sera créé de nouveau et vous renouvellerez la face de la terre (8). » Et un des amis de Job : « L'esprit de Dieu m'a fait, et le souffle du Tout-Puissant me vivifiera (9). » Réunissons tout ce qui est de l'esprit. En Dieu, il parfait la trinité des personnes ; hors de Dieu, il parfait les créatures et quant à la nature, et quant à la grâce. « Il est comme l'âme du monde, » dit un père de l'Eglise (10) ; c'est de lui, dans l'ordre de la grâce et du salut, que viennent les dons extérieurs et intérieurs qui contribuent à la sanctification des âmes ; c'est de lui, dans l'ordre de la nature que viennent ces qualités extraordinaires, héroïques, qui font ce qu'on appelle les hommes divins, et contribuent à l'ornement du monde. Dans un sens, tout est divin, parce que tout vient de Dieu. Mais on n'appelle

(1) Judic., xiv, 1-4. — (2) Judic., xiv, 5-9. — (3) Hérodot., l. V, c. cxiv. — (4) Judic., *Ibid.*, xiv, 8-20. — (5) Gen., i, 3. — (6) Job., xxvi, 13. — (7) Ps. xxxii, 6. — (8) Ps. ciii, 30. — (9) Job xxxiii, 4. — (10) Vénérable Bède.

communément ainsi que ce qui s'élève au-dessus de l'ordinaire. Aristote parle d'une vertu au-dessus de nous, qu'il nomme héroïque et divine, et qui fait qu'on appelle divins certains hommes. Il observe que ceux qui sont mus par cet instinct divin n'ont point à consulter la raison humaine, parce qu'ils sont mus par un principe plus parfait, qui est Dieu. Ce que saint Thomas est si loin de blâmer, qu'il s'en sert pour expliquer les dons du Saint-Esprit (1). On voit encore de là que l'inspiration qui fait les grands poëtes est justement appelée divine. Toutefois, comme les dons extraordinaires de la grâce, le don des langues, le don de prophétie, le don des miracles et autres, que le même esprit distribue à plusieurs pour l'utilité commune, ne font pas les saints, mais qu'il y en aura plus d'un à dire au dernier jour : « Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom ; n'avons-nous pas, en votre nom, fait des miracles ? » auxquels le Seigneur répondra : « Retirez-vous de moi, ouvriers d'iniquité, je ne vous connais point (2) » : de même, et encore à plus forte raison, les dons extraordinaires de la nature, les qualités humainement héroïques ne supposent ou n'opèrent-ils pas la sainteté. Voilà ce qu'il ne faut point oublier, en lisant dans l'Ecriture que l'esprit de Dieu saisit tel ou tel homme en qui, cependant, l'on découvre quelques actions peu saintes.

Après du temps, vers la moisson des blés, Samson se mit en route pour aller voir sa femme et lui porter un chevreau ; mais son beau-père ne le laissa pas entrer chez elle, et s'excusa de l'avoir donné à un autre, dans la persuasion qu'elle lui était devenue odieuse ; elle avait une sœur plus jeune et plus belle, qu'il lui donnerait volontiers pour femme. Samson répondit : « Les Philistins n'auront plus à se plaindre si je leur fais du mal. » Il s'en alla, prit trois cents renards dont, aujourd'hui encore, il y a une espèce extrêmement nombreuse et familière en Palestine (3), les lia par la queue, deux à deux, avec un flambeau entre ; puis, ayant allumé les flambleaux, les laissa courir dans les champs des Philistins, où ils incendièrent et les gerbes en tas et les blés encore debout, et jusqu'aux oliviers et aux vignes. Les Philistins apprirent bientôt que Samson l'avait fait pour se venger de l'injure qu'il avait reçue de son beau-père ; ils s'en vinrent trouver celui-ci et le brûlèrent avec sa fille (4).

L'histoire des renards de Samson paraît avoir passé de Phénicie en Italie. Les Romains célébraient tous les ans la tête aux renards. On enveloppait de paille tous les renards qu'on pouvait prendre ; puis, y mettant le feu, on les lâchait dans le grand cirque : et cela, était-il dit, en punition de ce qu'autrefois un renard habillé et brûlé de la sorte, s'étant échappé dans les champs, y avait incendié les blés. « Le fait a passé, dit le poëte, mais les monuments restent ; la loi défend de laisser vivre un renard dès qu'il est pris. Pour subir la peine qu'elle mérite, cette engeance est brûlée avec la dépouille des champs : elle périt de la même manière qu'elle a fait périr les moissons (5). » Enfin ce qu'il y a de plus singulier, c'est que cette fête se célébrait le dix-neuf avril, époque où les blés sont mûrs en Palestine, mais non pas en Italie.

Samson continua ses hostilités contre les Philistins, et, après en avoir fait un grand carnage, il alla demeurer dans la caverne du rocher d'Etam. Les Philistins montèrent dans la terre de Juda, déclarant qu'il venait pour prendre Samson et lui faire comme il leur avait fait. Alors trois mille hommes de Juda descendirent à la caverne du rocher d'Etam, et firent à Samson des reproches : « Ne savez-vous pas que les Philistins nous dominent ? Pourquoi nous avez-vous fait cela ? « Il s'excusa en disant : « Comme ils m'ont fait, ainsi je leur ai fait. » Mais eux lui déclarèrent qu'ils étaient venus pour le lier et le livrer aux Philistins. Il leur dit : « Jurez-moi que vous ne me tuerez point. » Ils le lui promirent. Alors il se laissa lier de deux câbles neufs, et ils l'emmenèrent du rocher Quant il vint auprès du lieu nommé depuis Léchi ou mâchoire, les Philistins accoururent à sa rencontre avec de grands cris. Mais l'esprit de l Eternel s'empara de lui, les cordes autour de ses bras furent comme des fils de lin qui se brûlent au feu, ses liens se rompirent. Voyant une mâchoire d'âne qui était à terre, il la saisit, en tua mille hommes, et s'écria : « Les voilà étendus par monceaux ! avec une mâchoire d'âne, avec une mâchoire d'ânon, j'en ai tué mille ! » Ayant ainsi parlé, il jeta la mâchoire et appela ce lieu-là Ramath-Léchi, c'est-à-dire élévation de la mâchoire. Comme il se sentait pressé de la soif, il cria vers l'Eternel et dit : « C'est vous qui par votre serviteur avez opéré ce salut, cette victoire si grande ; et maintenant je mourrai de soif et je tomberai entre les mains de ces incirconcis ! » Alors l'Eternel ouvrit la cavité du rocher qui était au lieu nommé Léchi ou mâchoire, et il sortit de l'eau. Samson en ayant bu, reprit ses esprits et recouvra ses forces. C'est pourquoi, conclut l'Ecriture, ce lieu a été appelé, jusques aujourd'hui, *la fontaine de celui qui invoque*. Elle est dans l'endroit nommé Léchi ou mâchoire (6).

Un jour, Samson s'en alla à Gaza, ville qui appartenait alors aux Philistins, et entra chez une femme qui recevait des étrangers. Aussitôt que les habitants eurent appris qu'il était dans leurs murs, ils environnèrent la maison, placèrent toute la nuit des gardes à

(1) S. Th., *Summa*, I, II, q. 68, a. 1 ; Arist., l. VII ; Eudemior, c. XIV, l. VII ; Ethic., c. I. — (2) Matth. VII, 22 et 23 — (3) Morison, *Voyage de Jérusalem*, p. 457 Nieburh, etc. — (4) Judic., XV, 1-6. — (5) Ovide., *Fast.*, l. IV, v. 681-712. — (6) Judic., XV, 7-19.

la porte de la ville, le tout dans le plus profond silence. « Demain matin, disaient-ils, nous le tuerons. » Mais Samson, ayant dormi jusqu'à minuit, se leva, saisit les battants de la porte de la ville et les deux poteaux, les enleva avec les barreaux et les serrures, les mit sur ses épaules et les porta jusqu'au sommet de la montagne qui est vers Hébron (1).

Après cela, il aima une femme qui habitait dans la vallée de Sorec, qui avait nom Dalila, et, suivant de graves auteurs, tels que saint Chrysostome, saint Ephrem, saint Prosper, il en fit son épouse. Les Philistins s'en aperçurent bientôt : leurs princes promirent à la femme de lui donner chacun onze cents pièces d'argent, si elle pouvait savoir d'où lui venait cette grande force et comment on pouvait le vaincre. Lorsqu'elle le lui demanda, il répondit que si on le liait avec sept cordes faites de nerfs frais et pliants il deviendrait faible comme les autres hommes. Aussitôt que les princes le surent, ils apportèrent à Dalila ces liens, et l'épiaient en cachette pendant qu'elle en faisait l'essai et qu'elle lui cria ensuite : « Samson, voilà les Philistins sur toi ! » Mais il rompit les cordes comme un fil se rompt à l'approche du feu. Un autre fois, il dit qu'il fallait le lier avec des cordes toutes neuves ; mais il les rompit comme les précédentes. La troisième fois, il lui dit que si on faisait un tissu de sept touffes de ses cheveux et qu'on les attachât avec un clou, il serait sans force. Elle l'essaya pendant qu'il dormait, lui cria de nouveau : « Samson, les Philistins sont sur toi ! » Mais, se levant tout d'un coup, il arracha le fer avec ses cheveux. Sans doute, il n'avait point soupçonné jusque-là que les princes des Philistins l'épiassent réellement, et il regardait la parole de Dalila comme une espèce de jeu pour éprouver sa force. Elle redoubla ses caresses, ses reproches et ses instances : « Comment dites-vous que vous n'aimez, puisque votre cœur n'est point avec moi ? Déjà trois fois vous m'avez trompée et vous n'avez pas voulu me dire d'où vous vient cette grande force. » Elle l'importunait, le tourmentait de ses paroles tous les jours, au point que son âme en fut lassée jusqu'à mourir, alors il lui découvrit son cœur tout entier, et dit : « Le rasoir n'a jamais passé sur ma tête; car je suis nazaréen, ou consacré à Dieu, dès le sein de ma mère; si l'on me rasait, toute ma force m'abandonnerait, je serais faible comme tout autre homme. » Joyeuse de lui avoir arraché son secret, Dalila députa aux princes des Philistins; et lorsqu'ils furent de nouveau en embuscade, elle fit dormir Samson sur ses genoux, lui coupa les sept tresses de sa tête, ensuite s'écria : « Samson, voilà les Philistins qui viennent fondre sur toi ! » Lui, s'éveillant, pensait qu'il allait faire comme auparavant, et ne savait pas que l'Eternel s'était retiré de lui. Mais les Philistins, le prirent, lui crevèrent les yeux, le conduisirent à Gaza chargé de chaînes d'airain, et le forcèrent de tourner la meule dans la prison (2). C'était un travail pénible que faisaient les derniers des esclaves chez les Romains, avant l'invention des moulins à eau.

Mais, déjà les cheveux de sa tête commençaient à revenir, lorsque les princes des Philistins s'assemblèrent pour immoler des sacrifices solennels à leur dieu Dagon, et pour faire des festins de réjouissance, disant : « Notre dieu nous a livré entre les mains Samson, notre ennemi. » Le peuple aussi, le voyant, louait son dieu et disait : « Notre dieu a livré entre nos mains notre ennemi, qui a ravagé notre pays et tué beaucoup des nôtres. » Pendant que leur cœur était dans la joie, ils dirent : « Faisons venir Samson pour qu'il joue devant nous. » Et ils amenèrent Samson de la prison, et il jouait devant eux, et ils le placèrent entre deux colonnes. Alors Samson dit à l'enfant qui le conduisait : « Laisse-moi toucher les colonnes qui soutiennent la maison, afin que je m'appuie contre elles. » Or, la maison était pleine d'hommes et de femmes, et là étaient tous les princes des Philistins : il y avait sur la terrasse environ trois mille hommes et femmes, qui regardaient jouer Samson. Alors Samson, invoquant l'Eternel, dit : « Adonaï Jehovah ! souvenez-vous de moi; rendez-moi encore cette fois-ci ma première force, ô Dieu, afin que je me venge des Philistins pour mes deux yeux ! » Et il saisit les colonnes du milieu sur lesquelles était appuyée la maison, l'une de la main droite, l'autre de la gauche, et dit : « Meurs, mon âme, avec les Philistins ! » puis, ébranla les colonnes de toute sa force. Aussitôt la maison tomba sur les princes et sur tout le peuple qui était là, et il en tua un plus grand nombre en mourant qu'il n'en avait tué pendant sa vie. Or, ses frères descendirent en ce lieu, ainsi que toute la maison de son père et l'ensevelirent entre Saraa et Esthaol, dans le sépulcre de son père Manué (3).

Samson, chef et sauveur de son peuple, pour en accabler les oppresseurs par un dernier coup se dévouant lui-même à la mort, fit une action non-seulement irréprochable, mais encore digne de louanges. Supposons le même cas de nos jours. Une nation est opprimée par l'étranger. Un héros de cette nation a commencé sa délivrance; mais il est pris par trahison : l'étranger lui crève les yeux, le charge de fers et le condamne au plus dur esclavage. Dans cet état, il trouve le moyen d'envelopper dans la ruine commune tous les chefs et une partie notable des oppresseurs de sa patrie. Il y périra lui-même, oui; mais la patrie sera sauvée par sa mort. Qui n'admirerait cet homme? Aussi saint Paul est-il si loin de blâmer Samson, qu'il le compte parmi les héros de la foi qu'il nous propose pour modèles (4).

(1) Judic, XVI, 1-4. — (2) *Ibid.*, XVI, 4-21. — (3) *Ibid.*, 22-31. — (4) Hebr., XI, 32.

Ce que les Phéniciens, voisins de la Judée, racontent de leur Hercule, de sa force prodigieuse, de son grand courage, de son infortune par suite de son attachement à une femme, de sa mort volontaire, a été vraisemblablement emprunté à l'histoire de Samson. De Phénicie, elle aura pu passer en Grèce, aussi bien que les lettres de l'alphabet.

Le temple des Philistins, soutenu par deux colonnes, n'étonnera point qui connaît un peu l'antiquité. On voit dans Pline, un particulier de Rome, Caïus-Scribonius-Curion, pour célébrer les funérailles, de son père, construire deux théâtres immenses, tournant chacun sur un pivot unique. Le matin, on représentait sur chacun des pièces de comédie : alors ils étaient adossés, pour empêcher que le bruit de l'un ne fût entendu de l'autre; et après-midi, quelques planches étant retirées, on faisait tourner subitement les deux théâtres, et leurs quatre extrémités réunies formaient un amphithéâtre où se donnaient des combats de gladiateurs, Curion faisant ainsi mouvoir tout à la fois et la scène, et les magistrats, et le peuple romain. « Une ville abîmée dans un gouffre de la terre entr'ouverte, ajoute l'historien, remplit l'univers de deuil et d'effroi; et voilà tout le peuple romain renfermé, pour ainsi dire, en deux vaisseaux, et qui, soutenu par deux pivots seulement, regarde, tranquille spectateur, le combat qu'il livre lui-même, en danger de périr au premier effort qui dérangera quelque pièce de ces vastes machines (1). » Un voyageur moderne, très-instruit, a trouvé en Barbarie des constructions du même genre (2). Or, est-il étrange que la Palestine ait eu, du temps de Samson, des édifices semblables à ceux qu'on trouve encore sur la côte d'Afrique, côte qui a été peuplée par des colonies sorties de la Palestine, dans des temps voisins de ceux de Samson?

L'Ecriture dit que Samson jugea Israël pendant vingt ans; mais elle remarque que ce fut dans les jours des Philistins (3), c'est-à-dire au temps que les Philistins opprimaient les Israélites, oppression qui dura quarante ans, et dont Israël ne fut délivré que sous Samuël. Samson commença cette délivrance, selon qu'il avait été prédit de lui; Samuël l'acheva de telle sorte, que les Philistins ne revinrent plus sur les terres d'Israël, mais qu'ils lui rendirent, au contraire, toutes les villes qu'ils avaient prises (4). De cette manière, la judicature d'Héli, dont il va être parlé, ayant fini avant la fin de ces quarante ans, aura concouru avec celle de Samson à l'occident, et avec celle d'Abdon, d'Aïalon, d'Abesan et peut-être même de Jephté, à l'orient. C'est, il nous semble, le moyen le plus naturel de concilier la chronologie de l'Ecriture. Elle compte quatre cent quatre-vingts ans depuis la sortie de l'Egypte jusqu'à la fondation du temple, sous Salomon (5). Jephté nous apprend que, lors de l'irruption des Ammonites, il y avait trois cents ans que les enfants d'Israël étaient en paisible possession du pays des Amorrhéens (6). Comme ils en avaient fait la conquête en la dernière année de leur voyage au désert, cette irruption eut donc lieu trois cent quarante ans après la sortie d'Egypte. Restent encore cent quarante ans jusqu'à la fondation du temple. Cette fondation eut lieu la quatrième année du règne de Salomon (7). Avant lui, David avait régné quarante ans (8); autant Saül avant David (9). Supposez que Samuël en ait gouverné seize, on aura en tout un siècle. Restent alors les quarante ans de servitude sous les Philistins à l'occident, et qui remontent tout juste à l'irruption des Ammonites à l'orient. Dans cette période auront eu lieu les judicatures parallèles de Jephté et de ses successeurs au delà du Jourdain, de Samson et d'Héli en deçà, Qu'il y ait eu à la fois plusieurs juges, cela ne doit pas étonner. On convient que chaque juge ne gouvernait pas tout le peuple; l'un pouvait donc en gouverner une partie, et l'autre une autre. D'ailleurs, la juridiction de cette sorte de magistrats était facultative; y recourait qui voulait. Pour ce qui est en particulier de la judicature de Samson, il paraît qu'elle se réduisait à battre en ruine la domination des Philistins par des exploits individuels. Héli aura fait pendant ce temps les fonctions de juge proprement dites.

Dans ce temps vivait un homme de la tribu de Lévi, de la famille de Caath, dont la demeure était sur la montagne d'Ephraïm. Il s'appelait Elcana. Il avait deux femmes. Anne était stérile, Phénenna lui donnait des enfants. La première avait encore la douleur de se voir outragée à ce sujet par l'autre. Elcana, qui l'aimait, cherchait à la consoler : « Est-ce que je ne vaux pas mieux pour vous que dix enfants? » Mais elle continuait de s'affliger. A l'époque des solennités, Elcana se rendait à Silo, où était l'arche d'alliance, pour adorer et offrir des sacrifices. Ses femmes avaient coutume de l'accompagner. Un jour qu'Anne était avec lui à Silo, le grand-prêtre Héli, qui était assis sur un trône à l'entrée du tabernacle, observa comment elle remuait les lèvres pendant longtemps sans faire entendre aucune parole. Dans la persuasion qu'elle était ivre, il lui fit des reproches. Mais elle avait prié avec ferveur et avec larmes, et fait vœu à l'Eternel que, s'il avait pitié d'elle et lui donnait un fils, elle le lui consacrerait, et que jamais le rasoir ne passerait sur sa tête. Elle répondit donc au pontife : « Non, mon seigneur, je ne suis qu'une femme très-malheureuse je n'ai bu ni vin ni liqueur enivrante, mais j'ai répandu mon

(1) Pline, l. XXXVI, c. xv. — (2) Shaw, *Voyage du Levant*; *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. LXI. — (3) Judic., xv, 20. — (4) I Reg., vii, 13 et 14. — (5) III Reg., vi, 1. — (6) Judic., xi, 26. — (7) III Reg., vi, 1. — (8) *Ibid.*, xi, 11. — (9) Act., xiii, 21.

âme en la présence de l'Eternel. Ne prenez point votre servante pour une fille de Bélial, car il n'y a que l'excès de ma douleur et de mon affliction qui m'ait fait parler jusqu'à présent. » Le vieux pontife (il avait alors près de quatre-vingt-dix ans) la congédia avec une noble dignité, et la consola par ces paroles : « Allez en paix, et que le Dieu d'Israël vous accorde la demande que vous lui avez faite. » Elle s'en retourna pleine de confiance. Quelque temps après, elle conçut, enfanta un fils, et l'appela Samuël, c'est-à-dire obtenu de Dieu. Lorsque l'enfant fut sevré, elle accompagna de nouveau son mari à Silo. Les heureux parents offrirent des sacrifices et présentèrent le jeune enfant au grand-prêtre, à qui Anne dit : « De grâce, seigneur, vive votre âme! c'est moi cette femme que vous avez vue ici, devant vous, prier l'Eternel; je l'ai prié pour cet enfant, et l'Eternel a exaucé ma demande. Maintenant donc je le rends à l'Eternel, afin qu'il soit à lui tant qu'il vivra. » Héli bénit Elcana et son épouse, et dit : « Que Jéhovah vous donne de cette femme d'autres enfants pour le gage que vous avez confié à Jéhovah (1).

Anne, qui autrefois avait là même répandu l'amertume de son âme, éclate maintenant en actions de grâces et en paroles prophétiques.

« Mon cœur a tressailli en Jéhovah! En Jéhovah s'est élevée ma gloire (2). Ma bouche s'est ouverte sur mes ennemis ; parce que j'ai été réjouie dans ton salut!

« Nul n'est saint comme Jéhovah ! car nul n'est que toi ! Point de roc comme notre Dieu.

« Cessez vos paroles d'orgueil et d'insolence ! Que votre ancien langage ne sorte plus de votre bouche ! Car Jéhovah est le Dieu des sciences! c'est lui qui pèse les œuvres.

« L'arc des puissants a été brisé, et les faibles ont été revêtus de force.

« Les rassasiés d'autrefois se sont loués pour avoir du pain, et ceux qui étaient affamés ont cessé de l'être.

« Celle qui était stérile a enfanté beaucoup, et celle qui avait de nombreux enfants a défailli.

« Jéhovah met à mort et vivifie; il conduit aux enfers et il en ramène.

« Jéhovah fait le pauvre et le riche; il abaisse et relève.

« Il suscite de la poussière le petit (3), il élève du fumier l'indigent, pour les faire asseoir avec les princes et leur donner en héritage un trône de gloire.

« Car à Jéhovah sont les pôles de la terre; sur eux il a posé le globe.

« Il gardera les pieds de ses saints : les impies resteront muets dans les ténèbres, car nul ne se soutiendra par sa propre force.

« Jéhovah !... Ses ennemis seront brisés; du haut des cieux il tonnera sur leurs têtes. Jéhovah jugera les confins de la terre : il donnera la force à son roi ; il rehaussera la gloire de son Messie (4)! »

Ce sublime cantique a une grande ressemblance avec le cantique de la Mère du Sauveur. Cette femme stérile, mais qui enfante beaucoup, et cette autre à plusieurs enfants, qui vient à défaillir, reparaîtront plus d'une fois dans les Prophètes et dans les Apôtres. C'est la gentilité, longtemps stérile, qui enfantera plus d'élus à Dieu que la synagogue, longtemps seule féconde, Anne, dont le nom signifie *pleine de grâce*, a désigné la première, sous le nom de Messie, Christ, Oint, le fils de la Vierge pleine de grâce; car, que ce Christ ici soit le Messie, c'est ce qu'avouent tous les anciens docteurs de la synagogue (5).

Elcana et Anne revinrent dans leur maison; mais l'enfant resta à Silo, où il servait à l'Eternel, sous les yeux du grand-prêtre, vêtu d'un éphod de lin. L'Eternel bénit Anne, et elle enfanta encore trois fils et deux filles ; mais Samuël, à qui elle apportait une petite tunique aux jours de fête, se fortifiait et croissait, aimé de Dieu et des hommes (6).

Les deux fils d'Héli, Ophni et Phinéès, étaient des enfants de Bélial et ne connaissaient point Jéhovah. Ils abusaient des femmes qui vivaient en retraite à la porte du tabernacle. Ils éloignaient, par leur avarice insolente, les Israélites du culte divin et des sacrifices. Informé de leurs désordres, Héli, qui était très-vieux, se contenta de leur faire une réprimande, sans user de son autorité, ainsi qu'il le devait pour l'honneur de Dieu, et comme père, et comme grand-prêtre, et comme juge : « Pourquoi faites-vous de pareilles choses, des choses abominables, ainsi que je l'apprends de tout le peuple? Cessez, mes enfants; car il n'est pas bien qu'on dise de vous, ce que j'entends, que vous faites transgresser la loi par le peuple de l'Eternel. Lorsqu'un homme offense un homme, on peut demander à Dieu le pardon du coupable; mais si l'homme offense directement l'Eter-

(1) I Reg., I, 28. En hébreu, le premier livre de Samuël. — (2) En hébreu, *carni*, ma corne. Chez les anciens, les cornes étaient le symbole de la puissance et de la majesté. Ainsi, l'on voit des médailles où les rois sont représentés avec des cornes. (*a*) Au dire d'Ovide et de Valère Maxime, un préteur romain, qui venait de remporter une brillante victoire, s'étant trouvé tout d'un coup la face cornue, on y vit aussitôt une marque de royauté, et le préteur se condamna à l'exil pour ne pas exposer la liberté de sa patrie. (*b*). Horace, à peu près dans le même sens, dit à son amphore, qu'elle donne des cornes au pauvre, c'est-à-dire de la force, du courage, de la confiance (*c*). Il ne faut donc pas s'étonner lorsque, dans l'Ecriture, ce mot a une signification analogue. On se rappelle que Moïse, au sortir de son entretien avec Dieu sur la montagne, avait la face cornue, c'est-à-dire rayonnante de majesté. — (3) *Dal*, en hébreu. — (4) I Reg., II, 1-10. — (5) Jonathan-ben-Huziel; le Medrasch-Rabba, *sur les Lamentations*; Medrasch-Tehillim, *sur le Psaume* LXXV ; R. Samuel Lamado, etc. — (6) I Reg., II, 11, 12, 18 et 19.

(*a*) Spanheim, *De usu numism.*, dissert. 7. — (*b*) Ovide, *Mét.*, l. XIII, 565-621; Val. Max., 5, 6. — (*c*) *Od.*, l. III, od. 21.

nel lui-même, quel médiateur intercédera pour lui? » Mais ils n'entendirent pas la voix de leur père, parce que l'Eternel voulait les punir de mort. Alors, vint un homme de Dieu auprès d'Héli, et il lui rappela comment l'Eternel s'était révélé à la maison de son père, quand Israël demeurait encore en Egypte; comment il avait choisi la tribu de Lévi pour son service, et la famille d'Aaron pour son sacerdoce. « Et voilà que vous honorez vos enfants plus que moi! Aussi voici ce que dit l'Eternel : J'honorerai qui m'honore, mais ceux qui me méprisent seront couverts d'ignominie. » Le prophète ajouta les malheurs dont l'Eternel le menaçait, lui et sa postérité, et en donna pour preuve que ses deux fils mourraient le même jour. « Et je me susciterai, conclut-il, un prêtre fidèle, qui agira selon mon cœur et mon âme; et je lui bâtirai une maison stable, et il marchera devant mon Christ, tous les jours (1). »

Or, en ce temps-là, la parole de Jéhovah était rare, c'est-à-dire, il y avait peu de prophètes et point de vision manifeste. Un jour qu'Héli, dont les yeux s'obscurcissaient par la vieillesse, était sur son lit, il arriva que le jeune Samuël, qui couchait à peu de distance et non loin de l'arche, s'entendit appeler par son nom, au commencement de la nuit, et avant que la lampe fût éteinte dans le tabernacle. Persuadé que c'était le grand-prêtre, il répondit : « Me voici,» courut à lui, et répéta: « Me voici, car vous m'avez appelé. » L'autre assura que non, et lui dit de retourner dormir. Samuël obéit, fut appelé une seconde fois, alla de nouveau au grand-prêtre et fut renvoyé comme la première. Or, Samuël ne connaissait point encore Jéhovah, sa parole ne lui avait pas encore été révélée; c'est-à-dire l'Eternel ne s'était point encore fait connaître à lui dans des visions prophétiques. La même chose ayant eu lieu une troisième fois, Héli connut que l'Eternel appelait l'enfant, et dit à Samuël : « Va et dors, et s'il t'appelle encore une fois, tu diras : O Jéhovah, parlez, car votre serviteur écoute. » Samuël donc s'en alla et dormit. Et Jéhovah vint, et s'arrêta près de Samuël, et l'appela comme il avait fait les autres fois : « Samuël, Samuël! » et Samuël dit : « Parlez, ô Jéhovah, car votre serviteur écoute. » Et Jéhovah dit à Samuël : Voilà que je vais faire entendre une parole en Israël, et les deux oreilles en retentiront à quiconque l'ouïra. En ce jour-là, je susciterai contre Héli tout ce que j'ai dit sur sa maison : je commencerai et j'achèverai. Car je lui ai prédit que je jugerai sa maison à jamais, à cause de son iniquité, parce qu'il a connu que ses fils agissaient indignement et ne les a pas corrigés. C'est pourquoi j'ai juré sur la maison d'Héli, que son iniquité ne sera jamais expiée par des oblations ni par des présents. » Or, Samuël demeura au lit jusqu'au matin et ouvrit la porte de la maison de l'Eternel. Il craignait de déclarer la vision à Héli. Mais celui-ci l'appela : « Mon fils Samuël! » Il répondit: « Me voici. » Héli l'interrogeant : « Quelle est la parole qu'il t'a dite? Ne me la cache point, je te prie; que Dieu te fasse ceci et y ajoute cela, si tu me caches rien de la parole qui t'a été dite. » Samuël lui déclara donc tout et ne lui céla rien. Il répondit : « Il est l'Eternel! qu'il fasse ce qui est bon à ses yeux (2). »

Ces paroles respirent une touchante résignation. Mais Dieu lui demandait autre chose, de réprimer avec fermeté les désordres de ses deux fils. Puisqu'il était l'Eternel, le souverain maître, il fallait lui obéir en cela d'abord, et faire cesser les scandales qui déshonoraient son culte. Sa faiblesse à cet égard, inexcusable dans un père, dans un premier magistrat, dans un grand-prêtre, acheva d'attirer sur lui les châtiments dont il était menacé depuis longtemps.

Quant à Samuël, il devint grand ; l'Eternel était avec lui et il ne laissa tomber à terre aucune de ses paroles, mais elles eurent toutes leur accomplissement. Et tout Israël connut, depuis Dan jusqu'à Bersabée, que Samuël avait été accrédité prophète de Jéhovah. L'Eternel continua de lui apparaître dans Silo; car c'est là que, par sa parole, il se découvrit à lui. Tout ce que Samuël disait au peuple s'accomplissait (3).

Il y avait guerre entre Israël et les Philistins. Israël fut défait et perdit dans un combat environ quatre mille hommes. Les anciens résolurent alors de faire venir de Silo l'arche de Jéhovah, afin d'être sauvés par elle. Le peuple envoya donc à Silo, et ils apportèrent de là l'arche de l'alliance de Jéhovah-Sabaoth, assis sur les chérubins. Et les deux fils d'Héli, Ophni et Phinéès, étaient avec l'arche de l'alliance de Dieu. Et quand l'alliance de Jéhovah fut venue dans le camp, tout Israël poussa de grandes acclamations et la terre en retentit. Les Philistins les ouïrent, et se demandèrent : « Quelle est cette clameur dans le camp des Hébreux? » Ayant appris que l'arche de Jéhovah y était arrivée, ils s'écrièrent saisis de crainte : « Elohim est arrivé dans le camp. Malheur à nous! car il n'en était pas ainsi hier ni avant-hier. Malheur à nous! Qui nous sauvera de la main de ces Elohim puissants? Ce sont ces Elohim qui ont frappé l'Egypte de toutes les plaies au désert (4)? »

On voit que les Philistins n'avaient pas oublié ce que l'Eternel avait fait à l'Egypte. Ils craignaient quelque chose de pareil. Ils parlent de lui tantôt au singulier, tantôt au pluriel. Ce leur était d'autant plus facile que le mot Elohim, dont ils se servaient, et que nous avons retenu pour cela, signifie également et un dieu et plusieurs. Sans doute l'idée du grand nombre n'était pas fort nette. Il est possible cependant, comme le pensent quelques docteurs de la synagogue, qu'il y eût

(1) I Reg., II, 12-36. — (2) *Ibid.*, III, 1-18. — (3) *Ibid.*, III, 19-21. — (4) *Ibid.*, IV, 1-9.

parmi eux quelques individus qui avaient une connaissance plus exacte du Dieu d'Israël et qui révéraient l'arche de son alliance (1).

Les Philistins s'encouragèrent néanmoins à une défense vigoureuse, pour ne pas tomber sous le joug d'un peuple qui avait été sous le leur. Une seconde bataille se livra. L'issue en fut encore plus désastreuse pour Israël. L'armée, après avoir perdu trente mille hommes, fut dispersée : les deux fils d'Héli perdirent la vie ; et, ce qu'il y eut de plus terrible dans le jugement de Dieu, l'arche d'alliance fut prise par les ennemis.

Un Benjamite accourut de l'armée à Silo, les vêtements déchirés et la tête couverte de poussière. Il trouva le grand-prêtre assis sur son trône, les yeux fixés sur le chemin ; car son cœur tremblait à cause de l'arche de Dieu. A mesure qu'il avance, le bruit de la défaite se répand, des cris et des pleurs s'élèvent : le pontife, affaissé sous le poids de quatre-vingt-dix-huit ans, et ne voyant plus de vieillesse, entend le tumulte, en demande la cause. Le Benjamite lui répond : « Je suis venu de la bataille, et, aujourd'hui même, je me suis enfui de l'armée. » Héli lui dit : Qu'est-il arrivé, ô mon fils? » — « Israël s'est enfui devant les Philistins, reprend le messager, une grande ruine est sur le peuple ; de plus, vos deux fils sont morts, Ophni et Phinéès, et l'arche de Dieu est prise. » Quand il eut nommé l'arche de Dieu, Héli tomba de son siége à la renverse près de la porte, et s'étant brisé la tête, il mourut; car il était vieux et appesanti par l'âge. Il avait jugé Israël quarante ans.

Sa belle-fille, femme de Phinéès, qui était enceinte, ayant oui la nouvelle que l'arche de Dieu était prise, que son beau-père était mort, ainsi que son mari, fut saisie des douleurs, se baissa et enfanta. Et pendant qu'elle se mourait, les femmes qui se tenaient auprès d'elle lui dirent : « Ne crains point, car tu as enfanté un fils. » Mais elle ne leur répondit rien et n'y fit pas même attention. Elle appela l'enfant Jehabod, ou *non-gloire*, disant : « Elle n'est plus, la gloire d'Israël, » à cause que l'arche de Dieu était prise et que son beau-père et son mari étaient morts. Elle répéta encore une fois en mourant : « Elle n'y est plus, la gloire d'Israël, parce que l'arche de Dieu est prise (2)! »

Ainsi mourut cette vraie Israélite; ainsi mourut son beau-père, le grand-prêtre et juge Héli, que l'Ecriture nous peint en peu de traits, mais en traits qu'elle seule sait peindre. Dignité pleine de douceur, zèle sincère pour la gloire de Dieu reluisent dans ses paroles et dans ses actions Il surmonta sa naturelle et trop molle débonnaireté, quand il réprimande Anne, qu'après avoir considérée longtemps, il crut coupable d'intempérance. Mais, quand il sut qu'elle n'avait fait que répandre son cœur affligé devant Dieu, avec quelle tendresse pontificale il la console : « Allez en paix ; le Dieu d'Israël vous accordera la demande que vous lui avez faite. » On aime à le voir bénissant la mère et son époux : « Que l'Eternel vous donne d'autres enfants pour le gage que vous avez confié à l'Eternel! » Il paraît avoir affectionné Samuël comme un fils. Qui n'admirerait l'humble résignation avec laquelle il reçoit la terrible annonce que Dieu lui fait par ce jeune enfant : « Il est le maître ; qu'il soit fait comme il lui plaît! » Pourquoi son amour envers ses fils n'a-t-il pas été plus ferme et plus sage? Par rapport à eux, sa douceur, ailleurs si aimable, dégénéra en coupable connivence, et il devint complice des scandales que ces malheureux donnaient au peuple. A la vérité, il leur reprocha leurs désordres, mais il ne les punit point. Sa touchante réprimande, qui ne toucha que lui, fut perdue pour eux; et, par suite de sa faiblesse, perdue fut pour lui-même la menaçante admonition de Dieu par son prophète, et l'annonce du jugement plus proche par le saint enfant. Il paraît que ce fut contre sa volonté que ses fils emmenèrent de Silo l'arche de l'Eternel. Il ne l'empêcha point; c'est pourquoi il était inquiet. Le vieillard aveugle était donc assis, le visage tourné vers le chemin, pour écouter les pas du voyageur, qui pourrait donner des nouvelles de l'arche de Jéhovah, assis entre les chérubins. Le tumulte du peuple se lamentant ne lui fit point perdre son calme. « Qu'est-il arrivé, mon fils? » demande-t-il au messager. Il apprend la défaite d'Israël; il apprend la mort de ses deux fils. Mais quand il apprend de l'arche de Jéhovah qu'elle est entre les mains des ennemis, son cœur se brise avant qu'il se brise la tête. Il tombe et meurt.

Sans doute, on ne peut justifier ce vieillard puisque l'Ecriture lui fait de si sévères reproches. Mais qui voudrait le condamner sans pitié? Qui voudrait soutenir que ce châtiment si terrible dont Dieu le frappa dans le temps, ne l'a point sauvé pour l'éternité?

Les pères et mères peuvent toujours apprendre de son exemple avec quelle bonté sévère ils doivent élever leurs enfants, et avec quelle rigueur Dieu punira leur négligence sur ce point, fussent-ils irréprochables d'ailleurs.

Joyeux de leur grande victoire et fiers de posséder l'arche sainte, dont l'arrivée au camp d'Israël les avait effrayés naguère, les Philistins l'emmenèrent triomphants à Azot, dans le temple de leur dieu Dagon. Suivant toutes les apparences, cette idole représentait par le haut une figure humaine et se terminait par la queue d'un poisson. Diodore de Sicile nous apprend que dans une des plus fameuses villes des Philistins, Ascalon, on adorait une divinité, femme par la tête, et poisson par le reste du corps (3). Le nom même de Dagon, que lui donne l'Ecriture et qui veut dire poisson en hébreu, le fait assez entendre. Quoi qu'il en soit, les habitants de

(1) Lyran, *in hunc locum*. — (2) Reg., IV, 10-22 — (3) Diod., l. II.

la ville, s'étant levés dès le point du jour, trouvèrent l'idole renversée par terre devant l'arche de Jéhovah. Ils la remirent en place. Le lendemain, elle était non-seulement renversée, mais encore brisée. Le tronc gisait par terre devant l'arche ; la tète et les mains, au contraire, se trouvaient jetées sur le seuil du temple. De là, l'usage que les prêtres, et les autres Philistins, quand ils entraient dans le temple de Dagon, ne posaient point le pied sur le seuil de la porte (1). Peut-être même que cette coutume passa de Syrie à Rome, où l'on voit, du temps d'Auguste, que l'on tenait pour sacré le seuil des temples.

Au même temps, les habitants de la ville et du pays d'alentour furent frappés de maladies humiliantes et douloureuses. De plus, une multitude innombrable de rats inondèrent les campagnes. Se voyant en proie à la confusion et à la mort, ceux d'Azot s'écrièrent : « Que l'arche du Dieu d'Israël ne demeure pas parmi nous, parce que sa main s'est appesantie sur nous et sur notre dieu Dagon ! » Les princes des Philistins, s'étant consultés, la firent transporter à Geth. Mais les mêmes fléaux y accablèrent le peuple ; tous les habitants étaient frappés, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et leurs entrailles sortaient de leurs corps et se pourrissaient. Lorsque de là on conduisit l'arche à Accaron, les habitants commencèrent à crier : « Ils nous ont amené l'arche du Dieu d'Israël afin qu'elle nous tue, nous et notre peuple. Ramenez-la au lieu où elle était. » En effet, l'épouvante et la mort se repandirent aussitôt dans la ville entière; la main de Dieu s'y appesantissait de telle sorte, que le cri de toute la ville monta jusqu'au ciel (2).

L'arche de l'Éternel ayant ainsi parcouru et frappé tout le pays pendant sept mois, les satrapes des Philistins convoquèrent leurs devins et leurs prêtres, et leur dirent : « Que ferons-nous à l'arche de Jéhovah? Dites-nous comment la renvoyer au lieu où elle était. » Ceux-ci leur recommandèrent de ne pas la renvoyer vide, mais de l'accompagner d'une offrande pour le péché, savoir : des figures d'or représentant, les unes la maladie dont ils avaient été affligés, les autres le fléau qui avait ravagé leurs campagnes ; le tout au nombre de cinq, suivant les cinq principautés des Philistins. « Quand vous rendrez ainsi gloire au Dieu d'Israël, peut-être qu'il retirera sa main de vous, et de vos dieux, et de votre terre. Pourquoi endurciriez-vous votre cœur comme les Egyptiens et comme Pharaon ? Ne fut-ce point quand ce Dieu les eut accablés, comme en se jouant, qu'ils laissèrent partir les enfants d'Israël et que ceux-ci s'en allèrent (3) ? »

Ainsi que déjà nous l'avons observé, l'on voit que, du temps d'Héli et de Samuël, les nations connaissaient encore bien la puissance souveraine du Dieu d'Israël et les plaies terribles dont il avait frappé l'Egypte. Celles dont il affligeait alors les Philistins, peuple navigateur et commerçant, durent augmenter encore et la connaissance et la terreur de son nom. Il était facile de reconnaître, avec les prêtres de la Palestine, que Jéhovah était au-dessus des dieux de la Syrie, au-dessus des dieux de l'Egypte, et, par suite, au-dessus des dieux importés de là en Grèce; il était facile de reconnaître, en un mot, qu'il est le Dieu des dieux, comme lui-même il s'appelle. Toutefois ces mêmes prêtres ne concluront pas : « Ce Dieu si puissant, qu'il écrase comme en se jouant et nos dieux et nous, comme il a fait jadis de l'Egypte et de ses dieux, il faut l'adorer comme lui-même il le demande et laisser là notre impuissante idole avec sa tête et ses bras mutilés. » Mais non, cette idole tellement absurde que, pour peindre l'idéal du ridicule, le poëte n'a rien trouvé de mieux: visage d'une belle femme se terminant par la queue dégoûtante d'un sale poisson (4) ; ce Dagon informe, renversé par terre, mis en pièces et jeté sur le seuil comme une immondice, ils le ramasseront, ils le raccommoderont, ils le raffermiront en sa place avec des chevilles et des clous. Pour le Dieu vivant qui leur a fait sentir si efficacement ce qu'il est, ils ne penseront qu'à renvoyer honorablement son arche, pour ne point périr tout à fait. Comme eux, tous les Philistins reconnaissent la puissance souveraine du Dieu d'Israël ! comme eux, ils croient et tremblent : comme eux, ils s'arrêtent à la peur. Il est à croire cependant que si la masse du peuple en resta là, plus d'un individu fit mieux. En effet, nous verrons un corps de six cents Philistins, de Geth, venir au service de David, et leur chef lui dire, à la révolte d'Absalom : « Vive Jéhovah ! et vive le roi mon seigneur ! Partout où sera mon Seigneur le roi, là sera ton serviteur (5). » Toujours est il que Dieu ne s'est pas laissé sans témoignage, même au milieu des nations infidèles. Au moment que les Philistins triomphent de son peuple, c'est alors qu'il triomphe d'eux et qu'il les force à lui rendre tous publiquement hommage.

Les prêtres et les devins conclurent qu'il fallait placer l'arche sur un char neuf y atteler deux vaches qui nourrissaient leur veau et qui n'avaient jamais porté le joug, enfermer leurs veaux dans l'étable, et puis les laisser aller sans les conduire. Il était visible que, sans un instinct particulier, ces vaches ne s'éloigneraient pas du lieu où étaient renfermés leurs petits. Ils ajoutèrent encore de prendre garde si l'arche monterait par le chemin de Bethsamès, ville d'Israël. « Dans ce cas, il sera manifeste que c'est Lui qui nous a fait un mal si terrible. Que si elle n'y va pas, nous saurons que ce n'est pas sa main qui nous a frappés, mais que cela nous est arrivé

(1) Reg., v, 1-5. — (2) *Ibid.*, 6-12. — (3) *Ibid.*, vi, 1-6. — (4) ... Ut turpiter atrum desinat in piscem mulier formosa superne, spectatum admissi risum teneatis amici, Horat., *de Arte poetica*. — (5) II Reg., xv, 21.

par hasard. » Ce conseil fut suivi. Les vaches s'en allèrent tout droit vers Bethsamès, et s'avancèrent en mugissant, sans se détourner ni à droite ni à gauche. Selon plusieurs, il y avait d'Accaron à cette ville environ sept lieues. Les princes des Philistins les suivirent jusqu'aux terres de Bethsamès, en la tribu de Juda (1).

Les Bethsamites moissonnaient les blés dans une vallée, quand, à leur grande joie, ils aperçurent l'arche de l'Eternel. Le char qui la portait vint dans le champ de Josué, de Bethsamès, où les vaches s'arrêtèrent. Bethsamès étant une ville sacerdotale, les lévites qui s'y trouvaient déposèrent l'arche sur une grande pierre qui était dans le champ ; les autres coupèrent le bois du char, mirent les vaches dessus et les offrirent en holocauste à l'Eternel, ainsi que d'autres victimes. Cependant, la loi défendait, sous peine de mort, même aux lévites, de regarder à nu l'arche de Jéhovah (2). Or, dans la multitude innombrable qui dut naturellement accourir de toutes parts, plusieurs, oubliant ces ordonnances si expresses, non-seulement regardèrent l'arche avec une curiosité indiscrète au dehors, mais, suivant la force de l'hébreu, portèrent la hardiesse jusqu'à regarder dedans. Pour leur rappeler la crainte et le respect dû à son sanctuaire, Dieu en frappa un grand nombre. La plupart des interprètes et les plus habiles, à la suite de saint Jérôme et de l'historien Josèphe (3), entendent soixante-dix hommes sur cinquante mille, ou qui, par leur considération, équivalaient à cinquante mille du vulgaire. Le peuple de Bethsamès pleura de ce que l'Eternel l'avait frappé d'une si grande plaie, et il se dit : « Qui pourra subsister en la présence de Jéhovah, de ce Dieu si saint ? et chez qui montera-t-il en s'éloignant de cette contrée ? » Et il envoya des messagers aux habitants de Cariathiarim, ville également de la tribu de Juda, pour leur dire : « Les Philistins ont ramené l'arche de Jéhovah, descendez et emmenez-la chez vous. » Les hommes de Cariathiarim étant venus, emmenèrent chez eux l'arche de l'Eternel et la mirent en la maison d'Abinadab, située dans le lieu le plus élevé de la ville, appelé, à cause de sa hauteur, Gabaa; et ils consacrèrent son fils Eléazar pour garder ce sanctuaire (4). Au dire de Josèphe, Abinadab était de la tribu de Lévi (5).

Depuis que l'arche était arrivée à Cariathiarim, il s'écoula vingt ans, pendant lesquels toute la maison d'Israël s'attacha sincèrement à Dieu. Cette grande défaite avait produit des fruits de pénitence; et, sur l'exhortation de Samuël, qui était alors juge, ils avaient rejeté les idoles et ne servaient plus que Jéhovah. D'après l'ordre de Samuël, tout Israël s'assembla à Masphath ; là, il pria pour le peuple, qui s'excita au regret de ses fautes, les confessa devant l'Eternel, et, pour les expier, célébra un jour de jeûne.

Les Philistins, ayant appris que, sur l'ordre de Samuël, les enfants d'Israël s'étaient assemblés à Masphath, probablement en armes, marchèrent contre eux. Ceux-ci tremblèrent et dirent à Samuël : « Ne cessez point de crier pour nous vers Jéhovah, notre Dieu, afin qu'il nous sauve de la main des Philistins. » Samuël prit un agneau encore à la mamelle, l'offrit tout entier en holocauste, implora l'Eternel pour son peuple ; et l'Eternel l'exauça. Samuël n'avait point encore achevé son sacrifice, que les Philistins, ayant les Tyriens pour auxiliaires (6), commencèrent le combat contre Israël. Mais Jéhovah tonna avec un bruit terrible sur les Philistins, les frappa de terreur, et ils tombèrent à l'aspect d'Israël. Les guerriers, sortis de Masphath, les poursuivirent et les frappèrent jusqu'à Bethchar. Et Samuel prit une pierre qu'il plaça entre Masphath et Sen, et il appela ce lieu Aben-Ezer, la pierre de secours, disant : « L'Eternel nous a secourus jusque-là. » C'était l'endroit même où l'arche avait été prise autrefois (7). Ainsi furent humiliés les Philistins ; ils n'osèrent plus approcher de la frontière d'Israël car, durant tous les jours de Samuël, la main de Jéhovah fut sur eux. Israël regagna les villes que les Philistins avaient prises, depuis Accaron jusqu'à Geth, avec leurs territoires : il y avait également paix entre le peuple de Dieu et les Amorrheens (8).

Samuël allait tous les ans à Béthel, à Galgal et à Maspha, y rendait la justice aux enfants d'Israël, puis, revenait à Ramatha, où était sa maison, et où pareillement il rendait la justice au peuple. Il y bâtit un autel à Jéhovah (9), sans doute d'après son ordre ; car, en général il n'était pas permis d'offrir des sacrifices ailleurs que devant le sanctuaire.

Cependant Samuël vieillissait peut-être plus encore sous le poids des affaires que sous celui des années. Il établit alors ses deux fils, Joël et Abia, pour rendre la justice à Bersabée, au midi, tandis que lui continuait à l'autre extrémité du pays. Mais ils ne marchèrent point dans la voie de leur père ; se laissant aller à l'avarice, ils recevaient des présents et pervertissaient le droit (10). C'est la première fois et la seule que l'Ecriture parle de cette iniquité sous le gouvernement des juges ; ce qui montre avec quelle exactitude la justice avait été rendue jusque-là.

Alors, tous les anciens d'Israël s'assemblèrent à Ramatha, auprès de Samuël, lui représentèrent son grand âge ainsi que la conduite de ses deux fils, et le prièrent d'établir sur eux un roi pour les gouverner à la manière de toutes les nations. Ces paroles déplurent à Samuël. Toutefois, avant de ré-

(1) I Reg., VI, 7-12. — (2) Num, VI, 15-20. — (3) Lyran, Estius, Ménochius, Tirin. — (4) I Reg., VI, 13-21, VII, 1. — (5) Josèphe, *Antiq.*, l. X, c. II. — (6) Eccli., XLVI, 21. — (7) I Reg., V, 1. — (8) *Ibid.*, VII, 2-14. — (9) *Ibid.*, 15-17. — (10) I Reg., VIII, 1-3.

pondre, il s'adressa au roi véritable, il consulta l'Eternel, qui, jusqu'alors, avait régné seul sur la postérité de Jacob. Et Jéhovah lui dit : « Ecoute la voix de ce peuple en tout ce qu'il te dira ; car ce n'est pas toi qu'ils rejettent, c'est moi, pour que je ne règne plus sur eux. C'est ainsi qu'ils ont toujours fait, depuis le jour que je les ai retirés de l'Egypte jusqu'aujourd'hui. Comme ils m'ont abandonné pour servir les dieux étrangers, ils t'abandonnent aussi toi-même. Ecoute donc à présent leur demande ; mais, auparavant, représente-leur avec assurance quel sera le gouvernement du roi qui régnera sur eux (1). »

Saint Grégoire le Grand dit à ce sujet : « Les enfants d'Israël demandèrent un roi contrairement à la volonté du Seigneur; mais la royauté fut ensuite cause que le peuple, qui avait rejeté Dieu, servit les idoles, adora les simulacres (2). »

Samuël exécuta les ordres de l'Eternel. « Voici, dit-il, quel sera le gouvernement du roi qui régnera sur vous. Il prendra vos fils pour conduire ses chars et pour en faire des cavaliers qui marcheront devant lui ; il en fera des tribuns et des centurions pour son armée, des laboureurs pour cultiver ses champs, des moissonneurs pour recueillir ses blés, des ouvriers pour fabriquer des armes et des chariots. Il prendra vos filles pour se faire apprêter des parfums, ainsi que le pain et les mets de sa table. Il prendra aussi les meilleurs de vos champs, de vos vignes et de vos plants d'oliviers, pour les donner à ses serviteurs. Il exigera la dîme de vos moissons et de vos vignes, pour les donner à ses eunuques et à ses esclaves. Il prendra vos serviteurs et vos servantes, et les jeunes gens les plus forts, avec vos ânes, et il les fera travailler pour lui. Il prendra enfin la dîme de vos troupeaux, et vous serez ses serviteurs. Alors vous élèverez des cris à la vue du roi que vous aurez élu, et l'Eternel ne vous écoutera point en ce jour (3). »

D'après l'interprétation commune des saints Pères et des docteurs catholiques, Samuël expose dans ces paroles non pas les droits légitimes d'un roi quelconque, mais le gouvernement despotique des rois de l'Orient. Celui que demandaient les Israélites, une fois en possession du pouvoir suprême, pouvait se porter facilement aux mêmes violences; alors, nul moyen d'y remédier, sans bouleverser la nation entière et l'exposer peut-être à de plus grands maux encore : puissant motif pour demeurer sous le gouvernement immédiat de Dieu. « Lors donc que l'on prédit le droit du roi, observe saint Grégoire le Grand, on montre, par la conduite d'un seul préposé charnel, ce que les autres feront par tyrannie, non pas ce que les élus doivent imiter. Car, nous lisons dans la même histoire des Rois, que le roi Achab, ayant enlevé la vigne de Naboth, encourut la colère du Dieu tout-puissant. Cependant ici est énuméré, dans le droit du roi, l'enlèvement des champs, des vignes et des meilleures plantations d'oliviers. Lors donc qu'on prédit dans cet endroit ce qui, ayant été commis, est puni dans un autre, on fait voir ce qui n'est pas ordonné par le jugement divin. Aussi le roi élu, David, quand il demanda l'aire du Jébuséen Ornan pour y bâtir un autel au Seigneur, ne voulut-il point user de ce droit royal des tyrans, ne consentant même d'accepter l'emplacement qu'après avoir donné en échange le prix convenable. Puisque donc les choses contenues dans le droit royal sont signalées pour qu'on les évite bien plus que pour qu'on les imite, nous devons les considérer avec d'autant plus d'attention, qu'on ne peut les éviter si on les ignore (4). » Saint Thomas, l'ange de l'école, dit comme saint Grégoire : « Ce droit n'était pas dû au roi d'après l'institution divine, mais on prédisait plutôt l'usurpation des rois qui se constituent un droit inique, lorsqu'ils dégénèrent en tyrannie et dépouillent les sujets. Et cela se voit par ce qui s'ajoute à la fin : *Et vous serez ses esclaves;* ce qui appartient proprement à la tyrannie, car les tyrans règnent sur leurs sujets comme sur des esclaves. Aussi Samuël le disait-il pour les effrayer et les empêcher de demander un roi ; car l'Ecriture ajoute : *Mais le peuple ne voulut point écouter la voix de Samuël* (5). »

Quant à la menace de ne point les exaucer lorsqu'ils crieraient contre la tyrannie de leurs princes, elle leur faisait entendre qu'ils méritaient bien cette rigueur en préférant, au règne toujours bénin de Dieu, le règne si facilement abusif d'un homme. Toutefois nous verrons l'Eternel, par le ministère de ses prophètes, non-seulement instituant des rois, mais les reprenant de leurs excès, les châtiant par des calamités annoncées d'avance, les rejetant même, ainsi que leur famille, quand ils ont violé grièvement et habituellement les lois de la religion et de l'humanité.

A toutes les remontrances de Samuël, le peuple répondit obstinément : « Non ; mais un roi sera sur nous, et nous serons comme toutes les autres nations. Notre roi nous gouvernera, il marchera à notre tête et il conduira nos guerres. » L'Eternel, que Samuël consulta de nouveau, lui ordonna de condescendre à la voix du peuple et de leur établir un roi. Et Samuël dit aux anciens d'Israël : « Retournez chacun dans sa ville (6). »

Or, il y avait un homme considéré, de la tribu de Benjamin, du nom de Cis. Il avait un fils nommé Saül, qui était un bel homme et si grand qu'il surpassait de toute la tête le reste du peuple. Son père l'envoya un jour,

(1) I Reg. VIII, 4, 9. — (2) Et illi quidem contra Domini voluntatem regem petierunt ; sed a regia dignitate postea actum est, ut populus, qui Deum abjecerat, idola coleret, simulacra adoraret, S. Greg., Magn., *in I Reg.*, l. IV, c. II. — (3) I Reg., VIII. 10 18. — (4) S. Greg. Magn., in I Reg., l. IV, c. II. — (5) S. Thomas, *summa*, I, II, p. 105, art. 1, ad 5. — Voir encore Menochius, Tirin., *in hunc locum.* — (6) I Reg., VIII, 19-22.

avec un serviteur, chercher des ânesses qui s'étaient égarées. Ils marchèrent longtemps inutilement, et Saül voulait s'en retourner quand ils furent à Suph, près de Rama, demeure de Samuël, où, aujourd'hui encore, après tant de siècles, le village se nomme Samuël. Là, le serviteur se rappela que dans les environs était l'homme de Dieu, qu'ils pourraient consulter au sujet des ânesses perdues. Saül résolut d'y aller; mais, suivant l'usage de l'Orient, il voulait lui offrir quelque chose. On sait que les Orientaux ne se présentent jamais devant leurs princes, ou autres personnes considérables, sans apporter un présent, quelque peu de chose que ce soit; témoin cet homme du peuple qui, paraissant devant le roi de Perse, lui présenta, faute de mieux, un peu d'eau dans le creux de sa main. Saül allait faire de même. Il pensait d'abord à offrir un morceau de leur pain de voyage, mais tout était consommé. Par bonheur, le serviteur qui l'accompagnait trouva une petite pièce de monnaie sur lui.

Arrivés près de Ramatha, ou Rama, ils rencontrèrent de jeunes filles qui sortaient pour puiser de l'eau. « Le voyant est-il ici ? » demandèrent-ils. Elles répondirent que, s'ils voulaient encore le trouver dans la ville, ils devaient se hâter. Ce jour-là le peuple célébrait un sacrifice sur la hauteur, et il ne devait manger que quand le voyant aurait béni le festin. Dans la ville, l'homme de Dieu vint à leur rencontre. Jéhovah lui avait révélé la veille : « Demain, à cette heure, je t'enverrai un homme de la terre de Benjamin, que tu oindras pour chef de mon peuple d'Israël, et il sauvera mon peuple de la main des Philistins, parce que j'ai regardé mon peuple et que ses cris sont venus vers moi. » Aussitôt que Samuël eut aperçu Saül, l'Eternel lui dit : « Voilà l'homme dont je t'ai parlé; c'est celui-là qui régnera sur mon peuple. » Au même moment, Saül s'approcha de Samuël au milieu de la porte, ou plutôt de la ville, et dit : « Indiquez-moi, je vous prie, où est la maison du voyant. » Samuël répondit à Saül : « C'est moi qui suis le voyant; montez devant moi au Lieu-Haut, afin que vous mangiez aujourd'hui avec moi; et demain je vous renverrai dès le matin, après vous avoir expliqué tout ce que vous avez dans le cœur. Et pour les ânesses que vous avez perdues, il y a trois jours, n'en soyez point en peine, parce qu'elles sont retrouvées. Et à qui sera tout ce qu'il y a de meilleur dans Israël, si ce n'est à vous et à toute la maison de votre père ? » Saül lui répondit : « Ne suis-je pas fils de Jémini, la plus petite tribu d'Israël ? Et ma famille n'est-elle pas la moindre de toutes celles de Benjamin ? Pourquoi donc me parlez-vous de la sorte ? »

Samuël conduisit Saül et son valet au festin sacré, plaça Saül au-dessus de tous les convives, lui fit servir une épaule qu'on avait mise à part d'après ses ordres : façon d'honorer quelqu'un, qui non-seulement était en usage dans l'Orient, mais que nous trouvons encore dans Homère. Après le festin, Samuël mena son hôte dans la ville, s'entretint avec lui, suivant la coutume de l'Orient, sur la plate-forme de la maison, où un lit lui avait été préparé. Le lendemain, dès l'aurore, Samuël appela Saül : « Venez, que je vous reconduise. » Et Saül se leva, et ils sortirent tous deux, lui et Samuël. Au bas de la ville, Samuël dit à Saül : « Dites à votre serviteur d'aller devant; pour vous, demeurez un peu afin que je vous apprenne la parole de Dieu (1). » En même temps il prit un petit vase rempli d'huile, la répandit sur sa tête, le baisa (pour lui rendre hommage), et dit : « Voilà que par cette onction Jéhovah vous a consacré prince sur son héritage : et vous délivrerez son peuple de la main des ennemis qui l'environnent (2). »

L'usage de consacrer les rois par l'onction était beaucoup plus ancien. Joatham, fils de Gédéon, y faisait déjà allusion dans son célèbre apologue, comme à une coutume universelle.

Samuël dit encore à Saül que, près du sépulcre de Rachel, il trouverait deux hommes qui lui annonceraient que les ânesses étaient retrouvées, que son père n'y pensait plus, mais qu'il était en peine de lui et du jeune homme. Plus loin, près du chêne de Thabor, il en rencontrerait trois autres allant adorer Dieu à Béthel. Ceux-ci le salueraient amicalement, et lui offriraient deux pains qu'il devait accepter. Ensuite il arriverait à la colline de Dieu, où il y avait une garnison de Philistins. De là, entré dans la ville, il rencontrerait une troupe de prophètes descendant de la hauteur, précédés de lyres, de tambours, de flûtes, de harpes, et prophétisant. Alors l'esprit de Jéhovah se saisira de vous, et vous prophétiserez avec eux, et vous serez changé en un autre homme. Lors donc que ces signes vous seront apparus, faites ce qui se trouvera sous votre main, car Dieu est avec vous.

Samuël lui recommanda, de plus, de descendre à Galgala et de l'y attendre sept jours. Alors il y viendrait aussi offrir des victimes pacifiques et des holocaustes, et lui apprendre ce qu'il aurait à faire.

Aussitôt que Saül eut tourné le dos en quittant Samuël, Dieu lui changea son cœur en un autre, et tous ces signes lui apparurent le même jour. Quand ils arrivèrent à la colline de Dieu, voilà une troupe de prophètes à sa rencontre; l'esprit de Dieu s'empara de lui, et il prophétisa au milieu d'eux. Tous ceux qui le connaissaient d'hier et d'avant-hier, le voyant parmi les prophètes, prophétisant lui-même, disaient l'un à l'autre : « Qu'est-il donc arrivé au fils de Cis ? Saül est-il aussi des prophètes ? » De là ce pro-

(1) I Reg., IX, 1-27. — (2) *Ibid.*, X, 1.

verbe : *Saül est-il aussi des prophètes?* Sur la hauteur, il trouva son oncle, qui s'entretint avec lui, mais auquel il ne dit rien de sa dignité royale (1).

Quelque temps après, Samuel convoqua le peuple à Maspha, devant l'Eternel, c'est-à-dire devant l'arche sainte qu'on y avait apportée. Là, il dit aux enfants d'Israël : « Ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Israël : c'est moi qui ai retiré Israël de l'Egypte, et qui vous ai délivrés de la main des Egyptiens, ainsi que de la main de tous les royaumes qui vous affligeaient. Mais vous, aujourd'hui même, vous avez rejeté votre Dieu, lui qui vous a sauvés de tous les maux et de toutes les misères qui vous accablaient ; vous avez dit : Non ; mais établissez un roi sur nous. Maintenant donc presentez-vous à Jéhovah, chacun selon sa tribu et sa famille. »

Samuël ayant fait approcher toutes les tribus d'Israël, le sort tomba sur la tribu de Benjamin. Ayant fait approcher Benjamin, selon ses familles, le sort tomba sur la famille de Métri, puis sur Saül, fils de Cis. Ils le cherchèrent, mais ne le trouvèrent point. Ils consultèrent l'Eternel pour savoir s'il viendrait en ce lieu-là ; l'Eternel répondit qu'il était caché dans le bagage. C'est pourquoi ils y coururent, et le ramenèrent avec eux ; et lorsqu'il fut au milieu du peuple, il parut plus grand que tous les autres de toute la tête. Samuël dit à tout le peuple : « Vous voyez celui que l'Eternel a choisi, et qu'il n'y en a point dans tout le peuple qui lui soit semblable. » Et tout le peuple cria : « Vive le roi ! » Samuël prononça ensuite devant le peuple la loi du royaume, et l'écrivit dans un livre qu'il déposa devant l'Eternel (2).

Telle fut l'origine de la royauté chez le peuple de Dieu. Le peuple la demande, Dieu l'accorde ; le peuple la demande avec opiniâtreté, Dieu l'accorde avec regret. Un gouvernement meilleur avait précédé : le gouvernement des patriarches, plus pères que rois ; le gouvernement des juges, qui était en tout patriarcal. Sous eux, la nation est une comme sa religion ; si elle n'est pas toujours fidèle envers Dieu, au moins pas un de ses chefs ne la porte à l'infidélité. De même, dans l'univers entier, avant Nemrod, le premier roi, sous le gouvernement des pères de famille, l'humanité est une et unie ; si elle mérite que Dieu la punisse, elle ne le méconnaît pas du moins, elle n'adore pas d'idoles. L'idolâtrie commence avec les rois ; ils en sont une des principales causes. L'Ecriture nous le dit formellement (3). Et l'histoire de l'Egypte, de la Grèce et de Rome nous en fournit des preuves sans nombre. Pour rétablir l'empire de la vérité sur la terre, le Christ aura principalement à combattre les rois. Dans la nation choisie il en sera de même. Cette nation, une sous les patriarches et les juges, se divisera irrémédiablement sous les rois ; il y aura peuple contre peuple, trône contre trône. L'un de ceux-ci aura pour fondement le schisme, et pour politique l'impiété. Ce qui ne s'était jamais vu, un Israélite persécutant des Israélites pour leur faire adorer de faux dieux, les rois en donneront plus d'une fois l'exemple. Et cette royauté, tant désirée maintenant, finira par la ruine et l'exil de la nation entière. Dieu aurait voulu épargner à celle-ci tant de malheurs ; mais, comme elle s'opiniâtre, il lui accorde dans son indignation plus que dans sa miséricorde, observe un grand et saint Pape, le roi homme qu'elle demande (4). Pour lui, il saura tirer le bien du mal même, et parvenir à ses fins par les obstacles.

Un homme de nos jours a dit avec beaucoup de raison : « La royauté est toute autre chose que la volonté d'un homme, quoiqu'elle se présente sous cette forme ; elle est la personnification de la souveraineté de droit, de cette volonté essentiellement raisonnable, éclairée, juste, impartiale, étrangère et supérieure à toutes les volontés individuelles, et qui, à ce titre, a droit de les gouverner. Tel est le sens de la royauté dans l'esprit des peuples, tel est le motif de leur adhésion (5). »

Or, en Dieu seul est cette volonté essentiellement raisonnable, éclairée, juste, impartiale, étrangère et supérieure à toutes les volontés individuelles. Dieu seul a donc le droit de gouverner les hommes ; Dieu seul est donc le souverain de droit, le souverain légitime que cherchent tous les peuples.

« En effet, dit encore le même écrivain, quels sont les caractères du souverain de droit, les caractères qui dérivent de sa nature même ? D'abord il est unique ; puisqu'il n'y a qu'une vérité, une justice, il ne peut y avoir qu'un souverain de droit. Il est, de plus, permanent, toujours le même ; la vérité ne change point. Il est placé dans une situation supérieure, étrangère à toutes les vicissitudes, à toutes les chances de ce monde : il n'est du monde en quelque sorte que comme spectateur et comme juge ; c'est là son rôle (6). »

Or, Dieu seul réunit tous ces caractères. Dieu seul est donc le souverain de droit, le roi véritable. Donc Israël, n'ayant de roi que Dieu, avait seul un gouvernement en tout légitime. Donc Israël en voulant un roi-homme, avec sa volonté naturellement changeante et faillible, s'éloignait du seul gouvernement vrai et sûr : car, comme dit l'auteur déjà cité, « toute attribution de la souveraineté de droit à une force humaine quelconque, est radicalement fausse et dangereuse (6). » Donc, Dieu et son prophète avait grande raison de la blâmer.

Toutefois, en accordant à son peuple la

(1) I Reg., 1-16. — (2) *Ibid.*, x, 17-25. — (3) Sap., xiv, 16 et 17. — (4) Merito igitur se abjectum Dominus in regis petitione conqueritur, merito regiam dignitatem concedit indignatus, S. Greg., *in I Reg.*, c. VIII. — (5) Guizot, *Cours d'histoire moderne*, 9e leçon, p. 10, 1828. — (6) *Ibid.*, p. 14. — (7) *Ibid.* p. 12.

royauté humaine, Dieu fera bien entendre que ce n'est qu'une royauté ministérielle, et que l'homme n'est vraiment roi qu'autant qu'il tient de Dieu, qu'autant qu'il représente parmi les hommes sa vérité et sa justice. C'est Jéhovah qui choisit les rois d'Israël, comme il avait fait le grand-prêtre et les juges; leur trône est appelé son trône, et cela dans le sens le plus profond. La vérité, la justice ayant seules le droit de gouverner les hommes, et Dieu seul étant la vérité, la justice réelles, vivantes et immuables, il s'ensuit qu'un trône, qu'une souveraineté ne sont légitimes qu'autant que c'est le trône, la souveraineté de Dieu.

Ces pensées sont de tous les lieux et de tous les temps. Dans les plus anciens monuments du plus ancien peuple de l'Asie, des Chinois, en des temps qui ont précédé le temps de Saül, c'est le Ciel qui fait les rois; les rois sont appelés les fils du Ciel, le trône est la place du Ciel, les affaires du royaume sont les affaires du Ciel. Le plus ancien poëte des Grecs, Homère, nomme les rois élèves et ministres du Dieu suprême; c'est Dieu qui les revêt de puissance et de gloire, de lui qu'ils tiennent le sceptre et les lois.

La même croyance portait également que le roi était tenu plus que tout autre à observer la loi de Dieu. Ainsi, dans les antiques annales des Chinois, on trouve, vers le temps de Saül, déjà deux familles impériales rejetées du Ciel parce qu'elles n'avaient pas constamment observé sa loi. « L'auguste Ciel, le souverain Seigneur, est-il dit à un des premiers rois de la troisième dynastie, a ôté l'empire de *Yn* à son fils héritier : c'est pour cela, prince, que vous êtes aujourd'hui sur le trône. A la vue d'un événement si heureux pour vous, et si malheureux pour le roi de *Yn*, peut-on ne pas être pénétré d'une crainte respectueuse? Le Ciel a privé pour toujours du royaume la dynastie *Yn;* les anciens et vertueux rois de cette dynastie sont dans le Ciel, mais, parce que leur successeur a obligé les sages de son royaume à se tenir cachés, et qu'il a maltraité les peuples, ses sujets ont pris leurs femmes et leurs enfants, et, en les embrassant, en les encourageant, ils ont invoqué le Ciel; ils ont voulu prendre la fuite, mais on s'est saisi de ces malheureux. Hélas! le Ciel a eu compassion des peuples; par amour pour ceux qui souffraient, il a remis ses ordres entre les mains de ceux qui avaient de la vertu. Prince, songez donc à la pratiquer. Jetez les yeux sur la dynastie de *Hia:* tant que le Ciel l'a protégée comme le père dirige et protége un fils obéissant, les rois de cette dynastie ont respecté et suivi exactement les ordres et les intentions du Ciel; cependant elle a été détruite dans la suite. Examinez ce qui s'est passé dans celle de *Yn:* le Ciel la dirigea et la protégea également; alors on vit des rois de cette dynastie qui obéissaient avec respect aux ordres du Ciel; aujourd'hui elle est entièrement détruite (1). »

« Ce qui s'est passé parmi les peuples, dit le nouveau roi aux ministres de la seconde dynastie, a fait voir combien le Seigneur est redoutable. J'ai ouï dire que le souverain Seigneur conduit les hommes par la vraie douceur. Le dernier roi de la dynastie de Hia ne fit rien de ce qui était agréable aux peuples. C'est pourquoi le Seigneur l'accabla d'abord de calamités pour l'instruire et lui faire sentir ses égarements; mais ce prince ne fut pas docile : il proféra des discours pleins d'orgueil, et s'adonna à toutes sortes de débauches. Alors le Ciel n'eut aucun égard pour lui, le dépouilla du royaume et le punit. Pareillement le dernier roi de la dynastie de Yn ne s'est point mis en peine de la loi du Ciel, il ne s'est point informé du soin que prenaient ses ancêtres pour conserver leurs familles, il n'a pas imité leur zèle ni leur exactitude, il n'a pas pensé à la loi du Ciel, toute brillante qu'elle soit, il n'a eu aucun égard pour ses sujets. C'est pourquoi le souverain Seigneur l'a abandonné et puni. Aucun royaume, grand ou petit, ne peut être détruit si l'ordre n'en est donné (2). »

Pour mériter les faveurs du Ciel, suivant les antiques traditions de la Chine, il faut se défier de ses propres lumières, consulter les anciens et le sentiment commun des peuples. Il est dit de Yao, premier empereur certain : « Sacrifier ses lumières et ses vues à celles des autres, voilà les vertus que pratiqua, entre autres, l'empereur notre maître. C'est pour cela que l'auguste Ciel le favorisa, et que, l'ayant chargé de ses ordres, il le rendit maître de l'empire (3). » — « Ce que le Ciel entend et voit, est-il dit à Yu, deuxième successeur de Yao, se manifeste par les choses que les peuples voient et entendent. Ce que les peuples jugent digne de récompense et de punition, indique ce que le Ciel veut punir et récompenser. Il y a une communication intime entre le Ciel et le peuple. Que ceux qui gouvernent les peuples soient donc attentifs et réservés (4). »

Voici comment s'opéra, suivant un historien de la Chine, la déchéance de la première dynastie : « Le dernier roi s'étant livré à toutes sortes de débauches, et négligeant complétement les affaires, le grand-prêtre prit entre ses mains les lois de l'empire, et lui fit, les larmes aux yeux, des représentations; mais n'ayant pas été écouté, il se retira chez le prince de Chang, qui devint ainsi le chef d'une dynastie nouvelle, plusieurs siècles avant le temps de Saül (5). »

Nous verrons dans l'Histoire sainte des choses semblables, non-seulement en ce qui regarde les rois des Hébreux, mais encore ceux des autres nations. Nous y verrons le Très-Haut, par le ministère de ses prophètes, élevant les uns sur le trône, reprenant les

(1) Chou-King, p. 209, Paris 1770. — (2) *Ibid.*, p. 223. — (3) *Ibid.*, p. 23. — (4) *Ibid.*, p. 33. — (5) *Ibid.*, p. 77.

autres, les rappelant à son éternelle loi ; prédisant à ceux-ci le renversement de leur puissance, à ceux-là la réprobation de leur dynastie.

Quant à la loi du royaume, que Samuël proclama devant tout le peuple, qu'il écrivit dans un livre et plaça devant l'Eternel, elle n'est pas venue jusqu'à nous. Ce n'était sans doute que le développement de la loi fondamentale que Dieu avait promulguée par Moïse, disant : « Lorsqu'un jour, entré dans la terre que Jéhovah, ton Dieu, va te donner, tu viendras à dire : J'établirai sur moi un roi, comme toutes les nations qui m'environnent, tu établiras sur toi celui que Jéhovah, ton Dieu, aura choisi ; c'est du milieu de tes frères que tu le prendras ; tu ne pourras élever sur toi un étranger qui ne soit pas ton frère. Pour lui, il ne s'entretiendra pas un grand nombre de chevaux ; il n'aura point une multitude de femmes, de peur que son cœur ne se détourne ; il ne s'amassera point à lui-même des sommes excessives d'or et d'argent. Quand il sera assis sur le trône, il transcrira, dans un livre, un exemplaire de cette loi, conforme à celui des prêtres de la tribu de Lévi ; il l'aura avec lui, il y lira tous les jours de sa vie, afin qu'il apprenne à craindre Jéhovah, son Dieu, qu'il garde toutes les paroles de cette loi, qu'il accomplisse toutes ses ordonnances, que son cœur ne s'élève pas au-dessus de ses frères, qu'il ne s'écarte de ce qui est commandé, ni à droite ni à gauche, afin qu'il prolonge ses jours dans la royauté, lui et ses enfants, au milieu d'Israël (1). »

D'après cette charte divine, c'est l'Eternel qui choisit le roi sur la demande du peuple défense de jamais prendre pour roi un étranger : le monarque évitera le faste, la mollesse, le despotisme des princes de l'Orient ; il aura pour règle la même loi que ses sujets ou plutôt ses frères, la loi de Dieu ; il la méditera tous les jours. S'il l'observe avec une entière exactitude, sa famille se perpétuera sur le trône ; sinon, elle périra promptement. Promesses et menaces que nous verrons s'accomplir à la lettre dans divers rois appelés par le Seigneur au trône d'Israël.

Samuël, ayant ainsi fait connaître le monarque que Dieu avait choisi, et publié la loi du royaume, renvoya le peuple chacun chez soi. Saül s'en retourna aussi dans sa demeure, à Gabaa, et, avec lui, les hommes de vertu dont Dieu avait touché le cœur ; mais les enfants de Bélial dirent : « Comment celui-ci pourra-t-il nous sauver ? » Et ils le méprisèrent et ne lui firent point de présent, comme il était d'usage en pareille occasion. Mais Saül fit semblant de ne pas les entendre (2).

Quelque temps après, Naas, roi des Ammonites, vint assiéger Jabès en Galaad. Les habitants lui parlèrent de se rendre ; mais insultant à leur détresse, il répondit : « La paix que je ferai avec vous sera de vous arracher à tous l'œil droit, et de vous rendre l'opprobre de tout Israël. » C'était les mettre hors d'état de combattre à la guerre ; car le bouclier couvrait ordinairement l'œil gauche. Cette barbarie se voit encore quelquefois en Orient. Dans l'extrémité où ils étaient réduits, ceux de Jabès obtinrent un délai de sept jours pour demander du secours au pays d'Israël. Le nouveau roi, qui demeurait dans la ville de ses pères, à Gabaa-Benjamin, nommée depuis Gabaa-Saül, et qui, suivant les mœurs antiques, affectionnait l'agriculture, revenait des champs marchant derrière les bœufs. Il trouva les habitants de la ville consternés et pleurant à haute voix sur le message de leurs frères. Quand il eut appris la cause de ces pleurs, l'esprit de Dieu s'empara de lui, et sa colère s'alluma très-fort. Il prit une paire de bœufs, les coupa en morceaux, en fit porter par des envoyés dans toutes les terres d'Israël, disant : « Quiconque ne sortira point pour suivre Saül et Samuël, on traitera ainsi ses bœufs. » Aussitôt la terreur de Jéhovah tomba sur le peuple, et il sortit comme un seul homme, au nombre de six cent mille d'Israël, et de soixante dix mille de Juda. Saül, en ayant fait la revue, ne garda que trois cent mille des premiers et trente mille des seconds (3) ; puis, s'adressant aux envoyés de Jabès : « Vous direz aux habitants de Jabès-Galaad : Demain il vous arrivera des sauveurs quand le soleil sera dans sa force. » Les députés ayant apporté cette nouvelle aux habitants, ils furent remplis de joie et dirent aux Ammonites : Demain nous irons à vous et vous nous ferez tout comme il vous plaira. » Le lendemain Saül divisa le peuple en trois corps, et pénétra, dès la première veille, jusqu'au milieu du camp des Ammonites, et il les frappa du glaive jusqu'au moment où le soleil devint le plus ardent.

Alors le peuple dit à Samuël : « Où sont-ils, ceux qui disaient : Est-ce bien Saül qui régnera sur nous ? Donnez-nous ces hommes pour que nous les fassions mourir. » Mais Saül leur dit : « Personne ne mourra dans ce jour, parce que c'est aujourd'hui que Jéhovah a sauvé Israël.

Samuël dit alors au peuple : « Venez, allons à Galgal, et renouvelons-y la royauté, » c'est-à-dire l'élection et l'inauguration du roi. Et tout le peuple se rendit à Galgal, et y reconnut de nouveau Saül pour roi, en présence de l'Eternel. Ils immolèrent à l'Eternel des victimes pacifiques ; et Saül et tous les hommes d'Israël firent en ce lieu une très-grande réjouissance (4).

Avant de terminer cette imposante solennité, le prophète entra comme en jugement avec le peuple. Il le somma d'abord, en présence de l'Eternel et de son oint, de rendre témoignage à la conduite qu'il avait tenue dans son gouvernement, prêt à réparer les

(1) Deut., XVII, 14-20. — (2) I Reg., X, 24-27. — (3) Ainsi se peuvent concilier les Septante qui mettent le premier chiffre, et l'hébreu qui met le second. — (4) I Reg., XI. 1-15.

torts qu'il aurait pu faire. Toute l'assemblée protesta que jamais il ne les avait opprimés ni reçu quoi que ce fût de personne. Après avoir pris à témoin de cet aveu public Dieu et le roi, Samuël, s'adressant à la nation entière, lui fit sentir qu'elle ne pouvait pas se rendre le même témoignage : de son côté, l'Eternel n'avait cessé de la combler de ses bienfaits, lui envoyant des sauveurs pour la délivrer de ses ennemis et la faire habiter avec assurance ; mais, pour elle, à ses ingratitudes passées elle venait d'en joindre une dernière en demandant pour roi un homme, à la place de Dieu, qui seul l'avait été jusqu'alors. Il les exhorta d'autant plus, eux et le roi, à craindre l'Eternel, à le servir, à lui être dociles, leur promettant sa grâce à ce prix : autrement sa main s'appesantirait sur eux, comme elle s'était appesantie autrefois sur leurs pères. Pour leur donner une preuve visible qu'ils avaient très-mal fait en demandant un roi, il leur dit que, sur sa prière, l'Eternel ferait entendre le tonnerre et tomber la pluie, quoiqu'on fût au temps de la moisson, où, dans la Palestine, il ne pleut d'ordinaire ni ne tonne. Il arriva comme il l'avait dit. Tout le peuple, redoutant la puissance de Jéhovah et de Samuël, confessa son péché et conjura le prophète de prier pour eux, afin qu'ils ne mourussent pas. Il les consola aussitôt : « Ne craignez point : il est vrai que vous avez fait tout ce mal. Toutefois ne vous éloignez pas de l'Eternel, et servez-le de tout votre cœur. Ne vous détournez point de lui pour de vaines idoles, qui ne pourront ni vous être utiles ni vous délivrer, car ce sont des choses vaines. Et, pour la gloire de son grand nom, l'Eternel n'abandonnera point son peuple, parce qu'il lui a plu de faire son peuple de vous. Pour moi, Dieu me garde de pécher contre lui en cessant jamais de prier pour vous : toujours je vous instruirai dans la voie bonne et droite. Seulement craignez Jéhovah, servez le fidèlement de tout votre cœur ; car vous avez vu les merveilles qu'il a opérées parmi vous. Si, au contraire, vous persévérez à faire le mal, vous périrez tous ensemble, vous et votre roi (1). »

Le nouveau monarque était donc bien averti que le sort de sa dynastie dépendait entièrement de sa docilité aux ordres de Dieu. C'était, au reste, la croyance commune de tous les anciens peuples. Dans les antiques monuments de la Chine, conservés par Confucius, on entend constamment un langage pareil à celui de Samuël : « Hélas ! y dit un sage ministre à un jeune roi de la deuxième dynastie, plusieurs siècles avant Saül, on ne doit pas compter sur une faveur constante du ciel : il peut révoquer ses ordres. Si votre vertu subsiste, vous conserverez l'empire ; mais il est perdu pour vous, si vous n'êtes pas toujours vertueux. Le roi de Hia (première dynastie détrônée) ne put être constant dans la vertu, il ne fit aucun cas des esprits, il opprima les peuples : aussi l'auguste Ciel ne le protégea plus, et jeta les yeux sur tous les royaumes pour faire paraître et pour instruire celui qui devait recevoir ses ordres ; il chercha un homme d'une vertu très-pure (2). »

Ne dirait-on pas que c'est encore Samuël qui parle ?

(1) I Reg., XII, 1-25. — (2) Chou King, p. 101.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES.

Dissertations sur le Livre premier.

LIVRE DEUXIÈME.

ENTRE 4000 ET 6000 AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE.

Dissertation sur le Livre deuxième.

LIVRE TROISIÈME.

ENTRE 4000 ET 6000 A 2400 ET 3000 ANS AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE.

Dissertations sur le Livre troisième.

LIVRE QUATRIÈME.

ENTRE 2400 ET 3000 A 1635 ANS AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE.

Dissertations sur le Livre quatrième.

LIVRE CINQUIÈME.

DE 1635 à 1571 AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE.

Dissertation sur le Livre cinquième.

LIVRE SIXIÈME.

DE 1571 A 1491 AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE.

Dissertation sur le Livre sixième.

LIVRE SEPTIÈME

DE 1491 A 1490 AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE.

LIVRE HUITIÈME.

DE 1490 A 1451 AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE.

Dissertations sur le Livre huitième.

Dissertation sur les huit premiers Livres.

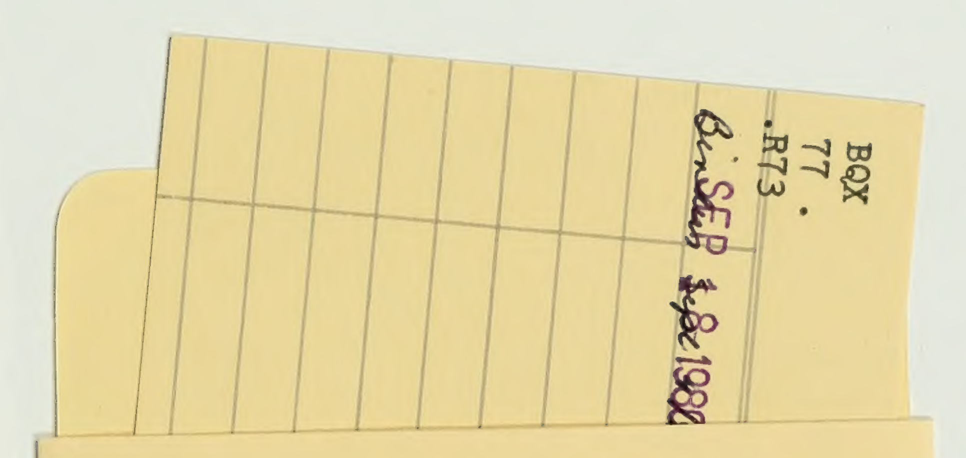
LIVRE NEUVIÈME.

DE 1451 A 1424 AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE.

LIVRE DIXIÈME.

DE 1424 A 1095 AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER


BQX
77 .
.R73